UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2010

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti65pari

REVUE BLEUE

P. et A. DAVY, IMPRIMEURS
IMP. DE LA REVUE BLEUE ET DE LA REVUE SCIENTIFIQUE
52, rue Madame, Paris (6e)

Fr. Lit.
R.

REVUE POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE

REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918

DIRECTEUR PAUL GAULTIER

65e ANNÉE

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1927

237192
15:11:29

PARIS
BUREAUX DE LA *REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE (REVUE BLEUE)*
ET DE LA *REVUE SCIENTIFIQUE*
286, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 286

1927

TABLE DES MATIERES

65 ANNÉE

Du 1er Janvier au 31 Décembre 1927

Beaux-Arts

Boschot (Adolphe). — La Musique : *La Prêtresse de Korydwen* et *le Chalet*, 17. — A l'Opéra-Comique : Le Pourier de Mireille et Sophie Arnould, 154. — La Résurrection d'un chef-d'œuvre : La Damnation de Faust, 193. — Résurrection et Coq d'or, 348. — Ingres ou la Passion du Style, 577. — Le Bien Roi Dagobert, 761.

Lacroix (Mademoiselle). — Les Concerts : L'Enfant Génie, 157. — Un centenaire mémorable, 318. — La nouvelle Salle Pleyel, 765.

Pelayé (André). — Les Salons : 415, 728.

Philippart (Georges). — La décoration et l'aménagement des navires, 586.

Saunier (Charles). — Les Beaux-Arts : Au Musée des Arts décoratifs, 418. — Henri Lebasque, Jean Peské, 581. — Albert Besnard, 586. — Une exposition d'œuvres humoristiques, 444.

XXX. — Souvenirs de contemporains sur Beethoven, 190.

Bibliographie

Choisy (Gaston). — A travers les Revues étrangères, 125, 187, 287, 381, 445, 569, 574, 658, 701, 765.

Biographie

Allorge (Henri). — Portraits d'écrivains : André Dumas, 718.

Boschot (Adolphe). — Sainte-Beuve, 680.

Dumas (André). — La Poésie : M. Charles Le Goffic et la poésie bretonne, 314.

Gry (Camille). — Lignes universitaires : M. Sébastien Charléty, 111.

Jolivet (A.). — Portraits d'écrivains étrangers : Hans E. Kinck, 331.

Lamandé (André). — Portraits d'écrivains : Henri Bremond, 429.

Lavaud (Guy). — Portraits de jeunes : Louis Mandin, 687.

Lebesgue (Philéas). — Un grand lyrique brésilien : Severiano de Rezende, 553.

Lecomte (Georges). — Le Centenaire Marcelin Berthelot, 673.

Marcel (Étienne). — Variétés : Boy Zalenski ou l'Histoire d'un Sourire, 156.

Montmorillon (de). — Portraits d'écrivains : Maurice Brillant, 407.

Moreau (Pierre). — Portraits d'écrivains : André Billesort, 299.

Piron (Edmond). — Portraits d'écrivains : Camille Mauclair, 172.

Rivy (Pierre). — Portraits d'écrivains : Paul Morand, [illegible]

Rivière (Louis). — Un poète romantique : Lamartine romantique : Maurice Levaillant, 489.

Séneuil (Christian). — Hermann Kessler, [illegible] moderne, [illegible]

Tacchov (E.). — Lignes étrangères : Bulgarie, [illegible]

Vergatin (L.). — Un écrivain réaliste : Michel Schneider, 509.

Bulletins Etrangers

Aubry (Stéphane). — Bulletin polonais, [illegible]

Bulletin italien, 60, 190, 291, 385, 483, 551, [illegible]

Jelitzek (H.). — Bulletin tchécoslovaque, [illegible]

Mirkovitch (B.-B.). — Bulletin serbo-croato-slovène, [illegible] 190, 291, 385, 548, 613, 649, 710, [illegible] 664, 700, 765.

Pixan (Irène). — La question d'Orient, [illegible] 415, 541, 668, 669, 754.

Bulletin Maritime

Bulletin maritime, 32, 65, 96, 127, [illegible] 483, 511, 547, 648, 674, [illegible] 767.

Histoire

Doyen (Pierre). — Le roman de l'impératrice Charlotte, [illegible]

Dumont-Wilden. — Le Prince de Ligne chez Voltaire, 355.

Feuerbach (Oreste). — Un héros de l'indépendance cubaine : José Martí, 483.

Jullian (Camille). — Les temps de la Gaule romaine : La valeur morale des choses, 1, 36.

Lacour-Gayet. — Le centenaire d'un scandale : Maurepas et Talleyrand, 33.

Mennier-Jeuain (L.). — Le Cardinal Collier et Marie-Antoinette, 913.

Piron (Edmond). — Un Prince de l'Europe française : Charles-Joseph de Ligne, 746.

Séneuil (Edmond). — Un dîner chez Jules Michelet, [illegible]

Impressions

Espagnat (Jacques d'). — Impressions : La Mer, 518, 560, 596.

Hanotaux (Gabriel). — Souvenirs d'enfance [illegible] la Crète, 609, 728.

[illegible] — [illegible], 176.

Littérature, Histoire et Critique

[illegible] — Un écrivain politique : M. de Tr[illegible]gan, 50.
[illegible]
[illegible] — Montaigne et Charron, [illegible].
[illegible] — Les Œuvres et les Idées [illegible] — De l'Homme [illegible] — [illegible] à Marcel Schwob [illegible] Amérique, [illegible].
[illegible] — Le Rêve de la Veille [illegible] parties de l'œuvre de Marcel Proust, 513.
[illegible] — Portraits d'écrivains : [illegible].
[illegible] — Byron et [illegible].
[illegible] (Paul). — Variétés [illegible] des « Lubies », 442.
[illegible] — Le Roman [illegible] Les Enfants du Siècle, [illegible] — Le Roman dans l'Histoire, [illegible] — M. Paul Bourget, [illegible] le *Disciple*, [illegible] — Variations sur le Thème politique, [illegible] — Chez les Juifs de l'Europe orientale, [illegible] — Le Conflit des Races, [illegible] — [illegible] africaine, [illegible] — Un Roman de l'organisme humain, [illegible] — [illegible] de la vie spirituelle, [illegible] — Roman [illegible], [illegible].
[illegible] (Paul). — Stendhal : A propos de [illegible], 193.
[illegible] (Maurice). — Figures de Femmes au Temps du Romantisme, 5[illegible].

Philosophie

Frazer (Sir James). — Mythes relatifs à l'origine de la Mort, 289, 322, 365.
Hubel (Geneviève). — La Philosophie : F.-H. Bradley, dernier représentant de l'Idéalisme en Angleterre, 631.
Rey (Abel). — L'Idée de Retour éternel, 41.
[illegible] (J.). — La genèse spirituelle, [illegible].

Poésie

[illegible]

Questions Extérieures

[illegible] — Belgique, Allemagne, France, [illegible].
[illegible] — L'effort [illegible] — Le problème de l'Europe Centrale, [illegible] — Le nouveau ministère allemand [illegible] Locarno, [illegible] — [illegible] l'Angleterre, [illegible] — [illegible] historiens allemands, [illegible] — [illegible] — 566. — L'organisation de la paix, 601. — Hongrie et Roumanie, [illegible].
[illegible]
Grey (Lord). — Le parti libéral britannique, 385.
Guy (Camille). — Les Indes néerlandaises, 425.
[illegible]
[illegible] (Henri de). — [illegible] de la question polono-dantzigoise, [illegible].
[illegible] (Maurice). — Balkans [illegible] Impressions de voyage, [illegible] — [illegible] Bohême, l'Europe [illegible], [illegible].
[illegible] (Antonio). — Après la Révolution [illegible], [illegible].
Unamuno (Miguel de). — A l'Espagnol, [illegible].
[illegible] (José). — La Société des Nations et l'Amérique latine, 272.

Questions Politiques, Economiques et Sociales

[illegible] (Henri d'). — Nouveaux riches et nouveaux pauvres sous le Directoire, 621.
Bourdon (Jean). — L'Economique : Les professions en France, [illegible].
[illegible] (César). — La Question [illegible] et l'Avenir politique de l'Europe, [illegible].

Dreyfus (A.). — Le problème des Dettes et [illegible] nouvelles, 417.
Dupuis (Charles). — La crise de l'arbitrage obligatoire, [illegible], 191.
Durand (Thomas). — La Pétrolique. Notes sur le monopole national, 440.
Gaillet (Capitaine de). — La formation militaire supérieure, 84.
Gallimard (Paul). — L'élan créateur en France depuis la guerre, 584. — Le Mariage inutile et l'Amour [illegible]. — Un grave danger social : le droit à l'assassinat, 691.
Lecoq (Augustin). — La vie et l'œuvre de Robert Pinel.
Mayer (A.). — Enfants à l'hôpital, 500.
Millerand (Alexandre). — La crise de l'arbitrage obligatoire, 129.
Menzel (Anatole de). — Quelle méthode adopter en faveur des minorités nationales ?, 321.
Payot (André). — L'Économique. Le financier dans la cité, 119.
Politis (Nicolas). — La criminalité internationale, 459. — La Société des Nations et les tribunaux arbitraux mixtes, 605.
Valmy-Baysse. — Variétés. — Le grand magasin moderne, 574.

Romans et Nouvelles

Ano (Juhani). — Au temps où Pierre acheta une Lampe, 614.
Beaulieu (Ch.). — N. Q. S., 418.
Chapin (Léopold Alas). — Miroirs, 48.
Gailly de Taurines. — Ingelheim. Légende du Rhin, 541.
Gérivaux (Charles). — Ames en dérive, 511.
Halpby (Thomas). — Le convive attendu, 65[illegible].
Herbin (Thérèse). — Le Père Onimbois, [illegible].
Jérôme (Jérôme K.). — [illegible]
Kinck (Hans E.). — [illegible]
Montesquieu (André de). — [illegible] tant, 751.
Lie (Jonas). — [illegible] Blanche, [illegible].
Meyer (M.). — [illegible]
Nizan (Ada). — [illegible]
Pourrat (Henri). — [illegible]
Rossignol (Santiago). — [illegible]
Saint-Clair (Michel). — [illegible]
Saint-Valier (Jean de). — [illegible]
Santal (Jean). — [illegible]
Schlumberger (Jean). — [illegible]
Wheeler (Stewart Edward). — [illegible]
Lemonnier (Antoine). — [illegible] Petit, 545.
Wilde (Herbert). — A propos de papillons, [illegible]
Woolf (Virginia). — La chambre de Jacob, [illegible]

Théâtre

Baguet (Gaston). — Le Théâtre. — [illegible], 59. — Le règne du sketch, 61. — [illegible] par la logie, 161. — A propos d'un [illegible]. — De la fantaisie au drame, 165. — [illegible] pièce d'Henri Bernstein, [illegible]. — Antoine [illegible], 554. — Pièce de [illegible], [illegible]. — M. [illegible], 616. — Nous ne sommes pas les ennemis [illegible]. — Les fossiles à l'Odéon, 5[illegible]. — Pourquoi [illegible] est devenu un chef-d'œuvre, 674. — Le [illegible] sujet, 655. — L'injustice au théâtre, 664. — [illegible] Chantecler, 694. — Les Gens de Lettres [illegible]. — Gabriel d'Annunzio à la Comédie [illegible]

Table alphabétique des auteurs

Les noms des auteurs cités dans les comptes rendus sont en caractères *italiques*.

Abbatucci (S.). — 473.
Ano (Juhani). — 614.
Ajalbert (Jean). — [illegible].
Albalat (Antoine). — 586.
Allorge (Henri). — 718.
Amerras (Henri d'). — 601.
Ancey (César). — 60.
Andler (Charles). — 257.
André (Marius). — 669.
Aubac (S.). — 61, 192, 284, 477.
Auge-Laribé (Michel). — 189.
Aurant. — 556.
Aurens (Jacques). — 175, 655.

Barthélemy (Joseph). — 61.
Batiffol (Louis). — 668.
Baudelaire. — 766.
Beaulieu (Ch.). — 418.
Bernay. 767.
Bertel (Paul). — 411.
Boschot (Adolphe). — 7, 154, 16[illegible], 348, 577, 680, 761.
Bouchardon (Pierre). — [illegible].
Bourdon (Jean). — 675.
Boy Zelinski. — 390.
Brown-Scott (James). — 446.
Bruel (H.-S.-M.). — 199.
Brunhes (Jean). — 317.
Barnaud (David). — 767.

Calvet (J.). — 540.
Carton de Wiart (H.). — 63.
Chabrun (César). — 765.
Chessy (Gaston). — 15, 187, 289, 381, 445, 539, 574, 6[illegible], 701, 765.
Chapin (Léopold Alas). — 48.
[illegible]
Dalby (A.). — [illegible]
Dumas (Léon). — [illegible]
Dupuy (Paul). — [illegible]
Dostoïevskiy (Marie). — 763.
Dupuy (Pierre). — [illegible]
Dupuis (Alexandre). — [illegible]
Dumas (André). — [illegible]
Dumont-Wilden (L.). — [illegible], 87, 1[illegible], 147, 178, 211, [illegible], 253, [illegible], 463, [illegible], 655, 692, 755.
Duplay (Auguste). — [illegible]
Dupuis (Charles). — [illegible]
Dupuis (Henri). — [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Jalousie

JELINEK H. [illegible] 5, 383, 5[illegible], 6[illegible].
JÉRÔME Jean [illegible] 309.
JOLLIVET A. [illegible] 351.
JORAN Th[illegible] [illegible] 46, 43.
JULLIAN [illegible] — 1, 36.

KEYSERLING [illegible] Hermann [illegible]
KINCK H[illegible] 334.
KOUPRINE [illegible] — [illegible]
KURNATOWSKI [illegible] 219.

LACLOCHE [illegible] 157, 318, 765.
LACOUR Gu[illegible] 33.
Lacau Ro[illegible] [illegible] 5.
LAMANDÉ [illegible] 190, 551, [illegible]
Lamb[illegible] [illegible] 6[illegible].
Landel [illegible] [illegible] 55
LAVAUD G[illegible] [illegible] 68[illegible]
LEBRSCHE [illegible]). — 353.
Le Bon [illegible] [illegible] 66[illegible]
Leclerc M[illegible] [illegible] 566.

[illegible]

Lemoine Georges [illegible] 3[illegible]
Lemoine Georges [illegible] 34.
Lemoine Angel[illegible] [illegible] 711
Lemoine Clémence [illegible] 6[illegible]
Lemoine Francis [illegible] 188
Lemoine [illegible]
Lemoine M[illegible] [illegible] 4[illegible]
LEONARDELLI Adolphe [illegible] 1[illegible], 451.
Leonardi [illegible] [illegible] 18
Leonardi [illegible] [illegible]
LE TUEUR [illegible] 11[illegible]
LEVI Mar[illegible] 1[illegible]3, 5[illegible]4
Levy [illegible] 541
LEVENZI DE BERTI [illegible] 6[illegible]
Lévy [illegible] 4[illegible]3
Lévy [illegible] [illegible]

Mahoudeau [illegible] 61[illegible]
MAGNE Emile [illegible] 668
Mahne [illegible] 4[illegible]3
MALCLÈS Etienne [illegible] 156
Malaise Marcel [illegible] 189.
MALLÉE A. [illegible] 500.
Mandéline B. [illegible] 76[illegible]
MALLOY Lucien [illegible] 4. [illegible] 1[illegible], 213. [illegible], [illegible]5.
MAYNIAL Léonard [illegible] 4[illegible]
MELLEVANO Alexandre [illegible] 1[illegible]
MERKEVITCH B. B. [illegible] 31, 61, [illegible], 159, 19[illegible] 55, 318, 413 440, 479, 576, 608, 639, 763.
MONISI [illegible] 534
Montaut Eugène [illegible] 66[illegible]
MONTFORT Henri des. [illegible] 19
MONTMORILLON de [illegible] 49[illegible]
MONZIE Anatole de. [illegible] 3[illegible]1
MORLAT Pierre [illegible] 299
Morel Jacques [illegible] 76[illegible]
Morin H. [illegible] [illegible]66.
Moureu (*Charles*). — 638.
Moussel Albert [illegible] — 283.
MUNIER-JOLAIN J. [illegible] — 293
Mural Amélie [illegible] - 666.
MURAT Amélie. — 21
MURAUD M. du. — 3[illegible]0, 4[illegible]3, 436.
MUSELI Maurice [illegible] — 19, 183

NEGRE Ada. [illegible] 58.

O'Brien Mme William. [illegible] 7[illegible].

Pétry Raoul. [illegible] 709.
PAVIE André [illegible] 119.
PAYEN Louis. [illegible] 113.
PÉRATÉ A. [illegible] 43, 708.
PERIS Jean. [illegible] 513.
Péroches Ernest. — [illegible]6[illegible].
Perry-Richmond [illegible] 411.
PHILIPPAR Georges. — 386, 534.
PILON *Edmond* [illegible] — 1[illegible], 7[illegible]0
Pinchon — [illegible]6[illegible]
PIZE Louis. [illegible] 50.
POLLIS Nicolas [illegible] - 3[illegible], 6[illegible]5
Poncet Ch[illegible] 189.
Pottecher Jean — 283.

Poulain Laurent [illegible] 91
POULLAY Henri [illegible] 1
PRAVES Jean [illegible] 1[illegible] 1[illegible] 3[illegible] 4[illegible], 1[illegible]5, 541 [illegible], 6[illegible]9

RACINE Gaston [illegible] 1[illegible], 1[illegible] 1[illegible] 1[illegible] [illegible] 4[illegible] [illegible] 5[illegible] [illegible] 5[illegible] [illegible] 6[illegible]4 [illegible] 7[illegible] [illegible]
RAIS Pierre [illegible] 14
Raymond Pierre [illegible] 16[illegible]
RENAUDIN Paul. [illegible] 44
REY Alb[illegible] 41
Reynier Marguerite [illegible] 76[illegible]
REZENDE Seconde de [illegible] 56
RICCETI Lucien [illegible] 4[illegible]0
Roth (*Georges*). — 767.
Roux [illegible] [illegible] 184
Rousseau Jean [illegible]
ROZ Firmin [illegible] 55 [illegible] 181 [illegible] 51, 311 [illegible]5, 4[illegible]8, 5[illegible]7, 5[illegible]8, [illegible], 6[illegible]9, 7[illegible]5
RUSSINYOL Santiago [illegible] 79

SAGEBIANT Michel [illegible] 531
Saint Rémy de Pontevès Mme [illegible] 665
SAINT-VALLIER Léonel. [illegible] 189
SAMAT Jean-Toussaint [illegible] 4[illegible]4
SAUNIER Charles [illegible] 48, 181, 38[illegible], 444.
Sauvage Marcel [illegible] 7[illegible]4
SCHLUMBERGER Jean. [illegible] 65[illegible]
Schmitt Charles. 351.
SCHURÉ Edouard. [illegible] 643.
Sée Henri. [illegible]
Seguebes Charles. [illegible] 455
SENECHAL Christian. [illegible] 135.
SERGIO Antonio. [illegible] 449.
SIEGACKI J. [illegible] 3[illegible]6.
Soulier (*Paul*). — 383.
Stern. [illegible] 5[illegible]5.
Strenski Suzanne. [illegible] 5[illegible]5.

TALEFOV (P.-S.). — 83.
TCHEKHOV Anton. [illegible] 545
Théla de Monmerot. [illegible] 7[illegible]6.
Thomas A. [illegible] 351
Tourdet. [illegible] 7[illegible]33.

UNAMUNO Miguel de [illegible] 5.
URBUTIA Jose [illegible] [illegible]

VALÉRY Paul. [illegible] 165
VALMY-BAYSSE [illegible] 5[illegible]1
Vanloyer Jean-Louis [illegible] 221.
VERNON Madeleine [illegible] 8[illegible], 141, 176.
Vinner A. [illegible] 76[illegible]
VOILQUIN J. [illegible] 7[illegible]9

WEISS *Bernard*. [illegible] 38[illegible].
WHITE Stewart Edward [illegible] — 6.
WILL Herbert. [illegible] 689
WOLFF Maurice [illegible] 5[illegible].
WOLFF Virginie. [illegible] 46

XXX. [illegible] 156

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1880 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1916
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 1 65e ANNÉE 1er JANVIER 1927

LES TEMPS DE LA GAULE ROMAINE : LA VALEUR MORALE DES CHOSES (1)

Il y a six ans, avant d'étudier avec vous l'industrie gauloise, j'avais recherché dans ma première leçon (2) la valeur morale du travail, ce que l'âme humaine reçoit de l'application à la tâche, et quelle sorte de haut mérite est dévolue à l'ouvrier, que ce soit l'ouvrier de la matière ou l'ouvrier de l'esprit. Aujourd'hui, avant d'étudier avec vous l'industrie gallo-romaine, je voudrais, dans cette première leçon, rechercher la valeur morale de l'œuvre terminée par l'ouvrier, ce que cette œuvre offre à notre âme de sensations ou de sentiments, et comment, si simple ou si grandiose soit-elle, coupe d'argile ou merveille d'église, elle peut devenir un réceptacle d'idéal. En l'exécutant, l'ouvrier, si humble soit-il, crée avec de la matière inerte un foyer de pensées intellectuelles, une réserve de forces spirituelles ; et sa besogne, ainsi, a été doublement sainte, parce qu'il a eu la vertu du travail pour soi-même et parce qu'il a donné aux autres une parcelle de beauté. Et ce que je vais dire, je le dirai de toutes les espèces d'industrie, que ce soit celle qui bâtit des palais ou celle qui confectionne des vêtements, celle qui pétrit la glaise ou celle qui fond le métal.

* *

Vous penserez sans doute que ce n'est point là de l'histoire, mais de la psychologie, de la littérature, de l'esthétique, voire de la poésie : et je prévois qu'en dehors de cette salle, on sourira une fois de plus de mon imagination, ou du moins de ce qu'on appelle de ce nom.

De cela, je n'en ai ni crainte ni souci, et je défie tout érudit d'arriver à la compréhension de l'histoire, à l'intelligence de la vie des peuples disparus, sans avoir pénétré les origines profondes de la beauté ou de la vertu, sans avoir goûté en conscience les charmes d'un roman et les séductions des rêves. Ne voir dans l'histoire que des faits ou des objets, sans descendre jusqu'aux racines des âmes humaines qui ont accompli ces faits ou se sont servies de ces objets, c'est supprimer l'essence même de l'histoire, c'est être le promeneur ignorant ou indifférent qui regarde les façades des maisons et ne veut rien savoir de ce qui se passe derrière. Si les fouilles récentes de Glozel ont fait dire tant de sottises, c'est qu'on s'est borné à tâter les objets de la main, sans les entourer de la réflexion, sans se demander quels désirs ou quelles passions s'étaient jadis arrêtés sur ces briques ou sur ces pierres : si on l'avait fait, au lieu de se perdre dans le brouillard des [illegible]logies inaccessibles, on eût retrouvé le langage [illegible] des signes magiques ! [illegible]

1 Collège de France, cours d'histoire et d'antiquités nationales, 15 décembre 1926.

2 *Revue Bleue*, 1921. *L'âge du fer, le [illegible] et la valeur morale du travail.*

[illegible] que l'homme [illegible] la forme [illegible] sur [illegible] [illegible].

[illegible] les premiers monuments d'histoire. [illegible] ne vaut pas, pour nous illustrer les [illegible] de la vie [illegible] [illegible] sur la [illegible] de Louis-Philippe [illegible] Balzac [illegible] *Comédie humaine* [illegible] *Monnier*, [illegible].

Allez donc, [illegible] curieux et soyez [illegible] proche[illegible] d'un ouvrier [illegible] de penser la forme de son vase [illegible] de son bras ou [illegible] de sa main avant de se mettre à l'ouvrage [illegible] il imaginera donc, sans hésitation et sans inquiétude, ce que le travail matériel des hommes d'autrefois a [illegible] d'impressions ou de beautés nouvelles, rien qu'avec les objets sortis de la matière et réglés par ses doigts.

* *

Car « les doigts de l'homme sont divins », a dit un de nos philosophes (1), « à la matière ils peuvent communiquer la vie ».

[illegible] l'homme donne à la matière une forme déterminée et une forme utile, c'est-à-dire qu'il lui impose une destination — pour parler le langage des anciens poètes, il lui fixe un but, il lui assigne un destin et, par là, il lui imprime un mouvement, et il lance cette masse jusque-là impassible dans la mêlée des actes, dans l'existence même des hommes pour s'adapter à elle et pour la soutenir. De cette lamelle de métal, en aiguisant les bords et en épointant l'extrémité, il produira l'épée, et par elle il doublera la force et l'activité du bras; et, de simples lignes dirigées sur le fer, il ajoutera à la vigueur et au courage humains une sécurité [illegible]. La forme d'un objet, le rapport de cette forme avec une résolution certaine, voyez quel gain et pour le corps et pour l'âme! Poser un plancher sur des montants de bois ou de pierre, c'est déjà faire la maison, et avec elle l'abri du foyer qui réchauffe et de la famille qui s'unit. Tisser la laine, croiser la chaîne et la trame, c'est préparer la toge, et déjà commence à se montrer le vêtement glorieux et dominateur dont le Romain allait faire le symbole visible de son éloquence et de son pouvoir. Et celui qui, le premier, imagina la roue (c'est bien peu de chose que la roue, de la matière arrondie, et rien de plus), celui-là suscita, dans un misérable morceau de bois, l'auxiliaire le plus complet de l'action et de la grandeur humaines, l'égal presque du feu ou de l'eau, l'équivalent, dans la destinée matérielle de l'univers, de l'alphabet ou de l'écriture dans ses progrès intellectuels. [illegible] vous pouvez bien ensuite trouver la poudre ou l'électricité, construire des chemins de fer [illegible] à l'appui de toutes vos découvertes [illegible] peu, vous avez toujours la matière arrondie, l'humble roue des temps préhistoriques.

* *

Même en ne cherchant qu'une forme, un aspect en rapport avec la destination [illegible] de la roue pour traîner, la pointe d'un silex pour percer, un carré d'étoffe pour protéger le corps, en ne songeant qu'à une forme utile, l'ouvrier en arrivait à réaliser une forme agréable, et d'une commodité matérielle il faisait sortir, presque à son insu, une sensation morale. Car un objet dont les contours répondent à ce qu'il veut rendre, acquiert par là même une première beauté.

Je vous assure que dans une lame de silex solutréenne (1), aux deux côtés égaux s'amincissant en une pointe extrême et centrale, dans ce fragment de pierre médité, logique et méthodique, il y a déjà de la beauté, comme dans tout produit achevé d'une volonté suivie. Et je trouve une beauté semblable, et pour le même motif, dans une épée bien effilée, dans une tunique bien coupée, et dans le trépied antique où trois pieds, disposés à égale distance, portent un tablier au contour parfaitement circulaire. Cette impression profonde, ce mystère du beau qui s'annonce, vient de ce que ces objets se présentent avec la figure qui convient le mieux à leur office, et que cet office nous est nécessaire, et que cette figure est régulière. Et dès les temps de Chelles ou de Saint-Acheul, et jusqu'à celui des avions ou des usines, cela est de l'art, véritablement de l'art :

(1) Voici le passage exact : « Les doigts de l'homme sont divins [illegible] la matière [illegible] ils peuvent communiquer une seconde vie [illegible] selon le dogme catholique [illegible] pour qui [illegible] et sang, le prêtre peut faire l'eucharistie [illegible] Dieu. » [illegible] La Rochelle, dans *La Revue* [illegible], p. [illegible].

(1) Cf. Déchelette, *Manuel*, I, p. [illegible], et les gravures.

[illegible] de l'art géométrique à cause de la régularité des formes et de la symétrie des lignes, mais il n'en résulte pas moins pour notre esprit un plaisir d'ordre supérieur et comme un instant de repos.

*
* *

Jusqu'ici il ne s'agit que de la forme utile et nécessaire, uniquement adaptée à l'usage, sans addition ou fioritures étrangères à l'usage. Mais bientôt l'introduction de [illegible] dans un ensemble constitué, provoqua des [illegible] nouvelles, charmantes, [illegible] fortes. L'épée ne perdit aucun de ses avantages quand la garde vint se croiser sur la lame, et que sur la ligne droite et monotone de la soie vinrent se greffer les courbes, les cornes ou les spirales de la poignée. La tunique de la femme conserva toute sa valeur de protection quand on en multiplia les plis et les replis, mais quels agréments pour l'œil que ces ondulations du tissu et ces jeux de la lumière, qui passent et repassent, se recourbent et se soulèvent, tels que les moutonnements d'une eau claire et pacifique. Et dans ce manteau impérial des Latins, dans ce *paludamentum* proconsulaire qui fit un jour la conquête de la Gaule, quelle allure victorieuse, rien qu'à ces envolées de l'étoffe ample et solide ! (1)

Combien les hommes d'autrefois, Grecs, Romains et Gaulois eux-mêmes, ont compris la puissance ou la séduction des choses ! Comme ils ont su mettre de la vigueur ou de la grâce dans un lambeau de tissu, et, si je peux dire, l'habituer à des gestes et presque à des paroles ! On eut la manière poétique de faire retomber la tunique ou de rejeter la toge. L'arme, le vêtement, le meuble ou la coupe, furent pour les Anciens un nouveau langage de la pensée. — Et nous, comme nous sommes loin d'eux, et à demi des barbares, au regard de ces raffinés ! Si nous n'y prenons point garde, nous tomberons, dans le courant de la vie, à une espèce d'imbécillité esthétique, et cela, surtout parce que nous ignorons de plus en plus l'intention originelle des choses qui nous servent. La robe des femmes est faite pour les couvrir, et à chaque retour de saison elle les découvre davantage, et au lieu de cette tunique grecque dont je vous parlais à l'instant, qui encadrait dignement le corps par la franchise et la simplicité de ses pans et de ses rebords, nous n'avons plus que la robe courte, sans règles et sans structure, incohérente et indisciplinée, véritable non-sens en fait d'art et en fait de vêtement.

*
* *

L'art [illegible] de ses mains il façonne au dehors. L'art figuré reproduit les images fournies par la nature aux regards extérieurs, et que l'artiste interprète au gré de sa fantaisie [illegible] ou la plante, l'homme ou la montagne, viennent [illegible] en reproduise le dessin ou l'expression, à l'aide de la pierre, du bois, du métal ou de la couleur.

Peut-être ces deux visions différentes, celle de l'art des lignes [illegible] sont-elles d'abord entremêlées en un [illegible] vrage. Examinez de plus près ces [illegible] mes solutréennes que je vous ai signalées [illegible] à l'heure : leurs contours, réguliers comme une formule de géométrie, font penser à une [illegible] trie de traits inventés par l'homme ; et l'on dirait pourtant que l'homme, en les [illegible] observé autour de lui les objets harmoniques de la nature, la feuille de saule ou la feuille de laurier. Pour étayer solidement un plafond d'édifice sur des montants rangés en colonne, il n'a pas eu besoin de songer aux troncs d'arbres alignés dans la forêt ; et cependant, dès que la colonne paraît, elle s'élargit au sommet en un chapiteau qui reçoit presque tout de suite l'apparence ou l'ornement de feuillages ou de fleurs (1). Les choses de l'homme sont bien vite devenues des reflets de la nature.

Je ne viens de parler que de choses très anciennes, de temps très lointains. A l'époque romaine, à plus forte raison, l'imitation de la nature est devenue la condition supérieure de l'art, [illegible] manifestations [illegible]

Voici, dans les colonnes romaines [illegible] d'Arles et de Nîmes [illegible]

(1) Cf. *De [illegible]*, VII, 88, 1.

(1) M. [illegible] lute. »

(2) [illegible]

les [illegible], les guirlandes qui décorent les temples. Feuilles de chêne et feuilles de laurier, fouillées dans la pierre ou le marbre, ce ne sont que des créations humaines, non seulement parce qu'elles viennent de la main et qu'elles sortent de la matière, mais encore parce que rameaux et feuillages ne se présentent ni en couronne ni en guirlandes. Et toutefois une telle vie [illegible] de ces branches qu'à leur seule vue, je crois voir l'arbre en sa verdure et la tige en sa fraîcheur.

Et avons jamais tendu vos yeux et votre attention sur les feuilles de l'acanthe dans la [illegible] des bois provençaux ? Ce fut l'une des joies de mon enfance, et je revois encore cette plante favorite de mon jardin familial, avec son attitude élégante et svelte, les pointes et les découpures intimes de son feuillage capricieux, qu'on dirait parfois un labyrinthe de courbes dessiné pour l'amusement de jeunes dieux. Et telle quelle, souple et mystérieuse, vous retrouverez l'acanthe campagnarde dans les meilleurs chapiteaux de la Gaule romaine.

Au début, la tombe ne fut qu'une stèle de pierre à peine dégrossie, sans façon et sans figure, aveugle et muette. Peu à peu, on voulut mettre en elle le simulacre du défunt. On recourut d'abord à de simples lignes, le corps transformé en schéma géométrique, le buste représenté par un carré et la tête par un disque. Et de ces images plus qu'à moitié symboliques, vous savez qu'il en existe encore dans les cimetières du Pays Basque (1). Puis, les lignes régulières et mortes s'arrondirent ou se creusèrent, la vie anima la pierre, et le visage humain apparut. Il est maintenant le maître universel dans l'art funéraire des Gallo-Romains. La nature des hommes règne et rayonne dans leurs nécropoles (2). Elles sont la copie fidèle et inusable de l'existence qu'ont menée les vivants. Vous avez là devant vous toute l'activité de vos ancêtres, fixée pour toujours sur les faces de leurs tombeaux. Celui-ci s'en va au marché sur sa carriole traînée par un paisible cheval. Ceux-là, assis sur leurs bancs de rameur, transportent sur la Moselle, en une barque lourdement chargée, d'énormes barriques de vin. Ici, c'est le cocher qui fait claquer son fouet, plus loin c'est l'enfant qui joue avec son chat, et la jeune femme qui agite son éventail. Et surtout, et partout, en toutes les cités de la Gaule, le passé romain nous montre ces tombes de familles, si modestes et si attendrissantes : le père, debout, les clés de la maison à la main, sa femme près de lui, tenant une fleur ou un fruit comme symbole, et entre eux deux les enfants, têtes joufflues et cheveux coupés [illegible].

Erreurs et vérités sont également éternelles. A l'époque romaine, c'était un lieu commun de gémir sur la corruption des mœurs, et l'on parlait avec effroi d'un Néron ou d'un Domitien. Mais les morts de la Gaule, de leurs tombes, sont revenus vers nous en leurs images familiales, et nous ont proclamé la simplicité et la douceur de leurs sentiments. Et de même, de nos jours, quand il s'agit de la France entre New-York et San-Francisco, on entend répéter en sourdine le mot de déchéance morale, tandis que les dimanches de notre Luxembourg nous offrent au contraire la saine et paisible vision de familles unies et de repos domestiques : la voiture de l'enfant et, derrière, les époux heureux et confiants, et parfois les vieux grands-parents qui s'apprêtent à quitter la vie en retenant dans leurs yeux l'image des joies intimes. En sculptant sur des tombeaux des scènes de ce genre, l'ouvrier gallo-romain perpétua en des choses de pierre la nature morale des générations éteintes.

***

Ce ne fut point seulement la forme et l'expression que les premiers sculpteurs imposèrent à la pierre du tombeau, mais encore la couleur. Les vêtements et les figures sont fréquemment teintés de bleu, de noir ou de rose, comme si on voulait emprunter à la nature toutes les modalités de la vie.

Il y a beau temps, d'ailleurs, à l'époque des empereurs romains, que l'homme a réussi à capter la couleur et à l'appliquer à ses œuvres. Les plus anciens dieux des Gaulois connaissaient le bleu du pastel, qui leur rendait la gloire de l'azur, et le rouge du kermès qui leur semblait imiter les couchers du soleil, de même que l'éclat de l'or leur en rappelait les midis lumineux (2). Ils surent ce que valait le noir comme image de la nuit, de la tristesse et de la mort, et le blanc comme signe de la gaieté, de la pureté et de la jeunesse ; et bientôt

(1) Voyez *La Tombe basque*, de L. Colas.

(2) Voy. le *Recueil général des bas-reliefs*, etc., d'Espérandieu.

(1) Je suppose que d'ordinaire ces images étaient faites du vivant de la famille.

(2) Recherches des frères J. et Ch. Cotte en Provence. (Caverne de l'Adauste, 1916-1917).

ils se passionneront pour la pourpre, réplique du sang humain.

*
* *

Quand les hommes d'autrefois firent ainsi descendre sur la terre les couleurs du ciel, ce ne fut peut-être pas d'abord par instinct de la beauté ou par calcul d'esthétique. Ils pensaient attirer par là la force opérante qu'ils attribuaient à tous les éléments de la nature, asservir cette force à leur profit, et ils assignèrent un rôle magique ou une portée de symbole à l'or qui serait la lumière, à la pourpre qui serait le sang; et si les tombes mégalithiques de l'Armorique renferment tant de pendeloques de callaïs, c'est que les nuances de cette pierre leur parurent celles du firmament, et qu'ils purent donner aux morts l'illusion du ciel bleu des vivants [1]. Bien plus tard, au temps des Romains, rien n'était plus recherché pour fétiche ou amulette que les vieilles têtes de hache en pierre dure et noire : c'est qu'on les disait tombées du haut comme la nuit, et que leur sombre couleur annonçait une puissance démoniaque [2].

Je crois d'ailleurs que ces têtes de haches durent pour une part leur prestige à leur aspect triangulaire, au rythme qu'elles recevaient de la régularité de leurs trois lignes et de la présence de ce nombre trois. Car, maintenant que le travail humain s'est affermi et surexcité, il met de l'action magique en tous ses produits ; et, qu'il s'agisse de chercher pour ses œuvres une forme, une couleur ou un nombre, la besogne de l'ouvrier ressemble à une opération de sorcellerie.

Pourquoi, sur les vêtements ou les chaussures, coudre un croissant de métal [3]? C'est parure élégante, je le veux bien, mais c'est aussi et surtout l'image de la lune en son croissant, de la lune au sixième jour [4], la grande déesse qui se renouvelle sans cesse et qui, sans cesse, renouvelle avec elle les journées et les mois, les travaux des champs et les mouvements des mers. A quoi bon façonner avec le schiste ou le métal [illegible] pour [illegible] n'est point [illegible] pagne, car ce que les dieux ont lié sur la terre doit être lié éternellement. Comment se fait-il que les plus [illegible] temps de la Gaule romaine aient suspendu une triple frange à l'agrafe de leur manteau? qu'ils [illegible] évidemment à la suprématie du nombre trois sanctionnée par la Trinité de la religion nouvelle. Pythagore avait admiré les nombres ; mais tous les siècles humains, du plus intelligent au plus médiocre des hommes, [illegible] les nombres pour [illegible] souverains de leur âme.

Ces hommes, du matin au soir et du soir au matin, vivent dans l'atmosphère magique qui s'échappe des objets mêmes [illegible]. Au centre de la maison domestique, dans la salle de réunion, le plus souvent face au foyer, était la grande table autour de laquelle la famille s'asseyait aux heures des repas : ce n'était point seulement de la pierre ou du bois, c'était l'image même de l'âtre sacré, l'ombilic de la demeure ; et c'est pour cela qu'auprès des vivants les esprits des ancêtres se présentaient autour d'elle [5], et que la tige [illegible] parfois de support [6]. Dans les [illegible] bas-reliefs de Gaule qui représentent des repas funéraires, la table est parfaitement arrondie et elle repose sur trois pieds [7]. [illegible] double talisman du cercle et du nombre assurait à l'objet familier l'apparence d'un sanctuaire.

CAMILLE JULLIAN
[illegible]

(à suivre.)

Deschelette, t. I, p. 620 et 621.

Pline, *Hist. nat.*, XXXVII, 135, qui dit de cette sorte de talisman, *secreto esse*, et, d'une variété, *mecum ut* [illegible] *expetitum*.

[illegible] des *Saccards*, 1911, p. 153 et suiv. [illegible] *préhistoriques*.

[illegible] *Sexto [illegible] quod jam rarum abundè habeat* [illegible] Pline, XXI, 50.

[illegible] pagne. [illegible] famille impériale.

[illegible]

[illegible] Belgique [illegible]

LA FILLE EN ROUGE

Nouvelle

— Ce n'est point à cela que je trouve à redire, protesta l'homme de l'Est, en se décollant de la grossière muraille de bois, afin de donner plus de vigueur à sa parole. — Car je pense que chacun suit sa destinée. Si vous en pincez pour le chambard, tirez une bonne bordée et allez-y ! Mais ça me révolte qu'on autorise d'innocentes enfants, à peine majeures, à servir d'instruments de plaisir... c'est une honte !

— C'est infernal, convint l'autre, encourageant.

— Maintenant regardez donc cette jolie fille, là-bas.

Le jeune mineur suivit le regard de son compagnon à travers la cohue violemment éclairée. Alors, comme s'il doutait d'avoir bien vu, il regarda plus attentivement :

— Laquelle voulez-vous dire ? questionna-t-il, surpris.

— Celle en rouge. Voilà qu'elle... L'homme de l'Ouest étouffa un ricanement.

— Hé bien ! quoi ? fit l'homme de l'Est, en jetant sur son camarade un œil soupçonneux.

L'autre arrêta net son gloussement et prit aussitôt un air d'extrême sérieux. C'était comme si le vent avait soufflé une bougie.

— Mille excuses. Rien, rien, dit-il sèchement. Continuez.

La fille en rouge restait en équilibre sur la pointe des pieds sur un banc placé sous l'un des énormes fanaux. Elle tenait la paume de sa petite main incurvée au-dessus du verre et, en soufflant, s'efforçait d'éteindre la lampe. Son visage était très grave et tout empourpré. De temps à autre, le feu de la lanterne s'élevait un peu et elle retirait la main avec un geste de frayeur, quand la flamme en filant menaçait de lui brûler les doigts. Intrigué, un groupe de drôles l'entourait et applaudissait. Deux individus, sur le pas de la porte, maintenaient à l'écart le propriétaire du dancing. Le propriétaire protestait.

— Hé, bien ! alors, regardez donc cette jeune fille, vous dis-je, reprit l'homme de l'Est. Elle est gentille, fraîche et pure comme une fleur sauvage. Elle est en pleine jeunesse et elle se dit justement que c'est le bon temps. Sans plus. Un jour, elle s'apercevra qu'il y a autre chose. Je vous le répète, c'est une honte.

L'homme de l'Ouest considérait, non sans un secret plaisir, la physionomie irritée de son compagnon. La jeune fille finit par éteindre la lumière et l'assistance entière se mit à chahuter.

— Vous êtes toujours le même brave garçon qu'autrefois, n'est-ce pas, Bert ? fit-il flatteur, prêt à rendre service et à venir en aide aux gens. Qu'y pouvez-vous ? »

— Ce que je peux, ce que je peux ? Que peut un honnête homme ? L'emmener de cet enfer ? Faire appel à ses bons sentiments.

Bert, instinctivement, fit mine de se diriger vers l'endroit où la jeune fille — qu'on aidait d'ailleurs — se disposait à sauter au bas de sa banquette. Le mineur, inquiet, le retint par le bras.

— Du calme ! Pas d'esclandre ! Minute !... supplia-t-il. Elle n'en vaut pas la peine. Dites donc, écoutez, cependant que l'autre reprenait sa première position expectante. Et, redevenu gouailleur : « Don Quichotte et les moulins à vent ! » murmura-t-il, soulagé. « Je m'en vais un peu bousculer votre idéalisme pour me payer de ma peur. Je vais vous conter quelque chose de cette belle et pure enfant — j'ai oublié votre troisième épithète... D'abord, ce n'est point parmi les fleurs de neige la première venue. Elle s'appelle Anne Bingham ; mais elle est plus connue sous le nom d'Anne de Bismarck, parce que, sans doute, de toutes les régions de notre délicieux pays, Bismarck est le seul où elle ne soit pas allée. D'où on en peut conclure qu'elle doit venir de par là.

— Anne de Bismarck ! répéta l'homme de l'Est, estomaqué. N'est-ce pas celle qui...

— Précisément. Elle ne vaut guère mieux qu'on ne dit et je ne crois pas qu'elle rate, aux jours de paye, une danse par an. Elle se tient maintenant. Mais revenez un peu plus tard. Anne sera saoûle, glorieusement saoûle, et fort gaie. Je puis vous l'assurer. Elle prend tout le plaisir qu'on y peut avoir, tant que [illegible].

— Oh ! Oh ! siffla l'homme de l'Est, avec dégoût, considérant intrigué le visage animé de la fille.

— Bah ! qu'importe ? répondit le mineur indifférent, si elle s'amuse.

Anne de Bismarck sauta dans les bras de l'individu le plus proche ; on l'embrassa, on lui tapa sur les fesses, et elle s'échappa dans la salle. Elle subtilisa prestement l'accordéon sur le haut tabouret où était perché un musicien et, tirant d'étranges sons de l'instrument, escaladant les banquettes et en descendant, elle s'en-

fut poursuivie par le musicien. Les hommes tirent à gorge déployée et tentaient de donner des croc-en-jambe au poursuivant. Les femmes se tordaient pour montrer qu'elles n'étaient pas jalouses du succès obtenu. Enfin, elle alla buter contre le tenancier qui venait tout juste de rallumer la grosse lampe. Le tenancier furieux, récupéra brutalement l'accordéon. Sur quoi, Anne fit la grimace et lança des œillades à ses comparses. Les comparses payèrent à un garçon. Le tenancier remplit les verres.

La musique fouetta de plus belle. Les mineurs se ruèrent vers les femmes aux toilettes criardes et les enlacèrent à bras le corps, les serrant contre eux, comme s'ils avaient voulu affirmer à l'univers entier un droit de conquête. Des maîtres de cérémonie, sans mandat et ivres, se précipitant çà et là, s'efforçaient de mettre un semblant de mesure dans les diverses figures. Tous battaient de la semelle nerveusement.

La danse débuta par un tourbillonnement tapageur et une plaisante confusion. Anne de Bismarck déchaînait l'hilarité. Elle s'y entendait, pourquoi pas ? On lui avait servi trois grands verres et elle était par nature d'une humeur endiablée, nullement née avec la bosse du respect. Cependant elle était de santé florissante, de sang généreux et insouciante du reste. Elle incitait à la joie ; la démangeaison d'agir, le délice de la fleur de l'ivresse frissonnaient dans chaque fibre de son être. Elle n'avait foi en rien, d'aussi loin qu'elle se souvînt. Si elle avait pu s'expliquer là-dessus, on aurait trouvé sa croyance simple à l'excès : à savoir que la vie favorise ceux qui vont au-delà de leurs limites et non ceux qui se récusent. Et Anne ne manquait pas de ressort et en usait sans retenue. Elle ressentait presque jusqu'aux moelles la pulsation du plaisir dans l'atmosphère qui l'enveloppait et elle s'en servait pour réagir plus vigoureusement, à un rythme plus aigu.

Elle avait vidé les trois verres et sa tête n'était plus très d'aplomb. Ses pieds se mouvaient sans peine, mais elle n'était plus sûre de ses mouvements. Elle avait les idées juste assez embrumées pour atteindre cette heureuse ataxie à quoi on parvient sans doute dans un proche avenir, et ce mépris des contingences, non moins heureux également, qu'un homme vertueux n'éprouve jamais. Ses impressions se réduisaient à leurs principes élémentaires : mouvement et bruit. La salle était pleine de gens qui tournoyaient en vitesse. Le tohu-bohu ne cessait pas, que dominait le rire perlé des femmes, tel du vent au-dessus d'une tempête. Anne évoluait parmi toutes [illegible] le pouvoir et, là où elle allait, elle semblait être l'unique point [illegible] volé. Des hommes dansaient avec elle, mais c'étaient des sots. L'un d'eux la supplia de lui accorder une valse, mais Anne s'arrêta pour guigner un jeune drôle respirant la brute avec ses joues [illegible] laissa-t-il pour une autre fille. Derrière le jeune bouffi, des lumières dansaient, vertes et rouges ; Anne s'immobilisa à les regarder gravement.

La foule, la salle, les clameurs lui semblaient affluer et refluer à larges ondes. Entre ces ondes, Anne ne savait plus rien, sinon qu'elle était heureuse, par-dessus tout, elle était heureuse. Entre temps, on l'embrassait et elle buvait, mais cela ne différait pas tellement des lumières et des ondes de l'inconscience. Anne commença à tout considérer comme naturel.

Au bout d'un moment, Anne s'immobilisa de nouveau pour regarder gravement les lumières étranges. Mais cette fois, elles ne lui semblaient plus rouges ou vertes, mais orangées, à longs jets de flammes comme des serpentins tout à coup déroulés et aussitôt rétractés. Le brouhaha cessa et fit place à un bourdonnement. Une minute, l'œil trouble de la jeune femme discerna clairement la salle, tous les danseurs immobilisés, sauf un individu écroulé dans un coin. Et sur le plancher une tache rouge, qui lentement s'élargissait. Quelqu'un poussa Anne au dehors avec les autres, et elle se mit à marcher sans but, titubante, dans la large avenue. Elle sentit intensément la différence entre l'air suffocant du dancing et l'air tiède du dehors. Les hautes collines et les étoiles et les maisons qui s'y découpaient apparaissaient et disparaissaient par brusques visions, absolument comme les gens et le tumulte à l'intérieur de l'établissement. Anne eut envie de marcher et cette idée l'obséda, à l'exclusion de toute autre ; elle s'y appliqua avec énergie. Combien de temps marcha-t-elle et dans quelle direction ? Voilà qui ne semblait avoir aucune importance. Elle bougeait, elle était heureuse. Elle s'arrêtait, elle était malheureuse. Ainsi, elle erra dans un chemin qu'elle connaissait, sans le reconnaître pourtant, elle dépassa les rues larges de la ville, franchit une gorge lointaine dans les collines, monta au sommet d'une longue vallée herbue qui sinuait lentement et s'élevait peu à peu, suivant la cadence d'un cours d'eau, tant qu'enfin, elle se trouva dans une étroite ravine tapissée de fougères, à l'entrée de la Passe de *Iron Creek*. [illegible] ses doigts ses cheveux dénoués et [illegible]

chalumeaux les plus frémissants de son robe. Lorsque, plus tard, elle vit trembloter les étoiles, brusquement elle eut envie de lui mordre, absolument comme auparavant, elle avait eu envie de mordre. Elle se laissa choir sur le gazon, la tête un instant, puis avec un soupir d'enfant extenué, elle reposa comme sur un oreiller sa tête sur son bras rond et doré et ferma les paupières.

*

Les *pewees* [illegible] essaient leurs cris plaintifs. Quelques [illegible] commencèrent comme en rêve. Au faîte des [illegible] l'est, les étoiles semblèrent plus [illegible] et la fraîche brise nocturne, qui avait soufflé sans arrêt pendant les heures ténébreuses, s'abattit tranquillement pour dormir. L'ensorcellement subtil de la nature commença de s'ébaucher dans le tableau du jour, mettant les objets en relief sur le fond crépusculaire, dégageant leurs contours de l'obscurité, comme s'il les recréait. Une fraîcheur de vie émanait de partout. La voûte du ciel en semblait débordante et tous les ravins et sentiers recueillaient ses effluves en un immense chœur de louanges au matin rajeuni.

La jeune femme s'étira longuement et se leva, rejetant en arrière ses longs cheveux qui lui voilaient le visage. La rougeur du sommeil teignait ses joues d'une pourpre généreuse, qui mourait et renaissait lentement dans la lumière du nouveau soleil, rivalisant en intensité, tantôt avec la soie de la robe, tantôt avec les teintes encore plus intenses des rouges oiseaux de montagne qui éclaboussaient des couleurs de l'arc-en-ciel les eaux de la rivière. Elle entendit le murmure du ruisseau et s'y laissa guider. L'oiseau rouge, prudent et silencieux, se cacha. Elle s'agenouilla et mouilla d'eau froide son visage et sa gorge, autre oiseau rouge, autre chose sauvage toute palpitante de vie. Puis, elle redressa de toute sa taille son corps splendide et regarda au lointain.

Le matin traversa son être comme un torrent et la laissa purifiée. En face de la nature et en présence des innombrables créatures de la nature, elle fut aussi innocente qu'elles. Elle avait pénétré dans des endroits malsains, mais elle avait l'épervier de marais planant par là-dessus de son aile immobile. Elle avait pataugé dans la fange et elle était crottée et souillée ; ainsi, pareillement, le taciturne oiseau de feu dans le hallier, mais il avait nettoyé ses plumes et maintenant il chantait l'hymne universel au plus haut du fourré prochain. La jeune femme, à pleins poumons, respira le matin. Elle détendit avec lenteur et nonchalance ses muscles, l'un après l'autre, et se tint plus grande, plus libre pour agir. L'orgie de la nuit précédente, les orgies d'autres nuits pires, la corrosion acide de cette vulgarité qui est plus pénétrante que le péché lui-même, tout cela s'évanouissait dans un passé mort, anéanti et à jamais enseveli. Le présent seul comptait et le présent la rendait pure devant la nature innocente. Et elle demeurait là, les yeux humides, gonflée de désir, ardente, la chevelure épaisse, les herbes la frôlant dans la rosée, et elle ressemblait à un ange-enfant aux yeux sauvages qui serait descendu sur la terre. Pour elle, le matin était vaste et spacieux comme un rêve qu'on vient de faire et dont on s'éveille, quelque chose d'irréel et d'évanescent qui s'effacerait. Son cœur s'ouvrait à cette influence et elle ressentait en soi cette émotion pour la beauté qui provoque des larmes de béatitude.

Tandis qu'elle restait là, pensive, il lui parut naturel que quelqu'un pénétrât dans son rêve et y jouât son rôle. Il lui parut naturel que ce quelqu'un fût un homme et qu'il fût jeune, qu'il fut beau et hardi. Il lui parut naturel qu'il freinât sa monture dès qu'il l'aperçût. Tout cela était tellement inévitable et eu si juste accord avec la douceur de l'air, l'ombre suggestive de la montagne, les bruits d'écureuil et la lumière du jour, qu'elle demeura immobile, sans esquisser un signe, levant les yeux vers l'étranger, souriante et muette. Ce n'était qu'un élément, un infime élément de l'ensemble. Ses délicats yeux bruns, les boucles de ses longs cheveux, les traits bronzés ne lui importaient pas autrement que la féerie du soleil sur Harney.

Alors, il éperonna son cheval et quelque chose en elle parut se briser. De son rêve, la jeune femme fut replongée brutalement dans le passé. L'éclat du soleil s'éteignit devant ses yeux, qui filtrait dans l'air goutte à goutte sa splendeur dorée ; les chants des oiseaux moururent ; le murmure du ruisseau ne fut plus qu'un tumulte hargneux clamant le mal universel. Et le matin s'enfuit. Du lointain, tout là-bas, au-delà d'Harney, au-delà du ciel, les yeux de l'étranger la considéraient avec pitié. Son péché à elle n'était plus physique. Il avait atteint son âme. Au lieu d'être une faiblesse fortuite, c'était devenu un état normal dans lequel elle était emmaillotée et d'où elle ne pouvait s'évader. Tout à coup, elle comprit [illegible]

férence. Elle habitait les ténèbres et lui, l'âme claire, habitait la lumière. Elle se jeta la face contre terre, en sanglotant et arrachant l'herbe dans l'affre de son remords.

Alors, une nouvelle musique charma l'air. Anne se redressa pour écouter. A la courbe du chemin, elle entendit une voix qui psalmodiait de toute sa puissance :

« Ton royaume est un royaume éternel, et ta souveraineté s'étend à toutes les générations.

« Le Seigneur relève tout ce qui tombe et fortifie tout ce qui chancelle. »

Le prêcheur apparut. C'était un de ces prédicateurs itinérants à l'ancienne mode qu'on voyait par hasard aux collines, débordant d'une foi fanatique. Il allait à pied de place en place, exhortant à redouter les feux de l'enfer plutôt qu'à espérer les célestes récompenses, demi-fou, demi-prophète, mais pleinement convaincu. Il était squelettique. Il était vêtu d'une touloupe d'alpaga luisant, strictement boutonnée et ses souliers apparaissaient, énormes et poussiéreux, sous les pantalons soigneusement retroussés. Une casquette d'ancien modèle était rejetée sur sa nuque, loin du front étroit et par là dessous flambaient fiévreusement de sauvages yeux de faucon. A son épaule, suspendu à un bâton, se balançait un sac de voyage. Lui, marchait d'un pas résolu, entraîné eut-on dit par l'excès de sa nervosité. On ne pouvait rien imaginer de plus insolite en cet endroit que ce personnage comique dressé sur la simplicité des collines. Cependant, pour cette unique raison, plaisait-il à l'âme troublée de la jeune femme. Elle attendit, toute oreilles, les mots qu'il allait dire.

Il traversa fougueusement les pierres du petit gué, déclamant avec force, avec enthousiasme :

« Les yeux de tous se tendent vers Toi, et tu leur donnes la nourriture dont ils ont besoin.

« Tu ouvres la main et tu satisfais les désirs de chaque créature.

« Le Seigneur est juste dans toutes ses voies et saint dans toutes ses œuvres.

« Le Seigneur est secourable à tous ceux qui l'appellent, à tous ceux qui l'appellent avec sincérité.

« Il accomplira les désirs de tous ceux qui le craignent. Il entendra leurs supplications et sera leur salut. »

Anne ne vit plus uniquement que deux choses au monde : l'étranger aux yeux clairs, semblable à un Dieu, le farouche vieillard qui prononçait des paroles enfermant d'étranges, quoique vagues, avis de réconfort. De l'angoisse de son âme [illegible] effectif [illegible] qu'elle avait entrevue [illegible] matin. Elle s'élança [illegible] Dérangé dans [illegible] yeux sur elle [illegible]

« Comment [illegible] Que dois-je faire [illegible]

Elle tendait ses mains vides dans un geste de supplication. L'esprit du vieillard brûlait encore de la fièvre de son fanatisme inspiré. Il la voyait à peine et ne saisissait pas toute la signification de ses paroles. Il la considéra d'un air absent et aperçut ses mains agrippées à lui.

« Et travailler de vos mains, ainsi qu'il est écrit », cita-t-il vaguement, puis il se dégagea de l'étreinte et s'éloigna, à grands pas, ponctuant les rudes syllabes des psaumes.

« Travailler de mes mains, travailler de mes mains ! » répétait la jeune femme en regardant ses mains ouvertes. Oui, c'est cela, dit-elle enfin.

***

Anne Bingham, durant une semaine, lava la vaisselle à l'Hôtel du Chien de Prairie. Le premier jour fut un jour de visions ; le deuxième un jour d'ennui, le troisième un jour de fastidieuse monotonie. Le premier fut aussi long que le temps qu'il faut pour passer d'un rivage à l'autre de la grande mer du rêve ; le deuxième parut un siècle ; le troisième une éternité. Le premier était couleur de rose, le second fut sombre, le troisième plein de cette grisaille qui obscurcit l'activité devenue un acte machinal.

Et le huitième jour, il se trouva que c'était la danse du jour de paye mensuel à la mine de la Dernière Chance. Tous les hommes étaient ivres, toutes les femmes plus ivres encore, mais la plus ivre de toutes, c'était sans conteste la favorite de la compagnie, Anne de Bismarck. Deux hommes, défaut près du seuil, revirent là rien d'extraordinaire, c'était la même chose la semaine auparavant. Mais dans l'intervalle, Anne de Bismarck avait eu sa chance, elle avait mangé du fruit de l'Arbre et, maintenant, se trouvait en état de péché mortel.

STEWART EDWARD WHITE.

Traduit de l'anglais par [illegible]

BYRON ET MEDORA

Un membre de l'Académie des pays [illegible], M. Roger de Vivie de Regie qui [illegible] le dit son collègue le comte Begouen [illegible] présenter les choses rebattues sous des aspects nouveaux et originaux, alors qu'il le fit [illegible] à propos de la légende de Clémence Isaure [illegible] ent de publier dans la *Revue des Deux Mondes* [illegible] décembre, un article qui a fait quelque sensation. Il y démontrait [illegible] le faire — que Medora Leigh était bien la fille mecstueuse de lord Byron. Il appuyait cette thèse, qui est en effet une [illegible] chose rebattue, mais qui n'avait jamais été prouvée sur des documents nouveaux.

Parmi les papiers de famille de M. Roger de Vivie de Regie se trouvait un dossier de l'intervention du grand père de sa femme, M. de Waroquier de Puel Parlan, en faveur d'une humble famille aveyronnaise, les Taillefer, en instance d'héritage anglais. Or les Taillefer n'étaient autres que les enfants de Medora. Celle-ci dans son testament, avait prié le solicitor anglais chargé de ses intérêts de remettre, après sa mort, à son mari, Louis Taillefer, une cassette contenant ses papiers. Medora mourut en 1849. On batailla autour de l'héritage et de la cassette jusqu'en 1863. Le solicitor refusant de livrer la cassette, déclarant que les papiers qu'elle contenait avaient un caractère scandaleux, de nature à entacher l'honneur de la famille, sans que la succession en pût tirer aucun bénéfice matériel. Les représentants des Taillefer acceptèrent un compromis. Le chancelier de l'ambassade de France à Londres eut mission d'examiner les papiers, avec faculté de détruire, selon le privilège des notaires en pareil cas, ce qui méritait le feu purificateur. Le chancelier, M. Roux, lut et brûla tout à l'exception de deux lettres, l'une de Medora à Sir John Hugues, le solicitor, et l'autre d'Henry Trevanion au même, lettres qui démontraient l'égoïsme de Trevanion, père coupable de l'enfant illégitime de Medora, refusant de subvenir à ses besoins. (Louis Taillefer avait reconnu et légitimé ultérieurement ledit enfant, mais ces deux lettres pouvaient avoir un intérêt.)

M. Roger de Vivie de Regie conclut — par hypothèse — que les papiers brûlés de la cassette devaient être les lettres et brouillons de lettres de Byron et d'Augusta Leigh, sa demi-sœur. Tel est, en substance, son article, auquel nous renvoyons pour le détail de l'exposé. Dès le lendemain de son apparition, M. Paul Scarlay, dans *Le Temps* du [illegible] décembre, fit remarquer que si Medora avait détenu un dossier d'une telle valeur de chantage — osons dire le mot — elle en avait tiré un bien médiocre parti, car, si l'on en croit M. de Vivie de Regie, du conseil de famille — qui fut placé en 1844 sans autre précision documentaire — elle n'aurait eu qu'une pension de 900 fr. par an en échange du dépôt chez le solicitor des documents compromettants. Cet argument, qui venait immédiatement à l'esprit de l'éminent critique contre la thèse de M. de Vivie de Regie est très fort, mais il y a plus et il sera permis à un vieux byronien de pousser un peu plus loin l'analyse contradictoire.

Nous reprendrons, dans le courant de cette étude, bien des points faulifs du récit, erreurs de faits et de dates, qui semblent démontrer que l'auteur, dans la joie de sa trouvaille, s'est contenté d'une documentation superficielle, sans avoir la patience d'aller aux sources, principalement anglaises, sans la connaissance desquelles un historien ne saurait aujourd'hui se risquer à parler de Byron. En orthographiant le nom de l'auteur de *Byron, the last phase* Edgecumbe au lieu de Edgcumbe — erreur qui se trouve dans la bibliographie de M. Boutet de Monvel — en ne donnant que quelques rares références, M. de Regie de Vivie a laissé voir la hâte avec laquelle il avait travaillé. Dans un sujet aussi délicat, cela n'est guère admissible, à défaut de documents indiscutables. Dès le début de son article, il s'écrie, triomphant : « Les documents que nous allons produire nous paraissent de nature à déconcerter les défenseurs de Childe Harold ». Nous ne sommes nullement déconcertés et cette réponse le lui montrera.

Et nous dirons tout d'abord ceci : Les papiers scandaleux de la cassette pouvaient être aussi variés que nombreux sans contenir aucune lettre de Byron et d'Augusta. M. de Vivie semble ignorer toute la première partie de la vie de Medora, qui est pourtant connue, tant par le livre de Mackay, *Medora Leigh, a History and a Autobiography* London 1869 que par celui de Sir John Fox, *The Byron mystery* Londres 1924 dont j'ai longuement rendu compte dans *Le Temps* du 19 avril 1925. Sir John Fox a complété Mackay en le corrigeant d'après les archives même de Lord Lovelace, auteur d'*Astarté*, l'implacable accusateur rétrospectif de Byron. Il a eu en mains toutes les pièces lui permettant d'étayer un réquisitoire en règle ; or, tout en étant du même avis que M. de Vivie dans ses

conclusions également déductives, nous avons, à l'époque, discuté le bien fondé de sa thèse — il présente les faits sous un jour différent, et son exposé dément par avance une grande partie des déductions de M. de Vivie.

Medora fut séduite à l'âge de seize ans par son propre beau-frère, Henry Trevanion. Sa mère n'apprend l'horrible vérité que l'année suivante, 1831, quand Medora avoue qu'elle est enceinte pour la seconde fois. Au mois de mars 1831, Medora part avec son amant et sa sœur pour Bath. Augusta a dû consentir à cette chose monstrueuse, parce que Medora a menacé de s'empoisonner en cas de refus, parce que, de plus, la malheureuse épouse bafouée a elle-même demandé la protection de sa sœur contre les brutalités de Trevanion, et enfin, dans l'espoir de cacher le scandale au père, le colonel Leigh. En juin 1831, la fille mariée écrit à sa mère que les mauvais traitements de Trevanion sont devenus intolérables. Le colonel Leigh, enfin mis au courant, se rend, en ce même mois de juin 1831, à Bath, ramène Medora à Londres. Elle s'évade de la pension où on l'a mise, le mois suivant, et part avec Trevanion pour le continent. Ils y vivent sous le nom de M. et Mme Aubin. Quand M. de Vivie brode tout un développement sur ce nom d'Aubin qui aurait été imposé à Medora par un accord de famille qu'il place en 1844, il montre qu'il ignore tout ce qui s'est passé depuis 1831. — En 1833, Medora écrit à sa mère qu'elle est résolue à entrer dans un couvent de Bretagne. Mrs Leigh approuve et consent à lui accorder une pension de 60 livres sterling.

Les filles de la Croix de Relecq ne voient pas longtemps leur nouvelle sœur, car au bout d'un mois, Medora, enceinte pour la troisième fois, quitte le couvent pour se réfugier au château de Penhoat que Trevanion a loué. La mère supérieure de Relecq a consenti à continuer de recevoir la correspondance de Mrs Leigh pour lui laisser croire que sa fille est toujours au couvent. Augusta n'apprendra la supercherie qu'après la naissance de Marie (19 mai 1834). Pendant quatre ans la mère et la fille ne correspondent plus. Au printemps de 1838, Medora, malade, reprend la plume et supplie sa mère et une de ses tantes de lui fournir les moyens d'échapper aux cruautés de son séducteur. On lui envoie de l'argent et elle s'installe avec son enfant dans une ville bretonne voisine de Penhoat, vraisemblablement Morlaix. Le 28 mars 1839, Mrs Leigh, en vertu du testament de Byron avantageant sa sœur pour subvenir aux besoins de ses enfants, elle en avait [illegible] 3.000 livres sterling [illegible] à Medora, pour [illegible]rer l'avenir de la petite Marie, de naissance illégitime. Mrs Leigh avertit Medora de ces dispositions, mais garde l'acte qu'elle vient de signer par devers elle. Medora, misérable et malade, cherche à faire immédiatement argent de cette donation et entre en rapport avec un solicitor londonien, Sir George Stephen, qui transmet la lettre à Lady Byron, l'une des usufruitières des 3.000 livres sterling, susceptible de racheter tout ou partie du capital. Lady Byron part pour la France et vit avec Medora et Marie, aux dépenses desquelles elle subvient, d'août 1840 à juin 1841. Elle les ramène toutes deux à Londres et les héberge chez elle de juin 1841 à juillet 1842, date à laquelle Medora retourne en France. Un mois auparavant, elle a obtenu de la cour de *Chancery*, devant laquelle elle a, le 28 mars 1840, introduit une action contre son père et sa mère, que l'acte de donation lui fût remis. Au moment de son départ le document est confié à la garde de Lord Lovelace, beau-fils de Lady Byron. Celle-ci, bien qu'hostile au voyage, en fait les frais, promet une pension annuelle de 150 livres sterling, paye les gages de la femme de chambre et du courrier, son mari, qui doivent accompagner Medora à Hyères. Medora ne restera sur la Riviera, où elle avait promis à Lady Byron de s'établir, que jusqu'au mois de mars 1843, époque à laquelle elle se rend à Paris pour y consulter un avocat. Elle estime en effet que l'arrangement obtenu en juin devant la cour de *Chancery* a été insuffisant et qu'elle aurait pu obtenir davantage de ses parents et de Lady Byron.

Il faut ici ouvrir une parenthèse et rendre attentif à un fait extrêmement important. Il est établi que Lady Byron profita du séjour de Medora sous son toit pour lui révéler qu'elle était la fille incestueuse de Byron. Il serait trop long d'entreprendre ici une analyse psychologique des mobiles de Lady Byron. Le fait suffit. — Lady Byron, tout en reconnaissant la terrible confidence faite, chercha à en excuser l'infamie (lettre à Miss Doyle, 4 avril 1843) en déclarant que Medora savait la chose par d'autres, l'avait pressée de questions et qu'elle avait, elle, Lady Byron, fini par lui confirmer le secret, dans le but, disait-elle, d'éviter que le scandale n'éclate au cours du procès.

Ce qu'il faut retenir de cette explication et de cet aveu de Lady Byron, c'est qu'en 1842 Medora ne possédait évidemment pas les fameuses lettres et brouillons de lettres établissant

les rapports de Byron et d'Augusta que M. de Vivie croit avoir été contenus dans le coffret, car elle n'aurait pas eu besoin de questionner sa tante de façon si pressante. L'argument qu'on pourrait tirer de la phrase de Lady Byron d'après laquelle Medora était au courant avant de la connaître est faible, car cette histoire avait couru dès le lendemain du divorce de Byron et n'y avait rien d'étonnant à ce qu'elle fût parvenue aux oreilles de Medora.

Toujours est-il qu'au lendemain des confidences de Lady Byron Medora va chercher à en user. Nous avons vu qu'en mars 1843 elle se rend à Paris pour consulter un avocat. Elle en avise Lady Byron. Elle met en même temps dans son jeu un certain capitaine de B... (est-ce le M. Hugues de Bastoulh dont parle M. de Vivie?) dont elle a fait la connaissance à Hyères et qui lui a fait des avances d'argent. M. de B... se rend à Londres en même temps que Medora. Un troisième personnage, M. S... (est-ce le banquier Suffiels?) entre en scène. On cherche à faire pression sur Lady Byron qui, indignée de la conduite de Medora, refuse de la recevoir. M. de B... et M. S... insistent en proférant des menaces voilées. Medora en appelle au duc de Leeds (neveu de Mrs Leigh) qui lui conseille de « ne pas rejeter la bonté, la libéralité et la générosité de Lady Byron ». Medora écrit à sa mère une lettre violente. Ses deux protecteurs sont sur le point d'entamer une action judiciaire quand tout à coup Medora, abandonnant son entreprise, quitte l'Angleterre et rentre en France.

En mai 1844 elle contracte un emprunt hypothécaire sur le legs de 3.000 livres sterling. M. de Vivie voit dans le prêteur, M. Law, un homme de paille de la famille Byron, et fait de ce prêt une partie de l'accord familial. Je crois qu'il commet une confusion de dates et mêle des choses fort différentes. L'arrangement est de 1842. Du récit qu'on vient de lire et qui a été établi sur les papiers de la famille Byron, il apparaît que Lady Byron avait consenti au retour de Medora en France à la condition qu'elle allât s'établir à Hyères (c'est la clause « territoriale » dont M. de Vivie tire des conclusions exagérées), pacte que Medora viola en reprenant le chemin de Paris. Si, en 1844, elle mena une existence misérable à St-Germain, cela ne semble pas la conséquence de l'accord familial, mais simplement le fait qu'ayant excédé la bonne volonté de Lady Byron, elle n'en pouvait plus rien attendre et avait renoncé d'elle même à la lutte.

Reste la question du contenu du coffret. M. de Vivie cite, d'après M. Bouard, l'affirmation du solicitor Hugues que, « ouvert en sa présence par Mme Taillefer (Medora), il ne contient aucun titre ou pièce quelconque pouvant être un actif au profit de la succession ».

Sir John Hugues a déclaré qu'il ne se désaisirait pas de la cassette « dans l'intérêt de la famille et pour éviter un grand scandale ». Si, comme je le suppose, la cassette contenait les brouillons des lettres de menace de Medora à sa mère et à Lady Byron (car le constat de destruction parle de brouillons), s'il s'y trouvait par surcroît des lettres révélatrices sur la honteuse et misérable vie de Medora, on comprend et les scrupules du solicitor à en donner communication même aux enfants, et la décision du chancelier de l'ambassade de France de brûler ces documents après les avoir parcourus. L'existence de Medora était un scandale qui se suffisait à lui-même.

Si maintenant nous reprenons l'article de M. Regie de Vivie, nous trouvons dans les actes d'état-civil relatif à Medora et à ses enfants, dont le mérite de la découverte revient à MM. L. Bousquet et P. Dropy, qui les publièrent il y a un an et demi dans le *Journal de l'Aveyron* (24-31 mai, 7 et 21 juin 1925) une erreur de traduction assez importante.

Le testament de Medora dit, dans son texte anglais : je lègue... *all my wordly goods and chattels, the deed of appointment under the will of the late Ld Byron. ..*

Le traducteur du tribunal de Ste Affrique, qui était un anglicisant hésitant, traduit : « je lègue tous mes bien temporels et immeubles qui m'ont été donnés comme appointement d'après les dernières volontés de Lord Byron ». M. de Vivie, qui ne pouvait reproduire ce charabia, retraduit : « lègue tous mes biens en ce monde, meubles et immeubles, tous et chacun que je possède d'après l'acte de convention du testament de feu lord Byron ».

M. de Vivie de Regie, qui nous dit avoir eu la collaboration de son collègue de l'Académie des Jeux Floraux, M. Henri Duméril, professeur de littérature anglaise, ne lui a certainement pas montré le texte anglais, car il l'aurait averti du contre-sens. Medora lègue tous ses biens terrestres, meubles et immeubles *et* (la virgule joue le rôle de conjonction) l'acte de donation suivant le testament de feu lord Byron, c'est-à-dire l'acte de donation fait par Augusta à sa fille sur les fonds légués par lord Byron. C'est la dotation d'Augusta à laquelle lord Byron n'a eu directement rien à voir. Un peu plus

loin nous trouvons une interprétation tout à fait fantaisiste et arbitraire des dernières paroles de Byron à Missolonghi. Quand Byron, dans cette fameuse conversation d'agonisant avec Fletcher balbutia : « Ma femme, mon enfant, ma sœur », il n'y a pas d'équivoque possible. Il ne pensait qu'à sa fille Ada, dont il avait reçu le portrait quelques jours auparavant. (Voir *le Tombeau de lord Byron*, que j'ai publié en 1924.)

M. Regie de Vivie dit que « si Fletcher n'a point saisi au passage ce nom inconnu de Medora, Byron l'a inscrit dans son testament pour un legs de 3.000 livres dont l'usufruit est réservé à sa femme. Legs éloquent...., etc. »

A qui fera-t-on croire que Fletcher, qui était depuis plus de quinze ans le valet de chambre de Byron, mêlé de façon si intime à sa vie, qu'il fut l'un des signataires du codicille du 17 novembre 1818 en faveur d'Allegra (la fille que Byron avait eue de Jane Clairmont) ait pu ignorer le nom d'une des nièces de son maître ?

Quant à l'inscription de Medora dans le testament de Byron, c'est du pur roman. Si M. de Regie de Vivie avait voulu se donner la peine de lire ledit testament (Voir *Letters and Journals of Lord Byron*, par Thomas Moore, Paris, Galignani, 1831, tome IV, pp. 561 ff.), il y aurait vainement cherché ce « legs éloquent ». Byron priait ses exécuteurs testamentaires, Hobhouse et Hanson, de placer sur la tête de sa sœur, Augusta Leigh, et de ses enfants au pluriel et sans autre désignation, la somme restant de la vente de ses propriétés. Ce testament, rédigé par un notaire avec l'épouvantable phraséologie légale d'actes de ce genre, est aussi complètement dépourvu d'éloquence, au propre comme au figuré, qu'on le puisse imaginer.

A ce testament fut ajouté un codicille fait à Venise le 17 novembre 1818, léguant 5.000 livres à Allegra au jour de sa majorité. (Elle mourut à l'âge de 5 ans.) A propos d'Allegra, il faut ouvrir une incidente.

Cinq mois après que Jane Clairmont eut fait ses couches à Bath, Byron écrivit à Augusta (27 mai 1817) : « A propos, il semble que je sois père d'un autre enfant, d'une fille, grâce à cette même dame que vous reconnaîtrez... Je suis un peu embarrassé de savoir ce que je vais faire du nouveau produit. Probablement je l'enverrai chercher et la mettrai dans un couvent vénitien pour qu'elle devienne bonne catholique, une nonne au besoin, ce genre de créature se faisant quelque peu désirer dans notre famille. On m'apprend qu'elle est très jolie, avec des yeux bleus et des [illegible] jamais été attaché à la mère, ni prétendu l'être, [illegible] prévois au sujet de ma fille légitime Ada, peut-être [illegible] quelqu'un. »

On a beau attribuer à Byron [illegible] mes, il est difficile d'admettre qu'il ait pu faire à sa sœur ces confidences sur [illegible] commandrie de Medora, née trois ans auparavant, avait été leur mutuel enfant.

Le testament de Byron, rédigé le 29 juillet 1815 (sept mois après son mariage), est le plus banal des documents, malgré sa longueur notariale. Il y donne pleins pouvoirs à Hobhouse et Hanson de régler la succession suivant son contrat de mariage jusqu'à concurrence de 60.000 livres sterling, le reste devant être placé au nom de sa sœur Augusta et de ses enfants, qui en toucheront les intérêts, dividendes et produits annuels selon les règles d'une équité distributive. Le testament, rédigé par les clercs de Hanson, n'a pas une ligne de la main de Byron, qui s'est contenté de signer les feuillets et d'apposer son sceau sur le dernier en présence de Thomas Jones Mawse, Edmund Griffin et Frédérick Jervis, les clercs de l'étude.

Toute la tirade : « Legs éloquent qui, en rapprochant les deux êtres que sont [illegible] le plus séparés, contient et exprime cette prière de générosité et d'oubli que ses lèvres exprimantes n'avaient pu formuler » appartient à la littérature romantique, mais pas à l'histoire.

M. de Vivie de Regie, qui [illegible] Mme Beecher Stowe et Lord Lovelace en disant [illegible] Bien mieux ! Ni Mme Beecher Stowe en 1869, ni Lord Lovelace en 1905, ni aucun des porte-parole de la famille, ne fera jamais la moindre allusion à Medora. Il s'agira, avant tout, d'éterniser la bienheureuse convention de 1841 [illegible] ment eu entre les mains [illegible] des [illegible] dont il parle.

Mme Beecher Stowe parle de Medora [illegible] page 298 de son ouvrage *A History of the Byron Controversy* (London, Mac Miller, 1870) et le nom de Medora figure dans *Astarté*. Lady Lovelace documentera sur John Fox pour ses chapitre VII et XVIII consacrés à Medora. Le [illegible] ment est donc inexistant. Il est par surcroît puéril, car on ne voit pas pourquoi Lady Byron exhalant sa bile dans le sein de Mrs Beecher Stowe avec une violence et une [illegible] en disaient à mentir sur [illegible] (avril 1905), déballant tous les [illegible] elle avait fait collection depuis 1816.

[illegible] Medora avait des papiers [illegible] Comme [illegible] les responsabilités [illegible] avait [illegible] pas pu [illegible] un [illegible] dans lesquelles [illegible] chercher des preuves.

Si elle s'est abstenue de [illegible] de Medora à Mr. [illegible] en vertu d'un [illegible] suivant M. de Vivie de Regie avait pour objet [illegible] le [illegible] mais uniquement parce qu'elle savait que nulle autre qu'elle-même avait mêlé Medora à cette sombre histoire [illegible] mot n'est pas trop fort et [illegible] de dévoiler à la jeune femme, qui le [illegible], qu'elle était l'enfant du péché.

Si lord Lovelace [illegible] ses [illegible] contre Byron sur un autre terrain que celui de Medora, c'est que lui aussi, en vain chercher dans tous les papiers de sa grand-mère, il n'a rien trouvé de concluant.

Sir John Cox, en rééditant sous forme de volume [illegible] les articles anonymes de son père dans *Temple bar* (1869) et le livre du même, *Vindication of Lady Byron* (1871) et en y ajoutant une documentation plus récente dont des pièces inédites tirées des archives Lovelace, il croit, comme son père, à l'inceste, et développe l'hypothèse de Medora fille de Byron, mais ce ne sont, encore une fois, que des déductions.

Dans ce domaine là on peut, grâce à la prolixité désordonnée de la correspondance byronienne, trouver ce que l'on veut.

Medora, suivant *Astarté*, serait née le 15 avril 1814. Aucun acte ne nous fournit d'ailleurs à l'appui. La seule pièce que l'on possède est le certificat de baptême du 20 mai. Le vicaire de Pottenham estime que la naissance peut être antérieure d'un mois. Sa mère, Augusta Leigh, avait donc dans ses bras un bébé de 5 ou 6 mois quand le 1er octobre 1814, elle écrit à Miss Milbanke une lettre dont le texte cadre vraiment mal avec l'hypothèse du crime.

« Ma chère miss Milbanke, Je crains d'en avoir « d'autre excuse à vous présenter moi-même « comme je le fais que le sentiment qu'il m'est « difficile de me réconcilier avec l'idée que je « puisse être plus longtemps presque une étran- « gère pour quelqu'un que j'espère pouvoir « bientôt appeler ma sœur et que [illegible] je me « permets de l'ajouter — j'aime déjà [illegible] comme « belle. S'il me était possible d'exprimer [illegible] « bien cher et à juste titre mien très est pour « moi, vous pouvez à quelque degré imaginer « la joie que j'éprouve pour ainsi parler d'un « événement qui promet d'assurer son bonheur.

« Je suis profondément reconnaissante [illegible] « que je ne [illegible] jamais assez [illegible] pour « les bénédictions qu'une estime et une affec- « tion pareilles répandent sur lui et je l'en considère comme il se considère lui-même comme le plus fortuné des hommes.

« Il y a quinze jours que je voulais vous écrire, de....

[illegible] que, dans un bonheur [illegible] une fille [illegible] de Byron n'eût tout de même pas écrit en ces termes.

Mais il est superflu de rouvrir le débat des preuves et contre-preuves. Il ne s'agit actuellement que de la prétention de M. Vivie de Regie [illegible] que la cassette de Medora contenait la correspondance coupable de Byron et de sa sœur. Nous avons fourni les raisons de notre incrédulité.

Le tort principal du collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* a peut-être été de noyer ses documents dans un récit d'allure attrayante mais d'une insuffisante rigueur historique. Une publication intégrale des textes eut mieux valu dans une affaire qui était loin d'être inconnue et à laquelle une seule chose n'avait cessé de faire défaut : la précision..., qualité qui lui manque en [illegible].

RENÉ PEAUX.

SOUVENIRS D'ENFANCE

LE CONCOURS DE LECTURE

Ma sœur venait d'achever la lecture d'un roman. Il allait sonner neuf heures du soir, j'attendais avec crainte que ma mère donnât le signal du coucher. Pour moi, qui n'avais pas encore pu lire un livre jusqu'à la dernière page, il me sembla que ma sœur venait d'accomplir un vol prodigieux : un livre, avec ses pages innombrables, n'était-ce pas tout l'espace ? Ce soir, c'était en plus les douces ténèbres de la nuit qu'on voyait par les fenêtres ouvertes du mois d'août. Je me sentis mortifié et me jurai de lire, moi aussi, tout un livre.

Le lendemain après-midi, j'affrontai ma sœur et lui dis :

— Je parie que je lirai un livre entier.

— Tu es trop petit.

— Je suis un homme ! protesta-je, indigné.

Nous prîmes chacun un livre de moyenne grosseur et en comptâmes les pages. Celui de nous qui en achèverait le premier la lecture recevrait de l'autre sa part de dessert. Il fallait un endroit tranquille pour protéger le concours. Je proposai :

— Allons sous le grand tilleul.

Nous nous étendîmes à l'ombre surprenante de cet arbre, dont le tronc, large comme une tour et creux par endroits, se divisait à quatre pieds de terre en plusieurs branches, épaisses chacune comme le tronc d'un gros arbre et formant l'armature d'un immense parasol de verdure. Nous avions fait serment sur je ne sais quel saint ou quelle divinité que nous ne passerions pas une page, pas une ligne. Je m'abattis sur mon livre, comme un tigre sur sa proie. Après deux pages dévorées, je levai rapidement les yeux pour observer ma sœur : accroupie à trois pas du tronc, elle tenait son livre appuyé sur sa jupe, entre ses genoux écartés, et ne bougeait pas. Je ne pus voir ses yeux, mais je sentis quels rivaux redoutables ils étaient et repris en frémissant ma course.

Que lisais-je ? Je ne l'ai jamais su, même alors, car il ne s'agissait que de courir et de dépasser son voisin. Tout d'abord, je ne pus m'empêcher de remarquer comme ma sœur tournait les pages et déjà je sentis que j'étais en arrière. Je voulus sauter pour prendre de l'avance ; le souvenir de notre serment m'arrêta. Le temps n'était pas orageux, mais pour le coupable la foudre est toujours prête. Le cœur léger, je me remis à galoper. Cependant, mille obstacles, sombres ou brillants, se dressaient sur la route ; certains mots s'élargissaient soudain ou devenaient si étroits qu'ils avaient l'air de vouloir se rendre invisibles ; ou bien plusieurs mots, des bouts de phrase, se collaient ensemble comme des bulles à la surface de l'étang, et finissaient par former une écume embrouillée. Plus loin, ils paraissaient se battre entre eux et j'étais obligé de les séparer. Tout cela m'empêchait d'avancer.

Mes yeux eurent beaucoup à faire, mais je pus réaliser quelques vols en flèche, qui rasèrent délicieusement la page. L'ivresse de ces tirades me fit oublier le concours auquel je me livrais ; je m'attardai à regarder autour des mots, ou plus haut, et m'arrêtai même pour creuser un sens obscur, comme chien qui a flairé une taupe. A tout moment je faisais éclater un mot comme une capsule, et de cette graine crevée le germe s'élançait, se dévelop[illegible]

[illegible]

Ainsi se poursuivit [illegible] dans un autre monde [illegible] senti la curiosité de vérifier le chemin parcouru. Soudain, je [illegible] dans un tunnel [illegible] ment, piétiner le froid des ténèbres, au un [illegible] tivement bloqué me prit si violente que je [illegible] plus fort, afin de [illegible] oubliant l'ombre [illegible] je ne m'aperçus même pas que [illegible] paupières [illegible] clarté surnaturelle, comme doit en voir le noyé ressuscitant de l'eau. J'entendis nettement la tirade d'un merle, dont chaque syllabe eut l'air de se graver sur le feuillage du tilleul, et cette nouvelle lecture retint mes regards dans la hauteur, parmi les grosses branches où une chose étrange me frappa et me fixa invinciblement. Les chaînes de fer qui liaient solidement les branches, je ne les regardais pas pour la première fois ; mon père m'avait expliqué un jour que sans elles, ces branches lourdes, appuyées sur un tronc trop court, se seraient [illegible] avec toutes leurs feuilles comme les [illegible] d'un moulin de foire. Mais voilà qu'aujourd'hui j'apercevais les chaînes d'une façon toute nouvelle ; ce fut moins l'aspect de ces chaînes rouillées qui me frappa que les branches elles-mêmes qu'elles soutenaient. Elles avaient l'air de supporter pénibles cette contrainte, et je me souvins en même temps du grincement que faisait l'arbre quand le vent y soufflait : c'étaient les branches prisonnières du tilleul qui se plaignaient de leurs chaînes.

Je rejetai mon livre et, debout, sur la pointe des pieds, appuyé des deux mains au tronc, j'essayai de regarder les branches de plus près. De gros feuillages en voilaient le mystère. Mais le tronc creux et tourmenté ne me demandait-il pas aide et n'offrait-il pas des aspérités subtiles comme des échelons, pour me permettre de me hisser jusqu'à l'endroit où les branches sortaient de lui ? Je n'eus pas trop de peine à monter, de façon à passer la tête dans les premiers feuillages ; ensuite, je m'accrochai [illegible] parvins à me tenir d'aplomb dans [illegible] par les deux plus grosses branches [illegible] couvris un monde nouveau et [illegible]

pendant cette sensation de souffrance que j'avais éprouvée d'abord en apercevant le bas des branches où les chaînes rouillées s'étaient enfoncées par la force du poids, me quitta bientôt lorsque je pus voir de près les muscles vigoureux du tilleul ; ils semblaient vraiment avoir pris leur revanche sur les chaînes, qui en plusieurs endroits, presque partout même, le chair de bois, formant des bourrelets noueux, s'était refermée, de sorte que les chaînes, tout en soutenant encore les branches, en étaient devenues à leur tour prisonnières. Si grande était ma joie que je battis des mains et faillis perdre l'équilibre. Puis je levai plus haut les yeux. Sans aucun doute, le grand tilleul était le plus fort. Qu'avait-il besoin de ces chaînes pour le soutenir ? Les cinq grosses branches montaient et se maintenaient sans difficulté, laissant pendre de plus petites qui semblaient là pour leur amusement. Au sommet, tout se joignait dans une masse verte, à la fois mer et ciel. Un joyeux vertige me saisit : le baldaquin du feuillage se mit à tourner au-dessus de ma tête, les cinq branches tournaient aussi sur l'axe du tronc paternel ; j'entendis le chant des oiseaux comme je ne l'avais jamais entendu, et tout à coup, me souvenant de la comparaison de mon père, il me sembla que j'étais en foire et que l'arbre s'était transformé en un vertoyant carrousel.

Je ne tenais plus à la terre ; je sentis pourtant qu'il fallait m'élever encore. Mais un mouvement maladroit que je fis m'obligea à baisser les yeux, tandis que je m'accrochais des mains à l'une des branches. J'aperçus ma sœur. Vue de haut, elle formait une boule bleue et grise avec, au milieu, la petite boule brune de sa tête. Le double carré blanc de son livre me rappela brusquement la lecture ; une fureur mêlée d'étonnement me fit hésiter une minute à cet endroit de l'arbre où je m'étais hissé presque sans le savoir. Combien de temps étais-je demeuré à cette place ? Je me baissai et me laissai glisser jusqu'au sol, sans faire de bruit, puis contournai le tronc du tilleul jusqu'à la place d'un grand creux, dans lequel je me réfugiai un instant, afin que ma sœur ne pût me voir, si elle tournait la tête. Précaution inutile : ma sœur lisait, toute rentrée dans son livre ; sa main seule, qui bougeait pour tourner les pages, semblait vivre dans le même monde que le mien. Certes, ses yeux ne s'étaient plus élevés depuis le moment où ils s'étaient engagés dans l'histoire ; j'aurais pu tomber de l'arbre et entraîner le tilleul entier après moi, avec un bruit de chaînes effroyable, sans que ma sœur fût sortie de son livre.

Je me hâtai de rejoindre le mien et je repris la position que j'occupais au moment où l'arbre m'avait appelé. J'étais perdu, je le savais, deux choses ne me l'affirmaient que trop : le soleil qui baissait et la minceur du carré blanc que ma sœur tenait dans sa main droite. Il était trop tard pour rattraper le temps perdu. Cependant, je fis mine de m'absorber dans la lecture de mon livre, observant du coin de l'œil, avec angoisse, les progrès de ma sœur, marqués par le mouvement nerveux de sa main qui tournait les pages. Je vis ses paupières battre de plus en plus vite, à mesure que la fin approchait, et, tout à coup, le dénouement redoutable arriva.

Ma sœur laissa tomber le livre dans l'herbe, releva la tête et tint un moment les paupières baissées. Puis, se tournant vers moi, elle eut l'air de me chercher, bien que je fusse devant elle et qu'elle eût rouvert les yeux. Je fermai bruyamment mon livre.

— J'ai fini, dit ma sœur, toute gonflée encore de lecture.

— Moi aussi, m'écriai-je avec une force dont je frémis.

Elle me regarda dans les yeux, étonnée, releva une mèche de cheveux qui la gênait :

— Ce n'est pas vrai, me dit-elle sans se fâcher.

Je crus qu'elle s'était aperçue de mon absence, mais je m'accrochai au mensonge, comme tout à l'heure à la branche.

— J'ai fini avant toi, affirmai-je.

— Alors, raconte-moi l'histoire.

Rougissant de honte, je commençai à lui conter le début de l'histoire jusqu'à l'endroit où j'étais entré dans le tunnel ; ensuite, me dressant de toute la hauteur d'une audace que je ne me connaissais pas, je poursuivis en imagination le chemin où je m'étais engagé. Je tremblais et avançais avec rage : le grand tilleul m'offrait l'appui de ses bras musclés, et pourtant il me semblait qu'il allait secouer ses chaînes et se jeter sur moi pour me châtier. Ma sœur me laissa aller quelque temps, puis battit soudain des mains et s'écria :

— Tu mens, tu inventes, tu n'as lu que le commencement de ton livre ; moi, je le connais, je l'ai lu tout entier, et je vais te raconter l'histoire.

Je me pris à sangloter de rage et de remords, ramassai le livre qui m'était tombé des mains et le jetai au loin, de toutes mes forces. Mon

désespoir redoubla lorsque ma sœur, croyant me consoler, m'eut dit qu'elle renonçait à ma part de dessert.

FRANZ HELLENS.

BALKANS ET BALKANISME

IMPRESSIONS DE VOYAGE (1)

Les Grecs, chez qui je me rendis en quittant les Bulgares, se disent fort menacés, eux aussi, par la propagande russe. Elle sévit, de fait, dans tout le Proche Orient. Partout la maléfique doctrine essaye de faire des adeptes appelés à devenir des victimes. Dans les plus petites localités des Balkans, j'ai vu s'étaler, à la vitrine de certaines librairies, des brochures subversives : un *abrégé* de Kropotkine et les plus belles pages de Lénine. Toutefois, les élections grecques qui eurent lieu le 7 novembre dernier, à la veille de mon départ d'Athènes, ne donnèrent qu'une satisfaction minime à la Révolution communiste. On m'avait nommé comme chef de parti, relativement avancé, M. Papanastassiou. J'allai lui rendre visite comme à tous les autres chefs de file : il célébra devant moi les régimes de pure démocratie, mais il me parut fort hostile à la dictature du prolétariat. M. Papanastassiou est sorti, d'ailleurs, en assez mauvaise posture des élections du 7 novembre, lesquelles donnèrent, comme on sait, aux républicains, une majorité suffisante, sinon éclatante. On parlait à Athènes, le dimanche 7 novembre au soir, d'une victoire venizeliste si complète qu'elle allait ramener M. Venizelos en triomphe. Les résultats complets, auxquels la représentation proportionnelle contribua, modifièrent quelque peu les espérances des républicains. Il semble qu'une grande coalition comprenant les libéraux et le parti de M. Metaxas ait la meilleure chance de durée et de succès. M. Metaxas arborait naguère le drapeau de la monarchie, mais il a déclaré, à la veille des dernières élections, qu'il se ralliait à la république, puisqu'elle est le régime existant. Il a même laissé comprendre que son parti pourrait collaborer, le cas échéant, à la formation d'un gouvernement républicain.

Cette précaution l'a rendu ministrable. Sur la politique étrangère, M. Metaxas n'a pas émis devant moi des axiomes moins prudents. Cet [illegible] en Constantinien [illegible] nouvé que la Grèce, au [illegible] pouvoir, observerait une politique d'entente avec la Grande-Bretagne et avec la France. Il [illegible] semble-t-il, de [illegible] tant à Paris qu'à Londres.

M. Metaxas peut garder [illegible] préférences pour la royauté et pour [illegible] son roi bien-aimé. Il promet de ne pas retomber dans les erreurs où sombra la monarchie [illegible] tout ce que l'Entente est en droit d'espérer de lui.

On avait annoncé, pour le journée du 7 novembre, à Athènes, des démonstrations hostiles au ministère Condylis et même des troubles. Le parti du dictateur Pangalos, aujourd'hui sous les verrous, et celui de la révolution communiste devaient mettre Athènes sens dessus-dessous. En prévision de ces graves événements, le gouvernement avait placé des autos blindées à tous les carrefours et interdit la vente de boissons fermentées à ce peuple grec le plus sobre du monde. Grâce à quoi les opérations électorales se déroulèrent dans un calme parfait. On causa aigrement politique tout le jour dans la fraîcheur des tavernes, devant des verres d'eau prudemment minérale, mais l'ordre ne fut pas troublé et, pendant vingt-quatre heures, tous les partis s'attribuèrent gaiement la victoire. Qui sait, du reste, s'ils ne continuent pas tous à soutenir, avec ces raisonnement subtils où les Hellènes excellent, que, s'ils n'ont pas vaincu, ils auraient dû vaincre ? La monarchie, quoi qu'il en soit, ne sera pas de sitôt restaurée en Grèce. Nous sera-t-il permis d'écrire : *Bon débarras !* Il appartient maintenant à la République de faire ses preuves. Il s'agit pour elle de se montrer indispensable.

***

On assiste donc, en résumé, chez les Yougoslaves comme chez les Bulgares, comme chez les Grecs, à la stabilisation des régimes nés de la guerre. Satisfaits de leur sort ou réconciliés avec leur destin, ces trois peuples n'aspirent pour l'instant, semble-t-il, qu'à persévérer, comme disait Spinoza, dans leur être... en le développant. Ils sont, d'ailleurs, richement doués de qualités solides ou brillantes. Et la bonne nature, enfin, a pourvu leur sol de ressources variées. Une période un peu continue de paix civile et de paix étrangère leur [illegible] à tous [illegible] prospérité du meilleur [illegible]

(1) Voir le *Revue Bleue* du 18 décembre [illegible]

bon sens de tenter et de réaliser leur alliance ?

Leur sort repose entre leurs mains, mais ce sort reste entouré d'une certaine mystère.

Bien qu'on rivalise d'assurances publiques dans les trois capitales des Balkans, on a eu l'occasion de m'entretenir avec des personnages officiels, les propos qu'on entend et l'air qu'on respire dans la rue laissent subsister quelques craintes. J'ai été frappé, pendant mon voyage chez les Slaves du Sud, de l'acrimonie avec laquelle on s'exprime sur l'Italie et les Italiens. Cette hostilité est tout particulièrement sensible en Slovénie, en Croatie et en Dalmatie, mais elle sévit aussi chez les Serbes. Je m'en suis ouvert librement à M. Nintchitch, le ministre des affaires étrangères de Yougoslavie. M. Nintchitch, qui travaille lui-même de son mieux à dissiper cette animosité, a tenté de me démontrer qu'elle n'avait pas l'acuité que je lui attribuais. Néanmoins je crois pouvoir écrire sans crainte de me tromper que la politique italophile, si prudente et si opportune, de M. Nintchitch, ne répond pas absolument aux élans instinctifs de la nation yougoslave.

On sait que le différend des Yougoslaves avec leurs riverains de l'Adriatique occidentale éclata dès les discussions qui marquèrent la confection des traités de paix, en 1919. La rancune s'est accrue depuis lors en raison de la politique d'assimilation observée en Istrie par les Italiens. Remarquons à ce propos que le reproche adressé par les Serbes aux Italiens, opérant en Istrie, est identique au grief des Bulgares envers les Serbes opérant en Macédoine. Sofia accuse Belgrade de « serbiser » à tour de bras cette province si disputée, devenue yougoslave en suite de la grande guerre. Il est difficile pour l'étranger qui passe de comprendre à quel point ces divers griefs sont fondés. Je me borne à constater que le calme règne en Macédoine, que les routes y sont sûres et que la population travaille avec méthode et succès. Skoplié (Uskub) se développe avec une rapidité qui tient du prodige. Belgrade est en train d'accomplir, dans cette province qui n'a échappé au joug turc, ne l'oublions pas, qu'en 1913, des nouveautés et des réformes dignes d'une sincère admiration.

L'élément bulgare de la Macédoine se laissera-t-il gagner... et désarmer par ces bienfaits? Et les comitadjis finiront-ils par comprendre qu'ils perdent leur peine... et leur poudre ? Le gouvernement de Belgrade, sûr de n'être plus inquiété dans son droit de possédant, pourrait alors, de son côté, inaugurer en Macédoine une politique plus libérale envers l'élément bulgare. Il y aurait encore une autre solution, la solution la plus logique, celle aussi qui assurerait le mieux la paix des Balkans en résorbant, pour ainsi dire, la question macédonienne : la fusion des Bulgares dans l'État yougoslave. C'est une idée chère à M. Raditch. C'est peut-être la plus raisonnable de toutes celles qu'il aime à développer sous une forme explosive. Malheureusement, les esprits ne sont pas mûrs encore pour cette solution élégante d'un litige plein d'inconnu.

La Macédoine grecque resterait naturellement exclue de cette combinaison. Les Grecs estiment avoir payé assez cher cette récente conquête pour être autorisés à la garder. Ils ont mille fois raison. J'ai remarqué, au demeurant, que la politique étrangère jouait un rôle infime dans la bataille électorale à laquelle je viens d'assister à Athènes. La campagne d'Asie-Mineure, funeste résultat de la restauration constantinienne, paraît avoir guéri pour le moment les Grecs de toute velléité belliqueuse. Ils se sont, d'ailleurs, assez agrandis en 1919 pour avoir le droit, malgré leurs ultimes échecs, de dormir sous leurs lauriers avec une bonne conscience. On se rappelle l'élan inconsidéré avec lequel le bouillant Pangalos partit en guerre, pour un rien, contre les Bulgares. Cette aventure contribua largement à discréditer cet homme turbulent. Les Hellènes ne voulaient à aucun prix d'une nouvelle lutte avec leurs voisins.

Ils ne laisseront pas davantage s'envenimer le débat qui se poursuit actuellement entre Belgrade et Athènes sur la question du libre transit par Salonique. J'ai recueilli des lèvres de M. Nintchitch la thèse yougoslave, et de la bouche de M. Argyropoulo la thèse hellénique. Elles se contredisent encore rigoureusement, mais je suis convaincu que l'on s'entendra. On s'entendra surtout si les grandes puissances se décident à adopter enfin le principe : *Les Balkans aux Balkaniques* et renoncent à considérer la fatale presqu'île comme un grand marécage diplomatique où il fait bon pêcher en eau trouble.

La rédactrice en chef du *Messager d'Athènes*, Mlle Stefanopoli, a publié pendant mon séjour à l'ombre de l'Acropole un excellent article qui résumait admirablement la situation : « Les diplomates européens, déclarait en substance Mlle Stefanopoli, nous reprochent notre impuissance à conclure un Locarno balkanique. Se doutent-ils, les malheureux, à quel point les intrigues

des grandes puissances contribuent à l'incertitude dans les Balkans ? Je le tiens cette boutade pour cruellement méritée. Les Balkaniques ne sont pas seuls fautifs de cette inquiétude, de cette insécurité qui planent encore sur cette région du monde.

Puisse l'influence de la Société des nations se substituer, ici comme ailleurs, aux pressions partisanes et aux agitations rivales ! La paix, la prospérité et l'harmonie balkaniques s'en ressentiront heureusement.

MAURICE MURET.

UN NOUVEAU STADE DE LA QUESTION POLONO-DANTZIGOISE (1)

IV

La Constitution dantzigoise aujourd'hui en vigueur et telle que l'a approuvée la S. D. N., confie le pouvoir législatif à une Diète (Volkstag) de cent-vingt députés, élus au suffrage universel, sans distinction de sexe, et remet le pouvoir exécutif à un organe qui joue à peu près le rôle de notre conseil des ministres appelé Sénat. Le Sénat de Dantzig comprend sept sénateurs fonctionnaires, élus pour quatre ans par la Diète, et treize sénateurs parlementaires, c'est-à-dire choisis parmi les membres du Volkstag. Étant responsable devant le Volkstag, le Sénat ne peut gouverner sans l'assentiment de la majorité de celui-ci.

Or, quand le Sénat, après avoir conclu avec la Pologne la convention du 21 septembre sur le partage des recettes douanières, voulut entreprendre l'exécution de certaines recommandations de la S. D. N., il se heurta à une vive opposition de certains partis, dont le plus fort fut celui du parti nationaliste.

***

Ce parti, qui compte trente-quatre représentants au Volkstag, voyait d'abord avec regret la réduction envisagée du nombre des fonctionnaires. Les nationalistes se sont depuis sept ans efforcés de faire de Dantzig une citadelle du germanisme. Résolument décidés à nuire à la Pologne par tous les moyens, ils ne font d'ailleurs aucun mystère [illegible] plus que de leur opposition [illegible] un port à Repos.

Leur parti est composé presqu'[illegible] de gens qui ne sont que [illegible] origine et pour lesquels [illegible] n'ont que peu de valeur. Ils prétendent Dantzig, petit port de quatrième classe, mais port allemand, à Dantzig grand port sur la Baltique, en [illegible] par son office de détenteur [illegible] le commerce polonais, mais n'appartiendrait plus à l'Allemagne.

Jusqu'ici ils ont trouvé leur meilleur appui précisément dans les fonctionnaires qui peuplent en surnombre les administrations de la Ville Libre et qui, eux aussi, ne sont [illegible] par aucun lien personnel avec Dantzig. Lorsque Dantzig a été détachée de l'Allemagne pour devenir une ville libre, les fonctionnaires qui s'y trouvaient employés y ont continué leur service, avant simplement, apparemment, changé de nationalité. Mais ces hommes, venus des quatre coins du Reich et amenés à Dantzig par les hasards de leur carrière, ne pouvaient oublier leur origine. Par leur influence forcée sur la population avec laquelle leurs fonctions les mettaient en contact permanent, ils sont devenus l'armature du parti nationaliste qui a gouverné Dantzig jusqu'en 1924, et qui les a récompensés par de hauts salaires et la création de places nouvelles.

Les nationalistes avaient contre le Sénat un autre grief qu'ils trouvaient dans l'article IV de la convention avec la Pologne du 21 septembre. Cet article, sur lequel il faut revenir, constate que la Ville Libre s'engage à inviter un représentant dûment autorisé de l'Administration Centrale des douanes polonaises à participer à toutes les consultations au sujet de la composition, de l'agrandissement ou de la concentration des agences douanières, et à demander à ladite administration son avis sur toutes les modifications proposées à ce sujet. En cas de divergences de vues, recours à l'arbitrage du Haut Commissaire résidant. D'autre part, l'administration des douanes de Dantzig convenait par cet article de donner des instructions à ses agents pour leur recommander de se conformer aux ordonnances des inspecteurs des douanes polonaises concernant les formalités douanières.

***

Les nationalistes ont vu dans [illegible]

(1) Voir la *Revue Bleue* du 18 décembre 1926.

désistement fait au profit de la Pologne par la Ville Libre de ses droits de souveraineté — droits de souveraineté qui, dis-je en passant, n'existent pas en réalité, Dantzig n'étant pas juridiquement ce qu'on appelle un Etat souverain. Dès le 23 septembre, la Commission du Volkstag, chargée d'examiner l'accord avec la Pologne conclu l'avant-veille, leurs représentants soulevaient âprement cette critique. Ils ne purent emporter l'avis de la commission, mais quelques jours plus tard ils allaient avoir plus de succès au Volkstag même.

Le 29 septembre, le Volkstag était saisi par le Sénat de sept propositions de loi, ayant trait aux mesures à prendre pour l'assainissement financier de la Ville Libre. Après une longue discussion, il en acceptait deux et en rejetait cinq et finalement écartait le projet du Sénat par 56 voix contre 47. Ce vote était obtenu par les voix nationalistes auxquelles se joignirent celles des représentants des milieux économiques dantzigois, inquiets des nouvelles impositions que le Sénat proposait de leur demander. Ainsi mis en minorité, le Sénat n'avait plus qu'à se retirer. Le Volkstag s'ajourna à une date indéterminée et des négociations compliquées s'ouvrirent entre les partis pour arriver à constituer au Volkstag une majorité capable de soutenir un nouveau gouvernement. L'historique de ces négociations paraîtrait sans doute fastidieux au lecteur français. Disons seulement qu'elles furent une occasion saisie avec joie par les nationalistes de répéter à tout propos que, quel que fût le nouveau gouvernement qui pourrait être constitué, la politique intérieure de Dantzig devait subir d'importants changements.

*
* *

Le 11 octobre, une tentative du parti populiste-allemand de constituer le nouveau gouvernement en s'appuyant sur une coalition comprenant le Parti populiste, le Centre, les Libéraux et les Sociaux-démocrates, afin d'appliquer loyalement le programme financier conseillé par la S. D. N. ne put aboutir. (Un des articles de ce programme ne prévoyait-il pas une réforme constitutionnelle réduisant de 120 à 60 le nombre des députés au Volkstag?)

Comme il était à prévoir, ce fut finalement le parti nationaliste qui parvint à mener à bien la constitution du nouveau Sénat en s'alliant avec le parti du Centre, le parti libéral et le parti des fonctionnaires. La coalition dispose ainsi de 62 voix (34 du parti national allemand, 16 du parti du centre, 7 du parti libéral, 5 du parti des fonctionnaires). Détail qui fera comprendre l'ardeur de la lutte des partis : à l'élection du Sénat qui eut lieu le 27 octobre, il n'y eut que soixante-six participants sur cent vingt députés, c'est-à-dire que la presque unanimité des députés opposés à la coalition s'abstint de participer à l'élection.

Trois jours avant cette élection, un incident caractéristique avait permis de se rendre compte des intentions et des espoirs du parti nationaliste quant à la politique à suivre pour l'assainissement des finances de la Ville Libre. Le 24 octobre, en effet, deux personnalités marquantes de ce parti, le Dr Ziehm et le Dr Volkmann s'étaient rendus à Berlin pour tenter d'intéresser les banques allemandes au relèvement financier de Dantzig. Ces messieurs espéraient que la Ville Libre pourrait ainsi obtenir un emprunt sans avoir besoin pour cela de passer par la S. D. N. et, par conséquent, de se conformer préalablement à toutes ses conditions. Au fond, cette démarche visait l'émancipation de la Ville Libre du contrôle de la S. D. N. Ainsi il eut été possible d'éviter la réduction du nombre des fonctionnaires en qui, comme il a été dit, les milieux nationalistes voient avec raison le principal appui de leur politique. Ce premier contact avec les milieux financiers allemands devait rester sans résultats apparents (1).

*
* *

C'est le 29 octobre que M. Sahm, président du Sénat, a fait connaître au Volkstag le programme du nouveau gouvernement. Sa tâche principale, a-t-il remarqué, doit être l'assainissement financier en même temps que d'assurer la sauvegarde de l'indépendance et du caractère allemand de Dantzig. Il a souligné que celle-ci doit entretenir les meilleures relations avec la S. D. N. Quant à ses rapports avec la Pologne, ils sont réglés par le Traité de Versailles et les accords qui l'ont suivi. Le Sénat n'a, en conséquence, qu'à se conformer aux prescriptions contenues dans ces documents.

Le ton de cette déclaration mérite d'être bien

1. Depuis que les résultats de cette enquête ont été consignés, le Sénat dantzigois s'est rendu compte des dangers qu'il y aurait pour Dantzig à contracter un emprunt en dehors de la S. D. N. Il est venu en quelque sorte à récipiscence, et, le 9 décembre dernier, il a obtenu du Conseil de la S. D. N. l'autorisation de contracter un emprunt sous les auspices de celle-ci, sous la réserve qu'il allait opérer de nouvelles compressions de dépenses et la réduction du nombre des fonctionnaires.

compris. M. Sahm s'y est borné à la simple énumération des tâches que son gouvernement avait à assumer. Il ne sortit de la réserve dans laquelle il s'était volontairement tenu qu'en parlant de l'indépendance et du caractère allemand de Dantzig et pour insister sur le caractère strictement formel que doivent présenter les futures relations polono-dantzigoises.

Quelques jours plus tard, le 3 novembre, cet exposé venait en discussion devant le Volkstag. Deux points sont à retenir de cette discussion : le cri d'alarme des représentants du parti social-démocrate, montrant que Dantzig se perdrait à vouloir séparer ses intérêts de ceux de la Pologne et la volte-face du parti libéral, jusque-là toujours opposé à une politique anti-polonaise. Pour la première fois, par la bouche de son leader, M. Wagner, ce parti proclama que la politique d'entente avec la Pologne avait fait son temps. Ce fait très significatif est le meilleur témoignage de l'influence prépondérante que, temporairement, il faut l'espérer, les nationalistes ont pris sur les autres partis englobés dans la coalition.

***

Voilà où nous en sommes. Pendant le gouvernement du précédent Sénat, l'atmosphère politique s'était progressivement épurée et l'on pouvait espérer voir se développer la bonne entente entre la Pologne et Dantzig, bonne entente nécessaire aux deux partis, permettant le développement normal des relations économiques si utiles à leur commune prospérité. La constitution du nouveau Sénat, soumis à l'influence des nationalistes donne tout lieu de craindre que l'on ne revienne vite à Dantzig aux méthodes néfastes de l'antipolonisme. Nous n'avons encore il est vrai, à ce sujet que l'exposé avoué des désirs, des menaces sous-entendues, des déclarations verbales. Ce sont déjà de fâcheux symptômes. Le Sénat dantzigois saura-t-il se retenir le long de la pente dangereuse où les nationalistes le veulent pousser, au plus grand dommage des intérêts réels de la Ville Libre ?

HENRI DE MONTFORT.

CHANT POUR MES CHANTS

POÈME

Mes chants, [illegible]
Trop malingre le sol, trop pâlot l'air [illegible]
Pour nous attirer [illegible]
Les ouvert à ceux qui n'ont pas de maison.

Notre indigente vie, [illegible] qui ne rêve
Que les croûtons terreux d'un sac de mendiant
Pour atteindre et saisir la Vie universelle,
Nous la perdrons dans l'air du jour irraisonné.

Nous chanterons la joie éparse au cœur du monde,
Le toit qui fume alors que nous manquons de feu
Tout le bonheur qui chez les autres surabonde
Et tout l'amour auquel nous aurons dû renoncer.

Chanter sa courte ivresse où se baigne un [illegible]
C'est jouer pour soi seul sur un flûteau d'enfant.
Entrez, mes chants... entrons dans la ronde commune,
Et dessus, tout le ciel — toutes les fleurs dessous !

Savez la jeune voix du pâtre sous l'averse
Les trois notes du brun vannier bohémien,
Et les quatre couplets dont une femme berce
Le sommeil du petit enfant qui n'est pas né ?

Puisque nous n'avons rien à donner, rien en somme
Que ces chants là, jetons le multiple coulant
Le vrai devoir n'est pas d'en gaspiller la somme,
Mais voulant les offrir, d'en doubler la valeur.

Que je cesse d'ouïr en votre âme immense
Le monotone écho de mon propre destin :
C'est quand on meurt à soi, mes chants, qu'on [illegible]
[illegible]
Et le plus neuf minuit provoque un clair matin.

De toute la hauteur de votre aile, élevée
Par-dessus ce destin négligeable et fini,
Montez, mes chants, montez, mes petits... ma couvée
Que ne comprendrait plus le chaume [illegible] du nid.

Ramiers de mon [illegible] [illegible]
Laissez-vous, tout amour, et voler et [illegible]
Sous le ciel qui s'abreuve à la plaine [illegible]
Survivez-moi, mes chants, puisque je vais mourir !

[illegible]

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'EFFORT D'UNE ANNÉE

Ce qui domine toute la politique de l'Europe au cours de l'année qui vient de finir, ce sont les efforts convergents de la France et de l'Angleterre pour arriver à un *modus vivendi* acceptable avec l'Allemagne et à préparer ainsi le régime définitif de la paix. C'est naturellement à la France — il en est ainsi depuis 1920 — que l'on a demandé le plus de concessions et de sacrifices ; c'est elle qui boirait les frais de l'échec de cette politique, c'est elle qui fait déjà les frais de sa réussite, si elle réussit. Du moins n'est-il pas exact que l'Europe ne lui en sache aucun gré ; elle exerce maintenant à la Société des Nations une influence considérable sinon prépondérante, et dans les milieux internationaux on la loue beaucoup de sa bonne volonté et de sa modération. Mettons que ce soit une compensation pour les inquiétudes que cette politique inspire à tant de bons Français.

Comment l'Allemagne y répond-elle ?

Il est très difficile de savoir ce que pense l'Allemagne. Il est toujours difficile de savoir ce que pense un pays, mais les vieilles traditions de duplicité de la politique germanique et la complexité, pour ne pas employer un autre mot, du caractère national font que, quand il s'agit de ce pays-là, le problème est presque insoluble. Au moment où j'écris, on ne peut savoir comment se dénouera la crise ministérielle. Si le défunt cabinet Marx faisait place à un ministère franchement nationaliste, la situation serait tout à fait éclaircie ; de même si nous avions un ministère socialiste, mais il est probable que la crise se dénouera sur une cote mal taillée, car les Allemands, tous les Allemands, attachent trop d'importance à l'évacuation immédiate des régions occupées pour compromettre irrémédiablement la seule politique qui la permette.

Quelle que soit la solution, il n'est d'ailleurs pas certain qu'elle justifie définitivement la politique de confiance que pratiquent les gouvernements alliés. Cette politique a été définie par M. Emile Vandervelde, Ministre des Affaires Etrangères de Belgique, beaucoup plus nettement que ne l'ont jamais fait ni M. Briand, ni M. Chamberlain. M. Vandervelde, à qui l'on ne saurait contester une parfaite logique dans le développement de ses idées, annonçait, même pendant la guerre, que c'est cette politique-là qui prévaudrait après la victoire. Elle est conforme à son idéal internationaliste, et c'est pourquoi, depuis que prévaut l'esprit de Locarno, il exerce dans les Conseils des Alliés une influence beaucoup plus considérable qu'on ne le dit généralement. Il en a résumé l'esprit dans une déclaration à l'agence officieuse Belga :

« Comme ceux de France et de Belgique, [illegible] ne [illegible] le désarmement moral, condition préalable du désarmement matériel. [illegible] l'application intégrale de la loi [illegible] de la sécurité de la France et de l'Europe en [illegible] ne manquerait pas de venir, [illegible] date pour la fin du contrôle [illegible] de la part des Alliés de la guerre un coup nouvelle dans la voie des concessions. C'est la politique constamment contrariée par M. Briand, hier encore à la Chambre française et récemment, récemment. Devant les correspondants bruxellois de la presse étrangère [illegible] et que nous n'avons pas cessé de poursuivre.

« Nous entendons faire confiance à ceux qui, de l'autre côté des frontières, aux prises avec des difficultés analogues aux nôtres, travaillent comme nous pour la paix et le désarmement moral, condition préalable du désarmement matériel. Et quand je parle de désarmement, je vise le désarmement général prévu d'ailleurs par le traité de Versailles lui-même.

« Dans l'ordre [illegible] à Genève, il n'y a pas d'autre victoire que celle de l'esprit de paix, de l'esprit de Locarno et de la Société des Nations. Nous avons pris l'engagement de substituer l'investigation au contrôle dès que l'Allemagne aurait tenu, en matière de désarmement, les engagements précis et limités qu'elle avait pris en novembre 1925. La commission des ambassadeurs a constaté que, pour les quatre-vingt-neuf centièmes de ces engagements, c'était chose faite ; et, depuis, il est apparu que pour un seul point restant en [illegible] le matériel de guerre [illegible] un accord était en vue.

« Mais un fait nouveau s'était produit : l'affaire des fortifications de l'est. L'Allemagne prétend avoir le droit de faire ces travaux de défense. Nous le lui contestons, au contraire, formellement. Pour résoudre cette dernière difficulté, on avait, de part et d'autre, songé à l'arbitrage. On a préféré, finalement, continuer les négociations diplomatiques, sauf recourir, si le désaccord persistait, au Conseil de la Société des Nations qui, lui-même, sans doute, demanderait l'avis de la Cour de justice de La Haye.

« En toute hypothèse, donc, la question se réglera comme les autres. Donc, il n'y avait plus de motifs pour ajourner la suppression du contrôle ; il prendra fin le 31 janvier et, désormais, les questions relatives au désarmement de l'Allemagne seront du ressort de la Société des Nations.

La question du contrôle militaire est donc réglée : le longue, c'est que les mêmes arguments dont on s'est servi pour justifier sa suppression peuvent servir à justifier l'évacuation immédiate des régions occupées. S'il ne s'est pas prononcé publiquement à ce sujet, M. Vandervelde dans des conversations privées ne cache

pas qu'il n'y verrait aucun inconvénient et il semble bien que MM. Briand et Chamberlain soient dans le même sentiment ; il s'agit de faire crédit à ceux qui, de l'autre côté de la frontière, travaillent pour la paix et le désarmement moral. Fort bien ; mais quel affreux réveil si, comme en 1914, ces Allemands de bonne volonté sont battus, réduits à l'impuissance par les autres, ceux que l'on voit perpétuellement tomber en transes sous l'action du mysticisme de la vengeance !

Dans toute politique, il y a une part d'imprévu et une part de jeu, mais ici, l'enjeu de la partie est tel que cela fait frémir. Il faut ajouter, pour être juste, qu'étant donné l'enchaînement des événements et l'engrenage où nous sommes entraînés depuis l'entrevue de Spa, il est à peu près impossible de reprendre à l'égard de l'Allemagne, la politique de coercition qui était dans le véritable esprit du Traité de Versailles. Il y a là une question de tact et de mesure, un dosage délicat de prudence et de hardiesse ; l'avenir seul dira si nos négociateurs n'en ont pas manqué.

Il faut avouer que la tâche de ceux qui dirigent la politique de l'Europe est bien difficile ; est-ce par la faute du Traité de Versailles ou simplement le fait des circonstances ? L'œuvre de paix est une action continue, elle doit être reprise chaque jour, car les causes de conflit n'ont jamais été plus nombreuses qu'en ce temps-ci. Si tous les peuples, indistinctement, n'étaient pas hantés par l'affreux souvenir de la guerre, il est infiniment probable qu'aucune négociation pacifiste n'empêcherait une nouvelle conflagration générale.

Le traité de Tyrana qui, quelles que soit les déclarations rassurantes qui ont été faites depuis, apparaît comme une main-mise de l'Italie sur l'Albanie, où les Yougoslaves sont bien excusables de voir l'intention qu'aurait la grande puissance méditerranéenne d'intervenir de la façon la plus active dans la politique des Balkans, a failli mettre le feu aux poudres. Outre l'intervention apaisante et pacificatrice de M. Grenard, Ministre de France à Belgrade, il a fallu les difficultés intérieures dont souffre le Royaume des Serbes, des Croates et des Slovènes, pour que la mauvaise humeur de ceux-ci ne se traduisît pas au moins par une rupture des relations diplomatiques.

Les nombreux adversaires que M. Mussolini compte en Europe n'ont pas manqué de le représenter, à cette occasion, comme le plus dangereux des trouble-paix et le fait est qu'au [illegible] de cette année [illegible] d'une manifestation [illegible] Cependant [illegible] lui-même, il est [illegible] moins belliqueux en fait qu'en paroles ; quand il prononce des discours [illegible] à stimuler l'amour-propre et la confiance de la plus « Grande Italie », il semble que ses ambitions n'aient pas de limite ; il évoque [illegible] de Rome, il évoque César, d'un geste large il embrasse toute la Méditerranée *Mare Nostrum* ; on dirait qu'il veut reconstituer l'Empire romain. Dans la pratique, depuis la brusque agression contre Corfou, amenée par une incontestable provocation, il s'est montré très prudent et très pondéré. Il est beaucoup trop homme d'État pour ne pas avoir pleinement conscience de sa lourde responsabilité. Il sait que s'il se livrait à une agression, soit contre la France, soit contre la Yougoslavie, il tenterait follement le sort ; les risques d'une guerre entreprise au mépris de la Société des Nations seraient plus dangereux encore pour l'Italie que pour toute autre puissance. On parle bien de collusion entre les Fascistes les plus échauffés et les nationalistes allemands, on nous dit que derrière les rodomontades italiennes il y a l'Allemagne, mais pour tout esprit calme il y a dans ces manifestations italo-germaniques l'esquisse d'une politique d'intimidation plutôt qu'une menace sérieuse.

Cependant, il ne faut pas se dissimuler que l'Allemagne et l'Italie, divisées par la question de l'*Anschluss*, ont des raisons de s'unir pour réclamer en commun ce dont elles disent avoir besoin ou dont elles s'imaginent avoir besoin.

Il y a là une question des plus sérieuses, dit M. J.-L. Garvin, le leader de l'*Observer*, dont on connaît l'autorité sur une grande partie de l'opinion anglaise. Il sera extrêmement difficile de leur donner satisfaction à toutes deux (l'Allemagne et l'Italie) ; leurs revendications simultanées et également fondées ne peuvent manquer — les possibilités d'une distribution nouvelle étant restreintes — de tendre à se faire mutuellement obstacle.

Oui, dans l'avenir, mais aujourd'hui les expansionnistes italiens et allemands croient ferme que leur entente peut obliger les alliés à procéder en leur faveur à une nouvelle distribution des mandats coloniaux.

Et M. Garvin ajoute :

Seule une guerre, et une vaste [illegible] leur permettre, à l'une comme à l'autre, de planter leur drapeau sur un véritable terrain de co-

lonisation soit en Asie, soit dans l'Amérique du Sud. Reste l'Afrique. Un jour ou l'autre, le Conseil de Genève se verra obligé d'étaler toute grande la carte du continent africain et d'examiner s'il ne serait pas possible de faciliter, sans qu'il soit fait appel aux armes, l'expansion de l'Allemagne et de l'Italie au moyen de la coopération de la Grande Bretagne, de la France, de la Belgique et du Portugal. Il faudra étudier de nouveaux systèmes de mandats et de baux, ainsi que des prétentions à l'annexion nationaliste pure et simple, s'il doit y avoir une chance quelconque de règlement pacifique.

Nous posons ces questions franchement, et cela pour une bonne raison. S'il n'y avait pas en Europe de prétentions opposées, la Société des Nations n'existerait pas. La raison d'être de la Société est l'existence de ces problèmes. Sans la nouvelle organisation de Genève, le retour de la guerre serait absolument certain. Il se peut que l'esprit fasciste impose un nouvel ordre intérieur, mais il ne saurait forcer les solutions internationales. Intrinsèquement, les traités de M. Mussolini avec l'Allemagne et avec l'Albanie semblent être des instrument défensifs et non pas d'agression. Néanmoins un discours sérieux du Duce, tendant à calmer l'inquiétude provoquée, à tort ou à raison, par la politique extérieure du fascisme, tant en France qu'en Yougoslavie et en Turquie, pour ne nommer que ces pays-là, fournirait à la confiance internationale un appui des plus précieux.

« La ligne de conduite la meilleure pour l'Italie est, sans aucun doute, de s'associer à la Grande Bretagne, à la France et à l'Allemagne, d'accepter la Société des Nations aussi pleinement dans l'esprit que dans la forme, de jouer son va-tout sur la nouvelle organisation pour la paix et sur le prochain effort en vue d'une union économique plus étroite en Europe. Grande ou petite, toute nation qui tirera le premier coup de canon en Europe sans avoir tenté au préalable tous les efforts en vue d'un règlement pacifique, ira au-devant du sort subi par l'Empire des Habsbourgs, après la nuit fatale du 29 juillet 1914, où le bombardement de Belgrade donna le signal de la guerre mondiale. C'est ce que la République allemande comprend tout comme nous. Si on ne s'en rendait pas compte également à Rome, l'histoire de l'avant-guerre pourrait bien avoir été écrite en vain, encore que les lettres en paraissent assez grandes pour que les habitants de Mars eux-mêmes puissent les lire. L'arbitrage est l'âme même de la Société des Nations et la sécurité de la civilisation en dépend. Le Duce peut dissiper d'un mot un nuage de malentendus. »

Ce malentendu, le Duce le dissipera-t-il ?

Cela dépendra en grande partie de la politique intérieure de l'Italie, car M. Mussolini joue un jeu extrêmement difficile. Il ne peut se maintenir au pouvoir qu'en maintenant dans un état de tension continue le sentiment national italien et, d'autre part, il sait fort bien que s'il le laissait aller jusqu'à une explosion irréparable, il déchaînerait sur son pays une véritable catastrophe. Que l'Europe ait intérêt à donner à l'Italie la part qui lui revient légitimement dans le monde, c'est incontestable, et les suggestions de M. Garvin méritent d'être retenues, mais si l'on se décidait à procéder à un nouveau partage des mandats coloniaux, les négociations seraient difficiles et dangereuses ; il faudrait veiller à ce que ce ne soit pas une fois de plus la France qui en fasse tous les frais. Résoudre ce problème, ce sera peut-être l'œuvre des années qui viennent.

L. DUMONT-WILDEN.

LES ŒUVRES ET LES IDÉES

RÉGIONALISME ET DÉCENTRALISATION LITTÉRAIRE

Un Anglais rêdise et développe en n'importe quelle contrée du globe son potentiel d'insulaire inadaptable, c'est-à-dire indéfiniment nomade, et universellement adapté. Un Allemand, sans renier la mère patrie, s'épanouit, laborieux et prolifique, en quelque pays que l'entraîne sa « weltauschauung ». Un Italien, un Slave, un Américain .. possèdent la terre entière s'il est vrai qu'il n'est guère de coin si déshérité de l'univers où ils ne se révèlent aptes à prospérer sans mélancolie... Seul le Français ne remplit tout son destin qu'au pays de ses ancêtres ; seul, il ne possède pas l'univers et ne découvre sur la mappemonde que l'immensité des régions où il souhaite ne pas vivre. Seul le Français perpétue en cet âge où les races se mêlent de plus en plus furieusement, une notion de l'exil que ne comprennent plus guère les autres peuples. Pour éprouver cette blessure, légère ou grave, ce sentiment d'une sorte d'amoindrissement, et

[illegible] oserait presque dire de déchéance, un Français n'a pas besoin de franchir les frontières de l'antique Gaule : il lui suffit de franchir les fortifications de sa capitale ; l'exil commence à la banlieue de Paris.

Et sans doute un peu plus de trente millions de nos compatriotes subissent encore avec résignation l'exil que décore le nom de nos vieilles provinces ; quelques millions d'autres consentent à chercher la fortune ou l'impunité hors de France... La plupart d'entre eux — de ceux qui sont actifs et ambitieux — aspirent au grade que confère généreusement Paris à tous ses habitants, et qui distingue, n'en doutez pas, une catégorie privilégiée, osons dire une élite de l'espèce humaine. C'est à Paris que l'ambition triomphe, que le talent s'aiguise et s'essaie au génie, que l'agitation, par on ne sait quel miracle, crée le mouvement ; par un autre miracle, la plus fine canaille s'égale ici au mérite, la pure sottise brille des mêmes feux que l'esprit...

Bref, Paris, c'est la France. Vous connaissez l'antienne. L'univers entier résume cette situation en un mot qui n'acquiert que chez nous son sens strict : centralisation. Le rêve millénaire qu'une monarchie absolue ne put réaliser, notre République l'a fait pénétrer dans nos mœurs, dans notre sang. Parlons donc d'héritage, ou de vitesse acquise, pour faire, à votre gré, l'éloge ou le procès de l'un ou l'autre régime. Métaphysique pour métaphysique, j'aimerais autant comparer notre pays à un cône renversé, conformément aux fatalités de la pesanteur, sa pente circulaire s'écroule depuis plusieurs siècles vers le fond de l'entonnoir... Une loi de nature.

Rien de plus banal que de constater, d'exalter ou de vitupérer une loi aussi ouvertement tyrannique ; susciter, organiser des faits qui la démentiraient, voilà qui serait utile et vraiment glorieux ; ça et là des bonnes volontés tenaces s'attachent à cette réfutation : plusieurs de nos provinces ambitionnent de vivre de leur vie propre ; leur personnalité triomphe dans le domaine économique ; M. Lucien Romier nous a fait entrevoir une France future où Paris ne serait plus l'unique plaque tournante de nos routes commerciales ; or, la richesse, en se déplaçant, entraîne la civilisation... Nous n'en sommes pas là ; le négoce et l'industrie travaillent à modifier l'équilibre français, et, si vous voulez, la densité française ; on n'aperçoit dans le domaine qui nous occupe ici, le royaume de l'esprit, ou plus précisément de l'art et des lettres, que des velléités infiniment précaires de [illegible] [illegible] Pourrat [illegible] [illegible] lumineux bon sens, étudiant l'œuvre de Charles Nodier [illegible] lisme », il écrit :

[illegible] lisme littéraire autrement que comme une sorte de mas- [illegible] dépeint une noce paysanne et si possible quelque danse [illegible] veaux, des recettes de cochonailles et de tartes aux pommes. Avec cela et quelque fraîche idylle un littérateur peut aller loin. Il se sent une bonne conscience ; et même ce contentement intérieur que donnent seuls à l'ordinaire [illegible]

Le couplet, convenez-en, est vigoureux ; il jette par dessus bord, honnêtement, une assez médiocre et fallacieuse pacotille. Henri Pourrat a raison d'affirmer qu'un tel régionalisme oublie ou néglige tout simplement l'essentiel. J'aime moins cette formule, qui peut-être n'épouse pas très exactement une pensée juste : « là où s'arrête le pittoresque, là commence le vrai régionalisme ». Car enfin, Henri Pourrat n'entend pas soutenir qu'une authentique poésie régionaliste n'ait rien à voir avec le pittoresque. Peut-être n'est-elle qu'une intelligence profonde du pittoresque, entendez de ces mille traits par où la région nous surprend et se différencie du reste du monde. Et je crois bien que cette interprétation ressort de l'œuvre entier de Pourrat, sourcier auvergnat, sans cesse appliqué à faire jaillir de sa montagne et de tant de dictons, de contes, de vieux usages, l'éternelle vérité d'une douleur, d'une mélancolie ou d'une joie.

N'est-ce point ici qu'on l'invitait naguère à nous donner un essai sur le régionalisme ? Le sujet l'attire, et, dirait-on, l'inquiète. Il l'aborde une fois de plus de biais en ce délicieux petit volume qu'il intitule *La [illegible]* [illegible] à propos de Nodier [illegible]

[illegible]

[illegible] En somme, [illegible] pas [illegible] régionalisme [illegible] une poésie tout entière inspirée du folklore — et tout justement l'approfondissement des traditions et des légendes révèle un fonds commun à toute l'humanité, et assure à l'art du régionaliste un caractère d'universalité remarquable. — On pousserait tant soit peu notre poète, je crois bien qu'on l'enfermerait aisément dans le domaine enchanté des Grimm et d'un certain romantisme allemand qui nous enseigna la vertu des chants populaires, la primauté de l'imagination naïve et illettrée, l'inimitable miracle du génie des tribus et des races. Tout de même Pourrat se défie de quelques abus qu'il faut bien imputer à ces imprécises théories.

Il évoque le plus délicatement du monde, avec une éloquence savoureuse et persuasive, une ferveur et une émotion communicatives, la poésie qu'il appelle de ses vœux, celle même que nous avons aimée dans ses romans et ses poèmes. Poésie de l'avenir ! Accordons lui en effet qu'on s'est trop rarement enquis en France des ressources de l'imagination populaire : notre littérature, aristocratique ou bourgeoise, a dédaigné généralement l'humble chanson des muses rustiques... Henri Pourrat découvre à ces mélodies si fraîches et qui perpétuent les premiers émerveillements de l'humanité, une beauté surnaturelle; il a raison ; un poète a toujours raison qui entend des voix, et qui nous fait la suprême charité d'en prolonger l'écho jusqu'en un monde incurablement sourd.

Ces voix de cristal, cette fantaisie et cette poésie, ces farfadets, ces fantômes, cet étrange parfum héroïque et grisant que dégagent les vieux contes, ces conseils, cette exaltation qui frôlent le visage de la terre avec le vent de la lande et le souffle pur de la montagne, toute cette vérité humaine et surhumaine, terrestre et cosmique, si rarement perçue, et qui fit la gloire des grands poètes, d'Hésiode à Shakespeare à Hugo ; certes, nous savons gré aux contemporains qui la sollicitent, l'annoncent et s'efforcent de nous la faire entendre.

Exprimera-t-elle toute la province ? Restituera-t-elle à la vie provinciale son ancien lustre, une vigueur nouvelle, des raisons de persévérer et d'espérer ?

Ceci est une autre question.

Avec quelque subtilité chicanière on insinuerait qu'un Pourrat nous propose une conception paradoxale du régionalisme : le régionalisme serait, en quelque mesure, l'ennemi de la région, dont il interprèterait les particularités jusqu'à les ramener au dénominateur commun de l'éternelle humanité, un tel régionalisme aboutirait à un nouveau classicisme, absorberait, anéantirait, par delà le pittoresque, l'originalité du terroir ; des fées malfaisantes, assurent les peuples germaniques, condamnent la poésie française à parcourir périodiquement les mêmes chemins, des sources généreuses à la sécheresse, à l'abstraction, à la stérilité.... Sans aller aussi loin, on admet volontiers un régionalisme qui serait l'art d'intégrer le particulier au général : et tel est peut-être le but final de toute littérature un peu haute, voire de toute littérature digne de ce nom.

De quelque façon qu'on l'envisage, un tel régionalisme aura pour effet d'incorporer au trésor national une abondante matière française ; et l'on peut se demander si la province s'en trouvera réconfortée ou une fois de plus anémiée et comme vidée de sa meilleure substance, si l'enracinement d'un véritable régionalisme est concevable en France, s'il ne conviendrait pas de classer une fois pour toutes l'utopie régionaliste sous l'étiquette : art d'accommoder la province au goût et aux modes de Paris.

Notez, au surplus, que le folklore, générateur de lyrisme, de beaux contes épiques ou fantaisistes, demeure par définition incapable d'embrasser toute une partie de la vie d'aujourd'hui : un régionalisme fondé uniquement sur la sensibilité et l'imagination ne saurait se suffire à lui-même : et voilà un autre aspect des impossibilités où se brise tout effort de rénovation de la province : absence d'une doctrine et d'une idéologie, qui sont bien les choses les plus difficiles à créer, choses de lente croissance, fruits d'une longue culture voulue et mûrie au cours des siècles... Barrès lui-même y a échoué ; depuis sa mort, l'oserai-je dire, l'insistance pugnace et verbeuse du patriotisme lorrain semble bien impuissante à réparer cet irréparable échec. — Henri Pourrat constate la quasi disparition de la littérature félibréenne, qui fut la plus glorieuse des insurrections tentées en France contre le Parnasse national. L'explication la plus pertinente de cet évanouissement, je la trouve sous la plume de M. André Thérive : l'un des personnages qu'il fait parler dans *Le retour d'Amazan* (1) — recueil de vues ingénieuses, parfois paradoxales, souvent profondes, toujours piquantes et profitablement excitantes sur l'his-

(1) Le Retour d'Amazan ou une Histoire de la Littérature française (1 vol. Le Livre, 9, rue Coëtlogon). Lire du même auteur : Essai sur Abel Hermant (Même édit.)

foi [illegible] de nos lettres depuis les origines [illegible]

Pourquoi l'effort des [illegible] pour [illegible] une littérature vivante [illegible] qu'il n'y a pas de grandes œuvres en prose [illegible] Au lieu que la prose française, au treizième [illegible] depuis [illegible] souple, nombreuse, [illegible] parfaite [illegible].

La prose, entendez l'instrument de la dialectique, la diligente servante de l'intelligence critique — la prose, vie quotidienne de la pensée.

Sans un puissant mouvement de pensée, pas de sérieux régionalisme. Est-il possible qu'en France quelqu'un puisse penser hors des catégories nationales ?

M. Daniel Halévy semble [illegible], qui nous annonce dans la très intéressante *Bibliothèque universelle et Revue de Genève* [illegible] une étonnante résurrection de nos énergies locales : un observateur aussi expérimenté des faits sociaux ne témoigne pas à la légère : on méditera ses témoignages, voire ses prophéties, en redoutant que sa critique n'ait exceptionnellement abdiqué à l'égard d'une imprudente généralisation.

M. François Mauriac nous montre, au contraire, une province immobile : ce jeune romancier peint dans ses romans bordelais ou landais les mœurs qu'il a connues au temps de son enfance et de son adolescence : mœurs déjà vieillottes il y a vingt ou trente ans, singulièrement désuètes aujourd'hui ; le contraste d'une psychologie volontiers rétrospective et d'une audace singulièrement moderne dans l'analyse de la passion est l'un des traits les plus frappants de ses récits provinciaux. A quiconque l'accuserait d'anachronisme, il répondrait, j'imagine, que la province est quasiment le royaume d'achronie : cette province, envisagée en quelque sorte *sub specie æternitatis*, appelle, soutient et magnifie l'effort du satiriste ; le satiriste triomphe dans ce petit recueil de *Voies et Marines* [1] où M. Mauriac nous offre la quintessence de ses romans ; auprès de ce cruel observateur, j'aperçois toutefois le philosophe, indulgent par raison à la faiblesse humaine, et somme toute reconnaissant à la province — éternellement taquinée, flattée, diffamée par Paris — de son mystère, de sa prodigieuse richesse, de son intarissable fécondité, mère des arts parisiens, c'est-à-dire français.

LUCIEN MAURY

[1] *Du* [illegible] N° de décembre [illegible]

[2] Notes et maximes. La Province [illegible] mars. Hachette.

LA MUSIQUE

I. — [illegible]

LA PRÊTRESSE DE KORYDWEN

[illegible] quatre philosophes? L'un dit :

[illegible]

[illegible] autres.

[illegible]

[illegible] M. [illegible] [illegible] Mais comment [illegible] bien, pendant [illegible] cette œuvre... Vraiment [illegible] le disent et couvrent la mort, [illegible] se montrent plus aimables, le public [illegible] sera guéri [illegible] envie.

Quel est donc ce scénario, [illegible] par MM. Albert Julien et Georges Cézet.

En Bretagne, au [illegible] époque [illegible] prêtresse de Korydwen [illegible] de la Lune. Voilà donc des danses [illegible] de la lune. C'est dans [illegible] qu'on les voit pour le mal, [illegible] certain de bien [illegible] est pas très clair. Or un ballet est fait pour être vu. Que devient tout un [illegible] de danses [illegible] on voit [illegible] danses ?

La prêtresse de la lune, ainsi qu'un nombreux et varié cortège [illegible] tiques : elle boit un philtre d'aromates, et toute presque [illegible] ses [illegible].

Or, un chef de danses est [illegible] dans [illegible] Il surgit. Il embrasse la prêtresse [illegible] Aussitôt, la lune se voile... Mais il est fait prisonnier par les prêtresses. On va l'immoler. Soudain, une barque aborde, pleine de guerriers : ils délivrent leur chef et entraînent quelques belles prêtresses, pour leur [illegible] culte lunaire.

Le second [illegible] de guerre [illegible] du chef de [illegible] la prêtresse de la lune.

Un tel sujet est bien [illegible] pour deux [illegible] Il faudrait, [illegible] d'une [illegible] chorégraphie, [illegible] agencements des costumes et de [illegible]

scène. Mais on est un peu déçu par des [illegible] assez bien conventionnelles.

Toutefois, Mlle Camille Bos danse avec élégance et souplesse. Elle ne cherche que les mouvements de caractère. Sa silhouette a du jaillissement et rappelle les lignes [illegible] des Primatice. Auprès d'elle, Mlle Olga Soutzo prend de belles et dramatiques attitudes.

M. Serge Peretti semble l'apparition de la jeunesse et de la force. M. Thomat nuance un rôle [illegible] avec une fantaisie agréable.

La partition est fort distinguée. Mais est-ce là une musique de ballet, c'est-à-dire faite pour la danse ? On croit plutôt entendre le style orchestral d'un drame lyrique, ou même, en plus improvisé et un peu délavé, celui d'un poème symphonique. Cela prouve une certaine qualité de forme et de pensée. Mais une telle qualité sous les jambes des danseuses n'est pas à sa place.

Dans l'ensemble, la partition semble grise pour un ballet. Elle cherche l'expression intérieure plutôt que le mouvement. Il vaudrait mieux qu'elle fût plus superficielle, mais plus *en dehors* et plus rythmée. Toutefois, elle est instrumentée avec soin, écrite dans un style solide et moderne sans excès suspects. On y sent la sensibilité d'un artiste... Par malheur, l'auteur n'a pas trouvé l'occasion où son talent et ses dons se manifesteraient mieux.

Faut-il, enfin, mentionner trois petits épisodes de chant, agréables, mais timidement chantés ?

Quant à l'orchestre, M. Ruhlmann le conduit avec talent.

II. — A L'OPÉRA-COMIQUE.

LE CLOITRE

Pour parler avec exactitude, je ne dirai pas que la pièce est ennuyeuse, mais je dirai qu'elle m'a ennuyé. Et j'avouerai que, par conséquence, je l'ai vue et entendue deux fois. La deuxième fois, mon ennui est resté le même, sans s'accroître, mais aussi sans diminuer.

En effet, durant les trois actes de cette pièce, il me semble impossible de s'intéresser ni au livret ni à la partition.

Le livret est une suite d'invraisemblances. Voici le résumé de ce que j'ai pu comprendre, d'après les [illegible] paroles que l'on perçoit, de loin en loin, au milieu du fracas de l'orchestre.

Un des moines du *Cloître* est un assassin : avant de se réfugier parmi les autres moines, il a tué son père. Au bout de longues années, il parle de cet accident avec le prieur. Celui-ci, qui est vraiment fatigué, n'y attache pas d'autre importance, et il dit à Balthazar, le moine assassin : « Vous me succéderez comme prieur. »

Balthazar, avant d'être prieur, tient à se confesser publiquement devant tous les autres moines. Le vieux prieur fatigué consent à se scandaliser. Les moines, après l'aveu de l'assassin, sont plus agités qu'une assemblée politique. D'ailleurs, ils ont travaillé par un frère ambitieux qui convoite la crosse du prieur.

Au dernier acte, l'assassin Balthazar, tandis que le peuple assiste à la messe, interrompt le sacrifice sacré et il crie à tous qu'il est un assassin. Alors on le chasse du cloître. Et le prieur fatigué donne sa crosse au moine ambitieux.

Cet étrange livret est de Verhaeren. Jadis, sur un théâtre sans musique, on avait mieux entendu ce poème d'un romantisme exacerbé et d'un style déclamatoire mais maladroit. On y voit sans cesse trois mots impropres qui essayent de remplacer le mot juste, resté dans l'encrier.

La participation, composée par M. Michel-Maurice Lévy, ne manque pas de mérites, mais de mérites scolaires. Elle est l'analogue d'un devoir de vers latins, fait avec le *Thesaurus*. Faut-il rappeler que le *Thesaurus* est un recueil de belles expressions, de centons, de fragments de vers, pris dans les bons auteurs et aussi dans le demi-bons. En mettant bout à bout ces petits morceaux, on obtient un semblant de poème latin. Il paraît ressembler aux poèmes expressifs : de fait, il reste sans expression propre et sans vie.

Mais qui dira comment et pourquoi telle musique est expressive et telle autre ne l'est pas ? On constate l'effet produit quand on écoute : on n'explique guère cet effet. D'après mes impressions, et je crains de n'être pas seul de mon avis, la musique du *Cloître* agit peu sur l'auditeur et ne l'intéresse guère.

On y trouve néanmoins de l'habileté. L'œuvre utilise un style conçu sous l'ascendant du drame lyrique wagnérien, mais avec le légitime désir de le moderniser par quelques apports plus récents. Les voix sont traitées en récitatifs d'un dessin parfois voisin de la mélodie. L'orchestration, lourde, surchargée, souvent tonitruante, impose à la partie vocale des efforts excessifs. Si bien que tous ces moines donnent de la voix comme des possédés.

Dans ces conditions, il est difficile d'apprécier les chanteurs. On ne peut que leur attribuer des prix d'endurance ou de résistance. Ils tiennent, et c'est beaucoup. Louons donc la

performances — de MM. Hector Dufranne, Beckmans, Audouin, Legrand, Tubiana, Azéma.

L'orchestre est conduit avec précision mais non adouci, par M. Masson.

Quant aux chanteuses, il n'y en a pas, évidemment. Jadis, sous l'ancien régime, un compositeur avait cru devoir supprimer les violons :

— Je donnerais un louis, pour entendre une chanterelle —, déclara un confrère.

Dans *Le Cloître*, si c'était possible, on serait heureux d'entendre une voix de femme. Pour cela, on donnerait volontiers un louis. Mais on n'en a plus.

ADOLPHE BOSCHOT,
Membre de l'Institut.

LES LIVRES NOUVEAUX

Littérature

Anthologie de la Nouvelle Prose française. Éditions du Sagittaire. Simon Kra.

Les Éditions du Sagittaire qui avaient fait paraître une « Anthologie de la Nouvelle poésie française » ont naturellement publié un recueil du même genre pour « la nouvelle prose ». Ces deux ouvrages forment en quelque sorte un petit tableau de la nouvelle Littérature. — Tableau forcément incomplet ; car rien n'est plus difficile que de composer de pareils recueils.

Mais il faut rendre justice à l'effort d'impartialité qui a guidé le choix des auteurs cités.

La préface de cet ouvrage nous renseigne d'ailleurs sur l'esprit qui a précidé à ce choix. L'Editeur s'est efforcé de retenir les auteurs les plus caractéristiques de l'époque actuelle, « ceux qui, de gré ou de force, ont essayé de renouveler la langue, soit en revenant aux sources populaires, soit en l'assouplissant selon leur esprit, soit en essayant de retrouver dans les rêves une pureté perdue ».

Assistons-nous, comme l'indique la préface, à une « renaissance » de la langue française ? Qu'on l'admette ou non, une évolution toute récente n'est guère niable et cette anthologie permet précisément de déterminer certaines tendances modernes. Ne fut-ce qu'à ce titre, elle se recommande à l'attention de tous les Lettrés.

C. M.

A. José Maria de Heredia. Lemerre, éditeur. *Stèle pour Charles Baudelaire.* Chez Ronald Davis. *Chansons créoles.* (Librairie Edouard Champion).

Quatre sonnets, dits en octobre 1913 pour l'inauguration du monument du Luxembourg, nous révélèrent en M. A. Godoy un bon disciple de Heredia. En vers solides et sonores, ce poète, né lui aussi à Cuba, évoquait l'île natale et ses palmiers, et la mer des Antilles, et même cette Carthage neuve, Ville d'argent, qu'un sonnet des *Trophées* rendit impérissable. Il apportait ainsi au Maître disparu quelques échos de son lointain pays, quelques parfums du « monde occidental ».

M. Armand Godoy [illegible] *Baudelaire*, et [illegible] qu'il [illegible] révoltes, il [illegible] et le *Parfum* [illegible] Indes, garda l'incurable nostalgie des contrées mystérieuses, *où la nature donne*

Des arbres singuliers et des fruits savoureux.

Mais j'avoue une sympathie [illegible] *créoles*. Le poète [illegible] voire d'alexandrin [illegible] a tort, devant son plus grand mérite à l'habituelle perfection classique de sa forme. Mais [illegible] ont un charme [illegible] défendre et qui est tout le charme mélancolique et voluptueux de l'exotisme. Charme mélancolique, puisqu'il nous rappelle que le monde est grand, et que nous [illegible] naîtrons qu'une infime partie pendant la seule vie que nous ayons à vivre ; charme voluptueux, que nous révéla déjà Bernardin de Saint-Pierre, et cette volupté, qui flotte dans l'air, explique peut-être, par réaction, par sentiment de défense, de crainte de soi-même, l'extrême pudeur de Paul et Virginie. Ecloses au murmure des palmes sous le ciel constellé de l'autre hémisphère, soupirées par ces nuits chaudes que parfument toutes les fleurs et toutes les cigarettes de la Havane, ces chansons créoles sont nonchalantes et langoureuses à souhait :

Ecoute la brise qui pleure
Dans les bambous la fin du soir.
Ne te souvient-il pas de l'heure
Où tu fis mourir mon espoir ?

Ecoute l'Océan qui gronde
Les matins, les soirs et les nuits.
Sa voix éternelle est profonde
Et lourde comme mes ennuis.

A. D.

LA QUINZAINE POLITIQUE

La Question d'Orient

Interrompue par un voyage à l'étranger, [illegible] que doit enregistrer des faits d'une assez grande importance qui, pour dater déjà un peu, méritent cependant certains commentaires.

Le coup d'Etat du général Condylis, renversant la dictature du général Pangalos, plaçait la Grèce à un tournant de son histoire. Un général allait-il simplement en remplacer un autre, menacé d'être à son tour, à plus ou moins brève échéance, renversé par un troisième général ? Le régime républicain allait-il être mis en cause par les monarchistes impénitents, ayant beau jeu pour plaider devant le peuple les avantages d'une royauté moins sujette aux vicissitudes politiques ? Les partis parlementaires allaient-ils reprendre leurs errements et leurs disputes comme si rien ne s'était passé depuis le jour où l'intervention du général Pangalos [illegible] stériles palabres ?

La première de ces solutions devra être d'emblée écar-

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Il [illegible] de [illegible] que [illegible] Mgr. Fan Noli [illegible] comme si elle n'avait eu pour but que de faire pression sur Ahmed Zoglou et le décider à signer.

La diplomatie italienne a toujours aimé les savantes [illegible] auprès d'un gouvernement albanais dans une situation [illegible] constitution paradoxale, est d'un assez joli travail. Reste à savoir ce que pense l'évêque du rôle qu'on lui fait tenir.

[illegible]

Ses trois articles, sous leur forme discrète, sont cependant [illegible]

[illegible] le « statu quo » politique, juridique et territorial d'Albanie, est contraire à leurs intérêts politiques réciproques.

[illegible] hautes parties contractantes, s'engagent à se prêter un appui mutuel et une collaboration cordiale ; elles s'engagent également [illegible] accords politiques ou militaires qui soient préjudiciables aux intérêts de l'autre partie définis dans le pacte actuel.

[illegible] ques ordinaires.

[illegible] feront l'objet d'une convention spéciale qui sera conclue dans le plus bref délai.

L'Italie obtient ainsi le droit de s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Albanie, car les mots : « *statu quo* politique, juridique et territorial » englobent pratiquement tout.

M. Mussolini peut intervenir avec ses cuirassés et ses troupes de [illegible] Mgr Fan Noli [illegible] tion personnelle, come il peut interdire toute modification territoriale que l'Albanie pourrait envisager.

[illegible] secrétariat de la Ligue des Nations, a provoqué en Serbie une assez vive indignation. On le considère comme une [illegible] *clausum* italienne et comme n'étant justifié par rien, sinon par le désir de faire de l'Albanie une colonie italienne.

Le gouvernement de Belgrade a démissionné en signe de

[illegible] et afin [illegible] de façon plus [illegible] Société des Nations [illegible] moins [illegible] Affaires étrangères, M. [illegible] assez remarquée [illegible] dans lesquelles l'Albanie avait [illegible] Conférence des Ambassadeurs [illegible] question de l'Epire du Nord arbitrairement [illegible] à l'Albanie [illegible] Albanie [illegible]

Les spécialistes du droit international [illegible] l'Italie [illegible] de l'Albanie et le traité [illegible] Société des Nations.

Quand le débat s'ouvrira à Genève [illegible] question [illegible] l'Albanie [illegible] Ahmed Zogou [illegible] mais il n'est pas dit que les Albanais [illegible]

[illegible] qu'une politique, celle des accords avec la Grèce et la Serbie, qui lui permettrait de faire front aux ambitions italiennes. [illegible] l'Epire du Nord [illegible] cité, et elle l'a obtenue de la faiblesse et de la partialité de la Conférence des Ambassadeurs. L'Italie [illegible] double résultat : elle agrandissait le territoire de sa future colonie albanaise, et elle créait entre la Grèce et l'Albanie [illegible]

Si la question de l'Epire du Nord avait [illegible] Grèce une alliance [illegible] lienne et ne se fût pas placée dans cet isolement qui en fait une proie facile pour Rome.

[illegible] cette solution logique un jour ou l'autre.

[illegible] premier et bienfaisant résultat de rapprocher Belgrade et Athènes, d'aider au règlement révisé de la question de Salonique [illegible]

[illegible] il n'est pas exagéré de soupçonner une origine italienne aux [illegible] parisien sur la complaisance avec laquelle on avait à Athènes accueilli des suggestions contraires à un traité de garantie militaire et à une convention commerciale entre la Yougoslavie et la Grèce.

Il est temps que les Etats balkaniques s'évadent de tous [illegible]

[illegible]

Bulletin Serbe-Croate-Slovène

LA MORT DE M. NIKOLA P. PACHITCH

[illegible] figure, celle de Nikola Pachitch, qui [illegible] de la scène politique.

[illegible]

L'histoire tout entière du royaume de Serbie, et [illegible]

[illegible] pate et résolu. Là demeurait toute sa force. Et cette force était immense et constante. Nikola Pachitch avait [illegible] sang-froid dans les moments les plus difficiles. Etant [illegible] œuvre durant un demi-siècle dans les affaires politiques et nationales.

[illegible] Londres, à l'élaboration du pacte de Corfou, qui établit [illegible] de ce moment, presque constamment à la tête du cabinet [illegible] cord avec l'Italie et la France, à la création de la Petite Entente et, enfin, à l'organisation définitive de l'accord avec les Croates, formant un cabinet de coalition avec le parti paysan croate.

[illegible] impliquant l'appui des Alliés, l'alliance et l'amitié avec la France, de même qu'un long travail de préparation matérielle et spirituelle, qui devait aboutir un jour à la libération de tous les Serbes, Croates et Slovènes, furent à la base de toutes les constructions politiques de M. Pachitch.

Une grande, la plus importante partie de l'histoire serbe s'est terminée, le 10 décembre dernier, par la mort de Nikola Pachitch. Sa mort est venue brusquement et brutalement. Comme toute autre ! Au service de son peuple jusqu'au dernier souffle, en fiévreux labeur et [illegible]

[illegible]

BORIVOJE [illegible]

BULLETIN MARITIME

LE NAVIRE-ÉCOLE « RICHELIEU »

[illegible] Bordeaux [illegible] en [illegible] pour un port de France [illegible] quatre [illegible] de l'École Supérieure de Navigation [illegible]

Nous avons déjà parlé ici, de cette entreprise [illegible] nécessaire à la formation des officiers de la Marine Marchande. La manœuvre des voiliers en effet développe chez le futur officier des qualités de technicien qui seule en pratique de la navigation à la vapeur, [illegible] au mazout ou le [illegible] des machines [illegible] interne ne saurait les donner.

En 1919, on s'en souvient, l'État Français avait attribué à la Société des Navires-Écoles deux grands voiliers ex-allemands, le « Richelieu » et le « Colbert ». Le « Richelieu » accomplit, en 1921, un premier voyage en Australie qui fut très fructueux en ce qui concerne l'enseignement reçu par les jeunes élèves embarqués, mais déficitaire au point de vue de son exploitation. En effet, l'État ne subventionne pas cette œuvre, cependant si utile, alors que toutes les autres nations maritimes ont leurs écoles flottantes aidées par les Consortiums d'Armement et par le Gouvernement. Il fallait donc que tous les frais de navigation du navire-école « Richelieu » fussent couverts par des recettes venant du transport de marchandises. Or, le « Richelieu » fit son premier voyage à une époque où les frêts étaient trop bas.

A l'heure présente, la situation des frêts s'étant améliorée, le « Richelieu », après 18 mois d'immobilité, reprend la mer pour un second voyage dont on attend, cette fois, un véritable bénéfice. Il emporte à son bord une dizaine d'élèves officiers de la Marine Marchande qui feront ainsi une merveilleuse école pratique dont la durée leur sera, d'ailleurs, comptée double comme temps de navigation.

Le réarmement du « Richelieu » a été très énergiquement mené, il convient de le signaler ici, en particulier par M. Georges Philippar, Président des Messageries Maritimes, et M. Henri Cangardel, Directeur des Armateurs Français. Aidés en cela par le représentant de la Compagnie Générale Transatlantique, ils parvinrent, à force de persuasion, à grouper les fonds nécessaires à cette nouvelle expérience.

Espérons donc que, désormais, le beau navire-école, le « Richelieu », naviguera sans interruption et que, à leur sortie de l'École d'hydrographie, les jeunes officiers français seront, en tous temps, assurés de trouver à leur disposition cette école pratique qui complète à merveille, d'ailleurs, le grand cargo-école de la Compagnie Générale Transatlantique, le « Jacques Cartier », dont il convient de rappeler l'heureuse initiative.

L'œuvre des navires-écoles doit avoir un grand retentissement et bénéficier d'une longue ère de prospérité dont profitera largement la Marine Marchande française.

LE « COMMISSAIRE RAMEL »

La Société des Services Contractuels des Messageries Maritimes va prochainement mettre en service, sur la ligne de l'Australie, le « Commissaire Ramel » dont les essais préliminaires viennent d'être effectués le [illegible] décembre dernier dans les eaux de la Méditerranée, avec le plus complet succès.

[illegible] le nom d'un Commissaire des Messageries Maritimes, mort héroïquement à son poste lors du torpillage du paquebot « Athos » pendant la guerre [illegible] spécialement désigné pour assurer le service postal de l'Océan Indien, sous le nom de « Général Duchesne ». Mais, au cours des hostilités, en raison de la [illegible] du tonnage commercial causée par la guerre sous-marine, les Messageries Maritimes, à la demande de l'Armateur [illegible] avaient décidé de faire de ce navire un navire [illegible] en remplacement du « Djemnah » torpillé [illegible] juillet 1918.

Le « Commissaire Ramel » fut livré par la Société Provençale de Constructions navales, en mars 1921, aux Messageries Maritimes qui l'affectèrent pendant plusieurs années [illegible] lignes commerciales de l'au-delà de Suez.

Mais, en 1925, la ligne d'Australie ayant besoin d'un paquebot [illegible] fut de nouveau équipé en vue de ce service postal, revenant ainsi à sa destination première, après avoir subi dans les Chantiers de la Société Provençale de Constructions Navales une série de transformations particulièrement bien réussies.

Le « Commissaire Ramel », sur lequel la chauffe au mazout a été installée, réalisera, en service courant, une vitesse moyenne supérieure à 11 n. 5. Le navire se présente, à l'heure actuelle, comme un beau paquebot mixte, à une cheminée, d'une silhouette très dégagée, et qui offre les caractéristiques suivantes :

Longueur hors tout ..... en mètres	15[illegible]
Longueur entre perpendiculaires . en mètres	145
Largeur au maître couple ..... en mètres	18,[illegible]
Creux sur quille au pont supér. en mètres	11,4[illegible]
Déplacement maximum ..... en tonneaux	14.680
Tirant d'eau correspondant .... en mètres	8,55
Port en lourd total ..... en tonneaux	11.65[illegible]
Port en marchandises ..... en tonneaux	9.93[illegible]
Jauge brute ..... en tonneaux	8.814
Jauge nette ..... en tonneaux	5.035
Jauge pour le Canal de Suez .. en tonneaux	6.08[illegible]

Le navire a été construit sous la surveillance du Véritas, qui lui a attribué sa première cote. Il comprend huit cloisons étanches qui montent toutes jusqu'au pont le plus élevé et lui assurent ainsi, en cas d'accident, une très grande flottabilité. Les embarcations de sauvetage, au nombre de dix, peuvent contenir plus de 700 personnes.

Le « Commissaire Ramel » peut transporter 58 passagers de 1re classe, 78 passagers de 3e classe et 416 rationnaires.

Grâce à la puissance de ses appareils moteurs et évaporatoire, le « Commissaire Ramel » peut lutter, à armes égales, avec la concurrence. Ses installations pour passagers, encore qu'elles soient forcément moins luxueuses que celles des plus récents paquebots affectés aux lignes d'Egypte et de Chine, ne laissent absolument rien à désirer et il y a tout lieu de penser que ce nouveau navire des Messageries Maritimes sera très favorablement accueilli sur la ligne d'Australie et que sa mise en service contribuera à accroître l'excellente réputation de ce pavillon dans les régions de l'au-delà de Suez.

Le « Commissaire Ramel » partira pour son premier voyage, le 19 janvier 1927.

Le Gérant : M. HERBS

Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 2 65e ANNÉE 15 JANVIER 1928

LE CENTENAIRE D'UN SOUFFLET : MAUBREUIL ET TALLEYRAND

Le 20 janvier 1828 — voici, juste cent ans, le gouvernement de Charles X faisait célébrer dans la basilique de Saint-Denis, comme chaque année, le service anniversaire en l'honneur de la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette; la cérémonie avait été avancée d'un jour, car en cette année le 21 janvier tombait un dimanche. Le service ne pouvait pas avoir un caractère plus officiel et plus solennel. A l'exception de Sa Majesté elle-même et du prince de Condé, la famille royale y figurait en entier, avec le duc d'Angoulême, dauphin, la duchesse d'Angoulême, dauphine, le duc et la duchesse d'Orléans, qui allaient être, trois ans plus tard, le roi Louis-Philippe Ier et la reine Amélie, leur fils aîné, le duc de Chartres, la princesse d'Orléans, dite Madame Adélaïde.

De chaque côté du chœur avaient pris place des députations des grands corps de l'État : Chambre des pairs, Chambre des députés, Cour de cassation, Cour des comptes, Conseil de l'Instruction publique, Cour d'appel, Tribunal civil, Tribunal de commerce, Corps municipal de la ville de Paris, autorités civiles et militaires de Saint-Denis. Les membres du corps diplomatique avaient aussi leur siège dans le chœur.

Le transept de la basilique était occupé par les grands officiers de la Maison du roi, par des officiers de l'état-major, des officiers de la garde nationale et de la garnison de Saint-Denis, une délégation des élèves de l'École polytechnique. Parmi les grands officiers de la Maison du roi, il y en avait un qui était tout à sa place dans cette cérémonie funèbre : c'était le grand chambellan, Sa Seigneurie le prince de Talleyrand, chevalier des ordres du roi, pair de France.

La dernière absoute avait été dite, la cérémonie était terminée. Alors, sous la surveillance du grand maître des cérémonies, le marquis de Dreux-Brézé, le même à qui Mirabeau avait adressé un jour la fameuse apostrophe, la sortie des membres de la famille royale, des personnages officiels et des diverses délégations s'était effectuée suivant les règles du protocole. Le grand chambellan avait précédé jusqu'aux portes de la basilique le duc et la duchesse d'Angoulême, il les avait vu monter en voiture. Sa pensée se reporta-t-elle par hasard cinquante trente ans en arrière, à l'époque où il avait été ministre des Relations extérieures sous le Directoire ? Se rappela-t-il la déclaration qu'il avait faite alors à Barras et à ses collègues qu'il était « régicide dans le cœur et assumait toutes leurs responsabilités révolutionnaires » ? Se rappela-t-il qu'il avait assisté deux fois, le plus vaste an VI et an VII, en 1798 et 1799, aux pompes officielles de la fête du [illegible] qu'en ces jours de réjouissance nationale il était son costume de ministre de la République comme à présent, en ce jour de deuil [illegible] il portait son costume de grand officier de la

[illegible] Il s'appelait [illegible] de [illegible] au VI, 11 pluviôse [illegible] Bonaparte, alors ambassadeur à Vienne [illegible] signature [illegible] des [illegible] d'une malheureuse princesse de [illegible] que les bureaux appelaient alors la [illegible] Capet. La fille Capet était la [illegible] présent, [illegible] appelait la duchesse d'Angoulême, Madame la Dauphine. Il venait de la reconduire jusqu'à la portière de son carrosse avec toute démonstration de respect. Jamais grand chambellan n'avait plus dévotement chambellanisé. Puis, son rôle terminé, le visage du prince de Bénévent avait repris ce masque d'impassibilité dédaigneuse qui ne le quitteit pour ainsi dire jamais.

***

Tout à coup la barrière qui séparait les personnages officiels de la foule des assistants est brusquement écartée. Un homme de quarante à quarante-cinq ans, vêtu de noir, portant le cordon de la Légion d'honneur, s'approche, l'air menaçant, du prince de Talleyrand. Sans prononcer une parole et avant que personne ait pu comprendre son geste, il frappe sur le vieillard de soixante-treize ans à la démarche claudicante. Il applique sur sa joue « le plus grand soufflet qui se soit jamais donné ; » le mot de Monsieur Jourdain à sa servante Nicole se trouva être ce jour-là une réalité. Le grand chambellan chancelle, tombe par terre : les personnes qui l'entourent le relèvent aussitôt et le reconduisent à sa voiture. On l'avait cru assassiné, mais on se rendit compte que son état n'avait rien d'alarmant ; toutefois il fut soumis à une double application de sangsues. Les visiteurs vinrent sans cesse en foule à l'hôtel de la rue Saint-Florentin. Dès le 1er février, le prince assistait, comme à l'ordinaire, à la Chambre des pairs. Sur ses entrefaites, Charles X exprimait sa sympathie au grand chambellan à propos de l'incident scandaleux de Saint-Denis. « Sire, » répondit le [illegible] avec l'orgueil et l'esprit d'un gentilhomme, « c'était un coup de poing. » Un Talleyrand-Périgord pouvait avouer un acte de brutalité, il ne pouvait pas avouer un affront.

L'insulteur de Talleyrand s'était laissé arrêter sans faire aucune résistance. Conduit à la prison de Saint-Denis, il déclara se nommer Marie-Armand, comte de Guerry-Maubreuil, marquis d'Orvault, [illegible] plus aisé que de constater l'identité de [illegible] vieillard, car la police judiciaire avait tout un dossier sur lui.

Maubreuil [illegible] commençait d'entreprendre sous [illegible] coup de feu dans les rangs des [illegible] à l'époque du Directoire. Plus tard, il avait été écuyer de la [illegible] Napoléon, roi de Westphalie ; à la fin de l'Empire, il avait spéculé sur les fournitures [illegible] le 31 mars 1814, le jour de l'entrée des Alliés à Paris, l'ancien chouan s'était signalé par un zèle extrême pour la cause des Bourbons ; il était de ce groupe de royalistes qui parcoururent les boulevards, en criant : « Vive [illegible] ! » Pour lui, il avait attaché à la queue de son cheval sa croix de la Légion d'honneur. Peu de jours après, il était mêlé à une aventure bien singulière. D'après son dire, il aurait été chargé par un émissaire de Talleyrand d'assassiner Napoléon, qui était encore à Fontainebleau, et de reprendre les diamants et les bijoux avec lesquels la reine de Westphalie s'apprêtait à quitter la France. Il avait repoussé avec horreur, toujours d'après lui, la première proposition ; mais il s'était acquitté de la seconde. En conséquence, le 1er avril 1814, à la poste de Fossard, sur la route de Fontainebleau à Sens, la voiture de la reine de Westphalie : il lui avait enlevé cent mille francs en or et quatre à cinq millions de diamants. Poursuivi pour ce vol, relâché, arrêté de nouveau, il avait été condamné par contumace à cinq ans de prison, en 1818. Rentré en France, il n'avait cessé de se plaindre de Talleyrand, en qui il voyait le premier auteur de ses malheurs judiciaires ; pour lui-même, disait-il, il n'avait été qu'un agent d'exécution, qui avait obéi au chef du Gouvernement provisoire de 1814.

De sa prison de Saint-Denis, Maubreuil avait adressé sur l'heure au commissaire de police et au juge de paix de cette ville la déclaration écrite qui suit :

« J'ai, moi, Marie-Armand de Guerry de Maubreuil, en présence de toute la cour et du public, souffleté Talleyrand. Je l'ai souffleté pour trois grands et principaux motifs, savoir :

« 1° Pour venger l'honneur de ma famille, que le Défroqué, aujourd'hui le Souffleté, seul au monde, aurait pu vouloir compromettre ;

« 2° Je l'ai souffleté pour l'obliger à s'expliquer avec moi, [illegible] et surtout à me donner aussi, pécuniairement, toutes satisfactions et réparations, etc. ;

« 3° Je l'ai souffleté enfin parce que la cour, les Chambres, la justice tremblent aussi devant ce traître impuni et éludent sans cesse de faire droit à mes trop justes plaintes.

« A présent, il peut l'exécrer, Talleyrand-Périgord

[illegible] cent fois plus [illegible]

[illegible] le plus [illegible] des traités.

[illegible]

Le juge d'instruction [illegible] Saint-Florentin [illegible] la déclaration du prince [illegible] du scandale du [illegible] janvier [illegible] sous une forme très courte et très simple [illegible] il avait ajouté qu'il n'avait jamais vu ni connu M. de Maubreuil et qu'il n'avait eu aucune relation avec lui.

L'affaire arriva le [illegible] février devant la Chambre correctionnelle du tribunal de la Seine, présidée par [illegible] avocat du roi [illegible] occupait le fauteuil du ministère public. La foule se pressait dans la salle. Invité à s'expliquer sur son acte [illegible] l'accusé ne dissimula [illegible] dont il poursuivait Talleyrand depuis 1814. Sans être interrompu par le président, il déclara, en parlant du prince [illegible] me promet deux cent mille francs de rente [illegible] un grade supérieur dans les armées [illegible] pour prix [illegible] une mission [illegible] Napoléon [illegible]

On le laissa parler [illegible] le tribunal le condamna pour [illegible] janvier [illegible] cinq années d'emprisonnement [illegible] d'amende et trois mille francs de cautionnement.

[illegible] gistrale.

[illegible]

Maubreuil [illegible] Cour royale [illegible] présidée par [illegible] truction, proposées par de Maubreuil, car [illegible]

[illegible] Cour de cassation, les assistait comme conseil. [illegible] tion. Maubreuil [illegible] Autun [illegible] sortirait son plein et entier effet.

[illegible] clara :

[illegible]

[illegible] de [illegible] qu'un pauvre souffre. — On [illegible] de nouvais par le projet [illegible] de [illegible] mais seulement d'essuller [illegible] quelconque. Le Dauphin est [illegible] Talleyrand vint ensuite [illegible] je [illegible] que lui [illegible] à la figure mais [illegible] sous-préfet arrêté et il l'arrêtait aussitôt en [illegible] de premier [illegible] je suis fâché de n'avoir pas frappé plus fort. — Nous mettons cela en Cour [illegible] Et les témoins auraient comparu. »

Après les longues plaidoiries des avocats Germond et Pinel, la Cour rendit un arrêt qui fut [illegible] le 26 février de l'affaire, 29 août 18[illegible] la Cour [illegible] défaut Guerry de Maubreuil de son opposition à l'arrêt par défaut du 15 juin dernier. [illegible] Ordonnons, attendu que la préméditation est et demeure écartée, réduit l'emprisonnement prononcé contre Guerry de Maubreuil à deux années et l'amende à deux cents francs. »

*
* *

Ce n'est pas le lieu de discuter ici la mission dont Maubreuil prétend avoir été chargé en 1814 ; ni de commenter le passage des *Mémoires* de Talleyrand, écrit en 1824 (tome III, pages 360-369-370), où le prince parle de cette « accusation encore plus absurde, si c'est possible, qu'infâme [illegible] elle ne peut avoir été inventée que par un fou ou un maniaque. » Bornons-nous à ajouter quelques mots sur le triste héros de ce scandale.

Après sa condamnation, Maubreuil fut enfermé à Poissy ; son état de santé le fit transférer dans la maison de santé Cartier, à Paris, faubourg Poissonnière, d'où il sortit à l'expiration de sa peine, le 29 août 1829. Réduit à vivre d'expédients et multipliant les placets, il parvint à toucher pendant quelque temps une pension du gouvernement de Juillet, puis une autre du gouvernement de Napoléon III. En 1866, sous le nom de marquis d'Orvault, — il avait alors quatre-vingt-deux ans, — il épousa Catherine Schumacher, qui se faisait appeler, dans le monde où l'on s'amuse, Mme de Labruyère. Il fut encore question de lui en 1867, à propos d'une tentative d'assassinat dont la marquise d'Orvault faillit être victime de la part d'un tiers ; il vivait alors dans une situation voisine de la misère à l'hôtel de Bordeaux, rue Capron, dans le 18e arrondissement. C'est là qu'il mourut le 17 juin 1869, à quatre-vingt-cinq ans. Un piquet du 9e de ligne lui rendit les honneurs militaires, en raison de la croix de la Légion d'honneur dont il avait été [illegible] en 1814. [illegible] Dieu sait.

G. LACOUR-GAYET,
de l'Académie des Sciences Morales et Politiques.

LES TEMPS DE LA GAULE ROMAINE : LA VALEUR MORALE DES CHOSES (1)

C'est ce mot de sanctuaire qui convient le mieux pour définir le caractère moral des objets antiques. En eux, il semblait que tout fût divin, le dieu qui en avait inventé la forme, le dieu qui avait guidé la main de l'artisan, et la mission qui était réservée à la chose. Une vie intense et sacrée s'en dégageait de la matière, dès qu'elle avait pris sa place sous la pensée de l'homme.

Ce n'était qu'un cadre de métal enveloppant une timide lumière, cette lanterne nocturne dont on essayait de percer les ténèbres de la maison familiale. L'on disait cependant qu'elle renfermait un rayon laissé par le soleil, une étincelle ravie au ciel [illegible], et la lanterne d'or du palais d'Ulysse l'éclairait comme l'astre de midi en un jour d'été (3).

Mettre du divin dans les choses, ce fut une des grandeurs du monde antique. Je lis et je relis l'*Iliade* et l'*Odyssée*, les livres humains les plus proches de la perfection ; car ils réalisent le tableau exact d'une civilisation disparue, et, tout en n'évitant aucun détail précis, aucun geste de l'homme, ils répandent partout les effluves d'une inspiration divine. Les fils de laine de Pénélope, l'arc d'Ulysse, la coupe de Ménélas, les remparts de Troie ou les vaisseaux des Grecs, tout cela est foncièrement humain, strictement historique et merveilleusement sacré.

Mais je lis et relis aussi *la Chanson de Roland*, et j'éprouve une impression pareille. L'olifant du héros et son épée Durandal viennent également de Dieu. Le Moyen-Age, à la manière même de l'Antiquité, sut agiter d'un souffle surnaturel les objets qui aidaient les hommes à combattre, à prier, à vivre et à mourir. Ecoutez les apostrophes de Roland à son épée (4) :

1. V. la *Revue Bleue* du 1er janvier 1907.
2. Eschyle, *Prométhée enchaîné*, vers 129.
3. *Odyssée*, XIX, vers 53 et suiv.
4. *La Chanson de Roland*, strophe ccxl-iii.

je ne connais dans aucune littérature un morceau poétique où l'on ait plus magnifiquement exprimé la conscience humaine des choses matérielles. Comme il a eu raison, ce grand romancier psychologue de notre France contemporaine, de dire que « les choses voient », qu'elles entendent et qu'elles parlent ! (1) — Roland va mourir, il veut briser son épée, pour qu'elle ne serve point à l'ennemi, pour qu'elle meure avec lui. Mais avant de la rompre, il lui adresse un dernier adieu. « Oh ! ma bonne Durandal, comme tu es claire et blanche ! comme tu luis et flamboies au soleil ! Je m'en souviens : quand Dieu, du haut du ciel, envoya son ange à Charlemagne pour lui dire de te donner à un vaillant capitaine, alors, le grand empereur te mit — mon côté. C'est avec toi que j'ai conquis l'Anjou et la Bretagne. Et maintenant je pleure à te quitter, je ne veux point t'abandonner aux infidèles. » Et Roland frappe l'épée sur la pierre, et l'épée refuse de se rompre et de mourir, et elle rebondit vers le ciel. Car vraiment elle est sainte et immortelle, et de son pommeau rayonnent des reliques de martyrs.

Ainsi que dans l'épée de Charlemagne, ne croyez-vous pas qu'il y a aujourd'hui encore une espèce d'âme, ou, si vous préférez, un écho de notre âme, dans la cloche de nos églises ? Rappelez-vous les beaux vers de Schiller sur les fondeurs de cloches (2), les émouvantes inscriptions des clochers de notre France. — La cloche nous annonce les joies de la naissance, les espérances du mariage, la mélancolie de la mort : elle marque toutes les heures, même les plus banales, d'un cri qui rappelle l'adieu d'un départ. Tour à tour elle sait être joyeuse et rapide, triste et lente, naïve ou solennelle. Jadis, elle avertissait de l'approche du danger, elle parlait du devoir de la bataille, elle apportait l'assurance de la victoire. En imaginant cette simple chose, le Christianisme a été créateur de beauté morale au même titre que l'Antiquité : il a su mettre en un morceau de métal une voix divine qui prépare la communion des êtres humains.

Les Anciens disaient qu'il était souvent plus facile, par les rues d'une cité romaine, de rencontrer un dieu que de croiser un homme. Dans la maison, des dizaines de petits démons occupaient les moindres recoins. Pénates au foyer, d'esses aux portes [illegible] les gonds et celle qui défend le seuil [illegible], une demeure d'homme était une assemblée d'esprits divins. Devant l'âtre, c'étaient les chenets à têtes de lion [illegible] dissoluble union du père de famille et de l'animal domestique. Dans [illegible] le [illegible] du jet d'eau révélait l'approche et l'appel d'une source lointaine de l'eau vivante et pure, [illegible] mortelle protectrice de l'humanité primitive (3). Le génie commandant à la chambre impénétrable enfermée dans la terre [illegible] vait l'être dans le cœur. C'était bien, cette maison, le temple de la famille. L'une et l'autre maison et famille, vivaient d'une même vie, dans une même atmosphère émanée du ciel. — J'idéalise assurément les choses d'autrefois. Mais je ne fais en cela que mettre mes paroles à l'unisson des rêves que les sociétés humaines ont confusément formés. Elles eurent le désir de s'entendre avec les dieux, d'atteindre les forces éternelles.

De la maison gallo-romaine passez dans la ville. Là encore vous entendrez la sainteté [illegible] que pas. Il n'est point d'édifice public, même l'amphithéâtre, qui n'obéisse à un dieu (5), il n'est point de bâtisse privée qui ne montre la niche ou la peinture de ses Lares. Les voies sont sacrées comme les carrefours. Il y a dans les remparts la même énergie religieuse que dans un temple (6). C'est un acte de dévotion que de passer sous les portes municipales (7). Un dieu a bâti la ville pour l'éternité, à moins qu'un autre dieu ne s'efforce de la détruire.

Autour de la cité des vivants, la cité des morts où les nécropoles étendent le peuple des défunts, qui eux aussi sont des héros divins. Ils vivent sous ces tombes de pierre, on leur parle et ils répondent. Et il n'importe que leurs ossements

---

(1) Édouard ESTAUNIÉ, *Les choses vivent*, 1911. Berne [illegible] de 1905, chez Perrin.

(2) *Das Lied von der Glocke*, poésies de la troisième période.

(3) [illegible]

(4) Suétone [illegible]

(5) Mais on sentait les chenets [illegible] vide, [illegible] Mommsen, *Droit*, [illegible]

(6) [illegible] Voyez les [illegible] du Code [illegible] XII [illegible]

(7) Le sanctuaire [illegible] XXIII [illegible]

(8) Voyez Vitruve [illegible]

(9) [illegible]

(10) Gaius [illegible]

où leurs cendres reposent sous [illegible] pierres, le cénotaphe à la même valeur vivante que le sépulcre occupe. Il suffit que l'homme [illegible] voque le souvenir du défunt dans [illegible] qu'il a bâti pour que l'esprit de ce défunt vienne aussitôt animer la pierre. Les cendres d'Hector peuvent être abandonnées sur la terre d'Asie [illegible] d'Andromaque exilée en Épire [illegible] elle [illegible] construire près d'elle un cénotaphe en [illegible] de son époux et elle y va entretenir Hector en ses heures de détresse.

[illegible]

[illegible] dire notre Racine [1].

Etiam loquentur lapides [illegible] les pierres elles-mêmes parleront [illegible] ont annoncé les Saintes Écritures. Quelque émouvant que fût leur langage dans les temps païens, le Christianisme allait leur prêter une voix encore plus forte et de plus poignantes paroles.

Une près de l'autre, dans les communes de la France médiévale, se dressaient la maison de Dieu et la maison de la Cité, l'Église et l'Hôtel de Ville. — L'Église, c'est le lieu des communions morales, le foyer de la fraternité chrétienne. Dieu y accueille l'enfant qui vient de naître, y bénit les familles qui se fondent, et y appelle, pour le dernier adieu des vivants, ceux qui partent vers leur demeure suprême. A chacun des jours solennels de l'année, les hôtes d'un même sol s'y rencontrent pour les mêmes prières devant les mêmes autels. Du seuil que l'on franchit à la flèche où montent les regards, il n'est pas une pierre qui ne soit consacrée, il n'est pas une colonne ou une voussure, qui ne porte une image sainte, qui ne donne une leçon de foi. Tout ce que l'homme renferme en soi de piété ou d'espérance, il l'a inscrit sur ces murailles et sous ses voûtes ; et c'est pour abriter ces trésors de joies ineffables que l'ouvrier, de sa main mortelle, a bâti l'édifice divin.

L'Hôtel de Ville, en son langage profane, dit tout autant de belles paroles. Il a aussi la cloche en son beffroi, laquelle est la voix collective de la cité tout entière, de la communauté politique. Sous le porche de l'entrée se déroulent les cortèges publics que président les chefs du peuple. De là partent les commandements utiles et là se forment les résolutions nécessaires. En ces hôtels, la société humaine a sa maison et, pour ainsi parler, le symbole visible et permanent de son existence et de sa durée.

Oui, certes, le Moyen Age fut supérieur à l'Antiquité elle-même en sens de la beauté et en expression de l'idéal. La Gaule romaine, si férue qu'elle fût de dévotion et encombrée de temples, n'eut rien qui soit comparable à une église chrétienne ; et si passionnée qu'elle fût pour ses traditions municipales et les basiliques de ses cités, elle n'eut rien qui soit comparable aux hôtels de ville des bourgeoisies françaises. Au Christianisme seul il fut donné de faire parler à des pierres la volonté ou la croyance de tout un peuple.

Ce sont nos générations modernes, malgré leur habileté et leur orgueil, qui ignorent les raisons profondes et les insondables bienfaits de l'art et du sentiment, qui méconnaissent l'action et la prééminence morales des édifices et des ouvrages. Elles ont laïcisé la pierre et la pensée, et alors, le meilleur peut-être a disparu, de la poésie qui nous émeut, de l'illusion qui nous réconforte : je ne condamne pas notre temps, je me borne à noter ses actes. A mesure que l'ouvrier revendique ses droits légitimes d'homme, j'ai peur qu'il ne se détache de l'intention divine de ses œuvres. En face de l'Hôtel de Ville et de l'Église, nous avions rêvé, dans les heures démocratiques de notre jeunesse, que l'École serait un troisième foyer de l'idéal humain. L'Église où l'on prie, l'Hôtel de Ville où l'on gouverne, l'École où l'on apprend, quelle admirable triade de sanctuaires ! Tout ainsi que « l'on doit à l'enfant le plus grand des respects », on doit à l'École le plus respectueux des soins. Il n'eût fallu sur ses murailles que de belles images, et ces murailles n'auraient dû renvoyer l'écho que de belles paroles ; la maison de l'écolier aurait dû être propre, pure et sainte, comme la maison de Dieu. Et voilà qu'on y tient des congrès politiques et qu'on y célèbre des banquets électoraux ! Pauvres gens, d'esprit débile, d'horizon limité et de maladresse insigne, qui se rassemblent en cette école pour leurs palabres insipides, et qui n'aperçoivent pas l'affront infligé par eux à cette école dont ils ont prétendu faire l'édifice spirituel de la démocratie ! De ces vulgaires journées de politique électorale qui se déroulent bruyamment sous les voûtes faites pour l'étude, l'école sort tout à la fois salie en ses bancs et salie en ses souvenirs, et les plus mesquines des préoccupations humaines ont terni la virginité du jeune temple du travail. Par leur imbécillité en matière d'esthétique morale, les clans de nos politiciens vont briser l'idéal que nous avions rêvé pour les temps de la liberté française.

1. [illegible] III [illegible] d'Hector [illegible] III, [illegible]

Pénétrons plus profondément encore l'esprit des choses, tâchons de reconnaître les sentiments les plus intimes qu'elles nous font éprouver.

Par elles nous nous retrouvons nous-mêmes : nous retrouvons les instants que nous avons passés près d'elles, les joies ou les douleurs auxquelles nous les avons associées, les êtres que nous avons aimés et qui ont partagé avec nous ces joies et ces douleurs. Le moindre objet de nos demeures ou le plus bel édifice de nos villes a pu recevoir l'empreinte de nos sensations et, en échange, il peut rafraîchir et vivifier nos plus précieux souvenirs.

Mais la ville comme la maison, car la ville où nous circulons, rendez-vous d'impressions extérieures, vaut presque autant pour notre âme que la demeure où nous séjournons, centre de nos impressions familiales.

Que de fois, en passant par des rues coutumières, n'avons-nous pas revu en pensée, et comme en un songe de notre veille, les amis qui nous y avaient accompagné ! n'avons-nous pas presque perçu les paroles que nous avions échangées avec eux ! Antiochus resté seul loin de Bérénice dans la cité palestinienne où il l'avait aimée, ne cesse de la rechercher à travers les places ou les édifices qu'ils avaient admirés l'un et l'autre, et c'est elle qu'il entrevoit en regardant la pierre ou le marbre :

> [illegible]

Un des héros de Virgile, blessé à mort en sa [illegible] maturité, respire quelques instants encore pour revoir en une suprême vision le ciel qui frappe ses derniers regards et sa chère cité qui repasse en son souvenir expirant :

> *Stetque diu infelix, cœlumque*
> *Aspicit et dulces moriens reminiscitur Argos* (2).

Il semblerait que, de l'être sentimental que nous sommes jusqu'à l'objet que nous contemplons, s'échappent par nos yeux des effluves de désirs ou de regrets qui s'attachent à la matière et ne la quittent plus et qui viendront ensuite rejoindre notre regard, quand de nouveau nous nous présenterons devant elle.

Mais d'innombrables incidents oubliés de notre conscience, se réveillent subitement à elle au contact de simples choses, meubles domestiques, ornements de muraille, bibelots de cabinet d'étude ! Ce fauteuil rappelle la mère ou l'aïeul, cet écritoire fait reparler notre père, et sous la lueur de cette vieille lampe, j'aperçois encore la [illegible] qui [illegible] travail.

Je vous en prie une dernière fois, ne me reprochez pas de faire de la poésie, de jouer du sentiment. C'est en analysant ces poésies et ces sentiments éternels de l'humanité que nous comprendrons les écrits historiques ou romanesques des anciens âges. Lisez dans l'*Odyssée* [illegible] la page émouvante où le poète nous montre Pénélope allant chercher l'arc et les flèches d'Ulysse : elle les prend de sa main, et tout de suite, les larmes lui montent aux yeux, et elle pleure ; car ce qu'elle tient n'est point pour elle du bois ou du métal, ce sont les heures mêmes de son adorable passé, lorsqu'elle admirait joyeusement son époux s'exerçant dans la cour de son palais à manier son arme favorite.

Ne touchons donc pas aux meubles de la famille ou à ceux de notre jeunesse. Gardons-les pieusement, tels que de vieux serviteurs qui nous ont fidèlement servis et qui entretiennent pour nous les vestiges de nos années disparues et des traditions de nos aïeux. Les abîmer ou les vendre, se moquer d'un fauteuil antique ou se vautrer sottement sur lui, c'est faire injure aux morts et se faire tort à soi-même, et c'est effacer la trace d'un passé qui nous a donné les premières douceurs de la vie.

Tout objet qui dure, toute forme qui persiste, porte en soi des faits d'histoire, et nous les raconte si nous savons l'interroger. La moindre chose est un miroir qui reflète un épisode du passé, ainsi que la glace renvoie un spectacle du présent.

D'eux-mêmes, par les détails de leur construction, les objets redisent l'histoire du métier qui les a façonnés, des besoins auxquels ils ont servi. La cheminée de nos chambres est maintenant inactive, et le feu ne s'y allumera plus ; mais elle demeure toujours avec son âtre, ses ornements, son manteau et ses chenets, pièces désormais inutiles, mais gracieuses habitudes auxquelles nous ne savons point renoncer. Dans [illegible]

(1) [illegible]
(2) [illegible]

néolithique se maintirent l'hérité ou reçurent de cuir ou de la grande de cotte maille qui lui avait donné naissance [1]. Sur les vestes ou les paquettes de notre habillement des boutons ou des cordonnets usités sont là pour nous rappeler des modes masculines abolies aujourd'hui. Et il y a toujours sur des portes cachées des manteaux immodestes qui ne ressusciteront plus.

Par leur présence auprès de nous certains objets encore réveillent la pensée de conditions ou de mœurs sociales que les révolutions politiques ont supprimées. On porte toujours l'épée à l'Institut parce que l'épée était jadis l'apanage, l'insigne et l'emblème du gentilhomme ou du galant homme, et que les Académies sont les gardiennes des traditions aimables. Aux jours des solennités les costumes du prêtre, du magistrat, de l'officier ou du professeur, de tous ceux dont la profession est à la fois éternelle et fixe, nous permettent de revoir, sous les mêmes couleurs et sous les mêmes dessins, les brillants cortèges de la France royale.

Toutes les choses, j'allais dire tous les êtres matériels, sont réellement saturés d'histoire, pleins des faits obscurs ou célèbres qu'ils ont contribué à accomplir, des personnages à la pensée ou à l'action desquels ils ont servi d'instruments. Ne plaisantons pas les « musées du souvenir » qui s'installent maintenant dans les communes de la banlieue parisienne, à Saint-Maur-des-Fossés ou dans le Suresnes d'Henri Sellier. Que la vue d'un meuble, qu'il soit de Colbert ou de Louvois, oblige aussitôt les visiteurs à replacer dans le temps et sur l'espace le nom et l'œuvre d'un grand chef, c'est leur inculquer une leçon d'histoire, un instant d'admiration et de gratitude, et même une pensée de patriotisme, et la plume dont Foch signa l'armistice est pour nous le symbole d'angoisses qui prennent fin et de la victoire qui s'installe à notre horizon. Il est bon qu'en s'arrêtant devant ce fauteuil branlant, les habitants de la ville songent au vaillant soldat ou au bienfaiteur municipal qui s'y est assis naguère. « Il s'est assis là, grand-mère », dit de la chaise de Napoléon l'enfant d'une chanson de Béranger [2], « de ce Béranger dont l'œuvre respire toutes les tendresses humaines pour les vieilles choses : « mon vieil habit, ne nous séparons pas » et le reste [1] « sentiments de bon gros, je le veux bien, mais sentiments » qui sont la parure et l'une des vertus de nos classes moyennes, laborieuses et romanesques tout ensemble.

Enfin, les choses nous incitent à croire et à prier, et dans cette religion chrétienne qui, pour une moitié, est faite de souvenirs, d'histoire et de reconnaissance, les choses nous permettent, à chaque moment, de retracer en nous les faits et gestes splendides de ceux qui ont fondé notre foi. Elles enlèvent notre esprit aux vulgarités du présent ; elles nous font rentrer dans un passé qui nous est un idéal. Dès le début du Christianisme, les fidèles eurent le culte de l'objet, et multiplièrent autour d'eux, par des visions matérielles, l'appel à l'éternité et le rappel des fondateurs. On préféra les plus misérables des vases d'argile, parce que Moïse disait que le corps de l'homme avait été façonné de l'argile de la terre (2). Les ascètes s'habillaient d'un manteau en poil de chameau, parce que c'est ainsi qu'avait prêché et baptisé Jean le Précurseur (3). Et qu'une simple chose, deux morceaux de bois croisés, puisse subitement ressusciter en notre âme la mémoire du Christ et l'espérance de l'immortalité, n'est-ce pas que cela suffit à révéler à l'historien le sens immanent des choses, la sainteté de l'œuvre faite par la main de l'ouvrier ?

Bénissons donc l'œuvre, comme le fait encore l'Eglise chrétienne, et respectons l'ouvrier : car son ouvrage va s'adresser et à notre corps et à notre âme.

L'admirable et charmante époque que celle des temps antiques, où l'on a su exprimer par de gracieuses ou puissantes fictions toutes ces ressources de la matière, toutes ces aspirations de l'esprit ! Plus près de la poésie que nous, il m'a toujours semblé que ce vieux monde était par là même plus près de la vérité, de la joie qui embellit, des fantaisies qui consolent. On regarda comme un héros tout inventeur d'objet nouveau, et l'excellent Pline le Naturaliste, qui fut le plus curieux des Anciens, consacra de longues pages à chercher les noms des précurseurs dans tous les métiers, pour leur rendre un

1. Voyez le si curieux article d'Albert Gremer dans *La Vie en Alsace* de juin 1926, avec ce titre significatif : *La plus ancienne pièce d'Alsace considérée comme document historique*.

2. T. II, p. 188, de l'édit. Perrotin (*Les Souvenirs du peuple*).

1. T. I, p. 9 (*Mon vieil habit*, voyez *Le cadet roussé*, *Ma lampe*, *Le grenier*, etc.).

2. Pallin de Noll, *Lettres*, 5, 1. Jérôme, [illegible], 2, 1, cf. Paul, *Corinth.*, II, 1, 7. *Genèse*, 2, 7.

3. Pallin de Noll, 10, 1, cf. Mathieu, *Evangile*, [illegible] 1.

pieux hommage (1). Dans un âge plus lointain c'était à l'imagination des dieux que l'on attribuait les grandes découvertes, à l'un celle de la lyre, à l'autre celle du diadème, et les plus rudes des objets avaient dans le ciel leur patron divin. Puis, ce fut Prométhée qui devint le grand façonneur des choses, qui mania l'argile et le métal ; et l'on disait même que de l'argile, le potier miraculeux avait tiré le corps de l'homme, et que, ce corps, une fois achevé avait reçu une âme invisible et immortelle. Quel prestigieux symbole ! et c'est celui de l'objet qui s'anime, de la matière qui devient le refuge de l'idée.

Je le répète donc : bénissons l'œuvre, mais maudissons ceux qui la déracinent ou l'avilissent. Voici à qui je pense.

Il y a deux mille ans, les Grecs, accablés de dettes, avaient besoin d'argent. Les brocanteurs italiens, à la solde des grands seigneurs de Rome, s'abattirent sur le pays. On leur vendit tout ce qu'on put, statues de marbre, trépieds de bronze, coupes et vases aux fines peintures. La Grèce se vida de ses souvenirs, et ses foyers se dépeuplèrent de leurs parures. Tout cela traversa les mers, et, quand il n'y eut pas naufrage (2), alla s'accumuler dans les boutiques ou les palais de Rome, pour distraire un instant les loisirs de quelques ploutocrates qui ne comprenaient rien à la beauté et ne savaient rien de l'histoire.

Nous sommes aujourd'hui les spectateurs coupables ou victimes, d'un fait semblable. Chaque jour, de la France pour un lointain Occident, partent de belles ou bonnes choses qui sont nôtres, et qui, malgré leur départ, resteront nôtres : et tableaux, et sculptures, et bijoux, et vieux livres, et meubles de tout prix et même des chapiteaux de nos églises, et même un château de nos campagnes, expédié pierre par pierre.

Ah ! vous autres de delà l'Océan, croyez-vous qu'en démolissant ici ce château et en le reconstruisant là-bas, vous aurez emporté et possédé son charme et sa valeur ? Détrompez-vous ! Le meilleur de son être vient du sol qui l'a porté et de l'histoire qu'il a faite ; et ce sol et cette histoire de France, vous ne pourrez les ravir avec ces pierres. Vous avez cru qu'avec ces pierres vous ressusciteriez chez vous l'édifice ; et en les enlevant de chez nous vous les avez privées de la raison d'existence. Vous n'avez fait que mutiler un être de France et en exciter les lambeaux. Et pour tout cela, vous qui achetez, et ceux que vous réduisez à vendre, j'ai peine à trouver une excuse : car ce geste d'argent ressemble à un geste de blasphème.

Nous, ici, nous parlerons donc avec respect des ouvriers gallo-romains et des choses qu'ils ont fabriquées, nous traiterons ces choses avec les mêmes égards et le même soin qu'une conquête ou une révolution ; et ce sera faire de l'histoire, et de l'histoire en ses plus secrets replis, que d'examiner ensemble l'œuvre industrielle de nos aïeux.

CAMILLE JULLIAN.
(A l'Académie française.)

(1) *Hist. nat.*, VII, 191 et s., *de inventoribus*.
(2) Je pense au vaisseau naufragé près de Malidie en Europe.

L'IDÉE DE RETOUR ÉTERNEL

I

D'une façon aussi objective que possible, en procédant simplement en historien, sans idée préconçue, ni thèse philosophique *a priori*, nous croyons qu'on peut résumer ainsi l'histoire de la physique moderne. Le mécanisme sous des formes les plus variées s'est d'abord efforcé de représenter l'univers matériel comme une machine. Ce qui définit une machine, c'est un fonctionnement cyclique, périodique, un fonctionnement tel que le système puisse repasser périodiquement par les mêmes états. Une machine évidemment doit pouvoir servir plusieurs fois de façon identique. Il faut qu'il y ait balancement des divers mouvements du système, compensation, et finalement conservation de ce mouvement. Le levier, la balance sont des exemples expressifs d'un système de ce genre. Le système solaire, conçu comme le concevaient Newton puis Laplace en est un autre.

De bonne heure certes, on s'est aperçu que les machines humaines tendaient vers cet idéal, mais ne le réalisaient jamais. Il y a frottement, perte, finalement usure des organes de la machine.

Le mouvement perpétuel est irréalisable par l'homme. Mais la cause en est dans l'imperfection de la machine construite par l'homme, en fin de compte dans l'imperfection de la nature humaine. L'homme imite Dieu, mais [illegible]

pas [illegible] Dieu [illegible] Simon [illegible] mouvement perpétuel, qui [illegible] pour l'homme [illegible] pour l'Univers [illegible] non pas quel sert perpétuel nous [illegible] bon [illegible] être [illegible] système [illegible] système de mouvements toujours équilibrés, car il est toujours mécaniquement [illegible] une balance [illegible] du mouvement tourbillonnaire corollaire de la conservation du mouvement. L'Univers dans son tout est un système [illegible] parfaite.

Quand au XVIII siècle, la physique veut abandonner les dernières idées théologiques, elle n'a qu'à les passer sous silence. L'Univers peut marcher tout seul. Il est machine parfaite. Parmi les idées métaphysiques nous devons simplement [illegible] mot sous sens tout entier qui transcendent l'expérience pure, les idées par lesquelles les hypothèses, les théories, l'idéal rêvé par le savant, guident son effort et sous-tendent la science), l'idée [illegible] proclamée par la raison hellénique et venue sans doute d'un rationalisme plus ancien encore, abandonnée à demi (seulement pour les phénomènes sublunaires) par le moyen-âge, restaurée par la Renaissance et la physique du XVIIe siècle, l'idée du « Retour éternel » est une des plus profondes, des moins discutées, et des plus fécondes.

La physique tend donc à s'ordonner, dans tout le XIXe siècle, à l'idée du retour éternel. L'idée directrice de toute réduction mécaniste, — puisqu'aussi bien la mécanique rationnelle, c'est la mécanique de la possibilité du retour éternel.

C'est alors qu'éclata, vraiment comme un coup d'Etat, dans cette république en apparence si bien assise de la science, l'idée que Clausius a tirée des travaux de Sadi Carnot : le principe de Carnot, et l'inégalité de Clausius dans tout le domaine de l'expérience. L'inégalité signifie qu'il ne peut plus y avoir conservation et balance. Quelque chose oriente l'Univers dans un sens à partir d'un certain état vers un autre état, au moins limite. A chaque pas de cette orientation inéluctable, la puissance de transformation de l'Univers diminue. Il s'achemine vers la mort dans une moyenne de température de plus en plus basse, l'écart diminuant sans cesse entre les températures extrêmes. L'Univers va s'ankyloser peu à peu. Et de cet état il ne pourra absolument plus sortir. La secousse est si profonde qu'on peut encore prétendre la dernière de l'ancien mécanisme, la faillite de la science, si l'on identifie la science à la pensée qui l'a guidée depuis trois siècles. C'est, dans la physique [illegible] philosophique [illegible] plus [illegible] crise, c'est l'énergétisme.

Mais, l'idée n'est acceptée qu'à regret, à moins qu'on la fasse servir à des fins métaphysiques. Au sein même de l'énergétisme, du début à la fin du triomphe de la doctrine, de Rankine à M. Selme, nous voyons l'hésitation, les retours, les efforts infructueux pour retenir de l'ancienne théorie physique l'idée du retour éternel.

Enfin celle-ci jaillit plus ample, plus profonde, plus vivante que jamais, plus expérimentale aussi, de la théorie cinétique des gaz, et de tout ce qui vient s'y coordonner.

L'inégalité de Claudius n'est vraie qu'à des yeux qui voient gros ou grosso. Si l'on entre dans le détail des phénomènes, elle s'évanouit. La création de l'entropie, la tendance à l'uniformité, la radiation des systèmes matériels, tout cela n'est vrai que de systèmes complexes, entre des limites données et assignables. Pour nous, humains, certes, celles-ci semblent extraordinairement éloignées. Mais pour exprimer la vie Universelle, un nombre de siècles, voire de périodes géologiques, écrit au moyen de l'unité suivie de milliards de zéros, ne compte pas plus que la vie d'un éphémère en face de l'infinitude ! Affaire d'échelle. — Les innombrables coups de dés que sont les mouvements des molécules, après avoir fait sortir les combinaisons les plus probables un nombre immense de fois, sont bien obligés, et par la même loi, d'amener, si rares qu'elles soient, une des très improbables combinaisons qui replacent les choses en un état antérieur. Si cela n'était pas, le reste, non plus, ne serait pas. C'est le même destin qui le veut. Le mouvement qui tend toujours à être de plus en plus désordonné, se trouvera coordonné à nouveau pour un nouveau cycle pro[illegible] des anciens — inéluctablement. De même le [illegible] doit fatalement sortir un certain nombre de fois à la roulette, et distribuer sa prébende à la cagnotte : la seule éventualité certaine du jeu et la seule qui importe au jeu. D'ailleurs les violations continuelles, mais dans des limites restreintes, du principe de Carnot, les « fluctuations » sont un des faits les plus généraux rencontrés dans la nature maintenant que nous cherchons à les déceler, les combinaisons réalisées par les mouvements des molécules n'étant pas toujours les plus probables, mais celles qui

oscillant autour de la plus grande probabilité. Il y a toujours surgissant des systèmes vers [illegible] un peu moins probable [illegible] dans la marche vers [illegible] le plus probable.

Depuis l'essor de la pensée rationnelle et de la pensée scientifique qui n'en est qu'une forme, qu'une application, l'application la plus complète, la plus simple et la plus heureuse, l'idée de retour éternel nous apparaît comme liée à elle [illegible] une pièce, le plus souvent pièce maîtresse [illegible] sa charpente.

L'histoire de la physique dans le dernier cinquantenaire du siècle passé nous montre, à l'évidence, l'importance foncière de l'idée. C'est le principe de Carnot et la fonction de Clausius [illegible] qui joué le grand premier rôle. Tous [illegible] d'eux. La restauration de certaines pensées philosophiques, une façon nouvelle de comprendre la science et la signification des lois scientifiques, une nouvelle théorie de la connaissance, une influence profonde sur les systèmes [illegible] prement métaphysiques, certaines harmonies lointaines, mais profondes avec la pensée littéraire et artistique, tout cela rejoint d'assez près, à le bien examiner, le mise en échec [illegible] l'idée cyclique et de l'esprit mécaniste qui ne fait qu'un avec lui. Nouvelle illustration [illegible] la parole de Renan, si vraie et si riche pour qui la comprend : « Ce sont les idées qui mènent le monde ».

Une [illegible] philosophique peut-[illegible] se dégager de cette histoire? Ou, si l'on préfère et moins ambitieusement [illegible] cette histoire a-t-elle une signification philosophique? Répondre non, serait [illegible] absurde. Alors quelle signification?

II

Descartes a eu raison : la pensée scientifique, l'esprit scientifique sont uns. Il y a des sciences, mais il y a, les englobant légitimement toutes [illegible] science. L'objet, les méthodes, les procédés de méthode surtout diffèrent d'une science à l'autre. L'esprit même d'une science, si l'on entend par là, les manières d'être intellectuelles qu'il y faut, diffère de l'esprit d'une autre science, comme l'esprit d'un savant diffère de l'esprit d'un autre savant. Mais au-dessus, ou au-dessous de toutes ces diversités [illegible] nécessaires et fécondes [illegible] il y a une même pensée, un même idéal [illegible] très large d'ailleurs [illegible] qui se laisse apercevoir assez bien chez tous les savants et dans toutes les sciences. Cette pensée, c'est [illegible] contenu réel et vivant qui se cache sous [illegible] mot. [illegible] près une science, surtout une science centrale comme la physique, et déjà si poussée, on peut, avec prétentions [illegible] rale.

Il semble, à étudier de près ce contenu, que les idées qui ont mené très fréquemment le développement de la science peuvent se classer [illegible]

Il y a les idées [illegible] qui [illegible] sont à un moment donné [illegible] sinon dans l'esprit [illegible] qu'avant la période où elles ont joué leur rôle. Il y a, par contre, celles qu'on retrouve toujours et partout : le gros œuvre de la charpente : l'idée d'objet, de matière, de loi, d'invariance, d'identité, d'analogie, de conservation, de similitude, d'action, de la possibilité de la déduction, etc. Ces idées maîtresses ont d'ailleurs une histoire riche de détails, et où leur sens a évolué, sans cependant qu'il y ait jamais eu discontinuité dans [illegible]

Les premières [illegible] s'apparentent souvent à d'autres idées, à un état d'esprit qu'on retrouve ailleurs et un peu partout dans l'époque : les qualités occultes de la scolastique, par exemple, qui ne sont point exactement les essences aristotéliciennes, bien qu'elles en [illegible] mais dans une pensée qui est hantée par l'eucharistie ; et plus tard certaines qualités occultes surtout le phlogistique, le calorique [illegible] l'acidum pingue [illegible] ailleurs les tourbillons, les esprits animaux, etc. La liste pourrait s'allonger sans cesse. Ces concepts ont joué souvent un rôle prépondérant dans la courte période qu'ils ont illustrée. Puis après ils ont disparu. Ils ont été remplacés par d'autres. Ou bien ils se sont modifiés de telle façon qu'ils se sont anéantis eux-mêmes pour devenir vraiment, complètement, autres.

Les idées permanentes, voisines au fond des vérités éternelles, des idées innées de la philosophie cartésienne, sont les éléments [illegible] que l'histoire des sciences apportant pour [illegible] intermédiaire de l'épistémologie à la [illegible] connaissance et à la métaphysique d'une part, à la psychologie des [illegible] intellectuelles supérieures de l'autre. Il s'agit de les déterminer en elles-mêmes, puis dans leurs rapports réciproques et de voir si elles forment un système.

Enfin entre ces deux classes extrêmes [illegible] chées il en est une intermédiaire. On peut, en [illegible] se demander [illegible] font partie de la première ou de la seconde. Ce sont des idées que [illegible]

partout, mais avec des fortunes très diverses, tantôt attaquées et poussées, tantôt considérées comme indiscutables, tantôt en première place, tantôt presque effacées. En général, elles vont par couples : thèses et antithèses, ce qui explique leur effacement alternatif, les éclipses ou la constance qu'elles suggèrent. Ces éclipses à éclipses sont peut-être les plus intéressantes pour l'histoire des idées comme pour le philosophe, le métaphysicien et le psychologue. Elles manifestent des besoins, des tendances conditionnées, les inquiétudes de l'intelligence. Elles font sentir, en plein dynamisme, l'architectonique de notre intelligence, non point de notre intelligence toute faite et arrêtée, ce qu'elle n'est jamais, mais de l'intelligence dans sa pénombre, en train de se faire dans notre lutte contre ce que nous voulons comprendre. Les idées de continu et de discontinu, de plein et de vide, l'idée cinétique et l'idée dynamiste, l'idée d'action au contact et l'idée d'action à distance, de relativité et d'absolu, de fonction et de causalité, en voilà des exemples. Il est de ces couples qui se rapprochent davantage des idées transitoires, d'autres qui tendent vers la permanence, et ce sont celles-là dont l'étude est à la fois la plus importante et la plus instructive.

Il est à peine besoin de dire, après ce que nous avons exposé, que l'idée de retour éternel, l'idée cyclique est de celles-là. Elle a son antithèse dans l'idée d'une orientation déterminée de la nature, en somme d'une fin. Toute la question est de savoir si l'intelligence tend à éliminer l'un des termes du couple au profit de l'autre : dans l'espèce, à assimiler l'idée de retour éternel comme essentielle à son architectonique de la connaissance.

Il semble que là encore la réponse ne comporte pas d'équivoque. L'histoire de la physique consultée objectivement dans son ensemble, l'histoire de ce fait privilégié pour la question qu'est la crise de la physique dans le dernier cinquantenaire du XIXe siècle, nous impose à peu près cette conclusion : la pensée scientifique revient toujours à l'idée de retour éternel, comme si elle était un de ses besoins impérieux. Elle tend à l'organiser dans le gros œuvre de sa charpente.

L'idée de retour éternel est-elle en nous qui accordons les choses à nous comme nous pouvons, en rejetant dans l'inconnaissable tout ce qui n'y entrera point ? Sont-ce au contraire les choses qui plient notre esprit à leurs contours, l'idée étant la peinture des choses dans le miroir inerte d'un esprit, dont on se demande pourquoi il est et à quoi il sert ?

Notre réponse, c'est que ni l'un ni l'autre des termes de l'alternative ne paraissent admissibles.

Il est tout à fait abstrait de poser en face l'un de l'autre un objet et un sujet qui auraient, selon des préférences toutes gratuites, et suivant les cas, à se modeler l'un sur l'autre. Il y a comme point de départ, décor obligatoire à toute théorie de la connaissance, à poser le flux de conscience ou, pour renvoyer à un schéme particulier de ce flux, la durée Bergsonienne, qui peut jusqu'à un certain point le symboliser.

Seulement nous ne croyons pas que ce soit là le réel sans réserves. Nous serions bien embarrassés de le prouver. Disons que c'est la forme du réel que nous pouvons appréhender, de la façon la plus plausible, antérieurement à tout travail de connaissance.

Est-elle déjà une résultante construite dans les profondeurs d'un inconscient inéffable ? N'est-elle qu'une façon grossière, sommaire, malgré toute sa richesse, d'appréhender un réel sous-jacent plus profond ? Une appréhension plus primitive, et moins évoluée que celle que nous rencontrerons plus tard, dans le sens commun, puis dans la science, puis dans une sagesse supérieure à la science? Va-t-elle moins loin que les acquisitions ultérieures qui pénétreraient alors plus qu'elle dans le réel ? Ou est-elle une prise de possession directe, immédiate, du réel ? La question est fondamentale en métaphysique : La connaissance procède-t-elle pour atteindre le réel, du médiat à l'immédiat, par l'analyse, comme le croirait un Descartes, ou de l'immédiat au médiat comme dans toute philosophie de l'intuition directe ? Le problème engage toute la méthode et tous les résultats, tout le système philosophiques. Mais, pour nous, heureusement, il ne s'agit pas de cela. Nous ne visons qu'à dégager l'enseignement que nous croyons pouvoir tirer d'un chapitre d'histoire des sciences. Nous prendrons donc pour accorder le point de départ, l'hypothèse au sens platonicien du mot. Nous ne voyons pas le moyen de nous passer de cette hypothèse. Il nous semble indubitable que si nous essayons d'analyser et de retrouver de quoi peut partir la connaissance, le donné relativement primitif, au-delà duquel tout est nuit pour nous, nous soyons obligé de partir d'un flux d'images, d'un flux de représentation, d'un flux de conscience comme on voudra. Ce flux, c'est ce que nous retrouvons comme terme ultime : — L'univers

est représentation. L'idéalisme subjectif nous paraît hors de critique sur ce point. Ce qui il y a d'abord, ce sont des états de conscience. Là où la critique peut commencer, — là où pour notre part nous ne pouvons suivre, — c'est quand on passe, sans plus, des états de conscience à *ma* conscience, de la représentation à *ma* représentation, des images, aux images de *ma* pensée. Si Hume n'avait pas compliqué son hypothèse par celle d'atomes psychologiques qui ne paraissent guère répondre à l'expérience, l'orientation de sa théorie qui fait du moi, du sujet, une concrétion secondaire nous paraîtrait encore la bonne. Le flux d'être dans lequel se découperont ensuite l'Univers et moi, l'extérieur et l'intérieur, ne peut se représenter que comme un flux d'images impersonnelles, un continu de conscience impersonnelle. C'est là seule signification possible de l'inconscient, dirions-nous en passant. Ce flux de conscience impersonnelle, voilà l'état originel du donné. Il déborde — de l'infini — la conscience personnelle et le monde extérieur.

De cette forme indifférenciée où le sujet ne se distingue pas de l'objet, où confondus et mêlés ensemble, l'activité qui veut connaître, le percevoir, et les activités qui se révèlent peu à peu à celle-ci, l'être-perçu, sont en communion, en sympathie, en participation intime les unes avec les autres, et ne font qu'une, on voit, dans l'histoire de la connaissance elle-même, se distinguer peu à peu deux domaines : les choses qui ne dépendent pas de nous, — mais sur lesquelles dans une certaine mesure nous pouvons agir indirectement, en connaissant la manière dont elles dépendent les uns des autres — et les choses qui dépendent directement de nous. Le non-moi et le moi, l'Univers et moi, la matière et ma pensée, l'objet et le sujet, autant d'expressions qui affirment cette distinction, cette opposition. A ne prendre que l'histoire des idées dans le monde occidental depuis le VIIe siècle avant Jésus-Christ, on voit cette opposition se nuancer, s'accentuer et se préciser de plus en plus. C'est dans cet ensemble historique, — le moins mal connu de tous — que la coupure s'est prononcée de la façon la plus claire et la plus distincte. Mais on la retrouve dans tous les ensembles que l'histoire des civilisations a atteints, et son évolution semble se faire de même, moins nette en général, voilà tout.

Ce qui caractérise l'objet, la matière sur quoi porte la connaissance scientifique dans notre civilisation, c'est précisément le départ de plus en plus net entre les propriétés de [illegible] les propriétés du sujet, de la pensée. Ainsi [illegible] arrivé à formuler peu à peu l'opposition [illegible] deux termes [illegible] l'un contre l'autre. Dans [illegible] indifférenciée et mouvante qui représente [illegible] analyse, l'état originel pour ce qui a conscience, [illegible] dit pour l'être [illegible] vient en deux [illegible] images [illegible] de tout ce qui nous représente [illegible] ment à nous-même, l'objet ; les autres vidés de tout ce qui semble [illegible] de nous-même, et nous [illegible] traint : le sujet.

L'objet qui est la notion [illegible] sons par inférence les autres êtres pensants qu'à travers elle, car nous ne connaissons d'être pensant comme sujet que nous-même. [illegible] qui est notre pensée consciente, semblent ainsi s'opposer nécessairement, en première approximation et en première apparence par des caractères bien tranchés, dont nous ne prétendons pas énoncer ici une liste exhaustive. Nous ne les énumérons qu'à titre d'exemple, en commençant toujours les couples par les caractères de l'objet qui seul intéresse cette étude :

Inconscience-conscience ; déterminisme-liberté ; inertie-activité ; réductible-irréductible ; quantité-qualité ; pluralité-unité ; spatialité-durée ; stabilité-[illegible] tout fait-se faisant ; hasard-finalité ; déductible-intuitif ; causalité-fonctionnelle ; [illegible] consciente.

Or il est facile de voir que les premiers termes de ces couples, les termes caractéristiques de l'objet, sont tous apparentés à l'idée de retour cyclique. Ils la conditionnent pour le plus [illegible] bien que nous puissions restituer en [illegible] couple qui se formulerait : retour éternel-[illegible] lissement ; réversibilité-irréversibilité.

L'idée de retour éternel caractérise [illegible]

[illegible]

comme l'idée [illegible] de rectification [illegible] des idées d'activité progressive, de tendance [illegible] fique et irréductible du divers [illegible] de [illegible] continuité [illegible] de [illegible] d'organisation vers un terme [illegible], semblent [illegible] du sujet.

Si dépassant la question débattue nous pouvons conclure. Il n'y a pas d'opposition [illegible] *ti* [illegible] aux choses [illegible] de l'esprit, de contremarche [illegible] sur [illegible] la [illegible] éternelle [illegible] est subordonné l'objet, comme dans [illegible] des autres lois constitutives ou régulatrices de la connaissance. Ces deux épithètes sont des synonymes [illegible]. Plus haut que l'opposition de l'objet et du sujet, il y a ce que nous pourrions appeler, surtout [illegible] mot une signification [illegible] l'expérience primitive ou première. Du sein de cette expérience synthétique se dégagent peu à peu la grande distinction de l'expérience externe, et de l'expérience interne, de l'objet et du sujet ; puis les premières directives qui sont soit des principes universels [illegible] à l'objet et au sujet, soit des principes qui peuvent se appliquer qu'à l'un ou à l'autre. Mais ils appartiennent par leur origine et leur genèse aussi bien à l'un qu'à l'autre. Ils sont tout autant *a posteriori* qu'*a priori* : ou plutôt les deux termes n'ont plus de sens.

L'idée de retour éternel est de ces premiers principes. Elle appartient à cette partie de l'univers des images et des idées, qui se détache de l'autre pour constituer l'objet, en se vidant de toutes les mixtures que nous appelons par contraste subjectives. Elle est une caractéristique de l'objet, et, si l'histoire que nous en avons faite est vraie, une caractéristique essentielle, sur laquelle revient en mourant même qu'on voudrait s'en détacher. Telles sont en somme toutes ces idées maîtresses de la science que nous avons appelées idées à éclipses. Ce sont des idées qui tendent à devenir des régulatrices permanentes, et par suite et à la fois, des lois constitutives de l'objet et organisatrices de la connaissance de l'objet.

Il est probable que toutes les notions fondamentales, qui par suite de leur caractère sont vraiment structurales, et de ce à quoi elles s'appliquent, et de l'intelligence qui s'y applique, ont passé par ces trois phases. Les notions mêmes les plus essentielles, celles qui par leur *principauté*, par les fonctions *principales* qu'elles remplissent, ont reçu le nom de *principes*, ne sont pas une charpente toute faite. Le criticisme, là, est encore bien trop voisin du dogmatisme. Il s'attache à toute pensée relativement primitive. Les catégories sont certainement plus simples que ne les ont vues un Aristote ou un Kant. Les Critiques éternelles ne le sont pas plus [illegible] et avec des amendations futures. Elles ne [illegible] sent pas [illegible] le passé d'une histoire de l'esprit humain, c'est-à-dire dans un bien avant [illegible] de l'[illegible] de la conscience. Elles [illegible] avec la connaissance, puisque la connaissance est sans cesse évolutive, une comme *condition*. Le savoir se fait, il n'a jamais [illegible] tout fait, même dans ses parties les plus simples et les plus essentielles. Il n'est jamais [illegible]. C'est au cours de ses [illegible] qu'il se [illegible] les notions générales qui [illegible] se construit avec l'objet lui-même [illegible] le plan, comme ces [illegible] dont les [illegible] dessin a changé sans cesse au fur et à mesure de leur construction.

Une idée constitutive de l'intelligence doit donc nous apparaître [illegible] plus comme une tendance et un [illegible] que comme une loi [illegible] et éternelle. Elle ne [illegible] vers ce caractère qu'après des [illegible] des retours, des éclipses que retrace [illegible] les acquisitions les plus [illegible]. [illegible] la pensée sous son aspect [illegible] l'histoire de la pensée, comme [illegible] sous un aspect dynamique.

C'est l'objet que nous voyons se constituer en quelque sorte [illegible] à mesure que nous en prenons connaissance [illegible] ce qui revient au même. Connaître, c'est bien construire l'objet, mais c'est aussi et en même temps, du même coup, apprendre comment l'objet ne se fait ni par, ni pour un esprit étranger qui cherche à s'y adapter de dehors. Elle se fait au sein d'une expérience qui comprend originellement à la fois objet et sujet. La construction de l'objet s'effectue [illegible] réalités, en pleine réalité. Seulement elle n'est pas toute la réalité, pas plus que le sujet qui [illegible] d'autre part, lui aussi, en pleine réalité. [illegible] est tout réalité [illegible] pensée [illegible] une obscurité dans les termes, et l'avoir mis en lumière comme il l'a fait est un des titres [illegible] du philosophe des philosophes : Descartes). L'objet ne retient du réel que ces caractères, qui pour cela ont été appelés *objectifs*. [illegible] pour lui tout le reste.

Mais prenons-y garde : là encore, il ne faut pas croire à un objet tout fait, définitif, statique, plus plus qu'à un sujet dont nous aurions à jamais épuisé l'[illegible]. Il faut les concevoir

d'une façon dynamique. C'est pourquoi l'histoire des idées, l'histoire de la pensée, l'histoire d'un moment de la pensée, d'un [illegible] entre autres, sont si pleines de philosophie. Elles nous renseignent sur ce qui est, sur ce que nous pouvons attendre de ce qui est. Il y a, à ce point de vue dynamique, passage constant du subjectif à l'objectif et réciproquement. Les deux notions se dépouillent et se laissent, de pas en pas, apercevoir plus clairement et plus distinctement. L'idée de retour éternel est un moment — moment actuel — de la constitution plus précise de l'objet et de la distinction d'avec le sujet.

L'objet se constitue au fur et à mesure de la conscience que nous en prenons. Et ce que nous appelons aujourd'hui science, par opposition à nos autres manières de connaître, c'est précisément cette conscience progressive, continue, de l'objet.

Méthode expérimentale et rationnelle (toute méthode, croyons-nous, est à la fois cela à des combinaisons diverses), méthode scientifique, prise de conscience de l'objet, autant d'expressions synonymes.

Le sens de cette victoire nouvelle — après tant d'autres — de cette réapparition toujours plus nette de l'idée, après les critiques que des faits nouveaux ont semblé à plusieurs reprises suggérer pour l'anéantir, n'est guère douteux pour nous.

L'idée de retour éternel réapparaît toujours parce qu'elle est liée à l'idée d'objectivité. Elle en est une des pièces maîtresses. Et la science n'est que la poursuite de l'objectivité, la construction en même temps que la découverte, comme en une réminiscence Platonicienne, des lois de l'objet distinguées peu à peu au sein de la confuse expérience primitive.

Pour que la matière se suffise à elle même et soit indépendante de nos concepts et de nos images, pour qu'elle soit vraiment *l'objet*, il faut qu'elle obéisse comme à la loi suprême, à la loi de retour éternel. Dans tout autre conception elle reste subjective par certains côtés, liée à nous, comme à un repère obligatoire. Dans l'autre cas, elle a ses repères à elle, et tout à elle.

La théorie cinétique des gaz, la physique actuelle réalisent-elles absolument l'idéal objectif? Il serait insensé de répondre à la question car nous ne savons pas ce que réserve l'avenir, ce que réserve ce passage constant du subjectif à l'objectif dans l'œuvre de la connaissance. Nous croyons simplement [illegible] physique [illegible] tif.

Nous croyons [illegible] c'est le but et la raison d'être de la science.

Mais [illegible] autre voie, par la voie d'une théorie de la connaissance. [illegible] comme élément de la construction scientifique, [illegible] construction scientifique ? En montrant la poursuite de l'objectif comme un idéal auquel s'efforce toute science, ne disons-nous pas au fond que nous essayons de plier l'objet de la connaissance à une fin subjective ?

Ce [illegible] nous sommes déjà efforcé d'éviter l'équivoque en esquissant sur ce point un fragment de théorie de la connaissance, en refusant aussi bien un idéalisme *a priori* qui imposerait les lois du sujet à l'objet, qu'un empirisme brutal qui ferait du sujet le miroir où se reflète l'objet. Mais il faut marquer ici avec plus de force et plus de netteté la position réaliste dans laquelle nous nous situons.

L'objet n'est pas création du sujet, pas même organisation des images qui le constituent [illegible] l'esprit. La construction de l'objet, par le travail scientifique, c'est l'art de démêler les lois propres de l'objet, de cette partie du donné qui ne dépend pas de nous, les réelles parties réelles d'un donné réel, — comme la pêche est l'art de démêler le poisson d'avec l'eau. L'expérience du réel nous montre que, dans le réel, s'isole à mesure un domaine qui, à la limite, se suffit à lui-même, pour rapport à notre pensée, du moins, sinon par rapport à toute pensée, ce qui nous semblerait un non sens. C'est le domaine objectif de la science. Et la [illegible] connaissance scientifique, c'est de tendre — comme vers sa limite naturelle — [illegible] ment, à cette indépendance complète. Que la limite puisse être atteinte ou non, c'est une autre question.

La [illegible] de la période historique que nous avons étudiée s'est bien faite en ce sens et sous la pesée de l'expérience, c'est-à-dire du réel [illegible].

ABEL REY.

[illegible]

MIROIRS

Nouvelle

Si l'âme avait un miroir...

Mon *ami* Cristobal était toujours triste — non, triste n'est pas le mot, cela aurait pu s'appeler de la froideur, de l'indifférence, de l'éloignement pour toute émotion forte, spontanée, enthousiaste. Non, cela ne peut s'expliquer. C'était une calvaire que de vivre auprès de lui. Ses yeux — qui étaient d'un bleu clair au regard très brillant, brillant et obscur à la fois, si mystérieuse et interrogative profondeur — tenaient lieu d'un Maître Rabat-Joie vis-à-vis de toute expansion, de toute admiration, de tout optimisme : aimer, admirer, se confier en présence de tels yeux était chose impossible ; toujours ils opposaient le veto de la désillusion prochaine. Et le pire était qu'ils exprimaient tout cela avec modestie, comme une excuse ; le regard de Cristobal était discret, jamais insistant. On aurait dit qu'il s'enveloppait de glace et vous donnait des jambes.

Pourquoi Cristobal était-il ainsi, pourquoi son regard était-il ainsi ? Le hasard me le fit un jour comprendre.

— Le meilleur ami, c'est le plus dur — dit devant nous je ne sais qui.

— Je ne puis supporter — dis-je à Cristobal quand nous fûmes seuls — je ne puis supporter ces vains aphorismes issus d'une psychologie expérience sceptique, vulgaire et superficielle ; je crois que le monde doit en grande partie ses tristesses morales à ce positivisme grossier et borné qui d'un mot tue un idéal...

— Cependant — objecta-t-il à leur manière les yeux de Cristobal — cependant que ses lèvres souriaient et s'entrouvraient.

— Le plus dur... ce ne serait pas un bien grand ami ; mais après tout il n'y en peut être pas de meilleur.

D'autres se désolent de la perfidie d'une femme... Pour moi, je m'étais épris de l'amitié ; *j'étais né* pour elle. Eus un ami dans ma jeunesse ; nous partagions le pain de l'enthousiasme, la mâne de la foi en l'avenir. Ensemble nous partîmes à la conquête du rêve. Quand le *souffle infernal* du désespoir hantement nous souffla au visage, nous ne séparâmes pas nos mains qui s'étreignaient ; comme *Paolo* et *Francesca*, le vent nous emporta enlacés... Tous deux nous vécûmes pour l'art, pour la poésie, pour la méditation ; mais moi, j'étais auteur dramatique et lui pas. Hormis le *don* du théâtre, que m'eut Zola sans doute parce qu'il ne le possédait pas, nous partagions tout, Fernand et moi. Notre Gloire, notre Argent nous étaient à tous deux un bien commun. Le monde, avec son opinion tranchée, en vint à sanctionner ces nœuds : on nous considéra comme liés par une chaîne de fer indissoluble. Sot dîmes-nous. Et dans notre esprit naquit un de ces dogmes incompréhensibles avec lesquels l'humanité s'abuse tant de fois.

J'avais noté que Fernand était très égoïste : de la terrible espèce des inconscients ; il était égoïste comme le ruminant rumine ; il avait un estomac ainsi fait. Mais j'avais également noté que quoique plus raffiné et plein de complications, j'étais pour ma part un autre égoïste. « Comment pourra-t-il vivre notre amitié entre ces deux égoïsmes ? Elle vivra dans son atmosphère », pensais-je, car j'observais que mon ami avait de la vanité pour moi, des préoccupations, des antipathies et des haines pour moi. Moi, je me sentais offensé quand d'autres critiquaient Fernand : ce droit de lui trouver des défauts, je me le réservais — mais je n'y voyais pas malice, parce qu'ainsi et avec une certaine volupté, j'examinais mes propres tares et imperfections, tout en me croyant humble. Un des déguisements que le Diable prend le plus volontiers pour ses tentations est celui de la Sainteté.

Certain soir on donna un drame de moi : c'était une de ces œuvres qui *brisent les moules* et au cours desquelles s'épuise la patience du public vulgaire, beaucoup moins prévenu qu'on ne se l'imagine l'auteur. Bref, et à en croire seulement la rumeur publique, le résultat fut un *four*. Une minorité aussi choisie que chaleureuse me défendit à coup de paradoxes insoutenables, d'hyperboles qui ne faisaient que me soulever jusqu'aux nues pour m'en laisser choir et m'écraser. Au Foyer mugissait une véritable tempête de *critique*. On observait le mot d'ordre qui était de me féliciter, mais en enfants de Caïn. Et lorsque je donnais la réplique, on discutait le genre, la tendance et, finalement, on m'écrasait. Alors accouraient les amis : ils me complimentaient et, l'air protecteur, se faisaient les défenseurs du genre et de la tendance. Moi, j'acceptais les félicitations et je prenais une figure de Fête, une figure de Pâques où je jouais le rôle expiatoire de l'agneau.

Ce que personne ne disait mais ce que tout le monde pensait, c'était ceci : — La faute n'est pas au genre, elle n'est pas aux *moules nouveaux*, elle vient de la mise en œuvre et de l'esprit mesquin qui a choisi des moules trop petits. L'auteur s'est trompé. En voilà la preuve : il s'est trompé.

Ainsi pensaient les ennemis, et même ils l'insinuaient, en m'attaquant de biais. Et ainsi pensaient les amis, en me défendant de front et en l'insinuant davantage sous le couvert d'une défense ouverte.

Et Fernand ? Fernand me défendait presque à coups de poings. Peu s'en fallut qu'il n'eût deux ou trois incidents personnels. Moi, je l'en dédais de loin ; je ne le voyais pas.

Il ne pouvait penser que je l'entendais. Sa défense passionnée, furieuse, était ingénue, ovale. Quel enthousiasme que le sien ! Il était ordinaire modéré, presque froid, mais ce soir : quelle exaltation !

— L'amitié l'aveugle — disait-on de tous côtés.

Comment ne l'eût-elle pas aveuglé ce soir-là ? Comme on voit se rassembler les débris glorieux d'une troupe échappée à la déroute, Fernand et moi réunis nous fîmes retraite du théâtre et gagnâmes pour y passer les dernières heures de la nuit le cabinet réservé d'un café élégant.

En entrant, je fixai pour la première fois en cette soirée le visage de mon ami, que je vis reflété par un miroir. Je sentis un frisson. Je m'enhardis à le regarder lui-même face à face, et en vérité il était bien tel que son visage. Il n'avait même dans l'âme je ne sais quelle passion qu'il n'y avait pas dans le miroir. Il était rayonnant. Dans ses yeux brillaient le bonheur suprême, ces rayons que fait naître le bonheur et qu'on ne peut confondre avec d'autres. Fernand, en cela très différent de moi, était un heureux vaillant compagnon favorisé par le sort : la femme était pour lui ce qu'était l'amitié pour moi : ses bonnes fortunes suffisaient à le rendre heureux. Son visage, généralement froid, fade, le peu d'expression, s'animait d'un rayonnement diabolique, d'une passion intense, quand son amour propre obtenait de grands triomphes sur autrui. Mais magnifiquement transfiguré par une émotion forte et agréable comme en cours de cette nuit, dans ce cabinet d'un café, jamais encore je ne l'avais vu, pas même dans cette occasion solennelle où il vint me supplier de le laisser seul chez moi en compagnie de sa conquête la plus [illegible] de mon ami.

Tandis que j'admirais [illegible] le monde dans les yeux. Là était concentrée la clef du mystère. Là se lisait, comme clef de l'énigme : — Bonheur ! [illegible] d'homme dépourvu de toi, des liens solides du devoir et du sacrifice.

Si l'âme avait un miroir. — Oh ! [illegible] on y lisait un de ces textes [illegible] au fond de ses yeux, comme dans un lieu de psychologie moderne [illegible] des pages [illegible] Bourget.

Fernand était heureux ce soir-là d'une manière féroce ; sans le savoir, oui, comme une bête fauve. Il savait par expérience personnelle que la quintessence de l'âme d'un artiste — ce qu'il croit lui-même être son cœur — peut être parce qu'il n'a rien d'autre de meilleur, et qui en réalité n'est rien autre chose qu'une bulle délicate et légère, un caillot de vanité rentrée.

Il souffrait en moi d'indicibles douleurs : il savait que le public et les faux amis avaient froissé en moi la fleur de l'âme artificielle du poète... Mais il ne savait pas que lui, que sa vanité, son égoïsme, sa jalousie, s'étaient offerts un banquet de chacals avec les dépouilles de mon pauvre orgueil en lambeaux.

Quelle lueur mystique, imprégnée du mysticisme des passions fortes et mondaines, brillait dans ses yeux ! Comme elle se laissait aller en extases à fond de plaisir, sans s'en douter !

Et quelle éloquence, quelle générosité, quelle expansion ! Il *aimait* cette soirée-là. Il était *charitable* jusqu'à l'héroïsme. Sa joie d'égoïste l'exposait à ce mirage d'abnégation. Sans doute il s'avantageait de se confondre avec l'univers. Il entendait les harmonies des astres. Et pour moi que de soins, que d'attentions ! Quel frère j'avais en lui ! On l'eut battu, j'en puis jurer, pour ma renommée. Mais le malheureux ne soupçonnait peut-être pas qu'il jouissait d'un bonheur de sauvage civilisé, de carnivore intellectuel, et que cette joie l'alimentait du sang de mon âme, de la moelle de mes os remplis de l'incurable vanité d'un écrivain professionnel !

Ce spectacle, qui d'abord m'irrita, qui fut [illegible] pour à peu en [illegible] voluptueuse. [illegible] plein d'amertume, de l'âme de Fernand, que moi je voyais dans ses yeux, se changea en un curieux et subtil travail ; bientôt ma vanité, si blessée, se transforma en un plaisir intime, très secret, l'analy[illegible]

le philosophe en quelques minutes. A l'issue du souper, on a seul pétoché [illegible] était un Judas sans le savoir [illegible] nous [illegible] de notre convoyeur théâtrale [illegible] d'une [illegible] perdu dans une perspective [illegible] que Mon cher [illegible] matin [illegible] mon amour propre, la perfidie des [illegible] contraires, tout cela formait un bloc qui [illegible] avec le [illegible] mieux [illegible] les [illegible] douloureuses et nécessaires de [illegible]... Dans mon cerveau, pareil à un Salon de Jusse, [illegible] ma résignation, ma [illegible] ma [illegible] de l'âme d'autrui, ma prétendue philosophie, ni pessimiste ni optimiste, qui n'accordait aux *événements historiques*, des contingences [illegible] comme, et toujours mesquines, pas plus de valeur qu'elles n'en avaient. Et ce qui me réconforta davantage, ce fut le sentiment intime de ce que la douleur intense que m'avait causée la trahison inconsciente de Fernand ne m'inspirait pas de haine à son égard, ni même de mépris, mais seulement une pitié affectueuse. « Je lui pardonnais, parce qu'il ne savait pas ce qu'il faisait. »

« Mon dogme, l'amitié, me dis-je, ne s'écroule pas cette nuit comme mon pauvre drame ; Fernand ne m'aime pas vraiment, il n'est pas mon ami, et alors? Moi, je serai le sien, je l'aimerai. Son amitié n'existait pas, la mienne oui.

Ainsi j'arrivai chez moi. Je pénétrai dans ma chambre. Je commençai à me dévêtir, ayant toujours l'image de Fernand rayonnante d'un bonheur intime, passionné, présente devant les yeux de l'imagination. Mon esprit nageait dans le bonheur *austère* de la conscience satisfaite, de la supériorité rationnelle, mystique, de l'âme résignée et humble... Qu'importait le drame, qu'importait la vanité, qu'importait tout le monde... Qu'importait la féroce envie satisfaite de celui qui se croyait mon ami !... Le sérieux, l'important, le noble, le grand, l'*éternel*, c'était la satisfaction personnelle, être content de soi, s'élever au-dessus du vulgaire, au-dessus des tristes passions de Fernand. Avant d'éteindre la lumière du lavabo, je me vis dans la glace. J'aperçus mes yeux ! Oh, mes yeux ! Quelle expression avaient-ils ! Quels *miroirs*. Quel orgueil infini ! Quel foyer de vanité, d'égoïsme ! Au-dedans flambait Fernand, réduit en vile poussière... Il était une pauvre victime sur l'autel de mon orgueil... de mon orgueil, enfer en miniature. Et l'amitié ? La mienne ? Ah ! A travers le miroir de mes yeux, je ne vis point l'ange, comme l'amitié aurait certainement apparu, [illegible] elle aurait existé. [illegible] des démons [illegible] *[illegible]* [illegible] le diable en personne... sans doute par raison de perspective.

[illegible]

[illegible] Alvas

[illegible] Albert [illegible]

UN ÉCRIVAIN POLITIQUE

M. ÉDOUARD TROGAN

C'est toujours une périlleuse épreuve de réunir en volume des articles écrits au fur et à mesure de l'actualité, mais l'entreprise prend l'aspect d'une gageure lorsqu'il s'agit d'articles portant sur cette matière complexe et mouvante entre toutes : la politique.

Pour la mener à bien, cette entreprise, que de vertus et de talents ne faut-il pas, en effet, réunir ? Une vaste ouverture d'esprit, d'abord, un discernement toujours en éveil, une vigoureuse faculté de synthèse, afin de pouvoir rassembler les éléments épars d'une immense et nécessaire documentation, les passer au crible d'une critique rigoureuse, les composer selon leur ordre et leur importance véritables ; un réalisme de bon aloi, une juste et saine notion de l'homme individuel et collectif, permettant de résister aux entraînements du sentimentalisme, aux mirages de l'utopie, aux séductions de la chimère, sans tomber pour autant dans le culte du succès immédiat et de la force brutale ; un sens aigu de la plasticité du devenir et une claire vision des immuables vérités éternelles ; une sincérité et une indépendance absolues du jugement, une absence complète de parti-pris, le courage de dire la vérité à ses amis, de mesurer la critique et parfois, quand il y a lieu, de rendre hommage à ses adversaires ; un patriotisme enfin aussi éclairé que fervent, n'abdiquant rien de ce qu'exigent le droit, la dignité, l'honneur de la Patrie, mais profondément respectueux du droit, de la dignité, de l'honneur du reste du monde.

Un tel assemblage de mérites est naturellement fort rare, surtout dans un domaine où l'évangile démocratique confère au premier venu la compétence, et où d'ailleurs les meneurs

[illegible] et avoués du jeu recherchent plutôt chez leurs collaborateurs la virtuosité que le savoir et la docilité que l'indépendance. On n'en a que plus de plaisir à rencontrer, parmi tant de gâcheurs, de sportulaires et de sycophantes, un véritable écrivain politique et l'ayant rencontré, on se sent en quelque sorte le devoir de seconder autant qu'on le peut le rayonnement de son autorité et la bienfaisance de son effort.

C'est un plaisir de cette qualité que nous devons à M. Edouard Trogan et c'est cet agréable devoir que nous sommes heureux de remplir à son égard.

*
* *

Le volume que vient de publier M. Edouard Trogan sous le titre un peu bien général de *Reprises sur la vie* (1) (car c'est de la vie politique qu'il s'y agit presque uniquement) avec ce sous-titre, un peu bien exclusif : *De Versailles à Locarno* (car des considérations, d'ailleurs fort judicieuses, sur Molière, Anatole France ou Madame de Noailles débordent quelque peu la trame des événements internationaux), ce volume, donc, est formé d'un choix des chroniques que le très distingué directeur du *Correspondant* a données, de 1919 à 1925, sous les pseudonymes successifs d'Intérim et de Louis Joubert, dans la vieille Revue fidèlement catholique et discrètement libérale à qui il a su, depuis qu'il préside à ses destinées, infuser une jeunesse nouvelle au point d'en faire un de nos périodiques les plus substantiels et les plus vivants.

L'avouerai-je ? J'avais emporté ce livre en vacances et je ne me décidais pas à l'ouvrir : *De Versailles à Locarno !* Il me semblait que cette période de notre histoire, dont j'avais, comme tous les Français, vécu les espoirs et les angoisses, et que je m'étais efforcé de penser au jour le jour, était trop près ou trop loin pour que je pusse prendre intérêt à la repenser et à la revivre. Eh bien ! je me trompais. J'avais compté sans M. Edouard Trogan. Le fait est que, le désœuvrement d'un jour de pluie m'ayant mis en main son volume, je m'y intéressai si bien que je ne le quittai plus avant de l'avoir achevé. Voilà, si je ne me trompe, pour un ouvrage de politique, un fameux éloge.

Ce qui charme d'abord, dans le livre de M. Trogan, c'est le ton de l'honnête homme, c'est l'atmosphère de la bonne compagnie. Toutes, M. Trogan a une doctrine [illegible] et très arrêtée, sur le monde et sur l'homme, sur les problèmes nationaux et internationaux ; et cette doctrine lui est assez personnelle, puisqu'elle l'amène, la plupart du temps, à prendre le contre-pied de l'opinion courante et des idées « reçues » ; et il faut bien que cette doctrine, dans ses grandes lignes et dans ses principales applications, soit vraie et féconde, puisqu'elle lui a permis, comme il est aisé de le vérifier, de prévoir avec une remarquable exactitude le cours des événements. Mais d'un privilège si exceptionnel M. Trogan ne cherche à tirer personnellement nul avantage ; on ne relève pas trace chez lui de l'orgueil et du pédantisme habituels aux doctrinaires. Il ne songe pas à triompher, ni vis-à-vis de ses amis, ni vis-à-vis de ses adversaires, de la justesse de ses pronostics, et c'est avec un sourire qui nous demande presque notre indulgence qu'il se voit contraint de constater de temps à autre qu'il nous l'avait bien dit.

*
* *

Nous n'en apprécions que plus, à les voir enveloppées de tant de bonne grâce, la liberté de sa pensée et la franchise de sa plume. Le *Correspondant* et son directeur sont classés dans l'opinion parmi les Revues et les hommes de droite. Or nous voyons M. Edouard Trogan dénoncer, dès 1919, avec autant d'énergie que de courage, quelques-unes des erreurs et des fautes qui ont été plus particulièrement en faveur dans les rangs de la « réaction » : la méconnaissance du primat de l'économique dans le monde moderne, par exemple, ou cette contradiction qui consistait à vouloir à la fois écraser l'Allemagne et la faire payer, ou cette autre encore en vertu de laquelle on imposait à l'Allemagne un traité non consenti dont l'exécution ne pouvait être assurée que par la force, tout en ne désirant rien tant que de déposer le harnais de la guerre pour pouvoir se livrer sans contrainte aux loisirs et aux plaisirs de la paix.

Les lamentables illusions dont des gouvernements sans lumières ou sans conscience ont tour à tour grisé l'opinion comme d'un alcool frelaté n'ont pas trouvé en M. Edouard Trogan un critique moins impitoyable. Illusion que l'Allemagne paierait, illusion que la Russie nous rembourserait les milliards que nous lui avions prêtés, illusion que nos alliés passeraient l'éponge sur nos dettes sans rien nous deman-

(1) Chez Blond et Gay.

der en échange, illusion plus générale et plus profonde que la fraternité d'armes de la guerre survivrait à la paix, toutes ces sottises, filles de l'ignorance, du mensonge et de la chimère, ont été dès leur apparition montrées par lui pour ce qu'elles étaient avec un luxe d'argumentation et une lucidité de dialectique irréfutables. Il est vrai que les régimes démocratiques ne se soucient guère de réfuter l'importune vérité, ils se contentent de ne pas lui donner audience. L'opinion, reine du monde, est inaccessible à la raison ; elle n'entend que la leçon des faits, et encore faut-il que cette leçon s'inscrive en lettres de feu sur la muraille ou plutôt encore en lettres de sang sur des corps et des cœurs humains. Le meilleur symbole de la démocratie, c'est cette réclame en faveur de je ne sais quelles pilules qu'on voit à la quatrième page de certains journaux, et qui montre un homme au crâne à moitié fendu d'un coup de marteau, avec cette légende : « Mettez-vous bien dans la tête... » Les démocraties ne commencent à comprendre que lorsque le marteau leur est entré jusqu'à l'occiput.

*
* *

Pour en revenir à M. Trogan, je louerai encore en lui la qualité de son patriotisme, la juste mesure qu'il sait garder entre ce qui est dû à la patrie et ce qui est dû à l'humanité. Parmi l'incroyable crise d'infatuation nationale qui suivit la victoire et qui porta certains de nos compatriotes jusqu'à cet excès de se proposer pour donner un cerveau, non seulement à la France, mais à l'Europe et au monde, M. Edouard Trogan fut du petit groupe des patriotes raisonnables qui firent entendre avec toute la discrétion, mais avec toute la netteté requises, les réserves et les avertissements qui sauvèrent leur pays d'un ridicule dont il eût pu gravement pâtir. Et après avoir, tout le long de la guerre, élevé la protestation de la dignité française contre les basses flagorneries prodiguées à nos alliés anglo-saxons par une presse servile, on l'a vu, alors que les « fraternités » franco-anglaise et franco-américaine commençaient à tourner à l'aigre, défendre avec le même courage tranquille la cause de l'entente cordiale malgré tout, sur le terrain, non plus des illusions sentimentales ou des utopies idéologiques, mais des intérêts profonds librement et loyalement débattus.

Un des premiers enfin, M. Edouard Trogan a eu le mérite de voir et l'ayant vu, de dire que puisque la France devait finir par s'entendre avec l'Allemagne sous peine de s'asservir à l'Angleterre, la générosité aussi bien que l'intérêt bien entendu, voulaient que nous prissions l'initiative de ce rapprochement dès le lendemain de la paix de Versailles. « Quelle belle, quelle admirable partie se présentait à nous, dit-il excellement. Nous étions encore auréolés de victoire, même aux yeux des Allemands. Nous avions le droit de tendre la main sans déchoir et c'est à nous qu'on en aurait su gré. »

Hélas ! Nous avons laissé passer l'heure, pour en arriver à tendre aujourd'hui, non pas la main d'Auguste, mais le casque de Bélisaire.

*
* *

Nous pourrions poursuivre sur le terrain de la politique intérieure, l'analyse que nous venons d'esquisser des vues de M. Trogan en matière de politique étrangère. Ici encore, qu'il s'agisse du Maréchal Lyautey, de M. Ernest Judet ou de M. Philippe Berthelot, ou du sens des élections de 1924, ou de la politique de M. Poincaré, ou de celle de M. Herriot, nous trouverions la même sûreté et la même richesse d'information, le même ferme bon sens et la même finesse de jugement, le même goût passionné de la vérité, la même indépendance de pensée et de parole. « La foi la plus ardente, écrit notre auteur dans une de ces brillantes formules dont il se plaît à orner son discours, ne dispense pas de la bonne foi la plus élémentaire. » Nous ne ferons que lui rendre le plus mérité des hommages en disant que chez lui les lumières de la foi et celles de la bonne foi, loin de s'offusquer mutuellement, s'accordent entre elles et, avec celles de l'intelligence, pour porter jusqu'au cœur de la réalité contemporaine un puissant faisceau de saisissantes clartés.

René Gillouin.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE PROBLÈME DE L'EUROPE CENTRALE

Commentant et expliquant sa politique, la politique dite de Locarno qu'on lui reproche comme un acte de faiblesse, M. Briand, dans une interview accordée au *Journal*, a fait un [illegible]

ration dont toute la presse européenne a immédiatement saisi l'importance.

La politique de Locarno, a-t-il dit, qu'est-ce que c'est en somme ? C'est la mise en œuvre du Traité de Versailles. Son mérite principal, c'est d'avoir confirmé un traité que l'on disait avoir été arraché par la force, par une convention librement consentie, cette fois. Faut-il répéter que par l'acte de Locarno, l'Allemagne reconnaît formellement les frontières des traités et s'engage à ne rechercher aucune modification territoriale, surtout — et en aucun cas — par la force ? N'est-ce rien, cela ? Moi, j'estime que substituer un système juridique à un système de force ce n'est pas négligeable quand on s'intéresse à la paix.

Car c'est cela, la politique de Locarno. C'est la constitution d'un groupement de puissances jadis en guerre les unes contre les autres, et qui, associées maintenant dans la Société des Nations, s'engagent à ne jamais recourir aux armes avant que la Société ait arbitré le différend... Eh bien, dans ces conditions, n'y a-t-il pas de grandes chances pour que la guerre soit écartée ? Moi, j'estime qu'un tel système offre, quoi qu'on dise, de solides garanties de paix...

La mise en œuvre du traité de Versailles ! On pourrait discuter. Au premier abord du moins, il semble que la politique qui accueille l'Allemagne dans la Société des Nations avant qu'elle ait satisfait aux obligations qui lui avaient été imposées, soit plutôt en contradiction avec le traité de Versailles, traité *pénal*. Mais après tout ce qui s'est passé depuis sept ans, il semble bien démontré que ce traité pénal était inapplicable au moins dans toute sa rigueur. Les Allemands ont été fondés à le soutenir depuis le moment où les Alliés ont renoncé au châtiment des coupables et au versement intégral des réparations. Dès lors, c'est évidemment un résultat appréciable que d'avoir obtenu de l'Allemagne qu'elle souscrive de plein gré à certaines conditions qui lui avaient été imposées par la force et contre lesquelles elle n'a cessé de protester, sinon officiellement, du moins par le moyen de la presque unanimité de son opinion publique.

« L'hypocrisie est un hommage que le vice rend à la vertu », disent les excellents moralistes de l'école de Philinte. Le jargon juridique qui s'est introduit dans la politique internationale est un hommage que la raison d'État rend à l'esprit de Justice. Le cynisme de la politique du XVIIIe siècle est devenu impraticable et l'Allemagne porte encore la souillure du fameux mot du chancelier de Bethmann-Holweg sur le chiffon de papier qui [illegible] cinquante ans. Aucun gouvernement ne se [illegible] de gaieté de cœur [illegible] un engagement précis, et l'engagement [illegible] l'Allemagne est formel. A-t-il été signé sans arrière-pensée ? Personne ne pourrait le dire. Il n'est pas de traité, il n'est pas d'engagement, si formel soit-il, qui ne soit à la mesure de la capture de l'équilibre instable où nous vivons, mais dans l'état actuel de l'Europe, il semble bien que M. Briand puisse dire avec assurance que les dangers de guerre sont du moins momentanément écartés.

Le point noir, c'est toujours, et quelles que soient les déclarations conciliantes et pacifiques de M. Stresemann, le problème de l'Europe centrale. Cette question de l'Europe centrale a d'ailleurs toujours dominé toute la politique du continent. C'est ce que démontre M. J. Aulneau dans un ouvrage récent (*Histoire de l'Europe centrale*, Payot, édit.), qui, remontant aux origines, est une véritable somme d'histoire politique.

Héritière des Charlemagne, des Othon le Grand, des Charles-Quint, la puissance qui tient sous sa domination l'Europe centrale unifiée, tend toujours à la domination universelle. C'est pourquoi dans l'histoire le vieux continent n'a jamais été tranquille quand l'Allemagne, la plus puissante et la plus avancée des nations de l'Europe centrale, a obéi à un pouvoir centralisé, qui s'est toujours chargé, d'ailleurs, de tyranniser les peuples slaves qui vivent avec elle sur le sol de l'antique Germanie. Il faut lire cette longue histoire dans le beau livre de M. Aulneau. Elle a quelque chose de profondément dramatique, car rien ne démontre mieux la vanité des grands rêves impériaux ; elle est aussi pleine d'enseignements parfois un peu contradictoires.

Les jalons que nous plaçons dans l'histoire ont toujours quelque chose d'arbitraire. Il semble cependant que l'année 1918, qui vit l'écroulement de l'Empire bismarckien, fut pour l'Europe centrale une date décisive. Cet empire bismarckien était en effet la forme la plus savante, la plus parfaite que la domination germanique [illegible] toute l'Europe [illegible] fut un véritable [illegible] cette demi vassalisation de l'Autriche que le grand chancelier prussien réalisa par sa victoire de 1866 et par la modération avec laquelle il en profita. C'était une sorte de [illegible] aux États germaniques [illegible]

les Habsbourg [illegible] conserver et jouer le [illegible] rôle de l'élément germanique en Orient [illegible] point de départ de [illegible] vers de plus hautes destinées. C'est [illegible] sans doute que les Hongrois de la Monarchie [illegible] acceptaient l'alliance et si les Habsbourg [illegible] avec tant d'abnégation [illegible] brillants seconds des Hohenzollern, c'est [illegible] que le prestige de l'alliance allemande leur permettait de tenir sous le joug les nationalités diverses et toujours frémissantes qui composaient leur empire.

C'est pourquoi la défaite des Austro-Allemands devait nécessairement être plus funeste à l'Autriche qu'à l'Allemagne. Il est tout à fait vain de verser des pleurs sur la ruine de la plus vieille monarchie du continent et de regretter que la France n'ait pas pu ou pas voulu sauver un État que l'on eût pu opposer à la Prusse. Il y a évidemment quelque chose d'injuste dans ce fait, que des deux puissances coupables de l'agression de 1914, l'une, la plus dangereuse, ait été laissée à peu près intacte, tandis que l'autre était complètement disloquée, mais une guerre entreprise au nom du principe des nationalités devait fatalement aboutir à la libération des nationalités. Le malheur, c'est qu'au nom du même principe, les Allemands d'Autriche réclament leur rattachement au Reich, ce qui tôt ou tard, et en dépit de tous les traités, remettrait l'Europe centrale sous le joug de l'élément germanique.

Cette question du rattachement de l'Autriche à l'Allemagne, de l'*Anschluss* comme on dit en pays germanique, est extrêmement grave. M. Mussolini, dans une déclaration solennelle, a fait savoir à l'univers qu'il ne le permettrait pas ; plus modestement, les gouvernements français et tchécoslovaque ont déclaré qu'ils le considéreraient comme une violation des traités de paix. Mais à la longue toutes les interdictions diplomatiques cèdent à la force des choses, et s'il était exact que l'Autriche actuelle, telle qu'elle est sortie du traité de Saint-Germain, n'était pas viable, le rattachement serait probablement inévitable.

Il y a quatre ans, ceux qui prirent la peine d'étudier impartialement la situation de la République autrichienne furent bien près de croire qu'il en était ainsi. Son sort était tragique : une capitale d'une superficie plus grande que Paris et de deux millions d'âmes au milieu d'un territoire réduit de 676.000 kilomètres carrés à 84.000 et à 7 millions d'habitants, perdant les contrées agricoles les plus riches, un pays de plaine sans Alpes et [illegible] montagnes sans pâturages, le plus déshérité de l'Europe disaient les Autrichiens effondrés. Dans ces circonstances le rattachement au Reich apparaissait comme le seul moyen de salut. Aussi les mouvements qui se produisaient en sa faveur [illegible] à un certain moment presque irrésistibles. [illegible] une manifestation [illegible] personnes [illegible] à l'*[illegible]* et à diverses autres [illegible] parcouraient les rues de Vienne en chantant la *Wacht am Rhein* et en demandant le rattachement à l'Allemagne. D'autres manifestations tout aussi imposantes eurent lieu à l'occasion des fêtes de Schiller. Le rattachement, pour tous les Viennois, était la dernière planche de salut. Il va de soi que ce mouvement [illegible] les sympathies officieuses [illegible] plus [illegible] et il fallut le veto formel des Alliés pour qu'il n'aboutît pas immédiatement.

Aujourd'hui, grâce à l'œuvre de redressement économique et financier entrepris par Mgr Seipel et par la Société des Nations, la situation a changé. Le mouvement vers le rattachement s'est beaucoup ralenti, parce que l'Autriche commence à s'apercevoir qu'elle est parfaitement viable et qu'elle a même un grand rôle à jouer dans cette Europe centrale qu'elle ne peut plus songer à dominer, mais à laquelle elle est toujours indispensable.

Cette viabilité de l'Autriche, M. J. Aulneau qui, dans son livre, consacre à chaque peuple de l'Europe centrale une sorte de monographie, la démontre lumineusement.

« Vienne, dit-il, n'a point la splendeur d'avant-guerre, mais calme, majestueuse dans l'infortune, elle a repris conscience d'elle-même et les marques de la défaite s'effacent chaque jour davantage. L'activité des caisses d'épargne et des banques [illegible] que le bien-être de la nation va croissant. Les cafés, les théâtres, les magasins sont très fréquentés ; les tramways sont pris d'assaut, et ainsi se manifeste l'activité commerciale de la ville. L'ordre règne, et les manifestations bruyantes d'un socialisme qui n'a rien de farouche se font de plus en plus rares. Mais le fonctionnement imparfait du service de la voirie, la rareté de l'éclairage le soir, le mauvais état des palais, aujourd'hui choses de luxe, sans doute inutiles, pense la municipalité socialiste, sont là pour démontrer qu'il est intervenu des changements profonds dans l'ancienne capitale des Habsbourg, jadis étincelante de propreté et de clarté.

« Ici l'histoire a suivi la géographie. Grâce à

sa position naturelle merveilleuse au carrefour des grandes routes de l'Europe, sur la magnifique artère fluviale du Danube. Vienne est devenue la « Ville impériale » et a joué un rôle des plus importants. Rendez-vous des hommes d'affaires de toute l'Europe centrale, elle est une place de transit admirable sur les voies qui mènent aux Balkans et à l'Orient. Elle exerce toujours son pouvoir d'attraction intellectuelle et économique. Si elle n'est plus une capitale politique, elle reste une grande capitale commerciale. Elle réunit entre eux sept Etats, l'Orient et l'Occident. Sa disparition serait un catastrophe politique et une cause de profond déséquilibre en Europe centrale. Aussi le problème du relèvement de l'Autriche n'est-il plus seulement autrichien, mais commun à tous les Etats successeurs qui ont donc intérêt à fournir à ce pays des conditions économiques acceptables. Voilà bien des raisons pour affirmer que l'Autriche doit vivre, si ses voisins veulent lui assurer les conditions d'existence normales dont elle a besoin ; sinon l'ère des troubles pourrait s'ouvrir à nouveau. »

Il y a quelques années, la mauvaise volonté des voisins était évidente. Ils savouraient la douceur de la vengeance, et ce n'est sans un certain plaisir que Tchécoslovaques, Yougoslaves, Polonais et Roumains constataient les symptômes de déchéance de l'ancienne capitale. Mais pas plus que l'indignation, le plaisir de la vengeance n'est un état d'esprit politique, et les Etats successeurs aussi bien que l'Italie sont revenus à des sentiments plus humains et à une meilleure entente de leurs intérêts. Bien plus que la France ils ont un intérêt majeur à empêcher l'*Anschluss* de faire à l'Autriche une situation acceptable. S'ils s'y prêtent, Vienne peut devenir une sorte de métropole commerciale, un entrepôt et un comptoir, à qui les profits normaux d'un immense commerce permettrait de vivre d'une vie très brillante. Elle cesserait alors de regretter son rôle politique, et sa prospérité même serait une garantie de paix. Elle pourrait même prétendre à jouer un jour le rôle d'une sorte de capitale fédérale d'une Petite Entente élargie et dont la République autrichienne ferait partie. Le problème de l'Europe centrale serait alors bien près d'être résolu pour longtemps, car l'Allemagne et ses rêves de domination en seraient exclus.

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

LE PRIX GONCOURT (1)

Ce [illegible] d'aujourd'hui de reprendre un par un [illegible] de la tragédie et de se retremper [illegible] profondes de la vérité psychologique et du [illegible] thétique humain. Nous disons [illegible] pour le théâtre que ses [illegible] les condamnent à prendre place [illegible] du domaine de l'art littéraire, entre le jazz [illegible] M. Paul Bourget ne s'est-il pas souvenu de l'Hamlet de Shakespeare dans *André Cornet* [illegible] M. Henri Deberly, dont nous avons étudié [illegible] même le premier et remarquable roman, *L'Impudente*, ne nous dissimule point ses intentions quand il donne pour titre à sa nouvelle œuvre, non moins remarquable, *Le Sanglier de Phèdre*. Essayons de marquer d'abord comment il a conçu, puis comment il a réalisé cette transposition.

Elle place le sujet d'abord dans l'atmosphère de notre temps. Phèdre (Hélène Soré) est la femme d'un marin ; Hippolyte (le jeune Marc) est un garçon d'aujourd'hui qui vient de passer son baccalauréat et que sa seconde mère tient fortement en main. Elle ne donne pas dans la faiblesse de ces parents qui, depuis 1918, « ont élargi la limite du grouffre où les poussent du pied leurs enfants. » Dans la maison de Michel Soré, les principes nés de la guerre ou mûris par elle et l'extension des *Droits de l'Homme* aux républicains dont on coupe le pain en tartines, pour généreux que fussent le cœur et l'esprit d'Hélène, étaient ignorés solidement. Marc s'accommode fort bien de la soumission que sa jeune belle-mère lui impose. Pareil à beaucoup de ses contemporains « qui participent, comme par contagion, au désenchantement de leurs pères » et semblent trouver « au moins frivole de rien entreprendre » [illegible] forme pas de desseins, il ne mûrit pas de projets, il se laisse vivre. Et le premier divertissement qui s'offre à lui, quand Hélène veut lui ménager quelques-uns des plaisirs de son âge, c'est la danse avec [illegible] l'anarchie complète si bien pour le philosophe celle de la peinture et des lettres [illegible]

(1) Henri Deberly [illegible]

[illegible] ou dancings où des mannequins prennent, dans un décor [illegible], un plaisir [illegible] et sous des [illegible], tout [illegible] de marquer des pas, s'étreignent, se renversent et mêlent leurs jambes — sans qu'un éclair vient animer leurs durs visages, leurs fixes prunelles d'alcooliques — tandis que d'autres, déjà vieux et lourds, semblaient occupés à exercer ces talts avec méthode comme on [illegible] à Vichy les verres d'eau d'une cure. La femme, très mûre et très gracieuse encore que Marc y rencontre, cette Madame Miscau dont l'air moderne offre une silhouette agréable [illegible] et perce, sous la réserve de toute sa personne, « comme si, des mœurs de notre époque, elle avait tout pris, excepté l'indécent et le ton vulgaire » : autant d'éléments bien propres à situer le sujet dans le présent, à l'y rattacher, à l'y fixer.

La tragédie de Racine emprunte une grandeur sévère, une sorte d'horreur sacrée aux profondeurs mythologiques d'où elle tire sa donnée et ses personnages. Ce n'est point dans une aventure ordinaire que la passion peut entraîner

La fille de Minos et de Pasiphaé.

Avec quels accents de surhumaine grandeur et de majesté religieuse elle exhale la honte dans les vers auxquels Rachel donnait, à ce que la tradition nous rapporte, une résonance infinie et que je n'oublierai jamais avoir entendu lire un jour dans notre classe de seconde par le vieil helléniste Ed. Chaignet, recteur de l'Académie de Poitiers, avec une extraordinaire puissance de concentration :

> Misérable ! et je vis ! et je soutiens la vue
> De ce sacré soleil dont je suis descendue !
> J'ai pour aïeul le père et le maître des dieux ;
> Le ciel, tout l'univers est plein de mes aïeux :
> Où me cacher ? Fuyons dans la nuit infernale.
> Mais que dis-je ? Mon père y tient l'urne fatale ;
> Le sort, dit-on, l'a mise en ses divines mains :
> Minos juge aux enfers tous les pâles humains.

Hippolyte lui-même, bien qu'il ne soit plus, dans la version racinienne, le chaste héros voué à Diane, reste encore dominé par ces pouvoirs mystérieux dont le paganisme avait peuplé le ciel, la terre et les enfers. Neptune, à la prière de Thésée, fera surgir contre lui un monstre marin qui provoquera sa mort.

La Phèdre d'aujourd'hui, cette charmante et séduisante Hélène Seré, n'est plus rien qu'une femme, comme Marc n'est plus rien qu'un adolescent de notre temps. Elle ne se sent point du tout la proie de la Fatalité ni une victime des Dieux, [illegible] à l'imposture [illegible]. Longtemps elle sera la dernière à soupçonner ses véritables sentiments et quand à la fin elle les découvre, ce qui la surprendra de plus en plus, c'était la paix ou, pour mieux dire, l'ignorance totale dans laquelle jusqu'alors elle avait vécu. Que s'est-il donc passé et comment les choses se sont-elles passées ? Quel est le caractère de cette femme ?

Droite, consciencieuse, intelligente, avec une noblesse native, orpheline de mère à deux ans, elle a été élevée par son père dont elle était l'orgueil en même temps que toute la tendresse. Il l'a traitée comme une espèce de divinité et, après lui avoir fait donner l'éducation des filles de sa race, s'est voué à lui former l'esprit indépendamment de ces croyances dont il l'avait vue, non sans joie, s'affranchir comme lui-même. Elle a grandi ainsi, l'intelligence ouverte, le cœur fermé mais livré tout entier à ses propres forces. En âge de se marier, elle a épousé un marin, froid, doux et digne, plus âgé qu'elle de dix-neuf ans et qui ne lui déplaisait pas, mais qu'elle prenait, par surcroît, pour se vouer à l'enfant que le veuf avait d'une première femme et qui s'était élancé vers elle avec une tendresse passionnée.

Dès lors, tous ses efforts ont jalousement tendu à rapprocher de la maternité naturelle sa maternité d'adoption. A mesure que l'enfant se développe, elle se soucie moins de l'observer et de cultiver ses qualités propres, que de le régler sur elle-même. L'auteur ne nous dit pas quelles merveilles cette passionnée espérait de sa domination, mais il relève que rien ne l'enrageait comme de noter une divergence entre ses goûts à elle et quelque chose que son beau-fils lui montrait des siens. Surtout, elle ne peut pas accepter qu'après avoir, aussi longtemps, été tout pour Marc, il lui faille s'accommoder d'un rôle secondaire dans lequel, tout au plus, il la souffrirait. C'est la première forme de la jalousie. Elle n'entrevoit d'autre victoire sur ce tourment que par une violence autoritaire. L'auteur ne nous dissimule point d'ailleurs « que la logique n'inspirait pas les actions d'Hélène avec une rigueur sans défaut. C'est qu'en elle, aux leçons pleines d'humanité qu'elle avait reçues de son père, venait souvent à s'opposer le sang féodal qui la baignait d'autrement loin, et par deux courants. Il lui était fort habituel de penser en sage et de se conduire en despote.

Rien de tout cela ne prépare, en apparence,

l'évolution d'un sentiment qui va prendre un tour si anormal et accuser une si monstrueuse déviation. Longtemps encore, l'orgueil d'Hélène Soré, sa tendresse, demeurent d'une mère : mais subissent « l'altération qu'y jette, à son heure, la virilité d'un grand fils. » Altération trop vive toutefois et qui dépasse l'intensité du trouble maternel, dans l'algarade au jardin du Luxembourg, où elle perd toute mesure et tout sang-froid parce qu'elle a vu Marc en compagnie d'une jeune fille. Encore ne serait-il pas impossible de l'expliquer, ainsi que le redoublement de rigueurs, par la passion de régir qui bouillonnait en elle. Mais voici précisément que bientôt cette passion fléchit : l'ère des réprimandes est close et, bien que d'une manière tout inconsciente, en fait l'autoritaire tutrice se démettait. De la sévérité, elle ne descendait pas seulement à l'indulgence, mais à une tolérance, à une complaisance pour les opinions et les goûts de l'adolescent, « toutes façons relâchées que six mois plus tôt, elle aurait jugées imbéciles ».

C'est le tournant. Nous sommes très exactement (p. 124, le livre en a 250) au milieu du récit. Depuis quelques semaines, l'attitude d'Hélène ne pouvait plus laisser de doute. Pour la première fois, son mari est revenu sans qu'elle ait eu le moindre sentiment d'attendre cette visite et de la désirer, ni éprouvé d'autre impression que de constater combien il lui manquait peu. Et sa présence lui devient aussitôt odieuse, intolérable. « Une espèce de haine la saisit ». Nous sommes en présence d'une femme nouvelle, et nous respirons autour d'elle une autre atmosphère, l'air empoisonné de la passion.

C'est alors que commence son supplice et que s'introduit en elle le désordre, en même temps que la désorganisation. Elle n'a pas connu l'amour : ses tendres ardeurs n'ont jamais eu d'autre objet que Marc : c'est par amour pour lui qu'elle a épousé le père : c'est par amour « qu'elle le formait à sa propre image pour pouvoir, un jour, l'adorer ». La passion de régir est devenue la passion de posséder, qui s'est éveillée quand Hélène s'est trouvée devant l'éveil de l'amour chez l'adolescent et l'évidence qu'une autre femme pourrait le lui prendre. Et le jour vient où une autre femme l'a pris, une autre moins jeune et moins séduisante qu'elle. Ce jour-là, le duel est engagé, la crise est ouverte, le travail de « dissolution » au sens propre du mot, va commencer. Mais comme on saisit bien, sur un cas pareil, le passage du premier sens au second ! « Elle ne pas seulement la belle santé morale d'Hélène et l'équilibre de ses énergies, la rigueur de ses goûts qui fléchissent : c'est en même temps la droiture de son caractère, l'honnêteté de ses mœurs, la cohérence de sa conduite. Une par une, elle voit poindre en elle des faiblesses en désaccord avec toute sa vie. Comme il arrive toujours, elle cherche d'abord à justifier ses capitulations par des sophismes. Quand elle veut, sous le prétexte de distraire son beau-fils, le conduire au dancing, elle écarte les objections que s'accordent à lui présenter le bon sens et les convenances : scrupules anormaux, se dit-elle, chez une personne qui a l'esprit large. Et elle insiste auprès d'elle-même, pour se convaincre : de tels scrupules doivent céder à certaines détactes honorant totalement, bien loin d'humilier, par la victoire qu'y remportait le libre examen sur des sentiments imbéciles. » En sorte qu'Hélène se transforme au goût du jour : elle adopte les modes abandonnées pour plaire à Marc. Son attitude est aujourd'hui comme le sera demain sa conduite, celle d'une femme « dissolue ».

A partir du jour où elle est ainsi changée, tous ses sentiments, tous ses actes et tous ses gestes ne sont plus inspirés que par la passion. Elle se montre, envers la femme qui a su plaire à Marc, d'une jalousie féroce, et c'est une belle scène, vraie, poignante, cruelle, que son explication avec Mme Aliscan. Elle a obtenu la rupture, mais l'amante outragée, vaincue, lui a décoché le trait qui reste dans la blessure : « Ce n'est pas comme un fils que vous aimez Marc ! C'est autrement... Tout autrement... Regardez en vous... » Est-il vraisemblable qu'aussi tard, après tous les incidents et toutes les phases que nous venons de noter, Hélène en soit encore à ne pas soupçonner la véritable nature de ses sentiments ? Grisée de sa rapide et facile victoire, elle rit dans l'escalier et elle rit encore dans la rue, tant « l'invention de cette vieille personne » la réjouissait ! Mais bien vite cette gaîté tombe, l'inquiétude naît. Sa conduite antérieure, quand elle essaie de la repasser dans son esprit et de la comprendre, lui apparaît baignée de la plus irritante des brumes. Et la clarté se fait soudain quand ses yeux tombant sur le portrait de son mari, elle pénètre le sens effroyable du changement brusque qui s'est fait en elle. Si un dégoût vif a pris tout à coup la place de l'indulgence, n'est-ce pas que Marc [illegible] l'adolescent n'était sans doute [illegible] vide, d'une place importante » ? L'un après l'autre lui apparaissent, reconnaissables maintenant,

les [illegible] d'une [illegible]. Une seule [illegible] l'épouse, c'est qu'il [illegible] et [illegible] Marc du moins [illegible] qu'elle en souffre seule et que, si elle [illegible] la à la quiétude, elle est [illegible] de l'aimer ! Sophisme [illegible] ! Elle le voit triste, après la rupture que lui a signifiée, sans lui en donner aucune raison, Mme Aliscan. Elle se met en frais pour le distraire, s'ouvre à lui, comme une jeune femme folle de son mari, qui vient lui montrer tout son cœur, et finalement, un soir, [illegible] d'un désir atroce. En quelques pages d'une précision aiguë, brutale, dont l'audace, à la manière d'aujourd'hui, ne recule devant rien, l'auteur nous retrace la courte démence de cette possédée dont on pourrait dire, comme de la véritable Phèdre :

> C'est Vénus tout entière à la proie attachée.

Mais l'imagination de Racine, sur ces sommets où la vérité se confond avec la poésie, n'évoquait aucun de ces détails dont la tragédie n'a nul besoin et même ne saurait s'accommoder. Les nouveaux romanciers leur donnent droit de cité dans leur art. L'auteur du *Supplice de Phèdre* reste parmi les très rares qui en usent avec réserve et discrétion. Son dessein n'est pas de nous y arrêter. A peine jetée, comme par un ouragan, jusqu'aux extrémités de la voie du vice, Hélène Soré se ressaisit devant l'abîme où elle allait tomber. Il n'a pas fallu moins que ce péril pour qu'elle revienne à sa nature et qu'elle redevient elle-même après un long égarement et une brève folie.

L'égarement, nous le pressentons, ainsi que l'auteur l'a voulu, avant même d'ouvrir le livre, sur son titre seul, et nous le suivons sous toutes ses formes, à travers toutes ses phases. L'originalité dans la manière de traiter le sujet vient précisément de ce que, dès les premières lignes, nous *savons* : tout est clair pour nous, tout s'explique, quand la vérité reste cachée à l'héroïne qui *ne sait pas*. Et la peinture de ce sentiment qui s'ignore, ses nuances, ses manifestations, le progrès de ses diverses phases, font la substance du récit. On peut lui reprocher, nous l'avons dit, un manque de vraisemblance en ce qui concerne le personnage d'Hélène.

Le même reproche s'adresserait aussi à celui de Marc. Est-il admissible que le jeune homme reste jusqu'au bout dans l'ignorance totale des vrais sentiments de sa belle-mère, surtout lorsque les manifestations en deviennent par trop claires et trop vives ? Est-il possible qu'après tant de signes non équivoques, de provocations, il ne soit même pas effleuré d'un doute ? Nous sommes ici en présence d'un trait caractéristique du roman d'aujourd'hui, plus alerte, plus résolu, plus volontaire que ne l'était celui des générations précédentes, orienté par le génie de Balzac et les tendances scientifiques de la seconde moitié du dix-neuvième siècle dans le sens de la soumission à l'objet. Nos jeunes romanciers ont le goût de construire leur intrigue et leurs personnages suivant les exigences de leur dessein. Ne reviennent-ils pas ainsi — avec toutes les différences de temps — à la tradition des d'Urfé et des Scudéri, qui resta toujours en fin de compte, celle d'une bonne part de nos romans ? Mais l'architecture romanesque de nos contemporains tend à des lignes toujours simples, à des proportions plus réduites et à un aménagement intérieur plus sommaire. Elle est d'un style dégagé, souvent géométrique, aux traits durs, aux arêtes vives. M. Henri Deberly ne donne pas dans l'excès. Il qualifie quelque part son récit d' « histoire vécue », et le récit garde, en effet, quelque chose de la souplesse d'un tissu qui aurait épousé les formes de la réalité. Les personnages secondaires (ils le sont tous en comparaison d'Hélène : son père le comte de Kerbrat, son mari Michel Soré, Mme Aliscan et Marc lui-même) n'ont pas cet air factice et cette allure d'abstractions qui trahissent le parti-pris de l'art ; ils sont vrais et vivants, tout au moins d'une vérité et d'une vie psychologiques ; car, pour ce qui est de les voir, il faut bien reconnaître que, sauf Michel, ils ne surgissent pas devant nos yeux. L'auteur sait choisir d'une manière assez heureuse les traits avec lesquels nous essaierons de nous représenter un personnage ; il ne possède pas la magie qui le fait apparaître lui-même, tel quel et d'un seul coup. Mais ce n'est pas sur une restriction qu'il convient de terminer ces remarques relatives à une œuvre qui peut prendre place parmi les meilleures d'entre celles dont la nouveauté n'a pas rompu avec le passé et apporte manifestement sa contribution à l'avenir.

FIRMIN ROZ.

LE THÉATRE

LES ENFANTS AU THÉATRE

Bien souvent les [illegible] [illegible] timent est bien compréhensible, puisqu'il n'y a [illegible] Romain Coolus, peut-être sa meilleure, apparaît [illegible] insanité attirait les foules payantes?... N'est-il pas troublant aussi de songer que toute cette œuvre repose sur un personnage d'enfant et que [illegible] mine qui eût pu être mauvaise ?...

Par bonheur, si Romain Coolus [illegible] quelle, tout au contraire, a contribué à nous rendre sensible la profondeur secrète et la vé- [illegible] s'allie à tant de jeunesse et de fantaisie.

*
* *

[illegible] connaissance dans les *Amants de Sazy*. Je suis [illegible] nuité harmonieuse (n'oublions jamais le rôle [illegible] d'un organisme. Où l'une finit, l'autre com- [illegible]

[illegible] tille, et qui n'aurait rien à faire dans cette mai- [illegible] gens que nous connaissons et aimons depuis longtemps, n'apparaissait le petit garçon qui [illegible] bel équilibre d'une existence de femme bien entretenue et bien aimée.

[illegible] de quatorze ans, qu'elle fait élever dans le col- [illegible] maine (vous voyez l'utilité du personnage : nous n'avions nullement besoin d'une sœur de Micheline mais beaucoup d'une tante du gamin) l'aime passionnément. L'enfant va arriver pour [illegible] ques inconvénients. Micheline se résout donc à [illegible] de Rolls du côté des lacs italiens. Mais, dès que l'enfant apparaît, son instinct travaille avec [illegible] petits garçons et qui disparaît si vite chez les adultes du sexe masculin. Dès que Claude aperçoit seulement le peintre de sa mère, il l'exècre ; dès qu'il échange, au contraire, quelques mots avec le bon entrepreneur, il l'adore et le retient. [illegible] enfantine, en arrive bien vite à la certitude qui [illegible] phier sa mère qu'il avait trouvée si belle, il la [illegible]

rendez-vous... Il éprouve un désespoir [illegible] et un chagrin [illegible] qu'il ne peut [illegible] un tel secret dans son cœur [illegible] celui qu'il a aimé tout de suite parce que mystérieusement [illegible] deux âmes sympathisent dans leur affection pour Micheline... Voici donc l'enfant et le vieil amoureux en présence. La scène est aussi belle qu'elle est neuve et hardie. A mesure que la douleur s'exhale de l'enfant, elle passe et s'établit par le principe des vases communiquants, semble-t-il, chez l'autre. Là elle est toute exubérance et tout instinct, toute dissipation et dispersion aussi; ici elle se concentre, se contient et se fait... Cet admirable enfantillage provoque un désespoir. Evidemment, ce désespoir ne sera point tragique et celui qui n'eût sans doute point pardonné à Micheline une telle trahison et un tel mensonge sera plus indulgent pour la mère de Claude, auquel maintenant il se sent plus étroitement attaché encore, qu'il va délivrer du collège et dont il s'occupera lui-même en attendant, avec la certitude d'une philosophie, qui n'est pas celle des livres, mais celle de la vie, que le temps et son peintre aient achevé de désenchanter Micheline et de la rendre sage...

*
* *

Depuis l'introduction du freudisme en France, la littérature en a été proprement infestée. Les littérateurs, romanciers ou dramaturges, ont cru trouver dans les théories sexuelles du professeur de Vienne une matière à la fois mystérieuse et excitante. Ils ont donc multiplié les audaces, ou plus exactement les timidités, car on les a presque tous vus annoncer des sujets qu'ils renonçaient en cours de route à traiter, s'étant bornés à piquer la curiosité malsaine du public sans cependant risquer le scandale. Il n'est donc pas douteux que cet engouement pour une théorie si simpliste et si fausse n'ait été nuisible à l'art aussi bien qu'aux mœurs. Cela est d'autant plus regrettable que, pour les psychologues, les romanciers et les dramaturges, il n'y a rien qui soit plus attachant ni qui prête davantage à l'observation ou à l'imagination que l'âme enfantine. En simplifiant cette âme à outrance par sa systématisation érotique, le freudisme en masquait la délicate et fiévreuse fluidité. Toutes les émotions de l'enfance sont très poussées, si j'ose dire, de ton. Elles changent vite, mais, dans leur durée éphémère, elles ont un caractère constant de paroxysme, presque de frénésie... Tout chagrin est un désespoir, toute affection une passion. Il est donc naturel à un garçonnet d'aimer sa mère comme un camarade ou une bête, éperdument. La tare dont le freudisme a frappé l'esprit contemporain, c'est l'impossibilité où nous sommes de considérer ces flammes innocentes avec innocence... Notre esprit impur sème partout l'impureté, ayant malheureusement retourné le vieux dicton : tout est pur aux purs...

Le courage et l'originalité de Coolus a été de rompre avec ces billevesées équivoques. Sans doute l'un de ses personnages attire l'attention de la mère élégante et légère sur les effets, touchant le cœur et les yeux de son enfant, de cette élégance et de cette légèreté... Mais qui ne voit que ce sont là des effets, si j'ose dire, d'ordre général et nullement de nature sexuelle... Il est naturel qu'un enfant passionné, si filiale que soit son affection, se sente d'instinct jaloux de toute autre affection, amoureuse ou non, qui réduira le cœur de sa mère à la quotité disponible. En dehors de toute théorie et sans aucune suggestion maligne, Romain Coolus nous a donc simplement présenté, dans ces *Vacances de Pâques*, un douloureux chapitre de l'histoire enfantine qu'il a rendue, dans sa naïveté égoïste et farouche, d'autant plus vraie et plus émouvante qu'il l'a opposée, avec un tact d'observateur et une habileté de dramaturge, qu'il l'a opposée, en un inoubliable dyptique, à la consciente et douloureuse maturité de l'amour.

GASTON RAGEOT.

LES LIVRES NOUVEAUX

Questions économiques

CÉSAR ANCEY, Conseiller du Commerce Extérieur. — *[illegible]*. Préface de M. CLEMENTEL, Sénateur, Ancien Ministre, un vol. [illegible]. Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence.

Pour notre restauration économique il convient d'intensifier la production. Conséquence : il faut accélérer le rythme des échanges. Autrement dit, on peut augmenter la production à la condition de trouver des débouchés plus larges.

Mais, pour conquérir d'autres marchés nouveaux et même pour maintenir les positions anciennes, il faut consentir des crédits d'autant plus larges que le manque de fonds de roulement est général. Il faut donc obtenir des banques des facilités nouvelles.

Comment y parvenir sans donner aux banques des garanties de nature à couvrir les risques qu'on leur demande de prendre en charge ?

Deux deux problèmes indissolublement liés : *la mobilisation des crédits et la sécurité des crédits*.

Ces questions sont d'un intérêt capital à cette heure, en présence d'une crise économique latente que l'effort de tous doit tendre à éviter ou à atténuer et que M. César Ancre expose avec une clarté saisissante dans son récent ouvrage.

S'inspirant des travaux et des vœux des groupements les plus qualifiés, tels que le Comité des Conseillers du Commerce Extérieur, il montre le danger pouvant résulter du fait que les crédits consentis par les exportateurs sur les marchés extérieurs ne trouvent aucun point d'appui. Il propose une solution nationale : une organisation qui coordonnerait et centraliserait les initiatives privées, solution qui peut devenir internationale et créer de nouveaux liens entre les nations.

Ouvrage très précis, d'une lecture fort attrayante, préfacé par M. Clémentel, ancien Ministre du Commerce, qui apporte à l'étude de l'auteur l'appui de son autorité et de sa haute compétence.

Histoire

JOSEPH-BARTHÉLEMY. — *Le Gouvernement de la France*. Paris, Payot).

Quel service M. Barthélemy aurait rendu aux Français, si les Français, assez ignorants de leur histoire, voulaient bien lire et méditer « ce tableau des institutions politiques, administratives et judiciaires de la France contemporaine » ! Et quel bienfait ce serait pour tous si les collègues de M. Barthélemy, qui est député du Gers, par la grâce du suffrage universel, voulaient bien prendre en considération quelques-unes des remarques que lui suggère le jeu (devenu un peu libre, un peu lâche) de notre machine à gouverner ! Voici une édition nouvelle de son ouvrage, mise au courant jusqu'aux élections législatives de 1924, ou plutôt à la veille de ces élections. L'auteur laisse entrevoir que la situation d'après-guerre, survenant après usure séculaire, ne saurait être considérée comme stable et il indique les réfections qui paraissent indispensables dans l'organisme administratif à nous légué par les consuls de l'an VIII. L'on demeure sans peine d'accord avec lui quand il s'agit de simplifier, aérer, aménager pour de nouvelles habitudes, des besoins nouveaux, la bâtisse un peu vieillie. La liberté totale d'appréciation, le souci très apparent de ne se laisser duper par aucune doctrine ou tradition officielle, la propension à mettre en lumière la raison de malice que dissimulent avec soin les explications consacrées, mettent le lecteur en confiance. Seule étonne une certaine tendance mal surveillée à persifler le Sénat et ses méthodes de travail, ce Sénat, conservateur sans hostile à la fiscalité démocratique, hostile au socialisme d'Etat » et « peu nombreux pour qu'il soit calme ». Eh ! Voilà bien des mérites, que nombre de Français apprécient de plus en plus à leur valeur, n'en déplaise à M. Barthélemy. Et peut-être surtout le dernier.

P. F.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin Polonais

L'AMOUR DU LIVRE EN POLOGNE

La Société des Amis de la Pologne a [illegible] chaque année un cycle de conférences [illegible] Pologne a eu l'heureuse initiative de demander à Mme Suzanne Rabska de faire une conférence sur l'histoire du livre en Pologne. Mme Suzanne Rabska, éminente femme de lettres était, en effet, plus particulièrement qualifiée pour aborder ce thème devant le public français. Fille d'un historien de marque et veuve d'un publiciste et d'un critique d'art célèbre en Pologne, elle a, pour ainsi dire, l'amour inné du livre, et une connaissance approfondie de l'histoire de la civilisation polonaise.

C'est bien en se plaçant au point de vue du développement de cette civilisation que Mme Rabska a exposé magistralement les efforts que la nation polonaise a déployés, dès son entrée dans le monde de la culture occidentale, pour fonder de la façon la plus active des bibliothèques comme centres du rayonnement des livres. C'est ainsi que depuis le moyen âge la Pologne, bien qu'obligée à cette époque à défendre toute l'Europe contre les invasions barbares, témoignait d'une puissance morale assez grande pour cultiver les lettres et les arts. Les rois, les Princes de l'Eglise et les Seigneurs, fondaient de nombreuses bibliothèques et les entouraient de la plus vive sollicitude. La conférencière a retracé avec plus de détails les origines et le développement de la Bibliothèque des Jagellons de Cracovie qui est actuellement la bibliothèque universitaire de cette ville. A partir du XVIe siècle, sous l'effet de la Renaissance, la bibliophilie est devenue un phénomène très général en Pologne, et donna lieu à la création de bibliothèques privées très importantes, comme, par exemple, celle des frères Zaluski à Varsovie.

Depuis le démembrement de la Pologne, le livre et les bibliothèques partageaient avec la nation tout entière le régime de persécution. La bibliothèque Zaluski fut transférée à Pétersbourg et de nombreuses collections privées ont subi le même sort. Ce n'est qu'une faible partie des collections emportées par les Russes qui ont pu être recouvrées par la Pologne reconstituée, notamment en vertu des clauses spéciales du traité de Riga.

Aujourd'hui on se trouve en Pologne en présence d'une véritable renaissance du livre, qui témoigne d'une réelle compréhension du rôle que la Pologne doit remplir comme avant-garde de la civilisation occidentale.

Bulletin Serbe-Croate-Slovène

AUTOUR DU PACTE ITALO-ALBANAIS

Le pacte italo-albanais [illegible] d'une importance particulière pour le royaume des Serbes,

commerce albanais et obtenant le privilège de construire

de l'Albanie se trouve aujourd'hui dans les mains italien-

session de l'Italie.

Rappelons-nous que, jadis, l'ancienne Autriche-Hongrie

Bulletin Letton

vingtaine de banques par actions existant actuellement

solidation de l'Etat le capital étranger a trouvé avanta-
geux de s'introduire de manière ou d'autre dans les en-

d'activité lui promettait de plus grands dividendes. Ainsi,

fut une des premières banques privées qui entreprit ses
opérations à l'aide des capitaux étrangers. Et comme,

de lats exigés par les dites dispositions du 1er novem-

nationalité nous sont connues. D'abord, la *Banque In-*

cial 1,2 millions de lats); elle opère avec des capitaux

qu'on peut trouver les créanciers du capital étranger.
Presque toutes les sommes des correspondants peuvent

place suivante dans les passifs les bilans des banques par

[illegible] bilans des banques par actions [illegible] M. [illegible] impression [illegible] plus frappante [illegible] banques [illegible] comptes des correspondants [illegible] *Banque [illegible]* [illegible] *Banque [illegible]* [illegible] rubrique des correspondants occupe une place très insignifiante dans les bilans de la *Banque [illegible]* [illegible] *Banque [illegible]* [illegible] *Banque par actions de Lubeck*. Les bilans [illegible] comptes des correspondants [illegible] un rôle plus important dans les bilans des autres banques par actions. En effet, il ressort ce qui suit de la [illegible] des bilans des banques [illegible]

	Capital versé et réserves	Comptes des correspondants	Rapport en %
Banque [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Banque [illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible] entendu, nous ne sommes pas renseignés sur les buts que poursuivent les banques qui mènent de si vastes opérations avec l'aide des capitaux étrangers. Par exemple, la *Banque coopérative de transit* s'est proposé de subventionner le transit de la Russie soviétique, etc.

[illegible] de l'examen [illegible] que le compte des correspondants a été très élevé surtout en 1924. C'est la soit-disant « année de crédit » où toutes les banques à capital étranger ont subventionné très largement les importations. Puis ces opérations ayant diminué, le pour [illegible] le compte des correspondants [illegible] en 1926 jusqu'à [illegible]

Bien qu'il soit difficile de déduire, des bilans officiels, le rôle du capital étranger dans nos banques, on peut [illegible] d'après eux apercevoir clairement que parmi celles-ci, il y en a qui travaillent, pour les 3/4 de leurs opérations, avec des capitaux étrangers.

[illegible] qu'on parle de la réduction du taux d'escompte il faut prendre en considération la situation du capital [illegible] La *Rigaer Börsenzeitung*, dans un article du 5 août « Faut-il préconiser la réduction du taux d'escompte ? » s'exprime très clairement : « Les motifs qui [illegible] le capital étranger en Lettonie ne sont pas le caractère romantique ni sentimental. Les Allemands et les [illegible] dans les entreprises de Lettonie, ce n'est pas pour des [illegible] l'esprit philanthropique [illegible] pour contribuer au progrès économique de la jeune république, mais tout simplement pour obtenir des dividendes qu'ils ne peuvent pas [illegible] chez eux. »

[illegible] la question de la réduction du taux d'escompte, nos journaux font toujours ressortir que les banques [illegible] plus intéressées [illegible] du taux [illegible] sont [illegible] qui [illegible] dans la *Banque [illegible]* [illegible] Effectivement les [illegible] Pour [illegible] que [illegible] tion [illegible] même [illegible] la banque [illegible] Lettonie [illegible] Banque de Lettonie [illegible] Mais [illegible] lettones et que ces entreprises sont peut-être plus intéressées [illegible]

[illegible]

BULLETIN MARITIME

LA CONFÉRENCE A L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE

Samedi 11 décembre, M. Georges Philippar, président des Conseils d'Administration des Messageries Maritimes, a fait à l'Institut Océanographique une conférence des plus intéressantes sur la décoration des navires à travers les [illegible] pour les [illegible]

Après une courte distinction entre le navire long et le navire rond, l'un élégant, fait pour aller vite, l'autre plus large et destiné au transport des marchandises, M. Georges Philippar emprunte la première projection lumineuse qu'il donne d'un navire à l'époque préhistorique, et c'est l'Arche de Noé qu'il nous montre, telle que l'ont représentée des artistes [illegible] d'autres clichés passent devant les regards intéressés de l'assistance, fines pirogues égyptiennes à éperons multiples ou bien garnies de fleurs de lotus et d'yeux de proue, navires grecs élégamment décorés, navires romains où se distingue le trône du triérarque.

La flotte scandinave devient, après celle de l'antiquité, [illegible] des navires [illegible] retrouvée en 1880, près de Christiania, puis les belles nefs normandes de Guillaume le Conquérant d'après la Tapisserie de Bayeux, les nefs des croisades et la caravelle de Christophe Colomb. Au XVe siècle, les ports italiens et Gênes, en particulier, donnent le ton au monde entier : le type du vaisseau vénitien de 1500 nous le retrouvons dans le navire anglais qui conduisit Henry VIII à l'entrevue [illegible] d'Autriche en Italie. La Hollande, à son tour, pour les premiers navires qu'elle construisit à l'usage de la Compagnie [illegible] effilés.

Cependant la France du XVIe siècle n'a pas manqué de [illegible] les belles [illegible] venéaux font flotter sur la Méditerranée des navires que [illegible] si facilement. On décide donc de les supprimer [illegible]

[illegible]

[illegible]

Progressivement les coques s'allongent. Le grand progrès, celui d'où part le début des autres, est l'installer le navigateur hors de la coque même. [illegible] port, on élève le bordage, [illegible] dispositif qui lui apporte, avec son calme, la température des machines, atténue les effets d'un mer un peu forte et permet d'agrémenter les appartements au moyen de grandes ouvertures.

Favorisant la création de locaux communs d'une considérable étendue, engendrant, par suite, le confort, cette formule, indique M. Georges Philippar, est proprement la caractéristique de l'architecture navale d'aujourd'hui, et pour renforcer son assertion le Président des Messageries Maritimes fait défiler devant les yeux de ses auditeurs des vues anciennes des paquebots des Messageries Maritimes les comparant au fur et à mesure aux vues de leurs analogues à bord de paquebots plus récents.

*

A différentes reprises [illegible] par le meilleur intérêt d'une conférence particulièrement remarquable, le Président des Messageries Maritimes [illegible] ses vues sur la décoration des paquebots du XXe siècle. Les formules adoptées pour cette décoration sont parfois le style moderne, dont on peut craindre, peut-être, que certaines de ses manifestations ne se démodent rapidement, ou encore des styles bien classés. Une méthode propre à inspirer bien heureusement les décorateurs consiste également à leur donner pour thème [illegible] particulier aux régions que tel ou tel bateau est appelé à desservir.

A l'appui de cette thèse, M. Georges Philippar commenta, de la façon la plus vivante et la plus instructive, une série de vues de paquebots contemporains français parmi lesquels, [illegible] et le *de Grasse* de la Compagnie Générale Transatlantique, le *Général Bonaparte* de la Compagnie Transmediterranéenne et aussi le *Marietta Pacha* [illegible] d'Egypte des Messageries Maritimes [illegible] style pharaonique égyptien traité avec des moyens essentiellement modernes. Un film, pris à bord du *Champollion* qui précéda d'un an le *Mariette-Pacha* sur la même ligne, complétait cette intéressante documentation.

En terminant, M. Georges Philippar signala l'influence que les grandes Compagnies de Navigation françaises ont eue et sont appelées à avoir encore à l'étranger en ce qui concerne l'art naval et la décoration des installations pour passagers. Aussi bien n'est-ce pas là pure hasard ou résultat de circonstances fortuites, puisque les armateurs français du XXe siècle ont bien réellement voulu que les paquebots fussent de véritables ambassadeurs de la France.

« Les ambassades que nous confions ainsi à ces représentants de la France, ajoute M. Philippar, chargés de faire connaître au loin toutes les incomparables richesses de notre pays, sont dans la tradition de celles que les nations ont toujours confiées à des représentants variés et entourés d'une pompe aussi grande que possible ».

« Pour cette mission durable et si profitable, rien ne doit être [illegible] que nous inspirons sans cesse pour nous efforcer de faire toujours mieux ».

L'HYDRAVION AUXILIAIRE DU PAQUEBOT

A la fin de la conférence dont nous donnons ici l'analyse, M. Georges Philippar, Président des Messageries Maritimes, Président de la Société Provençale de Constructions Navales et de sa filiale, la Société Provençale de Constructions Aéronautiques, [illegible] indiqua qu'il était de ceux qui estiment que les constructions navales doivent collaborer avec les constructions aéronautiques et que les armateurs doivent participer à l'organisation et à l'exploitation des lignes aériennes au-dessus des mers.

En effet, l'hydravion franchit actuellement les espaces beaucoup plus rapidement que les navires.

Or, il est important pour le courrier postal d'être transporté au plus vite. C'est cette urgence qui a été à la base des premiers contrats passés, dès le début de la navigation à vapeur, entre les Compagnies de navigation et l'Etat français. Ces Compagnies ont donc intérêt à confier à des auxiliaires plus rapides et qui leur appartiennent les messages qui leur sont confiés, le reste des transports, passagers, bagages et marchandises parvenant à la suite, par paquebot.

Mais déjà certains passagers, pressés par le temps, partagent le sort du courrier et, dans des coques de 13 mètres de longueur, prévues pour transporter une dizaine de personnes environ, ce seront, bientôt peut-être, non plus seulement des problèmes d'installation et d'aménagement, mais des problèmes de décoration encore qui vont se poser pour les navigateurs et les armateurs.

Après une vue très suggestive comparant entre le *Lorraine*, premier paquebot construit en 1865 pour les Messageries Maritimes par les Chantiers de La Ciotat, et le *Météore*, premier hydravion construit en 1926 dans ces mêmes chantiers, M. Philippar indiqua que, quelques jours auparavant, le *Météore* venait d'accomplir sa troisième traversée Marseille-Alger, l'appareil demeurant en parfait état, malgré le mauvais temps.

A plusieurs reprises, déjà, nous avons parlé des remarquables performances de ce nouvel hydravion ; nous ne voulons pas y revenir plus en détail, puisqu'aussi bien le Salon de l'Aéronautique vient de permettre à nos lecteurs de compléter leurs renseignements sur ce bel appareil dans le stand spécial de la « Société Provençale de Constructions Aéronautiques ».

Ajoutons cependant, que le *Météore* a été acheté par l'Etat français, qu'il est le seul hydravion français possédant le certificat de navigabilité de première catégorie, délivré par le Service de la Navigation Aérienne et qu'il effectue actuellement des voyages d'études pratiques, sans escale, en vue du fonctionnement futur d'une ligne d'exploitation commerciale.

La Société Provençale de Constructions Aéronautiques a été chargée, en outre, par l'Etat français, de la construction de 20 appareils terrestres qui sont en bonne voie d'avancement.

Le Gérant : M. Hel[illegible]

Imprimerie P. et A. DAVY, [illegible], rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 3 65e ANNÉE 5 FÉVRIER 1927

LE CONVIVE ATTENDU

Nouvelle

Quiconque eût aperçu le fermier debout sur la pelouse du Squire Everard dans le crépuscule d'un soir d'octobre, il y a cinquante ans, aurait sans doute dit, à première vue, qu'il flânait là par curiosité et par désœuvrement. Car une grande fenêtre du manoir en face de lui n'était fermée ni par des volets ni par des rideaux, de sorte qu'on pouvait examiner la pièce éclairée jusque dans ses recoins. Il était évident qu'on ne pensait pas que quelqu'un pouvait errer par là après la chute du jour.

L'appartement ainsi aperçu du dehors était occupé par deux personnes : elles étaient assises devant le dessert et la nappe avait été enlevée à la vieille mode. Les fruits étaient du pays et se composaient de pommes, de poires, de noix et des autres produits de l'été, qui avaient mûri dans le domaine. Il y avait de la bière forte et du rhum sur la table, mais peu de vin. D'ailleurs, l'arrangement de la salle à manger était simple et rustique, même pour l'époque, indiquant un intérieur de ces petits gentilhommes campagnards sans richesse ni ambition — très nombreux autrefois, mais maintenant dépossédés par les fermiers.

Une des deux personnes assises là était une jeune fille vêtue de mousseline blanche, qui écoutait avec un peu d'impatience les réflexions de son compagnon, un homme déjà âgé et rubicond que même un étranger aurait pris pour son père. Celui qui les surveillait ne faisait pas [illegible] de bouger [illegible] n'était pas [illegible] paru d'abord. En effet, le grand fermier n'était pas un spectateur [illegible] méditation qu'il restait ainsi près d'un tronc d'arbre, de telle [illegible] passé sur la route [illegible] même avait [illegible] cette personne aurait à peine remarqué l'autre, bien que la porte [illegible] le parc fut à peine un peu plus [illegible] enclos. Il y avait [illegible] le ciel à l'ouest [illegible] du visage de [illegible] tronc de l'arbre [illegible] de son profil [illegible] façade du manoir, bien qu'elle parût petite, était faite de pierres solides, dans ce style qu'on n'a jamais surpassé pour les maisons de campagne anglaises — le style Elizabéthain, à meneaux et à linteaux.

La pelouse, bien que négligée, était encore [illegible] et elle avait peut-être [illegible] et les brins d'herbes [illegible] caissés par la lueur des bougies [illegible] assez loin [illegible] mer.

Dans la salle à manger, il y avait aussi chez [illegible] des deux convives [illegible] que trahissait le fermier [illegible]

jeune fille [illegible] les ombres que [illegible] la pièce [illegible] qu'elle [illegible] sait se [illegible] Elle [illegible] du pied [illegible] les [illegible] et elle se leva une fois pour quitter la table. Son [illegible] posa sa main sur son épaule et en la tirant [illegible] se rassoir sans [illegible] jusqu'à [illegible] qu'il eût fini ses observations. Les dépenses de la jeune fille étaient assez lourdes et il y avait de la révolte dans [illegible] Quant aux fossés [illegible] comment puis-je les faire faire ? Les [illegible] ne coûtent pas beaucoup, c'est vrai, mais le travail pour creuser les tranchées est [illegible] Et puis les portes [illegible] il faudrait les [illegible] des piliers de pierre, autrement [illegible] les gardent [illegible] tout une [illegible] La voix du squire était fortement [illegible] du pays et il prononçait les mots comme les paysans de son domaine.

Le paysage devenait plus sombre, et la forme du jeune homme semblait se confondre au tronc de l'arbre. Les petites étoiles se pressaient entre les grandes, les nébuleuses entre les petites étoiles. Les oiseaux avaient perdu leur voix ; et s'il y avait quelque un son, il venait de la cascade d'une [illegible] coulant sous les arbres qui limitaient au nord la pelouse.

Enfin la jeune fille se leva et assura sa retraite : « J'ai [illegible] chose à faire, papa », dit-elle, « je ne vais pas encore dans le salon ».

« Très bien », répondit-il. « Alors je n'ai pas besoin de me dépêcher. » Et fermant la porte derrière elle, il [illegible] ses flacons [illegible] s'installa sur sa chaise.

Trois minutes plus tard, la forme d'une femme parut à la fenêtre, et passant par une petite porte, traversa le gazon. Elle évita la fenêtre de la salle à manger ; mais assez de lumière tombait sur elle pour montrer [illegible] du manteau sombre à capuchon qu'elle portait, le bord de la même robe légère [illegible] un moment auparavant à la table du dîner. Le [illegible] bien était serré [illegible] et lui donnait une mine enfantine, plus charmante encore [illegible] heure.

Sans hésiter [illegible] traversa le gazon jusqu'à l'arbre qui cachait le jeune homme. Quand elle l'eut rejoint, il l'entoura de ses bras. Leur rencontre et leur étreinte [illegible] qu'elles n'eussent rien d'affectueux. Elles ne cependant pas passionnées ; leur manière d'agir était celle de personnes qui ont si souvent répété une action, qu'elles l'accomplissent sans s'en rendre compte. Elle se détacha dans ses bras et regarda dans la même direction que lui, vers la fenêtre ; et ils restèrent ainsi sans parler, la tête de la jeune fille appuyée sur l'épaule du jeune homme. Pendant un moment chacun des deux sembla suivre des pensées différentes.

« Vous vous êtes fait attendre longtemps, chère Christine », dit-il enfin, « je voulais tout particulièrement vous parler, autrement je ne serais pas resté. Comment n'aviez-vous pas fini de dîner à cette heure-ci ? »

« Papa est resté dehors toute la journée, et le dîner a attendu jusqu'à six heures. Je sais que je vous ai fait attendre ; mais, Nicolas, comment puis-je l'empêcher ? Je ne dois pas contrarier mon père. Mon pauvre père insiste pour que j'écoute tout ce qu'il a à dire ; depuis que mon frère est parti il n'a pas d'autre personne pour l'écouter ; ce soir il m'a particulièrement ennuyée avec ses histoires habituelles : le drainage et les fermiers et les gens du village. Il faut que j'amène papa à Londres ; cela le rend si étroit de ne pas bouger d'ici. »

« Et que répondiez-vous à tout cela ? »

« Eh bien, j'ai pris le parti des fermiers, naturellement, comme c'était le devoir de votre bien-aimée. » Elle s'interrompit et son souffle trahit un soupir étouffé.

« Vous regrettez d'avoir encouragé celui qui vous aime ?

« Oh non, Nicolas. Pourquoi voudriez-vous me voir ?

« Je sais que vous le regrettez, tandis que le temps passe et que tout est stagnant, sans nul espoir de changement et que votre amoureux perd sa fraîcheur ! Pensez-y, notre accord secret dure depuis près de trois ans, alors que vous avez [illegible] un peu plus de seize ans.

« Oui, c'est long.

« Et je suis un homme sans culture et sans grâce, qui n'a jamais vu Londres et ne sait rien de la Société. »

« Pas sans culture, chère Nicolas. Sans expérience de la société et du monde, si vous voulez, dit-elle en souriant. « C'est vrai, j'ai soupiré, mais ce n'est pas parce que je regrette d'être votre promise. Ce que je regrette parfois, c'est que vos projets, dont nos rencontres avec vous ne sont qu'une partie, n'aient pas été complètement exécutés. Vous disiez, Nicolas, que si je consentais à vous jurer fidélité, vous voyageriez, que vous verriez des pays, des peuples et des villes, que vous prendriez un professeur et que vous étudieriez les

livres et l'art en même temps que les hommes et les mœurs ; et que vous reviendriez au bout de deux ans, quand je verrais que mon père ne refuse pas de vous accepter pour gendre. Vous disiez que vous souhaitiez obtenir ma promesse avant de partir afin d'avoir l'esprit tout à fait en repos pendant votre absence et de pouvoir vous livrer plus complètement à la science que si vous partiez comme un simple amoureux, bouillant d'anxiété de ne pas me retrouver à votre retour. J'ai vu combien c'était juste, et c'est pourquoi je me suis solennellement promise à vous. Mais au lieu d'aller voir le monde, vous restez ici pour me voir, moi.

« Et vous ne voulez pas que je vous voie ? »

« Oui — non — ce n'est pas cela. C'est que j'ai souvent peur de ce que je fais quand je suis avec vous. Il me semble si mal de ne pas dire à mon père que j'ai un amoureux tout près, qui partage notre vie et nos idées ; tandis que si vous étiez absent ma conduite ne me semblerait pas aussi déloyale. Je ne serais pas ainsi face à face avec la réalité. Vous seriez pour moi un rêve agréable et je pourrais m'y abandonner sans reproches de ma conscience ; je vivrais dans l'espoir de votre retour, quand vous auriez le droit de me demander courageusement à mon père. Voilà, j'ai été terriblement franche, je le sais. »

Lui, à son tour, poussait maintenant de tristes soupirs. « Ce sont bien les projets que j'avais faits » répondit-il, « j'avais l'intention de partir dès que j'aurais votre promesse. Mais chère Christine, je n'avais pas prévu deux ou trois choses. Je ne savais pas combien m'arracher de vous me ferait de peine. Et je ne savais pas que mon ladre d'oncle — le ciel me pardonne de l'appeler ainsi — refuserait si nettement de m'avancer de l'argent pour mes projets — ce voyage avec un professeur de premier ordre coûterait une somme formidable. Vous n'avez pas idée de ce qu'il coûterait.

« Mais j'ai dit que je trouverai l'argent. »

« Ah, voilà » répondit-il, « vous touchez l'endroit sensible. A parler franchement, ma chère, j'aimerais mieux rester cent ans grossier comme je le suis que de prendre votre argent.

« Mais pourquoi ? Les hommes emploient journellement l'argent des femmes qu'ils épousent.

« Oui, mais après. Nul homme ne voudrait toucher votre argent maintenant, et je mépriserais de le faire dans les circonstances présentes. Cela m'amène à ce que j'allais vous proposer. Mais non, je [illegible] maintenant.

« Ah, [illegible] et vous ne me laisserez pas ! L'argent est bien à moi : il me vient de mon grand-père qui est mort, et pas du tout de mon père.

Il eut un rire [illegible] main. Il y a encore [illegible] ne puisse m'éloigner [illegible] viendrait la ferme de mon oncle ? Six cents [illegible] dans cette [illegible] voisine [illegible] l'autre [illegible] droits à la fois. Cependant [illegible] j'aurais encore un peu peur, bien que j'aie votre promesse, que quelqu'un vous ravisse à moi. »

« Oh, vous auriez dû y penser avant. Autrement je me suis engagée pour rien. »

« J'aurais dû y penser » répondit-il gravement. « Mais je n'y ai pas pensé. J'ai eu tort, je le reconnais. Ah, si vous vouliez seulement vous engager un peu plus, je pourrais au moins surmonter cette difficulté ! Mais je ne vous le demanderai pas. Vous ne comprenez pas ce que vous êtes pour moi, vous ne [illegible] pas si froidement si vous compreniez. Je déteste les richesses qui vous appartiennent ; c'est vous que j'aime. Je voudrais que vous n'ayez au monde que ce que je puis gagner pour vous !

« Je ne le voudrais pas tout à fait » murmura-t-elle.

« Je le voudrais, parce que je pourrais vous proposer plus aisément ce que je voudrais. En effet, je ne le proposerai pas, bien que je sois venu pour cela, après ce que vous avez dit dans votre franchise.

« C'est ridicule, Nic. Allons, dites-le moi. Pourquoi êtes-vous si susceptible ? »

« Regardez cela, Christine chère. » Il tira de sa poche une feuille de papier [illegible] et on put voir qu'un cachet se balançait au bas.

« Qu'est-ce cela ? » Elle tint le papier de côté de telle sorte que la lumière de la fenêtre tombait sur lui. « Je peux lire seulement de vieilles lettres anglaises [illegible] pourtant pas une [illegible] »

« Si. »

Elle [illegible]

[illegible]

[illegible] quelques [illegible] vous laissera sur l'herbe. [illegible] pris mon [illegible] de voyage. [illegible] vous [illegible] rentrer chez vous [illegible] [illegible] ne [illegible] pas mes aventures de la [illegible] que nous avons projetée, mais [illegible] tout un peu modifiée d'abord. Mon grand avantage aurait été que vous passe-[illegible] m'eussiez permis de travailler avec [illegible] profit [illegible] ne pourrait tempérer [illegible] Mais je n'ose pas vous le demander maintenant — vous avez été si [illegible] —

Elle ne répondit pas. Il sentit qu'il lui avait montré dernièrement une [illegible] inattendue à l'aventure avec laquelle elle avait si longtemps joué comme un simple [illegible] qu'elle était en vérité un peu effrayée — [illegible] je ne sais pas — [illegible] elle.

— Peut-être. Ah ma petite dame, vous vous lassez de moi. —

— Non, Nic — répondit-elle en se rapprochant. Non. Sur ma parole, ma foi et mon honneur, ce n'est pas vrai, Nic.

— Un simple laboureur — comme on devrait m'appeler — continua-t-il sans faire attention à elle. Et vous — eh bien, la fille de l'un des — je ne dirai pas les plus vieilles familles, parce que c'est absurde, toutes les familles ont le même âge — une des familles les plus anciennement connues ici et dont le village a pris le nom.

— Cela n'est pas grand chose, je regrette de le dire ! Mon pauvre frère — mais je ne veux pas parler de cela. — Eh bien, murmura-t-elle malicieusement après une pause, vous n'auriez pas besoin d'être inquiet si je faisais ce que vous voudriez. Vous me tiendriez bien dans votre piège ; je ne pourrais pas m'enfuir.

— C'est justement cela — dit-il avec véhémence. — C'est un piège — vous le sentez, et si vous n'aviez aucune envie de vous enfuir loin de moi, vous l'aimeriez ! Oh ! si je vous l'avais demandé il y a deux ans, vous auriez immédiatement accepté. Mais je croyais que j'étais obligé d'attendre que vous fassiez la première cette proposition. »

— Maintenant vous êtes en colère et vous prenez au sérieux ce que je n'ai dit qu'en plaisantant. Vous ne me connaissez pas encore. Pour vous montrer que rien en moi n'a changé pour vous, je propose d'employer cette dispense. Je vous épouserai, cher Nicolas, demain matin. »

— Ah, Christine ! Je rêvais de vous y avoir forcée en vous blessant et je ne peux —

— Non, non, non — répondit-elle à la hâte, et quelque chose dans sa voix indiquait qu'elle avait pris son parti et ne reculerait pas. Prenez-moi pendant que j'y consens. Pour quelle église est la dispense ? —

— Je n'ai pas regardé — mais pour notre paroisse, naturellement. Ah ! alors nous ne pourrons nous en servir ! Nous n'oserions pas nous marier là —

— Nous n'oserions pas — dit-elle, et nous le ferons si vous y êtes. —

— Si j'y suis !

Ils décidèrent rapidement qu'il serait devant le porche de l'église à huit heures moins dix, le lendemain matin, et qu'il l'attendrait, et qu'immédiatement après le service qui les unirait, Nicolas se mettrait en route pour son voyage d'éducation longtemps différé, aux dépenses duquel elle avait résolu d'apporter sa part dans l'église. Puis, s'arrachant à lui, elle rentra par où elle était sortie, et Nicolas dirigea ses pas vers sa maison.

II

Au lieu de repartir par la porte, il sauta la barrière et prit un chemin vers la rivière sous les arbres. Et ce fut alors, dans sa marche solitaire, qu'il montra pour la première fois qu'il n'était pas tout à fait indigne d'elle. Il portait de grandes bottes qui montaient au-dessus de ses genoux, et au lieu de faire un détour pour atteindre un pont sur lequel il pourrait traverser le broom (la rivière dont nous venons de parler), il alla droit à l'endroit d'où montait le lent murmure qui révélait seul à cette heure l'existence du cours d'eau. Il arriva rapidement sur le bord de la cascade qui faisait ce bruit, et entrant dans l'eau en haut de la chute, il s'avança avec le pas sûr de quelqu'un qui connaît à fond son chemin, bien que la voûte des arbres rendît l'obscurité presque absolue et qu'un faux-pas eût pu le précipiter dans l'étang au-dessous. Arrivant bientôt à la limite des terres, il continua dans la même ligne droite à traverser la vallée d'alluvions, pleine de ruisseaux et d'affluents du principal cours d'eau — jadis impraticable, et qui l'était encore en hiver. Parfois il traversait un ravin profond sur une planche pas plus large que la main, parfois il se frayait un chemin dans des lits de chiendent où à quelques mètres à droite ou à gauche il aurait pu disparaître dans un marécage. Enfin il atteignit la terre ferme de l'autre côté de cette région d'eaux et arriva à sa maison, sur l'éminence qui était derrière — Elsenford — ferme

ordinaire, d'où montaient des respirations indistinctes, des grognements et ronflements, le cliquetis des chaînes et les autres bruits familiers d'une maison de fermier.

Tandis que Nicolas Long faisait ses paquets dans une chambre haute de sa maison, Miss Christine Everard était assise à son bureau, dans sa chambre du manoir Froom-Everard et toute pâle, fixait les bougies.

« Il le faut — il le faut maintenant murmura-t-elle. Je n'aurais pas commencé si je n'avais eu l'intention d'aller jusqu'au bout. C'est dans le sang, je suppose. » Elle faisait allusion à un fait inconnu à son fiancé : le mariage clandestin d'une de ses tantes dans des circonstances analogues à celles-ci. Au bout de quelques minutes elle eut écrit le billet suivant :

13 octobre 183[illegible].

Cher Monsieur Bealand,

Pourriez-vous, sans trop vous déranger, me recevoir à l'église demain à huit heures ? Je vous indique cette heure matinale parce qu'elle me conviendrait mieux que plus tard. Si vous pouvez venir, vous me trouverez dans le sanctuaire. Il sera suffisant que vous répondiez oui ou non au porteur de cette lettre. »

Christine Everard.

Elle envoya immédiatement ce mot au curé, attendant à une petite porte de côté qu'elle entendît les pas du serviteur sur le sentier et elle alla alors à sa rencontre dans le corridor. Le curé avait pris la peine d'écrire et lui répondit qu'il se ferait un plaisir de la recevoir.

L'épais brouillard qui commença le lendemain matin était très favorable aux projets du couple. A cette époque, le manoir Froom-Everard n'avait été ni changé ni agrandi ; le chemin public passait sous ses murs, et une porte s'ouvrait directement de l'un des vieux parloirs — le parloir du sud, comme on l'appelait — dans le chemin qui menait au village. Christine sortit par là, et après avoir suivi un moment le chemin, prit un sentier entouré de plantations par lequel on pouvait arriver en secret à l'église. Elle évita même la porte du cimetière, et alla à un endroit où le gazon près du mur bas formait un tertre, ce qui lui permit de monter sur la chape et de sauter à l'intérieur. Elle traversa les tombes mouillées et se glissa jusqu'à la porte. Il était là, son sac à la main. Il l'embrassa avec une sorte de surprise, comme si il [illegible] mariage [illegible] manquant [illegible] pas manqué [illegible] dans l'attitude [illegible] reste d'un clair passé. Ils [illegible] la nef, le verre [illegible] ne laissait passer que [illegible] cette heure et par ce temps. Ils [illegible] devant l'autel. [illegible] Christine tremblait visiblement à chaque battement de son cœur.

Bientôt un pas rapide [illegible] M. Bealand entra par devant. C'était un calme célibataire, courtois envers Christine, et ne reconnaissant pas tout d'abord en Nicolas un fermier voisin (car il vivait à l'écart dans la commune voisine), il s'avança vers elle sans trahir aucune surprise de sa demande inattendue. Mais en réalité il était étonné, le vif intérêt que prennent de nos jours beaucoup des jeunes filles de la campagne à décorer l'église pour les jours de fêtes étant alors inconnu.

Bonjour, dit-il, et il répéta les mêmes mots à Nicolas, plus machinalement.

Bonjour, répondit-elle gravement : Monsieur Bealand, j'ai une raison sérieuse pour vous demander de me recevoir — de nous recevoir je peux dire. Nous allons nous marier. »

Le regard du curé se fixa [illegible] plutôt que sur l'un des deux et il resta un moment sans bouger et sans répondre.

« Ah ! » dit-il enfin.

« Et nous sommes prêts.

« Je ne croyais pas.

« C'est resté secret » dit-elle calmement.

« Où sont vos témoins ? »

« Dehors dans le [illegible] je puis les appeler tout de suite » dit Nicolas.

« Oh ! je vois. » M. Nicolas Long [illegible] M. Bealand et se tournant [illegible] Christine. « Votre père sait-il tout cela ? »

« Est-il nécessaire que je réponde à cette question, M. Bealand ? »

« J'en ai peur — tout à fait nécessaire. »

Christine commença à paraître [illegible]

« Où est la dispense ? » demanda le curé, puisque vous n'avez pas de bans. »

Nicolas la lui donna, M. Bealand la lut, occupation qui lui prit plus [illegible] du moins il les laissa s'écouler ainsi ; jusqu'à ce que Christine dit avec impatience : « Nous sommes prêts, M. Bealand. Voulez-vous nous unir ? M. Long [illegible] mètres aujourd'hui. »

« Et vous ? »

Non. Il reste.

M. Bealand reprit son autorité. « Il y a quelque chose d'irrégulier dans tout cela, dit-il. Je ne puis vous marier sans la présence de votre père.

— Mais avez-vous le droit de nous refuser ? » intervint Nicolas. « Je crois que nous ne devons vous demander de faire droit à notre requête.

— Non. Miss Everard est-elle majeure ? Je ne crois pas. Je pense qu'elle est loin de l'être. N'est-ce pas Miss Everard ?

— Suis-je obligée de le dire ?

— Certainement. En tous cas vous êtes obligée de l'écrire. En attendant je refuse de vous donner ma bénédiction. Et laissez-moi vous supplier, mes enfants, de ne rien faire d'aussi inconsidéré, même si en allant dans quelque église étrangère, vous pouvez le faire sans être découverts. La tragédie du mariage...

— Tragédie ? »

« Certainement. Elle est pleine de crises et de catastrophes, et finit par la mort de l'un des acteurs. La tragédie du mariage, comme je le disais, est telle, que je ne veux pas aider à vous y faire entrer avec des cœurs si légers, et je sens de mon devoir d'avertir votre père, Miss Everard. Réfléchissez, je vous en supplie. Rappelez-vous le proverbe : Qui se marie à la hâte se repend à loisir. »

Christine, aiguillonnée par la résistance, le menaça presque.

Nicolas implora : mais rien ne put fléchir le curé obstiné. Elle s'assit et réfléchit. Au bout d'un moment elle affronta M. Bealand.

« Notre mariage ne sera pas célébré ce matin, je le vois, dit-elle. Accordez-moi une faveur, et en retour je vous promettrai de ne rien faire d'inconsidéré. Ne dites pas à mon père un seul mot de ce qui vient de se passer.

« Je consens... si vous me répondez de ne pas vous enfuir.

Elle regarda Nicolas et il la regarda. « Désirez-vous vous enfuir avec moi, Nic ? » demanda-t-elle.

« Non » dit-il.

Ainsi les promesses furent échangées, et ils quittèrent l'église séparément, Nicolas partit le dernier et ferma la porte. En chemin, tandis qu'il portait le sac bien rempli qui ne devait pas aller plus loin, les deux hommes qui arrangeaient les conduites d'eau dans les prés s'approchèrent de la haie, comme s'ils eussent été tout le temps sur le qui-vive.

« Vous aviez dit que vous auriez besoin de nous, monsieur ? »

« Oui » répondit-il de l'autre côté de la haie, « cela est inutile. »

III

Dans un manoir assez proche habitait un couple bizarre et rustique qui venait d'avoir un fils et héritier. Le baptême eut lieu dans la même semaine et fut suivi par une fête donnée aux gens de la paroisse. Le père de Christine, qui était de la même génération et des mêmes idées, avait été invité à assister à la réception, et Christine, naturellement, l'accompagnait.

A leur arrivée à Mirehall, c'est ainsi que se nommait la maison, ils trouvèrent tout animé ce coin habituellement calme. Des tables avaient été dressées dans la pièce qui donnait son nom à tout l'édifice — le hall — et qui était recouverte d'un toit de bois finement ouvragé, dont les arcs-boutants, les pannes et les poutres formaient un taillis brun de chêne. Là, des fermiers de tous les âges étaient assis avec leurs femmes et leurs enfants, et les domestiques étaient aidés dans leur besogne par les fils et les filles des amis et des voisins du propriétaire. Christine aidait avec les autres.

Elle tendait de chaque main une assiette vers l'énorme masse brune d'un pudding au riz, où un valet puisait une grosse part, lorsqu'une voix arriva à son oreille par dessus son épaule : « Permettez-moi de tenir cela à votre place. »

Christine se retourna et reconnut le neveu de son hôte, un jeune homme de Londres, qu'elle avait déjà rencontré deux ou trois fois. Elle accepta son aide, et à partir de ce moment, quand ils se rencontrèrent dans leurs allées et venues jusqu'à la fin du repas, il lui sourit. Quand leur travail fut terminé, il profita des quelques mots échangés pour ouvrir la conversation. Il avait été évidemment attiré par sa beauté.

Bellston était un jeune homme plein de confiance en lui-même, pas particulièrement beau, avec un teint encore plus coloré que celui de Nicolas. Il avait un peu rougi en attirant son attention, mais cette rougeur ne provenait pas de timidité — l'air qui l'accompagnait l'aurait facilement fait prendre pour une rougeur de colère ; et même lorsqu'il riait il était difficile d'écarter cette idée.

Le soleil tardif d'automne tombait à travers les vitres sur la tête et les épaules des vénérables patriarches du hameau, des hommes d'âge mûr et des jeunes gens, sur les hommes et les femmes qui avaient joué ou qui allaient jouer,

dans [illegible] de civilisation, des tragédies ou des tragi-comédies, non moins grandes que celles qui se déroulent sur des scènes plus en évidence, attirent l'attention du monde. Il y avait parmi les assistants une cousine de Nicolas Long, assise avec son mari et ses enfants.

Pour se mettre autant que possible en harmonie avec ce qui l'environnait, M. Bellston fit à sa compagne des remarques sur le spectacle qu'ils avaient devant les yeux.

« Cela fait du bien au cœur, dit-il, de voir se réunir ces simples paysans.

« Oh ! M. Bellston, s'exclama Christine, ne soyez pas trop sûr de ce mot « simple ». Vous ne vous rendez pas compte de ce qu'ils voient et de ce qu'ils pensent ! Leurs raisonnements et leurs émotions sont aussi compliqués que les nôtres. »

Elle parlait avec une véhémence qui n'aurait pas été dans ses paroles sans ses rapports avec Nicolas. En le sentant, naquit en elle une dépression inexprimable. Cependant, le jeune homme continuait à la suivre.

« Je suis content de vous l'entendre dire » répliqua-t-il avec chaleur. « J'essayais seulement de me mettre à l'unisson de leur humeur. La vérité est que je connais davantage les Parthes, les Mèdes et les habitants de la Mésopotamie — et presque tous les peuples, d'ailleurs — que les villageois anglais. Les voyages et les explorations font partie de ma profession, et non l'étude des paysans anglais. »

Voyages. Il y avait une coïncidence suffisante entre cette déclaration et le parti qu'elle avait poussé son amoureux à prendre pour donner au récit de Bellston un certain intérêt aux oreilles de Christine. Il pourrait peut-être lui dire quelque chose qui serait utile à Nicolas si leur rêve se réalisait. Une des portes du hall s'ouvrait dans le jardin, et elle se trouva dehors, bavardant avec M. Bellston sur ce sujet, jusqu'à ce qu'elle pensât que dans l'ensemble le jeune homme lui plaisait. Le jardin était à l'oncle de ce dernier et il lui en fit les honneurs comme s'il lui eut appartenu, et ils allèrent au milieu des reines-marguerites et des chrysanthèmes et franchirent la porte du potager. La serre était ouverte et il entra et lui cueillit une grappe de raisin.

« Quelle audace ! C'est à votre oncle. »

« Oh, il ne dira rien — je fais tout ce que je veux ici. C'est un bon vieux copain, n'est-ce pas ? »

Elle pensait à son Nic et elle sentait que, en comparaison avec son compagnon [illegible] de beauté ; mais ce qu'elle trouvait ici s'harmonisait mieux aux petits faits de son existence et jetait sur Nicolas une nuance d'éloignement. [illegible] homme élégant et bien vernis, mais au soleil de l'après-midi et dans une réunion, M. Bellston était un compagnon très tolérable.

Quand ils revinrent dans le hall, Bellston la pria de monter avec lui un escalier en spirale [illegible] qui se passait en bas. Les gens avaient fait leur repas, le bébé nouvellement baptisé leur avait été montré, et après quelques toasts, ils commencèrent, au milieu de cérémonies [illegible] din, le cousin de Nicolas avec sa femme et ses enfants au milieu des autres. Tandis qu'ils défilaient, on entendit appeler :

« Hola ! Jim, où es-tu ? » disait l'oncle de Bellston. Le jeune homme descendit et Christine le suivit sans se presser.

« Alors, sois un bon garçon, continue le squire, et installe-les à quelque danse qu'ils connaissent. Je suis mort de fatigue et j'ai quelque chose à dire à M. Everard avant de les rejoindre, n'est-ce pas, M. Everard ? Ils n'osent pas jusqu'à ce que quelqu'un les mette en train, après cela marche tout seul. »

« C'est vrai », dit le squire Everard.

Ils suivirent les autres sur la pelouse et James Bellston prouva qu'il était aussi timide que les paysans eux-mêmes, ou que le rôle de boute-en-train lui déplaisait autant qu'à eux. Les gens de la commune seulement avaient été au repas, mais les proches voisins arrivaient maintenant pour le bal.

« Ils veulent « La Charrue », dit Bellston en arrivant essoufflé. C'est sans doute une danse du pays. Allons, Miss Everard, ayez pitié de moi, il faut que je conduise la danse ; mais en vérité je ne connais pas plus « La Charrue » que l'enfant qui vient de naître ! Voulez-vous inviter un des villageois ? — juste pour les mettre en train, dit mon oncle. Si vous invitiez ce beau fermier là-bas, je ne sais pas son nom, mais je suppose que vous le connaissez et je ferai le second couple avec une des filles du laitier. » Christine se tourna dans la direction qu'il lui indiquait et changea de couleur — bien que dans l'ombre personne ne le remarquât.

« Oh [illegible]

ment. Il habite près de chez nous. M. Nicolas Long.

« C'est parfait, alors vous pouvez très bien faire le premier couple avec lui. Maintenant je vais chercher ma danseuse.

« Je crois que je danserai avec vous, M. Bellston, ont elle un peu tremblante, parce que vous comprenez, expliqua-t-elle avec empressement, je connais la figure et vous non, et je pourrai vous aider, tandis que Nicolas Long, je le sais, est familier avec cette danse et cela fera deux couples qui la connaîtront, ce qui est nécessaire. »

Bellston montra sa satisfaction par une de ses rougeurs de colère. Il avait à peine osé lui demander ce qu'elle offrait si librement, et ayant proposé à Nicolas de prendre la fille du laitier, il conduisit Christine à sa place, et Long les suivit avec sa danseuse. Il y avait des profondeurs silencieuses et farouches dans le caractère de Nicolas, une petite étincelle dans ses yeux quand ils rencontrèrent ceux de Christine fut la seule chose qui révéla qu'il l'avait vue. Alors les violons commencèrent — les célèbres violons de Mellstock qui, si on leur donnait la liberté de se dévêtir, pouvaient jouer du crépuscule à l'aube sans bouger un cheveu. Les couples tourbillonnaient. Nicolas prit la main de Christine dans le cours de la figure, et elle s'attendait qu'il la serrât mais il ne le fit pas.

Christine avait la plus grande difficulté à diriger son cavalier dans le tourbillon, en raison de son opiniâtreté, et quand ils arrivèrent au bout de la longue rangée, elle était essoufflée par son dur labeur. En se reposant elle contempla Nicolas et sa partenaire : et bien qu'elle se fût vraiment refroidie pour lui durant les derniers mois, elle se remit à l'admirer. Personne ne connaissait ces danses comme lui ou ne pouvait les exécuter si bien. La façon dont il dansait avec la fille du laitier la séduisit tant que, « La Charrue » finie, elle s'arrangea pour lui parler.

« Nic, vous danserez avec moi la prochaine fois. »

Il accepta, et au bout d'un moment le lui demanda avec cérémonie en levant galamment son chapeau. Elle montra un peu de répugnance qu'il comprit et lui permit de la conduire en tête; une rangée d'une énorme longueur les suivit comme par enchantement dès qu'ils eurent pris place. Vraiment le squire avait eu raison en disant qu'il ne fallait que les mettre en train.

« Qu'est-ce que c'est ? » murmura Nicolas.

Elle se tourna vers l'orchestre. « La lune de miel » dit-elle. Et ils suivirent la délicieuse mesure vieille d'un siècle qui portait ce nom et qui, si elle avait peut-être été mieux dansée, ne l'avait jamais été avec autant de plaisir. L'accord parfait que leur tendresse jetait dans les mouvements de Nicolas et de sa danseuse prêtait à leurs évolutions le bel accord des deux parties solidaires d'une seule machine. L'excitation du mouvement emportait Christine au temps — le temps de la passion irréfléchie de deux années auparavant — où elle et Nic n'avaient été encore qu'au début de leur amour, et lui fit oublier le poids des soucis et la vue des écueils sociaux, qui avaient commencé à ternir sa situation présente. Nicolas, pour sa part, n'avait jamais cessé d'être amoureux et ses tourments personnels ne lui avaient jamais fait voir ni banalité, ni platitude, ni inutilité dans son admiration pour Christine.

« Pas tant d'ardeur, Nic, chuchota-t-elle, moi, cela m'est égal, mais on le remarquera. Pourquoi êtes-vous venu ? »

« On m'a dit que vous veniez — et je suis parti — pour vous rencontrer. »

« Quoi — vous êtes venu à pied ?

« Oui. Si j'avais attendu un des chevaux de mon oncle, je serais arrivé trop tard. »

« Cinq kilomètres pour venir et cinq pour vous en retourner, dix kilomètres à pied, simplement pour danser. »

« Avec vous. Pourquoi avez-vous pensé à ce vieux « Lune de miel » ?

« Oh, cela m'a passé par la tête en vous voyant, parce que ce serait notre lune de miel si vous n'aviez pas été stupide pour cette dispense et si vous l'aviez prise pour une église éloignée. »

« Essayerons-nous à nouveau ?

« Non — je ne sais pas. J'y réfléchirai. »

Les villageois admiraient leur grâce et leur habileté que les danseurs eux-mêmes apercevaient ; mais ils ne savaient pas ce qui accompagnait cette admiration, d'un côté du moins.

« Les gens qui s'émerveillent qu'ils dansent si bien ensemble devraient savoir ce que pensent les autres, dit un travailleur à son voisin. Alors ils s'émerveilleraient moins. »

Son camarade demanda des explications.

« Eh bien — vraiment je puis à peine le croire — mais on dit qu'ils sont mari et femme. Oui sûrement — ils sont allés à l'église et se sont mariés presque avant le jour un matin. Mais, attention, pas un mot ; cela me ferait

perdre mon travail de cet hiver si je répandais ces nouvelles et que ce ne fût pas vrai. »

La danse finie, elle alla rejoindre ses connaissances. Son père et le vieux M. Bellston venaient de sortir et fumaient à l'écart. Elle vit bientôt son père à son côté.

— Christine, ne danse pas trop souvent avec le jeune Long — par prudence je veux dire, car les gens pourraient trouver cela bizarre, parce que c'est un de nos voisins. Je ne te dirais pas cela si c'était un jeune homme ordinaire, mais étant supérieur aux autres, il faut prendre garde.

— C'est vrai, papa, dit Christine.

Mais le sentiment qu'elle le trompait se réveilla en elle et troubla sa joie. « Mais après tout se dit-elle, c'est un jeune homme d'Elsenford, beau, habile, et l'honneur même ; et je suis une jeune fille de la commune voisine et j'ai eu constamment l'occasion de le voir. N'est-ce pas, d'après les lois de la nature, la chose la plus convenable du monde que je l'épouse, et n'est-ce pas une convention ridicule qui dit qu'une telle union ne peut se faire ? »

On peut conclure que la force du raisonnement de Christine montrait plutôt la faiblesse que la force de sa passion qui n'avait eu besoin ni de raisonnement ni d'argument dans l'ardeur des premiers jours.

Sur le chemin du retour, dans l'obscurité, avec son père, elle s'enfonça dans un silence pensif. Elle pensait à Nicolas qui devait refaire à pied tous ces kilomètres après la fatigue du bal.

M. Everard, se secouant d'un somme, dit tout à coup : « J'ai quelque chose à te dire, par Georges — c'est la vérité, Chris ! Tu sais probablement ce que c'est ? »

Elle joua l'ignorance, se demandant si son père avait découvert son secret.

« Eh bien, d'après lui tu le sais. Mais je veux bien te le dire. Tu as peut-être remarqué que le jeune Jim Bellston a quitté la pelouse avec moi ? En tous cas, nous nous sommes promenés ensemble un bon moment ; et il m'a annoncé qu'il désirait te faire la cour. Je lui ai dit naturellement que cela dépendait de toi ; et il a répondu que tu acceptais, que tu l'avais tout particulièrement encouragé, que tu lui avais montré ta préférence en le choisissant pour danseur ? En ce cas, ai-je dit, faites votre conquête — arrangez-vous avec elle — je n'y vois pas d'inconvénient. Le pauvre garçon était très reconnaissant et nous nous sommes arrêtés là. Il fera sa déclaration demain. »

Elle comprit [illegible] que [illegible] Bellston avait pris pour [illegible].

Il s'est tout à fait trompé, [illegible] n'avais pas la moindre idée [illegible] pareille. »

— Quoi, tu ne le veux pas.

— Je ne peux pas.

— Chrissy, dit M. Everard avec [illegible], je ne connais personne que j'aimerais autant te voir épouser que ce jeune homme [illegible] un garçon très intelligent et assez bien pourvu. Il a beaucoup voyagé ; mais il dit qu'aussitôt marié il abandonnera tout [illegible] chez lui. Tu n'auras nulle part plus de sécurité que dans ses mains.

— C'est vrai, répondit-elle, c'est un très bon parti, et je serais très bien pourvue et probablement en sécurité dans ses mains.

— Alors ne sois pas capricieuse et entêtée. »

Elle avait dit ce qu'elle pensait sans chercher à plaire à son père. En femme avisée, elle croyait qu'une tel mariage serait sage. Dans les grandes choses Nicolas était plus proche d'elle, dans les petites, Bellston était infiniment plus près que Nicolas ; et la vie se composait de petites choses.

L'horizon de Nicolas Long s'obscurcissait, en dépit de la demi-heure d'ardeur qu'elle avait éprouvée pour lui quand elle l'avait vu danser avec la fille du laitier. La plupart des grandes passions, des élans et des croyances — individuelles et nationales — reprennent durant leur déclin un éclat temporaire qui rivalise avec leur splendeur première ; et puis s'éteignent rapidement. Peut-être le bal avait-il fait jouer ses dernières flammes à l'amour de Christine. Il semblait avoir sans prévoyance consumé sur l'heure toute son ardeur, de telle sorte qu'il ne restait pour l'avenir que de la froideur.

Nicolas avait été certainement bien maladroit pour cette dispense !

IV

Un incident affaiblit encore son sentiment, lorsque deux jours plus tard, elle se rendit à un rendez-vous avec Nicolas aux Sallows ; les Sallows étaient le prolongement des bosquets et des plantations sur les rives du Froom, accessible seulement de la pelouse du manoir Froom-Everard, à moins que l'on ne passât à gué la rivière. Près du bord, il y avait un hallier de buis où un tronc d'arbre était tombé [illegible] s'étaient rencontrés là [illegible] bien qu'ils n'y fussent pas en sécurité, et c'était [illegible] qu'assise, elle l'attendait [illegible]

[illegible] pas [illegible] avant qu'il fut averti de son approche [illegible] yeux et [illegible] la haie d'ifs.

La [illegible] du pour et les ombres [illegible] avaient [illegible] pour Nicolas. D'ailleurs, quelque chose le [illegible] avait achevé de la troubler, et si jamais elle avait regretté d'avoir cédé à sa tendresse pour lui — ce que peut être elle avait fait quelquefois — elle le regrettait vraiment. Cependant, au fond de leur cœur, les deux êtres étaient tout à fait assortis, les [illegible] jumelles d'une tout parfait. [illegible] commun était pur. Mais à cette heure la [illegible] superficielle se montrait seule et obscurcissait les profondeurs. Probablement son regret put se lire sur son visage.

Il alla vers elle sans parler, l'eau ruisselant de ses bottes ; et, prenant une de ses mains dans chacune des siennes, il la regarda fixement dans les yeux.

« Avez-vous réfléchi ?

« Quoi ?

« Nous devons essayer à nouveau ; vous rappelez-vous que vous avez dit pendant le bal que vous réfléchiriez ?

« Oh, je l'avais oublié. »

« Vous regrettez que nous ayons essayé ? » [illegible] d'un ton d'accusation.

« Je ne regrette pas tant la chose, que le bruit qu'elle a fait. »

« Le bruit ? »

« On a dit que nous étions déjà mariés. »

« Qui ? »

« Je ne puis le dire exactement. J'ai entendu qu'on le chuchotait. Quelqu'un du village l'a dit à une des servantes, je crois. Cet homme a dit qu'il traversait le cimetière de bonne heure ce malheureux matin de brouillard, et qu'entendant des voix dans le sanctuaire, il avait jeté un coup d'œil par la fenêtre autant que les vitres obscurcies le lui permettaient ; et il nous avait vus, vous et moi et M. Bealand ; mais pensant que ses suppositions pourraient lui attirer des ennuis, il se hâta de continuer son chemin. Et ainsi l'histoire s'est répandue. Et votre tante aussi. »

« Grand Dieu ! Qu'a-t-elle fait ? »

« On lui a dit cette histoire et elle a répondu avec orgueil : « Oh oui, c'est très vrai. J'ai vu la dispense. Mais cela ne se sait pas encore. »

« Elle a vu la dispense ? Comment. »

« Par hasard, je suppose, quand votre veste était suspendue quelque part. »

Cette nouvelle, jointe au mot malheureux « avec orgueil », fit rougir Nicolas de mortification. Il savait que c'était dans les manières de sa tante de se vanter ainsi ; mais ce qui était pire était le fait que Christine daignait lui montrer, pour la première fois, qu'elle se rendait compte qu'un tel mariage serait une source d'orgueil pour ses parents — les deux seuls qu'il eût au monde.

« Vous regrettez alors qu'on vous croie ma femme beaucoup moins que de l'être. » Il laissa aller sa main qui retomba inerte.

« Je regrette [illegible] avec [illegible] Mr. Mais je suis [illegible] qu'après avoir rassemblé tout mon courage et toute ma [illegible] lité pour aller à l'église, vous ayez ainsi tout brouillé — que vous vous soyez arrangé pour que cela ne se termine ni d'un côté ni de l'autre. Comment puis-je rencontrer mes amis, sans savoir ce qu'ils pensent de moi ?

« Alors, chère Christine, réparons mes sottise. Je vais partir pour quelques jours et je me procurerai une autre dispense, et vous pourrez venir à moi.

Cela la fit visiblement reculer. « Je ne pourrai pas m'y décider une seconde fois, dit-elle. Je suis sûre de ne pas pouvoir ! D'ailleurs, j'ai promis à M. Bealand. Et cependant comment puis-je continuer à vous voir après une telle rumeur ? Nous serons guettés, c'est certain.

« Alors ne me voyez pas.

« Je crains que ce ne soit préférable pour le moment.

« Quoi ?

« Je suis très abattue. »

Ces nouvelles n'étaient pas très encourageantes pour Nicolas, de la façon dont il les interprétait. Peut-être les interprétait-il mal et aurait-il dû insister pour qu'elle donnât raison aux racontars. Malheureusement aussi, il était venu à elle en hâte à travers les ronces et les buissons, à travers l'eau et l'herbe, et le désordre de sa tenue, à cette heure qui exigeait la correction, rendait son aspect impossible.

« Vous me blâmez — vous vous repentez — vous vous repentez d'avoir jamais eu rien de commun avec moi. »

« Non, Nicolas, je ne me repens pas, répondit-elle doucement quoique avec fermeté. Mais je crois que vous n'auriez pas dû prendre cette dispense sans me le demander d'abord ; et je crois aussi que vous auriez dû comprendre ce qui se passerait si vous continuiez à vivre ainsi dans la même situation

sans faire aucun effort pour l'améliorer. Je peux supporter ce qui arrive, car la ruine sociale n'est pas une ruine ou même une honte personnelle. Mais comme dit un jeune poète sense que je lisais ce matin :

> Le monde et ses piètres ébats ont un certain prix
> Il poursuivre un but auquel ils s'opposent
> Les mauvaises politiques. Mieux vaut attendre

Dès que vous avez eu ma promesse Nic vous aurez dû partir — oui, — vous refaire un nom et revenir me reprendre. C'est ainsi que dans mes rêves stupides d'enfant je voyais mon héros.

« Peut-être puis-je le faire encore ! Aimez-vous vraiment mieux vivre séparée de moi pour des raisons familiales que courir un risque en me voyant par affection ? Oh ! comme votre cœur est devenu froid. Si j'avais été prince et vous bergère, je serais resté près de vous aux yeux du monde entier.

Elle secoua la tête. « Ah ! vous ne savez pas ce que c'est la société — vous ne le savez pas.

« Peut-être. Qui était ce jeune homme étranger, d'environ vingt-sept ans, que j'ai vu au baptême chez M. Bellston ?

« Oh ! c'est son neveu James. C'est un homme qui a vu une grande partie du monde pour son âge. C'est un grand voyageur, vous savez.

« Vraiment ?

« Et même un explorateur. Il est très agréable. »

« Je n'en doute pas. »

Cette déclaration n'éveilla aucune jalousie chez Nicolas. Il la connaissait si bien qu'il pouvait voir qu'elle n'avait pas d'amour pour Bellston. Mais il demanda si Bellston allait continuer ses explorations.

« Non, s'il se marie. Autrement, je suppose qu'il continuera. »

« Peut-être pourrais-je être un grand explorateur aussi si j'essayais. »

« Vous le pourriez, j'en suis sûre. »

Ils étaient assis, séparés l'un de l'autre ; ils regardaient au loin de vagues objets et ne se regardaient pas dans les yeux l'un de l'autre. Ainsi s'écoulait la triste après-midi d'automne, tandis que la cascade sifflait sarcastiquement que les ennuis sont inévitables. Tout était différent du jour où ils s'étaient rencontrés là pour la première fois.

Ce coin était pittoresque ; mais il leur semblait maintenant horriblement commun et stu-

pide. Leur amour avait pour [illegible] une moins [illegible] sur les objets environnants [illegible] l'amour lorsqu'il remplit la vie. Nicolas était aussi dévoué que jamais à la belle Christine, mais malheureusement lui aussi avait des caprices et des humeurs, et leur dissension ne [illegible] pas fin.

Elle ne [illegible] pas [illegible] salon. Elle lui tendit son journal ; il le prit sans un mot, alla devant le foyer et jeta le journal à terre.

« Christine, que veut dire cette terrible histoire ? J'allais justement voir le registre. »

Elle le regarda muette.

« Tu as épousé Nicolas Long ?

« Non, père.

« Non ? Peux-tu dire non devant les faits qu'on vient de me rapporter ?

« Oui. »

« Mais — la lettre que tu m'avais écrite en [illegible] ta visite à l'église ?

Elle expliqua brièvement que leur tentative avait échoué.

« Ah ! C'est l'explication de la lettre, n'est-ce pas ? Parbleu ! Puis je demander depuis combien de temps cela dure ?

« Cela ?

« Quoi ! Eh bien, depuis quand il est tout amoureux ? Maintenant écoute-moi. Tout est bien qui finit bien. A partir d'aujourd'hui, mademoiselle, à partir de maintenant, [illegible] plus rien pour vous. Vous ne le verrez plus. Il faut rompre net ! Je voudrais que [illegible] soient dans ma ferme — ils partiraient ou ils diraient pourquoi. Tu vas lui écrire immédiatement et pour [illegible]

« Comment puis-je rompre tout net ? »

« Pourquoi pas ? Il le faut, ma bonne [illegible]

« Eh bien, quoique je ne l'aie pas épousé, j'ai juré solennellement d'être sa femme quand [illegible] pour me demander [illegible] une horrible trahison de ne pas remplir ma promesse. D'ailleurs, une femme ne peut aller à l'église avec un homme pour rompre leur mariage et le refuser après s'il n'a rien fait de mal dans l'intervalle.

La force [illegible] chez Christine un sentiment plus vivant qu'elle ne l'éprouvait avant de l'avoir [illegible]. Car lorsqu'elle eut [illegible] elle tomba à genoux devant son père [illegible] visage de ses mains [illegible] « Je vous en prie, pardonnez-moi [illegible]

ment ai-je pu faire cela sans vous le dire ! Je ne le sais pas, je ne le sais pas !

Quand elle leva les yeux, elle s'aperçut que son père, au milieu du trouble de ses idées, allait et venait dans la pièce.

« Tu es à deux doigts de te perdre, de me perdre, de nous perdre tous, lui dit-il, tu es presque aussi mauvaise que ton frère.

— Peut-être... oui, peut-être.

— Comment puis-je être le père de tous ?

— C'est très mal, mais Nicolas...

— C'est un coquin.

— Ce n'est pas un coquin ! — cria-t-elle en se tournant vivement. — Il est aussi bon et aussi vertueux que vous, ou moi, ou quiconque qui porte notre nom ou n'importe quel gentilhomme du royaume, si vous en venez là. Seulement, seulement... elle ne put continuer à raisonner sur ce ton... Écoutez, père, sanglota-t-elle, si vous me tourmentez je m'en irai le rejoindre à sa ferme aujourd'hui même et je l'épouserai demain, c'est ce que je ferai.

— Je ne te tourmente pas. »

— Je souhaite autant que vous éviter le scandale. »

Elle sortit. Quand elle revint un quart d'heure plus tard, pensant trouver la pièce vide, il était debout comme alors et n'avait sans doute pas bougé. Ses manières avaient changé. Il semblait envisager les circonstances d'une façon différente et s'y résigner.

« Christine, voici un paragraphe dans le journal, qui fait allusion à un mariage secret, et que j'aille au diable si cela ne s'applique pas à toi. Eh bien, puisque ceci devait arriver, je le supporterai sans me plaindre. Tout le monde a ses croix et c'est une des miennes.

« Mais voici ce que j'ai à dire — je sens qu'il faut que tu épouses Nicolas Long. Sur ma foi, il le faut ! Les racontars se changeraient en scandale si tu ne le fais pas — c'est mon point de vue. J'ai essayé d'envisager le beau côté de la chose. Nicolas Long est un jeune homme supérieur à la plupart de ceux de sa classe et très présentable. Et il n'est pas pauvre — du moins son oncle ne l'est pas. Je crois que le vieux grippe-sou pourrait acheter tout ce que j'ai s'il lui plaisait. Cependant, tu dois être une femme de fermier, autant que je puis le juger. Comme on fait son lit on se couche. Les parents proposent et les enfants ingrats disposent. Tu l'épouseras, et tout de suite. »

Christine sut à peine que penser. « Il est décidé à attendre et moi aussi. Nous pouvons attendre deux ou trois ans, et alors il sera aussi digne que —

— Il faut que tu l'épouses. Et le plus tôt sera le mieux, s'il faut que cela se fasse... Et cependant je souhaitais que tu pus être la femme de Jim Bellston. Je le souhaitais tant ! Mais non. »

« Moi aussi je le souhaitais, et je le souhaite encore en un sens — répliqua-t-elle doucement. La modération de son père avait eu raison de son attitude de défi et elle voulait discuter avec lui.

— Toi ? — dit-il surpris.

— Je vois qu'aux yeux du monde ma conduite avec M. Long peut être considérée comme une erreur.

— Hum — je suis content d'entendre cela — après ma mort tu le verras encore plus clairement, et tu n'auras pas longtemps à attendre, à mon idée.

Elle éprouva un amer repentir et l'embrassa dans son angoisse.

« Ne dites pas cela, cria-t-elle, dites-moi ce que je dois faire. »

— Si tu me laisses une heure ou deux, j'y réfléchirai. Va au marché — la voiture est à la porte — et j'essayerai de retrouver mes idées. Je t'attendrai pour dîner. »

En quelques minutes elle fut prête et la voiture lui fit gravir la colline qui séparait le village et le manoir de la ville du marché.

A suivre.

Thomas HARDY.

(Traduit de l'anglais par Mme J. FOURNIER-PARGOIRE.)

LE ROMAN DE L'IMPÉRATRICE CHARLOTTE

Charlotte de Belgique, impératrice du Mexique, vient de s'éteindre à Bouchout, près Meysse, en Brabant. Héroïne douloureuse d'un drame presque oublié, elle appartenait au passé. Nous ne donnions pas à ses malheurs les mêmes larmes que nos pères. Tant de bouleversements tragiques se sont succédé sous nos yeux en ces dernières années, tant de rois, tant de reines ont été jetés à l'exil par l'effroyable tourmente que l'impératrice Charlotte, très vieille et privée de raison, achevant de

mourir dans un château de son pays natal, nous semblait moins à plaindre.

Il y a quelques mois, cette figure d'un autre temps était sortie de l'ombre où elle s'effaçait peu à peu. Charlotte avait eu son biographe. Des renseignements puisés aux sources les meilleures, des lettres inédites tirées des archives des maisons royales de France et de Belgique avaient permis à la comtesse de Reinach-Foussemagne d'écrire sur l'impératrice un livre intéressant et véridique à la fois. Ainsi, et peu de jours avant sa fin, nous connaissions mieux une des grandes infortunées de l'histoire.

La mère de Charlotte était Louise d'Orléans, princesse française, qui mourut à l'âge de trente-sept ans. Son père, Léopold de Saxe-Cobourg, premier roi d'un nouveau royaume, avait su, en des circonstances difficiles, se maintenir sur le trône de Belgique, y tenir même une belle figure. Le peuple l'aimait, les souverains étrangers sollicitaient ses conseils ; on disait de lui qu'il était le juge de paix de l'Europe.

Charlotte fut élevée sérieusement, sévèrement même, par deux personnes de mérite : la comtesse d'Hulst, amie très intime de la reine défunte, et le père Deschamps, un rédemptoriste, orateur réputé, futur archevêque de Malines.

A seize ans, son visage, sans être régulièrement beau, attirait le regard. La jeune princesse tenait de Léopold I un front admirablement modelé, des yeux assez doux qui s'animaient parfois sous le fouet de l'émotion et jetaient alors des éclairs, une bouche d'un pur dessin, un menton volontaire. Pleine de santé et de vie, elle aimait le mouvement, les exercices du corps, la représentation, sans négliger les lectures sérieuses, attentive au surplus à réformer son caractère dont elle savait les défauts. Son activité toujours en éveil, son zèle pour le bien étaient servis par une intelligence nette et pratique. Charlotte comprendra vite, verra tout : mais il lui manquera souvent cette sensibilité délicate et nuancée qui est une faiblesse et un charme. Orgueilleuse avec cela de sa princière origine, jalouse des prérogatives qu'elle lui valait, consciente par contre des devoirs que cette haute naissance lui imposait, et résolue à les remplir, le cas échéant, très exactement.

Cette jeune fille franche, fière, presque hautaine, exigeante pour autrui et déjà sûre d'elle-même, eut son roman d'amour ainsi que le commun des femmes.

Ferdinand-Maximilien, frère de l'empereur d'Autriche François-Joseph, était de tournure élégante et svelte. Dans ses yeux bleus voilés de tristesse on [illegible] [illegible] la princesse [illegible] mort [illegible] à Madère [illegible] [illegible] de la race des Habsbourg. [illegible] doté son pays d'une flotte de guerre et d'un port militaire. Pelé, frisotté, [illegible] seur brillant. [illegible] Au vrai, il ne possédait aucune des qualités solides que réclame le gouvernement des hommes. Un imaginatif, un chimérique, impressionnable et influençable à l'excès. Maximilien vint à Bruxelles et plut de suite. Charlotte de Belgique parut ce Prince charmant de toutes les [illegible] qu'elle souhaitait trouver chez un futur époux ; et le projet d'union formé par de graves hommes d'État eut pour heureuse et peu habituelle conclusion une idylle printière.

Maximilien et Charlotte partent pour Milan. Nommé gouverneur général des provinces lombardo-vénitiennes, l'archiduc a reçu pour mission de concilier, de pacifier. Il s'y emploie de son mieux : tolérant, accessible à tous, magnifique lorsqu'il le faut. L'archiduchesse lui est une auxiliaire précieuse. Elle joue son rôle de vice-reine avec conviction, avec entrain, toute joyeuse lorsqu'elle trouve l'occasion de revêtir le manteau de velours cramoisi brodé d'or que le roi des Belges a mis dans son trousseau. Mais la tâche assumée par le jeune couple est, en vérité, au-dessus des forces humaines. Persuader les Lombards d'abandonner le rêve de liberté qu'ils ont failli réaliser, faire aimer l'allemand détesté, toute la bonté de l'archiduc, toute la beauté de l'archiduchesse ne peuvent y réussir. Aristocrates, intellectuels, bourgeois, hommes du peuple de la haute Italie communient toujours dans le même espoir patriotique, et le « Fuori gli Tedeschi » demeure le cri de ralliement. Pendant ce temps, M. de Cavour intrigue, rappelle à Napoléon III ses promesses, et le Piémont pousse ses armements. A Milan l'effervescence est à son comble. Craignant les manifestations hostiles, Charlotte ne se montre plus en public.

Le 21 avril 1859, quelques jours avant la déclaration de guerre, Maximilien est rappelé par son frère. A demi disgracié, le couple se retire à Miramar.

L'archiduc se fait assez bien à [illegible] existence. Les obligations qui lui [illegible] [illegible] de vice-amiral, de [illegible] [illegible] au séjour à Vienne, de lui [illegible] pour y suivre quelque intrigue [illegible] occupent suffisamment le vide de [illegible]

timental et peu ambitieux. Mais Charlotte s'ennuie. Vivre, elle veut vivre. Il lui faut des devoirs à remplir, des obstacles à surmonter. L'archiduchesse écrira plus tard qu'elle ne pouvait se résigner à contempler la mer sur un rocher jusqu'à l'âge de 70 ans.

Aussi, lorsque l'empereur des Français, voulant donner une fin à l'expédition hasardeuse où il a engagé ses troupes, et faire pièce aux États-Unis, offre à Maximilien la couronne mexicaine, Charlotte est d'avis que son mari doit accepter. L'archiduc tergiverse, exige un référendum populaire, hésite à sacrifier ses droits éventuels au trône des Habsbourg, mais l'archiduchesse l'encourage, le presse, arrache de haute lutte le consentement souhaité. Une sorte d'enthousiasme mystique la soulève. C'est en vain qu'à Paris, dans certains cercles politiques ou mondains, à Londres et surtout à Bruxelles, on tente de l'éclairer sur les difficultés de l'entreprise : Charlotte, aveuglée par l'ambition de régner, s'engage joyeusement dans le chemin sans issue que la destinée traîtresse élargit sous ses pas. « Elle avait l'excessif désir d'être la souveraine de n'importe quoi et n'importe où » a dit de sa sœur le comte de Flandre.

Tout est à refaire dans ce malheureux Mexique, que la guerre civile a désorganisé et ruiné. Les rares fonctionnaires en exercice sont d'effrontés pillards, le bas clergé manque d'instruction et de mœurs, la population indienne n'est qu'un troupeau résigné. Tenues par les troupes françaises, les villes principales sont tranquilles et sûres, mais les bandes juaristes opèrent encore sur une grande partie du territoire, rançonnant et brûlant.

Maximilien crut pouvoir organiser son empire hâtivement, à coups de décrets rédigés par lui-même ou par ses ministres; mais comme il ne connaissait pas le pays, qu'il était mal secondé, et qu'il avait un très petit génie, il manqua le but. Les problèmes les plus délicats, aliénation des biens ecclésiastiques, émancipation des Indiens, furent abordés avec trop de brusquerie, et leur solution resta en suspens.

En fin de compte, beaucoup de bruit pour rien et un désappointement général.

Cette politique, autoritaire et faible à la fois, trop souvent maladroite, l'impératrice en porte dans une certaine mesure la responsabilité, car elle eut, à maintes reprises, l'occasion d'exercer le pouvoir.

Maximilien est un impulsif et un faible à qui le fardeau des affaires semble lourd. Souvent, pris d'un accès de découragement, il part en voyage ou se retire à Cuernavaca, maison de plaisance qui lui agrée entre toutes parce qu'il y retrouve la femme d'un de ses jardiniers, Mexicaine très belle dont il est fort amoureux. Charlotte prend alors la place de son mari, réunit les ministres, impose ses volontés. « Je me sens devenir, je l'avoue, assez énergique, écrit-elle à Madame de Grünn, le 14 mars 1865, au milieu d'une situation si exceptionnelle et où il faut avant tout compter sur soi-même. Je conduirais au besoin une armée. »

Quoi que puisse faire l'impératrice, la situation s'aggrave chaque jour. Que nos zouaves, que nos chasseurs d'Afrique viennent à quitter le pays et la nation mexicaine, turbulente, impatiente de toute domination étrangère, signifiera au couple impérial son congé. Précisément, voici que Napoléon, sous la pression de l'opinion publique, manifeste l'intention de rappeler ses troupes. L'aventure mexicaine a trop duré. Les Français reprochent à leur empereur de gaspiller de l'argent et du sang pour les beaux yeux d'un Habsbourg. D'autre part, les États-Unis, guéris enfin de cette plaie de la guerre civile qui les rongeait, s'inquiètent à nouveau de l'empire catholique et latin créé par la France à leur frontière méridionale, et recommencent à montrer les dents.

Le baron Saillard, aide de camp de Napoléon, vient d'arriver à Mexico avec mission de porter à la connaissance du gouvernement la décision irrévocable prise par son maître. L'empereur du Mexique est désemparé. Sur qui s'appuyer ? De qui solliciter un conseil ? Des divergences de vue, deux caractères qui s'opposent, les infidélités de l'époux, ont fait de Charlotte et de Maximilien un ménage sans intimité : depuis quelque temps, l'impératrice vit dans la retraite, affectant de se désintéresser de la politique. Le maréchal Bazaine, commandant en chef du corps expéditionnaire, est suspect à l'empereur. Ce quinquagénaire alourdi, remarié depuis peu à une Mexicaine de vingt ans, Maximilien l'accuse parfois de vouloir réaliser quelque rêve trouble de personnelle ambition. Au palais, s'affairent des aventuriers ou des profiteurs : un Eloin, un Fisher, un Bombelles. Irrésolu, tiraillé en tous sens, Maximilien finit par comprendre qu'il ne peut se maintenir au Mexique sans les « pantalons rouges » et parle de rentrer en Europe. Charlotte alors se cabre. Abdiquer, fuir devant le péril, à cette idée bouillonne tout le

beau sang qu'elle tient de ses aïeux de [illegible] et elle trouve pour exprimer son indignation des paroles âpres et cinglantes. « A l'heure où on prend en charge la destinée d'une nation, » écrit-elle, on le fait à ses risques et périls et il ne vous appartient jamais de l'abandonner... On ne dit pas non plus comme au cercle que la banque a sauté ou comme au théâtre, que la comédie est jouée et que l'on va éteindre les lumières.

Sa résolution est bientôt prise : elle partira pour Paris. Femme courageuse et tenace, elle verra l'empereur des Français, dira les assurances données, montrera les traités signés, et, si Napoléon III veut manquer à sa parole, il faudra bien qu'il s'en explique.

***

De l'audience qui lui fut difficilement accordée, à Saint-Cloud, par L.L.M.M. Charlotte a fait un récit poignant. Le couple impérial a beaucoup vieilli. Les soucis et la maladie ont creusé le visage de Napoléon III. Eugénie n'a plus son sourire confiant et sa belle énergie. En présence de S.M. Mexicaine, ils semblent l'un et l'autre gênés. La jeune souveraine plaide sa cause avec éloquence, supplie, exige, implorante et révoltée tour à tour. Tant d'infortune et tant de vaillance émeuvent Napoléon. Il est bon, et sait mal résister à des pleurs de femme, mais la raison d'État glace sur ses lèvres le mot d'espoir qu'il aimerait dire. L'empereur balbutie, de grosses larmes coulent sur ses joues, et il se tourne vers Eugénie comme pour lui demander secours.

Charlotte sort du palais les yeux rougis, en proie à une surexcitation extrême, rentre à Paris et, brusquement, part pour l'Italie. C'est à la villa d'Este, sur le bord du lac de Côme, qu'elle veut cacher sa déconvenue, tenter de se reprendre. De fait, ce coin de terre lombarde lui fut accueillant et doux.

Un soir, elle rêve devant le paysage divin qui émerveilla ses yeux de nouvelle épousée. L'air est chargé de parfums. Sous un rayon de lune le lac luit doucement et palpite. Une voix chante. Et dans la nuit complice les souvenirs se lèvent en foule. La jeune femme s'attendrit, pleure, pardonne. Pour le mari volage qu'elle se reprend à chérir parce qu'il est au loin, seul et très malheureux, Charlotte de Belgique écrit sa dernière lettre d'amour.

« Mon bien aimé Max,

Dans ce pays si rempli de souvenirs de bonheur [illegible] nous avons [illegible] notre vie [illegible] respir[illegible] ton lac de Côme que tu aimais tant dans son calme [illegible] brille et des chants s'élèvent. C'est d'une beauté inexprimable... »

Un mois plus tard, l'impératrice était à Rome, s'efforçant d'obtenir du pape Pie IX le règlement de la question des biens d'église, toujours pendante en raison de l'intransigeance du nonce apostolique à Mexico, Mgr Maglia. Au cours d'une de ces conférences, Charlotte donna, pour la première fois, des signes non équivoques de dérangement cérébral. Elle se dit traquée par des gens à la solde de Napoléon III chargés de l'empoisonner et refuse le quitter le Quirinal, sûr asile. Le sous-secrétaire, Mgr Antonelli, fait dresser un lit pour l'impératrice dans une des chambres du palais, et ce n'est que le lendemain qu'il réussit à la persuader de regagner l'hôtel où elle est descendue.

Le comte de Flandre [illegible] conduit sa sœur à Miramar, mais Charlotte ne peut s'y fixer d'une façon définitive. Son entourage vit grassement à ses frais sans lui donner les soins attentifs que réclame sa santé. Et l'empereur François-Joseph voit d'un œil indifférent, d'aucuns disent complice, la quasi détention où s'étiole sa belle-sœur.

La cour de Belgique s'émeut. La reine Henriette n'hésite pas à faire le voyage de Trieste. Elle ramène Charlotte en territoire belge et l'installe à Tervueren, ancien rendez-vous de chasse du prince des Pays-Bas.

Tout espoir de guérison n'est pas encore perdu. A des crises très violentes succèdent en effet de longs jours d'accalmie où Charlotte, ayant recouvré sa lucidité d'esprit, converse et correspond comme par le passé. On profita d'une de ces périodes de rémittence pour apprendre à l'impératrice la mort tragique de son époux. L'impératrice versa d'abondantes larmes, et l'on put croire que cette émotion violente réagirait favorablement sur son état mental. C'était se leurrer. Le mal poursuivit ses ravages. Et bientôt, imaginations folles, rêves incohérents agitèrent sans répit la pauvre tête malade.

1914 trouve l'impératrice du Mexique [illegible] cheuf, château ancien, de fière mine, en un cadre de grands arbres et de [illegible] [illegible] de l'invasion allemande [illegible]

Lamirée mais ne les fait-il pas. Perdue dans ses songes, Charlotte ne soupçonne rien du drame qui va la hélas pour théâtre. On l'entendit pourtant qui disait : « La frontière est comme très sûre. Mais on en voit rouge ». Les visages autour d'elle étaient ce jour-là, plus secrets encore que de coutume, le canon grondait. Dans l'atmosphère de crainte angoissée où baignaient alors les êtres et les choses, la princesse démente avait elle obscurément et pour quelques instants, prise conscience de l'immense détresse de sa patrie ?

***

C'est à Bouchout qu'elle a succombé plus qu'octogénaire. Et maintenant elle repose dans la crypte de la chapelle de Laken, avec ceux de sa race, mais loin du mari qu'elle aima et qui, le 19 juin 1867, sur le cerro de las Campanas, à l'heure suprême, murmura son nom.

PIERRE DOYON.

IMPRESSIONS D'ALGÉRIE

VERS LES TERRITOIRES DU SUD

Alger s'est éveillée ce matin, caressée par le soleil. La Méditerranée est bleue.

Les navires à l'ancre remuent à peine. Les feuilles des arbres de Mustapha supérieur se balancent au souffle de la brise. Dans la ville, les autos et les tramways sillonnent les rues, corrant avec frénésie. Les cafés, les pâtisseries regorgent de monde. Le long de la rue de l'Isly, les promeneurs s'arrêtent à l'étalage des beaux magasins.

Nous allons abandonner ce mouvement, cette civilisation, pour aller au M'Zab, pays mystérieux, situé en plein désert, à six cents kilomètres au sud d'Alger.

La première des trois étapes qu'il nous faut franchir nous amènera à Djelfa.

En quittant Alger, la voie ferrée suit la mer. Le géranium, l'eucalyptus et les orangers annoncent l'approche de Blidah. Là nous prenons un train de montagne : vingt wagons de marchandises, trois de voyageurs, deux locomotives — pour escalader la chaîne de l'Atlas Tellien ; car, entre la mer et le désert, s'étendent les deux chaînes de l'Atlas que la région des hauts plateaux sépare.

Par les gorges de la Chiffa, à travers cent tunnels, nous gagnons le plateau de Médéah, à 900 mètres d'altitude.

L'étendue est couverte de neige ; les vignobles sont enterrés sous son épais manteau ; les fils télégraphiques, devenus des cordes d'amarre, ploient sous le fardeau blanc. C'est ainsi que j'imagine le steppe russe. La lumière est douce, les coloris les plus fins se jouent sur la nappe glacée et sur les montagnes à l'horizon. Les burnous ne se détachent plus sur la toile de fond où seuls les ânes forment une tache noire. Le petit train poursuit ainsi courageusement sa route, pendant des heures, sous la rafale.

Sur l'autre versant de l'Atlas, au buffet de la gare de Boghari, un serviteur indigène, en larges culottes, nous sert un repas bizarre, que non loin de nous, d'autres indigènes aux beaux turbans absorbent en silence. A la mémoire, reviennent les récits des étranges danses des Ouled Naïls de Boghari. Resterons-nous ici un soir ?

Mais dans l'air glacé, un coup de sifflet, un mugissement de la locomotive nous rappellent à la sagesse. La lente course recommence, en descente cette fois, vers l'interminable steppe des hauts plateaux, vers les Territoires du Sud.

La neige a disparu. A l'étendue blanche succède l'étendue grise : armoise, alfa. C'est la « mer d'alfa ». Tous les vingt kilomètres une station, sans autres constructions alentour, que des granges où les ballots d'alfa séché attendent le train qui les emportera vers les ports, à destination de l'Angleterre, mangeuse de papier.

La monotonie du trajet a son charme engourdissant. Les lentes caravanes remontent du sud vers les hauts plateaux. A peine les distingue-t-on. A l'avant de la troupe, marche l'homme, fusil au dos. Sur les chameaux qui se suivent à la file, les jeunes femmes sont assises parmi des ballots d'étoffes, des tapis du désert, des tentes roulées en attendant une halte. A l'arrière, la troupe est gardée par deux hommes armés.

Broutant l'alfa et des plantes que l'œil ne distingue pas, d'innombrables troupeaux de moutons paissent, et se confondent avec la végétation, dont ils ont la couleur. Des douars voisins, formés de tentes invisibles, les chiens de berger les surveillent. Animaux, demeures,

végétation, tout est d'un ton fauve : couleur du désert.

A l'horizon, parfois un mirage se forme et se déforme : lacs aux eaux pures, villes de minarets aux étendards déployés dans un ciel bleu terme attendu du pénible voyage à pied, dans le steppe.

Le train s'arrête à chaque gare. Il faut charger les ballots d'alfa et décharger les marchandises. Un indigène descend alors du train et se prosterne ; tourné vers l'Orient, il se prosterne, tourné vers l'Orient, il se perd en Allah. Au coup de sifflet du train, il se modernise brusquement, et d'un bond remonte dans son wagon.

Avec nous voyagent un caïd aux traits fins, ancien instituteur dans les écoles franco-indigènes, et un marabout. Le saint homme a un rire tumultueux, crache partout, mais est fort élégant. Pourquoi est-il marabout ? Sans doute a-t-il la baraka, c'est-à-dire, la grâce de distribuer les faveurs d'Allah.

Un scintillement sur le sol ! Ce sont les lacs salés, qu'exploitent les indigènes. Puis les monts des Ouled Naïls apparaissent au loin, et le Rocher de sel, transparent comme un cristal multicolore. Des milliers de pigeons qui y font leurs nids, s'en échappent.

Et ainsi, en douze heures, nous arrivons à Djelfa, située encore à 1.153 mètres d'altitude. Son seul intérêt est d'être un carrefour de routes et de pistes, et le terminus de la ligne P. L. M., qui sera prolongée jusqu'à Laghouat.

La Cie du P.-L.M. achève d'y construire un bel hôtel, qui ne sera pas inutile, car je dois à la vérité de déclarer que Djelfa, seule de toute l'Afrique du Nord, m'a laissé, à ce point de vue, un fort mauvais souvenir.

Le lendemain matin, nous partons pour Laghouat dans l'auto du P.-L.M., sur une route excellente, à travers les immenses steppes désertiques, entre de petites chaînes de montagnes, de roches dénudées, sans orientation définie. A l'horizon, l'Atlas saharien, découpé en larges dents de scie, menace celui qui ose s'aventurer dans le désert.

Quelques rares arbres, des bétoums, ou pistachiers-térébinthes ; une ferme sur un oued presque desséché ; un puits ; un caravansérail où s'enferment, pour la nuit, les migrateurs éternels : Le nomade, son troupeau, ses chameaux et ses femmes, — lorsqu'ils ne campent pas en plein air, sous les tentes, qu'une légère fumée dans l'air révèle. Et il en est ainsi pendant des heures.

La température s'est [illegible] plus [illegible] transparente et mauve [illegible] il unique comme ils le sont [illegible] un, à présent [illegible] pente l'oued M'Zi.

On traverse son large et sablonneux [illegible] pénétrer dans la palmeraie de Laghouat, dont les 30.000 palmiers ne sont pas très rapprochés les uns des autres. Quand le temps est chaud, il doit régner [illegible] une température [illegible] Une flore saharienne, des légumes et des [illegible] épanouissent à l'ombre des arbres. L'eau de l'oued M'Zi s'écoule dans de petits [illegible] répartis avec art, arrosent le pied des palmiers et pénètrent dans la ville.

La palmeraie franchie, nous entrons dans Laghouat, la première ville saharienne [illegible] à notre vue.

LAGHOUAT

L'auto avance lentement, par crainte d'écraser quelques-uns des innombrables et misérables nomades vautrés dans la poussière de la route ou appuyés au mur d'enceinte de la vieille ville, ou encore d'éparpiller les précieuses denrées qu'ils débitent, dattes, bois de palmiers du désert, crottes de chameaux séchées au soleil — excellent combustible, — grains étalés dans une loque, pneus d'autos crevés dont on fera des semelles ou des sièges. Cette dernière industrie est fort prospère au désert.

Une troupe hardie d'enfants indigènes nous a escortés jusqu'à l'hôtel. « A demain » disent-ils. Ils savent reconnaître leurs victimes.

J'imaginais une ville saharienne sans ombre, brûlante, comme nue, sous un ciel de feu. De la terrasse de ma chambre, dans la charmante demeure devenue l'Hôtel Transatlantique, je reviens de mon erreur.

Il est tard, il est vrai, six heures du soir. Le soleil couché laisse après lui une clartée dorée. L'air est tiède. La chevelure des grands eucalyptus cache à demi les maisons blanches de la ville qui s'étage sur une colline. Du jardin de l'hôtel monte le parfum des orangers et des [illegible] Tout à l'heure, je cueillerai sur l'arbre même les fruits exquis, au goût différent de ceux que l'on mange à Paris.

A ma droite, je ne vois que le tronc des palmiers et leurs cimes. Pas un passant [illegible] le silence de la rue, bordée d'un côté, par [illegible] grand mur percé de meurtrières [illegible] la lumière chaude à verdi. [illegible]

[illegible] de lune [illegible] les maisons est presque bleu, les troncs des arbres sont noirs. Les sons d'un chant [illegible] qui résonnent étrangement dans le [illegible].

C'est ma première nuit au désert.

Après un excellent dîner à l'hôtel [illegible] est servi sous la tente dans le jardin. Les tapis du Djebel Amour à fond rouge et dessins bleus, forment tout le décor.

Faisons un tour malgré le froid très vif.

Au loin, un monotone chant oriental s'accompagne de la cadence sourde des tambours. Ce sont les danseuses et les nègres qui égayent les soirées des soldats après le dur labeur du jour, sous le soleil ardent. Car nous sommes ici dans les Territoires du Sud, administrés par les militaires. Laghouat possède une garnison importante et c'est le chef-lieu du territoire qui embrasse le M'Zab.

Le lendemain matin, nous gravissons la rue des Ouled Naïls, quartier des prostituées, jusqu'au marabout d'Abd el Kader, nom inlassablement répété par les mendiants de l'Afrique du Nord, de Sfax à Tanger. On domine la ville, la palmeraie aux arbres fruitiers en fleurs, et, vers le sud, les premiers sables du désert.

Durant notre séjour, notre troupe arabe s'augmentera à chaque pas : elle comprend, entre autres, des jeunes gens de dix-huit, douze et dix ans. Ces derniers, très bavards et charmants, parlent le français le plus pur. Ils l'ont appris, me disent-ils, « dans les livres de Colin et Hachette », à l'école des Sœurs blanches, au milieu du plus beau jardin de l'oasis. Ils me questionnent : « Est-il vrai que la Seine étincelle au soleil ? Est-il vraiment défendu à Paris de cracher où l'on veut ? » Ceci leur paraît une atteinte au droit le plus sacré du musulman, qui l'exerce, dans son pays, sans aucune retenue. Avec certains termes grossiers, qu'en riant les soldats leur enseignent, ils me proposent de passer la soirée dans un lieu de plaisirs. A Laghouat ! Je demande à réfléchir.

Le bel Arabe est un mucisien, un peu fou, ce que mes petits amis traduisent en langage d'Orient : « C'est un étourdi ».

Ahmed, un nègre de vingt ans, à demi-nu, arrive tout à coup, on ne sait pourquoi, à cheval, au galop et sans selle, « Un dieu noir de basalte ». Cette prouesse impose silence aux enfants qui harcelaient de sarcasmes ce camarade de race inférieure.

Dans les maisons basses du Chtett, le vieux quartier indigène, accroupies en un coin sombre et sordide, des femmes broient le grain dans une pierre creuse et pétrissent un pain grossier. Au long des rues arides où circule l'eau sous les palmiers, d'autres femmes, ombres voilées de bleu, un seul œil découvert, s'effacent contre les murs, à notre passage.

Du haut du minaret, la vue est magnifique. A gauche, les forts construits lors de notre occupation ; devant nous, la palmeraie, la ville claire.

Le muezzin est médecin. Par le truchement de nos petits amis il nous donne avec autorité des ordonnances pour la fièvre, la toux, les maux d'oreille. Aussi, après cette consultation sa terrasse n'a pas de bornes et éclate en hurlements sonores parce qu'il juge son pourboire insuffisant.

Les rues de Laghouat sont pleines d'animation. Devant la boutique d'un orfèvre, des aviateurs qui partent le lendemain pour Sétif, en Kabylie, marchandent de grossières bagues et des bracelets de cuivre et de métal blanc. Quelle image hante leur souvenir ? Plus loin, assis sur le seuil d'une demeure, l'oculiste indigène, de ses mains sales, ouvre l'œil du [illegible], accroupi dans la poussière.

Voici des [illegible] traîches. C'est le [illegible] européen. Il y a là une boutique qui exhibe de splendides bottes de cuir rouge, destinées à un officier, me dit le cordonnier dans un excellent français. « Allons nous-en, me souffle Ibrahim, c'est un Juif ». Je prolonge de quelques instants ma visite. Avisé, l'enfant a compris que je ne partage guère ses préjugés, il m'entraîne alors à la synagogue misérable, où je pénètre seule. J'y retrouve le cordonnier. C'est le vendredi soir. Il allume de petites veilleuses à huile devant le tabernacle, et fier de son temple, m'en montre les richesses : un pauvre tapis usé, un simple lampadaire de cuivre. Une jeune femme timide, couverte de bijoux, au visage charmant de madone espagnole, s'approche. C'est Madame Lalou, la femme du cordonnier. Lui, a fait la guerre en France ; blessé à la tête, amené à l'hôpital à Paris, c'est, par une coïncidence curieuse, son coreligionnaire, mon ami le Docteur B... qui lui a sauvé la vue. Il me le raconte en des termes d'une reconnaissance émouvante.

Il y a chez ces deux êtres une [illegible] sympathie pour l'univers. Ils observent leur culte comme il est observé dans le monde entier.

A la porte de la synagogue, patiente, la petite troupe arabe m'attend. Ibrahim me confie qu'il ne quittera jamais Laghouat, qu'il sera jardinier comme son père et mendiant à ses heures

perdues. Quant à Ahmed, pourquoi travaillerait-il ? Son père est riche.

Le cordonnier, oriental d'une autre race, nous a quittés. Il lui faut livrer, ce soir même, les bottes de l'officier.

A suivre.

Madeleine VERNON.

FIGURES ÉTRANGÈRES

M. RADITCH

Une des plus grandes erreurs de notre vie publique est, sans doute, celle qui fait considérer M. Raditch comme le représentant le plus éminent et, en quelque sorte, l'incarnation du peuple croate.

M. Raditch est individualiste ; les Croates ne le sont pas. Mais l'individualisme de M. Raditch n'est pas le résultat d'une culture soignée de sa personnalité : médiocre individualisme slave, hypertrophie de la personnalité ; il ne faut voir là qu'une tendance à contredire et à afficher des allures révolutionnaires sans amour vrai de la révolution.

Les Croates représentent un groupement de types socialement cristallisés. Sociaux, comme les Slovènes, et plus sociaux que les Serbes, ils respectent instinctivement toutes les convenances sociales. Sociaux et disciplinés, ils aiment — par opposition aux Serbes — à pratiquer le culte de la personne. Ils aiment une parole forte, lourde, massive, surtout quand elle est dirigée contre la prétendue hégémonie serbe. Mais ils n'aiment pas l'action, qui les mènerait à la lutte contre l'hégémonie serbe. Ainsi s'explique la popularité antérieure de M. Raditch, qui avait osé prendre envers la Serbie une attitude que la majorité de ses confrères n'osait pas prendre. De même s'explique la mauvaise volonté des Croates à l'égard de Raditch au moment où il faisait de l'action révolutionnaire : les Croates aimaient la verbomanie de M. Raditch, mais non son action révolutionnaire à laquelle il n'avait, d'ailleurs, jamais songé sérieusement.

Les Croates sont un groupement d'éléments constructifs. Tranquilles et travailleurs, ils représentent chez nous une bourgeoisie équilibrée et raisonnable ; doués d'un esprit d'imitation et d'adaptation de premier ordre, spécialement dans le commerce et l'industrie, ils aiment l'ordre et la paix, et savent instinctivement que l'ordre et la paix présentent la meilleure garantie pour leur progrès. Aux heures de crise, ils aiment la rhétorique révolutionnaire. Comme tous les gens inactifs qui, au fond de l'âme, détestent les extrêmes, ils invoquent toujours un passé révolutionnaire, rappellent, avec orgueil et enthousiasme, le soulèvement populaire de Matia Goubac, étouffé dans le sang par l'aristocratie, parlent de la révolte échouée de Kvaternik, ainsi que de la révolution de 1848, laquelle n'était pas dans leur intérêt, mais dans l'intérêt de la dynastie des Habsbourg. Ce langage vise simplement à obtenir un compromis de ceux qu'ils veulent intimider.

M. Raditch est destructif, destructif dans ses idées qu'il ne sait pas cacher, destructif dans ses actions qu'il réussit souvent à voiler. Il exploite la haine contre les Serbes pour assurer sa domination personnelle sur les Croates. La presse de Belgrade dans sa naïveté n'a fait que grandir la personne de Raditch en lui attribuant inconsciemment une importance qu'il n'a pas.

Par ses discours rebelles et ses relations traîtresses avec l'étranger, M. Raditch avait créé une atmosphère rebelle ; grâce à l'inertie des gouvernements de Belgrade, il était parvenu à ébranler l'État dans ses fondements, quand il s'agit de faire le dernier pas qui eût forcément jeté les Croates dans l'abîme, M. Raditch s'effraya de sa propre action. Il fit une volte-face. Bon psychologue, il avait senti que pour arriver le plus tôt possible au succès, il ferait mieux de renoncer publiquement à son programme et de lui rester secrètement fidèle. Il peut, au fond de son cœur, être républicain alors qu'il crie en clignant de l'œil de tous les côtés : « Vive le Roi ». Plus souple d'intelligence, plus érudit et plus actif qu'aucun autre de nos politiciens, M. Raditch est sûr de n'avoir ni rival, ni partenaire. Et il ne s'y trompe pas.

De tempérament mal équilibré, mais d'esprit lucide, M. Raditch expose dans chacune de ses conférences, une nouvelle théorie politique irréalisable. Il oscille entre les absurdités politiques et les chimères sociales, glorifie sa « République pacifique et autoritaire », prêche [illegible] la Serbie monarchiste la guerre [illegible] visant la lutte des classes sous [illegible] et la plus primitive, « la lutte entre les seigneurs et les paysans », il promet aux masses [illegible] gardes fascinées le paradis [illegible]

velles théories constitutionnelles et parlementaires et reproche aux Serbes de ne pas respecter leur tradition politique ; il s'enthousiasme pour la Russie des Soviets, glorifie d'aventure la Serbie « martyrisée » et demande que la Bulgarie entre dans notre union état que il réclame une paix stable, flatte la politique de M. Nintchitch, menace l'Italie, offense l'Angleterre, calomnie la France et dédaigne la Tchécoslovaquie. Chaotique, il glorifie aujourd'hui ce qu'il mait hier, pour nier demain ce qu'il glorifie aujourd'hui. Démagogue, avide de succès éphémères, il s'adresse presque exclusivement aux classes sociales les plus primitives.

Plus spirituel qu'intelligent, M. Raditch est notre politicien le plus actif. Physiquement lourd, massif et à demi aveugle, il est pourtant infatigable. Il va plus joyeusement aux villages pour y prononcer dans une seule journée plusieurs discours politiques que ne le fait un autre politicien. Démagogue et agitateur — plus démagogue qu'agitateur — il est un excellent connaisseur de la psychologie des masses. Orateur suggestif et hypnotiseur, il est chez nous le plus grand dominateur des masses ; sa dictature dans son parti serait absolue et illimitée, s'il n'était, de par sa nature, changeant et toujours prêt aux compromis vils et humiliants. Nombre de ses partisans commencent à se rendre compte que ses paroles ne sont pas en accord avec ses actions ; ils s'aperçoivent que ses attaques constantes contre les « seigneurs » ne sont qu'apparentes, platoniques, et qu'il dissimule maladroitement derrière ces attaques son penchant prononcé pour tout ce qui touche à la vie des « seigneurs ». Arriviste, les seigneurs lui imposent. Ministre, il a su jouer, mieux que tout autre, le Monsieur bourru et inaccessible. Délégué à Genève, il ne sait pas dissimuler sa joie enfantine d'être en compagnie des diplomates européens, pris pour des demi-dieux par les masses.

M. Raditch fait souvent l'impression d'un grand acteur sur la scène. Tantôt il paraît être un révolutionnaire qui mène aux barricades les légions impeccablement rangées ; tantôt il est un apôtre qui séduit les masses populaires, en prophétisant la réalisation prochaine du paradis terrestre. Tyran dans son parti — et sa tyrannie est fondée sur le népotisme — il n'aime pas les masses populaires et ne s'en sert que pour réaliser ses propres fins.

Personne chez nous n'est doué au même degré de la puissance suggestive. Répétant pendant des mois les mêmes idées, il parvient à les suggérer à tout notre monde politique. Il prêche une politique d'accord entre les Croates et les Serbes. L'État des Serbes, Croates et Slovènes a été réalisé sur la base d'un pacte qui a trouvé son expression la plus formelle dans la déclaration de Corfou. Ce pacte a été approuvé par le Conseil National de Zagreb, le 27 octobre 1918 ; sanctionné par la proclamation du Prince-Régent du 1er décembre 1918, il reçut sa forme définitive dans la Constitution de Vidov-dan. M. Raditch a réussi, par ses discours, ses menaces et ses calomnies, à provoquer la révision de tous ces actes solennels. Pendant que tous les autres politiciens, mêmes ceux au pouvoir, ne sont pas toujours capables de changer un fonctionnaire subalterne, M. Raditch, qui n'est pas officiellement au pouvoir, parvient, sans grands efforts, uniquement par sa verbosité, à changer les fondements de notre État.

M. Raditch domine aujourd'hui notre vie politique. C'est peut-être un signe étrange de l'époque présente. Mais c'est une vérité incontestable.

P. S. TALEJOV.

LA FORMATION MILITAIRE SUPÉRIEURE

> Nous ferons des Chefs pour le peuple en armes.
> Général Von Seeckt.

Notre enseignement militaire supérieur a célébré, récemment, ses cinquante années d'existence. La fierté des services rendus dominait cet anniversaire. Ceux à qui manquent, vraiment, les raisons d'être trop modestes doivent, en effet, lever la tête. Cela est juste et, mieux, cela est utile.

Considérant l'origine de l'enseignement, son développement et la sanction glorieuse de l'épreuve, on s'accorde, aujourd'hui, à penser qu'il a rempli son objet. L'émulation, le goût et les méthodes de travail qu'il répandit dans l'armée, l'activité d'esprit qu'il entretint dans le commandement, la formation particulière qu'en retirèrent les états-majors furent des éléments essentiels de la victoire. Le monde entier le reconnaît, plus volontiers peut-être que nous-mêmes. Quelques lacunes ou erreurs, infirmités inéluctables d'une œuvre humaine, ne sauraient en voiler les mérites.

Au lendemain de la guerre, soutenu par l'orgueil raisonné du passé, cet enseignement a, tout d'abord, renoué la chaîne des temps. En proie à l'inévitable incertitude qui suit les grandes crises, les institutions, comme les peuples, ont tendance à chercher un premier appui dans la tradition. Mais, une fois les bases de l'édifice jetées, et sur un terrain solide, allait-on le reconstruire identique à ce qu'il fut ? Aurait-il la même forme, la même disposition, la même architecture ? Serait-il bâti des mêmes matériaux ? Non, sans doute ; car la transformation profonde des conflits implique de vastes changements dans l'ordre d'études qui prétend les dominer. Sous l'impulsion du grand chef qui la réorganise, la formation militaire supérieure a commencé de s'adapter, elle aussi, aux conditions d'une époque nouvelle, elle est en train de modifier son degré et ses dimensions, elle cherche, d'un grand effort, à s'élever jusqu'à un autre plan, celui où se tient la guerre.

La guerre met en œuvre, aujourd'hui, des sociétés. Ce sont toutes les forces et toutes les faiblesses des peuples qui se traduisent par l'avance ou le recul de leurs troupes, et l'ordre militaire embrasse, à présent, tout le faisceau des activités nationales.

Ce caractère des conflits armés marque l'art guerrier de son empreinte. Et, de fait, au cours de la lutte récente, la force des choses imposait à cet art de continuels remaniements. A mesure que l'évolution des esprits modifiait la valeur morale des combattants, que la science et l'industrie développaient l'armement, que les facteurs économiques bouleversaient la production, la circulation, la répartition de toutes matières, on voyait changer les conceptions stratégiques, les procédés tactiques, l'organisation. Tout ce qui était, justement, considéré, à telle phase de l'épreuve, comme le bon sens, se trouvait, — et pour cause, — quelques mois plus tard, tenu pour fâcheux et condamnable. L'action militaire devait, bon gré mal gré, composer avec ces puissances nouvelles qui pénétraient sur son domaine, payant de retour ses attentions et châtiant rudement ses dédains.

Aujourd'hui, la cause est entendue. Nul ne songe à nier que les conditions morales, sociales, politiques, scientifiques, économiques de l'époque ne constituent des éléments essentiels de la guerre, qu'en dehors de ces conditions rien ne vaut dans l'ordre militaire, qu'il n'y a point d'art de combattre qui ne les prenne pour bases, et que concevoir, préparer, entreprendre, sans les embrasser, serait [illegible] sard, c'est-à-dire à la défaite.

La compréhension d'un [illegible] mesure exercée [illegible] d'ailleurs pas, au fond, pour le commandement militaire des nécessités nouvelles [illegible] tions où vit la société [illegible] guerre. Et si maint désastre [illegible] fait de les avoir méconnues [illegible] rait point, dans l'Histoire, une grand capitaine qui n'eût saisi, pour en tirer parti, les traits principaux de son temps. L'éclat militaire que jette encore la Cité antique vient notamment de ce que les chefs des armées : polémarques, suffètes, consuls, étaient aussi des politiques fort au courant des ressources de l'État et des mouvements de l'opinion, et des riches, c'est-à-dire des hommes d'affaires. Miltiade, Thémistocle, Alcibiade, Amilcar, Annibal, Camille, Fabius, Scipion ont exercé maintes charges publiques, entendu les clameurs du peuple, négocié des traités, écouté les philosophes, exploité des domaines, passé des marchés, armé des vaisseaux. Alexandre et César sont hommes d'État autant que stratèges. Au cours de notre période militaire classique, Condé, Turenne, Luxembourg, Vendôme, Villars, Maurice de Saxe tiennent de leur naissance, d'un instinct héréditaire des grandes affaires, d'une éducation supérieure, de l'habitude des hautes relations, la compréhension des hommes et des choses. D'autres l'acquièrent par génie et par labeur, au point qu'elle nous frappe encore dans la correspondance d'un Catinat et dans les écrits d'un Vauban. Qui, plus que Frédéric, est curieux de tout ce qui se passe, se dit et se fait ? De quelle matière : administration, finances, industrie, commerce, éducation publique, sciences ou littérature, Napoléon Ier n'eût-il pas l'intelligence ?

Mais, si l'adaptation aux contingences du siècle aida les généraux illustres du passé à former en eux cette philosophie de l'action qui domine les théories et les procédés, nous la voyons, lors de la guerre récente, imposer [illegible] à l'action elle-même au point de [illegible] l'habileté par excellence des grands chefs de la victoire. C'en est fait ! la voici qualité nécessaire du commandement, du moment que la [illegible] guerrière n'est plus que l'expression [illegible] puissance nationale, que l'art militaire [illegible] accorder le rythme de [illegible] que la stratégie et la tactique suivent pas à pas [illegible] point de choix dans le vide.

la société. Les hautes études guerrières ont dû assumer la tâche d'élever au niveau voulu l'esprit de ceux qui conduiront le peuple en armes.

Le commandement est d'intuition qu'il s'agit et Bergson eût recommandé, sans doute, cette manière de prendre contact avec la réalité mouvante. Or, — le maître nous l'a montré — l'intuition procède de l'instinct combiné avec l'intelligence. Ici l'instinct est affranchi de l'étude. C'est un don que le chef né trouve au berceau. Mais l'intelligence s'éclaire du labeur. Labeur personnel, évidemment, et dont il serait vain de codifier la forme, les limites, la durée ; labeur que chacun doit conduire à sa façon, pousser jusqu'où il le sent utile et n'interrompre jamais, sous peine qu'il ne vaille rien. Mais labeur que l'expérience acquise par autrui doit servir et guider. Aussi, susciter, orienter, alimenter l'effort personnel en cette matière, telle est la règle qui s'impose à l'enseignement militaire supérieur. En même temps qu'il développe le sens tactique, qu'il précise les connaissances techniques des officiers appelés au commandement, il convient qu'aujourd'hui, et sur un même plan, cet enseignement les porte à l'étude synthétique de la civilisation et, tout d'abord, bien entendu, de la civilisation nationale.

Le voici donc contraint d'embrasser des objets qui, naguère, lui furent étrangers ou qu'il effleurait à peine : notre population, ses éléments, ses caractères, sa répartition ; les traits essentiels de notre vie intellectuelle et morale et de notre éducation ; le fonctionnement du régime politique, les origines et les doctrines des partis ; le rôle, la constitution de l'Etat ; les problèmes sociaux, les conflits qui en résultent, les solutions qui en sont proposées ; les conditions de notre vie économique ; bref, la structure de la société française, ont pénétré dans le champ de l'action guerrière.

Et comme, pour des soldats, ces éléments sont des forces, et qu'il faut mesurer, c'est par comparaison avec l'étranger qu'ils les étudient. Les conditions d'existence et les tendances des autres Etats dans le monde, leurs besoins, leurs ressources, leurs aspirations, passent au premier plan de la haute pensée militaire. Il en va de même de cet ordre international, plusieurs fois entrepris à travers les siècles, toujours déchiré, puis tissé à nouveau, et dont la trame : institutions communes, limitation et législation de la guerre, est aujourd'hui activement reprise.

Cependant, parmi les caractères de notre temps, certains influent plus directement sur l'action militaire. L'orientation des sciences, les moyens et le rendement de l'industrie dominent toute la technique guerrière. En particulier, les progrès des transmissions, des synthèses chimiques, de l'aérodynamique, de la mécanique automobile sont à la base des futurs matériels de combat. Et, d'ailleurs, tout ce qui a trait au charbon, au fer, au pétrole, à la houille blanche, à l'industrie chimique, à l'agriculture industrialisée, à la main-d'œuvre, aux chemins de fer, à la navigation maritime et aérienne, relève aujourd'hui de la force.

Est-ce à dire qu'il soit indispensable, pour commander, de se remplir l'esprit d'un bagage démesuré et de savoir tout ce qu'on enseigne aux Ecoles des Sciences politiques, des Hautes Etudes, et Centrale des Arts et Manufactures? Evidemment, non ! Et puissent les armes se garder de l'encyclopédie ! Ou bien, faut-il qu'un chef digne de ce nom, choisissant quelque matière particulière de sciences, de politique ou d'économie, consacre des années à y passer maître ? Pas davantage ; si l'action fait l'emploi des spécialités, elle se tue en s'y soumettant. Pour prendre sur la société contemporaine les vues d'ensemble qui sont nécessaires, point n'est besoin d'approfondir chacun des éléments moraux et matériels qui la constituent, mais il en faut la notion. Il s'agit, ici, moins de science que de sentiment. Connaître les caractères de ces éléments, leur mesure, leurs réactions réciproques de manière à pouvoir les comprendre et les juger, tel est le but à atteindre. Chacun, se trouvant ainsi instruit de la route à suivre, mis en condition et pourvu d'une lumière, suivra de lui-même le chemin de l'effort. La formation voulue ne doit point, en effet, garder le caractère d'un complément. Il faut qu'elle devienne essentielle, qu'elle pénètre la personnalité même jusqu'à en faire partie intégrante. C'est à cette condition que le chef se placera naturellement, pour agir, dans le sens de son époque, et tirera parti du courant, à la façon du nageur exercé qui se fait porter par la vague.

Sans doute, l'ordre militaire ne peut réaliser, par ses seuls moyens, une tâche aussi complexe. Il a besoin d'une alliance étroite avec d'autres puissances de l'esprit et de l'action : l'Université, la Politique, la Production, l'Echange, l'Industrie... ; celles-ci lui fournissant des maîtres, des documents et des exemples. Chacune à son tour, l'introduisant dans son domaine,

doit l'y guider, à la façon des visiteurs de marque, vers les points dominants d'où l'on aperçoit les ensembles. Il faut que leurs noms, leur manière, leur situation lui deviennent familières, qu'il entre en leur intimité. Pourvu qu'il demeure lui-même, il verra, dans cette pénétration, grandir son prestige en même temps que son étendue.

Ainsi, la haute formation guerrière a commencé, sous nos yeux, une évolution profonde. Gardant leur place aux études d'ordre tactique et historique qui ont fait leurs preuves, [illegible] qu'elle prétend embrasser, en outre, la connaissance raisonnée du temps présent. Réforme sans doute, et non bouleversement, car il n'est de progrès que dans le continu ; mais réforme méritoire et malaisée. Pour les institutions, — et, notamment, militaires, — qui portent avec elles une noble et pesante tradition, se renouveler est un effort pénible. Alors même qu'elles en discernent la nécessité, elles ne peuvent s'y résoudre sans angoisse et sans amertume. Il leur est dur d'accepter la greffe, de changer leur forme, de perdre des branches. Combien, pour n'en avoir pas eu le courage, virent, peu à peu, la vie se retirer d'elles, jusqu'à ce qu'un jour l'orage les abbattît ? Mais, l'ordre militaire, se contraignant à l'audace, dominant ses doutes, passant outre aux objections, saura tailler, à la demande des temps nouveaux, les études qui préparent au commandement. Celles-ci, rajeunies, poussant dans toute l'activité nationale de fortes racines, se couvriront d'une floraison gonflée d'espoirs.

C'est Minerve, experte en arts, instruite des sciences, habile à l'industrie, qui présidait à la guerre.

CAPITAINE DE GAULLE.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LA SITUATION EN CHINE

La situation en Chine ne s'éclaircit pas, mais elle s'éclaire. La plupart des grands condottières qui, se réclamant de principes divers, rançonnaient le pays en se combattant les uns et les autres, ont disparu, soit qu'ils aient été [illegible]incus, soit que leurs troupes les [illegible] [illegible]nnés pour se rallier [illegible] [illegible]nts et plus [illegible] [illegible] de Pékin a disparu aussi en fait : il n'en est plus guère question. Il n'y a plus que deux Chines : celle du nord qui [illegible] Tchang Tso Lin et qui passe pour recevoir des subsides du Japon et celle du sud, que dirige le Kou Mi Tang et que soutient Moscou. Entre ces deux forces hostiles les intérêts européens se trouvent coincés.

L'opinion occidentale a toujours été très mal renseignée sur les affaires chinoises, mais jamais l'obscurité où elle a été tenue n'a été plus grande que depuis le commencement des troubles actuels. Le gouvernement de la Chine du Sud, celui qui a son centre à Canton a d'abord été représenté comme un gouvernement purement bolcheviste, une espèce d'État vassal du Soviet moscovite, et l'on n'a pas été loin de considérer Tchang Tso Lin, qui le combattait, comme le rempart de l'ordre, presque comme le défenseur de l'Occident. Depuis, des voyageurs qui avaient parcouru et étudié l'Extrême-Orient ont tenté de nous détromper. « Les Cantonnais, nous ont-ils dit, ne sont nullement des bolcheviks. Le communisme, le bolchevisme et tout le bavardage sociologique des Russes sont des choses absolument incompréhensibles pour le peuple chinois. Il est vrai que le gouvernement révolutionnaire de Canton s'appuie sur le gouvernement soviétique, il est vrai que son armée a reçu des instructeurs russes, mais il se serait aussi bien appuyé sur n'importe quel autre gouvernement, et il aurait tout aussi bien reçu des instructeurs français, allemands ou même anglais. C'est un gouvernement encore peu fort, mais c'est un gouvernement. Ces Cantonnais sont tout simplement des nationalistes dont la vraie doctrine se formule ainsi : la Chine aux Chinois.

Et les Chinois du nord, les Chinois de Tchang Tso Lin ?

Ils pensent exactement de même. Les uns et les autres veulent se débarrasser des étrangers. Mais Tchang Tso Lin veut exécuter l'opération à son profit exclusif. M. Chen et les gens de Canton au leur.

Ce schéma de la politique chinoise est peut-être un peu simpliste. Il est certain qu'il y a dans la xénophobie chinoise une infinité de nuances. A Pékin et dans les grandes villes du nord il y a une classe de riches [illegible] qui comprennent fort bien que la Chine ne peut pas encore se passer de [illegible]

tout de l'industriel étranger. Il y a aussi des espèces de féodaux qui ne songent qu'à se tailler des domaines. Dans le sud il y a au contraire un courant démocratique et nationaliste extrêmement intense, et s'il n'est pas vrai que le pur soviétisme s'y soit implanté, on peut affirmer que les étudiants de race jaune qui sont venus dans nos pays au moment les plus troublés de la guerre et de l'après-guerre, ont introduit chez eux une vague idéologie révolutionnaire où l'on retrouve un bon nombre des formules de nos journaux communistes. Dans les affiches et les gazettes de Canton on vitupère l'impérialisme de l'Angleterre et même de la France à peu près dans les mêmes termes que l'*Avant-Garde* ou l'*Humanité*. Mais pour le Chinois, l'odieux capitaliste, l'abominable impérialiste est toujours un blanc. De sorte que toute cette phraséologie occidentale a le même résultat que les prédications traditionalistes au temps des Boxers. Le schéma simpliste est exact. Il n'y a donc pas d'illusion à se faire, les rivalités de généraux, les troubles d'un pays où une immense population ne vit plus que de brigandage, un peu d'or répandu opportunément entre les mains de quelques chefs peuvent retarder l'explosion d'un sentiment national généralisé : il éclatera un jour.

Quelle sera alors l'attitude de l'Europe et de l'Amérique ?

Jamais le désaccord des puissances, ou du moins leur défaut de concert n'a été plus cruellement mis en lumière, parce que jamais l'entente n'a paru plus nécessaire. Le langage que tiennent nos hommes d'État à propos de la politique chinoise est ce qu'on peut imaginer de plus décevant. L'un prétend rester dans une expectative vigilante ; un autre proclame son désir de satisfaire les aspirations chinoises en sauvegardant les intérêts étrangers, ce qui est proprement la quadrature du cercle, un autre encore annonce son intention de se borner à la défense de ses nationaux contre les émeutiers en évitant soigneusement tout conflit armé avec une autorité chinoise quelle qu'elle soit. Quelle faiblesse que ces contradictions ! De tous ces grands politiques, celui qui annonce qu'il se bornera à défendre ses nationaux contre les émeutes, c'est l'anglais. Or, on lisait ces jours-ci dans la *Westminster Gazette* :

« Si les autres puissances qui ont des intérêts commerciaux en Chine se montraient un peu moins égoïstes, la question de la protection des vies humaines et des biens serait résolue plus rapidement. Les négociations se poursuivent, semble-t-il, avec les autres puissances dans l'attente d'une action commune, mais jusqu'à présent sans grand résultat. Peut-être le cas de la concession de Changhaï, qui pourrait avoir à se défendre pendant les semaines qui vont suivre, fournira-t-il l'occasion que l'on attend, pour une coopération internationale. L'Amérique, le Japon sont représentés comme la Grande-Bretagne, au conseil municipal de Changhaï, et les conseillers sont en contact avec leurs pays respectifs et avec les contingents de la flotte, rassemblée dans les ports. En cas d'alerte, ces trois nations seraient bien obligées d'adopter des mesures défensives communes, même si les diplomates refusaient de reconnaître le fait. »

L'Angleterre, suivant la *Westminster Gazette*, attendra donc des circonstances cette coopération internationale qu'elle espérait provoquer par son mémorandum de Noël. N'est-ce pas une défaite ?

Il est parfaitement exact de dire que tous les intérêts européens et même les intérêts américains sont solidaires en Chine. Si le mouvement xénophobe devenait irrésistible, ce ne serait pas les Anglais seuls qui seraient expulsés. Il est certain qu'il faudrait une politique commune. Mais quelle est la puissance qui est en état d'en proposer une ? En Angleterre même, si tout un parti pousse le gouvernement à agir énergiquement et considère les derniers incidents de Changhaï et de Hankéou comme de mortelles atteintes à l'honneur britannique, il est tout un autre parti qui proteste avec une certaine acrimonie :

« Le parti de la paix dans le cabinet britannique, disait le *Daily News* au lendemain de l'envoi de quelques unités de renfort, aurait définitivement imposé sa manière de voir au groupe belliqueux, en ce qui concerne la situation chinoise, dit-on. Cette nouvelle coïncide d'une façon singulière avec d'autres informations qui laissent supposer qu'en plus de la première escadre de croiseur et d'un navire-hôpital, on enverra à Changhaï un détachement important de troupes d'infanterie de marine sur des navires britanniques transformés en transports militaires. Il semble donc que le parti de la guerre a obtenu un compromis très satisfaisant. Il y a quelque chose d'inquiétant dans l'envoi de cette vaste et coûteuse expédition qui ne ressemble que de très loin à une mission défensive destinée à protéger les membres d'une colonie britannique relativement peu nombreuse, en Chine. Nous avons la con-

viction que le gouvernement, ou tout au moins la majorité gouvernementale, est sincère, lorsqu'elle déclare qu'elle ne songe qu'à négocier la paix et qu'elle n'a pas l'intention de tourner ses canons sur Changhaï et de lâcher ses soldats d'infanterie de marine. Mais nous redoutons, pour la cause de la paix, l'effet de cette démonstration sensationnelle, sur le peuple chinois nationaliste. Cet effet sera peut-être contraire à celui que nous cherchons à obtenir. Il pourrait attirer, une fois de plus, sur notre pays toute la haine que l'on éprouve en général en Chine pour le « démon étranger ». *Enfin, il se pourrait qu'à la suite de cette démonstration, nous nous trouvions amenés de nouveau (et nous souhaitons que rien de plus grave ne se produise), à tirer les marrons du feu pour ceux qui cherchent discrètement à se tenir plus ou moins éloignés de la scène.*

Cette allusion vise-t-elle les Américains, les Japonais ou même les Français, à qui certaines gens à Londres reprochent vivement de ne pas avoir soutenu le mémorandum? En tous cas, elle laisse percer la crainte qu'éprouvent également toutes les puissances de s'engager dans une entreprise coûteuse et difficile au profit des tiers.

Que ces sottes rivalités favorisent les révolutionnaires chinois? C'est incontestable. Si les puissances ne parviennent pas à s'entendre ou si la plus intéressée continue à temporiser, les Européens n'auront bientôt plus rien à dire dans le pays. « Or, dit M. Jean Rodes, qui est un spécialiste des choses d'Extrême Orient, la Chine livrée à elle-même, c'est, dans une nouvelle gabegie, l'écroulement de toute l'œuvre de civilisation occidentale là-bas. Il sera curieux de voir alors ce que rendront les douanes et la gabelle, débarrassées de tout contrôle. En outre, les chemins de fer, les ports, les usines, iront au désordre, à la destruction, à la ruine. Les affaires deviendront impossibles, la Chine se fermera comme fournisseur de matières premières et comme débouché.

Est-ce cela que l'on veut, au moment où la tâche qui s'impose de plus en plus aux peuples, c'est l'aménagement du monde, une organisation de plus en plus étendue de la production et de la consommation, rendue indispensable par le développement extraordinaire de l'industrie et par la nécessité d'assurer l'existence aux masses ouvrières qui s'y consacrent?

« A cet égard, l'attitude des travailleurs est inconcevable. En Angleterre et dans les autres pays d'Occident, leur politique inintelligente paralyse les gouvernements [illegible] prendre à temps les mesures [illegible] ce sont les ouvriers qui seront les premiers atteints par le contre-coup d'un tel effondrement.

« Comme les nations occidentales ont tout de même une primauté que les Asiatiques ne sont pas près de leur ravir, l'instinct de conservation et les pressantes nécessités économiques aidant, on se décidera un jour par la force même des choses à réagir. Et tout sera à recommencer.

Rien de plus juste, mais c'est ici tout le problème de la colonisation qui se pose. Le mouvement colonisateur du XIXe siècle a pour origine véritable la nécessité pour les nations européennes de se créer des débouchés pour leur inflation industrielle. Mais ces colonies, surtout dans la seconde moitié du XIXe siècle, se sont fondées sous des prétextes humanitaires : il s'agissait d'apporter les « bienfaits de la civilisation » à des populations arriérées ou dégénérées. L'Europe s'offrait à l'Asie, à l'Afrique en éducatrice. Les populations indigènes, habituées à subir la force, ne firent pas attention à cette musique oratoire : elles s'inclinèrent devant la conquête. Mais peu à peu, à mesure que celle-ci s'adoucissait, les plus intelligents de ces peuples conquis, s'initièrent à nos méthodes, à nos idées, et avec l'ardeur et la logique simpliste des néophytes de l'idéologie, ils découvrirent la contradiction qu'il y avait entre nos principes juridiques et leur application coloniale. Les étudiants chinois qui ont fréquenté notre quartier latin ont trop souvent entendu dire « la France aux Français, l'Amérique aux Américains », pour ne pas savoir crier : « la Chine aux Chinois, l'Annam aux Annamites, l'Inde aux Indiens ». Nous avons beau leur dire : le temps n'est pas encore venu. Vous n'êtes pas capables de vous gouverner vous-mêmes ; la plupart des Asiatiques nous répondent : « Qu'en savez-vous? Laissez-nous faire ». Et ceux qui connaissent l'histoire ajoutent : « Nous étions civilisés quand vous en étiez encore à l'âge de la pierre ».

Il y a là un sentiment, sinon une doctrine, qui est en train de devenir universel et dont il est impossible de ne pas tenir compte. De toutes les puissances coloniales la France s'en est aperçue la première. Elle a inauguré une politique de collaboration avec les populations indigènes qui, poursuivie avec patience et avec prudence, peut éviter une crise qui pourrait être mortelle pour notre civilisation [illegible]

est très sage [illegible] simplesse un peu [illegible] des aventures [illegible] politique [illegible] une grande [illegible] [illegible] il est dangereux de laisser la [illegible] elle-même [illegible] qu'une [illegible] concert de toutes les puissances est [illegible] impossible, il apparaît qu'une politique belliqueuse et violemment interventionniste ne l'est pas moins. Pour la France, dans tous les cas, il semble que ce soit le moment d'appliquer la fameuse formule anglaise : Wait and see.

[illegible] DUMAS WATRIGANT.

LES ŒUVRES ET LES IDÉES

DU TERMITE A L'HOMME

Si l'on devait, selon la méthode chère aux entomologistes de la critique, ranger doctement *La Vie des Termites* dans la classification littéraire, il y aurait lieu d'évoquer un genre quasiment disparu, et qui n'a guère semblé tout à fait légitime chez nous qu'au XVIIe et au XVIIIe siècles, où il a donné ses chefs-d'œuvre. Dieu me garde de calomnier la méthode qui préside à l'heureuse administration des gloires défuntes : l'homme ne classe commodément que des tombes [illegible] échoue devant la vie, et nous savons de reste qu'il ne faut pas confondre l'histoire et la critique littéraires... En l'espèce, il se trouve cependant qu'en assignant à Maeterlinck des ancêtres, en inscrivant prématurément son livre à l'extrême limite d'une série cataloguée dans tous nos monuments scientifiques et littéraires, on ne trahit pas la critique : ou plutôt, dans ce domaine charmant de l'arbitraire et de l'éphémère, on fait apparaître quelques certitudes : Maeterlinck, s'il appartient à la famille d'esprits qu'illustrèrent Fontenelle, Voltaire, Buffon et l'Encyclopédie, grandit tout à coup à nos yeux : le sens très riche de son effort se précise, son originalité surgit, singulièrement caractéristique, entre tant de destinées et de talents contemporains voués à l'indécision et à l'insignifiance distinguée ; l'éloge même qu'il y a lieu d'en faire est à demi formulé.

On aurait tort, sans doute, de prétendre que le XIXe siècle ait voulu systématiquement le divorce de l'esprit scientifique et de l'esprit littéraire ; à mesure toutefois que se gonflait l'afflux des découvertes et des disciplines nouvelles, il a semblé que les deux courants parallèles et également puissants de la recherche exacte et de l'art ne se rejoignaient plus qu'à l'infini, où quelques philosophes se flattaient encore de régenter leur confluent. D'un fleuve à l'autre, les communications devenaient rares, incertaines et comme furtives ; certains savants devaient à leur propre discipline des qualités de style remarquable ; les écrivains n'empruntaient plus à la science que des inspirations lointaines ; les sujets de science proprement dits semblaient interdits à quiconque avouait des ambitions esthétiques ; l'échec de Sully Prudhomme paraissait sanctionner définitivement la séparation de deux activités humaines déclarées par principe incompatibles... Or, voici que le poète Paul Valéry réconcilie les nombres et les symboles, le poète Maurice Maeterlinck annexe aux Lettres l'un des chapitres les plus obscurs et les moins aisément accessibles de la biologie.

La renaissance d'une tradition ruineuse est en soi un fait plein de signification et bien propre à induire en philosophie l'observateur de nos mœurs intellectuelles. Il nous suffira de relever au passage l'utilité et l'on ose dire la bienfaisance d'un événement aussi remarquable. Peut-être la science ne retire-t-elle de cette réconciliation que des avantages indirects [illegible] et d'abord un appoint de vulgarisation ; elle n'attend de progrès que de sa propre méthode ; l'esprit, de finesse, l'intuition de l'artiste ne la servent qu'en se subordonnant strictement à ses exigences... Pour les Lettres, le profit est clair et considérable ; non seulement un monde nouveau s'ouvre à la description et à la pensée ; cet enrichissement de substance, cet élargissement soudain de l'horizon littéraire à une époque où la littérature déplore l'exiguité croissante de notre globe ne peuvent nous faire négliger un avantage plus général, c'est-à-dire plus important. Lisez plutôt la première page de *La Vie des Termites* :

« Je suis resté fidèle au principe qui m'a guidé dans l'œuvre précédente, *La Vie des Abeilles*, qui est de ne jamais céder à la tentation d'ajouter un merveilleux imaginé ou complaisant au merveilleux réel. Étant moins jeune, il m'est plus facile de résister à cette tentation, car les années apprennent peu à peu, à tout

1. MAURICE MAETERLINCK. *La Vie des Termites*. 1 vol. (Fasquelle). — 2. E. BOUVIER. *La Vie des Insectes*. 1 vol. de la Bibliothèque de philosophie scientifique dirigée par le Dr Gustave Le Bon (Flammarion).

homme, que la vérité seule est merveilleuse. Entre autres choses, elles apprennent aussi à l'écrivain que ce sont les ornements qui vieillissent d'abord et plus vite que lui, et que seuls les faits strictement exposés et les réflexions sobrement, nettement formulées, ont chance d'avoir demain à peu près le même aspect qu'aujourd'hui.

La vérité seule est merveilleuse... : de là découle une poétique dont les termes, trop souvent oubliés, nous sont bien connus : une poétique, entendez une discipline de l'esprit qui dépasse la sphère de la création littéraire, s'annexe une assez large portion de l'humanité vivante, confère à toute une civilisation une couleur, un accent, une efficacité... N'est-il pas admirable que la science nous rappelle ainsi l'axiome fondamental de l'art, et tout justement à l'instant où nous menacent les vieux fantômes du conceptisme, du cultisme, de l'euphüisme, de la préciosité et de l'éternelle famille des scholastiques ! — Je dis : la science, car Maurice Maeterlinck peut bien invoquer — les années —, il est trop évident qu'ici la science domine, oriente, fonde en raison et en autorité cette sagesse de l'âge. — Parfaite riposte de l'esprit scientifique à ceux qui usurpent son autorité pour réclamer on ne sait quelle mutilation de notre pédagogie littéraire. Quand donc s'en avisera-t-on, pour parer aux menaces, et rassurer les inquiétudes : la science est un classicisme.

L'influence de ce classicisme sur le génie de Maurice Maeterlinck, que nous avons connu flexible, docile à tant d'influences diverses, venues de Germanie, d'Angleterre, de la lointaine Asie, des sages de la Grèce et de ceux de l'Inde antique, serait bien curieuse à étudier ; elle le fortifie, l'ordonne, le clarifie ; cette rude et divine lumière a-t-elle incendié et comme résorbé les fragiles architectures d'un spiritualisme édifié naguère aux confins de la philosophie et de la religion, et que l'on jugerait plus sévèrement si tant d'âmes blessées n'y avaient rencontré — et n'y rencontraient encore — un refuge et un baume ? Nulle trace désormais de ces constructions légères, d'une consistance douteuse. La vérité, la vérité seule, réseau léger de points repérables, constellation tremblante dans la nuit de l'inconnaissable et de l'inintelligible. La vérité seule. Gravité, profondeur, et l'immense tragique du mystère, plus angoissant, issu de cette vérité, qu'au temps où Maeterlinck le faisait surgir de ses petits drames métaphysiques.

Cette longue description de la vie d'un insecte paraît courte ; peut-être Maurice Maeterlinck n'a-t-il rien écrit de plus [illegible] rien qui laisse plus frémissantes, plus impatientes, la réflexion et l'imagination devant mille chemins ouverts... et inexplorés.

Quelle justification plus probante de cette sobriété, de cette [illegible] l'artificiel, et presque de l'art, par quoi la vertu ordinaire de l'art est si sûrement [illegible] l'alliage de la science et de la littérature rend ici, [illegible] plusieurs chapitres [illegible] plus persuasive qu'un programme [illegible] éloquent.

Le sujet, dira-t-on, était si trappant [illegible] convenait de le laisser parler seul. Eh ! voilà tout justement la supériorité de ces grands sujets que tant d'écrivains contemporains évitent avec une modestie meurtrière. Ils s'expriment d'eux-mêmes si puissamment que la tâche de l'auteur en paraît facilitée — simple illusion d'ailleurs ; mais contrairement à une opinion assez répandue, on ne saurait douter que l'importance d'un auteur se mesure à l'importance de ses sujets. — Maurice Maeterlinck [illegible] l'instinct et les formes élémentaires de l'intelligence : toutes les voix de l'orchestre métaphysique lui répondent : la clameur des éternels problèmes que résument ces vocables : la vie, la destinée, déferle à travers son livre et en prolonge le retentissement bien au-delà des exemples concrets où s'arrête notre regard... Certes, Maurice Maeterlinck pouvait se fier à ces termites : où chercher concret plus saisissant, où rencontrer plus étonnante association d'êtres vivants ?

La termitière, construite tout entière de l'intérieur, cuirassée d'un revêtement plus résistant que la pierre, assemblage d'architectures fantastiques, de salles, d'alvéoles, de cheminements où circule et s'affaire un peuple aveugle, laborieux, éternellement actif selon la règle d'une législation immuable, la termitière, plus étonnante que la ruche et la fourmilière, dissimule depuis plusieurs millions d'années aux êtres de lumière le secret de sa vie souterraine. L'humanité, ses nations, ses civilisations, sont infiniment jeunes auprès de ces durables sociétés. Étrange apparition de ces armées de mineurs faméliques dont la présence est soudain dévoilée dans les cités et les demeures des hommes par d'immenses ravages, des ruines, des écroulements. Tout ce qui les concerne est étrange, leur science physiologique et peut-être chimique, leurs mœurs, leur discipline, leur gouvernement tyrannique [illegible] ceci qu'aucun [illegible]

cessaire, la loi toute puissante étant inscrite et agissante en une mémoire organique que nous appelons instinct — ou en quelque gamelion moteur de l'individu. Étranges, leurs moyens de communication, leur langage, leurs explorations, leurs combats, leur tactique et toute cette industrie de défense qui, depuis un temps immémorial, sauvegarde l'espèce contre l'incessante attaque d'un terrible ennemi : la fourmi. Étrange, austère, un peu effrayante, cette cité où l'individu, enchaîné à sa caste — roi ou reine, ouvriers, guerriers — rivé à la loi de l'espèce, sacrifié au bien de la communauté, n'est que l'exposant d'un esclavage sans nom. Étrange, et, si l'on n'y devait pas oublier le point de vue de l'homme, effrayant et répugnant, cet univers où la nécrophagie et l'économie excrémentielle sont des institutions fondamentales..

Tout justement le point de vue de l'homme introduit ici un intolérable abus. Je reprocherai à Maurice Maeterlinck de ne s'en point défendre assez résolument. Il condamne l'anthropocentrisme. Que n'a-t-il banni plus strictement l'optique humaine de la termitière où elle n'a que faire, mais seulement fausse les proportions et dénature des valeurs dont l'essence et la signification nous échappent !

La pente du langage est redoutable : notre terminologie, appliquée aux institutions et aux mœurs des termites, perd toute exactitude, et ne répond plus qu'à une approximation fictive, arbitraire, purement métaphorique. On oublie peu à peu cette dégradation des signes du langage ; Maurice Maeterlinck l'oublie çà et là, et l'on voit bien qu'il est victime d'un pur phénomène linguistique. L'Espagnol Miguel de Unamuno définissait récemment la plus grande partie de la métaphysique une métalogique issue abusivement d'un arrangement d'étymologies (1). On soutiendrait avec une plus entière et évidente certitude que les appréciations de Maurice Maeterlinck sur les joies, le bonheur, ou plutôt l'absence de joie et de bonheur, la laideur, la morale... de la termitière découlent trop souvent d'une espèce de jeu de mots. L'esprit littéraire reconnaît ici une de ses faiblesses et c'est bien cet esprit qui incite Maurice Maeterlinck à opposer au clair lyrisme de *La Vie des Abeilles*, le lyrisme sombre et comme désespéré de *La Vie des Termites* — c'est en quelque sorte le jour et la nuit, l'aube et le crépuscule, le ciel et l'enfer.

Par un curieux hasard où nous trouvons un remède providentiel aux entraînements du verbalisme, fût-il brillant et poétique, en même temps que *La Vie des Termites* paraissait le savant livre de M. E. L. Bouvier, professeur au Muséum, sur *Le Communisme chez les Insectes*. Je ne crois guère qu'on se puisse dispenser, ayant lu l'un de ces ouvrages, de lire l'autre ; ici le style, là une information plus étendue, puisqu'elle embrasse les fourmis, les abeilles et les guêpes, contribuent également à nous convaincre de l'extrême complexité des mêmes faits. M. E. L. Bouvier ne courant aucun risque de se laisser surprendre aux mirages de la langue, échappe à une cause assez sournoise de paralogisme.

Et voyez jusqu'où cette pernicieuse influence entraîne Maurice Maeterlinck. Par un retour naturel, après avoir introduit le point de vue de l'homme dans la termitière, il hasarde jusque dans la cité humaine une sorte de point de vue du termite. Ne nous fait-il pas trembler à la pensée que les termites ont édifié un idéal social vers lequel s'achemine la civilisation des hommes ? On tremble peu parce qu'enfin la métaphore s'amplifie là jusqu'à la caricature... Et sans doute Maurice Maeterlinck, ainsi que beaucoup d'intellectuels de notre temps, considère avec effroi et inquiétude les vices de la démocratie ; les mots, hélas ! sont ici plus coupables que les choses, et l'on peut craindre que, justement écœurés de notre blagologie politique, ces intellectuels ne s'éloignent dangereusement des réalités... Un tel état d'esprit n'est peut-être ni politique, ni philosophique ; il n'est assurément pas scientifique, et surgit assez absurdement dans une histoire des termites. — Il est vrai que Maurice Maeterlinck le fortifie d'un autre argument ; une loi de nature condamnerait à la mécanisation, c'est-à-dire « à des contraintes, à une tyrannie de plus en plus intolérantes et intolérables, à une existence d'usine, de caserne ou de bagne », les organisations de vie en commun destinées « à prolonger, à renouveler et à multiplier à l'horizon des siècles une sorte de désespoir commun ». La nature serait ennemie du bonheur. Nous voilà loin de cette confiance en l' « idée de l'univers » qu'enseignait lyriquement cet autre ouvrage du même auteur : *La Sagesse et la Destinée*. Mais ceci est une autre question, et qu'il serait impertinent d'aborder en une simple chronique.

LUCIEN MAURY.

(1) MIGUEL DE UNAMUNO, *Vérités arbitraires*. Traduction de Francis de Miomandre, 1 vol. aux Éditions du Sagittaire, Simon Kra.

LES BEAUX-ARTS

QUELQUES PEINTRES

En dépit d'une lumière détestable, décembre et janvier sont de grands mois pour les expositions de peinture, ceux où maints artistes célèbres sortent leurs œuvres récentes.

Ainsi a-t-on pu voir à la galerie Druet, durant décembre, une remarquable réunion des dernières productions de Pierre Bonnard, le délicieux harmoniste : intimités délicates, natures mortes, aux arrangements tout en nuances. Avec quel art sont distribués les bleus, les gris argentés, les roses pâles ! On a reproché à ce peintre, qui dessine dans la couleur et non par le trait, la confusion qui semble exister parfois entre tel personnage et son fond. Mais on oublie qu'une peinture n'est pas une apparition d'un jour. Or, Bonnard s'affirme l'un des peintres contemporains dont la couleur vieillit le mieux. Au bout de quelques mois, telles toiles qui plurent seulement, tout d'abord, par la distribution des taches, présentent une gamme d'harmonieuses valeurs d'un enchantement durable. Quelle œuvre fameuse deviendra *La Robe à carreaux*, par exemple !

Après une exposition remarquable de Henry de Waroquier — visions de villes de la haute Italie parmi lesquelles se remarquait un saisissant *Vieux pont de Vérone* exprimant à merveille le caractère, la couleur, l'atmosphère de la délicieuse ville — la galerie Druet réunit des œuvres de Maurice Denis : compositions et visions de Hollande, de Bretagne et de Provence, d'une admirable tenue. Mais l'enchantement, ce sont les ciels ou dorés, ou turquoise mourante, ou roses qui s'accordent si bien avec le caractère du spectacle, l'esprit des figures. Aucun des visages n'est indifférent, aucun n'est en désaccord avec l'esprit du site, ne *pose*, en un mot : qu'il s'agisse du *Pardon de la Clarté* ou de telle réunion de baigneurs sur la côte bretonne. Et puis, que de charme dans les toiles rapportées de Hollande : *Le Vivier*, si net, si représentatif de la calme atmosphère de la ville de La Haye, *Le quartier neuf*, à Amsterdam, qui, en plus de ses délicieuses qualités picturales, donne la preuve que des édiles de goût peuvent créer avec des docks utilitaires et un canal, mais en respectant de [illegible] ris, un ensemble où l'utile et la poésie se joignent. On aime par dessus tout [illegible] de leurs teintes, le doux mystère de leur décor, les esquisses d'*Annonciation* [illegible] *mille*, destinées à Saint-Nicaise, de Reims. Ainsi [illegible] elles les lettres ornées [illegible] antiphonaire [illegible] le temple même.

Au Havre, durant des années, et malgré un talent incontestable, Eugène Boudin dut, pour vivre, peindre des galets. Des artistes qui en virent, Courbet notamment, constatèrent qu'il étaient d'un maître dont la peinture se paraît de fraîcheur et de solidité. Le peintre est mort maintenant, et voilà que sur ses œuvres se jettent les amateurs. C'est pour la satisfaction des tardifs enthousiasmes en même temps que pour le plaisir des amis, trop rares, de vraie et bonne peinture, que la galerie Durand-Ruel vient de réunir un important ensemble de toiles. Et il est bien vrai que ces vues de Honfleur, du Havre, de Fécamp et ses voiliers, de Berck et ses moulins, animées de tout un petit monde apportant une note mouvante et pittoresque, ont gardé l'attrait d'une jeune fraîcheur. Il arrive que Boudin descende jusqu'à la mer Méditerranée. Sous de beaux ciels, dans une irisation perlée, il démêle alors exquisement le charme d'Antibes, le pittoresque supérieur de la côte vers Villefranche, — et ses beaux dons s'exaltent.

Mort aussi Georges Seurat ! Et, quoique depuis l'événement trente années se soient passées, ses œuvres conservent entières leurs qualités de nouveauté et de sincérité, la puissance de leur séduction. Ainsi apparaît-il lorsqu'on examine les quelque 150 dessins qu'a réunis la galerie Bernheim jeune. Ses contemporains recouraient à la rigueur du trait, lui exprime toutes choses en jouant du contraste de l'ombre et de la lumière, et sa distribution des masses est tellement heureuse, qu'êtres et choses vivent intimement dans une atmosphère limpide et rare. Mme Lucie Couturier, qui était une bien compréhensive artiste, elle aussi, les définissait « un velours ». Rien n'est plus juste. C'est bien dans une matière douce et souple, embellie de reflets soyeux que semblent découpés tous ces dessins.

CHARLES SAUNIER.

LE THÉATRE

LE RÈGNE DU SKETCH

Puisque nous entrons dans le cycle des centenaires romantiques, il était naturel qu'un dramaturge avisé songeât à faire un drame avec quelque figure particulièrement représentative des temps qu'il s'agit de célébrer. Puisque, d'autre part, Adolphe Boschot, un des initiateurs dans une voie où tant d'autres depuis se sont précipités, était parvenu à nous montrer dans *Berlioz* le plus romantique des romantiques, il était nécessaire qu'un écrivain de théâtre aussi habile que M. Charles Méré se résolût à tirer une pièce d'un si beau roman. Vous pouvez donc voir à la Porte Saint-Martin un *Berlioz* qui remporte actuellement un grand succès et continuera sans doute, qui relève tout à la fois de l'actualité littéraire, de la vérité historique et du romanesque.

En même temps, M. Alfred Savoir, dont la firme est réputée, composait pour une comédienne (Mlle Charlotte Lysès) une sorte de comédie annelée (comme on dit du corps des insectes), intitulée *Passy* 08-11... Or, sans doute paraîtra-t-il un peu paradoxal de rapprocher un drame sur le romantisme d'une comédie de modernisme surjugué, si je puis dire. Je voudrais donc montrer que ce rapprochement, tout au contraire, s'impose et que par lui nous saisissons sur le fait même l'une des tendances les plus marquées du théâtre contemporain. Dégageons d'abord ce mouvement, nous l'apprécierons après.

Quand le rideau se lève, un jeune homme, (M. Debucourt) téléphone : il téléphone à une inconnue rencontrée à la faveur d'une panne d'auto, qu'il veut déterminer à venir le voir. Il tire un coup de révolver dans l'appareil pour faire croire à son suicide. Quelques instants après entre une inconnue en effet, mais ce n'est pas celle qui était attendue. Une demoiselle du téléphone, celle du jeune homme, laquelle connaît très bien son secteur, et naturellement amoureuse de son abonné, a profité de l'occasion du suicide simulé pour venir se présenter. Elle est laide, naturellement, et l'interprète, Mlle Charlotte Lysès, a mis tout son plaisir et le nôtre à accuser comiquement cette laideur. Mais les téléphonistes sont les fées d'aujourd'hui. Celle-ci sait qu'une jeune fille richissime est amoureuse de son protégé, et, en un tour de récepteur, elle arrange ce mariage. Et c'est le premier tableau. On y trouve un mérite incontestable : la simplicité des moyens. L'auteur ne s'est point évertué, à la manière des anciens vaudevillistes, à combiner, avec des postulats plus ou moins vraisemblables, une situation agencée comme un châssis de voiture et dont nous attendrions impatiemment des surprises. Il a compté uniquement sur l'ingéniosité des procédés, sur le charme de son dialogue et le talent de sa principale interprète. Ce n'est pas un acte, mais un tableau. Quand le rideau de ce premier acte tombe on pourrait en rester là. C'est un sketch, comme on dit dans le nouveau vocabulaire de la profession théâtrale.

Deuxième acte : autre sketch... Le jeune homme et la jeune fille sont mariés. Ils sont tellement mariés que le jeune homme a déjà trompé la jeune femme et ils viennent de dîner avec un autre couple et un célibataire. Vous devinez la situation de ces divers personnages, le célibataire trompant à la fois, avec l'invitée, le mari et l'amant... Vous devinez aussi que la demoiselle du téléphone va réapparaître et jouer ici le rôle inverse, cessant d'être une providence pour devenir un fléau. Elle révèle le pot aux roses. On l'avait invitée pour la conduire, par reconnaissance, à la Comédie-Française. Puis on s'est diverti à la faire boire, et tout le charme escompté de la plaisanterie est la grâce de la comédienne faisant la vieille fille ivre... Charlotte Lysès égale ici Victor Boucher dans la scène fameuse des *Vignes du Seigneur*.

Troisième tableau, dernier sketch : Charlotte Lysès est revenue au naturel, c'est-à-dire qu'elle est réellement une fée, puisque les fées, aujourd'hui, sont les demoiselles du secteur..... etc.

Il est certain que, dans une composition dramatique de ce genre, la désinvolture même de l'auteur est une grâce et crée une sympathie par la franchise. Aussi est-il légitime qu'un très grand nombre de spectateurs prennent leur plaisir à passer une demi-soirée dans quelque petite salle, où la scène tient du paravent de salon, à voir se succéder des fantaisies de ce genre. Pour mon compte personnel, je ne suis pas éloigné de penser que le sans-gêne même de cette formule et son succès représentent un progrès, tout à la fois du côté de l'auteur et du côté du public, sur les anciens vaudevilles. Ici, en effet, puisque la ficelle de théâtre a disparu, il faut bien qu'elle soit remplacée par l'ingéniosité même de l'observation et le comique du détail. Dans la mesure où le sketch reste un divertissement de la Poti-

[illegible] à des privilégiés qui recherchent des programmes légers et des fauteuils chers. Il est non seulement légitime, mais estimable. Il constitue [illegible] la plus nouvelle, la plus actuelle de cette fantaisie qui, depuis le théâtre de Musset jusqu'à celui de Bourbeau, de Jacques Deval et Alfred Savoir, n'a cessé d'évoluer, parfois même assez heureusement.

***

Mais par son succès même, lequel succès, d'ailleurs, n'est que le signe de sa parfaite convenance à nos esprit, le sketch tend à devenir, non seulement une méthode générale de composition théâtrale, mais un besoin, une habitude du public. Sans doute — et c'est là toute l'idée de cet article, — ne faut-il pas chercher plus loin l'explication de la faveur que rencontre présentement au théâtre ou même dans le livre, l'histoire.

Ou, ne voit, en effet, que toute composition imaginative sur des événements ou des personnages connus participe essentiellement de la nature du sketch ? *Berlioz*, depuis Boschot, nous est parfaitement familier. Nous savons l'histoire de ses premières et fougueuses amours avec sa médiocre tragédienne, ses élans et ses révoltes d'artiste, sa fièvre romantique, ses nouvelles amours avec sa seconde femme, la rivalité des deux épouses, la solitude et les tristesses de sa vieillesse, de sa mort. Chacun des événements de ce destin tragique et tourmenté constitue par lui-même une péripétie qui se suffit. Chaque tableau découpé dans la continuité de la biographie forme, tout comme à la Potinière les transformations de Mlle Lysès, un tout. L'histoire offre ainsi une succession de sketchs parmi lesquels le dramaturge n'a qu'à choisir ceux qui lui paraissent devoir produire le meilleur effet sur le spectateur. Du seul fait qu'un écrivain quelconque s'adresse à un personnage illustre, il réalise une double économie : une économie d'invention pour lui-même et surtout de composition : une économie d'intelligence et d'attention pour le spectateur.

J'ai la plus grande estime pour le talent dramatique et la plus vive admiration pour la carrière de M. Charles Méré. Il est au premier rang parmi les maîtres de l'art dramatique nouveau et possède à fond la technique aujourd'hui perfectionnée du pathétique. Dans la pièce qui tient si bien au théâtre de la Madeleine, il a abordé franchement, courageusement, l'un des problèmes les plus graves de la morale contemporaine et dénoncé, dans *Le Plaisir*, la cause de notre dispersion [illegible] pourtant, ses ennemis [illegible] jamais d'ennemis quand on réussit au théâtre, et même ailleurs, ne manquent jamais d'insister sur le caractère plus [illegible] de son œuvre. [illegible] cette chance n'est sans doute qu'une grande finesse de jugement, — d'avoir trouvé dans l'évocation historique de tout le [illegible] sorte de pavillon couvrant une autre marchandise. *Berlioz* devient ici comme le répondant de Charles Méré et l'histoire confère au drame une dignité, une tenue. Le sketch tourne à la fresque.

***

Avec ce sketch multiforme, il semble donc que nous soyons à moitié route d'une évolution extrêmement intéressante et très encourageante du théâtre contemporain. Parce que nous ne voulons plus des vieux procédés de la [illegible] que dont Francisque Sarcey résumait les effets en distinguant radicalement ce qui était [illegible] et ce qui ne l'était pas, nous avons désarticulé l'œuvre théâtrale jusqu'à la réduire à une simple juxtaposition. D'autre part, fatigués de plus en plus de la vie quotidienne et de la misère amoureuse, nous éprouvons le besoin de redonner du style et du caractère à la matière dramatique en la rehaussant par le prestige de l'histoire. Le sketch marque ainsi un point de transition, exprimant tout à la fois ce dont nous ne voulons plus et ce que nous cherchons.

A l'heure exacte où nous sommes, il est certain que, ayant renoncé à l'ancienne formule, nous n'avons pas encore trouvé la manière de la remplacer. L'histoire [illegible] n'est qu'un palliatif. Mais quand on sait bien ce dont on ne veut plus, on n'est pas éloigné de trouver ce qu'on cherche. Il suffit de ne pas croire que [illegible] trouve lorsqu'on cherche encore.

Gaston Bonnet

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin Tchécoslovaque

[illegible]

ministre de l'Intérieur [illegible] ministre de l'Hygiène.

Cette mesure qui [illegible] de tractations est peut-être l'événement le plus [illegible] de la politique intérieure tchécoslovaque depuis [illegible] et, disons le tout de suite, un événement très [illegible]. Il faut [illegible] du parti populiste d'un côté, MM. Srobár, président du Conseil, M. Hodza, ministre de l'Instruction publique, M. Kramar, de l'autre, [illegible] consolidation nationale.

Le ralliement des populistes slovaques au pouvoir marque la fin d'une période troublée de la politique intérieure de la République. Dans ce moment historique où M. Hlinka déclare ouvertement le soutenir de son parti de la République [illegible] et de [illegible] situation, il ne serait pas opportun de recommencer à rappeler les fautes commises au cours des cinq ans. L'opposition autonomiste de la minorité slovaque eut certainement [illegible] au pays. Mais ces cinq ans, le dévouement aidant, au pays. Mais ces cinq ans, le dévouement aidant, espérons-le, suffira à servir de leçon sérieuse à tous les hommes responsables. Le libéralisme tchèque ne doit plus offenser les sentiments religieux des Slovaques, de l'autre côté, le catholicisme slovaque ne doit plus dégénérer en un fanatisme aveugle et nourrir la méfiance entre deux branches d'un peuple. L'abbé Hlinka semble avoir compris, puisqu'il parle, dans son journal *Slovak* d'une « décision historique, telle qu'il n'en a jamais vécue », et puisqu'il déclare en assumer la responsabilité « devant l'histoire, devant Dieu et devant le pays ».

Mais l'entrée des plus grands partis slovaques au gouvernement n'est pas seulement un fait intéressant la politique intérieure : après le ralliement des Allemands activistes, celui des populistes vient achever la consolidation de la Tchécoslovaquie. Par là, tous les vagues espoirs de certains voisins dans la possibilité d'un revirement politique dû au dissentiment entre les Tchèques et les Slovaques se trouvent définitivement enterrés. Le geste des Slovaques doit être assez clair même à ceux qui n'auraient pas pris au sérieux les déclarations antérieures du parti populiste qui, même au moment de la plus vigoureuse opposition, n'a jamais songé à entamer l'unité du pays. Désormais, on sera fixé sur les véritables sentiments des Slovaques qui entendent garder, au sein de la République, leur liberté reconquise après un millénaire d'esclavage.

Si les négociations ont traîné, c'est qu'il s'agissait d'un remaniement assez considérable de l'administration de la Slovaquie dans le sens autonomiste : on sait que la République, voulant respecter la tradition, avait gardé, du régime hongrois, la division du pays en comitats et qu'elle avait établi, à Bratislava, un ministère pour l'administration de la Slovaquie. Par suite des négociations, les comitats et le ministère des affaires slovaques seront supprimés et remplacés par un régime d'autonomie administrative, analogue à celle qui existe en Bohême et en Moravie. Cette réforme étant admise en principe, il faut attendre qu'on en élabore les détails.

Le ministère slovaque de Bratislava devant être supprimé, M. Kallay, son titulaire depuis plusieurs années, a donné sa démission. Il va de soi que la République ne se privera pas de cet excellent administrateur qui a rendu au pays d'éminents services et qui laisse à Bratislava le meilleur souvenir.

Pendant la liquidation du ministère qui demandera un an à peu près, les affaires slovaques seront gérées par une commission ministérielle composée des trois Slovaques faisant partie du cabinet, MM. Hodza, Tiso et Gazik, auxquels sera adjoint le ministre de l'Intérieur, M. Cerny.

Il y a des pessimistes qui prévoient encore des difficultés d'ordre politique avant qu'on n'arrive au règlement définitif de la réforme administrative en Slovaquie, car il y a, au sein du parti populiste, un élément intransigeant, mais nous avons toute confiance en la sagesse politique des leaders du parti, qui semblent avoir compris qu'un arrangement à l'amiable avec Prague vaut mieux que la plus bruyante des oppositions. La Slovaquie, représentée maintenant dans la majorité gouvernementale par 37 députés sur 45, devient ainsi un élément très important de la solidité politique du pays.

Après deux mois de séjour à la Côte d'Azur où il se reposait des fatigues de dix ans d'un labeur ininterrompu, M. Edouard Bénès est rentré à Prague et a repris ses fonctions aux Affaires Étrangères. Il sera aidé dans sa tâche par M. Kamil Krofta, jusqu'alors ministre de Tchécoslovaquie à Berlin, qui assumera les fonctions de secrétaire général du ministère, en remplacement de M. Girsa, désigné pour la légation de Varsovie.

M. Bernard Conget qui, pendant six ans, a si dignement représenté la France en Tchécoslovaquie, atteint par la limite d'âge, a quitté Prague. Il n'y laisse que des amis regrettant unanimement la finesse et le tact de ce parfait diplomate. Il a admirablement préparé le terrain à son successeur, M. Charles-Roux, qui vient de remettre ses lettres de créance et qui, dès son arrivée, n'a trouvé que des sympathies. Il y a d'ailleurs tous les droits, puisqu'il était l'ami du malheureux général Stefanik.

H. JELINEK.

BULLETIN MARITIME

LE 75e ANNIVERSAIRE DE LA COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES

La Compagnie des Messageries Maritimes a célébré le vendredi 21 janvier le 75e anniversaire de sa fondation.

A cette occasion, son Conseil d'administration et son personnel se sont réunis à 4 heures de l'après-midi dans les salons de l'Hôtel Continental à Paris, élégamment décorés de tableaux, de pavillons et de modèles de navires anciens et récents.

Au cours de cette fête intime, M. Georges Philippar, président des Conseils d'administration des Messageries Maritimes, a pris la parole et a brièvement retracé l'historique de la Compagnie depuis 1852 jusqu'à nos jours.

Le Président des Messageries Maritimes a particulièrement insisté sur ces deux points que les Messageries Maritimes sont une grande famille et que, collaboratrices, parfois méconnues de l'État, elles constituent un élément non négligeable du patrimoine matériel et moral de la France.

Le Gérant : M. HEDAN.
Imprimerie P. et A. DAVY, 5, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 4 65e ANNÉE 19 FÉVRIER 1927

LA CRISE DE L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

L'arbitrage obligatoire a, depuis une cinquantaine d'années, exercé de singulières séductions et provoqué de singulières illusions. Il semble que le mirage soit en voie de se dissiper. Les succès mêmes de l'arbitrage obligatoire ont amené la réaction. Les formules ne tiennent pas, au contact des réalités, les promesses dont la valeur avait provoqué le scepticisme des politiques avisés et prudents. Et de là un péril qu'il convient de signaler et contre lequel il convient de réagir : le péril d'un discrédit excessif succédant à une confiance excessive à l'égard de l'arbitrage international au sens le plus large, à l'égard de l'arbitrage facultatif aussi bien que de l'arbitrage obligatoire.

Les illusions à l'égard de l'arbitrage obligatoire semblent devoir leur développement, sinon leur origine, à la célèbre affaire de l'Alabama. Pendant la guerre de Sécession des Etats-Unis d'Amérique, l'Angleterre avait eu, pour les Etats confédérés du Sud, des indulgences et des complaisances qu'autorisaient ses traditions concernant la neutralité, en cas de guerre maritime, que condamnaient les règles plus strictes des Etats-Unis sur le même sujet. Le Sud vaincu, le gouvernement de Washington avait réclamé à la Grande-Bretagne des indemnités destinées à réparer les dommages résultant des infractions alléguées aux devoirs de la neutralité et la controverse avait atteint un degré d'acuité qui avait fait craindre une guerre entre les deux Puissances anglo-saxonnes. Mais l'Angleterre n'est pas un Etat belliqueux et elle redoute particulièrement tout conflit armé avec les Etats-Unis. Elle jugea opportun de céder, en sauvant les apparences. Ce qu'elle fit en signant le traité d'arbitrage de Washington du 8 mai 1871, par lequel elle signait sa propre condamnation en acceptant que les arbitres dussent appliquer les trois règles dites de Washington, c'est-à-dire l'interprétation des devoirs de la neutralité, selon la thèse américaine.

Les pacifistes du temps s'exclamèrent sur les vertus de l'arbitrage qui avait empêché la guerre, ils conclurent qu'il n'y avait qu'à rendre l'arbitrage obligatoire pour rendre le recours aux armes impossible. Double illusion ! L'arbitrage n'a jamais eu la vertu d'empêcher les belliqueux de se battre. Tout ce qu'il peut donner — et c'est un bienfait appréciable qu'il faut se garder de compromettre par des exagérations dangereuses — c'est un moyen heureux pour les Puissances pacifiques — au moins relativement, — de mettre fin sans lutte armée et sans trop durs sacrifices d'amour-propre à des litiges mal engagés. De telle sorte qu'en réalité, au lieu d'attribuer à l'arbitrage la vertu d'empêcher la guerre, il faut reconnaître que la volonté pacifique chez les Etats en conflit est la condition nécessaire du succès de l'arbitrage.

D'autre part, l'obligation [illegible] tie de recourir à arbitres pour le règlement de

différends futurs indéterminés et inconnus ne laisse pas de comporter de gros risques. Les amateurs de formules signent volontiers des traités d'arbitrage obligatoire sans à éprouver de violentes tentations de se dérober le jour où ils se trouvent en présence d'un litige pour lequel une sentence défavorable leur apparaît inacceptable. Ce qui importe — on l'oublie trop dans les milieux pacifistes — c'est beaucoup moins la signature de traités d'arbitrage que l'exécution des sentences, et la signature d'un traité d'arbitrage n'a jamais été une garantie d'exécution des sentences.

Depuis la fin du XIX siècle, les partisans de l'arbitrage obligatoire ont fait tous leurs efforts pour multiplier les traités stipulant le recours obligatoire à l'arbitrage. Les gouvernements ont d'abord opposé des résistances ou tout au moins des réserves et des distinctions prudentes. Les Américains ont opposé les conflits justiciables, c'est-à-dire juridiques aux conflits non justiciables, c'est-à-dire politiques, pour appliquer à chacune des deux catégories de différends des remèdes adaptés à leur nature : arbitrage obligatoire pour les premiers, procédure d'enquête ou de conciliation pour les seconds. La doctrine américaine a passé dans le pacte de la Société des Nations, avec cette nuance importante que, si tout litige doit être soumis à un examen préalable au recours aux armes, le recours à l'arbitrage suppose toujours un accord des Etats en litige, réalisé soit sur différend déjà né, soit d'avance en vue de litiges futurs. A défaut d'accord, c'est la procédure de conciliation ou d'enquête qui s'impose à titre de procédure de droit commun.

Depuis la fondation de la Société des Nations, l'arbitrage obligatoire a connu des succès, parfois prodigieux autant qu'éphémères. De nombreux cas d'arbitrage obligatoire ont été insérés — et non sans raison — dans les traités de paix, afin d'assurer la liquidation régulière de nombreux problèmes légués par la guerre. Des traités d'arbitrage obligatoire ont été signés. L'article 36 du statut de la Cour permanente de justice internationale a organisé une procédure simplifiée à l'usage des Etats enclins à se lier facilement. Enfin, le protocole de Genève de 1924 a prétendu boucher, par l'arbitrage obligatoire, les fissures que le pacte de la Société des Nations avait laissé subsister « dans la muraille de protection » élevée pour la sauvegarde de la paix. Il les avait d'ailleurs très mal bouchées et le public qui ne lit guère les documents que la Société des Nations déverse sur le monde, ne s'est jamais rendu compte de la vanité des insuffisances et des dangers de cette seconde piqûre de morphine qui a failli endormir le monde dans une fausse sécurité. Certains avaient cru « tuer la guerre » en rendant l'arbitrage obligatoire pour le règlement de tous les différends. La plupart ne se doutaient point de la grave contradiction qui opposait au texte du protocole le rapport où M. Politis déclarait qu'il ne pouvait être question d'arbitrage pour les différends impliquant révision des traités ou atteinte à l'intégrité territoriale d'un Etat, c'est-à-dire pour les différends qui contiennent les plus graves menaces pour le maintien de la paix.

La clairvoyance du nouveau gouvernement britannique à l'égard des dangers de l'arbitrage obligatoire pour l'Angleterre a épargné à l'univers les illusions et désillusions du protocole de Genève. Mais une moindre clairvoyance du même gouvernement sur les conditions de la sécurité et de la paix a conduit aux actes de Locarno. Ces actes marquent un recul de l'arbitrage obligatoire par rapport au protocole de Genève, encore que l'arbitrage obligatoire y occupe toujours la place d'honneur. L'arbitrage ne doit plus servir à tout, mais seulement à la solution des « questions au sujet desquelles les Parties se contesteraient réciproquement un droit », tandis que toutes autres questions seraient déférées à une commission de conciliation, et, en cas d'échec de la commission au Conseil de la Société des Nations, statuant conformément à l'article 15 du pacte de la Société, ce qui veut dire ne statuant pas si l'unanimité n'existe pas dans le Conseil, défalcation faite des Puissances en litige.

La ligne de démarcation entre l'arbitrage et la procédure de conciliation est tracée en termes quelque peu obscurs et équivoques, ce qui est d'autant plus regrettable que rien n'est prévu pour le cas de désaccord entre les Parties en litige sur la procédure qui devrait être suivie. Peut-être aurait-on la ressource d'étendre, par une interprétation un peu large, à cette hypothèse, la solution donnée pour le cas de refus de se conformer aux méthodes de règlement pacifique, ce qui permettrait au Conseil de statuer à l'unanimité, comme en cas de refus d'exécuter une décision arbitrale ou judiciaire.

Quels que soient d'ailleurs les textes, la seule garantie effective de leur respect est dans la bonne foi scrupuleuse des Puissances signataires, et deux exemples très récents ne laissent point de justifier toutes les craintes sur

la fragilité de toutes les variétés d'arbitrage obligatoire.

*
* *

La Chine est, ou le sait, membre de la Société des Nations : elle vient même d'être appelée de nouveau à occuper un siège au Conseil. L'Assemblée de Genève ne lui a pas tenu rigueur d'être quelque peu en retard pour le payement de ses cotisations. Elle a jugé sans doute que la guerre civile qui désole la Chine constituait une excuse à l'irrégularité des payements, sans constituer d'ailleurs un obstacle à la surveillance de la paix internationale.

La Chine a manifesté son zèle pour la solution pacifique des conflits internationaux en acceptant, conformément à l'article 36 du statut de la Cour permanente de justice internationale, de soumettre à la Cour les différends qui viendraient à s'élever entre elle et les autres Puissances qui auraient fait la même soumission, mais la Chine ne semble pas avoir médité suffisamment le préambule du pacte de la Société des Nations aux termes duquel il importe d'exécuter scrupuleusement toutes les obligations des traités. Elle supporte impatiemment les traités qui confèrent aux étrangers sur son territoire des droits spéciaux, et, dans sa hâte à se dégager, elle n'est que trop portée à oublier ses obligations. Elle a dénoncé son traité de 1865 avec la Belgique, encore que ce traité ne contienne pas de faculté de dénonciation, mais prévoie simplement une faculté périodique de révision qui suppose le concours de volonté des deux Puissances signataires. La Belgique a saisi la Cour permanente de justice internationale et la Chine a fait connaître qu'elle n'est point disposée à comparaître devant la Cour.

La Roumanie, d'autre part, citée devant le tribunal arbitral mixte roumano-hongrois par des ressortissants hongrois qui se plaignaient d'avoir été dépouillés de leurs biens contrairement au traité de Trianon, a plaidé l'incompétence du tribunal. Mais, en déclarant qu'elle consentait, uniquement par déférence pour le tribunal, à exposer devant lui les raisons pour lesquelles elle entend n'être point jugée, elle a clairement laissé entendre qu'elle ne pousserait pas la déférence jusqu'à plaider au fond, encore moins jusqu'à exécuter des sentences défavorables. Et la Chambre des députés de Roumanie a voté à l'unanimité le 27 janvier, une motion refusant d'admettre la compétence prononcée par le tribunal arbitral mixte.

Assurément, l'attitude prise par la Roumanie est parfaitement inadmissible. La Roumanie a obtenu, par le traité de Trianon, [illegible] accroissements de territoires considérables. Ces accroissements de territoires ont été [illegible] à la condition que les biens des ressortissants hongrois sur les territoires cédés seraient respectés. La Roumanie, par une loi agraire spéciale pour la Transylvanie, a édicté des dispositions spoliatrices qui atteignent surtout des propriétaires hongrois. Ceux-ci s'adressent, comme l'article 250 du traité de Trianon leur en donne le droit, au Tribunal arbitral mixte chargé de les protéger. Le tribunal, par des arrêts fortement motivés, se déclare compétent. Et la Roumanie prétend s'évader en se drapant dans sa souveraineté, en déclarant qu'elle ne saurait laisser mettre en cause devant aucune juridiction internationale des lois fondamentales pour son existence politique. Sa susceptibilité serait sans doute moins ombrageuse si sa loi de réforme agraire était correcte au point de vue du droit international et au point de vue de la simple équité. Et son attitude établit contre elle une présomption dont il lui sera difficile de se dégager. Et cette présomption est que la loi de réforme agraire a été faite pour dépouiller les Hongrois au mépris du traité de Trianon.

Si la Roumanie persistait dans cette attitude, elle porterait un coup terrible au double système du pacte de la Société des Nations et des traités de paix. Le pacte de la Société des Nations veut que tout litige soit examiné pour être apaisé et que, si la voie de l'arbitrage a été choisie soit sur différend déjà né soit pour différends futurs, cette voie soit suivie à l'exclusion de toute autre jusques et y compris l'exécution de la sentence. Les traités veulent que leurs dispositions soient observées au profit de tous ceux qui les peuvent invoquer, sans qu'il soit loisible à aucun de prétendre en accaparer le bénéfice tout en en répudiant les charges. La Roumanie perdrait évidemment son titre juridique à la souveraineté de la Transylvanie, si elle prétendait continuer à appliquer une loi agraire que le tribunal arbitral mixte aurait déclarée en contradiction avec la condition à laquelle était subordonnée le transfert de souveraineté. Perdrait-elle le titre de société elle-même ? Les sanctions prévues par le pacte lui seraient-elles appliquées ? [illegible] n'étaient point. La Société des Nations [illegible]

trait sans doute à la fois son prestige et sa raison d'être. L'arbitrage obligatoire [illegible] au moins y perdrait tout crédit.

Il faut souhaiter que Chine et Russie se reculent également devant le scandale de la violation de leurs engagements, dont les [illegible] coups risqueraient d'être funestes à l'essai d'organisation internationale tenté pour porter remède à l'anarchie des souverainetés. Et si dans deux cas où il ne semblait devoir soulever aucune difficulté sérieuse, l'arbitrage obligatoire provoque de telles résistances de la part d'Etats qui l'avaient librement accepté, il convient de conclure qu'il est plus urgent d'inviter les Puissances à réfléchir avant de s'engager et plus encore à s'exécuter après s'être engagées que de les pousser à multiplier les cas d'arbitrage obligatoire pour s'endormir dans une fausse quiétude qui peut amener de terribles réveils.

Charles Dupuis
Membre de l'Institut.

LE CONVIVE ATTENDU

Nouvelle[1]

V

Un quart d'heure plus tard elle se trouvait dans la Grand Rue, et à défaut de courses plus urgentes, elle entra chez un bourrelier pour un collier de chien qu'il lui fallait.

Il se trouvait que c'était jour de marché, et Nicolas qui avait remis les occupations qui l'appelaient là pour ne pas manquer à son rendez-vous des Sallows, s'y précipita à la fin de l'après midi pour y vaquer aussi bien que possible. Arrivé en grande hâte à cause de l'heure tardive, il gardait encore la tenue désordonnée et mouillée qu'il avait eue en arrivant des prés — chose exceptionnelle, qui n'était peut-être jamais arrivée auparavant. Quand elle traversa le trottoir devant la boutique, tandis que le marchand la reconduisait à sa voiture en la saluant, Nicolas était par hasard debout près du bureau de la diligence et parlait au conducteur. Il y avait beaucoup de gens autour d'eux, et les plus proches s'arrêtèrent pour la regarder passer en plein sous le soleil d'octobre qui pénétrait les bords de leurs chapeaux et traversait leurs boutonnières. Du groupe elle entendit murmurer : « Mrs Nicolas Long ».

La remarque inattendue, sans aucune critique sensible dans le ton la surprit tant qu'elle fut confondue. Nicolas s'approchait à ce moment, bien qu'aveuglé par le soleil, il ne l'eût pas encore aperçue. Influencée par les reproches de son père, elle sentit de la colère contre lui pour être là et lui causer cette gêne. Elle fit à peine attention à lui et avec quelque hauteur, et sa contrariété de le voir se lisait clairement sur son visage tandis qu'elle s'asseyait dans la voiture. Au lieu de répondre au regard qui l'attendait, elle détourna la tête.

Au bout d'un moment elle regretta de l'avoir traité ainsi, mais il était parti.

En arrivant chez elle, elle trouva sur sa table de toilette un mot de son père. Son contenu était bref :

« J'ai réfléchi et je n'ai pas changé d'avis. Il faut que tu l'épouses. Il peut partir immédiatement et voyager comme il était convenu. Je lui ai écrit dans ce sens. Je n'ai pas faim, dîne sans moi.

Nicolas n'était pas homme à ne pas voir la mortification de Christine, bien qu'il n'en sût pas entièrement la cause. Il avait dernièrement prévu que quelque chose d'analogue pourrait se produire.

« C'est bien fait » pensa-t-il en retournant chez lui. « C'était absurde et mal de ma part de la diriger ainsi. Le sacrifice aurait été trop grand, trop cruel ». Et cependant, bien qu'il prît ainsi son parti, il rougissait d'indignation chaque fois qu'il se disait : « Elle a honte de moi !

Sur la hauteur qui surplombait Everard il rencontra un de ses voisins — un commerçant — dans son cabriolet ; ils arrêtèrent leurs chevaux et échangèrent quelques mots. La conversation du commerçant éclaira Nicolas.

« J'avais à voir le squire Everard », dit-il, « mais il n'a pû m'accueillir, car il venait de recevoir de mauvaises nouvelles qui l'avaient bouleversé.

Nicolas passa devant Froom-Everard en rentrant à la ferme d'Elsenford, perdu dans ses réflexions. Il y trouva à son arrivée des nouvelles saisissantes à méditer, car on avait apporté la lettre du squire. D'abord il ne put croire à son contenu ; puis il vit plus loin, comprit le ton de la lettre, vit le mépris de celui qui l'avait écrite derrière les mots, et saisit que

(1) V. la *Revue Bleue* du 5 février 19[illegible]

la lettre était écrite par un homme acculé dans une impasse. On lui jetait Christine à la tête avec un défi et des insultes. On l'acceptait parce qu'on le méprisait.

Et cependant, avec quel respect l'avait-il traitée, elle et les siens. Maintenant il se souvenait de ce que lui avait dit un fermier de ses amis plusieurs années auparavant, en voyant les yeux de Nicolas fixés sur Christine comme sur un ange quand elle passait : — Mieux vaut un petit feu pour te réchauffer qu'un grand pour te brûler. Tu ne tireras rien de bon de jeter ton cœur par là. — Il alla dans le pré, s'assit et se posa quatre questions :

1° Comment pourrait-elle être sa femme et vivre chez les siens, même en son absence, sans souffrir le martyre de leur mépris ?

2° Cela n'amènerait-il pas un refroidissement entre Christine et sa famille et par suite sa pauvreté ?

3° Un tel isolement n'éteindrait-il pas son affection pour lui ?

4° En supposant que son père nous équipe comme colons et nous envoie en Amérique, un tel exil ne tuerait-il pas un être d'éducation si raffinée ?

Bref, tout ce qu'ils pourraient entreprendre ensemble serait cruel pour elle et la mort de Nicolas serait une délivrance. Ce serait vraiment d'un côté une délivrance pour elle maintenant, si elle avait honte de lui, comme elle venait d'en avoir l'air. S'il mourait, son petit roman avec lui s'effacerait comme un rêve.

M. Everard était au fond un homme de cœur, mais il était impossible de prendre au sérieux son offre furieuse. Evidemment il l'avait faite sous le coup de la première amertume en découvrant leur secret. Nicolas pouvait au moins s'en aller et ne jamais plus la troubler. Voyager, s'instruire et revenir au bout de deux ans comme ils l'avaient déjà projeté avec confiance, aurait demandé qu'elle eût un cœur ferme, si le sacrifice nécessaire de temps et d'argent se trouvait justifié par la suite ; et c'était folie d'y compter alors qu'il avait vu le jour même que son cœur faiblissait déjà. Voyager et disparaître et ne plus donner signe de vie pendant des années, serait une décision plus indépendante et qui la laisserait entièrement libre. Peut-être pourrait-il rivaliser de cette façon avec l'accompli M. Bellston dont il avait tant entendu vanter les voyages.

Il restait assis et le brouillard montait de la rivière et l'enveloppait comme un manteau. Au bord ses pieds et ses genoux, [illegible] et son corps, submergeant [illegible] il fut décidé, il rentra dans la maison. Il serait indépendant, dut-il en mourir et rendrait la liberté à Christine. L'exil était [illegible] prendre. Le premier pas était d'informer son oncle de cette détermination.

Deux jours plus tard il était au même endroit dans le pré, et presqu'à la même heure du soir. Mais il n'y avait pas de brouillard ; un vent orageux d'automne avait chassé les jours calmes et dorés et les nuits brumeuses ; et il partait, plein de projets, dans la direction opposée. La dernière fois qu'il était entré dans ce pré il était un habitant de la vallée du Froom ; en quarante-huit heures il s'était arraché à ce lieu comme s'il n'y eût jamais appartenu. Tout ce qu'il possédait maintenant dans la vallée du Froom était enfermé dans la valise qu'il tenait.

En faisant ses préparatifs de départ, il avait inconsciemment gardé un faible et futile espoir qu'elle s'arrangerait pour le voir et réparerait leur malentendu avec une douceur féminine. Mais elle n'avait fait aucun signe, et il ne lui était que trop évident que sa dernière disposition d'esprit s'était fixée en elle et qu'il ne se trompait pas en voulant la rendre libre.

Il entra aux Sallows, trouva son chemin dans l'ombre jusqu'à la porte du jardin de leur maison, et y glissa un mot pour lui dire son départ et pour expliquer que sa vraie raison était qu'il s'était rendu compte qu'il n'était plus qu'un embarras et une humiliation. Il ne parlait ni du but de son voyage, ni de la date de son retour. Il prit la grande route, qu'il suivit pendant quelques kilomètres vers le nord-est, toujours déroulant le fil de tristes pensées, et se demandant pourquoi il reviendrait jamais. A l'aube il était sur la colline au-dessus de Shottsford-Forum, et attendit une diligence qui passait à cette époque sur cette route à destination de Melchester et de Londres.

VI

Environ quinze ans après les événements que nous venons de rapporter, un homme qui demeurait dans les pays lointains et avait vu de nombreuses villes, arriva à Roy Lowe, hameau sur le bord de la vieille route, à cinq kilomètres de Froom-Everard, et se logea à la Tête de Cerf, une auberge isolée. Il était d'âge mûr, mais on pouvait voir qu'un nuage gris tombait sur les boucles de ses cheveux [illegible]

sage avait perdu sa couleur et son contour comme sous l'influence de climats malsains, de températures étrangères ou des maladies qu'ils font naître. Il semblait peu regarder autour de lui, absorbé par des rêveries que ce lieu faisait naître. En vérité, Nicolas Long était justement celui que de vieux espoirs et de vieilles craintes ramenaient ici — celui qui autrefois se souciait peu que son souvenir s'effaçât de cette commune. La lumière du soir montrait des rides qu'il ne pouvait effacer sous le masque d'indifférence que le monde lui avait appris à jeter sur son visage. Il était un peu étrange qu'un homme de ce genre choisît la Tête de Cerf de préférence à quelque auberge de Casterbridge, à quatre kilomètres. Avant son départ, c'était un vieux cabaret bruyant où les postillons et les chasseurs changeaient de chevaux, mais maintenant la maison était sombre et humide, le toit des étables s'effondrait, l'aubergiste était asthmatique et l'animation avait disparu.

Il arriva l'après-midi, et après avoir renvoyé la voiture, tout en faisant un repas indescriptible, il posa une question à la servante en affectant l'indifférence.

« Le squire Everard, du manoir Froom-Everard est mort depuis quelques années, je crois ? »

Elle répondit affirmativement.

« Et y reste-t-il encore quelqu'un de la famille ? »

« Oh non, mon Dieu, non, monsieur ! On a vendu la maison il y a des années — le fils du Squire Everard l'a vendue et il est parti. Je n'ai jamais su où il était allé. La famille s'est éteinte. »

« N'avez-vous jamais entendu parler de la jeune fille — la fille du Squire ? »

« Non, vous savez, c'était avant que je vienne ici. »

Quand la servante fut sortie, Nicolas repoussa son assiette et regarda par la fenêtre. Il ne revenait pas dans la vallée du Froom uniquement pour revoir Christine, mais ses raisons de reprendre ce chemin en avaient été augmentées. En tout cas, il irait jusqu'au bout, maintenant qu'il était si près et ne poserait pas de questions ici où il pourrait être mal renseigné. L'enquête fondamentale, il ne s'était pas risqué à la faire. Christine s'était-elle mariée avant que la famille quittât le pays ? Il s'était abstenu par crainte absurde d'éteindre ses espoirs. Que les Everard eûssent laissé leur vieille maison était une assez mauvaise nouvelle pour un jour.

Se levant de table, il mit son chapeau et sortit, montant vers le plateau qui séparait cette commune de sa vallée natale. Le premier trait familier qui frappa ses yeux fut un petit coin sur le ciel lointain — un bouquet d'arbres sur un tertre qui surmontait un plateau encore plus éloigné — endroit d'où, dans son enfance, il avait cru qu'on pouvait voir l'Amérique. Il arriva à l'extrémité du plateau où il était monté. A ses pieds était la vallée — étendue d'un gris verdâtre — toujours calme et sereine, comme si elle ne s'était pas aperçue de son absence. Si Christine n'était plus là, pourquoi s'y arrêter ce soir ? Son oncle et sa tante étaient morts, et demain il serait bien temps de s'enquérir des parents plus éloignés. Ainsi, peu désireux d'avancer, il se retourna pour reprendre le chemin de l'auberge.

Dans le sentier il aperçut alors la forme d'une femme qui marchait assez loin derrière lui ; et tandis qu'elle approchait, il tressaillit. Sûrement, en dépit des changements qu'avaient apportés dans cette silhouette les années changeantes, ses traits étaient ceux de Christine.

Nicolas avait été assez sentimental pour écrire à Christine en débarquant à Southampton, un ou deux jours auparavant, adressant sa lettre au hasard à la vieille maison, et lui disant simplement qu'il avait l'intention d'arriver à l'auberge de Roy Town, cette après-midi. Les nouvelles de la dispersion des Everard avait dissipé son dernier espoir de la revoir ; mais elle était là.

Ils se rencontrèrent ainsi — là, seuls, en plein jour, près d'un étang, comme si le rendez-vous avait été soigneusement préparé. Elle rejeta son voile. Elle était encore belle, bien que les années l'eussent touchée ; un peu plus grave, beaucoup plus rustique. Ou était-ce seulement qu'il était beaucoup moins rustique maintenant — un homme du monde — car le sens du mot « rustique » est relatif ? Son visage était devenu ce qu'on appelle intéressant. Ses vêtements étaient sombres et simples, bien qu'elle eût coutume de s'habiller de couleurs gaies et claires. Là aussi les années avaient posé quelques ombres.

« J'ai reçu votre lettre — dit-elle, quand l'embarras momentané de la première approche fut passé, « et j'ai pensé que je passerais par les collines aujourd'hui car il faisait beau. Je viens de l'auberge et on m'a dit que vous étiez sorti. Maintenant je rentrais chez moi. »

Il avait à peine écouté, bien qu'il la regardât

fixement. « Christine, dit-il, un mot : êtes-vous libre ? »

— Oui, » dans un certain sens, répondit-elle en rougissant.

Cette déclaration eut un effet magique. Tout l'intervalle entre le passé et le présent disparut pour lui, et poussé par un élan qu'il avait combattu pendant quinze ans, il saisit ses deux mains et l'attira vers lui.

Elle recula en tressaillant et redevint une simple connaissance.

« Je ne vous ai pas dit, dit-elle haletante, que j'ai été mariée. »

Le rêve couleur de rose de Nicolas reprit immédiatement une teinte grise.

« Je ne me suis mariée que bien des années après votre départ, » continua-t-elle du ton humble de quelqu'un qui avoue un crime. « Oh, Nic, cria-t-elle d'un ton de reproche, comment avez-vous pu rester si longtemps absent ? »

« Qui avez-vous épousé ? »

« M. Bellston. »

« J'aurais dû m'y attendre. » Il allait ajouter « et il est mort ? » mais il s'arrêta. Sa robe révélait un veuvage et elle avait dit qu'elle était libre.

« Il faut que je me hâte de rentrer, » dit-elle, « j'ai senti que, vu mes fautes à notre séparation il y a tant d'années, je vous devais de faire le premier pas. »

« Je reconnais là votre ancienne générosité. Je vais vous accompagner si vous le permettez. Où habitez-vous, Christine ? »

« Dans la même maison, mais pas aux mêmes conditions. J'en ai loué une partie ; le fermier, locataire de la propriété, l'a trouvée plus grande qu'il ne le désirait, et le propriétaire m'a permis de garder les pièces que je choisirais. Je suis pauvre maintenant, Nicolas, vous le savez, et presque sans amis. Mon frère a vendu le domaine Froom-Everard quand il lui échut, et la personne qui l'a acheté l'a transformé en ferme. Jusqu'à la mort de mon père, nous avons, mon mari et moi, vécu dans le manoir avec lui, de sorte que je n'ai jamais quitté ce lieu. »

Elle était pauvre. Cela et son changement de nom suffisait à expliquer que la servante ignorât qu'elle continuait à vivre dans sa vieille demeure.

La nuit venait et il marchait toujours à son côté. Une femme parut sur la pente devant eux, et comme elle s'approchait, Christine demanda à Nicolas de se retirer. « C'est la femme du fermier qui partage la maison, dit-elle. Elle a l'habitude de venir à ma rencontre lorsque je vais loin et que je suis surprise par [illegible]. Je suis obligée d'aller toujours [illegible] maintenant. »

La femme du fermier, voyant que Christine n'était pas seule, s'arrêta et Nicolas dit : « Chère Christine, si vous y êtes obligée, je n'[illegible] plus et tout ce que j'ai est à vous. On dit que pierre qui roule n'amasse pas mousse, mais elle amasse parfois autre chose. J'ai été un des pionniers des mines d'or, vous savez, et j'ai fait une fortune qui suffit à mes besoins. Et qui plus est, je l'ai gardée. Cela fait, je revenais lorsque la nouvelle de la mort de mon oncle changea mes plans, j'ai voyagé, j'ai spéculé et j'ai accru ma fortune. Maintenant, avant que nous nous séparions, rappelez-vous que vous m'avez accompagné un jour devant l'autel, et c'est pourquoi je parle tout net. Avant que nous nous séparions je vous demande : laisserons-nous encore un intrus se glisser entre nous ? Ou complèterons-nous l'union que nous avions commencée ? »

Elle tremblait — comme elle avait tremblé dans l'église à son côté au moment dont il évoquait le souvenir. « Je ne vous répondrai pas maintenant, cher Nicolas, répliqua-t-elle. J'aurai d'abord à parler et à réfléchir — à vous expliquer ce qui aurait gâté notre réunion si je vous l'avais dit maintenant. »

« Oui, oui ; mais...

« Ne me demandez pas plus, Nic, que la brève réponse que je viens de vous donner. Si je n'avais pas pour vous mon ancienne affection, je ne serais pas venue. Que cela vous suffise pour le moment.

« Très bien, chérie. Et quand pourrai-je aller vous voir ? »

« J'écrirai pour vous fixer l'heure. Je vous dirai alors toute mon histoire. »

Et ils se séparèrent ainsi, Nicolas sentant qu'il n'était pas revenu en vain. Quand elle eut disparu avec sa compagne, il reprit le chemin de Roy-Town où il s'installa du mieux qu'il put dans la vieille auberge déserte de son enfance. Christine lui manquait ce soir plus qu'elle ne l'avait fait durant ces quinze ans ; et il lui semblait qu'au lieu d'une séparation il avait été avec elle en communion constante à travers tout ce temps. Sa voix avait remué dans son cœur une fibre qui était restée inerte depuis la dernière fois qu'il l'avait entendue. Elle évoquait la femme qu'il avait regardée autrefois comme une déesse. La nouvelle qu'elle avait été à un autre lui avait donné un petit choc, et il ne levait pas les yeux sur [illegible]

même façon qu'il les levait autrefois. Mais il lui pardonnait d'avoir épousé Bellston : que pouvait-il attendre au bout de quinze ans ?

Il couche à Roy-Town cette nuit-là et reçut d'elle le lendemain matin un court billet répétant avec plus d'emphase sa déclaration de la veille : elle désirait lui raconter sa vie et causer calmement avec lui de sa situation. Voudrait-il aller la voir le dimanche après-midi où elle serait sûre d'être seule ?

« Nic, continuait-elle, quel voyageur vous êtes ! Je m'attendais à retrouver mon ancien fermier ; mais j'étais frappée de stupeur de me trouver en présence d'un citoyen du monde. Vous ai-je semblé rustique et sans expérience ? Ah ! c'est ainsi que vous me sembliez autrefois !

Tendres mots enjoués ; l'ancienne Christine était en eux. Elle disait l'après-midi du dimanche et ce n'était que le samedi. Il souhaitait qu'elle eût nommé le jour même ; ce court retour de son image avait rendu une chaleur soudaine à des sentiments qui étaient presque endormis. Quoi qu'elle pût dire sur sa situation — et elle était sans doute réduite à la gêne — il ne pouvait l'abandonner. Miss Everard ou Mrs Bellston, qu'importait ? C'était la même Christine.

Il ne sortit pas de l'auberge le samedi. Il ne désirait rien voir ni rien faire si ce n'est d'attendre l'entrevue qui approchait. Il fumait, lut le journal local vieux d'une semaine et s'installa au coin de la cheminée. Le soir il sentit qu'il ne pouvait plus rester dedans, et la lune étant dans son plein, il partit de l'auberge, à pied, dans la même direction que la veille, avec l'intention de contempler le vieux village et ses alentours et d'errer autour de sa maison sous le voile de la nuit.

Une grosse canne à la main, il gravit les cinq kilomètres du plateau dans un espace de temps relativement court. Nicolas avait vu de nombreuses terres étrangères et foulé de nombreux chemins étrangers depuis la dernière fois qu'il avait cheminé dans ce sentier, mais il lui semblait n'avoir pas changé et il n'avait pas la moindre difficulté à trouver sa route. En descendant vers les prés, les ruisseaux l'embarrassèrent un peu, car on avait enlevé quelques-une des vieilles passerelles, mais il traversa enfin les plus grands cours d'eau et s'avança dans le village, évitant pour l'instant la demeure de Christine de peur qu'elle le rencontrât et pensât qu'il n'avait pas respecté l'heure de son rendez-vous.

Il se dirigea vers le cimetière et d'abord se rendit compte où dormaient les deux parents qu'il avait laissés vivants ; puis il regarda les pierres funéraires d'autres habitants qu'il avait bien connus et peu à peu il lui sembla qu'il était en compagnie de toute la vieille population de Froom-Everard qu'il avait fréquentée. Ils dormaient côte à côte comme ils avaient vécu jadis. Mais la tombe de M. Bellston n'était pas visible, bien que, puisqu'il avait habité le manoir, il eût été naturel de la trouver là. En vérité Nicolas était plus désireux de la découvrir que de tout autre chose, étant curieux de savoir depuis quand il était mort. Une lueur dans l'église lui apprit que quelqu'un nettoyait pour le dimanche et il entra et regarda autour de lui le long des murs autant qu'il le put. Mais il n'y avait aucun monument élevé au mari de Christine, bien qu'il y en eût un pour le Squire.

Nicolas s'adressa au jeune homme qui balayait : « Je ne vois pas la tombe de M. Bellston. »

« Oh non, monsieur, vous ne risquez pas de la voir » dit le jeune homme sèchement.

« Pourquoi, je vous prie ?

« Parce qu'il n'est pas enterré ici. Il n'est pas enterré en pays chrétien autant qu'on en peut juger. Peut-être n'est-il pas enterré du tout, et entre nous peut-être est-il vivant.

Nicolas perdit un pouce de sa taille. « Ah ! » répondit-il.

« Vous ne connaissez donc pas cette histoire, monsieur ?

« Je suis étranger ici, depuis bien des années.

« M. Bellston était voyageur, explorateur, c'était son métier, vous l'avez peut-être entendu nommer ainsi ?

« Je me rappelle. » Il revenait à l'esprit de Nicolas que ce goût de M. Bellston avait déterminé ses courses à lui.

Eh bien, quand il se maria, il revint vivre ici avec sa femme et son beau-père et dit qu'il ne voyagerait plus. Mais au bout d'un certain temps il se fatigua de rester tranquille et il se fatigua de sa femme — ce n'était pas pour elle un bon mari — et il se remit à errer, avec l'argent de sa femme. Il partit, où le pied humain n'a jamais pénétré, au cœur de l'Asie, et on n'en entendit plus parler. On a dit qu'il avait été assassiné, mais personne ne le sait ; et comme il y a neuf ans, il est mort, en principe, sinon de fait. Sa veuve vit tout à fait sim-

plement, car entre son mari et son frère, ils ne lui ont pas laissé lourd.

Nicolas retourna à la Tête de Cerf sans rôder autour de la maison de Christine. Ainsi c'était ce qu'elle voulait lui expliquer. Bellston n'était pas mort, mais disparu. Comment aurait-il pu s'attendre que la première belle promesse de bonheur qui lui avait été faite resterait sans tache ? Elle avait dit qu'elle était libre ; et sans doute légalement elle était libre. D'ailleurs, d'après sa voix et ses manières il se sentait autorisé à conclure qu'elle voulait bien courir le risque d'une union avec lui, puisqu'il était peu probable que son mari existât. Même si ce mari vivait, son retour n'était pas vraisemblable à en juger d'après son caractère. Un homme qui pouvait dépenser l'argent de sa femme pour ses aventures personnelles ne serait pas désireux de venir troubler sa pauvreté après une si longue absence.

L'avenir n'était pas aussi libre de nuage qu'il l'avait cru. Mais pouvait-il, même maintenant, abandonner Christine ?

VII

Deux mois plus tard l'année touchait presque à sa fin, et Nicolas était locataire d'une grande maison dans la ville la plus proche de Froom-Everard. Riche, gai, et célibataire, il intéressait vivement ses voisins et les femmes et les filles de ses voisins, mais il y faisait peu attention, et il avait pris l'habitude d'aller deux fois par semaine, quel que fût le temps, à la ferme de Froom Everard, dont une aile servait de refuge à Christine. Il y allait à pied pour ne pas donner la peine de loger un cheval à la femme de charge, dont le personnel était limité.

Tous deux avaient réfléchi à leur situation, ils avaient consulté un homme de loi, ils avaient pesé les chances et s'étaient décidés à faire le saut du mariage. « Qui ne risque rien n'a rien » avait dit Christine avec un peu de sa vieille audace.

Par un scrupule presque inutile, ils avaient fait connaître à tous leurs intentions. Christine, il est vrai, répugnait un peu à cette publicité ; mais Nicolas soutenait que leur hardiesse à ce sujet aurait de bons résultats. Avec ses amis il croyait qu'il n'y avait pas le moindre doute qu'elle fût veuve, et un défi au disparu que ne suivrait aucune réponse, arrêterait les remarques désagréables qu'on pourrait faire après leur mariage. A cet effet, on inséra dans les journaux du Wessex un paragraphe annonçant que leur mariage aurait [illegible] ce mois-ci.

Les courses régulières de Nicolas au sud de la vallée pour aller voir Christine comptaient parmi les plus heureuses aventures de sa vie. Les feuilles jaunes qui tombaient autour de lui au premier plan, les prés bien arrosés à sa gauche et la femme aimée qui l'attendait au fond de la scène, tout lui promettait un avenir plein de sérénité autant que peut le prévoir le jugement humain. En arrivant, il s'asseyait avec elle dans le salon de l'aile qu'elle occupait et où elle se tenait d'habitude et où il ne restait de ses anciennes possessions qu'une vieille horloge et son piano. Avant qu'il fît tout à fait sombre, ils restaient, la main dans la main, en contemplant de la fenêtre le sol plat jusqu'au sombre bouquet d'arbres qui bornait leur vue.

« Aimeriez-vous être encore maîtresse ici, chérie ?» dit-il une fois. « Pas du tout » répondit-elle gaiement, « j'ai une bonne chambre, un bon feu et un bon ami. En outre, mes derniers temps de maîtresse de cette maison n'ont pas été heureux et ils m'ont tout gâté. Cela a été la punition de mon infidélité, Nic, me pardonnez-vous ? Vraiment ?

Le vingt-trois décembre, la veille de leur mariage, arriva enfin à la suite de jours sans événements. Nicolas s'était arrangé pour aller la voir ce jour-là un peu plus tard que de coutume et tout préparer pour la cérémonie du lendemain et pour son départ de la maison, car il avait commencé à s'occuper de ses affaires domestiques et à la décharger autant que possible des devoirs du ménage.

Il devait venir partager un souper qui remplacerait le repas de mariage — impossible dans sa situation présente. Environ une heure après la tombée de la nuit, la femme du fermier qui habitait l'autre côté de la maison entra dans le salon de Christine pour mettre la table.

« Avec le jambon à préparer et le boudin à réchauffer, dit-elle, je serai occupée jusqu'à son arrivée, si je commence tout de suite ».

« Je mettrai la table moi-même, dit Christine en se levant d'un bond. Occupez-vous de la cuisine.

« Merci madame. Et peut-être cela ne fera rien, puisque c'est le dernier soir que vous aurez à faire ce travail. Je savais que ce genre de vie ne durerait pas longtemps pour vous, car vous n'étiez pas née pour cela.

« Il a duré assez longtemps, Mrs W[illegible] si Nicolas ne m'avait pas trouvée, il aurait duré jusqu'à la fin de mes jours.

— Mais il vous a trouvés.

— Oui, et je vais mettre la table tout de suite.

Mrs Wakes retourna à la cuisine et Christine se mit à l'ouvrage. Elle se repaissait en préparant de ses mains cette table pour Nicolas. Elle prit un plaisir d'artiste à mettre chaque objet à sa place comme si, une erreur d'un millimètre eût eu une grande importance. Enfin elle posa les deux bougies et s'assit près du feu. Mrs Wakes entra et regarda l'effet. « Pourquoi ne pas mettre une ou deux bougies de plus, madame?, dit-elle. Cela serait plus gai. Mettons-en quatre. »

« Très bien », dit Christine, et elles allumèrent quatre bougies.

« Vraiment, ajouta-t-elle en les regardant : Je suis si habituée maintenant aux petites économies que cela me semble déraisonnable. »

« Mais quarante vous paraîtront peu de chose dans votre nouvelle grande maison ! Apporte-t-on le souper dès qu'il arrivera, madame ? »

« Non, pas avant une demi-heure : et Mrs Wakes, vous et Betsy vous avez fort à faire dans la cuisine, je le sais ; aussi, quand il frappera, ne vous dérangez pas, j'ouvrirai. »

Elle resta seule à nouveau, et comme il n'était pas encore l'heure fixée par Nicolas, elle resta près du feu, se regardant dans la glace au-dessus de la cheminée. Elle souleva une boucle de cheveux sur sa tempe et découvrit une petite cicatrice. Cette cicatrice avait une histoire. Le caractère terrible de son premier mari — cette humeur irascible qui faisait que même ses transports d'amitié ressemblaient à de la colère — l'avait poussé une fois à lui faire cette marque avec le chaton d'une bague qu'il portait. Il déclara que c'était un accident. Elle était femme, et cacha son opinion.

Christine se détourna du miroir, examina la table et les bougies qui brillaient à chaque coin de la table comme les quatre Evangélistes et pensa qu'elles avaient l'air trop assurées, trop confiantes. Elle jeta un coup d'œil à l'horloge qui était aussi dans cette pièce, car il n'y avait pas assez de place dans le vestibule. Il était presque sept heures et elle attendait Nicolas à la demie ; cette horloge vénérable était une compagne de sa vie solitaire : son tic tac et son bourdonnement étaient une sorte de conversation. Elle commença à sonner l'heure. A la fin il y eut un léger grincement. Puis, sans avertissement, l'horloge s'inclina lentement en avant et tomba sur le parquet.

Le fracas fit accourir la femme du fermier. Christine avait bondi, Mrs Wakes n'eut pas à poser de question sur la cause du bruit devant le spectacle qui s'offrit à ses yeux.

« Comment cela est-il arrivé ? dit-elle.

« Je ne sais pas, elle n'était pas bien fixée, je suppose. Mon Dieu, comme je le regrette ! L'horloge de mon cher père ! Et je suppose qu'elle est cassée. »

Aidée de Mrs Wakes, elle souleva le pendule. Le verre était en miettes naturellement, mais à part cela elle apparaissait peu endommagée. Elles la redressèrent provisoirement, mais elle s'était arrêtée.

Christine eut bientôt repris son sang-froid ; mais elle vit que Mrs Wakes était sombre. « On veut dire cela, Mrs Wakes », dit-elle. « Est-ce un présage ? »

« C'est signe d'une mort violente dans la famille. »

« Ne dites pas cela. Je n'y crois pas ; et n'en parlez pas à M. Long quand il viendra. Il n'est pas encore de la famille, vous savez. »

« Oh non, cela ne peut se rapporter à lui », dit Mrs Wakes rêveusement.

« Quelque cousin éloigné peut-être », observa Christine, désireuse de lui complaire non moins que de se débarrasser de la crainte vague que l'incident avait produit dans son esprit. « Le souper sera bientôt prêt, Mrs Wakes? »

« Dans trois quarts d'heure. »

Mrs Wakes sortit et Christine s'assit. Bien qu'il manquât encore quinze minutes à l'heure fixée par Nicolas, elle commença à s'impatienter. Après le tic tac habituel le silence pesait lourdement. Mais elle n'eut pas à attendre aussi longtemps qu'elle le croyait.

Des pas s'approchèrent de la porte et on entendit frapper.

Christine était déjà prête à ouvrir. Il n'y avait pas de lampe à l'entrée, mais il ne faisait pas très sombre dehors. Elle voyait la forme d'un homme et elle dit gaiement : « Vous êtes en avance ; que vous êtes gentil ! »

« Je vous demande pardon. Ce n'est pas M. Bellston lui-même — seulement un messager avec son sac et son pardessus. Mais il sera bientôt ici. »

La voix n'était pas celle de Nicolas et la nouvelle était étrange.

« Le... je ne comprends pas, M. Bellston. », répondit-elle à grand peine.

« Oui, madame. Un monsieur — un étranger pour moi — m'a donné ces bagages à la gare de Casterbridge pour les apporter ici et m'a dit de dire que M. Bellston était arrivé et était re-

tenu pour une demi-heure, mais qu'il serait ici dans la soirée.

Elle tomba sur une chaise. Le porteur posa une petite valise délabrée par terre, le manteau sur une chaise, et regardant la table mise dit :

— Si vous regrettez madame que votre mari (je suppose que c'est votre mari) ne soit pas venu, je puis vous assurer qu'il sera bientôt ici. Je pense qu'il s'est arrêté pour se faire raser (car il en avait besoin). Il a dit que je pouvais vous dire qu'il avait appris la nouvelle en Irlande et qu'il aurait voulu venir plus tôt, car c'était lui forcer la main, mais que le mauvais temps avait retardé sa traversée en bateau à voile. Quelles étaient les nouvelles auxquelles il faisait allusion, je ne le sais pas.

« Oui » balbutia-t-elle. Il était évident que cet homme ne savait pas qu'elle allait se remarier.

Se levant et lui donnant un shilling machinalement, elle répondit à son « Bonsoir » et il se retira, et le bruit de ses pas se perdit dans le lointain. Elle était seule, mais quelle solitude !

Christine se tenait au milieu du vestibule, comme l'homme l'avait laissée, dans le silence morne qui régnait sans le tic-tac de la pendule; puis elle se secoua et se tournant vers la valise et le pardessus les approcha de la lumière des bougies et les examina. Sur la valise les initiales « J. B. » étaient peintes en lettres blanches, les initiales bien connues de son mari.

Elle examina le pardessus. Dans une poche, il y avait un flacon vide et elle crut le reconnaître pour celui qu'elle avait rempli bien souvent pour lui, tandis qu'il vivait avec elle.

Elle tournait sans but, çà et là, puis elle entendit un autre pas dehors et un second coup fut retentir la porte. Elle n'y répondit pas, et Nicolas — car c'était lui — pensant qu'on ne l'avait pas entendu en raison des préparatifs pour le lendemain, ouvrit doucement et arriva jusqu'à la porte de la chambre qui était ouverte comme l'avait laissée le porteur de Casterbridge.

Nicolas lança un joyeux bonsoir, jeta un coup d'œil dans le salon qui, avec ses grandes bougies, son feu brillant, sa nappe blanche comme la neige et sa table bien dressée, formait un spectacle agréable pour un homme qui venait de marcher une heure dans la nuit.

« Ma femme — enfin — [illegible] », lui dit-il, lentement de ses bras.

Au lieu de répondre, elle devint froide et [illegible] de, si tôt retombé [illegible] s'était évanouie.

[illegible] était naturel, pensait-il, [illegible] beaucoup de petites choses [illegible] avait peu d'ordre. Il [illegible] vantage de ses affaires [illegible] l'approche du mariage, l'avait émue. Nicolas [illegible] ne [illegible] cient plus d'une fois, loin d'imaginer quelle nouvelle avait changé son aspect. Peu désireux d'appeler Mrs Wakes, il porta Christine [illegible] divan et l'y allongea. Cela la fit revenir à elle. Nicolas se pencha et murmura [illegible] oreille :

— Ne bougez pas [illegible], restez [illegible] jours. C'est que moi. Vous serez mieux dans un moment ! [illegible] la tenant [illegible]

— Non, non, non [illegible] le second time.

— Oh, comment cela peut-il arriver ?

Nicolas fut alarmé et étonné, mais elle ne tarda pas à l'éclairer. Quand elle se fut assise et qu'elle eut lentement raconté le stupéfiant événement, il resta comme s'il eût été transpercé.

— Ah ! vraiment ? » dit-il. Puis se calmant : « Et pourquoi a-t-il eu le [illegible] de retarder son retour jusqu'à maintenant ? »

Elle lui récita l'explication que son mari lui avait donnée par le messager, mais sa façon machinale de la dire montrait combien elle doutait de la vérité. Il n'était pas invraisemblable que son arrivée à un moment si dramatique n'eût été une surprise préparée tout exprès conforme à la conduite qu'il avait toujours eue à son égard. « Mais peut-être est-ce vrai — et il peut être bon maintenant — et non comme il était », balbutia-t-elle. « Oui, peut-être. Nicolas est-il changé ? — espérons qu'il l'est. Je suppose que je n'aurais pas dû écouter les hommes de loi et admettre sa mort avec tant de certitude. En tout cas je suis rudement rejetée dans le droit chemin. » Nicolas éclata avec un [illegible] « Oh ! quels idiots nous avons été d'être si honnêtes ! d'étaler en plein jour nos [illegible] et [illegible] cette union [illegible] ! Pourquoi ne pas nous être mariés en secret et être partis ? Il n'aurait jamais su ce que vous étiez devenue si jamais il fût rentré ? Christine, c'est fini... mais je n'en dirai pas davantage. Naturellement nous pouvons [illegible] »

— Non, non [illegible] »

— Très bien. Mais [illegible] Quand j'attendais le bonheur [illegible] arrivé, et quand je cherchais le [illegible] tomba. [illegible] pays [illegible]

à mon tour !... Je me demande s'il est parti ici maintenant.

Elle lui dit qu'elle supposait que Bellston avait pris le chemin qui traversait les prés, puisqu'il avait envoyé son pardessus qui l'aurait gêné pour marcher.

« Et ce repas, est-il préparé pour lui ou pour moi ? »

Il était préparé pour vous.

Et c'est lui qui le mangera ?

Oui ».

Christine, êtes-vous sûre qu'il est revenu ou ne vous êtes-vous pas endormie près du feu et ne l'avez-vous pas rêvé ?

Elle lui montra alors le valise avec les initiales « J. B. » et le manteau près d'elle.

Eh bien adieu ... adieu ! Maudit soit le prêtre qui ne nous a pas mariés il y a quinze ans !

Il n'est pas nécessaire de s'attarder sur cette séparation. Il y a des moments où les paroles n'expriment pas la communion d'esprit de ceux qui les disent. Il suffira de dire qu'ils se séparèrent rapidement et que Nicolas, plus mort que vivant, sortit pour retourner chez lui.

Pourquoi était il revenu ? Durant son absence il n'aimait pas Christine comme il l'aimait maintenant. S'il eût été plus jeune, il eût tenté de descendre dans les prés au lieu de suivre le bord. Le Froom passait au fond et il savait dans ce cours d'eau des gouffres où la mort viendrait aisément. Mais il était trop âgé pour mettre fin à ses jours par amour, et une autre pensée l'empêcha aussi de penser sérieusement à un acte désespéré. Son affection pour Christine était très protectrice, et si elle avait besoin d'un ami à l'avenir, il ne lui restait plus que son appui au monde. Aussi continua-t-il son chemin.

Cependant Christine s'était résignée aux événements. La résolution de rester digne d'elle-même et de sa famille la rendit héroïque et digne. Elle appela Mrs Wakes et expliqua à la brave femme ce qui était arrivé autant qu'elle le jugea à propos. Mrs Wakes était trop stupéfaite pour répondre ; elle se retira lentement, les lèvres entr'ouvertes ; puis à la porte, elle dit, la bouche sèche : « Et le beau souper, madame ? »

« Servez-le quand il arrivera. »

« Quand M. Bellston ... oui, madame ... Elle restait les yeux fixes, comme si elle ne pouvait comprendre cet ordre.

« Cela suffit, Mrs Wakes. Je vous suis très reconnaissante de votre bonté. » Et Christine resta seule et se mit à pleurer.

Elle s'assit et attendit. Le silence imposant que l'horloge en s'arrêtant avait créé, recommença, mais elle n'y faisait plus attention. Elle attendait un bruit de pas dans un état de tension nerveuse qui lui enlevait presque le pouvoir de bouger. Il lui semblait que le temps nécessaire pour que son mari arrivât devait être expiré mais elle n'était pas sûre et continua à attendre.

Mrs Wakes entra à nouveau. « Vous n'avez pas sonné pour le souper. » — « Il n'est pas encore arrivé, Mrs Wakes. Si vous voulez vous coucher, apportez le souper et posez-le sur la table. Il sera presque aussi bon froid. Ne fermez pas la porte à clé.

Mrs Wakes suivit ce conseil, arrangea le feu et partit. Bientôt après Christine l'entendit se retirer dans sa chambre. Mais Christine restait assise et son mari tardait encore à arriver. Elle se leva une ou deux fois pour ranimer le feu, mais elle ignorait l'heure ; sa montre était en haut et elle ne fit pas l'effort de monter pour la consulter. Elle resta sur son siège ; et le souper attendait et il ne venait pas.

A la fin elle était tellement persuadée que l'arrivée de ses bagages devait avoir été un rêve, qu'elle retourna les toucher et les examiner. Ils étaient à lui sans aucune doute, et le porteur les avait apportés d'une façon toute naturelle. Elle soupira et se rassit.

Au bout d'un moment elle s'assoupit, et quand elle reprit conscience, elle s'aperçut que les quatre bougies avaient brûlé jusqu'au bout et s'étaient éteintes. Le feu jetait encore une faible lueur. Christine ne prit pas la peine d'aller chercher d'autres bougies, mais elle attisa le feu et resta assise.

Au bout de longtemps elle entendit un craquement dans la chambre et sur l'escalier à l'autre bout de la maison et elle comprit que la famille du fermier se levait. Bientôt Mrs Wakes entra, une bougie à la main, ouvrant la porte à grand fracas, comme elle le faisait tous les matins, sans s'attendre à trouver quelqu'un là.

« Grand Dieu ! Vous êtes encore ici madame ?

Oui, je suis encore ici.

« Vous êtes là depuis hier soir ?

Oui.

« Alors ...

« Il n'est pas venu.

Eh bien, il ne viendra pas à cette heure-ci » dit la femme du fermier. « Allez vous coucher, madame. Vous devez être morte de fatigue. »

Il vint à l'esprit de Christine que peut-être

son mari avait jugé qu'il valait mieux ne pas s'imposer à elle au moment où il lui révélait son existence, et avait décidé de lui faire une visite de cérémonie le lendemain. Elle suivit donc le conseil de Mrs Wakes et se retira.

VIII

Nicolas était rentré tout droit chez lui, sans parler et sans voir une âme. A partir de ce moment il sembla changé. Il n'avait jamais eu beaucoup d'assurance ; il se piquait vite, il montrait une crainte exagérée d'être importun. Mais maintenant sa personnalité sembla le laisser. Lorsqu'après un jour ou deux de réclusion il sortit à nouveau et que les quelques amis qu'il avait dans la ville lui présentèrent leurs regrets de ce qui était arrivé et prirent en pitié son air hagard, il ne recula pas devant leur regard comme il l'aurait fait auparavant, mais accepta leur sympathie comme un enfant.

Il apprit que Bellston ne s'était montré le soir de son arrivée dans aucun hôtel de la ville ou du voisinage et qu'il n'était pas entré chez sa femme. « C'est par cruauté » pensa Nicolas. Et lorsque deux ou trois jours se furent écoulés et qu'il sut que Bellston ne l'avait pas encore rejointe, il se risqua à aller à Froom-Everard.

Christine était si ébranlée qu'elle fut obligée de le recevoir allongée sur un canapé, près de la table carrée qui aurait dû servir à leur fête. Elle fixa pensivement les yeux sur lui et eut un triste sourire.

« Il n'est pas venu ? » dit Nicolas entre ses dents.

« Non. »

Alors Nicolas s'assit près d'elle et ils parlèrent de lieux communs comme de vieux amis affligés. Mais il ne purent écarter la pensée de Bellston et ils baissèrent la voix en en parlant. Christine, comme Nicolas, connaissant le caractère de son mari, supposait que, ayant mis des bâtons dans ses roues, comme il l'aurait dit, prenait les choses à loisir, et ne trouvant rien de très séduisant dans son genre de vie restreinte, n'avait l'intention de revenir à elle que lorsqu'il n'aurait rien de mieux à faire.

Le coup qui avait détruit leurs espoirs était si récent qu'ils pouvaient à peine se regarder en face en causant ce premier jour. Mais au bout d'une semaine ou deux, nul Bellston ne se montrant à l'horizon, ils purent parler de cet événement avec une calme surprise. Pourquoi était-il venu pour repartir comme cela ?

Il y eut alors une période d'attente résignée durant laquelle [illegible] au jour qu'en raconter [illegible] les [illegible] fois. Nicolas arrivait entre [illegible] de l'après-midi, tremblant un peu quand [illegible] approchait de la porte. Il frappait. Elle répondait toujours elle-même, l'ayant guetté de la fenêtre. Alors il chuchotait : « Il n'est pas venu ?

« Non », répondait-elle.

Nicolas entrait, elle mettait son chapeau et ils se promenaient dans les Sallows jusqu'à l'endroit où ils se rencontraient dans leur jeunesse. Un pont de planche que Bellston avait fait jeter sur le cours d'eau tandis qu'il habitait le manoir avec elle, avait été enlevé à nouveau et tout était pareil au temps de Nicolas alors qu'il passait à gué la cascade et sortait comme un triton des profondeurs pour la rejoindre. Là, sur l'arbre tombé qui pourrissait à la même place, ils s'asseyaient et regardaient l'eau couler avec un éternel sifflement sarcastique devant leurs vains efforts pour devenir une seule chair. En rentrant, ils prenaient le thé, et après cela et la causerie confidentielle qui l'accompagnait, il retournait chez lui tandis que le jour baissait.

Ces actes devinrent aussi réguliers que les faits astronomiques. Deux fois par semaine il vint durant tout cet hiver, tout le printemps, tout l'été, tout l'automne, l'hiver suivant, l'année suivante et la suivante, jusqu'à ce qu'un grand espace de vie humaine se fût écoulé. Bellston tardait toujours.

Et des années et des années Nicolas fit le chemin, tous les trois jours, de sa maison dans la ville voisine ; et chaque fois tout se passait comme je l'ai déjà dit ; et à son arrivée ils disaient les mêmes mots :

« Est-il venu ?

« Non. »

Ils vieillirent ainsi. La forme indistincte de ce tiers était toujours entre eux ; cependant elle ne pouvait les séparer. Ils avaient une étroite intimité que rien cependant ne rendait indissoluble ; amoureux que rien ne fatiguait de l'amour, il y avait cinq ans que Nicolas visitait Christine, lorsque [illegible] qu'il s'asseyait à sa table, il remarqua que [illegible] qui avait commencé sur ses [illegible] s'étendait aussi aux siennes. Il le lui dit et ils rirent. Cependant elle était en bonne santé ; elle avait supporté sans se plaindre, et même avec calme, cette incertitude qui aurait presque [illegible] un homme.

Un jour, le septième [illegible]

ils étaient allés jusqu'à la cascade, dont le faible grondement faisait une sorte d'appel qui suffisait à attirer leur non-balance. Soudain il la regarda et dit : « Pourquoi n'essayerions-nous pas encore, Christine ? Nous avons le parfaitement le droit de le faire. On ne risque rien, n'a rien. »

Mais elle refusa. Peut-être un peu de timidité remplaçait alors la crainte naturelle de Christine. « Il pourrait refaire ce qu'il a déjà fait », dit-elle. « Il n'est pas mort, et si nous le voyons nous marier, il dirait que nous lui avons forcé la main, comme il l'a dit la première fois et reviendrait. »

Quelques années plus tard, alors que Christine avait environ cinquante ans et Nicolas cinquante trois, il leur arriva un nouvel ennui de moindre importance. Il trouva incommode de franchir la distance entre les deux maisons, particulièrement lorsque le temps était humide, car les années qu'il avait passées sous des climats pénibles avaient mis en lui des germes de rhumatismes qui lui rendaient difficile tout trajet les jours de mauvais temps, même en voiture. Il lui dit cette nouvelle difficulté, comme il lui disait tout.

« Si vous pouviez habiter plus près », proposa-t-elle.

Malheureusement il n'y avait aucune maison à côté. Mais Nicolas, bien qu'il ne fût pas millionnaire, était riche : il obtint à bail un petit terrain, le plus près possible de sa maison, de l'autre côté du Froom, car cette rivière formait la limite du manoir Froom-Everard. Et il s'y fit bâtir un cottage assez grand pour lui. Cela prit du temps, et lorsqu'il s'y installa il se trouva très soulagé. Il n'était pas à plus de cinq cents mètres d'elle à présent, et c'était un nouveau plaisir de sentir que tous les soins se résumaient à ses oreilles. Le jour ou la nuit, elle les entendait aussi : le croassement de certain corbeau, la voix d'un rossignol voisin, le sifflement de la brise, ou dans les champs le murmure de la cascade, dont l'élan symbolisait la course incessante du temps qui les avait sans les unir.

Le mari disparu de Christine devenait un mythe pour les voisins ; mais Christine elle-même croyait toujours son arrivée possible, et Nicolas aussi, bien qu'un peu moins. Ils semblaient ne pas s'apercevoir du long espace de temps qui s'était écoulé depuis qu'il leur avait donné signe de vie.

Aucun événement ne leur servait de point de repère, et le soir où elle l'avait attendu à souper était toujours proche dans leur souvenir.

Durant la septième année pensive de leur marche parallèle vers la limite commune, un travailleur vint en grande hâte un jour à la demeure de Nicolas et lui apporta d'étranges nouvelles. Le propriétaire actuel de Froom-Everard — il n'y habitait pas — avait amélioré sa propriété de mille manières, et l'une avait été de draguer le cours d'eau qui au cours des ans s'était obstrué de boue et d'herbes dans sa traversée des Sallows. Il fallut pour cela reconstruire la cascade. Quand la rivière eut été mise à sec, on avait trouvé un squelette d'homme serré entre les piliers qui supportaient le bord de la cascade. Chaque atome de sa chair et de ses vêtements avait été mangé par les poissons ou réduit à rien par l'eau, mais sa montre d'or restait et à l'intérieur du boîtier était gravé le nom de l'horloger de Bellston, dont Christine se souvenait bien.

Nicolas, profondément agité, se hâta de s'y rendre, examina attentivement les restes, puis visita Christine pour lui apprendre cette découverte. Elle ne voulut pas aller voir le squelette étendu sur l'herbe, sans un doigt de moins, tant les opérateurs aquatiques avaient adroitement fait leur tâche. On se demanda comment Bellston avait pu tomber là et on ne put faire que des suppositions.

On pensa que en allant voir Christine il avait pris un raccourci qu'il connaissait bien, et que devant la cascade, sous les arbres, il s'était attendu à trouver une passerelle que, tandis qu'il habitait là avec Christine et son père, il avait placée pour se rendre dans les prés en face sans passer à gué comme Nicolas. Avant de découvrir qu'elle n'y était plus il avait pris son élan et s'était ainsi précipité dans la cascade, et les piliers sous le courant l'avaient retenu entre eux comme les dents d'une fourche et avaient empêché le corps de remonter et les herbes l'avaient bientôt recouvert. Telle fut la supposition la plus vraisemblable, mais elle ne fut jamais prouvée.

« Quand je pense », dit Nicolas, « quand les restes eurent été ensevelis et qu'il fut à nouveau assis près de Christine — mais non plus devant la cascade, quand je pense que nous lui rendions visite. Que nous sommes restés assis près de lui, pendant des heures, le regardant, nous lamentant de notre destin, et que tout le temps il sifflait moqueusement dans une langue inconnue que nous pouvions nous marier si nous le voulions. »

Elle répondit par un soupir.

— J'ai d'étranges idées, dit-elle, je suppose que c'est mon mari qui est revenu et non un autre homme.

Nicolas sentait qu'il y avait peu de doute. D'ailleurs — le squelette — dit-il.

— Oui. — Ne pouvait-il pas être celui d'un autre — mais non naturellement, — était lui.

« Nous aurions pu nous marier le jour fixé, il n'y aurait eu aucun empêchement. Vous seriez ma femme depuis dix-sept ans et nous aurions peut-être de grands fils et de grandes filles.

— Cela aurait pu être — murmure-t-elle.

— Eh bien, mieux vaut tard que jamais.

La question était compliquée par les années qui pesaient sur eux. Leurs volontés s'étaient affaiblies et leurs cœurs craignaient la tendre aventure si longtemps différée. Après avoir remis leur décision à un an après l'enterrement de Bellston, ils semblaient moins disposés que jamais à la prendre.

« Est-ce la peine, après tant d'années ? lui disait-elle. Nous sommes heureux ainsi — peut-être plus heureux que nous le serions autrement, car nous sommes si vieux. Le poids qui pesait sur nos vies est parti, cette ombre ne nous divise plus : réjouissons-nous comme nous sommes, cher Nic, et . . . Dans la joie et les rires accueillons les vieilles rides . . . »

Il tomba d'accord avec elle jusqu'à un certain point. Parfois il se risquait à lui demander d'y réfléchir, mais il ne parlait plus avec la ferveur de ses jeunes années.

THOMAS HARDY

Traduit de l'anglais par Mme J. LOUENSTEIN PAUCHON.

FIGURES UNIVERSITAIRES

M. SÉBASTIEN CHARLÉTY

Il faut féliciter le Gouvernement d'avoir donné sans retard un successeur au fauteuil de l'Académie de Paris, M. Lapie, soudainement emporté par une implacable maladie.

C'était ainsi couper court aux intrigues et aux combinaisons qui déjà se nouaient dans les couloirs de la Sorbonne et dans les antichambres des Ministères et qui n'auraient pu que s'agir si on leur en avait laissé le temps. Il faut le féliciter plus encore d'avoir choisi comme titulaire de ce poste, un des plus importants de l'état, M. Charléty, doyen de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris. [illegible] nation et de approuver [illegible] tion [illegible] si compétente [illegible] connaît nulle part ailleurs [illegible] qui [illegible] suivi la carrière de ce nouveau fleuron se [illegible] destinées de l'Université de Paris [illegible] homme qui avait fait preuve depuis sa jeunesse, et dans tous les postes qu'il avait occupés, d'autant d'intelligence que de [illegible] autant de sagesse que de pénétration [illegible] qui l'avaient personnellement connu et avaient pu apprécier l'homme étaient assurés qu'il dirigerait d'une main sûre [illegible] versité de Paris qui ne peut être contestée [illegible] raison de son rôle intellectuel et moral [illegible] un homme de premier plan puisqu'il [illegible] à la fois un érudit, un diplomate, un philosophe et un administrateur.

J'ai connu Charléty aux environs de la [illegible] année. Nous avons [illegible] les vieilles salles de l'antique Sorbonne qui avaient entendu tant de voix [illegible] qui avaient été, dans des temps malheureux [illegible] fuge de la liberté de pensée, de la science et de l'idée pure et qui allaient disparaître pour faire place à la nouvelle Sorbonne, plus élégante, plus spacieuse, mieux aménagée, mais qui n'avait pas le prestige du passé et du souvenir. Nous préparions tous deux l'Agrégation d'Histoire avec des maîtres éminents dont nous avons tous gardé le souvenir reconnaissant et admiratif. Notre Directeur d'études était M. Ernest Lavisse, admirable [illegible] d'hommes et véritable accoucheur d'âmes et autour de lui, que d'hommes de [illegible] avait renouvelé l'histoire [illegible] Marcel Dubois, vibrant [illegible] enthousiaste et qui le premier nous convertit à la cause coloniale pour laquelle l'opinion publique était ou indifférente ou hostile, Luchaire qui avait révélé à nos jeunes esprits les mystères de l'époque Capétienne [illegible] d'autres [illegible] qu'avec une [illegible] les matins Charléty arrivait dans la salle qui nous était réservée, grand, mince, la démarche un peu nonchalante [illegible] yeux profonds [illegible] sérieux bien qu'un sourire charmant éclairât parfois son visage pensif. Il travaillait avec continuité, mais sans fièvre : ce qu'il écrivait était mesuré, harmonieux et documenté ; il parlait sans [illegible] ses leçons étaient bien [illegible]

pements bien enchaînés et ses arguments solides.

Je le revis deux ans plus tard, jeune agrégé et professeur au Lycée de Montauban. Je assistai même à son discours, le premier, de distribution des prix. Le sujet qu'il avait choisi indiquait bien l'inclination de son esprit. Après avoir sommairement fêté les vainqueurs de l'année, il s'adressait délicatement et avec une sorte de tendresse — à ceux qui n'ont pas eu de prix —. C'était un morceau charmant et fin qui se terminait par une description éclatante de cette merveilleuse forêt de la Grésigne qu'enserrent les méandres du capricieux Aveyron.

La vie nous sépara : deux brèves rencontres, je crois, et quelques lettres toujours affectueuses. Mais je le suivais dans sa carrière et j'applaudissais de tout cœur à ses succès, car il n'eut jamais que des succès. Devenu docteur, il était nommé professeur à l'Université de Lyon, puis, sept ans après, directeur général de l'enseignement public en Tunisie.

Il se rencontra là avec M. Alapetite : ces deux hommes supérieurs étaient faits pour se comprendre : ils se comprirent en effet. Je crois savoir qu'en dehors de ses devoirs universitaires, il fut associé à toute la politique du Résident général qui dans les occasions difficiles (et elles n'étaient que trop fréquentes, alors), sollicitait ses conseils et la jeune expérience de son collaborateur. Dès cette époque nous avions la certitude qu'une haute destinée était réservée à Charléty.

Vint la guerre, puis la victoire. Qui donc pourrait être assez souple, assez circonspect et, quand il le faudrait, assez ferme, pour assumer les fonctions de directeur de l'enseignement en Alsace-Lorraine ? Le Gouvernement pensa immédiatement à Charléty et eut bien vite la preuve que son choix était le meilleur qu'il pouvait faire. Songez à quelles difficultés il fallait faire face ; quelles sombres machinations il fallait déjouer ; quelles décisions promptes il fallait prendre. Redonner un nouvel éclat à cette antique Université de Strasbourg qui avait rayonné, grâce à des maîtres éminents, sur la France entière et dont l'enseignement avait exercé dans les sciences comme dans les lettres, notamment dans l'histoire, une influence profonde ; communiquer à ces jeunes gens élevés brusquement à la dignité de Français le goût et le culte de notre langue ; ouvrir des écoles et des lycées ; mais aussi ne pas heurter les Alsaciens qui depuis cinquante ans parlaient allemand, du moins en public et dont les enfants avaient subi l'influence du maître d'école venu d'outre-Rhin. Ne rien heurter, ne rien attaquer de front, mais tout préparer et ne pas céder, quelle tâche noble et pénible qui exigeait du tact, de la mesure, de la volonté et aussi une personnalité bien accusée ! Or, justement, ce qui caractérise Charléty, c'est l'autorité, non pas une autorité voulue mais innée et comme inconsciente. Je l'ai vu à l'Exposition de Marseille entrer comme par hasard dans une sorte de petit Congrès universitaire que nous avions improvisé. Il n'était pas là depuis une heure, qu'il dirigeait les débats et qu'il imposait sans le vouloir sa conviction et ses idées.

La preuve qu'il avait réussi, c'est qu'il fut violemment attaqué par ceux qui étaient restés fidèles aux méthodes allemandes. Il eut à l'Université même, au Conseil consultatif, dans des Congrès, de pénibles débats à soutenir ; mais sans s'émouvoir, insoucieux des injures, il tenait ferme et imposait sa volonté. Aussi personne ne fut surpris quand après la suppression, peut-être trop rapide, du Commissariat général, il fut appelé à diriger les affaires d'Alsace-Lorraine à Strasbourg d'abord, puis au Ministère des Affaires Etrangères ensuite. Il réussit là comme partout ailleurs par sa finesse, sa diplomatie et cette fermeté douce qui est la marque spéciale de son caractère. Il consacra à cette œuvre nationale sept années de sa vie et son départ a été pour l'Alsace-Lorraine tout entière un chagrin profond.

Il y a quelques semaines un député alsacien reprochait à M. Poincaré, du haut de la tribune de la Chambre, de n'avoir pas récompensé Charléty des immenses services qu'il avait rendus. Le Président du Conseil répondait qu'il avait pour ce grand fonctionnaire la plus haute estime, qu'il le maintenait en Alsace parce qu'il y était indispensable, mais que, le moment venu, il saurait lui prouver la reconnaissance du Gouvernement. Le moment est venu plus vite qu'il ne le pensait. Je suis persuadé que M. Poincaré et M. Herriot qui, en maintes occasions, ont pu apprécier et admirer la valeur intellectuelle et morale du nouveau Recteur, ont été heureux de s'associer dans ce geste qui honore autant ceux qui l'ont fait que celui qui en est l'objet.

Dirai-je maintenant que cet homme d'action (car il est curieux que cet Universitaire ait été appelé à remplir presque toujours des fonctions auxquelles il ne paraissait destiné ni par ses ori-

gines, ni par sa préparation, est aussi un écrivain élégant, châtié et savant. Son histoire du Saint-Simonisme qui fut sa thèse d'agrégation, son histoire de la vente des biens nationaux à Lyon, une étude qu'il va publier sur la Restauration, sont des livres qui seront consultés avec fruit et qui apportent à l'histoire une précieuse contribution. Mais là n'est pas le vrai Charléty. Il est, avant tout, un homme de réalisation, un grand administrateur et un conducteur d'hommes.

Une ligne droite et lumineuse symboliserait exactement sa carrière. Le voilà Recteur de l'Université de Paris et, charge écrasante et délicate, Président du Conseil de l'Université. Par lui, la belle et noble lignée des Gréard et des Liard est de nouveau renouée. Il aura le charme du premier et l'autorité du second. J'ai pensé qu'il était intéressant d'évoquer la figure de ce beau et bon Français dont nous attendons beaucoup et qui nous donnera plus encore.

CAMILLE GUY.

POÈME

VERS LE SOIR

Sur le bassin d'Arcachon.

[illegible] n'est plus qu'un vaste lac uni.
[illegible] au loin, sur la gauche, en arrière des dunes
Qui profilent vers le lointain leurs croupes brunes,
[illegible] grondant vers l'espace infini

Dans l'immense bassin, l'eau rêve et se repose,
Et sur le berceau vert dont la ceignent les pins,
La langueur d'un beau jour qui penche vers sa fin
[illegible] une [illegible] rose.

Quelques nuages, arrêtés de ci, de là,
Entassent dans l'azur leurs rondeurs montagneuses.
Tout est désert. La plage rousse est sans baigneuses
Seul [illegible] s'y promène en habit de gala

Il [illegible] au soleil qu'il est temps de descendre,
Que [illegible] l'horizon tend sa couche vers lui,
Et que c'est le moment de permettre à la nuit
[illegible] son long voile de cendre

L'astre brille et frémit en redoublant d'éclat,
Il sait pourtant qu'il faut accepter la défaite.
Mais comme chaque jour, il en fait une fête,
[illegible] à l'azur un lumineux combat

Chacun de ses rayons prend des teintes plus claires,
[illegible] sa gamme de couleurs
Rien que des tons légers aux fragiles douceurs,
[illegible] tout s'harmonise et tout s'éclaire.

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Les lapis, les rubis, la topaze et les ors.

L'astre [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Durant un [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible]
Qu'effleurera la nuit de son pas [illegible]
[illegible] l'eau garde un halo d'argent
[illegible]

LOUIS PAYEN.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE NOUVEAU MINISTÈRE ALLEMAND ET LA POLITIQUE DE LOCARNO

La constitution du nouveau cabinet Marx, le plus nationaliste, le plus conservateur pour ne pas dire le plus réactionnaire, que l'Allemagne ait eu depuis la fondation de la République, a causé une profonde déception à tous ceux qui ont fondé leur espoir de consolidation définitive de la paix sur une réconciliation réelle de la France et de l'Allemagne. Que cette réconciliation soit désirable, tout le monde en tombe d'accord. Qu'elle soit possible, il faut le croire ou admettre que notre vieux continent est voué à la guerre éternelle. Quelle soit réalisable immédiatement, c'est ce que l'orientation nouvelle du Reich rend tout à fait douteux.

Est-ce une orientation nouvelle ?

Les optimistes, ceux qui en dépit de tous les avertissements continuent à conseiller la politique de l'autruche, insistent beaucoup sur les divergences qui séparent M. Marx du comte Westarp. Sans doute, il ne faut pas prendre au tragique les manifestations oratoires de ce pangermaniste échauffé : il doit sa situation à une sorte de démagogie de droite qui doit toujours se dépasser elle-même, mais il ne faut pas non plus prendre pour de [illegible] tout les déclarations du parti [illegible]

la République et la politique de Locarno. La vérité, c'est que les nationaux allemands ont fini par comprendre que la politique sûre et louvoyante de M. Stresemann était la plus intelligente et la plus avantageuse pour leur pays. L'évacuation du Rhin vaut bien une déclaration républicaine. Au fond, le comte Westarp a beau protester, injurier le gouvernement républicain et faire mine de combattre le chancelier, il est d'accord avec lui comme avec M. Stresemann. Il se contente de réclamer d'abord l'évacuation immédiate de la rive gauche du Rhin. C'est le programme de tous les partis en fait de politique extérieure. Dans les premiers jours de l'année, M. Rippler, député et rédacteur en chef de la *Taegliche Rundschau*, rappelant en une sorte d'article programme d'une solennité toute allemande que l'année 1926 avait été marquée d'événements considérables, tels que l'entrée de l'Allemagne dans la Société des Nations et avait réalisé des progrès sensibles dans la voie de la délivrance de l'Allemagne et de la délivrance de l'Europe, déclarait que l'année 1927 serait celle de la libération des pays rhénans.

Il faut, disait-il, que les pays rhénans soient libérés en 1927 ! Telle est l'exigence que le peuple allemand, disposé à la réconciliation, adresse en cette fin d'année à la France. Le retrait des troupes d'occupation est le critérium de la sincérité de la volonté de paix en France. Selon que la France se sera décidée dans tel ou tel sens, l'année 1927 sera une année décisive. Si la France en reste à la mentalité de ses militaires, cette année pourra voir la destruction d'une œuvre de paix difficile, voulue sincèrement et approuvée par tous les peuples. Mais nous croyons au triomphe de la raison et croyons que 1927 nous apportera la réalisation des promesses de Locarno, après que la politique de concorde aura laissé loin derrière elle les fortes tempêtes de 1926. Après cinq ans de guerre et neuf années d'après-guerre aussi pénibles, puisse l'année 1927 ouvrir les portes à une paix sincère, à une véritable réconciliation des peuples !

Voilà pour l'instant, et nettement formulée, toute la politique étrangère de l'Allemagne. Nationalistes, populistes, centristes nous mettent le marché à la main, et il est probable que si les socialistes avaient encore quelque chose à dire, ils feraient de même.

Pas de rapprochement, pas de réconciliation sans l'évacuation de la rive gauche du Rhin, telle est la doctrine officielle. L'évacuation est la suite logique de l'accord de Locarno. La *Gazette de Cologne* est d'accord là-dessus avec les journaux du comte Westarp et tous les partis manient avec une égale habileté l'espèce de chantage qui consiste à menacer la France de dénoncer l'accord si elle se refuse à envisager la possibilité d'une évacuation prochaine. En attendant, on obtient toujours quelques petits avantages. La transaction sur les fortifications de la frontière orientale prouve que cette méthode donne des résultats.

Certes, cette transaction est défendable : elle était sans doute préférable à une rupture, mais il faut remarquer qu'elle n'était possible qu'à la condition que du côté des Alliés on se gardât d'évoquer dans son ensemble au point de vue de la paix générale, le cas qui est créé par les préparatifs militaires de l'Allemagne dans l'est européen. Qu'importent quelques blockhaus et quelques casemates ! D'accord, Kœnigsberg, complètement isolée, doit pouvoir être défendue contre un coup de main. Soit. Mais on ne peut s'empêcher de rapprocher cette défense offensive de la frontière polonaise de certaines paroles de M. Marx lui-même, disant, il y a deux ans : « Jamais l'Allemagne ne se résignera à la perte de certains territoires ». Dans toute l'œuvre du rapprochement, il y a toujours eu une équivoque dont on n'aime mieux ne pas parler de peur de provoquer la rupture, mais qui n'en continue pas moins à empoisonner les rapports franco-allemands : c'est que les Allemands voudraient acheter au prix de leur réconciliation avec la France le droit d'écraser la Pologne. Il n'est pas nécessaire de se souvenir de 1866 et de l'affaire des Duchés pour voir que ce marché immoral est un marché de dupes.

***

La constitution d'un cabinet de droite aura peut-être l'avantage de nous le montrer plus clairement, peut-être même finira-t-elle par émouvoir l'opinion publique anglaise, qui se refuse toujours à admettre la réalité du danger allemand. Il a permis en effet au comte Westarp, qui nous est décidément bien utile, de faire une déclaration dénuée d'hypocrisie. Dans une conférence faite devant un public immense, à l'Université de Berlin, il a déclaré que la Pologne était le plus grand danger pour la sécurité de l'Europe.

Il est heureux qu'un pacte de sécurité n'ait pas été conclu en ce qui concerne les fron-

tières orientales, a-t-il dit : la frontière de la Haute-Silésie, partagée contre le droit et contre la nature, la frontière du corridor, ne sont pas tenables. *J'estime que la politique allemande a là des tâches toutes spéciales à remplir.* La renonciation contenue dans le traité de Locarno n'est pas une renonciation de principe, mais seulement une renonciation de recourir à des mesures guerrières. *C'est pourquoi c'est un devoir patriotique de ne pas briser l'idéal du peuple allemand, de réunir à nouveau au Reich les territoires allemands séparés.*

Ce ne sont que des paroles dit-on : M. Westarp est un enfant perdu dans son propre parti. C'est possible, mais pourquoi ces paroles ne diffèrent-elles que par quelques nuances de celles du chancelier Marx ? Le comte Westarp est impatient : il voudrait tout de suite provoquer l'incendie ; peu importent les conséquences. M. Marx, plus conscient de ses responsabilités, et qui sait que malgré tout l'Allemagne en ce moment ne peut pas faire la guerre, se contente de réserver l'avenir : il compte sur le temps, mais tous deux ne songent qu'à réaliser un jour la plus grande Allemagne. Dans ces conditions, la réconciliation est impossible, à moins que la France ne renonce à son rôle de grande puissance.

* * *

Alors, c'est la course aux armements, la politique de coercition que l'Europe et l'Amérique ont si amèrement reprochée à la France ?

Nullement. L'Allemagne de Hindenburg et de Stresemann n'a aucun intérêt à casser les vitres. Quand elle se rendra compte de l'inutilité de ses menaces, elle remettra à plus tard ses projets. Un bon observateur de la politique intérieure allemande assure même que le cabinet Marx de droite n'a été réalisé que parce que les vrais dirigeants du Reich avaient compris que l'évacuation de la Rhénanie ne pouvant avoir lieu en échange des milliards américains, ni sans nouvelles garanties allemandes, le problème de la libération du territoire ne pourrait être résolu en 1927. Cette libération, dit-il, se trouvant reportée à 1928 (dans l'hypothèse où l'Allemagne continuerait à se présenter en demanderesse), il n'y avait plus de raison pour tenir un compte particulier des égards dus à certaines parties de l'opinion étrangère. Conscient du temps d'arrêt que va subir sa politique d'évacuation par Locarno, M. Stresemann apparemment n'a pas hésité à se rapprocher de ses adversaires de droite et à consolider ainsi sa situation personnelle.

Voilà qui explique que la nouvelle combinaison ministérielle (aussi disparate, aussi paradoxale que celle qui gouverne dans la plupart des pays de l'Europe) se soit faite sans les socialistes et à leurs dépens. Le gouvernement du Reich n'a besoin des socialistes [illegible] fort discrédités que pour rassurer l'Europe et la France : ayant renoncé pour l'instant à obtenir quelque chose de plus de l'Europe et de la France, on se passe de ces indésirables que le président Hindenburg a personnellement en horreur. On fera de nouveau appel à eux dès que les circonstances pourront faire espérer un retour à la politique d'évacuation.

Et ce qu'il y a peut-être de plus inquiétant, c'est que le socialisme, et en général tous les partis de gauche, se soient si facilement résignés à leur disgrâce. On a souvent comparé le Maréchal Hindenburg au Maréchal de Mac-Mahon. Cette comparaison s'impose, mais elle souligne cruellement la différence qu'il y a entre les deux pays. Lorsque Mac-Mahon voulut gouverner avec la droite, il fut sommé de se soumettre ou de se démettre. On l'accuse de trahir la République, et le mouvement d'opinion fut tel que le maréchal, après s'être soumis, se démit. Hindenburg, lui, a parfaitement réussi son 16 mai, et personne dans toute l'Allemagne n'a songé à prendre le rôle de Gambetta.

M. Théodore Wolff écrit dans le *Berliner Tageblatt* un article plein de verve où les manœuvres et les marchandages du centre et des nationalistes sont décrits avec un rare talent de pamphlétaire, les socialistes annoncent qu'il surveilleront plus que jamais M. Gessler et l'état-major de la Reichswehr, mais l'opposition se borne à cela.

La République allemande, dit un des leaders de l'opposition, a de nouveau un gouvernement. Mais ce n'est pas un gouvernement républicain. Au contraire, jamais la République n'a été aussi faiblement représentée, depuis 1918, dans un ministère que dans le nouveau cabinet Marx.

Nous craignons que le terme de « bloc avengeois », que l'on entend maintenant partout, ne s'applique que trop à ce nouveau gouvernement. Nous craignons que malgré la présence de quelques centristes, [illegible] soit un bloc de la réaction [illegible]

allemand devra supporter pendant un certain temps.

Peut-on être plus résigné ?

C'est que l'évolution vers un régime d'ordre qui a commencé par la défaite des spartakistes et l'assassinat de Kurt Eisner ne fait que s'accentuer. La présidence de Hindenburg ressemble de plus en plus à un consulat. L'ordre se rétablit, mais aux dépens de toutes les libertés conquises par la révolution de 1918 et par la Constitution de Weimar. Les Hohenzollern paraissent encore trop discrédités pour qu'une restauration soit possible, mais la République devient de plus en plus impériale. Le pays retrouve le gouvernement fort et un peu brutal auquel, au fond, dans sa grande majorité, il reste attaché. Ce n'est pas parce que quelques nationalistes détiennent des portefeuilles, d'ailleurs importants, que nous aurons la guerre, mais quand l'Allemagne aura de nouveau la conviction qu'elle est le pays le mieux gouverné, le plus fort, le plus raisonnable de l'Europe, sinon du monde, elle pourra bien être tentée d'user de cette supériorité réelle ou illusoire pour reprendre les territoires qu'elle continue de revendiquer tour à tour sur le mode impératif et sur le mode plaintif. Le vrai moyen de se réconcilier avec l'Allemagne, c'est d'abord de lui donner la sensation de la force, de la solidité et de la volonté, ce qui, d'ailleurs, exclu les rodomontades aussi bien que les abdications.

L. Dumont-Wilden.

LE ROMAN

LES ENFANTS DU SIÈCLE (1)

Le sujet est-il dans l'air ? Notre précédent article commentait *Le supplice de Phèdre*, de M. Henri Deberly, qui venait de recevoir le Prix Goncourt. Un accident du service de presse nous avait empêché d'avoir en mains, au moment où nous l'écrivions, *Les Enfants du Siècle* de M. André Lamandé, qu'il eût été si intéressant d'en rapprocher. Le thème de ces deux romans est identique, mais combien ils sont différents ! Le principal personnage de M. Henri Deberly est sa Phèdre, cette Hélène disciplinée et sévère, dont tous les efforts ont tendu à rapprocher de la maternité naturelle sa maternité d'adoption. Elle a épousé le père de Marc, quand Marc était un enfant. Elle a façonné celui-ci sur elle-même, sans que rien ait jamais perturbé ni laissé pressentir la déviation du sentiment, la naissance de la passion. C'est cette métamorphose et cette genèse qui sont l'intérêt, l'originalité du roman. Quant à Marc lui-même, il reste jusqu'au bout dans l'ignorance totale du drame où le cœur et la volonté de sa belle-mère ont failli sombrer.

La Florence des *Enfants du siècle* est une très jeune femme, elle n'est mariée avec Pierre Montbazon que depuis quelques mois, et dès son entrée dans la maison, c'est de Jean qu'elle a été éprise. Elle l'aime, et, sans aucun scrupule, elle est résolue à se donner à lui ou à le prendre. Cynique, ardente, elle a couru, depuis l'âge de quinze ans, d'aventure en aventure : une de plus ne lui fait pas peur. Il faut reconnaître qu'elle s'engage dans celle-là comme elle ne l'a jamais fait dans aucune autre, en s'y livrant tout entière, avec la franchise de la passion vraie et ce sentiment de l'absolu que lui apporte la révélation d'un premier amour.

M. André Lamandé a su nous rendre visible cette jolie créature, brune et dorée, qu'il nous présente, pour la première fois, dans une claire matinée d'été, au pays de Languedoc où elle vient d'accourir pour les vacances, alerte, heureuse de vivre à la paysanne tête à tête avec le jeune garçon qu'elle aime déjà d'un tel amour.

Elle a bien sa signification et sa beauté, cette figure expressive de jeune démon déchaîné, élancé à la poursuite de son désir sans que jamais ni une hésitation ne le retienne ni un remords ne l'arrête. Née dans le désordre, grandie dans la liberté, dressée au combat pour le succès, Florence est prête pour l'épanouissement de la passion qui, chez un être comme elle, se prépare et s'obtient, si j'ose dire, à l'état chimiquement pur.

Elle courut au verger et m'appela. Sa voix rieuse, l'allégresse de son esprit et de son corps. Je la rejoignis sous un abricotier lourd de feuilles, de fruits et d'amandes. En sautant, elle saisit une branche, l'attira et mordit, comme dans un abricot. Elle en exprima doucement le suc, mordit de nouveau, puis, les yeux brillants, les lèvres humides : « Quelle chose exquise, Jean, que de manger un fruit vivant, encore attaché à sa branche ! Essayez, vite ! » Elle pencha vers moi un rameau où des abricots pendaient

(1) André Lamandé. — *Les Enfants du siècle*. Grasset, 1926.

[illegible] trace de ses dents [illegible] parfum l'haleine fraîche. Elle prit plaisir [illegible] m'en [illegible] puis elle tint son jeu [illegible] [illegible] de rire.

Mais c'est Jean qui est le personnage essentiel. C'est sur le garçon d'aujourd'hui, sur cet enfant du siècle, que l'auteur a porté son principal effort d'attention et d'analyse. Il a vingt-six ans. A sa sortie de l'École des Hautes Études commerciales, il a passé six mois en Amérique et il s'est installé chez son père, non sans éprouver, nous dit-il, quelque gêne devant sa femme à peine plus âgée que moi et qu'il avait épousée pendant mon absence. Un homme de proie, ce père, parti de rien, et dont les premiers succès ont été follement grossis par la trop fructueuse pêche dans les eaux troubles de la guerre et de l'après-guerre. En voilà un encore que les scrupules n'encombrent pas ! Ceux de sa première femme, la mère de Marc, auraient pu le gêner. Cette paysanne languedocienne n'était pas à la page. Il l'a réexpédiée dans sa maison natale où elle est morte de chagrin. S'il a épousé, vers la cinquantaine, en plein épanouissement, la jeune et brillante Florence, c'est qu'elle ne risque point de ralentir l'allure de cette insolente carrière et achève de marquer sur le front du vainqueur le signe du triomphe.

Jean est un garçon net, impeccable et mince. Il a hérité de son père un goût naturel d'activité qui n'exclut, comme il est d'usage dans la génération nouvelle, ni le bar, ni le dancing, ni les ateliers d'avant-garde. Il veut allier au soin des affaires la réputation d'une intelligence rare, qui n'a pas peur des extravagances, mais les rehausse de distinction. Il fréquente les réceptions ministérielles et sent s'aviver en lui d'infinies délices quand, dans les soirées mondaines, son arrivée avec Florence fait du couple le point de mire de toutes les curiosités. D'une insensibilité cruelle, il trouve bon de pouvoir, devant l'amour, rester maître de ses nerfs, le cerveau lucide et le cœur dur. Il se place avec orgueil, dans l'élite des jeunes hommes de son âge pour qui la guerre a été faite et qui en sont, qui en veulent être les bénéficiaires ingrats. Il a reçu de son père cet enseignement que les moutons bêlent, que les loups hurlent et que les lions se servent. Il sait qu'il faut se servir. A l'admiration qu'il éprouve pour le lion, paternellement empressé à lui faire sa part, s'ajoute le sentiment d'une solidarité qui lui inspire de l'orgueil et aussi de la reconnaissance : par son père il allait décoller à toute allure et filer dans l'existence parisienne à double moteur [illegible] [illegible] pourtant il se reprend [illegible] Mais il ne se demande même pas d'où lui viennent cette lassitude et [illegible] triomphe bien vite la conscience qu'il a de vivre et d'agir ainsi pour le plus [illegible] ses ambitions, de ses relations et de ses plaisirs.

M. André Lamande a très habilement [illegible] à faire progresser son développement sur [illegible] lignes convergentes. L'amour de Florence ne se maintient pas longtemps dans le badinage et la tendresse dont elle avait elle-même établi le rythme, et tort ouvertement aux yeux de tous, depuis le jour où elle avait commencé à vivre sous le même toit que Marc. Elle déclare bientôt au jeune homme qu'elle n'a rien, elle pour s'égarer de lui, elle implore son amour, elle met en jeu toutes les séductions et toutes les manœuvres par [illegible] qu'elle pourrait [illegible] Cependant les dispositions du jeune homme à l'égard de son père évoluent aussi de manière à le détacher de l'admiration, du respect, du devoir. Divers incidents lui révèlent les débuts sordides de cette fortune, le cynisme, plus brutal encore qu'il ne le supposait, sur lequel elle se fonde. Jean se trouvera ainsi libéré du frein filial. L'action est alors préparée à cheminer le long de la troisième ligne, suivant laquelle se produit l'éveil de la conscience. Florence, par l'aveu de sa passion, a ouvert en lui des perspectives sur un monde inconnu.

[illegible]

Un conflit s'est déclaré, avec des alternatives où tantôt c'est le désir qui l'emporte, [illegible] l'idée de Florence que rien ne doit prévaloir contre l'amour, tantôt la volonté d'échapper à cette emprise :

[illegible]

Les péripéties de cette lutte sont rendues avec un sens précis et subtil de la réalité concrète, des complexités de la vie. Des élans de révolte, pareils aux battements d'ailes de trop jeunes colombes, alternent avec des chutes que semble pouvoir seul expliquer un pouvoir d'envoûtement. — Elle, bacchante malicieuse et perverse, c'était en remuant la boue de mon cœur qu'elle excitait mes passions et se rendait désirable. Elle avait ce don unique de captiver dans la bassesse. — Lui, dès lors, il sent de plus en plus le poids des chaînes et le désastre de l'enlisement. Aussi bien, le désastre est double, car les lâchetés se tiennent et s'engendrent, et c'est bien là une des vues les plus fortes, les plus pénétrantes de l'auteur. Affaibli par son trouble intérieur et la dissolution qu'il entraîne, Jean capitule devant toutes les exigences de son père en même temps qu'il cède à l'attrait chaque jour plus obsédant de Florence ; il se venge de la première déchéance par la seconde, comme si l'une était la revanche de l'autre : rage sourde envers sa faiblesse et joie méchante à penser de quel prix il faisait payer à son père les vilenies que celui-ci savait le forcer à accomplir. Mais la vision de ce père ne s'en interpose pas moins entre lui et Florence quand il est près de céder. Il souffre à la fois de la misère et du désir de son âme.

Et nous voici maintenant au point où tout converge. C'est déjà quelque chose que cette souffrance, certes, sans laquelle Jean serait complètement hors du plan de la vie morale. Mais voyez où elle le conduit : il en vient à haïr celle qui en est la cause et qui d'ailleurs, parce qu'elle a occasionné son mal, apparaît à sa conscience simplificatrice comme le Mal. Alors, dans la logique de sa cruauté et de son égoïsme, il ne conçoit pour lui d'autre guérison que la suppression de cette cause, d'autre libération que l'anéantissement de ce principe du mal. Étrange conception du bien ! Mais croyez-vous donc que le bien soit si facile à concevoir et qu'il soit donné à l'homme de s'élever soudain, sans y être préparé, jusqu'au plan supérieur où il peut agir comme un être moral ? M. André Lamandé attribue, j'imagine, cette signification à son dénouement qu'il atteste l'impuissance radicale de concevoir le bien et de le réaliser sans autres ressources qu'une conscience dans laquelle persiste encore la nostalgie d'un vague désir. Il nous en faut une notion plus claire, avec un vouloir mieux orienté, plus discipliné, un entraînement de l'effort. Jean n'a rien de tout cela, et c'est pourquoi une pensée se fixe en lui : — Si Florence n'existait pas, si Florence n'existait plus !... — Dès lors, le dénouement s'impose. M. André Lamandé l'a imaginé avec vraisemblance et présenté avec une sobriété saisissante. Le crime ne sera plus qu'un geste inévitable, et il prendra toutes les apparences d'un accident...

Il va de soi que ce n'était pas le moyen de salut. Jean n'est pas libéré. Son crime ne le sauve pas, parce que jamais un crime ne sauve personne, mais aussi parce que le mal, il le portait en lui : c'est le mal du siècle, le manque d'une foi. « Elle absente, lui et moi nous allons périr. » C'est sur cette aspiration impuissante, sur le sentiment désespéré de cette impossibilité de se donner, de se perdre en quelque chose qui le dépasse et le ravisse, sur cet appel désolé que s'achève la confession de Jean, le récit de son aventure. M. André Lamandé ne s'est pas trompé en estimant qu'il n'en pouvait présenter de plus caractéristique, ni où se manifestât plus tragiquement la lutte entre la misère morale de son héros et le désir qui pourtant tourmente encore son âme. Les conditions dans lesquelles l'amour vient à lui n'ont été choisies que pour faire mieux ressortir l'égoïsme et la férocité de cette réaction de défense à laquelle le jeune homme se trouve acculé. Ce ne sont pas les nuances et la qualité de cet amour qui sont ici le véritable sujet de l'œuvre : le thème essentiel est le conflit d'une faiblesse et d'une aspiration, le drame d'une conscience qui garde assez de vie pour se dresser encore contre la faillite suprême, mais qui n'est ni assez forte, ni assez pure, ni assez exercée pour transformer des velléités en une volonté droite, pour engager la lutte comme elle doit l'être, pour mériter et remporter une véritable victoire.

Cette misère de l'âme, faut-il en attribuer la responsabilité au jeune homme lui-même ou à son éducation et à son temps ? Sa propre pensée sur ce point — ou plutôt, sans doute, celle que l'auteur lui confie le soin d'exposer en son nom — reste assez flottante. « Je crois », déclare Jean au terme de sa confession, « que chaque homme œuvre sa destinée ; ses pères ne lui en léguent que la trame. » Mais aussitôt il rappelle de quels exemples on a nourri sa jeunesse et le scepticisme que les vieillards ont jeté sous les pas de sa génération. Il fait le procès des dirigeants, des pédagogues, des moralistes, des écrivains qui ont appris à ces jeunes

gens à peupler leur cœur comme un vivier de vices. Dans les contagions morales comme dans les contagions physiques, ne faut-il pas tenir compte du germe morbide et de la résistance de l'organisme, et le second élément n'a-t-il pas plus d'importance que le premier ? Mais il faut bien reconnaître que l'air ambiant, l'atmosphère respirée est pour beaucoup dans cette résistance même. Si on ajoute encore la part de l'hérédité et de l'éducation, il semble que la responsabilité de l'individu soit très restreinte. Pourtant, ce qu'il y a de plus réel en lui, c'est précisément sa réaction propre, ce quelque chose d'intime et d'ultime, qui paraît peu de chose et qui est peut-être tout, puisque parmi tant d'êtres humains soumis aux mêmes influences, celui-ci se sauve et celui-là se perd. C'est le mystère de la personnalité.

La rançon de l'attention que M. André Lamandé a portée sur ses trois personnages principaux et de l'heureux effort qu'il a fait pour concentrer sur eux la lumière est que les autres sont restés sans doute un peu pâles. Ni le peintre Nulagaire, ni le docteur Lafaurie, ni les deux filles du sénateur Lamarnière et leur amie Nelly Beyros, ni même Faustin Maselou, conseiller général, imprimeur et directeur du journal départemental, qui apparaît tout juste pour révéler ce que Jean avait besoin de savoir, ne sont autre chose que des comparses dont la présence est plus ou moins justifiée par les convenances de l'auteur ou les commodités de son exposition. Mais, au contraire, comme la vivante atmosphère du Languedoc enveloppe tout le sujet ! Lumière dorée, parfum d'abricots mûrs et de prune reine-claude, bourdonnement des abeilles... M. André Lamandé est un poète. Il a débuté par un volume de vers très remarqué : *Sous le clair regard d'Athéné*, et la poésie baigne toutes les pages de son roman où la vérité devient assez belle pour en appeler les rayons. Voici un exemple de cette puissance expressive et concentrée qui prolonge dans la musique du style les résonances de la pensée. Florence, pour la première fois, a laissé éclater la violence de ses sentiments. Jean trahira-t-il son père ?

Elle était près de moi, l'instrument de chair. Je pressentais [illegible] en dénouissant les [illegible] du [illegible], le [illegible] [illegible], tout le frémissement de la nuit. Les objets familiers, les arbres et la pelouse, qui pouvaient prendre [illegible] pour moi, instruire, s'étaient [illegible] [illegible] [illegible]. Il n'y avait plus de visible que l'heure [illegible] [illegible] des étoiles mystérieuses trop lointaines.

Cette beauté de la forme ne se rencontre jamais avec un sujet médiocre. [illegible] Lamandé [illegible] de notre temps [illegible] mal du siècle. [illegible] ici qu'abordé, esquissé. Il faudra plus d'un [illegible] aspects [illegible] puissant dessinateur [illegible] ensemble, un genre capable de [illegible] Il ne s'en est pas [illegible] crise d'il y a cent ans, celle de la génération de 1830. *La Confession d'un enfant du siècle* [illegible] Musset n'est que la peinture [illegible] d'un amour romantique à travers lequel nous percevons certes quelques traits [illegible] de l'âme romantique elle-même. C'est à cette œuvre-là que M. André Lamandé [illegible] seul l'indiquerait assez [illegible] a voulu apparenter [illegible] sienne. Il n'est nullement excessif de dire, après l'avoir lue, que l'ambiti[illegible] [illegible] vers cette histoire [illegible] manière toute différente, d'un amour d'aujourd'hui, nous discernons aussi quelques traits profonds, essentiels de la jeunesse de 1926. Remercions ceux qui nous aident à la comprendre, et ne nous hâtons pas trop de la juger.

FIRMIN ROZ.

L'ÉCONOMIQUE

LE FINANCIER DANS LA CITÉ (1)

Le titre seul de cet ouvrage tant [illegible] qu'il est imprégné d'un parfum classique des plus délicats. On l'ouvre et l'on n'est point déçu, il s'en faut. Oui, s'en étonnerait-il ailleurs ? C'est un métier de faire un livre, il sait La Bruyère, et le mot est toujours vrai. Or, un homme qui a dès longtemps donné [illegible] à son activité, non point seulement [illegible] pures spéculations de la philosophie, des lettres et des arts, mais le maniement d'affaires [illegible] considérables, pour qui la gestion des entreprises financières les plus variées n'a pas de secrets, s'avise de traiter dans un livre [illegible] questions qui font l'objet de ses préoccupations quotidiennes, n'a-t-il pas toutes chances d'atteindre, du

(1) [illegible] Henri [illegible] *La [illegible]*, [illegible] Grasset.

premier coup, la maîtrise dans ce métier ? S'il joint à cette habileté dont le sujet même, dont ses habitudes d'esprit lui fournissent tous les éléments, l'emploi des ressources qu'il doit à sa vaste et solide culture, ce n'est plus par des qualités de métier seulement que le livre se recommande, mais par cet ensemble de caractéristiques presque indéfinissables, qui en fait une œuvre capable de plaire aux plus exigeants.

De tous temps, le financier a eu sa place dans la Cité. Platon, certes n'eût jamais songé à l'en exclure. Mais il est des époques dans l'histoire des peuples, où il apparaît que cette place doit lui être moins parcimonieusement mesurée. Notre époque n'est-elle pas l'une de celles-là ?

« Tout le monde sent, dit quelque part M. Octave Homberg, que l'heure du financier a sonné. Seuls, les élus du peuple ont qualité pour faire la loi, comme seuls les magistrats ont mission de dire le droit. Cela est naturel et juste. Mais pour préparer la loi financière nouvelle sur laquelle s'opérera le redressement tant attendu du pays, pour assurer la bonne exécution de cette loi, il faut une compétence certaine et éprouvée à laquelle le mandat électif n'ajoute rien et ne retire rien non plus. Qu'on choisisse donc les plus capables, qu'ils soient au Parlement ou en dehors de lui. Napoléon a fait ses maréchaux d'hommes qui s'étaient révélés hommes de guerre, qu'ils fussent sortis ou non de l'armée de métier, et c'est comme cela qu'il a gagné des batailles. Qu'on fasse donc les finances publiques avec des financiers, des financiers dignes de ce nom. »

C'est là, non point la conclusion, mais l'une des conclusions de ce livre où, sur tous les problèmes financiers de l'heure présente, dont les données inflexibles nous étreignent si durement, l'auteur apporte des vues claires, précises et judicieuses. Qui ne la trouverait empreinte d'une profonde sagesse, en un temps où sévit trop souvent « ce culte de l'incompétence » dénoncé jadis par le bon Faguet ?

Combien d'autres conclusions se dégagent chemin faisant, qu'elles soient formulées par l'auteur lui-même, ou qu'il laisse au lecteur attentif le soin de les déduire de ses exposés. Quand on a lu les pages consacrées par M. Octave Homberg à la nécessité d'une réforme qui répartirait plus équitablement les charges imposées aux contribuables français, qui allégerait leur fardeau fiscal, — autrement lourd que celui des contribuables anglais et américains, quoi qu'en disent ceux-ci, — il est impossible de penser de bonne foi que cette réforme ne soit d'une nécessité impérieuse et urgente.

Ainsi en est-il de la question de la stabilisation monétaire. « A ceux qui ne seraient pas convaincus qu'un pays ne peut continuer de vivre sainement en faisant usage d'une monnaie dont la valeur varie chaque jour, M. Octave Homberg montre de façon irréfutable que « sans une monnaie fixe en valeur il n'y a pas de base pour le travail, pas de sécurité pour l'épargne, pas de moralité pour les contrats, pas d'ordre et de régularité pour les budgets publics ou privés ».

Parmi les pages les plus captivantes de l'ouvrage, il faut faire une place à part à celles dans lesquelles M. Octave Homberg se prononce avec force contre une ratification des accords de Washington relatifs à notre dette envers l'Amérique, qui ne comporterait pas un nouvel examen particulièrement attentif des différents chapitres de la facture dont le règlement nous est réclamé, qui ne serait pas « subordonnée à l'obtention d'une clause de transfert assurant le maintien même de notre stabilisation monétaire qui doit rester protégée, aussi bien dans l'intérêt du créancier que dans celui du débiteur, contre les menaces que constitue une longue série de paiements croissants à l'étranger ». On sait d'ailleurs avec quelle force de persuasion, reprenant cette idée, la développant et l'appuyant sur des arguments d'une logique implacable, sur des chiffres et des faits, M. Octave Homberg a construit son impressionnant plaidoyer contre la « *Grande Injustice* ».

Les crédits extérieurs, qui pourraient être souhaitables pour mieux assurer le succès de notre stabilisation monétaire, M. Octave Homberg fait remarquer qu'ils « ne sauraient être recherchés comme un expédient propre à alimenter, dans un moment difficile, la trésorerie de l'Etat ». La politique des emprunts est « une politique paresseuse et ruineuse, qui ne peut être pratiquée qu'avec d'extrêmes ménagements et même de grands scrupules ». Quel mal n'a pas causé à l'économie nationale l'abus des emprunts intérieurs, « pratiqués presqu'à jet continu depuis l'armistice, et arrêtés seulement parce que l'abus même qui en avait été fait en rendait la continuation impossible? » Ils ont retardé l'effort nécessaire de redressement et finalement rendu celui-ci plus difficile et plus onéreux que jamais. Les dangers d'une politique d'emprunts à l'étranger seraient autrement graves du fait que « se trouverait substitué » un créancier étranger au créancier national dont

l'intérêt profond reste identique à celui de son débiteur ».

Quel que soit le caractère technique des problèmes étudiés dans ces pages, aucune d'entre elles ne peut encourir le moindre reproche d'aridité. Toutes, au contraire, apparaissent gonflées de sève animées d'une vie généreuse. Il en est, comme celles qui évoquent dans leur cadre et dans leur milieu l'existence de tels financiers d'autrefois, un Law, un Bertin, un Calonne, un Gaudin, un baron Louis, un Laffitte, un Emile et un Isaac Péreire, qui sont des esquisses historiques d'une fort belle tenue. Elles ne jouent pas dans ce livre rempli de suggestions saines et utiles le rôle d'un simple ornement, elles s'enchâssent dans sa construction de la façon la plus naturelle et la plus harmonieuse.

André Pavie.

LE THÉATRE

AUTOUR DE LA PSYCHOLOGIE

Il y a sept ans, si je ne me trompe, l'Odéon jouait la pièce de M. Raynal, intitulée : *Maître de son Cœur*. Le succès avait été très vif. L'Odéon vient de reprendre la même œuvre. Le succès n'est pas moins vif. Cette double épreuve est d'autant plus intéressante et significative que le sujet et la forme de la pièce sont plus particuliers.

Une femme, deux hommes, deux amis, comme dans *Les caprices de Marianne*. Un des amis est un amoureux, l'autre est un amateur. La lutte est entre la femme et l'amateur, et c'est l'ami qui paye la victoire de la femme, puisque l'amateur finit, lui aussi, par devenir un amoureux. Si malin soit-on, on n'est jamais « maître de son cœur » .... Cette donnée est aussi psychologique que possible. La pièce est une étude sentimentale, bien entendu, mais elle n'est qu'une analyse, et tout un acte est composé par une conversation de pure controverse sur la vie du cœur.

Ainsi, le plus beau succès théâtral d'après-guerre est allé à une œuvre où il n'y a que trois personnages qui discutent perpétuellement d'eux-mêmes. Ne pourra-t-on [illegible] malgré tous les périls dont il est par ailleurs menacé, ou même à cause de ces périls [illegible] réaction, le théâtre, j'entends [illegible] est de plus en plus porté vers la psychologie ..

Ce phénomène, si imprévu en apparence, [illegible] devrait, à vrai dire, nous étonner [illegible] façon. Nous avons constaté à bien des [illegible] déjà, que la scène est toujours [illegible] sur la librairie, mais que le mouvement de l'une, pour être plus lent, n'en est pas moins identique au mouvement de l'autre. Or, dans le roman, la plus grande gloire d'après-guerre n'a-t-elle pas été à Marcel Proust pour avoir poussé plus [illegible] que tous ceux qui l'avaient précédé l'analyse non pas même de nos sentiments, mais de nos sensations les plus subtiles et les plus passagères ? Ainsi, avec le relief propre à notre époque, se distingueraient et s'opposeraient de plus en plus, dans tous les domaines, deux genres, le genre feuilletonnesque et cinématographique, le genre littéraire et psychologique.

*
* *

Cette observation se vérifie même avec les nouveautés.

Au Théâtre Michel, Tristan Bernard étudie un caractère qu'il n'a cessé d'approfondir depuis *Triplepatte*, puisque, dans *Triplepatte* il n'étudiait que la volonté d'un irrésolu, tandis que dans son *Sexe fort*, c'est la faiblesse même de l'homme et son indécision essentielle et générique qu'il a voulu nous peindre. Certes, son personnage a bien une façon personnelle de ne pas agir : mais il obéit le plus souvent à une loi très générale de suggestion sociale et de pauvreté individuelle. Où trouver une scène plus précise et plus neuve, plus vraie et plus largement significative que celle où l'on voit le pauvre homme, à qui l'on vient de raconter un méchant potin sur lui et une institutrice, s'engager aussitôt dans une voie à laquelle il n'avait jamais pensé ? Ce sont les autres qui nous font marcher et nous ne prenons jamais de décisions tout seuls. Tristan Bernard, maître dans l'art du théâtre, est également un maître dans l'art des moralistes. Il badine toujours avec la vérité, mais la vérité ne badine pas avec lui. Quand il n'y aurait de dix ans en dix [illegible] pièce de cette finesse et de cette justesse psychologique, cela suffirait à [illegible] dition du grand théâtre [illegible]

***

Mais interrogeons les jeunes.

Au Théâtre des Arts, une pièce a beaucoup réussi et continue de réussir : *Jazz*.

C'est l'histoire d'un savant qui a consacré sa vie à son savoir. Il a reconstitué le manuscrit perdu d'un dialogue de Platon. Ce travail lui a valu la gloire, l'affection enthousiaste de la jeunesse et l'envie haineuse de ses confrères. Il va entrer à l'Institut. Et soudain catastrophe... On découvre le vrai manuscrit qu'il avait volé, et ce manuscrit n'est pas de Platon. Un savant ne peut se tromper davantage que celui-là... Désespoir, écroulement, renoncement à la science pour l'amour et la vie. Le professeur, à son cours, fait scandale en prêchant à la jeunesse qui l'écoute de ne pas suivre son exemple et de dédaigner les manuscrits pour le plaisir.

On voit ce que cette donnée comporte d'intellectuel et de noble. On saisit le double mérite de l'auteur et du public qui s'y intéressent... On devine aussi ce que comporte de dramatique l'écroulement intérieur du savant foudroyé par son erreur. Je sais d'autant plus de gré au public, dans ce succès, que l'auteur a commis, dans l'exécution de son beau dessein, une faute bien grave. Le cas de son savant, en effet, n'est dramatique qu'à la condition que nous nous intéressions à sa déception de travailleur malchanceux... Mais si ce brave homme devient une sorte de propagandiste d'une idée aussi fausse que celle qui consiste à dire que la science n'existe pas parce qu'un savant s'est mis le doigt dans l'œil et si l'on prétend faire de ce philologue guignard un symbole de la faillite intellectuelle de l'humanité, nous sortons de la psychologie pour tomber dans l'idéologie. La mésaventure d'un helléniste est un bon sujet : la banqueroute du savoir est une rengaine.

***

A l'Atelier, qui, décidément, continue de travailler avec bonheur, nous avons vu une œuvre qui, dans un tout autre ton et avec d'autres moyens, n'en offre pas moins un caractère nettement psychologique. Dans la partie réussie de son œuvre (le premier acte), il semble que l'auteur, M. Stève Passeur, se soit appliqué à utiliser les procédés du réalisme pour l'analyse des sentiments.

L'action est en province. Une femme de quarante-quatre ans a eu vingt-cinq amants. Là-dedans n'est pas compté son vieil entreteneur, qui l'aime tout en l'exécrant. Son dernier gigolo, à qui elle a bien donné une cinquantaine de mille francs, vient de la quitter. Le vieux triomphe en lui disant qu'elle sera bien obligée d'être tout à fait à lui, puisque, à cause de son âge, elle ne pourra plus se donner à d'autres. Mais voici qu'un dernier amateur surgit. Il est aimé, lui, par la nièce de l'amoureuse. C'est un jeune homme du pays, de bonne situation terrienne. Il part à Paris avec la dame... Tout cet exposé est rapide, net, fait en action, et si les personnages ne sont pas reluisants (procédé réaliste), ils sont vrais et leurs sentiments sont justes et justement exprimés.

Dans la suite, je crois que la psychologie reste intéressante. Quel sentiment, au juste, attache le jeune homme à la vieille amoureuse ? On pense presque, par instants, à *Sapho*... Par quel progrès insensible va-t-il se détacher de la vieille pour finir (avec la pièce) par accepter la jeune? Mais le ton de l'auteur et la manière ont changé... Le réalisme fait défaut et même la réalité. L'action ne marche plus, les scènes traînent ; seule la vertu intrinsèque de l'étude psychologique soutient l'ouvrage.

Deux personnages, en effet, sont très bien venus : il arrive souvent que, chez les jeunes auteurs dramatiques très doués, ce qui est l'important soit manqué, alors que l'accessoire soit réussi, puisqu'ils ont alors plus de nature que de réflexion) celui d'une vieille bonne qui méprise et terrifie sa trop légère maîtresse, mais qui lui reste passionnément attachée, attachée par le jeu même des aventures, et celui du vieil amoureux provincial et casqueur. C'est un type connu, certes, au théâtre : celui-ci possède une âpreté, une sécheresse passionnée et une lucidité bourgeoise qui sont de la meilleure observation et d'une notation très neuve.

Le premier acte, — le bon —, est gai, mais d'une gaieté très particulière et très dure : c'est ce qui arrive toujours quand le comique est fondé sur une observation juste et clairvoyante. C'est à cela précisément que se reconnaît ce que l'on pourrait appeler le comique psychologique.

Gaston RAGEOT.

LA LITTÉRATURE AUX ÉTATS-UNIS

LA POÉSIE NÈGRE

Depuis quelques années les nègres ont acquis dans certains domaines artistiques, et en particulier dans la danse et la musique, une place prépondérante. Mais, alors que le monde entier se trémousse aux rythmes trépidants du jazz, et chantonne le refrain mélancolique du dernier *blues*, il est curieux que la poésie nègre contemporaine soit si peu connue, même aux Etats-Unis dont elle a pourtant considérablement enrichi la littérature. Sans doute, l'apparent dédain manifesté par les blancs pour les écrivains de couleur s'explique-t-il par le préjugé de race dont, nous autres Européens, ne pouvons mesurer la portée, et qui, il ne nous convient pas même de juger, n'étant point sollicités par les nombreux et graves problèmes que suscite la présence d'une importante population nègre de plusieurs millions d'individus au milieu d'une civilisation blanche dominatrice. Cependant, il est indéniable que les poètes nègres ont doté la littérature américaine contemporaine d'œuvres d'une rare puissance et d'une sensibilité originale. C'est un fait qui mérite d'être considéré, car rien ne saurait autant contribuer à relever le statut de la race noire aux Etats-Unis, et partant dans le monde, que cette manifestation constante, progressive, intellectuelle par la création d'œuvres d'art d'une incontestable valeur.

Or, le nègre des Etats-Unis semble précisément sur cette route, car il possède à un degré très remarquable des dons d'émotivité et d'originalité dans la conception artistique, et il excelle à exercer ce qui s'adresse au cœur et aux sens de tous les hommes sans distinction de race. Il faut joindre à cela un sentiment musical profond, instinctif, qui s'est manifesté en mélodie dans les *spirituals folk-songs*, chansons d'esclaves, et dont certains tels que « *Steal away to Jesus* », « *Nobody knows the trouble I see* », « *Deep River* », possèdent une beauté poignante, et un rythme polyphonique; dans les *ragtimes*, les *blues* et les *jazz* et enfin dans la poésie. Car, contrairement à l'idée générale, le nègre ne s'est pas cantonné dans les arts jumeaux de la danse et de la musique, il a également réussi dans le domaine de la littérature pure, et en particulier dans celui de la poésie.

Dès le XVIIIe siècle, les esclaves noirs de la Nouvelle-Angleterre comptaient parmi elles une jeune poétesse, Phillis Wheatley, dont l'histoire fort romanesque tient de l'invraisemblable. En 1761, un négrier débarqua à Boston un lot important d'esclaves qu'il venait de cueillir dans la brousse africaine. Parmi eux se trouvait une fillette de huit ans. Amenée au marché d'esclaves, de Boston, elle attira par sa beauté l'attention d'un riche négociant, John Wheatley, qui l'acheta et en fit cadeau à sa digne épouse dont elle devint la soubrette. Or, Mrs Wheatley fut émue par le sort de la petite exilée qui révéla immédiatement une vive intelligence. Mrs Wheatley la fit instruire et la traita plutôt en fille adoptive qu'en esclave. Remarquant que Phillis paraissait avoir des dons prononcés pour la poésie, elle l'encouragea très vivement à écrire. A vingt ans, la jeune négresse publiait son premier volume de vers à Londres, où elle fut l'objet de la curiosité générale.

Sans doute, Phillis Wheatley n'est-elle pas une grande poétesse; mais elle mérite d'être mentionnée, car elle fut, nous dit-on, après Anne Bradstreet, riche jeune puritaine qui publia [illegible] en 17[illegible] [illegible] Phillis Wheatley [illegible] l'influence de Pope et de Gray; il est rare qu'elle fasse sonner une note caractéristique de sa race, bien qu'elle se targue volontiers d'être « la muse africaine ». On ne trouvera pas non plus chez elle un cri ou une protestation contre l'esclavage où était tenue sa race, ni le moindre regret d'être éloignée de son pays natal. On la devine fort satisfaite d'être choyée par les grands de ce monde. Elle nous paraît assez arriviste. Elle dédie un poème à George Washington et celui-ci la remercie fort courtoisement et [illegible] dans une lettre [illegible] qu'elle ne connut point, elle mourut à trente ans avant même d'avoir eu le temps de se découvrir elle-même. Néanmoins, comme précurseur, elle occupe une place importante.

Pendant le siècle qui s'est écoulé jusqu'à l'apparition de *Paul Dunbar*, le premier poète nègre doué d'un talent vraiment original, nous relevons les noms de plusieurs poètes de couleur. Un des plus célèbres fut George Horton, esclave de la Caroline du Nord, en 1797, et qui composa, tout jeune, des poèmes qu'il ne pouvait écrire, étant absolument illettré. Il ne publie qu'en 1829 son volume de poèmes dont le titre est significatif : *[illegible]* [illegible] au XIXe siècle un vraie popularité, et Alberry Whitman fit preuve d'une grande imagination et d'une technique fort subtile. Dans son poème intitulé : *The Rape of Florida* (Le viol de la Floride), il fait vibrer la note de défi que l'on retrouve souvent dans les poètes de couleur modernes.

Mais, c'est à *Paul Laurence Dunbar* que revient l'honneur d'être le premier poète de la race nègre aux Etats-Unis qui possède à la fois une [illegible] technique et une distinction littéraire innée.

« Il fut le premier, nous dit M. James Weldon Johnson dans l'intéressante préface dont il a doté son « Anthologie des Poètes Nègres », à s'élever à des hauteurs d'où il pouvait découvrir une vue à vol d'oiseau de sa propre race. Il fut le premier à en voir objectivement l'humour, les superstitions, les limitations; le premier qui partagea [illegible] sympathie [illegible] aspirations, et qui sut les exprimer en une forme purement littéraire. »

Paul Dunbar ne [illegible] [illegible] Il naquit à Dayton, Ohio, [illegible] dans les écoles communales. Il écrivit ses premiers poèmes alors qu'il exerçait l'humble emploi de garçon d'ascenseur. Son [illegible] 1893, mais la vente en fut, pour ainsi dire, nulle. Son troisième volume, *Lyrics of a Lowly Life* (Lyriques d'une Humble Vie), [illegible] de William Dean Howells [illegible] Dunbar une reconnaissance nationale. Vinrent ensuite *Lyrics of the Hearthside* [illegible] *Sonnets and Songs* [illegible] *Lyrics of Lowly Life*. [illegible] employer le dialecte [illegible] le caractère et la psychologie nègres... » Il était de pur sang nègre [illegible] James Weldon Johnson [illegible]

[illegible] plus [illegible] que [illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible] [illegible] sa [illegible].

Les [illegible] de Dunbar [illegible] que [illegible] *[illegible] Song*, *[illegible] Bets*, *[illegible] Song* [illegible] des [illegible] de [illegible] sont simples [illegible], [illegible] pour le [illegible] et du [illegible] mais [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] poème intitulé *La Dette* [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] tion très fruste :

LA DETTE

[illegible]
Pour [illegible] sont pour [illegible]
Des années [illegible] et [illegible] chagrin
De chagrin sans allègement.

[illegible] jusqu'au bout
[illegible] par [illegible]
Mon [illegible] pleinement
[illegible] l'étreinte de sa [illegible]

[illegible] que j'achetai fut insignifiante,
[illegible] petite
[illegible] mesquin au mieux.
Mais Dieu ! quel intérêt dus-je payer !

La plupart des poètes nègres contemporains n'écrivent plus dans [illegible] dialecte nègre qui ne répond plus aux phases de la vie du nègre moderne. Ils s'efforcent de trouver une forme qui soit plus maniable que le dialecte, et qui contienne pourtant les qualités à la fois phonétiques et rythmiques si particulières à la race. Car le dialecte nègre est impuissant à exprimer aujourd'hui [illegible] les conditions diverses de la vie nègre aux États-Unis, et encore moins d'interpréter pleinement le caractère et la psychologie nègres.

Parmi les poètes nègres vivants les plus remarquables, il faut noter M. Braithwaite, critique et ami des poètes, surtout connu comme anthologiste. Il est l'auteur de *[illegible] Life*, *The House of Falling Leaves*, *The Story of the Great War*, *The Book of Elizabethan Verse*, *The Book of Georgian Verse*. Deux de ses plus beaux poèmes sont, [illegible], *Rhapsody* et *Sic Vita*, fragments très courts, mais qui sont, pour ainsi dire, pénétrés par la philosophie de la joie, de la joie de vivre.

Très différent est Claude McKaye qui naquit [illegible] à la [illegible], en 1889, et reçut, pour toute instruction, les [illegible] que son frère put lui donner. Il arriva aux États-Unis en [illegible], et il y connut la misère noire et le côté sombre de la vie. Mais après avoir fait toutes sortes d'humbles métiers pour gagner sa vie, il est parvenu à être secrétaire général de la revue, *The Liberator*. Il est l'auteur de deux volumes *Songs in Jamaica* and *Spring in New Hampshire*. Certains de ses poèmes tels *[illegible]* et *To the White Fiends* sont empreints d'une sombre haine des blancs. « Croyez-vous que je ne suis pas aussi un démon et un sauvage ? » demande-t-il [illegible] aux *Démons Blancs* à qui il reproche le meurtre de ses frères noirs, lynchés... Et il parle d'un accent sinistre : « Ne vous leurrez pas ; je pourrais surpasser chacun de vos [illegible]... car ne suis-je pas un fils de l'Afrique, un noir de ce sombre pays où se perpètrent de noires actions ? »

Il faut lire *The Harlem Dancer*, par Claude McKaye. Harlem est un quartier de New-York que les nègres se sont appropriés [illegible] le plus [illegible] toute la [illegible] [illegible] [illegible] sont [illegible] par la [illegible]. Et dans *[illegible]* M. McKaye [illegible] dépeint un [illegible] de [illegible] à Harlem. C'est étrangement [illegible] et [illegible] [illegible] son [illegible]. *[illegible]* [illegible] Harlem [illegible] les ombres ! [illegible] [illegible] [illegible] les [illegible].

[illegible] les [illegible] poètes nègres contemporains les plus [illegible] sont [illegible] [illegible] avant d'avoir pu donner tout leur effort. Néanmoins, les quelques poèmes qu'[illegible] suffisent pour les révéler de véritables [illegible]. [illegible] [illegible] et ses poèmes sont imprégnés de la douleur d'une race constamment [illegible] par le mépris des blancs. Dans un court poème *[illegible]*, cette amertume s'exhale avec une intensité d'autant plus poignante [illegible] [illegible] de l'expression.

Pourquoi les hommes [illegible] lorsque je parle
Et appellent-ils mes paroles
Les balbutiements d'un enfant
Qui pleure mais ne sait pas ce qu'il désire ?
Est-ce parce que je suis noir ?

Pourquoi les hommes se moquent-ils
Lorsque je [illegible] de bons conseils
Et que je [illegible] regarde [illegible] les yeux
Et leur parle en bon langage
Est-ce parce que je suis noir ?

[illegible] Jameson [illegible] jeune poète mourut âgé [illegible] trente ans, mais plusieurs de ses poèmes révèlent une belle inspiration. L'un surtout intitulé *The Negro Soldier* (Les Soldats Nègres), dont le thème est le problème de race, atteint vraiment une très noble élévation spirituelle.

Il y a aussi plusieurs poétesses de couleur dont les œuvres méritent d'être signalées. Jessie Redmond Fausset, qui fit son éducation aux Universités de Cornell et de Philadelphie, a toujours manifesté la plus touchante et sincère admiration pour la France. Elle fut professeur de français à l'École supérieure de Dunbar, à Washington, et elle a fait de nombreuses traductions du français. Son poème intitulé *Christmas Eve in France* (Veille de Noël en France), écrit pendant la Grande Guerre, est un beau et noble [illegible] ; [illegible] la France [illegible] glorieuse, brave, chevaleresque, fidèle », qui, comme le Christ, « vivra éternellement ». D'autres poèmes de Miss Fausset tels que *La Vie [illegible]*, *[illegible]*, *Néant*, *Feux Éteints*, témoignent d'une grande sincérité et de puissants dons lyriques.

Georgina Douglas Johnson est l'auteur d'un volume intitulé *Le Cœur d'une Femme*, dans lequel elle n'a pas craint d'exprimer librement, sincèrement, avec une belle franchise, les doutes, les angoisses, les espoirs qui assaillent une amoureuse. Elle [illegible] en [illegible] tragiques sa crainte de ne plus être belle et de ne plus être aimée. Thème éternel et toujours poignant par sa futilité même... Très différente est Anne Spencer, dont la muse ultramoderne nous attire par son extrême originalité qui n'est pourtant jamais excentrique.

On ne peut terminer [illegible] bref aperçu des poètes nègres-américains sans parler de Plácido qui fut un des plus grands poètes dont l'île de Cuba puisse s'enorgueillir. Un mystère entoure sa vie, mystère dont il souffrit cruellement. Il naquit en 18[illegible], à la Havane, d'un père nègre

[illegible] Luisa, mère blanche, danseuse espagnole dans [illegible] théâtres de la ville. Elle abandonna son fils [illegible] sance [illegible] il fut recueilli par l'Asile des Enfants trouvés. Mais son père dut éprouver quelque remords à la pensée de [illegible] peut-être privé de toute affection, et il réclamait son fils de l'asile et l'emmena avec lui au Mexique. Et le père mourut, quelque années plus tard, et Plácido connut des jours, à un âge où les autres gamins ne pensent qu'à jouer, la lutte incessante, tenace, contre la misère. Parvenu à l'adolescence, il se voue à la cause de l'indépendance cubaine, poussé peut-être dans [illegible] par le soulèvement contre l'autorité espagnole par le ressentiment sourd et douloureux qu'il éprouvait contre sa mère.

En 1844, il fut fusillé par ordre du Gouverneur de Cuba, pour rédaction de conspiration fougueux. Plácido a laissé de nombreux poèmes qui ont paru d'abord en espagnol et qui furent traduits en français, en allemand et en anglais. Une édition complète de son œuvre parut aux États-Unis.

Mais de tous ses poèmes, son chef-d'œuvre est le sonnet qu'il écrivit pendant les quelques heures qui précédèrent son exécution et qu'il dédia à sa mère inconnue...

Il n'y a rien de plus poignant que ce geste d'un poète, s'acheminant, au seuil même de la tombe, qu'il y avait encore peut-être dans le monde une femme qui était sa mère, et qui peut-être, bien qu'elle l'eût abandonné, éprouvait du chagrin en apprenant la mort de ce fils renié ?

Le sonnet est écrit en espagnol, mais nous en donnons une version aussi littérale que possible à titre de curiosité :

Adieu à ma Mère

Écrit en la chapelle de Santa Christina la veille de son exécution

Si le sort fatal qui m'est échu, et la triste fin de mon histoire ensanglantée, au sortir de cette vie transitoire, [illegible] ton cœur blessé [illegible]

Cesse de pleurer, que ton âme affligée recouvre sa quiétude; je meurs dans la gloire, et ma lyre placide [illegible] de la tombe son dernier soupir vers ta mémoire.

Son doux, mélodieux et saint, glorieux, spirituel, pur et divin.

Innocent, spontané comme le pleur que je poussai en naissant... Déjà s'incline le ciel; déjà la religion me recouvre de son manteau... Adieu ma mère... Adieu. *Le Lecteur*.

•

Comme on le voit par les exemples donnés au cours de cette brève étude, les poètes *aframéricains* méritent d'être connus et appréciés, et il est à souhaiter qu'on leur reconnaisse dorénavant dans la littérature mondiale la place qui leur revient du droit de leur inspiration toujours vigoureuse et parfois très noble.

MARC LEGRAS.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

[illegible] Mercure

La *Revue* [illegible] M. Rowland Grey [illegible] Sévigné. [illegible] du ton, la liberté, la vivacité du mouvement, cela l'enchante.

Aucun peuple [illegible] choses du plein air que les [illegible] ne connaît guère d'autre atmosphère que l'atmosphère des [illegible] mille petits bois, des prairies, des moutons, des chiens. Je renonce à tout le reste... Les rossignols, l'épine blanche. [illegible] Anglais de [illegible] sans [illegible]

Vichy, note M. R. Grey. Vichy lui prodiguait toutes ces délices. [illegible] nature, rien ne le dit mieux que son empressement à courir [illegible] les beaux jours de cristal d'automne, couleur d'aurore »... Elle avait vraiment la religion des arbres et Ronsard lui [illegible] cognée...

[illegible]

En philosophant sur les passe-temps, divertissements et plaisirs qui prévalent aujourd'hui parmi nous, M. Americo Scarlatti ébauchait dans le second fascicule de novembre de *Minerva* un spirituel réquisitoire contre l'abus des sports. [illegible] rations pleines de saveur.

Les exercices [illegible] Toutefois, tant soit peu excessifs, ils contribuent aussi à l'user. Et combien éphémère, « le prestige du physique »!... Outre que les supériorités de l'intelligence sont autrement durables, il semble, constate en substance notre [illegible] que la vie de l'esprit [illegible]

Vestris — le fameux mime et danseur qui, sans sourciller [illegible] nes de l'époque » à son jugement « le roi de Prusse, M. de Voltaire et moi » et qui à l'ineffable joie des Parisiens redoublait du reste dans la même veine en proclamant [illegible] *dieu de la guerre* », — Vestris avait, à soixante-dix ans, sauté sur la proposition de reparaître avec sa compagne [illegible] réflexion, les vieux époux, dont la jeunesse, l'art et l'élégance avaient un temps ameuté la cour et la ville, faillirent d'ailleurs reculer... Bref, ils ne consentirent à danser une fois encore en public qu'à la condition de pouvoir dissimuler derrière la toile leurs cheveux blancs et la longue fatigue de leurs visages : et, dans la circonstance, le rideau ne se leva en effet que juste assez pour permettre aux spectateurs de suivre cette dernière gavotte... Après quoi ils avaient si bien perdu leur galbe et elles étaient moins [illegible]

[illegible] la philosophie et des mathématiques en livrant à l'Angleterre [illegible] d'étudiants...

Suisse.

Dans les Chroniques nationales de décembre de la *Revue de Genève*, [illegible] considérations, qui sont d'un homme manifestement renseigné, sur la question sociale au Brésil. Des considérations sérieuses sous une forme agréable. M. F. J. Oliveira Vianna s'y montre [illegible] pour son pays, qu'il veut trop solidaire par l'exemple de l'Europe marxiste.

« Au Brésil, culture signifie expatriation intellectuelle », écrit-il. Tant qu'il reste ignorant, le Brésilien raisonne « en utilisant les matériaux d'observation et d'expériences faites sur les choses qui sont autour de lui... et il révèle en tout [illegible] qui lui vient de la race supérieure dont il est originaire ». Instruisez-le : il devient [illegible] aux idées avancées, pérégrinant en imaginaire à travers [illegible] tous les grands centres de la civilisation et du progrès »...

« Si, pour le réveiller de son hypnose, nous lui donnons une boussole et lui posons à brûle-pourpoint une question concrète et précise sur les possibilités sidérurgiques au Brésil ou la valeur sélective du zébu dans l'élevage du Triangle, il nous regardera étonné, dans un état d'imbécilité somnambulique, ou se mettra à dire des choses incohérentes sur les trouveurs anglais et australiens ou à développer confusément les premiers chapitres d'une philosophie de l'histoire des applications du fer dans l'économie contemporaine... »

GASTON CHESSY.

LES LIVRES NOUVEAUX

GEORGES GOYAU, de l'Académie française. *Mgr Ketteler, Mgr Ozanam, Mgr Dupanloup*. 1 vol. in-16. Plon.

Mgr Ketteler fut le type de ces grands hommes d'Eglise qui unissent à l'intrépidité d'un haut clergé de foi et de patriotisme le sens aigu des réalités, avec un courage digne des premiers chrétiens. Aussi l'éminent philosophe et l'historien catholique qu'est M. Georges Goyau a-t-il été amené à envisager le rôle exact, le caractère, l'héroïsme obstiné de l'humble religieux poitevin qui, suivant le mot de Jules Simon, « précédant le plus souvent nos explorateurs, s'avançait dans les régions barbares de l'Afrique, [illegible] d'une nation, de l'empire national de l'Ancre, conquit à la civilisation et, à la France, un territoire équivalent à trois fois celui de la mère patrie. » Tandis que les Bédaïs, les Chamanas, les Bozzis, les Badaïd, les Gantis, les Mar[illegible], les Carnous, les Sargous, les Mel[illegible], bétaient notre domaine colonial, [illegible] empire, comprenant tout le bassin du Congo, [illegible] charitable et apostolique contribuait notre prestige moral et civilisateur, par le rayonnement [illegible] bienfaits. Par [illegible] vibrant [illegible] on peut mesurer les périls [illegible] des aventures, la ténacité de l'effort de l'apôtre des noirs.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

L'AVENIR DE LA MARINE MARCHANDE YOUGOSLAVE

Le royaume [illegible] kilom. environ de la côte très accessible de la mer Adriatique. Les ports [illegible] nombreux, avec un hinterland riche, et une grande activité de la navigation maritime pourrait s'y développer.

[illegible] importante de l'économie nationale, qui pourrait être un des premiers facteurs dans la consolidation de la situation économique du pays et la source principale de la richesse nationale, n'a pas occupé jusqu'à présent la place qu'elle mérite. Nous faisons allusion à l'initiative de l'Etat et au secours matériel que, pendant les huit ans derniers, il accordait aux sociétés nationales de navigation et qui est négligeable quand [illegible] nationale.

Par contre, l'initiative privée, disposait de ressources matérielles, a fait beaucoup pour le développement de la navigation dans l'Adriatique yougoslave.

D'après le traité de Saint-Germain, à l'occasion du partage de la marine marchande de l'ancienne monarchie austro-hongroise, le royaume serbe-croate-slovène a obtenu 116.000 tonnes brut. Il faut observer que les navires acquis étaient dans un très mauvais état ; leur réparation a coûté des sommes considérables. Les navires du type plus moderne et qui étaient en meilleur état furent partagés entre les grandes puissances alliées.

Vers la fin de 1925, la marine marchande yougoslave était de 214.000 tonnes en tout. En six ans, elle a augmenté de 98.000 tonnes. Le tonnage de la flotte commerciale yougoslave marque une faible augmentation vis-à-vis de la marine marchande italienne, dont l'activité est beaucoup plus grande, surtout les derniers temps. L'agrandissement de la flotte commerciale yougoslave est dû exclusivement à l'achat de nouveaux navires modernes à l'étranger par le capital national. Grâce à l'initiative et aux grandes ressources matérielles de quelques armateurs yougoslaves, son augmentation continue aussi en 1926 et elle s'est enrichie de cinq nouveaux navires transatlantiques. Ces jours-ci, la société de navigation océanique « Ivo Batchitch » vient d'acheter à l'étranger deux grands transatlantiques « Dechan Sibu » et « Milech Obilitch ».

Il n'y a pas longtemps, la marine marchande du royaume des Serbes, Croates et Slovènes comptait 40 grands vapeurs, représentant 165.000 tonnes brut, pour la haute navigation et [illegible] tonnes pour la navigation côtière.

La situation dans la mer Adriatique, quant à la navigation, se présente de la manière suivante : [illegible] lignes [illegible] vougoslaves, correspondant [illegible] lignes italiennes, 43 lignes vougoslaves et 4 lignes italiennes de navigation longitudinale ; 43 lignes vougoslaves et 4 italiennes de navigation transversale.

En dehors de cela, la navigation maritime vougoslave est en communication régulière avec tous les ports du Nord européen. En 1925, la société « Transoceania » a remis au commerce une ligne mensuelle régulière aux îles Canaries, tandis que la compagnie de la « Navigation Adriatique » « Yadranska Plovidba » assure le service avec la mer Egée, la mer Noire et le Levant.

Il faut que le royaume serbe-croate-slovène réalise désormais, par sa politique de tarif, par l'organisation de ses nombreux ports et l'augmentation systématique du tonnage de sa flotte commerciale, sa codomination dans la mer Adriatique. Il faut également pouvoir exploiter la position si favorable du port de Split et ses chemins de fer, qui doit être lié en arrière de la manière la plus avantageuse. Avant tout, son émigration doit être libérée de la dépendance italienne, tant au point de vue économique qu'au point de vue politique. Nous disons, surtout au point de vue politique.

C'est à la marine marchande vougoslave et à l'Etat même d'inaugurer de commun accord une nouvelle politique économique, dont le but sera d'appliquer avec méthode et par étapes un vaste programme de pénétration commerciale.

Les intérêts nationaux, politiques et économiques du pays l'exigent d'une façon impérieuse.

Bohivoie B. Mirkovitch

BULLETIN MARITIME

LA PERTE DU *RICHELIEU*

Au moment où paraissait, dans un de nos derniers numéros, notre article sur le *Richelieu*, navire-école français, la nouvelle parvenait à Paris de sa perte.

Parti de Brest, le 6 novembre dernier, il mouillait en rade de Baltimore le 16 après un voyage que n'avait marqué nul évènement grave.

Il prit aussitôt un chargement de brai, qu'il devait porter à Lorient, et il avait déjà embarqué 3 [illegible] tonnes lorsque, le 4 janvier 1927, dans la soirée, une explosion se produisit dans la cale, suivie d'un incendie qui brûla complètement l'intérieur du navire. Celui-ci coula d'ailleurs peu de temps après, à la suite vraisemblablement de l'eau versée à bord à profusion pendant plusieurs heures par les pompiers de Baltimore.

D'après les renseignements reçus, trois employés nègres du stevedore ont été tués et une trentaine de personnes blessées, mais l'équipage tout entier et les élèves du *Richelieu* sont sortis indemnes, à part deux hommes de l'équipage qui ont été légèrement blessés.

Les détails donnés sur ce malheureux incident montrent qu'aucune personne de l'équipage ne saurait être rendue responsable en quoi que ce soit du début de l'incendie ; toute la responsabilité paraît, en effet devoir être supportée par la Société Baltimore and Ohio Railway. L'équipage et les élèves sont encore retenus à Baltimore, en raison des enquêtes très minutieuses qui ont été commencées aussitôt après l'accident.

Les causes exactes de l'incendie n'ont pas encore été [illegible] mais [illegible] de [illegible] [illegible] d'une étincelle de ces appareils ou d'une lumière imprudemment mise dans cette atmosphère ?

[illegible] Président des Messageries Maritimes, qui eut le premier l'idée de fonder une école pratique de navigation à la [illegible] la carrières des navires-écoles français soient enregistrés.

LE SOIXANTE-QUINZIÈME ANNIVERSAIRE DES MESSAGERIES MARITIMES

Ainsi que nous l'annoncions brièvement dans notre dernier numéro, le 21 janvier dernier, une fête intime réunissait, dans les salons de l'Hôtel Continental, à Paris, le [illegible] Messageries Maritimes, [illegible] Philippar, Président, assisté des membres de ses Conseils d'Administration, [illegible] dation de la Compagnie. C'est le 19 janvier 1852, en [illegible] Nationales autorisée par décret du 22 janvier. Cette filiale d'une société de diligences était créée à l'instigation de l'Etat français, désireux de se décharger, sur une société ayant déjà fait ses preuves de bon administrateur, du soin de ses services maritimes postaux par bateaux à vapeur dont il venait, sans succès, de tenter l'exploitation.

Dans un discours écouté avec le plus vif intérêt par les employés, agents, officiers, qui, depuis de nombreuses années pour certains, n'avaient cessé de participer à la vie de la Compagnie des Messageries Maritimes, M. Georges Philippar retraça l'historique de [illegible] navigation appelée anciennement « Messageries Impériales » jusqu'au jour où, cessant d'associer son nom aux formes successives du Gouvernement français, elle prit [illegible] de Messageries Maritimes.

Il est difficile de rendre en quelques lignes, le puissant intérêt que présenta ce remarquable exposé. L'histoire de la France entière repassa dans cette évocation d'un passé où l'essor colonial naissant avait son appui dans la marine marchande, où [illegible] de la navigation à vapeur étaient au fur et à mesure appliqués aux nouvelles constructions des chantiers des Messageries Maritimes à la Ciotat, tandis que de grands évènements, comme le percement de l'isthme de Suez, en 1869, marquaient le début d'une ère de prospérité nouvelle pour les grandes lignes maritimes. Dans ces premiers [illegible] admirer, la hardiesse des plans nouveaux ou l'obstination à vivre en dépit de législations de plus en plus néfastes pour l'armement et qui allèrent, en 1906, jusqu'à la suppression de toute prime à la construction pour les paquebots !

L'Etat français n'a pas compris tout de suite, — de fait il a mis plus d'un demi-siècle à l'envisager — quel était son véritable devoir envers une exploitation aussi onéreuse que celle de paquebots portant courriers et passagers au-delà des mers les plus lointaines et jusqu'en Chine, par exemple [illegible] de maintien [illegible]

sible à l'extension nationale. [illegible] qui devaient en assurer la charge [illegible] élément [illegible] de la Nation [illegible]. Avant d'en arriver à cette conception, que de [illegible] que de [illegible] que de [illegible] de la part de la Compagnie [illegible] tout le personnel [illegible] le plus [illegible] âme et [illegible] compter !

Cependant les difficultés ne plus en pas [illegible] ent à prévoir. La plume refuse immédiatement [illegible] mo ment en des comparaisons [illegible] en [illegible] dispositions financières [illegible] 1914 [illegible], guerre de quatre ans, mais qui dura en [illegible] jusqu'au printemps 1919 pour les navires [illegible] quisitionnés par l'Etat et pendant laquelle la Compagnie des Messageries Maritimes [illegible] son personnel et [illegible] navires. Avec une [illegible] et ses [illegible] comprenant [illegible] la signification, M. Philippar appartenait à la Compagnie depuis [illegible] ans lorsqu'éclata le conflit, le Président des Messageries Maritimes exposait à quelques jours plus tard M. Felix Roussel son prédécesseur, pour ses collègues et lui-même, les problèmes complexes à presque chaque heure, transport de troupes et de munitions, remplacement des unités disparues, achats nouveaux, affrètements, tout cela au milieu des difficultés de ravitaillement en charbon, du manque de personnel et de mille autres problèmes. La guerre finie, il fallut songer à ne pas perdre la place ancienne sur les lignes où déjà nos anciens concurrents ou d'autres concurrents cherchaient à imposer leur concurrence. Un programme de reconstruction de la flotte fut établi et mis à exécution avec une telle rapidité qu'en 5 ans 10 navires nouvellement construits purent entrer en ligne. Ce furent des achats à l'étranger, des achats à l'Etat français des navires ex-ennemis, incorporés par la suite à la flotte d'Etat, des constructions en Allemagne au titre des réparations, des achats de centrals de constructions, enfin des constructions dans divers chantiers français, magnifique mouvement d'ensemble pour se procurer un tonnage bien adapté aux lignes desservies sans cependant le payer un prix tellement élevé qu'il rendrait impossible, dans la suite, toute exploitation rationnelle.

Pendant ce temps, une nouvelle convention était passée avec l'Etat en 1921, aux termes de laquelle était constituée une société spéciale, dite Services Contractuels des Messageries Maritimes, chargée de l'exploitation des services maritimes postaux et d'intérêt général dont la gérance fut confiée à la Compagnie des Messageries Maritimes mais ayant son capital propre et son conseil d'administration particulier. L'exploitation des cargos, par contre, resta libre. A l'abri de cette nouvelle convention, qui libérait la Compagnie de ses anciens litiges avec l'Etat, les services d'intérêt général se développèrent, des lignes nouvelles furent créées parmi lesquelles la ligne de Dunkerque à la Nouvelle-Calédonie qui permet aux passagers de faire le tour du monde à bord des paquebots des Messageries Maritimes.

Cependant l'effort de reconstitution du tonnage, reprise et développement des lignes anciennes était doublé, pendant les années qui suivirent la guerre, d'une politique générale que dictaient les événements. Les courants d'échange commerciaux se trouvant profondément troublés par la guerre, il s'agissait de rechercher les possibilités d'avenir. Des missions d'études furent envoyées par les Messageries Maritimes en Pologne, en Amérique, en Syrie, en Tchécoslovaquie, en Extrême-Orient, aux Nouvelles-Hébrides etc., afin de connaître les besoins nouveaux, de susciter des mouvements d'échanges, de modifier, au besoin, le rythme de certains services.

La situation amena aussi l'[illegible] à prendre des participations [illegible] des groupements [illegible] les Messageries Maritimes intéressent aussi [illegible] entre autres sociétés, du Crédit Foncier, la Mé[illegible] Provinciale de Constructions Navales, [illegible] Provinciale de Constructions Aéronautiques, etc.

Enfin, [illegible] de son siège [illegible] Paris, sur un [illegible] lui appartenant, un nouvel immeuble où ses services seront installés l'an prochain, les Messageries Maritimes développèrent leur exploitation en s'intéressant au grand et fort touristique tenté par la France à l'issue de la guerre. Elles organisèrent des croisières en Indochine, des croisières [illegible] Egypte, Syrie et en Orient [illegible] le succès fut [illegible] et jusqu'à des croisières accompagnées [illegible]. Enfin, tout récemment, en liaison avec une [illegible] de transports automobiles dans laquelle elle a des intérêts, elle organisa des voyages jusqu'à Téhéran à travers la Syrie et la Perse.

Tel est trop brièvement résumé, l'historique, tracé par M. le Président Philippar, de la Compagnie des Messageries Maritimes qui groupe actuellement plus de 6.000 personnes, tant à Paris que dans ses agences et à bord de ses navires et qui, réduite à 18 navires en 1918, possède en 1927 une flotte de 60 navires jaugeant 480.575 tonnes contre 285.641 tonnes en 1914, ces navires étant d'un âge moyen de 10 ans [illegible] contre [illegible] ans avant la guerre.

La magnificence des nouveaux navires, leur progrès par rapport aux précédents, nous l'avons dit ici déjà et il faudrait pouvoir le redire et rappeler comment le Président des Messageries Maritimes [illegible] fait des chefs d'œuvre de bon goût et intérêt.

De l'œuvre magnifique réalisée depuis la guerre par la grande Compagnie de navigation française, le Président des Messageries Maritimes, suivant son habituelle modestie, ne voulut marquer que les étapes successives et multiples sans nommer les auteurs des progrès réalisés.

Il appartenait au Directeur Général des Messageries Maritimes, M. Pierre de Saboulin-Bollena, de compléter cet historique en citant, pour le remercier et le féliciter, l'animateur de ces développements considérables, M. Georges Philippar. Il le fit en des termes émus et éloquents qui lui valurent les applaudissements les plus vifs d'un personnel heureux de pouvoir témoigner, plus ouvertement ce jour-là qu'en d'autres occasions, les sentiments de fidélité, de dévouement et d'admiration qu'il éprouve pour des chefs éminents au premier rang desquels se place leur nouveau Président. Franchissant en 13 ans les grades les plus élevés de la hiérarchie administrative, c'est lui qui a donné à la vieille Compagnie une impulsion si vive, si éclatante, si heureusement couronnée de succès dont cette fête du 75e aniversaire était comme le symbole et il n'était que justice de souligner, à cette occasion, le rôle éminent que lui a permis de jouer, en de si courtes années, un travail acharné mis au service des plus hauts desseins.

Souhaitons de voir dans 25 ans le centenaire des Messageries Maritimes et d'avoir à signaler à nouveau une série de progrès aussi remarquables pour les [illegible] maritimes françaises.

Le Gérant : M. Hugon.

Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 5 65e ANNÉE 5 MARS 1927

LA CRISE DE L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

A la suite de l'article de M. Charles Dupuis sur la crise de l'arbitrage obligatoire que nous avons publié dans le n° précédent, nous avons reçu de M. Maximilien Millerand la lettre ci-dessous, que nous sommes heureux de soumettre à nos lecteurs. La Revue Bleue tient à garder une stricte impartialité entre les opinions diverses dont ses rédacteurs ont l'entière responsabilité.

Mon cher Directeur,

Vous avez publié, dans le dernier numéro de la *Revue Bleue*, sous le titre « La crise de l'arbitrage obligatoire » un article de mon distingué confrère M. Charles Dupuis, au sujet duquel je me permets de réclamer de votre équité l'hospitalité de la *Revue*.

Ce n'est pas sans surprise qu'après la lecture de quatre colonnes consacrées à l'examen de questions théoriques fort intéressantes, je me suis tout à coup trouvé reporté aux débats judiciaires où M. Charles Dupuis, plaidant pour le gouvernement hongrois sous la forme d'un mémoire, remarquable comme tous les écrits sortis de sa plume, et moi même, plaidant à la barre pour le gouvernement roumain, nous affrontâmes, il y a quelques semaines, en compagnie d'un certain nombre d'autres avocats et juristes.

Que votre collaborateur qualifie de « fortement motivés » les arrêts qui lui donnèrent raison, il le leur doit. Je n'aurai pas l'impertinence d'opposer à son appréciation une appréciation différente qui n'aurait — et pour le même motif — pas plus de valeur que la sienne. Mais étant donné l'autorité qui s'attache en général avec tant de raison aux opinions de mon confrère, il me paraît indispensable que vos lecteurs n'ignorent pas que, lorsque M. Charles Dupuis lance des affirmations comme celles-ci : « La Roumanie a fait sa réforme agraire pour dépouiller les propriétaires hongrois de Transylvanie. — Les accroissements de territoire que la Roumanie a obtenus par le Traité de Trianon sont subordonnés à la condition que les biens des ressortissants hongrois ne seront jamais touchés ; le seraient-ils par une loi générale d'expropriation frappant, en même temps qu'eux et dans les mêmes conditions, les nationaux roumains ! » oui, il me paraît nécessaire — et il vous semblera, j'en suis sûr, équitable — que vos lecteurs n'ignorent pas qu'ils recueillent, dans les colonnes de la *Revue Bleue*, l'écho des propositions émises, il y a six semaines, devant un Tribunal pour la défense des intérêts du gouvernement hongrois.

Où vos lecteurs croyaient trouver un article de doctrine, ils ont lu une plaidoirie.

Agréez, je vous prie, mon cher Directeur, avec mes remerciements, l'assurance de mes sentiments les plus distingués et dévoués.

A. M.

L'ESPAGNE ET L'EUROPE

Il y a une différence essentielle entre la signification qu'un homme prend à ses propres yeux, aux yeux d'autrui, au regard de l'éternité. C'est là un des aspects les plus tragiques de l'idée du Moi et du Lui. On n'est jamais aimé ni honoré pour soi-même. On ne peut l'être, parce qu'il est impossible au Moi de s'affranchir totalement pour concevoir autrui. La signification d'une personnalité historique n'est pas dans ses qualités intrinsèques, elle ne vaut que comme exposant et représentant, et l'écart entre ce qu'elle représente aux yeux des autres et aux siens propres est parfois si grand, qu'un individu peut intéresser la postérité par les qualités auxquelles, de son vivant, il attachait le moins de prix. Et les doctrines religieuses les plus élevées nous enseignent qu'au regard de l'éternité toute notion acquise, aussi bien de l'intérieur, que de l'extérieur reste insuffisante.

De ce dernier point je n'ai pas à m'occuper ici, non plus que de l'individu, de la figure qu'il prend à ses propres yeux et aux yeux d'autrui. Si j'ai voulu rappeler la forme individualiste du problème, c'est que celle-ci est évidente pour tous et claire au premier coup d'œil. Avec un peu de réflexion on en déduira ensuite ce corollaire, que dans les rapports internationaux, les choses ne doivent pas se passer autrement qu'elles ne se passent entre les individus. Et nous ne parlerons ici que du problème international. Oui, c'est un fait : Ce qu'un peuple représente pour lui-même, pour les autres peuples et au regard de Dieu, cela fait trois questions, et les réponses qu'elles appellent ne peuvent se réduire à un même dénominateur. Exemple : En un certain sens, il est évident que les Juifs sont le peuple élu ; ce qui n'empêche que du point de vue personnel et national on leur dénie souvent, et avec raison, cette qualité. Au surplus, lorsqu'il s'agit des peuples, la notion de valeur éternelle ne saurait être prise en toute rigueur de terme. Aucun peuple comme tel n'a une valeur éternelle, car, seul, l'individu est en rapport immédiat avec l'absolu, et c'est en vertu d'une pétition de principe inadmissible qu'une nation passe à son crédit la valeur éternelle de ses grands hommes.

En revanche, les peuples, indépendamment de leur valeur historique, peuvent avoir une signification humaine plus haute que celle d'aucun individu, les hommes de génie exceptés. Voici pourquoi : La valeur humaine consiste à donner des types achevés du schéma humain : ce schéma, les peuples peuvent l'interpréter conformément à leurs aptitudes, non pas une fois seulement, mais à plusieurs reprises et dans plusieurs directions différentes. C'est ainsi que la musique allemande, vue sous l'angle de l'humanité, signifie plus que celle d'aucun musicien allemand. Mais cette relation prise isolément ne sert qu'à nous montrer une fois de plus et de façon tragique que l'unité, la multiplicité et la totalité sont des notions incommensurables. La signification humaine d'un peuple se détermine par certains aspects : Ceux où ses aptitudes personnelles l'appellent à être la voix d'élection par laquelle s'exprimera l'humanité. En face de cette vérité sidérale, toutes les revendications doivent se taire, aussi bien les matérialistes qui font appel aux titres les plus vulgaires, ceux de la place au soleil, jusqu'aux plus sublimes qui se déduisent de la valeur éminente de l'âme humaine. Et cette vérité sidérale est bien l'instance suprême qui prononce pour l'univers. Devant elle, l'humanité confrontée avec les individus et les peuples représente la réalité primordiale et dernière.

*

C'est de cette réalité supérieure que vont partir mes considérations de morale et de politique. J'ai tenu à préciser mes prémisses, pour ne pas m'exposer à être incompris dès les premières lignes. Descendons maintenant du macrocosme Humanité au microcosme Europe, qui est une fraction du premier et qui sert de postulat essentiel à cet exposé.

Europe : il n'y a pas longtemps qu'il existe un microcosme de ce nom. Oui, on en parlait, on en écrivait depuis longtemps, mais historiquement parlant, ce concept reposait uniquement sur un préjugé géographique et philologique. C'est maintenant seulement que l'Europe est en formation comme unité nouvelle, l'Europe seule, et non pas la totalité du monde occidental, car l'Amérique tend sans cesse à s'opposer davantage à sa métropole, de façon à arriver à l'indépendance intellectuelle, tandis que chez nous on voit converger les routes qui hier encore s'écartaient l'une de l'autre. A condition donc qu'on soit plus attentif à ce qui se prépare, à ce qui est révolu, on peut aujour-

d'hui sans rien préjuger parler d'une Europe. Dans le domaine de la vie, il n'y a pas d'entités délimitées. Tout est relié par des solitarités intérieures et extérieures. Il n'y a pas de Moi sans un Toi correspondant, pôles d'une même droite. Aucune unité à culture identique n'a jamais été une chose hermétique et fermée. L'Antiquité s'opposait nettement au monde barbare, qui était cultivé et non sauvage. Il n'en est pas autrement pour l'Europe qui se crée. Ce n'est pas à l'opposition entre l'Extrême-Orient et l'Extrême-Occident que je pense ici : le problème est toujours actuel, toutefois il se pose moins à l'Europe qu'à une humanité qui, pour la première fois, tente de se réaliser empiriquement. Mais il existe deux pays, essentiellement étrangers à l'Europe et que l'Europe doit considérer comme d'inéluctables antithèses.

Le premier est la Russie. En soi, la Russie devient d'une part toujours plus exclusive, d'autre part toujours plus asiatique, en dépit de tout effort pour y implanter l'intellectualité et la technique, aussi indispensables aujourd'hui si l'on veut être Européen qu'il est indispensable de savoir calculer si l'on veut être Inaudi. Cependant, qui pourrait aujourd'hui comprendre l'état d'âme de notre continent sans tenir compte de Dostoievski ? Et, demain, sans tenir compte de Lénine ? Il va de soi que ces deux esprits signifient tout autre chose pour la Russie que pour nous. Dostoievski apparaît, aux yeux de sa patrie bien aimée, comme Jésus aux yeux des Juifs ; pour nous, il n'est nullement le Messie russe. Lénine, en Orient, prend de plus en plus les traits d'un saint ; à nos yeux, pris d'une façon absolue, il représente les forces du mal, et, pris au point de vue de l'histoire il est l'animateur, par choc en retour, de la réaction fasciste. Voilà pour la Russie. — L'autre pays, qui n'est pas Européen, mais appartient pourtant sans conteste à la nouvelle Europe, c'est l'Espagne.

En soi, l'Espagne appartient à l'Afrique. Celui qui, venant de France, franchit les Pyrénées, se croit transporté d'un jardin dans un désert ; en dehors du désert il ne rencontre que le steppe ou l'oasis. Si je parle de désert, ce qui peut paraître exagéré, il ne faut pas le prendre au pied de la lettre : c'est que je désire orienter dès le début mes lecteurs vers le caractère essentiel. Je tiens à faire la différence entre ce qui est sidéral et ce qui est terrestre, à marquer l'importance de l'univers planétaire opposé au monde des vivants qui, considéré au point de vue astronomique, [illegible] dentelle.

C'est là ce qui distingue [illegible] caractéristique de ses paysages [illegible] de sa civilisation. Et l'Espagne, de tous temps, [illegible] manifestation isolée [illegible] mêmes forces qui [illegible] populations civilisées de l'ancienne Egypte et [illegible] se sont exprimées dans les langues [illegible] berbère avec autant d'authenticité [illegible] gnol. C'est une civilisation préhistorique : à celui qui veut savoir [illegible] à l'âge de la pierre, il suffit d'observer les coutumes des bergers dans la Sierra espagnole. C'est uniquement parce que les racines de sa civilisation plongent dans la nuit des temps que la population basque peut, toujours à nouveau, être représentative de l'Espagne : ce qui fut vrai jadis pour Ignace de Loyola l'est aujourd'hui pour Miguel de Unamuno. Et l'on peut dire que s'il n'est pas un seul barbare parmi le peuple espagnol, c'est grâce aux origines anciennes de sa culture. Cet esprit, dans son essence, n'est pas européen, il est africain ; c'est chez les Bédouins que nous parvenons le mieux à le comprendre, car celui-ci qui habite le désert de temps immémorial et l'a, pour ainsi dire, dompté, s'est d'autre part recréé à son image. Il est rude, grave, énergique et simple. Parfois la passion se lève en lui comme un souffle brûlant, et le mène au fanatisme. Ne retrouvons-nous pas ici la figure que nous a montrée l'Espagne aux phases glorieuses de son histoire ?

Autre chose : l'habitant du désert est l'être d'imagination par excellence. C'est le Don Quichotte, c'est-à-dire l'individu qui vit pour affirmer sa personnalité si chétive soit-elle, qui l'affirme avec opiniâtreté et, par là, touche au ridicule dès qu'il entre en lutte avec les lois immuables de l'univers. Mais cette volonté de s'affirmer n'est ridicule que pour celui qui regarde du dehors ; aux yeux de l'Espagnol, le Chevalier de la Triste Figure n'a rien qui prête à rire. Il voit en Don Quichotte le symbole de l'âme espagnole, avec plus de certitude encore que l'Allemand ne se retrouve en Goethe.

Tous les hauts faits historiques des Espagnols ont-ils été autre chose que des exploits à la Don Quichotte, depuis le Cid jusqu'aux Conquistadores ? songez à Cortez qui brûle [illegible] à Pizarre qui débarqua au Pérou avec une poignée d'hommes — et depuis le conquérant spirituel que fut Saint Ignace jusqu'à ce lutteur solitaire d'Unamuno [illegible]

l'Espagne d'aujourd'hui qui, à vrai dire, ne le tient pas encore pour un de ses représentants. Pas un Espagnol qui ne soit aussi isolé qu'Don Quichotte, qui n'ait autour de lui le désert : l'Espagnol est isolé, et pourtant — cette excellente remarque a été faite par José Ortéga y Gasset — comme tout Méditerranéen, il commence toujours par se mettre au point de vue d'autrui. C'est pourquoi, à l'inverse de l'Allemand dont le regard se tourne vers l'intérieur, il se maintient sans peine à la hauteur des exigences sociales. L'Espagnol sait qu'il est seul à vivre sa vie, que personne ne l'y aidera, c'est pourquoi sa civilisation a développé en premier lieu les vertus viriles, le sentiment de la dignité humaine, et, chez quelques-uns, la fureur de régner — mais de régner sur des hommes, non sur des femmes ni sur des richesses.

Comme il ne compte que sur ses propres forces, l'Espagnol ne demande pas de pitié, et n'en éprouve pas. Il veut être soi, ne rien devoir qu'à soi ; aussi a-t-il peine à comprendre la notion de justice des pays occidentaux. La vendetta, « aide-toi toi-même », voilà où le portent son penchant et son idéal de dignité. J'ai encore devant les yeux ce tableau de Goya où deux duellistes s'affrontent, poitrine contre poitrine et de la terre jusqu'aux genoux pour rendre la reculade impossible ; et j'ai entendu le récit d'un de ces duels d'Aragon, où les adversaires, aujourd'hui encore, se tiennent étroitement enlacés du bras gauche, tandis que la main droite joue du couteau. Un tempérament courageux, c'est ce qu'il faut à l'homme du désert. La notion abstraite de justice ne pénètre dans des cerveaux ainsi faits que pour autant qu'une pensée d'inquisition, c'est-à-dire une volonté vivante de domination personnelle et passionnée, la lui rend intelligible.

L'homme du désert est rude, il est imaginatif et, par dessus tout, il a soif de vie, car le sable aride clame un appel à la vie. Ce sentiment, toutefois, reste exclusivement réaliste. L'Espagnol ne rêve pas d'une âme éthérée, il sait qu'il est fait de chair et de sang, il a conscience avant toute chose du tragique de la vie. Les meilleures toiles des maîtres espagnols sont des crucifixions. Car l'Espagnol, en affirmant la vie, affirme aussi la mort, et, comme il aime la vie, il aime son symbole le plus immédiat, le sang. De là son goût immémorial pour les combats de taureau, pour le spectacle du sang versé où ses instincts virils trouvent une pâture. Il n'y a point là de cruauté ; la cruauté est l'apanage des petites âmes, et personne n'est plus humain que l'Espagnol quand il n'est pas emporté par la passion. Les cachots d'Espagne sont les plus humainement compris qu'il y ait au monde. N'y a-t-il pas dans cette humanité une corrélation étroite avec le consentement au sang versé ? Les bourreaux de Paris sont débonnaires et l'on connaît la bonne humeur, la cordialité traditionnelles des chirurgiens et des sœurs de charité. Quand la volonté de vivre est à son paroxysme, elle triomphe de la mort même : dans l'étendue infinie du désert, il s'éveille une aspiration frénétique à l'immortalité de l'individu, à l'immortalité de chair et d'os. C'est ici la racine de la croyance de l'Islam à une immortalité dont le paradis sera une oasis de délices ; c'est celle aussi de la doctrine spéciale d'Unamuno. Soit dit en passant, la substance même du catholicisme, pour l'Espagnol, c'est l'incarnation de l'Esprit. Il est étroitement attaché au dogme, puisque c'est le dogme catholique qui a façonné le peuple espagnol jusqu'à ce jour ; du moment où il renierait son christianisme, il demeurerait néanmoins catholique par opposition à tout le reste, au « non-catholique ».

Dans ce qui précède, j'ai esquissé à très grands traits les caractères de l'Espagne éternelle, et pour cela, je m'en suis tenu aux données positives, car, seul, le positif compte aux yeux d'autrui. Maintenant, que peut être une telle Espagne pour l'Europe ? Revenons à notre point de départ. La signification d'un peuple est différente selon qu'on l'envisage par rapport à Dieu, par rapport à lui-même et par rapport aux autres. C'est pourquoi, du point de vue qui nous occupe, il est indifférent qu'une grande partie de l'élite espagnole soit très semblable aux autres élites européennes, et qu'un esprit qui agit sur son pays comme José Ortega y Gasset ne soit pas seulement parmi les bons Européens, mais parmi les meilleurs. Pour faire la synthèse européenne, nous n'avons à évaluer que les différences spécifiques ; l'Espagne comme telle n'y jouera un rôle que dans la mesure où elle est autre que les autres peuples, dans la mesure où elle est capable d'apporter à la grande harmonie des masses vivantes une note personnelle pure et juste.

Eh bien, sous ce rapport, quelle peut être la signification de l'Espagne ? Tournons-nous vers le pays qui lui sert de pôle en Europe. La Russie. D'où résulte l'importance de sa grande littérature qui, ne décrivant que des scènes purement russes, ne devrait pas concerner les étrangers? En ceci, que la Russie manque des

cristallisations qui depuis le Moyen Age ont fixé l'exercice de l'intelligence et de la volonté dans l'âme de l'Européen. Le Russe, qui n'a connu ni Moyen-Age ni Renaissance, n'a rien d'arrêté, tout en lui est fluide, ce qui le rapproche de la nature et, potentiellement de Dieu. Ailleurs je caractériserais le rythme vital du Russe comme un élan de la bête qui tend vers le divin, sautant sans y prendre pied par dessus le stade humain. Mais ce qui est cristallisé ne crée rien ; d'une manière indéterminée, d'un protoplasme seul sortent des cellules nouvelles, et l'âme européenne, pour renouveler son pouvoir créateur, n'aurait pu trouver de meilleur polarisateur que le symbole russe. Au surplus, tout Russe incarne en soi une tension plus élevée que celle d'un Européen de quelque type que ce soit jusqu'à ce jour. Et comme l'homme occidental de l'avenir, dans son type universel, ne peut se réaliser que si la tension monte à l'intérieur de l'être humain, rien d'étonnant si l'Européen trop bien arrêté, trop bien délimité, si l'Allemand même ont pris parfois le Russe pour idéal. Cependant, la tâche symbolique qui était celle de la Russie à l'égard de l'Europe tombe, au sens qui nous occupe, parce qu'elle est accomplie. Les cristallisations d'autrefois se sont, au point de vue historique, dissoutes ; elles n'enferment plus que les couches qui ne comptent pas pour l'avenir. Il faut un autre polarisateur, et l'Espagne peut prendre une valeur de premier plan, pour la raison que voici : De même que la Russie, mais dans un autre sens, l'Espagne n'a pas partagé les destinées de l'Europe. Depuis Philippe II elle a vécu une vie de plus en plus solitaire et rétrécie. Elle s'est tenue à l'écart de la guerre mondiale et, plus encore, à l'écart des grands courants intellectuels ; elle s'est mise ainsi en position d'infériorité. Mais voici précisément que s'organise un mouvement de réaction contre le XVIIIe siècle et son influence ; du même coup, l'Espagne, conformément aux lois de la symbolique de l'histoire, devient le symbole de l'heure. Ce symbole, à vrai dire, est étranger à l'Europe, mais c'est pour ce motif qu'il peut être singulièrement fécond en résultats. Unamuno n'aurait pas une pareille influence en Allemagne si sa nature n'était pas aux antipodes mêmes de la nature allemande. Au point de vue de l'Europe, il s'agit maintenant pour l'Espagne d'incarner un ton principal. Ce sont justement ces tons là dont l'âme moderne a perdu la perception directe. En Espagne, ils vibrent encore dans toute leur simplicité primitive. Il est typique que pour l'Espagnol, qui sait [illegible] le Verbe s'est fait chair, les problèmes de la [illegible] ne se posent pas. Miguel de [illegible]mo, le plus Européen de tous les Espagnols contemporains et, sans doute, de tous les Espagnols depuis Goya, annonce avec une ardeur infatigable un petit nombre de choses très profondes qu'il a saisies et notées comme survivances de l'humanité préhistorique : la signification de la foi, du sang, du tragique, de l'attitude et de Don Quichotte qu'il tient pour le symbole le plus élevé de l'humanité. Précisément, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est de percevoir, de reconnaître ces notes très simples et très profondes, car c'est dans notre univers mental de notions relatives qu'elles pénètrent le moins aisément. Et il est de fait que ces notions, maintenant comme jadis, restent à proprement parler les problèmes vitaux de l'humanité enchaînée à sa condition terrestre, et aspirant au ciel.

L'Espagne, dans la synthèse Europe, serait donc destinée à représenter les forces primitives de l'univers, à représenter ce qui, par delà les données historiques, a existé et existera. Et répétons-le encore, elle le ferait dans un esprit qui diffère foncièrement de celui de la Russie. On peut dire à celle-ci que, dans son caractère primordial, elle n'est pas humaine, elle se tient à la fois au-dessus et au-dessous de l'humanité. Chaque fois que la Russie intellectuelle s'est opposée à l'Europe, l'opposition a porté sur les qualités humaines de l'Europe, sur son logos et son ethos. L'homme, au point de vue zoologique, est-il autre chose qu'un animal doué de logique et de morale ? Or, il est vrai que le logos, chez l'Espagnol, est relativement peu développé ; là où il existe, il signifie peu de chose au point de vue national. Mais en revanche, on peut dire que chez lui, mieux que chez tout autre peuple, l'éthos a ses racines au cœur même de la race. Tout l'espagnolisme tient en un mot : l'attitude. Tout Espagnol est un maître, et nous entendons par là qu'il a le souci de sa dignité et fait sienne la devise : « Noblesse oblige ». C'est pourquoi l'Espagne dans son ensemble représente assez bien la démocratie idéale, celle qui crée l'égalité par en haut et non par en bas. Je n'oublierai jamais l'impression que m'a faite une jeune paysanne, mère de six enfants, un jour qu'un accident d'auto m'avait forcé à demander pour quelques heures, en compagnie de deux ducs espagnols, l'hospitalité de sa chaumière. Non seulement elle traitait à égalité avec [illegible]

mais elle était en réalité leur égale : elle portait au même degré que le duc d'Alba le sentiment de sa dignité personnelle. Il va de soi que tout le peuple en agit de même dans ses relations avec ses souverains, et quant aux seigneurs de la cour, quand les jeux sportifs les forcent à rivaliser avec le roi, ils songent beaucoup plus à le battre qu'à le flatter. Un véritable Espagnol n'a pas de snobisme. Il est le plus distingué des hommes. Il est la culture morale incarnée. Il juge, et sans doute avec raison, que le snobisme le forme dégrade l'homme. Eh bien, ne semble-t-il pas que cette morale supérieure, tant comme élément constitutif que comme symbole créateur, est précisément ce qui nous fait le plus défaut dans l'Europe inconsistante d'aujourd'hui ? Une culture européenne n'est possible que si elle est édifiée sur une base humaine, c'est-à-dire une base à éléments de morale. Et l'Europe ne surmontera heureusement les crises de notre époque de transition que si elle absorbe en soi ces éléments. L'attitude, c'est par quoi l'on oppose un front immuable aux vicissitudes de l'heure. Depuis Philippe II, la splendeur de l'Espagne n'a pas cessé de décroître ; pourtant on ne peut dire que celle-ci soit en décadence ni qu'elle l'ait été à quelque moment que ce soit. Au contraire, en d'autres pays à tendances plus intellectuelles — le logos est le principe de l'initiative, du déplacement et par conséquent aussi du voyage — le type humain va s'altérant de siècle en siècle, et l'homme qui s'aviserait de revêtir la livrée de ses ancêtres ferait figure de mascarade. Mais le grand d'Espagne d'aujourd'hui est identique aux modèles peints par Vélasquez et Greco. Comme eux, il supporte l'inaction et l'immobilité. Et comme son frère du désert, le Bédouin, il défie l'action du temps, il est fait d'une substance inaltérable. Ne découvrons-nous pas ici une contre-partie exacte à l'état de dissolution du monde européen ? Et ne semble-t-il pas que l'Européen de l'avenir ne pourra se réaliser intégralement, en tant qu'être moral, s'il ne devient un Espagnol ?

Je viens d'indiquer, en outrant les couleurs pour mieux éclairer mon esquisse, ce que l'Espagne signifie et ce qu'elle est appelée à signifier pour l'Europe. Si nous nous plaçons au point de vue espagnol, il va de soi que le problème se pose autrement. Un exemple concret nous le fera mieux comprendre. Dans les circonstances actuelles, il se peut que l'Espagnol éternel qu'est Unamuno soit pour l'Espagne une pierre d'achoppement et que l'Européen Ortega lui montre au contraire la voie du salut. Car, à vrai dire, il serait bon que l'Espagne commençât par se moderniser et se mît à l'unisson de l'état économique qui est en train de s'établir entre les nations. Le chauffeur, peu à peu devient majorité, mais du toréador à lui, le chemin n'est pas long. En outre, dans ce sol où jusqu'à ce jour on a si peu cultivé l'esprit, il serait temps d'implanter l'intellectualité et de détruire les préjugés plusieurs fois séculaires contre la pensée. Je vous toutefois pouvoir affirmer que, même au point de vue de l'Espagne, il faudrait que l'avenir ne cessât pas d'accentuer ce qui est éternel dans l'âme espagnole, ce qui est situé en dehors du temps. Un Espagnol cultivé me disant à ce propos que le manque de snobisme est plutôt un désavantage chez ses compatriotes, le snob étant, de tous les hommes, celui qui possède au plus haut degré les facultés d'assimilation. Pour autant, lui dis-je, que se soit vrai, ce l'est uniquement pour ceux qui ont des dispositions à la mécanique ou aux choses intellectuelles, car ce sont ceux-là qui réaliseront le progrès dans la mesure où ils assimileront. L'Espagnol est essentiellement dynamique, il n'est pas machinal. Il a toutes les passions qui naissent de la conviction. Il n'a pas celles de la critique, aussi aurait-il tout à perdre s'il se déguisait en Anglais, en Allemand ou en Français. Ce qui fait la valeur de l'Espagnol, c'est l'éthique, autrement dit le caractère. Il est essentiellement imperfectible. Il est l'Africain éternel, au meilleur sens du mot. Son devoir est de le rester, car il le restera en toutes circonstances tant qu'il gardera sa substance propre. Quand Ortega nous prédit que l'intelligence jouera dans l'avenir un moindre rôle que n'est le sien aujourd'hui, il se trompe en ce qui concerne l'Europe, mais il a raison pour l'Espagne. A dire vrai, la substance espagnole peut prendre figure de compétence moderne — elle le fera — mais ce processus sera une différenciation et une formation au sein de la substance éternelle, ce ne sera pas une transformation. Ce même Espagnol qui, à l'origine des siècles, tira de la roche des merveilles d'architecture, qui régna plusieurs fois sur l'empire romain, qui partit à la conquête du nouveau monde, c'est lui encore qui donna à l'humanité quelques grandes figures, qui lutta pour sa foi et qui, aujourd'hui encore, par la bouche d'Unamuno, prêche avec un parti-pris grandiose l'évangile du tragique et de l'agonie.

Ces changements ne portent-ils pas en définitive sur l'extérieur ? La substance, au cours des siècles, est demeurée identique, et c'est comme symbole de cette continuité de la substance que l'Espagne prend sa signification européenne ; c'est ainsi, en tant que substance qui se réalise, qu'elle prépare sa place dans l'Europe de l'avenir. Il peut être intéressant de remarquer que ce mouvement d'ascension de l'Espagne — mouvement dont nous ne pouvons douter — coïncide avec le déclin du siècle du progrès. Puisse-t-elle y maintenir son essence éternelle.

Comte HERMANN KEYSERLING.

Copyright by Europress.

HERMANN KEYSERLING ET LE MAGICIEN MODERNE

Il n'est pas téméraire d'affirmer que le savant Oswald Spengler ne saurait plus guère apporter désormais à son œuvre, du reste puissante, sur la vie des « âmes de culture » que des compléments de détail propres à étayer sa thèse pessimiste. En tant que positiviste, il constitue un type humain achevé, cristallisé, capable d'amasser et d'ordonner des faits, mais incapable de communiquer au monde contemporain une impulsion vivante et durable. L'effet de surprise causé par la *Décadence de l'Occident* s'est atténué avec les années : les uns contestent, les autres confirment les conclusions qu'un pseudo-prophète a prétendu tirer d'observations innombrables, mais nul courant spirituel n'est issu du fameux cri d'alarme de 1917. Les deux énormes livres d'Oswald Spengler n'ont somme toute que la valeur d'un constat, d'un bilan du passé occidental.

Il en est tout autrement de l'œuvre de Hermann Keyserling. Nous ne sommes plus ici en présence d'une simple masse de connaissances historiques ingénieusement rapprochées, vigoureusement systématisées, d'une conception mécanique, irrationnelle et dogmatique du seul passé, mais d'une entreprise hardie et originale ayant pour fin l'enfantement du *monde qui naît*. Aussi, loin de s'être épuisée dans un livre unique, dont le contenu intellectuel pourrait être transmis et assimilé une fois pour toutes, sa doctrine, à la manière d'un être vivant, se développe-t-elle sans [illegible] plongeant ses racines plus avancées [illegible] sens, jetant plus loin ses branches, poussant plus haut sa cime. On ne peut qu'admirer le déploiement d'énergie et l'esprit de suite d'un homme, à la fois métaphysicien et homme d'action, qui, après avoir dans la solitude, le monde et les voyages, cherché [illegible] vocation et sa mission, progressé d'œuvre en œuvre, perpétuellement [illegible] selon le mot qui pourrait lui servir de devise : *Sterb und werde !* — chaque jour plus sûr de sa voie, plus nettement conscient de sa personnalité, de son rôle, de son but. Et c'est ainsi que les *Figures symboliques* (1), qui viennent de paraître en Allemagne, loin de n'être qu'une variation originale sur des thèmes connus (ce qu'elles sont, du reste, et veulent être), constituent un grand pas en avant, en même temps qu'elles en annoncent un autre, décisif peut-être. Si, en effet, le *Journal de Voyage* autour du monde était la riche méditation d'un philosophe, dont la pensée mobile et compréhensive renouvelait la vision du monde en se plaçant à un point de vue œcuménique ; si la *Connaissance créatrice* était le traité d'un moraliste d'envergure enseignant à l'individu l'orientation nouvelle nécessaire pour atteindre un niveau supérieur de compréhension ; si *Renaissance* et les études du *Livre du Mariage* étaient les manuels d'un technicien perspicace posant les divers problèmes sociaux modernes sur un plan nouveau ; si *Politique*, *Vie économique*, *Sagesse* révélait en Keyserling un homme capable de s'aventurer avec sérénité dans les domaines dangereux de la politique et de la vie économique ; si enfin le *Monde qui naît* (2) était en même temps qu'un tableau, frappant de vérité, de la réalité mondiale actuelle, une anticipation clairvoyante et généreuse sur celle de demain, — nous avons avec les *Figures symboliques*, non pas seulement une ample et vivante démonstration de la prépondérance de l'âme intégrale et concrète sur la connaissance abstraite, mais avant tout et surtout la réhabilitation, et à la fois la modernisation, on pourrait presque dire la récréation d'un type humain délaissé ou disparu, celui du *magicien*, en qui Hermann Keyserling voit l'élément régénérateur du monde mécanisé du « bouffeur ». C'est à dégager les traits essentiels de

(1) [illegible]

(2) [illegible]

cette figure de magicien moderne que je voudrais maintenant appliquer dans la présente étude.

***

Peut-être ne serait-il pas inutile de montrer tout d'abord comment Hermann Keyserling fut naturellement amené à restituer et à définir la vraie nature du magicien. On sait que Keyserling a voué toute son activité à pénétrer les esprits de cette vérité, essentielle à son gré, que la seule réalité n'est ni l'intellect, hypostasié par la science et la philosophie, ni la volonté, ni l'inconscient, mais *l'âme*, — l'âme qui constitue un tout organique complexe dont il convient de changer aujourd'hui l'orientation (*die Umstellung*) si l'on veut que la culture occidentale ne périsse pas à jamais. Il ne suffit pas de répandre des théories abstraites : c'est le centre de gravité de l'âme qu'il faut déplacer, c'est un regroupement moléculaire qu'il faut opérer, c'est une impulsion qu'il s'agit de communiquer aux élites modeleuses des masses. D'où la préoccupation, déjà ancienne, chez H. Keyserling, de découvrir non pas seulement des procédés empiriques de technique spirituelle, mais vraiment la condition essentielle d'action sur les âmes, d'une action qui ne reste pas superficielle et éphémère. Le problème, pour lui, était de déterminer le type humain nouveau capable d'assumer cette tâche de réalisation du Sens, après l'avoir conçu et vraiment incarné. Et c'est pourquoi les premiers livres de H. Keyserling avaient, fondant et renouvelant un idéal antique et oriental, dressé la figure du *sage*. Mais il est difficile de vaincre la tradition qui fait du sage un être parvenu à la parfaite sérénité et surtout enclin à la contemplation passive. Aussi Keyserling semble-t-il vouloir abandonner au sage ce qu'il appelle la conception du sens supra-rationnel des événements, et demander au type rénové du Magicien de représenter la force spirituelle capable de transformer les âmes. Que font d'autre, en effet, le sorcier, le guérisseur, le saint, sinon incorporer l'esprit dans le monde de la matière ? Il en est de même de quiconque exprime une idée : il produit un phénomène de matérialisation aussi inexplicable que n'importe quel phénomène d'occultisme, et la télékinésie n'a rien de plus merveilleux que la faculté de mouvoir le bras au moyen de la représentation mentale. Tout ce qui, parvenu à la conscience d'un homme, se mue en faits, est de caractère magique, et le philosophe qui ne voudra pas se borner comme Schopenhauer à édifier un système d'idées harmonieusement combinées, ni comme Kant lui-même à donner de la réalité une formule adéquate, devra, s'il a l'ambition de travailler à une nouvelle synthèse spirituelle, être magicien.

Or, par ce terme, Hermann Keyserling entend désigner un homme nettement distinct du savant et du technicien, comme de l'artiste et du croyant. Jamais encore il n'avait accusé avec tant de vigueur l'opposition qui existe pour lui entre le savant et le magicien. Tandis que le premier recherche la vérité empirique, c'est-à-dire des connaissances strictement définies, reposant sur un système de preuves expérimentales et de démonstrations logiques, le second possède la vérité métaphysique, la sent et la vit, l'assimile, la com-prend, au sens réel et toujours oublié de ce mot. Pour le savant, la connaissance est une fin, pour le magicien, elle est source de vie et d'action. L'un, parce qu'il représente l'esprit sous sa forme cristallisée, tente d'intégrer le nouveau dans l'ensemble de la science traditionnelle ; l'autre, parce qu'il est lui-même en perpétuel devenir, veut avant tout créer des conditions nouvelles de compréhension, engendrer dans les âmes, en leur conférant une nouvelle orientation. D'un côté, la théorie, de l'autre, la vie. Le savant, au fur et à mesure qu'il progresse, voit se multiplier et se compliquer les problèmes, et ses résultats devenir de moins en moins intelligibles ; le magicien, lui, ne connaît plus de problèmes que dans le domaine de l'expression, au sens le plus large de ce mot (1). D'où l'hostilité traditionnelle entre, d'une part, les fondateurs de religion et les sages, et d'autre part, les savants. L'attitude de ces derniers, en effet, compromet l'action du magicien, parce que celui qui concentre son action critique sur la lettre d'une vérité, ne saurait en saisir et assimiler le sens suprarationnel, dont la forme donnée n'est qu'un symbole. Un dogme, dit H. Keyserling, peut être la parole de Dieu, mais il n'en est pas le Sens. Ainsi s'explique la stérilité des époques d'intellectualisme exclusif ; ainsi s'explique le gouffre sans cesse plus largement béant qu'elles ont laissé s'ouvrir entre la théorie et l'action. Or le magicien est seul capable d'opérer cette

1. J'effleure ici le côté théorique de la question des rapports de la pensée et de l'action. Hermann Keyserling l'a traité amplement dans un chapitre de la *Connaissance créatrice*, intitulé : *Sens et expression dans l'art et dans la vie*.

synthèse de fonctions de l'âme à l'origine intimement solidaires, mais dissociées par l'hypertrophie de l'intellect, dont le culte de l'irrationnel n'est qu'un phénomène consécutif. Car comme chez l'homme d'État, le prêtre, le capitaine d'industrie et le médecin, la connaissance, chez le magicien, se manifeste involontairement et immédiatement, par l'effet correspondant.

*
* *

Le magicien serait-il donc le technicien du domaine spirituel ? — Certes oui, puisque son savoir est non pas un but, mais un point de départ, et aussi parce que son succès dépend avant tout de son tact psychologique et de son sens de la réalité. Tout magicien de l'âme, que ce soit Jésus, Bouddha ou Laotse, est un *Realpolitiker*. Et Keyserling le prouve très ingénieusement sur l'exemple de la doctrine du Christ. Mais le magicien inspiré se distingue pourtant du politicien, du chef d'armée, de l'ingénieur, du journaliste et du virtuose, en ce que, contrairement à ces purs techniciens, il agit en vertu de forces situées au-delà du moi, c'est-à-dire en dehors de la sphère du « cristallisé », des choses, de la logique, des institutions, des concepts, des dogmes, des preuves, de la vertu, du droit, de la morale, de toutes les normes de la conduite humaine. Tous les grands magiciens faisaient peu de cas des règles, tandis que les magiciens d'ordre inférieur ont fini tous par attacher une importance exclusive à l'observance des règles, qu'il s'agisse de l'astrologie, de l'occultisme et de la cabale, ou bien de la vertu et de l'homme « comme il faut ». Or qui veut transformer l'homme doit nécessairement faire fi des lois qui le liaient jusque là et ne pas prendre son point d'appui sur le moi conscient, qui n'est qu'un moyen d'expression, et non pas une source d'énergies créatrices. Le nouveau ne peut jamais prendre naissance que dans l'inconscient, dans l'indifférencié, et l'inconscient vit entièrement d'images soumises à une logique tout autre que celle de l'intellect. Jésus possédait justement ce don merveilleux de l'expression magique, génératrice de mouvement et d'initiative, et de nos jours, Nietzsche et Bernard Shaw ont été les meilleurs techniciens magiques. Ils l'ont été, selon Keyserling, surtout par leur art du paradoxe. Étant donné qu'il veut avant tout exciter l'inconscient à agir par lui-même, le magicien s'exprimera, en effet, d'une manière étrange ou choquante — ce qui ne veut pas dire [illegible] obscure — [illegible] conscience n'élimine [illegible] que, avant que [illegible] n'en soient pénétrés. [illegible] pond dans le domaine spirituel [illegible] le monde physique [illegible] contrastes sans les résoudre, il [illegible] solution personnelle chez l'individu [illegible] flamme la faculté de compréhension. D'où la possibilité d'une interprétation toujours nouvelle dans les esprits capables de dépasser le stade du « savoir » qui s'apprend. Ainsi les paradoxes constituent des projectiles spirituels d'une portée indéfinie à travers l'espace et le temps. Mais, bien qu'accordant une importance considérable au rythme, à la plasticité, à la couleur et aux effets de contrepoint, H. Keyserling s'attache à démasquer la confusion entre le magicien et l'artiste, telle qu'elle se produisit au XIXe siècle, surtout avec Vigny et Hugo. C'est que pour le magicien véritable, la perfection architecturale ne saurait jamais être une fin en soi. Le sens de la création artistique réside dans l'extériorisation et non pas dans le déclenchement d'une transformation spirituelle. L'attitude de l'homme devant une œuvre d'art d'art est celle de la jouissance esthétique, alors que le magicien vise avant tout à déterminer une métamorphose intérieure, à rendre l'homme à son tour capable de création.

*
* *

Il nous reste donc à comprendre la nature précise de ce phénomène de fécondation, et c'est encore en opposant le magicien au croyant que nous y parviendrons le mieux. Hermann Keyserling observe qu'à l'inverse de l'antiquité, l'ère chrétienne constitue une phase « pathique » dans l'évolution de l'humanité. Son attitude est celle de l'épouse vis-à-vis de l'homme. Aussi la conscience moderne ne croit-elle pas à un principe spirituel mâle. La présence divine n'est conçue que sous la forme réceptive de la croyance. C'est ce que prouve nettement tel fragment de Novalis qu'un hasard curieux replaçait sous mes yeux alors que je lisais les *Figures symboliques* : « Dieu lui-même n'agit pas chez nous autrement que par la foi. » Or H. Keyserling s'attaque au préjugé qui fait de la religiosité pour qui la divinité est [illegible] extérieure, subie, vécue, objet d'expérience, la seule et vraie religiosité. Pour lui [illegible] est organe de la force divine [illegible] en celle-ci qu'il puise [illegible]

tandis que le pieux croyant se borne à la vénérer. Dans un temps qui pense encore dans les catégories du logos féminin et dont la loi est : « Conserve ce qui est », le magicien, pas plus de féconder l'être purement réceptif, doit incarner le principe créateur de l'esprit dans sa modalité mâle. Il doit être tout entier impulsion, dynamisme, initiative. Contrairement à ce qui est déjà ne complètement formé, le *logos spermatikos* pour reprendre l'expression de Keyserling, n'a pas d'existence dans le monde des faits, ne se manifeste pas sous la forme d'actualité créatrice entre le « pas encore » et le « ne plus ». C'est le destin tragique universel de la semence que de périr pour pouvoir durer. Ainsi Jésus, qui, en tant qu'homme, représente la force magique par excellence, féconda le monde de son temps pour disparaître aussitôt. C'est aussi la raison du caractère mythique et divin de tous les initiateurs, d'autant plus éphémères qu'ils sont plus féconds, mais renaissant toujours au cours des siècles dans ceux que touche leur impulsion. L'éthique de tous les livres saints est essentiellement une éthique de fécondité et non pas un système statique du bien. D'où l'hostilité si âpre et combative de Nietzsche contre la science et la vérité, contre le bien et la morale chrétienne. C'est qu'il voulait transformer les hommes, mettre en branle l'esprit figé dans son attitude intellectualiste. Or cette secousse — Keyserling insiste sur ce point à maintes reprises — ne saurait venir de ceux qui croient à la possibilité de rénover le monde par une foi. Peut-être a-t-il particulièrement en vue le théologien Johannes Müller qui, depuis dix ans dans son « sanatorium moral » d'Elmau, tente par ses sermons et ses entretiens, la musique et la danse, de réveiller l'ancienne foi, celle qui est un « contact avec le Dieu vivant ». L'efficacité de l'action du magicien ne dépendra pas du reste davantage de la « vérité » au sens usuel du mot de son enseignement, mais uniquement de sa propre personnalité. C'est une des idées fondamentales de H. Keyserling que l'essentiel dans une doctrine n'est pas son contenu, mais l'esprit qui la représente. La magie cesse d'être féconde dès qu'elle se mécanise. Toute vérité abstraite, impersonnelle, objective, n'a que la valeur d'un instrument dans les mains de l'homme. Aussi les concordances entre les doctrines de Jésus et celles de l'antiquité et de l'Orient ne changent-elles rien à l'unité absolue de l'impulsion chrétienne. L'abstrait ne signifie jamais que ce qui correspond à l'esprit concret qui l'incarne. D'où l'insignifiance totale du savoir de millions d'hommes, et l'absurdité d'une histoire spirituelle en fonction des seules connaissances abstraites. Le progrès n'est pas l'accumulation du savoir des siècles, mais l'évidence croissante de ce qui était nouveau pour les époques antérieures, évidence due à l'action de l'esprit mâle créateur, c'est-à-dire d'un esprit tout aussi réel que la chair, tout aussi personnel et unique qu'un visage. Dans le magicien, l'esprit ne se réduit pas, comme on l'a trop longtemps cru, à une faculté d'abstraction et à quelque chose d'abstrait : il est intimement lié à la vie intégrale et profonde. Et c'est alors que se découvre seulement le sens profond de la foi chrétienne dans la *personne* même de Jésus, dans cette unicité qui conférait à la doctrine chrétienne sa puissance fécondante éternelle.

*
* *

La figure du magicien moderne étant ainsi esquissée, nous sommes en mesure de comprendre le vrai sens de l'autobiographie que Hermann Keyserling a placée en tête de ses *Figures symboliques* et qu'il a intitulée : *De la productivité de l'insuffisant*. Nulle part, dans cette autobiographie, Keyserling n'a fait profession d'idéalisme, au sens usuel du mot. Nullement « objectif » de tendance, il ne cherche pas à l'être. C'est qu'il ne croit pas à l'existence de choses possédant une valeur en elles-mêmes. La véritable objectivité consiste à s'intéresser non pas à l'impersonnel, mais à ce qu'il y a dans l'homme vivant (c'est-à-dire l'unité indissoluble du rationnel et de l'irrationnel) de plus profondément personnel et unique. La vocation et le devoir suprême de chacun, c'est d'être soi, c'est d'avoir le courage d'être soi-même, tout soi-même. Le magicien fécond ne sera pas ce sage apaisé, en qui les tensions juvéniles seront parvenues à se contrebalancer et à se détruire, mais l'homme qui sait mobiliser ses instincts élémentaires pour la réalisation du Sens le plus profond. Peut-être même l'homme-créateur doit-il se résigner à ne jamais atteindre la parfaite sérénité. Sa valeur ne se détermine pas d'après les

1. Il serait [illegible] de retracer la figure de Jésus telle que la voit Keyserling, [illegible] divine et profondément humaine [illegible] 217, [illegible] Sur son plan [illegible] compréhension disparaissent les antinomies entre [illegible] conceptions scientifique et théologique.

normes régnantes, mais uniquement d'après ce qu'il réalise à l'aide de ses dispositions innées. Aussi le seul impératif absolu que le magicien puisse reconnaître, est-il celui d'aspirer à se développer, non pas pour atteindre un certain état de vertu, mais pour dépasser l'*homme* en lui-même. Il n'est qu'un seul péché contre le Saint-Esprit, à savoir l'inertie. Tout criminel peut être sauvé, s'il a de l'initiative ; le paresseux, non. Or l'homme productif n'est pas paresseux, par essence, et cela précisément parce que les difficultés de sa nature ou de son destin l'en ont préservé. Le magicien est donc fondé de voir dans ses propres insuffisances un effet de la grâce divine, puisqu'elles sont la condition même de sa fécondité créatrice.

CHRISTIAN SÉNÉCHAL.

RENCONTRES

Nouvelle.

I

Si Mlle Larralde (Mlle Claire, la fille du défunt receveur de l'enregistrement), n'avait eu ce matin une lettre urgente à jeter à la boîte pour les Grands Magasins Bérnis (la commande des serviettes-éponge et des torchons de cuisine ; il faut qu'elle arrive avant la mise en vente), il n'y aurait pas d'histoire. Il n'y en aurait pas si non plus si, en sortant, elle avait pris à main gauche pour descendre en ville, comme elle fait de deux jours l'un. Mais il y avait vent d'ouest (celui qui est si mauvais pour sa névralgie), et de sa cuisine, Marichette avait crié en pelant ses pommes de terre :

— Jésus Marie ! J'ai oublié les petits-beurre. Si des fois Mademoiselle passerait près de l'épicier...

Enfilant ses gants de fil gris, Mlle Larralde a discrètement soupiré en descendant l'allée du jardin. — Ah ! ces filles d'aujourd'hui, on ne sait pas les [illegible] ! Tout de m'en aller de côté et d'autre, si [illegible] vent d'ouest, en outre, [illegible] s'ajoutât pour prendre à main droite. Il est si difficile parfois entre deux partis d'arrêter sa décision !

Mlle Larralde prit donc à main droite. Et [illegible] dans la rue [illegible] et enfila l'avenue de l'Hôtel-de-Ville [illegible] pas [illegible] un concours singulier d'une foule d'autres circonstances.

II

Brusquement attaqué par le fox-terrier bâtard du garçon boucher, Minou avait [illegible] aux partis. Il pouvait [illegible] comme [illegible] d'autres fois, hérisser son poil et [illegible] en jurant. Je vous certifie que, lors d'une telle démonstration, après quelques abois et gambades pour le principe et l'honneur de la race, le toutou eût affecté une soudaine curiosité pour la boîte à ordures voisine, flairé, levé la patte, et d'un air désintéressé, poursuivi son chemin. Et je n'aurais rien du tout à vous raconter.

Mais Minou, ce matin — sans doute à cause de son pauvre estomac trop vide — n'avait pas le cœur à la bataille. Il se ramassa, bondit et atteignit la crête du mur du jardin Pibrac. C'est là que, se recevant de travers sur un malencontreux tesson de bouteille, il se coupa cruellement la patte ; d'où la suite que vous allez voir.

III

Ayant jeté [illegible] la boîte [illegible] en tapotant le ventre pour s'assurer que la précieuse missive était bien tombée jusqu'au fond, Mlle Larralde allait continuer sa route quand une coquine de bourrasque lui [illegible] les [illegible] empoigna son chapeau et lui colla les jupes aux tibias. Pour un paquet de petits-beurre, valait-il de risquer la bronchite ? Latezague, l'épicier, est sur la place de la Liberté, les abords de sa [illegible] [illegible] [illegible] des vents.

Mlle Larralde, d'une décision rapide, modifia son plan. Tant pis pour les petits-beurre ! Ce sera une leçon pour cette folle de Marichette. Donc, Mlle Larralde, tout bonnement, enfila le chemin de Pioche pour regagner la maison en [illegible] [illegible] [illegible] veilleusement aux intempéries. En passant, elle [illegible] de l'évier.

[illegible]

très maigre qui miaulait. Après un moment d'hésitation, elle s'approcha de lui, la main tendue, en murmurant d'une voix douce : « Minou ! Minou ! »

IV

Une expérience vieille de plusieurs mois (ceux qu'il avait vécus sur la terre) avait appris à Minou, presque autant que de leurs enfants, à se méfier des hommes et même des femmes. Leurs gestes recèlent un double mystère. De leurs mains jaillissent parfois des mets odorants et délectables (têtes de poisson, entrailles de volaille) ; mais elles jouent pareillement de la trique et du balai, assènent puissamment des projectiles durs et tranchants. L'instinct de Minou fut de prendre la fuite, comme il l'avait fait si souvent. S'il y eût obéi, tout s'arrêtait là.

Quelle force arrêta son élan ? La souffrance ? L'immensité de son découragement ? Le vertige de l'inanition ? Peut-être une obscure intuition de ce que le sein flétri qui bourlinguait vers lui recelait de mansuétude ? Toujours est-il qu'au lieu d'achever le bond esquissé, il resta débout, un peu branlant sur ses jambes maigres, fit le gros dos et esquissa un ronron. Enhardie, Mlle Larralde surmonta sa timidité et son appréhension (avec ces bêtes, est-ce qu'on sait jamais ?) et malgré sa laideur — ou peut-être à cause d'elle — effleura la nuque pelée de sa main gantée.

V

Ne croyez pas que dès lors tout fût tranché, et que l'aventure n'eût plus qu'à voler à son terme, comme une flèche au but. Jamais, vous m'entendez, jamais, Mlle Larralde, personne circonspecte, soucieuse du droit et de ses responsabilités, n'eût poussé plus loin ses initiatives, si un fait imprévu ne l'y eût en quelque sorte contrainte. Mlle Larralde, sans avoir l'horreur du chat, n'en professait point le culte. Elle connaissait les égards dus à une Marichette. Respectueuse de la propriété du voisin, comment eût-elle étendu une emprise contestable sur un animal qui peut être avait un maître ! Après deux ou trois caresses, Mlle Larralde proféra : « Adieu, Minou ! » et se remit en marche.

Elle avait à peine fait quelques pas que, derrière elle, elle entendit un pitoyable miaulement, et, virant sur ses talons, aperçut Minou qui trottinait à sa suite sur trois pattes. De la quatrième, des gouttes de sang tombaient lentement et faisaient des fraises au sucre dans la poussière. Mlle Larralde demeura immobile et saisie.

VI

Il importe ici d'établir les faits. Jamais s'il n'eût été en quelque sorte tiré hors de soi par la douleur, l'épuisement, et la misère, Minou n'eût hasardé une telle insistance. La fierté de sa race et la peur l'engageaient impérieusement à se réfugier dans quelque coin secret et inaccessible et y ayant souffert en silence, à y crever muet. Mais peut-être l'excès de sa détresse lui avait enlevé la pleine conscience de ses traditions. Il y a des moments où l'appel du cœur — je ne parle pas de celui de l'estomac — crie plus haut que tous les principes. Il nous faut de la tendresse comme de l'air pour respirer. Est-ce qu'avec cette robe grise, assez mal coupée (Mlle Minnague visiblement se relâche) n'allait pas disparaître tout ce que Minou avait rencontré de compassion depuis qu'il rôdait au hasard sur l'incompréhensible terre ?

Telles sont sans doute les forces irrépressibles qui, sur le macadam mal nivelé et poudreux, contraignirent Minou à trotter derrière Mlle Larralde avec des miaulements désespérés. Allait-elle s'engloutir derrière l'échoppe du cordonnier, comme à l'horizon le paquebot guetté par les naufragés qui ballotte un radeau sur la houle de l'Océan ?

VII

Je regarde comme à peu près certain qu'au risque d'être sévèrement jugée par vous, c'est ce qui fût advenu de Mlle Larralde, si la conduite inqualifiable de M. Abel Cassou eût, vingt ans auparavant, moins âprement meurtri son cœur.

Au point où nous en sommes, je ne crois pas, en effet, devoir vous céler que la coupable, la criminelle inconstance de ce commis moustachu des postes lui avait causé une blessure demeurée inguérissable. Oui, à vingt-cinq ans, six semaines durant, presque deux mois, ces mois d'été où les jours sont si beaux et les soirées chargées de tant de fièvre, Mlle Larralde avait pu se croire aimée du plus séduisant des postiers de la grande administration de la place du Marché. Elle ne se présentait pas devant son

guichet sans que se fixât sur elle le regard du jeune homme. D'habiles passe-droits lui valaient un tour de faveur. Leurs doigts se frôlaient pour l'envoi d'un mandat ou l'achat d'un carnet de timbres-poste. Ils se rencontrèrent à la promenade, sous les platanes, échangèrent quelques paroles : « Le fond de l'air est frais », se retrouvèrent à la musique : « Oh ! ce Gounod ! ». Leurs entretiens demeuraient, en apparence, d'une certaine banalité, mais derrière les mots, quelle n'était pas la vibration des âmes ! Est-il bien sûr qu'un beau soir, contemplant ensemble la Grande Ourse, leurs lèvres ne faillirent se joindre...

Or, un vendredi matin, se présentant au guichet de M. Cassou, Mlle Larralde vit qu'il n'était plus là. Insouciemment, ou peut-être un sourire sardonique au coin de la lèvre, son successeur informait l'expéditrice de l'échantillon (c'est une formule rose, Mademoiselle !) qu'il avait obtenu son changement pour Saint-Martin-de-la-Pinède — changement demandé par lui depuis plusieurs mois.

Si, en cette circonstance, Mlle Larralde n'avait pas éprouvé, jusqu'au fond de l'âme, l'horreur de l'abandon et de l'ingratitude, peut-être, ayant toisé Minou, elle se fût bornée à hâter le pas avec un banal hochement apitoyé du menton.

Si, d'autre part, elle eût été tout à fait vieille, peut-être que la lente accoutumance eût fait son œuvre. Elle eût admis la douleur des autres comme un fait aussi nécessaire que la sienne. Ayant mesuré l'impuissance de l'homme en face de l'indifférence de la nature, elle eût appris à éviter de compliquer son existence par d'importantes témérités.

Mais Mlle Larralde est justement à l'âge où le cœur n'est pas encore complètement desséché, où un peu de tendresse partagée apparaît encore comme ce qu'il y aurait de meilleur à goûter sur la terre, comme le bien dont il est le plus cruel d'être tout à fait privé. C'est pourquoi, en définitive, Mlle Larralde, non contente de s'être retournée, revient à petits pas vers Minou.

VIII

Notons ici la prévoyante miséricorde de la Providence. Si Minou n'était pas à bout de forces, ou s'il n'avait pas atteint les dernières limites de la détresse, au suprême instant, sa défiance congénitale l'eût emporté. En face de cette masse grise languant à sa rencontre (une des jambes de Mlle Larralde n'est pas tout-à-fait si bonne que l'autre [illegible] hence, de conservation, [illegible] Jamais il ne se fut laissé entraîner par l'[illegible] dans l'inconnu. Il eût [illegible] et Mlle Larralde, déconcertée et soulagée à la fois, n'eût pas insisté.

Mais le fantasque démiurge a si totalement dépouillé, vidé la forme [illegible] toutes ses réserves qu'en lui ne réagissent plus les puissances ancestrales. [illegible] de vitalité, il le concentre à bramer sa misère, et quand Mlle Larralde s'est baissée, l'a ramassé, enveloppé sanglant dans sa pélerine, il s'accroche désespérément [illegible] tel le naufragé à la [illegible] à l'étoffe du corsage contre lequel il est pressé.

Rentrée à la maison, parmi les regards curieux du quartier, Mlle Larralde sent contre son cœur la tiédeur du pauvre cœur collé à son sein, collé à sa vie, comme celui de l'enfant dont elle a rêvé et qu'elle n'aura jamais.

IX

Tel est l'enchaînement mémorable d'événements à la suite desquels, en ce lundi de septembre, jour de marché, dernier quartier de la lune, naquit à La Bastide (Basses-Pyrénées), un radieux mystère d'amour, et un peu de bonheur pour deux très humbles créatures.

Je dirai même pour trois, car Marichette, après avoir jeté les hauts cris, tant et si bien qu'il fut question — oui, ma chère, — de lui donner ses huit jours, adopta l'intrus et tant le choya que si Mlle Larralde y eût été accessible, elle en eût conçu un brin de jalousie. Mais sous son corsage (de jaconas) en semaine, non plus que sous son corsage (d'ottoman) du dimanche, de telles plantes n'ont jamais sû germer.

Câliné entre les deux vieilles filles, Minou est devenu un somptueux matou, au poil luisant. Il grimpe sur les meubles, écorche les tapis et casse les verres. Mais ces méfaits sont l'occasion de précieux échanges de vues et de gronderies aussi douces que des caresses, et Minou témoigne à la Providence sa reconnaissance pour ses bienfaits, en donnant âprement la chasse à tous ceux de ses congénères qui tentent de franchir le seuil de l'hospitalière demeure, où il entend bien monopoliser le gîte, la pâtée et ce qu'il faut d'amour au cœur de l'être.

André Lichtenberger.

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

PAUL MATTER

Grand, mince, le visage pâle éclairé d'un ironique et charmant sourire, le nouvel académicien est un de ceux dont on disait dans les milieux avertis : il en sera. De fait, il n'eut qu'à se présenter à l'Académie des Sciences morales pour que les plus vieux concurrents et d'ailleurs les plus méritoires s'effacent devant lui.

Oh ! ce n'est pas qu'il combatte avec des armes empoisonnées, ni qu'il en impose par son titre redoutable d'avocat général à la Cour de Cassation. Il a gravi rapidement les degrés de la magistrature, débutant modestement comme substitut à Dreux en 1891, étant vingt ans plus tard nommé directeur du contentieux et de la justice militaire au ministère de la Guerre, entrant enfin en 1917 à la Cour Suprême, il eut toujours soin de faire deux parts de son existence, prenant garde à ne pas mélanger inutilement les choses qui n'avaient pas de rapport entre elles, mais utilisant ses connaissances historiques au tribunal et sa science juridique dans son enseignement et dans ses ouvrages. Les deux raisons d'être de sa vie se complètent mais ne se confondent pas.

Son grand-père étudiait sagement à l'École primaire de Alt-Eckendorf, y fut remarqué, obtint une bourse lui permettant de poursuivre ses études à Strasbourg, y devint professeur, puis inspecteur de l'Université et correspondant de l'Institut : le premier de sa race, il se mêla d'écrire. Le pasteur Matter, lui aussi, tint la plume. Appelé à Paris dans l'une des paroisses de la capitale, il fut, après 1870, nommé professeur à la Faculté de théologie protestante.

Paul Matter est [illegible] petit-fils d'écrivain et de professeur. [illegible] ascendance permet d'atteindre plus vite à la perfection de son art.

Quoique transplantés à Paris, les Matter restent toujours Alsaciens de cœur, ils ont laissé en pays occupé [illegible] des leurs ; un cercle a fait trois ans de forteresse. Chaque année on essaie de rentrer au pays, de revoir quelques semaines durant la vallée familiale de Sainte-Marie-aux-Mines. Il arrive que le gouvernement allemand refuse les passeports ; alors on se faufile à ses risques et périls, mais on vient quand même se rafraîchir sur le sol natal. Aussi avec quelle joie, dès 1914, le directeur du contentieux au ministère de la guerre fait-il partie des commissions qui préparent la réintégration de l'Alsace dans la mère-patrie, avec quelle compétence discute-t-il plus tard au Conseil supérieur d'Alsace et de Lorraine, les questions qui lui tiennent particulièrement au cœur !

De tel candidat malheureux sous la Coupole on dit qu'il se présente avec « un excédent de bagage » : ce n'est pas un reproche qu'on fera au nouvel élu. Son bagage n'est pas encombrant, mais il est de qualité. Il se compose essentiellement de deux œuvres, qui sont dans la production historique contemporaine des pièces maîtresses : *Bismarck et son temps ; Cavour et l'unité italienne*. D'autres ont écrit et écriront encore sur le Chancelier de fer et sur le ministre de Victor-Emmanuel ; leurs livres pâlissent et pâliront de la comparaison.

C'est que M. Matter, quand il s'attaque à un sujet, le tourne et le retourne en tous sens, ne laisse rien au hasard, visite les lieux où ses personnages ont vécu, fouille les archives, entame des correspondances avec des témoins importants, des hommes renseignés, et construit avec des matériaux sérieux un bâtiment bien ordonné dont les fondations sont profondes, dont toutes les parties sont équilibrées, entre lesquelles l'air circule : l'œuvre est solide, elle n'est pas lourde ; le document est utilisé intelligemment, sans abus, et sans passion. Paul Matter n'est rien moins qu'un compilateur, qu'un historien à thèse ; son « Bismarck » n'est pas un monstre horrible dépourvu de la moindre sensibilité : tout habitué qu'il est au réquisitoire, l'avocat général s'est assis dans le fauteuil du juge ; il pèse le pour et le contre et fait l'exposé de l'affaire, le portrait du personnage : *Sine ira et studio*.

Au reste, n'étant pas pressé, travaillant lentement, et selon les loisirs que lui laisse une carrière riche d'honneur mais lourde de travail, l'historien ne s'attaque pas directement au personnage dont il rêve de faire le centre de son œuvre. Il tourne autour, il respire l'atmosphère, inspecte le milieu, il étudie les comparses. Ainsi compose-t-il une histoire de la Révolution de 1848 en Prusse, qui lui permet de lier connaissance avec nombre d'hommes qui vont être les commensaux de Bismarck dans les premières années de sa carrière politique. Le terrain est déblayé grâce à ce travail d'approche ; la figure principale peut prendre sa place toute naturelle au premier plan.

Cette figure, la plus imposante peut-être de tout le XIXe siècle après celle de Napoléon, domine non seulement tout son temps, mais son pays et l'Europe entière. Prétendre à l'étudier dans son ensemble, c'est étudier quarante ans de vie allemande et vingt-cinq ans de vie européenne. M. Matter consacre à ce travail trois gros volumes in-8° et dix ans de sa vie ; on ne peut dire que c'est trop, mais c'est assez, puisqu'il a réussi un tableau complet que doit contempler à loisir celui qui veut connaître l'œuvre de l'unité allemande et la prétention d'hégémonie prussienne.

Bismarck est né à Schonhausen, d'une vieille famille poméranienne ; dès le XIIe siècle ses ancêtres possèdent le fief de Burgstall qu'un Hohenzollern leur arrache contre maigre compensation au XVIe siècle. Il a étudié à Gœttingue, puis a fait le gentilhomme campagnard à Kniepof. M. Matter a visité chacune de ces résidences, suivant son personnage partout où il a passé. De même visite-t-il Chiri, Santena, Leri, d'où est sorti et où vécut Cavour. C'est ainsi qu'on écrit un roman, pour faire vraie chaque description. L'historien ne laisse rien au hasard. Il n'a garde de négliger l'enfance des grands hommes qu'il étudie. Il consacre tout un volume à la jeunesse et aux débuts de Bismarck, et de même un volume à Cavour avant 1848, tant il attache d'importance aux hérédités, au milieu, à la lente formation de l'individu. Il peut, après avoir relevé cette ascendance multicentenaire des Bismarck, fidèles serviteurs des Hohenzollern et l'enfance d'Otto, né en 1815, en pleine crise des Cent Jours, et élevé au récit de la longue occupation française, présenter en 1848 ce hobereau poméranien comme le produit naturel de sa race et de sa terre — sa terre et ses morts, dirait Barrès.

C'est la publication successive des souvenirs de Busch et des mémoires de Bismarck à la fin du siècle dernier, peu après la mort du Chancelier de fer, qui donna au substitut du tribunal de Versailles l'idée de son livre. Avec de tels documents, avec les archives parlementaires allemandes, avec les discours du grand homme, point n'était besoin de renseignements particuliers, plus ou moins secrets, pour composer un portrait. Sans doute l'historien, qui sait l'allemand comme le français, parcourt toute la littérature requise et entame toutes les correspondances nécessaires pour recueillir le renseignement précis qui fait défaut ou éclaircir un point volontairement laissé obscur par l'homme habile à maquiller. Toute la difficulté d'un pareil tableau est [illegible] grouper [illegible] comparse [illegible] l'histoire d'Europe pendant [illegible] sans doute, Bismarck touche à tout, anime de [illegible] à 1890 l'histoire de la Prusse et de l'Allemagne du Nord, [illegible] celle d'Autriche, sur celle d'Italie, sur celle de France. Mais il faut savoir, en évoquant toutes [illegible] affaires où il fut mêlé [illegible] l'intéresse, le laisser à sa première place [illegible] pant les fonds selon un plan rigoureux [illegible] l'ai dit en débutant : les œuvres de M. Matter sont bien construites.

Son *Cavour* est le digne pendant de son *Bismarck*. La carrière de celui-là est plus courte, moins digne de tenter un peintre aspirant à tracer des ensembles : sauf dans les dernières années de sa vie, Cavour ne joue pas au grand premier rôle. Jusqu'en 1859 les profanes l'ignorent ou ne distinguent pas ses qualités. Mais en 1861, quand l'Europe apprend sa mort, elle salue une des plus grandes figures du siècle : quelques années ont suffi à édifier une œuvre aussi durable que celle d'un Bismarck avec des moyens singulièrement plus prudents.

Mais M. Matter a voulu prouver que cette année d'apothéose avait été préparée par une longue ascension. Sans doute, il y aurait quelque témérité à affirmer qu'on peut grand homme. Cavour est un jeune homme intelligent, amoureux d'aventures, qui fut longtemps suspect dans son Piémont, et qui ne fut le fondateur de l'Unité italienne que parce que Napoléon III s'est trouvé sur le trône de France et l'a aidé dans les parties décisives de son entreprise. Trop de personnes l'oublient au-delà des Alpes. Ni l'habileté de Cavour, ni l'ardeur de Victor-Emmanuel n'aurait eu raison de la prudence d'un Louis-Philippe et n'aurait pu unifier l'Italie, au profit de la Maison de Savoie si le chef du gouvernement français ne s'était prêté à pareil projet. M. Matter, qui a suivi pas à pas l'évolution de Cavour, dans sa jeunesse d'abord, au gouvernement ensuite, a montré, dans son second volume, comme l'habile Piémontais avait su jouer, dès 1852, de la corde sensible de Napoléon III, développant le principe des nationalités, et se préparant à entraîner le rêveur couronné beaucoup plus loin qu'il ne prétendait aller. Il reste à l'historien de Cavour à nous montrer le couronnement de l'œuvre [illegible] que fera son dernier volume [illegible] traits ont déjà paru et divulgué l'intérêt.

Le successeur du docteur Félix Rocquain, à

l'Académie des Sciences morales, a non seulement vécu en la compagnie de Bismarck, de Cavour et de Gambetta, car il a donné sur l'organisateur de la défense nationale un petit volume serré, précis, tout en contraste avec ses deux œuvres maîtresses, il consacre encore à l'enseignement une grande part des loisirs, pourtant rares, que lui laissent ses fonctions dans la magistrature. Professeur à l'École libre des Sciences politiques, depuis quatorze ans, il enseigne à ceux qui s'intéressent aux problèmes constitutionnels, comment s'est formée la plus vieille démocratie européenne, la démocratie suisse, comment y fonctionne le système fédéral, comment l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Hollande, la Belgique ont adopté tour à tour le régime parlementaire, par quelles difficultés, au cours du XIX siècle, ces États ont passé dans leur vie intérieure, et quels furent les résultats, très différents, ici et là, d'un système politique qu'on considérait aux environs de 1848 comme l'aboutissement final, naturel, d'une lente transformation des États. Avec la même vie qu'il met dans ses livres, il anime son cours et il le construit avec la même méthode.

Une série d'études parues dans les *Annales des Sciences Politiques* et groupées en 1898 sous le titre : « La dissolution des Assemblées parlementaires » a servi de base à son enseignement. Question mi juridique, mi historique, il l'étudie en juriste autant qu'en historien, rapprochant et comparant les diverses conceptions constitutionnelles dans la seconde moitié du siècle, montrant comment la question du droit de dissolution est à la base même de la notion de souveraineté : vieille querelle qui déjà passionnait les Constituants de 1789 !

Dans son enseignement de la rue Saint-Guillaume, le grand juriste que veut être d'abord Paul Matter trouve moyen de grouper toutes les connaissances qu'au cours de sa double carrière il lui fut donné d'acquérir. S'il a déposé au vestiaire de la Cour de Cassation la robe rouge, la toque à mortier et le rabat de dentelle, il conserve sur sa chaire, comme dans ses livres, la rigoureuse méthode qui a fait sa fortune sur le siège. On ne fréquente pas, lui est-il arrivé de dire, trois grands esprits comme Bismarck, Cavour, Gambetta, sans qu'il en reste quelque chose. Au contact des réalités, ces politiques éminents, qui ne font certes pas figure de doctrinaires, donnent à ceux qui les étudient une notion de relativité qui corrige utilement ce que la thèse peut avoir de trop rigide. Il serait à souhaiter que beaucoup de magistrats élargissent le cadre de leur connaissance et suivent l'exemple que leur donne depuis trente ans un de ceux qui, au surplus, font le plus d'honneur à leur carrière.

Pierre RAIN

IMPRESSIONS D'ALGÉRIE

LE M'ZAB

Tous les chemins mènent au désert.

Prendrons-nous la piste du sud-est, qui nous conduira chez les Ouled Naïls et à Biskra, clef du désert de sable, l'Erg Oriental ? Suivrons-nous celle qui, à travers les terrains des Ouled Sidi Cheikh, atteint les monts du Ksour, le sud oranais et le désert marocain ?

Non ! C'est par la piste du sud que, ce soir, nous gagnerons en auto Ghardaïa, capitale du M'Zab. L'étape est de deux cents kilomètres.

En quittant Laghouat, les terrains de parcours de la puissante tribu des Laarba offrent le même paysage qu'au nord de Laghouat. Rochers brutalement sectionnés, aux ombres sans demi-teinte, monticules de sable, fermes isolées, véritables masures à l'ombre des pistachiers-térébinthes. Le sol est sablonneux. Un large bouquet de bétoums sombres abrite un caravansérail et son puits arabe, autour duquel des nomades, assis ou debout, se reposent. Leurs chameaux font de même, les fusils sont posés à terre. C'est la halte de Tilmrent, où piétons, autos, caravanes et autobus s'arrêtent.

Un excellent déjeuner de désert nous réconforte. Oiseaux tués dans le steppe, quartier de mouton rôti, pâté de gazelle, oranges et dattes ; des sauces anglaises et des vins de France attestent le passage de nombreux touristes. Le soir, pour un sommeil sans alerte, les portes se referment sur la caravane en marche.

Café, cigarettes. On repart.

Le soleil est brûlant, l'horizon immense. Collines de pierre, collines de sable, très près et au loin, se colorent de feu, de violet et de marron. Ce sont les couleurs de l'Algérie : terre marron du Sahel, ciel violet sur la baie d'Alger, or pourpre du désert et des villes du sud. On ne sent plus, dans le bercement de la course, la monotonie du paysage, mais sa seule grandeur.

Parfois, une caravane se profile au loin. Elle

paraît immobile et l'auto a vite fait de la dépasser. Cependant, depuis des siècles, elle atteint son but, par la même piste, dans le même nombre de jours, pour le même but.

Le désert enseigne la patience.

Les bétoums eux-mêmes ont disparu ; la terre ne se creuse plus en « dayas » où les limons d'une pluie rare et torrentielle s'amassent ; elle est rocailleuse, stérile; des plis sans dessin mouvementent sa surface où le calcaire affleure. C'est la « chebka », en arabe « filet ». L'horizon est barré par les rochers ; il est difficile de s'orienter. La solitude est totale, le silence absolu. La seule voix est celle du vent qui soulève le sable. Quelles forces inconnues ont accumulé ces pierres, comblé peut-être un océan, semé l'effroi et le silence dans ce « pays de la soif » ?

C'est dans ce repaire créé par la nature qu'au XIe siècle se réfugièrent, chassés du nord de l'Algérie par les Arabes après de sanglantes guerres religieuse, les M'Zabites Ibahdites, puritains berbères de l'Islam. C'est vers leur empire que nous roulons, mornes et silencieux, quand soudain, à un détour du chemin, vision inattendue, blanche et verte, surgit Berriane, première ville de l'Heptapole du M'Zab, sentinelle du nord.

L'écran de sa palmeraie et de ses jardins a la couleur d'une émeraude. Des hommes vêtus de blanc arrosent par mille canaux de terre les légumes de leurs potagers régulièrement divisés.

Chaque goutte d'eau du ciel ou de la terre est recueillie avec soin pour l'orge, les arbres fruitiers, les palmiers et les fleurs. C'est un travail qui s'accomplit depuis des siècles, inlassablement, afin que l'homme ne meure point.

Le ciel est pur. La ville, où rien ne pousse, ses maisons blanches, ses murs penchés en pisé, son minaret s'éloignent : rêve étrange d'un autre temps, trêve dans le parcours du désert infini qui nous engloutit à nouveau.

L'auto roule, cahotée dans la chebka, image de la mort. Cependant le plateau calcaire capte, pour alimenter les oueds du M'Zab, les rares eaux des pluies et les sources précaires. Ce travail souterrain de la nature demeure insoupçonné du voyageur : aussi, quand brusquement, une canalisation de briques, issue des pierres, s'enfonce avec la piste dans une vallée, cette révélation de la vie humaine si proche, provoque-t-elle en lui une émotion indicible.

Cette émotion grandit encore lorsqu'au bas de la descente, dans un cirque long et étroit, entre des collines fauves, éloignées les unes des autres comme les fleurons d'une couronne, se dévoilent les [illegible] M'Zab : Ghardaïa, El-Atteuf, [illegible] Beni Isguen, la sainte.

A cent kilomètres [illegible] ont poste dans le Sahara.

GHARDAÏA

Sous un ciel bleu, sous le soleil brûlant, une masse blanche se dresse en forme de [illegible] ronnée d'un minaret carré, [illegible] taire. On dirait d'une élaboration cubiste.

Cette apparition surprenante, c'est la ville de Ghardaïa. Juxtaposé à elle, s'épanouit un jardin magnifique, arbres fruitiers en fleurs, légumes aux couleurs vives [illegible] palmeraie.

A mesure que l'on se rapproche de la cité, ses lignes de constructions apparaissent bizarres, aucune d'elles n'est à angle droit. L'ensemble est massif, bas, puissant et barbare ; le minaret du rite ibhadite est à l'image de ceux qui l'ont élevé. Phéniciens ou Berbères, ressuscités d'un passé lointain, les Mozabites ont un corps trapu, des jambes courtes, un visage pâle, quasi rectangulaire, une allure noble.

La ville en terre est défendue par son étrange disposition. Ses rues horizontales s'étagent en défenses successives, à des hauteurs différentes, coupées par celles qui montent et aboutissent à l'enceinte de la mosquée, au sommet de la colline. C'est un dédale difficile à parcourir. Afin que le soleil n'y pénètre, les rues sont étroites. Les maisons, sans aplomb, sont basses ; une petite porte, pas de fenêtres, si ce n'est sur la cour intérieure. Dans la demeure rien n'existe que l'utile réduit à une simplicité inimaginable : une natte pour s'asseoir, une poterie pour les besoins de la cuisine, un feu de bois ou de crottes de chameaux séchées. De lumière point. Quelquefois, une lampe Pigeon ou une bougie anglaise ou italienne. Dans un coin, un métier sur lequel la femme tisse ses vêtements et ceux de son mari, et, auprès, une meule pour broyer l'orge.

Si le Mozabite est riche, il possède sans doute dans le bas de la ville un magasin bien empli de marchandises d'Europe et [illegible] des morceaux d'or dans les coffres de sa maison. En outre, il est propriétaire à Alger. Mais il vit ici comme un pauvre.

L'unique mosquée est sombre comme des catacombes. Des colonnes, d'épaisseur [illegible] soutiennent les voûtes. Le sol est en terre. C'est là que le conseil [illegible] pour discuter des intérêts de [illegible]

distribution d'argent aux pauvres, car la mendicité est épargnée aux Mozabites. Les impitoyables quémandeurs, dans les rues, sont des Arabes, descendants de mercenaires, soldats de l'ancien empire du M'Zab.

Les Juifs, originaires du Maroc, ont dans leur quartier réservé, trois synagogues. Leurs maisons offrent un spectacle de saleté repoussante. Exclus de la Djemaa, inaptes à posséder la terre, ils sont néanmoins restés une colonie fort riche parmi ces industrieux Berbères.

Descendons vers la ville marchande. C'est un mouvement incessant et blanc dans les rues et les magasins primitifs. On cite, on déguste, à la porte des cafés maures, le thé à la menthe ou le café sucré. Les Mozabites étalent leurs étoffes, leurs objets de quincaillerie. Les Juifs cisèlent le métal précieux ou frappent l'enclume. Vulcains au type hideux. Les jours de marché, les chameaux et les ânes obstruent la rue. Des Arabes sont étendus au soleil, trop indolents pour chasser les mouches qui pullulent sur leur visage. D'autres passent, écrasant de leur poids les petits ânes sans licou. Les grands nègres harratins vont et viennent. Ce sont des fils d'esclaves ramenés du Soudan, affranchis maintenant et au service des familles de leurs premiers maîtres.

Le Mozabite est marchand. Son visage a une expression de dureté, son regard est vif et scrutateur. Il évalue le passant en monnaie. Il est sans idéal, comme le Juif, disent les Arabes. Pourtant le Mozabite aime sa ville natale. Il veut y mourir, ou du moins, que son corps y repose. Il observe la loi du Coran sans la discuter ; on le traite d'hétérodoxe, mais lui sait qu'il possède seul la vérité. Il applique dans sa vie les préceptes du Livre (simplicité, travail, honneur, charité, respect pour sa femme, il en possède rarement plus d'une). S'il aime à amasser des richesse qu'il laissera à ses enfants, la loi mozabite ne permet pourtant pas au fils d'hériter de la situation du père.

Quand la chaleur est trop intense, 40° en été, le Mozabite s'en va, avec les siens, vivre dans sa maison de campagne, dans la palmeraie, une des plus belles de l'Algérie. Soixante mille palmiers abritent de véritables jardins où se mêlent orge, fleurs, pastèques, piments, choux, oignons. La vigne, qui s'y accroche, relie les abricotiers, les cognassiers et les figuiers. C'est un enchantement.

Les sinuosités de l'oued M'Zab irriguent la palmeraie. Son large lit rouge est souvent à sec. Il ne pleut pas tous les ans, et c'est un événement que l'on fête joyeusement. Il faut donc arracher l'eau à la terre.

De cinquante mètres de profondeur, l'eau de la nappe magnésienne souterraine est remontée dans des puits innombrables, dont les cordes font grincer les poulies tout le jour et, en été, toute la nuit. Ce sont « *les rossignols de Ghardaïa* » qui chantent. L'eau, ramenée dans des outres de cuir, se déverse dans les canaux d'irrigation par un système primitif de va et vient. Les cordes, qui l'actionnent, sont tirées par un âne et un chameau, sous la conduite d'un serviteur nègre, d'un enfant du maître ou du maître lui-même.

Le bordj, ou fort des officiers, nous héberge. Il est construit sur une colline, en face de la ville, rose et dorée à présent dans le couchant. Nulle buée, pas un nuage. L'air est pur divinement. La lumière a la transparence du cristal.

Puis la ville s'endort, une améthyste.

La soirée chaude nous rend errants à notre tour. Les rues sont obscures. Le lieu de plaisir est ouvert. Autour d'une salle mal éclairée par des lampes fumeuses, des bancs sont disposés. Un public d'hommes, nègres et Mozabites, suit attentivement les admirables ondulations du corps d'une danseuse de la tribu des Ouled Nails. On dit que son infidèle amant est dans la salle. Veut-elle le reprendre pour oser ainsi donner en spectacle son irrésistible passion qui la fait s'accroupir peu à peu à terre, épuisée, face à face avec le musicien jouant du roseau taillé et qui s'accroupit parallèlement à elle ?

Un jeune quaker anglais, qui s'est égaré là, reste stupide. Un gamin danse ensuite, spirituel, inquiétant. Les yeux musulmans le suivent avec intérêt.

Le café, servi dans de petites tasses, circule sur des plateaux. L'atmosphère de fumée de tabac devient irrespirable. Et toujours toute cette odeur indéfinissable des villes sahariennes.

Allons dormir. Le cri des « rossignols » nous accompagne jusqu'au bordj.

Madeleine Vernon.

à suivre.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

UNE VICTOIRE DES SOVIETS SUR L'ANGLETERRE

Quel que soit le bruit que font dans certains pays d'occident les communistes, il semble que la propagande bolchevique ne fasse plus de progrès dans cette partie de l'Europe ; elle peut par moment opérer la fédération des mécontents, mais elle se heurte à une organisation sociale trop ancienne et qui a trop profondément marqué les esprits, même dans les classes populaires, pour produire son œuvre de dissolution sociale aussi rapidement qu'en Russie. Les dirigeants de la politique russe n'ont pas tardé à le comprendre et il y a plusieurs années déjà que c'est vers l'orient et l'extrême-orient qu'ils dirigent leurs efforts. On voit aujourd'hui les résultats qu'ils ont obtenus. Nous ne pouvons nous empêcher de rire quand nous voyons la presse russe officielle nous parler gravement de l'évolution politique et culturelle de la République du Kirghistan, du Tataristan, du Tadjuistan. Nous avons tort. Quand un Tatar ou un Kirghize sait lire et conduire une auto, il se croit cultivé et il n'est pas difficile de lui persuader que sa culture nationale vaut celle des peuples bourgeois et impérialistes de l'occident. Il a suffi que les adroits émissaires de Moscou aient donné la même conviction à ce que l'on appelle l'étudiant chinois, pour que les coolies de Changhaï et de Hankéou apprissent la tactique de la grève générale, et c'est ainsi qu'ils ont trouvé moyen de remporter sur l'Angleterre et par contre-coup sur tout l'occident, une incontestable victoire.

Car les événements dont la Chine est en ce moment le théâtre sont à la fois une victoire du bolchevisme sur la société, et une victoire de la Russie sur l'Angleterre.

Quand M. Boukharine, dans son rapport au parti communiste, dénonce l'impérialisme britannique, il emploie tout à tour la phraséologie [illegible] de la troisième internationale et le style d'un vieux Russe du temps de Catherine ou d'Alexandre [illegible] l'expansion de son pays [illegible] le naval anglais.

[illegible]

L'organe des Soviets qui publie ce rapport, ne voit pas seulement la main de l'Angleterre dans ces événements lointains, il la signale en Allemagne, dans l'affaire des révélations du *Manchester Guardian* au sujet de prétendues collusions entre la Reichswehr et les Soviets. Confirmant les déclarations de M. Boukharine sur le rôle de la diplomatie anglaise dans ce qu'il appelle la « campagne des obus » des socialdémocrates allemands, les *Izvestia* considèrent qu'il a été suffisamment établi.

Aussi s'imagine-t-on aisément la joie avec laquelle on a accueilli à Moscou les événements de Changhaï. Quoi qu'il arrive, en effet, les agents soviétiques en tireront profit. Ils ont si bien su profiter des circonstances, des fautes et surtout du défaut de concorde des puissances, que la modération et la violence ont presque les mêmes inconvénients.

Ce fut de leur part une grande habileté, notamment, que de détourner sur l'Angleterre d'abord et presque exclusivement, la xénophobie de la jeune Chine. Dans son discours de Birmingham, M. Chamberlain a bien l'air d'en tirer une certaine fierté, mais il n'en parle pas moins d'un ton d'inquiétude qu'on n'était pas habitué à trouver dans la bouche des ministres britanniques.

Et pourquoi, seuls de tous, avons-nous été les objets d'une telle attaque, dit-il ? Assurément, on en trouve plusieurs raisons. Pendant le siècle dernier, nous avons été la première puissance commerciale en Chine. [illegible] la Chine [illegible] Entre parenthèses [illegible] de faire remarquer [illegible]

une guerre « de l'opium » que la guerre de l'Indépendance américaine fut une guerre « du thé ». Nous avons été les principaux artisans du système de traités grâce auquel il fut possible à des commerçants appartenant à notre civilisation d'entrer en relations d'affaires avec des commerçants appartenant à une civilisation alors bien différente de la nôtre. Nous avons été considérés en Chine, depuis quelques années, comme les soutiens les plus déterminés de ce système, bien qu'il ne cadrât plus avec les temps modernes. Des influences étrangères ne se sont pas fait faute de prêcher aux Chinois que nous étions, plus que tout autre peuple, responsables de leurs souffrances.

« Ce cri de guerre a été adopté par le puissant parti nationaliste, lequel possède des ramifications dans la Chine entière et dans toutes les communautés chinoises établies à l'étranger. Il n'y a pas de doute que ce cri constitue, dans la situation actuelle, l'élément le plus dangereux. C'est par ce cri de guerre que l'on a excité contre nous la fureur de la foule. Il reste à voir si le gouvernement qui prétend, en ce moment, représenter le parti nationaliste chinois, a l'intention et possède le pouvoir de maîtriser suffisamment la masse populaire pour la tenir dans les limites d'une activité compatible avec les relations que nous avons avec la nation chinoise ».

La politique du Royaume-Uni est donc en ce moment une politique expectante, une politique d'abstention. S'il envoie des troupes et des navires, c'est uniquement pour protéger ses nationaux.

C'est probablement tout ce qu'il peut faire, mais cela ne résoud pas le problème. Il est probable que les forces anglaises qui seraient du reste appuyées, en cas de troubles graves, par les forces des autres puissances, sont telles que les Cantonais y regarderont à deux fois avant de provoquer des troubles.

Mais ni l'Angleterre ni aucun autre pays ne peut songer à maintenir en Chine une occupation prolongée, et il semble qu'au point où sont montés les esprits, dès que les coolies révoltés verront les Européens affaiblis, l'agitation recommencera.

Ce qui a fait la supériorité des nations occidentales, c'est non seulement leur organisation politique qui, si imparfaite soit-elle, vaut tout de même mieux que celle des peuples d'Asie, c'est surtout le prodigieux développement industriel de l'Europe au XIXe siècle. Les hommes blancs, jusqu'ici, ont possédé des moyens irrésistibles de s'imposer. Ils ont été seuls à pouvoir construire des navires puissants, des armes perfectionnées, qui ne laissaient aucun espoir à la résistance. Mais en ayant fabriqué contre mesure, ils ont éprouvé le besoin de les placer n'importe où. Le correspondant du *Daily Express*, à Changhaï, recherchant les moyens de ravitaillement de la révolution chinoise en armes et en munitions, constatait que les rouges de Canton s'approvisionnaient non seulement en Russie, mais encore en Allemagne, en Amérique, et même en France. En cherchant bien, il aurait sans doute découvert la participation de quelques commerçants ou de quelques industriels anglais dans cette profitable affaire. Bref, les Européens occidentaux ont fourni des armes aux Orientaux sans se rendre compte que des Chinois ou des Riffains qui savent conduire une automobile, apprendront bien vite l'emploi de la mitrailleuse et du canon à tir rapide. Jusqu'à présent ils ne savent pas les fabriquer ; c'est la seule supériorité guerrière qui nous reste, mais que deviendrons-nous si les ingénieurs russes et communistes le leur apprennent ?

Les dirigeants anglais sentent le danger. Ils connaissent leur véritable ennemi, mais ils sont prisonniers de la politique d'entente anglo-soviétique des gouvernements antérieurs et surtout de M. Lloyd George. Le ministère lui-même est, dit-on, très divisé à ce sujet : MM. Churchill, lord Birkenhead et sir Johnson Hicks poussant à la rupture, M. Chamberlain et le premier ministre à la patience.

Les irréductibles soutiennent que la propagande soviétique est la cause de toutes nos difficultés industrielles, à l'intérieur, et des embarras de l'Angleterre au dehors, en particulier en Chine. Selon eux, maintenir un faux semblant d'amitié et entretenir des relations diplomatiques avec les Soviets qui cherchent partout à saper l'existence de l'empire est un acte de faiblesse, nuisible au prestige britannique.

Sir Austen Chamberlain et les partisans de la paix font valoir que c'est seulement par le commerce et une meilleure entente qu'il sera possible d'améliorer les relations des deux pays. L'expulsion des rouges, le rappel du représentant britannique à Moscou, n'auraient pour résultat que la diminution du commerce, et l'intensification de la propagande des bolcheviks. Une Russie traitée en paria serait dix fois plus dangereuse qu'une Russie faisant partie du concert des nations. Les intrigues se poursuivront de façon souterraine.

« Aucune décision n'a encore été prise. Mais le parti de la paix perd du terrain, dit le *Daily Telegraph*.

« On préconise la solution suivante : avertir les Soviets que si leur propagande et leur activité nuisible ne cessent pas dans un délai donné, les relations diplomatiques seront rompues et l'accord commercial abrogé.

Ce n'est encore qu'un expédient et l'on ne peut s'empêcher de comparer cette prudence, cette sagesse, à l'attitude intransigeante qu'affectait l'Angleterre d'autrefois chaque fois que l'on avait porté atteinte à l'honneur de son pavillon. Bafouée publiquement par la Russie soviétique, elle hésite à rompre ; menacée, insultée par des insurgés chinois, elle compose avec eux. Est-ce un signe des temps ?

Beaucoup de « bons Européens » assistent à ce spectacle d'un œil narquois. L'Angleterre s'est si souvent tenue à l'écart de l'Europe ! Elle a si souvent pratiqué la politique du splendide isolement dans tous nos différents avec l'Allemagne, puis aussi en Syrie elle a joué parfois un si étrange rôle, que ses mésaventures actuelles laissent généralement le spectateur assez froid. Il a tort. Devant le mouvement xénophobe de l'extrême-orient, tous les Européens sont solidaires, et c'est l'Angleterre qui tient le drapeau.

Il est parfaitement exact que les débarquements de troupes, les envois de navires de guerre dans les fleuves chinois sont des violations de la souveraineté chinoise, mais si nos steamers ne pouvaient plus circuler librement sur le fleuve Bleu, tous les blancs, et notamment les missions catholiques et protestantes de Tse-Tchen n'auraient plus qu'à rallier la côte au plus vite. En soulevant la Chine, en fermant cet immense marché au commerce britannique, la Russie soviétique a remporté sur l'Angleterre, en qui elle voit avec raison le rempart le plus solide de l'ancien ordre de chose, une victoire incontestable. Si elle devenait décisive, nous en pâtirions tous à peu près également.

L. DUMONT-WILDEN

LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LES CONFESSIONS DE STRINDBERG

Strindberg, dans une lettre à l'éditeur Albert Bonnier qui accompagnait le manuscrit de *La Confession*, déclare, le 20 juin 1886 : « Je vais écrire vite parce que je suis incapable, tout en le souhaitant, d'écrire lentement ». Il vient de composer dans une sorte de fièvre *Le Fils de la servante*, qui est le récit de son enfance et de son adolescence, sans s'interrompre il a entrepris et achevé en quelques semaines *La Confession*.

Il a trente-sept ans, souffrant de troubles nerveux, il se croit perdu et écrit, dit-il, en présence de la mort. Il a conçu un vaste projet et se hâte de l'exécuter : avant la fin de 1886 deux autres volumes de son autobiographie seront terminés : *La chambre rouge* (1), *L'Ecrivain*. Bonnier refuse de publier *L'Ecrivain* qui renferme de trop vifs jugements littéraires et ne paraîtra qu'en 1909. Il refuse de publier un recueil de lettres intimes, *Lui et Elle*, destiné selon le plan de Strindberg, à remplir l'intervalle (1857-77) du récit entre *La chambre rouge* et *L'Ecrivain*. Ainsi rebuté, Strindberg annonce l'intention de substituer à cette correspondance un roman : il l'écrira en français, de septembre 1887 à mars 1888 : ce sera *Le Plaidoyer d'un fou* (2) dont toute la première partie n'est que le commentaire, haletant et crispé, de l'aventure conjugale authentifiée par les lettres.

La précision des dates n'est pas un luxe inutile, mais il s'agit des livres de Strindberg, maintes erreurs ont été commises à son détriment faute d'une exacte chronologie. Cette vie emportée d'un mouvement si violent à travers les idées, les théories et les croyances, cette sensibilité, cette imagination si intimement mêlées à la couleur, au tragique de l'instant, cette effrayante mobilité du caractère de la raison

(1) *Röd Rummet* (Nordiska Bibliotekets Förlag, 1887). — Une première traduction française parue sous le titre de *La Chambre rouge* (Trad. Avenard, Paris, Ollendorff, 1900) a été publiée sous le titre de *Scènes de la vie suédoise* (Paris, Stock, 1908).

(2) Bien qu'écrit en français, le *Plaidoyer d'un fou* a été publié en allemand (Verlag Fischer, Berlin, 1893) et en suédois (Bonnier, 1895). Il a été traduit en français par Jean Landry (Paris, Ollendorff, 1909).

ou du caprice nous interdisent de [illegible] parler de Strindberg sans accoler à son nom un millésime, la cote de son itinéraire inscrite au calendrier de son œuvre, voilà sa véritable signature dont l'éphéméride validite nous est par avance connue. *Le Mariage* date de 1886, l'une des années les plus fécondes de cette riche carrière. Strindberg se hâte d'écrire : à maintes reprises, sa correspondance marque le vœu d'épuiser un état d'esprit dont il sait la rencontre fugitive, et redoute de voir s'émousser l'heureuse influence. Les quatre volumes autobiographiques qu'il commence d'une haleine accusent la même tonalité et pour ainsi dire la même atmosphère où Strindberg ne se reconnaîtra plus lorsqu'il écrira en 1909 la préface d'une seconde édition. Ensuite viendront, outre le *Plaidoyer d'un fou*, *Inferno*, *Légendes*, *Seul*, qui s'éloignent de la première manière dans la mesure où l'auteur lui-même évolue. Ainsi se déchire en morceaux, en tableaux d'un tragique grandissant, la vaste fresque qu'il souhaitait rassembler tout entière sous le titre du premier volume [1].

* *

1886. Strindberg commence d'entrevoir les insuffisances du naturalisme ; s'il place encore Zola au premier plan de la littérature européenne, il lui sait surtout gré d'avoir quasiment renié une partie de sa doctrine antérieure, voire renoncé une évolution nécessaire (*L'Œuvre*) :

Je considère toujours Zola comme le maître de l'Europe contemporaine, mais je crois qu'il a parfois exagéré l'influence du milieu. Si une femme se laisse séduire dans une orangerie, il n'est pas nécessaire d'établir un rapport entre la séduction et tous les pots de fleurs que contient cette orangerie, ni de compter ces pots de fleurs... En outre, je crois que la vie d'un individu contée en détail est plus vraie et plus instructive que l'existence de toute une famille... On ne connaît qu'une seule vie, la sienne. [illegible].

Strindberg condamne violemment l'arbitraire des « constructions » psychologiques : il a horreur des vaines architectures où s'attarde l'art du roman. Il a rêvé dans sa jeunesse d'une « littérature de l'avenir », enfin progressive, « la raison de l'histoire de l'âme humaine » : chaque citoyen, parvenu à un certain âge, écrirait son autobiographie et la déposerait, texte anonyme, aux archives communales... La littérature romanesque lui semble périmée : « Je n'ambitionne pas de la tuer, mais je sais qu'elle est en train de mourir. » Zola a imaginé un compromis, mais la part de la convention demeure excessive dans ses meilleurs romans. Comment n'être pas frappé de la préférence des classes populaires, auxquelles on ne saurait dénier parfois un jugement sain ! Avides de vérité, elles dévorent les comptes-rendus des tribunaux, ne lisent, dans le journal, que les faits-divers — ou les récits d'aventures.

On peut sourire aujourd'hui de ces prédictions ; on peut critiquer une conception étroite de la littérature qui n'est que l'aboutissement extrême de la philosophie du temps, l'exagération logique où son tempérament forcené entraîne naturellement Strindberg. Lui-même serait bien incapable de s'y tenir ; artiste, son génie explose dans la révolte, la lutte, un jaillissement de passion, de vie ardente et contradictoire. L'imagine-t-on se confinant dans une pure et scrupuleuse analyse, renonçant à créer des personnages, satisfait de la froideur d'un égoïste procès-verbal ? Toute son œuvre proteste là contre. Il a déjà donné, il donnera par la suite d'assez beaux démentis aux vues abstraitement théoriques, spécieuses et abusives, qui anéantiraient l'art en le confondant avec la science... En 1886 il s'est assigné un mot d'ordre ; disons qu'il sacrifie la fiction, et n'attend plus la révélation du vrai que d'une sorte de recherche du temps perdu. « On ne connaît qu'une seule vie, la sienne. » Strindberg ne veut pas d'autre sujet que soi-même.

D'autres motifs, plus personnels, le poussent à tenter un long monologue : il l'avouera vingt-trois ans plus tard en se remémorant un état de fatigue et de dégoût quasi désespéré : « je ne voyais plus de but à ma vie, je m'estimais un être inutile, au rebut... ; je voulais faire mon bilan, prendre une vue d'ensemble de la situation, *peut-être me disculper de certaines accusations injustifiées* [illegible] L'entreprise lui fut salutaire en lui permettant de découvrir à travers la diversité de ses avatars une sorte de plan ; il reprit goût à la vie... Il ne serait pas l'écrivain que nous connaissons, hanté par le destin, amoureux du providentiel inconnu que démasque lentement la succession des jours, il ne serait pas le metteur en scène de tant de comé-

---

1. Strindberg [illegible] Fils de la servante [illegible] *Le Mariage* [illegible] et le *Manuscrit* [illegible]

2. Préface de la [illegible] Fils de la servante composé en 1886, publié pour la première fois en 1908, par John Landquist (Sämtliche Werke, t. XVIII).

dies et de drames humains s'il n'ajoutait [illegible] je repris goût à la vie, *poussé surtout par la curiosité et le désir de voir ce qu'il en adviendrait et comment finirait une telle existence* [illegible]

En plein travail, avant de découvrir la bienfaisante vertu du récit qui grandit sous sa plume, il se préoccupe de l'accueil du public et tente de définir son œuvre : le 25 avril 1886, il écrit à Bonnier : « Qu'est cet ouvrage ? Un roman ? Non. Une biographie ? Non. Des mémoires ? Non. — Je réponds : ce livre est ce qu'il prétend être : l'histoire d'une âme, 1849-67, dans des circonstances données. Outre l'intérêt psychologique qui est le principal et c'est pourquoi on en a exclu les descriptions, en ne retenant que les seules anecdotes utiles à l'élucidation des caractères, ce livre présente aussi quelques autres sujets d'intérêt : il constitue la biographie complète d'un auteur connu et important, aussi peu mensongère que peut l'être une biographie, et une histoire intérieure de la Suède entre 1849 et 1867 ».

Même note dans l'interview imaginaire ci-dessus citée :

« L'interviewer. — Une apologie ? Une confession ?

« L'auteur. — Non : ni plaidoyer, ni confession ; je n'ai à me défendre de rien, et je n'entends rien confesser parce que je ne sollicite aucun pardon. Je commence (faites attention que je dis : je commence) à croire que l'être humain est irresponsable, car il semble n'avoir pas une volonté libre ».

Suit ce dur et vit échange de répliques caractéristiques :

« L'interviewer. — Voilà qui est de bon augure pour vos adversaires littéraires et politiques, si toutefois vous leur témoignez la même indulgence qu'à vous-même.

« L'auteur. — Aussi indulgent... on ne peut, on ne doit pas l'être, si, comme je le crois, on a d'abord des devoirs, et les plus grands, envers soi-même. J'ai d'ailleurs un autre motif de leur être moins indulgent.

« L'interviewer. — Quel motif ?

« L'auteur. — Celui-ci : J'ai raison, ils ont tort ; ils sont donc injustes envers moi, je suis juste envers eux.

« L'interviewer. — Comment savez-vous que vous avez raison ?

« L'auteur. — Je m'appuie sur des bases valables. Seul l'avenir peut juger. »

[illegible] l'individualisme de Strindberg [illegible] ces quelques lignes, et sa révolte instinctive, dont il prend soin d'ailleurs de préciser le sens : [illegible] sente », ce qui revient à dire qu'il se définit « l'individu pour la société, entendez la société future. »

Il n'attend de la [illegible] titude.

« L'interviewer. — [illegible] pourquoi [illegible]

« L'auteur. — Parce que je ne puis faire autrement. — Pourquoi je ne puis faire autrement, mon livre vous l'expliquera.

« L'interviewer. — C'est le mot de Iago : je ne puis vivre sans protester.

« L'auteur. — Tout juste.

« L'interviewer. — Les motifs sont indifférents ?

« L'auteur. — Absolument ».

Strindberg a de ces façons brusques [illegible] le cercle d'un raisonnement [illegible] admettra qu'il n'est pas besoin d'autre aveu. Nul geste ne découvre plus impitoyablement une âme, et l'on conçoit la colère de Strindberg à la pensée que quelqu'un pourrait l'accuser de mansuétude envers soi-même. Bien loin d'idéaliser son héros (lui-même), il le montre, dit-il, « dépravé, lâche, jaloux, égoïste, hautain, indiscipliné, un garnement immoral et impie : est-ce là le flatter ? »

∴

Tels sont les débats de conscience où se torture Strindberg à la recherche de la vérité. Ainsi donc, pénétrant ainsi dans l'atelier où [illegible] ouvrier sculpte à grands traits sa propre image, n'admirerait-il [illegible] vie, la sienne » ? De quelle connaissance s'agit-il [illegible] ? Et quel paradoxe d'attendre une vérité objective et en quelque sorte impersonnelle [illegible] plus personnel des genres ?

On ne saurait douter qu'à travers [illegible] dictions Strindberg n'ait entrevu le troublant problème de la littérature autobiographique. Si toutefois la sincérité d'une âme passionnée n'est jamais un gage d'absolue [illegible] traire le signe certain d'un mensonge inconscient, on ne doute pas davantage — que [illegible] dise Strindberg — que son ouvrage ne mérite parfaitement le titre de *Confessions*. Confessions d'un accent, d'une pénétration, d'une puissance aussi insolites que [illegible]

---

1) [illegible]

l'auteur « Confessions » comparables par l'ampleur, l'héroïque audace et la portée humaine à celles de Saint Augustin et de J.-J. Rousseau ; et l'on sait quels singuliers parents l'esprit et le caractère attestent jusque dans un semblable écart, tout au philosophe de Genève, un émule scandinave (1)...

Dans la série des volumes du *Livre de la seconde Femme*, *Fermentation* est l'un des plus significatifs. Strindberg avait d'abord projeté de l'intituler *Sturm und Drang*. Au titre suédois que lui propose Gonnet et qu'il allait bientôt accepter, il préfère d'abord *Fermentation* : est bien, mais implique une idée de décomposition qui ne s'accorde pas avec mes saines pensées. « En instant, il préfère *Le Ferment*, qui il ne songe d'ailleurs pas à imposer.

Cette peinture de ses années de jeunesse est à ses yeux un événement capital de sa carrière — et de la vie littéraire suédoise — : je considère ce livre comme le plus important qui ait paru en Suède depuis longtemps ; il est écrit pour les gens cultivés et ne peut être lu par la classe inférieure ou moyenne ; il s'adresse aux gens qui ont fait des études supérieures : c'est pour eux que je devrais écrire. Être incompris de Nisse et Nasse ne m'amuse pas, et je ne puis les métamorphoser ».

*
* *

Étrange accès d'humeur où se décèle la survivance inattendue de l'orgueil « académique » (assez « universitaire ») Strindberg ne témoigne d'ordinaire à la science officielle que fort peu d'indulgence — et moins encore de gratitude. On ne saurait toutefois oublier que les discussions théoriques et philosophiques familières à la jeunesse intellectuelle accompagnent ici la découverte du monde aux environs de 1870. En écartant — assez arbitrairement — les non initiés, notre auteur souligne la caractéristique d'un âge de la vie : période d'effervescence, de richesse espérée ou conquise, de désordre, d'hésitation et d'affirmation, à laquelle se réfère si volontiers la nostalgie des hommes — et présentement plus que jamais peut-être leur curiosité anxieuse, en sorte qu'à ses autres mérites, *Fermentation* unit à nos yeux le prestige d'une évidente actualité.

Lucien Maury.

(1) V. L. Maury : « Preface au *Livre de la Seconde Femme* » Trad. Pelck. — « Bibliothèque scandinave » Perrin, éd.

LE THÉATRE

A PROPOS D'UN GRAND SPECTACLE

Le spectacle qui vient de nous être donné à l'Opéra est sans précédent dans l'histoire, non seulement de la maison, mais de la scène française. Peu d'efforts d'art pourront jamais égaler celui-là, puisque le talent littéraire, la beauté plastique, l'inspiration musicale et la richesse de la mise en scène ont également collaboré à une manifestation d'une ampleur et d'un caractère extraordinaires. J'ajoute que le sujet est admirable et que l'on ne pouvait inventer une plus heureuse manière de le traiter que cette composition en forme de mystère et ces tableaux en forme d'enluminures. Prenez donc un grand poète et auteur dramatique comme Saint-Georges de Bouhélier, au vaste esprit novateur, donnez-lui toute liberté d'inspiration, laissez-le tout à la fois se déployer et s'élever dans sa pleine puissance créatrice ; prenez un musicien comme Honegger qui, à la plus savante technique du compositeur moderne a joint l'esprit traditionnel de la musique religieuse ; prenez l'interprète la plus hiératique en ses pures attitudes ; ajoutez que ces trois collaborateurs se sont unis dans l'expression et le développement scénique d'un thème admirable et pathétique, et enfin que le décorateur et le costumier furent, pour les dépenses matérielles, aussi libres que le poète et le musicien et que leur prodigalité n'eut point de bornes. Assemblez tous ces éléments miraculeux ; et demandez-vous quel chef-d'œuvre ne résultera point de telles circonstances... Or, le fait est là... Cette tentative magnifique, si grand qu'en soit le succès, non seulement d'estime, mais d'admiration, n'a tout de même pas produit ce déchaînement et cet élan qui ressemblent, chez les foules ardentes, à l'amour...

Pourquoi ?... Le rechercher sera ne diminuer en rien les mérites respectifs de tous les collaborateurs, mais seulement dégager deux ou trois lois, très simples, sans doute, du théâtre, lesquelles ne sont, en définitive, que l'application particulière des lois plus générales de la psychologie collective.

Je n'oublierai jamais un entretien que j'eus avec Saint-Georges de Bouhélier, alors que l'enthousiasme de travailler à son poème et de le concevoir à son gré de poète sans aucun souci de restriction matérielle le possédait. Toute la

machinerie moderne lui était offerte pour la réalisation scénique de son rêve créateur. Cette joie de concevoir et d'écrire était chez lui d'autant plus profonde et plus vive qu'il se sentait porté vers l'inspiration lyrique et dramatique par le très beau et très émouvant sujet que voici :

L'Empereur Aurélien et l'Impératrice Vittoria s'aiment comme il n'est pas usuel dans les cours. Un jour, à la chasse, une flèche mystérieuse blesse l'Empereur. Elle a été lancée, par Othon, frère de l'Empereur et amoureux de l'Impératrice. Nul ne sait encore cet amour et personne ne soupçonne ce crime. L'Empereur, guéri par le miracle d'un vœu, part en Terre Sainte, incognito. Il confie la régence à son frère. Othon révèle son amour. L'Impératrice n'échappe à sa violence que par la ruse d'un rendez-vous près de la Tour de César où elle le fait enfermer. Quand l'Empereur est de retour, afin de ne pas inquiéter son mari, elle fait relâcher son coupable beau frère. Othon prend criminellement les devants et accuse l'Impératrice d'infidélité. Aurélien, facilement abusé comme tous les amoureux, ordonne que la malheureuse innocente soit exposée sur un rocher, puis mise à mort. Les soldats chargés de la tuer ne peuvent exécuter cet ordre cruel. Ils l'abandonnent sur son rocher. Là commence le miracle. La vierge intervient. L'Impératrice est non seulement sauvée, mais, elle acquiert un pouvoir mystérieux : elle guérit la lèpre, sous une certaine condition pourtant, c'est qu'le lépreux fasse sa confession publique. Vous devinez que les crimes d'Othon ont fini par compromettre sa santé : il est lépreux. Affolé par le mal, il entend parler de cette guérisseuse. La guérisseuse est mandée et, dans une basilique, devant l'Empereur et la cour, elle exige d'Othon, s'il veut guérir, sa confession. Le criminel a plus peur de la mort que de ses crimes. Il avoue pour être guéri et l'Impératrice, enfin reconnue, est disculpée. Elle apparaît, dans son souverain pouvoir, comme une sainte.

D'après ce que j'ai pu entendre du poème de Saint-Georges de Bouhélier, écrit dans cet octosyllabe qu'il aime à cause de la familiarité légère et souple du mètre, je m'imagine tout le plaisir que je prendrai à le lire. Je demeure parfaitement convaincu, en effet, qu'aucun des spectateurs qui s'est appliqué à suivre pendant des heures la mélopée de Madame Ida Rubinstein n'a pu apprécier à sa juste valeur l'œuvre poétique du poète. Et voici le point pour moi intéressant : comment se fait-il que toutes les [illegible] et richesses [illegible] qui [illegible] avaient si légitimement [illegible] du créateur, se soient finalement retournées contre lui ? Pourquoi tout [illegible] masqué la pièce ?...

D'abord tout spectateur [illegible] esprit des associations d'idées [illegible] aisé de triompher.

Nous sommes à l'Opéra. [illegible] avons coutume d'entendre de la musique. Nous nous étonnons d'en entendre [illegible] que le programme porte le nom d'un musicien dont on attend beaucoup... Ida déclame... Pourquoi l'orchestre d'Honegger reste-t-il muet ?... La seule présence de cet orchestre et la simple inscription de ce nom suffisent à donner perpétuellement au spectateur un sentiment d'attente. Comme dans un simple opéra-comique du vieux temps, il croit toujours que le dialogue n'est que provisoire et que l'essentiel va reprendre, avec le chant... Il semble donc que flotte perpétuellement sur le public une sorte de déception diffuse et essentielle. Transportez la même œuvre ailleurs avec quelques musiciens invisibles et vous aurez évité aux auditeurs cette première gêne très dangereuse. Avec plus de précision technique j'ajouterai même que les proportions de la salle et de la scène donnent aux acteurs un aspect qui n'est plus assez réel pour la parole. Quand les chanteurs chantent, s'opère une instinctive abstraction de leur personne physique. La musique remplace, si j'ose dire, le masque et le cothurne du théâtre antique qui avaient pour effet d'agrandir les gestes et la taille de l'acteur à la mesure du cadre. Dans la déclamation pure, au contraire, nous perdons tout simplement l'effet de la physionomie. On voit [illegible] et l'on admire les jambes d'Ida Rubinstein, mais comment sa voix suffirait-elle à compenser [illegible] que nous perdons de son visage par le seul fait de la distance ?...

D'autre part, ainsi passons-nous des habitudes qui nous viennent de la Grèce à celles que nous avons contractées par nos mœurs les plus récentes, — nous avons accoutumé, au cinéma, de voir se succéder des tableaux et des mouvements de figuration comme ceux qui nous sont offerts avec tant de somptuosité à l'Opéra. Mais, en même temps nous nous attendons par suite de cette accoutumance cinématographique [illegible] que ces tableaux, simplement [illegible] un petit texte explicatif, se succèdent avec rapidité. Or, ceux-là durent et sont [illegible] d'un commentaire qui, pris en [illegible]

admirable mais qui pris comme illustration du tableau apparaît long. Tout cet appareil, dans cette salle et avec ce texte tragique, se meut donc trop lentement, trop lentement sans musique et sans cette accélération qui nous demandons maintenant aussi bien à nos divertissements qu'à nos transports.

Il semble donc que nous devions aboutir à cette constatation très importante au point de vue non plus du mérite de l'œuvre mais de la psychologie et de la technique théâtrale. Le spectacle de l'Opéra, si j'ose dire, est trop grand pour nous. Considérons en effet que la capacité d'attention, d'absorption d'un spectateur moyen est très limitée. Si vous frappez ensemble et avec la même force tous ses sens, sa pensée s'arrête. Dans le décor trop somptueux d'Ida Rubinstein, nous ne parvenons plus à saisir, à suivre la poésie de Saint-Georges de Bouhélier. Dans la mesure même où vous accroissez l'ampleur et le rôle du décor, du mouvement, dans la mesure même où vous augmentez la part visuelle du spectacle, vous devez diminuer le rôle de l'intelligence et de la sensibilité littéraire. Saint-Georges de Bouhélier se suffit à lui-même... Tout ce qu'on lui ajoute en apparence lui retranche en réalité. Ainsi se précise et se limite le véritable effet de cette mise en scène sur laquelle notre âge s'est enthousiasmé et évertué. On a eu raison de s'y attacher. Nous sommes arrivés aujourd'hui à la limite. Le théâtre littéraire, celui des poètes et des psychologues, celui où le verbe reste l'interprète principal des mouvements de l'âme, repousse, par définition, l'excès même du déploiement matériel. Je me plains aujourd'hui que la mariée, je veux dire l'Impératrice, est trop belle.

L'analyse précise des conditions de l'art nous révèle de ces surprises en apparence si paradoxales.

GASTON RAGEOT.

LA MUSIQUE

A L'OPÉRA-COMIQUE

I. — *Le Poirier de Misère*

Dans le livret de cette pièce, il y a une idée. Saluons-la : c'est chose rare. Elle a même de la grandeur et de la poésie. Bien plus, elle est si vaste, elle suggère tant de méditations, qu'on peut se demander si elle convient au théâtre et si elle peut être réalisée à la scène.

Voici cette idée, qui est d'ailleurs « renouvelée des Grecs », comme le jeu de l'oie. On sait — ou l'on devrait savoir, que Sisyphe enchaîna la Mort : personne ne mourrait plus. Mais, comme cela n'est pas conforme aux lois éternelles, Mars descendit de l'Olympe, vainquit Sisyphe et délivra la Mort : les lois éternelles et sages ne furent donc plus altérées.

Les librettistes, M. Jean Limouzin et M. André de la Tourrasse, entraînent le spectateur dans un moyen âge de légende et de rêve. Le décor, décoloré, semblable à un lavis à l'encre de Chine avec de vagues teintes de sépia, nous montre un arbre gigantesque, un poirier, qui abrite une miséreuse chaumine. Dans celle-ci habite une vieille femme décrépite, cassée, qui n'est autre que la Misère.

Or chacun vient la voler : on pille l'arbre charitable qui lui donne une dernière joie ; et les enfants cet âge est sans pitié se gaussent de sa détresse.

Mais la Misère est accueillante aux autres misérables. Elle secourt, elle sauve un vagabond... Or ce pauvre, c'est saint Denis...

— Fais un vœu, dit-il à la vieille, et je l'exaucerai.

Elle demande que ceux qui viennent dans son arbre et qui la volent y soient retenus prisonniers par un enchantement.

Il en sera donc ainsi fait.

Au deuxième acte, paraît une sinistre voyageuse : maigre comme un squelette et drapée dans un suaire noir, c'est la Mort. Elle vient pour emporter l'âme de Misère.

La vieille ne veut pas mourir. Elle cherche à ruser, et dit à la Mort :

— Si tu es altérée, cueille une de ces poires...

La Mort monte dans le poirier magique. Aussitôt les branches se referment sur elle et la retiennent prisonnière.

Quelle nouveauté merveilleuse ! les hommes ne mourront plus. Ils accourent, jeunes ou

vieux, gens du populaire, princes ou rois... Quelle fête, les voilà tous immortels !

Les années passent. Ils vieillissent. Leur corps est recru de fatigue et de maladie. Ils reviennent cassés, goutteux, se traînant sur les béquilles, et ils n'ont plus qu'un désir : être enfin délivrés de la souffrance et de la vie !

Ils supplient donc Misère de rompre l'enchantement et de permettre à la Mort d'accomplir son œuvre libératrice.

La vieille y consent : tous pourront mourir ; mais elle, la Misère, sera respectée par la Mort et immortelle...

On le voit : il faut louer un tel livret pour ses hautes aspirations. Ce n'est plus un simple opéra-comique ; c'est une façon de symbolique fabliau ou de « mystère ». Et, en effet, il évoque les inévitables mystères de la destinée.

Mais, sur la scène, il ne semble pas avoir trouvé les moyens qui le réaliseraient pleinement. La joie de l'humanité qui espère ne plus mourir ; puis son désespoir, sa déchéance sous les coups du temps et de la maladie ; son aspiration à la délivrance par la mort, voilà de grands thèmes lyriques, dignes d'être traités par les plus hauts génies.

Que ta puissance, ô Mort, est grande et admi-
[rable !...
Je te salue, heureuse et profitable Mort...

Ainsi s'écriait un Ronsard ; et Victor Hugo, dans son poème sur la mort de Théophile Gautier :

Ton œil fixe m'attire au fond de l'infini.
J'y cours. Ne fermez pas la porte funéraire.

Le lyrisme d'un tel sujet ouvre donc, à la musique, la plus large, la plus radieuse carrière, ou plutôt un chemin tout idéal, indéfini, mystérieux, et qui se perd dans les profondeurs étoilées.

Ne soyons pas trop exigeant. Le musicien est resté sur terre, près de nous, enchaîné par le désir d'un pittoresque facile et prévu, et entravé par les boîteuses recettes de la pseudo-musique d'avant-hier.

La partition du *Poirier*, si on la joue au piano, juxtapose des notes qui hurlent d'être accouplées. A l'orchestre, de tels grincements sont un peu moins tortionnaires. Mais ni l'emploi des agrégations au vitriol, ni l'abus des *bois* au détriment du quatuor à cordes, ni les sursauts de rythme et le claquement de la *percussion*, ne peuvent remplacer de vraies idées musicales, c'est-à-dire expressives, et le développement naturel que ces idées devraient engendrer.

Toutefois, n'oublions pas la jeunesse de M. Marcel Delannoy. Après avoir entendu [illegible] la répétition générale de [illegible] nouveau à la première représentation [illegible] scène, et parce que cette œuvre pour [illegible] tant des qualités de jeunesse [illegible] résister à l'agacement que donnent certaines formules d'avant-hier. Il ne faudrait pas qu'elles [illegible] aussi hétéroclites que le [illegible] fabliau. Il peut être « amusant » (comme on l'a dit de cueillir quelques [illegible] agressifs), cela fait plaisir aux camarades [illegible] éberlue, durant une minute... Mais il serait dangereux de se laisser *envoûter* dans cette recherche. La vraie musique, celle qui vit et qui mérite de survivre, se met, plus simplement, au service de l'expression et de la Beauté.

Le *Poirier de Misère* est une entreprise généreuse, mais le musicien fut desservi par les moyens qu'il employa. Selon nous, ce n'est pas uniquement sa faute : c'est aussi celle de notre époque et du désaccord [illegible]

La langue musicale est le résultat d'une évolution séculaire : Wagner est dans la filiation du vieux Sébastien Bach ; de même, le gigantesque Hugo a commencé par acquérir la technique de Boileau et de Malherbe. Une telle continuité dans la langue musicale, et aussi dans la langue poétique, n'a-t-on [illegible] *Tristan* et la *Légende des Siècles*.

Certains artistes d'hier veulent rompre le fil qui les relie aux maîtres... Reste à savoir s'ils ne rompront pas aussi le fil qui les [illegible] public.

La pièce reçoit une bonne interprétation. Les rôles de femmes y sont les plus importants. Louons donc, au premier rang, Mlle Alice Ravenne, Mlle Estève et Mlle Gaudex.

II — *Soupes Vénoula*

On n'a pas oublié la délicate et tendre comédie de M. Gabriel Nigond, *Soupe Vénoula*, qui reçoit la visite d'un de ses anciens et passionnés admirateurs, le comte de Lauraguais. Les deux amants parlent d'autrefois : leur tendresse subissait des orages de jalousie. Jadis, combien de pleurs, mais aussi combien d'heures enchantées... Maintenant, l'ancienne cantatrice, assagie par les épreuves de la Révolution, pense surtout à son grand fils, qui combat dans les armées de la République. Et le comte, qui espère et peut-être un [illegible] d'amour, est [illegible] comment éconduit.

[illegible] comte et [illegible] comédie [illegible] rappeler *Vingt ans après*, [illegible] et poétique partition de M. Gabriel Pierné.

Avec un tact délicat, le savant musicien a mis tout son art à estomper les touches frémissantes d'un élégant pastel. Les couleurs et les timbres de l'orchestre, rendus plus subtils et fuyants, plus souples et fluides, semblent se jouer dans l'harmonie aérienne d'une composition spirituelle et attendrie, on pense à Fragonard ou à ces ingénieux décorateurs qui improvisaient, avec un art si preste, des dessus-de-porte et des lambris vaporeux.

Un autre charme de cette évocation d'autrefois, c'est qu'on y retrouve aussi les élégances et les subtilités de la musique moderne. Mais ici, elles sont dosées, équilibrées, filtrées, mises en place et en valeur, avec une sûreté de main et un esprit qui feront le régal des auditeurs les plus cultivés.

Mlle Luard prête sa grâce et sa jolie voix à Sophie Arnould ; M. Bourdin chante avec ardeur ; et Mlle Calvet incarne une servante au verbe exubérant.

Dans cette pièce et dans la précédente, l'orchestre est conduit par M. Wolff avec un souci du détail, une fougue et une autorité qui méritent de grands éloges.

Adolphe Boschot,
Membre de l'Institut.

VARIÉTÉS

M. BOY ZELENSKI
OU L'HISTOIRE D'UN SOURIRE

Voici quelques lustres déjà, un jeune médecin polonais, vint à Paris chercher quelques lumières pour parfaire son savoir — mais à peine arrivé il fut ensorcelé, — tout jamais conquis par un sourire — le sourire de la France.

Or, le charme fit miracle et se montra souverain. D'un médecin, il fit un poète. Et, dès lors de la médecine, de ce pays M. Boy Zelenski, médecin malgré lui, publie quatre-vingt-sept volumes, et d'autres sont en train — traduction monumentale et d'un seul élan, des chefs-d'œuvres des belles lettres françaises depuis Rabelais jusqu'à nos jours. Par la parole et par l'écrit, il voue son existence à faire triompher de Poznan à Vilno, et de Lwow à Dantzig, un sourire venu de France...

Ce sourire, écrit-il, dans un ouvrage récent, ut pour moi le coup de foudre qui orienta désormais toute ma vie et mon labeur n'eut plus d'autre objet que d'en expliquer la vertu bienfaisante. N'est-ce pas en riant que Molière mit magnifiquement obstacle à ce que les générations qui le suivirent fussent accablées par Tartuffe, abêties par les pédants et sidérées par les médecins. Un sourire de Pascal nettoya la religion, un autre sourire ébranla la Bastille et c'est encore en souriant que la France, avant-garde de l'Europe, la guide, la féconde et lui apporte la liberté et la joie de vivre... Combien morne, le destin d'une Europe, sans ce sourire de la France ! »

A côté d'une affinité réelle consacrée par une tradition qui remonte aux origines même de la Pologne, et qui s'affirma pal. avec tant d'éclat au siècle d'or, — le grand siècle polonais, alors que les humanistes des deux pays échangeaient œuvres et leçons précieuses — l'œuvre entreprise par M. Boy Zelenski a le très grand mérite de faire ressortir avec toute la clarté nécessaire, la distance qui sépare les bords de la Vistule des rivages de la Seine, — et pour ne se chiffrer pas seulement en lieues mais aussi en années, — à peu près un millénaire — toute la distance qui sépare l'ancien empire de Rome de la France et de Varsovie.

Deux structures mentales, deux attitudes tantôt s'accordent presque à l'unisson, et tantôt se confrontent — et tandis qu'on lit, textes en mains, l'original et la traduction, tout le passé qui forgea les langues de ces deux peuples s'évoque invinciblement, qui fait aujourd'hui encore de tout Français un [illegible] Romains, de tout Polonais un Slave conquis par amour à l'idéal humaniste et chrétien. Là un mariage de raison, ici un mariage platonique.

Il suffit, en effet d'une traduction, d'une confrontation des textes dans les deux langues pour qu'aussitôt on sente qu'on passe d'un monde dans un autre monde, ici, c'est un orchestre qui joue, et là c'est l'orgue qui déchaîne, le thème est le même sans doute, mais on se rend compte que les moyens et comme la raison d'être ont changé et sollicitent différemment l'attention et la démarche de l'auditeur, ils l'engagent même sur des voies divergentes ; ils se complètent sans se rassembler.

Où le Français héritier de la Grèce et de Rome, des maîtres d'œuvre du moyen âge, mesure, spécule, analyse, raisonne et construit et dessine, à l'abri d'une unité, d'un cadre dont l'origine remonte à l'occupation romaine qui se perpétua plus d'un demi-millénaire, le Polonais affirme et croit : intérieurement, il se fortifie et se construit. Justice, droit, foi, liberté, vérités mais aussi concepts pour l'un, — vérité ou danger de mort pour l'autre. D'autres éléments, d'autres nécessités contraignirent la Pologne dans son évolution. Sans frontières naturelles, exposée au flux et reflux des convoitises de ses voisins, elle dut se consolider au dedans et de son âme se faire un rempart. Ce ne sont point les légions romaines qui lui apportèrent le christianisme et préparèrent un terrain favorable pour l'humanisme, ils furent pour elle une révélation attendue, souhaitée, acceptée et reçue de par une adhésion de l'être entier, ils lui furent enfin l'âme souveraine qui lui permit non seulement de résister, pendant cent trente ans, de durer, de se maintenir intacte, mais encore de se renouveler dans son sentiment national, de se retrouver intacte dans sa légende, dans son histoire et dans son épopée-cathédrale spirituelle élevée par ces maîtres d'œuvre de la poésie polonaise que furent les Slowacki, les Mickiewicz, les Krasinski...

C'est un autre sourire que celui de la Pologne.

On pourrait croire cependant, à les lire dans la traduction de Boy-Zelenski, qui sut si bien leur conférer droit de cité que Rabelais, Villon, Molière et Verlaine pensèrent, chantèrent, vécurent et sourirent même en Polonais... mais ô sourire sceptique de Montaigne, sourire savant de Descartes, sourire subtil de Montesquieu ! ô pays des idées pures et de la raison souveraine !

Champion de la « poésie pure » il y a plus de trois siècles, Montaigne écrivait : « La bonne, la suprême, la divine (poésie) est au-dessus des règles et de la raison... il est plus aisé de la *taire* que de la *connoistre* » et plus loin « elle ne *practique* point notre jugement elle le ravit et ravage ». Précurseur inattendu de M. l'Abbé Brémond et même de Paul Valéry, Montaigne avait déjà discerné l' « ineffable poétique, mais que de précision dans la réserve, quel

[illegible] On conçoit que M. Boy Zelenski ait pu perdre désespoir. Or que perte la traduction polonaise [illegible] retrouve. Il est plus exact de la *tout* la poésie qui [illegible] la comprendre. — écrit Boy-Montaigne, et plus bien alors que la poésie française ne *pratique* point notre jugement, en polonais elle ne le *convainct* pas, puis au lieu de [illegible] et de *ravager*, elle le *sent* et *l'entraîne*. Si [illegible] que sont la poésie, le poète en France, le *tout* cependant, et ce mot implique déjà le métier, le travail constructeur, sans lequel il n'y a point de poème, il contient en quelque sorte le clef d'un caractère particulier à la poésie française entre toutes les poésies. Le poète ne [illegible] point, il le *tout* dit Montaigne. Elle ne « pratique » point notre jugement, ajoute-t-il, elle le ravit et ravage, mais c'est parce qu'elle ne le pratique point et qu'elle le ravit et ravage, qu'elle le *convainct*, qu'elle le convertit [illegible] l'ineffable, et non point parce qu'elle ne [illegible] convaincre bien au contraire.

Ce ne sont là que des nuances assurément, mais combien révélatrices de deux attitudes, de deux mentalités. Le traducteur se heurte à un conflit insurmontable qui tient à la nature même de l'esprit de la langue, de son [illegible] de l'avis des lettres et des philosophes polonais, il était impossible de traduire mieux, d'être plus plus fidèle au texte français que Boy dans sa transposition d'une part *tout et pratique*, d'autre part *ravir* et *convaincre*.

Mais il y a plus. Dans le Discours de la méthode, Descartes emploie constamment l'imparfait de l'indicatif, cet imparfait dont Marcel Proust disait qu'il lui donnait la sensation d'un passé morne, abstrait, vague, et comme sans substance. Or, il n'y a point d'imparfait en polonais, sauf de rares exceptions et dans des cas précis. Restrictions, doutes, réserves se transforment dans la traduction polonaise en certitude et presque en profession de foi. D'une langue phrase de Descartes, où le doute sans détruire la conviction l'effleure et la tempère, dessine ses arabesques et prête sa grâce comme une réserve diplomatique aux conclusions du philosophe, on *s'exprimant non point [illegible] les termes*, mais au moyen des nuances de temps et des modes choisis, il ne reste plus que la substance en polonais, et dont le doute impalpable et comme une restriction mentale se sont évanouis.

Analyse et synthèse, induction, déduction [illegible] deux pôles de l'esprit humain. Tandis que le Français n'accepte qu'à son corps défendant [illegible] de polémiques, sur ce sujet dans le pays de Boileau et des puristes de la langue) d'augmenter son vocabulaire, qu'il examine de près et pèse avec prudence les locutions, les mots nouveaux, forgés par le peuple ou venus de l'étranger, aussitôt catalogués, recensés, discutés — le français, langage analytique tendra plutôt à se nuancer dans la conjugaison de son verbe, qui exprime toutes les modalités de l'action, phases constructrices, liant de sa mentalité. C'est ainsi qu'au cours de la guerre on vit surgir un temps nouveau, employé couramment dans le peuple, le passé antérieur surcomposé (pour [illegible] faire, p. ex. : j'eu fait.

Le mot, le concept, le style de la phrase, se sont depuis des siècles élevés en France au-dessus « des données immédiates de la conscience ». Des conditions particulières de géographie humaine et l'histoire ont maîtrisé pour leur donner une forme, pour les construire en les canalisant, en les cristallisant, en les définissant, les « intuitions » et les « élans vitaux » qui aboutirent aux cathédrales, à ces sommes de sagesse et de raison, de grâce et de mesure, qu'édifièrent les maîtres d'œuvre de la pensée française — sourire méditerranéen, soleil et nuées de l'[illegible]

ÉTIENNE MARCEL.

LES CONCERTS

L'ENFANT-GÉNIE

N[illegible] ne connaissons pas qu'il [illegible] dige », celui dont les dons précocement affirmés sont accrus... et souvent exploités par le plus opiniâtre travail. Nous ne l'avons jamais entendu sans être étonnés certes ! [illegible] jamais non plus sans [illegible] nous donne l'anormalité lorsqu'elle touche à ce sourire de la nature qu'est l'enfance.

Yehudi Menuhin, qui [illegible] Lamoureux le 6 et 12 février, n'est pas un Enfant-Prodige. A l'âge de dix ans, il est un artiste de génie comparable aux plus grands violonistes qui aient existé.

Dès son entrée, ce bel enfant — j'allais dire ce beau bébé ! — aux joues roses, aux cheveux blonds, à l'œil clair a conquis son public ; mais ce public, attendri au premier abord, allait être foudroyé — il n'y a pas d'autre terme possible — quelques secondes plus tard.

Ce jeune virtuose est déjà si complet qu'il semble difficile d'analyser les diverses beautés de son art, quelques points cependant apparaissent essentiels. Tout d'abord sa sonorité d'une chaleur, d'une suavité sans mièvrerie, d'une qualité qui prennent, enveloppent... noient l'auditeur. On ne sait par quel miracle cette petite main potelée peut [illegible] Ysaïe, Kreisler, Enesco ; vaines comparaisons : le génie n'a pas de critère ! Celui de cet enfant s'exprime aussi dans la justesse de ses accents, dans la noblesse de son expression. Ce tout petit dont les regards innocents s'ouvrent à peine à la vie semble en avoir perçu déjà les plus troublants secrets. A la tendresse de son cœur ingénu, il joint la compréhension — pour un peu on dirait l'expérience ; — l'indulgence, en un mot l'humanité de celui qui aurait tout approfondi, tout compris... et tout pardonné.

Ce qui est aussi incompréhensible, c'est la pureté de son style. Ce ne sont évidemment pas ses cinq années d'étude qui lui ont donné la connaissance des plus délicates traditions musicales. Et il y a tout lieu de penser que Yehudi Menuhin, le jour où il a commencé le violon, a repris aussitôt la noble lignée des grands interprètes par une divination qui lui a évité tout labeur, toute recherche.

Il nous faut bien maintenant arriver à parler de sa technique. Et cependant on voudrait éviter tous les mots d'ordre « pratique » lorsqu'il s'agit d'un si exceptionnel talent. Signalons, cependant, à quel point est parfaite la réalisation de ce talent. Que ce soit dans la « Symphonie Espagnole » de Lalo, dans le concerto de Tchaïkowsky, dans la Tarentelle de Wieniawski, dans « la Ronde des Lutins » de Bazzini, on ne sent jamais la moindre défaillance. Yehudi Menuhin a le don qui est l'apanage des grands virtuoses : celui de nous faire oublier la difficulté des œuvres qu'ils exécutent... ce qui augmente, naturellement, l'acuité de l'expression... et la joie de l'auditeur qui se peut ainsi [illegible]

*
* *

L'accueil qui a reçu Yehudi Menuhin a été digne de lui ce qui est tout dire. On a refusé plus de deux mille personnes Salle Gaveau à sa deuxième audition aux Concerts Lamoureux. Bissé, trissé, acclamé, couvert de fleurs, porté

[illegible]

[illegible] lesquelles nos préférences vont au moins chargées de détails, à celles qui sont le mieux et le plus simplement [illegible] *Pêche* [illegible] *Mer basse* [illegible] tandis que *Pêcheur de Scarpe* [illegible] d'un très beau Doubigny.

M. [illegible] André Nouffland [illegible] une suite de paysages [illegible] dans la gamme des gris [illegible] les meilleures qualités. C'est de l'art sobre, discret, très intime, infiniment prenant. Toutefois, ses vues de Provence manquent un peu d'intensité. Aussi, malgré *Les Cyprès* [illegible] qui n'étant le ciel trop [illegible] raient une œuvre de premier ordre, leur préférerez-t-on les paysages [illegible] Normandie et [illegible] France. Il y a [illegible] en des vallées ombreuses, parmi des bouquets d'arbres, des indications très réussies de villages groupés autour d'une église au [illegible] d'ardoises. C'est le [illegible] très sobre [illegible] apprécient les plus belles qualités de Corot.

En même temps que son mari, Mme Berthe Nouffland expose de petites toiles qui la révèlent intimiste, pleine de distinction et peintre de portraits sans prétention, mais de goût sûr.

CHARLES SAUNIER.

NOTES D'ART

UN DESSINATEUR, UN PEINTRE ANDRÉ DAUCHEZ, ANDRÉ NOUFFLARD

André Dauchez est le peintre et le graveur des [illegible] bretons où quelques arbres aux troncs tordus luttent sans trêve contre le vent du large. Si des maisons se présentent, elles paraissent toutes petites, comparées à l'étendue de la dune, à l'immensité de l'Océan. En tout, ce peintre a pratiqué un art âpre et prenant qui exige beaucoup de conscience et d'abnégation. Mais à ce prix, souvent, son œuvre se hausse à la grandeur.

Elle est étayée sur de nombreux dessins, tout plus de trois cents choisis parmi ceux qu'André Dauchez a exécutés depuis [illegible] exposés à la galerie Jean Champentier. Un peu alourdis, au début par l'extrême conscience de l'artiste, son souci de précision, ils marquent maintenant plus de légèreté, tout en demeurant très [illegible], tranchement indiqués dans leurs parties essentielles. Ils apparaissent vraiment comme des documents [illegible] années n'oblitèrent pas l'enseignement. Parmi les plus anciens, plusieurs représentent le vieux Concarneau. La ville close, avec ses remparts pittoresques. Et l'on aime la ligne fine, le trait de crayon coloré.

Mais les plus beaux sont ceux qui, en raison de [illegible] cents [illegible] et des lumières [illegible] ne savent pas [illegible] les artistes, ou [illegible] vit [illegible] l'atmosphère [illegible] l'heure où ils [illegible] Ainsi [illegible] dans ses œuvres [illegible] *Tabac* [illegible] *Pêcheur* [illegible] *Soir de vent*. Cette série de dessins [illegible] dix-huit [illegible] lesquelles nos préférences vont au moins chargées de détails, à celles qui sont le mieux et le plus simplement [illegible] *Pêche* [illegible] *Mer basse* [illegible] tandis que *Pêcheur de Scarpe* [illegible] d'un très beau Doubigny.

M. [illegible] André Nouffland [illegible] une suite de paysages [illegible] dans la gamme des gris [illegible] les meilleures qualités. C'est de l'art sobre, discret, très intime, infiniment prenant. Toutefois, ses vues de Provence manquent un peu d'intensité. Aussi, malgré *Les Cyprès* [illegible] qui n'étant le ciel trop [illegible] raient une œuvre de premier ordre, leur préférerez-t-on les paysages [illegible] Normandie et [illegible] France. Il y a [illegible] en des vallées ombreuses, parmi des bouquets d'arbres, des indications très réussies de villages groupés autour d'une église au [illegible] d'ardoises. C'est le [illegible] très sobre [illegible] apprécient les plus belles qualités de Corot.

En même temps que son mari, Mme Berthe Nouffland expose de petites toiles qui la révèlent intimiste, pleine de distinction et peintre de portraits sans prétention, mais de goût sûr.

CHARLES SAUNIER.

LES LIVRES NOUVEAUX

Littérature Anglaise

SIR EDMUND GOSSE. — *La Littérature anglaise*. Traduction de HENRY D. DAVRAY, revue et augmentée par l'éd. Armand Colin.

Tous nos lecteurs connaissent l'histoire de la littérature anglaise de sir Edmund Gosse, remarquablement traduite par Henry D. Davray, ouvrage classique en France, et qui depuis un quart de siècle n'a cessé de rendre les plus grands services au public et aux lettrés de France. Il serait sans doute impossible de donner en un volume un historique détaillé de la littérature britannique, si riche en talents et en œuvres. Sir Edmund Gosse [illegible] pos : « il m'a paru essentiel de conserver à ce travail le caractère d'un coup d'œil historique, tout en y introduisant les noms les plus importants ; mais je me suis efforcé de garder toujours devant moi, comme étant d'intérêt central, l'expression, la forme et la technique, plutôt que la biographie, la sociologie ou une simple critique [illegible] sionnelle. »

Cette nouvelle édition (la 6e) d'un excellent ouvrage, contient deux chapitres nouveaux qui embrassent un nouveau quart de siècle ; on regrette que sir Edmund Gosse en ait exclu les noms des auteurs vivants ; remercions-le, toutefois, de nous mettre en mesure de suivre jusqu'à l'aube du XXe siècle, les grandes lignes de l'évolution de l'art et de la pensée chez nos voisins d'Outre-Manche.

V.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

LE BILAN DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES EN 1926

Après avoir consolidé la paix intérieure, ainsi que sa situation économique et financière, fortement ébranlée par la grande guerre, le royaume serbe-croate-slovène a entrepris tous ses efforts pour la consolidation de la paix générale. Les arrangements conclus avec les différents pays au cours de l'année précédente, ont en effet facilité la solution de bien des problèmes politiques et économiques. Ces accords tout en faisant disparaître la tension entre le jeune Royaume et les États voisins ont été de la plus grande importance pour le développement général des rapports de la politique extérieure en Europe Centrale et dans les Balkans.

La politique pacifique, pratiquée par le royaume des Serbes, Croates et Slovènes pendant l'année 1926, s'est traduite par les événements suivants.

Le 31 janvier, les rapports diplomatiques entre le royaume serbe-croate-slovène et la Turquie ont été renoncés par la signature du traité de paix et d'amitié conclu à Angora.

[illegible] février, c'est la réunion de la Petite Entente, à Temesvar. A cette conférence fut examinée la question de l'affaire des faux billets en Hongrie et celle du pacte balkanique qui avait été mise à l'ordre du jour sur l'initiative des hommes politiques grecs.

Une décision de principe fut prise, à cette occasion, selon laquelle la Petite Entente n'aborderait l'étude de cette question que lorsqu'une collaboration plus étroite entre la Bulgarie et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes serait réalisée et lorsque les questions en suspens entre la Grèce et ce dernier seraient liquidées.

A la veille de la réunion du printemps de la Société des Nations, le ministre des affaires étrangères, M. Nintchitch, se rendit à Rome et à Paris. Le but de ces visites était d'examiner en commun accord avec MM. Mussolini et Briand la situation politique créée par les récents accords de Locarno et de préparer en même temps le terrain pour le traité d'alliance avec la France, traité appelé à constituer le complément des accords franco-polonais et franco-tchécoslovaque conclus à Locarno. Selon des renseignements ultérieurs, ce traité est déjà paraphé, en attendant d'être officiellement conclu.

Les 17-19 juin, la Conférence de la Petite Entente se réunit à Bled, en Slovénie. Le moment le plus significatif de cette conférence fut l'échange des instruments de ratification du renouvellement pour trois ans des traités constitutifs de la Petite Entente. On précisa également, à cette réunion, l'attitude à prendre dans la question de l'emprunt, accordé par la Société des Nations, pour les réfugiés en Bulgarie. On sait que le royaume serbe-croate-slovène obtint le droit de contrôle.

Le [illegible] août, furent closes à Athènes les négociations pour la conclusion d'un pacte d'amitié et de défense et une convention touchant les communications et le transit, d'un accord sur les tarifs directs, d'une convention sur les gares frontières et d'une convention complétant celle de 1923 sur la zone franche serbe de Salonique.

Ainsi fut liquidée, d'une façon générale, toute une série de questions litigieuses qui étaient restées en suspend [illegible] les [illegible] considérables.

[illegible] ratification du nouveau traité n'a pas encore été effectuée. [illegible] intérêts des deux pays, on peut s'attendre à ce que cette question soit résolue au cours de cette année.

[illegible] Mohacs, le 29 août dernier, M. Horty, régent de Hongrie, [illegible] des Serbes, Croates et Slovènes et la Hongrie.

Cette initiative a trouvé un écho extrêmement sympathique dans l'opinion publique hongroise et dès l'automne, à Genève, les conversations [illegible] entre MM. Walko, ministre des affaires étrangères hongroises, et M. Nintchitch. La conséquence positive de cette tentative de réconciliation et de rapprochement sera un pacte d'arbitrage, la Hongrie semblant s'être rendue compte que l'avenir commun sera mieux [illegible] voisins, avec le royaume des Serbes, Croates et Slovènes [illegible].

A la séance du 6 septembre, M. Nintchitch fut élu président de la VII [illegible] attaqué au cours de la grande guerre a présidé la réconciliation définitive — espérons-le — des peuples de l'Europe.

Il est incontestable qu'on a voulu, par là, rendre hommage aux efforts pacifiques de la politique extérieure yougoslave et à l'œuvre du peuple serbe-croate-slovène pour la consolidation des rapports politiques dans l'Europe Centrale et dans les Balkans.

Le 10 septembre, fut signé, à Genève, entre la Pologne et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, un pacte d'amitié.

Le principe de ce traité, complété d'un pacte d'arbitrage et de conciliation, est l'appui et la concordance complète avec le pacte de la Société des Nations. Ces traités ont, en effet, resserré les liens unissant la Pologne [illegible] les pays de la Petite Entente.

Le 26 novembre, a été signé, à Tirana, le pacte italo-albanais, qui signifie effectivement l'établissement d'un protectorat italien sur la République albanaise.

Ce traité, négocié à l'insu de l'État serbe-croate-slovène et soudainement conclu sans avertissement préalable, que l'Italie était tenue de faire en vertu du pacte de Rome de [illegible] provoqua [illegible] dernier, la démission de M. Nintchitch, ministre des affaires étrangères yougoslave.

En fait, il était absolument nécessaire d'attirer l'attention de l'Europe sur [illegible] albanais, et dans ce but, au nom des intérêts supérieurs de la paix, M. Nintchitch n'a pas hésité à se sacrifier lui-même. Sa démission entraîna la chute du cabinet tout entier.

Signalons [illegible] au cours de l'année [illegible] comme toujours d'ailleurs, et dans les rapports [illegible] prété comme une divergence de vues.

Tel fut le bilan de la politique extérieure du royaume des Serbes, Croates et Slovènes [illegible]

politique [illegible] reste toujours [illegible] dans [illegible] le pays et le concerts dans cette partie de l'Europe [illegible] une place prépondérante.

Baron E. Meyendorff.

Bulletin Letton

LE DÉVELOPPEMENT MATÉRIEL DE LA LETTONIE

Le caractère économique prédominant toujours [illegible] dans la [illegible] peuple, c'est très important d'examiner les branches principales de notre production, notamment l'agriculture et l'industrie. Nous [illegible] les données des bonnes publiques [illegible] par l'Office statistique de Lettonie. Il en ressort que l'industrie lettone par son développement toujours croissant occupe un personnel de plus en plus nombreux.

Si l'on consulte les tableaux dressés par le bureau [illegible] on constate que l'industrie comme occupation de la population de la Lettonie se place au deuxième rang, venant immédiatement après l'agriculture et fournissant du travail à [illegible] personnes. Si l'on y ajoute le nombre des membres de leurs familles on a [illegible] 176 personnes qui vivent de l'industrie sur une population totale de [illegible] millions 514 500, chiffre du recensement du 10 février 1925.

Ces chiffres permettent d'apprécier le rôle de l'industrie dans le développement matériel du pays. Ils prouvent en outre que la vie économique est fondée sur des bases solides, ce que nous montrent également les statistiques officielles comprises dans les tableaux suivants et indiquant l'accroissement des établissements et des ouvriers qui y sont occupés.

Années	Nombre des établissements	Nombre des ouvriers
1910	[illegible]	10 543
1920	[illegible]	[illegible]
1921	1 759	58 643
1922	1 906	51 857
1923	[illegible]	60 614
1924	2 598	78 134
1925	2 859	89 905

Par conséquent, pour la période de 1920 à 1925, on peut constater que l'augmentation du nombre des établissements et des ouvriers d'industrie dépasse [illegible] étant donné le manque de capitaux et la cherté générale du crédit c'est un progrès incontestable.

L'importance de la grande industrie s'accroît d'année en année. Ainsi le nombre total des ouvriers employés dans les établissements travaillant avec plus de 49 ouvriers a augmenté de [illegible] en 1921 à 36 615 en 1925. Cet accroissement est surtout sensible à partir de 1923. Les données sur la répartition des ouvriers dans les petits, moyens et grands établissements sont particulièrement instructives comme on le verra dans le tableau ci-dessous :

La répartition du nombre des ouvriers dans les établissements employant	Années 1921	1922	1923	1924	1925
de 1 à 9 ouvriers...	4625	4 057	4153	6172	6977
de 10 à 49 ...	6358	7495	9204	11 693	12 823
au-dessus de 50 ...	17 659	20 2[illegible]4	26 957	26 963	30 105

Ainsi le centre de gravité se déplace et passe de la petite et moyenne industrie à la grande industrie. L'industrie lettonne s'appuie sur le gros capitalisme et perd son caractère d'industrie artisane.

D'ailleurs elle se concentre dans les villes, principalement à Riga, où sont réunis la plupart des établissements industriels de la Lettonie, comme il ressort du tableau ci-après contenant des données pour l'année 1925 :

	Nombre des établissements	Nombre des ouvriers employés
A Riga	[illegible]	[illegible]
Dans le rayon de Riga	158	[illegible]
Dans le rayon de Liepaja (Libau)	165	[illegible]
Dans le rayon de [illegible] (Mitau)	[illegible]	[illegible]
Dans le rayon de [illegible] (Dunaburg)	[illegible]	[illegible]

L'industrie [illegible] atteint [illegible] maximum [illegible] possible. Les [illegible] affirment que [illegible] constatent [illegible] surproduction. Il en est ainsi que pour certaines branches par exemple pour le métallurgie qui, dès le début, était adaptée au marché russe qui ne peut être [illegible] le moment par [illegible] Et en ce qui concerne l'industrie textile et l'industrie du bois, ainsi que certaines autres, le marché intérieur n'en est pourvu qu'en grande [illegible] et la Lettonie est obligée d'importer une quantité [illegible] nécessaire de produits étrangers. Il se peut donc [illegible] la question, dans [illegible] du marché.

Comme preuve [illegible] nous venons d'énoncer nous nous permettons [illegible] le fait suivant. La valeur des produits textiles importés en 1925 se chiffre par 54,[illegible] millions de lats contre 46,54 millions de lats en 1924, 4[illegible],4[illegible] millions de lats en 1923 et [illegible],98 millions de lats en 1922. Voilà quelles sommes énormes s'élèvent les importations des produits textiles fabriqués. Par contre [illegible] Lettonie n'exporte que les matières textiles brutes que nous importons sous forme de produits fabriqués. Il en est de même en ce qui concerne l'industrie du bois qui n'exporte que les produits semi-fabriqués.

Le développement futur de l'industrie relève [illegible] des conditions de production en Lettonie. Parmi les conditions favorables, il faut noter la situation du marché de la main-d'œuvre. On ne peut ignorer que le pays possède des cadres suffisants en ouvriers qualifiés dont le rendement augmente. Le niveau culturel de la population en Lettonie progresse de jours [illegible]. Selon les chiffres [illegible] du 10 février 1925, 85,[illegible] de la population savent lire et écrire, tandis qu'en 1897 et en 1897 le pourcentage n'atteignait que [illegible] et [illegible]. Il n'y a pas lieu d'insister sur l'influence favorable de la culture générale pour le développement industriel d'un pays.

L'organisation du capital industriel est également avantageuse pour la Lettonie. Le total du rendement annuel dépasse de beaucoup le capital placé dans l'industrie. Par conséquent ce capital ne reste pas longtemps immobilisé. La situation n'est donc pas aussi bonne en ce qui concerne le matériel de chauffage. Les conditions les [illegible] de la houille et les frais de transport pèsent lourdement sur l'industrie lettone dont la plupart des établissements ont passé au chauffage à la houille. Puis un autre facteur qui influence désavantageusement le développement de l'industrie est le long délai du mouvement du capital de roulement. Les conditions du marché monétaire et beaucoup d'autres circonstances défavorables obligent les entrepreneurs lettons à accorder des crédits à long terme à leurs acheteurs, tandis qu'eux-mêmes payent des taux très élevés, ce qui accroît le coût du rendement.

L'amélioration de ces conditions dépend pour la plus grande partie de la politique économique générale du pays.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.
Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 6 65e ANNÉE 19 MARS 1927

LA CRISE DE L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE

Mon cher Directeur,

Lorsque vous m'avez communiqué la lettre de M. Millerand, publiée dans la *Revue Bleue* du 5 mars 1927, je vous ai fait connaître que je ne voyais aucun inconvénient à la publication de cette lettre, que je ne désirais pas y répondre mais que je pourrais être amené à le faire, si elle donnait lieu à des interprétations erronées

Le cas s'est produit et m'impose l'obligation de dissiper toute confusion.

Je ne voyais aucun inconvénient à ce que M. Millerand fît connaître aux lecteurs de la *Revue Bleue* que j'ai donné une consultation sur la question tranchée le 10 janvier 1927, par le tribunal arbitral mixte roumano-hongrois. Mais certaines questions qui m'ont été posées m'ont convaincu qu'il est très regrettable que M. Millerand n'ait pas précisé que cette consultation, purement juridique, portait uniquement sur la compétence du tribunal, tandis que mon article sur la crise de l'arbitrage obligatoire traite, en ce qui concerne la Roumanie, d'une question tout autre, question que je ne pouvais ni connaître ni prévoir quand j'ai écrit ma consultation : le refus de l'État roumain de s'incliner devant les sentences rendues.

M. Millerand déclare sans valeur la qualification de « fortement motivés » que j'ai donnée aux arrêts pour [illegible] ont affirmé la compétence qui, pour moi, ne souffrait aucun doute. M. Millerand fait ainsi une confusion qui m'étonne, entre le dispositif et les motifs. On peut approuver le dispositif sans approuver les motifs ; on peut critiquer le dispositif et reconnaître que les motifs [illegible] ou certains d'entre eux [illegible] ne sont pas sans valeur. Et si j'ai qualifié de « fortement motivés » les arrêts du [illegible] janvier [illegible] par amour-propre d'auteur [illegible] je ne [illegible] lement l'auteur [illegible] même indirectement [illegible] des arrêts dont les motifs diffèrent très notablement de ceux que j'avais donnés dans ma consultation. Mais cela n'est qu'un détail sans grande importance

Voici qui est plus [illegible] M. Millerand [illegible] entre guillemets des affirmations qu'il m'attribue, ce qui semble annoncer une citation exacte, et la citation n'est pas exacte. Les lecteurs de la *Revue Bleue* peuvent le constater en comparant le texte donné par M. Millerand avec le mien. Il serait facile de montrer que l'inexactitude de la citation, en altérant le texte, altère aussi le sens

M. Millerand [illegible] croyaient trouver [illegible] lu une plaidoirie ». Je n'avais pas plaidé devant le tribunal arbitral mixte, car une consultation n'est pas une plaidoirie [illegible] plaidé dans la *Revue Bleue* [illegible]

[illegible] J'y [illegible] dan- [illegible] que je [illegible] bien longtemps [illegible] relève [illegible] Chine et de la Roumanie, [illegible] devenus [illegible], et j'ai [illegible] aux défaillances de [illegible] deux [illegible] par des principes trop [illegible] pour avoir besoin d'une démonstration. Je pense que les lecteurs de la *Revue Bleue* [illegible] demanderont [illegible] comment il est possible de voir la [illegible].

Veuillez [illegible] mon cher Directeur, l'assurance [illegible] sentiments dévoués.

CHARLES DUBOIS.

LA RÉSURRECTION
D'UN CHEF D'ŒUVRE

LA DAMNATION DE FAUST

Les fêtes du centenaire du romantisme français rappellent l'attention sur la glorieuse génération de 1830. Une pièce de théâtre vient de mettre un Berlioz sur la scène. Et c'est pourquoi M. Adolphe Boschot va publier un volume illustré contenant des documents inédits et plus d'une révélation sur le Faust de Berlioz.

Voici quelques pages émouvantes, où l'on retrouve la précision, le don de vie et l'émotion que l'historien de Berlioz sut donner à ces précédents ouvrages.

Quel contraste, à trente années de distance ! En 1846, Berlioz est ruiné par la *Damnation* ; et, en 1869, il meurt, désespérant qu'elle puisse revivre.

Soudain, en 1877, elle ressuscite.

A Paris, dans deux sociétés rivales, elle est reprise le même dimanche. Toute une saison, Edouard Colonne la joue devant des salles enthousiastes : le Châtelet est trop petit pour contenir, chaque semaine, les auditeurs fanatisés. Les hivers suivants, on la joue et on la rejoue, rien que « chez Colonne », plus de cent fois. D'autres orchestres s'en emparent à Paris. En province, à l'étranger, on la donne partout. Après 1900, on la transporte au théâtre. Ainsi, pendant plus de cinquante ans, elle connaît une vogue triomphale.

Voilà donc une véritable résurrection.

Mais comment s'est-elle produite ?...

Le [illegible] mars 1869, Berlioz, après de longues souffrances, s'éteignit enfin.

Reyer, aussitôt, fut prévenu. Il accourut. Toute la nuit, il veilla près du cadavre.

Il aimait Berlioz. Depuis 1848, il était son voisin. Jeune et débutant, il avait été soutenu par le célèbre critique des *Débats*. Et depuis vingt années, combien de confidences en avait-il reçu ! Il avait vu ses rancœurs, ses enthousiasmes, ses colères. Il l'avait vu pleurer, et pleurer sur lui-même, pleurer sur son génie méconnu. Et maintenant, l'ancien « Jeune-France », le trépidant novateur sans cesse ravagé d'inquiétude, se reposait enfin et ne souffrait plus. Son corps si maigre, squelettique depuis si longtemps, soulevait à peine les draps trop rigides. Ses pauvres yeux étaient clos. Leur douceur si pure, si tendre, et aussi leur désespérance, étaient choses abolies à jamais. Qu'il était beau, transfiguré par la mort, pour quelques heures !... L'impérieuse saillie des deux arcades sourcilières, osbtinée, farouche, hérissée de longs sourcils blancs, dominait deux larges trous, pleins d'une ombre effrayante : où donc maintenant était sa pensée, avec tout son génie ?

Alors Reyer, par pitié, par amour, parce qu'il était un artiste-poète et un cœur généreux, eut l'intuition de ce qu'il devait accomplir : il travaillerait à la résurrection de Berlioz.

Sur cette nuit, sur cette veillée funèbre, je ne connais encore aucun document. J'ai lu tous les feuilletons de Reyer et je n'ai trouvé aucun aveu. Mais c'est par pudeur, c'est par amour, que le bon et bourru Reyer n'a rien dit.

Oui, il n'a rien dit, *parce que c'est vrai*. Quand on connaît ce qu'il a écrit sur l'œuvre de Berlioz et ce qu'il a fait pour elle, il est impossible que son culte et sa passion combative n'aient pas été magnifiés par cette longue veillée, devant un cadavre qui criait vengeance.

Désormais, ce Reyer qui écrit dans les journaux, qui a de l'entrain et de la crânerie, qui parle avec des boutades, de l'esprit gouailleur et des coups de dents ; qui souffre d'être mis lui-même en quarantaine par des gens de théâtre et des tenanciers de maisons lyriques ; qui a les mêmes amours et les mêmes haines que le grand disparu ; — ce Reyer, quel foyer de berliozisme !

On citera des articles de Reyer ou d'autres berlioziens ; on citera des reprises au théâtre... Mais d'où vient donc, surtout, la flamme berliozienne ? Qui donc l'anime et l'entretient, plus que tous, sinon Reyer ?

D'autres berlioziens le secondent. En général moins des compositeurs que des littérateurs, ou des peintres, des sculpteurs, des amateurs d'art. Mais les chefs d'orchestre sont suivre le mouvement et [illegible] pour leur renom et leur fortune, ils serviront l'œuvre de Berlioz.

Pour les obsèques, rendu [illegible] mars, Beyer et des amis journalistes ou musiciens, s'emploient à organiser une messe en musique. Il le faut, pensent-ils, il l'a bien mérité. Et tous, même les indifférents ou les envieux d'hier, apportent à ces préparatifs [illegible] empressement, la cordialité [illegible] l'émotion touchante que la foule [illegible] d'instinct manifeste au passage de la mort.

Le [illegible] mars dans l'église de la Trinité, la cérémonie est fort simple, mais décente. Voici, en habit vert, la délégation de l'Institut. Une compagnie de la garde nationale rend les honneurs. L'orchestre et les chœurs de l'Opéra, les musiciens de Pasdeloup, une fanfare d'instruments de Sax, font de ces obsèques une sorte de revanche musicale.

Au cimetière, les discours intéressent peu.

Mais dès cette journée, entre artistes, le ton des entretiens n'est plus le même. Le disparu n'est plus sur le plan des vivants. Lui, on ne le verra plus, comme un camarade, comme un collègue, un semblable. Et puisqu'on lui a rendu ces honneurs, puisqu'on parle de lui, puisque les journaux lui consacrent de longues nécrologies, c'est donc qu'il était vraiment autre chose que tant d'autres. Il est mort d'hier, et voilà qu'on le situe sur le plan de l'histoire ! Quel revirement !

Lisons, par exemple, le *Journal Officiel* :

— Hector Berlioz n'est plus !... Il eut une destinée âpre, tourmentée et contraire. Comme le poète Théophile de Viau le dit de lui-même, l'était né sous une étoile enragée.

Dans la renaissance de 1830, il représente [illegible]

Oui, on le situait déjà sur le plan de l'histoire. Et celui qui écrivait ainsi, et qui disposait alors de l'ascendant du *Journal Officiel*, c'était Théophile Gautier, le grand et bon Théo, le prêtre de l'art et de la beauté, alors dans tout l'épanouissement de sa gloire.

Les articles, çà et là (et plus encore, évidemment, les conversations) reflétaient ce que Berlioz avait écrit sur lui-même. Dès 1864, reprenant d'anciens récits qu'il avait déjà publiés dans les journaux ou les Revues et même en librairie, il avait combiné le texte de pittoresques et séduisants *Mémoires*. Lui-même, il avait fait [illegible]

[illegible]

Berlioz, à tel ou tel ami, remettait un exemplaire de ses *Mémoires* [illegible] d'une confidence personnelle.

Dès sa mort, d'autres [illegible] répandre. Ils sont prêts. L'éditeur n'a plus qu'à [illegible]

[illegible] volumes n'étaient pas à des prix désordonnés, plusieurs exemplaires de cette première édition, et l'un d'eux est caractéristique : il montre l'empressement des artistes, surtout peintres ou littérateurs [illegible] communiquer. Non seulement de curieux documents et des portraits ont été collés, dans cet exemplaire, par [illegible] deux signatures et [illegible] bien comment la légende berliozienne, germe puissant d'enthousiasme, se propageait et devenait active parmi les artistes. En effet, le livre broché et avec couverture [illegible] vers le 15 mars 1870. Tout de suite [illegible] un jeune peintre, Frédéric [illegible] un exemplaire [illegible] *Mémoires*, où l'on voit les luttes d'un artiste pour son œuvre, sont un [illegible] siasme chez un jeune artiste [illegible] tour... Quelques mois plus tard, la guerre et l'invasion prussienne [illegible] au combat de Beaune-la-Rolande [illegible] bre) : un autre jeune peintre, son ami, Edmond Maître, inscrit la date [illegible] souvenir de son ami tombé pour la France. Et il signe [illegible] peintres figurant dans le [illegible] au Salon de 1870 (et, de nos jours, au Musée du Luxembourg). On connaît l'admiration de Fantin pour Berlioz [illegible]

On voit donc, par la vie de cet exemplaire, comment les *Mémoires* agissaient dans les milieux artistes : ils préparaient pour les œuvres [illegible]

[illegible]

[illegible] berliozien. Dans [illegible] et parmi le jeu [illegible] frondeurs [illegible] était [illegible] combattre en faveur d'un [illegible] méconnu. [illegible] sentiment s'était manifesté dès la mort de Berlioz et les articles nécrologiques.

Répondant à ce désir, les auditions, tout de suite, s'organisent.

Huit jours après les obsèques, Pasdeloup, à ses concerts populaires du Cirque Napoléon, exécute *la Fête chez Capulet* (*Roméo*). Le dimanche suivant il donne le septuor des *Troyens*. Ce début de faveur, s'ajoutant aux articles des journaux de Paris, suscite des auditions en province : voici Bordeaux (24 avril 1869), puis Strasbourg, qui organisent de grands concerts à la mémoire de Berlioz. A l'Opéra de Paris, on parle d'inaugurer des concerts de quinzaine, le dimanche, tout de suite. Litolff, qui doit les conduire, inscrit à son premier programme (7 novembre) trois fragments de la *Damnation*.

Le public exige que l'un d'eux soit bissé. Quelques dilettantes attardés protestent. Mais enfin, les trois morceaux provoquent un tel intérêt que Litolff, au concert suivant, les redonne tous les trois. Et le public fait de nouveau bisser un des fragments de cette *Damnation* qui n'avait pas d'auditeurs quand son auteur était vivant.

Cette *Damnation de Faust*, on en parle tant, que Pasdeloup en donne une sélection (9 janvier 1870). Le même jour, la Société du Conservatoire, entraînée par ce début de vogue, donne les mêmes fragments, *Sylphes*, *Follets*, *Marche hongroise*. — La *Damnation* renaît.

Désormais, le mouvement berliozien est créé. Pasdeloup (30 janvier) fait applaudir des fragments de *Roméo*.

Et voici qu'on annonce, pour l'anniversaire de la mort de Berlioz, un « grand festival dédié à sa mémoire ». Un comité se forme, Ernest Reyer en est l'âme, et c'est lui qui dirigera l'orchestre. Il compose le programme en clairvoyant berliozien : autour d'œuvres du grand disparu, il groupe des maîtres que Berlioz aimait : Gluck, Spontini, Beethoven. Ce festival aura lieu à l'Opéra ; l'orchestre et les chœurs comprendront deux cents exécutants ; les solistes les plus célèbres prêteront leur concours : Faure, Mme Carvalho, Mlle Nilsson, Mme Charton-Demeur (qui créa *les Troyens*)... Dans *Harold*, l'alto principal sera tenu par Vieuxtemps.

Ce festival de revanche (1er mars 1870), donné juste une semaine après le lancement des *Mémoires*, eut un retentissement considérable. L'Empereur daigna envoyer 1.000 francs, et ne se dérangea pas. Il ne s'agissait que d'un musicien français... Mais quelle salle, pleine d'artistes ; et quel orchestre, où des virtuoses réputés avaient tenu à honneur de venir, assis aux pupitres des simples exécutants.

Aussi, dans *Les Débats*, au cours d'un long article enthousiaste, Reyer pouvait s'écrier :

« Le Maître a eu enfin un an après sa mort son apothéose. »

Quelques mois plus tard, en juillet, la guerre était déclarée. Les Prussiens et les troupes germaniques envahissaient un tiers de la France. Puis, c'était le siège de Paris. Puis, durant le printemps de 1871, c'étaient les sanglantes horreurs de la Commune, les incendies, les pillages, les fusillades.

La paix se rétablit. Mais le mouvement artistique et surtout les concerts, ne purent pas reprendre tout de suite. La renaissance de Berlioz allait-elle être arrêtée, dès son essor, par la guerre et ses douloureuses conséquences ?

Retardée durant deux années, elle allait bientôt bénéficier d'un revirement dans les esprits. Avant la guerre, le wagnérisme gagnait déjà plus d'un adepte en France. On nourrissait aussi, et surtout chez ceux qui se croyaient des « penseurs », d'étranges illusions sur la blonde et rêveuse Germanie. On oubliait que Tacite, il y a dix-huit siècles, appelait déjà les Germains *gens bello lœta*. On célébrait volontiers, comme dans un Parnasse adouci de brume et enguirlandé de houblon à bière, les philosophes, poètes, esthéticiens et savants de la « sainte » Allemagne. On songeait à Schiller, Kant, Herder, Fichte, Schopenhauer, Schelling, Hegel, aux frères Humbold, et l'on groupait tous ces fronts illustres, symboliquement, autour du marmoréen et apollinien M. de Gœthe. Hélas, un Michelet, un Littré, un Quinet, et même un Renan, étaient séduits par ce mirage idyllique et suranné. Ils rêvaient d'un Weimar idéal : malgré Sadowa (1866), ils ne voyaient pas la Prusse militariste et conquérante de Bismarck. Les obus les réveillèrent (1).

(1) Renan, par exemple, au lendemain de 1870, écrit : « Ma chimère, je l'avoue, est détruite pour jamais... L'Allemagne avait été ma maîtresse ; j'avais la conscience de lui devoir ce qu'il y a de meilleur en moi... » (Préface de la *Réforme intellectuelle et morale*).

De semblables aveux, loyalement, sont faits par Littré, lorsqu'il publie, en 1879, la deuxième édition de *Conservation, Révolution*... Sous son ancien texte, il ajoute des

Dans le domaine musical, l'expansion du wagnérisme en France fut arrêtée pour vingt ans. Le public parisien ne voulut pas entendre la musique d'un compositeur saxon qui, comme on le répétait alors, avait insulté aux misères et aux deuils de Paris assiégé : sa brochure et surtout le titre si regrettable, *Une Capitulation*, irritèrent les vaincus contre lui.

Cinquante ans plus tard, les historiens pourront mieux établir les faits, chercher les textes et s'efforcer d'être impartiaux. L'oubli que le temps apportera, l'admiration légitime pour un gigantesque musicien pourront modifier le jugement des auditeurs futurs... Mais, au lendemain de 1870, et durant de longues années, le public français, qui ressent les souffrances et l'humiliation de l'invasion prussienne, est hostile à un artiste qui, dit-on, prit parti contre la France vaincue. Chez ce public, le désir vague d'une émotion d'art, ou du moins le besoin d'un divertissement nouveau, ne peuvent pas s'orienter vers Wagner. Ils ne sont plus sollicités par Meyerbeer l'astucieux, qui les captait à son profit. Ils sont libres, disponibles : ils peuvent, totalement, s'orienter vers Berlioz. La guerre de 1870 favorise donc, pour un avenir tout proche, l'expansion du mouvement berliozien. Et l'on s'en apercevra bientôt.

En 1872, les Concerts Pasdeloup vivaient péniblement. Inquiétés par de maigres recettes, tourmentés par les difficultés de la vie qui s'aggravaient dans une ville appauvrie par la guerre et chargée d'impôts, les musiciens de l'orchestre étaient travaillés par le désir d'une autre combinaison : il leur faudrait d'autres programmes, ou un autre chef que ce brave homme sans ascendant, grisonnant et lourdaud, bedonnant, qui depuis longtemps a monté tant d'autres affaires, et qui les a manquées toutes... A-t-il fini de payer les 60.000 francs qu'il a perdus en dirigeant le Théâtre Lyrique ?

Déjà les musiciens de l'orchestre Pasdeloup écoutaient volontiers le projets d'un de leurs camarades, un violoniste, méridional, jeune, réservé mais insinuant. Celui-ci, très maître de lui, tenace, travailleur, stimulé par l'ambition et la pauvreté, cachait une volonté de fer sous la grâce la plus enveloppante. C'était Edouard Colonne, un Juif avec une belle barbe blonde, avec de grands yeux rêveurs, beau garçon, et qui plaisait au public.

Pasdeloup, sans esprit de décision ni autorité, essaye des fragments de la *Damnation* (7 janvier 1872). Le même [illegible] des Concerts du Conservatoire les donne aussi. Ces deux choix simultanés, cela prouvait qu'on parlait de Berlioz parmi les artistes : dans les cercles, ou au café [illegible] son nom revenait souvent ; on avait lu ses *Mémoires* ; tous les méconnus, les débutants, se grandissaient à leurs yeux et se grisaient d'illusions, en célébrant cet autre méconnu, ce génie nié par le public... Bien plus, le public le niait encore : aux deux auditions du 7 janvier 1872, les uns applaudissaient, d'autres protestent et le succès est incertain.

A la Société des Concerts, un nouveau chef est nommé : c'est Deldevez, lié jadis avec Berlioz, et qui a corrigé les épreuves de la *Damnation*. Il aime l'œuvre, il la connaît. Nouveau au pupitre, il veut faire du nouveau. Donc il dirige (29 décembre 1872) une sélection de la *Damnation*.

Or, par les conversations entre artistes, par les chroniques des journaux, et surtout par l'accueil du public, — par ces chaudes manifestations où les bravos des uns luttaient contre les protestations des autres, — il devenait évident qu'un jeune chef ou une société débutante, s'ils voulaient attirer l'attention du public, devraient jouer du Berlioz. Oui, ce Berlioz, voilà l'artiste (et l'article) dont on parlera.

Cette chance de succès n'échappe pas au clairvoyant Edouard Colonne. Maints camarades de l'orchestre Pasdeloup, mécontents d'un chef qui fait de mauvaises affaires, sont prêts à le quitter. Edouard Colonne en parle à l'éditeur Hartmann : il faudrait grouper des forces vives et jeunes, s'assurer la sympathie et le dévoûment de compositeurs qui n'ont pas encore atteint le public : Lalo, Bizet, Franck, Delibes, Saint-Saëns, Castillon, Guiraud, Massenet. On parle d'une *Société Nationale* qui vient d'être fondée par Bussine et Saint-Saëns [illegible] *Concert National* [illegible]

Edouard Colonne, patient mais volontaire, impose ses projets ingénieux. Il obtient de l'argent de l'éditeur Hartmann, recrute un orchestre important, loue la salle de l'Odéon : le voilà, aux yeux de tous, chef d'orchestre du *Concert National*. Dès la première saison, il dirige, à l'Odéon, des fragments de la *Damnation* : la *Voix des Sylphes* (1er mars 1873), [illegible] *Hongrois* (1er avril). Deux fragments [illegible] concerts.

Remarques courantes. — Dans l'une d'elles, en lit : « ces malheureuses pages respirent une [illegible] qui maintenant me fait mal ».

C'était peu. Mais à ce moment, [illegible] Colonne, ni un autre chef ne pouvait faire plus [illegible] programme, mieux ne pouvait être attribué à Berlioz. Parmi les auditeurs qui applaudissaient un morceau de lui, il y avait beaucoup trop de billets donnés et de petites places. Or, il faut une recette, tout d'abord. Le reste ne peut être cherché que si la vie de l'Association est assurée. Malgré l'adresse de Colonne, combinant des programmes éclectiques, agréables, et avec des solistes en renom, la première saison se solde par un déficit. Le public venait, mais les places étaient à des prix trop faibles.

Colonne se transporte au Châtelet, pour la saison prochaine. Il donne trois fois du Berlioz. La Société des Concerts, une seule fois, et Pasdeloup, de même. Mais durant la saison suivante, Colonne donne *Enfance du Christ* tout entière et même deux fois (10 et 17 janvier 1875). L'hiver d'après, c'est *Roméo* en entier (8 novembre 1875).

Cela stimule Pasdeloup : plusieurs fois, il inscrit au programme le nom de Berlioz, et il se hasarde même (31 décembre 1875) à donner la *Symphonie fantastique*, sans supprimer le *Sabbat*, dont il avait eu peur jusqu'alors.

Les deux associations rivales, cependant, projetaient de monter, toutes deux, la *Damnation*. Qui des deux la jouerait en premier, et avec le plus de succès ? En janvier 1877, toutes deux amorcent le public avec des compositions de Berlioz : chez Pasdeloup, la *Fantastique* (14 janvier) ; chez Colonne, le *Carnaval Romain* (11 janvier), le duo de *Béatrice* (28 janvier).

Pour donner la *Damnation* avant Colonne, le bon Pasdeloup faisait des efforts hâtifs, désordonnés, précipités. Ce brave homme, fatigué, vieilli par tant d'échecs, s'irritait de voir son ancien violon, plus jeune de vingt ans, plaire tout de suite au public, et peut-être rafler le succès. Et avec quels musiciens, sinon avec ceux qui ont lâché Pasdeloup lui-même !

Pasdeloup, inquiet, active les répétitions. Sera-t-il prêt avant l'autre ?... L'autre parle du dimanche 18 février ?... Pasdeloup annonce pour le 11.

Il n'était pas prêt. Il ne peut donner que les deux premières parties de la *Damnation*. Et encore, d'une façon insuffisante. Son essai, une fois de plus, était manqué. Et le dimanche prochain, ni l'élite du public, ni la presse ne retourneraient chez lui : on l'avait entendu et jugé. On irait entendre Colonne.

Chez Colonne (18 février), l'œuvre n'était pas encore au point. Du moins, on la donnait tout entière. Et plus d'un auditeur, se souvenant de l'autre exécution plus faible et fragmentaire, fut plein d'indulgence pour le jeune chef, ardent, agréable à voir, et dont la fougue et même la chevelure romantiques s'accordaient si bien avec la légende berliozienne. Les deux chefs d'orchestre, fatalement, on les mettait en parallèle. Et le plus séduisant, le plus entraînant, — l'homme nouveau, — l'emportait.

Ce même dimanche (18 février), Pasdeloup était à bout de souffle. Le public n'était pas venu chez lui, mais chez l'autre. Il abandonna la *Damnation*.

Il avait un bon ténor : Talazac. Tout de suite, ce ténor qui était le meilleur élément de Pasdeloup et qu'on venait d'applaudir dans la *Damnation*, Colonne l'engage. Par ce Talazac, il stimule la curiosité. Et, sans désemparer, il étudie encore l'œuvre pour la mieux conduire. Il répète à nouveau avec les solistes, et il les envoie chez Reyer, pour qu'ils travaillent avec l'ami et le disciple de Berlioz.

La seconde audition (23 février) est bien meilleure. Tous les artistes ont plus d'assurance. La salle est bondée. Les musiciens de l'orchestre, qui sont groupés en « association », sont heureux de voir tant d'auditeurs, et songent à la bonne recette : leur association va donc vivre et prospérer. Et ils regardent avec reconnaissance ce jeune chef, qui leur apporte le succès. Bien plus, ils apprennent qu'on a refusé du monde !

Donc, Colonne annonce la *Damnation* pour le dimanche suivant.

Même foule. Même succès... Et on refuse encore du monde !

Six fois de suite, jusqu'à la fin de la saison, la *Damnation* est acclamée.

Dès lors, la *Damnation* commence une carrière prodigieuse, triomphale. Jamais aucune œuvre de concert ne connut des succès aussi nombreux, aussi multipliés, aussi constants. Edouard Colonne, qui fut l'heureux ouvrier de cette résurrection, devient le *chef berliozien* par excellence. A force de jouer et de rejouer la *Damnation* et toutes les œuvres de Berlioz, il les pénètre, il les anime d'une façon extraordinaire. La longue fréquentation du compositeur romantique, favorisée peut-être par des affinités secrètes, développe les dons personnels du chef d'orchestre et dégage sa propre personnalité. Mouvement, passion, poésie, flamme, on les trouve dans l'œuvre comme dans le chef.

« Dans la plupart de mes compositions, avait écrit Berlioz, il y a une ardeur interne, une

« expression et une originalité rythmique qui « leur ont fait le plus grand tort, à cause des « qualités d'exécution qu'elles exigent. Pour les « bien rendre, leurs exécutants, et leur direc- « teur surtout, doivent *sentir* comme moi. Il « faut une précision extrême unie à une verve « irrésistible, une fougue réglée, une sensibi- « lité rêveuse, une mélancolie pour ainsi dire « maladive, sans lesquelles les principaux traits « de mes figures sont altérés ou complètement « effacés. Il m'est, en conséquence, excessive- « ment douloureux d'entendre la plupart de « mes compositions exécutées sous une autre « direction que la mienne. Je faillis avoir un « coup de sang en écoutant à Prague, mon « ouverture du *Roi Lear* dirigée par un maître « de chapelle dont le talent est pourtant in- « contestable. C'était à peu près juste. Mais « ici, l'à peu près est tout à fait faux. »

Grâce à Édouard Colonne, la *Damnation* a conquis le public (1).

Entraîné par la vogue prodigieuse de la *Damnation*, le reste des œuvres de Berlioz a trouvé ensuite des auditeurs et des admirateurs. Rien qu'aux Concerts Colonne, la *Damnation* a été jouée plus de *cent quatre-vingt-cinq fois* (chiffre atteint en 1926). Ce qui n'empêche pas, à Paris seulement, les Concerts Lamoureux de l'avoir donnée près de cent fois, sans oublier d'innombrables auditions par d'autres sociétés de concerts (Conservatoire, Nouveaux Concerts Pasdeloup, Concerts Touche, festivals populaires du Trocadéro, etc.).

En province, à l'étranger, même fortune prodigieuse, inespérée pour une œuvre de concert.

On a même transporté la *Damnation* au théâtre. A Monte-Carlo d'abord (1893), à l'Opéra de Paris (1910), et sur d'autres scènes, on a tenté d'adapter des décors, des effets de lumière, des évolutions chorégraphiques, à une œuvre qui est née au concert. Demain, si ce n'est déjà fait, on la transportera au [illegible]. Mais demain, les théâtres lyriques, même les plus officiels, essaieront, adopteront peut-être des décors pour projections lumineuses : ils demanderont peut-être à des « films truqués » de nous représenter la *Course à l'abîme*, les diables et les flammes infernales du *Pandæmonium*, et l'ascension de Marguerite parmi des chérubins très gentiment frisés.

(1) Sur [illegible] un chapitre de notre volume [illegible]

[illegible] forme originale. Mais on peut craindre et on le [illegible] ciales ne permettent plus, pendant une période qui peut être longue, d'entendre les œuvres symphoniques et chorales dans leur vraie forme. Le « prix de revient » d'une bonne exécution est tellement augmenté, qu'il rend presque impossibles certaines auditions dans les concerts, même quand la recette est assurée d'être bonne. Ainsi les adaptations des grandes œuvres deviennent une des conditions de leur survie. Condition regrettable, mais utile.

[illegible]

LA FERME A L'OUEST DANS LES MONTAGNES BLEUES

(*Conte.*)

Il y avait une fois, un fils de ferme, en route vers Moen, pour participer aux manœuvres annuelles. Il devait être tambour, et son chemin passait droit à travers les montagnes. Là il pouvait s'exercer à son aise et taper, taper sur sa caisse, sans provoquer l'hilarité des gens ou bien être suivi d'une bande de gamins [illegible] à ses trousses [illegible] chemins.

Chaque fois qu'il passait à côté d'une ferme, dans la montagne, il battait du tambour, pour amener les filles sur le seuil des portes : elles restaient-là, bouche-bée, à toutes les fermes.

On était au plus chaud de l'été. Il s'était exercé depuis le fin matin. Et maintenant il escaladait péniblement une rude côte, avec son tambour passé à l'épaule et les baguettes dans sa bandoulière.

Le soleil grillait sur les hauteurs : mais, dans les fonds, c'étaient la fraîcheur et le mugissant fracas des chutes d'eau. Les petits tertres étaient couverts de myrtilles, tout le long du chemin, et il éprouvait le besoin de se baisser et d'en cueillir par poignées à la fois, de sorte qu'il fait pas mal de temps pour arriver au sommet.

Il parvint ainsi à une pente montueuse, où croissaient de hautes fougères et des taillis de bouleau. C'était si joli et si ombrageux qu'il se dit que, pour rien au monde, il ne se refuserait une petite sieste.

Il enleva de son épaule son tambour, sa jaquette, il la plaça sous sa tête, mit son ouvre-chef sur sa figure et s'abandonna au sommeil.

Mais, tandis qu'il était là à dormir, il rêva que quelqu'un venait le chatouiller sur le nez avec un brin de paille, à tel point qu'il ne pouvait avoir la paix ; et, au moment où il s'éveilla, il crut entendre ricaner.

Le soleil, à cette heure, commençait à projeter d'obliques rayons ; et, là-bas, dans les vallées, fumaient de chaudes vapeurs qui s'étiraient comme des banderolles.

En se retournant pour prendre sa jaquette, il aperçut sur le sol un serpent, qui le regardait avec des yeux rusés. Il lui jeta une pierre : le serpent prit sa queue dans sa gueule et disparut en roulant comme une roue.

De nouveau, il y eut un ricanement parmi les buissons.

Et maintenant, il l'entendait parmi quelques bouleaux, qui resplendissaient, magnifiquement éclairés au soleil, ils étaient ruisselants de la bruine épandue par une cascade ; les gouttes d'eau étincelaient sur le feuillage, de telle sorte qu'on ne parvenait réellement pas à bien distinguer les arbres eux-mêmes.

On eut dit que quelque chose remuait là, parmi les bouleaux ; et il aurait juré qu'il venait d'entrevoir une jolie et fine demoiselle, qui riait et se moquait de lui. Elle le regardait de dessous sa main, à cause du soleil, et ses manches étaient relevées.

Quelques minutes après, une blouse bleu foncé apparut par-dessus le taillis.

Il était déjà à sa poursuite.

Il courut, courut, et avait déjà une demi-envie d'y renoncer, quand une blouse et un bout d'épaule nue brillèrent dans un interstice des feuilles.

Et, de nouveau, il s'élança, aussi vite qu'il put ; jusqu'au moment où il se mit à réfléchir que tout cela pouvait n'avoir été que pure imagination.

Cependant, il aperçut la jolie fille juste à une corne du taillis. Les tresses de ses cheveux s'étaient défaites, par suite de la rapidité de sa course parmi les buissons. Elle était immobile et regardait en arrière, comme si elle était horriblement effrayée.

Cependant le gars se dit que, puisqu'elle s'était enfuie avec ses baguettes de tambour, elle devait le payer.

Et, de nouveau, ce fut une course folle ; elle, en avant, et lui, derrière.

De temps en temps, elle se retournait avec un ricanement et se tortillait de telle sorte que ses longs cheveux flottants ressemblaient à la queue d'un serpent.

Finalement, elle se retourna tout au sommet de la hauteur, rit, et lui tendit ses baguettes.

Mais, à présent, il était résolu à se saisir d'elle. Il en était si rapproché que, à chaque seconde, il croyait mettre la main sur elle ; mais, juste au moment où il allait l'attraper, tout près d'une barrière, elle passait par-dessus et lui, dégringola derrière elle, dans l'enclos d'une ferme.

Elle se mit à crier à tue-tête vers la maison d'habitation :

— Randi ! Brandi ! Gyri, Gunna !

Et quatre filles arrivèrent en courant sur le gazon.

La dernière d'entre elles, qui avait un beau teint vermeil et de beaux cheveux d'un brun doré, s'arrêta et le salua très gracieusement, les yeux baissés, ayant l'air toute triste de ce qu'on jouât de si vilains tours à un jeune homme étranger.

Elle restait là, interdite, dans l'incertitude, pauvre créature ! Comme une enfant qui ne sait pas si elle doit dire quelque chose ou non ; mais peu à peu, en marchant de côté, elle se rapprochait de lui. Puis, quand elle fut si près que sa chevelure le touchait, pour ainsi dire, elle ouvrit largement ses yeux bleus et le regarda en plein visage.

Ils avaient un regard terriblement perçant, ces yeux !

— « Viens plutôt avec moi, nous danserons ; ou bien es-tu fatigué, mon garçon ? » s'écria l'une des filles, avec des cheveux d'un noir-bleuâtre et une flamme sombre dans le regard. Elle se mit à sautiller, en battant des mains. Elle avait des dents blanches et une chaude haleine : elle fit mine de vouloir l'entraîner.

— « Tiens-toi en arrière, d'abord, Gyri, la noire ! » ricanèrent les autres.

Et immédiatement elle lâcha le gars : elle avait des tortillements si étranges, tandis qu'elle se retirait.

Il ne pouvait détacher les yeux de la noire fillette, qui restait là à se souvenir si drôlement, avec l'air de se sentir mal à l'aise, comme si

elle cachait quelque chose derrière elle et qui, tout d'un coup, était devenue si soumise.

Mais la belle fille à la taille svelte, qu'il avait poursuivie et qui lui semblait la plus jolie de toutes, se mit de nouveau à rire et à le taquiner.

Il aurait beau courir de toutes ses forces, jamais il ne l'attraperait, disait-elle en ricanant ; et il ne retrouverait plus ses baguettes de tambour.

Mais, brusquement, son humeur changea : elle se laissa tomber tout de son long sur le sol et se mit à pleurer. Elle l'avait suivi toute la journée, dit-elle ; et jamais elle n'avait entendu personne battre du tambour aussi bien ; elle avait observé son sommeil et n'avait, non plus, jamais vu de gars aussi beau.

— Je t'ai embrassé, alors ! — fit-elle ; et elle lui adressa un sourire si triste !

— Attention à la piqûre du serpent, mon [illegible] gars ! C'est quand elle lèche d'abord que sa langue est la plus dangereuse ! — dit, à mi-voix, la fillette aux cheveux d'or. Elle s'était glissée parmi eux, tout doucement.

Et, tout à coup, le jeune tambour se ressouvint du serpent, qui était aussi souple, aussi vif, aussi brillant que la fille, là sur la pente, qui pleurait et riait tout à la fois et qui semblait étrangement avisée et preste.

Mais une petite créature, courbée et quelque peu gauche, poussa alors vivement la tête entre eux et sourit au jeune gars avec une singulière timidité, comme si elle savait et pouvait [illegible] dire pas mal de choses. Ses yeux brillaient d'une flamme intérieure, et sur son visage passait une sorte de pâle lueur dorée, comme quand les derniers rayons du soleil, lentement, se retirent des pentes herbues de la montagne.

— « Avec moi, dit-elle, tu entendras des *Langelyks* (1) comme personne n'en a jamais entendus. Je jouerai pour toi et tu entendras des choses inconnues aux autres. Tu entendras tout ce qui chante, rit, crie dans les racines des arbres, dans les montagnes, dans tout ce qui croît, de telle sorte que tu ne te troubleras plus jamais l'esprit à propos de n'importe quoi [illegible] monde ! »

Ici, il y eut un rire méprisant, et sur une roche, il aperçut une forte fille splendidement bâtie, avec un lien d'or dans ses cheveux, et comme une immense canne à la main.

Elle souleva une longue trompe de bois, avec une magnifique puissance de bras, rejeta en [illegible] son cou, [illegible] comme un [illegible]

Et la trompe résonna au [illegible] le soir d'été ; et à travers les montagnes, l'écho renvoya le son.

Mais celle-là, la plus jolie et la plus [illegible] toute, qui s'était laissé tomber sur le sol, appliqua ses mains à ses oreilles et se mit à la singer, un air moqueur.

Puis elle releva la tête et, fixant le beau gars à travers ses cheveux d'un blond cendré, elle murmura tout bas :

— Si tu me veux, mon gars, il faut que tu me ramasses.

— Elle a pas mal de poigne pour une si dense fille ! — pensa-t-il, en la relevant du sol.

— Mais tu dois m'attraper d'abord ! — cria-t-elle.

Et ils se mirent à courir à toutes jambes vers la ferme ; elle, en avant ; lui, à ses trousses.

Soudain, elle s'arrêta court et, les poings sur les hanches, le regarda en plein dans les yeux :

— Me veux-tu ?

Le gars ne pouvait dire [illegible] non. Il avait mis la main sur elle et faisait mine de la prendre par la taille.

— Viens donc ! tu as un mot à dire ici, père ! — cria-t-elle, tout d'une fois, dans la direction de la maison d'habitation. — Il y a un gars qui veut m'épouser !

Et elle l'attira vivement vers la porte. Là était assis un vieux petit bonhomme, de gris habillé, avec une coiffure comme un pot à lait sur la tête, qui regardait de ses yeux fixes le bétail sur la pente de la montagne. Il avait une grande cruche d'argent devant lui.

— C'est à la ferme de l'Ouest, dans les Montagnes Bleues qu'il en veut, je sais », dit le vieux, en hochant la tête, avec un regard malin dans les yeux.

— Ah ! Ah ! voilà l'affaire ! — se dit le gars. Puis tout haut : « Cela vaut pas mal d'argent, certes ; mais c'est aller un peu vite en besogne. Là-bas, chez nous, il est d'usage d'envoyer d'abord deux intermédiaires pour arranger les choses comme il faut.

— « C'est ce que tu as fait, et les voici ! » répliqua vivement le vieux ; et il exhiba ses baguettes de tambour.

— Et la coutume, chez nous, veut [illegible] que l'on puisse jeter, au préalable, un coup d'œil sur le domaine ; bien que la fille ait de l'esprit à en revendre [illegible]

Mais, soudain, elle devint [illegible]

(1) Danse très longue et très lente, et la musique qui l'accompagne.

y eut comme une mauvaise flamme sorte dans ses yeux.

— Ne m'as-tu point poursuivie tout le long du jour et fait une déclaration en règle, là-bas, dans l'enclos ? Mon père n'a-t-il pas tout entendu, tout vu ? — clama-t-elle.

— Les jolies filles ont l'habitude de traîner un peu, — fit le gars, avec un soupçon de cajolerie. Il sentait qu'il devait user de subtilité : ce n'était pas tout amour, cette aventure.

A ce moment, elle parut replier complètement son corps, puis pousser en avant sa tête et son cou : ses yeux étincelèrent. Mais le vieux leva son bâton de son genou et elle se redressa, gaie et folâtre comme jamais.

Elle se redressa, grande et raide, avec ses mains passées dans sa ceinture d'argent ; elle le regarda en plein dans les yeux en riant, et lui demanda s'il était un de ces freluquets qui ont peur des filles. S'il voulait d'elle, il pourrait bien devoir compter encore une fois sur la solidité de ses jambes, dit-elle.

Puis elle se mit à sautiller, deci-delà, lui faisant des révérences moqueuses.

Mais, tout à coup, il observa sur l'herbe, derrière elle, comme l'ombre de quelque chose qui frétillait, en suivant ses mouvements.

— « Voilà un bien singulier ruban ! » se dit à part lui le tambour étonné. Ils étaient fort pressés, également, de lui imposer le joug ; mais ils verraient qu'un soldat en route pour les manœuvres n'est pas fiancé et marié à la minute, de cette façon.

Il leur déclara donc crûment qu'il était venu ici pour ravoir ses baguettes de tambour et non pour adresser ses déclarations à des filles ; et qu'il leur serait obligé de bien vouloir lui restituer sa propriété.

— « Mais regardez un peu autour de vous, d'abord, jeune homme ! » dit le vieux ; et il fit un geste avec son bâton.

Et, tout à coup, le tambour vit de belles vaches brunes qui paissaient tout le long des pâturages de la montagne : leurs clochettes, joyeusement tintaient. Des seaux et des moules à fromage en cuivre étincelaient partout, et jamais il n'avait eu sous les yeux de trayeuses plus avenantes, comme personne et comme mise. Il devait y avoir une grande richesse ici.

— « Peut-être crois-tu que je possède uniquement un misérable héritage ici, dans les Montagnes Bleues », dit-elle ; et, s'installant sur une meule de foin, elle se mit à caqueter avec lui :

— Mais nous avons encore quatre *soetar* (1) comme celui-ci, et ce que j'hérite de ma mère est douze fois aussi considérable. —

Mais le tambour avait vu ce qu'il avait vu. Ils étaient trop ostensiblement désireux de lui passer la propriété — se disait-il. Il déclara donc que, dans une question si sérieuse, il lui fallait un peu de temps pour réfléchir.

La jeune fille, alors, se mit à pleurer et à se désoler ; et lui demanda si c'était pour se moquer d'une pauvre et innocente créature qu'il l'avait poursuivie et mise hors d'elle-même ? Elle avait placé tout son espoir en lui, dit-elle ; et là-dessus, elle recommença ses bruyantes lamentations.

Elle restait là, inconsolable, se balançant de ci, de là, avec tous ses cheveux sur les yeux, si bien que, finalement, le tambour se sentit tout triste de la voir ainsi et fâché contre lui-même. C'était, en vérité, une âme toute simple et toute confiante.

Soudain, d'un coup de reins, elle se jeta avec pétulance à bas de la meule. Ses yeux épiaient de tous côtés et semblaient tout petits et perçants, tandis qu'elle le considérait, en riant, d'un air moqueur.

Stupéfait, il recula. C'était exactement comme s'il apercevait le même serpent derrière les bouleaux, là-bas, qui partait en se tortillant.

Et maintenant, il ne demandait qu'une chose, c'était de pouvoir déguerpir le plus rapidement possible : il ne se souciait plus du tout de rester poli.

Mais elle se dressa avec un sifflement. Elle s'oubliait : une longue queue pendait et frétillait derrière elle, sous sa jupe.

Il ne pouvait lui échapper de la sorte, cria-t-elle. Il devrait d'abord tâter d'un châtiment public, de l'opinion publique, de paroisse en paroisse. Puis elle appela son père.

Et le tambour se sentit empoigné par sa jaquette et soulevé de terre.

On le jeta dans une étable vide et la porte fut fermée derrière lui.

Il restait là : rien à voir, si ce n'est, par une fente de la porte, un vieux bouc, avec d'étranges yeux jaunes, qui ressemblait beaucoup au petit bonhomme auquel il avait eu affaire, et un rayon de soleil par un petit trou, lequel rayon de soleil monta de plus en plus haut vers le mur blanc et nu de l'étable, jusqu'à ce que, le soir, très tard, il disparût.

(1) Pâturages écartés, avec des huttes, où l'on soigne les vaches et l'on prépare le lait sous toutes ses formes, pour le marché ou l'usage domestique, pendant l'été.

Mais, vers la nuit, une voix, au dehors, l'appela doucement :

— « Mon beau gars ! mon beau gars ! » Et, à la clarté de la lune, il aperçut une ombre obstruant le petit trou.

— « Chut ! Chut ! le vieux dort de l'autre côté de la muraille. »

Il reconnaissait bien, au son de sa voix, que c'était elle, la fille aux cheveux d'or, qui s'était conduite si gentiment et montrée si timide, dès le moment de son entrée en scène.

— « Tu as simplement à dire que tu savais que l'œil de serpent avait déjà eu un amant auparavant, sinon on ne montrerait pas une telle hâte à s'en débarrasser avec une dot. Tu dois savoir aussi que la ferme de l'Ouest, dans les Montagnes Bleues, m'appartient. Et réponds au vieux que c'est après moi, Brandi, que tu as couru toute la journée. Chut ! Chut ! le voici qui vient ! » fit-elle à mi-voix, et, prestement, elle disparut.

Mais une ombre tomba, au travers du petit trou, dans la clarté de la lune, et la fille au cou de canard poussa sa tête et regarda dans sa direction.

— « Mon beau gars ! Mon beau gars ! Es-tu éveillé ? L'œil de serpent fera de toi un objet de risée pour tout le voisinage. Elle est sans pitié : sa piqûre est cuisante. Mais la ferme à l'ouest, dans les Montagnes Bleues, m'appartient, et quand je joue, les portes au-dessous des montagnes s'ouvrent pour montrer la route vers les forces inconnues de la Nature. Dis seulement que c'est après moi, Randi, que tu courais, parce qu'elle joue d'une façon si jolie le *Langelyk*... Chut ! Chut ! Le vieux remue là, près de la muraille ! » Elle lui fit un signe de tête et il ne la vit plus.

Quelques minutes après, le trou tout entier, pour ainsi dire, fut couvert d'ombre ; et il reconnut, à sa voix, la Noire.

— « Mon beau gars ! Mon beau gars ! » siffla-t-elle. Il me fallait nouer ma jupe derrière, aujourd'hui, autrement impossible d'aller danser le *Halling-fling* (1) ensemble sur le vert gazon. Mais la ferme dans les Montagnes Bleues m'appartient de par la loi. Dis seulement au vieux que c'est la fille Gyri que tu poursuivais, parce que tu adores danser le *Halling*. »

Elle frappa violemment dans ses mains, puis, tout de suite, s'effraya à la pensée qu'elle pouvait avoir réveillé le vieux.

Et elle s'esquiva.

Mais le jeune gars restait là, à l'intérieur, réfléchissant aux aventures qui lui arrivaient et levait les yeux vers la mince et pâle lune d'été ; et il se disait que jamais de la vie il ne s'était [illegible]

De temps à autre, il entendait quelque chose se mouvoir, gratter et ronfler contre la muraille, à l'extérieur. C'était le vieux qui était là, à le surveiller.

« [illegible] gars ! » dit une autre voix, à l'interstice de la [illegible]

C'était celle qui s'était plantée si fièrement sur le rocher, la fille aux hanches puissantes et [illegible] voix magistrale.

— « [illegible] le *langelus* (1) ici, pendant les soirs d'été, au loin et au large ; mais jamais il n'avait attiré personne à l'Ouest, dans les Montagnes Bleues. Et laisse-moi te dire que nous sommes tous, ici, sans foyer, sans rien : ce que tu vois n'est que fantasmagorie et que mirage. Plus d'un a été dupé, ici, il y a des temps infinis. Mais je ne veux pas que les autres soient mariées avant moi. Et plutôt que de te voir appartenir à l'une d'elles, je veux te délivrer des Montagnes. Ecoute-moi bien : quand le soleil sera brûlant et haut, le vieux va prendre peur et se blottir dans son coin. Alors songe à sauver ta peau. Donne une forte poussée contre la porte du fenil et hâte-toi d'escalader la barrière : tu seras débarrassé de moi. »

Le tambour ne fut pas lent à suivre ce conseil. Il opéra sa sortie au moment où le soleil commença à chauffer et sauta d'un bond par-dessus la barrière.

En moins de rien, il était redescendu dans la vallée. Et très loin, tout au loin vers le soleil levant, dans les montagnes, il entendit sonner le *angelus*.

Il jeta son tambour en travers de son épaule et, en tout hâte, se rendit aux manœuvres de Moen.

Mais jamais plus il ne se risqua à battre sur sa caisse devant des filles, de crainte de se trouver soudain là-bas, à l'Ouest, dans les Montagnes Bleues, avant même d'avoir pu se rendre compte de quelle façon il y était arrivé.

[illegible]

(1) Danse villageoise, très impétueuse.

(1) [illegible]

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

CAMILLE MAUCLAIR

I

Ce qui caractérise M. Camille Mauclair, tant au point de vue créateur qu'au point de vue critique, c'est avant tout l'universalité de ses dons. En un temps comme le nôtre, où chacun se spécialise à l'excès, où la recherche et le goût des idées générales font de plus en plus défaut, un écrivain aussi varié que celui-là présente, dans ses manifestations, un spectacle insolite et passionnant.

Animé d'une curiosité intellectuelle insatiable, M. Camille Mauclair, depuis plus de trente années qu'il écrit, a fait pour ainsi dire le tour des idées, il a touché à toutes les philosophies, il s'est voué aux lettres, il a aimé les arts [1]. Et cela, on peut dire qu'il l'a fait aussitôt le début d'une carrière qui ne cessa d'être féconde et qui semble, aujourd'hui, parvenue au point de sa maturité la plus productive. « Artiste usant de l'écriture, et nullement homme de lettres, j'ai dit comment, dès le début, j'étais attiré pareillement par les milieux littéraires, picturaux et musicaux, désireux d'y trouver des caractères, des émotions, des motifs de songe et les éléments d'une synthèse critique. » Ainsi, dans l'un des essais les plus représentatifs de sa manière vivante : *Servitude et grandeur littéraires*, M. Camille Mauclair s'est exprimé lui-même. Et, de cette critique qui embrasse tous les arts, et, comme celle d'un Diderot ou d'un Goncourt, se porte à tous les modes d'activité de l'esprit, de l'émotion esthétique, on peut dire qu'elle devient, sous cette plume frémissante, une création véritable.

Non seulement dans l'essai, ce mode littéraire qu'on crut longtemps spécifiquement britannique, et dont cependant Montaigne avait fait en son temps déjà, le genre français le plus hardi et le plus souple ; mais encore dans le portrait, dans les beaux arts, l'étude de la légende et la description des paysages, cet écrivain n'a cessé de produire nombre d'ouvrages. Pour notre délectation, nous l'avons vu, en moins de deux années, nous entraîner à sa suite dans bien des mondes, et des sites franciscains chers à *Saint-Claire d'Assise* nous conduire aux bosquets mesurés du *Versailles* de Le Nôtre ; enfin vers ce *Ciel* et cet *Art vénitiens* qu'après Ruskin et Lamartine il a célébrés. En même temps, pour chanter les vergers, les pêcheraies et les monuments de *La Normandie*, il a retrouvé le cri du cœur d'un Michelet. Puis il s'est tourné vers l'histoire des arts, et, dans le moment où il étudiait l'œuvre de *Greuze*, on l'a vu, par un autre volume, commenter dans tout ce qu'elles offrent de lumineux et de nuancé, les toiles de ce grand *Monet* qui vient de mourir. Mais là ne s'est pas limité l'effort de sa création ; regardant du côté de cette Amérique, dont l'histoire dans ses origines du moins se confond si étroitement avec la nôtre, il a considéré, dans la dualité de sa vie et de ses travaux, cet écrivain tellement à part, d'une perception si aiguë de l'intelligence : *Edgar Allan Poe*. Et dans une monographie, qui est à la fois un acte de justice et un poème, il en a exprimé le génie si particulier à son milieu et à sa race.

II

Pour comprendre ce que la production d'un tel auteur a d'honorable, pour mieux envisager ce qu'elle comporte de grand et de divers, il convient de la considérer, avant tout, dans la permanence et dans l'ensemble de son effort ; surtout il est nécessaire, pour en surprendre l'évolution, de remonter aux origines d'un homme dont l'itinéraire intellectuel, parti d'un domaine où le cosmopolitisme européen tentait de s'imposer, réussit de bonne heure encore à rejoindre la route française.

Mêlé au mouvement symboliste dès 1891, M. Camille Mauclair en a été l'un des acteurs les plus désintéressés ; il en a été aussi le témoin attentif : et c'est ce qui fait, qu'avec beaucoup de tact et d'information, il a pu en retracer dans plusieurs de ses livres, notamment le *Soleil des morts*, l'« aventure » intellectuelle. Ce terme d'« aventure », pris dans le sens féerique, audacieux, qu'un Stevenson ou un de Foe lui eussent prêté, il arriva à M. Mauclair de l'employer une fois encore. C'est quand, à propos du romancier du *Trust*, des *Lions*, de l'évocateur de la *Ville inconnue*, le probe et regretté Paul Adam, il écrit qu'il y avait quelque plai-

[1] Né à Paris en 1872, M. Camille Mauclair est aujourd'hui membre des Académies royales de Bruxelles et de Madrid. L'Académie française, en 1905, l'a couronné pour lui l'un de ses grands prix. Il a obtenu également le prix Lasserre.

sir à voir ce jeune homme si laborieux se faire à coups de livres sa place dans le monde des lettres. Et cette place si belle on ne peut s'empêcher de penser que M. Mauclair la conquiert le moment venu, de la même sorte et avec la même bravoure.

Après avoir suivi Exquis et dédent Laforgue, subi Mallarmé, s'être modulé à soi-même au seuil d'Eleusis, des *Sonatines* délicates, il parvenait enfin à ce suprême instant de la reprise de soi où le cœur qui palpite, le cerveau qui pense s'expriment l'un et l'autre suivant leur mouvement personnel et leur rythme propre. A l'exemple d'un Régnier, d'un Valéry, d'un Paul Adam, M. Camille Mauclair, d'une aventure si passionnante au pays des symboles gardant au moins en lui et il incorporait dans son œuvre cette part durable du symbolisme : une noblesse d'aspiration, un stoïcisme littéraire, surtout ce goût de l'idéalisme dont des ouvrages comme *Princes de l'esprit*, *Servitude et grandeur littéraires*, la *Magie de l'amour*, enfin les *Héros de l'Orchestre*, demeurent l'expression élevée, l'éloquent témoignage.

III

La spiritualité dans les arts, les lettres, voire la sociologie dans ce qu'elle peut comporter de supérieur ; une recherche sans cesse épurée de la beauté, surtout le culte des héros, des hommes représentatifs, voilà les [illegible] auxquels M. Mauclair conforma toujours ses écrits. Tout récemment encore, à propos de Bach, de Delacroix, de Pascal, il écrivait que les œuvres de ces trois maîtres et d'autres encore, à une certaine altitude, se rejoignent et il a fait remarquer que c'est là « la grande ligne unitaire des cimes de l'esprit », le sommet dans sa transparence, son élévation. Considérée sous cet angle, l'œuvre littéraire, l'œuvre d'art prend quelque chose d'alpestre et de distant qui attient et fascine. Sans la nature toujours présente, et la vie qui a ses lois, dans un pareil monde l'abstraction l'emporterait vite. Mais comment répudier la vie et la nature ? La poésie et le lyrisme eux-mêmes s'en conditionnent, et M. Mauclair qui place si haut l'exemple des maîtres a montré combien ceux-ci, tout en s'élevant par la pensée, demeurent le plus souvent bons et humains.

« *Aimons ceux qui tentent d'aller plus loin qu'eux-mêmes* », a-t-il dit une fois. « Plus loin, plus haut » : telle est la devise de l'esprit éminent qui ne répudie aucun de ses devanciers et les honore tous. En pensant à Edgar Poe, à [illegible] Mallarmé, [illegible] Laforgue, [illegible] qu'il voyait [illegible] maîtres, mais aussi des amis, des conseillers. [illegible]

Il n'est pas [illegible] d'humilité clairvoyante [illegible] loyauté des précurseurs [illegible] tion des héros de [illegible] M. Mauclair n'est pas de ceux qui [illegible] dans intellectuels. M. [illegible] pas de ceux qui nous [illegible] humorons, voilà ce que Maurice Barrès [illegible] comprises, il en avant fait la base de [illegible] M. Mauclair l'est : [illegible] grands exemples [illegible] ments. Il fut aussi [illegible] des belles lettres [illegible] certes, il l'est avec tout ce que comporte de vivant et d'audacieux l'humanité moderne. [illegible] *Princes de l'esprit* [illegible] *Idole* [illegible] qu'il a écrites sur Debussy, Claudel, [illegible] Lucien [illegible] sont là pour témoigner avec quelle sympathie, quelle compréhension il a rendu justice, une justice éclatante, aux artistes généreux du XIX e et du XX e siècles. Mais dans cette [illegible] il ne s'est jamais avancé qu'avec mesure et avec tact. Ni siècles ni techniques [illegible] substance, ne séparent vraiment ceux qui sont grands, et qui tout en s'exprimant avec des moyens différents [illegible] aux mêmes fins supérieures.

Dans cet ordre, la beauté, non seulement la beauté physique telle [illegible] mais aussi [illegible] intérieure de l'âme ont toujours été le haut sommet qui [illegible] proposé aux artistes d'élite. La *Révélation musicale*, tel est le titre d'un de ses livres ; mais, tout aussi bien, il eût pu écrire la *Religion de la beauté* [illegible] Il n'y a pas de grand [illegible] sans un peu de naïveté de croyance. M. Bourget dirait de *crédibilité* [illegible] et c'est pourquoi il y a dans la [illegible] notion religieuse ; mais cette part, c'est au critique pénétrant, au psychologue à la découvrir, sous la trame romanesque, la broderie des fictions.

IV

Pour [illegible] seulement en faveur [illegible]

[illegible] dem[illegible] [illegible] suffit [illegible] [illegible] à un [illegible] mondi restreint [illegible] [illegible] au [illegible] va [illegible] pénétrer dans tous [illegible] mi[illegible] [illegible] plus [illegible] [illegible] plus [illegible] que dans le livre comme [illegible] de Vigny le pensait *Journal d'un poète* [illegible] [illegible] peut [illegible] porter plus [illegible] [illegible] sur les points menacés de l'esprit humain [illegible] que l'homme de talent peut [illegible] doit se [illegible] [illegible] sur ce qui manque [illegible] nation.

Conseil [illegible] conseil [illegible] M. Mauclair [illegible] entendu. [illegible] aussi, après Vigny, il a compris que ce n'est pas seulement dans ses bastions, ses forteresses qu'un pays peut être désarmé ; mais encore il peut l'être quand ses défenses spirituelles fléchissent, enfin quand les [illegible] intellectuelles qui [illegible] son rayonnement dans le monde subissent déjà des atteintes. [illegible] ici qu'apparaît dans toute sa combativité bienfaisante l'écrivain qu'est M. Mauclair. Ce qu'on ne sait pas assez, et ce qu'il faut dire, c'est que depuis plus de trente ans [illegible] des *Princes de l'esprit*, de *Servitude et grandeur littéraires* n'a pas répandu moins de six mille articles dans la presse de province et de l'étranger.

Non seulement devant le public des départements, [illegible] [illegible] qui répugne à tout le vain bruit des capitales ; mais devant un auditoire européen et américain très attentif, M. Mauclair [illegible] son plaidoyer et sa défense. Grâce à lui, on sait aujourd'hui, non seulement en Angleterre, Italie, Espagne, dans cette Bohème si proche de nous par ses affinités, jusqu'en Argentine, combien il faut se garder, sur notre pays, des jugements rapides, des verdicts hâtifs et superficiels.

Ce que M. Mauclair, grâce à cette diffusion que [illegible] la presse étrangère, fait entendre au public éclairé des deux mondes, c'est que la France n'est pas là où la représentent des informateurs [illegible] [illegible] qu'habiles. Non, le roman [illegible] [illegible] bariolé et sans dessin, [illegible] [illegible] et grossière des bars et des dancings, l'énervante anarchie des lâchetés [illegible] [illegible] n'est pas la France. Et celle-ci vit ailleurs : chez ses penseurs solitaires, ses écrivains probes et modestes, ses savants laborieux [illegible] [illegible] [illegible] *laboratoires* intellectuels que Barrès glorifiait et qui sont les creusets où l'élite vraie de la nation se refait, chaque jour, plus productive et plus agissante.

Enfin, ce que M. Mauclair [illegible] encore, c'est qu'elle est bien vaine cette opposition dans les arts des [illegible] [illegible] toute cette mystification byzantine des théories et des systèmes. La belle pensée de Goethe [illegible] *appelle classique* [illegible] convient aussi bien à notre [illegible] qu'aux siècles abolis ; seulement il faut savoir discerner, jusque dans les manifestations les plus intenses de la vie présente [illegible] en puissance ; c'est là le rôle du critique supérieur, c'est là aussi celui du philosophe sensible, du moraliste pénétrant.

L'un des maîtres livres de M. Mauclair : *La Ville [illegible]* [illegible] [illegible] bientôt vingt-cinq ans. Le déjà, dans ce récit, l'auteur se montre préoccupé de la dignité du rôle de l'écrivain ; déjà il a le sentiment qu'il est bien nécessaire de réagir contre les tendances à un certain mercantilisme, à un certain abandon moral. « *L'homme qui a l'honneur d'être un artiste*, écrivait-il alors, *ne l'est pas de son plein gré ; il a été choisi pour porter une charge plus lourde que celle qui [illegible] aux autres hommes. Il ne lui sera pas donné de repos, il ne doit jamais être satisfait [illegible] Il doit compenser l'abaissement d'autrui.* » Tel est le *credo* très noble auquel M. Mauclair, aussitôt son début dans les lettres, se mettait dans l'obligation d'obéir.

Il faut dire que cela ne fut pas vain : cette promesse contractée envers soi-même, M. Mauclair l'a tenue ; comme il s'y engageait, il ne s'est « pas donné de repos ». Esthéticien, romancier, poète, essayiste, biographe, on peut dire que dans ses livres il a enfermé son idéal, exalté son culte du beau et du bien ; dans ses articles enfin qu'il a redonné, à ce qu'il appelle les *Idées vivantes*, une grande diversité et une grande force. De la sorte, une telle œuvre n'est pas uniquement une œuvre d'art ; elle ne vaut pas seulement par cette « magie du style » que Rémy de Gourmond lui reconnaissait et dont la séduction est évidente ; mais encore, par tout ce qu'elle exprime dans de multiples domaines, elle nous apporte un réconfort philosophique, une aide intellectuelle qui sont immenses. Pour tout dire, cette œuvre ne fait pas que nous plaire, mais par son universalité elle nous aide à penser et à réfléchir ; par sa conviction, elle nous émeut et nous fait meilleurs.

EDMOND PILON.

POÈME

LE PETIT CHAPERON ROUGE

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
C'est qu'elle n'était pas très grande, voilà tout,
Et j'en sais qui trouvent cela fort à leur goût;...
Bref, ce Chaperon là n'était plus si fillette.
[illegible]
[illegible]
A sa Mère-Grand qui logeait au bout du bois, —
Plus fillette, mais fille et même belle fille,
Qui s'en allait, rieuse, aux dents une brindille,
Emportant la galette en son petit panier.
[illegible]
Elle se mit en route allègrement, légère,
[illegible]
Seule avec le soleil qui lui dorait la peau !
Seule, non, autour d'elle étaient mille merveilles :
D'abord ce gros essaim tourbillonnant d'abeilles
Ivres du sang des fleurs, de pollen et de miel
[illegible]
Et plus ivres surtout de l'ivresse de vivre
[illegible]
Et puis, des papillons, des papillons partout,
[illegible]
De ce petit nuage errant qui s'effiloche
Sous l'effort évident d'une invisible pioche,
Et qui devait servir, balancé par le vent,
A des fées, de hamac, de lit ou de divan !
Des piquetés de bleu aux ailes, au corsage,
S'étant poudrés d'azur en tombant du nuage,
Des mouchetés de noir, comme tachés de nuit,
Qu'un joyeux rayon clair, pour les laver, poursuit,
Et des bruns veloutés dont les corps en fourrure
S'envolent au milieu de deux ailes de bure,
Et tous, jaspés, ocrés, nacrés ou diaprés,
Pillant les boutons d'or dans l'émail vert des prés !
Un papillon pimpant comme une mousseline
Vint-il pas se poser droit sur la capeline
[illegible]
Et notre Chaperon riant du quiproquo
[illegible]
Qu'un papillon vous ait prise pour une fleur !

Et le Chaperon rouge, — et rose, — va plus vite
Comme instinctivement : quelque chose l'invite
[illegible]
Et peur du moindre bruit, peur d'un chardonneret
[illegible]
Elle serre un peu plus la galette contre elle
Chaque fois qu'elle entend, proche, le bruit d'une aile :
[illegible]
Lorsque, levant les yeux, elle aperçut un nid,
Et, comme passe, en trait d'argent, le [illegible]
Qui, la frôle, elle a peur, s'arrête et puis [illegible] :
[illegible]
D'ici, la mère-grand c'est trois quarts d'heure à peine !...
[illegible]
Et ça ne fait plus peur du tout les chants d'oiseaux
Que l'on entend auprès de l'eau dans la ramée
[illegible]
Et l'on entend qu'en paix coasse une grenouille :
Le petit Chaperon se penche et s'agenouille
Et ne résiste pas au plaisir de se voir
Bien qu'un instant dans l'eau claire comme un miroir.
Oh ! un simple coup d'œil ! Soudain, elle se trouble :
Petit Chaperon rouge a sûrement vu double :
L'autre image, là, près de la sienne ! — Ah, le loup,
Direz-vous ! — Allons donc, pourquoi pas un filou,
Madame ? Ce n'était pas un loup, mais un Prince
[illegible]
Et qui, précisément, Monsieur, chassait le loup;...
Il s'était avancé, furtif, comme un jaloux,
Sur la pointe du pied et d'un pas qui se feutre.
Et c'est quand il ôtait galamment son grand feutre
Que le Chaperon rouge, au cœur avait reçu
[illegible]
Elle se laissa choir, tremblante et décoiffée
Et si charmante avec sa tête ébouriffée
Que, du premier regard le Prince l'adora
[illegible]
Après, le Prince alla, tout seul, chez la Grand'mère.
[illegible]
Mère-Grand prit d'abord un air très courroucé.
Mais, lorsque le futur est beau, bien fait et prince,
La résistance des parents est assez mince :
Puis il parla si bien que la vieille partit
Sur le champ afin que sa fille consentît
Au mariage qui couronnera l'histoire...
Et c'est pendant ce temps que, prenant dans l'armoire
Un vieux bonnet, une défroque à Mère-Grand,
Le Prince s'en affuble et... se couche, en riant :
Il n'attend pas longtemps : — toc, toc, c'est la galette
[illegible]
— [illegible]
Tu trouves, mon enfant, c'est qu'aujourd'hui, je tousse,
[illegible]
— Et, vous avez des yeux, Mère-Grand, qui font peur ! —
[illegible]
[illegible]

Mère-Grand, vos deux mains qui sont là sur les draps
Ressemblent à... — C'est pour te prendre entre mes bras,
O, petit Chaperon rencontré sur la route.
[illegible]
Et la scène du bord de l'eau recommença,
Et c'est vraiment ainsi que cela se passa !

[illegible]
Qu'ils eurent quantité d'enfants, mais [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

IMPRESSIONS D'ALGÉRIE [1]

Le caïd de Ghardaïa [illegible] ce matin, dans sa maison, la nuit, [illegible]. Le balcon surplombe la place. C'est jour de marché. La foule est grouillante. Les chameaux, entrés dans la ville avec le jour, se vendent sur la place, au milieu des ballots d'alfa. Des poules se perchent sur leur dos. Les denrées du désert côtoient les cotonnades anglaises et les pneus français crevés et usés. Les nomades Chambaa, Larbaa, Ouled Naïls achètent les produits du Tell et vendent les tapis, le henné, les étoffes du Sahara. Ghardaïa est un grand marché du désert.

Assis sous les arcades qui entourent la place, les mendiants psalmodient leurs jérémiades sans fin. Les Juifs à calots noirs se glissent dans la foule. Un âne braît sans relâche. Les fils télégraphiques sont les seules ombres sur le ciel.

Dans un coin paisible de la ville, les Pères Blancs ont édifié leur demeure. Ils obtiennent peu de conversions, sauf parmi les nègres fétichistes. Ils pratiquent l'enseignement que, d'autre part, le Gouvernement général donne avec fruit dans ses écoles franco-arabes. En passant, on entend le bourdonnement de la classe appliquée, que surveille une jeune institutrice française.

Les Sœurs Blanches pénètrent dans les maisons [illegible]. Elles arrivent péniblement à imposer quelques habitudes d'hygiène. Mais surtout, elles emploient des femmes pour le tissage des tapis célèbres par leurs tons blancs.

A quelques kilomètres de Ghardaïa se trouve Ben Isguen, la ville sainte du M'Zab. Cette après-midi, l'auto nous y amène en dix minutes. Sur la route, à la porte de la ville, le caïd et son [illegible] nous attendent. Les burnous blancs recouvrent les vêtements de soie noire ou bleue. Le ruban de la Légion d'Honneur est agrafé sur le burnous du caïd.

Nous nous promenons avec lui sous les magnifiques ombrages de la palmeraie, sur les deux rives de l'Oued Nessa. Un mur de barrage répartit l'eau entre les différentes propriétés. Dans la fraîcheur de l'oasis, nous respirons un air parfumé. C'est un décor de conte oriental. Cependant le caïd s'informe avec précision de la vie chère à Paris. Ayant comparé les prix des chaussures, des étoffes : elle existe aussi au M'Zab, conclut-il.

Puis, nous ramenant dans sa demeure, il nous fait servir le thé par ses noirs. La porte du logis est ouverte sur la place et l'on peut suivre le marché aux enchères. On y vend de tout, même des maisons. Le caïd m'affirme que les prix ont bien augmenté depuis la guerre. Le vendeur, marchandise ou contrat en main, tourne autour de la place, devant les acheteurs assis ou couchés. Il recueille et lance à haute voix pour l'enchère, les prix qu'on lui donne au passage.

Mais il faut partir. Le soleil descend. Aucun étranger ne doit, pour la nuit, rester dans la ville sainte. Le caïd saisit la grosse clé qui ferme les portes. Nous rentrons donc à Ghardaïa.

Défendues dans la retraite choisie par les aïeux, ne voyant passer que les caravanes, Ghardaïa et ses villes sœurs conservent leur caractère millénaire. Certes, les enfants reçoivent l'enseignement donné dans les écoles ; les officiers, dont le zèle est incessant, assurent au pays la sécurité totale, l'aide efficace de la France. Mais en quittant Ghardaïa, devancés par l'autobus qui emporte vers le Nord les Mozabites qui vont y faire fortune, j'éprouve l'impression de laisser derrière moi une civilisation que rien ne viendra entamer. Elle est comme le roc du désert.

SUR LES HAUTS PLATEAUX

Quel regret d'abandonner ce ciel de lumière, ces grands horizons ! Il faut regagner Laghouat, puis Djelfa, par la route qui nous amena au M'Zab.

Le vent s'est élevé. Le sable pendre nos vêtements et nous aveugle. Devant nous, l'autobus, dans un nuage jaune, est surchargé d'indigènes empaquetés dans leurs burnous blancs, dont un pli abrite le visage. Ils s'en vont ainsi, cahotés, encombrés de colis étranges, jusque dans les villes du Tell et plus loin encore.

Longeant la piste familière, les nomades à pied ou à ânes s'abritent de la tourmente sous

[1] V. *Revue Bleue*, des 5 janvier et 5 mars 1927.

leurs draperies de laine, ou, accroupis sur le sol, abandonnent la lutte contre le vent.

Nous retrouvons avec plaisir la halte de Tilmrent. Puis, la piste traverse les dayas aux douces ondulations : la vue s'étend jusqu'aux limites de l'horizon ; dans le soir qui tombe, contre la muraille sombre du Djebel Tizigarine, s'allonge Laghouat comme une double bosse blanche, au-dessus des palmiers.

Le vent s'est apaisé. Des officiers de spahis galopent sur la route. Ils rentrent à l'oasis après une chevauchée dans le soleil couchant. L'un d'eux doit dîner avec nous ce soir. Ce sera une joie pour lui de parler des choses de France, où il ne séjourne qu'un court laps de temps tous les deux ans.

L'existence de ces officiers est passionnante. Certains d'entre eux vivent là depuis vingt-cinq ans, malgré un climat extrême, et la dure nécessité, pour cette raison, de faire élever leurs enfants loin d'eux, en France.

En rapports constants avec la Direction des Territoires du Sud, qui est à Alger, ils sont le véritables préfets dans ces contrées pacifiées, année par année, depuis la conquête, et ils ont obtenu de magnifiques résultats. Il leur a fallu une grande intelligence pour inspirer confiance aux tribus nomades ou sédentaires, pour s'assurer leur coopération, pour chercher la solution de problèmes tels que l'eau, la culture modernisée des palmiers-dattiers et de l'olivier.

Que de discussions pour l'établissement de la propriété des pâturages ou des terrains de parcours existant par l'usage, sans titres réels, ou pour faire verser au caïd, notre receveur, l'impôt calculé par tête de bétail ou par pied d'arbre !

Il leur a fallu aussi protéger les instituteurs français de nos écoles et les religieux, enseigner l'hygiène, le respect du voyageur. Et tout cela, parmi des gens que seule la loi coranique régit et qui ignorent souvent et leur nom et leur âge. Que de pièges pour un cerveau français !

Pour se distraire et ne pas s'absorber dans le métier militaire, chacun des officiers s'adonne à quelque étude de son goût. L'un a entrepris l'étude du droit, l'autre poursuit des recherches scientifiques, un troisième s'absorbe dans l'histoire des débuts de la race humaine. Ils restent ainsi en communion avec la vie intellectuelle de la patrie.

Pour remonter vers le nord, nous reprenons la route qui serpente entre les escarpements de montagnes dont les sommets [illegible] dents de scie. Suivant l'horizon [illegible] formé et les vallées des oueds [illegible] comme un couloir. Trajet monotone, sur un sol dénudé ; parfois, cependant, le regard se repose sur quelques palmiers [illegible] solitaire, et, autour des caravansérails, sur des étendues d'alfa ou d'armoise. [illegible] Plateaux, pays des nomades qui remontent au désert vers l'Atlas quand vient le printemps ; en septembre, ils redescendent vers les palmeraies pour la récolte des dattes.

Une tribu nomade est immense et forme de nombreux douars. Leurs chefs, souvent sédentaires, comme le bachaga Ben Gana de Biskra, sont puissants et riches. Ce sont des seigneurs féodaux ayant droit de vie et de mort sur les gens de leur tribu.

Depuis des siècles, les nomades se sont appropriés le même itinéraire, les mêmes lieux pour y travailler. Ils quittent, après les avoir tondus, les maigres pâturages des terrains de parcours depuis le sud du Sahara jusqu'à Djelfa, Bou Saada et l'Aurès. Les tentes sont dressées pour quelques jours. Le bétail pâture sur les Hauts Plateaux. Puis, à mesure que la chaleur augmente, la tribu plie bagages et remonte plus au nord. Les hommes s'engagent pour les moissons, les femmes et les enfants glanent leurs provisions d'hiver. En chemin, ils vendent aux tribus sédentaires les marchandises apportées du sud. Les Chaouias, Berbères de l'Aurès, leur achètent des dattes, des tapis. En retour, les nomades sont approvisionnés par eux des produits de la montagne : miel, noix, charbon de bois.

L'argent, à cette latitude, a cours. Au sud d'In Salah, la monnaie n'existe plus, mais le troc. On échange un mouton contre du café, des céréales.

Et nous, trépidants et trop rapides dans notre auto, nous rattrapons ces caravanes en route depuis des semaines. Avides de nouvelles visions, nous escomptons les joies qu'offrira Bou Saada.

Un oued sinueux, bordé de palmiers, l'entoure. Avec ses mosquées étagées et sa cité ancienne sous une lumière violette extraordinaire, elle donne, sans plénitude, l'image d'une ville [illegible].

A Bou Saada, il y a « Moussi Dinet », marabout, pour les indigènes. Ce peintre [illegible] délicat, possède une culture profonde. Il s'est à tel point identifié à la contrée qu'il chérit, qu'il s'est converti à l'islamisme.

Notre guide est un grand Arabe décoré de la Légion d'Honneur pour faits de guerre. Il me raconte qu'il s'est marié à Paris avec une Parisienne, mais il n'a pu s'habituer à l'atmosphère du bar que sa belle-mère dirigeait en poussant des hurlements. Alors il est parti, malgré un enfant né du mariage. Sa femme de Paris a refusé de le suivre à Bou Saada. Le fait est que sa seconde femme, une Arabe ravissante, se contente d'une vie simple, assise sur le sol de terre dans l'unique pièce de la maison, entre l'enfant ravissant et la chèvre capricieuse qui partagent la chambre des époux.

J'ai été invitée le soir à une noce juive. Très amusante la noce, et, sur un mode mineur, à peu près semblable à celles de Paris.

Une grange, au lieu d'une salle, mais l'électricité. Au lieu du buffet servi par le glacier en renom, des rafraîchissements offerts dans des casseroles qu'on se passe et dans lesquelles on boit familièrement l'un après l'autre.

Les jeunes filles, cheveux courts, portent des robes modernes ; les jeunes gens des complets vestons. Autour de la salle, en costumes algériens, les parents assis et ravis, contemplent les danses modernes de la jeunesse. Un bavardage, une gaieté folle. On lance des pétards. De l'élégance, de la bonhomie, un accueil chaleureux pour l'étranger. Les enfants, qui devraient dormir, courent au milieu des danseurs. C'est tout à fait comme à Paris.

A quinze kilomètres de Bou Saada se trouve l'étrange village de El Hammel. Là s'élève une zaouia, ou école coranique, construite sur un épaulement dominant la vallée sauvage qui s'étend jusqu'à Bou Saada. Cette zaouia fut dirigée jusqu'en 1904 par une « maraboute » Lala Zinah, qui succéda à son père. Des centaines d'écoliers, sous la surveillance d'un maître assis par terre au milieu d'eux, répètent d'une voix criarde et monotone les versets du Coran. Il semble que la mémoire seule soit sollicitée dans ce travail quotidien. Les maîtres français disent qu'en général l'enfant musulman est très intelligent jusqu'à l'âge de douze ans. Ensuite, ses facultés intellectuelles s'endorment. Est-ce l'étude du texte répété sans fin ? Est-ce une vie sexuelle commencée trop tôt, ou le fatalisme musulman qui annihile tout effort ?

Mais il faut rentrer à Alger. La route nous mène à travers les étendues d'alfa, les pâturages de moutons, vers les monts du Hodna et la chaîne des Bibane. Maintenant le sol fertile se couvre de céréales ou de vignobles. Les pentes sont broussailleuses ou boisées. On escalade des pentes abruptes, on dévale par des descentes sinueuses qui contournent de profonds ravins, et, après avoir franchi les pittoresques crêtes de Sakamody [illegible] mètres d'altitude, nous retrouvons les pentes ombreuses du petit Atlas, et Alger [illegible] de lune.

Madeleine VERNON.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LA LOI MILITAIRE FRANÇAISE ET L'OPINION ÉTRANGÈRE

Depuis la fin de la grande guerre, l'opinion publique en France et dans la plupart des pays de l'Europe a été gouvernée par une sorte de mystique de la paix qui est née de la guerre elle-même. Une des idées que développaient le plus souvent et avec et avec le plus de succès les orateurs et les écrivains qui s'étaient donné pour tâche de maintenir le moral de la nation, c'était qu'il fallait terminer victorieusement cette guerre pour qu'elle fût la dernière guerre. Il fallait vaincre l'Allemagne impérialiste, la nation de proie, pour que nos enfants ni nos petits-enfants ne voient le retour d'une aussi affreuse calamité, et il semblait qu'il suffît que Guillaume II et son état-major pangermaniste disparussent de la surface de la terre pour que les hommes vécussent désormais en bonne intelligence par-dessus des frontières à peine perceptibles.

Ces idées prirent corps lors de la publication des quatorze points du président Wilson, et un peu plus tard dans la constitution de la Société des Nations. Elles s'étaient imposées aux peuples avec une telle force que les hommes d'Etat les plus sceptiques, ceux qui voyaient le plus nettement ce que les conceptions wilsoniennes avaient d'illusoire et même de dangereux pour la politique d'équilibre, seule garantie réelle de la paix, durent céder au courant ; s'il y a tant d'avenues ou de rues Wilson en France, c'est parce que la popularité du président des Etats-Unis y fut profonde. Mais si la Société des Nations est incontestablement une force morale dont aucun gouvernement ne peut négliger de tenir compte, elle a quelque chose de trop académique pour donner con-

fiance aux peuples, ceux-ci ont, à tort ou à raison, la conviction profonde qu'elle n'est pas une garantie suffisante pour les faibles, soit que les grandes nations arrivent à s'en faire un instrument, soit qu'ne disposant d'aucune force matérielle, elle soit impuissante à mettre un agresseur à la raison. C'est ce qui explique que, tout en parlant toujours de désarmement, les gouvernements ne cessent de songer à leurs armements.

La France, qui est avec la Belgique, le peuple le plus menacé en cas de conflit européen, a donné à la Société des Nations toute sa confiance; elle a pris la part la plus active à ses travaux, et une partie importante de son opinion publique a reproché maintes fois à son gouvernement l'esprit concédant qu'il n'a cessé de montrer. Il est manifeste qu'elle aurait bien voulu ne plus croire à la guerre, mais la situation de l'Europe, qui est bien loin d'être celle qu'imaginaient les combattants pacifistes de la grande guerre, ne l'en n'a pas moins forcée à préparer sa défense. De là le projet de loi que la Chambre vient de voter presque sans discussion, projet de loi qui organise la guerre totale, avec l'arrière-pensée de la rendre impossible. C'est ce qui rend cette loi nouvelle assez déconcertante pour l'étranger.

« En temps de guerre, tous les Français, sans distinction d'âge ni de sexe, sont tenus de participer à la défense nationale. »

Ce texte, qui n'a surpris personne en France, parce qu'il ne fait que réduire en formule quelques idées qui flottent dans l'air, eût paru monstrueux aux hommes d'autrefois. L'idée de la liberté individuelle est celle qui tend le plus à disparaître du monde, c'est entendu ; l'homme du moyen âge avait des libertés que nous ne connaissons plus ; quand les milices étaient convoquées pour la défense du territoire, ce n'était que pour un temps, et ces milices n'étaient composées que de propriétaires ; la conscription, qui date de la Révolution, ne fut acceptée que comme une mesure exceptionnelle, et quand elle devint permanente, elle apparut à beaucoup de gens comme un abus monstrueux sous Napoléon, il suffisait d'être marié pour y échapper ; mais, du moins jusqu'à présent, les femmes, les enfants, les vieillards étaient tenus à l'écart du fléau, du moins légalement. Les méthodes de guerre allemandes le leur avaient imposé en fait ; la loi française le leur impose en droit. Elle ne fait en effet que mettre en texte législatif la formule oratoire de la Révolution : « Les jeunes gens courront aux frontières, les hommes [illegible] femmes [illegible] se feront transporter sur la place publique pour exalter le patriotisme par leurs discours ». C'est la formule [illegible] ation de [illegible] contraints [illegible]

Rien de plus démocratique nous dit-on : Cette organisation de la défense nationale, c'est le partage égal de ses [illegible] car elle n'est possible qu'en [illegible] défensive, elle ne joue qu'en cas d'agression caractérisée et elle est par conséquent tout à fait en harmonie avec la Société des Nations. Fort bien, mais s'est-on aperçu des conséquences morales et psychologiques de ces principes nouveaux ?

On nous représentait autrefois [illegible] comme le type d'une civilisation primitive, où tout le monde étant soldat, l'indépendance de la personne humaine était subordonnée au salut public [illegible] professeurs et [illegible] Sparte étant considérée comme le type de l'État régressif. En fait de régression, n'allons-nous pas beaucoup plus loin ? C'est ce que pense M. Jacques Bainville :

« Nous allons, dit-il, à l'organisation des colonies animales. Nous allons à la termitière. On dirait que la cité future qui s'élabore est calquée sur la cité des insectes dont Maurice Maeterlinck s'est fait l'historien, et que, pareils aux termites, les hommes seront tous les esclaves de la vie collective.

Encore, chaque catégorie des termites est-elle spécialisée dans une fonction, tandis que les citoyens de nos États modernes seront tous militaires et militarisés.

Oui, répondent les auteurs du projet. C'est pour mieux tuer le militarisme. [illegible] par quel raisonnement.

Désormais, jeune ou vieux, homme ou femme, chacun [illegible] cas de guerre il sera mobilisé et mis à la disposition de l'État. Est-ce qu'une pareille perspective, on peut dire une pareille menace, n'est pas de nature à renforcer chez les peuples le désir et la volonté de paix ?

La guerre doit être une [illegible] pour [illegible] monde. Et elle ne doit être une source de profits et de bénéfices pour personne. Nul n'y gagnera plus. [illegible] des munitions [illegible] réquisitionnée [illegible]

paraît catégorique, moyen sûr d'en dégoûter les nations...

Nous n'inventons rien. Ces idées sont bien celles qui dominent toute la loi d'organisation militaire. L'armée elle-même, l'instrument véritable du combat, passe à l'arrière-plan : l'obligation morale d'abord. »

Cette conception ne manque pas de grandeur, et on le reconnaît même en Allemagne.

Même esquissée à grands traits, dit la *Deutsche Tages Zeitung*, l'exposé des idées générales de la loi sur l'organisation générale de la nation suffit à montrer que cette loi représente une œuvre qui n'a été réalisée jusqu'ici par aucun Etat et en aucun temps avec une telle ampleur et un pareil esprit de suite, et qui vise à donner à la nation le maximum imaginable de préparation à la guerre. Qu'une telle loi ait pu être présentée sans que l'opinion publique s'en soit émue, cela est un témoignage superbe de l'esprit national du peuple français. »

Enregistrons ce témoignage, mais notons que de la part d'un journal comme la *Deutsche Tages Zeitung*, il est peut-être un peu suspect. Il est prudent de remarquer, en effet, qu'en Allemagne on suit une méthode exactement opposée.

C'est l'Allemagne qui a inventé le système de la nation armée et qui a contraint les autres peuples à l'adopter. Mais aujourd'hui elle revient à la théorie et à la pratique de l'armée de métier, avec la valable excuse d'ailleurs, d'y avoir été contrainte par les Alliés eux-mêmes.

« Il y aura la guerre sous le régime du service universel obligatoire et de la mobilisation générale, écrivait le maréchal von der Goltz, bien avant 1914. Après quoi, les peuples ne voudront plus recommencer une pareille tuerie. Et le pays qui aura trois cent mille soldats de métier sera le maître de l'Europe. »

Les mystérieux directeurs de la Reichwher ne s'inspirent-ils pas de ce principe, et tandis que nous organisons la guerre défensive totale, ne songent-ils pas à organiser une guerre offensive partielle dans la pensée qu'ils épargneraient ainsi à leur nation l'effort surhumain auquel nous nous préparons, avec l'espoir que nous n'aurons jamais à le donner ? Imposer à la guerre un caractère tellement général et tellement cruel qu'elle fasse horreur à l'humanité, c'est évidemment une politique, mais pour qu'elle produise tous les effets qu'on en attend, ne faudrait-il pas que cette politique fût pratiquée par tous les pays ? Autrefois la guerre était considérée comme une nécessité funeste inhérente aux vices de la nature humaine. Pour en limiter les horreurs on lui avait donné des lois, un code de lois et même une morale et un honneur. Elle ne se faisait pas de peuple à peuple, mais de gouvernement à gouvernement, ou comme on disait, de couronne à couronne. La guerre franco-anglaise elle-même, la guerre de cent ans, ne devint nationale que tout à fait sur la fin. Elle était uniquement l'ouvrage des gens du métier : les nobles qui y trouvaient honneurs et plaisirs, et les soldats, qui étaient tous des aventuriers et des mercenaires, n'avaient aucune idée de ce que nous appelons le patriotisme. Aussi, ces guerres ne laissaient-elles après elles que bien peu de haine : les haines nationales sont nées avec la démocratie.

La conception moderne est toute différente. Une école qui a sur l'opinion une incontestable influence enseigne que la guerre est la conséquence d'une mauvaise organisation sociale et d'un défaut d'instruction ; il suffira de réformer cette organisation sociale et d'instruire les peuples arriérés pour rendre la guerre impossible. Or, un des meilleurs moyens d'y parvenir, c'est de la déshonorer, de la rendre de plus en plus cruelle ; les pacifistes sur ce point se rencontrent avec von Bernhardi.

Et le fait est, convenons-en, que depuis les horreurs de la guerre allemande, les massacres de Gerbéviller, de Louvain, de Dinant, la tuerie de Verdun, le pacifisme universel a fait des progrès considérables. Il faut remonter bien loin dans l'histoire pour trouver autant de raisons de conflit que nous en voyons aujourd'hui dans notre Europe, sans parler du reste du monde, et si la guerre n'éclate pas, c'est parce que la guerre sans code et sans honneur que les Allemands ont inaugurée en 1914 et la guerre « totale » à quoi nous venons de donner son code français fait à tout le monde une peur épouvantable. Mais si elle éclatait malgré tout, parce qu'elle est dans la nature humaine, toute la civilisation y sombrerait. Nous jouons le tout pour le tout.

Mettons que ce soit dangereux. Peut-être la conception d'autrefois était-elle plus sage et même plus humaine. Il y a en faveur des armées de métier des arguments très forts, même en dehors du point de vue militaire, même en se plaçant au point de vue humanitaire et social, mais en politique on ne fait jamais ce qu'on veut. Les solutions théoriquement les plus sages sont souvent pratiquement

inapplicables. L'organisation de la défense nationale en France avec sa mobilisation totale autour d'un noyau d'armée de métier répond à un état d'esprit qui règne non seulement en France, mais aussi à l'étranger. Aussi produit-elle en général une bonne impression. Les protestations d'une partie de la presse allemande sont de style. Ce sont en général des variations sur ce thème que donne la *Kœlnische Volkszeitung*.

« On a l'impression que la France, bien que soulignant d'une façon certainement sincère son désir de paix, n'est pas consciente du dilemme où elle se trouve. Tous les exposés des motifs des lois en question supposent que la France se trouve dans son droit en cas de conflit. On revient aux anciennes méthodes pour faire prévaloir ce droit français parce que les nouveaux moyens, protocole de Genève, traités d'arbitrage, ont fait faillite ou ont insuffisamment évolué. Comme le Français moyen s'imagine que la France sera toujours dans son droit et qu'elle a toujours défendu la justice, il ne comprend pas qu'un changement de méthode doit logiquement entraîner un changement de mentalité et qu'une France fortement armée et n'ayant en vue que sa défense nationale doit nécessairement inciter les autres nations européennes à imiter ses armements. En élevant la jeunesse du pays à voir dans sa propre patrie la protectrice de la justice internationale, on l'élève, sans que ce soit l'intention, dans le plus grand chauvinisme.

Que la *Kœlnische Volkszeitung* se rassure, ce chauvinisme là n'est pas bien dangereux. Si les Français s'efforcent d'être le peuple le plus juste, ils ne se croient pas le peuple élu.

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

DANS UN DÉCOR BOURGEOIS D'IL Y A CINQUANTE ANS

A mesure que nous avançons dans la vie, le passé, peut-être parce qu'une plus grande part de notre vie lui appartient, exerce sur ce qui reste une emprise plus [illegible] grandissant. Nous [illegible] trouvons même [illegible] nostalgique douceur : n'est-il pas comme une patrie dont nous nous sentirions chassés, et le lieu présent ne nous apparaît pas [illegible] maison, comme un exil. M. [illegible] ne nous dissimule pas, dans les lignes d'un [illegible] tout personnel qui précède son nouveau roman, qu'il revient avec complaisance vers les décors où se sont promenées son enfance et sa première jeunesse [illegible] l'idéal des bourgeois par lesquels il fut élevé. Cet idéal n'est rien de moins que le souci de l'honneur familial, porté jusqu'à l'héroïsme. Il a fait la grandeur d'une classe sociale ; il en a fait le charme aussi, car il lui a donné ces habitudes de réserve qui caractérisèrent si longtemps chez nous [illegible] bonne compagnie [illegible] une sévère discipline des mœurs, une [illegible] pudeur du foyer [illegible] qui enveloppait de discrétion ses secrets.

Il est naturel que, sous ce double aspect de réserve et de mystère, elle ait particulièrement séduit le romancier de *La Vie Secrète*, des *Solitudes* et de *L'Appel de la Route*. L'action se passe au temps de sa propre enfance ; il a pris soin de préciser : du mois de février 1869 au début de 1872. Le personnage par lequel elle nous est contée était alors lui-même un enfant de dix à douze ans. Le récit s'encadre tout entier dans ses souvenirs, et ce n'en est pas, nous le verrons, une des particularités les moins originales.

Le thème nous est familier, puisqu'il est fourni par cette idée chère à l'auteur que « le décor de la réalité masque les seules vies véritables ». Son illustration principale est, dans le cas présent, la vie véritable d'Adèle Doublet de Ballerond, qui déroba les plus vives ardeurs maternelles sous des rudesses de convention. Le renouvellement, — le rajeunissement, c'est bien le vrai mot, — du thème lui vient de ce qu'il se développe autour du personnage central d'un enfant. Mme de Ballerond a recueilli chez elle un petit neveu orphelin, Jean Cadiran. Il ne se rend pas compte de ce qui lui manque dans l'ombre pesante de cette maison dont la sévère Lotrent [illegible] compte davantage du changement que lui apporte sa grande cousine. Autrefois [illegible] vient du couvent, où elle n'a plus voulu rester, et s'installe dans la maison. [illegible] fait qu'il est tout changé, qu'il s'éveille au désir de la vie, qu'il pénètre, par l'intuition [illegible]

1. Edmond Estaunié, de l'Académie française, *Le Prisonnier*. Roman. Librairie Hachette, Paris.

cœur devenu soudain plus sensible, jusqu'au pour même aux choses [illegible] dans ce [illegible] à la vie véritable que les apparences [illegible] aux autres. Il pressent ce que [illegible] peut [illegible] comprendre [illegible] de comprendre ce qu'il a déjà pressenti.

Et qui est-on donc ? C'est d'abord la [illegible] de Aurélie. Il a assez vite fait de découvrir que la véritable Aurélie ce n'est pas celle qu'il voit : table et dont les lèvres indiquent une contrainte un peu sévère, dont l'attitude affiche un dédain proche du défi, dont le regard est de ceux que l'on rencontre avec difficulté et surprise. Et jamais rien. Ce n'est pas non plus cette autre Aurélie, alerte, moqueuse et [illegible] dans les yeux, qui se montrait aussi parfois et jouait trop manifestement un rôle voulu. Non. La vraie, c'est celle qui lui apparut un jour de confidences, sous le coup d'une émotion violente ou d'un chagrin, « la bouche douloureuse, le front anxieux et tout entière tendue vers on ne sait quel mystérieux au-delà qui refusait de lui répondre ». Elle a besoin d'être aimée, et elle a trop de raisons de croire qu'elle ne l'est pas ou du moins de ne pas s'accommoder de la manière qui lui est offerte. Elle est déchirée par l'alternative de se résigner ou de se révolter. Elle se révoltera, et sa mère, sans que rien dans sa conduite le laisse voir, aura le cœur brisé. Jean est seul à deviner sa cousine.

Il est seul aussi à deviner sa tante. A mesure que la clarté se fait dans son esprit, il s'assigne pour mission, comme s'il accomplissait un [illegible] mystérieux, d'abattre la barrière qui les sépare, d'exorciser le tragique malentendu dressé entre elles comme un fantôme. Il n'y réussira pas, et il ramènera trop tard Aurélie, qui peut enfin comprendre, près de sa mère qui ne peut plus feindre. Trop tard : dressée contre tout ce qui opposait une résistance à sa volonté de sauver sa fille, Mme de Ballerond s'est brisée dans ce dernier effort. « Libérée désormais des entraves familiales, l'âme osait enfin avouer la passion dont elle avait vécu ». Aurélie n'entendra pas cet aveu, elle le recueillera des lèvres de Jean. Et Jean recueillera la leçon, l'héritage qui constitue désormais une part importante de son capital moral et déterminera l'orientation de sa vie. Il a vu sa tante marcher sur son cœur, quitte à en mourir, plutôt que de reconnaître une mésalliance, et décider le sacrifice de tout ce qu'elle possédait pour éviter l'ombre d'une tache sur un nom. Folie, dira-t-on. Peut-être. Folie inutile ? Non pas. « Le semeur, sa semaille faite, disparaît et d'autres récoltent. C'est la loi ». On ne saurait la découvrir, si l'on ne regarde que le présent. Il faut vivre aussi pour l'avenir.

Conclusion sereine qui suffit à nous défendre contre les effets déprimants de l'atmosphère de drame et d'angoisse dans laquelle se développe l'action. M. Edouard Estaunié est doué, au plus haut degré, du sens du mystère. Il sait combien de secrets la réalité nous dérobe sous ses voiles, qu'il est si difficile d'écarter. « Il semble que la vie ne répande jamais à une de nos curiosités qu'à la condition d'en éveiller une autre, — ce qui est sa manière de nous prouver notre impuissance à la pénétrer vraiment ». Aussi bien, comment la pénétrerions-nous, alors qu'elle est si complexe, que le hasard y règne et que « les faits se moquent de la logique ». En dépit de nos répugnances, il vient un jour où s'impose à nous, après une longue observation, cette croyance « que les lois de l'univers tirent leur apparente fixité du nombre infini des surprises qui composent le jeu. C'est ce que les mathématiciens appellent la loi des grands nombres ». Les personnages de M. Edouard Estaunié partagent tous cette croyance; ils ont tous le sentiment que l'imprévu les mène et qu'ils sont les jouets de la fatalité. Le récit est semé de formules de cette sorte : « Les événements venaient de trouver leur chemin : il n'y avait plus de raisons pour attendre autre chose » (p. 108) ; — « L'imprévu qui brutalement vous happe et décide des sentiments d'une vie... » (p. 170) ; — « Les maisons ont des façons muettes de commander auxquelles on ne résiste pas » (p. 188).

La vie réelle et profonde étant cachée, l'invisible a plus d'importance que toutes les apparences : il est présent et agissant ; c'est lui, le plus souvent, qui nous détermine. Mais, en lui obéissant, ne cédons-nous pas précisément à l'ordre secret et profond des choses ? Et ne reviendrions-nous pas par là, dans l'œuvre de M. Estaunié, à cette logique souveraine qu'il croyait avoir éliminée, à cette victoire finale de l'ordre voulu et réalisé ? Non, le dernier mot de cet esprit perspicace, de ce grand artiste, doué d'une intuition si pénétrante, d'un discernement si raffiné de la qualité des âmes, d'un sens si rare de la noblesse morale, son dernier mot n'est pas et sera de moins en moins hasard, confusion, désordre.

Reconnaissons toutefois que l'illusion de notre vanité nous fait prendre bien souvent pour des actes délibérés et voulus les résultats de

causes nombreuses, entremêlées, ignorées, obscures. Cette illusion, M. Edouard Estaunié la dénonce volontiers, il se plaît à la rendre manifeste, à nous accuser de son évidence. On ne saurait reprocher à un romancier d'aller dans son propre sens, de préciser résolument ses propres vues, d'accentuer fortement sa propre manière. C'est ce qui donne à une œuvre son caractère et, dans le sens le plus large du mot, son style. La manière, le caractère, le style de *Tels qu'ils furent*, nous les connaissons pour les avoir rencontrés déjà, salués et aimés dans d'autres romans, qui ont valu à l'auteur une place exceptionnelle au tout premier rang des romanciers d'aujourd'hui. Ce qu'il importe de mentionner, c'est que cette unité de ton, d'inspiration et, pour tout dire d'un mot, de talent, n'exclut jamais, chez M. Edouard Estaunié, la richesse ni la diversité. Chacun de ses romans apporte son contingent propre de beautés nouvelles : figures et décors, paysages de villes, visages de maisons et intérieurs bourgeois. Il y a dans celui-ci, notamment, à ne prendre que les deux extrêmes, une bien piquante et charmante évocation de l'aïeul et de son « aventure », au temps de la Révolution, quand il était lui-même un très indépendant garçon de trente et un ans, soudainement arraché par les événements à la douceur de vivre ; une délicieuse figure d'enfant aussi, ce petit Jean Cadiran, que les circonstances vont laisser, dès l'âge de douze ans, au seuil d'une adolescence précocement mûrie. Du jour où sa cousine Aurélie entre dans la maison, nous l'avons vu, il est tout changé. Il apprend à regarder autour de lui, afin de découvrir ce qui la touche; il s'éveille à une réalité, qui lui est désormais commune avec elle ; il comprend soudain plus de choses qu'il n'en soupçonnait la veille, et il en devine plus encore qu'il n'en peut comprendre. Il s'assigne une tâche et se reconnaît une raison de vivre, qui est de dissiper les conventions et les apparences pour rapprocher comme elles doivent l'être, comme elles aspirent à l'être l'une et l'autre, Aurélie et sa mère. Il croit travailler pour elles : il travaille pour lui, qui ne fait plus qu'un avec la jeune fille mystérieuse, railleuse et douloureuse, apparue soudain dans sa vie et non moins soudainement restaurée à son double insu, souveraine de son cœur. Certes, ce n'est point l'amour, au sens où nous sommes accoutumés de l'entendre. C'est peut-être quelque chose de plus près du véritable amour. Quand il revient à la maison après une absence de près de trois années et qu'il ne la retrouve plus — [illegible] mère et les relations entre elles sont rompues — [illegible] comprendra quand il l'aura retrouvée, ramenée, trop tard il est vrai ; et, plus tard encore, au temps de son récit, quand il se rappellera cette heure de sa douzième année, il pourra s'écrier :

« O douceur de sentir que les voiles se déchirent et [illegible] d'une tendresse qui, aujourd'hui encore, efface les autres ! Car, grâce à elle, je suis entré dans la terre inconnue et, sans rien obtenir, ai savouré un goût de fruit que je ne retrouverai pas... »

Ce personnage central [illegible] donne l'action, y représente un élément tout nouveau, qui suffirait à différencier profondément cette œuvre des autres romans de M. Edouard Estaunié et y ajoute une richesse imprévue. Ainsi un beau talent sait introduire la variété dans l'unité. Mais ce qui se maintient et s'affirme, à chaque création nouvelle, c'est la même richesse de pensée, la même science de composition, le même art exquis du détail, la même simplicité transparente et rayonnante du style, qui sont les meilleures chances de durée.

[illegible]

LES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

LA BOHÊME, L'EUROPE ET LA FRANCE

Entre [illegible] les pays [illegible] « successeurs », la Tchécoslovaquie a mérité sa chance. Elle voulait être libre, mais elle a dû travailler pendant [illegible] de sa liberté et de son indépendance. Moins romantiques peut-être [illegible] les plaintes qu'elle exhalait sous la domination des Habsbourg furent à peine moins pathétiques, mais [illegible] la population [illegible] noble et pratique. Sans [illegible] tion, on peut dire, je crois, qu'elle joint à ce que les Slaves ont de meilleur les plus indiscutables qualités de [illegible] sance de travail, cette longue patience [illegible] application et cette méthode qui [illegible] Tchèques n'en sont pas redevables [illegible] certain point [illegible]

temps leurs maîtres. Il m'est arrivé souvent d'entendre des Tchèques patriotes ardents, soutenir la thèse que je viens de formuler. La Bohême s'est arrachée depuis cinquante ans d'un énergique effort à l'étreinte spirituelle de l'Allemagne. C'est même un des principaux mérites du chef actuel de l'État, M. Masaryk, homme politique et philosophe, que ce rôle qu'il mit à *degermaniser* l'intelligence tchèque pour l'accoupler aux Anglais et aux grands Russes du XIX siècle. Il n'en reste pas moins, encore une fois, que le germanisme a contribué pour une part, à l'éducation, plus exactement à la rééducation de la Bohême. Libérée du joug haï que Vienne fit si longtemps peser sur elle, la Bohême peut généreusement en convenir aujourd'hui.

La France et la Bohême sont entrées en contact à maintes reprises au courant de leur longue et glorieuse histoire ; mais il fallut la guerre de 1870-1871, la prussification de l'Europe qui en résulta et l'alliance austro-allemande qui en fut la conséquence pour rapprocher ces deux pays plus efficacement que par le passé. La France a supporté avec une patience vraiment angélique le pangermanisme, comme disait l'historien Lamprecht « tentaculaire », des années antérieures à la grande mêlée de 1914 à 1918. Avec un sûr instinct, elle mettait, toutefois, les bras sa main dans la main de ceux en qui elle devinait des amis. Combien de « délégations » françaises vinrent à Prague à la veille de la guerre pour des fêtes de Sokols ou autres démonstrations du même genre ! Et quelle éloquence dans cet accueil chaleureux, ce n'est point assez dire, dans ces ovations frénétiques qui saluaient les représentants de la France ! Oui, les Tchèques sentaient confusément que le jour où la France reprendrait sa place dans le monde, la Bohême, ce jour-là, reprendrait aussi la sienne.

Elle l'a reprise et voici : elle a désormais droit de cité dans cette Europe sortie transformée de la tragique épreuve. Une fois arraché le linceul épais où l'ensevelissait la domination autrichienne, une Tchécoslovaquie est apparue, brillante, active, admirablement douée sous le rapport littéraire, artistique et musical. Avec une ruse soutenue et une malice perfide, Vienne s'efforçait de dérober à l'Europe la vue de cette Bohême de la science et des arts. Vienne redoutait la force intellectuelle de ce pays-sujet, comme elle redoutait sa force politique qui allait croissant. Aujourd'hui, cependant, le voile est tombé et la Tchécoslovaquie de l'esprit se montre au reste du monde dans sa robuste et savoureuse floraison. On trouvera, je crois, la confirmation de ce que j'avance dans l'intéressant recueil que M. H. Jelinek, bien connu en Sorbonne et ailleurs, vient de publier sous le titre d'*Études tchécoslovaques* (Paris, chez Bossard). M. Jelinek est lui-même un exemple typique de ces dons variés qui distinguent l'élite de son pays. Il joint le scrupule scientifique, sans lequel il n'est pas d'érudition digne de ce nom, à l'agrément de la forme, à la justesse du trait, à la clarté du style, à l'élévation de la pensée. Une autre qualité, précieuse entre toutes, appartient en propre à M. Jelinek : cette émotion discrète qui naît d'une sympathie ardente pour les hommes et les objets dont on parle. Il n'est pas de guide, en somme, plus qualifié que M. Jelinek pour promener les étrangers dans les jardins de Bohême.

Cette émotion, à laquelle M. Jelinek ne peut pas de céder, éclate avec une intensité particulièrement touchante dans les pages consacrées à la mémoire d'Ernest Denis. Ce professeur, qui fut surtout, comme on dit aujourd'hui, un animateur, a contribué plus que tout autre Français à faire connaître à ses compatriotes l'histoire et la littérature tchèques. Protestant du Midi, fortement teinté de radicalisme, Ernest Denis avait été porté par une pente naturelle vers le pays de Jean Huss et de ces agitateurs qui menaient à la fin du XIV siècle et au commencement du XV une si rude campagne contre l'Autriche aristocratique et absolutiste. L'ouvrage magistral d'Ernest Denis : *La Bohême après la Montagne Blanche*, est d'un historien, mais aussi, dans le meilleur sens du mot, d'un partisan. L'histoire, pour Ernest Denis, n'était pas une science morte, une restitution, une reconstruction accomplies dans un dessein purement scientifique, sans que l'intelligence d'amour y prît part. Ernest Denis, historien, ne craignait pas d'écrire de tout son cœur, avec toute son âme. Et cette âme brûlait d'amour pour la liberté et la justice. Fervent apôtre du progrès démocratique, Ernest Denis plaidait pour la Bohême au nom de tous ces principes qui lui étaient chers, au nom de toutes ces convictions dont il était comme embrasé. Je me rappelle un article extravagant publié, pendant la guerre, dans une Revue allemande ou autrichienne, et qui attribuait à ce professeur de Sorbonne la responsabilité de la catastrophe où le monde alors se débattait : Ernest Denis, par sa propagande, avait déchaîné les Slaves ! Accusation stupide et enfantine pour ceux qui avaient

connu Ernest Denis avant la guerre. Je l'entends encore, au commencement de 1914, s'élevant avec violence contre la loi de trois ans, la loi Barthou, qui venait d'être votée. Ernest Denis la condamnait comme une manifestation de militarisme. Aussi bien ce pacifiste endurci ne pouvait-il pas, ne voulait-il pas croire à la guerre. Et voilà l'homme de cabinet, discret et modeste, en qui les pangermanistes d'Autriche, conscients de leurs crimes envers les Slaves, qu'ils fussent du Nord ou qu'ils fussent du Sud, apercevaient l'auteur de la sanglante catastrophe ! On n'insistera jamais trop sur les erreurs d'appréciation commises par ces gens-là.

Une mort qui, contemplée à distance, mérite plus que toute autre d'être appelée une mort en beauté, couronna l'existence de cet Ernest Denis, qui avait si bien su intéresser une élite française au sort de la Bohême. Appelé en octobre 1919 à Prague pour y faire les cours et des conférences, il y reçut les témoignages d'une gratitude et d'une admiration sans bornes. L'émotion qu'en éprouva son cœur, sensible à l'extrême, fut-elle trop forte ? Toujours est-il qu'un mal dont il souffrait depuis longtemps s'aggrava jusqu'à remplir d'inquiétude ses amis pendant ce séjour à Prague, qui se déroulait dans une apothéose. Il dut rentrer précipitamment à Paris pour y mourir presque aussitôt.

M. Jelinek suivait avec passion les leçons qu'Ernest Denis faisait à Prague, à la veille de sa mort. « Je regardais, déclare-t-il, avec angoisse ces yeux brillants d'un éclat fébrile qui semblait un reflet de l'au-delà. Le trésor de son amour pour nous rayonnait dans ses regards. »

Quelle récompense que de telles paroles ! Les pangermanistes ont calomnié Ernest Denis sans mesure, mais on ne pouvait approcher cet homme sans l'honorer et l'aimer, alors même qu'on ne partageait point toutes ses passions. J'ai cédé pour ma part, au charme et à la noblesse de ce souvenir. Je me suis laissé aller à jeter, moi aussi, quelques humbles fleurs sur la tombe d'Ernest Denis. Et me voici contraint de laisser au lecteur le soin de découvrir et d'apprécier lui-même les autres essais dont se compose le recueil de M. Jelinek. Je tiens pourtant à signaler encore le chapitre intitué *Prague et les poètes tchèques*, parce qu'il donnera peut-être au lecteur l'envie de visiter Prague, cette Prague qui est une des plus belles villes du monde. Les pages consacrées au roman de guerre tchécoslovaque méritent aussi une mention. On y lira des observations très justes et très fines sur la mentalité des Bohêmes, Moraves et Slovaques. Le *grand p[illegible]* [illegible] nations de l'Europe centrale. Il trouvera dans le livre de M. Jelinek des [illegible] agréablement présentés par un critique au jugement d'autant plus équitable qu'il connaît l'Europe occidentale aussi bien que la *Mitteleuropa* et qu'il peut expliquer celle-là par des comparaisons avec l'autre. Enfin, je recommande aux lecteurs français les essais de M. Jelinek sur la musique et le théâtre de son pays. La Bohême a produit un grand muscien qui est aussi ce que feu Sarcey appelait « un homme de théâtre » supérieurement doué. Je veux parler de ce Smetana dont la *Fiancée vendue* a triomphé sur toutes les grandes scènes du monde, sauf Paris. On dit, je sais bien, que l'Opéra-Comique s'est décidé à monter enfin ce chef-d'œuvre, mais on va répétant cette bonne nouvelle depuis si longtemps ! Relisons, en attendant, les pages de M. Jelinek sur la musique populaire de Bohême. Elles constituent une introduction excellente au plaisir que l'Opéra-Comique nous annonce pour un jour ou pour un autre.

Maurice Muret.

LE THÉATRE

DE LA FANTAISIE AU DRAME

Bonne quinzaine pour le théâtre littéraire : L'Odéon nous a donné une fantaisie en vers ; le Théâtre Fémina une comédie dramatique en prose. Et le succès n'a pas été moindre dans un cas que dans l'autre. Ici, tout le rêve ; là, un peu plus que la réalité. Tant que l'on voit réussir des œuvres de ces deux genres, on peut garder confiance tout à la fois dans le talent de nos auteurs dramatiques et dans le goût d'un certain public. On chercherait vainement une époque, dans le passé, où l'on aurait vu paraître presque simultanément des pièces comme celles de Franc-Nohain, d'Henri Duvernois et André Birabeau, de Géraldy, de Jacques Natanson, à tel point qu'aujourd'hui il faut nous restreindre et nous en tenir aux deux manifestations dramatiques les plus [illegible] autres sont assez [illegible] tour tour.

[illegible]

Le théâtre de la fantaisie consiste chez nous une tradition qui ne saurait s'abandonner. Dans ses moments [illegible] il a toujours été la glorification de la passion de l'amour, et une des [illegible] les plus sûres et toujours [illegible] cette passion est [illegible] par le moyen d'un personnage [illegible] suggestif et [illegible] qu'il est un type populaire [illegible] là les conditions éternelles de cette fantaisie en vers. Ce qui varie avec les époques et les talents, c'est la réalisation scénique et prosodique. [illegible] à l'autre de Théâtre de Banville à Edmond Rostand, ce qui change, c'est l'accessoire, d'une part, la mise en scène, et, d'autre part, la versification.

Franc-Nohain est tout à la fois un homme de théâtre, un poète, un maître du modernisme et un virtuose du vers. Avec une grâce heureuse, il a su se servir de tous ses dons et de toute son expérience dans cette *Mouche Tsétsé* qui vient de remporter un si grand succès d'estime, dans le sens le plus rare du mot, et d'enthousiasme : ce qui est bien la forme la plus complète et la plus flatteuse du succès.

Franc-Nohain a eu l'idée de mettre à la scène le type populaire du Juif errant... Il s'agissait seulement de tirer du caractère de ce personnage une donnée théâtrale [illegible] à la fois et psychologiquement intéressante... Là est la trouvaille de Franc-Nohain, laquelle a fait du même coup la pièce et le [illegible] de la pièce. L'intérêt du Juif errant, c'est qu'il marche : fixez-le, il n'est plus qu'un homme comme les autres, sans charme et sans poésie. En mouvement, il peut même inspirer l'amour [illegible] Lilé, il n'inspire plus que l'ennui.... La péripétie de cette charmante comédie, tout à la fois de fantaisie et de psychologie, est donc provoquée par le revirement d'une jeune fille qui d'abord s'éprend du Juif errant parce qu'il marche, et cesse de l'aimer dès qu'il ne marche plus. [illegible] il ne restait plus à l'auteur dramatique et au metteur en scène [illegible] à chercher un décor et des personnages qui rendissent plus vraisemblable et plus facile cette action, en apparence fictive, en réalité si vraie et si humaine.

Nous sommes donc chez un prince indien, dont la très jolie fille est [illegible] d'un jeune homme qu'elle trouve trop froid. Par découragement et désespoir juvéniles, elle se jette à l'eau. C'est alors qu'elle est sauvée par un inconnu d'un aspect bien trappeur : c'est le Juif errant... Elle se sent non seulement sauvée des eaux, mais sauvée de son premier désespoir. Elle n'a plus d'autre rêve que de retenir le Juif errant. Son père ne demande pas mieux que de lui faire plaisir et il s'emploie de son mieux à fixer dans son royaume le Juif errant... Ennui de la princesse, désenchantement, retour à son premier amour... Il n'y avait de sérieux dans le cœur de la jeune fille que son sentiment de jeunesse...

Ce qu'il y a de plus méritoire dans l'exécution de cette fantaisie dont aucune analyse ne peut dégager le charme aussi léger et aussi prenant que celui d'une essence aromatique, c'est la forme poétique dont l'auteur s'est servi. Le vers de Franc-Nohain est à la fois lyrique et familier : par sa souplesse, il est aussi fluide que la prose ordinaire ; par son chant, il exprime la vie avec toute sa grâce et sa mobilité. Il comporte aussi bien le sentiment que l'esprit, le couplet émouvant et la blague irrésistible. Il y a en lui je ne sais quoi de parodique qui fait que, dans la fiction même, la réalité est toujours présente et c'est comme si l'on apercevait le monde à travers des lunettes pareilles à celles que l'on met aujourd'hui pour amortir l'éclat de la lumière. Je sais un gré particulier à Franc-Nohain, qui pourrait se permettre de jouer toutes les difficultés et de se livrer à toutes les acrobaties prosodiques devant lesquelles Banville lui-même ne reculait pas, de surveiller sans cesse sa verve et de rester toujours un poète, quand il lui serait si aisé de n'être qu'un virtuose.

*

J'ai souvent émis cette idée que toute notre psychologie, je ne dirai pas de l'amour, mais de la vie sexuelle, était entièrement à refaire. Nos romanciers et, à plus forte raison, nos auteurs dramatiques, ont toujours fondé leurs œuvres sur des préjugés moraux et même des conventions psychologiques. Hormis quelques hardis analystes, qui comptent pour chef de file Stendhal, on ne s'est jamais placé en face de la réalité. La vie sexuelle, pas plus que le soleil ou la mort, ne peut se regarder en face.

Il faut donc déjà adresser un bien rare compliment aux deux auteurs de *l'Embuscade*, Henri Duvernois et André Birabeau, pour le seul choix de leur sujet et le courage, la probité avec lesquels ils l'ont traité. Il ne m'est guère permis ici d'entrer dans le détail. D'ordinaire, des pré-

cautions de ce genre prennent toujours aux yeux du lecteur on ne sait quoi de [illegible]. Il convient exceptionnellement que ce soit aujourd'hui le contraire et de penser que le mérite de cette œuvre est d'autant plus grand que je suis contraint d'en rendre compte avec plus de discrétion.

L'un des préjugés qui ont retardé l'avènement d'œuvres comme celle-ci, c'est l'idée que l'amour ne présente de variété que dans l'ordre moral, comme sentiment. La vérité semble au contraire que c'est dans l'ordre sentimental où il a subi toutes les influences de la société, de la culture, de la civilisation moralisante qu'il est le plus monotone, alors que c'est seulement dans sa nature physiologique qu'il reste inaccessible à ces influences sociales et se manifeste par conséquent dans son originelle sincérité. Une héroïne de Marivaux peut se tromper sur son cœur, et toute la psychologie des commencements d'amour est fondé sur ces désordres ingénus et volontaires tout à la fois que nous apportons dans nos inclinations. On ne peut, en revanche, se tromper sur les ressources ou les défaillances de son tempérament... Bien plus, il arrive constamment que les désirs physiques soient en opposition avec les aspirations morales et peut-être le secret de tant de conflits et de désordres qui bouleversent les âmes d'aujourd'hui doit-il être cherché dans cette fausse conception que nous gardons presque tous de la vie amoureuse.

Nul, plus que Duvernois, n'a témoigné dans ce domaine délicat de clairvoyance et de probité... Dans ses nouvelles, il s'est toujours appliqué, avec bonheur autant qu'avec hardiesse, à nous révéler un de ces aspects inconnus de l'amour. Dans l'une de ses plus belles nouvelles, n'a-t-il pas montré quelle pouvait être l'importance de ces souvenirs, que les médecins appellent traumatiques, en une âme d'enfant ? Dans celle dont la pièce d'aujourd'hui est tirée, il a voulu étudier un personnage, sans doute assez rare en forme absolue, mais de plus en plus fréquent peut-être si, au lieu d'une faiblesse congénitale, on envisage une pauvreté acquise, et même d'autant plus douloureuse qu'elle n'a pas toujours existé...

Quoi qu'il en soit, voici un homme qui semble un homme supérieur par l'esprit. Il domine... Mais il est porteur d'un secret qui semble avoir été celui dont Stendhal a voulu parler dans son *Armance* et sur lequel, on tout cas, André Gide a nettement attiré l'attention... Ce secret se répand, l'humilie, le diminue surtout, [illegible] j'ose dire...

Dans [illegible] thétique, d'autant plus pathétique qu'il est plus vrai, les deux habiles dramaturges, particulièrement [illegible] je me permettais une réflexion personnelle, auraient-il dû marquer davantage encore ce qui, dans leur malheureux eunuque, venait de la nature et de la société. Dramatiquement, peu importe, bien entendu. Mais, dans une œuvre de cette valeur, on peut chercher aussi à dégager une sorte de loi physico-physiologique. En d'autres termes, dans ses relations avec sa femme, le malheureux dont nous suivons l'histoire, éprouve-t-il, lui aussi, et par instinct, — un autre instinct — l'amour, ou bien ce qu'il prend lui-même pour l'amour [illegible] seule conséquence de sa situation dans le monde, de ce que l'on dit de lui [illegible] veut point que l'on continue de dire... Depuis Stendhal, nous savons que l'amour est de nature autant sociale que personnelle, puisqu'il change avec les sociétés. Le cas de l'*Eunuque*, à cet égard, est ce que l'on appelle dans les sciences un cas privilégié... Un homme tel que celui-ci peut parfaitement ressentir de l'amour tout ce qui est d'origine sociale... Et c'est encore, comme on le voit dans cette belle œuvre, de quoi être bien malheureux...

Gaston Choisy.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

[illegible]

Après que [illegible] politique japonaise est [illegible] compter [illegible] éventualité. La [illegible] du Pacifique [illegible] constituent pour le [illegible] de [illegible] relations [illegible] de l'Amérique. Mais le [illegible] plutôt de [illegible] inquiéter [illegible] l'extrême confusion [illegible] entre la Chine et le Japon [illegible] sans danger pour le maintien de la paix en Asie.

Il faut [illegible] propos que l'exemple de l'Allemagne transformant et mobilisant [illegible] industriel au service de la guerre a tout particulièrement impressionné le Japon et que de cet exemple il ne manquera [illegible] pas de s'inspirer [illegible]

Allemagne.

Dans la *Neue Rundschau*, Karl Scheffler [illegible] sur l'évolution que subit la grande ville telle que l'a réalisée le XIXe siècle.

La ville [illegible] bourgeoise dans les rangs de laquelle la Guerre Mondiale devait déterminer une crise qui laisse l'esprit [illegible] incertain quant au sort que lui réserve l'avenir... La bourgeoisie ne risque-t-elle pas de disparaître ?... Quoi qu'il en soit, deux faits primordiaux sont en train de modifier et modifieront sans cesse davantage l'aspect de nos grands centres. D'abord, les mêmes causes tendent partout, peu ou prou, à dépeupler les champs au profit de la ville. Par ailleurs, nombre d'importantes industries ne disposent plus d'assez d'espace au milieu des agglomérations urbaines et l'on voit chaque jour de nouvelles usines se déplacer et se tranporter en rase campagne.

Grosse affaire pour les architectes, qui dès maintenant établissent des plans où la ville, dont la construction sera le triomphe de la volonté humaine, deviendra à elle seule une région entière.

*
* *

Extrait de la Chronique politique de la *Deutsche Rundschau.* — « Les premiers jours de 1927 sont marqués par une sensible tension des rapports entre la France et l'Italie. J'ai signalé ici à plusieurs reprises la résolution avec laquelle l'Italie poursuit sa politique d'expansion dans le bassin de la Méditerranée : à cette action, la France a récemment répondu par un rassemblement de troupes sur la frontière et par une concentration de ses forces navales. Cependant, la nervosité va s'accentuant... M'est avis que nous ne saurions accorder aux événements trop d'attention : un coup de théâtre risquerait en effet d'entraîner pour nous les plus graves conséquences... N'oublions pas à ce propos que la politique italienne gagne sans cesse de nouveau terrain dans les Balkans... Comme je l'ai déjà écrit précédemment à cette même place, c'est dans les Balkans qu'une politique de sérieuse entente peut d'abord s'amorcer entre la France et l'Allemagne : toutefois, personne n'est en droit de penser que nous attendrons bien longtemps encore les propositions de la France quand de Rome on nous fait des offres positives... »

Hongrie.

M. Eugène Nagyfalusi signe dans la *Bibliothèque Universelle et Revue de Genève* de bonnes pages où [illegible] le [illegible] nous parler du [illegible] le génie de [illegible]

« Le génie [illegible] dynamique et il a toujours tendu à réveiller la communauté nationale. C'est un génie actif, non contemplatif, et intimement lié à la race. La communauté hongroise nous a toujours paru plus réelle que les individus qui la composent ; elle est comme un miracle sanglant de l'histoire, s'obstinant au milieu des siècles les plus atroces, nourrissant des génies qui de temps à autre surgissent pour la stimuler et la maintenir vivante... La poésie hongroise a donc toujours été la fonction de nos tragiques annales et l'on s'explique ainsi son caractère pathétique. »

Suisse.

Dans la même publication, M. Paul Dupuy nous renseigne longuement sur « l'Ecole internationale de Genève ». Des institutions qui se serrent autour de la Société des Nations, aucune ne tient de plus près à celle-ci, qui en a vu naître dans ses bureaux la première idée. — « Rien, d'ailleurs, ne pouvait mieux prouver jusqu'à quel point l'esprit de la Société des Nations a pénétré les hommes qu'elle a demandé à tant de nations différentes de lui donner pour collaborateurs. Il ne leur a pas suffi d'accomplir leur besogne quotidienne dans cet esprit et de réaliser ainsi en eux-mêmes l'union de leur patriotisme national avec la volonté de collaboration, de justice, de paix internationales ; ils ont souhaité que cette union se réalisât dans l'âme de leurs enfants et que ce sentiment de la sympathie, de la justice et de la concorde entre les nations devînt l'artisan essentiel des associations d'idées qui dirigeraient plus tard l'action de ces enfants devenus hommes ».

C'est en ces termes que M. Dupuy résume l'esprit qui a présidé à la fondation de la nouvelle institution, laquelle ne fonctionne du reste que depuis septembre 1925.

Ont fréquenté l'Ecole internationale de Genève pendant l'année écoulée cent élèves environ (51 filles, 54 garçons) venus d'Allemagne, d'Amérique, d'Angleterre, du Danemark, de l'Espagne, de la France, du Japon, de la Norvège, de la Suisse, de la Russie..

Gaston Cherisy

LES LIVRES NOUVEAUX

Histoire

Ernest Lémonon. — *L'Europe et la Politique britannique.* (1 vol. Alcan).

M. E. Lémonon entreprend ici fort opportunément d'étudier la valeur exacte des territoires enlevés à l'Allemagne par le traité de Versailles : la perte de ces territoires a-t-elle réellement constitué un dommage pour l'économie nationale ? Comment le Reich a-t-il réparé ce dommage ? Enfin que représentent pour leurs nouveaux maîtres ces territoires ? Un bénéfice réel ou illusoire ou une charge ? Successivement voici évalués économiquement la Lorraine et l'Alsace, Eupen et Malmédy, le Slesvig, Dantzig et Memel, la Posnanie et la Silésie polonaise, les anciennes colonies allemandes... Des chapitres sur l'occupation de la Ruhr et la frontière germano-tchécoslovaque complètent

[illegible] louer ici le talent et l'autorité. V.

[illegible] *Les* [illegible] Préface de M. A. de Monzie [illegible]

Recueil d'articles que l'on parcourt agréablement et utilement : l'auteur y passe en revue toutes les grandes questions de politique intérieure et extérieure qui ont préoccupé l'opinion ces dernières années : sur chacune, il développe un avis raisonné et informé en dégageant les éléments essentiels des problèmes et les solutions possibles. Tout cela à grands traits, mais très clairement. Chef de cabinet de plusieurs ministres, il a l'expérience pratique des choses dont il parle et rien ne préserve mieux de la creuse rhétorique et de l'idéologie arbitraire. V.

M. et M. Marion [illegible] Bovin.

[illegible] un petit volume [illegible] consulter un aperçu rapide et cependant précis et exact de l'histoire financière de la France n'était pas une entreprise aisée. M. Marcel Marion, professeur au Collège de France, s'en est acquitté de la façon la plus heureuse. Ce petit ouvrage appartient à une collection dont l'éditeur affirme le vœu « de voir succéder à la littérature d'imagination une littérature de connaissance... ; nous ne voulons pas résumer sèchement des ouvrages savants, nous avons l'ambition de rénover, par une exposition synthétique, des sujets voués jusqu'ici à une plate et banale vulgarisation. » Sans souhaiter mal de mort à la littérature d'imagination on ne peut qu'accueillir favorablement un tel programme dont l'ouvrage de M. Marion fait augurer l'heureuse réalisation. V.

Louis Boya. *Histoire de Mussolini* [illegible]

Il serait sans doute impossible d'écrire présentement une véritable histoire du *duce;* il n'en est pas moins opportun de révéler au public français, qui le connaît mal, quelques-uns des traits de Mussolini. M. Louis Boya rappelle les origines populaires du dictateur, ses débuts d'instituteur primaire, son rôle d'agitateur socialiste, républicain et anti-religieux, son éviction du parti socialiste en 1914 en raison de son attitude anti-allemande, l'évolution si curieuse qui dès cet instant l'entraîne à créer un nouveau parti, à organiser enfin le fascisme... Le présent régime italien reflète uniquement la volonté d'un homme... Cet exposé eût gagné à être moins [illegible] l'extérieur, la psychologie de Mussolini, l'état social et politique de l'Italie nous demeurent [illegible] ouvrage : tel quel, apportant des faits et des textes, réunis, disons-le, par un adversaire, il est un commencement d'information et donc sera utile. V.

Clément Huart, membre de l'Institut. — *La Perse antique et la Perse moderne.* Paris. L. Bonneson du Livre, collection [illegible]

Par *Perse antique*, M. Huart entend l'histoire du plateau iranien depuis l'époque que nous ont révélée les plus [illegible] Perse des Sassanides, à travers le temps et en dépit des campagnes des envahisseurs étrangers, assyriens, macédoniens, une même organisation sociale, familiale, religieuse les relie et leur assure une certaine unité de civilisation. Aujourd'hui encore, des éléments religieux, [illegible] rencontrent hors des limites de la Perse et témoignent, dans l'Inde du Nord-Ouest, par exemple, de la pérennité des croyances et des mœurs. Cette civilisation iranienne, il se trouve qu'elle a réalisé son plein épanouissement avec ce Daryavous 1er, de qui une armée put bien être défaite à Marathon, mais de qui aussi le travail d'organisation politique, administrative, financière, commerciale [illegible] Alexandre le Macédonien n'y put rien changer qui, dans ses courses en Egypte, vers l'Asie centrale et l'Inde, ne dépassa guère les points atteints par le chef des Achéménides à la fin du VIe siècle et n'imagina rien de mieux, avec son empire gréco-perse, que de se faire passer aux yeux des foules pour l'héritier légitime des anciens souverains. Avec lui s'affirme également le mieux le caractère d'intermédiaire entre le monde hellénique et le monde d'Asie centrale qui fut de tout temps celui de l'Iran. L'Islam, non plus que les bourrasques des invasions turcomanes, ne l'ont transformé. Les routes du commerce, les contacts intellectuels et artistiques se [illegible] M. Huart. Raison de plus pour que nous lui sachions gré de nous en avoir si clairement, si complètement exposé, pendant ces siècles de l'antiquité, les origines et les ca[illegible]

Economie politique

M. Augé-Laribé. [illegible] crétaire général de la Confédération nationale des Associations agricoles. — *Syndicats et Coopératives agricoles.* Un volume in-16 (Collection Armand Colin).

M. Augé-Laribé nous dit ce que sont en France les associations agricoles, suivant quelles idées elles ont été conçues, quels résultats elles ont déjà atteints, comment elles devraient être étendues et perfectionnées, et comment dans un avenir prochain pourraient être préparées des ententes [illegible]

Cet ouvrage est le résultat d'une enquête où la documentation officielle la plus récente a été utilisée et heureusement complétée par des informations particulières. Les fonctions que l'auteur remplit à la Confédération nationale des Associations agricoles lui ont permis d'être exactement renseigné et ne l'ont pas empêché de présenter les doctrines et les faits avec une entière liberté de jugement. Son livre se recommande autant par la clarté de l'exposé et l'abondance d'une documentation nouvelle que par son impartialité et son désir d'être utile au progrès de l'Agriculture.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

LE FUTUR TRAITÉ DE COMMERCE GRÉCO-YOUGOSLAVE

[illegible]

[illegible]

	[illegible]	[illegible]
En [illegible]	[illegible]	[illegible]
En [illegible]	[illegible]	[illegible]
En [illegible]	[illegible]	[illegible]

[illegible]

[illegible]

	[illegible]	[illegible]
En [illegible]	[illegible]	[illegible]
En [illegible]	[illegible]	[illegible]
En [illegible]	[illegible]	[illegible]

Au cours de ces années, la Grèce occupait la dixième place dans les importations du royaume serbe-croate-slovène.

En jetant un coup d'œil sur l'actuelle balance commerciale entre la Grèce et le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, on y voit tout de suite une différence remarquable qui est favorable à ce dernier pays. Autrement dit : le royaume serbe-croate-slovène exporte en Grèce beaucoup plus en valeur et en quantité qu'il n'en importe. Il est donc dans son intérêt de conclure avec la Grèce un accord commercial qui réglerait, en premier lieu, ses relations commerciales avec ce pays voisin sur une nouvelle base, plus solide et plus durable.

Lorsqu'on parle du commerce gréco-yougoslave, il ne faut pas perdre de vue un fait important, à savoir : que depuis la guerre entre la Turquie et la Grèce qui a provoqué la migration de l'élément hellène de l'Asie Mineure dans la mère-patrie, de remarquables changements dans les rapports économiques entre le royaume des Serbes, Croates et Slovènes et son voisin au Sud sont survenus. La Grèce est devenue brusquement très grande consommatrice des produits yougoslaves. Elle s'est attiré l'attention non seulement des producteurs de la Serbie méridionale, sa voisine immédiate, mais aussi de la Serbie septentrionale, [illegible] Bosnie et Dalmatie.

N'ayant pas suffisamment [illegible] pour satisfaire aux besoins de [illegible] de l'Asie Mineure [illegible] du charbon, du fer et différents produits de matériel céramique.

[illegible] les importations grecques du royaume des Serbes, Croates et Slovènes [illegible]

Bétail vivant, 482.886 pièces, d'une valeur totale de [illegible] et 22.947.468 dinars; de divers articles de nourriture, [illegible] dinars [illegible] 96.732 tonnes et 49.619.825 dinars; objets de céramique, 26.463 tonnes et 14.820.495 dinars; fer et produits en fer, 679 tonnes et 15.163.000 dinars, etc.

On voit donc que le royaume serbe-croate-slovène est et reste le principal fournisseur des articles les plus indispensables de la Grèce actuelle. C'est ce qui a provoqué [illegible] commerçants et industriels grecs et les exportateurs yougoslaves. Et, tout naturellement, ce rapprochement, basé sur l'expérience, survivra aux besoins momentanés qui l'ont provoqué et il peut se manifester aussi pour d'autres articles d'exportation yougoslaves, dont la consommation peut [illegible] durable.

[illegible] régler, garantir et encourager le futur traité de commerce gréco-yougoslave, intéressant [illegible] les deux pays et dont la conclusion [illegible] fera plus attendu longtemps.

BORIVOJE B. MIRKOVITCH

La Question d'Orient

L'opinion grecque a assez vivement réagi à l'incident du banquet des parties d'Orient au cours duquel M. Briand prononça un discours qui eut un certain retentissement. Le Ministre des Affaires Etrangères y parla beaucoup de son œuvre et crut devoir rappeler comment, d'un télégramme impératif, il arrêta la guerre menaçante entre la Grèce et la Bulgarie. M. Briand est sans doute persuadé que son action eut cet effet et l'on aurait mauvaise grâce à lui retirer cette foi. Mais, en vérité, ni Grecs, ni Bulgares, n'avaient envie de se battre et l'invasion ou plutôt l'incursion des troupes du général Pangalos en territoire bulgare n'était qu'une mesure de protection à la suite d'un attentat grave. Mais, ce n'est pas de cette allusion à l'affaire de Demir Kapou que l'opinion grecque a trouvé motif de se plaindre. Elle pouvait trouver un peu pénible que le Ministre des Affaires Etrangères évoquant des souvenirs de la guerre d'Orient ne parlât point de la collaboration de la Grèce et ne fasse allusion à elle que pour un incident postérieur. Mais l'opinion grecque a été surtout blessée du fait que le ministre de Grèce n'avait pas été invité au banquet, alors que les ministres de Serbie et de Roumanie y avaient été conviés.

Si l'armée d'Orient y fêtait ses souvenirs héroïques en présence des ministres de Serbie et de Roumanie, il y avait quelque offense à ne pas réserver une place d'honneur au représentant de la Grèce, d'autant que parmi les autres invités se trouvait le maréchal Franchet

[illegible] M. Venizelos [illegible]

[illegible] d'armée couvrait la droite du front allié et était prêt à [illegible] quatorzième division au cours de la poursuite de l'ennemi, ont justement mérité les éloges du général Milne, excellent critique sur ce sujet. Sur la rive droite du Vardar, le général d'Anselme m'a relaté la bravoure de la division de l'Archipel et la valeur exceptionnelle, dans la guerre de montagne, de la quatrième division, qui a pris d'assaut les hauteurs de Djéna, qui étaient défendues avec acharnement par un ennemi puissant. Enfin, sur la gauche, la troisième division a suivi la marche triomphale de l'armée française, et, après avoir participé aux luttes difficiles qui ont débarrassé Monastir et Prilep de la pression ennemie, elle s'est distinguée dans les opérations ultérieures grâce auxquelles nos troupes purent atteindre le Danube. La bravoure des troupes helléniques a partout [illegible] liés. Les enfants sont dignes de leurs ancêtres. »

Du livre d'or des témoignages alliés sur le concours de l'armée grecque on peut extraire d'autres pages :

[illegible] merveilleuses du soldat grec, son courage héréditaire, son ardeur au combat, sa résistance [illegible] proverbiale.

« Le général Henrys exprimait sa fierté d'avoir eu sous ses ordres la troisième division hellénique, qui a contribué à la victoire d'Uskub.

« Et le général Milne, commandant en chef des forces britanniques, dont le maréchal Franchet d'Espérey invoquait la participation, [illegible] au général Danglis :

« Sans l'aide des forces helléniques, la présente victoire n'aurait pas été obtenue. »

D'où venait, dès lors, la singulière carence dont les poilus d'Orient avaient frappé la Grèce.

Le *Journal des Hellènes*, l'excellent organe parisien qui depuis tant d'années lutte pour resserrer les liens entre nos deux pays, en insérant une lettre de M. Jules Haag, président des poilus d'Orient, en donne les raisons immédiates et les raisons profondes.

« Nous croyons savoir, écrit-il, que le Comité de l'Association est surtout composé d'officiers et soldats qui prirent part à la dramatique retraite de Serbie et d'anciens membres de la mission militaire en Roumanie. Ainsi se sont créés des liens d'amitiés personnelles dont ces invitations furent le reflet. Comme nul froissement diplomatique n'était jamais résulté de la non-invitation du ministre de Grèce, on ne s'en était pas préoccupé. »

Le maréchal Franchet d'Espérey [illegible] M. Hakis, ancien gouverneur de la Macédoine occidentale, une lettre que reproduit [illegible]

« C'était la première fois que [illegible] des poilus d'Orient [illegible]

« Vous pensez bien que [illegible] ne pas [illegible] du Triumvirat qui a tant [illegible] Les organisateurs [illegible]

[illegible] par l'Hellénisme [illegible]

[illegible] l'idée de la Grande Hellade était obscurcie par les intrigues des germanophiles qui a fait oublier Vénizélos. D[illegible] germanophile ont fait disparaître les résultats obtenus [illegible]

[illegible] semblable esprit :

« Il n'est point d'autre explication qu'une méconnaissance tenace, fruit des propagandes constantinienne, turcophile et bulgarophile, du rôle de la Grèce pendant la guerre. Les poilus d'Orient en sont restés à l'affaire du [illegible] niciens qu'ils auraient trouvés tout semblables mais français à l'arrière du front français.

[illegible] été d'autre part ce qu'elle aurait dû être en bonne justice et c'est peut-être ce qui fait hésiter à prononcer son nom.

« Cet incident démontre que les erreurs subsistent et qu'il n'est point de tâche plus urgente que de les dissiper. Le peuple français ne sait toujours pas ce que la Grèce a sacrifié et souffert. Il importe d'éclairer les gens de bonne foi et non de récriminer. »

Nous ne pouvons, nous qui avons toujours lutté pour mieux faire connaître un pays que nous considérons comme essentiellement méritant et d'une amitié utile à la France, que souscrire à cette conclusion. On ne connaît pas assez la Grèce. Mlle Jeanne Stephanopoli faisait récemment remarquer l'injustice dont sa patrie était victime en matière financière :

« Pour avoir trop scrupuleusement rempli ses obligations vis-à-vis de ses créanciers, la Grèce se trouve en état d'infériorité absolue comparativement à tous les autres pays, ses voisins ou non, qui ne se sont pas montrés aussi scrupuleux. [illegible] en or, elle se trouve soumise à un régime inquisitorial [illegible] qui payent — quand elles payent — en papier, que ne connaît pas la Turquie, bien qu'elle ne paye rien et qu'elle ait supprimé à la fois et le contrôle européen et [illegible]

L'Italie paye en francs-papier français les intérêts de [illegible] dres, Berlin, Vienne en francs, livres, mark et couronnes or au cours du change. La France n'a pas remboursé un centime sur les 38[illegible] millions de francs que la Banque Nationale a payés sur l'ordre du Gouvernement [illegible] d'Orient. L'Angleterre, la France et les Etats-Unis refusent [illegible]

[illegible] raisons électorales empêchent de la prendre en considération. Quand la Grèce propose, pour réduire [illegible]

militarisme, pensent les hauts [illegible] Rappelez-vous tous ces [illegible] dans [illegible]

Et pendant [illegible] inter[illegible] l'Etat [illegible] le port [illegible]

La Grèce [illegible] tout mal. On trouve [illegible] quand [illegible] on l'enveloppe [illegible] une sorte de méprisante hostilité. Et il faut avouer qu'elle a raison.

En attendant qu'on lui rende justice, elle poursuit avec [illegible] son redressement national. Dans les derniers jours de février, la Chambre a ratifié l'accord gréco-turc, qui doit mettre fin à une situation pénible qui n'avait que trop duré entre les deux pays. A cette occasion, le ministre des Affaires Etrangères, M. Michelacoupoulos a déclaré :

« Les deux peuples ont des intérêts communs dans ce coin de la Méditerranée. Leurs rapports économiques peuvent parfaitement s'accorder. L'accord qui va être ratifié par votre vote vient liquider le passé que nous avons [illegible] une longue guerre.

« Nous avons, Messieurs, l'espoir, nous avons aussi des indices que, même au-delà du bassin oriental de la Méditerranée, on a senti le besoin de jeter l'oubli sur le passé, de le liquider, d'engager entre les deux peuples de nouveaux rapports mutuels, amicaux et économiques. Votre vote va donner la confirmation des bonnes dispositions de la Grèce.

« Je veux croire que nous inaugurerons une ère nouvelle de rapports cordiaux et de collaboration amicale entre les deux peuples, répondant non seulement à la nécessité de guérir des plaies financières, mais aussi à l'esprit pacifique qui souffle sur l'humanité et aux idéaux élevés dont les peuples ont soif après les cruelles épreuves d'une longue et douloureuse guerre. »

Quelques [illegible] plus tard, répondant à une interpellation de M. [illegible] sur l'incident du banquet des poilus d'Orient, M. Michelacoupoulos déclarait :

« L'omission fut certes sensible à l'âme grecque, mais nous devons reconnaître qu'elle fut aussi ressentie par ceux qui l'ont commise. Ceux-ci se sont empressés de donner des explications et de déclarer qu'ils étaient prêts à la réparer.

« Je le répète : il ne s'agissait pas d'une omission diplomatique. Et je le relève, car ce point a une signification particulière comme nous le comprenons tous. Quand quelqu'un dans ses relations sociales, car il n'y a pas ici autre chose, quand quelqu'un se laisse aller à une omission [illegible] qui n'a pas à s'en reprocher une ? et quand, ressentant sa négligence, il fournit des explications, il cherche comment la réparer, alors, je crois que, d'après tous les codes des relations sociales, l'omission doit être considérée comme réparée. Je vais même plus loin. Je crois qu'il est de la dignité de celui qui a subi l'omission de ne pas continuer le débat. »

Et [illegible] ajoutait sur la politique extérieure du pays :

« Le ministère œcuménique présente, pour la première fois depuis la fondation de cet Etat, une politique grecque unique, uniforme, capable d'inspirer la confiance [illegible] que ce qui sera décidé ou sera dit ne représente pas l'opinion d'un seul parti mais de la presque totalité du peuple hellène.

Si l'on rapproche ces faits des déclarations de M. Alexandre Zaïmis, reproduites par le *Bulletin de la Banque d'Athènes* : « Je suis persuadé que la confiance dans l'avenir [illegible] complètement partout le peuple. Le gouvernement a déjà eu l'occasion de déclarer qu'il entendait suivre une politique pacifique. Lorsque la majorité des Hellènes s'en sera convaincue, la méfiance envers [illegible] et les dépôts d'argent constitués à l'étranger commenceront à reprendre le chemin de la patrie. Les capitaux convertis, ici même, en devises étrangères sortiront de leurs cachettes et la [illegible] physiologique, sans qu'il soit nécessaire de recourir à des moyens artificiels. Quel est ce niveau ? Nul, sans doute, ne saurait le fixer exactement. Il faut attendre les faits. Mais j'ai la conviction que la drachme nous réserve des surprises ». On a l'impression que la Grèce marche d'un pas décidé vers une renaissance qu'il vaut mieux prévoir plutôt que se laisser surprendre par elle à l'heure où les fidèles amitiés trouvent leur récompense.

L'Angleterre paraît le comprendre. Dès ce mois de mars elle commence la célébration de Navarin (20 octobre 1827) pour attirer à elle les sympathies grecques. Il serait temps en France d'y songer, surtout après le déplorable incident du banquet des poilus d'Orient.

RENÉ PEAUX.

Bulletin polonais

LES ARMEMENTS SECRETS EN ALLEMAGNE

La presse polonaise commente vivement, une étude parue tout dernièrement dans la *Menschheit*, organe pacifiste allemand, et qui donne des révélations sensationnelles, puisées aux sources, sur l'organisation des cadres de l'armée allemande, ainsi que sur l'armement allemand, particulièrement renforcé sur les frontières orientales.

Des dépôts d'armes et de munitions furent tout récemment établis dans les caves des casernes de Koenigsberg, Kustrin, Francfort-sur-l'Oder, etc., et même dans les domaines privés, non loin de la frontière polonaise, entre autres chez un comte Dohna en Silésie.

Les firmes allemandes qui s'occupent de la fabrication de ces armes et munitions ont de nombreuses filiales à l'étranger et surtout en Russie. C'est ainsi que certaines de ces fabriques établies à l'étranger et subventionnées par le gouvernement allemand (Junkers, Rohrbach, Fokker, etc.) se sont engagées à fournir exclusivement à l'Allemagne en cas de guerre des aéroplanes de combat, de chasse, et de bombardement, et [illegible]

D'autre part, il convient de remarquer, constate la *Menschheit*, que toute l'industrie allemande de guerre, pour la fabrication des munitions, des gaz, d'armes diverses, est centralisée dans les marches de l'Est.

« Cet état de fait conclut l'organe pacifiste allemand, confirme, par ailleurs, par les nombreuses et non équivoques constatations sur la modernisation des forteresses orientales et méridionales constitue un premier pas, non point vers le désarmement, mais un point de départ pour une [illegible] ce qui s'est passé avant la grande guerre. En présence de ces vastes [illegible] les [illegible] Allemagne, ne seraient que trop légitimement amenés pour se défendre, à riposter par des armements équivalents, sinon même à chercher à les surpasser. »

Le Gérant : M. HEDAN

Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 7 65e ANNÉE 2 AVRIL 1927

STENDHAL : A PROPOS DE LUCIEN LEUWEN

Victime de son père, victime de gens de bien et de gens sérieux qui l'enchaînent ou qui l'ennuient, — esclave assez peu esclave de ces pesants travailleurs du Conseil d'État, les piliers de l'Empire, consulteurs, rapporteurs, directeurs qui devaient fournir sans relâche à la fièvre du maître aux besoins d'une France immense et d'une situation perpétuellement critique leur aliment de réponses, de règlements de détail, de chiffres, de décisions et de précisions, il avait connu de très près, noté, percé, raillé les sottises et les vertus des hommes en place ; observé quelquefois leur vénalité, toujours leur soif de l'avancement, leurs calculs profonds et puérils, leur futilité méticuleuse, leur goût des phrases et de l'importance, les embarras qu'ils se faisaient et qu'ils faisaient ; leur courage incroyable devant ces montagnes de dossiers, ces colonnes de nombres qui écrasent l'âme sans enrichir l'intellect, écritures infinies qui donnent au pouvoir l'illusion d'exister, de savoir, de prévoir et d'agir. Beyle oppose toujours quelque jeune homme pur et quelque homme d'esprit à ces monstres de besogne, de niaiserie, de cupidité, de sécheresse, d'hypocrisie ou d'envie, dont il a peint tant de fois les visages, les caractères et les actes. Il concevait par ses dégoûts, il s'assurait par soi-même que la véritable valeur peut être séparée des vanités, des paperasses, des mensonges, de la solennité, de l'automatisme. Il avait remarqué que ces hommes importants si nécessairement associés à la bonne marche des affaires, sont nuls et muets devant l'imprévu. Un État qui n'a pas quelques improvisateurs en réserve est un État sans nerfs. Tout ce qui marche vite le menace. Ce qui tombe des nues l'anéantit.

On lit aisément dans Beyle qu'il eût aimé de traiter de grandes affaires en se jouant. Il crée amoureusement des hommes aux jugements nets et brefs, aux ripostes instantanées du *même ordre de durée* que les événements aussi brusques, aussi surprenantes que les surprises — ministres ou banquiers qui mènent, tranchent, traversent les circonstances, combinent le plaisant au profond, dosent finesse et pertinence, et dont on sent bien qu'il les habite, qu'il intrigue ou qu'il gouverne à la légère sous leurs masques, et que d'ailleurs il se venge en les créant de ne pas être ce qu'ils sont. Leur écrivain se récompense comme il peut de quelque injure du sort.

***

Chez bien des hommes de valeur, cette valeur dépend de la variété des personnages [illegible] ils se sentent capables. Henri Beyle, capable d'un bon préfet du type 1810, n'en était pas moins un diable d'homme [illegible] contre ce qu'il y a de plus [illegible]

tique croyait à l'amour. Cette mauvaise tête est patriote. Ce notateur abstrait s'intéresse à la peinture, ou s'efforce, ou fait semblant de s'y intéresser. Il a des prétentions au politique et il se fait une mystique de la passion.

Peut-être l'accroissement de la conscience de soi. L'observation constante de soi-même conduisent-elles à se trouver, à se rendre divers ? L'esprit se multiplie entre ses possibles, se détache à chaque instant de ce qu'il vient d'être, reçoit ce qu'il vient de dire, vole à l'opposite, se réplique et attend l'effet. Je trouve à Stendhal le mouvement, le feu, les réflexes rapides, le feu rebondissant, l'honnête cynisme des Diderot et des Beaumarchais, ces comédiens admirables. Se connaître n'est que se prévoir ; se prévoir aboutit à jouer un rôle. La conscience de Beyle est un théâtre, et il y a beaucoup de l'acteur dans cet auteur. Son œuvre est pleine de mots qui visent la salle. Ses préfaces parlent au public devant le rideau, clignent de l'œil, font au lecteur des signes d'intelligence. Ils veulent convaincre qu'il est le moins niais dans l'auditoire, qu'il est dans le secret de la farce, que lui seul sent le fin du fin... « *Il n'y a que vous et moi* », disent-elles.

Ceci a fait merveille pour la fortune posthume de Stendhal. Il rend son lecteur fier de l'être.

***

Beyle ne peut se tenir d'animer directement ses ouvrages. Il brûle d'être soi-même en scène, d'y rentrer à tout coup ; il prodigue la fausse confidence, les apartés, le monologue. Il agite en personne ses fantoches, dont il se compose une troupe sociale fort complète, où les emplois sont définis comme dans l'ancien théâtre. Il se fait des amants, des barbons, des prélats, des diplomates, des savants, des républicains, des militaires de l'ex-Garde... Ces types sont plus convenus que ceux de Balzac ; et donc, plus dessinés. Il en voit les idées plus que la pensée, les sentiments plus que les ressorts et que la fonction dans le monde. Pour lui, Napoléon, par exemple, est un *héros* : il est un modèle d'énergie, d'imagination, de volonté, une grande âme pourvue d'un intellect prodigieusement net, un amant de la grandeur idéale, qui aime la puissance et la gloire d'une amour passionnée à la Stendhal. Mais Balzac voit l'organisateur de l'Empire, le Code civil, la Révolution accomplie, consolidée, maîtrisée, la Société rétablie, la légende sortir de l'histoire, et par la vertu populaire du mythe envahir le domaine politique.

Beyle aperçoit de Napoléon ses traits antiques, son aspect italien, ses caractères si fortement marqués où il retrouve Rome et Florence, le César et le Condottiere. Balzac considère surtout l'Empereur des Français.

J'observe ici que le parallèle de Balzac et de Stendhal, si l'on prenait quelque intérêt à cet exercice, pourrait se concevoir et se poursuivre assez raisonnablement. Ils opèrent l'un et l'autre sur la même époque et la même substance sociale. Ce sont deux observateurs imaginatifs du même objet...

***

Tous les personnages de Stendhal ont ce vice ou cette vertu commune : *qu'ils ne peuvent* en toute occasion, qu'ils ne manifestent, chacun suivant sa figure ou selon son état, quelque *antipathie* ou quelque *sympathie* de leur premier moteur.

L'artiste, quelquefois, semble chérir ses bêtes noires. On aime sans le savoir ce que l'on tourmente avec plaisir. Il les charge et les marque, et les perce, ou les déchire avec délices. Il y revient ; prend un goût infini à se moquer de leur bêtise, de leurs bassesses, de leurs calculs. Personne qui ne soit chez lui plus ou moins raillé ; nul qui ne trompe ou ne soit trompé ; ou les deux à la fois, ce qui est le cas ordinaire. Même ses préférés sont des victimes de leur cœur tendre et les dupes du Beau.

***

On ne voit pas nettement pourquoi Stendhal ne s'est pas donné au théâtre, auquel tout le destinait. On peut rêver sur ce vide, si l'on a ce loisir. L'époque, sans doute, n'était pas encore celle où drames et comédies par Henri Beyle eussent eu la chance de plaire.

Mais lui, auteur qui est un acteur intime, il se dresse une scène dans son *esprit*, — ou dans son *âme*, ou dans son *cerveau*... (le mot importe peu, il ne s'agit que de désigner cette sorte de lieutemps où se passe ce que chacun est seul à voir, — où ce que l'on y voit est peu distinct de ce qu'on veut et que l'on fait...)

Sur ce tréteau privé, il donne sans relâche le spectacle de Soi-Même : il se fait de sa vie, de sa carrière, de ses amours, de ses ambitions très diverses, une pièce perpétuelle ; joue ses gestes, articule ses répliques, ses réponses à ses impul-

sions, à ses naïvetés, à ses [illegible] de tous genres...

Entre les personnages de cette moralité toujours en acte, indéfiniment représentée, tantôt mêlée incessamment par les circonstances, paraissent quelques êtres allégoriques ou entités lumineuses : *le Beau facile* de Bonaparte, *l'Argent*, le *Style noble* [illegible] ! [illegible] de Bonaparte, la silhouette du Jésuite, le fantoche du *plus triste des Rois* [illegible] de rôle se faire acclamer ou siffler [illegible] théâtre.

Il y a même une [illegible] moderne. On entend [illegible] dans le texte, comme des [illegible] tout personnels certaines locutions, presque des interjections, qui ne ont qu'une valeur [illegible] qui sonnent le rallument de l'énergie [illegible] résurrection du *plus cher souvenir*, le réveil de la volonté d'être [illegible] ce que l'on [illegible] souhaiter ce que l'on souhaite. Ce sont des formules brusques et brèves qui rompent les chaînes de l'instant, ébranlent un jour morne, et surgissent de l'être comme des appels aux armes ; comme si, au milieu de circonstances médiocres ou assommantes, contre l'excès d'ennui ou de mélancolie, contre la sensation d'une condition mesquine et du malheur, retentissait le timbre tout puissant de la valeur personnelle, le cri [illegible] de l'*amour* [illegible] et presque le son clair de la trompette dont le coup de langue jadis saisissait et redressait le très jeune hussard assoupi sur sa bête, quand la recrue de son régiment s'en allait à travers les Alpes repoindre l'armée de réserve de l'an VIII [illegible]

Le thème de l'héroïsme égotiste sonne ainsi sous sa plume : *Mieux [illegible] vivre* [illegible]

Autre thème : celui *des Filles* [illegible]

L'orgueil les tient si haut que [illegible] de rôle jamais ne s'y vient prendre. La vanité tient le travail dans les bas-fonds [illegible] pécune [illegible] toujours quelque avantage sensible.

Ces questions d'orgueil et de vanité sont essentielles quand il s'agit d'un homme qui se produit au public ; elles se mêlent curieusement au talent, l'excitent et même l'engendrent, le dépravent ou l'orientent continuement. Il faut donc s'y arrêter un moment à l'occasion de Stendhal et en faire quelque réflexion. Les quantités comparées de vanité ou d'orgueil qui sont impliqués [illegible] *leurs* que les chimistes de la critique ne doivent cesser de rechercher. Elles ne sont jamais nulles.

***

[illegible] nellement, Stendhal, malgré tant d'esprit qu'il avait, malgré tant de plaisir qu'il trouvait à se [illegible] ridicules, à se railler comme on se pince pour se [illegible] partagé entre sa grande envie de plaire et d'entrer dans la gloire, et la manie ou volupté d'être soi-même, à soi-même, et selon soi seul, qui s'y oppose. Il sentait dans sa chair secrète l'éperon de la vanité littéraire ; mais il y sentait, un peu plus avant, l'étroite et bizarre morsure de l'orgueil [illegible]

Nos talents nous pressent de s'employer : la formation vive et incessante des idées enfante une étrange impatience de les produire. L'œuvre future fermente dans son auteur futur. Mais [illegible] mais cette puissance, quand enfin elle s'épanche et se donne carrière, nous conduit presque toujours loin de nous-mêmes ; elle entraîne notre Moi où il ne comptait pas aller. Elle l'engage dans un monde d'exhibitions, de comparaisons, d'évaluations réciproques où il devient, [illegible] *connus*... L'homme *connu* tend à ne plus être qu'une émanation de ce nombre indistinct d'inconnus, c'est-à-dire une créature de l'opinion, un monstre absurde et public auquel le vrai homme peu à peu le cède et se conforme.

Ainsi [illegible] bienheureux que leur humilité a fait mettre sur des autels où l'on [illegible]

***

Nous écoutons les tentations de nos puissances aux dépens de ce que nous avons au cœur de plus précieux peut-être ; de ce qui est jaloux, farouche, incommunicable, et qui veut l'être. Cet insulaire naïf et cet amant de la gloire qui ne l'est pas [illegible] ils le peuvent [illegible]

***

Comment [illegible]

(1) C'est [illegible] Stendhal fut dragon et non pas hussard. L'affaire [illegible] quand il [illegible] les Alpes, n'était pas [illegible] M. Valéry [illegible] que je [illegible] par raison d'homonymie.

instincts capitaux de l'intelligence. L'un nous incite à solliciter, à forcer, à scinder les esprits au hasard. L'autre jalousement nous rappelle sans cesse solitude et étrangeté irréductibles. L'un nous pousse à paraître et l'autre nous amène à être et à nous confirmer dans l'être. C'est un conflit entre ce qu'il y a de trop humain dans l'homme et ce qui en est non-humain et ne se sent point de semblable. Tout être fort et pur se sent autre chose encore qu'un homme et refuse et redoute naïvement de reconnaître en soi l'un des exemplaires indéfiniment nombreux d'une espèce ou d'un type qui se répète. Dans toute personne profonde, quelque vertu cachée engendre nécessairement un solitaire. Elles ressentent par instants au contact ou au souvenir des autres êtres, une douleur particulière dont la sensation vive et brusque les perce, et les fait se resserrer aussitôt dans une île intime indéfinissable. C'est un accès réflexe d'inhumanité, d'antipathie invincible, qui peut s'avancer jusqu'à la démence, comme il advint à cet empereur qui souhaitait que toute la race des hommes n'eût qu'une tête que l'on tranchât d'un coup. Mais chez des êtres de nature moins brutale et plus intérieure, ce sentiment si énergique, cette obsession de l'homme par l'homme, peut enfanter des idées et des œuvres. La vicieuse du mal de n'être pas unique se consume à niveler ce qui la sépare des autres, se rendre singulière est sa manie. Et peut-être n'est-ce pas tant de se placer au-dessus de tous qui la travaille et la tourmente, que de se mettre tout à l'écart, et comme au-delà de toute comparaison. Les grands hommes font sourire certains hommes incommensurables.

Paul Valéry,
de l'Académie Française.

SOUVENIRS DE CONTEMPORAINS SUR BEETHOVEN

[illegible]

[illegible] Beethoven, [illegible] Mozart, [illegible]

[illegible] Hüttenbrenner le triste honneur de recueillir le dernier soupir du Maître.

Friedrich Rochlitz (1769-1842), rédacteur de *La Gazette Générale de la Musique* à Leipzig, fut l'un des premiers propagandistes en faveur de Mozart et de Beethoven. Celui-ci au moment de mourir l'avait désigné pour être son biographe. Rochlitz et Beethoven se rencontrèrent pour la première fois, dans le courant de l'été 1822, à Vienne. Rochlitz venait apporter au Maître, de la part des éditeurs Breitkopf et Härtel, l'invitation à composer la musique pour le *Faust* de Gœthe. D'autre part, Rochlitz voulait pareillement éveiller l'intérêt de Beethoven en faveur de ses propres poèmes. Ses souvenirs ont été publiés sous le titre : *Pour les Amis de la Musique* (1830-32).

Je n'avais jusqu'à présent jamais vu Beethoven ; je désirais donc d'autant plus vivement le rencontrer dans le plus bref délai possible. Dès le troisième jour après mon arrivée, je confiai mon désir à [illegible]. « Beethoven séjourne actuellement à la campagne » fut sa réponse. « Eh bien ! dis-je, nous prendrons une voiture qui nous conduira hors ville ! » — « Soit ! mais sa malheureuse surdité l'a rendu peu à peu absolument farouche. Il sait que vous avez l'intention de venir à Vienne, il désire faire votre connaissance. Toutefois, nous ne sommes pas certains que, nous voyant arriver, il ne prenne la poudre d'escampette ; car, de même qu'il est sujet à des accès de la plus franche gaîté, de même il a fréquemment des crises de mauvaise humeur. Inopinément, sans raison, et sans qu'il puisse y résister. Cependant, il vient en ville pour le moins une fois par semaine et il nous rend toujours visite, car nous prenons soin de sa correspondance, etc. Alors, il est, le plus souvent, de bonne humeur et nous disposons de lui comme nous voulons. Dès que vous recevrez avis, ne manquez pas d'arriver à la minute ». J'acceptai de grand cœur. Le samedi suivant, dans la matinée, je

(1) Il s'agit vraisemblablement de l'éditeur Tobias Haslinger. Beethoven l'aimait et l'appelait son « adjudant », dont il s'entoura le même le « généralissime » Tobias Haslinger s'entendait fort bien à se faire comprendre du Maître [illegible]

reçus l'avis annoncé, je me mis en route et trouvai Beethoven en train de causer gaîment avec ** Celui-ci nous présenta l'un à l'autre. Beethoven paraissait tout ensemble content et embarrassé. Et si je n'avais pas été prévenu, son aspect m'aurait gêné moi-même. Non pas son extérieur négligé, son air presque farouche, non pas sa chevelure noire hérissée, mais l'ensemble de sa physionomie. Imagine-toi un homme d'environ cinquante ans, de taille plutôt petite que moyenne, mais très vigoureux, ramassé, avec une forte ossature, à peu près certain celle de Luchte, mais plus charnu et spécialement un visage plus plein et rond, un teint coloré dénotant la santé, des yeux inquiets, brillants, presque perçants quand le regard était arrêté, ne faisant aucun mouvement ou manifestant une agitation fébrile, et, dans l'expression du regard intelligent et vif un mélange et parfois une alternance tout-à-fait subite de cordiale bonté et de sauvagerie ; dans l'ensemble de l'attitude, cette tension, cette inquiétude habituelles au sourd anxieux d'entendre et doué d'une sensibilité exaspérée. Tantôt un mot s'échappe, joyeusement, librement ; puis immédiatement, c'est la retombée dans un silence farouche. Tel est l'homme qui apporte à des millions d'êtres la joie, la joie purement spirituelle ! Il me dit, en phrases entrecoupées, maintes choses aimables ; j'élevai la voix autant que possible, parlant très lentement, accentuant les syllabes et lui, exprimai ma reconnaissance profonde pour le don de ses œuvres, ce qu'elles étaient et ce qu'elles seraient jusqu'à mon dernier jour pour moi ; je lui racontai avec quelle perfection on exécutait ses symphonies à Leipzig et l'accueil chaleureux que leur faisait le public de là-bas. Il se tenait debout, tout contre moi, tantôt me fixant avec une anxieuse attention, tantôt gardant la tête penchée ; puis, il souriait, le regard perdu dans le vague, hochait la tête amicalement, mais ne prononçait pas une parole. M'avait-il compris ? Oui, ou non ? Finalement je dus bien me taire. Alors, il me serra la main et dit brusquement à ***. « J'ai encore quelques courses indispensables à faire. » Et comme il allait partir, il se retourna vers moi. « J'espère bien que nous nous reverrons »...

***, après avoir accompagné Beethoven jusqu'à la porte donnant sur la rue, revint. « M'a-t-il compris ?... demandai-je ». *** haussa les épaules. « Pas [illegible] mes silencieux, je ne pourrais dire [illegible] point j'étais bien vexé. La fin [illegible] je demandai : « Pourquoi ne lui avez-vous pas répété quelques-uns de mes propos ? » Il saisit plus ou moins [illegible] pas vous interrompre, et il est très susceptible. J'espérais aussi vraiment qu'il saurait comprendre certains passages ; mais le bruit de la rue, la circonstance que votre voix lui était inconnue [illegible] peut-être son désir anxieux de comprendre toutes vos paroles, parce qu'il voyait bien que vous lui adressiez des paroles aimables... Il était si triste ! » Je ne pourrais décrire ce que j'éprouvais en quittant la maison de ***. J'étais fermement décidé à ne plus le voir et à lui faire parvenir par écrit l'invitation qu'on m'avait chargé de transmettre verbalement.

Environ quinze jours après, comme j'étais sur le point de sortir pour aller dîner, arrive le jeune compositeur Franz Schubert, un admirateur enthousiaste de Beethoven. Celui-ci lui a parlé de moi : « Si vous voulez le voir plus naturel et joyeux » dit Schubert « il faut prendre votre repas dans le cabaret où il va lui-même régulièrement, aussi avec l'intention de se sentir à l'aise et l'esprit content. » Il m'y conduisit. Presque toutes les places étaient prises. Beethoven avait autour de lui plusieurs de ses connaissances — toutes personnes qui m'étaient étrangères. Il semblait être vraiment de joyeuse humeur. Il répondit à mon salut avec une expression de gaîté dans le regard ; mais, de propos délibéré, je m'abstins d'aller à lui. Je trouvai cependant une place, d'où il m'était possible de le voir et, comme il parlait d'une voix suffisamment haute, de comprendre la plus grande partie de ce qu'il disait. Ce n'était vraiment pas une conversation ; plutôt un soliloque, avec des arrêts fréquents, au petit bonheur. Ceux qui l'entouraient y ajoutaient fort peu de chose ; ils se contentaient de rire et de l'approuver d'un hochement de tête cordial. Il s'exprima sur la philosophie et sur la politique [illegible] le tout à sa façon. Il parla de l'Angleterre et des Anglais avec enthousiasme, s'imaginant le pays et les habitants incomparablement sublimes. Puis, il raconta maintes anecdotes au sujet des Français, et relatives à la seconde occupation de Vienne. Pour ceux-ci il ne fut pas tendre, assurément. Dans tout ce qu'il disait, il faisait preuve de la plus absolue insouciance : il ne mâchait pas ses [illegible]

1 Beckdelz [illegible] Hauré.

D'autres [illegible] qui [illegible] Schubert [illegible]

chaque instant des saillies originales, des remarques savoureuses, des déclarations naïves, des idées cocasses. Comme il avait achevé son repas, il se leva et vint vers moi. « Eh bien, le vieux Vienne vous plaît-il ? » — « Oui, d'un bon musical. » — Je lui signifiai que oui. Il vint vers moi pour boire à sa santé et l'invita à trinquer avec moi. Il accepta, mais il indiqua de [illegible] une petite pièce [illegible] Cela ne convenait parfaitement. Je pris la bouteille de vin et je le suivis. Nous étions maintenant tout seuls, sauf que parfois l'un ou l'autre venait jeter un coup d'œil pour disparaître presque immédiatement. Il me tendit une tablette en me priant d'écrire dessus tout ce qu'il ne comprendrait pas d'après mes signes. Il commença par faire l'éloge de Leipzig et de la musique exécutée là-bas, notamment des œuvres choisies pour l'exécution à l'église, dans les concerts et au théâtre. Il déclara pourtant ne pas connaître la ville et n'avoir fait que la traverser, étant jeune homme, en cours de route pour Vienne (1)...

. . . . . .

Ha par contre ! Il [illegible] de [illegible] : il ne ménagea rien ni personne, ce furent des [illegible] ininterrompues. Il en vint à parler de lui-même. « Toi, vous n'entendrez absolument rien de moi » — « Maintenant, en été ? » écrivis-je sur la tablette. « Non, cria-t-il à toute voix, pareillement en hiver. Que voudriez-vous entendre ? *Fidelio* ? Les Viennois ne sont pas capables de le donner et ils ne veulent pas l'entendre. Les symphonies ? Pour cela ils n'ont pas le temps. Les concerts ? Chacun conduit ses petites affaires musicales. Les auditions de solistes ? Elles sont depuis longtemps passées de mode, et, à Vienne, la mode règne absolument. Tout au plus, Schuppanzig cherche-t-il, parfois, à faire connaître un quatuor, etc... » Quoique ce soit quelque peu exagéré, il y a du vrai là-dedans. Après avoir vidé son sac, Beethoven en revint à Leipzig : « Mais, dit-il, c'est, en réalité, à Weimar que vous résidez ? » Il devait s'être figuré cela d'après mon adresse, le « sieur de la tête ». « Alors, vous ne connaissez pas, non plus, le grand Gœthe ? » Je fis un signe de tête affirmatif, et cela vigoureusement : « Moi, aussi, je le connais, — continua-t-il, en se frappant la poitrine, tandis qu'une joie profonde illuminait ses traits. J'ai fait sa connaissance à Carlsbad, il y a Dieu sait combien d'années. Je n'étais pas, à cette époque, aussi sourd que maintenant ; cependant, j'avais déjà l'oreille dure. Ah ! quelle patience le grand homme dut avoir avec moi ! Comme il fut bienveillant à mon égard ! » Il raconta maintes anecdotes entremêlées de détails réjouissants. « Ah ! qu'il m'a donc rendu heureux alors ! Je me serais fait tuer dix fois pour lui. A cette époque, lorsque j'étais encore tout feu tout flamme, j'ai conçu le projet d'écrire ma musique pour son *Egmont* et elle est réussie, n'est-ce pas ? » J'employai tous les signes à ma disposition pour lui exprimer le plaisir que cette musique me procurait. Puis, j'écrivis sur la tablette qu'on l'exécutait non seulement à chaque représentation d'*Egmont*, mais encore presque chaque année une fois au concert, avec une sorte de commentaire détaillé, reproduisant spécialement les scènes auxquelles la musique s'rapporte. « Je sais ! » s'écria Beethoven. Depuis la rencontre à Carlsbad (2), je lis Gœthe tous les jours, quand il arrive que je lise. Il a complètement détrôné Klopstock pour moi. Cela vous surprend ? Et maintenant vous rire ? Ah ! ah ! Est-ce donc parce que j'ai lu Klopstock ? Je l'emportais constamment avec moi dans mes promenades, il ne me quittait pas. Ma foi, je ne l'ai pas toujours absolument compris. Il commence toujours par voir les choses de trop haut. Toujours *maestoso !* Ré bémol majeur ! N'est-ce pas vrai ? Mais il est cependant si grand et il élève l'âme. Là où je ne le comprenais pas, je le devinais — à peu près. S'il ne voulait pas toujours mourir ! La mort arrive cependant bien à temps, tandis que Gœthe, il vit et nous partageons sa vie. C'est pourquoi l'on compose avec tant de facilité de la musique sur ses poèmes. Je n'écris pas volontiers des *lieder*. » Je saisis au vol l'occasion de communiquer la proposition (3) de la maison Breitkopf et Härtel, que je m'empressai de transcrire sur la tablette, en assumant la physionomie la plus sérieuse. Beethoven lut ce que j'avais écrit : « Ah ! — s'écria-t-il et, levant vivement la main. — Ce serait un fameux travail ! Cela représenterait quelque chose ! » Il continua de la sorte, tout un temps, se traçant

(1) Il s'agit sans doute de Beethoven allant [illegible] partant de Vienne. Peut-être [illegible] au cours

(1) Il faut [illegible] Leipzig.

(2) Même observation.

(3) La proposition de composer la musique [illegible] Faust de Gœthe.

déjà un plan, qui ne semblait pas mauvais, la tête rejetée en arrière et les yeux fixés au plafond. Seulement, reprit il bientôt, je suis déjà occupé à la composition de trois grandes œuvres. Je voudrais m'en débarrasser le cerveau tout d'abord : deux symphonies [illegible] d'un caractère différent chacune, et ne ressemblant pas, non plus, à mes symphonies précédentes, et un oratorio. Il me faudra du temps pour les achever ; car, voyez-vous, le travail, depuis peu, m'est devenu moins aisé. Je m'installe devant mon papier de musique, je réfléchis, je réfléchis... les idées n'arrivent que lentement. J'éprouve un frisson à commencer une grande œuvre. Seulement dès que je suis lancé, tout va bien. Beethoven continua longtemps sur ce ton. Je doute du succès à présent. Cependant espérons que l'idée finira par lui sourire.

Notre troisième rencontre fut la plus joyeuse de toutes. Il arriva ici, à Baden, et cette fois dans une tenue parfaite, même élégante. Cependant cela ne l'empêcha pas (il faisait très chaud) au cours d'une promenade dans l'Helenenthal d'enlever son bel habit noir, de le porter accroché à sa canne sur son dos et de déambuler en bras de chemise. Nous restâmes ensemble depuis six heures du matin jusqu'à six heures du soir. Tout le temps, il fut extrêmement gai, parfois cocasse, se « déboutonnant », comme il avait coutume de dire. De tout cela s'exhalait un parfum d'ingénuité vraiment enfantine, de bonté confiante à vous réjouir le cœur. Même ses tirades et ses invectives contre les Viennois — relatées plus haut — ne sont que des explosions momentanées, nullement des manifestations de la haine ou de la vanité. Tel il se montre aussi dans la vie quotidienne, donnant son dernier thaler à celui-là même qui vient de l'offenser cruellement et dont il connaît la gêne...

[illegible]

[illegible]

[illegible]

LA CONFÉRENCE IMPÉRIALE ET LE STATUT DES DOMINIONS

Avant l'ouverture de la Conférence impériale, qui vient de se terminer, des rumeurs venues on ne sait d'où circulaient de tous côtés ; on disait que les représentants de l'Empire devraient faire face à des problèmes très graves et très difficiles concernant le statut des Dominions, leurs rapports entre eux et avec la Grande-Bretagne. [illegible] sentiment d'appréhension marqué le point culminant d'une [illegible] certitude qui remonte à plusieurs années — en réalité à la fin de la guerre. La conception d'avant-guerre de l'Empire était fort simple : les Dominions se déclaraient satisfaits du gouvernement autonome et sans contrainte dont ils jouissaient pour leurs affaires intérieures ; ils laissaient volontiers à la Grande-Bretagne la conduite de la politique étrangère sous sa propre responsabilité et par ses propres efforts. Mais les Dominions furent consultés sur la poursuite de la guerre ; de nouvelles méthodes furent suivies à la signature du traité de Versailles ; un droit individuel de représentation à la Société des Nations leur fut accordé. [illegible] tances jointes aux droits fraîchement acquis dans le [illegible] dent le fait que la conception d'avant-guerre était morte à jamais. Des murmures de mauvais augure s'élevèrent, et de plus en plus fréquents : les « anomalies » de la situation actuelle ne pouvaient pas durer. Et, comme toute fédération impériale était hors de question, il restait une seule alternative : admettre et peut-être codifier une séparation plus complète.

On aurait pu prévoir une telle période de flottement. Elle était impliquée dans la nature même de l'Empire, dès que les Dominions eurent obtenu un gouvernement autonome. La [illegible] mais elle ne pouvait subsister. La nationalité des Dominions exigeait une autonomie plus large. Après la guerre, cet élargissement se fit peu à peu, dans un sens et dans l'autre pour faire face à certaines difficultés pratiques à mesure qu'elles se [illegible] semblait [illegible]

tâche de l'éclaircir tomba sur les épaules de la dernière conférence.

Il me semble que la seule question, le problème primordial et réel qu'il fallait solutionner était de savoir si la volonté d'unification de tout l'Empire avait ou n'avait pas été ébranlée par les événements et l'expérience des douze dernières années. Si cette volonté n'avait pas changé, alors la tâche de la conférence était relativement facile. Si nous pouvons nous mettre d'accord sur les principes de base, il serait aisé de fixer les détails à la satisfaction de tous. Mais notre tâche devenait très difficile si des différences de vue fondamentales surgissaient à propos de la définition même de l'Empire.

Les événements justifièrent pleinement la thèse optimiste. Au début même de nos discussions, il parut évident que notre problème, qui consistait à fixer des points de détail sur un accord de principes, était le plus facile à solutionner.

Et cependant, la tâche qu'affrontait la Conférence présente de grosses difficultés à un point de vue. L'Empire britannique est, dans l'histoire, une institution unique, ses problèmes sont uniques et, pour en trouver la solution, il ne faut pas compter s'aider du passé, des théories généralement admises sur la souveraineté ou des règles actuelles de la procédure constitutionnelle. Toutefois, vous laisser croire que nous bâtissions entièrement sans base et que la conférence essayait d'établir les rapports interimpériaux sans aucun précédent serait vous induire en erreur. Si nous ne pouvions prendre pour guide le passé ou la procédure d'un autre pays, nous pouvions nous inspirer de l'esprit d'une situation déjà presque établie de fait par les communautés britanniques elles-mêmes que leur génie caractéristique porte à résoudre pratiquement et sans conscienmment des problèmes qui pourraient dérouter les théoriciens.

Les résultats de la conférence n'en sont pas moins réels. On pourrait dire que ses décisions ont simplement éclairci une situation qui a toujours existé, mais, à ceux qui font des critiques de ce genre, je voudrais rappeler qu'avant la réunion de la conférence, il n'y avait pas d'accord global au sujet de la situation politique de l'Empire, accord qui, à mon sens, existe aujourd'hui, maintenant que le travail de mise au point est terminé. On s'est souvent et hautement demandé ce que signifiait « l'unité impériale » s'il fallait la réconcilier avec l'autonomie absolue de ces parties de l'Empire qui se gouvernent elles-mêmes. Certaines gens craignaient qu'une autonomie véritable ne pût être maintenue lorsque les circonstances nécessiteraient une unité d'exécution dans les affaires internationales. Même parmi ceux qui étaient enclins à admettre la possibilité d'un accord entre l'unité et l'autonomie, on discutait sur la manière dont cette conciliation s'effectuerait et sur les points où le plus grand effort se porterait.

Certains problèmes comme celui du droit de référer au Conseil Privé et celui de la liberté d'action des Dominions pour traiter avec les pays étrangers peuvent avoir semblé à quelques-uns entraîner une issue fatale à la subordination des Dominions à la Grande-Bretagne et marquer une étape vers la rupture de l'Empire. Notre tâche était donc d'écarter toute idée fausse sur la signification réelle du mot « unité ». Nous avions à montrer clairement que les Dominions étaient autonomes en toute affaire particulière, et d'une façon telle que cette autonomie n'endommageât en rien l'unité du Commonwealth britannique.

Nous avons, je crois, rempli ces deux tâches. Dans chaque cas particulier, l'accord entre la liberté et l'unité a été fait de telle sorte que les hommes de bonne volonté ne peuvent plus hésiter sur la signification du terme « Empire britannique », et la manière dont on peut s'attendre à voir cet Empire conduire ses affaires. Tant que ces points n'étaient pas définis, à la fois dans les limites de l'Empire et au-delà de ses frontières, la bonne volonté des hommes et la marche du progrès étaient entravés, — du moins, tel est mon avis. Donc, nous pouvons dire que nous avons contribué d'une manière effective à la grandeur future de l'Empire.

Tant que les conditions générales resteront pour l'Empire ce qu'elles sont aujourd'hui, il sera presque impossible de trouver une question dont la réponse n'ait pas été ou clairement prévue ou définitivement résolue par les travaux de la Conférence. Les trois grands mots de passe de Liberté, Egalité et Unité ont été accepté librement et sans erreur possible ; ils ont été appliqués en détail autant que le réclament les besoins de notre époque, sans conduire à cette rigidité exagérée qui peut aisément devenir la pierre d'achoppement d'un tel accord.

Mais ce serait une grave erreur que de penser qu'une simple acceptation des propositions adoptées par la Conférence — si satisfaisantes qu'elles soient — résume et finisse toutes les difficultés. Les problèmes qui restent sont d'origine pratique et leur solution sera nécessaire. L'ac-

cord entre la liberté et l'unité peut être effectif, après tout, non sur le papier, mais par les actions des gouvernements et dans le cœur et l'esprit des hommes. Nous revenons maintenant au problème qui fut toujours, selon moi, le cœur même de la question : celui d'établir une coopération effective au moyen de conférences. C'est en partie affaire d'organisation. La longueur et la durée des trajets rendent les communications difficiles. On ne peut surmonter ces difficultés que si chaque partie de l'Empire s'empresse de mettre à profit toute occasion de discussion instructive bénévolement offerte par les autres. Mais c'est encore plus une question de bonne volonté, et on peut espérer que cette dernière ne manquera pas plus pour résoudre pratiquement les problèmes futurs qu'elle n'a fait défaut récemment à Downing Street, à la table de la Conférence. Il est difficile d'admettre que l'harmonie fondamentale révélée par les délibérations de la Conférence de 1926 ne puisse assurer l'application des décisions prises aux nombreux problèmes pratiques que l'avenir nous réserve.

Après tout, avoir mis au point la situation politique de l'Empire et être tombé d'accord sur la portée et les limites de la future action commune, c'est seulement avoir déblayé le terrain pour traiter les questions qui, seules, peuvent donner à l'unité politique une valeur et une réalité. Nous savons maintenant quelle sorte d'Empire nous formons. Chacune des parties liées par le contrat d'Empire sait qu'elle peut compter sur les autres et demeure assurée que cette étroite union n'entraîne aucun empiètement sur ses droits souverains particuliers. Il nous faut à présent resserrer les chaînes des intérêts et sentiments communs pour qu'elles puissent résister aux chocs imprévus du temps et des circonstances et durer pendant des siècles. Et même, quand cette œuvre sera terminée — ce qui se fera, à mon sens, par le développement du commerce et des moyens de communication — peut-être les générations futures jetteront-elles un regard en arrière vers 1926, vers cette année où l'Empire sortit de sa crise de croissance et accepta définitivement cette idée nouvelle, conçue parmi les orages et les efforts de la guerre, qu'il est une libre association de peuples véritablement égaux.

S. M. Bruce,

Premier Ministre d'Australie.

LES ENTRÉES

Nous allons arriver aux Entrées.

La voiture roulait plus vite. La route tournait et tournait. C'était une après-midi tiède et sombre, sous de longs rouleaux de nuages faisant plafond contre les monts. Un [illegible] surprenait comme un signal, comme une menace, haut en l'air au-dessus de ces tristes bois où des genêts se hérissaient entre les pins. Des champignons rouges luisaient, dans le demi-jour, par bandes vénéneuses. Toujours ces bois, et toujours ce vieux calme. Pas une âme. On sentait cependant, à une autre couleur de l'espace, à ces pentes devinées, à gauche, puis à droite, à gauche encore, qu'on allait vers un pays nouveau.

Une source se dégorgeait contre la roche en cassures et en lueurs où deux touffes d'un léger cresson éclataient comme un brasier vert. Puis la route débouchait sur le vide, longeant une échine qui s'abaissait. Il y avait une croix de fer sur un pilier de maçonnerie écailleuse, parmi les broussailles et les houppes déchirées des pins. Etait-ce là la Croix de l'Homme Mort?

Alors, de cette corniche, où le chemin qui monte rejoint la route d'Ambert à Montbrison, je vis l'antique val de Lagat. En face s'étendait un rameau de montagne, promontoire d'herbe et de pierraille détaché de la chaîne où les forêts se massaient en épaisseurs d'un bleu de ténèbres. Son pic de granit s'arquait sous la nuée chargée. Des sentiers, des lignes d'arbres s'en allaient par les prés râpeux vers de petits champs en terrasse. Un village misérable s'accrochait en éboulis à l'épaule du mont parmi les bosquets de bouleaux et les tas de roches grises. Et sur ce couloir, si peu large, semblait-il, qu'on aurait pu d'un caillou atteindre l'autre pente, un épervier tournait lentement, incliné sur son aile.

Mais ce qui tirait l'œil, c'étaient ces singuliers châteaux accolés par trois, quatre ou égaillés le long du chemin blanc, à cinq cents pieds au-dessous de nous. Leurs murailles à contreforts se [illegible] sous le toit de tuiles sarrazines, d'un étage avançant de bois sombre percé de longues meurtrières. Par ces [illegible] cules blancheurs, comme de feuilles d'images à la montre d'une boutique? Ces galetas, quel trésor enfermaient-ils [illegible] cieuses? Il fallait bien [illegible]

yeux, de tout son sens. Et l'oreille tendue, alors, sous le bruit fuyant du torrent, j'entendis faiblement un triste et roulant tapage, lourde cadence de bois qui, toujours pareille, montait.

ENFANCES.

Ce canton à l'écart dans les montagnes, ces rochers, ces eaux, ces fougères, ces bizarres vieux bâtiments, savais-tu bien où tu étais encore ? Un enfant songe vite à la Chine ; il suffit de ces constructions à claire voie dans de hautes vallées que domine un pic enroulé de nuages. Ou plutôt à l'Ile Bourbon d'un autre siècle, dont les verdures retombent sur les galeries des habitations, au pied des pitons noircissants.

Sur les devants de cheminée que le vent fait battre, dans les chambres de province, on voit parfois retracée à vives touches, la vie créole aux Antilles ou aux Mascareignes. Sous le morne, des nègres en pantalon rayé coupent la canne à sucre ; les femmes à madras récoltent des fruits dans les buissons, tandis qu'une corvette court des bordées parmi les vagues, rang sur rang, de la mer indigo. C'est à Nouara, près des Entrées, que les Gourbeyre faisaient résidence. D'après une tradition de famille, une vocation coloniale vint à l'amiral, leur neveu, d'un paravent souvent contemplé, en ces années où les images font poésie dans la tête. Goethe, on sait quel désir le tira vers l'Italie, et il fallut qu'il y cédât. Il ne faisait ainsi qu'obéir à ses enchantements d'enfance, aux songes montés en lui pour l'orienter à jamais, alors qu'il regardait les vues gravées de Piranèse décorant la maison de son père, à Francfort.

Avant le romantisme des phrases et des thèmes littéraires, n'y avait-il pas déjà, dans les châteaux, tout un romantisme d'images ? Ces gorges des monts d'Auvergne pouvaient faire songer aux ravins des îles volcaniques où la soie échevelée d'une cascade croule au flanc des basaltes, sous les lianes. Dans Combourg, la tête pleine des rumeurs qu'apportait le vent désolé des solitudes, un enfant laissait sa rêverie aller vers ces contrées de son imagination. « Je me figurais, dit Chateaubriand, que l'Auvergne était un pays bien loin, bien loin, où l'on voyait des choses étranges et où l'on ne pouvait aller qu'avec de grands périls... »

Le buste de l'amiral Gourbeyre se dresse sur une place de Pointe-à-Pitre. La colonie, qu'il gouverna, le lui a élevé parce qu'il fit beaucoup pour elle, surtout lors du grand tremblement de terre de 1843. Il la régit avec un soin tout paternel, comme les siens faisaient à Nouara leur domaine et leur fabrique. Fabrique si considérable qu'elle était, cinquante ans avant la naissance de l'amiral, la plus importante du royaume, occupant cent personnes et rapportant au roi huit mille livres ; domaine si étendu que les Gourbeyre allaient entendre la messe en ville, à trois quarts d'heure de leur logis, sans faire un pas hors de leurs terres.

L'amiral naquit à Riom, trois ou quatre ans avant la Révolution, parce que sa mère, Riomoise, avait voulu y faire ses couches. Vint-il tout enfant visiter la fabrique ? Vit-il ces galeries de planches boucanées, au-dessus des bouquets d'acacias et de frênes ? La première cascade, si secrète, derrière ce fouillis de hautes valérianes, là où le torrent s'étrangle entre les rochers, au débouché de la gorge ? Sous ces pentes dont la crête se découpe en profil du ciel, suivit-il le ravin si resserré qu'il faut deux, trois fois, passer d'un bord à l'autre, sautant de tête en tête sur les pierres du torrent parmi les gerbes et les glissantes nappes d'eau ? Au milieu des aulnes liés de chèvrefeuille, des sorbiers plus éclatants que des parures indiennes, découvrit-il au Gourg de Garet la seconde cascade ? Celle qui descend en trois bonds sur le flanc nu de la montagne. Grésillante d'écume, elle vient tourner dans l'écuelle de la roche dorée, si limpide que cette roche apparaît sous son remous à la fois brouillée et pure, comme sous les ondes d'air bouillant qui s'élèvent d'un grand feu.

Ou bien tout cela, ne l'a-t-il connu que par des désirs obscurs qui lui roulaient dans le sang, et qui étaient, plutôt que des souvenirs, une pente vers des songes ? Les images du paravent n'enchantèrent si fort le petit garçon que parce qu'elles faisaient lever dans sa tête de vieilles merveilles mystérieuses. Et ce ne fut sans doute que ce royaume des moulins à papier, dans les monts, parmi les eaux vives et les feuillages, qu'il alla chercher plus tard sur la mer étincelante des Caraïbes.

DANS LE MOULIN À PAPIER.

C'est de chiffons que j'use en mon moulin
Où d'abondant l'eau fait tourner la roue
Qui broie la chiffe en morceaux découpés.
Et cette pâte est brassée dedans l'eau.
J'en fais des feuilles, les couche sur le feutre
Avec la presse astreint l'eau à sortir.
Puis les suspend et les laisse sécher.
On les veut lisses et blanches comme neige.

C'est en ces vers que Hans Sachs présentait au XVIe siècle le papier de la gravure d'Amman Jost. Debout devant la cuve, forme en main, l'ouvrier fabrique la feuille ; un apprenti emporte une porse, c'est-à-dire une rame. La porte ouverte laisse voir la grande roue et les maillets retombant dans les bacs où la pâte est battue. Comme aujourd'hui encore en nos moulins auvergnats.

A cela près que la grande roue est à auges, non plus à palettes, l'eau choit, pesante, luisante, de son chenal de bois noirci ; sur la machine toute noire aussi de mouillure et d'âge, plus noire que les planches de l'étendoir qui fait là, au-dessus, le haut du bâtiment. Et le vent les yeux on aperçoit, comme des lés de toile blanche, le papier qui sèche par poignées sur les cordelettes.

Un jour, par une de ces basses portes sculptées en pointe d'écusson, un enfant est entré dans les salles voûtées. Derrière celle de la cuve, il voit s'ouvrir celle des maillets, sombre comme une casemate. Une fraîcheur lui tombe sur les épaules, tandis qu'un vacarme abasourdissant lui emplit la tête. Il ne sait trop où il marche, dans des flaques, sur une terre battue collante et glissante. Puis ses yeux se font à la pénombre. Ils découvrent peu à peu l'antique appareil de bois, dominant du mitic comme des chevaux dans la crèche, ruminant et tapant. Les maillets, trois par trois accouplés, vont battant là-dedans, trois par trois, trois par trois martelant à gros bruit, d'une cadence de fléaux, leur refrain en sabots ferrés. Partout l'eau goutte et fuit. Des profondes lucarnes à barreaux de fer glisse de biais un jour blafard. La voûte ronde tout du sol même. Une rangée de chevilles fait toute la longueur du caveau. A ses luisants ruisselants, je le vois qui tourne, mais ne m'avise point que ce sont ses chevilles qui soulèvent les têtes des marteaux. De l'autre côté, il y a contre la muraille une rangée de cases, faites de pans de granit plantés en terre comme devant les courtils. Quelqu'un y prend un peu de pâte mouillée, couleur de moelle de sureau, et me la fait toucher. Le tapage est trop fort pour que j'entende les explications qu'on me donne. D'ailleurs, tout m'étonne trop en ce lieu. Comment suis-je [illegible] ? Il m'est des histoires qui saisissent [illegible] et qui [illegible] n'est pas sûr de bien connaître [illegible] souterrains de [illegible] pacte à quelque tâche ténébreuse dans la Forêt Noire d'Allemagne ?

VI

Puis on est revenu dans la première salle aux murailles enfumées par le fourneau, le pistolet de cuivre [illegible] qu'elle est blanche la pile des rames ! Une bassine rutile [illegible] fleurs rousses [illegible] presse énorme, sur les barres et le fût poli du chêne. Les vieux hommes [illegible] besogne réglée. Celui-ci, debout dans sa chaire, [illegible] au fumant de la cuve. Un petit [illegible] plat, couverte d'une pellicule de pâte ; d'un coup de poignet donne la façon. Quelques gestes rituels encore. Puis d'une glissade il envoie cette forme à son compagnon, qui la couche sur la pile de feutres, appuie de gauche à droite, balançant à peine les épaules. Et voici la feuille blanche, collée ici sur l'étoffe rêche.

Ils sont deux, à côté, qui suivent une besogne allant de pair avec celle-là. L'un « lève la feuille » d'une porse déjà pressée. Il la détache, [illegible] Lanc de lavandière. Parfois il souffle dessus, la tape de ses mains en battoirs. L'apprenti, lui, assis sur une selle, saisit prestement les feutres et les empile.

Mais [illegible] pressoir à vin de Limagne d'ailleurs. Elle [illegible] un torse d'enfant. Ces ais, ces troncs bandés de fer, quelle artillerie est-ce là, des [illegible] manœuvrée au levier, avec une sûreté, une écono[illegible] le leveur et l'apprenti, ils s'attellent au cabes[illegible]

lante, de la porse essorée qui baisse, baisse encore.

Et puis, sitôt la presse décalée dans un grand bruit, cette porse tirée de côté, une pleine bassine de pâte jetée dans la cuve et cette bouillie brassée en quelques coups du redable, semblable à un écouvillon, ils se remettent à la tâche, chacun reprenant sa place, retrouvant ces gestes qui ne changent point. Toujours ces passes, cette magie toujours.

On me parle avec déférence de ces vieux hommes. On m'explique qu'il faut travailler des années avant d'avoir ce tour de main qui étend sur la forme une couche de pâte parfaitement égale. Et, si j'essayais de lever cette feuille mouillée, j'en verrais les coins, sans manquer, me rester au bout des doigts.

Comme l'amas de leurs chiffons dans un enfoncement du caveau, les papetiers que je vis ce jour-là étaient couleur des choses, des sabots au couvre-chef. Ils portaient le tablier d'ouvrier que portait le Juif Errant. Ils avaient des visages placides, ceux presque que les Indous donnent aux solitaires des montagnes, des visages jaunes à gros plis, où des mèches de crins noirs, que l'âge n'avait pas touchées, s'emmêlaient en virgules autour des oreilles. De leurs yeux d'écureuil, brillants et sans pensée, ils m'envisageaient d'un air de vouloir sourire, ces mystérieux vieux hommes qui ne disaient pas un mot.

LEUR ROYAUME.

On m'a raconté aussi qu'ils travaillent surtout de nuit, de minuit à midi, pour mieux garder le secret de leur art. Et ce secret qu'ils détiennent les relève encore devant moi.

La transformation de ces tas de chiffes en feuilles blanches, comment ne paraîtrait-elle pas à un petit garçon bien au-dessus de sa portée ?

Dans ces moulins, le dépaysement est trop fort. Quel chiffre archaïque. Entrer dans ces cryptes humides où l'on ne voit rien qui ne soit usé, effrusté, patiné, c'est comme s'enfoncer dans les âges. Nous voilà chez les « mechaniques » qu'allait visiter Gargantua, considérant l'industrie et invention des métiers pour employer le temps quand l'air était pluvieux. Gutenberg en houppelande, poussant la porte sans loquet, va paraître au bas des degrés obscurs.

Au dehors même, dans leurs cours, quelle vétusté, quelle singularité, quelle désuétude ! Il y a, flottant dans l'air, un goût d'ancienneté : l'odeur de pauvre des chiffons mêlée à cet évent de cave. C'est le goût même des papeteries, qui fait plus que tout le reste de leur monde un monde à part.

En vérité, passant sous ce porche, nous avons pénétré dans un autre monde. Au mur, un cadran solaire se fait voir, portant à demi effacé l'emblème de l'OVIS sur son carré de plâtre ; les heures qu'il a marquées furent d'une autre vie. Cela se sent, dans cette campagne sans histoire, parmi ces métairies dépourvues.

En Auvergne, autrefois, me dit la grande personne qui me guide, il n'y avait guère de commerce qu'à Thiers et à Ambert. A Clermont ils fabriquaient des pâtes d'abricot qui ne pouvaient être d'un trafic considérable. Et leur renommée semblait plutôt à charge aux Clermontois, parce que n'étant qu'un objet de cadeaux, ces pâtes de fruits n'étaient pour eux qu'un objet de dépense.

Aussi, tandis que les Limaniers passaient pour pesants, sans industrie, et ceux des Monts d'Or pour grossiers et sauvages, le peuple d'Ambert et de Thiers était-il réputé comme sociable et doux, voire un peu simple. Les compagnons papetiers pourtant n'avaient pas toujours ces belles humeurs. Il leur arriva plus d'une fois de se mutiner.

Des rustiques, non pas des paysans. Autour des métairies y eut-il jamais ces jardins si bien tenus, où le lys rouge fleurit dans la mélisse, le rosier de Damas et l'œillet de Chine sous l'arbre d'épine rose ? « Et tu sais, ce sont des jardins suspendus ». Des jardins suspendus ! Il me semblait passer dans une autre planète.

Cette salle, la « maison », celle où l'on cuisine, où l'on mange et où l'on dort, c'était vrai qu'elle avait plus d'allure que chez des métayers. On ne savait quoi qui sentait sa prud'homie. Ce fauteuil de bois, près de la petite armoire bonnetière, « c'est mon pauvre père qui l'a fait », disait le maître. Il y avait dans les vaisseliers des plats-écuelles peints de faisans bleus et jaunes. L'imposte servait de cage à trois serins de Hollande. Et dans l'ombre de ce fond brun comme châtaigne où passait, repassait, la lune de cuivre de l'horloge, entre les rideaux d'indienne des lits-wagons éclataient sur les piles de couettes, de si beaux et si gros édredons « ramoisis ».

Puis ces salles où l'on triait le chiffon, où on lissait et empaquetait le papier, ont-elles jamais eu leurs pareilles dans les fermes ? Fenêtres à grosse grille de fer, fenêtres en largeur, faites de deux fenêtres carrées que sépare un montant de bois, vous n'êtes point ouvertes pour

[illegible] sur le monde. Vous verserez [illegible] un [illegible] pour qui semble se dérer entre les cloisons de sapin cirées par l'usure et plus blondes que le miel. C'est gai et [illegible], et c'est amusant, cet encombrement qui tient de l'artisan et du villageois. Des varloques, des [illegible] des paquets de cordelettes traînent dans un [illegible] de chêne. Un parapluie vert en vrac [illegible] pend aux solives, [illegible] d'une cage à écureuil et d'une perche de nattes dont le bout se relève. Des numéros de tirage avec des zouaves, des artilleurs, sont collées aux planches marbrées de nœuds. Et la *[illegible]* — Mais ces généraux à chéchia [illegible] ce sont des pachas turcs et la guerre est celle de Crimée. Il faudrait pouvoir explorer à son aise. Et déjà l'on m'appelle pour monter à l'étendoir.

C'est un immense galetas où l'air entre par toutes ces ouvertures de planches coulissantes. Les feuilles blanches chargent, comme une lessive, un champ de cordelettes poilues, — on me dit qu'elles sont de jonc marin [illegible] tendues entre des ais percés de trous. Il y a des boules de papier au rebut près d'un tonneau, des rames en tas, et des plaques de feutre, d'un rouge passé, qu'on a lavées la veille. Bruit des eaux courantes, bruit d'un vent léger dans les trèfles qu'on a sous son menton, quand on passe la tête au dehors. Et l'on voit alors, au bout du val dont les pentes boisées s'entrecroisent, s'étager un pays assez lointain pour être déjà couleur du temps.

LE SECRET DES PAPETIERS.

Dans un réduit c'était un remuement, des ébranlements [illegible] que pouvait-on faire là. Mais je n'osais questionner, pensant toujours au secret des vieux hommes. Je commençais plus sur reconnaître le bruit des pigeons. Ces petites pommes jaunes sur leur lit de paille, je tenais à les prendre pour des pommes de mancenillier, car elles ne pouvaient être des pommes comme les autres. Qu'avait-on caché dans [illegible] coffre [illegible] grain non pas mais coffre de navigateur. Si seulement j'avais eu la liberté de chercher à travers cet amas confus rejeté dans un coin... J'apercevais des paperasses sous le couvercle disloqué d'une malle à bandes de peau. Aurait-il été là, le secret des papetiers, ou bien en bas, dans cette niche tapissée de [illegible] à leurs vertes [illegible] qu'on avait tirée [illegible] sur l'armoire ?

Ce soir d'un vieil automne [illegible] ombre ou de la torche en [illegible] dans les montagnes, je vis un moment le val des moulins à papier. [illegible] visite, ensuite, une après-midi d'été comme il y en a dans un grand [illegible]

[illegible] moulins comme à un royaume où il ne pénétrerait que lorsqu'il [illegible] bien des soins, bien des peines ? C'est un autre âge qui [illegible] la face. [illegible] nous [illegible] cette [illegible] qui n'est pas [illegible] rence de la sagesse, cette espèce de doux conseil qu'éveillent en nous simplement le regard et le pli de la bouche. [illegible] nous arrivions [illegible] aussi [illegible] avec la tête pleine [illegible] légère ...

Les maillets, battant lourd, trois par trois, trois par trois, par trois, font leur bruit dans la cave. Comme le soir descend vite sur ces combes délaissées. Il [illegible] hommes. Leur naïve industrie, qui a jadis humanisé le pays de Livradois, avait su demeurer toute humaine, proche des choses naturelles. Les moulins à papier étaient placés sous le signe du cœur. [illegible] regarde à la clef de voûte de ce porche : tu verras sur [illegible] taient les feuilles de la fabrique. Le plus souvent c'est un cœur entre deux initiales, surmonté parfois d'une croix ; parfois d'un brin d'herbe folle, d'une de ces pampilles qu'on appelle brize ou bien encore amourette. Sous ce signe c'était une autre vie, au temps de la prière et de la chanson, au temps de la croix et du brin de brize, au temps du grand et doux courage venu d'un [illegible]

Les pigeons du soir, couleur de nuées, revolent vers leur toit de tuiles enrouillé de lichen [illegible] que la nuit [illegible] paysanne. Pouvait-elle y demeurer fidèle ? Les vieux pères avaient su rester en amitié avec l'herbe, avec les fibres de la plante, avec la vie même de la fraternelle nature. Mais cet empire [illegible] exercât [illegible] matière [illegible]

Ainsi lancé vers Dieu, s'il le voulait. Il [illegible] mal. [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] maître [illegible] d'où Adam un soir dit [illegible]

Quelle [illegible] l'histoire [illegible] mortelle [illegible] peuple. [illegible] avec toutes les [illegible] rustiques de la [illegible] pour [illegible] des [illegible] affiches d'un [illegible] tandis que [illegible] l'auberge [illegible] qui affirment [illegible] de violon [illegible] et de godelle bourgeoise.

Mais est-elle bien [illegible] l'histoire.

Le trappement des maillets [illegible] pesamment dans l'ombre. La [illegible] pleines des lignes de lumière tracent soudain les chiffres d'on ne sait quel immense sortilège, et les trains illuminés filent dans leur folie vers le ciel phosphorescent des villes. Il faut vivre, comme il disait. Cependant, de plus loin, sur ces terrasses assombries, une nouvelle arrive dans les feuillages pleins de bruits et d'ailes de mésanges. L'horizon a verdi sous ses lointaines îles. Le vieux vent éveille une étoile au dessus des monts de Fournols, goutte de sérein, grain de feu pur dans cette limpidité, comme une autre terre de mémoire, l'amitié et la fraîcheur, mais inconnue, perdue au fond de l'espace [illegible]. Une promesse est faite encore, celle qu'entendirent les pères dans leurs châteaux de bois bruni, près de l'eau d'argent qui [illegible] du [illegible] de la montagne. Une promesse que nous entendrons mieux que jamais si nous le voulons aujourd'hui. Le soir est bon sous la sombre feuille. Mais le soir même a son espoir [illegible] hospitalier seulement l'odeur qui monte [illegible] de l'herbe rafraîchie par le [illegible] souffle de la nuit douce.

HENRI [illegible]

CONDORCET,

PROMOTEUR DE L'ÉCOLE UNIQUE ET DU VOTE DES FEMMES

En temps de révolution politique, il y a toujours une catégorie d'individus qui se trouve [illegible] dans un [illegible] industrieux. Ce sont ceux que leur [illegible] leurs liens de famille, leurs relations [illegible] attachent à l'ancien ordre de choses, mais [illegible] leurs fonctions, qui [illegible] les [illegible] nouveaux. [illegible] pour [illegible] leurs situations [illegible] sans [illegible]. Peut-être qu'en s'imaginant [illegible] le plus de raisons possibles aux maîtres de l'heure, on parviendra à leur faire oublier l'origine d'où leur sortait le titre qu'on portait, peut-être que grâce à de l'adresse le passé sera considéré comme [illegible] comme aboli. Soyons donc toujours à la tête du mouvement, hurlons avec les loups, intéressons sur toutes les matières, ne nous laissons devancer par personne, que le peuple souverain trouve en nous son flatteur le plus complaisant et le dictateur sur série le plus fanatique. Sans doute qu'à ce prix — au prix de l'indignité et de l'estime — nous conserverons notre tête. — Ainsi dut raisonner Marie-Jean-Antoine-Nicolas Caritat, ci-devant marquis de Condorcet, que la Révolution trouva secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences, membre de l'Académie française, en passe d'obtenir la succession de Turgot au poste de premier ministre... Situation qu'il ne fallait pas laisser péricliter. Pour cela aucune concession ne coûta à Condorcet, et c'est ainsi qu'il fut amené à tenir boutique ouverte de jacobinisme et de féminisme. Je veux dire que ce fut dans cet esprit qu'il rédigea son fameux rapport sur l'organisation de l'instruction publique et qu'il multiplia les opuscules où il revendiquait pour les femmes l'accession à la vie publique. Au peuple il chercha à persuader qu'il avait soif de la plus haute culture et qu'il en était capable ; aux femmes il chercha à persuader que le gouvernail politique n'était pas trop lourd à manier pour leurs mains délicates : deux catégories de la nation qui ne pensaient guère au cadeau que Condorcet prétendait leur faire. Mais les ambitieux ne s'embarrassent pas de tels scrupules. Ils vivent et vous vous affirment que vous ressentez un ardent besoin de tel privilège, s'offrent naturellement à vous le faire obtenir, et voilà un nouveau parti formé, un élargissement de clientèle ! Voilà le virus politique infusé à de nouveaux membres du corps social, la fonction a créé l'organe...

Examinons comparativement les idées de Condorcet sur l'instruction publique et sur le suffrage féminin : ainsi que ce rapide examen nous le montrera, elles participent, les unes et les autres, du même idéal politique : savoir la loi du nombre devenue la loi suprême, l'égalité universelle conférée par voie de décret administrativement fait, chaque principe étant stad[illegible] de la Probabilité [illegible].

[illegible] *Rapport et Projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique*, pré-

sentés à l'Assemblée nationale, au nom du Comité d'Instruction publique, par Condorcet, les 20 et 21 avril 1792, réimprimés par ordre de la Convention nationale, ont été maintes fois analysés et discutés. C'est pourquoi j'ai annoncé que je ne les rappellerai que succinctement. Aussi bien ai-je à en dégager surtout le principe, pour le rapprocher de la politique féministe de Condorcet et montrer que pédagogie et féminisme, tout chez lui procède du même esprit. Cet esprit, pour le nommer tout de suite, c'est *l'égalitarisme démocratique*.

En effet, Condorcet distingue cinq degrés d'instruction : 1° les écoles primaires, 2° les écoles secondaires, 3° les instituts, 4° les lycées, 5° une Société nationale des Sciences et des Arts. Il y aura une école primaire par 400 habitants, quatre ans d'études, sous un maître unique ; une école secondaire par 4 000 habitants ; deux ou trois maîtres. Les instituts (n° 3) correspondent à peu près à nos écoles normales départementales pour la formation des instituteurs. Les lycées (n° 4) seront au nombre de neuf, pas un de plus, pour tout le territoire. Sous cette rubrique l'auteur se livre à une véhémente sortie contre les études latines qui absorbent, au détriment des connaissances utiles, tout le temps et toute l'ardeur des jeunes esprits. Le législateur oublie que nous prenons le latin avant tout pour sa vertu éducative, comme une discipline de l'esprit. Mais Condorcet, en bon jacobin, se méfie des qualités de finesse que développe le commerce avec les langues mortes ; l'esprit de géométrie fait bien mieux son affaire. Il fera donc au latin la portion réduite et développera d'autant l'éducation scientifique.

Enfin, la 5e classe, qui se subdivise elle-même en quatre compartiments, et assez analogue au futur Institut de France, aura des attributions multiples et confuses. En effet, les savants qui la composeront formeront une espèce de grand Concile intellectuel du pays, mais en outre exerceront des fonctions administratives. Ils nommeront les professeurs des lycées, qui nommeront les professeurs des instituts, qui nommeront les instituteurs primaires. Cet engrenage se déroulera sous le contrôle et la collaboration des municipalités et des pères de famille.

Pour subvenir aux frais du nouveau régime scolaire, Condorcet confisque sans façon les biens des congrégations enseignantes et les revenus ou ressources quelconques des collèges existants : la spoliation est donc à la base de son système. Condorcet est encore l'ancêtre des sectaires de notre Troisième République en [illegible] qu'il établit une démarcation rigoureuse entre la morale religieuse et la morale laïque ou civique. [illegible] Cloisons étanches. Il est donc le promoteur de l'école sans Dieu [illegible] Il appelle [illegible] que temps [illegible] de l'école), tempérer l'application stricte de son programme. Même la « religion naturelle », celle du *Vicaire savoyard*, il la proscrit, comme attentatoire à la liberté de l'individu. Et c'est peut-être ce genre de proscription qui a contribué à le perdre finalement dans l'esprit de Robespierre, l'homme de la Fête de l'Être suprême, qui voyait en Condorcet un athée et l'appelait l'académicien méprisé de tous les partis.

Le corollaire de la réforme de Condorcet [illegible] il besoin de l'indiquer ? C'est, bien évidemment, la suppression de la liberté d'enseignement [illegible] *lité*, etc.) et c'est le monopole de l'État en matière d'éducation. Tout ramené à l'Unité [illegible] Parlement ne comptera qu'une seule Chambre (sur le modèle de la Convention) ; la Chambre sera unique, ainsi que l'École [illegible] dans les mains du nouveau maître, collectif ou individuel, qu'il plaira à la nation de se donner ! Était-ce bien la peine de renverser dans la personne de Louis XVI l'absolutisme royal pour lui en substituer un autre, plus tyrannique et plus [illegible]

Telle est dans ses grandes lignes cette conception issue de la chimère de l'égalité et de la monomanie de l'uniformité. Qu'on ne croie pas que nous faisons là un procès de tendance à l'auteur de l'*Esquisse sur les progrès de l'esprit humain* : il prend soin de rappeler dans son *Rapport* sa confiance dans le Progrès [illegible] à lumière de cette vérité [illegible] dans son plan [illegible] de la nature une perfectibilité dont les bornes inconnues s'étendent, [illegible] Remarquez ce *puisque* [illegible] axiome, en certitude, en évidence. Cette idée, il la délaiera à satiété [illegible] attendant, il rend toute chose ou tributaire, ou auxiliaire, ou génératrice, ou fonction du Progrès. Fatalisme d'un nouveau genre qui reçoit sans cesse de la vie [illegible] Ainsi quand Condorcet [illegible] périté publique naissent l'habitude de nouveaux besoins [illegible]

[illegible] et *un accroissement de population...* Avec les « nouveaux besoins », hola ! mais avec « l'accroissement de population », hélas !

***

Le projet de Condorcet fut, à son élaboration, l'objet des plus acerbes critiques, même de la part de ses — ne disons pas « coreligionnaires », ses mânes en frémiraient — mais de ses amis politiques. L'un d'eux, Masuyer, député de Saône-et-Loire, en fit une réfutation aussi prolixe (elle a le double de l'étendue du *Rapport*), que perfide. Coïncidence tragique : ce Masuyer, tandis qu'il rédigeait sa contradiction, était sous les verrous. Tout de même, Condorcet rédigea sa célèbre *Esquisse* pendant sa proscription, à Clamart, où il se tenait caché. Son sort diffère de celui de son contradicteur en ce que Masuyer périt sur l'échafaud, tandis que Condorcet s'empoisonna pour échapper à la guillotine.

Masuyer, en moins bon style, a parfaitement noté toutes les défectuosités du système de Condorcet au point de vue révolutionnaire. A jacobin jacobin et demi ! Il souligne tout ce qu'il y avait dans le *Rapport* de nébuleux ou d'inachevé et qui appelait une mise au point. Car Condorcet avait jeté des principes et posé des bases, bien plutôt qu'il n'avait « organisé ». Masuyer, lui, a plus d'esprit pratique et connaît mieux les voies et moyens d'exécution que ce bel esprit chimérique de Condorcet. Ainsi, il montre que le nombre des écoles primaires ne pourrait être inférieur à 40.000 (environ une par commune).

Tout le projet lui paraît

> insuffisant dans sa masse et son ensemble, incohérent dans ses diverses parties, il accorde tout à la richesse et aux habitants des villes, des grandes villes surtout, il néglige les habitants de la campagne, il oublie totalement le pauvre ; il fait de l'instruction publique un privilège, il conserve à jamais cette distinction antisociale des riches et des pauvres, des hommes instruits et des ignorants, des hommes qui commandent et de ceux qui obéissent, il est moins propre à rendre la nation française une nation instruite, ou plutôt non ignorante qu'à lui donner des hommes habiles et savants.

En d'autres termes, Condorcet n'est qu'un « aristocrate » et sa défroque jacobine n'en impose pas à Masuyer.

La 5e classe était sans contredit la partie la plus faible dans la construction condorcettiste. Aussi son adversaire ne laisse-t-il pas de déployer là-dessus toute sa verve. Il raille cette administration centrale des Sciences et des Arts, conception qui nous ramène au XIVe siècle, où il n'était permis de penser que d'après des autorités, où la persécution accompagnait toujours la contradiction des opinions reçues. Société nationale qui ne serait bonne tout au plus qu'à introduire dans l'État une régie nationale, un gouvernement [illegible] pour les sciences et les arts, gouvernement qui aurait ses lois, usages et sujets particuliers, un [illegible], un [illegible] littéraire, qui nous ramènerait [illegible] des prêtres de Memphis, qui ne serait bientôt plus qu'un foyer de corruption et d'intrigues, et qui en un mot [illegible] imagine que pour favoriser les [illegible] aux dépens de la chose publique [illegible] le plaisir de créer des places à distribuer à sa volonté... Sans doute il faut organiser un grand établissement pour les sciences et les arts, mais la [illegible] comme on le lui propose modestement pour payer des hommes qui n'auraient d'autre métier à faire que de dire : « Nous sommes des savants ! »

Certes, surtout dans une République *qui n'a pas besoin de savants*, selon le mot célèbre.

Après cette mercuriale, Masuyer oppose à Condorcet son propre système, plus démocratique. Nous ne le suivrons pas dans cette exposition, qui d'ailleurs servirait à bien marquer l'antagonisme entre les deux tendances : la tendance athénienne du marquis, la tendance spartiate du plébéien. Mais laissons ces enfants du Minotaure jacobin se déchirer entre eux, et venons-en au Condorcet *féministe*.

(à suivre)

THÉODORE JORAN

ÉTOILE DU MATIN

(Nouvelle)

Ada Negri.

Un grand cœur humain et une fantaisie disciplinée, profonde et vigoureuse, d'artiste.

Elle a lutté, lutté avec la misère, de toute l'énergie de qui veut vivre et veut créer. A la misère de son enfance et de sa première jeunesse elle doit beaucoup : l'exaspération de ce large sens de sympathie fraternelle et humaine qui est la note dominante de son inspiration.

Après son enfance pauvre, elle fut institutrice dans un petit village lombard. Elle aima. Plus tard elle se maria et fut mère de famille. Dans cette existence qui s'annonçait obscure, elle connût tôt une gloire rapide : ses poèmes surprirent par leur étrangeté, leur sincérité intense, leur élan de révolte, et leur affirmation de vie.

Leur inspiration est sociale, moderne, démocratique, l'observation et la vie d'elle-même et de ceux qui luttent pour vivre, comme elle a lutté, leur forme rapide, synthétique, de courts tableaux qui donnent l'essentiel, de brèves remarques qui approfondissent l'abîme des sentiments et des sensations.

Ses premiers poèmes furent recueillis sous le titre de Fatalité, *puis vinrent* Tempêtes, Maternités, Des Profondeurs, Exil, Les Solitaires, Oraisons, Le livre de Mara, Étoile du Matin.

Dans Étoile du Matin *quelques tableaux exprimés avec l'heureuse rapidité synthétique qui voile l'émotion ne sont autres que des scènes de son enfance. En voici deux extraits.*

C. C. C.

ÉTOILE DU MATIN

Je vois dans le temps une petite fille.

Maigre, droite, agile. Mais je ne puis pas dire vraiment comment est son visage : car dans la maison de la petite fille il n'y a qu'un petit miroir qui sait de combien d'années, semé de taches noires et verdâtres, et la petite fille ne pense jamais à y regarder ses yeux ; aussi, plus tard, elle ne pourra pas avoir souvenir de son visage d'alors.

La maison de la petite fille est la conciergerie d'un hôtel particulier dans une petite rue d'une petite ville lombarde.

Il n'y a que deux locataires, occupant quelques pièces du second étage : un vieux retraité maigre, avec sa gouvernante Thérésa ; une vieille dame grasse qui change de domestiques tous les mois. Le reste est tout habité par les propriétaires : gens riches et nobles.

Quand ils rentrent en voiture de la promenade, il faut ouvrir toute grande la porte cochère, et comme la grand'mère (gardienne de la conciergerie) est trop affaiblie par les ans, c'est la petite fille de sept ans qui doit le faire. Elle n'a jamais pensé, naturellement, que cet acte soit humiliant, mais elle ne l'accomplit pas volontiers.

Très vieille est la grand'mère.

Elle fait toujours un bas, en remuant continuellement les lèvres avec des paroles sans son, qui sont des prières. Elle n'est ni bonne ni méchante. Elle ne raconte pas d'histoires. Elle a une suprême indifférence pour toute chose. Courbée, menue, boîtant depuis les premières années de son enfance, avec un visage aux traits calmes, fermé dans un petit bonnet noir attaché sous le menton, si quelque ennui ou peine lu[illegible] [illegible] voix basse.

— Ce que Dieu veut !

Bien qu'avancée en âge [illegible] dans ses mouvements, elle est gardée quand même par ses maîtres dans la conciergerie, parce que depuis plus de quarante ans elle appartient au service de la famille. Elle pourrait se retirer chez son fils qui est maître d'[illegible] qui [illegible] assez d'aisance. Elle ne veut pas ; elle préfère travailler tant qu'elle le peut, jusqu'à [illegible].

Elle fut, dans sa jeunesse, gouvernante de confiance de Judith Grisi, la merveilleuse contralto, sœur de la merveilleuse soprano Julietta ; elle la suivit fidèlement sur toutes les scènes de théâtre ; elle entendit des coulisses les acclamations du public...

. . . . . .

Il est sept heures, et sa maman revient de l'usine. Oh ! maintenant c'est [illegible] vie !...

Sa maman n'est plus jeune (elle s'est mariée tard), et elle a déjà beaucoup de cheveux gris ; mais sa voix est retentissante, jeune, et tout en elle est clair et énergique : son pas, ses mouvements, son regard, ses paroles. Elle avait vécu libre, dans la villa de Robecco sull' Oglio, avec la grand'mère, jusqu'après ses trente ans ; mariée, elle fut lingère ; restée veuve et dans la plus dure misère, elle dut se placer comme ouvrière dans un établissement de filature et de tissage de laine.

Elle gagne un franc soixante-quinze centimes par jour ; elle travaille treize heures de suite ; souvent elle est forcée à la demi-journée du dimanche.

Mais elle est gaie et elle rit, c'est une créature mignonne et chamante comme les oiseaux ; elle gazouille et chante. En elle vit le frémissement de plumes des passereaux, une élasticité toujours nouvelle, une si fraîche sympathie pour les choses et les créatures, qui jaillit avec la fluidité de certaines sources entre l'herbe, et elle en a la changeante transparence. Elle ne porte pas avec soi la poussiéreuse et lourde atmosphère d'une fabrique de laine, mais plutôt l'âcre senteur d'un vent de mars, rude à la peau, mais plein d'azur et d'éléments de vie.

Comme la grand'mère et l'enfant, elle se nourrit de pain, de lait et de pâtisse [illegible] peut-être sa chaste sobriété que le rend au [illegible]gère sur terre.

Quand sont finis les bavardages des bonnes dans la loge, la petite fille [illegible]

heures et donne. La porte entre les deux pièces reste ouverte. Elle, nichée sous les couvertures et feignant de dormir, rit, rit dans son âme, parce qu'elle sait que va sonner l'heure merveilleuse. D'ici peu, en effet, avec sa voix limpide, sa mère, qui croit l'enfant endormie, commence à lire à haute voix.

Pour distraire la grand'mère et pour son propre plaisir, elle lit, par morceaux, les romans feuilletons d'un journal quotidien.

Elle ne sait pas que la petite écoute, les oreilles tendues, le cœur tendu.

Que de gens, que de créatures plus vivantes, plus fortes, plus perverses, plus intéressantes que celles qu'on rencontre chaque jour, dans la rue, dans la maison, à l'école ! Tous ses amis : *Rocambole*, *Remy*, *Sans famille*, *La Porteuse de Pain* ; et Rigolette et Fleur de Marie, des *Mystères de Paris*.

Histoires de vastes intrigues, d'amours romantiques, de romantiques crimes forment la base de sa connaissance, unies sans possibilité d'oubli à la voix de sa mère et à la lueur jaunâtre d'une lampe à huile, pénétrant par la porte ouverte en éclairant de biais : un rideau à coulisses à raies gris et bleu, et le portrait de Juliette Grisi.

. . . . . .

. . . . . .

Elle est profondément éprise du soleil. Elle sait que sa couleur est plus resplendissante en juillet, plus intense en août, plus reposée en septembre ; et que rien n'est plus suave aux yeux qu'une pâle touche de soleil sur les toits en février, quand il dégèle et que seulement un peu de neige blanchit çà et là sur les tuiles. Elle pourrait comme une méridienne dire l'heure précise selon le point du jardin d'où arrive le soleil.

C'est une jouissance pour elle que de rester sur la porte de la loge qui donne sur la rue ; debout contre un angle, ou bien assise sur le petit escalier de pierre.

Tant d'odeurs à la rue !...

De raisin mûr et de nèfle en automne ; de poires cuites et de marrons grillés l'hiver, et d'oranges vers Noël ; par la rue des chariots que les revendeurs ambulants de fruits poussent, avec des appels rythmiques qui lui donnent une sensation de redondantes cloches lointaines, jamais vues et dont on se souvient cependant.

Dans les mois d'été le grand soleil effrite les murs et les rend si éblouissants qu'à les fixer on prend sommeil. Des rideaux jaunes et rouges s'abaissent sur les vitrines des magasins ; le ruban du ciel qui s'allonge entre les deux lignes parallèles des toits est une plaque de métal ardent. Doux est de ne rien faire, accroupis sur les pierres qui brûlent, flairant de lourdes senteurs et respirant la chaleur.

Mais ce que la petite fille ne réussit pas à s'expliquer est comment donc, en février et en mars, souvent après quelque ondée, l'air est de violettes. Il n'y a pas dans la rue de magasins de fleuristes : cependant l'air est de violettes. Elle dira à sa maman, quand elle rentrera de l'usine : — Dimanche, veux-tu que nous allions pour les violettes ?

— Oh ! oui, on en trouve, elle le sait, hors de la porte : telles des œillades furtives, dans les prairies ensoleillées, sur les fossés encore obscurs. Mais ce parfum dans l'air lui est plus cher que les vraies fleurs à abîmer entre les mains.

Dans les boutiques tous travaillent. On la connaît, on lui fait des signes de bonjour : — Eh ! çà va, petite brune !... — Juste en face, un menuisier fait crier sa scie en sifflant entre les copeaux, un savetier sur son petit banc tape avec son marteau sur les clous fixés dans le cuir : la scie demande, le marteau répond : la rue en resplendit de contentement.

On sait pourquoi, en écoutant ce colloque chanté, il lui revient à l'esprit ce qui lui a été enseigné comme une vérité, par les maîtres et par les livres, à peine était-elle capable de comprendre : que nous sommes tous frères ?...

Donc, le savetier Panin, noir de poix, avec son visage qui semble sculpté dans le cuir des vieux souliers qu'il est en train d'arranger, et le menuisier Vincent avec son grand nez biscornu et ses boucles touffues toujours pleines de sciure de bois, sont ses frères. Et les ouvriers des usines aussi. Et les patrons aussi. Et tous les hommes et toutes les femmes qui passent devant elle sans lui donner même un coup d'œil ; et personne ne lui ressemble, et parmi eux aucun ne ressemble à l'autre.

Curieux !... Cependant c'est beau.

Mais elle, qui est-elle ?

D'où est-elle venue ?... Pourquoi est-elle venue ?... et non avant, et non après, mais justement maintenant ?... Qui peut affirmer qu'elle n'a pas existé déjà avant et qu'elle ne doit pas vivre toujours, comme l'air, comme le soleil, la terre et toutes les autres choses qui sont ?...

Elle essaye de recueillir, le plus intensément qu'elle peut, les forces de son cerveau sur la signification de la phrase « je suis ».

Être, verbe auxiliaire. Chose qu'on enseigne à l'école. Mais, je suis, je suis ! [illegible]

LE COLLOQUE

Quand je t'aurai rejoint sur la rive du fleuve de lumière, et que tu ne demanderas ce que j'ai fait tant d'années sans toi,

Je te répondrai : J'ai continué le colloque.

Tu riras de douceur tout le rire de tes dents blanches, et tu entoureras mes épaules avec ton geste sûr de despote.

Et le long des prés de violettes qui fleurissent seulement pour les morts

Nous continuerons le colloque.

ADA NEGRI

(Traduit de l'italien par Mme [illegible] CAMILLE AUTOR)

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE PRINTEMPS INQUIET

Il y a des souvenirs angoissants. Ce printemps 1927 a d'étranges similitudes psychologiques avec celui de 1914. Vous souvenez-vous ? L'obscur instinct des peuples les avertissait que la guerre était prochaine, tandis que les raisonnements les invitaient à n'y pas croire ; il paraissait impossible qu'au XXe siècle, après tant de progrès scientifiques, en présence d'un tel enchevêtrement d'intérêts internationaux, un recours aux armes vînt interrompre un équilibre à l'instabilité duquel on s'était habitué. Et les économistes et les financiers venaient renforcer l'optimisme officiel des moralistes politiques qui, en avant à la Cour de La Haye, comme ceux d'aujourd'hui croient à la Société des Nations : [illegible] d'argent [illegible] une grande guerre européenne ne pourrait durer plus de trois mois. Et pendant [illegible] plusieurs fausses alertes, la guerre finit par éclater et dura plus de quatre ans.

Aujourd'hui, de même, un sourd cliquetis d'armes propage l'inquiétude dans tous les pays de l'Europe et en dépit de [illegible] pacifisme officiel dont la Société des Nations est l'expression [illegible] les peuples [illegible] comme ils peuvent leur sécurité. Et comme en [illegible] raisonnement [illegible] de [illegible] le [illegible] gouvernements qui affectent la tranquillité [illegible] pour la rendre [illegible] expérience [illegible] quelle expérience [illegible] pas : quelques [illegible] vainqueurs se trouvent presque [illegible] que les vaincus, il n'est pas un homme d'État raisonnable qui ne recule d'horreur à la pensée de prendre la responsabilité d'une [illegible] aventure, et cependant les raisons de conflit multiplient plus rapidement encore que les précautions qu'on prend pour les éviter. Quantité de problèmes restent sans solution et paraissent pour l'instant insolubles, mais en ce printemps inquiet il en est deux qui dominent tous les autres, c'est cette vieille rivalité anglo-russe qui remonte au XVIIIe siècle et que les méthodes de la diplomatie soviétique ont portée à l'aigu, et c'est le problème de la Méditerranée que la fièvre italienne, qui n'est peut-être qu'une fièvre de croissance, mais qui n'en est pas moins dangereuse pour cela, rend singulièrement actuel.

A ne prendre en considération que ses manifestations les plus récentes, on serait tenté de prendre assez philosophiquement la querelle anglo-russe. De part et d'autre, les violences verbales, qu'elles soient officielles ou journalistiques, trahissent plus d'appréhension que de résolution ; les paroles menaçantes qui arrivent périodiquement du Cabinet de Londres ou de celui de Moscou font penser à la menace classique du matamore : « Retenez-moi ou je vais faire un malheur ». Depuis 1921, c'est la sixième fois qu'un ministre anglais proteste contre les intrigues bolchevistes. Ni les dirigeants de Moscou ni la paix du monde ne s'en trouvent plus mal pour cela, et l'on sent très bien à leur méprisante indifférence et par [illegible] de leurs [illegible] que les Soviets savent très bien qu'ils sont inaccessibles. Ils n'ont pas oublié que les déceptions de Gênes n'ont pas empêché les expériences Mac Donald, et [illegible] même, bien qu'il ait été porté au pouvoir par une réaction nationale contre les complaisances [illegible] nir, ni combattre sérieusement la propagande révolutionnaire ? Pourquoi se gêneraient-ils ?

Cependant, dans le ton de bravade des hommes de Moscou, il y a beaucoup plus d'ironie et de cynisme que de véritable combativité. Les Soviets savent [illegible] ment il [illegible] raient économiquement beaucoup à perdre [illegible] comptes [illegible]

beaucoup plus sage et ils le savent de profiter des scrupules du libéralisme et du socialisme pour donner des coups sans en recevoir, et même pour pénétrer dans la place en bienveillants. Ils se sauvèrent partiellement que leur attaque brusquée contre la Pologne faillit leur coûter cher. Aussi, dans leur insolence, commencent-ils très bien l'art de jouer du bâton à temps.

Toujours est-il qu'entre les Anglais qui hésitent à s'engager et les Russes qui prétendent menacer qu'agir le cher ne semble pas imminent en Europe, mais il y a l'Asie. Là, la guerre sourde et comme larvée des Russes et des Anglais se complique d'éléments mystérieux qui la rendent plus redoutable que partout ailleurs. Il y a le nationalisme chinois, il y a la rivalité traditionnelle des États-Unis et du Japon. Bref, c'est là que la politique marchande de la Grande-Bretagne montre les défauts de la cuirasse.

Les Anglais ont toujours été des marchands, et c'est toujours en marchands qu'ils raisonnent des choses de la politique : c'est dans l'espoir de retrouver un marché perdu qu'ils ont travaillé contre les intérêts de leurs alliés à la reconstitution de l'Allemagne ; c'est pour la même raison qu'ils ont cru possible de concilier leur ancienne et solide organisation capitaliste et l'anarchie russe. Ils ont cru très longtemps que les dirigeants du bolchevisme finiraient par se transformer en conservateurs. Quand Lénine avoua l'échec de sa formule communiste, ils crurent que le moment était venu et ils attendirent avec impatience les résultats de la *Nep* (Nouvelle Politique Économique). Vaine attente ; la Russie, probablement, finira par se reconstituer sous une forme qui convendra mieux à son caractère et ses intérêts que le communisme intégral, mais il est certain que le moment n'est pas venu, et depuis cette grande déception la politique mercantile de la Grande-Bretagne a toujours trouvé parmi les agents des Soviets ses adversaires les plus dangereux et les mieux armés. Aussi les hommes d'État et les banquiers britanniques ont-ils fini par comprendre que le génie destructeur du bolchevisme s'attaque à la fois aux assises économiques de la Grande-Bretagne et aux fondements internationaux de l'Empire. Les grèves minières ouvertement subventionnées par Moscou et le cataclysme chinois en sont la preuve. C'est pourquoi, sans doute, il n'est personne aujourd'hui en Angleterre qui n'ait le sentiment aigu du péril. Reste à savoir quand et comment on le combattra.

La situation est très embarrassante. Que faire ? On pourrait dénoncer le traité de commerce. La Russie en souffrirait évidemment, mais on sait par expérience qu'elle peut vivre sans crédits, sans crédits, même sans commerce, quoique ; milliers et milliards de plus meurent de famine. L'État soviétique n'en poursuit pas moins son rêve. D'autre part, si faible que soit le commerce des échanges, la suppression du commerce avec la Russie ne ferait qu'aggraver le chômage en Angleterre. Quant à la rupture des relations diplomatiques, c'est à peine si elle gênerait la propagande de la Troisième Internationale qui se poursuit dans les mines et les usines anglaises avec une implacable méthode. L'Angleterre a donc beau trouver son ennemi soviétique partout sur sa route, elle en est à le combattre comme elle le fait en Chine par des moyens de fortune. Peut-être a-t-elle eu un moment donné qu'elle pourrait mobiliser contre lui les autres puissances européennes menacées comme elle par la crise chinoise, mais seul M. Mussolini a répondu à son appel et encore s'est-il contenté de lui assurer un concours théorique. Si l'on pouvait appliquer à la politique les préceptes de la morale privée, peut-être pourrait-on dire que l'Angleterre paie aussi les déceptions qu'elle a causées à ses anciens alliés par l'égoïsme d'un système diplomatique qui a trop souvent méconnu la solidarité européenne.

**

Si les conséquences du conflit anglo-russe paraissent lointaines parce qu'elles ont l'Extrême-Orient pour théâtre, il n'en est pas de même du problème méditerranéen et balkanique. A l'heure où j'écris, il semble probable que sous la pression des puissances et en présence de l'immense danger que constituerait un recours aux armes, on arrivera à apaiser le conflit italo-yougoslave, mais cet apaisement sera malheureusement momentané tant que l'Italie n'aura pas retrouvé son équilibre intérieur.

Les événements de ces dernières semaines montrent en outre avec une clarté aveuglante le danger que présente pour la paix de l'Europe le régime d'excitation nationaliste auquel est soumis le peuple italien par le développement logique du fascisme, et cela malgré la prudence, la finesse et le sens politique de M. Mussolini. Pour se maintenir, pour justifier un régime autoritaire qui a rendu en pays d'incontestables services, le *Duce* est obligé de répéter de temps en temps quelques-uns de ces gestes théâtraux qui

exaltent toujours un peuple imaginatif, nerveux, et qui s'exalte lui-même au spectacle de sa vitalité retrouvée. Sans doute, il peut compter beaucoup, pour en arrêter la portée, sur son autorité personnelle et sur cette finesse italienne qui fait qu'on a beaucoup plus l'air de se laisser prendre à la magie des mots qu'on ne s'y prend en réalité, mais ce n'en est pas moins là une politique aventureuse ; il faut être bien sûr de soi-même pour jouer ainsi avec des explosifs. Or l'Albanie est un terrain terriblement chargé d'électricité.

Ce pays a toujours été et restera sans doute longtemps encore un foyer d'intrigues. Sa belliqueuse population est divisée en clans rivaux, de telle sorte qu'elle est en proie à une guerre civile intermittente mais éternelle. Son dictateur actuel, Ahmed Zogou, qui vécut autrefois réfugié en Serbie, a renversé il y a peu Mgr Fan Noli, qui passait pour un protégé du gouvernement romain. Depuis il a changé de camp. Il est devenu le protégé de M. Mussolini et il a conclu à la fin de l'année 1926 avec le gouvernement italien un traité qui garantit son pouvoir et qui autorise et impose même aux Italiens une intervention militaire en Albanie pour assurer par la force le maintien du gouvernement actuel.

Or, les adversaires d'Ahmed Zogou cherchent naturellement à le renverser, et ils conspireront contre lui jusqu'au moment où ils auront réussi, à moins qu'il n'arrive à les supprimer d'ici là. Il est donc probable que l'Italie sera amenée tôt ou tard à intervenir militairement, ce que les Yougoslaves auront de la peine à souffrir. Dans le conflit de ces dernières semaines, l'Italie elle-même a du reste semblé aller au-devant des difficultés. Sur les frontières de l'Albanie et de la Yougoslavie, comme sur la frontière de tous les États balkaniques il y a beaucoup d'éléments de troubles : contrebandiers, partisans, dont la guerre et le brigandage sont les professions naturelles. Ces braves gens passent d'un pays à l'autre et d'un parti à l'autre sans que l'on sache jamais très bien auquel ils appartiennent. Le gouvernement de Belgrade a affirmé, et l'on peut l'en croire, qu'il ne fomente aucune révolution en Albanie, mais pour empêcher les conspirateurs albanais de passer et de repasser la frontière, il faudrait qu'on y établît un véritable cordon de troupes, ce qu'on ne manquerait pas de considérer à Rome comme une provocation. Or, c'est ce qu'avec une violence difficilement admissible lui reproche une grande partie de la presse italienne, et [illegible] rappelle [illegible] Autrichiens à l'égard de la Serbie [illegible] nements qui ont précédé [illegible] catastrophe de [illegible]. Le gouvernement de M. Mussolini reprendrait [illegible] d'Erenthal et du comte [illegible].

On se refuse à le croire.

Toujours est-il qu'il y a là un [illegible] qu'il serait grand temps [illegible] presse peut y jouer un rôle utile [illegible] un rôle très dangereux. Dans l'état de nervosité où on se trouve aussi bien à Belgrade qu'à Rome, une fausse nouvelle ou une nouvelle interprétée tendancieusement peut causer des accidents irréparables. Un reporter, même sans mauvaises intentions, mais désireux de produire une sensation, est parfaitement capable de mettre le feu aux poudres. C'est d'autant plus vrai que la situation psychologique et politique du pays est généralement mal connue de l'Occident.

Les personnes sages et d'esprit modéré voient parfaitement que dans cette question où tout le monde, plus ou moins consciemment ou plus ou moins inconsciemment, déguise la vérité, il est très difficile de prononcer un jugement en connaissance de cause. Dans ces conditions, la Société des Nations aurait un grand rôle à jouer : elle a déjà envoyé une commission d'enquête en Albanie, mais depuis lors beaucoup d'événements se sont passés ; elle pourrait peut-être de nouveau rendre à l'Europe pacifique le service de lui donner des renseignements sûrs et précis sur un pays d'où pourrait peut-être partir la fatale étincelle.

L. DUMONT-WILDEN.

LES ŒUVRES ET LES IDÉES

DE L'ÉNERGÉTISME AU MYSTICISME [1]

M. Gaston Roupnel nous offre un essai d'explication mécaniste de l'univers et de la vie. Le propre de semblables tentatives est généralement de supprimer, d'ignorer, par prétérition, ou de supposer [illegible]

[1] [illegible]

tient met physique. Celle-ci recommence presqu'à les confondre la matière et l'esprit, fait surgir d'une interprétation purement physique de l'être un nouveau spiritualisme et n'exclut pas, à l'issue d'une longue démonstration, le raccourci mystique. J'ajoute que M. Gaston Roupnel déploie au service de sa pensée le talent le plus généreux ou plutôt sa pensée ne saurait s'exprimer sans une magnificence de forme, une richesse d'images neuves, un éclat inlassable et entraînant par-dessus tout un rythme d'une incomparable puissance que ne trahissent jamais ni la recherche ni l'effort, qui jaillissent spontanément et caractérisent l'un des trois grands écrivains de ce temps.

J'en ai assez dit pour montrer que ce livre dérange les habitudes d'esprit de nombre de nos contemporains, qu'il affronte de maints préjugés séculaires ou récents, et qu'enfin l'intrusion du talent, de l'originalité et de la liberté de la pensée en un domaine qui est trop souvent la propriété morcelée de diverses scolastiques, constitue, à elle seule, une sorte de scandale.

L'auteur ne pouvait l'ignorer, et s'en excuse modestement dès son introduction :

« Je ne doute pas que l'épreuve sera grande et que l'œuvre [illegible] toute l'imprécision [illegible] de ma vie [illegible] d'entreprendre l'inexplicable et le inexpliqué. Mais la cause [illegible] d'autres plus [illegible] réussiront, [illegible] ne sera de mérite [illegible] pour moi que [illegible] dans le grandeur [illegible] de cette [illegible] imprudence. »

Modestie ou fierté, imprudence, mais non présomption. Imprudence ? Ils aimeront cette audace, tous ceux qui, ayant mesuré le courage et la sincérité de l'homme, éprouvé son respect de la science et compris l'étendue de ses ressources intellectuelles, se souviendront préalablement de la fragilité de nos théories et de nos doctrines les plus accréditées.

Toute généralisation est hypothèse. Dans la mesure où l'hypothèse entraîne et encourage les réserves mêmes — flattant notre curiosité des possibles sans menacer notre liberté — j'acquiesce à la pressante invite de cette savante éloquence qui me prête aux péripéties de ce roman idéologique, à ses visions hallucinantes, à ses [illegible] d'ardente passion investigatrice et de sérénité contemplative. Qu'il entre une part de chimère dans le dessein d'écrire un *De natura rerum* à la lumière des connaissances modernes, [illegible] ! [illegible] ce n'est pas ravaler l'ambition de l'auteur, ce n'est pas même [illegible] et l'on nous pardonnera de hasarder, à cette plausible conjecture, diminuer l'ambition ou la solidité de son œuvre.

***

L'idée du retour éternel semble inséparable des rêves cosmogoniques de l'humanité à toutes les époques de son histoire : elle hante les philosophies hindoues ; les Grecs ne l'ont point ignorée. M. le professeur de la Sorbonne la retrouve dans une récente analyse de la théorie cinétique des gaz, au moment même où M. Gaston Roupnel l'aperçoit inscrite dans les derniers résultats et les plus solides conclusions des sciences chimiques, physiques et biologiques.

Un austère portique de science et de technicité nous introduit aux explorations de Sibœ, une route prodigieuse nous entraîne au fond des âges et par delà les infinis du temps nous fait traverser, à l'inverse de leur succession, les stades qu'illustrent la genèse des espèces, la genèse de la vie, la genèse de la matière. Qu'il s'agisse de la vie ou de la matière inanimée, une loi d'habitude, implacable et grandiose, régit l'universalité des phénomènes ; nous surprenons dans la cellule l'ultime chaînon d'une série illimitée de répétitions ; un autre infini d'identiques recommencements affleure à la lumière de l'instant dans l'atome. Rien n'existe qui ne contienne l'éternité : chaque être contient tout le passé qu'il rassemble dans son présent. Toute la vie sur terre y a entassé mécaniquement ses habitudes d'espèces et d'individus. C'est en lui, c'est en ses aptitudes que chaque vie ancestrale est venue reposer et plier les habitudes de son être ainsi qu'on plie un manteau du soir. — Habitude, routine et facilité, pli de la matière, déformation par où s'introduit un rythme de constance, c'est tout un. Aussi bien la longue route que nous venons de remonter ne nous permet-elle plus d'ignorer que la vie et la pensée elle-même dérivent des mêmes origines que la matière : la matière et l'esprit s'inscrivent dans un *continuum* où l'on ne saurait découvrir ni lacune ni rupture. La source unique, l'ultime réalité accessible à notre enquête est l'énergie atomique...

M. Gaston Roupnel n'a [illegible] point d'assigner des ancêtres ou des précurseurs à sa pen-

---

Voir Rey, [illegible] de philosophie de la physique [illegible] B. [illegible] la philosophie [illegible] philosophique [illegible] Dr Gustave Le Bon. — L'Homme [illegible]

sée, peut-être n'en amoindrirait-on pas le prestige en rappelant que sa doctrine répond à des pressentiments aussi anciens que la réflexion critique — et que la philosophie n'a d'ailleurs jamais laissé prescrire — la Grèce a eu la prescience de cet évanouissement de la matière que tend à confirmer tout le mouvement de la physique moderne, et dont Leibnitz avait ébauché une théorie rationnelle en définissant la monade — la monade était déjà notre atome, comme lui réceptacle d'éternité, et Liebnitz proclamait magnifiquement que chacune d'entre elles avait parcouru un stade plus ou moins étendu de la pensée de Dieu. Nous assistons de nos jours à une sorte de désubstanciation de la matière, qui n'est plus seulement une vue de l'esprit, mais une constatation expérimentale. Après des siècles de tâtonnements intuitifs ou de géniales approximations, l'humanité saisit l'une de ces évidences qui sont les plus glorieuses formules de ses vérités provisoires. M. Gaston Roupnel s'en empare en grand conquérant : il en célèbre l'apothéose avec une allégresse lyrique, et parfois déchirante et pathétique, qui en dit long sur l'opportunité d'une telle apparition dans le champ désespéré de la conscience moderne.

La fécondité d'une vérité scientifique révèle lentement ses plans successifs et ne nous entr'ouvre qu'à force de sollicitations ses horizons futurs. M. Gaston Roupnel est un solliciteur robuste, acharné à épuiser sa chance ou son audace, tour à tour impérieux ou insinuant, prompt à marquer ses avantages et à affirmer sa prise de possession. Son mérite, ou son erreur, mais enfin son originalité est de prétendre formuler toutes les conséquences qu'implique la notion d'un crescendo ininterrompu de l'énergie atomique à la pensée : l'atome nous apparaissant comme « un appareil à répétition, un prodigieux disque enregistreur, conservateur et restaurateur de vibrations ; la cellule sera « l'infini complexe qui groupera une foule presque incommensurable de ces disques enregistreurs... » Du même coup l'atome se voit conférer des privilèges que ne lui conteste plus l'abus ordinaire du langage humain : car le Temps et l'Espace n'existent que là où la vie les anime — « ils sont des propriétés atomiques ». Nous-mêmes « nous aurons vécu toute une vie en n'ayant jamais à nous qu'un instant seulement. Notre âme, qui ne connaît du Temps que cet incessant départ au Néant, appelle cela « vivre » ; et elle croit « mourir » quand le tourment s'assoupit. Nous sommes l'Instant-Sacré et le Lieu-Saint... La vibration infinitésimale qui rassemble dans l'unique et divin présent l'éternité, l'immensité, [illegible] ferme aussi le secret de notre vie mentale et de nos richesses spirituelles. Et voici glorifiée, haussée à son rang, [illegible] achève, l'affirmation capitale : « l'Energie participe de toutes les magnificences spirituelles ; nous sommes contenus en elle avec nos esprits et nos jours, et c'est en elle que nous souffrons sans désespérer, et de toute notre âme ». M. Gaston Roupnel n'hésite pas à nous parler d'une conscience atomique dont la conscience de l'être n'est qu'un écho amplifié ; la hiérarchie d'un dynamisme créateur nous propose enfin la conception d'une conscience universelle. Or, « la conscience universelle est en correspondance de la conscience particulière. C'est là un rapport dont nous pouvons connaître, ou tout au moins discuter un des deux termes. Il nous est ainsi possible de construire celui que nous ignorons dans la symétrie de celui que nous connaissons... »

Saisir quelques jalons au cours d'une aussi vaste démonstration, c'est trahir son auteur : puissent-ils simplement marquer le sens d'un mouvement de pensée, la direction et le point d'arrivée d'un dynamisme organisateur. Je ne suppose pas qu'il soit très difficile de faire buter çà et là la doctrine sur des objections d'ordre divers ; je vois bien ce qu'elle doit à Bergson et en quoi elle le contredit... M. Gaston Roupnel manifeste l'espoir « qu'un jour peut-être l'homme pourra mesurer l'amplitude oscillatoire du rythme auquel correspond l'acte mental. » Tant que cette expérience cruciale demeurera hors de nos possibilités, toutes les hypothèses demeurent concurremment permises en ce qui concerne la nature de la conscience et de l'esprit...

*
* *

« Elle que nous propose M. Gaston Roupnel est à la fois simple et d'une impressionnante grandeur. S'il est vrai que la science positive cultive et révère, en raison de leur efficacité, maintes hypothèses indémontrables, combien davantage ne sommes-nous point autorisés à accueillir une pensée transcendantale en raison de ses qualités propres et des lumières qu'elle fait surgir à chacune de ses démarches ! La science pure dépouille les faits qu'elle isole jusqu'à nous en présenter la figuration la plus décharnée, un schème abstrait, privé en quelque sorte d'atmosphère et [illegible]

ment. M. Gaston Roupnel ne cesse jamais de restituer au phénomène la ruisselante opulence de sa signification particulière et générale. Je ne sache pas de mode de pensée plus entraînant, plus émouvant, ni qui ensemence l'esprit de plus riches et de plus sûres promesses. A cet égard, chacune des pages de ce livre déborde d'un enseignement qu'il faut considérer à part. Pensée lyrique ! Sans doute. De là ce rythme que j'ai déjà signalé, et qui n'est point le fait simplement de consonnances heureuses et d'une prose fluide et musicale (où abondent les beaux alexandrins), mais un rythme mental, la mesure même d'une pensée accordée aux harmonies qu'elle évoque et tente de suggérer... Il faudrait plaindre quiconque se déclarerait insensible à la magie de cette puissance, l'une des plus hautes, des plus irrésistibles — et des plus rarement atteintes — qu'il soit donné à l'art littéraire d'exprimer.

Lyrisme de la pensée ; ébranlement si profond que l'être en est ému tout entier et apporte à la poésie pure l'offrande d'un cœur humble et tremblant et d'une imagination luxuriante, candidement voluptueuse...

Aussi n'est-on pas surpris d'aborder, en conclusion, à ce pays de rêve entr'aperçu aux premières pages du livre : Siloë :

> C'était là-bas, sous l'horizon, un pays de songe, d'une grâce de légende, doux comme l'enfance, et tout frémissant de la fluide pureté de son atmosphère. Contrée vaporeuse, allégée de toutes les misères, dépouillée des temps et des choses, elle descendait vers nous comme la pente des premiers yeux. Venue de je ne sais où, la route où je savais avoir passé toujours, conduisait là le cortège pensif de ses ormes séculaires, le cortège de mes jours en fête et de mes chères amours. »

Visions d'enfance qui parfument toute une existence, et que l'homme retrouve par delà les arides chemins de l'expérience et de l'effort rationnel... Ne craignez point qu'un Gaston Roupnel y situe les entités décolorées, les abstractions exsangues, le décor métaphorique et si vainement illusoire d'un paradis philosophique. Et sans doute Siloë désigne le lieu idéal où l'intelligible rejoint l'absolu ; une théodicée s'y ébauche ; une mystique s'y justifie... Mais l'humanité n'est point absente de ce lumineux firmament ; l'humanité est là, avec ses éternelles détresses, ses souffrances, ses élans éperdus, ses tendresses, ses joies tragiques ; l'humanité, son Art, qui est la voix des correspondances enfouies au tréfonds du dynamisme universel, son Ame, ignorante des aptitudes et des sonorités que lui a léguées l'incommensurable lignée des âges :

> Ah ! quels [illegible] poètes [illegible] sommes en face de la Nature ! [illegible] que pour l'y mettre [illegible]
>
> Notre [illegible] sans avoir jamais su qu'elle avait accompli [illegible] qu'elle était le plus [illegible] des Temps.
>
> O [illegible] Notre pensée percevait donc l'Univers sans [illegible] la merveille d'un logis ferme [illegible] Et elle est pourtant la vagabonde [illegible] et le suave pèlerin des soirs dans l'Infini !....

Nous sommes peut-être de mauvais poètes. Mais je [illegible] bien qu'un authentique prosateur lyrique — je veux dire un grand poète — nous est né.

Lucien MAURY

LE THÉATRE

UNE GRANDE PIÈCE D'HENRY BERNSTEIN

Henry Bernstein est à la période la plus belle et la plus heureuse de la carrière d'un artiste, celle où l'art et la vie se confondent. L'expérience professionnelle et la technique ont atteint ce point de précision parfaite et de maîtrise où l'acquis rejoint la nature. L'écrivain n'a plus qu'à vivre et la réalité devient d'elle-même, pour ainsi dire, esthétique. L'auteur disparaît ; il ne reste plus que l'homme. Dans les genres dont le métier est relativement peu développé, cette identification est assez facile et on peut même considérer que, dans le roman contemporain dont le caractère autobiographique est si frappant, elle est presque constante. Le théâtre, au contraire, suppose un appareil beaucoup plus compliqué et plus strict, et la vérité y reste toujours plus approximative. On devrait tenir pour une sorte de miracle une pièce qui atteindrait à la sincérité directe du roman et qui nous offrirait, sinon dans les faits, au moins dans les sentiments, un charme presque confidentiel... C'est là qu'en est Henry Bernstein. Il semble que toute dramaturgie ait disparu de sa dernière pièce, et qu'il n'y reste plus que l'humanité...

Contrairement à la plupart des pièces triomphantes de Bernstein, *Le Venin* ne repose sur aucun fait. Le fait-divers, dont Henry Bernstein était parti, est un élément essentiellement

dramatique : lui seul engendre la péripétie ou les suites de péripéties qui constituent le mouvement même du théâtre. Or, à mesure que par la psychologie, Henry Bernstein s'est rapproché du romancier, il a découvert, non seulement que ces péripéties lui étaient moins nécessaires, mais risquaient même de le gêner. L'événement matériel limitait son observation et il avait trop à dire pour que sa matière tolérât d'être ainsi circonscrite dans un drame proprement dit... C'était alors aux sentiments et aux passions de devenir eux-mêmes des faits et c'était le mouvement intérieur des âmes qui devenait le mouvement dramatique.

Sans doute, avec des dons si divers et si souples, l'auteur de *La Griffe* et du *Voleur* retournera-t-il demain à la considération de ces catastrophes et de ces accidents qui tiennent aussi leur rôle dans les destinées humaines. Pour l'instant, il ne regarde plus, dans ces destinées, que la face intérieure.

Le Venin est une pièce construite autour d'une scène, laquelle est elle-même construite autour d'un sentiment, d'une idée, d'une inquiétude... Un homme d'aujourd'hui, un homme sensible et intelligent, connaissant la vie, peut-il sans torture tolérer la vie des femmes d'aujourd'hui? Même celle qui semble la plus capable de se réserver le plus honnêtement à une tendresse ou à un souvenir ne se trouve-t-elle point par les nécessités mêmes de l'existence réduite à une suite de petites compromissions, qu'elle cache ou qu'elle déguise, et qui suffisent à entretenir dans un cœur anxieux la crainte et le soupçon, non pas de la trahison, mais du mensonge? Supposez un homme qui ait aimé une femme, qui ait cru ne plus l'aimer, et que le désir ressaisit... Entre cette rupture et cette reprise, que s'est-il passé dans le cœur, dans la vie de la femme? Comment le savoir jamais? Comment le goût masculin de la vérité se conciliera-t-il avec l'instinct féminin, sinon de la dissimulation, du moins de l'approximation et de l'arrangement? Tout le drame contemporain de la sensualité est là... Reposant sur l'instinct, il s'est aggravé par le fait que les hommes, certains hommes, du moins, sont devenus plus clairvoyants et plus sensibles et que toutes les femmes, par les mœurs nouvelles, sont entourées de plus de risques et d'occasions et que l'exercice même de leur liberté les incline forcément à en atténuer les bénéfices dangereux. On peut considérer que, en dehors de toutes déterminations secondaires, le second acte du *Venin* mettant en pré[illegible] deux anciens amants qui se retrouvent avec le mystère de ce qui [illegible] éloignement, pose, dans sa vérité générale, avec une simplicité et une pureté classique [illegible] tielle incompatibilité du désir masculin de possession totale et de l'instinct féminin de ruse défensive. Cette scène admirable, unique [illegible] notre époque, n'est ni du théâtre ni du roman ; elle est de la vie tout simplement, de la vie spontanée et pantelante... Pour que ce spectacle d'une humanité frénétique et douloureuse pût être donné au Gymnase, il suffisait qu'il fût précédé et suivi d'un acte qui, techniquement, le motivât et le dénouât.

Comment donc, parti de ce point à la fois psychologiquement immense et dramatiquement si mince, Bernstein a-t-il composé son œuvre? Là encore admirons que, pressé par les nécessités matérielles de son art, il en soit resté assez maître pour continuer de le subordonner à la vérité psychologique. Il s'est borné en effet à approfondir la nature de l'anxiété dans le cœur de l'homme qui doute... Or, le doute peut être à la fois instinctif et acquis. On peut l'accroître par une sorte de disposition professionnelle. Un psychologue de métier sera plus enclin qu'un autre à poursuivre sous les gestes et les paroles de la femme aimée la vérité qui se cache... Le personnage de Bernstein est donc un romancier. Il est marié. Il a du succès. Son art, son succès, sa gloire le passionnent et affinent sa sensibilité nerveuse... Au premier acte, le voici donc en province, ayant résolu de se ressaisir, de travailler, de rendre à sa femme trop charmante et trop résignée la paix dont lui-même a si grand besoin... Mais la maîtresse avec laquelle il a voulu rompre est redevenue d'autant plus présente à son esprit d'imaginatif qu'elle est plus éloignée... Il la sait à Saint-Moritz, jouissant, dans les palaces et pour les sports, de cette liberté qu'accorde aujourd'hui aux jeunes divorcées notre monde indulgent... Que fait-elle? Dès maintenant, nous sentons que ce qui agit le plus fortement sur cet esprit, c'est l'inconnu... Enfin arrive la nouvelle que la jeune femme sera de retour à Paris. Sans doute n'aurait-il pas même conçu le désir de la rejoindre aussitôt, s'il n'avait pas traversé ces heures de rumination... Il ne sait plus ce qui se passe dans cette âme autrefois familière... Il part à la recherche d'une certitude. [illegible] alors que, en la revoyant, cette certitude tant cherchée s'éloigne de plus en plus... La vie [illegible] de leur [illegible] l'un de l'autre. Mais [illegible]

sent, l'esprit reprend ses droits... L'amoureux enquête sur la vie de l'amoureuse : là-bas, dans son palace, avec quels hommes... Sans doute ne l'a-t-elle pas trompé, puisqu'elle le dit, mais pourquoi tant de réticences dans ses explications ?... Le ton lui-même n'est-il pas, par instants, troublant ? Pourquoi a-t-elle passé sous silence le nom d'un de ses flirts ? Bref, au cours de cette prodigieuse lutte de deux esprits, les nerfs ne cessent de s'exaspérer et, à bout de raisonnement, désemparé par le sentiment de tout ce qui lui échappe, l'homme ne peut retenir le geste héréditaire par lequel l'ancien conquérant des âges heureux imposant sinon la sincérité, au moins l'obéissance, à son esclave... Il donne un coup de poing dans le beau visage fermé... Par là ils ont achevé leur divorce moral, mais une dernière fois ils retombent au désir, montrant par cette union désespérée que tout le malheur des amants d'aujourd'hui, c'est justement cette discordance des âmes et des corps... Au dernier acte, naturellement, se dégage le sens humain de l'œuvre... Le romancier, peut-être aidé par son travail et le souci de sa gloire, par le fait aussi que son ancienne amie en revenant à son mari l'a délivré de l'incertitude première, arrive à concevoir la différence irréductible entre le désir, qui engendre le supplice dont il relève, et la tendresse qui produit la douceur qu'il présent... Il vivra désormais auprès de sa femme, de ses enfants... Il est sorti de « l'enfer de la sexualité » pour atteindre, en vrai bourgeois sentimental, car tous les hommes, en amour, ne sont que des bourgeois, le paradis familial...

Cette œuvre, dont je viens de montrer les caractéristiques si neuves et si hautes, offre encore cette particularité d'être si vraie que l'on voit les spectateurs réagir devant elle comme devant la vie elle-même, avec la même candeur et la même violence. Tout le premier acte est rempli par la grâce résignée de cette jeune femme à qui Grix Mordlay parvient à donner une figure vraiment digne d'elle, ce qui est le plus bel éloge qui puisse être fait de cette charmante comédienne, toujours en progrès... Cet acte, que tout le monde applaudit, provoqua pourtant davantage l'enthousiasme des femmes : c'est leur acte, à elles... Elles se complaisent dans cette jolie image d'elles-mêmes... Le second acte, au contraire, est celui des hommes... C'est là qu'ils se retrouvent dans ce qu'ils ont de plus profond, de plus intime, de plus candide, de plus essentiellement masculin... Si vous ajoutez que le talent déployé par Yvonne De Bray dans le rôle de la maîtresse incertaine est tel que l'on a vraiment l'impression de la réalité et qu'ainsi se trouve incarnée sous nos yeux le naturel secret de l'âme féminine, vous comprendrez qu'à ce second baisser de rideau l'enthousiasme ait changé de côté... Et les deux sexes s'en vont sans même songer qu'ils viennent de voir une œuvre de premier ordre, et croyant seulement qu'ils se sont vus eux-mêmes, hommes et femmes, tels qu'ils vivent et qu'ils souffrent...

Gaston Rageot.

LES BEAUX-ARTS

AU MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS

JULES CHADEL. — HENRI LEBASQUE

[illegible] quelques [illegible] décorateurs [illegible] au pavillon de [illegible] meublements pour chambre de travail [illegible] Vedri, cette fois une des [illegible] qui permet à toute personne [illegible] ses besoins personnels, d'épanouir en [illegible]

Notons que les pièces exposées revêtent dans leur ensemble la préoccupation de la logique autant que le souci [illegible] Nulle [illegible] nos appartements d'après-guerre. C'est dire que tout en offrant le maximum de commodité, ils ne sont jamais encombrants, de par leurs dimensions. Mais, simplicité et logique n'excluent pas élégance et même raffinement. [illegible] si dans chaque meuble un cadre rectiligne limite de [illegible] revêtus [illegible] plus belles essences. Parfois, un délicat filet d'ivoire en cerne le contour, tandis qu'à leur centre trouve place une plaquette de métal argenté ou doré dont le motif, de mince relief, est ainsi supérieurement mis en valeur.

Avec de pareils éléments, E.-J. Rühlmann qui innove des meubles semi-métalliques à jeu libre, a fait œuvre excellente. Mais, comme avec lui il convient que la ri[illegible] certain grand bahut en ébène avec motif incisé, exécuté [illegible]

Les ensembles de Montagnac, Kohlmann, Lelou, Eric Bagge, se recommandent par des mérites bien personnels. [illegible] ses recherches cubistes d'entraînent à accuser trop sèchement [illegible] étriquent singulièrement ses formes.

Beaucoup d'art se manifeste dans les objets qui ac[illegible] Brandt [illegible] Dessus, Germain [illegible] les [illegible] travaux [illegible] Mme [illegible] Marcel [illegible] l'atelier du Comité [illegible] Union Centrale des Arts

[illegible] ment professionnel.

[illegible]

[illegible] clair-obscur, il ait adopté l'outil de leurs dessinateurs : [illegible]

[illegible] mière du dehors qui, des oppositions de clarté et d'ombre et aussi de l'ampleur des volumes, prend une signification supérieure.

[illegible] de les voir définitivement réalisées par le moyen de la gravure en fac-similé de teintes obtenues à l'aide de planches [illegible]

[illegible] ment empreinte de l'atmosphère méditerranéenne.

[illegible]

VARIÉTÉS

LA VILLE MARTYRE DE POLOGNE OU LA GRANDE PITIÉ DE KALISZ, VENISE POLONAISE

[illegible] théâtre se mirant dans les eaux, Kalisz a été aussi une très jolie ville qu'on pourrait appeler la Venise polonaise. [illegible] En outre, il est oublié. Et pourtant cette ville représente [illegible]

*
* *

[illegible] ciennes monnaies romaines qu'on a trouvées à Kalisz con[illegible] en Pologne unifiée, et en même temps une ville commerciale située sur la grande route allant de l'Ouest à l'Est.

[illegible] échut à la Prusse et il a eu, déjà alors, à souffrir des persécutions : confiscation d'églises, fermeture d'écoles, etc... [illegible] de Varsovie, ensuite chef-lieu de gouvernement de la Pologne du Congrès. Avant la guerre, Kalisz était une ville de 70.000 habitants, située à 6 kilomètres de la frontière allemande, ville commerciale, industrielle, réputée par ses pianos et ses broderies. Un gouverneur intelligent et éner[illegible] un chemin de fer avec Varsovie, a aidé le maire de la ville, [illegible] domination russe se faisait sentir moins qu'ailleurs, située [illegible] doute cette irritation qui fut la cause de la terrible catas[illegible]

*
* *

[illegible] clarée, les hauts fonctionnaires ont tout simplement quitté [illegible] les premières journées se passèrent sans incidents. Le signal de la tuerie a été donné par un coup de revolver. Ce coup [illegible] une armée russe dans les alentours de la ville, et en tirant, jetait l'alarme. L'armée russe qu'il avait aperçue était [illegible] gnaient leurs foyers. Le major Preusker considéra ce coup comme une attaque de la population civile contre l'armée

[illegible]

[illegible] par Kalisz comme suit :

[illegible]

[illegible] sonne ne saurait ressusciter le millier de ses citoyens paisibles [illegible]

Gustave K[illegible]

[illegible] de Varsovie.

*

Aujourd'hui Kalisz n'est [illegible] l'Allemagne, son industrie périclite. Le centre de la ville rasé par le bombardement [illegible] l'extérieur, mais sans habitants, car les travaux à l'intérieur ne sont pas terminés. Des vieux murs envahis par [illegible]

[illegible] Hindenburg [illegible] indemniserait les citoyens de Kalisz des pertes qu'ils ont [illegible] Kalisz [illegible] raison des ordres insensés des autorités allemandes et que [illegible]

[illegible] pour la plupart allemands, dont les maisons avaient été détruites.

LES LIVRES NOUVEAUX

Finance

Henri Sée [illegible] Armand Colin.

[illegible] précis où serait défini ce qu'on entend par le « régime capitaliste » et où serait condensée l'histoire de la grande évo[illegible] triomphe du capitalisme et de la grande industrie.

C'est ce livre que vient d'écrire M. Henri Sée dont la [illegible] *[illegible] économique [illegible]* [illegible]

Littérature

Jean Royère [illegible] *Baudelaire [illegible]* [illegible] Édouard Champion, éditeur.

M. Jean Royère [illegible] étude des *Fleurs du Mal* tentée d'un point de vue [illegible] part dans notre littérature. Il le met au sommet de la poésie humaine de tous les temps et de tous les pays. [illegible] une véritable divinisation de Baudelaire, mais on peut dire qu'il l'éclaire d'une lumière toute nouvelle. C'est une sorte de discours majestueux et châtié dont la langue est fort belle et le style éclatant. M. Jean Royère s'y

[illegible] comme un véritable théologien de la poésie [illegible] en la lisant au *Discours sur l'Histoire [illegible]*. Mais Baudelaire, dont le glorieux [illegible] M. Jean Rozier. [illegible]

Biographie

[illegible] vol. in-16. (Plon).

[illegible]

[illegible] *Les Éditions de France*.

[illegible]

[illegible]

Edmond Vicelet.

Beaux-Arts

[illegible]

Je ne sais pas si l'on a jamais goûté la beauté sous toutes [illegible] toutes ses possibilités sensorielles aux sollicitations de la [illegible] taines peintures, il semble qu'il les enveloppe d'une lente [illegible] substance.

[illegible] substitue. Il n'était certainement pas de tempérament plus [illegible] mieux adéquate à la définir.

[illegible]

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin Letton

[illegible] VILLS SCHUMANS, ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE [illegible] MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DE LETTONIE EN FRANCE

[illegible]

[illegible] Bureau [illegible] Nations [illegible] Affaires [illegible] Ministres [illegible] Ministres [illegible] Nations [illegible] Ministres [illegible] Ministres [illegible] Nations [illegible] Ministres [illegible] de Lettonie en France.

BULLETIN MARITIME

INAUGURATION DES ATELIERS DE LA SOCIÉTÉ PROVENÇALE DE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES

Le [illegible] dernier, M. [illegible], président de la Compagnie des Messageries Maritimes, de la Société Provençale de Constructions Navales et de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques, avait invité un grand nombre de personnalités parisiennes et marseillaises à l'inauguration des Ateliers de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques [illegible] Marseille, que dans les environs.

En dehors des administrateurs du Conseil d'Administration des Messageries Maritimes et de la direction générale [illegible] des Messageries Maritimes, on remarquait, parmi les invités, certains administrateurs de la Société Provençale de Constructions Navales et de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques, MM. Glasser et Grimaud, ingénieurs en chef du service technique de l'industrie de l'Aéronautique, le Commandant Girardot, commandant le port aérien de Marseille et Marignane, des représentants de la Presse parisienne et provençale, des directeurs d'établissements industriels et au grand nombre de personnalités industrielles ou [illegible] de Marseille.

A [illegible] M. [illegible], président de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques et de M. [illegible] pour [illegible] M. [illegible] Philippar [illegible] par M. [illegible] Les Constructions Navales possède de très importants chantiers, ateliers métallurgiques dans lesquels sont forgées les plus grosses pièces pour navires, locomotives, etc...

A la Madrague [illegible] temps poussaient des oliviers, des broussailles, de grands ateliers très modernes sont maintenant construits, ate[illegible] [illegible] tion, la Société Provençale de Constructions Navales reçoit [illegible] déploie au milieu de ces larges pièces claires et bien aménagées. Deux sections, entre autres, retiennent notre attention : C'est d'abord l'atelier de dessin où se préparent [illegible] bois, d'après des dessins et des calculs très précis qui tiennent compte, entre autres facteurs, du jeu du bois [illegible] découpage et collage, sont vernies et peintes de couleurs vives différentes et portent un numéro matricule entre [illegible] en creux qui recevra la fonte.

L'autre atelier qui nous retient est celui de la métallisation : certains métaux, fonte ou fer résistent mieux s'ils sont enduits d'un autre produit métallurgique. Pour cela, on les recouvre, par pulvérisation, d'une couche de métal en fusion. Par extension, on peut métalliser du bois, du plâtre, et nous voyons transformer de vulgaires [illegible] bronze ancien, des statues blanches en parfaite imitation de bronze vert. Un fil de métal est mis en fusion à l'intérieur d'un « pistolet » sous l'influence d'un haut voltage électrique et d'un jet de poussière de métal est dirigé très exactement par l'ouvrier sur l'objet à transformer dont il épouse les moindres creux ou reliefs. Mais ce sont là travaux de peu d'importance, évidemment, en comparaison de la fabrication des énormes pièces métallurgiques qui est l'objet véritable de la Société. Quelques chiffres indiqueront mieux que des phrases les progrès réalisés dans les ateliers de la Société Provençale de Constructions Navales : en 1918, les Ateliers de Marseille débutaient avec 65 ouvriers. Au début de 1926 il y en [illegible]

Quittant la Madrague, et admirant, avant de partir, les grands travaux de terrassement réalisés en bordure du boulevard [illegible] les wagonnets [illegible] aux [illegible] destinées aux ateliers, les invités de M. Philippar se rendent au Boulevard National pour assister à l'inauguration des nouveaux ateliers de la Société Provençale de Constructions Aéro-

nautiques. Ils parcourent les grands halls dans lesquels sont actuellement en construction le plus grand nombre des avions Bréguet commandés à la Société par le Ministère de l'Air, le reste étant construit à La Ciotat.

C'est un rare faveur pour les invités de M. le Président Philippar de visiter, avec l'assistance de guides aussi compétents, les moindres détails de cette fabrication d'appareils, petits et légers, qui cependant contiennent chacun plus de 3.000 pièces différentes!

Voici l'atelier du bois [illegible] on se prépare [illegible] Dans des blocs durs sont découpés les chevalets qui soutiendront de loin en loin la toile le long des ailes sur [illegible] épaisseur de [illegible] centimètres. Chaque [illegible] comprend une infinité de morceaux de bois d'essence différente, collés les uns aux autres, encastrés les uns dans les autres. [illegible] tout par quatre chevalets. [illegible] fer [illegible] des [illegible] pièces sont solidement collées pour que le bois ne [illegible] pas et que la toile [illegible] très exactement le long des parois. Ainsi est constitué ce qui peut être comparé à l'os de l'aile dans l'oiseau, os creux et léger, plein d'air et cependant résistant pour supporter la pression extérieure. Voici le coin des armatures de fer où sont préparés et peints les grands cadres formant [illegible] membrure de l'avion puis l'atelier de couture comme disent plaisamment nos guides. Des femmes préposées à ce travail délicat bandent les cadres extérieurs de l'aile de l'avion. Laissé à nu, le bois serait cassant mais graissé, huilé et solidement ligoté dans de fines et fortes bandelettes de toile, il acquerra une solidité surprenante, une souplesse qui lui permettra d'éviter bien des accidents.

Un peu plus loin, voici encore des femmes : elles drapent les ailes; la toile d'avion est tendue sur ces cadres de bois que nous venons de voir préparer. Des épingles servent d'abord à la fixer, puis, avec un fil spécial, la toile est cousue solidement à gros points, après quoi l'étoffe inutile est découpée au bord. Sur les côtés de la carlingue, toute une partie mobile peut s'attacher par des agrafes et s'ouvrir si besoin en est pour réparations. [illegible] tendue, moulée, fixée par des épingles.

Mais voici, dans un autre hall, d'une température élevée pour faciliter le séchage, l'atelier de peinture. Les [illegible] qui est réglementaire et que nous retrouverons sur la carlingue. [illegible] extrémités [illegible] bleu, blanc, rouge des couleurs françaises [illegible] suivant un dessin préparé à l'avance.

Nous sommes maintenant dans les ateliers où se préparent les pièces métalliques, véritables mouvements d'horlogerie [illegible] qui [illegible] quelquefois [illegible] pièces [illegible] différentes [illegible] à l'avion [illegible] métalliques [illegible] plusieurs fois de suite au contrôle.

C'est dans le hall [illegible] Bordeaux-Nord que M. Philippar [illegible] invités l'effort réalisé par la jeune Société dont nous [illegible] M. Chaudun, l'ingénieur [illegible] M. Ph[illegible] fut au centre du Bordeaux-Nord [illegible] Louis [illegible] Ainsi naquit [illegible] Marseille [illegible] sable qui [illegible] sans être par trop optimiste, appelée à un si grand essor ».

Peu de temps après cette allocution, qui fut vivement applaudie, M. Philippar prenait à nouveau la parole au [illegible] prix du concours d'hydravion de Saint-Raphaël, où il pilotait le « Météore », sorti des Ateliers de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques.

Dans l'après-midi, les invités de M. Philippar se rendaient à la [illegible] la Société Provençale de Constructions Aéronautiques.

La S.P.C.A. occupe, dans le port de La Ciotat, des terrains contigus aux terrains déjà occupés par les Chantiers de Construction [illegible] S.P.C.N.

Les hangars [illegible] fer et briques, que des aménagements nouveaux pourront dans l'avenir agrandir encore et améliorer, ont surgi autour et à la place de l'ancien abattoir. Nous franchissons la porte des anciens chantiers et ateliers de La Ciotat des Messageries Maritimes et y remarquons le monument élevé à Armand Behic, ancien président des Messageries Maritimes. Nous sommes dans le quartier des cales qui ont été utilisées pour la construction des grands paquebots [illegible] M[illegible] mêmes cales sont placés aujourd'hui, bout à bout, étant de dimensions bien inférieures, deux des dix chalutiers qui ont été commandés à la S.P.C.N. par une Société de Pêcheries françaises. Le degré d'avancement de ces dix unités dont les ports d'attache sont Le Havre, Bordeaux, etc..., étant différent, nous pouvons suivre avec un vif intérêt les étapes successives de la construction d'un navire, depuis le moment où les tôles percées de trous, ayant reçu leur forme en atelier, sont rivetées, jusqu'à celui où, après avoir reçu une couche de minium, elles sont lancées à la mer. Le long d'un quai plus avancé nous assistons à l'achèvement d'un autre chalutier. Les pièces accessoires sont montées à bord; les peintres placent la couleur blanche, les marteaux résonnent; les ouvriers se hâtent. La date de livraison est [illegible] le premier chalutier va quitter le port pour rejoindre son port d'attache. Le voici tout armé, le drapeau français flottant à son bord, quittant doucement son berceau natal vers ses destinées lointaines de Terre-Neuve où il ira pêcher la morue. Beau navire, tout flambant, neuf et d'un galbe élégant qui fait grand honneur au chan[illegible] S.P.C.N. tout prêt à quitter, lui aussi, le port de La Ciotat : [illegible] tiné à ravitailler en mazout les grands bâtiments d'Etat, après avoir pratiqué à bord un premier raffinage et un commencement de réchauffement. A côté, une chaloupe [illegible] la S.P.C.N., sur laquelle sera placé, tout prochainement, [illegible]

Nous voici sur les terrains de la S.P.C.A., dans le han[illegible]

L'aviateur Burri et son pilote montent dans la carlingue [illegible]

[illegible] l'heure, semblaient des nageoires d'étrange forme, res- [illegible] oiseau de proie. Mais bientôt l'hydravion se fait lointain, [illegible] gros insecte, il a disparu. Peu de temps après, nous l'apercevons confondu avec les terres de l'horizon. Il s'approche, il évolue encore, il salue le Président de la S.P.C.A. et ses invités et vient enfin se poser, aussi doucement que le fait un goëland au ras de l'eau, juste [illegible] garni de coussinets sur lequel la coque de l'hydravion a [illegible] de conduite de l'aviateur, l'élégance de ses évolutions, [illegible] cérémonie sont heureux de le féliciter, aux côtés de M. Georges Philippar qui porte un toast en son honneur, [illegible] prospérité de la jeune Société, déjà si heureuse dans les résultats de son activité. Les ouvriers de la S.P.C.N. et [illegible] cution de leur Président qui fait leur éloge aussi et se félicite d'avoir pu, grâce à cette nouvelle forme d'activité du Chantier de Constructions Navales, leur fournir un travail important qui est pour eux un moyen d'éviter [illegible] de la perfection du travail français. Après la visite des ateliers de la Société Provençale de Constructions Navales : forges, ateliers de fabrication de grosses pièces métallurgiques, etc., etc...., les ateliers de construction d'avions de la S.P.C.A. sollicitent à nouveau notre curiosité. Nous y admirons la même ordonnance parfaite qu'aux ateliers du Boulevard National à Marseille.

Telle fut, brièvement résumée, l'intéressante journée que les invités de M. Georges Philippar eurent l'avantage de passer. Qu'il nous soit permis d'ajouter qu'à une [illegible] la remarquable activité comme aussi l'orientation si intelligemment inspirée par les nouvelles nécessités de l'heure [illegible] sous sa haute présidence, sont bien faites pour provoquer [illegible] qu'il eut l'occasion de prononcer pendant cette journée, [illegible] tout cas, au-delà de tout espoir, par les deux Chantiers qui [illegible]

[illegible]

[illegible] l' « Athos », également des Messageries Maritimes, tor- [illegible]

L' « Athos II » qui comporte deux cheminées et deux hélices présente les principales caractéristiques suivantes :

[illegible]

Le navire pourra transporter :

[illegible]

104 passagers de 3e classe,

500 rationnaires environ.

Toutes les cabines de 1re et de 2e classe, sans exception, sont directement éclairées par des hublots. Il en est de [illegible] ger, sont situés dans les superstructures de la partie centrale du bâtiment.

La plus grande élégance, jointe aux dispositions les plus modernes à ce qui a trait au confort, a été partout recherchée. C'est ainsi que le salon de conversation et de musique, auquel donne accès un vaste hall, est entièrement tapissé de panneaux en frêne de France que relèvent, ça et là, des pilastres en ébène de Macassar, ainsi que des sellettes du même bois supportant des statuts. Le revêtement de la salle-à-manger est également de frêne de France, agrémenté de pilastres, de plinthes et de couronnements en platane du Japon.

Le fumoir, très original, est de style breton. Il est orné de vieilles ébénisteries bretonnes, d'étagères supportant des poteries du même goût et comporte une énorme cheminée en granit bleuté de Quimper. L'éclairage, lui, est en partie assuré par un plafond lumineux et en par- [illegible]

Sur différents points de ce navire, des peintures rappellent le célèbre roman de Dumas Père auquel le nom du bâtiment a été emprunté, tandis qu'ailleurs un grand [illegible] plaque de bronze ornementée et historiée porte en gravure, une brève relation de circonstances dans lesquelles a disparu l' « Athos », ainsi que les noms et les citations des membres de l'Etat-Major et de l'Equipage qui ont péri dans le torpillage de ce navire.

Ajoutons, pour être complets, qu'en dehors des appar- [illegible] l' « Athos II » peut mettre à la disposition des passagers deux cabines de luxe à deux couchettes chacune et qu'en outre, aussi bien en 1re qu'en seconde classe, des carrés élégamment décorés ont été prévus tant pour les repas des enfants que pour leurs jeux.

Il est à présumer que, telle qu'elle se présente, cette [illegible] la clientèle des Messageries Maritimes qui voyage sur l'Extrême-Orient.

Le Gérant : M. Hedan.

Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1915
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 8 65e ANNÉE 16 AVRIL 1927

A L'ESCURIAL

Vacances de Semaine Sainte, sept jours de congé, consacrés à courir et à voir du pays, à s'aérer les poumons, le regard et l'esprit, à poursuivre la connaissance de l'Espagne, la possession de ce corps. Fin du voyage, l'Escurial, mais par le plus long, savourant bien, à petits coups, peu à peu, les fruits trouvés sur notre route.

Premier arrêt à Médina, Médina del Campo — anciennement déjà célèbre et fameuse par sa foire séculaire —, où rendit son dernier soupir la reine catholique Isabelle la Grande.

Là se dresse la ruine du « Castillo de la Mota », où cette femme extraordinaire rendit à Dieu son âme magnanime. La tour se dresse encore toute déchiquetée, et à la chute du jour une bande de geais prend son vol dans la lumière du couchant. Les remparts achèvent de se dépouiller de leur revêtement de brique. Et cette masse imposante, où fut dicté le fameux testament d'Isabelle la Catholique qui traite, dit-on, de notre mission en Afrique, considère le ciel avec une immense résignation. Et descendant du château, une immense résignation se répand à travers toute la plaine où pointe le vert des moissons.

Lieu le plus saint pour méditer sur ce qui passe et sur ce qui demeure, sur l'Espagne temporelle et sur l'Espagne éternelle, là, devant le château d'où s'envola de l'Espagne terrestre vers la céleste cette âme forte de femme. Une de femme, mais de femme puissante et résolue, comme l'âme même de la patrie qui la forma, âme virile en vérité. Et autre âme virile encore, Thérèse de Jésus, qui en exprima un siècle après les éternelles anxiétés.

C'était chez moi une vieille obsession que le désir de visiter la cité d'Olmedo. J'y étais attiré par ce pan de murailles revêtu de sauges et de plantes grimpantes que le train qui court laisse seul entrevoir. Pourquoi ne voir ainsi qu'en passant un vieux village, reliquaire de souvenirs qui dort au soleil sous la garde de ses murailles !... Que peut-il bien cacher ? Et voilà aussitôt ressuscité le prestige historique ! Venant de Médina del Campo, de contempler ce château où mourut la Grande Isabelle, nous allâmes à Olmedo où se livra la bataille à qui elle avait dû le trône.

Vers le milieu du XV[illegible] de Castille, par la mort de D. Juan II, ce pauvre roi de Henri IV, qu'on surnomma — sans nulle flatterie assurément — *l'Impuissant*. C'était un pauvre homme — si tant est qu'il le fût vraiment — dont le corps était pétri de lymphe et dont l'âme n'était que petitesse ; ce qu'il fallait précisément à ces nobles turbulents qui l'avaient opposé à son [illegible] règne misérable que celui de ce malheureux. Le P. Sigüenza, un de nos auteurs les plus châtiés sans doute, dit dans son *Hist*[illegible]

[illegible] Henri IV [illegible] son [illegible] avec [illegible] dé[illegible] à [illegible] abandonnement à [illegible] qui [illegible] les uns vivant comme ils voulaient et les autres comme ils [illegible] Et [illegible] à Henri l'infant [illegible] la princesse Isabelle [illegible] les [illegible] du [illegible] D. Juan de Pacheco, homme de grande habileté, dont on disait publiquement qu'il avait tant d'art pour [illegible] avait l'entendement clair, mais il était d'une volonté faible, inefficace, sans ressentiment, et, il faut bien le dire, diminuée de là naissaient [illegible]

Il était vraiment sans ressentiment, le pauvre Impuissant ! Comme il était divorcé d'avec sa première femme, la malheureuse Blanche de Navarre, il voulut se remarier, en 1462, avec la princesse Jeanne de Portugal, qui eut pour ami D. Beltran de la Cueva, grand maître de l'ordre de Saint Jacques par la volonté et la grâce du roi, tandis que par la volonté et la grâce de D. Beltran le roi Henri devenait le père, au moins putatif, de la princesse Jeanne, que les malins appelaient la Beltraneja. Et [illegible] D. Juan Pacheco, à l'esprit plus qu'humain, c'est-à-dire diabolique, se déclara contre le favori et le collaborateur du ménage royal, protestant contre la reconnaissance de la Beltraneja et proclamant comme héritier l'infant D. Alphonse, frère du roi. Les [illegible] aux portes d'Avila, la ville des Chevaliers, et la lutte s'engagea entre D. Beltran, qui appuyait la Beltraneja et les partisans de Pacheco. Ce fut au voisinage d'Olmedo, au pied des blancs rochers pelés, que les deux armées se rencontrèrent, commandées l'une par D. Beltran, et l'autre par le belliqueux archevêque de Tolède, Carrillo. A cette bataille, qui demeura indécise, succéda une période d'anarchie, et la mort de D. Alphonse [illegible] le théâtre de l'histoire [illegible] consanguin du pauvre Impuissant. La volonté qui lui manquait à lui, c'est elle, la virile, qui la possédait toute entière. [illegible] Olmedo participe aux [illegible] de la grande reine.

Le chemin de Medina [illegible] à Olmedo, plus de vingt kilomètres, nous le fîmes presque tout à pied, une faible partie seulement dans la carriole de certains voituriers en vin. Nous laissâmes derrière nous, se découpant sur le ciel du soir, la masse du « Castillo de la Mota ». De part et d'autres des terres à blé, un bois de pins que nous traversâmes ; un léger détour du chemin nous fit passer une rivière, l'Adaja, la rivière d'Avila, qui découvre brusquement un site d'un mélancolique recueillement ; enfin, au sortir d'une côte, les murailles d'Olmedo et leurs donjons qui s'embrasent à la lueur du couchant.

Par une porte de la muraille nous entrons dans le village. Un de ces longs villages castillans, ouverts, clairs, pleins de lumière, pleins de fraîcheur, avec de vastes places étalées au pied d'églises de brique, qu'abrite parfois un peuplier centenaire, avec sa grand' place à arcades où viennent prendre le soleil et commenter les dernières nouvelles des journaux du soir les oisifs du village. De partout monte vers vous le calme, l'assoupissement d'une vie qui n'est troublée de temps en temps que par quelque élection ou par le caprice d'un satrape de village. Sur la place contiguë à la cathédrale, le lendemain de notre arrivée, le jeudi saint, lorsque la procession ramène dans la lumière et dans l'air libre les rites séculaires, le tragique Nazaréen sous son vêtement violet et sa face sanguinolente, écrasé sous sa croix, à cette heure de tradition catholique, ce groupe des jeunes filles du village et ce groupe des cinq ou six étudiants qui sont venus parce qu'ici se trouvaient leurs fiancées ! D'un côté la figuration de la Passion et ces hommes graves, en long manteau, avec leurs longues cannes et leur traditionnelle coiffure — ils avaient l'aspect des docteurs —, et de l'autre côté, tout à la contemplation, semblait-il, du « Christ aux outrages », mais croisant leurs regards, les jeunes gens du village. Elles passeront, ces vacances de Semaine Sainte : il s'en retournera, l'étudiant, à Valladolid ou à Madrid pour y poursuivre ses études, mais il n'oubliera plus cette soirée du Jeudi Saint, où, sur la place de son enfance, il considéra sa fiancée, tout de noir habillée, prosternée au pied du Nazaréen, qui mourut pour l'amour des hommes.

La Semaine Sainte est l'une des époques de l'année qui se confond le plus ordinairement avec l'histoire ignorée et paisible des amours

de village [illegible] qui venait étaler en ces jours [illegible] la pompe de son vêtement et de se [illegible] même les larges places des villages [illegible] toujours, dans le passé comme aujourd'hui, [illegible] légitimes [illegible] [illegible] la [illegible] de Dieu [illegible] intitulée l'*[illegible]* [illegible] d'église en église durant la Semaine Sainte, et elle, en ses vêtements austères et graves, tout de noir vêtue [illegible] quelle lumière [illegible] lumière [illegible] sans doute à celle qui dans les cieux baigne les traits des anges.

Jours solennels, ces jours de Semaine Sainte, dans les villages [illegible] les jours où l'on voit le juge et l'alcalde, vêtus de la lévite et du chapeau à haute forme, accompagnés de la garde civique [illegible] s'en aller à travers le village visiter les reposoirs. Et à les voir, les enfants mêmes comprennent la solennité de ces jours singuliers.

Le maître de [illegible] où nous nous arrêtâmes était un hôtelier typique, de pure [illegible] dans quelques [illegible] Cuisinier lui-même, il se vantait d'apprêter n'importe quel plat sans que la moindre tache vînt souiller sa veste courte. Et sa fille, une enfant, s'écriait en nous servant, en ce jour de Jeudi Saint, des beignets frits à la graisse de porc : « Ah ! Seigneur, quel péché vous allez [illegible] Seigneur ! » [illegible] lui-même [illegible] ce qu'elle [illegible] jamais [illegible] une autre conception du péché !

D'Olmedo nous fûmes à Arévalo, autre cité de l'histoire d'Isabelle, une de celles où l'infatigable reine s'arrêtait et rendait la justice. Et cet Arévalo fut parmi les premières, dit-on, à répondre à l'appel du roi de Navarre pour affronter les Maures à las Navas de Tolosa [illegible] son écu d'armes figure-t-il un chevalier sortant d'un château, ainsi qu'on le voit notamment sur un très joli relief en pierre de l'antique halle au blé. Arévalo fut encore parmi les cités qui, lors de la guerre des communes de Castille, se rangea contre les *comuneros* aux côtés de l'empereur ; c'est à Arévalo que naquit le fameux alcalde Ronquillo.

Il s'étend sous le soleil de Castille, cet Arévalo, et dresse vers le ciel les tours de ses églises et de ses couvents au milieu de la langue de terre que forment [illegible] l'Adaja et l'Arevalillo. Il est comme sur un promontoire dont les [illegible]

[illegible]

[illegible] que les ruines d'un cimetière? Poignantes sont les ruines de la vie, mais beaucoup plus les ruines de la mort [illegible] cimetière abandonné, une tombe vide donnent peut-être l'impression [illegible]

[illegible] ruines d'un château, d'une ruche sans abeilles. Les caveaux entr'ouverts nous regardaient...

La ville, au contraire, rappelle tout, excepté la mort. Ce lieu commun sur la tristesse des villages de la Castille est une fable. De petites places, [illegible] où enfants [illegible] au soleil [illegible] place du marché avec [illegible] beaucoup de lumière dans le ciel. A l'entour, de [illegible] verte d'un bois de pins ; dans le fond, unissant la terre et le ciel, [illegible] de neige [illegible] qui va se confondre avec la sérénité plus grande encore du ciel.

Dans ces villages [illegible] une race que l'on ne cesse de calomnier, race sereine et prudente, qui n'avance pas le pied avant d'avoir bien assuré l'autre, une race sans impatiences, qui [illegible]

[illegible] race qui a été victime de la légende et de la contre-légende, et dont l'histoire d'aujourd'hui, de ce qu'elle fait, pense et sent, doit servir à rectifier l'histoire d'avant-hier, de ce qu'elle fit, pense et sentit.

On n'est pas, en effet, sans s'apercevoir combien les préoccupations politiques ont obscurci pour beaucoup, au siècle dernier, la claire vision de ce qui a été la lutte des Communes. Les inclinant à ne voir dans les nobles turbulents d'alors et dans leurs partisans que les précurseurs des libéraux et des démocrates d'aujourd'hui, et, au contraire, dans l'empereur, qui était peut-être le véritable démocrate, une espèce de tyran qui ne visait qu'à étouffer les libertés populaires. Et tel a été le caractère de presque toute l'histoire qui s'est inspirée des préoccupations issues des luttes politiques du moment : une traduction, la plupart du temps infidèle, du passé, dans la langue moderne de l'historien. Puis vinrent les historiens protestants, ceux qui réussirent à nous imposer en grande partie leur interprétation tendancieuse et erronnée de la contre-réforme espagnole, qui était aussi une réforme.

Qu'on vienne à parcourir ces vieux villages castillans, si accueillants, si spacieux, tout entiers baignés dans un ciel baigné lui-même de lumière, cette terre sereine et paisible qui s'étend au bord de ses tranquilles rivières, et c'est alors que l'esprit se sentira attaché par des racines profondes à ce qui demeure d'éternel dans la race.

***

Nous arrivâmes à l'Escurial le Vendredi Saint, vers le soir, assez à temps pour voir encore, au jour, l'entrée de la procession dans la superbe église du Monastère Royal : église où ma première visite fut pour me ressouvenir de la mort du Christ.

Et vraiment, bien que certains s'imagineront peut-être que ce soit une menterie de la part de quelqu'un qui a fait à Madrid tant et de si longs séjours, jamais je ne m'étais rendu auparavant à cette huitième merveille proclamée, à ce monastère qu'aucun Espagnol quelque peu espagnolisant — c'est-à-dire doué de la conscience historique de son espagnolité — ne devrait s'abstenir de visiter au moins une fois dans sa vie, ainsi que la piété musulmane l'exige pour La Mecque, et quelles que puissent être d'ailleurs ses idées, soit qu'il aille y formuler ses prières ou tout au contraire un blasphème.

Il est bien certain qu'il en est peu, parmi les visiteurs de l'Escurial, pour l'aborder d'un esprit impartial et serein, pour en recevoir l'impression seule d'une œuvre d'art, pour goûter la jouissance la plus raffinée et la plus rare qui soit, celle qu'on éprouve à la contemplation du nu architectonique. Presque tous ceux qui s'apprêtent à voir l'Escurial y viennent avec des verres de couleurs, armés de préjugés politiques ou religieux, tantôt avec une passion, tantôt avec celle qui s'y oppose : ils y vont moins en pèlerins d'art qu'en progressistes ou en traditionnalistes, qu'en catholiques ou en libre-penseurs. Ils y vont pour l'ombre de Philippe II, assez mal connue et plus mal comprise encore, et s'ils ne la rencontrent pas, ils la créent à leur imagination.

Dans le volume des guides Baedeker consacré à l'Espagne et au Portugal — et l'on sait assez que cet ouvrage représente la parfaite orthodoxie du tourisme — il y a, sous l'autorité de l'écrivain allemand Justi, bien connu par son ouvrage sur Vélasquez, un passage où, à propos de l'Escurial, on nous dit que ce monument est un exemple de ce que peut la volonté et de ce qu'elle ne saurait pouvoir. « La volonté est toute puissante, dit-on, — ajoute-t-il — ; elle l'est en effet dans certains domaines de la réalité, mais elle est incapable de créer aucune œuvre de génie. Cette étincelle divine est précisément celle qui manqua à l'entreprise de Philippe II. Il a eu le malheur d'appartenir à une époque qui ne brillait ni par la force créatrice ni par le goût. Il n'était pas surtout préparé à créer un monument du plus noble art religieux. On imposa donc au plan la reproduction d'un dessin géométrique rigoureux et, à l'exécution, un style dont les contemporains vantèrent la noble simplicité et les flatteurs la majesté, mais auquel on ne saurait aujourd'hui reconnaître qu'une aridité choquante. Enfin, la manière d'être du royal directeur qui ordonnait tout, jusqu'aux plus infimes détails, sa disposition chagrine à retrancher des projets toutes formes qui lui paraissaient ou trop riches ou trop prétencieuses, tout cela et beaucoup d'autres circonstances dûrent paralyser l'enthousiasme créateur... Sans liberté, il n'y a ni beauté ni vérité.

« L'esprit d'étiquette sévère que Philippe imposa à la Cour d'Espagne et qui agit si déplorablement sur les forces mentales de ses successeurs se révèle dans son œuvre, qui semble nous regarder avec une puissance de fascination presque pétrifiante. Le seul charme de l'Escu-

rial est de former partie intégrante du paysage qui l'entoure, et dont l'aspect n'est point dû aux constructeurs humains.

Le passage si caractéristique de Justi où se trouve calomnié non moins que le Monastère Royal de Saint Laurent son fondateur, le prudent roi Philippe II, est un modèle des jugements qui veulent être esthétiques et qui ne sont que politiques.

J'ai déjà dit que rien n'est plus difficile que de goûter le charme du nu architectonique. Le nu sculptural et pictural, parce qu'ils représentent les nus humains, sont beaucoup plus accessibles que le nu architectonique, surtout quand il s'agit d'une église. A moi personnellement, il m'arrive, lorsque je vois dans un édifice un ornement dont je ne puis comprendre la fonction architectonique, de lui dénier en moi-même tout autre objet que de masquer ici une fissure ou là un défaut de construction. Et en arrivant devant l'Escurial, au sortir de Salamanque, cette cité plateresque et presque toute entière rococo, où la plupart des édifices ne pèchent certainement ni par simplicité ni par sévérité, tout chargés qu'ils sont d'ornements, ma vue se reposait sur les lignes pures et sévères du monastère, masse imposante, toute d'harmonieuse proportion et de grandeur sans excès.

Justi croit que l'époque de Philippe II ne fut pas une époque de goût, mais de quel goût veut-il parler ? Certainement pas du sien. Et aussi bien le goût est-il la chose du monde la plus fantaisiste et la plus variable qui soit. Il ajoute que ce ne fut pas une époque destinée à créer un monument de l'art religieux très élevé, mais ici il conviendrait de connaître non seulement le sentiment esthétique, mais encore le sentiment religieux de Justi et de ceux qui pensent comme lui ou d'après lui. Quant à ce qui est de l'aridité choquante, cela mérite un paragraphe spécial.

Cette condamnation qu'on impose à l'aridité choquante de l'Escurial, comme aussi à l'austérité de son caractère, elle n'est point rigoureusement valable du point de vue esthétique, car elle manque de prouver d'abord que l'aride et l'austère sont incompatibles avec la beauté parfaite. Arides sont les Pyramides d'Egypte, aride est le désert et je ne sais vraiment pas qui pourrait leur refuser une immense beauté. Le désert est à sa manière aussi beau qu'une forêt.

Il en va de même lorsqu'on parle de la campagne castillane ou des solitudes solennelles de la Manche, et lorsqu'on dit qu'elles sont arides et tristes, voulant dire par là qu'elles sont lai- [illegible] j'éprouve une impression esthétique infiniment [illegible] petites [illegible] une Nativité de [illegible] peuvent goûter [illegible] sans qu'[illegible] de petits arbres [illegible] posante d'un des grands géants rocailleux de la terre.

Et Justi en arrive [illegible] ractère sombre de Philippe II lui-même — autre [illegible] faisait proscrire tout ce qui paraissait à ses yeux [illegible] alors le refrain connu : sur la liberté, la sévère étiquette [illegible] cela révèle qu'au lieu d'un jugement esthétique il s'agit d'un jugement politique. L'on ne saurait oublier que Justi [illegible] Luther, à ces contrées où l'on se plaît à considérer Philippe II comme le Démon du Midi.

[illegible] *Saint Laurent* du P. [illegible] l'écrivit à l'Escurial, pendant la construction [illegible] Philippe II. Les livres III et IV de la troisième partie de cet ouvrage [illegible] le monument. Et, ma foi, il serait difficile de trouver, en castillan, un style qui convienne mieux à celui du monastère que le style de l'ouvrage du P. Sigüenza [illegible] — un modèle de simplicité, de sobriété, de majesté et de clarté. Aussi l'ouvrage du P. Sigüenza peut-il, à première vue, produire un certain effet de monotonie et de nudité, bien qu'on voie y succéder le récit des vies de ces modestes et solides hiéronymites, tout de même que, dans le monastère, se succèdent les fenêtres de leurs cellules toutes semblables les unes aux autres. Mais quel repos que la lecture de ces Vies ! Je suis [illegible] *Histoire*, et j'affirme que cette copieuse lecture a été pour mon esprit un repos aussi grand que la contemplation où je tombai devant la masse du monastère, considéré de la prairie de la Herrera où mon corps était étendu. Rare jouissance [illegible] du P. Sigüenza n'est pas [illegible] du [illegible] au même de chemin de [illegible]

l'Escurial n'est destiné à être contemplé que [illegible] fréquemment en passant le [illegible] un certain laisir, tandis que le verbiage impérieux [illegible] tout du [illegible] que cette empressée même [illegible] bien vite en se dissipant.

Il faut lire dans le P. Sigüenza le récit de la bataille de Saint-Quentin gagnée pour Philippe II par le duc de Savoie sur le duc de Guise et les Français, au jour de Saint Laurent (1557), d'où vint au roi l'idée de fonder pour l'Ordre de Saint Jérôme le royal monastère de l'Escurial. « L'action de grâces de Philippe pour toutes ces faveurs — dit l'historien — ne pouvait se borner à le jeter seul en prières ni pour un jour ni même pour sept ; il prit la ferme résolution d'élever au [illegible] le plus illustre des [illegible] dont la renommée égalerait par le monde celle du patronnage qu'il lui donnait afin que jour et nuit on y célébrât sa mémoire et qu'on y apportât et rendît éternellement à Dieu des bénédictions et des prières. » Vient ensuite la description du monastère, la seule qui soit digne de lui ; elle se termine par une comparaison avec les autres édifices fameux de l'Histoire, principalement avec le temple de Salomon, que ni le P. Sigüenza ni personne autre de son temps n'ont pu voir.

Ah ! comme il comprend bien le moine hiéronymite, le style sévère et nu, la sévérité et la nudité de l'édifice où il travaille ! C'était le style de la vérité, parce que « la vérité — nous dit-il ailleurs — aime beaucoup la clarté et la nudité, hors de quoi il n'y a pas de vérité. » Et lui, le bon moine, aimait la chaste nudité, car en nous parlant d'un tableau de Titien qui représente Sainte Marguerite, il nous dit que c'est « une remarquable figure, bien qu'altérée en l'une de ses parties par le zèle indiscret de la pudeur : on a jeté un pan de draperie pour [illegible] une de ses jambes par une très grossière [illegible]ception. » Il devait regarder comme également grossier de jeter de faux ornements sur le nu des édifices, attendu que l'architecture [illegible] consiste pas dans tel ou tel ordre [illegible] ! le dit ailleurs — : elle n'est qu'un corps bien proportionné dont les parties s'ajoutent et se répondent, encore qu'elles n'utilisent que des pierres taillées à la carrière, assemblées avec art, superposées ou opposées les unes aux autres, mais qui arrivent à former un tout dont les justes dimensions et les parties se répondent. »

Quelqu'un s'est avisé d'appeler « Escurial portugais » le monastère — également hiéronymite — de Belem, voisin de Lisbonne, qui est le prototype du style manuélin le plus touffu. Le roi D. Manuel qui donne son nom au style, éleva lui-même ce monument, vers la fin du xve siècle, avec les richesses qui d'Extrême Orient affluaient au Portugal. En vérité, rien ne s'oppose davantage à l'art de l'Escurial. Il n'est pas aride, celui-là ! Il n'est que trop touffu et ne comporte aucun enseignement esthétique. Car en art, tout de même que dans la nature, ce ne sont pas les tiges les plus feuillues qui portent les fruits d'une beauté durable.

Parlant de ce monastère de Belem, le P. Sigüenza [illegible] son ouvrage s'exprime ainsi : « Et comme l'architecture moderne est toujours décorée de feuillages, d'ornements, de moulures et de mille figures accessoires, il en résulterait, avec des matériaux aussi durs que ceux jadis employés, de grandes difficultés d'exécution ainsi qu'une dépense infinie de temps et d'argent : le monument dont il s'agit confirme bien cette assertion. La façade du Midi présente de nombreux types d'ornements, ainsi d'ailleurs que l'église, l'anti-chœur et le dortoir, qui sont tout de marbre, couverts de [illegible], de [illegible], de [illegible], de [illegible] et de milles figures grotesques dont je ne sais point le nom ni pourquoi elles sont là. »

Et lui, le bon moine, qui est accoutumé à chanter à l'unisson de cette église de l'Escurial, toute de puissance robuste, il nous dit encore à propos de l'église de Belem, qu'elle n'a qu'une seule nef... et que la croisée en est admirable et de beaucoup de grandeur, soutenue qu'elle est par des piliers très frêles qui ont été mis là pour l'effet plus que par nécessité : chose qui pour tout homme de bon sens ne peut manquer de paraître choquante à la réflexion. » Il ajoute ce raisonnement qui est d'une grande profondeur du point de vue esthétique et architectonique : « L'architecte aurait dû se fier à la force des parois, qu'il devait faire assez robustes pour supporter la forte poussée des voûtes ; mais il a voulu frapper ceux qui entreraient, à la vue d'un si grand appareil tenu comme en suspens : impertinente folie en bonne architecture, puisque l'édifice est fait pour me rassurer et non pour que je vive entre ses murs avec la crainte de le voir s'écrouler sur moi [illegible] Ah ! qu'en toute sécurité et sans crainte de voir l'église s'écrouler sur lui il chante, le bon moine, dans le chœur de l'Escurial, dans cette église dont l'immensité se réduit et diminue par l'effet de ses admirables proportions !

Et tout de même ces « pièces spacieuses — dont nous parle le P. Sigüenza — gaies, claires, majestueuses, qui étreignent les uns entre leurs

mentalités, mais qui laissent au contraire les autres à dilater leur âme. — L'âme se dilate en entrant dans cette église, dont les colonnes sont comme des tours où nous éprouvons un sentiment de sécurité, dont la majesté est tempérée et comme humanisée par la justesse des proportions et qui peut, sans rien perdre de cette majesté, se restreindre et se rapetisser jusqu'à n'être plus qu'un secours et un abri à notre mesure.

Majestés proportionnées et nues, sans détours, rusées, toutes nu, grandes figures dont on ne sait ni le nom ni la signification, parce qu'elles ne sont pas choses précises et ayant une fonction propre, tel est le caractère de cet édifice, qui repousse par son aridité ceux qui ne sont pas suffisamment purs pour se laisser pénétrer par son austère enchantement.

Les préoccupations politiques ou religieuses entrent pour beaucoup, je le répète, dans les jugements comme celui de Justi. C'est qu'ils sont rares aujourd'hui, les esprits capables de retrouver les anciennes pensées et, tout progressistes et lettrés qu'ils sont, de découvrir tout ce qu'il y avait d'intense passion, mise au service de sa cause, en ce Don Quichotte de cabinet que fut Philippe II. Cet homme singulier, préoccupé de sauver les âmes de ses sujets, fut — comme le dit fort bien Martin Hume dans son excellente *Histoire de l'Espagne* — avec [illegible] sa mystique dévotion, sa puissante individualité, la personnification de l'esprit de son peuple, le premier roi véritablement espagnol de toute l'Espagne », s'étant identifié avec l'idée fixe de la nation qui était « la croyance dans la mission particulière dévolue aux Espagnols en vue d'extirper l'hérésie. » Nos ancêtres en arrivèrent à former — ajoute Hume — une nation de mystiques, dans laquelle chaque individu se sentait en communication personnelle avec Dieu, et se montrait par conséquent capable de n'importe quel sacrifice, de n'importe quel héroïsme, de n'importe quelle souffrance pour cette cause ». Et cet esprit sévère, nu et fort, parle à qui veut l'entendre par les pierres de l'Escurial où se trouve enfermée la pensée de ces temps.

Lisez encore dans le P. Sigüenza le récit de la dernière maladie et de la mort du Don Quichotte de bureau ou de laboratoire dont l'arme de commandement fut la plume. Regardez-le qui, après avoir reçu les sacrements, s'entretient seul à seul avec son fils et lui dit : J'ai désiré que vous fussiez présent à ce grand acte, afin que vous voyiez par vous-même où tout arrive. « Comme il se montrait vraiment [illegible] et d'un [illegible] [illegible] « règne et sa suprématie », nous dit le religieux. Il mourut avec le crucifix de son père, l'empereur, [illegible] de lui lire la Passion selon Saint Jean. Vers une heure de la nuit son confesseur voulut lui parler, et il dit aux moines qui l'entouraient : « Mes frères, [illegible] Quand D. Fernand de Tolède voulut remettre entre ses mains un cierge de Notre-Dame de Montserrat, le roi lui dit : « Gardez-le, il n'est pas temps encore », et sur les trois heures du matin, comme on le lui présentait de nouveau, il le regarda en souriant et le prenant dans la main droite dit : Donnez, car maintenant c'est l'heure. »

« Les dernières paroles qu'il prononça et par lesquelles il quitta ce monde furent pour dire, comme il put, qu'il mourait en catholique, dans la foi et dans l'obéissance à la sainte église romaine. Baisant mille fois son crucifix (il le tenait d'une main et de l'autre le cierge vis-à-vis la relique de Saint Albar, pour l'indulgence), il alla déclinant peu à peu ; et après un léger mouvement, accompagné de deux ou trois soupirs, cette sainte âme s'en alla pour jouir, comme tant de preuves l'assurent, du royaume souverain. Il s'endormit dans le Seigneur, le grand Philippe II, fils de l'empereur Charles-Quint, dans la demeure et dans l'église de Saint Laurent qu'il avait édifiées, au-dessus de son sépulcre même, sur les cinq heures du matin, comme l'aube déchirait l'Orient et qu'avec le soleil se montrait la lumière du dimanche, jour de lumière, jour du Seigneur de la lumière ; et les enfants du Séminaire chantaient alors la messe de l'aube, la dernière qui fut dite pour sa vie et la première pour son repos ; c'était le treizième jour de septembre, durant l'octave de la Nativité de Notre Dame, Vigile de l'Exaltation de la Croix, l'an MDXCVIII, le jour même où quatorze années auparavant on avait posé la dernière pierre par laquelle s'achevait l'immense carré et la construction de tout l'édifice. » C'est là encore, dans le royal Monastère de Saint Laurent de l'Escurial, que fut écrite la mort de son fondateur, par le Frère José de Sigüenza, de l'Ordre de Saint Jérôme, aujourd'hui éteint, qui avait assisté à cette mort comme témoin.

[illegible]

LA CRIMINALITÉ INTERNATIONALE

Tant que le droit international a été le droit des Etats souverains, il n'a pas pu avoir un système pénal propre. Cependant, comme pour valoir pratiquement tout droit doit comporter des sanctions, celles du droit international ont été établies, en harmonie avec sa nature spéciale, par des moyens empiriques, plus ou moins efficaces, suivant que les violations à réprimer étaient le fait des individus ou celui des gouvernants.

Les actes individuels pouvaient être réprimés par les soins des Etats. Le droit international se bornait à définir les faits répréhensibles et s'en remettait aux Etats pour les inscrire dans leurs lois pénales et en assurer la répression.

Il s'est formé ainsi, dans le droit international, un ensemble de règles pénales, révélées par la coutume ou formulées par les traités, qui visent la répression de certains actes individuels contraires soit au droit de la paix, soit aux lois de la guerre. Avec le développement des relations et de la solidarité internationales, leur nombre est allé en augmentant. Il est devenu considérable surtout dans le droit de la paix.

Le plus ancien crime international est celui de la piraterie. Il est défini par la coutume. Le droit conventionnel y a assimilé d'autres faits plus ou moins graves, passés soit en mer, tels que la traite des noirs, les délits de pêche, la vente de boissons alcooliques, la détérioration des câbles sous-marins, soit sur le territoire d'un pays, tels que le trafic des armes, des drogues nuisibles et des publications obscènes, la traite des femmes et des enfants, l'usage abusif de l'emblème de la Croix-Rouge. A cette liste, le gouvernement français a proposé l'année dernière d'ajouter l'entreprise de faux monnayage. Cette proposition a été soumise par le Conseil de la S. D. N. à l'examen d'un comité d'experts en affaires de banque et en droit pénal.

Il en a été de même pour la violation du droit de la guerre. D'après la coutume, chaque belligérant a la faculté de réprimer les actes commis, en violation des lois de la guerre, non seulement par ses ressortissants, mais encore par des particuliers ennemis ou neutres. Le droit de la guerre crée aussi à la charge des belligérants des obligations. Ils ont le devoir de les observer et de les faire respecter par leurs armées. La convention de La Haye de 1907, sur les lois et coutumes de la guerre sur terre, les oblige (art. 1) à donner à leurs armées des instructions conformes au droit international et les déclare (art. 3) responsables des actes commis, en violation de ses dispositions, par des personnes faisant partie de leurs forces armées. Le traité de Washington du 6 février 1922, sur les sous-marins et les gaz asphyxiants, a précisé à cet égard un certain nombre de règles et déclaré (art. 3) que tout individu quelconque, agissant ou non sur l'ordre d'un supérieur hiérarchique, qui violerait l'une de ces règles, sera susceptible d'être jugé ou puni, par les autorités de toute puissance dans le ressort de laquelle il sera trouvé, comme s'il avait commis un acte de piraterie.

Ce système ne donne pas suffisamment satisfaction au besoin d'ordre ressenti de plus en plus vivement par la communauté internationale. Il peut se faire qu'il n'y ait compétence pour aucun Etat ou, au contraire, qu'il y en ait pour plusieurs en même temps ; la répression n'est pas uniforme dans tous les pays ; et, en fait, à l'égard de certains actes, spécialement reprochés aux armées en campagne, elle peut être dérisoire ou aboutir même à l'impunité.

Le plus grave défaut du système est qu'il n'organise pas la poursuite des violations commises contre le droit international par les gouvernants, soit qu'ils se rendent, faute de répression sérieuse, complices de crimes individuels, soit qu'ils violent directement les règles relatives à leur propre conduite.

Le droit international admettait sans doute que, même dans ces hypothèses, il comportait une sanction. Mais en laissant le soin de l'exercer à l'Etat lésé, loin de contribuer à réprimer et à prévenir le désordre international, il aboutissait à l'étendre et à l'aggraver, car si l'Etat lésé ne parvenait pas à obtenir à l'amiable le redressement du tort dont il avait souffert, il était autorisé à employer la force et à recourir à la guerre contre l'Etat coupable.

Jadis, il est vrai, depuis les canonistes du moyen âge jusqu'à Grotius, la doctrine s'était efforcée de distinguer les cas où l'emploi de la force était admissible de ceux où il ne l'était pas. La règle commençait ainsi à s'accréditer que la guerre n'était licite que si elle était entreprise pour faire triompher un droit violé ; dans tous autres cas, elle devait être tenue pour un abus de la force. Malheureusement, tout cet efforf fut perdu par le triomphe de la conception du pouvoir absolu. La souveraineté a tué la théorie

du *justum bellum*. La prétention des Etats de n'avoir à rendre aucun compte de leurs actes les a portés à revendiquer le droit de faire de leur force l'usage que bon leur semblait.

Cependant les nécessités de la vie réagissaient sans cesse contre les abus de la force. Elles ont fini, dans les dernières décades du XIXe siècle, par réveiller dans la conscience des peuples l'ancienne idée que la guerre injuste doit être proscrite. Faute de critérium précis de l'illégitimité de la guerre, le droit s'est orienté vers l'organisation d'une procédure de règlement pacifique des différends, grâce à laquelle on pouvait indirectement réduire l'usage du droit de guerre. Les conférences de La Haye ont travaillé dans cet esprit. La même idée a inspiré la convention Porter et les traités Bryan.

Le pacte de la S. D. N. a réalisé ces tendances dans une large mesure. Il apporte à la liberté de guerre certaines limitations. Entre membres de la S. D. N., le recours à la force est en principe interdit. Il ne reste permis qu'à titre exceptionnel : dans le cas de légitime défense, dans celui de la violation d'un droit officiellement reconnu et dans les hypothèses où, s'agissant d'une activité juridiquement non limitée, la procédure pacifique préalable ne trouve pas sa pleine application.

Un nouveau progrès a été fait quand, dans le projet de traité d'assistance mutuelle de 1923, il a été déclaré que « la guerre d'agression est un crime international ».

En même temps, il s'est développé parallèlement l'idée que ce crime ne concerne pas seulement l'Etat attaqué mais tous les autres Etats intéressés au maintien de l'ordre international. Déjà Grotius signalait que les Etats tiers ont le droit de prendre les armes pour défendre une juste cause qui ne les touche pas directement. C'était la reconnaissance d'une certaine solidarité entre tous les membres de la communauté internationale dans le respect du droit des gens. Depuis le XVIIe siècle, ce sentiment est devenu plus strict : ce n'est plus seulement, pour les Etats tiers, un droit, c'est un devoir d'accorder leur appui au pays injustement attaqué.

Telle est la règle qui vaut entre membres de la S. D. N. ; l'article 16 du pacte dit : « Si un membre de la Société recourt à la guerre, contrairement aux engagements pris aux articles 12, 13 ou 15, il est *ipso facto* considéré comme ayant commis un acte de guerre contre tous les autres membres de la Société ». Ceux-ci s'engagent à collaborer avec l'Etat attaqué contre l'agresseur.

Mais les sanctions prévues manquent de précision. On s'est vainement efforcé jusqu'à présent à cet égard [illegible] fait l'objet du projet précité de 1923 et du protocole de Genève de 1924. Tous deux ont échoué, parce qu'au gré de certaines puissances, ils donnaient aux sanctions envisagées contre l'agresseur une extension et une rigueur exagérées. Par le pacte rhénan conclu à Locarno en 1925 entre les puissances de l'Europe occidentale, l'Allemagne et la Belgique, et l'Allemagne et la France se sont engagées réciproquement à ne se livrer, de part et d'autre, à aucune attaque ou invasion et à ne recourir, en principe, dans aucun cas à la guerre. Au sujet des sanctions, on se borne à dire qu'en cas de violation de cet engagement, chacune des puissances contractantes prêtera immédiatement son assistance à la victime de l'agression.

La détermination de l'agresseur est un autre point délicat. Dans le projet de 1923, elle devait être faite par le Conseil de la S. D. N., statuant à l'unanimité. Il en est de même dans le pacte de Locarno. Le protocole de Genève, au contraire, établissait un système de présomptions grâce auxquelles, dans les cas les plus fréquents et les plus graves, la détermination avait lieu de manière automatique. Enfin dans un projet de traité préparé en 1924 par un comité américain sur le désarmement et la sécurité, le soin de désigner l'agresseur était confié à la Cour permanente de justice internationale.

Aucun de ces systèmes n'est absolument satisfaisant. Le but à atteindre est la rapidité de la détermination de l'agresseur, car, pour être efficaces, les secours attendus par la victime de l'agression doivent intervenir sans délai.

Dans l'organisation complémentaire que la S. D. N. est destinée à recevoir selon le modèle du pacte rhénan, la guerre ne sera plus concevable que comme mesure de défense ou de sanction poursuivie au nom ou avec l'autorisation de la S. D. N. Encore faut-il remarquer que la guerre défensive elle-même ne sera permise qu'en cas d'absolue nécessité. C'est l'idée qui s'est dégagée des débats auxquels a donné lieu devant le Conseil l'incident de frontière gréco-bulgare d'octobre 1925.

Quant aux Etats qui ne font pas partie de la S. D. N., la solidarité internationale produit moins d'effet. Cependant si elle ne les oblige pas à prêter assistance à la victime de l'agression, elle leur impose au moins le devoir de n'accer-

der aucune facilité à l'agresseur. Cette idée a été largement répandue ces dernières années aux Etats-Unis, comme conséquence des efforts faits pour « mettre la guerre hors la loi » (to outlaw the war). Une des raisons qui ont fait échouer le protocole de Genève, c'est la crainte de certaines puissances que l'exercice des sanctions militaires ou même économiques prévues contre l'agresseur aurait risqué de les mettre en conflit avec les Etats-Unis. Car si dans une guerre de sanction de la S. D. N. les Etats-Unis s'en tenaient rigoureusement à l'ancienne notion de la neutralité, ils pourraient constituer un obstacle au succès des opérations entreprises contre l'agresseur et, par conséquent, au développement de la paix du monde. Avec le réajustement des forces qui s'opère en Europe, et dont les accords de Locarno marquent la première étape, la notion de la neutralité a complètement changé de sens. Autrefois, quand la guerre était libre, les pays tiers avaient aussi la liberté de rester neutres ; leur neutralité était plutôt un bien, un symbole de paix, car elle permettait d'empêcher l'extension de la guerre. Désormais il en est autrement. Si la guerre éclate entre deux pays qui se sont engagés à la considérer comme un crime international, les tiers qui, en qualité de neutres, revendiqueraient la liberté de continuer à fournir des armes et des marchandises à l'agresseur, deviendraient moralement, aux yeux du monde civilisé, ses complices. Se basant sur ce raisonnement, le Pr Shotwell a préconisé la réforme de la politique de neutralité des Etats-Unis. Sur sa proposition, la Massachussetts Congregational Conference a, lors de sa 123e session de mai 1925, adopté à l'unanimité le vœu que le président des Etats-Unis soit invité à déclarer, comme principe de politique générale, qu'en cas de guerre entre Etats ayant accepté entre eux des méthodes pour définir l'agresseur, les Etats-Unis n'interpréteraient pas leurs droits de neutres de manière à prêter appui à un pays devenu agresseur. Cette proposition a rencontré la sympathie des églises et d'un grand nombre de savants. A l'argument moral invoqué par le Pr Shotwell, le Dr D. Hunter Miller a ajouté celui de l'intérêt des Etats-Unis à voir consolider la paix du monde.

Plus les peuples seront convaincus que la guerre est un crime, plus nombreux seront les obstacles qui se dresseront contre la tentation de le commettre. La transformation de la notion de la neutralité en est un. Mais il en est encore d'autres. Si l'interdiction de la guerre d'agression ne s'adresse officiellement qu'aux gouvernants, elle ne manquera pas cependant d'exercer une profonde influence sur la mentalité des masses. Dès lors que les individus auront le sentiment qu'en procédant à une agression non provoquée, leurs gouvernants commettent un crime, ils en arriveront peut-être à penser avec le Dr H. Wehberg, que l'intérêt supérieur de leur pays leur dicte l'impérieux devoir de refuser d'obéir à des ordres que la conscience universelle tient pour criminels.

Mais il ne suffit pas de condamner la guerre ni de prendre des mesures d'assistance en faveur des nations injustement attaquées. Il faut organiser, contre les auteurs responsables du crime de guerre ou de tout autre crime ou délit international, un système de répression propre à produire les effets de prévention et l'amendement que cherchent à obtenir, dans l'ordre interne, les législations pénales des divers pays.

Les circonstances dans lesquelles la dernière guerre a éclaté et la manière dont elle a été poursuivie ont fait sentir plus vivement que jamais le besoin de renforcer les sanctions du droit international.

Obéissant à ce sentiment, le traité de Versailles (art. 227) a décidé la mise en accusation de l'ancien empereur allemand pour offense suprême contre la morale internationale et l'autorité sacrée des traités. Il a en outre retenu comme crimes internationaux les actes contraires aux lois et coutumes de la guerre et il en a organisé la répression (art. 228 et suiv.). Des dispositions semblables ont été insérées dans les autres traités de paix, à l'exception de celui de Lausanne. Le système était complété dans le traité non ratifié de Sèvres par l'obligation mise à la charge du gouvernement turc de livrer aux pays alliés les personnes responsables des massacres organisés en Turquie au cours de la guerre. Il y était ajouté (art. 230) que, dans le cas où, pour juger ces massacres, la S. D. N. aurait constitué en temps utile un tribunal compétent, les alliés se réservaient le droit d'y déférer les accusés, et le gouvernement turc s'engageait à reconnaître l'autorité de ce tribunal.

La même préoccupation avait inspiré au baron Descamps l'idée de proposer, en 1920, devant le comité de juristes chargé par la S. D. N. de préparer le statut de la Cour permanente de justice internationale, la création d'une Haute-Cour internationale de justice criminelle pour juger tous crimes contre l'ordre public international et le droit des gens universel.

Ni les dispositions des traités de paix, ni le projet du baron Descamps n'eurent des suites pratiques. Les unes restèrent en fait lettre morte. L'autre, recommandé non sans hésitation par le comité de juristes à l'examen du Conseil de la S. D. N., fut considéré comme inutile par la première Assemblée de la Société, qui estima que la solution d'un si grave problème était pour le moins prématurée.

Néanmoins ces faits attirèrent l'attention du monde civilisé sur la nécessité de réprimer de manière effective le crime de la guerre et les crimes et délits connexes.

La question préoccupe actuellement tous ceux qui cherchent des moyens pratiques de mettre la guerre hors la loi. De nombreux plans ont été proposés à cet effet. Celui qui avait été tracé en 1921 par M. S. O. Levinson, de Chicago, avait inspiré en 1923 au sénateur Borah un projet de résolution tendant notamment à proscrire la guerre comme crime contre le droit des gens et à encourager toutes les nations à s'engager à traduire en justice et à punir leurs propres fauteurs et profiteurs de guerre, en vertu de pouvoirs analogues à ceux que la Constitution des Etats-Unis donne au Congrès pour définir et punir les infractions contre le droit des gens.

Le problème a été examiné d'une manière plus générale par les jurisconsultes. Il a donné lieu à une abondante littérature. Il a fait l'objet d'importants débats au sein de plusieurs corporations, qui continuent à en poursuivre l'examen en vue de solutions pratiques.

L'International Law Association en a été saisie en [illegible]. Le P. Bellot lui a soumis en [illegible] un projet très détaillé tendant à la création d'une Cour permanente de justice pénale internationale. Examiné et amendé par un comité spécial, ce projet a été adopté par l'Association dans sa session de Vienne en août 1926.

De son côté, l'Union interparlementaire s'en est occupée à sa conférence de Berne en [illegible] et à sa Conférence de Washington, en 1925 ; elle a créé un comité permanent chargé d'étudier la criminalité de guerre et d'élaborer, sur la base d'un remarquable projet du P. V. Pella, un avant-projet de code répressif des nations.

Enfin l'Association internationale de droit pénal a entrepris à son tour l'étude de la question de l'opportunité d'instituer une juridiction criminelle internationale. Elle a été saisie d'un grand nombre de rapports, qui ont été discutés au Congrès qu'elle a tenu à Bruxelles en juil[illegible] [illegible] attribué à la Cour permanente de justice internationale, en matière répressive, une certaine compétence dont il a défini les grandes lignes.

Ce mouvement déjà si important est destiné [illegible] parce qu'il est conforme à l'évolution suivie par le droit dans tous les groupements humains.

C'est selon la même courbe que se développe sous nos yeux, entre nations, l'idée de justice. Tant que les relations internationales se manifestaient exclusivement par le canal des Etats, elles ne pouvaient comporter, en matière pénale, qu'une répression assurée par les seuls organes internes qui, au cas où les infractions poursuivies offraient un intérêt supérieur à celui de leur pays, paraissaient agir par une sorte de délégation de la communauté internationale. Mais à mesure que ce groupement s'organise, il est naturel et nécessaire qu'il assume directement, par ses propres agents, la répression des actes contraires aux lois qui le régissent.

C'est à cette idée qu'obéissait en 1920 le projet du baron Descamps. C'est d'elle que s'inspirent les diverses propositions faites depuis lors, dans la doctrine, en vue de l'organisation, sur des bases plus ou moins larges, pour tous les crimes internationaux ou pour quelques-uns seulement d'entre eux, de la justice pénale des nations, exercée soit par une nouvelle juridiction, soit simplement par la Cour permanente de justice internationale.

Cependant, la réalisation de pareille réforme rencontrera longtemps encore de très vives résistances. On a pu s'en rendre compte dans les débats auxquels a donné lieu le projet du baron Descamps, dans le comité de juristes de 1920 et celui du P. Bellot à l'International Law Association. Des objections sérieuses ont été développées avec force par M. de Bustamente dans son récent ouvrage sur la Cour permanente de justice internationale.

Il ne faut pas se dissimuler [illegible] tion dans cette voie contrarie des habitudes séculaires, se heurte à de farouches susceptibilités nationales et trouve un formidable obstacle dans le dogme de la souveraineté. Les Etats ne redouteront pas seulement d'abdiquer une partie de leur indépendance. Ils craindront surtout, en armant la S. D. N. du redoutable [illegible] de le voir progressivement [illegible] et jouer le rôle d'un Super-Etat.

La conscience de tant de [illegible] commande une [illegible] positions larges et hardies [illegible]

aucune chance de succès, risquent de compromettre les idées qu'elles servent et d'arrêter la marche des progrès qu'elles recherchent.

Il faut donc savoir borner ses ambitions et se contenter de réformes limitées mais immédiatement réalisables qui seront comme des jalons sur la longue route que la répression de la criminalité internationale aura à parcourir pour devenir un véritable système de justice pénale [3].

N. Politis,
Ancien Ministre
des Affaires étrangères de Grèce.

SOUVENIRS DE CONTEMPORAINS SUR BEETHOVEN [2]

Gerhard von Breuning, fils de Stephan von Breuning, l'ami d'enfance de Beethoven (1774-1827) a publié dans son livre : *La Maison des Espagnols* Vorsaal, des souvenirs très intéressants sur Beethoven (1874). Nous en détachons un passage décrivant l'aspect extérieur du Maître.

« L'aspect extérieur de Beethoven, en raison de la nonchalance qui lui était particulière, avait, lorsqu'on le voyait dans la rue, quelque chose de frappant. Le plus souvent, il était perdu dans ses pensées, il marmonnait à part lui, agitait les bras, tout en marchant, d'un geste violent. En compagnie, il parlait très vite, à voix haute, et comme celui qui l'accompagnait devait toujours écrire la réponse dans le cahier de conversation, il était, à chaque instant, arrêté ; ces interruptions frappaient déjà ; plus frappantes encore étaient les gesticulations accompagnant les réponses.

Il arrivait donc très fréquemment que les gens se retournaient et que les gamins des rues lui lançaient toutes sortes de quolibets. C'est pourquoi son neveu Carl avait peur de sortir en sa compagnie et lui avait même, un jour, déclaré tout crûment qu'il avait honte de se montrer dans la rue avec lui, en raison de son aspect bouffon. Beethoven avait été très froissé de cette déclaration et s'en était plaint auprès de nous. Tout au contraire, j'étais fier moi, de me montrer en compagnie d'un homme de telle valeur.

Le chapeau de feutre, alors en usage, qu'il avait l'habitude, en rentrant à la maison, après l'avoir secoué même quand il était trempé de pluie, sans faire le moins du monde attention au mobilier, d'accrocher, d'un mouvement brusque à la patère supérieure du porte-manteau, avait fini par se déformer complètement et s'bomber au fond, prenant ainsi l'apparence d'un pain de sucre. Rarement brossé avant comme après la pluie, et alors de nouveau couvert de poussière, le couvre-chef semblait toujours délabré. Outre cela, il le rejetait autant que possible en arrière, pour avoir le front libre, tandis que les cheveux gris s'échappaient en désordre. Par le fait qu'il mettait et gardait constamment son chapeau de cette façon, le rebord postérieur entrait en perpétuelle collision avec le collet de l'habit, raide et très relevé, et s'était retroussé en forme de tulipe. Les revers de son habit, qu'il ne boutonnait jamais, particulièrement ceux de son frac bleu avec des boutons de cuivre, se retournaient, surtout quand il marchait contre le vent, et s'enroulaient autour de ses bras. De même flottaient, au gré de la brise, les bouts allongés du foulard blanc qui enveloppaient largement son cou. Le binocle, qu'il portait à cause de sa myopie, lui pendait sur la poitrine. Les basques de l'habit étaient assez lourdement chargées ; car, outre le mouchoir qui souvent en ressortait, d'une part, il y entassait, d'autre part, un gros cahier in-4° pour recevoir les pensées volantes et les esquisses musicales, puis encore un cahier in-8° et un gros crayon de charpentier, pour servir à la conversation avec les amis ou les connaissances qu'il rencontrait, et, dans les premiers temps de sa surdité, lorsqu'il pouvait encore lui venir en aide, un cornet acoustique. Le dessin à la plume bien connu (1) donne une image plus ou moins fidèle de l'aspect extérieur du Maître, sauf que jamais celui-ci n'a porté son couvre-chef aussi enfoncé et de travers que ne l'indique, avec exagération, le dessin. La physionomie de Beethoven est restée profondément et exactement empreinte dans ma mémoire. C'est ainsi que, bien souvent je l'ai aperçu de

(1) Ces pages sont extraites d'un livre de M. Nicolas Politis « Les nouvelles tendances du Droit international » qui doit paraître prochainement chez Hachette.

(2) V. la *Revue Bleue* du 2 avril 1927.

(3) Le dernier [illegible] de Beethoven, à Vienne, Ancien monastère de la Congrégation des Bénédictins de Cataloque, transformé plus tard en maison de rapport.

(1) Bien entendu, celui de Böhm, car celui de Enser n'a été fait qu'après la mort de Beethoven.

nos fenêtres, vers deux heures (l'heure de son repas), le suivant du regard depuis la Porte des Ecossais, par dessus le glacis où s'élève aujourd'hui l'Eglise Votive, tandis qu'il s'en retournait chez lui, avec la tête et le corps habituellement portés en avant ».

Schindler[1] écrit à Moschelès[2], le [illegible] février 1827, la lettre suivante au sujet de l'état de santé de Beethoven.

« Déjà, lors de votre dernier séjour ici, je vous ai dépeint la situation financière de Beethoven et je ne soupçonnais pas que ses derniers moments seraient accompagnés de circonstances aussi lamentables. Oui, l'on peut dire que la fin est imminente ; impossible de songer à une guérison. Quoique le malade n'en puisse rien savoir, il se doute bien de la chose.

« Il revint de la campagne, le 8 décembre, avec son vaurien de neveu. En cours de route, à cause du mauvais temps, il dut passer la nuit dans une misérable auberge et il s'attira de la sorte un refroidissement tel que la pneumonie, tout de suite, se déclara. C'est dans cet état qu'il revint chez lui. La pneumonie, à peine enrayée, des symptômes d'hydropisie se manifestèrent et cela si violemment que, déjà le 16 décembre, il fut indispensable d'effectuer une ponction, autrement c'eût été la mort immédiate. Le 8 janvier, fut effectuée une deuxième ponction et, le 20 janvier, la troisième. Après chacune de ces ponctions on laissa, pendant vingt jours, l'eau couler librement de la plaie ; seulement, à peine celle-ci était-elle guérie, que l'eau s'accumulait avec une rapidité extraordinaire. Je craignis, vraiment, que cette accumulation d'eau n'entraînât la suffocation avant qu'on pût l'opérer à nouveau. Mais, à présent, la pression du liquide est devenue moins forte ; et l'on peut, si l'état se maintient, espérer que huit à dix jours se passeront avant de devoir effectuer une quatrième ponction.

« Imaginez vous maintenant, cher ami, Beethoven affligé de cette terrible maladie, avec son caractère impatient et son tempérament. Imaginez-le réduit à cette situation par les êtres les plus vils qui soient au monde, son neveu, en partie aussi son frère ; car les deux médecins, M. Malfatté et le professeur Wawruch attribuent la maladie de Beethoven aux effroyables souffrances morales que le bon Maître dut subir à cause de son neveu et aussi au long séjour à la campagne, tirant [illegible] nécessairement, vu que le jeune homme ne pouvait pas [illegible] résider à Vienne et qu'une place dans un régiment n'était pas à trouver immédiatement. Il est maintenant cadet auprès de l'archiduc Ludwig ; mais il se comporte toujours de la même façon indigne vis-à-vis de son oncle, bien que celui-ci, comme précédemment, lui fournisse sa subsistance. Beethoven lui a envoyé depuis quinze jours la lettre destinée à Sir Smart[1] pour la faire traduire en anglais ; jusqu'à présent il n'a pas encore reçu le moindre mot de réponse, malgré la proximité d'Iglau, où réside son neveu.

« Mon bien cher Moschelès, si, de commun accord avec Sir Smart, vous pouvez obtenir de la Société Philharmonique de Londres qu'elle fasse bon accueil à sa requête, vous accompliriez le plus grand des bienfaits. Les dépenses nécessitées par cette longue maladie se montent à un total extrêmement élevé ; Beethoven est, nuit et jour, martyrisé par la crainte de souffrir la gêne, car il préférerait mourir que de solliciter la moindre assistance de son frère.

« Certains indices laissent prévoir que l'hydropisie fera place à la consomption. Déjà maintenant Beethoven n'a plus que la peau sur les os. C'est uniquement la vigueur de sa constitution qui s'oppose à une fin immédiate.

« Ce qui le froisse aussi profondément, c'est de constater que personne au monde ne se préoccupe de lui ; et, en vérité, cette indifférence est frappante. Autrefois, on arrivait en équipage, dès qu'on le savait indisposé ; maintenant, il est totalement oublié, comme s'il n'avait jamais vécu à Vienne.

« Il parle fréquemment d'un voyage à Londres, aussitôt qu'il sera rétabli, et calcule déjà comment nous pourrions l'effectuer de la façon la plus économique. Dieu du Ciel ! Il s'agit, vraisemblablement, bientôt d'un voyage plus lointain que le voyage à Londres ! Il se distrait, quand il est seul, par la lecture des anciens Grecs ; certains romans de Walter Scott lui procurent aussi beaucoup de plaisir ».

Le [illegible] mars 1827 Schindler expédie à Moschelès ces nouvelles navrantes :

« Mon bon Moschelès, au moment où vous lirez ces lignes, notre ami ne [illegible]

1. On s'intitulait sur ses cartes de visite « Ami de Beethoven ».

2. Le célèbre pianiste Ignaz Moschelès [illegible]

1. Editeur de musique [illegible] Beethoven, [illegible]

[illegible] mal les vivants. La mort arrive [illegible] pas le [illegible] et nous souhaitons tous que [illegible] bientôt [illegible] ses terribles souffrances. Il n'y a [illegible] rien d'autre à espérer. Depuis [illegible] jours [illegible] comme s'il était déjà mort, parfois [illegible] ses forces épuisées pour [illegible] question ou exprimer un désir. Il reste tout un temps dans une sorte de méditation [illegible], la tête penchée sur sa poitrine, avec les yeux fixés [illegible] vers un point [illegible]. Il ne reconnaît plus [illegible] moins qu'on ne lui dise quelle personne se trouve devant lui. Bref, c'est un spectacle effroyable à contempler. Pareille [illegible] peut se prolonger au-delà de quelques jours [illegible] toutes les fonctions du corps sont [illegible]. Peu veille que la fin arrive bientôt, pour nous comme pour lui-même. Les gens ne veulent maintenant en toute [illegible] bien qu'on ne laisse entrer [illegible] personne. Il y en a cependant, d'assez hardis pour importuner le mourant jusque dans ses derniers moments.

La lettre adressée à vous [illegible] quelques [illegible] au commencement [illegible] dernière, [illegible] Beethoven [illegible] vraiment [illegible] pour. Aujourd'hui cependant, [illegible] soufflé à [illegible] mots coupés : « Ecrire à Smart, ... Stumpff (1) ». [illegible] possible. Enfin, [illegible] écrire [illegible] aussi. On se rend compte qu'à la fin approche. Cet hiver, il neige d'à [illegible] von Breuning [illegible] *Pauvrète, misère, comédie finie* [illegible]. Eh oui, nous avons, heureusement pour cette ou cette [illegible] bien que toutefois il ne [illegible] autre que quelques [illegible] documents [illegible]. Il avait commencé un prélude pour instruments à cordes ; le dessin complet dont il parle dans la lettre qu'il vous adresse. Du quatuor dont [illegible] sont entièrement terminés. Il est désespéré [illegible]. La réception de votre lettre l'a beaucoup agité, pendant plusieurs jours [illegible] fréquemment [illegible] du [illegible] de la symphonie [illegible]. Pendant plus important qu'il [illegible] la Société Philharmonique.

« L'argent [illegible] trouvé dans votre lettre [illegible] précise que Beethoven aurait pu seulement toucher la somme de 1.000 florins (1), par tranches successives, et j'avais déjà pris une disposition à cet égard avec M. *** [illegible] Beethoven en tient à la fin de la phrase de votre lettre. Bref, le chagrin et les soucis, tout d'une fois, s'étaient dissipés, puisque l'argent était là ; et il me dit : « A présent, nous pouvons, de nouveau, nous offrir, de temps à autre, une jouissance ». En effet, il se trouvait [illegible] plus que 500 fl. dans la cassette ; il fallait se restreindre et depuis quelque temps [illegible] exclusivement avec du bouilli et une garniture de légumes, ce qui lui faisait plus de peine que tout le reste. L'autre jour, comme c'était vendredi, il demanda qu'on lui préparât son plat de poisson favori, afin de pouvoir s'en délecter. Il manifesta une joie véritablement enfantine, en apprenant la noble conduite de la Société Philharmonique. Il fallut aussi lui faire confectionner un vaste fauteuil — lequel coûta [illegible] fl. — dans lequel il se [illegible], chaque jour, pour le moins pendant une bonne heure, tandis qu'on arrangeait convenablement son lit.

« Cependant, son entêtement est toujours effroyable et les conséquences en retombent particulièrement sur moi, car, il ne tolère la présence d'aucune autre personne auprès de lui. Chaque boisson, chaque mets doit être goûté préalablement par moi, afin de vérifier s'ils ne pourraient pas lui être nuisibles. De la [illegible] de tout cœur, assurément, mais à la longue, cela finit par vous lasser ».

Le [illegible] avril 1827, Schindler écrit à Moscheles au sujet des derniers instants de Beethoven et de ses funérailles, la lettre suivante :

Vienne [illegible] avril 1827.

Mon noble ami,

Je vous écris encore une fois pour accompagner de quelques lignes la lettre incluse de Beethoven, qu'il s'agit de faire parvenir sûrement à Sir Smart. Elle contient le remerciement de Beethoven à Smart, à Stumpff et à la Société Philharmonique, ainsi qu'à la nation anglaise tout entière, que, dans les derniers instants de son existence, il m'a prié en grâce de faire parvenir à destination. J'insiste pour qu'elle soit bientôt remise en mains propres. M. ***

(1) Faber [illegible] Lorenz Nef [illegible] Thurn [illegible]. Il [illegible] Vienne [illegible] lui [illegible] Hanel [illegible] particulière [illegible].

(1) Envoyés en accomplissement de la [illegible] que la Société Philharmonique [illegible] au bénéfice de Beethoven.

a eu la bonté de la traduire immédiatement en anglais.

« C'est donc, le 26 mars à 5 heures 45 minutes du soir, pendant un violent orage, que notre immortel ami a exhalé sa grande âme. Depuis le 24, vers le soir, jusqu'à son dernier soupir, il était presque constamment dans le délire. Cependant, même pendant cette lutte effroyable entre la vie et la mort, dès qu'il reprenait, fût-ce pour un instant, conscience, il ne cessait de célébrer la nation anglaise, qui lui avait toujours témoigné tant de bienveillant intérêt. Ses souffrances étaient indescriptibles, surtout depuis le moment où la plaie s'ouvrit d'elle-même, laissant ainsi l'eau jaillir avec une violence inopinée. Ses derniers jours furent particulièrement impressionnants. Sa noble âme se prépara à la mort avec une sagesse vraiment socratique.

« Ses funérailles furent celles d'un grand homme. Environ trente mille personnes se pressaient sur le glacis et dans les rues, par où devait passer le cortège funèbre. Bref, ce fut un spectacle indescriptible. Huit maîtres de chapelle tenaient les cordons du poële, parmi lesquels Eybler, Weigl, Gyrowetz, Hummel, Seyfried, etc... Trente-six porteurs de torches, parmi lesquels Grillparzer, Castelli, Haslinger, Steiner, etc... Hier, on a exécuté, dans l'église des Augustins, le *Requiem* de Mozart en son honneur. La vaste église était trop petite pour contenir la foule de tous ceux qui voulaient y pénétrer. Lablache chanta la partie de basse.

« Vous possédez la dernière lettre de Beethoven, datée du 18 mars ; et Schott, à Mayence, sa dernière signature. En fait de valeurs mobilières, on trouva sept actions de la Banque Nationale Privilégiée d'Autriche et quelques centaines de florins. Et maintenant les Viennois crient à tue-tête qu'il n'avait aucunement besoin de l'assistance d'une nation étrangère, oubliant que Beethoven, âgé de cinquante-six ans et vigoureux, pouvait aspirer à vivre certainement dix ans de plus. Puisque ses médecins lui interdisaient de travailler pendant tout un temps et que, dans de pareilles conjonctures, Beethoven aurait été forcé de vendre, l'une après l'autre, ses actions, et, cette ressource rapidement épuisée, il serait tombé dans la plus profonde détresse. Bref, cher ami, M. le Conseiller von Breuning et moi, nous vous prions instamment, pour le cas où ces abominables ergoteries venaient à se répandre en Angleterre, de faire publiquement connaître la vérité, par respect pour les mânes de Beethoven.

« La Société Philharmonique [illegible] d'avoir payé les funérailles de ce grand homme ; sans son intervention, nous n'aurions pas pu l'enterrer dignement. Tout le monde s'écrie : « Quelle honte pour l'Autriche ! Cela ne peut [illegible] passer ainsi ! Il faut que [illegible] contribution [illegible] Seulement, [illegible] exclamations. La Société de Musique [illegible] de faire chanter un *Requiem*, le lendemain des funérailles et puis, c'est tout. Quant à nous (je parle du théâtre de la Porte de Carinthie) nous organiserons, dans le courant du mois d'avril, une grande « académie », pour lui élever un beau monument funéraire. Je dois encore vous dire que nous avons reçu, hier, la visite du fossoyeur de Währing, où le corps de Beethoven est enterré, lequel fossoyeur nous a déclaré qu'on lui avait offert une somme de 1.000 florins, s'il déposait la tête de Beethoven à un endroit désigné. Nous avons immédiatement chargé la police de faire une enquête.

« Les funérailles ont coûté un peu plus de 300 fl. L'ami *** doit vous avoir écrit à ce propos. Si la Société Philharmonique voulait laisser le restant de l'argent ici et, par exemple, aussi me faire cadeau d'une petite portion de la somme, je considérerais cela comme un legs de mon ami Beethoven ; car, en vérité, je ne possède aucun souvenir de lui, non plus que personne d'autre, la mort étant survenue à l'improviste pour lui et pour nous.

« Ecrivez-moi donc quelques lignes, pour me dire si vous avez bien reçu les lettres des 22 février, 14 et 18 mars, et pareillement Sir Smart.

« La famille de Beethoven s'est conduite à ses derniers moments, de la façon la plus vile : Beethoven n'était pas encore tout-à-fait mort, que son frère arrivait déjà et voulait tout emporter, même les 1.000 fl. de Londres, nous l'avons mis à la porte. Voilà les scènes qui se sont passées au lit de mort de Beethoven !

« Veuillez appeler l'attention de la Société Philharmonique sur la médaille en or de Louis XVIII (pour la *Missa Solemnis*). Elle vaut [illegible] ducats. ».

Anselm Hüttenbrenner, un jeune [illegible] natif de la Styrie, avait écrit une relation des derniers moments de Beethoven [illegible] [illegible] Thayer. Elle fut publiée [illegible] dans un journal de Graz par son fils.

Haller-Schloss Graz, 20 août 1866.

Monsieur et cher ami,

Votre aimable lettre de Vienne, datée du 1er juillet, m'a fait grand plaisir. Bien que la correspondance ne me soit plus aussi facile qu'il y a trente ans et que j'éprouve de la répugnance à me remémorer des événements pénibles dont j'ai été témoin autrefois, je veux cependant acquiescer à votre désir et rédiger par écrit mes souvenirs sur les derniers moments de Beethoven : je l'ai vu mourir de mes propres yeux et cette vision est à peu près encore aussi nette qu'il y a trente-trois ans. Souvent la pensée m'est venue de publier un article sur ce sujet dans l'un ou l'autre journal ; cependant je n'exécuterai jamais mon projet, dans la crainte, je le répète, d'évoquer des circonstances pénibles du passé.

« Lorsque, le 26 mars 1827, vers trois heures de l'après-midi, j'entrai dans la chambre de Beethoven, j'y trouvai M. le Conseiller von Breuning et son fils, et Mme van Beethoven, épouse de Johann van Beethoven, propriétaire et pharmacien à Linz, puis mon ami Joseph Teltscher, peintre de portraits.

Je crois que M. le Professeur Schindler était aussi présent. Peu de temps après, ces messieurs quittèrent le musicien moribond, en exprimant la crainte de ne plus le trouver vivant à leur retour (1).

« Aux tout derniers instants de Beethoven n'assistèrent que Madame van Beethoven et moi-même — aucune autre personne n'était présente. Depuis le moment de mon entrée dans la chambre — c'est-à-dire vers trois heures de l'après-midi, jusqu'à cinq heures, Beethoven, ayant perdu toute connaissance, ne cessa de râler. A ce moment précis, un éclair accompagné d'un coup de tonnerre assourdissant illumina vivement la chambre (la neige couvrait le sol devant la maison de Beethoven). Ce phénomène naturel inattendu fit sursauter le moribond : il ouvrit les yeux, leva la main droite et, serrant le poing, regarda pendant plusieurs secondes fixement en l'air, comme pour dire : « Je vous défie, Puissances ennemies ! Cédez la place ! Dieu est avec moi ! »

« Il laissa retomber la main sur le lit et il ferma à demi les yeux. Ma main droite soutenait sa tête ; ma main gauche était posée sur sa poitrine. Aucune respiration, le cœur avait cessé de battre. Le grand musicien avait quitté le monde de l'Illusion pour celui de la Vérité. Je fermai complètement les yeux à moitié ouverts, je les baisai, de même que son front, sa bouche et ses mains. Cédant à ma prière, Madame van Beethoven coupa une mèche des cheveux du défunt et me la donna à titre de souvenir sacré de ses derniers instants.

« La personnalité de Beethoven éveillait l'antipathie, plutôt qu'elle n'attirait. Cependant le noble esprit qui anime ses créations merveilleuses produit sur l'âme de tous les musiciens cultivés une impression puissante, irrésistible, magique. On doit tenir en haute estime, aimer et admirer Beethoven.

« On a prétendu que j'aurais supplié Beethoven de se faire administrer les derniers sacrements : c'est inexact ; ce fut sur les instances de Madame Haslinger, que Jenger et Madame van Beethoven le persuadèrent doucement de chercher un réconfort dans l'Extrême-Onction. Il reçut celle-ci avec une ferveur édifiante : « M. « le Curé, — dit-il ensuite — je vous remercie, « vous m'avez apporté la consolation ».

« Pour finir, je dois déclarer à la louange de M. Johann van Beethoven et de son épouse, également de M. le Professeur Schindler qu'ils ont témoigné à mon égard beaucoup de cordialité et d'empressement.

« Dans l'espoir, Monsieur et cher ami, que j'aurai encore l'occasion de vous voir et de vous donner une franche accolade avant votre retour en Amérique, je reste votre respectueux et dévoué ami.

ANSELM HÜTTENBRENNER.

Traduit de l'allemand par Georges KUSOFF.

(1) Ils étaient allés au cimetière de Wahring, pour choisir un terrain de sépulture.

LA SAGESSE DU ROI

(Conte)

La Grande Reine de l'Ile des Bois était morte en couches, et son enfant fut mis en nourrice chez une femme qui habitait une hutte de terre et d'osier, sur la lisière du bois. Une nuit, cette femme était assise, balançant le berceau, et méditant sur la beauté de l'enfant et priant les dieux de lui accorder une sagesse égale à sa beauté. Alors on frappa à la porte, et elle se leva, très étonnée, car ses plus proches voisins

habitaient le *dun* (1) du Grand Roi, à un mille de là, et la nuit était déjà avancée. « Qui frappe là? demanda-t-elle, et une petite voix répondit : « Ouvrez ! car je suis une vieille femme du faucon gris, et je viens de l'obscurité du grand bois ». Remplie de terreur, elle tira le verrou, et une femme vêtue de gris, très âgée, et d'une taille plus qu'humaine, entra et se mit au chevet de l'enfant. La nourrice s'écrasa contre le mur, ne pouvant s'empêcher de regarder la femme, car elle voyait à la lueur du feu que les plumes du faucon gris croissaient au lieu de cheveux sur sa tête. Mais l'enfant dormait, et le feu dansait, car l'un était trop ignorant et l'autre trop plein de gaieté pour savoir quel être terrifiant se tenait là. « Ouvrez ! cria une autre voix, car je suis une vieille femme du faucon gris, et je veille sur son nid dans les ténèbres du grand bois ». La nourrice ouvrit de nouveau la porte, bien que ses doigts eussent peine à tirer les verrous tant elle tremblait, et une autre femme, non moins vieille que la première, et avec des plumes également au lieu de cheveux, entra et vint se mettre auprès de la première. Au bout d'un moment entra une troisième vieille femme, et ensuite une quatrième, et puis une autre, une autre encore, et encore une autre, jusqu'à ce que la hutte fût remplie de leurs corps immenses. Elles restèrent longtemps silencieuses et immobiles, car elles étaient de celles que le sable coulant n'a jamais troublées, mais à la fin l'une d'elles murmura d'une petite voix : « Sœurs, je l'ai reconnu à son cœur si rouge sous sa peau d'argent ». Et puis une autre dit : « Sœurs, je l'ai reconnu parce que son cœur se débattait comme un oiseau dans un filet de cordes d'argent ». Et puis une autre prit la parole : « Sœurs, je l'ai reconnu parce que son cœur chantait comme un oiseau qui est heureux dans une cage d'argent ». Ensuite elles chantèrent ensemble, celles qui étaient plus proches balançant le berceau de leurs doigts ridés ; et tantôt leurs voix étaient tendres et caressantes, tantôt semblables au vent qui souffle dans le grand bois, et voici ce qu'elles chantaient :

Hors de vue, hors d'esprit
Longtemps l'homme et la femme,
Lourds de vouloir et légers d'humeur,
Nous ont dérobé notre froment,
Nous ont enlevé la pierre de notre autel,
Seuls grêle, pluie et tonnerre
Et les cœurs rouges que nous rendons gris,
Seront dignes de toi jusqu'à la fin du Temps.

(1) Demeure fortifiée.

Lorsque la chanson fut terminée, la vieille femme qui avait parlé la première dit : « Tout ce que nous avons à faire, c'est de mêler une goutte de sang à son sang ». Et elle se [illegible] le bras avec la pointe aiguë d'un fuseau qu'elle s'était fait donner par la nourrice, fit tomber une goutte de son sang, gris comme la brume, sur les lèvres de l'enfant, et s'effaça dans l'obscurité. Les autres, alors, passèrent en silence une à une. De tout ce temps, l'enfant n'avait pas soulevé ses paupières roses, ni [illegible] de danser, car l'un était trop ignorant et l'autre trop plein de gaieté pour savoir quels puissants êtres s'étaient penchés sur le berceau.

Lorsque les vieilles femmes furent parties, la nourrice reprit courage et se hâta vers le *dun* du Grand Roi. Dans la salle, au milieu de l'assemblée, elle leur cria que celles de la Sidhe (1), pour son bonheur ou son malheur, elle ne savait, s'étaient penchées sur l'enfant cette nuit-là. Le roi, ses poètes et ses hommes de loi, ses chasseurs, ses cuisiniers et ses guerriers se rendirent avec elle à la hutte, et se pressèrent auprès du berceau, aussi bruyants que des pies, et l'enfant s'assit sur son lit et les regarda.

Deux années s'écoulèrent, et le roi mourut en combattant. Les poètes et les hommes de loi régnèrent au nom de l'enfant, mais ils savaient qu'il serait maître avant longtemps, car personne n'avait vu enfant aussi plein de sagesse, et des histoires de ses questions sans fin sur la demeure des dieux et la création du monde se répandaient jusque dans les maisons clayonnées des pauvres. Tout aurait été bien sans un miracle qui commençait à les troubler tous. Les plumes du faucon gris s'étaient mises à pousser dans la chevelure de l'enfant, et bien que sa nourrice les coupât sans cesse, bientôt elles étaient plus nombreuses que jamais. Cela n'aurait pas eu tellement d'importance, car les miracles étaient peu de chose en ces jours-là, si une ancienne loi d'Erin ne décrétait qu'aucun homme affligé d'un défaut du corps ne pourrait s'asseoir sur le trône. Comme le faucon gris était une créature sauvage qui ne s'était jamais assise au conseil, qui n'avait jamais écouté les chansons des poètes à la lueur du feu, il n'était pas possible de penser que celui qui avait ses plumes dans sa chevelure pût être autre que souillé, et le peuple ne pouvait séparer son horreur d'un sang non humain de son admiration pour la sagesse qui grandissait en lui. Ils étaient tous résolus pourtant à le

(1) Les fées d'Irlande, jadis [illegible].

[illegible] ils avaient beaucoup souffert de rois insensés comme de leurs propres désordres, [illegible] sur ces jours avec [illegible], [illegible] de voir sa grande sagesse lui ordonner d'obéir à la loi et en appeler un autre, n'ayant qu'un esprit ordinaire, à régner en sa place.

Lorsque l'enfant eut sept ans, le chef des poètes réunit les poètes et les hommes de loi, et ils examinèrent ces questions. L'enfant avait déjà remarqué que ceux qui l'entouraient avaient seulement des cheveux, et, bien qu'ils eussent dit qu'ils avaient ordinairement des plumes aussi, mais qu'ils les avaient perdues à cause d'un péché de leurs ancêtres, ils savaient qu'il en viendrait à connaître la vérité lorsqu'il parcourrait les campagnes avoisinantes. Après délibération, ils promulguèrent une loi nouvelle ordonnant à tous, sous peine de mort, de mélanger artificiellement les plumes du faucon gris dans leurs cheveux ; et ils envoyèrent des hommes avec des frondes et des arcs dans les pays d'alentour pour y recueillir suffisance de plumes. Ils décrétèrent aussi que quiconque dirait la vérité à l'enfant serait précipité du haut d'une falaise dans la mer.

Les années passèrent, et l'enfant devint un adolescent, puis un homme, et sa curiosité pour toutes choses se changea en pensées subtiles et étranges qui lui venaient en rêve, et l'amena à s'occuper des différences entre les choses tenues pour longtemps semblables, et de la ressemblance des choses différentes. L'on venait en foule des autres pays pour le voir et lui demander conseil, mais il y avait des gardes aux frontières qui obligeaient tous les survenants à mêler à leurs cheveux les plumes du faucon gris. Pendant qu'ils l'écoutaient, ses paroles semblaient faire resplendir toute obscurité et remplir leur cœur de musique ; mais, hélas, lorsqu'ils étaient revenus dans leur pays, ses paroles semblaient lointaines, et ce dont ils se souvenaient trop étrange et trop subtil pour les aider à vivre leurs jours hâtifs. Un certain nombre d'entre eux vécurent différemment par la suite, il est vrai, mais leur vie nouvelle valait moins que l'ancienne : quelques-uns avaient servi longtemps une excellente cause, mais lorsqu'ils l'eurent entendu les louer et louer leur labeur, revenus chez eux, ils trouvèrent moins digne d'amour ce qu'ils avaient aimé, et leur bras se fit plus léger dans la bataille, car il leur avait enseigné le peu de différence qu'il y a entre le faux et le vrai. D'autres, qui n'avaient servi aucune cause, mais qui s'étaient occupés dans la paix à faire fructifier leurs biens, lorsqu'il leur eût expliqué le sens de ce qu'ils faisaient, leur cœur se trouvèrent affaiblis, leur volonté moins prête au travail, car il leur avait fait entrevoir de plus grands desseins ; et bon nombre de jeunes hommes gardèrent le souvenir de certaines de ses paroles qui devinrent comme un feu dans leur cœur, et réduisirent à rien toutes les joies aimables et tout commerce entre hommes, et ils s'en allèrent chacun leur chemin, mais toujours remplis d'un vague regret.

Lorsqu'on le consultait sur les choses communes de la vie, sur les limites disputées d'un terrain, sur du bétail volé ou sur la pénalité du sang, il se tournait vers ceux qui l'entouraient pour leur demander leur avis ; mais ceci était tenu pour courtoisie, car personne ne savait que ces matières lui étaient cachées par des pensées et par des rêves qui remplissaient son esprit comme la marche et la contre-marche des armées. Bien moins pouvait-on savoir que son cœur se perdait parmi ces foules de pensées et de rêves qui l'accablaient, et frissonnait de sa solitude dévorante.

Parmi ceux qui vinrent le voir et l'écouter se trouva la fille d'un roi très éloigné ; et lorsqu'il la vit, il l'aima, car elle était belle, d'une beauté pâle et étrange, que n'avaient pas les femmes de son pays à lui ; mais Dana, la grande mère, lui avait donné un cœur qui n'était pas différent des autres, et quand elle considérait le mystère des plumes du faucon, elle se sentait prise d'une grande horreur. Il la convoqua après l'assemblée, et il lui parla de sa grande beauté, la louant simplement et franchement, comme si elle avait été une création fabuleuse des bardes ; et il lui demanda humblement son amour, car il était seulement subtil dans ses rêves. Ecrasée par sa grandeur, elle consentit à demi, et pourtant refusa à demi, car elle désirait épouser un guerrier qui pût la porter dans ses bras sur la montagne. Jour après jour le roi lui fit des présents : coupes aux anses d'or travaillées par les artistes de pays lointains ; étoffes d'au-delà de la mer, qui, bien que couvertes de curieux dessins, lui semblèrent moins belles que les étoffes brillantes de son pays ; et toujours elle était entre un sourire et un froncement de sourcils, sur le point de céder et sur le point de se retirer. Il déposa sa sagesse à ses pieds, et lui raconta comment les héros, lorsqu'ils sont morts, reviennent dans le monde et recommencent leurs travaux, comment les aimables et joyeux hommes de Dea chassèrent le

sombre peuple énorme et difforme de sous la mer ; et une multitude de choses que même ceux de la Sidhe avaient oubliées, parce qu'elles étaient arrivées il y avait si longtemps, ou parce qu'ils n'avaient pas le temps d'y penser ; et toujours elle refusait à demi, et toujours il espérait, parce qu'il ne pouvait pas croire qu'une beauté si semblable à la sagesse pouvait cacher un cœur commun.

Il y avait dans le *dun* un grand jeune homme aux cheveux jaunes qui était très habile à la lutte, et au dressage des chevaux ; et un jour que le roi se promenait dans le verger, qui se trouvait entre le fossé et la forêt, il entendit sa voix parmi les buissons de saules qui cachaient les eaux du fossé. « Ma fleur, disait-il, je les hais de vous faire tresser ces vilaines plumes dans vos beaux cheveux, et tout cela pour que l'oiseau de proie qui est sur le trône puisse dormir en paix la nuit ». Et alors la voix basse, musicale, qu'il aimait, répondit : « Mes cheveux ne sont pas beaux comme les vôtres, et maintenant que j'ai arraché les plumes de vos cheveux, j'y passerai ainsi les doigts toujours, toujours, car ils ne jettent aucune ombre de terreur et d'obscurité sur mon cœur ». Alors le roi se souvint de bien des choses qu'il avait oubliées sans les comprendre, des paroles ambiguës de ses poètes et de ses hommes de loi, des doutes qu'il avait repoussés par le raisonnement, de sa solitude perpétuelle, et il appela les amoureux d'une voix tremblante. Ils sortirent de la saulaie et vinrent se jeter à ses pieds, implorant son pardon. Se baissant, il arracha les plumes de la chevelure de la femme et puis retourna vers son *dun* sans une parole. Il entra dans la salle de l'assemblée, et ayant convoqué ses poètes et ses hommes de loi, il monta sous le dais et dit d'une haute voix claire : « Hommes de loi, pourquoi m'avez-vous fait pécher contre les lois d'Erin ? Hommes de poésie, pourquoi m'avez-vous fait pécher contre le secret de la sagesse, car la loi a été faite par l'homme pour le bien de l'homme, mais la sagesse, ce sont les dieux qui l'ont créée, et aucun homme ne vivra à sa lumière, car, avec la grêle, la pluie et le tonnerre, ne suit-elle pas une route mortelle aux choses mortelles ? Hommes de loi et hommes de poésie, vivez selon votre espèce, et appelez Focha à l'Esprit Hâtif à régner sur vous, car je pars chercher les miens ». Il descendit alors vers eux, arracha les plumes du grand faucon de la chevelure de l'un et puis de celle d'un autre, et les ayant éparpillées sur les joncs du sol, il sortit, et nul n'osa le suivre, car ses [illegible] brillaient comme les yeux des oiseaux de proie ; et nul ne le vit plus, ni n'entendit sa voix. Quelques-uns crurent qu'il avait trouvé sa demeure parmi les démons, et d'autres qu'il [illegible] désormais avec les [illegible] terribles, qui toute la nuit sont assises autour des mares de la forêt, contemplant [illegible] des constellations [illegible] désolés.

W. B. [illegible]

[illegible]

CONDORCET,

PROMOTEUR DE L'ÉCOLE UNIQUE ET DU VOTE DES FEMMES

Je n'entreprendrai pas d'[illegible] les idées de Condorcet en matière de suffrage des femmes. Car, ayant cette question fort à cœur, il y revient sans cesse dans ses [illegible] et il en fait véritablement l'[illegible] politique. Jusque-là que dans son *Esquisse*, ouvrage composé en quelque sorte au pied de l'échafaud, il caresse encore cette chimère de l'émancipation indéfinie de la femme, indéfinie, comme le Progrès. [illegible] L'idée principale, devrais-je dire, car tout repose sur ce principe que l'égalité parfaite existe dans la nature et qu'il n'y a qu'à la transporter dans la loi. Nous retrouvons donc le Condorcet égal à lui-même, et c'est-à-dire fidèle à sa pétition de principe. Car il admet ce qui est justement en question, à savoir l'égalité naturelle des deux sexes.

Or, l'expérience nous montre les femmes très dissemblables des hommes, voire inférieures aux hommes par les facultés créatrices, l'invention et l'imagination. Qu'à cela ne tienne ! répète Condorcet, modifions notre système d'éducation, élevons la femme de la même manière que l'homme [illegible] rendement.

[illegible]

1. V. la *Revue Bleue* du [illegible]

ses [illegible] importantes dans les sciences [illegible] elles sont le [illegible] d'une [illegible] prétendue [illegible] (1).

Bien pour les découvertes scientifiques, bien que là aussi cette fragmentation [illegible] morcelage du genre soit quelque chose de fort arbitraire. Mais le genre littéraire, artistique ou philosophique. Condorcet ne tel aussi le débiter au détail ? Viendra-t-il nous dire que tel [illegible] d'œuvre de poésie, de peinture ou de pensée, s'il n'avait été conçu d'un seul coup et exécuté d'un seul bloc par son auteur, plusieurs tâcherons auraient pu, en s'appliquant et en se succédant, le mettre sur pied ?

Il estime qu'il n'est pas équitable de comparer la littérature féminine à celle des hommes « qui ont fait de l'étude l'objet et l'occupation unique de leur vie », et que la comparaison ne devient loyale que si « l'on compare les ouvrages des femmes à ceux des hommes connus sous le nom d'*amateurs* » : alors affirme-t-il, « l'observation prouverait bien plutôt en leur faveur » (2). Qu'il avoue plutôt qu'il se ménage par là le moyen de récuser successivement tous les auteurs masculins ! Que tous ces raisonnements sont mesquins et puérils ! Ne nous attardons pas à les discuter. Condorcet accorde d'ailleurs que « le nombre des femmes qui ont porté les sciences au point de pouvoir y faire des découvertes est presque nul » (2). Que devient alors sa théorie du génie mis à la portée de tout le monde ?

L'inégale répartition des fonctions sociales entre les deux sexes ? Préjugé que cela ! Préjugé d'ailleurs souvent entretenu par les femmes elles-mêmes, que « la crainte de perdre un empire plus doux empêche d'aspirer à la simple égalité » (2).

Dans le même libellé, reprenant son idée de dosage du génie au compte-gouttes, il trouve que :

> Si les femmes ne peuvent s'élever à la même hauteur que les hommes extraordinaires, du moins celles qui occupent le premier rang dans leur sexe peuvent cependant laisser derrière elles la grande majorité de l'espèce humaine (2).

Ce n'est qu'une moyenne à tirer, opération d'arithmétique élémentaire.

Cette application des lois du calcul à une matière tout intellectuelle et morale lui paraît un expédient si heureux qu'il le tourne en espèce d'équation :

> « Je ne [illegible] pas pour [illegible] enseigner [illegible] entre les femmes et les [illegible] différences qui ne sont l'œuvre de l'éducation. Quand même en admettrait que l'inégalité de fait [illegible] sont d'esprit, serait-il moins qu'aucun [illegible] n'allât seulement que les femmes du premier [illegible] aux hommes du second et supérieures [illegible] et ainsi de suite » (1).

On croit assister à la démonstration d'un théorème de géométrie...

L'objection qui se tirerait de l'infériorité physique n'est pas pour l'arrêter.

Elle lui suggère la facétie bien connue :

> « Pourquoi ces êtres exposés à des grossesses et à des indispositions passagères, ne pourraient-ils exercer les droits dont on n'a jamais imaginé de priver des gens qui ont de goutte, tous les hivers et qui s'enrhument aisément ? »

Dire que de telles calembredaines sont, dans les ouvrages des doctrinaires féministes, couramment reproduites à titre d'arguments de poids, d'arguments classiques et décisifs ! Autant invoquer, à titre de témoignages historiques, les ironies de Voltaire sur les Croisades et sur les « coquilles » des pèlerins !

Nous ayant fait cette concession que décidément, comme s'exprimera plus tard Ernest Legouvé, « le génie n'est pas féminin », il en a regret maintenant, et alors il reprend son éternelle balance de précision, pour évaluer comparativement les mérites des deux sexes. Si des reines, comme Elisabeth, des impératrices, comme Catherine, ont eu des amants, Louis XIV n'a-t-il pas eu des maîtresses ? Ceci ne valait-il pas cela ?

> La princesse des Ursins ne valait-elle pas mieux que Chamillard ? Croit-on que la marquise du Châtelet n'eût pas fait une dépêche aussi bien que M. Rouillé ? et [illegible] »

Voici encore d'autres arguments dont on fait grand état dans « l'école », et qui sont du même calibre que celui de la goutte et du rhume.

> On a dit que les femmes n'étaient jamais conduites par ce qu'on appelle la raison. Cette observation est fausse : elles ne sont pas conduites, il est vrai, par la raison des hommes, mais elles le sont par la leur... Il est aussi raisonnable à une femme de s'occuper des agréments de sa figure qu'il l'était à Démosthène de soigner sa voix et ses gestes [illegible] »

Soit, mais alors que les femmes ne songent pas à supplanter le sexe auquel appartient Démosthène ! « Mêlez-vous donc de charmer, je

(1) Fragment de l'*Esquisse* intitulé *l'Atlantide*, p. 443-444, édit. de Brisset-Thivars, Paris, 1822.

(2) *L'Atlantide*.

(1) *Lettre d'un bourgeois de New-Haven à un citoyen de Virginie sur l'inutilité de partager le pouvoir législatif entre plusieurs corps*, 1787.

(2) *Sur l'admission des femmes au droit de cité*, 3 juillet 1790.

vous prie, et ne vous mêlez pas d'autre chose », aurait dit Boileau. « Sois charmante, et tais-toi ! » aurait dit cet autre. Que d'adages, que de boutades ironiques on pourrait opposer aux sophismes de Condorcet !

Tournons la page :

On a dit que les femmes, quoique meilleures, plus douces (1), plus sensibles que les hommes, n'avaient pas proprement le sentiment de la justice, qu'elles obéissaient plutôt à leur sentiment qu'à leur conscience. Cette observation est plus vraie, *mais elle ne prouve rien* [illegible]. Paradoxe un peu fort, que Condorcet s'empresse d'atténuer en ajoutant : « Ce n'est pas la nature, c'est l'*éducation*, c'est l'existence sociale qui cause cette différence [illegible] ».

A la bonne heure, mais qu'elle a bon dos, l'éducation ! Est-ce que par hasard la *nature* n'aurait pas là-dedans sa petite part de responsabilité ? Quel décisionnaire sûr de soi que cet académicien !

Il lève encore, pour la ruiner péremptoirement, une autre objection :

On ne peut alléguer la dépendance où les femmes sont de leurs maris, puisqu'il serait possible de détruire en même temps la tyrannie de la loi civile (2).

Traduisons : patientez, mesdames, nous vous mitonnons une bonne petite loi qui vous accordera le divorce !

On aurait à craindre, dit-on, l'influence des femmes sur les hommes. Cet empire, assure Condorcet, s'exerce surtout dans le particulier [illegible]. Plus les femmes ont été *avilies par les lois*, plus il a été dangereux... Il diminuerait si les femmes avaient moins d'intérêt à le conserver, s'il cessait d'être pour elles le seul moyen de se défendre et d'échapper à l'oppression [illegible].

Avilies par les lois, l'oppression, la tyrannie masculine, que de grands mots, que de fracas verbal, et pour tout dire, que d'emphase ! Un tribun, un orateur de réunions publiques rechercherait des effets moins gros. Nous serons tout autant scandalisés, mais moins étonnés, si nous nous rappelons comment Condorcet conçoit l'origine et la formation des sociétés. En deux mots : une ligue des méchants hommes contre les faibles femmes.

Partout les hommes ont fait contre elles des lois oppressives... (3). Les hommes, « par un acte de tyrannie, ont *exclu* [illegible] les femmes du droit de cité (3) ».

Des législateurs se sont assemblés quelque part, qui ont tout réglé, tout organisé dans l'intérêt exclusif de leur espèce. Et ce mot d'ordre s'est fidèlement transmis à leurs descendants.

(1) Voir ci-après la réplique de Masuyer.
(2) *Sur l'admission des femmes au droit de cité.*
(3) *Lettre d'un bourgeois...*

[illegible] est la mentalité de Condorcet et ses connaissances en histoire. Après [illegible] dessus n'a plus rien qui nous surprenne.

***

Voilà donc les femmes nanties, par la grâce de Condorcet, de l'égalité. Que [illegible] en faire ? Elles vont, parbleu, former [illegible] moitié la Chambre unique dont rêve Condorcet (1). Elles voteront, seront éligibles, seront élues. Là-dessus Condorcet soulève quelques objections, pour le plaisir de les remplir par des turlupinades :

Mais, dira-t-on, ne serait-il pas ridicule qu'une femme commandât l'armée, présidât le tribunal ? [illegible] croyez-vous qu'il faille défendre aux citoyens par une loi expresse tout ce qui serait un choix ou une action ridicules, comme de choisir un aveugle pour secrétaire d'un tribunal, de faire paître son champ [illegible] l'une : ou les électeurs voudront faire de bons choix, et ils n'ont pas besoin de vos règles, ou ils voudront en faire de mauvais, et vos règles ne les en empêcheront pas [illegible].

Quelle confiance dans le suffrage universel ! Quel assurance qu'il n'errera jamais ! Quel mépris de toutes les précautions pour prévenir ses écarts ! Quelle façon de corriger une absurdité par une absurdité !

Mais rassurons-nous : le mal sera circonscrit [illegible] l'indifférence générale, en d'autres termes l'abstention électorale s'en chargera. Ecoutons le prophète Condorcet :

Mais, dira-t-on, ce changement (le vote des femmes) serait contraire à l'utilité générale, parce qu'il écarterait les femmes des soins que la nature [illegible] il n'en est pas sûr) leur avoir réservés. Cette objection ne me paraît pas bien fondée. Quelque Constitution que l'on établisse, il est certain que dans l'état actuel de la civilisation des nations européennes, il n'y aura jamais qu'un très petit nombre de citoyens qui pourront s'occuper des affaires publiques. On n'arracherait pas les femmes à leur ménage plus que l'on n'arrache les laboureurs à leurs charrues, les artisans à leurs ateliers. Dans les classes plus riches nous ne voyons nulle part les femmes se livrer aux soins domestiques d'une manière assez continue pour craindre de les en distraire, et une *occupation sérieuse* (il s'agit de la politiquaillerie) les en détournerait beaucoup moins que les goûts futiles auxquels l'oisiveté et la mauvaise éducation les condamnent. La cause principale de cette crainte est l'idée que tout homme admis à jouir des droits de cité ne pense plus qu'à gouverner, ce qui peut être vrai jusqu'à un certain point dans le moment où une institution s'établit, mais ce mouvement ne saurait être durable. (3) [illegible]

(1) Ce rêve s'explique dans l'[illegible] *utile de [illegible] Chambres ?*
(2) *Lettre d'un bourgeois* [illegible]
(3) *Sur l'admission des femmes* [illegible]

[illegible] qui escompte la lassitude et le dégoût de son client pour [illegible] Condorcet [illegible] la femme en petite fille

Quod cupidi petiit, mentes peperere [illegible]

[illegible] vite de son nouveau joujou, pense-t-il. D'abord, qu'en sait-il ? Qui lui [illegible] que l'engouement ne se changera pas en [illegible] ? Pourquoi la politicomanie ne gagnerait-elle pas les femmes comme elle [illegible] les hommes qui se sont tués des élections une [illegible] ou moqueuse ? La femme aurait-elle la tête plus solide ? Ne verra-t-elle pas dans la politique une carrière, moins assu- [illegible] que [illegible] de [illegible] de Condorcet le cynique [illegible] dans un roman pornographique [illegible] aussi lui, le garant de la sagesse féminine et que les femmes seront réfractaires [illegible] ? Il faut que [illegible] mieux d'autre cautions [illegible] ces [illegible] de la méfiance.

La considération de Condorcet est d'un [illegible] plaidant que d'un philosophe ou d'un sociologue. Elle va même [illegible] me semble, à l'encontre de toute sa dialectique, en ce qu'elle constitue la fragilité du sexe dont il a pris la défense. Qu'on en juge :

[illegible] les femmes [illegible] jamais [illegible] droits [illegible] égalité. [illegible] on peut me soupçonner d'une [illegible] et, depuis que Rousseau a mé- [illegible] leurs suffrages [illegible] qu'elles n'étaient [illegible] que [illegible] qu'elles nous tourmentent, je ne [illegible] en ma faveur. Mais [illegible] on s'expose au ridicule. (3)

Le *ridicule* [illegible] d'avoir jugé tout d'un coup les femmes au niveau de l'échelle sociale [illegible] comme à la place qui leur revient de droit, et ensuite de les en faire malignement dégringoler, en insinuant qu'elles ne sont pas dignes d'une place si élevée ou qu'elles ne s'en soucient pas.

*

Toutes [illegible] chaînes [illegible] au féminisme [illegible] Condorcet ainsi que Fagnier appelait les féministes du sexe. Mais il me faudrait entrer dans un trop grand détail, soulever toute une poussière d'arguments, et m'exposer au dégoût du lecteur. Ce qui importe plutôt, c'est de reprendre la question de haut et d'ensemble. Le collègue de Condorcet, Masuyer, déjà cité, s'y est appliqué avec bonheur, quoique dans le style pompeux à la mode du temps. Je lui passe donc la parole.

[illegible] de M. est [illegible] domesti- [illegible] que lorsqu'elle est douce et [illegible] elle n'est à plus [illegible] *[illegible] ministre* en politique et en morale... Les ardeurs du soleil et les [illegible] brûlent et ternissent les roses [illegible] et sages. Voyez dans les [illegible] politiques ne dérangez jamais [illegible] *femmes* [illegible] que dans nos fêtes publiques, pour les embellir. Femmes, la nature vous fit pour être heureuses et [illegible] des hommes ; toutes [illegible] vous détruirez vous-mêmes le germe de votre bonheur. [illegible] elles se [illegible] dans la solitude domestique ; elles se détruisent, elles se corrompent dans le tumulte des passions : l'extrême sensibilité de vos organes doit vous éloigner de toutes les scènes qui, en les ébranlant [illegible] vous nuisent au physique et au [illegible] *[illegible] et par* [illegible] *[illegible] plus* [illegible] *plaisir*. [illegible] elles acquièrent *le besoin* [illegible] leurs passions [illegible] cherchent tous les jours de nouvelles scènes, des scènes plus [illegible] *[illegible] des scènes de sang*, elles croient par là donner des preuves de leur force, elles ne prouvent que leur faiblesse... *On trompe les femmes lorsqu'on leur* [illegible] *qu'elles devaient régner sur les hommes* [illegible] ne l'a pas sans dessein relevé les [illegible] physiques pour leur laisser en partage les grâces et la faiblesse [illegible] exceptions à cet égard ne sont que des jeux de la nature... Qu'elles abandonnent donc aux hommes les soins, les travaux pénibles dont la nature les éloigne impérieusement, qu'elles leur abandonnent aussi l'éducation [illegible] qu'elles ne courent plus après une célébrité vaine qui n'ajoute rien à leur bonheur [illegible] Françoises, comme les Grecs athéniennes, venez, je vous le répète, embellir nos fêtes publiques (3), mais comme les Lacédémoniennes, vivez ignorées dans le sanctuaire de vos familles : voilà votre gloire, votre bonheur. (4) ».

---

1. Ce n'est [illegible] que pense Masuyer [illegible] en le [illegible]

2. *L'Empire des femmes*, préface p. XXXVII.

3. *Lettre [illegible] à Neuchâtel*.

1. Je souligne les passages où Masuyer, pourtant aussi « avancé » que Condorcet en politique, entre en opposition [illegible] lui. Mais comme [illegible] démagogue connaît mieux les femmes que cet académicien ! Là où Condorcet invoque sans cesse la *raison*, la raison raisonnante, Masuyer, meilleur psychologue, invoque la nature.

2. Se rappeler le mot célèbre de Mme de Staël : « La gloire pour une femme n'est que le deuil éclatant du bonheur ».

3. C'était l'époque où le peintre David réglait, avec le plus heureux goût esthétique, l'ordonnance et le cérémonial des fêtes officielles. La Révolution les multipliait, elle offrait « *non panem, sed Circenses* ».

4. La brochure de Masuyer est imprimée à la suite du *Rapport* de Condorcet, par les soins de l'Assemblée nationale.

*
**

Pour conclure, [illegible] nous [illegible] de le tirer l'étrange Montesquieu. Enfin, [illegible] tout nous connaissons maintenant les opinions sur deux points essentiels.

Certes, toute victime de la Terreur est [illegible] déplorable. Robespierre, qui est responsable de la mort de Condorcet, a un crime de plus sur la conscience. Mais il faut convenir qu'en [illegible] suicidant Condorcet, la Révolution supprima une sorte de malfaiteur intellectuel.

Persuader aux foules que le Progrès illimité existe, dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre matériel, c'était les leurrer de chimères. Prendre la devise, la noble devise, de la République : *liberté, égalité, fraternité*, non pas comme une simple aspiration vers l'idéal, mais comme une réalité concrète, c'était se leurrer soi-même. Condorcet fut dupe de sa propre phraséologie, lui qui voit dans l'*égalité* non pas un concept de l'esprit, mais une *entité* réelle, lui qui a élevé un autel à la Raison de l'homme, alors que s'il eût été vraiment un ami de l'humanité, il se fût appliqué à rabaisser son orgueil.

De son faux principe de l'*égalité intégrale* il a déduit les conséquences à perte de vue. Comme dans une enfilade de pièces, tout se commande chez cet esprit rectiligne. Veut-on savoir jusqu'à quel degré d'absurdité peut mener le raisonnement mathématique introduit dans les questions qui exigent avant tout du doigté et qui ne relèvent que du tact ? Lisez *L'Assujettissement des femmes*, du continuateur et fidèle disciple de Condorcet, Stuart Mill. Prenez par exemple la page où le philosophe anglais met en équation « la somme des facultés intellectuelles que l'humanité aurait à son service » par l'adjonction de l'espèce féminine. C'est le triomphe de l'esprit de géométrie. Voici en quoi consisterait l'opération. L'homme et la femme, ayant chacun sa valeur, doivent nécessairement avoir, quand ils sont associés, une valeur égale à la somme de leurs valeurs prises séparément. Soit A, l'homme = 10. Soit B, la femme = 8. Total : A + B = 18 (1). Simple et génial, n'est-ce pas ? Mais il fallait y penser.

(1) *L'Assujettissement des femmes*, chap. IV. — Je demande pardon au lecteur de ne citer ici mot à mot cette phrase, extraite du Rapport que [illegible] l'Académie des Sciences morales [illegible] bien récompenser par le Prix du Budget. Titre de l'ouvrage : *L'arithmétique des femmes*.

Tels sont les [illegible] Sortons [illegible] comme la raison [illegible] aussi [illegible] que [illegible] comme il l'avait été de Voltaire. A feuilleter Pascal, ce génie d'une autre envergure scientifique que [illegible] géométrie, nous explique Pascal, ne peut pré[illegible] les principes. Humiliées [illegible] impuissance du raisonnement qui prétend être juge des choses que la volonté choisit [illegible] Le départ de Condorcet [illegible] impuissance de la raison pure [illegible] vanité de la pure logique et de la pure sagesse humaine...

[illegible]

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

UNE MANŒUVRE DES HISTORIENS ALLEMANDS

Jamais peuples ne furent aussi sûrs de la justice de leur cause que ceux qui combattirent l'Allemagne de 1914 à 1918. L'agression, la préméditation de l'agression étaient patentes. Elle était avouée. La fameuse phrase du chancelier de Bethmann-Hollweg sur le chiffon de papier est la condamnation de toute une politique. « Nécessité ne connaît pas de loi », « l'injustice que nous sommes forcés de commettre en envahissant la Belgique, nous la réparerons après la victoire », autant de phrases qui, pour tout homme de bonne foi, étaient la preuve, entre autres, du grand dessein belliqueux et impérialiste que l'Allemagne avait conçu. Vaincue, elle eut d'abord, semble-t-il, quelque sentiment de la responsabilité qui pesait sur elle et toute sa tactique consista alors à rejeter la faute sur les Hohenzollern et sur le gouvernement impérial. L'éclatante manifestation de cet état d'esprit, c'est la publication des papiers Kautsky. Ce socialiste entendait libérer la conscience de l'Allemagne démocratique.

Ce remord collectif n'a pas duré longtemps. A peine l'Allemagne avait-elle signé ce traité

[illegible]

de Versailles qui apparaissait comme un traité *pour* que les pangermanistes, les promoteurs et les signataires du fameux manifeste des quatre-vingt-treize, entre autres, se mettaient en campagne et savamment patiemment s'apprêtaient à détruire la légende de la culpabilité germanique.

Tout d'abord, l'entreprise a pû paraître folle, mais peu à peu à mesure que cette savante offensive se dessinait, on a vu qu'elle était beaucoup plus dangereuse qu'on n'avait pu l'imaginer tout d'abord. L'entreprise de réhabilitation historique non seulement de l'Allemagne nouvelle, mais même de l'Allemagne impériale, de l'éternelle Allemagne, trouvait des collaborateurs imprévus non seulement dans les pays neutres, mais même en France, où quelques hommes, soit par passion politique, soit par esprit de paradoxe et goût du scandale, ont admis la responsabilité partagée de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre, bref, de toutes les Puissances, dans la guerre catastrophique de 1914. Mais ce n'est là que de la polémique ; nous allons assister à une offensive autrement dangereuse, celle des historiens.

*
* *

La vérité historique est telle que les historiens la font. On a pu soutenir avec quelque apparence de vérité que l'histoire des douze Césars avait été faussée parce qu'ils avaient eu pour historien un pamphlétaire de génie comme Tacite, et que nous ne connaîtrons jamais la véridique histoire de la conquête des Gaules, les Gaulois n'ayant rien écrit, ni la version scientifique des guerres médiques, parce que nous manquons de toute espèce de document perse. Or, pour l'histoire de la guerre, les historiens allemands sont en train de prendre les devants, et le gouvernement du Reich de réunir pour leur usage les éléments du mensonge historique le plus colossal qu'on puisse imaginer.

On sait, en effet, que le gouvernement allemand a entrepris la publication d'un vaste recueil diplomatique : *Die Grosse Politik der Europäische Kabinette* (1870-1914), dont le 39e volume vient de paraître et dont M. Audouin, professeur au Lycée d'Amiens, a commencé la traduction.

Au premier abord, une telle entreprise paraît tout à fait admirable. « Offrir d'un seul coup aux contemporains, disent les éditeurs du recueil, les actes secrets et très secrets qui autrement dormiraient dans les archives, c'a été une décision si peu habituelle, si extraordinaire, que par elle-même elle fait époque dans l'histoire politique. Décision utile ou non à l'Allemagne sage ou non, personne ne peut se refuser à reconnaître qu'un gouvernement, un peuple, qui livre ainsi les secrets de sa politique sans aucune restriction, a une confiance sans borne dans la force salutaire et apaisante de la vérité. »

En effet, si le gouvernement allemand avait mis au grand jour, *sans aucune restriction*, tous les dossiers de sa politique, il eut montré une grande confiance dans la justice de sa cause, mais il s'en faut de beaucoup, et les mots « sans restriction » annoncent un bluff retentissant.

C'est ce que M. Emile Bourgeois, le savant historien diplomatique, à qui nous devons tant de vraies nouvelles sur l'histoire politique du XIXe siècle, a très utilement dévoilé, avec toute la modération imaginable, dans une lecture qu'il a faite récemment à l'Académie des Sciences morales et politiques.

Il suffit, dit-il, de comparer les volumes du recueil allemand qui ont trait à la guerre de 1870-1871, période sur laquelle les documents français ont été également publiés, pour constater que les mots « sans aucune restriction » sont de trop.

Et il prend un exemple : la période qui s'étend de la conclusion de la paix de Francfort à la libération du territoire.

« L'ouvrage allemand, dit-il, commence à l'armistice du 20 février 1871 et contient, sur 200 pièces environ, 130 documents relatifs à la négociation de la paix de Francfort, à son exécution jusqu'à la libération du territoire français au 15 septembre 1873. Rien de plus simple que de confronter le recueil allemand pour ces deux années avec les documents conservés dans nos archives, car voilà près de trente ans qu'ont paru les deux volumes : *Occupation et libération du territoire* (1870-1875), recueil de 363 pièces tirées des papiers de M. Thiers, originaux ou copies, trois fois plus nombreux que les textes de la chancellerie impériale pour cette seule période. A part quelques lettres du gouvernement de M. Thiers qui n'ont pas été retrouvées, c'est le dossier complet de la politique française de libération. A première vue, il n'est pas possible que le dossier allemand le soit de même. C'est une proportion de 1 à 3 au moins. »

Et poursuivant la comparaison dans le détail, M. Bourgeois montre très clairement que les omissions ont été faites dans un but bien déterminé. On sait qu'au lendemain de la paix

de Francfort la Prusse eut deux politiques à l'égard de la France : celle du général de Manteuffel, commandant de l'armée d'occupation, et de l'Empereur, qui consistait à faciliter la tâche de M. Thiers, en traitant le pays vaincu avec modération et courtoisie, et celle de Bismarck brutalement réaliste, qui ne tendait qu'à brimer, à intimider, à menacer la France, comme s'il avait voulu l'exaspérer.

Eh bien, cette politique là, le recueil allemand arrive très bien à la dissimuler. Pas de trace, par exemple, de la dépêche comminatoire que Bismarck adressa le 16 juin 1871 à Jules Favre, parce que quelques soldats français s'étaient promenés par erreur du côté du Raincy et de Romainville, dans la zone réservée aux Allemands. »

« J'ai l'honneur d'avertir Votre Excellence que si les soldats français ne se retirent pas immédiatement derrière leurs lignes, nos troupes vous attaqueront aujourd'hui à minuit. » Il était huit heures du soir quand cette dépêche arriva au quai d'Orsay. — Pas de trace non plus des injonctions brutales que Bismarck fait parvenir au gouvernement français quand les versements annoncés subissent quelques jours, voire quelques heures de retard, pas de trace des différends parfois assez accentués qui éclatent souvent entre le général de Manteuffel et le chancelier, différends dont nous connaissons tous les détails par les dépêches de M. de Saint-Vallier, agent du gouvernement à Nancy. « Singulier dossier, en vérité, dit M. Bourgeois, réduit aux deux lettres échangées par M. de Bismarck et le général de Manteuffel le 13 et le 14 août, et qui, ainsi isolées, semblent donner raison au chancelier de s'être opposé à une négociation « engagée par une voie irrégulière ». Il y eu cependant alors deux politiques allemandes ; l'une, celle de l'Empereur, politique de gentilhomme, servie par un gentilhomme, M. de Manteuffel, qui se confiait, pour hâter l'évacuation totale de la France, dans l'exactitude de M. Thiers à remplir ses engagements, l'autre, celle de M. de Bismarck. Le chancelier, appréciant les ressources de son débiteur, cherchait à se faire payer au plus cher les liquidations anticipées de sa créance et à la place de Manteuffel il envoya le 4 août le comte d'Arnim en mission extraordinaire à Versailles, pour faire prévaloir son dessein sur ceux de l'Empereur. Laquelle de ces deux politiques servait le mieux la paix, eût effacé le plus vite le ressentiment de la défaite, voilà peut-être ce que les auteurs du recueil ne veulent pas fournir [illegible] le moyen d'apprécier.

La politique de M. de Bismarck, naturellement, prévalut. La France [illegible] convention anticipée d'évacuation, négociée par le comte d'Arnim à Paris, signée par [illegible] Quertier à Berlin le 12 octobre 1871 « une complaisance » disait Bismarck, que contre une compensation, l'admission en franchise des produits alsaciens en France jusqu'au [illegible] décembre [illegible] et à demi droits jusqu'à la fin de 1872. A ce prix et moyennant le versement ou la promesse de versement d'un milliard et demi, par payements échelonnés de quinzaine en quinzaine, à partir de janvier 1872, le territoire français ne fut plus occupé que dans six départements par les troupes allemandes, réduites à 50 000 hommes. »

Evidemment, cette rigueur, cette dureté dans l'exécution du traité, n'était pas bonne à rappeler alors que les Allemands, au lieu de chercher à s'acquitter préventivement des obligations du traité de Versailles, ne cherchent qu'à les éluder et n'en réclament pas moins, et de quel ton, l'évacuation anticipée de leur territoire.

Le gouvernement d'Empire, prenant résolument la suite du gouvernement impérial, après avoir annoncé à son de trompe qu'il allait ouvrir tous ses dossiers tant il avait l'amour de la vérité, s'est donc contenté de mettre sous les yeux du public des documents tronqués et arrangés, en omettant d'ailleurs quelques pièces essentielles. Et nous n'en sommes qu'à la guerre de 1870-1871 ; que sera-ce quand on en arrivera à l'année 1914 ?

Au reste, M. Emile Bourgeois montre lumineusement que la publication intégrale des documents diplomatiques de la guerre et de l'avant-guerre est pratiquement impossible. « Pour être complet, dit-il, le dossier de la politique allemande de 1871 à 1914, au lieu de 39 volumes, devrait en comprendre sept ou huit fois plus, 200 volumes au moins, car l'exposé de cette politique impériale exigerait la publication non seulement des archives diplomatiques, mais de toutes les dépêches de l'état-major et des attachés militaires. Le gouvernement anglais a décidé pour 16 années l'édition de ses documents politiques (1898-1914) en onze volumes in-quarto, il est vrai. Il en faudrait de ce format, pour une édition complète, au moins soixante. Quant aux papiers diplomatiques français, pour continuer la publication du recueil qui a été faite pour les six dernières années du

[illegible] deux [illegible]

On [illegible] une [illegible] parlementaire notable. Le [illegible] ouvrages [illegible] les gens de métier, historiens et diplomates le savent, mais les Allemands ont [illegible] la publication [illegible] leurs dossiers. Ils ont parlé [illegible] haut de [illegible] salutaire de la [illegible] tait [illegible] jours [illegible] volumes qu'ils ont impressionné une partie du public. Aussi ne peut-on que se féliciter de voir un homme de [illegible] de M. Emile Bourgeois donner un avertissement salutaire.

Ajoutons que la France a commencé de publier la traduction des documents allemands en se contentant de donner à l'ouvrage un titre plus exact : *Politique extérieure de l'Allemagne*, [illegible] de *Grande politique des cabinets européens depuis* 1871. Et cela, avant d'avoir mis au [illegible] les documents français. C'est pousser la loyauté scientifique jusqu'à la naïveté.

*

Objecteront-[illegible] que ces rebiffements n'ont guère qu'un intérêt historique. Ce serait là une dangereuse illusion. La question des responsabilités de la guerre est d'une importance capitale. C'est parce que l'Allemagne est parvenue à introduire dans les anciens pays neutres, et même en Angleterre et en France, des doutes sur sa responsabilité exclusive dans les événements de 1914, qu'elle est parvenue à éluder tant de clauses du traité *pénal* qui lui avait été imposé. La révision de ce traité est à la base de toute sa politique. Avec une énergie et un esprit de suite qu'il faut admirer, elle a reconstitué ses finances, son économie nationale et même son armée. Sa diplomatie habile et sans scrupule a su merveilleusement profiter des divisions des alliés, de leurs hésitations, de leurs rivalités, de leurs fautes. Et ce qui est plus important que tout cela, la nation a repris confiance en elle-même et dans ses destinées. Aussi, [illegible] une défaite qui paraissait avoir les proportions d'un véritable désastre, le Reich a-t-il repris rang parmi les grandes puissances. Il fait partie de la Société des Nations, il aspire à reprendre, par la supériorité de son organisation industrielle, l'espèce d'hégémonie que l'Allemagne impériale exerçait avant la guerre. Et l'orgueilleuse nation s'est reprise à croire qu'elle est le peuple élu et que sa destinée est de marcher à la tête de la civilisation. Mais quoiqu'en disent ses écrivains et ses journalistes nationalistes, bien plus que le poids de la défaite, c'est la réprobation du crime de 1914 qui pèse sur sa conscience. Pendant la guerre, le peuple allemand s'est énorgueilli de la haine universelle : depuis Locarno, il tient à reconquérir l'estime de l'Europe. Devant le monde et devant lui-même, il joue le personnage de la victime, et à la base de sa nouvelle politique d'hégémonie industrielle et pacifique (pour le moment) il y a la révision de ce qu'il appelle l'erreur historique de 1918. De la cérémonie de la signature du traité de Versailles deux ou trois images saisissantes sont restées dans l'esprit de ceux qui y ont assisté : l'entrée des plénipotentiaires allemands dans la galerie des glaces, leur air gauche, emprunté, humilié, leur air de collégiens pris en faute; puis MM. Wilson, Lloyd George et Clemenceau, descendant les marches de la terrasse en se tenant par le bras, pour s'offrir aux acclamations d'une foule immense, acclamations qui semblaient venir des confins du monde civilisé, pour venir mourir comme des vagues sur ses marches de marbre que descendaient les héros du jour ; puis, presqu'au même moment, cette automobile, qui s'arrêtait un moment devant une porte dérobée de l'aile nord du [illegible] et s'engouffraient M. Hermann Muller et les autres plénipotentiaires du Reich, pour fuir au plus vite la clameur de victoire qui les frappait au visage. Ce jour là, certes, l'Allemagne semblait accepter le châtiment de son crime de 1914, et personne ne doutait que cet Hermann Muller ne fût une sorte de bouc émissaire. Il s'agit maintenant de le faire passer pour la victime des injustes vainqueurs. Si on les laisse faire, les historiens allemands y parviendront. Il est temps de répondre à leur fatras tendancieux autrement que par des articles de journaux ou des ouvrages de vulgarisation. La cause de la civilisation réclame une véritable histoire scientifique des origines de la guerre. Pourquoi ne créerait-on pas une section historique à la Société des Nations ?

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

LE ROMAN DANS L'HISTOIRE

Avec l'histoire vraie de Lamartine et de Julie Charles — que nous avons fait pour connaître dans leurs ses détails et qui nous a été reconstituée de la manière la plus pénétrante, la plus vivante, la plus poétique, à la fois et la plus vraie, en la replaçant dans son temps, dans son milieu, dans son atmosphère — M. Albéric Cahuet accomplit un tour de force [illegible] vent l'art consommé, l'intelligence divinatrice, la puissance d'imagination à quoi sont dues ces parfaites réussites : *Le Visage d'amour*, *Requiem Romantique*, *La Mesque aux yeux d'or* et *Messalina ou la vie et la mort de Maria Bashkirtseff*. Ces deux dernières œuvres, par le mélange de réalité et de fiction, manifestement déjà selon l'heureuse formule de Jean-Jacques Brousson, [illegible] ment de l'imagination et de l'exactitude, qui a placé l'auteur au premier rang des romanciers. Il a su trouver, pour y déployer ses qualités [illegible] et si hautes, le plus [illegible] sujet.

Lamartine à vingt-six ans, troublé dans son cœur, incertain dans son génie, tourmenté par une obscure impatience d'amour, d'action, de gloire, Julie Charles vers sa trentième année, menacée aux sources de la vie, désespérée du vide de son cœur et qui, sans le savoir non plus, aspire éperdument [illegible] Lamartine le désarroi des âmes, leur poésie latente et inexprimée, leurs aspirations, dans cette aube du romantisme : quelle admirable matière pour l'esprit de fine et forte culture, le talent fait de souplesse et de charme qu'est M. Albéric Cahuet ! A ses sujets nous pénétrons vraiment dans l'intimité de ses personnages, nous comprenons leurs âmes, la vie profonde de leurs cœurs et toute la signification des jours qui en virent l'épanouissement. Les circonstances mêmes, dans leur diversité, qu'il s'agisse d'Aix-les Bains en 1816 ou du salon de Madame Charles à Paris [illegible] premières années de la Restauration, nous deviennent familières. Mais ce qui domine tout le récit, c'est la poignante beauté de cet amour dans lequel toutes les conditions semblent s'être trouvées réunies pour en faire l'idéal achevé de l'amour romantique, et la place qu'il a tenue, la part qu'il a prise dans le développement du

(1) [illegible] 1937.

genie de Lamartine. M. Albéric [illegible] toucher [illegible] plus [illegible] que [illegible] par [illegible] nous expliquer [illegible] *Cruelle* ou [illegible] Lamartine.

[illegible] doit nécessairement rencontrer l'histoire. C'est [illegible] Mme [illegible] Mlle Vacquerie [illegible] M. Paul Bourget [illegible] vraisemblablement, la princesse de Clèves ne fait qu'un avec la duchesse de Guise. Quoi qu'il [illegible] individuel des conditions générales qui l'ont rendu possible [illegible] roman est historique, pour peu qu'il ait souci du vrai et ne s'égare point dans la pure fiction. Un roman d'analyse, comme *Volupté* ou la *Con-* [illegible] *tion sentimentale*, liée d'une manière si étroite [illegible] Empire.

Mais, comme l'a très bien marqué le maître le plus conscient, le plus réfléchi du roman [illegible] de *L'Infante* de M. Louis Bertrand, il ordonnait ses remarques sur le roman historique, il y a tout de même lieu de distinguer ce genre particulier, dans lequel le cas individuel cesse d'être au premier plan et se subordonne aux conditions générales, qui deviennent l'objet [illegible]

[illegible] de Tolstoï, *Salammbô* de Flaubert. La portion historique du récit, au lieu de reculer à l'arrière du tableau, occupe le premier plan. L'histoire, dans ce roman, entre dans le roman, en saturant les incidents, les personnages, [illegible] la couleur d'une époque et d'un milieu. Cette fameuse couleur locale, à laquelle les romantiques attachaient tant de prix et se piquaient d'être si fidèles.

M. Octave Aubry nous présente, si l'on peut dire, une contrepartie du roman historique (1). Au lieu de porter l'histoire dans le roman, il transporte le roman dans l'histoire. La tâche est aisée, à la condition de choisir, car la vie du passé, comme celle du présent, nous offre des romans tout faits : dans l'un et l'autre cas, il faut les mêmes qualités pour les composer et pour les écrire. Seule, la recherche des matériaux se fait par des moyens différents. La documentation procède beaucoup plus sûr, remplace l'observation, toujours si hasardeuse et si difficile. Mais une fois les matériaux rassemblés, l'art de les utiliser est bien le même. Ce sont donc quatre romans pris dans l'histoire ou, si l'on veut, quatre épisodes de l'histoire racontés comme des romans que nous offre M. Octave Aubry avec *Le roi perdu* (1924), *Le grand amour caché de Napoléon* (1925), *Le lit du roi* (1926) et *Le Roman de Napoléon. Bonaparte et Joséphine* (1927).

Quelle imagination de romancier pourrait trouver un sujet plus poignant, plus dramatique que l'aventure du « roi perdu » ou, comme disait sous l'Ancien Régime, de « Louis XVII retrouvé » ? Quels personnages de fiction égaleront jamais ces figures de l'histoire : Fouché, Barras, la duchesse d'Abrantès? Quelles aventures pourraient rivaliser à l'intérêt de celles auxquelles ils ont été mêlés ? Sur ce seul exemple, on verra, de la manière la plus précise, comment procède M. Octave Aubry. Son récit prend la forme d'un mémoire inédit du comte de Vaisons, qui a « cet avantage immense de retracer une enquête pratiquée à l'époque où de nombreux témoins du drame du Temple pouvaient être consultés, où les pièces, qui depuis sont restés introuvables — on verra pourquoi — reposaient encore dans les archives à la disposition de l'autorité gouvernementale ». L'auteur ajoute pour nous présenter sa méthode et son sujet :

> En [illegible] commencant les recherches du comte de Vaisons, le lecteur était présent à leur esprit. Bien des [illegible] qui nous semblent inexplicables ou suspects, étaient expliqués. L'ardeur que perdit le comte [illegible] et ses [illegible] n'étaient pas [illegible] pour tendre à la manifestation certaine de la vérité. Mais la position de M. de Vaisons lui ouvrait toutes les portes. Les pleins pouvoirs qu'il tenait de [illegible] du fait lui-même que l'apparition incessante de faux dauphins, autant que ses doutes personnels, maintenait dans une réelle angoisse, lui permettaient [illegible] l'apport d'une [illegible] de la Révolution.

Le procédé consiste tout simplement à réaliser, dans le roman, les conditions idéales où l'historien souhaiterait se trouver lui-même et où il ne se trouve pas, à utiliser tout ce qu'il sait et à lui permettre de découvrir ce qu'il ignore, à le mettre en présence des personnages disparus et à lui permettre de leur poser les questions auxquelles seuls ils peuvent répondre. C'est ce que fait le comte de Vaisons dans ses entretiens avec la veuve du cordonnier Simon, (l'ancien geôlier du Dauphin), qu'il réussit à voir et à faire parler quelques semaines avant sa mort, à l'hospice des incurables, rue de Sèvres (aujourd'hui l'hôpital Laënnec); avec un des anciens gardiens de l'enfant du Temple, Gomin, nommé par Louis XVIII « fourrier des feutiers de Sa Majesté » et logé en cette qualité sous les combles des Tuileries ; avec le docteur Pelletan, qui fit l'autopsie du jeune prisonnier ; avec la duchesse d'Abrantès, liée d'une sincère amitié à Joséphine de Beauharnais « l'impératrice » et à Hortense ; avec Barras, retiré alors dans sa maison de la rue de Chaillot et avec Son Excellence Joseph Fouché, duc d'Otrante, qu'il va visiter dans son exil de Trieste. On imagine le parti qu'un romancier peut tirer de l'histoire pour composer ces entretiens. Ceux du comte de Vaisons avec Fouché et Barras sont les deux scènes capitales du livre, et les deux figures y revivent avec une vérité que le rôle de l'art est d'animer et d'éclairer. Dans quelle mesure serait-il légitime de dire qu'il la complète? C'est tout le problème du rapport des deux éléments, vérité et fiction, en de tels ouvrages. Mais nul ne contestera que l'imagination puisse être jusqu'à un certain point divinatrice et que l'intuition psychologique ne soit un bon guide pour interpréter et utiliser les documents.

De purs historiens, qui repousseraient sans doute toute assimilation avec des romanciers, le savent bien et ne dédaignent point le rôle de

---

1. « Le Roman dans l'Histoire » : *Le Roi perdu*, Louis XVII retrouvé (1924). *Le grand amour caché de Napoléon*, Marie Walewska (1925). *Le Lit du Roi*, Louis XV et Mlle de Romans (1926). *Le Roman de Napoléon*, Bonaparte et Joséphine (1927). (Arthème Fayard et Cie, éditeurs.)

la puissance imaginative ou des facultés d'intuition. N'est-ce pas ce qui fait le charme incomparable et, pour une part aussi, la valeur même des ouvrages historiques de G. Lenôtre ? Dans une de ces notes si habiles, qui contribuent à donner à son roman un air de vérité, M. Octave Aubry a bien marqué l'étroite relation de sa manière avec celle de l'excellent historien et c'est peut-être un rapport de filiation. Après avoir signalé, au terme de son introduction, que des spécialistes de la question de Louis XVII verraient avec plaisir une partie notable de leurs inductions vérifiée par l'exposé des faits eux-mêmes, tels que les rétablit d'une manière enfin certaine le mémoire du comte de Vaisons, il ajoutait, en renvoi au bas de la page : « M. G. Lenôtre est le plus éminent d'entre eux... Sur nombre de points, malgré l'indigence des sources, on peut dire aujourd'hui qu'il eut la prescience de la vérité. » On pourrait ajouter qu'il sut lui donner, sans sortir des limites où le consignent les résultats de ses recherches, tous les agréments d'un récit romanesque. L'histoire ainsi comprise n'est-elle pas assez vivante pour se suffire à elle-même et n'avoir nul besoin d'être « romancée » ? C'est là sans doute la plus forte objection à quoi se trouve exposée la forme de roman choisie par M. Octave Aubry et par M. Albéric Cahuet. Mais pourquoi ne répondraient-ils pas qu'ils aiment en elle la liberté qu'elle leur apporte de s'affranchir de telles limites, de choisir délibérément entre les hypothèses, de suppléer par l'imagination à l'insuffisance des sources et de substituer ainsi à la représentation mutilée du passé — et par là trop souvent inintelligible — que nous offre l'histoire la vision plus ordonnée et plus complète que l'art est capable de nous donner ?

FIRMIN ROZ.

LE THÉATRE

AUTOUR D'UN MALENTENDU

Entre le public et l'auteur d'une œuvre d'art, il est bien rare que ne se produise pas, au premier contact, un malentendu. On pourrait même soutenir sans paradoxe qu'il n'y a jamais que des malentendus. Seulement, il y a ceux qui sont favorables, le public trouvant tout naturellement ce qu'il cherche, et d'autres qui sont nuisibles, le public n'ayant [illegible] à trouver ce qu'il cherchait. Le hasard, le plus souvent, détermine cette différence, tout à la fois insignifiante et si grosse de conséquences.

Un malentendu de [illegible] se produisit entre M. Saint-Georges de Bouhélier et, sinon le public, du moins la majeure partie de la critique.

Sans prétendre que la pièce qu'il vient de faire jouer à la Comédie-Française, *[illegible] la Voce*, soit sa meilleure œuvre, ni surtout la plus significative, il faut bien constater que justice ne lui a point été rendue et que, si erreur il y a eu, ce n'est pas seulement l'auteur qui s'est trompé, mais ses juges, sur son œuvre... On n'a pas pris ce qu'il donnait comme [illegible] nait et il ne peut y avoir rien de plus intéressant, du point de vue de la technique dramatique et de la psychologie publique, que de rechercher les raisons de cette mésentente survenue entre un écrivain réputé et ses ordinaires admirateurs. Ces motifs peuvent être rattachés tout à la fois à la personne de M. Saint-Georges de Bouhélier, au sujet de la pièce et à l'interprétation.

M. Saint-Georges de Bouhélier est classé un écrivain original. Or, le public adore l'originalité, mais l'originalité cataloguée, bien établie, l'originalité, si j'ose dire, banale. Non seulement M. Saint-Georges de Bouhélier est tenu de fournir de l'original, mais de l'original attendu. S'il devient original par rapport à l'originalité qu'on lui prête, il surprend. En principe, on exige toujours d'un novateur qu'il innove, mais, en fait, chaque innovation est un risque. Or, M. Saint-Georges de Bouhélier innove comme il respire. Il ne laisse à son public aucun repos. Il va de l'Opéra à la Comédie-Française, de la colossale fresque historique, légendaire et mystique à la peinture bourgeoise et de l'évocation du passé à l'observation du présent... Là, comme dans le *Carnaval des Enfants*, il faut [illegible] toutes les matérialités de la scène ; ici, comme dans *Les Flambeaux de la Vie*, il [illegible] l'analyse de quelques sentiments élémentaires et l'on entend tout au plus « comme bruits de coulisses », un vrombissement d'avion... L'évocateur d'Œdipe apparaît comme le continuateur de Sedaine. Comment ceux-mêmes qui ont fait sa gloire ne seraient-ils pas déconcertés aujourd'hui de ce qu'ils ont fait ?

Mais surtout [illegible] ou même d'un écrivain, c'est la trouvaille d'un sujet. C'est [illegible]

Aux belles époques de fécondité et de puissance créatrices, le sujet n'a jamais compté. Nos classiques empruntaient leurs thèmes aux anciens et les mêlaient aux légendes ou à l'histoire. Leur œuvre [illegible] spectateurs grâce au [illegible] et en allant voir *Œdipe* [illegible] de l'imprévu. Il importait Sophocle que les anciens aussi [illegible] que [illegible] le poète [illegible] sur le vieux thème. Saint-Georges de Bouhélier est de cette espèce d'écrivains ; il fait plus grande sa part que celle du sujet. Il, dans le passé, choisit indifféremment un thème grec, un thème féodal, un thème mystique. Pourquoi [illegible] ne s'en tiendrait-il point aussi aux drames les plus simples et aux événements les plus ordinaires? Voici une jeune fille qui avait un fiancé dont on l'a séparée. Elle croit pouvoir faire un autre mariage et s'aperçoit qu'elle ne le peut pas. De désespoir, elle tente de mourir et meurt : une [illegible] de l'amour, et [illegible] pas assez [illegible] ceux qui ont reproché aux *Fêtes [illegible] de la Voce* la banalité et l'ingénuité de l'affabulation ont précisément montré qu'ils méconnaissaient, non seulement une loi générale de l'esthétique, mais la volonté particulière de Saint-Georges de Bouhélier et la nouveauté de sa tentative. C'était justement de conserver à un drame moderne la simplicité de lignes et le pur dessin du [illegible] drame ou mystère d'autrefois.

Enfin, j'arrive au point le plus délicat et le plus important, car il est possible que tout ce que je viens de noter fût resté vague et inopérant si une cause plus précise n'avait servi à le concrétiser et, pour tout dire, à le dramatiser.

Il y a trois sortes de comédiens : ceux qui sont mauvais, ceux qui sont bons, et ceux qui semblent bons tout en étant mauvais... Cette dernière espèce est extrêmement dangereuse, car elle est généralement méconnue. Sa caractéristique principale, c'est que le succès de l'interprète, qui est toujours grand, se tourne contre l'œuvre interprétée. Il y a des acteurs qui faussent leur rôle avec une autorité triomphale. Il arrive que l'auteur lui-même, impressionné par leur jeu au cours des répétitions, n'arrive plus à se rendre compte très exactement de ce qu'il avait primitivement conçu. Une sorte de glissement mortel s'est opéré et, le jour de la représentation, chaque effet que marque l'interprète comédien contribue à détruire celui du personnage. Rien n'est pire que de jouer avec tant d'éclat contre l'auteur. Or, j'ai dit bien souvent ici même mon admiration pour la haute et si intelligente bonhommie de Léon Bernard, [illegible] sur le public, sa probité artistique. Je ne pus [illegible] remarquer aujourd'hui que il a rendu à Saint-Georges de Bouhélier un bien mauvais service. On s'en allait répétant : « C'est Bernard qui sauve la pièce » et ce propos était deux fois désastreux, d'abord parce que Bernard n'avait pas sauvé la pièce, bien au contraire, et surtout, parce qu'il avait l'air de l'avoir sauvée... Certes, Léon Bernard a le don merveilleux du comique pathétique, et nul ne sait comme lui faire rire un public dans les larmes... Pourtant, cette rondeur même et ce comique déplacent par trop l'équilibre de la pièce, et l'on rit parfois où l'on n'aurait pas dû rire.

Et voilà semble-t-il les raisons principales pour lesquelles tant de spectateurs se sont d'abord étonnés que M. Saint-Georges de Bouhélier ait écrit sa pièce, et ensuite, et peut-être surtout, qu'il l'ait fait jouer à la Comédie-Française. Voilà, en tout cas, les raisons pour lesquelles le mérite réel de l'œuvre [illegible] s'est [illegible] échappé.

*

Saint-Georges de Bouhélier s'est toujours préoccupé de parler sur la scène, où continuent de régner toutes les conventions et tous les artifices, la vérité et la simplicité de la vie. Il a voulu faire des plus grands personnages de l'histoire ou de la légende des hommes. De même, des plus humbles et des plus vulgaires tantoches d'aujourd'hui, il veut faire des hommes et des femmes. Dans la peinture de cette jeune désespérée, mal fiancée et mal mariée, on lui a reproché de manquer de psychologie et de reculer devant l'analyse des sentiments, analyse qui seule eût renouvelé sa matière... Mais est-ce que, dans le train ordinaire de la vie et au cours des destinées ordinaires, on se soucie de psychologie ? Qu'est-ce que cette prétendue psychologie sinon de la littérature ? Les êtres naissent le plus souvent sans savoir pourquoi, et l'acte le plus fortuit d'une existence est parfois le suicide.... Non, ce n'est pas l'analyse qui fait le mérite d'une œuvre dramatique, mais le mouvement des actions, la suite de la conduite, et surtout le langage... Je ne serais pas étonné que ce fût là l'un des soucis principaux, peut-être l'essentiel de Saint-Georges de Bouhélier : c'est en tout cas, celui qui, personnellement, me touche le plus. Je veux parler tout à la fois de son art et de son don de faire tenir à ses personnages des propos vrais et beaux. Vous savez l'effort qu'il a fait jusque dans la technique du vers pour se créer un rythme dramatique qui

[illegible] permit de conserver aux grandes figures [illegible] ou [illegible] du passé un vers qui les [illegible] dans [illegible] sans pouvoir atteindre à [illegible] [illegible] Il [illegible] dans ses [illegible] [illegible] phrase [illegible] des plus belles réussites que je connaisse, puisqu'elle reste littéraire sans aucune littérature... Il est impossible de ne pas sentir dans le dialogue des [illegible] de la Vie [illegible] tout [illegible] fois l'accent même de la vie et le rythme de l'âme. Engagé temporairement dans nous, vraiment, [illegible] des mérites [illegible] et si nouveaux devaient rester masqués ou diminués pour les pauvres [illegible] que j'ai [illegible]

GASTON [illegible]

LES LIVRES NOUVEAUX

Biographie

[illegible] Mérimée

[illegible] analysé « la petite voix d'enfance », et a consacré le dernier chapitre à la [illegible] [illegible] tions. Il a mis en relief ses pensées, et il est remonté jusqu'à [illegible] analysé « la petite voix d'enfance », et a consacré le dernier chapitre à la [illegible] [illegible] tous [illegible] M. [illegible] [illegible] et [illegible]

Histoire

[illegible] *Histoire politique* [illegible] Armand Colin.

La première [illegible] cet indispensable instrument de travail) est de 1897 et [illegible] le départ, 1874, était bien choisi, imposé d'ailleurs par la coutume : celui de la liquidation de l'Europe napoléonienne. [illegible] édition, qui est la septième, offre une composition plus harmonieuse. Le lecteur y voit par quelle suite de transformations, lentes ou brusques, les Etats européens en [illegible] rent jetés au grand conflit militaire et, par tant de côtés, révolutionnaire, qui allait pour certains changer leur mode même d'existence et pour tous modifier leurs relations. L'étude des « partis et des formes politiques », suivant [illegible] se présente ainsi d'ensemble. Qu'elle ait été traitée avec les habitudes d'esprit dont M. Seignobos ne s'est, en durant, affranchi, et qui ne rencontrent pas chez tout le monde [illegible] qu'elle était le fait du prince Albert, mari de la reine Vic- [illegible] tendue (et invraisemblable) visite de François-Joseph au [illegible] mieux, pour une telle entrevue, affronter les pénibles souvenirs de Venise pour ne pas contrister le Pape, ou enfin [illegible] été soigneusement corrigées après lecture plus attentive [illegible] saurait trop redire le service que cette *Histoire politique* [illegible] vie : population accrue, inventions scientifiques, moyens nouveaux de communications, formes et répartition nouvelles de la richesse, prépondérance ou au moins forte im- [illegible] des affaires la politique d'une Hollande, d'un Danemark, des Etats scandinaves, dont les historiens avant lui ne se [illegible] le schéma d'une histoire de l'Eglise catholique et des partis républicains ou socialistes internationaux. L'ensemble constitue un très bel effort de synthèse, fruit d'une information immense et que seule a rendu possible une existence entière de travail et d'enseignement. Il témoigne [illegible]

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

LE DINAR [illegible]

[illegible] amélioré depuis lors.

[illegible] aux difficultés financières de l'Etat, dont le budget était [illegible]

[illegible] en 1926 [illegible] millions de dinars en 1925. Soit une augmentation de [illegible] millions sur l'année 1925.

La [illegible] circulation fiduciaire moyenne [illegible] de [illegible] mil'ions de dinars contre [illegible] millions en 1925 [illegible] une augmentation [illegible] millions [illegible] l'année précédente.

Au 31 décembre 1926, les réserves métalliques de la Banque Nationale s'élevaient à 103.[illegible] dinars.

Le portefeuille au 31 décembre 1926 [illegible] dinars soit une augmentation de [illegible] dinars.

L'encaisse [illegible] passe de [illegible] dinars à [illegible] 113.380 dinars, soit une augmentation de 10.171.883 dinars.

L'encaisse-or est passée de 17.486.281 dinars à 17 millions [illegible] dinars, soit une augmentation de 26.991 dinars.

La valeur moyenne annuelle du dinar en 1926 était de 9 francs 13 suisses pour 10 dinars, en 1925 elle était de 8 francs 82 suisses.

Ainsi le cours moyen du dinar l'année dernière était-il supérieur à celui de 1925 de 31 centimes suisses.

En 1926, la stabilité de cours du dinar par rapport au dollar, à la livre sterling et au franc suisse — les monnaies mêmes dont le cours n'a presque pas varié durant toute l'année passée — s'est maintenue.

La valeur absolue du dinar n'a pas augmenté au cours de 1926, mais on peut dire que la monnaie nationale yougoslave a gardé fermement toutes les positions conquises au mois de juillet 1925.

Le maintien de son cours stabilisé pendant toute l'année dernière est un signe de plus que la hausse du dinar en 1923, 1924 et 1925 était réelle et non pas provoquée par des mesures artificielles. Sans doute, la hausse de la valeur du dinar au cours des années précédentes est dûe au développement de l'économie nationale et du bilan commercial en premier lieu, lequel est le facteur principal dans le bilan de paiements du royaume serbe-croate-slovène. En effet, l'actif du bilan commercial yougoslave en 1926 s'élevait à 186,4 millions de dinars, contre 151,9 millions en 1925.

D'un autre côté, depuis le début de 1923, la situation financière de l'Etat n'a cessé de s'améliorer : les emprunts à la Banque Nationale ainsi que les déficits budgétaires ont cessé ; quelques remboursements partiels ont même été effectués. D'autre part, la reconstruction et l'agrandissement du réseau des chemins de fer ont modifié également la situation.

Ainsi, la situation monétaire paraît s'améliorer lentement, mais sûrement, dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes. Il est donc permis de supposer que le moment est venu où il pourrait être possible de stabiliser définitivement le dinar.

Signalons, enfin, qu'une des premières mesures prises par le nouveau Ministre des Finances, M. Bogdan Markovitch, a été celle de la sauvegarde de la stabilisation du dinar par un crédit d'une dizaine de millions de dollars. Il faut bien noter qu'il ne s'agit pas d'un emprunt de stabilisation, mais d'un crédit dit « revolving » mis à la disposition du Ministre des Finances en cas de nécessité. Lorsque l'offre des devises étrangères ne sera pas assez [illegible], le Ministère des Finances pourra intervenir en tirant sur New-York à la charge de ce crédit. L'intérêt est payé trimestriellement et atteint 1/4 o/o, c'est-à-dire 1 o/o par an. Dans le cas d'utilisation, l'intérêt monte à 5 o/o, c'est-à-dire à un taux supérieur de 1 o/o au taux d'escompte officiel en Amérique.

Ce crédit est suffisant pour maintenir la stabilité du dinar pendant la saison morte qui se présente dans le pays au [illegible]. En même temps, il met un terme à la spéculation sur la possibilité d'un épuisement du stock des devises [illegible] Banque Nationale.

Boivin B. Mirkovitch.

BULLETIN MARITIME

POSE DE LA DERNIÈRE PIERRE DE L'IMMEUBLE DES MESSAGERIES MARITIMES

Le [illegible] février dernier a eu lieu la pose de la dernière pierre de l'immeuble, actuellement en voie d'achèvement, construit par les Messageries Maritimes sur le terrain compris entre le Boulevard de la Madeleine et les rues Vignon, de Sèze et Godot de Mauroy. Le Président des Conseils d'administration, M. Georges Philippar, assisté de M. Pierre de Saboulin Bollena, directeur général, et de quelques autres de ses collaborateurs auxquels s'étaient joints M. de Saint-Maurice, architecte et MM. de Bouillanne, ingénieurs-constructeurs, déposa dans un coffret de plomb, préparé à cet effet, un parchemin signé par lui-même, son Directeur général et les architectes présents, constatant que la dernière pierre de l'immeuble venait d'être posée et que désormais les travaux n'allaient plus être que de mise au point, d'aménagements généraux, de décoration, d'installation intérieure, etc... Ce coffret contenait, en outre, une médaille de bronze, frappée aux armes de la Compagnie, et portant, au revers, l'inscription suivante :

Georges
PHILIPPAR
Président
du Conseil d'Administration
de la
Compagnie des Messageries Maritimes
a posé
la première et la dernière pierre
de cet immeuble dont il a réalisé
la construction entreprise
sur les indications de
Félix ROUSSEL
1925-1927

Une réplique de cette médaille a été offerte par M. Georges Philippar aux personnes présentes et adressée, par la suite, aux Administrateurs des Conseils d'Administration des Messageries Maritimes et à quelques membres du haut personnel. Une fois scellé ce coffret à l'intérieur de la dernière pierre, qui se trouve au milieu de la façade donnant sur le Boulevard de la Madeleine, le Président des Messageries Maritimes prononça quelques paroles sur la réalisation de cette vaste entreprise dont M. Félix Roussel, son prédécesseur, avait tenu à prévoir tous les détails. Puis les assistants levèrent leur coupe de champagne au prompt achèvement de l'immeuble et à la prospérité de la Compagnie et, cette cérémonie tout intime s'acheva sur ces souhaits.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. Davy, 5, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1915
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 9 65e ANNÉE 7 MAI 1927

LA POÉSIE LYRIQUE AUTRICHIENNE DU TEMPS PRÉSENT

J'ai souvent rêvé d'écrire un livre sur la poésie lyrique d'aujourd'hui en Autriche. Je l'aurais publié dans le plus grand secret, si l'on peut ainsi s'exprimer sans contradiction. Car les poètes, bien qu'ils aiment la gloire, n'aiment pas qu'on parle d'eux. Ils ne trouvent jamais qu'on parle d'eux assez bien, et avec le sentiment juste du mystère qu'il y a dans toute poésie. Ils sentent des forces occultes vivre en eux, et ces forces, ils veulent bien qu'on les vénère, non qu'on les définisse. Je ne sais personne d'irascible comme un poète, surtout autrichien, qu'on essaierait de décrire, de situer, de classer. Ils consentent à être célèbres, mais pour cela il suffit, croient-ils, qu'on les lise ; et il n'est pas nécessaire qu'on les signale.

Que le lecteur veuille bien penser que ces lignes ne prétendent à rien de ce qui froisse les poètes, à disséquer, à anatomiser le mystère. On ne songe pas à transpercer d'une épingle et à fixer sous verre, avec une étiquette en latin, ces insaisissables papillons. Je me borne à redire ce que je répète, sans me lasser, depuis vingt-cinq ans, il y a une nouvelle poésie autrichienne ! Je passe sous le manteau quelques noms. Tout-à-coup, lorsqu'un de ces poètes, soigneux de sa gloire, viendra à Paris, il s'apercevra qu'il y est déjà connu ; et, ne sachant comment il l'est, ne sera pas offensé. C'est une coutume à présent des poètes autrichiens de rechercher l'hospitalité de Paris. Preuve qu'ils jugent que pour eux le temps des récoltes glorieuses est venu.

En quoi, s'ils ne manquent certes pas du sentiment de leur valeur, il faut dire tout de suite qu'ils ont grandement raison. Dans le grand renouvellement de la poésie lyrique allemande, qui est sorti de Nietzsche, l'apport autrichien est tout particulièrement riche, et de qualité exquise. Ce sont des mélodies verbales qu'on n'avait jamais entendues. Tendancieusement la critique allemande, dans l'ère bismarckienne, méconnaissait l'Autriche. On essayait de lui infliger je ne sais quel Sadowa littéraire. Un obscur *Kulturkampf* soutenu par le trust des éditeurs ou des journalistes prussiens, sans oublier les syndicats d'auteurs dramatiques, se continuait contre la pensée autrichienne, pour la jeter hors de l'Allemagne. Qui aurait su, si Nietzsche ne l'avait dit, qu'Adalbert Stifter est un des plus purs joyaux de la prose allemande ? Qui sait aujourd'hui même qu'en Hieronymus Lorm ou en Ada Christen se sont prolongés quelques-uns des plus mélodieux sanglots de Heine, avec le pessimisme sec en plus, pour dire de déchirantes souffrances humaines ?

Cette vieille injustice ne saurait durer. Elle ne durera pas, parce que l'Allemagne, depuis

qu'elle rêve de s'annexer l'Autriche, cherchera avec la pensée autrichienne tous les contacts qu'elle a autrefois rompus. La gloire des lettres autrichiennes va bénéficier des ambitions politiques allemandes. Mieux encore, nous apprendrons qu'il n'y a pas de poésie autrichienne, mais une seule poésie allemande, des bords de la Tisza jusqu'au lac de Zurich. Et il est sûr au moins que cette poésie lyrique sensible, mièvre, passionnée, endolorie et rêveuse qui a habité Vienne ou Prague dans les dernières vingt années, est un des rameaux d'or du chêne à présent trois fois séculaire de la littérature allemande moderne.

I

Un groupe de jeunes esthètes subtils et profonds, ouvrit la marche il y a une trentaine d'années. Il ne faut pas mépriser les esthètes. Ils ont une fonction sociale précise à remplir. Leur répugnance aux vulgarités du siècle peut prendre des formes affectées. Elle est en elle-même louable et noble. Elle est une façon, non la plus utile, mais une des plus efficaces, de souhaiter la transformation de la laideur sociale présente. Comme les prolétaires construisent des utopies sociales, les aristocrates imagineront des rêves d'esthètes. Et quelque chose de ces rêves descendra dans la réalité. On n'imagine pas la littérature anglaise sans Bernard Shaw, mais on ne l'imagine pas non plus sans les préraphaélites et Oscar Wilde. Ne croyons pas que l'esprit italien d'aujourd'hui soit concevable sans Gabriele d'Annunzio. Et que ne manquerait-il pas à la poésie française sans Baudelaire et toute son influence diffuse ?

La nouvelle poésie lyrique autrichienne est née comme une subtile musique de chambre, remarquable par sa recherche des sonorités nouvelles, des thèmes rares, des exigences formelles sévères. Elle a eu de jeunes maîtres qui ne se sont pas complètement épanouis, qui se sont tus de bonne heure pour ne pas déchoir, mais dont la lyre, avant que d'être muette, a jeté quelques-uns des accords les plus déchirants qui puissent frapper une oreille musicale. Un Félix Dörmann, dans les *Neurotica* (1889), dans les *Sensations* (1892), dans les *Eclats de rire* (1895) était parfois tributaire encore de Henri Heine ; et cet étrange quatrain, qui depuis le *Buch der Lieder* traverse toute la lyrique allemande, nous en reconnaissons aussi la cadence ensorcelante dans Dörmann. Mais combien ne doit-il pas à Baudelaire et à Verlaine !

Il faudra toujours redire que les Français, sous la IIIe République, ont appris à faire des vers aux Allemands et aux Autrichiens. Et ce fut de la part de ces Allemands et de ces Autrichiens un grand courage que de se mettre à leur école. Toute la sentimentalité fadement moralisante du *lied* allemand, les virtuosités mièvres ou pathétiques des écoles munichoises d'après celles d'un Geibel ou d'un Julius Grosse, disparurent d'un coup. On connut la sincérité d'une ferveur païenne nouvelle, les grandes luttes entre le platonisme et la sensualité, où se débattaient les décadents français. On ne rougit plus de se dire « névrosé ». On trouve chez Dörmann « de puissants cantiques à des joues pâles et brunes, à des cheveux sombres et ondés, à des yeux noirs aux lourds sourcils, à un corps chaud et ambré ». Figures baudelairiennes que ces beautés factices et cruelles ; et elles datent, comme aussi le décor où se déroulent les drames voluptueux et sanglants dont elles sont le prétexte, les boudoirs clos, surchauffés, où la lumière n'arrive que tamisée par des gazes multicolores et où sur des peaux d'ours blanc rêvent ces femmes aux yeux cernés. Mais un art nouveau de la description est né avec sa lumière glauque, ses évocations d'étranges fleurs aux parfums cadavériques, une précision exquise et délicate des touches cloisonnées où les nuances se jouent l'une dans l'autre, environnant d'une splendeur poétique nouvelle ce tourment de l'esprit, aux prises avec la chose que le plus grands peut-être ont chanté, mais qui ne s'était jamais avoué aussi sincèrement. Attardé dans son byronisme amer, Dörmann reste un précurseur par cette morbidesse hyperesthésique. Il est certainement par son aspiration à la pureté, par la sévérité humble avec laquelle il se flagelle et par cet art de l'analyse suraiguë qui fouille sa personnalité vibrante à la fois et dissociée.

Ce n'est pas sans raison que cette jeunesse du *Jung Wien* de 1895, cette « fine fleur de décadence » autrichienne, réclamait pour elle une sorte de primauté de l'intelligence. Les Allemands durcissent et rétrécissent la vie de l'âme dans un effort concentré du vouloir, qui les rend redoutables et obtus. Les Autrichiens libèrent en eux la vie intérieure, mais c'est en renonçant au vouloir ; et ils vivent dans une clarté d'analyse où se décèle le moindre fré-

missement de leur sensibilité efféminée. Léopold Andrian est l'exemplaire le plus élégant de ce dilettantisme étroit, frileux et pénétrant. Il est l'homme d'un seul livre, le *Jardin de la Connaissance*, mais qui ne sortira pas. Il y passe encore une fois toute l'Autriche d'ancien régime, avec ses vieux châteaux sous les feuillages d'automne, ses somptueux équipages, ses chapelles pleines d'ombre, ses jeunes aristocrates charmants, fragiles et effrayés de vivre parce qu'ils connaissent la vie avant même d'y avoir goûté. Admirable livre dont la prose chatoyante et musicale a su dire des éblouissements et des frayeurs que n'éprouverait pas une âme plus robuste. Grand « traité des dangers d'une vie trop consciente » : après quoi, il ne reste à cette jeunesse désabusée qu'à se jeter à genoux « devant la robe blanche du vieillard taciturne qui vit dans son lointain palais romain ». Mais cette croyance-là a toujours déconseillé les promenades trop prolongées dans le *Jardin de la Connaissance* ; et c'est pourquoi le filet délicat du lyrisme de Léopold Andrian s'est si vite tari.

Et n'en dirons-nous pas autant de Richard Beer-Hofmann, qui fut une si grande espérance et qui pourrait rester une des [illegible] en réserve ? Lui aussi [illegible] de la tragédie de notre vie consciente, si faiblement unifiée dans la lumière tremblante de notre moi. Si nous mourions avant de nous être éveillés d'un rêve, où toute notre âme serait mise en désarroi, notre vie ne serait-elle pas constituée par ce rêve ? Un pur cérébral, tel que Beer-Hofmann, ne ressemble-t-il pas à un rêveur qui ne s'est pas éveillé ? *Der Tod Georgs* dépeint un rêve pareil, une vie chimérique, faite d'images qui se lèvent en nous et dont l'emprise sur notre vie consciente nous laisse angoissés et sous l'étroite dépendance de forces lointaines, enchevêtrées et mystérieuses.

Ces enchevêtrements de forces mystérieuses, dont se tisse notre destinée, que laisse-t-il subsister de nous, de notre responsabilité, de notre action ? Dans un drame tel que *Le Comte de Charolais*, où Beer-Hofmann renouvelle un thème célèbre de Massinger et de Field, quand une jeune épousée très pure devient tout à coup infidèle, qu'un jeune mari très épris la poignarde, après toute cette tuerie ne faut-il pas dire que des forces obscures nous poussent, comme ils que nous sommes, quoique souillés d'actes que nous n'avons ni commis ni subis ? Oui, à travers nos angoisses et nos émotions dispersées, qu'en ne peut unir, un destin insondable réalise une [illegible] ne la [illegible] nétrés. Mais [illegible] tralement [illegible] tion où s'attache Beer-Hofmann, et par là il restera [illegible] *Rêve de Jaël* [illegible] a choisi devant les archanges cuirassés d'or d'être [illegible] Or ce peuple ne trahira pas son Dieu cruel, dont la justice [illegible] lyrisme tragique très nouvelles. Et n'est-ce pas [illegible] ?

[illegible] groupe [illegible] Peter Altenberg. Il est [illegible] Mais [illegible] Peter Hille, Autrichien [illegible] surtout par son culte de la beauté féminine et [illegible] de l'âme : la femme, et toute son âme propre ne fut, selon [illegible] âmes féminines.

[illegible] ; c'est le titre de son premier livre, le seul qui ait marqué, et dont il a pu refaire des variantes dix fois diversifiées, sans innover davantage. Mais [illegible] attache du prix à quoi que ce soit d'autre au monde. » Ce sont des déclarations qu'on ne s'attendrait [illegible] en allemand [illegible] le renouvellement du lyrisme germanique tient à cette grande émancipation, qui libère dans l'âme allemande des rêves de tendresse à la fois charnels et purs. Mais si déjà le moi [illegible] homme est fu- [illegible] Or [illegible] que [illegible] Homme [illegible] que [illegible] que [illegible] que l'homme [illegible]

n'en faut pas plus pour qu'ils soient joints par des forces profondes et tendres, qui font la pensée de l'homme et la beauté de la femme, et auxquelles il suffit de s'abandonner avec une sage douceur, sans mépriser ni les comtesses ni les petites servantes, ni les négresses ni les demoiselles de magasin. C'est cette infinie reconnaissance de l'amour, cette accueillante sensibilité qui respire dans le tendre lyrisme de Peter Altenberg.

Par ces précurseurs se prépare une poésie plus grande, mais qui tout entière se trouvait préformée en eux ; et les ressources d'expression, si depuis elles ont pu s'enrichir, n'en ont pas moins été amassées, comme un trésor de gemmes, dans les cassettes de quelques livres rares qu'il fallait d'abord rappeler. Par eux, « la brièveté parnassienne reçoit un appoint inattendu de l'impressionnisme ». La personnalité elle-même, réduite à d'ondulantes émotions, à une fuite d'ombres, semble se disjoindre et on lui cherche une unité en dehors d'elle, dans une fiévreuse contemplation mystique, d'essence catholique ou juive ou naturiste.

Quoi d'étonnant si les formes littéraires se fondent à leur tour dans une mélodieuse déliquescence ? Dörmann et Beer-Hofmann ont abordé la tragédie, évoqué de puissantes figures de reines démoniaques, de patriarches qui représentent des peuples entiers. Ces images héroïques se diluent dans la grande émotion qui les baigne. Chez Léopold Andrian, chez Peter Altenberg, chez Beer-Hofmann encore ce sont la nouvelle et le roman qui s'infiltrent de lyrisme au point d'en être détruits dans leur structure et lentement absorbés. Est-ce un fait général, commun peut-être à toutes les littératures européennes ? Quel étrange conflit entre les genres s'annonce-là ! Est-il déjà terminé ? Va-t-il se continuer sous nos yeux ? En tout cas, c'est de cette lutte que sont sortis les deux plus grands poètes autrichiens survivants, Hugo von Hofmannsthal et Rainer-Maria Rilke.

II

Hugo von Hofmannsthal est un passant discret et distingué du Paris d'aujourd'hui. Il a eu la curiosité aussi de visiter la France nouvelle, féeriquement surgie du bled marocain et d'y fréquenter nos officiers, nos ingénieurs. Au retour il a conversé familièrement avec le groupe compact de nos normaliens de la rue d'Ulm. Dès avant la guerre, plus d'un de ses drames, *Elektra* ou *Le Chevalier à la rose*, a connu les applaudissements de nos théâtres. Tout cela fait plus pour sa gloire que beaucoup d'articles de critique. Il était d'emblée des nôtres par un européanisme clairvoyant, raffiné, qui ne gardait de l'Autriche qu'une aristocratique et réticente nonchalance, sur laquelle il ne faudrait pas se tromper. Je ne sais quoi de la musique debussyste, de l'impressionnisme français, du symbolisme franco-belge voisine et se fond en lui avec les mélodies plus anciennes de Keats et de Swinburne. Ses *Écrits prosaïques* forment le plus sensitif commentaire de ses œuvres et le plus intelligent. Pour lui il n'y a même plus de distinction entre la poésie et l'intelligence. La vie entière est le domaine de la poésie ; et la critique elle-même devient lyrique, dès qu'il y touche, comme son lyrisme s'épanouit dans une atmosphère admirablement transparente de lumière intellectuelle.

Dans cette clarté, il se peut que le moi vulgaire se dissolve, ce moi ancien, apparent, maçonné grossièrement pour des besoins d'action ; mais le regard de la conscience atteint un devenir plus profond, plus calme, qui émerge à peine par quelques lueurs posées sur la vague. Ces lueurs fugitives, et ce ruissellement, c'est nous. Nous ne sommes faits, disait Shakespeare, que « de l'étoffe des rêves », et « trois choses n'en font qu'une : un homme, une chose, un rêve », ajoutera Hofmannsthal. Ce serait une profonde pensée, si on la creusait. Toute une métaphysique y est enclose. Peut-être l'existence en effet n'est-elle attachée qu'à des images, car les images seules vivent dans une conscience. Les images seules ont donc des âmes ; et les choses n'en ont pas. Pour atteindre à l'existence vraie, il est nécessaire d'évoquer des images ; et les Anciens avaient raison de penser qu'il y faut de la magie. La poésie est une telle incantation où surgissent, par des mots évocateurs, les images révélatrices de la vie profonde, apparues en nous un instant, dans un reflet plus vif ou plus tendre, une émotion plus délicate qui fuit, sourit, sanglote et meurt.

Cette poésie n'est jamais purement descriptive, « malgré la richesse de ses jardins où des hérons rêvent sous des arbres d'or aux feuillages d'argent, auprès de rivières de topaze ». Il y règne une sentimentalité qui nous répand dans l'univers. Notre âme est en vérité hors de nous. C'est de la vie de l'univers qu'elle s'alimente, quand elle s'exalte aux heures enivrées de la jeunesse, de l'amour, de l'héroïsme, et dans ces rêves qui

se dressent devant nous « comme des khéroubs de flamme », pour qui la terre est liquide comme de l'eau, tandis que les sources se figent dans leurs mains en opales sonores.

Un court recueil de *Poèmes* résume ces méditations. Hofmannsthal, en apparence, est surtout un poète dramatique, et c'est une grande merveille. Comment y aurait-il un drame pour un poète qui ne croit pas l'homme capable d'action ? Déjà, les beaux poèmes dialogués où jadis le jeune magicien du verbe affirmait si puissamment sa maîtrise, nous mettaient sur la trace : *La Mort du Titien* (1893) ; *Le Fou et la Mort* (1894) ; *La Femme à la fenêtre*, *Le Mariage de Sobéide*, *L'Aventurier et la Cantatrice* (1897). Une grande part de notre propre jeunesse est attachée à ces cantilènes mélodieusement pleurantes. Tous les problèmes de la méditation lyrique d'Hofmannsthal revenaient sur les lèvres de charmants personnages éplorés. A quelles conditions la vie vaut-elle la peine d'être vécue ? Et que vaut-elle pour ceux-là mêmes qu'elle favorise de ses plus heureux dons ?

Le plus grand artiste, le Titien, meurt, dans un décor comme les aime Hofmannsthal, au bord de cette Brenta chantante et parfumée d'où l'on voit Venise surgir dans le crépuscule gris et rose. Sa mort, dans ce palais tendu de tapisserie précieuses, peuplé d'un groupe harmonieux de disciples et de jeunes femmes, est un triomphe. Quel est le sens de cette venue de l'Artiste dans le monde ? Il a deviné les mystères qui cherchent à parler dans la nuit, le secret des oiseaux et des parfums ; il a compris l'appel profond du satyre dans la forêt et la nostalgie qui fait fuir les nuées. L'immortalité n'est pas autre chose ; et Titien la mérite dans nos âmes, parce qu'il l'a atteinte dans cette durée pure où flottent les rêves des artistes.

Pas de tort moral, pas de folie, pas d'inintelligence si ce n'est de refuser son âme à cette profusion de la vie éternelle ; et c'est pourquoi s'effondre dans un si lamentable colloque avec la mort ce jeune Faust méditatif, ce Claudio, qui n'a su se dépenser dans aucune amitié, dans aucun amour, ni même dans les humbles soins du dévouement quotidien. Et n'est-ce pas aussi, au nom de la vie immortelle, le droit de toute femme de connaître une fois l'amour follement passionné, comme cette Dianora, accoudée au balcon de son palais lombard, et qui émiettait ses heures luxueuses et sèches auprès d'un vieux mari ? Ne fallait-il pas qu'elle attendît, dans la languide nuit d'été, traversée de tous les souf- [illegible] de la [illegible] de soie pour lui verser l'unique amour ? Mais la mort sans doute [illegible] amoureuse mourra [illegible] les tresses d'or de sa propre [illegible]

La mort est toujours [illegible] dans le rêve qui essaie ses [illegible] l'action vigoureuse que le plus net calcul ne fait aboutir enfin qu'à la catastrophe. [illegible] est-il même encore une action ? C'a été sans doute un préjugé de nos [illegible] Hofmannsthal reprendra les plus [illegible] moules tragiques, et les plus éprouvés, pour nous faire saisir notre illusion. Quelle action plus violente que le jeu compliqué des conspirations et l'affreuse tuerie de la *Venise sauvée* d'Otway ? Mais regardons de près. Le crime est sans doute embusqué à chaque coin de ruelle de la ville sordide et féerique. Pourtant la délicatesse et le scrupule, la faiblesse de cœur, la fidélité même en amitié, le patriotisme le plus pur et la loyauté militaire commettent autant de trahisons sanglantes que la félonie, l'aveuglement et toutes les forces troubles qui fermentent dans notre sang.

Quelque chose agit en nous, et ce n'est pas nous. Qu'est-ce que le malheur des Atrides après le crime de Clytemnestre, si ce n'est la hantise des vieilles superstitions, l'hystérie qui dessèche les filles d'Agamemnon, l'automatisme qui les fige dans une hargneuse pensée de vengeance, disproportionnée aux forces d'une femme, enfin le tarissement de la vie dont elles sont retranchées ?

Et le crime même d'Œdipe, s'il est sans doute un rêve exhalé par le sang même, n'est-il pas surtout amour et joie, force vitale innocemment pure, éclat royal voilé [illegible] ambition de dominer naturellement victorieuse en présence de la débilité morbide et falote de Créon ?

On voit bien alors où est le tragique : on ne voit plus où est le crime ; et les dieux mêmes sont absents. L'analyse d'un état d'âme exalté où domine la certitude d'un contact direct avec les forces de l'univers détruit toute notion de lutte intérieure ; et sans lutte intérieure, sans responsabilité, pas de tragédie. Une fois de plus le lyrisme a résorbé le drame ; et si le lyrisme est une religion, nous aurons une tragédie nouvelle, quand une nouvelle croyance l'aura rendue possible. Patientons. Hugo von Hofmannsthal est dans la force de l'âge. Il peut mûrir encore bien des projets, qui renouvelleront sa poésie, comme il a renouvelé la [illegible] génération.

*
* *

Rainer Maria Rilke nous est familier comme un des nôtres (1). On ne le connaît pas, on l'aime. Il a vécu à Paris autant et plus qu'en Autriche. Il a aimé les mansardes de la rue Toullier autant que les beaux salons de l'Hôtel Biron où il a habité, sous l'aile même du génie, près de Rodin, si longuement. L'été il mène, dans sa tour valaisane de Muzot, l'existence d'un ermite qui serait un peu châtelain ; et il y accueille nos poètes. Pour conquérir la gloire parisienne, il lui a suffi de se montrer, tant la séduction de son génie est contagieuse. Il est comme un Peter Altenberg ; plus cultivé, plus méditatif, mieux doué aussi. Près de trente recueils, non trop volumineux, mais exquis, forment déjà une œuvre après laquelle son nom ne peut plus périr.

Pour Rilke aussi la poésie est une religion. Elle consiste à se placer au cœur des choses ; à *voir* pour les choses qui sont sans yeux, à faire parler toutes les voix du silence. Ces voix sont perceptibles par une initiation qui n'appartient qu'aux humbles et aux tendres. L'art est « de l'amour autour de beaucoup de mystère ». C'est là tout le secret du génie. Le don verbal vient de là. Car il n'est pas d'amour étonné du miracle des choses, qui ne trouve un langage à lui, tout neuf et divinement mystérieux.

Ce mystère ambiant, il faut nous y abandonner tendrement. Déversons-nous dans le tout, et laissons-nous submerger par lui. La vraie grandeur est dans cette humilité qui s'abandonne. Elle est toute passivité. Le quiétisme est son état naturel. Un rêve fluide, une chaîne infinie d'états d'âme évanescents, laissent pourtant apparaître un fond permanent. En des instants de paroxysme illuminé, nous le distinguons au fond de nous, avant que les ténèbres se referment. Mais dans ces ténèbres il s'opère une heureuse fermentation. Les forces qui entrent en nous par endosmose, et où nous sommes dilués, ce ne sont pas des forces naturelles, comme le croyaient Peter Altenberg et Hofmannsthal, mais divines. Quelque chose d'inconnu mûrit en nous, même sans notre vouloir : c'est Dieu. Un Dieu ami, et tout proche, « l'hôte des douces soirées, la seconde voix de la solitude, l'âme paisible du monologue intérieur. » Cette *faim de Dieu*, qui crée Dieu en nous, au point que Dieu est notre fils, comme nous sommes le sien, voilà l'expérience centrale de Rilke. Et pour dire cette expérience il a trouvé un langage tout humble, tendre et gris, où les vocables les plus éclatants assourdissent leur sonorité et s'en viennent vêtus de bure et de lumière atténuée dans son douceur franciscaine. A peu près comme les portraits de Carrière ne sont que de lumineuses et pâles surfaces, mais palpitantes d'âme, dans une grisaille. Ce furent là ses *Lieder* (1894), ses *Premiers Poèmes* (1896-1897), son *Livre d'Images* (1902), ses *Histoires du bon Dieu* (1904), son *Livre d'Heures* (1907). Et il ne manquait plus à l'impressionnisme que de se dissoudre, pour finir, dans cette mélodie pure où il ne reste du vers que son rythme le plus immatériel, que ne soutiennent plus les formes saisissables.

Extrême qui a ses dangers, mais Rilke en a peut-être été sauvé providentiellement par le voisinage de Rodin. Le sculpteur a rendu au poète le sens de la plasticité. Non pas sans doute la plasticité rigide et brillante des Anciens et de Goethe. Rilke a de Rodin la notion des surfaces qui éclosent lentement des jeux de la lumière et de l'ombre, comme les statues sur une façade de cathédrale. Les formes semblent gonflées de forces intérieures qui du dedans les sculptent, mais les tiennent aussi attachées par leurs racines à la terre d'où elles émergent, jusqu'à ce qu'elle les reprenne, comme l'Hadès reprend Eurydice.

Ce nouveau mysticisme, celui des *Cahiers de Malte*, *Laurins Brigge*, du *Requiem*, de la *Vie de Marie*, des *Sonnets à Orphée*, des *Elegies de Duino* n'en fut que plus poignant, parce qu'il fut plus imagé. Ce n'est qu'en images que nous possédons le monde, mais le monde total, après les jardins de la Perse jusqu'aux espaces interstellaires. Dire les choses, en poésie, c'est les appeler à l'aide de mots imagés ; les « citer » au sens magique, c'est-à-dire en faire surgir les fantômes et les obliger, en leur faisant boire le sang de notre âme, à nous livrer le secret qui vit en elles.

« Terre, ce que tu veux, n'est-ce pas de revivre

— Invisible en nous ? »

Les choses les plus réelles sont les invisibles. Mais la dernière réalité, la plus terrestre et la plus tangible, celle qu'on lit dans tous les yeux, c'est la mort ; et c'est donc d'elle que nous devons avoir l'âme pleine autant que de la vie, dont elle fait partie. Puis un jour, la terre et les morts seront résorbés dans la lumière. Alors

(1) Cet article [illegible] est survenue la mort de Rilke. Nous [illegible] la mémoire du poète. [illegible]

cessera de paître à la surface de la terre [illegible] le bétail des Deuils ; et l'Oiseau de Solitude ne volera plus. La terre sera le séjour des anges. La dernière gloire du lyrisme sera de se fondre dans la prière, et ses formes, jetant leurs derniers linceuls, seront désincarnées, comme la pensée qui déjà s'en dégage.

***

On apprendrait beaucoup à méditer sur les poètes autrichiens, sur tous et sur chacun d'eux. Une étude qui resterait aux écoutes de leur mélodie la plus secrète verrait se dessiner peut-être quelques vérités sur le lyrisme en général. Il faudrait réformer beaucoup de vieilles définitions qui datent du romantisme, par exemple, celle qui veut que la poésie lyrique soit l'expression du *moi*. Combien le lyrisme nouveau nous émeut davantage, depuis que l'existence du moi est devenue incertaine ! Mais alors quels sont les procédés de cette perception nouvelle ? Quelle est la vision qui fait le poète ? Sur quel plan de l'âme se meut-il ? Quelle sorte de Voyants avons-nous là ?

J'en étais là de mes pensées, et je regrettais de n'avoir pas écrit le livre autrefois ruminé. Déjà, timidement, je me prenais à le reconstruire, et il me paraissait que c'était là un « rêve de haute Magie » (*ein Traum, von grosser Magie*, dirait Hofmannsthal). Se faire une âme qui soit « un réceptacle d'âmes » poétiques ; revoir au fond de soi les choses « comme les ont vues » Peter Altenberg ou Hofmannsthal ou Rilke, quelle ambition démesurée !

Le hasard jette sur ma table un livre excellent qui me démontre que cette ambition vient trop tard. Elle est toute réalisée. Une jeune Française, qui est un éloquent professeur, a eu le courage que je n'ai pas eu. Elle est outillée à merveille. Elle écrit une langue mélodieuse et pure. Elle sait décrire et réfléchir. Peut-être fallait-il un tact féminin pour bien sentir les qualités délicates de cette poésie autrichienne où la femme tient une si grande place. Elle aime à voiler discrètement ce qui ne supporte pas trop d'insistance ; elle sait goûter ces poètes sans être en tout leur complice. Elle sait suggérer l'indéfinissable même. Elle aborde les problèmes philosophiques sans peur et les résout avec aisance. C'est une belle œuvre d'art que le livre de Mlle Geneviève Bianquis sur *La Poésie autrichienne* [illegible] reste plus à l'auteur [illegible] désobligeantes des poètes autrichiens.

CHARLES ANDLER.

[illegible]

BELGIQUE — FRANCE — ALLEMAGNE

Les [illegible] marchent vers la paix [illegible] peu près comme les fameux [illegible] nach [illegible] Nous sommes au moment du pas en arrière. Et ce pas en arrière est d'une telle enjambée qu'il risque de rendre très malaisée la reprise de la marche en avant.

Lorsque, [illegible] M. Briand, Sir Austen Chamberlain, M. Scialoja, M. Vicomte Ishii et M. Vandervelde, membres du Conseil de la Société des Nations où M. Stresemann venait d'être accueilli, concédèrent à ce dernier l'abandon du contrôle interallié pour le 31 janvier 1927 [illegible] en dépit des objections de la Conférence des Ambassadeurs, [illegible] un gage de [illegible] Portant d'une telle branche d'olivier, M. Stresemann allait pouvoir mâter l'impérialisme, — c'est du moins ce qu'on se figurait à Londres, à Paris et à Bruxelles. Encouragée par une concession aussi significative, la politique républicaine et démocratique allait être renforcée à Berlin pour le plus grand profit du rapprochement et de la paix.

Il a bientôt fallu déchanter. Tandis que le Comité militaire interallié, dit de Versailles, s'évertuait, — toujours dans l'esprit de Locarno, — à négocier un double compromis sur la question des forteresses orientales du Reich et sur celle de la fabrication et de l'exportation du matériel de guerre, l'opinion publique, dans les pays alliés, éprouvait une série de secousses violentes. Au lendemain [illegible] des [illegible]ments de Genève et de Thoiry, elle avait recueilli l'écho des révélations apportées par M. Schiedemann à la tribune de [illegible] révélations soulignaient les complaisances de M. Gessler pour les [illegible]

[illegible]

créées en même temps que les rapports entre l'état-major de la Reichswehr et l'armée des Soviets. Bref, la crise gouvernementale allemande aboutissait à ce résultat imprévu : la constitution, sur les injonctions du maréchal Hindenburg, d'un cabinet, — où M. Gessler réapparaît de plus en plus inamovible — et dans la composition duquel l'opposition au Traité de Versailles et les espérances réactionnaires étaient plus nettement et fortement représentées qu'elles ne l'avaient été dans aucun des nombreux cabinets formés depuis l'armistice. C'était donc là la réponse de l'Allemagne officielle à cette série de sacrifices par lesquels les Alliés lui avaient fait l'abandon d'une garantie aussi précieuse pour eux que le contrôle régi par les articles 203 à 210 du Traité.

En même temps, non seulement dans les discours du comte Westarp, mais même dans la déclaration officielle du chancelier Marx, s'affirmait la prétention d'obtenir, sans plus de retard, l'évacuation des deuxième et troisième zones rhénanes, dont l'occupation est respectivement prévue par le traité de Versailles jusqu'en 1930 et en 1935.

Comment des événements aussi symptômatiques n'auraient-il pas provoqué un recul immédiat dans un désir de rapprochement qui n'est possible qu'au prix de concessions réciproques ? Les « alarmistes », dont les manifestes de la Fédération des Associations allemandes pour la Paix, et les articles du général Morgan ou de M. Wickham Steed suffiraient à alimenter les inquiétudes, ont trop beau jeu pour dire à ceux qu'ils appellent les « endormeurs » : « voyez comment le militarisme allemand relève la tête à chacune de vos concessions. Vous avez consenti hier à lui laisser, sur les rives de l'Oder ou dans la Prusse orientale, 54 ouvrages de fortification dont vous aviez le droit d'exiger la démolition. Il en profite pour rouvrir un conflit économique avec la Pologne, en attendant mieux. Vous avez bénévolement accepté que, même dans les zones d'occupation rhénane, la surveillance du désarmement ne soit plus assurée désormais que par les méthodes d'investigation, pour le moins précaire, dont pourra faire usage la Société des Nations. Et voici qu'on vous réclame l'évacuation immédiate de ces territoires où la présence de vos troupes demeure votre seule garantie réelle. Demain, on vous réclamera, d'un ton plus énergique encore, la restitution des anciennes colonies allemandes ou la suppression du couloir de Dantzig. Que vous restera-t-il du traité de Versailles ? Après avoir vu rogner votre créance de réparations, vous allez perdre une autre créance, plus importante encore : celle de votre sécurité. »

Il n'est pas douteux qu'un tel langage, quoiqu'on y puisse répondre, rend, jusqu'à nouvel ordre, la partie bien difficile à ceux qui veulent un rapprochement sincère et durable entre les puissances occidentales et le Reich.

Concluons : dans l'occurrence où nous sommes, la moindre imprudence suffirait à faire envoler la colombe de la paix qui n'est que posée bien légèrement sur le toit à peine reconstruit de notre vieille Europe. Certes, je crois que les maux sans nombre que nous avons souffert sont encore trop cuisants pour qu'aucun homme responsable, en quelque pays que ce soit, puisse envisager sans frémir le réveil de l'esprit de guerre. Et cependant, c'est à ce réveil que nous sommes exposés si les concessions faites par les Alliés, au lieu d'être compensées en Allemagne par d'autres concessions, n'y doivent provoquer qu'une nouvelle offensive contre les dispositions essentielles du Traité de Paix.

CARTON DE WIART,
Ancien Président du Conseil de Belgique.

LE POUSSE AUX ROUES JAUNES

(Nouvelle)

En ce temps-là, Romuald Hébert possédait un filon aurifère sur la Menavava, et ce filon était riche.

La Menavava, la Femme-rouge, roule ses eaux, chargées des boues ocres de latérite, depuis les Montagnes du Bongo-Lava, jusqu'au fleuve Betsiboka qui emporte continuellement, dans le canal de Mozambique, la terre couleur de sang du Continent Malgache.

Dans ces flots limoneux, les Antaimoures et les Sakalaves qui travaillaient sur la concession de Romuald Hébert, tout au long des jours et des semaines, et des ans, du même geste automatique et sûr, donnaient à leur écuelle de bois un mouvement circulaire et la penchaient au-dessus du courant. L'eau rouge de la battée allait rejoindre l'eau rouge de la rivière et elles s'enfuyaient, mêlées, vers des destins inconnus. Au fond du plateau, une boue dorée restait où le soleil tropical, à plaisir, faisait chatoyer ses

rayons. La terre donnait sans compter la manne somptueuse.

Les indigènes remettaient scrupuleusement leur récolte à leurs commandeurs et Romuald Hébert, tout au long des jours, des semaines et des ans, pataugeant dans la boue fructueuse, allait d'un commandeur à un autre, recevait la récolte et la serrait dans un sac de cuir.

Hébert peinait dur, sous le ciel incendié du Tropique, dans le limon tiède du fleuve entiévré, mais, en voyant se remplir et se gonfler de poudre d'or ses sacs de peau, il oubliait soleil et fièvre et fatigue et pensait qu'un jour, bientôt certes, il pourrait faire venir auprès de lui sa femme et sa petite fille qu'il avait laissées à Paris.

Car Romuald Hébert, alors comptable chez un grand couturier de la rue de la Paix, était tombé amoureux de l'un des mannequins. Il était loyal et sincère. Il s'était ouvert de son amour à la jeune fille et lui avait demandé d'être sa femme. Intelligente, Simone Marchand sut deviner qu'il y avait dans ce grand gas, silencieux et obstiné, autre chose qu'un employé à 150 fr. par mois. Il lui manquait seulement quelqu'un qui le guiderait vers des destinées plus hautes, et en lui créant des besoins, l'obligerait à s'enrichir pour les satisfaire. Lorsque Romuald Hébert lui demanda sa main, elle dit « oui » mais exigea de lui la promesse qu'il lui ferait une vie autre que celle réservée à la femme du comptable de « Marguerite et Marguerite ». Le jeune homme était très amoureux de Simone. Il promit tout ce qu'elle voulut. Breton têtu, il tiendrait ses promesses. Le mariage fut fixé à l'année suivante, mais, d'ores et déjà, Simone devint la maîtresse de son fiancé. Ils furent bien un peu obligés de presser les noces, car l'année ne s'était pas écoulée que la jeune femme accouchait d'une petite fille, baptisée Alice.

Romuald Hébert songea à son engagement. Il avait, au cours de son service militaire, accompli dans l'Infanterie de Marine, passé quelques mois à Diégo-Suarez. C'était alors notre seule possession dans l'île de Madagascar. Depuis, il avait appris par des camarades, rapatriés pendant la campagne de conquête de la Grande Ile, qu'il y avait là-bas, pour un homme courageux et travailleur, le moyen de faire rapidement fortune. Il décida de tenter sa chance. Il réalisa un petit bien qu'il venait d'hériter, assura la vie matérielle de sa femme et de son enfant pour trois ans au moins, et partit avec quelques billets de mille en poche.

Il retrouva à Madagascar le régiment où il avait servi. Il n'y [illegible] avenirs. Ses [illegible] liter ses débuts. Grâce à son honnêteté et à l'appui qu'ils lui donnèrent, il mena bien sa barque. Trois ans après, il possédait le [illegible] aurifère de la Menavava et, de plus, était sur le chemin de la richesse.

Il eut bientôt un joli compte à la Banque de Majunga. Il écrivit donc à sa femme de le venir rejoindre, lui envoya les fonds nécessaires à son voyage et à l'achat de tout [illegible] utile à leur vie en brousse.

Tranquille de ce côté-là, il [illegible] cession et se mit en devoir de préparer la maison qui abriterait son ménage.

Il éleva une jolie case au milieu d'un bois de manguiers centenaires, la couvrit de fleurs qui cascadaient en longues lianes sur le toit de sa vérandha, l'emplit des objets les plus précieux qu'il pût trouver.

Lorsque Simone Hébert arriva, avec la petite Alice, elle poussa des cris d'admiration, battit des mains, se déclara complètement heureuse dans un site aussi enchanteur. Romuald Hébert fut satisfait, car c'était pour cela qu'il avait peiné.

La prochaine saison des pluies n'était pas encore tout à fait terminée, et de lourdes ondées intermittentes venaient encore abreuver la terre saturée et saoûlée, qu'un petit être vagissait dans un berceau.

La petite Geneviève était née tout juste un peu plus de dix mois après l'arrivée de sa mère sur la Terre Malgache.

Alors que la petite Alice, fine, élégante et brune était le vivant portrait de sa mère, la nouvelle-née, venue au jour entre les tropiques, serait une véritable Bretonne, comme son père, à la tête ronde, aux grands yeux bleus, aux cheveux blonds.

Les Malgaches, qui sont gens fort doux, adorent les enfants des blancs, quels qu'ils soient, mais leur prédilection va aux petites filles blondes. Elles sont si différentes des [illegible] qu'ils ont l'habitude de voir, quelles leur apparaissent comme les plus admirables des merveilles. Autour du minuscule lit, fait d'une [illegible] de fortune [illegible] le moindre mouvement, le moindre soupir de l'enfantelet. Il fallait que la nourrice se fâchât pour qu'on laissât l'enfant tranquille. Chacun aurait voulu l'admirer à son tour. Et les hommes, surtout, se disputaient ce tour-là.

Parmi les travailleurs du [illegible]

qui s'arrangerait pour voir la fillette nouvelle-née. Lorsqu'un indigène avait eu ce bonheur insigne, il rassemblait ses compagnons, à la pose, et leur racontait les beautés de tout ce qui touchait à l'enfant, le ton clair de sa peau veloutée, ses cheveux couleur de la paille de [illegible], ses menottes toutes mignonnes et pourtant déjà si bien faites et ses yeux, surtout, ses yeux bleus si tendres qui dès les premiers mois, semblaient déjà rire à ses admirateurs.

— Elle m'a serré le doigt dans sa petite main, disait un Antaimoure, agitant sa battée, les pieds dans la boue.

— Moi, affirmait son compère, et il crachait dans l'eau pour bien prouver sa supériorité, moi, elle m'a regardé... et longtemps. Elle m'a regardé, longtemps, avec ses yeux bleus.

Cette beauté impressionnait tellement les Malgaches, qu'un jour Romuald dit, en riant, à sa femme :

— Voici que notre petite fille est débaptisée. Geneviève n'est plus. Les indigènes lui ont donné un nouveau nom. Et celui-là lui restera. Ce n'est plus Ginette.

— Et comment l'appellent-ils, demanda Simone.

— Mangamasch... ma chérie : Mangamasch. « Les yeux bleus ! » Ils ont, ma foi, raison, dit Hébert en regardant la fillette qui riait aux anges, du fond de son berceau précieux.

— Mangamasch ! Eh bien, ce nom lui restera voilà tout, car il est beau, et elle le mérite, dit encore Simone en riant aussi.

Ainsi la fillette, encore enfantelet, fut baptisée pour la seconde fois et ce fut par la voix du peuple malgache qui devait être son peuple bientôt.

Deux années passèrent. La petite Ginette grandit. Elle se traîna sur le ventre, par les fraîches nattes aux jolies couleurs. On aurait dit d'une tortue ramant de ses pattes courtes de chaque côté de son corps trop lourd.

Puis elle marcha en titubant. Elle allait de sa sœur à son père, sous les yeux attendris de sa mère allongée sur une chaise longue, tandis que [illegible], sa nourrice, à genoux près d'elle afin de parer à une chute, étendait les bras pour la saisir avant qu'elle ne s'abattît. Par moments, on voyait une tête noire et crêpue paraissant derrière une porte ou en haut d'un escalier et qui suivait, avec des yeux hilares et admiratifs, la marche incertaine de la petite déesse Mangamasch.

— Je suis inquiète, dit un jour Mme Hébert [illegible] Alice m'a raconté que, lorsqu'elle sort avec sa sœur et la nourrice, il y a toujours derrière elles trois ou quatre « bourjanes » qui les suivent à distance sans rien dire, mais aussi sans les perdre de vue. Ne pensez-vous pas qu'ils puissent s'enhardir un jour et faire mal à nos fillettes ?

— Non, dit Romuald, qui connaissait bien ses noirs. Non, les enfants ne risquent rien. Nos hommes les suivent par respect, par amour si je puis dire, pour avoir la joie de voir Ginette plus longtemps, d'apercevoir sa chair rose ou ses cheveux blonds ou un éclair de ses yeux bleus. Et de cela, ma chère amie, assis devant leurs cases, à la tombée de la nuit, ils tirent le sujet de longs discours dans lesquels notre fille est comparée tour à tour à la pleine lune, à un grain de riz, à l'eau limpide des lacs de montagne. Ses yeux sont comme ceux des génisses nouvellement nées et ses cheveux comme le fil que tisse l'araignée-fileuse-de-soie.

— Quelle horreur ! s'exclamait Mme Hébert. Romuald, je ne veux pas que vos sauvages parlent ainsi de ma fille : des yeux de génisse !... des cheveux en toile d'araignées !... Romuald, je ne veux plus çà !

La fin de la première période admirative, et un peu béate, vis-à-vis des Malgaches et de tout ce qui les touche était arrivée pour Simone Hébert. Elle ne considérait plus les indigènes que « comme des nègres ». Elle aurait voulu que ses enfants se gardent de tout contact avec « ces sauvages ». Pour Alice, qui n'avait jamais regardé les noirs serviteurs qui l'entouraient que d'un œil un peu inquiet, cela était facile.

Mais il n'était pas possible d'empêcher Mangamasch, à laquelle sa mère entendait faire restituer le nom de Geneviève, de se mêler à son peuple qui était véritablement son peuple à elle car elle régnait sur son cœur.

Elle avait trois ans et trottait déjà si bien qu'elle en profitait pour s'échapper de la case paternelle et aller tenir de longues conversations avec les domestiques de la maison ou les travailleurs du piquet.

Elle s'exprimait dans un sabir mêlé de français et d'indigène, qui faisait rire aux éclats son père et les noirs admis à l'honneur de l'entendre ; mais Mme Hébert fronçait ses beaux sourcils et disait :

— Je ne pourrai jamais rien en tirer.

A ce moment, la ville de Tananarive commençait à prendre de l'importance. Mme Hébert y était allée quelquefois en filanzane pour faire des achats ou se détendre des longues saisons en

brousse. La ville, avec son reflet de civilisation européenne, lui plaisait, et la vie que l'on y menait la faisait rêver.

Le jour qu'Alice eut neuf ans, Simone Hébert dit à son mari qu'il serait sage qu'elle allât habiter Tananarive, car l'enfant devait s'instruire. La pacification du pays permettait les voyages. Le piquet rapportait beaucoup. Hébert était maintenant très riche. Il pourrait venir fréquemment dans la capitale. De son côté, elle retournerait fréquemment sur la concession. Ainsi fut-il décidé.

Romuald Hébert acheta, à Andohal, non loin du palais du Premier Ministre, une fort jolie maison qui prenait vue sur la place Jean Laborde. Il y installa sa petite famille avec toutes les attentions qui avaient présidé à son organisation en brousse : électricité, eau courante, meubles européens, rien ne fut négligé. Aussi bien, le piquet rapportant de plus en plus, Romuald Hébert pouvait se permettre tous les luxes.

Mme Hébert et sa fille Alice se déclarèrent, encore une fois, très satisfaites de tout ce dont l'attention de Romuald entourait sa femme et ses filles ; elles étaient heureuses,... mais Mangamasch regrettait sa patrie sauvage perdue, les grands bois de manguiers sombres, les bouquets de bambous où chante la brise du soir et les pâturages dévalant vers le fleuve où paissent les innombrables troupeaux de bœufs à bosses aux longues cornes en lyre.

Le mode était alors aux pousse-pousse qui remplaçaient les antiques filanzanes peu pratiques. Romuald Hébert acheta pour sa femme un très beau grand pousse-pousse à deux places et deux plus petits fort jolis aussi pour ses filles. Celui d'Alice eut les roues rouges et celui de Mangamasch les roues jaunes. Quand les trois légers véhicules roulaient par les rues et les places de la capitale au grand trot de leurs bourjanes, aux larges chapeaux de paille, l'effet en était charmant et tout le monde saluait avec beaucoup de considération M. et Mme Romuald Hébert et leurs filles. Romuald rendait de grands coups de casque aux européens. Simone et sa fille Alice leur souriaient gracieusement. Il n'y avait que le petit bout de bonne femme de Mangamasch qui, un peu perdue dans son pousse aux roues jaunes, réservait ses sourires pour ses amis indigènes.

La fillette s'ennuyait à mourir à Tananarive. Romuald Hébert le sentait bien, mais, malgré tout son désir, il lui était difficile d'enlever sa fille à sa femme. Une maladie que fit Alice [illegible] fournit une [illegible] fillette dans [illegible] elle une grande joie.

Revenue dans [illegible] cha aux pas de son père, le suivant dans ses déplacements [illegible] vailleurs. Au hasard de ces voyages aventureux, Mangamasch [illegible] ges qui s'en vont maintenant en la fumée des incendies, des usines et des locomotives. Elle connaissait le peuple de la forêt qui se nourrit du miel des ruchers sauvages.

Aux haltes vespérales, elle en avait reçu, comme présents de bienvenue, de hautes boîtes de bois sculptées, toutes remplies de miel blanc et parfumé. Parfois, son souvenir lumineux [illegible] qui ne voient rien que l'obscure majesté de leurs bois, deux ou trois hommes, vêtus de jonc tressé, venaient après dix à quinze jours de marche, jusqu'au piquet et demandaient à voir Ramangamasch. Amenés en sa présence, ils s'asseyaient sur leurs talons et lui présentaient de jolis maks apprivoisés, des pigeons verts qui se posaient sur son épaule et venaient manger dans sa main, des kouas bleus que l'on dirait emplumés de saphirs et qui étalaient leur longue queue rutilante sur leur perchoir d'acajou, et puis, encore, de grandes boîtes de miel.

Elle acceptait volontiers ces présents rustiques, mais elle lâchait les oiseaux dès que ceux qui les lui avaient donnés étaient partis. Ginette n'aimait point les cages qui froissent les ailes. Les maks, avec leurs yeux perçants, leur fourrure ornée, leur air doux et timide lui plaisaient beaucoup. Elle les soignait comme les petites filles de France ont coutume de le faire pour leurs poupées. Elle leur organisait, sous la varangue, ou dans sa chambre même, des nids douillets et chauds bien bourrés de kapok et garnis de fourrure. Elles les nourrissait de bananes, de riz et des pauvres gâteaux que le cuisinier indigène confectionnait pour ses goûters d'enfant. Elle partageait avec eux les biscuits que lui envoyait sa mère, ses ananas les plus parfumés, ses mangues les plus mûres. Elle ne leur demandait, en retour, qu'un peu d'affection.

Mais les maks la mordaient de leurs petites dents aiguës, tiraient ses cheveux et se sauvaient en de grands bonds. [illegible] pour aller hurler au clair de lune dans les hautes branches des manguiers géants.

Elle disait à sa nainte [illegible] leur sauvage concert :

Peut-être qu'ils sont fâchés de m'avoir fait mal et qu'ils le regrettent ? s'ils revenaient...

Mais les moks aux yeux perçants ne regrettaient rien et ne revenaient jamais. Elle ne désespérait pas et reprenait ses tentatives d'apprivoisement sans autre résultat qu'un bras lacéré de coups de dents, une robe déchirée, ou une mèche blonde arrachée par une petite pâtte poilue.

Mais la fillette ne pleurait pas et, les mains jointes, disait en regardant ses pensionnaires disparaître dans les premiers arbres de la forêt prochaine : « Peut-être que je n'ai pas été assez gentille pour eux ou qu'ils n'aimaient pas mes gâteaux...

Cela évidemment expliquait tout et les excusait.

Elle se promenait escorté de ses noirs serviteurs, sous les hauts palmiers couverts de capillaires et dont les fruits pendent en lourdes grappes, sous les fougères arborescentes qui croissent dans les futaies où fleurissent les orchidées, sous la voûte gothique des grandes jungles de bambous. Les insectes bourdonnaient autour d'elle ; les abeilles, au sein des fleurs énormes pendant en guirlandes des arbres et des lianes, se chargeaient de leur pollen pour en faire leur miel. Les énormes clopottes vert émeraude se refermaient, sous ses pieds, en grosses boules, plus gros que son petit poing, et elles les faisait rouler comme des jouets le long des sentiers en pente, bien sûre que, sous leur épaisse carapace, ils n'auraient point de mal.

Mais elle s'arrêtait parfois dans sa promenade, car un boâ-menarane, ou un grand serpent-doû gisait en travers du chemin et la regardait fixement de ses petits yeux sans paupière, froids, aigus et mystérieux comme ceux du destin.

Dans tous les pays du monde, surtout dans les plus beaux, il y a toujours des serpents qui fixent sur le chemin des petites filles et les regardent fixement avec leurs yeux de destin...

Au bord du fleuve Menavava, dans les beaux pâturages où poussent les manguiers ronds, les petits bouviers sakalaves gardent, tout au long du jour, leurs troupeaux de bœufs à bosse, en chantant de longues complaintes.

Mangamasch allait leur rendre visite. Ils attrapaient pour elle une vache docile et lui tirait un lait épais qu'ils offraient à la fillette dans une noix de coco sculptée. Elle buvait délicieusement la douce tiédeur blanche, puis elle courait avec eux, sous les manguiers, les tamariniers et les filaos à la poursuite des papillons si merveilleux qu'ils semblaient des fleurs d'or vivantes. Joyeusement mêlée aux petits bouviers indigènes, elle poursuivait sa proie magnifique, mais elle avait grand soin, dans sa poursuite, de s'arrêter à distance des bords du fleuve, car dans tous les fleuves, là-bas, il y a des caïmans affamés qui rôdent, cherchant leur pâture. Et elle savait bien, Mangamasch, que les caïmans aiment les petits enfants, et particulièrement les petites filles blanches, qui sont plus tendres à dévorer.

Alors, quand le beau papillon d'or qu'elle poursuivait s'en allait voleter au-dessus de l'eau redoutable, Mangamasch restait bien au bord et le regardait s'éloigner, de ses grands yeux bleus comme le lac Ytassy au mois de Juin, puis elle frissonnait en apercevant le crâne et les naseaux d'un caïman énorme et tout prêt à la happer qui, sans avoir l'air d'y penser, croisait nonchalamment entre elle et le papillon de rêve.

Puis elle avait grandi. Ses mains, pourtant toujours bien petites, ne laissaient plus passer les anneaux d'argent, présents rustiques des chefs des villages amis. Mme Hébert argua de ce qu'elle avait, elle aussi, ses études à faire et la fit revenir à Tananarive. Cela fit, dans le cœur de Ginette un gros, bien gros chagrin ; mais elle avala ses larmes, et se soumit sans dire ni sa peine ni son désespoir. Elle savait que le destin existe et tout ce qui lui arrivait, elle l'acceptait comme envoyé par le destin. Elle se réinstalla dans la maison d'Andohal.

Mme Hébert, à la vérité, s'occupait peu de Ginette. Elle n'en avait pas l'habitude. Elle se consacrait plutôt à Alice dont la beauté déjà grande la flattait infiniment, car tout le monde disait que la jeune fille lui ressemblait. La petite Geneviève, peu bavarde, assez farouche et d'une beauté qui n'avait rien d'attirant avec ses cheveux très blonds, sa figure ronde et sérieuse et ses grands yeux rêveurs, ne pensait à rien d'autre qu'à son cher pays Sakalave. Le reste lui importait peu.

Si elle avait eu quelque mouvement d'affectueuse expression vers sa mère, celle-ci se serait à nouveau rapprochée d'elle. Mais elle était sauvage, silencieuse et rêveuse ; elle restait des journées entières sans sourire et sans parler. Toute seule, elle avait appris le violon. Elle se jouait pour elle-même, longuement des airs étranges et tristes que chantaient les femmes de la brousse à la tombée de la nuit. Elle ne voulut jamais en connaître d'autres. Sa mère qui avait « ces horreurs » en abomination l'em-

mena dans ses visites. Mais comme la petite ne brillait pas dans les salons, elle l'autorisait à l'attendre à la porte dans son petit pousse aux roues jaunes.

En regardant les rues étroites et ensoleillées de la capitale, qui s'étendait devant son pousse, Mangamasch songeait aux larges allées bordées de bananiers aux immenses feuilles, aux chères avenues ombragées par les manguiers vieux de plusieurs siècles et à l'ombre si douce des varangues fleuris sur les plateaux du pays Sakalave. Elle causait de tout cela avec les bourjanes de son pousse-pousse, où elle s'installait commodément pour « faire kabar » à la mode malgache. Elle était contente alors. Elle savait des histoires très amusantes et les racontait dans la langue colorée des pasteurs de l'Ouest. Assis sur leurs talons ou au bord du trottoir, les autres pousseurs qui attendaient leurs maîtres augmentaient son auditoire. Son pousse-pousse aux roues jaunes lui était devenu très cher car il était pour elle le refuge où elle se retranchait contre la vie mondaine de la capitale qu'elle ne comprenait pas et qu'elle n'aimait pas.

Alice avait ses amies, son tennis, ses flirts. Ginette avait ses bourjanes et son pousse. Mme Hébert préférait la société plus agréable et plus vivante de sa fille aînée et de son petit clan. Elle s'y complut si bien qu'il lui arriva deux ou trois histoires où de très jeunes gens jouaient de petits rôles. Il lui fallut changer d'air. Elle décida d'aller en France. Elle partit avec Alice, laissant Mangamasch auprès de son père très surmené par son labeur sur le piquet et qui promit de prendre un collaborateur.

Dans le bateau qui dansait le long du bord du paquebot emportant sa femme, Romuald Hébert assis près de sa cadette répéta la promesse de trouver quelqu'un pour l'aider dans son travail, puis, pour cacher son émotion, il se retourna : l'homme qu'il cherchait était devant lui.

C'était vraiment un homme laid et un pauvre homme. Il portait un vieux costume kaki tout déteint et passé, dont tous les boutons étaient différents, mais qui les avaient tous. Dans la poche droite de sa vareuse il avait un crayon bon marché au bois rouge et un carnet de moleskine noire à tranche violette, tout usagé et maintenu fermé par un élastique taillé dans une vieille chambre à air. Le col blanc, qui dépassait celui de sa vareuse était en carton. Son pantalon, élimé et reprisé avec soin, tombait sur des souliers de toile déformés mais soigneusement passés au blanc d'espagne comme le [illegible] que qui [illegible] qu'il était à demi bossu, qu'il avait une épaule déjetée et que [illegible]. Ses gros poings noueux et couverts de poils roux étreignaient [illegible] vague. L'homme regardait la mer, la réverbération de l'eau [illegible] qu'il souriait aux vagues avec amertume.

Romuald Hébert avait [illegible] de ses camarades de régiment [illegible] et lui souriant avant de s'y précipiter. Il reconnut ce sourire. Il eut peur de [illegible] prenait. Il laissa tomber sa pipe, l'homme la ramassa et la lui tendit. Le charme était rompu, ils engagèrent la conversation. Le pauvre [illegible] gre, sollicité par Hébert, raconta sa vie, sa pauvre vie de miséreux qui peine, sans chance et sans espoir de succès. Il dit la longue détresse qui l'avait amené à Majunga, dans l'espoir d'y faire fortune, de la France où il était contremaître dans une exploitation [illegible] de l'Adour. La mine française avait fermé ses chantiers, le filon étant épuisé. Madagascar, peu accueillant aux pauvres comme lui, ne l'avait pas admis à prendre sa part des fortunes qui s'y faisaient déjà.

— Père, dit doucement Ginette en malgache à Romuald, pendant que le pauvre bougre regardait au loin, sur le quai avant de se séparer, celui-ci a été contremaître en France ; si tu le prenais pour t'aider sur le piquet ?

Romuald Hébert avait la même idée, mais il n'osait pas, car l'homme était bien laid. Il lui proposa immédiatement de venir avec lui sur le piquet de la Menavava et l'homme accepta avec joie.

Ils partirent tous ensemble le surlendemain, et Mangamasch était heureuse du bonheur que reflétaient les yeux du pauvre bougre.

C'était un Breton lui aussi, et il s'entendit tout de suite très bien avec Romuald Hébert. Celui-ci avait eu la main heureuse en engageant Yves le Gallo pour l'aider.

L'homme était horriblement laid, mais il connaissait bien son métier. C'était un travailleur acharné, et il était d'une grande probité. Il apporta diverses améliorations au matériel, augmenta le rendement tout en facilitant la tâche des hommes. Romuald Hébert se [illegible] chaque jour davantage de son acquisition.

Maintenant qu'elle savait le [illegible] abri du besoin et de la [illegible] était faite dans l'esprit de [illegible] homme avait perdu [illegible]

malheur. Elle ne pensait plus qu'à son aspect physique et elle le trouvait laid, trop laid. La laideur de Le Gallo heurtait son besoin d'esthétique. Elle cherchait à l'éviter le plus possible sans heurter son amour propre et ne s'était pas cachée à son père de la répulsion qu'elle ressentait pour son collaborateur.

— Bah ! disait Romuald Hébert. Il passe sa vie sur le chantier. Tu ne le vois qu'une fois par semaine. Quand la mère sera revenue à Tananarive et que tu habiteras avec elle, tu ne le verras pour ainsi dire plus. Il est laid mais il le sait. Il y met de la discrétion. N'y pense pas.

Sur ces entrefaites, Mme Hébert revint de France plus vite qu'on ne l'escomptait, car elle avait mené la vie à trop grandes guides et épuisé tout le crédit ouvert par son mari. Elle se réinstalla à Tananarive, et Mangamasch redevint sainette et retourna habiter avec elle. D'aucuns dirent que Mme Hébert avait eu en France, des désillusions amoureuses qui n'étaient pas étrangères à la disparition de son argent. Pour se distraire et chasser ces souvenirs, elle se mit à jouer. Elle joua gros jeu et perdit beaucoup.

Puis Alice fut demandée en mariage et parmi tous ses soupirants, elle choisit un beau garçon, Harrisson, originaire de Maurice, qui dansait fort bien et sablait le champagne. « Elle était assez riche pour pouvoir choisir ». Elle partit faire son voyage de noce en France, et sa mère l'accompagna. Mais Mangamasch resta à Tananarive, où son père fatigué par la fièvre s'était retiré. Le Gallo travaillait seul sur la concession avec beaucoup de zèle, de dévouement et de succès.

Mme Hébert, en France, fit de grosses dépenses et Romuald Hébert fut obligé de payer de très fortes différences, car sa femme jouait aux courses et au baccarat. Puis il dût en payer de plus fortes encore car son gendre avait joué en bourse et il avait perdu. Pendant ce temps Mangamasch, dans son éternel pousse aux roues jaunes, visitait les pauvres indigènes de la ville, et du matin jusqu'au soir ses bourjanes, inlassables, la montaient et la descendaient d'un quartier à un autre, d'une case sordide à une masure délabrée.

Romuald Hébert n'avait rien dit aux premières différences qu'il lui avait fallu régler, mais il y en eut d'autres, et celles-ci étaient considérables. Elles donnèrent un rude coup à sa fortune. Il ordonna à son gendre de revenir. Le jeune homme obéit. Il alla travailler sur le piquet aurifère, mais se montra tellement agressif envers Le Gallo que celui-ci vint un jour demander son congé à son maître. Romuald Hébert fit l'impossible pour faire revenir son fidèle collaborateur sur sa décision, mais tout fut inutile. Yves Le Gallo voulait partir. Il s'en alla. Aussi bien Harrisson menaçant de partir si le Breton ne s'en allait pas, Romuald, ne pouvant choisir, fut obligé d'accepter la chose, tout en la regrettant profondément.

Harrisson ne sut pas mener l'affaire. Il y eut des grèves, des émeutes. Hébert essaya d'intervenir, mais rien n'y fit, l'affaire était compromise. Il ne put qu'en retarder un peu la fin. Le filon étant épuisé, il fallut en chercher un autre.

Plusieurs essais infructueux diminuèrent notablement la fortune de Romuald Hébert, déjà bien ébréchée par les pertes de sa femme et de son gendre. Celui-ci monta une nouvelle affaire qui n'était qu'une vaste escroquerie. Il fallut, à la liquidation, payer de grosses différences, car il s'était servi du nom de son beau-père pour faire des dupes. Le beau-père paya, mais envoya son gendre se faire pendre ailleurs. Cependant la fortune des Hébert n'existait plus, le filon ne rapportait plus rien. Hébert voulut le vendre, il truqua des battées, vendit un bon prix, mais son stratagème fut éventé. Menacé d'un procès, il dut rembourser, annuler la vente. Il était définitivement ruiné.

Voici qu'un jour, on apprit qu'Yves Le Gallo, dont on n'avait plus entendu parler depuis longtemps, creusait une mine de graphite, qu'il en tirait un bon bénéfice. Chaque mois, on apprenait l'ouverture d'une nouvelle exploitation pour le compte de l'ex-employé de M. Hébert. Le Gallo, travailleur obstiné et compétent, fit rapidement fortune ; on était en pleine guerre, le graphite se vendait à des prix forts ; il réalise de très gros bénéfices. On ne le voyait toujours pas.

Il s'était, paraît-il, mis à boire... Il vivait en pleine brousse.

Une fois pourtant, il vint à Tananarive. Il savait la situation pénible des Hébert. Il allait partir pour saluer son ancien patron, quand il vit courir devant lui le pousse aux roues jaunes. Mangamasch avait aperçu Le Gallo.

Elle fit tourner ses pousseurs, vint à lui et lui tendit gentiment la main, comme autrefois. Elle le félicita et termina son compliment ainsi : « Vous avez de la chance, Le Gallo ; ce n'est pas comme nous. Bah, la roue tourne. Cela me fait plaisir de vous voir en si brillante posture. Vous souvenez-vous du vieux temps ? ».

— Oh oui ! mademoiselle, dit Le Gallo, qui se souvenait de mille choses d'autrefois.

Quand le pousse aux roues jaunes se fut [illegible] gné, il monta dans le sien et se fit conduire chez M. Hébert.

Il fut fort bien reçu. On lui expliqua la situation de famille. — J'ai été ruiné par mon premier gendre, Le Gallo, dit M. Hébert. C'est à Mangamasch de choisir quelqu'un qui nous tire de ce pas-là.

— Si vous voulez, dit Le Gallo, je serai celui-là.

Les accords furent vite faits. Quand Le Gallo sortit de la maison d'Andohal, Romuald Hébert et sa femme lui avaient vendu leur fille, très cher. Yves aurait voulu voir Geneviève pour lui en parler, afin d'être sûr de son consentement.

— Ce n'est pas la peine, lui assura-t-on. Elle sera très heureuse, car elle vous aime... depuis longtemps.

— Elle m'a dit bonjour aujourd'hui, gentiment, dit Le Gallo.

— Vous voyez, dirent M. et Mme Hébert en le reconduisant.

Quand le pousse aux roues jaunes ramena Mangamasch, le soir, on lui dit la chose. Elle voulut d'abord se révolter, mais on lui parla tant et tant, lui exposa de si fortes raisons (sa mère lui tenait une main et sa sœur baisait l'autre, et son père pleurait devant elle), qu'elle ne sut rien dire : elle n'avait jamais beaucoup parlé...

Le mariage eut lieu et ce fut dans Tananarive une belle indignation. Cependant, tout parut marcher fort bien dans le jeune ménage. L'aisance et le luxe étaient retournés dans la maison des Hébert. Ils étaient heureux : rien n'était changé.

La nuit, dans sa chambre sombre, Mangamasch recevait son mari, car elle était épouse loyale... et puis quand il était parti, longuement, elle pleurait.

Elle eut voulu l'aimer, mais il était trop laid. Il lui faisait horreur. Elle en avait peur. Elle ne l'aimait pas.

Elle fut enceinte. Tout le monde fut dans la joie. Elle, non. Elle craignait que l'enfant ressemblât au père. Malgré les soins que l'on prit d'elle, sa grossesse tourna mal et elle avorta... L'enfant aurait été un monstre.

Alors elle se claustra dans sa douleur.

Son mari était retourné en brousse, il revenait rarement à Tananarive. Pour oublier le chagrin que lui avait causé la mauvaise grossesse de sa femme, il s'était remis à boire. Elle, dans son pousse aux roues jaunes s'était remise [illegible] ourir les [illegible] érés, et elle [illegible] harité.

Un jour, [illegible] il [illegible] dans [illegible] [illegible] rapidement.

— Il est [illegible] courir les [illegible] est riche, mais sa richesse lui a coûté la vie.

Alors le pousse [illegible] plus du tout.

Elle le soigna avec le plus [illegible] mais elle ne l'aimait pas et ne l'avait jamais aimé. Elle sentait qu'il valait mieux qu'il mourût, car elle ne l'aurait jamais aimé.

Un jour, en feuilletant dans un tiroir à la recherche d'un papier, elle trouva la carte où Le Gallo avait tracé tous ses voyages. Il y en avait beaucoup, beaucoup.

Elle demanda à son mari :

— Pourquoi avez-vous fait tant de voyages, cela vous a tué, car elle savait qu'il connaissait son état.

Le moribond répondit :

— Il fallait bien que je voyage pour trouver des mines de graphites et devenir riche.

Et elle demanda encore :

—Pourquoi vouliez-vous devenir riche ?

Mais il n'eut pas la force de [illegible] contenta de sourire et dans ses yeux, il y eut tellement d'amour que sa face horrible fut toute illuminée.

Alors elle regarda mieux la carte et elle vit que le nom de Tananarive avait été gratté et [illegible] Mangamasch », qu'il y avait écrit, et la carte était fatiguée d'avoir été portée des années.

Alors, elle ne dit rien, mais elle joignit les mains et s'assit au chevet du mourant... et elle attendit. Et elle pleurait doucement.

Le lendemain, au lever du jour, elle était en [illegible] trifiée, immobile, et lui dans le lit, était immobile aussi, car il était mort.

Elle ne s'était pas aperçue de la mort. Elle était plongée dans un rêve.

Il y eut des gens, quand ils apprirent le décès, qui dirent :

— [illegible] ché !

Elle voulut suivre le cercueil, et le [illegible] pousse aux roues [illegible] [illegible] taient, car il était bien vieux maintenant.

Elle resta immobile, les mains jointes tout le temps de la cérémonie. Puis, quand la tombe fut refermée, ses bourjanes la ramenèrent vers sa maison. Ses parents, dans leurs pousses, l'escortaient.

En remontant la rue qui mène au haut de la ville, vers Andohal, à un moment donné, la vue domina la plaine de 300 mètres. Habituellement Mangamasch aimait à passer tout près du précipice pour voir la plaine fertile à ses pieds. Elle dit à ses bourjanes :

— Passez bien au bord ! et ils lui obéirent.

Alors tout d'un coup, elle se redressa dans son pousse et se jeta de côté d'un seul coup.

Le pauvre pousse aux roues jaunes était bien vieux. Les ressorts se brisèrent et un des brancards éclata avec un bruit sec. Le véhicule échappa aux mains de ceux qui le poussaient et il bascula dans le vide, et Mangamasch tomba avec lui.

Ce fut comme cela que se finit l'histoire. Le pousse aux roues jaunes tomba jusqu'en bas, dans la plaine de Mahamasina, et Mangamasch tomba avec lui.

Et sa mort ne fit pas beaucoup de bruit, car elle n'avait jamais rien dit. Elle ne cria pas en mourant et le pousse aux roues jaunes était si vieux, si vieux, qu'on l'entendit à peine se briser, en bas, dans la plaine de Mahamasina...

Jean-Toussaint SAMAT.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ET L'AMÉRIQUE LATINE

On s'accorde partout à reconnaître que la dernière session du Conseil de la Société des Nations a été la plus importante depuis l'entrée de l'Allemagne au sein de l'institution. Cette importance tient tout d'abord au fait qu'il a été possible à certains membres du Conseil d'aboutir à des accords complets au sujet de quelques problèmes particuliers. Mais cet intérêt réside également dans le progrès accompli dans certains domaines d'activité de la Société tels que les organisations techniques, l'établissement des réfugiés bulgares et grecs, la convocation de la Grande Conférence Economique Internationale qui aura lieu au commencement de mai, et celle de la troisième Conférence générale du transit et des communications, etc. Il conviendrait, au moment où la Société des Nations enregistre le succès de cette session du Conseil, de mettre en relief la collaboration apportée aux travaux de celle-ci par les représentants des Républiques de l'Amérique Latine.

Mentionnons tout d'abord les différents rapports qui furent confiés aux membres latino-américains : M. Enrique Villegas, représentant du Chili, présenta deux rapports sur les dépenses afférentes au poste du Haut Commissaire de Dantzig et sur l'emmagasinage et le transport du matériel de guerre à l'intérieur de la même ville libre ; M. Gustavo Guerrero, du Salvador, eut à s'occuper de deux questions : une requête de la Compagnie des Chemins de Fer de Marmarosi Tarsaag et la nomination d'un Commissaire de la Société chargé de discuter les dispositions de l'article 107 du traité de Lausanne ; et moi-même, enfin, j'eus à présenter deux rapports sur une délicate question de minorités, le premier concernant l'admission des enfants dans les écoles publiques minoritaires allemandes en Haute-Silésie, et le second au sujet des écoles de minorités allemandes dans certaines localités de la Pologne. Qu'il me soit permis d'ajouter encore quelques mots au sujet de ces deux questions minoritaires. En vue des difficultés d'ordre juridique, politique et autre, que soulevaient les deux pétitions, surtout la première, le Conseil décida de désigner les représentants de l'Italie et des Pays-Bas pour collaborer avec moi dans cette affaire.

C'est ainsi que nous fûmes amenés à proposer un arrangement qui tout en laissant en quelque sorte ouverte la question juridique, tient surtout compte des circonstances de fait spécial entourant le problème. Les représentants de l'Allemagne et de la Pologne ayant accepté cette sorte de compromis, le Conseil approuva le rapport qui lui avait été soumis en se félicitant de la rapidité avec laquelle la solution de cette difficulté avait été atteinte à la satisfaction générale. L'arrangement intervenu au sujet de la première question ci-dessus mentionnée a été appliqué par analogie et automatiquement à la deuxième question concernant les écoles minoritaires allemandes dans des localités déterminées.

J'eus l'occasion d'intervenir également au sujet du rapport présenté par le Vicomte Ishii, représentant du Japon, sur les travaux du Comité d'hygiène au cours de la dernière session ;

je me réfère à cette intervention, parce qu'elle peut présenter quelque intérêt du point de vue de la Société des Nations dans ses rapports avec les Républiques latino-américaines. En effet, le rapport très remarquable du Vicomte Ishii mentionnait le progrès réalisé dans l'œuvre de liaison technique avec l'Amérique latine ; progrès qui s'est manifesté par la résolution de tenir une conférence sur la mortalité infantile à Montevideo, au début de juin, et à laquelle seront invités les experts de plusieurs pays de l'Amérique latine. Cette conférence, d'un caractère tout à fait scientifique, ne pourra que créer la sympathie parmi les Républiques latino-américaines en faveur de la Société des Nations. J'ai cru de mon devoir, en tenant compte spécialement des intérêts de la Société des Nations, d'attirer l'attention de mes collègues sur quelques propositions faites par le Comité d'Hygiène, tendant à désigner quelques spécialistes éminents pour être adjoints au Comité comme experts assesseurs. Tout en reconnaissant les hauts mérites des personnes désignées, et sans vouloir faire la moindre réserve quant à leur nomination, j'ai souligné l'avantage qu'il y aurait à ce que les experts latino-américains fussent appelés à prêter leur concours au Comité susdit. J'ai fait remarquer que les activités de la Société des Nations dans le domaine de l'hygiène sont tout indiquées pour soulever en Amérique latine de l'intérêt et même de l'enthousiasme en faveur de cette institution. De plus, des savants latino-américains, dont un grand nombre jouissent d'une réputation mondiale, ont fait des découvertes magnifiques dans le domaine de l'hygiène ; il m'a paru accomplir un acte de justice dans ce domaine en rappelant, à titre d'exemple, que les hygiénistes cubains, tels que le Dr Finlay et le Dr Guiteras ont été les premiers à découvrir le microbe stegomya qui produit la fièvre jaune, rendant ainsi un immense service à l'humanité tout entière. Personne n'ignore que l'œuvre sanitaire entreprise plus tard à Cuba, aux Mexique, à Panama, à l'Equateur, etc., contre la fièvre jaune, a été spécialement basée sur la grande découverte de ces hygiénistes, dont le nom est vénéré dans toute l'Amérique latine.

Je dois mentionner parmi les nominations que le Conseil a faites au cours de cette session, celle de M. Aguero y Bethancourt, comme président de la prochaine conférence générale des communications et du transit. M. Aguero y Bathancourt, qui a représenté son pays — Cuba — à toutes les Assemblées générales de la [illegible]iété des N[illegible] [illegible]u Internati[illegible] [illegible]ité bien connu[illegible] [illegible]nement bien [illegible] Répu[illegible]ques latino-amér[illegible] [illegible]son de ses qualités [illegible] [illegible]rce que c'est le [illegible] [illegible] américain présidera une grande conférence internationale convoquée par la Société des Nations.

On voit donc, en résumé, que bien que la dernière session du Conseil n'ait résolu aucune grande question intéressant spécifiquement l'Amérique latine, celle-ci a tout au moins contribué, par l'intermédiaire de ses représentants, au règlement de certains problèmes dont la solution importait non seulement aux intérêts des Etats directements en cause, mais aux intérêts plus généraux de la paix mondiale. D'autre part, il est utile de répéter que la désignation de M. Aguero y Bathancourt contribuera à éveiller des sympathies dans l'opinion publique des pays latino-américains à l'égard de Genève ; ces sympathies s'accroîtront au fur et à mesure que le Comité d'hygiène, auquel le Conseil a transmis mes observations au sujet du rapport du Vicomte Ishii, désignera des hygiénistes de l'Amérique latine comme assesseurs du dit Comité. Je suis convaincu que tout acte de la part de la Société des Nations tendant à témoigner de l'intérêt qu'elle porte aux Républiques latino-américaines, ainsi que de l'importance qu'elle attache à leur collaboration tournera au profit de cette institution.

José [illegible]
[illegible]

POEMES

QU'IL EST BEAU CE PAYS...

[illegible]

CÔTE A CÔTE S'EN VONT

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

DANS QUEL ESPOIR DÉÇU

Dans quel espoir déçu de capter mobile
Azur [illegible] au cœur bleu de l'eau,
[illegible]
Aux rives [illegible] de roseaux nouveaux
[illegible] destin blanc
Où l'on voit, aérien, sur de liquides glaces,
[illegible] plume à plume un beau cygne nageant,
Ainsi qu'un frais bouquet de neige qui s'efface ?
Image de mon cœur tu n'as pas répondu !
Mais à tout ce réel, que l'homme croit qu'il touche,
Au paysage vert, à l'été, au ciel cru,
N'as-tu pas préféré ce reflet qui les double.

GUY LAVAUD.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LA LUTTE CONTRE LE BOLCHEVISME ET LA DÉFENSE DE L'OCCIDENT

Il semble que la situation se soit améliorée en Chine. La scission qui s'est produite dans l'armée et le parti cantonais entre modérés et extrémistes, entre le général Chang Kai Chek et le Gouvernement rouge d'Hankéou, la candidature de Tchang Tso Lin à la présidence de la République, tout semble indiquer un revirement anti-communiste assez sérieux; l'Angleterre s'est ressaisie ; elle a abandonné sa politique hésitante ; elle a fait les sacrifices nécessaires à la défense de son influence en Extrême-Orient, et l'esprit de décision que, de ce côté du moins, manifeste le Cabinet de Londres, a décidé les puissances à sortir de leur attitude expectative. Seul de tous les gouvernements de Chine, le gouvernement communiste d'Hankéou, qui, aux dernières nouvelles, serait lui-même fort divisé, est resté en relation directe avec les Soviets. Ainsi se réalise la prédiction de ceux qui annonçaient lors de la grande inquiétude qui s'empara de l'Europe au moment de la prise de Shanghaï que le nationalisme chinois se débarrasserait lui-même de l'influence moscovite.

Les Soviets ont eu du reste à enregistrer ces derniers temps toute une suite d'échecs diplomatiques assez cuisants. Dans le même temps que M. Borodine était obligé de quitter Pékin, les petits États baltes où la diplomatie soviétique s'était si fortement installée, réagissent à leur tour. A l'est, la politique de l'U.R.S.S. consistait à faire de la propagande révolutionnaire ; à l'ouest, elle se plaçait sur le terrain pacifiste. Moscou, très habilement, avait su imposer aux petites Républiques de la Baltique des pactes de non agression qui devaient à la longue introduire une sorte de contrôle soviétique sur la politique extérieure des gouvernements de Riga, de Reval et d'Helsingfors. On se souvient que M. Ciclen, ministre des Affaires étrangères du cabinet de Riga, avait paraphé ainsi assez imprudemment les deux premiers articles d'un projet de traité russo-letton sans s'être mis d'accord avec les cabinets de Reval et d'Helsingfors. Ce traité lui paraissant conforme à la doctrine de l'Internationale socialiste, il avait négligé d'en prévoir les conséquences. Mais les gouvernements de Reval et d'Helsingfors ont protesté avec tant d'énergie que les Soviets pour sauver les apparences ont cru habile de désavouer leur représentant à Riga ; les négociations ont donc été suspendues, ce qui a permis aux trois Républiques baltes de se concerter et d'adopter une politique commune à l'égard de l'U.R.S.S., politique expectante, qui montre qu'ils sont à peu près guéris de l'espèce de terreur que leur inspirait Moscou. Même sur la frontière russe et dans les pays les plus menacés par l'impérialisme communiste, il semble donc qu'on commence à se rendre compte du bluff dont on a été victime ; on sait maintenant de source certaine que l'armée des Soviets est tout juste suffisante pour défendre le régime à l'intérieur, et les incidents de Pékin ont brusquement raffermi le prestige dont l'Angleterre a toujours joui dans ces pays du Nord, qui ne demandent pas mieux que de voir en elle la grande protectrice.

Aussi, comme avec le règne de la démocratie l'opinion publique est devenue beaucoup plus variable et beaucoup plus nerveuse qu'autrefois, on escompte déjà, dans notre vieil Occident, où après tant de secousses on éprouve un

immense besoin de paix et d'optimisme. La fin prochaine, les menaces que les progrès du communisme et les progrès de l'asiatisme constituent pour notre civilisation. Cette sécurité est peut-être un danger, l'autre danger. Il est vrai qu'elle ne durera guère : à défaut d'événement menaçant, les historiens et les politiques se chargeront de nous maintenir en inquiétude.

***

Certes, cette littérature apocalyptique, qui s'est développée depuis l'armistice, et qui décrit sur des modes plus ou moins romantiques le commencement du « grand déclin », a quelque chose d'un peu agaçant. Ces dangereux prophètes, dont les voix conjuguées se croisent au-dessus de l'Europe meurtrie, c'est contre leurs entreprises qu'il faut d'abord nous défendre. Le seul effet certain d'une telle propagande, bien plus soucieuse de renverser l'ordre du monde que de le définir, ne peut être que de rendre l'inquiétude totale, de favoriser l'abandon, d'amoindrir la résistance, de faire perdre de vue les règles de la conservation, les mesures de redressement qui s'imposent. De tous les maux qui nous affectent, il n'en est pas de plus redoutable que ceux-là. — Cette phrase est de M. Henri Massis, qui vient de consacrer un ouvrage capital à la *Défense de l'Occident*. Critique et philosophe plutôt qu'écrivain politique, M. Massis pense que le péril qui menace notre civilisation est plus interne qu'externe, il ne voit pas la menace asiatique sous la forme trop simple d'un péril jaune ; il nous épargne les effets faciles qui consistent à nous évoquer le campement des hordes mongoliques sur la place de la Concorde. Il ne nous évoque pas davantage la désastreuse concurrence de la main-d'œuvre, et le coolie, sans besoin, réduisant à la misère par une concurrence toute naturelle l'ouvrier français, le véritable péril, selon lui, c'est le poison subtil que la vieille Asie désorganisatrice verse goutte à goutte dans l'intelligence occidentale et qui est en train de désagréger l'idéal qui fait la noblesse et le fondement de notre culture. Ce poison asiatique, ce n'est pas seulement suivant lui cette propagande communiste et révolutionnaire qui en est le couronnement, c'est aussi l'engouement qui s'est emparé de nos arts et de nos lettres, de notre pensée la plus profonde et la plus subtile pour des façons de sentir et de concevoir la vie qui contredisent tout notre passé et compromettent tout notre avenir.

La politique n'a [illegible] une idéologie [illegible] considérations transcendantes [illegible] elles auxquelles se livre M. Massis ont-elles leur intérêt politique, la défense de l'Occident [illegible] être le but suprême de tous les gouvernements européens.

Mais qu'est-ce que l'Occident, qu'est-ce que cet idéal occidental qu'il s'agit de maintenir ? C'est, selon M. Massis, l'idéal chrétien romanisé par le catholicisme, c'est un système d'idées évangéliques gréco-latines, germano-celtiques — car le sentiment de l'honneur chevaleresque en fait partie — qui s'est harmonisé au cours des siècles pour les besoins de notre race active, constructive et rationaliste. Cet idéal, qui conserve son unité jusqu'à la Réforme, n'a jamais pu entamer le bloc asiatique, mais comme il a permis le développement d'une civilisation industrielle infiniment supérieure, du moins au point de vue matériel, à toutes les civilisations orientales, c'est grâce à lui que les peuples européens ont pu imposer au reste du monde leur ordre, leur méthode et leur puissance. On objectera que ce sont précisément les puissances protestantes qui ont répandu par le monde l'idéal européen, mais il est facile de répondre que si de près nous voyons très clairement ce qui différencie la culture anglo-saxonne de la culture latine et catholique, il n'en est pas de même au regard des civilisations d'Extrême-Orient. Pour les peuples asiatiques, nous sommes des blancs et des chrétiens, et le fait est qu'à examiner les choses de haut [illegible] ce que l'ancienne unité chrétienne, le moyen-âge nous ont laissé d'idées morales essentielles, survit dans la civilisation anglo-saxonne, aussi bien que dans la civilisation française.

Or c'est cet ensemble d'idées et de sentiments, c'est cette civilisation chrétienne et occidentale que l'Asie en insurrection tente de rejeter en bloc dans le même temps que par une lente infiltration elle essaye de la corrompre.

Comment le poison asiatique s'est-il infiltré dans notre organisme ? D'abord par l'Allemagne, dont l'âme complexe, obscure et puissante, a toujours oscillé de l'Est à l'Ouest, et dont la philosophie, qui a plus ou moins imprégné toute la pensée européenne, est pleine d'asiatisme. A la vérité [illegible] que Kant a d'asiatique [illegible] qu'Hegel, Fichte et surtout [illegible] sont profondément [illegible] métaphysique indoue qui aboutit toujours, quelle que soient ses [illegible]

de la personnalité, c'est-à-dire au vieux rêve oriental. Le classisisme d'un Goethe, plus que cette forte organisation industrielle, sociale et militaire, qui fit la puissance de l'Empire, formaient contrepoids à cette dangereuse mystique. Mais l'Empire s'étant écroulé en 1918, l'Allemagne, au désespoir, s'est rejetée vers elle avec une sorte de frénésie, et ses penseurs les plus récents, un Spengler, un Keyserling, dont la pensée subtile et vigoureuse est d'ailleurs fort intéressante, y poussent de tout leur talent.

Autre foyer d'infection : la Russie. En un puissant raccourci historique, M. Massis montre comment cet immense pays qui, à la fin du XIXe siècle, était encore à l'état « gazéiforme », comme disait Tourguenieff, a été jeté hors de ses voies naturelles par cette brute de génie que fut Pierre le Grand. Peuple magnifiquement doué, mais à qui il a toujours manqué quelque chose, probablement, suivant M. Massis, une véritable religion doctrinale, car il ne connut le christianisme que par la formule abâtardie de Byzance ; si l'orthodoxie a ses mystiques et ses saints, elle n'a pas un docteur, pas un penseur.

Mais l'Europe occidentale ne s'est pas contentée de boire à ces sources empoisonnées, dont l'asiatisme au moins se dissimulait. Depuis dix ans l'intelligence occidentale s'est engouée non seulement de l'art d'Extrême-Orient, mais aussi d'une pensée indoue, qui a l'air d'être renouvelée, mais qui n'est qu'un retour aux formes les plus séduisantes et les plus dangereuses de l'ancienne mystique panthéiste. Quoi de plus dissolvant pour nous, que la pensée somptueuse et confuse d'un Rabindranath Tagore ou le mysticisme tolstoïen d'un Ghandi, dont la révolte évangélique prépare très bien les voies à de sanglantes insurrections ! Que ces poètes, ces agitateurs, dont la puissance de rayonnement est incontestable, aient profondément remué cette jeunesse asiatique que nous avons mise imprudemment en contact avec des idées humanitaires et égalitaires que la logique de notre expansion coloniale nous empêchait d'appliquer, cela se conçoit aisément. Mais ces dangereuses fréquentations ont touché de même l'âme de notre jeunesse à nous. Un Romain Rolland, qui trouve que la civilisation de l'Europe ne lui suffit plus, fait école, et il faudrait être bien distrait, bien indifférent au mouvement spirituel de son temps, pour ne pas avoir constaté que ce qui caractérise les nouvelles générations intellectuelles, c'est qu'elles n'ont plus confiance dans la civilisation rationaliste qui fut la leur.

On incrimine le matérialisme de notre époque ; en réalité, aucune époque ne fut plus mystique que la nôtre. Tout un immense parti de désordre pousse la conscience collective désorientée à recourir à toutes les formes de la mystique, sauf bien entendu la mystique catholique, parce que celle-ci étant soumise à l'ordre aristotélicien formulé par Saint Thomas, fait sa place au sentiment mystique mais ne lui permet pas d'empiéter sur le domaine du rationnel, notre seul point fixe. Depuis Maeterlink, auteur de rêveries religieuses à l'usage des gens qui n'ont pas de religion, jusqu'à Marcel Proust, dont la grande découverte psychologique consiste à nier la permanence de la personnalité, en passant par les spirites, les théosophes, les apôtres de la *christian science* et les tolstoïens, c'est dans tout le monde intellectuel contemporain une sorte de conspiration inconsciente contre le cartésianisme nécessaire, et M. Massis fait en quelque sorte le recensement de cette armée ennemie.

Mais le remède ?

Pour un catholique fervent comme M. Massis, il est simple ; le seul remède à d'aussi grands maux, c'est le retour aux disciplines de l'Eglise. « Aussi bien, dit-il, le catholicisme est le seul assimilateur possible du génie asiatique, et pour le génie asiatique le seul interprète valable de la pensée occidentale. »

Ici nous quittons le domaine de la philosophie politique. Pour un esprit religieux qui a voulu s'enfermer dans le dogme, son raisonnement, toute investigation, toute discipline intellectuelle tourne à l'apologétique. On ne saurait lui en faire grief, mais on ne saurait pas davantage le suivre. Toujours est-il que le livre de M. Massis aura rendu à ceux qui cherchent à dégager sinon les lois, du moins l'allure générale de la politique universelle, l'immense service de mettre de l'ordre dans ces idées et ces sentiments confus que l'inquiétude du lendemain de la guerre a propagés dans toutes les consciences. Pour des esprits latins, un péril clairement écrit est à demi conjuré. M. Massis a défini le péril asiatique.

L. DUMONT-WILDEN.

LES ŒUVRES ET LES IDÉES

DE MÉRIMÉE A MARCEL SCHWOB

Voici donc que s'achève pour Prosper Mérimée la quarantaine dont toute gloire littéraire subit l'inquiétante épreuve avant d'atteindre à la postérité. Quarantaine, nuit obscure et subite où sombrent à jamais les noms les plus fêtés. Quelques-uns s'en évadent, et d'un lent crépuscule leur mémoire surgit, dépouillée des vains éloges et des critiques injustes, nue en quelque sorte, et telle qu'il convient à l'homme d'affronter l'éternité.

L'épreuve, en l'espèce, aura duré un demi siècle : un demi siècle pendant lequel la mode ne permit guère de rendre justice à un auteur que trop de griefs accablaient....

Quelques gens de goût témoignaient encore après 1870 de leur estime pour Mérimée ; vers 1880 ou 1890 Colomba fut le premier modèle offert à l'admiration, à l'émulation de maints adolescents. La mode était ailleurs ; l'influence de Mérimée était nulle. Et sans doute un jour les historiens de la littérature le rattacheront-ils à une famille d'esprits que représentèrent parmi nous les Lemaître et les Anatole France, esprits ornés, sceptiques, mainteneurs d'une tradition hellénistique qui est allée s'affaiblissant, et n'est plus que fumée légère en notre ciel orageux ; les écrivains les plus proches de Mérimée ne se réclamaient pas de lui. Et l'on ne s'avisait point encore de relever la parenté, plus intime et plus glorieuse, qui reliait son art à celui de Stendhal.

Ce fut alors une sorte d'éclipse : un discrédit sans rémission proscrivait les hommes, les idées et les modes de l'Empire. Plus que tout autre, la mémoire de Prosper Mérimée en souffrit : il avait été l'ami de la famille impériale ; on lui attribuait je ne sais quelle part de responsabilité dans l'aventure et le désastre des Bonapartes. L'écrivain expiait les relations de l'homme de cour.

Nous n'en sommes plus là. Le procès politique est jugé. C'est sans passion que nous considérons cette époque singulière et à bien des égards calomniée ; sans passion, avec le ferme propos de prendre notre plaisir partout où nous l'offrira l'évocation d'un passé aussi mort que [illegible] temps de Voltaire [illegible] [illegible] les collectionneurs, ces fourriers de la mode, sont mobilisés... En littérature l'initiative n'appartient plus seulement à quelques curieux : Prosper Mérimée et ses contemporains font leur entrée définitive dans le [illegible] tous, de l'histoire littéraire.

On souhaiterait qu'il retrouvât sa place dans la bibliothèque de tous les honnêtes gens : son œuvre renaît fort à point : je ne sais guère de lecture plus opportune, j'allais dire plus édifiante si l'on peut parler d'une édification de l'intelligence et si ce n'est pas compromettre le caractère d'un authentique descendant de nos anciens libertins. Nous sommes désorientés, victimes d'incohérentes superstitions — superstition de la peur, superstition d'une infinité de formules auxquelles nous ne croyons pas et dont la tyrannie nous accable, superstition de la nouveauté, du mouvement... La superstition submerge un temps qui se déclare volontiers exempt de préjugés ; elle est, très comiquement, l'inspiratrice des hommes, des partis, des écoles qui la dénoncent chez leur voisin avec le plus d'ardeur courroucée et de violent mépris... Nous sommes superstitieux; nous sommes spécialisés et pesants ; tantôt mornes, tantôt frénétiques, nous cherchons l'équilibre : cette époque n'est ni gaie — hélas ! qui lui en tiendrait rigueur ! — ni spirituelle, et ceci est plus grave, si l'esprit est, en France, le signe de la santé.

Tout ce qui nous manque, et que nous ne découvrirons qu'en nous-même — il serait illusoire de prétendre l'emprunter à Mérimée ; génie limité, et qui connaît sa limite, ne lui demandons point de sublime conseil, mais tout justement parce qu'il ne nous étonne ni ne nous humilie, parce qu'il enseigne les vertus les plus accessibles à notre race, qu'il est un maître de raison prudente et de courageux scepticisme, parce qu'il redoute par dessus tout d'être dupe des doctrines, des factions, des hommes et des choses, parce qu'il est une intelligence claire, vigoureusement centrée, lestée, d'aplomb, et qu'il joint à l'esprit de finesse l'esprit tout court, un humour salubre, un pessimisme souriant, un rire qui est une constante déclaration d'indépendance... parce que Prosper Mérimée est un Français moyen haussé par sa culture au chef-d'œuvre du type, sa fréquentation doit nous procurer [illegible] sente un agrément certain, et très vif, et, je pense, aussi quelque solide profit.

Par chance, il a rencontré en M. Pierre Trahard un passionné et j'ose le dire un admirable biographe. M. Pierre Trahard nous a donné une *Jeunesse de Prosper Mérimée* (1803-1834) qui compléteront de prochains volumes. Ne ménageons point notre admiration aux biographes qui composent d'admirables biographies et non de ces « biographies romancées » où l'on fait voir si étrangement les écrivains de talent. Dans le même temps, MM. Pierre Trahard et Edouard Champion inaugurent une édition complète des œuvres de Prosper Mérimée (1), texte parfait, préfaces et notes abondantes, beaux volumes dignes d'une élégante mémoire. La bibliophilie est trop souvent, de nos jours, le pavillon de la mauvaise littérature pour qu'on ne salue point ici l'heureuse tradition d'une librairie appliquée à lui restituer sa dignité ancienne et sa vraie raison d'être. Le Théâtre de Clara Gazul sera d'autant mieux accueilli que nos scènes littéraires en ont ressuscité depuis la guerre quelques fragments. Les Lettres à Viollet-le-Duc apporteront à beaucoup de lecteurs une révélation. Et certes on apprécient déjà en Mérimée un rare épistolier : on admettra sans doute de plus en plus que sa correspondance — considérable et en partie inédite — demeure son véritable chef-d'œuvre.

Ces lettres à Viollet-le-Duc où l'on pouvait redouter l'abus de la technicité, sont charmantes, diverses à souhait, piquantes, substantielles et certes spirituelles... C'est tout justement dans ces conversations écrites, où il se livre tout entier, qu'il faut apprendre à connaître Mérimée, le Mérimée dont la fréquentation nous sera bienfaisante. Nous aimons sa vaste curiosité d'esprit : il est l'un des derniers héritiers de cette tradition de cosmopolitisme intellectuel que nous avait léguée l'aristocratie de l'ancien régime, et que nous nous efforçons si laborieusement aujourd'hui de faire revivre. Ses jugements sont indépendants, pénétrants et parfois d'une hardiesse prophétique : il hait l'académisme ; sa critique des mœurs parlementaires et du monde politique révèle beaucoup moins son loyalisme dynastique que sa connaissance des hommes. Il connaît les hommes ; il est l'ami, merveilleusement clairvoyant des femmes. Aux grâces des temps révolus, il unit l'esprit le plus moderne. Il est un délicieux ami. Il est un peintre ironique, véridique, et merveilleusement prompt, de son époque ; s'il n'a point, à la Saint-Simon, le coup de griffe des grands félins, il a le trait vif, acéré et cruel dont la blessure soulage et venge délicieusement la pudeur et les scrupules de la postérité...

Voulez-vous des exemples ?

En 1860 il écrit :

> Ne croyez pas qu'on soit là en France de l'éloquence. Il y a encore des gens qui lisent Lamartine, et on s'étouffera pour entendre Lacordaire et Guizot. Il vaut mieux être seul que d'être bête, et vous voudriez me faire croire que la bourgeoisie française n'est que soûle.

En 1864 :

> Je me demande s'il est possible, aujourd'hui, d'écrire pour le théâtre, le public et les critiques, étant donné ce qu'ils sont, c'est-à-dire les plus mauvais possible.

La même année, Walewski soutient la loi sur la propriété artistique et littéraire :

> On m'écrit de Paris que notre général fait beaucoup d'esbrouffe à propos de la propriété littéraire. Il m'a mis de la Commission, mais je suis charmé au fond d'être ici (1). Je trouve que la littérature ressemble tellement aujourd'hui à un commerce d'épicerie, épicerie où l'on vend pour jus de réglisse des petits bâtons pas sucrés du tout, que je me mettrais dans un grenier à coups de poing en disant mon avis sur toute cette affaire. D'ailleurs, en fin de compte, il n'est guère possible de sortir de ce dilemme : ou déclarer les gens de lettres interdits et incapables de contracter, ou bien les livrer aux loups-cerviers, c'est-à-dire aux libraires.

A propos de l'affaire des Duchés, et des convoitises prussiennes (1864) :

> Les Anglais se conduisent en puissance de troisième ordre. Ils disent des sottises à tout le monde et ne veulent pas se battre.
>
> Quelle drôle de chose que le sort d'une idée ! Qu'eût dit M. de Voltaire si on lui avait parlé de nationalité ? — Je ne croirais pas impossible que les Allemands, tout fiers d'avoir forcé le Danemark, ne nous demandassent le pays de Boeswillwald (2) et la Lorraine au nom de ce principe des nationalités.

Deux ans (1868) avant sa mort :

> Je ne me résigne pas facilement à la bêtise croissante de ce temps.

(1) Librairie ancienne Honoré Champion.

(2) *Œuvres complètes de Prosper Mérimée*, publiées sous la direction de Pierre Trahard et Edouard Champion. Deux vol. parus : *Théâtre de Clara Gazul* (1825-1830). Texte établi et annoté par Pierre Trahard. — *Lettres à Viollet-le-Duc*. Documents inédits (1859-1890). Texte établi et annoté par Pierre Trahard. Fac-simile hors texte. Librairie ancienne Honoré Champion, in-8°, 1927.

(1) Mérimée séjourne à Cannes.

(2) L'Alsace.

* *

Prosper Mérimée, Marcel Schwob, un abîme ! M. Pierre Champion le tranchit aisément ; il a été l'ami et le disciple de Marcel Schwob, il lui consacre un ouvrage qui est un premier essai de biographie, un recueil de documents et de témoignages, un émouvant et pieux monument [1].

Érudit et poète, philologue et artiste, cosmopolite et nomade, lyrique et satirique, délire entre des rêves hallucinants à la Poe, mille évocations de civilisations disparues, les suavités de Monelle, le symbolisme, les influences multiples des littératures anglaise et américaine, nature inquiète, douloureusement avide d'expériences prodigieuses, accueillante à tous les souffles et à toutes les poésies, vouée hélas ! à la souffrance physique et au supplice d'un trop cruel destin.... Marcel Schwob a laissé aux témoins de sa vie des impressions émerveillées et des souvenirs contradictoires. Mêlé de près à tout le mouvement littéraire de son temps, on ne saurait évoquer sa carrière sans esquisser les grands traits d'une époque. M. Pierre Champion est trop historien pour ne pas saisir cette occasion de léguer aux historiens futurs un ample et riche canevas d'observations et de relevés topographiques : il ne dessine pas encore la carte de ce temps, mais en fait pressentir avec une précision vigoureuse les grands repères et les principaux reliefs. Outre un commencement de portrait, délicat et sensible, nous lui devons un répertoire de faits littéraires et de mouvements d'art et de pensée qu'il faudra désormais consulter pour parler raisonnablement du début de ce siècle.

Me permettra-t-il une question ?

J'avoue ma surprise de ne pas rencontrer le nom de Walter Pater parmi cette pléïade d'écrivains anglais qu'affectionna Marcel Schwob. Et d'autant plus qu'avant les *Vies imaginaires* de Schwob avaient paru les *Portraits imaginaires* de Pater. Le second de ces livres fut révélé par fragments au public anglais dans le *Macmillan's Magazine* entre 1885 et 1887 ; le volume est de 1887. Quand il compose, dix ans plus tard, ses *Vies imaginaires* (1896), Schwob ignore-t-il ce précédent ? (2)

Il n'y a point ici qu'une rencontre de titres : [illegible] comme jeu poétique [illegible] dans le [illegible] cas [illegible] de l'imagination [illegible] de l'histoire. [illegible] *Les Princes* [illegible] un portrait, encore assez flou [illegible] Watteau ; mais *Denys l'Auxerrois*, évocation d'une bourgeoisie [illegible] à travers un mythe hellénique [illegible] des chefs-d'œuvre de l'esthétique [illegible] et peut être le chef-d'œuvre de Pater ; *Sébastien von Storck* nous initie à l'art hollandais et à Spinoza ; le *Duc Carl de Rosemonde* surprend l'éveil de l'âme allemande au XVIIIe siècle après une pièce hellénico-française. Irréels ou réels, ces personnages se meuvent dans une lumière de légende plus douce et plus poétiquement colorée que le rayon solaire. Le style, translucide, conçu tout-seul, est une merveille d'art immatériel....

Marcel Schwob a-t-il ignoré ces beaux contes, lui qui dut tant de joies hautement proclamées aux déplacements merveilleux de la [illegible] fantastique ?

LUCIEN MAURY.

LE THÉATRE

PIÈCE DE JEUNE

Parce qu'elle espère toujours un miracle et semble avoir reporté dans les arts une part du mysticisme qu'elle a ôté d'ailleurs, notre époque est friande de débuts. Malgré certaines doléances de rigueur, je crois bien que les jeunes écrivains, même au théâtre, n'ont jamais connu plus de facilités ; il est certain, en tout cas, qu'ils n'ont jamais bénéficié de plus de faveur. Nous ne retenons plus que les noms que nous voyons pour la première fois, et nous nous hâtons de les oublier dès qu'ils reviennent. Nous n'aimons plus les gagnants, rien que les partants. Naturellement ce caractère, absolument général, s'accuse [illegible] au théâtre. Un adolescent fait une pièce : c'est un chef-d'œuvre. Dès qu'il a [illegible] nouvelle œuvre n'est plus [illegible] dramatique [illegible] contra aux temps futurs [illegible]

---

1. PIERRE CHAMPION. *Marcel Schwob et son temps*, 1 vol. in 8°. Bernard Grasset.

2. La traduction française des *Portraits imaginaires* par Georges Khnopff a paru au Mercure en 1896.

la considérer comme une suite de tâtonnements. De jeunes genres font un petit tour et puis s'en vont.

Observation, d'ailleurs, qui n'est point pour présager de l'avenir de M. Marcel Espiau dont le petit Théâtre des Capucines, très parisien, et qui sait par conséquent qu'un nom inconnu fait bien meilleure figure sur une affiche qu'une vieille gloire, vient de jouer le premier essai ; cette observation, dis-je, vise seulement à expliquer la vivacité d'un enthousiasme dont le motif principal était justement que l'on n'avait jamais entendu parler de l'auteur. Essayons donc, ici, de nous prémunir contre ce préjugé de la jeunesse et de parler de la petite comédie intitulée *Le Miroir qui fait réfléchir* exactement comme si elle était signée d'un académicien, c'est-à-dire sans engouement préalable. L'auteur mérite qu'on ne le traite pas comme un enfant.

*
* *

La difficulté actuelle de toute la littérature et principalement du théâtre est de concilier notre légèreté apparente et notre romanesque réel... Jamais le sentiment, et même la passion, n'ont été plus décriés et plus recherchés... Nous voulons contradictoirement, non pas dans nos livres et nos drames, mais bien aussi dans nos destinées personnelles, des aventures rapides et des émois profonds. De l'amour qui n'en ait pas l'air, voilà, en vérité, notre devise...

Conséquence pour l'écrivain : il ne lui est plus possible — réserve faite, bien entendu, du cas exceptionnel du génie, — de ne pas badiner avec l'amour. Dès qu'il en parle tragiquement, il tombe dans le pontif et nous ennuie. Dès qu'il cesse d'en parler, il ne nous intéresse plus. Une seule formule reste donc possible : la fantaisie qui permet du moins de plaisanter sentimentalement et de faire rire du cœur. A noter d'ailleurs que ce problème a été résolu une fois ou deux, par Musset, par Marivaux... Mais à considérer aussi que la tâche est devenue plus délicate par le fait que notre sensibilité, sous l'empire des causes puissantes qu'a mises en jeu la société contemporaine, n'a plus du tout l'ingénuité des personnages de Marivaux ni le romanesque de ceux de Musset... Quoique très ancien dans ses données générales, ce problème suppose donc aujourd'hui une solution toute neuve.

C'est de quoi, par instinct ou réflexion, semble-t-être partaitement avisé M. Marcel Espiau. C'est de quoi, en tout cas, je lui fais mérite, à tort ou à raison et ce qui, par conséquent, m'a fait prendre sa tentative en très haute considération. A défaut des qualités très réelles qu'elle manifeste scéniquement, cette œuvre offrirait du moins un intérêt documentaire.

Le plus sérieusement du monde, en effet, M. Marcel Espiau a observé que, dans notre société, le nombre des maris trompés était considérable. La légèreté des femmes est même devenue si générale qu'il a bien fallu, sous la pression des mœurs, cesser d'y attacher l'honneur des hommes. On a même pu croire un moment que Sganarelle et Dandin étaient un type qui disparaissait de la vie et de la scène. On doit croire, au contraire, qu'il est éternel. Aujourd'hui, il renaît. Mais il s'est transformé. Il a perdu, si j'ose dire, son caractère moliéresque pour revêtir un caractère bernsteinien. S'il a cessé d'être ridicule, il n'a pas cessé d'être malheureux. Dans le mari berné, on avait fini par oublier l'amoureux. C'est cette victime d'une femme, ce possédé de l'amour qui fraternise si étroitement avec tous les possédés de n'importe quel toxique, que nous remettons présentement en vedette. C'est lui que j'ai cru reconnaître dans le personnage principal de M. Marcel Espiau.

Or, vous le sentez, il n'y a pas de personnage plus tragique que celui-là : c'est la figure même de la misère sentimentale et sociale. Allez donc étaler cette misère sur la scène devant des gens qui ont payé cinquante francs leur fauteuil ! Il faut déguiser, travestir, rendre comique cette douleur... Faisons donc de ce mari un dentiste (quoi de plus désopilant qu'un arrachage de dents et même de plus symbolique que la comparaison des deux douleurs, celle que ressent dans son cœur et celle que provoque dans la bouche du patient l'opérateur : pour l'une il y a l'anesthésie, mais pour l'autre ?) et lançons ce mari dans les aventures les plus burlesques et les plus imprévues que comportent nos mœurs et nos affaires. D'abord, voici le téléphone ; de son cabinet dentaire où il ne pense qu'à son bonheur, et pas assez à sa clientèle, le dentiste échange des baisers avec sa petite femme adorée. Puis voici le client fortuit qui est son voisin et qui, étourdiment, l'informe de la disgrâce conjugale qu'il ignorait... Réactions comiques sous le coup de cette révélation à cause du personnage révélateur qui reçoit des giffles comme s'il était lui-même cou-

pable... Entrée d'une cliente également fortuite, mais qui arrive d'autant plus exactement à l'heure nécessaire pour être une consolatrice... Et voici notre homme en présence de sa femme elle-même qui vient pour prendre congé. Elle va partir avec un « homme serpent ». Admirez ici l'invention de l'auteur pour escamoter toutes les effusions et anesthésier, non pas ses personnages, mais le spectateur. Notre amoureux joue alternativement le garçon qui ouvre aux clients et le dentiste qui les opère. Pour ouvrir à sa femme, il paraît en domestique... C'est au domestique que l'infidèle croit parler alors que tout le cœur du mari se trouve secrètement déchiré. On voit par ce premier acte le ton et le tour de l'œuvre. Il s'agit de nous amuser avec de la douleur, et l'auteur est lui-même une espèce de dentiste qui prétend nous opérer sans souffrance.

Au second acte, ce n'est plus seulement par la mise en scène que M. Marcel Espiau prétend réaliser son dessein, mais aussi par la psychologie. Son dentiste ne serait pas un homme d'aujourd'hui s'il demeurait confiné dans sa douleur. Aujourd'hui, tout le monde refait toujours sa vie à l'américaine... Il n'y a plus de faillite définitive. Ce dentiste s'appelait Plantier. Plantier est mort. Il a été remplacé par un nommé Full qui fait de la dentisterie à grand bluff. Sa femme, jadis, s'ennuyait avec lui parce qu'il n'était qu'un honnête amoureux... Maintenant elle devient folle de Full... Que va faire le triomphateur entre ses deux femmes?... Il va se guérir définitivement de l'une, s'allier définitivement à l'autre et devenir l'homme définitivement moderne en fondant une banque....

Je me suis appliqué à mettre en évidence ce qui m'a paru constituer la valeur de « ce miroir qui fait rire »... il semble, en effet, que le talent incontestable de l'auteur soit lui-même ce miroir destiné à faire apparaître sous des images comiques les aspects les plus tristes de la réalité. Les vicissitudes sociales de son personage, qui s'élève par degrés dans l'art de la tromperie, sont une sorte de symbole de l'évolution intérieure. Plantier est, finalement, tel que ses femmes l'ont fait.... Il ne souffre plus par le cœur, parce qu'il a perdu toute la noblesse qui fait souffrir. Il ne lui reste plus, suprême déchéance, qu'à réussir....

Pour ce qui est de l'exécution même de l'œuvre, il est certain qu'elle manque d'unité et d'harmonie. Le plaisant et le sévère, comme disait Boileau, ne se mêlent point assez étroite[illegible]ment et le plus [illegible] tant sur l'impression qu'il éprouve. La fantai[illegible] ici, semble [illegible] je suis obligé de [illegible] qui sont actuellement nécessaires tomberaient sans doute avec une autre interprétation. M. Henry Baur s'est abattu [illegible] tout son poids, de toute sa mortelle autorité. Il est gros, il est vieux, il est laid, il fait de l'esprit et s'évertue à jouer finement. [illegible] et [illegible] naturelle, un brio simple [illegible] sympathie, un jeune comédien innocent aurait sans doute changé, avec la physionomie du personnage, toute l'atmosphère et le mouvement de la pièce....

Je veux, à ce propos, signaler une des plus absurdes anomalies de nos mœurs littéraires et théâtrales. Puisque tout va, pour le quart d'heure, à la jeunesse, pourquoi fait-on une seule exception en faveur des comédiens? Un vieux dramaturge, un vieux romancier, tous ceux que devrait recommander un noble passé et une haute autorité, on les traite par dessous la jambe : mais un vieux cabot, une vieille cabotine ! Il n'y en a que pour eux. Faites le compte des ruines dont les noms s'étalent en grosses lettres sur les affiches et demandez-vous s'il ne serait pas temps enfin d'appliquer aux acteurs la même règle qu'aux auteurs.... Est-ce la peine de faire tant d'éclat pour les débuts d'un écrivain original lorsqu'on risque de les compromettre par la routine la plus éculée d'interprétation ?

GASTON [illegible]

LES BEAUX-ARTS

HENRI LEBASQUE JEAN PESKÉ

Malgré l'approche des [illegible] chômèrent pas [illegible] premier plan [illegible] dont la carnation se mariait exquisement à l'éclat des [illegible] par la présence [illegible] harmants.

A la galerie [illegible] encore bien vieux [illegible] Lebasque [illegible]

[illegible] seul [illegible] de leur valeur. Et comme l'atmosphère de chaque région [illegible] de la Marne, de la Basse-Seine ou de la Provence.

A Henri [illegible] comme [illegible]

Dans une série de paysages rapportés de Vendée, [illegible] vendéen. [illegible] pittoresque [illegible] restreint de trois couleurs mais réparties en si justes valeurs [illegible]. Par dessus tout, Peské a su exprimer les drames des ciels mouvants, écrans [illegible] expression suprême, leur changeante poésie.

La Vendée [illegible] jusqu'ici peu attiré les artistes. Ne pouvait d'ailleurs s'y attaquer qui voulait. Il fallait être [illegible] caractère de cet océan de verdure [illegible] premier ordre.

Milcendeau qui y était né et Lepère qui l'avait longuement habitée étaient seuls, depuis Théodore Rousseau, à en avoir rendu la beauté. Peské, vient, lui troisième, et de son passage la mémoire sera durable, car les œuvres qu'il y a exécutées [illegible] en ont [illegible] témoignage.

[illegible]

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

[illegible]

Aveugle qui ne verrait pas à quel point la jeunesse d'aujourd'hui diffère de celle qui l'a précédée, mais M. Thomas A. Edison [illegible] dans le *The Forum* que l'on [illegible] fort de se montrer injuste à son endroit à la juger [illegible].

La différence, elle lui paraît au contraire [illegible] générations [illegible] à l'avenir de la race. L'amour de la danse que tant d'esprits chagrins incriminent si volontiers ? Il a sévi de tous temps et [illegible] comportait réellement les graves dangers que l'on dit, on s'en serait aperçu de longue date.

Reste [illegible] d'horizon [illegible] de notre époque. Le besoin d'aller [illegible] de se dépenser de mille manières n'a-t-il pas toujours caractérisé l'homme dans la première période [illegible]...

[illegible] faut-il que celle-ci s'en tienne si souvent à des méthodes cent fois périmées et s'encombre d'un appareil si rébarbatif, de tant de livres et de tant d'abstractions ?... Il siérait également d'encourager le mariage en pleine jeunesse. [illegible] placement vont modifiant de jour en jour les mœurs de [illegible].

Angleterre.

[illegible] l'Allemagne [illegible] desquelles il ressort que, voire après un séjour un peu prolongé outre-Rhin, il est, à l'heure actuelle encore, très difficile de se prononcer sur l'état d'esprit qui y prévaut.

Il n'y a d'ailleurs pas lieu de s'en étonner beaucoup si d'une part l'on considère les effets inévitables de l'action [illegible] par les dirigeants d'avant 1914 en vue [illegible] et si l'on tient compte de la période d'isolement qui succéda [illegible] rangements de Locarno aussi sincèrement que s'en est réjouie l'opinion générale en France et en Angleterre, paraît [illegible] la politique du Dr Stresemann. Toutefois, les Allemands demeurent couramment convaincus que [illegible] la Société des Nations ne signifie que [illegible] qu'au profit des Alliés.

Du reste, les doctrines impérialistes gardent trop souvent tout leur mauvais prestige non seulement dans les milieux [illegible] et dans le monde des Universités mais encore auprès de la masse... On s'explique que la question du démantèlement des frontières orientales du Reich, [illegible] la Pologne comporte de telles difficultés... Et puis, il faut reconnaître que les Allemands ont pour eux à tout le moins un semblant de raison quand ils protestent à l'idée d'être [illegible].

Une mesure qui contribuerait peut-être à une heureuse détente dans les rapports internationaux serait le retrait des troupes qui occupent la Rhénanie ; cependant, dans l'ignorance où l'on est des véritables dispositions de l'Allemagne et dès lors que l'on ne saurait s'en remettre davantage à sa bonne volonté, les vainqueurs n'ont-ils pas le devoir strict de s'entourer de garanties ?

La prudence, malheureusement, paraît ici inconciliable avec la confiance qui serait indispensable pour l'instauration de la vraie paix.

Suisse.

M. [illegible] avril de la *Bibliothèque Universelle et Revue de Genève* la chronique internationale [illegible] publie chaque mois.

Il veut établir ici que « la violence prolétarienne » telle que M. G. Sorel en [illegible] dans ses *Réflexions sur la violence*, notamment [illegible] jusqu'ici parfaitement échoué. A l'appui, l'exemple des quatre derniers grands mouvements sociaux. A savoir : la grève britannique, le fascisme, les tentatives subversives qui se sont prolongées en Suisse de 1918 à 1919 et la révolution russe.

En Angleterre, le [illegible] complète, lors de la [illegible] même chez les chargeurs du mouvement. D'ailleurs, [illegible] nus, de leur libre résolution, constables, chauffeurs de locomotives, conducteurs d'omnibus ». Complète, l'expérience quant à l'essai [illegible] naire immédiat. Est restée la grève des mineurs, qui, dans [illegible] générale « et la solution n'a plus été demandée qu'aux [illegible] c'est que le gouvernement mussolinien s'est aidé d'un des [illegible] l'étai de la force de l'Etat. Ils sont des organismes légaux. [illegible] programme des tentatives déclenchées en Suisse par l'or[illegible] de transport, celle du ravitaillement des villes, celle du [illegible] d'escadrons qui mobilisèrent sans barguigner ». Au bref, [illegible] par la violence prolétarienne, échec assez marqué pour que, depuis lors, elle ne soit pas sortie des discours électoraux ». — En Russie, la révolution a vaincu, soit... Et [illegible] violence a tout détruit et n'a rien réédifié... De telle sorte qu'il reste « à jeter par dessus bord le système communautaire pour revenir à celui des responsabilités personnelles encouragées par le désir du plus grand bien-être individuel ».

Soyons prudents, certes.

Mais... Boukharine recommandait aux chefs du trade unionisme anglais de « développer l'énergie des masses », de « donner [illegible] à la lutte [illegible] nettement sur le terrain politique », de [illegible] devant la guerre ouverte avec la machine gouvernementale » et de « poser enfin la question de la prise de pouvoir par les ouvriers »: or, c'est cela qui n'a réussi ni en Angleterre, ni en Italie, ni en Suisse et que les événements de Russie condamnent de la plus expresse façon.

GASTON CHOISY.

LES LIVRES NOUVEAUX

Littérature

[illegible] « l'Ile de France »).

[illegible] Et [illegible] nonce toute l'astuce du livre de M. Mousset. Or, M. Mousset [illegible] hors de France [illegible] contré nombre de diplomates, [illegible] sans, quelques uns charmants [illegible]

[illegible] dédiera [illegible] publie [illegible] au [illegible]

M. [illegible] tiront. Pendant la guerre, une maison s'était en effet [illegible] tres qui restaient des neutres et qui, se maintenant en [illegible] prise beaucoup d'argent a été dépensé. Il en demeure toute une littérature dont la critique s'imposera, servée, aux historiens de l'avenir. Après la guerre, se répandi[illegible] ches de présomption et de naiveté, au sujet de qui M. Mousset ne raconte certainement pas la minime part de ce qu'il connaît d'anecdotes hautement comiques. Il [illegible] à développer à l'étranger, surtout chez nos amis politiques, la connaissance du français. Là-dessus on peut l'en croire. On regrettera seulement qu'il restreigne vo[illegible] que ce sont souvent les étrangers eux-mêmes qui souhaitent la venue chez eux, soit temporaire, soit permanente, de tels ou tels de nos maîtres de l'enseignement [illegible] s'enseigner autrement que par le seul alphabet et la grammaire et nous avons en France d'autres auteurs [illegible]

P. F.

[illegible] d'André Suarès [illegible]

« Il était grand; il était fort; il était beau. Il a toujours été pur... », ce témoignage d'André Suarès rend [illegible] plus près de la « piétaille ». Tué en 1918 en secourant un blessé. De tels documents, qui éclairent jusqu'à l'âme une certaine jeunesse fauchée en pleine espé[illegible]

V.

Biographie

[illegible] Illus[illegible] Flammarion.

Paul [illegible] Mgr [illegible] une [illegible]

[illegible] de [illegible] apparaissent comme d'une lumière nouvelle.

Pierre Kovalewski [illegible] *Leskov*, [illegible] Les Presses universelles de France.

Leskov (1831-95), grand écrivain russe, très lu dans sa patrie, mais étrangement négligé par la critique russe, est presque inconnu hors de son pays; la diversité de son [illegible] le caractère profondément national de son art semblent avoir écarté de lui les curiosités étrangères. Quelques-uns de ses récits, traduits et groupés sous le titre [illegible] *Russes* (1926), ne suscitèrent en France qu'un intérêt médiocre. En publiant une importante étude sur cette vie et cette œuvre, M. Pierre Kovalewski non seulement répare une injustice singulière, mais nous suggère un vif désir de lire un jour en français les meilleurs livres de Leskov. L. M.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin polonais

LE COMMERCE EXTERIEUR MARITIME POLONAIS PAR DANTZIG ET GDYNIA

Avec la stabilisation progressive des conditions financières et économiques de la Pologne et le développement de son commerce maritime, stimulé à l'heure actuelle par la guerre douanière avec l'Allemagne, la grève des charbonnages en Angleterre, la stabilisation de la devise polonaise, l'équilibre du Budget et la balance commerciale, les deux ports de la Pologne, Dantzig, et Gdynia, sont appelés à jouer un rôle prépondérant, centralisant pour ainsi dire, le commerce de la Baltique. Dantzig surtout qui, avant la guerre, n'était qu'un port allemand de second ordre est devenu un port important, dont le trafic de transbordement de marchandises et de produits divers pour toute la Pologne et son hinterland de 30 millions d'habitants, s'accroît chaque jour.

Les chiffres suivants montrent suffisamment cette progression : [illegible] tonnes arrivent dans le port de Dantzig et l'on évalue à 2.450.000 tonnes la quantité de marchandises transbordées par le port, alors qu'en 1925, les chiffres atteignent respectivement 1.870.000 tonnes et 2.723.000 tonnes.

La capacité actuelle du port de Dantzig permet de transborder 3 millions de tonnes par an et les travaux entrepris porteront cette capacité à 4 millions de tonnes.

La construction du nouveau port de Gdynia est en bonne voie de développement, ce qui, en 1930, permettra à ses docks de transborder 3 millions de tonnes par an.

La moyenne du trafic maritime polonais via Dantzig en 1923-1924 et 1925 s'établit comme suit :

	1923	1924	1925
Importations	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Exportations	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les principales matières exportées par la Pologne sont : le bois, le charbon, le pétrole, le sucre et certains produits alimentaires. En ce qui concerne le bois, son exportation a progressé considérablement depuis 1923 :

	1923 En tonnes	1925 En tonnes
Bois combustible	[illegible]	[illegible]
Rondins	191.033	[illegible]
Bois [illegible]	70.556	[illegible]
Boisage	500.000	[illegible]
Bois [illegible]	[illegible]	[illegible]
Traverses	[illegible]	[illegible]
Douves	[illegible]	73.788

Ces exportations se chiffraient en 1922, à 86 millions de zloty contre 250 millions de zloty en 1925.

Les exportations du charbon commencèrent en 1925, c'est-à-dire, au début de la guerre douanière avec l'Allemagne. Depuis juillet à décembre 1925 : 618.000 tonnes et 956.000 dans les premiers six mois de l'année, atteignant pendant la grève en Angleterre une moyenne de 2 millions de tonnes par mois. La table suivante donne les chiffres d'exportation du pétrole et de ses sous-produits en :

	1924 En tonnes	1925 En tonnes	Dans les premiers 6 mois de 1926
Benzine	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Pétrole brut	101.919	73.630	50.279
Pétrole gazeux	83.536	80.830	72.699
Lubrifiant	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Paraffine	25.544	23.680	15.082
Bougies	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Vaseline	[illegible]	[illegible]	—
Asphalte bitume	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Les principaux débouchés pour ces produits sont la Tchecoslovaquie, l'Autriche, la France, l'Allemagne et l'Angleterre.

Les exportations de céréales via Dantzig se montaient en 1925.

Froment	[illegible]	de tonnes
Avoine	[illegible]	—
Seigle	[illegible]	—
Orge	[illegible]	—

Les exportations de sucre... 171.340 tonnes. L'Angleterre, la Hollande, la Russie, la France, l'Allemagne et les pays scandinaves en sont les principaux acheteurs.

Denrées alimentaires	389.019	tonnes
Produits animaliers	39.103	—
Matériel de construction	[illegible]	—
Produits chimiques	[illegible]	—
Métaux	16.054	—
Papier	[illegible]	—
Tissus	1.129	—

Les principales importations de la Pologne, arrivant par Dantzig sont : les engrais, les harengs, les minerais, les produits coloniaux, le tabac, une certaine quantité de fro-

ment, le papier, le coton, la laine et des marchandises fabriquées.

Voici, pour 1925, le tableau de ces importations :

Denrées alimentaires	267,[illegible] tonnes
Produits animaliers	156,385
Céréales	64,966
Engrais	[illegible]
Minerai de fer	94,000
Produits chimiques	76,[illegible]
Métaux	99,[illegible]
Tissus, etc.	8,[illegible]
Papier	6,[illegible]

Bulletin Letton

Le Dr A. Ziv, économiste bien connu, apprécie de la manière suivante dans le journal « Sevodnia » (N° 26[illegible]) les tendances des milieux économiques lettons.

Chaque groupe économique a son orientation particulière. L'un regarde vers l'occident, l'autre vers l'orient. Les agriculteurs attendent beaucoup du développement des relations commerciales avec les pays de l'Europe occidentale. Ces espérances reposent sur de solides raisons. L'exportation de la viande, du beurre et d'autres produits augmentent d'année en année. Le sens pratique de nos paysans les a amenés à développer surtout l'élevage du bétail qui fournit actuellement 48 o/o de leurs revenus. Nous avons tenu compte de ce fait lors de la conclusion de nos traités de commerce avec les pays de l'Europe occidentale : nous avons cherché à obtenir des conditions plus favorables pour l'écoulement des produits de notre élevage, de nos forêts et de notre culture du lin.

Quels sont les articles les plus importants de notre exportation ? Ce sont le lin, les matériaux de bois et les vivres (principalement le beurre et la viande).

Les données officielles sur le commerce d'exportation indiquent les chiffres suivants :

	en 1924	en 1925
	(en millions de lats)	
Demi-produits bruts (surtout lin et bois)	131,07	113,[illegible]
Produits d'industrie	18,75	25,65
Vivres	19,40	40,18
Total	168,92	179,06

On voit que 85,7 o/o du total de nos exportations en 1925 reviennent aux matières brutes et produits demi fabriqués et 14,3 o/o seulement aux produits de notre industrie. Il est donc évident que le plus important pour nous, c'est la possession d'un marché pour écoulement de nos produits bruts et de nos vivres. Par suite étant donnée la situation internationale actuelle, nous sommes obligés, au point de vue économique, de nous orienter vers les pays occidentaux, car la Russie n'éprouve aucun besoin ni de notre lin, ni de nos matériaux de bois, ni même de notre beurre ou de notre viande.

Cependant ceux qui aiment à bâtir des châteaux en Espagne affirment que nous devrions remanier tout notre système de commerce extérieur et nous préoccuper surtout de fabriquer des produits pour répondre aux besoins du marché russe. En raison de cette opinion, ils se prononcent résolument pour le rétablissement de la grande industrie. Selon eux, il n'y aurait qu'à signer avec la Russie un [illegible] de commerce [illegible] nir à la grande industrie.

[illegible] voyons d'examiner [illegible] point de vue des hommes d'affaires. Si un tel remaniement procurait des avantages à notre économie nationale, nous ne pourrions évidemment nous laisser guider par des sentiments d'antipathie envers le régime soviétique. [illegible] poser.

Nous [illegible] quelques renseignements utiles. [illegible] d'avant-guerre en Lettonie vivait exclusivement des commandes russes. Les usines qui construisaient des locomotives et des wagons de chemins de fer étaient obligées de [illegible] construction des wagons travaillaient, en 1906-1907, pour l'étranger, surtout pour l'Italie et la Roumanie. Pendant les années qui ont précédé immédiatement la guerre, les syndicats Prodwagen et [illegible] qui [illegible] baient les établissement susnommés ne vivaient que des commandes que les Russes daignaient leur accorder. Il est plus que douteux que le Gouvernement Soviétique, quel que soit son [illegible] pour la Lettonie, veuille [illegible] les anciens procédés et alimenter nos entreprises. En outre, une question se pose : c'est de savoir où prendre les capitaux nécessaires pour [illegible] pied d'avant-guerre.

[illegible] grands établissements [illegible] en Lettonie ne subsistaient dans la dernière période du Gouvernement des Tzars que grâce aux commandes russes nécessitées par l'exécution du petit programme naval. Actuellement l'éventualité de commandes analogues doit être écartée. Notre industrie textile ne peut également nourrir d'autant moins d'illusions qu'avant la grande guerre elle n'était pas capable de lutter avec succès contre la concurrence des établissements textiles des régions industrielles de Lodz et de Moscou. A l'époque actuelle elle n'est pas en état de satisfaire les besoins du marché intérieur, ce qui explique la quantité considérable d'articles textiles importés en Lettonie.

L'industrie chimique allemande qui, avant 1914, avait créé en Lettonie des établissements travaillant pour le marché russe a transplanté le centre de son activité en Russie et on a peine à croire qu'elle soit disposée, avec l'existence de la nouvelle frontière, à rouvrir les usines de Lettonie pour les besoins de la Russie.

Les papeteries lettones qui jadis, souffraient déjà de la concurrence des entreprises analogues de Finlande ne peuvent pas non plus escompter des résultats favorables. Le même doute existe en ce qui concerne l'augmentation des exportations des produits de l'industrie du cuir et d'autres branches.

Par conséquent, l'espoir de développer l'exportation des produits de notre grande industrie en Russie soviétique ne constitue qu'une simple illusion.

Chacun est libre d'être optimiste. Pourquoi ne pas bâtir de châteaux en Espagne ? Mais tout le malheur consiste en ce que les hommes d'Etat soviétiques, d'ordinaire très prévoyants, sauront toujours tirer le meilleur parti des aberrations des autres. Il serait très avantageux pour eux que la grande industrie fût rétablie en Lettonie, car le premier résultat de cet événement serait la constitution de cadres nombreux de prolétaires urbains. Dans ce but, ils ne s'arrêteraient peut-être pas devant la dépense de quelques millions de roubles, parce qu'ils comprendraient que l'industrie ainsi rétablie serait entièrement à leur merci et qu'un

[illegible] ne dépendant que d'eux de provoquer [illegible] Il [illegible] plus [illegible] redoutable [illegible]

[illegible] politique intérieure et en présence de [illegible] grande industrie en Lettonie afin d'essayer de conquérir le [illegible]

La Question d'Orient

[illegible] l'heure actuelle la politique française. M. Mussolini n'a pas [illegible] Il [illegible] la querelle qui l'avait de chagrin [illegible] gouvernement [illegible] pour nos prétentions [illegible] frontière albanaise que l'Italie s'est fait donner le droit de [illegible] prétexte, d'après tout le passé de la politique italienne dans les Balkans. M. Auguste Gauvain, avec son habituelle clairvoyance [illegible]

Le gouvernement [illegible] poursuit à l'égard de la Yougoslavie des desseins qui, pour n'être encore formulés [illegible] bien connus. A l'exemple de Habsbourg, il veut éliminer définitivement la Yougoslavie des Balkans. [illegible] Chigi [illegible] mais un correspondant du *Petit Parisien* [illegible] M. Mussolini, glissant légèrement sur les incidents de la frontière albanaise, a dit : « L'enquête, si elle a lieu, doit embrasser tout l'ensemble des griefs [illegible] par l'Italie. Elle doit revêtir un caractère général et être effectuée à l'intérieur de la Yougoslavie et jusque dans les arsenaux et les magasins militaires. » Ainsi il s'agirait non plus d'incursions de comitadjis en Albanie, ni du maintien d'Achmed Zogloù, mais de l'état militaire de la Yougoslavie en général. Il s'agirait non plus d'un protectorat sur l'Albanie, mais d'une tutelle militaire sur la Yougoslavie.

L'Italie est malheureusement poussée à cette politique par l'Angleterre qui pour calmer les appétits expansionnistes de M. Mussolini et les détourner d'autres [illegible] qui intéressent davantage Londres, lui a promis une sorte d'absolution pour ses entreprises balkaniques. Mais les Balkans ne sont pas une *terra incognita* dont l'Angleterre peut librement disposer pour autrui. Les nations qui l'habitent [illegible] libres destinées.

La Grèce ne peut pas [illegible] qui [illegible] dans la péninsule. Elle observe une sage réserve, mais espère que ce grave incident aura au moins pour heureux résultat d'amener la diplomatie européenne [illegible] compréhension plus [illegible] des forces d'une solidarité balkanique qui permettra la proche consultation des [illegible] si longtemps en suspens.

Le jour anniversaire de la fête nationale grecque, la colonie hellénique de Paris [illegible] un banquet [illegible] Français de la Grèce. Les grands [illegible] discours [illegible] chronique leur place marquée. Le Ministre de Grèce, Son Excellence M. Carapanos, s'adressant à M. Georges Leygues, lui dit :

« Je vous remercie, Monsieur le Ministre, d'avoir bien [illegible] de participer à ce commémoratif [illegible] Votre présence est un nouveau témoignage de la sympathie et du vif intérêt que [illegible] pour notre pays [illegible] mêmes les plus difficiles de notre histoire. Je tiens à vous [illegible] les remerciements de la marine et de l'armée helléniques dont les officiers trouvent actuellement en France un accueil aussi cordial. Je remercie également les ministres [illegible]

Nous [illegible] plus heureux [illegible] cette manifestation, que tous [illegible] de la France est [illegible]

[illegible] que nous fêtons aujourd'hui est une [illegible] pour tous les amis de la liberté. Nous avons [illegible] non seulement comme de [illegible] mais aussi parce que cette date indique [illegible] de notre [illegible] qui [illegible] dans l'histoire moderne en [illegible] vos peuples [illegible] vous en avez. Messieurs, [illegible] dans votre patriotisme [illegible] qui se maintient [illegible] ce noble pays de France [illegible] qui recherchent l'inspiration des grandes idées, des beaux sentiments, de la justice aussi et de la liberté.

[illegible] qu'il est [illegible] en portant [illegible] notre reconnaissance pour la [illegible] infiniment précieuse.

[illegible] exprimer nos remerciements d'avoir bien voulu s'asseoir à notre table et à leur adresser le cordial salut de l'Hellade.

« Qu'il me soit permis de les appeler du nom un peu désuet aujourd'hui mais si cher à nos cœurs, de Philhellènes. C'est dans cette manifestation agissante du philhellénisme que le peuple grec a senti le ferme soutien qu'apporte à la vie des nations la solidarité humaine.

J'apporte un hommage [illegible] nobles Français [illegible] qui [illegible] le mot de philhellènes [illegible] donné, il y a cent ans, [illegible] leur fécond effort et le sacrifice de leur vie.

C'est [illegible] la France qu'elle a principalement demandé la sympathie qui élève et qui donne la force de poursuivre son destin. Et comme dans le passé chaque page de notre histoire [illegible] a trouvé une appréciation et a fourni, permettez-moi le mot, ses leçons à de nombreuses générations, ainsi dans la vie moderne nous reprenons tout doucement notre bien en nous attachant à ceux qui avaient le mieux compris nos enseignements et qui non seulement nous le restituent aujourd'hui mais nous apportent les progrès qu'ils ont accomplis. »

M. Maurice Croiset a répondu en ces termes :

Les belles paroles que nous venons d'entendre ne pouvaient manquer de toucher vivement tous les Français ici présents. Qu'ils veuillent bien permettre au Président de l'Association Franco-Hellénique d'assurer en leur nom à Monsieur le Ministre de Grèce que nous nous associons de tout cœur aux sentiments qu'ils ont éloquemment exprimés.

[illegible]

« Car c'est en elle que la poésie, l'éloquence et la philosophie, ces trois rayons de l'esprit humain, se sont à un moment de l'histoire, concentrés comme en un foyer lumineux [illegible] que ces seuls noms ?

« Messieurs, si je me complais à parler de la Grèce antique devant les représentants de la Grèce moderne, c'est qu'il est bien certain aujourd'hui que celle-ci ne laissera pas dépérir ce magnifique héritage.

« Il y aura un siècle au mois d'octobre prochain, que [illegible] l'aurore de votre indépendance.

« Dans cet espace de cent ans, bien court dans la vie d'une Nation, quelle grandeur a été accomplie ! Peu à peu, à travers combien de difficultés, la plus grande partie des terres grecques s'est rassemblée comme si quelque force secrète en dépit des résistances de la politique [illegible] invinciblement l'une vers l'autre. Mais était-ce vraiment une force secrète ? Non, Messieurs, cette force a un nom : c'est la [illegible] de tous les Hellènes. Cette foi, ne la voyons-nous pas chaque jour en action ? c'est [illegible] devant l'Europe étonnée, accueillir un flot de réfugiés, qui débordait tout à coup sur elle, leur trouver des demeures, assumer leur subsistance et enfin les établir définitivement, large recrue d'humanité laborieuse qui doit devenir pour elle une source nouvelle de production et de prospérité.

« Aujourd'hui, vos villes grandissent rapidement, votre [illegible]

[illegible]

et je me réjouis tout particulièrement d'avoir eu, à une [illegible] mais cessé d'intéresser et de charmer, l'occasion de témoigner publiquement à la Grèce antique ma reconnaissance [illegible] de progrès, qui lui sera assuré par l'union de ses citoyens [illegible]

Ce beau discours de M. Maurice Croiset méritait de dépasser l'étroit horizon d'une table de banquet. Il expli[illegible] [illegible] et défendent inlassablement sa cause.

[illegible]

BULLETIN MARITIME

BULLETIN MARITIME DU CHENONCEAUX

[illegible]

Comme les autres paquebots du type *Mousquetaire* elle [illegible] marchandises. Néanmoins, les installations pour passagers, loin d'être négligées, ont été l'objet d'une étude tout particulièrement attentive.

[illegible]

[illegible] en service courant est de [illegible] nœuds 3.

* * *

[illegible] pont transporter :

[illegible] passagers de 1re classe,
[illegible] passagers de 2e classe,
[illegible] passagers de 3e classe,
[illegible] rationnaires environ.

Les locaux communs des 1res classes, sauf la salle à manger, sont situés dans les superstructures de la partie centrale du bâtiment.

Un vaste pont promenade, d'une longueur de 60 mètres, réservé aux passagers de 1re classe, dessert ces locaux.

Le salon de conversation et de musique est décoré d'une belle toile de M. Mathurin Meheut, représentant un « paysage breton ». Les panneaux, les colonnes, et les corniches de cette pièce sont en érable de France, incrusté d'ébène et d'acajou. Une large glace biseautée, placée face au « paysage breton », reflète une partie de la pièce et semble l'agrandir. L'éclairage est assuré par une rampe électrique, dissimulée derrière un plafond en verre cathédrale, dont les panneaux peuvent s'ouvrir par moitié, de façon à permettre une large ventilation pendant la traversée des mers chaudes. Un piano et des divans complètent l'ameublement.

Le fumoir des 1res classes est décoré de panneaux verts, sur lesquels sont peintes des fleurs exotiques. La tonalité vert profond de ces panneaux, heureusement combinée avec celle du chêne foncé, est destinée à atténuer la réverbération des mers extrêmes-orientales. Le mobilier, en chêne ciré, est inspiré du style chinois, mais sans sculpture. Ce fumoir s'ouvre sur le pont par une terrasse dont les plans ont été étudiés en vue de l'aération dans les pays chauds, et les parois latérales portent des ouvertures. Les meubles sont en rotin.

Une vaste descente donne accès à la salle à manger, située à la partie centrale du pont B. Cette salle à manger, dont les murs sont tapissés d'érable gris et de citronnier, est décorée de mosaïque en médaillons ovales vert-jade et or éteint. De loin en loin, sur ces murs, des demi-coupes en verre dépoli, soutenues par des motifs de bronze, représentant la pieuvre stylisée, contiennent des globes de lumière électrique. Le plafond est soutenu par des pilastres carrés dont les chapiteaux sont décorés de motifs empruntés à la flore et à la faune marine stylisés et exécutés en mosaïque d'émail vert, bleu et or, d'un effet très intéressant. Deux belles toiles de Gilbert Galland, représentant des vues du parc de Versailles, sont placées de part et d'autre, d'une large glace biseautée et argentée.

Le carré des enfants, contigü à la salle à manger, est aménagé avec le même souci général de confort et d'élégance.

Les murs de la salle de jeu des enfants sont décorés d'amusantes frises de fruits en bois découpé et peintes de couleurs vives; d'étoiles et de planètes; de chiens, chats et perroquets, figurés en ombres chinoises sur les parois inférieures, à portée des tout petits, tandis que, pour les plus grands, huit panneaux, dûs au pinceau de Georges Delaw, illustrent les Contes de Perrault.

* * *

Les aménagements des 2e classes sont situés à la partie arrière du pont D, sauf la salle à manger qui se trouve sur le pont B.

Ces aménagements comprennent :

La salle à manger, décorée d'un lambrissage de bois ciré érable gris et bouleau; un carré pour les enfants; un salon de conversation dont les parois sont revêtues de lambris d'érable de France et d'un fumoir, aux parois décorées de chêne foncé.

* * *

Les aménagements des 3e classes sont disposés sur le pont B, autour de l'écoutille n° 3.

Toutes les cabines ont l'eau courante froide et tous les locaux habités sont chauffés à la vapeur.

En dehors des cabines et des locaux communs, les aménagements destinés aux passagers comportent un salon de coiffure, une chambre noire pour la photographie, une salle de consultation et une blanchisserie.

Les locaux destinés au service de la nourriture et des approvisionnements ont été aménagés avec le plus grand soin. Le navire comporte une large cuisine pour passagers avec ses annexes : boulangerie, pâtisserie, boucherie, souillardes et offices divers. L'équipage et les indigènes ont une cuisine spéciale.

Les chambres frigorifiques pour les provisions du bord comprennent une chambre à viande, à légumes, à comestibles, à poissons, à gibier et volailles, à beurre et fromages, à fruits, à poissons, chambre à dégeler, le tout à des températures appropriées à chaque usage.

* * *

L'appareil moteur est constitué par deux machines alternatives à triple expansion, pouvant développer ensemble une puissance de 10.000 CV.

Les chaudières cylindriques à retour de flamme, à quatre foyers, sont au nombre de sept, timbrées à 15 kg. Elles sont munies du tirage forcé Howden et d'un dispositif permettant d'obtenir une surchauffe de 85°.

La surface totale de grille est de 52 mq. 99 et la surface de chauffe de [illegible] mq. [illegible]

Le *Chenonceaux* chauffe uniquement au mazout, mais pourrait être transformé en vue de la chauffe au charbon. Le navire se ravitaillera en mazout à Marseille, Port-Saïd, Aden ou Pékin, Colombo, éventuellement Singapore, Hong-Kong, Shanghaï, à l'aller et au retour.

* * *

L'installation électrique, très complète, comprend quatre groupes électrogènes à vapeur et un groupe de secours.

L'installation frigorifique comprend une machine du type Westinghouse Leblanc et des serpentins de circulation de saumure.

* * *

L'appareil de T. S. F. installé à bord de notre paquebot est un appareil de S. F. B. de 2 kw. sans secours, à ondes amorties. Il recevra les nouvelles de presse.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 10 65e ANNÉE 21 MAI 1927

MYTHES RELATIFS A L'ORIGINE DE LA MORT

Nous avons montré que de nombreux sauvages, se figurant que tous les hommes sont par essence immortels, et qu'ils ne mourraient jamais si la sorcellerie ne venait prématurément mettre fin à leur existence, ne croient pas à ce que nous appelons la mort naturelle. Nous avons en outre signalé l'influence néfaste que cette conception erronée de la mort a exercé sur les tribus qui l'entretiennent : attribuant, en effet, tous les décès naturels à la sorcellerie, ces gens se considèrent comme obligés de découvrir et d'exterminer les maudits sorciers qu'ils tiennent pour responsables de la disparition de leurs parents ou amis. Aussi, dans les sociétés primitives, chaque décès naturel entraîne-t-il en général au moins une, souvent plusieurs morts violentes, puisque, le coupable étant inconnu, les soupçons peuvent se porter sur de nombreux individus qui seront exécutés séance tenante, pour n'avoir su faire éclater leur innocence au cours d'une ordalie.

Cependant, même les sauvages, chez qui la croyance en l'immortalité naturelle de l'homme est profondément ancrée, se trouvent dans la pénible nécessité d'admettre que, du moins dans l'état actuel des choses, la mort se manifeste avec fréquence, quelle que soit l'explication que l'on donne d'un phénomène aussi imprévu et contre-nature. Aussi, ont-ils du mal à concilier leur théorie de l'immortalité avec la brutale réalité. Ils ont donc mûrement réfléchi sur ce problème, et nous ont livré le fruit de leurs méditations sous forme d'une série de mythes qui se proposent d'expliquer l'origine de la mort. Ces mythes, pour la plupart, sont grossiers et puérils ; ils possèdent toutefois une valeur particulière en tant qu'exemples des premières tentatives faites par les hommes pour approfondir l'un des grands mystères qui environnent leur frêle et éphémère existence terrestre ; c'est pourquoi nous avons rassemblé ici, dans leur simplicité dépouillée d'artifices, quelques-unes des solutions proposées par les sauvages dans leur effort vers la vérité.

Les Mythes sur l'Origine de la Mort se conforment à un certain nombre de types, parmi lesquels nous distinguerons : 1°) le type des Deux Messagers ; 2°) celui de la Lune croissante et décroissante ; 3°) celui de la Mue du Serpent ; et 4°) celui du Bananier. Nous allons d'abord illustrer chacun de ces groupes au moyen d'exemples ; après quoi nous relaterons quelques légendes variées qui ne peuvent entrer dans ces différentes classes.

Prenons d'abord le type des Deux Messagers. Les récits de ce genre sont fort répandus en Afrique, en particulier parmi les tribus qui appartiennent à la grande famille bantoue (elle couvre à peu près toute la moitié méridionale du continent). La légende suivante, que rapportent les Zoulous, nous en offre l'exemple le plus connu. Voici : au commencement Unkulunkulu, c'est-à-dire le Très, Très Vieux, envoya le caméléon aux hommes et le chargea de ce message :

[illegible] « Que les hommes ne meurent point ! » Le caméléon se mit en route [illegible] il avait le dos tout [illegible] qu'il plus [illegible] et chemin pour grignoter les [illegible] violences de l'*ubul* [illegible] selon d'autres, il [illegible] un arbre pour se [illegible] gorge de mou[illegible] et s'endormit profondément. Pendant ce temps, le Très Très Vieux avait rappelé qu'il avait déjà [illegible] un lézard à la suite du caméléon et lui avait confié pour les hommes un message tout différent : « Quand tu arriveras, Lézard, lui avait-il dit, [illegible] les hommes [illegible] Le Lézard partit donc et passa [illegible] Kimuri et le caméléon et arrivant le premier chez les hommes leur transmit son message de mort, disant : « Que meurent les hommes ! » Puis, il tourna les talons et revint vers le Très, Très Vieux qui l'avait envoyé. Après son départ, le caméléon arriva enfin chez les hommes, porteur de son heureuse promesse d'immortalité et s'écria : « Il a été dit : Que les hommes ne meurent point ! » Mais les hommes lui répondirent : « Hélas ! Nous avons entendu le message du lézard ; il était ainsi conçu : il a été ordonné que les hommes meurent. Nous ne pouvons écouter le tien. Conformément à celui du lézard les hommes meurent. [illegible] les hommes sont morts et meurent toujours. C'est la raison pour laquelle certains Zoulous haïssent le lézard. « Pourquoi, disent-ils, a-t-il pris les devants et a-t-il crié : « Que les hommes meurent ! » Aussi ils le battent et le tuent et déclarent : « Qu'avait-il dessein de parler ? » Mais d'autres détestent le caméléon et le brutalisent en disant : « C'est ce petit nigaud qui a tardé d'annoncer aux gens qu'ils ne mourraient plus. S'il avait apporté son message à l'heure dite, nous ne mourrions pas ; nos ancêtres seraient encore en vie ; le monde ignorerait la maladie. Tout cela, c'est le retard du caméléon qui nous le vaut ! » La même histoire circule, sous une forme à peu près identique, chez d'autres tribus bantoues, telles que les Bechuanas, les Bassoutos, les Barongas et les Ngoniis. Aujourd'hui encore les Barongas et les Ngoniis gardent rancune au caméléon parce qu'il introduisit la mort en ce monde. Aussi, quand des gamins découvrent un caméléon, ils lui ouvrent la bouche, lui jettent une pincée de tabac sur la langue, et puis assistent, enchantés, aux contorsions et aux transformations de l'animal qui passe de l'orange au vert, et du vert au noir, avant que la mort mette fin à ses souffrances. Ainsi, qu'ils se vengent du mal que le caméléon a fait à l'humanité.

Une légende du même type, mais avec quelques variantes, est en cours chez les Akambas, tribu bantoue de l'Est Africain : dans leur version le lézard cède la place à litoroko, petit oiseau à tête noire, au dos bleu-noir et à gorge chamois, du genre de la grive. La voici : une fois, Dieu expédia le caméléon, la grenouille et la grive à [illegible] qui mourraient un jour et revenaient à la vie le lendemain. Ils se mirent donc en route, le caméléon ouvrant la marche, car en ce temps-là c'était un personnage. Bientôt, ils arrivèrent parmi des gens étendus comme morts. Le caméléon s'approcha et dit : « Vivez, vivez ! » Les gens avec humeur lui demandèrent à quoi rimaient ses cris ; le caméléon, toujours aimable, répliqua : « J'appelle tout bonnement les gens qui s'en vont en avant et puis sont revenus. » Et il expliqua que les morts reviendraient à la vie. La grive, qui avait l'esprit sceptique, fit des gorges chaudes de cette idée. Le caméléon n'en persistait pas moins à lancer ses appels aux morts, et ne voilà-t-il pas qu'ils ouvrent les yeux et l'entendent. La grive alors s'interposa, leur déclara tout net qu'ils étaient morts et que morts ils devaient rester. Puis, elle s'envola. Le caméléon eut beau sermonner les cadavres, leur disant qu'il avait été envoyé exprès par Dieu pour les ramener à la vie, qu'ils ne devaient point croire les mensonges sceptiques de cette sotte de grive, ils refusèrent énergiquement de prêter l'oreille à ses discours ; pas un seul de ces morts ne consentit à remuer le petit doigt. Aussi, le caméléon tout déconfit retourna vers Dieu et lui rendit compte de son insuccès ; il lui conta comment la grive, alors qu'il prêchait la doctrine de résurrection, avait couvert le son de sa voix sous ses cris, si bien que les morts n'avaient pu saisir une seule de ses paroles. Dieu manda la grive et lui fit subir un interrogatoire : celle-ci déclara que le caméléon avait à tel point embrouillé le message dont il était porteur, qu'elle avait cru de son devoir de lui couper la parole. Le Dieu, dans sa naïveté, ajouta foi au récit de la grive ; courroucé contre le caméléon, il le fit déchoir de son haut rang, et lui donna cette marche lente, aggravée d'embardées soudaines, qu'il a conservée jusqu'à nos jours. A la grive, au contraire, il accorda de l'avancement, et confia la mission de tirer chaque jour les hommes de leur sommeil ; mission dont elle s'acquitte encore ponctuellement à deux heures du matin, avant que le chant d'aucun

autre oiseau se fasse entendre dans la forêt tropicale.

D'après cette version, la grenouille, quoique expédiée par Dieu avec les deux autres messagers, ne joue aucun rôle dans l'histoire ; elle est une simple figurante. Dans une autre relation de la légende, que l'on rencontre chez les nègres du Togo, en Afrique occidentale allemande, la grenouille remplace le lézard et la grive comme ambassadrice de mort. Les hommes un jour, disent-ils, dépêchèrent à Dieu un chien pour lui faire savoir qu'après la mort ils voudraient bien revenir [illegible]. Notre chien s'élance pour porter son message. Seulement, en chemin, il eut faim et pénétra dans une maison où un homme faisait bouillir des herbes magiques. Le chien s'assit, se disant : « Il prépare à manger ! » Pendant ce temps, la grenouille s'était mise en route pour aller dire à Dieu que les hommes, après leur mort, voudraient bien ne pas revenir à la vie. Personne ne l'avait chargée de pareil message ; mais madame faisait l'empressée et avec quel à propos ! Quoiqu'il en soit, elle courait la poste ! Le chien, toujours en contemplation devant son bouillon d'enfer, la vit passer ventre à terre devant la porte ; il pensa : « Quand je me serai quelque peu restauré, je n'en aurai pas pour longtemps à rattraper cette pécore ! » C'est pourtant la grenouille qui arriva la première ; elle dit à la divinité : « Les hommes, après leur mort, voudraient bien ne pas revenir à la vie ». Peu après, voilà le chien, à son tour, qui survient : « Les hommes après leur mort voudraient bien revenir à la vie, déclare-t-il ». Dieu se trouvait plutôt perplexe : « Vraiment, dit-il au chien, je ne comprends goutte à vos deux messages. Mais comme j'ai reçu le vœu de la grenouille d'abord, c'est lui que je vais exaucer et je ne ferai pas ce que toi tu me demandes ». Telle est la véritable raison pour laquelle les hommes meurent et ne reviennent point à la vie. Si la grenouille n'avait pas voulu se mêler de ce qui ne la regardait pas, les morts auraient continué à ressusciter. Ici non seulement nous avons affaire à deux personnages nouveaux, le chien et la grenouille ayant pris la place du caméléon et du lézard de la version bantoue, mais les messagers sont expédiés à Dieu par les hommes et non aux hommes par la divinité.

Chez les Achantis de l'Afrique occidentale, nous avons encore affaire à des messagers différents ; mais, comme dans la narration bantoue, c'est Dieu qui les envoie aux hommes. Il y a très longtemps, relatent les Achantis, les hommes [illegible] un enfant, en train de faire griller des ignames [illegible] avec ses ignames, il lui suffisait de lancer un [illegible] poisson [illegible] pas. Il arriva qu'un jour, jour néfaste entre tous, des femmes écrasaient une purée avec leurs pilons, dans un mortier, pendant que Dieu, de [illegible] de la divinité, pour une raison ou une autre, les agaça ; elles lui enjoignirent donc de décamper : [illegible] elles lui tombèrent dessus à coups de pilons.

Outré, Dieu se retira tout de bon du monde, [illegible] aux fétiches ; vous entendez aujourd'hui encore les gens déclarer : « Ah ! sans cette vilaine vieille, comme nous serions heureux ! » Quoi qu'il en soit, après qu'elle se fut retirée au ciel, la longanime [illegible] aux hommes de la terre par l'entremise d'un bouc, un bienveillant message [illegible] termes : « Il y a une chose qu'on nomme la Mort. Elle exterminera nombre d'entre vous. Mais même si vous mourez, vous ne périrez pas entièrement. Vous viendrez me rejoindre au ciel ». Le bouc s'en va, porteur de cette consolante communication. Mais avant d'atteindre la ville, il rencontre au bord du chemin un buisson tentateur, et s'arrête pour le brouter. Quand Dieu, du haut du ciel, le voit flâner ainsi, il dépêche aux hommes un mouton pour qu'il leur fasse part sans tarder de la bonne nouvelle. Le mouton, malheureusement, ne rapporta pas le message correctement, tant s'en faut, car il déclara : « Dieu vous fait dire que vous mourrez [illegible] pour vous la fin de tout ». Le bouc arriva bien, un peu plus tard.

« Dieu, leur affirma-t-il, vous envoie dire que vous mourrez sans doute, mais que ce ne sera pas la fin de tout pour vous, car vous irez à lui ». Les hommes répondirent au bouc : « Non, non, Bouc : Dieu n'a pas dit cela. Nous croyons [illegible] message du mouton [illegible] rapporte les vraies paroles de Dieu ». Telle fut l'origine de la mort. On retrouve chez les Achantis une autre version de l'histoire où les rôles sont renversés ; c'est le mouton que Dieu charge d'annoncer aux hommes leur immortalité ; le bouc le gagne de vitesse et leur [illegible] à la place. Ignorant ce que c'était que la Mort les mortels [illegible]

sent avec enthousiasme et voilà depuis quand ils meurent.

Mais ceci est assez de la légende des Deux Messagers. Dans les derniers récits que nous avons cités, il convient de remarquer la déformation que subit le message du fait de l'un des envoyés, qui transmet ainsi un arrêt de mort au lieu de la promesse d'immortalité. Une déformation analogue dans la transmission d'un message apparaît également dans certains des exemples que nous allons rapporter à présent pour illustrer le second type de mythes, que nous avons intitulé type de la Lune Croissante et Décroissante. C'est ainsi que les Namaquas ou Hottentots racontent qu'une fois la lune chargea le lièvre d'aller trouver les hommes et de leur dire : « De même que je meurs et reviens à la vie, ainsi vous mourrez et vous reviendrez à la vie ». Le lièvre se rendit donc chez les hommes, mais, soit oubli soit méchanceté, il renversa le message et déclara : « De même que je meurs et ne reviens point à la vie, de même vous mourrez et ne reviendrez point à la vie. » Puis, il retourna vers la lune qui lui demanda ce qu'il avait dit. Il le lui répéta ; quand elle comprit qu'il avait fait sa commission à l'envers, elle se mit dans une telle furie qu'elle lui jeta un bâton à la tête et lui fendit la lèvre (c'est du reste pourquoi le lièvre à la lèvre fendue). Notre lièvre prit alors la fuite, et court encore. Certains prétendent cependant qu'avant de détaler, il décocha à la face de la lune un coup de griffes dont elle porte encore les traces, comme quiconque peut s'en rendre compte par une nuit claire d'été. Mais les Hottentots ont gardé rancune au lièvre d'avoir introduit la Mort dans le monde, et ils ne permettent pas à des non-initiés de consommer sa chair. On retrouve des vestiges d'une légende semblable chez les Bochimans. Dans une autre version hottentote apparaissent deux messagers : un insecte et un lièvre ; l'insecte est porteur d'une promesse d'immortalité ou plutôt de résurrection à l'adresse des hommes ; mais le lièvre se fait confier le message par l'insecte, et le transforme en un arrêt de mort. Sous cette forme le type des Deux Messagers coïncide avec celui dit de La Lune.

Une légende du même groupe, quoique différente par les détails, est en cours chez les Masais de l'Afrique orientale. Voici ce que les indigènes racontent : dans les premiers temps du monde, un certain dieu, nommé Naiteru-kop, confia à un homme appelé Le-eyo que si un enfant venait à mourir, il faudrait en jeter le cadavre en disant : « Homme, meurs et reviens ; lune, meurs et reste partie ». Or, peu après, un enfant mourut, mais non pas un de ceux de l'homme en question ; aussi, en jetant le cadavre, il dit : « Meurs, homme et reste parti ; lune meurs et reviens ». Plus tard, un de ses propres enfants mourut à son tour ; en jetant le cadavre, il s'écria bien : « Meurs, homme et reviens ; lune, meurs et reste partie ». Mais le dieu lui dit : « Cela ne sert plus à rien maintenant, car tu as tout gâté avec l'autre ». Et, c'est là la raison pour laquelle, quand un homme meurt, il ne revient pas, tandis que la lune, elle, quand elle meurt, revient à la vie.

Une autre légende du même type relative à l'origine de la mort se retrouve chez les Nandis de l'Est Africain Britannique. Au temps où les premiers hommes habitaient la terre, racontent-ils, un chien vint un jour à eux et leur dit : « Tous les humains mourront, comme la lune ; mais à la différence de la lune, vous ne reviendrez pas à la vie, à moins que vous ne me fassiez boire du lait à votre gourde ou de la bière à votre chalumeau. Si vous le faites, j'ordonnerai qu'après la mort vous alliez à la rivière et que vous reveniez à la vie le troisième jour ». Les gens se mirent à rire, et donnèrent au chien du lait à boire sur un escabeau. L'animal s'irrita fort de n'être point abreuvé aux mêmes récipients que les hommes, et bien qu'il imposât silence à son amour-propre et lapât le lait et la bière sur l'escabeau, il s'éloigna fort courroucé en déclarant : « Tous les humains mourront ; seule la lune reviendra à la vie ». Voilà pourquoi, quand les hommes meurent, ils restent partis, tandis que, lorsqu'elle s'en va, la lune revient au bout de trois jours. Les Wa-Sanias de l'Afrique orientale anglaise sont persuadés qu'au temps jadis les gens ne mouraient jamais ; un jour, cependant, survint un lézard qui proclama : « La Lune, vous le savez tous, meurt et ressuscite ; les hommes, eux, mourront et ne ressusciteront pas ». C'est à partir de ce moment, dit-on, que les hommes se sont mis à mourir ; depuis lors, ils continuent.

(*A suivre*).

JAMES GEORGE FRAZER.

(*Traduit de l'anglais par Pierre Sayn*).

LE CARDINAL COLLIER ET MARIE-ANTOINETTE

On sait que ce nom, le Cardinal Collier, que nous n'avons pas inventé, fut appliqué par la malignité publique au prince Louis, en raison de sa participation à la funeste affaire.

Comment qualifier cette participation ? Tout est là. L'estimera-t-on involontaire ? Alors le Parlement fit bien d'acquitter l'accusé revêtu de la pourpre. Mais aussi l'affaire du Collier ne compte plus. Elle tombe au rang des escroqueries vulgaires. Elle semble une répétition de celle de Mme de Cahouet de Villiers, ou de celle de Marie-Josèphe-Françoise Waldbourg-Frohberg, quelques années auparavant. Car ce n'est pas la pauvre personnalité de Jeanne de La Motte-Valois qui relèvera son pastiche. Elle incarne le type banal de la femme escroc.

Sans grande beauté, sans esprit, (Beugnot nous la peint), elle ment ; et la nature de ses complices, sauf un, ne recommande pas cette menteuse à l'attention. Son mari n'est qu'un nigaud fainéant ; ses amants, y compris Réteaux, sortent de la classe anonyme. Ces misérables vies, jusqu'à *l'événement*, s'agitent, s'enlacent, se collètent dans l'ordure. Les comparses, y compris le père Loth, le meilleur, n'apportent aucune lueur à cette ombre. Même, quand le vol a réussi, rien de plus sot que sa réalisation et que le luxe dans lequel on se vautre.

Seulement il y a le cardinal, et, dès que celui-ci paraît, la foule s'exalte. Or admettra-t-on cette exaltation, si la foule n'avait pas deviné qu'il se jouait une grave partie entre l'Eminence et la reine ? Et les mots d'un historien sérieux de celle-ci reviennent à l'esprit : « Si le prince Louis de Rohan n'avait pas été nommé ambassadeur à Vienne, l'affaire du Collier n'aurait vraisemblablement pas existé » (1).

La vue est exacte. L'histoire du Collier n'est pas tout dans la vie du prince Louis. L'affaire de 1784 dépasse, par ses origines, le délit commis au détriment de Böhmer et Bassanges. Le procès n'apparaît que comme un « final » au bout d'un long opéra, et encore un assez misé-

(1) Vérité que Georgel confirme à sa façon : « Sans cette inconcevable légèreté du duc d'Aiguillon divulguant la lettre du prince sur la Pologne et l'attitude de Marie-Thérèse, jamais le fameux procès n'aurait eu lieu.

rable final en les [illegible] ste.

Que nous tient-[illegible] Le [illegible] les époux de La Motte [illegible] Motte eux-mêmes [illegible] C'est une minime historiette. Le fait-divers ne [illegible] un intérêt général que [illegible] conditions [illegible] d'un besogneux de haut rang. Mais [illegible] venue politique. Alors on a dit [illegible] le procès de 1784 contenait en [illegible] ments qui se sont détachés à partir de 1789. Alors Napoléon, dissertant à Sainte-Hélène sur l'affaire du Collier, a pu avancer qu'elle avait causé la mort de la reine neuf années après.

Donc, quelles circonstances ont allumé, chez le prince, ces passions qui allaient détruire tant de choses, et d'abord les Institutions desquelles ce semble, il aurait dû, plus que tout autre, s'accommoder ? Quelles circonstances ? par le jeu de quels personnages ? agissant pour la défense de quels intérêts ? en vertu de quelles qualités ?

Le cardinal n'aurait pas poursuivi la reine de France de ses obsessions presque maniaques de 1772 à 1784, s'il n'avait pas été ambassadeur. Marie-Antoinette n'aurait pas éprouvé contre lui la répugnance qui a fini par troubler le bon sens de l'assez triste prélat, sans les dénonciations et quelquefois sans les calomnies de sa mère.

En définitive, le duel du cardinal contre Marie-Antoinette qui remplit leur vie, qui tue la reine, et dont le procès du Collier n'est qu'un épisode, eut pour cause l'ambassade. C'est un duel d'origine allemande, envenimé par le mauvais vouloir de l'Impératrice d'Allemagne, poursuivi à Versailles par Mercy-Argenteau dans des intérêts allemands.

Dès lors, aucune documentation additionnelle ne saurait sembler excessive ; et voici celle que nous y introduisons aujourd'hui.

Le prince Louis ne parut pas seul en face de sa royale adversaire dans son long duel. Il eut un second, à l'escrime déliée et perfide, l'abbé Georgel, son éternel secrétaire, soit que le prince ne fût encore que le coadjuteur de Strasbourg, soit qu'il gérât notre ambassade à Vienne, soit que, après sa disgrâce profonde, il cherchât, au moyen de ses fonctions, à conquérir un crédit nécessaire au redressement de sa fortune et au contentement de [illegible] collaboration sans exemple [illegible] pénétrants [illegible] furent frappés [illegible] pissent reconnaître lequel de [illegible]

mes influait sur l'autre, croyant même qu'ils possédaient, à un égal degré, la volonté, l'intelligence, le don du calcul et le goût du risque !

Du maître, le secrétaire disait : « Dans aucun temps, le prince Louis ne se montra pusillanime », et le maître répondait : « l'abbé Georgel, qui me sert bien, n'a rien à craindre. Je prête mon bouclier à ceux qui me sont attachés. Attachés ? Comment ? » Georgel s'employait à écrire des lettres supposées, et « répandre des bruits dans le public » (1).

L'accord presque constant de ces deux ecclésiastiques fut étrange. Une brouille obscure, au terme de leurs rapports prolongés, finit en réconciliation pleine de ménagements réciproques. Ils moururent rivés l'un à l'autre, après une égale participation à une œuvre d'astuce et de haine, dramatique et féconde en résultats plus dramatiques encore.

Ceci posé, on voit quel secours la recherche des mobiles auxquels le secrétaire avait coutume d'obéir, apporte à la connaissance du patron. L'analyse du caractère du premier devient le préambule nécessaire à l'étude du caractère du second. Or, nous disposons, pour le succès de cette analyse, de ressources qui nous manquaient à l'égard de notre principal personnage. Georgel a laissé six volumes de Mémoires où il se peint sans le vouloir, et même quand il entend se farder.

Vous lirez la « Vie de Georgel », les « analyses » sur le Cardinal Collier. L'hostilité contre Marie-Antoinette les remplit. Comment cela ? Comment cette longue tranquillité dans l'audace ? C'est qu'il existait, chez les contemporains, une sorte de conjuration contre la souveraine.

Une destinée tragique, la revêtant de toutes ou presque toutes les qualités propres à plaire aux Français, la marquait pour être la plus contestée et la plus détestée de leurs reines. Anne d'Autriche, également étrangère, mal vue de son roi, combattue par Richelieu en personne, convaincue de correspondance avec l'Espagne, si tardive dans sa maternité suspectée, accusée de galanterie, devait finir par devenir régente : cette autre fille de la même maison était promise.... à quoi ?... vous le savez.

A la vérité, on est autorisé à se demander si, malgré les acclamations officielles du début, l'archiduchesse a jamais été acceptée. Elle est rejetée, ou peu s'en faut, par la famille royale. Louis XV, égoïste, ennuyé, n'a jamais adressé qu'une leçon de conduite à la dauphine, âgée de seize ans : celle d'être ostensiblement aimable pour la comtesse du Barry. Il requiert l'aide protocolaire de l'ambassadeur d'Autriche pour cet enseignement ; et la « sœur et cousine », la prude Marie-Thérèse, écrit le billet suivant :

« Vous ne devez connaître, ni voir la Barry d'un autre œil, que d'être une dame admise à la Société du roi, votre grand-père. Vous êtes la première sujette de lui. Vous lui devez obéissance ».

Louis XVI, timide, taciturne, rude, défiant, avec des goûts de manœuvre, sans dehors, « pas imbécile », déclare l'empereur, « pas si borné », ajoute Mercy, ne sait être ni amant, ni mari. Devant le lit commun, il hésite, atermoie. En attendant, il chasse, se bourre de pâtisseries, a des indigestions, fait de la serrurerie et porte de si lourdes charges qu'il en sue. Les enfants n'apparaissent qu'au bout de sept ans. « La dauphine est charmante, je l'aime ; qu'on me laisse le temps. J'ai peur ! »

Mesdames, insignifiantes, désagréables en public, menées dans leur intérieur, hautaines, jalouses et cancannières, n'accaparent Marie-Antoinette que pour l'annihiler, et garder la « représentation ». Elles tiennent pour la mémoire du feu dauphin, sont jésuites, inclinent vers les Marsan et « la clique ».

Des deux beaux frères, l'un — d'Artois — compromet ; l'autre — Provence — que Louis XVI apppellera Tartufe, espionne et rapporte. Il déteste sa belle sœur souverainement, l'enveloppe d'intrigues, lui passe des petits papiers, des « plans de conduite », des « Unions contre le parti des tantes ».

La cour, aux aguets, faisait chorus.

Ainsi, tout le monde, famille et partis, se liguait contre la reine, et la pauvre reine, par surcroît, travaillait à sa propre ruine.

Jeune, jolie, ardente, désœuvrée, sans mari, elle cherche à s'amuser, faute de mieux : « J'assure ma chère maman que la nonchalance ne vient pas de mon côté ».

Plus d'étiquette, plus de comtesse de Noailles pour qui les « barbes » d'une coiffure relevées à contre temps sont douleur. Plus de vieilles dames grognonnes ! Des jeunes à la place, et, si elles ont des amants, Vaudreuil, Guéménée, Dillon, tant pis ! Un de ces messieurs, en badinant, casse la jolie queue de billard en ivoire qu'affectionne Marie-Antoinette, — qu'est cela ? Elle fait une rougeole. Quatre gardes du

(1) Mercy-Argenteau (1777).

coups masculins s'installent pour chasser l'ennui, mais le roi ne vient pas, crainte de la contagion.

Sa femme, en ses jours les meilleurs, ne montre plus pour lui qu'une pitié protectrice. Elle l'appelle « pauvre homme » dans une lettre qui court l'Europe aux mains d'Esterhazzi. « Je suis vénus », dit-elle, il sera donc Vulcain. Et elle souhaiterait qu'il lui fût infidèle, une fois, deux fois : quelques passades lui donneraient du nerf. On lui en veut quand elle fait les ministres ; mais on lui en voulait déjà de n'être qu'une coquette à la mode, d'inventer des robes avec Mlle Bertin, des coiffures avec Leonard, de jouer des nuits entières à Fontainebleau contre des banquiers venus de Paris.

Ce n'est pas tout. L'impératrice Marie-Thérèse survenait pour le coup de grâce. Étrange alliée qu'une alliée qui nous défendait de « pâteliner » avec la Prusse, en se réservant le droit de « patelinage ». Clairement elle savait qu'elle blessait sa fille quand on nous bafouait en Pologne : « Je crois bien que le parti que nous venons de prendre, le partage, aura fait de la *sensation* en France ».

Hélas ! la succession de Bavière éclatait et Louis XVI disait à Marie-Antoinette : « C'est l'ambition de vos parents qui va tout bouleverser. J'en suis fâché par rapport à vous ». Voilà comment la reine devenait l'*autrichienne*... Et j'abrège, omettant dans cette esquisse volontairement rapide les saletés des libellés, des chansons, le reste ! Voilà aussi les causes de la hardiesse du Cardinal Collier et de sa popularité ; car cet homme méchant et funeste fut populaire pendant quelque temps. La désaffection des sujets ne l'absout pas, cela est sûr. Cependant, dans cette atmosphère, son audace trouve une excitation. Peut-être cette atmosphère le mit-elle plus à l'aise vis-à-vis de lui-même. Peut-être pensa-t-il accomplir un acte de vertu politique, en profanant l'objet de l'universelle aversion. Il ne lui resta plus qu'à s'aveugler sur la vilenie des entours et des moyens, tâche facile pour une nature vicieuse et corrompue [1].

J. MUNIER-JOLAIN.

[1] Notre excellent collaborateur M. Munier-Jolain vient de faire paraître prochainement chez Perrin un livre sur le Cardinal Collier et Marie-Antoinette.

LES HUIT RENOMMÉES

LE [illegible]

MIYAJIMA

[illegible] Ou [illegible] poli de la baie, un de ces paysages [illegible] parfaits, comme des artistes en [illegible] posent sur la laque, poignes de plumes [illegible] eux.

Pour moi, je salue la demeure des Trois Filles de Sousaroo, le Mâle Impétueux, frère de la Déesse du Soleil. Voici le grand Torii, ce portique ligneux, vraiment porte de cette ville basse descendue dans l'eau, en avant-garde.

Les temples, à marée haute s'enfoncent, s'abaissent. On dirait de chastes baigneuses qui disparaissent tandis que les [illegible] montent et respirent en plein ciel.

[illegible]
[illegible]

Les pilotis s'appuient sur les reflets qui flageollent. Une autre cité flottante se balance, renversée, accrochée aux longues galeries de bois. Il existe entre elles un mystérieux accord, une antithèse. Sans pouvoir se séparer, elles hésitent toujours à se quitter l'une l'autre.

Navire silencieux, sans moteur et sans sirène, Miyajima porte ses toits, en couples ou contrastés. Les lignes courantes des vérandas recouvertes forment des grecques. Elles me rappellent les armoiries du prince Genji aux nombreuses amours. Mais au-dessous d'innombrables lanternes posent leurs bavettes de bronze. Un soir de fête, elles jetteront tout le ciel dans la mer. Pourrons-nous croire alors, que les étoiles, dans l'eau, gonflent, lumineuses éponges ?

Autour des temples les barques [illegible] marsouins de cette île.

A Miyajima, tu ne mourras pas,
Tu ne naîtras pas.
Tu traverseras le détroit pour ces actes impurs.

La mer se retire. C'est une caresse qui s'[illegible] satisfaite. On [illegible]

étoffe du fond du golfe. Alors le Torii apparaît, déraciné, rongé. Il surgit, immense corail desséché, symbole des dépouillements. C'est l'arche qui chevauche trois éléments, ciel, mer, terre, le jaillissement du limon qui plus loin deviendra le pays et portera ses villes. Rien ne se balance à ce trapèze sinon les lignes invisibles de toutes les perspectives. Cette géométrie simple et nette est le premier théorème du Japon.

Au-delà, les temples se haussent sur leurs échasses boueuses où s'incrustent les valves closes des coquillages. Une odeur de marée refoule l'encens, pénètre au fond des sanctuaires.

Les pèlerins, jambes nues, passent le Torii et se penchent sous ce joug : ils cueillent leur provende, fruit du sable. Leurs pas, après eux, bougent encore. Une croix rouge raye le dos courbé des femmes, relève leurs manches. Tout à coup, tous se redressent. Un gong a rappelé la mer.

Quelques biches, soudain isolées, se couchent sur un îlot. D'autres fouillent la main des promeneurs qui s'en reviennent. Leur odeur laisse à la paume un étrange fumet de gibier que ne peut chasser le frais relent marin. Alors, pieusement, aux bénitiers, je saisis la cuillère de bambou. L'eau purifie mes mains et je puis regarder sans gêne le prêtre shintoïste qui glisse sur le bois, tout blanc, et les danseuses sacrées qui viennent à l'office, fardées et laides, leurs longs cheveux dans le dos.

Nous avons abordé un jour d'anniversaire. On commémore les guerres anciennes des Heike et des Genji, clans rivaux. Au XIIe Taira Kiyomori n'a-t-il pas rebâti ces temples incendiés sur l'eau au siècle précédent ? On guerroya sur mer si effroyablement et les combattants firent naufrage parmi de telles douleurs que les crabes portèrent sur leurs carapaces l'empreinte des visages noyés.

Crabes des Heike, votre grimace court sur les plages, si vite, tellement zigzagante, que mon pied ne parvient pas à la défroisser !

Au XXe siècle, dans l'île de la paix, revit, épuré, le souvenir de ces luttes.

En plein vent, au-dessus de l'eau calme qui enfle comme un fruit mûr, trois paires de danseurs suivis de la traîne qui couvre leur cuirasse, montent sur l'estrade. Je me souviens alors des durs scarabées qui parfois oublient de replier sous leurs élytres leurs ailes plus soyeuses.

Je m'abandonne aisément au passé de ma race. Rien ne limite le mouvement hiératique de la danse. Élevés par l'estrade, porfés sur l'eau, les guerriers évoluent dans l'air. A peine, au loin, des côtes, rappel de la terre. On conçoit à cet instant le rythme des éléments lorsqu'ils s'unissent pour créer.

L'orchestre, à genoux, souffle dans les vieux pipeaux. De déchirants soupirs, pareils aux longs appels des daims, s'échappent de leurs casques. De lourdes ouïes de dorades rouges semblent abriter leur cou. La musique flotte égarée, cherche l'essence du vent, de l'eau et de la terre. Elle ne trouve satisfaction qu'en faisant naître sur l'estrade un mouvement dansé.

Les lances se sont croisées comme de longs mâts sans voiles. Puis les guerriers, raides et suivis de leurs traînes, disparaissent.

Ils sont retournés dans la mer.

Je ne quitterai par Miyajima sans accomplir des rites. Sur la colline — et maintenant je surplombe les temples comme les jetées d'un port, longeant l'eau, escortant le Torii — sur la colline se trouve la salle des Mille Nattes bâtie par Hideyoshi d'un camphrier géant.

Les piliers disparaissent sous d'étranges écailles. Sont-ce les champignons dits « langues de bœuf » qui rongent les troncs dans les forêts ?

Non, ce sont des spatules de bois, les cuillers à servir le riz du Yamato, qui s'entassent, ex-voto superposés dans un patient appel au bonheur.

Conquérir « meshi-torou », disaient au XVIe les soldats d'Hideyoshi. Prendre du riz — « meshi-torou » — dit encore par jeu de mot le Japonais d'aujourd'hui.

Banlieue.

Horikiri.

Ancien parc des iris du Shogun : parmi les lames vertes du feuillage, comme des coiffures de femmes, les fleurs qui dressent et ploient des pétales. Je songe à des samouraï unis aux courtisanes.

Des lattes en zig-zag, le classique pont des iris. Yatsuhashi : une grenouille le traverse en dessous, disperse une nuée de moustiques.

En quittant ce jardin, je me suis égarée. J'ai marché au long de la Soumida entre deux raies de courtes herbes, les yeux fixés sur des usines.

J'ai retrouvé la ville. Le quartier des foires d'Asakusa où la grosse cloche de la déesse miséricordieuse ébranle les lanternes vides.

J'ai fui l'opéra, Faust et les lutteurs, les cinémas, les conteurs, les boutiques, les prières pour l'enfant mâle et l'heureuse délivrance, les bavettes au cou de Jizo, protecteur des bébés.

J'ai débouché dans un quartier neuf et tranquille.

Quelques saules se balançaient aux portes. Les entrées étaient ouvertes. Je voyais à la caisse un homme en kimono de soie tenir un grand registre.

Les nattes étaient brillantes. Les demeures, silencieuses, s'alignaient l'une à côté de l'autre, de bois naturel, toutes pareilles.

Aux belles devantures vitrées, je me suis penchée sur de grandes photographies dans leurs cadres.

Elles représentaient, dimension nature, des femmes au visage sérieux et dont la main soutenait comme des mariées l'étoffe trop longue et trop lourde du kimono cérémonieux.

Je me suis cru dans la rue des grands photographes.

C'était le Yoshiwara de Tokio.

Takao

Pour aller à Takao ai-je traversé des palissades ? Hachioji, où les grandes maisons de planches exactes bordent la rue. Toute la ville était neuve, rajeunie par l'incendie, entourée de ses mûriers. Sous les toits les vers tissent et les rouets dévident.

Régulière et industrieuse, Hachioji est un grand métier de bois. La route en sort comme un beau fil écru.

Pour atteindre les cryptomerias au front de la colline, grimper le sentier en cueillant des camélias.

Ne redressez pas les poteaux qui tout au long portent jusqu'au sommet les noms des donateurs : chaque arbre fut une offrande.

La colline est dédiée à Fudo, roi de gloire, l'Immuable qu'entourent des flammes. C'est Siva importé, avec le sabre qui éloigne les méchants et la corde qui lie.

Des génies ailés, les Tengu, ont quitté les branches. Ils ont le monopole de l'intelligence, de l'enseignement, des nez longs.

Quelqu'un chuchote : les premiers étrangers venus au Japon.

Sous la cascade, des hommes nus tendent la tête : l'eau guérit la folie.

Hiroshima Hamamatsu

Temples de la secte [illegible]

Cathédrales de bois [illegible] ouvertes, accueillantes ! Ce ne sont que grandes surfaces plates et carrées, [illegible] quelles pèse la carapace écailleuse du toit.

Les autels dorés perçoivent-ils le choc des piecettes de bronze que nous [illegible] l'entrée dans les troncs [illegible] souvent prient debout, [illegible] Ils ruminent.

Dans une villa, derrière ses murs, la descendante des puissants abbés voit à chaque pas l'étang changer de forme.

Et sur la montagne, au monastère, ses fils, ayant exploré le monde, gagnent après leurs méditations des matches de golf et de tennis.

Gion.

Nous irons vers cinq heures à la maison de thé du quartier de Gion. Nous y reverrons les musiciennes et les danseuses de la fête des érables. L'auto nous laisse à la porte, nous échangeons seulement nos sandales feutrées pour des sacques et nous irons à pied jusqu'au théâtre des geisha.

Les murs de boue rouge semblent teints du sang des plaisirs. La rue est nette, élégante, honnête. Je suis paisiblement la fille de mon tuteur dont la coiffure ancienne brille sous les lanternes. Nous avons eu les mêmes professeurs. Avant moi elle a connu l'Europe. Nous avons communié dans les mêmes chapelles catholiques. A quoi songe-t-elle, agenouillée près de moi dans l'ombre, entre la cérémonie du thé et le spectacle ?

Des heures durant, je regarde glisser les uns sur les autres les gestes des danseuses, les couleurs de leurs robes. Paysages, légendes, poèmes de mon pays se découpent en strophes vivantes au rythme des orchestres.

Quintessence stylisée des Quatre-vingts Iles, joies d'une synthèse aussi parfaite !

La jeune femme me regarde du coin de l'œil : Vous partirez, dit-elle ?

Tristement je réponds : « J'ai voulu voir danser d'autres pays du monde ».

Kikou Yamata.

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

M. ANDRÉ BELLESSORT

Il ne croit pas à la théorie fameuse de Taine, au reflet du paysage natal dans les œuvres des écrivains. Il doute que les *Pensées* soient faites en pierres volcaniques d'Auvergne, que les *Caractères* soient normands. Et pourtant les deux provinces de ses origines et de son enfance, la Bretagne et l'Anjou, — l'Anjou et Laval — lui ont donné quelque chose, l'une de son âpreté mélancolique, l'autre de sa grâce. Ses deux voisins, Chateaubriand et Ronsard, se disputent, celui-ci l'appelle vers les livres et leurs délicats loisirs, celui-là vers les mirages lointains. Une obscure lignée de terriens chante sa chanson agreste dans son âme d'humaniste, quand il commente les *Géorgiques*; d'invisibles Bretons le poussent, du fond de sa classe ou de son bureau, vers des horizons que Virgile n'a pas connus, que Ronsard n'a pas décrits.

Mais ce fils d'universitaire suit d'abord Virgile et Ronsard; l'écolier de Laval se nourrit de poésie classique; il récite les vers de son professeur de rhétorique, M. Trolliet, et les imite peut-être en secret; son professeur d'histoire, M. Baudrillart, qui deviendra Mgr Baudrillart, l'initie à la vie du passé. Puis, dans l'automne de 1884, c'est le Lycée Henri IV, ou en compagnie de ses camarades, — Louis Bertrand, Firmin Roz, — il rêve sans doute de longs voyages. L'exotisme tente de le ravir à l'humanisme.

Cette génération tout entière cède à ces deux appels rivaux, dont l'un vient du lointain des âges, et l'autre des pays lointains. Les vers que M. André Bellessort, entre une idylle de Théocrite et un poème de Byron, sont baignés de lumière antique ou chargés de couleurs tropicales, — bas-reliefs alexandrins, groupes de Niobides, samouraïs, dogaresses, conquistadors ou jaguars et éléphants. Autour de ces visions parnassiennes, d'autres visions s'ébauchent, chez le rhétoricien de Henri IV, puis chez le jeune professeur du lycée de Nice, et ce sont celles que l'éditeur du Parnasse Lemerre rassemble en 1894 sous le titre de Mythes et Poèmes.

***

1894. — Lemerre. — Mythes et Poèmes! N'est-ce pas une époque de notre vie littéraire qui s'évoque dans ces syllabes? Quelques rides imperceptibles commencent à peine à marquer le visage ressuscité d'Hypatie; les « païens mystiques » sculptent dans leurs cénacles des Athènes chryséléphantines, et leur sacrifient le christianisme. Feuilletez ce livre de 1894 : dans la « nuit du Golgotha » voyez passer, à l'ombre de la croix, les antiques déesses dépossédées, qui maudissent le « cruel Juif »; entendez monter, vers les Calvaires bretons, « sur les landes sévères », une sorte de malédiction triste. Jeux de l'imagination, assurément, mais aussi culte sincère d'humaniste. Un paganisme subtil se dégageait des livres que le professeur de Nice devait commenter. Il allait publier une élégante version de l'*Oaristys*, dont Anatole France écrivait la préface. Sous l'humaniste, s'éveille un Alexandrin, un disciple d'André Chénier. Même quand il traduit en vers son cher Virgile, le style de Chénier se mêle, à son insu, à la poésie de l'*Enéide*, et les « chèvres sauvages » deviennent des « chèvres grimpantes ». Il aime les Anciens comme on les aimait autrefois; avec plus de verdeur et de force, il suit les pas du vieux père Patin; il se plaît en la société de Gaston Boissier; il est de ceux qui lisent encore *Le Jeune Anacharsis*.

L'Université de son temps se met trop aisément, selon lui, à l'école des lourds philologues d'outre-Rhin; elle leur sacrifie notre tradition spirituelle; elle ne façonne pas cette jeunesse vibrante et mâle que le familier de Virgile et d'Homère voudrait éveiller à l'exemple d'Achille, d'Hector et d'Euryale. Les élèves d'aujourd'hui ne comprennent même plus l'héroïsme de Démosthène, — confie à M. Bellessort son ami, l'helléniste Paul Masqueray. Un air délétère énerve les volontés... Dans sa classe, tout au long d'une carrière qui le mène au lycée Janson de Sailly et qui s'achève à Louis-le-Grand, André Bellessort lutte contre cette défaillance. Virgile et Racine, La Fontaine et Victor Hugo, toute une armée magnifique, s'enrôlent à sa suite, toute la sagesse latine, toutes les vertus françaises. Il associe les adolescents enthousiastes à sa lutte contre l'adversaire. Un jour, un Allemand, — barbe blonde et lorgnon d'or, — vient assister à son cours : tout le monde est à son poste! Chacun de ces juvéniles volontaires veut faire son devoir, éblouir le *professor* de son érudition, de ses commentaires

sur les variantes, de ses analyses ingénieuses, l'aveugler, le renverser. Assaut vivement mené, à la française ; et leur général, dont l'autorité se tempère de bonhomie, doit, en souriant, modérer leur ardeur.

Ce jour-là, je pense, dans le fond de sa classe, une foule mystérieuse se pressait, une longue lignée d'ancêtres, qui soufflaient leurs réponses à ces philologues apprentis : c'était Rollin, la « tendre nourrice », l'ingénu Lhomond, et ces vieux éducateurs français, dont André Bellessort est l'héritier ; il sentait autour de lui, à sa chaire de Louis-le-Grand, la présence de ces Jésuites qui illustrèrent cette maison même, aux jours lointains du Collège de Clermont. Il ne renie pas son héritage : car ces grands aînés au visage grave, à la noire soutane, que l'Université a mission de perpétuer, sont sa famille.

Sa famille, elle est aussi composée de toutes ces générations d'écoliers qu'il a formés, et dont beaucoup dorment maintenant dans un cimetière du front. Et elle est composée, encore, de tous les maîtres du passé, — héros des antiques épopées, bergers des idylles immortelles, venus à sa rencontre à travers le temps. Il a accompagné Enée en ses voyages ; il a vu, sur le bouclier du héros, à côté de l'histoire romaine qui y était gravée par avance, notre propre histoire, la France elle-même, que Virgile a pressentie, comme il a pressenti le Christ ; il a reçu du Mantouan la révélation d'un « nouvel ordre de siècles » que la victoire latine devait inaugurer.

Il plaît à M. Bellessort que les choses d'aujourd'hui soient comme le reflet des choses antiques, que ses propres pensées répètent le rythme d'antiques pensées ; il lui plaît que ses peines et ses plaisirs soient comme l'écho de vers illustres, de grands souvenirs. Il sait gré à du Bellay d'avoir ennobli ses nostalgies du nom d'Ulysse, de Jason. A chaque pas, dans ses propres voyages, leurs visages familiers le précèdent. Il rencontre à chaque étape un ami : Racine à La Ferté-Milon, Ronsard en Vendômois, Chateaubriand dans le monde entier, et, dans toutes les villes de France, un personnage de Balzac.

***

On pourrait donner à tous ses livres de souvenirs ce titre commun : « L'humaniste en voyage ». Ces mots, d'abord, semblent mal s'accorder : il est si malaisé de transporter avec soi sa bibliothèque ! La route est si longue à [illegible] que les [illegible] Virgile [illegible] vrai, les quitte pour l'Hellade et Montaigne pour l'Italie. Seulement [illegible] l'Italie et l'Hellade l'humaniste [illegible] traire, quitte Enée pour des fleuves sauvages et des fiords reculés. De [illegible] pélerinage aux îles de Circé et de Calypso, c'est une expédition en Amérique du Sud. Puis ce seront l'Extrême-Orient et [illegible] de Kioto, les pays scandinaves [illegible] de d'Elseneur.

Partir un jour, avec des projets de conférences, des ébauches de travaux, s'installer au cœur d'un pays étranger, dont quelques livres par avance ont permis d'aborder les contours en premières approches, s'y plonger, dans la vie même des habitants, devenir l'un de ces habitants, avec son travail régulier et son existence normale ; se garder surtout de l'impatience hâtive et de la légèreté du touriste, de cette vie artificielle d'où naissent les souvenirs superficiels ; se laisser « imprégner par l'ambiance », puis revenir à sa place en France, y laisser décanter ses impressions confuses, les éprouver et les préciser par de nouvelles lectures ; les « essayer » en livres qui sont mieux que des « essais », mais qui évitent l'air didactique ; enseigner aux Français les âmes étrangères, avec une intelligente sympathie, mais sans illusions, sans ingénuité « rédule » traiter ces âmes comme des vers de Virgile ou de Théocrite, qu'il faut traduire avant de les admirer, et dont il faut étudier les variantes, les sources, la structure ; — tel fut le chemin que suivit ce voyageur infatigable durant ces années auxquelles il ne songe pas sans regret, et qui furent le meilleur temps de sa vie. Certes, il ne ferme pas ses yeux à la nuance des heures, au jeu changeant des saisons. Il a entendu en Amérique, et chante à son tour « la chanson du Sud » ; il sait de quels reflets divers se colorent les champs de neige où bondissent les rennes ; il a tenu entre ses mains des sabres de samouraïs, veuf de longues journées sur la mer. Mais il s'attarde peu aux couchers de soleil, aux aurores. Les maîtres qu'il a proposés à son public, — Virgile, — Voltaire ou Balzac — furent surtout les peintres de l'homme ; et c'est l'homme, [illegible] ses mélancolies de Spitzer [illegible] ses mystérieux atavismes de [illegible] qu'il cherche à travers ces vastes [illegible] solés ou ces fins paysages [illegible]

Que lui importent [illegible] chanson n'a été chantée [illegible] Cette fontaine ou ce filet d'eau l'émeuvent, s'ils

s'appellent la Fontaine Bellerie, l'Arbia, si Ronsard et Dante passent la tête à travers la verdure, cette maison rouge de Ferrare s'arrête, si devant elle le nom de l'Ariosto est prononcé, et il verra, par la porte vermoulue, surgir un hippogriffe fantastique. Mais ce sont surtout des ombres françaises qui peuplent l'univers à ses yeux ; il en retrouve sur tous les chemins du monde. En abordant à la Nouvelle-Orléans il a salué les deux héros de Prévost, — à travers la Louisiane l'héroïque La Salle, — aux Natchez, Chateaubriand. Il a senti, au Canada, une vieille France toujours vivante. Comme Louis Bertrand à Damas, il a entendu *Le Cid* de Corneille, affublé à la mode du pays, proclamer sur les scènes japonaises l'universel prestige du génie français.

Car ce qui le poussait, dans ses voyages, ce n'était pas cette vague inquiétude de nouveauté, cette lassitude du foyer qui est le mal de Cosmopolis. Comme Jules Lemaître, à qui l'Afrique n'avait pu faire oublier son coin natal, il songe toujours à sa Loire, à ses saules et à ses peupliers. Le paysage où l'on voudrait le peindre aurait pour fond ces peupliers et ces saules ; on en composerait les autres plans en accordant le vieux château de La Ferté-Milon, la fontaine Bellerie, les côteaux du « petit Liré » de du Bellay, un coin de Château Thierry. Il a beau avoir introduit chez nous Selma Lagerlöf, être tout plein de Shakespeare, « le puissant barbare », de Shelley, de Dante ; il a beau penser à Georges Eliot en lisant Virgile, à Kipling en lisant La Fontaine : il sait que le royaume de France est le plus beau royaume sous le ciel, et que sa littérature contient des coins secrets où nul étranger n'entrera : qui, jamais, nous prendra La Fontaine, ou même une œuvre modeste comme *Dominique* ? Et Pétrarque est le plus noble poète, assurément, mais « j'aime mieux notre Ronsard, o gué, j'aime mieux notre Ronsard !

Et pourtant ne dirait-on pas que partout, en ces années d'avant-guerre, le rayonnement français s'éteint peu à peu ? André Bellessort dénonce notre carence en Extrême-Orient. En août 1914, tandis qu'il revient d'Asie, à travers l'angoisse qui l'étreint, il entrevoit que là-bas, au-delà des mers, une partie inégale vient de s'engager ; il sait que le monde le regarde avec une attention froide, hostile souvent...

*
* *

Il fallait retrouver des adolescents de chez lui, soldats de demain ; il allait publier un livre sur Virgile ; mais il voulait que ce Virgile fût un conseiller d'action, il voulait que ces adolescents, dans leurs classes, ne fussent pas étrangers au grand drame. Dans un *Petit Recueil de compositions françaises*, il proposait aux écoliers, pour sujet de méditation, quelques vers héroïques de Charles Péguy, ou le prestige de la France « dans les pays d'Orient ». Surtout, il leur enseignait la vertu de la force.

Le spectacle du monde la lui avait enseignée à lui-même. Il aime l'énergie, et il aime la jeunesse pour son énergie ; il lui pardonne sa turbulence même, si elle croit servir la patrie ; il lui présente de puissants modèles d'action : Saint François Xavier, La Pérouse... Et son propre exemple ne pourrait-il pas servir de modèle de labeur persévérant, à ces élèves de lycées qu'André Bellessort vient de quitter après une longue carrière ? Il a, d'année en année, accumulé une œuvre où les pages d'histoire voisinent avec les recueils d'essais, les biographies avec les relations de voyages ; au seuil de cette œuvre, quelques vers, un roman. Aujourd'hui, dans le *Journal des Débats*, il commente chaque semaine les livres récents ; de cette tribune, il enseigne, comme de sa chaire de Louis-le-Grand, avec une vie, une verve qui n'est jamais cruelle. Sous la broussaille des sourcils, la malice du regard se tempère de bienveillance ; cet homme énergique, à la carrure trapue, sourit dans sa barbe grisonnante et drue, mais d'un sourire sans amertume, sans dédain. Il sait admirer. « L'admiration, — disait-il autrefois aux élèves de Laval, un jour de distribution de prix, — l'admiration, c'est de la lumière que l'on réfléchit et de la chaleur que l'on garde. Admirer, c'est prendre conscience du meilleur de soi-même, et se sentir de secrètes affinités avec ce qu'on admire. »

Jules Lemaître eût applaudi à cette parole, et Sainte Beuve aussi peut-être, ce Sainte Beuve qu'André Bellessort évoquait naguère, à la Société des Conférences, devant le même public nombreux à qui il avait, déjà, fait aimer Balzac et Voltaire. Tout vibrant encore de l'épopée de François Xavier, de l'odyssée de La Pérouse, il s'est entretenu longuement avec le petit bourgeois malin de Montparnasse. Et, entre eux, l'imagination de leurs auditeurs voyait se profiler ces ombres qu'ils aiment d'un égal amour, Virgile, Ronsard, Racine, le long cortège immortel qu'ils ont suivi tous deux « sur les grands chemins de la poésie classique ».

PIERRE MOREAU,
Professeur à l'Université de Fribourg.

LE PÈRE QUIMBOIS

(Nouvelle).

Sur la route qui mène à la ville en serpentant comme une longue couleuvre, j'ai rencontré le Père Quimbois. Il s'en allait la tête basse, entre deux gendarmes (ti bâtons). Ah ! le pauvre Père Quimbois. Il n'était pas en train d'admirer le beau soir : les nuages du couchant, plus vermeils qu'une forêt de flamboyants, les orangers d'émeraude avec leurs pommes d'or et la mer si pâle à l'abri du rivage.

Tout cela, en vérité, ne le touchait guère. Le Père Quimbois ne voyait que la poussière, couleur de cendre, qui poudrait ses pieds nus et qu'il emporterait, là-bas, dans la haute maison où il partait faire pénitence.

Les passants s'étonnaient de le rencontrer en aussi compromettante compagnie. Son ami, Napoléon Pomade, s'en revenant à cheval, à l'ombre de son parapluie débonnaire, a détourné les yeux. La marchande de lambis a ri sans pitié. Les garçons moqueurs ont sifflé avec insolence. Seule, la servante du curé de Saint-Joseph, qui est une bonne chrétienne, a accablé les gendarmes (ti bâtons), de très vilains noms fort peu évangéliques. La servante du curé n'est point une ingrate. Elle est reconnaissante au bonhomme d'avoir donné à sa fille de la « poudre à marrer », qui garde la fidélité des hommes. Elle n'oublie pas, non plus, l'onguent extraordinaire, fait avec la gomme du palétuvier, qui a guéri son filleul — le pauvre enfant avait attrapé la gale à l'école, au lieu d'apprendre à lire.

Le Père Quimbois est un guérisseur. Sa réputation s'étend très loin. Elle a gagné jusqu'aux hameaux perdus dans les Pitons des Carbets, et franchi les plaines où verdoient les champs de canne.

Le bonhomme est vieux depuis déjà longtemps. Personne ne se rappelle l'avoir vu habiter un autre logis que la cabane décrépite qui cache sa misère sous un rideau de roseaux d'Inde. On le nomme le Père Quimbois, comme on dit Monsieur le Gouverneur. Sa situation est presque aussi importante que celle de ce notable fonctionnaire. Ce nègre chétif est marchand d'illusions. En langage créole, le quimbois signifie le pouvoir occulte, qui conjure ou provoque le mauvais sort. On désigne sous le nom de piaïs un remède dont la fabrication [illegible] accompagne [illegible] incantations.

Pour quelques sous, [illegible] d'avoir de la chance [illegible] galant ou la vertu d'une épouse. Il cueille les herbes aromatiques qui soulagent de tous les maux. Il utilise le clair de lune, les étoiles et le coup de minuit. [illegible] morts conversent avec les vivants et Belzébuth est un bon diable qui donne [illegible] tendues.

Je voudrais bien savoir pourquoi un personnage aussi populaire chemine ainsi sur la grande route, entre deux gendarmes (ti bâtons) ?

Eh bien ! la servante du curé m'a renseignée. Le Père Quimbois est accusé d'avoir commis une très vilaine action. Il a fait boire au fiancé de sa fille, Hortensia, un sirop de mauvais aloi. Le jeune homme, à la suite de cette manigance, est devenu fou. Il a déliré toute une semaine, la tête plus creuse qu'une [illegible] basse. Hortensia n'a jamais pu conjurer son mal. Pourtant, elle a fait tout ce que la science indique en pareil cas. Elle a égorgé un pigeon pour l'appliquer tout chaud sur le front du malade. Elle a ouvert les ciseaux en croix et brûlé des cierges. Mais, rien n'a pu ramener la raison de son tendre ami, qui a trépassé dans ses bras, sans pouvoir lui dire adieu.

Alors, on a jasé aux alentours.

Les négresses du marché, plus rabâcheuses que les perruches, ont raconté l'aventure à tout venant. Leurs caquets ont fait une telle rumeur que la justice a dressé l'oreille. Lorsque d'honnêtes femmes narrent tous les détails d'un crime, en débitant le poisson coffre et le thon en tranches, entre deux feuilles de balisier, on est bien obligé de sévir au nom de la loi.

Il paraît que la perquisition chez le quimboiseur a été fructueuse. On a saisi sa baguette de sourcier et son bâton de « moudongue » (1), dont les coups peuvent infliger de brutales souffrances. On a trouvé dans un pot, des ossements d'enfants... ou de lapins, des fioles biscornues où macéraient les anolis (2), et les diables de mer. Les simples dont le bonhomme

(1) [illegible]

(2) [illegible]

ordinaires des indigènes n'étaient pas toujours rédhibitoires. Il y avait une pléiade de traits de rapprochement entre ces personnes [illegible] que Langlet, chroniqueur radical : autant dangereuses en corps de celui qui les mange que la pomme d'Adam ne le fût à son âme. Enfin, on a découvert de la terre de cimetière, des scorpions secs et de la « [illegible] Brinvilliers », par petits paquets. Bref, toute une kyrielle d'objets incongrus spécialement employés dans les maléfices, depuis les cadavres de ravets, jusqu'aux crânes d'oiseaux-[illegible] et aux carcasses de malfaiteurs [illegible].

Et savez-vous pourquoi ce nègre maudit a empoisonné le banc d'Hortensia ? Tout le monde vous le dira parce que tout le monde regarde à travers les jalousies des fenêtres et écoute par le trou des serrures. L'accusé a supprimé son futur gendre, tout simplement pour continuer en paix son commerce équivoque.

Un quimboiseur renommé a besoin pour s'entretenir avec les esprits, d'une vierge qui n'a jamais [illegible] Hortensia mariée, l'art du guérisseur sombrait dans la banalité. Sans un médium docile, comment révéler aux clients éberlués les bonheurs et les trahisons que l'avenir leur réserve ? La crédulité humaine est de bon rapport. Pour l'exploiter commodément, le fin matois a expédié l'amoureux dans l'autre monde.

Vous ne croyez pas les cancans des commères du marché, des voisines et de la servante du curé ? Vous avez tort ! Un sorcier qui sait son métier est une puissance redoutable. Seulement, il est bien difficile de le prendre en défaut. Ceux qui pourraient le dénoncer risqueraient de se compromettre en même temps. Nous le verrons bien lorsqu'on débattra sa cause au grand jour.

Ah ! le drôle de procès que voilà...

Les débardeurs sans travail, les charbonnières de la Compagnie Transatlantique, les curieuses qui musardent par les rues, se pressent dans la salle du tribunal. Tous ces gens frémissent, trépignent, contents d'assister à un spectacle gratuit et émotionnant. Le sorcier fait tout bonnement les frais de l'audience correctionnelle. L'enquête et l'autopsie du fiancé d'Hortensia n'ayant rien révélé de très concluant, l'accusation n'a retenu que le délit d'exercice illégal de la médecine. Mais la foule, qui n'est pas tendre pour ces idées quand elle les prend en défaut, obstiné à voir dans le prévenu un criminel vendu à Satan. Pourtant, entre ses deux gardiens, le criminel supposé a l'air bien inoffensif. Digne et courtois, il se dresse aussi droit qu'un latanier à la barre des malfaiteurs.

Et le défilé des témoins commence : défilé bizarre, imprévu, bigarré : une gravure d'optique animée.

La défense fait tour à tour une lourde quarteronne qui roule ses hanches dans sa plus belle robe, un « neg gros-sirop » (1) et un coolie particulièrement loqueteux.

La quarteronne est toute dévouée à l'inculpé, qui l'a débarrassée d'une fièvre paludéenne avec une tisane d'écorce de quinquina, de citron vert et de thé pays.

Quant au « neg-gros-sirop », il est très mécontent envers les Missiés Juges. En voilà une idée de faire des chicanes à un quimboiseur ! Qu'est-ce qu'ils deviendront, les « neg's-gros-sirop », lorsqu'ils seront obligés d'aller à la ville consulter un docteur qui leur ordonnera des potions fades et coûteuses ? Qui donc guérira les faucheurs de canne des morsures de serpent en appliquant la tête du reptile sur la blessure, avec un cataplasme de feuilles de moutarde et de « poil-à-chat »... Les médecins bekets ne savent point soigner les peaux sombres. Les charbonnières de la Compagnie, les débardeurs et les curieux sont touchés par ce suprême argument. Ils chuchotent, soudain convaincus : Ca bien vrai, mon ché ! Moune tala ka palé la raison même, ma ché !...

C'est également l'avis du troisième témoin, le coolie loqueteux. Il relève sans façon sa culotte et exhibe au président étonné sa jambe zébrée de cicatrices toutes fraîches. Le sorcier est venu à bout des ulcères tenaces de son client, au moyen de pansements aux bourgeons de coudrier.

Soudain, tout se gâte ! Voici une fille en colère, le madras de travers et la langue bien pendue. Provocante et volubile, Mamzelle Jeannette jure qu'une rivale jalouse de ses succès a tenté de l'étouffer dans sa chambre, en brûlant de la corne de bœuf, du poivre rouge et des fourmis, piaïs abominable inventé par ce disciple du démon. Elle a découvert sous son oreiller une figurine transpercée d'une flèche ; des signes sont tracés sous ses pas. La Jean-

---

1. [illegible] de bois.

2. Perdu sa vertu.

1. Nègre employé à la fabrication de la mélasse dans les sucreries.

2. Mot créole désignant les individus de race blanche.

cette menace son ennemi du poing en le traitant de sale nègre, injure particulièrement offensante dans la bouche d'une personne de couleur. Malgré la pesante chaleur, Monsieur le Président n'a point envie de dormir. Une franche gaîté épanouit son visage, et ses assesseurs murmurent en se frottant les mains. Nous retournons vers le Moyen Age.

Madame Sabine, qui vend du fil, des lacets et des aiguilles dans la campagne, vient tout juste leur donner raison. Elle prend la place de Jeannette la courroucée et, sans pitié, accable le prévenu de détails fantastiques. Il y a longtemps qu'elle connaît les vilenies de ce misérable !... Il entretenait des relations coupables avec une chabine, sa chambrière. C'était une bien dangereuse femme. Elle offrait aux jeunes mères d'aller porter leurs enfants au baptême, afin de voler, au profit de son compère, l'âme blanche des nouveaux chrétiens. Elle marmottait une formule cabalistique apprise par son amant, pendant que le prêtre récitait les paroles sacramentelles, et le tour était joué. Mais, le vice ne triomphe pas toujours. Le Père Quimbois s'est lassé de sa maîtresse. Une nuit qu'elle courait le sabbat, transformée en chauve-souris, il a fait une pimentade pour y mettre tremper la dépouille de sa mie. En revenant du guilledou, la chabine a trouvé sa peau tellement racornie qu'elle n'a jamais pu rentrer dedans. Elle est morte, écrasée vive comme un cabri par le boucher. Depuis quand l'aube tant grise jaune aux volets, la défunte revient houcaner dans sa case. Elle tourne, elle va, elle vient, en [illegible] d'emporter son épiderme de pécheresse dans la tombe. Après cette histoire vous ne douterez pas, je pense, de la culpabilité du bon homme.

Regardez au premier rang des spectateurs : il y a Iris, Rosine, le grand Fabrice et Balthazar. Tous savent bien que Madame Sabine est une personne sensée, qui ne laisse pas sa raison au fond d'un gobelet de tafia. On peut la croire sur parole.

Hélas ! les juges bekets sont des orgueilleux. Ils ne veulent pas écouter les négresses, parce qu'elles vont pieds nus sur la terre et portent des fardeaux sur la tête... C'est pourquoi ils ont condamné le Père Quimbois, tout simplement, à six mois de prison et cent francs d'amende. Je ne sais pas si la clémence du tribunal est bien opportune ? Que voulez-vous, [illegible] partage l'avis du public, [illegible] accée ne [illegible]

Je sais très que [illegible] vous nous [illegible] [illegible] tines [illegible] connaissance approfondie de l'exubérante végétation tropicale. [illegible] pignons vénéneux, les lianes aphrodisiaques et les insectes au morsure [illegible] faire gagner la lèpre très à propos, à moins qu'on ne vous réserve certaines paralysies qui ne pardonnent guère. [illegible] cela, que j'aimerais bien voir le coupable hors d'état de nuire longtemps sous les verrous.

Mais le Président débarque du paquebot de France avec un casque colonial tout neuf. Il voit encore les Antilles à travers les romantiques images du magasin pittoresque de son enfance.

Et ces jolies images ne sont pas l'entière réalité. Tout n'est pas aussi sucré que les pamplemousses, aussi suave que les parfums épars dans les îles dorées de Christophe Colomb. Si je vous emmenais en Haïti, dans les forêts immenses, vous risqueriez d'apercevoir, dans quelque clairière inexplorée, des bandes de sauvages célébrant les rites de leur dieu cruel, le Vaudou. Il y a du sang sur l'autel. Prenez garde ! C'est peut-être celui d'un enfant européen que ces barbares immolent à leur culte tragique.

A la Martinique, il n'est pas question de pratiques aussi primitives. Cependant, il ne faut pas oublier que la population possède des antécédents extrêmement complexes où les réminiscences africaines heurtent de précieuses affinités latines. Cette race bâtarde, plus fétichiste que spiritualiste, qui aime la pompe, le miracle et l'effroi, garde, en dépit du progrès, un goût très vif pour la magie.

Eh ! mon Dieu, pour quelles raisons les quimboiseurs martiniquais ou guadeloupéens se [illegible] d'amulettes ? Ils [illegible] générations la science occulte de leurs grands-parents [illegible] flaient sur les côte de Guinée. S'ils guérissaient avec des plantes de la fièvre jaune qu'on appelait alors le mal du Siam [illegible] énigmatique [illegible] de reptiles, ils savaient également supprimer savamment leurs ennemis. Ce fut, sans doute, [illegible] quelle on les punissait autrefois. La méfiance avait envahi tellement les esprits, qu'une ordon-

M. [illegible] de Vaux Lieut.

[illegible] royale parut le 30 avril 1786, refusant même aux mulâtres affranchis d'exercer la profession de médecin ou d'apothicaire. En feuillet[illegible] le Code Noir, on frémit en voyant avec quelle implacable rigueur on châtiait les malfaiteurs au temps de la flibuste et des boucaniers. On les brûlait tout vifs, afin de leur donner sur terre, un avant-goût du purgatoire.

Le Père Labat décrit dans ses Mémoires, sans un [illegible] de pitié, l'odyssée lamentable d'un nègre de Saint-Thomas, qui périt dans les flammes pour expier ses exploits diaboliques.

Avec le temps, les récits de ces terribles supplices sont devenus les légendes qu'on raconte encore à voix basse dans les ajoupas.

Et sans doute le Père Quimbois dans la geôle où il doit méditer pendant la moitié d'une année, évoquera obscurément ces souvenirs séculaires. Il se rappellera l'histoire que son aïeul lui répétait en lui apprenant ses recettes. Jadis, un lointain grand-père, qui savait faire mourir les gens et les bestiaux en disant des paroles devant les marmousets qu'il sculptait, [illegible] ses fautes sur le bûcher. Il s'en fut vers la mort à l'heure douce du soir, quand les femmes et les enfants ont fini d'éplucher les gaulettes de pétun et que les hommes rentrés des champs se reposent en mangeant la cassave et en buvant l'ouvcou. Un commandeur, cravache au poing, est venu le délivrer de sa prison, une huître de terre si basse, qu'il n'y pouvait tenir debout. L'aumonier lui a donné la croix de son chapelet à baiser et ses compagnons, les esclaves silencieux ont jeté chacun leur morceau de bois dans le brasier, afin qu'il ne restât rien de son corps misérable... C'était quelque part, dans l'île, auprès d'une habitation toute blanche, au bord d'une rivière bondissante...

Le bonhomme, mélancolique comme une vieille chouette, amassera une sournoise rancune qui lui permettra de recommencer avec de meilleures ruses son commerce héréditaire.

Lorsqu'il reprendra le chemin de sa cabane, un peu plus rongée par les termites, un peu plus moisie par les pluies, il retournera cueillir des feuilles de soie pour la migraine, des graines pour passer le lait des nourrices. Il se fera le complice des maris jaloux et des vengeances implacables, jusqu'au jour où son âme retorse s'envolera d'un bond avec les « soucougrans » ... (1)

(1) Mauvais esprits.

Et quand le cauque ouragan saccagera les fruits du verger, les femmes, réfugiées dans les cases-à-vent, reconnaîtront, entre les nuages fantasques, accrochés aux montagnes, l'ombre chenue du sorcier, chevauchant son gros bâton de moudongue, dans la ronde éternelle des damnés.

THÉRÈSE HERBIN.

LA GENÈSE SPIRITUELLE

Sur la demande du gouvernement polonais les cendres de l'illustre poète romantique polonais J. Slowacki, inhumé en France, seront transférées vers le début du mois de juin en terre polonaise sur le Mont Wawel, qui est en quelque sorte à la fois le Panthéon et le St Denis polonais dans une chapelle commémorative où reposent déjà les restes d'un autre grand Polonais, A. Mickiewicz. D'importantes manifestations nationales auront lieu à cette occasion en Pologne, et seront précédées en France, par une solennité franco-polonaise qui réunira, dans un même sentiment de sympathie et d'admiration, tout ce que la Pologne compte d'amitiés dans notre pays.

La Revue Bleue *pour sa part tient à s'associer à cet hommage des Lettres françaises au grand écrivain et patriote polonais, en publiant pour la première fois en France, quelques-uns des fragments les plus significatifs du poème de J. Slowacki,* « La Genèse Spirituelle » *que le poète considérait lui-même comme l'œuvre la plus « importante qu'il ait jamais écrite... comme « l'α et l'ω de sa connaissance de l'Univers » (1) Evocation puissante et imagée de la Genèse, épopée vécue par le dedans, de l'évolution créatrice de l'âme humaine, en vertu d'une sorte d'élan vital — puissance créatrice et rédemptrice de la vie dans sa spiritualité — ce poème en prose réalise pleinement le Credo esthétique du poète : « Les Beaux-Arts, écrivait Slowacki à son ami Rembowski, constituent l'expression la plus haute des travaux effectués par l'âme dans son intuition des formes à venir — autrement dit, — elles constituent l'accomplissement créateur des*

(1) Lettre à A. Felinski.

mes humaines dans la révélation qui leur est [illegible] de l'élément transcendantal de leur spiritualité. Et leur but [illegible] attendre au royaume de [illegible] c'est à dire tendre à amener progressivement l'humanité au royaume futur des anges [illegible]restres ».

Sur ces rochers au dessus de l'Océan, je me suis retrouvé, de par ta volonté, Seigneur, afin de rappeler l'histoire séculaire de mon âme et je me suis tout à coup senti Immortel dans le passé, Fils de Dieu, créateur de visibilité et Dieu de ceux qui te rendent un amour librement consenti sur des guirlandes d'or, de soleils et d'étoiles.

Or, avant la création, mon âme était dans le Verbe, le Verbe était en Toi — et j'étais [illegible] dans le Verbe.

Mais nous, esprits du Verbe, nous exigeâmes des formes, et Tu nous rendis aussitôt visibles, ô Seigneur, ayant permis que, de nous mêmes, de notre volonté et de notre amour, nous sussions les premières formes, pour comparaître devant Toi, révélés.

Tu séparas alors les âmes qui élurent la *Lumière* de celles qui choisirent leur révélation dans les ténèbres ; les unes sur les étoiles et les soleils, les autres sur les terres et les lunes commencèrent le travail des formes, dont Tu reçois toujours le produit suprême de l'amour, pour qui tout est créé, d'où procède tout ce qui naît.

Sur ces roues d'or et d'argent incrustés de mica, qui, tels d'immenses boucliers apparus jadis en songe à Homère, étincellent derrière moi et renvoient en rayons flamboyants le soleil qui m'inonde les épaules, — sur ces roues d'où se fait entendre, dans la rumeur de l'Océan, la voix continuelle du Chaos dans son travail des formes, — où les âmes, par la même voie que moi jadis, s'élèvent sur l'échelle de vie de Jacob, — au-dessus de ces flots sur qui mon âme s'élança tant de fois vers des horizons inconnus à la recherche de mondes nouveaux permets ô mon Dieu, que, comme un enfant, je balbutie l'œuvre ancienne de ma vie, et que je la lise dans les formes qui sont les écrits de mon passé.

Ainsi, ô Seigneur, dans les rochers déjà, [illegible]ne une stabilité [illegible] Ame [illegible] en des [illegible] déjà [illegible] à la forme humaine [illegible] par les [illegible] tant des [illegible] comme d'un grand arbre à six feuilles. [illegible] appelle les sciences *mathématiques* [illegible] qui aujourd'hui [illegible] trésor spirituel et semble faire partie intégrante de l'Ame sans qu'elle en ait aucune connaissance ni mérite...

C'est alors, ô Seigneur, [illegible] âmes... s'en vinrent vers Toi et te firent la première offrande. *Elles s'offrirent à toi seul*, [illegible] qu'était la mort pour elles. Tu ne le considérais, Seigneur, que comme l'assoupissement de l'Ame dans une forme et son éveil dans une autre plus parfaite.

Les Ames commencèrent donc à mourir, puis à ressusciter. Mais quoique je sache, ô Seigneur, que, déposée dans la première étincelle, mon Ame vivait déjà entièrement dans la pierre, — à mes yeux, pourtant si misérables, ce n'est que depuis cette mort et premier sacrifice à la mort que l'Ame commence visiblement à vivre et me devient fraternelle.

Ainsi, un seul sacrifice de l'Ame à la mort, accompli avec toute sa puissance d'amour et de volonté, rendit une descendance innombrable de formes, merveilles de la création que je ne T'énumèrerai pas, Seigneur, aujourd'hui en mon langage humain, car Tu les connais toutes, car aucune des formes *suivantes* n'a naquit de celle qui la *précédait* sans que Tu l'aies su.

Tu le sais, ô mon Dieu, que je n'entreprends pas de décrire toutes les créations de la Nature ; car ce sera la tâche des siècles à venir que de retrouver les voies parcourues par l'Ame créatrice, les offrandes qu'elle te faisait, ce qu'elle acquérait, ce qu'elle perdait, et ce qu'à nouveau elle récupérait. Cet enchaînement est actuellement mystère ; et l'Ame humaine serait terrifiée si tout d'un coup Tu lui dévoilais, Seigneur, toute son histoire. Il Te faudrait la tenir dans la main, comme un enfant, après avoir brusquement entrouvert sous ses pieds cet abîme de science — et l'avoir ébloui des éclairs de Ta vérité.

C'est à peine si, dans mes quelques pressentiments de la vérité, j'ai pu, errant, dans mes méditations sur Ton essence, prendre quelque jouissance à passer en revue les créatures qui se trouvaient autour de moi ; souvent un brin d'herbe, un oiseau qui chantait, perché sur une [illegible]e... Mais avec quelle joie je [illegible] Sa-

---

[illegible] Moi [illegible] en tant que personne, mais non pas encore revêtu des attributs de l'individualité, car alors, il n'y aurait pas encore d'individu. L'Evangile de Dieu [illegible] lui résidait la vie et la vie était cette clarté intellectuelle et non pas la multiplicité des individus. Car si je considère le mot, en même temps que Dieu, c'est en tant qu'homme égal de Dieu. (*Note de l'auteur*).

[illegible] pour moi toute chose se résolvait en cette conception unique de l'*âme créatrice* dans son évolution. Tu le sais, ô Toi, qui [illegible] ma bouche arrêtas mon âme et me permis de vivre quelques jours encore, occupé sans cesse de cet entretien ininterrompu avec les mystères de la nature.

Que de sagesse, ô Seigneur, je vois dans les premières suppliques de l'âme végétale par Toi exaucées, quelle perfection dans la [illegible] en œuvre de son art sur la terre.

Sur les rivages de l'Océan, là-bas, où dans la rosée, la morsure du sel ronge même les assises des monuments humains, les âmes imaginèrent les velours dont elles se drapent, et pareilles à des Nymphes, elles parent leurs cheveux hérissés des perles argentées qui s'échappent des tresses des Océanides, et c'est ainsi que, diamants bus par le soleil, ces larmes venimeuses de la mer se déssèchent avant que de tomber sur le cœur des plantes... Ailleurs, dryades des citronniers, elles se firent des miroirs contre les rayons brûlants du soleil, couvertes de flèches d'or, elles en renvoient la lumière, de la laque brillante et polie de leurs feuilles...

O mon âme, alors qu'encore dans le silex, tu fis le sacrifice de ta forme et de ta durée, dans la pensée de sacrifier ton éternité... quand, dis-je, tu t'offris à la mort, le Seigneur accepta ton offrande, mais il te trompa, comme un père trompe son fils bien-aimé. Par ce sacrifice, non seulement tu obtins, dans le progrès des siècles, la forme *humaine*, mais comme Eve, tu pus [illegible] *j'ai gagné l'homme au Seigneur*. Or, le Seigneur te gratifia de ce dont tu n'osas jamais même rêver... Il te fit don de l'éternité des formes qui se renouvellent les unes des autres — par ce pouvoir de récréer des formes à elles-mêmes pareilles.

...L'immortalité de ces formes, acquises par la mort, démontre que c'est par le sacrifice que l'âme obtient sa domination sur la mort et que, comme évitant les lois de la matière impuissante, elle les vainc et les détruit. La puissance qui, sur le sol antique de l'empire romain, se dégage de ses ruines, me stupéfia naguère, mon Dieu, — et mes yeux cherchèrent au moins une colonne qui me traçât sur la rétine ces mêmes formes qui se dessinèrent autrefois sur celle de César..., mais les œuvres accomplies par la main de l'homme changent d'aspect... Les monuments élevés pour des siècles croulèrent... Les gouttes de rosée rongèrent les yeux des statues de marbre... Incertain d'apercevoir quoi que ce fût des formes vues il y a des siècles..., je vis un moineau qui prit son vol sur la route de sable et se posa sur une pierre parmi les tombeaux en ruine. Mon âme acquit alors la certitude que ce même dessin des plumes, ce même gorgeron noir, avaient été vus par les légions de Varus... Les mers, en vérité, se sont retirées depuis cette époque et Rome s'est ensevelie sous vingt pieds de cendres...

De ces travaux séculaires, ô mon Ame, de pareilles victoires sur le chaos et la tempête, est faite ta première couronne, ton premier mérite près de Dieu. Le Seigneur n'a pas laissé tes œuvres dans l'oubli — il les a même respectées, conservant les formes que tu as créées, sans permettre qu'elles fussent perfectionnées d'aucune façon. Il mit le sceau de sa durée sur le livre écrit par Toi, et si tu en es digne et que tu désires une initiation véritable à la nature, il ouvrira devant toi le livre de cette époque de la Genèse où tu inscrivis toi-même ton histoire en caractères de toutes sortes — afin que tu les lises, les approfondisses et les compares avec cet autre livre qui se trouve placé au fond de ton âme...

...Ainsi c'est dans ces livres que se trouve dévoilé le mystère de la mort : la loi de la recréation successive y est visiblement inscrite, *c'est le sacrifice*.

...Que de cet Alpha ...du Christ et de Ton Verbe, le monde entier s'inspire et se déduise, — que la lumineuse Sagesse, déterminée dans les âmes par l'amour divin, soit l'éclaircissement de toute science... C'est ce dont je te prie... ô Dieu, mon Seigneur, — accorde-moi *une foi visionnaire* en même temps que le *sentiment de l'immortalité*, suscité dans les âmes par la foi visionnaire. Je te demande le soleil de la sagesse Divine, où je vois déjà l'Ange à l'épée du *sacrifice* prochain.

Et c'est sur ces mots, que *tout est créé par l'Ame et pour l'Ame*, mais *que rien n'existe en vue d'un but matériel*... que s'élèvera dans l'avenir la science sacrée de ma Nation... De l'unité de la connaissance viendra celle du sentiment... et la vision des sacrifices, qui à travers l'âme de notre Sainte patrie, mènent aux buts derniers.

O Dieu, mon Père... que du Témoignage de N. S. Jésus-Christ personne ne vit encore sur la terre, Toi dont le visage fut sombre envers la forme matérielle, au travers de la foule des figures sanglantes et torturées de la Genèse, — mais bienveillant et juste envers les Ames et mon Ame et d'autant plus lumineux et proche : Fais que cette seule voie de clarté et de révélation : voie d'amour et de renoncement, brille

de plus en plus au milieu des Soleils de la connaissance... et qu'elle conduise ton peuple élu qui s'avance maintenant sur un chemin de douleurs jusqu'au royaume de Dieu.

J. SLOWACKI.

Traduit du polonais par S. Danysz.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LES RELATIONS FRANCO-AMÉRICAINES

A l'un des derniers dîners des « Compagnons de l'Intelligence », cette association de travailleurs intellectuels qui, fondée par M. Henri Clouard, et aujourd'hui présidée par M. Pierre Mille, a pour objet de défendre les droits des professions intellectuelles, comme on discutait la loi Boncour sur l'organisation de la défense nationale, une dame, retour d'Amérique, déclarait, non sans une certaine véhémence, que ce plan de mobilisation générale de la nation, et particulièrement ce que l'on a appelé fort improprement la mobilisation féminine, avait produit aux États-Unis l'effet le plus fâcheux ; cette conception de la défense nationale paraissant justifier le reproche d'impérialisme qu'une propagande ennemie ne cesse de faire à la France. Là dessus mon voisin de murmurer à mi-voix : « Eh bien, après tout, qu'est-ce que cela nous fait, ce que pensent de nous les Américains ! »

Devant l'incompréhension que manifestent à notre égard tant de journaux et tant de personnalités politiques des États-Unis, c'est ce que l'on est fort tenté de dire. On a pris, à Washington, l'habitude de morigéner l'Europe en général, et la France en particulier, avec une sorte de pédantisme moral dont on a commencé par sourire, mais qui a fini par devenir assez exaspérant. Aucune nation n'a le monopole de la morale politique, et la France, qui a créé le droit des peuples, n'a pas de leçon à recevoir d'un pays dont elle fut l'émancipatrice. Mais pas plus que l'indignation, la mauvaise humeur, même la plus légitime, n'est un état d'esprit politique. Au temps où nous sommes, l'isolement n'est plus possible et puisque de plus la diplomatie obéit à des mouvements d'opinion, souvent [illegible] de tenir [illegible] qui peuvent [illegible] que tant d'[illegible] unir. La question [illegible] être ajournée, elle devra [illegible] et elle ne pourra [illegible] dans une atmosphère de mutuelle confiance, ou du moins de mutuelle compréhension. [illegible] l'Amérique et la France se sont [illegible] au cours de l'histoire [illegible] mais comprises. Dans l'enthousiasme avec lequel la France de 1778 accueillit Franklin [illegible] les délégués des « Insurgents », il a eu une part énorme d'illusion. On voulut oublier le rôle que ces puritains avaient joué contre nous pendant la guerre de sept ans et le meurtre de Jumonville qui pèse sur la mémoire de Washington, réciproquement, les artisans de l'alliance eurent certaines difficultés à expliquer à leurs « saints » la nécessité de l'entente avec ces Français qui représentaient à leurs yeux la monarchie absolue, le papisme et le libertinage. Il y a là un malentendu initial qui s'est perpétué tout au long de l'histoire des deux pays et qui s'est traduit deux fois par de grands actes politiques dont nous avons d'ailleurs fait les frais : en 1782, quand Jay négocia la paix séparée à l'insu de Vergennes, donnant ainsi un exemple d'ingratitude assez rare, même en diplomatie, et en 1920, quand le Congrès, refusant de ratifier le traité de Versailles, fit la paix séparée avec l'Allemagne. Ce malentendu, pour le dissiper, il convient d'abord de se l'expliquer. C'est ce qu'a tenté M. André Tardieu dans le beau livre qu'il vient de consacrer aux relations de la France et des États-Unis (*Devant l'Oncle Sam : L'Amérique et nous*, Émile Paul, édit.).

Haut Commissaire à Washington en 1917, négociateur du traité de Versailles, M. André Tardieu est un des Français qui connaissent le mieux l'Amérique. Certes, il n'a pas pu entraver le cours des événements, ni empêcher la volte-face de l'opinion américaine, qui aboutit à la défaite du président Wilson et au refus de ratification du traité de Versailles — il n'était du reste plus au Gouvernement à ce moment-là — mais il l'a prévu et il peut l'expliquer. C'est ce qui donne à son livre la valeur d'un document politique extrêmement précieux.

***

On sait qu'en général l'opinion [illegible] à peu près tout de l'Europe [illegible]

hérement de la France. On s'était imaginé que les combattants revenant du front de Lorraine, de Champagne ou de Picardie rapporteraient dans leur pays des lumières vraies sur la vieille terre civilisée qu'ils étaient allés défendre. Il n'en a rien été. Certes, ceux des soldats d'outre-Atlantique qui ont vraiment combattu au côté des Français ont gardé pour leurs anciens compagnons d'armes une noble estime et une chaude sympathie, les touchantes manifestations de la Légion en sont la preuve, mais la grande masse de l'armée américaine n'a vu que l'arrière des lignes, elle n'a connu de la guerre que l'ennui et l'inconfort des cantonnements. Ajoutez que dans leur vanité de peuple jeune, aucun éloge ne paraissait suffisant à ces associés de la onzième heure. Ils se considéraient comme les sauveurs de la France ; ils s'attendaient à être traités en sauveurs. Il y a eu des frictions de cet ordre avec les Anglais, les Italiens, les Belges, comment n'y en aurait-il pas eu avec les Américains ? Mais ici le différend s'est aggravé d'une incompréhension mutuelle totale.

Car, reconnaissons que nous ne les comprenons pas mieux qu'ils ne nous comprennent. Les Américains ignorent tout de la France, nous ignorons tout de l'Amérique. Sur la foi de manuels sommaires, nous en sommes encore à nous figurer l'insurrection de 1778 comme une sorte d'explosion libérale née des idées de nos philosophes du XVIIIe siècle, et la guerre de Sécession comme un mouvement humanitaire et abolitionniste inspiré par les idées de Victor Schoelcher.

C'est qu'au fond on ne peut imaginer deux peuples aussi différents d'origine et de formation que le peuple américain et le peuple français. Comme le livre de M. Tardieu est aussi bien destiné à l'Amérique qu'à la France, il contient un magnifique raccourci d'histoire française. Il montre aux Américains tout ce qu'il y a d'émouvante histoire dans ces terres du Valois, du Soissonnais et de la Champagne où ils ont combattu. Il leur enseigne ce que c'est qu'un vieux peuple, qui, au cours de plusieurs millénaires, a dû souffrir et combattre pour durer ; il fait voir à ces fils de pionniers ce qu'est une frontière pour un peuple que la destinée a placé sur la route des invasions. Et d'autre part, il cherche à faire comprendre au lecteur français ce que c'est que ce peuple américain, fait de tant de peuples et dont l'unité nationale est une création artificielle et presque secondaire.

Chaque peuple, dit-il, obéit à une loi propre de formation nationale. Sa constitution physique, le sens de sa vie morale, la substance de ses concepts collectifs, le rythme de sa croissance, le volume de son rendement, dessinent sa physionomie. A tous ces titres les États-Unis n'ont point d'analogue dans le monde. Si on leur cherche une antithèse, c'est la France qui la fournit.

Mille ans et plus après la naissance matérielle et morale de notre pays, le pays américain s'est formé par un arrivage d'émigrés. Les Français sont les hommes d'un foyer héréditaire. Les créateurs de la nouvelle Angleterre s'étaient arrachés du leur. Par esprit de révolte morale ou d'aventure commerciale, ils avaient décidé d'en construire un nouveau. Les voilà sur la côte rebelle. A la suite de trois explorations, l'espagnole, la française, l'anglaise, qui, cherchant la vieille Asie, avaient entrouvert l'Amérique, ils vont de l'avant, condamnés par leur destin à pousser toujours plus à l'ouest. Fils du mouvement, c'est le mouvement qu'ils incarnent. Au-delà de la bordure côtière, le désert magnifique, vierge, illimité, dont Daniel Webster évoquera l'appel, s'ouvre devant leur pas. C'est lui qui les attire, lui qui va les prendre après leur courte halte dans l'est, simple étape d'un éternel exode. »

Un peuple formé par un long passé, né de la culture de la terre et du combat qui la défend, un peuple patient et sédentaire qui a dû son unité nationale, considérée par lui comme le premier de tous les biens, à la prudence de ses rois, un peuple qui *conquit* sa liberté, mais après avoir assuré son indépendance et son intégrité territoriale, quoi de plus différent de cette nation née d'hier, qui n'a jamais jamais su très bien ce que c'est qu'une frontière, mais qui s'est formé sous le signe de la liberté individuelle, et plus encore sous celui de la mobilité ? Tout les sépare : les mœurs, la religion, l'histoire toute politique chez l'un, toute économique chez l'autre. Et pourtant dans l'alliance qui par deux fois réunit leurs enfants sous les mêmes drapeaux, il y eut autre chose que la conjugaison des intérêts. Il y eut l'explosion d'une sympathie intermittente, mais réelle.

D'où vient-elle ?

De la parenté des institutions, dit-on. Admettons qu'une sorte de mystique républicaine y soit pour quelque chose, mais la démocratie en Amérique est quelque chose de si différent de ce que nous entendons par ce mot ! Ne serait-ce pas plutôt de l'attraction que l'élite améri-

caine épreuve pour une civilisation très différente de la sienne, mais qui lui apparaît traditionnellement comme la forme la plus parfaite de la civilisation européenne. Le fermier de l'Ouest est naïvement persuadé que la libre Amérique est le type parfait de la société humaine. Mais le professeur de Yale ou de Princeton sait très bien qu'il y a autre chose dans la civilisation, quelque chose d'indéfinissable, et qu'il admire d'autant plus qu'il sait mieux la difficulté qu'un peuple très jeune, très épris du confort matériel, aura beaucoup de peine à l'acquérir. On nous a beaucoup parlé de l'idéalisme américain, et comme, en fait, il s'est traduit par une politique extrêmement réaliste, nous avons fini par ne plus y croire. Et pourtant il existe. Il y a en Amérique une élite qui professe un idéal social très élevé. Sa voix est périodiquement couverte par les cris d'une masse ignorante, qui ne voit dans la politique que la satisfaction de ses intérêts les plus immédiats, mais elle finit toujours par percer. Après la clameur anti-européenne et anti-française qui s'est fait entendre avant la conclusion de l'accord Mellon-Bérenger sur les dettes, elle se fait entendre à nouveau. Ce fut d'abord le vœu de l'Université de Colombia en faveur d'une révision des accords. C'est maintenant le vœu de l'Université de Princeton. Publié par le président John Grier Hibben, il est signé par 116 membres de la Faculté.

« Les signatures des 116 membres de la Faculté de Princeton, dit le président Hibben, constituent, après tant d'autres, une indication que l'opinion éclairée du pays réclame la révision des accords conclus avec nos anciens alliés pour le règlement des dettes. Si bien intentionnés qu'aient pu être nos représentants, qui approuvèrent les conditions de ces règlements, et si douces que puissent être ces conditions, au dire de ceux qui tiennent à souligner notre générosité, on reconnaît de plus en plus que les règlements effectués jusqu'ici ne répondent pas à la situation véritable. En admettant même la capacité de nos débiteurs à exécuter nos stipulations, capacité ouvertement mise en doute aujourd'hui, nous ne désirons pas imposer pendant deux générations de formidables charges fiscales à des peuples amis qui luttent pour reprendre leurs forces au moment même où nous accumulons une fortune nationale. Faire valoir les obligations de notre gouvernement envers ses porteurs d'actions et ses contribuables, c'est éluder la véritable question, qui ne concerne pas les relations entre le gouvernement et le peuple, mais [illegible] certains autres États [illegible] nancières des emprunts de la situation morale dans laquelle ils furent demandés et accordés, c'est inventer une abstraction économique irréelle. [illegible] vient pas que cette question soit soulevée jusqu'à ce que tous nos créanciers [illegible] résipiscence, il est facile de [illegible] rait plus prudent d'adopter une politique qui faciliterait les règlements avec les autres parties intéressées et de réviser ensuite les accords antérieurs. Enfin, il y a tout lieu de penser qu'en économie comme en morale, l'altruisme ne se distingue pas de l'intérêt personnel véritable. »

Les journaux ont longuement commenté [illegible] exposé, prenant parti, selon leurs tendances, pour ou contre les professeurs.

Comme d'habitude, le *World* et le *New York Times* ont approuvé le manifeste.

[illegible] le droit, en tant qu'éléments [illegible] pensé de vue. Dans les circonstances présentes [illegible] de vue doit nécessairement avoir une valeur [illegible] grande et être même de nature à [illegible] le point de vue de politiciens en effervescence. »

Il ne faut pas, écrit le *New York Times*, se contenter de réviser les accords : il faut d'abord réviser les conceptions courantes concernant les dettes :

« Ce dernier résultat n'est pas [illegible] pourra l'être. Il est nécessaire d'éclairer sur ce point [illegible] entière, et c'est comme un effort [illegible] qu'il faut s'empresser de saluer l'initiative des professeurs. »

Le journal examine ensuite l'opportunité du manifeste :

« On a [illegible] que nous revivrions [illegible] que la France, par exemple, [illegible] gouvernant. C'est l'impression qui s'est [illegible] où les professeurs de Columbia [illegible] Mais depuis, la situation s'est [illegible] Nous savons, actuellement, que [illegible] cette année, la ratification par la France [illegible] Mellon-Bérenger. Il est possible qu'elle ne le ratifie même pas [illegible] La difficulté est moins [illegible] d'ordre politique. Il serait possible [illegible] puisse trouver dans la Chambre des députés la majorité qui [illegible] Mais si la France ne veut pas [illegible] pas moins vrai pourtant qu'elle se [illegible] intérêts. C'est cet arrangement [illegible] seulement en [illegible] que la reprise de l'enquête [illegible] vis-à-vis [illegible] Allemagne solidaire qu'elle [illegible] [illegible] Europe. »

Enfin, le journal croit bon de rappeler aux Américains comment ils envisageaient la question au moment où elles ont été contractées :

« Leur conception d'une [illegible] a pour expression les discours prononcés au Congrès [illegible] principe des [illegible] à ce vote, et aussi les discussions publiques de cette époque. On ne trouvera nulle part qu'une seule personne autorisée ait pu considérer ces avances comme un [illegible] d'argent. A ce moment-là, nul ne songeait à [illegible] la capacité de payer de ces nations déjà épuisées par la guerre. Nul ne demandait des garanties. »

Le professeur F. W. Taussig donne la note vraie dans son article publié par l'*Atlantic* de mars :

« Alors, dit-il, nous considérions comme de notre devoir « et aussi de notre intérêt de soutenir les alliés dans leur « lutte effroyable. Pendant la première année de notre par- « ticipation, le seul secours effectif que nous puissions « apporter était de mettre à la disposition des combattants « les produits du pays. Si l'on a choisi la forme d'un prêt, « c'est que c'était le moyen le plus facile et le plus rapide « d'arriver à ce résultat. Assurément, sous la pression et « la hâte des événements critiques, on n'a pas délibéré à « fond sur le choix des moyens. Ce qui importait, c'était « d'aboutir. Et pour les alliés, la situation était la même ; « vous voulez la forme emprunts, soit ; nous acceptons « tout ce qui sera pour nous l'aide immédiate. »

Le fait que l'on nous rappelle, que nous n'avons pas eu de première conception bien définie au sujet des dettes de guerre doit rendre plus facile l'effort pour arriver à une nouvelle conception plus mûrie et plus concrète. Et c'est ce résultat que poursuivent les professeurs et les autres personnes qui s'efforcent de provoquer, dans le calme, un nouvel examen de la question. Nul n'est assez fondé en sagesse pour pouvoir, aujourd'hui, prédire ce à quoi cela pourra aboutir précisément. Le professeur Taussig, prudemment et avec le sens de l'avenir, estime probable qu'avant de nombreuses années toutes les dettes de guerre seront peut-être englobées « dans une seule masse de remboursement. » L'on sait déjà que bon nombre des autorités financières de l'Amérique penchent vers une solution de ce genre. Le manifeste de Princeton doit avoir pour effet d'en rendre la réalisation plus proche.

Naturellement, cette généreuse sagesse est combattue par la presse démagogique. C'est cependant elle qui finira pas prévaloir si nous savons agir avec tact et avec prudence. Un revirement s'est produit en notre faveur depuis quelques mois ; la prudence du Gouvernement de M. Poincaré l'a puissamment servi, le succès du livre de M. Tardieu l'accentuera encore.

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

M. PAUL BOURGET

TRENTE-HUIT ANS APRÈS LE DISCIPLE (1)

M. Paul Bourget nous donne son vingt-sixième roman — je ne compte pas les nouvelles qui font une quinzaine de volumes — d'une ampleur, d'une puissance de construction, d'une richesse de signification où se reconnaît avec la maîtrise du conteur, la haute pensée des *Essais de psychologie contemporaine*, des *Études et Portraits*, des *Pages de critique et de doctrine*. Cinquante années de méditation et de production, sans épuiser ni lasser ce vigoureux génie, n'ont fait au contraire qu'épanouir en lui les fruits d'une maturité nourrie de lectures, d'expériences, et entretenue par les plus fécondes disciplines intellectuelles. Par une évolution toute naturelle, le psychologue est devenu moraliste, l'analyse des sentiments et des passions, qui seule permet de les connaître, conduisant d'une manière inévitable à les juger, et la connaissance de leurs causes nous portant non moins inévitablement à méditer sur leurs effets. Avec ceux-ci, d'autre part, nous sortons de la sphère individuelle pour entrer dans la vie sociale, et voilà le moraliste entraîné à des préoccupations qui le rapprochent du sociologue. M. Paul Bourget a suivi ce chemin, qui s'est imposé à son art aussi bien qu'à sa pensée, l'un ne se séparant jamais chez lui de l'autre. Et c'est ainsi que le subtil, le pénétrant, le séduisant romancier de *Cruelle Énigme*, d'*Un Crime d'amour*, d'*André Cornélis* et de *Mensonges*, est devenu l'observateur plus grave, plus ému, du *Disciple*, puis le clinicien social de *L'Étape*, d'*Un Divorce*, d'*Un Drame dans le monde* et de tant d'autres œuvres où s'affirme le triple et constant souci des âmes, des mœurs et des lois de la société.

Que l'art du conteur s'alourdisse à se charger de tant de richesses et que le roman risque de plier sous leur faix, c'est possible, encore que ce soit, après tout, la formule même de Balzac, le plus grand des romanciers. Ce qui est certain, c'est qu'en un temps où le roman

(1) PAUL BOURGET : *Nos actes nous suivent*, 1 vol. in-16. Librairie Plon.

a pris toutes les formes : rien ne serait plus injuste que de lui disputer celle-là. Qu'elle ne soit plus à la mode, c'est encore vrai et c'est sans doute un pire danger. Mais la critique n'en doit tenir compte que dans une mesure très restreinte, si elle veut rester fidèle à sa mission qui est de raisonner avec le lecteur et de contribuer à éclairer son jugement, plutôt que de suivre aveuglément ses habitudes et ses préjugés. La faveur va aux romans courts, d'allure spontanée, négligée, capricieuse, qui ressemblent à un témoignage direct, dépourvu d'artifice, même quand il est fort mêlé de fantaisie. Le nouveau roman de M. Paul Bourget est, comme *Le Démon de midi*, en deux volumes, avec un total de 505 pages : il est savamment construit dans l'ensemble et minutieusement agencé dans le détail ; l'auteur n'y intervient de sa personne que par des réflexions philosophiques où nous reconnaissons sa pensée et ses doctrines. Tout cela est bien loin du goût d'aujourd'hui, mais rien ne nous assure que le goût d'aujourd'hui ait raison. Croyez-vous que M. Paul Bourget n'ait pas prévu les objections ni reconnu le danger ? Nul romancier de notre temps, ni sans doute d'aucun temps, n'a réfléchi autant que lui sur la nature de son art et ses conditions ; nul n'est arrivé là-dessus à des idées à la fois plus amples et plus nettes. Comme toutes les idées, elles prêtent à la discussion. Nous n'avons à examiner ici que le résultat.

Nos actes nous suivent est un drame d'idées engagé dans un drame de faits : là est l'originalité de sa formule. Par l'agencement dramatique des faits, l'œuvre se rattache à la grande tradition du roman populaire, qui atteint son apogée avec *Les Misérables*. Il serait facile d'analyser le sujet de telle manière qu'on aurait l'air de raconter un roman-feuilleton. L'intrigue retient le lecteur, et le drame des faits ne le fâchera pas qu'il n'ait senti toute l'importance et subi l'angoisse du drame d'idées. C'est ce qu'a voulu M. Paul Bourget. On ne saurait lui contester le mérite d'avoir réussi. Il a subordonné le premier au second de la manière la plus formelle et la plus expresse. Laissons donc les faits et allons aux idées.

Il y en a deux, dans ce récit, qui se superposent et se renforcent : celle de la responsabilité familiale et celle du déroulement indéfini des conséquences de nos actes. Un fils qui apprend, après la mort de son père, un crime commis par celui-ci, a-t-il le devoir de se considérer comme solidaire, et, par suite, comme engagé à en réparer les conséquences ? [illegible] des deux idées [illegible] dans la littérature philosophique du [illegible]. Mais il [illegible] que l'obligation de [illegible] la gravité des conséquences [illegible] qu'il est [illegible] qu'il est présumé [illegible] pas à nous suivre [illegible] qui déroulent à travers [illegible] illimitée de leurs effets, et voilà bien le plus [illegible].

Louis (Georges Muller [illegible] ges Fresnelay, le « chimiste de la Commune ») laisse mourir à sa place, en 1871, un innocent que la foule a pris pour lui. Voilà un foyer privé de son chef. La femme, contrainte de liquider une affaire avantageuse, s'est trouvée ruinée. Elle est venue à Paris et a vécu tant bien que mal, d'un petit commerce. Sa fille, séduite par un des clients, est morte en donnant le jour à un enfant, une fille encore, que les circonstances et les influences vont jeter dans un parti de révolutionnaires. Ainsi se développe logiquement, fatalement, la série des conséquences. Que cette fatalité, cette logique soient plus manifestes encore dans le roman de M. Paul Bourget qu'elles ne se fussent montrées dans la réalité, nous ne le contestons pas. Il suffit à l'art de n'admettre ni l'impossible ni l'invraisemblable : il peut, il doit user d'une vérité choisie. Tout arrangement des faits est légitime, pourvu qu'il ne les altère ni ne les trahisse. Il y a peu de romanciers qui aient au plus haut degré que M. Paul Bourget le respect du vrai, et ce respect lui est ici bien facile, car les événements ne lui donnent que trop raison et ne justifient que trop cette idée essentielle des répercussions infinies des actes humains.

Au cours de cet enchaînement, les innocents souffrent pour les coupables, ou du moins les coupables qui souffrent eux-aussi ne sont pas seuls à souffrir. C'est là un fait, contre lequel idées et système ne peuvent rien : force nous est bien de l'accepter, puisqu'il est. Pourquoi ferions-nous plus de difficulté d'admettre cette seconde idée, qui n'est ni plus absurde, ni plus scandaleuse, de la possibilité d'un rachat des coupables par l'expiation des innocents, en vertu de la réversibilité des mérites ? Il n'y [illegible] réfléchir, d'échapper à l'étreinte de la fatalité : [illegible] d'expier, en rompe le cercle de fer. C'est ce que [illegible] dans [illegible]

Marie-Jeanne un moment égarée. Et je n'ai pas besoin d'ajouter que Patrick Muller, le fils du coupable, est venu rechercher en France la famille de la victime, qu'il la découvre, qu'il aime Marie-Jeanne et qu'ils ne peuvent pas s'épouser...

La responsabilité familiale, la solidarité des générations, les répercussions infinies de nos actes, le rachat : telles sont les grandes idées, passionnantes en tout temps, plus obsédantes peut-être aujourd'hui, qui forment l'armature philosophique du roman de M. Paul Bourget. Deux milieux révolutionnaires, celui de l'insurrection parisienne au lendemain de la guerre de 1870 et celui du communisme actuel à la veille de la guerre de 1914, fournissent à l'auteur des données très précises qu'il utilise comme autant de touches posées toutes vives sur les deux toiles de son diptyque des idées et des mœurs à quarante ans d'intervalle. Naturellement, c'est le tableau de 1910 qui est le plus poussé. La petite librairie de la rue Las-Cases où se réunissent quelques révolutionnaires, rédacteurs de *La Lutte*, les deux figures d'Edouard Péreuse, le grand théoricien de la violence (qui rappelle Georges Sorel) et de son fils Martial, qui représente le médiocre praticien de la lutte des classes et de la révolution, la silhouette du politicien socialiste Dréard, bien tenté, beau parleur, et que ses anciens compagnons de lutte considèrent comme un renégat, sont dessinées avec la plus ferme précision et pourraient illustrer tel chapitre de l'histoire contemporaine. M. Paul Bourget admire et comprend Edouard Péreuse comme il comprenait et admirait Georges Sorel ; il nous explique Martial avec une lucidité qui n'est pas dénuée de sympathie, et il n'est pas jusqu'à Dréard envers lequel il ne se montre équitable en nous faisant voir que tout en lui n'était pas mauvais. M. Paul Bourget est si soucieux d'une impartialité où s'exprime son amour du vrai, qu'il lui est arrivé — n'est-ce pas le cas dans *Un Divorce* ? — de nous rendre plus sympathiques que les personnages qui représentent ses idées ceux qui les contredisent.

Dans les quelques scènes du roman qui se passent en Amérique, l'auteur nous a très fidèlement restitué l'atmosphère du pays, le sens civique, le goût de l'action sociale, l'instinct religieux, toujours vivace au fond des esprits, même quand ils sont détachés de la foi positive. A l'arrière-plan se dessine, non pas mêlé directement à l'action, mais exerçant indirectement sur elle son influence, la figure du plus célèbre des philosophes américains, William James, mort récemment, et qui se fit le théoricien du « pragmatisme ». C'est une heureuse idée de M. Paul Bourget de l'avoir dressée là, comme au carrefour où se coupent les deux chemins de l'incroyance et de la foi. Le penseur, qui a reconnu la réalité de « l'expérience religieuse », qui en a étudié les variétés, qui a proclamé sa valeur dans l'ordre de la vérité comme une conséquence de son utilité dans l'ordre de l'action, n'est-il pas le guide qui pouvait le mieux acheminer son disciple Patrick Muller et son ami Edouard Péreuse à l'intelligence du catholicisme auquel va revenir humblement, fatalement, Marie-Jeanne ? Car tout aboutit là : seule la doctrine catholique résout ces problèmes de responsabilité et de réparation dans lesquels, au témoignage de Louis-Georges Muller, le personnage initial du drame, l'essentiel de la vie humaine se trouve engagé. Marie-Jeanne entre dans la congrégation de Petites Sœurs de l'Assomption que le peuple, nous dit M. Paul Bourget, appelle, avec sa grâce pittoresque, les Petites Sœurs Hirondelles, « parce que l'ombre de leur voile noir, allongé comme une aile, hante les mansardes et les galetas » ; Patrick Muller, qui l'aimait, se convertira au catholicisme. On peut mesurer le chemin parcouru par la pensée de M. Paul Bourget depuis *Le Disciple*. Elle s'est développée, cette pensée, avec une ampleur qui lui a fait embrasser toutes les questions du temps présent, une cohérence qui les ordonne, une doctrine qui les domine. D'aucuns lui reprocheront sans doute de primer l'art : mais le roman est-il essentiellement une œuvre d'art, et M. Paul Bourget est-il exclusivement un romancier ? Il me paraîtrait plus équitable de saluer en lui le plus grand homme de lettres de notre temps.

FIRMIN ROZ.

LA POÉSIE

M. CHARLES LE GOFFIC ET LA POÉSIE BRETONNE

M. Charles Le Goffic pourrait bien être un des deux ou trois poètes contemporains les plus assurés de survivre. Il n'a point, à l'exemple de Brizeux, écrit de ces longs poèmes dont la postérité ne peut retenir que des fragments. Sa poésie se cristallise en de courts — morceaux —, qui n'ont que quelques strophes et sont rarement en alexandrins. Peu de vers et peu de mots. Mais en quelques mots, très simples, le poète sait enfermer beaucoup de rêve. Ses petits poèmes ont une force en eux qui les impose tout de suite à la mémoire.

> Les Bretonnes au cœur tendre
> Rêvent au bord de la mer,
> Les Bretons au cœur amer
> Sont trop loin pour les entendre.

Son activité d'écrivain, qu'attestent plus de quarante volumes, s'est exercée dans tous les genres. Romancier, il a chanté la *Payse* ; critique, il n'a cessé d'explorer l'*âme bretonne*, historien de la grande guerre, il a célébré les exploits des fusiliers bretons. Mais, après avoir débuté comme poète, Charles Le Goffic est resté avant tout le poète de la Bretagne. Il est né comme Renan, *au bord d'une mer sombre hérissée de rochers, toujours battue par les orages*, et sa Bretagne, comme toutes les régions du monde où l'homme est dominé par la nature, est la contrée bénie du surnaturel. C'est le pays des vastes grèves, des landes vagues, des forêts profondes comme celle de Brocéliande, des mers brumeuses que l'imagination populaire peupla toujours de sirènes et de morganes. Une angoisse flottant sur toutes choses fait mieux sentir la douceur de l'intimité, du coin du feu, des veillées où l'on se resserre, des lits-clos où l'on oublie la grande épouvante nocturne. Un pays où l'homme, presque toujours marin, passe ses nuits entre le ciel et l'eau, est fatalement le pays de la foi naïve et même de la superstition.

Avec son âme simple, sur qui le siècle n'a pas eu de prise, et qui reste fortement attachée aux croyances, aux traditions de ses ancêtres, avec son esprit raffiné, curieux de tout et très moderne, le talent de Ch. Le Goffic est fait de [illegible] Bien qu[illegible] les [illegible] en Président [illegible] n'est en aucune [illegible] vers la Saint-Jean [illegible] va s'installer dans son coin de lande, endossé [illegible] retrouve ses paysans, ses marins, les jeunes filles avec leurs grands yeux limpides que Renan comparait à de claires fontaines. Humant le vent, [illegible] l'embrun, il reprend [illegible] natal. Aussi sa poésie n'a-t-elle rien de conventionnel. Pas de *tiens de gas, d'Arnaud*, de toutes ces bretonneries en toc dont abusèrent tant de faux Bretons. Très simplement, il décrit ce qu'il aime, les dunes, les ciels bas, les bonnes vieilles qu'un son de cloche appelle aux offices du soir, les jeunes couples dont les amours même s'enveloppent d'un peu de mélancolie bretonne. Surtout, avec un sentiment profond du mystère des choses, l'oreille tendue à toutes les voix qui passent dans les vents, il dit le charme un peu austère de sa chère Bretagne, qui, presque seule en France, a gardé son âme, sa langue, ses costumes et ses coutumes. Aucune poésie n'est plus sincère. Il vit dans le rêve et la légende. La croyance au surnaturel est pour lui le sentiment le plus naturel qui soit.

Mais, même à Paris, parmi ses meubles bretons et ses habitudes bretonnes, Charles Le Goffic reste le poète de la Bretagne. Peut-être même, à distance, le regret de les avoir quittés lui fait-il mieux éprouver le charme de certains paysages, mieux sentir, avec ses hivers brouillés, ses frais printemps, ses automnes pâles, la mystérieuse poésie de son joli pays aux trois saisons. Comme beaucoup de ses compatriotes, après trente ans de Paris, il ne s'est guère éloigné de la gare Montparnasse où il débarqua un jour, et qui, avec ses filles en coiffe et ses marins, sent toujours un peu la Bretagne. Pauvres filles en coiffe ! Le poète sait leurs cœurs fragiles. Son amour du pays lui inspire une tendresse inquiète pour toutes celles que guette la grande ville. Ah ! quelle pitié presque paternelle pour la payse, qui va quitter, non seulement son costume, mais tout le passé des siens, leur cœur, leurs habitudes, leur sang ! Que ne peut-il la mettre en garde, la protéger ! Ce sentiment, très émouvant et très humain, revient souvent dans l'œuvre de M. Le Goffic.

> Hélas ! tu n'es plus [illegible]
> Le mal des [illegible] pâle [illegible]

Ses lointains aïeux s'appelaient Le Goffi, et peut-être doit-il à ses origines italiennes le goût latin de la perfection, de la clarté. Ainsi pourrait s'expliquer chez ce poète l'heureuse rencontre de dons en apparence contradictoires. Ses vers sont d'un sûr artiste, aussi maître de sa forme que les meilleurs parnassiens. *C'est à la fois*, a dit M. Paul Bourget, *très simple et très savant*. Ch. Le Goffic, à qui nous devons du reste un traité de versification, a — souci du mot juste qu'accompagne toujours celui de la rime exacte. Il affectionne l'octosyllabe, d'un maniement si difficile, et plusieurs de ses petits poèmes rappellent par leur perfection les *Émaux et Camées*. Le conte de Lisle, Hérédia lui ont appris l'art d'enchasser dans les vers des noms propres de personnages ou de pays, et sa Bretagne lui en fournit de neufs et de pittoresques. Mais, s'il est parnassien par la facture, M. Le Goffic s'apparente plutôt aux symbolistes par l'inspiration. Venu d'un pays de brumes, il a le goût du vague et de l'indéterminé. Il sait confier tout le vaporeux de l'âme bretonne à des strophes aux contours nets, qui sont des merveilles de précision. Joignant l'imprécis au précis, suivant le conseil de Verlaine, il nous invite aux rêveries insaisissables. Quelques mots, très simples, très clairs, et qui sont ceux de tout le monde, quelques mots lui suffisent pour éveiller de longues résonnances dans nos cœurs, et voilà, me semble-t-il, son originalité véritable. Notons encore chez ce poète qui vit beaucoup parmi les paysans un sentiment extrêmement frais de l'âme et de la mélodie populaires. Ses vers gardent souvent la grâce cadencée du vieux folklore. Après tout, les vrais bienfaiteurs sont peut-être ces poètes anonymes qui enrichissent notre patrimoine et forment notre sensibilité. Charles Le Goffic a écrit de ces strophes que les hommes pourraient continuer à se transmettre de bouche en bouche même si leur auteur était à jamais oublié.

> Les marins ont dit aux oiseaux de mer :
> Nous allons bientôt partir pour l'Islande,
> Quand le vent du Nord sera moins amer
> Et quand le printemps fleurira la lande.

Les *Poésies complètes* de Ch. Le Goffic ont paru en 1922. Le poète mettait-il donc un point final à son œuvre poétique ? Nous pouvions le craindre jusqu'à la publication de nouveaux poèmes, qui, comme les autres, enferment beaucoup de rêve en peu de mots. La *Visite Nocturne* est inspirée par le souvenir d'Alan Seeger, ce volontaire américain tombé pour la France en 1916, et dont M. André Rivoire a traduit trois beaux poèmes que nous avons signalés ici-même. Par une de ces nuits tumultueuses de fin d'automne, où tout Breton s'attend un peu à voir revenir les trépassés, le poète, seul devant son feu de tourbe, voit reparaître Alan Seeger, accompagné d'un autre héros de sa race, Quentin Roosevelt. Et il fait revivre le sublime poète, qui, ayant pris rendez-vous avec la mort, reçut à Belloye-en-Santerre son suprême baiser. Il évoque tous ses frères d'Amérique que charrièrent vers nous des troupeaux de dreadnoughts :

> Le ciel, la mer en étaient nous jusqu'aux tropiques
> De leurs [illegible] coulaient l'or, les aciers, les blés
> Tout [illegible] d'espérances épiques
> S'échappait avec eux de leurs flancs constellés.

Mais, entre ces volontaires magnifiques, prêts à mourir pour ceux qui n'étaient pas venus, et les âpres financiers d'aujourd'hui, le poète ne peut se défendre d'établir une comparaison. Par amour des uns il pardonne aux autres. Thème en somme, politique, mais traité avec une vibrante émotion. Toute une partie de l'œuvre de Le Goffic s'inspire d'un besoin passionné de servir sa petite et sa grande patrie.

Le Treizain de la Nostalgie et du Déchirement comporte deux courtes séries de poèmes. La première, *petite suite en mineur*, fut presque entièrement écrite au cours d'une traversée dans les mers scandinaves. M. Charles Le Goffic a quitté sa Bretagne brumeuse pour une Norvège plus brumeuse encore. Ciel d'opale aux nuits lactées, silence, mystère ; tout s'atténue, s'estompe et se fond. Pour mieux évoquer ces paysages sans couleurs, le vers se fait encore plus imprécis, plus soluble, aurait dit Verlaine, *sans rien qui pèse ou qui pose*, et le poète adopte le rythme impair. L'autre série, *paucissima meæ*, rappelle par son titre les admirables *pauca meæ* des *Contemplations*. Comme Victor Hugo à Villequier, le poète, dans son doux Rün Rouz, s'incline sur une tombe bien-aimée. Mais l'accent est bien personnel. Avec quelle tendresse tremblante, voilée et toute bretonne il parle à la chère petite morte !

> Sous les violiers, dans le matin chaste,
> Voici l'enclos cher, l'enclos familier,
> L'humble cimetière aux tombes sans faste,
> Avec son mur bas et son échalier.
>
> La mer du Trégor, féerie éternelle,
> Dont tu caressais tes yeux chaque été,
> Ici tu seras encor tout près d'elle,
> Près d'elle, mon cœur, pour l'éternité.

L'hymen ne l'a pas ouvert ses portiques
Nul chœur, dans le soir vaporeux et doux
Au son cadencé des flûtes celtiques
Ne l'aura conduite au seuil de l'époux.

Mais, [illegible] entend sous l'ombre [illegible]
Les [illegible] voix, chœur [illegible] pour [illegible]
N'ont pas cueilli leur petite [illegible]
Et tout ce pays est peuplé de toi.

Mais ici le critique s'arrête. La vie, la mort, la douleur, l'espoir, cela seul est vrai, profond, éternel, et, comme disait encore Verlaine, tout le reste est littérature...

ANDRÉ DUMAS.

LE THÉATRE

M. SACHA GUITRY, BADINE

Chez un écrivain aussi doué que Sacha Guitry et dont les dons se répandent depuis des années avec une telle prodigalité, il y a à considérer, outre ses dons, le caractère qui assure la gestion de la fortune intellectuelle et artistique. Or, à l'heure présente, il est bien certain que les dons ont cessé de se développer et que, ayant perdu pour nous tout charme de nouveauté, ils doivent être tenus comme secondaires. Psychologiquement même, l'heure est proche, si elle n'est déjà arrivée, où n'évoluant plus, ces qualités, dont le public est saturé, se tourneront en défaut : le génie lui-même ne peut rester étale, et son reflux commence dès que le flux a cessé. L'inspiration de Sacha Guitry est maintenant dangereusement étale. Quant au caractère... ?

La représentation qui vient d'être donnée de *Desiré* semble bien, hélas ! devoir nous rappeler cette vérité élémentaire que les écrivains, dans leur complexion morale, ne changent pas plus que les autres hommes et que l'expérience ne sert jamais qu'à accélérer leur mouvement sur leur pente naturelle. Sacha Guitry a été si précoce qu'on l'a toujours cru jeune et qu'après un [illegible] de [illegible] d'un avenir... Il semblait toujours que sa dernière œuvre fût [illegible] comme ne [illegible] Il se [illegible] [illegible] Mais [illegible] ... A cet [illegible] des raisons [illegible] Un homme sérieux, un [illegible] pas Sacha... C'était le théâtre d'un gamin... ! Et puis il y avait le prestige [illegible] Et [illegible] gloire [illegible] [illegible] de l'autre. Enfin [illegible] vient il gambade sur la scène [illegible] d'abord yeux le jeune homme prodige. La [illegible] jeunesse de l'interprète [illegible] [illegible] naître de l'auteur.

Mais tout de même... ! Les années passent... Les tournées se multiplient... Les pièces s'accumulent et les succès se répètent... A quand donc la réflexion, le recueillement, la concentration annoncée... ? Non, tout ce temps peut-on jouer avec Sacha pour découvrir Guitry... ?

Personnellement, [illegible] prolongé cette chère espérance jusqu'à la dernière manifestation, je ne dis pas littéraire, mais psychologique qui s'intitule *Desiré*. Cette œuvre n'est point manquée et elle a [illegible] remporté un [illegible] succès qui suffit à prouver que scénicquement, elle valait toutes les autres. Les résistances qu'elle a rencontrées, l'espèce de découragement secret qu'elle a provoqué dans le cœur des vrais admirateurs de l'éternel collégien (remarquons, d'ailleurs, à ce propos, que Sacha Guitry, au témoignage de son thuriféraire, René Benjamin, a été un détestable lycéen dans sa jeunesse et c'est pourquoi, sans doute, il est resté potache dans sa maturité) sont dus à des motifs plus profonds que je voudrais justement essayer essayer de démêler : en pure perte, bien entendu, car, Sacha Guitry ne [illegible] et [illegible] de lèse-génie et, dût-il en prendre quelque connaissance indirecte et lointaine, qu'il n'y verrait que sottise.

Il n'y a donc plus à attendre que Sacha Guitry puisse maintenant sortir de son caractère, parce que ce caractère est parvenu à la période des tics, ce qui psychologiquement équivaut en physiologie à la période d'artériosclérose. L'esprit est comme durci : la sensibilité est clichée et l'automatisme professionnel prime tout. Il suffit de rapporter le [illegible] pour qu'apparaissent comme [illegible] deux mamies fondamentales [illegible] précoce jusqu'au bout, est prématurément atteint.

---

1. *Poèmes [illegible]*. Éditions Plon-Nourrit. — *Le [illegible] Nectaire*. Éditions Crimer frères. — *Le [illegible] Nostalgie et [illegible]*. Éditions Léonard Chaumont [illegible].

*
* *

Désiré est un valet de chambre. Il aime ses maîtresses. Il a quitté sa dernière place à la suite d'un accident avec sa patronne. La nouvelle jeune femme chez laquelle il entre est avertie du fait. Elle en est troublée et le trouble se manifeste dans ses rêves. Désiré rêve aussi et comme ils ont peur l'un et l'autre de leur sommeil, ils se sont chacun à l'insu l'un de l'autre retirés dans le salon pour y dormir et c'est en entendant la voix de sa patronne qui rêve de lui, que le valet de chambre découvre cette trop chère présence et saisit l'occasion de lui faire, en tout bien tout honneur, d'ailleurs, sa déclaration. Ce domestique est un grand amoureux qui exprime sa passion dans une harangue à la manière de Ruy Blas. J'ajoute que le domestique est joué par Sacha Guitry et la maîtresse par Yvonne Printemps. Le premier acte brille par une sorte de philosophie de l'office que dégage une femme de chambre assez moderne et dont le principe fondamental c'est que les patrons n'ont d'autre sujet de conversation que l'argent et les domestiques, à moins qu'ils ne se fassent des scènes personnelles. Le second acte est rempli par le service de table de Sacha et le troisième par le monologue d'amour. L'ensemble forme quelque chose de subsidiairement amusant et de fondamentalement désobligeant.

Tels sont les faits. Qu'en conclure... ?

Dans la tirade où le domestique laisse éclater son cœur romantique se retrouve comme un obscur ressouvenir de l'idée émise par La Bruyère que, lorsqu'on aime, parler, se taire près de l'objet aimé, tout est égal. Un amoureux doit être heureux de servir comme de faire n'importe quoi. Et même s'ajoute à cette réminiscence le soupçon d'une autre qui est celle dont Alfred de Vigny a fait le fond de *Grandeur et Servitude militaire* : la douceur d'obéir... La volonté est d'un usage difficile, fatigant. Quel repos donc que d'être commandé, c'est-à-dire de n'avoir à prendre aucun initiative, aucune décision, à ne supporter aucune responsabilité ! Et quand les ordres qu'on reçoit sont d'une bouche adorée !... Etre domestique, n'est-ce point, pour un adorateur, le sort le plus beau ?... Il est évident que ce vieux thème peut toujours être rajeuni, remis à la note du jour... C'est ce que n'aurait point manqué de faire un auteur dramatique de cœur et d'esprit libres... Dans la pièce de Sacha Guitry, au contraire, rien n'est plus pareil que son larbin... On ne sait quels offices, il a bien pu fréquenter pour être demeuré pareillement archaïque !... Il est absolument conventionnel, littéraire... C'est que Sacha Guitry est tombé dans le sentiment, et c'est cette incapacité de renouveler par une modulation quelconque le vieux motif qui se reconnaît l'une des tares psychologiques les plus graves dont puisse être atteint un homme d'abord, un artiste ensuite : le tic de l'amoureux !... Une autre preuve à laquelle se reconnaîtra cette sorte de sclérose sentimentale, c'est que Sacha, dans son obsession, ne voit plus même le rôle, le costume, la coiffure qu'il impose à l'objet de son culte. Non seulement Yvonne Printemps, dont le premier mérite est la voix, ne chante plus : mais elle finit par n'avoir presque plus rien à dire et par se montrer fagotée...

Il est bien certain que, dans ce ton désuet, nous aurions pu tout de même avoir une comédie aimable et même touchante si la manie professionnelle n'était venue aggraver la manie sentimentale. Pendant longtemps, on a admiré dans Sacha Guitry la double qualité d'auteur dramatique et de comédien... Pendant longtemps on a eu raison dans cette admiration, car il est probable que le comédien aidait l'auteur dramatique. Malheureusement, le métier de comédien ne peut s'exercer impunément... Maintenant, c'est le cabotin qui l'emporte sur l'écrivain chez Sacha Guitry... Il en est venu à penser à son rôle bien plus qu'à sa pièce... Il s'est emballé à l'idée de paraître sur la scène en valet de chambre, avec une petite valise et un gros veston, à l'idée de mettre le couvert, de servir à table et de parler toute une soirée à la troisième personne... Ainsi, il n'écrit plus du tout des scènes, mais un scénario... Et les autres personnages semblent se résorber dans l'ombre... Dans quelques années, on imagine très bien Yvonne Printemps, devenue une idole muette, et Sacha jouant à ses pieds, sous tous les costumes et dans toutes les attitudes, un personnage mythique de Fregoli sentimental...

Au reste, je me garderais bien d'accuser Sacha Guitry tout seul du mauvais usage qu'il continue de faire et ne cessera plus de faire des dons divins qu'il avait reçus en venant au monde du théâtre... C'est la vie qu'il mène qui est implacable, cette double servitude du théâtre, ce contact perpétuel avec la notoriété, le succès, la réclame... Il est admirable qu'il ait si bien résisté à toutes ces forces qui, aujourd'hui, collaborent à disperser l'âme de l'écrivain et à avilir son œuvre...

GASTON RAGEOT.

LES CONCERTS

UN CENTENAIRE MÉMORABLE

[illegible] en l'honneur du Centenaire de Beethoven [illegible] aux quatre coins du monde. Et, pendant [illegible] toute la pompe et toute la [illegible] qu'on peut [illegible] Paris [illegible] tenu à prendre un [illegible] Beethoven. Une vénération toujours [illegible] Et, en effet, [illegible] depuis deux mois nous n'avons presque entendu que du Beethoven, nous [illegible] nourris. Et [illegible] un instant nous ne nous sommes sentis rassasiés. Sur notre siècle décadent, sur notre vie trépidante et fiévreuse ont passé des effluves bienfaisantes, régénérateurs et nous avons compris, une fois de plus, la beauté de la musique et la grandeur de celui qui l'a exprimée sous toutes ses formes. Deux artistes, en effet, ont embrassé toute l'humanité : Shakespeare et Beethoven. Je ne vois pas l'effervescence dans les arts plastiques où même les plus grands ont ouvert des croisées sur une partie de la vie, mais sur une partie seulement. Dans Shakespeare comme dans Beethoven, tout a été dit.

[illegible] que [illegible] l'horreur, l'immense [illegible] souffrance [illegible] aussi la tendresse du monde [illegible] ces [illegible] ébahissables, sur lesquelles passe [illegible] souffle de la divine Bonté.

L'âme d'Antonio, celle de la douce Juliette, celle de la tendre Diedémone et tant d'autres ne sont-elles pas semblables à ces adagios de Beethoven où la douleur se revêt d'un sourire. Des lutins malicieux passent, tels ces scherzi endiablés ; la tourmente vient à son tour ; mais, persistante, va reprendre bientôt la phrase sublime.

Parmi les œuvres de Beethoven qui nous ont été données [illegible] les dernières mois, les dix-sept quatuors [illegible] représentent peut-être la plus parfaite expression de son génie.

Comme chaque année, M. Lucien Capet, l'éminent violoniste, assisté de MM. Hervitt, Delobelle et Benoit, nous en a offert, en six séances, l'exécution intégrale. Arrivant au moment du Centenaire, le Beethoven [illegible] jamais ses manifestations ne nous ont semblé plus émouvantes parce que [illegible] mieux préparés à [illegible] la bonne parole. Tous ceux qui aiment la musique connaissent ces chefs-d'œuvres composés de 1800 à sa mort et dont les [illegible] semblent [illegible] avec le sang de son cœur.

Les six premiers dits quatuors de la première époque, gardent encore l'empreinte de l'influence de Mozart et surtout de Haydn. Ils sont jeunes, frais, d'une sensibilité gracieuse avec déjà [illegible] des [illegible] qui font prévoir les orages futurs. Puis viennent ceux de la deuxième époque d'une incomparable beauté. Beethoven est alors dans l'épanouissement de son génie. Bien que gravement atteint dans sa santé souvent [illegible] par la douleur morale, l'amour ne lui apporte pas que peines et tourments. A des êtres semblables une parcelle de bonheur suffit pour irradier des années. Cette joie puisée aux sources [illegible] va auréole alors son [illegible] malgré les heures sombres. Mais elle va être de peu de durée et s'effacera pour faire place à une sorte d'extase déchirée, celle qui paraît dans les dernières symphonies, dans les dernières sonates pour piano, une joie qui, cette fois, n'a plus d'ali- [illegible] humaine [illegible] leur. [illegible] de la [illegible] port la forme ! Ce qu'il lui faut, c'est dire tout ce qu'il [illegible] les derniers quatuors, ils le regagnent en audace, en [illegible] lent alors entre eux un langage qui dépasse les forces hu- [illegible]

[illegible] depuis des années voué à faire connaître l'œuvre [illegible] quatuors de Beethoven. Sans lui, en France, nous serions privés de cet enseignement fécond et de cette joie précieuse qu'attendent chaque année les Mélomanes comme la manne sacrée.

M. [illegible]

LES LIVRES NOUVEAUX

Géographie

Jean BRUNHES, [illegible] *Géographie humaine*, [illegible] *Géographie politique* et *Géographie du travail*. Tome II de [illegible] et Cie).

Dans ce volume, Jean Brunhes, avec son collaborateur, Pierre Deffontaines, achève cette description géographique de la France que les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà. Sol, architecture et climat du pays, régions naturelles avec leur relief, leurs fleuves, leurs villes, les dénominations historiques, types de maisons et conditions du peuplement, un premier volume l'étudiait largement, avec le secours de cette méthode d'échantillonnement dont l'auteur avait fixé les principes dans sa *Géographie humaine*. Ici, il s'agit de caractériser tout ce qui, dans les phénomènes de surface, porte plus directement l'empreinte humaine, et d'abord les villes. Paris au premier rang, « métropole capitale », un monde à lui seul avec ses provinces ; puis les principales métropoles régionales à la physionomie variée comme leur site et leur histoire ; les églises, châteaux, remparts, ponts, considérés comme « facteurs du paysage français » ; enfin les modes de circulation qui animent ce paysage pour en faire une chose vivante. Combien de descriptions seraient à signaler, de fines analyses où le goût pour l'œuvre d'art s'ajoute à la précision savante de façon à laisser au lecteur l'impression qui notera pour lui désormais tel ensemble [illegible] l'étude de la frontière, continentale et maritime. Voici enfin les faits d'économie, toute une géographie de la production où l'homme se montre dans l'utilisation de plus en plus perfectionnée des forces naturelles : activité humaine liée à la forêt, avec ces genres de vie primitifs de la chasse et de la cueillette, la pêche et l'exploitation de la grève et du marais, les travaux du labour agricole, du vignoble, de la culture arbustive et maraîchère, l'élevage avec les [illegible] fêtes qui, aux temps [illegible]

[illegible] Mais peut-être la [illegible] par ces [illegible] et [illegible] pluvieux [illegible] civilisation [illegible] textiles desquelles se [illegible] principalement aujourd'hui les exigences [illegible] Lille et le Creusot, Lyon et Roubaix, Tourcoing, Reims et Saint-Etienne [illegible] spitales de l'acier, de la laine, de la soie, du lin, que de monographies [illegible] plus qu'esquisses [illegible] toujours avec le trait [illegible] C'est bien [illegible] géographique de l'homme [illegible] précisément en fonction des sources d'énergie que l'homme [illegible] tout [illegible] pétrole [illegible] hydraulique [illegible] qu'il fabrique et transporte à [illegible] Sud et vice-versa. La distribution de minéraux sur le sol de France [illegible] trait de géographie humaine [illegible] plus [illegible] distribution pré[illegible] de l'Europe [illegible] plus en plus intimement [illegible] français. Jean Brunhes le montre [illegible] Dans ce livre [illegible] heureux, éloquent [illegible] Discours de la méthode géographique [illegible] lui-même. Assurément. Mais aussi par le nombre des faits classés et interprétés, *somme géographique* de tout ce que la France fabrique, construit, représente, et (puisqu'il n'existe pas de vraie nation indépendante sans bateaux marchands), exporte à travers le monde. Il est vrai que ce n'est pas peu.

P. F.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

En comparaison avec les années précédentes, le trafic yougoslave par le port de Trieste en 1926 a considérablement diminué.

D'après les statistiques publiées, le trafic du royaume des Serbes, Croates et Slovènes l'année dernière était le suivant (en quintaux):

On a exporté du royaume serbe-croate-slovène:

Par voie de mer	[illegible]
Par voie de terre	[illegible]

On a importé dans le royaume serbe-croate-slovène:

Par voie de mer	545.091
Par voie de terre	711.878

Le total de ce trafic en 1926 s'élevait donc à [illegible] 516.021 quintaux en [illegible] wagons. Parmi les pays qui exportent et importent par Trieste, le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, vu le montant de son trafic susmentionné, venait en troisième place.

On peut dire d'une manière générale qu'au dernier temps le trafic de Trieste diminue constamment, malgré tous les efforts des milieux officiels italiens pour conserver son existence. [illegible] et en particulier [illegible] petit, petit et le nomage s'accroît du jour au jour.

La publication récente des statistiques de la Chambre de Commerce de Trieste nous apprend que le trafic total de Trieste en [illegible] millions [illegible] quintaux contre [illegible] quintaux en [illegible].

On le trafic de l'année dernière [illegible] diminué de [illegible] quintaux ou [illegible] wagons, c'est-à-dire de [illegible]. La [illegible] le travail pour un, cette [illegible] correspond à [illegible] wagons par jour. Pour les deux premiers mois de 1927, il a diminué encore de [illegible] par rapport au trafic des mois de janvier et février de [illegible].

Les milieux économiques italiens considèrent comme cause principale de cette diminution constante de trafic la concurrence toujours croissante de Hamburg, qui attire de son côté la plupart du trafic allemand, autrichien et même tchécoslovaque, d'autre part la concurrence des ports yougoslaves qui se fait sentir dernièrement de plus en plus.

En dehors de cela, le monde commercial de l'hinterland triestois et même celui de nationalité italienne préfèrent entrer en relations directes avec les industriels étrangers, sans intermédiaires, et par conséquent la marchandise s'expédie par voie directe et la plus courte et passe très rarement par Trieste.

En vue d'assurer à Trieste au moins le trafic du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, les milieux intéressés triestois expriment le désir que le gouvernement italien devrait accorder des tarifs douaniers et ferroviaires réduits, croyant que de cette manière le trafic de Slovénie au moins se dirigerait sur Trieste.

Ainsi, pendant que le trafic par mer dans les principaux ports yougoslaves sur l'Adriatique augmente chaque année, le plus important port italien du Quarner, Trieste, se meurt peu à peu, sans espoir d'un avenir meilleur.

Borivoje B. Mirkovitch

L'INTÉRÊT DU CAPITAL ÉTRANGER DANS LE ROYAUME DES SERBES, CROATES ET SLOVÈNES

Les milieux financiers américains s'intéressent vivement ces derniers temps, au placement des capitaux dans le royaume serbe-croate-slovène.

En effet, les dernières offres d'emprunts à long terme des capitalistes américains, à des conditions toujours plus favorables — les groupes financiers étrangers étaient depuis plusieurs années très réservés en ce qui concerne le consentement d'emprunts au jeune royaume — ces offres-là sont, sans aucun doute, un signe du relèvement brusque du crédit yougoslave à l'étranger, en particulier aux Etats-Unis d'Amérique.

On sait qu'au mois d'avril dernier le royaume des Serbes, Croates et Slovènes a conclu avec un groupe de banquiers de New-York, Blair-Chase, un emprunt à long terme de 30 millions de dollars. Le cours d'émission de cet emprunt est de 92 et l'intérêt annuel 7 o/o. La moitié de cette somme, c'est-à-dire 15 millions de dollars, seront employés pour la construction du chemin de fer conduisant sur l'Adriatique et l'autre moitié est mise à la disposition du Gouvernement pour les besoins de l'Etat. Le résultat de la souscription de cet emprunt à New-York a dépassé toutes les prévisions.

[illegible]

financier étranger, en vue de la conclusion d'un nouvel [illegible]

On voit que le placement des capitaux américains dans [illegible] Banque Hypothécaire d'Etat et de la Municipalité de Belgrade [illegible] ses intentions pacifiques.

[illegible] stagnation d'affaires qui en découle, l'apparition du capital [illegible] situation économique générale du pays.

Le retour à l'état économique normal nous montre le mieux que le crédit cher gêne les affaires, car l'Etat de choses actuel ne supporte pas de grands intérêts. Après la [illegible] crédits à bon marché à l'étranger, l'industrie nationale hâtera, en premier lieu, son développement et réalisera ensuite la [illegible]

Quant à la [illegible] ger, la situation du royaume serbe-croate-slovène sera de [illegible] réglées et alors, pour les mêmes opérations, seront accessibles les marchés anglais et français.

D'après les informations reçues, les milieux financiers de Londres [illegible] l'industrie yougoslave; on peut s'attendre prochainement à une offre éventuelle de conclusion de plusieurs emprunts [illegible]

[illegible]

BULLETIN MARITIME

[illegible]

qui fut l'objet, sur tout son parcours, de visites très nombreuses au cours desquelles les habitants des ports ont témoigné d'une vive admiration pour la décoration très soi[illegible]

D'autre part, le *Théophile Gautier*, le magnifique paquebot à moteurs qui a été placé sur la ligne du nord de la [illegible] Italie, etc... un voyage inaugural qui lui a valu, dans la presse française et étrangère, les plus élogieuses descriptions. A Alexandrie, un banquet fut offert à bord du *Théophile-Gautier*, par l'Agent Général, à un grand nom[illegible] nombre de personnalités françaises et étrangères avaient [illegible] cées, le *Théophile-Gautier* fut l'objet d'éloges enthou[illegible]

[illegible]

Des assemblées générales extraordinaires ayant été réu[illegible] des Messageries Maritimes, porte de 75 à 80 millions de [illegible] transformation des anciennes, une brochure fut distribuée, [illegible] des Messageries Maritime et de la Société des Services Contractuels, des confusions s'étant produites, à maintes repri[illegible]

A. — *Au point de vue [illegible] et domaine d'exploitation.*

La Société des Services Contractuels exploite les lignes de paquebots suivantes prévues par la Convention de 1920 :

Ligne-Marseille-Constantinople-Beyrouth ;

Ligne Marseille-Alexandrie-Beyrouth ;

Ligne Marseille-Saigon-Shanghaï-Yokohama ;

Ligne Marseille-Saigon-Haïphong ;

Ligne Marseille-Madagascar-La Réunion-Maurice ;

Ligne Dunkerque-Colombo-Sydney ;

Ligne Dunkerque-Tahiti-Noumea ;

Ligne annexe Sydney-Noumea (1).

La Compagnie des Messageries Maritimes exploite ou est réservé d'exploiter en propre :

Les lignes de cabotage colonial d'Indochine et de Madagascar ;

La ligne de navires de charge longs-courriers d'Extrême-Orient ;

La ligne de navires de charge longs-courriers d'Indo-Chine ;

La ligne de navires de charge longs-courriers des Indes (2) ;

La ligne Marseille-Londres ;

Des lignes sur la mer Noire (3) ;

Des voyages dans différentes directions, selon les besoins et les possibilités.

B. — *Au point de vue financier.*

La Société des Services Contractuels, qui a une personnalité et un capital distincts, dont un Conseil d'Administration, qui lui est propre, discute les intérêts, inscrit chaque année dans ses comptes les résultats de l'exploitation des lignes de paquebots prévues par la Convention de 1920. Le solde bénéficiaire ou déficitaire de ce compte d'exploitation est partagé, conformément aux règles posées par la Convention entre l'Etat et les Services Contractuels.

La Compagnie des Messageries Maritimes ne reçoit, pour ses services propres, aucune subvention ni participation financière d'aucune sorte de l'Etat Français.

Elle ne bénéfice pas directement des excédents éventuels de recettes des Services Contractuels, pas plus qu'elle ne participe aux pertes que peut éprouver la Société au cours de son exploitation.

Elle exploite, en définitive, de façon entièrement libre ses services.

*
* *

Ceci exposé, pour situer clairement les deux Sociétés, l'une par rapport à l'autre, il convient d'apporter les correctifs suivants au caractère d'indépendance trop absolue qui pourrait paraître résulter de cette situation telle qu'elle vient d'être présentée :

1° La moitié des membres du Conseil d'Administration des Services Contractuels sont désignés par la Compagnie des Messageries Maritimes. Le Président du Conseil d'Administration doit être pris parmi ceux des Administrateurs ainsi désignés. En fait, depuis la fondation de la Société des Services Contractuels, cette Société et la Compagnie des Messageries Maritimes ont eu le même Président.

La Compagnie des Messageries Maritimes [illegible] les Services Contractuels et met, à cet effet, à la disposition de la Société gérée, qui n'a ni installations, ni personnel, « la partie de son organisation administrative, commerciale et technique, ainsi que la partie de ses installations immobilières qui seront ainsi que la partie de tallations immobilières qui seront nécessaires pour assurer la bonne marche des services tant dans la métropole qu'à l'étranger ». Ainsi, il y a unité de gestion, s'il n'y a plus ni unité juridique, ni unité financière.

La Société des Services Contractuels rémunère la Compagnie des Messageries Maritimes de cette gestion en lui versant annuellement une somme comprenant, en même temps qu'une part de ses frais généraux, une allocation forfaitaire pour utilisation des immeubles et organisations.

3° La Compagnie des Messageries Maritimes est propriétaire d'une fraction importante du capital [illegible] des Service Contractuels et se trouve donc intéressée, en tant qu'actionnaire, aux résultats de l'exploitation des Services Contractuels.

UN NOUVEAU PAQUEBOT DES MESSAGERIES MARITIMES POUR LA LIGNE DE L'AUSTRALIE

On sait que les Messageries Maritimes ont pris, en 1921, la décision de donner, aux navires destinés à assurer les relations entre la France, l'Australie et la Nouvelle-Calédonie, des noms de constellations.

C'est en application de ce principe que trois navires de la Société des Services Contractuels ont pris les noms respectifs de *Céphée*, d'*Andromède* et d'*Antinoüs*.

Dans le même ordre d'idées, le Conseil d'Administration de cette Société a, au cours de sa réunion du 14 mars 1927, décidé de donner le nom de *Eridan* à un navire actuellement en construction dans les Chantiers de la Société Provençale de Constructions Navales à La Ciotat et destiné à être utilisé sur la ligne d'Australie (via Suez).

Ce nom avait déjà été porté d'ailleurs par un navire de la même Compagnie construit et mis en service en 1866.

Les caractéristiques du nouveau navire seront les suivantes :

Longueur entre perpendiculaires	135
Largeur au fort hors membrures	18 m. 60
Creux au livet du pont supérieur	11 m. 50
Port en lourd	7.070 tx.
Déplacement prévu	13.800 tx.
Volume approximatif :	
Des cales	7.310 m³
Des entreponts	3.700 [illegible]
Capacités en passagers :	
1re classe	[illegible]
2e classe	86
Entreponts	438
2 moteurs Sulzer d'une force totale de	6.000 CV

(1) La ligne Sydney-Noumea a été cédée aux Services Contractuels en raison du fait que cette ligne est très exactement une annexe des services de paquebots.

(2) Momentanément arrêtée en raison des résultats insuffisamment rémunérateurs de son exploitation.

(3) Non encore reprise par suite de l'état politique et économique de la Russie et de la Turquie.

(1) Auquel un intérêt minimum très faible est garanti.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° II 65e ANNÉE 4 JUIN 1927

QUELLE MÉTHODE ADOPTER EN FAVEUR DES MINORITÉS NATIONALES ?

Le problème des minorités nationales a remplacé dans l'après-guerre le problème des nationalités.

La paix a-t-elle gagné au change? C'est à voir dans la durée. Pour l'heure, il semble que nos soucis européens aient simplement changé de noms : les minorités nationales sont même plus difficiles à satisfaire que les nationalités, puisque leurs revendications ne peuvent être satisfaites pour la plupart à l'aide de concessions territoriales.

Les vilaines guerres du temps passé, qui finissaient par l'octroi au vainqueur de territoires, avaient tout de même cet avantage de se régler par un forfait provisoire : l'esprit de justice, en se développant et généralisant, a rendu les exigences des peuples méticuleuses. Quand on a ressuscité une nationalité jusque là opprimée, on apprend avec déplaisir que l'opprimé de la veille est devenu l'oppresseur du jour pour diverses catégories d'humains dont la langue, les mœurs et les croyances sont en désaccord séculaire avec celles de l'Etat pieusement émancipé à grand renfort de victoires et de traités. Les démocraties d'Occident sont ainsi désenchantées d'un effort qu'elles avaient estimé définitif et munificent.

Un certain scepticisme leur vient du trop grand nombre des doléances qui s'expriment à Paris comme à Genève, en des meetings pa[illegible]llement indignés. [illegible] état de sursaturation sentimentale pour entretenir l'opinion française de la question des minorités nationales [illegible] sens, une pressante question d'ordre européen.

Au surplus, les [illegible] et d'août 1926 n'ont pas fait luire de claires solutions. Ces Congrès représentaient [illegible] nationales [illegible]. Mais combien d'autres minorités dignes d'être représentées étaient absentes ! Il y avait bien une délégation [illegible] de Tchécoslovaquie, ni de Suédois finlandais, [illegible] de Frises [illegible] fait, quelles sont [illegible] opprimées [illegible] les ? A quel [illegible] d'une de ces minorités [illegible] de France [illegible] l'Instruction publique [illegible] type, s'insurgent [illegible] le breton dans les lycées, collèges et tribunaux, [illegible] que cette [illegible] langue, prenne [illegible] dont les manifestations [illegible] Nations [illegible] on admettre qu'il y a une minorité bretonne parmi la France [illegible] vant de parler du bon droit on parlera du bon

[illegible] Mais si je passe des Celtes aux Alsaciens, je soulève une hypothèse plus irritante : l'Heimatbund, coalition d'intrigues, sera-t-il habilité un jour de troubles à prétendre qu'il exprime le vœu d'une minorité nationale dans laquelle seraient compris les mêmes Alsaciens dont les voix gutturales saluaient l'entrée de nos soldats dans les villes de l'annexion.

L'élaboration de règles générales, le vote par les Congrès de principes généraux applicables aux revendications de toutes les minorités nationales auraient des effets d'avenir qu'il est impossible d'évaluer au vu des délégations assemblées à Genève en [illegible] et [illegible].

C'est une réserve qu'il est nécessaire de formuler si l'on veut éviter de voir les décisions de Congrès bafouées par les réalités de la vie internationale.

Au surplus, quelles peuvent être ces généralités impératives ? S'agira-t-il de protéger la culture spéciale de toutes les minorités ? Cela ne va pas sans immixtion dangereuse dans l'exercice du droit interne sans ingérence inadmissible dans la souveraineté des Etats.

Or, je tiens qu'il est opportun de renforcer cette souveraineté pour la protéger contre les interventions de propagandes internationales. Et je prie qu'on se réfère aux obstacles de fait. Sera-t-il possible d'intervenir efficacement en U.R.S.S. si quelque groupe ethnique appelait au secours ? N'y aura-t-il de contrôle que sur les nationalités faibles et complaisantes, les autres se garant contre toute indiscrétion étrangère ? S'agira-t-il de législation internationale pour le cas notamment où quelque réforme agraire déposséderait les propriétaires terriens? On y a songé. Mais la suggestion est contradictoirement accueillie.

S'il était entendu, en cas d'expropriation, que la minorité nationale conserverait la même somme totale de terres, ce serait une bonne affaire pour les minorités composées en majeure partie de propriétaires, une mauvaise affaire pour celles, au contraire, où les candidats à la propriété seraient en nombre. L'infinie variété des situations rend presque inadmissible l'établissement de dispositions formelles.

Nous sommes dans un domaine de nuances. Un peu plus, c'est l'oppression, un peu moins, c'est l'accord.

Que les majorités nationales aient une tendance à convertir, absorber, annihiler les minorités, c'est vrai de toute éternité humaine, vrai, logique et inévitable. Que les minorités se plaisent à résister, à sauvegarder leur quant à soi, leur indépendance, leur originalité, c'est pareillement conforme à tous les précédents de l'histoire ! Qu'il y ait des abus de force et des excès d'une part, et d'autre part des plaintes systématiques exagérées inspirées parfois de motifs individuels ! Cela est encore certain.

Mais je n'aperçois d'autre recours compatible avec les conditions de l'Etat moderne que dans la mise en œuvre et la pratique d'un certain arbitrage. L'idée d'arbitrage a fait de singuliers progrès en dépit de l'exaspération des nationalismes.

Les Etats ne pourront-ils pas consentir à arbitrer certaines difficultés internes ? Il semble qu'ils aient avantage à ce mode de règlement qui, de moins en moins, sera considéré comme portant dérogation à leurs pouvoirs internes. N'ont-ils pas soumis à l'arbitrage des différends qui engageaient plus gravement, plus profondément leur souveraineté nationale ? Au surplus, et c'est ma conclusion, il n'y a pas d'autre solution au problème des minorités nationales. Un code international, absurdité, impossibilité. Des règles strictes, un leurre et un contresens ! Il n'y a que des cas d'espèces, qui ne doivent être jugés qu'en droit naturel *ex aequo et bono*, donc pas d'arbitrage. C'est une conviction réfléchie. La sentimentalité peut fournir d'autres suggestions ; elle est mauvaise conseillère dans les règlements troubles de notre après-guerre.

ANATOLE DE MONZIE
Ancien Ministre.

MYTHES RELATIFS A L'ORIGINE DE LA MORT [1]

De ces légendes africaines sur l'origine de la mort, nous pouvons rapprocher la suivante, qui circule chez les Fidjiens, de l'autre côté du globe. La lune émit une fois la prétention de se rendre les hommes semblables (la lune à Fidji appartient au sexe fort) : voici ce qu'elle entendait par là : de même qu'elle vieillissait, s'effaçait, puis reparaissait, de même les hommes, devenus vieux, disparaîtraient pendant une courte période, pour revenir ensuite à la vie. Mais un des dieux Fidjiens, le rat, se montra intraitable. — Non, non s'obstina-t-il : que

[1] [illegible] du [illegible] mai [illegible].

les hommes meurent comme les rats [illegible] lui qui l'emporta car jusqu'à présent les hommes sont morts comme les rats. Aux îles Carolines, il y a bien longtemps, la mort était, dit-on, inconnue ou plutôt elle n'était qu'un bref assoupissement et non pas le long, long sommeil d'aujourd'hui. Les hommes mouraient avec le dernier quartier de la lune, et quand l'astre reprenait sa place dans le ciel, ils revenaient à la vie comme au sortir d'un sommeil rafraîchissant. Mais un esprit malfaisant s'ingénia tant et si bien qu'il obtint que les hommes, une fois plongés dans le sommeil de la mort, ne s'éveillassent plus. Les Wotjobaluks du sud-est de l'Australie racontent qu'au temps où tous les animaux étaient des hommes et des femmes, certains d'entre eux mouraient. La lune toutefois n'avait pas [illegible] Debout vous — et ils revenaient à la vie. Or il arriva une fois qu'un vieillard grommela : « Qu'ils restent donc morts ! », et depuis lors personne n'est plus jamais revenu à la vie, sauf la lune. Les Chams de l'Annam et du Cambodge prétendent que la déesse de la bonne fortune ressuscitait autrefois les gens à mesure qu'ils mouraient ; un beau jour cependant, le dieu du ciel, excédé de voir cette divinité mettre sans cesse obstacle au libre jeu des lois naturelles, la relégua dans la lune : de là il n'est plus en son pouvoir de rendre à la vie les trépassés.

Ces récits, établissant une corrélation entre la mort des hommes et la lune, sont le produit d'une philosophie toute rudimentaire : frappé par les transformations manifestes de l'orbe lunaire, l'homme primitif a retiré de l'observation du déclin et de la croissance de l'astre la vague notion que, dans un monde meilleur, lui aussi aurait pu être immortel comme la lune, ou plutôt, aurait pu, comme elle, parcourir un cycle indéfini de mort et de résurrection. Cette même curieuse idée sur la mort suivie, au bout de trois jours, de la résurrection se retrouve chez les Unmaljeras et les Kaitish du centre de l'Australie. Ces peuples des sauvages racontent qu'autrefois, chez eux, on enterrait les morts, soit dans le sol, soit dans des arbres, et que trois jours plus tard, avec une régularité parfaite, ils revenaient à la vie. Les Kaitish relatent ainsi la façon dont cet heureux état de choses prit fin. C'est bien la faute d'un membre du totem du Courlis ; rencontrant en effet un certain nombre de membres du totem du Kangourou Nain en train d'enterrer un des leurs, ne se mit-il pas dans une colère bleue et [illegible] rant la mort de la résurrection, simplement [illegible] et l'apparition de la nouvelle. Cela étant, nous pouvons compter les [illegible] l'Australie, parmi les nombreuses races humaines [illegible] humaine. [illegible] vages qui, en apercevant la lune pour la première fois au début [illegible] cérémonies dont le but semble être de renouveler et d'accroître [illegible] de forces, parallèlement au renouveau et à l'accroissement de l'état lunaire. Par exemple, le jour de la nouvelle lune, les Indiens de San Juan Capistrano, en Californie, rassemblaient tous les jeunes hommes et les faisaient courir de côtés et d'autres, [illegible] dansaient en rond et [illegible] meurt et revient [illegible] mourir, nous ressusciterons ! De même, un vieil explorateur nous rapporte qu'à l'apparition de chaque nouvelle lune les nègres du Congo battaient des mains et, tout en tombant quelquefois à [illegible]

Puissé-je renouveler [illegible] renouvelée !

Nous avons intitulé [illegible] mythes destinés à [illegible] mort, groupe de la Mûe du Serpent. Certains sauvages [illegible] qui dépouillent périodiquement leur vieille peau, renouvellent ainsi leur vie et, par conséquent, ne meurent jamais. Aussi s'imaginent-ils que si seulement l'homme pouvait faire [illegible]

Mélanésiens, [illegible] Péninsule de la Gazelle [illegible] relatent de [illegible] aimait les hommes et voulait les [illegible]

[illegible] contre il détestait les serpents et [illegible] les exterminer. Il appela donc son [illegible] Korvuvu et lui parla ainsi : « Va trouver [illegible] et porte leur le secret de l'immortalité. Dis-leur de [illegible] peau neuve chaque [illegible]. Par ce moyen ils se protégeront contre la mort [illegible] constamment [illegible]. Mais [illegible] aux serpents qu'à [illegible] il leur faudra mourir. » Hélas, To Korvuvu s'acquitta déplorablement de sa mission ; il ordonna aux hommes de mourir et révéla aux serpents le secret d'immortalité. Depuis ce [illegible] les hommes sont mortels, tandis que les serpents muent chaque année et sont immortels. Dans ce conte nous nous trouvons de nouveau en présence d'un message déformé : soit sottise, soit méchanceté de la part du commissionnaire, l'heureuse promesse d'immortalité se change en un triste arrêt de mort. Une légende semblable renfermant un incident analogue a cours en Annam : Ngoc hoang, dit-on, envoya du ciel un émissaire aux hommes pour leur apprendre qu'il leur suffirait, une fois vieux, de changer de peau pour vivre éternellement, les serpents, par contre, devraient mourir. Le messager descendit sur la terre et annonça bien correctement : « Quand l'homme sera vieux, il dépouillera sa peau ; mais quand les serpents seront vieux, ils mourront et seront mis en bière. » Jusqu'ici, c'était parfait. Malheureusement, une bande de reptiles se trouvait à portée : quand ils entendirent l'arrêt qui frappait leur espèce, ils entrèrent dans une grande fureur et crièrent à l'envoyé : « Tu vas répéter ton message, mais en disant juste le contraire, sans quoi, nous te mordons. » L'émissaire prit peur ; il répéta donc sa formule, mais en la modifiant ainsi : « Quand le serpent sera vieux, il rejettera sa peau ; mais quand il sera vieux, l'homme mourra et sera mis en bière. » Et voilà pourquoi toutes les créatures sont aujourd'hui sujettes à la mort, à l'exception des serpents qui muent quand ils sont vieux et vivent éternellement. Les indigènes de Vuatom, île de l'archipel Bismark, racontent qu'un certain To Konokonomiange pria deux gamins d'aller lui chercher du feu ; il leur promit, s'ils s'acquittaient de la commission, qu'ils ne mourraient jamais ; s'ils refusaient, leurs corps périraient, bien que leurs ombres ou leurs âmes dussent survivre. Les deux garnements ne voulurent rien entendre. Le dieu les accabla alors de malédictions : « Comment, leur dit-il ! Vous auriez tous vécu ! A présent vous mourrez tous ! Seule votre âme survivra. Par contre l'iguane (*Goniocephalus*), le lézard (*Varanus indicus*) et le serpent (*Enygrus*) eux, vivront. Ils dépouilleront leurs peaux et vivront éternellement. » Quand les deux gamins entendirent ces paroles, ils fondirent en larmes, car ils se repentaient amèrement de la folie qu'ils avaient faite en n'allant pas chercher du feu pour To Konokonomiange.

D'autres peuples racontent des histoires quelque peu différentes pour expliquer comment les serpents s'en emparèrent. Ainsi les indigènes de Nias, île au large de Sumatra, déclarent qu'au tout commencement, Dieu délégua sur la terre un certain bonhomme pour qu'il mît la dernière main à l'œuvre de la Création. Cet individu devait jeûner pendant un mois ; mais incapable de supporter les tortures de la faim, il mangea des bananes. Le choix était malencontreux ; eût-il seulement consommé des crabes de rivières au lieu de bananes, les hommes auraient fait peau neuve comme les crabes, et n'auraient pas connu la mort. Les Arawaks de la Guyane Anglaise rapportent qu'une fois le Créateur descendit sur la Terre pour voir comment se comportait l'homme, sa créature. Mais, telle était la perversité des humains qu'ils tentèrent de le tuer ; le Dieu s'empressa donc de leur retirer leur immortalité, dont il fit présent aux êtres qui muent, comme les serpents, les lézards et les scarabées. Une version un peu différente de l'histoire circule chez les Tamanachiers, tribu indienne de l'Orénoque. Après avoir séjourné un certain temps parmi eux, le Créateur, disent-ils, s'embarqua pour passer sur l'autre bord du grand lac salé, d'où il était venu. Comme il s'éloignait du rivage, il cria aux hommes d'une voix neuve : « Vous renouvellerez votre jeunesse à la façon des serpents et des scarabées ! » Par malheur, une vieille, en entendant ces mots, poussa un tel « Oh ! » d'incrédulité, sinon de moquerie, que le Créateur, vexé, changea de ton sur le champ et dit avec humeur : « Si c'est comme cela, vous mourrez ! » Voilà pourquoi nous sommes tous mortels.

Les indigènes des îles Banks et des Nouvelles-Hébrides sont persuadés qu'il fut un temps, à l'origine du monde, où les hommes ne mouraient pas, mais où ils muaient, comme les serpents et les crabes, et renouvelaient ainsi leur jeunesse. Ce fut une vieille femme, comme il arrive si souvent dans ces légendes, qui provoqua la navrante servitude de l'humanité. Cette personne, quand elle fut atteinte par la caducité, descendit un jour à la rivière pour

faire peau neuve ; et je vous garantis qu'elle s'en acquitta en conscience, car elle dépouilla sa vieille pelure racornie et ridée, la jeta à l'eau et la regarda s'éloigner au fil du courant, jusqu'à ce qu'une branche l'accrochât au passage. Puis elle prit le chemin du retour. Mais le marmot qu'elle avait laissé au logis ne reconnut plus dans cette jeune et plantureuse gaillarde sa nourrice habituelle : il se mit à brailler si fort que la femme, pour le calmer, courut à la rivière, repêcha sa vieille enveloppe et la revêtit incontinent. A dater de ce jour, les gens ont cessé de dépouiller leurs peaux et de vivre éternellement. On a relevé la même légende sur l'origine de la mort aux îles Shortlands et chez les Kais de la Nouvelle Guinée allemande. Les habitants des îles de l'Amirauté la rapportent aussi, mais avec quelques variantes. Il y avait une fois, disent-ils, une femme fort âgée et délicate. Elle avait deux fils ; un jour, ils partirent à la pêche ; elle, elle alla se baigner. Elle s'extriqua de sa vieille peau ridée et sortit du bain, jeune comme elle l'avait été, bien, bien des années auparavant. Ses fils rentrèrent de la pêche ; jugez de leur étonnement à sa vue. L'un dit : « C'est pourtant notre mère ! » « Il se peut que ce soit notre mère, répliqua l'autre, ce qui est sûr, c'est qu'elle sera ma femme. » La mère surprit cette conversation. « Que marmottez-vous donc ? » demanda-t-elle. « Rien du tout, répliquèrent d'un commun accord les deux jeunes gens ; nous disions simplement que tu étais notre mère. » « Vous êtes des menteurs leur rétorqua-t-elle ; je vous ai entendu tous les deux. Si vous m'aviez laissé faire, une fois vieux, nous aurions fait peau neuve et nous serions redevenus jeunes. Mais vous voulez agir à votre tête ; eh bien, nous vieillirons, et après nous mourrons. » Ayant dit, elle courut chercher son ancienne peau, la renfila, et de nouveau fut une vieille femme. Quant à nous, ses descendants, nous atteignons la maturité, puis la décrépitude survient. Sans ces deux hurluberlus, nos jours n'auraient pas eu de fin, notre vie eût été éternelle.

Dans les habitants de Samoa, les Dieux tinrent un jour conseil pour décider ce qu'il convenait de faire des hommes. L'un d'eux déclara : « Amenez les hommes, qu'ils fassent peau neuve ; quand ils meurent, qu'ils se changent en mollusques, ou en torches de feuilles de cocotier qui, au moindre vent, se remettent à flamber. » Mais un autre dieu, appelé Paralysie (*Supa*) se leva et dit : « Amenez les hom[illegible]

[illegible] : quels [illegible] les îles de [illegible] mollusques [illegible] les hommes [illegible] dispersa l'assemblée [illegible] mettre à l'eau dans leur [illegible] ment. » Qu'il en soit ainsi, [illegible] Paralysie ! » Les hommes [illegible] dans les mollusques [illegible]

Le dernier type de [illegible] sur l'origine de la mort que nous allons examiner est celui de la banane. Nous avons déjà vu que suivant les indigènes de Nias, c'est uniquement à la consommation de bananes au lieu de crabes qu'est due la mortalité humaine. D'autres peuples en [illegible] dans ses parties du monde entretiennent une opinion analogue. Les indigènes de Poso, par exemple, province du centre de Célèbes, prétendent qu'à l'origine, le ciel était tout voisin de la Terre, et que le Créateur, qui l'habitait, dispensait ses bienfaits aux hommes au moyen d'une longue corde. Un jour, il leur passa ainsi une pierre ; nos premiers parents ne voulurent pas ; ils interpellèrent le Créateur en ces termes : « A quoi une pierre peut-elle nous être bonne ? Donne-nous autre chose ! » Le dieu s'exécuta ; il se mit à haler la pierre qui lentement monta, monta et enfin disparut entièrement aux regards. Bientôt la corde reparut ; à son extrémité cette fois se trouvait attachée une banane. Nos ancêtres primitifs coururent au fruit et s'en emparèrent. Alors une voix sortit du Ciel qui disait : « Puisque vous avez fait choix de la banane, votre vie sera semblable à la sienne. Quand le bananier pousse des rejets, la figue-mère perit ; de même vous mourrez et vos enfants occuperont votre place. Si vous aviez choisi la pierre, votre vie, pareille à celle de la pierre, eut été immuable et éternelle. » Le mari et la femme se lamentèrent de leur choix fatal ; mais il était trop tard. Voilà comment, pour une banane, la mort entra dans ce monde. Les Mentras ou Mantras, sauvages craintifs qui habitent les jungles de la péninsule malaise, prétendent qu'aux premiers temps du monde les hommes ne mouraient point. Ils rajeunissaient simplement au déclin de la lune, pour retrouver leur embonpoint à mesure qu'elle apparaissait. [illegible] Mais aussi rien ne [illegible] rajeunissement [illegible] dérangeait des proportions [illegible] du premier homme [illegible]

[illegible] les dangers de la situation et [illegible] demanda ce qu'il convenait de faire. « [illegible] les choses, répondit le premier [illegible] Sont-ils [illegible] dont le point [illegible] au bout de celui de Mélithis. [illegible] Non pas ! Ou les hommes meurent comme le bananier et laissent derrière eux leur progéniture. » On soumit la question au Seigneur du Monde Intérieur, il se prononça pour la mort. Depuis lors, les hommes ont cessé de rajeunir leur vigueur avec la lune, et ils sont morts comme les bananiers.

Ainsi, les trois genres de légendes sur l'origine de la mort que nous avons intitulés respectivement type de la lune, type du serpent et type du bananier, semblent être le produit d'une philosophie primitive qui découvre dans la croissance et le déclin de la lune, et dans la mue des serpents, l'encourageants symboles de l'immortalité, mais voit le sinistre emblème de la mortalité dans le bananier, cet arbre qui meurt sitôt qu'il a porté son fruit. Toutefois, comme nous l'avons dit, ces différents types de légendes n'épuisent pas les théories ou hypothèses fantaisistes par lesquelles l'homme primitif a tenté d'expliquer l'introduction de la mort dans le monde. Pour en finir avec cette partie de notre sujet, nous allons donc passer en revue quelques uns des mythes qui n'entrent dans aucune des classes précédentes.

D'après les Bahnars de la Cochinchine orientale, au commencement, quand les gens mouraient, on les enterrait au pied d'un arbre Long Blô ; au bout d'un certain temps, ils revenaient à la vie, non sous la forme de nouveau-nés, mais d'hommes faits et de femmes. Aussi la terre se peupla-t-elle fort vite ; bientôt elle ne fut plus qu'une seule ville immense, placée sous le gouvernement de nos premiers parents. Avec le temps, les hommes se multiplièrent à tel point qu'un certain lézard ne pouvait plus aller en promenade sans se faire marcher sur la queue. Notre animal en était fort agacé ; il eut donc l'astuce d'aller murmurer insidieusement à l'oreille des fossoyeurs : « Pourquoi enterrer les morts au pied de l'arbre Long Blô ? Enterrez-les au pied du Long Khung ; comme ça ils ne ressusciteront pas. Qu'ils meurent donc une fois pour toute, et qu'on en soit débarrassé. » L'avis fut écouté et, depuis lors, les morts n'ont plus ressuscité. Il y a plusieurs points à noter dans ce récit. D'abord l'arbre Long Blô semblerait être un arbre de vie, attendu que tous les morts enterrés à son pied revenaient à l'existence. En second lieu, c'est le lézard, ici comme dans tant de légendes africaines, qui contribue à apporter la mort aux humains. La raison ? Nous pouvons l'imaginer : le lézard, comme le serpent, est sujet à des mues périodiques ; l'homme primitif a pu en inférer, comme il l'a fait pour les serpents, que l'animal renouvelle ainsi sa jeunesse et, par suite, vit éternellement.

Toutes les légendes dans lesquelles un lézard ou un serpent fut le fatal agent de la mortalité humaine, peuvent donc peut-être se ramener à une vieille idée de jalousie et de rivalité qui auraient existé autrefois entre l'homme et toutes les créatures qui font peau neuve, notamment les serpents et les lézards ; dans tous les cas de ce genre, on racontait sans doute l'histoire d'une lutte entre l'homme et ses rivaux, ayant pour enjeu l'immortalité, lutte dans laquelle, soit erreur, soit ruse, la victoire restait toujours aux animaux qui, par conséquent, devenaient immortels, tandis que l'humanité se voyait condamnée à la mort.

Les Chingpaws de la Haute Birmanie prétendent que la mort doit son origine à la mauvaise plaisanterie d'un vieillard qui, dans l'ancien temps, alors que nul ne mourait, s'amusa à faire le mort. Mais le Roi du Soleil, qui tenait dans ses mains le fil de toutes les existences humaines, découvrit la supercherie et, dans sa colère, trancha celui du mauvais plaisant. Depuis ce jour, tout le monde meurt. C'est ce vieux fou qui a ouvert la porte à la mort. Les indigènes qui habitent la région du Murray, en Australie, racontaient que le premier homme et la première femme avaient reçu défense de s'approcher d'un arbre où logeait une chauve-souris, de peur qu'ils n'aillent déranger l'animal. Un jour cependant, la femme, en ramassant sa provision de bois mort, s'approcha de l'arbre. La chauve-souris s'envola : après quoi, la mort fit son entrée dans le monde. Certains des habitants des îles Fidji expliquent la mortalité humaine comme suit : Alors qu'on enterrait le premier homme, l'ancêtre de toute la race humaine, un dieu vint à passer ; il s'enquit de ce qu'on faisait là, car il n'avait jamais vu de tombe. Apprenant de la bouche des assistants qu'ils venaient d'enterrer leur père, il leur dit : « Sortez moi ce corps de là ! » — « Impossible, répondirent les autres. Il y a quatre jours qu'il est mort, et il sent. » — « Déterrez-le, vous dis-je, reprit le dieu avec insistance, et je vous promets qu'il vivra. » Sourds à la promesse divine, ces fossoyeurs primitifs persistèrent à laisser leur père dans sa tombe. Le dieu dit alors à ces méchants : « En ne m'obéissant

pas, vous avez scellé votre propre condamnation. Si vous aviez deterré votre ancêtre, vous l'auriez retrouvé vivant ; et vous-mêmes, quand votre heure serait venue, vous auriez été enterrés pendant quatre jours, comme les bananes, après quoi, on vous aurait sortis de terre, non corrompus, mais mûris. A présent, en châtiment de votre désobéissance, vous mourrez et vous pourrirez. — Chaque fois qu'ils entendent ce triste récit, les Fidjiens s'écrient : « Vilains enfants ! Que n'ont-ils deterré le corps de leur père ! »

A suivre.

JAMES GEORGE FRAZER

Traduit de l'anglais par Pierre Sayre.

L'ORIENTALISME DE NOS ÉCRIVAINS

Octave Mirbeau, dans la préface qu'il écrivit pour le livre de *Goha le Simple*, juge avec sévérité l'orientalisme des écrivains d'Europe.

« J'ai lu sur l'Orient — dit-il — tout ce qu'on « peut en lire, aussi bien les contes délicieux « et féeriques de là-bas, que les insignifiants et « mornes romanciers d'Europe. Tranquilles « amours de nos ministres plénipotentiaires et « de nos consuls généraux, méditations occi- « dentales devant une colonne brisée, un tem- « ple, une momie, ...je me sens gagné d'une « immense fatigue rien qu'au souvenir de ces « platitudes... »

Octave Mirbeau n'a cité aucun nom ; suprême effort de courtoisie que son amour de la sincérité brutale n'eut pas même à regretter, car ces quelques lignes méprisantes renferment de claires allusions, et leur auteur a bien fait de ne pas insister de façon plus précise. A défaut de ce qui les précède et de ce qui les suit, ces deux mots — *méditations occidentales* — désignent assez quelques-uns de nos meilleurs écrivains, pour qu'à propos d'ouvrages récemment réédités ou parus, nous ne nous efforcions pas de les défendre.

Mais, tout d'abord, pour ne pas opposer une injustice à une autre, adoptons de grand cœur le jugement que Mirbeau a porté sur le livre de *Goha le Simple*. Oui, c'est une belle œuvre que celle de MM. Adès et Josipovici, bien écrite, bien composée, vivante et vraie. Elle nous in-

duit d'[illegible] vie familière [illegible] nous offrir [illegible] tique une [illegible] terminés, expliqué [illegible] psychologique des [illegible] — ils se meuvent [illegible] général d'un relief puissant et d'un réalisme savoureux.

Donc, le livre de *Goha le Simple* [illegible] cellent, de l'exact orientalisme. Devons-nous en déduire qu'il est tout l'orientalisme ? Parfaitement, si nous écoutons Octave Mirbeau [illegible] n'a compris l'Orient, je ne l'ai [illegible] où j'ai lu *Goha le Simple* [illegible] de cela, il exagère, et par une [illegible] fréquente chez les écrivains [illegible] leur vanité ingénue — il se contredit. Quoiqu'il pense, *Goha* n'est pas tout l'Orient, pas plus qu'il n'est d'ailleurs tout l'Islam. Une infinité de conteurs orientaux nous ont tracé, avec coloris et précision, maintes scènes de la vie populaire. Ils ont [illegible] vent avec quel humour! — sur le théâtre de la rue ou dans le décor des intérieurs, les mœurs et les coutumes de leurs pays, ainsi que toutes les nuances de la sensibilité orientale. *Les Mille et Une Nuits* — dont *Goha* d'ailleurs procède — pour ne citer qu'un recueil universellement connu, fourmillent de descriptions et d'études d'un réalisme parfait. Octave Mirbeau a lu ces contes, il affirme les avoir goûtés, et il n'a compris l'Orient [illegible] déclare-t-il [illegible] *Goha le Simple* [illegible] allons donc. Ou Mirbeau [illegible] abuse et son œuvre, à lui, en subit du coup une singulière altération ; ou il est sincère, et il devient alors ce qu'il se défend d'être, le monsieur qu'il exècre, le littérateur. *Insignifiants et mornes romanciers* [illegible] Avec ses épithètes outrées, son substantif injuste, joints à sa phrase sur la compréhension de l'Orient, il tombe dans ce travers qui est le pire défaut des littérateurs selon sa propre conception : l'exclusivisme. Et en littérature, en histoire l'exclusivisme est terrible. Il envahit jusqu'au tréfonds de l'intelligence ; il dédouble le meilleur écrivain en deux hommes, le citoyen et l'artiste, qui s'opposent continuellement sans que ni l'un ni l'autre ne s'aperçoive de cette dualité. Comme il est contagieux, il se propage et dissémine ainsi ses germes de mort : il méconnaît l'évolution, arrête les initiatives, tarit les sources d'originalité et tue, enfin, cette liberté dans la discipline [illegible] d'un peuple se dispose [illegible]

heurs, nous possédons l'antidote : c'est la critique. Elle va nous permettre de réviser une bonne part du verdict qu'Octave Mirbeau a prononcé. En traitant de mornes, d'insignifiants et de plats le Japon de Lafcadio Hearn, l'Inde de Kipling, la Galilée de Loti, l'Extrême-Orient de Farrère, le Maroc des Tharaud, la Jérusalem de Myriam Harry, les Villes d'Or de Louis Bertrand, pour ne parler que de contemporains, Octave Mirbeau s'est imaginé sans doute que nous nous rangerions à son avis. Eh bien, il s'est donné là une illusion de littérateur.

***

Au moment qu'il écrivait sa préface, et par cela même qu'il l'écrivait, Octave Mirbeau faisait de l'orientalisme ; c'est-à-dire que lui, Occidental, s'occupait de choses d'Orient et s'y intéressait. Pour être juste, comme toutes les perceptions que nous recevons du monde extérieur, l'orientalisme, évidemment, n'a d'intérêt pour chacun de nous qu'en fonction de notre sensibilité à son égard. Octave Mirbeau était donc admis, en droit, à nous avertir que rien ne l'avait ému de l'Orient jusqu'à l'apparition de *Goha le Simple*. En réalité, il ne l'était peut-être pas autant que cela, car il avouait avoir pris plaisir à des récits qui diffèrent peu de celui qu'il loue avec une ferveur que nous partageons, mais enfin, reconnaissons que nous sommes mal venus à douter de sa découverte et acceptons qu'il n'ait vécu l'Orient que le jour qu'il lut l'œuvre de MM. Adès et Josipovici. Il reste qu'il a voulu, de manière intransigeante, substituer sa sensibilité à celle d'autres écrivains et à la nôtre sans en donner la raison. Aussi pouvons-nous répondre avec le même dédain que, jusqu'à plus ample informé, nos impressions valent bien les siennes et que nous n'avons cure de son opinion. Ma foi, il nous serait facile, en outre, d'ironiser ; de dire, que si Octave Mirbeau, en composant sa préface, s'intéressait aux choses de l'Orient, il s'y intéressait sans réfléchir à la valeur de son intérêt ; qu'il le subissait sans l'étudier et qu'il manquait ainsi à la critique que les deux auteurs sollicitaient de son talent ; que nous connaissons des gens très avertis qui trouvent plus d'attraits à certaines pages de *La Mort de Philae* qu'à beaucoup de *Goha le Simple*, et qui préfèrent au *Kim* de Kipling — pourtant de premier ordre — d'autres écrits sur l'Inde ; que nous en savons aussi que charment à la fois MM. Adès et Josipovici, Kipling et Loti. Nous pourrions enfin ajouter que si, à la suite de *Goha le Simple*, on avait offert à Mirbeau, *Kaha le Pieux*, *Ithi le Gros*, etc., il aurait vite trouvé l'orientalisme un genre insupportable, contraire à notre goût, à délaisser au plus tôt.

***

En réalité, si Octave Mirbeau, ainsi que le doit un critique, au lieu de repousser des sentiments étrangers aux siens, en avait tenu compte, il se serait aussi bien convaincu de la valeur de *Goha le Simple* et il aurait vu que les émotions suscitées en nous par l'Orient sont d'ordres divers. Selon qu'elles tiennent ou de nos sens, ou de notre esprit, ou de notre âme, ou de ces trois sources de facultés, elles sont ou voluptueuses, ou esthétiques, ou religieuses, ou tout cela ensemble. Mais quelle que soit la nature des sensations ainsi provoquées, une existe immuable, commune à toutes, qui l'engendrent et s'enferment en elle comme le ver dans le cocon qu'il a tissé : c'est la sensation d'exotisme, la première que nous devons percevoir. Sans elle, le clavier reste muet ; avec elle, il se déroule, éveille les échos endormis du souvenir imaginatif ou réel et *l'évocation* surgit à la façon d'un papillon hors de sa chrysalide.

L'évocation situe donc l'exotisme par l'intermédiaire du souvenir. Mais comment allons-nous contrôler la valeur des éléments qui composent ce souvenir, nous convaincre que la synthèse répond à l'analyse et que nous possédons la vérité ? Nous fournir cette preuve sera l'œuvre de la comparaison. Ceux qui parcoururent les pays d'Orient ont un critérium sûr dans les facultés de leur mémoire, les autres le trouveront dans les figurations plastiques, dans leurs lectures antérieures — la Bible par exemple — enfin dans le témoignage des voyageurs et des habitants. Si tel livre, à propos de l'Arabie, nous donne une impression biblique ; quand des Syriens nous assurent que *La Galilée* de Pierre Loti est une fidèle image de la contrée, nous n'avons pas le droit de proclamer leurs auteurs insignifiants et plats.

Voici donc déterminées plusieurs formes d'orientalisme. Toutes exigent une ambiance qui, elle, à son tour, naîtra de manières diverses, un peu suivant notre éducation et nos tendances, beaucoup par la simple lecture de l'œuvre. Parfois il suffira d'une phrase, de quelques mots, d'un seul même, répétés de

temps en temps ou habilement placés dans le cours d'une description pour la créer ; parfois aussi il faudra le livre entier pour bien la définir. Dans ce dernier cas on aura peut-être une impression plus ferme en apparence, mais en apparence seulement. Après la lecture de *Goha le Simple* on éprouve en effet la tentation de s'écrier comme Octave Mirbeau : Voilà que j'ai compris l'âme orientale, que j'ai vécu l'Orient. — En réalité on en n'a compris qu'un certain nombre d'aspects ; de même l'admirable livre de Maxime Gorki, *Ma Vie d'Enfant*, ne nous dévoile, malgré le génie de l'auteur, qu'un lambeau de l'âme et du monde slaves. Seules de multiples et très différentes lectures, à défaut de voyages et d'habitats, peuvent nous amener lentement à comprendre l'Orient. Bien entendu, à condition que l'orientalisme de ces œuvres ne soit pas un simple truc pour lier de manière bizarre les épisodes d'une aventure qui se passerait indifféremment dans n'importe quel lieu de la terre.

***

Une ou deux œuvres, parmi tant d'autres, vont nous aider, en nous servant d'exemple, à établir combien l'exclusivisme est dangereux quand il s'exprime en termes irréfléchis et violents.

Voici les *Villes d'Or, Algérie et Tunisie romaines*. Son auteur, M. Louis Bertrand, préfère l'Afrique latine à l'Afrique arabe : non seulement nous ne ressentons aucun dépit de sa préférence, mais encore nous l'accueillons volontiers, pour son apport à notre curiosité, pour ce qu'elle nous dévoile de tendances intimes chez un auteur qui aime et connaît ce dont il nous entretient. La thèse de M. Louis Bertrand est que, sous le dépôt rigide et mort de la civilisation arabe usurpatrice, se cache la véritable Afrique, l'Afrique latine, sol et gens. Nous ne discuterons pas la valeur d'une opinion étrangère à notre sujet ; la question est celle-ci : *Les Villes d'Or* nous laissent-elles oui ou non une impression d'orientalisme ? Les œuvres antérieures de M. Louis Bertrand, l'idée qu'il poursuit dans son cycle africain concourent à nous éclairer sur ses sentiments. Il les exprime d'ailleurs avec une netteté qui ne permet aucun doute. M. Louis Bertrand est un homme religieux, mais on peut avoir une sensibilité religieuse sans être un croyant [illegible] est catholique. Toute confession, impliquant une doctrine à propager, dirige ses membres [illegible] l'apostol[illegible] M. Louis Bertrand [illegible] l'Afrique veut [illegible] [illegible]. Logiquement [illegible] éducation devait [illegible] [illegible] que l'Algérie [illegible] nous rien qu'à les [illegible] [illegible] avait à éviter, parlant [illegible] [illegible] en eux la sensation d'[illegible] [illegible] voque cependant et tout de suite. De plus, il la localise avec soin. Lisez les pages 11 et 12 de sa préface, et il la ravivera, comme malgré lui, dans le cours de son livre. Cette faute résulte de l'affection que l'auteur éprouve pour ces contrées et qui le porte à n'apercevoir le latinisme qu'à travers le mirage africain. *Villes d'Or* n'est-ce pas assez évocateur ? et sous le chaud coloris de l'Orient ! Elle résulte aussi de sa nature religieuse et de son éthique, en l'espèce véritable esthétisme intellectuel. Elle a enfin sa source profonde dans l'affinement de son être civilisé, civilisé par la Grèce et par Rome ; mais aussi, comme la Grèce et Rome, par l'œuvre de toute cette merveilleuse épopée méditerranéenne qui englobe aussi bien l'Orient que l'Occident. A travers toutes les évolutions il rejoint ses ancêtres d'Asie, comme la foi catholique au travers des transformations demeure indissolublement unie à la foi des patriarches de la Bible. Malgré les différences, que de traits rapprochent les Arabes et nous, leurs croyances et les nôtres ! Que M. Louis Bertrand nous excuse, si nous essayons de démêler ici un élément de sa sensibilité qui ne lui échappe probablement pas, mais qu'il aimerait à éliminer sans y parvenir : qu'il nous pardonne encore si, toujours d'après son livre, il nous paraît que, dans cette Afrique du Nord, les deux civilisations, latine et arabe, ne s'opposent pas — comme il aurait voulu que nous l'admissions — mais qu'après avoir poursuivi leurs destinées, elles se fondent peu à peu au contraire en une œuvre unique de splendeur et de sérénité. Ces temples grecs et romains, ces mosquées arabes modelées sur des horizons divers, mais pour ainsi dire identiques par leur ampleur et la noblesse simples de leurs lignes, ne semblent plus contraster ici que par la signification de leurs symboles mystiques : l'acrotère latin se dressant dans la lumière dorée du jour, le croissant de l'Islam étalant sa courbure dans le ciel [illegible]

[illegible]

Parmi les aurores et les crépuscules d'Afrique, les ruines roses des colonnes antiques se marient volontiers aux cubes neigeux des constructions arabes. Sous prétexte de latinité évitons d'introduire dans leur harmonieux ménage nos conceptions de gares et de gratte-ciel. Mais rien que d'écrire cela nous sépare de M. Louis Bertrand et nous rapproche de Pierre Loti.

***

Et pourtant ces deux écrivains sont-ils aussi étrangers l'un à l'autre que leurs œuvres tendraient à le montrer ? Ne réaliseraient-ils pas entre eux, par hasard, cette heureuse alliance de l'Afrique musulmane avec l'Afrique latine ? A première vue la réponse n'est pas douteuse. L'Islam possède en Pierre Loti un passionné défenseur, en M. Louis Bertrand un irréductible adversaire. M. Louis Bertrand étouffe sa sensibilité, réprime ses instincts d'artistes pour laisser le champ plus net à sa pensée, Pierre Loti fait table rase de ses connaissances pour s'abîmer dans ses sensations. Catholique, M. Louis Bertrand est un adepte de l'effort ; incrédule, Pierre Loti ne perçoit que le néant des activités humaines. Toute l'œuvre de M. Louis Bertrand part de ces données philosophiques, le temps et la vie, toute celle de Pierre Loti est imprégnée de ces deux autres, l'espace et la mort. Le divorce ne saurait être plus complet.

Eh bien non ! Malgré tout un lien les unit, lien, non de similitude, mais de comparaison. Le temps, l'espace, la vie, la mort sont d'inséparables entités. Quelle place, quel rôle vont-ils tenir et jouer dans les œuvres respectives de Pierre Loti et de M. Louis Bertrand. Quelles réactions conscientes ou non vont-elles produire sur ces deux sensibilités ? Résoudre le problème ce serait préciser le lien que nous admettons, et cela n'est pas impossible.

En effet, M. Louis Bertrand ressuscite la latinité détruite ; Pierre Loti envoie à la mort les hommes qu'il coudoie et les civilisations qu'il contemple. L'un utilise le temps mais en fonction de cet espace qu'est l'Orient, l'autre est un fervent de l'espace mais il le mesure sans cesse au temps. Le premier envisage la mort pour en tirer de la vie, le second la vie pour en faire entrevoir la fin. Mais tandis que M. Louis Bertrand, captif de sa chimère, se perd dans ce qui est aboli, Pierre Loti disperse sa hantise à travers les astres, la mer, les souffles du ciel, choses bien vivantes et dont il emplit ses yeux. Il en résulte que M. Louis Bertrand tue jusqu'au présent et que Pierre Loti vivifie jusqu'au passé ; « la paix sans nom de l'Islam » devient pour l'auteur du « Désert » synonyme d'éternelle durée ; « le silence mortel de l'Islam » pour celui du « Cycle africain » un définitif arrêt de mort. Et de tout ceci, il se dégage en outre à la lecture ce curieux phénomène ; Pierre Loti, incrédule, est plus religieux que M. Louis Bertrand.

***

L'on multiplierait aisément les méandres de ce labyrinthe dont les deux écrivains figurent les points extrêmes et le paradoxe l'intervalle qui les unit en même temps qu'il les sépare ; mais ce petit jeu perdrait ici sa raison d'être. En nous y livrant nous ne désirions que prouver combien la critique se doit d'être méfiante, combien il lui faut peser ses jugements et redouter l'exclusivisme. Certes, elle a le droit d'exposer ses préférences ; pourvu qu'elle ait instruit impartialement la cause, et que les opinions les plus diverses gardent la liberté de leur verdict. De notre mieux nous avons dégagé l'intérêt que nous offre l'indéniable valeur de M. Louis Bertrand et nous devons à son talent d'estimer ses goûts quand il veut bien nous les exprimer. Qu'il nous permette donc en retour d'indiquer les nôtres. Ils s'écartent des siens et par sa faute et par la faute aussi du point de vue auquel nous nous plaçons ici. Quoi que dise M. Louis Bertrand, nous apercevons un fossé entre sa nature d'artiste et les conceptions de sa pensée ; l'effort qu'il a fallu pour creuser ce vide nous semble trop manifeste, par suite le développement de cette pensée devient arbitraire à l'égard de la nôtre et ses conclusions vaines. De plus, nous n'oublions pas que l'objet principal est ici l'Afrique du Nord. Le mépris de M. Louis Bertrand pour l'Islam, que contrairement à lui nous ne parvenons pas à séparer de cette contrée, fait que son orientalisme, très sincère, ne nous convainct pas. Il eut donc mieux valu que cet écrivain se soit tourné franchement vers l'histoire ou l'archéologie. *Les Villes d'Or* nous laissent sans émotions. Mais peut-être, après tout, les verrions-nous plus réelles, dans leurs contours de rêve, sous ces clairs de lune dont la plume enchanteresse de Pierre Loti a baigné *Le Désert*.

— La mer semble partout entourée par des bleuâtres montagnes, semble fermée comme un lac ; elle est très diaphane à cette heure nocturne, la mer sans navires, très vaporeuse et spectrale dans des indécisions grises ; sous la lune cependant elle brille d'une pâle traînée de paillettes. De l'ensemble et du silence des choses se dégage un enchantement sombre. Ce n'est pas l'énivrement languide des nuits tropicales, c'est bien autre chose de plus oppressant et de plus occulte : c'est la tristesse innommée des pays musulmans et du désert. L'immobilité de l'Islam et la paix de la mort sont épandues partout. Et il y a un charme très indicible à se tenir là, muets et blancs comme des fantômes à la belle lune d'Arabie, sous les palmiers noirs, devant la mer désolée qui n'a ni ports, ni pêcheurs, ni navires.

. . . . . .

— Et le large disque d'étain suspendu en l'air devient de l'argent poli, puis du feu blanc, du feu bleuâtre, qui éclaire de plus en plus, donnant à la caravane immobilisé des rigidités de statue, fixant et pétrifiant les personnages dans leurs attitudes de repos, tandis que, du côté du couchant, longtemps après la nuit venue, un reste de la lumière du jour persiste encore comme un halo rose. Elle éclaire, elle éclaire, cette lune, autant qu'un autre soleil ; un soleil un peu fantôme, il est vrai, qui jetterait du froid en même temps que de la lumière, qui répandrait des calmes mortels avec ses rayons ; mais sa splendeur pâle écrase nos feux qui ne brillent même plus, et quand les cheiks, drapés de leurs voiles archaïques, arrivent avec lenteur devant ma tente pour la causerie des soirs, on croirait voir des prophètes de marbre s'avancer dans un éblouissement de magie. . . . . .

. . . . . .

Platitudes ! Puissent ces platitudes-là bercer éternellement les mânes d'Octave Mirbeau.

A. Février.

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS ÉTRANGERS

HANS E. KINCK

Le romancier [illegible] (1865-1926) vient de mourir. En lui la Norvège perd l'écrivain qui [illegible] les replis de l'âme [illegible] dans ses œuvres l'image la plus [illegible] avante. [illegible] ce que [illegible] norvégien Anders Krogvig. « Chaque peuple a dans sa littérature quelques œuvres privilégiées qui sont comme le miroir où il découvre les secrets de son être, la mesure de ses facultés, ses instincts les plus forts et les plus cachés. *Drifteskuren i Maaningen* d'Hans E. Kinck est dans la littérature norvégienne une œuvre de cette qualité si haute et sévère. Elle enferme la connaissance [illegible] plus profonde qu'une génération possède d'elle-même et des liens qui la rattachent [illegible] à l'histoire de son pays. »

C'est la Norvège qui a fourni presque toute la matière de l'œuvre de Kinck, sauf quelques thèmes d'inspiration curieux trouvés en Italie. Norvège et Italie sont ses deux champs d'exploration, et ses séjours en Italie sont aussi les seuls événements extérieurs importants d'une existence uniquement vouée au labeur littéraire. Kinck se donne lui-même comme un spectateur posté en marge de la vie. « Je n'ai jamais rien vécu véritablement, déclarait-il un jour à un interlocuteur. Je me suis contenté de regarder et parfois j'ai compris ». Cette compréhension était, il est vrai, si intense, qu'elle devenait aventure personnelle, mais tout intérieure, une aventure d'âme. Car ces événements auxquels il refusait de se mêler évoquaient en lui des souvenirs en foule, des impressions originales, faisaient entrer en vibration les idées où ces souvenirs s'étaient condensés. Un fois [illegible] souvenirs étrangement précis, organisés par la plus lucide réflexion [illegible] telle nous [illegible] de contemplation de Kinck.

C'est à la campagne où son père [illegible] qu'il recueillit ses premiers souvenirs [illegible] trouvant le plus vif plaisir [illegible] paysans, à vivre leur vie [illegible] mentale. Car [illegible] de divination [illegible]

chaque mouvement de l'âme et l'éprouvant pour son propre compte en l'amplifiant et en l'affinant par la richesse et la subtilité de sa nature. Il fallait, dit un de ses biographes, l'entendre raconter quelque aventure paysanne, il usait avec une sûreté absolue des tournures spéciales à chaque type villageois et à chaque région de la vallée. Il saisissait instinctivement par vibration en quelque sorte et par divination plus que par l'intermédiaire d'un récit : il *voyait*, il *sentait* vivre les gens, la vallée avec ses aspects et ses bruits était une partie de lui-même : dès qu'il écoutait, il était à tour de rôle et entièrement chacun de ses personnages. » A cela s'ajoutait l'impression quotidienne d'une nature grandiose et secouée de brusques colères. Dans le fracas des tempêtes sur le fjord, dans le sifflement du vent sur la lande la superstition perçoit des présences mystérieuses et malfaisantes. La peur est un des sentiments premiers du peuple norvégien. Kinck vit des charretiers, affolés à l'idée de traverser de nuit la lande, lier une longue perche au timon de leur traîneau et lancer leur cheval à fond de train contre l'ennemi imaginaire ; il connut des violoneux buveurs, braillards, dévergondés, qui, après quelque aventure nocturne et mystérieuse dans la lande, brisaient leur instrument et n'avaient plus d'autre souci que celui de leur salut. Mais l'été, quand la nature est calme et claire, c'est la mélancolie qui déborde de l'âme et se répand dans le paysage vide sans trouver jamais rien où se prendre. « Un désir, une langueur me tient, chante le pâtre de Setesdal ; je ne puis que rêver d'eau que les bourgeons éclatent et que la cascade bouillonne. Que manque-t-il à mon cœur, je ne saurais dire ; comme une flamme ardente mon cœur brûle.

De pareils états d'âme réclament des revanches. La plus commune était l'ivresse, ivresse farouche avec batailles et sang versé. Il en est de ces batailles, disait le docteur Kinck, comme du plaisir qu'ils éprouvent à incendier une fourmilière, c'est un besoin d'activité qui tourne mal. Leur âme se gâte : c'est comme un abcès qui se forme et qui finit par crever.

A l'Université, Kinck s'efforça de transformer en notions claires et réfléchies cette connaissance intuitive. Le futur romancier commence par être un bon philologue : il entre par l'étude directe des sources en contact avec l'époque des Sagas et celle du Moyen Age, époques capitales, sans lesquelles il est impossible de comprendre la physionomie du peuple norvégien.

Ainsi sa psychologie s'élabore autour de quelques grands repères historiques : époque glorieuse des Vikings, libre épanouissement d'une vitalité robuste — Moyen Age lyrique, époque obscure et trouble, mais toute chargée de germes, impulsive, pour employer un terme que Kinck affectionne, entendant par impulsif ce qui se développe selon son instinct — puis brusque décadence — la Norvège devient province danoise et tandis que se constitue une Norvège danoise de fonctionnaires et de rentiers, la vraie Norvège s'émiette en petits groupes dispersés le long des fjords et des vallées, coupés les uns des autres par les distances et les montagnes, mais en 1814 elle recouvre son indépendance et toute son histoire au XIXe siècle n'est qu'un long effort, souvent désordonné, convulsif, pour retrouver les traditions interrompues, rejeter l'apport danois, opérer, à tout le moins, un dosage qui sauvegarde son originalité. Dans ce long engourdissement d'une race vigoureuse, suivi d'un brusque réveil, Kinck a trouvé, réalisée par les événements eux-mêmes, la plus curieuse et la plus féconde expérience psychologique.

Donc, chez les individus, les instincts demeurent intacts et impérieux, mais l'écroulement de la nation a obstrué les voies dans lesquelles ils pourraient s'engager et se satisfaire. Chaque agglomération, chaque ferme, est comme un univers replié sur lui-même et immobile. Kinck se plaît à noter cet enlisement, cette immobilité. Et dans l'atmosphère lourde de ces petits milieux clos les instincts se brouillent et se corrompent : leur foisonnement échappe à tout contrôle, à toute vue claire ; ils se manifestent d'ordinaire avec violence dans ce que Kinck appelle des « âmes de crépuscule ». Suivre ces mouvements désordonnés de l'instinct, décrire l'extase, l'ivresse, la folie, ce sera le thème de presque toutes ses nouvelles et, dans ses romans de trame plus complexe, un des éléments essentiels.

Ainsi dans *Sus* (traduction approximative : *Le vent sur la lande*), la jeunesse du héros est une extase mystique, une vibration de l'âme à l'unisson du vent sur la forêt et sur la lande, un délicieux abandon à la magie du paysage. La lande est son refuge contre la tristesse d'un foyer où la mésentente des parents crée la pire solitude morale. C'est elle qui dénoue les liens qui l'oppressent ; les mots blessants disparaissent dans l'ombre de la forêt, s'évaporent avec le parfum de la bruyère, s'effacent plus rapidement qu'une trace dans le sable.

Les paysans aussi subissent le charme de la lande. Kinck les montre un soir d'été rentrant chez eux. « Ils marchaient l'un derrière l'autre, renfermés en eux-mêmes, chacun pour soi, semblables aux grands animaux des bois, et autour d'eux la lande respirait, la lande soupirait, la lande dormait. Silencieux, renfrognés dans la nuit claire, ils glissaient comme l'ours glisse de son pas velu. Sûrement ils songeaient aux soirs obscurs, vers la Noël, où la bête en eux se déchaînerait. Mais aujourd'hui, la lande était comme une église pour les grands animaux des bois ; son bruissement mettait dans leur âme un recueillement de fête étrange, presque douloureux, pénétrait jusqu'en des profondeurs où jamais le pasteur n'avait prise. »

De tous les états où se rompt l'équilibre mental, l'amour apparaît à Kinck comme particulièrement tragique. Le titre d'un recueil de nouvelles : *Vaer I jaertighet dør*, *Quand l'amour meurt*, indique bien ses préférences. L'amour l'intéresse lorsqu'il se désagrège, le besoin d'amour quand, au lieu de s'épanouir, il s'aigrit et se corrompt. Grâce à une évocation discrète, mais claire, de tout l'arrière-fond physique, il crée autour de ces amours une atmosphère lourde et chaude où les déceptions s'enveniment et se gangrènent.

Dans ses romans, qui sont un vaste tableau de la Norvège contemporaine (ou peut-être de la Norvège éternelle), cette recherche des instincts élémentaires l'amène à retrouver, l'un après l'autre, les germes qui produisent incessamment la sensibilité nationale. Il y a dans *Præsten* (traduction française : *Les Tentations de Nils Brosme*, chez Stock dans le *Cabinet cosmopolite*) un chapitre bien curieux — et qui ne paraîtra superflu qu'au lecteur superficiel — sur le romantisme. Kinck affectionne ce concept. Ce qu'il entend par romantisme, c'est l'effort spontané de l'individu pour retrouver l'essence même de sa race. Nous voyons ses héros, Herman Ek ou Nils Brosme, déçus par la culture citadine. Le citadin rationaliste vit en quelque sorte à l'extrême surface de lui-même : il a perdu le contact avec tout l'inconscient mystérieux de la race. C'est ce contact que retrouvent Herman Ek et Nils Brosme. Qu'en advient-il ? Suivons l'aventure d'Herman Ek : Il s'établit à la campagne, épouse la fille d'un paysan, s'entoure de paysans auxquels il ouvre son cœur et sa maison. Il s'efforce à supprimer de sa pensée et de sa vie tout ce qui n'est pas en accord avec la tradition paysanne. Mais il s'aperçoit vite qu'il fait [illegible] route [illegible] d'autre idée que d'exploiter sa naïveté : l'amo[illegible] gain et le [illegible] Kinck [illegible] paysannes. [illegible] garantissent l'exactitude de ses peintures. Cette [illegible] statation n'est [illegible] Herman Ek, qui [illegible] cœur ; l'erreur elle-même [illegible] le problème plus grave. Cette absorption de l'individu dans la tradition [illegible] à la race ne saurait être fécond qu'à des époques guerrières, à des époques de victoire et d'expansion nationale, celle des Vikings par exemple. Mais aux époques [illegible] qu'une sorte de quiétisme et, pour tout dire, une lâcheté, l'angoisse de sortir du rang et [illegible] seul. Bref, dans l'âme d'Herman Ek une lutte s'engage entre la volonté claire et le mysticisme national. Avec une ténacité farouche, née de sa déception, il poursuit le triomphe de sa volonté individuelle contre un milieu devenu hostile. Sous son impulsion, une industrie armée à la moderne envahit la vallée, traque jusqu'en [illegible] repaires le mysticisme où il s'est autrefois complu — jusqu'au jour où les paysans soulevés détruisent alors [illegible] ensemble l'œuvre accomplie.

Dans un autre roman, *L'émigration* [illegible] *Ignals*, Kinck a étudié le même problème sous un de ses aspects les plus tristes : celui de l'émigration. Pourquoi tant de Norvégiens, et parmi les meilleurs, quittent-ils chaque année leur pays sans espoir de retour ? La question est d'ordre psychologique plutôt qu'économique ou social. Depuis un siècle, le peuple norvégien, réveillé, cherche à renouer ses traditions, à retrouver, à épurer sa véritable essence. Mais dans cet effort toutes les énergies ne peuvent pas s'insérer : transporté trop exclusivement sur le plan de la politique, il s'est morcelé en propagandes médiocres, dénaturé en jalousies égoïstes. Il est devenu le domaine des personnages moyens qui savent agir par ruse et se dérober avec souplesse. Dans l'atmosphère ainsi créée les meilleurs exemplaires de la race, les Vikings modernes, étouffent. Leur énergie se consume en eux comme une flamme prisonnière et dévore peu à peu leur propre substance. Leur instinct les pousse au dehors, loin de cet opportunisme et de ces querelles. Pour sauver en eux l'individu, ils s'arrachent violemment, douloureusement à l'emprise intime et mystérieuse du paysage connu, des croyances vieilles comme la terre, bref au mysticisme [illegible]

[illegible] utilisent. Le tragique chez les [illegible] Kinck, c'est leur incapacité à jamais [illegible] On ne descend pas impuné[illegible] [illegible] de Dublin ou des salons [illegible] qui [illegible] l'exil à la soumission. [illegible] qui l'instinct national épanouit dans [illegible] ne savent pas s'accommoder des [illegible] médiocres. Déséquilibre, [illegible] Mais il y a plus : c'est un trait national. [illegible] mystique et obscure, se heurte à un [illegible] chez ceux même qui l'aiment, à une [illegible] hostile : celle de l'idée claire par laquelle l'individu prend conscience de lui-même et s'oppose à la race. Cette oscillation ou cette lutte entre [illegible] impulsif et la volonté [illegible] semble à Kinck caractéristique du peuple norvégien. Et c'est justement cette agitation mêlée de douleur et de joie, allant de la [illegible] la plus extatique à la ruse la mieux calculée, qu'il a décrite minutieusement dans son grand drame lyrique, *Le Maquignon*, où, comme Ibsen dans *Peer Gynt*, il a cherché à rassembler en son héros tous les caractères du peuple norvégien, toutes les nuances de l'âme nationale. Ce drame est un sommet dans l'œuvre de Kinck.

Cette œuvre, assurément, est difficile et on n'y pénètre pas sans quelque effort. C'est pourquoi Kinck a dû longtemps attendre avant d'être pleinement compris. Il a attendu patiemment, en souriant, au demeurant sûr de lui. Aujourd'hui où la mort interrompt son labeur, la popularité qu'il n'a jamais sollicitée lui est venue d'elle-même. La Norvège considère son œuvre comme une des parties les plus précieuses et les plus rares de son patrimoine littéraire.

A. JOLIVET.

NIDS VIDES

(Nouvelle)

Dans la petite maison, Torbjör venait d'ouvrir la fenêtre malgré les menaces que son père, le journalier, lui avait faites le matin même, en partant pour la noce avec sa mère : car le soleil de printemps, n'est ce pas, serait trop vif pour petit-frère dans son berceau.

Elle se pencha au dehors : c'était une fille de quinze ou seize ans, à cheveux bruns, deux nattes qui pendaient dans le dos, sur le front les tresses, tirées obliquement, faisaient songer aux deux pans d'un toit ; sa taille n'était pas encore [illegible] le corsage ne faisaient qu'un, sans [illegible] [illegible] ni [illegible].

Elle scrutait des yeux la côte. Les bateaux de la noce, partis de la Grande-Ferme, doublaient déjà la pointe ; ils glissaient silencieusement sur le fjord, en ligne, d'une allure égale ; ils étaient grands et lourdement chargés.

Elle ne put s'empêcher de sortir, de descendre la pente, et elle courut, corps anguleux et pourtant souple, jusqu'au bord du rocher. Tout en bas, au pied de la falaise, les bateaux glissaient.

Voici venir la mariée. — Voici le marié. — Voici venir toute la joie, la plus grande joie qui soit en monde ! Là devant chaque maison, comme il est d'usage, un roulement de tambour jaillissait, allègre et clair.

Oui, c'était bien la joie ! Du soleil partout, sur les prunes, sur l'eau miroitante du fjord, sur la neige blanche au sommet des montagnes.

Et dans le dernier bateau, le marié.

Voilé par les cadences du tambour, le violon, dans la première borne, débutait sur le mode mineur son impuissante nostalgie ! Dieu ! que Svein ait épousé cette autre !

Hobe ! criait-elle, agitant sa main, puis d'un mouvement brusque elle se détourna, fila vers la forêt, oubliant petit-frère, oubliant tout ; mille volontés impérieuses aiguillonnaient sa course à travers les bouleaux blancs. Elle franchissait les ruisseaux, sautait par dessus les racines, se laissait tomber sur la mousse moëlleuse. Rien devant ses yeux que des feuilles luisantes de sève, rien à ses oreilles que l'appel amoureux des oiseaux, à ses narines rien que le printemps fourmillant de fécondité.

Elle s'arrêta près d'un vieux bouleau. Au-dessus d'elle, dans un nid de grives, le mâle venait d'entrer : une flamme jaillit dans ses yeux, elle enlaça le tronc de ses jambes, se hissa jusqu'en haut, allongea la main vers le nid gazouillant, arracha la branche qui le portait. Les petits œufs verdâtres dévalèrent, la tête de la femelle apparut. Torbjor la saisit par les pattes et l'écrasa contre le tronc.

A un autre nid, maintenant ! Une excitation tendait chacun de ses muscles, un frétillement chaud parcourait ses veines ! Œufs, branches, oisillons aussi, se mirent à dévaler ; un arbre, encore un arbre ; un nid, un autre nid ! Autour

d'elle dans la mousse, dans les feuilles [illegible] de l'an passé ce n'était que grouillement, [illegible]tements d'ailes.

Des cris fendaient l'air au-dessus de sa tête, furieux, et de petites ailes battaient rageusement. Ils la suivaient à travers la forêt, tantôt devant, tantôt derrière, tout autour d'elle : c'était dans l'air comme un cercle brûlant qui allait s'appesantir sur sa tête.

L'essaim grandit ; la clameur se fit plus stridente.

Tous ces petits yeux d'oiseaux étaient autant d'éclairs enflammés, prêts à fondre sur elle. Ses mains tremblaient, mais elles cherchaient dans les branches, elles arrachaient.

Une terreur la saisit : ces cris, ces bruissements d'ailes, n'était-ce pas tous ceux qu'elle connaissait, tous les hommes lancés à sa poursuite ? Et pas un n'était avec elle. Mais ses mains cherchaient, cherchaient et arrachaient.

Hoho ! cria-t-elle en éclatant de rire.

Elle fit demi-tour, passa par les mêmes arbres, écrasant les œufs encore entiers, arrachant les dernières branches.

Et l'essaim des oiseaux la suivait.

Elle tremblait de tout son corps en arrivant à la maison, ses yeux vaguaient, effrayés, par brusques à-coups.

Cette frayeur lancinante la suivit jusque dans sa chambre : de petits becs rouges bâillaient, sifflaient, criaient de fureur.

Elle s'assit sur le banc, écoutant la forêt crier ; — ah ! c'était un bruit, cela ! un bruit puissant .— Son visage changeait, s'éclairait à chaque cri qui entrait par la porte ouverte et s'assombrissait brusquement dès que le cri s'arrêtait

Elle n'avait rien laissé ! C'était maintenant tout comme avant la venue du printemps, avant les battements d'ailes caressants, avant les soirs tranquilles, emplis de gazouillements. Et c'était bien ainsi !

Elle empoigna le montant du berceau et se mit à bercer ; ses pieds posés sur les deux glissières, elle se balançait en mesure : — et dès que la forêt s'apaisait, du bas de la falaise où la vague meurt paresseusement, elle sentait monter avec le son doux du violon une impuissante nostalgie :

Ton ami dormira cette nuit près d'une autre.

Une autre l'aura cette nuit.

Il avait oublié Svein, le [illegible] d'automne de l'an passé, près du marais où poussent les framboises sauvages.

Mais le cri revint [illegible] que

petit dut [illegible] pleurer.

Il fallut [illegible] calmât.

Elle l'entendit tout le printemps, tout l'été. On pouvait voir parfois sa face blanchir tout-à-coup [illegible] contrait le poing [illegible] plus forte, plus forte [illegible]

Quand l'automne ramena les nuits sombres, les jeunes garçons commencèrent cette année à traverser la forêt pour [illegible]

Une flamme jaillit dans ses yeux quand elle entendit le premier escalader la clôture. Elle sourit, épiant le bruit preste et furtif des pas dans l'herbe humide, glissement mouillé des feuilles contre le pied, crissement des tiges sous la semelle ; — elle entendait l'appel de l'oiseau mâle, le bec avide des oisillons ! — Une joie emplit sa poitrine, si farouche qu'elle se mit à crier : Hoho !

Lorsqu'il frappa à la vitre et entra dans la chambrette, elle éclata de rire, au point qu'il perdit contenance et fila.

Elle écoutait tandis qu'il repassait la clôture — et c'était la dégringolade des branches, la clameur stridente des grives.

Cependant un bruit lointain de vague sur la grève mêlait sa plainte aux notes mineures d'un violon, s'entrechoquant dans l'air avec les cris mauvais, les battements d'aile furieux. Son âme, au-dedans d'elle-même, prit la blancheur d'un linge et sa froideur, puis se dessécha lentement, serrée par une muette angoisse.

Tous les jeunes garçons, à tour de rôle, eurent avec elle la même aventure.

Mais ils revinrent ; car son rire tout de même, son rire les attirait. Elle n'était plus anguleuse maintenant et sans taille, mais élan[illegible] et souple comme une [illegible] drier.

Svein se leva et sortit de la grange ; il voulait aller prendre le frais, dit-il à sa femme, restée dans le foin.

Il s'en [illegible] flanc de côteau, comme le rayon d'un dressoir. Par instants, des bouffées étouffantes venaient du roc en surplomb que le soleil avait longuement chauffé.

Il tremp[illegible] été pour [illegible] devant lui [illegible]

d'épaules [illegible] de joues — au moment où il s'était levé, une pâleur avait cerné sa bouche charnue, ses lèvres épaisses s'étaient fanées, elle s'était comme affaissée sur elle-même. Elle était toute environnée d'ombre maintenant, d'une ombre opaque comme celle d'un fourré trop épais, et du fond de cette ombre son regard le suivait sans arrêt.

Lui, ses yeux bleus grands ouverts, épiait dans la nuit d'été, comme par un long soir calme, on épie le bruissement des cascades.

Une étrange attente planait dans l'air. En haut, dépassant la muraille rocheuse, les trembles entrechoquaient doucement leurs feuilles, se demandaient quand soufflerait la brise du soir.

C'était le soupir tremblant d'un désir impuissant à se réaliser.

Svein se sentit endolori, malade, voulut rentrer dans l'ombre qu'il avait faite, éclaircir le fourré, relever celle qui s'était affaissée.

Vite il retourna trouver sa femme dans le foin frais.

Mais le lendemain soir il était de nouveau dehors ; il n'avait même pas pris, cette fois, la peine de rentrer.

C'était le premier soir, depuis leur mariage, qu'ils ne reposaient pas ensemble.

Il s'assit sur le gazon, sous le séchoir garni de foin ; par-delà le premier à-pic son regard ardent suivait le versant abrupt, fouillait le fond de la vallée où le fleuve traçait de larges méandres bleus, bordés de deux lignes d'aulnes vert sombre.

Il revoyait sous les cheveux bruns et le mouchoir de tête ses grands yeux lourds. « Tu n'es donc pas las ? » avait-elle dit, comme il refusait d'entrer. Il n'avait pas répondu.

Elle était restée debout sur la porte de la grange, songeant à ce que Torbjör lui avait glissé dans l'oreille au printemps. — Torbjör était maintenant servante chez leur voisin. Elle lui avait dit qu'elle ferait bien d'avoir l'œil sur Svein.

Il demeura longtemps assis, épiant les trembles le long de sa prairie et du haut en bas du rocher ; seules les premières caresses timides des feuilles lui parurent joyeuses ; plus il épiait, plus il percevait nettement, fortement, derrière ces caresses, un froid de glace.

Un sanglot montait du fond d'âmes souffrantes, incapables de s'exprimer ; un sanglot flottait dans la vallée, s'épandait sur le versant, s'y fixait, gémissait dans la nuit ; des bouffées d'air glacé passaient, pareilles à l'haleine des neiges fondues dans la montagne grisâtre, qui coulent sur les marais et tuent les fleurs des champs.

Une main le saisit à l'épaule ; sa femme s'avança devant lui, se courba, lui demanda ce qu'il regardait.

Il ne répondit pas, ne leva pas les yeux.

Elle s'accroupit à ses pieds.

« Allons ! c'est moi qu'il faut regarder. »

Toujours le même silence.

« Je veux avoir mes soirs pour moi tout seul », dit-il tout bas, au bout d'un instant, avec une agitation brusque et craintive dans le regard.

Elle se remit debout.

Il leva vers elle un regard bleu sans vie, terne regard qui se dérobait dès qu'il rencontrait au fond de ses yeux noirs l'ardeur secrète que le voile des larmes n'arrivait pas à cacher.

Svein s'éloigne de plus en plus de sa femme, agacé par sa jalousie. Sans lui parler, rien que par son rire qui ment, vers lui du fond de la vallée, Torbjör l'attire à elle. Un jour, dans une fête, il danse avec elle et lui dit que c'est elle qu'il aurait dû épouser. Elle éclate de rire.

« Faut que me donnes une autre danse, Torbjör, dit Svein, l'enlaçant à nouveau.

« Oui, oui, je vais t'en donner, une danse ! »

Et les voilà lancés sur le gazon : elle sentait en elle la même fougue que le jour de printemps où Svein s'était marié.

Et tralala
Tralalala.

Étreintes vides, yeux altérés, lèvres brûlantes, il y avait tout cela dans leur gigotement enragé ; — douleur au rire éclatant, joie baignée de larmes ! — c'est cela qui les menait, comme une rafale ; le violoneux jouait pour rien là-bas sur son tas de genièvre.

. . . . . .

Œil trop ardent,
Lèvre qui brûle,
Langue qui ment,
Le pied file, file, file...

se mit-elle à chanter, en le tirant à elle ; et ils tournaient plus vite, toujours plus vite.

Il eut peur et voulut ralentir, mais elle l'en-

traîna, à travers les touffes de genièvre, par dessus les tas de mousse, — rien ne l'arrêtait, rien ne la retenait. Et elle reprenait toujours le même refrain, jusqu'à perdre haleine, une haleine précipitée, sifflant dans la gorge serrée.

Mais qu'est-ce que tu dis là, Torbjör ? chuchota Svein, presque incapable de parler.

Moi ? je ne dis rien.

« Mais si, tu dis quelque chose ».

« Le pied file, file, file, voilà ce que je dis, imbécile », cria-t-elle d'une voix glacée, et elle le tira brusquement.

Il sentit quelque chose de nouveau dans cette traction, un autre tour de bras. Il tomba à genoux, se retint dans la pente, empoigna une branche.

Il leva vers elle un regard fixe, et sa face était livide, — juste au-dessous de lui le fjord balançait ses eaux, où le feu de genièvre mettait une traînée rouge.

Elle lui rendit son regard, fit un signe de la tête.

. . . . . .

Il remonta sur le rocher.

Les jeunes gens accoururent ; ils regardaient Svein et Torbjör. « Mon Dieu, Seigneur! », s'exclamaient-ils, apercevant le fjord en bas.

« J'ai glissé », dit Svein, essayant de rire.

Torbjör traversa la place de gazon, passa près du violoneux resté tout seul ; à travers la forêt, par des chemins silencieux et sombres, elle regagnait la ferme — de temps à autre le feu de genièvre envoyait une lueur jusqu'à elle.

Elle se sentait si grande, plus grande que quiconque, plus grande que la forêt elle même ; — un sourire glissa sur sa face, comme un éclair au large par une nuit d'automne.

Elle était maintenant couchée dans sa chambre ; moite et froide, elle épiait dans l'air un essaim, essaim de petites âmes en furie : de petits becs rouges bâillaient, sifflaient, fendaient la forêt de leur clameur.

Il fallut bien du temps pour que la forêt se calmât.

HANS E. KINCK

Traduit du norvégien par A. Jolivet.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE DUEL ANGLO-RUSSE

La continuité de la politique anglaise est un des dogmes de l'histoire. Mais comme [illegible] part des dogmes, celui-ci demande à être interprété. Si la politique anglaise a quelques règles immuables qui ont été dictées au pays par l'instinct de conservation, dans la pratique elle est souvent extrêmement variable ; on sait d'ailleurs que les Anglais ne se piquent ni de logique ni d'esprit de système. Toujours est-il qu'il est impossible de ne pas sourire quand on constate que l'attitude que la Grande-Bretagne adopte aujourd'hui à l'égard de la Russie Soviétique, est exactement le contre-pied de celle qu'elle a pour ainsi dire imposée à l'Entente quand elle a organisé la conférence de Gênes et poussé la France à accueillir un ambassadeur russe.

Certes, dans ce changement d'attitude, la politique intérieure a sa part. Entraînée par la force des choses et par la logique des sentiments, sinon des idées, l'Angleterre conservatrice de 1927 remonte dans tous les domaines le courant où l'avait entraîné la politique lloyd-georgienne. C'est M. Lloyd George qui avait inventé la conférence de Gênes. Ce fut son successeur naturel, M. Mac Donald, qui accentua sa politique au point de faire de la Grande-Bretagne la clef d'une sorte de système européen d'extrême-gauche extrêmement favorable à la propagande révolutionnaire internationale. Mais l'instinct anglais a réagi à temps, et ce sont ses complaisances même pour le bolchevisme qui ont provoqué la chute du cabinet Mac Donald.

Depuis lors, la tension anglo-russe n'a fait que s'accentuer, et la rupture diplomatique qui vient de se produire était inévitable. L'étonnement, sinon la colère que manifestent les Soviets devant le fait accompli, est d'ailleurs manifestement joué. L'action anti-anglaise des agents russes en Chine, puis les manœuvres de propagande et d'espionnage de la société *Arcos* que l'*Intelligence Service* surveillait depuis longtemps, fournissaient des prétextes plus que suffisants. Il est admis que les puissances [illegible] quand elles entretiennent entre elles les meilleures relations, surveillent leurs armements ;

— c'est le rôle des attachés militaires qui sont des espions officiels — mais aucun gouvernement au monde ne saurait tolérer qu'un État avec lequel il entretient des relations apparemment correctes, entretienne chez lui des conspirateurs qui travaillent à le renverser. On n'a pas manqué d'ergoter sur les documents découverts lors des perquisitions de la police anglaise ; les organes du communisme international ont déclaré et déclareront toujours que ce sont des faux. Cela n'a aucune importance, l'Angleterre, même travailliste, est convaincue, et la très grande majorité de l'opinion est heureuse de voir le Foreign Office revenir à la vieille tradition de politique anti-russe.

Le duel anglo-russe qui commence nous ramène en effet bien loin en arrière ; la rivalité de l'ours et de la baleine, pour employer une image classique, remonte au XVIIIe siècle. Elle a rempli tout le XIXe. Faut-il rappeler la guerre de Crimée et le geste autoritaire de Disraëli, interdisant à la Russie, lors du Congrès de Berlin, l'accès de Constantinople ? Cependant, cette fois il y a autre chose. La rupture diplomatique avec les Soviets a la valeur d'une déclaration de guerre de l'Angleterre capitaliste à la révolution internationale. Au moment où nos troupes étaient dans la Ruhr et où le cabinet Mac Donald gouvernait le Royaume-Uni, c'était la France qui passait en Europe pour la grande puissance conservatrice — on le lui a assez reproché —. Les rôles sont changés, et au fond la situation actuelle est plus conforme à l'ordre des choses. Thiers déjà l'avait pressenti, la vraie puissance conservatrice, c'est la Grande-Bretagne, et tant que l'Angleterre aura conservé son Roi et son Parlement, la révolution universelle n'aboutira pas. Elle est le centre du capitalisme international, parce que c'est elle qui a le plus largement profité du système social qu'il représente.

Avec le sûr instinct du combattant et du conspirateur, les dirigeants de la Russie rouge l'ont très bien senti, et même au temps où le pauvre M. Mac Donald, d'ailleurs appuyé par le monde des affaires, ne rêvait que de reprendre les relations commerciales dans le fallacieux espoir d'assurer à l'industrie de Manchester la clientèle russe, leur faisant mille avances, ils considéraient le Royaume-Uni comme l'ennemi naturel de l'Internationale bolcheviste. Le boycottage chinois, puis le mouvement violemment anti-anglais qui s'est produit dans tout l'extrême-Orient sont en partie leur œuvre. Dans la plupart des attentats dirigés soit contre des personnalités, soit contre des institutions anglaises d'Extrême-Orient, on a retrouvé la main du célèbre Borodine, et si l'*Intelligence Service* ne s'était réveillé à temps, il est probable que l'*Empire* ne flotterait plus sur aucun port de Chine. Le gouvernement anglais a enfin compris qu'il fallait frapper à la tête, et dès lors la lutte est sans merci.

*
* *

Si l'on pouvait se contenter de considérer les événements du monde en dilettante, ce serait un magnifique spectacle. Le combat prendra sans doute des aspects bien divers.

Assurément, encore que nul ne puisse prévoir les développements que pourrait prendre un tel conflit, l'Angleterre ne se propose pas d'assiéger Sébastopol ni de bombarder Saint-Pétersbourg, autrement dit Léningrad. Elle se contentera d'isoler les Soviets, de tendre autour d'eux le fil de fer barbelé dont parlait Clémenceau. Persuadée que, comme disait Jacques Bainville, « il suffit de les laisser cuire dans leur jus ». Mais, de même que pour rendre effectif son blocus continental, Napoléon avait besoin du concours de tous ses vassaux et de tous ses alliés, de même l'Angleterre, pour réussir à isoler complètement la Russie soviétique, a besoin de beaucoup de concours, et notamment de celui de la France. Il est permis de dire que c'est une des raisons qui ont rendu si chaleureuse la réception que l'on a faite à M. Doumergue à Londres. Ces applaudissements, ces majestueuses cérémonies, cet échange de lettres et de toasts, ont abouti à un communiqué qui proclamait la nécessité de « resserrer l'Entente Cordiale ». Parfait. Il est certain que l'entente loyale et même cordiale de la France et de l'Angleterre est la meilleure garantie de paix qu'il y ait en Europe, mais on ne peut s'attendre à Londres à ce que la France oublie du jour au lendemain les déceptions que lui a données l'Angleterre de M. Lloyd George. La France, après l'Angleterre, a renoué avec la Russie. Les négociations sur les dettes de la Russie piétinent et il ne peut guère en être autrement, puisque l'U.R.S.S. se refuse à reconnaître les dettes de la Russie anti-révolutionnaire, mais les relations des deux pays sont correctes, et si le gouvernement de la République s'avisait de suivre aveuglément la politique anti-soviétique de l'Angleterre, il est probable qu'il rencontrerait de la résistance. Déjà, ces derniers temps, la presse de gauche s'est opposée à toute collabo-

ration avec les Anglais en Chine, [illegible] des choses d'ici-bas [illegible]. En 1924, l'Angleterre misait sur la victoire du « Cartel » sur lequel elle comptait pour la débarrasser de l'occupation de la Ruhr et pour procéder à la reconstitution économique de l'Europe de concert avec l'Allemagne et avec les Soviets. En 1927, ce sont les partis de gauche qui sont gênants avec leur phraséologie humanitaire. Certes, beaucoup de gens en France, même parmi les partis de gauche, pensent que la politique la plus urgente est de lutter contre les partis révolutionnaires, d'autant plus redoutables que, tout en feignant de respecter les plus petites nationalités, ils sont réellement internationaux par leurs appétits et leur discipline, mais ils sont prisonniers de leur passé, de leur phraséologie, de leurs alliances électorales, et à moins de quelque scandale étourdissant, il sera bien difficile à M. Poincaré de suivre immédiatement la ligne politique de M. Chamberlain. Peut-être est-ce au tour de la France d'adopter la fameuse formule : *wait and see*, voir et attendre.

*

Reste à savoir ce que pensera et ce que fera l'Allemagne. Il semble qu'au Foreign Office on ait l'espoir de voir le Reich participer à la lutte anti-soviétique. On se rend parfaitement compte du danger que peut présenter l'humeur revancharde du *Casque d'Acier* et des autres organisations nationalistes qui ne songent qu'à déchirer le traité de Versailles, et pour y parvenir accepteraient l'alliance du diable ; mais on espère que le sentiment conservateur et la crainte de la révolution universelle finiront par l'emporter sur cet esprit dangereux.

On est là dans le domaine des pures hypothèses. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'opinion allemande est alertée, témoin ce curieux article du *Tag*, qui parut quelques jours avant la rupture des relations diplomatiques anglo-russes :

« A Londres, à Berlin, et sans doute aussi à Paris, des bruits circulent depuis quelques jours dans les milieux diplomatiques au sujet du contenu du document que le ministre anglais de l'Intérieur a fait chercher dans les bureaux de l'Arcos. Dans les milieux diplomatiques a surgi un bruit très précis, selon lequel ce document aurait un contenu militaire important. Après la perquisition dans les bureaux de la société commerciale russe, on a émis une version d'après laquelle le gouvernement an[illegible] chercher [illegible] entre [illegible] internationale [illegible] diplomatiques [illegible] plus [illegible] ment que le [illegible] document [illegible] trouverait aux [illegible]

« On prétend que [illegible] voulu profiter de la [illegible] Denmergue [illegible] anglais des Affaires [illegible] français les possibilités générales, politiques et militaires, d'action contre l'Allemagne pour le [illegible] où l'Allemagne se [illegible] de la [illegible] tique de Locarno et se rapprocherait de la Russie. On parle même d'une sorte de pacte de sécurité franco-anglais et l'on prétend que les Russes ont l'intention de publier ce document et de montrer par là qu'en Angleterre et en France on n'attache plus aucune importance à la politique de Locarno. Selon une autre version, le document serait un plan franco-anglais pour le passage à travers l'Allemagne dans l'éventualité où l'Angleterre et la France se décideraient à agir contre la Russie et où l'Allemagne persisterait à garder la neutralité qui, on le sait, lui est formellement reconnue dans une annexe aux traités de Locarno.

« Selon une autre version, le document serait un projet de défense aérienne de l'Angleterre contre une attaque française, et il paraît que l'on redoute la publication du document par les Russes, parce que cette publication pourrait [illegible] aux efforts faits [illegible] rapprocher l'Angleterre et la France, et qu'elle constituerait une surprise pénible pendant le séjour du Président de la République française à Londres.

« ...Nous ne croyons guère que, du côté anglais, on ait pris des engagements aussi étendus que ceux qui résulteraient du document égaré. Pareille politique serait absurde et nuisible à l'Angleterre... En tout cas, il est remarquable que ces rumeurs, qui sous-entendent comme un fait croyable ni plus ni moins que la banqueroute complète de la politique de Locarno, trouvent particulièrement créance précisément dans les milieux parlementaires qui jusqu'ici étaient partisans jurés de la politique de Locarno, et qui, extérieurement du moins, [illegible] une grande [illegible] conciliante de l'Angleterre [illegible] à l'égard de l'Allemagne. »

L'Allemagne [illegible] toute la formule [illegible]

assez légitime. Mais ce qu'il y a d'un peu inquiétant, c'est qu'on pourrait incliner à Londres à lui faire de nouvelles concessions pour se concilier son appui.

Quelles concessions ? Les seules à quoi elle tienne, c'est l'évacuation de la Rhénanie ou des modifications territoriales dans le couloir de Dantzig ou en Silésie. On voit le danger, même au point de vue le plus strictement anglais : car rien ne nous garantit que la France et la Pologne affaiblies par de nouvelles concessions, l'Allemagne se montrerait contre les Soviets une alliée fidèle. Elle aussi peut songer au marché russe.

On voit donc que l'attitude adoptée par le gouvernement anglais, probablement parce qu'il était acculé à une nécessité, est pleine de conséquences lointaines. Le duel anglo-russe serait un passionnant spectacle si on pouvait se contenter de le regarder en spectateur, mais dans le drame politique, il est devenu impossible de n'être qu'un spectateur. Coûte que coûte il faut toujours finir par prendre parti, et nous ne pourrons faire autrement, quelle que soit la répugnance de certains « partisans » que de prendre celui de l'Angleterre.

F. Dumont-Wilden.

LES ŒUVRES ET LES IDÉES

COOPÉRATION INTELLECTUELLE ET LITTÉRATURE COMPARÉE

L'esprit français montre, depuis la fin de la guerre, une curiosité de l'étranger, un désir de pénétrer les littératures étrangères, une volonté d'acclimater parmi nous leurs chefs-d'œuvre qu'il faut noter parmi les traits les plus caractéristiques de ce temps. Peut-être n'avions-nous pas été aussi attentifs à autrui depuis l'époque romantique. A un siècle de distance l'analogie des causes est assez frappante : aux guerres et aux bouleversements sociaux succèdent les reprises de la vie et la recherche d'accords et de rapports nouveaux. Mille nécessités politiques, sociales, économiques, déterminent ou favorisent une tendance qui n'acquerra tout son sens et sa portée utile que par les œuvres de l'esprit. Un mouvement aussi ample, aussi général — car il semble bien qu'on le constate dans tout l'univers civilisé — aussi complexe et impérieux, n'autorise guère les vues précises et les actions mesurées ; torrentiel, il nous entraîne parmi le bouillonnement d'avis contradictoires. Nous en sommes à prendre parti pour ou contre le cosmopolitisme littéraire ; les extrémistes du pour et du contre répandent les plus étranges erreurs : la confusion est grande ; tout justement parce que nous vivons une époque militante d'intenses échanges internationaux, nous sommes à mille lieues de concevoir rationnellement le mécanisme, et l'on ose dire la nécessité fonctionnelle de ces échanges.

Dans ce désordre, la voie la plus sûre est celle de l'étude prudente et de l'information critique ; il faut suivre avec sympathie l'effort de quelques jeunes critiques dont le zèle ne recule pas devant l'étude des langues : déjà leurs premières explorations ont paru fructueuses — on y reviendra —. Une petite équipe, active, curieuse de documentation authentique, est au travail. Puisse-t-elle s'inquiéter de nous éclairer — de s'éclairer elle-même — avant de juger ! Puisse-t-elle ne pas juger trop vite ! La précipitation, la généralisation rapide et inconsidérée sont la plaie des relations internationales. A cet égard, il faut bien avouer que la « grande information » dont la presse moderne est si fière, a échoué. Nous savons qu'il ne suffit pas de multiplier les rubriques étrangères dans les journaux pour développer entre les peuples la sympathie intelligente. Il faut accueillir ici le témoignage de Paul Morand, affirmant avec la double autorité du diplomate et du globe-trotter, que les peuples les plus fréquemment étudiés nous demeurent les plus impénétrables (*Rien que la terre* .....

En littérature, je crois bien que l'application d'une règle primordiale très simple nous épargnerait nombre d'erreurs. S'il y a deux sortes de critiques, l'une dogmatique, préoccupée de classements logiques, résolue à infliger ses principes, ses catégories et ses étiquettes à tous sujets d'étude, d'une part, et d'autre part une critique descriptive plus souple, plus intuitive, plus docile à l'appel de l'inconnu, choisissons résolument, dès qu'il s'agit de l'étranger, la seconde. La première, impérieuse et certes élégante, flatte les vieux instincts d'une certaine intelligence française : elle se flatte de *comprendre* et de faire comprendre ; elle est une

source infiniment redoutable d'illusion et d'ignorances... La seconde, moins triomphante, ne nous propose pas que des certitudes : modeste, et pourtant inventive et créatrice, elle seule peut nous instruire, et seule elle satisfait à cette vieille loi de probité intellectuelle que Fontenelle formulait de la façon suivante : « assurons-nous des faits avant que de nous inquiéter de la cause ; il est vrai que cette méthode est bien lente pour la plupart des gens qui courent naturellement à la cause et passent par-dessus la vérité du fait ; mais enfin nous éviterons le ridicule d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point... »[1].

Une Revue de langue française, qui apporte à nos enquêtes étrangères une précieuse collaboration, publiait récemment une étude sur Strindberg, décisive — et insuffisante dans la mesure même où l'auteur — sa curiosité d'esprit et sa sincérité sont d'ailleurs sympathiques — écarte par sa décision précipitée les obscurités, les difficultés, c'est-à-dire l'essentiel.

O candeur ! Allez à l'étranger, tentez de fréquenter les grands esprits ; ne les invitez pas chez vous à la légère ; car enfin nous connaissons le home propret, discret, d'une certaine critique : les livres en piles et les principes en rangs, la table ronde, le buffet où s'amoncellent, imposants mais fragiles, les termes d'écoles... Introduire doucement, courtoisement, en cette paix, et ce bel ordre un fauve de la grande espèce, y pensez-vous ?... Quel contraste ! Quel désastre ! Quel écroulement ! Et quelle casse !

Les accidents de ce genre ne sont pas rares. Encore une fois, la pratique d'un cosmopolitisme éclairé n'est point aisée : on avance parmi les préjugés, une forêt de préjugés... Est-ce pour suppléer, encourager ou guider une critique défaillante, et submergée par l'énormité d'une trop vaste tâche que l'on nous annonce la création d'un Office international de traduction ? Notre temps, dès qu'il éprouve un quelconque embarras, crée des bureaux. Toute idée, féconde ou spécieuse, trouve là sa raison sociale — et sa limite, quand ce n'est pas son tombeau. La Société des Nations secrète, comme de juste, un puissant esprit bureaucratique : l'institution de Genève, environnée d'un atoll de bureaux, grandit à la façon des îlots madréporiques par l'effet d'un automatisme en quelque sorte végétal. L'Institut international de coopération intellectuelle, qui est une filiale de la Société des Nations, désire-t-il s'entourer [illegible] semblables [illegible] ce de traduc[illegible] suffit pa[illegible] : les lettr[illegible] trop flagrante intimité avec le pouvoir temporel ; les group[illegible] s'élèvent guère [illegible] modestes et ne mettent [illegible] médiocres génies... Puisse l'Office de traductions, ses commissions [illegible] perts (ce mot, que l'on croyait à jamais dis-rédité, ne vous fait-il pas trembler ?) démentir un doute légitime et mériter quelque jour notre gratitude !

Le cosmopolitisme littéraire n'est pas d'origine récente ; les folkloristes le soupçonnent d'avoir devancé l'âge de pierre. Plus près de nous, on le découvre, agissant, florissant, à toutes les grandes époques d'art et de pensée. Il y a là maints enseignements dont il serait grand temps que l'on tirât profit. Du point de vue doctrinal, ce n'est pas [illegible] l'actualité que d'envisager les derniers résultats des études de littérature comparée.

M. Fernand Baldensperger est, en France, l'un des maîtres qui cultivent ces études avec le plus d'activité et d'heureuse efficacité. On extrairait de son dernier et tout récent ouvrage : *Orientations étrangères chez Honoré de Balzac*[2] [illegible] philosophie directement applicable à la situation présente. A propos de Balzac mélomane, qui entrevit dans la musique populaire slave l'inaccessible originalité du génie ethnique, M. Baldensperger écrit : « Tous ceux qui, [illegible] tisme, ont heurté du cœur les barrières placées, entre âmes différentes, par des divergences séculaires, comprennent à demi-mot ce voyageur impatient qui a senti dans la musique le legs indicible et incommunicable des races longtemps repliées sur leurs propres traditions. » Voilà justement définie cette double aventure du cœur et de l'esprit, qu'il faut découvrir en toute étude de littérature étrangère — [illegible] s'en pas mêler ; ceux qui n'ont jamais rencontré, et ne rencontreront jamais, ces barrières n'ont rien à nous apprendre.

M. Baldensperger nous montre un Balzac en contact avec divers courants de civilisation négligés par les Français de son temps ; entre une [illegible] qui l'initie à la sentimentalité [illegible]

1. *Histoire des Oracles*, chap. IV.

2. Un vol. in-8° [illegible] rée, tom. XXXI [illegible]

[illegible] littérature allemande et une Slavska, [illegible] des pays slaves [illegible] Europe [illegible] combien d'autres [illegible] autres [illegible] romancier par [illegible] frontières. Il y [illegible] être compris dans toute l'Europe. Et sans doute Balzac [illegible] impérialisme littéraire [illegible] Napoléon des lettres. Sa stratégie [illegible] quelque peu [illegible]. La bataille sera [illegible] qui [illegible] cette longue et vaste influence dont M. [illegible] relève par [illegible] vivante. [illegible] notamment [illegible] tout ce que Dostoïevsky doit à Balzac.

[illegible] par [illegible] les [illegible] Le [illegible] Balzac [illegible] le monde [illegible] de Balzac [illegible] la situation [illegible] de Balzac n'a pas [illegible] parce que [illegible] Europe [illegible] l'histoire [illegible] de la rendre [illegible].

La critique étrangère nous donne l'heureux exemple de constater [illegible] de ce genre, hors de France, on ne connaît plus guère l'étude d'un écrivain important sans une exacte appréciation du retentissement européen de son œuvre... Simultanément nous parviennent du Danemark deux œuvres remarquables, et vraiment considérables par l'étendue des domaines qu'elles annexent à notre histoire littéraire.

M. Valdemar Vedel, l'éminent professeur de l'Université de Copenhague, nous offre un *Corneille et son temps* (1) où notre classicisme apparaît rajeuni en quelque sorte, et paré du plus impressionnant relief, surgissant à l'horizon d'un Europe complexe et différente. L'œuvre elle-même de Corneille prend à nos yeux un sens nouveau quand on nous montre qu'un Schiller s'en est parfois inspiré ou qu'un Ibsen n'est pas sans ressembler quelque peu à l'auteur du *Cid*.

Brillant critique, en un pays où la critique et la littérature comparée ont une glorieuse histoire, M. Christian Rimestad a voué à nos lettres contemporaines une amitié sagace. Son *Baudelaire* [illegible] d'un historien, et d'un esthéticien qui a goûté [illegible] de nos plus subtils émois; [illegible] ce grand livre [illegible] achève tout un [illegible] d'études [illegible] d'un de nos baudelairiens les plus fervents. Son oreille de [illegible] est habile à saisir et à discerner tous les éléments du rythme et de la mélodie, tant est pénétrante et sûre l'analyse qui se précise ici d'une poésie française... et européenne. Car, M. Rimestad nous en convainc sans peine, Baudelaire est un poète européen et universel; et il n'est pas inutile qu'un étranger nous le déclare: « L'Europe cultivée continue de révérer, comme elle l'a fait pendant des siècles, la prose française, mais la poésie française est demeurée un élément étranger, que les autres pays n'ont pu, ou n'ont pas voulu s'assimiler... *Baudelaire est le premier poète français dont la culture européenne* [illegible] *sera universellement admirée* [illegible].

L'interpénétration des littératures européennes est un fait constant, qui n'exclut ni l'indépendance de ces littératures, ni la persistance en chacune d'elles d'un fond incommunicable — source d'un éternel et puissant attrait — ni cet autre fait, ordinairement méconnu, qu'échange ne veut pas dire compréhension; les emprunts les plus féconds s'accompagnant au contraire de graves malentendus. Il y a là tout un ensemble de phénomènes qui se rattachent à des causes historiques, ethnographiques ou autres assez obscures, et dont l'étude objective et précise éclairerait singulièrement notre conception de l'esprit, notre conception, encore si vague, de la civilisation et de l'évolution humaines.

Déjà nous entrevoyons la vraie nature des rapports qui assurent à travers les siècles la persistance d'une solidarité européenne... et c'est pourquoi nous n'admettons plus qu'on perde de vue le caractère essentiel de ces rapports fondés sur la réciprocité.

A cet égard, l'ouvrage récent de M. Louis Reynaud (*Le romantisme, ses origines anglo-germaniques*) (1) appelle maintes réserves de détail et une objection de portée générale. L'érudition de M. Louis Reynaud est sans doute admirable; peut-être n'est-il personne en France à qui soit aussi familière l'histoire de nos relations intellectuelles avec l'Angleterre et l'Allemagne entre la fin du XVIIe siècle et 1850 environ; son dernier ouvrage, comme les précédents (1), est une mine extrêmement riche où l'on puisera toujours avec profit.... Comment le suivre toutefois dans les conclusions qu'il en tire? Comment ne pas voir que cette idéologie,

(1) *Corneille et son temps*. Traduit du danois par Bergmann. (1) *Baudelaire*. Traduit du danois par Bergmann.

(1) Un vol. Libr. Armand Colin.

sommaire et injuste, dépasse le domaine scientifique et rejoint l'aventureuse polémique.

Nous voici invités à admettre que depuis deux siècles environ, le génie français, détourné de sa voie naturelle et de sa mission historique, vit à la remorque des génies anglo-saxon et germanique — et c'est là une interprétation arbitraire et unilatérale que l'on imaginerait aussi bien aboutissant, en Angleterre ou en Allemagne, à une proposition exactement inverse. Un nom résume cette toute puissante influence étrangère : romantisme, et nous savons que, telle une outre indéfiniment extensible, certains contemporains gonflent ce terme (désormais quasiment inutilisable) de toutes les significations qu'ils abhorrent. M. Louis Reynaud ne suit pas jusqu'au bout nos pamphlétaires — et même il les démentirait sur bien des points — mais enfin il n'est à ses yeux de salut que dans un prompt retour à l'école de Boileau, considérée comme l'expression la plus parfaite — et seule authentique — du génie national...

Les objections se présentent si nombreuses à quiconque ne se laisse pas hypnotiser par un seul ordre de faits qu'il n'y a pas lieu de contester une argumentation de ce genre. Ni la France, ni le génie français ne demeurent prisonniers d'un court instant, si glorieux soit-il, de leur histoire. Quant à cette antinomie d'une Europe septentrionale et d'une Europe méridionale entre lesquelles la France serait sommée d'opter, nous n'y voyons qu'un thème d'assez vaine rhétorique. L'histoire et l'observation du mouvement contemporain s'accordent à nous dicter un programme incomparablement plus souple, plus accueillant et plus fécond.

Lucien Maury

LES BEAUX-ARTS

LES SALONS

Tous trois sont pauvres, mais d'une pauvreté diverse, que l'on ne constate pas au premier abord, l'accueil n'ayant guère changé : tapis, sièges confortables et fleurs artificielles au Grand Palais, sable un peu rude et chaises de fer à la Porte-Maillot. Et, là-dedans, 4.422 peintures, sculptures, dessins, gravures et objets d'art que nous présentent les Artistes Français [illegible] 85 assemblés par [illegible] Nationale [illegible] il faut en ajouter qui remplissent le Palais de Bois. C'est [illegible] tout pour les deux [illegible] l'an dernier [illegible] demande [illegible] d'un travail [illegible] classablement dans les [illegible] tes. Lorsqu'on a vu [illegible] tes, une petite peinture, puissante sans doute, mais un peu sommaire, de Daumier, échoir au Louvre pour une somme considérable [illegible] inférieure cependant au prix atteint, quelques mois auparavant, par le douanier Rousseau —, et lorsqu'on voit encore le succès d'argent de certains cubistes ou fauves à peine assagis, mais savamment dirigés par des firmes de marchands connus, on excuse, une fois de plus, tant d'espérances qui ne manqueront point d'être trompées. A la vérité, ce qui compte aujourd'hui, ce ne sont plus les Salons, c'est la petite exposition d'un artiste ou d'un groupe dans tel rez-de-chaussée connu ; il en est vingt, sinon trente, dont l'étiquette peut suffire à indiquer la valeur de la marchandise.

Il n'y a plus, ou presque plus de commandes officielles, et les grandes toiles ont déserté les Salons ; du moins celles que l'on a, selon l'usage, réunies dans la vaste salle d'entrée des Artistes Français ne méritent point que l'on s'y attarde. Une seule, beaucoup plus loin, nous retiendra quelque temps, encore qu'elle ne soit pas une des meilleures œuvres de son illustre auteur. Elle représente les *Vendanges* : sous un ciel d'automne un peu lourd, les vignes rouges, à la base d'un coteau, sont dépouillées de leurs raisins, dont les grappes sombres emplissent les paniers et la cuve. De près, on regarde avec étonnement cette mosaïque de touches franches et violentes, juxtaposées et non fondues, qui, vues avec un recul suffisant, donnent une harmonie aérienne et chaude. M. Henri Martin n'a rien perdu des hardiesses de son métier si personnel, il les accentue plutôt. Il a divisé sa toile, comme il en a volontiers l'habitude, en un Triphyque, et le groupe de ses vendangeurs lui semblant un peu maigre, il l'a complété, sur la droite, par une figure de vieille paysanne menant paître sa chèvre, qu'il nous semble avoir connue déjà, et qui, toute robuste qu'elle soit, ne suffit peut-être pas à meubler entièrement son panneau.

En dimensions [illegible] M. [illegible] les *Vendanges* [illegible] meilleures peintures du Salon, a composé de la

façon la plus vivante et avec un sens décoratif parfait une *Récolte des pommes*. Il y a de grandes qualités dans la toile de Mlle Marguerite Pauvert intitulée *Bretagne. Joie populaire* (c'est un jour de pardon), l'église dresse son clocher au milieu de la lande ; hommes et femmes, dans leurs beaux costumes, circulent au long des chemins. Au premier plan, sur un talus, une famille assise a déballé ses provisions et déjeune, conversant avec cette solennité un peu roide des marins endimanchés ; c'est vu d'un œil fidèle et peint d'une main naïve, et l'œuvre ne serait pas sans charme, si les figures avaient des dimensions moindres : une famille de géants ! Que Mlle Pauvert songe à certaines toiles de Cottet qui savait magnifiquement équilibrer ses compositions ; je ne parle pas de peintures académiques trop connues, dont fort heureusement cette jeune artiste a su se détourner ; elle a, et c'est l'essentiel, ce sentiment de la vérité qui, servi par un goût plus sûr, la conduira sur la voie des travaux durables.

Je ne cacherai pas mon amère déception devant le tableau de M. Narbonne, dont, l'année dernière, une admirable figure nue m'avait donné à espérer de grandes choses. Ce sont encore des nus qu'il a traités : *Le Bain*, dit le catalogue, ou plutôt *Après le bain*, ou tout ce que l'on voudra, mais un tortillage extraordinaire de corps dévêtus, se détachant, dans une clarté mourante, sur la joaillerie d'un payasage de lacs et de rochers. Ce n'est certes pas l'œuvre du premier venu, et s'il y a erreur, comme je le crois, l'erreur est d'un artiste généreusement doué, qui semble ami du bizarre ; ce romantisme surprend, et on ne peut dire qu'il plaise, mais il sort du banal.

Le meilleur nu du Salon est celui de Biloul, qui n'a pas craint d'allonger sur un canapé sa *Vénus moderne*, devant une copie de la célèbre *Vénus du Prado*, un des chefs-d'œuvre de Titien ; peut-être a-t-il fait la part trop belle à son modèle, dont les chairs blondes, rosées et nacrées se détachent sur le gris délicat d'une draperie, la poitrine est un morceau parfait,, mais la tête ne tourne pas très bien.

Pougheon a certainement réussi à sortir du banal, mais sa *Fantaisie dans la forêt* a l'air d'un morceau découpé dans un grand décor, où les figures de femmes et d'animaux seraient de bois peint.

Les portraits sont toujours l'article de choix des galeries du Grand-Palais : image grave, aux lignes pures, d'une jeune mère avec son fils, profilée sur ce fond uni qu'a depuis longtemps adopté Jean-Pierre Laurens ; mondanité raffinée du grand pastel en blanc dont Marcel Baschet a très vaillamment esquivé la monotonie ; intelligence aiguë de la très belle effigie du graveur mais chef-d'œuvre, dans son inachèvement, du bon peintre Déchenaud, que nous venons de perdre (et l'on peut voir, à la section de gravure, en réplique, l'excellent portrait de Déchenaud par Dezarrois) ; allure superbe et décidée du portrait féminin si juvénilement brossé par Frédéric Humbert, dans ces belles harmonies moelleuses dont il garde le secret ; et puis de la grâce, de la force, de la banalité surtout : Etcheverry, Chabas, Auguste Leroux, Gustave Pierre, Barthalot (*portrait du Cardinal Dubois*), Constantin Font, Lévy-Dhurmer (qui a saisi la pensée en travail du professeur *Georges Dumas* dans un pastel de la plus ingénieuse composition), l'anglais Grenville Eves (non moins pénétrant dans son image du grand romancier *Thomas Hardy*), le hongrois Laszlo, Mlle Rondenay, Paul Bécat, Emile Bœswillwald, très fidèle portraitiste de l'éminent architecte son père, Patricot, Louis Roger, Emile Aubry, Guillonnet, Martin Ferrières (dont le *Dranem* sous la neige est d'une mélancolie des plus comiques).

A la Société Nationale, François Guiguet séduit toujours par son exquise et intime simplicité ; Hugues de Beaumont rend à merveille l'activité latente de ses modèles, que ce soit un éminent dominicain ou un techniciens réputé de la peinture ; Mme Olga de Boznanika mêle sa rêverie à la réalité, et voici les dernières œuvres charmantes de Louise Breslau, dont la mort met en deuil nos Salons, où si longtemps sa personnalité virile et tendre à la fois a triomphé ; qui donc saura, comme elle, traduire la candeur d'un visage d'enfant, et la caresse de mains jeunes autour du pelage d'un chat ou d'un petit chien aux yeux étincelants ?

Passer de cette fraîche innocence aux provocations savantes de Van Dongen, c'est franchir un abîme ; mais la maëstria brutale de ce classique de l'avenir, toute question de décence à part, ne peut rester inaperçue.

Parmi les paysages, très nombreux, il faut mettre en première ligne, aux Artistes Français, le *Village corse*, d'André Strauss, solide, lumineux, parfaitement composé (je le retrouvais hier avec plaisir — et pourquoi pas ? — dans les nouvelles affiches des chemins de fer P. L. M.). Il y a, du même artiste, au Palais de Bois, trois autres *Paysages de Corse*, et surtout deux *Paysages bretons*, où son énergie se tem-

père d'une douceur inattendue. L'an dernier, regardant l'exposition, chez Georges Petit, où ce jeune peintre de volonté puissante avait groupé des vues de France et d'Italie, je ne pouvais m'empêcher de noter, qu'il transportait dans la suave Ombrie, l'âpre atmosphère auvergnate ; je le louerai aujourd'hui sans réserve. Les *Chemins en montagne* de Victor Charreton nous laissent une belle impression de neige fondante où se hérissent les fûts noirs des arbres dépouillés. Les *Paysages de l'Ariège*, de Mme Cécile Patrice Bonnet, ont une réelle grandeur décorative, où il ne manque, au premier plan, qu'un accent de nature plus précis. Un jeune peintre de grand talent, Pierre Bertaux, dans un décor de neige dont les lignes sont nobles, découpe des ombres d'un violet brutal. Grosjean tombe dans le même travers que Communal : il fait de la joaillerie, au lieu de regarder franchement la nature. Au Salon de la Société Nationale (où Communal a exposé), Dauchez, dont nous pouvions admirer récemment, à la galerie Charpentier, une série nombreuse de dessins superbes, nous fait encore respirer l'air marin si salubre parmi les pinèdes de ses rivières de Pont l'Abbé et de l'Odet. Robert Lemonnier traduit d'une main consciencieuse et soigneuse ses visions de la montagne dauphinoise, son amour sincère des hauteurs pures, des neiges bleuissantes sous un ciel froid. Paul de Castro, en progrès constant, distribue la lumière et l'ombre sous les arbres d'un jardin que l'on regarde avec envie. Achener aime l'Italie comme l'aimait Corot, et Griveau demeure fidèle à d'anciennes et délicates traditions. Goulinat enfin, avec sa science des grandes lignes et des belles masses, nous apparaît, lui aussi, un de ces hommes d'autrefois, de qui les jeunes auraient tant à apprendre.

Rigaud a cru devoir réunir sous forme de Triptyque, trois intérieurs qui se raccordent, de la *Cathédrale de Bourges* : l'agencement des vitraux, leurs gammes de couleurs éblouissantes et jusqu'aux lignes de leurs figures s'y conservent pieusement, sans nuire à l'atmosphère de grandeur qui flotte dans les nefs.

Lobre s'est reposé de son grand effort versaillais en portant sur des bibelots précieux, des faïences, des instruments de musique, sa passion du rendu poussé jusqu'aux extrêmes limites, jusqu'à l'absolu de la sensation tactile.

Que faire maintenant, sinon courir au Palais de Bois, pour y chercher la surprise d'un art peut-être nouveau et plus proche de nous ? Mais nous y rencontrons d'abord les éminents transfuges de la Société Nationale, Albert [illegible]rd et Jacques Blanche, [illegible] l'un et l'autre. [illegible] sortilèges, Karbowsky, mêlant au cristal et à l'argent de ses vases les nuances délicieusement tendres de ses fleurs. [illegible] dont les cartons [illegible] une beauté digne de nos plus grands [illegible] Charles Guérin, Flandrin, Mme [illegible] Laprade, qui ne peuvent sans doute plus rien nous apprendre, Lacoste, un peu [illegible] qui nous montrait, il y a quelques [illegible] la galerie Druet, une charmante série d'études fraîches, d'une poésie toute limpide. [illegible] avec un de ses larges paysages du Morvan, René Piot, avec un grand carton de tapisserie pour les Gobelins, *la Provence*. Dezarrois que l'on voudrait voir revenir à ses belles compositions décoratives d'autrefois. Puis — ne sommes-nous pas au Salon d'Automne ? — Voici Matisse, avec ses figures vives et barbares, cernées d'un trait noir ; Othon Friesz, dont la guirlande de femmes nues aux chairs bistrées, ondulant autour d'un bassin, offre dans son dessin sommaire les tons harmonieux d'une vieille faïence rustique ; le ténébreux Vlaminck ; Waroquier, donnant aux églises de Saint-François de Sienne et de Sainte-Claire d'Assise les mêmes tonalités rousses et puissantes ; Utrillo, avec ses rues, ses places, ses églises que l'on dirait en carton bien découpé, et si nettement colorié ; et les imitateurs d'Utrillo, qui deviennent légion ; Jean Frelaut, si volontairement naïf qu'on se demande s'il ne serait pas, lui aussi, douanier ; Le Scouézec, dont les *Joueurs de cartes* essaient de continuer Cézanne ; Picart Le Doux, très près du maître d'Aix ; et, parmi tant de peintres de nus, Sabbagh, énergique et grossier ; Favory, dont les petites figures rappellent Rubens et Delacroix, Assolin, de qui la *Jeune fille cousant* est un tableau plein de charme.

Combien d'autres encore ! Mais, avant de quitter les peintres, il faut s'arrêter devant une œuvre singulière, où l'un des artistes les plus intelligents de ce temps-ci a cru devoir consacrer de longs efforts. Ce sont quatre grandes compositions symboliques d'une peinture savante, un peu monotone et triste, que leur auteur, Emile Bernard, intitule *le Cycle humain : époque biblique, époque grecque, époque [illegible]lique, époque moderne*. Depuis [illegible] Cornelius, depuis le lyonnais Chenavard, je ne sais si quelqu'un avait eu le courage de traduire plastiquement une philosophie [illegible] texte cependant un [illegible]

s'y était aventuré, et nous avons vu, il y a deux ans, à l'Exposition des Arts Décoratifs, son projet de sanctuaire laïque, une sorte de temple [illegible] recouvert intérieurement d'inscriptions et de bas-reliefs et peuplé de statues nobles, harmonieuses et froides. Les figures d'Émile Bernard se sont instruites à toutes les leçons de la Renaissance italienne, et ce dernier disciple de Michel-Ange, devient sans doute une victime désignée aux fauves de l'amphithéâtre. Noble exemple et qui risquerait d'être dangereux, si la jeune peinture ne semblait, elle aussi, lancée dans le tourbillon sportif qui ne permet plus de se retourner vers le passé. Il a cependant un bien grand charme, ce passé de l'art français, et ceux qui, au sortir des Salons, entrent à la galerie Charpentier où nous est offert le plus merveilleux ensemble de portraits au pastel du temps de Louis XIV, de Louis XV et de Louis XVI, ne peuvent s'empêcher de se dire : c'est ici qu'est la vie de notre art, qui ne mériterait plus d'être vécue, si elle était abandonnée par l'esprit.

Dans le jardin du Grand Palais, au pied des treillages fleuris de glycines en étoffe, les nymphes et les faunes de marbre font leur ronde accoutumée. Un sculpteur danois paraît s'être inspiré pour son groupe gigantesque d'une des plus brillantes aquarelles de Gustave Moreau, *Hercule et l'Hydre*. Il y a aussi une fontaine, avec d'énormes chevaux marins en bronze, pour Chicago. Le *Monument aux morts* de Descatoire, un peu archaïsant à la manière de Bourdelle, a une vraie grandeur ; ne parlons pas des autres. La nymphe à la biche de Vernon, qui symbolise *La Forêt*, se découpe en arabesque plaisante. Il y a deux *Jeanne d'Arc* très différentes, non sans mérite l'une et l'autre, celle de Maxime Réal del Sarte, dont la prière suprême monte du milieu des flammes, celle de Bouchard, rigide et longue comme une statue de Chartres. Le *Saint François d'Assise* de Guéniot se souvient peut-être d'un chef-d'œuvre de Germain Pilon, mais il sait être pathétique avec simplicité. Le *Saint Joseph* de Roger de Villiers est une des meilleures œuvres d'un jeune sculpteur, de qui l'art religieux doit attendre beaucoup ; et l'on aimera les gracieuses figures d'anges, ou plutôt de gentils enfants de chœur, munis d'ailes et tenant des instruments de musique, modelés en bas-relief par Firmin Michelet pour la crypte de la Chapelle de la Marne, à Dormans.

A la Société Nationale, l'aimable *Saint Elisabeth*, de Mlle Emma Thiollier nous présente ses roses, et parmi les bustes qui valent d'être regardés, celui de *Paul Valéry*, par Vallette, rend assez fidèlement l'expression du poète dans l'animation d'une conférence.

Au Palais de Bois, il faut citer le beau buste en bronze d'une jeune fille, par Drivier, la statue de *Sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus*, que Mme Delarue-Mardrus, biographe passionnée de la petite sainte, a construite tout d'un élan, comme son livre ; et enfin il y a une grande et belle chose, le fragment du *Monument de Mickiewicz*, d'Antoine Bourdelle. La statue de l'apôtre de la Pologne est un des chefs-d'œuvre de l'éminent sculpteur : appuyé à son bâton, la main levée, le pèlerin sublime s'avance et proclame les droits de la victime héroïque. Cela est parfait, mais j'avoue comprendre moins bien la structure du monument ; cet homme qui marche, il se trouve au sommet d'une colonne de dix mètres, au flanc de laquelle s'accroche, dans une sorte de nuage, une figure qui vole, brandissant une lourde épée, en symbole de l'âme guerrière de la Pologne ; elle est superbe, cette figure, mais n'est-ce pas-là, contrairement à tout ce que nous avons vu de Bourdelle, une idée de peintre plus que de sculpteur ? La Marseillaise de Rude, elle aussi, flotte dans les airs, mais il y a un fond solide au tableau, la muraille de l'Arc-de-Triomphe ; ici, rien, une colonne qui tourne, et l'air et la lumière tournent alentour. Qu'en aurait pensé Carpeaux, le maître dont une exposition rétrospective magnifique est en ce moment l'honneur du Grand Palais ? Il faut le consulter toujours, ce sculpteur qui eut un œil de peintre admirable, et qui a fait rentrer la passion et la vie dans l'art français.

> Mais pour l'art [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> L'un sculptait l'idéal, et l'autre le réel.

Pour le sculpteur comme pour le peintre, il doit y avoir une logique de l'idéal aussi bien que du réel.

André Pératé.

LE THÉATRE

NOUS NE SOMMES PAS DES ENFANTS

Nous ne sommes pas des enfants, n'est-ce point là le titre qui conviendrait le mieux à une pièce fondée sur l'essentiel enfantillage de l'amour ?...

Il faut s'entendre, d'ailleurs, sur la signification même de cette expression populaire et particulièrement actuelle. Pour l'homme pondéré qui prétend n'être pas un enfant, en quoi consiste au juste l'enfantillage ? Répondre à cette simple question, c'est quitter le domaine du théâtre pour un instant et aborder celui de la psycho-sociologie. C'est, en tout cas, fixer un trait bien caractéristique du moment, — celui précisément que l'auteur dramatique, M. Marchand, dans sa pièce du théâtre de l'Avenue, a si heureusement observé dans le développement de la vie sentimentale.

Un enfant ne se préoccupe jamais que de lui-même, de ses besoins, de ses désirs... Sa volonté ne fait acception d'aucun obstacle. Elle abolit celle des autres, et se joue de la nature des choses... Il ne distingue même pas entre son plaisir et son intérêt.... Beaucoup, d'ailleurs, vieillissent ainsi et il n'est pas donné à tous ceux qui prennent de l'âge de prendre aussi du sérieux et d'atteindre à la maturité.

L'homme, au contraire, a appris à tenir compte de tout ce qui s'oppose naturellement à ses désirs, la société, la famille, les affaires, l'argent... Il sait qu'il n'est pas isolé et qu'il dépend de son milieu encore plus que de lui-même... A la violente spontanéité, il substitue le calme et la prudence et la sagesse du calcul. Il arrive à repousser son plaisir en considération de son intérêt.

Or, n'est-il pas évident, d'après cela, que l'amour, qui est à lui-même sa propre fin et, d'une manière plus générale, toute passion, a pour premier signe et pour effet immédiat de nous rejeter à l'enfance ?... Être un homme ou une femme, ce sera donc se ressaisir et bien voir que la vie n'est pas l'amour.

Voici un bar, à une fin de soirée. Deux jeunes gens, une jeune femme. L'un des hom[illegible] la seule créature qu'il ait aimée, parce qu'il n'est plus [illegible] situation [illegible] l'amour.

Le voici [illegible] toutes les manières, travaillant beaucoup et sans doute heureux, d'un bonheur paisible d'homme, d'un bonheur sans désirs et sans [illegible] Mais deux événements [illegible] naturellement comme tous les événements importants, [illegible] son père, l'auguste mort dont la noble image le soutient dans sa tâche. Avec cette petite femme, il découvre que son père, qui ne riait jamais, qui ne sortait jamais, était, au contraire, aimable et enjoué... L'important n'est pas cette affection inconnue [illegible] qui lui a été remis [illegible] authentiquer [illegible] demande de la visiteuse [illegible] révélation porte sur le caractère du vieillard [illegible] ébranler toute une assise morale... Mais voici une coïncidence plus redoutable encore. Il a invité chez lui [illegible] déjeuner un homme avec lequel il est en affaires. Cet invité est marié, et [illegible] avec la petite femme du bar [illegible] qui est devenue non seulement une femme très riche, mais une femme très distinguée. Elle aussi, elle [illegible] d'être une enfant.... Elle se raconte elle-même avec une grâce désabusée et souriante... Et leur jeunesse [illegible] enfantillage [illegible] Ils [illegible] à Dieu [illegible] une sorte de pèlerinage. Mais redevient-on jamais les amoureux qu'on fût ?... Le confident du premier acte reparaît au dernier [illegible] quel bourgeois [illegible] Le cœur aussi s'est embourgeoisé. [illegible] leurs conjoints respectifs... Réellement, ils ont vieilli et ils ne s'aiment plus.

Chaque époque [illegible] théâtre le conflit dans [illegible] l'amour [illegible]

Le conflit classique, le conflit dramatique par

excellence, fut celui de la passion et du devoir. L'amour s'opposait comme un péché parfois comme un crime à la morale, à la religion... La lutte se passait entre l'amoureux et quelque chose qui lui était extérieur, la société. Dieu... Peu à peu la bataille s'est, si j'ose dire, intériorisée... La contrainte a cessé de venir du dehors et l'amoureux se trouvait divisé contre lui-même. Mais ces deux éléments, quoique constituant pareillement des éléments de la personnalité du personnage, n'en restaient pas moins de nature bien différente. Venu des préceptes de la morale et de la religion ou bien d'une délicatesse particulière de conscience, le scrupule qui résistait à l'amour n'en était pas moins indépendant de lui. Dans la pièce, qui restera à la fois par son mérite littéraire et par sa valeur documentaire, *Amants*, de Maurice Donnay, à qui celle d'aujourd'hui a parfois fait penser, on voit deux êtres absolument libres à l'égard des lois de la société, s'imposer l'un à l'autre une rupture douloureuse afin de ne pas causer de douleur et de dommage autour d'eux.

On sent donc que, au théâtre aussi bien que dans la réalité, la vie tend de plus en plus à se suffire à elle-même, et c'est dans le secret même des âmes que se trouve le secret de leur souffrance et de leur déchirement...

On a voulu présenter la pièce de M. Marchand. Je n'en aime point également toutes les parties, et surtout je lui trouve, dans son ensemble, je ne sais quoi de secondaire qui ne me permet point de l'élever si haut. Je lui sais gré de la qualité très littéraire, et pourtant vivante, de son dialogue, mais surtout j'admire en elle la vérité du document psychologique qui nous est offert sur la tendance morale de toute une époque.

Nous sommes positifs, ce qui ne veut pas dire que nous ayions cessé d'être sentimentaux, et peut-être le problème romanesque n'a-t-il jamais préoccupé plus d'hommes et de femmes qu'aujourd'hui, mais nous sommes obligés, par la vie elle-même, par la vie, vous m'entendez bien, et non par la morale, de soumettre nos sentiments au contrôle même de la réalité. Devenir homme, c'est comprendre, accepter les leçons même de l'existence et en tirer son profit... Revenons à nos deux amoureux de Dieppe : au point où ils en sont, rien ne les oblige plus à se quitter et à rejoindre leurs foyers respectifs, si ce n'est la certitude même que leur escapade à l'hôtel n'est qu'un pauvre enfantillage.

Nous avons constaté, en commençant, que l'enfant ne connaît que lui : il faut donc toujours, pour faire son éducation morale et sociale, exercer sur lui une contrainte. L'homme élémentaire est comme l'enfant : il faut le discipliner par la force, par l'autorité. De là les morales et les religions. L'homme d'aujourd'hui, sous la loi de plus en plus implacable de la réalité, en arrive à se discipliner tout seul, c'est-à-dire à suivre docilement le mouvement même de la vie... Nous ne sommes plus des enfants, parce que nous savons la précarité du sentiment et la force des choses.

Gaston Deschot.

LA MUSIQUE

A L'OPÉRA-COMIQUE

RÉSURRECTION

Faut-il se fâcher ? N'ai-je pas le droit de rendre, à ce simili de musique, un peu du mal qu'il m'a fait ? Car, durant plus de deux heures, la bassesse et la brutalité, l'exaspéré cabotinage, la violence trépidante, les coups de gueule (soyons exact), les *ralientendo* sirupeux et les lubriques pamoisons, tout cet odieux mélange des échos d'un Ambigu exaspéré et des contorsions de la Salpêtrière, — voilà qui met au martyre un auditeur qui aime la musique.

Et le livret est une offense à Tolstoï, au gigantesque, au mondial poète qui domine le crépuscule du XIXe siècle...

Vroiment, on pourrait se fâcher.

Mais c'est inutile. Tout peut être expliqué courtoisement et sans passion.

Aimez-vous *La Tosca*?... Si oui, cette pièce peut vous plaire, et elle plaira certes à une foule innombrable.

Aimez-vous la musique ?... Si oui, cette pièce soulèvera votre horreur et aussi toute l'horreur de la nombreuse élite qui fréquente les concerts.

Une telle antithèse n'est pas nouvelle. Et elle n'est pas près de cesser. D'ailleurs, ceux qui en profitent font tout ce qu'il faut pour l'entretenir. On s'étonne même que les Italiens ne nous en sachent aucun gré. Car enfin, depuis plus de vingt ans les faits sont publics : la France subventionne l'Opéra-Comique pour fa-

versier la musique italienne et surtout la mauvaise.

Cela dit, soyons bref.

Dans ce théâtre de famille, voici l'histoire d'une jeune fille, avec une scène de saoûlerie et de crise de nerfs dans un bagne de femmes.

On connaît le puissant et noble roman de Tolstoï. Ici, on le voit réduit, défiguré, en un scénario vulgaire, en un brutal « fait-divers ».

Dimitri, riche seigneur russe, séduit une petite femme de chambre. Celle-ci, par la suite, tombe à la misère et à la débauche. Mêlée à un procès criminel, elle est condamnée, bien qu'innocente. Et la voici au bagne. Alors Dimitri est pris de remords. Il veut sauver cette Maslova, dont il a commencé le malheur. Il obtient qu'on la grâcie. Mais la Maslova ne veut plus retourner dans une société qui l'a rejetée : elle reste au bagne, près d'un condamné qu'elle aime.

La conception de Tolstoï, influencée par *Les Misérables*, de Victor Hugo, est si grande, que, même réduite au fait-divers, elle suscite quelque émotion. Sans doute est-ce parce qu'on a lu le roman plein de génie et animé par une ardente charité.

La partition, écrite par M. Alfano, relève de l'esthétique (si l'on peut dire) de *La Tosca*. N'en parlons pas. Elle nous irrite d'autant plus qu'elle ne manque pas de talent.

On regrette de voir Mme Mary Garden dans cette affaire. Son jeu est saisissant de vérité, d'intensité et de naturel.

La voix de M. Maison est ample, mais encore un peu dure. Un baryton, M. Beckmans, chante avec adresse un rôle épisodique. Enfin, toute la pièce est bien montée et habilement mise en scène. Le public aime beaucoup un petit chemin de fer, qui circule dans le fond du décor.

Le chef d'orchestre italien, M. Moranzoni, est excellent pour cet ouvrage : *frenetico, doloroso, desesperato, amoroso, estatico, sublimemente sfrenato e spumante*... Ajoutez encore d'autres épithètes.

II. — A L'OPÉRA

LE COQ D'OR

Spectacle éblouissant ; partition charmante et pittoresque, malgré quelque longueur ; distribution des rôles tout à fait remarquable, mais orchestre conduit mollement. Donc, dans l'ensemble, très bonne soirée.

Le Coq d'Or, pièce russe, est une sorte de féerie, de conte populaire, où l'on peut voir [illegible] une [illegible] pavon absurde. On [illegible] consup[illegible] tsars s'[illegible] dans [illegible] alors que [illegible] n'était pas encore tombé dans un domaine tout [illegible] public.

Le livret [illegible] Rimsky-Korsakow [illegible] Tchikine. M. [illegible] habile traducteur [illegible] un roi, ou plutôt un fantoche, qui est fort épris de ne rien faire : son désir de *farniente* confine à la maladie du sommeil. Les ennemis menacent les domaines de cet insouciant roi Dodon. Quel ennui, puisque le roi voudrait manger, boire et dormir ! Eh quoi, toujours veiller aux frontières : la guerre serait-elle la loi du monde ?... Car, enfin, comment se fait-il que nos philosophes, qui sont pacifistes, nous parlent aussi de la « concurrence vitale » ?

Sans se poser de telles questions, le roi Dodon, qui est presque le roi Dodo, aspire à dormir. Sa cour est un ensemble de fantoches ; ses ministres, ses généraux, qui font peut-être leurs affaires, ne font pas celles du roi. Il s'en remet donc à un magicien, à un sorcier : chose curieuse, il ne lui confie pas les finances... Mais le magicien apporte un oiseau merveilleux : c'est un coq d'or, qui chante à ravir (grâce à la voix de Mme Marilliet) et qui annoncera la venue des ennemis. Tranquillisé par ce veilleur extraordinaire, le roi s'endort.

Mais bientôt le coq chante : « A moi, Dodon, voici l'ennemi », dit il, ou peu s'en faut. Le roi se réveille lentement, se harnache tristement et part en guerre [illegible]

La nuit dans la forêt, il se promène [illegible] grandes enjambées en brandissant un énorme sabre... Aucun ennemi... Soudain, apparaît une femme... Serait-ce la reine de Saba ? Elle chante comme une sirène et conquiert le vieux roi Dodon. Or, cette enchanteresse, c'est la reine des envahisseurs. Mais Dodon est subjugué : il épousera cette reine de Chémaka.

Voici le cortège nuptial. La foule admire d'abord un défilé de figures bouffonnes : ce mariage s'annonce comme une fête des fous !... Et voici le gros roi. Mais le magicien surgit. Il réclame le paiement de son merveilleux [illegible] d'or : il veut que le roi lui donne la [illegible] reine pour épouse. Aussitôt Dodon, [illegible] imprudente promesse, frappe le [illegible] tue. Le ciel s'obscurcit ; et le coq d'or, éblouissant parmi les ténèbres, vient frapper le roi au

[illegible] et quand il nous représente [illegible] le peuple [illegible] que la [illegible] conspire.

[illegible] est [illegible] tous satisfaits de ce conflit. Il ne suffit pas [illegible] trois actes, [illegible] plus longtemps que l'intérêt [illegible].

M. [illegible] est [illegible] prodigue à de somptueux décors et de riches costumes. M. Bonelli n'a [illegible] pour réaliser avec splendeur les [illegible] de M. Alexandre Benois.

Et même le [illegible] Rimsky-Korsakow, [illegible] ne gâte pas l'ouvrage. Elle semble moins pittoresque et moins orientale qu'on ne l'aurait [illegible]. Elle [illegible] un peu fatiguée. C'est une des dernières œuvres de Rimsky, écrite quand il avait plus de soixante ans.

[illegible] habileté du vieux maître y est incontestable. Il reste un orchestrateur étonnant et très berlioziens. Mais ici, plus encore que dans ses œuvres plus jeunes, on constate combien la virtuosité dans le maniement des timbres l'emporte sur la valeur des idées et sur son développement musical.

Le développement est surtout obtenu (ou remplacé) par la répétition ; et celle-ci est maquillée par la variété des timbres. Ce procédé uniforme et monotone, malgré la bigarrure du coloriage, peut suffire dans une composition assez courte. Mais, durant trois actes, il ne laisse pas de donner quelque lassitude. Il impose, par les répétitions textuelles, une symétrie sans réel imprévu. Par ailleurs, Rimsky, vieillissant, cède un peu à un goût de purisme qui lui donne quelque chose de professoral : ce Russe regarde parfois vers le contrepoint de Leipzig et des *Maîtres Chanteurs*.

Pourtant, combien de détails ingénieux ; quelle prenante séduction dans les mélopées ondoyeuses où passent la nostalgie et la fièvre de l'âme orientale ! Les volutes mélodiques et l'inquiet chromatisme ne sont pas toujours propres à l'expression théâtrale et au chant dramatique. Mais combien ils ont de charme pour dépayser notre imagination et l'entraîner dans un monde fabuleux ! Avec Rimsky, on appareille avec « l'ailleurs ». Cela ne peut manquer de plaire à nos contemporains : peu soucieux de pensée ou de vie intérieure, ils aiment les voyages et ce que Pascal appelait le « divertissement ».

Pour conduire *Le Coq d'Or*, l'Opéra fit appel à M. [illegible] Mais [illegible].

Mme [illegible] de plus affirmé [illegible] pour [illegible] longue leçon de chant. [illegible] les [illegible] du Conservatoire, les futures candidates auront tout profit [illegible] jusqu'à son apogée.

Dans [illegible] Dodon, M. Hubert [illegible] bonhomie, et M. Rambaud prouve une remarquable sûreté vocale [illegible] au magasin. [illegible] une belle [illegible] l'Opéra.

Adolphe Boschot,
Membre de l'Institut.

LES LIVRES NOUVEAUX

Histoire

A. [illegible] Paris, Librairie Alcan.

M. [illegible] sur son pays [illegible] et [illegible] les Nations, [illegible] de légitimer la position prise par la Grèce pendant la guerre [illegible] aux Occidentaux [illegible] trop portés à considérer [illegible] à l'Acropole à travers leurs souvenirs classiques [illegible] de la Grèce moderne avec les passions [illegible] du seul point de vue de la Navarine. Ou [illegible] sont le moins simples que [illegible]. La situation géographique, les luttes [illegible] pour rassembler autour d'Athènes l'ensemble [illegible] hellènes, les combats souvent violents entre les partis [illegible] dernière des hommes portés que pour le service d'une idée, les hasards des alliances [illegible], tout le complexe de faits explique que [illegible] ait agi [illegible] pour son souverain dans une attitude de neutralité politique qui a pu étonner d'abord et gêner dans la suite quelques-uns de ses meilleurs amis. Sur tous ces points M. Frangulis [illegible] notre audience. Et il nous faut de même prendre en particulière considération ce qu'il nous révèle de l'opposition, dans les principes et dans les actes, entre le roi Constantin et M. Venizelos. En réalité, la diplomatie de l'Entente s'est « emballée » sur le politicien crétois, comme [illegible] sur un Radoslavoff en Bulgarie. Là-dessus, M. Frangulis institue un procès dont il ne produit évidemment pas toutes les pièces, mais [illegible] un jour. Ce jour-là, l'ouvrage de M. Frangulis, qui se termine avec l'élévement de la mission Jonnart, et dont nous attendons la suite, prendra toute sa valeur. P. F.

A. [illegible] — [illegible]

[illegible] en de nombreux dépôts d'archives, et, d'autre part, sauf [illegible] sud, rapidement liquidées, le combat des Dardanelles et [illegible] peu en grisaille. Dans l'esprit du public, les victoires continentales ont fait tort aux besognes rudes et obscures accomplies par les marines alliées dans les océans et [illegible] est donc le très bien venu. Avec méthode, clarté et précision, il raconte ce qui s'est passé dans la mer du Nord et dans la Manche depuis les jours d'angoisse où, avant toute intervention britannique, la deuxième escadre légère du contre-amiral Rouyer « marchait au sacrifice » vers le Pas-de-Calais sur la route de la flotte allemande, jusqu'aux derniers épisodes de la lutte sous-marine dans [illegible] près du cœur de la France, et celui qui nous intéresse le plus. Là, division de la Mer du Nord et de la Manche orientale, torpilleurs, destroyers, escadrilles de patrouilles dirigeables, aviation maritime, en collaboration avec les éléments anglais et notamment la fameuse « patrouille de Douvres », constituèrent en vérité l'extrême aile gauche des armées alliées. Longtemps absorbés par la défense contre les sous-marins, vigilants à déjouer les attaques [illegible] ils finirent par passer à l'offensive contre les côtes de Flandre, d'où fut balayée la force maritime de l'Allemand. De tous ces travaux, expression de quelle somme d'endurance, d'audace, d'intelligence imaginative aussi le récit, dans le livre du commandant Thomazi, est modeste. Mais c'est celui d'un homme du métier. De là, pour le lecteur curieux d'être informé et instruit, son intérêt passionnant et son charme. P. F.

Charles Schmidt. — *Les journées de juin 1848*. Paris, Hachette, Collection « Récits d'autrefois »).

Ce n'est pas la première fois qu'un historien entreprend de raconter cette guerre civile en trois journées qui bouleversa, ensanglanta Paris en juin 1848 et qui marqua la crise dernière de la révolution commencée en février. Mais c'est peut-être la première fois que nous en est donné un récit détaillé, minutieux, suivant heure par heure le développement de la révolte populaire contre le gouvernement et contre l'Assemblée nationale. Dans cette grande lutte, les contemporains, et non les moindres, un Tocqueville, un Falloux, n'ont guère vu que [illegible] lace, une « guerre servile » de cent mille prolétaires. [illegible] saurait se contenter. Il montre sans peine que la raison déterminante de cette révolution nouvelle, où devait sombrer l'idéal social de nombre d'ouvriers parisiens, il faut la chercher dans l'épreuve de misère à eux imposée depuis 1846 par les mauvaises récoltes et par les difficultés accrues du travail industriel. « Mieux vaut mourir d'une balle que de faim » : telle fut la devise qui domina la bataille. L'idée apparaît très nette dans la narration de M. Schmidt, rapide, nerveuse, sévère seulement pour les bourgeois enfermés « dans cet isoloir qu'on appelle une Assemblée nationale. » P. F.

Roman

[illegible] *ment de Ris*. Paris, Perrin et Cie.

Puisque les récits d'histoire sont [illegible], il est naturel que les chercheurs de l'anecdote ramènent au jour, entre autres curiosités, les « énigmes et drames judiciaires d'autrefois ». L'aventure tragi-comique survenue à Clément de Ris, que Bonaparte inscrivit en [illegible] sur la liste du Sénat conservateur et qui, obscur la veille en dépit de son passage aux Assemblées révolutionnaires, ne [illegible] en Touraine, pique d'autant plus la curiosité que plusieurs détails, et d'importance, en sont longtemps de[illegible] l'enquête scrupuleuse de M. d'Hauterive, le rôle exact tenu dans l'attentat par tels gentilshommes royalistes, [illegible] dans la répression même par un Bourmont, un Carlos Sourdat, plus encore par un Savary et enfin par Fouché, ne saurait être déterminé en toute certitude. Par bien [illegible] voir restitué pour notre plaisir ce milieu des premiers [illegible] vernement, terroriste lui-même hier, défiant du lendemain, dominé encore par les souvenirs de la justice expéditive pratiquée par les Comités de l'an II, tantôt frappe brutalement pour l'exemple les bandits plus ou moins avérés que le hasard, son complice accoutumé, lui [illegible] ble. P. F.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin Letton

[illegible] matérielle des tribus lettonnes — Lettons, Sèles, Zemgaliens, Coures — se distinguait par certaines particularités [illegible] trouvé en quantité considérable des cornes travaillées en [illegible] pays des Sèles et en Latgale elles sont inconnues. Par contre, des fibules d'écaille, tandis qu'en Zemgale, dans le pys des Sèles et en Latgale elles sont inconnues. Par contre pour ces contrées sont caractéristiques des bracelets [illegible]

[illegible] les dessins [illegible] en fils de [illegible] sont [illegible] Zemgale et [illegible] conformes au type de Ludza [illegible] particulier chez les Sèles et chez [illegible] d'enterrer les morts [illegible] pas [illegible] même partout. Dans le pays des Coures en [illegible] et dans les [illegible] ou moins dans le pays des Coures au nord-ouest [illegible] de l'époque et la [illegible] manne des Romanaze. Ailleurs on trouve [illegible] plats et dans le pays des Sèles et en Latgale à partir du [illegible] siècle apparaissent des tombeaux en colline tumulus.

Ce qui frappe surtout c'est que le pays des Coures et la Zemgale possèdent des collines sur lesquelles étaient érigés des châteaux forts offrant entre elles des [illegible] ressemblances. Sur le bord du plateau supérieur et à l'endroit le plus facilement accessible s'élève un remblai assez haut. Ces sortes de collines sont très rares en Latgale et dans le pays des Sèles. Dans ces pays on trouve habituellement des collines à plusieurs remblais bas sur les pentes parfois les remblais n'ont pas de ferme accentuée ou n'existent point.

En général, la culture du pays des Sèles paraît plus proche de celle de la Latgale, et la culture de la Zemgale semble avoir des traits communs avec celle du pays des Coures. N'existe-t-il pas aussi une parenté plus grande de langue entre les tribus de ces contrées ?

Certains linguistes (le professeur Buga) ont pensé que c'étaient les Sèles et non les Zemgaliens qui étaient plus proches des Coures par la langue et que la parenté de langue aurait été plus grande entre les Zemgaliens et les Lettons qu'entre les Coures et les Sèles.

Mais une telle parenté aurait dû laisser des traces de la civilisation matérielle et cependant il n'en est rien. Les collines à châteaux-forts témoignent du contraire. Ce qui nous est parvenu de plus caractéristique de l'ancienne culture lettonne — les tissus — a été fait d'abord en Latgale et dans le pays des Sèles. En général les anciennes demeures et les anciens objets des Latgaliens et des Sèles sont identiques, tandis que les Coures se rapprochent davantage par leur civilisation matérielle des Zemgaliens.

Les différences existant entre la culture des Coures et des Zemgaliens d'un côté et celle des Sèles et des Latgaliens de l'autre ne peuvent pas être expliquées uniquement par l'influence de divers peuples voisins (fibules d'écailles, sabres à deux tranchants, collines tombales de l'époque paléolithique). Les Lettons n'ont rien emprunté aux peuplades finnoises, ce serait plutôt le contraire; de même les Slaves limitrophes ont plus emprunté aux Lettons qu'il ne leur ont donné. C'est seulement vers le XIIe siècle que l'influence slave augmente considérablement. Les voisins des Lettons, les Slaves et les Estoniens (de même que les Germains) ne préparaient point de tissus pareils à ceux qui sont si caractéristiques de l'ancienne Lettonie. Il en est de même pour les couteaux à les sabres à un tranchant qui sont des objets typiques des anciens Lettons. De même les fortifications des collines de châteaux-forts des Libes, des Estoniens et des Slaves sont tout autres.

Enfin une différence frappante existe entre les contrées de Lettonie aux époques ancienne et moyenne de l'âge du fer. A la troisième époque [illegible] l'ancien âge du fer (500-400 de notre ère) la frontière septentrionale des tribus baltes passe en Vidzeme et Zemgale par Cesis-Cesvaine-Salinieki et en Courlande par Kandava. Et déjà à cette époque le mode d'inhumation est différent dans les régions orientale et occidentale. En Videme, Latgale et Haute-Courlande on trouve des collines tombales avec des squelettes déposés sur [illegible] de la terre et en Courlande des tombes [illegible].

Dans les [illegible] conservés en terre le bijou préféré est le collier, outre les épingles on trouve très souvent des fibules parmi lesquelles une certaine espèce appropriée en [illegible]. Les [illegible] et les bracelets diffèrent dans le détail : dans l'est sont préférés des bracelets massifs et en forme de ruban, dans l'ouest, des bracelets convexes en fer [illegible].

A l'époque moyenne de l'âge du fer (500-800 de notre ère) [illegible] septentrionale se déplace un peu [illegible] nos ancêtres s'avancent dans la Courlande septentrionale et à l'est de la Gauja. A l'ouest de la Gauja, ils exécutent un mouvement de recul et laissent aux Finnois les territoires situés jusqu'à l'embouchure de la Daugava. Pendant cette période nous voyons dans toutes les terres lettonnes des tombes où les squelettes reposent au niveau de la terre, mais on remarque des différences particulières selon qu'on est dans l'est ou dans l'ouest. Il est naturel qu'il en soit ainsi car les témoignages de la civilisation matérielle de l'époque récente de l'âge moyen du fer ne sont autre chose qu'une évolution du développement des formes réalisées dans l'ancien âge du fer.

Bien que les recherches sur l'âge moyen du fer ne soient pas encore assez avancées, on peut affirmer, d'ores et déjà, que c'est à cette époque que s'établissent les fondements du style de l'âge récent du fer ainsi que les traits distinctifs caractéristiques mentionnés plus haut lorsque nous avons examiné l'âge récent du fer. Les septentrionaux s'éloignent définitivement des tribus baltes du sud, même si le caractère fondamental commun subsiste.

A toutes les époques sur lesquelles les anciens campements et les anciens objets nous fournissent des renseignments sûrs, les tribus baltes de Lettonie se divisent, malgré une communauté fondamentale indubitable de culture, en 2 groupes : à l'ouest, où plus tard nous voyons des Coures et des Zemgaliens, apparaissent déjà au début du IIe siècle d'autres coutumes qu'à l'est où nous trouvons plus tard les Sèles et les Latgaliens. Les coutumes (enterrement) et les goûts (style) qui se traduisent dans les créations de la civilisation matérielle correspondent à des phénomènes ethniques : les ancêtres des Sèles avaient été plus proches des Lettons (Latgaliens) et les ancêtres des Coures — des Zemgaliens.

L'âge moyen du fer, époque de luttes acharnées contre les Finnois pour la possession de la terre, a contribué pour une part à la consolidation des anciennes tribus en 4 petits Etats : pays des Coures, Zemgale, pays des Sèles et Latgale (Letgale). Le mode commun d'inhumation dans tous ces pays à cette époque nous prouve l'existence d'une civilisation commune à tous les Lettons. On devrait faire des recherches sur une certaine influence civilisatrice des contrées du sud subie par la Lettonie orientale à l'époque ancienne de l'âge du fer et exercée sur la Lettonie occidentale, [illegible] par les pays du sud-ouest (région de Klaipeda).

En tous cas les données archéologiques nous font connaître les anciennes tribus lettonnes et leurs relations réciproques. Nous pouvons très bien déterminer pour chaque période, au moins depuis le deuxième siècle de notre ère, des frontières des tribus baltes et finnoises.

Prof. Fr. Balodis.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1913
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 12 65e ANNÉE 18 JUIN 1927

UN GRAND LYRIQUE BRÉSILIEN : J. SEVERIANO DE REZENDE

Il y a quelque exagération sans doute à suivre M. Paul Morand, quand il déclare, un peu à l'exemple de Nietzsche, que l'Allemagne est surtout *créatrice* et la France *régulatrice*, pendant que le peuple israélite, préparé par d'incessants voyages, est devenu apte à remplir dans le monde une mission d'hégémonie. Les Brésiliens sont aussi de grands voyageurs, du moins leur élite, et ils vivent en contact trop étroit avec le germanisme colonisateur ou commerçant pour ne pas être à même de porter certains jugements motivés sur le problème envisagé par M. Paul Morand. A n'invoquer que le témoignage d'un poète tel que M. José Severiano de Rezende, dont l'œuvre est l'une des plus profondes qui aient éclos en Amérique depuis la conquête, nous serions en mesure de prétendre que la France possède, dans l'humanité, une mission éminemment fécondatrice et rédemptrice.

Ce n'est pas à dire pour cela que le germanisme philosophique n'ait eu là-bas ses adeptes de marque, tel Tobias Barreto, que l'on a pu avec justesse comparer à Emerson, et qui fonda toute une école de penseurs et de juristes. Mais n'est-il pas curieux de remarquer que le plus génial de ses disciples, l'auteur de *Chanaan*, de *Malazarte*, de l'*Esthétique de la Vie*, M. Graça Aranha soit devenu, sans abdiquer ses préférences panthéistiques, si parfaitement acquis aux influences françaises, fussent-elles de pointe avancée ?

Et voilà qui, en apparence, pourrait confirmer les dires de M. Paul Morand, si précisément la France, par le travail interne qui s'opère d'une époque à l'autre dans son sein entre les éléments *atlantiques* et les éléments *méditerranéens*, n'était devenue le plus gigantesque creuset d'idées vivantes qui [illegible] monde. Voilà ce que son séjour parmi nous devait enseigner à M. Graça Aranha comme à M. José Severiano de Rezende, qui sont devenus, l'un en prose, l'autre en vers, deux sommets intellectuels de leur race. Tous deux ont [illegible] symbolistes ; mais, tandis que M. Graça Aranha, plus essentiellement latin d'aspect, cherchait dans nos courants septentrionaux de quoi mieux nourrir sa personnalité, M. de Rezende, [illegible] qui par son mâle visage [illegible] des parentés celtiques et nordiques, se tournait vers l'art et la pensée du midi, méditait Virgile et Dante, voire d'Annunzio, et s'engageait jusqu'aux labyrinthes [illegible] longuement penché sur la Bible, sur les Prophètes, sur l'[illegible] mais aussi sur Pascal, sur Ernest Hello, qui [illegible] grandeur que Hegel. Et il n'a jamais voulu nier la Vie ; mais il sait que l'Individu, quand il commet le péché d'orgueil, quand il se refuse au don spontané de soi, au sacrifice volontaire, rompt les liens avec la Divinité et passe au service de Satan. Le mysté[illegible]

[illegible] *Ce qui est* [illegible] mais il sait aussi que l'invention est un crime. Pourtant, doc le peut-être [illegible] la pensée dramatique, il accepte l'Épreuve, sachant que la Liberté a été donnée à l'homme pour permettre à chacun de trouver [illegible] de son salut personnel. Initié de bonne [illegible] aux plus ardus problèmes de la théologie [illegible] de la casuistique, son tempérament puissamment intuitif ne pouvait se contenter d'argumenter, pas plus que de croire ; il avait besoin de s'expliquer la beauté transcendante du christianisme et de pousser jusqu'aux tréfonds de la conscience humaine, là où luisent les sources de la Révélation. Et il écrivit une Vie des Saints, *O mea flos sanctorum*, qui a fait un peu le tour du monde, puisqu'elle a été traduite en tchèque, et qui a peut-être réjoui davantage les artistes et les poètes que les dévots au front étroit.

C'est que M. José Severiano de Rezende n'est pas seulement un fervent de sa foi ; c'est aussi un penseur et un maître du verbe. Comme l'a dit son prédécesseur, M. le vicomte de Sao Boaventura, à l'orthodoxie de sa religion il sait allier l'orthodoxie de son art. M. de Rezende est, quand il le veut, un redoutable polémiste, d'une ironie supérieure et finement mordante, et toute une étude serait nécessaire à l'analyse de sa carrière de journaliste. Mais les horizons immenses où se complaît la pensée ardente de l'hagiographe, nous attirent davantage, parce que les échos qui s'y jouent nous préparent mieux à comprendre le poète.

Citons ce passage du *Flos Sanctorum*, relatif à Saint Jean l'Evangéliste :

« Il y a en Égypte une tradition insistante sur le disciple aimé ; elle affirme avec quelque fondement qu'il n'est pas mort et qu'il lui est réservé de revenir prêcher à la veille de la crise finale du monde. Anne Emmerich, l'extraordinaire contemplative allemande, confirme cette version adoptée d'ailleurs par Saint Augustin et l'Église, en se servant pour la messe de Saint Jean l'Evangéliste d'ornements blancs, au lieu du rouge affecté aux martyrs, semble ne pas vouloir affirmer que ce saint eût déjà souffert son trépas définitif. »

Ce jalonnement ne nous montre par quels chemins devait bientôt s'engager l'esprit inquiet du poète chrétien et sous quelles espèces il allait communier avec la pensée à la fois poétique, politique et initiatique du Dante.

Mais nul génie n'est plus foncièrement créateur que celui de M. José Severiano de Rezende. A Dante, il arrache son secret et le transpose à notre usage. Je dis bien : à notre usage ; car évitant avec soin de céder à la *nationalité* aiguë des temps modernes et de sacrifier au dogme absurde de l'État souverain et légiférant, il ne regarde sa propre patrie que comme une étroite province de l'Humanité spirituelle, à la tête de qui, généreusement, il place la France. Sans doute a-t-il pensé avec tous ceux qui ont cherché à voir clair dans la métaphysique du grand Florentin, que la chaîne de la Tradition sacrée se continue de Pythagore à Virgile et de Virgile à Dante, comme le fait remarquer M. René Guénon ; mais il ne peut lui échapper par ailleurs que la *Divine Comédie* est en quelque sorte le testament de tout le mouvement johanniste des Albigeois et des Ordres de chevalerie français.

L'immortel poème est ainsi une sorte de cathédrale gothique qui les résume toutes ; mais qui, dans la pensée gibeline qui l'anime, n'en reste pas moins d'une orthodoxie catholique indiscutable.

La Rose de Flamel, celle de Jean de Meung et celle de Dante fleurirent sur le même arbre, a dit avec justesse l'un des maîtres de l'hermétisme. Les phases successives par lesquelles doit passer la conscience pour conquérir l'immortalité sont les mêmes, analogiquement parlant, que celles où il faut amener la matière du Grand Œuvre, pour la création de la pierre philosophale ; tel est le sens profond du Chant VI de l'*Enéide*, aussi bien que de la *Divine Comédie*. Et cette doctrine est une doctrine de rédemption. Mais Dante n'a pas eu d'héritiers directs, malgré Milton et malgré Gœthe. Cependant les temps ont marché. Le vent des catastrophes a commencé de souffler sur le monde, qui est anxieux d'entendre à nouveau les voix prophétiques, et qui interroge tour à tour mystagogues et savants.

La grande angoisse contemporaine, l'angoisse de la fin des cycles, a trouvé son interprète dans le génie de Baudelaire, aussi profond, aussi tourmenté que celui d'Ezéchiel.

C'est lui que M. de Rezende prendra pour guide dans sa descente aux Enfers et il composera, en vers d'une forme achevée, d'un lyrisme frémissant, le *Poème de l'Instinct*, où rugit le ténébreux orage d'une jeunesse ardente, où s'exaltent les plus beaux cris de passion qu'une lyre humaine ait su faire entendre.

Ecoutez ce sonnet, qui a pour titre : *Enfer intérieur* :

[illegible]

Et [illegible] l'oiseau à la voix [illegible]
Ne [illegible] pas plus haut [illegible]

Mais [illegible]
[illegible]

[illegible] regrette [illegible] l'horizon qui [illegible]
[ronge!

[illegible] qu'une [illegible] [illegible]
[illegible]

[illegible] le bonheur [illegible] du bien, [illegible]
[illegible] pas [illegible] parce que [illegible] plus [illegible]
Soit! Par elle je souffre, je souffre tout, tout...

Sous une forme admirablement parnassienne digne des maîtres brésiliens de la langue, les Raymonda Corrêa, Alberto d'Oliveira, Olavo Bilac, les *Paysages symboliques* nous offrent autant de symboles à méditer, autant de types. Là encore, le poète se souvient à la fois des imagiers et sculpteurs du moyen-âge français autant que des enseignements de l'ésotérisme traditionnel. Ce sonnet de *La Grenouille* n'est-il pas merveille pure?

Il contemple le ciel. Et la grenouille [illegible] [illegible]
[ciel.
Dans l'effréné désir de regarder les hauteurs, l'œil jaillit
[des orbites
[illegible] qui [illegible] à la bouche
[illegible] en la splendeur de la voûte infinie.

La brise ride le lac; l'herbe rase frissonne;
Dans les bouffées de vent du soir souffle par intervalles
Et la grenouille, aplatie au sol inglorieux, fixe
[illegible] immuable [illegible] du firmament.

Minuscule homme [illegible] sur la pelouse,
Il ouvre sans arrêt la poitrine [illegible]
Dans l'étang [illegible]. Un regard qui le rapproche [illegible]
[désert bleu.

[illegible] silence du lac [illegible] quelle nostalgie
[illegible]
Semblable à plainte interminable
Sous la muette certitude, mirifique et lointaine?

Ainsi l'homme, jusqu'au seuil des pires déchéances, garde la nostalgie, l'anxiété du ciel. De là le repentir qui est source de rédemption... Voilà pourquoi Verlaine complète Baudelaire. Et ce fut le second initiateur français de Silverio Lezende. En vérité, le poète des *Mystiques* (tel est le titre de l'œuvre lyrique dont le Brésil contemporain a le droit de s'enorgueillir) a fait de son poème si personnel, toutes proportions gardées, la véritable *Divine Comédie* des temps modernes. [illegible]
les [illegible]
argot [illegible]
[illegible]
[illegible]
de la [illegible]

Et il s'écrie [illegible]

[illegible]
[illegible]
Et [illegible]
De [illegible]

La [illegible]
Avec [illegible]
[illegible]
Et même [illegible]
A travers [illegible]
[illegible]

Tu [illegible]

Dans [illegible]
Et [illegible]

La troisième partie de [illegible] véritables litanies cosmiques [illegible] odes, d'un souffle [illegible] tantôt le vent de l'abîme. [illegible] aisance les extrêmes les plus [illegible] brer la magnifique [illegible] de l'épreuve.

Et voici les distiques [illegible] d'un accent vraiment [illegible] *Amour et la Haine* qui [illegible]

[illegible]

Et [illegible]
Avec [illegible]
[illegible]

Voici le *[illegible] à le* [illegible]

Et comme [illegible]
[illegible]

Voici l'*[illegible] à Lucifer*

Ils [illegible]
Depuis [illegible]
Dans quel [illegible]
Avec quel [illegible]

Et il proclame le repentir [illegible] nécessaires du Maudit luciférien qui [illegible] lira sur le bois même de la Croix :

[illegible]

Et voici [illegible]

[illegible] *Hymne à l'Homme qui viendra.* Ce poème est le même grande capital de la foi du [illegible] de France [illegible] laquelle, croit-il, est mystérieusement [illegible] de toutes les autres nations. Et il prophétise d'un verbe illuminé, [illegible] la voie du pour de tremblement et de pouvantement. L'avènement du Sauveur de la France, qui sera et, même temps le Sauveur du monde.

Telle est l'apothéose cosmique qu'a rêvée ce poète unique. Nulle mochinerie plus ou moins hermétique, nulle tout de goût ne départent l'œuvre de M. Severiano de Rezende, toute doctrine mise à part, est un maître.

Disons nous que sa glorification de la France ne se justifie pas !

Si l'autonomie brésilienne est sortie de ce curieux mouvement pré-romantique qui, au souffle des idées françaises, illustra dès la fin du XVIIIe siècle la province de Minas, patrie de M. de Rezende, il reste indéniable que c'est la pensée française qui a servi de levain à l'éveil du Brésil intellectuel à travers tout le XIXe siècle.

Mais ce que M. de Rezende a fait en l'honneur de la France, tout autre poète au monde ne le tente jamais et un souffle si large. Et il fallait que cela fût dit.

PH. LEBESGUE.

POÈME

CHANT A LA VIE

[illegible] Dans mon chanter, exaltant la vie !
Et le printemps qui sous l'eau m'invite à vivre !

C'est la sereine invasion des ondes perpétuelles
C'est la floraison des aloès des blanches Hippocrènes
C'est tout le rythme et tout le sens et tout le vers
Toute la sève du monde a tout coulé dans les veines
Et [illegible] communion [illegible] des âmes
L'harmonie des sidérales [illegible]
Vaste et triomphal frémissement d'oriflammes et palmes
Les [illegible], les [illegible] des hosannas
Et des hurrahs avec les épithalames, des chansons et des trilles
Tous les madrigaux et tous les hymnes
[illegible]
[illegible] stridulation des heures hierosolymes
Où de l'autre part l'appel des [illegible]
Et par [illegible] les fanfares
Avec des [illegible] et des [illegible]
Mais [illegible] les [illegible] !

Tout mon être se retrempe
Dans la palpitation de l'éternel printemps !

Je tente le sol
Et les [illegible] les planchers
Voyant le [illegible]
Dans [illegible] les firmaments
M'[illegible] parmi les astres
Dans les [illegible] lesquels je plonge mes yeux
Ignorant [illegible] qui pile de tout ce qui marche en rampant
Ivre de [illegible]
Ivre de [illegible] autres songes

Que [illegible] ce prestige que [illegible]
Aussi [illegible] souffle puissant qui [illegible]
Les sphères et donne l'harmonie au cosmos
Et que dans l'explosion de l'ode impondérable
Chaque étincelle, chaque atome, chaque fibre
Tombent vivement en cette musique diffuse
Empêchant toujours la muse de pleurer

Parce que c'est la vie qui éclate et qui bouillonne
Et c'est l'exultation de mon âme qui s'enorgueillit de vivre

Et c'est la douceur, c'est la douceur, c'est la douceur
Et c'est l'extase, c'est le fécond et divin enthousiasme
Qui me refond, me remodèle et me transfigure
Dans le spasme inconnu, inédit et extrahumain,
Clair délire et limpide folie,
De celui qui, fuyant les diatonismes et les niveaux,
Gardant cependant le geste rituel et la posture hiératique,
Echappé enfin du marasme livide,
Vers les cieux lève le front et fléchit, ou, le genou
Pourvu que ce soit devant les perfections visibles et invisibles,
Cultivant l'emphase et arborant le pléonasme
Depuis le haut de la tête jusqu'au bout des orteils,
Comme si le jaillissement d'inextinguibles
Cataractes de globules rouges
Me gonflât les artères et comme si je respirais,
Le diaphragme tendu,
Des quintessences de tout ce qui naît,
En un gigantesque et viril halètement immense,
En flamme le regard et la face,
Le cœur vers les cimes à s'exhaler en parfums,
Tel Moïse quand il descendit du sommet plein d'éclairs.

Tout ce qui a une voix et chante
Tout ce qui a des ailes et monte
Toute la frémissante furie sacro-sainte
Qui exprime et englobe toutes nos fièvres d'infini,
Tous les feux qui allument des phares
Et les spirales de tous les brasiers d'où s'élève l'encens
Et vers les hauteurs toutes les fusées
Franchissant les bornes de l'azur immaculé
Et les doigts s'envolant des harpes et des lyres
Les hautbois, les buccins, les tambours, les cors, les trompes
Dans la frénésie des farandoles dyonisiaques
Les processions, les danses, les cortèges
Les bandes d'Arlequins avec des gaëlots et des accordéons
Toutes les notes, toutes les gammes, toutes les pompes
Et par la pampa le galop des Amazones
Les symphonies, les tintamares, les festivals
Les foires et les kermesses
Les multicolores carnavals

Les battements de toutes les poitrines
Les impatiences qui piétinent et s'élancent
Les espoirs avides des sources et des fleuves
Les cris et les prières médiévales
Et les respire à plein poumons vers les amplitudes
Tout ah ! tout au dedans de moi frissonne et tremble
Dans le déferlement infini et sacramentel de la Vie !

Vêtu de l'éphod, le roi David devant l'Arche
Saute au milieu de la foule compacte et joyeuse :
Moi aussi je chanterai le chant du ré-patriarche
Sans envier le thrène du roi de Thule
A sa guise, que l'éphèbe Sophocle devant
Les sarabandes délire
Avec lui je serai le coryphée joyeux
Du chœur rutilant et fleuri
Lui s'en ira par les pelouses, les forums, les landes
Répandre l'étincelle du rire merveilleux.

Et cette joie splendide est si grande
Que, avant de doubler le versant de la montagne,
Je me congratule moi-même
Sachant que ma jeunesse est continuelle
Que je vais vieillir sans cesser d'être jeune
Que l'automne est une mystérieuse cassolette
Et l'hiver le cercueil d'or du mois de mai des âmes
Et que j'ai devant moi toute une immense éternité
Et que l'âme ne connaît l'ergastule [illegible]
Sinon pour s'essorer très haut, très loin en un bond [transcendant
Dans le désir ardent de réassumer l'intégrité première

Tout, autour de moi, se régénère
Dans la véridique sensation du printemps, du prin- [temps !

En cette exaltation tellement nette et calme,
Tous les cycles refleurissent dans mon âme
Et la caravane des siècles reflue en mes nerfs
Dans mes muscles, dans mon sang, dans mes os
Et je sais qu'avant d'être ce que je suis, je fus déjà
Quelqu'un, de l'éden banni et sauvé des ruines
Debout au-dessus des décombres
Dans l'éparpillement des millénaires primitifs,
Avec une houppelande astrale qui me descendait des épaules
Ayant vu passer les peuples sans cesse renouvelés,
Dieux et rites, religions et autels
Et toute la pénible éclosion des avatars
Et les éclairs auguraux des théophanies.

Et comme maintenant les jours sont translucides !

Et comme les nuits sont translucides maintenant
Depuis que Parsival vainquit Kundry et les Filles-Fleurs
Par la force du Sang immaculé revigorant
Qui purifie la race subhumaine des Pécheurs
Tout depuis lors est une volée de cloches dans l'aurore !
Tout est musique et son et couleur partout où je vais !
Tout est chaleur et mouvement parmi les mondes !

Parce que tout germe et croît et hâlète au même com- [mandement
De l'éther serein aux mers convulsionnées
Parce que toute la création de l'homme à l'étoile aspire
A vivre !
Autour de la même loi tout évolue et tourne
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Pense que l'âme peut mourir de vieillesse
[illegible] Werther, [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] la vie

Il n'avait pas appris, ainsi que ses congénères ignares,
[illegible] la vie, même transcendante
[illegible] la transparence rutilant [illegible]
[illegible] les des[illegible]
Et les ennuis mauvais et les languides acédies
[illegible] fluent [illegible]
Et les chancellements et les fléchissements
Et les tabescentes neurasthénies
[illegible] sont que [illegible]
[illegible]
Transubstantiels des Eucharistes.

Ne veuillons point vivre [illegible] des Mathias [illegible]
Mais avec un transfiguré et vaillant [illegible]
Allègres vivants et vieillissons
[illegible] toujours en [illegible]
Libres comme seuls peuvent [illegible]
Et prégoûtant la liqueur de [illegible]
[illegible] les multiples [illegible]
Dans les orgies olympiques de la Grâce
Dans les banquets de l'Esprit [illegible]
Car là, nous sentons quelque chose qui [illegible] notre argile
Que nous reconforte le cerveau fragile
Que nous secoue le squelette et la carcasse
Et [illegible] des contingences [illegible]
Et l'âme, mieux que l'héliotrope en fleur,
Suivra l'astre qui gagne la voûte tranquille
Sans craindre les catastrophes [illegible]
Sans qu'il y ait les sommets auxquels [illegible]
Dans la renaissance [illegible]
Libérée des mauvais sorts et du [illegible]
Sur l'immanescible sente [illegible]
Exemple des remords, des nostalgies
Et de toute amertume et de tout [illegible]
Prise dans le halo immédiat
De la splendeur qui [illegible]
Qui va du berceau à la tombe
De la tombe au berceau, [illegible]
Successive et sonore, pleine et comble jeunesse
Onde qui va et vient
Dans les abîmes [illegible]

Je sens chaque [illegible]
Et son immanente parole [illegible]

Et comme j'ai vécu [illegible]
Que je vivrai [illegible]
Amen.

[illegible]

---

1. [illegible]

LE PRINCE DE LIGNE CHEZ VOLTAIRE

Après la paix d'Hubertsbourg, le prince de Ligne [illegible] de se reposer des fatigues d'une aussi longue guerre et de goûter autrement qu'entre deux campagnes aux plaisirs de la société. La cour de Vienne avait cessé de l'amuser. Il eut trouvé quelque agrément à vivre à Bruxelles ou à Belœil, mais tout général qu'il était, il eut eu à y subir la férule de son terrible père, que l'âge n'avait pas adouci. Aussi est-ce à Paris qu'il passe le plus clair de son temps.

Ce sont ses années d'initiation. Il commence à prendre pied dans la bonne compagnie qu'il avait fort peu fréquentée lors de son séjour de 1759, mais il s'aperçoit que ce n'est pas aussi facile d'y réussir qu'il avait pu se l'imaginer, et qu'un grand nom ne suffit plus à donner une grande situation dans un monde et dans un pays où l'esprit est roi.

De l'esprit, certes, il en a. Il en a et il le sait. Peut-être le sait-il trop. Lors de ses débuts dans la bonne compagnie de Paris il tombe dans ce travers auquel bien peu d'étrangers échappent quand ils veulent prendre le ton parisien, une sorte d'affectation, d'excès, de recherche de l'esprit, une façon de plaisanter de tout et à propos de tout, un étalage de cynisme qui tombe tout de suite dans le mauvais ton, et de légèreté qui tourne au ricanement. Lui, qui plus tard devait acquérir une grâce si aisée et dont le naturel fait le grand charme, lui dont on dira plus tard qu'il fut un des seuls étrangers qui d'imitateur devînt modèle, il donnait alors facilement dans une sorte d'afféterie. Mme du Deffand, juge sévère, mais singulièrement clairvoyant, et qui fit sa connaissance un peu plus tard, en 1767, disait dans une lettre à Horace Walpole : « Le Prince de Ligne n'est point le beau-fils de la Princesse de Ligne-Luxembourg, c'est son cousin ; il est de ma connaissance, je le vois quelquefois ; il est doux, poli, bon enfant, un peu fou ; il voudrait, je crois, ressembler au chevalier de Boufflers, mais il n'a pas à beaucoup près autant d'esprit ; il est son *Gilles* ». Et Grimm, vers la même époque, parlant de la lettre de notre prince à Jean-Jacques Rousseau, disait à peu près la même chose : « Cette lettre n'a pas eu de succès à Paris parce qu'on n'y a pas trouvé assez de naturel et que la prétention à l'esprit est une maladie dont on ne se relève pas en ce pays ».

Le Prince de Ligne en releva pourtant ; il guérit même tout à fait, mais en ces années 1760-1764 il est en pleine crise. Il ne songe qu'à briller [illegible]. Il veut être un homme à la mode. Or un homme à la mode en 1764 devait être en correspondance avec Voltaire.

Sauf peut-être Victor Hugo, aucun homme de lettres n'a joui durant sa vie d'une gloire comparable à celle de Voltaire. Il est le héraut, il est la conscience de son temps, il en crée les modes spirituelles. Toutes les puissances s'inclinent devant sa puissance, un mot de lui suffit à faire une réputation. Cette société, qui ne croit plus à rien, où l'on remet tout en question avec une magnifique imprudence, croit au génie de Voltaire. Les petitesses de l'homme, l'étroitesse féminine de ses rancunes, sa vanité d'auteur, son humeur pétulante et touche-à-tout, on ne les remarque que sous le manteau et dans des lettres confidentielles. Officiellement, l'admiration et l'adoration sont universelles.

Le prince de Ligne la partage. Aussi a-t-il déjà écrit plusieurs fois au philosophe et il en a reçu des billets flatteurs ; — le grand homme qui ne dédaignait aucune admiration, prisait particulièrement celle des gens de qualité et des princes étrangers. — Au mois de mars 1764, au retour d'un voyage à Venise, il se décide donc à aller faire une visite à Ferney.

Il y avait alors quatre ans que Voltaire avait acquis cette terre et ce château, où il vivait en grand seigneur bienfaisant et en habile propriétaire. La demeure, située dans un agréable paysage, était assez vaste pour loger de nombreux hôtes de passage, outre la maisonnée assez nombreuse, et que gouvernait avec un despotisme bon enfant Mme Denis. Tout ce que l'Europe comptait de personnages distingués par leur nom ou leur talent y passa, et le maître du lieu avait une telle réputation d'hospitalité qu'il ne pouvait pas toujours se garder des fâcheux. Quand les gens l'ennuyaient, ou quand il craignait qu'ils ne l'ennuyassent, il en était réduit à faire semblant de prendre médecine et à se retirer dans sa chambre. « Vite du Tronchin », disait-il à Mme Denis, quand il appréhendait une visite. Et Mme Denis aussitôt de l'accommoder en malade.

Quand le prince de Ligne annonça son arrivée, Voltaire commença par prendre une purgation à tout hasard ; il ne connaissait le prince que par des lettres admiratives, mais un peu précieuses, et qui l'avaient mis en défiance. Mais dès que son visiteur l'eut salué, il ne songea plus du tout à appeler Tronchin à la res-

cousse Ligne avait fait sa conquête. « Ce que je peux faire de mieux chez M. de Voltaire, s'était-il dit, c'est de ne pas lui montrer d'esprit. » Il se laissa aller tout simplement à son admiration et à son enchantement, et Voltaire en fut si touché qu'il le garda huit jours. « Je riais ou j'admirais, j'étais toujours dans l'ivresse, écrivit Ligne quand plus tard il essaya de fixer ses souvenirs. « Jusqu'à ses torts, ses fausses connaissances, ses engouements, son manque de goût pour les beaux-arts, ses caprices, ses prétentions, ce qu'il ne pouvait pas être et ce qu'il était, tout en Voltaire était charmant, neuf, piquant, imprévu ».

Le prince n'hésita pas d'ailleurs à inventer pour son hôte les flatteries les plus délicates et, afin de lui plaire, à lui faire au besoin le sacrifice de quelques opinions. Un soir, à souper, comme il avait été passer la journée à Genève, dont la propreté aérée l'avait ravi. « Que dites-vous de Genève, lui demande Voltaire ». « Ville affreuse » s'écrie-t-il avec conviction, sachant que le maître de Ferney était en ce moment en querelle avec les Génevois. Et Voltaire, de plus en plus, lui trouve infiniment de goût et d'esprit.

Mais souvent la conversation s'élève. Le philosophe parle des travaux qui l'occupent dans le moment. Il s'amuse à paraphraser et à déchirer l'*Histoire de l'Église*, de l'abbé de Fleury : « Ce n'est pas une histoire, dit-il, ce sont des histoires. Il n'y a qu'à Bossuet et Fléchier que je permette d'être bons chrétiens.

— Ah ! M. de Voltaire, proteste le prince, et aussi à quelques révérends pères qui vous ont assez joliment élevé.

— J'en conviens.

Et voilà Voltaire faisant l'éloge des Jésuites, condamnant la brutalité de l'édit qui a sécularisé la Compagnie, et félicitant son hôte d'avoir recueilli chez lui, à Bruxelles, le père Griffet. Puis il interroge le prince sur son voyage.

— Vous venez de Venise, mon prince, demande-t-il, l'œil acéré et pétillant de malice. Avez-vous vu le sénateur Pococurante ?

Avec ce diable d'homme il fallait toujours être sur ses gardes. Ligne n'y était pas en ce moment. « Non, dit-il, je ne me souviens pas de lui ».

Aussitôt voilà l'auteur qui s'irrite :

— Vous n'avez donc pas lu *Candide* ? s'écrie-t-il.

Mais Ligne connaît son imprudence et se ressaisit. « Pardon, pardon ! M. de Voltaire, dit-il, j'étais en distraction ; je pensais [illegible] que j'éprouvais [illegible] *[illegible]* [illegible]

— Comment donc ? Expliquez-moi cela, je vous prie.

— Eh bien, Monsieur, tels que jadis Ménalque et Mélibée, les gondoliers de Venise s'entretiennent en vers pendant les belles nuits [illegible] du Tasse. L'un commence en manière de récitatif ; un autre lui répond et continue. Je ne crois pas que les [illegible] *Henriade* par cœur. Ils diraient bien mal ces beaux vers avec leur ton grossier et leurs voix à l'eau-de-vie.

— C'est que les Welches sont des barbares, des ennemis de l'harmonie, des gens à vous égorger Monsieur. Voilà le peuple. Il n'a pas d'esprit. Quant à nos gens d'esprit, ils en ont tant qu'ils en mettent jusque dans les titres de leurs ouvrages. Un livre de *L'Esprit* ! C'est de l'esprit follet que celui-là. *L'Esprit des lois* ! C'est de l'esprit sur les lois. Je n'ai pas l'honneur de le comprendre. Par contre, j'entends bien les *Lettres Persanes*. Bon ouvrage que celui-là.

— Je vois, Monsieur, que quoiqu'on dise, il y a des gens de lettres dont vous paraissez faire grand cas.

— Assurément. Il y a d'Alembert, par exemple, qui faute d'imagination se dit géomètre ; Diderot, qui pour faire croire qu'il en a, tombe dans l'enflure et la déclamation ; et Marmontel, dont, entre nous, la poésie est inintelligible. Si je ne les louais pas, ces gens-là diraient que je suis jaloux. Moi, jaloux !... Il faudrait bien qu'on se mette d'accord sur mon compte. On me croit frondeur à la cour ; à la ville trop philosophe ; à l'académie ennemi des philosophes ; l'antechrist à Rome, pour quelques plaisanteries sur ses abus et quelques gaietés sur le style oriental ; précepteur de despotisme au Parlement ; mauvais Français pour avoir dit du bien des Anglais ; voleur et bienfaiteur des libraires ; libertin pour une *Pucelle* que mes ennemis ont rendue bien plus coupable qu'elle ne l'est ; curieux et complimenteur des gens d'esprit et intolérant parce que je prêche la tolérance... »

Et voilà Voltaire qui prononce pour le prince son apologie avec une verve et une [illegible] jeune homme dont le cœur est [illegible] lève, gesticule comme un [illegible] rassied, redresse sa perruque, [illegible] grave et comme affligé de l'injustice des hommes, puis il éclate de rire.

— On me dit me haïr, s'écrie-t-il, comme pour répondre à Ligne, qui, pourtant ne dit mot. Avez-vous vu une épigramme ou une chanson de ma façon ? C'est là le cachet des méchants. Ces Jésuites m'ont fait donner au diable. J'avais bien commencé avec tous les deux. Je buvais du vin de Champagne avec le premier, avec Jean-Baptiste chez votre père, à Bruxelles, ou chez votre parent, le duc d'Aremberg ; il s'endormait au souper. J'ai été en coquetterie avec le second, et pour avoir dit qu'il me donnait envie de marcher à quatre pattes me voici chassé de Genève où il est détesté ».

Ce besoin de s'expliquer, sinon de se justifier, devant ce représentant des générations futures semble tenir à cœur à Voltaire, car il y revient le lendemain.

On prétend que les critiques me font crever, lui dit-il. C'est encore une fausseté. Tenez, connaissez-vous celle-ci ? Et il tend à son hôte un chiffon de papier où sont griffonnés quelques vers. Je ne sais où ce diable d'homme — c'est de Frédéric II qu'il s'agissait — qui ne sait pas l'orthographe et qui force quelquefois la poésie comme un camp, a fait si bien ces quatre vers sur moi :

> Candide est un petit vaurien
> Qui n'a ni pudeur ni cervelle,
> Ah ! comme on le reconnaît bien
> Pour le cadet de la Pucelle.

Le quatrain n'est pas mauvais, mais que de fiel ! Il n'a jamais été capable de reconnaissance, cet homme-là ; il n'en a eu que pour le cheval sur lequel il se sauva à Molwitz. Il avait une pension, ce cheval, mais le chasseur qui vint dire au roi que la bataille était gagnée est encore chasseur à présent.

Vous me paraissez au plus mal avec le roi de Prusse, dit le prince. C'est querelle d'Allemands et d'amants.

Cette plaisanterie fit rire le grand homme. Mais ce n'était pas seulement aux vivants qu'il en avait ; il distribuait ses jugements aux morts avec la même passion. Et que d'injustices ! Mais aussi, que d'admirations généreuses. Cette année-là c'était La Fontaine, Molière et Fénelon qui étaient en grande faveur.

« Ma nièce, dit-il un soir après le souper, donnons-lui du Molière. Allons dans le salon, nous allons lui jouer *Les Femmes Savantes*. Il y travaillera aussi d'ailleurs. Il va jouer avec nous. »

Et voilà Voltaire qui distribue les rôles et organise une de ces lectures animées qu'il savait rendre fort drôles. Il faisait Trissotin avec une verve étonnante, des mines et des traits à mourir de rire. Quand il était en belle humeur et en bonne santé, le pétulant vieillard adorait d'ailleurs les gamineries. Il avait de fort jolies servantes, qui à cause de la chaleur que le frileux bonhomme entretenait toujours dans son appartement, servaient à table les épaules fort découvertes. Un jour il remarque que le prince n'est pas insensible à ces appâts. Aussitôt il prend les deux chambrières par le cou et s'écrie : « Gorge par ci, gorge par là. Allez au diable mes belles chattes et ne troublez pas la conversation ». C'était sans cesse des traits de ce genre, où il y avait beaucoup plus de gaîté naturelle que de souci d'esprit. Comme en ce moment il était mécontent du Parlement, il ne rencontrait jamais son âne, quand il se promenait dans son jardin, sans lui faire un grand salut et sans lui dire : Passez, je vous prie, M. le Président. Un jour, pendant le séjour du prince de Ligne, ayant pris l'accordeur de clavecin de sa nièce pour un cordonnier, il s'en excusa le plus drôlement du monde. « Ah ; mon Dieu, monsieur, qu'ai-je fait, s'écria-t-il. Un homme à talent !... Je vous mettais à mes pieds. C'est moi qui suis aux vôtres ! » L'accordeur, de son côté, se confondait en protestations, en excuses, et cela faisait entre le grand homme et l'humble musicastre la scène de comédie la plus drôle du monde.

Un autre jour, un monsieur qu'on n'avait pas annoncé entre on ne sait comment dans le salon. Voltaire aussitôt fait mine de se sauver dans son cabinet. Mais l'importun visiteur le suit : Monsieur, Monsieur, lui dit-il, daignez me recevoir. Je suis le fils d'une femme pour qui vous avez fait des vers.

— Oh ! je le crois. J'ai fait des vers pour tant de femmes ! Bonjour Monsieur.

— C'est Madame de Fontaine-Martel.

— Elle était bien belle. Je suis votre serviteur, Monsieur. (Et Voltaire, de nouveau, fait mine de rentrer dans son cabinet).

— Monsieur, où avez-vous pris ce bon goût qu'on remarque dans ce salon ? Tout le château d'ailleurs est charmant. Est-il vrai qu'il soit de vous ?

Voltaire revient. Certainement, Monsieur. Il est de moi. J'ai donné tous les dessins. Voyez ce dégagement, cet escalier. Qu'en dites-vous?

Voltaire semble décidément apprivoisé. Le visiteur s'assied. « Monsieur, dit-il, ce qui m'a attiré en Suisse, c'est le plaisir de voir M. de Haller...

M. de Voltaire rentre dans son cabinet, mais

l'autre se rattrape... Tout cela doit vous avoir coûté fort cher. Ce jardin est charmant, dit-il.

Voltaire revient. — Oh, par exemple, remarque-t-il, mon jardinier est une bête, c'est moi qui suis tout fait. »

— Je le crois. Ce M. Haller, Monsieur, est un grand homme.

Voltaire se lève.

— Combien de temps faut-il, Monsieur, pour bâtir un château aussi beau que celui-ci ?

Voltaire rentre...

Ce fut toute une scène de comédie qu'ils me donnèrent sans s'en douter, disait notre prince, quand il racontait son séjour à Ferney, et il le raconta souvent.

Ce modeste sot de visiteur avait tout de même deviné la faiblesse du grand homme, qui était fort glorieux de ses bâtisses et de son rôle de seigneur du village.

Ligne le trouvait un peu comique dans ce personnage, mais il n'en était pas moins séduit. Il commençait à connaître assez les hommes pour savoir que les plus grands ne sont jamais continuellement sublimes et ne manquent pas de ridicules. Il partit fort amusé par la comédie voltairienne, mais avec une admiration véritable. « Il fallait le voir, écrivait-il un peu plus tard, animé par sa belle et brillante imagination, distribuant, jetant l'esprit, la saillie à pleines mains, prêtant à tout le monde ; porté à voir et à croire le beau et le bien, abondant dans son sens, y faisant abonder les autres ; rapportant tout à ce qu'il écrivait, à ce qu'il pensait ; faisant parler et penser ceux qui en étaient capables ; donnant des secours à tous les malheureux ; bâtissant pour des familles pauvres et bonhomme dans la sienne ; bonhomme dans son village, bonhomme et grand homme tout à la fois ; réunion sans laquelle on n'est jamais complètement ni l'un, ni l'autre, car le génie donne plus d'étendue à la bonté, et la bonté plus de naturel au génie ».

Le prince de Ligne quitta Ferney enchanté du grand homme ; celui-ci n'était pas moins enchanté de son visiteur. Il lui écrivit quelques lettres finement complimenteuses et lui adressa même de jolis vers. C'était un brevet d'esprit dont Ligne sut discrètement se prévaloir [illegible].

L. Dumont-Wilden.

(1) M. Dumont-Wilden doit faire paraître chez Plon dans la collection *Le Roman des grandes existences* « La Vie de Charles-Joseph de Ligne, prince de l'Empire française ».

L'ALBANIE ET LA LIBERTÉ DES BALKANS

Après la Grèce, après la Bulgarie, après la Serbie, étapes du nationalisme et de la consolidation de la nébuleuse balkanique, voici sur l'écran de l'histoire l'Albanie. Le dernier venu des États balkaniques nous offre probablement le spectacle de la dernière crise balkanique en tant que crise provoquée par une intervention étrangère. La crise prochaine, ce sera, peut-être, le rapprochement, et même plus que cela, de la Bulgarie à la Yougoslavie.

Pour l'instant, nous nageons en plein chaos, dû à cet esprit persistant d'ignorance qui gouverne le monde et qui est à la base de toute action internationale, surtout en Orient. On raconte qu'à la conférence de Constantinople de 1876, lord Salisbury eut à offrir à la Turquie la ville autrichienne de Cattaro, convaincu que Cattaro était habitée par une population turque. Un autre homme d'État, en 1919, à Paris, demanda à ses secrétaires de lui indiquer où se trouvait la Silésie, dont il n'avait jamais entendu parler.

Toute la question albanaise est là. Une irrémédiable ignorance. Mais après tout c'est peut-être une chose heureuse. On ne sait d'où nous viendra le salut. Peut-être précisément de cette ignorance fondamentale, comme on dit que le mensonge conserve la société, de cette ignorance inguérissable, car au fond c'est elle qui a permis le remaniement de la carte de l'Europe en déclenchant la guerre mondiale. C'est elle encore qui expulsera définitivement des Balkans toute puissance non balkanique.

De l'Albanie on ignore tout, ou à peu près. On a tout ignoré quand, en 1921, les « Grands Alliés » par la plus déplorable des erreurs, ont envisagé un mandat italien en cas de troubles en Albanie. On ne se rendait pas compte d'un fait qui domine toute la situation, à savoir, qu'en réalité l'Albanie formait partie intégrante non seulement du monde balkanique, mais qui plus est, du monde (nous ne disons pas de l'État) yougoslave. On a considéré les Albanais comme un peuple inconnu aux autres peuples limitrophes, comme une colonie de Latins d'outre-mer !

Erreur fatale.

La chronique des événements [illegible]

se dérouler en Albanie n'est rien si on néglige le fond de la question. Quand on veut parler d'affinité, de fraternité, d'entre-aide, etc., les Yougoslaves réclament la première place dans le cœur des Albanais. Ceux-ci sont les descendants de nos communs prédécesseurs (et peut-être ancêtres) de ces Illyriens que Rome a extirpés sans pitié.

Une vieille tradition, qui vit encore aujourd'hui chez les Serbes et chez les Albanais, prétend que ces deux peuples ont une origine commune. Cette tradition prétend que, par exemple, la tribu serbe des Kutchi et la tribu albanaise des Kastrati sont issues de deux frères. Tradition incertaine, inventée au Moyen-Age ? C'est possible. Quoiqu'il en soit, on ne peut parcourir l'histoire des Serbes sans y rencontrer l'Albanie. Albanais et Serbes se trouvent entremêlés jusqu'à la conquête turque, à tel point, qu'on a pu parler d'une symbiose serbo-albanaise. Et non point les Serbes seuls. Les Croates, eux aussi, ont des souvenirs communs avec les Albanais. Nous le verrons tout à l'heure.

Il y a eu une époque où l'Albanie, en grande partie, appartenait aux rois et aux empereurs de Serbie. Le roi serbe Bodin, au XIe siècle, tenait sa cour à Scutari. Sous la puissante dynastie des Némanjides — qui, sans l'invasion turque, aurait dès le XIVe siècle unifié tous les Balkans — l'Albanie fut annexée à l'Etat serbe. En 1319, le roi Etienne Ouroch II prit le titre de Roi de Rascie (Serbie), de Dioclée, d'Albanie, de Bulgarie et de toutes les provinces maritimes. La République de Venise lui écrivait : « A Ouroch, le roi illustre de Serbie et d'Albanie ». Quand son successeur, Etienne Ouroch IV, eut prit la dignité impériale, prélude d'une expédition contre Byzance, dont il se réclamait l'héritier, il fut couronné à la Diète de Skoplie, le 16 avril 1346, en se nommant « par la grâce de Dieu, Empereur de Romanie, d'Esclavonie et d'Albanie ». Ou bien : « Empereur et Autocrate des Serbes, des Grecs, des Bulgares et des Albanais ». Sous son règne, l'Etat serbe s'étendait du Danube jusqu'au cœur de l'Albanie.

Et encore les souverains serbes — après l'écroulement de l'Empire des Némanjides et après les premières grandes victoires turques contre les Serbes (Maritza 1371 et Kosovo 1389) — les souverains d'une Serbie recroquevillée et tributaire du Turc se nommaient « Seigneurs de l'Albanie ». En 1427, à Belgrade, l'empereur Sigismond investit Georges Brankovitch du « Duché de Rascie et d'Albanie ». La dynastie serbe des Balsa — peut-être d'origine française — gouverna au XIVe et au XVe siècles une partie de l'Albanie. Dès 1372, elle régna sur Bérat, sur Vlaïna et Hymère. Balsa Balsitch portait le titre de duc de Durazzo. Un des plus anciens souverains serbes, Jean Vladimir le Saint — assassiné par un prince bulgare — repose en territoire albanais. Une croix qui lui appartint attire tous les ans sur le territoire yougoslave, entre Dulcigno et Antivari, de nombreux pèlerins albanais. Tout ceci compte. S'imagine-t-on l'Italie dépositaire de toutes ces augustes traditions? Mais elle aurait purement et simplement réclamé l'annexion de l'Albanie !

Les Serbes n'en ont rien fait.

A la fin du XIVe siècle, sous la poussée des Turcs, qui répandaient déjà la terreur dans les Balkans, le prince serbe Georges Sratsimirovitch Balsa céda Scutari à Venise (1396). C'est ainsi que commença le régime vénitien en Albanie. Mais il ne dura pour Scutari que 80 ans. Venise en fut expulsée par les Turcs, après une glorieuse défense. La République de Saint-Marc posséda un certain temps la côte albanaise, qui finalement, tout entière, fut occupée par les Turcs. Venise s'en consola en étendant le titre d'Albanie aux Bouches de Cattaro, en Dalmatie, et au littoral d'Antivari et de Dulcigno (jusqu'au jour où ces villes tombèrent au pouvoir des Turcs). Tout ce territoire est aujourd'hui yougoslave.

Malgré la diversité fondamentale de langage, d'ailleurs atténuée par le fait que les Albanais du nord connaissent parfaitement le serbe et le parlent couramment, les Albanais ont vécu pendant des siècles en communauté intime avec les Serbes. Et d'ailleurs ils ont dans leur caractère les mêmes traits distinctifs que les Serbes du Monténégro. Ils sont, comme les Serbes, violents, primesautiers, rapides dans leurs décisions, volontaires. Le type le plus parfait de l'Albanais classique, c'est le grand Skanderbeg, le Georges Kastriotitch de la chanson serbe — la terreur des Turcs, auquel un pape décerna le titre glorieux « d'Athleta Christi ».

Au XVIIIe siècle, il entre au Panthéon yougoslave. Ses exploits sont chantés et propagés par un franciscain croate de Dalmatie. Sous Skanderbeg, l'union des deux nations se serait réalisée sans la conquête ottomane qui les nivella sous le même joug. Tout les préparait pour muer la symbiose en fusion. L'évolution de la tribu et de la famille chez les Serbes et chez les Albanais a été identique. La « vendetta » — ce n'est pas leur plus grand titre d'honneur — la

vendetta corse est commune aux deux peuples. Toutes les anciennes croyances populaires et beaucoup de chants nationaux sont communs aux Serbes et aux Albanais. Le cycle d'Arthur ou cycle breton était familier également aux Serbes et aux Albanais.

Dans le commerce serbe du Moyen-Age, les Albanais jouent un rôle de premier plan. Le commerce du bois, l'agriculture, la sérériculture, etc., sont exercés également dans les deux pays. On trouvait des Albanais dans toutes les villes de Dalmatie. L'Albanie et la Serbie exportaient en même temps, et souvent par l'intermédiaire des mêmes maisons de commerce, leurs produits en Italie et dans d'autres pays. Aux foires anciennes serbes, les Albanais prenaient une part des plus actives comme si elles se fussent tenues dans leur propre pays. Les Albanais formèrent, à plusieurs époques, le noyau des anciennes armées serbes. Ils ne servaient nulle part — ces Suisses balkaniques — avec autant d'enthousiasme que sous les étendards de l'ancien Etat serbe. On trouvait les Albanais en Yougoslavie partout. Ils exerçaient des fonctions de cour chez les rois serbes. Beaucoup de moines albanais ont peuplé les monastères catholiques et orthodoxes serbes. L'archevêque catholique serbe d'Antivari (Bar) avait pour suffragants les évêques de l'Albanie septentrionale. Dès [illegible], le pape Clément [illegible] soumettait les diocèses de [illegible] et de Pulati au métropolitain de Raguse.

La lutte contre l'envahisseur asiatique fut un nouveau lien entre Yougoslaves et Albanais. Par une étrange aberration moyenageuse — mais qui en dit long sur l'attitude des Albanais et des Slaves — au XIVe siècle se propagea la croyance que les rois en Croatie étaient élus — comme les rois allemands — par sept électeurs, sept *bans* (titre vice-royal existant en Croatie jusqu'en 1918). Le sixième, par ordre hiérarchique, était le ban d'Albanie. Tradition puérile. Soit. Mais le fait est que la puissante aristocratie albanaise s'était apparentée à l'aristocratie serbe et à l'aristocratie croate en même temps qu'aux dynasties des Paléologues, des Némanjides, des Anjou.

Les dynastes albanais n'avaient à leur cour que des chanceliers slaves. La langue serbe était leur langue officielle. Si bien que le Seigneur de Durazzo, André Topia — pourtant catholique et albanais — était obligé de recourir aux bons offices des notaires des villes dalmates pour déchiffrer les lettres que lui adressait l'empereur Sigismond. Il ignorait le latin et l'italien.

[illegible] les Albanais [illegible] leurs amis [illegible] travaillés de Croatie [illegible] voyvodes croates, serbes et albanais. Dans ce [illegible] congrès [illegible] qu'ils aient appelé au roi d'Espagne [illegible] seconder un vaste mouvement insurrectionnel [illegible] yougoslave contre les Turcs.

Quel malheur que l'Etat albanais pour le grand Skanderbeg n'ait eu qu'une vie éphémère ! L'Albanie se serait fondue avec les Serbes des provinces méridionales qui résistaient dans leurs montagnes inaccessibles, sous un chef courageux, Etienne Zernoievitch, et probablement cette agglomération aurait hâté l'expulsion des Turcs. Les intrigues de Tirana n'auraient jamais existé. Malheureusement, après la mort de l'Athlète du Christ, [illegible] les Albanais s'affaissent, l'Etat s'écroule, les Turcs pénètrent dans le pays, et la noblesse albanaise, si chevaleresque et si cultivée, après avoir glorieusement combattu pour la foi, prend le chemin de l'exil, en Italie, en Dalmatie, voire en Hongrie et en Autriche. Au XVIe siècle, le Monténégro est une province turque, et les Sandjaks musulmans sont installés en Albanie. C'est la lointaine origine de tous les attentats actuels contre l'indépendance albanaise et de toutes les discordes du pays.

Il était grandement temps de mettre les choses au point et de souligner la position de la nation albanaise dans le cadre historique des Balkans. Ce n'est pas vers l'Italie, c'est vers la Yougoslavie et les Balkans que les lois géographiques et historiques ont orienté l'Albanie.

Quand la bombe de Tirana éclata, Belgrade ne fut pas seule à s'en émouvoir et à protester. La Yougoslavie tout entière, de Ljubljana et de Zagreb, jusqu'à Cattaro et à Antivari, eut un tressaillement et un sentiment d'angoisse. On comprit immédiatement que l'acte de Tirana allait à l'encontre des lois historiques qui régissent d'une part le statut politique des Balkans, de l'autre les rapports de bon voisinage et de collaboration plusieurs fois séculaires entre Albanais et Yougoslaves.

Le traité de Tirana, interprétation tout à fait arbitraire de la décision, d'ailleurs fatale, des grandes puissances [illegible] les Yougoslaves et pour tous les peuples balkaniques une nouvelle [illegible] retrancher derrière un [illegible] national pur, c'est se retrancher derrière un misérable [illegible]

cause de l'indépendance albanaise, c'est de la vie réelle, de la vie vécue, et non pour une simple thèse juridique par quoi on voudrait rapetisser et escamoter le débat. Cet accord italo-albanais nous touche de très près. Car encore qu'il ne soit pas consigné dans un instrument diplomatique, un statut politique, idéal, certes, mais non moins ancré dans la conscience des peuples des Balkans, existe incontestablement dans la péninsule illyrique. Ce statut s'est condensé dans la formule : « Les Balkans aux peuples balkaniques », formule qui, dans sa signification profonde, n'est pas si récente, comme on serait tenté de le croire. Avant nous, l'Italie — oui, précisément, l'Italie — l'a promulguée dès le XVIe siècle, par l'organe d'un grand pape. Lorsque Jules II della Rovere lança son fameux cri hautain et rude : « Fuori i Barbari » (les Barbares dehors), il songeait à toutes les grandes puissances étrangères qui avaient transformé la pauvre Italie,

ai dolore ostello (DANTE),

hôtellerie de douleur, en champ clos de leurs rivalités et de leurs convoitises. L'Italie s'en est libérée après trois siècles de crises et de souffrances. Maintenant le tour est aux Balkans. Et — par une ironie tragique de l'histoire — voilà que la nation qui a le plus pâti des interventions étrangères reprend exactement la même politique qu'elle avait jadis énergiquement condamnée, et sur les ruines de laquelle elle a bâti — il n'y a que 67 ans — sa magnifique unité. C'est donc dire que ni la Yougoslavie, ni aucun État balkanique ne sauraient se désintéresser du traité de Tirana, comme s'il s'agissait d'une convention sur le statut de la ville de Dantzig ou de la souveraineté suédoise sur les îles d'Aland.

Sous son aspect candide et presque virginal, le traité de Tirana a renversé, en réalité, les termes du problème balkanique. Il a remis en question la consolidation des Balkans comme elle a été amorcée par les traités conclus après la grande guerre. Tirana n'est pas la maladie même. Elle n'en est que le symptôme. La maladie, c'est l'éternelle tendance des nations étrangères, étrangères aux traditions, aux intérêts, à la mentalité, à la conception de la vie des peuples balkaniques, à s'installer dans les Balkans, à considérer la presqu'île balkanique en simple objet de partage. C'est encore et toujours l'impérialisme renaissant. La tasse de café à Philippopoli, à laquelle Voltaire conviait la grande Catherine.

Nous avons énuméré les titres historiques qui nous lient à l'Albanie. Est-ce à dire que nous la convoitons ? Que nous agitons l'épouvantail des « droits historiques » comme il a plu au chef du gouvernement italien de l'agiter pour Corfou ? Nullement. Nous n'avons aucune visée sur l'Albanie. Pas la moindre. En octobre 1896, à Rome, un prince italien nous a dit : « L'Albanie est à vous ». Il s'agissait alors du Monténégro. Scutari fut, en effet, pour un instant, un des buts de guerre du ci-devant royaume monténégrin, qui, avouons-le franchement, n'aurait pu vivre d'une vie indépendante sans la Mésopotamie albanaise. Mais ce fut un instant fugitif. Il passa sans laisser de traces, ni de regrets. On nous proposa le troc : Salonique à la Yougoslavie, partage de l'Albanie avec l'Italie. Nous refusâmes *a limine*. Notre principe, confirmé par l'histoire et consacré par le droit des nationalités, nous l'interdit absolument. Malgré les occupations étrangères, le principe national a triomphé partout.

La Dalmatie est restée yougoslave, l'Albanie est restée albanaise, les îles Ioniennes (et j'ajouterai le Dodécanèse) sont restées grecs. Venise n'a plus rien à y voir. Les temps sont révolus et accomplis.

Mais on vient nous dire : un étranger heurte à notre porte. Très bien. Nous et les Albanais, nous sommes fameux dans l'histoire pour notre hospitalité. Les nations qu'on nomme latines pourraient nous l'envier. Nous ne demandons pas mieux que de l'exercer, mais sous la forme d'une hospitalité purement commerciale, purement amicale. Ce que nous ne voulons pas, c'est une main-mise, c'est l'expulsion virtuelle de notre maison par un intrus. Liberté de l'Adriatique, indépendance absolue — politique et morale, oui morale aussi — de l'Albanie, voici nos deux postulats. Nous n'en saurions faire fi au profit de personne.

Le problème est d'une clarté aveuglante. Point n'est besoin de négociations sur un trépied delphique, ni d'hiéroglyphes et d'autres écritures ésotériques. Il y a lieu de réexaminer ouvertement et loyalement toute la situation. Rien ne saurait être exclu de ce qui pourrait représenter un gain effectif pour la cause de la paix définitive sur les cimes des Balkans. L'Italie, dominée par un chef de génie, n'a qu'à cesser de faire du byzantinisme, ce qui lui réussit si mal. Elle n'a qu'à rester fidèle à ses plus nobles et plus pures traditions : apporter la liberté et la sécurité aux peuples. Or, cette liberté, pour nous autres, consiste à nous déli-

vrer du cauchemar des emprises impérialistes, des éternels plans de partage des Balkans, à ne pas essayer de séparer ce que la nature a voulu unir pour l'éternité.

Et point de marchandage. On a parlé de donnant donnant (Nettuno pour un peu de tranquillité tiranienne à défaut d'une tranquillité locarnienne). Nous nous refusons à souscrire à ce compromis indigne de l'heure historique que nous traversons. Les conventions de Nettuno concernent nos rapports avec l'Italie au sujet de nos provinces adriatiques et de nos provinces slaves qui nous ont été arrachées diplomatiquement au moment de notre entrée en scène comme Etat unifié et indépendant. Peut-être une révision s'impose. Il y a lieu peut-être d'y introduire quelques modifications. Pour notre part, nous ne croyons pas qu'il soit possible de les ratifier *sic et nunc*. Mais cela ne touche pas au débat actuel. Nous pensons que l'Italie se doit à elle-même, à son influence apaisante exercée à travers les siècles sur les esprits les plus rebelles, à ses traditions de beauté, de générosité, de libéralisme, en souvenir de tout ce qu'elle a souffert pour se dégager des liens de la « raison d'Etat », de nous dire spontanément qu'elle n'en veut pas à l'indépendance de notre sœur albanaise, que les régimes passent et les nations seules demeurent, qu'elle renonce à toute velléité de conquête ou d'hégémonie sur le sol sacré de nos aïeux. Et c'est seulement alors que nous aurons la paix, la magnifique *Pax Adriatica et Balcanica*, ou si vous voulez la paix romaine, mais non point celle qui a été flétrie par Tacite dans une phrase célèbre : « Ils appellent paix où ils font la solitude », mais la vraie paix, étayée sur les éternels principes de la liberté des peuples. Nous ne voulons pas d'un char de Jaggernaut, foulant sous ses roues les hommes au nom d'une civilisation. Le monde balkanique attend la parole libératrice du premier citoyen d'Italie !

XXX.

MYTHES RELATIFS A L'ORIGINE DE LA MORT [1]

Les habitants des [illegible] nombreuses histoires [illegible] quoi les hommes [illegible] déjà rapporté une. [illegible] de Souh s'en alla un jour [illegible] son. Un démon tenta de le dévorer ; notre homme s'enfuit dans la forêt et se réfugia sur un arbre. L'arbre, aimablement, se referma sur lui, si bien que le démon ne put l'apercevoir. Une fois le diable parti, l'arbre se rouvrit et l'homme redescendit sur le sol. Alors l'arbre prit la parole : « Va à Souh, lui dit-il, et ramène-moi deux cochons blancs. » L'homme s'exécuta ; il trouva bien deux porcelets, mais l'un blanc et l'autre noir ; il prit donc de la craie et en barbouilla l'animal noir afin de le blanchir. Puis il les conduisit tous les deux à l'arbre ; or, en route, la craie s'en alla. Quand l'arbre vit le cochon noir et le cochon blanc, il tança l'homme vertement : « Vous n'êtes qu'un ingrat. J'ai été bon pour vous. Un grand mal vous adviendra : vous mourrez. Le démon fondra sur vous et vous mourrez. » Et il en est de nous comme de l'homme de Souh : un grand mal nous advient et nous mourons, ou bien le démon s'abat sur nous et nous mourons. S'il avait obéi à l'arbre, nous ne mourrions pas. Voici encore une autre histoire que racontent les habitants des îles de l'Amirauté, pour expliquer la navrante nécessité de la mort : Kosi, le chef des Moakarents était chez lui. Il avait faim. Il se tourna vers ses deux fils : « Allez grimper sur l'arbre-à-pain, et apportez de ses fruits, afin que nous les mangions ensemble et que nous ne mourions point. » Les gaillards refusèrent. Il y alla donc lui-même et escalada l'arbre. A cet instant précis, le vent du nord-ouest amena un orage : la tempête se déchaîna et jeta à bas Kosi ; il tomba et son corps mourut, mais son fantôme rentra à la maison. Il s'installe chez lui, noue ses cheveux sur sa tête et passe son visage à l'ocre rouge. Or, sa femme et ses deux fils l'avaient suivi dans le bois. Ils voulaient rapporter les fruits à pain au logis. Ils arrivent à l'arbre et voient Kosi ; il était mort. Ils rentrent alors à la maison et là, ils apercoivent le fantôme de Kosi, installé dans sa demeure. « Toi ici ! » s'écrient-ils. Oui donc

[1] V. [illegible]

est [illegible] quelque chose [illegible] Kosi qui est [illegible] gît au pied de l'arbre [illegible] Kosi répondit : « Je vous en prie, ne me [illegible] pour être quelque chose d'autre [illegible] cette chute [illegible] pas. » Mais vous [illegible] Tu mains [illegible] les autres. [illegible] ce n'est pas [illegible] Lorsque tu [illegible] bien allons voir ! » Ils partirent. Kosi s'étendit dans son cadavre et le [illegible] que mort. Les autres l'enterrèrent. Si sa femme s'était comportée comme il convenait, nous ne mourrions pas. Notre corps mourrait, mais notre fantôme continuerait à aller et à venir comme par le passé dans son ancienne demeure.

Les Wendots de la Rivière septentrionale racontent qu'au commencement Dieu créa un homme et une femme et leur donna deux paquets, dans l'un se trouvait la vie, dans l'autre la mort. Par malheur, l'homme choisit le petit paquet de la mort. D'après les Indiens Cherokees de l'Amérique du Nord, une foule d'êtres participèrent à l'œuvre de la création. On avait commencé par faire le Soleil. Or, les créateurs voulaient rendre les hommes immortels. Mais quand le Soleil passa au-dessus de leurs têtes dans le ciel, il leur déclara qu'il n'y avait pas place pour eux tous, qu'ils feraient mieux de mourir. Dans la suite, la fille du Soleil qui habitait la Terre fut mordue par un serpent et mourut. Son père se repentit alors et dit que les humains pourraient vivre éternellement ; il les pria ensuite de se munir d'une boîte, d'aller quérir l'esprit de sa fille, et de le rapporter à son cadavre, afin qu'elle puisse vivre. Mais il leur défendit strictement d'ouvrir la boîte avant d'être auprès du corps. Emportés par la curiosité, ils soulevèrent cependant le couvercle trop tôt : l'esprit s'envola et depuis, tous les hommes meurent. Des Indiens de l'Amérique du Nord racontèrent aux premiers missionnaires jésuites qu'un certain individu avait reçu l'immortalité en don, enfermée dans un petit paquet, des mains d'un magicien fameux, nommé Messou, qui avait restauré le monde après qu'un grand déluge l'eût fort endommagé. En offrant à l'homme ce précieux cadeau, le magicien lui avait expressément enjoint de n'ouvrir le paquet sous aucun prétexte. L'autre obéit : aussi longtemps que l'enveloppe resta intacte, il demeura immortel. Hélas ! sa femme était à la fois curieuse et incrédule : elle défit le paquet pour voir ce qu'il renfermait : son précieux contenu s'envola et depuis l'humanité a été soumise à la mort.

Si les Indiens d'Amérique prétendent que la mort est due à la curiosité et à l'incrédulité d'une femme, les Bagandas du centre de l'Afrique, eux, racontent que c'est de la négligence et de l'imprudence d'une autre, qu'elle naquit. Suivant ces Bagandas, le premier homme qui mit le pied sur la Terre se nommait Kintu. Il amenait avec lui une vache, dont le lait constituait sa seule nourriture. Au bout d'un certain temps, une femme du clan de Nambi, fille de Gulu, roi du Ciel, descendit sur la terre en compagnie de son frère ou de sa sœur et aperçevant Kintu, tomba amoureux de lui, et voulut l'épouser. Mais, son père, dans son orgueil, doutait que Kintu fût digne de la main de sa fille et il exigea avant d'accorder son consentement au mariage que son futur gendre soit mis à l'épreuve. Il enleva donc la vache de Kintu, et la mêla à ses troupeaux célestes. Quand Kintu s'aperçut du vol, il entra dans une violente colère ; la faim, cependant eut tôt fait de chasser toute autre préoccupation et il s'ingénia à se nourrir en arrachant l'écorce des arbres et en ramassant certaines herbes et feuilles qu'il faisait cuire et mangeait. Un jour, Nambi, sa fiancée, découvrit par hasard la vache volée parmi les troupeaux de son père ; elle prévint Kintu qui grimpa au ciel pour reprendre son bien. Gulu, roi du Ciel et son futur beau-père, le soumit encore à mainte autre épreuve destinée à prouver qu'il était en tous points digne d'épouser la fille d'un personnage du rang du Roi du Ciel. Kintu s'en tira toujours à son honneur. A la fin, Gulu se déclara satisfait, lui donna sa fille en mariage et lui permit de retourner sur la Terre.

Mais Nambi avait un frère qui s'appelait La Mort (Walumbe). Avant de renvoyer les nouveaux époux, le Roi du Ciel les fit venir devant lui et leur dit : « Hâtez-vous de partir avant que survienne La Mort ; sans doute il voudra vous accompagner. Il ne faut pas le lui permettre : il n'en résulterait pour vous que tourments et deuil. » La fille fut pleinement d'accord avec son père : elle alla donc préparer ses bagages. Puis son mari et elle prirent congé du roi du Ciel qui, au moment du départ leur adressa ses dernières recommandations : « Ayez bien soin surtout, leur dit-il, si vous avez oublié quoi que ce soit de ne pas revenir le chercher ; car La Mort voudrait vous suivre, et il ne le faut pas. » Voilà donc le mari et la femme qui se mettent en route, emmenant leur vache et ses veaux, ainsi qu'un mouton, une chèvre, une poule et un bananier. Or, chemin faisant, la jeune épouse se souvint tout à coup qu'elle avait oublié le grain de la poule. « Il est absolument

indispensable que je retourne chercher ce grain, dit-elle à son mari ; sans quoi la poule mourra de faim. — Il tenta bien de la dissuader, mais ce fut en vain. — Je vais y courir et le prendre sans que personne me voie ! — Moment fatal que celui où elle s'éloigna en courant ! Elle arriva au palais, dit à son père le Roi du Ciel : — J'ai oublié le grain de la poule et suis revenue le prendre sous le porche où je l'ai laissé. — Mélancoliquement, l'auteur de ses jours lui répondit : « Ne t'avais-je pas avertie de ne point revenir sur tes pas si tu oubliais quoi que ce soit ; ai-ton frère La Mort voudrait te suivre ? Il va t'accompagner à présent. — La femme s'enfuit à toutes jambes sans doute, mais La Mort l'aperçut et se lança à ses trousses. Quand elle rejoignit son mari, et que celui-ci vit qui était avec elle, il fut fort irrité. — Pourquoi as-tu ramené ton frère ? Qui peut vivre avec lui ? »

Lorsqu'ils eurent atteint la terre, Nambi planta son jardin ; les bananiers poussèrent vite : bientôt, ils formèrent un bosquet. Nos gens vécurent heureux pendant un certain temps : puis un beau jour, La Mort vint leur demander une de leur filles : il voulait l'emmener avec lui et en faire sa cuisinière. Le père lui dit : « Si le Roi du Ciel vient me demander ma fille, que répondrai-je ? Vais-je lui dire que je vous l'ai donnée pour qu'elle vous serve de cuisinière ? » — La Mort se tut et partit. Il revint à quelque temps de là, et réclama de nouveau un des enfants du ménage, pour qu'il lui fasse sa cuisine. Comme le père lui opposait un nouveau refus, La Mort déclara : — Je tuerai vos enfants ! — Le père ignorait le sens de ces mots, aussi demanda-t-il à La Mort : — Que feras-tu ? — Peu après, un des enfants tomba malade et mourut ; puis ce fut le tour d'un second, et d'un troisième. Alors l'homme alla trouver le Roi du Ciel et se plaignit que La Mort lui enlevât ses enfants l'un après l'autre. « Ne vous avais-je pas averti ? lui répondit le Roi du Ciel, quand ta femme et toi vous partiez, de vous éloigner sur le champ et de ne revenir sur vos pas sous aucun prétexte ? Cependant tu as toléré que ta femme aille rechercher le grain oublié. A présent, La Mort vit avec vous. Si vous m'aviez écouté, vous auriez été débarrassé de lui, et vous n'auriez perdu aucun de vos enfants.

Cependant, l'homme plaida si bien sa cause, qu'à la fin, le Roi du Ciel consentit à envoyer Kaikuzi, frère de La Mort, au secours de la femme. Kaikuzi descendit donc sur la terre, et quand il rencontra son frère, il l'embrassa tendrement. Puis il lui confia qu'il était venu le chercher pour [illegible] La Mort [illegible] montra tout disp[illegible] [illegible] aussi notre sœur [illegible] [illegible] pas [illegible] [illegible]de, lui répondit [illegible] [illegible] rester avec son mari [illegible] [illegible] La Mort insistant [illegible] son frère refusant d'y [illegible] [illegible] emporté par la [illegible] La Mort d'obéir à l'ordre qui lui [illegible] [illegible] sant, il fit mine de l'empoigner. Mais l'autre lui glissa entre les mains et s'enfonça dans la terre. Les hostilités entre les deux frères durèrent longtemps. Kaikuzi s'ingénia par tous les moyens à capturer La Mort, mais La Mort lui échappait toujours. A la fin, Kaikuzi annonça aux gens qu'il allait se mettre en chasse pour la dernière fois ; pendant toute sa battue, il leur faudrait garder la maison : ni homme, ni femme, ni enfant, ni bête même, n'en devrait franchir le seuil ; s'ils apercevaient La Mort, par la fenêtre, ils ne devraient pas pousser de cris d'effroi, mais rester cois. Or, pendant les premiers jours, les ordres furent obéis : pas une âme, pas un animal ne mit le nez dehors. La campagne était déserte, les maisons muettes. Enhardi par le silence général, La Mort s'aventura hors de son repaire : son frère s'apprêtait à le capturer, lorsqu'un groupe d'enfants qui s'étaient glissés dehors pour faire paître leurs troupeaux, l'aperçut et se mit à hurler. Le bon frère accourut et s'enquit de la raison de leurs cris : « Nous avons vu La Mort, répondirent-ils. » Alors, furieux que La Mort eût encore réussi à se cacher sous terre, Kaikuzi alla trouver le premier homme et lui annonça qu'il en avait assez de sa chasse à La Mort, qu'il avait envie de retourner chez lui, dans le Ciel. Kintu le remercia vivement de toute la peine qu'il s'était donnée et puis ajouta : « Il n'y a rien à faire, je le crains. Espérons seulement que La Mort ne tuera pas tout le monde. » L'espoir était vain. Depuis ce jour, La Mort n'a cessé d'habiter le monde, et il a tué tous ceux qui y sont nés ; chaque fois son meurtre accompli, il va se cacher dans les entrailles de la terre, à Tanga, dans le Singo.

Si cette curieuse légende relative à l'origine de la mort ne porte pas la marque d'une philosophie très profonde, elle est du moins intéressante par la netteté avec laquelle la mort s'y trouve figurée, sous des traits humains, comme fils du Roi du Ciel et frère de la femme du premier homme. Par cette personnification, le récit se différencie de tous ceux que nous avons examinés précédemment : c'est en cela qu'il marque une avance intellectuelle ; en effet, la

faculté de se représenter les idées abstraites avec la précision de contours et la vivacité de couleurs qui implique la personnification d'après les moyens d'une intelligence rudimentaire. Il n'y a rien d'étonnant à ce que les Bazandas possèdent ce pouvoir : ils constituent sans doute le peuple le plus intellectuel et le plus cultivé de toutes les tribus bantoues de l'Afrique. La même conception anthropomorphique de la Mort se retrouve dans une légende qui circule parmi les Hos du Togo. Ces Hos appartiennent à la souche de langue Ewé de ces vrais nègres qui ont atteint un assez haut degré de barbarie dans le fameux royaume du Dahomey. Voici ce qu'ils racontent : Il était une fois une grande famine : les chasseurs eux-mêmes ne rencontraient plus de gibier. La Mort arriva, traça une route aussi large que d'ici à Sokode, et y cacha de nombreux pièges. Ainsi la Mort fit grande provision de viande. Un jour, l'araignée s'approcha d'elle et lui dit : « Quelle abondance de viande tu as ! » et elle demanda la permission d'en emporter chez elle. La Mort la lui accorda. L'araignée confectionna alors un panier long comme d'Ho à Akoviewe (ce qui fait environ 8 kilomètres), l'emplit jusqu'au bord de viande et le traîna chez elle comme elle put. En échange, elle donna sa fille Yiyisa en mariage à la Mort. Quand cette jeune personne fut devenue sa femme, la Mort lui glissa le conseil suivant : « Ne marche pas sur la grand'route que j'ai tracée. Suis le sentier que je n'ai pas fait. Quand tu vas à la fontaine, prends bien garde de ne jamais emprunter que l'étroite sente qui court à travers bois. » A quelque temps de là, Yiyisa voulut se rendre à la fontaine : il avait plu, les herbes étaient mouillées. Quand elle tenta de suivre le sentier qui traversait la forêt, leurs feuilles la trempèrent jusqu'aux os. « Dorénavant, je ne prendrai plus que la grande route, se dit-elle. » Mais à peine y avait-elle posé le pied qu'elle tomba dans une trappe et rendit l'âme sur le coup. Quand la Mort vint visiter ses pièges, et y trouva sa femme morte, il découpa son cadavre en petits morceaux qu'il mit à griller sur le feu. Un jour, l'araignée vint en visite chez son beau-fils la Mort, qui lui offrit un bon repas. Lorsqu'elle eut mangé et bu tout son content, comme elle se levait pour partir, elle demanda des nouvelles de sa fille. « Si vous prenez cette viande, sur le feu, vous la verrez, lui répondit-il. » L'araignée retira la viande et, en effet, elle reconnut sa fille. Alors elle rentra chez elle pleine d'une grande fureur ; elle affila son coutelas jusqu'à ce qu'il fût si tranchant qu'une mouche, en se posant dessus, était coupée en deux. Munie de cette arme, elle repartit livrer bataille à la Mort. La Mort lui décocha une flèche : elle l'esquiva ; la flèche lui siffla aux oreilles et alla embraser toute la forêt. Voyant qu'elle avait manqué son coup, l'araignée s'enfuit chez elle, et se barricada dans sa maison. Mais la Mort se posta à l'affût à la lisière de la ville, pour la tuer dès qu'elle mettrait le nez dehors. Le lendemain matin, un groupe de femmes sortit de la cité, afin d'aller tirer de l'eau à la fontaine : elles bavardaient en marchant. La Mort leur décocha une de ses flèches et en tua plusieurs d'un coup. Les autres s'enfuirent chez elles et elles racontèrent : « Une telle est morte, et une telle aussi. » Après leur départ, la Mort s'avança, considéra les cadavres et déclara : « Voici mon gibier. Plus n'est besoin d'aller à la forêt pour chasser. » C'est ainsi que la mort entra dans le Monde. Si l'araignée n'avait pas agi de cette façon, jamais personne ne serait mort.

Les Mélanésiens des îles Banks, eux aussi, racontent une légende sur l'origine de la Mort où cette farouche puissance se trouve personnifiée. La Mort (Mate) disent-ils, vivait autrefois sous terre dans un royaume ténébreux appelé Panoi, tandis que les hommes, sur terre, faisaient peau neuve, comme les serpents, et renouvelaient ainsi, indéfiniment, leur jeunesse. Mais l'immortalité avait ses mauvais côtés : par exemple, la propriété ne changeait jamais de mains ; les nouveaux venus n'avaient rien à espérer : tout était en la possession de quelques vieux, vieux mandarins. Pour remédier à cet état de choses et garantir une distribution plus équitable de la richesse, on persuada à la Mort de quitter son monde souterrain et de venir faire un tour sur la terre, parmi les hommes : elle vint, confiante dans la promesse qui lui avait été donnée qu'il ne lui serait causé aucun mal. Or, quand les hommes la tinrent, ils la couchèrent sur une planche, la recouvrirent d'un suaire, et puis se mirent incontinent à se partager ses biens, et à dévorer le festin funèbre avec grand appétit. Le cinquième jour, ils soufflèrent dans la conque pour chasser le fantôme, comme d'habitude, et soulevèrent le suaire pour voir ce qu'il était advenu de la Mort. Mais la Mort n'y était plus : elle s'était esquivée, ne laissant que son squelette. Naturellement, ils craignirent qu'elle n'eût décampé dans l'intention de regagner sa demeure souterraine — ce qui aurait été un grand malheur : si, en effet, il n'y avait pas de Mort sur terre, comment les hom-

mes pourraient-ils mourir, et comment pourrait-on hériter de leurs biens ? Cette pensée était intolérable ; aussi pour couper la retraite au fugitif, on plaça le Fou en sentinelle au carrefour, d'où se détachent, d'un côté la route qui descend vers le monde souterrain, demeure de la mort, et de l'autre celle qui monte vers le monde supérieur, séjour des vivants. On y posta donc le Fou avec ordre exprès de signaler le fugitif s'il essayait de passer là et de regagner le monde inférieur. Cependant le Fou, comme un fou qu'il était, se mit à surveiller la route du monde supérieur : la Mort en profita pour se faufiler derrière son dos : elle réussit ainsi à s'échapper. Depuis lors, tous les hommes ont suivi la Mort le long de ce fatal chemin.

Mais voilà assez de récits sauvages sur l'origine de la Mort. Tous, ils impliquent, comme nous le voyons, la croyance que la mort n'est pas un phénomène indispensable au bon fonctionnement de la nature, mais plutôt qu'elle est née de l'erreur ou du crime de quelque créature, et que nous aurions tous vécu heureux et immortels sans cette sottise ou ce forfait. Ces légendes révèlent donc une disposition d'esprit analogue à celle que nous avons illustrée dans notre dernière conférence, où nous avons montré que de nombreux sauvages, aujourd'hui encore, considèrent que les hommes sont encore immortels par nature, et que la Mort est uniquement le résultat de la sorcellerie. En un mot, soit que nous envisagions l'attitude actuelle du sauvage devant la mort, ou l'idée qu'il se faisait de son origine dans un lointain passé, nous sommes obligés de conclure que l'homme primitif ne peut se réconcilier avec la pensée qu'elle soit un phénomène naturel et nécessaire ; il persiste à la considérer comme une perturbation toute accidentelle et gratuite des lois naturelles. Peut-être a-t-il pressenti, jusqu'à un certain point, dans ses grossières conjectures, certaines théories modernes de la biologie. Le Professeur A. Weissmann, en effet, soutient que la mort n'est pas une nécessité naturelle ; car nombreuses, parmi les espèces les plus basses du règne animal, sont celles qui vivent indéfiniment ; quant aux créatures les plus développées, chez elles l'habitude de mourir se serait introduite au cours de l'évolution, dans le but d'éclaircir la population et d'empêcher la dégénérescence de l'espèce qui sans cela, en résulterait, par suite de l'usure graduelle et inéluctable des individus immortels : car s'ils étaient à l'abri de la mort, ils n'en seraient pas [illegible] physiques que [illegible] pas d'[illegible] éternelle [illegible] mêlée d'ici-bas.

A ce propos, [illegible] de l'ouvrage du Professeur Weissmann, [illegible] la durée de l'existence [illegible] dit :

On a expliqué jusqu'ici la [illegible] mort en attribuant à celle-ci des causes inhérentes à notre nature organique [illegible] considérant comme avantageuse. [illegible] croyons pas à la validité de cette [illegible] ; nous considérons pour notre part que la mort n'est pas une nécessité première, mais qu'elle a été acquise, dans un état secondaire, comme résultat d'une adaptation. Nous croyons que si la vie est dotée d'une durée limitée, cela résulte non pas de ce qu'il soit contraire à sa nature d'être illimitée, mais de ce que l'existence indéfinie des individus serait un luxe auquel ne correspondrait aucun avantage équivalent. L'hypothèse sus-mentionnée sur l'origine et la nécessité de la mort nous conduit à croire que l'organisme n'a pas définitivement renoncé à renouveler la matière cellulaire usée parce que la nature de ces cellules ne leur permettait pas de se reproduire à l'infini, mais parce que le pouvoir de se multiplier indéfiniment s'est perdu lorsqu'il a cessé d'avoir une utilité... John Hunter, encouragé par ses expériences sur l'*anabiosis*, espérait prolonger indéfiniment la vie humaine au moyen d'un gel et d'un dégel alternés ; le colonel Aless-Guaguino, de Vérone, avait fait croire à ses compatriotes qu'il existait en Russie une race d'hommes qui mouraient régulièrement chaque année, le 27 novembre, pour revenir à la vie le 24 avril suivant. Il est cependant absolument incontestable que les organismes supérieurs, étant donné leur constitution actuelle, renferment en eux-mêmes des germes de mort. La question qui se pose est de savoir comment on en est arrivé-là ; nous répondons que la mort doit-être considérée comme un phénomène avantageux pour l'espèce : c'est une concession faite aux conditions extérieures d'existence, et non une nécessité inéluctable, inhérente à la vie elle-même. La mort, c'est-à-dire la cessation de la vie, n'est nullement, comme on le suppose généralement, un des attributs caractéristiques de tous les organismes. Un nombre considérable d'organismes [illegible] mentaires ne meurent point [illegible] de peu de chose (chaleur [illegible] les détruire. Toutefois, aussi longtemps que les

conditions nécessaires à leur existence se trouvent réalisées, ils continuent de vivre : ils portent intrinsèquement en eux-mêmes une immortalité. Nous voulons parler non seulement des amibes et des algues unicellulaires rudimentaires, mais aussi d'animaux unicellulaires infiniment plus développés, tels que les infusoires.

L'éminent biologiste anglais A. Russel Wallace a, lui aussi, avancé une hypothèse selon laquelle la mort ne serait pas une nécessité naturelle, mais une innovation qui aurait été introduite au cours de l'évolution pour le bien de la race. Voici ce qu'il dit : « Si les individus ne mouraient pas, ils se multiplieraient bientôt sans mesure et porteraient préjudice à leur développement mutuel normal. La nourriture se raréfierait et, par suite, les plus gros se désintégreraient probablement ou diminueraient de taille. Cette disette de nourriture entraînerait la non-réfection de certaines portions de l'organisme qui deviendraient fixes et sujettes à une décomposition plus ou moins lente, en tant que parties mortes d'un tout vivant. Les petits organismes auraient de fortes chances de trouver leur nourriture ; les gros en auraient de moindres. Celui qui s'amputerait de plusieurs parcelles de lui-même, destinées à former chacune un nouvel organisme, risquerait davantage de laisser des descendants à sa ressemblance, que celui qui se scinderait en deux parties égales, on s'amputerait d'une portion considérable de lui-même. Il en résulterait donc que ceux qui ne s'amputeraient que d'infimes parcelles d'eux-mêmes, cesseraient probablement, bientôt après, d'entretenir leur existence, mais laisseraient une nombreuse postérité. Cet état de choses, dans tous les cas, serait avantageux pour la race, et, en conséquence, par suite de la sélection naturelle, s'établirait rapidement comme cycle normal : et c'est ainsi que nous avons *la vieillesse, la décrépitude* et *la mort*. Car, de toute évidence, quand un ou plusieurs individus se sont donnés un nombre suffisant de successeurs, eux-mêmes, en tant que consommateurs croissants de nourriture, portent préjudice à leurs successeurs. La sélection naturelle, par suite, les élimine et, en bien des cas, favorise les races qui meurent immédiatement après avoir produit leurs successeurs. De nombreux papillons et insectes d'autres genres remplissent ces conditions : ils vivent uniquement pour propager leur espèce, puis meurent immédiatement, certains même, dans leur état parfait et reproducteur, ne prennent pas de nourriture. »

Il semble donc bien que deux des plus éminents biologistes de notre époque se trouvent d'accord avec les sauvages pour penser que la mort n'est nullement une nécessité naturelle chez tous les êtres vivants. Voici cependant où ils diffèrent : tandis que le sauvage regarde la mort comme le résultat d'un accident malencontreux; nos hommes de science, eux, la considèrent comme une bienfaisante réforme opérée par la nature, afin de mettre en harmonie le nombre des créatures vivantes et la quantité de nourriture disponible ; réforme tendant au progrès de l'espèce, et par suite, à son bonheur.

J.-G. FRAZER.

UN VILLAGE

Les hommes étaient la force des maisons : ils n'en étaient pas l'âme.

Beaucoup de femmes d'aujourd'hui, pour mieux assurer leurs pas dans la voie droite, se souviennent d'une aïeule, dont la simple vie fut un enseignement de calme bonté, d'activité silencieuse, et dont l'influence ne s'exprimait jamais et se faisait toujours sentir.

Toutes adonnées « aux travaux ennuyeux et faciles », à « l'œuvre de choix qui veut beaucoup d'amour », elles ne sentirent jamais se tarir en leur cœur, sa source inépuisable.

Elles veillaient sur les berceaux, gouvernaient maison et basse-cour ; occupées, comme le conseille Saint François de Sales à ses « dévotes », « à régler leur dépense sur leur revenu », leur entendement égalait les sollicitudes créées par leur situation, qu'elle fût modeste ou fortunée.

L'aumône était une de leurs attributions les plus chères, et aussi le soin des malades du village, où les médecins, moins nombreux qu'aujourd'hui, n'étaient appelés que pour les cas tout à fait sérieux. L'officier de santé qui résidait parfois dans le voisinage n'avait pas, — c'était notoire —, « la main si douce que la Dame » pour lever les mouches, un affreux emplâtre de cantharides recueillies sur les frênes, — le révulsif favori des campagnards.

Vieille, on se confiait en toute occasion :

« Dame, je viens vous demander une pomme d'orange ou un pris comme une envie.

— Jésus ! Il faudrait bien que ce ne pas qu'mon petiot soye malade. — Dame, je ne suis pas « chien ». Il faut ne [illegible] ! Et pour la pauvre vieille, sous du [illegible] et sa misère, la Dame trouvait un sourire d'espoir, et un abri [illegible].

— Dame, mon gas [illegible] ! Viens pour que vous lui tissiez [illegible].

Bien vite, elle prenait son porte-plume d'argent et écrivait l'adresse du maçon qui gîtait fort souvent rue d'Allemagne, à Paris.

Pour la forme, elle questionnait :

— Qu'avez-vous [illegible] ?

— Eh la ! ma pauvre Dame, marquez lui donc qu'on se porte bien pour le moment, et après, « tout ce qu'il faudra. Vous le savez bien mieux que moi ! »

Oui, elle savait, cette mère, interpréter le cœur d'une autre mère. Et quand le maçon recevait la lettre du pays, il la pouvait croire écrite sous la dictée de sa vieille maman illettrée, tant il reconnaissait les accents de sa tendresse.

Ces femmes, appelées à une vie, non pas sans douceur, mais sérieuse jusqu'à l'austérité, étaient, généralement, mariées très jeunes. L'une d'elles me fit souvent le frais récit de ses fiançailles.

Elle était déjà une grande demoiselle de 19 ans, s'il vous plaît, mais d'humeur encore enfantine. Si bien, qu'elle jouait à sauter de plus en plus haut, des marches d'un escalier de pierre, dans la cour de la maison paternelle, quand elle vit entrer un jeune cavalier qui lui parut fort beau. Elle l'accueillit toute confuse.

Après cette première visite, il ne manqua pas de revenir. C'était au printemps. On jouait à « Sans vert ! » Chacun devait porter, qui, au chapeau, qui, à la ceinture, quelque feuille nouvelle. S'il l'oubliait : « Je vous prends sans vert, s'écriait l'autre ! donnez un gage ! »

Et par un rayonnant jour de juin, voici, qu'en gage, elle donna son cœur.

Elle fut une grand-mère exquise. Quels trésors ne découvrait-elle pas pour ses petits enfants, dans les profonds rayons de son armoire-lingère. De quels beaux contes, de quelles chansons charmantes, ne meublait-elle pas leur mémoire juvénile ! Oh ! mais, soigneusement expurgés de tout mot qui lui semblait choquant.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Les petits [illegible] les pages de la [illegible]. [illegible] ! Ils [illegible] sement :

— Bonne-maman [illegible] !

— C'était [illegible] famille.

Personne ne savait comme elle, conter « La Belle et la bête » [illegible] cœur d'âme.

— Et le riche marchand dit à ses filles : « Que vous rapporterai-je pour mon voyage ? » Les deux aînées [illegible] coûteux joyaux. Mais vint le tour de la « pensive ».

Ah ! peut-être [illegible] toujours à la réalité. La [illegible] qui ne [illegible] pas oublier [illegible] ne veut recueillir de leur bonne grand'mère [illegible] : « Mon père, je veux une belle rose ! »

Mais pourquoi tenter de dévoiler l'existence si pleine et si cachée de ces douces femmes ?

Leur vie laborieuse, elle fut écrite, il y a des siècles et des siècles, en un livre qu'on lit à genoux.

Elle cherche la laine et le lin, et travaille habilement de ses mains. Elle distribue la « nourriture » à ses servantes et à ses domestiques ; elle observe, dans sa maison, jusqu'aux traces des pas. Elle considère un champ et « l'achète. Le cœur de son époux se confie à « elle... tous les jours, elle lui fait du bien... elle ouvre sa main à l'indigent et l'étend sur le pauvre... une loi de douceur est sur ses lèvres, et elle verra arriver sa dernière heure avec un visage [illegible]. Que ses œuvres la louent ! »

Combien de fois fut-il parcouru par leurs regards limpides, ce texte du « Livre de la Sagesse », aux pages de leur gros paroissien !

Mais elles [illegible] jamais reconnues.

LES [illegible] DE CHEZ NOUS

Les petits garçons et filles vont ensemble à l'école qui des hameaux les mène au bourg. Les jeux, tout à l'instant présent, ils en [illegible] pas aux heures d'immobilité et d'application évoquées par ce seul mot : l'école.

Les plus riches ont des cartables [illegible] vres et cahiers [illegible]

Et chacun est muni du petit panier couvert bien garni au départ de la maison : deux œufs durs ou un morceau de salé entre des tranches de pain, une barre de chocolat, du fromage, une pomme, choisie parmi les meilleures espèces qui sont les Drap d'Or, le Lombard, les Belles Fleurs, et les Jérusalem.

Et voici qu'en ce doux début du printemps, pour la première fois de l'année retentit le chant du coucou. Aussitôt, toutes les mignottes explorent les poches. Les garçons en retirent des gobilles, un couteau, un bout de ficelle — pas toujours un mouchoir — et, que c'est donc malencontreux, aucun n'y découvre aujourd'hui même un sou égaré.

Pour comble de vexation, cinq ou six filles, au moins, exhibent, taquines, quelque monnaie !

La chance sera donc toute pour les filles cette année. Les garçons maltraités du sort en conçoivent du dépit. L'un d'eux laisse tomber, dédaigneux : « Ça n'empêche pas que c'est un « vilain moquard ! Ecoutez-le qui crie à ceux « dont il a volé le nid : couve la caque ; couve « la caque ! Toujours la même chose ! Ah ! il « sait beaucoup au prix de mon Colas (1) qui « parle quasiment comme le monde ! »

— « Qu'est-ce que tu lui donnes, à ton Colas ?

— « Eh pardi ! du fromage blanc, que je lui enfourne dans le bec avec une petite passotte. »

— « Il y en a qui disent que les agrolles (2) et les geais, c'est pas propre. Mon père, s'il venait à tuer une agrolle, sûr qu'il n'en mangerait point... »

— « Ça lui est bien défendu, à ton père, de tuer un corbeau ! Ils sentent l'odeur de la poudre. Sans fusil, tu peux les approcher, rasibus. »

— Mais essaye voir avec !

— Moi, dit une douce petite fille, j'ai une tourboule (3) dans une cage en osier. Ce matin j'ai avisé le maraud (4) qui la guillait ; je l'ai bien battu. »

Moi, je sais ce qu'elle dit, l'alouette, en montant dans le ciel :

« Je jurerai plus, mon Dieu !

« Je jurerai plus. »

Et puis, en descendant : foutre ; foutre ! foutre ! ». Les cailles causent bien aussi : c'est ma Grande qui me l'a dit. Sans doute que ça ne va jamais comme elles veulent : en se coulant dans les sillons elles crient comme çà :

« Car... caille ! Car caille !

Ai z'a l' sa, ai z'ai pas l' bla !

Et après :

Car... caille ! Car... caille !

Ai z'ai l' ble, ai z'ai l'sa ! »

Et le chavan (5), quand il ne peut pas retrouver son nid. On les entend bien des fois, à la brû :

Hou ! hou ! hou !

Hou ! hou ! hou !

Ai z'ai pardu l' chami d' Gouzou.

Les autres chavans répondent :

Hou ! hou ! hou !

Hou ! hou ! hou !

I'la pardu d' neu : cherche le d' jou ! (6)

— Moi, ce qui me baille la peur, c'est la petite échaviche (7) qui chante la mort ».

— C'est pas toujours la mort qu'elle annonce : l'autre année, avant que ma petite sœur vienne au monde, plus d'un coup qu'elle a crié dans notre verger : « Fillette ! fillette !

« Au temps des neiges, chaque fois que ma mère allait à l'écurie des vaches, une petite ruche (5) la suivait. Ces oiseaux-là, ça se plait bien avec le bestiau. Mais c'est pas encore si fin que le garde-bœufs (6). Au mois de juin, faut l'entendre dans les bouchures :

« Garde los bios ! »

« Garde los mios. »

« Garde pas los torios :

« Ils sont trop sautariaux (7) ! »

Tout le contraire du picateau (8) : un brave oiseau, mais il n'y a pas plus bête. Il grimpe aux troncs des arbres comme un chat-écureuil, et il cogne avec son bec. Après il fait vivement le tour, pour voir s'il les a percés. »

— J'aime bien la bergeronnette, qui suit la bergère au champ, et les rabateaux (9) qui sont si réveillés !

(1) Geai.
(2) Corbeaux.
(3) Tourterelle.
(4) Le chat.

(1) J'ai le sac, je n'ai pas le blé !
J'ai le blé, je n'ai pas le sac !
(2) Chat-huant.
(3) J'ai perdu le chemin de Gouzou, bourg de la Creuse.
— Tu l'as perdu de nuit, cherche-le de jour.
(4) Chouette.
(5) Rouge-gorge.
(6) Loriot.
(7) Sauteurs, turbulents.
(8) Pivert.
(9) Rossignol de muraille.

Et « le serrurier » ! Il chante le premier, au printemps : quand on entend comme le bruit d'une lime, les beaux jours ne sont pas loin.

— « Le plus gente de tous, c'est le petit-roi » cause que c'est le plus petit.

Mais soudain, un garçon annonce confidentiel et important :

— « Les gâs, je sais un nid d'ajasse ! » [illegible]

Tous : — « Quand c'est qu'on le monte ? »

A suivre.

M. DE MURAUD.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE PROBLÈME DU PACIFIQUE

...C'était pendant la guerre. Quelques journalistes avaient visité le front en compagnie d'un ministre australien qui venait de terminer sa tournée d'Europe. Le soir, à l'hôtel, dans une petite ville d'où l'on entendait distinctement le canon, on causa : « Ce sera certainement la dernière grande guerre dans cette partie-ci du monde, dit l'Australien, car avant cinquante ans l'axe de la civilisation sera transporté dans le Pacifique[1] ».

Il ne faut pas attacher trop d'importance à ces prophéties d'entre la poire et le fromage ; ce ne sont généralement que des propos de tables de gens sérieux, mais l'homme politique des antipodes y mettait une telle gravité que l'on en était tout de même impressionné. Il exprimait manifestement la conviction profonde des « intellectuels » de ces pays neufs. Cette idée entre du reste dans le cadre de l'espèce de justice successive que l'on peut mettre dans l'histoire. A l'ère de la Méditerranée succède l'ère de l'Atlantique, puis l'ère du Pacifique. Pourquoi pas ? Ce que nous appelons pompeusement la philosophie de l'histoire n'est le plus souvent qu'une classification plus ou moins arbitraire des faits.

Toujours est-il que le Pacifique, avant de devenir l'axe de la civilisation, est devenu celui d'un des conflits les plus confus et les plus dangereux dont la perspective puisse troubler nos nuits. L'excellent livre dans lequel M. André Duboscq classe méthodiquement les éléments du problème [illegible] grave, édit.), n'a rien de rassurant, mais il a le grand mérite de nous aider à voir clair dans une question [illegible] ent complexe.

Ce sont les Américains qui, les premiers, ont parlé de l'ère du Pacifique [illegible] dore Roosevelt. Au fond [illegible] que le centre du monde de demain serait le Pacifique transformé en [illegible] est, qu'au lendemain de [illegible] Philippines, les Etats-Unis, qui possédaient déjà les îles Hawaï et de puissants établissements commerciaux en Chine, ambitionnèrent de dominer sans conteste toute cette partie du globe.

« Ce n'était sur les rives orientales, ni le Canada, dont toute l'activité se portait vers l'Atlantique, dit M. André Duboscq, ni le Mexique, ni les Etats du centre et du sud américains pleins de velléités et souvent aussi d'animosité à l'égard les uns des autres qui pouvaient constituer de sérieux concurrents. Sur les rives occidentales, la Russie, malgré sa pénétration lente en Asie centrale et l'orientation générale de sa politique vers l'est, était encore loin d'avoir en Extrême-Orient le rayonnement qu'elle ambitionnait ; elle se heurterait du reste tôt ou tard au Japon, désormais trop voisin d'elle. Quant à celui-ci, rappelé à plus de mesure par les puissances européennes peu de jours après sa victoire sur la Chine et le traité de Shimonoseki (1895), il méditait sur l'abandon forcé de Port-Arthur et sur les inimitiés que créent aux nations comme aux individus de trop impatientes et trop vastes ambitions. Restait l'Océanie, orientée vers l'Europe, subissant son attraction exclusive, n'offrant par conséquent aucune concurrence redoutable. Le seul concurrent, en somme, était le Japon, et encore était-il à un moment de repliement sur lui-même et de prudente réserve.

L'Illusion ne dura guère. La guerre russo-japonaise valut à l'Empire du Soleil Levant la plus éclatante des revanches. Port-Arthur, qui lui avait été refusé après sa victoire sur la Chine, lui était rendu : en prenant possession de la Corée il mettait le pied sur le continent jaune, et par l'intervention amicale de la France et de l'Angleterre, la question des chemins de fer de Mandchourie avait été réglée à la satisfaction des deux adversaires de la veille. Dès ce moment, l'impérialisme américain s'aperçut qu'il allait avoir à compter non seulement avec le triomphant Japon, mais aussi avec l'Angleterre et avec la Russie. C'est alors qu'à Washington

[1] Pic.

[illegible] pourrait peut-être jouer avec [illegible] chinoise.

On était au lendemain de la grande guerre européenne. Le vieil empire chinois, qu'il y avait pris une part théorique, était en pleine dissolution, mais le mouvement nationaliste et révolutionnaire, dont Sun-Yat-Sen était l'âme, prenait de plus en plus d'extension. On commençait à parler des « traités inégaux » : les Américains crurent le moment venu d'entamer une campagne libérale et émancipatrice dont les pasteurs de l'Y.M.C.A. prirent la direction. Elle ne devait pas tarder à rencontrer une propagande rivale et singulière, plus agissante, celle du bolchevisme, mais en attendant elle était appuyée par une campagne diplomatique directement dirigée contre le Japon, celle qui devait aboutir à la Conférence de Washington, sur le désarmement naval. Le but avoué des États-Unis était d'arriver à un accord dans le Pacifique, afin de pouvoir désarmer, accord conditionné par la reconnaissance de l'intégrité de la Chine et par le principe de la porte ouverte avec suppression des sphères d'influence.

La Conférence eut lieu, et l'avantage resta aux Américains, qui n'eurent pas de peine à convaincre les Anglais que leur alliance avec le Japon pouvant constituer une menace pour la Chine, devait être dénoncée. En réalité, l'Angleterre s'inquiétait de l'expansion japonaise à cause de ses possessions du Pacifique. En cas de conflit, les Japonais, en établissant des bases pour leur flotte aux îles de la Sonde (Sumatra, Java, Bornéo, etc.), ne mettraient-ils pas l'Australie à la merci d'un débarquement ? « Et non seulement l'Angleterre serait en échec dans le Pacifique, mais elle serait menacée dans l'océan Indien. En effet, l'archipel Malais (îles de la Sonde, Philippines, Célèbes, Moluques) commande tous les passages entre les deux océans ; les îles de la Sonde forment entre l'Asie et l'Australie la « barrière de clôture » de l'océan Indien. L'Insulinde perdue, ce serait la barrière renversée, l'Océan Indien grand ouvert et l'Inde exposée, toutes choses inadmissibles pour l'Angleterre. Celle-ci, d'autre part, avait besoin de la participation du gouvernement américain au désarmement de l'Europe et celle de la finance américaine au redressement de la Livre. »

Devant la conspiration des puissances et l'attitude des Anglais en particulier, le Japon, à Washington, s'inclina.

« Mais l'on s'aperçut vite, dit M. Duboscq, que le problème du Pacifique n'avait pas été résolu par la conférence, que la paix n'avait pas été solidement assurée, que les compétitions reprenaient de plus belle, que la Chine inspirait la politique du Japon plus encore depuis la rupture de l'alliance qui européanisait ce dernier, le rendait sans réserve à ses destinées asiatiques, et que les nations blanches du Pacifique fermaient leurs portes à sa population à l'étroit dans ses îles. Bien qu'on entende parler, et pour cause, d'une nouvelle conférence de limitation des armements, on peut raisonnablement se demander si l'ère du Pacifique ne s'ouvrira pas par le plus gigantesque conflit que le monde ait jamais vu. »

C'était le moment où, gouvernée par M. Lloyd George, la sage Angleterre faisait école sur école.

L'alliance anglo-japonaise, en effet, avait le grand avantage de désolidariser le Japon du monde asiatique et d'établir dans le Pacifique un équilibre relativement stable. Depuis le « lâchage » de Washington, le Japon, plein d'amertume, joue son jeu tout seul et représente plus que jamais et pour un grand nombre de ces « intellectuels » de race jaune, qu'anime la haine de l'« impérialisme » occidental, la puissance qui dans l'avenir vengera l'Asie, tandis que l'entente anglo-américaine représente l'odieux consortium des nations blanches oppressives et hypocrites. Certes, le Japon, prudent et civilisé, ne paraît nullement disposé pour l'instant à se mettre à la tête des hordes chinoises, qui, dans l'imagination de Guillaume II, doivent un jour envahir l'Europe, mais il se réserve, et son attitude dans les récents troubles de la Chine est singulièrement énigmatique.

L'entente anglo-américaine en Extrême-Orient dura peu du reste. Dès que les Américains ont vu que l'Angleterre amassait contre elle toute la haine de la masse jaune contre la race blanche, ils ont été les premiers à s'efforcer de tirer leur épingle du jeu dans l'espoir de se ménager une place prépondérante dans une Chine future qui se serait débarrassée des autres étrangers, et en particulier des Anglais. La tutelle russe qui semblait s'être imposée à la Chine du Sud avec la foi communiste, il est vrai, ne semblait pas laisser beaucoup d'espoir à la propagande de l'Y.M.C.A., mais la volte-face de Chang-Kaï-Chek et le départ de Borodine ont ranimé tous les espoirs.

Au reste, même au lendemain des événements de Nankin, une partie de l'opinion américaine

poussait le gouvernement à faire une politique tout à fait séparée des autres puissances et le plus sinophile possible.

La seule chose qui, logiquement, préoccupe le gouvernement des Etats-Unis, disait le *Washington Post*, est non pas la protection « des étrangers », mais celle des existences des Américains.

« Le secrétaire d'Etat Kellogg a commis une grave erreur — une erreur qui peut avoir des conséquences redoutables en associant les Etats-Unis aux autres puissances dans leurs réclamations aux Chinois. La population chinoise, au nord comme au sud, ne pourra plus considérer les Etats-Unis comme faisant bloc avec les autres puissances contre elle. Les Américains se trouvant encore en Chine pourraient bien payer de leur vie cette grossière erreur. Ils vont désormais se trouver classés avec tous les autres étrangers et pourront être expulsés ou massacrés sans distinction de nationalité.

Dans son attitude envers la Chine, les Etats-Unis n'ont rien de commun avec les autres puissances. Les intérêts de celles-ci ne sont pas ceux des Etats-Unis, et leurs desseins ne sont pas les nôtres. Les puissances pourront bien avoir recours à la force si tel est leur désir, — mais les Etats-Unis ne pourront recourir à la force sans provoquer une furieuse tempête de protestations de la part des citoyens américais. »

Une telle politique peut faire l'effet d'une trahison aux yeux de ceux qui, d'une manière un peu simpliste, considèrent le problème du Pacifique comme une lutte de l'Asie contre l'Europe ; elle montre que pour les Américains la Chine est dans la querelle du Pacifique l'élément avec lequel il faudra le plus compter.

Il me semble qu'ils n'ont pas tort. Pour le moment, cet immense territoire est dans le chaos, mais, que les Cantonnais finissent par l'emporter, que Tchang-Tso-Lin retrouve ses succès d'antan, ou que le Nord et le Sud finissent par trouver un compromis, quelque chose sortira un jour de ce chaos. Il est infiniment probable que les puissances ne retrouveront jamais leur situation privilégiée d'autrefois, mais, à moins d'une catastrophe toujours possible, mais imprévisible, cette Chine nouvelle aura trop besoin de l'industrie et des capitaux européens pour procéder à une rupture complète. Une Chine indépendante finira par s'organiser, et l'énorme action économique qu'elle exercera dans tout le Pacifique fera contrepoids aussi bien à l'influence japonaise qu'à l'influence anglaise et à l'influence américaine. La France et la Hollande, ainsi que toutes les puissances secondaires qui ont des intérêts en Extrême-Orient ont du reste le plus grand intérêt à la reconstitution d'un Etat chinois sain et normalement constitué. C'est dans le Pacifique la meilleure garantie de paix. Quand la Chine sera-t-elle capable de se reconstituer sous la forme d'un Etat [illegible] est le problème. [illegible] faudrait un [illegible] [illegible] des généraux [illegible] dont [illegible] dominante.

[illegible]

LE ROMAN

VARIATIONS SUR LE THÈME POLITIQUE [1]

Comme la vie elle-même, dont elle retrace les grandes phases, les péripéties collectives et les mouvements généraux, l'Histoire est pour les uns une école de désenchantement et de scepticisme, pour les autres une perpétuelle leçon de courage et de confiance. C'est affaire de tempérament et de circonstances. Il se peut qu'on naisse pessimiste ou optimiste ; mais on le devient aussi, selon les conditions privées ou publiques auxquelles s'est trouvée assujettie, pour chacun, la destinée. Il ne faudrait pas s'étonner que notre temps inclinât les historiens au pessimisme. Et voici de l'un des meilleurs d'entre eux, des plus pénétrants et des plus lucides, un avertissement très significatif. M. Jacques Bainville, qui n'a rien écrit de médiocre, serait connu, en dehors de sa féconde et brillante production de journaliste, par une dizaine d'ouvrages remarquables comme son premier livre, *Louis II de Bavière*, ou exquis comme *Lucrèce*, *Le salon d'Aliénor*, *Nouveau dialogue dans le salon d'Aliénor*, *Poiraute*, s'il n'était devenu célèbre par une *Histoire de France* qui, avec l'*Histoire de deux peuples* et l'*Histoire de trois générations*, forme un exposé à la fois philosophique et poignant du destin de notre pays. Il vient de crayonner, en marge de cette partie de son œuvre, des silhouettes et des remarques qui en sont comme l'ironique commentaire et l'illustration fantaisiste.

Jaco est un perroquet, ne l'oublions pas, et entendons bien que l'auteur ne saurait prendre la responsabilité des propos qu'il lui prête. Mais il nous avertit [illegible]

[1] [illegible]

fon, car ces propos ne sont pas plus vides que tant d'autres, mais sont toujours plus amusants, et il inscrit encore sur le premier feuillet de son livre — car il est docte — une sentence des *Métamorphoses* d'Apulée, affirmant, lui aussi, que, lorsqu'on entend un perroquet, on croit l'entendre parler un homme, tant il répète fidèlement ce qu'on lui a appris. Le témoignage d'un tel oiseau peut donc être considéré comme d'autant plus sûr que nulle intervention de pensée personnelle, nulle partialité n'altère les spectacles offerts à ses yeux, non plus que les paroles qu'il a surprises ou les confidences qu'il a reçues.

Et de tous ces éléments se compose une vue d'ensemble devant laquelle nous demeurons assez déconcertés. Elle embrasse un peu plus des quatre-vingts dernières années de notre histoire et n'est propre à nous donner ni beaucoup d'admiration pour le passé, ni beaucoup de confiance dans l'avenir. Au Brésil, dans la vaste forêt natale qui fut la première demeure de Jaco, les deux imitateurs de l'homme — entendez les singes et les perroquets — « rivalisant chacun à sa manière avec leur modèle inconnu, peuplaient la vierge nature d'une image innocente et furieuse de nos sociétés ». Ramené en France, avec sa compagne Lori, par sa gracieuse maîtresse Françoise d'Alcantara, devenue princesse de Joinville, il est installé tout d'abord aux Tuileries, puis passe tour à tour, par suite des circonstances, chez Jean Mahuchet, savetier de Ménilmontant et révolutionnaire de 1848, chez Victor Hugo, partisan, puis adversaire du prince Louis-Napoléon, chez Albéric Lemoine, peintre de l'amour, chez une grand courtisane, Claudia, dont la maison est un centre d'intrigues politiques et diplomatiques durant le Second Empire, chez un épicier qui l'héberge le temps de la guerre et de la Commune, plus quelques années de la Troisième République, jusqu'à l'Exposition de 1878, dans la haute société aristocratique et bourgeoise, enfin où il fera les trois dernières étapes de sa carrière, auprès du marquis de Gallardeau, conservateur rallié, puis de son gendre, Frédéric Simplex, divorcé, et par représailles passé à l'ennemi, enfin d'Anatole Baratin, homme d'Etat, qui a conduit la guerre et qui, non moins follement, règle la paix.

Ce Jaco, par son expérience, ressemble terriblement à un historien : les mêmes causes, comme il arrive partout et toujours, ont produit les mêmes effets. « Avec la philosophie de quelqu'un qui en a déjà tant vu », dit quelque part, « j'assistais à ces extravagances. » Et comment ne pas devenir philosophe quand on assiste en témoin à la démence des peuples parcourant sans trêve « le même cycle, où la guerre civile alterne avec la guerre étrangère »? Qu'il en puisse être ainsi, c'est ce que le psychologue, le moraliste vient aider l'historien à comprendre. Il faut connaître l'homme, et non pas seulement l'homme en général, mais l'homme d'un temps, d'une société, pour entrevoir l'explication des événements. La psychologie du savetier Mahuchet et de son épouse Eugénie nous explique la Révolution de 48 et les journées de juin, comme la courtisane Rose de Saint-Germier, partagée entre les deux influences d'un gentilhomme sur le retour, M. de Chèvreval, qui servait une politique autrichienne, et d'un bottier, Hilger, qui travaillait pour le roi de Prusse, nous introduit dans les coulisses des événements du Second Empire. En même temps, la petite bourgeoisie s'abandonne, et tous les soirs, avant et après le dîner, d'un bout de la France à l'autre, dans les villes et dans les villages, des millions de citoyens, attablés dans les cafés, y jouent aux cartes, aux dominos ou au jacquet, cependant qu'un Félix Lestar, inventeur manqué, s'aigrit contre la société qui n'a pas apprécié les enfants de son génie, et se lancera dans la Commune. L'aventure de Virginie, la servante de l'épicier, nous montre comment une souillon dévergondée devient vierge rouge, l'utopiste aigri lui donnant la vanité de sa déchéance. M. le marquis de Gallardeau ne vaut pas mieux que ces dévoyés. On découvre bien vite chez lui, comme le fit son secrétaire Armand Ferrier, « des gouffres de scepticisme cachés sous des fleurs de rhétorique » et son ralliement à la République signifie, sans rien de plus, qu'il eût aimé voir la République se rallier à lui, c'est-à-dire l'asseoir dans les conseils du gouvernement. Pontifiant et solennel, il est tout gonflé de mots sonores, d'idées vagues, d'ambitions médiocres, et il célèbre la tradition, entendue comme un culte du passé, une manie archéologique, née de la Révolution et en réaction contre ses reniements destructeurs. M. Jacques Bainville a écrit sur ce thème deux ou trois pages très fortes, d'un tour un peu paradoxal, mais chargé de sens. « Quand les Français étaient bien portants, quand leur intelligence était saine et vigoureuse, l'idée de tradition ne leur était pas moins étrangère que l'idée de révolution... Louis XIV, pour avoir une demeure digne de lui, délaissait le Louvre. Il élevait Versailles à la gloire de

son siècle et à sa propre gloire. C'est de nos jours seulement qu'on a mis dans le château les bustes de ses prédécesseurs. — M. de Gallardreau n'est ni du passé ni du présent et ne saurait rien faire pour son temps. Entre lui et le Mahuchet de 1848 ou le Joseph Fenouil de 1890, il n'y a que des différences de surface. Et tel sera encore le Baratin de 1914.

N'y eut-il donc pas autre chose dans la vie française, publique ou privée, de 1848 à 1871 ? Le plus sévère historien n'oserait le soutenir. Mais le plus indulgent lui-même a le droit, si sa fantaisie l'y porte, de retourner la trame de l'histoire et de considérer l'envers des événements. C'est à quoi s'exerce, avec un esprit où nous reconnaissons la tradition de Voltaire, M. Jacques Bainville, comme pour se reposer de plus graves travaux. Aussi bien, les deux derniers chapitres de son livre suffiraient, si nous hésitions encore, à prouver que son procédé n'est pas d'emprunter, même en les modifiant beaucoup, ses personnages à la réalité. Ils sont des créations de l'imagination ou de la fantaisie et symbolisent, ou plutôt synthétisent les idées, les mœurs, les tendances d'une époque ou d'un moment. Créations vraies comme des symboles : mais vivantes sinon comme des personnages de chair et d'os, du moins, comme des esquisses de Forain, tracées en quelques coups de crayon. Jaco finit sa carrière chez Anatole Baratin, l'homme d'État de la phase en cours, celui qui, après avoir « mené de loin, assis devant son bureau, le plus grand massacre de tous les siècles », règle la paix en homme à qui tout est permis, même de proclamer vérité certaine et d'intérêt public ce qu'il appelait trahison quelques mois plus tôt, et de traiter soudain comme digne de foi l'ancien ennemi dont il savait et déclarait hier que toutes les paroles n'étaient que mensonges. « Jamais on n'avait fourni plus large mesure de la docilité des nations ». Mais n'accepte-t-on pas tout passé en un temps où l'immensité du cataclysme a submergé le sens des valeurs? Anatole Baratin ne s'égale à l'ampleur du flêm que par l'étendue de son indifférence et de son cynisme. Il estime à coup sûr, et réussit à faire admettre que c'est s'y égaler. La mort d'un homme, avoue-t-il un jour pour justifier l'audace de ses conceptions, c'est un drame : « La mort d'un million d'hommes, ce n'est que de la statistique. » Un tel gaillard n'est pas pris tel quel dans la liste de nos gouvernants, il représente une tendance de quelques-uns d'entre eux et personnifie, sinon leurs idées, du moins leur politique.

Et la politique [illegible] du conte satirique de M. Jacques Bainville. Mais [illegible] politique [illegible] foyers que l'envers [illegible] trouva fixé le [illegible] brésilien. Derrière [illegible] France qui [illegible] foyers, des esprits, des cœurs. Il y eut les merveilleuses forces de réparation, toujours au travail, et qui depuis cent trente-huit ans reconstruisent sans relâche ou les ruines. Elles [illegible] ont triomphé : elles triompheront encore. Leur histoire aussi mériterait d'être contée. Ce n'est pas celle qu'a voulu nous conter l'auteur de *Jaco et Lori*. Il a écrit une œuvre alerte, voltairienne et négative, qu'il faut prendre telle qu'elle est et essayer de comprendre telle qu'il nous la donne. *Jaco et Lori*, conte satirique, ou quatre-vingt-quatre ans d'erreur française. Il n'entrait pas dans le dessein de l'auteur de nous dire où est la vérité. Nous devinons qu'il n'estime pas qu'elle soit dans la démocratie, dont il semble avoir voulu nous montrer que le développement est parallèle à celui de nos malheurs.

***

Comment elle fonctionne, cette démocratie, et quelles en sont les mœurs, c'est ce que s'amuse à nous peindre, sans malice, avec gaîté, bonne humeur, ironie et sympathie, en « charge », rehaussée par les touches de l'art le plus savoureux et les embellissements d'une fantaisie de poète, l'auteur de *La chèvre de Pescadoire*, du *Bel [illegible] de Jean Chaudeper*, de *Par Aventure* et des *[illegible]*. M. [illegible] fage, dans son nouveau roman, *Bottier-Lampaigne*. La comédie du député au milieu de ses électeurs, leurs exigences et ses complaisances, les habiletés et les [illegible] du [illegible] la partie plaisante, bouffonne, satirique, de ces aventures. La couleur locale et l'accent de terroir nous donnent un vif agrément. L'art de conter, le don du détail pittoresque, l'heureux jaillissement du style et de ses trouvailles font de cette lecture un régal.

Quelques uns de ses récits, comme celui qui forme le chapitre V, « Sous l'auvent », sont des chefs-d'œuvre. Il y a [illegible] juste et pénétrante observation dans l'histoire des vieux Bouvis [illegible] paresseux, godailleurs, miséreux, et que le fan-

[illegible] d'un [illegible] transporté sur la toile, à la grande indignation du village qui ne veut pas être représenté ainsi aux yeux de Paris, mais qui bientôt se trouve transformé en attraction, voit affluer les touristes autour du couple idéalisé par l'art et élevé à la dignité de symbole. Une autre histoire, encore bien piquante à sa manière, est celle de Cabessou, pourvu par son député d'un poste dans la poste, et qui, séduit par les charmes de Prâlinette, une artiste de music-hall, lui a offert sa protection auprès de Bottier-Lampaigne, maintenant sous-secrétaire d'État, pour les palmes académiques. Tout va pour le mieux, mais l'affaire est traitée directement entre l'intéressée et le sous-ministre, qui dédommagera d'autre manière son fidèle électeur.

Car tout finit toujours par s'arranger, dans cette vie de marchandages, de compromissions et de pantalonnades, jusqu'au jour où tout casse. Et il y a bien quelque mélancolie, mélangée à quelque ironie encore dans cette fin misérable du pauvre Bottier-Lampaigne, mourant et le jour de son échec électoral, et dont la femme obtient que la fanfare municipale joue par pitié *La Marseillaise* sous ses fenêtres, afin qu'il s'en aille de ce monde avec l'illusion du succès.

M. Léon Lafage écrit une langue charmante, saine et joyeuse, alerte et parfumée, d'où s'exhalent tantôt les arômes de la bonne chère gasconne, tantôt les odeurs des champs et des vergers du Languedoc.

FIRMIN ROZ.

LE THÉATRE

LES FOSSILES A L'ODÉON

L'épreuve la plus difficile pour une œuvre est celle où elle a perdu le bénéfice de l'actualité et où elle n'a pas encore acquis le prestige de l'immortalité : elle n'a alors, pour se soutenir, que sa valeur. Si donc, se présentant au public dans des circonstances aussi défavorables, elle triomphe, il n'y a plus à mettre en discussion son exceptionnel mérite.

Tel est le cas des *Fossiles*, à qui l'Odéon vient de ménager une magnifique reprise.

On sait que cette pièce est l'une des trois que François de Curel, alors inconnu, mais craignant de ne l'être pas assez d'un directeur de théâtre à cause de son nom et de sa fortune, fit remettre en même temps à Antoine, sous des noms différents, et qui furent acceptées toutes les trois par le clairvoyant fondateur du Théâtre libre. Sans diminuer le flair et le courage d'Antoine, auquel François de Curel rendit lui-même un si bel hommage dans son discours de réception à l'Académie Française, il faut reconnaître pourtant qu'on ne pouvait guère rester indifférent à la lecture d'un tel manuscrit.

Lorsque *Les Fossiles* parurent, ils contribuèrent à opérer une révolution dans le théâtre ; on mesure aujourd'hui combien ils dépassaient cette révolution, et leur actualité d'alors servit sans doute à faire admettre ce que nous y découvrons à présent de durable. Et sans doute n'y a-t-il pas d'autre définition de l'originalité au théâtre, l'actualité de l'éternel.

La pièce allait dans le sens du théâtre libre et bénéficiait ainsi d'un mouvement qui, bientôt précaire, ne manqua pourtant pas de généralité ni surtout d'intensité. On en avait assez du moralisme conventionnel, du sujet factice et de la pseudo-littérature de scène. François de Curel apportait un sujet dur, brutal, presque scandaleux par la hardiesse de sa donnée. Un père et un fils ont eu la même maîtresse, femme de compagnie de leur fille et sœur. Un enfant est né de ces doubles amours : peu importe même de qui il est... Le certain, c'est qu'il est du sang. Comme le fils va mourir, le vieux père ne songe qu'à lui faire légitimer par un mariage avec la mère la naissance de cet enfant, seul rejeton mâle de la race.... Toutes les volontés, toutes les susceptibilités, toutes les sensibilités de femmes doivent plier devant cette nécessité de maintenir le nom...

Un tel sujet, évidemment, s'accordait tout naturellement avec cet esprit de réalisme qui brusquement venait d'inspirer le théâtre, alors que déjà son prestige diminuait dans le roman, puisque, ordinairement, le théâtre ne suit l'orientation générale de la littérature que d'assez loin, et ne commence, le plus souvent, ses révolutions que lorsqu'elles sont périmées ailleurs. Non moins que le sujet, la forme même de l'œuvre et sa composition, le caractère des personnages, le tour du dialogue et le ton du style accusaient ce caractère d'observation directe et de vérité. Une place importante était réservée à la mise en scène. Aux moments les plus dramatiques, les personnages apparaissaient dans des groupes puissants et nets comme des tableaux, et où l'attitude ne deve-

nait pas moins expressive de la situation que le texte lui-même. Il n'était pas jusqu'au style qui, par la richesse et la précision des images, ne fût empreint de cette « visualité » qui est devenue le propre de notre littérature. Le dernier acte, avec son dispositif funèbre et la lecture du testament du mort, réalisait un chef-d'œuvre du genre nouveau.

Mais *Les Fossiles* ne relevaient du théâtre libre qu'en apparence, et la formule précaire, ils la dépassaient par l'observation morale sur laquelle ils reposaient et par l'aspiration idéaliste dont ils étaient la cruelle et dédaigneuse expression.

On reconnaît les créateurs puissants à la vie qu'ils savent donner à leurs personnages ; on reconnaît les esprits puissants à la signification qu'ils savent donner à ces personnages. François de Curel a le don de vie par où il sait créer des êtres vivants. Mais il a aussi le don de pensée, par où il sait se servir de la vie pour lui attribuer un sens.

François de Curel, selon ses goûts et sa situation personnelle, a pu observer à la fois la forêt et l'usine, la nature et la société moderne. Et il a conçu l'une par l'autre, bien loin de les opposer comme font tant d'esprits superficiels. Au cours de l'évolution naturelle, des espèces disparaissent ; de même, au cours de l'évolution sociale, disparaissent des classes. On en retrouve les vestiges, d'autant plus émouvants qu'ils sont plus archaïques. Ainsi, dans notre monde moderne, qui se transforme sans cesse, et de plus en plus vite, n'y a-t-il pas des déclassés d'en haut, comme il y a des déclassés d'en bas ? Le duc de Chantemelle, qui a eu des aïeux illustres, et surtout agissants, n'a pu être ni un citoyen, ni même un héros. Il ne s'est trouvé de place qu'en son château, n'a joué d'autre rôle que celui de chef de famille, n'eut d'autre idéal que de perpétuer sa lignée. Il a une fille, et un fils, qui tous deux pensent comme lui que la noblesse est de l'honneur accumulé. Personne, dans cette famille, ne songe à l'avenir, ni même au présent, mais seulement au passé ; leur raison d'être est dans l'histoire. Le fils, Robert de Chantemelle, a chassé dans les hautes futaies et médité en chassant. Il s'est fait une conception nette et fière de l'aristocratie. Mais il va mourir. Il croit pure la jeune fille qui s'est donnée à lui. Il l'aime, il a d'elle un fils, il l'épouse. Il songe même à la protéger, lui disparu, contre les Chantemelle, qui ne voient en elle qu'une usurpatrice et ne songeraient qu'à lui ôter la [illegible] puissance [illegible] tant. C'est [illegible] extrême [illegible] la volonté au [illegible] lette à la [illegible] jeune femme. Robert, [illegible] race, comprend que peu importe la conduite de sa pauvre femme [illegible] bien un Chantemelle [illegible] avoir exprimé dans un [illegible] tère presque sublime et dont on ne peut [illegible] ter la lecture sans larmes son dernier sacrifice. Fondé sur une monstruosité [illegible] être racheté par une grandeur presque surhumaine.

L'abnégation de la jeune fille n'est pas moins auguste. Elle a surpris le secret de son père et de sa gouvernante. Toutes ses pudeurs en ont été révoltées. Quand on lui annonce que Robert va épouser cette gouvernante, elle se révolte et est prête à employer tous les moyens, même contre son père, pour empêcher ce scandale. Mais dès qu'elle apprend l'existence de l'enfant, le revirement s'opère en elle : c'est pour cet enfant qu'elle vivra, c'est pour se consacrer à lui qu'elle promet à Robert de ne jamais se marier. Ce caractère à la fois farouche et délicat, cette passion aristocratique dans un cœur tendre, font de cette figure l'une des plus belles et des plus originales études de jeunes filles que nous possédions.

Ainsi saisit-on toute l'ampleur de cette œuvre. Elle est un drame à la fois humain, traité avec une admirable maîtrise psychologique, et un drame social, traité avec une admirable loyauté d'esprit. Robert de Chantemelle, avant de mourir, est venu au bord de la mer. La mer, dans son esprit, s'est opposée à la forêt. La forêt, où les grands arbres ne grandissent qu'à la condition d'étouffer tout autour d'eux, lui figure un idéal aristocratique : la mer, au contraire, avec le concert des vagues où chacune contribue à la beauté de l'ensemble, ne nous offre-t-elle pas une image démocratique ? Où est la vérité ? Robert a eu l'esprit perplexe, et peut-être s'est-il sacrifié sans certitude.

De même, sans doute, François de Curel n'est parvenu à nous rendre ses personnages si émouvants que parce qu'ils lui restent à lui-même sympathiques. Il semble bien que, les tenant en effet pour surannés, ne leur attribuant plus aucune utilité pratique, il ne soit pas éloigné de penser qu'ils gardent pourtant une sorte d'efficacité morale, par rayonnement et diffusion. L'essentiel pour l'homme [illegible]

gardée une foi, une capacité de sacrifice ... Toutes les fois que dans une société, cette capacité s'amoindrit, son actif moral baisse. On importe à qui ou à quoi l'on se donne, pourvu qu'on se donne! ...

GASTON BAGLIOT

LES BEAUX-ARTS

ALBERT BESNARD

Une exposition récente, organisée à la Galerie Guiot, a permis de mieux connaître, s'il se peut, ce bel artiste. Sa carrière est admirable. Pas plus que son esprit, sa main et son œil ne connaissent la pesanteur des ans. Pourvu d'honneurs et de gloire, à un moment où d'autres songent au repos, il entreprend de grands voyages, accumule dessins et peintures et écrit des livres comme *L'Homme en rose* et *Sous le ciel de Rome* qui révèlent une vivacité d'impression, un équilibre de jugement de tous les instants. C'est qu'il a su faire de sa vie deux parts et qu'il est des heures où, dans son atelier de la rue Guillaume bien si bien disposé peut demeurer clos aux agitations du dehors, ou mieux encore, à Talloires, voisin du limpide lac d'Annecy, rien ne peut interrompre fâcheusement son activité bien ordonnée.

A la Galerie Guiot se rencontrent des œuvres de diverses périodes, mais tant en sont vibrantes les couleurs et ferme le dessin, qu'il faut être bien au courant de sa production pour reconnaître que tel morceau se présente avec la patine du temps, tandis que tel autre a tous les caractères de la nouveauté. En fait, il n'est ici qu'ampleur et luminosité, formes souples parées des plus belles colorations.

Peintures, pastels, aquarelles, dessins — mine de plomb, fusain, plume — tout se rencontre ici.

Voici, au crayon, des études féminines joignant à la beauté de la ligne, une distinction que les jeunes écoles ne sont plus ambitieuses de rendre. Tel nu, tout caressé de lumière paraît comme argenté. Des études de mains sont si heureusement éclairées, si vivantes que la qualité du modèle se reconstitue à la distinction des lignes. Voici, parée des plus belles qualités, une première recherche pour le panneau décoratif de *La Malade* que conserve l'Ecole de Pharmacie. Le médecin est là qui ausculte. On ne le voit que de dos, mais combien est expressive son attitude, quelle émotion se devine dans la lutte contre la maladie!

Pour n'être que de rapides notations prises à Rome, dans l'Inde, pour le seul plaisir d'occuper la main, ces croquis à la plume tracés comme à la pointe sur une planche de cuivre, retiennent par leur justesse et leur fermeté. Tout s'y rencontre : l'atmosphère, la vie dans ses diverses manifestations, le pittoresque du milieu. Cependant, ce ne sont que quelques traits de plume, une série de hachures qui, par leur fréquence ou leur espacement, modifient la luminosité du support : le papier.

Il est piquant de comparer ces notes brèves de la maturité, à certaines études faites à Londres à l'expiration de son séjour comme pensionnaire de la Villa Médicis. Très différentes de facture, elles montrent néanmoins quel moderniste, quel peintre du charme féminin était déjà Albert Besnard. Entre autres preuves, *Jeune femme jouant de l'orgue*. Mais ce sont encore des aquarelles qui révèlent le plus splendidement l'étendue de ses beaux dons. Il en est qui semblent d'une eau de pierre précieuse. Il y songe à cette jeune femme vêtue d'un jeu de soies roses. Il en est une autre, une étude pour un personnage du *Sicilien* qui dans des tons délavés présente néanmoins une gamme de valeurs presqu'aussi riche. Toutefois l'œuvre maîtresse par la ligne, le caractère, la sûreté des rehauts de couleurs, est ici le double portrait, face et profil, d'un *Antiquaire* [illegible] *à Delhi*, un morceau de haut caractère, d'une intense persuasion : document par la puissance de l'observation et le rendu en même temps qu'œuvre d'art par le charme des tonalités qui le relèvent.

A l'aquarelle dont il usa fréquemment naguère, Albert Besnard préfère maintenant le pastel. C'est qu'il lui permet un trait plus libre, une enveloppe plus chaude, des jeux de lumière riches et raffinés qui donnent vie et couleur à un visage de femme et rendent plus voluptueuses ces belles études de nu que, pour s'entretenir la main, il ne cesse de multiplier. Le grain lumineux nacre et dore les souples corps, les chevelures blondes qui encadrent de jeunes figures tandis qu'en arrière les colorations se fondent, fuient en indéfinissables harmonies. C'est sensuel et exquis, avec, toujours, cette distinction dans la forme, la façon d'exprimer qui permet de tout traduire sans jamais côtoyer la vulgarité.

Cette exposition a été aussi une occasion de mieux connaître l'œuvre gravé d'Albert Besnard. Car quoiqu'il comprenne des pièces d'une admirable tenue, où jouent dans la gamme des noirs et des gris d'exquises valeurs, cet œuvre n'est pas connu comme il le mériterait. Cependant, à toute époque de sa vie, Albert Besnard s'est complu au maniement de la pointe, aux surprises de la morsure. Ce sont toujours pièces de peintre, de peintre de la lumière. Si le sujet s'ordonne en clair-obscur, celui-ci n'est jamais brutal, offrant au contraire des transparences qui donnent aux pièces charme et douceur. Faut-il rappeler cette œuvre supérieure qu'est la *Mère malade?* ou son pendant, le *Déjeuner*, deux témoignages d'art intime et prenant dans lesquels l'affection de la mère se confond avec les prévenances, les gentilles manières des enfants, le *Flirt* et son curieux effet de contre-jour, surtout la *Fin de Tout*, une composition d'une émotion intense dans sa simplicité, et qui fait penser à Rembrandt comme à Lenoir, tant le dramatique y est naturel et émouvant. Combien d'autres eaux-fortes viennent s'ajouter à celles-là? Le portrait de *Mme Besnard*, la *Liseuse à l'écharpe*, le portrait si ferme, si intelligent qu'il fit durant la guerre, du ministre belge, *Destrées*.

La revue de toutes ces belles choses terminée, comment ne pas songer avec émotion à la décade 1870-1880, génération de tant d'artistes : Claude Monet, Guillaumin et Renoir la commencent, Carrière et Besnard la finissent. Tous apportent une liberté de vision, une originalité d'exécution bien propres à assurer à la France du XIXe siècle une place privilégiée dans l'histoire des Arts.

CHARLES SAUNIER.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Angleterre.

Si l'on pressent assez tout ce que l'existence d'un Arthur Rimbaud peut comporter de déplaisant au jugement du « cant britannique », on voit bientôt aussi, à la réflexion, à quel point l'humeur aventureuse et l'énigmatique figure de notre poète sont par ailleurs pour solliciter l'attention du public anglais. De celle-ci, un bon témoignage est l'étude que M. Francis Gribble consacre dans la *Fortnightly Review* (fascicule d'avril) à l'auteur d'une *Saison en Enfer*. Je détache de l'article quelques lignes dont l'esprit miséricordieux a deux fois son prix, semble-t-il, sous une plume d'Outre-Manche et dans une question où, voire chez nous, la passion se montra peut-être trop souvent de la partie.

M. F. Gribble écrit : « Son père, qui se sépara de sa compagne quand l'enfant avait six ans et qu'il eût mieux valu pour lui n'avoir jamais connu, était un bohème et un débauché et qui légua à son fils, avec ses goûts canaillés et ses néfastes habitudes, son mépris de révolte à l'endroit des sentiments et des conventions sociales les plus lignes de respect. D'origine paysanne, sa mère était bigotte, mesquine, avare, dure et absolument fermée, il s'entend, à tout ce qui intéresse la vie de l'intelligence. Elle considérait comme « malpropres » les livres qu'il lisait et c'est le mot qu'elle eut un jour pour qualifier *Notre-Dame de Paris*, dont un de ses maîtres lui avait prêté un exemplaire... Entre la mère et l'enfant, l'incompréhension était profonde et le heurt constant... Faible, ardent et brillant, il avait besoin d'une direction qui lui manqua toujours ».

Hongrie.

De Prague, l'*Europe Centrale* nous met en garde contre une interprétation en effet trop facilement erronée des choses de la vie hongroise.

L'opinion occidentale n'incline-t-elle pas à oublier un peu bien vite les particularités qui caractérisent l'histoire, les institutions et les traditions au pays d'Arpad ? C'est ainsi qu'un esprit pressé pourrait être tenté de croire que la Hongrie connaît aujourd'hui un régime acharné à persécuter les libéraux et les socialistes. Or ...

« C'est de tout autre chose qu'il s'agit. Tout simplement, la partie saine de la nation sauve l'Etat et la société de la destruction dont les menacent les empoisonneurs publics que sont les progressistes, les démocrates, les socialistes et leurs alliés, les communistes. Nul homme raisonnable ne saurait en conséquence s'étonner qu'une telle lutte ne puisse être menée sur le terrain du parlementarisme et de la stricte légalité. De même, il faut se garder de juger d'un point de vue étroit la question des minorités en Hongrie. Les Magyars sont une race de guerriers, héritiers et successeurs des Huns et des Avares, peuples conquérants ; ce sont de libres fils de « la puzsta » qui n'ont aucun goût pour les doctrines de l'Europe et les mesquines règles que s'imposent des peuples moins ardents... C'est l'opinion nationale hongroise qui est opposée à une protection exagérée des minorités et qui est [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] est encore [illegible] les précisions qui [illegible] conférence [illegible] par M. [illegible] Beau, autrefois [illegible] Pétersbourg, [illegible] slaves.

Tandis que la Russie [illegible] lument étrangère à tout ce qui est de l'Occident, les [illegible] ques et les Polonais [illegible] du génie français. Les [illegible] s'inspirent et de la manière, de [illegible] leurs confrères parisiens et de l'art franco-italien d'Avignon et l'on sait par ailleurs la part de nos architectes dans le gothique tchèque. Quant à la Pologne, ses rois [illegible] rendent en pèlerinage à la célèbre abbaye de Saint-Gilles dont la puissante action est trop peu connue. [illegible] cathédrale de Gnierzno s'inspire du monument languedocien ». — Si, après l'écrasement de la Montagne-Blanche, la Bohême se germanise, en Pologne, par contre, nos artistes s'imposent définitivement : c'est l'illustre animalier : François Desportes, le peintre du *Cerf aux abois*, du château de Compiègne ; c'est Louis, l'architecte du théâtre de Bordeaux, dessinant les plans du palais de Stanislas-Auguste Poniatowski ; c'est le sculpteur Lebrun travaillant pour la plupart des résidences royales de Pologne ; c'est Norblin de la Gourdaine, qui décore de scènes à la Lancret les châteaux des environs de Varsovie.

En ce qui concerne la Russie, venu le règne de Pierre-le-Grand, un Français, Leblond, établira le plan de la nouvelle capitale. Plus tard, Falconet fera, sur l'invitation de Catherine II la statue équestre du fondateur de Saint-Pétersbourg. Et les guerres napoléoniennes ne mettront pas fin à l'influence française en Russie, car la Bourse de Pétersbourg est l'œuvre d'un Français...

Suisse.

M. Boris Nicolsky estime que la Russie est en train de renaître. De cette renaissance, il signale les dignes avant-coureurs dans une intéressante chronique que publie la *Bibliothèque Universelle et Revue de Genève* [illegible]. Parmi ces signes, ce fait surtout que les manifestations de dégoût à l'égard des obscénités et monstruosités patronnées par le pouvoir soviétique deviennent de plus en plus fréquentes.

L'U.S.S.R. est à tout jamais associée pour les [illegible] avec « la IIIe Internationale », écrit l'auteur. Par contre, l'idée de « Russie », qui n'était avant la guerre que le patrimoine des patriotes les plus ardents, est devenue ce qu'elle devait être, soit : « la conception générale de l'union et du foyer national ».

GASTON CHOISY.

LES LIVRES NOUVEAUX

Romans

André [illegible] (1 vol. in-18 Fasquelle).

[illegible] Stepan VIII. [illegible] VIII. [illegible] Lolette [illegible] épouse d'un [illegible] d'Athènes. A la lumière [illegible] statue ensevelie d'Eros repa[illegible] au pied [illegible] suprême enveloppera [illegible] crépuscule du vieillard.

Inclinée vers la tombe [illegible] la vieillesse demeure-t-elle capable d'aimer? En a-t-elle le droit? Quel est d'ailleurs au juste le sentiment que, chez Stepan VIII, suscite la [illegible] apparition de Lolette? Questions subtiles et troublantes [illegible] avec tendresse et [illegible] l'art d'une [illegible] analyse [illegible].

Henri Duvernois. *[illegible]*. 1 vol. in-18. Flammarion.

L'heroïne de [illegible] aux autres et à elle-même la vie moins âpre, moins difficile à vivre. Elle témoigne, en toutes circonstances, d'un optimisme indulgent aux fautes d'autrui. Si une nouvelle déception lui fait monter les larmes [illegible] des yeux, elle se hâte de sourire, laissant croire aux autres — et peut-être à elle-même — que c'est la joie, oui, tout bonnement la joie, qui a rendu son regard plus brillant...

Pour se consoler d'être mariée, elle divorce; pour se consoler d'être divorcée, elle finit par épouser, à nouveau, son ancien mari.

On sait de quelle exquise sensibilité, M. Henri Duvernois pare ses personnages, et comment il excelle à dégager, du moindre événement, une émotion délicatement humaine.

Droit

Raymond Weiss. *[illegible] de la [illegible] internationale du travail. [illegible] Le Grand*, 1783-1859. 1 vol. Marcel Rivière.

Le droit international ouvrier, de création toute récente, a eu des précurseurs presque complètement inconnus du grand public, mais dont on éprouve aujourd'hui le besoin de rechercher l'enseignement et l'exemple. Tel Daniel Le Grand, modeste industriel vosgien. De 1830 à 1855 il ne cessa d'adresser aux ministres, aux pairs, aux députés, aux souverains un appel inlassable pour la protection des ouvriers. R. Weiss fait revivre cette vénérable figure avec une grande abondance de documentation; il apporte une analyse détaillée et précise de l'œuvre généreuse et des curieuses théories de D. Le Grand aux-quelles [illegible] si fréquemment [illegible].

V.

Littérature

[illegible].

[illegible] pour La Culture [illegible] en un [illegible] sous son égide par MM. Gustave Belot, G. Toutain, Charles Guignebert, Adolphe [illegible] les noms des contributeurs [illegible] intérêt scientifique de ces études sur [illegible] Les femmes primitives [illegible] Les Dieux nationaux [illegible] Rites et Sacrifices [illegible].

A une époque [illegible] parfois reste étranger aux questions [illegible] religions [illegible] laquelle s'intéressent [illegible] ouvrage de haute [illegible] Il consacre qu'il n'est pas [illegible] humain puisse être [illegible] jamais [illegible] pour toujours. L'histoire [illegible] les religions nous fait assister à la continuelle résurrection des Dieux.

G. M.

Sciences

Paul Soulier. *[illegible] ses origines, ses lois, son [illegible] la géographie physique*. Paris, [illegible].

Par rapport à la masse [illegible] du sol, le relief continental et [illegible] que le « talus continental » sépare des profondeurs océaniques, apparaît presque insignifiant. Pourtant l'étude de ce relief est la partie la plus importante de la géographie physique. On pourrait même la considérer comme la base de toute géographie. « Car les inégalités de la surface terrestre sont la source de tous les contrastes du climat aussi bien que de la végétation, de la répartition des hommes et de l'activité économique » (de Martonne). De là l'intérêt des ouvrages qui, comme ceux de Lapparent, de Suess, de de Launay, analysent les phénomènes présents pour les rattacher à l'histoire du passé géologique de la Terre. M. Soulier, mathématicien, en réaction contre ces grands devanciers, pose [illegible] deux lois qui domineraient « tout l'ensemble des connaissances humaines » : la loi de l'évolution (universellement admise en effet aujourd'hui) et la loi des écarts. A elles deux elles « constituent les lois fondamentales de la formation et du développement du relief de la Terre et des astres ». En fait, des observations relatives au relief de la lune et de Mars éclairent heureusement les déductions de M. Soulier autant qu'elles s'appliquent au relief terrestre. Les continents se sont « développés au cours d'une évolution dont la durée ne semble pas inférieure à une trentaine de millions d'années, en des régions destinées, dès l'époque de la condensation des eaux, à devenir, par suite de leur élévation, les centres de convergence des poussées orogéniques issues des dépressions [illegible] terrestre ». Dans le passé, c'est par abaissement de la surface de l'océan que s'est formé le domaine continental. Puis, l'érosion s'est mise à l'œuvre qui, en le modelant, le détruit, en augmente la superficie structurale, en accumule les débris en forme de bourrelet le long [illegible] M. Soulier ne saurait sans doute [illegible] tous les enseignements des [illegible] venus avant lui; mais il les

[illegible]

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin Tchécoslovaque

Usant de l'exception prévue par la Constitution en faveur du premier Président de la République tchécoslovaque, l'Assemblée Nationale a élu, le [illegible] mai, pour la troisième fois, M. Thomas Garrigue Masaryk. Son élection a été décidée dès le premier tour du scrutin : sur [illegible] bulletins valables, M. Masaryk a obtenu [illegible] voix contre 54, recueillis par M. [illegible], candidat communiste. Il y a eu 104 bulletins blancs. La majorité de trois cinquièmes requise par la Constitution n'étant pas [illegible] voix, M. Masaryk fut déclaré élu.

Il est inutile d'insister sur la [illegible] de cette élection, à laquelle ont contribué les agrariens tchèques et allemands, tous les partis socialistes, le parti de la petite industrie et les catholiques tchèques. Toute la presse européenne a saisi l'importance de cette élection par laquelle la Tchécoslovaquie s'engage à continuer la politique de consolidation et de paix qu'elle pratique depuis huit ans et qui lui a valu la place qu'elle occupe. Les adversaires mêmes de M. Masaryk n'ont pas songé à lui opposer un candidat ; ils se sont contentés de marquer, par des bulletins blancs, que leurs opinions diffèrent de celles du Président Masaryk. C'étaient, en dehors des nationalistes allemands et magyars, les démocrates nationaux tchèques, avec M. Kramar en tête, et les populistes slovaques de l'abbé Heinka. Des divergences de vue entre le Président de ce parti national-démocrate s'étaient, en effet, accentuées depuis l'année dernière : certaines déclarations de M. Masaryk, qui n'a jamais caché ses sympathies pour les socialistes, étaient assez peu bienveillantes pour la bourgeoisie qui compose la majorité du parti national démocrate. L'affaire du général Gajda, la question de la reconnaissance *de jure* de la Russie Soviétique n'étaient pas de nature à rapprocher les deux camps. L'excès de zèle de certains partisans du Président jugé indiscret et maladroit, a poussé les deux partis en question à faire une démonstration, somme toute anodine, et qui ne menace nullement la solidité de la majorité formée par les partis bourgeois ni la stabilité de la politique intérieure.

La grande figure du Président-philosophe continuera à imprimer son caractère de sagesse pondérée à la politique tchécoslovaque. La majorité bourgeoise, conduite par l'habile et ingénieux Président du Conseil, M. Svehla, a toutes les chances de durer. D'autre part, les partis de gauche, forts des sympathies du Président de la République, peuvent être sûrs que la majorité n'abusera pas de sa situation contre les intérêts de la classe ouvrière. Quant à la question de la reconnaissance de la Russie Soviétique qui est la bête noire de M. Kramar, la rupture récente décidée par l'Angleterre semble exclure pour le moment toute velléité d'un rapprochement plus intime. Ainsi, tout compte fait, la réélection de M. Masaryk est une nouvelle preuve que la Tchécoslovaquie entend à continuer sa [illegible]

[illegible] compromis l'honneur et l'avenir politique de la nation [illegible] voir d'être des porte-paroles des revendications nationales [illegible] *ordonne* de faire, démissionnez avant d'entrer au Parlement [illegible] de la nation. Ils ont maintenu, jusqu'à la fin de la guerre, [illegible] abouti à la libération finale du peuple tchécoslovaque. La [illegible] d'hiver, Paris aura, enfin, l'occasion d'applaudir cette [illegible] Comique. L'éminent directeur a fait, il y a quelque temps, le voyage de Tchécoslovaquie pour étudier sur place et [illegible]

H. P.

BULLETIN MARITIME

LA CROISIÈRE DES MESSAGERIES MARITIMES A SÉVILLE

[illegible]

[illegible] M. le Président Georges Philippar [illegible] cette formule est particulièrement chère, [illegible] mettre en vaste à nouveau dans les conditions [illegible] qu'il est pas sans intérêt de rappeler.

[illegible] dans l'atmosphère [illegible] par telle ou telle compagnie de navigation, [illegible] se trempent [illegible]. Notre Marine Marchande, comme membre de grandes sociétés industrielles placées entre les mains de hommes éminents, accomplit le plus souvent les missions qui ont pour origine de vastes idées générales des vues d'ensemble d'une grande portée.

Ainsi qu'il l'exposait l'an dernier, aux invités du voyage d'essais du *Marcelle Paula* en Espagne, dans un de ces discours nourris d'idées et nuancés d'érudition dont il a le secret, M. Georges Philippar est de ceux qui croient à la nécessité d'une alliance entre pays latins, cette alliance existant, d'ailleurs, à l'état latent en quelque sorte, sous forme de sympathies intellectuelles et d'affinités morales et artistiques auxquelles il ne manque guère qu'une sorte de consécration officielle et des initiatives utilement prises en faveur de relations plus efficaces. Cette thèse qui, à première vue, semblerait n'être que l'écho d'une politique désuète, dont l'application n'a jadis donné que de médiocres résultats, marque en réalité un progrès très net sur les nombreuses théories, généralement en faveur, d'union étroite entre peuples diamétralement opposés dans leur idéal comme dans leur civilisation. On a vu récemment, avec trop d'amertume, que des liens formés de la façon la plus noble et, semblait-il, la plus durable — sur les champs de bataille — se dénouent rapidement lorsque, au lendemain du danger, l'instinct profond reparaît. On voit, par contre, le ressaut d'énergie et la prospérité nouvelle dont font preuve, au lendemain de la guerre, des nations comme l'Italie et l'Espagne dépassant tout pronostic, comblant, et au-delà, les espoirs mis dans ces très vieilles nations. De sorte que, bientôt peut-être, il ne faudra plus même parler de « défense de l'Occident » mais de « renaissance de l'Occident latin ».

Avant toute chose, dit M. Philippar, il faut se connaître, réunir les individus, faire jaillir de ces rencontres les idées, multiplier les échanges. Pour le président de la plus vieille compagnie de navigation française, qui fut la première, et longtemps la seule, à joindre l'Europe à l'Amérique espagnole, il s'agissait aujourd'hui de relier la France à l'Espagne par mer, de revivifier le trafic maritime de port à port continental, de redonner de l'élan aux beaux voyages par mer, plus vivants, plus reposants que l'itinéraire par voie ferrée, de faire se pénétrer, par l'attrait du tourisme, deux belles races voisines pour qui, trop longtemps, les Pyrénées existaient encore.

L'an dernier déjà, nous l'avons dit ici, un magnifique et utile voyage d'essais conduisait à Malaga, à bord du *Marcelle Paula*, ce chef-d'œuvre de construction et d'art navals, deux cents invités de marque qui furent ensuite conviés à la visite de Grenade et revinrent enthousiasmés. Cette année, répondant à cette visite spontanée, l'Ambassadeur de France à Madrid invita, à son tour, les Messageries Maritimes à organiser une croisière en Andalousie, à l'occasion des fêtes de la Semaine Sainte. On sait, et les écrivains, les journalistes, ne se sont pas fait faute de nous les décrire longuement ces temps derniers, quelles processions pleines de pittoresque, quelles curieuses scènes de « carnaval mystique » se déroulent à Séville en particulier pendant les jours des Jeudi, Vendredi et Samedi Saints. Il s'agissait donc de conduire un grand paquebot moderne, avec [illegible] tirant d'eau considérable, par les lacets étroits du Guadalquivir, jusqu'à la charmante capitale intérieure de l'Andalousie. Pour cette difficile [illegible] *Théophile Gautier*, premier paquebot français à moteurs, avait été désigné. Ne l'était-il pas, entre tant d'autres raisons, par le nom qu'il porte, celui d'un [illegible] qui à l'issue de son voyage en Espagne, avec Chateaubriand et Mérimée, et avant Barrès, le plus vivant, le plus pittoresque récit ? Mais l'homme propose... Un accident banal, dû à un fort coup de mistral, immobilisa le *Théophile Gautier* en rade de Marseille, quelques jours [illegible] départ et ce fut le *Pierre Loti* qui dut accomplir, le long des côtes d'Espagne, jusqu'à Malaga d'abord où les passagers, comme l'an passé se rendirent à Grenade, puis jusqu'à Séville ensuite, par Gibraltar et Cadix, l'ingénieuse et splendide croisière, la « Croisade des Messageries Maritimes » comme on l'a écrit.

Un banquet et une réception furent offerts à bord du *Pierre Loti* dans le port de Séville auxquels assistèrent, entre autres éminentes personnalités, l'Infant don Carlos de Bourbon, l'Archevêque de Grenade, Mme Perretti de la Rocca et l'Ambassadeur de France à Madrid, etc., etc.

M. Georges Philippar, après avoir suivi personnellement les détails de cette croisière à laquelle avait pris part, notamment, M. de Monzie, ancien ministre, tint à venir lui-même, donnant ainsi à son initiative sa véritable portée, accueillir les représentants de France et d'Espagne « sur cette parcelle de France jointe depuis quelques jours et pour quelques heures encore à la terre espagnole ».

L'allocution charmante qu'il prononça, évoquant les grands liens intellectuels de la France et de l'Espagne, saluant les moments de l'histoire passée ou toute récente où les deux grandes nations ont été unies, sans oublier les vestiges qui demeurent sur le sol ibérique de civilisations plus anciennes, de l'Islam en particulier, le Président des Messageries Maritimes l'acheva par un éloge de l'Andalousie, belle province où semble revivre le paradis de Mahomet, riche province aussi par les progrès de son industrie, la qualité de ses méthodes agricoles, de ses cultures viticoles et oléicoles. Enfin, il tint à souligner l'importance que prendra, prochainement, du fait des circonstances actuelles, l'exposition ibéro-américaine, marquant la volonté qu'ont nos voisins de reprendre la tradition séculaire d'une étroite entente entre le continent européen et l'Espagne des Amériques.

A la veille de l'Exposition française de Madrid, dont nous parlerons ultérieurement, cette croisière de la Semaine Sainte à Séville, à bord du *Pierre Loti*, rehaussée tant par la présence du Chef éminent des Messageries Maritimes que par les échanges de vue qui eurent lieu à cette occasion, marque une étape du rapprochement franco-espagnol, de la reprise des relations commerciales entre les deux pays à laquelle il semble que notre Gouvernement ait compris, lui aussi, qu'il y a lieu de s'intéresser sans retard.

Elle constituait, en outre, il ne faut pas l'oublier, un magnifique effort de propagande touristique, la réalisation, admirablement réussie, d'un voyage intelligemment combiné dont nous espérons que le projet sera repris au cours des années qui vont suivre.

Le Gérant : M. Hudan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR 1908·1913
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 13 65e ANNÉE 2 JUILLET 1927

LE PARTI LIBÉRAL BRITANNIQUE

Quel est l'état actuel du parti libéral ? Avant tout, laissez-moi écarter quelques erreurs. On semble insinuer que nous avons dans le parti une section dont je serais le chef. Or, il n'est question ni de chef, ni de schisme. La situation présente se trouve avoir un précédent parfait. Lord Rosebery résigna la présidence du parti libéral lorsqu'il était à la Chambre des Lords et que le parti était en opposition. Sir William Harcourt était alors chef du parti à la Chambre des communes. Après la démission de lord Rosebery, tout continua sans que fût soulevée la question de présidence. Il en va de même aujourd'hui. Nous poursuivons notre œuvre libérale exactement comme fit alors le parti libéral.

Mais attention aux malentendus. On me semble, en certains lieux, penser qu'à présent que lord Oxford s'est retiré de la présidence, nous pouvons dire que le parti repart de plus belle et que l'unité, rompue en été, est maintenant rétablie. Erreur. Nous avons eu de graves différends de parti durant le gouvernement de coalition, différends qui furent bien plus que de simples divergences d'opinion touchant la politique. En 1923, ce fut la décision au sujet du libre-échange ; nous nous trouvâmes unis sur cette question avec M. Lloyd George et ses partisans. Dans l'intérêt du libre-échange et dans celui, pensions-nous, du parti et de l'avenir économique de la Grande-Bretagne, nous avons oublié le passé et, restant unis, nous avons repris notre route. Trois ans sont passés [illegible] point. Comment ont surgi les différends ? La première chose qui rompit [illegible] fut les négociations, en [illegible] les fonds politiques de M. Lloyd George, négociations qui ont été de nature à ébranler, [illegible] truire même une possibilité d'union cordiale. Lord Oxford et son organisation mirent tout à la disposition du parti, dont ils dépensèrent tout l'argent à placer des candidats pour l'élection générale. Des mois durant, nous avons eu la vie difficile parce qu'il n'arrivait point de fonds de l'autre côté. Enfin, il devint clair que dans l'opinion de M. Lloyd George, il n'était point désirable de présenter trop de candidats libéraux à l'élection, et qu'au sujet de l'avenir du parti, il y avait des vues qui nous parurent sombres, douteuses, et que nous ne pouvions ni comprendre, ni partager.

Autre fait. Il fut entrepris [illegible] financée par les fonds de M. Lloyd George. Et c'est ainsi que dans la première partie de l'an passé, le parti libéral souffrit de la désunion créée par cette campagne qui financait une organisation séparée. Il [illegible] sentiment d'un désaccord. Et ce désaccord fut [illegible] réel qu'il fallut [illegible] spéciale et consentir à des [illegible] plâtrer les choses.

Pour comble [illegible] qui vient en [illegible]

[illegible] la [illegible] Lord Oxford [illegible] nous avons écrit [illegible] dans la *British* [illegible] M. Lloyd George pensa-t-il que nous avions fait ce communiqué après en[illegible] de vues avec lord [illegible] depuis le [illegible] de la grève [illegible] des leaders libéraux. A cette conférence [illegible] à coup reçu une lettre de M. Lloyd George disant, en effet, qu'il désapprouvait si fort les vues de lord Oxford sur la grève générale qu'il refusait de se rencontrer avec [illegible] discuter la question. Maintenant dans une crise de cette gravité, on pouvait estimer Lloyd George comme ayant démissionné définitivement.

Ce fut notre impression à la lecture de cette lettre. Nous eûmes le sentiment alors que M. Lloyd George pensait que la grève générale allait durer quelque temps, qu'elle produirait un grand soulèvement politique ; qu'il voulait avoir les mains complètement libres et ne désirait point demeurer plus longtemps associé avec nous en politique. Toujours est-il que c'en fut fait de la confiance. Nous estimons impossible de marcher avec M. Lloyd George et nous savons que si nous déclarions les vieilles querelles effacées et que nous sommes prêts à travailler côte à côte, il ne tarderait pas à tirer son épingle du jeu.

Puis ce fut encore une autre chose. Il y a de très grands troubles en Chine, des troubles des plus sérieux et graves pour les intérêts britanniques. Je ne pense pas que M. Lloyd George ait rien à reprendre à la politique de sir Austen Chamberlain. Mais il a fait sur la Chine un discours qui a provoqué de vifs regrets, parce qu'en ce moment on dit en Chine des choses fort désobligeantes sur les dispositions de la Grande-Bretagne et sur son attitude à l'égard de la Chine. Il ne convient point d'exprimer des opinions et de prononcer des discours qui, indubitablement [illegible] contre-fin des intérêts britanniques.

Je dois mentionner encore deux discours récemment prononcés par M. Lloyd George et par M. C.-P. Scott, dans lesquels on semble avancer que le but du parti libéral est d'obtenir, aux prochaines élections générales, une position d'indépendance, mais une position qui lui permette d'imposer ses vues au Labour Party. Lorsqu'une élection est [illegible], les partis doivent [illegible] le plus [illegible] possible du résultat. Il se peut que, [illegible] le gouvernement ne soit pas viable sans une sorte de coalition. Mais en faire d'avance son objectif est chose bien différente, et prêter cette intention au parti libéral en vue des élections prochaines, afin qu'il soit en mesure de détenir le pouvoir, c'est le rendre odieux aux deux autres partis.

Suggérer qu'il soit à même d'imposer ses vues au Labour Party, cela me paraît calculé pour [illegible] chez les travaillistes le plus grand ressentiment et avoir sur les candidats libéraux le plus déprimant effet. Nous devrions mettre en campagne le plus grand nombre possible de candidats libéraux, de façon que si le pays se trouvait inondé d'une vague de libéralisme, notre grand objectif fût de créer une majorité libérale indépendante. Tout improbable que peut sembler pour l'heure un tel résultat, y viser est le seul moyen d'inspirer le parti et de l'encourager.

Rien ne devrait être plus clair que cette position. Je voudrais proposer de ne point consacrer plus de temps à parler de bisbilles au sein du parti libéral. Je voudrais proposer de persévérer simplement dans les principes libéraux et de traiter toute décision conformément à la tradition libérale et aux principes libéraux, laissant les querelles de parti suivre leur cours, montrant que nous différons certains éléments du parti, sans insister sur les différends mêmes. En outre, je crois que si nous agissons ainsi, le parti sera, en somme, plus grand qu'aucune de ces divergences particulières, et qu'en défendant fermement les principes libéraux, de grands résultats politiques apporteront au parti l'unité qu'il désire.

[illegible] GREY OF FALLODON
[illegible] Secrétaire d'État au Foreign Office

LA DÉCORATION ET L'AMÉNAGEMENT DES NAVIRES

[illegible] triplex
[illegible] fragilem [illegible]
[illegible] Commisit pelago ratem
Primus

Ainsi s'exprimait [illegible] en des vers célèbres adressés à [illegible] de Virgile partant pour Athènes [illegible], à cette [illegible] qui tenait pour débitrice, vis-à-vis de lui, de la moitié de son âme.

(1) — Il avait [illegible] triple airain celui qui [illegible] un fragile esquif à la mer terrible.

[illegible] l'affirmation [illegible] de la crainte des [illegible] qui [illegible] alors [illegible]

[illegible]

Cette terreur de l'homme en présence des éléments s'est souvent exprimée dans les œuvres littéraires. [illegible] quand il s'agissait de confier un navire à la mer, nous en retrouvons l'écho affaibli au Moyen Age [illegible] plus tard encore. Les progrès de la construction et de la navigation [illegible] cependant l'affaiblir peu à peu.

Non seulement [illegible] du navigateur intrépide dont parle le poète latin, mais aussi, certes, depuis le siècle d'Auguste, nos ancêtres n'ont pas cessé de perfectionner leurs navires au double point de vue des qualités nautiques et de la sécurité d'une part, de la décoration et du confort d'autre part.

Aussi bien que nous puissions remonter dans l'histoire des hommes, nous savons que ceux qui se sont aventurés sur les flots, s'ils étaient avant tout préoccupés de donner à leurs esquifs, si frêles fussent-ils, une bonne tenue à la lame, se sont souciés aussi de rendre pour eux navires, les proportions les plus harmonieuses, les plus élégantes courbes, voire même les plus savantes décorations.

Sans doute la géométrie — même lorsqu'elle s'ignore — conduit-elle parfois, en dehors de toute préoccupation artistique, à des résultats si harmonieux qu'elle semble, à les considérer, la sœur de l'esthétique. Quiconque poursuit la perfection dans l'équilibre, atteint souvent, par surcroît, la perfection dans l'art. Mais il y eut aussi — et dès longtemps — chez nos ancêtres, la préoccupation qu'a tout être humain d'embellir sa demeure, même temporaire.

A nous reporter, un instant par la pensée à ces lointaines époques, nous mesurons mieux le chemin parcouru. Que de modifications intervenues, que d'améliorations réalisées depuis ces craintes formulées et ces premiers balbutiements artistiques !

Sécurité accrue. Qui dit voyage dit toujours risque, évidemment, mais combien diminué ! Puissance, robustesse, élégance, ornementation, commodité, tels sont les principaux chapitres où l'effort humain s'exerça sans relâche.

L'effort d'embellis[illegible]

[illegible]

[illegible] Trop [illegible]

Précédemment [illegible] fait les [illegible] du Moyen Age [illegible] de Louis XIV [illegible] ces [illegible] comme une [illegible] architecte [illegible] plus merveilleux [illegible]

Depuis l'apparition [illegible] permettent des moyens [illegible] des voyages [illegible] même entre [illegible] multipliées [illegible] de l'armateur [illegible] conditions dans lesquelles serait placé le passager. [illegible] disposer sur [illegible] les commodités [illegible] l'habitude dans [illegible]

A l'heure [illegible] de donner au [illegible] quelque chose [illegible] mais, à cet [illegible] la [illegible] latrons pour passagers [illegible] fiquement [illegible] ils l'espèrent [illegible]

Telle est la [illegible] deux grandes [illegible] time et de l'air [illegible]

A mesure [illegible] étude variété de [illegible] proprement dite [illegible] dans et droits [illegible] marchands [illegible]

(1) « Audacious [illegible] comme à pleine voiles, [illegible] »

[illegible] toute une floraison de peintures, de [illegible] de [illegible] sculptés, de verreries et de [illegible] d'étoffes [illegible] ou [illegible] d'ensembles mobiliers de plus en plus [illegible].

La tradition décorative des navires du roi au XVIIe siècle [illegible] est à bord des paquebots que nous [illegible] au XXe siècle.

La France ne néglige pas de répondre aux desiderata que la vie moderne et ses raffinements ont fait naître et se développer chez les passagers. Elle l'a fait au moyen de perfectionnements de toutes sortes, dus à l'application des progrès scientifiques à l'existence à bord. Ne doit-elle pas montrer également, dans ce champ ouvert à ses initiatives — la décoration des paquebots —, qu'elle entend rester dans sa propre tradition, affirmer son bon goût, et procurer à ses artistes l'occasion de manifester leur talent ?

Au XVIIe siècle, Pierre Puget, grand sculpteur de cariatides, a donné le modèle achevé de ce que devait être le vaisseau de guerre dans toute sa perfection artistique. A cette époque, en effet, où les marines commerciale et militaire étaient bien souvent confondues, c'était le vaisseau de la marine royale qui portait les plus beaux ornements. Aujourd'hui le vaisseau de guerre n'est plus orné, et c'est dans la décoration des paquebots que la France a donné quelques nouveaux chefs-d'œuvres.

Jusqu'à ces dernières années, les paquebots français étaient surtout décorés dans les grands styles du passé, Louis XVI ou Empire notamment.

Peut-être pourrait-on craindre qu'adopter une formule d'art exclusivement moderne ne soit une erreur, en ce sens que les armateurs ne savent pas, au moment où des artistes leur proposent des formules nouvelles, quelles sont celles qui « resteront » et deviendront, le méritant, ce qu'on appelle « un style ». Il est évident que la plupart des ouvrages d'art, édifices, ensembles ou objets inspirés par le style de l'Exposition Universelle de 1900, ce style qu'on appelait alors « art nouveau », ont cessé d'être supportables moins de dix ans plus tard. Par conséquent accepter, pour sa décoration, les suggestions des artistes de cette époque, eût été vouer un paquebot à se démoder très rapidement.

On évite évidemment cet écueil en adoptant un style bien classé et déjà un peu ancien. Procédé facile, exclusif de toute nouveauté réelle, comme de tout effort, ce qui explique pourquoi on revient si souvent, tout au moins pour la décoration des locaux communs, salle à manger, salon, fumoir, à des formes classiques et [illegible].

En dehors même de « l'art moderne » dans l'acception généralement donnée à ces mots, il y a peut-être aussi d'autres solutions pour « faire du nouveau », celle, par exemple, qui consiste à s'inspirer pour telle ligne déterminée, du style particulier aux régions desservies, à une époque qui n'est pas nécessairement récente. C'est à une formule analogue que se sont rangées les Messageries Maritimes pour la décoration intérieure de deux paquebots affectés à la ligne d'Egypte, le *Champollion* et le *Mariette-Pacha*. Elles ont, en effet, décidé d'adopter les caractéristiques de l'architecture pharaonique égyptienne unies aux plus pures lignes de l'art décoratif français actuel, aux formules les plus raffinées du confort et du luxe européen et traitées avec les procédés et les moyens de notre époque. Il s'agit ici d'un ensemble qui tire notamment une partie de son intérêt, son caractère et sa valeur, de la variété des bois employés et du jeu de leurs coloris. Il y a donc bien, en pareil cas, effort et nouveauté, malgré l'inspiration ancienne. Dans le même ordre d'idées, le fumoir du *Théophile-Gautier* est décoré en style oriental, alors que, par ailleurs, l'architecte de ce navire a puisé son inspiration aux sources les plus récentes. Une formule aussi que les Messageries Maritimes ont cru heureuse et qui a trouvé sa première application à bord du paquebot *Athos-II*, récemment entré en service, consiste à faire des emprunts à notre cher vieux fond régional français. Le fumoir de l'*Athos-II* est breton. Viendront ensuite des fumoirs normand, provençal, alsacien, basque, etc.

Quoi qu'il en soit des styles choisis, l'intérêt de la décoration des paquebots n'échappe à personne. Nous n'en voulons pour preuve que les nombreuses études qui ont été publiées à ce sujet à l'occasion de l'Exposition Internationale des Arts décoratifs qui s'est tenue à Paris en 1925, où les grandes Compagnies de navigation étaient représentées, et, d'autre part, le fait que l'on ait pu relever dans un rapport parlementaires cette idée que les hommes d'Etat, les hommes d'affaires et les hommes de science qui voyagent « forment leur évaluation première de la puissance d'une nation d'après le paquebot qui les transporte ». En effet, la décoration d'un navire, pour ne se placer qu'à ce point de vue, est une indication de la valeur des artistes du pays d'origine, autant que le luxe et le confort

des aménagements pour passagers sont une [illegible]tion du progrès atteint par ce même pays.

* * *

Au XIXe siècle, du fait de l'extension de la navigation à vapeur et de l'utilisation de la cuirasse, du fait aussi des incessantes améliorations du machinisme, on assiste à une transformation profonde du matériel de guerre qui creuse un abîme entre les deux marines, jusque-là bien souvent confondues ainsi que nous l'avons précédemment rappelé, celle de la guerre et celle du commerce. Cela, du moins, est la grande règle. Les préoccupations d'ordre militaire qui président à la construction des cuirassés sont, par essence, à l'opposé de celles, d'ordre commercial, qui dictent à l'armateur sa loi. Cette règle cependant souffre des exceptions non seulement au cours de conflits pendant lesquels les deux rôles peuvent être pendant quelque temps confondus, mais encore en raison de certaines dispositions arrêtées d'avance en vue de la guerre (croiseurs auxiliaires, mesures prises par exemple pour l'installation éventuelle des canons à bord).

En ce qui concerne la décoration extérieure, il va de soi que les grands navires de guerre construits pour les combats, ayant des coques blindées, sévères, ne supportent plus les enjolivements (1). Cependant, là encore, dans la mesure où la décoration est compatible avec les exigences des formules navales, certains des cuirassés qui nous restent conservent des motifs décoratifs sous la forme d'inscriptions et de devises de métal brillant sur fond de métal sombre ou de peinture foncée, ou encore sous celle d'emblèmes. L'un d'eux même, et non des moindres, la *Bretagne*, est orné de panneaux métalliques, reproduisant les armes des cités bretonnes, qui lui ont été offerts par les différentes villes de la province dont il porte le nom.

A l'intérieur des cuirassés également, l'idée d'économie et d'utilité a voulu que les carrés des officiers, établis sans préoccupation artistique, fussent sévères. La concurrence, ici, n'a pas à s'ingénier pour attirer le passager, et l'idéal du métier de marin, si étranger à toute [illegible] commerce [illegible] se suffit [illegible]-même.

[illegible] ce qui est [illegible] des paquebots [illegible] [illegible] XIXe [illegible] disparition presque complète des figures [illegible] puisque aussi bien nous n'en retrouvons pour ainsi dire plus au XXe siècle [illegible] [illegible]aient grandement [illegible] polychromie propre [illegible] l'[illegible] des navires [illegible] [illegible]ent aussi parfois [illegible] [illegible] de proue [illegible] appartenant [illegible] [illegible] voit aujourd'hui au Musée de la Marine [illegible] Paris, ou encore cette *Pomone* qui fut admirée [illegible] par les visiteurs de l'Exposition Nationale Coloniale de Marseille.

Aujourd'hui [illegible] de six [illegible] tous les vaisseaux [illegible] à peu près par la [illegible] gris [illegible] c'est plus [illegible] plus grave et moins coûteux, mais c'est une [illegible] de mode [illegible] est la mode [illegible] cuirassés, [illegible] pour les paquebots et il est peu probable, malgré les prédictions de [illegible] jamais à la décoration extérieure. Mais cette uniformité, en parlant des coques, ne veut pas nécessairement dire laideur ou monotonie. Les navires français et étrangers [illegible] particulier à chaque [illegible] signes distinctifs, cheminées peintes de couleurs différentes, coques dont les tons ne sont pas toujours aussi sombres [illegible] qui sont parfois même [illegible] s'agrémentent encore de ces listons qui courent autour des flancs de certains paquebots pour [illegible] décoratif.

Nous nous [illegible] ner la « ligne extérieure » qui, dans sa simplicité géométrique, est susceptible de produire une favorable impression [illegible] n'y prend garde [illegible] le plus défavorable effet. Telle bande de peinture blanche, notamment, tracée d'heureuse manière, peut avoir sur l'ensemble [illegible] une influence qui n'est [illegible] négligeable.

La disposition des [illegible]

(1) Le dernier *Bretagne* de la Marine de Guerre française s'ornait à l'avant d'une tête de Gaulois en bronze, tout au moins pendant la première partie de son existence. Jugée ensuite gênante pour l'artillerie du bord, cette tête fut débarquée [illegible] les figures de proue jadis en usage dans toutes les flottes de combat.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Ils ont voulu que le paquebot, fruit de la collaboration du travail intellectuel et du travail manuel, fût un ensemble aussi harmonieux que possible.

Cette mobile parcelle de la Patrie, vivant trait d'union entre les ports français et les régions les plus lointaines, est une œuvre complexe qui résume et symbolise le pays qui lui donna naissance.

Il est issu de la conception générale de l'armateur, conception tout à la fois technique, industrielle, commerciale, artistique et nationale.

A la science de l'ingénieur, qui s'applique notamment au perfectionnement incessant des appareils moteurs, incombe la réalisation de la partie technique, industrielle et commerciale de cette conception.

A l'effort combiné et à l'originalité des architectes, peintres, sculpteurs, artistes de toutes spécialités, soucieux d'accroître sans cesse le confort et l'agrément des passagers, conviés à faire revivre ou renouveler, dans ces demeures maritimes, les formes diverses de notre art, incombe la réalisation de la partie décorative de cette conception.

Du labeur et de la conscience professionnelle des ouvriers dépend ce fini, cette marque distinctive et bien française d'un travail accompli intelligemment, avec soin et goût.

Il n'est pas jusqu'au nom attribué au paquebot, évoquant de belles régions, de glorieuses cités ou de nobles résidences françaises, rappelant encore le souvenir de grands Français célèbres par leurs actions d'éclat, leurs œuvres scientifiques, coloniales ou littéraires, qui ne [illegible] par la documentation groupée dans les bibliothèques du bord et réunie en considération du nom choisi et des régions desservies.

Ainsi, sous l'influence de l'armateur et de sa volonté directrice, sa conception nationale prend corps, se réalise.

Et, sous la conduite d'officiers et de marins français, c'est réellement un témoignage complet de la pensée française que le paquebot porte au loin, arborant sur les mers et à l'étranger les couleurs nationales.

L'intérêt qu'il inspire, les remarques et les réflexions qu'il provoque, les comparaisons qu'il suggère, admiratives ou critiques, ont une influence qui peut être considérable, qui n'est jamais à négliger. Il est donc particulièrement désirable que l'impression qu'il laisse soit bonne.

Les armateurs tiennent à ce que chaque unité soit dans l'ordre artistique, intellectuel et moral, comme dans l'ordre matériel, un spécimen aussi achevé que possible de ce que nous sommes dans le présent, et le témoin aussi averti que possible de ce que nous avons été dans le passé. Les ambassades qu'ils confient ainsi à ces représentants de la France, chargés de faire connaître au loin toutes les incomparables richesses de notre pays, sont dans la tradition de celles que les nations ont toujours confiées à des représentants variés et entourés d'une pompe aussi grande que possible.

Pour cette mission durable et si profitable, rien ne doit-être omis, pensent-ils ; c'est de cette idée qu'ils s'inspirent sans cesse pour s'efforcer de faire toujours mieux.

GEORGES PHILIPPAR
[illegible]
des Messageries Maritimes

NOTES ET SOUVENIRS

Toute la France connaît aujourd'hui le prodigieux [illegible] Thodée Boy Zelenski. Littérateur polonais parmi les plus célèbres et les plus aimés de son pays, M. Zelenski a trouvé le temps de traduire du français en polonais... 100 volumes des classiques français.

Au cours d'une récente cérémonie à la Sorbonne, M. Zelenski a reçu la rosette d'officier de la Légion d'honneur. Nous sommes heureux de publier quelques notes où ce grand ami des

lettres françaises évoque à grands traits sa seconde carrière.

J'ai été sous le charme de la pensée française presque avant de la connaître. Le son de la langue française, la vue d'un livre français avaient pour moi enfant, quelque chose de [illegible]nant. Chez nous, en Pologne, dans beaucoup de familles les enfants apprenaient le français tôt : pas tout à fait, hélas, comme Montaigne le [illegible] mais enfin assez tôt. Étant sorti de l'âge des bonnes, j'eus pour maître de français un Cou[illegible]landais francisé, d'une famille émigrée, un ancien zouave qui avait servi la France dans la Légion étrangère. C'était un solitaire, un misanthrope à la façon d'Alceste, qui vivait au milieu de ses livres, de ses classiques français chéris. Moi, j'étais alors très « moderne » — ce qui est bien naturel, vu que j'avais 13 ans — aussi nous nous disputions souvent. Je lui parlais Guy de Maupassant, il me répondait Pascal. Je reconnus plus tard qu'il avait raison. Ce fut pis, quand il me fit réciter par cœur la description de la grotte de Calypso du Télémaque, en voulant me faire avouer qu'il n'existait rien de plus beau au monde. Moi, j'étais alors sous le charme de bien d'autres Calypsos ! Le « roman mondain » qui était alors à son apogée, faisait mes délices : je me bourrais de *Cruelles Énigmes*, de *Mensonges*, de *Notre cœur*, de *Cœur de Femme*, etc. Gosse de 13 ans, avec des mains barbouillées et des pantalons déchirés, je vivais par mon âme dans les coquettes garçonnières des « hommes du monde », et je couvrais, en rêve, de baisers brûlants les sveltes, les souples corps de ces « femmes mariées » enchanteresses, qui, après l'heure exquise, s'évadaient discrètement, et laissant après elles une traînée de parfum, je crois que c'était de l'oppoponax. Ah ! comme je comprenais bien ces « femmes incomprises », comme j'aurais su les aimer alors ! C'était pour moi comme du haschisch, je quittais le livre les joues enflammées, avec une tendresse exaspérée dans l'âme...

Le collège fini, il fallait embrasser une carrière. J'étais fils d'un artiste, d'un éminent musicien-compositeur, Ladislas Zelenski. Je fus élevé dans l'atmosphère de l'art, pourtant — je ne sais quel diable s'en mêla, — quand vint le moment de décider, je choisis la médecine. C'était peut-être encore le dernier écho de l'époque positiviste qui créa ce préjugé, que toute étude un peu sérieuse sur la vie devait commencer par la dissection des cadavres. Mon état [illegible] Disciple [illegible]

Tout en fréquentant [illegible] cours, j'avais toujours quelque livre français [illegible] critique française, j'adorais Jules Lemaître. [illegible] fier à moi.

Je fréquentais par goût les jeunes cénacles littéraires à Cracovie. La dévotion était alors aux Scandinaves, aux écrivains russes [illegible] à Strindberg, à Dostojewski, à Nietzsche [illegible] Wilde [illegible] une grande [illegible] l'époque de ma jeunesse nous consommions énormément de littérature étrangère. Or, dans les cénacles [illegible] tendre pour la France.

Mais si l'on était quelquefois rebelle au côté rationaliste de la pensée française, c'est en revanche la poésie française qui conquit les cœurs de notre [illegible] a trente ans, nous fûmes charmés par la belle traduction faite par le poète Miriam du *Bateau ivre* d'Arthur Rimbaud [illegible] le gueulant à tue-tête. On admirait Verlaine et on se [illegible] *du Mal* de Baudelaire étaient le livre de chevet de nos jeunes poètes d'alors. Dans un des jeunes cénacles dont je faisais partie, et où on faisait largement honneur aux spiritueux, il était de rite de s'agenouiller tous ensemble et de réciter en chœur les *Litanies de Satan*, de Baudelaire. [illegible] en extase, tout en hurlant le refrain : « O Satan prends pitié de ma longue misère » ! On lisait beaucoup Huysmans [illegible] décadents [illegible] Esseintes, si cela avait été moins coûteux.

Mais, si l'on parle de l'état des esprits de la jeune Pologne [illegible] française [illegible] saient pas. Les premiers étaient tous acquis à la France [illegible] embrouillées. [illegible] française [illegible] surgissaient de nouvelles [illegible] ques, elle devenait un luxe. On nous tourmentait beaucoup au Collège [illegible]

bourrait de [illegible] de langue et littérature allemande. Or, ceux qui ne possédaient pas la langue française étaient, quasi matériellement séparés de la France, n'en pouvaient avoir qu'une très faible idée, surtout de sa grande littérature. Car, par un paradoxe assez curieux, nous avons toujours eu assez peu de traductions du français, par le fait même de la diffusion séculaire de cette langue chez nous. Prenons un exemple : nous n'avons jamais eu de traductions de *la Nouvelle Héloïse*. A l'époque, où, comme le veut la légende, le roi Stanislas Auguste, après son avènement au trône, écrivait à Mme Geoffrin : « Arrivez, maman, votre fils est roi », — on n'avait pas besoin chez nous de traductions. De même, Mme Hanska, pour faire sa déclaration à Balzac, n'a pas attendu les traducteurs. Fait curieux : dans la période de la plus vive gloire de Balzac, nous n'avons presque pas eu de ses traductions. Mais successivement, quand la connaissance de la langue française commença à se perdre, cet état devint très dangereux pour le rayonnement de la pensée française. Même, par un phénomène assez humain, ceux qui ne possédaient pas la langue écoutaient avec une certaine hostilité vanter les trésors qui leur étaient fermés. Ma grande joie et mon orgueil, c'est de pouvoir dire que cet état a beaucoup changé et que j'y ai pu contribuer selon mes forces.

Mais n'anticipons pas. Je deviens donc docteur en médecine ; car, quoique sans enthousiasme, je terminai mes études. Bientôt, je me trouvai à Paris, où je devais me perfectionner dans mon art. C'est à peine si je mis les pieds dans les cliniques, c'était, je crois, aux cours de M. Dieulafoy et de M. Hayem. Mais, je sentis aussitôt que, me trouvant à Paris, dans cette ville unique, ce serait folie que de perdre mon temps à percuter des poumons et à tâter des foies absolument identiques à ceux que j'avais laissés dans mon pays. Alors, j'envoyai promener les hôpitaux et les laboratoires, et tout bonnement, je me mis à flâner dans Paris.

Je ne trouve rien à quoi je pourrais comparer l'impression de cette première rencontre. Il y a dans cette ville comme un fluide mystérieux qui se dégage des murs, des rues, de la foule, de l'air de Paris, c'est comme une crise aigüe, suivie d'une prostration. Moi aussi, j'ai subi cette attaque de neurasthénie parisienne. Affolé, énervé, presque malade, je me suis enfermé dans ma petite chambre d'étudiant, — c'était un petit hôtel de la rue Bonaparte, — et l'hiver étant dur, je restais presque tout le temps dans mon lit, ayant pris un abonnement dans un cabinet de lecture. Je suis tombé sur un livre de Balzac, auteur que je ne connaissais presque pas : c'était, par hasard, les *Illusions Perdues*. J'ai dévoré de suite toute la *Comédie Humaine*. Alors seulement, je fus vacciné contre Paris, je pouvais me promener dans les rues ! Cette lecture de Balzac en plein Paris inconnu, qu'accompagnaient les rumeurs de l'immense ville arrivant du dehors, me procura quelques semaines que je crus passer dans un rêve. Le soir, quand il fallait quitter la chambre pour prendre quelque nourriture, je parcourais la ville vivant encore dans la magie de la *Comédie Humaine*.

Et puis les quais de la Seine ! Je connus la volupté de ces promenades qui durent des heures, de ces langueurs en présence du plus beau paysage du monde, de ce paysage de pierre du vieux Paris, depuis Notre-Dame jusqu'au Louvre, tout en furetant dans les boîtes aux livres le long des quais.

Après Balzac, vint Diderot, dont *Jacques le fataliste et son maître* m'intrigua d'abord sur les quais par son titre. Cela m'a fait faire le tour du XVIIIe siècle. Et c'est là, sur les quais, que j'ai suivi en quelque façon le cours de la littérature française, c'est d'ailleurs le seul que j'aie suivi. Je n'ai fait que m'extasier devant les murs vénérables de la Sorbonne, du Collège de France, fasciné par la force mystérieuse qu'ils recèlent. Mais je n'y ai jamais mis les pieds. J'étais timide, je ne savais pas par où l'on entre, et puis le principal : j'étais venu à Paris pour étudier la médecine !

Mais autre chose devait me solliciter si fortement que ma carrière s'en trouva changée. Je veux parler de la chanson, de la chanson parisienne. De cette chanson, je fus vaguement épris dès les premiers jours passés à Paris. C'était exotique pour moi : chez nous on ne chantait pas. Je rencontrais cette chanson un peu partout. Dans la rue, je stationnais volontiers dans les groupes qui entouraient un chanteur ambulant. Puis, à mon étonnement, je vis des boutiques à chansons, où l'on vendait des chansons comme des petits pains et où un gramophone, d'une patience à toute épreuve, enseignait au public la chanson du jour. J'entendais avec plaisir chanter les jeunes filles que je connus au bal Bullier. Mais les vraies sources de la chanson parisienne m'étaient inconnues. Certes, les échos des glorieux succès du Chat-Noir étaient arrivés jusqu'à Cracovie : mais moi, jeune sauvage, seul, perdu dans cet im-

[illegible] Paris, ahuri, je n'ai pas eu l'idée d'en demander des nouvelles : le Chat-Noir d'ailleurs n'existait plus.

Mais un soir, un camarade, un vieux Parisien, celui-là rencontré par hasard, me mena dans une petite rue, la rue Champollion, je crois, non loin de la Sorbonne, dans une boîte à l'enseigne du « Grillon » qui se changea depuis en « Noctambules ». Et, c'est là que moyennant un franc, bock ou café compris, j'entendis Paul Delmet, Marcel Legay, Gabriel Montoya, Numa Blès, Vincent Hyspa et les autres bons chansonniers de Montmartre. J'étais ébloui, émerveillé, j'avais l'impression qu'un voile me tombait des yeux, que pour la première fois je voyais le monde comme il faut le voir, reflété dans cette chanson si charmante et si variée. Encore aujourd'hui, je saurais répéter presque par chœur les chansons que j'entendis dans cette première soirée : les simples et exquises mélodies que Paul Delmet, alors bien près de sa fin prématurée, chantait de sa voix grêle de poitrinaire ; puis Gabriel Montoya, qui roucoulait de sa voix de fausset sa jolie *Chanson d'antan*, pareil à un grand oiseau appelant désespérément sa femelle ; et les autres qui de leur verve spirituelle fouaillaient petits et grands, et donnaient aux événements de la vie plus de rythme et plus de sens ! Oh ! l'admirable chanson parisienne, ce fut vraiment elle qui acheva mon éducation, et c'est la nostalgie qu'elle me laissa au cœur qui décida plus tard de ma vie.

Enfin, après quelques mois de cette vie, il fallut bien rentrer dans mon pays. Je rentrai aussi dans les hôpitaux. Aux questions de mes maîtres de chez nous sur les nouvelles méthodes de la médecine française, je donnais des réponses plutôt diplomatiques. Enfin, je poussais tant bien que mal ma médecine, tout en vivant — c'était mon plaisir et ma revanche — dans le monde de la bohème artiste de Cracovie.

Ces années de ma jeunesse se passaient justement dans une période très exubérante de la vie cracovienne et une des plus fécondes de la vie artistique en Pologne. La nouvelle sève s'accumulait dans ce coin de Pologne où l'on respirait plus librement qu'ailleurs. Ce fut le renouveau du théâtre, de la peinture dont l'Académie fourmillait d'une jeunesse pleine de talent, de la littérature, période qui fut ensuite comprise sous le nom général de « la Jeune Pologne ». Cette abondance de talents fit de la Cracovie de ce temps la ville la plus extraordinaire peut-être qui existât jamais : une capitale intellectuelle d'un [illegible] sous d'autres rapports, était loin d'être une capitale, une ville [illegible] qu'elle jouait. Tout cela fit aussi qu'il s'accumula dans [illegible] beaucoup de fantaisie [illegible] qui, dans les tristes conditions de notre vie nationale, n'arrivait jamais à s'exprimer publiquement. [illegible] Arts, se trouvait [illegible] peintres, sculpteurs et toute la jeune bohème cracovienne.

C'est là que naquit [illegible] *Petit Ballon Vert* [illegible] cabaret chahnoiresque qui groupa la plupart de ceux qui dirigent aujourd'hui la vie artistique en Pologne, et qui alors étouffaient dans la trop pleine et trop petite Cracovie. Ce fut une fusée de gaîté folle, un rire bruyant dont les échos par [illegible] de la Pologne [illegible] le conseil de [illegible] de beaucoup de fausses grandeurs, de beaucoup de mensonges officiels, qui trop longtemps trouvaient un abri dans les labyrinthes de notre vie nationale, compliquée et tourmentée.

C'est là qu'entraîné par la gaîté qui était dans l'air, travaillé d'ailleurs par mes souvenirs parisiens, j'ai débuté par une chanson. Une autre s'ensuivit et bientôt presque sans savoir quand et comment, je devins un pilier du *Petit Ballon Vert*.

Ce Cabaret de Cracovie avait une particularité, il donnait toujours de l'inédit. Aussi ne pensait-on pas à imprimer [illegible]

Mais après un certain temps, le nombre de mes chansons et vers allant grossissant, on me persuada de les publier. Il fallait trouver un pseudonyme : je ne pouvais tout de même pas signer du même nom les ordonnances et les couplets. Sans en penser plus long, je pris le pseudonyme *Boy*, qui devint rapidement plus populaire que je n'aurais pu le supposer et que jamais je ne pus abandonner depuis. Je ne savais pas alors que ma carrière littéraire aurait des suites : de là, ce paradoxe que la propagande la plus chaleureuse de la littérature française devait se faire par la suite sous un nom de guerre anglais...

L'encre est comme [illegible] goûtée, on y revient. Aussi, je sentais le besoin de noircir du papier en surplus des chansons qui m'obsédaient. J'étais tourmenté [illegible] que Paris m'avait laissée [illegible] manquait autour de moi, c'était le merveilleux

[illegible] au théâtre de Cracovie mon grand amour, la Célimène de Molière. Alors, avec Molière, ce fut une sorte de folie qui s'empara de moi. Je renvoyai les malades, quand ils eurent (rarement d'ailleurs) [illegible] moder, et je me plongeai dans l'œuvre de Molière. En moins de trois ans, je traduisis tout, vers et prose, jusqu'à *Don Garcie de Navarre*, jusqu'à *la Gloire du Val de Grâce*, [illegible] perversités. La vie m'était devenue délicieuse. Quand j'eus fini tout Molière, je poussai un « ouf » en pensant que jamais je ne pourrais plus entreprendre un travail de longue haleine ; [illegible] à traduire les jolies et si innocentes au fond *Dames galantes* de Brantôme [illegible] siècle était très sévère, très chaste, cela produisit des effets [illegible] français. Ah, cela fit un joli scandale, il faut le dire ! mais scandale que je bénissais, car il aida beaucoup au succès de mon Molière.

Puis, par contraste, je fus tenté par *les Liaisons dangereuses* de Choderlos de Laclos [illegible] Mais aussi Brantôme m'amena à Rabelais. Oh ! ce [illegible] pas ce que c'est que le plaisir de vivre. Je riais aux éclats tout en inventant le vocabulaire polonais pour rendre avec toute leur saveur ces énormes farces de génie.

Je le traduisis au complet, en 5 volumes [illegible] de Brantôme. Il fallait bien employer de ces trucs innocents. Nous finissions justement d'imprimer le dernier volume quand éclata la guerre, la grande guerre mondiale. Mon éditeur en fut très contrarié, il me faisait de durs [illegible] pas bon pour le livre. [illegible] place était assez bien choisie.

[illegible] était, paraît il, une forteresse.

Au premier moment, il semblait que c'en était fait de toute vie « civile ». La soldatesque étrangère envahissait tout. On ne voyait à Cracovie que les uniformes d'une foule de nationalités, qui s'entendaient entre elles tant bien que [illegible] la guerre m'ont forcément détourné de mes travaux ou plutôt de mes plaisirs. Mais bientôt, [illegible] fonctions de la journée, improvisant dans cette langue mes rapports médico-militaires, j'employais à mes travaux préférés tout le temps [illegible] français que je cachais à la façon des écoliers, quand j'entendais de loin la voix hargneuse de mon chef. Pendant que les Allemands se battaient contre les Russes sous les murs mêmes de Cracovie, je me plongeais avec délices dans la [illegible] marche d'adieu aux régiments partant pour le front d'Italie, et je dois dire que ce rythme allègre allait assez bien à la pensée triomphale du philosophe. Je traduisis *le Grand Testament*, de Villon, en quelques semaines d'automne, dans une horrible baraque humide et sombre, qui me servait alors de logement, où les souris se promenaient sur mon lit, tandis que la pluie battait désespérément le toit. C'était vraiment un cadre bien choisi pour vivre soi-même et faire revivre *le Grand Testament* de Villon.

Mais écrire n'était rien : la grande affaire d'alors, c'était d'imprimer, d'éditer ! Trouver [illegible] parfois à quelques kilomètres du front, [illegible] un éditeur, mais un imprimeur qui consentit [illegible] vanter un tour d'éloquence et de diplomatie, digne de l'illustre Gaudissart. Et cela réussit. [illegible] *Essais* de Montaigne, et — fait remarquable — [illegible]

[illegible] Montaigne [illegible]

[illegible] Voltaire, Marmontel, Mlle de Lespinasse [illegible]

[illegible] il fallait les présenter au public, en les [illegible] improviser quelque peu historien de la littérature. [illegible] improvisés : ce qui me donna courage. Je me plongeai dans la critique française que j'admirais tant dès ma jeunesse, je tâchais aussi de [illegible]

Ainsi, je m'improvisai critique littéraire. Les préfaces dont je faisais précéder chaque traduction formèrent les quelques volumes de mes [illegible] livre sur Molière.

Le total de ces traductions embrasse aujourd'hui [illegible] traduire ». Ne le pensez pas, cela me ferait de la peine. Tout au contraire, je n'ai jamais fait une seule ligne par application, par assiduité. [illegible] comme le frémissement d'un rythme comme [illegible]

*
* *

[illegible] verses choses : chaire à l'Université et feuilleton de théâtre. Je choisis, bien entendu, le feuilleton de théâtre, d'abord à Cracovie, puis à Varsovie. Je l'acceptai en plaisantant presque [illegible]

[illegible] Beaumarchais [illegible] théâtre [illegible]

C'est par le théâtre que notre grand public connaissait principalement, parfois exclusivement, la France, c'est là aussi que se trouvait [illegible] la conclusion que les Scandinaves étaient de beaucoup plus profonds que les Français ! Le [illegible] insuffisantes, il fallait l'introduire de nouveau : critique et traducteur à la fois, j'ai pu le faire plus facilement. Molière, Beaumarchais, Musset, [illegible]

En parlant de l'attitude du grand public et même de celle des lettrés vis-à-vis du théâtre français, j'ai dit qu'il y avait là quelques préjugés à combattre. [illegible] étendre cette thèse à l'attitude du grand public vis-à-vis de toute la littérature française. J'en [illegible] connaissance de la langue. En analyser les autres causes, cela nous mènerait trop loin, il [illegible] subi, par contrainte, des influences étrangères qui s'infiltraient par toutes les voies, par le [illegible] jugés d'autant plus dangereux qu'ils sont devenus inconscients. On était à la fin assez enclin à croire que morosité veut dire profondeur, que [illegible]

[illegible] complète de la *Comédie Humaine* [illegible] la moitié. Longtemps, j'ai [illegible] de traduire tout Balzac, [illegible] Balzac [illegible] plus [illegible].

[illegible] je [illegible] une petite infidélité [illegible] quelques mots, j'ai [illegible] *l'Esprit des Lois*, de Montesquieu, c'est [illegible] lui-même qui a fait [illegible] des épreuves.

Roy Zelensky.

DANS LES SENTIERS PERDUS DU ROMANTISME

Voici un fait social qui a dominé la vie intellectuelle de trois générations, si complexe et si délicat qu'aucune définition n'en a épuisé le contenu, que même ceux qui en furent les premiers témoins n'ont pu s'entendre pour le définir, si obstiné à vivre et si complaisant à nos imaginations que nos plus nouvelles audaces trouvent encore à se le parer... Le romantisme, ce n'est pas seulement une formule, une étiquette immobile, un aspect d'école ou de cénacle. Le mot [illegible] autant de vie que l'idée. Pour qu'il meure, il faudra le tuer. Mais nous n'en sommes pas là.

Nous n'en sommes pas là, car, périodiquement, autour du romantisme, ressuscitent les passions qu'on croyait mortes et les débats qu'on croyait épuisés. Qui donc aujourd'hui songerait à ranimer l'une des grandes querelles littéraires qui ont partagé les siècles passés ? Rhétoriqueurs et Humanistes, Anciens et Modernes, Philosophes et partisans de l'Autorité, ce sont des causes jugées sans appel et dont les témoins, les avocats et les juges ne viennent plus troubler nos secrètes préférences. Tout est à sa place, les personnes et les œuvres, dans ces temples sereins et clos. L'immense cathédrale romantique, comme ses aïeules de pierre, est un chantier toujours ouvert où s'use l'activité fervente de plusieurs générations. Elle subit patiemment les variations du goût et les contradictions des styles. Nul bâtisseur de rêves qui n'y porte, encore maintenant, sa pierre, ou qui ne lui emprunte un pilastre ciselé pour en orner sa maison.

Mais cette révolution des âmes si elle a, comme toutes les révolutions, ses précurseurs et ses attardés, encore est-il bien une époque [illegible] sans la fixer, nous la devons saisir dans son plus libre épanouissement. La première moitié du XIXe siècle, chaos d'idées et de sentiments, d'actes et de livres, est ce qui convient le mieux aux historiens du romantisme pour y établir leurs enquêtes. Il y a le romantisme, et il y a les temps romantiques. Si nous ne cherchons que les textes et, dans ces textes, les dégradations nuancées d'une sensibilité presque éternelle, ne nous inquiétons pas des limites ; mais si nous sommes curieux des théories et des procédés, des influences directes et des solidarités d'âmes, les dates ont pour nous des exigences précises. On a peut-être trop oublié ou négligé le point de vue historique, dans ces querelles auxquelles le romantisme nous convie sans cesse. Pour le grand public, cette erreur de point de vue s'explique en grande partie par une connaissance insuffisante des textes. Les livres où s'est le mieux gravée l'histoire du romantisme se lisent peu, parce qu'ils sont difficilement accessibles. Beaucoup, et non des moindres, ont sombré dans l'oubli. Quelques-uns ne sont plus que des curiosités bibliophiliques. D'autres encore dissimulent sous une forme sévère le vrai trésor d'une pensée neuve et profonde. Comment les retrouver tous et comment les choisir ?

Car la fortune des écrivains de l'époque romantique n'est pas moins diverse que leur génie. Certes, il y a d'abord les très grands, et qui ne les connaît aujourd'hui ? Ceux-là, ils ont magnifiquement accompagné le siècle du tumulte de leur nom, de la splendeur de leur œuvre. Ils l'ont même accompagné si l'on qu'ils ont parfois perdu de vue leur point de départ ; en 1879, — c'est l'année de *La Pitié suprême*, en 1881, — c'est l'année des *Quatre Vents de l'Esprit*, — on se demande si Victor Hugo est romantique encore, s'il se souvient des *Orientales* et d'*Hernani*. Des noms illustres figurent au chapitre de la poésie ou du théâtre romantique, dans les histoires de la littérature, qu'on est presque étonné d'y voir. En revanche, les petits romantiques, ceux dont le souffle a été plus court, la carrière plus vite interrompue, ceux à qui manqua la force ou le temps pour évoluer et s'adapter, où donc les chercher à présent ?

Puis, à côté des coryphées et des figurants, voici les spectateurs et les témoins : un philosophe, un moraliste, un érudit, un politique, un homme du monde, ont-il passé indifférents

au milieu de cette tempête qui ravageait les âmes. Quand on essaie de donner, dans un tableau d'ensemble, la physionomie d'un siècle littéraire, on a pris la mauvaise habitude de séparer la philosophie, l'érudition, et l'histoire de la poésie et du roman. Le lecteur oublie volontiers les dates. Il voit un Jouffroy, un Saint-Simon, un Michelet, même un Laurent, un Champollion ou un Ballanche, détachés de cet empyrée où se gagent dans une gloire les dieux du romantisme, et se les imagineraît littéralement projetés hors des temps privilégiés. Mais ces serviteurs plus modestes de l'idée nouvelle ont partagé les fièvres et les luttes des héros romantiques, mais certaines de leurs œuvres en ont gardé aussi fidèlement que *Les Feuilles d'automne* ou *Chatterton*, le souvenir le plus pénétrant.

Enfin l'histoire du romantisme ne serait ni exacte ni complète si on l'arrêtait brusquement à l'époque où triomphent de nouvelles formules dans la poésie ou dans le roman. Comment méconnaître l'intérêt de ces réveils, de ces explosions à retardement d'autant plus puissantes que les circonstances les ont plus longtemps retardées ? Un recueil de vers, un drame, une nouvelle historique, un essai, œuvre de début d'un écrivain qui n'était pas né l'année des *Méditations* ou l'année de *Marion Delorme*, peut faire revivre en 1850 ou en 1860 les plus intimes anxiétés du tourment romantique. Mais précisément de tels livres ont souffert d'être déclassés : n'est-il pas juste de leur rendre le destin qu'ils auraient mérité, en les replaçant dans leur vrai milieu ?

Toutes ces considérations font apparaître comme infiniment désirable la publication méthodique des œuvres significatives qui, pendant cinquante ans, ont formé, autour des grands romantiques, un cortège nombreux et discipliné. On publie tant, à notre époque, et souvent avec si peu de discernement, que ces résurrections, pourvu qu'elles soient justifiées, ne peuvent être qu'un bienfait, un repos pour le lecteur et pour le critique, accablés sous l'avalanche du roman quotidien. Il convient que le livre sérieux, l'ouvrage de fond, celui qui offre un intérêt vivant ou rétrospectif, se défende, sur le marché de la librairie française, contre cette masse d'improvisations sans lendemain que provoque la vogue même de la littérature romanesque. Nous voulons bien trouver du temps pour nous intéresser aux plus extravagantes fictions, aux dépaysements les plus hardis, aux malaises, aux langueurs les plus morbides d'une jeunesse qui se dit romantique. Nous [illegible] pour que [illegible] Jouffroy ou Saint-Simon [illegible] Ballanche ? — pour les lire, non pour les relire, ou avouez [illegible] les lus. Volontiers [illegible] tions et, dans le [illegible] œuvre d'un tout petit [illegible] peu de chose, très plaisant [illegible] blancs. Faut-il que [illegible] officielle des centenaires nous rappelle ou nous enseigne qu'il y a *Les Méditations*, *Les Odes et Ballades*, *Les Poèmes antiques* [illegible]

Profitons de cette faveur nouvelle du livre, réveillons, sous les cendres du passé, l'étincelle du genie méconnu. Au lieu de nous battre pour un mot que personne ne comprend plus, parce que chacun le comprend à sa façon, de [illegible] pendant qu'il [illegible] temps [illegible] les lettres de noblesse du vrai romantisme.

Il semble que l'on en puisse apercevoir tous les aspects essentiels, et les plus durables, dans cette *Bibliothèque romantique* qui, depuis deux ans, propose à notre surprise ou à notre [illegible] tant de petits [illegible] d'œuvres peu connues. Pour l'entreprendre et pour la [illegible] il y fallait plus de goût encore que de [illegible] Le trop, en particulier, est plus à redouter que le trop peu. Ce ne sont pas les bibelots et les [illegible] et les curiosités de vitrine qui manquent dans les archives du romantisme. Laissons sommeiller dans les vieux livres ou les bibliothèques les érudits savent bien les dénicher avec une intuition très sûre, quand ils [illegible] la [illegible] naissance précise de toute une époque. M. Henri Girard sait rendre la vie aux œuvres qui comptent par la personnalité même de l'écrivain, par le bruit qu'elles ont fait, par l'influence qu'elles ont exercée, par la valeur de témoignage qu'elles ont gardée pour nous, quelquefois même par l'attrait de l'inédit et d'une révélation singulière. Entendons bien que toutes ces raisons ne jouent pas à la fois pour un même livre. Il y a dans la *Bibliothèque romantique* de grands noms et de [illegible] Byron, Jouffroy, Sainte-Beuve, Georges Sand, Saint-Simon y voisinent avec Delavigne, Dumas, de Grainville, Alphonse Rabbe, Le Poittevin. Des romans, des drames ensevelis dans un profond oubli y rencontrent des chefs-d'œuvre [illegible] éternellement jeunes [illegible] *Lélia*.

C'est sous le patronage d'un [illegible] que M. Henri Girard [illegible] *critique*. Ce n'est pas [illegible]

[illegible] d'Emile Deschamps et de son [illegible] Mme Emile [illegible] romantisme [illegible] tous les grands romantiques [illegible] mieux que [illegible] cette tradition d'humanité [illegible] pour [illegible] les [illegible] nouvelle école. Ses *Etudes françaises et étrangères*, la *Poésie de l'histoire*, [illegible] de Schiller, les *Poètes* de Goethe, les *Poètes* de Schlegel, le *Théâtre* de la *Lusitanie* de Shakespeare, jusqu'à [illegible] du polonais [illegible] partitions [illegible] représentant pas seulement [illegible] 1830, une [illegible] ; elles sont le plus transparent témoignage de cette nostalgie qui tourmentait [illegible] des âmes de poètes, et qui leur faisait chercher dans les littératures exotiques, en même temps qu'un renouvellement de leur inspiration, l'écho amplifié de leurs passions et de leurs rêves. Ainsi [illegible] d'Emile Deschamps [illegible] *Etudes françaises et étrangères* [illegible] sa place au seuil de la *Bibliothèque romantique* [illegible] 1828, au lendemain de celle de *Cromwell*, elle justifie, [illegible] d'une [illegible] pas encore tout entier [illegible] de l'école nouvelle en [illegible] en [illegible] les [illegible] et littéraires [illegible] au lyrisme, la [illegible] qui les avait [illegible] depuis deux siècles en [illegible] que pour sortir de la stérile impuissance où elle se débattait, la poésie doit mêler [illegible] les trésors [illegible] des événements [illegible] qui viennent de changer la face du monde. Et puis, celui qu'un jour [illegible] longtemps après [illegible] *Hernani*, appelait [illegible] douce de la [illegible] comme quelle élégance, quel tact, il sait apaiser les querelles et adoucir les angles ! Pour [illegible] le romantisme n'est pas un dogme, c'est un acte de foi dans le génie de son pays, [illegible] les vaines disputes de mots [illegible] littéraire le passé et l'avenir d'un peuple qui puise en lui-même la force de se renouveler.

Quelque [illegible] ans avant les *Etudes françaises et étrangères*, un écrivain bien oublié aujourd'hui, Jules Lefèvre-Deumier, répondait à cet appel en faveur de l'exotisme par une œuvre personnelle où l'érudition la plus solide se mêle au [illegible] M. Georges Brunet [illegible] *Vat* [illegible] nous a conté avec esprit cette existence qui ressemble [illegible] Pétrone [illegible] la moralité finale. Chez Lefèvre-Deumier, le roman de [illegible] ne [illegible] ses meilleurs livres [illegible] en 1850 n'est pas, ne peut pas être, d'avoir chanté la poésie du soir, de la nuit et des ruines, de s'être embarqué dans le sillage de Byron ou d'avoir souhaité dormir dans le cimetière protestant de Rome [illegible] Il faut retenir ce qu'il a fait pour la connaissance réelle et la diffusion des littératures étrangères. Aujourd'hui, [illegible] plus nette de l'époque, la résurrection des figures secondaires du romantisme, nous ont révélé, chez plus d'un écrivain, une science précise et intelligente des étrangers dont ils prétendaient s'inspirer. Emile Deschamps et son frère Antoni, Guttinguer, Fontaney, partagent avec Lefèvre-Deumier ce culte éclairé de l'exotisme. [illegible] ne s'est pas seulement intéressé à Byron, à Shelley, à Goethe et à Klopstock [illegible] Oehlenschlager le grand poète danois, à Grillparzer, à Novalis ; il a conçu le projet d'une histoire de la littérature allemande, qu'il était bien capable d'écrire ; il a [illegible] en 1850 [illegible] protestation. On serait tenté de croire qu'il existe autour de la France [illegible] de sensibilité littéraire qui repousse le [illegible] comme une contagion.

Il faut relever ce désir de mettre d'accord la théorie et la réalité comme un trait de conscience [illegible] dans le romantisme tel que nous le concevons d'ordinaire. Pourtant, on oublie trop facilement que les sentiments romantiques n'étaient pas toujours un jeu ou une attitude, et que plus d'un poète de [illegible] payé de sa tranquillité [illegible] même de sa vie la démesure [illegible]. A voir de plus près des existences et des œuvres moins brillantes que celles de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo [illegible] Alfred de Vigny, nous nous apercevons que le mal du siècle, l'ennui, le [illegible] des passions ont ravagé bien des âmes qui s'en seraient volontiers affranchis. Entre 1805 et 1850, que de René, d'Obermann et d'Adolphe se sont pris sans remède à cette périlleuse illusion ! La vie est une réplique douloureuse du roman, l'imagination dégrade, l'énergie sans remède. A vingt-cinq ans de distance, le destin d'Alfred

Le Poitevin fait revivre celui d'Alphonse Rabbe. Tous les deux ont trouvé asile dans la *Bibliothèque romantique*. L'un avec son *Album d'un pessimiste*, l'autre, avec sa *Promenade de Béliat*. M. Jules Marsan et M. René Deschaumes ont admirablement montré quels liens unissent ces deux oubliés à l'âge romantique que les « marques de même sceau fatal » [illegible] sés avant d'avoir vécu, tourmentés de souffrances qui n'étaient pas toutes imaginaires, ils veulent du moins échapper à l'humiliant désastre de leur sensibilité et prendre leur revanche sur la vie par la pensée, par la solitude fière, par l'art. Mais la mort, dont la hantise les a poursuivis depuis leur ardente jeunesse, les a pris avant qu'ils se fussent complètement exprimés.

Edouard Maynial

(A suivre.)

CE QUE COUTE LA BONTÉ

Nouvelle.

« La bonté, plaça la [illegible] madame Pennycoop, ne coûte rien. »

« Et en général, ma chère, on l'évalue au prix coûtant », riposta M. Pennycoop qui, commissaire-priseur depuis vingt ans, avait eu le temps de vérifier l'attitude du public envers le sentiment.

« Ce que tu me dis m'est égal, Georges, persiste sa femme. C'est peut-être une vieille bête désagréable, je ne dis pas le contraire. Tout de même, à part et mais [illegible] plus. »

« Si je croyais qu'il y eût [illegible] observa M. Pennycoop, je [illegible] l'Église anglicane demain [illegible] thodiste. »

« Ne parle pas comme [illegible] Georges [illegible] le Seigneur [illegible] »

« Si le Seigneur était obligé d'écouter le vieux Cracklethorpe, il penserait comme moi », telle fut l'opinion de M. Pennycoop.

« Le Seigneur nous envoie nos épreuves [illegible] nous apprendre la patience. »

« Tu n'es pas marguillier, répliqua son mari, tu peux l'éviter. Tu ne l'entends que lorsqu'il est en chaire, et là, il est obligé de garder son calme. »

« Tu oublies [illegible]

[illegible]

[illegible] ministre qui arrive en trois ans à faire haïr à chaque membre de la congrégation la vue [illegible] quelque chose qui n'aille pas. »

Madame Pennycoop, la plus douce des petites femmes, [illegible] « Ne crois pas, mon chéri, que je ne t'ai pas donné raison. Tu l'as noblement supporté. J'ai souvent admiré que tu aies été capable de te retenir comme tu l'as fait si souvent ; quand je [illegible]

M. Pennycoop avait pris [illegible] l'attitude d'un ange de pierre, récemment découvert.

« On peut [illegible] M. Pennycoop [illegible] sont purement personnelles. Bien que, ajouta le marguillier [illegible] la nature humaine, bien que personne n'aime [illegible] cristie que vous avez fait la quête à gauche afin d'éviter soigneusement votre famille. »

« Les enfants ont toujours leur deux sous dans la main », expliqua madame Pennycoop avec indignation.

« C'est le [illegible] pour faire du bruit, continua le marguillier, il [illegible]

[illegible] riant la petite femme avec l'accent [illegible] fai- [illegible]

[illegible] Tu sais, Georges, la première fois qu'il est venu je t'ai fait observer comme il avait mauvaise [illegible]

« Je lui pardonnerais ce qu'il fait, s'il n'avait pas l'air d'y prendre autant de plaisir, dit le marguillier. [illegible]

Il part et j'espère bien que nous ne le reverrons plus.

— Il faudra avec moi lui faire une visite, Georges, pour la bonne petite madame Pennycoop. Après tout, il a été notre ministre pendant trois années et il peut être peiné, le pauvre homme, quoiqu'il en dise, de partir comme cela en sachant que tout le monde est content de voir ses talons.

— Eh bien, je ne dirai pas ce que je ne pense pas, répliqua M. Pennycoop.

— Ce serait parfait, dit sa femme en riant, si tu ne disais pas ce que tu penses. Et nous garderons tous les deux notre calme, suggéra la petite femme, quoi qu'il arrive. Rappelle-toi que ce sera la dernière fois.

Les intentions de la petite madame Pennycoop étaient bonnes et chrétiennes. Le Révérend Augustus Cracklethorpe quitterait Wychvood-les-Bruyères le lundi suivant, pour ne plus y remettre les pieds, ainsi que l'espéraient sincèrement le Révérend Augustus Cracklethorpe lui-même et chaque membre de sa congrégation. On n'avait pris nulle peine des deux côtés pour cacher la joie mutuelle avec laquelle on attendait cette séparation. Le Révérend Augustus Cracklethorpe aurait pu rendre service à l'Eglise dans quelque lointaine paroisse de réputation douteuse, ou dans quelque mission au milieu des païens. Là, son naturel instinct d'antagonisme envers et contre tous, son mépris insurmontable pour les idées et les sentiments d'autrui, sa conviction que tous, sauf lui, avaient toujours tort, unis à la détermination d'exprimer sans crainte cette conviction, auraient pu trouver leur emploi. Dans la petite ville pittoresque de Wychvood-les-Bruyères, au milieu des collines du Kent, asile bien aimé du commerçant retiré, de la vieille fille sans grande fortune, des bohèmes convertis et dont les instincts latents de respectabilité se développaient, ces qualités ne produisaient que le scandale et la désunion.

Pendant les deux dernières années, les paroissiens du Révérend Augustus Cracklethorpe, aidés par tous les autres habitants de Wychvood-les-Bruyères qui avaient eu l'occasion d'entrer en contact avec le Révérend, avaient cherché à lui faire comprendre par des insinuations et des mots couverts auxquels il était difficile de se méprendre, combien chaque jour ils le détestaient plus cordialement, à la fois comme prêtre et comme homme. Le résultat avait été qu'on lui avait annoncé officiellement que, faute d'autre alternative, une députation des paroissiens, notables, se rendrait chez l'évêque. C'est ce qui avait prouvé au Révérend Augustus Cracklethorpe qu'il avait échoué dans sa tâche de guide spirituel et de consolateur de Wychvood-les-Bruyères. Le Révérend Augustus Cracklethorpe avait cherché et s'était assuré le souci d'autres âmes. Le dimanche matin il devait faire son sermon d'adieu, qui promettait d'être un succès tout point de vue. Des fidèles qui n'avaient pas mis le pied à Saint-Jude depuis des mois s'étaient promis le régal de sentir qu'ils écoutaient le Révérend Augustus Cracklethorpe pour la dernière fois. Le Révérend Augustus Cracklethorpe avait préparé un sermon dont le langage simple et direct devait faire grand effet. Les paroissiens de Saint-Jude, à Wychvood-les-Bruyères, avaient leurs défauts, comme nous les avons tous. Le Révérend Augustus se flattait de n'en avoir pas oublié un, et se promettait un grand plaisir de l'émoi que ses remarques, de la « première » à la « soixantième et dernière », ne pouvaient manquer de soulever.

Ce qui gâta toute l'histoire, ce fut l'élan de la petite madame Pennycoop. Le Révérend Augustus Cracklethorpe, informé dans son cabinet de travail le mercredi après-midi que M. et Madame Pennycoop le demandaient, entra dans le salon un quart d'heure plus tard, froid et sévère ; et sans tendre la main, il demanda qu'on lui exposât le plus brièvement possible pour quel motif on le dérangeait. Madame Pennycoop avait préparé son discours. C'était juste ce qu'il fallait et pas plus.

Il faisait allusion, sans y insister, au devoir qui nous incombe à tous de nous rappeler à chaque occasion, que nous sommes chrétiens, que notre privilège est de pardonner et d'oublier ; que généralement il y a des torts des deux côtés ; qu'il ne faut jamais se séparer en colère ; en un mot, que la petite madame Pennycoop et Georges, son mari, qui allait le dire lui-même, regrettaient tout ce qu'ils avaient pu dire et faire dans le passé qui avait blessé le Révérend Augustus Cracklethorpe et aimeraient lui serrer la main et lui souhaiter beaucoup de bonheur pour l'avenir. L'attitude glacée du Révérend Augustus dispersa à tous les vents ce discours soigneusement étudié. Il ne restait à madame Pennycoop qu'à se retirer en silence, ou à s'abandonner à l'inspiration du moment et à faire un discours nouveau. Elle choisit la dernière alternative.

D'abord ses mots vinrent avec peine. Son mari, comme toujours les hommes, l'avait abandon-

[illegible] l'heure du besoin et jouait avec la poignée de la porte. Le regard d'acier que lui jetait le Révérend Cracklethorpe, au lieu de la retrouver [illegible]. Cela lui donna du cœur. Il faudrait qu'il l'écoutât. Elle lui ferait comprendre ses bons sentiments à son égard, fallut-il le prendre par les épaules et le secouer pour les lui inculquer. Au bout de cinq minutes, le Révérend Augustus Cracklethorpe, sans le savoir, avait l'air satisfait. Au bout de cinq autres minutes, Madame Pennycoop s'arrêta non à bout de mots, mais à bout de souffle. Le Révérend Augustus Cracklethorpe répliqua d'une voix qui, à sa propre surprise, tremblait d'émotion. Madame Pennycoop lui avait rendu sa tâche plus dure. Il croyait laisser Wichvood-les-Bruyères sans regrets. Maintenant qu'il savait que, malgré tout, un membre de sa congrégation le comprenait, comme madame Pennycoop lui prouvait qu'elle le comprenait, et avait de la sympathie pour lui, maintenant qu'il savait qu'un cœur au moins, le cœur de Madame Pennycoop, s'était attaché à lui, ce qu'il avait considéré d'avance comme un bonheur se transformait en un chagrin durable.

M. Pennycoop, emporté par l'éloquence de sa femme, balbutia quelques mots de son cru. Il résultait des remarques de M. Pennycoop qu'il avait toujours regardé le Révérend Augustus Cracklethorpe comme le ministre de ses rêves, mais qu'il y avait eu entre eux d'inexplicables malentendus. Le Révérend Augustus Cracklethorpe, paraît-il, avait toujours secrètement respecté M. Pennycoop. Si jamais ses paroles avaient pu donner l'impression du contraire, cela devait venir de la pauvreté de notre langage, qui ne se prête pas aux subtilités.

Puis suivit une invitation à prendre le thé. Mademoiselle Cracklethorpe, sœur du Révérend Augustus — et dont la ressemblance avec son frère était frappante, à cela près que tandis qu'il était rasé de près, elle portait une légère moustache — fut priée de donner à ce repas la grâce de sa présence. La visite se termina lorsque Madame Pennycoop se rappela que c'était l'heure du bain de Wilhelmina.

« J'en ai dit plus que je ne voulais », avoua Madame Pennycoop à Georges, son mari, en chemin, mais il m'a irritée.

Le bruit de la visite des Pennycoop se répandit dans la paroisse. D'autres dames comprirent qu'il était de leur devoir de montrer à Madame Pennycoop qu'elle n'était pas la seule chrétienne à Wychvood-les-Bruyères. Il était à craindre que Madame Pennycoop ne se montât [illegible] Le Révérend Augustus [illegible] orgueil excessif [illegible] que Madame [illegible] tes. Madame Pennycoop ne devait pas s'imaginer qu'elle était la seule [illegible] à Wychvood-les-Bruyères [illegible] que ne coûtait rien [illegible] dire de gracieux riens [illegible] Des maris vêtus de [illegible] habits et soigneusement catéchisés furent forcés de rehausser la procession presque interminable de paroissiennes [illegible] aux portes du presbytère. De [illegible] au samedi soir, le Révérend Augustus [illegible] grand étonnement, dût arriver à la conclusion que les quatre-cinquièmes de ses paroissiens l'avaient aimé [illegible] premier vue sans avoir eu jusque-là l'occasion d'exprimer leurs sentiments.

Le dimanche attendu arriva. Le Révérend Augustus Cracklethorpe [illegible] écouter les regrets qu'inspirait son départ, les assurances d'une estime qu'on lui avait cachée jusque-là, les explications d'impolitesses apparentes qui n'étaient que des preuves d'affection qu'il n'avait pas eu le temps de penser à autre chose. Et ce ne fut qu'en entrant dans la sacristie, à onze heures moins cinq, que le souvenir de son sermon d'adieu lui revint. Cette pensée le poursuivit durant le service. Le prononcer après les révélations de ces trois derniers jours était impossible. C'était le sermon que Moïse aurait pu prêcher à Pharaon le dimanche avant l'exode. En accabler cette assemblée de fidèles qui, le cœur brisé, pleurait son départ, serait inhumain. Le Révérend Augustus essaya de penser aux passages qui pourraient être choisis et changés. Il n'y en avait pas. Du commencement à la fin, il n'y avait pas une seule phrase que la plus grande ingéniosité eût pu rendre agréable.

Le Révérend Augustus Cracklethorpe monta lentement en chaire sans avoir la moindre idée de ce qu'il allait dire. Le soleil tombait sur les visages levés d'une foule qui remplissait l'église toute entière. Les yeux du Révérend Augustus Cracklethorpe n'étaient jamais tombés jusqu'à ce jour sur une assemblée si heureuse et si vive. Il sentit qu'il n'avait pas envie de quitter ses ouailles. Qu'on ne souhaitait pas le voir partir, pouvait-il en douter ? Ce serait les regarder comme la réunion des hypocrites les plus effrontés qui se fussent jamais trouvés sous le même toit. Le Révérend Augustus Cracklethorpe [illegible]

[illegible] Miles, plus de manières et surtout [illegible] qui avait devant lui son équipage et [illegible] il n'avait pas besoin de [illegible] d'adieu. Les dispositions prises pouvaient facilement [illegible]. Le Révérend Augustus Cracklethrope [illegible] reconnaît ses torts. Basant [illegible] jugement sur le témoignage de quelques personnes [illegible] il n'était nul besoin de mentionner le nom des membres de la congrégation qui espéraient se repentir [illegible] pour du [illegible] qu'ils avaient [illegible] après qu'il était de son devoir de pardonner. On avait supposé que les paroissiens de Saint-Jude, à Wychwood-les-Bruyères, l'avaient pris en grippe. Il voulait faire des excuses publiques pour l'injustice qu'il avait faite sans le [illegible] leur intelligence et à leur [illegible]. Il savait maintenant de leurs propres lèvres qu'on les avait calomniés. Bien loin qu'ils souhaitassent son départ, ce départ était pour eux un grand chagrin. Connaissant maintenant le respect — on pourrait presque dire la vénération — que la majorité de cette congrégation avait pour lui — connaissance, admettait-il, qu'il avait acquise un peu tard — il lui devenait évident qu'il pouvait encore les aider dans leurs besoins spirituels. Laisser un troupeau si fidèle serait le fait d'un mauvais berger. Il avait décidé, au dernier moment, d'écouter le flot intéressant de regrets que son départ avait fait verser à son oreille durant les quatre derniers jours. Il resterait avec eux, à une condition.

Un frisson parcourait cette mer humaine à ses pieds, mouvement qu'un observateur plus subtil aurait pu comparer aux gestes convulsifs que fait un homme qui se noie pour s'accrocher à quelque chose. Mais le Révérend Augustus Cracklethrope ne pensait qu'à lui.

La paroisse était grande et il n'était plus [illegible] qui adjoignît un vicaire [illegible] cieux et énergique. Il en avait un en vue, un de ses proches parents qui, pour un petit salaire dont il ne valait pas la peine de parler, accepterait ce poste, il en était sûr. On ne pouvait en chaire discuter de semblables questions, mais il se ferait un plaisir d'attendre dans la sacristie les membres de la congrégation qui voudraient bien rester.

La question qui agita la majorité de la congrégation [illegible] qu'on [illegible] le dernier cantique [illegible] combien de temps il fallait pour sortir de l'église. Il restait encore un faible espoir que le Révérend Augustus Cracklethrope, n'obtenant pas son vicaire, considérât que sa dignité lui imposait de secouer de ses pieds la poussière d'une paroisse aux sentiments généreux, mais si dure à la détente quand il fallait mettre la main à la poche.

Mais pour les paroissiens de Saint-Jude, ce dimanche était un jour d'infortune. Avant qu'ils pussent [illegible] le Révérend Augustus [illegible] quelque [illegible] de leur donner connaissance d'un petit mot qu'on venait de lui apporter. Il était sûr qu'après cela ils rentreraient chez eux le cœur plein de joie et de [illegible]. Il y avait parmi eux un modèle de bienfaisance chrétienne qui faisait honneur à l'église.

A [illegible] on remarqua qu'un marchand drapier retiré des affaires, gros et petit homme qui venait d'acheter le château, devenait rouge.

Un monsieur jusque-là inconnu avait signalé son arrivée parmi eux par un acte de magnificence qui pouvait servir d'exemple à tous les riches. M. Horation Copper... le révérend parut avoir quelque difficulté à déchiffrer le nom...

[illegible] Smith, monsieur, avec un trait d'union », murmura la voix du drapier toujours écarlate.

M. Horatio Copper-Smith, prenant un bon moyen — ainsi pensait le Révérend Augustus — pour s'attacher le cœur de ses concitoyens, avait exprimé le désir de payer entièrement le traitement d'un vicaire. Dans ces conditions, il n'était plus besoin de parler de séparation entre le Révérend Augustus Cracklethrope et ses paroissiens. Et le Révérend Augustus Cracklethrope espérait bien vivre et mourir pasteur de Saint-Jude.

Une congrégation plus solennelle et plus grave que la congrégation qui sortit ce dimanche matin de Saint-Jude à Wychwood-les-Bruyères n'avait jamais peut-être passé les portes d'une église.

« Il aura plus de temps à lui », dit M. Biles, quincaillier retiré et marguillier, à madame Biles en tournant le coin de l'Avenue des Acacias.

« Il aura plus de temps pour se rendre odieux et être toujours une pierre d'achoppement.

— Et si [illegible] parent lui ressemble.

« Et tu peux être sûre que c'est le cas, ou il n'aurait jamais pensé à lui », telle était l'opinion de M. Biles.

« Je dirai à cette Madame Pennycoop, dit Madame Biles, ce que je pense d'elle quand je la rencontrerai. »

Mais à quoi [illegible]

JÉROME K. JÉROME.

Traduit de l'anglais

par Mme J. Dumont-Pelletier.

UN VILLAGE [1]

CEUX QUI PASSAIENT

Les Pauvres

[illegible]

[illegible] leur pays d'origine. Ils font la liaison entre les hameaux qu'ils parcourent successivement, [illegible]

[illegible] tous ceux qui passèrent dans mon enfance. [illegible] donner meilleure grâce à l'aumône, de la faire distribuer par des mains enfantines. Jamais on ne nous disait : « C'est un vagabond... ou c'est un [illegible] ».

Parfois, venu de quelque hameau éloigné, quelque petit [illegible] tard dans les chemins ». Elles observaient l'enfant, avec une attention curieuse, comme cherchant une ressemblance. [illegible]

[illegible] cause d'une fille, qu'il avait la tête dérangée ». N'importe : il offrait l'image de la félicité, [illegible]

[illegible]

[1] [illegible] *Revue Bleue* du 16 juin [illegible]

la figure étroite, envahie d'un poil roux comme les fougères d'automne. Chez lui, prétendait-on, il couchait dans une arche [1] triste lit, presque semblable à un cercueil. Sa réputation de jeteur de sorts reposait sur des bases fragiles, — et n'effrayait personne. — Il prédisait simplement la pluie ou le soleil, très consulté par la jeunesse, les veilles de noces ou de fêtes villageoises, et lorsque les chiens des domaines aboyaient trop fort à son approche, il les faisait faire, en étendant la main vers eux, avec des paroles mystérieuses.

José de Domérat, un innocent, était le bouffon du village. Dès qu'il avait reçu son aumône, une voix s'élevait : « José, fais ta prière. » Il s'agenouillait soigneusement sur deux feuilles, détachées de l'arbre le plus proche, et son bâton tenu à deux mains, il se redressait soudain, et sautait le plus haut possible, envoyant ses talons rejoindre le fond de son pantalon loqueteux avec une « youffée ». « You ! hou ! hou ! » qui s'entendait au loin. Garçons et filles riaient aux larmes autour de lui. Et leur joie était si simpliste, qu'on ne la pouvait dire cruelle.

Plus étrange, était « l'instituteur de la Châtre », vieillard chauve, dont la longue barbe blanche bien peignée s'harmonisait avec la redingote noire. Il s'exprimait en termes choisis. D'aucuns disaient que dans sa jeunesse, « il avait étudié pour se faire curé ». Quelles circonstances, ou quelles aventures, l'avaient amené à cette déchéance ?

On voyait souvent aussi le Vieux Normand, qui, après maintes pérégrinations, ne quittait plus la Creuse, si éloignée qu'elle fût de son pays. C'est que, disait-il, « nulle part, le monde ne l'avait reçu aussi bien ». A « la Papillarde », toujours pavoisée d'oripeaux, les doigts chargés d'anneaux de cuivre, la vie n'apparaissait point mauvaise. Sans doute, semblait-elle plus dure, au pauvre vieux, retombé « en enfantillage », qui avait la manie de tâter les pierres et les arbres du bout de son bâton, en marmonnant : « Ah ! si c'était du pain ! »

Le retour de Tiennon, au printemps, s'escomptait aussi sûrement que celui des hirondelles. Il avait pour mission de curer les poulaillers, moyennant la nourriture et le gîte, dans le grenier à foin au-dessus de l'étable, qu'on appelle chez nous, la chambre. Il peut paraître aux gens mal informés, qu'après un tel travail, c'était un maigre salaire.

Pour le croire, il faudrait n'avoir jamais vu les femmes « flamber » devant leur porte, la chaise que Tiennon venait de quitter, — ou n'avoir jamais entendu menacer les enfants qui refusent de se laisser peigner : « Tu veux donc être comme Tiennon ! et que les porcs te traînent à la rivière ! »

Enfin, l'appétit du pauvre homme était, pour ainsi dire, insatiable. Il mangeait des soupes « de pionnier » : « Tiennon, il vaut mieux te charger que te nourrir ! » — Cela n'allait point, parfois sans conséquences fâcheuses, dans le fourrage du grenier ! au grand dam de ceux qui montaient le quérir !

Pauvre Tiennon ! ces subtilités n'entraient pas dans son entendement.

Il se servait aussi volontiers de ses mains que de la fourche, pour charger sur les brouettes, le fumier qui s'allongeait sous chaque perchoir, en étroit meulon.

Et parfois, on entendait sa voix qui s'élevait tandis qu'il charriait cette ordure. Que pouvait-il bien chanter, ce misérable rebut humain ? Il chantait :

Le premier de mai,
Qu'est-ce que j'donne à ma Mie ?
Le premier de mai,
Qu'est-ce que j'donne à ma Mie ?
— Trois tourterelles,
Trois ramier z'au bois
Qui volent ! qui volent ! —

Les marchands.

Tout un petit commerce ambulant vit sur la campagne. Celui qu'exercèrent jadis les faux-sauniers, a laissé un souvenir. On conte encore toutes leurs ruses, pour échapper aux gabelous : on montre, sur les bords de la Creuse, les cachettes où ils dissimulaient leur marchandise : la sau, comme nous disons toujours dans notre patois. Et cela, le temps aidant, a pris des teintes un peu légendaires. Par contre, à une époque qui n'est pas très lointaine, des porte-balles parcouraient tous les hameaux ; ne craignant pas de s'embourber dans les chemins perdus, si bien qu'on dit, par manière de comparaison : « Crotté comme un chien de mercier ». Ceux qui venaient du Berry montraient parfois, précieusement enfermée dans leur pacotille, une sainte Solange en cire : leur Patronne.

D'autres nous arrivaient du pays d'Auvergne.

1. Huche.

Ils portaient des chapeaux plus larges que ceux des hommes de chez nous et leurs blouses plus longues, de teintes plus sombre faite d'un coutil rayé appelé « mille raies », se distinguaient aussi de la blouse creusoise, en toile unie, couleur bleu charrette. On allait alors moins fréquemment à la ville ; aussi on s'approvisionnait volontiers, lorsque le colporteur offrait ses marchandises, de « fil au conscrit », d'aiguilles, de boutons, d'étoffes diverses dont l'une, dite « tort-en-diable » avait une telle réputation de solidité, qu'après cinquante ans, on en parle encore.

Ces merciers étaient des gens estimables et considérés.

D'Auvergne aussi, les rémouleurs, connus chez nous sous le nom de bezizis, qui imite si bien le bruit de l'acier sur la meule. Dès qu'ils paraissaient, les femmes s'empressaient de détacher la paire de ciseaux pendant à leur ceinture, et les hommes apportaient leurs couteaux, pour les faire « repasser ». Ils réparaient les parapluies, fabriquaient avec les tringles hors d'usage d'ingénieux petits grilloirs, pour rôtir les tranches de pain à la chaleur des braises, et moulaient des cuillers. Hélas ! combien de précieux plats d'étain furent ainsi fondus et transformés !

D'aucuns se souviennent encore de la chanson du Bezizi, une lente mélopée sans rimes :

> Voici la St Jean qui s'approche,
> Lonla lonlaire lonla !
> Nous allons revoir nos femmes,
> Aussi nos petits enfants !

Quant aux rempailleurs de chaises, on utilisait leur savoir, mais ils ne jouissaient pas d'une réputation sans tache. On les assimilait volontiers aux « Bohémiens ». C'est que ceux-là ne parlaient point de la femme et des petits restés chez eux, ni de leur maison, ni de leur village. Bien sûr, « il y a du bon monde partout où on mange du pain », mais les braves gens aiment à nommer leur pays, et ces vanniers étaient visiblement sans feu ni lieu. Et qu'est-ce qui traduit mieux la méfiance paysanne que ces mots ? « Çà sort... de savoir où ? »

Aujourd'hui, la carriole bâchée de l'épicier, et la caisse roulante, parfois attelée d'un chien « du Caiffa », creusent leurs ornières dans toutes nos routes, et sont bien achalandées. Le samedi, c'est la voiture du boucher, qui attire les femmes du village. Le volet qui la ferme par derrière [illegible] rabattu, [illegible] fourneau, et [illegible] carrefour, [illegible]

Communément [illegible] dimanche, [illegible] l'économie et la sobriété d'une campagne riche, où les billets de mille francs sortent en liasses de bien des poches [illegible]

Du plus loin que sa voix peut [illegible] « Peillereau jette son appel [illegible] mineures lentement modulées [illegible] Peaux d'lapins ! »

Et c'est tout un remue ménage. A quelque [illegible] de grange ne voit-on pas une peau, soigneusement rembourrée de paille, pour qu'elle sèche sans se rétrécir, et retournée de telle sorte, qu'elle ne montre de sa fourrure qu'une [illegible] queue grise ?

La discussion s'engage, serrée, et les plaisanteries, voire même les paroles galantes du peillereau ne changent rien à l'âpreté de la transaction. Quand on est enfin [illegible] que la femme a fait glisser dans sa poche 4 francs, au lieu de cent dix sous qu'elle exigeait, car il faut toujours « rabattre », le marchandage se rallume auprès d'un paquet de chiffons ! le peillereau n'a-t-il pas eu le toupet d'offrir quatre sous et demi! des peilles blanches!

Puis, vient le tour des ferrailles ! « C'était « bon autrefois, la campagne, disait un chiffonnier naïvement cynique. Mais maintenant [illegible] « ne vaut plus rien : les paysans connaissent la « valeur de tout ce qu'ils ont ».

Eh ! oui. Ils savent le prix des choses. Ils exigent leur dû. Ces gens, qui ne feraient pas tort d'un liard, apportent à la défense de [illegible] intérêts une opiniâtreté inlassable. « Un sou, [illegible] est un sou ; et à chacun [illegible] pas ?

Or, c'est ainsi qu'aux heures tragiques, obstinés, inébranlables, ils défendirent la Tranchée et la France [illegible] ça leur [illegible]

Dr Mu[illegible]

A suivre.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LES DÉCEPTIONS DE GENÈVE

Il semble que tout le monde soit revenu, plus ou moins déçu, de cette dernière réunion du Conseil de la Société des Nations. M. Stresemann a pu ses compatriotes reprocher de ne pas avoir obtenu la réduction des effectifs d'occupation en Rhénanie. M. Chamberlain qui a constaté que le moment de constituer le front unique contre le bolchevisme n'était pas encore venu ; MM. Briand, Vandervelde et quelques autres en reconnaissant *in petto* que les espérances qu'avait fait naître l'entrevue de Locarno se dissipent peu à peu sous le souffle des réalités.

Les milieux qu'on décoche au « locarnisme » sont un peu trop faciles. L'idée de liquider enfin le lourd passé qui pèse sur tous les peuples européens, d'effacer les souvenirs amers de la grande guerre et d'établir entre la France et l'Allemagne un *modus vivendi* acceptable, présage d'une réconciliation future, était une idée [illegible]. Or, quand on veut conclure un accord, il faut préjuger de la bonne foi de son adversaire, il faut lui montrer une certaine confiance, quitte à le surveiller ; nous n'avons pas le droit d'accuser M. Stresemann de duplicité, ni de reprocher à M. Briand de l'avoir traité avec courtoisie. La façon dont fut accueilli l'accord de Locarno montre d'ailleurs qu'il était conforme à l'esprit de la nouvelle Europe. Il serait incontestablement fort sage de substituer un statut européen unanimement accepté à l'équilibre instable qui est sorti du Traité de Versailles, et l'Allemagne qui est en train de se refaire, mais qui n'est pas refaite, y a autant d'intérêt que la France. Mais l'erreur de ceux qui ont trop attendu de Locarno est de s'être tenu dans le plan rationnel et de ne pas avoir suffisamment tenu compte des réalités psychologiques. Entre la France et l'Allemagne, il y a quelque chose d'impénétrable, un malentendu permanent qui n'est pas près de se dissiper, où il y a de la part de l'Allemagne une sorte de mauvaise foi collective que nous avons peine à comprendre.

Nous connaissons des Allemands qui ont le désir sincère d'être de bons Européens, qui reconnaissent que l'agression de 1914 fut une faute impardonnable, sinon un crime prémédité, mais ils ne sont qu'une infime minorité, une élite intellectuelle qui n'a guère de communication avec la masse. Celle-ci est intimement persuadée que la guerre a pour origine les intrigues de l'Angleterre et la soif de revanche des Français, peuple vaniteux qui croit toujours pouvoir dominer le monde ; tout au plus, dans les partis de gauche, admet-on qu'il y ait eu dans la catastrophe des responsabilités partagées. Dès lors, le traité de Versailles semble une monstrueuse injustice qui doit être réparée.

Loin de combattre cette opinion, le gouvernement républicain du Reich n'a fait que l'affermir et la surexciter par une série de mensonges officiels, dont la version de la guerre, telle qu'elle est enseignée dans les manuels scolaires, est le plus bel exemple. Il n'est que trop certain que la grande masse du public allemand n'admet ni la désannexion de l'Alsace-Lorraine, ni le couloir de Dantzig, ni la cession de la Posnanie à la Pologne, et tant qu'il en sera ainsi, il y aura une arrière-pensée qui gênera toutes les tentatives d'accord franco-allemand. Officiellement, le gouvernement accepte le fait accompli, mais il admet, quand il ne les favorise pas, les manifestations du nationlisme le plus agressif, comme celles du *Casque d'acier*, en présence desquelles il n'est pas un gouvernement français, si pacifiste soit-il, qui ne soit obligé de se tenir sur ses gardes.

L'Allemagne réclame l'évacuation de la Rhénanie : tous ceux qui se souviennent de 1871 le comprendront ; mais la présence de nos troupes sur le Rhin est le seul gage qui nous reste. Comment y renoncerions-nous, alors que mille indices nous apprennent qu'un parti puissant songe à se refuser à l'exécution du plan Dawes, alors qu'on nous avertit que si l'Allemagne a renoncé à recourir à la force pour reconquérir l'Alsace-Lorraine, elle ne renonce nullement à des moyens de persuasion, on sait ce que cela veut dire...

C'est ce que, sous une forme voilée, correcte, diplomatique, M. Poincaré a fait comprendre à l'Allemagne dans son discours de Lunéville. Naturellement, la presse allemande, en cette occasion, a cherché une fois de plus à séparer le Président du Conseil de son ministre des Affaires étrangères. A l'excellent M. Briand, Européen et pacifiste, on veut opposer M. Poincaré, le Lorrain rancunier. Le procédé est classique mais, cette fois-ci, en tous cas, l'insinuation ne répond à aucune réalité. M. Briand est

parfaitement d'accord avec M. Poincaré pour reconnaître que la France ne peut pas faire un pas de plus. L'éminentissime pacifique, ne désirant rien que le *statu quo*, elle ne peut sacrifier ni sa sécurité, ni les réparations au désir de satisfaire une voisine qui se déclare éternellement insatisfaite. C'est ce que M. Briand aurait dit à M. Stresemann avec les formules enveloppantes dont il a le secret, si un fâcheux zona ne l'avait rappelé brusquement à Paris.

Certains journaux allemands reconnaissent d'ailleurs que la politique de leur pays est responsable des temps d'arrêt, sinon de l'échec que subit la politique de Locarno. Il est vrai qu'ils accusent plutôt la tactique, les modalités de la politique de M. Stresemann, qu'ils ne remontent aux causes profondes.

A Genève, dit la *Frankfurter Zeitung*, la part prépondérante prise par les nationaux allemands au gouvernement du Reich porte maintenant ses fruits en politique extérieure. Primitivement, l'évacuation de la Rhénanie aurait dû être au centre de cette session du Conseil de la S. D. N. On avait annoncé à haute voix que dans cette session, l'Allemagne réclamerait et obtiendrait le retrait de l'occupation, et que le gouvernement de droite apporterait la liberté à la Rhénanie. Mais ensuite il a fallu se rendre compte que c'était impossible. L'opinion politique extérieure était devenue beaucoup moins favorable à l'Allemagne, et le changement d'orientation survenue dans notre politique extérieure n'en était pas la moindre cause. Une proposition d'évacuation n'aurait eu aucune chance de succès. Il fallut donc modestement y renoncer. Mais en revanche on claironna bien fort qu'à Genève on obtiendrait du moins une réduction importante des effectifs d'occupation. Là encore le résultat a été un échec complet.

On n'a rien obtenu, aucun résultat positif, pas même des promesses. Et cette fois encore la politique allemande en est pour partie responsable : elle a fourni aux Français des prétextes, par certains retards d'exécution que nous aurions dû absolument éviter, elle a soulevé des objections de forme qui ne nous ont valu aucun avantage, pas même un succès de prestige, mais qui ont eu pour unique résultat de nous empêcher de faire aucun progrès.

Des prétextes ? Non pas. Des raisons profondes, une méfiance nécessaire devant les manifestations d'un esprit de revanche que le gouvernement du Reich est incapable d'empêcher s'il ne les favorise pas. Depuis Bismarck, tous les gouvernements [illegible] gouvernements allemands, se servent de la [illegible] [illegible] mais [illegible] publique de notre [illegible] [illegible] ble tranchant. L'opinion publique n'obéit plus au doigt et à l'œil, et quand on l'a lancée dans une certaine direction, il est bien difficile de la faire revenir en arrière. Il semble que M. Stresemann l'apprenne à ses dépens. [illegible] de l'accord de Locarno tous les avantages, en chargeant ses journaux de les exiger. Maintenant leur public s'étonne qu'il ne les ait pas obtenus. De là sa déception de Genève.

*
* *

Dans quelle mesure l'échec de la politique allemande a-t-il influencé la politique des puissances envers la Russie ?

On n'a pas manqué de dire que M. Stresemann n'ayant pas retiré ce qu'il attendait de la politique de Locarno, c'est-à-dire de l'entente avec la France, ne manquerait pas de revenir à la politique de Rapallo, c'est-à-dire à l'entente avec la Russie bolcheviste. C'est une imagination un peu simpliste. Même si M. Chamberlain a songé un instant à constituer contre le bolchevisme un front unique dont l'Allemagne tiendrait une partie, il n'a pas pu s'attarder longtemps à cette idée. Le voulût-elle, l'Allemagne n'est pas en situation de soutenir la Russie dans sa lutte contre l'Angleterre, mais on ne peut pas, raisonnablement, lui demander une action diplomatique contre son alliée de Rapallo. Des conversations de Genève, il est du reste résulté que, non seulement la constitution du front unique contre le bolchevisme était une chimère, mais qu'il présentait aussi un véritable danger. La menace d'une intervention étrangère ne ferait que consolider la situation du gouvernement soviétique à l'intérieur, et lui vaudrait peut-être des sympathies à l'extérieur. Cela ne pourrait qu'améliorer la situation des Soviets qui paraît fort difficile.

Aujourd'hui, dit le *Manchester Guardian*, la Russie est le plus isolé de tous les pays, et il faut reconnaître que cela a été accompli, dans l'ensemble, par elle-même. Rien ne prouve que la politique britannique [illegible] le croit, à l'isoler ; tous les faits témoignent du contraire. [illegible]

[illegible] politique ait existé, elle serait aujourd'hui [illegible] superflue. Il fut un temps où les [illegible] allemands croyaient pouvoir établir une entente intime avec la Russie, et s'en [illegible] contre les alliés de l'Occident. Bien entendu, ils n'avaient parfaitement le droit, quoi qu'on pût penser de la sagesse de cette politique. Mais la situation a évolué en Russie, de telle sorte que des relations intimes entre l'Allemagne et la Russie ont perdu toute signification. La Russie n'a rien à offrir à l'Allemagne, pour longtemps tout au moins, tant du point de vue politique qu'économique; elle n'attire pas les capitaux allemands.

Aussi, ajoute le grand journal anglais, n'a-t-on pas cherché à Genève à détacher l'Allemagne de la Russie? Néanmoins, l'opinion de l'Allemagne sur le problème russe ne diffère pas essentiellement de l'opinion britannique. La Russie a perdu en ce moment tous ses atouts, même en Chine. Le prestige et l'influence qu'elle possédait dans les milieux ouvriers ont disparu. L'activité de Komintern ne soulève plus d'intérêt en Allemagne, bien qu'il y existe un parti communiste numériquement important.

Le crédit de la Russie est ébranlé partout. La crise industrielle devient de plus en plus désespérée. L'exécution de vingt prisonniers, et le rétablissement de la Terreur rouge ont achevé l'isolement matériel et moral de la Russie. M. Stresemann a remarqué que, dans le différend anglo-russe qui aboutit à la rupture, beaucoup de sympathies étrangères allèrent à la Russie, mais que les dernières exécutions ont amené un revirement complet de l'opinion publique.

L'échange de vues de Genève sur la Russie a donc revêtu un caractère presque académique. Aucune politique nouvelle ne s'en est dégagée. On s'est borné à un examen objectif de la situation, et les conclusions des ministres des Affaires Étrangères ont été presque identiques. La Russie impuissante, isolée, prise de panique, peut, involontairement peut-être, amener une cause de complications pour la Pologne. Cet aspect du problème russe a été également discuté, et il y a lieu de croire qu'à cet égard aussi les vues de M. Stresemann ne diffèrent pas fondamentalement de celles de sir Austen. Mais là encore il n'est pas question de politique commune... Le sang-froid et la modération dont le gouvernement polonais a fait preuve à l'égard des Russes, depuis l'assassinat de M. Voïkov, suffisent à prouver que ni la Pologne, ni les alliés de l'Ouest n'ont de plans antirusses.

Cette modération est une preuve de sagesse. Tous les gouvernements d'Occident ont à se garder de la propagande bolchevique, et les coquetteries envers les Soviets ne présentent que des inconvénients, mais les projets de croisade ou de « sainte alliance » que l'on voit apparaître dans certains journaux n'en ont pas moins. L'histoire a démontré que, chez elle, la Russie était invulnérable. Il faut attendre du temps et du temps seul la remise en ordre de cet immense pays.

L. [illegible]-Wilden.

LES ŒUVRES ET LES IDÉES

M. ANDRÉ MAUROIS, BIOGRAPHE [1]

M. André Maurois nous le rappelait récemment, à propos de son premier roman, *Ni ange ni bête* qui lui fournit l'occasion d'une sorte d'examen de conscience professionnel : « il faut, pour faire un romancier, générosité et impartialité... » A plus forte raison, ajouterons-nous, pour faire un biographe...

Si M. André Maurois regrette sa tiédeur de naguère, s'il formule un *mea culpa* aussi clairvoyant et s'accuse d'avoir aimé son Philippe beaucoup moins que Stendhal n'aima Julien Sorel en le poussant à l'échafaud, nul doute qu'il n'ait la conscience allégée en nous offrant aujourd'hui cette *Vie de Disraeli*... La générosité ici est flagrante ; et je ne reprocherai pas à M. André Maurois d'y être parvenu sans effort ; cette sympathie admirative qu'il témoigne à son héros ne l'empêche pas de nous mettre en garde contre une déformation correspondante et dans une certaine mesure péjorative, dont pourrait souffrir en ce livre la figure de Gladstone, le grand rival de Disraëli — je suis d'autant plus reconnaissant à un auteur d'une telle remarque qu'elle prévient et désarme une protestation légitime : sans aucune injustice imputable au narrateur, Gladstone ne révèle pas ici toute son émouvante et puissante originalité... Il reste que M. André Maurois affectionne Disraëli, et que cette affection ne se satisfait pas d'une trater-

[1] André Maurois, *Le [illegible] Disraëli*, Librairie Gallimard.

nelle indulgence, mais vise à mieux servir une grande mémoire en atteignant à l'impartialité.

M. André Maurois s'efforce d'introduire dans la biographie quelques unes des vertus fondamentales qui font le bon romancier. Ainsi s'éclaire ce rapprochement des deux genres qui a paru suggérer le succès de son *Disraeli*, et, par là je crois bien que M. André Maurois se décrète assez élégamment aux responsabilités trop lourdes et certes imméritées dont quelques admirateurs trop zélés l'avaient un peu accablé. Car, enfin, si nous lui devons — à un instant où le roman, quelque peu essoufflé par l'effort désordonné de l'après guerre, semble manifester des signes de lassitude — s'il n'est pas douteux que nous lui devons cette mode soudain triomphante des biographies romancées, il est clair, aujourd'hui qu'une étiquette ne crée pas la solidarité et qu'enfin M. André Maurois n'est pas l'ancêtre coupable d'une génération boiteuse.

Biographie romancée ? Rien de plus redoutable qu'une expression mal venue où nous guettent l'amphibologie, la fausse analogie et maintes maladies de l'entendement dignes d'exciter la verve d'un Molière. Sur la foi d'un terme obscur, ou si vous préférez d'une définition impartiale, on a déversé dans l'histoire l'arbitraire du roman, on a cru ennoblir l'histoire en l'enjolivant de fiction, en y introduisant les procédés les plus extérieurs et les plus usés du romanesque : on a donné une postérité bâtarde et inattendue à Dumas père... Talent gâché : l'expérience est décisive. Est-ce à dire qu'entre le roman et l'histoire, il n'y ait aucun point de contact ? Et que du roman à l'histoire, et inversement, aucun échange, aucun va et vient d'heureuses et vivantes inspirations ne puissent être tentés ?

La plupart des formules de biographies romancées que l'on nous a proposées sont franchement mauvaises et paraissent insoutenables. Celle que nous offre M. André Maurois a telle uniquement la valeur d'une réussite personnelle — ce qui n'en amoindrirait sans doute ni l'intérêt ni la portée ? L'avenir en décidera.

Ni l'histoire, ni le roman n'ont intérêt à se copier mutuellement — un fonds commun — une vérité humaine manifestée et comme réfractée en de multiples événements — peut bien déterminer l'emploi de procédés analogues de composition et d'exposition, qu'on le veuille ou non, ces deux genres bien distincts, répondent à des nécessités et à des fins dissemblables. L'historien n'est pas maître de son récit : il est lié par la discipline [illegible] qu'il [illegible] liberté qu'il [illegible] dans l'histoire [illegible] authentique [illegible] faits d'une histoire [illegible] témoin, il n'a aucune part aux décisions du Destin... Le romancier est maître de son récit : lié par la vérité psychologique et la vraisemblance, il est maître de l'intrigue, des personnages, du cadre, et nous [illegible] de ce qu'il imagine [illegible] responsabilités d'une lointaine [illegible] ses, l'autre purement humaine ; ici le mystère et le sérieux de la vie ; là un jeu... Deux logiques, deux esthétiques impérativement commandées par deux attitudes de l'esprit. Toute conception qui ne tiendra pas compte de cette dualité est d'avance condamnée.

C'est n'en pas tenir compte que d'introduire dans un exposé historique le caprice de [illegible]. Faites bien attention que M. André Maurois procède tout autrement : il n'introduit pas, en son récit, par un coup de force intolérable, un élément étranger et inassimilable [illegible] jette pas le roman dans l'histoire ; il se contente d'extraire de l'histoire les aspects romanesques du passé.

Ici encore, entendons-nous bien. L'histoire nous déconcerte par l'abondance presque immensurable des témoignages et des faits dont elle ne peut jamais nous offrir qu'un aperçu symbolique. La fameuse méthode scientifique en histoire est un leurre si elle prétend à une absolue rigueur : aucune certitude ne peut être basée sur des dénombrements imparfaits. L'historien doit choisir — en dépit de toutes ces prescriptions, la règle de son choix demeure singulièrement variable. M. André Maurois est un historien qui choisit au nom d'un critérium très nettement défini : entre les nombreuses interprétations, toutes insuffisantes et provisoires, d'une réalité donnée, il choisit celle qui satisfait son instinct, son goût, ses prédispositions de romancier et d'artiste.

Il y a là une « méthode », infiniment souple et dont la subtilité tout justement, dissimulée sous la simplicité méditée et le naturel très étudié de la narration, constitue le prix et le mérite.

J'imagine qu'aux yeux de M. André Maurois l'histoire demeure un immense [illegible] ensemble. La pénétrant [illegible] découvre d'immenses [illegible] masques et des idées [illegible]

[illegible] rétrospective. M. André Maurois [illegible] personnages [illegible] aventures [illegible] de [illegible] et gracieux cortèges qu'il excelle à décrire. [illegible] d'un esprit [illegible] il dépasse la frivolité anecdotique qui pourrait être l'écueil d'une [illegible] méthode et marquera toujours la limite des esprits médiocres. En d'autres termes, l'histoire est alourdie d'une masse déraisonnable de matériaux inertes, dépouillons-la de la multitude des faits inintelligibles ou indifférents [illegible] qui ne répondent ni à notre tournure d'esprit, ni à l'état présent et à l'activité [illegible] de notre sensibilité et de notre imagination... Ainsi allégée, elle nous livrera un schéme allègre, tout entier [illegible] d'un agrément certain, et [illegible] de la séduction du roman, un schéme [illegible] romanesque, en l'espèce une biographie romancée ; l'intérêt, au lieu de se disperser à l'infini, se concentre autour des préoccupations ordinaires — psychologiques, sentimentales, esthétiques ou décoratives... — du roman : nous croyons reconnaître le déterminisme spécial par où se définit le romanesque, et cette providence qui n'envisage aucune autre fin que notre plaisir... La biographie romancée n'est point de l'histoire envahie et dominée par le roman, mais une histoire où, des multiples et souvent obscures vérités historiques, on n'a laissé subsister que la brillante vérité romanesque...

Rien de plus agréable que de telles images du passé si subtilement accordées à notre goût... Et sans doute ne vivront-elles pas plus longtemps que ce goût, telle nuance particulière de la mode intellectuelle moins durable que les générations humaines. Et enfin, la part de l'art et de l'artiste étant ici prépondérante, nous voici bien loin de l'impersonnalité scientifique... J'en ai dit assez pour qu'il n'y ait pas lieu d'insister sur les prérogatives et les limites d'un tel genre d'ouvrages.

D'après la définition que nous venons d'en esquisser, ils exigent des sujets où le roman ne soit pas trop profondément enfoui, ou dissimulé, ou grêle et trop aride. A cet égard, la vie de Disraëli est un merveilleux sujet ; le roman y affleure à toutes les minutes d'une destinée variée et pathétique à souhait ; cette vie est un beau roman chimérique, un de ces rêves réalisés que l'imagination la plus vigoureuse serait impuissante à concevoir. Tirer de cette vie le roman qu'elle contient, et qui la contient presque tout entière, ce n'est pas en fausser le sens ni en dénaturer le caractère. Comprendre cela, c'est refuser de s'associer aux critiques qui reprochent à M. André Maurois de n'avoir pas enclos en son ouvrage un demi-siècle d'histoire anglaise, européenne, universelle.

Cette histoire, nous l'apercevons cependant, et l'on ne comprendrait pas qu'elle n'apparût pas, tel un fond aux horizons fuyants, dans le portrait d'un homme d'Etat. M. André Maurois nous initie brièvement et clairement aux arcanes de la politique britannique, à l'intrigue des partis, aux mœurs du Parlement ; il franchit la Manche à la suite de Disraëli, fréquente avec lui la cour de Louis-Philippe, les Tuileries de Napoléon III, et pousse jusqu'à Berlin, lors du fameux congrès... Politique et diplomatie rejoignent à tout instant le roman, et en épousent si intimement l'esprit qu'elles n'en ralentissent jamais l'allure rapide et aisée. Et, sans doute, est-il indispensable qu'elles s'intègrent à un tel roman, puisque l'appétit du pouvoir fut l'une des formes de l'ambition disraëlienne...

Cette ambition elle-même, voilà l'âme de Disraëli et le secret de ses romanesques aventures : ambition ardente, multiforme, puissante et voluptueuse comme l'élan d'une revanche ; ambition de succès mondains, de consécrations sociales, de prééminence politique et de gloire intellectuelle ; tout cela inséparable d'élégantes amours et de touchantes et durables amitiés féminines... Roman mouvementé d'étonnants contrastes : roman du petit Juif que les brimades chassent de l'école anglaise, qui s'impose, dandy, orateur, écrivain, chef de parti, à la plus conservatrice et à la plus immuable des aristocraties ; esprit juif, si allègre, si prompt à interroger l'avenir, et mœurs britanniques si nonchalantes dans le respect superstitieux du passé. Jeunesse donjuanesque, et bourgeoise fidélité conjugale ?... Disraëli et Robert Peel ; Disraëli et Gladstone. Quelles oppositions, et quelles luttes ! Disraëli et la reine Victoria ! La confiante amitié de l'honnête souveraine et du subtil ministre à la réputation démoniaque ! La platitude de l'ère victorienne et la magnificence des réalisations impériales ! Et ce cadre incomparable d'une haute vie civilisée, l'Angleterre des manoirs et des domaines féodaux, la splendeur herbagère et forestière, les horizons d'histoire et la paix des plus accueillants paysages... Roman magnifique et en vérité somptueux, s'il est vrai qu'il n'y manque aucun des éléments dont s'enivre l'imagination romanesque, aucune des passions, aucun des grands ressorts par où les vies privilégiées dépassent le sort de la

[illegible]

Lucien Maud[illegible]

LES LIVRES NOUVEAUX

Littérature

[illegible]

Histoire

[illegible] lui-même, qu'il s'agisse du récit, du style, de l'ensemble [illegible] me et d'esprit. Mais l'historien peut en faire également [illegible] de cette famille de bourgeoisie, issue de Pierre Perrault, [illegible] et théologien », Pierre, « receveur des finances et hydrologue », Claude, « rimeur et médecin », et Charles, l'auteur des contes de fées, contrôleur des bâtiments. Un tel [illegible] versité d'aptitudes et la fantaisie dans l'existence dont firent preuve, l'un épaulant l'autre, les rejetons de l'avocat. Ce sont bien des « amateurs », au sens très intelli[illegible] dans une seule catégorie de métiers ou d'isoler dans un [illegible]

[illegible] Unis et qui a présidé la Commission des Affaires étran[illegible] nement rassasiés. L'admirable pour eux, et l'avantageux, c'est qu'ils semblent autorisés à se réclamer d'une « tra[illegible] ferson et à Washington, sans parler de Monroë qui, en 1823, l'aurait codifiée en dogme. L'intérêt du présent [illegible] sive, combien elle aurait paru absurde à ses auteurs, de quelle manière enfin, au cours du dernier siècle, les in[illegible] constances, d'intelligentes adaptations de la théorie. L'affectation de certains de lui attribuer une rigidité qu'elle n'a jamais eue apparaît à bon droit suspecte. En fait, [illegible] remise en état du vieux monde. Un tel calcul, M. Belmont l'estime trop court pour le moment et, pour plus [illegible]

[illegible]

P. F.

CORRESPONDANCE

[illegible] Avril [illegible]

Monsieur le Directeur,

[illegible] M. [illegible] de l'Institut, [illegible] signée par M. George Bey[illegible] d'une équité d'ordre émotif — de la question des optants hongrois contre l'Etat roumain, déférée par les premiers à l'examen du Tribunal Arbitral Roumano-Hongrois auquel, [illegible] l'Etat [illegible] tout [illegible]

[illegible] permettront, je l'espère, d'opposer aux doléances et aux accusations [illegible] contre l'Etat [illegible] et en faveur d'une cause doublement perdue autant du [illegible] de l'Histoire [illegible] cause hongroise, l'affirmation d'un droit réel dérivant d'une si[illegible] qui est [illegible] roumaine.

En effet, c'est seulement en partant de prémisses fal[illegible] des demandes de pos[illegible] hongrois en territoire roumain, qui [illegible] à rien moins qu'à imposer à un Etat souverain le contrôle d'une juridiction exceptionnelle, subordonnée et déléguée [illegible] sur des organisations juridiques et politiques [illegible] aux conditions et aux statuts même [illegible] national.

Mais avant de montrer l'inanité de cette prétention posée, ainsi que l'incompétence organique, et partant [illegible] des tribunaux arbitraux, d'avoir à en connaître, permettez-moi de me montrer justement alarmé d'une formule, qui se trouve dans votre article publié dans la [illegible] qui a dû [illegible] avez pour la Roumanie, et à celui de la condescendance légitime due à tout Etat. C'est l'expression injuste à tous les titres, par laquelle vous dites « au moyen de la [illegible] hongrois de [illegible] in« demnité dérisoire ».

Car, la réforme agraire roumaine édictée par la loi [illegible] réalisée, sans [illegible] la Constitution de 1917, ne peut, d'aucune façon, être qualifiée de moyen de dépouiller les habitants des territoires adjoints ultérieurement à la Roumanie. D'abord, parce que cette adjonction même était inexistante et imprévue au moment où la disposition a été prise, et que par [illegible] qui, possesseurs d'une portion d'un territoire, se trouvent [illegible] personnes sur toute l'étendue du territoire roumain.

[illegible] toire national, et sur toute l'étendue de ce territoire. Or, [illegible] avoir, c'est un privilège, et c'est de ne l'avoir pas, qu'ils seraient, selon l'expression, qui après les explications données, mérite, j'espère, d'être révisée, dépouillés.

Ayant ainsi montré quelle était la réalité, et comptant sur votre haute équité pour la reconnaître, je me propose, en quelques courtes considérations, de démontrer que le jugement du Tribunal Arbitral roumano-hongrois [illegible] s'étant refusé à signer, n'a pas d'existence légale, car [illegible] série d'excès de pouvoir qualifiés, s'attribuer le droit de [illegible] tées contre l'Etat roumain.

C'est ce qui, à bien considérer, justifie la déclaration faite par M. le Ministre des Affaires Etrangères de Rou[illegible] ce n'est pas nier les effets reconnus d'une décision légale, ni contredire aux engagements d'un traité, que de déclarer sans conséquence une apparence de jugement, qui, légalement, n'a pas d'existence.

[illegible] du Tribunal Arbitral — à ce point préjudicielles que sans même que les parties en cause eussent à les produire, le Tribunal avait le droit de les invoquer d'office — sont les suivantes :

1° [illegible] roumain dérive d'expropriations faites en 1918 ; donc postérieures à la mise en vigueur des Traités.

Or, les Tribunaux Arbitraux, selon ces mêmes Traités, n'ont d'existence, que pour juger les contestations entre anciens ennemis, antérieures à la guerre, ou nées pendant la guerre ; mais *jamais* celles postérieures à la guerre et à la mise en vigueur des Traités. Par une simple inspection de dates et mécaniquement, le Tribunal devait de la sorte, reconnaître son incompétence absolue.

2° En vertu de l'article 250 du Traité de Trianon, sur lequel se fonde la prétention de compétence exceptionnelle du Tribunal Arbitral, il est décidé d'établir que les Etats anciens alliés ont le droit, par différence des Etats centraux, de redonner à la juridiction de leurs Tribunaux nationaux les contestations déférées par le Traité lui-même à la compétence des Tribunaux Arbitraux.

La loi d'expropriation appliquée aux optants hongrois postérieurement au Traité et se basant sur les dispositions mêmes de l'article 250 attribue compétence aux Tribunaux roumains pour connaître de toute con[illegible] qu'on invoque l'article 250 du Traité de Trianon, pour fonder la compétence du Tribunal Arbitral, l'Etat roumain invoque, lui, le deuxième alinéa du même article, qui l'autorise [illegible] de ses Tribunaux nationaux : ce qu'il a fait légitimement par la loi d'expropriation.

Par conséquent, même si en principe le Tribunal Arbitral était compétent de par le Traité, il cesserait de l'être en vertu du même traité et de la loi d'expropriation.

[illegible] expropriation [illegible] décrétée en Roumanie [illegible] constitutionnelle de 1914, elle a été réalisée par [illegible] Constitution de 1917, le Traité de Trianon postérieur [illegible] aux lois constitutionnelles et en leur connaissance [illegible] pas fait exception en faveur des optants hongrois [illegible] la généralité des lois d'expropriation [illegible] pas [illegible] plus établi [illegible] compétence des Tribunaux Arbitraux pour juger [illegible] expropriations faites en territoire [illegible] ennemi [illegible] que d'une part [illegible] territoires adjoints à la Roumanie participent des conditions de sa législation constitutionnelle et organique antérieure [illegible] donc aussi les lois d'expropriation, que d'autre part [illegible] Tribunaux Arbitraux n'ont aucune compétence pour juger d'une expropriation.

[illegible] quant à prétendre [illegible] l'apparence d'une expropriation formelle — qui ne serait qu'une simulation [illegible] déguise une véritable liquidation, ce que le Tribunal [illegible] obligé de faire au moins implicitement pour se [illegible] compétent [illegible] constitue un grave excès de pouvoir de sa part, car il a toujours été admis que la fraude — surtout quand il s'agit d'un Etat — doit être prouvée par celui qui l'allègue. Ce qui n'étant fait en aucune sorte dans notre cas, l'admettre sur la seule prétention des optants hongrois constitue de la part du Tribunal, plus qu'un excès de pouvoir, un manque de cette condescendance qui est obligatoire pour lui envers l'un des Etats de la souveraineté duquel il émane.

Ce qui revient à dire que, pour que le Tribunal Arbitral fût compétent, il fallait qu'il s'agît de liquidation. Or, l'opération incriminée et présentée par l'Etat roumain comme une expropriation et qualifiée de telle, la déclaration de compétence du Tribunal implique donc l'affirmation de la fraude de l'Etat roumain, ce qui est inadmissible et excessif.

5° Enfin, le dernier excès de pouvoir du Tribunal, et peut-être le plus caractérisé, qui porte atteinte en même temps à la souveraineté de l'Etat roumain qu'au droit du Conseil de la Société des Nations est le suivant : alors qu'un Etat assigné invoque en sa faveur que la question soulevée fait partie du domaine réservé de sa souveraineté, selon toutes les règles, selon l'article 15 du Pacte de la Société et suivant la jurisprudence constante de la Cour Suprême de Justice, quand on invoque le domaine réservé, la seule autorité compétente pour apprécier si cette qualification légale est juste, est le Conseil de la Société des Nations.

Le Tribunal devait donc se dessaisir dès qu'il [illegible] question de domaine réservé. Ne l'ayant pas fait, et s'étant arrogé le droit de s'attribuer lui-même une compétence basée sur une qualification qu'il n'avait pas le droit de donner, il empiète, en outre, sur le droit exclusif du Conseil de la Société des Nations.

Pour toutes ces raisons et à tous ces titres, le jugement du Tribunal Arbitral de l'inexécution duquel par l'Etat roumain vous vous alarmiez se trouve être comme vous en êtes convaincu maintenant, je l'espère, un *jugement inexistant*, et comme tel, ne pouvant produire aucun effet.

Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Directeur, si vous vouliez bien donner à ces trop longues explications peut-être, l'hospitalité équitable dans le journal où a paru votre article, et de bien vouloir agréer l'expression de ma haute considération.

Constantin M. Sipsom
Professeur à l'Université de Bucarest
Jurisconsulte du Ministère des Affaires Etrangères de Roumanie, auprès des Tribunaux arbitraux.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate-slovène

A CONSTRUCTION [illegible]
DE CHEMINS [illegible]
DES SERBES [illegible]

[illegible] le royaume serbe-croate-slovène est actuellement de 10.081 [illegible] kilomètres [illegible] des chemins de fer [illegible] mais encore il n'a pas assez d'embranchements et il est mal réparti entre les différentes provinces du pays.

[illegible] jours-ci un projet qui prévoit la construction de nouvelles lignes de chemins de fer d'une longueur totale de 1.500 kilomètres. Cette construction coûtera 5 milliards 200.000 de dinars environ. Les dépenses pour les travaux de la première année sont déjà prévues et assurées.

Le programme définitif de la construction de ces nouvelles lignes par les emprunts déjà conclus et qui seront, au besoin, conclus plus tard, est le suivant :

[illegible]

Belgrade-Obrenovo [illegible]
Pozarie-Konjic [illegible]

Voie normale :

Kragujevac-Kraljevo [illegible]

[illegible] lignes [illegible] Aussi le pont métallique de chemins de fer, Belgrade-Pancevo, est en voie de construction. Ce pont est d'une importance considérable, tant au point de vue économique qu'au point de vue national.

[illegible]

[illegible]

Krapina-Rogatec
Uvac-Priboj [illegible]
Prokuplje-Prichovo [illegible]
Aleksinac-Sokobanja [illegible]
Bakar-Kraljevica [illegible]

[illegible]

Trebinje-Nikolac [illegible]

Bien que la construction de ces lignes soit prévue au budget, les travaux [illegible]

Les travaux de la ligne à voie normale, Belgrade-Pancevo [illegible] kilomètres [illegible] par la loi sur l'emprunt [illegible]

La construction du quatrième groupe des chemins de fer prévus par [illegible] fixée comme suit :

[illegible]

[illegible] sent :

[illegible]

[illegible] de fer [illegible] étroite [illegible] compris les [illegible]

On construit [illegible] de l'État. [illegible] l'État [illegible] les emprunts [illegible] dollars d'emprunt [illegible] le groupe financier Blair [illegible] New York [illegible] les autres emprunts qu'on se propose [illegible]

La plus [illegible] chemins de fer [illegible] Serbie méridionale [illegible] trois [illegible] en même temps [illegible] les plus importantes du point de vue de l'État.

En dehors des lignes [illegible] l'État a besoin de plusieurs lignes [illegible] l'Adriatique, car une seule ligne ne résoud pas le problème. Le Ministère des Communications [illegible] construction de quatre lignes, à savoir :

1° Belgrade [illegible] Sarajevo-Mostar-Split ;

2° La ligne [illegible] la Serbie du Sud [illegible] futur [illegible] du [illegible] l'Adriatique ;

3° Sarajevo [illegible] par Vichegrad ;

4° [illegible] de la ligne de [illegible]

L'octroi des crédits pour ces constructions est subordonné [illegible] le groupe financier Blair de New York.

[illegible]

La Question d'Orient

[illegible]

Je [illegible] les journalistes [illegible] Comme [illegible]

[illegible]

[illegible] réalise pour l'installation des réfugiés. M. Marcel Boulanger [illegible]

[illegible] ne tiennent [illegible] réparables.

[illegible] gens, mieux avertis par profession, qui depuis assez longtemps déjà ont jugé ce dont la Grèce était capable ; je veux parler des membres du Conseil de la Société des Nations. Ils viennent de donner à Genève aux représentants du gouvernement hellénique une preuve particulière de confiance [illegible] l'emprunt de 9 millions de livres sterling que le Cabinet d'Athènes demandait la permission d'émettre pour stabiliser [illegible]

[illegible] les possibilités [illegible] de la Grèce.

[illegible] quelques chiffres [illegible] rapport de M. [illegible] président de la Commission [illegible]

D'après les tableaux [illegible] fournis par le rapport, l'ensemble des dépenses [illegible] s'est élevé [illegible] livres sterling [illegible]

Le président [illegible] les chiffres globaux sur les dépenses [illegible] jusqu'à fin [illegible] Il est possible [illegible] de ces sommes.

[illegible]

	Dr.
Avances aux cultivateurs [illegible]	[illegible]
Avances aux cultivateurs [illegible]	[illegible]
Semences	[illegible]
Bêtes de labeur	[illegible]
Vaches	[illegible]
Moutons et chèvres	[illegible]
Bêtes de [illegible]	[illegible]
Fourrage	[illegible]
Charrues	[illegible]
Autres instruments et machines	[illegible]
Charrettes	[illegible]
Harnais	[illegible]
Engrais chimiques	[illegible]

Pour les dépenses d'utilité publique nous avons :

Canalisation d'eau	[illegible]
Irrigations	[illegible]
Hygiène	[illegible]
Plantations	[illegible]
Arpentage et défrichements	[illegible]
Défrichements par tracteurs	[illegible]
Divers	[illegible]

Les dépenses pour l'établissement urbain se sont élevées jusqu'à fin décembre 19[illegible] à [illegible] liv. st. calculées à 300 dr. la livre.

Constructions	Dr. [illegible]
Travaux d'aménagement (égouts, canalisations, voirie)	[illegible]
Dépenses d'entretien des quartiers (vidange, nettoyage, etc.)	[illegible]
Divers	[illegible]

La répartition territoriale de cette somme est la suivante :

Macédoine [illegible]
Thrace 75.496.200 soit 25.87 0/0.
Vieille Grèce, Epire et Iles [illegible]

Le nombre total des maisons urbaines construites est de [illegible] drachmes dépensées par la Commission pour la construction de ces maisons et les travaux d'aménagement la somme de [illegible] drachmes dépensée par la Caisse d'Assistance pour une partie de ces maisons [illegible] moyenne de [illegible] drachmes par maison ou 73.126 liv. st. à 300 dr. la liv. st.

La Commission a lieu d'être satisfaite en général des résultats obtenus jusqu'à présent dans l'établissement des réfugiés agricoles avec les fonds disponibles, mais elle n'a pas disposé des fonds nécessaires à un établissement des urbains sur la même échelle.

Le temps qui a fait son œuvre depuis 19[illegible] permis à un grand nombre de ces derniers, en général commerçants et travailleurs, de se rétablir et de se remettre. Mais la situation d'une grande proportion reste toujours précaire.

Faut-il rappeler les circonstances qui ont fait que l'effort de la Commission [illegible] l'établissement des cultivateurs [illegible] en plein air sur les terres qui allaient leur être distribuées, ces réfugiés devaient être abrités sans retard faute de quoi ils seraient morts de [illegible]

[illegible]

Le réfugié urbain doit avant tout être mis à même d'exercer son état ou un état, sans quoi l'habitation qu'on lui procurerait lui serait bien des fois inutile et pourrait même lui causer un préjudice en le fixant là où il risquerait [illegible]

[illegible] envisagea un vaste programme de travaux publics et encouragea la création d'industries nouvelles.

Des travaux [illegible]

[illegible] ment susceptibles d'un pareil établissement. « Ils se distinguent, remarque M. Eddy, dans le grand commerce et dans toutes les branches de l'industrie. Depuis leur arrivée dans le pays et indépendamment des maisons de [illegible] inconnues qu'ils ont introduites, ils ont beaucoup contribué à l'extention et à l'essor des anciennes entreprises ».

[illegible] approuvées à la session de septembre, permettra le dernier effort.

[illegible] situation politique intérieure inquiétante, des menaces de [illegible] tout le cortège de dissentions intestines qu'elles entraîneraient. Mais, depuis le début de l'hiver dernier les af[illegible] d'union nationale, appelé à Athènes cabinet œcuménique, qui a victorieusement franchi tous les écueils et a donné [illegible]

[illegible]

[illegible] problème financier.

[illegible] M. [illegible] que les [illegible] Europe [illegible] La [illegible] Balkaniques [illegible] dette [illegible] tant heureusement [illegible] pas [illegible] de la [illegible] Elle approche [illegible] d'hui du moment [illegible] Le président [illegible] M. Zaïmis ayant raison de [illegible] en décembre dernier que [illegible] recevant de surprises et que [illegible] situation financière ne tarderait pas [illegible] se modifier dans un sens favorable.

La confiance manifestée par l'étranger [illegible] les Hellènes [illegible] et les dépôts [illegible] à l'extérieur reprendront le chemin de la patrie, les capitaux convertis en devises étrangères retiront de leurs caisses [illegible] Ce prédictions [illegible] l'Etat [illegible] en voie de réalisation [illegible] Nations [illegible]

LEON PLAUX.

BULLETIN MARITIME

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A BORD DES PAQUEBOTS DES MESSAGERIES MARITIMES

Il y a [illegible] ans M. Gaston Doumergue, notre actuel Président de la République, au cours d'un voyage qu'il accomplissait en Indo-Chine à bord du *Tibre*, paquebot des Messageries Maritimes, avait été frappé, suivant ses propres déclarations, par l'aménité de l'Etat-Major et la politesse du personnel. De tout temps, ces qualités se sont fait remarquer, en effet, à bord des navires de la Grande Compagnie de navigation française qui vient de célébrer son soixante-quinzième anniversaire. Nous n'avons donc pas à nous étonner qu'en 19[illegible] alors qu'à l'occasion de son voyage officiel à Marseille il était invité par le Président des Messageries Maritimes à visiter le *Champollion*, l'un des plus beaux paquebots de la flotte marchande française, M. le Président de la République ait évoqué le souvenir d'une impression déjà ancienne qui se vérifierait identique si les circonstances voulaient qu'il refît, de nos jours, le même voyage.

Mais ce qui a changé depuis [illegible] ans, ce sont les dimensions, la vitesse des navires, la beauté de leurs aménagements. Le *Champollion* est à peu près six fois plus important que le *Tibre* comme volume; il déplace 15.170 tonnes contre [illegible] tonnes, il fait 17 nœuds au lieu de 9; il peut embarquer [illegible] passagers au lieu de 74, pour ne pas parler de tant d'autres différences, marques des progrès immenses réalisés en un peu plus d'un quart de siècle.

Ces progrès de la navigation à vapeur ont été le thème du discours bref et cependant très significatif que M. Georges Philippar adressa au Président de la République à l'issue de la visite du paquebot, visite que l'horaire très chargé de M. Doumergue avait prévue courte mais qui, sur ses instances, fut prolongée au-delà du temps fixé, tant il prit intérêt aux détails des aménagements, laissant paraître, [illegible]

Il était [illegible] déclaré M. Philippar, que le Président de la République [illegible] venait visiter le [illegible] bienveillance [illegible] une entreprise qui fait en quelque sorte « doublement partie du patrimoine national. » Les Messageries Maritimes, en effet, depuis 93 ans qu'elles existent, ont toujours été les concessionnaires d'un service public et cela plus étroitement encore depuis 1921 [illegible] qui les associe complètement [illegible] plus elles assurent à la France du nord et à celle du sud nos colonies orientales sans parler d'autres pays nombreux et assurent même des services qui permettent [illegible] sous pavillon français le tour du monde. [illegible] ont servi les intérêts de la France pendant de nombreuses guerres, expéditions, conquêtes en Indo-Chine et à Madagascar, notamment, et, plus récemment, pendant les durs combats de 1914-1918. « Les Messageries Maritimes, ajouta M. Philippar, ce sont 10.000 hommes environ qui, sous les climats les plus divers et les latitudes les plus variées, travaillent en vue de l'accomplissement d'une tâche commune dans sa diversité.

« Les Messageries Maritimes, ce sont [illegible] tonnes environ pour 67 navires actuellement en service ».

E, après avoir ainsi évoqué la vie des Messageries Maritimes, M. Philippar retraça la vie du navire lui-même, ensemble [illegible] tels si complexe et si important. Il faut le « concevoir » d'abord, au point de vue technique et au point de vue commercial en même temps, et réussir un ensemble adapté étroitement au double trafic des passagers et des marchandises; prévoir aussi la décoration qui joue un grand rôle au point de vue national : une bonne tenue, un heureux aspect, le témoignage d'un intelligent souci de l'art, exercent une influence que personne ne saurait contester.

Puis vient la « construction » à laquelle collaborent ingénieurs, ouvriers métallurgistes et menuisiers, décorateurs, architectes, artistes.

C'est enfin [illegible] l'exploitation [illegible] sonnel administratif répandu de tous côtés, et qui doit assurer la meilleure utilisation de l'outil mis au point, outil manœuvré par le personnel du bord placé sous l'autorité d'un état-major compétent.

Il est encourageant, pour tous ces Français de toutes classes et de toutes spécialités, qui ont mis le meilleur d'eux mêmes dans un navire tel que le *Champollion*, de voir le chef éminent d'un pays dont, — avec trop de raisons, malheureusement, — on a souvent dit qu'il ignorait la Marine, donner son attention, dans le plus grand port maritime français, à l'industrie de la marine marchande, grande victime de la guerre, elle aussi, sinistrée comme le sont ces pays du Nord, récemment parcourus par M. le Président de la République.

Si les services techniques des Messageries Maritimes méritent, en particulier, des éloges pour la façon, unique dans les annales françaises et peut-être mondiales, dont ils ont accompli, pour réparer la perte de 93 unités en 4 ans de guerre, des constructions, des réparations, des transformations de navires, l'armement français tout entier —, M. Philippar ne pouvait manquer de le déclarer au chef de l'Etat français, en sa qualité de Vice-Président du Comité Central des Armateurs de France — se trouve récompensé, en quelque sorte, de ses efforts, par la visite officielle [illegible] magnifique *Champollion* par M. Doumergue.

Le Gérant : M. HERVÉ.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 14 65e ANNÉE 16 JUILLET 1927

LE PROBLÈME DES DETTES ET SES DONNÉES NOUVELLES

On discute beaucoup, depuis bientôt dix ans que la guerre a cessé, sur ce que les médecins appelleraient les séquelles du grand conflit. On s'accorde à reconnaître que le monde a beaucoup changé et que nous ne vivons plus tout à fait la même vie qu'avant 1914. Chacun s'efforce donc de définir ce changement. L'un rapporte tout à la passion du luxe, l'autre à une immoralité soudain généralisée, un troisième au goût du lucre. Mais, tout ceci, à mon humble avis, n'est peut être qu'un à côté de la question. Peut être cet état d'équilibre instable où nous vivons moralement et intellectuellement, n'est-il dû simplement qu'à ceci : la guerre, en élargissant nos frontières, en mêlant, dans un vaste imbroglio, tous les intérêts et tous les peuples, en posant des quantités de problèmes insoupçonnés, en anéantissant les quelques données à peu près justes sur lesquelles nous vivions, nous a plongés dans une sorte de vaste et nouvelle ignorance d'où est née notre actuelle inquiétude. Quand il nous faudrait tout savoir du monde et de la manière la plus précise, nous nous apercevons que nous ne savons rien et nous nous efforçons fatalement d'inventer tout ce qui nous manque, la connaissance des peuples, la forme des révolutions, le mouvement des changes, les lois de la monnaie, la puissance de l'or, que sais-je encore ?

De cela, le livre remarquable que vient de publier mon éminent ami, André Tardieu, sur l'Amérique et sous ce titre *Devant l'ennemi* apporte une bien curieuse confirmation.

La guerre finie et le problème des dettes posé, il est né entre l'Amérique et nous des rapports singulièrement précis, mais chez nous sans support aucun. Que savions-nous de ce grand peuple ? Quelques souvenirs historiques, La Fayette, Rochambeau, Washington, le voyage de Franklin, les romans de Fenimore Cooper, l'ouvrage célèbre de Tocqueville et des photographies de gratte-ciel, voilà, j'imagine, sur quoi la majorité des Français et moi-même, il nous a fallu broder. Pour discerner les raisons qui poussèrent l'Amérique à déclarer la guerre à l'Allemagne, qui l'ont empêché ensuite de ratifier le traité de Versailles et qui l'amenèrent enfin à nous réclamer avec âpreté ce qu'elle nous a avancé, nous manquions, il faut le reconnaître, d'éléments d'appréciation suffisants. Pourtant, c'est sur ces données sommaires que nous avons construit en hâte tout notre roman, et de même qu'on voit dans les livres de la bibliothèque rose le bénéficiaire d'un léger bienfait voler, cinquante ans plus tard, au secours de son bienfaiteur, nous avons cru de bonne foi que l'Amérique, en envoyant sur la terre étrangère, ses jeunes et héroïques légions, venait acquitter une dette d'où [illegible]

[illegible] seul [illegible] en voulions posséder [illegible] des trois [illegible] eût [illegible] Et pour [illegible] payer les [illegible] dans [illegible] ces [illegible] s'étaient tus [illegible] en affirmant que les Etats-Unis [illegible] Et indignation populaire [illegible] manifestations [illegible] mille [illegible] emballants [illegible] immobiles [illegible] sous les fenêtres de notre grand ami M. Myron Herrick rappelèrent des souvenirs de fraternité et d'amitié à nos avis un peu trop oubliés par M. le sénateur Borah.

Il n'y eut d'ailleurs rien de changé, pour [illegible] excellente [illegible] ce livre tout-à-fait [illegible] de M. André Tardieu que nous [illegible] sont [illegible] Etats-Unis, des buts américains, et de l'âme américaine. Ainsi, l'Amérique [illegible] déclaré la guerre en souvenir de l'aide que lui apportèrent dans sa lutte pour l'indépendance, La Fayette et Rochambeau, mais parce que le blocus britannique avait restreint le trafic avec les neutres, privant ainsi les Etats-Unis de l'immense clientèle [illegible] parce que les Alliés étaient devenus ses seuls clients, qui, payant d'abord [illegible] plus du tout ensuite. Elle a déclaré la guerre pour que ses débiteurs ne fussent pas mis en faillite, pour récupérer ce qu'on lui devait, parce que c'était son unique chance de ne pas perdre toutes ses avances. Même si l'on néglige toutes ces différences spécifiques entre Français et Américains, que M. André Tardieu a [illegible] magistralement analysées dans son livre : les uns ratatinés dans leur immobilité villageoise, spécialisés de père en fils dans le même travail, toujours obligés de défendre leurs frontières menacées, les autres migrateurs, hôtes d'une immense nature, courant les chances les plus diverses sans aucune notion du péril extérieur, presque sans patrie, ne trouvez-vous pas que cette simple constatation éclaire le problème des dettes d'une vive lueur. Ne sentez-vous pas que dans toute cette discussion aucun de nos pauvres arguments sentimentaux n'avait pour l'Amérique la plus petite valeur, le moindre sens. Comprenez-vous enfin que si l'Amérique a fait la guerre à l'Allemagne pour ne pas perdre l'argent de ses débiteurs anglais et français, ce n'est pas l'ombre de La Fayette qui l'empêchera de nous réclamer son argent.

Voici donc, grâce à M. André Tardieu, un roman qui s'écroule, encore une lacune immense qui se révèle dans nos pauvres connaissances. Tout ce que nous avions cru, pensé, lu ou imaginé depuis dix ans au sujet de l'Amérique est faux. Le livre de M. André Tardieu ne laisse plus [illegible] aucune illusion. On peut [illegible] a pas lu dix pages que cette certitude apparaît : [illegible] millions de Français M. Tardieu [illegible], vu [illegible], grâce à sa profonde connaissance des milieux américains, pourquoi les Etats-Unis sont entrés en guerre.

Nous [illegible] le mieux en matière de dettes maintenant que nous savons, que nous sommes instruits, c'est de changer notre fusil d'épaule. Puisque, entre les dettes et le souvenir de Rochambeau, il n'y a pas de lien, puisque un idéal commun ne fut jamais en jeu, puisqu'il s'agit d'une affaire, d'ailleurs facilitée par la [illegible] des deux peuples, révisons courageusement toutes nos notions, réétudions la question, cherchons d'autres arguments fondés sur des réalités et non pas sur des imaginations.

[illegible] sur lequel, à propos des dettes, la France et les Etats-Unis peuvent se rencontrer. C'est une exploration à faire et le haut mérite de M. André Tardieu, c'est de nous l'avoir facilitée, d'avoir ouvert nos yeux, les yeux de son propre pays. Avec ce guide si averti, cet esprit d'un réalisme si moderne, reprenons à pied-d'œuvre un problème dont les données sont maintenant mieux connues. Il n'est pas impossible que, plus exactement informés, nous le résolvions un jour.

ADRIEN DARIAC
Député [illegible]

NOO

Nouvelle

I

Un des milliers d'exemplaires faits en série chaque année par la machine éducatrice anglaise, splendidement ignorants de tout sauf du verbe « *gouverner* », Bob Byron fut aiguillé à l'âge de vingt ans dans la situation de commissaire adjoint aux affaires indigènes en Rhodésie méridionale. Les civilisés pensent comme les enfants gâtés. Il arriva que Byron pensa comme un enfant non gâté, ce qui est à peu près équivalent à « voir en nègre ». Après douze mois de

service, un bon inconnu mit sa patte dans sa destinée, et lui donna la satrapie en croquant son chef, le commissaire.

Le sentiment de la caste maintint Byron là où un Salomon aurait bronché. Une question indigène qui aurait dérouté n'importe quel autre blanc lui parut d'une simplicité évidente : la logique noire satisfaisait son esprit. Isolé dans un milieu d'indigènes, il apprit les dialectes lentement, mais à fond. Les nègres l'aimaient comme un enfant [illegible] une grande personne qui croit encore aux fées. Il abandonna les méthodes stéréotypées calculées pour frapper l'esprit des indigènes : il se promenait dans un camp ennemi une baguette à la main ; il tenait une indaba (1), accroupi avec les anciens, et résolvait les problèmes les plus difficiles avec une apparente facilité. Il y gagna le surnom de Robert le Nègre et devint un collaborateur sans prix pour l'Administration.

Mais quand les blancs commencèrent à s'installer dans la région, il révéla un sens absurde de l'équité — une inaptitude à comprendre que la mise en valeur d'un pays exigeait l'exploitation du travail indigène. A la suite de quoi il fut étiqueté : « difficile » et le vieux gouverneur malin qui ne savait rien des indigènes et s'en souciait encore moins, mais qui connaissait la valeur de Byron, l'envoya dans le district le plus éloigné, à la frontière portugaise.

Plus son intérêt pour l'existence normale des blancs s'atrophiait, plus Byron s'absorbait dans la mentalité noire. Il écoutait les légendes et les chansons indigènes jusqu'à ce que son cerveau en fût comme saturé. Aucun sens artistique ne le poussait à communiquer à ses semblables ces impressions de beauté et d'horrible mystère ; tout au contraire, la réserve indigène arrêtait toute velléité de traduire dans sa propre langue ces sagas. Il n'avait pas du tout le tempérament d'un analyste, si bien qu'il ne se rendait aucun compte de l'influence qui pénétrait la trame de ses pensées.

Au fur et à mesure que les années s'écoulaient, les manifestations devenaient de plus en plus marquées : il commença à redouter le congé tous les deux ans, exigé par les médecins. L'Angleterre devenait pour lui un pays de brouillards froids dans lequel beaucoup de ses pareils étaient condamnés en raison d'une santé ruinée par les fièvres à muser leur vie au milieu d'un peuple étranger, tourmentés par de vains rêves de la splendide et moite existence qui avait été la leur. Robert le Nègre perdit tout [illegible] pides. Ses collègues lui parlaient de choses qu'il ne comprenait plus ; des femmes blanches lui demandaient des choses qu'il ne savait pas.

Le cœur de Robert le Nègre était tout joyeux de quitter ce purgatoire pour son paradis [illegible] de quinine, de solitude et de tiédeur... et la pulsation lointaine des tambours la nuit.

Et la destinée noire vint à lui revêtue d'un uniforme.

II

A la base nord des [illegible] de la Pungwe, se trouve Nani, une kopje solitaire au sommet dénudé sauf un unique euphorbe qui se dresse comme une sentinelle sur un dôme massif de granit, qui a dû à l'époque glaciaire se poser en équilibre sur une pointe de rocher. A l'ombre de Nani, tels de grands lézards bruns engourdis, dormaient le bungalow carré et les cases des noirs du Commissaire aux affaires indigènes Robert Byron.

Il était assis dans sa vaste vérandah. Comme il regardait fixement vers le bas de la vallée jaune de Mazoe, ses yeux pâles semblèrent écouter le murmure d'un tambour dans le silence aigu. Au loin, à travers la courbe d'herbe jaunie, une tache sombre sortit de l'ombre dans les rayons obliques du soleil, vacilla, puis redevint nette, se décomposant en quatre petits points. Il prit sur la table près de lui un verre de whisky avec un siphon, du geste saccadé de ceux dont les nerfs sont usés par la fièvre. Ses traits amaigris étaient dessinés comme une carte géographique par le soleil [illegible] sa barbe était rouillée et striée de gris ; et pourtant il était encore jeune pour un colonial des tropiques.

Les ombres violettes rampaient furtives à travers la vallée [illegible]

(1) [illegible]

(1) [illegible]

blanc enroulée sur la gorge ferme et sous les aisselles, tombant en plis classiques, se glissa, souple comme un léopard, remplit le verre et disparut aussi mystérieusement. Quand l'ombre grotesque de la sentinelle au-dessus du sommet de Nana se fut projetée sur la crête du versant est de la colline, une haute apparition en un uniforme kaki, cinctuse et culotte rayées de rouge, portant un knobkerry (1) garni de laiton, émergea d'un fourré de typha, il était suivi d'un indigène rabougri, un fusil sur son épaule décharnée, et de deux femmes portant sur la tête des charges enroulées dans des nattes d'herbes, leurs hanches se balançant en cadence.

A la porte de la zareba (2) le chef quitta le groupe d'un mouvement raide et traversa la cour au pas cadencé. Au coin de la vérandah il s'arrêta brusquement devant le blanc, et levant la main droite très haut au-dessus de la tête, il émit d'une voix de basse : « N'Kosi » (3).

Byron regardait impassible la figure qui se silhouettait contre le ciel d'ambre, les cicatrices de la tribu au dessous des deux tempes avec leurs reflets bleus dans la demi-obscurité. Un mot à peine murmuré, un léger signe de tête, la main vint se poser rigide à la couture du pantalon. Quelques questions, des réponses semblables à des grognements, un salut militaire saccadé ; les jambes d'ébène tournèrent avec raideur et l'homme repartit avec une précision d'automate.

Byron avait comme adjoints à sa Seigneurie une douzaine de policiers indigènes. Ils étaient recrutés dans des tribus étrangères, par application de ce principe que la parenté mène à la trahison. Tout indigène qui servait sous les ordres de Robert le Nègre était un modèle pour toutes les Rhodésias. Une de ces échardes fatales qui changent la destinée des souris et des nations avait percé le pied du sergent ; par l'ouverture un esprit mauvais avait pénétré dans le corps et chassé l'âme de ce sergent dans le pays des fantômes. Pour combler ce qu'un quartier général sans poésie appelait une « vacance », on lui envoya, appliquant encore une fois ce principe de passer toutes les difficultés indigènes à Robert le Nègre, un certain sergent Ufumbula, qui, disait la note qui l'accompagnait, « exerçait une action peu commune sur sa troupe comme sur les indigènes, mais était sujet à des accès incorrigibles de sauvagerie ».

Dans la douceur de son existence en pagne, dans l'âcre fumée de sa case au milieu de ses femmes, Ufumbula avait été convoqué à se présenter au blanc qu'il découvrait dans un peignoir de soie jaune, flânant dans sa charpoy (1) sur la vérandah. Ufumbula connaissait Bob de réputation comme tous les indigènes. Les tabous de la discipline des blancs, ce jeu plaisant, étaient quittés avec l'uniforme. Ufumbula avait répondu au salut de Byron dans le dialecte, avec la dignité de manières des indigènes et s'était accroupi sur les talons. Avant la fin de l'indaba, Bob avait compris le secret de l'action peu commune d'Ufumbula sur ses hommes ». Ufumbula était sorcier-médecin.

Il était venu de la vallée de la Pungwe, bien plus loin que les montagnes décharnées du brouillard ; il était riche en légendes et en secrets magiques aussi doux à Byron qu'une ruche pour un souïmanga.

De la même manière que Bob avait gagné son surnom et son influence sur les indigènes, ils passèrent tous deux les chaudes soirées à se raconter des légendes et des histoires d'événements noirs et sanglants, en graves discussions, comme entre médecins, sur les divers procédés pour faire changer l'eau en sang, sur les moyens de lire l'avenir dans les entrailles des oiseaux et des animaux, sur la manière de dépister les possesseurs du mauvais œil, victimes prédestinées ; et ils parlaient aussi de mystères plus profonds, de choses défendues même aux indigènes quand ils n'étaient pas des initiés.

Le règne de Bob coulait comme un ruisseau limpide. Le jour, on jouait le jeu du blanc : M. le Commissaire aux affaires indigènes Byron, installé dans le siège de l'Autorité, satrape du grand roi blanc d'au-delà des mers, assisté par le sergent Ufumbula, — et la nuit ils se réunissaient pour s'occuper des choses sérieuses de la vie.

Alors, dès que le premier rayon de lune teintait de vert l'euphorbe solitaire sur le dôme de granit et que les tambours palpitaient comme une artère sur la face insondable de la mère de la destinée et de la mort, Ufumbula commençait la révélation du motif qui l'avait poussé à quitter la rivière murmurante des hauts pays pour prendre du service chez les blancs : la re-

(1) Sorte de bâton à tête ronde qui sert de massue et de projectile aux Cafres (Tr.).

(2) Village protégé par une clôture de ronces ou une palissade (Tr.).

(3) Seigneur (dans la langue des Matabélés) (Tr.).

(1) Espèce de lit hindou de toile et de cuir entrelacés sur un cadre rigide (Tr.).

cherche d'un ingrédient destiné à compléter la fabrication d'un talisman souverain, auquel personne ne pourrait résister, semblable à celui qu'Ingombaan avait possédé ; talisman composé d'une partie du cœur d'un léopard pour donner du courage, du poumon d'une gazelle pour donner de l'agilité, d'une dent de crocodile pour donner de la cruauté, de certaines parties d'une vierge pour donner le pouvoir de commander l'amour, et.... mais il était tabou de mentionner l'ingrédient manquant, de peur que l'esprit familier d'un rival ne l'entendît par surprise.

Quand le conte était fini, ils restaient assis silencieux — figures sculptées en chrysoprase et en lazulite dans la chaleur de turquoise.

L'hymne des insectes faisait la basse sur laquelle palpitait ce rythme, un simple battement, monotone, s'infiltrant dans l'être tout entier du blanc comme la première pluie s'infiltre dans le sable du lit d'une rivière. L'action des tambours était toujours la même : il perdait le repos, restait immobile, réceptif au charme qui pénétrait toujours plus profondément dans le subconscient, donnant vie au ramassis de légendes et de sagas qui reposaient dans le fond de son esprit.

Les tambours cessaient. Son être semblait comme en suspens. Un battement plus lent reprenait — comme dans la marche de Chopin — étouffant une impulsion fébrile, tandis que son cœur, peinant, semblait lui manquer.

Les silences blessaient, produisant l'illusion d'un contrôle exercé sur l'artère. Le sentiment de son incapacité à résister s'accroissait. Il fermait les yeux dans une aspiration mazochienne comme une femme qui attend, abandonnée, la farouche caresse d'un amant. Les images flottaient dans un brouillard ; des impulsions rouges s'animaient, les mythes se cabraient et devenaient réalité. Une obsession grandissait qu'il était possédé par l'esprit : N Q O. — la sublimation de tous ses ancêtres.

Un changement dans le rythme le réveillait partiellement. Il voyait l'intombizaan accroupie à côté de lui. Il se balançait inconsciemment. Ufumbula chantait sur le mode mineur. Bob obéissait au besoin de répéter l'incantation sans fin, sans fin. Inyamo Congo !... Inyamo Congo !.... La chair est rouge !.... La chair est rouge !... La chair est rouge !...

Il avait alors l'illusion qu'il avait été chassé de son corps par N Q O., et qu'il était obligé par une loi fixée d'avance à répéter éternellement ces deux mots. Son corps tremblait dans une faible inquiétude, puis était charmé de la joie délicieuse d'être possédé... Les trois êtres se balançaient à l'unisson ; et le bourdonnement de leurs voix s'élevait, tel une danse de moustiques géants.

Soudain les tambours exultaient : invitation impérieuse à l'action. La peur et le délice dansaient follement. N Q O tirait sur ses membres rebelles ; le transperçait intérieurement ; lui rétractait les lèvres pour un grognement de loup. Des gémissements hystériques arrivaient sympathiques du camp des indigènes. Le rythme commençait à déterminer la cadence de ses poumons, semblait une main qui lui serrait convulsivement la poitrine. Dans les yeux d'Ufumbula brillait le regard fixe d'un épileptique. La voix de fausset terminée par les cris aigus du chœur délirant éclatait enfin. Le pâle fantôme du réel se noyait lentement.

Oh ! mon frère, N Q O a parlé !

Cela venait comme un souffle au moment où la dissociation et l'esprit était presque complète. Ufumbula surgissait comme un daim qui sort de l'herbe. Inconscient de l'abandon de sa volonté, Byron obéissait.

Dans l'agglomération des cases indigènes un large feu luttait avec la lune. Des taches bleues et jaunes vacillaient sur les membres bronzés des corps qui dansaient dans un unisson de grognements. Des femmes dansant accroupies en cercle, poussaient des cris aigus dans le staccato du chœur, tandis que les lances bruissaient contre les boucliers et les knobkerrys contre les calebasses.

Soudain bondissait la haute taille d'Ufumbula avec d'horribles cris. Eparpillant les cendres symboliques, ses yeux sauvages roulant, les mains crispées comme des griffes, vomissant de l'écume et des hurlements, il conduisait l'orgie hystérique... A côté de lui un blanc se cabrait, haletant, luttant avec le fantôme jaune de N Q O.

III

L'art du médecin, blanc ou noir, orateur ou sorcier, est de jouer des émotions du public en lançant à travers le monde des suggestions puissantes auxquelles il ne permet pas d'exercer la moindre action sur lui-même.

Un rêve est vivace surtout immédiatement après le réveil. Tels étaient les souvenirs confus de la nuit pour Bob. Les premières impressions étaient consternation et terreur — semblables aux sentiments d'une jeune vierge puritaine surprise par la passion.

Comme un chapelain ivre craint que ses pa-

[illegible] se battait pour ses vieux [illegible]. Il y [illegible] pour [illegible] le blanc. Cependant il ne pouvait distinguer [illegible] dans les manières [illegible] des [illegible] et la plénitude de leurs yeux [illegible] de [illegible]. Les images de la [illegible] [illegible] les événements [illegible] d'un [illegible]. Il pouvait [illegible] se rappeler les sensations jusqu'à un certain point [illegible] après lequel elles plongeaient dans l'inconnu.

Bercé par la [illegible] incertitude, il [illegible] accompagnait nerveusement les affaires du pays. Mais les yeux d'Ufumbula et de ses [illegible] étaient aussi insondables que d'habitude, n'exprimant aucun reproche. Le jeu se poursuivait avec la solennité accoutumée.

Mais ce soir-là, assis sans se vérandah avec son whisky et son siphon, divinités du blanc, il fut [illegible] d'une sensation de soulagement [illegible] la satisfaction d'un animal qui a assouvi sa soif. Cependant, derrière le faible effroi du rêve, constructeur d'un fantôme jaune aux mains empoisonnantes, se cachait un désir ardent, tandis qu'il contemplait la fumée du village s'élevant en spirales paresseuses dans l'air pesant, non troublé par la palpitation des tambours, il se rendit compte qu'il écoutait, et comme un ivrogne nie énergiquement son désir au moment même où il porte le verre à ses lèvres, Bob défendit qu'on fît venir devant lui Ufumbula.

Mais quand la grande lune sortit, telle un ballon délesté au-dessus du sommet velu, Ufumbula arriva marchant avec une grâce aisée. Bob ne dit pas un mot, il écouta Ufumbula parler, comme si rien ne s'était passé, comme si le daim n'avait pas bronté à sa faim, le lion rugi à son appétit, depuis son dernier récit épique.

Cette nuit-là, pas de tambours : la fête de la pleine lune était passée. Insondable comme un sphinx, le sorcier médecin parlait assis, pensant en images concrètes au but vers lequel tendait son désir, et le blanc paraissait insouciant, à peine conscient de son moi élémentaire insatiable, de la drogue mentale qui détachait les liens des tabous civilisés... Mais la quatrième nuit Ufumbula apporta un petit tambour et fixa avec l'instrument un cocon noir. Dans la case d'Ufumbula accroupi, Bob marmottait des incantations à la palpitation extatique du tambour dans l'air [illegible] de fumée et de sueur d'indigène.

Ainsi, [illegible] et inévitablement, se développait un état de dissociation de la personnalité : [illegible] entre M. Byron, Commissaire aux affaires indigènes, et Bob le Nègre devenait plus haut [illegible] de [illegible]. Il participait à des [illegible] qui [illegible] tous les indigènes [illegible] Ufumbula, car il était devenu l'un d'eux, sans [illegible] de la caste des médecins.

IV

[illegible] où se tendent les cordes de la chaleur, arriva du quartier général un [illegible] les deux existences de Bob et n'en fit plus qu'une. Il devait y avoir une conférence sur le problème du travail indigène. Rechignant, boudant comme un coolie à la tête des [illegible], il y rendit, et avec lui Ufumbula, élégant et militaire dans son uniforme, démonstration vivante du pouvoir de M. Byron, Commissaire aux affaires indigènes, véritable tandem de Bob le Nègre.

Dans la capitale de bungalows d'étain éparpillés comme un troupeau de moutons effrayés autour d'une résidence aux tuiles rouges au pied d'une koppe boisée, Bob choqua le Résident par un refus qui n'admettait pas de compromis, de vanter la dignité du travail et les avantages de la phtisie et de la pneumonie du mineur à sa fourmilière d'administrés.

« Au diable l'homme ! il est resté si longtemps avec eux qu'il est devenu à moitié nègre lui-même » déclarait l'agent du travail indigène, pensant avec mélancolie à sa livre sterling par tête.

« Extraordinaire ! extraordinaire ! » murmurait avec irritation Sir George. « L'homme est inappréciable. Il n'aurait qu'à lever le petit doigt pour qu'ils viennent tous comme des mouches ! » et il se décida à garder près de lui Robert jusqu'à l'arrivée d'un gouverneur de Downing Street.

L'arrêt de condamnation était prononcé.

La réserve de l'homme de l'intérieur est proverbiale, race morose adonnée aux monosyllabes et à des orgies de silences contemplatifs. Chez Bob ces phénomènes étaient exagérés par le conflit entre le primitif à moitié libre et le blanc atrophié ressuscité en partie par le contact social avec son espèce ; le noir était repoussé à l'arrière-plan et protestait avec autant de fureur qu'un léopard repris après avoir de nouveau goûté du sang. Dans sa vie officielle, les habitudes sociales lui étaient imposées, si bien que des conversations mêmes avec Ufumbula étaient tabou. Au palais du gouverneur et dans les dîners privés il apparaissait sous l'aspect d'un missionnaire [illegible], même comparé à ses

collègues de l'intérieur, pénible à observer, la présence de femmes blanches et vertes.

On savait dans la ville que Mrs Stella Downend, plantureuse épouse d'un fonctionnaire du trésor et qui possédait deux choses, plus vertueuses l'une que l'autre. La première, une fille, [illegible] d'une beauté nulle : la seconde, la robuste hallucination qu'elle comprenait les hommes. [illegible] « brigade aux chemises blanches », l'endroit le plus sauvage qu'elle eût jamais vu était Salisbury ; néanmoins elle avait la spécialité de l'homme de l'intérieur. Elle le flairait de loin, pouvait rester aux aguets aussi furtivement qu'un chat sauvage, et si habile que fût le gibier dans la science de la jungle, il ne l'était pas assez pour échapper à cet animal [illegible] cherchant une proie pour sa progéniture. Elle l'informait qu'elle le comprenait [illegible] sa vie solitaire [illegible] jungle [illegible] « parfaitement abominable », que ce qu'il lui fallait c'était la société de la jeunesse — ce qui était pour la jeune fille le signal de se montrer. Mrs Downend faisait le chien de berger avec eux deux des courts de tennis au dineur des [illegible] à la table de jeu, ignorant à un suprême degré qu'elle se serait offert une magnifique crise de nerfs si elle avait su ce qui aboyait et grondait dans l'âme de la bégayante victime.

Bob le Nègre en tant que M. Byron, commissaire aux affaires indigènes, était un beau gibier. Elle lança Sybil après lui.

Qu'il ne répondît pas aux questions et n'eût même pas l'air de les entendre, cela n'avait aucune espèce d'importance. Sybil babillait pour lui, près de lui, autour de lui. Le spectacle de cet homme morose et renfrogné, chassé par le jeune taon gracile procurait un sardonique amusement à ses collègues silencieux, car la poursuite de cette proie leur assurait l'immunité. Au bout d'une quinzaine, Bob songeait sérieusement à fuir à son poste sans permission officielle [illegible] séduisante que fût cette chasse. Les tambours [illegible] ques le retenaient enchaîné.

Sa santé commençait à l'inquiéter. Il était obsédé de la peur de perdre le contrôle de lui-même. Au son des tambours [illegible] ture devenait aiguë et souvent, quand il était près de jeune et souple [illegible] pitation des tambours dans la nuit [illegible] voquait de terribles impulsions qui faisaient fébrilement trembler ses mains. Il ne savait pas généralement l'objet de cette inquiétude. [illegible] vent le [illegible] si intense que pour se sauver il se levait brusquement [illegible] Alors [illegible] voyait pas de [illegible] pas les effets de la [illegible] Les gens de l'intérieur, disait-elle, étaient « bizar- [illegible]

[illegible] les sentiers sociaux, brillait une invitation impérieuse, provoquant le désir de crier : « Oh, mon frère, partons ! », de fuir au-delà de l'horizon miroitant jusqu'aux régions du silence aigu, et parfois les yeux bruns se reposaient sur [illegible] blanc, transmettant un message impérieux au- [illegible]

V

[illegible] roi blanc par-delà les mers, une grande indaba fut prescrite qui devait être précédée par la danse de deux mille guerriers. Heureusement pour Bob, l'étiquette officielle interdisait l'emploi de ses services dans un district qui n'était pas sous sa juridiction, mais les nouvelles le troublaient et le tracassaient. Tenu par une entrave officielle dans un monde qui n'était plus le sien, il craignait l'influence des tambours. Mais la fuite était impossible. Impitoyablement le jour approchait, blessant et harcelant ; le taon bourdonnait autour de lui et le message mystérieux se faisait de plus en plus pressant [illegible]

[illegible] fourmilière en émoi. Pendant trois jours des lignes de guerriers serpentèrent dans la longue vallée jaune à la palpitation persistante des tambours depuis l'heure du singe jusqu'au repos de la chauve-souris.

Après [illegible] et le dîner du Gouverneur, Bob se rendit vêtu de toile blanche, une épée inaccoutumée à sa hanche, hagard et morose, avec des yeux absents qui semblaient écouter, au lunch, au [illegible] aux yeux bleus, hanté par la terreur des [illegible] quelqu'un [illegible]

bien solitaire police par le tabou des blancs.

Toute la matinée, les tambours palpitèrent, un battement unique, persistant impitoyablement à travers la lumière jaune. Au moment où l'ombre triangulaire de la kopje commençait à dévorer la rue des Pionniers, la sombre route rouge de Buluwayo commença à s'animer de charrettes à mulets, de jinrikshas, de chevaux et de quelques automobiles toussant, tous tous se dirigeant toutes vers un point à un mille de distance, où, semblables à un énorme cyclone, plaqué contre une robe jaune, une foule compacte d'indigènes étaient blottis, attendant l'arrivée du Gouverneur.

Bob, en casque, maussade, était assis à côté de Miss Sybil Downend dans une charrette à mules, tremblant au contact de ses membres vêtus de blanc. Cette palpitation persistante semblait battre contre son cerveau. Le réel lui semblait un rocher humide d'où il glisserait, s'il relâchait son étreinte, dans la mare effroyable des rêves splendides. Des images vagues dansaient et se fanaient comme des brouillards sur une rivière. Le réel était faux ; pour son propre malheur il s'était agrippé à ce qui n'existait pas.

Oh ! s'écria une voix à côté de lui, si seulement ces horribles tambours voulaient s'arrêter ! qu'en pensez-vous ? Ils me font mal, c'est comme si j'étouffais ! Et pourtant j'ai envie de rire, ou d'autre chose, je ne sais quoi. Cela ne vous fait pas le même effet ! Mais... je suppose que vous y êtes habitué, n'est-ce pas ?

Il se retourna pour la regarder. Quelque chose dans son esprit ruait après la liberté à chaque palpitation de tambour, ses muscles se contractaient spasmodiquement. Il s'agrippa au coussin du siège.

— Oh ! comme vous avez un drôle d'air.... mais, qu'est-ce qu'il y a ?

Il détourna les yeux ; il luttait ; il avait conscience que ses narines se dilataient ; il entendait une partie mécanique de son esprit qui faisait dire à ses lèvres raidies : « J'ai peur d'avoir attrapé un coup de soleil ».

Ces paroles suggéraient une possibilité de fuite. Il continua brusquement : « Excusez-moi. Il vaut mieux que je rentre. Je ne suis pas bien ».

Il cria au cocher de s'arrêter et se leva... « Oh, quel dommage, s'écria-t-elle... Laissez-moi rentrer avec vous, M. Byron. Je n'ai pas envie de voir cette ineptie. Je pourrai peut-être vous aider, faire quelque chose pour vous.

« Non. Allez-vous en ! » dit-il impérieusement.

Votre mère vous attend » et il sauta de la voiture, en donnant au cocher l'ordre de continuer. Il était là, debout dans la route poudreuse, le fixant d'un regard stupide, ayant conscience de l'anxiété de la figure de Sybil. Il se demanda s'il était malade pour de bon. Si seulement les tambours pouvaient s'arrêter ou... Un sais s'approchait sur une jument brune. Il lui aboya un ordre de descendre, monta sur la bête, lui donna un coup de cravache et partit à un galop furieux à travers le veld.

Le bruit des sabots semblait à la même cadence que le rythme des tambours. Décrivant un grand cercle rapide autour de la kopje, il arriva au bungalow au toit d'étain, sa jument tout écumante.

Il se précipita à l'intérieur, arracha son uniforme de blanc avec l'impatience d'un amant. Il reculait devant le tabou des blancs. Vêtu de son peignoir jaune, il s'accroupit dans une chambre intérieure. L'excitation avait produit une réaction physique. Il but avidement. La palpitation lointaine des tambours le cherchait et le possédait. Il commençait à se balancer dans un repos plein de béatitude.

Le grondement de la salve d'artillerie royale à l'arrivée du Gouverneur lui contracta les muscles, jeta une lueur dans ses yeux pâles. La pulsation des tambours devenait un battement staccato. Le réel du monde des blancs auquel il appartenait s'évanouissait. Les grognements orgiastiques recommençaient à déterminer le rythme de sa respiration, la main invisible lui serrait la poitrine, le forçant à grogner à l'unisson. La grande figure d'Ufumbula s'éleva au-dessus de lui, plongea et sembla se fondre avec sa propre personnalité.

L'illusion d'absorption complète dans le rythme s'intensifia. Ses artères palpitèrent sous la délicieuse damnation. La joie mazochienne devenait ineffable. L'esprit de N O O le possédait. L'univers palpitait.

Inyama Congo !... Inyama Congo !... La chair est rouge ! La chair est rouge ! La chair est rouge ! La chair est rouge ! La chair est rouge !

Une voix ténue, incalculablement lointaine, disait :

« Oh ! M. Byron, je suis revenue pour voir... Oh ! qu'est-ce que vous faites ?

Les mots n'avaient aucun sens. Une partie de lui, détachée, comprenait.

Mais... N O O ne voyait pas.

« La chair est rouge ! Rouge ! Rouge ! La chair est rouge ! Rouge ! Rouge ! Le rythme avait changé. N O O... voyait. Des membres de

blanche. De la chair ! de la chair ! Agu ! Agu ! N Q O était sang ! Sang ! Sang ! Le rythme était sang ! Sang ! Sang !

La chair est rouge. Ough ! Ough ! La chair est rouge. Ough ! Ough ! La chair est rouge. Ough ! Ough ! La chair est rouge. Ough ! Ough !

VII

Comme une tache de rouss dans une couverture bleue était la clairière de N Q O dans la lumière de la grande lune pleine.

Des ombres indigo de la forêt s'élevaient la palpitation des tambours et les aboiements de voix nombreuses. Dans le cercle du sol sacré il y avait une calebasse sur un feu. Des baisers jaunes vacillaient sur le corps d'une figure grotesque dansant. Sa voix était comme le beuglement d'un taureau. Il avait une crinière de lion sur sa tête. Sa face avait trois pieds de long et ses membres étaient couverts d'ossements humains. Dans ses mains blanchies il tenait un objet noir et racorni, le cœur d'une blanche tuée par un blanc pour la fabrication du talisman irrésistible du Tout puissant Ingombaan... et à côté de lui se cabrait et divaguait..... un fantastique dieu de jade avec une barbe d'ambre..... N Q O.

Charles Beadle

(*Traduit de l'anglais par* Camille Polack)

LES INDES NÉERLANDAISES [1]

A l'heure où se poursuit, non au hasard, mais en vertu de principes déterminés, la mise en valeur de notre immense domaine colonial Français, il est évident que l'étude de la colonisation chez les peuples rivaux s'impose impérieusement à tous ceux qui se préoccupent de notre politique coloniale. Il est, par exemple, évident que nous avons tout profit à étudier la politique indigène anglaise dans la Gold Coast, au regard de celle que nous pratiquons en Côte-d'Ivoire ; que nos procédés en Afrique Equatoriale ne peuvent que gagner à être confrontés avec ceux adoptés au Congo-Belge et que les buts que nous visons en Ethiopie et dans la Mer Rouge deviennent plus [illegible] la lumière [illegible] suivent dans [illegible] mes [illegible] pire Britannique.

Mais cette [illegible] son [illegible] rieusement [illegible] notre [illegible] que. Il n'est pas douteux que dans ces pays jaunes, surpeuplés et trépidants, de grands événements se préparent, dont l'issue est terriblement douteuse. Notre admirable Indochine confine à la Chine anarchique, au Japon ambitieux, à l'Inde Anglaise où trois cent millions d'êtres rêvent de secouer le joug européen, et au Siam qui regrette les provinces qu'il a dû nous céder au grand dommage de ses intérêts économiques. Sans aller jusqu'à croire que dans ces pays le crépuscule des nations blanches est commencé, jusqu'à craindre que nous soyons menacés (encore que beaucoup d'écrivains locaux l'annoncent et le proclament) d'une ruée formidable de la race jaune [illegible] sée contre la minuscule Europe, il est malheureusement certain que c'est là-bas que s'élabore un avenir redoutable et contre lequel il faut dès maintenant nous défendre. Coalition contre coalition ? Sans doute, mais les peuples d'Europe sont-ils prêts à cette formation défensive et chacun d'entre eux ne songe-t-il pas plutôt à conquérir par des traités insidieux des alliés dans le camp adverse plutôt que de s'allier avec des concurrents suspects.

Quel est le sort réservé à notre Indochine dans ce conflit probable sinon certain ? Sera-t-elle témoin, arbitre ou victime ? Tout dépend évidemment de la politique que nous suivrons. Question angoissante si on songe que sous la même loi vivent des peuples bien différents, Annamites, Cambodgiens, Laotiens, Muongs, que sais-je encore ? Au nord, nous ne sommes séparés de ce formidable alambic qu'est la Chine que par une frontière purement conventionnelle ; au Nord-Ouest nous touchons au Siam, allié aujourd'hui, ennemi peut-être demain. Partout ailleurs, des frontières maritimes, mais nous ne sommes pas les maîtres de la mer, notre flotte étant nettement inférieure à celles de la Grande-Bretagne et du Japon. Que faut-il faire ? Quelle politique paraît la meilleure ? Comment retenir la confiance et la fidélité de ces peuples divers ? Telle est la question immédiate qui se pose.

Je suis persuadé que c'est cette pensée qui a conduit M. Angoulvant aux Indes Néerlandaises ; car les Hollandais [illegible] jouer un rôle [illegible] Ancien gouverneur et aujourd'hui député de l'Inde, ancien Consul en Chine, [illegible]

---

1. Gabriel Angoulvant, *Les Indes Néerlandaises*, éditions du Monde nouveau, 4[illegible], boulevard Raspail.

[illegible] M. Angoulvant [illegible] l'homme libre par [illegible] sa culture [illegible] et ses [illegible] pour étudier [illegible] Il a [illegible] reste plusieurs [illegible] ses principales villes, le [illegible] il a interrogé les [illegible] autorité. Lame de [illegible] ont coupé du [illegible] et des [illegible] et il a rapporté [illegible] deux volumes [illegible] documents de toutes nuances [illegible] tout cela est curieux, [illegible] attachant [illegible] Mais [illegible] Le lecteur de [illegible] parcourt [illegible] qui se [illegible] Indes Néerlandaises avec les pro[illegible] que nous suivons en Indochine. Ce n'est plus alors l'observateur intelligent qui parle, mais le géographe, l'historien et l'homme politique. Je le félicite aussi d'avoir été, ce qui est difficile dans une étude de ce genre, parfaitement impartial. Il n'est pas de ceux qui trouvent de parti pris excellent ce qui se fait chez les autres et détestable, ce qui se pratique chez nous. Non, chiffres et résultats en mains, il dit simplement : nous n'avons pas su faire cela, ou quand les Français en feront, nous serons supérieurs en [illegible]. Ce travail consciencieux et complet est d'autant plus intéressant qu'il est plus objectif.

D'autre part, M. Angoulvant n'oublie pas que les Indes Néerlandaises ont, avant lui, retenu l'attention d'autres économistes et d'autres géographes. Il a lu et médité le volume que consacra jadis à Java et aux îles voisines M. Joseph Chailley et qui fit grand bruit à l'époque sur la géographie et l'ethnographie du pays ; il a consulté avec fruit le travail de M. Cabaton. Loin de les passer sous silence, il les cite et les commente en louant la perspicacité du premier et la science profonde du second. Et cela aussi démontre sa probité intellectuelle. Mais quoi ! Depuis la publication de ces ouvrages, le temps a marché et il marche à l'allure trépidante qui est la marque de notre époque. Ce qui était vrai hier ne l'est plus aujourd'hui. Il faut de temps en temps s'arrêter sur la route, saisir un pays à un moment précis de son évolution, mesurer le chemin parcouru et se dire que dans quelques années un autre viendra qui donnera, à son tour, ses conclusions et enregistrera, suivant les cas, ou les progrès ou la décadence.

Tels sont, je crois bien, les caractères par lesquels se marque l'ouvrage de M. Angoulvant. Deux critiques [illegible] dit. Sans doute mais le [illegible] Avant tout c'est un ouvrage complet et précis de faits économiques : chiffres du commerce comparés avec ceux de notre commerce, Indochine, organisation des transports, principales villes et ports les plus importants, capitaux investis, Question de la [illegible] Lignes de pénétration (chemins de fer et tramways) tout cela est intéressant sans doute et nouveau, mais cette documentation [illegible] aux spécialistes et ne [illegible] ports que [illegible] idées générales. Ce sont des chapitres [illegible] pour une fin déterminée [illegible] à lire pour en tirer des conclusions. Ce second volume est en somme un dossier soigneusement établi et qui justifie les théories et les idées générales exposées dans le premier.

Insistons donc sur ce premier volume et le lecteur [illegible] n'est pas facile tant il est [illegible] et nourri, de l'analyser avec clarté.

Et d'abord que sont les Indes Néerlandaises ? « La Hollande possède à trente jours de ses ports maritimes un empire asiatique d'une étendue égale à la moitié de l'Europe, moins la Russie, soixante fois plus grand que la métropole et sept fois plus peuplé (500 habitants par km.) [illegible] un continent ? Non pas. Dans cette mer intérieure qui réunit plus qu'elle ne les sépare, de nombreuses îles, nous trouvons avant tout Java, la plus grande, la plus peuplée, la plus riche, la capitale et l'emporium du groupe et d'autres îles Sumatra, Bornéo, Célèbes et Nouvelle-Guinée réunies sous le nom un peu dédaigneux de « possessions extérieures », De hautes montagnes (les sommets de la nouvelle Guinée sont coiffés de neiges éternelles), cours d'eau, généralement d'allure torrentielle, les Indes Néerlandaises possèdent une flore et une faune très riches mais identiques dans toutes les îles, avec cette particularité qu'elles n'ont aucune analogie avec les pays voisins. Ce qui caractérise cette flore, c'est l'extraordinaire puissance des plantes grimpantes. La faune se répartit en deux classes : l'une qui a tous les caractères de celle du continent Asiatique, l'autre [illegible] du continent Australien. Cette exubérance de vie végétale et animale est telle que le grand savant Anglais Alfred Russel Wallace, qui a imaginé, presque à la même époque que Darwin, la doctrine évolutionniste, a pu dire de ce pays qu'il était la terre promise des naturalistes ».

Comment ont été peuplées ces îles ? Par deux races principales : les Indonésiens et les Mélanésiens ou Papous. Les Malais se trouvent spé-

[illegible] Arabes et [illegible] Sumatra. [illegible] méprisant le travail de la terre comme les Arabes, [illegible] Philippines d'autre part. Leurs [illegible] les directives [illegible] Madagascar, notamment, des [illegible] de leur passage [illegible] Il [illegible] plus que probable que les Hawaïs [illegible] extrêmement [illegible] les Indes Néerlandaises possèdent cinquante millions d'habitants et la [illegible]

Si l'on plonge dans les ténèbres de l'histoire, [illegible] Les [illegible] les [illegible] puisés par les Hindous [illegible] Bramanisme [illegible] siècle que les renseignements deviennent précis. [illegible] des [illegible] Portugais [illegible] Hollandais [illegible] Alburquerque. Les Hollandais restèrent les maîtres à [illegible] d'établir le régime « de la Compagnie d'Octroi », [illegible] pendant deux siècles. [illegible] Hollandais se substitue à la Compagnie [illegible] indigènes [illegible] Van Den Bosch le régime [illegible] les cultures forcées [illegible] jusqu'en 1830.

[illegible] mais il serait injuste de ne pas constater qu'il eût trois avantages : celui d'orienter résolument ce pays vers l'agriculture, celui de donner de l'éducation aux indigènes et celui de créer une collaboration étroite entre ceux-ci et les administrateurs.

En résumé, la Hollande, comme presque tous les pays colonisateurs, a passé à l'égard de ses indigènes par la politique d'exploitation et est arrivée, en évitant le stade de la politique d'Assimilation, à celle d'Association. Bien mieux, au contraire de leurs rivaux Espagnols et Portugais, les Hollandais n'ont jamais songé à justifier leur installation par la nécessité de protéger et de propager la religion catholique. Ils ont toujours observé et observent encore la neutralité la plus absolue. Les Javanais ont donc adopté l'Islamisme, mais un Islamisme pénétré par un vague animisme. Ils [illegible] fanatiques et c'est seulement depuis [illegible]

[illegible] populations en tutelle ». Ce régime a donc pour base le protectorat qu'il faut traduire par protection des indigènes. L'administration les protège contre leurs chefs s'ils les pressurent ; contre les Chinois s'il les ruine, même contre le colon Européen s'il les exploite. C'est donc à [illegible] quelques années, il semble bien que la Hollande [illegible] vers la politique [illegible] Hollandais ont été trop pressés d'accorder aux indigènes [illegible] représentatives et l'Indien [illegible] Conseil [illegible] France a été mieux inspirée dans sa conception du Conseil de gouvernement de l'Indochine qui s'apparente de plus en plus avec les délégations financières telles qu'elles fonctionnent en Algérie et à Madagascar. Mieux [illegible] Conseil colonial de la Cochinchine ; mieux encore les Chambres consultatives indigènes du Tonkin, de l'Annam et du Cambodge ne peuvent que resserrer les liens qui [illegible] Français et les indigènes. [illegible] dernières années les Indes Néerlandaises [illegible] toujours souffert d'un excès de centralisation. Nos voisins en ont eu eux-mêmes l'impression et de là est née la réforme de 1925, qui distingue nettement le Conseil [illegible] conseils de direction.

Quelle est [illegible] Hollande en [illegible] D'abord [illegible] prix la neutralité religieuse. Pendant longtemps [illegible]

tion qui fut décrétée en 1899 prévoyait nettement un enseignement sommaire pour la masse et un enseignement plus étendu pour les hautes classes. C'était déjà un progrès. Aujourd'hui on distingue les écoles pour les Européens, celles qui accueillent les étrangers asiatiques, celles enfin qui sont réservées aux seuls indigènes. Dans celles-ci la langue adoptée est le Malais ; dans les autres le Hollandais. Enfin, certaines écoles européennes donnent à leurs élèves une instruction qui leur permet de passer directement dans une des universités de la métropole. Ne nous perdons pas dans les chiffres précis qui nous entraîneraient trop loin. Contentons-nous de dire en comparant l'organisation néerlandaise à celle de notre Indochine que chez nous on compte dans les établissements scolaires 200.000 élèves pour 20 millions d'habitants, tandis que dans les Indes Néerlandaises, on compte 1.500.000 élèves pour 50 millions d'habitants.

Nous pouvons et devons certainement mieux faire. Mais il n'est pas douteux, pour tout esprit impartial que notre enseignement en Indochine, qui s'est d'ailleurs beaucoup amélioré dans ces dernières années, est mieux conçu, plus libéral, plus judicieusement adapté que celui de nos voisins. Nous pourrions en dire autant de notre Assistance médicale, qui est dotée de tous les organes nécessaires à l'étude des maladies tropicales, à la lutte contre les épidémies périodiques et dont les laboratoires d'études sont certainement bien mieux outillés que tous ceux qui se trouvent en Asie. De là l'importance des découvertes qui honorent grandement notre corps médical et dont certains savants sont aujourd'hui connus et honorés par le monde entier. Enfin ne manquons pas de signaler que notre système d'irrigation est plus étendu et mieux étudié que celui de Java, qui est encore très en retard. C'est à peine si, à Sumatra et à Célébes, la question est posée depuis très peu d'années.

Ce qui caractérise l'armée coloniale néerlandaise, et ce qui lui donne son originalité, c'est qu'elle constitue un organisme nettement séparé de l'armée nationale de la métropole. Elle compte 1.200 officiers et 32.000 hommes de troupe, dont 6.000 Européens et 26.000 indigènes. Signalons en passant que nous gardons toute l'Indochine avec 22.000 hommes seulement, dont 7.406 Européens et 15.000 indigènes, et que cette petite troupe suffit pour maintenir jusqu'à présent une paix profonde dans tout notre empire Asiatique.

***

Mais sachons nous borner. Notre intention a été de donner aux Français, que préoccupe notre avenir colonial le désir de lire ce livre, de rendre hommage au prodigieux labeur de l'auteur, et non d'analyser en détail la masse de documents qu'il a su réunir, sans cesser de retenir notre attention. Maintenant que nous avons démonté l'armature sociale, politique et intellectuelle forgée patiemment et puissamment par ceux qui sont les dignes fils des « rouliers des mers » contentons-nous de dire que les industries les plus florissantes à Java et dans les îles voisines sont les industries agricoles. Ces immenses domaines administrés par de très riches Compagnies (sans oublier les compagnies minières) et qui représentent, à l'heure actuelle, 18 milliards de francs n'empêchent pas le développement de la petite propriété indigène, bien que sur ce point encore, notre indigène Indochinois jouisse d'une situation plus favorable. Pour desservir ce pays en pleine activité, il a été créé un réseau très serré de belles routes et plusieurs voies ferrées. Nous constaterons toutefois avec une satisfaction légitime que si on compte dans les Indes Néerlandaises 135 kilomètres de voies ferrées pour un million d'habitants, on en trouve 153 en Indochine.

Admirables forêts de teck et de sapins, cheptel de plusieurs millions de têtes de bétail, culture intensive du caoutchouc, champs de café s'étendant à l'infini, cacao et vanille, abondantes pêcheries sur les découpures de la côte, tout ce pays révèle une richesse d'autant plus grande que la question de la main-d'œuvre ne se pose pas à Java comme dans notre Afrique. Ce serait plutôt contre l'immigration et notamment l'immigration chinoise ou japonaise qu'il faudra bientôt se défendre. C'est un des mystères de l'avenir. Ce qu'il convient surtout de noter, c'est que les matières premières agricoles proviennent, soit des plantations dirigées par les Européens, soit des cultures indigènes. Mais les premières ont le caractère d'une industrie agricole capitaliste travaillant pour l'exportation, tandis que l'agriculture indigène a, le plus souvent pour but de pourvoir aux besoins essentiels et quotidiens de la population. A ce point de vue, pourquoi ne pas avouer que nous sommes en Indochine indiscutablement en retard ? A qui la faute ? Non, aux indigènes qui ne demanderaient pas mieux que de mettre en valeur les terres qu'ils possèdent, mais qui manquent d'argent pour le faire : pas aux capita-

listes qui seraient heureux d'apporter là-bas leur expérience et leurs capitaux, mais à une opinion hostile et qui soupçonne dans toute entreprise de ce genre des combinaisons louches et des projets inavouables et aux pouvoirs publics qui tremblent devant cette opinion malsaine et qui, pour ne pas être soupçonnés, découragent trop souvent les audacieux et les hommes de bonne volonté.

Ce n'est pas M. Angoulvant qui formule ces réserves, mais il est facile de deviner sa pensée, car les faits parlent d'eux-mêmes. Il faut donc lire cet ouvrage qui fera date. Nous y trouverons, en plus d'une abondante documentation jusqu'ici ignorée, des idées générales, des rapprochements et des suggestions qui pourront nous instruire et nous guider, nous épargner bien des mécomptes et nous conseiller bien des initiatives. En somme que conclure ? D'abord, que pour « gaigner », comme disaient nos aïeux, il faut risquer. Les Indes Néerlandaises ont une dette publique de 1.300 millions, mais cela ne saurait ralentir leur élan. Ils savent qu'ils sont maîtres incontestés en matière d'organisation agricole et qu'en développant scientifiquement et harmonieusement leurs cultures, la terre généreuse leur rendra largement l'argent qu'ils y auront enfoui ; ensuite que nos procédés de colonisation supportent la comparaison avec les leurs et que si, sur certains points ils ont fait mieux, nous leur sommes supérieurs sur d'autres et qu'en somme la comparaison entre les deux commerces néerlandais et indochinois donnent des chiffres sensiblement identiques. En résumé, comme l'a dit Treub à propos de l'empire néerlandais « en Europe nous sommes un petit peuple, mais en Extrême-Orient, une grande nation ». C'est cela même. Remercions M. Angoulvant de nous l'avoir démontré dans ce livre écrit d'un style alerte et qui est aussi nourri de faits et de chiffres que riche d'idées.

CAMILLE GUY
Ancien Gouverneur des Colonies.

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

M. HENRI BRÉMOND

En ce bel été de [illegible] M. l'abbé Henri Brémond, en vacances dans le Béarn, [illegible] en poète, sur la poésie pure. On sait [illegible] consistent les méditations [illegible] pays [illegible] ce sont des heures de paresse où les idées se nouent, se gonflent, se [illegible] enfin comme les fruits mûrs dans un [illegible]. Or ces idées ne sont pas seulement les filles du cerveau qui les a portées, de l'homme qui les a nourries de sa rêverie : elles participent de la finesse de l'air, de la qualité de la lumière, de la grâce subtile et malicieuse du pays où elles furent conçues et du soleil qui les colora. Tel est bien le cas des idées de M. Henri Brémond sur la poésie. On peut les qualifier hardiment de béarnaises.

L'on se rappelle ce jour d'automne où, dorées à point, elles furent offertes, sous la Coupole, à un auditoire de choix, lors de la séance annuelle publique de l'Institut. Le ciel était de grisaille. Les esprits reflétaient la couleur du ciel. Mais voilà que M. Henri Brémond dressa le lumineux portique sous lequel M. Paul Valéry devait passer : aussitôt tout s'éclaira, s'allégea, et l'on applaudit devant tant d'érudition, de malice et de bonne grâce. Mais une critique sévère veillait. Heureuse critique ! Les deux volumes de la *Poésie Pure* et de *Prière et Poésie*, on les doit à son attaque contre l'esprit subtil et tendre, railleur et délicat, à la fois provençal et béarnais de M. Henri Brémond.

Avant donc d'aborder le fameux discours sur la *Poésie Pure*, il convient de connaître de M. Henri Brémond les origines, l'éducation et les goûts.

* * *

Il naquit à Aix, [illegible] cette Athènes de la Provence, dans un de ces vieux hôtels qui font la gloire de la Place des Prêcheurs. Au rez de chaussée on voit encore l'étude de notaire [illegible] M. Henri Brémond [illegible] les [illegible] affinèrent leur esprit aux subtilités du code. [illegible] l'esprit et [illegible] aussi, qui choisissaient leurs amitiés et leurs [illegible]

[illegible] de M. Henri Brémond. [illegible] que [illegible] fait [illegible] qui [illegible] M. Henri Brémond [illegible] André et Jean.

[illegible] la famille Brémond [illegible] pas exacte, encore qu'elle soit bien commode pour expliquer plusieurs traits de caractère de M. Henri Brémond. [illegible] pour l'Angleterre [illegible] à dix-sept ans [illegible] pour son noviciat. Il y reconnut tout de suite, semblait-il, l'air et le ciel d'une seconde patrie. Les poètes le captivèrent aussitôt. Sur Keats, sur G. Eliot, sur Tennyson [illegible] les [illegible] à Baudelaire et à notre Racine. Tout en travaillant il rêvait, et son esprit [illegible] des terres réservées des grands mystiques où, par la suite, il devait aborder pour les conquérir.

De retour en France, il débute aux *Études* puis écrit à la *Revue des Deux Mondes* et au *Correspondant*. Sa plume brillante et sa vaste érudition, son talent souple et caustique, sa nonchalance et son feu intérieur, lui valurent rapidement une réputation de premier plan. Il avait l'instinct, cette aisance et cette autorité qui font les maîtres. Il les affirma dans tout ce qu'il écrivit, et particulièrement dans son *Apologie pour Fénelon* et dans cette œuvre magistrale qu'est son *Histoire littéraire du sentiment religieux en France*. Aussi, l'Académie Française lui ouvrit elle ses portes et s'honora elle-même en l'appelant.

Ce fut M. Henry Bordeaux qui le reçut et lui décerna le joli nom de Sourcier, pour marquer, parmi les plus beaux traits du nouvel académicien, son don de pénétration dans les âmes. Il parla excellemment des mystiques et tressa une couronne de roses à l'auteur de l'*Histoire littéraire du sentiment religieux*, digne pendant du *Port Royal* de Sainte-Beuve. — Sainte-Beuve chrétien — dit-on. Soit. Encore que le correctif ne satisfasse pas complètement. M. Henri Brémond est lui, et cela suffit. Pourtant, si l'on veut, à toute force, lui trouver une ressemblance, c'est à Fénelon qu'il faudrait l'apparenter, à ce Fénelon qu'il exalta lui-même avec une si fine et, à la fois, si robuste intelligence. Tous deux ont cette aristocratie de l'esprit [illegible] qui [illegible] marqués leur personne et leurs écrits ; tous deux sont des mystiques dont la hardiesse se fleurit de douceur, tous deux des critiques subtils qui vont, d'instinct, au plus secret des âmes et des choses. Tous deux, sans être des mondains, ont le charme qui conquiert et la force qui garde ses conquêtes. Tous deux sont, dans la vie quotidienne, d'une charité discrète et infinie. Enfin, dernier trait de ressemblance et non le moindre — tous deux (M. Henri Brémond ayant opté pour le Béarn) ont été touchés de la grâce occitane, de la subtilité et de la fine malice gasconnes. Connaître ces deux qualités de M. Henri Brémond, c'est posséder la clef d'or qui peut ouvrir sur les mystères de la *Poésie Pure* les voies royales de l'entendement et de la réconciliation.

*
* *

Notre charmant confrère, Léon de Saint-Valéry, qui [illegible] *Aquarelles* [illegible] révélé comme l'un de nos meilleurs critiques, a résumé, dans *La République du Var*, les idées de M. Henri Brémond sur la poésie. Entreprise hardie. Car si l'audace de M. Henri Brémond est grande de vouloir saisir l'insaisissable, ce n'est point non plus chose facile que de vouloir saisir M. Henri Brémond et immobiliser dans une formule des pensées qui ne sont que souple et indéfini mouvement. Cependant, voyez avec quelle élégante maîtrise M. de Saint-Valéry réussit dans son effort :

« Examinant au-delà de l'intelligence et de la sensation la poésie pure, M. l'abbé Brémond, après avoir opiné en psychologue, conclut en croyant. Il affirme que la poésie est comme une forme odorante des aspirations humaines, et qu'au point extrême où l'esprit l'épouse, sans que la raison la définisse, elle rejoint le besoin de prière. Parce que l'analyste est un prêtre, des lecteurs superficiels ont affecté de voir là une idée surajoutée et étrangère au débat ; quelque chose comme la péroraison édifiante d'un sermon. C'est cependant, à la précision du terme près, l'unique conclusion qui se puisse tirer d'un examen objectif de la poésie. »

Pesez bien tous les termes de ce raccourci. Quelle souplesse dans la rigueur. Tous les éléments du fameux problème de la poésie et de la raison sont là, chacun à sa place : « Il affirme que la poésie est comme une forme odorante des aspirations humaines et qu'au point extrême où l'esprit l'épouse, sans que la raison la définisse, elle rejoint le besoin de prière.

[illegible]

[illegible]

Ainsi parlait Lamartine dans la pièce finale des *Harmonies*. Il avait que, un siècle plus tard, M. Henri Brémond fait à ce chant le plus pur écho. Ainsi pensent, avec eux, ceux qui furent, en des minutes divines, élevés au-dessus [illegible] ne mêlent une fois [illegible] s'éveiller cette seconde voix de l'âme.

Pourtant la critique ne désarme pas. Elle [illegible] cette critique, nourrie de matérialisme, applique seulement aux discours et aux écrits de M. Henri Brémond [illegible] poésie des instruments qui sont impropres aux choses poétiques. Elle voit [illegible] des droits de l'intelligence [illegible] une distinction subtile du rêve [illegible] Elle prend l'accessoire pour l'essentiel, une [illegible] un trait principal, une malice pour une théorie, et elle s'emporte à propos d'expressions qui sont amusantes parce qu'elles [illegible] à la Montaigne ou à la Fénelon, destinées à provoquer le sourire et non [illegible] tend le [illegible] l'antagonisme [illegible] deux philosophies et même de deux races d'hommes : les uns spirituels et spirituels [illegible] tristes, ou bien [illegible] parlent une même langue [illegible] ne se comprennent pas.

Quand M. Henri Brémond lit [illegible] paysanne bien [illegible] sans [illegible] poésie des psaumes [illegible] il est évident que ne le peuvent entendre que ceux qui eurent l'âme de cette paysanne bien née, ou bien ceux qui, au cours de leur enfance ignorante de latin mais sensible [illegible] expérience [illegible] Quand il lit [illegible] fait de la puissance d'évocation des mots [illegible] un certain ordre assemblés. Nous nous offrons à ces vibrations fugitives, si exquises d'allusions que soient leurs [illegible], non pour goûter le plaisir qu'elles donnent, mais pour recevoir le fluide mystérieux qu'elles transmettent : simples [illegible] de telles affirmations sont primordiales et c'est autour d'elles [illegible]

Nous aurions plaisir, si la place ne nous manquait, [illegible] fidèles à la fois pas mal d'ignorance et beaucoup [illegible]

La poésie participe de l'homme, ni ange, ni bête, et les deux à la fois. Impure, c'est-à-dire [illegible] tend à se résoudre en musique. Pour atteindre à l'incomparable beauté, il faut qu'elle touche à la fois ces trois mages de la vie chers à Rimbaud : le cœur, l'âme et l'esprit. M. Henri Brémond, me semble-t-il, n'en a jamais douté, et s'il lui arrive, d'aventure, de dire le contraire, c'est qu'il [illegible]

***

Sans doute on [illegible] M. Henri Brémond de vouloir mutiler l'intelligence au profit du [illegible] Toutes ces critiques [illegible] nitive et spirituelle par surcroît, est déjà faite : Je ne [illegible] pas qu'il est désirable qu'un vers ne signifie rien, mais simplement que ce qui rend un vers poétique ce n'est pas le sens qu'il exprime. Je n'exile pas le sens, lequel reviendrait au galop. Je lui laisse tout son mérite propre, sa fonction [illegible]

Évidemment [illegible] porte si, la critique, contre la Poésie Pure et [illegible] sortilèges [illegible] tout aussi bien [illegible]

qu'un peu d'air battu par son courroux qu'il encerce. Car la véritable poésie est plus rapide que l'aile, plus insaisissable que le rayon. Elle est « magie » comme le dit M. Henri Brémond, « magie recueillante qui nous incite à une quiétude où nous n'avons plus qu'à nous laisser faire, mais activement, par un plus grand et meilleur que nous ».

DANS LES SENTIERS PERDUS DU ROMANTISME [1]

A la même époque, mais dans un milieu bien différent, voici une passionnante figure de grand seigneur désabusé. Pour beaucoup, le marquis de Custine, l'ami fidèle de tous les romantiques, n'était guère qu'un nom. Ce nom, on le trouve à chaque page de l'histoire du romantisme. Nous saurons aujourd'hui, en lisant ces *Lettres au marquis de la Grange* dont M. le comte de Luppé a enrichi la *Bibliothèque romantique*, qu'Astolphe de Custine était digne de partager les passions les plus exaltées de ses plus illustres amis. Il les avait vécues et les accidents de sa vie, mieux encore que ses amitiés, ont déterminé son attitude romantique : petit-fils de cette comtesse de Sabran qu'aima Boufflers, fils de cette Delphine de Sabran qui aima Chateaubriand, il a connu lui aussi tous les tourments de l'amour le plus romanesque. En vérité, rien ne manque à la vocation de ce romantique qui se définissait lui-même « un fiené infidèle à la solitude », ni l'ennui dans l'exil d'une cour étrangère, ni l'atmosphère du vieux château normand où il passe de longues saisons et où Chateaubriand, « son père spirituel », vient écrire un chapitre des *Martyrs* et lire un fragment de ses *Mémoires*, ni encore le dangereux plaisir de la rêverie, ces voyages de l'âme qui « va préparer sa maison », ni même cette insensibilité apparente, qui n'est le plus souvent que « le désespoir d'une sensibilité exaltée ». Les *Lettres* du marquis de Custine sont un document de premier ordre pour l'histoire du romantisme, non point document anecdotique ou historique, comme tant d'autres, mais document psychologique.

Quand il écrivait : « Rien de pis que d'être meilleur que son temps, si l'on n'est pas assez bon pour le changer » ; quand il se plaignait, avec une mélancolie toute lamartinienne, d'appliquer « à une sphère bornée des facultés préparées pour l'infini » il semble faire écho, en 1820, aux plaintes d'Obermann. Il est vrai que le roman de Senancour n'a eu tout son retentissement qu'en 1833, lorsque Sainte-Beuve l'aura exhumé de l'oubli où il avait sombré sous l'Empire. Mais cette âme malade s'y est reprise à plusieurs fois pour nous confier les raisons de son doute et de son désespoir ; M. André Monglond a découvert sous le nom de Pivert un premier état d'*Obermann* ; cet *Aldomen ou le Bonheur dans la Solitude* a dû faire les délices de Custine qui y retrouvait, aussi sûrement que dans ses propres écrits, le roman de sa vie. *Aldomen* est tout à fait à sa place dans la *Bibliothèque romantique*.

Mieux qu'une fiction, même transparente et autobiographique, mieux qu'une correspondance, où l'on se surveille toujours un peu, un journal intime et qui n'était pas destiné à l'impression, nous fait pénétrer au vif de ces existences irrémédiablement flétries par le mal du siècle. Le *Journal* de Fontaney, inédit remarquable, est une vraie révélation. Pendant cinq ans, jour par jour, presque heure par heure, dans le négligé d'une confidence fiévreuse, nous saisissons l'orgueilleux tourment d'une de ces âmes passionnées dont le moi est la mesure de l'univers. Nous voici au cœur même du romantisme.

Mais qui est donc ce Fontaney ? Les lecteurs des vieux keepsakes aux gaines de satin fané, connaissent quelques pièces de ce poète élégiaque. Mais sa vie est un mystère. Et cela déjà est tout à fait romantique.

Il y a Fontanet et Fontaney. Le premier, être de fiction, est ce camarade du petit Pierre Nozière qu'Anatole France a immortalisé dans *Le livre de mon ami*. Il avait les yeux vifs et un air fin, une conscience précise de sa supériorité sociale, un esprit fertile en inventions ; « il devint avocat, conseiller général, administrateur de diverses compagnie, et député ». Les héros de romans ont souvent un destin plus sûr que les fragiles humains.

Antoine Fontaney, — notre Fontaney —, ne fut ni avocat, ni député. Que fut-il au juste ?... Les hasards de la vie et des amitiés littéraires, à une époque où les poètes avaient l'oreille du pouvoir, firent de lui un instant un attaché d'ambassade en Espagne. Et c'est à peu près tout ce qu'on savait jusqu'ici de positif sur son compte. Le *Journal*, bien qu'il ne porte que sur cinq années, — avec des lacunes très im-

[1] Voir la *Revue Bleue* du [illegible] juillet 1927.

portantes, — enrichit la galerie des portraits romantiques d'un de ses plus passionnants modèles.

En apparence, c'est une vie bien grise, triste et difficile. Employé à l'état-civil d'une mairie parisienne, il courtise la Muse ; activement mêlé aux journées révolutionnaires de 1830, il recueille les fruits de son civisme en accompagnant comme attaché l'ambassade du comte d'Harcourt à Madrid : *tra los montes*, il nourrit son romantisme de belles chimères et de pittoresques visions, dont ses nouvelles et ses récits à la *Revue des Deux-Mondes* garderont le souvenir. Il revient à Paris, plus pauvre et plus désœuvré que jamais.

Et puis, brusquement, la passion entre dans sa vie. Non pas une fois, mais à deux reprises, car il y a deux tourments passionnels dans la vie de Fontaney, l'un tendre, élégant, délicieux, l'amitié amoureuse avec Marie Nodier, l'autre tragique, farouche, mortel, l'aventure avec Gabrielle Dorval, toute pareille à celle de Berlioz avec Harriett Smithson, dont elle est contemporaine.

M. René Jasinski, à qui nous devons la publication du *Journal*, a dit dans son livre, *Marie Nodier et Fontaney*, le charme de cette amitié amoureuse. Les confidences du poète nous introduisent une fois de plus dans cette charmante société de l'Arsenal ; avec lui, nous y allons tous les jours, tous les soirs ; nous montons dans la chambre de Marie, elle nous fait de la musique et chante en s'accompagnant les romances de son ami ; il s'en va, l'âme pleine de sa voix et de sa musique, il n'ose se déclarer...

Mais avec Gabrielle Dorval, la fille aînée de Mme Dorval, la Muse du drame romantique, ce fut le coup de foudre. Quelle singulière et pathétique aventure ! Tiraillé entre la jalousie de la mère et celle de la jeune sœur qui lui fait des agaceries, — sans compter la jalousie d'Alfred de Vigny, — Fontaney n'a d'yeux, n'a de cœur que pour cette sensitive, toute fiévreuse et dévorée par l'ardeur d'un feu intérieur. « Comme elle est palpitante dès qu'on la touche !... Quel bonheur il y aurait à faire reployer toutes ces charmantes feuilles !... » Il s'en va, le cœur rongé de passion, il erre au clair de lune dans Paris endormi, emportant avec lui un ruban de cou qui a touché ses épaules de satin, une pelote qu'elle lui a brodée, un sachet de vétiver qu'elle lui a donné.... Et puis, c'est le premier rendez-vous sur le boulevard, dans le brouillard glacé d'une matinée de ja[illegible] [illegible] la [illegible] deux heures [illegible] Emma Bovary [illegible] imprudences chez la mère jalouse et furieuse. Fontaney [illegible] cette passion pleine d'orageuses péripéties. Il retourne pour un an en Espagne. Au retour, il trouve Gabrielle enfermée au couvent. Il l'enlève, s'enfuit avec elle en Angleterre, la ramène à Paris, où ils vivront ensemble un an, avant de mourir, rongés de phtisie, [illegible] l'autre.

Tel est le roman de Fontaney. [illegible] plus belle œuvre. Et quelle [illegible] tique. C'est un bohème fini [illegible] ceux de 1851, mais si touchant ! Il a vingt-cinq francs dans sa poche, il en porte cinq à sa mère, aussi pauvre que lui ; il va dîner à trente-six sous rue des Martyrs, mais il propose gravement à Gabrielle Dorval de l'emmener en Angleterre, après quoi, il finit sa soirée à l'Opéra, se couche à une heure et rêve de Gabrielle. Le lendemain, il fait « un charmant petit souper de macaroni et de champagne ». Noctambule, il revient à pied du théâtre, de chez l'un, de chez l'autre, toutes les nuits, causant à perte de vue, avec Vigny, avec Hugo ; il ne se décide pas à rentrer. Jamais il n'est couché avant trois heures. Il admire Chatterton, il l'imite, cruellement. Il se voit, un soir de novembre, à l'entrée de l'hiver, sans bois, sans place, sans argent, avec 13 fr. 90 en poche, et devant au chapelier, au bottier, au tailleur. Un jour, il touche, « délicieusement », cent cinquante francs à la *Revue des Deux-Mondes*, de l'argent gagné avec sa plume ; mais il lui en faudrait trois cents au moins pour subvenir aux charges de son ménage, faire vivre sa compagne malade et qui exige des soins délicats. Cette agonie de Gabrielle, « l'ange », dont nous n'avons dans le *Journal* trop vite interrompu que le début, est pathétique. Tandis qu'elle se tord de douleur sur son lit, il est à son chevet, écrivant jusqu'à quatre heures du matin des articles mal payés. Seul, le peintre Boulanger, fraternel et miséricordieux, réussit à calmer la mourante, à la distraire ; il fait son portrait, plusieurs fois, il lui dessine sur son album des figures, des scènes romantiques. Comme on aimerait à avoir ces portraits [illegible]

Cette passion, d'ailleurs, elle n'a pas empli toute la vie de Fontaney, qui se répandait, au dehors, sur toute sorte de choses et de gens. Aussi, avons-nous, dans le *Journal*, un tableau singulièrement pittoresque [illegible] C'est Vigny [illegible]

[illegible] Nodier et le salon de l'Arsenal, Hugo et le salon de la place des Vosges. Béranger, toujours serviable et dévoué de bons conseils, les Deschamps, le Devéria, Gautier, Méry, [illegible] Brizeux. Chez Hugo, il est reçu dans l'intimité de la famille, il [illegible] au coin du feu, poésie et littérature. Il [illegible] pas que son génie, il loue avec un grain de malice son orgueil et son savoir-faire. Il entend, à vingt-cinq pours de distance, la lecture du *Roi s'amuse* et de *Lucrèce Borgia* ; il n'ose croire au succès du premier drame, trouve le second admirable. Chez Delphine Gay, « charmant spectacle » : Balzac contant, avec un étrange et impayable aplomb, ses contes fantastiques et drolatiques, Delphine lui donnant la réplique. Chez Mme Dorval, voici George Sand, qui n'aime pas Gabrielle, mais Fontaney le lui rend bien : il écrit : « C'est un joli garçon, c'est une médiocre femme. Comme ses romans n'ont qu'un premier volume, elle n'a que la tête. » Chez Béranger, paraît un soir Rouget de l'Isle, « bon vieux à perruque noire ». Chez Boulanger, Balzac encore pose pour son fameux portrait en moine. Et puis, un concert de Paganini, un prêche saint-simonien. Liszt jouant au piano chez Hugo, le *Marche funèbre* de Beethoven, le balcon de la Porte Saint-Martin, un soir où Mme Dorval joue avec Frédérick Lemaître *Trente ans ou la vie d'un joueur*, des croquis saisissants du choléra de 1832, et cette vision dantesque : une visite à l'hospice de Charenton et la rencontre, chez les fous, du frère de Victor Hugo, « celui dont on ne parle jamais ».

Le saint-simonisme et les saint-simoniens tiennent une assez grande place dans le *Journal* de Fontaney. C'est, au juste, la place qu'ils ont tenue dans le romantisme. Aussi n'est-il pas surprenant que la *Bibliothèque romantique* pour le centenaire de Saint-Simon ait donné l'hospitalité au fameux mémoire sur *La Réorganisation de la Société européenne*. Il est de 1814, et devance de quelques années *L'Industrie*, *L'Organisateur*, *Le Catéchisme des Industriels*, toutes ces brochures qui se présentent comme un évangile des temps nouveaux. Il faut sans cesse remettre à leur place, à leur date, par la pensée, auprès des *Méditations*, des *Harmonies*, des drames de Hugo, des poésies de Musset, des livres plus austères et plus oubliés, où se lit mieux que dans les œuvres d'imagination, l'inquiétude mystique qui tourmente les esprits distingués, au lendemain de la Révolution et de l'Empire. N'est-ce pas encore un symptôme du mal du siècle ? N'est-ce pas un des traits les plus frappants du romantisme ? Nous ne savons pas assez avec quel intérêt passionné des livres comme *La Religion* de Benjamin Constant, *L'Idéologie* de Destut de Tracy, [illegible] *La Palingénésie* de Ballanche étaient lus et discutés. L'heure même où paraissaient *Le Pèlerinage d'Harold*, *Joseph Delorme* et *Cinq-Mars*, Fontaney suit « l'enseignement de la doctrine saint-simonienne, réservé aux adeptes ». Il fréquente Pierre Leroux, Charles Duveyrier, Emile Barrault, les disciples préférés du maître ; il discute saint-simonisme, dans ses flâneries nocturnes, avec Vigny, avec Sainte-Beuve.

Ainsi *La Réorganisation de la Société européenne*, rééditée par M. Alfred Péricaud, peut être considérée comme un livre romantique. Nous y retrouvons, avec des idées et des suggestions, auxquelles les circonstances présentes donnent l'apparence d'anticipations, cette figure de mage, de prophète, si chère à la génération romantique. Mais à travers l'homme à qui ses disciples les plus fanatiques ont voulu dresser des autels, M. Georges Bruner, dans *Le mysticisme social de Saint-Simon*, nous montre le philosophe : sa pensée est à l'origine des plus passionnants débats qui déchirent la conscience du siècle.

C'est aussi sous la forme philosophique que cette inquiétude se manifeste chez un Jouffroy, chez un Doudan, l'un et l'autre témoins et victimes de la crise de sensibilité qui est au fond du romantisme. En nous révélant le curieux *Cahier Vert* de Jouffroy, en réimprimant le charmant traité *Des évolutions du goût* de Doudan, M. Pierre Poux, M. Henri Moncel nous ont livré de précieux moyens de contrôle. Voilà deux voix qu'il faut entendre si nous voulons comprendre les apparentes contradictions des plus grands romantiques. Toutes les deux s'élèvent contre le scepticisme élégant qui avait ravagé les âmes, au siècle précédent, et dont le dernier mot était le désespoir.

Sainte-Beuve, en lisant les confessions de Jouffroy, notait déjà : « Il y a du Pascal dans cette douleur ». Il aurait pu aussi en découvrir chez Doudan, dont la sensibilité maladive était toute animée d'un besoin d'aimer et de croire. Mais le plus admirable épanouissement du mysticisme romantique, c'est encore chez un ami de Sainte-Beuve que nous le trouvons, chez cet Ulric Guttinguer, dont M. Henri Brémond a fait revivre l'*Arthur*.

Il y a un problème d'histoire littéraire à pro-

pas d'*Arthur*. Nous avons connu récemment le roman des quatre, écrit en collaboration par quatre romanciers. *Arthur* devait être primitivement un roman à deux, écrit par Sainte-Beuve et Guttinguer, avec l'histoire vécue des passions d'Ulric. Comment la collaboration fut rompue, comment Sainte-Beuve en arriva à se désintéresser du roman de son ami et passa à *Arthur* à l'*Volupté*, comment Guttinguer avait repris son indépendance, écrivit lui-même, non pas un *Arthur*, mais deux *Arthur* [illegible] ce n'est pas ce qui nous intéresse ici : il suffit de renvoyer à la savante introduction de M. Henri Brémond, qui débrouille toute cette aventure bien mieux que nous ne pourrions le faire nous-mêmes.

Mais la confession de Guttinguer, confession au sens le plus strict du mot, a une valeur singulière dans l'histoire de notre littérature. Elle est un des aspects les plus originaux de la sensibilité romantique ; nulle part la poésie des émotions religieuses ne s'est mieux exprimée que dans ce livre, « le plus catholique des ouvrages de la période romantique, du *Génie* au *Journal* d'Eugénie de Guérin » : c'est M. Henri Brémond qui l'affirme, et quel meilleur juge pourrait-on souhaiter ?

L'histoire de cet homme qui n'a trouvé de repos et de remède aux orages de la passion que dans la foi la plus soumise est d'autant plus significative qu'Ulric Guttinguer était parti du roman d'amour pour aboutir au roman de conversion. Ce sont là les deux *Arthur*, dont le premier porte en sous-titre *Mémoires*, et le second *Religion et Solitude*. « Imaginez le *Cahier Vert* de Maurice de Guérin, nous dit M. Henri Brémond, mais limité aux rêveries et aux méditations proprement religieuses, ou, pour dire le vrai mot, pieuses ». Guttinguer lui-même s'est-il trompé, s'est-il flatté, quand il plaçait son Arthur parmi Werther, Saint-Preux, René et Obermann, la religion, parmi le suicide, la philosophie, le vague abandon et le découragement ? D'ailleurs, il avoue modestement que le génie des créations lui a manqué et il souhaite que quelqu'un « fasse sublime cette histoire de l'homme passionné de nos temps sauvé par la vertu chrétienne ». Et dans un chapitre supprimé, il cherchait, dans la littérature contemporaine, les indices de rénovation chrétienne : après Chateaubriand, Hugo et Lamartine, il interrogeait anxieusement Sainte-Beuve, Musset et George Sand, *Volupté*, *Rolla* et *Lélia*.

En tout cas, comment n'être pas sensible à toutes les résonnances romantiques dont [illegible] [illegible] est rempli [illegible] épigraphe [illegible] de Nodier [illegible] n'écrirait pas sans doute ; mais pourquoi écri[illegible] cherche, mais c'est pour leur apporter, par l'exemple de sa propre passion et de son salut, [illegible]

[illegible] la Révolution, la gloire militaire de l'Empire jugée dans un collège, le jardin de l'oncle curé, certains croquis de salon, l'apparition d'une diligence sur une route des Alpes, la rencontre du vieillard sous les oliviers de la route d'Avignon, le tableau de Rouen un dimanche matin, un jour d'octobre dans la forêt, sont autant de pages dignes d'un grand talent.

Mais ne demandons pas au livre les péripéties romanesques que nous attendons de ce genre d'ouvrages. La seule action du roman, c'est la passion tardive qui laisse Arthur dans un état de consternation et de ruine morale, ce sont les différentes phases de sa guérison, de sa conversion.

Sous peine de méconnaître le sens de toute l'œuvre, c'est sur cette inspiration mystique qu'il faut mettre l'accent. Léon Séché, historien si averti pourtant et si fin du romantisme, en avait méconnu la sincérité. Dans son *Alfred de Musset*, il voyait en Guttinguer « une manière de sybarite catholique [illegible] nait la religion à la façon des épicuriens, ou, ce qui revient au même, de Chateaubriand ». L'homme qui a composé les *Maximes générales pour la conduite de la vie*, véritable bréviaire du chrétien, édifiante réplique à ce bréviaire du stoïcisme que Rabbe composait à la même époque dans son *Album d'un pessimiste* [illegible] l'homme qui s'enthousiasme pour les Vies des Pères du désert, pour Saint Jean Climaque, pour Bourdaloue, — l'homme qui écrit : « l'âme se repose dans la naïveté de ces récits », et : « un accord de l'orgue sur une parole latine renferme plus de poésie, de beauté et d'amour que tous les poètes et les amants de ce monde », — celui-là, en vérité, ne méritait pas un jugement si cavalier.

Avec combien plus d'équité et de justesse Vinet, tout protestant qu'il fût, a senti dans ce livre catholique, l'éternel tourment du siècle : « Les charmes de la solitude, écrit-il de Guttinguer, le prosternent [illegible] de l'Inconnu [illegible]

fait en le cherchant tout esprit élevé, toute âme sensible et souffrante. M. Henri Brémond n'a-t-il pas raison de saluer dans cette splendide formule la détonation même du vrai romantisme ?

EDOUARD MAYNIAL.

UN VILLAGE [1]

LES BERGÈRES ET LEURS CHANSONS.

« Est-il rien de si charmant
« Que la bergère au champ ? »

interroge une de nos vieilles chansons, aux finales traînantes, comme ces souffles de brise qui n'expirent pas tout de suite.

Dans chaque domaine ou propriété assez « conséquente », il y a une bergère attitrée, la grande..., la servante..., la fille de la maison... Cette fonction plaît spécialement aux plus vieilles et aux plus jeunes : les âges extrêmes ne redoutent point la solitude, qui se peuple, pour l'un de beaux rêves, pour l'autre de souvenirs. La bergère a une vie à part ,subordonnée aux heures de pâture de son troupeau, changeante avec les saisons ; et elle-même mange seule, quand elle est de retour, sa portion du repas commun conservée dans l'arche.

Ce métier ne va pas sans apprentissage.

Les petites filles débutent en gardant les vaches. C'est souvent une gamine de dix ans qui apparaît minuscule, derrière les énormes bêtes haussées par leurs cornes en lyres, fouillant de la queue, et parfois prenant brusquement une course pesante et désordonnée. Mais alors la petite menace, enflant sa voix : « Attendez-voir, « vous autres ! Si vous me fasez mettre en « colère ! »

Les brebis demandent une science plus approfondie. Vous savez bien qu'on affirme qu'il est aussi difficile de :

Garder une fille dont le cœur a parlé
Que de garder une oueille auprès d'un champ [de blé.

La bergère a heureusement un précieux auxiliaire, son chien, souvent si habile à virer les bêtes qu'il fait une bonne part de la besogne. Vautré à ses pieds, il semble ne rien voir, ses longs poils embroussaillés cachant son œil parfois vairon. Mais qu'une brebis s'écarte, entraînant à sa suite toutes les autres !

Que les trois chèvres, prestes taches brunes, se détachent des cinquante grosses pelotes de laine grise pour brouter l'écorce de quelque jeune arbre enté! Capitaine, Caporal ou Papillon. Finette ou Charmante, aura vite fait de rassembler la compagnie en bon ordre, mordillant juste ce qu'il faut pour les ramener sans les blesser. Et à l'appel de la bergère :

— A la paye, mon chien !

« A la paye ! » il viendra chercher son salaire : un bon petit morceau de pain dont, pour lui, elle a rempli ses poches.

Et c'est ainsi que la bergère a le loisir de travailler, si elle est jeune, à quelque ouvrage de couture, si elle est vieille, à filer une quenouille, comme dans les contes de fée... A moins qu'elle ne préfère charpir la laine nouvellement lavée des brebis, ou tricoter une chausse, d'un dur tricot, serré et rigide.

Dans tout le champ, elle a choisi le coin le mieux abrité du vent et le plus ensoleillé.

Elle a là « sa pierre » pour s'asseoir ; l'endroit est marqué par le petit tas de cendres des feux de brindilles qu'elle allume, aux plus froides journées. Elle a eu grand soin de s'établir loin des broussailles ou des éboulis des murs, refuge préféré de « la saloperie » ; l'orvet et la couleuvre ne sont point trop redoutables, puisqu'ils manquent, à peu près, de moyens de nuire, car :

« Si l'anedeu
« Avait des yeux,
« Si la serpent, avait la dent
« Mest'rait sur ter' ni bêt's ni gens ».

Mais, « l'Aspic », n'est ni aveugle ni édenté. Quelle bergère, dominant sa frayeur, n'en a cloué au sol, en le transperçant d'une baguette de châtaignier bien effilée d'un rapide coup de son couteau.

La bergère, aussi bien que dans son champ, voit tout ce qui voyage dans le ciel, comme s'il était, lui aussi, confié à sa garde.

Elle a toujours connaissance du passage des dindes ou des oies sauvages. Celui des grues au printemps et à l'automne, marque l'époque du départ et du retour des maçons. Aussi, jadis, lorsque leurs cris stridents, lui faisaient lever les yeux vers l'azur printanier, elle répondait par des imprécations :

[1] Voir la *Revue Bleue* des 18 juin et 2 juillet 1927.

« Embrouille ! embrouille ! fus ! fus ! t'es l'oiseau du Faret ! (1) »

Mais aux brumes de novembre, elle saluait joyeusement le vol des oiseaux migrateurs :

Tournez ! Tournez ! Tournez !
« Beaux oiseaux du bon Dieu !

Autrefois, plus souvent qu'aujourd'hui, la bergère chantait.

Lambeaux de mélodies, vous flottez dans ma mémoire, comme dans la calme campagne que vous charmiez naguère !

Parfois, vous mettiez en scène la chanteuse :

« Mon père avait trois cents moutons
« J'en étais la bergère
« Mon père avait trois cents moutons
« J'en étais la bergère, don ! »
La première fois que je les ai gardés
Le loup m'en a pris quinze !

...Ou bien :

Lorsque j'érieu (1) Petite
Petite Jeanneton,
Laïtou !
Je restais toute seule
En gardant mes mautons (2) !
Auraiz (3) qu'é seu grandette,
Y viennent un et dou (4)
Laïtou !...

Mais, « ils » ne recevaient pas de toutes les bergères un accueil favorable :

« Adieu ! Bergère « ingrat »
Bergère sans amitié !
« Si vous êtes en colère
J'aime mieux m'en aller ! »

— Il reviendra ! — Simple querelle d'amoureux.

Mais voici, par contre, un congé définitif : Il ne s'agit point, cette fois, d'un ami du hameau. Nous sommes avertis : la chanson met en scène,

Un garçon volage (1),

qui, chose grave, est seulement

De passage ! »

Enfin, pour augmenter la méfiance de la bergère, c'est : « un beau Monsieur ». Il feint de s'effrayer pour elle, des dangers qu'elle court

Que fais-tu, Bergère
Loin [illegible]

Le défenseur est [illegible]. Mais comme elle lui répond bellement :

« Mon beau Monsieur,
Et vais [illegible]
Mon pai, [illegible],
« D'garda les mautons,
De la sauvagine,
N'en sous pas chagrine
« Par me garanti,
J'ai mon chien labri

Et comme il insiste, elle lui signifie que de devenir berger

D'uno brave fillo,
« Des garçons des villos,
« Qu'est pas leur méqui (1) »

et qu'il a véritablement,

« Ben trop d'obligeanço ».

Enfin, elle coupe court :

« Tiras-vous d'ici,
Mon chien me suffit ».

Ces « garçons des villes », ont véritablement tous les toupets. Une autre ballade, ne nous en montre-t-elle pas un, qui a l'audace de demander :

« Dis-moi, Belle Bergère,
« Parle franchement.
« Toi qui es si belle,
« N'as-tu pas d'amant ? »

Et la fillette de répondre que :

« Jamais devant sa mère,
Il n'en aurait tant dit ! »

Si ta mère, la Belle,
Ne t'en parle pas
Ton petit cœur, la Belle,
« Ne te le dit-il pas ? »

Un p'tit cœur sans langue
Ne pò pas parla !
Il ne pò rien dire,
Ni rien expliqua

Il joue le grand jeu :

Tes paroles me blessent,
Me mettent à la mort !

(1) Diable.
(2) J'étais.
(3) Moutons.
(4) Maintenant.
(1) Deux.

(1) Métier.

N'est-ce que cela !

Si vous êtes malade,
Allez vous guérir !
Chez l'apponthicaire
Chez le médecin !

Mais voici l'accent d'un « berger » authentique :

Là haut sur la Montagne
« J'ai entendu pleurer !
Ah ! c'est la voix de mon Ami
Faut qu'j'aille bien vit' m'en consoler !

Et pour ce faire il lui démontre que :

« Les moutons vivent d'herbe,
Les papillons des fleurs,
« Mais nous, mais nous, Belle Bergère,
« Nous ne vivons que pour aimer ».

Plus pitoyable, le retour du soldat qui revenait au pays, ayant enfin reçu son congé :

Eh ! Bonjour Père et Mère
Frère et sœur et parents
Sans oublier z' Adèle
Que mon cœur aimait tant !

La pauvre z' Adèle est morte
Elle n'est plus ici !
Son corps est dans la terre,
Son âme en Paradis.

Le beau Dragon « ile » s'en va
Trouver son Capitaine :

— Eh ! Bonjour Capitaine
Me voici de retour :
Puisque z' Adèle est morte
J'vous servirai toujours !

Elles ne savent plus les chansons anciennes, les jeunes filles qui attendent au champ, le dimanche, la visite de leur « Bon Ami ».

Les vieilles à qui on les redemande s'excusent :

« Je ne peux plus ! je n'ai plus de vent ! »

Et puis, beaucoup n'ont pas le cœur aux chansons. Eux aussi, ils ont « servi leur Capitaine », d'un service terrible et mortel, ces soldats qui font dire à plus d'une pauvre femme :

« Je n'ai pas le temps à la maison. Mais, sitôt que je suis tranquille au champ, je pleure mon gâs. »

Les domestiques

— Si je mens, c'est par la bouche d'un autre : mon neveu m'a dit comme ça, que pour le 25 mars, des gâs avaient été loués quatre mille francs.

Cette grave nouvelle, annoncée par la métayère, assemble aussitôt un groupe fâcheusement impressionné. La cherté et surtout la rareté des domestiques, voilà une question angoissante pour nos campagnes. Le sol accidenté se prête mal à l'usage des machines agricoles. Les faucheuses seules, sont assez répandues ; mais encore, ne peuvent-elles être employées que dans des prairies à peu près « planes ». Notre terre, notre belle terre marchoise, exigeante comme une œuvre d'art, ne veut être façonnée qu'à la main. Et ceux qui ne sont pas « en force », c'est-à-dire une famille assez nombreuse pour se passer d'aide étrangère, se lamentent :

« Avant la guerre, il y avait à Guéret, la loue « des servantes, la veille des Rameaux, et le « Samedi-Saint, celle des valets. A Boussac, « c'était le jeudi avant la St-Jean. Ceux qui se « plaçaient à l'année, épinglaient une feuille « sur leur blouse ou leur robe. Quand, ils « s'engageaient seulement pour la moisson, les « gâs mettaient un épi à leur chapeau. Mainte- « nant, ils n'ont plus besoin d'aller à la foire : « ils sont tous retenus d'avance ».

— Eh là ! c'est qu'il y en a tant de nos pauvres enfants qui ne sont pas revenus ! Et dans ceux qui restent, combien qui veulent aller en ville ou au chemin de fer ! ça les tient comme la colique ! Sans manquer, il en faudra cependant toujours pour la terre, si le monde veut manger du pain !

Le père Silvain, solide et sec comme la fourche qu'il tient plantée devant lui, intervient : L'année passée, je me trouvais trop vieux. J'ai voulu prendre un domestique, mais quand j'ai vu le prix qu'il demandait, j'ai dit : ce qu'il aurait mangé, je le mangerai. Ce qu'il aurait bu, je le boirai. Et je ferai le travail de deux hommes.

Seulement, à force de s'échiner et d'avoir de l'ennuyement, on n'est plus, entre nous, familier comme dans le temps : on ne peut même plus se causer un moment quand on se rencontre par les charrières ou le tillage... toujours faut se presser ! toujours l'ouvrage qui vous commande ! A mon compte, c'est un triste règne et le monde devient farouche...

— N'ayez crainte, Père Silvain : on prendra toujours le temps de mourir !

Après, renchérit la vieille Nanette, les domestiques d'à présent ne valent pas ceux d'autrefois. Vingt ans de ma vie, j'ai été chez les autres. Je prenais leurs intérêts, je prenais leur bestiau et leurs Petits, tel que si ç'avait été les miens. Ma Grande était chambrière au château depuis sa troisième communion et elle y est morte. Bien sûr, les dernières années, elle ne gagnait même pas le peu qu'elle méritait. La pauvre vieille, mais elle commençait trop peu de la laisser partir, ils ne savaient pas quoi lui faire : c'était quasiment comme leur mère. Quand elle est rentrée ici, — je vous parle de longtemps, voyez ! ça devait être en [illegible] on pas loin, elle gagnait soixante francs d'argent, une poignée de farine et une paire de sabots. Moi, dans ma jeunesse, j'avais deux cents francs et un de manteau. Et quand on donnait vingt pistoles à une servante, comparée à un valet, c'étaient tout à fait des premiers sujets. Sans savoir, nous mettions pas d'argent de côté, ni les domestiques de maintenant. Lorsqu'on était pour se marier, on avait toujours tâché de quoi se payer une armoire bien garnie de nappes et de linçauls.

Et, il faut bien dire aussi, que nous n'étions pas si souvent à demander d'aller aux foires et au bal, que les filles d'aujourd'hui qui ont toujours un pied levé. Je ne crois pas que j'ai jamais semblé à ces allées-[illegible] ; comme il s'en voit quelques-unes... et bien trop ! Je ne dis pas que ça soit méchant ; mais, quand elles ont la tête aux garçons, elles ne peuvent pas faire à leur ouvrage. Je manquais cependant d'une mère pour me mettre dans le bon chemin : elle est morte quand je suis venue au monde ! Et bien sûr, la jeunesse a toujours un besoin d'être remontrée : de mon temps, aussi bien qu'aujourd'hui. Seulement, nous avions de la religion, nous n'étions pas si arrogants, et quand on nous commandait, nous ne cherchions pas des raisons à nos patrons. Mon [illegible], lorsque je dis à ma servante : « Ma fille, écoute bien ça : si tu sèmes l'orge avant le blé, t'étonnes pas qu'elle pousse première », c'est comme si je cherchais [illegible] ! Bien sûr, des fois, quand les garçons racontent quelque blague aux filles, il y a quelque chose à rire, et de leur répondre. Vaut [illegible] mieux entendre que d'être sourde ! Mais ça n'empêche pas d'avoir de la tenue. Un jour, ne s'en est-il point trouvé un, qui venait me loger quand ça ne me convenait pas ! Je lui ai dit, bien comme il faut : « Mon pauvre gâs, ta grande vaut bien la mienne

[illegible]

[illegible] ! Exposées.

[illegible] Nanette [illegible] reconnaisse : il s'avoue dur d'oreille, mais on [illegible] qu'il est [illegible] peut-être.

[illegible] exemple [illegible] tête, il n'y a rien à dire. Pas plus de ceux [illegible] les [illegible] Moyant-Dieu (1), c'est pas par chez nous, qui [illegible] ils ne [illegible] se [illegible] jamais du monde [illegible] maison.

Ma pauvre Nanette, c'est pas croyable : on dit [illegible] des endroits [illegible] vous [illegible] entre des [illegible] Dieu [illegible] des Polonais, des [illegible] ! [illegible] Chinois [illegible] bien que c'est de [illegible] ça chez eux. Et bien plus fort : je me suis laissé conter, que dans les villes, on faisait élever des [illegible] pour des enfants, [illegible] ! Moi, je suis vieille [illegible] ! Mais je ne voudrais pas manger après elle.

« Enfin, réplique la vieille Nanette, qui est [illegible] sûre [illegible] ils savent sans doute plus [illegible] que nous !

— Mais dites-voir, père Silvain, crie-t-elle, nous autres, n'avons toujours pas payé pour apprendre [illegible] ?

[illegible] disloque, murmurant comme une excuse : « on est [illegible] ». [illegible] besogne : celle de deux hommes ! celle de trois femmes !

Marguerite de Muralt

[illegible]

LA POLITIQUE

NOTES SUR LE REDRESSEMENT NATIONAL

M. René Moulin vient de réunir en un volume (1) les articles remarqués qu'il a écrits d'avril 1926 à mars 1927 sur les événements contemporains. Ils sont là presque tous, ces événements de l'année écoulée : le franc est naturellement le personnage principal, mais aussi Locarno « porte entrebâillée », et Thoiry et la Chine et le désarmement, et même les personnages secondaires ou prétendus tels, comme Tanger et l'Abyssinie. Tout cela parfaitement aligné et parfaitement jugé, sans « fièvre partisane », dans une langue élégante, à l'aide d'une information personnelle d'une suprême sûreté.

L'auteur nous confie que pour caractériser cette époque, il avait d'abord voulu mettre ce titre à son livre : *Le gué difficile*. Mais l'éditeur jugea cette image frivole et M. Moulin s'est arrêté à ce titre définitif : *Vers le Redressement*.

Le redressement, voilà un mot à la mode. C'est aussi le titre d'une puissante association politique. Quelle est donc l'idée récente, le souci nouveau que nous apercevons à travers ce vocable en vogue ?

Redressement ? Nous étions donc courbés ? Financièrement, sans aucun doute, et M. Poincaré aura la gloire d'avoir redressé notre monnaie : chacun l'accorde. On reconnaît encore que la guerre, qui a engendré des Déceptions victorieuses auprès des Déceptions vaincues, nous a laissés non pas certes courbés, mais avec quelques courbatures. Dira-t-on que notre redressement sera accompli lorsque tout cela aura disparu, au moment où nous serons revenus précisément à notre prospérité économique et à notre stabilité politique d'avant-guerre ?

Non, je ne me sentirais pas, quant à moi, suffisamment redressé, même si l'on tient compte de la patrie reconstituée tout entière et des profits moraux de la victoire. Non, car après la guerre, il n'est pas une puissance dans le monde qui n'ait grandi ou qui ne soit abaissée. Et, si j'osais un barbarisme mathématique, j'ajouterais que les proportions entre les diverses puissances ont beaucoup plus varié que la taille même ou la densité de ces puissances. La France sera « redressée » lorsqu'elle aura pris une idée exacte de sa place et de son rôle dans le monde. Premier point qui est affaire de connaissance, d'intelligence ; c'est la besogne des docteurs de la science politique, et ce devrait être le premier souci des hommes d'Etat. La France sera redressée lorsqu'elle se sera mise en mesure de tenir cette place et de remplir son rôle. Deuxième stade, qui est affaire de volonté, réservée aux seuls hommes d'Etat.

***

Je pense que le premier point est de se rendre compte que la France est aujourd'hui puissance aristocratique et que le peuple français est une nation d'aristocrates. Toute notre politique devrait être ordonnée autour de cette idée centrale.

Cette vérité, mon Dieu ! je ne demande pas qu'on l'enseigne dans les écoles et sur les places publiques. Ce serait démolir d'un seul coup tous les « bobards » officiels. Et le projet de retirer brusquement tous leurs lieux communs aux harangues ministérielles ou parlementaires n'est pas seulement sacrilège : il porte aussi la marque d'un esprit chimérique. Conservons donc pieusement pour quelque temps, et comme en vertu de la vitesse acquise, et « l'avant-garde du progrès » et « l'affranchissement de la démocratie » etc... Il suffirait seulement à mon gré, que ceux-là qui enchantent le peuple de ces formules n'en fussent pas eux-mêmes convaincus, et qu'au contraire, ils connussent combien ces apophtegmes conviennent mal désormais aux Français, devenus, peut-être par appauvrissement, nation d'aristocrates.

La France aristocratique ! N'est-il pas singulier qu'une telle vérité, encore scandaleuse dans l'ordre politique, soit accueillie et indiscutée dans l'ordre économique? Dans toute conversation, qu'elle soit professionnelle ou mondaine, sur la richesse de la France, l'économiste distingué ne manquera pas de vous instruire que notre pays est celui des industries de luxe, que ce privilège le met à part et l'expose moins que les autres aux risques de la production massive, qu'enfin ce privilège même ne peut guère être menacé parce qu'il suppose une séculaire et traditionnelle éducation de l'artisan, de l'horticulteur, même de l'ouvrier qualifié.

Pour une fois il a raison, l'économiste. Et

(1) René Moulin. Vers le Redressement. Alcan.

les faits quotidiens, amoncelés dans les statistiques, renforcent tous les jours davantage une opinion déjà si commune. La France est un pays qui ne produit plus sa main-d'œuvre servile. La dépopulation la vide, mais par le bas. Dans l'industrie, dans l'agriculture, les bas étages de l'édifice social sont de plus en plus habités par des étrangers : italiens, belges, polonais et autres. C'est encore beaucoup plus visible dans les colonies ou pays de protectorat proches ; la difficulté de notre politique en Tunisie ou en Oranie, et demain au Maroc est là et n'est que là.

Ainsi c'est, avec le nombre, la démocratie qui fuit la France de toutes parts. J'ai déjà fait remarquer ici même (1), qu'au moment où la France était vraiment le pays « conducteur de la démocratie » elle était aussi le pays relativement le plus peuplé du monde. Pas de poussée démocratique sans masses ; aujourd'hui les masses sont ailleurs.

Renonçons donc aux « grandes expériences démocratiques », puisque l'élément premier nous manque : le nombre. Que d'autres les tentent : mais comment ? Voyons cela chez eux, hors de nos frontières.

Je crois distinguer, à notre époque, deux courants dans l'ordre démocratique. Je néglige, bien entendu, le méprisable bolchevisme, qui n'est que le principe stupide de la supériorité du travail manuel sur l'intellectuel. Mais le souci des masses populaires apparaît dans tout le mouvement commandé par l'hygiène qui est d'origine scandinave et anglo-saxonne. Et, d'autre part, une démocratie entièrement neuve se forme aux Etats-Unis d'Amérique.

L'hygiène est la grande ennemie du libéralisme. C'est le moyen d'empêcher les gens de faire ce qui leur plaît, de vivre comme il leur plaît, au nom de l'intérêt collectif, scientifiquement établi. Au nom de l'hygiène, on vous empêchera de vous loger, de manger, de boire, voire de procréer à votre guise. Ennemie de la liberté individuelle, elle est donc opposée au génie du peuple français. Nous sommes bien obligés de constater cependant qu'elle donne aux peuples qui lui obéissent une santé et une valeur collectives fort enviables. Nous aurons donc à nous accommoder avec les lois d'hygiène, prudemment, à notre mode.

Sur l'Amérique, M. André Siegfried vient de faire le point dans un livre [illegible] qui va de pair à mon gré, avec [illegible] Tocqueville et de Boutmy. Il établit, sur le sujet qui nous retient, [illegible] que le socialisme n'existe pas en Amérique, ni comme [illegible] parti, que la forme morale du socialisme y est souveraine et réalisée.

Le socialisme n'existe pas aux Etats-Unis, car l'ouvrier est adapté, incorporé à la civilisation industrielle, autant que le patron qui n'est le plus souvent qu'un ouvrier sorti des rangs. Son travail lui donne le confort qui est le seul bien qu'il désire et même qu'il conçoive sur terre. Pour le reste, son profond sentiment religieux lui suffit. Remarquez d'ailleurs que si les conditions de travail et de vie de l'ouvrier américain, son *standard of living* — dont le maintien au niveau actuel est l'objet essentiel, remarquez-le encore, de toute la politique américaine — pouvaient être soudain transportés aux ouvriers d'Europe, le socialisme serait épuisé d'un seul coup par l'accomplissement brusqué de toutes ses promesses.

Mais, par un mécanisme que Siegfried explique à merveille, ces conditions qui peuvent hélas ! renouveler le monde, ne sauraient être réalisées qu'au prix de l'uniformité absolue non pas seulement du type des marchandises, mais du type humain. Une seule formation, une seule méthode, un seul esprit : c'est l'uniformité que quantité de polémistes et d'observateurs ont appelée : socialiste.

D'ailleurs un tel résultat, je veux dire la félicité du prolétaire, ne peut être obtenu que grâce à une extraordinaire prospérité économique. C'est un fait d'expérience aujourd'hui consacré chez nous et surtout chez les autres que : les lois sociales, la lutte contre l'inégalité des conditions ne peuvent être poursuivies que dans l'abondance des richesses. Ce n'est donc plus le salut du peuple, antiquaille politique, c'est la prospérité économique qui est aujourd'hui la suprême loi.

***

J'entends que l'on me dit : Mais tout ceci est de l'ordre économique, de l'ordre de la quantité. Négligez-vous l'ordre de la qualité, l'ordre de l'esprit ?

C'est ici que le caractère aristocratique du peuple français apparaît avec plus d'éclat encore.

(1) *Revue Bleue* du 24 mai 1924.

(1) A. SIEGFRIED, *Les Etats-Unis d'Amérique*, [illegible], Colin, 1927.

Nous avons dépossédé longtemps un enseignement secondaire, ce qui signifie que nous sommes le seul pays où la classe moyenne, très nombreuse, soit restreinte à l'étude de l'antiquité. De telles études sont, en Angleterre par exemple, le privilège, d'ailleurs largement répandu, d'une élite restreinte. Et en Amérique, le culte de la science pure et le goût des intérêts [illegible] sont très différemment compris.

Or toutes les sociétés antiques, fondées sur l'esclavage, étaient donc de leur nature, aristocratiques. Par un contresens bien amusant, nous en avons fait nos modèles de démocratie. Du rationalisme hellénique joint à cette fausse idée de la démocratie est sortie la doctrine laïque, essence de notre régime. La laïcité est la témérité peut-être de la IIIe République française. Je ne la condamne pas pour ma part. A la condition qu'on ne pense pas que cette doctrine doive affranchir successivement tous les peuples de l'univers : elle ne dépasse guère les pays latins. La conception d'un progrès indéfini qui amènera quelque jour le dernier Bantou à l'admiration de son propre esprit rencontre dans l'univers contemporain quelques difficultés.

La principale est que le monde anglo-saxon, sans parler de quelques autres peuples, est formé de toute autre sorte : c'est une société religieuse fondée sur la Bible. Semblable, en cela seulement à l'Islam, ce monde considère que toute la substance morale qui lui est nécessaire pour vivre est resserrée dans un seul livre, qui fut celui des Hébreux et des premiers chrétiens. En face de ces peuples, nous faisons figure de païens ou du moins de disciples de l'antiquité. Deux traditions, deux formations, deux morales. Mais on reconnaîtra sans peine que de ces deux groupes, c'est eux les démocrates. Ce n'est pas seulement par des raisons de masse, c'est encore par des raisons d'esprit que se marque notre caractère aristocratique.

Peut-être quelqu'un observera-t-il que de constatations si générales on ne voit pas sortir aussitôt des règles politiques précises. Il est vrai. Mais je ne pense pas, d'autre part, qu'un homme politique qui veut agir après avoir réfléchi, puisse éviter de prendre ces considérations initiales pour point de départ. Ce sont, à mon gré, prolégomènes à tout redressement futur.

A chaque époque de sa vie un peuple doit faire le point de sa situation dans le monde qui l'entoure. Il n'est pas de « redressement » français qui ne doive partir de là. Et je pense que le peuple français pourra être « redressé » seulement lorsque de telles idées auront pénétré l'élite, puis, selon l'usage, la masse. Je reviens à ce que j'écrivais en commençant : si l'on veut nous redresser pour nous replacer à notre position d'avant-guerre, redressement funeste ! Se redresser c'est, je pense, rajeunir. Il se peut que les conditions nouvelles du monde et de la vie nous soient moins favorables qu'il y a cent ou deux cents ans. J'ai confiance qu'il y a encore assez d'intelligence française pour nous aider à nous rajeunir. Nous sommes la nation du monde qui a connu le plus grand nombre de jeunesses successives.

M. Maulnier me fera sans doute remarquer que pour parvenir à ce redressement il faut d'abord vivre et traverser nos présents défilés. C'est fort bien dit, et il le dit mieux encore dans son livre, qui est un résumé de sagesse politique quotidienne. Je lui accorderai volontiers ses observations principales, qui sont je pense : la nécessité de l'ordre financier et la nécessité de la paix extérieure : ce sont les conditions *présentes* du redressement. J'ai voulu seulement ajouter quelques remarques sur les conditions *initiales* de cette grande œuvre.

ÉTIENNE FOURNOL

VARIÉTÉS

ÉPITRE A L'AUTEUR DES « LUBIES »

Que j'aime votre esprit, mon cher Cazin ! Vos amis vous appellent « le bienheureux Paul », et vous-même signez ainsi les billets à l'écriture arachnéenne qui vous viennent du Morvan ou de l'Autunois. Mais souvent, au lieu de « bienheureux », on a envie de lire : « le malicieux Paul ». Candeur et malice : voilà votre marque, unique au monde ! Je la retrouve dans votre dernier livre, dans ces *Lubies* où vous divaguez, comme vous dites, mais assez raisonnablement. Vous êtes là tout entier (je dis peut-être une sottise : un homme est toujours plus riche qu'un livre) : on vous entend parler, on vous voit réfléchir, on badine avec vous à propos de petites actualités, la grande sagesse des siècles, de St-Basile à Montaigne et de Platon à La Fontaine. La plaisante chose qu'une mé-

meur bien nourrie ? » Le bel instrument qu'un jugement bien ferme et critique ! et l'agréable lumière que répand sur le monde un cœur bien ne, servi par une intelligence alerte !

Vous passez pour un humoriste. Soit. Vous aimez donner à votre personne le [illegible] sous-entendus [illegible] au petit plaisir de mystifier qui vous a valu, parmi les sots, quelques ennemis. Mais que [illegible] Aucune de vos flèches n'a [illegible]. Vous arrangez assez bien les gens qui vous ont indisposé ou amusé, tel cet Adolphe sur lequel vous réhabilitez St Vincent. Mais, ce n'est que sottise ou lâcheté que vous essayez de désarmer par le ridicule. Vous mettez les rieurs du côté de la justice : c'est très sérieux, et si honnête ! Et votre humour n'est pas pour vous une valeur, mais la vérité. Il n'est, au juste, qu'une franchise aiguisée et délectable, en face des spectacles du monde. D'ailleurs, je crois qu'il nous réjouit plus que vous.

L'humoriste n'est pas toujours gai. Je pense même qu'il est plus souvent triste. Si vous ne souffriez pas tant du mal et de la laideur, ô bienheureux Paul, si vous n'aviez une âme si délicate et frémissante, vous ne seriez pas un si bel humoriste. C'est pourquoi j'aime votre humour : parce qu'il me fait sentir, mieux que la solennité des uns ou l'âpreté des autres, combien vous prenez la vie à cœur.

Pas davantage, je ne me trompe à votre optimisme. Je sais qu'il est volontaire, et qu'il a ses raisons profondes, qui ne viennent pas d'indifférence ou de mauserie. Votre épître au Manneken-Pis, sur l'Optimisme, est aussi loin du sarcasme de *Candide* que du béat progrès des dogmes officiels. Elle montre une âme à la fois clairvoyante et forte, qui connaît les vertus pratiques de l'optimisme, et qui sait aussi ses justifications dernières. Pour tout dire, un honnête homme qui veut servir son temps, et qui sait qu'on ne le sert pas avec des gémissements, non plus qu'avec des vitupérations.

Car, à la manière de presque tous nos jeunes moralistes, vous demeurez un modéré, et un modeste. Vous ignorez leur outrecuidance sèche et tranchante. Vous ne découvrez pas le monde, vous ne savez pas l'expérience des générations précédentes, vous ne prétendez pas, à vous seul, « redresser » la France, ou « défendre » l'Occident, ou imposer à votre pays sans pitié de mort, tel Evangile politique, né de votre cerveau de jeune vainqueur. Vous avez dans l'esprit quelque chose de plus accueillant, généreux et [illegible]. Vous [illegible] tinuer. Etes-vous classique ou romantique ? [illegible] Cazin [illegible] assez [illegible] parmi [illegible] critiques [illegible].

*

[illegible] *Humanisme* [illegible] par [illegible] savoureux et [illegible] rement français. Toute la science et la culture allemandes, par ailleurs respectables, n'auraient pu produire un tel livre. C'est la fleur d'une longue civilisation courtoise, un je ne sais quoi de fin, de noble, de spirituel ; et tout l'honneur français paraît sur [illegible] dans ces pages : non pas l'honneur militaire si [illegible] veut, mais un autre aussi beau, celui d'un homme qui, n'ayant jamais servi son pays que par la pensée, se trouve contraint soudain de le servir par les armes, les corvées, les pieds gelés, la longue patience des tranchées, — et qui s'en tire avec élégance. J'engage mes amis à lire, dans vos *Lettres*, le *Cerf sous le harnois* : ils y retrouveront l'aimable *Humaniste*, le Pacifique qui se fâche un peu, cette fois, qu'on l'ait enrôlé parmi les Pacifistes.

Ils retrouveront aussi le conteur charmant de l'*Histoire de Perpétue* et du *Bienheureux [illegible]*. A vrai dire, il vous manque, Cazin, pour être un conteur parfait, de vous montrer un peu moins derrière vos personnages, et de tirer vos ficelles avec plus de discrétion. [illegible] que Voltaire, qui ne contait aussi que pour parler au public, [illegible] fictions. France avait un souci d'artiste qui [illegible] Vous ne souffrez pas, Cazin, [illegible] tels parachutages [illegible] tant plus épistolier que conteur. On verra plus tard [illegible] *Candide* [illegible]. Mais [illegible] que vous [illegible] pas [illegible] intéressez plus que vos [illegible].

*
* *

Un conteur, un essayiste, un pamphlétaire, un humoriste, un philosophe que de fées déjà vous ont voulu du bien et vous ont touché de leur baguette, mon cher Cazin ! Je vois encore autour de votre berceau deux graves personnes, qui posent chacune une main sur votre front : la Sagesse antique, et la chrétienne. Elles vous sourient ensemble, elles vous disent : « Nous ne sommes pas deux sœurs ennemies, comme on l'a pu croire. Nous vous prions, enfant, de le dire au monde encore une fois. Dans une tête bien faite, nous pouvons aisément nous accorder. Ne reniez rien de votre héritage : ni Platon, ni les divins poètes grecs, ni même ce railleur de Lucien ; ni la lumière plus pure de l'Evangile, qui est venue redresser les cœurs, la forte morale des Pères de l'Eglise, la noble angoisse de Pascal, la haute vision de Bossuet. Apprenez à faire votre suc et votre moëlle de toute chose. Ainsi, cher enfant, vous maintiendrez dans votre clair pays de France ce type humain qui se fait trop rare, celui de l'humaniste chrétien, qu'on voit allier la raison et la fantaisie, le sérieux et le sourire, la sagesse d'ici-bas aux lumières d'en haut. Ne croyez pas plus à la méchanceté incurable qu'à la bonté niaise de l'humaine nature. N'ayez pas trop d'illusions, mais ayez des espérances, des certitudes, et appuyez-vous sur elles pour demeurer généreux, souriant, optimiste. Allez, bienheureux Paul, et de vos lectures comme de vos expériences, de vos joies comme de vos épreuves, de votre esprit malin comme de votre foi naïve, faites un miel délicieux pour nourrir vos frères...

PAUL BENAUDIN.

LES BEAUX-ARTS

UNE EXPOSITION D'ŒUVRES HUMORISTES D'ARTISTES FRANÇAIS ET SUD AMÉRICAINS

Jamais l'humour n'a eu plus de motifs de s'exercer : le renversement des situations, la disproportion entre le mérite de certains et les avantages qu'ils retirent de la fortune l'exagération des caprices de la mode, voilà bien des [illegible] On un tout [illegible] la vertu, qu'un tout [illegible] le [illegible] et le [illegible] l'humoriste fait fortune, secoue la collectivité.

Mais, pour [illegible] certain recul est, par instants, nécessaire. Aussi pourrait-on souhaiter une sorte d'exposition internationale de l'humour où chaque nation serait passé au crible des observateurs voisins. D'injustes critiques seraient faites, mais d'autres iraient au but et je crois bien que de l'épreuve les peuples retireraient, en définitive, un enseignement précieux.

Le petit groupe de vingt artistes qui conjuguent leur ironie dans la Salle des Fêtes de l'Association « Paris-Amérique latine » n'a nulle prétention à moraliser. Ces vingt artistes : Beziers-Crussol, Bloch, Cediz, Cévacos, Fabiano, Fressinet, Guy Arnoux, Guiraldès, Hamman, Leclercq, [illegible] Neumont, Nam, [illegible], [illegible], Sandoz, Tito, Vallée, Zalíouk, s'inspirent pour la plupart des jeux de l'amour et du hasard, voire aussi des aventures de petites femmes dont l'élégance s'accorde avec un dévêtu aussi poussé que possible. Il en est pourtant, parmi eux, qui [illegible] atteignent la forme la plus haute de la caricature : la charge.

La charge ne calomnie ni ne déforme, elle accentue seulement le caractère des types ou des visages. Ainsi est-elle plus humaine. Son maître, c'est Daumier dont l'œuvre [illegible] l'on ne peut viser aussi haut. Béziers-Crussol qui masque un nom de la vieille France, rend avec un accent très personnel les caractéristiques de certaines personnes de son entourage, — et d'hommes politiques dont le physique est à tout le monde. On a un particulier plaisir à retrouver dans cette Galerie M. de M-ly, présenté comme « Archéologue mordern'style ». Modern' style par l'aisance mondaine, oui, mais mieux encore esprit avisé. Il est, d'ailleurs, l'un des personnages les plus [illegible] du pays de l'Ame. A [illegible] on le surprend corrigeant depuis longtemps des épreuves ou participant à une polémique ; à 11, il étudie dans une collection privée un manuscrit que d'autres ont ouvert mais sans voir ce qu'il découvre, lui. Autre découverte, après déjeuner, dans une église ancienne, ce qui ne l'empêche pas de paraître au five o'clock dont il est le plus brillant causeur ; un peu plus tard, il cuisine un plat dont lui seul a le secret, puis, le dîner [illegible] si la [illegible] est belle, il arrive qu'il se rend en Normandie afin de visiter ses domaines, car, par surcroît, il est agriculteur. Et cette activité conserve le corps comme l'esprit d'un homme qui n'a d'âge que celui que veut bien lui avouer sa coquetterie.

Les envois de Tito méritent également une vive attention. Tandis que son confrère Hamman nous transporte dans le pays des gauchos par le moyen d'un petit jouet de bois [illegible] représentant un cavalier des pampas du mouvement le plus juste, lui, simplement, nous introduit dans le café du Dôme, à Montparnasse, où, sous l'œil mort du gérant, vont et viennent une foule de personnages internationaux, hercules inquiétants ou gringalets insexués, les uns et les autres de faciès déconcertant. Il en résulte des rencontres singulières. Ainsi celle de ce Fakir, géant oseux, attablé en face de certain Aztèque vaguement coiffé d'une royale couronne. Curieux dessins dont on peut souhaiter que quelques échantillons aillent enrichir Carnavalet afin que les Parisiens de l'avenir aient connaissance des allures de certains des hôtes qui tinrent un moment le haut du pavé dans les quartiers de leur ville.

Pour s'inspirer d'un humour plus accessible, disons le mot, plus « Vie Parisienne », Sacha Zalíouk, Maurice Neumont : *La Chanteuse*, Léonnec, Guiraldès, Vallée, dont j'aime surtout la *Noce*, n'en sont pas moins artistes va-

leureux. De Guy Arnoux, une curieuse affiche pour [illegible] Cunard line.

Le bon sculpteur animalier Ed. H. Sandez, Jacques Nam, l'ami des chats, et l'élégant sculpteur Cavaco tiennent ici, très heureusement leur place.

CHARLES SAUNIER.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Angleterre

Le D. J. Bryan écrit dans le *Contemporary Review* que l'accession du prince Hirohito au trône de ses ancêtres inaugure vraisemblablement une ère nouvelle dans l'histoire du Japon : tout dans la manière du jeune souverain donne en effet à prévoir que les idées modernes s'imposeront sous son règne avec un éclat qu'elles n'auront avant lui jamais connu parmi les Nippons.

Le prince Hirohito — qui, [illegible] montre de remarquables dispositions pour l'étude des langues — devait témoigner de bonne heure d'une vive curiosité à l'endroit de la civilisation occidentale. Terminée pour lui la période scolaire, il continua d'ailleurs de travailler sous la direction de maîtres particuliers, eux-mêmes [illegible] par le général Nogi d'abord et, après la disparition de ce dernier, par l'amiral comte Togo. Pendant la maladie, qui se prolongea au-delà de six ans, du défunt empereur Ioshihito, son fils, qui allait lui succéder, eut à plusieurs reprises l'occasion de manifester l'intérêt qu'il portait dès lors à tout ce qui est du peuple et des conditions et besoins de son existence.

S. M. Hirohito monte sur le trône au moment où l'on envisage chez les Japonais, une autre extension du droit de vote. Car, bien que récemment élargi, celui-ci n'est encore accessible ici, à l'heure actuelle, qu'à une assez faible minorité et les élus de onze millions de votants ne sauraient représenter réellement une nation de soixante-cinq millions d'âmes. Mais la réforme sur le chantier marque un progrès considérable à ce point de vue [illegible], nul dans les États du Mikado n'accorde au projet dont il s'agit plus d'active attention que ne fait le mikado lui-même.

Allemagne

Sous la signature de « Martellus », dans la « Chronique politique » de juin de la *Deutsche Rundshau* :

« On agite couramment, parmi nous, l'idée d'une modification de notre ligne politique, modification qui serait imposée à l'Allemagne par la résurrection du fantôme de « l'Entente cordiale » : nous ne saurions cependant commettre en réalité, bévue pire que celle de changer d'orientation, ce, sous prétexte de parer à de prétendues difficultés.

« Il est entendu que notre persistante impuissance sur le terrain des questions majeures nous réduit toujours au rôle des plus faibles ; mais nous sommes au centre de l'Europe et il ne dépend d'aucune combinaison de nous écarter...

« Notre politique poursuit essentiellement, l'instauration [illegible] même place que l'accord intervenu n'était qu'un début. Il [illegible] compensation que ce soit... Aussi bien la nouvelle affirmation [illegible] cordiale » vaut-elle à la France une force qui, ajoutée à ses moyens de nation armée jusqu'aux dents, lui interdit [illegible] ter à rire... »

[illegible]

[illegible] comte G. Marchetti Ferrante évoque — ce d'ailleurs pour nous reprocher un trop rapide oubli — un souvenir émouvant du début de la [illegible] d'août 1914. La Belgique envahie, la France met fièvreusement [illegible] Paris [illegible] M. [illegible] deur de la République auprès du Quirinal. « Lorsque le Prince Ruspoli [illegible] d'Orsay qu'il se trouvait chargé d'une très importante communication de la part de son gouvernement, on lui fixa une heure pour le lendemain. Dans les sphères gouvernementales, on était convaincu de recevoir une déclaration de guerre : une démarche aussi sérieuse ne pouvait être faite qu'en présence du président du Conseil et du ministre des Affaires étrangères. Ces hauts personnages accueillirent donc de la façon la plus grave le prince Ruspoli. Quelques [illegible]

[illegible]

Europe Centrale [illegible] lignes qui suivent et qu'elle détache d'une étude parue récemment dans le *Prager Lidu* [illegible] peuple tchèque.

Les Français sont plus éloignés que les Allemands des Tchèques [illegible] mentalité, leur genre de vie, et cependant la littérature française a sur ceux-ci une action puissante : elle est, à la vérité, pour eux la plus attrayante de toutes. [illegible] ple ne saisit pas les raisons les plus puissantes de l'action [illegible] l'influence [illegible] Hugo à Rimbaud et à Apollinaire. C'est l'affaire de milieux littéraires restreints... C'est pourquoi les classes populaires et moyennes de Tchécoslovaquie se jettent avec tant d'ardeur sur le roman français. On peut même dire que le public tchèque [illegible] qui est conforme aux modèles parisiens, de même qu'il calque sur les [illegible]

[illegible]

LES LIVRES NOUVEAUX

Biographie

[illegible]

[illegible] intelligence [illegible] un [illegible] Homme d'affaires, [illegible] décision [illegible] dans le [illegible] grandes banques, [illegible] à la direction des Affaires [illegible] de l'Amérique, ambassadeur [illegible] chargé [illegible] pays [illegible] plus honorables et les plus élevés. A aucune époque elle ne l'a mon[illegible] inégal. Ce qui vaut mieux [illegible] dominait toutes par la hauteur de sa vie morale. A vingt et un ans, il écrivait : « La vie est trop courte pour la passer en aux efforts pour atteindre la richesse. » Responsable de la politique [illegible] devant l'étranger, il proclamait que « toutes les nations sont égales devant la loi, ont des droits égaux et sont soumises aux mêmes lois. » On devine comment il devait réagir contre les théories germaniques, insolentes et pédantes, qui prétendent justifier la subordination nécessaire des petits États aux appétits des grands Empires. Dès décembre 1914, il était à Paris, défiant à Wilson, en face d'une « guerre d'idéal et de principes », le droit de lui imposer « une neutralité ou silence équivoque ». Aussitôt, utilisant les fonds recueillis outre-Atlantique par son admirable femme, il fondait à Paris l'hôpital américain et s'en allait au front servir aux ambulances. En 1917 la guerre prit enfin ce « non-neutre déclaré », d'abord comme volontaire aux camps d'instruction, puis comme officier dans l'état-major de Pershing, ensuite au Grand Quartier britannique, cependant que ses trois fils servaient aussi comme officiers. C'est ici qu'il faut lire intégralement, dans le beau livre de M. Scott, ces lettres de Bacon, si émouvantes dans leur sincérité, si affectueuses pour les siens, pour son pays et pour la France, si claires et directes dans leurs appréciations des hommes et des événements. « Avoir un corps d'athlète ne sert à rien, disait-il, si l'on n'a point de cervelle. » Or, Bacon, athlète splendide, a possédé l'un des plus magnifiques cerveaux d'homme de ce temps, avec, comme l'en louait Root, « l'imagination qui permet de voir le but d'une politique et l'énergie infatigable, l'enthousiasme, le dévouement qu'il faut apporter à poursuivre ce but ». Quel but, pour lui ? « Détruire le pouvoir de mal faire des Allemands sans relèvement possible ». Ainsi serait préservée l'Europe et aussi l'Amérique, engagée dans le grand conflit « juste avant qu'il fût trop tard » et qui venait de sauver son âme nationale quand elle chancelait sur le bord de la damnation ». La mort l'a surpris à 59 ans, à peine rentré de France, lui épargnant d'assister, au cours des rivalités de la paix et des défaillances de l'après-guerre, aux déviations de ces principes pour le triomphe desquels il avait, si péniblement, « éveillé » son Amérique. Que, reprise par son matérialisme mercantile, l'Amérique ait revenu à cette « aisance d'une vie facile » qu'il avait en horreur, c'est son affaire. Pour la France, c'est une fierté d'avoir, dans la plus tragique période de sa vie dangereuse, suscité et pleinement mérité poussés jusqu'au sacrifice, l'affection et le dévouement d'un tel homme.

P. F.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

L'EMIGRATION YOUGOSLAVE PENDANT L'ANNÉE 1926

Le ministère de la Prévoyance sociale a publié ces jours-ci des statistiques concernant l'émigration des sujets yougoslaves, au cours de l'année 1926, en des pays d'outre-mer [illegible] Amériques du Nord et du Sud et l'Australie.

D'après les [illegible] statistiques [illegible] 18.[illegible] personnes ont émigré [illegible] du royaume des Serbes, Croates et Slovènes, dont 15.726 sujets yougoslaves. Parmi ces derniers se trouvent 11.044 personnes de nationalité serbo-croato-slovène, 2.671 Allemands et 1.563 Hongrois.

Du nombre total d'émigrants en [illegible] il y avait [illegible] hommes et 1.[illegible] femmes. La plupart des émigrants sont des agriculteurs [illegible] 11.[illegible] personnes. Il y avait en même temps 1.072 ouvriers qualifiés, ce qui n'est pas réjouissant pour le pays étant donné qu'il y manquait toujours de la main-d'œuvre qualifiée.

L'émigration s'est partit par provinces comme suit :

Croatie-Slavonie	5.651	personnes
Voïvodina	3.258	—
Dalmatie	2.6[illegible]3	—
Slovénie	1.598	—
Serbie	1.240	—
Bosnie-Herzégovine	81[illegible]	—
Monténégro	244	—

Comme nous pouvons voir de ces chiffres, la Croatie-Slavonie a donné le plus grand nombre d'émigrants : 5.651, dont 4.555 de nationalité yougoslave. Il est intéressant de remarquer que l'émigration se poursuit dernièrement aussi en Serbie, ce qui était un cas très rare auparavant. La cause en est, en premier lieu, la crise économique et ensuite la réclame des agents étrangers promettant le « gain facile » en Amérique.

Les émigrants yougoslaves partaient à destination des pays suivants :

Canada	4.998	personnes
Argentine	3.327	—
États-Unis d'Amérique	4.756	—
Brésil	2.756	—
Afrique du Sud	16	—
Australie	1.635	—

Le plus grand nombre de sujets yougoslaves émigrait, l'année dernière, au Canada, car ce pays offre, en effet, les meilleures conditions aux émigrants, tant au point de vue social qu'au point de vue matériel.

Les statistiques officielles ont trouvé que, en 1926, 1.[illegible] émigrants ont payé eux-mêmes leurs frais de voyage, que 2.882 émigrants ont reçu l'argent ou le billet de passage de leurs familles d'émigration et que l'État de Sao-Paolo du Brésil avait payé le voyage aux [illegible]645 émigrants yougoslaves.

Dans le rapport de la Caisse d'Épargne Postale du royaume serbo-croate-slovène, on voit qu'il est parvenu dans ce pays l'an [illegible] une somme de 58[illegible] dollars des États-Unis d'Amérique et 44.451 dollars du Ca-

[illegible]

Depuis le jour de l'union nationale yougoslave jusqu'à [illegible]

[illegible]

gions, ainsi que l'organisation rationnelle et systémati- [illegible] gration yougoslave et il le faut, car le pays perd de cette façon une grande partie de la main-d'œuvre, et souvent de la meilleure.

[illegible]

BULLETIN MARITIME

LES MESSAGERIES MARITIMES A L'EXPOSITION FRANÇAISE DE MADRID

[illegible] aux destinées desquelles il préside, c'est-à-dire les transports maritimes, la construction navale et la construction [illegible] ces trois branches de la grande industrie française ne pouvait manquer de retenir l'attention du Roi d'Espagne. [illegible] n'est-on pas surpris des félicitations qu'il ne manqua pas d'adresser, en cette occasion, avec sa simplicité et sa bonne grâce habituelles, à l'un des représentants les plus éminents de la haute industrie française.

Cette Exposition de Madrid, dont les journaux n'ont [illegible]

[illegible]

Les Sociétés Provençales de Constructions Navales et Aéro- [illegible] l'hydravion *Météore*, dont nous avons souvent parlé ici, représentant la troisième branche industrielle à laquelle M. Georges Philippar apporte actuellement toute son at- [illegible]

Nous n'aurons garde d'oublier que les qualités techni- [illegible] dans l'exécution, se sont fait remarquer dans ces trois [illegible] tribuant pour une large part à la réussite de cette entre- [illegible]

LE PREMIER SALON INTERNATIONAL DE L'AVIATION ET DE LA NAVIGATION

[illegible] et l'avion, est un sujet qui passionne vivement les esprits [illegible] article fourmillant de suggestions intéressantes sur les [illegible]

[illegible] chez nous. Mais [illegible] les lignes [illegible] Atlantique au Havre, des Chargeurs Réunis et [illegible] Sud Atlantique à Bordeaux, des Transports Maritimes, des Compagnies Fabre, Fraissinet, Paquet, Mixte, des Messageries Maritimes à Marseille, s'étalait tout un [illegible] ligne [illegible] tous les points de [illegible] le peuple, les voyageurs désireux de s'épargner sur leurs voyages en Egypte, aux Indes, en Afrique du Nord, en Amérique, plusieurs jours de mer, [illegible] nos ports n'en [illegible] pas [illegible], la [illegible] de nos paquebots n'en serait elle pas considérablement [illegible].

Cette idée a été l'idée directrice, [illegible], pour ainsi dire, de la manifestation qui vient d'avoir lieu à Marseille à l'occasion de l'ouverture, d'abord, et de l'inauguration officielle, ensuite, du Premier Salon international de l'Aviation et de la Navigation, exposition dont la décision de principe avait été prise en septembre dernier, et dont la réalisation a commencé à la date fixée, soit le [illegible] juin dernier, sous la direction d'une Commission exécutive dont le Commissaire général est M. Micheletti et le Président M. Georges Philippar, particulièrement qualifié en sa qualité de Président des Messageries Maritimes et des Sociétés Provençales de Constructions Navales et Aéronautiques pour assurer, avec autorité et compétence, ce rôle important.

Ce premier Salon de la Locomotion est installé à Marseille dans les palais et les jardins du Parc Amable-Chanot. Si le chemin de fer n'y figure pas, il n'est pas absent par oubli. M. Georges Philippar, lui-même, en signala avec sollicitude la place vide. Mais une présentation, qui pourrait être si variée, si pittoresque, de la locomotion par voie ferrée n'est pas une mince affaire et il n'était pas inutile de laisser au prochain salon le moyen de se renouveler et de se compléter. Aussi bien de grandes fêtes n'ont-elles pas déjà eu lieu récemment à Saint-Etienne, à l'occasion du centenaire de la première ligne de chemin de fer exploitée ?

Le palais des machines contient les stands des Compagnies de navigation, au premier rang desquels se distingue, comme l'un des mieux conçu, celui des Messageries Maritimes, puis des stands consacrés à l'automobile et à l'Aérorama.

Le grand Palais, consacré exclusivement à l'aviation, a été aménagé par les soins officiels du Ministère de l'Aviation. Il présente, d'un côté, une série de dioramas qui fait l'historique pratique du vol dans les airs à travers les âges, depuis le premier ballon construit en 1783, à Annonay, par les Frères Montgolfier, le ballon des Frères Renard, en 1884, jusqu'aux essais d'Ader en 1897, ceux des frères Wright et de Blériot en 1909; de l'autre, des dioramas animés montrant toutes les matières nécessaires, toutes les industries utilisées, tous les travailleurs employés à la fabrication de l'avion. De grandes cartes des [illegible] aériens internationaux, comparant en particulier le trafic allemand et le trafic français, des unités historiques telles que le dirigeable *Zodiac*, la carcasse du Bréguet de Pelletier d'Oisy (raids 1919), des saucisses, ballons etc., etc., donnent à cette exposition une valeur et un intérêt dont aucune exposition de ce genre n'avait jusqu'ici bénéficié.

A l'occasion de cette exposition, le Comité du Premier salon de la Locomotion a eu l'idée d'organiser des lignes aériennes à prix réduits pour la durée de l'Exposition, services quotidiens Marseille-Paris-Londres et, tous les samedis, service Marseille-Ajaccio; d'autre part, promenades aériennes quotidiennes et baptêmes de l'air par avion et hydravion sur différents points du littoral marseillais.

Mais ce qui a donné toute sa signification à ce salon, ce fut la [illegible] qui fut inaugurée.

Pour répondre aux désirs et aux possibilités de différentes personnalités, l'Exposition, dont la préparation était terminée à la date du 3 juin, fut ouverte en réalité à cette date, mais ne devait être inaugurée officiellement que le 3 juillet.

La première inauguration officieuse, pour ainsi dire, la « répétition générale », pour employer les propres termes de M. le Président Philippar, eut lieu, sous la présidence de M. le sénateur Flaissières, maire de Marseille, qui voulut bien visiter minutieusement tous les stands et participer à cette manifestation en dépit d'un deuil récent, ce dont M. Philippar ne manqua pas de le remercier en termes délicats. M. Philippar entouré et assisté de MM. Micheletti, fondateur et administrateur de Sociétés aéronautiques et Commissaire général du Salon, Charles Boiron, vice-président de l'Aéro-Club, Pitois, ingénieur en chef, délégué de la Direction générale de l'Aéronautique, reçut tout d'abord ses hôtes sur le seuil du pavillon Duplessis. Puis de nombreuses personnalités marseillaises et parisiennes, entourant M. le sénateur Flaissières, M. Delfini, préfet des Bouches-du-Rhône, le représentant du général Mangin, les membres de la presse marseillaise, etc... furent dirigés, dans leur visite des stands, par MM. Georges Philippar et Pitois qui leur fournissaient les plus intéressantes explications. M. Flaissières ne manqua pas de témoigner sa satisfaction à M. Philippar, tant en son nom personnel qu'en celui du Conseil Municipal, se louant en outre que la ville de Marseille eut pris l'initiative de cette grandiose manifestation. En réponse à cette adresse, au cours du déjeuner intime qui suivit cette visite, M. Philippar prononça une allocution fort appréciée dans laquelle il reporta sur ses collaborateurs et, en particulier, sur M. Micheletti, les éloges qui venaient de lui être adressés, soulignant la grande puissance de travail et d'assimilation dont a fait preuve, dans la circonstance, cet organisateur remarquable.

L'inauguration officielle qui eut lieu le 3 juillet et que devait présider M. Bokanowski, Ministre du Commerce et de l'Industrie, empêché, et représenté par M. l'Inspecteur général Fortant, directeur général de l'Aéronautique et des Transports Aériens, assisté de l'amiral Picot, représentant le Ministre de la Marine et de M. Loppin, représentant le Ministre des Travaux Publics bénéficia de conditions encore plus favorables que la première visite officielle. C'est ainsi, notamment, que les maquettes, modèles et autres documents relatifs à la Compagnie des Messageries Maritimes et aux Sociétés provençales de constructions navales et aéronautiques figuraient au complet, ce jour-là, dans les stands qui leur avaient été réservés, une partie de cette documentation étant de retour de l'Exposition française de Madrid dont nous parlons plus haut.

Nous donnerons dans un prochain numéro des extraits du discours très applaudi que prononça M. Georges Philippar au cours du banquet qui suivit cette inauguration officielle, discours qui donna toute sa signification et toute sa valeur à une exposition déjà remarquable en soi et qui jouit du plus grand succès.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG · FONDATEUR · 1863 PAUL FLAT · DIRECTEUR · 1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 16 65e ANNÉE 6 AOUT 1927

APRÈS LA RÉVOLUTION PORTUGAISE

Les événements qui viennent de se dérouler au Portugal sont une manifestation particulièrement intéressante du problème politique de notre temps et de ce qu'on a appelé « la crise du parlementarisme ».

Comme l'on sait, le parlementarisme a été en Angleterre le couronnement d'un système de *self-government* local, de l'éducation et de la formation sociale particulariste du peuple anglais. Ce régime politique a été appliqué au Portugal sous sa forme anglaise dans la première moitié du XIXe siècle. Mais le peuple portugais avait perdu tout à fait l'habitude du *self-government* et n'avait ni l'éducation ni les traditions de l'anglais ; en outre, il était de formation sociale communautaire. Nous voyons aujourd'hui très clairement que dans ces conditions, il aurait fallu introduire dans le système représentatif, importé d'Angleterre, un certain nombre de modifications, de corrections dans la structure, de garanties, qui auraient eu pour but d'éviter les abus et les perversions que le manque de préparation des Portugais ne laisserait pas de causer dans le fonctionnement du régime. « Crise du parlementarisme ». A la rigueur, le défaut n'était pas dans l'idée du régime représentatif ; le vrai défaut était dans le manque de lucidité et d'esprit pratique, et dans le détail de l'application de l'idée à un peuple de mœurs très différentes du pays où le régime était né.

Au lendemain de la guerre, l'imperfection du fonctionnement de [illegible] portugaise était évidente. Les hommes d'étude, les éducateurs au sens le plus large du mot, qui dirigent la revue [illegible] nouvelle, se sont consacrés à l'étude de la réforme du Parlement et des mesures de caractère éducatif et économique que la situation du pays réclamait. Ils ont proposé à la nation un programme concret et systématique de réformes. Pour eux, la solution du problème politique n'est pas dans la position du système représentatif, mais dans une série de modifications dans sa structure et dans son fonctionnement. Car ce groupe d'intellectuels, de philosophes et de techniciens libéraux, se caractérise par ses tendances essentiellement [illegible] tale, par son désir de mettre la démocratie au service de la culture. Il faut bien parler de ce petit groupe parce que sans [illegible] politique et sans avoir une organisation pour l'action politique, il exerce néanmoins un vrai pouvoir spirituel, grâce au prestige moral et intellectuel de ses membres [illegible] les événements.

Devant eux se dressaient tous les partisans de la dictature [illegible]. Après le coup d'État de [illegible] en Espagne, beaucoup d'officiers songèrent à imiter leur [illegible] reste la moindre idée [illegible]

[illegible] des réformes nécessaires au pays de ses besoins en matière [illegible] de politique et d'éducation. Une première révolte fut vaincue par le gouvernement qui traita généreusement les responsables. Mais au mois de mai 1926, les officiers qui voulaient exercer la dictature parvinrent à s'emparer du pouvoir, grâce à l'au[illegible] du général Gomez da Costa, qui fut élevé à la présidence de la République.

Cependant, aussitôt après le triomphe, les officiers se divisèrent et le parti le plus nombreux emprisonna Gomez da Costa et l'exila aux Açores. Arrivé à son lieu d'exil, Gomez da Costa parvint à faire publier dans une feuille locale une interview très insultante contre le gouvernement. Comme il avait encore des partisans dans l'armée, les dictateurs militaires, pour parer à tout danger de ce côté, décidèrent de faire taire Gomez da Costa, en l'élevant au grade de maréchal, (qui n'existait plus au Portugal depuis un siècle), avec force hommages et un très gros traitement ; mais ils le gardèrent toujours prisonnier. Le peuple, stupéfait de cette solution originale, attendit l'œuvre du ministère, qui était gouverné à son tour par des comités militaires organisés dans chaque régiment. On établit une censure très sévère, constituée par des officiers. Ce pouvoir auquel doit être soumis tout ce qu'on écrit, est au-dessus du gouvernement lui-même, et coupe souvent en entier les entrevues et les discours des ministres et du chef d'État, qui est aujourd'hui le général Carmona. Il [illegible] qu'il ne permettait pas la reproduction de passages de certains auteurs classiques ; et le grand écrivain Paul Proença n'ayant pas voulu soumettre à la censure ses écrits [illegible] dû s'exiler pour ne pas être emprisonné.

Le peuple se serait résigné peut-être provisoirement à la dictature si celle-ci avait accompli une œuvre administrative à peu près supportable. On vit cependant tout le contraire. Jamais l'incompétence et le gaspillage n'atteignirent de si formidables proportions dans l'administration du Portugal. Certains ministres, au moment d'entrer en charge, déclarèrent qu'ils ne comprenaient rien aux affaires de leur ministère, mais qu'ils étaient des soldats disciplinés et qu'ils acceptaient par obéissance [illegible] qui leur étaient désignés par leurs supérieurs. Ils prouvèrent tout de suite qu'ils avaient dit la vérité. En peu de temps les dépenses publiques dépassèrent de six cents millions la somme inscrite au budget, et le résultat de ce désastre fut que le gouvernement négocia un emprunt à l'étranger dans des conditions ruineuses et pour des applications improductives. Seule une petite partie de la somme prêtée entrerait en argent ; une autre serait touchée sous forme d'une grande commande de matériel de guerre, dont le peuple ne parvenait pas à comprendre la nécessité. La connaissance de ces négociations mit le comble à l'indignation populaire. Les partis politiques déclarèrent alors qu'ils ne reconnaîtraient pas un emprunt dans ces conditions, car la Constitution portugaise interdit formellement toute opération financière à l'étranger sans le consentement du Parlement. Il faut noter qu'en plus, la censure ne permettait pas la discussion des conditions de l'emprunt, et que le gouvernement avait donné les preuves les plus effroyables de son incapacité dans l'administration des deniers publics. Ajoutons que ce gouvernement de la République est composé en sa majeure partie par des royalistes. Le ministère répondit à la déclaration des partis en sévissant sur leurs chefs, qui furent envoyés prisonniers à une colonie africaine.

Le groupe « Seara Nova » donna alors l'expression la plus nette et la plus concrète à l'idéal républicain. Il parvint à obtenir des partis politiques la promesse formelle de mettre en exécution, aussitôt qu'ils le pourraient, une grande partie des réformes constitutionnelles, économiques et pédagogiques de son programme, et l'on rédigea un plan de réformes que tous les partis déclarèrent accepter.

La révolution éclata dans une partie de la garnison de la ville de Porto : les civils s'y joignirent aussitôt. Quelques éléments de la garnison de Lisbonne se soulevèrent aussi, avec l'aide des civils, mais trop tard pour seconder efficacement leurs partisans de Porto. Les insurgés furent victimes de la grande infériorité de leurs moyens matériels. La plupart étaient des civils ; ils n'avaient ni artillerie ni avions. Les artilleurs et les aviateurs, avec leurs obus et leurs torpilles, écrasèrent le soulèvement du peuple.

Voilà les faits. Que faut-il en conclure ? Sans doute, la situation politique d'avant la dictature avait ses défauts, et la « Seara Nova » les a critiqués sans répit. De son côté, la démagogie militaire, l'état de siège permanent, est une solution très simple, très facile, qui n'exige aucun effort intellectuel de conception. Seulement, elle déclenche la fatalité de la violence et de la haine, et étouffe les forces du pays, aussi bien au point de vue matériel qu'au point

de vue intellectuel. La cherté de la vie augmente ; dans les affaires on constate le développement des activités parasitaires, aux dépens des activités vraiment créatrices. L'état de tension continuelle, de persécution et de révolte est un trop grand gaspillage d'énergies. La vie de l'esprit se rétrécit chaque jour davantage. La dictature a éliminé dans le budget les dotations pour les laboratoires et les pensions d'études ; l'élite du pays est persécutée ; les meilleures Revues portugaises ont cessé de paraître et d'importants travaux intellectuels sont arrêtés. Le régime deviendra trop cher, car il faudra consacrer beaucoup de travail et d'argent à la police et à la répression. Le peuple portugais était plus attaché à la liberté que l'espagnol ou l'italien. Il nous semble aussi que l'armée suscitera des haines désespérées, qui porteront une partie du peuple aux décisions extrêmes du révolutionnarisme passionnel. Le jour où croûlera le régime dictatorial, ces haines feront sans doute des explosions lamentables, qui balayeront peut-être les efforts des sages, des réformateurs pacifiques et de bonne volonté. La solution momentanée d'aujourd'hui, solution de passion et d'aveuglement, rendra infiniment difficile la vraie solution à l'avenir. C'est là que gît le plus tragique de la situation — je veux dire la progression fatale de la vengeance et de la haine, et dans la crise de conscience que la dictature apporte, par là, aux âmes les plus hautes et les plus généreuses du pays, à celles qui croient, comme Pascal, qu'on ne montre pas sa grandeur en se mettant à l'une des extrémités, mais en étant dans les deux à la fois et en remplissant tout l'entre-deux. L'aveuglement des dictateurs poussera tout le monde dans un enfer de confusions, d'exagérations et de malentendus. Car il y aura chaque jour, à ce qu'il nous semble, plus d'indignité à les supporter, et plus de danger moral à s'en défaire.

ANTONIO SERGIO,
Ancien ministre de la République portugaise.

DES ENFANTS

[illegible]

Phyko... Au fait d'abord, en passant, d'où cette désignation [illegible] En voici la [illegible] initial du jeune homme, fut espagnolisé en Francisco, lequel [illegible] les [illegible] roses [illegible] Fico, qui s'orthographie plus richement Phyko. Ainsi fut-il.

D'ailleurs [illegible] Phyko est également dit l'enfant d'éléphant (appellation spécialement flatteuse pour ses parents) et aussi, vu la fréquence et le diapason de ses sanglots, [illegible] Quelqu'un [illegible] l'honneur de son [illegible] le lion.

Vous voyez donc que [illegible] qui le caractérise [illegible] au rêve, les soudains [illegible] tirent, la violence de ses réflexes.

Regardez le [illegible] bras est posé par [illegible] la pose classique de feu Jaurès à la tribune. L'autre main se tend vers les cieux. Il interpelle à demi-voix les oiseaux, les papillons et les fleurs. Aux humains, on parlera toujours assez tôt. Un très petit [illegible] suffit jusqu'ici pour communiquer avec eux. Mais t'adressant à la nature, par tous tes pores, Phyko, tu communies avec elle, tu la questionnes, et sur un mode nuancé lui réponds. Tu goûtes ses beautés, tu braves ses sévices, tu es en relation avec le grand tout.

Un très petit quelque chose soudain le fait descendre de Sirius. Au pied d'un platane, gisant dans l'herbe, un trésor. Un trésor inouï. Une auto de fer-blanc démolie oubliée par Jean-Pierre, son propriétaire.

Une auto ! [illegible] Phyko [illegible] est proprement [illegible] mique que l'invocation quotidienne à la Six-Chevaux. [illegible] le tacot familial, Phyko exécute autour de lui, le visage illuminé, une sorte de danse propitiatoire [illegible] sa vitalité, il halète, pantèle, supplie. Si plus

tard, Phyko transporte sur des créatures humaines une portion de sa ferveur passionnelle. Il se fera pas mal de bile avec les femmes.

Mais pour le moment, vive l'auto ! Vive ses moindres représentations ! N'importe quoi qui lui ressemble le grise, le fascine. Découvrir à l'improviste un de ces célestes véhicules et qui plus est, un qui ne lui appartient pas, quelle joie et en même temps quelle secousse ! Il empoigne l'objet, son visage se fend d'un rire homérique, il ne peut retenir une clameur de volupté : « L'auto ! » Toutefois, en même temps le traverse une appréhension sinistre. Jean-Pierre est fortement doué du sens de la propriété. L'ombre d'une contestation suffit pour qu'il s'exaspère. A l'imprudente exclamation de son frère, là-bas, du siège de sa balançoire, ne retourne-t-il pas la tête ? Phyko se voit déjà empoigné et détroussé. Avec une plainte d'angoisse, il détale de toute la vitesse de ses courtes jambes, précède de son petit ventre et suivi de son gros derrière.

Hélas ! combien juste autant que désastreuse fut sa prévision ! Dégringolé précipitamment de l'escarpolette, Jean-Pierre fonce sur le ravisseur comme Hercule sur le centaure Nessus. En vain, à moitié parce qu'il a trébuché, à moitié par tactique volontaire, Phyko va au tapis, je veux dire s'étale sur le gravier, essaie d'engloutir sous son abdomen le trésor convoité. D'une main preste, Jean-Pierre l'extirpe. Fort de son droit, il déclare : « Tu sais, c'est à moi », et rebrousse chemin. Si jamais règne le communisme, ce ne sont pas les enfants qui l'instaureront sur la terre.

Du Mur des larmes effondré sur le sol ruissellent des torrents. Ce sont les lamentations d'Israël, les imprécations d'Hécube, les plaintes d'Andromaque, les fureurs d'Oreste. Si l'enfant d'éléphant en avait la force, il écraserait entre ses paumes le ravisseur, l'humanité et, cet aïeul lui-même, ce sinistre barbon qui a l'audace de l'encourager à se consoler, à se calmer, comme si de telles douleurs souffraient un apaisement. Il répugne, il transpire, il hurle, il maudit.... jusqu'au moment où soudain il s'arrête court : un prodige ! Sur le gazon, une tache blanche. Une tache qui bouge ! le chat ! Le chat de peluche neigeuse de Mme Toumire. Il a les yeux bleus, la gueule rose. Au jardin, il daigne parfois rendre une visite, y achever sa toilette et se purger en broutant des herbes.

Tout à l'heure, c'était l'abomination, la catastrophe, l'enfer. Devant une telle apparition, quelle détresse tiendrait ! Toutes choses changent de plan. Les joues encore ruisselantes, la main tendue, le visage lumineux, Phyko s'avance et appelle : « Çaça ». A son approche, le matou cligne des yeux, se love dans la terre grasse. Phyko bat des mains, exécute une danse.

Aïe ! Voici que d'un bond le félin s'est mis à quatre pattes et le vise de son œil oblique. Phyko est aussi froussard qu'entreprenant. La crainte succède à l'enthousiasme avec autant de rapidité que celui-ci a fait explosion. Précipitamment il vire sur ses talons, bat en retraite, vient chercher mon appui. Nous échangeons des propos obscurs, mais sympathiques. Une confiance délicieuse s'établit entre nous. L'humanité est bonne. Le courage de Phyko renaît.

Il avise un bâton de cerceau, l'empoigne et, délibéré, marche sur l'intrus qui, d'un bond, s'élance sur un platane et s'y installe. Alors, l'orgueil de sa force emplit le jeune héros. Ses yeux brillent. Il défie le fuyard, l'insulte. C'est un petit dieu en qui vibre l'allégresse triomphale. Il se trémousse, chante sa victoire, me prend à témoin, retourne au pied de l'arbre braver l'adversaire... jusqu'au moment où tout à coup, en ayant assez de son perchoir, Maître Chat en dégringole avec un crachement. Devant l'avalanche, Phyko épouvanté prend la fuite. Si c'est une racine malencontreuse qui lui accroche le pied ou le poids de son ventre qui l'entraîne, le fait est que le voilà de nouveau par terre.

Derechef, son nez a marqué une empreinte sur le sol mou. Il se relève la face piteusement maculée. Sa bouche s'ouvre déjà pour de nouvelles malédictions. Mais en haut du jardin, une voix appelle : « Vite, Phyko, viens t'habiller. On va se promener en auto ». En auto ! Vision paradisiaque. En un clin d'œil, Phyko a ramassé sa panse et son derrière, ajourné ses lamentations et se précipite de toute la vitesse de ses jambes trapues en braillant : « L'auto ! L'auto ! »

Quelques minutes après, le voilà grave, recueilli, solennel, calé dans le véhicule entre sa maman et une Suissesse. Vive M. Citroën, qui dispense à l'homme, à des prix défiant toute concurrence, la terre sainte juchée avec un moteur sur quatre roues.

Vous comprenez qu'après de telles émotions, M. Phyko, à la fin de sa journée, tombe d'épuisement, et ronfle dix heures de suite, bien entendu en conservant dans sa main, soigneusement fermée, son auto de celluloïd.

MOÏSE, DIT VIRGULE.

Après Alexandre, dans la hiérarchie familiale, vient Moïse, dit Virgule.

A peu près tous les mioches aiment les bêtes. Ils les sentent proches d'eux par la sensibilité. Auprès d'elles s'exercent à la fois leur besoin d'autorité et leur besoin d'affection. On les choie et on les moleste avec expansion. Mes petits enfants ne font point exception à la règle.

Toutefois, il n'ont pas pour les animaux la passion débordante que j'ai vue chez d'autres. A leur âge, leur mère ramenait de chaque promenade un chien errant, nourrissait en cachette des chatons dans les placards et s'arrêtait sur la route pour caresser les bœufs. C'est, je suppose, leur remarquable poltronnerie qui calme leurs élans. Les chiens, ça mord, les chats, ça griffe, et comme les bœufs ont de grandes cornes !

Mon propre respect pour les bêtes, souhaitant mettre à l'abri de menottes inconsidérées les queues des toutous et les moustaches des chats, la vieille maison ne s'est point transformée en ménagerie. Toutefois, je dois reconnaître que contre mes principes, je n'ai pas interdit, ou plus exactement, hélas ! j'ai d'abord interdit, et puis toléré, l'importation à mon foyer de Moïse, dit Maurice. Moïse, parce qu'il fut sauvé des eaux par la laitière qui l'apporta un matin demi noyé. Maurice par dispensation spéciale de Jean-Pierre. Ignorant, en effet, l'existence du frère d'Aaron, il fut frappé de la manière défectueuse dont Kikette articulait un prénom à lui connu, et professa : « Elle dit Moïse, mais je lui apprendra quand elle sera grande à prononcer Maurice. »

Moïse est donc appelé également Maurice, de plus surnommé Virgule en raison de l'acrostiche minuscule que figure ce petit être bougillon qui virevolte à tous les talons.

Virgule, du jour où il fut déposé à la cuisine, s'y est trouvé comme chez lui. C'est un minet aux origines plébéiennes, à l'humeur insouciante et douce. Admis par charité, il s'insinue partout avec une désinvolte impudence et, chassé, revient à la charge avec une persistance qui ne s'offusque d'aucun manque d'égards. Il prend les malédictions à la rigolade. Un geste de balai lui est prétexte à des cabriolles capables de désarmer le cerbère le plus maussade.

Au début, son audace ingénue inspira au trio quelques craintes qui ne sont pas totalement dissipées. Mais comment résister à la tentation de caresser le poil soyeux, ou de cueillir au passage cette queue toujours en mouvement ! Au reste, vis-à-vis de cette marmaille, il sait à merveille allier la patience qu'il sent nécessaire pour se faire tolérer et l'indépendance native de son espèce. A demi étranglé entre les bras [illegible] Phyko, il n[illegible] jusqu'à l'instant où, en ayant assez, brusquement il lui glisse entre les doigts et en un clin d'œil gagne [illegible] de la [illegible] sa toilette, aussi indifférent aux prières et aux [illegible] Sirius.

Sachons, Virgule, [illegible] ter avec aménité aux jeux des hommes, et de temps en temps, sans esbrouffe, nous réfugier dans notre rêve comme s'ils n'existaient pas.

SAVOIR-VIVRE.

Je dois confesser chez mes tout petits un travers qui n'est pas sans m'offusquer. Ils sont doués d'une faculté de mendicité candide, effrontée et incoercible. La crainte et l'expérience n'ayant point encore corrigé chez eux l'[illegible], quand un objet excite leurs convoitises, leur instinct est de se jeter dessus en dépit de toutes les consignes et de toutes les promesses aussitôt abolies dans leurs consciences. Et lorsqu'ils ne peuvent l'atteindre, ils le réclament, le sollicitent sans la moindre pudeur.

A la plage, avec une absence de discrétion qui humilie cruellement les Suissesses, ils vont quémander des oublies et des gâteaux à la dame de Toulouse, dont le parasol est voisin du leur et qui doit se dire assurément que ces enfants du Nord ne sont pas nourris. Ils ne peuvent passer devant la vitrine d'un magasin sans inviter les porte-monnaies de l'escorte à s'ouvrir. [illegible] entourage [illegible] souhaitent pour je ne sais combien de noëls et d'anniversaires.

Quand je dis « ils », il faut bien reconnaître que ce pluriel désigne plus particulièrement Maître Jean-Pierre.

[illegible] est lui qui [illegible] les litanies, ses cadets font les répons. L'un des procédés les plus productifs de sa tactique est de taper les hôtes de la maison. A cet égard, une certaine tante Alice est d'un excellent rapport. Une bienheureuse disposition de son humeur fait qu'elle n'arrive pas volontiers les [illegible] choix. L'autre jour, Jean-Pierre a été surpris lui distribuant les commandes. C'était excessif. Il a été interdit à tante Alice d'opérer jusqu'à nouvel ordre aucune livraison, et Maître Jean

[illegible] dommage indirectement qu'il se conduisait comme un petit [illegible].

[illegible] pas bien sûr que Jean-Pierre ait été [illegible] de la semonce, ni dans sa conscience ni dans son amour-propre. L'instinct de conservation est en lui si robuste, si spontané qu'il est bien capable d'utiliser ces [illegible] à tort et à travers, discrétion qui surmonte [illegible] chez l'enfant à un degré surprenant, sans qu'il ne soit que les [illegible] primitives [illegible] naturel.

[illegible] je veux la [illegible] *[illegible]*, je me rappelle dans ma tendre jeunesse avoir été [illegible] par une [illegible] bernoise [illegible] entre le dessin de sa photographie et celui d'une rose découpée en papier. Une [illegible] me fit sentir que je [illegible] sa photographie, mais à vrai dire je n'en avais nulle envie, et une très forte de [illegible]. Je choisis la rose avec un manque de tact dont je souffre encore, et je reçus la photographie par dessus le marché. J'ai d'ailleurs porté la peine de mon tant, car la rose a sombré depuis un bon demi-siècle dans l'insondable, tandis que l'autre jour, en faisant des rangements, j'ai retrouvé l'effigie bernoise immuable dans un fond de tiroir.

Il y donc, hélas ! dans l'hérédité que je lui ai transmise, des circonstances réellement atténuantes à l'indiscrétion de Jean-Pierre. C'est une raison de plus pour travailler sans violence, mais avec soin, à extirper de tels germes. Dûment admonesté, il a promis avec componction de ne jamais plus rien demander à tante Alice.

Et, en effet, mardi dernier, il ne lui a adressé aucune requête. Il s'est simplement borné à lui dire :

— Tu sais, j'a pas de camion automobile.

Et un peu plus tard :

— Il y a de jolis camions automobiles aux Galeries Biarrotes.

Un peu plus tard encore :

— Quand je sera grand, si Phyko a envie d'un camion automobile, je lui en achètera.

Lorsque tante Alice est partie, il a pu triomphalement annoncer :

— J'a rien demandé à tante Alice.

Mais il est évident que si tante Alice n'est pas complètement bouchée, il ne sera pas bredouille lors de leur prochaine rencontre.

Au lieu de déraciner nos vices, l'éducation n'aboutit le plus souvent qu'à les revêtir du manteau de la dissimulation. A tout prendre, c'est peut-être un progrès.

A. LICHTENBERGER.

LES FÊTES DE DELPHES

Dans quel esprit un classiciste du XX siècle approche-t-il le monde ancien ? Tous les humanistes qui ont été vraiment des hommes de leur temps et de leur pays ne se sont approchés de l'antiquité que pour y chercher des valeurs assimilables à leur culture vivante et locale. Donc, le problème est différent suivant les lieux et les temps. C'est là, précisément, l'immense richesse, et qui semble être inépuisable, des classiques : depuis la Renaissance, chaque époque et chaque période de culture, chaque peuple moderne a puisé dans les classiques des valeurs renouvelées et même des valeurs contradictoires. Chaque époque a eu une interprétation originale de l'antiquité, c'est-à-dire, qu'elle l'a envisagé d'une façon différente, d'un point de vue particulier. Et c'est suivant ce point de vue d'où elles ont regardé les anciens, qu'elles en ont tiré plus ou moins de profit. Il est vrai que les interprétations à ce sujet varient aussi, suivant leurs nécessités spirituelles, dans chaque pays et à chaque génération.

Examinons ce phénomène en France, pendant le dernier siècle. Toutes les utilisations recherchées obéissent à cette seule nécessité : se libérer du « mal du siècle ». Il était une réalité vilaine et irritante pour beaucoup, et il s'ensuivait le désir de fuir sa présence intolérable. Aussi les regards d'une élite se tournèrent surtout vers le monde hellénique. En s'appuyant sur la persistance d'une habitude littéraire, on considéra ce monde hellénique comme un bloc parfait, immuablement harmonique. Ce désir-là se cramponna à l'image d'une Grèce conventionnelle, mystique. Les fugitifs du christianisme se rallièrent au « miracle » grec. Pour ceux-ci, les anciens représentaient la vénusté, la sensualité, la liberté, contre la limitation et la timidité modernes. Les meilleurs étaient séduits par l'idéal athénien du grand siècle : mesure, raison, sérénité.

Les résultats ? Dans les lettres, un saccage intense, mais toutefois partiel. Dans la vie, au contraire, l'utilisation a été bien mièvre. En France même, pendant ces trente dernières années, il apparaît assez clairement qu'il se produit un changement de position, non, toutefois, sans des hésitations. Barrès, par exemple, s'est servi de la Grèce d'une façon bien différente : il y est allé contrôler sa propre person-

nable. Il en est tellement ainsi, que [illegible] de contrôle l'empêche de comprendre. Durant mon voyage, j'emportais son *Voyage à Sparte* et j'ai pu me rendre compte, sur les lieux mêmes, combien peut nuire à la compréhension [illegible] l'assimilation cette constante présence du *moi*. Si Barrès avait pu s'oublier lui-même à de certains moments, il aurait sans doute mieux compris. Pour affirmer sa propre personnalité, pour se révéler soi-même — avons-nous dit ailleurs — il n'est de meilleur moyen que de s'intéresser vivement aux autres, que ce soient des hommes ou des choses, la science ou le paysage.

En écartant ces cas personnels, il est certain que la critique moderne doit porter d'abord sur la sublimation littéraire qui menaçait de nous fatiguer de la Grèce et de Rome. Ce vague en semble harmonieux, aussi simple qu'inhumain, ne tient plus debout. Notre intérêt actuel n'est suscité que par les évolutions, les développements, les élévations et les chutes, la variété, la diversité des expériences et des caractères, la révision incessante des doctrines, des faits et des hommes qui nous sont offerts par l'antiquité. Notre siècle nous conduira — je le crois du moins et je l'espère — à une attitude plus sincère et plus intime. On ne cherche plus de la littérature, mais de l'humanité. Nous ne sommes plus séduits par la beauté immobile, mais par la poésie. Et au lieu d'imiter les vieux thèmes, je crois que nous devons rechercher quels sont les sujets actuels qui correspondent à la grandeur des anciens. Loin d'adopter une formule, nous devons marcher sur la route pénible qui conduit à de nouvelles créations.

Mais, généralement, les réalisations échouent encore. Elles ont souvent manqué de grandeur et de caractère. Parmi les grandes foules des villes modernes, les grands hommes sont encore rares. Et lorsque nous voulons nous comparer aux anciens — malgré les progrès, le confort, etc. — nous nous sentons découragés et inquiets. Bref, nous ne sommes pas satisfaits, nous ne pouvons pas l'être.

*
* *

C'est avec ces sentiments de non-satisfaction et d'inquiétude que nous sommes allés à Delphes. Pour quelques jours, nous avons vécu plusieurs aspects brillants de la Grèce ancienne et nous avons également admiré les progrès de la Grèce actuelle. Nous avons assisté à une représentation du *Prométhée*, à des danses [illegible] siques et modernes, à une exposition d'art populaire, à des auditions de musique byzantine, à des jeux gymniques.

[illegible] américaine, séduite par l'idéal ancien de beauté et de sobriété, a largement contribué à leur réussite. Ils ont réalisé, pendant des années entières, un énorme travail de préparation. Et cet heureux effort pour ressusciter l'idéal ancien a coûté plusieurs millions. Mais pour les organisateurs, cette résurrection des fêtes delphiques n'a pas été seulement un luxe et un acte d'enthousiasme ; elle a signifié également une pro[illegible] ils ont confiance en la force créatrice de l'esprit et ils souhaitent réunir autour de Delphes ceux qui éprouvent la nécessité « d'envisager les problèmes de l'époque du point de vue universel ».

Personne ne doutera de la légitimité d'un aussi noble idéal. Le poète Sikelianos est un merveilleux animateur, et le rôle qu'il s'est assigné dans [illegible] succès qu'il vient d'obtenir nous permet de lui faire largement confiance. Il a choisi Delphes comme centre de son action. Il s'y est établi depuis quelques années, face au Parnasse, sur les hauteurs dominant le golfe d'Ithéa, où vibrait, balbutiante, la parole de la Pythie, et où jaillit la source Castalie. Ce choix est déjà un fait plein de signification. On sait que, dans l'antiquité, le temple de Delphes fut un site d'union religieuse et nationale. Les Grecs et les Barbares se rendaient au Tripode delphique. C'est là qu'ils allaient, en pèlerinage, déposer leurs offrandes et leurs soucis. Apollon y avait fondé les Jeux Pythiques et lui-même avait couronné de lauriers le front des vainqueurs.

*
* *

On a essayé de restaurer en [illegible] Pythiques. L'acte le plus important de cette restauration a été la représentation du *Prométhée enchaîné* d'Eschyle. On s'imagine [illegible] ment le spectacle. Sur la pente d'une colline, au centre même des ruines [illegible] de six cents mètres de hauteur, sous le soleil, sous la vérité [illegible] dont les limites sont, d'un côté, les rochers Phédriades, roses, d'où jaillit abondamment la source [illegible] cime de l'Hélicon. Au-dessus, le ravin du Pleistos et son [illegible]

un lampade. Le soleil, derrière nous, monche vers s'incline, par dessus le mont Parnasse. Un aigle, parfois, survole nos fêtes, messager de Zeus.

Voyez ce public, dense et divers, plus de deux mille personnes, pour la plupart venues d'Athènes ; mais, parmi cette foule, plusieurs centaines de spectateurs viennent de tous les points du globe. Pendant plus de deux heures ce public compact garde un silence total.

Regardez vers la scène : un monticule obscur, et sur le faîte, Prométhée, vêtu d'une longue tunique, cloué, en croix sur le rocher altier, et saignant. Sur le petit sentier qui mène au sommet, des personnages qui marchent lentement sur leurs cothurnes. Ils sont également revêtus de longues tuniques et, sur le visage, ils ont des masques peints à l'expresion immobile, impressionnante. Ils parlent, ils récitent à travers l'énorme bouche du masque, et leur voix en sort grandie. Après le prologue, le chœur, brillant, apparaît ; ses pas s'inscrivent sur l'orchestre ; ses chants adoucissent l'impression. Personne ne perd une syllabe de ce que disent les acteurs ; les conditions acoustiques du lieu sont parfaites ; les tons les plus aigus et les imprécations sacrilèges du Titan résonnent, en écho, sur les Phedriades, à quelques centaines de mètres de là.

Ceux qui n'ont pas assisté à ce spectacle se sont peut-être surpris qu'on ait fait usage du masque. Mais cela, dans la réalité, ne surprend point. On ne conçoit même pas une représentation pareille sans masques. Sur ce point, le succès de l'essai de Delphes est décisif pour les représentations futures du théâtre ancien. Nous ne voyons en l'acteur s'imprimant travesti qu'un homme parmi les autres. Or, dans l'ancienne tragédie, on doit voir un héros ou un dieu, dans son image permanente et lumière. Comme réalisation artistique indépendante, tous les masques n'offraient pas la même valeur expressive et appropriée. Mais on a fait un éloge unanime de l'image douloureuse et consternée de Io. L'auteur de ces masques est Mlle Hélène Sardeau, sculpteur.

Je ne conçois pas comment, dans cette représentation, on ne donna pas un masque à Prométhée, bien que l'acteur qui en jouait le rôle eût mis une longue barbe et de longs cheveux. Je ne conçois pas non plus comment d'autres acteurs n'étaient pas chaussés de cothurnes. J'attribue cela à des difficultés de toute dernière heure. Disons tout de suite que les acteurs étaient tous discrets, sans ombre de cabotinage. Celui qui jouait le rôle de Prométhée trouva le ton auguste et puissant — expression naturelle d'un dieu — voulu par Eschyle. Ce rôle est certainement dur et difficile ; aussi, par moments, l'acteur sembla fatigué, ou oublier qu'il était un Titan et non un doux martyre chrétien. Mlle Mavrili fut une Io monstrueuse et pathétique. Et l'acteur qui jouait le rôle d'Héphaistos fut applaudi avec justice.

Je n'insisterai pas sur certains détails secondaires qui ont été déjà signalés comme peu savants. Certes, d'après le texte, les Océanides devaient arriver sur un char ailé, ainsi qu'Océanos, dont le char devait être tiré par un griffon. Mais qu'importe si les nymphes apparaissaient simplement sur les rochers, précédées d'un bruit intense ? Je ne vois pas non plus d'inconvénient à ce que Prométhée soit représenté par un acteur et non par un mannequin, comme il l'était assurément dans l'antiquité. Il ne s'agissait pas, cette fois, d'obtenir une représentation archéologique, mais une représentation vivante et attirante.

C'est ici qu'il faut signaler l'importance du vestiaire. Eschyle avait précisément introduit la libre draperie dans le vestiaire théâtral. Sans la grâce, sans la flexibilité, sans le coloris de ces toiles lourdes et suaves, on n'aurait pas pu recréer l'éclat de l'ensemble ancien. On aura donc vu, pour la première fois, dans cette sorte de reconstitution, un chœur et des personnages habillés avec la convenance et le luxe nécessaires. Ce fut l'œuvre personnelle de Mme Eva Sikelianos, laquelle a consacré une fortune et un travail inouï à instruire les choreutes, à tisser et à peindre les toiles, à préparer les costumes de laine pure. Elle a étudié dans les musées les mouvements du corps, les plis des costumes, les profils, et elle les a transportés avec grâce à ses modèles vivants.

Les organisateurs donnèrent une grande importance au chœur, et ce fut là une grande réussite. Comme on le sait, aux origines de la tragédie, le chœur est tout. Il perd de l'importance au fur et à mesure que le genre évolue. Alors la scène se développe aux dépens de l'orchestre. Mais dans *Prométhée*, il ne se borne pas encore, comme il advint plus tard, à servir de mesure harmonieuse de l'ensemble ou d'assaisonnement du drame, comme le dit Plutarque. Il est quelque chose de plus, puisqu'il est essentiel à la pièce. Evidemment, le poète cherche des motifs et des occasions pour susciter son intervention lyrique. Aussi, plus de la moitié de la durée du drame est-elle prise par le chœur. C'est par là,

à mon avis, que la représentation, reconstituée d'une façon adéquate, possède une valeur inappréciable pour détruire les erreurs qu'une simple lecture peut susciter. La perspective de la tragédie change totalement, lorsqu'on la voit comme nous l'avons vue — ou lorsqu'on la lit, même sur le [illegible] texte annoté et commenté avec la plus grande science. Le lecteur voit le chœur de la scène, car il tend à s'identifier avec les personnages. Par contre, le spectateur voit la scène comme s'il faisait partie du chœur, c'est-à-dire, conformément à la conception du poète — surtout dans le *Prométhée* où le chœur représente la réaction du spectateur ému bien plutôt que la répercussion commentée et agrandie des idées et des sentiments du protagoniste.

Ainsi était plausible le ton placide que le chœur emprunta à Delphes. Ses interventions étaient, d'une façon voulue, une suite de tableaux ou de hors-d'œuvre, une série d'illustrations plastiques et lyriques inspirées par les sentiments du spectateur, non par ceux du Titan. Grâce à ce ton général, on put écarter la difficulté insurmontable où l'on se serait trouvé pour donner une solution juste à chaque forme lyrique, car on sait la grande précision donnée par Eschyle à chacune de ces formes. Avec une seyante simplicité, sans grandes combinaisons chorégraphiques, les Océanides chantèrent leurs mélodies à l'unisson et exécutèrent solennellement les pas de leurs danses, pas plus rapides d'ordinaire que ceux de l'*andante*.

Nous voici devant le problème le plus difficile : celui de la musique. Cet élément fondamental du drame ancien est perdu pour nous. La musique devait renforcer l'expression verbale, la mettre en relief. Elle devait susciter, en rehaussant les paroles, l'émotion de l'assistance et lui communiquer les sentiments du héros. De par l'universalité de son langage, qui parle d'emblée et directement à l'émotion, la musique devait suggérer, plus encore que les paroles précises et abstraites, l'âcre passion du Titan. Cette fonction primordiale de la musique nous montre que c'est de la passion et non pas de l'action que jaillit l'intérêt du drame. La grande erreur de l'opéra moderne a été peut-être la prétention d'unir l'action à la passion.

La tâche délicate et difficile de composer une musique pour le *Prométhée* fut confiée au savant musicien Psachos. Pour la grande œuvre d'Eschyle, que pouvait-il faire ? D'après ce que nous avons pu déduire par une simple audition, il s'est inspiré, en les développant, des fragments divers qui nous restent des conceptions anciennes [illegible] hymnes [illegible] moments les plus solennels, les thèmes des hymnes delphiques [illegible] du drame [illegible] ment articulés comme musique vocale, ce qu'ils étaient [illegible] instrumental était naturellement réduit et aussi [illegible]. Tout cela ne pouvait [illegible] mais évidemment [illegible] que n'importe quelle [illegible] inspirée. Quel [illegible] cela ? Qui pouvait réincarner ainsi l'âme d'Eschyle ? En face d'une pareille entreprise, le plus sage était, réellement, de n'offrir qu'une approximation modeste et capable de suggérer, par l'utilisation d'éléments authentiques, ce que put être la réalité ancienne. Il était donc difficile d'approcher, dans le chant, cette parfaite fusion des paroles et de la musique qui permettait au public de l'antiquité d'assimiler les deux choses à la fois, ce qui est presque [illegible] dans le chant moderne où, d'ordinaire, les notes étouffent le sens des mots. Finalement, je ne crois pas que l'on eût altéré le drame en rehaussant encore l'aspect musical, en faisant accentuer par les acteurs le « récital » des passages les plus vifs, ou en donnant un accompagnement musical aux [illegible] ques.

La conversion de la musique en plastique fut également inspirée par une idée de pureté et de simplicité. Dans chaque « stasimon » le chœur se distribue d'une façon différente et toujours gracieuse, soit parallèlement à la scène, soit en des formations perpendiculaires, [illegible] en les groupes de deux [illegible] aux attitudes élégantes. Les trente-deux choreutes, par des pas solennels et cadencés, ou par des poses très étudiées et d'un goût sûr, inscrivirent sur le plan de l'orchestre leurs évolutions en combinaisons simples et en figures géométriques.

Lorsque la catastrophe finale arriva et que le sommet rocheux, avec Prométhée enchaîné, fut foudroyé par Zeus, les plus prudents et les plus exigeants ne manquèrent pas de s'unir à l'unanime enthousiasme.

***

Qu'a donc été, en somme, cette représentation du *Prométhée* à Delphes [illegible] heureuse approximation, — l'une des plus belles réussites modernes — de l'idée et du fait

[illegible] D'Eschyle, en réalité, [illegible] nous donner que ce qui nous a [illegible] — pour parler [illegible] — le *libretto* de son *opera*. [illegible] Eschyle original que doit être donc un Eschyle exclusivement réduit au rôle de *libretti*, de simple auteur d'un texte où [illegible] les philologues ? Quel effort [illegible] n'est-il donc pas nécessaire pour reconstruire son profond caractère ? Il faut faire justice aux organisateurs en disant qu'ils ont essayé cet effort avec une foi inébranlable et sans craindre les insurmontables difficultés qu'ils rencontraient. Il devait y avoir forcément dans cette représentation, et de la fantaisie et de l'artifice. Mais c'est seulement par la voie de cette fantaisie inspirée et par l'image de cet artifice voulu qu'on pouvait approcher les domaines de la nature d'Eschyle. Disons encore que cette approximation ne s'est pas réalisée sans un grand tact. Dans la mise en scène, où l'on risquait davantage comme par exemple, dans l'arrivée des Océanides, on a procédé suivant les conventions actuelles. S'abstenir plutôt que de fausser ou de déformer violemment, voilà une règle que personne ne combattra. Surtout, lorsqu'il s'agit de la mise en scène du *Prométhée*, œuvre qui fourmille de problèmes. Bref, à mon avis, le grand résultat obtenu, c'est que cette représentation a pu faire deviner aux spectateurs érudits et doués d'imagination, ce que fut la trilogie eschylienne du *Prométhée* dans sa sublime réalité.

Que dirons-nous encore ?

A côté de la Grèce classique disparue, les danses populaires nous ont montré l'intérêt qu'offre la Grèce actuelle, vivante, vaillante, montagnarde, patriotique : peuple vigoureux et enthousiaste, passionné de politique, il est sûr de son avenir malgré son présent douteux et obscur. Les costumes des danseurs brillaient comme des tulipes au soleil. Il y avait des danseuses très jeunes et gracieuses et des vieillards aux fières moustaches. Leurs pas mesurés et corrects rythmaient des mélodies aiguës et pénétrantes. Et l'on apercevait, pour compléter le tableau, quelques vieux Pans qui jouaient de la flûte avec une ferveur dyonisiaque.

Dans l'exposition d'art populaire, nous appréciâmes les spécialités de chaque région : des tapis, des dentelles, des tissus, des poteries, des corbeilles, des poupées, des cannes, des couteaux provenant de toutes les contrées de la Grèce : de Thessalie, de Macédoine, de l'Epire, du Péloponèse, des îles. Ce qui est purement populaire, comme la section d'Arakhova, surprend par l'élégance et la sobriété. Signalons aussi les expositions de nombreux groupements qui s'efforcent de renouveler les arts féminins, avec leurs fabrications rustiques ou somptueuses, d'un goût presque oriental, byzantin, surtout, ou avec des réminiscences classiques et primitives, tels les tissus de la Lavris de Crète, aux fleurs et aux dessins géométriques tirés des fresques minoéennes.

On ne peut pas concevoir des fêtes helléniques sans jeux gymniques, dans le stade. Des gymnastes accoururent à l'ancien « pentathlon » : il y eut des courses, des sauts, des luttes ; on lança le disque et la lance. Des athlètes de Salonique et de Desfina vinrent, habillés de leur court « chiton » ; des hoplites armés — avec leur casque, leur bouclier et leurs dards — dansèrent l'ancienne « pyrrhique ». L'intérêt s'accrut à l'arrivée des coureurs d'Arakhova. Vint enfin l'apothéose du couple Sikelianos, qui fut porté en triomphe sur des boucliers, cependant que la foule applaudissait et agitait des chapeaux et des mouchoirs.

Pour couronner ces fêtes, on entendit un chœur de musique byzantine, dans l'auguste nuit delphique. On dansa les « Septiria » pour célébrer, comme les anciens, la victoire d'Apollon sur le dragon. Et le cadre des danseurs disparut à la lueur des flambeaux que soutenaient de jeunes athlètes.

Ces fêtes de Delphes seront reprises les prochaines années. A quoi aspirent-elles ? A être un centre d'attraction spirituelle. Réussiront-elles à devenir un centre vivant et actuel comme le fut le Bayreuth wagnérien ? Dans une certaine mesure, je n'en doute pas. Les élites s'y rendront au fur et à mesure que l'œuvre commencée deviendra plus parfaite et plus robuste. Mais pour réaliser une action intense et profondément efficace, il semble bien que seules sont aptes certaines grandes villes, noyaux sensitifs du monde, dépôts immenses de volonté humaine.

Joan Estelrich.

UN POÈTE ROMANTIQUE HISTORIEN DU ROMANTISME : MAURICE LEVAILLANT

Une enfance [illegible] attristée d'un deuil précoce, une adolescence repliée sur elle-même, une jeunesse laborieuse, et au moment où la vie va s'éclaircir, la grande coupure de la guerre et les difficultés de l'après-guerre, voilà la courbe de vie que nous présente ce poète. Il appartient à cette génération qui avait trente ans et tous ses moyens d'expression, quand la guerre a éclaté et qui a dû, à trente-cinq ans passés, la paix rétablie, débuter pour la seconde fois. Rien ne consolera tout à fait de ces belles années perdues les survivants de cette génération, qui ont vu d'ailleurs tomber autour d'eux, avec tant de leurs espérances, tant aussi de leurs camarades et de leurs amis.

Donc il y a un peu plus de quarante ans, Maurice Levaillant est né à Crépy-en-Valois, et c'est là qu'il a passé, dans la petite ville aux pavés inégaux, les années de sa toute première enfance. Sa mère était de souche picarde, son père de souche normande. Fils de races septentrionales, Maurice Levaillant, comme Albert Samain, comme tant d'autres poètes du Nord, a subi l'attrait des terres du Midi, des paysages méditerranéens. Est-ce l'instinct, hérité d'ancêtres venus peut-être du pays basque ? Est-ce plus simplement le mirage d'un esprit délicat formé par les études classiques et rêvant aux pays évoqués par les poètes anciens ?

Etudes classiques en effet très fortes, en un vieux collège ecclésiastique, où son oncle le recueille après la mort de son père, que Maurice Levaillant perd à six ans. C'est là, à Pont-Audemer, dans le pays paternel, en pleine terre de Normandie, que cet enfant restera dix ans, en ce collège sain et bien planté sur une large colline, au milieu de grands arbres, au-dessus de prés verts. Beau décor rustique pour une enfance de poète ; celui-ci y reviendra toujours par la pensée, et quand il devra évoquer Lamartine au collège de Belley, l'évocation lui sera facile. Car c'est là, et sous l'influence des mêmes causes, tristesses familiales, anxiété de l'avenir, milieu provincial et catholique, culture classique, visions rustiques, que Maurice Levaillant sent se former en lui une âme lamartinienne. Dès l'âge de treize ans, il écrit en [illegible] des [illegible] ans fin.

> Des [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]
> [illegible]

Mais il faut vivre. Maurice Levaillant vient à [illegible] au Collège Stanislas et s'y prépare à l'École Normale [illegible] dix-neuf ans il en franchit les portes, après avoir remporté le prix de composition française au concours général. [illegible] tel, il arrive [illegible] à la rue d'Ulm précédé d'une réputation déjà brillante.

L'École Normale était à cette époque, où j'y entrais aussi, agitée d'ambitions littéraires. Nous y avions pour maîtres Frédéric Plessis, poète lui-même, et Joseph Bédier, commentateur des poètes du Moyen Age, pour camarades, Maurice Masson, Emile Clermont, morts tous deux au champ d'honneur, Jean Giraudoux, Paul Hazard, Henri Focillon, René Gillouin, de plus au Lycée Henri IV, qui était alors une pépinière de Normaliens, j'avais connu Emile Despax, Ernest Psichari, Charles Derennes, Edouard Champion, Frédéric Charpin, Jacques Maritain, Marcel Toussaint, qui n'entrèrent point à l'Ecole Normale, mais qui venaient souvent à la rue d'Ulm parler de poésie ou de philosophie dans les *turnes*, où ils étaient toujours les bienvenus. C'est là que s'était fondée cette *Revue du Temps Présent*, où s'est exprimée une partie de cette génération. Elle avait comme directeurs Pierre Chaine et Francis Caillard ; elle inscrivait dans ses sommaires, à côté de nos premiers vers, ceux d'André Lafon, de François Mauriac, les premiers essais de Jean Giraudoux.

Maurice Levaillant s'occupait en même temps du secrétariat de la *Revue des Poètes*, que dirigeait alors [illegible] même flamme, Eugène de Ribier ; il donnait à ses éditions son premier volume de [illegible] *Soir d'Etain*, dont quelques [illegible] traduites ou inspirées d'un poète alexandrin, Léonidas de [illegible] érudit, avait traduit et commenté selon les meilleures méthodes, mais dont la plupart des poèmes reflètent [illegible] avide de lumière et de poésie méditerranéenne.

Il y avait cependant, avec autant d'art, plus d'humanité dans les poèmes jaillis du cœur de l'enfance et du pays qui composaient *Le Temple Intérieur*. Ce beau recueil, élégiaque et philosophique, recevait en 1910 le prix national de poésie. Maurice Levaillant était signalé à l'attention des lecteurs et des critiques. Deux ans plus tard, l'Académie Française couronnait un nouveau recueil, *Les Pierres Saintes*, où le poète exaltait en vers et en prose les grands souvenirs historiques des environs de Paris. A la même époque, *Le Figaro* publiait de lui régulièrement ses articles et chroniques littéraires.

La carrière de Maurice Levaillant semblait donc devoir être tout à fait assise. Mais ce fut alors la grande tourmente, où nous avons tous roulé cinq ans, et, après ces cinq années occupées çà et là à d'utiles, mais pénibles besognes militaires et civiles, le poète dut se remettre à l'œuvre interrompue. En 1920 il publiait une préface, trois nouvelles de Sainte-Beuve, ce Sainte-Beuve, qui, critique et poète romantique, l'intéressait à ce double titre et dont il sentait l'âme inquiète comme la sienne. En 1921, il donnait des *Vers d'amour*, dont le titre dit assez l'inspiration, et un volume de contes, *La Porte Secrète*, la porte par où l'amour aussi pénètre dans les cœurs les mieux fermés, en dépit des modes et des époques diverses, dont chacun de ces récits est une exquise évocation. Il confiait ensuite à la jolie collection des *Amis d'Edouard* un petit recueil où, sous le titre symbolique, *La Porte d'Azur*, il célébrait l'aviation, deux à propos à la Comédie-Française et à la *Revue des Deux Mondes* des poèmes encore et de grandes études sur Chateaubriand, Lamartine et Victor Hugo.

L'Académie Française une fois encore consacra ce bel effort en couronnant de son Prix Née 1920 l'ensemble d'une œuvre aussi digne de sympathie et qui n'a fait depuis que s'accroître de nouveaux travaux, dont les derniers viennent dans la *Revue Hebdomadaire* d'évoquer les *Etapes de Prosper Mérimée*.

*
* *

Une enfance mélancolique, une adolescence timide, une jeunesse difficile, voilà donc de quoi aiguiller une âme vers la poésie romantique. C'est en Chateaubriand, en Lamartine, en Musset, que Maurice Levaillant a trouvé ses maîtres naturels ; il a prolongé leur chant, il a commenté leur œuvre.

Mais son romantisme ce n'est pas celui de la Bohème turbulente, des rapins à cheveux longs, des gilets rouges, des épateurs de bourgeois, — c'est le vrai et profond romantisme issu de la province française et qui retourne vers elle, celui qui s'exprime discrètement, avec une sorte de pudeur voilée dans *L'Isolement* ou *La Tristesse d'Olympio*. On a perdu le sens de telles nuances ; les adversaires du romantisme l'ont facilement décrié et ridiculisé en n'en présentant au public que des images extrêmes ; les descendants du romantisme sont descendus en effet ou même tombés dans le macabre facile issu de Baudelaire, la déliquescence sentimentale de Verlaine et de Rimbaud. Mais, discret, élégant, tendre et délicat, le premier romantisme, celui des *Méditations* ou des *Feuilles d'Automne*, celui des vieilles et douces familles françaises, la plupart de nos contemporains n'en saisissent plus la valeur, sauf de rares esprits au premier rang desquels le poète dont je parle ici.

Commentateur de ce romantisme, il l'est, quand il s'occupe à élucider la vie de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo. Il pénètre dans ces hautes existences avec une sympathie attristée, qui lui fait mieux comprendre les souffrances des grands esprits aux prises avec la vie matérielle. « *Splendeurs et misères de M. de Chateaubriand* », dit-il, en épluchant sa correspondance, ses livres de comptes, en voyant comment un grand homme, malgré tout son orgueil, doit résoudre les problèmes du budget familial, traiter avec des créanciers et des gens d'affaires.

Il voit de même la vie de Lamartine, dont en mille pages il reconstitue l'existence, commentée par ses propres œuvres, sa correspondance, ses vers, ses romans, les principales images que nous ayons des lieux où il a formé son âme, où il a vécu, où il est mort. Chateaubriand et Lamartine sont au premier plan dans l'œuvre historique de Maurice Levaillant, mais Victor Hugo et sa *Tristesse d'Olympio*, George Sand, Vigny, Musset et tant d'autres poètes qui ne sont pas romantiques, d'Ovide à Ronsard, de Virgile à Racine, il a su les évoquer en des centaines d'articles étincelants, aidé par sa solide culture comme par sa sympathie confraternelle.

Car cet historien des romantiques est, avant tout, ne l'oublions pas, un poète, capable de comprendre tous ses frères aînés.

Dès son premier recueil apparaît le goût des grandes disciples méditerranéennes où le jeune poète transposait sous le masque grec ses rêves personnels, en même temps qu'il assouplissait

et assurait, par ses évocations helléniques, l'art qui allait lui servir à l'expression de sentiments plus personnels, ceux qu'il gardait en son *Temple Intérieur*, dont il devait bientôt permettre à tous d'admirer les justes architectures, la parfaite ordonnance.

Des souvenirs attendris de l'enfance exprimés d'exquise manière, on y monte peu à peu aux pensées philosophiques, aux aspirations métaphysiques, où se déploie toute l'âme profonde du poète, servie par la virtuosité toujours plus affirmée de l'artiste.

La tendresse de Sully Prudhomme y alterne avec l'amertume d'Alfred de Vigny. Une « âme défiante et lasse » y cherche obstinément le bonheur ; elle ne le trouve point dans la foi de l'enfance obscurcie, hélas ! à l'adolescence ; elle croit le rencontrer un instant dans l'amour, mais elle y trouve seulement le doute et la désillusion. Alors, comme René, elle évoque « les orages désirés qui l'emporteraient dans un autre monde ».

> Je rêve de baisers sans lèvres,
> D'amours sans désir ni regrets,
> D'étreintes chastes et sans fièvres,
> Où l'âme à l'âme s'unirait...
>
> Je rêve de caresses frêles
> Entre les feux purs des regards,
> Je rêve surtout d'ailes, d'ailes,
> Toujours prêtes pour des départs.

Des ailes, mais voici que précisément l'homme rêve aussi d'en attacher à son corps et de s'envoler, grâce à elles, loin de la terre. Un des tout premiers parmi nos confrères, dès l'année 1908, avant que Rostand ait fait entendre les accents de son *Cantique de l'Aile*, Maurice Levaillant a su chanter cette évasion de l'homme loin de sa prison terrestre. Il l'a fait en strophes larges et simples qui donnent la sensation de l'espace et déploient des ailes aussi :

> La Terre est laide, Amour ! Fuyons loin de ses fanges.
> L'homme libre a ravi leur aile aux [illegible] archanges.
> Il dompte les vents vagabonds ;
>
> Et, dressé sur le bord des [illegible] titaniques,
> Combattant sur le [illegible] les [illegible] [illegible],
> Il fie au large éther la rigueur de ses bonds.

Mais pour le poète sensible et romantique qu'il reste, même en ce sujet moderne, cet élan de l'homme ne sera pas seulement un exploit sportif dont il faut dire simplement l'énergie. C'est le symbole de l'ascension humaine vers un autre monde, où l'on trouvera « des dieux apitoyés et des soleils nouveaux... »

Cependant [illegible] de l'évasion physique, il en est une autre plus entière et plus sûre, c'est celle que donne l'amour et c'est à elle que revient Maurice Levaillant, après les horreurs des années de guerre, où la haine a montré le prix infini de cet amour. Jadis il [illegible] en est défié [illegible] *d'Amour* se glissait toujours une crainte de l'avenir, une angoisse de l'inconnu... Or, il [illegible] qu'au contact [illegible] guerre nous a donné [illegible] poète ait mieux compris la valeur de l'amour, en même temps d'ailleurs que sa vie se fixait, qu'une discipline intérieure en organisait les sentiments, les hiérarchisait mieux qu'autrefois.

Et voici ces accents virils de l'après-guerre et de la maturité :

> [illegible]
>
> [illegible]
>
> [illegible]
>
> [illegible]
>
> [illegible]
>
> [illegible]
> Où notre jeune amour jadis étincela,
> [illegible]
>
> [illegible]
> Qui sommeillent au flanc des brumeux avenirs...
> Quand ils luiront pour nous, sachons les faire nôtres...
> [illegible]

Tel, Maurice Levaillant a traduit, mais pour en triompher, on le voit, l'inquiétude contemporaine, celle d'un siècle où le romantisme se prolonge, d'une société chrétienne, qui doute de sa foi, mais qui a besoin de cette foi. Comme tous les hommes de sa génération, il a eu sous les yeux l'image d'un monde encore doux et mesuré, honnête et prudent, délicat et sobre et [illegible], ce vieux monde charmant, bousculé par la hâte et la brutalité de l'existence contemporaine ; à cette existence [illegible] de suite, [illegible] fils de la vieille France [illegible] immédiatement [illegible] de la Révolution. [illegible] souffrance est [illegible]

pas une imitation du romantisme, mais qui est l'expression d'une souffrance identique et de cette souffrance fait aussi une harmonie. En ce sens Maurice Levaillant est un des poètes qui représentent le mieux la génération des hommes dont la sensibilité et l'intelligence formées avant la guerre ont dû faire le plus rude effort pour accepter avec courage le monde qui en est sorti, tout en gardant secrètement au fond de leur cœur une tendresse pour cette « douceur de vivre », qui fut celle de leur enfance.

EMILE RIPERT.

LA CHAMBRE DE JACOB

Nouvelle

« Donc », écrivit Betty Flanders, appuyant plus fort ses talons dans le sable, « il n'y avait qu'à partir ».

La pâle encre bleue qui coulait lentement du bec d'or noya le point ; car sa plume restait là ; ses yeux devinrent fixes, et des larmes lentement les emplirent. Toute la baie vibra, le phare chancela, et il lui sembla que le mât du petit yacht de M. Connor se courbait comme une chandelle de cire au soleil. Elle se hâta de cligner des yeux. Les accidents, quelles choses [illegible] ! Elle cligna de nouveau. Le mât se tenait droit, le phare était vertical, mais la tache s'était élargie.

« Il n'y a qu'à partir », lut-elle.

Eh bien, si Jacob ne veut pas jouer (l'ombre d'Archer, son fils aîné, tomba sur le papier et parut bleue sur le sable, et elle frissonna — c'était déjà le trois septembre), « si Jacob ne veut pas jouer » — quelle horrible tache ! Il doit se faire tard.

« Où est cet insupportable petit garçon ? demanda-t-elle. Je ne le vois pas. Courez le chercher. Dites-lui de venir tout de suite.

Clémente, elle griffonna, sans tenir compte du point, « tout semble arrangé de façon satisfaisante, bien que nous soyons entassés comme des harengs dans un tonneau, et obligés de supporter la voiture d'enfant dont la propriétaire naturellement ne veut pas... »

Telles étaient les lettres de Betty Flanders au capitaine Barfoot — nombreuses pages tachées de larmes. Scarborough est à sept cent milles de la Cornouailles ; le capitaine Barfoot est à Scarborough ; Seabrook est mort. Les larmes faisaient onduler comme des vagues rouges les dahlias du jardin, dardaient dans ses yeux le flamboiement des glaces de la serre, et pailletaient la cuisine de couteaux brillants. A l'église Mrs Jarvis, la femme du pasteur, pendant qu'on jouait l'hymne et que Mrs Flanders se penchait sur la tête de ses petits garçons, songeait que le mariage est une forteresse et que les veuves errent solitaires par la campagne, ramassant des pierres, glanant quelques pailles d'or, seules, sans protection, les malheureuses. Il y avait deux ans que Mrs Flanders était veuve.

— Ja-cob ! Ja-cob ! criait Archer.

Mrs Flanders écrivit sur l'enveloppe « Scarborough » et souligna d'un trait ferme. C'était sa ville natale, le centre de l'univers. Mais un timbre ? Elle fureta dans son sac ; puis le tint l'ouverture en bas et farfouilla ensuite sur ses genoux, le tout avec tant de vigueur que Charles Steele, le monsieur au panama, s'arrêta le pinceau en l'air.

Comme les antennes de quelque insecte irritable, on vit ce pinceau positivement trembler. Cette femme qui remuait — qui allait se lever — que le diable l'emporte ! Il frappa la toile d'une hâtive touche de violet sombre. Car, le paysage en avait besoin. Il était trop pâle — du gris passant au lavande, et une étoile ou une mouette blanche en suspens juste ainsi — trop pâle comme d'habitude. Les critiques diraient que c'était trop pâle, car, inconnu, il exposait obscurément. Le favori des enfants de ses propriétaires, il portait une croix à sa chaîne de montre, s'estimait très heureux lorsque ses propriétaires [illegible] ses tableaux — ce qui leur arrivait [illegible].

— Ja-cob ! Ja-cob ! criait Archer.

Exaspéré par le bruit, bien qu'il aimât les enfants, Steele [illegible] nerveusement sur sa palette les petits tas sombres.

— J'ai vu votre frère, dit-il, faisant un signe de tête au petit garçon qui passait devant lui lentement, traînant sa pelle, et regardant d'un air maussade ce vieux monsieur à lunettes.

— Là-bas — près du rocher, marmonna Steele, son pinceau entre les dents, pressant son tube de terre de sienne, les yeux fixés sur le dos de Betty Flanders.

— Ja-cob ! Ja-cob ! criait Archer, qui reprit son allure lente au bout d'une seconde.

La voix avait une tristesse extraordinaire. Libérée du [illegible] pure de toute passion, elle

s'en allait par le monde, aurait-on dit, solitaire, sans réponse, se brisant contre les rochers.

Steele fronça les sourçils ; mais il était content de l'effet du noir — c'était juste la note qu'il fallait pour créer un ensemble. « Ah, c'est alors qu'on apprend à peindre, à cinquante ans ! Voyez Titien... » et ainsi, la nuance exacte étant trouvée, il leva les yeux et vit à son horreur un nuage sur la baie.

Mrs Flanders se leva, tapa sur son manteau d'un côté, puis, de l'autre, pour faire tomber le sable, et ramassa son ombrelle noire.

Le rocher était un de ceux-là monstrueusement solides, bruns, ou plutôt noirs, qui émergent du sable comme une chose primitive. Rugueux de patelles, semé çà et là de mèches d'algues sèches, un petit garçon est obligé d'écarter les jambes très large, et doit vraiment se sentir plutôt hérétique avant d'arriver en haut.

Mais là, tout-à-fait en haut, on trouve un trou plein d'eau, au fond sableux ; un bloc de gelée adhère à la paroi, et quelques moules. Un poisson file en éclair. La frange d'algues d'un brun jaune s'agite, et apparaît un crabe à la coquille d'opale.

Oh, un gros crabe, murmura Jacob et de ses jambes peu sûres, il entreprend le voyage sur le fond sableux. Là ! Jacob plongea la main. Le crabe était frais et très léger. Mais le sable rendait l'eau épaisse, et dégringolant, Jacob allait sauter, tenant le seau devant lui, lorsqu'il vit, étendus absolument raides, côte à côte, le visage très rouge, un homme et une femme énormes.

Un homme et une femme énormes (tout fermait de bonne heure ce jour-là) étaient étendus immobiles, la tête sur des mouchoirs de poche, côte à côte, à quelques pas de la mer, tandis que deux ou trois mouettes effleurant avec grâce les vagues montantes, se posaient près de leurs chaussures.

D'en bas, les gros visages rouges posés sur les mouchoirs de poche de bandanas fixèrent Jacob. Jacob les fixa d'en haut à son tour. Tenant son seau très soigneusement, Jacob sauta d'abord avec assurance, et se sauva très nonchalamment d'abord, puis, de plus en plus vite comme les vagues arrivaient sur lui en écumant et qu'il lui fallait faire un écart pour les éviter. Les mouettes s'envolaient devant lui et flottaient un peu pour se poser plus loin. Une grosse femme noire était assise sur le sable. Il courut vers elle.

— Nanny ! Nanny ! s'écria-t-il [illegible] les [illegible] dans un [illegible] tante. Les vagues arrivaient autour d'elle. C'était un rocher. Elle [illegible] qui éclate quand on la presse. Il était égaré.

Il resta [illegible] allait crier lorsque, parmi les bouts de bois et la paille sous la falaise, il vit un crâne entier — [illegible] être, avec les dents. Sanglotant, mais distrait [illegible] remit à [illegible] ses bras.

Le voilà [illegible] Mrs [illegible] du rocher et parcourut [illegible] quelques secondes. Qu'est-ce qu'il a trouvé ? Posez cela. Jetez-le tout de suite ! Quelque chose d'horrible, j'en suis sûre. Pourquoi n'êtes-vous pas resté avec nous ? Vilain petit garçon ! Allons, posez cela. Allons, venez tous les deux, et elle fit rapidement demi-tour, tenant Archer par une main et tâtonnant de l'autre pour trouver le bras de Jacob. Mais, il plongea et ramena la mâchoire de mouton, qui s'était détachée.

Balançant son sac, étreignant son ombrelle, tenant Archer par la main, et racontant l'histoire de cette explosion où Mr. Curwood avait perdu un œil, Mrs. Flanders se dépêchait de monter le sentier raide, tout le temps consciente d'un vague malaise enterré dans les profondeurs de son esprit.

Là, sur le sable, non loin des amoureux gisait le crâne de vieux mouton sans mâchoire. Propre, blanc, balayé par le vent, frotté par le sable, on n'aurait pu trouver morceau d'os plus net nulle part sur la côte de Cornouailles. Le panicaut lui pousserait par les yeux, il tomberait en poudre et un joueur de golf frappant sa balle par un beau jour disperserait un peu de poussière. Non, pas en meublé, songeait Mrs. Flanders. C'est une expérience de venir si loin avec des enfants jeunes. Pas d'homme pour aider à pousser la petite voiture. Et Jacob si turbulent, si obstiné déjà.

— Jetez-le, chéri, je vous en prie, dit-elle lorsqu'ils arrivèrent sur la route mais il lui glissa dans les mains. Comme le vent s'élevait, elle ôta l'épingle de son chapeau, regarda la mer, et la renfonça. Le vent s'élevait. Les vagues montraient cette inquiétude, comme d'une créature rétive attendant le fouet, des vagues avant la tempête. Les barques de pêche s'inclinaient jusqu'à la surface de l'eau. Une pâle lumière jaune traversait d'un jet la mer violette, [illegible] disparaissait. [illegible] venez [illegible] dit Betty Flanders [illegible]

[illegible] son visage et dérouta les grosses mains qui Archer faisait trembler en essayant de dépouiller au passage la hâte qui les portait.

— Ne pleurez pas, enfant. Vous n'avez pas de vêtements de rechange, dit Betty en les tirant. Elle regardait avec une émotion inquiète ce terre-bourbeux déployé devant elle où les serres des cendres jaunes de soudaine étincelles [illegible] d'instabilité jaune et noire contre [illegible] de flamme — cette agitation étonnante — cette vitalité ne [illegible] qui ne [illegible] Betty Flanders et la faisaient songer à la responsabilité et au danger. Elle agrippa la main d'Archer. Elle continua de monter péniblement la colline.

— Qu'est-ce que je vous avais dit de ne pas oublier ? demanda-t-elle.

— Je ne sais pas, répondit Archer.

— Eh bien, moi non plus, dit Betty plaisamment et simplement. Qui peut nier que ce vide d'esprit, uni à la profusion, au bons sens, aux contes de vieilles femmes, aux façons de tenter la chance, aux heures d'audace étonnante, à l'humour et à la sentimentalité — qui peut nier qu'en tout ceci toutes les femmes soient charmantes plus que n'importe quel homme ?

Betty Flanders, pour commencer.

Sa main était sur la porte du jardin.

— La viande ! s'écria-t-elle, abaissant le loquet d'un coup.

Elle avait oublié la viande.

Rébecca était à la fenêtre.

Chez Mrs Pearce la nudité de la pièce de devant s'apercevait en plein à dix heures quand une puissante lampe à pétrole était posée au milieu de la table. La dure lumière tombait sur le jardin, coupait droit à travers la pelouse, touchait un seau d'enfant et un aster violet et atteignait la haie. Mrs Flanders avait laissé son ouvrage de couture sur la table. On voyait là ses grosses bobines de fil blanc et ses lunettes d'acier, son étui à aiguilles, sa laine marron enroulée autour d'une vieille carte postale. Il y avait des jones et le *Strand* ; les chaussures des enfants avaient apporté du sable sur le linoleum. Une tipule voletait d'un coin à l'autre et frappa le globe de la lampe. Le vent poussait la pluie tout droit contre la fenêtre, et les gouttes brillaient comme de l'argent en traversant la lumière. Une seule feuille tapait, pressée, insistante, sur la vitre. Il y avait tempête en mer.

Archer ne pouvait pas s'endormir.

Mrs Flanders était penchée sur lui.

— Pensez aux fées, disait Betty Flanders. Pensez aux jolis oiseaux qui se posent sur leur nid. Fermez les yeux, vous verrez la mère qui apporte un ver dans son bec. Tournez-vous et fermez les yeux, murmurait-elle, et fermez les yeux.

La maison meublée semblait remplie de gargouillements, de courses précipitées ; le réservoir débordait, l'eau bouillonnait, courait le long des tuyaux et ruisselait sur les fenêtres.

— Qu'est-ce que toute cette eau qui se précipite d'ici ? murmura Archer.

— C'est seulement l'eau du bain qui s'écoule, répondit Mrs Flanders.

Quelque chose claqua dehors.

— Dites-moi, ce steamer ne va-t-il pas sombrer ? demanda Archer en ouvrant les yeux.

— Bien sûr que non, dit Mrs Flanders. Il y a longtemps que le capitaine est au lit. Fermez les yeux et pensez aux fées, profondément endormies, sous les fleurs.

— Je croyais qu'il n'en finirait pas — un temps pareil, dit-elle tout bas à Rébecca, penchée sur une lampe à alcool dans la petite chambre à côté. Au dehors le vent était déchaîné, mais la petite flamme de la lampe à alcool brûlait tranquillement. Un livre posé de champ protégeait le berceau de la lumière.

— A-t-il bien pris sa bouteille ? chuchota Mrs Flanders. Rébecca fit signe que oui, se rendit auprès du berceau, retourna les couvertures, et Mrs Flanders se pencha et considéra anxieusement le bébé, endormi, mais fronçant les sourcils. La fenêtre remuait, Rébecca, glissant comme un chat, la cala. Les deux femmes murmurèrent au-dessus de la lampe à alcool, menant la conspiration éternelle du silence et des bouteilles propres, pendant que le vent [illegible] et semblait vouloir arracher les fermeitures de camelote des fenêtres.

Toutes les deux se retournèrent vers le berceau. Elles pinçaient les lèvres. Mrs Flanders se rendit auprès du berceau.

— Endormi ? chuchota Rébecca, regardant le berceau.

Mrs Flanders fit signe que oui.

— Bonne nuit, Rébecca, murmura Mrs Flanders, et Rébecca l'appela madame, bien qu'elles fussent des conspiratrices menant l'éternelle conspiration du silence et des bouteilles propres.

Mrs Flanders avait laissé la lampe allumée dans la pièce de devant. Il y avait là ses lunettes, sa couture, et une lettre qui portait la marque de Scarborough. Elle n'avait pas non plus tiré les rideaux.

La lumière flamboyait dehors à travers la pelouse, tombait sur le seau vert de l'enfant cerclé d'une ligne d'or, et sur l'aster qui tremblait légèrement auprès. Car le vent galopait le long de la côte, se lançait contre les collines, sautant par bonds soudains sur son propre dos. Comme il se déployait sur la ville dans le creux ! Comme les lumières clignaient, vibraient dans sa furie, lumières du port, lumières des hautes chambres à coucher. Et roulant les vagues sombres d'avant-nuit, il courait sur l'Atlantique, secouant les étoiles de côté et d'autre au-dessus des navires.

Un clic dans la pièce du devant : Mrs Pearce avait éteint la lampe. Le jardin disparut. Il ne fut plus qu'un coin obscur. Chaque pouce de terrain était inondé de pluie. La pluie vous aurait empêché d'ouvrir les paupières. Couché sur le dos, on n'aurait vu qu'embrouillement et confusion — des nuages sans cesse bousculés, et quelque chose de jaune soufre dans l'obscurité.

Les petits garçons, dans la chambre à coucher du devant, avaient rejeté leurs couvertures et dormaient sous le drap. Il faisait très chaud, d'une chaleur humide et suffocante. Archer était étendu, un bras jeté à travers l'oreiller. Il était rouge ; et quand le lourd rideau bougea un peu, il se retourna et ouvrit à demi les yeux. Le vent fit même remuer le dessus de la commode et laissa entrer un peu de lumière, si bien qu'on put voir l'angle aigu de la commode, montant tout droit, puis une masse blanche qui faisait saillie, et une bande d'argent apparut dans la glace.

Dans l'autre lit, près de la porte, Jacob était endormi, profondément endormi, tout à fait inconscient. La mâchoire de mouton, avec les grandes dents jaunes, reposait à ses pieds. Il l'avait envoyée d'un coup de pied contre les barreaux du lit.

Au dehors la pluie tombait à verse, plus fort et plus droit sur le matin quand le vent s'apaisa. L'aster était couché par terre. Le seau d'enfant était à demi plein d'eau de pluie ; et le crabe à la coquille opale faisait lentement le tour du fond, essayant avec ses pattes débiles de grimper la paroi à pic ; il essayait encore et retombait, encore et encore il essayait.

VIRGINIA WOOLF.

Traduit par CLAUDE DRAVAINE et MARIE KIELLER.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LA POLITIQUE ALLEMANDE

Depuis que l'Allemagne [illegible] d'elle-même après le terrible temps de dépression qui a suivi la défaite et la révolution, elle oscille entre deux politiques : une politique sentimentale de prestige et de revanche, une politique qui n'admet pas la défaite et qui ressasse éternellement toutes les thèses périmées du pangermanisme, et une politique réaliste qui accepte les événements et reconnaît que l'Allemagne de 1927 n'a plus les droits ni les devoirs de celle de 1914, et qui cherche à reprendre dans le cadre de l'Europe nouvelle le rang auquel elle croit avoir droit. L'Allemagne nationaliste et revancharde a l'air d'être la plus redoutable ; elle a plusieurs fois déjà fait courir à la paix des dangers immédiats ; au fond, elle n'est pas très à craindre, parce qu'elle vise l'impossible, tandis que l'autre Allemagne, l'Allemagne pacifique, [illegible] à nouveau l'Europe, pour un terme beaucoup plus éloigné. Il est vrai, d'une hégémonie due à son labeur méthodique et à sa masse. Elle est patiente, parce qu'elle sait que le temps travaille pour elle, mais jusqu'à quel point sa modération, sa sagesse sont-elles imprégnées de la vieille ambition germanique, c'est ce qu'il est presque impossible de deviner.

C'est ce double courant qui rend les rapports avec le Reich si difficiles. Consentons à ne pas tenir compte des articles et des discours de quelques nationalistes échauffés : tous les pays ont leurs énergumènes. Mais comment ne pas prêter attention à une démarche comme celle que le gouvernement d'Empire vient de faire auprès du gouvernement belge.

M. de Brocqueville, ministre de la Défense nationale, ayant prononcé à la Chambre des représentants un discours assez alarmant dans lequel il engageait la Belgique à faire les efforts nécessaires pour assurer la défense nationale, le péril allemand n'étant pas conjuré, le ministre d'Allemagne à Bruxelles a été aussitôt demander des explications au ministère des Affaires étrangères. M. de Brocqueville avait [illegible] que l'Allemagne n'observait pas les prescriptions du traité de Versailles [illegible]

politique de Hardenberg après Iéna, [illegible] repasser par la caserne des effectifs [illegible] cesse [illegible] on conçoit que la Wilhelmstrasse eût protesté, mais on ne peut s'empêcher de rapprocher cette démarche allemande de l'action singulièrement perfide de M. de Bülow-Saleske en [illegible]. A quatre heures [illegible] distingué diplomate déclarait à un [illegible] du *Soir* que l'indépendance et l'intégrité de la Belgique ne [illegible] aucun danger. « Le toit de votre voisin brûlera peut-être », disait-il, « le vôtre demeurera intact ». A onze heures du soir, le même diplomate allait porter aux Affaires étrangères l'ultimatum.

Les Belges qui ont gardé ce souvenir n'ont pu s'empêcher de trouver que la démarche de l'actuel ministre du Reich était pour le moins inopportune. Cependant, si dans la forme elle rappelle l'ancienne Allemagne, dans le fond elle est en somme parfaitement conforme à la nouvelle orientation de la politique allemande, qui fait étalage de pacifisme et accepte somme toute avec beaucoup de résignation la remise des espoirs qu'elle avait conçus quant à l'évacuation de la rive gauche du Rhin.

Mais la forme importe parfois plus que le fonds ; elle est souvent plus révélatrice de ton ; la protestation allemande était intolérable, d'autant plus que le Reich s'adressait à une petite puissance, et cela au lendemain des calomnies répandues par les commissions parlementaires allemandes sur le rôle de la Belgique au début de la guerre. Il avait probablement été inspiré par le désir du gouvernement de ne pas déplaire au parti de la revanche. Or, il a eu pour effet de rendre tout à fait inopérante la protestation elle-même. Bien que le gouvernement belge compte des « locarnistes » convaincus, il a fait l'unanimité sur la portée et la forme de la réponse à adresser au gouvernement du Reich.

A peu près dans le même temps, d'ailleurs, une partie de l'opinion allemande condamnait ces rodomontades.

« Chacun voit, disait M. Th. Wolff, dans le *Berliner Tageblatt*, que l'évacuation est devenue beaucoup plus difficile, et même ne fait plus aucun progrès depuis la formation du cabinet allemand de droite. Le conseiller d'ambassade Reith, que l'on a envoyé trois ou quatre fois chez M. Briand pour faire plaisir aux nationaux allemands, n'a rien obtenu, et il me semble que dans les circonstances présentes, qui sont particulièrement défavorables, on n'aurait pas dû multiplier les visites. Aujourd'hui, la meilleure tactique pourrait bien être d'attendre patiemment. Ce qu'on ne peut enlever de front s'obtient quelquefois par une manœuvre de flanc. »

Peut-être est-ce le fait que dans cette affaire de l'évacuation anticipée de la rive gauche la France est soutenue à fond par l'Angleterre, qui rend l'Allemagne si conciliante. « L'Angleterre est même devenue ouvertement l'adversaire d'une évacuation anticipée, écrit le *Vorwærts*. Elle anéantit intentionnellement toutes les tendances qui existeraient en France en faveur d'une entente avec l'Allemagne. Sa rupture avec la Russie soviétique pouvant entraîner pour elle des conséquences désagréables, elle veut garder des troupes sur le Rhin, afin de faire pression sur l'Allemagne. »

C'est prêter à sir Austen Chamberlain bien du machiavélisme, mais il n'en est pas moins vrai que la rupture de l'Angleterre et de la Russie risquant de mettre le Reich dans une situation délicate, l'incite à beaucoup de prudence.

Cette prudence semble être du reste dans le caractère de M. Stresemann. Ce bismarckien n'a rien d'un matamore et ne songe pour l'instant qu'à rassurer l'Europe sur ses intentions. Il a été très modéré dans l'affaire des forteresses de l'Est, et si cette modération est toute politique, elle n'en est pas moins précieuse pour le moment.

Autre signe des temps : les mandats coloniaux. En guise de compensation après les déceptions de Genève, on a offert à l'Allemagne un siège à la Commission des mandats coloniaux. Comme cela pourrait être considéré comme une demi-promesse de mandat, on pouvait s'imaginer que la presse allemande allait exulter et profiter de cette concession pour réclamer à nouveau « sa place au soleil ». Point du tout. La presse de droite ne montre qu'un enthousiasme extrêmement modéré, et la presse de gauche est presque hostile à une reprise de l'activité coloniale. M. Georges Bernhard a publié à ce sujet dans la *Vossiche Zeitung* un bien curieux article.

Il n'est pas hostile à l'entrée de l'Allemagne dans la Comission des mandats, où il estime qu'elle pourrait avoir un rôle à jouer, mais il croit que l'Allemagne commettrait une faute en se faisant attribuer un mandat. Il n'approuve pas la campagne pour de nouvelles colonies qui vient à nouveau d'être déclenchée dans ces derniers temps. «Cette campagne, expose-t-il, est inspirée par des motifs divers. Les uns font de l'acquisition de nouvelles colonies une question de prestige : l'Allemagne, chargée des pires re-

[illegible] proches, doit se réhabiliter. D'autres invoquent des nécessités d'ordre économique. Mais, répond à ceux-ci G. Bernhard, l'attribution à l'Allemagne d'un mandat colonial, sans doute modeste, n'aurait guère d'importance décisive pour le ravitaillement en matières premières ni comme débouché pour le trop-plein de la population allemande. Ce que l'Allemagne doit s'efforcer d'obtenir et ce qu'elle pourra sans doute obtenir, c'est la liberté pour ses ressortissants d'exercer leur activité dans les colonies des autres nations. Elle aura ainsi les avantages de l'activité coloniale, sans en avoir les désagréments et les risques. Membre de la Commission des mandats, sans avoir elle-même de mandat, elle y sera tout à son aise pour demander que cette commission soit une véritable commission de contrôle. On doit s'attendre, dans le domaine colonial, à des événements de grande envergure, à un grand mouvement d'émancipation des peuples de couleur. N'ayant pas elle-même de colonies, l'Allemagne sera en excellente position, elle pourra être le champ-parage d'une politique coloniale civilisatrice.

On comprend, conclut l'article, que les ministres nationaux allemands, pour rehausser leur prestige fortement atteint dans leur parti, soient désireux de pouvoir dire qu'ils ont de nouveau fait flotter le drapeau allemand sur quelque coin de la terre, et il est à craindre que M. Stresemann ne finisse par céder à leur pression. Mais ce serait tant pis pour le véritable intérêt de l'Allemagne, et c'est pourquoi il y a lieu de surveiller attentivement l'activité, entourée jusqu'ici d'un mystère assez inquiétant, que déploie le gouvernement allemand en vue d'obtenir un siège à la Commission des mandats.

On a particulièrement remarqué, d'autre part, un article de la gouvernementale *Germania*, qui se prononce, elle aussi, contre la campagne pour de nouvelles colonies. L'organe du Centre considère qu'il serait tout à fait malavisé de la part de M. Stresemann de solliciter un mandat colonial. D'abord parce qu'on se heurterait à un refus, puis pour des raisons de fond qu'il expose ainsi :

« L'ère coloniale est révolue. Les avantages de possessions coloniales sont exagérés par le mirage d'îlots et de palmiers. Combien peu d'entre nous savent le petit nombre d'Allemands qui étaient, en tout, établis dans les colonies allemandes ?

« Pour exploiter une colonie, il faut surtout de capitaux, et nous en sommes aujourd'hui réduits à avoir recours aux capitaux étrangers pour organiser notre propre économie. Ce qui serait bien mal [illegible] que les pays mêmes qui sont les principaux responsables de [illegible] comme impossible que notre ministre des Affaires étrangères [illegible] que celle qui solliciterait l'attribution d'un mandat colonial [illegible] la part de nos adversaires, mais il apparaît aujourd'hui [illegible]

Ces considérations ont tout [illegible] accord avec le conseillé, et voici qu'on voit s'ébaucher une politique allemande d'apparente sagesse et de modération par laquelle elle pourrait peut-être [illegible] la violence et la menace.

L'économie allemande se refait avec une surprenante rapidité, l'industrie allemande reprend sur les marchés internationaux la place qu'elle occupait avant la guerre, le pavillon allemand reparaît dans les mers les plus lointaines et l'Allemagne, dans le monde, fait aisément figure d'une grande puissance [illegible] sinon injustement humiliée. Là est le danger. Si elle ne se laisse pas entraîner [illegible] manifestations belliqueuses auxquelles la pousse le parti monarchiste et nationaliste, l'Allemagne, par son organisation et sa masse, finira par être en situation d'obtenir pacifiquement tout ce qu'elle demande d'une Europe craintive et lasse de guerres et de conflits. Et alors elle se trouvera de nouveau devant la tentation d'exercer une hégémonie qui cherche [illegible] par la force.

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

CHEZ LES JUIFS DE L'EUROPE ORIENTALE [1]

Qu'adviendra-t-il, à Paris, de Jacob Lipschutz, le jeune Juif des Carpathes, qui vient échouer, un soir d'hiver de 1882, au restaurant « kacher » du faubourg Saint-Antoine ? Nous le saurons plus tard sans doute, car il est vraisemblable que nous le retrouverons, et nous n'attendons pas sans impatience, une fois le livre fermé, la suite de son histoire. Ce livre, *La Rose de Sâron*, ne nous en retrace que les premiers chapitres : l'enfance dans un village de la Haute-Hongrie, les études dans les « yéchiba » de Schourâne, de Püspök Falva, d'Homona ; le court passage enfin chez un avocat juif de Michkolsz, comme précepteur de ses enfants. Jacob est alors aux environs de sa dix-huitième année. Essayons de préciser ce que nous révèle sur lui, sur les milieux où il a vécu, sur sa race, cette période de sa vie, qui lui paraîtra plus tard une autre existence, appartenant à un autre univers.

L'individu, le milieu, la race, ici, ne font qu'un, et la supériorité de l'art, c'est précisément qu'il n'est pas obligé de séparer, dans ses analyses, ce que la réalité lui offre en un tout. Le procédé même qu'il emploie pour nous présenter les éléments consiste à nous montrer comment ils s'associent pour former l'ensemble. L'artiste supplée à l'analyse par une synthèse. Mais la critique est obligée, quand elle veut expliquer l'œuvre, de substituer à la synthèse une analyse. Jacob ne nous apparaît jamais que parmi les membres de sa famille, ses camarades ou ses maîtres des yéchiba, et c'est une vive peinture, singulièrement nette et précise, que celle des profondeurs où s'engloutit l'enfance de l'étrange petit personnage parmi les mouches, le bruit du torrent, l'odeur du hareng saur, le violon du tzigane, la voix des chiens immondes et le chantonnement des prières rituelles. C'est une saisissante figure que celle de l'oncle Salmé, ce pieux fainéant qui, enfermé tout le jour dans sa chambre, laissait voguer ses méditations sur la fumée de sa pipe et les soutenait de plusieurs verres d'eau-de-vie.

***

Mais au centre de tout le tableau est Jacob lui-même, l'enfant prodige qui, à douze ans, savait par cœur les Prophètes, la Torah (les cinq livres de Moïse) et portait dans sa tête la moitié de la Ghemara (commentaire talmudique). Il est déjà si savant qu'il ne restait plus qu'à l'envoyer à la yéchiba de Schourâne pour que Reb Chapsé, le Rabbi, fasse de lui un rabbin. Quatre années, l'adolescent va vivre la vie misérable de ces petites universités juives et remplir sa mémoire des chicanes de l'éducation talmutique, y rompre son intelligence, fatiguer sa pensée dans une chasse folle à l'argument, aux *distinguo*, aux hypothèses, se passionner pour de « vieux problèmes inventés, il y a plus de deux mille ans, entre le Tigre et l'Euphrate », crier, gesticuler, avec d'autres Spinozas comme lui, Spinozas sans génie, mais qui n'en représentaient pas moins la pure spiritualité d'Israël, sa subtilité et le dédain des biens du monde. Car c'est là un côté du caractère juif qu'il faut voir et sans lequel on ne peut comprendre l'autre : la réussite dans les affaires.

> C'est justement parce qu'au milieu de gens terre à terre Israël a porté sa frénésie et son imagination, qu'il a si bien réussi. Il n'est pas dans les affaires autrement que dans sa religion, il n'est pas, sur un champ de foire des Carpathes ou dans ses bureaux de New-York, autrement que nous n'étions dans notre yéchiba pendant les jours d'hiver.

Ainsi se mêle partout, dans ce récit au fin tissu serré, la psychologie de la race à celle de l'individu...

Après Schourâne, Püspök Falva. C'est là que Jacob rencontra « le Dandy », un autre étudiant tout aussi misérable, mais habile à mendier (il faut dire que les « bochers », ou étudiants de yéchiba, sont des espèces de moines mendiants), et déjà tenté par l'évasion hors de ce petit monde fermé des ghettos. Mais il ne semble pas qu'il se soit produit alors, dans l'esprit de Jacob, aucune fissure. Jacob fait aussi, un peu plus tard, une autre rencontre, plus décisive, celle du « vieux serpent à lunettes », un professeur de lycée hongrois, qui pratique dans son esprit la première fente par où s'infiltre une vague du dehors : la lueur d'une poésie de Gœthe, de quelques poèmes de Henri Heine. Jacob a quatre ou cinq entretiens avec le professeur, et celui-ci le fait lire :

> [illegible]

[1] Jérôme et Jean Tharaud, *La Rose de Sâron*. Librairie Plon.

enclins à nous jeter avec fureur dans les pensées étrangères, et je crois bien que l'Éternel ne nous a soumis, depuis Moïse, à un régime si sévère que parce qu'il nous savait mobiles et sans cesse prêts à suivre les peuples qui nous entouraient. Nous les avons tous imités.

De nouveau nous voyons comment l'âme et les aventures du personnage laissent perpétuellement transparaître l'âme de sa race. C'est que le thème fondamental du roman n'est rien d'autre, en vérité, que l'aventure même de la race concentrée et exprimée dans celle de l'individu. Les épisodes se succèdent, bien choisis, significatifs, et toujours les plus propres à mettre en lumière ce qu'elle a de singulier et de pathétique. Jacob, un soir de Noël, se glisse furtivement et avec mille précautions — mais ce n'en est pas moins une scandaleuse audace — dans le théâtre des chrétiens. Il est dégoûté (voilà donc leur art, se dit-il) par un vaudeville dont il apprendra plus tard qu'il est l'œuvre d'un de ses coreligionnaires. Un autre épisode, beaucoup plus grave, est celui qui nous montre de quelle manière un tripier et un bureau de poste peuvent être plus dangereux, pour un étudiant de Yéchiba, qu'un chrétien sous un acacia (il s'agit du Serpent à lunettes) ou que le théâtre de Puspok. Chez le tripier, Jacob a acheté un vieux caftan, dans la poche duquel il a trouvé, plié en quatre, un numéro de « La Rose de Sâron », le journal juif qui publie des portraits de Juifs en redingote et en veston, prêche la modernisation des Juifs, et dont les doctrines avaient convaincu le Dandy que les étudiants des yéchibas et leurs rabbins étaient des imbéciles.

Ce que je lisais dans ce petit journal rédigé en hébreu, je l'avais déjà entendu. C'était presque mot pour mot ce qu'un chrétien m'avait dit sous les arbres de la plaine. Mais aujourd'hui, c'étaient des Juifs qui me répétaient la leçon. Des Juifs, je n'en pouvais douter. Tout l'attestait dans leurs visages et dans leurs sentiments. On voyait bien qu'ils brûlaient d'un grand amour pour Israël, car ils parlaient sans cesse de rebâtir Jérusalem et de rétablir la langue hébraïque dans son ancienne splendeur. Mais pour arriver à cela, il disait qu'il fallait sortir de nos ghettos, se mêler à la vie du monde, cesser d'être des morts vivants.

Voilà tout le problème, en effet, et voilà tout le drame qui se joue dans l'âme de Jacob. Nous en pouvons pressentir le dénouement lorsqu'il entre au bureau de poste et s'abonne à « La Rose de Sâron ».

Lente, progressive, irrésistible, l'infiltration continue, s'élargit, s'aggrave. Sur le rythme des exercices talmudiques, pour ne pas éveiller l'attention de leurs [illegible] compagnons d'études [illegible] de grammaire [illegible] de botanique [illegible] chassés de la [illegible] Les faibles n'iront pas plus loin dans leur révolte et seront repris par les vieilles disciplines : deux des cinq étudiants reviennent sur leurs pas, à peine hors du village, pour [illegible] position au rabbin. Un autre, [illegible] plus hardi, prend le chemin de Berlin. Jacob et le cinquième n'osent pas se lancer encore dans un trop vaste inconnu. Il leur faut une dernière étape sur la terre de Hongrie.

Jacob l'accomplira chez l'avocat juif de Michkolsz, où il est entré comme précepteur des enfants. Pour la première fois il avait un maître « si jamais un mot pareil a pu s'appliquer à un Juif ». Là, naturellement, l'évolution continue et même se précipite. Jacob ne se contente plus de subir passivement l'infiltration des idées occidentales : il devient actif, il les appelle, il les recherche, il leur ouvre l'accès de son intelligence ; il va vers elles et il rêve d'explorer ce domaine inconnu.

[illegible] trou par lequel me glisser dans les vastes domaines que le Serpent à lunettes [illegible] Je ne pouvais plus supporter [illegible]

Il emprunte des livres à la bibliothèque de l'avocat, et c'est Léa Braunstein bientôt qui s'offre à le guider. Mais avec elle apparaît un nouvel élément qu'il nous faut à son tour considérer.

***

Nous n'avons suivi jusqu'ici que l'évolution intellectuelle de Jacob, sans rien mentionner qui se rapporte à sa sensibilité, à son cœur. C'est que son évolution est, au fond, tout intellectuelle : le sentiment y trouve peu de place. Nous n'en voyons rien se manifester durant l'enfance, desséchée par la rude discipline de l'école et la froide curiosité qu'elle provoque, entretient, exaspère. L'adolescence continue d'être soumise au même régime, plus violent, au même entraînement, plus excessif, d'où ne peuvent sortir qu'un intellectualisme frénétique, une spiritualité aride et glacée. Vers la treizième année il admire Nahoum Schiff pour son physique [illegible] pour son esprit, que rien n'embarrassait pour

les prouvent ne quand savant rapporter de sa tournée dans sa ville et dont il lui demande si généreusement ce qu'il avait en trop. Il est d'une amitié qui rappellerait, entre lui et Jonathan, celle de David et de Jonathan. Mais Jonathan, en l'espèce, le Dandy, abandonne un jour David après une journée faite en commun, en compagnie des mêmes, et David, qui est à tant d'égards, ne peut pas prendre le risque au magasin quand il voit la mahonnête du Dandy réapparaître à ses camarades que comme un bon tour qu'on ne tient de ses apprentis, les amuser. Un peu plus tard à Homona, un riche correligionnaire lui offre sa fille en mariage, et il se laisse persuader d'accepter cette union avantageuse bien qu'il n'y eût rien en lui, nous assure-t-il, qui ressemblât à un sentiment passionné. Tout est rompu, par suite de l'esclandre des études profanes pour lesquelles il fut chassé de la yéchiba avec ses compagnons. Mais il s'en console vite ou, pour mieux dire, n'a même pas besoin d'être consolé :

Je le sentais au préjudice de mon cœur, maintenant il m'était impossible de renoncer à des curiosités qui faisaient partie de ma vie. Non, me disais-je, advienne que pourra, je n'irai pas trouver le rabbin, je ne tirai pas [illegible] Mon. La fille de Thomas l'Opaque aimait des enfants avec un amour, [illegible] d'Israël si Dieu le veut. Mais [illegible] pas. J'en fais mon deuil, je ne hâterai pas avec [illegible] avènement du Messie.

Ses curiosités faisaient partie de sa vie, non pas Goldé, la jeune Elle A Michkolsz, la femme de l'avocat, Léa Braunstein, y prend sensiblement plus de place parce qu'elle y pénètre par cette voie de l'intelligence. Le jour où un conflit s'est produit entre l'intellect et le sentiment, celui-ci a cédé sans résister. Cette fois ils s'accordent. La jeune femme aux bras nus, aux cheveux décoiffés, qui a épousé un avocat élevé au lycée de Koloszvar, puis à l'Université de Budapest, qui s'oppose, dans sa maison, aux parents de son mari, le vieux Moïse Braunstein et la vieille Fradélé, en perruque de satin, c'est [illegible] sans qu'il en ait d'abord conscience, l'image de la libération, le symbole de l'évasion hors du ghetto. Elle l'inquiète et elle l'attire. Lui qui a été dressé par son éducation à considérer les femmes comme des êtres inférieurs. Pour la première fois, il ne dédaigne pas une femme, il ne peut pas la dédaigner, et c'est cela qui l'humilie :

Aujourd'hui, je me rends bien compte que seule mon [illegible] du monde rendait la jeunesse de l'avocat Braunstein [illegible] à mes yeux. En vérité, Léa Braunstein [illegible] rien de plus mystérieux que la vieille perruque de satin. Elle [illegible] Israël, je m'en aperçois pas tard de ce que devient [illegible] une Juive, [illegible] qu'elle est [illegible]. Elle est comme un terme vers [illegible] que peuvent lui apporter [illegible] et les [illegible] de la vie.

Il convient de remarquer que cette femme reste juive et marque ce qu'elle reçoit de son empreinte ; que, par ailleurs, une circonstance peut suffire à réveiller les virtualités juives qu'elle continue de recéler. C'est ce qui arrivera quand la disparition d'une jeune fille de quatorze ans fait accuser les Juifs de meurtre rituel, déchaîne les passions mal endormies et crée une malheureuse affaire, pareille à un prodigieux roman feuilleton, le procès Tisza Eslar. Les auteurs du roman utilisent ici un fait réel, avec lequel ils ont pris soin de faire coïncider leur action. Cette même circonstance provoque le départ de Jacob. Il se décide à quitter Michkolsz et la Hongrie, où, dit-il,

Je le vois bien, les gens de notre race seraient toujours [illegible] aux soupçons les plus odieux, peut-être vivre dans un pays où les Juifs ne s'obstinaient pas à mener des vies particulières, et où les Chrétiens, de leur côté, ne trouvent plus aucune raison de les tenir à l'écart.

Le sourire silencieux de Braunstein commente seul cette vue qui apparaît sans doute à l'avocat de Michkolsz comme la solution un peu simpliste d'un problème dont la gravité et la complexité échappent encore à l'expérience toute neuve et à la candeur de ce jeune venceau frais émoulu des yéchiba.

Mais il a fait un grand pas. Léa Braunstein ne l'a pas seulement amené à échanger son caftan contre le complet vert qu'elle lui a mis sous la main ; elle n'a pas seulement commencé à l'apprivoiser, dans son salon, avec le monde. Elle a formé comme une transition entre le monde et lui ; elle lui a fait entrevoir la possibilité du passage. Elle lui a révélé le visage d'Israël sans foi, et il n'a pas reculé d'horreur. Quelle scène expressive et symbolique, oui, grande de toute la grandeur des symboles, celle où elle lui raconte ses aventures dans les voies inconnues, le détachement des croyances juives, l'appel du christianisme, et finalement l'incroyance absolue !

Nous étions aux premiers jours de l'été. Moi, dans mon triste caftan noir, je l'écoutais parler. Il y avait devant nous un champ de tournesols. Elle était debout à la fenêtre. Sa tête aux cheveux teints ressemblait dans le soleil couchant aux orgueilleuses fleurs. Une femme jeune encore, sensuelle comme le sont les Juives, et un garçon de dix-huit ans, tous les deux seuls au crépuscule devant un champ fleuri, tout est prêt, n'est-ce pas, pour une

[illegible]

Leçons d'autant plus [illegible] que cette nouvelle Eve pouvait tendre [illegible] sans l'effrayer, la brillante [illegible]. Malgré tout, elle n'est pas pour lui [illegible] l'étrangère, elle reste de sa race, et quand il la voit, pendant le procès Tisza Eszlar, apporter aux recherches qu'il poursuit avec son mari un intérêt passionné, il la sent moins loin de lui, il se sent plus près d'elle, puisque [illegible] en se montrant bien juive encore, elle ne renonce pourtant pas à ce goût des choses étrangères dont il était lui-même possédé. « Bref, il faut bien le reconnaître, jamais je n'avais été plus heureux. » Vraisemblablement de nouvelles épreuves l'attendent, mais nous savons bien comment elles finiront.

*
* *

Par la précision pittoresque des peintures, comme par la pénétration psychologique, *La Rose de Sâron* nous offre une parfaite réussite de ce roman « objectif », c'est-à-dire soumis à l'objet, qui est le seul roman véritable. Tout le reste est lyrisme, confidence ou fantaisie. Jérôme et Jean Tharaud gardent cette vérité du fond, cette composition à la fois simple et harmonieuse, cette forme limpide qui font les œuvres classiques. Ils représentent la meilleure tradition française, et ils la retrempent — ce qui ne lui est d'ailleurs nullement contraire — aux sources vives du dehors. Il n'est pas à l'heure actuelle d'écrivains plus français, ni qui sachent mieux se placer en même temps et exceller davantage à voir l'étranger, à l'étudier, à le comprendre. Remercions-les, non seulement de tout le plaisir qu'il nous donnent, mais aussi de tout ce qu'ils nous apportent de nouveau, de tout ce qu'ils nous apprennent et de toute la vraie richesse qu'ils ajoutent ainsi sans fracas à notre littérature.

FIRMIN ROZ

LE THÉATRE

POURQUOI LORENZACCIO EST DEVENU UN CHEF D'ŒUVRE

[illegible] Française : événement d'importance.

Il y a deux sortes d'auteurs [illegible] ceux qui, en écrivant un drame, [illegible] dèrent surtout sa réalisation scénique et con[illegible] d'abord leur œuvre [illegible] ceux de cette espèce, en se [illegible] sont même parvenus à ne concevoir un rôle [illegible] pour un comédien ou un comédienne, une pièce pour un théâtre, pour une salle. Leur [illegible] se soumet d'elle-même à ses conditions matérielles et ne travaille que sur mesure. Il y a ceux qui, au contraire, ne suivent que leur conception spontanée, leur fantaisie créatrice et la liberté naturelle de leur génie, ceux pour qui le théâtre n'est qu'un moyen instinctif d'expression, comme l'ode ou l'élégie, et qui écrivent en dialogue comme ils eussent écrit en vers. Les premiers n'existent que s'ils sont joués. Pour les seconds, la représentation ne les augmente pas toujours : elle les diminue souvent.

Comme tous les romantiques, peut-être plus que tous, Alfred de Musset était atteint d'un subjectivisme essentiel. Il ne pouvait faire acception que de lui-même. Dès son entrée au cénacle, ses amis le dégoûtèrent. Dès qu'il connut leurs théories, il les railla et affirma, non sans justesse, qu'aucun principe d'école n'avait jamais fait faire un beau vers, aucune doctrine un chef d'œuvre. Seuls comptaient pour lui ses plaisirs, ses chagrins, ses amours et pas même ses amoureuses. Jusqu'à la sénilité alcoolique, il ne connut que l'enfance à l'égoïsme vital. Ce subjectivisme, d'ailleurs, parce que Musset était très intelligent, s'accompagnait chez lui d'une faculté d'analyse, dont les autres romantiques furent incapables, et d'un don précieux de dédoublement. Il fut assez occupé de lui pour se connaître et se peindre. Il en vint même à poser sous ses propres yeux, et ainsi il se trouvait tout naturellement conduit à faire converser deux moitiés de lui-même. [illegible] exprimer par le moyen d'[illegible] par une voie [illegible] naire qu'il est parvenu à être un grand auteur dramatique. [illegible]

lui-même force et la même vérité humaine que chez les autres l'observation extérieure.

A cet égard *Lorenzaccio* est certainement l'œuvre la plus psychologiquement révélatrice du génie de Musset.

D'abord, nulle n'est plus autobiographique, moralement s'entend. Lorenzo est un déchu, mais il n'est pas un déchu naturel. Il a joué un rôle et le rôle est devenu son personnage. Cette idée qu'a force de porter un masque, on en fait son visage, juste en soi, expérimentalement vérifiée depuis par les observations de la médecine mentale, semble avoir été prédominante chez Musset, et il y a un rapprochement bien significatif à faire entre deux des personnages où il a mis le plus de lui-même, puisque tous deux sont des faibles, des orgueilleux et des ingénus qui se prennent à leur propre piège : Lorenzo et la Camille de *On ne badine pas avec l'amour*.... Le malheur de l'un et de l'autre a été de ne pouvoir être sincère, de ne pouvoir, si j'ose dire, se vivre soi-même. L'une a été prendre un masque au couvent, l'autre dans une cour perdue de vices, et il leur est devenu à chacun impossible de retrouver son amour ou sa vertu. Les vices qu'il a voulu d'abord feindre pour capter la confiance du Duc condamné, ont tourné pour le justicier au besoin et il n'a plus la force, tant il s'est efféminé, de regarder en face une épée... Lorenzetta a vaincu Lorenzo. Et c'est cette chute à la fois volontaire et inconsciente, cet avilissement généreux et fatal, qui fait de ce personnage, peut-être le plus romantique de tout le théâtre romantique, le plus vrai, pourtant et le plus pathétique.

Et puis, ce déchu est un déçu. Si son meurtre avait porté les fruits qu'il en attendait, peut-être, ayant sauvé la liberté de Florence, Lorenzo se fût-il trouvé racheté lui-même. Mais Florence, mais l'humanité aime sa servitude. Nul rédempteur ne peut racheter les esclaves, car ils veulent être asservis. La confrontation du rêve et de l'action est toujours déficitaire. Un projet est une grande chose et l'être le plus dégradé peut y trouver encore une noblesse ; un acte n'est rien et celui qui a fait le geste de sa vie n'a plus qu'à mourir... La tête du libérateur est mise à prix et le tyran remplacé par un autre, aux acclamations de Florence asservie.

Sur ce large fond d'humanité qui s'exaltait en lui comme une inspiration lyrique, Musset n'a pas eu de peine à déployer, par imagination, les draperies de l'histoire. Il a créé un milieu, une atmosphère, Florence et des Florentins. *Lorenzaccio* n'est pas un portrait, mais un tableau.

Et c'est ce dernier mot qui explique le mouvement de sa fortune jusqu'au triomphe d'aujourd'hui.

L'unité d'action des anciens et des classiques était une idée abstraite, d'origine logique. La vérité esthétique, c'est l'unité d'impression. Mais rien de plus variable que cette unité d'impression qui dépend tout à la fois des ressources matérielles de la mise en scène et des habitudes psychologiques du spectateur.

Or, de son temps, *Lorenzaccio* dépassait la capacité de représentation scénique. La Comédie Française dispose de moyens nouveaux, dont elle a fait le plus judicieux emploi. Le spectacle n'est plus coupé et la continuité physique est réalisée. A peine cet avantage est-il compensé par quelques pertes et voit-on une ou deux scènes importantes réduites à une figuration sommaire, devant un rideau derrière lequel se prépare le tableau suivant.

Mais cette réalisation matérielle n'est pourtant que l'accessoire, et si *Lorenzaccio* est devenu un chef-d'œuvre, et même un chef-d'œuvre agréable, pour le spectateur d'aujourd'hui, c'est que ce spectateur a pris des habitudes nouvelles d'esprit, en sorte que ce qui rebutait l'ancien est précisément ce qui charme le public actuel. Le cinéma a développé en nous la visualité. A bien des reprises, ici, nous avons observé l'influence exercée par l'écran sur la conception dramatique des écrivains. Voilà un cas où nous pouvons constater que cette action a été non moins importante sur le public. Non seulement le mouvement précipité des scènes et des tableaux ne nous rebute plus, mais lui seul nous attache. Au génie près, on peut dire de *Lorenzaccio* qu'il est le chef-d'œuvre, par excellence, du théâtre conçu selon la technique la plus actuelle... Ainsi, ce qui ne fut d'abord qu'imaginaire, est devenu une réalité, et la fantaisie de Musset équivaut aujourd'hui à l'habileté la plus raffinée....

Gaston Rageot.

LES LIVRES NOUVEAUX

Histoire

Lettres [illegible] *à Nicolas II* traduites du russe par M. [illegible]. Paris, Payot.

Lettres de quelques grandes mères [illegible] plus juste. [illegible] huit signatures seulement sont représentées ici, et parmi eux, une grande-duchesse : Militza Nicolaevna, fille du roi de Monténégro [illegible] peu nombreuses sont celles de ces lettres qui présentent un intérêt [illegible]. On détachera [illegible] les rapports du [illegible] Nicolas [illegible] tout pénétrés de l'esprit dynastique et [illegible] personne du souverain. D'autres missives, expédiées par des inspecteurs du personnel et du matériel [illegible] indigences [illegible] cependant indispensables [illegible] qui prétendent mener la guerre [illegible] moyens suffisants [illegible] Presque tous ces documents révèlent l'isolement dans lequel vivait l'Empereur, peu enclin à placer sa confiance dans [illegible] depuis surtout qu'à Tsarskoïe avait pris au palais la situation que l'on sait. Peu de faits très frappants, mais une impression générale de froideur distante qui ne s'atténue que quand il s'agit, pour les plus jeunes, [illegible] dont disposa l'auteur [illegible] P. I.

[illegible] *II*, par Emil Ludwig. Traduit de l'allemand par [illegible]. Editions Simon Kra. 1 vol. in-16. Paris [illegible].

Evidemment, c'est un livre qui n'aurait jamais paru, si [illegible] pas eu lieu.

Il [illegible] avant 1914, l'empereur revenait [illegible] de Berlin, de quelque revue de printemps, entouré [illegible] de la tête de ses magnifiques régiments. [illegible] témoin de l'antisémitisme de tout un peuple, [illegible] prétendu de la Cour.

[illegible] et Maximilien Harden n'était pas le seul [illegible] avaient deviné [illegible] incomplet.

Ce livre n'étonnera donc pas ceux d'entre nous qui ont fait un long séjour en Allemagne, mais il les intéressera.

[illegible] événements, Guillaume II se trouve dans l'impossibilité de voir juste. Comment dans les lourdes splendeurs de son palais dominant la Sprée, aurait-il compris tout ce que la France renfermait de ressorts de force, sous ses apparences de fri[illegible]

[illegible] par Emil Ludwig, est bien [illegible]. Ce n'est pas l'empereur, mais l'impératrice qui lisait les [illegible]. Ainsi, [illegible] homme qui [illegible] destinées de soixante millions d'habitants, ne connaissait [illegible] que [illegible] que l'immense [illegible].

Il faut louer le traducteur J.-P. Samson, d'avoir mis à la portée [illegible] qui constitue un vivant document. C. M.

Romans

[illegible] *II* [illegible] A. M. [illegible].

[illegible] L'une fait un milieu surmené qui l'étouffe, l'autre l'atmosphère [illegible] les amena, les rapproche et les attire.

[illegible] et des [illegible]

L'Académie, l'Ecole Normale, le Collège de France, les sa[illegible] tes, l'agitation trépidante de la T. S. F. et des dancings. [illegible] une situation sentimentale saignante et très prenante.

Poesie

[illegible] 1 vol. in-8°. Emile Paul.

[illegible] Attaché [illegible] Hallo [illegible] verbal. Jean Royère, dans sa préface, déclare que « *son* [illegible] est en effet un poète de la lignée de Baudelaire, de Mallarmé, de John Antoine Nau et il rejoint par le lyrisme la grande tradition française. Mysticité, pureté, ferveur voilà [illegible] d'un poète douloureux et suave, d'un poète d'une rare in[illegible] termes que Paul Fort donna récemment l'accolade à Armand Godoy. Francis Jammes est fier de le compter parmi ses fils poétiques. Georges Normandy connaît de lui « *des chefs-d'œuvre musicaux qui feront parler d'eux quand on* [illegible]

[illegible] *La* [illegible] M. [illegible] nier, éditeur.

Ce parfum de la longue route, il a été distillé lentement [illegible] de sa carrière hors de France : 25 années durant il a séjourné en Afrique tropicale d'abord, en Indo-Chine et en Chine ensuite, pour finir par le Maroc et les Echelles du Levant. En contact journalier avec les indigènes, il a été à même d'étudier leur mentalité, de prévoir bien des tragédies qui se sont déroulées là-bas depuis un quart de [illegible] coloniales qui tranchent néanmoins à tort et à travers risquant ainsi de faire perdre à la France ses belles possessions d'Outre-Océan.

[illegible] *longue Route* plaira non seulement aux amateurs de sciences coloniales, mais encore à ceux qui aiment l'histoire des vieilles civilisations, qui apprécient les jolies choses pit[illegible]

INFORMATIONS

L'ACADÉMIE DES JEUX FLORAUX [illegible]

L'Académie des jeux floraux de Provence rendra [illegible] outre, des prix Jean Aicard, Frédéric Mistral et de M. le M[illegible]

[illegible] méritants [illegible] M. [illegible] Directeur.

Bruxelles. [illegible]

LES RAPPORTS DE L'ÉTAT DE MISTRAL

[illegible] Président, Frédéric Mistral, [illegible] long [illegible]

Il s'agit [illegible] Mme Mistral a chargé [illegible] traduction de Frédéric Devolux [illegible] M. Marius Gaillard, Directeur [illegible] Bruxelles.

CORRESPONDANCE

Monsieur le Directeur,

Dans une lettre en date du [illegible] publiée sous la rubrique Correspondance de la *Revue Bleue*, le [illegible] juillet 1927, M. Simpson met en cause mon article sur la crise de l'arbitrage obligatoire [illegible] dans la *Revue Bleue* du 15 février 1927.

« ... C'est seulement en partant de prémisses fallacieuses, écrit-il, qu'on a pu s'intéresser à des démarches de possédants hongrois en territoire roumain, qui ne tendent à rien moins qu'à imposer à un Etat souverain le contrôle d'une juridiction exceptionnelle, subordonnée et déléguée par lui, sur des organisations juridiques et politiques se rapportant aux conditions et aux statuts mêmes du territoire national. »

M. Simpson ne [illegible] quelles sont ces prémisses qu'il qualifie de fallacieuses. Il me paraît nécessaire de les préciser. Les prémisses qui m'ont servi de point de départ sont les vérités fondamentales du droit international qui suivent :

1° Quand un traité international est en contradiction avec la loi nationale d'un Etat contractant, quelle que soit la nature de cette loi, le traité l'emporte sur elle; peu importe qu'il lui soit postérieur ou antérieur car, s'il est postérieur, il implique nécessairement soit abrogation *ipso facto* soit [illegible] la loi contraire à ses dispositions; s'il est antérieur, il ne peut être abrogé par une loi nationale, car, comme le constate la Cour permanente de justice internationale dans son arrêt (n° 7 (page 19) « Au regard du droit international et de la Cour qui en est l'organe, les lois nationales sont de simples faits, manifestations de la volonté et de l'activité des Etats au même titre que les décisions judiciaires ou les mesures administratives. La Cour n'est certainement pas appelée à interpéter la loi polonaise comme telle; mais rien ne s'oppose à ce qu'elle se prononce sur la question de savoir si, en appliquant ladite loi, la Pologne agit ou non en [illegible] la Convention de Genève lui impose envers l'Allemagne ».

2° Quand des Etats souverains recourent à l'arbitrage soit facultatif soit obligatoire pour résoudre des litiges soit actuels, soit éventuels, ils abdiquent leur souveraineté en [illegible] les juridictions arbitrales leur demeurent subordonnées, ce sont eux qui se subordonnent à elles. Les Conventions de la Haye de 1899 (art. 48) et de 1907 (art. 73) pour le règlement pacifique des conflits internationaux, ont posé en principe [illegible] Tribunal est autorisé à déterminer sa compétence en interprétant le compromis ainsi que les autres traités qui peuvent être invoqués dans la matière et en appliquant les principes du droit international. » Et le principe est nécessaire sous peine de réduire l'arbitrage à néant, en le mettant à la discrétion d'Etats enclins à annihiler, sous couleur d'exception d'incompétence, les obligations dont ils se repentent.

3° Les traités doivent être exécutés. Or, le traité de Trianon, dans ses articles 250 et 239, est clair et net. L'article 250 exempte de saisie et liquidation les biens des ressortissants hongrois situés sur les territoires de l'ancienne monarchie austro-hongroise et ouvre un recours devant le tribunal arbitral mixte roumano-hongrois aux ressortissants hongrois contre toute infraction à ces dispositions.

Aux termes de l'article 239, « les H.P.C. conviennent de considérer les décisions du tribunal arbitral mixte comme définitives et de les rendre obligatoires pour leurs ressortissants ».

Or, le tribunal arbitral mixte s'est déclaré compétent. La sentence est définitive. La Roumanie doit s'incliner. Elle ne s'incline pas. Elle retire son arbitre dans les questions où ses lois agraires sont en cause, en alléguant, contrairement à l'arrêt N° 7 de la Cour permanente de justice internationale, qu'il est impossible qu'une expropriation contre indemnité dérisoire de 1 o/o puisse être considérée comme une liquidation interdite.

Il serait trop long et peu intéressant pour vos lecteurs [illegible] contient la lettre de M. Simpson. Ceux de vos lecteurs qui voudraient étudier cette affaire qu'a compliquée surtout la volonté de la Roumanie de la soustraire à la justice internationale, n'ont qu'à consulter le volume IV, Compétence, du Recueil de la Jurisprudence des tribunaux arbitraux mixtes créés par les Traités de paix, dans lequel M. de Lapradelle a publié toutes les pièces du litige : consultations, plaidoiries et sentences du tribunal arbitral mixte. Ceux-là seraient sans doute très surpris d'apprendre que la loi roumaine d'expropriation pour la Transylvanie dont se plaignent les ressortissants hongrois, a été publiée le 30 juillet 1921, 4 jours après l'entrée en vigueur du traité de Trianon qui promettait respect des biens hongrois situés sur les territoires cédés à la Roumanie, que cette loi, très différente de la loi d'expropriation pour l'ancien royaume de Roumanie, et beaucoup plus rigoureuse que celle-ci, édicte l'expropriation totale contre les propriétaires absents dans la période du 1er décembre 1918 au 23 mars 1921, ce qui atteint les propriétaires hongrois qui ont fui devant l'invasion roumaine pour chercher refuge en Hongrie, et que le soi-disant privilège réclamé par les ressortissants hongrois n'est que le droit international commun, garanti par l'article 250 du traité de Trianon, de n'être pas dépouillés de leurs biens contre une indemnité [illegible]

Ceux qui voudraient avoir un commentaire des arrêts de compétence pourront lire l'article que j'ai publié sur [illegible]

Ceux qui voudraient connaître l'attitude de la Roumanie [illegible] du 10 janvier 1927 pourront lire le compte-rendu de la séance du Conseil de la Société des Nations, du 7 mars 1927, ainsi que les obser-

[illegible]

voie d'arrêt. Il invita le représentant de la Roumanie, M. [illegible]

Bruxelles paralysant toute discussion juridique entre Hongrois et Roumains [illegible] expliqué, dans les observations précitées, sur le prétendu [illegible] désaccord [illegible] et sur la résolution du Conseil en 1923.

Il convient toutefois de relever l'assertion nouvelle de M. Simpsom suivant laquelle, quand un Etat invoque en sa faveur que la question soulevée fait partie du domaine [illegible] l'encontre de tout le système du pacte de la Société des Nations pour le règlement [illegible] conflits internationaux. D'après l'article 12, tout litige doit être soumis [illegible] tement des puissances en litige. Mais quand l'arbitrage a été accepté soit sur différends actuels soit sur différends éventuels, la procédure arbitrale est exclusive de l'examen par le conseil [illegible] donne la certitude juridique d'une solution pacifique, l'examen par le conseil [illegible] foi. Le rapport du Conseil n'entraîne obligation de ne point recourir à la guerre contre l'Etat qui se conforme aux conclusions de ce rapport, que s'il est accepté à l'unanimité [illegible]

C'est seulement [illegible] exclusive d'une des parties au litige, et, s'il reconnaît à l'unanimité [illegible] en ne recommandant aucune solution.

Il en est [illegible] qui ont pour mission de dire le droit doivent tout naturellement examiner [illegible] droit international applicable au litige et, si le droit international laisse [illegible] d'une partie, dire que cette partie a le droit pour elle et lui donner raison.

Veuillez agréer [illegible] sentiments dévoués.

[illegible]

LA QUINZAINE POLITIQUE

La Question d'Orient

[illegible]

Pour y parvenir il faut ameuter l'opinion européenne [illegible] tation. Il n'est pas besoin d'être grand clerc pour deviner [illegible] publication hebdomadaire, M. Sim Evtimoff, qui sent bien [illegible] 1927, en grands frais de démonstration pour prouver que [illegible]

« les Macédoniens par le Cabinet Daneff de 1901, la tenta- [illegible]

« nées par les cabinets D. Petkoff et Ratcho Petroff en [illegible]

« de Gr. Natchévitch, la défense désespérée contre les atta- [illegible]

« rait une influence sur le mouvement macédonien de li- « bération ».

[illegible] doine grecque.

« Cette fois aussi, dit-il, l'opinion publique bulgare est « de notre côté, mais la politique officielle de l'Etat bul- [illegible]

« teur, même les journaux grecs n'ont pu nier l'indépen- [illegible]

[illegible] argumentation ne m'a pas du tout convaincu et je lui [illegible] qu'il est tout à fait inutile et même dangereux, pour une [illegible]

[illegible] pour plus amples renseignements avec M. [illegible] Lamouche, [illegible] instructeur de la gendarmerie [illegible] qui a envoyé le *Petit Parisien* pour y chercher [illegible]. Il y trouvera, non sans surprise, cette [illegible] *Lamouche* [illegible] Bulgarie [illegible] Français du monde [illegible] fonction quand il collaborait à *La Macédoine*. [illegible] pour n'avoir point de reproches à essuyer de la part du gouvernement de Sofia, [illegible] l'emploie gouvernement avec lequel les Macédoniens sont continuellement en lutte comme le fait M. Evtimoff. [illegible] bien peu vraisemblable [illegible] alors plus simplement un pamphlet anonyme. Ne serait-ce pas uniquement pour tenter d'égarer l'opinion européenne?

[illegible] à l'argumentation de M. Evtimoff. L'on remarquera — et ceci est capital — que la fameuse lutte entre les organisations macédoniennes et le gouvernement de Sofia dont M. Evtimoff fait son argument principal pour nier toute connivence, remonte à 1901, c'est-à-dire à une époque où la Macédoine étant turque, le cri de guerre « La Macédoine aux Macédoniens » n'intéressait personne. Jusqu'à 1912, après le traité de Bucarest qui amenait les espoirs territoriaux de la Bulgarie en Macédoine, il n'était question que d'un irrédentisme bulgare que les comités macédoniens se chargeaient d'entretenir. La lutte entre les comités Macédoniens et les gouvernements de Sofia n'avait nullement un caractère séparatiste, autonomiste ou nationalo-macédonien. C'était l'effort d'un parti politique qui efficacement encouragé, subventionné, [illegible] en état non seulement de dire son mot mais même d'imposer ses directives à la politique intérieure bulgare. La réaction du cabinet Danoff en [illegible] de mesures de rigueur, 1907-[illegible], n'eut pas en d'autre origine. C'est à peu près comme si la ligue des Patriotes de Paul Déroulède s'organisant à la manière de l'*Action française*, avait entendu gérer de façon occulte les affaires de la France. Aucun cabinet français ne se désintéressait de l'Alsace-Lorraine et tous souhaitaient son retour à la mère-patrie, mais il n'en découlait pas logiquement que Paul Déroulède et ses amis devaient être les maîtres Place Beauveau et au Quai d'Orsay. La Ligue des Patriotes avait pu déclarer qu'elle était persécutée par le gouvernement français, mais ce n'était pas la preuve que le gouvernement français renonçait à l'Alsace-Lorraine. Il y avait simplement une divergence sur les moyens, un désaccord sur l'opportunité d'une action brutale et une légitime défense gouvernementale contre l'intervention dangereuse de personnalités irresponsables.

Il n'est pas dans ma pensée d'identifier les droits de la Bulgarie sur la Macédoine avec ceux de la France sur l'Alsace-Lorraine. Je n'ai établi ce parallèle que pour mieux faire comprendre la situation. Tous ceux qui se sont intéressés aux problèmes balkaniques en étaient depuis longtemps avertis.

Au mois d'août 1913, j'écrivais dans la *Revue Politique* :

« L'action du comité macédonien a toujours été prédo-
« minante à Sofia. Elle a déterminé la politique de l'ex-
« [illegible] Ferdinand et comme elle a ses successeurs. Les mem-
« bres du Comité, les *comitadjis* sont décidés à ne laisser ni trêve ni repos aux dirigeants légaux du pays tant
« qu'ils n'auront pas atteint leur but qui est la bulgarisa-
« tion de la Thrace et de la Macédoine. Ce programme na-
« tionaliste peut paraître exagéré ou irréalisable aux gouver-
« nants bulgares, mais il ne saurait leur être antipathique
« par principe. On affirme même que le gouvernement,
« dépassant les limites de cette instinctive sympathie, est
« cœur et âme avec l'organisation macédonienne, le
« pousse à agir avec ses habituels procédés de violence.
« quitte à les désavouer au moment opportun ».

Je rappelais les procédés terroristes des comitadjis et constatais que [illegible] hommes d'Etat bulgares, intimement sympathiques à la cause en elle-même, devaient faire preuve d'un singulier courage pour faire carrément front aux exigences du Comité qui tenait ouvertement ses assises au 18 de la rue Sardika. Stamboulinski, premier ministre, avait payé de sa vie le sacrifice des revendications nationales [illegible] bulgares qui en lui reprochait de [illegible] politique [illegible] rapprochement avec la Yougo-Slavie.

M. Sim. Evtimoff peut parler de la lutte engagée entre le Comité Macédonien et le cabinet Stamboulinsky, mais nous avons le droit d'en tirer des conclusions différentes des siennes. Cette lutte n'est pas la preuve que l'agitation macédonienne n'est pas une simple entreprise bulgare. Elle démontre uniquement que certains cabinets bulgares n'ont pas voulu [illegible] ces campagnes, ont cherché à respecter les traités, à tenir leurs engagements internationaux.

Ce qu'il y a de tout à fait typique, c'est que le cri de guerre « La Macédoine aux Macédoniens » s'est subitement taisez quand, de 1912 à 1918, la Macédoine fut occupée par les Bulgares. La thèse autonomiste n'avait soudain plus aucun adhérent. On espérait, à Sofia, que la victoire du grand allié allemand avaliserait cette prise de possession et que les frontières de la grande Bulgarie iraient jusqu'à la mer Egée et l'Albanie.

Ce n'est que lorsque les armées française, anglaise et grecque défirent les Bulgares, prélude de la défaite allemande, que le mouvement autonomiste macédonien se réveilla comme par miracle.

Tout cela est vraiment trop cousu de fil blanc.

L'on sourira certainement en juxtaposant les deux textes ci-dessous qui figurent dans le n° 2 de la *Macédoine* (23 juin 1919, page 1 et page 3).

A la page 1 on reproduit un passage du discours prononcé par M. Justin Godard, sénateur, ancien ministre, l'un des membres de la commission d'enquête internationale dans les Balkans, organisée par la dotation Carnégie, à la soirée macédonienne de Paris.

« ... La Macédoine a appartenu à tout le monde, mais
« non pas à elle-même. Quelle tragédie et quelles souf-
« frances ces mots ne nous révèlent-ils point? Le peuple
« qui possède sa littérature, son art, son histoire, opprimé,
« [illegible] massacré, revendique [illegible]
« libre développement. La Macédoine veut vivre. Rendons-
« la aux Macédoniens! »

Le morceau est éloquent, bien dans le style des lieux communs [illegible] dressent évidemment l'oreille. La littérature macédonienne? L'art macédonien? L'histoire macédonienne? Où sont les livres consultés par M. Justin Godard? Hier, il ignorait tout des Balkans. Un petit voyage lui a suffi pour découvrir toute l'armature d'une civilisation inconnue aux spécialistes. Que ceux-ci se rassurent. La rédaction de *La Macédoine* leur dira, à la page 3 et en gros caractères.

« Nous avons souvent à signaler le caractère bulgare
« de la population slave de la Macédoine. Tous les explo-
« rateurs et les savants, y compris les serbes impartiaux,
« citent et considèrent cette population comme purement
« bulgare. [illegible]
« Les slaves macédoniens eux-mêmes n'acceptent aucun
« compromis sur la question de leur dépendance ethnique:
« ils sont bulgares d'origine, parlant bulgare et se sentant
« bulgares ».

M. Justin Godard demeure entre deux chaises, avec sa fulgurance. *Words! Words!* disait Hamlet. Mais c'est avec des mots, des chaises [illegible] qu'on nous a [illegible] la capitulation de [illegible]

les Kemalistes, la main sur le cœur de M. Franklin-Bouillon qui les garantissait « les amitiés de la République française » nous ont traités en vaincus méprisables et méprisés.

M. Franklin-Bouillon s'est, il y a quelques mois, ouvert en se déclarant que s'il avait pu prévoir l'injustice des Turcs, il n'aurait pas poursuivi la politique que l'on sait. Ce ne sont pourtant pas les avertissements d'Auguste Gauvain dans les *Débats* et les miens et même ceux qui lui ont manqué.

M. Justin Godart devrait tout aussi bien de se retirer des galères albanophiles, bulgarophiles, macédonophiles où son bon cœur l'a embarqué.

Un dernier mot sur la Macédoine. Quand les hommes politiques n'a avertis ne permettent pas M. J. Ivanoff, dont cet organe reproduit les notes géographiques sur la Macédoine, avec démonstration que sur [illegible] habitants en 1912 il y avait [illegible] Bulgares, [illegible] Turcs et [illegible] Grecs [illegible] pour un [illegible] Turcs.

M. J. Ivanoff est un professeur bulgare.

La Société des Nations a [illegible] il y a exactement deux ans de cette répartition ethnographique et les chiffres recueillis ne correspondent pas du tout à ceux de M. J. Ivanoff. D'ailleurs pourquoi nous donner les chiffres de 1912 et même ceux de 1895 ? C'est le présent qui compte. Or, actuellement en Macédoine il y a, à la suite de l'échange des populations [illegible] Grecs contre 77.000 slavophones. A qui fera-t-on croire que cette immense majorité de Grecs réclame l'autonomie de la Macédoine sous le visible ou invisible pavillon bulgare ?

J'ai consacré peut-être plus de place qu'il ne fallait à un petit journal de propagande publié en Suisse par un groupement dont M. Sim. Evtimoff est la seule personnalité apparente, mais il y a tant de braves gens dans notre pays prêts à s'enthousiasmer pour n'importe qui et n'importe quoi, qu'il m'a paru bon de les prévenir.

RENÉ PINON

Bulletin polonais

LE PRÊT AMÉRICAIN ET SES CONSÉQUENCES

Les négociations en vue de la conclusion d'un emprunt polonais en Amérique durèrent de longs mois et se poursuivirent d'abord à New-York, ensuite à Paris et à Londres et, enfin, en dernier lieu, à Varsovie. Elles viennent finalement [illegible] à la conclusion d'un emprunt provisoire de 15 millions de dollars, constituant un acompte sur le grand emprunt de 80 millions de dollars, dont l'émission aura lieu à l'automne prochain.

Les pourparlers, comme on le sait, avait suscité un intérêt considérable dans les deux continents. Amis et adversaires de la Pologne se livrèrent à des polémiques ardentes : les uns pour démontrer l'autorité grandissante de l'Etat polonais et la confiance qu'on lui témoigne de tous les côtés, les autres pour diminuer son prestige et empêcher l'opération. En Pologne même, partisans et adversaires de l'emprunt discutèrent passionnément ses modalités et même son utilité. Les conditions primitives furent à plusieurs reprises remaniées, conformément aux objections présentées par le Gouvernement Polonais. Les pourparlers traînaient ainsi en longueur et si les deux partis purent enfin se mettre d'accord, ce ne fut qu'après un examen minutieux de toutes les clauses que comporte une transaction financière de cette ampleur.

Pour mettre un terme à la campagne qui précéda la conclusion de l'emprunt, un des négociateurs polonais, le [illegible] Adam [illegible] [illegible] fait [illegible] extrême [illegible] [illegible]

« La politique financière du Gouvernement polonais actuel, écrit M. Krzyzanowski, a été définie avec toute la netteté désirable, aussi bien par le vice-président du Con- [illegible] Dr Bartel [illegible] [illegible] tout sur un équilibre rigoureux du budget et sur la stabilité légale du change, équilibre et stabilité subordonnés à [illegible] ne fut pas sans produire une impression favorable à l'intérieur, et au dehors du pays, puisque dès le 19 février 1927, M. Bartel put déclarer, dans un exposé à la commission financière de la Diète, que diverses banques étrangères, représentant divers consortiums financiers, avaient elles-mêmes pris l'initiative d'offrir au Gouvernement Polonais les crédits dont il pourrait avoir besoin. »

L'offre ne fut pas refusée. Elle était seulement ajournée. N'étant pas sûr de conclure un emprunt aux conditions voulues par lui, préférant attendre plutôt que faire dépendre l'assainissement financier du pays de la conclusion d'un emprunt étranger onéreux, le gouvernement se dit qu'il valait mieux commencer par ses propres moyens.

Ce fut tout d'abord le décret du président de la République en date du 22 octobre 1926 qui interdisait au Ministre des Finances de faire la moindre émission de papier-monnaie de quelque nature qu'elle fût. Ce fut ensuite l'adoption d'une politique de déflation : les excédents des recettes budgétaires devant servir au retrait de la circulation des petites coupures ayant la valeur du billon. Et dès la fin du mois de novembre 1926 on put jeter au feu 25 millions de zlotys de papier-billon, remplacés par des réser- [illegible]

De plus, deux ministères précédents ayant invité en Pologne l'expert financier américain bien connu, le professeur Kemmerer, pour procéder à une enquête sur place, Mr. Czechowicz déclara que le gouvernement observera fidèlement ses recommandations en tant qu'elles coïncideront avec ses propres vues. Il est pourtant à remarquer que le rapport volumineux de l'expert américain a été élaboré avec le concours le plus large de divers services polonais. Ce n'est donc pas un travail reflétant une opinion isolée et [illegible]

Le Gouvernement put de la sorte élaborer son programme financier en se servant, dans plus d'une recommandation, du rapport Kemmerer, puisque le point de vue polonais y occupait une si vaste place.

Et c'est en parfait accord avec le rapport Kemmerer que la conclusion d'un grand emprunt étranger fut à la base du programme gouvernemental. Mais M. Czechowicz jugea que l'emprunt devait non pas précéder, mais suivre une amélioration générale de la situation économique et financière de la Pologne, estimant avec raison que les modalités de l'emprunt seraient d'autant plus favorables au pays qu'il en aurait moins besoin. En effet, la situation est réellement bonne : les recettes budgétaires sont suffisantes aux dépenses ; le cours du zloty est invariable [illegible] plus d'un an ; la valeur des matières brutes [illegible] [illegible] celle de l'année précédente ; quant aux exportations, elles

[illegible]

[illegible] ment gênés par la difficulté de se procurer des crédits bon marché [illegible]

Il convient d'ajouter encore que le consortium avec lequel la Pologne entama les négociations est un des plus [illegible] autrement, puisque l'opération devait intéresser en dehors [illegible] C'est pourquoi les émissions auront lieu, en même temps qu'à New-York, [illegible] liens, suisses, hollandais, scandinaves et belges. Par contre, on a d'avance éliminé les places de Berlin, de Vienne et de Prague. [illegible] désormais prendre une part active dans les affaires de la Pologne. Cela ouvre à celle-ci de larges perspectives pour l'avenir. [illegible] mais toutes les valeurs sérieuses de la Pologne qui pourront être traitées sur les grands marchés internationaux.

On doit tout particulièrement souligner les raisons qui déterminèrent le consortium à éviter la place de Berlin et à établir sa représentation générale en Europe à Paris. Chacun comprendra facilement quel était le but de cette décision : rendre à la Pologne l'indépendance absolue vis-à-vis de l'Allemagne. Il est clair aujourd'hui, que si l'Allemagne traînait en longueur les pourparlers en vue de la conclusion du traité de commerce polono-allemand, c'était dans l'espoir fallacieux de pouvoir retarder la conclusion de l'emprunt polonais, jusqu'après la signature du traité de commerce polono-allemand. Mais le calcul était faux : dans les négociations entre Varsovie et New-York, la question de la convention économique polono-allemande n'a jamais été prise en considération.

Non moins faux furent les bruits répandus ici et là sur un prétendu contrôle étranger de la Pologne. « Ce sont des potins », dit M. Krzyzanowski. On a prévu seulement l'arrivée en Pologne d'un seul observateur étranger, un Américain, dont le rôle consistera à renseigner les pays intéressés sur la marche des affaires polonaises et le développement économique et financier du pays. Or, cela est éminemment dans l'intérêt de la Pologne pour laquelle c'est le moyen le plus efficace d'être bien connue au dehors. En effet, mieux on la connaîtra, plus grand sera son crédit moral et financier à travers le monde.

On a dit plus haut que la transaction qui vient d'être conclue a pour but de procurer à la Pologne un gros fonds destiné à la fois à sa stabilisation financière et aux investissements industriels. Il est évident que ce n'est que par une rapide renaissance économique que la Pologne pourra s'imposer en tant que grande puissance. Elle a besoin d'être forte. Forte militairement, pour assurer sa sécurité et forte économiquement, pour pouvoir prospérer. Nul n'ignore que la Pologne a des ressources et des richesses nationales aussi immenses qu'inexploitées. Tout le monde sait que sa natalité figure parmi les plus considérables en Europe [illegible] de sa population se chiffrant par 500.000 têtes par an. La Pologne se doit à elle-même d'assurer du travail à ses nombreux enfants, de développer son réseau ferroviaire et fluvial, sa marine mar-

[illegible]

[illegible] de la Pologne. [illegible] mégalopes.

Avec le plan [illegible] la Pologne [illegible] qu'elle [illegible] en quatre ans [illegible]

Devant ce programme [illegible] des futures relations franco-polonaises est en quelque sorte fonction de ce programme. La prospérité économique est, [illegible] surplus, [illegible] cipation des classes de travailleurs. C'est aussi le renforcement de la paix [illegible] M. Kozzanowski [illegible] la paix et de [illegible] dans les étapes [illegible] de la Mazurie et de la Vistule.

Certes, il n'y a point lieu d'épiloguer sur la signification du prêt américain. Pour la Pologne c'est plus qu'un simple succès financier. Il lui ouvre largement les portes de la confiance internationale ; il décuple ses facultés de consolidation, de reconstruction économique et de production.

Et ce n'est pourtant qu'un seul aspect du problème, les autres se rapportant à des considérations d'un autre ordre d'idées : indépendance complète économique et politique, renforcement de la barrière protégeant la civilisation occidentale, [illegible] de la paix dans toute la partie [illegible] Europe.

L'essentiel que le Maréchal Pilsudski [illegible] la Pologne [illegible] que son Ministre des Affaires Etrangères, M. Zaleski, poursuit inlassablement, sont autant d'impondérables qui comptent dans la vie d'une nation. Et à mesure qu'on soulève le voile qui dissimule encore l'avenir de la Pologne, la profonde signification de l'alliance franco-polonaise devient plus apparente et sa portée plus décisive dans les destinées de notre continent.

Pour conclure [illegible] vain suisse, M. William Martin, directeur politique du *Journal de Genève*, qui n'aime ménager personne, et la Pologne moins que [illegible]

Commentant l'attitude de l'Allemagne à la conférence du désarmement et en général l'attitude de l'Allemagne vis-à-vis de la Pologne, M. William Martin écrit :

« [illegible] *nart de notre civilisation. Le rempart, non seulement de la* [illegible] *rendre compte.* »

« Nous [illegible] justice [illegible] n'avoir pas le droit de dire que l'Allemagne ne peut pas compter sur [illegible] l'Europe [illegible]

Les [illegible] M. William [illegible] blement outillée pour la défense de la sécurité et de la [illegible]

[illegible]

Bulletin serbo-croate slovène

[illegible]

Dans la série de ponts nouvellement projetés, il s'agit [illegible] de 6 mètres. Le poids total de cette construction atteindra [illegible] Allemagne au titre des réparations, sera achevée au début de [illegible] dinars environ.

[illegible] ferroviaire et celui de la chaussée. Son importance est [illegible]

[illegible] montage de son armature métallique vers la fin du mois de septembre prochain et il sera long de 120 mètres et [illegible] à près 10 millions de dinars.

3° Pont sur l'Ibar, à Kraljévo. — Les travaux de [illegible] et seront achevés vers la fin de l'année courante. L'ame[illegible] mètres.

[illegible] gueur de 300 mètres et le poids total de sa construction s'élève à 3 millions de kilos. Il servira pour le trafic des [illegible]

[illegible]

[illegible] d'avoir une chaussée suspendue. Il [illegible] pour le trafic de la chaussée.

A cet [illegible] pont [illegible] construit à [illegible] petits ponts [illegible] du [illegible] qui sont [illegible] instructions métalliques.

Par la construction des nouveaux ponts, dont les travaux [illegible] poursuivent dernièrement dans tout le pays, on [illegible] la rapidité et facilité du trafic [illegible] Serbes, Croates et Slovènes, ce qui aura, sans aucun doute, une grande influence sur la vie économique [illegible] pays, de la régularité de laquelle dépend aussi sa prospérité.

Benjamin B. Milosavljevic.

BULLETIN MARITIME

LA DÉCORATION DES NAVIRES

Les lecteurs de la *Revue Bleue* ont appris, par nos Bulletins Maritimes, que les communications et conférences faites par M. Georges Philippar, Président des Messageries Maritimes, à l'Académie de Marine et à l'Institut Océanographique de Paris, sur la décoration des navires anciens et des paquebots modernes, ont eu, en leur temps, un très vif succès dont la presse française et étrangère s'est faite l'écho. Ils ont pu lire, ici même, plus récemment (1), les réflexions d'ordre général qu'a inspirées à M. le Président Philippar une étude comparée des fastueux embellissements des coques de navires dans l'antiquité et à la Renaissance et des sévères vaisseaux modernes dont les flancs recèlent tant de merveilles artistiques, tant de luxueux aménagements à l'usage des passagers.

Cette philosophie de l'art naval et de l'art décoratif maritime tout à la fois, nous en retrouvons les grands traits dans une élégante brochure (2) qui vient de paraître, sous le même signe, [illegible], pour le plus grand plaisir des amateurs de documentation historique.

Un tel sujet n'avait guère été touché de nos jours. Des études avaient paru, de temps à autre, concernant certains [illegible] navals. Pierre Puget, par exemple, le grand Marin[illegible], comme l'appelle le catalogue du Musée de Marseille, dont on n'a peut-être pas assez fait ressortir, à côté du génie incontestable de sculpteur de cariatides sur marbre et sur pierre [illegible] dans, le talent merveilleux du sculpteur sur bois de figures de proue, de grands ensembles minutieusement travaillés, destinés aux châteaux d'arrière des galères du grand siècle. On avait aussi évoqué, en de nombreux articles ou ouvrages techniques, les progrès remarquables de la navigation depuis les débuts de l'application [illegible] à la propulsion des navires, mais cette vue d'ensemble de l'évolution du navire depuis ses [illegible] le nait les temps, jusqu'à nos jours, c'est-à-dire jusqu'à ces léviathans, ces monstres marins, ces monuments mouvants, ces mobiles architectures que sont nos paquebots, si rapides qu'on les appelle maintenant les « lévriers de la mer », personne, croyons-nous, n'en avait jusqu'ici tenté l'esquisse.

Mais depuis peu, est-ce simple coïncidence? il semble que l'intérêt se soit éveillé, très vif, en France, pour les choses de l'histoire artistique maritime et, chaque jour, nous apporte la nouvelle d'une exposition rétrospective de navires anciens, de fêtes ou de salons nautiques à l'occasion desquels de curieux tableaux, des maquettes originales, des modèles réduits de paquebots, donnent aux visiteurs intéressés tous les moyens de toucher du doigt le magnifique essor de nos industries maritimes, d'évoquer aussi leurs possibilités d'avenir. Les peintres de la mer, eux-mêmes, se groupent et ouvrent des salons où les œuvres, réunies autour d'une inspiration unique, laissent mieux goûter les beautés linéaires, les volumes, les couleurs des navires, de leurs voitures, de leurs agrès, comme aussi de leur vaste élément liquide, seul cadre qui n'ait jamais changé depuis les débuts du monde.

Il faut donc féliciter M. Philippar, non seulement d'avoir fixé un point de l'histoire et donné aux armateurs modernes un précieux encouragement, mais encore d'avoir en quelque sorte « mis à la mode » une curiosité intellectuelle dont il n'y a que profits à retirer, en consacrant à un sujet captivant quelques-unes des pages les plus subtiles qu'il ait écrites. Dans la petite plaquette dont nous parlons aujourd'hui, l'attrait du texte qui fut lu par l'auteur à l'Institut Océanographique, avec le succès que l'on sait, se trouve rehaussé par une illustration très riche et fort curieuse. Médailles, gravures anciennes, miniatures, bas-reliefs, poteries, moulages, plans, tout a été matière à compléter un exposé déjà lumineux en soi. Chose curieuse, ce sont peut-être les temps les plus proches des nôtres que nous connaissons le moins. Les vues comparées des premiers vapeurs, vers 1830 à 1840, et des paquebots actuels sont l'objet de la part du lecteur d'une surprise admirative plus grande peut-être que celle que peuvent lui causer les reproductions des plus magnifiques galères italiennes ou hollandaises de la Renaissance.

Et ce qui pique encore notre curiosité dans ce petit ouvrage dont nous ne saurions trop dire que nous lui souhaitons une suite, une réédition plus complète, avec des illustrations plus nombreuses encore; ce sont les perspectives que l'auteur y ouvre sur un autre aspect de l'art décoratif naval, celui qui va s'appliquer, qui s'applique déjà à la nef complémentaire du navire, la nef ailée qui bientôt s'élancera du pont du paquebot au large d'un port vers les terres intérieures sans attendre les délais de l'entrée dans les passes et du débarquement. La décoration intérieure de l'avion et de l'hydravion pour passagers, voici l'histoire de l'art à un tournant nouveau. Souhaitons que bientôt un premier chapitre puisse lui être consacré et qu'il le soit, sous la plume de M. Georges Philippar, à la gloire des architectes, des artistes et des armateurs français.

(1) *Revue Bleue* du [illegible] juillet [illegible], M. Georges Philippar [illegible] « La Décoration et l'Aménagement des Navires ».

(2) « La Décoration des Navires », Conférence faite le [illegible] décembre [illegible] à l'Institut Océanographique [illegible] Paris, par M. Georges Philippar, de l'Académie de Marine, Président des Messageries Maritimes. Société du *Journal de la Marine Marchande* [illegible], Boulevard Haussmann, Paris [illegible] Collection [illegible] documents [illegible] et économiques publiés sous la direction de Roger Mercier, Directeur du *Journal de la Marine Marchande*.

Le Gérant : M. Hudan

Imprimerie P. et A. Davy, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT DIRECTEUR 1903-1915
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 16 65e ANNÉE 20 AOUT 1927

POUR LE CENTENAIRE DE BEETHOVEN

Pour connaître Beethoven à fond, il suffit d'étudier ses œuvres : la troisième ouverture de *Léonore*, la deuxième phrase de la 3e Symphonie, l'Adagio de l'Appassionata, op. 57, op. 111, op. 130. La chambre solitaire le piano à queue et le violon, les quatre instruments du quatuor, un homme, deux hommes jouant pour eux-mêmes ou bien le chœur des instruments, l'orchestre, exhalant des chants de joie et de douleur avec des voix plus qu'humaines. Chacun est solitaire et pourtant tous sont confondus en un tout, chacun se dissolvant dans cet ensemble, conscient de ce qu'il renferme de plus élevé, et, parvenu sur ces hauteurs sublimes, sentant en soi l'appel impérieux vers quelque chose de plus sublime encore : quelque chose d'inexprimable flotte dans l'air, une présence : celle d'un homme, d'un surhomme, d'un héros : Beethoven.

De même qu'il évoqua la mélodie au milieu d'un chaos musical, de même ses œuvres l'évoquent, lui, mais ce n'est pas — comme avec Bach — un souvenir, qui, lorsque nous nous trouvons dans la cathédrale de cette musique, nous fait penser à l'architecte de l'édifice. Ce n'est pas non plus comme avec Haydn, le souvenir d'un homme bon et heureux, souvenir qui accompagne ses œuvres ; c'est quelque chose d'absolument certain qui s'impose à nous, la présence d'un surhomme, une matière héroïque qui ne devait pas nécessairement produire un musicien. C'est une tragédie que nous vivons et, unis dans un même sentiment, nous y participons et en sortons sanctifiés ; voici ce qui se passe en nous : Beethoven n'existerait pas, si nous ne le subissions pas, et, une fois libérés de cette sujétion, nous sommes muets, muets jusqu'à l'oubli. C'est pourquoi il est difficile d'exprimer ce que nous avons vécu, parce qu'il s'agit de quelque chose de très simple et que nous sommes habitués à vivre dans la complexité, ce qui fait notre faiblesse.

Pensons à Mozart : nous sommes en présence d'un élément populaire devenu son ; ce qu'il y a de plus profond [illegible] du peuple est devenu sonore et ce sont des accents de joie, un sentiment de vie calme et paisible. Les abîmes sont pressentis, mais sans épouvante — une lumière éternelle rayonne encore à travers les ténèbres ; c'est une seconde antiquité qui apparaît, belle et compréhensible comme la première, mais plus innocente, purifiée pour ainsi dire : une antiquité chrétienne. Semblable à un paradis indestructible, cette musique se déroule — mais alors survient le génie de la nation, planant dans les airs, le doigt créateur tendu pour éveiller un autre génie : et voilà Beethoven, voilà Adam, et l'acte de l'homme devant Dieu. Un seul homme représente le genre humain pour exprimer tout ce que la nature muette et bien-

[illegible] pour s'élever et offrir à Dieu en sacrifice, au lieu de tous les cœurs des humains, son propre cœur dans un [illegible] pour monter vers Dieu comme Moïse et [illegible] face à face.

Mais à Vienne, il est d'abord musicien, rien que musicien virtuose, en lutte avec des virtuoses, et comme tel, il observe les formes créées par ses prédécesseurs et [illegible] naissent les délicieuses, les charmantes œuvres de la première période, qui renferment tant de l'esprit de Mozart et encore plus de celui de Haydn, et qui, pourtant, annoncent déjà la puissance de Beethoven et son appel à l'âme ; mais tout cela est encore de la musique, rien que de la musique. Qui [illegible] compositeur à côté de ces héros de l'époque : — le jeune et titanique Gœthe, Herder, l'ardent Schiller des premiers drames, la figure de Napoléon, et l'esprit toujours vivant du grand Jean-Jacques — sans faire un paradoxe ? Mais alors — permettez-moi de l'exprimer — ces bouches se taisent dans le sens le plus caché et le plus définitif, et il n'y a plus personne d'assez téméraire pour proclamer directement ce qu'il y a d'idéal, d'ultime, sauf cette seule bouche : Beethoven. Dans ce qui suit, je vais essayer de justifier dans quelle mesure j'ai pu m'exprimer ainsi, dans quelle mesure je puis appeler ce qui se passait en Gœthe, en Schiller, en Herder, aux environs de 1800, une perte de la parole. Qu'on veuille bien l'admettre un instant : ils deviennent muets — et Beethoven seul est là pour parler devant Dieu au nom des hommes.

Que se passe-t-il alors ? Je ne puis que l'indiquer, mais l'indiquer comme une réalité, car l'esprit des siècles est plus réel que celui des individus ; et l'Europe m'apparaît tellement comme une unité, que j'ai le courage de le dire : de même qu'en un certain endroit du monde européen la puissance et l'esprit se combinent et que l'esprit devient action dans une personnalité démonique — je parle de l'apparition de Napoléon et le considère maintenant dans le sens presque surhistorique, tel que Gœthe l'a vu — de même la force démonique, l'aspiration héroïque qui avait pour but plus que de la poésie, se détache de ces individus puissants qui furent ses réceptacles : Gœthe, Schiller et Herder sont toujours là, ils produisent toujours des choses magnifiques. Comme poète, comme artiste, comme penseur, ils produisent ce qui est décisif pour que leur formation se poursuive — Gœthe : les romans, les traités de physique, le second Faust ; Schiller : la série de ses drames classiques ; mais cela s'accomplit au prix de la dernière « démonie » : l'aspiration titanique d'enserrer en des mots, pour les myriades d'individus qui forment la nation au sens spirituel, ce qui est incommensurable, le véritable élan prophétique s'éteint ; la véritable empreinte laissée par les muses — ce mot est à prendre dans le sens le plus élevé — disparaît de leur œuvre.

Alors — providence mystérieuse et nécessaire — au moment où dans les autres génies ce qu'il y a d'héroïque et de prophétique se retire, se transforme et devient l'essence, la matière, la religion d'un ordre différent, un élan puissant s'empare de Beethoven et il devient, trait pour trait, la figure mythique la plus grande que les temps modernes aient produites. Le voici qui mène une existence solitaire au milieu des hommes dans cette Vienne frivole et grouillante de monde — c'est là qu'il déménage d'une maison à l'autre. Les voilà ces vingt-neuf habitations dans toutes les sections de Vienne, renfermant cette existence d'une solitude sans bornes, et ces visiteurs exaltés, remplis d'un vague pressentiment, vers lesquels il s'avance tel un « lion gris » ou « une nuée d'orage qui se fraye un passage à travers le soleil », ou « un géant monstrueux mais plein de souffrance ». C'est alors qu'il commence à se détourner de cette harmonie sensuelle de la musique ; il ne peut plus supporter la musique de Bossini qui remplit Vienne ; oui, même sa propre musique ne lui suffit plus ; il donne l'assaut à ses limites, les brise et les franchit. Ensuite survient la surdité, le dépérissement du sens même qui lui avait transmis ce qui dépasse nos sens : il semble que le doigt de Dieu l'ait touché directement. Alors commence ce processus inexplicable qui finit par faire de son visage le reflet de son esprit ; et ce visage nous regarde de la même façon que ses œuvres, avec le même mélange d'orgueil et de résignation à la volonté divine. Alors, dans une solitude engourdissante, il a cet entretien sonore avec son propre cœur, avec la bien-aimée qui n'a jamais touché ses doigts, avec Dieu. Il dédaigne l'harmonie dès qu'elle n'est pas comme le bruissement d'ailes d'un ange. Il laisse la mélodie se détourner de nous comme une jeune fille capricieuse ; et subitement, après des ténèbres effroyables, elle nous sourit avec un visage rayonnant et sanctifié.

Seul avec son Dieu, d'un cœur pieux et iné-

branlable, il devient le créateur d'une langue qui est au-dessus de la langue. Il ne s'adresse pas au peuple et pourtant il parle pour chacun en particulier et aussi pour les générations à venir. Il érige dans chaque phrase musicale le trône de la passion spirituelle. Il sent, plus que ne sauraient exprimer des paroles, toute l'importance de son propre être : il sait qu'il égalerait Napoléon, l'emporterait même sur lui, s'il comparaît son esprit à celui du grand empereur. Le sentiment de son héroïsme se fait jour avec impétuosité en quelques paroles irritées ou orgueilleuses, mais toujours naïves. Et lorsque ses lèvres se disjoignent, sortent de sa bouche ces paroles si grandes, si sacrées : « Courage, Foi, Force » ; aucun mortel des temps modernes ne saurait les prononcer de la même façon.

Tout en lui devient symbolique : la stature, le visage, la solitude, la demeure. Il devient quelque chose qui n'a jamais eu son pareil, et tel le voient les yeux des meilleurs : Gœthe ne l'a jamais vu ainsi, mais Bettina, la créature sortie de l'élément de Gœthe, et Ernst Theodor Amadaens Hoffmann : Bettina le proclame : « Il se sent le dominateur du monde, le fondateur d'une nouvelle base dans la vie spirituelle. » Ainsi ils l'entourent avec un frisson de respect ; il leur apparaît comme un magicien et comme tel, ils le voient s'avancer vers un monde inconnu, plongé dans les ténèbres : la postérité.

Cette postérité, nous la sommes. C'est là une pensée sérieuse, étrange, stimulante. De nouveau une aspiration immense est vivante dans une génération bouleversée par l'événement mondial le plus terrible, et de nouveau une génération lutte pour la création de la langue, du fond de l'événement le plus tragique : l'expérience, à la fois, d'une solitude sans bornes et d'une confusion infinie.

De nouveau la nation est privée de tout support moral — la voici étendue comme une malade, impuissante à mener une existence propre, remplie de pensées étranges et confuses. Mais les individus pensent encore à l'idéal dans cette situation sans précédent. Au milieu d'une dissolution générale, ils puisent, dans la détresse, la solitude même, un courage illimité qui a quelque chose — permettez-moi de le dire — du courage du désespoir.

Là, où il n'y a plus nulle part de sol sacré et vierge, où tout est profané, tout reconnu comme relatif et conventionnel, ils sentent, dressé quelque part en eux-mêmes, dans le moi individuel, bravant dans une aspiration puissante l'immensité, lui-même étant quelque chose d'immense [illegible] que Beethoven [illegible] musicale et [illegible] ardente [illegible] d'impo[illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible] en qui [illegible] éloquents [illegible] peu [illegible] maladroite avec une [illegible] l'âme leur inspire [illegible] dans un croisement multiple, elle est devenue de la technique.

Dans ce moment solennel [illegible] gravement, et là où deux ou trois sont rassemblés, se dresse au-dessus d'eux une tête à l'expression indéfinissable, [illegible] à la fois — *templum in modum arcis* — un [illegible] divin [illegible] la tête de Beethoven.

Il est esprit, et nous nous souvenons de lui à cette heure, nous qui sommes des esprits.

Puisse-t-il penser à nous à cette même heure et nous traverser du souffle de sa force et de sa pureté.

[illegible]

UN HÉROS DE L'INDÉPENDANCE CUBAINE

JOSÉ MARTI

Marti fut un animateur, l'Animateur, de la période la plus grande de l'histoire de Cuba, qui s'avéra en même temps [illegible] mondiale, puisqu'elle ferma le cycle de la dépendance de la terre américaine vis-à-vis des grands conquérants espagnols. Le peuple de Cuba n'était pas un peuple d'esclaves ; dès avant la venue de son nouvel apôtre, il avait pensé à sa liberté et il avait sacrifié pour elle ses citoyens les meilleurs et toutes ses richesses : ses grands hommes de guerre comme Quesada, Agramonte, Gomez, Maceo, Calixto Garcia [illegible]

clémente, pendant dix années longues et destructrices. Mais lorsque en 1879, ce jeune homme élève la voix et déclare dans un banquet, en face même de ses victorieux dominateurs, qu'il brise sa coupe — « il nous faut être, au lieu des voix de la patrie, les masques de nous-mêmes », et reprend dans un esprit élevé les revendications du peuple cubain, il n'y avait qu'une année qu'on avait signé le pacte de soumission dit « pacte de Zanjon », devant le général espagnol Martinez Campos, en ce jour où l'ardent patriotisme cubain avait été vaincu. Une année seulement s'était écoulée depuis cette paix, — la paix de l'impuissance, — après dix ans de lutte sans trêve. De ce jour, il assuma un rôle que la mort même ne lui put retirer. Rôle qu'il soutint au cours de son émigration forcée, en commençant sa campagne oratoire et son organisation révolutionnaire, et qu'il éleva jusqu'au symbole. Lui seul contre tout un monde. Les littérateurs ni les philosophes ne croient à leurs théories. Beaucoup de Cubains honorables pensent à l'indépendance, mais la voient dans un lointain brumeux ; lui seul, entouré d'humbles qui croient en lui et non dans le succès, maintient l'espoir et soutient la foi.

Il est bien certain que Mateo, le guerrier, en quittant les rivages de sa patrie dans la douloureuse année 1878 pour aller à l'étranger, jeta son chapeau en promettant de revenir le ramasser ; mais ce ne fut qu'un geste, un beau geste, qui exprimait le vague désir de qui ne se résigne pas au malheur. Il est bien certain aussi que les grands « caudillos » de la guerre de dix ans émigrèrent de Cuba aux Amériques y chercher leur pain dans de rudes travaux, refusant avec indignation les prébendes et les louanges de la métropole. Mais la voix de Marti — pourquoi ne pas le dire ? — si elle ne fut pas agréable aux dominateurs espagnols, n'enchantait pas non plus alors les armées libératrices, fatiguées. C'est la vérité historique. Le jeune inspiré commença, au milieu des difficultés du moment, sa mission, son apostolat ; et son apostolat dura seize ans, les seize années qui lui restaient avant d'exhaler son dernier souffle sur le champ de bataille de Dos Rios, à l'est de l'île de Cuba. Pendant tout ce temps, il n'eut pas une minute de découragement. Son esprit n'eut qu'un idéal, sa foi un seul dogme, son âme une seule espérance, ses discours un seul argument et pas un autre ; son éloquence et ses écrits, comme son action, une fin unique. Sa personne n'existe plus car elle s'est vidée toute dans son œuvre. En 1880, il dit : « Je ne viens pas à un tournoi littéraire, où l'on ajuste la pensée travaillée à la phrase élégante ; je ne viens pas recueillir le prix de douleurs passées et présentes, car elles sont moins graves que celles que d'autres ont souffertes et elles me rendent plus honteux que fier ; je ne viens pas faire un étalage inopportun d'enthousiasme et de résultats personnels, non, mais je viens ranimer par la bonne nouvelle la foi des croyants, exalter d'un raisonnement sûr l'énergie hésitante de ceux qui doutent, éveiller avec la voix de l'amour ceux qui — paresseux ou fatigués — dorment, rappeler sévèrement à l'honneur ceux qui ont déserté leur drapeau ».

Ce *leit-motiv* d'abnégation personnelle, lié à un appel au devoir, se retrouve dans toute son œuvre d'orateur. Plus de dix ans après, en 1891 dans un autre grand discours, il s'écrie : « Assez, assez de mots ! Nous ne sommes pas ici pour nous congratuler, mais pour nous tâter le cœur et constater notre santé ; pour enseigner aux désespérés, aux débandés, aux mélancoliques notre force de pensée et d'action, la vertu éprouvée qui assure le bonheur à venir, bref notre dimension réelle, qui n'est celle ni du présomptueux, ni du doctrinaire, ni du chanteur, ni du mélomane, ni du songe-creux, ni du mendiant ».

Le combat qu'on lui livrait de tous les côtés, et qui lui venait principalement, hélas, du camp révolutionnaire lui-même, ne l'affaiblissait point, ni ne lui causait de véritable douleur. Avec cette transigeance des âmes supérieures, il trouvait juste même l'attitude irritée de ses adversaires. Rien ne pouvait ébranler sa conviction, parce qu'il se considérait comme l'instrument nécessaire, mais le seul instrument, d'une fatalité historique.

C'est un simple « fou », disait-on dédaigneusement à Madrid ; à la Havane même, de vieux lutteurs de 1868 répétaient le mot infâme, tandis qu'il souriait, se déclarant prêt à tous les effacements, au sacrifice absolu de sa personne, pressentant que sa tombe s'ouvrirait lorsque, sa mission de propagande terminée, la décision du conflit serait confiée à la force brutale. Cependant, de ville en ville, d'atelier en atelier, il poursuivait son travail. Sa parole se fit entendre en d'humbles, de très humbles maisons de l'émigration cubaine aux Etats-Unis ; sa parole résonna également, harmonieuse et magnifique, dans les grandes enceintes de la métropole financière de l'Amérique du Nord. Sa parole, pour la dernière fois, fut adressée aux soldats

de sa patrie au moment où le feu de l'avant-garde qui arrêtait l'ennemi lui servait de tombeau.

Il perdit la vie au combat.

Jamais trésor ne trouva meilleure préservation.

Si, à l'heure actuelle, la critique historique admire unanimement Marti comme homme, parce que, finie la lutte sanglante, les ennemis de la veille comprennent sa grande âme et respectent sa persévérance dans l'effort, sa robuste volonté, sa claire vision, son esprit de sacrifice et sa bienveillance évangélique, il n'en est pas de même en ce qui concerne son éloquence et le reste de son labeur intellectuel. Aujourd'hui, les années écoulées, le jugement n'est plus influencé par les intérêts patriotiques par les nécessités d'apologie pour ou contre du combat. D'autre part, les Latins, toujours hypercritiques, ne savent pas ne [illegible] l'abus d'une consécration. Il n'en est pas à Cuba comme aux Etats-Unis, où l'on tient pour crime de lèse-patrie de discuter une seule des qualités de George Washington ou de commenter un seul de ses actes ; le patriotisme n'influe pas sur le jugement objectif de l'abondante production littéraire du grand créateur de l'indépendance. Avec une critique sévère, l'examen est plus complet, et plus [illegible]

Chez Marti, le discours est tout oratoire, parce qu'adapté au moment et au public ; il est polémique, plein d'animation ; la partie déclamatoire [illegible] une grave erreur que de le juger sans tenir compte des foules exaltées qui l'écoutaient. L'examen du peu de discours qui nous restent de lui — peu en comparaison de ceux qu'il a prononcés, — révèle que l'orateur ne préparait pas son travail dans toute son étendue, mais qu'il se bornait à fixer les idées et à mettre au point les paragraphes qu'il tenait pour essentiels, s'en remettant à l'inspiration du moment pour la phrase, les images et l'harmonie de l'ensemble. Parfois, il improvisait tout un discours, qui redoublait l'enthousiasme des auditeurs et le grandissait lui-même dans la tribune.

C'est pourquoi la lecture de certains des discours du grand patriote, lus froidement et tranquillement, dans la solitude d'un cabinet de travail, nous laisse aujourd'hui pleins d'admirations certes, mais non pas de cet enthousiasme parfois frénétique qui se [illegible] aux [illegible] tragiques [illegible]

Le jugement des auditeurs fut plus favorable à José Martí [illegible] Manuel de la [illegible] très populaire [illegible] inspiré [illegible] et prétendument [illegible] fréquemment [illegible] venir à bout [illegible] force que Martí imprimait aux siens ». Maxime Gomez, qui [illegible] s'en remettait pour tout à la force, disait souvent, en donnant à ses paroles tout le mysticisme pouvant [illegible] un magicien, il pouvait tout avec des mots ». Des lèvres de vieux combattants qui l'entendirent à Dos Rios, avant sa mort, et sur d'autres champs de bataille de Cuba, est tombée cette [illegible] nous voulions mourir pour lui ». Un vieil avo- [illegible] en inspiré ; lorsqu'on l'écoutait, on ne savait [illegible] le plus [illegible] de l'homme ou du discours, et on l'applaudissait, même quand on [illegible]

Les émigrés révolutionnaires des Etats-Unis sentaient si puissamment en leur âme l'écho de la parole de l'ardent orateur qu'ils donnaient tout ce qu'ils avaient pour la cause qu'il était arrivé à symboliser. Les enfants que leurs parents amenaient à ses prédications pleuraient, naturellement sans comprendre. De vieux ouvriers, endurcis par les tristesses que la vie leur procurait, dans cette époque de crises économiques continuelles, abandonnaient travail et foyer pour le suivre dans les petites villes de la Floride, comme un nouveau Christ. En Amérique latine, sa voix était vénérée comme celle d'un orateur incomparable et, aujourd'hui encore, il n'est pas d'honneur plus grand pour un latino-américain que de l'avoir entendu.

On ne peut s'expliquer ce travail d'avoir fomenté une révolution et par conséquent créé une nation, alors que tous désiraient une chose ou l'autre, mais que personne n'avait d'espoir, [illegible] lui [illegible] pas ses discours par la seule analyse des phrases qui les composent. Les grands libérateurs [illegible] livar à San Martin, agirent toujours sur un groupe choisi, par l'intermédiaire duquel ils touchaient les masses. Céspedès lui-même, l'ins-

agitateur de la grande révolte cubaine, qui dura de 1868 à 1878, ce sont ses égaux qu'il invita à brûler leurs propres domaines et à libérer leurs esclaves. Tous les actes de la révolution furent le résultat de conciliabules. Marti constitue une exception. Son milieu était différent. Il prépara la révolution sur la place publique, et ses éléments principaux, sinon les seuls, furent les travailleurs du tabac, des émigrés cubains répandus sur les terres arides de la susdite Floride et les ouvriers d'autres métiers qui étaient venus chercher dans le tourbillon de New-York une vie moins dure et une atmosphère politique plus respirable. Dans ce milieu, et avec ces compagnons de lutte, il devait tout confier à sa parole, et cette parole devait être l'expression exacte de sentiments forts, elle devait être apostolique, rude, véhémente et pure, grandiloquente et imagée. C'est seulement ainsi qu'il pouvait produire de l'effet, c'est seulement ainsi qu'il pouvait exprimer la passion de son âme à des auditeurs de sentiments de même espèce, mais vagues et brumeux. Son public ne pensa jamais que l'art de la parole pût trouver une incarnation plus élevée. Il l'aima jusqu'à la dévotion. Napoléon a dit que le discours est le succès. Admettant la maxime, nous pouvons affirmer que jamais l'éloquence ne servît plus directement une cause.

Mais si nous jugeons, même en dehors du milieu, son œuvre oratoire telle qu'elle est arrivée jusqu'à nous, l'écho des applaudissements éteint, il nous faut reconnaître qu'elle n'est pas dépourvue de mérites. C'est, indiscutablement, le travail d'un grand orateur, qui se révèle aisé, ingénieux, élégant, coloré, délicat. Certes, il est difficile et parfois obscur à cause d'un excès de concentration ; à d'autres moments il est prolixe. Dans son texte abondent également les néologismes et les phrases originales et la syntaxe en est osée. Mais l'ensemble est impressionnant, neuf, audacieux. La critique la plus scrupuleuse, celle qui recherche des exemples parfaits, ne pourrait lui dénier de grandes qualités.

Les discours de Marti, étudiés au point de vue du relatif, présentent, comme nous l'avons dit, des mérites et des défauts. Marti était un érudit sans doute, surtout dans les questions qui se rapportaient à l'Amérique et aux littératures et à l'époque contemporaines. Ses lacunes philosophiques, néanmoins, sont évidentes ; ses connaissances classiques incomplètes. Ses études se ressentent de la pauvreté des méthodes scolaires de sa patrie. La colonie, pour l'orateur comme pour l'homme, fut une marâtre. Le grec et le latin, et leurs littératures ne lui furent donnés qu'un peu tard, comme l'argent au parvenu. Il étudia la grandeur classique, mais à un moment où il ne pouvait plus acquérir le génie, le goût, la virile sensibilité du classicisme ; car il arrive un âge où l'étude est une instruction, mais non plus une éducation de l'esprit. Ses discours sont beaux, mais non parfaits, parce que l'esthétique selon laquelle ils sont conçus manque de base : tantôt l'abondance des épithètes inutiles vous cause l'impression de trop de légèreté. Il leur manque la mesure nécessaire, que nous ne trouvons que dans les temps lointains du paganisme et que, dans d'autres domaines de l'art (certes pas celui de la parole) nous voyons fugacement reparaître, puis s'éloigner dans la brève période de la Renaissance et au début de l'époque contemporaine. Marti est parfois obscur dans sa conception, et sa forme se ressent de la torture d'un esprit innovateur à tout hasard.

Cette critique, qui peut s'appliquer à bien des orateurs contemporains, ne nous autorise pas à lui dénier ses qualités formidables de virtuose de l'élocution. Dans la période de la plus grande agitation pour l'indépendance de Cuba, un écrivain espagnol d'un pauvre mérite et de peu de renom, faisant allusion au radicalisme de Marti, avait coutume de dire que ce Cubain était tellement séparatiste qu'il l'était même en grammaire. Aujourd'hui, et les discours et les écrits de Marti sous les yeux, le plus orthodoxe des grammairiens ne pourrait répéter l'envieuse critique. Les luttes brutales des armes devraient respecter les vastes champs de l'art et de la science, mais la passion est la compagne intime de l'homme. Marti connaissait bien la grammaire et la rhétorique et s'en servait avec aisance, [illegible] pas à la manière de ceux qui se sont enfermés dans des formules désuètes, impropres à l'expression des nouveaux sentiments et des idées nouvelles : certainement pas à la manière académique qui, en Espagne, est tellement rétrograde qu'elle tend à faire de l'idiome de Cervantès, le plus élastique, le plus délicat et le plus aisé de son époque, un monument mastodontesque, sans grâce et terne, véritable torture pour la pensée de ceux qu'on nomme puristes. Certes, Marti, non seulement se servait des termes nouveaux que le Dictionnaire de la Langue n'autorisait point alors, mais il formait des phrases et composait des périodes qui n'avaient point la monotonie de trois cents ans de répétition. Mais, en cela, il

était comme le poète Ruben Darío, comme [illegible] Gutiérrez Nájera, comme Julian del Casal, comme [illegible], comme tous les latino-américains qui, sentant le souffle des brises nouvelles, ont aimé donner à leurs idées une forme plus [illegible], plus large, printanière. Notre orateur ne veut point parler le rébarbatif langage d'un Cristino Martos. Il désire au contraire que les mots soient en ses mains comme un bâton de craie sensible à sa pensée. D'où ces audaces qui ont fait école, parce qu'elles représentent une nécessité éprouvée, et que l'Amérique ont passé à l'Espagne elle-même, en compensation du bien, sans doute considérable, que l'Espagne a fait à l'Amérique dans le domaine intellectuel.

Bien loin de considérer Martí comme un mauvais orateur, il nous semble qu'on pourrait soutenir qu'il le fut excessivement. Il y a, en réalité, dans son langage, un certain ton *précieux*, recherché qui est une indication du degré auquel il serait arrivé dans ce sens si le réalisme révolutionnaire ne l'avait pas arrêté, et des exagérations auxquelles il se serait abandonné, si sa vie pleine de périls ne l'eût obligé à penser à la réalité ambiante.

C'est que sa forme littéraire correspond aux mêmes influences qui dominaient les écrivains de sa race et de son temps en Amérique. Une société nouvelle, sous un soleil qui resplendit et vivifie, dans une atmosphère de douceur, devant une végétation exubérante, sous l'influence intellectuelle d'une nation d'aussi grand prestige que la France, qui propage le romantisme et ses dérivés, ne pouvait pas donner d'orateurs attiques, pas plus qu'elle n'a donné ni ne donne aujourd'hui d'écrivains cervantesques. Quand Cicéron condamne l'école asiatique comme ampoulée et trop imagée, il ne comprend pas que, dans cette partie du monde, influencée par le mysticisme de l'Orient, on ne pouvait pas parler autrement. Et de même quand Caius Licinius Calvus adresse la même critique à Cicéron, avec moins de vérité, mais avec vérité cependant, il ne comprend pas, comme l'observe Cicéron lui-même dans le *Brutus*, lorsqu'il parle de l'atticisme décoloré de Calvus, que le public et les tribunaux sont les vrais arbitres de l'éloquence, et que peuple et tribunaux préfèrent les beautés sonores à la froide exposition des idées.

Martí s'adressait à un public émotif, dans un moment plein de passions, avec tous les enthousiasmes que produit l'exubérance du Tropique. Le langage dont il use est le seul approprié.

Pibrac, [illegible] Athènes, [illegible] d'hui c'est à la raison. Là il s'agissait de questions d'opinion, ici il s'agit de doctrines. Là [illegible] des juges [illegible] différence, mais pas précisément celle que trouve l'orateur français. Il s'agit de deux périodes aux institutions si opposées, qu'elles exigent des éloquences [illegible]

Martí fut orateur [illegible] firent de lui un prosateur, un poëte et un homme d'action : parce que ses idées répondaient avec précision à l'évolution historique de sa terre natale en une période décisive. Il fut orateur parce qu'il représenta tout un siècle de crises définitives en sa patrie. Il comprit, alors que personne ne le comprenait, que la déroute du peuple cubain en 1878, après dix années de luttes continuelles dans une épopée qui n'a pas été surpassée pour la souffrance et le sacrifice, ne pouvait consacrer l'injustice ; car le triomphe de la force brutale sur un idéal est toujours transitoire. Giuseppe Mazzini, le grand patriote italien, avec qui le Cubain a tant de points communs, disait que, vaincu soixante mille fois, il ne perdrait pas la foi en sa cause. Martí eut cette foi sans défaillance dans un milieu de désespérés. Croire est une grande force pour le succès, quand la croyance [illegible]

Comme tous les novateurs, il avait devant les yeux l'avenir dans tous ses détails ; mais comme à tous les novateurs la perspective lui manquait. La domination de l'Espagne en Amérique, quatre fois séculaire, devait finir, et il attendait pour chaque minute que l'événement s'accomplît, suivant la providence historique qui, déchaînant les passions, ferait triompher les principes de justice. Chaque jour était un jour propice. Cette erreur de perspective fit son énorme force. Il était si sincère dans sa conviction que ses accents subjuguaient ses propres adversaires, et le sceptique de la veille entrait dans les rangs de son organisation, et tout un peuple [illegible] une lutte nouvelle et plus sanglante. Toutes les religions ont eu des hommes de ce genre (dont [illegible] sont les instruments d'une fatalité historique.

[illegible] qu'ils sont la synthèse vivante du courant d'idées d'une époque déterminée.

[illegible] inspirait Martí, mais une passion [illegible] noble, philosophique. Dans ses paroles pas un soupçon de colère ni de vengeance. L'exécuté, emprisonné, déporté, exilé, souffrant d'une nostalgie infinie, il ne haïssait point les Espagnols. Quand il écrit le manifeste de Monte Cristo, déclaration de guerre à l'Espagne, qui est pour les Cubains quelque chose de comparable à la Déclaration d'Indépendance des Etats-Unis d'Amérique, pour l'élévation des idées, ses paroles ne sont que d'amour, même pour les Espagnols : il en arrive à regretter que de pauvres travailleurs, enlevés à la glèbe de la péninsule ibérique, doivent être envoyés au sacrifice dans cette île lointaine. Dans ce même document, il se déclare exempt de toute haine. Peu de révolutionnaires ont éprouvé l'influence d'idées aussi nobles, aussi hautes, aussi humaines que les siennes, malgré leur dévotion à la cause et leur esprit de sacrifice.

Son père était né en Espagne, et il sent ce lien pendant toute son existence ; il le chante dans ses vers et le répète dans sa prose. La séparation de Cuba d'avec l'Espagne est la conséquence d'un phénomène naturel, non une divergence entre deux peuples. Le Cubain doit entrer dans la grande famille américaine pour concourir à l'œuvre de la civilisation et de la liberté qui, à son point de vue, sont synonymes. Donner l'indépendance à Cuba signifie quelque chose de plus que libérer un peuple, que créer une nation, cela signifie compléter l'œuvre américaine que Washington, Bolivar, San Martin, Hidalgo, O'Higgins, ses héros admirés, avaient fait aboutir dans ses grandes lignes.

L'Amérique, pour lui, est un symbole et non pas seulement un continent béni par la Nature ; elle est le symbole de tous les droits, de toutes les vertus publiques, de la grandeur véritable qui ne se fie pas à la force, mais à la justice. L'Amérique est une terre de liberté, de progrès, d'éternelle et noble protection pour les déshérités et les humbles : si Cuba dans l'Amérique cessait de servir cette cause, ce ne serait pas la peine de risquer la vie d'un seul de ses habitants pour obtenir l'indépendance. Son amour s'accroît pour ce qu'il appelle « *notre Amérique* », l'Amérique latine. Il s'en considère comme le citoyen, sans souci des frontières que le hasard et non la volonté des hommes ont créées sur son immense territoire. Il connaît très bien la période historique, dont le type le plus représentatif est Bolivar, et il sait, d'une intime conviction, comme s'il avait été acteur dans les grands événements d'alors, que les divisions territoriales furent dues à des causes supérieures, en dehors de la volonté des hommes, surtout à l'encontre des espoirs des diverses colonies rebelles. Il servirait volontiers de sa personne n'importe laquelle des républiques sœurs, comme il les servit toujours de sa parole et de sa plume. Il déplore les erreurs où quelques-unes sont tombées, il observe leurs crises de croissance, admire l'effort progressiste des autres et à toute offrirait le secours de son bras, de sa vie.

Sa douleur incurable est que sa patrie ne soit pas encore entrée dans la grande famille américaine.

Mais Amérique et Liberté sont synonymes. Comme l'Amérique, expression territoriale, est un symbole dans son imagination, ainsi le mot Liberté, abstrait en soi-même, l'est encore plus. Il croit que la cause de Cuba est une cause humaine, universelle, parce que le monde est intéressé à ce que, dans l'union spirituelle qui doit exister par dessus les frontières, il n'y ait point d'éclipses de justice capables de s'étendre et de gagner d'autres pays, puis tous. Pendant qu'il lutte pour Cuba la déshéritée, il n'oublie aucune des grandes causes, et même en étant américaniste dans le sens le plus large du mot, il ne voit pas dans l'Océan une haie pour la justice, ni dans la vieille Europe de noires brumes enveloppant les légitimes droits nationaux et populaires. Il veut que le *honeste vivere* des Romains soit la loi des nations, et il défendrait l'Espagne contre celui qui voudrait méconnaître ses droits séculaires. L'Angleterre et les Etats-Unis furent admirés pour leurs vertus publiques : l'Italie et la France pour leurs conceptions artistiques et pour leur grandeur historique. Il aime la France d'une manière spéciale, parce qu'il tient d'elle, en grande partie, sa culture littéraire. En 1886, quand fut inaugurée la grande statue de la Liberté que les Français offrirent aux Etats-Unis, il écrivit une de ses meilleures chroniques. Après y avoir indiqué que Bartholdi, l'auteur de l'ouvrage, était né dans la cité alsacienne de Colmar, il s'écrie : « De l'espérance de toute sa patrie Bartholdi fit sa statue souveraine. Jamais l'homme ne produisit d'œuvre vraiment belle sans douleur profonde. C'est pourquoi la statue s'avance, comme pour fouler la terre promise : c'est pourquoi elle a la tête penchée et un accent de vieillesse sur le visage : c'est pourquoi, comme

quelqu'un qui commande et dirige, elle lève fièrement son bras au ciel. A l'Alsace ! A l'Alsace ! dit-elle toute ». Ce cri, il le fait jeter ainsi en face de toutes les Amériques, il le jette lui-même, parce qu'il sent que ce cri trouvera un écho dans les deux continents comme il en a trouvé dans son cœur d'homme juste.

[illegible] Mazzini [illegible] la question italienne au rang de question européenne, ainsi Marti porta le cas de Cuba devant toutes les Amériques. Et lorsque, plus tard, les rues de New-York, de Chicago et des milles cités de l'Union, à grand cris demandèrent la guerre contre l'Espagne pour délivrer Cuba, obligeant le président Mac Kinley à changer la direction de sa politique, c'est sa voix sonore qu'on entendait au-delà de la mort, c'est une bataille qu'il gagnait après avoir cessé de vivre, comme le Cid Campeador de la légende. L'Amérique du Nord avec ses armées, celles du Centre et du Sud, avec leurs sympathies jamais démenties, avec leurs vœux constants, avaient répondu à l'idée éthique qu'il s'était faite d'elles pendant sa vie d'observations, d'études, d'agitation, de travail quotidien.

L'amour de la liberté fut chez lui aussi grand que l'amour de l'indépendance de sa patrie. Jamais ne l'effleura le doute que son pays, jouissant d'un gouvernement propre, pût ne point pratiquer les vertus républicaines. Supérieur en cela à Washington et à Bolivar — certainement à cause de la différence des époques — il resta fidèle jusqu'au moment suprême à ce principe. Amérique, Liberté et Indépendance étaient des mots différents pour exprimer une même idée, une même conception. La République était la synthèse des trois mots, la République comprise comme par un Athénien de l'époque glorieuse.

Homme de discours et d'action, on ne peut le considérer que dans son ensemble. Lire ses discours sans connaître sa vie serait chose pour le moins incomplète ; engagé dans le travail de délivrer un peuple et y consacrant son existence, décidé à perdre la vie, comme il la perdit, sur le champ de bataille, il n'apparaîtrait point dans toute sa grandeur si l'analyse ne le suivait pas dans toutes ses actions.

Eschine, l'orateur qui opposait à Démosthène son verbe d'acier en face du peuple grec, animé par la haine et rendu plus violent par la colère, s'écria un jour : « Quand Démosthène se vante devant vous, ô Athéniens, de son zèle démocratique, examinez non pas ses harangues, mais sa vie, non pas ce qu'il prétesse, [illegible] roles, impuissant en fait, digne d'applaudissements, quand il parle, perfide dans l'action. »

Cette invective, nul ennemi n'aurait pu la jeter à [illegible] ment noble. Comme tous les apôtres, il pra- [illegible] autres. Il fut sévère vis-à-vis de soi-même, parce qu'il avait conscience de sa haute mission.

[illegible]

HORS LA VIE

[illegible]

On sortait de la grand'messe. Des groupes se formaient sur la place de l'église, qu'un grand calvaire domine et qu'on appelle encore parfois « le cimetière » ; car, au temps où Valleville n'était qu'un village, la vieille église de granit sombre avait autour d'elle tous ses fidèles morts. La matinée de novembre était grise et froide. Un brouillard lourd traînait au fond de la vallée, supprimait les lointains, se condensait en gouttelettes sur les arbres à peu près dépouillés, aux bords des toits, sur les vêtements. Pourtant personne encore ne se hâtait dans l'avenue longue et droite qui mène de la paroisse à la ville moderne. On s'abordait, on causait. Tous ces [illegible] prier, avaient là-bas, dans cet endroit pour eux indéfini, mystérieux, redoutable, qu'on nommait [illegible] frères. Les nouvelles se croisaient. A cause de la conformité des inquiétudes, chacun s'intéressait sincèrement à tous. La joie de cette mère, la douleur de cette veuve, n'était ce pas celle qu'on espérait ou celle qu'on appréhendait pour soi-même ? Une sympathie vraiment et largement humaine passait entre tous ces êtres.

Trois femmes âgées, qui avaient cette distinction un peu raide et austère de l'ancienne bourgeoisie provinciale, s'étaient écartées des groupes, l'une d'elles entraînant, d'un mouvement discret, les deux autres. Arrivées derrière le calvaire, en face du portail de l'église par où personne ne sortait plus, elles s'arrêtèrent. Mme Balmier, — celle qui avait emmené hors de la foule ses deux amies — dit très bas

[illegible] terrible [illegible]. [illegible] que Raoul Bachelet [illegible].

Mme Caron joignit les mains et regarda un [illegible] sans répondre à [illegible] que Mme Blanchard murmurait :

— [illegible] c'est effroyable.

— [illegible] Mme Balmier [illegible] c'est effroyable.

Pour toutes les mères, la mort d'un fils est une douleur immense, mais pour celle-ci c'est le malheur définitif. Depuis la naissance de Raoul, Mme Bachelet n'a plus eu de vie personnelle. Vous l'avez toutes vu ? Elle n'était heureuse ou triste, bien portante ou endolorie que par son enfant. Elle a certainement souffert en réalité de toutes les maladies enfantines qu'a supportées Raoul et elle a eu les joies physiques de ses convalescences. Les petits tourments de ses études ont été pour elle de grosses angoisses ; et elle était, beaucoup plus que lui, vibrante et radieuse de tous ses succès.

— Elle vivait par son fils, c'est vrai ; elle mourra de sa mort, fit Mme Caron.

— Et si elle ne meurt pas, ce sera pire, car elle vivra sans raison de vivre. Elle sera ce que la pitié populaire appelle, avec un sens douloureux si profond, un corps sans âme.

— Pauvre, pauvre femme ! Quelle existence ! soupira Mme Blanchard. Veuve avant vingt ans, peu à peu consolée par ce délicieux Raoul. Et puis... cette horrible guerre... et plus rien ! Mais... sait-elle ?

— Sûrement non, dit Mme Balmier. Je l'ai aperçue ce matin, rentrant chez elle après la messe de huit heures ; elle avait l'air tranquille. Et, en effet, elle me disait, il y a deux ou trois jours, que le régiment de Raoul était au repos. C'est d'ailleurs pour éviter les oreilles indiscrètes [illegible] la pauvre mère, que j'ai voulu vous parler dans ce recoin désert.

— Et si nous allions la voir cette après-midi, la malheureuse femme ? proposa Mme Blanchard.

— Bien volontiers, fit tout-de-suite Mme Balmier.

Après une hésitation, Mme Caron dit :

— Moi, je ne peux pas. J'attends tous mes [illegible].

Au vrai, elle craignait que la mère douloureuse se trouvât avertie dans l'intervalle et [illegible] très pénible spectacle [illegible].

Mme Balmier méditait :

— Il y a [illegible] dit-elle à Mme Blanchard ; il ne faut pas que cette pauvre mère [illegible] son malheur. L'imaginez-vous, seule, décachetant la lettre où [illegible] voilà : nous irons la voir de bonne heure, puis nous viendrons au salut ; après l'office, nous avertirons M. le Curé ; il se rendra chez elle ce soir, car la lettre serait peut-être au courrier de demain matin. Oh ! — elle frissonna, — lui annoncer cela ! Il n'y a que M. le Curé qui puisse atténuer ce coup en le portant.

***

Agnès Bachelet, dont la famille avait toujours habité Valleville, s'y était mariée, orpheline et adolescente, avec le docteur Bachelet, dont les trente-cinq ans lui avaient paru un âge très avancé, et pour lequel sa tendresse fut déférente, admirative, un peu intimidée.

Douée d'une clairvoyance délicate et humble, qui lui montrait avec exactitude les rapports entre elle et ceux qui l'approchaient, elle eut toujours conscience d'être, pour le docteur, une enfant qu'il chérissait de haut et qui l'amusait : la femme-joujou qu'on choie mais qui demeure extérieure à la vie d'un homme, le bibelot précieux mais non indispensable. Raisonnable et sans fantaisie, elle était plutôt un peu mortifiée de son rôle ; pourtant elle reconnaissait qu'il ne pouvait pas être différent ; elle savait n'être pas fort intelligente et pas du tout cultivée.

La petite instruction qu'au couvent de la sous-préfecture elle s'était, avec résignation, appliquée à recevoir, qui lui avait coûté tant de peine, était déjà presque effacée. Cette instruction s'était, d'ailleurs, toujours bornée à quelques faits, à quelques formules, confiés à sa mémoire et qui lui semblaient maintenant se dissoudre dans des coins spéciaux et inaccessibles de son crâne. Elle les avait, dès leur acquisition, rangés dans ces régions qui lui paraissaient situées hors d'elle-même et où ses pensées personnelles ne fréquentaient pas. C'étaient, sur les rayons élevés d'une armoire, des objets vénérables et inutiles qu'on ne regarde jamais, et que le temps, les lentes poussières, les insectes rongeurs abolissent peu à peu. Avant d'entendre, dans les conversations entre son mari et quelques amis de choix, passer des mots qu'elle reconnaissait pour les avoir prononcés au couvent — *Moyen-Age*, *Renaissance*, *Tiers-Etat*, etc.

Agnès Bachelet n'avait jamais envisagé que les choses représentées par ces mots pussent avoir une réalité et offrir un intérêt pour d'au-

très que les maîtres chargés de les enseigner. A les retrouver ainsi, comme vivantes, appelant la discussion, suscitant de la passion ; à constater que son mari leur attribuait une valeur au moins égale à celle de la médecine — qui faisait vivre le ménage — elle avait un immense étonnement, mais elle était surtout honteuse : honteuse de les avoir méconnues ; honteuse, à présent qu'elle découvrait leur importance, de ne plus savoir ce qu'elles étaient au juste et de n'avoir pas le désir de le rapprendre. Cette dernière certitude la convainquait profondément de son infériorité et exaltait son admiration pour son mari. Elle se surprenait à le plaindre d'avoir épousé cette petite bonne femme, aimante et pot-au-feu, qui jamais ne se hausserait jusqu'à lui. Et, pour se réhabiliter à ses propres yeux, elle ouatait l'existence du docteur Bachelet de petits soins méticuleux dont il ne s'apercevait pas souvent. Elle cuisinait, pendant des heures, des plats compliqués, que le médecin, toujours pressé et toujours préoccupé, absorbait avec la même indifférence qu'une tasse de lait ; elle brodait infatigablement des napperons, des brise-bise, des lambrequins, dont les dessins mignards, les enjolivures en rubans roses figuraient de façon comique dans la vieille maison des Bachelet, vieille de trois siècles, parmi les lourds buffets sculptés par les huchiers cauchois, les tables pesantes, les crédences massives, les hottes monumentales des cheminées en bois.

Le docteur Bachelet avait une intelligence très haute et très large, lucide et précise. Encore lycéen, il rêvait d'une carrière scientifique désintéressée, toute vouée aux recherches de laboratoire. Il avait commencé sa médecine dans ce but. Il était à sa seconde année d'études et donnait à plein cœur tout son effort, lorsque son père mourut. Armateur, possédant de nombreux bateaux, slandas et terreneuviers, avait succédé à toute une lignée de « Bachelet armateurs », riches depuis plusieurs siècles. M. Bachelet passait pour avoir une grosse fortune. Les réussites de ses campagnes de pêche étaient célèbres sur la côte, entre Le Havre et Boulogne. A sa mort, sa veuve et son fils apprirent qu'ils étaient ruinés, qu'il leur restait seulement deux fermes, donnant à peine trois mille francs de rentes annuelles et la vieille maison du quai Henri-IV. M. Bachelet était joueur, et le patrimoine séculaire avait coulé tout entier sur le tapis vert des tripots, à Dieppe et à Rouen. Henri Bachelet, hautainement brave devant l'effondrement de ses espérances, termina ses études au plus vite, et le vieux médecin de Valleville ayant cessé d'exercer, il vint s'établir auprès de sa mère, dans la vieille belle maison des ancêtres riches. Il eut tout de suite ce qu'on appelle, dans les bourgs, « une grande clientèle » ; c'est-à-dire que toutes les heures de ses jours, et souvent une partie de ses nuits, furent remplies par les visites dans la petite ville, les hameaux proches, les villages éparpillés à longues distances parmi les plaines [illegible] fins du canton. Quelques mois après la mort de sa mère, il se maria ; et sa vie continua, harassante, monotone, sans clarté et sans horizon.

L'égalité d'humeur du docteur Bachelet, qui était faite d'une résignation orgueilleuse devant l'inéluctable, ne permit jamais à sa femme de soupçonner avec quels regrets il subissait son existence et quelle désespérance totale se cachait sous son activité et sa bienfaisance. Agnès s'était donc arrangé une manière de bonheur, entre ce mari très admiré qu'elle entrevoyait juste au moment des repas, ses soins ménagers et ses travaux d'aiguille. Plusieurs années passèrent. Puis la jeune femme, que le rêve de l'enfant attristait parfois, qu'il tenait, durant des heures, les yeux attentifs aux moussaillons du faubourg St-André qui polissonnaient au long du quai, la jeune femme aux gestes lents, repliés, comme berceurs, connut qu'elle allait être mère. Elle eut alors notion d'un bonheur complet si grand qu'il lui semblait s'y perdre, si inexprimable qu'elle se demandait comment il pouvait être réel.

Elle aima comme une créature connue et consciente la petite chose qui se formait de sa substance. Elle eut le sentiment constant de sa présence comme si la petite chose obscure eut été déjà distincte de la chair maternelle et animée de désirs, de volontés, de compréhensions. Elle lui parlait avec des mots très tendres, à peine puérils ; elle s'inquiétait, avec une sincérité qui tout de même la faisait sourire de temps en temps, de l'opinion qu'avait « bébé » sur tel ou tel des arrangements ou des objets qui le concernaient. Elle l'interrogeait :

— N'est-ce pas que ces gros nœuds roses sont jolis sur les rideaux de tes berceaux [illegible] vont bien à tes joues fraîches de petite fleur ?

Ou elle le consultait :

— Dois-je faire [illegible] armoire à ton lavabo en blanc ou en rose.

Pour [illegible] pliait, elle avait des mouvements délicats, caressants sur les [illegible] cherchait déjà [illegible] tin ; dans la forme de [illegible]

petites formes rondes du nouveau-né. Elle avait toutes les joies de la mère, sans en avoir encore les inquiétudes : l'enfant blotti lui semblait invulnérable.

Le docteur lui aussi aimait à rêver du petit mystère qui allait être un humain. Un pressentiment, fait de son désir, lui montrait un garçon. Avec ferveur, il se promettait que l'enfant réaliserait sa destinée selon son inclination propre, servi par l'aide passionnée de son père et que la carrière du fils serait la revanche de la vie paternelle si douloureusement manquée.

Un recueillement et une douceur d'Avent étaient dans la vieille maison en attente d'une nativité. Les meubles antiques, qui avaient tant vu naître et tant vu mourir, attendaient, paisibles, bien rangés, leurs bois cirés rayonnant discrètement, le nouveau maître qui allait venir. La lumière éternelle qui, aux mêmes places, avait enveloppé tous les aïeux, semblait, en ces mois de printemps, plus jeune et plus subtile ; elle pénétrait et allégeait l'atmosphère des chambres vastes, toujours un peu obscures à cause des embrasures profondes, des verrières aux losanges de plomb. Les reflets de l'eau captive entre les quais palpitaient aux plafonds comme les ailes silencieuses de colombes mystiques. Toute la demeure, muette et attentive, semblait porter en elle l'espoir.

Ce fut le malheur qui arriva d'abord.

Un soir de juin, alors qu'Agnès, inactive, délicieusement alanguie, contemplait le tendre crépuscule vert et or qui s'endormait au ciel entre les hautes toitures d'ardoises, dans l'eau entre les quais de gris sombre, des hommes entrèrent chez elle, qui apportaient le corps de son mari tué dans un accident de voiture.

Au moment où, avec un cri d'assassinée, elle tombait à genoux auprès du cadavre, le petit être qui allait vivre tressaillit impérieusement.

*

Et la veuve, à la sommation de l'enfant, accepta de se refuser à la douleur. Elle lutta contre elle, la refoula, parvint à la rejeter de ses nerfs et de son cœur. Corps et âme, elle appartenait à la plante fragile qui croissait dans la ténèbre mystérieuse ; elle était la nourriture de ses tissus, la pensée de sa minuscule pulpe cérébrale ; elle avait le devoir de lui donner la santé, l'équilibre, la sérénité. Elle arriva donc à rester bien portante et paisible.

Mais, d'hérédités contrecarrées jusqu'ici par d'autres apports ancestraux, Agnès Bachelet avait reçu un penchant à la mysticité. Aussi longtemps que son existence avait été toute unie, facile et simple, cette tendance était restée latente ; elle ne s'était pas même révélée dans la forme religieuse. La piété de Mme Bachelet avait toujours été, comme elle-même, raisonnable et pondérée. Lorsque la jeune femme dut faire face à la tâche, formidable pour sa nature passive, de supprimer sa douleur, le mysticisme s'éveilla en elle, comme une force biologique se révèle tout-à-coup contre une maladie ; il aida à dériver la douleur et à la cantonner dans des régions où la souffrance ne la suit pas, où elle se transforme et guérit par la vertu de ses apparences nouvelles. Ne voulant pas pleurer le mort, celle qui demeurait se mit à vivre avec lui.

Il fut sans cesse à ses côtés ; elle l'entendait se mouvoir, par frôlements à peine sensibles, dans les pièces où elle se tenait. Elle le prenait à témoin pour tous les incidents de sa vie, si close, si assourdie. Devant chaque décision à arrêter, même futile, elle consultait son mari ; et, toujours, elle percevait en sa propre conscience la réponse précise. Son mari mort était beaucoup plus près d'Agnès, la dirigeait beaucoup plus étroitement que le vivant distant et surmené qu'avait été le docteur Bachelet. Sans se le dire avec netteté, la veuve pensait qu'Henri Bachelet n'avait plus, maintenant, autre chose à faire que s'occuper d'elle. Aussi cette femme toute jeune, sans famille, dont la solitude semblait pitoyable, ne se sentit-elle jamais isolée, désarmée, perdue, comme sont les veuves.

A force d'épier, dans toutes les chambres de la vieille maison, les signes presque insaisissables qui marquaient la présence du docteur Bachelet, sa femme finit par y reconnaître d'autres présences. Des inconnus, les ancêtres qui avaient vécu là, entouraient le fils qui les avait rejoints dans l'immobilité du temps ; et tous, avec une curiosité attendrie, se penchaient sur elle où vivait le descendant qui allait entrer dans le temps mesuré et limité. Les pièces de sa demeure que, naguère, Agnès eût cru vides et muettes, lui apparaissaient à présent pleines de mystère presque transparent, de vies nombreuses, invisibles et perpétuées. L'air lui transmettait tous les mouvements ; il s'ébranlait à des passages rapides ; il s'émouvait autour des groupes confabulant, sa masse secouée de murmures mal distincts ; il était comme une substance sensibilisée en laquelle communiquaient de manière effective elle, la vivante de la terre, et eux, les vivants de lieux inconnus. Agnès les sentait si bénévolents, tous ces gens du passé, [illegible] qui,

ayant aimé la douce vieille maison, ne se décidaient point à la quitter tout à fait [illegible] qu'elle n'eut jamais aucune crainte à les savoir autour d'elle. Au contraire, ils lui semblaient des protecteurs pour elle et pour l'enfant de leur race. L'invisible compagnie, qui chuchotait inintelligiblement, lui inspirait la même affection confiante qu'elle eût donnée à des grands-parents. Et, de plus en plus, elle se retirait de la société des vivants, leur préférant la famille morte.

Puis l'enfant naquit. C'était un beau petit mâle, lourd et solide, qui dut agréer aux fantômes des vieux Bachelet, Normands athlétiques et roux. Agnès, malgré les mois d'attente recueillie, eut, en prenant son fils entre ses mains, l'impression du miracle. L'incarnation du petit dieu la confondait ; et elle sentit qu'elle était, à jamais, sa servante passionnée. Heure par heure, elle voua sa vie à l'enfant : par les actes matériels en lesquels elle ne se laissa jamais suppléer, et par la contemplation. Près du berceau, elle songeait ; et, mentalement, elle formulait ses rêves, avec mille détails précis, afin que le père, bien averti, la conseillât, guidât la première enfance et préparât l'avenir de leur Raoul. Les menus soucis trouvaient aussi leur place dans ces colloques ; et, à chaque indisposition du garçonnet, des consultations étaient réclamées du médecin mort, pour corroborer celles de son successeur, le médecin de Valleville.

Dix ans glissèrent, dont Agnès Bachelet n'éprouva que la douceur. Très intelligent, un peu renfermé et grave, l'enfant grandissait, serré contre sa mère, dans un échange à peu près inexprimé, mais perpétuel de tendresse. Cependant l'âge arriva où les études faites à l'école de Valleville ne furent plus suffisantes. Agnès savait que ses minces revenus ne lui permettraient pas d'aller s'installer à Rouen avec son fils ; elle dut envisager la séparation, l'internat. Ce fut alors en elle une détresse, une révolte telles qu'elle se reconnut incapable de les vaincre. Après des nuits de lutte contre elle-même, de larmes sans fin, elle se dit :

— Je n'ai pas la force... Je le garderai. Il apprendra ce qu'il pourra ici. Nous vivrons plus tard petitement comme aujourd'hui, mais il ne me quittera pas.

Mais au lieu de se sentir calmée par cette résolution, elle souffrit davantage et autrement, avec le sentiment d'une faute. La volonté du docteur Bachelet se dressait contre la sienne, pesait, insistait, et elle se jugeait infiniment coupable de ne pas pouvoir obéir. Elle y vint pourtant, car ce conflit avec son mari mort lui causait un chagrin et une épouvante insoutenables. Raoul fut interne au lycée de Rouen. Agnès, [illegible] pour payer les frais d'études, dut se résigner à ne l'aller voir que tous les mois.

De loin [illegible] fils, devenue un peu indifférente à sa belle vieille maison, délaissant les aïeux inconnus, et tendu vers le lycée, attentive aux turbulentes petites existences qui entouraient celle de Raoul. Elle se faisait aussi « collégien » que les collégiens, voyant selon leur optique, déterminant ses opinions d'après les raisons grégaires du troupeau enfantin ; elle se passionnait pour [illegible] contre tel professeur, exaltait ou [illegible] « chic type » ou la « casserole ». Elle avait imaginé de demander à Raoul les menus invariables du réfectoire pour chaque jour de la semaine, à des heures semblables, elle mangeait les mêmes nourritures que mangeait son fils. Il lui semblait que cela les rapprochait beaucoup, et elle aimait écrire à Raoul des choses de ce gence :

« A midi vingt, au moment où *nous* mangions l'épaule de mouton aux haricots, le plus grand des vapeurs anglais qui viennent chercher les galets noirs est entré dans le port. »

Ou :

« A sept heures dix, juste comme *nous* entamions les saucisses aux choux, la [illegible] est venue m'annoncer la mort du père Lecerf. »

Lorsque ces incidents de sa petite vie recluse coïncidaient avec les heures des repas, Agnès avait l'impression que son fils véritablement y participait : parmi la senteur doucereuse des haricots qui emplissait là-bas le réfectoire, ici la salle à manger, elle voyait avec [illegible] propres yeux et avec les yeux de Raoul le grand vapeur [illegible] à travers la fumée musquée du plat de choux, elle entrevoyait pour eux deux [illegible] perceptions mentalement différentes de la même sensation, la femme [illegible] glissés qui venait annoncer les morts et qui chuchotait avec la domestique dans l'ombre du vestibule.

Elle s'identifiait Raoul absent, comme si elle avait pu, lui déjà si conscient, déjà si indépendant, le reprendre dans sa propriété.

Les distributions de prix triomphales, où le nom de Raoul Bachelet tant de [illegible] tournait d'applaudissements [illegible] pour la mère des [illegible] bonheur et son orgueil étaient tels qu'elle les ressentait [illegible]

avait une splendeur et une douceur surnaturelles à toutes choses de la suavité. L'atmosphère surchargée de la vaste tente, amalgamant l'odeur de la toile chaude, du sable humide, des branchages frais coupés, des essences violentes ou fines évaporées des vêtements féminins, la touffeur d'une foule suante, lui avaient le parfum d'une serre où des plantes rares eussent exhalé leurs esprits précieux.

Agnès gardait de ces heures l'ébranlement prolongé que laissent à d'autres femmes les heures amoureuses. A l'improviste, à la sollicitation d'un souvenir, leur indicible frémissement se réveillait, la secouait toute, longuement.

Plus tard, les succès de l'étudiant, où la pensée personnelle, les promesses de haute perspicacité scientifique s'imposaient, furent peut-être moins sensibles à Agnès. Ils n'étaient plus affirmés par les vivats et les trépignements, par l'éclat impératif des cuivres ; elle n'y discernait que du travail réalisé, non des victoires, et sa fierté maternelle ne savait pas en jouir. Elle ne retrouva qu'une fois cette joie, aux répercussions physiques, comme aux distributions de prix.

Presque adolescent encore, Raoul avait été classé premier au concours d'internat pour les hôpitaux de Rouen. La proclamation des récompenses aux lauréats de l'Ecole de Médecine et de l'Ecole supérieure des Sciences et des Lettres se fait dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Elle est solennelle et la foule s'y presse, foule composée d'une élite qui s'enthousiasme aux faits d'intelligence. Lorsqu'on vit, sur l'estrade, ce tout jeune homme qui recevait la médaille d'or du prix Henri Pillore, la plus haute récompense de l'Ecole, les acclamations emplirent la nef spacieuse, si nombreuses que leurs vibrations y furent à l'étroit, se heurtèrent, se brisèrent, se confondirent en une grande clameur confuse qui eut sonorité d'ouragan et de marée. Prise dans ce bruit qui avait la gloire de son fils pour cause, se sentant comme secouée et roulée parmi les houles de cris, Agnès Bachelet suffoquait, haletait, éperdue d'un bonheur qui pénétrait toute sa chair.

***

Peu à peu, dans sa solitude toujours pleine de son fils, Agnès prit conscience que son Raoul, « le petit », était à présent un homme et elle se mit à se torturer dans l'attente de la femme qui lui disputerait le cœur de l'enfant. Toutefois, elle n'eut pas le temps de choyer sa souffrance chimérique : car, brusquement, ce fut la guerre, la chose horrible à laquelle elle n'avait jamais songé.

. . . . . .

Et maintenant l'enfant était mort...

Au crépuscule, un de ces crépuscules de novembre où les nuages lourds, bas, compacts paraissent la forme visible des douleurs humaines enserrant et écrasant la planète, où les bruits s'étouffent dans l'air sans résonance, s'unifient en murmures et en plaintes, le curé de Valleville vint dire les effroyables paroles.

C'était un vieil homme de foi ardente, toujours offert aux plus rudes devoirs. Celui qu'il avait accepté ce soir pourtant l'épouvantait presque à la façon d'une faute : il se sentait comme coupable de tant de souffrance dont il était porteur.

L'abbé Beaucour était habitué aux aspects de la douleur : il connaissait tous ses visages, le son innombrable de ses cris ; mais ce qu'il vit, quand il eut prononcé ces paroles effroyables qu'il venait dire, devait lui rester en obsession, laisser une meurtrissure à son cœur pitoyable. Il vit un corps, subitement vidé d'âme, et qui continuait à vivre sans un à-coup, sans un sursaut, comme si rien ne s'était passé. Agnès Bachelet demeura immobile sur son siège, elle ne jeta pas un cri, ses yeux persistèrent à regarder le prêtre, — et ces yeux n'avaient plus de lueur, ils étaient vides de manière plus effrayante que ceux des morts parce que leur matière vivait. Identifiée depuis des années à son fils par des actes coutumiers de sa volonté, le choc avait réagi en elle dans le sens de l'habitude acquise et un réflexe de l'inconscient identifiait la mère au cadavre de l'enfant. Peut-être même ne souffrait-elle pas encore ? L'abbé Beaucour, inquiet, essaya de provoquer la crise qui résoudrait cette stupeur et lui permettrait d'offrir à la chrétienne les apaisements et les espoirs surnaturels. Il parla de Raoul vivant, plus de Raoul dans la survie glorieuse.

Pour l'abbé Beaucour, la communion des fidèles était une réalité présente. Il priait les élus, il priait pour les pécheurs trépassés, il assistait et évangélisait les vivants terrestres sans établir une différence très marquée entre les états de vie de tous ses fidèles : la mort n'existait point, c'est tout au plus s'il consentait à remarquer qu'âmes incarnées et âmes désincarnées habitent des régions diverses, mais encore

ces régions lui paraissaient-elles moins lointaines l'une de l'autre que certaines contrées séparées par les espaces géographiques. Lui, le prêtre, vivait avec toutes, sur un plan commun, et c'est là qu'il s'employait à attirer Agnès.

Mais elle qui, autrefois, cohabitait avec les générations mortes de sa vieille maison, et bien plus effectivement et dans un ordre beaucoup plus concret que l'abbé, ne semblait plus comprendre. Quand il eut parlé longtemps, avec toute la chaleur, avec toute la douceur de sa certitude, une voix sans timbre, entre des lèvres qui remuaient à peine, répondit :

— Les morts... les morts... on ne les voit plus.... on ne les entend plus... C'est le vide... le vide.... le vide....

Dans les jours qui suivirent, Agnès ne sentit pas le doute instinctif que laisse la mort d'un être cher dont on ne voit pas la dépouille ; aucun espoir ne s'efforça pour durer en elle. Sans arrière-pensée, et même sans surprise, elle accueillait la certitude atroce. On sait du que ces trois mois d'anxiété [illegible] depuis le départ de Raoul l'avaient préparée à la mort de son fils, que cette mort était l'aboutissement nécessaire des angoisses maternelles. Anéantie et machinale, il lui semblait vivre et se mouvoir seulement par l'enveloppe de son corps, être une sorte de fantôme dont les organes avaient disparu. Elle n'était plus, comme naguère, secouée par les heurts [illegible] de son cœur, asphyxiée par l'oppression constante de sa poitrine ; son estomac n'avait plus de spasmes ; la tension de l'idée fixe avait cessé de courbaturer son cerveau. C'était bien le vide, un vide absolu, en elle, autour d'elle. Tout, dans la vieille demeure, se dissolvait aussi : les objets n'avaient plus de consistance à peine de structure ; Agnès ne les apercevait que comme de vagues apparences, sans aucun rapport avec elle-même, sans lien de souvenir avec Raoul. L'ambiance n'était plus à elle ni à l'enfant disparu. Elle s'y sentait isolée, sans recours, [illegible] que dans un espace [illegible] le docteur Bachelet, tous les [illegible] donnée ; ils étaient partis, ils avaient rejoint Raoul dans un enfant [illegible] pourrait jamais les [illegible] ils tous anéantis avec la [illegible] race ?

Des semaines. Des semaines. [illegible] La mère [illegible] fois [illegible] Automatiquement, sans prendre notion des gestes accomplis, elle se vêtait, elle mangeait, elle s'étendait au soir dans son lit ; et, les jours entiers, elle demeurait assise dans la chambre [illegible] Raoul [illegible] point [illegible] [illegible]

* * *

Un soir, pareil à tous les autres, entrait dans la chambre.

Le soleil, déjà presque englouti dans la mer, là bas, à la pointe de Mounset, éclairait encore en rose pâle le faîte des maisons sur l'autre côté du port, en or léger les jardins au flanc de la falaise ; l'eau tranquille s'assoupissait dans un gris uniforme entre les quais. L'ombre fine, blutée par les plombs serrés des vitrages, s'amassait aux angles de la pièce, gagnait, par atteintes insensibles, les parties claires dans [illegible] tours de toutes choses, ne laissant bientôt plus apparentes que des masses incolores et des taches blêmes. De la même progression, si lente, elle s'emparait des objets et de l'être qui végétait confusément [illegible] s'enlisait dans le crépuscule croissant, sans le voir non [illegible] soleil de mai, ivre de sa force renouvelée, palpiter fougueusement dans l'atmosphère, frapper [illegible]

Le silence s'établissait à mesure que mouraient les dernières clartés ; dans la chambre aux vitres closes, il était dès maintenant complet. Avec l'ombre, il environnait la femme im[illegible]

Soudain, ce corps, où tout mouvement autre [illegible] sissable pourtant, avait pénétré jusqu'à la sensibilité et l'éveillait. Encore dans une demi-hé[illegible] Elle chercha aussi à scruter l'obscurité gran[illegible] très morts.

Debout, les bras tendus comme pour l'étreinte du retour, elle cria :

— Oui ! Oui est-ce ? Est-ce toi, Raoul ?

Et la réponse vint. Et tout son être fut ébranlé à entendre en soi la voix aimée qui s'était tue pour les vivants, qui lui parlait, très douce et attristée :

— C'est moi, ma maman chérie. Pourquoi ne veux-tu plus nous comprendre ? Autrefois, tu savais écouter ceux que les yeux de chair ne voient plus, tu leur parlais et ils te guidaient. Nous sommes autour de toi, père et moi, et tous nos pères et nos mères, tous ceux de notre nom qui ont vécu dans cette maison. Nous nous aimons, nous t'aimons. La famille, bien plus nombreuse, bien plus unie qu'une famille terrestre, est groupée. Souvent ce groupe t'entoure, toi qui n'es pas encore libre et ne peux nous joindre. Nous serions heureux si ta souffrance ne se répétait entière en chacun de nous. Cette souffrance s'empare de l'atmosphère où tu vis, et comme nous nous revêtons de cette atmosphère pour réussir à garder contact avec la terre, notre esprit, qui souffre avec le tien, sent aussi un mal physique à cause de cette substance imprégnée de douleur dont il s'enveloppe. Ma maman, beaucoup de nous ont connu de grandes douleurs pendant leur vie incarnée ; moi-même, j'ai enduré un martyre dans mon corps fracassé par l'obus, dans mon jeune instinct qui s'épouvantait de la mort ; nous avons besoin de repos, de sérénité ; toi seule as pouvoir de nous les donner. Puisque nous t'environnons, que nous ne te quitterons pas jusqu'au jour où tu viendras à nous dans la liberté, cesse de souffrir. Fais-nous notre vieille maison paisible et heureuse comme tu la faisais pour père et pour moi lorsque nos corps vivaient près de toi. Maman, la terrible souffrance de la guerre, celle de la blessure et celle de l'agonie sont récentes ! Je suis endolori encore. Je suis convalescent. Il faut que tu me guérisses, ma maman ; et pour cela, une chose, une seule est essentielle : que tu ne souffres plus. Tu promets ?.... Sens-tu mon baiser sur ton front ?

Un effleurement caressa le front d'Agnès, et toute sa chevelure frémit. Elle dit, en extase :

— Oh ! oui, mon petit, tu vas être guéri, tu vas être heureux. Tu es là, je n'ai plus de chagrin. Tu es là aussi, mon cher mari ; et vous êtes là, tous les aïeux de mon enfant, avec lui que j'ai retrouvé. Nous sommes ensemble pour toujours. C'est le ciel qui commence.

*
* *

C'était un dimanche d'août, au retour des vêpres. Mme Balmier recevait, dans son jardin, ses amies revenues avec elle de l'église. L'atmosphère était lourde et stagnante, néanmoins il y passait, par intervalles, des souffles chauds ; la pénétrante odeur de laboratoire que les chimies de l'orage imminent développent commençait à se répandre. A l'ombre des très vieux et hauts poiriers, on avait servi des verres de sirop et des pâtisseries.

Mme Bachelet se leva bientôt :

— Le catéchisme de persévérance doit être achevé. Il faut que je rentre. C'est l'heure où je fais goûter chez moi mes petites orphelines avant qu'elles retournent à l'hospice.

Elle serra des mains, embrassa Mme Balmier et partit. Elle avait un visage reposé, des yeux clairs ; ses cheveux étaient arrangés avec soin sous le petit chapeau de crêpe à bandeau blanc. La causerie se suspendit. Tous les regards la suivirent qui traversait le jardin d'une allure dégagée.

— Singulière femme, dit Mme Caron. Après ce désespoir presque exagéré des premiers mois, voilà maintenant qu'elle a tout à fait l'air d'avoir oublié Raoul.

— Oui, singulière, en effet, répondit Mme Blanchard. D'abord la claustration complète ; on parlait même de folie. Et puis, subitement, le calme, la vie normale reprise ! C'est à n'y rien comprendre.

— Bah ! fit Mlle Olivier — une maigre vieille demoiselle aux oreilles plates, à la bouche serrée et pointue, — ces chagrins à grandes manifestations, je m'en méfie toujours ; on ne peut pas tenir longtemps son personnage. Mme Bachelet s'est ennuyée de sa réclusion ; après nous avoir écartées toutes, elles nous est revenue. Et, à présent elle se détend... sans vergogne.

— Ah ! bien sûr, approuva Mme Caron, on ne vit pas avec les morts ; en admettant même la sincérité du premier chagrin....

— Heu, heu, je ne sais trop si la sincérité va avec tant d'ostentation.

— C'est vrai ; on n'a jamais vu fermer sa porte aux plus intimes pendant six mois, pour reparaître ensuite tranquille comme Baptiste et comme si de rien n'était.

— Elle rajeunit, positivement.

Les propos devenaient acrimonieux. Les voix montaient au registre aigu ; des syllabes grinçaient. Toutes ces femmes, même celles qui

n'avaient point une réelle méchanceté, pardonnaient mal à Agnès Bachelet la perturbation qu'elle apportait à l'ordre établi de leurs sentiments et à leur conception des formes obligatoires de la douleur bourgeoise. Elles se sentaient comme frustrées pour tant de pitié qu'elles lui avaient donnée. Bien plutôt que d'être la créature d'égoïsme et d'hypocrisie qu'elles prétendaient découvrir, elles lui en voulaient de les forcer à changer l'image qui avait habité leurs cerveaux. La paresse intellectuelle regimbait davantage que le scrupule moral.

La bonté indulgente de Mme Balmier intervint :

— Mes bonnes amies, n'[illegible] nous égarons pas. Ce qui se passe en Agnès Bachelet, je ne le sais pas plus que vous ; mais je la connais assez pour être assurée que ce n'est rien de blâmable. Elle adorait Raoul. Sa douleur a été atroce. Qu'elle ait aujourd'hui trouvé la résignation, ce n'est tout de même pas à des chrétiennes de s'en étonner.

— Résignation bien complète, en tous cas, siffla la vieille fille. Et puis, entre nous, la voyez-vous assez pieuse pour obtenir de telles grâces ?

— On ne voit pas les âmes, dit pensivement Mme Balmier.

Entré par un portillon qui s'ouvrait sur une ruelle et que dissimulait un massif de lauriers-tin, l'abbé Beaucour apparut à l'angle de l'allée large où se tenait le groupe : il entendit les derniers mots prononcés par Mme Balmier.

— Oh ! fit-il en saluant ses paroissiennes, la conversation est grave !

— Elle est triste, M. le curé, jeta avec précipitation la bouche pointue de Mlle Olivier. Nous parlons de Mme Bachelet, dont les allures sont un vrai scandale. Peut-on accepter qu'une mère, frappée comme elle, se console avec tant.....

— On ne voit pas les âmes, vous dit-il notre amie. C'est toujours cela qu'il est juste de se rappeler avant de juger autrui, interrompit l'abbé. Il y a des consolations qui ne viennent pas de la terre et dont la nature passe l'entendement humain.

*
* *

..... Cependant l'abbé Beaucour avait parlé de façon générale et abstraite, et seulement selon la tendance de sa pensée sacerdotale.

LÉON DE SAINT-VALLIER.

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

MAURICE BRILLANT

Nos meilleurs [illegible] d'aujourd'hui [illegible] en prose, chacun le sait, et M. Brillant, pour sa part, n'a pas manqué à cet usage. Heureusement pour nous, d'ailleurs, car cette prose a l'allure de l'oiseau :

[illegible]

Son secret, le voulez-vous ? Ecoutez Paul Bourget :

« L'homme nourri aux lettres classiques, pour peu qu'il réfléchisse, doit reconnaître qu'il est l'usufruitier de richesses spirituelles accumulées par le labeur séculaire des générations ». Belle leçon de sagesse qui paraphrase le mot célèbre d'A. Comte : « Le monde se compose de plus de morts que de vivants ». Ce sont ces morts, et singulièrement nos spirituels devanciers du XVIIIe siècle, dont se réclame l'auteur de : « Ma[illegible] d'argent », de « Musique [illegible] Musique profane », de la « Cantilène pour une jeune sainte », et de tant d'autres poésies charmantes dispersées aux hasards des revues. Cette opportune leçon d'humanisme, il est grand temps de la rappeler à nos jeunes [illegible] dont la vague d'[illegible] [illegible] la hiérarchie des valeurs en supprimant d'un trait ceux qui les ont précédés ; — prétention odieuse si elle n'était surtout puérile, et qui provient d'un égoïsme pressé de jouir bien plus que de la certitude de leur mérite. Leur troupe, tout en obéissant à des chefs ennemis, risquerait de passer comme la phalange macédonienne à travers les légions si, pour conjurer les ravages qu'elle menace d'accumuler dans notre maison française, ne se dressaient de bons ouvriers tels que M. Brillant « nourris aux lettres classiques », et imprégnés de nos meilleures traditions. Ceux-là, surtout quand ils sont nés comme lui aux douces rives de la Loire, aiment parfois mieux — (pour employer un de ses mots) — « lire de bons ouvrages que d'en écrire de mauvais ». Cette Loire endormeuse, cette « opale caressée par l'oblique rayon », combien de spirituels rêveurs, avant lui, depuis Rabelais, Bal[illegible], J. Lemaître jusqu'à [illegible] nevois l'ont annexée à leur talent ? Mais il arrive à ces doux rêveurs de se faire violence, et nous-

[illegible] marquées au coin du meilleur goût français.

Les éditions [illegible] celles de M. Brillant [illegible] point des [illegible] savant. Il était naturel que ce licencié, diplômé des hautes études, stagiaire de [illegible] chanoines de Sées qu'il nous montre préférant les Grecs aux Latins, tout d'abord attiré par la divine Iliade. Cela nous valut un traité sur « Les secrétaires athéniens ». Ces secrétaires étaient de hauts fonctionnaires attachés aux assemblées du sénat (Boulè) et du peuple (Ecclesia). Archivistes, ils étaient préposés à la garde des décrets rendus par les deux assemblées. La connaissance des dates inscrites sur ces décrets rend une telle étude indispensable pour l'établissement de la chronologie des institutions athéniennes. L'épigraphie grecque ne saurait s'en désintéresser. Mais, à cause de cela, ces questions offrent aux spécialistes de nombreuses occasions de controverses. Le mérite de M. Brillant est d'avoir apporté sur plusieurs de ces points des solutions personnelles remarquées par l'Académie des Inscriptions qui couronna son ouvrage.

Si un tel ouvrage risque de dérouter des profanes, par contre, le titre du suivant : « Les mystères d'Eleusis » ne sera pas sans éveiller la curiosité de maintes lectrices de cette revue. Qu'elles n'en prennent point prétexte pour de vaines imaginations. Ayant eu nous-même à en connaître au sujet d'un livre de jeunesse intitulé : « Apollophane » qui nous valut l'indifférence du grand public, nous pouvons leur affirmer qu'elles n'y trouveraient rien qui rappelât même de loin « les mystères de Paris » d'E. Sue. Ces mystères d'Eleusis étaient avant tout une initiation au culte ésotérique de Perséphone et de sa fille, Korè.

Comment, par la suite, notre poète chrétien, qui avait porté une main si profane aux fruits de l'arbre de science, osa-t-il soulever, pour notre édification spirituelle le voile d'une religieuse, suivre dans les « Fleurs de l'herbe » les ébats d'une petite fille, jusqu'à son entrée au [illegible], jusqu'à sa mort sur le lit d'une cellule ? La raison en est, d'après son propre aveu, qu'il eut encore rempli sa mission de poète chrétien en offrant « une gerbe symbolique [illegible] qui parait les fleurs et qu'enchantaient les vers ». Bien avant l'immense notoriété de la sainte [illegible] de l'Enfant-Jésus, une [illegible] attraction lui dicta un [illegible] ces sonnettes modernes rythmées où le grand [illegible] des plus délicats trouvent également leur [illegible].

« Une [illegible] de fleurs a tombé sur vos jours,
Vous [illegible] quelque chose
[illegible] l'ombre des [illegible]
Vous [illegible] mystère
Qu'il [illegible] »

Comme nous voilà loin des mystères d'Eleusis ! [illegible] cette assimilation des couleurs et des sons, lui qui comparait la nature à un temple plein de mystères.

« [illegible] »

Que serait donc la poésie si elle n'était, avant tout, cette aptitude à saisir entre les choses des rapports qui échappent au commun des hommes ?

Musique sacrée ? Musique profane ? On hésite, en vérité. Le poète qui donna en 1901 ce titre à l'un de ses recueils de vers, éveille tant de sonorités dans notre âme qu'on ne sait au juste quelles cordes de la Lyre son plectre d'ivoire a frappées. Il est bien vrai que ses chants sont [illegible] de l'amour, mais cet amour n'est jamais lascif. Il préfère aux musiques romantiques les touches discrètes de nos vieux maîtres du clavecin qui sont comme des aveux retenus. Il ne leur veut pour cadre que les collines apaisées de son pays qui retiennent un fleuve paresseux. Comment l'exagération, l'enflure, la sottise oseraient-elles s'affirmer devant ces coteaux si aimablement ondulés, où Bacchus lui-même se fait spirituel, où il suffit à la terre saisonnière de mettre en bonne place quelque bosquet aux feuillages légers pour épuiser le plaisir de la vie ? Don Quichotte eût rougi de sa méprise, s'il eût rencontré aux rives de la Loire plutôt qu'en son rude plateau de Castille ces moulins à vent dont les ailes ne semblent tourner ici que pour démontrer la vanité des grands gestes, comme des grands mots, lorsqu'ils tombent dans le vide. Si, d'aventure, notre poète s'arrache aux suggestions du terroir natal, où va-t-il revivifier son rêve ? En Toscane, cet Anjou transalpin, où il chantera sur le mode mineur qui lui est cher « Le charme de Florence ».

Or, ces ouvrages liminaires n'étaient que les stages de cet apprentissage dont Sylvain Briollet fut redevable à son bon maître, l'inoubliable curé de Guinoiseau, épris, lui aussi, d'épigraphie grecque. Sylvain Briollet, cette œuvre maîtresse de M. Brillant, tout en nuances et en taille-douce, qui s'apparente aussi bien à la Princesse

de Élèves qu'aux propos de M. B[illegible] sous l'orme de mail, ne saurait se résumer. L'ambition d'un jeune clerc échappé aux murailles de grand séminaire, qui revient : « contempler ironiquement les fenêtres où il penchait sa mélancolie sur la ville ; sa fuite à Guinoiseau où il trouve un refuge chez son bon maître, le savant abbé Boisard, qui avait passé de longues heures dans « cet asile de la science et de la sagesse qu'est l'école des hautes études », ses déconvenues successives dans les salles de rédaction de province aussi bien que sur le banc « encadré de glycines » où il avait accoutumé de s'asseoir aux côtés de la jolie fille du père Landry ; à travers ces multiples aventures, un défilé incessant de personnages singuliers, hommes d'église, journalistes, femmes du monde dont toutes ne sont pas vertueuses, politiciens, bateleurs, aventuriers, généraux, évêques, dont l'un, Mgr de Javel, rappelle un peu le prélat à l'anneau d'améthyste : tous les éléments de la plus vaste comédie humaine font de ce livre une synthèse de la vie qu'un Balzac n'eût pas désavouée. Nous voudrions pouvoir arrêter chacun de ces personnages sous nos yeux. La place nous manque. Au reste, ils perdraient à être isolés, car il faut les voir en action dans leur cadre. Et pour finir, quels conseils l'abbé Boisard donne-t-il à son jeune parent au moment de son départ pour Paris ? : « Ne sois dupe de rien, mesure la vanité de la science, ne crois à rien avec trop d'assurance si ce n'est à la religion, à la divine charité. » Ne croit-on pas entendre le saint évêque à la bouche d'or : « ta panta, mataiantés ».

Mais prétendre parler de M. Brillant sans aborder l'histoire du théâtre serait faire œuvre incomplète. Le cadre de cette étude ne permet qu'une esquisse là où il faudrait de longs développements. Les deux volumes de 300 pages d'un texte serré auxquels il a donné pour titre : « L'amour sur les tréteaux » nous montrent son héros, Jacques Papevoine, engagé dans une troupe de comédiens, et parcourant avec elle la France pittoresque du XVIIIe siècle à la poursuite d'une fiancée, Mlle Marette de la Valinerie, qu'il retrouve enfin à Paris sous les espèces d'une courtisane surnommée : la Faisanne. Et, il faut bien convenir que leur rencontre singulière dans un hôtel somptueux de l'île St-Louis donne à leur dernier entretien un tour bien fait pour dessiller les yeux trop crédules d'un amoureux féru. Mais avant cette rencontre attristante, J. Papevoine en fit heureusement d'autres au cours de son plaisant voyage. L'une d'elles a ceci de piquant qu'elle représente une spirituelle transposition sur le plan de l'actualité littéraire. On y voit Paul Harelle, tenancier magnifique de l'auberge du grand St-André, à St-Envroult, gourmet raffiné, poète et chasseur, accueillir en ami la troupe des comédiens et l'initier à la gastronomie en une série [illegible] laisse percer son culte pour l'art de Brillat-Savarin. M. Harelle, qui est évidemment son ami, n'y cache pas plus son mépris de Marmontel que la pitié dans laquelle il tient M. Favart : il « négligeait ses échaudés pour écrire des opéras-comiques ! » Et tout cela fait le plus amusant tableau de genre. M. Brillant nous y donne, en somme, un abrégé de l'histoire du théâtre de la foire, au XVIIIe siècle, celui de « l'Enclos St-Laurent » et de « l'Enclos St-Germain », et un peu aussi celle de l'opéra-comique où le grand Monnet succéda à Favart.

Ceci m'amène à parler d'une très importante préface — presqu'une collaboration (150 pages d'un texte bourré de références et d'idées neuves) — que M. Brillant a écrite pour le livre de Gaston Baty : « Le masque et l'encensoir ». Si la presse théâtrale n'en a pas encore parlé, c'est que le service ne doit lui être fait qu'en septembre (1). Avec Baty, ce génial metteur en scène, il ne s'agit rien moins que d'une entreprise de rénovation du théâtre en France. On se rappelle les controverses que souleva cette tentative à ses débuts. Aujourd'hui, le principe n'en est plus discuté. Ceux qui l'ont critiquée ont dit alors : « Baty, ou la théorie du silence ! » Le silence d'après eux, allait devenir l'élément essentiel du spectacle, le texte de l'auteur n'étant plus qu'un hors-d'œuvre... en attendant qu'on le supprimât. G. Baty, qui connaît à merveille l'histoire du théâtre, n'a jamais prétendu cela. Mais nous sommes bien obligés de reconnaître avec lui que la tragédie grecque, nos mystères du Moyen-Age, le théâtre élisabethain et celui de Shakespeare, ainsi que la comédie [illegible] le théâtre espagnol, [illegible] éléments que le seul texte écrit.

Peut-on appeler théâtre ce qui ne serait qu'une récitation déclamée ? Baty s'est donc

(1) Cet article [illegible] de M. F. Brillant [illegible]

inspiré de la tragédie grecque pour tenter de rénover notre scène française qui vit d'une formule conventionnelle depuis le XVIIe siècle. Et, M. Brillant applaudit à ses efforts en répondant aux qui le critiquent. Nul, évidemment, ne soutiendra que la tragédie athénienne, pour faire sa place à la mise en scène, au décor, à la danse, à la musique, ait mis le poème au dernier rang, ni que les juges du concours, parce qu'ils couronnaient le chorège et l'acteur, en même temps que le poète, aient tenu celui-ci pour un mince personnage. Baty non plus. »

Or, depuis les deux Corneille, depuis Quinault,, pourrait-on dire jusqu'à Bernstein, notre théâtre vit d'une formule où n'entrent qu'incomplètement tous les éléments scéniques, qu'il s'agisse du décor ou de la chorégraphie. Voilà, semble-t-il, un rappel en règle aux saines traditions qui va sonner aux oreilles des directeurs de nos théâtres du boulevard comme la trompette d'argent dut retentir à celles des défenseurs des vieilles murailles de Jéricho.

Bien à regret, je dois m'arrêter. Nos cigarettes se sont éteintes. Je m'éloigne de mon modèle au moment où il me semblait avoir surpris, derrière l'obstacle du lorgnon, la vie secrète du regard qui se dérobe, l'acuité de cette ironie qui se voile volontiers d'un nuage de fumée. Nous nous comprenions à demi-mots, car j'aime aussi les vers. Je lui dis : « Qui donc les lit de nos jours ? »

— Hélas ! fait-il, il n'est que trop vrai. Ecoutez cette histoire qui est d'hier. J'ai l'habitude de payer mon marchand de charbon en livres (sans jeu de mots, je vous assure). Quand il me donne un sac de charbon, je lui donne un sac de bouquins. Or, savez-vous ce qu'il m'a dit, la dernière fois ? : « Ah ! M. Brillant, je vous en prie, plus de vers ». Et moi, de lui répondre : « A votre gré, M. Croulebarbe, seulement, plus de pierres dans votre charbon : donnant, donnant ».

Cet ironiste n'était-il pas digne d'être l'élève du sage curé de Guinoiseau ?

Mlle DE MONTMORILLON.

PORTRAITS D'ENFANTS A L'HOPITAL

Depuis trois hivers, je vais régulièrement, avec des amies, donner des leçons élémentaires à une vingtaine de fillettes atteintes de maladies mentales et pour de longues années en traitement dans un de nos grands hôpitaux.

Les infirmières nous ont toujours bien accueillies. Aussi, libre de passer autant d'heures que je le désire dans ma salle Champenetz et d'aborder n'importe quel sujet avec ces enfants, j'ai pénétré peu à peu très intimement dans la vie de quelques-unes. Il en est de profondément tristes..., d'autres, lumineuses malgré la longue épreuve...

Je ne décrirai ni la salle de mes fillettes, ni l'œuvre que l'on peut accomplir, penchée sur ces petits lits. Simplement je dessinerai le portrait de deux enfants dont je me suis occupée d'une façon toute spéciale et que j'ai beaucoup aimées.

I. — JACQUELINE.

Quels beaux yeux que ces yeux de Jacqueline ! Il faut bien que je parle d'eux d'abord, car ils sont ce qui frappe dès qu'on la regarde. Ce n'est pas qu'ils soient d'une couleur ou d'une forme extraordinaire : bleus, assez grands, avec de longs cils dorés, voilà tout ce qu'on peut en dire ; mais quelle variété, quelle richesse d'expression ! A certaines heures, intensément gais, et à d'autres presque mélancoliques, enthousiastes, tendres, passionnés, fous...., débordants de vie toujours ! Ils sont le portrait de son âme ardente et d'une mobilité extrême ; je l'appelle volontiers « ma chèvre », parce que c'est une fantasque, une capricieuse, que sept années d'hôpitaux n'ont pas réussi à dompter.... heureusement ! Avec Jacqueline il y a toujours de l'imprévu, du nouveau ; mais on ne peut lui en vouloir de bouder à certaines heures ou de se mettre en colère sans raison, à cause de ses repentirs et de sa tendresse vibrante, exprimée plus par des regards ou des gestes que par des mots...

La famille de Jacqueline, en dehors d'une tante qui habite très loin, se compose uniquement de son père, âgé de plus de soixante ans. Il y a douze ans que sa mère lui a été enlevée : elle a perdu neuf frères et sœurs morts presque tous en bas-âge et dont elle n'a pu garder souvenir, car elle était la dernière.

C'est à quatre ans qu'elle a été prise de sa coxalgie ; trois ans après elle rentrait chez elle guérie. En jouant dans la cour de l'école, deux années plus tard, elle a fait une chute ; elle ne s'en est pas plainte, mais a vite commencé à boiter, puis a souffert de sa jambe. Après trois nouvelles années de soins, dont deux passées à Berck, elle rentre chez elle avec un léger raccourcissement, quoi qu'on l'ait déhanchée cette fois. L'année suivante, encore une chute, après laquelle ce raccourcissement arrive à être de quinze centimètres ! Elle va à Champenetz pour être déhanchée de nouveau, et c'est alors que nous nous voyons pour la première fois.

Il ne nous a pas fallu longtemps pour faire la conquête l'une de l'autre ! Je l'ai remarquée dès les premiers jours où je l'ai vue, et je crois qu'elle aussi m'a remarquée de suite.

Malgré ses treize ans elle portait encore les cheveux très courts, parce qu'ils avaient été coupés ras à Berck, de jolis cheveux chatain clair, toujours désordonnés. Madame Armand, la surveillante, ne l'apprécie guère à cause de ce désordre, qui est remarquable ; ses livres de leçons, ses cahiers, ont toujours été dans un état lamentable, et il régnait sur sa tablette un fouillis délicieux, mais qui pouvait ne pas faire la joie de tout le monde.... Je l'avoue : il faisait la mienne. Jacqueline ordonnée ne serait plus tout à fait Jacqueline. Et puis, maintenant que je connais son intérieur, les deux chambres microscopiques qu'elle occupe avec son père, je comprends qu'ayant vécu dans un désordre aussi formidable, aussi inconcevable à distance, elle n'ait pas l'idée par elle-même, n'en ayant pas le goût, de ménager beaucoup ses propres affaires.

Si Madame Armand n'a pas grand goût pour Jacqueline, la soignante aime bien ma chèvre ; ma chèvre a dû, certes, donner toute sa vie du mal à ses infirmières ; ce n'est pas une malade commode à immobiliser, mais elle est brave, et puis elle a un si grand cœur ! Ce cœur lui dicte les mots à dire, et surtout les regards pleins de désolation qui réparent de suite l'étourderie commise et font tout naturellement qu'on l'aime encore davantage après chaque repentir.

Jacqueline était la joie de l'hôpital. Il ne faudrait pas croire que nos malades soient habituellement tristes, malheureuses ; non, de loin pas. Mais, jamais notre salle n'a possédé la même animation que pendant les quelques mois où Jacqueline, convalescente, allait de lit en lit, apportant à toutes sa gaieté débordante, et d'ailleurs se disputant sans cesse avec la plupart des fillettes.

Jacqueline avait une façon invraisemblable [illegible] la leçon n'était qu'un thème sur lequel elle brodait. Je me souviens du premier morceau que je lui ai donné à apprendre par cœur : *Le Renard et la Cicogne*. Cette fable l'avait beaucoup amusée, mais je n'ai jamais pu la lui faire *réciter*. Ce qu'il y a de mieux, c'est qu'elle [illegible] réciter ! Avec quelques fautes [illegible] vers n'était intact. La géographie, l'histoire, tout était traité de même ; seulement, lorsque je lui demandais de me donner un exemple prouvant que telle règle de grammaire était comprise, elle en trouvait immédiatement au moins une demi-douzaine d'applications. Très bavarde, elle entremêlait toujours ses récitations d'un grand nombre d'apartés, ce qui nous a vite permis de nous connaître. La première, elle m'a demandé mon nom ; puis, après m'avoir appelée « Mlle Annette », a dit souvent « Maman Annette »... Lorsque personne ne peut nous entendre, parfois elle dit « Maman » et il y a quelque chose d'infiniment triste dans la passion avec laquelle elle dit ce mot, car on sent comme elle doit souffrir de ne pas avoir de maman...

Jacqueline n'aimait pas, comme sa petite amie Madeleine Marteau, les leçons pour les leçons ; travailler.... ça l'ennuyait ! et elle le disait carrément. Seulement, pour me faire plaisir elle travailla ; pas les premières semaines, mais plus tard. Le grand point douloureux, c'étaient les dictées, car l'orthographe ne s'acquiert pas facilement quand on est Jacqueline !

En réalité, je n'ai pas à m'enorgueillir comme institutrice des progrès de mon élève. Jacqueline ne pouvait pas être élevée. Et pourtant son intelligence est bien supérieure à celle de toutes ses compagnes, mais ce n'est pas une intelligence classique. Etrange enfant, dans laquelle on ne trouve rien du milieu où elle a vécu. Entre ces années d'hôpitaux elle a poussé toute seule.... dans la rue la plupart du temps... rue de province, où il passe moins d'autos qu'à Paris, mais autant de mauvais garnements... ni la rue ni l'hôpital ne lui ont [illegible] rien ne l'a tachée ni enlaidie, rien n'a diminué, n'a troublé sa pureté.

A quoi cela tient-il ? Elle n'a pas une très grande volonté en somme ; j'ai toujours fait d'elle ce que j'ai voulu. Elle ne connaît pas le mal [illegible] elle en est [illegible] depuis un [illegible]

est retournée chez elle où elle passe ses journées seule — et elle ne le soupçonne pas. Ce qui la protège, est-ce cette gaieté exubérante ? ou son exceptionnelle faculté d'aimer ?

Un ange est peut-être envoyé aux enfants sans mère.

II. — JEANNE.

Jeanne, petite morte que nous avons beaucoup aimée, c'est toi surtout que je désire faire revivre dans ces pages....

Jeanne Rameau ne sait rien de ses premières années et personne n'en sait davantage ; son père est mort quand elle était toute petite, et Madame Rameau étant placée, dut mettre sa fille en nourrice.

Lorsque Jeanne eut neuf ou dix ans, sa mère vint la reprendre pour la conduire en pension chez des sœurs. Y eut-il une sœur du moins qui l'aima, qui s'attacha à elle ? Je ne sais.

Jeanne vécut là quelques années de solitude. Sa mère ne venait pas la voir. D'ailleurs, au mois de juillet 1913 celle-ci, malade de la poitrine, partait pour les environs de Strasbourg ; on n'a plus jamais rien su d'elle. La nourrice de Jeanne n'a pas été retrouvée, et si Madame Rameau a confié quelque détail de sa vie au couvent, les sœurs ont gardé le secret.

C'est de sa pension que Jeanne, atteinte à treize ans d'une coxalgie, fut conduite à l'hôpital où elle devait vivre deux ans, et puis mourir....

Quand je suis arrivée à Champenetz, Jeanne était déjà là depuis quelques mois ; c'était une enfant dont on se disait de suite : elle est perdue : le front humide dès qu'elle parlait un peu, la voix rauque, les pommettes saillantes, trop roses, les lèvres même, tout révélait une tuberculose avancée. Ce qui la faisait souffrir, ce n'était pas sa coxalgie... Oh non ! C'était son autre jambe ; énorme, triplée de volume par un abcès allant de la hanche au genou... Il lui était presque impossible de se retourner dans son lit ; quand elle était trop fatiguée de cette éternelle position sur le dos, elle se soulevait au moment sur son coude et causait avec ses compagnes ; gaie, elle aimait et pouvait encore chanter ; elle était aussi très bavarde et souvent me retint bien longtemps auprès de son lit.

Elle avait demandé à « faire la classe » comme toutes les autres, mais elle ne put jamais travailler régulièrement ; alors, deux fois au moins par semaine, elle réclamait une dictée. Il en fut ainsi tout l'hiver. Quelquefois une sœur venait la voir de la pension. Jeanne travaillait admirablement à l'aiguille et gagnait ainsi un peu d'argent qu'elle donnait aux sœurs pour payer l'arriéré. Quand vint le printemps, ses forces déclinèrent rapidement et il lui fut bientôt impossible de coudre. Alors les sœurs ne vinrent plus. Jeannette ne se révolta point. Elle était douce et résignée. Elle ne s'étonnait pas, je crois, de ne pas être aimée.

Le bombardement des gothas lui fit beaucoup de mal ; les premiers temps, on mettait dans un brancard, et on transportait au rez-de-chaussée cette enfant qui ne pouvait retenir un cri de souffrance quand on frôlait son lit, et qui me disait : « Ma jambe sent chaque pas que l'on fait dans la salle »....

Il a fallu renoncer à la descendre, et un jour même elle passa des heures, *seule* dans la salle. On la transporta dans un lit vacant, près de la porte, de façon à pouvoir l'emmener si l'hôpital était atteint.

Ce qui l'épuisa, ce fut la peur. Jeanne avait peur de mourir. Elle était croyante, « ayant été élevée chez les sœurs » comme elle m'expliquait, mais elle n'avait pas compris la religion d'amour. Elle pensait à l'enfer et s'accusait intérieurement de grands péchés qui devaient lui fermer le ciel pour jamais. Depuis longtemps je voyais cette frayeur qu'elle avait de la mort, sans oser lui en parler, car elle ne se sentait pas mortellement atteinte par la maladie. Le bombardement, le danger que nous courions tous me permettaient d'aborder le terrible sujet. Il fallait pour cela m'approprier sa foi, me mettre au niveau de sa conscience... Ce n'était pas très difficile, puisque je l'aimais tendrement. J'eus la joie infinie de la voir s'apaiser, se calmer, et un après-midi me dire : « Cette nuit, je n'ai pas eu peur ».

Elle savait qu'au premier gémissement de sirène notre pensée allait à elle, et c'était aussi une douceur pour elle et un soutien ; elle me l'affirmait....

L'été passa. Jeanne perdait chaque jour un peu de ses forces, mais elle ne s'en apercevait pas ; elle voulait toujours guérir et s'accrochait à la vie avec une énergie incroyable... Un jour elle me confia son rêve de bonheur : « Je vou-« drais marcher et pouvoir me promener tout « un jour dans les champs à cueillir des fleurs ; « après, je veux bien mourir... »

Elle s'attachait de plus en plus à la vie ; c'est que maintenant elle était aimée et heureuse : Une dame de charité avait remarqué Jeanne depuis peu. La première fois où je vis Madame

Amos, dès qu'à ses yeux je compris qu'elle était bonne et que jusqu'à la fin Jeanne serait gâtée. Riche, Madame Amos avait bien l'intention de combler l'enfant de tout ce qu'il lui prendrait fantaisie de demander ; à Champenez la vit très souvent arriver chargée de paquets aux formes étranges. Parfois, c'était Monsieur Amos qui venait. Il s'assoyait auprès de Jeanne, prenait note de tout ce qu'elle désirait, trouvant toujours qu'elle ne demandait pas assez. Devant la petite malade, il avait l'air souvent de ne savoir trop que dire, mais son regard aussi était tellement plein de bonté, que la fillette l'aimait beaucoup. Seulement, quand Madame Amos elle-même entrait dans la salle, ce pauvre petit visage de malade se transfigurait et devenait rayonnant.

Pourtant Jeanne n'était pas une enthousiaste. Elle ne l'était probablement pas de nature ; et puis elle avait été trop comprimée, trop étouffée pendant toute sa vie... Mais, lorsqu'elle me parlait de sa guérison — ou de Madame Amos — quelle passion j'ai vu luire parfois, brusquement, dans ses yeux clairs !

Elle n'avait pas de très grands désirs, pas non plus de très grandes aspirations ; mais elle se serait bien épanouie au contact des affections qui l'ont entourée les derniers mois de sa vie ! Elle n'avait certainement jamais demandé à être aimée ; mais quand elle se sentit aimée, elle fut heureuse. Quel joli regard elle avait pour remercier, à cause d'une parole d'affection... Que de fois elle m'a dit dans des moments d'épanchement : « Autrefois, cela m'aurait été égal de mourir, mais maintenant ! »

Les infirmières et ses compagnes l'aimaient bien, car elle était complaisante ; elle acceptait toujours de prêter tout ce qu'on lui demandait et se donnait beaucoup de mal pour enseigner — de bon hélas ! elle n'a jamais [illegible] ses compagnes préférées [illegible] point de [illegible] de broderie qu'elle seule connaissait. Elle partageait aussi, avec les petites moins privilégiées, les gâteries de Madame Amos ; donner était une joie pour elle.

Dans le courant de l'été, elle sembla remonter un peu la pente, puis elle déclina soudainement et lorsque, après une absence d'un mois, je la revoyais, elle avait changé d'une manière effrayante. Son visage avait déjà quelque [illegible] squelette. Pourtant, elle ne se rendait compte de rien et se réjouit encore de l'armistice, qui lui procurait des nuits plus paisibles.

Madame Amos avait promis à Jeanne de la prendre chez elle, quand l'enfant serait guérie. [illegible] confirmant le [illegible] apportant d'un accent pénétré que j'entends encore : « [illegible] plus [illegible] jour de [illegible] que [illegible] Il n'était plus question de travailler ; sa température [illegible] commençait à avoir des étouffements et ne comprenait pas *pourquoi* ce point de côté continuel si pénible. Elle souffrait de semaine en semaine davantage.

Elle essaya de la suralimentation ; je lui conseillai la viande crue. Ce fut un bonheur ! Chaque jour elle croyait être un peu plus forte que la veille.

Un après-midi elle m'annonça qu'on lui avait fait le matin une piqûre de sérum et qu'elle allait déjà beaucoup mieux : c'était de la morphine ; on n'avait plus le courage de la voir souffrir. Je crois que malgré tout, dans mon égoïste affection, j'avais vaguement espéré jusqu'à ce jour.

Désormais elle eut un petit carnet et, pendant trois semaines nota régulièrement quels jours on faisait les piqûres. Ces dernières semaines furent pénibles. La morphine altéra son humeur ; elle en était consciente ; que de fois elle me demanda pardon pour une réponse irritée. « C'est de toujours souffrir », m'expliquait-elle, avec lassitude.

Un jour elle me dit quelque chose sur son mal — je ne sais plus quoi — sans doute, qu'elle ne voyait pas comment elle arriverait à guérir. Je ne répondis rien ; elle lut la vérité dans mes yeux, me renvoya et se couvrit la tête de son drap... Peu après elle demanda à voir l'aumônier.

Vers le milieu de décembre elle se sentit beaucoup mieux et réclama des livres de leçons, une dictée pour le lendemain... Je promis, bien entendu. Le lendemain elle me reconnaissait à peine. Quelques jours s'écoulèrent ; elle communia et demanda à communier de nouveau le vendredi suivant.

La veille, le jeudi, après avoir dormi longtemps, vers [illegible] heures, elle [illegible] instance l'aumônier, on le lui refusa d'abord, car [illegible] déjà [illegible] mande. Elle voulait communier tout de suite, [illegible] sur tous les [illegible] rappelant que [illegible] communier [illegible] confesse [illegible] Que [illegible]

rédention suprême. Dernier mystère de cette vie de souffrances.

Quelques heures plus tard, quand on souleva le linge dont elle s'était enveloppé le visage comme d'un suaire, on vit qu'elle était morte. De ce corps douloureux, l'âme était délivrée.

A. M.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE NAVALE DE GENÈVE LA POLITIQUE DE PUISSANCES DANUBIENNES

Plus qu'on ne se l'imagine, l'échec de la Conférence de Genève sur la réduction des armements maritimes est de conséquence. Voilà deux grandes puissances, les deux plus grandes puissances du monde qui, toutes deux, ont des prétentions à la sagesse, jugeant de haut les inquiétudes et les susceptibilités des puissances continentales ; elles annoncent solennellement qu'avec le Japon, elles vont donner l'exemple de la réduction des armements. Leur presse accable de sarcasmes et d'insinuations la France et l'Italie qui se sont abstenues. Or, il apparaît, après de longues semaines de négociations difficiles, qu'elles ne peuvent s'entendre sur aucun point. Mieux encore : on ne tarde pas à voir que, sous prétexte de pacifisme et d'économie, les Etats-Unis n'ont cherché dans toute cette affaire qu'à assurer au moins de frais possible leur impérialisme maritime et économique : ils ne veulent à aucun prix de la guerre, mais ils voudraient bien obtenir, par le seul étalage de leur richesse et de leur puissance tous les avantages que les grandes nations impérialistes de l'histoire tentaient d'obtenir par la guerre. Les Anglais ne se sont pas laissé faire. Privée de la maîtrise des grandes routes maritimes, la Grande-Bretagne est toujours menacée de famine ; c'est un très vieux truisme, mais toujours d'actualité. L'Amirauté, qui reste la grande force secrète de l'Empire, n'a voulu à aucun prix renoncer aux forces qui doivent assurer, dans les pires conjonctures, le ravitaillement de l'île. Quant aux Japonais, ils se sont contentés de rester en souriant ironiquement, les témoins de la discussion.

De quelle autorité, dès lors, disposent les puissances anglo-saxonnes pour conseiller le désarmement aux Etats d'Europe ? Quand deux grandes nations de même langue, de même culture, ne peuvent s'entendre pour limiter leurs armements, peut-on espérer que les Etats, dont les frontières sont toujours menacées, pourront consentir à renoncer à préparer leur défense, sous le couvert de laquelle se cachent tant d'ambitions nationales ? Or, depuis tantôt dix ans, les gouvernements ne cessent de promettre aux peuples la paix perpétuelle et le désarmement. Les partis de gauche qui, même dans les pays où ils ne sont pas au pouvoir, jouissent d'une influence considérable par la masse électorale dont ils disposent, ont fait, de l'adoucissement, sinon de la suppression des charges militaires, le point capital de leur programme. Pour les socialistes, c'est un article de foi. Imaginez quelle serait la déception de leur clientèle si, chargés de la responsabilité du pouvoir, ils étaient obligés d'avouer que leurs promesses sont irréalisables, et qu'en présence de la situation internationale, ils ne peuvent pas organiser le désarmement. Quel succès pour le parti communiste international, qui dispose d'une grande force de propagande, du seul fait qu'il ne tient aucun compte des réalités, et peut promettre l'impossible, puisqu'avant de reconstruire l'illusoire cité future, il se propose de bouleverser le monde entier. Or, les gouvernements, quelle que soit leur étiquette politique, n'ont plus beaucoup de fautes à commettre. Comme ils sont presque tous issus d'une révolution plus ou moins éloignée dans le temps, ils ont eux-mêmes propagé l'esprit critique chez les gouvernés. Le développement de la fiscalité, le spectacle qu'ils offrent de leur impuissance à résoudre les grands problèmes de la politique internationale et de l'économie internationale ont compromis la confiance que les peuples avaient en eux. « L'échec de la Conférence de Genève n'est qu'un incident », dit le général Dawes : il ne faudrait pas que de pareils incidents se répétassent souvent.

Le désir de paix qui obsède tous les peuples depuis la grande hécatombe est en effet la seule raison qui maintienne provisoirement la paix entre des Etats qui, sans d'autres circonstances, eussent eu mille raison de recourir aux armes. La crainte confuse d'encourir la réprobation universelle arrête encore les partis et les gouvernements qui ont le sentiment d'intérêts

vitaux [illegible] comme on dit [illegible] sauvegarder un d'injustices à réparer. Des campagnes obstinées sapent [illegible] nouvel ordre européen, et elles sont d'autant plus dangereuses qu'elles peuvent émouvoir sincèrement les consciences les plus scrupuleuses. Il n'est pas une des combinaisons [illegible] par la Conférence de la Paix, qui ne prête à la critique. A la base de la nouvelle Europe, on a mis le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le principe des nationalités, le droit des minorités ; mais, quand on s'est trouvé devant la réalité, il a fallu apporter à ce beau programme bien des modifications.

Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le droit des nationalités les moins puissantes, à réaliser leur idéal, à parler leur langue, à se [illegible] conformément à la ligne de leur histoire, beaux principes : mais quand il s'est agi de tracer des frontières entre des groupes ethniques étroitement mêlés, on s'est trouvé dans la nécessité de substituer [illegible] des improvisations imparfaites et précaires. L'ethnographie et les nécessités économiques [illegible] il a fallu tenir compte des services rendus par des peuples jadis maltraités par l'histoire, et qui confondaient souvent la satisfaction de leurs rancunes avec la justice, on a commis d'autres injustices.

[illegible] du nouveau statut européen d'avoir négligé les garanties d'impartialité, enquêtes plébiscites. En cas d'incertitude, la balance a penché du côté de ceux qui avaient servi les vainqueurs, ainsi qu'il était naturel, mais on a essayé de ne sacrifier que le moins possible les populations à l'impérialisme naturel des Etats nouveaux. Naturellement, on n'a satisfait pleinement personne. Lord Rothermere, directeur du *Daily Mail*, magyarophile comme presque tous les Anglais [illegible] les frontières de la Hongrie. Il assure qu'il y a un million de Magyars annexés à la Tchéco-Slovaquie, cinq cent mille à la Yougo-Slavie, six cent mille à la Roumanie. Ne chicanons pas sur les chiffres : il est incontestable qu'un certain nombre de villages hongrois ont été annexés aux Etats voisins, mais il n'y avait qu'un seul moyen de faire autrement, c'était d'adopter le procédé turc : l'échange des populations. Il n'en est pas de plus cruel.

Aussi bien, semble-t-il que les minorités hongroises annexées ne soient pas aussi à plaindre qu'on le dit à Budapest et qu'un [illegible] Lord Rothermere [illegible] de Trianon [illegible] scrupule de la Société des Nations, et son imprudence. Les Hongrois protestaient parce que [illegible] victimes du partage des terres, [illegible] grâce auquel la Roumanie a été sauvée d'une crise sociale qui eût été mortelle. Les Roumains répondent [illegible] contester, mais qui devait s'appliquer à tous les nationaux, fussent-ils de race magyare ou moldo-valaque. Le gouvernement de Bucarest prétendant fort justement que cela n'avait rien à voir avec le traité de Trianon, et il a refusé [illegible] Le Conseil de la Société des Nations lui a donné tort, il a ordonné le recours. Il a même envisagé la désignation d'un arbitre neutre, et seule, la menace d'un éclat a déterminé l'ajournement de la question.

Au reste, aujourd'hui plus que jamais, il faut préférer une petite injustice à un grand désordre. Or, la révision du traité de Neuilly, que réclame impérieusement Lord Rothermere entraînerait nécessairement la revision du traité de Saint-Germain, du traité de Trianon, et finalement celle du traité de Versailles. Qui donc oserait risquer de gaîté de cœur une pareille aventure ? Dans une Europe apaisée, pacifiée on pourrait concevoir un Congrès étudiant à loisir le moyen de rectifier le plus justement les frontières ; mais aujourd'hui, ainsi que le démontre le récent échec de Genève, on n'arriverait qu'à ranimer la guerre générale. Il faut laisser faire le temps.

Il convient d'observer d'ailleurs que ces Etats nouveaux ou rajeunis de l'Europe centrale qui sont sortis de la guerre, ont montré beaucoup plus de sagesse qu'on n'en attendait ; ils ont eu des difficultés inouïes à surmonter et, somme toute, ils les ont surmontées tant bien que mal.

*

Ces difficultés, pour la Pologne, étaient telles que longtemps, la plupart des docteurs en politique ont cru qu'elle n'était pas viable. En Angleterre [illegible] me, et cette méfiance se traduisit par le refus [illegible] l'invasion russe de 1920, à l'Etat qu'il avait contribué à créer [illegible] vait paraître mortelle, la tâche immense de refondre en un seul Etat trois administrations d'f-

[illegible] l'autrichienne et l'allemande, [illegible] un personnel politique et administratif [illegible] les finances, la justice, la diplomatie, l'armée d'un pays sans frontière entouré d'ennemis, justifiaient toutes ces craintes, il faut bien l'avouer. Et cependant la Pologne a vécu, elle vit, elle s'organise, et le livre qu'un [illegible] polonais, M. Casimir Smogorzewski [illegible] publié en français *La Pologne restaurée*, Gebethner et Wolff, éditeurs, Paris, inspire à tout lecteur impartial les plus grands espoirs [illegible] avenir. M. Smogorzewski est un patriote polonais, mais il se défend d'avoir écrit un ouvrage de propagande. Estimant que « rien ne peut mieux servir la Pologne que la vérité », il a exposé impartialement des faits, il a donné des chiffres qui permettent de souscrire à sa conclusion. « En janvier 1919, dit-il, bien des gens en Pologne, voyant une révolution communiste triompher en Russie, et une erzatz-révolution se développer en Allemagne, se sont dit que voter *rouge* était assurément dangereux, mais que voter *rose* serait peut-être prudent. Ils appliquèrent en somme la règle du mimétisme [illegible] des faibles. La Constitution de [illegible] en résulte, mais les Polonais de [illegible] n'ont plus peur. Sans être provocants, c'est si contraire à leur caractère — ils ont foi dans l'avenir de leur Etat, ils ont confiance dans les qualités et les forces de leur race, confiance dans leurs alliés, confiance dans l'humanité. La Pologne restaurée ne sera ni le Christ des Nations, ni l'enfant terrible de l'Europe. La Pologne restaurée est une personne normale et saine, son sang est généreux, slave, le plus authentiquement slave. Ses traits, affinés par la civilisation latine, sont réguliers : elle a un front de penseur et une tranquille audace dans les yeux de l'opiniâtreté sur les lèvres. La Pologne restaurée, deuxième incarnation de la vie, la Pologne qui n'est plus, vivra et prospérera, elle jouera un rôle de premier plan dans la vie des nations civilisées. »

Tout au moins jouera-t-elle un rôle de premier plan dans l'équilibre de l'Europe centrale. On ne peut trop s'en réjouir en France, une Pologne forte entre l'Allemagne et la Russie constitue pour l'impérialisme de ces deux puissances une telle menace, qu'on peut espérer que la nécessité d'en triompher d'abord les fera toujours réfléchir l'une et l'autre si les impérialistes rouges ou les revanchards allemands devenaient maîtres du pouvoir.

Les difficultés de la Roumanie n'étaient guère moindres. Le pays avait été aux trois quarts occupé par l'armée allemande et fort durement traité par l'envahisseur ; en présence de la fermentation sociale de 1919 et de la propagande bolcheviste le partage des terres était devenu indispensable, opération toujours difficile, les craintes constantes d'une crise dynastique, les menaces de la Russie soviétique, qui n'a pas renoncé à la Bessarabie, et de la Hongrie où la haine du Roumain eut la forme la plus aiguë du sentiment national, tout contribuait à compliquer la situation d'un pays que son agrandissement même condamnait à un grand effort de réorganisation. Cet effort il l'a donné grâce à l'autorité et à l'habileté des Bratiano et de la forte discipline du parti libéral dont ils sont les chefs.

Ils représentaient cependant le passé ; ils étaient la seule survivance du passé politique du pays. Or ils se trouvaient en présence des aspirations et des ambitions de toutes sortes d'éléments politiques nouveaux. Les « paysans » et les « nationaux transylvains » étaient pleins d'ambition. M. Jean Bratiano, lui, a manœuvré supérieurement. Le règne du général Avaresco et du parti du peuple n'a été qu'un intérim, et quand l'intérimaire, ayant pris goût au pouvoir, a voulu se substituer au véritable martyre du pays, il a été brisé.

Les élections viennent de consacrer cette politique. Certes, la pression officielle a sévi. Mais dans un pays comme la Roumanie elle est dans les mœurs ; un corps électoral dont l'éducation politique est assez rudimentaire, serait tout à fait désemparé si elle ne s'exerçait pas. L'exemple polonais montre d'ailleurs que dans ces pays neufs, en voie de réorganisation, un gouvernement fort est indispensable. Celui des Bratiano a maintenu l'équilibre du pays dans toutes les [illegible] et a singulièrement fortifié sa situation internationale. La Roumanie, qui a des attaches fort solides avec la France et avec la Petite Entente, entretient également des relations excellentes avec l'Italie, et elle a en M. Titulesco un ministre des Affaires étrangères adroit, qui a fait sa carrière à Londres, sous les auspices de M. Chamberlain.

Quant à la Yougoslavie, elle a malheureusement perdu en M. Pachitch l'homme qui se trouvait le mieux en situation de jouer dans son pays le même rôle que M. Bratiano a joué dans le sien. Or, elle eut fort à faire pour surmonter les difficultés que lui ont suscitées les ingouvernables Croates, ces éternels mécontents, et les Slovènes catholiques, toujours en défiance devant Belgrade orthodoxe ou maçonnique. Dans

le chaos parlementaire qui résulte de cette situation, le point fixe qui subsiste, c'est la camerilla militaire sur laquelle les Karageorgevitch se sont toujours appuyés. Étant donnée l'hostilité latente de la Yougoslavie et de l'Italie, cette influence politique de l'armée peut paraître dangereuse, mais la sagesse que le gouvernement de Belgrade a montré dans l'affaire albanaise montre qu'on peut avoir confiance en elle. Les sentinelles danubiennes veillent donc sur la paix. Verrons-nous ce paradoxe d'États balkaniques modérés, paisibles et moins impérialistes que les professeurs de morale internationale de Washington et de Londres ? Il ne faudrait pas trop y compter encore, mais au cours de cette année ils ont donné beaucoup de gages de leur esprit « européen ».

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

LE CONFLIT DES RACES [1]

M. Paul Morand, qui vient de parcourir le monde et qui nous avait déjà donné, dans *Rien que la Terre*, ses réflexions mêlées à ses impressions, imaginant aujourd'hui l'expérience individuelle d'un jeune prince oriental aventuré dans notre Occident, lui demande d'éclairer le problème de l'Asie contre l'Europe et, plus généralement encore, celui du conflit des races. Il faut tenir également compte, pour comprendre cette fiction, de ce qu'elle a de piquant ou d'étrange, des pensées qu'elle suggère et des perspectives qu'elle nous laisse entrevoir.

Fils de roi, comme Gautama Bouddha, détaché comme lui de tout ce qui n'est pas son dessein, le prince Jâli a décidé de passer outre à la volonté de son père, de tout quitter et de ne pas rester dans l'ignorance. Il veut voir l'Europe qui excitait son imagination d'après le peu qu'il en savait par des conversations, des exemples, des lectures à travers quoi s'exerçaient sur lui, au fond du palais, des influences contraires à la route qu'on lui avait tracée. Une de ces influences, surtout, [illegible] d'un jeune Français de race dégénérée de l'Est

[illegible] attire puissamment par l'intérêt [illegible] qu'il a trouvé, dans [illegible] de l'Asie [illegible] de monde [illegible] Renaud est [illegible] d'aujourd'hui [illegible] fonds naturel [illegible] commençait à [illegible] de la rapidité d'esprit [illegible] de Renaud, devenu du même coup son chauffeur et son ami, fait éclater l'intelligence si [illegible] de Jâli. [illegible] que esprit [illegible]. Il [illegible] rosité naturelle. [illegible] nité achèvent de le pousser à une expérience dont il ne serait pas seul à profiter. Un prince héritier d'Asie peut légitimement se poser cette question : Que doit en accepter [illegible] pour la réussite que le fils du roi [illegible] s'échappe du royaume à la faveur d'une [illegible] de nuit, passe par [illegible] en Indochine [illegible] et s'embarque sur un paquebot français à Saïgon.

Renaud se constitue, avec les propos qu'il entend par le hublot ouvert de sa cabine, un sottisier d'Extrême-Orient. Jâli, pensif, soupire : « Mystérieuse puissance du blanc sur les peuples de couleur ! Je voudrais avoir la peau blanche. »

A Londres, où il est venu tout droit sans s'arrêter en traversant la France, le prince héritier de Karastra loge d'abord dans un mauvais hôtel du Strand. [illegible] le [illegible] rapidement. Il [illegible] avec [illegible] courage cet Occident colossal, ces chevaux monstrueux, ces portefaix, qui soulèvent en sifflotant les plus lourds fardeaux. Comme cette race blanche est forte ! » Voici d'ailleurs que le monde occidental vient à lui sous la figure d'une prostituée, une pauvresse [illegible] l'emmène dans [illegible] comportement avec le goût [illegible] Il n'oublie [illegible] monstres du Nord qu'il ne connaissait pas encore, ces fauves qu'il faut tuer plusieurs fois par jour : la faim et le froid ; la vision aussi de cette injustice : la vieillesse misérable. Car il a vu la mère dormir oppressée sur son matelas à terre, dans un coin de la pièce, derrière cette [illegible] dans les parties [illegible] sur la victime d'un crime épouvantable, immense, collectif, et il a mis un baiser sur le front de la vieille :

[1] P. Morand. [illegible]

[illegible] Il aurait dû disparaître depuis longtemps. Dans sa [illegible] l'Occident [illegible] la terre [illegible] immense et [illegible] et [illegible] qui n'est [illegible] la [illegible] à cette aïeule qui [illegible] en rêve, parce qu'on lui [illegible] à se retenir sur la pente douce [illegible] du néant.

Il fallait sans doute, pour le dessein de l'auteur, que le prince Jâli pénétrât ainsi en Occident par les taudis et les sentines. Ses bijoux vendus, il a assez d'argent pour s'installer au Claridge. Là c'est un autre spectacle devant lequel

Jâli pense à la fin du monde, à [illegible] de Çiva, où le dieu finit par [illegible] la terre un rythme contraire à celui de la création, comme un potier pris de folie qui inventerait soudain son tour et ferait sauter son œuvre en morceaux.

C'est la musique de nos jazz et c'est le rythme de notre temps.

On conçoit que le jeune prince hindou soit déconcerté. Déjà pourtant sa perception devient plus fine, saisit des différences. Il compare Renaud aux Anglais, qu'il devine, sous des dehors rigides, mous, inertes, bégayants, de pensée comme de parole. Son ami est nerveux, séduisant, délibéré dans ses propos et dans ses actes, avec un esprit souple, qui sait tout concilier, expliquer. A Cambridge, Jâli n'aurait pas de meilleur guide pour régler sa soif démesurée d'apprendre, l'ardeur avec laquelle il veut arracher à l'Occident sa science et ses supériorités, et pour lui faire comprendre que « ce que cet Occident peut lui donner de mieux, c'est justement une méthode, un art rigoureux de la pensée ». Renaud, malade, est emporté par une péritonite, et il ne sera plus là pour aider son prince à satisfaire les curiosités impatientes qu'il avait allumées en lui.

***

Aussi bien, elles vont s'éteindre, et le zèle de Jâli va prendre une autre direction. Il pense davantage au Bouddha depuis qu'il a quitté son palais : c'est sa façon d'avoir le mal du pays, disait Renaud. Après la mort de l'ami, il pense à la rapidité avec laquelle disparaissent les morts d'Europe : « L'escamotage matériel des dix millions de cadavres de la guerre tient du prodige ; partout ailleurs cette plaie béante ne se serait refermée qu'avec des siècles ! » Quoi de plus propre à lui faire comprendre que l'Occident n'a pas le choix : être ivre de vie ou ne pas être. Ne touchons-nous pas ici au centre du livre ? Jâli est frappé des similitudes entre la jeunesse de Bouddha et sa propre jeunesse. Il sent se réveiller l'alerte sainte qui l'a obligé de quitter le royaume. Il entreprendra seul son expérience sacrée, sa guerre sainte contre le désir qui est à l'origine de la souffrance. Il luttera seul pour que le besoin, qui est à la base des sociétés occidentales, ne devienne pas le désir ; il accomplira son devoir, qui est d'enchaîner les passions, de ruiner le mal. Il accomplira cette tâche tout seul, apportant le message de l'Asie et donnant un exemple à l'Orient lui-même....

Un incident de sa vie à Cambridge — le refus de livrer à un équipage de chasse un renard qui s'était réfugié dans une boutique et qu'il avait acheté vivant — l'a fait verser dans des excès qu'autrement il aurait évités et l'a précipité dans l'action. Il a rasé ses cheveux, réexpédié à Karastra ses serviteurs avec les bijoux qui lui restaient, échangé ses vêtements contre les loques d'un pauvre, entrepris dans les rues de Londres un apostolat pour lequel il n'est point fait et où il échoue. Alors, perdu au milieu d'une invraisemblable plèbe, il a le sentiment que tous les chemins qui s'offrent sont impraticables, qu'il a trop présumé de ses forces et qu'il doit se concentrer, « se taire, vivre pour soi, apprendre et essayer, quoi qu'il arrive, — c'est là le grand point pour un Asiatique de haute classe, — de ne pas perdre sa sérénité. » Des Français comprendront mieux, pense-t-il cette muette éloquence de l'exemple qu'il entend proposer désormais, — et il part pour Paris.

***

Plus invraisemblable encore qu'en Angleterre nous apparaît l'existence qu'il y mène, ermite aux allures de vagabond qui campe d'abord au Bois de Boulogne — devant Longchamp, précisons : au bord du petit lac, sous le saule — puis entre Meudon et Saint-Cloud, et enfin dans le parc de Marly, avec une jeune Américaine, séduite par les excentricités et le charme de ce prince-mendiant. Jâli, en France, ce n'est pas plus qu'un Bouddha tenté, défaillant et perdu. Mais, s'il devait céder aux attraits de l'Occident, il fallait que ce fût à ce qu'ils peuvent avoir de plus neuf, de plus jeune et de plus hardi, à une vraie fille de l'Ouest, comme est Rose-Marie Kent, de l'Indiana, fille d'un grand Dragon du Ku-Klux-Klan, « magnat du chrôme ; un puritain, un gaillard qui

a fait sa vie, s'est mouché longtemps sur le revers de sa manche, et qui, aujourd'hui, menace tous les premiers ministres du monde et souffle la fumée de son cigare dans la figure des rois. » Evidemment, c'est une manière de parler, la manière de M. Paul Morand et celle aussi de quelques jeunes écrivains parmi les meilleurs d'aujourd'hui ; elle ne manque ni de pittoresque, ni d'énergie, et je crois qu'on peut la qualifier de symbolique. Mais ce qui est la manière inimitable de M. Paul Morand tout seul, c'est la silhouette qu'il trace de cette Rose-Mary, rencontrée sur la route du Havre à Paris par le prince errant, dans une hôtellerie de Pont-de-l'Arche. Rose-Mary fait le voyage en auto avec son frère et l'Irlandais Shannen, deux camarades de Jâli à Cambridge.

C'est la première fois qu'il mange à côté d'une femme. Elle fume, pose des questions, sourit, met de la poudre, mais jamais on ne la voit porter un aliment à ses lèvres et le repas est fini que Jâli croit qu'elle n'a pas commencé. On ne peut rien voir de plus beau qu'elle, avec ses cheveux de paille courte, collés au cosmétique par-dessus les oreilles, son corps d'ange champion, le cadre mobile, articulé, de ses bras trop longs, ses jambes croisées très haut, pas un jour de tristesse dans l'eau du regard, par un jour de maladie sous la peau, pas un regret au coin de la bouche, un visage neuf.

Ils se sont séparés, ils se sont perdus ; ils se retrouvent — non point par hasard, car le trio cherchait le prince — au moment précis où Jâli, qui avait déjà retrouvé à Saint-Cloud la Française de Londres et respiré dans sa maison une étrange atmosphère de désordre mental et de sensualité, croyait s'être libéré de l'obsession de Rose-Mary et commençait à pénétrer, grâce à des pratiques d'absorption intérieure, dans les hautes régions de la liberté... En vain Jâli essaie-t-il encore, faisant partager à Rose-Mary sa vie d'ermite, de lui apprendre la sagesse de l'Orient et de se tenir du moins lui-même loin de toute prétention d'atteindre à la sainteté, un simple messager de Dieu.

Jâli ne progressera plus, la femme, infailliblement est venue à son heure, à un point de moindre résistance, au moment même où s'affaiblissait cette force centrifuge de charité, de bonté qui l'avait mené du premier élan à l'autre bout du monde, au secours de l'Occident. L'Occident ! l'Orient !... Maintenant la terre lui apparaît comme une très vieille aventure, dont la fin est depuis longtemps réglée [illegible]

* * *

C'en est fait, donc, de la mission du Bouddha vivant. Ceux qu'il venait convertir l'ont conquis. L'Occident ne recevra pas la leçon de l'Orient, mais affirmera au contraire, sur l'Orient sa victoire... Eh bien non ! L'Occident vainqueur [illegible] Vous ne voyez pas Rose-Mary continuant de vivre en sauvage dans le parc de Marly, au delà des deux ou trois jours qui lui donnent l'illusion d'une partie de camping. Et vous le voyez encore moins ramenant ce « jaune » au grand Dragon du Ku-Klux-Klan, vigilant gardien de la pureté des blancs d'Amérique contre tout mélange avec les « races inférieures ». Rose-Mary repartira donc seule, et sans doute est-elle de bonne foi avec elle-même — autant qu'on peut l'être en pareil cas, c'est-à-dire [illegible] quand elle promet à son prince de revenir. Nous savons bien qu'elle ne reviendra pas. Nous savons bien qu'en Amérique elle ne verra plus les choses comme elle les voyait en France, dans la liberté du voyage et la fantaisie des vacances. C'est Jâli, poussé par son amour, qui ira en Amérique. Mais comme il embarrassera la jeune fille ! Et comme il comprendra vite lui-même, après un premier rendez-vous à Conney Island, cette foire perpétuelle de l'Est américain, et un déjeuner dans un grand restaurant où il est poliment prié de ne plus venir montrer son visage de « gentleman d'Asie », comme il aura vite fait de comprendre qu'il n'est plus qu'un indésirable du pays de la bannière étoilée ! Le soir même de sa dernière entrevue avec Rose-Mary, il quitte New-York, et dès lors, il s'est retranché du monde blanc. « Sur sa blessure de simple amour, l'amour-propre est venu mettre en croix une plaie nouvelle. Torture grotesque, infâmante, on lui a fait affront,... il souffre si terriblement que ce qu'il éprouve pour Rose-Mary commence à lui apparaître comme peu important. Jâli maintenant souhaite qu'on revienne aux enseignements de la vieille Asie, puisqu'a échoué cette harmonieuse alliance de l'Orient et de l'Occident qu'il avait cherché à réaliser dans le culte du Parfait, et ensuite par la chaude fusion de deux cœurs, par le précipité de deux races...

Il lui tarde d'avoir quitté le sol américain, et déjà, dans la ville chinoise de San Francisco, il se laisse pénétrer par l'impression douce d'être rentré chez lui. Mais ce n'est pas à son royaume qu'il pense d'abord. Il éprouve un tel détachement de tout, qu'il rêve plutôt à un monastère japonais où il [illegible] sûr asile, dans cet empire d'Asie qui avait le premier terrassé une nation d'Europe, sans re-

[illegible] cependant à ses vertus ancestrales, et même grâce à elles. Une nouvelle étape est franchie lorsqu'ayant trouvé du travail chez un vieil horloger chinois, il apprend du vieillard momifié qui accepte son sort avec simplicité, — l'essence humble de la sagesse chinoise, l'art réaliste du compromis, vertu dernière. — Loin de lui maintenant cette volonté, qui est peut-être la grandeur de l'Occident, de faire son choix dans l'ordre, ou même le désordre universel. Céder, consentir à son sort, telle est certainement la grandeur de l'Orient. Rester un homme de bonne volonté, trouver sa voie dans le monde quotidien au lieu de chercher de façon désordonnée dans le désert, n'est-ce pas le moyen d'approcher au plus près du Parfait, d'interpréter au mieux la pensée du maître, *prenant du Bouddha ce qu'il a de vivant* ?

Jâli est prêt pour le retour dans son pays, plus prêt aussi qu'il ne le croit de recueillir l'héritage de son père, quand un journal lui annonce la mort du roi de Karastra. Nous le voyons une fois encore, le jour de la cérémonie du couronnement, parmi les rites et les pompes du vieux petit royaume d'Asie, assis sur son trône, immobile, le cou alourdi de chaînes massives, le sable dans une main et le sceptre dans l'autre, sous le parasol blanc à neuf étages, qui est le signe de la toute-puissance. Alors, comme d'autres écrivent « fin », l'auteur inscrit, pour clore le récit de cette aventure, son dernier mot, le mot de la vieille Asie, celle qui ne se propose pas comme idéal d'emprunter à l'Occident sa civilisation et de la retourner contre lui : Repos.

***

Nous avons essayé de dégager des épisodes de ce récit, en ne retenant que les principaux, l'esprit qui l'anime, et de montrer en même temps par quelques traits choisis parmi les plus significatifs, la manière de l'auteur, toujours si personnelle, même quand elle s'apparente au groupe de ses contemporains.

M. Paul Morand se classe au premier rang, et peut-être le premier de ceux qui ont introduit dans la littérature d'aujourd'hui ce qu'on pourrait appeler le sens du monde, bien différent à la fois du cosmopolitisme et de l'exotisme. Le cosmopolitisme apparaît, par comparaison, comme une disposition essentiellement subjective qui consiste à se sentir chez soi en tout pays [illegible] plaire avec une sorte de curiosité toujours en éveil, à en goûter les différences avec une sorte de dilettantisme toujours accueillant. L'exotisme consiste à fixer avec art dans ce qu'elles ont de plus concret, ces différences mêmes. L'un et l'autre se complaisent dans l'analyse. L'auteur de *Rien que la terre* et de *Bouddha vivant* procède par synthèse. Il ne sépare pas plus le paysage et les âmes que les sensations et les idées ; il ne peut percevoir les formes sans penser aux problèmes, et partout il ne voit que des images de son temps. Les horizons lointains, au lieu de l'attirer comme un refuge hors du réel, ne lui apparaissent plus que comme un élargissement du décor où se joue le drame quotidien de la réalité avec ses péripéties plus dramatiques qu'elles ne le furent jamais, moins dramatiques peut-être aujourd'hui qu'elles ne seront demain. « Chronique du xxe siècle » nous dit M. Paul Morand, et il nous la présente comme faisant suite à l'*Europe galante*. Après la décomposition de cette Europe, voici l'Asie et son contrat avec elle. Le livre est dur, rapide, tourmenté. Il reflète le malaise et le désarroi de notre temps, son scepticisme aussi, son cynisme. A ce fond brutal, violent, il ajuste une forme nette et hardie. Et de tout cela il fait un art à la fois très neuf et très sûr, chargé de sens, insolent, maître de lui, qui provoque et qui séduit, qui secoue la sensibilité tout entière et éperonne l'intelligence, mais l'oblige à galoper parmi les à peu près ou les contradictions. Quand elle s'arrêtera au bout du champ, qu'elle se recueille si elle le peut, — et se ressaisisse. Au cours de sa randonnée à travers un monde où tout est en désordre et en question, l'artiste a bien autre chose à faire qu'ordonner et juger.

Firmin Roz.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin Tchécoslovaque

CLOTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE. — SITUATION INTÉRIEURE. — LA CAMPAGNE DE LORD ROTHEMERE

[illegible] Le Président du Conseil, M. [illegible] satisfaction l'œuvre [illegible] Chambres [illegible] l'une importante [illegible] une discussion approfondie [illegible] la réforme du système

[illegible]

activistes témoigne d'un progrès très sérieux vers la consolidation intérieure de la République. Le parti national-[illegible] sentant au sein du gouvernement, s'est décidé à s'y faire [illegible] la rentrée parlementaire, le gouvernement comptera un ministre du parti de M. Kramar.

L'Olympiade ouvrière qui a eu lieu dans les premiers jours de juillet, sans atteindre l'éclat de la grandiose fête [illegible] une sorte de revue générale et de redorer un peu son blason. Sa situation intérieure semble s'améliorer et le parti, qui, après plusieurs années passées au pouvoir, [illegible] songe à reprendre sa place au soleil qu'il avait quittée un [illegible] listes nationaux. Tout dépend de l'issue des élections municipales qui auront lieu en octobre prochain. Les élections municipales ne peuvent, il est vrai, rien changer à la composition du Parlement, mais leur résultat peut [illegible] les partis se préparent à la lutte électorale dans les communes, qui sera chaude surtout entre les socialistes démocrates et les communistes. De l'autre côté, le mouvement fasciste, d'abord patronné par la démocratie nationale, semble vouloir, sous la conduite du général Gajda, [illegible] ter aux élections municipales contre leurs anciens protecteurs.

[illegible] et une semonce magistrale de M. Auguste Gauvain, dans [illegible] de M. Bénès. Nous ne voulons pas rechercher les causes qui ont décidé lord Rothemere à se découvrir de la tendresse pour les minorités magyares dans les Etats successeurs [illegible] fait étrangères à ce geste qui voudrait paraître chevaleresque. Mais fût-il complètement désintéressé, le noble lord s'est lancé sur un terrain particulièrement dangereux et la moindre chose qu'on peut dire, c'est qu'il rend un très [illegible] roumains et yougoslaves le soin de réfuter les allégations du *Daily Mail* [illegible] constater les faits suivants :

Avant la guerre, il y avait, en Hongrie, plus de deux millions de Slovaques. Or, pour toute cette population, il n'y avait que 344 écoles primaires, toutes écoles libres confessionnelles (sauf une), pas une seule école primaire supérieure, pas une seule [illegible] dans la Hongrie actuelle, 200.000 Slovaques. Ils *n'ont pas* [illegible]

[illegible] sacrifices, joue un jeu très dangereux. Le *Times* l'a d'ail[illegible]

D'autre part, la campagne du *Daily Mail* a eu parmi les [illegible] de souhaiter. L'abbé Hlinne a fait, dernièrement, à Kosice, une déclaration très énergique où il a, une fois pour toutes, repoussé les avances magyares. Les termes de sa déclaration ne laissent aucun doute sur la fidélité des Slovaques, même autonomistes, envers la République tchéco-[illegible] commun avec la Hongrie.

Ainsi, voulant porter atteinte à l'unité de la République [illegible] consolider.

[illegible] relations avec l'aristocratie et avec les financiers anglais, et s'appuyant sur les journaux appartenant à lord Rothemere, peut provoquer, dans l'opinion anglaise mal infor[illegible] politique anglais responsable qui puisse songer à engager la politique de l'empire dans la voie indiquée par Lord Rothemere pour complaire à quelques magnats lésés dans leurs intérêts par la réforme agraire en Roumanie ou en Tchécoslovaquie. En France, la politique qui menace la solidité des traités n'a aucune chance de réussite. Et [illegible]

BULLETIN MARITIME

MARSEILLE. PORT AERIEN.

[illegible]

[illegible] représentant une attaque de village annamite par des ban[illegible] bien en harmonie avec le cadre que constituait notre grand port français, « port de l'Orient colonial ».

Mais l'éclat de cette manifestation terminale d'une Exposition dont le succès fut de tous points manifeste, et qui [illegible] encore par la brillante allocution prononcée par M. le Président Georges Philippar au banquet réunissant ses invités à la Réserve, ce même jour, allocution dans laquelle les grandes idées maîtresses des premiers discours étaient reprises et qui revêtait un caractère particulièrement important au moment où le Congrès des ports aériens allait discuter, avec l'utilité que l'on sait, le projet qui tend à doter Marseille d'un vaste aéroport pour hydravions, avec d'innombrables possibilités d'agrandissements. [illegible] l'on va lire :

« Notre effort, particulièrement en ce qui concerne l'aviation, correspond à une intention de décentralisation, tant au point de vue « constructions », qu'au point de vue « exploitation ». J'ai parlé de Marseille « Port Aérien » et de son union intime avec le premier port maritime de France.

[illegible] Exposition d'Avion correspond à un autre objet. J'avais précisé qu'en dehors d'une valeur que nul [illegible] progrès de la technique et les développements en cours, elle avait aussi, elle avait surtout un objet d'éducation et de vulgarisation. J'avais souligné cette association étroite qui doit exister, au lieu d'une rivalité, entre deux domaines, celui de la Navigation Maritime et celui de la Navigation Aérienne, terrestre et maritime, elle aussi surtout.

L'Avion, l'Hydravion spécialement doivent être le complément, l'auxiliaire du navire. La concurrence entre les entreprises de navigation maritime et celles de navigation aérienne doit être réduite au strict minimum par la nécessaire collaboration. Cette collaboration permettra et facilitera les évolutions, les modifications et les mises au point, ceci pour le plus grand intérêt de tous et parce que, conformément à une autre formule que j'ai déjà eu l'occasion, bien fréquemment, de mettre en avant, l'homme a toujours intérêt à chercher ce qui unit et non ce qui divise. C'est bien le cas, pour les entreprises en question, de trouver une féconde application de cette vérité.

« J'avais redit aussi ce que vous savez tous du rôle de Marseille dans l'économie nationale, de l'importance de Marseille au point de vue Commerce en général et Commerce maritime en particulier, de la place éminente qu'elle tient dans nos relations avec nos colonies. Ces relations, chacun est d'accord que nous devons tendre, sans cesse, à les développer, à les amplifier, dans l'intérêt commun.

« J'avais, sans me perdre dans des détails, car là tout le monde est encore plus averti si possible que dans les deux domaines précédents, dit de l'automobile ce qu'il convenait, je pense, d'en dire, à savoir que la place considérable qu'elle a prise en quelque trente ans, dans nos existences, qui, je le répète, en ont été, sans que nous nous en apercevions, complètement transformées, n'est rien auprès de celle que nous sommes fondés à penser qu'elle y prendra. L'exemple des Etats-Unis d'Amérique est [illegible] suffisamment suggestif pour que je ne développe pas davantage cette vérité d'évidence.

« J'avais, enfin dit, et je suis heureux de le répéter, que tout ceci n'était qu'un début et que, si les résultats nous le permettaient, si la réalité répondait à nos espoirs — et permettez-moi d'ajouter à nos efforts — nous ne nous séparerions pas sans nous donner un prochain rendez-vous. Et j'avais indiqué suivant l'expression consacrée : une autre fois nous ferons mieux ».

UNE FÊTE MUTUALISTE A LA SOCIÉTÉ PROVENÇALE DE CONSTRUCTIONS NAVALES

M. le Président Georges Philippar, dont le rôle important dans les relations officielles nationales et internationales des milieux maritimes est bien connu, ne néglige pas de s'intéresser, en dépit d'occupations multiples, à la vie de ses collaborateurs, ni de prendre part aux manifestations quasi-familiales de leurs divers groupements.

C'est ainsi que le 26 juin dernier il présidait à Marseille, en qualité de Président d'Honneur, une fête donnée à l'occasion du 7e anniversaire de la Société de Secours Mutuels qui groupe le personnel de tous grades de la Société provençale de Constructions navales et qui, depuis sa fondation, a distribué 675.000 francs de secours, comprend 1.550 adhérents et reçoit annuellement environ 500.000 francs de cotisations.

Autour de cet utile groupement se sont d'ailleurs formées d'autres Sociétés, d'une vitalité très remarquable : la Provenava Sports, groupe sportif, et l'Harmonie Mutualiste des Prévoyants de la S. P. C. N., groupe artistique qui donna ce jour-là un fort beau concert suivi d'un bal qui se prolongea assez tard dans la nuit.

Les vues d'avenir de cette mutualité sont pleines des plus intéressantes promesses, si nous en croyons les déclarations de M. Leauthaud, animateur des trois sociétés.

D'ici peu, en effet, seront construits des habitations à bon marché, un sanatorium, une maternité, une maison de repos pour les femmes en couches.

Concert, bal, apéritif, banquet de 500 couverts, fêtes charmantes se déroulant par un temps magnifique, dans un cadre fort bien choisi, tout cela fût loué en un discours familier et charmant, émaillé de délicats souvenirs personnels, par M. le Président Georges Philippar, venu tout exprès de Paris pour remettre au Président de la Société de Secours Mutuels un drapeau, « symbole des pensées, désirs et espoirs qui unissent ses membres, comme des sentiments qui les guident », et qu'il avait tenu à lui offrir personnellement au nom de la Société provençale de Constructions navales.

Il distribua aussi diverses récompenses, notamment la médaille d'argent de la mutualité à M. Chaudru, Directeur Général de la Société provençale de Constructions navales.

A l'époque où l'on voudrait représenter la France prête à lever les masses de ses ouvriers contre celles de ses grands industriels, de telles manifestations prennent la valeur d'un démenti. La solidarité ouvrière d'un chantier de constructions navales aidée, louée, récompensée par un des plus hauts dirigeants d'entreprise maritime française, déclarant en toute simplicité son « admiration » pour les mutualistes, voilà un noble exemple que bien des pays pourraient, semble-t-il, nous envier.

Le Gérant : M. HEDAN.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG FONDATEUR 1863 PAUL FLAT DIRECTEUR [illegible]
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 17 65e ANNÉE 3 SEPTEMBRE 1927

LE RÊVE DE LA VEILLE DANS CERTAINES PARTIES DE L'ŒUVRE DE MARCEL PROUST

Par sa forme autobiographique entraînant l'identification inévitable du personnage principal avec l'auteur et par des richesses d'analyse dont l'expression relève de l'invention poétique la plus rare, *A la recherche du temps perdu* représente assurément un cas extrême, même dans le roman moderne où cependant l'expression du lyrisme subjectif a pris une si grande place. Le principe de la dualité de l'œuvre et de la personne de l'écrivain, garantie d'objectivité pour l'œuvre impliquant d'autre part pour celle-ci l'exigence légitime d'être jugée en elle-même sans qu'il soit fait état outre mesure de ce qui peut être connu de la vie intime de l'auteur, n'a certainement pas son application. Mais dans l'œuvre si subjective de Marcel Proust, qui est si explicitement quant à son contenu une vie, une pensée plutôt que le spectacle de la vie, et qui nous offre bien plutôt qu'un roman tout composé le romancier lui-même en action d'observer et de peindre, c'est tout au moins la dualité de l'écrivain et de l'homme ou si l'on veut de l'écrivain et du personnage principal d'ailleurs intimement unis qui se prête à être envisagée et peut faire se poser certaines questions. L'auto-analyse a ses limites; dès lors n'arrive-t-il pas que l'auteur par un miracle d'objectivité involontaire nous livre inconsciemment de lui-même, comme en une expérimentation sur le vivant, au-delà de ce que la plus minutieuse observation de soi lui révèle. Et de nous croire mieux au fait que lui tant de ce qu'il ressent que de ce qu'il lui arrive, nous nous [illegible] spectateurs de mélodrame si ingénuement pris par le jeu de la péripétie qu'ils se tourmentent de l'ignorance où est le héros sympathique des machinations qui se trament contre lui. Le fait est que, tout comme si nous étions devant la réalité elle-même, suggestionnés d'ailleurs que nous sommes par la forme de *Souvenirs* que revêt un ouvrage qualifié après tout de roman, et par le tour presque historique de la confidence, nous nous surprenons à vouloir douter, conjecturer, soumettre à une exégèse interprétative le témoignage du mémorialiste. Et qui sait même s'il ne nous arrivera pas parfois de pousser l'outrecuidance jusqu'à vouloir prouver contre lui qu'en telles circonstances il a tout simplement rêvé ce qu'il nous donne comme réellement perçu, illusion à laquelle ce qu'il nous fait connaître des antécédents de sa mentalité le prédisposait le plus naturellement du monde. Peut-être d'ailleurs est-ce sciemment que l'écrivain laisse [illegible] dans un plan [illegible] ce serait alors la [illegible] source d'art.

[illegible] amoureuse et de la vocation de romancier. En [illegible] amour est davantage curiosité des âmes, ou si, chez le même personnage, c'est la passion de l'induction psychologique qui est davantage [illegible] tion, c'est que des deux parts le bonheur aura été cherché dans le prolongement de soi, dans la multiplication de soi, même objectif des deux [illegible]

[illegible] Proust qualifie avec quelque exagération de [illegible] principe et quant à l'essentiel sinon « le trouble délicieux de se mêler à une vie inconnue ». Déjà dans les pages les plus charmantes de *Du côté de chez Swann*, qui est un pur chef-d'œuvre si plein de découvertes psychologiques ou du moins d'inédit sur l'âme puérile, nous est décrit comme un souvenir d'enfance du personnage principal son état d'âme admiratif, passionnément curieux pour tout le surnaturel dont se revêtent pour lui les détails du cadre d'existence rare dans lequel vivent Gilberte Swann et sa mère. Ainsi d' « un tout petit salon vide que commençait déjà à faire rêver l'après-midi bleu de ses fenêtres. » Caractéristique de « cette époque de la vie où l'on se croit paria » par rapport à un étiage mondain jugé d'abord peu accessible, le précoce amoureux rêve de « pénétrer invisible » chez celle dont il est épris, « d'occuper sa pensée parce que l'on parlerait de lui. » Y est-il reçu pour une dînette à laquelle il est convié : « Le royaume dans lequel j'étais accueilli, songe-t-il, était contenu lui-même dans un plus mystérieux encore où Swann et sa femme menaient leur vie surnaturelle. » Encore ce sentiment participe-t-il de « cette admiration à vide, armature naturelle d'une admiration sans contenu, quelque chose d'aussi indissolublement attaché à l'enfance que certains organes qui n'existent plus chez l'homme adulte. » Si un sentiment de « genre persiste au-delà de l'enfance, sera-t-on tenté d'ajouter, ce pourrait être sous la forme d'un snobisme, dont la forme ingénue ne laisse pas effectivement d'être l'un des éléments du sentiment inspiré par Gilberte : car la vie personnelle de celle-ci participe du mystère de mondanité supérieure dont s'enveloppe [illegible] Swann et de sa femme. Ce n'est pas d'ailleurs qu'il n'y ait ensuite irradiation, répercussion de ce sentiment tour à tour effet et cause sur les choses même et sur les êtres environnants. On pourrait mieux encore parler d'une illimitation foncière du sentiment dans ce premier stade de l'amour. De par ses origines mêmes, cet amour [illegible] que Mme Swann ou sa fille sont visées dans ce passage : « Son toucher me paraissait comme son peignoir, comme le parfum de son escalier, [illegible] mes faire partie d'un tout individuel et mystérieux dans un monde infiniment supérieur à celui où la raison peut analyser le talent. »

« Puberté, si proche de l'enfance, a dit Jules Laforgue, que les anciens ont incarné Eros dans un enfant! » Il n'est donc pas étonnant de retrouver les mêmes méthodes de sentiment chez l'adolescent compagnon de jeux des *Jeunes filles en fleur*. « L'amour le plus excessif pour une personne, dira-t-il, est toujours l'amour d'autre chose... l'amour n'est pas quelque chose de bien réel, plutôt une association de rêveries agréables pouvant le lier à une femme, renaissant pour le donner à une autre. » Mais cette fois lorsque sa volonté d'amour se fixe sur l'une des jeunes filles de la petite bande, velléité qui se transformera plus tard et même infiniment [illegible] plus consciente dans le charme féminin un but qui en cache un autre : « l'idée de pénétrer dans une vie. » « C'était, dira-t-il d'*Albertine* toute sa vie qui m'inspirait du désir. » Toute sa vie, en un sens, cela comprend encore comme dans la phase précédente, son entourage, êtres et choses, et d'autant plus logiquement que cet amour a commencé d'abord par un état de sentiment indivis renaissant tour à tour pour l'une ou pour l'autre, *Albertine*, *Rosemonde*, *Andrée*, « aussi différent de l'amour que de la vie humaine celle des zoophytes où l'existence individuelle est répartie. » Et prises ensemble *Albertine* et ses compagnes ne sont pas non plus séparables de leurs alentours « tiges de roses dont le principal charme était de se détacher sur la mer. » C'est l'autre aspect de l'illimitation dans l'espace du sentiment amoureux. « Elles, c'étaient pour moi les ondulations montueuses et bleues de la mer, le profil d'un défilé devant la mer. C'était la mer que j'espérais retrouver si j'allais dans quelque ville où elles seraient.

Mais cette vie dont le jeune héros d'*À l'ombre des Jeunes filles en fleurs* a le désir [illegible] [illegible] l'horizon [illegible] [illegible] de nous, les [illegible] [illegible] chemins [illegible] [illegible] jets [illegible] [illegible]

[illegible] de la *Prisonnière* [illegible] *Albertine disparue*. On y pourrait voir comme une symbolisation indirecte de [illegible] *bertine* elle nous y est montrée toujours assez [illegible] déviation en quelque sorte [illegible] par Marcel [illegible] ainsi la [illegible] Albertine [illegible] amie, est devenue curiosité de ce qu'elle peut avoir à cacher, de ce qu'il y a de secret en elle, et, par une induction de caractère tout affectif, [illegible] jalousie [illegible] jalousie de nature fort particulière en ce qu'elle est [illegible] gues et puériles privautés. Telle quelle cette jalousie est [illegible] anémique qu'elle fait se nourrir de la supposition de sentiments anormaux chez l'infidèle. Or cette supposition le lecteur est tenté de la considérer [illegible] pression qui se dégagerait serait plutôt d'un vice [illegible] curiosités masculines malsaines.

[illegible] de l'étude d'un sentiment portant sur un fond [illegible]

[illegible] sant qu'un avec ce dernier.

[illegible] tions d'idées lointaines et les longues digressions. [illegible] ficient émotif, libérées des jugements de valeur [illegible] du sujet dans l'acceptation de l'imprévu, de [illegible] événement rêvé plutôt que réellement arrivé. [illegible] cipal intéressé, mais tant il apparaît dénué de toute répercussion dans une ambiance déterminée, dénué en un mot de ces alentours qui don[illegible] s'identifiant avec le rêveur sans l'indication du moindre correctif critique, ou bien est-ce in[illegible] [illegible] et l'adaptation à cet état second aurait permis [illegible] ternance mécanique de désir ou de satiété suivant [illegible]

tout [illegible] cette incertitude d'auteur devant [illegible] par la suite à une expérimentation [illegible] des thèmes de la jalousie posthume et de la [illegible] de l'oubli total. Artifice d'auteur encore [illegible] episode [illegible] selon la tradition [illegible] Venise, ville du reflet et du double [illegible] de manière différente de l'agnosie. L'écrivain ne manque pas de faire surgir sous le hasard [illegible] confusion de toute l'image vite dissipée d'une *Albertine* qui ne serait pas morte. Contrepartie [illegible] d'une [illegible] de fait qui était elle-même d'une fragilité de rêve.

Une telle action se déroulant dans une atmosphère de songe n'est que la réalisation poussée à l'extrême et l'aboutissement d'un subjectivisme radical. Subjectivisme dont le côté antinomique et tragique chez Proust est dans cette attirance, ce désir douloureux pour le plus secret, le plus hostile même des êtres dont son sentiment est occupé. Mais tous les thèmes suivant lesquels se déroule la vie sentimentale de l'écrivain ou celle de son principal personnage et non pas seulement son subjectivisme, évoluent vers une forme aiguë, extrême, morbide. Et ainsi la marche progressive du temps dans cette remémoration des années perdues sous tend un processus de décomposition dont la luxuriance imagée fait penser aux splendeurs automnales dont se pare la mort du règne végétal. Il y avait chez le compagnon des goûters de la « petite bande » l'espoir du plaisir qu'il retrouverait avec une jeune fille nouvelle, venant d'une autre jeune fille par qui il l'avait connue, la plus récente étant alors comme une variété de roses que l'on obtient grâce à des roses d'une autre espèce. En remontant de corolle en corolle dans cette chaîne de fleurs, le plaisir d'en connaître une différente le faisait retourner vers celle à qui il la devait, avec une reconnaissance mêlée d'autant de désir que son espoir nouveau [illegible]. Thème idyllique dont on ne saurait trop mettre l'ultérieure transfiguration déformante au compte de l'amoralité Adamique de l'être en état de sommeil. Il est resté latent, en effet, dans cette hantise d'une jalousie particulière dont le héros recherche sans se lasser la justification dans les circonstances les plus futiles sans se rendre compte que cette jalousie est le piment inavoué de sa rêverie sensuelle. Cette recherche des preuves à l'appui de son obsession, il ne la poursuit pas moins âprement après la mort de son amie, et suivant cette même méthode d'investigation, — interrogation de maîtres d'hôtel, de chasseurs de restaurant et de liftiers — qui, précisément d'après Pierre-Quint, biographe de l'œuvre et de l'homme, est celle [illegible] employait pour la documentation de ses romans. Mais outre que des informateurs de cette sorte interrogés avec insistance sont plutôt inclinés par cette insistance même à flatter l'idée fixe du questionneur par de prétendues découvertes calquées sur ses obsessions, — et *Andrée* elle-même après des dénégations qui [illegible] [illegible] à demi à de semblables instances [illegible] il n'y aurait rien d'impossible ce que ces témoignages mêmes eussent été simplement rêvés, si nous nous référons à des paroles de Proust fort significatives : « Presque tous nos rêves répondent aux questions que nous nous posons par des affirmations complexes, des mises en scène à plusieurs personnages mais qui n'ont pas de lendemain. »

Or, ce désir de la preuve chez l'ami d'*Albertine*, et dans le but de l'obtenir, ses feintes mêmes comme de dire à cette compagne d'*Albertine* qu'il aimerait avoir des relations avec une femme en ayant eu avec *Albertine* » finissent par résoudre sa jalousie en regrets rétrospectifs et rêverie sensuelle, toujours commandés par le thème d'abord idyllique sur « le côté collectif de l'amour » de l'adolescent pour la petite bande. « Toutes les curiosités, songe-t-il, que j'avais eues autrefois de sa vie quand je ne la connaissais encore que de vue et, d'autre part, tous mes désirs de sa vie se confondaient en une seule curiosité, voir *Albertine* avec d'autres femmes, peut-être parce que ainsi, elles parties, je serais seul avec elle, le dernier et le maître... Ainsi j'eusse ramené à de justes proportions la jalousie que m'inspirait *Albertine*, parce que, la voyant éprouver tour à tour vis-à-vis d'elles des sentiments d'hésitation, de satiété, d'incertitude, de déception, j'aurais pris la mesure et découvert la limite de ses plaisirs... De combien de plaisirs, de quelle douce vie elle nous a privés par cette obstination à nier son goût ! » Sa demande instante de confidences, ses questions à *Andrée* sur *Albertine* et elle, sur *Rosemonde* et elle, sur ses rapports avec telle autre des *jeunes filles en fleur*, c'est la forme demi-charnelle sous laquelle il est repris du désir à forme collective qu'il avait ressenti pour la petite bande, comme s'il y avait au fond des tâtonnements de cette évolution sentimentale une tentative de réduction de la pluralité à l'unité dans l'ordre des affections, qui serait assez dans la manière métaphysique de Proust.

Nous tenons-là les deux thèmes fondamentaux de la sensibilité proustienne : Une curiosité psychologique et charnelle du plus secret des êtres, évoluant sous la hantise chimérique d'un senti-

[illegible] intérêt de l'amour [illegible] de la [illegible] des zoophytes [illegible] et affirme finalement pour les formes les plus perverses de l'esprit [illegible] le concrétisé par lequel de telles imaginations [illegible] de tels désirs restent à l'état pur [illegible] théorique consistant en un subjectivisme [illegible] le jeu extrême similitude à cet état de rêve [illegible] dont on a pu relever entre autres symptômes cette vérification instantanée des [illegible] désirs [illegible] qui est avec l'absence de censure et l'acceptation passive une des caractéristiques de rêve proprement dit. Dans l'effort pour [illegible] dans l'[illegible] le psychologisme de sens inverse par lequel Proust se plaît à fragmenter le sujet en ses [illegible] successifs et en ce qui concerne les [illegible] adverses [illegible] un visage [illegible] comme une [illegible] de visages superposés dans le temps. On se rappelle la lenteur du [illegible] d'*Albertine disparue* à ressentir la disparition de son amie. C'est qu'il fallait que chacun de ses innombrables et humables moi entendît à son tour pour la première fois ces mots : « Albertine est disparue. » La même fragmentation, d'ailleurs, trouve sa mise en pratique dans l'oubli, fort accommodante en cela pour l'égoïsme, un égoïsme qui, dans le cas particulier, est plutôt l'égotisme de l'analyste. Comme le héros de Proust aime être aimé, il est sensible à la douceur de l'oubli, cet « émerveillement d'être devenu un autre pour qui la souffrance de son prédécesseur n'est plus que la souffrance d'autrui »; l'oubli n'étant plus, dès lors, « qu'un moi de rechange que la destinée substitue à un moi trop blessé. » Il est vrai qu'avant ce stade de l'oubli définitif, c'était la multiplicité des visages d'Albertine dans le temps qui rendait son ami inconsolable. « Pour me consoler ce n'est pas une, ce sont d'innombrables Albertines que j'aurais dû oublier. »

Mais, ce fractionnement du sujet en ses « moi » successifs en tant que marque d'un affaiblissement de la fonction de synthèse psychologique, joint à l'inconsistance des réalités adverses réduites à un flottement d'apparences n'est pas loin d'être perçu comme un glissement dans le rêve. Nous avons parlé d'un subjectivisme phénoméniste dont cette mentalité de rêve serait l'épanouissement. C'est un subjectivisme pour lequel déjà les souvenirs prennent le pas sur les perceptions et pour lequel bien plus « il n'y a pas entre le souvenir d'un rêve et celui d'une réalité de grandes différences. » Ainsi la mort d'*Albertine* ne suffit pas à abolir l'amour [illegible] nous l'avons vu, le désir d'aller au-delà, au plus [illegible] subjectivité. Comme le déclare fort sincèrement l'auteur « l'habitude de penser empêche parfois d'éprouver le réel, immunise contre lui, le fait paraître de la pensée encore »; et, pourrait-on ajouter, a pour effet inverse de faire s'objectiver le rêve dans le plan de l'extériorité. Le summum de l'analyse, de la subjectivité et de l'affranchissement [illegible] consistance de rêve se trouve ainsi concorder dans une expérimentation sur le vivant qui fait [illegible] des journaux intimes, j'entends surtout ceux de ses livres dans lesquels la part d'histoire de la société que contient son œuvre et qui fut toujours assez épisodique passe au dernier plan et où le personnage principal, livré à son rêve et à sa passion d'analyse, apparaît presque le personnage unique [illegible] leur s'offrant à notre [illegible] sans [illegible] terposition de fiction avec sa sensibilité et sa puissance d'analyse. Sensibilité qui se donne carrière et s'offre à notre analyse dans une forme de sentiment qui tient de la curiosité du psychologue et du désir des êtres, en laquelle, par conséquent, le romancier et l'homme trouvent leur unité, et dont l'évolution suivant le déterminisme d'un caractère qui incarne le subjectivisme phénoméniste le plus radical fait même toute l'action et toute l'unité de l'œuvre de Marcel Proust.

LYN PELES

[illegible]

IMPRESSIONS DU MAROC

UN COUP D'ŒIL AU MAROC EN 1926

[illegible] Ascension [illegible] j'ai entendu [illegible] et le [illegible] des fidèles, presque tous espagnols, qui se dirigent vers Santa-Cruz, la Notre-Dame de la Garde d'Oran, où ils veulent être au lever du jour pour [illegible] l'aube.

Depuis [illegible] j'entends la cloche qui [illegible] au sommet du Murdjajo, dans la petite chapelle qui se dresse au sommet de la montagne, au milieu des pins et, où demain l'affluence sera si grande que la plupart des pélerins devront [illegible] à pénétrer dans [illegible] modeste enceinte. Dans ce quartier du vieil Oran, [illegible] cette petite cloche résonne lointaine et un peu triste, elle s'arrête puis reprend son grêle carillon dans son campanile qui domine la mer à plus de [illegible] elle vient m'atteindre jusque sur l'oreiller où j'attends le sommeil et semble m'inviter à ce nouveau voyage avec l'insistance de sa petite voix mystérieuse qui maintient en éveil chez moi [illegible]

l'Anatolie dont le nom [illegible] pour moi le souvenir inoubliable de Smyrne et de ces deux îles admirables qui s'appellent Rhodes et Chypre, est un honnête bateau de la compagnie Paquet ; de son pont, avant le départ, je salue la chapelle de Santa-Cruz ; tout le bois des Planteurs qui lui forme comme un écrin de verdure est rempli de monde ; sur tous les chemins, tels des fourmis, on distingue de minces rubans mouvants se déplaçant lentement depuis le pied de la montagne jusqu'à la chapelle au sommet de laquelle la Bonne Mère, dans le cadre grandiose de Mers el Kébir, semble planer sur les flots.

A huit heures, *l'Anatolie* lève l'ancre, double le cap Falcon et gagne le large. Nous ne verrons ni Béni-Saf, ni Nemours, où, en ce moment, les émissaires d'Abd-el-Krim viennent de débarquer. [illegible] à hauteur de Tétouan.

De bonne heure je suis sur la passerelle, nous devions entrer dans le détroit de Gibraltar vers 6 heures, mais le vent contraire nous a retardés [illegible] matinale assez fraîche nous distinguons à peine les montagnes du Riff dont les [illegible] se perdent dans les nuages. La côte est abrupte, inhospitalière, cependant voici une petite crique avec une mince bande de sable où, paraît-il, l'an dernier des Ghomara [illegible] à faire le coup de feu sur les navires qui avaient l'imprudence de longer d'un peu près le rivage. Puis, par une échappée, dans le creux d'une vallée, on me montre quelques points blancs, Tétouan. Maintenant, voici Ceuta avec sa baie harmonieuse et ses deux villes étagées en demi-cercle ; l'aspect tout militaire est réellement dépourvu de caractère africain, on distingue de grandes bâtisses, de hautes cheminées, mais de mosquées, de minarets, de [illegible]

Bientôt, nous entrons dans le détroit de Gibraltar que je désirais tant voir. Je suis un peu déçu, le temps est de plus en plus brumeux, gris et froid. J'aperçois dans le lointain le rocher fameux, la baie d'Algésiras, puis la pointe de Tarifa, le cap Trafalgar est invisible. Nous croisons très peu de bateaux et cette traversée des colonnes d'Hercule que je me figurais aussi captivante que celle du détroit de Messine me laisse un peu désillusionné. Mais bientôt j'aperçois le charmant décor de Tanger avec sa gracieuse rade, sa dégringolade de blanches maisons vers les flots azurés, son altière Kasbah qu'entourent des murailles de couleur fauve qui cherchent en vain à se donner un air sévère. C'est un peu l'aspect d'Alger, mais moins grandiose, moins imposant, plus intime et plus accueillant.

J'avais cru que, à défaut d'un port qui n'existe pas, mais auquel on travaille, du reste assez mollement, notre navire s'approcherait du moins suffisamment près du wharf pour faciliter notre débarquement, mais le bruit caractéristique de l'ancre qu'on mouille m'enlève cette illusion et c'est fort loin du rivage que nous posons un pied très incertain sur l'embarcation venue nous chercher. La mer est particulièrment traîtresse dans cette rade de Tanger, elle a un air benoît qui donne toute confiance, mais fréquemment, au moment où, au bout de l'échelle, on avance le pied pour le poser sur la banquette de la barque, il arrive que celle-ci fasse soudain une plongée d'un ou deux mètres puis, au bout d'un moment, après une petite incursion de côté, elle revient doucement à sa place. Il ne faut rien moins que le coup d'œil et l'habileté des marins tangérois pour éviter les accidents et saisir au moment voulu les passagers désemparés.

J'avais tellement lu et entendu répéter que, par suite des événements politiques qui datent de plusieurs années, Tanger était dans le ma-

rasme, que je m'attendais à trouver une ville à demi morte, sentant l'abandon et la tristesse : je dus reconnaître le contraire. Aussitôt la porte de la marine franchie, c'est, dans la rue du même nom, le grand va-et-vient si pittoresque des foules orientales. La rue aux larges dalles est propre, et c'est une impression particulière à Tanger que cette propreté que l'on constate dans toute la ville et qui est chose si rare dans les pays musulmans. Le petit Socco est extraordinairement animé, puis, par la rue de Siaghine et le grand Socco, qui enchantent le voyageur, on arrive au plateau du Marchand d'où la vue est si belle qu'on est obligé de faire effort sur soi-même pour quitter un aussi beau panorama. Par la Kasbah, on franchit ces portes aux noms merveilleux de Bab el Baroud, de Bab el Salah, la porte de la poudre et la porte de la bienvenue, noms symboliques qui traduisent si bien la vie de la cité alternativement rébarbative et crachant la poudre, ou aimable et accueillante, selon les siècles et les jours.

L'idée me vient, après être passé devant le consulat d'Angleterre (comme tous les consulats britanniques, pimpant, lustré, admirablement entretenu) de jeter un coup d'œil sur le consulat français ; il sent l'abandon, un recrépissage s'impose, tout dans cette grande bâtisse donne une impression de laisser-aller, de manque de tenue, pénibles pour le Français de passage ici. Je l'ai constaté bien des fois, les demeures de nos consuls laissent trop souvent lamentablement à désirer et, comme elles sont généralement à peu de distance de l'habitation du consul anglais qui, elle, est charmante et nickelée, le contraste est frappant. Dans le pays d'Orient notamment, où l'indigène est si observateur, cela peut avoir de sérieux inconvénients pour notre prestige et nous nuire plus qu'on ne pourrait le croire. On n'y réfléchit pas assez au quai d'Orsay. Des ordres sévères devraient être donnés à nos représentants à l'étranger pour que partout la Maison de France se fasse remarquer par sa propreté et son aspect riant et aimable ; c'est le visage que, dans la pierre et à travers les arbres, notre pays devrait toujours montrer dans le monde. Quant au drapeau français, il ne devrait être arboré que s'il est propre et intact, les emblèmes tricolores aux couleurs passées et tout effilochés sont à proscrire absolument. Souvent nos drapeaux flottent à mi-mât comme en signe de deuil, il semblerait qu'ils ont peur de se montrer. Le contraste est affligeant pour le Français en voyage et il prête à des remarques peu flatteuses de la part des étrangers qui voient, tout proche, l'étendard de l'Union Jack haut hissé qui déroule au gré du vent ses couleurs flamboyantes.

[illegible] temps [illegible] *Anatolie* levait l'ancre et la charmante Tanger défilait lentement à nos yeux. Nous contournions, pour gagner l'océan dont le vent plus fort et [illegible] faire sentir, ses faubourgs entourés de figuiers de Barbarie et d'arbres verdoyants et c'était avec regret que nous voyions fuir à nos regards ces rivages enchanteurs et cette jolie ville à qui la fin de la guerre du Riff et l'exploitation du Tanger-Fez donneront un nouvel essor et la place [illegible] marocain. Quand on a passé, ne fut-ce que quelques heures à Tanger, on comprend les compétitions dont cette ville est l'objet. Par sa situation à la jonction de l'Océan et de la Méditerranée, avec sa baie magnifique (la seule du Maroc qui puisse abriter une flotte de guerre), sentinelle avancée du Maghreb, elle est appelée à un avenir superbe, de plus, elle a pour nous l'attrait et l'avantage d'être très française. On l'ignore un peu trop en France. Que le port de Casablanca ne nous fasse pas oublier Tanger : l'œuvre des hommes, aussi grandiose soit-elle, ne suppléera jamais à celle de la nature.

Décidément, la mer devient mauvaise, l'*Anatolie* roule passablement, le vent est glacial : seul sur le pont je regarde les flots tumultueux et gris sombre de l'Océan où nous sommes maintenant. Bientôt voici le cap Spartel dont le phare, œuvre française, marque l'entrée du détroit de Gibraltar : la côte devient plate et monotone, je sais qu'il me sera impossible de voir ni Arzil ni Larache, j'abandonne le pont et me réfugie dans la salle à manger, maudissant ce printemps si maussade, alors que j'escomptais, pour longer cette côte africaine, une de ces belles nuits de mai si chères aux poètes, mais qui semblent ne plus exister que dans leur imagination. Même sans être malade, quel ennui d'être ballotté toute une nuit de droite et de gauche sur sa couchette, avec les portes qoi battent et le bateau qui gémit de toutes parts comme un corps qui souffre.

Au petit jour, le calme plat me réveille, nous sommes dans le port de Casablanca.

[illegible] la barre, cette terrible barre qui ourle farouche [illegible]

[illegible] un débarquement jadis avec les primitives barques, on salue le travail des Français avec émotion. Certes, c'est à juste titre qu'on s'extasie sur le développement extraordinairement rapide de Casablanca [illegible] comme il convient l'œuvre grandiose qui a fait, en quelques années, d'une petite bourgade indigène une grande ville [illegible] ce qui est le plus digne d'admiration, c'est ce port qu'on a construit contre vents et marées (c'est le cas de le dire), ce port où l'on a su vaincre des difficultés innombrables et qui paraissaient insurmontables et où l'on débarque aussi facilement qu'au pont de la Concorde. Là, l'homme a réellement dompté la nature, il a imposé sa loi à l'impérieuse Amphitrite.

J'avoue que Casablanca m'a causé une certaine déception, j'avais tant entendu vanter l'attrait extraordinaire de cette ville que, quand je débarquai par ce matin brumeux de mai où il faisait presque froid, l'entrée en ville par la large avenue du 4e-Zouaves ne me produisit pas l'impression que j'attendais. La place de France (la place de l'Opéra de l'endroit) bien qu'il fût neuf heures, était peu animée et les grandes artères qui y aboutissent me semblèrent assez mornes. Un peu plus tard, vers onze heures, il est vrai que tout ce quartier change d'aspect, la foule y est très dense ; mais après avoir parcouru Casablanca dans tous les sens, je crois que c'est encore dans la ville indigène ancienne, bien qu'elle n'offre que très peu de caractère oriental, qu'on peut passer les heures les plus agréables. Il y a de petites places, des carrefours prodigieusement animés où grouille une population arabe, juive, espagnole, italienne et même un peu française qui ne manque pas de pittoresque.

Quant à la ville moderne, elle fait songer à une sorte de Washington : c'est une ville immense, bâtie à l'américaine, où le va-et-vient hâtif des habitants a aussi quelque chose de Yankee. De vastes avenues où filent d'agiles torpédos, de riches limousines, de rapides et rutilants autocars étalent à perte de vue leur luisant macadam, brillantes comme des rayons de soleil elles convergent presque toutes vers la place et le parc Lyautey. Elles ont de belles et majestueuses proportions, mais semblent un peu froides. Loti n'eût pas aimé Casablanca, mais Loti était un rêveur et ce ne sont pas assurément des rêveurs que les habitants de Casablanca.

Malgré l'agrément de ses belles rues, de son beau parc, de ses luxueux magasins et de tout le confort qu'on y trouve, Casablanca ne sera sans doute jamais une cité de plaisance et de villégiature. Sans monuments intéressants, sans cachet local, envahie trop fréquemment le matin par les brumes de l'Océan, elle manque totalement du charme des villes d'Orient, charme que possède au plus haut point Tanger. Mais, comme vitalité, comme activité trépidante, comme ardeur commerciale, elle est sans contredit la première ville du Maroc. Les Phéniciens fondèrent Anfa en connaissance de cause, ils savaient, ces colonisateurs de génie, la situation exceptionnelle de ce nouveau comptoir ; le Casa Branca des Portugais, le Dar el Beida de Mohamed el Abdallah, l'ancien repaire des corsaires dont les Français ont fait le Casablanca actuel est admirablement situé à mi-chemin entre Tanger et Mogador ; il est sur la route de l'Afrique Occidentale, son avenir apparaît comme magnifique, mais qu'il se méfie de Tanger. Son créateur, son père, pourrait-on dire, a quitté les rivages marocains et certains esprits mal tournés ont été jusqu'à dire que son amour pour Casablanca, son enfant, était tel qu'il avait toujours voulu ignorer Tanger et aussi Oran, l'autre port du Maroc, bien qu'il soit en Algérie. C'est ainsi que ces mêmes esprits chagrins expliquent la lenteur apportée à la construction des chemins de fer destinés à relier ces deux ports à Casablanca d'une part et Fez de l'autre ; en évinçant ainsi les deux concurrents dangereux tout le trafic devait nécessairement revenir à Casablanca.

De la place de France partent, à toute heure de la journée, mais principalement le matin et le soir, de très nombreux autocars assurant les communications avec les villes importantes du Maroc. La C. T. T. M. (Compagnie de Transport et Tourisme au Maroc) a remarquablement organisé ce service ; les voitures sont très confortables, extrêmement propres et d'un aspect clair et gai, avec de vastes fauteuils de cuir rouge et de vastes baies d'où la vue s'étend largement sur l'horizon. La C. T. M. a vraiment du mérite à avoir des voitures aussi bien tenues, car il n'y a qu'une seule classe : les indigènes y ont accès comme les Européens, et en plus d'une vêture qui laisse parfois à désirer, ils transportent le plus souvent avec eux des paniers et tout un matériel souvent très encombrant.

A six heures du matin, je monte donc dans un de ces cars à destination de Mazagan. Je suis à côté du chauffeur, un Parisien qui, à mon grand regret car je préfèrerais contempler le paysage en toute tranquillité, ne tarde pas à m'exposer ses vues sur l'avenir du Maroc. Il déclare d'abord

[illegible] je l'arrête en lui faisant remarquer que les routes semblent exister et que, notamment celle sur laquelle nous roulons à si belle allure avec l'énorme voiture qu'il conduit du reste fort bien, est parfaitement macadamisée et supérieurement entretenue. J'ajoute qu'en France on en voit rarement d'aussi belles.

Il avoue que ces routes sont bonnes, en effet, mais que de millions on y a dépensé, ajoute-t-il. A mon avis, ces millions n'ont pas été mal placés, et tout en laissant mon interlocuteur continuer l'exposition de ses desiderata sur le Maroc, je remarque un fait très frappant et qui semble banal, mais qui gagnerait à être imité partout, notamment en Algérie. La route est uniquement réservée aux autos et aux voitures attelées (celles-ci devenues fort rares); quant aux piétons, aux cavaliers, aux chameaux, aux bourricots, ils circulent sur deux pistes parallèles qui se trouvent à plusieurs mètres à droite et à gauche de celle-ci. Grâce à cette mesure, qu'une administration ferme a su admirablement inculquer aux indigènes, car on n'en voit pas un seul sur la route, les mastodontes de la C.T.T.M. peuvent, sans le moindre incident, faire une moyenne de 45 kilomètres à l'heure. Pour qui a circulé en Algérie et se rappelle l'encombrement des routes par ces innombrables Arabes qui en occupent systématiquement le milieu et que les coups de klaxon les plus énergiques ne parviennent que difficilement à faire ranger, et au prix de quels coups de bâtons sur l'échine des malheureux ânons et au milieu de quel hourvari de burnous agités, de gandourahs secouées, quelle satisfaction de voir dans ce Maroc tout neuf, et peut-être à cause de cela, une discipline de la route que, même en France, on pourrait prendre comme exemple.

La Chaouïa que je traverse en faisant ces réflexions est une des riches contrées du Maroc, grâce aux nombreuses rivières qui l'arrosent ; elle a presque toujours de belles récoltes et souffre rarement de la sécheresse. Ainsi, cette année, alors qu'en Algérie, faute de pluies, la récolte est presque nulle, ici les blés sont de belle venue, les orges très satisfaisantes. Toute cette plaine, un peu monotone, donne une impression de prospérité : les fermes ne sont pas encore très nombreuses mais celles qu'on voit sont spacieuses, possèdent un important cheptel et paraissent remarquablement outillées.

Depuis près de deux heures, nous roulons à travers ce paysage un peu trop uniforme dans sa prospérité, lorsque, à Sidi Ali, nous apercevons soudain les remparts d'Azemmour surplombant les rives [illegible] L'effet produit est saisissant, cette ville d'Azemmour a un air [illegible] jardins qui l'entourent la parent d'une grâce charmante. L'Oumm er Rebia, dont les flots précipités et rougeâtres rongent le pied de ses murailles, est le plus grand fleuve du Maroc. Venu du Moyen Atlas, il passe à Kenitra et Kasbah Tadla, puis décrit une [illegible] se jeter, à un kilomètre d'Azemmour, dans l'Océan avec lequel [illegible] communiquer.

L'importance de ce fleuve est très grande. La région de Tadla, lorsqu'elle sera livrée à la colonisation, sera, assure-t-on, une des plus riches du protectorat, et c'est lui qui l'arrose de son débit constant. Son affluent, l'Oued el Abid, lui apporte les eaux de la région située entre le haut et moyen Atlas où les neiges subsistent une partie de l'année et toute la plaine immense située entre les derniers contreforts de l'Atlas et l'Océan lui doit sa prospérité. Quand, en le traversant, je détache un instant les yeux des altières et fascinantes murailles de la ville pour saluer ses eaux, dont la couleur rappelle un peu celle du Nil, je songe à notre chère Algérie et je compare mentalement ce beau fleuve avec son rival algérien, le Chéliff. Comme ce dernier fait pauvre figure !

Mazagan, où nous arrivons peu après, perde bien le cachet de toutes les villes du Maroc moderne ; la cité ancienne a été laissée intacte, les habitations européennes nouvelles se sont groupées complètement en dehors ; de vastes rues, d'imposants boulevards, ont été tracés, mais les maisons ne se construisent que peu à peu. Le système a du bon, mais il a aussi des inconvénients ; le plus sérieux semble l'extension parfois exagérée de ces villes ; à Marrakech, à Meknès et à Fez notamment, pour aller de la ville indigène à la ville européenne, la distance à parcourir est considérable et les moyens de communication étant le plus souvent rudimentaires, il en résulte une perte de temps et une complication de l'existence dont souffrent les habitants. Avec juste raison, au Maroc, on a vu grand, on a voulu éviter les fâcheux errements dont la ville d'Alger, au début de l'occupation, a tant souffert et qui ont consisté à mettre bas les maisons arabes, parfois jolies, souvent très pittoresques, pour y construire, à la place, de très laides bâtisses à la mode européenne. Mais peut-être ici a-t-on vu trop grand, l'éloignement des gares, comme à Fez et à Meknès, est très préjudiciable au bon fonctionnement d'une

[illegible], tout cela est la faute de l'automobile, me disait un habitant de Fez. Les grands manitous, [illegible], qui ont présidé au tracé des villes nouvelles du Maroc étaient toujours en auto, les [illegible], les architectes, le grand chef, qui arrêtaient les plans définitifs, étaient dans une rapide voiture, la distance qu'ils avaient parcourue leur avait semblé insignifiante ; elle paraît tout autre maintenant aux modestes piétons, à tous ceux, malheureusement encore très nombreux, qui n'ont pas d'auto. Chacun se plaint de cet état de choses et les gares trop éloignées, comme celles de Fez et de Meknès, malgré le chemin de fer à [illegible] qui devrait cependant attirer tout le monde, se voient très négligées par les voyageurs qui préfèrent de beaucoup les autos qui les prennent en pleine ville et les camions automobiles qui chargent leurs marchandises et leurs colis sur le pas de leur porte.

[illegible] JACQUES D'ESPAGNAT.

FIGURES DE FEMMES AU TEMPS DU ROMANTISME

LA FEMME DE LAMARTINE

Mme de Lamartine, la femme du grand poète, ange austère du devoir et de la résignation, mérite, elle aussi, d'être associée à la gloire de l'écrivain, dont elle fut pendant son existence l'épouse infiniment dévouée. Si l'histoire, d'accord avec son propre effacement volontaire, l'a laissée dans l'ombre de la mère et de la nièce admirables, étouffée par les dévouements de l'aurore et du couchant, on ne saurait oublier sans injustice qu'après les années brillantes, déjà même endeuillées par deux pertes successives, que son cœur de mère ne devait jamais laisser abolir, elle connut bientôt l'angoisse, les épreuves commençantes, et dès ce jour, accepta sans murmures, tous les travaux ingrats, tous les sacrifices pénibles, sans pouvoir arrêter une débâcle, dont sa mort même survenue seulement en 1863 ne lui épargna que les dernières et les plus désolantes péripéties.

***

Elle était née en 1790, le 13 mars, étant donc de quelques mois l'aînée du grand poète. Elle appartenait à une excellente famille anglaise, protestante et même puritaine et ce détail prendra de l'importance pour la conclusion de son mariage avec Lamartine. Son père, colonel de l'armée anglaise, avait accueilli dans sa patrie, pendant la Révolution, un certain nombre d'émigrés français, de noble famille. Ce qui permit à sa femme, lorsqu'après la tourmente et devenue veuve, elle voyagea à son tour en France, de trouver un accueil reconnaissant chez la marquise de La Pierre, à Chambéry, laquelle se trouvait en relations avec la sœur aînée de Lamartine, Césarine, récemment mariée dans la région avec le Comte de Vignet.

C'est au cours de ces visites familiales que le jeune poète en gestation de ses célèbres *Méditations*, dont quelques morceaux déjà achevés couraient les salons, rencontra la jeune Anglaise distinguée par ses talents de société et sur laquelle sa gloire naissante ne devait pas tarder à faire impression.

Le jeune homme se trouvait d'ailleurs à ce moment dans des dispositions propices à lui faire abandonner cette vie de plaisirs et même de dissipation qu'il avait menée pendant quelques-unes de ses plus belles années, et dont il rejetait dans un spirituel billet à l'une de ses correspondantes féminines, Mlle de Canonge, toute la responsabilité sur le manque de direction de la jeunesse, livrée sans défense aux périls qui l'assaillaient de tous côtés : « Nous faisons bien des sottises, écrivait-il, mais elles retombent sur ceux qui nous dirigent si mal. On nous expose sans défense à tous les dangers, et on nous blâme d'y succomber. Si on ôtait de notre vie l'oisiveté et qu'on prît des mesures contre les écarts de l'amour, nous serions presque tous sages et heureux. »

D'autres raisons d'ordre varié l'incitaient à de graves réflexions sur la destinée. Il avait fait une maladie assez sérieuse et qu'avec quelque imagination romantique, il avait pu considérer comme une atteinte mortelle (il l'affirmait du moins à son meilleur ami de Virieu) ; il lui confirmait, d'autre part son nouvel état d'âme dans un billet dont le ton grave annonce vraiment un changement complet d'attitude et de pensées : « Le temps s'écoule, les années se chassent, la vie s'en va : profitons du reste ; donnons-nous un but fixe pour l'emploi de cette seconde moitié, et que ce but soit le plus élevé possible. » Surtout il venait de perdre Elvire, dont la mort brutale, avait arraché à sa douleur ce chef-d'œuvre d'émotion lyrique : *Le Lac* ; enfin, la carrière diplomatique qu'il ambitionnait

depuis longtemps lui demeurait fermée malgré de solides appuis, et probablement à cause d'une médiocrité de situation qu'une union sérieuse et relativement fortunée pouvait seule faire disparaître.

C'est pourquoi le poète moins irrésolu et plus perspicace ici que dans d'autres périodes décisives de sa carrière, est-il décidé à pousser rondement les choses, à profiter des avantages que lui confère une célébrité presqu'acquise et qui devait aller en s'affermissant, ainsi que le surnom de *Byron* français que déjà on lui accorde et qui devait sonner agréablement aux oreilles de cette jeune Anglaise, cultivée et sensible, à la manière cependant réservée de ses compatriotes.

Lamartine prévoit qu'il y aura des obstacles ; il y en eut, en effet, et de situation et de confession différentes, mais il sait qu'il a su plaire et qu'il trouvera son alliée la plus puissante dans la jeune fille que sa jeune gloire ainsi que la noblesse gracieuse de son maintien, ont évidemment séduite. Mme de Lamartine, la mère, dont nous avons relaté ailleurs (1) la tendre et avisée sollicitude pour son fils, sera aussi dès le début une associée puissante et décidée. Son instinct de femme et de mère, lui inspire déjà, à propos de l'heureuse issue qu'elle anticipe, un chant de triomphe et d'allégresse : « Cela a été, écrit-elle, comme une rencontre de roman. La jeune Anglaise n'a pas caché sa passion pour les vers mélancoliques du jeune Français. Sa mère qui fait tout ce que veut sa fille a souri à cette inclination. Alphonse est devenu en peu de semaines le favori de la maison. « Si Mme de Lamartine a deviné juste du côté d'Elisa Birch, elle s'exagère la facilité de Mme Birch, la mère, dont l'opposition ne se laissera vaincre que sur la promesse d'un second mariage protestant, lequel sera plus tard accompli à Genève.

Mais, nous l'avons dit, le poète était décidé à brûler les étapes ; il se multiplie en démarches pour obtenir le poste d'attaché à Naples que l'on se décide enfin à lui accorder ; surtout il emprunte 1.200 francs pour mettre au jour son premier livre des *Méditations* dont aucun éditeur n'a voulu, tout d'abord, assumer la responsabilité pécuniaire, et nanti de ces avantages positifs demande officiellement la main de Mlle Birch.

Cet empressement à conclure une union tant désirée est-elle la marque d'une passion ardente de la part de Lamartine qui, [illegible] « le coup de foudre ».

Ses confidences à son habituelle correspondante nous renseignent suffisamment sur ce point, en nous montrant en même temps le vide immense laissé dans son âme par la mort de la première femme [illegible] a-t-on deux fois, écrit il en septembre 1819, ou du moins le second n'est il pas une ombre du premier ? [illegible] de la même année, il lui expose très franchement l'état actuel de son âme ; il ne lui cache pas les obstacles [illegible] auxquels ils doivent s'attendre, mais, ajoute-t-il, aucun ne peut être aussi fort que le sentiment qui [illegible] « Depuis ce temps j'ai vécu dans une parfaite indifférence ». Lamartine en agissant ainsi tablait sur le caractère droit et réfléchi de la jeune fille qui lui saurait gré d'un aveu sincère, et d'une loyauté sur laquelle elle savait pouvoir compter dans l'avenir.

Mariage de raison [illegible] de la part du poète, mais justifiant l'opinion commune que ce sont ceux qui se maintiennent le mieux et résistent le plus victorieusement aux difficultés quotidiennes autant qu'aux grands orages de l'existence.

Les obstacles, ils purent assez vite être surmontés du côté de la famille du fiancé ; Mme de Lamartine capitula la première ; le fragment de lettre que nous avons cité tout à l'heure, ainsi que des passages de son journal que nous avons commenté ici même, témoignent assez de l'indépendance d'esprit de cette femme cultivée, vouée tout entière et sans parti pris au bonheur de ses enfants. L'opposition du père, vieil officier entiché de principes et de préjugés de caste, fut plus difficile à réduire ; mais la douce ténacité de sa femme la fit tomber après quelques mois de refus de moins en moins obstinés. Contrairement à ce que pensait Mme de Lamartine de l'indulgence maternelle de Mme Birch, c'est de son côté que l'opposition se marqua si opiniâtre qu'on fut même [illegible] « irréductible » écrira Mme de Lamartine, et la ténacité de la mère finit par céder à la volonté patiente de la fille sous l'expresse réserve de la [illegible] de [illegible] qui [illegible] science de puritaine protestante ferme dans ses principes.

Elle n'assista [illegible]

(1) Voir [illegible]

[illegible] présente Mme de Lamartine, [illegible] l'affirmation de quelques annalistes [illegible] sur l'interprétation d'un mot du [illegible] publié dans les jours d'é[illegible] des [illegible]. Autant [illegible] Mme [illegible] autant [illegible] cette union [illegible] rendre justice dans les pages [illegible] de chapes définitives de la vie de son cher Alphonse, dont elle ne craindrait plus les égarements, et dont elle se flattait de voir la double carrière diplomatique et littéraire se développer dans une belle harmonie.

Le mariage fut célébré dans la chapelle du château de La Pierre, le 6 juin, à 7 heures du [illegible] Lamartine, dont la mémoire plus tard, sera peut-être volontairement infidèle, y signale la présence comme témoin du fameux comte Joseph de Maistre lequel, nous le savons par de récentes recherches d'archives, n'y fut représenté que par un cousin du même nom.

* *

La situation des époux se présentait relativement modeste ; si la fiancée apportait une dot de 250.000 fr., la précautionneuse Mme Birch avait stipulé que la somme devait être placée et les intérêts seuls mis à la disposition de l'époux et chef de la communauté ! Ce dernier ne recevait guère de son côté que des propriétés terriennes dont la difficulté de gestion allait être à la base de ses futurs embarras financiers. Ses oncles et tantes lui assuraient, à vrai dire, avec une petite somme liquide, un domaine à Mâcon, mais dont la jouissance ne devait intervenir qu'après leur mort ; mais le gros apport personnel de Lamartine, était, sous réserves encore de quelques donations à ses sœurs, le château de Saint-Point avec ses dépendances. Excellent cadeau, en apparence, dont la charge cependant lui paraissait déjà si lourde, que dans une clairvoyance qu'il n'aura pas toujours plus tard, il aurait voulu l'affermer pour une longue période à l'un de ses amis, M. de Weydal, qui prudemment déclina cette offre.

Lamartine supputait sagement aussi les longues absences que sa carrière diplomatique allait lui imposer : en effet, à peine son mariage consommé, il partait rejoindre son poste dans cette Italie heureuse qui partage le double privilège d'être à la fois la terre prédestinée des poètes et le paradis des jeunes mariés en voyage de noce.

Lamartine s'empressa, tout d'abord, de conduire sa jeune femme à Rome pour y retrouver avec elle le souvenir ardent de sa première initiation poétique ; de là, il part seul prendre possession d'un poste, qui, ne lui assurant qu'un dérisoire traitement, lui laisse tout au moins tout son temps libre pour rêvasser dans les champs ou sur la mer avec Marianne, sa femme, qui est venue le rejoindre. Cela semble au jeune diplomate désabusé déjà sur la carrière, le moyen d'être encore le moins nuisible, car il affirme que la diplomatie est une mauvaise machine, dont il aurait beaucoup peur s'il était roi.

C'est dans un nouveau séjour à Rome que naquit le jeune Alphonse, dont la destinée devait être fort brève ; il mourut l'année suivante. La santé de la mère avait été tellement ébranlée par l'accouchement, qu'elle dût revenir en Savoie, puis à Mâcon où, à sa grande consolation, elle allait mettre au monde l'année suivante (14 mai 1822), sa fille Marie-Louise-Julia. Joie éphémère, on le sait, puisque la petite fille ornée de toutes les séductions du visage et d'une rare précocité, sera enlevée dans son heure printanière, d'autant plus regrettée qu'elle avait atteint un âge où se manifestaient des dons et des qualités morales que le temps n'eut fait que développer, et de nature à permettre aux parents les plus douces espérances. « Pour que son nom sonnât plus doux dans la maison

D'un nom malheureux, nous l'avons [illegible]

avait chanté le poète.

A la fin de cette année même Mme de Lamartine partait pour Londres, afin de faire admirer à sa mère et à sa famille anglaise les deux enfants dont elle se montrait si fière et si heureuse.

Lamartine, entre temps, recevait sa nomination de secrétaire à Florence, ville idéale pour un artiste et dans laquelle, malgré la modicité relative de ses revenus, mais avec la générosité naturelle de son caractère, il étala un train de maison nécessaire, croyait-il, au double prestige de sa fonction et de sa renommée grandissante.

Au bout de trois ans, il est de retour à Saint-Point, et brigue l'Académie qui lui ouvre ses portes en 1829. La Révolution de 1830 le surprend et le déroute même dans sa carrière diplomatique. Le ministre Guizot lui offre une ambassade à Londres ; s'il la décline, c'est Mme de Lamartine qui, dans sa correspondance assume la responsabilité du refus. Sa nature réservée et prudente, qui formait un si net contraste avec celle de son mari, lui faisait redouter autant pour elle-même que pour ceux qu'elle aimait, le vertige des grandeurs, surtout des grandeurs

politiques, dans lesquelles elle décelait une base éminemment fragile. Mais en écartant Lamartine des honneurs officiels, elle lui rendait peut-être un bien plus signalé service. Elle lui assurait cette période brillante d'éloquence politique qu'il allait traverser de 1833 à 1848, après son élection toute spontanée par le corps électoral de Bergues, dans le département du Nord.

[illegible]

1832 est une date qui compte aussi dans la vie du poète, et surtout peut-être dans celle de Mme de Lamartine. Car si elle marque le fastueux voyage en Orient, elle sonne aussi le glas de la mort de la petite fille adorée, pour la santé de laquelle justement le voyage avait été entrepris, et qui mourut sur cette terre même de Syrie, dont l'attirance était depuis longtemps si grande sur l'esprit du poète. Certes, le chagrin du père fut considérable ; mais les grands artistes ont le pouvoir de transposer leur douleur en beaux vers. Lamartine n'y manqua point.

> Il a laissé tomber et perdre dans la route
> L'étoile de son ciel, l'enfant qui sur sa voûte
> Répandait la lumière et l'immortalité.
> Il mourra sans mémoire et sans postérité.

Mais si la douleur du père fut grande, le chagrin de Mme de Lamartine demeura inconsolable. « Ma femme a bien de la peine à vivre, écrivait Lamartine, et son désespoir augmente au lieu de diminuer tous les jours. » Un pèlerinage à Jérusalem qu'elle désira entreprendre, fournit à sa piété un dérivatif salutaire ; elle eut même la volonté d'en écrire le récit nuancé qui prendra place, plus tard, dans le voyage en Orient de Lamartine. Mais, de ce jour-là, affirme son biographe, le plus dévoué, Alexandre, le secrétaire de son mari, son visage, creusé par la douleur, avait gardé pour toujours la trace de ses larmes, et sa figure, désormais grave et triste, marqua de plus en plus une indifférence grandissante, non seulement pour les distractions légères de la société, mais pour les relations mondaines que la situation croissante de son mari allait lui imposer. Elle s'accoutumait de plus en plus à vivre une vie intérieure dans laquelle le cher souvenir de ses enfants disparus tenait la place prépondérante.

C'est que sous cette apparence froide et de dignité triste, qu'avait déjà notée le meilleur de ses biographes, elle cachait une sensibilité pro-

[illegible] monde toujours en défense contre les faux sentiments [illegible] des sentiments incommunicables aux autres, elle se sentait elle-même plus préparée à la souffrance [illegible] ce trait de nature à une ténacité d'impressions [illegible]

« Tout m'est toujours présent, écrivait-elle : [illegible] ssant de la voix [illegible] près de vingt ans après [illegible] à propos de cette même souffrance toujours présente un trait touchant de cette imagination [illegible] laissée, *orba madre*, au ciel comme sur la terre avec leur tendresse infinie, leurs caresses innocentes, leurs paroles gravées au fond de mon cœur comme s'ils étaient présents. »

On comprend qu'avec de telles dispositions d'esprit Mme Lamartine n'ait joué qu'un rôle volontairement effacé dans la période brillante de la vie du poète, laquelle s'étend sans discontinuer de 1832 à la Révolution de 1848. Celle-ci, comme on le sait, marqua l'apogée [illegible] nommée politique, dont Lamartine [illegible] la faiblesse de préférer les vapeurs à tous les lauriers déjà conquis par son génie.

Cependant en ces temps heureux et féconds pour sa production poétique [illegible] *La Chute d'un ange*, *Le voyage en Orient* [illegible] Lamartine reçoit beaucoup et toutes les célébrités européennes se rencontrent soit dans les salons de la rue de l'Université, soit dans des réceptions plus restreintes à Monceau, puis à Saint-Point ; là se trouvèrent parfois rassemblés Liszt, Mme de Girardin, Paul Delaroche. Aux propos échangés par tant d'esprits supérieurs la femme du poète bien que fort cultivée elle-même, ne prend point de part. Muette au milieu de ces [illegible] blées d'élite elle observe et se recueille. Timidité peut-être, et surtout besoin de confiance et de sincérité, elle préfère à ces réunions brillantes les simples soirées de famille, où ne sont conviés que les intimes du cœur, étoiles de bien petite grandeur en regard des astres éclatants dont je [illegible] l'instant les [illegible] l'autre [illegible] dévouement [illegible] même de Bonald, d'Laveille [illegible] prit ardent, dont les audaces parfois l'épouvantaient mais dont la [illegible] et surtout Alexandre [illegible] années du [illegible]

[illegible] Avec ce dernier surtout, bien que des modestes elle se sent en [illegible] [illegible] pendant ses absences plus tard durant les années d'épreuves et de maladie une intéressante correspondance d'où toute affectation demeure bannie et où [illegible] jour et plus [illegible] aux souffrances de ce brave homme. [illegible] elle [illegible] simplement et donne en plus de pathétiques détails sur la détresse matérielle et morale qui a fait irruption pour ne plus en sortir dans la maison du poète d'élu.

* *

A l'éphémère triomphe de 1848 a succédé le délaissement définitif de 1849. Après avoir savouré toutes les ivresses d'une popularité sans pareille, Lamartine, à la suite de circonstances souvent rappelées, connaît toutes les iniquités et tous les dédains de l'ingratitude populaire. Dégoûté de bon droit, de la politique et des hommes, il se [illegible] comme une [illegible] traquée à Monceau, dans ce vieux domaine familial, témoin de ses premières exaltations de jeune homme et que les embarras pécuniaires vont bientôt le forcer à abandonner à l'avidité de ses créanciers.

Ses compatriotes qui, d'ailleurs, lui demeurèrent toujours fidèles, lui avaient ménagé une réception intime, d'autant plus sensible à son cœur. Lamartine, d'abord fêté par la municipalité de Mâcon qui l'accompagne en corps à Monceau, paraît alors au balcon de son château pour haranguer la foule qui s'est assemblée sous ses fenêtres. Il tient surtout à associer à cette noble manifestation Mme de Lamartine, la « compagne de mes *voyages et de ma vie*, celle qui fut la seconde âme dans les quatre mois d'héroïsme et de dévouement, qui secourait les misères dans les faubourgs infortunés. »

Et c'était justice. En effet, si Mme de Lamartine ne partageait pas l'enthousiasme juvénile de Valentine de Cessiat, dont nous avons cité ailleurs, à propos des événements de 1848, la correspondance débordante de lyrisme, elle a cependant pris sa part obscurément selon sa coutume des angoisses et des espérances du poète tribun, et la même justifie aux yeux des parents et des amis demeurés royalistes, d'avoir voulu faire la République, en précisant le but élevé, malheureusement chimérique, qu'il poursuivait : « sa jeunesse, écrira-t-elle, était à la légitimité, son âge mûr au peuple, non pour le flatter, mais pour le relever par de bons sentiments. »

Avec la même [illegible] de pensée elle accepte aussi les faiblesses du génie qu'elle ne veut pas qu'on mesure à l'œuvre des hommes ordinaires ; elle excuse encore celle qui n'a pas de besoins, la prodigalité du poète, dont les effets cependant commençaient à peser durement sur leurs affaires communes ; mais c'est qu'elle en connaît la [illegible] [illegible] à refuser un service ou à rester sourd à la voix de l'infortune.

Cependant, dès 1851, commence pour le malheureux grand homme traqué cette *vie de galérien* qu'elle supportera seule, tout d'abord, avec son mari, avant d'en partager la charge avec l'admirable nièce du poète.

Le poids est lourd, parfois accablant ; une véritable usine de travail fonctionne maintenant, tant dans le modeste appartement de la rue de la Ville-Lesvêque qu'au château de Monceau, et la courageuse femme assume la tâche formidable de secrétaire copiste et de correctrice d'épreuves, assistée du secrétaire de Lamartine, Alexandre, dont le dévouement est admirable.

A eux deux, cependant, ils suffisent à peine à la tâche, tant est formidable l'activité du poète, qui, pendant toute la dernière partie de son existence, va demeurer rivé comme un forçat à sa table de travail, accumulant œuvres nouvelles et rééditions de chefs-d'œuvre anciens sans parvenir à combler cet abîme de ses dettes qui semble, au contraire, se creuser chaque jour davantage sous ses pas.

C'est, à coup sûr, en même temps Mme de Lamartine qui a saisi la barre pour ramener en haute mer le frêle esquif, lequel risque, à chaque instant, de se briser sur les récifs.

Un jour, elle recopie tout *Jocelyn* de sa propre main ; plus tard, c'est elle qui assume la mission aride de traiter avec les éditeurs. Dans sa correspondance on trouve cette note : « Je livre trois volumes, ce matin, pour alimenter cette machine à vapeur. » Son travail de manœuvre ne l'empêche pas d'exercer la faculté critique qui siège en elle et qui opère, tout d'abord, sur les œuvres politiques ou sociales de Lamartine ; elle se préoccupe de la figure qu'il devra faire devant la postérité, s'inquiète de tel passage des Girondins, de telle réflexion lancée au hasard de ses souvenirs sur des hommes politiques, avec lesquels il se trouva en rapports dans sa carrière parlementaire et aux jours pathétiques de la Révolution de 1848. Elle voudrait dans les rééditions de toutes ses œuvres supprimer radicalement certains jugements, en

atténuer certains autres, de façon à ne pas [illegible] ser supposer au poète des opinions plus [illegible] cées que celles qu'il aurait réellement professées, ou à le présenter comme nettement hostile à des hommes avec lesquels il serait prétendu qu'il parut [illegible] Cela ne va pas sans difficulté. [illegible] cepte pas de gaieté de cœur les modifications qu'on lui demande *dans son intérêt*, mais qui diminuent, sans conteste, sa propre figure ; il résiste ou [illegible] demande. [illegible] Mme de Lamartine [illegible] que son mari ne veuille pas écouter ses suggestions qu'elle croit habiles, persuadée que s'il le faisait, tout serait pour le mieux du monde. Elle s'est, d'ailleurs, si bien mis cette idée en tête qu'elle va s'aviser bientôt que le salut de son âme est en péril, et ses scrupules religieux s'exaltant avec la vie de privations et de sacrifices qu'elle s'impose, elle va se croire autorisée, et cette fois, à l'insu du Maître, à opérer dans certaines de ces œuvres des coupes sombres [illegible] des passages qui pourraient choquer des âmes, à vrai dire, puritaines comme la sienne. Elle est surtout hantée par le dangereux parfum de sensualité qui émane des œuvres les plus réputées du poète. Elle accable le malheureux Alexandre, devenu son complice involontaire et un peu honteux, de recommandations, d'injonctions, auxquelles ce dernier, qui professe pour elle une admiration sans limites, n'obéit cependant qu'à regret. « Nous faisons, écrit-il, à un ami, de véritables massacres ; nous [illegible] les centaines de vers dans la forêt vierge de la *Chute d'un Ange*. »

Et, en effet, si Mme de Lamartine était loin de trouver sans reproche le [illegible] de *Jocelyn* et ne semble pas même goûter le lyrisme qui déborde de l'admirable duo de Jocelyn et de Laurence, dans la description du printemps dans les Alpes, elle éprouvait devant la *Chute d'un Ange*, ce terrible poème, comme elle l'appelait, un trouble et une angoisse [illegible] les orgies des géants la révoltaient « toute cette peinture d'un mode antédiluvien, ces bacchanales colossales si confirmées par l'histoire et la Bible, qui légitiment le châtiment du Déluge. »

Elle était poussée, disait-elle, par un mystérieux personnage qu'elle intitulait, par euphémisme, le *Grammairien*, mais qui était bien véritablement le *démon de la critique*, puisqu'il lui suggérait à la fois des suppressions de termes dangereux : nudité, volupté (Daidha, l'héroïne du poème, devait porter un voile, puisque Eve, elle-même, devait être vêtue) et des change[illegible] *crêtes* et *retraites* dans le passage de *Jocelyn* [illegible]

[illegible] suprême des uns disent même avec l'assentiment [illegible] tua cette variante édulcorée : *tout dise : ils ont passé*. Cette fois Mme de Girardin entre les mains de laquelle était tombée cette révision expurgée n'y put tenir. Elle manifesta toute son indignation à Valentine, la nièce de Lamartine ; en quoi elle s'adressait bien, car le culte de cette dernière qui admirait tout passionnément dans le grand homme, avait dû souffrir, lui aussi, de cette mutilation.

Sans prendre d'ailleurs la chose au tragique, Mme de Girardin ajoutait : « Elle eût mieux fait de mettre : *ils ont fumé* ; la rime eût été plus riche et c'eût été plus conforme à nos mœurs ! O vertu que de crimes on commet en [illegible]

L'excuse de telles aberrations, c'est sa parfaite bonne foi et les exigences d'une piété intransigeante qui, en lui persuadant qu'elle agit dans l'intérêt supérieur de Lamartine, lui cache l'odieux ou le ridicule même de semblables déformations infligées au génie. Pas de doute, en effet, sur ce point ; son dévouement est absolu ; elle a accepté, sans murmures, le terrible changement de situation qui s'est opéré dans la vie du poète, et de même qu'elle s'impose à son service un labeur surhumain, de même elle est prête aux sacrifices les plus pénibles pour tenter d'éviter le désastre.

Lamartine, réduit aux abois, essaie de trouver acquéreur pour le château de Monceau ; on la dit faussement opposée à cette vente. Et elle [illegible] son cœur, écrit-elle, ne serait jamais si bien appliqué qu'à moi : je n'ai jamais voulu ni désiré aucun luxe. L'affection sous toutes ses formes est la seule chose pour laquelle j'aie jamais trouvé qu'il valût la peine de vivre. »

Et voici la preuve discrète de cet absolu désin[illegible] ciers, il faut tout jeter dans la fournaise : Saint-Point est [illegible] Mme de Lamartine dispose d'une somme de [illegible] Mme [illegible] posée jadis [illegible]

portent intérêts, elle prie qu'on l'adresse à son mari comme la restitution anonyme d'une dette [illegible].

Prévoyant, malgré tant d'efforts, la déconfiture finale qui pourrait laisser Lamartine sans ressources, et réduit aux dernières extrémités, elle rêve de rassembler le peu qui lui demeure et d'en constituer un viager sur la tête de son pauvre grand homme. » Pour moi, ajoute-t-elle, je n'en ai nul besoin, et si je venais à lui survivre, j'aurais besoin de peu, et ce peu pas pour longtemps.

* * *

Elle prophétisait juste, car dès 1858 sa santé commence à décliner, sans d'ailleurs qu'elle consente à abandonner les charges qu'elle a assumées ; car si Valentine de Cessiat, réalisant son vœu intime, est venue prendre sa part des luttes et des sacrifices à ce foyer de plus en plus déserté, Mme de Lamartine n'a pas abandonné volontiers sa part de direction ; et d'ailleurs, l'*asine de travail*, qui s'active désespérément, et en plus la formidable correspondance d'affaires qu'il faut tenir à jour, impose à chacune d'elles une tâche sous laquelle des santés plus résistantes viendraient à chanceler. Un moment même Valentine tombe gravement malade, tandis que le poète est cloué sur un lit de douleur par un de ces violents accès de rhumatismes devenus périodiques. Mme de Lamartine touchée déjà par un mal qui ne lui donnera que peu de répit, mais toujours vaillante, se fait garde-malade et infirmière. « Vous jugez dans quel état je suis entre Lamartine au premier et Valentine au second, tous deux malades, à voir et à revoir toutes les heures. » Le plus exigeant, à coup sûr, est le poète ; il faut pour l'endormir lui faire à haute voix la lecture d'interminables récits d'aventures dont il est très friand ; Mme de Lamartine ne s'acquitte de ce soin qu'au prix d'une grande fatigue, car elle est torturée maintenant d'une toux permanente qui lui rend cet office très pénible. Aucune plainte cependant à ce sujet ; n'a-t-elle pas dit elle-même qu'elle ne se sentait en harmonie qu'avec la souffrance, laquelle est maintenant en mesure de la payer de retour.

Quelques rares éclairs illuminent ce crépuscule, sur quoi descendra très vite la nuit profonde. Si elle trouve un allègement à ses propres angoisses, c'est lorsqu'elle croit voir briller une faible lueur d'espérance, hélas bien éphémère. Le 21 janvier 1862, un an avant sa mort, elle note le succès du *Cours familier de littérature*, cette entreprise gigantesque d'éducation populaire que Lamartine a réalisée « hier 10.000, ce matin 1.000, mais c'est la manière dont tout cela est fait qui en fait tout le mérite. Chaque offrande est accompagnée de lettres plus touchantes les unes que les autres d'admiration. J'accepte avec reconnaissance les témoignages d'affection de tant d'inconnus. »

Et, en effet, tandis que les pouvoirs publics s'obstinent à faire la sourde oreille aux appels désespérés du grand homme, vers lui montent encore comme un ultime tribut l'admiration de ces inconnus obscurs dont l'aide n'est, hélas ! efficace qu'en paroles bien senties.

Et Mme de Lamartine déjà presque mourante — c'est en 1863 — se désole de voir tant d'héroïsme commun dépensé presqu'en pure perte, et c'est toujours à son mari qu'elle pense : « Il écrit tous les matins avec une abstraction de ses propres chagrins, vraiment admirable. Mais le reste de la journée se passe à ses préoccupations et à ses calculs du réel et du probable qui me désolent. »

Mais voici bientôt qu'elle sonne dans un court billet le glas du *de profundis*. « Plus ne m'est rien ; il faut vivre cependant ; maintenant je ne puis plus rien et lui est plus bas que jamais! » Et cette femme stoïque fait pour la première fois, la dernière aussi, entendre une plainte personnelle. C'est encore daté de St-Point. « Aujourd'hui je souffre beaucoup, je ne puis faire un pas vers une guérison ou même une amélioration. Je regrette de le dire à mes amis, c'est leur faire une peine intile, mais on se laisse aller à la plainte, comme si la compassion de loin devait soulager. C'est une sorte d'égoïsme que je condamne en moi. »

Et après une dernière rêverie près des sites de Saint-Point qu'elle ne devait plus revoir, elle se plaît à comparer non sans quelque mélancolie bien naturelle à une mourante, la vie telle qu'elle lui fut et qu'elle aurait pu lui être : « Ne croyez pas que je me plaigne, ajoute-t-elle, craignant qu'on la comprenne mal, mais je regrette. »

* * *

C'est à Paris qu'elle devait mourir, le 21 mai 1863, d'un érysipèle de la face qui trouva dans ce corps épuisé de souffrances, un terrain tout préparé, et prit dès le début une force telle, qu'on dût désespérer de la sauver. Pendant huit jours elle délira ; parfois elle se levait mue par un sentiment du devoir, qui, jusqu'au dernier

souffle habita cette âme vaillante. « Alphonse m'appelle, s'écriait-elle, il a besoin de moi. »

Cruelle et dernière injustice du destin ; pendant qu'elle agonise, son mari, à deux pas d'elle dans sa petite chambre en face, cloué par la douleur, ne peut consoler à ses derniers moments la compagne dévouée de sa vie et surtout de ses malheurs. Si le râle de son agonie ne lui est point parvenu à travers le couloir qui sépare les deux chambres, il a pu entendre clouer le cercueil et retentir le pas pesant des porteurs, qui entraînent le corps pour le suprême départ.

Quelques personnes sont venues saluer la dépouille mortelle que deux amis fidèles, Louis de Ronchaud et d'Esgrigny devaient accompagner à Saint-Point, dans un modeste caveau où la mère allait reposer auprès des enfants adorés, dont rien dans son existence n'avait pu consoler la perte.

Telle fut la vie de Mme de Lamartine, dévouée à son mari, fidèle à ses amis, elle pratiquait une intransigeance qui mit parfois en péril ses plus belles qualités. Elle avait écrit : « Je suis de ces gens qui donneraient leur vie pour que tout le monde eût une conviction. » Et cette pensée explique tout son caractère, religiosité sincère, charité discrète, mais esprit de puritanisme qui la poussait à considérer comme un sacrifice nécessaire les mutilations imposées à l'œuvre du grand poète, dont elle était la compagne. Et c'est justement sa faiblesse devant la postérité : femme d'un homme de génie, elle n'a pas été embrasée par la flamme sacrée. Et c'est pourquoi, tout au moins au point de vue de l'histoire littéraire, elle ne tiendra pas la même place que la mère ou la nièce admirables, l'une qui, par ses sacrifices personnels et sa confiance dans une vocation qui s'ébauchait à peine, a facilité l'éclosion du génie, l'autre qui par son culte envers le grand homme et sa suprême abnégation a provoqué, même exalté les dernières efflorescences de son génie.

MAURICE WOLFF

UN ÉCRIVAIN ROUMAIN M. MICHEL SADOVEANU

Si vous demandez à un Roumain du Nord, à un Moldave, quel est l'écrivain contemporain le plus typique, le plus caractéristique de sa province, il vous répondra certainement : Sadovea-[illegible] Car [illegible] depuis long[illegible] [illegible]onalisme [illegible] Moldavie [illegible] l'histoire [illegible] sur le même plan, professent des admirations différentes. Bucarest, au milieu de sa plaine, est plus accessible aux influences occidentales, tandis que Iassy, ancienne capitale également, qui s'efforce de sauvegarder sa renommée intellectuelle, se montre, dans son cercle de collines, plus particulariste, plus attachée au passé et un peu moins complaisante aux souffles du dehors. Les grands écrivains moldaves sont demeurés, en général, fort près du sol, où ils ont puisé leur inspiration : témoin l'incomparable et presque intraduisible Creanga ; témoin encore, M. Sadoveanu. Ce n'est pas qu'une vaste culture leur fasse défaut, mais le plus beau titre de gloire d'un Alecsandri, esprit par ailleurs fortement occidentalisé, est encore d'avoir recueilli, de la bouche des paysans et des pâtres, les trésors sans nombre et sans prix de la poésie populaire.

La ferme volonté dont témoigne un Sadoveanu de peindre les gens et les aspects de sa Moldavie fait que les lecteurs roumains se retrouvent avec plaisir dans son œuvre, mais que son nom n'a pas, au-delà des frontières, la renommée qu'il mérite. Le débat restera toujours passionné entre ceux qui veulent que l'écrivain, au risque d'être un déraciné, ouvre à notre imagination des perspectives toujours plus vastes et ceux qui désirent que l'art, empreint de sagesse, se limite à l'expression des choses familières, encloses dans un horizon réduit.

Sadoveanu, qui a dépassé la quarantaine, n'a jamais souhaité quitter cette ville de Iassy, où depuis longtemps, il s'est fixé. De très bonne heure, il s'est rendu compte des liens puissants et doux qui l'attachaient à sa province. Dans un de ses derniers livres, il nous contait, toutefois, une défaillance passagère de cet amour profond. Un voyageur, espèce de raté, vaguement frotté de lettres, avait rencontré à Iassy Sadoveanu, fort jeune encore. Notre homme avait obtenu un succès facile en déclamant *La Marseillaise* et quelques vers de *Ruy Blas*. Habitué à entendre parler partout le français, il s'était adressé, en cette langue, à de braves charretiers qui amenaient leur bois à la ville. N'en recevant, et pour cause, aucune réponse, il avait pris à témoin son compagnon d'occasion :

« Qu'est-ce que c'est que [illegible] viennent ils ? [illegible] des [illegible] »

Aujourd'hui [illegible] avoir pas protesté contre [illegible]

et par trop légère de juger ses compatriotes, il a parfaitement raison.

S'il a pu être tenté d'élargir son champ d'observation, Sadoveanu a bien vite écarté tout ce qui pouvait le détourner de sa vocation naturelle. Il a traduit des nouvelles de Maupassant, plus, je crois, pour se préparer à son métier de conteur que par attraction pour ce qui pouvait dépasser son observation quotidienne. Telle est d'ailleurs, la seule concession qu'il ait faite au courant si puissant qui entraînait tant d'auteurs roumains à se montrer plus attentifs à ce qui se passait au dehors qu'aux spectacles qu'ils avaient sous les yeux. De très bonne heure, il s'est contenté de décrire les gens de sa province et ses beautés.

Il a eu dans Creanga un guide et un maître excellents. Dans la brochure enthousiaste, qu'il a consacrée à l'auteur des *Souvenirs d'Enfance*, il a pris soin de noter l'enchantement qui s'empara de lui à la découverte de cet art spontané qui fait revivre avec tant d'intensité et un pouvoir si évocateur les paysans d'un petit bourg moldave, au bord d'un ruisseau chantant. Nulle part n'a été mieux exprimée la vie paysanne, vers le milieu du siècle dernier.

Mais le temps, de sa marche impitoyable, a déjà reculé dans le passé quelques-uns des types créés par Creanga. La nature, elle, étend sur des êtres différents, son éternelle splendeur. Cette Moldavie, dont il connaît tous les recoins, en vrai chasseur qu'il est, Sadoveanu nous la peint avec une complaisance qui ne lasse jamais. Qui veut prendre le soin de parcourir ses livres, en connaîtra tous les aspects : les grands fleuves paresseux, au milieu desquels surgissent en été des îles verdoyantes ; leurs eaux furieuses en hiver ; les champs de blé et de maïs qui au printemps étalent leur verdure ; les forêts qui parent les côteaux et les montagnes, au milieu desquelles on voit surgir, tout à coup, les coupoles blanches d'un monastère, où, sous les dalles gravées d'inscriptions cyrilliques, dorment les vieux Voévodes ; les splendeurs byzantines des sanctuaires ; les maisons basses des paysans, qu'entoure une clôture d'osier et aux abords desquelles les chiens aboient inlassablement ; les petites villes, fières parfois d'un passé glorieux, où la vie paraît endormie.

Dans ce cadre gracieux, austère ou grandiose, selon les saisons, M. Sadoveanu a campé ses personnages : moines ignorants ou lettrés, petits fonctionnaires, gueux de grands chemins, juifs besogneux et sordides, paysans aux longs cheveux bouclés, courbés sur le dur travail de la terre, ou menant lentement dans la poussière des pistes leurs bœufs aux grands yeux doux, fermiers rapaces et cupides, propriétaires indifférents à tout sauf aux revenus qui leur permettent de vivre grassement dans la capitale ou à l'étranger, tziganes accroupis sous la tente, prompts à la maraude, au vol, voire au crime, artisans de petites villes qui abritent les bicoques délabrées des faubourgs.

Soudain, au milieu du récit, éclate un cri de pitié pour les malheureux, opprimés longtemps sous un ordre de choses illogique et inhumain. Le paysan était tondu de court par le boyard, qui exigeait que les corvées qui lui étaient dues fussent faites, même si le blé des gens séchait sur pied et laissait tomber sa graine. Le fisc était impitoyable et les juges, indulgents aux riches, se montraient sévères pour les pauvres. Dans ce beau pays, il y avait, comme au royaume de Danemark, quelque chose de pourri, qui l'empêchait de prendre la place qui lui revenait dans le concert des nations. La guerre a amené, avec d'indicibles souffrances, une réparation partielle des injustices séculaires, qui empêchaient le développement harmonieux du peuple roumain. Mais les dernières années ont créé d'autres difficultés et un des derniers livres de Sadoveanu (les *Propos de Messire Vikenty*), sous la forme d'une sagesse pleine de bon sens, contient encore des remarques assez âpres et de justes protestations.

On ne vit pas de la vie d'un peuple, dont l'histoire est un tissu de malheurs, sans faire de fréquents retours sur le passé. Si les siècles révolus sont souvent remplis, au premier regard, du cliquetis des armes, de belles légendes d'amour, en revanche la cruauté des anciens temps subsiste encore, sous d'autres formes, de nos jours. Et pourtant, ce passé de gloire et de misère, M. Sadoveanu l'aime ardemment. C'est de lui qu'il tient ce trésor de mots et d'images, où s'est cristallisée l'âme du peuple ; ces contes qui charment à la veillée et où des générations malheureuses ont chanté, sous le voile de la fiction, leur invincible espérance. Les fées, les héros qui luttent contre des dragons, les divinités qui habitent dans la profondeur des forêts et sortent, la nuit, pour faire étinceler au clair de lune les pierreries dont elles sont parées ; autant d'aimables fictions qui délassent les humbles et leur permettent de supporter les peines écrasantes de l'existence. Aussi Sadoveanu, comme son maître Creanga, recueille-t-il précieusement toutes ces survivances d'autrefois et il lui arrive,

comme dans la *Petite forêt merveilleuse* [illegible] de délicieux contes de fées.

Peut-être est-il déjà, car les temps vont vite, le peintre d'une société menacée de disparaître rapidement. Il notait dernièrement, avec mélancolie, que les coutumes et les habitudes parmi lesquelles il avait grandi étaient en train de se perdre. Un écrivain pourrait en concevoir de l'amertume, si son talent n'était pour lui une garantie que les aspects qu'il a saisis se perpétueront dans ses livres.

La nouvelle est le cadre dans lequel Sadoveanu enferme de préférence ses récits, qui tantôt ont quelques pages, tantôt sont longuement développés. Ce n'est pas que le roman ne l'ait tenté, au moins trois ou quatre fois ; il a écrit *Au temps de l'exil*, *Mademoiselle Marguerite*, et une œuvre inspirée par la guerre, qui flagelle rudement par endroits les mœurs de l'arrière. Mais les personnages qu'il met en scène, d'humble condition et de médiocre richesse sentimentale, n'ont pas en eux cette surabondance de vie intérieure qui justifierait une longue et minutieuse étude. Il arrive à l'auteur d'épuiser, en quelques dizaines de pages, la totalité des mobiles qui les animent. Il reste en eux beaucoup de cette passivité naturelle qui les rend dociles au gré des événements.

Il n'entre pas dans notre dessein de donner la liste entière des volumes de nouvelles et d'essais qu'a écrits Sadoveanu. Citons-en cependant quelques-uns, en notant les titres un peu mélancoliques qui les présentent au public : *Peines rentrées*, *Récits de fêtes*, *Le tombeau d'un Enfant*, *Le Chant du Souvenir*, *Ombres*, *Récits du Soir*, *Souviens-toi*, *La Cigogne bleue*, *Les gens de Shoimareshti*.

Plutôt que de nous attacher à l'analyse minutieuse de ses œuvres, il nous a fallu chercher à dégager les traits généraux de cet écrivain, qui donne un bel exemple de labeur tenace et qui réussit à faire revivre et survivre les richesses sentimentales et pittoresques de sa province. Résume-t-on, au reste, les mille menus, faits et historiettes dont se compose l'histoire même d'un peuple ? On n'en peut donner, à un public lointain, séparé de la Roumanie par tant de lieues, qu'une idée générale, forcément un peu vague.

On l'a dit : M. Sadoveanu ressemble aux fleuves de son pays qui, lentement ou avec fougue, descendent vers la mer. En temps de sécheresse, ils s'attardent paresseusement en mille détours et dessinent mille méandres. Sur leur surface polie se joue l'image un peu monotone des grasses campagnes, des troupeaux qui paissent et des maisonnettes paysannes. Ils ne baignent pas de villes délicieusement ouvragées par le travail des siècles, où puisse s'épanouir une civilisation [illegible] ; car les [illegible] heurs de toute sorte, ont cent fois interrompu ou retardé le développement du peuple roumain. Mais dans le miroir de leurs eaux se reflète tout l'infini du ciel et les humbles chaumières qui bordent leurs rives recèlent entre leurs murs [illegible] à la chaux [illegible] france ou de la joie humaines.

[illegible]

SUR LA NEAGRA

[illegible]

La vieille Floarea, mon hôtesse, entra un jour dans la chambrette où j'étais occupé à lire. Elle laissa la porte retomber sur le loquet et s'appuya contre elle. Tout en arrangeant les [illegible] regarda un certain temps avec attention, puis sourit, en clignant de la paupière gauche, suivant son habitude.

— Mon [illegible] mystère, j'ai appris que dans notre vallée un diable avait fait son apparition.

Je la regardais avec sérieux. Je ne comprenais pas, [illegible] ne pas comprendre.

— Moi-même, [illegible] sous les trois bouleaux, poursuivit-elle en avançant vers moi son menton. Et elle demeura immobile, à me regarder obliquement et à attendre de moi un mouvement, tout en me défiant.

— Sous les trois bouleaux.

— Bien sûr. [illegible] prend. Là l'eau jaillit et retombe dans un bassin de pierre. Je l'ai vu boire, sans qu'il ait soif. L'eau se brisait sur ses dents et ses yeux allaient tantôt en amont, tantôt en aval de la Neagra (1). Il n'a pas de petites cornes, mais des sourcils rapprochés et des yeux noirs qui provoquent bien des gens. Il a des opinci (2), des bas rouges et une jupe qui lui serre les hanches ; ses cheveux [illegible] On l'entend [illegible]

(1) [illegible]
(2) [illegible]

sentiers des clairières. Il semble, en filant, tendre partout ses toiles d'araignée.

— Voyons, de qui parlez-vous, Tante Floarea?

— Hé! Comme si je ne vous avais pas vu boire après elle. Vous non plus, vous n'aviez pas cru. Vous êtes le troisième.

— Comment, le troisième?

— Oui. Cette Filerie, cette Catherine, qui tisse ses toiles d'araignée dans les clairières est une de mes nièces, l'enfant de ma sœur Victoria. Que Dieu lui pardonne! Elle est morte. Cela a été une grande amoureuse. Et sa fille lui ressemble. Nous non plus nous n'étions pas méprisable dans notre jeunesse.

— Et cela se voit, Tante Floarea!

— Hé hé! soupira mon hôtesse, qui cligna de nouveau de la paupière gauche. Si vous étiez venu, mon petit maître, à cette source, il y a une vingtaine d'années... Vous auriez risqué d'avoir grand soif, au coucher du soleil... Oui, comme je vous le dis, ce diable sans cornes a pris deux hommes dans les fils de son fuseau, et maintenant, il risque d'en prendre, dans sa toile, un troisième.

— Il me semble que vous vous trompez, Tante Floarea. Si je vais là-bas, c'est pour voir une gélinotte. Il s'y trouve d'épais bouquets de noisetiers et, le soir, la gélinotte en sort, pour gagner l'eau.

— C'est possible, Monsieur, je ne dis pas non. Nous connaissons les gélinottes de la Neagra. C'est sans doute après de pareils volatiles, aux cheveux bouclés sur le front que courent Callistru, lequel a laissé ses brebis sur le Barau (1) et Iordacki, le fils du Rouge, qui conduit des radeaux sur la Neagra. L'un est solide comme une montagne, avec des ténèbres sous ses sourcils; l'autre, Iordacki, est comme un petit taureau inquiet; ses yeux étincellent et il donne des coups de corne à droite et à gauche.

— Et il s'est passé quelque chose?

— Dieu seul le sait, ainsi que la forêt de sapins, me répondit mon hôtesse. Nous verrons de quoi le diable est capable dans notre vallée. Je souhaite seulement que tout finisse bien et que cette gélinotte, qui fréquente la source, soit vraiment une gélinotte.

Avec un rire étrange, souvenir de sa lointaine et merveilleuse jeunesse, Tante Floarea souleva du coude le loquet de la porte et sortit.

Resté seul, je jetai mon livre sur les couvertures du lit, m'approchai de la fenêtre, appliqua mon nez aux carreaux et regarda dans la direction de la vallée. Par delà les flèches vertes et dentelées de la forêt de sapins, on voyait dans la brume les montagnes bleuâtres de Calimani. Depuis deux semaines, journellement, je jouissais du même paysage. Depuis quatorze jours, à cette même heure du coucher du soleil, je descendais un sentier solitaire, au milieu des ravins pleins de [illegible] et de mystère.

Je sortis donc, suivi depuis le foyer par les regards aigus de mon hôtesse et je me dirigeai, tout pensif, par un sentier qu'avaient défoncé les pluies torrentielles de la montagne, vers les éclairs intermittents de l'eau qui coulait au fond de la vallée.

Il n'y a pas à dire, songeais-je, Tante Floarea s'est aperçue de quelque chose.

Sur les bords de la Neagra et auprès des trois bouleaux, mes yeux avaient suivi la marche douce, aux pas menus, d'une montagnarde aux regards baissés sur son fuseau. Elle suivait, en filant, le sentier. Elle m'avait jeté, à moi aussi, un coup d'œil — peut-être avait-elle souri en s'apercevant que je m'arrêtais. Assez élancée et souple, les formes rondes et puissantes... Mon œil de peintre l'avait contemplée longtemps. Peut-être, derrière cet œil, un désir fugitif s'était-il éveillé en moi. Tout d'abord, je ne m'en étais pas rendu compte. Maintenant son image était devant mes yeux et, tout en montant vers la source aux bouleaux, je sentais naître l'impatience de la revoir.

Naturellement, je ne la rencontrai pas. Je restai un moment dans une petite clairière où, un jour, je l'avais aperçue se détachant sur le soleil couchant. Je regardai, tout pensif, les effets de lumière fantastiques dans le fouillis bizarre d'un fourré. Puis, je descendis vers la Neagra. J'avais entendu des cris. Les radeaux passaient, en route vers la Bistritza (1). L'eau rapide amenait des assemblages de troncs de sapin, dépouillés de leur écorce, et les conducteurs des radeaux, se balançant au mouvement des flots, passaient tête nue, leurs itzari (2) relevés, dans l'éclat du soleil couchant.

Je retournai vers les bouleaux, où la source jaillissait en un arc d'argent sur les dalles de pierre. Je cherchai un lieu qui m'était familier, parmi les buissons, sur une souche, et j'attendis le moment où le soleil se couche sur

(1) Haute montagne de Moldavie.

(1) Nom d'une rivière de Moldavie, affluent du Séreth.

(2) Pantalon en toile blanche que portent les paysans.

les crêtes dans un rouge de sang, laissant [illegible] lui d'abord une brume rougeâtre, puis une ombre violette. Dans un calme parfait, sous la [illegible] des [illegible], j'étais seul et un [illegible] de [illegible] montaient de toutes parts.

A ce moment précis, je vis sortir du [illegible] de noisetiers la gélinotte avec ses petits. C'était une couveuse menue, sauvage et vive, aux plumes [illegible] de feuille d'automne, ses [illegible] étaient minuscules, avec de petites [illegible] de serpent. Tout à coup, un bruit, le bruit d'une branche sèche [illegible] par le pas d'un homme me fit sursauter. La gélinotte s'était cachée, avait disparu quelque part ; les petits s'étaient dissimulés sous les feuilles sèches ; en un clin d'œil, le gracieux tableau que j'avais sous les yeux s'était évanoui. Je tournai la tête et j'aperçus Catherine passant devant le jet d'eau de la fontaine. Un jeune garçon de taille élancée, avec une ceinture de laine rouge rehaussée de pièces de cuivre, avait passé son bras gauche sur les épaules de la jeune fille. De la main droite, il tenait sa hache de conducteur de radeaux. Ils passèrent rapidement, près de moi. J'entendis, semblable au roucoulement d'un ramier, le rire d'une fille qu'on chatouille. Puis, le silence retomba et l'ombre du soir s'étendit. Je sortis de ma cachette et me dirigeai vers la maison, quelque peu attristé qu'on eût épouvanté la gélinotte et surtout ses petits.

Le lendemain, Tante Floarea trouva bon de plaisanter de nouveau, au sujet du diable de la source. Bien qu'elle ne descendît jamais la côte, elle paraissait savoir beaucoup plus de choses que moi.

— Les brebis de Callistru, disait-elle, bêlent sur le Barau, et lui se promène, le bâton à la main, au fond des vallées. Son amour a duré trois soirs, à peine trois soirs, et il est resté l'âme meurtrie. Iordacki, à la ceinture rouge, est tombé, je ne sais d'où et, de ses cornes, il a écarté cet amoureux. Et maintenant, on voit de ci de là Callistru qui regarde sous ses sourcils...

— Que regarde-t-il, Tante Floarea ? demandai-je avec un rire quelque peu mélancolique.

— Hélas ! me répondit-elle. Ne le regrette pas... Il ne peut sortir de cela rien de bon.

Je ne sais si mon hôtesse avait voulu simplement me consoler. Peut-être connaissait-elle bien des menus détails, car les secrets de la vallée ne faisaient pour elle aucun mystère, bien qu'elle restât, le nez baissé sur son foyer, dans sa maison de la côte. Elle les connaissait. Je le compris bientôt, moi aussi, car j'entendis souvent de la cachette de la gélinotte, un rire de tourterelle sauvage. Callistru les connaissait également, car souvent son corps gigantesque, serré dans sa large ceinture, errait, tout ployé, autour des trois bouleaux.

Et, un beau jour, — je me rappelle que c'était un [illegible] — j'étais sur les bords de la Neagra, attendant qu'on [illegible] les radeaux. C'était pour moi un des plus beaux spectacles de la montagne. L'eau, un peu basse, semblait couverte d'écailles grisâtres. Tout à coup, j'entendis en amont l'appel prolongé des conducteurs de radeaux. Un léger bruissement, comme celui du vent, se rapprocha, grandit et, tout à coup, avec le bruit, apparurent les vagues arc-boutées, comme couronnées d'une chevelure étincelante. Les radeaux arrivaient à toute allure, portés par les ondes grises et plissées de la Neagra. L'avant-garde passa comme un galop de chevaux, puis vint la masse avec un bruit sourd. Un radeau léger fut emporté comme dans un ouragan. Puis un second. Au troisième, je sentis mon sang se glacer dans la partie gauche de ma poitrine. Catherine était apparue sur le radeau blanc. La hache du montagnard était plantée dans le tronc d'un sapin et Catherine se maintenait en équilibre, en s'appuyant au manche de cette hâche. Le jeune homme, Iordacki, fils du Rouge, se raidissait de tous ses membres, ses muscles d'acier tendus, les regards fixés sur les chutes tourbillonnantes de la Neagra et tenait le gouvernail. Ils venaient avec la redoutable impétuosité du torrent et la femme riait comme une veuve émancipée et heureuse, maîtresse de ses jours et de sa jeunesse.

Mais l'homme aux regards sombres, qui avait abandonné sur les rives ses brebis pour suivre un amour tardif et dur, était aux aguets, tout comme moi. Dissimulé d'abord par des troncs d'arbre, il montra son corps énorme, et, comme un fauve, il bondit entre les deux êtres du radeau, au moment où celui-ci, entraîné par les courants, longeait le bord. J'entendis un cri aigu, prolongé. Un coude de la rivière fit disparaître brusquement le radeau. Et, sur le frémissement des eaux, tomba subitement, avec un bruit énorme, une tempête venant des monts de Calimani.

Les sapins furent parcourus de bruissements et de tourbillons, la pluie [illegible] bes et le bruit qu'elle [illegible] loin sur les forêts. Quand [illegible]

yeux pleins [illegible] Et l'image que m'avait laissée un instant d'effroi, un long rayon du soleil couchant frappa les versants sombres des montagnes.

Lauto Ebarea venait elle aussi de la vallée du bord de la Neagra. On eût dit qu'elle était descendue pour voir le passage des Dieux et des radeaux. Elle s'arrêta près de la pespa et resta en regardant vers la vallée. Je voulais lui demander quelques détails, mais n'osais le faire. Sans répondre une question, elle me dit doucement :

— Mon petit maître, chez nous les tempêtes sont des tourbillons et les eaux sont orageuses.

MICHEL SADOVEANU

Traduit du roumain par L. VERCEAU.

POEMES

TOUT ENTIÈRE

[illegible]
Voici mes bras
Dis-moi autour l'amour t'enfièvre
Voici ma lèvre
Tu veux dormir au frais matin
Voici mon sein...
Tu t'endors c'est la mort qui brame
Voici mon âme.

A L'AUBE

A l'aube, j'ai connu les bras changés en fleurs,
Légère comme [illegible] de l'aube
En passant, j'ai [illegible] les ardentes heures
De ses yeux, pénétrant en moi comme une flamme.

Sur un signe de lui, j'ai tendu ma moisson,
Il s'est penché sur moi comme pour me prendre,
S'enivrant [illegible] parfums puissants et plus doux [illegible]
Puis il s'est détourné... mon âme n'est que cendre.

A quoi bon les œillets et les pois de senteur,
Les roses, les [illegible], les lilas et l'iris
Je ne sens plus rôder, je suis faible et lassée,
Ma gerbe [illegible] un [illegible] qui m'écrase le sein.

REFLET

Mon âme est une [illegible] close sous les doigts,
Et tout ce qu'elle exprime en des mots maladroits
Étouffe de l'amour que tu as mis en elle
Pour tout autre [illegible] rebelle,
Pour toi seul elle [illegible] ses seuls sentiments.
De ses cordes [illegible] les battements :

Si je te sens souffrir mon chant n'est que tristesse
Un sourire de toi [illegible] en ivresse
Si tu [illegible] je ne [illegible] pas moi,
Et quand j'écris des vers, le Poète c'est Toi.

A MES SŒURS

Ils nous [illegible] les trois nous leur donnons la main
[illegible] à travers le chemin
Fortes de leur appui; car tendres et fidèles
Nous ne doutons jamais des amours éternelles...
Tout à coup [illegible] appui manque et nos yeux [illegible]
Voyant leurs gestes las, leurs regards détournés,
Cherchent en vain leurs yeux si remplis de promesses
A l'heure proche encor des premières caresses!
D'abord nous hésitons devant l'affreux destin
Et notre main encor cherche à saisir leur main...
Mais nul n'est près de nous [illegible] déjà le bruit [illegible]
De leurs pas s'éloignant vers une autre tendresse...
Et [illegible] dans le calme du sein
Le lourd sanglot des cœurs, que tord le désespoir...
Et [illegible] nous [illegible] très lasses [illegible]
Trébuchant aux cailloux des routes désolées...

H. MONTIS

TROIS ROMANCIERS ANGLAIS CONTEMPORAINS

La littérature anglaise contemporaine possède peu d'écrivains plus significatifs que M. Arthur Machen, M. Aldous Huxley, et M. T. F. Powys, qui sont chacun doués de talents absolument personnels et originaux et pourtant si complètement dissemblables, qu'il est assez intéressant de les considérer pour ainsi dire en juxtaposition. Car nous avons en M. Machen un mystique, en M. Powys un réaliste et en M. Aldous Huxley un dilettante du plus philosophique des scepticismes. Chacun a considérablement enrichi les lettres anglaises modernes par sa façon très rare et très curieuse de voir et d'interpréter la vie.

M. Arthur Machen est, nous l'avons dit, un mystique, mais c'est un mystique doublé d'un satiriste. Il promène ses rêves de lettré d'un autre siècle à travers la tumultueuse vie moderne qui sans cesse le heurte, le choque et le blesse. Il appartient même par son physique au Moyen-Age. Sa jeunesse se passa pour la plus grande partie dans le [illegible] du pays de Galles dont l'ambiance [illegible] sur sa pensée une empreinte ineffaçable. Depuis [illegible] il fut hanté par le mystère inexprimable de la beauté, et ses œuvres sont toutes frémissantes d'un émerveillement intéressant qu'il réussit à communiquer à ses lecteurs, bien que ceux-ci ignorent, en général, le charme de Caermen la Blanche et la magie du doux pays de Gwent. Ses héros qui, comme on le devine, sont des reflets de sa propre jeunesse ardente, permettent parfois [illegible] étranges et morbides, qui passeraient auprès de gens dits sensés pour de pures folies, d'envahir leurs âmes tourmentées. Et M. Machen se complaît à dépendre les expériences psychologiques, on pourrait presque dire, psychiques, de ses héros sans cesse con-

frondes par [illegible] qui se [illegible] sur [illegible] l'inconnu [illegible] tout, contient un peu de l'[illegible]

Poussé par l'auteur supérieur de [illegible] M. Machen [illegible] quitter ses bois, [illegible] souverain redoutable dont il ne fait pas bon de provoquer le courroux [illegible] que ce fut une profession qui lui déplût, il y réussit pourtant fort bien, car sa nature curieuse savait s'intéresser à tout. N'a-t-il pas dit lui-même, dans « Lignes écrites en contemplant d'une hauteur de Londres une Ecole éclairée par le Soleil », — « Celui qui n'éprouve ni émerveillement, ni mystère, ni crainte, ni le sentiment d'un monde nouveau ni d'un royaume inconnu dans les environs de Grays Inn Road, ne découvrira jamais [illegible] la matière de notre travail est partout présente. Toutes les merveilles du monde se trouvent à portée [illegible] King's Cross. »

A Londres M. Machen, pour [illegible] gagner sa vie, entreprit bien des métiers. Le reportage l'ayant lassé, il devint libraire et put ainsi satisfaire sa bibliophilie qui s'intéressait tout spécialement aux ouvrages occultes du moyen-âge. Ensuite il devint traducteur et enfin il compulsa des catalogues, mais il continua toujours, malgré les difficultés d'une existence laborieuse [illegible] la permanence de la beauté.

Cependant le mystère de l'horrible le hanta tout autant que celui de la beauté, et l'influence de Poë paraît [illegible] dans [illegible] *The Great God Pan*, (qui fut traduit en français par Toulet). et dans *The Three Impostors*. [illegible] donnait à un pessimisme morbide, M. Machen persiste à voir le soleil filtrer à travers les ténèbres les plus denses et la hideur la plus effroyable.

De toutes les œuvres de M. Machen la plus curieuse est peut-être *The Hill of Dreams*. [illegible] Lucian Taylor, est un des caractères les plus curieux du roman anglais contemporain. Lucian, comme son créateur Machen, vit d'une vie de rêves peuplée de présences invisibles pour tous sauf pour lui. Il circule dans l'aujourd'hui sans y appartenir. Sa sensualité, tôt éveillée par une petite paysanne perverse se transforme en un mysticisme maladif. Lucian ne vivra désormais que par son imagination très féconde d'ailleurs et sur laquelle la magie celte exerce la plus puissante des emprises. Il ne connaît pas de plus grande joie que de s'abandonner à des rêveries. D'une sensibilité qui s'exaspère avec les années, Lucian se retranche de plus en plus dans sa Thébaïde spirituelle inaccessible à tous ceux qui l'entourent. Dans le village de Caermon et dans sa propre maison il passe pour un demi-fou, mais que lui importe ? La vie dite pratique l'[illegible]

« Il se plongea de plus en plus dans ses livres. Tout ce qui était ancien et desuet était son domaine préféré. Il ne voulait connaître que ce qui était étrange et inutile. La pompe et le symbolisme de la Kabbalah, les mystères de la Rose Croix de Fludd, les énigmes de Vaugham, les rêves des alchimistes faisaient sa joie. Tels étaient ses compagnons avec les collines et les bois, les ruisseaux et les étangs solitaires. »

Lucian se met à écrire et il connaît alors une grande amertume. Ses tourments sont dédoublés, car il « était rempli de pensées, d'émotions et d'imaginations mysti- [illegible]

« Et, dans ces moments, la vision habituelle du paysage [illegible] lômes, et les bois sombres lui paraissaient les symboles [illegible] étranges, lui-même. »

Ainsi Lucian souffre et se débat sous l'emprise de sa propre imagination alimentée par toute son hérédité celtique qui crée autour de lui des visions tout à tour mystiques ou païennes, sacrées ou charnelles, et qui tortu- [illegible]

Le dernier livre de M. Machen, *The Secret Glory*, nous conte également l'histoire d'un jeune Gallois, Ambrose [illegible] d'élans, de curiosités et d'aspirations vers un idéal tout Gothique, avec la routine prescrite et acceptée. Naturellement il échoue. Ce livre contient une critique âpre et passionnée des *Public Schools* anglais qui paraissent à M. Machen de véritables machines à broyer l'individualité. Il condamne sévèrement ces centres d'éducation où « toute excentricité est impitoyablement réprimée, où toute conscience individuelle est détruite. » Mais fort heureusement, Ambrose Merrick est sauvé de l'annihilation totale par la découverte de la Gloire Secrète qu'il porte en lui et qui n'est autre que sa propre individualité spirituelle. Alors la terre entière devient « pour lui un sanctuaire, la vie entière un rite et une cérémonie qui ne tend qu'à un but : la possession de la sainteté mystique, la découverte du Graal. C'est pour cela seulement que tout a été créé ». Dorénavant ayant compris cette vérité, tout ce qui était beau fit pour Ambrose partie de la sainteté. Toute la gloire de la vie se trouvait dans le service du sanctuaire.

L'œuvre de M. Machen est parfois confuse et inégale, mais il s'en dégage toujours un charme pénétrant, une espèce de fascination dûe sans doute à l'extase dont elle est toute imprégnée. Car, ainsi qu'il nous le dit dans une étude intitulée *Hiéroglyphes*, « l'extase est révélatrice de l'art véritable. Celui qui ne cherche à exprimer [illegible] titre d'artiste qui n'appartient qu'à ceux qui savent croire à l'invisible, en se fiant à leur imagination et à leur désir et en tendant de tout leur être vers l'inconnu. » Car, pour Machen, l'art est une forme de la religion.

Très différent est Aldous Huxley, le petit-fils du célèbre naturaliste qui, tout jeune fil vient d'avoir trente ans), peut déjà se vanter d'avoir à son actif une dizaine [illegible] tions originales et savoureuses d'une érudition très nourrie et de la plus rare fantaisie. La culture intellectuelle de Aldous Huxley porte, très profonde, l'empreinte de Oxford où ayant terminé ses études, il fit partie de la rédaction de The Athenaeum. Plus tard, il fit la critique dramatique au Westminster Gazette, mais toute discipline lui étant insupportable, il abandonna bientôt le journalisme et se retira dans une villa aux environs de [illegible]

C'est surtout en tant que romancier qu'il faut considérer Aldous Huxley, qui a cependant écrit plusieurs volumes [illegible] incisif et spirituel. Les nouvelles contenues dans les volu-

[illegible] Mr. [illegible] et [illegible] Mr. [illegible] pas [illegible] humoristique [illegible] tout [illegible] M. Aldous Huxley dessine [illegible] pas [illegible] dessin de traits. L'humour très fin, très pur, parfois très [illegible] cette manière est en partie [illegible] apparente dans [illegible] nouvelle intitulée *My Uncle Spencer*, dans laquelle, comme du reste dans son œuvre [illegible] Aldous Huxley nous fait songer au [illegible] de [illegible] moderne qui [illegible] Anatole France et qui [illegible] le talent de Marc Laurendeau.

My Uncle Spencer dont l'action se passe à Tongres, dans le Limbourg Belge, est nettement autobiographique. On devine que M. Huxley a dû vivre dans son enfance dans cette petite ville qui vibre continuellement sous l'o[illegible] régulier de son carillon, et il nous communique ses souvenirs de jeunesse vus à travers le prisme de sa maturité ironique.

L'excentrique de l'oncle Spencer, quadragénaire sérieux adonné aux grandes théories sur la vie et sur les choses, [illegible] pour tomber amoureux comme un gamin d'une petite *girl* de music-hall aux cheveux blonds et au nez impudent, qu'il rencontre dans la prison de Bruxelles où ils sont tous deux incarcérés au début de la guerre par l'envahisseur allemand, a quelque chose de vraiment douloureux. Et à la façon dont l'auteur nous raconte son histoire on devine combien ce parent imaginaire lui est sympathique. Le pauvre Oncle Spencer fait bien gauchement sa cour pour le bon motif, et la coquette Emmy s'amuse de lui quoique la présence de l'excellent homme la rassure beaucoup et qu'elle écoute les discours édifiants de son amoureux avec tout le recueillement possible.

Car « les circonstances, le temps et le lieu rendaient Emmy d'humeur réfléchie. Les discours de mon Oncle Spencer étaient précisément ce dont elle avait besoin à ce moment même. Naturellement superstitieuse, elle vivait depuis toujours sous la protection d'un petit cochon porte bonheur en or et d'une croix de corail ayant appartenu à sa mère. Et quand la chance l'abandonnait, elle allait à l'église et consultait les voyantes. » Or, malgré quelque défaillances à peu près inévitables, Emmy avait conservé beaucoup des préjugés de cette petite bourgeoisie d'où elle s'évada un jour pour aller danser en perruque blonde et en costume de petit garçon pervers sur les scènes de cinquième ordre de Londres. Et dans l'atmosphère déprimante de la prison certains remords qu'en d'autres circonstances elle eut chassé d'un entrechat désinvolte se réveillent dans sa petite conscience nonchalante et la rendent très malheureuse.

Et voilà pourquoi la tendresse de l'Oncle Spencer fut pour Emmy « d'un grand soutien dans son chagrin plein de remords. Il est vrai que les théories très vagues de l'Oncle Spencer ne s'appliquaient pas toujours fort bien à ses propres ennuis, et qu'elle ne comprenait pas toujours ce dont il parlait. Mais tous ces discours quel que fut le sujet, possédaient toujours une certaine qualité qu'elle trouvait fortifiante. C'est ainsi que mon Oncle Spencer citant Swedenborg pour prouver que malgré toutes les apparences qui semblaient momentanément prouver le contraire, tout était sans doute pour le mieux, fut pour Emmy d'un grand réconfort. Il y avait en lui quelque chose d'un pasteur d'une église chic, d'un pasteur du West End pour ainsi dire. Lorsqu'il parlait, elle se sentait meilleure et pour ainsi dire protégée. »

Mais tout a une fin. Les prisonniers sont relâchés un à un. L'Oncle Spencer retourne à Tongres d'où s'étant échappé pour revoir Emmy demeurée seule à Bruxelles, [illegible] est envoyé dans un camp de concentration en Alle[illegible] [illegible] à la fin de la guerre. Emmy a disparu et il a beau la chercher même en Angleterre, il ne la [illegible] pas. Et c'est tout. Mais cette longue nouvelle [illegible] par la finesse d'observation, sa justesse d'expression et la qualité du sentiment qui l'imprègne tout entière une des œuvres les plus émouvantes que M. Huxley [illegible].

De [illegible] M. Huxley, *Antic Hay*, *Crome Yellow* et *Limbo*, *Barren Leaves*, c'est le dernier qui nous semble le plus caractéristique de son talent si personnel. Il y traite des rapports de l'homme et de la réalité, et les nombreuses vicissitudes qui surviennent à ses personnages, tous à la recherche de cette suprême réalité qu'ils deviennent contenir le bonheur, fournissant à l'auteur mille prétextes pour exercer son impitoyable satire.

Mrs Aldwinkle, dame d'un âge trop certain s'obstine malgré cela à jouer les Egeries voluptueuses et tyranniques. Elle a réuni dans son palais italien perché sur la cime d'un haut [illegible] quelques amis des deux sexes et d'une loquacité infatigable, qui se lancent à la moindre provocation dans des discussions interminables sur les sujets les plus hétéroclites et d'un éclectisme vraiment ahurissant. M. Huxley se tire à merveille de ces joutes oratoires et il y déploie une adresse et un esprit dont on ne peut que le louer. Mrs Aldwinkle a l'impression d'avoir découvert l'Italie et on ne saurait trouver de personnage de comédie plus réussi. Ayant jeté son dévolu sur Chelifer, un poète récalcitrant qui se livre à ses heures perdues, (et qui sont sans doutes les plus lucratives), à l'élevage de lapins, elle le poursuit avec la plus blâmable persévérance, et sa jeunesse persistante désole sa petite nièce Irène, qui ayant dix-sept ans prend la vie au sérieux et ne ménage pas ses conseils à sa tante. Mais devant la froideur respectueuse que lui manifeste Chelifer, Mrs Aldwinkle commence à éprouver certains doutes. Elle comprend tout à coup qu'elle est vieille et qu'il lui faut dételer. Alors la peur, la vraie peur l'étreint et la torture, malgré l'arrivée imminente d'une machine pour massage facial qui répare les outrages de trente ans en autant de minutes. Et dans ces pages le comique de M. Huxley grimace douloureusement.

« Mrs Aldwinkle frissonna : elle devinait vieille, songeait-elle, et la petite pendule qui, sur la cheminée battait dans le silence de la vaste chambre, reprit le refrain : « Vieille ! vieille ! vieille ! vieille ! » Mrs Aldwincle se regarda dans la glace. Et cette machine électrique pour massage facial qui n'arrivait pas ! C'est vrai qu'elle était en route mais il se passerait encore des semaines avant son arrivée. La poste était d'une lenteur. Qui sait ? Si elle l'avait eue plus tôt cette machine ?... Vieille ! Vieille ! répétait la petite pendule. D'ici deux jours Chelifer retournait en Angleterre. Il partait. Il allait vivre loin d'elle une vie si merveilleuse, si belle. Elle allait tout manquer. Elle devenait vieille. Elle enleva son chapeau et le jeta sur le lit. Il lui sembla qu'elle était la femme la plus malheureuse du monde. »

Oui, Mrs Aldwinkle est très réussie. Elle nous irrite, nous amuse et parfois nous émeut avec ses connaissances hétéroclites et son inquiétude perpétuelle.

« Elle éprouvait une horrible difficulté à dire bonsoir définitivement, et pour la toute dernière fois. Par ces deux mots fatals elle prononcait l'arrêt de mort d'encore une journée, et les journées qui lui restaient maintenant étaient si peu nombreuses et d'une si angoissante brièveté. Et elle prononcait aussi temporairement sa propre condamnation. Car une fois que cette formule était finalement prononcée il ne lui restait plus rien à faire qu'à se retirer furtivement et à s'enfouir dans l'inconscience

du sommeil. Six heures, huit heures du soir [illegible] dans, et [illegible] un sommeil jamais rendu. [illegible] heures merveilleuses peuvent se produire lorsque [illegible] nous ses draps! Des heures extraordinaires peuvent se présenter et la trouvent [illegible] et sourde à leurs appels, passer leur chemin. On [illegible] quelqu'un disait peut-être l'unique chose d'une importance [illegible] qu'elle [illegible] espéré entendre toute sa vie. Elle s'imaginait très bien quelqu'un terminant son discours par cette phrase : « Voilà [illegible] ! Oui! dommage que cette pauvre Lilian soit allée se coucher. Elle aurait tant [illegible] entendre cela! *Bonsoir* [illegible] C'était comme si on s'séparait d'un amoureux craintif qui n'avait pas encore osé se déclarer. Une minute de plus et il parlerait. Il se révélerait à son [illegible] bonsoir [illegible] Elle resterait toujours le timide petit Monsieur Jones. »

Le portrait de Mrs Aldwinkle se poursuit fidèle dans ses moindres détails.

« L'enthousiasme que Mrs Aldwinkle professait pour les arts était tel qu'elle souhaitait que chaque personne pratiquât un art ou l'autre. Son plus grand regret était de n'avoir elle-même aucune aptitude pour aucun des arts. La nature ne lui avait pas octroyé le don de s'exprimer. Et même dans la conversation ordinaire, elle éprouvait une certaine difficulté à dire ce qu'elle désirait. Ses lettres étaient composées de fragments de phrases, c'était comme si ses pensées avaient été dispersées par une bombe en fragments peu grammaticaux et s'étaient éparpillées ensuite sur la page. Elle était d'une maladresse bizarre qui, unie à son impatience naturelle, l'empêchaient de dessiner correctement et même de faire de la couture. Et bien qu'elle écoutât la musique avec une expression de ravissement elle ne pouvait distinguer une tierce majeure d'une tierce mineure. Elle disait volontiers : « Je suis une de ces malheureuses personnes qui possèdent un tempérament d'artiste sans en avoir les dons. Il lui fallait donc se contenter de cultiver son tempérament et de développer les dons des autres. Elle ne rencontrait jamais de jeunes gens de l'un ou l'autre sexe sans les encourager à devenir peintres, romanciers, poètes ou musiciens. Elle aimait à songer que chaque personne qu'elle connaissait était terriblement compliquée, que ses moindres actions avaient des mobiles étranges et improbables, qu'elle était animée par de grandes et sombres passions, qu'elle pratiquait des vices secrets, qu'elle était en somme plus grande que la vie et beaucoup plus intéressante. »

Autour de la bienfaitrice Mrs Aldwinkle [illegible] Carlton, vieux philosophe [illegible] à ses heures, c'est-à-dire après de copieux repas, qui nous [illegible] le profil égyptien induit les femmes en erreur sur sa véritable nature, qui n'a rien de celle d'un Don Juan. Mary [illegible], jeune romancière [illegible] dissertations piquantes, paradoxales ou hardies sont menées avec entrain par la fantaisie de l'auteur, dont l'ironie parfois cruelle souffle de grandes rafales dans ces *barren* [illegible] aucun fruit, bruissent interminablement et souvent très agréablement sous la caresse de chaque brise passagère d'art, de curiosité, d'émotion, ou même d'amour.

Quelle distance sépare M. Machen et M. Aldous Huxley du pessimiste T. F. Powys qui [illegible] remarquables tableaux de [illegible] modern.

mas Hardy.

Dans certain petit village du Dorsetshire appelé East Chadder, on peut rencontrer chaque après-midi, à peu près à la [illegible] qui passe devant l'auberge pour monter vers la colline, un grand homme imberbe à la tête massive surmontée d'une épaisse toison de cheveux blancs. Le regard rêveur, il semble fixer au loin quelque vision intérieure, et toute sa personne est empreinte d'une paisible dignité. Ce promeneur solitaire n'est autre que Théodore J. Powys, qui tranquillement et par la seule force de l'indiscutable valeur [illegible] public et à la critique des pays de langue anglaise qui ont reconnu en lui un talent d'une rare et puissante originalité à la fois âpre, ironique et tendre.

Né à Shirley dans le Derbyshire, voici près de cinquante ans, Powys compte parmi ses ancêtres plusieurs générations de pasteurs campagnards qui ont appris à connaître par les contacts forcés de la vie quotidienne cette mentalité paysanne, dont les traits dominants présentent, dans tous les pays, de très étroites ressemblances. Ceci explique en partie l'extraordinaire connaissance que Powys révèle de la psychologie paysanne, connaissance qui frise parfois l'intuition, tant elle est juste et profonde. Aucun de leurs réflexes psychologiques ne lui échappent. Impitoyable il met leur âme à nu, et procède à une minutieuse vivisection, opération qui toute pénible qu'elle soit, retient pourtant l'attention et l'intérêt du lecteur jusqu'à ce que l'auteur ait achevé sa démonstration qui nous prouve la différence fondamentale existant entre les paysans de M. Powys et ceux de M. Thomas Hardy. Ces derniers possèdent, comme dans le cas de *Tess* par exemple, une espèce de grandeur instinctive qui leur permet d'atteindre aux confins du sublime. Ceux de M. Powys sont en général d'un terre à terre sordide qu'aucun élan généreux ne vient rehausser et leur stupidité, leur sensualité, leur cruauté envers les faibles et les animaux qu'ils exploitent deviennent entre les mains de l'auteur autant d'armes redoutables dont il les flagelle.

Black Briony, son premier roman, est une œuvre singulière que M. Powys a appelé une « fantaisie au clair de lune », bien que ce soit là, à notre avis, une définition très romantique pour le plus réaliste des livres. Le titre énigmatique mais symbolique fut inspiré à M. Powys par la bryone noire, plante grimpante très gracieuse, mais dont les racines sont un poison violent, et qui symbolise, pour [illegible] cette jeune Armée du Salut mystique et lubrique, dont la nature sensuelle et cruelle, qui entraîne à la mort et au crime le maître d'école du village et le fils du pasteur, mont[illegible] repentir et d'amour.

L'intrigue de Black Bryony est en elle-même assez banale. L'intérêt de cette œuvre réside surtout dans l'analyse [illegible] cesse mouvant de la nature qui symbolise, croyons-nous, [illegible] M. Powys.

[illegible] tains vieux enlumineurs, et de sculpteurs sur bois gothiques. [illegible]

[illegible] Mew [illegible] saisir. Pour lui, vivre signifiait acquérir, ou plutôt obtenir [illegible]

Autour [illegible] ombre noire sur le village entier, les villageois poursuivent [illegible] lett cet autre fermier, victime de Mew, « devant qui les [illegible] cherchait dans l'extase de la prière, la signification de [illegible] sorte de tendresse pitoyable qui s'exprime également dans [illegible] lui-même « croire beaucoup trop en Dieu. »

[illegible] l'auteur. C'est une âme sensible qui n'aime point faire de peine, et qui ne sait rien refuser aux hommes. Elle pratique la charité en ne refusant même pas le don d'elle-même [illegible] femmes. Elle entendait parfois les vieilles qui bavardaient [illegible]

« Mrs Cuddy savait qu'elles disaient du mal d'elle, [illegible] les avaient l'âme [illegible] les pieds de leurs prochains [illegible]

Minnie Cuddy résolut de ne jamais leur ressembler. Lorsqu'elle serait vieille elle serait autre. Elle continuerait à aimer les hommes, et peut-être, un soir de Noël un homme l'embrasserait-il dans l'obscurité ».

Mais c'est avec [illegible] de Mary Gillett, la fille de l'illuminé et l'innocente victime de Mew. Lorsqu'elle sent bouger en elle « quelque chose ressemblant à un petit oiseau pris dans un piège [illegible] Mew [illegible] M. Mew. [illegible] la mort. »

Les deux [illegible] de M. Powys [illegible] *Mark Only* et *M. Tasker's Gods* [illegible] les pays [illegible] M. Powys [illegible] le chroniqueur. *Mark Only* est un récit d'une rare puissance [illegible] d'esprit [illegible] se déroule entre lui et sa femme Nell, qui se laisse prendre par son beau-frère [illegible] piège [illegible] voque la mort du père de Mark Only le vieux fermier Andrews [illegible] femme [illegible] qui nous [illegible] Dulk [illegible] filles [illegible] des personnes mortes [illegible] la farine au [illegible] aux cafés

Dans [illegible] de M. Tasker, [illegible] de M. Powys [illegible] C'est peut-être son œuvre la plus importante et certains passages atteignent [illegible] la vie d'un village anglais moderne, dans lequel évolue M. [illegible] qu'il [illegible] avec une sollicitude autrement paternelle que celle qu'il témoigne à sa petite fille). M. Hector Turnbull, le vicaire de Shelton, son fils Henry, un peu simple d'esprit, et les paysans de Shelton, lourds, rapaces et sensuels, parmi lesquels les figures de deux ou trois jeunes filles, [illegible] sant sur un tas de fumier.

Il nous dépeint ces personnages avec force et pourtant minutie obtenant ainsi l'effet de certaines gravures sur bois, dont les blancs et les noirs se détachent en contrastes parfois saisissants. C'est évidemment un livre qui ne plaira pas aux gens prudents qui, voulant éviter toute émotion désagréable, préconisent l'utilité des œillères dans le voyage à travers la vie. M. Powys braque le puissant réflecteur de ses dons d'observateur et de psychologue ironique et amer sur les faits et gestes de ses personnages. On devine que les incidents qu'il raconte, les détails qu'il nous narre ne sont pas les fruits de son imagination, mais de son observation aiguisée à qui n'échappe nul trait comique et nul mobile si vil soit-il. Il est pleinement de l'avis de Henry Neville, le jeune clergyman [illegible] sympathiques de M. Powys [illegible] qui [illegible] la lutte pour la vie, lorsqu'il dit :

« La pensée a écrit le mot *homme* en lettres de sang sur le monde. La pensée et la douleur sont les deux grandes roues redoutables du monde. »

La fantaisie ironique de M. Powys se donne libre cours dans *Mocquery Gap*, son dernier roman, et qui est, à notre avis, moins intéressant que ses œuvres précédentes, dont, il n'a ni la puissance, ni l'originalité. Il nous semble trop retrouver les mêmes personnages, antipathiques [illegible] M. Tasker's Gods et dans The Left Leg. Ils ont changé de nom, mais non de mentalité. Néanmoins, il faut lire cette histoire d'un village, Mocquery, qui bien que situé sur le bord même de la mer considère cette dernière avec un mépris qui cache peut-être une espèce d'effroi. Les villageois se méfient de cet élément redoutable. Ils sont terriens dans l'âme, et ils préfèrent à la mer indomptable les champs et les prés de Mocquery, « qui partageaient [illegible] femmes. Si vous touchiez les champs ils répondaient au toucher et seuls les coins les plus écartés étaient le moins du monde sauvage. » Pendant des générations, les villageois refusent obstinément d'écouter la leçon que la mer leur enseigne inlassablement. Mais un jour, un pêcheur fait son apparition à Mocquery et sa venue jette la perturbation dans le village et dans les cœurs. Il représente la fantaisie, le risque, l'aventure, l'idéal et même l'amour. Et M. Powys nous raconte la transformation graduelle qui s'opère dans l'âme de Mocquery, ou plus exactement parler, dans les âmes de certains de ses habitants, au seul contact d'un être qui ne soit pas tout absorbé par de [illegible] ni par [illegible] égoïste. Dans [illegible] dans ses œuvres précédentes, M. Powys [illegible] pages d'un

[illegible]

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Angleterre.

[illegible] s'ouvrent, dans le fascicule de juillet de la revue anglaise, [illegible] M. J. L. Gheerbrandt, Directeur de notre Institut Colo[illegible] [illegible]

[illegible] une résidence stable, dont quatre cent mille vivent de la vie nomade et dont cent mille environ sont des réfugiés [illegible] Perses, Circassiens, etc. le Levant et le Ponant en rédu[illegible] [illegible] pandus entre l'Euphrate et la Méditerranée sont une [illegible] bre des Chrétiens latins, maronites, Grecs catholiques, Grecs orthodoxes, protestants, Arméniens, jacobites, nestoriens, etc.) représentant une minorité considérable dans [illegible]

[illegible] est l'intermédiaire entre l'assemblée élue et notre Haut-Commissariat : le Djebel-Druse, qui [illegible] aux troubles dont [illegible] sous le contrôle immédiat des autorités françaises.

[illegible] « sous-préfectures » (« sandjaks et cazas »). La France entretient sur chacun d'eux des « conseillers techniques ». Les choses en matière de finances publiques s'avèrent [illegible] 185.000.000 de francs en 1920, ils n'étaient plus en effet [illegible]

[illegible] magasins généraux, etc.

[illegible] à Bet-Eddine. Damas possède un grand hôpital civil et Homs l'hôpital Saint-Louis, que dirigent les religieuses de la Charité. Le chiffre des consultations est en moyenne de [illegible]

[illegible] liser le transit de la Méditerranée à l'intérieur de l'Asie. [illegible] de francs en 1924 et celui des exportations 340.000.000. L'Europe importe de la Syrie de la soie, de la laine, du [illegible]

Au point de vue agricole les terres les plus fertiles s'étendent entre la mer et la chaîne du Liban, entre le Liban et [illegible]

[illegible] ces latitudes et l'élevage du bétail n'y dispose encore que [illegible]

M. [illegible] M. [illegible] la pampa [illegible] le monde [illegible]

[illegible]

LES LIVRES NOUVEAUX

Les arts

[illegible] *[illegible]* [illegible] Les Belles-Lettres.

M. [illegible] la pensée et la sensibilité humaines en époques fermées [illegible] aux vitrines des musées. Son étude du dessin dans la céramique grecque est vivante par la volonté qu'il y apporte de relier à l'art millénaire des potiers hellènes l'art de nos modernes artisans. Sur une période de huit siècles, du douzième au quatrième avant J.-C., il montre l'évolution du dessin céramique en Grèce, ses commencements, sa floraison parfaite avec Euphronyos, Brygos, les grands potiers du ve siècle, son déclin subit au IVe siècle. Après avoir décrit, dans une forme précise et pittoresque, ces peintures dont s'ornent les vases, depuis les algues et les zoophytes des vases mycéniens, les combinaisons géométriques touffues des amphores d'Attique et de Béotie jusqu'aux scènes religieuses ou héroïques imitées des peintres illustres — Micon, Polygnotte, — M. E. Pottier donne en exemple aux céramistes actuels cet art sans cesse mobile, sans cesse se renouvelant, toutefois toujours à l'intérieur du génie et des traditions de la race. Il souhaite que nos ouvriers d'art étudient davantage, au [illegible] les collections [illegible], non en vue de copies serviles, mais pour pénétrer et transposer dans notre état de vie et de société, la façon dont les Grecs savaient emprunter à leur milieu, à la beauté et à la pensée [illegible], le décor du plus humble de leurs arts.

*
* *

Ananda K. Coomaraswamy. *Pour comprendre l'art hindou*, traduction de Jean Buhot. (Paris, Bossard).

Dans ce petit livre, le nombre et la diversité des matières, leur extrême condensation n'excluent ni l'ordre, ni la clarté. Il ouvre au lecteur européen la philosophie, les religions, la poésie, l'esthétique de l'Inde qui, si distantes de nos conceptions, nous paraissent, parce que nous savons rarement les examiner autrement que par contraste, garder toujours du mystérieux et de l'inaccessible. M. Coomaraswamy, dans son résumé, est parvenu à annuler cette impression obsédante du contraste. Il place son lecteur, avec beaucoup de simplicité, au centre de la pensée et de la mystique hindoues. Il l'en enveloppe, l'en imprègne, abolit pour un temps en lui l'habitude occidentale et l'amène, ainsi qu'il est logique, à comprendre l'art par la pénétration de ses éléments spirituels.

Littérature

[illegible] (Paris, Bieder).

[illegible] apparentes de l'extérieur, s'est produite dans la littérature française et elle a abouti à une renaissance catholique [illegible] de probe et lucide introspection analogues au livre de M. [illegible]

Critique et catholique, M. J. Calvet établit la psychologie de la critique catholique, délimite ses devoirs, marque sa place dans la vie littéraire du vingtième siècle. Si l'on veut bien comprendre l'œuvre de M. J. Calvet, il est nécessaire de ne pas oublier qu'aux yeux de l'auteur est catholique seulement celui pour qui la religion constitue un état total et permanent. En raison de cet état, M. J. Calvet détermine quels traits particuliers devront être ceux du critique catholique. Il aura l'obligation de « bien faire son métier », avec conscience, compétence et justice, c'est-à-dire faire de la critique constructive, à côté de l'œuvre étudiée, élaborer l'œuvre différente qui étudie. Il sera tenu à la vérité, vérité matérielle quant à la lecture et à la compréhension des textes; vérité générale et abstraite qui servira d'étalon où comparer les petites vérités transitoires de milieux et d'époques. La recherche de la vérité lui imposera le devoir de juger, car, autour de son noyau éternel, la vérité qu'il aura discernée a des parties ethniques et nationales. A celles-ci aussi, le critique confrontera les œuvres et son jugement tendra à maintenir les auteurs dans le sens français, à préserver les lecteurs des apports étrangers qui, ne lui étant pas assimilables, au lieu de sustenter la race, l'appauvrissent.

Nous ayant initiés à l'intimité mentale et morale du critique catholique, M. Calvet nous conduit vers sa vie publique. Il y a là des chapitres de vigoureuse mise au point sur la *République des camarades*, [illegible] République des lettres, s'entend, [illegible] *Sens catholique et l'Esprit de sacristie*, sur les maladies communes à toute la littérature et sur les maladies et les conflits spéciaux à la littérature catholique.

Le caractère dominant du livre de M. J. Calvet est la netteté. Toutes les questions que comporte le vaste sujet y sont examinées, qu'elles soient extérieures et telles que les formulerait un agnostique ou qu'elles soient internes et comme organiques, elles sont éclairées d'une lumière puissante, égale, qui nulle part ne laisse d'ombre.

L'expression de M. Calvet est riche et dense. Chaque mot arrête. Il est chargé de sens et d'intentions; il a comme de subtiles radiations qui pénètrent loin dans l'intelligence du lecteur et y éveillent un large branle d'idées.

L. S. V.

Beaux-Arts

Georges [illegible] (Paris, Bieder).

Comme un clair roman d'action cérébrale, M. G. Lecomte a reconstruit la vie de Raffaëlli. Il n'a point isolé l'artiste tel qu'un [illegible] que l'on examine à la seule

clarté esthétique et au peintre de vie et sa formation particulière ou des influences directes, restreintes, qui ont pu l'atteindre. Il l'a placé au milieu de son époque parmi les courants qui, d'age en age, renouvellent dans son expression la vieille pensée civilisée, parmi les chocs de doctrines dont les contre-coups modifient le fonctionnement des cerveaux et il a démontré que l'art de Raffaëlli s'étant — d'instinct d'abord puis par un effort d'identification volontaire — incorporé son temps, en est la figure exacte, une sorte de symbole gardant en soi la vie qui a passé et la beauté impérissable.

Autour de la captivante figure d'un artiste qui fut peintre, graveur, sculpteur, musicien, écrivain, M. G. Lecomte groupe, en un fond sensible et probant, toute la vie française d'un demi-siècle. Il la représente par des hommes, qui, sans doute, demeureront dans l'avenir les personifications de ses activités intellectuelles et politiques; par des faits choisis entre ceux qui marquent des stades sociaux; par les apparences des foules et des lieux telles que les a arrêtées son peintre.

Avec une pénétration analogue à celle qu'il apporte à saisir le sens à travers les aspects, M. G. Lecomte analyse le geste de l'artiste fixant ce sens. Ce travail physique de l'œuvre, qui paraît se recommencer sous nos yeux, rend plus réel, plus présent encore l'artiste que l'auteur a évoqué de si émouvante manière dans le vaste frémissement d'une époque secouée par les fièvres du renouvellement.

LÉON DE SAINT-VALERY.

Biographie

Gina Lombroso. [illegible] Payot, 1926.

Claire et Vie, Judith, Gilda, humbles femmes, modestes, et dont les destinées n'eurent rien de particulièrement romanesque; Mme Gina Lombroso les a connues; leurs angoisses et leurs joies n'ont pas dépassé le seuil du foyer domestique; elles ont su être filles, mères, épouses, toutes d'une façon délicieuse. En contant leurs existences, Mme Gina Lombroso souhaite susciter dans tous les pays des récits semblables, véridiques et humains, car « l'histoire vraie de femmes normales écrite avec conscience pourrait avoir une importance considérable pour résoudre la plupart des problèmes féminins ». Et « la femme normale » a presque complètement disparue de la littérature romanesque.

INFORMATION

UNE INTÉRESSANTE INITIATIVE

LA VILLA « OZANAM-GIBBONS »

On vient de fonder près de Paris une maison d'études de repos et de retraite pour travailleurs de l'esprit en tout genre. Les noms français et américains unanimement respectés qu'on lui a donnés, indiquent l'esprit qui l'anime. Elle peut intéresser un grand nombre d'intellectuels, professeurs ou artistes désirant vivre dans un milieu sympathique et tranquille tout près de Paris, soit comme pensionnaires permanents, soit comme hôtes à la semaine ou au mois. On y accepte des intellectuels de toute nationalité. On y prendra aussi quelques jeunes gens français ou étrangers.

S'adresser à M. Alain de Lamartinie, Villa Ozanam-Gibbons à Bretigny (Seine-et-Oise).

LA QUINZAINE POLITIQUE

La Question d'Orient

LA SITUATION POLITIQUE EN GRÈCE

[illegible]

Il sous après neuf mois l'existence. La rupture est venue [illegible] trouvé le prétexte d'une divergence de vues sur les modalités de la constitution de la Banque nationale d'émission pour reprendre leur liberté d'action. Ce geste était prévu. En participant au cabinet d'union, dans lequel on leur avait fait la part la plus généreuse, les monarchistes se trouvaient donner au régime républicain un appui décisif. Si les affaires de la Grèce pouvaient marcher — et même très bien marcher — sans roi assis sur un trône de velours cramoisi, la démonstration était fournie que toute l'agitation pour la restauration du roi George — qui d'ailleurs est un homme charmant — était parfaitement inutile. Les peuples n'ont le fétichisme des têtes couronnées que pour autant qu'ils en tirent un bénéfice tangible. Il ne faut pas leur fournir l'occasion de constater qu'ils peuvent s'en passer sans s'en porter plus mal.

Si l'on peut regretter que la dissolution du cabinet œcuménique ait lieu avant que la question de l'emprunt international qui devait aider la Grèce à restaurer ses finances soit définitivement réglée — cela devait avoir lieu à la fin de septembre — et si l'on peut toujours craindre un revirement au sein de la Société des Nations sur laquelle le caractère œcuménique du cabinet grec n'avait pas été sans faire une impression favorable, on ne peut faire grief à M. Tsaldaris de s'être retiré si ses conceptions financières sont radicalement opposées à celles de M. Caphandaris. Sur des problèmes d'ordre purement politique les concessions à l'union nationale sont faciles. Elles le sont moins sur ses principes économiques. Le général Métaxas, chef du parti de la Libre Opinion, c'est-à-dire des monarchistes ralliés, qui avait, lui aussi, apporté son puissant et significatif concours au ministère œcuménique [illegible] au [illegible] les objections [illegible] M. [illegible] Saloniques. [illegible]

« M. J. Métaxas, ayant à subir durant de longs mois le préjudice des interminables désaccords phraséologiques de M. Tsaldaris qui, soi-disant, était seul en divergence avec les partis républicains; n'ayant en vue que les buts supérieurs que poursuivait l'Œcuménique, et espérant que même à travers les aventures tsaldaristes l'Œcuménique arriverait au terme de son œuvre, a patienté, impassible, pendant longtemps, comme ne pourrait peut-être pas patienter un chef de parti, mais comme devait patienter un homme politique véritable et un patriote sincère.

« Mais durant les quinze derniers jours du carnaval financier de M. Tsaldaris [illegible] mortel. Il se trouve dans l'incapacité d'avancer, de travailler, [illegible]

« Estimant que chaque jour qui passe, employé par M. Caphandaris à l'audition du programme financier inexistant de M. Tsaldaris constitue un abus de la confiance de la nation et une atteinte portée aux droits souverains de la [illegible]

[illegible]

[illegible] Agriculture, M. Papanostasiou; Instruction publique, M. Nicoloudis.

[illegible] daris l'acceptât. Il n'y a donc pas d'orientation nouvelle [illegible]

Cette politique avait été excellemment exposée, peu de temps avant la dissolution de l'œcuménique, par M. Michelocopoulos, à la réunion du parti républicain [illegible]

L'éminent ministre des Affaires étrangères — qui a [illegible] les quels il s'est trouvé en contact pendant son récent [illegible]

[illegible] 1925, qui constitue une preuve manifeste de la façon [illegible] Ayant trouvé sur un budget d'environ quatre milliards [illegible] mies — il me suffit de dire que nous n'hésitâmes pas, [illegible] à la grande masse des cheminots en en licenciant plus [illegible] plus élevé pour la drachme métallique, et eut enfin recours à l'imposition d'une taxe additionnelle de dix pour cent sur les impôts en vigueur, dans la conviction que [illegible] gravation des charges du peuple par l'application de nou- [illegible]

« La politique suivie par le gouvernement œcuménique [illegible] ce qui concerne les finances, ni sur le succès exceptionnel de l'emprunt national de 12 millions de livres sterling qui fut couvert vingt-cinq fois, ni sur nos mesures pour la reconstitution des forces militaires du pays. Le premier de ces efforts a été relevé à la Chambre elle-même par mon honorable sollègue aux Finances dans son discours sur le budget en cours; le second a été souligné par l'honorable ministre de la Guerre dans ses con- [illegible] qu'après l'action effectivement sérieuse, pendant huit mois, de notre gouvernerent au ministère de la Guerre, presque rien d'important n'a été tenté durant la période dictatoriale qui a suivi.

[illegible] autres opérations bancaires.

[illegible] testèrent pour nos idées soi-disant désastreuses. Il ne [illegible] cins empiriques, ils se dressèrent contre l'hygiène fi- [illegible]

[illegible] nève a donné pleinement raison à nos conceptions. Le [illegible]

[illegible] de théories. Il existe des axiomes déterminés qui se [illegible] longue expérience, après examen minutieux des phéno- [illegible] Balkans. J'ai la conviction qu'en suivant fidèlement et [illegible] santé financière.

Vous connaissez également les directives de la poli- [illegible] reprises. Pendant la grande guerre il y a eu des peuples qui se trouvaient du côté des vainqueurs et qui y [illegible] d'autres qui, politiquement enclavés dans le camp des vaincus, ont reconquis, après la guerre et par l'application du principe des nationalités, leur liberté politique [illegible]

[illegible] s'est trouvée, sous les coups implacables du sort, du côté des vaincus. Sa signature se trouve au bas de traités de victoire et de traités de défaite. *Désirant la* [illegible] *assuré les traités de la victoire.* Notre effort pour établir de bons rapports avec tous les pays avec ou contre lesquels nous avons combattu, a été ferme, sans arrière-pensée et efficace. Notre désir est que nos relations internationales reviennent à un point meilleur qu'en 1912. Je dis meilleur parce qu'il existait alors quelques nuages que les orages survenus depuis ont emportés; parce qu'il existait alors des plaies économiques exigeant une situation internationale normale; parce que n'existait pas alors l'institution bienfaisante de la Société des Nations pour prévenir et aplanir les frictions et les querelles.

Nous avons expliqué aux grands responsables du maintien de la paix du monde, notre attitude qui a été approuvée entièrement.

« On a beaucoup parlé, au cours des dernières années,

[illegible]

[illegible] que [illegible] [illegible]

[illegible] clarations.

[illegible] ques ne doivent pas négliger les difficultés de la réalité. Voici que nul ne projette un semblable pacte [illegible] Roumanie, la Bulgarie et la Turquie. Mais il arrive [illegible] des intérêts centre-européens et adriatiques. La Turquie a aussi des intérêts méditerranéens et asiatiques. La Roumanie a aussi des intérêts centre-européens vitaux et balkaniques, et certains intérêts d'ordre spécial en raison de la question de Bessarabie. Et ainsi de suite.

[illegible] pacte, à un type unique d'entente diplomatique, le règlement de tous ces intérêts entre lesquels il n'existe souvent aucun lien commun. Il serait difficile de convaincre, par exemple, l'opinion publique de tous ces pays, de la solidarité des intérêts centre-européens et asiatiques. D'ailleurs, l'expérience résultant du Pacte de la Société des Nations a prouvé que plus le nombre des Etats — ayant des intérêts plus ou moins distincts les uns des autres — qui signent un seul et même pacte est grand, moins [illegible] la solidarité des Etats. C'est un beau rêve que nous souhaitons ardemment voir se réaliser un jour. Cependant, nous voyons que les Etats ne se contentent pas de [illegible]

« J'estime donc qu'il serait plus politique et plus [illegible] *et s'ajoutera à ceux qui existaient précédemment, sui-* [illegible] partisans idéalistes du pacte unique : « Désirez-vous la construction immédiate d'une cathédrale balkanique unique dans laquelle sera célébré le culte de la paix balkanique ? Au lieu de ce beau, de ce grand projet, je propose la fondation de petites chapelles qui, s'adaptant les unes aux autres et aux circonstances, constitueront également un ensemble plus conforme à la réalité et [illegible]

Je puis vous dire que la proposition grecque a été appréciée à sa valeur. Mais la conclusion d'un ou plusieurs accords internationaux s'accordant les uns avec [illegible] que des exigences sont formulées, qui portent atteinte aux droits essentiels d'un pays, celle-ci a le droit et l'obligation, résultant du principe élémentaire de la conservation et de la dignité nationale, de ne pas consentir à de semblables concessions. *La vie pacifique* [illegible] *rapports supposent l'égalité complète et non une situa-* [illegible]

[illegible]

M. Tsaldaris poursuivait, en [illegible] de M. Politis, [illegible] temps que les observateurs de bonne foi [illegible] M. Politis de tout reproche dans cette pénible circonstance. L'ancien ministre des Affaires étrangères avait offert à M. Tsaldaris la constitution d'un jury d'honneur auquel [illegible] fois, M. Tsaldaris éluda la proposition avec un parti-pris qui ne laissait point de doutes sur la partialité et le sens [illegible] rence qui était néfaste aux intérêts de la Grèce. La légation de Paris est un poste de premier ordre où le chargé d'affaires, M. Leon Melas, sut, après le départ de M. Carapanos, faire preuve des plus fines qualités diplomatiques, mais la personnalité réellement internatio- [illegible] mage pour le pays et est même de nature à renforcer son crédit.

BULLETIN MARITIME

L'EXPOSITION FRANÇAISE [illegible]

[illegible] l'Exposition française d'arts et de luxe à Madrid (mai-juin 1927), par M. Charmeil, Conseiller d'Etat, Directeur de l'Expansion commerciale au Ministère du Commerce, Délégué du Gouvernement.

Cet intéressant rapport, dans lequel il est indiqué que [illegible] pas moins une exposition de sélections qui faisait surtout appel aux firmes françaises les mieux qualifiées pour défendre à l'étranger le bon renom de nos industries », est suivi d'une liste de récompenses dans laquelle nous avons été heureux de relever, à la classe 33, groupe de [illegible] gnie des Messageries Maritimes pour son stand dont nous [illegible] Provençale de Constructions Aéronautiques qui avait ex- [illegible] l'hydravion commercial de transport, classe premier au concours de Saint-Raphaël de 1926, un certain nombre [illegible] jeune société.

[illegible] ciétés, avait prise personnellement à la réussite de cette [illegible]

[illegible] Il [illegible] de [illegible] et [illegible] effort. [illegible] [illegible] en bon lieu.

[illegible] Chambre [illegible] de Constructions Navales dont M. [illegible] Philippe est également président figurant parmi les membres du jury de la section de la navigation [illegible] tant même, les concours.

PÈLERINAGE A JÉRUSALEM

Le 24 août dernier, à bord du « Pierre Loti », paquebot des Messageries Maritimes, de nombreux pèlerins ont quitté Marseille à destination de la Terre Sainte. L'itinéraire de ce beau voyage, qui se terminera à Marseille le 19 septembre prochain, est le suivant :

Marseille, Naples, Athènes, Constantinople, Smyrne, Rhodes, Chypre, Beyrouth, Le Liban, Baalbeck, le lac et la ville de Tibériade, Capharnaüm, le Mont Thabor, Nazareth, Plaine d'Esdrelon, Caïffa, le Mont Carmel, Naplouse, Jérusalem, Béthléem, Saint-Jean, Jéricho, Mer Morte, Hébron, Le Caire, les Pyramides, Matarieh.

Dans chacune des villes touchées et dans les villes intérieures de la Terre Sainte, des visites détaillées et fort intéressantes des principaux monuments et, en particulier, des sanctuaires, seront effectuées.

Les prix de ce voyage sont les suivants :

1re classe : environ 8.800 francs.

2e classe : environ 6.500 francs.

3e classe : environ 4.400 francs.

Nous avons extrait du Bulletin publié par le Comité du Pèlerinage National, à l'occasion de ce quarante-deuxième pèlerinage, l'intéressant historique que l'on va lire :

LES PÈLERINAGES MODERNES

« C'est à l'année 1852 que remonte l'origine des pèlerinages en Terre Sainte. Cette année-là, un Comité catholique se forme à Paris, pour l'organisation de ces pieuses expéditions que l'on ne connaissait plus depuis les croisades. Il fut honoré d'un Bref du Souverain Pontife et il publiait un bulletin : « Le Bulletin de l'œuvre des pèlerinages en Terre Sainte ».

Le Comité groupait des pèlerins venus des divers points de la France et appartenant à l'élite de la Société. Ils se réunissaient dans la Basilique de Notre-Dame de la Garde, à Marseille, pour la cérémonie du départ et y recevaient leurs insignes de pèlerins. Puis, ils s'embarquaient sur un paquebot des Messageries Maritimes, comme tous les pèlerins de nos jours. Ces départs avaient lieu au printemps, pour passer la Semaine Sainte à Jérusalem, et quelquefois pendant les vacances, après la fête de l'Assomption. Pendant une trentaine d'années, le Comité catholique envoya en Palestine de nombreux pèlerins. C'est donc à lui, et non à d'autres, que revient l'honneur d'avoir rouvert le chemin des Lieux Saints aux pèlerins de France.

L'œuvre fonctionna jusqu'à la fondation des pèlerinages populaires de pénitence, et disparut peu après.

Ces nouveaux pèlerinages populaires étaient transportés en Palestine par un bateau spécial loué, d'abord, à une Compagnie française de navigation. Bientôt la « Nef du Salut », plus tard, l' « Etoile », fut à la disposition des directeurs des Pèlerinages de Pénitence; à ce moment, rien ne fut changé et les Pèlerinages de Pénitence continuèrent de s'effectuer une seule fois chaque année. Ce navire spécial, qui offrait de nombreux avantages aux pèlerins se rendant libre de tout voyage commercial à l'époque du printemps, transportait, depuis longtemps déjà des foules nombreuses à Jérusalem, mais [illegible] à l'époque du printemps. De sorte que diverses catégories de personnes, et particulièrement les professeurs et les étudiants, étaient dans l'impossibilité d'entreprendre le voyage aux Lieux Saints. Une œuvre était [illegible] l'Œuvre des Pèlerinages de vacances à Jérusalem. Le prêtre déjà habitué à former des groupes de pèlerins à l'époque des vacances, pour la visite des sanctuaires d'Afrique : Hippone, Carthage, Notre-Dame d'Afrique, Alger [illegible], y songea. Encouragé, sollicité par ses anciens pèlerins, la plupart des professeurs, et comme tels, empêchés de participer aux Pèlerinages de Pénitence, M. le chanoine Potard annonça au mois de mai, en 1898, le premier pèlerinage de vacances à Jérusalem. Le départ fut fixé au 25 août et le rendez-vous à Notre-Dame de la Garde, à Marseille. Saint-Louis, le roi des Criosés, fut choisi comme Patron du Pèlerinage, et Mgr Robert, évêque de Marseille, en bénit l'étendard.

Les pèlerins, au nombre de cinquante, s'embarquèrent sur un grand paquebot des Messageries Maritimes. Ils visitèrent en détail tous les sanctuaires de la Palestine et passèrent quelques jours en Egypte, partout accueillis avec la plus vive sympathie. Ce premier essai eut un succès complet. L'Œuvre des Pèlerinages de vacances en Terre Sainte était fondée. — Un Comité fut formé, et le deuxième pèlerinage fut annoncé aux vacances suivantes, pour les mois d'août et de septembre 1899. Mais les organisateurs des Pèlerinages de Pénitence en ayant annoncé un également pour la même époque, les deux pèlerinages se firent simultanément.

Entraîné par un si bel exemple d'émulation, le Comité du Pèlerinage Saint-Louis pensa pouvoir entreprendre un second pèlerinage à Jérusalem à l'époque du printemps et, le plus souvent, pour la Semaine Sainte.

Il cédait, d'ailleurs, aux pressantes sollicitations de personnes désireuses d'éviter les inconvénients multiples que l'on rencontre nécessairement, pour ces lointains voyages, dans les groupes de pèlerins très nombreux.

Depuis l'année 1900, le Pèlerinage Saint-Louis partit donc deux fois l'an pour Jérusalem et le succès constant de ses deux groupes annuels prouve amplement l'utilité de cette organisation qui permet aux pèlerins de choisir plus facilement et plus librement les moyens d'accomplir le Pèlerinage de Terre Sainte. Cette organisation a déjà conduit des milliers de pèlerins.

---

(1) Ce pèlerinage aux Sanctuaires d'Afrique, avec visite de Tunis, de l'Algérie et du Maroc, se fait à l'automne et dans des conditions extrêmement avantageuses. Il dure cinq semaines et coûte environ 4.000 francs. On peut demander le programme au Secrétariat, 25, rue Jean-Dolent, Paris, 14e.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG FONDATEUR 1863 PAUL FLAT DIRECTEUR 1908-1915
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 18 65e ANNÉE 17 SEPTEMBRE 1927

VOLODIA LE GRAND ET VOLODIA LE PETIT

Nouvelle inédite

— Laissez-moi conduire ! criait très fort Sophia Lvôvna. Je vais m'asseoir à côté du cocher ! Attends, cocher ! Je vais monter auprès de toi, sur le siège.

Elle était debout dans le traîneau, et son mari, Vladimir Nikititch, et son ami d'enfance, Vladimir Mikhâïlytch, la retenaient par les bras pour qu'elle ne tombât pas. Le traîneau filait rapidement.

— Je te disais, souffla le mari à son compagnon, qu'il ne fallait pas lui faire boire de cognac. Quel homme tu fais, vraiment !

Le colonel savait par expérience qu'après une gaieté turbulente, confinant à l'ivresse, surviennent d'habitude, chez des femmes comme la sienne, un rire hystérique, puis des larmes. Il craignait à présent que, lorsqu'ils seraient rentrés, il ne fallût, au lieu de se coucher, lui mettre des compresses et lui faire prendre des gouttes.

— Ho-o-o ! criait aux chevaux, Sophia Lvôvna. Je veux conduire !

Elle était franchement gaie, triomphante. Ces deux derniers mois, depuis son mariage, l'idée la tourmentait qu'elle avait épousé par intérêt, et comme on dit, *par dépit* (1), le colonel Iâguitch. Mais aujourd'hui même, dans ce restaurant de banlieue, d'où ils sortaient, elle s'était enfin persuadée qu'elle l'aimait passionnément. Le colonel, malgré ses cinquante-quatre ans, était si bien pris, si souple, si leste ! Il faisait si joliment des calembours ; il chantait si bien avec les tziganes ! En vérité, les vieux hommes sont aujourd'hui mille fois plus intéressants que les jeunes, et on dirait que la vieillesse et la jeunesse ont échangé leurs rôles. Son mari avait deux ans de plus que son père à elle, mais cela avait-il le moindre sens, si, en conscience, il y avait incontestablement en lui plus de force de vie, plus de verdeur et de fraîcheur qu'en elle-même, qui n'avait que vingt-trois ans ? « Oh ! pensait-elle, mon chéri !... Mon merveilleux homme ! »

Au restaurant, elle s'était convaincue aussi qu'il ne demeurait pas en son âme une étincelle de son sentiment de naguère. Elle ressentait maintenant une totale indifférence pour son ami d'enfance, Vladimir Mikhâïlytch, — simplement Volôdia, — qu'elle aimait, hier encore, à la folie, à en désespérer. Toute la soirée, il lui avait paru terne, endormi, inintéressant, nul ! Et le flegme habituel avec lequel il éludait le paiement des notes de restaurant l'indigna cette fois-ci. Ce fut à peine si elle se retint de lui dire : « Si vous êtes pauvre, restez chez vous ! » Le colonel seul payait.

Parce que, peut-être, des arbres, des poteaux

(1) En français, ainsi que dans toute la suite du récit. (Tr.).

de tel groupe. Il des [illegible] à [illegible] [illegible] disent [illegible] yeux, les idées les plus diverses lui [illegible] [illegible]. Elle pensait qu'un [illegible] au restaurant [illegible] [illegible] nes cent, et que, si, le lendemain, elle voulait, elle pourrait en jeter mille par la fenêtre. Or, avant son mariage, deux mois auparavant, elle n'avait pas trois roubles vaillants. Elle devait, pour le moindre rien, s'adresser à son père. Quel changement dans sa vie !

Ses idées se brouillaient et elle se souvenait que lorsqu'elle avait dix ans, le colonel Iâguitch, aujourd'hui son mari, faisait la cour à une de ses tantes au point que elle en disait à la maison qu'il l'avait perdue. Sa tante, en effet, apparaissait souvent [illegible] les yeux rouges ; elle sortait sans cesse et l'on disait que la malheureuse était comme une âme en peine. Iâguitch, alors très beau, avait auprès des femmes un succès extraordinaire. Toute la ville le connaissait, et l'on racontait qu'il allait chaque jour en visite chez ses admiratrices, comme un médecin va chez ses malades. Même à présent, malgré ses cheveux grisonnants, ses rides et ses lunettes, sa figure émaciée semblait parfois belle, surtout de profil.

Le père de Sophia Lvôvna avait jadis été médecin-major dans le régiment de Iâguitch, et le père de Volòdia était, lui aussi, médecin-major. Son fils, malgré des aventures amoureuses souvent mouvementées, ne laissait pas de travailler. Il suivait avec de grands succès les cours de l'Université et s'était fait une spécialité de la littérature étrangère, écrivant, disait-on, une thèse sur ce sujet. Il habitait chez son père, à la caserne, et ne possédait pas, bien qu'il eût trente ans, d'argent personnel. Sophia Lvôvna avait, dans son enfance, habité sous le même toit que lui, et Volòdia venait souvent jouer avec elle. Ils avaient appris ensemble la danse et le français. Toutefois, quand Volòdia devint un jeune homme bien tourné et très beau, Sophia commença à éprouver de la gêne avec lui, puis, elle s'était mise à l'aimer follement. Et elle l'avait aimé jusqu'à ces derniers temps, jusqu'à son mariage.

Iâguitch lui aussi avait eu, et presque dès l'âge de quatorze ans, un succès extraordinaire auprès des femmes. Celles qui, avec lui, trompaient leur mari, disaient pour se disculper, qu'il était petit. Naguère quelqu'un racontait que, lorsque, autrefois on frappait dans sa chambre d'étudiant près de l'Université, on entendait régulièrement des pas derrière la porte et cette excuse murmurée [illegible] — *Pardon* [illegible] *ne suis pas seul* [illegible] Iâguitch, rempli d'admiration pour lui, bénissait son [illegible] comme Derjavine bénit Poûchkine et il paraissait l'aimer. Ils jouaient en silence au billard ou au piquet des heures entières, et si Iâguitch faisait quelque folle partie en troïka, il prenait son ami avec lui. Volòdia, de son côté, ne confiait qu'à Iâguitch les secrets de sa thèse. Autrefois, quand Iâguitch était plus jeune, les deux Volòdia se trouvaient souvent en rivalité, mais jamais ils ne se jalousaient. Dans la société qu'ils fréquentaient, on dénommait Iâguitch, Volòdia le grand, et son ami, Volòdia le petit.

Hormis les deux Volòdia et Sophia Lvôvna, il y avait encore quelqu'un dans le traîneau : Margarita Alexândrovna, — ou, comme on l'appelait [illegible] de Mme Iâguitch mère, demoiselle de plus de trente ans, très pâle, les sourcils noirs, portant lorgnon, qui fumait sans discontinuer des cigarettes, même dehors, pendant les plus fortes gelées. Elle avait toujours de la cendre sur son corsage et sur ses genoux. Elle parlait du nez, traînant les mots. Elle était froide, pouvait boire des liqueurs et du cognac tant qu'on voulait, sans se griser. Elle racontait indolemment et sans goût des anecdotes à double sens. Chez elle, elle lisait du matin au soir de grosses revues, en les saupoudrant de cendre, ou bien elle mangeait des pommes gelées...

— Sônia [illegible], dit-elle d'un ton chantant, cesse de faire la folle ; vraiment c'en est bête.

Auprès de la barrière, la troïka ralentit : il passait des maisons et des gens. Sophia Lvôvna, calmée, se pressa contre son mari, et s'enfonça dans ses pensées. Volòdia le petit était assis en face d'elle. Aux pensées gaies et légères de Sophia se mêlaient maintenant des idées sombres. Elle songeait que cet homme, assis près d'elle, savait qu'elle l'aimait et croyait, comme on le disait, qu'elle s'était mariée « par dépit ». Elle ne lui avait pas une fois encore avoué son amour et ne voulait pas qu'il le connût ; mais on voyait à sa mine qu'il la comprenait parfaitement ; et l'amour-propre de la jeune femme en souffrait. Mais le plus humiliant était, qu'après son mariage, Volòdia le petit commença soudain à faire attention à elle, ce qui auparavant n'était jamais arrivé.

Il restait autrefois avec elle des heures entières, se taisant ou disant des futilités, et, à présent, dans le traîneau, sans lui dire mot, il lui

---

[illegible] Dernière [illegible]

[illegible] Diminutif de Sophia. [illegible]

[illegible] Lvòvna, se signant elle aussi et tressaillant.

[illegible] sant évidemment allusion au mariage de Sophia [illegible]

— C'est inexact, dit Volòdia le petit, abaissant son col de pelisse et laissant voir son joli visage. [illegible] Dmitri a été condamné aux travaux forcés et on [illegible] morte de chagrin.

Il releva son col.

[illegible] Sophia Lvòvna [illegible] tience la reprit ; elle se remit debout et s'écria d'une voix plaintive : [illegible]

On revint. Le son du bourdon était grave et [illegible] sauta du traîneau, et, toute seule, sans qu'on [illegible] porche.

[illegible] tel, mettait des cierges sur les brûloirs, une au[illegible] mobiles.

« Telles que les voici, telles elles resteront jus[illegible]

[illegible] chement lavée, et, même, sembla-t-il, la petit[illegible] lèrent de joie.

[illegible]

— En passant devant le couvent, dit-elle, [illegible]

Sophia Lvòvna [illegible] nonnes, et continua, à voix basse :

— Il est arrivé tant de changements !... Tu sais, j'ai épousé Iâguitch, Vladimir Nikititch... [illegible] heureuse.

[illegible]

— Allons, Dieu soit loué ! Et ton père va bien ?

— Oui. Il se souvient de toi. Viens nous voir [illegible] les fêtes, Olia ? Veux-tu ?

— Bien, dit Olia en souriant. Je viendrai le [illegible] jour.

Sophia Lvôvna se mit, sans savoir pourquoi, à pleurer. Elle pleura une minute en silence, puis, s'essuyant les yeux, elle dit :

— Rita regrettera beaucoup de ne pas l'avoir [illegible], elle est aussi avec nous, Volôdia aussi. Ils [illegible] près du portail. Comme ils seraient heureux de te voir ! Viens donc ! L'office n'est pas commencé.

— J'y vais, consentit Olia.

Elle se signa trois fois et sortit de l'église avec Sophia Lvôvna.

— Ainsi tu es heureuse, Sômétchka [illegible] ?

— Très heureuse.

— Allons, Dieu soit loué.

Les deux Volôdia, en apercevant une religieuse, descendirent du traîneau et saluèrent respectueusement. Sa figure pâle et sa robe noire les émouvaient tous deux visiblement. Il leur était agréable qu'Olia se fût souvenue d'eux et fût venue leur dire bonsoir. Pour qu'elle ne prît pas froid, Sophia Lvôvna l'enveloppa d'un plaid et la couvrit d'un pan de sa pelisse. Les larmes qu'elle venait de verser avaient soulagé son âme et l'avaient éclairée. Elle était heureuse que cette nuit bruyante, agitée, et comme souillée, eût, à l'improviste, fini de façon si pure et si paisible.

Et, pour garder Olia plus longtemps, elle proposa :

— Si nous la promenions ? Olia, monte ; nous n'irons pas loin.

Les hommes s'attendaient à ce que la nonne refusât, (les saints ne vont pas en troïka) ; mais, à leur étonnement, elle accepta et monta dans le traîneau. Et quand les trois chevaux partirent du côté de la barrière, tout le monde se taisait, faisant seulement en sorte qu'Olia fût assise commodément et n'eût pas froid. Et chacun pensait à ce qu'elle était maintenant. Son visage, à présent, était calme, peu expressif, froid et pâle, transparent comme si dans ses veines coulait de l'eau et non du sang, alors que, deux ou trois années auparavant, elle était grasse et rose, parlait de mariage, riait du moindre rien. .

Près de la barrière, le traîneau retourna. Lorsqu'il s'arrêta, dix minutes après, à la porte du couvent, et que la religieuse descendit, on cessait de sonner.

— Dieu vous sauve, dit Olia, s'inclinant bas, à la façon d'une nonne.

— Ainsi tu viendras pour les fêtes, Olia ?

— Oui, je viendrai.

Elle s'éloigna vite et disparut sous le portail sombre. Ensuite, quand la troïka repartit, chacun fut, on ne sait pourquoi, triste, triste... Tout le monde se taisait. Sophia Lvôvna se sentait faible et abattue. Il lui semblait bête, indélicat et presque sacrilège d'avoir entraîné une religieuse à monter en traîneau en joyeuse compagnie. Son désir de se leurrer tomba avec l'ivresse ; elle voyait clairement maintenant qu'elle n'aimait pas son mari, ne pouvait pas l'aimer et que tout était bêtise et turlutaine. Elle l'avait épousé par intérêt, parce que, selon l'expression de ses amies de pension, il était follement riche, et parce qu'elle redoutait de rester vieille fille, comme Rita. Elle en avait également assez de son père, et voulait fâcher le petit Volôdia. Si, en se mariant, elle avait pu supposer que l'existence fût si dure, si pénible et si laide, elle n'y aurait jamais consenti. Mais le mal était irréparable. Il fallait s'y résigner.

On rentra. En se couchant dans son lit doux et chaud, et en se couvrant de sa couverture, Sophia Lvôvna se souvint du parvis sombre, de l'odeur d'encens et des silhouettes près des colonnes, et elle eut de l'angoisse à songer que ces silhouettes demeureraient immobiles tout le temps qu'elle dormirait. Les matines seront longues ; longues les heures ; puis la messe ; le *Te Deum*.

« Mais c'est que Dieu existe ! Il existe vraiment, et il faudra absolument mourir ! Il faut donc tôt ou tard songer à son âme, à la vie éternelle, comme Olia... Olia, à présent est sauvée. Elle a résolu, quant à elle, tous ces problèmes... Mais si Dieu n'existe pas ?... Alors elle a perdu sa vie... Qu'est-ce à dire, perdu ? En quoi perdu ? »

Une minute après, la même idée lui revint :

« Dieu existe, la mort viendra infailliblement ; il faut penser à son âme. Si Olia était à l'instant à la mort, elle n'aurait aucune crainte ; elle est prête. Elle a déjà, c'est l'essentiel, résolu le problème de la vie... Dieu existe... Oui... Mais n'y a-t-il pas d'autres solutions que d'entrer au couvent ?... Entrer au couvent, c'est renoncer à la vie, la perdre... »

Sophia Lvôvna, ressentant quelque peur, se cacha la tête sous son oreiller.

« Il ne faut pas penser à cela, murmura-t-elle. Il ne le faut pas... »

(Diminutif affectueux de Sophia. Tr.)

Iâguitch, dans la chambre voisine, marchait sur le tapis, faisant sonner ses éperons, préoccupé de quelque chose. Sophia Lvôvna songea que cet homme ne lui était proche et cher qu'en ce qu'il s'appelait, lui aussi, Vladîmir.

S'asseyant sur son lit, elle l'appela doucement :

— Volôdia !

— Que veux-tu ? demanda son mari.

— Rien.

Elle se recoucha. Une sonnerie de cloches retentit, peut-être celles du couvent. Sophia Lvôvna se rappela le parvis et les silhouettes noires, et l'idée de Dieu et celle de la mort inévitable errèrent dans son esprit. Elle se recouvrit la tête pour ne pas entendre les cloches. Elle se représenta qu'avant la vieillesse et la mort, se traînerait une longue, longue vie, et qu'il faudrait, au jour le jour, supporter la présence d'un homme qu'elle n'aimait pas que voici déjà entré dans leur chambre, et qui se couche... Et il lui faudrait étouffer en elle son amour sans espoir pour un autre homme, jeune et charmant, et, lui semblait-il, extraordinaire. Elle jeta un regard sur son mari et voulut lui souhaiter une bonne nuit ; mais, au lieu de cela, elle se mit tout à coup à pleurer ; elle était mécontente d'elle-même.

— Allons, la musique qui commence ! dit Iâguitch en appuyant sur *si*.

Sophia Lvôvna ne se calma que tout tard, sur les dix heures du matin. Elle cessa de pleurer et d'avoir des tremblements, mais un violent mal de tête la prit. Iâguitch, se hâtant pour la grand'messe, grognait contre son ordonnance qui l'aidait à s'habiller. Il entra dans la chambre pour prendre quelque chose, étouffant le bruit de ses éperons ; puis il entra une autre fois, ayant déjà ses épaulettes et ses décorations, traînant un peu la jambe à cause d'un rhumatisme ; et il sembla à sa femme, on ne sait pourquoi, qu'il marchait et regardait comme un voleur.

Elle l'entendit sonner au téléphone.

— Ayez la bonté, dit-il, de me donner les casernes Vassiliévski.

Et une minute après :

— Ce sont les casernes ? Voulez-vous appeler le docteur Salinôvitch ?

Puis, peu après :

— Qui est à l'appareil ? C'est toi Volôdia ? Bon. Demande, mon ami, à ton père de venir immédiatement chez moi ; ma femme est agitée depuis hier soir. Tu dis qu'il n'est pas chez lui ? Ah !... Je te remercie... Bien... Tu m'obligeras beaucoup.

Iâguitch [illegible] pendit vers sa femme, fit sur elle un signe de croix et lui donna [illegible] qui l'avaient aimé lui baisaient la main ; c'était une habitude qu'il avait. Il dit qu'il rentrerait pour le dîner, et sortit.

Vers midi, la femme de chambre annonça Vladîmir Mikhaïlytch. Chancelante de fatigue et de mal de tête, Sophia Lvôvna passa [illegible] merveilleux peignoir neuf, de couleur mauve, bordé de fourrure, et se coiffa rapidement, vaille que vaille. Elle sentait en elle une tendresse inexprimable [illegible] pleine de crainte que Volôdia ne partît. Elle voulait le voir, ne fût-ce qu'une minute.

Le petit Volôdia venant faire une visite de fête était, comme il sied, en habit et cravate blanche. Lorsque Sophia Lvôvna entra dans le salon il lui baisa la main, lui exprimant ses regrets de ce qu'elle fût malade. Puis quand ils furent assis, il la complimenta sur son jolis peignoir.

— L'entrevue d'hier avec Olia m'a bouleversée, dit-elle. D'abord, cela m'a serré le cœur, mais à présent je [illegible] Olia est un roc inébranlable. On ne peut la faire bouger. Mais voyons, Volôdia, n'avait-elle donc pas d'autre solution ?... Est-ce résoudre le problème de la vie que de s'enterrer vivante ? C'est une mort. Ce n'est pas une vie.

Au souvenir d'Olia, un attendrissement parut sur le visage de petit Volôdia.

— Vous, Volôdia, qui êtes un homme d'esprit, lui dit Sophia Lvôvna, indiquez-moi la façon de m'en sortir comme elle. Assurément je ne suis pas croyante et je n'entrerais pas au couvent ; mais on peut trouver quelque chose d'analogue... Ma vie est dure, reprit-elle, après un court silence. Enseignez-moi... Dites-moi quelque chose de persuasif. Ne serait-ce qu'un mot !

— Un mot ? Soit ! Tara-raboum-di ai...

— Volôdia, demanda-t-elle vivement, pourquoi ne m'estimez-vous pas ? Vous me parlez — pardon ! — [illegible] ne parle pas à ses amis et aux femmes comme il faut. Vous êtes [illegible] aimez la science ; pourquoi ne m'en parlez-vous jamais ? Pourquoi ? Vous suis-je donc [illegible] digne ?

Le petit Volôdia se renfrogna d'ennui et dit :

— Quel besoin subit avez-vous de la science ? Peut-être voudriez-vous la [illegible]

1. [illegible]

peut-être [illegible] l'estime [illegible] du cabal.

— Bon, comme une femme [illegible] bien, vous [illegible] tête! [illegible] de tas de [illegible] de tant [illegible] de vous une [illegible] une perverse. [illegible] Il faut ne me mépriser. Mais vous avez, Volôdia, deux ans de plus que moi et mon mari en à trente. [illegible] vous vous veux et vous auriez pu faire de moi tout ce que vous auriez voulu, même un ange. Mais au lieu de cela vous [illegible] vous vous conduisez avec moi d'horrible façon. Ingénieur, ma épouse, quand il commencera à vieillir et voilà.

— Allons, allons, assez, dit Volôdia, se rapprochant d'elle et lui baisant les deux mains. Laissons les Schopenhauer philosopher et démontrer tout ce qu'ils veulent; nous, nous allons baiser ces petites mains.

— Vous me méprisez. Et si vous saviez comme j'en souffre!... dit Sophia timidement, sachant d'avance qu'il ne la croirait pas. Si vous saviez comme je veux changer et commencer une vie nouvelle!... J'y pense avec extase, continua-t-elle.

Et, en effet, des larmes d'extase brillèrent dans ses yeux. Être une femme bonne, honnête, pure, ne pas mentir, avoir un but dans la vie!...

— Allons, allons, pas de comédie! fit Volôdia. Et son visage prit une expression capricieuse. Je n'aime pas ça. Ma parole, on se croirait au théâtre! Tenons-nous comme des êtres humains.

Pour qu'il ne se fâchât pas et ne partît pas, Sophia Lvôvna commença à se justifier et à reparler d'Olia, à dire comment elle voulait résoudre le problème de sa vie et devenir quelqu'un.

— Tara... ra, boumdia, fredonna Volôdia, tara... ra... boum-di-a!

Et soudain il lui prit la taille. Elle, sans se rendre compte de ce qu'elle faisait, lui mit ses bras sur les épaules, et une minute, comme par l'effet de quelque exaltation, elle regarda avec ravissement son visage intelligent, moqueur, son front, ses yeux, sa jolie barbe...

— Tu sais depuis longtemps que je t'aime, confessa-t-elle en rougissant avec tourment et sentant que même ses lèvres se tordaient de honte. Je t'aime! Pourquoi donc me tourmentes-tu?

Elle ferma les yeux et lui baisa fortement les lèvres. Et longtemps, une minute peut-être, elle ne put terminer ce baiser, bien qu'elle sût que ce n'était pas convenable, que Volôdia lui-même pourrait se mal [illegible] pour cela et que les domestiques pouvaient entrer.

— Ce [illegible] tu me tortures, répétait-elle.

Quand [illegible] après avoir obtenu ce qu'il voulait, Volôdia goûtait dans la salle à manger, elle, agenouillée devant lui, regardait son visage avec avidité. Volôdia lui disait qu'elle ressemblait à un petit chien qui attend qu'on lui jette un morceau de jambon. Puis, l'ayant assise sur un de ses genoux et la balançant comme un enfant, il se mit à chanter :

— Tara... raboumdia... Tara... raboumdia!

Et quand il se disposait à partir, elle lui demanda d'une voix passionnée :

— Quand se reverrons-nous? Aujourd'hui? Où?

Et elle tendit les deux mains vers ses lèvres, comme si elle eût voulu attraper la réponse avec ses mains.

— Pas facile aujourd'hui, dit-il, après avoir réfléchi; peut-être demain.

Et ils se quittèrent.

Sophia Lvôvna, avant le dîner, se rendit au couvent pour voir Olia, mais on lui dit que la religieuse était à lire des prières auprès d'un mort. Du couvent elle alla chez son père qu'elle ne rencontra pas non plus, puis, avant [illegible] de voiture, elle se mit à parcourir les rues sans but; elle roula ainsi jusqu'au soir. Et elle se rappela sa tante aux yeux rougis de larmes qui ne savait où trouver la paix.

Le soir, les amis partirent encore en troïka pour entendre les tziganes dans un restaurant de banlieue. Quand on repassa devant le couvent, Sophia Lvôvna se souvint d'Olia, et il lui lui pénible de penser que pour les jeunes filles et les jeunes femmes de son monde, il n'est pas d'autre alternative que de faire des parties de troïka et de mentir, ou bien d'entrer au couvent, pour mortifier sa chair... Le lendemain elle eut un rendez-vous et Sophia Lvôvna, seule, parcourut à nouveau la ville en voiture, en se souvenant de sa tante.

Huit jours après le petit Volôdia la lâcha.

Ensuite la vie coula comme précédemment aussi peu intéressante, aussi mélancolique et, parfois douloureuse. Le colonel et le petit Volôdia jouaient longuement au billard et au piquet. Rîta, sans goût et mollement, racontait des anecdotes. Sophia Lvôvna roulait continuellement en voiture et priait son mari de l'emmener en troïka.

Venant presque chaque jour au couvent, elle ennuyait Olia, se plaignait de ses intolérables souffrances, pleurait et avait le sentiment

qu'avec elle quelque réuse de souille [illegible] ble et de flétri entrait dans la cédule.

Et Oha, me faudrait-il, du ton d'une [illegible] apprise, lui disait que tout cela passerait, et que Dieu m'en pardonnerait.

André Lamandé.

[illegible]

MONTAIGNE ET CHARRON

C'est à la fin de l'été de 1585.

Le pas des chevaliers décroît. Montaigne monte dans sa tour pour les voir plus longuement disparaître. Un repli de terrain les cache. Soudain, on n'entend plus qu'un bruit lointain de pluie, qui cesse.

Tout à coup, [illegible] rend silencieuse la chevauchée — la troupe des chevaliers reparaît. Le chef porte un panache blanc à son armet. C'est Henri de Navarre, qui se retourne vers Montaigne et, de la main, salue. Son geste gracieux répond, à coup sûr, au dernier compliment que son hôte lui a tourné :

— Sire, lui avait-il dit, encore que je sois obligé de m'en confesser à mon curé, je ne me lasse pas de voir d'un bon œil vos succès.

Et Montaigne regarde s'éloigner la troupe valeureuse, aux chemises déchirées, aux pourpoints usés jusqu'aux coudes, qui vient de battre, à Coutras, l'armée royale commandée par l'amiral de Joyeuse. Montaigne n'inscrira ni la visite du Béarnais, ni cette victoire sur ses *Ephémérides*. Il reste en son cœur fidèle au roi de France, si couard soit celui-ci. Mais il exulte secrètement à la pensée que le Béarnais pourra monter bientôt sur le trône de Saint-Louis, et il fait des vœux pour sa réussite.

Il sourit en lui-même et se rappelle la conversation de la veille. Au roi de Navarre qui s'inquiétait un peu de l'autorité grandissante des Guise sur le peuple, il avait répondu :

— Sire, qu'avez-vous à craindre ? Le peuple juge assez beau comme princes des seigneurs qu'il n'estime pas assez pour faire des rois. Les prétendants à la couronne trouvent tous les échelons petits et aisés jusqu'au marchepied du trône, mais ils ne peuvent franchir le dernier pour sa hauteur.

Montaigne [illegible] et du ciel. Ce n'est plus qu'un moutonnement [illegible] Plus rien que le bruit d'invisibles paysans qui gaulent des noix. Un corbeau cisaille l'air de son cri. Et c'est un silence subit, avec toute la mélancolie de l'arrière-saison.

Alors Montaigne revient dans sa librairie, s'assoit en soupirant et murmure :

— C'est beau de vivre et de mourir les armes [illegible] faire la guerre.

Il [illegible] quatre ans et une continuelle colique dont les soupirs n'émeuvent plus personne. Son chapeau posé un peu en arrière cache mal sa calvitie ; sa barbe tourne au poivre et sel, son teint s'est fâné, sa peau ridée ; les ans lui font sentir chaque jour davantage la pointe des misères physiques.

— Ce méchant corps, pense-t-il, ne me laisse plus une heure, ni de dormir, ni de veille sans me faire un prêche de patience, de pénitence [illegible] de mort.

Ses humeurs [illegible] vers des attitudes renfrognées. L'équilibre se rompt en lui en faveur de cette austérité [illegible] qu'il a toujours haïe, mais il y résiste de toutes ses forces. Hé quoi ! Montaigne ne serait-il plus Montaigne ? Ses admirateurs l'ont déjà surnommé le Thalès français. Est-ce injustement et va-t-il démentir son modèle qui eut toujours le visage plein de sérénité et de [illegible] ? Jadis, sa gaîté allait jusqu'[illegible] mélancolie le roulera-t-elle aujourd'hui jusqu'aux extrêmes de la tempérance ?

Mais on ne prend pas Montaigne sans hôte. Ses humeurs, ses reins, ses artères veulent lui jouer un mauvais tour et régir sévèrement le [illegible] de son esprit. Qu'ils [illegible] il va charger contre eux avec [illegible] Autrefois il s'en servait pour brider son corps trop affamé d'escapades et de volupté. Désormais, il en usera et en abusera même un peu pour éloigner son esprit de cette tempérance exagérée où voudrait le conduire ce sot de corps envieilli, goutteux, quinteux. Ah ! les avant-gardes de la mort déjà le harcèlent. Il bite [illegible] lutterа pas contre la fatalité, mais il ne lui [illegible] reculons, les yeux plantés sur ses belles années, sur les plaisirs et sur [illegible] village de l'esprit, c'est d'autrefois [illegible]

esse. Ou le sien s'élève donc vers une liberté gaillarde et un tantinet libertine. Mais ce traître voudrait-il s'en contenter ? Il est si étroitement soudé au corps qu'il en épouse toutes les tyrannies. On a beau le conduire au bal, chez les dames, aux quilles, aux cartes, aux dés, si son compagnon a la colique, il l'a également. Voilà une belle sottise ! L'esprit doit croître et verdir comme le gui sur un tronc mourant.

Et Montaigne, malicieusement, flatte le sien, l'allèche de friandises, de gaillardises ; le met au milieu d'un jardin de fruits défendus ; l'incite aux tentations ; le pousse aux extravagances : « Allons, allons, réjouis-toi, lui dit-il, paie-toi une bonne débauche visuelle et verbale, montre ta nudité, tes faiblesses et si, d'aventure, tu en possèdes, ton agilité et tes charmes. Exagère, mon petit. Dépasse la commune mesure dans la joie et dans le plaisir. Fais des bêtises ! Ainsi tu serviras de contrepoids à ton frère le corps, ce malchanceux, ce rébarbatif, ce geignard et ce malade, qui plonge un pied dans la tombe et voudrait entraîner l'univers à sa suite. Par toi, l'équilibre se rétablira. L'excès dans la sagesse est pernicieux à l'égal de l'excès dans l'intempérance ; il faut en toutes choses prêcher la modération. Et puis, je veux être à moi, à tous sens. »

Ce soliloque à peine terminé, la porte s'ouvrit sans qu'on eût frappé. Un chanoine entra : de taille médiocre, dodu, charnu, replet, bruyant, la face hilare, les yeux bleus et le nez auberginal. Ses cheveux précocement blancs et sa barbe grise rendaient plus éclatante la fraîcheur carnée de son teint. C'était Pierre Charron, le nouvel ami de Montaigne, disert, franc, théologal, et le plus aimable des commensaux.

— Mon ami, lui dit Montaigne, votre intention est-elle toujours de partir demain ?

— J'en aurai le regret. Ces messieurs du Chapitre de Bordeaux m'appellent à grands cris. Ils m'ont mis sur les bras tous les soins du clergé.

— Allez donc. Vous parti, je sentirai plus lourdement le poids de ma solitude, et celui de l'âge.

— L'âge, dit Charron, l'âge ? Vous plaisantez. Qui peut se flatter de se tenir mieux que vous en selle ou d'écrire plus vigoureusement ?

— Ah ! Ah ! fit Montaigne.

Et il éclata de rire. Puis, avec malice :

— Vous en parlez à votre aise. Vous avez à peine quarante ans et vous conservez une belle alacrité physique et spirituelle. Mais moi ? Je ferais le jeune homme ? Belle folie. Ma condition ne le porte plus. Mon bonhomme Montaigne, c'est fait. On ne saurait plus vous redresser. On vous soignera, on vous plâtrera, et ainsi allongera-t-on de quelques heures votre misère. Voilà un jeu plaisant qui n'en vaut pas la chandelle.

Il se leva, tout heureux de s'être gaussé de son méchant corps ; ensuite, s'approchant de Pierre Charron, il lui dit :

— Voici que viennent pour moi des jours chagrins. L'ordre familial auquel je suis soumis est une vertu morne et sombre. Enlever une brèche, conduire une ambassade, régir un peuple, ce sont des actions éclatantes. Mais voyez le sort de la commune moyenne des hommes, dont je suis : vendre, payer, aimer, danser, haïr, converser avec les siens et avec soi-même, doucement, justement, c'est chose moins remarquable et pourtant plus difficile. Les vies retirées soutiennent souvent, quoi qu'on en dise, des devoirs plus âpres et plus tendus que les autres vies. Elles servent la vertu plus difficilement et plus hautement que ceux qui font profession d'en vendre. Je laisse aux miens cet héroïsme. Les sujétions domestiques ne furent jamais mon gibier et je me débarrasse le plus que je puis en des mains habiles des soucis de ma maison et du soin de mes terres. Ma fille touche à l'âge où l'on se marie, et l'un de mes souhaits les plus vifs, c'est de trouver un gendre qui sache appâter et endormir mes vieilles années. Dans ses bras je déposerai, en toute souveraineté, la conduite et l'usage de mes biens. Mais n'est-ce pas un rêve ? Nous vivons en un monde où la loyauté de nos propres enfants nous est inconnue.

Il s'assit et tambourina des doigts son bureau. Son visage tournait à la mélancolie.

— Bah ! lui dit Charron, je connais des enfants de vous fort dociles, charmants, délicieux, et qui vous feront un grand honneur, jusque dans les générations futures.

Vous voulez rire ?

— Mais non. Ce sont vos *Essais ;* et vous savez le grand cas qu'on en fait.

Montaigne, toujours flatté, quand on lui parlait aimablement de ses livres, avait retrouvé son naturel optimisme. Il sourit du compliment, encore qu'il eut un geste d'indifférence affectée.

— Je n'écris que pour peu de gens et pour peu d'années. Mes rêveries méritent-elles d'ailleurs un meilleur sort ? Et puis n'est-ce pas folie que de devoir des honneurs à un livre ?

Cicéron ne se montra jamais mieux la bassesse de son cœur que le jour où il voulut tirer quelque gloire du caquet et de la parlerie.

— Je suis orateur, répliqua Charron, et c'est une belle nasarde que vous me donnez sur la peau de Cicéron !

Montaigne s'était levé et marchait à petits pas. Brusquement, avec cette spontanéité désinvolte et cet amour des vérités contradictoires qui le rendaient charmant :

— Au fait ! vous avez raison. Je pense qu'il vaut mieux être père de l'*Enéide* que du plus beau garçon qui soit au monde. Evidemment, mes *Essais* ne sont pas l'*Enéide*.

Charron, le nez bienveillant, le flatta :

— Vos *Essais* sont le livre de chevet de nos plus hauts personnages. Catholiques et calvinistes y trouvent leur compte, les princes, les magistrats....

— Arrêtez, lui cria Montaigne. Les princes ! les magistrats !... Je suis repu de ces visages austères qui me font un petit succès. C'est un public de fraises trop guindées ! Donnez-moi plutôt une fricassée de belles dames. Ah ! les dames ? Je m'ennuie en songeant que mes livres leur servent seulement pour la parade, et que m'ayant bien mis à l'étal, elles ne me connaissent que de nom. J'aime leur commerce un peu intime et je désire forcer leurs privautés ! La belle affaire qu'elles m'exposent dans leurs grandes salles si elles ne me cachent pas sous leur oreiller ! Aussi comme la vigne fleurit et enfeuille le tronc de l'orme, je veux que la gaîté orne dans mes livres la sévérité de l'esprit avec des guirlandes et des festons. Je m'y emploie et je faufile mes *Essais* de mille subtilités gaillardes qui les rendent friands. Riez, riez, mes belles dames ! Vous y viendrez donner du bec.

— Allez-vous donc pour elles seules parler, sourire et minauder ?

— Par Notre Dame, j'en serais incapable. Je parle toujours à mon papier comme à moi-même. Je m'y peins au vif, tel que je suis.

— Avec vos beaux côtés .

— Et ma colique.

— Avec la vivacité de votre esprit et le charme de votre cœur ?

— Et mes incertitudes, mes contradictions, mes vertus médiocres et maladives ; et le vin que je bois, la nourriture qui me plaît, le poil qui pousse à mes jambes, et le sable que rend ma vessie. Tout me va, qui me fait mieux connaître.

— On v[illegible] dira...

— Que [illegible] crainte. Je préfère la compagnie de ceux qui me gourmandent à celle de ceux qui m'encensent.

— Eh bien, reprit Charron, on dira que c'est un sot projet de vouloir ainsi se peindre sur toutes les coutures. Sans doute, l'homme est l'échelle de la divinité, et c'est en soi-même qu'on trouve les moyens les plus parfaits fournis par Dieu pour le connaître. Mais vos coliques ? mais votre vessie ? mais vos jambes velues ? mais les licences de votre imagination ? et vos contradictions narquoises sur un même sujet ? Pourquoi de tout cela nous dresser l'inventaire ? Soyons discrets dans la confession publique.

— C'est dans l'action qu'on devrait l'être. Qui s'obligerait à tout dire s'obligerait à ne rien faire de ce que nous taisons couramment. La hardiesse de faillir est bridée en partie par la hardiesse de se confesser. Ceux qui cachent leurs vices aux autres, les cachent à eux-mêmes. Ils les déguisent et les soustraient à leur propre conscience. Est-ce bon, cela ?

— Enfin, dit Charron, personne en notre siècle ne se confesse aussi cavalièrement.

— Que m'importent les gestes d'autrui ? Je me suis ordonné d'oser dire tout ce que j'ose faire, et la pire de mes actions me semble moins laide que la lâcheté que j'ai de ne pas l'avouer. Je suis affamé de me connaître et de me faire connaître tel que je suis ; j'enrage à mort d'être pris pour un autre, et je ne laisse [illegible] de moi : et si l'on doit s'entretenir de ma personne, je désire que ce soit véritablement et justement.

— Souhait naturel, mais difficile entreprise où tout contrôle devient impossible au bout de quelque temps. Que ferez-vous, si l'on se trompe sur vous et sur vos écrits, même de bonne foi, et vous parti dans l'autre monde ?

— J'en reviendrai pour démentir celui qui me formerait autre que je n'étais, fût-ce à mon avantage.

— Hé, hé ! fit Charron, vous souriez trop peu que vos [illegible] qu'un.

— Peut-être. Mais n'est-ce pas pitié d'entendre toujours parler des plus illustres autrement qu'ils n'étaient. Si je n'avais défendu, de toutes mes forces, la mémoire de La Boétie, on l'eût déchirée en cent visages contraires, comme on avait déjà commencé de le faire en

pendant contre mon [illegible] une cape [illegible] de [illegible] *[illegible]*

Il [illegible] la vie, [illegible] attristé pour [illegible] de son âme [illegible] pendant [illegible]. Puis il ajouta [illegible] au cœur, au badin, et [illegible] yeux [illegible] de Charron.

— Je sais bien que je ne laisserai après moi [illegible] cependant [illegible] et entendu en mon tant comme je [illegible] du [illegible] de ma véritable image, et [illegible] portée. C'est pourquoi je me [illegible] même [illegible].

Charron se précipita vers lui et lui [illegible] les deux mains.

— [illegible] ne se [illegible] pas et je ne [illegible] de l'estime et de l'amitié que je vous porte, mais quoi qu'il advienne, et si Dieu prolonge ma vie au-delà de la vôtre, je saurai vous comprendre, vous défendre et vous faire aimer.

A cet instant, par la porte mal poussée, un épagneul entra, bondit joyeusement sur Montaigne et lui mit sans façon les deux pattes crottées sur le haut-de-chausse.

— La peste soit de l'animal, dit Charron.

Montaigne, en souriant, caressait le poil soyeux de l'épagneul.

— Un chien de ses pareils, continua Charron, déchira, l'autre jour, à Bordeaux, la cape de son maître, renversa son encrier et lui avala son manuscrit : ce n'était heureusement que le manuscrit de mauvais vers.

— S'il avale le mien, répondit Montaigne, la perte ne sera guère plus grande.

A cet instant, le chien, les pattes sur la table, sentait, flairait les papiers, furetait un peu partout.

— Permettez, dit Charron, permettez que je chasse ce vilain animal.

— Pourquoi, dit Montaigne. Laissez le donc s'amuser avec toute cette galimafrée que je barbouille.

Puis, prenant doucement, dans ses mains, la tête de l'épagneul qui menait grand tapage :

— Allons, mon vieux, reste tranquille ! couche-là ton museau et ne bronche plus.

Pierre Charron semblait encore inquiet.

— Que voulez-vous, dit Montaigne, la tendresse de ma nature est si puérile que je ne sais pas refuser à mon chien la tête qu'il m'offre hors de saison, ou qu'il me demande. C'est un bon compagnon. Bien des hommes ne le valent pas.

ANDRÉ LAMANDÉ.

LABOUR D'ÉTÉ

Quelques tableaux du temps de guerre

C'est le champ qui respond, [illegible], engraisse, amende, [illegible] et rend [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

OLIVIER DE SERRES.

On laboure le petit champ ombragé de pommiers aux basses branches, où, hier encore, l'orge aux épis barbus, si blonds, chatoyants sous le soleil, s'étendait, caressée par le vent, moutonnante et houleuse comme la mer proche — mouvante, bruissante aussi.

L'orge qui forme maintenant ces meules minuscules à la senteur de paille sèche; l'orge hier vivante, aujourd'hui morte, sera remplacée demain, après le labour, par du blé noir. Plante étrange : feuilles vertes, fleurs blanches, tiges vertes et rouges, grains gris et non pas noirs. Pourquoi donc, alors, l'appeler « blé noir »? — mystère et botanique. Semé en plein été, il sera récolté à l'automne et fournira, ce blé noir, s'il ne fait pas trop sec, du grain pour les animaux, puisque, malgré les difficultés de l'heure présente, on ne fait plus guère ici ce « pain de sarrasin » si généralement employé il y a quelques années à peine.

On laboure le petit champ.

Le tableau, tout simple, vaut tant par sa composition que par son coloris — sans parler du cadre, dont, effectivement, nous ne parlerons pas.

D'abord un cheval « fleur de pêcher », que guide une fort petite fille à la coiffe blanche, aux cheveux châtain clair, au corsage noir, à la robe bleue, au tablier gris.

Puis un second cheval, alezan, que conduit une jeune fille : mêmes cheveux, même coiffe, même corsage, même robe bleue, mais tablier noir.

Ensuite c'est l'araire, instrument fort simple, presque primitif, rien du classique « brabant double ». L'araire, qui fait songer — en mieux cependant — aux charrues corses ou nord-africaines, que l'on voit encore, au Maroc, les cul-

tivateurs rentrant le soir, porter aisément sur leur épaule, araire dont le soc ne pénètre [illegible] turellement pas à une bien grande profondeur, n'attaque et retourne le sol que faiblement. La force du laboureur, pesant sur les manchettes, joue dans le travail accompli un rôle presque aussi important que celui de l'appareil aratoire lui-même.

La charrue est accompagnée d'un homme, un marin : béret bleu foncé, maillot de laine tricotée également bleu foncé, pantalon de toile bleu clair, les jambes serrées à la hauteur du mollet et des chevilles. Armé d'une sorte de fourche plus que rudimentaire : un simple bâton qui, presque à son extrémité, se divise en deux branches extrêmement courtes, cet homme bleu pousse dans le sillon qui s'ouvre, sous la terre qui retombe en mottes menues, le fumier préalablement répandu sur le sol. Il se « débrouille », ce « diable bleu », avec sa fourche, se démène, s'agite, se trémousse et accomplit sa besogne avec adresse et prestesse.

Je dois à la vérité de dire que ce fumier sent mauvais. Si les gadoues, « vertes » ou « noires », répandent une affreuse puanteur, il se dégage généralement, par contre, du fumier de campagne une odeur qui, je le confesse, n'est pas désagréable à mes narines. Mais celui-ci sent mauvais ; c'est un fait. C'est que c'est du « fumier de cochons ».

Vous ne voudriez tout de même pas que du « fumier de cochons » fleurât bon...

Que voilà, diront certains, un détail dégoûtant et d'ailleurs dénué de tout intérêt. C'est en partie, précisément, pour m'expliquer sur ce point que je l'ai donné. J'aime la campagne, spécialement la Bretagne. Pour moi, cependant, campagne n'est pas synonyme d'églogue, d'idylle ou de féerie. La campagne — tout comme la ville — a ses réalités et ses nécessités sans beauté, ses malpropretés, ses laideurs. Il ne sied pas plus de les nier, ou même de les ignorer, qu'il ne convient, suivant moi, de s'y rouler, de s'y baigner avec une sorte de volupté malsaine, comme certains l'ont fait, font ou feront.

On peut au surplus considérer comme définitif, si ce n'est inégalable, le monument élevé dans cet ordre d'idées — si l'on ose ainsi écrire — par le maître ou, plus exactement, le précurseur incontesté du genre : Emile Zola. Je songe à ce livre à propos duquel Anatole France écrivit :

« Que M. Emile Zola ait eu jadis, je ne dis « pas un grand talent, mais un gros talent, il se [illegible] lambeaux [illegible] j'ai toute [illegible] venir [illegible] de [illegible] vaudrait [illegible] « Certes [illegible] « gloire. Personne avant lui n'avait élevé un si haut [illegible]

Quantum [illegible]

J'ajoute [illegible] mier, une reconnaissance particulière, une obligation personnelle. L'occasion m'est agréable de publiquement m'en acquitter aujourd'hui — en partie seulement — car ceci est une autre histoire : c'est à lui, en effet, oui, parfaitement, au fumier, que je dois d'avoir été reçu à mon baccalauréat... de philosophie ; mais, une fois de plus, ceci est une autre histoire...

Et voici, fermant la marche, mon ami Lan, pantalon sombre, chemise blanche, tête nue qui, de tout son effort, peine pour faire rendre à l'araire tout ce qu'il peut donner.

Au temps de sa jeunesse, sa belle tête rasée de frais, aux jours qu'il se rendait [illegible] faisait songer à [illegible] mieux, lorsqu'il quittait son béret, une mèche de cheveux noirs donnait à son masque une vague ressemblance avec Napoléon, le premier du nom. De même, sa femme Suzanne, faisait songer jadis à une Marie-Antoinette moins...., oh, je le concède volontiers, beaucoup moins fine... Marie-Antoinette et Napoléon-le-Grand évoqués par ce ménage de Bretons : elle franchement et uniquement paysanne, lui mi cultivateur, mi marin-pêcheur... Ironie des analogies...

Maintenant Lan est chauve. Il est revenu récemment de la guerre, dont il ne veut point parler, de la guerre où il fit très bravement son devoir, avec, à défaut d'autres distinctions honorifiques, une blessure dont il se ressentira, j'en ai peur, jusqu'à la fin de ses jours. Ce n'est malheureusement pas tout, il ne se ressent pas seulement de sa blessure, mais aussi d'un grand choc moral, d'une forte commotion intellectuelle ; il en résulte chez lui un réel déséquilibre. Lan, jadis relativement sobre, si travailleur et ordonné, boit maintenant avec régularité et excès, ce qui a les conséquences variées que vous devinez... Lan ne va plus à l'église :

Je ne peux, dit-il, m'empêcher [illegible]

---

1. Anatole France, [illegible] pp. [illegible]

ter [illegible] mais voici que j'ai encore tendance à faire allusion à de toutes autres histoires que, pour un rien, je conterais. Celle-ci, d'ailleurs, la dernière, tient en entier dans les quelques mots de cette question : qui pourra, qui saura jamais dire toutes les conséquences indirectes, les répercussions lointaines de cette guerre atroce ? Jamais, nous ne saurions trop le répéter, nous n'aurons pour les Allemands toute la haine qu'ils méritent pour cette raison-là — qui vient s'ajouter à tant d'autres déjà suffisantes. Jamais non plus nous ne pourrons avoir pour les combattants et pour les victimes de la guerre — bien plus nombreuses qu'on ne le croit — toute la reconnaissance que nous leur devons.

On laboure le petit champ et le cortège va, vient, avance, tourne, repart sous les pommiers dont les branches caressent gens et bêtes....

Demain on sèmera le blé noir et, comme dit l'an, « Si le temps n'est pas trop sec, cela fera toujours un peu de grain pour mes bêtes ; si le temps est sec, eh bien, ce seront du temps et du travail de perdus, sans parler des grains ».

Paroles — et souvent réalité — habituelles aux agriculteurs...

« *O fortunatos nimium, sua si bona norint, agricolas...* »

On a parfois l'impression qu'ils ne les connaissent pas...

Kérist, 1917.

Georges PHILIPPAR.

ROTHSCHILD ET MÉHÉMET-ALI

Immédiatement après la campagne de Syrie (1839-33), on s'était imaginé en France que les finances de Méhémet-Ali avaient été taries par son récent effort. De nombreuses maisons de banque s'empressèrent de déléguer à Alexandrie leurs agents les plus habiles afin de tenter le maître de l'Égypte et de la Syrie et de négocier avantageusement un emprunt avec lui. L'une après l'autre, le Pacha avait repoussé ces offres. Vers la fin de septembre 1833, M. Mimaut (1) lui présenta M. Ed. de Cadalvène qui, au nom d'une Compagnie de capitalistes et de banquiers, parmi lesquels figurait Rothschild, lui proposa un emprunt de 100 millions de francs, à 5 0/0, remboursable dans un délai de 36 ans. Méhémet, par le truchement de Boghos-Youssouf, son ministre du commerce, ayant répondu qu'une pareille somme dépassait de beaucoup ses besoins réels, M. de Cadalvène lui fit remarquer que c'était à l'avenir plutôt qu'au présent qu'il devait songer. Le capital qu'on offrait à Sa Hautesse lui permettrait d'exploiter convenablement sa nouvelle conquête.

D'ailleurs, pour bien d'autres raisons, politiques autant que financières, l'opération se recommandait à la considération du Pacha. Elle contribuerait à raffermir sa puissance, les bailleurs des fonds prenant désormais un intérêt direct à ses possessions. Cependant, malgré toute son éloquence, ses chiffres, ses arguments, M. de Cadalvène ne réussit pas à convaincre le Pacha. Méhémet-Ali le pria seulement de lui soumettre en détail et par écrit le mode et les conditions de l'emprunt proposé. M. de Cadalvène adressa à Sa Hautesse le document suivant que Boghos-Youssouf, se tenant debout, lui traduisit à haute voix :

Le soussigné, chargé de pouvoirs de Mr Viennet, membre de la Chambre des Députés de France, Officier de la Légion d'honneur, lequel agit tant en son nom qu'en celui d'une Compagnie de Capitalistes et de Banquiers qu'il représente et qu'il aura le droit de s'adjoindre et même de se substituer, a l'honneur de proposer à S. A. Méhémet-Ali, souverain de l'Égypte, de se charger de la négociation pour son compte d'un prêt de [illegible] millions de francs aux conditions suivantes :

Art. I. — Emprunt de 100 millions de francs [illegible].

Art. II. — Le taux de cet emprunt sera de 5 [illegible].

Cependant si par les soins du banquier de l'emprunt, par son habileté et principalement par les capitaux considérables qu'il emploiera à ses risques et périls dans cette opération pour fonder solidement en Europe le crédit des États de S. A. Méhémet-Ali, les négociations se faisaient au-dessus du taux de 5 [illegible] plus haut indiqué, la différence appartiendrait :

Un quart au Gouvernement Égyptien [illegible] quier.

Art. III. — L'Emprunt sera représenté par [illegible] obligations au porteur de [illegible] francs [illegible] remboursé en [illegible] ans au moyen d'un amortissement de [illegible] par an sur la valeur nominale de l'emprunt [illegible] tous les six mois.

Cet amortissement sera fait par le banquier de l'Emprunt, de concert avec le commissaire spécial nommé par le Gouvernement Égyptien.

Les coupons de rentes rachetés seront annulés et [illegible] brés du mot « amorti » par l'agent de change chargé du rachat.

Art. IV. — Les remboursements et le paiement des intérêts seront effectués en francs, à Paris. Dans aucun cas, même en celui de guerre, S. A. s'engage à ne jamais [illegible]

(1) Consul général de France en Égypte.

interrompe le paiement régulier de ces diverses sommes.

Art. V. — Chaque obligation portera la date de sa création, le montant de son capital pour 1 000 francs et celui de 50 o/o pour les intérêts, divisés en coupons de [illegible] chacun, payables tous les six mois et enfin l'engagement du Gouvernement Égyptien d'amortir chaque année [illegible] sur la valeur nominale de l'Emprunt.

Art. VI. — Ces obligations seront signées par le Commissaire du Gouvernement Égyptien et visées par le Banquier de l'Emprunt pour légalisation de la signature du Commissaire.

Art. VII. — Le montant du présent emprunt sera payé à Paris au Commissaire du Gouvernement Égyptien, dans l'espace de [illegible] mois, [illegible] par mois; néanmoins, S. A. aura le droit d'exiger que les fonds lui soient remis à Alexandrie, mais dans ce cas les frais d'assurance et de transport à sa charge et seront prélevés sur chaque [illegible] au fur et à mesure des remises. A cet effet, toutes les obligations de l'emprunt seront immédiatement délivrées au Banquier de l'Emprunt.

Le délai pour la négociation et le paiement de l'Emprunt, de même que pour le paiement des intérêts sur le montant intégral de chaque obligation ne courra qu'à partir de cette délivrance. Le Banquier de l'Emprunt aura la faculté d'anticiper les termes du paiement ci-dessus et de faire des avances au Gouvernement Égyptien : il recevra sur le montant des sommes avancées 5 o/o d'intérêt.

Art. VIII. — Le paiement s'effectuera soit en guinées reçues en paiement à raison de 5 tallaris, soit en tallaris d'Autriche (5 fr. 20, le tallari), soit en lingots d'or et d'argent, soit en effets de commerce au cours, le tout à la volonté du Banquier de l'Emprunt.

Les quittances de l'agent du Gouvernement Égyptien, chargé de recevoir le montant de l'emprunt opèreront la libération du Banquier.

Art. IX. — Il sera accordé par le Gouvernement de l'Emprunt, une commission de 5 o/o effectuée sur la valeur nominale de l'Emprunt, ainsi qu'une Commission de 1 o/o sur le montant annuel des intérêts et de l'amortissement, ces commissions seront retenues au fur et à mesure du placement des obligations de l'Emprunt.

Art. X. — Afin d'assurer d'autant mieux les intérêts et l'amortissement des obligations du Gouvernement Égyptien, le Banquier de l'Emprunt retiendra proportionnellement sur le produit de la négociation une somme égale au montant de ces intérêts et amortissements pendant un an. Ces sommes seront couvertes en actions de la Banque portant intérêt au profit de S. A. Méhémet-Ali.

Art. XI. — Le Gouvernement Égyptien affectera et hypothèquera au profit de l'Emprunt en capital et intérêts les revenus de l'Égypte.

Le Banquier de l'Emprunt pourra avoir, s'il le juge convenable, un préposé à Alexandrie pour y recevoir les revenus affectés au remboursement du dit Emprunt, tant en capital qu'en intérêts.

Art. XII. — Le Gouvernement Égyptien s'interdit pendant 4 ans, à dater du jour de la création des obligations du présent Emprunt, de créer ou négocier aucune valeur portant intérêt et aucun nouvel Emprunt autrement que par l'entremise du soussigné.

Art. XIII. — Pour la facilité et la régularité des opérations du présent Emprunt, le Gouvernement Égyptien est tenu de nommer un Commissaire spécial qui résidera à Paris et qui sera muni de pouvoirs nécessaires à l'exercice régulier de ses fonctions.

Un double de ces pouvoirs, approuvé par S. A. devra être remis aux contractants.

Art. XIV. — [illegible] fait élection du domicile par le Gouvernement égyptien [illegible] Paris, chez [illegible] l'Emprunt, en leur demeure.

Toutes les difficultés qui pourraient naître [illegible] présent traité, seront jugées par les tribunaux français.

[illegible]

Après en avoir discuté avec Pugliese Vennera, Méhémet-Ali décida de [illegible] cette affaire. Vingt à vingt-cinq millions de francs était tout le défici[illegible] on comblerait aisément en [illegible] les produits du monopole [illegible] *chounas* (1). La solde de l'armée [illegible] fonctionnaires restant en souffrance depuis plusieurs mois déjà, on la liquiderait en partie. Le plus urgent, c'était de remettre au *Defterdar* (2) [illegible] Pachichah, qui s'impatientait au palais des *[illegible]afirs* (3) [illegible] un fort accomplie au moins sur le [illegible] tout qu'il était venu recevoir. Boghos Yussouf viendrait aux moissons de commencer aux [illegible] françaises d'Alexandrie pour cinq millions de piastres de salpêtre, d'opium et de coton et le *Defterdar*, qu'un backchis lui aurait remis [illegible] mandant, pourrait partir satisfait avec [illegible] de traites à 31 et 61 jours sur Constantinople. Les embarras se trouveraient ainsi [illegible] dissipés. Quant à l'avenir, Allah était grand, et la Syrie riche autant que l'Égypte en produits de toutes sortes qui, [illegible] feraient rentrer des sommes [illegible] dans les coffres du Pacha : il y puiserait [illegible] de quoi consolider à lui tout seul [illegible] en se débarrassant de l'humiliant [illegible] vasselage qui le rattachait au sultan [illegible] A aucun prix il ne voulait [illegible] affaires. Il n'avait jamais rendu [illegible] ne jamais rendre de compte à personne [illegible] gestion de ses pachaliks. Pour rester indépendant, il ne connaissait pas de plus sûr moyen que de ne rien devoir à qui que ce soit. Ni ou Franc.

Ayant de la sorte réglé cette question et d'autres moins importantes, Méhémet-Ali quitta Alexandrie pour le Caire. M[illegible] disposant à en faire autant. En attendant de revenir à la charge [illegible] eût pas [illegible] espoir de conclure l'emprunt, il [illegible] de visiter le pays et de pousser jusqu'[illegible] cataractes.

(1) Son trésor.
(2) Entrepôt.
(3) Trésorier.
(4) Palais des [illegible]

[illegible]

Celui de M. de Cadalvène, qui n'était pourtant [illegible] un appui trop précieux pour qu'Enfantin ne l'adoptât pas d'emblée et d'enthousiasme. Avec les millions que devait fournir Rothschild, il graverait sur le sol de l'Égypte les signes de sa prospérité future.

Du reste, [illegible] le pacha, lui, a [illegible] le plus [illegible] et le plus délaissé, c'est la Judée, non pas comme terre, mais comme centre du monde *juif*, [illegible] du monde ancien tout entier, possédant [illegible] terre. Les tilleurs de cette mine s'étendent à Paris, à Londres, à Peterboung, Amsterdam, Bordeaux, Bordeaux [illegible] l'Orient. Ce sont les syndics du trésor [illegible] nous appelons cette mine. C'est la Judée qui doit être l'occasion, le moyen de faire appel aux [illegible] qui [illegible] l'Orient, nous montrerons au Pacha [illegible] il doit *exploiter* cette mine de richesses, il est [illegible] nous lui dirons ce que c'est qu'un *banquier*. Rothschild, Stieglitz, Hertz, Mendelsohn, etc., sont ses sujets, ils lui payeront un tribut.

Imposant d'autorité en quelque sorte une alliance à M. de Cadalvène, Enfantin l'endoctrina : il approuva les arguments qu'il avait tenus devant le Pacha et, en prévision de l'entrevue prochaine, il lui en fournit d'autres, sous forme d'axiomes, pour servir à l'édification de Méhémet :

L'Angleterre est de toutes les puissances européennes, celle qui exerce la plus grande influence politique sur les autres nations, ses nombreuses manufactures fournissent les plus beaux produits, sur un sol médiocre, son agriculture a acquis un immense développement, ses vaisseaux couvrent les mers et son commerce s'étend sur tous les points du globe. L'Angleterre est la plus industrieuse et la [illegible]

[illegible]

Je suppose que le Pacha veuille par un fait particulier [illegible] hectares de terre de première qualité, susceptibles d'être [illegible]

Il faudrait pour les cultiver cent mille hommes.

[illegible]

de constructions, il n'y aurait donc à [illegible] truments d'exploitation 5.000.000

[illegible]

[illegible] Menzaleh et le lac [illegible] 200 millions de francs.

[illegible] la [illegible] Égypte au temps des Croisades. Dont les vases [illegible] la plume [illegible]. Les eaux du Nil et les eaux [illegible] la mer couvrent ou recouvrent aujourd'hui les ruines [illegible] villes célèbres et nombreuses buttes élevées [illegible] sur le sol vierge pour mettre les habitants à l'abri des eaux, forment maintenant de petites îles qui élèvent ou cachent leurs débris au milieu des roseaux dont toutes ces îles sont couvertes. Le lac a environ 64.000 mètres [illegible] 56.500 feddans [illegible] les nombreux marais couverts de roseaux et de bruyères qui le bornent au Sud et à l'Est et qui doublent le terrain qu'on peut rendre à la culture en desséchant le lac... La profondeur moyenne du lac étant de [illegible] sa communication avec la mer étant fermée, l'évaporation dessécherait en un an plus du tiers de sa surface. Le fond du lac est une vase [illegible] de petits débris de coquilles. Cette vase nourrit une grande végétation d'herbes marines qui tapissent tout le lac. Le lac desséché et même le sol amendé convenablement, la plus grande partie du terrain pourra être arrosée par des canaux... On aura besoin de très peu de sakyéhs, excepté pour les terrains qui contournent le lac du nord à l'est, depuis Louis Sâm jusqu'à Pélusi ou Tinch. Le lac est affermé 350 bourses par an (environ 350.000 frs) et plus de 400 bateaux sont occupés à la pêche... Tous les travaux préparatoires pourront être exécutés en 3 ans. La première année, consacrée aux travaux d'arpentage, de nivellement et tracé des grands canaux alimentaires n'interrompait pas la pêche qui pourrait encore être affermée comme de coutume. La deuxième année, consacrée aux travaux des digues,

[illegible]

[illegible] travaux, c'est le moyen le plus rapide de s'enrichir. Ainsi a fait l'Angleterre.

L'emprunt [illegible]

L'emprunt [illegible] prête de l'argent.

L'emprunt est pour l'Égypte [illegible]

Si l'Angleterre [illegible] par Napoléon [illegible] dividus de toutes sortes auraient été ruinés avec elle. Ils l'ont soutenue et elle a vaincu le colosse parce qu'il n'était qu'un guerrier.

La première nation [illegible] ceux de l'Europe acquerra rapidement la plus haute influence.

M. de Cadalvène ne devait pas avoir l'occasion de réciter à Méhémet-Ali ce catéchisme politico-financier. Pendant qu'il explorait la Haute-Égypte, surgit un concurrent, M. de Geouffre, agent d'Aguado, porteur de propositions plus séduisantes encore que celles du groupe Rothschild. Comme il était porteur aussi d'une lettre de recommandation du Duc de Broglie, ministre des Affaires Étrangères de France, on lui fit un accueil [illegible]

[illegible] que partielle [illegible] rait absolument rien. Enfin, la quatrième année on commen[illegible] étaient jadis les grandes cités telles que Thennis, Tennis, etc., contiennent beaucoup de monticules de cette terre [illegible] de plusieurs [illegible]

[illegible]

A Constantinople [illegible]

MM. de [illegible] nifesta quelque [illegible]

Méhémet-Ali voulait contracter un emprunt de vingt-cinq millions [illegible] françaises, auxquelles, en garantie, il offrait hypothéquer l'Égypte [illegible] obtenir du Gouvernement français qu'il obli[illegible] l'Égypte [illegible] de Louis-Philippe [illegible] Moniteur Ottoman publiait cet avertissement :

Toutes les lettres parvenues récemment d'Alexandrie [illegible] d'un emprunt [illegible] Méhémet-Ali [illegible] une banque de Paris, M. [illegible] avis cette négociation financière était à peu près conclue et il ne s'agissait que de déterminer les hypothèques qui [illegible] territoire de l'Égypte [illegible] exécution des [illegible] n'est point encore officiellement connue, mais le projet lui-même a acquis assez de publicité pour qu'il soit devenu nécessaire de le discuter...

... Méhémet-Ali n'est point le souverain de l'Égypte, il [illegible] un gouverneur [illegible] légué par le Sultan pour administrer cette province... Où donc serait le droit de Méhémet-Ali d'hypothéquer l'Égypte en garantie de l'Emprunt qu'il traite ? L'Égypte fait partie intégrante de l'Empire Ottoman ; en user comme [illegible] vince, ou une portion de ces revenus ne sauraient être affectés en garantie.

Méhémet-Ali [illegible] droit [illegible] son seul intérêt... Nous en avons dit assez pour établir [illegible] emprunt, prêtent à Méhémet-Ali et non au Gouvernement de l'Égypte [illegible] obligations contractées, qui n'ont pour garantie effective que la fortune personnelle qu'il est licite aux prê[illegible]

Cet article, ajoutait perfidement le Moniteur, avait été [illegible]

[illegible]

D'ailleurs, la Légation de France s'était empressée, pour sa part, de démentir [illegible] comme [illegible] pure [illegible] les intentions qu'on avait [illegible] au gouvernement du Roi.

AURIANT.

IMPRESSIONS DU MAROC

UN COUP D'ŒIL AU MAROC EN 1926

A Mazagan, la ville moderne et la ville de [illegible] dominent le port et le vieux Mazagan, tout cela semble bien étendu ; on assure que la ville deviendra un jour le Deauville marocain, il se peut, mais que de villas il reste à construire pour que ces grands boulevards soient bordés de balcons et de bow windows. De Deauville, Mazagan aurait un peu la plage, elle s'étend à perte de vue, le sable en est fin et, comme la fameuse plage normande, elle est assez monotone. Un casino, où, paraît-il, des différences sérieuses se font pendant la saison, est bâti sur pilotis à l'instar de la jetée-promenade de Nice ; Nice et Deauville réunis ! De quoi faire le bonheur de tous les amateurs de casinos du Maroc, ou leur malheur !

Mais l'intérêt de Djedide la Neuve, comme l'appellent les indigènes, réside dans la vieille ville portugaise dont les Portugais avaient fait une véritable forteresse ; les murs énormes en sont intacts, les rues portent encore les noms que leur donnèrent les fondateurs de la ville : on y voit deux vieilles églises, une citerne extrêmement curieuse qui permettait aux Portugais quand ils étaient (et cela leur arrivait souvent jusqu'au jour où ils durent s'échapper par mer) assiégés par les infidèles, de ne pas mourir de soif. La lumière venant d'une sorte de coupole située au-dessus du bassin laisse filtrer une lumière tamisée qui se joue harmonieusement à travers les lourds piliers qui soutiennent l'édifice. A côté se trouvaient l'hôpital, la prison, le palais du Gouverneur et, dominant la ville, une tour de guet dont les restes subsistent encore, qui permettait de surveiller très au loin l'horizon.

La promenade des remparts, où se trouvent encore de vieux canons de l'époque, à l'air bonasse, rappelle le tour des remparts de Saint-Malo ; elle en a le charme désuet et vieillot. Au pied des vieux murs vient battre aussi la mer. Chateaubriand eût aimé cette promenade un peu mélancolique où, malgré soi, on cherche des yeux l'îlot du Grand Bé où l'auteur de l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem*, qui aima tant l'Orient, dort de son dernier sommeil.

De Mazagan à Safi, on compte 150 kilomètres; sur ces admirables routes marocaines, c'est une simple promenade avant de déjeuner. Là encore on retrouve, et parfaitement conservés, les souvenirs de l'occupation portugaise. La Rechia qui domine la ville fut construite par les Portugais au début du quinzième siècle, alors que leur influence et leur autorité se faisaient sentir jusqu'aux portes de Marrakech. Cette enceinte fortifiée est extrêmement curieuse et originale avec ses échauguettes et ses tours crénelées ; du haut de la forteresse, la vue est de toute beauté sur la vieille Asfi des indigènes qui joua un grand rôle dans l'histoire du Maroc dont elle fut même la capitale.

Le père d'André Chénier, après s'être marié à Constantinople avec une jeune fille de l'île de Chypre, résida comme consul de France à Safi et, tout bambin, le poète si raffiné et si délicat, qui devait mourir sur l'échafaud, se promena et joua sur ces remparts, tandis que sa mère lui contait de merveilleuses histoires grecques, cypriotes et turques, qui éveillaient chez l'enfant, avec des sentiments d'artiste, le goût des voyages et l'amour des pays d'Orient, du soleil et de la mer bleue.

Mazagan est la capitale du Doukhala, Safi celle des Abda ; ces deux régions, d'une étendue considérable, présentent une grande analogie au point de vue culture et élevage. Très riches, elles se prêteraient parfaitement à la colonisation, le voisinage de la mer les [illegible] très salubres et les habitants, d'humeur pacifique, sont des sédentaires chez lesquels les Européens qui se sont fixés déjà ici trouvent des auxiliaires précieux et travailleurs. Le Doukhala est renommé pour ses poules ; le commerce des œufs y est considérable, l'élevage des chevaux y est très florissant, le service des remontes y achète de nombreux et excellents sujets ; les juments des Abda sont renommées comme poulinières, les chèvres, les moutons, les bovins, les chameaux, les porcs eux-mêmes, en certains points, se trouvent en abondance. Les relations avec Casablanca sont faciles et les villes de Mazagan et de Safi, et, plus

loin, de Mogador, sont tellement européennes d'aspect et de vie qu'il semble que toute cette région du Maroc doive particulièrement attirer les colons. Les nouveaux venus n'auront pas un peu, à subir la période d'acclimatement parfois assez longue ; le paysage, le sol, la culture et l'élevage ressemblent tellement à ceux de France que, à chance aidant, ils pourront nourrir les plus vastes espoirs et, avec de la patience et du travail, les réaliser.

De Safi à Mogador, les 165 kilomètres que l'on parcourt ne sont guère coupés que par la traversée de l'oued Tensiff, le fleuve de Marrakech qui coule des eaux modestes épargnées par les innombrables irrigations qui l'épuisent presque depuis sa source. Sa vallée, fort large, est traversée par un pont imposant. Au moment du coucher du soleil, nous arrivons au sommet d'une colline d'où nous découvrons le radieux spectacle de Mogador éclatant de blancheur, son île aux fortifications fauves et l'Océan d'un bleu foncé dont les vagues écumantes déferlent contre les rochers qui entourent la ville ou bien s'en vont mourir au pied des grandes dunes de sable du côté d'Agadir.

Mogador, le Souira, la petite enceinte des Arabes, est bâtie sur une presqu'île, alors que du côté de la mer ce ne sont que rochers ; la bande de terre qui la relie au continent est constituée, ainsi que les rivages environnants, de dunes de sable d'où, en été principalement, les vents alizés soulèvent une poussière aveuglante, rendant parfois le séjour de Mogador peu agréable. C'est, du reste, le seul reproche que l'on puisse faire à cette charmante cité où les souvenirs français ne manquent pas. Construite par un ingénieur français Cornut qui la fortifia à la Vauban, par ordre du Sultan Moulei Mohamed ben Abdallah, à la fin du dix-huitième siècle, elle remplaça un fort portugais qui existe encore et dont la visite est particulièrement intéressante. Le prince de Joinville la bombarda après la bataille d'Isly, s'empara de l'ilôt situé en face, qu'il fit occuper par des troupes. Une rue de la ville porte le nom du Prince de Joinville, et, à côté, une autre s'appelle : « Rue de la Belle-Poule », du nom du navire sur lequel le prince ramena, en 1840, les restes de Napoléon. Il existe des Français qui ignorent ce détail historique, et j'ai vu un groupe de touristes qui riaient aux éclats en lisant l'inscription « la Belle-Poule », qui leur paraissait particulièrement réjouissante.

Mogador, depuis la création de Casablanca, a perdu de son importance, cependant le commerce de l'huile [illegible] dans tiza [illegible] envoyé, surtout [illegible] tannerie des peaux, est très actif. La construction de deux jetées permettra le débarquement plus [illegible] des marchandises [illegible] par les vents violents du Sud-Ouest.

La visite de la ville est pleine de charme. Du haut de la Skala, plate-forme munie de canons aux armes du roi d'Espagne et sortant des ateliers de Barcelone et de Séville et entourée de créneaux et d'échauguettes, la vue est de toute beauté sur l'Océan qui se rue avec furie sur les rocs d'alentour et les remparts du vieux fort. Ce pêle-mêle d'écueils sur lesquels la mer déferle avec fracas, le bouillonnement des vagues se brisant sur les rochers déchiquetés sont d'un effet grandiose qui rappelle notre Bretagne, Penmarch, Saint-Guénolé, la pointe du Raz. Plus loin, l'île de Mogador à laquelle l'Océan forme de ses flots tumultueux une barrière circulaire [illegible] une complète [illegible] tableau impressionnant.

La Médina qui pourrait paraître monotone avec ses rues droites et macadamisées est, au contraire, pleine d'attrait ; les boutiques sont bien achalandées et très fréquentées ; on fabrique beaucoup de petits meubles très gracieux avec le bois de thuya qui abonde dans la région et nombreux sont les gens des Chiadma, région qui s'étend entre Safi et Mogador, qui discutent et flânent ou palabrent en buvant du thé à la menthe comme tous bons Marocains.

Dans le Mellah, le quartier juif, c'est la cohue ; je m'y trouve le jour de la Pentecôte juive ; dans les rues, les hommes se pavanent, les jeunes lancent des œillades aux fenêtres où se trouvent, se pressant à raison de trois ou quatre têtes par lucarne, des jeunes filles aux beaux atours qui, elles, ne circulent pas et se contentent de faire admirer leur teint éclatant et leurs jolis yeux de gazelle.

Ces jeunes gens ont le plus souvent une physionomie agréable : de taille élancée, élégants. Ils portent un costume très [illegible] noire coquettement posée sur le côté de la tête, un grand manteau de même couleur, serré à la taille par une ceinture avec un large transparent autour du cou et échancré en pointe sur la poitrine qui leur donne de loin un vague aspect de Dominicain. Quant aux vieux Juifs crasseux de la légende, où sont-ils cachés ? Je ne le sais pas ; en tout cas, ils sont invisibles, et ceux d'un certain âge que je rencontre ont un accoutrement soigné et une allure pleine de dignité. [illegible] considérable d'Israélites qui [illegible]

[illegible] c'est-à-dire [illegible] peu près de l'ensemble de la population, sans doute [illegible] pour cela, mais pour le touriste qui se promène à travers le Mellah, il faut reconnaître qu'il ne peut garder qu'un bon souvenir de sa visite au ghetto.

Comme le soir tombe, j'entre dans le cimetière européen dont la porte en fer bat au vent de la mer toute proche que l'on entend frapper sourdement les vieux remparts, j'y vois, au milieu de fleurs multicolores à demi sauvages, cachées sous des arbres de Judée tout bleus, sous des grenadiers aux fleurs rouges, sous des bouguainvilliers [illegible] de nombreuses tombes disparaissant sous les herbes et que la mousse envahit comme une lèpre. Je suis frappé du nombre de consuls, de femmes et d'enfants de consuls qui sont enterrés là. Presque toutes les pierres portent, dans des langues diverses : « Priez pour lui ! » « Regrets éternels ». Je regarde les dates ; il y a 15, 20, 30 ans au plus que ces pauvres morts sont là et ce court laps de temps a suffi pour qu'on les oublie à jamais et pour que personne ne prenne plus soin de leur sépulture.

Comme ce petit cimetière est triste, [illegible] l'abandon! Bien rares sont les cimetières indigènes qui donnent cette impression de désolation-là. Nous, Européens, qui nous prétendons plus civilisés et d'essence supérieure, nous devrions avoir à cœur de prendre soin des tombes de nos compatriotes. Jamais les lieux de repos des chrétiens ne devraient être laissés à l'abandon en terre musulmane, c'est un trop triste exemple que nous donnons là et les Arabes n'ont que du mépris pour ceux qui ne savent pas vénérer leurs morts.

Le vent redouble de violence, la nuit vient, je quitte le petit cimetière, j'essaye d'en fermer la porte, les gonds sont rouillés et déchaussés. Je regagne la ville où les premières lumières s'allument, j'entends le bruit confus des accordéons, des flutes et des tambourins. C'est grande fête ce soir au Mellah où on célèbre joyeusement l'anniversaire du jour où, sur le mont Sinaï, Dieu remit à Moïse les tables de la Loi ; la parole de la Genèse, l'œuvre du grand législateur hébraïque, me revient à la mémoire et je songe : *Memento [illegible] quia pulvis es et in pulverem reverteris.*

***

Les grands autocars ne dépassent pas, dans la direction du Sud, Mogador, ce sont des autos de moindre envergure qui [illegible] le service entre cette ville et Agadir. La route n'est pas encore terminée, il n'en existe que des tronçons que relie une piste parfois fort accidentée que les bandes de la C. T. M. ne sauraient franchir. Après avoir laissé au loin le vieux fortin de Diabat dont les ruines se profilent à l'horizon au milieu des sables, offrent un aspect des plus originaux, on entre, au sommet de la colline, dans la forêt d'arganiers. Cet arbre ne croît guère que dans la région de Mogador ; la forêt s'étend autour de la ville sur une profondeur d'environ 50 kilomètres et sur une longueur d'environ 150 kilomètres, atteignant même la région du Souss. Le bois ressemble à celui de l'olivier, il est dur et résistant, le sommet de l'arbre est touffu ; le fruit de l'arganier est gros comme une pomme-reinette, il en a la couleur. L'huile en est très appréciée des Marocains, les tourteaux d'argan servent à la nourriture des bestiaux. La traversée de la forêt est pittoresque et intéressante ; aussi, malgré la monotonie de ce pays peu habité et privé d'eau, est-ce sans ennui que l'on franchit les 70 kilomètres qui séparent Mogador de Tamasmar.

Là, la route est barrée, il faut passer au bordj, où se trouve un bureau des renseignements, pour montrer ses papiers et l'[illegible] dont on doit s'être muni auprès des autorités militaires de Marrakech pour pouvoir continuer son chemin. C'est que, à quelques kilomètres de là, on entre dans la région du Souss, c'est-à-dire en territoire militaire. Il ne faudrait pas croire pour cela qu'étant muni de l'autorisation prescrite, on est à l'abri de tout ennui et qu'on circule librement dans ce pays. Le calme le plus complet y règne, d'ailleurs, mais il n'est pas livré au commerce, pas plus qu'aux touristes, j'allais bientôt en faire la décevante expérience.

Cette contrée où j'allais pénétrer est sous l'administration militaire. Le Service des Renseignements, ainsi que j'allais vite m'en rendre compte, fait bonne garde sur ce Souss plein de mystère qui, sans posséder les trésors de Golconde, ainsi que la légende en circule encore dans les milieux indigènes, n'est cependant pas dépourvu d'intérêt, puisque les frères Mannessmann y avaient acquis de très importantes concessions. A partir de Tamasmar, la route n'existe plus qu'à l'état fragmentaire, plus on se rapproche d'Agadir plus rares sont les tronçons empierrés. Il ne semble pas que l'on soit très pressé d'établir une voie de communication facile entre la capitale du Souss et le reste du Maroc. De rares travailleurs s'occupent vaguement d'entre-

tenu [illegible] morceaux de route [illegible], [illegible] ne [illegible] [illegible] occupé à [illegible] [illegible] nos [illegible].

Le [illegible] est extrêmement accidenté et pittoresque. La piste s'enfonce bientôt dans le [illegible] d'[illegible], puis on traverse [illegible] [illegible] Ait [illegible] à l'[illegible] [illegible] des indigènes [illegible] à la culture [illegible]. C'est [illegible] l'[illegible] des [illegible] [illegible] du Grand Atlas qui [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par la route [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] des [illegible] tout à coup, c'est [illegible] au milieu de [illegible] sables [illegible] [illegible] [illegible] et enfin la [illegible] [illegible] vers la mer, [illegible] [illegible] [illegible] du [illegible] à travers la [illegible], au milieu des senteurs marines et le bruit du moteur se confond [illegible] [illegible] [illegible].

Agadir, qui signifie en arabe forteresse, s'aperçoit [illegible] [illegible] de distance [illegible] sur la crête une ligne blanchâtre, c'est la citadelle qui, véritable nid d'aigle, surveille la mer et tout le pays d'alentour. Au pied se trouve [illegible] village de pêcheurs avec un très pittoresque [illegible] [illegible] quelques maisons forment l'agglomération européenne et la très belle résidence du colonel commandant le territoire domine l'ensemble.

Agadir a été de longue date un centre d'attraction pour les indigènes aussi bien que pour les étrangers. L'histoire de cette bourgade est intéressante. Polybe [illegible] signale sous le nom de *Portus Risadir*. Ce fut une petite République accueillante et prospère. En 1500 un gentilhomme portugais y acheta des terrains et y construisit une maison pour s'y livrer à la pêche ; son roi Manoël ayant appris l'importance de la place en prit possession et les Portugais étendirent bientôt leur domination sur tout le pays environnant. En 1536, ils furent attaqués par le fils du Chérif saadien Moulay Mohamed ; battus, ils évacuèrent la place dont le commandant eut la fille donnée comme épouse au chérif de Marrakech. C'est enfin devant Agadir qu'en 1911 l'Allemagne envoya la fameuse *Panther*, dont la présence dans les eaux marocaine faillit amener la guerre. Les Allemands avaient choisi, non sans raison, ce point de la côte, alors que, depuis Tanger, la mer est le plus souvent mauvaise et l'accès à la terre difficile à cause de la barre, la baie d'Agadir offre des eaux généralement calmes. *La Panther* pouvait en toute sécurité, félin hypocrite, souple et [illegible]

[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Ait [illegible].

Les Allemands [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] que le [illegible] [illegible] [illegible] que dans le Souss il existe des mines d'or et de pierres précieuses. Des mines de [illegible] [illegible] et d'argent sont déjà exploitées par des Soussi, avec des moyens rudimentaires. Les Allemands étaient-ils mieux renseignés que nous, et les Anglais, qui ont, paraît-il, [illegible] aussi d'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Qu'a fait la France ? Pour empêcher, assurément, les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible] elle a simplement mis la lumière sous le boisseau, le port [illegible] pas ouvert au commerce, [illegible] [illegible] [illegible] dans le Souss est, autant dire, interdite ; l'autorisation donnée par l'autorité militaire de Marrakech est [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] de très rares exceptions [illegible] [illegible] [illegible] des Français est [illegible] à Agadir [illegible] aux touristes assez [illegible] pour [illegible] [illegible] la [illegible].

[illegible] que je m'apprêtais à partir pour [illegible], je reçus avis d'avoir à abandonner mon projet, nullement pour des motifs d'ordre militaire, mais pour éviter dérangement et obligations aux [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], car mes intentions [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] poursuivais aucun but de [illegible] [illegible] [illegible] je dus renoncer à voir [illegible] [illegible] du Souss, la cité [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour son [illegible] les [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] rosent d'innombrables séguias, qui fut un moment la capitale des chérifs saadiens, puis le centre de résistance d'El Hiba, [illegible] [illegible] [illegible] teur du Sud, une des premières étapes sur la route du Soudan par les [illegible] de l'Anti-Atlas [illegible] du Souss au Maroc par le col des [illegible]. Je dus abandonner tout espoir de visiter [illegible] [illegible] kilomètres de [illegible] [illegible] où El Hiba s'était fait proclamer sultan et je dus renoncer aussi à voir l'oued Massa, au bord duquel se [illegible]

d'après la légende, d'importants gisements aurifères.

Hélas, ce pays si captivant, si attirant et si mystérieux, est bien gardé. De l'avis de beaucoup c'est un tort et certains assurent que c'est à dessein, et que quand on se décidera enfin à le livrer au commerce et à y laisser pénétrer librement, il n'y aura plus rien à y faire, parce que tout aura été accaparé auparavant par des gens avertis. Il y a certainement de l'exagération dans ces on-dit, mais alors même que les fameuses mines ne seraient que de médiocre importance, il n'en reste pas moins que cette région est abondamment arrosée et qu'au point de vue agricole, elle offre de belles perspectives, le coton et même la canne à sucre y poussant facilement. Pourquoi étouffer ainsi sous cloche un pays aussi intéressant? Cela prête à mille commentaires: tout le monde en souffre, à commencer par les habitants qui ne comprennent pas cette différence de traitement entre eux et le reste du Maroc. On ne gagne rien à retarder l'heure inéluctable où il faudra ouvrir grandes les portes, trancher les différends diplomatiques s'il y en a et régler définitivement le sort d'un pays dont la France n'a pas le droit d'entraver les destinées.

J'aurais voulu gagner Marrakech par Tatoudant, la piste d'Aoulous, Ouled Rahili, le pays Gondalfa, Talaat Yacoub, Amismis, c'était une superbe randonnée qui comprenait la traversée du Grand Atlas, cette chaîne de montagnes grandioses auprès de laquelle notre Kabylie d'Algérie, cependant si sauvage, n'est que peu de chose et où les grands seigneurs de l'Atlas, les Gondalfi, les Glaoui, les Mtougui, dans leurs Kasbahs fortifiées et barrant les cols, mènent une existence toute féodale quand ils ne sont pas à Marrakech, à Fez ou même à Paris. Mon échec d'Agadir m'imposa de renoncer à ce projet grandiose et m'obligea à revenir sur mes pas et à retourner à Mogador pour y prendre la grande route de Marrakech.

Auparavant, je résolus de monter à la citadelle ; par le chemin de chèvres aux lacets innombrables, je gravis la colline abrupte où pousse une herbe rare au milieu de la pierraille ; l'ascension est longue et assez pénible. C'est le front en sueur que j'arrivai devant la porte de la citadelle où se lit l'inscription : « Vreest God end Fertdem Koening » (Crains Dieu et respecte le Roi), qui rappelle qu'en 1730 les Hollandais s'installèrent là. A l'intérieur des murs se trouve, outre le quartier militaire, une véritable ville indigène avec mosquée et école, les rues tortueuses sont étroites, le soleil ne peut guère y pénétrer et l'ensemble serait assez triste s'il n'était donné d'y admirer l'harmonie de nombreux visages féminins non voilés, comme c'est l'usage ici ; la pureté des lignes et l'élégance des formes de la race soussite sont renommées dans tout le Maroc, malgré le mélange très fréquent du sang saharien ; le type est parfois fort beau, avec beaucoup d'aisance et de grâce dans l'allure.

Monté sur les remparts, je contemplai à mes pieds Fonti avec ses maisons de pêcheurs et le dôme éblouissant de blancheur de sa mosquée ; j'embrassai d'un dernier coup d'œil la merveilleuse rade d'Agadir qui s'incurve là-bas vers le cap Juby, escale de l'aviation sur la route de Dakar. Mes yeux ne pouvaient se détacher de ces lointains brumeux qui sont la mystérieuse et farouche Mauritanie, où plus d'un de nos aviateurs a trouvé une mort affreuse, soit qu'ils aient été assassinés par les Maures, soit qu'ils soient morts de soif. Je jetai un regard d'envie sur les quelques villas entourées de verdure et qui dominent la mer sur la route de Tiznit, que des Européens privilégiés et prévoyants ont pu faire construire, et après un dernier adieu, que j'espère être un au-revoir, à cet attachant pays, je redescendis vers le petit port, dont le phare s'allumait, avec un sentiment de tristesse confuse à quitter ce Souss que j'aimais déjà.

Le lendemain matin, par une radieuse matinée, je montais dans une puissante Chevrollet qui, indifférente à l'état d'abandon par endroits presque complet de la piste, aux fortes pentes et aux oueds traversés à gué au milieu des pierres et du sable, dévorant l'espace, franchissait en moins de quatre heures les 177 kilomètres qui séparent Agadir de Mogador.

*
* *

Le jour de la Pentecôte me trouve de nouveau à Mogador, mais ce n'est plus l'animation de la fête juive ; je vais à la chapelle très modeste située au premier étage d'une maison des plus simples. Ce sont des prêtres espagnols qui disent les offices ; aucun prêtre d'une autre nationalité ne peut exercer son ministère ici. Au point de vue religieux, le protectorat français n'est pas entièrement reconnu au Maroc et les Français se plaignent de cet état de choses. Malgré tout leur dévouement et leur application à parler notre langue, les religieux espagnols sont néanmoins des étrangers. Alors qu'à Paris on a construit une mosquée, on pourrait peut-être

obtenir de Rome que dans les villes françaises du Maroc le clergé soit français, alors que la pauvre salle-chapelle serait remplacée par une église, le coq gaulois émergerait des terrasses, faisant juste contre partie aux nombreuses mosquées et à l'opulente synagogue.

*
* *

Les 180 kilomètres qui séparent Mogador de Marrakech paraissent un peu monotones lorsque, sorti de la forêt d'arganiers, on roule indéfiniment dans une plaine où abonde surtout le palmier nain. A Chichaoua, d'où part une piste conduisant au Souss, une belle rivière et une végétation abondante reposent un peu les yeux du voyageur, avant de pénétrer dans le Haous, cette immense plaine dont Marrakech est la capitale comme elle est celle de l'Atlas. C'est enfin la silhouette colossale de la Katoubia, cette énorme tour qui se dresse, admirable de fierté, à la porte de la ville, qui se profile à l'horizon. Encore quelques tours de roues et nous voici sur la grande place, la place Djemaa el Fna.

Tant de papier a été noirci sur Marrakech, son charme a été tellement décrit par des plumes autorisées, que j'avais un peu, en y pénétrant, l'appréhension que j'eus jadis lorsque pour la première fois je débarquai à Venise. Tout de suite, je fus conquis, la place Djemaa el Fna (la réunion des trépassés) qui doit son nom aux innombrables exécutions qui y eurent lieu, est pleine d'intérêt et d'originalité. Quand le vent souffle : il y soulève bien, il faut l'avouer, des nuages de poussière effroyable et le soleil la rend bien intenable dès dix heures du matin jusqu'au coucher du soleil aussitôt le mois de mai, mais dès que le soleil a disparu le spectacle est vraiment curieux et divertissant au possible. Les chanteurs, les acrobates, les charmeurs de serpents, les mimes, les comiques s'en donnent à cœur joie, leur auditoire manifeste un intérêt prodigieux, et rien qu'à observer la mine hilare de tous ces braves badauds en burnous, on s'amuse presqu'autant qu'à voir les exécutants s'agiter au milieu de leur cercle ou les petits danseurs chleuhs se trémousser dans leurs robes aux couleurs tendres. Au moment du coucher du soleil, avec la katoubia toute proche, le coup d'œil est du plus pur Orient.

Ce minaret est sans doute le plus beau qui existe dans le genre et le plus haut, il a été construit par le sultan Yacoub el Mançour en même temps que la Giralda de Séville, il est en pierre rose [illegible] bleu-turquoise, c'est un véritable bijou. Sans cesse, pendant tout le temps de son séjour à Marrakech, le regard du voyageur [illegible] par cette tour monumentale imposante de force et exquise de grâce. La nuit, sous l'extraordinaire clarté bleutée du Sud, il est d'un charme puissant et [illegible] de rester [illegible] contempler cette merveille de l'art arabe dont les mosaïques luisent au clair de lune et qui semble veiller sur la Médina endormie ainsi que sur les jardins d'alentour où bruissent mystérieusement les animaux nocturnes et murmurent en chuchotant les séguias. Ce spectacle mériterait à lui seul la renommée qui pourrait paraître exagérée de Marrakech. De même que je n'oublierai jamais la vue, à la tombée du jour, à Venise, de Ste Marie Majeure s'enfonçant dans la brume et disparaissant lentement dans les flots, jamais ne s'effacera de ma mémoire la prodigieuse Katoubia la nuit au clair de la lune, lorsque luisant doucement des feux de ses mosaïques aux teintes fondues et pâles, elle semble garder Marrakech et sa palmeraie.

La ville est immense, c'est la plus peuplée du Maroc avec sa population de 140.000 habitants, sa médina, dont les rues s'entrecroisent en un dédale inextricable, présente une animation extraordinaire ; c'est, en effet, la métropole du Sud, le centre attractif du Haut-Atlas et du Sahara, la ville où séjournent le plus souvent les grands seigneurs de cette région et dont l'un d'eux, El Hadj Tsehoumi el Glaoui, est le pacha. C'est la ville du commerce intense et la ville du plaisir et du faste : le palais [illegible] Bahia avec ses lourds et magnifiques tapis, ses hautes glaces, ses meubles finement sculptés, ses vitraux aux couleurs admirablement nuancées, ses mosaïques multicolores, ses patios enguirlandés de roses, ses jardins où orangers, citronniers et jasmins confondent leurs parfums, donnent bien l'idée de ce que peut être, dans cette ville l'existence d'un voluptueux et raffiné marocain opulent.

Mais pourquoi là encore le culte des morts est-il si peu observé ? Les tombeaux des Sahadiens où reposent les souverains de l'ancienne dynastie et qui est un des monuments les plus vantés de Marrakech semble à demi abandonnés, les tombes paraissent n'avoir reçu aucun soin depuis des années, des ordures gisent dans les intervalles qui les séparent. Ainsi tant de faste durant la vie et un tel abandon, une pareille misère la mort venue ; cela paraît extraordinaire chez des musulmans.

[illegible] Marrakech [illegible] sont [illegible] ne [illegible] comme dans tout le Maroc, ne peuvent [illegible] pas plus que le Dar el Makhzen [illegible] le palais du sultan. La porte de Bab Agnaou mérite une visite spéciale. Elle est [illegible] imposante. C'est un [illegible] spécimen de l'art marocain, [illegible] sculpte [illegible] sa [illegible] de ses ornements. [illegible] Mulaïs, Bou Youssef, une des choses les plus intéressantes de la ville.

Mais c'est peut-être dans ses jardins que l'on savoure le plus grand charme de Marrakech. Les Manoubia, où la Compagnie Transatlantique construit un palais en pisé et bâtit [illegible] jardin de la Bahia [illegible] Menara et l'Agdal sont un enchantement. Ce dernier surtout, jardin impérial immense, [illegible] de remparts, avec ses bassins aux eaux sombres dans lesquelles se reflètent les cypres vastes offre un cadre un peu vieillot et légèrement teinté de mélancolie d'une charme extrême et qui rappelle un peu l'Orient.

Enfin, à la sortie de Bab Doukkala, la palmeraie, d'une contenance de plus de 15.000 hectares, offre, avec ses murs en pisé, sa végétation presque tropicale et ses mâsures en toub un coup d'œil saharien très pittoresque. Malheureusement les arbres, très espacés, ne présentent pas comme dans nos oasis algériennes, à Laghouat, à Touggourt, à Figuig, ces fouillis de verdure presque impénétrables et si beaux.

Je quittai Marrakech par une lumineuse matinée de printemps, je traversai Guéliz, la ville européenne située à 4 kilomètres de Djemaa el Fna et située au pied de montagnes minuscules appelées joliment le Djebilet (les petites montagnes), et quand au col où on les franchit, je vis s'étendant à perte de vue cette mer de palmiers avec l'admirable fond de tableau que fait, au Sud, l'imposante masse de l'Atlas et plus près de moi les remparts de la ville énorme dominée par la majestueuse Katoubia, je sentis profondément, et je compris l'attrait puissant et le désir lancinant d'y revenir qu'exerce sur tous ceux qui l'ont vue, qu'ils soient Arabes ou Européens, la capitale du Sud.

JACQUES D'ESPAGNAT.

(*A suivre*)

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

PROPOSITION D'ENQUÊTE SUR LES RESPONSABILITÉS DE LA GUERRE

L'amour de la justice est le plus respectable, le plus noble des sentiments : mais, dans la société politique actuelle qui continue à être gouvernée par des intérêts, des ambitions et des rancunes, il peut conduire à de bien dangereuses initiatives. L'homme d'Etat chez lui n'est pas tempéré par le sens de la relativité. En ouvrant la porte à une enquête internationale sur les responsabilités de la guerre, M. Vandervelde, ministre des Affaires étrangères belges, n'a fait que jeter un nouveau brandon de discorde entre les peuples et fournir aux Allemands un nouveau prétexte pour exiger la révision des traités de 1919 ce qui, dans l'état actuel de l'Europe, provoquerait immanquablement de nouveaux conflits.

M. Vandervelde est sûr du bon droit de la Belgique : ministre d'Etat au moment de la déclaration de guerre, ministre (à portefeuille) dans le Cabinet du Havre, il a participé aux responsabilités du pouvoir à ces heures difficiles. Il sait que pas une des accusations que les Allemands ont portées contre le Roi Albert et son gouvernement ne peuvent se justifier : il leur a très nettement, très péremptoirement répondu. Est-il aussi sûr du bon droit absolu de *tous* les alliés ? S'il éprouvait quelques doutes, il n'en aurait été que plus imprudent d'admettre la possibilité d'une enquête internationale, car tous les signataires du traité de Versailles sont à peu près également responsables d'un acte diplomatique qui deviendrait indéfendable si ceux qui l'ont imposé n'étaient pas sûrs de la justice de leur cause.

Mais, si assuré soit-on du résultat de cette enquête, non seulement en ce qui concerne la Belgique, mais aussi tous les autres alliés, la proposition du Ministre des Affaires Etrangères belge — que l'ensemble du gouvernement, d'ailleurs n'a pas suivi —, n'en serait pas moins pleine de périls. L'accueil qui lui a été fait en Allemagne suffisait à nous mettre en défiance. Un article d'un important organe ber-

linois, le *Berliner Boersen Courier* résume bien l'opinion moyenne du monde politique :

« Conformément à l'attitude que le gouvernement allemand a adoptée depuis Versailles, dit-il, on devait, à Berlin, approuver vivement cette proposition belge. On a, à Berlin, toujours cherché à obtenir que les événements de la guerre et ses origines historiques, pour autant qu'ils sont encore mal connus, fassent définitivement clairs. L'Allemagne, pour la publication de ses archives, a précédé tous les autres pays. La commission d'enquête du Reichstag, opérant en pleine indépendance du gouvernement, a jusqu'ici suscité, par deux publications, de l'attention et même du scandale en Belgique : il s'agit des recherches du Dr Meurer sur la guerre des francs-tireurs et du travail du professeur Bredt, sur la position du Reichstag pendant la guerre, où la question de la neutralité belge (qui, jusqu'ici, n'a pas été traitée à fond par la commission), a été effleurée. A Berlin, on accueille avec plaisir l'offre belge, et d'abord parce qu'elle suggère de régler une des questions disputées de la guerre mondiale non par les paroles de force d'un juge qui est partie, mais par une procédure impartiale. On ne peut, pour le moment, savoir comment l'enquête procédera, ni jusqu'où elle s'étendra. Portera-t-elle seulement sur la question des francs-tireurs ou aussi sur celles de la neutralité et des déportations de travailleurs ? Si même ainsi toute la question des responsabilités de la guerre n'est pas soulevée, on ne peut, du côté allemand, que souhaiter que l'enquête s'étende le plus possible et embrasse tous les problèmes dont traitent les trois mémoires belges. En tout cas, la Belgique a eu le mérite d'ouvrir une voie qui peut, avec une volonté d'entente des deux côtés, faire que la vérité historique remplace les légendes de guerre dont furent troublés funestement les imaginations et les cœurs. »

On retrouve ici la malice cousue de fil blanc que M. Emile Bourgeois signalait dans une communication à l'Institut, et dont j'ai parlé dans un de mes précédents articles de la *Revue*. M. Emile Bourgeois démontrait que les documents officiels publiés par l'Allemagne n'étaient pas *tous* les documents, qu'on y avait forcément fait un choix, la publication intégrale étant matériellement impossible, et que ce choix était évidemment tendancieux. Imaginons que le principe de l'enquête soit adopté par tous les gouvernements intéressés, ils devraient mettre à la disposition des membres de la Commission, tous les documents, tous les papiers, toutes les [illegible] sous la paperasse. Il faudrait plusieurs vies [illegible] une tendance naturelle à toutes les juridictions chargées de statuer quand des intérêts considérables sont en jeu, il est probable que celle-ci aboutirait à une de ces solutions moyennes qui veulent satisfaire tout le monde et ne satisfont personne, ce qui permettrait aux Allemands de conclure à la responsabilité partagée... tout ce qu'ils désirent. Et que de linge sale étalé au grand jour, au grand profit de ces partis de désordre et de [illegible] qui veulent bouleverser le monde parce que celui-ci n'est point parfait !

Au reste, le fait même que l'on admettrait la possibilité d'une enquête sur les responsabilités de la guerre serait un inadmissible désaveu infligé non seulement aux négociateurs du traité de Versailles, mais aussi aux Parlements et aux pays qui l'ont ratifié. Ce traité est un traité *pénal* qui serait impossible si [illegible] caractère pénal. Les puissances qui l'ont imposé se sont constituées les juges des Empires Centraux, au nom des principes de droit public pour lesquels elles avaient déclaré solennellement qu'elles combattaient. Elles ont prononcé une sentence, elles ont condamné les coupables à la réparation des dommages qu'ils avaient causés : tout cela tomberait au cas où la thèse de la responsabilité partagée serait admise.

Peut-être pourrait-on regretter aujourd'hui que l'Allemagne ait été condamnée sans avoir été entendue. On a craint que, si elle était admise aux négociations, elle n'arrivât à dissocier les alliés en profitant de leurs ambitions rivales, qu'elle ne jouât un rôle analogue à celui de Talleyrand au Congrès de Vienne, encore que la situation ne fût pas tout à fait la même, puisque c'était Napoléon, et non la France, qui était mise en accusation par l'Europe coalisée et victorieuse. Mais il faut se souvenir qu'en ce temps-là, l'Allemagne était en aveu. Tout l'effort du gouvernement issu de la révolution de novembre et que [illegible] Muller, consistait à dissocier l'Allemagne de la Révolution de l'Allemagne [illegible]

que plus tard que le Reich, acceptant la succession des Hohenzollern, a cherché à innocenter l'Empire.

Au reste, la sentence de Versailles répondait au vœu de la conscience universelle. Les seules protestations qui se firent entendre contre le traité vinrent de ceux qui le trouvaient insuffisant ; personne parmi ceux qui, depuis ont cherché à l'adoucir ou à le saboter, ne l'a alors trouvé injuste. Ce n'est qu'environ deux ans après qu'a commencé une campagne née en Allemagne, mais qui a trouvé en Angleterre et même en France de fâcheux appuis, et qui tendait à rejeter une part de responsabilité, soit sur l'impérialisme français, soit sur le capitalisme international.

Aucun traité n'est intangible, aucun statut politique n'est éternel : tout le monde est à peu près d'accord pour reconnaître que la paix de Versailles, conclue dans des circonstances extrêmement difficiles, est un des plus imparfaits de l'histoire. Il a voulu imposer le principe des nationalités dans des pays où les nationalités sont tellement enchevêtrées que leurs revendications sont incompatibles avec l'existence de tout Etat viable. De là, quantité de petites injustices que le temps seul parviendra peut-être à réparer un jour. Sous prétexte qu'il y a des frontières assez mal tracées, que des populations hongroises ou allemandes ont été incorporées de force dans la Roumanie, la Yougo-Slavie ou la Tchéco-Slovaquie, irait-on tout remettre en question, et provoquer d'insolubles conflits de races et d'Etats ? Car tout se tient dans le statut politique de l'Europe, et la révision du traité de Versailles entraînerait fatalement celle de tous les traités qui ont suivi. Une telle remise sur chantier de tout le monde politique ne serait concevable que si la Société des Nations jouissait d'une autorité souveraine et incontestée. Nous sommes loin de compte...

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

EN TERRE AFRICAINE

Le roman s'élargit chaque jour davantage jusqu'aux limites de l'univers et, chaque jour, dessine avec plus d'ampleur et de précision l'image du monde. Interrogeons quelques œuvres récentes consacrées à l'Afrique.

Sous le pseudonyme de Pierre Redan, le commandant P.-J. André, de l'infanterie coloniale, fait alterner avec des études sur les pays, les races et les civilisations qu'il lui a été donné d'observer, des romans d'une violente couleur. Nous avions déjà lu *Aux confins du pays interdit* (1), *Du temps où j'étais pirate* (2), qui est un véritable roman d'aventures. Le décor ? Nossi-Bé, Lourenço-Marquez, Zanzibar, Ormuz, ces boutsch, des rabiots, des sambouques, des typhons... Les personnages : un Mauritien, le capitaine Rouanis ; l'Afghane Rana ; le vieux routier anglais Simler, devenu capitaine de port à Hell-Ville ; des Bars, des Chinois, des Hindous, des Mascatais, des Somalis. Dans le cadre de ce monde agité et grouillant, une extraordinaire histoire d'amour et d'action, mêlée à la guerre des Afridis et aux intrigues des schismatiques de l'Islam, qui espèrent voir le véritable Imam caché se révéler un jour pour la rénovation du monde musulman. Rana est la fille de ce prophète. Elle court l'Océan Indien pour recevoir les dons et aumônes rituelles en même temps que surveiller les agissements des émissaires dont le réseau captait armes et munitions qu'ils dirigeaient sur les rivages du Golfe Persique, où les attendaient les agents des Afridis. Ce n'est pas d'aujourd'hui, ni du lendemain de la grande guerre — car ces incidents remontent à la fin du dernier siècle — que datent les frémissements, les agitations, les complots des peuples ou tribus de l'Islam. Peut-être l'auteur leur attribue-t-il une importance que n'eut pas, en son temps, ce soulèvement de quelques clans afghans aux frontières de l'Inde. Mais il est permis à la vérité du roman de ne pas être tout à fait celle de l'histoire. Rouanis, « simple capitaine de caboteur, héritier des fiers marins de cette île de France qu'était Maurice », joue son jeu compliqué, qui est de faire obstacle aux projets et au trafic des contrebandiers, d'éviter ainsi à la France toute compromission, de faire échouer un dangereux mouvement de l'Islam et de trouver en fin de compte son profit dans toute l'aventure, puisqu'il s'empare du butin de diamants et de pierreries. Est-il besoin d'ajouter que la présence et l'énigme de Rana projettent sur tout cela beaucoup de mystère et de poésie, un peu plus qu'il ne faudrait pour laisser au roman le caractère de la vérité ?

(1) Delalain, éditeur.
(2) *Id.*

Du même auteur, en collaboration avec M. Triaire, *l'Étendard vert* (1), évoque le Maroc et ses luttes intestines, la fin de la carrière de Bou-Hamara, l'homme à l'ânesse, Djilali ben Driss, le Rogui. Là encore, une violente et tragique histoire d'amour est étroitement liée à la peinture des mœurs et à l'intrigue politique. Véridique ou non, le roman qui évoque, dans une version plus ou moins officieuse, cette fin véritablement ignorée d'un mouvement marocain séparatiste et de son chef, garde, comme le souligne avec raison M. Albert de Pouvourville, dans l'avant-propos, un intérêt tout actuel.

Car, de quelque façon que ce Rogui soit mort, le chef de la révolte au Maroc est vivant : bien mieux, il est immortel. Après la disparition de ce Bou-Hamara, il s'est appelé le Moha dans l'Atlas, ou El Hiba dans le Sous. Tout à l'heure, il était dans le Rif et il s'appelait Abd-el-Krim. » Quelle est donc la signification d'un tel personnage et des événements qu'il provoque ? — Ne croyons pas — ce serait trop simple — que ce chef, sous ces divers avatars, soit le représentant de Mahomet et le défenseur de l'Islam. L'étendard vert de la Guerre Sainte n'est ici qu'un prétexte, et un prétexte précaire et insuffisant. Dans cette affaire il y a très peu d'Islam et il n'y a pas d'Arabe du tout. Mais il y a le Berbère, l'homme de la terre africaine avant la conquête islamique, il y a l'autochtone, battu, conquis, noyé par le conquérant d'Arabie, depuis le Targui du Hoggar jusqu'au Zaïan et au Chleuh de l'Atlas, et qui réapparaît aujourd'hui tel qu'il fut autrefois, tel qu'il a toujours été, ennemi de tout bien être, de toute civilisation, et qui, à travers tous les mouvements ethniques, veut garder dans son âpre montagne sa misère et son indépendance. Voilà pourquoi le roman de Pierre Redan et de M. Triaire vaut une page d'histoire. »

A cet important témoignage sur le fond du sujet, nous ajouterons que l'intrigue est bien conduite, le cadre saisissant, le dessin des caractères très ferme et très expressif. Il est regrettable que de trop nombreuses négligences ou incorrections fassent tache partout et déparent la qualité littéraire du récit, surtout dans celui des deux ouvrages que Pierre Redan a signé seul. Il écrit des « gens différentes » (p. [illegible]), « chinois » sans majuscule, comme substantif (p. 26), « je m'éclipsais » pour « je m'éclipsai » (p. 28, et la même faute, avec d'autres verbes, se répète cent fois), « portugaises » (p. 47), au lieu de « Portugaises » [illegible] que [illegible] [illegible] p. [illegible] [illegible] sans que [illegible] jobard qui [illegible] [illegible] L'orthographe des noms propres varie d'une [illegible] à l'autre : [illegible] Hell Ville (p. 13), Hell Ville (p. 14). La ponctuation est souvent arbitraire. Quand reparaîtront chez les écrivains, chez les correcteurs, chez les typographes, le scrupule et le soin qui furent si longtemps des vertus professionnelles, des habitudes de travail et une discipline qu'ils avaient fini par aimer ?

Nous exprimerons le même regret à propos d'un recueil de contes et légendes de la Régence de Tunis (1), où l'incorrection grammaticale et typographique gâte trop souvent le tissu du style. Nous relevons sur une seule page (177) : « Va et cherche » au lieu de « Va et cherche » ; « Chancellant », « s'accroupuissant ». Le récit est pourtant fort agréablement conduit. L'auteur connaît bien ces populations, au milieu desquelles il a vécu sa jeunesse et servi plus tard dans un bureau des affaires indigènes de l'extrême sud, puis, en qualité de lieutenant, aux services des renseignements des territoires tunisiens. Une atmosphère de poésie enveloppe ces êtres humains, encore si proches de la nature, malgré les premières atteintes de notre civilisation, et ces paysages africains qui restent liés pour nous, depuis Flaubert, au souvenir de Salammbô.

C'est l'Afrique encore que nous présente M. Ferdinand Duchêne dans *Le Rôle* [illegible] sixième roman de cette série « Les Barbaresques », dont les trois premiers (*Au pas lent des Caravanes*, *Thamil'la*, *Au pied des Monts Éternels*) ont obtenu, en 1921, le Grand prix littéraire de l'Algérie. Cette histoire d'une vendetta kabyle laisse bien loin derrière elle la vendetta corse qui, en comparaison, n'est qu'un jeu. « L'action de ce roman se déroule entre 1880 et 1900 : infériorité sociale de la femme — haines fratricides entre musulmans — piété, fanatisme, ignorance, exploités contre les chrétiens par des prédicateurs de guerre sainte. — Depuis, un progrès s'est acompli, une élite intellectuelle indigène s'est formée, l'évolution oscille sur les confins de la masse arabo-berbère. Souhaitons qu'elle la pénètre bientôt et l'ébranle. Souhaitons que cette histoire de Rek'ba, qui est déjà un peu une histoire d'hier, devienne de l'histoire ancienne de demain. » M. Ferdinand Duchêne est de ces réalistes qui choisissent systématiquement — il

(1) Les Éditions du Monde Moderne.

(1) André de [illegible] Éditions du Fleuve.

(2) Albin Michel, éditeur.

[illegible] dans des situations extrêmes [illegible] des conditions critiques. Des acteurs aux traits opposés [illegible] une bonne matière d'art et non moins bonne aussi la méthode qui consiste à [illegible] *comparer et réfléchir*. Il revendique d'ailleurs la précaution d'avoir montré aussi aux Européens [illegible] des Kabyles arabes ou berbères dont ils voudraient [illegible] les musulmans à se libérer, de très beaux gestes musulmans, de fières pensées musulmanes qu'il souhaite nous faire comprendre et en sympathie admirer. Nous ne sommes pas ici en présence d'un artiste désintéressé, spectateur indifférent [illegible] gens ou des choses retenant seulement par leur pittoresque ou leur beauté. Le romancier est aussi un homme d'action ; il a des devoirs et une responsabilité. Rapporteur de la Commission nommée par le gouverneur général de l'Algérie pour le relèvement social et moral de la femme kabyle, il est naturel qu'il s'intéresse à l'amélioration juridique et sociale de son sort et qu'il oriente ses romans dans ce sens. Ce juste souci ne leur enlève rien de leur force dramatique ni de leur couleur locale.

M. René Maran s'était montré avec le fameux *Batouala*, réaliste d'une autre école. *Djouma, chien de brousse* [1] — c'est l'histoire du chien de Batouala — ne troublé pas dans les mêmes excès bien que la vie et des choses et la conception de la vie n'aient point changé. « Le désir est maître », mais Djouma ne lui est soumis qu'un instant, et cet épisode de sa vie n'occupe que quelques pages. Il serait téméraire d'affirmer que cette curieuse psychologie de chien n'est jamais entachée d'anthropomorphisme : c'est le danger des histoires d'animaux. L'homme a déjà tant de peine à voir ses semblables tels qu'ils sont ! M. René Maran continue à voir les noirs sans optimisme et sans indulgence. Mais ses blancs valent moins encore, et quel goût de [illegible] nous laissent toutes ses impressions ! La mort de Batouala, pourtant, puis la mort de son chien, sont des scènes d'une intensité cruelle, qui atteint à la beauté. Il est permis d'exprimer l'espoir que M. René Maran n'a pas encore donné sa mesure.

Il est permis aussi, et il importe même fort de remarquer que nous trouvons une tout autre vision du monde noir dans un livre comme nous souhaiterions en avoir beaucoup : *Sous le zéro équatorial*, par Maurice Briault [2]. L'auteur n'est point un professionnel de la littérature. Il appartient à l'admirable société des Pères du Saint-Esprit et dirige depuis plusieurs années les Annales apostoliques de cette Congrégation.

Missionnaire au Gabon de 1898 à 1912, puis au Cameroun de 1916 à 1918, il mit à profit un premier retour en Europe pour se perfectionner dans les études de géographie et d'ethnographie à l'Université de Fribourg. Il s'est trouvé ainsi exceptionnellement préparé à comprendre ces populations primitives qui, intimidées et méfiantes devant l'explorateur, lui livrent d'autant moins aisément qu'il passe d'ordinaire très vite le secret de leurs coutumes, de leurs croyances et de leurs aspirations. Le R. P. Briault pouvait et savait observer, interroger. Par bonheur, il le [illegible] voulu. Lettré autant que savant, il avait été fortement impressionné par les livres si pénétrants et si justes que le comte Joseph de Pesquidoux a consacrés aux terriens de notre Sud-Ouest gascon. La vie quotidienne non plus dans les campagnes du Gers, mais au milieu des résidences, postes et campements de l'Afrique Equatoriale Française, des histoires vécues et des scènes [illegible] arrivées [illegible] voilà ce que nous présente ce livre, qui devient un témoignage précis et profond sur des pays et des populations mal connus, témoignage direct grâce à la connaissance et à la pratique de la langue indigène. Tel de ces récits est une véritable nouvelle, que l'absence de toute prétention littéraire n'empêche pas d'avoir beaucoup de charme et d'agrément. Dans une brève et substantielle préface, le vénérable supérieur général des Pères du Saint-Esprit, Mgr Le Roy, Archevêque de Caric, dit avec toute l'autorité de son expérience : « En lisant ces études illustrées d'exemples tous vécus, on apprendra plus de la vie de nos indigènes païens et chrétiens que dans certains romans dont la critique a paru faire grand cas... Le R. P. Briault sait observer et il écrit comme il dessine et comme il peint : en traits vigoureux, incisifs, personnels, réalistes aussi en ce sens que rien ou très peu de chose n'est laissé à l'imagination. » Mais ce réalisme n'est pas celui de l'auteur de *Batouala*.

C'est toute une étude qu'il faudra consacrer à cette « Histoire d'un enfant du pays d'Egypte », dont M. François Bonjean, avec la collaboration d'Ahmed Deif, nous donne, après *Mansour*, le deuxième volume sous le titre de *El Azhar* [1] : l'ensemble en comprendra quatre. Nous retrouvons Mansour Bradaoui à l'Université d'El Azhar, et ceci se passait il y a un quart de siècle, quand les premiers souffles « modernistes » se glis-

[1] Djouma, Bloud et Cie.

[2] Sous le zéro équatorial, Bloud et Cie.

[1] Les Éditions Bloud et Cie.

saient à peine dans la vénérable mosquée. Lorsqu'ils d'Egypte devient homme, et dès lors toutes les questions se posent, exigent de la vie une réponse que le Coran ne donne pas. Voici Mansour, fils et petit-fils de saint, tout d'un coup partagé, hésitant entre la casse et l'avenir, Orient-Occident... L'auteur semble s'être demandé s'il ne convierait pas aussi d'écrire contre l'Occident, une « Défense de l'Orient ». Reconnaissons pour l'instant qu'il a voulu surtout réaliser dans son roman la plus soumission à l'objet. Ce n'est pas à journal lu, quelques lignes, avec une connaissance du sujet et une peu adéquate à la scène, que nous jugerons ses vues. Sa bonne adresse aux politiciens, aux philosophes qui, opposant deux mondes, ne reculent pas devant l'idée de les mener à la bataille. En attendant que l'œuvre soit complète, il faut signaler ce nouveau volume qui ne s'en tient pas à la surface pittoresque des choses, mais nous fait pénétrer jusqu'au cœur des hommes, au conflit des races, à ce grand problème de demain, déjà posé sur toute la surface du globe et auquel se rattache le *Bonhéur* [illegible], de M. Paul Morand, étudié dans notre précédent article.

Firmin Bez.

VARIÉTÉS

LE GRAND MAGASIN MODERNE

L'histoire des grands magasins n'est plus à faire. D'eux est née une littérature passionnante autant par son abondance que par sa variété. Des poètes les ont chantés : par Emile Zola et *Le Bonheur des Dames*, ils sont allés aux Rougon-Macquart, mais auparavant Mme Rachilde, dans son premier livre *Monsieur de la Nouveauté*, dont Arsène Houssaye écrivit la préface, les avait introduits dans la grande famille littéraire d'aujourd'hui.

Enfin des sociologues, des économistes, des hygiénistes, des philosophes, des aspirants-docteurs en droit, des fantaisistes leur ont consacré des pamphlets, des traités, des livres d'essai et de bonne humeur, des thèses, cependant que des inventeurs élaboraient pour eux d'ardents et ingénieux projets. Le théâtre lui-même, a tiré du grand magasin des situations [illegible]

[illegible]

Il n'y a pas longtemps encore qu'on pouvait [illegible] Hériot ou Chauchard, failli devenir l'associé de l'un d'eux. C'étaient des « calicots » [illegible] Dernier ou Gustave [illegible] *Poissonnier* avait impitoyablement classé le commis de nouveauté dans la [illegible]

[illegible] à d'indiscutables qualités d'hommes d'affaires le sens romantique du [illegible] Ils déclarent [illegible] les prix de leurs marchandises [illegible] successeurs allaient ouvrir successivement leurs [illegible]

durent à cet appel timidement d'abord, puis le passant entra librement : c'était nouveau ! Une clientèle se forma et s'étendit. Les marchandises étaient vendues à petit bénéfice, mais comme on achetait davantage, le stock devait être renouvelé plus souvent pour permettre au capital de jouer normalement.

Les nouveaux marchands, après avoir plu aux clientes de leur quartier, puis à celles du grand Paris, demandèrent ensuite aux provinces, aux colonies et enfin à l'étranger une clientèle qui leur permit d'étendre leurs affaires : ils devinrent alors, menés à leur tour par les événements et dépassés par leur propre succès, d'infatigables bâtisseurs.

Dans l'aventure Paris a sans doute laissé de son caractère.

De lustre en lustre, des quartiers ont disparu, et avec eux quelques-unes de ces maisons charmantes et historiques où s'attardait un peu de l'âme du passé français. Sur leur emplacement nivelé, puis creusé pour recevoir trois étages de sous-sols, de gigantesques bâtiments ont poussé tout-à-coup, modifiant la perspective classique de quelques grandes avenues. A la place des hôtels d'autrefois, et même des jardins qui faisaient, en plein Paris, d'agrestes taches de verdure, on vit se dresser ces rectilignes façades qui ouvrent sur la rue transformée leurs larges baies encadrées de fer.

Seuls, les traditionnalistes impénitents pouvaient s'alarmer de ces changements. Paris perdait, il est vrai, de son pittoresque : mais la France y gagnait, en même temps qu'une source nouvelle d'activité et de profit, l'exemple édifiant de M. et Mme Boucicaut ; le musée du Louvre, la salle Chauchard, et notre éloquence nationale, ces discours par lesquels M. Georges Leygues adressait à ce même M. Chauchard les remerciements anticipés de la nation.

Aujourd'hui les grands magasins, qui ne cessent de s'agrandir, sont inséparables de nos mœurs. Par la multiplicité de leurs rayons, ils offrent de nouveaux débouchés, non seulement à l'industrie et au commerce, mais encore à l'art et à la science ; et par la publicité, ils ont décuplé la faculté d'achat chez le client !

Nous sommes loin, il est vrai, du Grand Magasin à ses débuts. La direction d'un seul homme lui conservait encore ce caractère d'intimité par quoi il se rattachait encore à la petite boutique d'autrefois. Mais de son succès et de son élargissement, allait bientôt naître son impersonnalité. Sans doute, les fils ou les petits fils, les neveux et les cousins du fondateur, après un passage plus ou moins long sur les bancs de l'Université, après de studieux voyages en Allemagne, en Angleterre, en Amérique et même en Orient — à cause des tapis — ont, à leur tour, riches de science, d'observation, d'idées nouvelles, et délégués par des conseils d'administration, pris la direction de l'affaire familiale. Mais s'ils en possèdent la tradition, ils ne peuvent déjà plus être les uniques pilotes de cette formidable organisation qui compte souvent plus de dix mille employés, et encaisse, certains jours de grande vente, jusqu'à trois millions. Gouvernants, ils doivent s'entourer d'un conseil, et choisir leurs ministres dans la foule de ceux qui, au jour le jour, se sont formés aux rudesses et aux hasards du métier, à ses ruses et à ses risques.

Et voyez le résultat : ce groom qui a une jolie figure d'enfant de chœur et des leggins d'officier d'infanterie pourrait bien être, dans une vingtaine d'années, un des principaux intéressés de ce grand magasin dont il vient, déférent et flairant en vous le bon client, de vous ouvrir la porte... A moins qu'il ne soit un des administrateurs d'une maison concurrente.

Il lui aura fallu gravir beaucoup d'échelons pour atteindre ce palier : manutentionnaire, livreur, vendeur, second, chef de rayon ; peut-être aura-t-il fait des incursions dans les services de comptabilité, de publicité ou dans les ateliers. Dans chacun de ces postes, il aura dû s'imposer par son intelligence spéciale, par son sens de la méthode, rigoureusement limité à la catégorie de travail dont il doit être un des plus brillants représentants, s'il veut monter encore !

Si ses parents ne l'ont pas muni d'une instruction quelconque, il n'aura guère le temps d'apprendre l'ortographe, en cours de route : son fils sera savant pour lui ! Mais vigilant et perspicace, et tout en servant âprement ces dieux sans indulgence, le Travail et la Volonté, il apprendra à choisir, à vendre, et à acheter ! Or, dans ce monde où tout se mesure au mérite et au résultat, on ne saurait lui demander davantage.

Et cette « petite main » qui sort de cet atelier de couture, peut-être la retrouverez-vous un jour, femme dont vous apprécierez, monsieur, l'intelligence vive et la sobre élégance, dans le bureau des intéressés, dirigeant les ateliers et les rayons de confections, et gagnant plus de cent mille francs par an ! Ainsi, dans l'intérêt de la grande firme qu'ils représentent, autant que dans leur intérêt propre, les dirigeants du grand

magasin, en permettant à tous leurs employés de prétendre aux plus hautes situations et de jouer leur chance, demeurent dans la tradition établie par les fondateurs de la maison : ils réalisent du même coup, cette égalité prêchée par les démagogues, en même temps que les rêves essentiels qui forment le fond du programme féministe !

D'honorables citoyens qui exercent avec plus d'éclat que de profit des professions libérales ayant épousé, par amour ou par horreur de la solitude, des vendeuses promues, par la suite, secondes, puis « chefs de rayons », ont fait, contre le gré de leurs parents, attachés à de poussiéreuses et bourgeoises superstitions, d'excellentes affaires !

Ce qui ne veut pas dire que le grand magasin ne compte pas, parmi son personnel, des jeunes gens ayant fait leurs humanités ou des jeunes filles pourvues de diplômes et fort capables de jouer le 2e scherzo de Chopin. La bourgeoisie, elle aussi, modernise son idéal ; c'est pour elle que d'ingénieux, mais implacables économistes, tiennent à jour le graphique de la vie chère — une petite ligne qui monte — qui monte ! La société qui se forme en est encore à prévoir le sort des intellectuels. Mais on peut faire sauter le monde et le retourner comme une crêpe dans une poêle, il y aura toujours des acheteurs ; il faudra donc toujours des magasins ; et dans ces magasins, un personnel, auquel il n'est pas interdit d'être instruit, intelligent et débrouillard !

Or, cette égalité qui permet toutes les espérances, à l'employé habile et intelligent, cette solidarité dans le travail, et cette continuité dans l'effort, font aux grands magasins une armature solide.

Si solide, qu'étant un des foyers les plus ardents de l'activité contemporaine, le Grand Magasin fait partie de la richesse nationale : toutes les volontés vont à lui, tous les créateurs de formes, tous les inventeurs et les marchands d'idées ! Et peu à peu, il absorbe tout, aidé par cette auxiliaire puissante et volontaire qui fait et défait les politiques, instrument farouche de ruine et de prospérité : LA FEMME !

Car c'est bien pour elle que semble créé le Grand Magasin, pour elle qu'il a évolué, s'attachant à embellir sa parure, puis sa maison, se faisant négociant en nouveauté, décorateur, artiste, marchand de thé !

Le décor de la maison l'a conduit à s'occuper de l'ameublement. Quels avantages en tirera notre style contemporain ? Nos petits neveux [illegible] pourront [illegible] Mais [illegible] cours qu'il a trouvés chez les artistes eux-mêmes, il faut convenir que dans cette voie de [illegible] décorati[illegible] pas de géant ! S'il reproduit, pour une clientèle qu'effraie toute nouveauté, les styles anciens, il n'hésite pas à entourer de la plus grande publicité toutes les tentatives hardies. Il a installé des usines, et, les dotant de l'outillage le plus perfectionné, il y fabrique par centaines des mobiliers : il n'en a pas moins relevé les anciens ateliers provinciaux, et il peut vendre ainsi des vases exécutés par des potiers de campagne sur la roue millénaire de Débutades. Ses tapissiers reproduisent les cartons des artistes les plus avancés et les modèles les plus classiques de la Savonnerie, cependant que ses voyageurs vont sur place choisir les tapis qui ajouteront de nombreuses pièces à leur collection orientale.

Des inventeurs travaillent spécialement pour lui. Certains perfectionnent toujours davantage ces ascenseurs et ces escaliers « à marches qui marchent » qui font le grand magasin plus accueillant au public, et par lesquels, il affirmera son souci de ne causer à ses clientes aucune fatigue inutile. D'autres assouplissent les courbes des tobogans qui, des cent trente rayons répartis dans les étages, dirigent vers la table tournante installée dans les sous-sols, les achats qui de là, iront par la voie des tapis roulants vers le classement final avant d'être embarqués dans les camions de livraison. Des techniciens préparent encore ces systèmes de paiement rapide qui reçoivent et rendent mécaniquement la monnaie par le moyen de kilomètres de tubes pneumatiques courant sous les plafonds et se ramifiant dans les sous-sols ou aux étages supérieurs.

Car le grand magasin abrite à sa base une usine où ronflent les moteurs les plus modernes ; mais il se couronne d'un salon de thé qu'animent les derniers papotages parisiens !

Aussi des architectes s'ingénient-ils à accorder pour lui la grâce du style nouveau avec les exigences du commerce et les tendres lumières du jour avec les violences de l'électricité. Ils lui ménagent de larges vues sur la rue et sur la vie, et en font cette maison de verre qui est la mai[illegible] de tous, puisque le passant peut [illegible] comme chez lui.

Pour ses vitrines, des artistes ont créé cet art nouveau : l'étalage, et nous en recevons [illegible] des leçons [illegible] [illegible]lisme et même d'histoire [illegible]

[illegible] s'appuie en tout temps sur [illegible] et sur la vérité. Cet [illegible] ment [illegible] complété par les catalogues que le grand magasin présente parfois comme un magazine de mode et où écrivain et dessinateur font fraterniser leur fantaisie. Et dans ses affiches, il peut montrer ses préférences pour les grandes compositions et [illegible] facile, tout en recourant de temps à autre à un cubisme plein de surprises pour en accentuer la lisibilité. Le grand magasin [illegible] à propos la tradition et la nouveauté. Il est continuellement fidèle au passé, mais il se prépare des droits sur l'avenir. Il essayera d'affiner le goût. Il lui [illegible] ce qu'il demandera ; car on trouve dans les rayons du grand magasin du meilleur et du pire.

Vendant des costumes tailleurs et des chambres à coucher, de la peinture et des billets de théâtres, des pendules du XIXe siècle et les derniers tangos, concurrençant la grande couture et la haute mode, s'offrant à toutes les bourses, accueillant toutes les convoitises, offrant au plus humble l'image du luxe et de l'élégance, éducateur à sa façon, mais tentateur et séduisant, le Grand Magasin élargit chaque jour davantage son action.

Avec une souplesse qu'on ne soupçonnerait pas à cette vaste organisation, il s'adapte à tous les progrès, en même temps qu'à cette évolution des mœurs qui en moins de trente ans a presque entièrement modifié nos habitudes. Le grand magasin engrène tous ses rouages au cœur de la vie moderne, et, sans à-coups dans sa marche, en épouse le rythme vertigineux.

Quelques-uns lui crient :

— Ça ne peut pas durer !

Il sourit, car il connaît la valeur de ses armes [illegible] il s'étend en achetant un nouveau pâté de maisons et en convoquant des architectes ! Et voici quelques trous de plus dans Paris, des trous protégés, il est vrai, par de hautes barrières transformées aussitôt en emplacements de publicité sur lesquels le grand magasin fait au public, en lettres d'un mètre, cette confidence discrète :

[illegible] M'AGRANDIS.

J. VALMY-BAYSSE.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

[illegible]

[illegible]

[illegible] tuelle, plus faible qu'elle n'a jamais été. Faible, elle [illegible] sujets nu comme ver... jusqu'au jour où il suffira de la [illegible]

[illegible]

Dans *[illegible]* [illegible] décidément intolérable dans un pays civilisé. Mais l'en[illegible]

[illegible]

Hongrie

[illegible] *Revue des Deux Mondes* [illegible] Hongrie [illegible] dans la direction de M. Zoltan Baranyai [illegible] de Szeged, et de M. A. Eckhardt, [illegible] de Budapest [illegible] international.

Nous voudrions [illegible] consacrerons un soin tout particulier à l'étude des relations [illegible] littérature et l'expansion à l'étranger de la politique, des lettres et de la pensée françaises. »

[illegible] la première partie d'une « Introduction à l'histoire hongroise », par M. Ferenc Eckhardt; *La Renaissance française et la Bohême* [illegible] 1848, par M. [illegible] Szauder; *Les bois* [illegible] et Alsace, par M. [illegible], une substantielle étude signée Elemér Thienemann sur *Pierre et Jongre*; *L'inspiration française* [illegible] de M. Lajos Racz, *Amiel, traducteur de Petőfi*, par Z. Baranyai. Chronique, Notes et Documents, Comptes-rendus critiques, etc. Les pages notamment que M. F. Szinyei consacre à la question du romantisme français dans le roman hongrois et où il montre comment « la littérature française peut s'attribuer l'honneur d'avoir puissamment [illegible] lettres magyares des années 1820 à 1840 sont peut-être trop brèves [illegible] Quant à l'article de M. Z. Baranyai, les nombreux amis qu'Amiel compte chez nous le trouveront [illegible] vraiment intéressant.

GASTON CHEISY.

LES LIVRES NOUVEAUX

Variétés

SUZANNE SHEWSKY. *L'âme polonaise* [illegible] Bloud et Gay.

La plaine immense [illegible] rêver et où l'on a envie de courir éperdument, la montagne mystérieuse pleine d'êtres étranges et de trésors merveilleux, voilà ce qui tente l'imagination populaire polonaise.

Les pays [illegible] ce n'est ni l'esprit [illegible] de Perrault ni le [illegible] de La Fontaine [illegible]

Colonies

[illegible] séie des discours qu'il a prononcés tant comme Gouverneur [illegible] Maroc [illegible] cents. Nous avons ainsi condensé sous une forme littéraire et philosophique le principe dont doit s'inspirer, d'après son expérience, notre politique dans notre France Méditerranéenne. La partie consacrée à l'Algérie est naturellement [illegible] loin l'exécution. Il est évident, par la lecture même de ses harangues qu'il était en Algérie, déjà vieille terre française, plus à son aise pour amorcer des réformes profondes, concevoir une politique méthodique de travaux publics et de colonisation. Au contraire, quand il débarqua à Casablanca l'aventure d'Abd-el-Krim retenait la sollicitude et l'attention du représentant de la France et si l'issue de cette lutte ne paraissait pas douteuse, on pouvait craindre néanmoins qu'elle se continuât longtemps encore. Aussi, les discours prononcés au Maroc par M. Steeg ont-ils une allure plus vibrante et plus passionnée [illegible] aux qu'il [illegible] et les souvenirs de la Grande Guerre lui inspirent souvent [illegible] consacrée aux trois conférences Nord-Africaines de 1923, [illegible] de la question encore aujourd'hui pendante de savoir en [illegible]

Littérature

[illegible] LAFF [illegible] Vol. [illegible]

[illegible] peint à larges traits le défilé des quatre dernières généra- [illegible]

Histoire

[illegible] XVII [illegible] Bulletin de la Revue de Littérature comparée [illegible] Ed. Champion.

Cette [illegible] en Hollande avec un [illegible] tout particulier [illegible] est une importante contribution à l'histoire de [illegible] dramatique hors de nos frontières. M. J. [illegible] a abordé un terrain presque vierge [illegible] recherches lui ont été nécessaires pour [illegible] les archives hollandaises les documents qui lui ont permis de reconstituer la carrière de maints comédiens et comédiennes et de toute une [illegible] de troupes complètement tombées dans l'oubli. Élève et dans une certaine mesure, continuateur de M. Gustave Cohen, M. J. [illegible] apporte à ses recherches [illegible] une extrême rigueur scientifique; le goût des idées générales, l'amour de son sujet et une chaleureuse sympathie pour l'art et les lettres de France.

On lit avec autant d'agrément que de profit son savant ouvrage dont il nous plaît de citer les dernières lignes : « On ne saurait compter le nombre de ceux qui, pour avoir assisté au spectacle français de leur ville, sont rentrés l'âme égayée, recueillie ou profondément émue : on ne saurait évaluer les trésors de bonheur, d'humanité, d'énergie et de beauté que par ses humbles comédiens, la France a prodigués aux Hollandais si susceptibles d'émotions nobles et belles. » V.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

LES CONVENTIONS D'ATHÈNES

Les conventions d'Athènes du [illegible] septembre 1923 et les accords du 17 août 1926 ou les conventions dites Pangalos conclues entre le royaume des Serbes, Croates et Slovènes et la République hellène et rejetées par le Parlement grec avaient pour but de préparer après de longs malentendus au mieux possible le terrain pour une collaboration sincère et loyale de ces deux pays voisins, en vue du maintien de la paix si difficilement acquise et de l'ordre existant sur la Péninsule balkanique.

Cependant, dernièrement, l'opinion publique grecque, comme sur un ordre donné, a transformé ces conventions et les accords signés en un problème de la politique purement intérieure, bien qu'ils soient sans contredit de la nature économique — surtout en ce qui concerne la question de la zone franche serbe à Salonique — et du domaine de la politique extérieure.

Il est à remarquer que l'attaque dirigée par l'opinion publique et certains politiciens grecs contre les conventions d'Athènes est devenue plus violente après la dernière visite qu'a tout récemment rendue à Rome M. Mihalakopoulos, l'actuel ministre des Affaires étrangères grec. Sans doute, cette même campagne a aussi un autre caractère, le caractère de la politique intérieure : compromettre le plus possible l'ancien régime de dictature du général Pangalos, sous lequel les conventions d'Athènes furent conclues, que s'efforcent à faire ses adversaires, les actuels hommes d'État grecs, dans le but exclusif de renforcer leurs positions dans le peuple, lesquelles, d'après tous les signes, sont loin d'être brillantes.

Les conventions d'Athènes avaient exclusivement pour objet, on le sait, l'établissement d'une collaboration économique étroite entre le royaume des Serbes, Croates et Slovènes et la Grèce et la liquidation définitive de tous les litiges préexistants qui causaient des préjudices aussi bien à l'un qu'à l'autre parti. Par conséquent, une telle campagne des politiciens actuels grecs n'est nullement recommandable et ne correspond en aucune manière aux intérêts [illegible] des deux pays voisins.

Laissant de côté les conclusions égarées et souvent ridicules que font certains journaux grecs autour de la question de ratification des conventions d'Athènes, conclusions inspirées sans doute d'en haut, les accords conclus greco-yougoslaves et les conventions et protocoles du 29 septembre 1923, en réalité, ne sont pas si avantageux comme certains milieux intéressés veulent le faire croire. Si quelquefois ces accords causent de moindres dommages à certains intérêts grecques, de même ils froissent certains sentiments et préjudicient aussi les intérêts du peuple yougoslave. Par conséquent, certaines révisions dans ces conventions n'ont pas été exclues, à condition toutefois que les bases fondamentales de l'accord déjà existant ne changent pas.

Malheureusement, la mauvaise tactique actuelle de l'opinion publique hellène, en corrélation étroite avec la fausse interprétation des conventions Pangalos et à l'intention de susciter une méfiance injuste contre elles chez le peuple grec, ainsi que les calculs politiques de certains dirigeants actuels de la Grèce, au lieu de faciliter, ont barré la route à tout accord amical dans ce domaine.

Faisant défiler tout un tissu de pures inventions devant les yeux du peuple hellène, comme, par exemple, la prétendue « serbisation » de la ligne Djevdjeli-Salonique, on n'obtient que des résultats négatifs qui ne mènent nullement au but proposé. Ce reproche de « serbisation » serait la conséquence de ce qu'on a adjoint à l'administration de ladite ligne de chemin de fer un bureau consultatif, composé d'un membre grec, un français et un yougoslave, bien que, cependant, le rôle de ce bureau consiste dans son droit de soulever des objections, le cas échéant, dans les travaux de la direction des chemins de fer grecs, sous le contrôle de laquelle est placée toute cette ligne et dont toutes les décisions sont exécutoires.

Se basant sur de tels arguments et d'autres semblables, le Parlement hellène vient de rejeter, après quatre ans d'hésitation, les conventions d'Athènes.

Les conventions d'Athènes et le protocole du 23 septembre 1923 représentent un accord international, régulièrement ratifié et enregistré parmi les traités internationaux auprès la Société des Nations. Elles pouvaient, nous le répétons, être l'objet de quelque revision d'un côté ou de l'autre, à la base des accords préexistants : mais elles ne devaient aucunement servir de moyen d'intrigues de politique intérieure, causant préjudice aux relations amicales déjà existantes entre les deux nations voisines, et si nécessaires pour la collaboration politique et économique dans l'avenir.

BORIVOÏ B. MIRKOVITCH

Le Gérant : M. HEDAN
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG FONDATEUR 1865 PAUL FLAT DIRECTEUR 1908-1917
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 19 65e ANNÉE 1er OCTOBRE 1927

INGRES OU LA PASSION DU STYLE

Écrire sur Ingres, et après tant d'autres critiques, et surtout après Théophile Gautier ?... J'ai souvent hésité, j'hésite encore... Depuis plus de trente années Ingres m'attire et me retient : il s'impose à mon admiration et je l'aime... Mais comment, ou pourquoi ?... Si je cherche des raisons, si j'analyse des motifs, n'est-ce pas risquer de l'aimer moins ?... On n'épilogue guère, tant que le sentiment est vif et spontané. Alors, il entraîne et persuade sans nul discours. On ne s'arrête pas de jour de lui, afin de lui demander ce qu'il est : nul effort, non plus, pour se faire accroire [illegible] merveilleux : on se laisse aller, et sans trop être dupe, sans trop cesser de voir clair, on se laisse ravir dans l'enchantement et le mirage.

Avec Ingres, avec Monsieur Ingres, y a-t-il de l'enchantement et du mirage ? Y a-t-il du, je ne sais quoi ? Chez cet impérieux, y a-t-il du mystère ?...

Dès l'abord, son art s'affirme franc, net, *écrit*. Quel artiste prouva une plus longue continuité dans l'effort, et plus de constance dans la stricte observance d'une règle unique : le dessin ?... Et pourtant son œuvre, quand on l'étudie avec soin, présente des caractères multiples, divergents, et même instables : ses principes, sous leur rigidité trop apparente, laissent voir de l'inquiétude et du trouble ; sa hautaine sérénité, qui semble impassible, est toute frémissante de passion.

[illegible] les questions surgissent... Essayons de mettre [illegible]

*
* *

[illegible]

— Le dessin est la probité [illegible]

Cette formule, loin d'être suspecte ou apocryphe, vient de lui-même. Il l'écrivit dans ses *Cahiers*, il l'a redite maintes fois, et on la retrouve, textuelle et commentée, dans les souvenirs de ses amis ou disciples.

Cette formule, passant de bouche en bouche, combien, dans les esprits différents, va-t-elle éveiller d'échos divers ! Répétée avec autant d'insistance, affirmée comme un principe, comme un axiome intangible : — tantôt répétée comme une consigne ou transmise comme un mot de ralliement, tantôt brandie comme un drapeau ou comme une arme de polémique ; — cette sentence d'initiation, qui reçoit le serment des fidèles, mais qui repousse les réprouvés : [illegible] impérieux comme un anathème [illegible] dogme en trois mots, — voilà qui nous fait pressentir que la célèbre formule de M. Ingres, ainsi que toutes celles qui ont une vitalité aussi [illegible] n'a pu manquer d'être [illegible] commentée [illegible]

[illegible]

[illegible] Mais [illegible] Ou [illegible] de Léonard? Quand aux prodigieux dessins de [illegible]

[illegible] Mais il n'y a [illegible] des styles particuliers, personnels. Et la preuve, c'est la légitime fortune de la formule de M. de Buffon : [illegible] l'homme même.

Or, quand on connaît Ingres, on peut croire [illegible] dans sa pensée [illegible] différent [illegible] En tout cas, rien n'empêche, en songeant [illegible] et aux autres maîtres, d'écrire : « le dessin [illegible] l'homme même ».

[illegible] formule qui désigne ce qu'il y a de personnel et de changeant dans le dessin, alors que la formule de M. Ingres, proclamée par cet autoritaire, désigne surtout, pour la plupart des esprits, ce qu'il y a de stable et de général dans le dessin. Disons plus : ce qu'il y a de scolaire, de réglé d'avance et d'inexpressif, — la mise en place correcte, et, [illegible] mathématique.

[illegible] qu'on réfléchit sur Ingres, et même sur une formule qui est devenue si banale qu'on ne réfléchit plus sur elle, les contradictions commencent. Suivons-les donc, et tâchons de voir ce qu'elles sont.

Ingres [illegible] sait de source certaine, disait : « je suis un Grec », et il proclamait son culte pour Raphaël. Il a peint *l'Apothéose d'Homère*, et lui a donné la portée d'un manifeste en l'honneur du grand art ; il a souvent représenté des scènes antiques ; il a été pris par ses contemporains [illegible] par lui-même, après 1840, pour l'ennemi des « romantiques », et les discussions, à cette époque ardente, se sont parfois envenimées. [illegible] Paris [illegible] un atelier, qui fut une « citadelle » contre Delacroix et les coloristes [illegible] Rubens [illegible] Rome, où il retrouvait ses chers [illegible] et son divin Raphaël ; il fut, dans notre Ville Médicis, un directeur — non pas un directeur administratif, mais bien un directeur de conscience, et qui imposait sa foi [illegible] parmi ses disciples, le plus fidèle fut Hippolyte Flandrin, peintre d'église, d'un talent austère. Enfin, au bout d'une longue vie de luttes et de triomphes, Ingres, vieillard illustre mais toujours combatif, nommé sénateur par Napoléon III, grand-croix de la Légion d'Honneur, revêtu d'une autorité légitime (mais tyrannique), gardant son pouvoir de travail, la passion de son art (et aussi du commandement) [illegible] buste, bourru et bon, simple dans sa vie, loyal, avec une franchise âpre et abrupte ; petit, mais les épaules larges, massives, et sa belle tête énergique fièrement dressée sur un cou solide de paysan ou de bœuf de labour, — Ingres, le père Ingres, ou Monsieur Ingres (ce qui voulait presque dire Monseigneur Ingres), — était devenu, dans l'esprit de ses contemporains, une sorte de moine symbolique, ou de grand prêtre d'une religion d'art, — une sorte de pontife souverain, le Pape infaillible, en qui les artistes et les amateurs d'art incarnèrent le dogme du dessin et du grand style.

Reconnaissons, admirons une telle puissance. Les hommes qui deviennent aussi *représentatifs* dans l'esprit des autres hommes, sont doués d'une puissance manifeste. La gloire d'Ingres est faite aussi de travail et de loyauté : elle ne contient aucun élément regrettable. Elle est *honnête*, elle résulte d'une conviction profonde et d'une foi inébranlable : elle s'impose au respect. Il faut vénérer une telle maîtrise, qui demeure une haute leçon de morale artistique et un noble exemple de dignité humaine.

L'ensemble des faits que nous venons de rapporter s'est agglutiné, s'est cristallisé, autour du nom d'Ingres. Cet ensemble fait corps avec ce nom. Associé aux souvenirs que ses œuvres nous ont laissés, cet ensemble de faits, ce bloc, confirmé d'ailleurs par les biographes et les critiques, constitue la multiple signification de ce seul mot : Ingres.

Cet ensemble occupe donc nos esprits. Il s'y installe, il y travaille : il tend à absorber, à supprimer toute remarque qui le contredirait. Or, quand nous reprenons contact avec le maître, nous constatons que nos impressions ne s'accordent pas pleinement avec l'idée générale que nous nous faisons, communément, d'Ingres et de son œuvre. Cette idée, fatalement, tend à se simplifier, à faire converger ses divers éléments autour d'un caractère central et dominateur. Car toute idée générale, à mesure qu'elle dure, subit la pression des autres idées,

[illegible] Raphaël [illegible] plus d'un siècle.

Quant aux Grecs, leur capital [illegible] Ingres. Il prenait pour la beauté grecque une [illegible] froide, où ce qui vient d'Alexandrie et de Pergame [illegible] Pompéï : les peintures davidiennes, d'après l'antique [illegible] décoration des maisons patriciennes ; bien plus, [illegible] dans ses proportions [illegible] Mais [illegible] sens de l'harmonie et de la perfection, ils eurent leurs réalistes et leurs naturalistes.

[illegible] *Les Grecs et Raphaël* [illegible] vers quels idéaux Ingres [illegible] le plus. Toute son œuvre, ses *Cahiers*, et aussi certains faits de sa biographie vont nous l'apprendre avec précision.

[illegible] ayant déjà peint la moitié de ses plus belles [illegible] Rome [illegible] Grecs. — Il s'enthousiasme pour les fresques [illegible] Luca Signorelli. Dans son [illegible] un [illegible] quelle révélation ! Certes, au Vatican, dans la Chapelle Sixtine, il avait pu admirer déjà d'autres fresques [illegible]

[illegible] savant [illegible] Ingres [illegible] vingt jours [illegible] dessin [illegible] mètres [illegible] Ingres [illegible] dessine. Au bout d'un [illegible]

— « C'est laid », avoue-t-il à son élève ; et il [illegible] pour [illegible]

Que s'est-il passé dans l'esprit [illegible] signorelli à la mesure [illegible] autorité [illegible] par un maître audacieux, intransigeant. Et voilà [illegible] Ingres [illegible] Charmeuse [illegible] n'hésitera [illegible]

Voilà deux [illegible] tiraillent en sens contraire, le père Ingres. D'une [illegible] la nature [illegible] fugaces du [illegible] jour le jour [illegible] dire la réduction de l'accidentel au permanent.

Mais comment, pour Ingres, élever ainsi la réalité quotidienne [illegible] système de l'art classique [illegible] par [illegible] pouvoir du dessin. A Ingres comme à [illegible] et les choses présentent [illegible] apparences ; la lumière change et les couleurs [illegible] modifient [illegible] découvre une apparence plus significative, plus caractéristique, plus intense, plus [illegible]. Cette apparition, il faut la capter. Il faut saisir toutes les lignes qui l'encerclent, les lignes qui la construisent et correspondent aux divers plans [illegible] nécessitent [illegible] lumière [illegible] dèle : ces lignes sont le tout de l'art plastique. Le dessin [illegible] subordonnés au dessin.

[illegible]

[illegible] pour [illegible] quatre-vingt-six [illegible] et dessins sans [illegible] depuis de soixante-quinze [illegible] il prenait le crayon [illegible] une fois [illegible] qu'il avait [illegible] pour se soumettre à l'enseignement du vieux maître. Et [illegible] Ingres le fit [illegible] et il [illegible] le [illegible] jamais.

Quelques [illegible] auparavant, il avait de même scruté [illegible] du Palais de Justice de Paris, attribué à Van Eyck ou à Memling. On l'avait vu aussi copier un portrait d'Holbein avec plus de [illegible] plus d'humilité que n'aurait fait un apprenti. On interrogea le vieillard : et il répondit :

— « *Je dois apprendre !* »

Quelle conscience, quelle ferveur, quelle probité ! Mais aussi combien de luttes contre lui-même, et de découragements et de désespérances ! Notons encore l'inévitable contradiction : Ingres copie ou calque un Holbein, un Memling ou un Giotto, mais il aspire à Raphaël. D'une part, la nature, la vérité, le trait caractéristique, l'attitude [illegible] « primitifs » : d'autre part, il veut du style et de la beauté.

Dans cette lutte entre deux aspirations contraires [illegible] une violence tyrannique, une passion d'ascète et d'illuminé.

D'ailleurs, ce volontaire, cet entêté, ce bourreau de soi-même, n'est que contradictions. On le croit impassible et maître de lui. Il n'est que passion, [illegible] enthousiasme. Devant le modèle, quelle fièvre, quel emportement lyrique ! Il frémit comme un amoureux au premier baiser : la Beauté, enfin, lui apparaît, et se donne à lui... Le lendemain, il se désespère, il pleure comme un enfant. Il ne sait rien, assure-t-il. Tout ce qu'il a fait ne vaut rien ! Jamais il ne saura [illegible] un visage de femme.

— « N'écoutez pas ce qu'il dit, interrompt alors Mme Ingres, je l'ai vu si souvent dans cet état.... Ça ne dure pas... »

Très vite, la crise passe : sa forte nature prend le dessus, et le voici au travail, plein de confiance et de mâle énergie.

Il garde certains tableaux dix ans, vingt ans dans son atelier : on va croire que son exécution est lente, pénible... Or elle est rapidité, fougue, prime-saut magistral. Ses dessins d'atelier peuvent être des instantanés (et ce sont parfois les plus significatifs). Un jeune modèle ne peut tenir une pose fatigante : à mesure que les membres se déplacent, Ingres les dessine devant ses élèves émerveillés. Quant à sa peinture, même exécution foudroyante. Ah, il peut, comme dans son *Saint-Symphorien*, ne pas hésiter à changer tout un personnage déjà peint et achevé. Combien d'heures lui faudra-t-il pour le refaire ? Une journée peut-être.

— « Vous croyez que je peins vite, disait l'extraordinaire improvisateur Horace Vernet. Que diriez-vous si vous aviez vu Ingres !... Je ne suis qu'une tortue ! »

Autre contradiction. Il a peint des Vierges avec une spiritualité plus abstraite que Raphaël : dans leurs visages, dans leurs mains, dans les draperies mêmes dont il recouvre leurs gestes d'adoration, il a mis une chasteté idéale. Et il fut aussi un des peintres les plus voluptueux de la chair. La noblesse et l'austérité de son style peuvent empêcher de remarquer tout ce qu'il y a de splendeur matérielle et d'épanouissement sensuel dans certains de ses nus les plus magnifiques. Mais le clairvoyant Baudelaire nota, un des premiers, que nul peintre n'avait représenté, avec plus de ferveur et de trouble amoureux, les épaules, les seins, les cuisses et les ventres. Ingres est un poète païen, épris du mystérieux poème que chantent les corps adolescents ou gonflés de maturité, fleurs et fruits de l'arbre sans cesse renaissant de la race humaine.

Autre contradiction : la musique. Lui, précis, passionné pour le trait exact, il aime l'art des aspirations indéfinies. Il ne l'aime pas par un

---

Si l'on veut [illegible] constater que le volume est limité par une surface et celle-ci, disent les géomètres, [illegible] comme la réunion d'une infinité de lignes. Une telle conception géométrique coïncide d'ailleurs [illegible] avec les impressions visuelles. Nous ne pouvons [illegible] quelque sur qu'elle se [illegible] sur un fond. Si nous [illegible] le bras, et si nous regardons notre main [illegible] dessiner, sur le bleu du ciel, il y a une succession de points, c'est-à-dire une ligne où ce que nous voyons n'est plus notre main, mais le bleu du ciel. La *ligne* entre l'image d'une chose et l'image d'une autre est une ligne. Evidemment, selon les jeux [illegible] l'ombre, selon la couleur de l'objet [illegible] cette ligne est plus ou moins [illegible].

Quant aux esthètes qui ne voient que les [illegible] sans voir les lignes qui limitent les profils des volumes, ils ont une vision incomplète et fausse, c'est-à-dire la berlue. Ériger cette berlue en système, c'est prétendre nous éberluer. Par bonheur [illegible] les yeux qui voient clair, et les esprits lucides.

Il faut noter aussi que [illegible] bêtes sont deux mots voisins.

[illegible] mondain, superficiel, mais bien par une passion profonde, instinctive, et à laquelle il demande de révélatrices intuitions. Violoniste fort exercé, capable de bien jouer un concerto ou une sonate classique, il devance son époque dans le culte des vrais maîtres : il va, plus sincère que bien d'autres, à Mozart, Beethoven, Gluck et Haydn. Il comprend leur expression et leur style, il s'inspire de leurs mystérieuses leçons, et la musique, entraînant son rêve et son désir, devient pour lui une idéale initiatrice et la Beauté.

Quelle Beauté ?... Autre contradiction. Ingres ne s'en rend pas un compte exact, car il n'est pas philosophe. S'il l'était, il embrouillerait la question sans la résoudre. Pratiquement, il la résout ; ou plutôt, en artiste impérieux, il la tranche. Mais la contradiction n'en subsiste pas moins : elle est inévitable, éternelle, et c'est un mystère de l'art. Essayons un peu de l'élucider.

Un jour, en 1827, ses confrères de l'Institut [illegible] sur le mot *style*. On s'occupait de le définir, pour le *Dictionnaire des Beaux-Arts*. A cette heureuse époque du romantisme, on se passionnait facilement, même à l'Institut. Il y eut donc des paroles vives, des cris, et l'on tapa sur la table. Mais on ne décida rien, évidemment. Rentré chez lui, et encore frémissant, Ingres écrivit à un ami. Dans sa lettre, les idées bouillonnent. Il fait tout dépendre d'Homère et déclare que tous les artistes sont de la descendance homérique, notamment Phidias et Raphaël. C'est là une vue synthétique, peut-être profonde, mais qui aurait besoin d'être éclaircie. Pour Ingres, c'est là une évidence : en effet, il peint alors l'*Apothéose d'Homère*, il est plein de ce sujet qui lui tient au cœur et qu'il reprendra, qu'il complètera vingt-cinq ans plus tard dans son *Homère déifié*.

Quelques lignes de cette lettre de 1827 méritent d'être citées. On va constater combien Ingres est entraîné par son intuition réaliste (presque positiviste, sans le savoir) :

— « Voici notre différend, en deux mots : Il (Quatremère) donne aux hommes le mérite du *beau idéal* [illegible]

Méditons cette expression : Quatremère de Quincy, (le secrétaire perpétuel d'alors, théoricien davidien, fort épris d'abstractions, d'idéologies et d'absolu). — Quatremère « *donne aux hommes* »... C'est donc qu'ils n'ont pas « ce mérite du *beau idéal* »... Or, Quatremère n'est pas assez divin pour leur donner ce qu'ils n'ont pas : les hommes [illegible] donc, selon Ingres, [illegible] subtil extrêmement, mais faux, erroné, équivo[illegible] [illegible] commencent par Homère, et ses imitateurs, Phidias [illegible] tout ; et tout l'art de ces hommes divins a été de la voir, de la reconnaître, l'adopter et la placer dans leurs œuvres telle quelle, sans autant de choix que l'on peut croire... Les peintres et sculpteurs recherchent continuellement de la beauté physique par la connaissance immense et variée de la beauté des formes que [illegible] individuels. Voilà ce que j'ai dit, et ce que je pense et penserai certainement toute ma vie, car c'est l'œuvre de mes continuelles pensées et dont la preuve est positivement tous les jours sous ma table [illegible] sur le bureau, on a crié, j'ai peut-être crié aussi fort, et la séance [illegible]

Pour mieux comprendre cette lettre et ce que fut la discussion à l'Institut, il ne faut pas oublier quelles étaient alors les positions respectives des adversaires, ou du moins des contradicteurs. Quatremère de Quincy, le peintre Garnier, et la plupart de leurs confrères étaient dans le camp des tenants de David et de « l'académisme premier empire ». Au contraire, Ingres [illegible] qu'il sera plus tard tenu pour un représentant de [illegible] tenu par les romantiques. Les articles d'alors en font foi. Les « davidiens » reprochaient à Ingres ses audaces et son accent de vérité : la [illegible] val, entra dans l'atelier d'Ingres, en 1825, il fut stupéfait de découvrir des études « réalistes ». Et déjà plus d'un critique, avec raison, remarquait les affinités d'Ingres avec les « primitifs »... Tout cela mérite d'être noté, et nuancé.

[illegible] table orientation d'Ingres. Et souvent celle-ci [illegible]

[illegible] quelle idées ou plutôt *sentiments idées* [illegible] se groupent pour lui [illegible] de [illegible] Il y en a de deux [illegible], et qui [illegible] les unes s'agglutinent au mot [illegible] et les autres au mot *style* ou *beauté*. Quand il s'emporte dans sa lettre de [illegible], il vient de discuter [illegible] il a foncé comme à son [illegible] sur ses contradicteurs. Certains [illegible] ont parlé du *beau*, du *beau idéal*. Aussitôt Ingres se lançant dans le parti contraire plaide [illegible] pour la *nature*, seule elle existe, avec sa [illegible], et le *beau* n'est rien. Évidemment, si ses interlocuteurs avaient exagéré l'importance de l'imitation de la nature et s'ils avaient trop parlé en réalistes ou en naturalistes, Ingres, tout aussi sincère, mais entraîné par une autre tendance, aurait exalté Phidias, Raphaël, le style et la beauté.

Mieux qu'une lettre, où brûle encore le feu de la discussion, ses *Cahiers* montrent le mouvement constant de sa pensée. Dire qu'Ingres est exclusif est inexact. De fait, il est violent, fougueux, autoritaire. Quand il exalte une œuvre ou un homme, il le fait avec tant de passion qu'il semble ne plus avoir de considération pour autre chose. Mais, le lendemain, voici un tout autre accès de passion. Ingres accepte tout, car tout est dans la nature. Il admire tous les peintres, car tous, tous ceux qui comptent pour lui ont vu un aspect particulier du réel. Mais ce n'est là qu'un premier stade. En effet, pense-t-il, cet aspect réel, si l'on veut faire œuvre d'art et œuvre durable, doit être stylisé : il doit participer à une beauté supérieure.

On peut citer des boutades d'Ingres, des mots de discussion, des coups de boutoir : il était passionné, et certains adversaires et folliculaires lui faisaient une guerre sans merci. Chez lui, la plume à la main et tout chaud encore du combat, il peut écrire des mots excessifs, comme celui-ci :

— « Rubens est un [illegible] »

Mais un autre jour, il note :

— « Oui, Rubens est un grand peintre ».

Car Ingres n'était pas aveugle, pas même à la couleur. Mais alors les tenants de Delacroix essayaient d'assommer M. Ingres et de l'écraser sous Rubens. Il écrivait donc, dans le frémissement de la lutte :

— « Rubens [illegible] perdu »

Car Rubens, et plus encore ceux qui se servaient de son nom, [illegible] à une forme d'art qui n'était pas celle de M. Ingres. Lui, tenacement, il cherchait à capter la réalité la plus passionnée, la plus expressive, et à la transposer sur le plan d'une beauté supérieure.

— « Les portraits d'Holbein, écrit-il, sont au-dessus de tous les autres, mais ceux de Raphaël les surpassent. »

— « Les écoles flamande et hollandaise ont leur genre de mérite, je le reconnais..., mais ne les comparons pas au divin Raphaël : ce serait blasphémer. »

Est-ce à cause du *dessin* qu'il admire ainsi Raphaël ? Oui, certes. Mais c'est aussi parce que ce dessin donne aux œuvres de la noblesse et du sublime :

— « Raphaël et Titien, écrit-il encore, tiennent sans contredit le premier rang parmi les peintres... Tous deux ont possédé le privilège d'éteindre leur vie sur toutes choses, mais Raphaël a cherché le sublime là où il est vraiment dans les formes, et le Titien dans le coloris. »

De tels aveux, rapprochés de ceux qu'à publiés Delaborde, montrent bien l'orientation de la pensée et du labeur d'Ingres. D'où part-il, et à quoi aspire-t-il ? Le point de départ, ou le matériel donné à l'artiste plastique, c'est *la nature*. Le but à atteindre, l'œuvre à élaborer avec le matériel donné, c'est la réalisation du beau et même du sublime.

Ne perdons pas de temps à trop presser les mots, ni surtout à essayer de les définir. On a vu que les confrères d'Ingres, et Ingres plus que les autres, s'étaient bonspillés à l'Académie des Beaux-Arts et avaient « tapé sur la table », quand ils avaient essayé de définir « le style ». Cela fit des cris, d'ailleurs très sympathiques et auxquels je pense souvent avec admiration : quels braves gens, convaincus et gentils et quelle heureuse époque !... Mais leurs cris ne donnèrent pas de définition.

Qu'importe ? L'orientation d'Ingres apparaît avec évidence : [illegible] saisir les formes du réel, dans leur caractère individuel et leur vérité propre ; [illegible] les élaborer pour les faire servir à la beauté la plus belle possible.

Est-ce donc les modifier ?... Ah, avec quelle véhémence Ingres se récrierait !... Car quel artiste peut se croire supérieur à la nature ! c'est elle, qui contient toute la beauté.

Ingres, néanmoins, interprète les formes réelles ; il les élabore selon son choix ; il amplifie tel de leurs caractères et diminue tel autre ; il essaie de les styliser comme avait pu le faire son divin Raphaël. Donc, il les modifie.

Oui, mais c'est afin de leur être plus fidèle, pense-t-il. Parmi les aspects changeants, il tâche à saisir l'aspect le plus complet, le plus

expressif, le plus essentiel ; celui-ci, parmi les formes, doit être la forme toute pure. L'idée de la forme aurait dû un Platon, car la beauté c'est la splendeur du vrai.

— Je suis un Grec, assure volontiers M. Ingres.

Telle fut la haute et simple religion de son artiste. Réaliste avec passion, il tendait à la beauté, [illegible] de toute sa conviction, de toute sa volonté passionnée. Rien ne l'arrêta [illegible] misère [illegible] plusieurs années [illegible] de la faim, sans se plaindre, héroïquement) ; ni les tracas suscités par ses adversaires ou même par ses protecteurs ; ni les injures de bas folliculaires ; ni le dédain ou les risées du public ; ni le désir qu'ont [illegible] d'autres artistes (mais pas lui) d'amasser une fortune avec leur talent ; ni les timidités ou les étonnements des fonctionnaires des Beaux-Arts ; [illegible] les paroles prudentes ou le prudent silence, qui servent à d'autres artistes (mais pas à lui) pour ne pas compromettre une situation acquise ; rien, pas même l'affaiblissement de la vieillesse, car il garda toute son énergie jusqu'à quatre-vingt-six ans et fut emporté en quelques jours par une pleurésie ; — rien ne diminua jamais sa tenace et passionnée volonté d'atteindre le Beau.

C'est pourquoi, dans *toutes* ses œuvres, il s'impose à notre admiration et à notre amour. On l'aime comme un héros, dont la vie entière fut un *sursum corda*. Outre sa valeur d'art, le moindre croquis de sa main est une affirmation de noblesse : il proclame la valeur du travail et la foi dans un haut idéal d'art. Parmi les maîtres, même plus grands ou plus séduisants, il y en a bien peu qui méritent autant que lui le nom de *maître*.

Ce *maître* est une vivante leçon. Ses erreurs mêmes, et jusqu'à ses fautes, demeurent des exemples bienfaisants. Elles montrent que le travail passionné les a rachetées. Il se trompe, semble-t-il bien, en choisissant certains sujets, ou en acceptant de les traiter ; ils convenaient mal à la nature de son talent. Ce robuste païen n'était ni un esprit religieux, ni un cœur mystique ; épris de beauté et d'absolu, il était mal à l'aise dans les sujets trop [illegible] historiques ou anecdotiques. — N'importe : par la puissance du travail, par l'intensité du détail expressif ou par la sereine tenue du style, il a réalisé, malgré un génie contraire, des œuvres qui subjuguent l'admiration. On peut trouver, par exemple, que ses diverses *Françoises de Rimini* manquent d'agrément et ne sont pas [illegible] forcé, de peiné, sinon de pénible. Elles s'imposent [illegible] Albert [illegible].

Ingres, maître impérieux, si grand par la conviction et par la volonté, merveilleux poète du corps et du visage humains, sublime interprète de la forme, se dresse devant nous comme une des plus hautes, une des plus fortifiantes [illegible] anarchique et sans conviction, c'est surtout par une telle volonté, robuste et constante, qu'il est un maître bienfaisant. Les contradictions de son talent génial correspondent aux éléments divers, sinon contraires, qui coexistent et dans la nature, et dans l'esprit de l'homme, et dans l'art. La noblesse d'Ingres, ce fut de les sentir avec passion, mais de les soumettre, avec plus de passion encore, à la hautaine conception qu'il se faisait [illegible] de la beauté.

Souvent, de nos jours, par paresse, ou plutôt par [illegible] laisse aller à un dilettantisme indulgent et fatigué. On évite tout effort de pensée, on émascule toute impression, et l'on s'en remet aux caprices de la mode pour décider entre les œuvres. — Tout passe, déclarent-on dans de tels instants d'abdication ; ce qui déplaisait hier pourra plaire demain ; car il n'y a pas de règle [illegible] petit maître, ou seulement la notation d'un improvisateur, ou même quelques [illegible] ses sur une pochade, peuvent mieux agréer qu'un vieux chef-d'œuvre ; car seule la nouveauté importe à des esprits blasés ; et la mort, demain, égalisera tout dans l'oubli ou le néant.

Ingres, alors, surgit [illegible] dissipe les mirages du doute. Auprès de lui, qui apporte une certitude et une règle, tout ce qui est médiocre, improvisé, chatoyant, mais inconstant, spirituel ou anecdotique, séduisant par la réussite de quelques touches heureuses, — tout ce qui est *secondaire* recule, brusquement, sur les plans secondaires. Car la clarté de sa haute conscience suscite, enfin, de vraies [illegible] dans [illegible].

Il parce qu'il [illegible] purs sommets, et parce qu'il les atteignit, il [illegible] grand art. [illegible]

[illegible] et les œuvres dans une perspective que [illegible] et qui [illegible] dans les cadres stables qui [illegible] comme des nécessités et des [illegible] de la vérité artistique.

[illegible]
[illegible]

L'ÉLAN CRÉATEUR EN FRANCE DEPUIS LA GUERRE

Ainsi qu'il arrive après les grandes catastrophes, — comme on l'a pu voir sous le Directoire et dans les années qui ont suivi l'Empire, — au lendemain de la Grande Guerre le génie créateur de la France s'est exalté. Sous le coup de la douleur, la France s'est mise à la recherche de techniques nouvelles pour exprimer les idées issues des événements. Aussitôt les hostilités finies, elle s'est, en effet, remise au labeur — nonobstant la vague de paresse qui a submergé quelques-uns — avec une fièvre que l'angoisse de l'heure n'a pas été sans accroître. Si peu rémunérateur qu'il soit, il s'est trouvé des Français assez désintéressés pour s'adonner au travail intellectuel avec un enthousiasme décuplé. Des écrivains, des poètes, des artistes, des savants ont quêté dans toutes les directions, multipliant les essais, prodiguant les initiatives avec une hardiesse insoucieuse du passé, qui s'est rarement rencontrée dans l'histoire. Innombrables sont les tentatives scientifiques, littéraires et artistiques, qui, depuis l'armistice, se sont partout fait jour. C'est l'une des raisons qui rendent notre époque si attrayante, en même temps que ces efforts témoignent, une fois de plus, de la vitalité française.

Une pléiade de jeunes écrivains, notamment, s'est révélée depuis la guerre, fort différente de ceux qui l'ont précédée. Empressés à renier les maîtres [illegible], — on l'a pu voir aux critiques acerbes qui abondèrent de l'œuvre d'Anatole France au lendemain de sa mort, — les jeunes sont partis d'un pied léger, leurs yeux frais grands ouverts sur les hommes et sur les choses. Réalistes, ils le sont, certes, mais d'un réalisme, qui, au lieu de s'attarder aux descriptions minutieuses d'un Flaubert ou naturalistes d'un Zola, ne retient de la réalité que le trait essentiel, la ligne caractéristique. De là un art dépouillé et nerveux, qui indique bien que, au contraire de leurs devanciers, ces jeunes écrivains sont moins des contemplatifs que des hommes d'action. Ils le proclament, d'ailleurs, très haut. A la littérature, Henry de Montherland n'avoue-t-il pas préférer les sports et ne considérer les lettres que comme un moyen de les glorifier ?

C'est à ce goût de l'action qu'il faut attribuer la recrudescence du roman d'aventures, quelque peu négligé avant la guerre, et la vogue extraordinaire dont il jouit. Les plus gros tirages vont aux récits de Pierre Benoît : *l'Atlantide*, *le Lac Salé*, *le Châtelaine du Liban*, que guette le film. On n'en finirait pas de citer tous les auteurs qui fournissent à l'imagination contemporaine les récits épiques dont elle est avide. Je dis « épique » à dessein, car il me semble bien discerner sous cette prédilection pour les aventures un besoin d'héroïsme et de merveilleux par quoi se distingue notre époque.

Romans d'aventures aussi, mais d'aventures morales, puisqu'ils se plaisent à la description des mœurs étrangères, sont les nouvelles de Jean Giraudoux et de Paul Morand. Bien qu'ils ne dédaignent pas de broder sur le réel les arabesques d'une fantaisie primesautière, qui, chez Alexandre Arnoux et Jean Cocteau, ne se prive pas de faire un pied de nez au bon sens, ils n'en explorent pas moins avec une curiosité aiguisée le monde tel qu'il est sorti de l'immense brassage de peuples et de races que la guerre a opéré. De ce mélange, les Giraudoux, les Paul Morand, les Valéry Larbaud, les Mac Orlan sont les historiographes rapides et amusés. Plus que la nature, les mœurs, et surtout les mœurs nées de la guerre, les attirent.

Jamais, du reste, les romanciers n'ont été plus abondants et plus jeunes que de notre temps. Georges Duhamel, Francis Carco, Roland Dorgelès, François Mauriac, Emile Henriot, Jean-Louis Vaudoyer, Eugène Marsan, Mac Orlan, Gaston Picard, Lucien Fabre, André Salmon, André Lamandé, Raymond Escholier, J. Kessel, Henri Deberly et tant d'autres sont là pour en témoigner. Il en est qui, comme Raymond Radiguet, n'avaient pas vingt ans lors de leur premier livre et, je puis dire, lors de leur premier succès.

Et ceci encore est une nouveauté : tandis que, avant la guerre, les jeunes ne réussissaient pas à se faire éditer, — personne ne s'intéressant à

leurs productions. [illegible] aujourd'hui les [illegible] se les disputent à prix d'or et, quand ils le peuvent, les attachent [illegible] à leur [illegible]. Ils entraînent leurs moindres livres d'une publicité qui ne recule ni devant la dépense, ni devant l'outrance. C'est, aussi bien, que le public [illegible] entièrement changé. [illegible] lit davantage les romans, mais n'est plus, comme jadis, [illegible] à la nouveauté [illegible] n'est pas sa culture classique qui le retient. Du nouveau, il en demande au contraire à cor et à cri. Comme s'il sentait confusément le besoin que la France éprouve de se rajeunir, le public s'intéresse surtout aux jeunes, au détriment des écrivains qui, avant la guerre, avaient déjà fait leurs preuves. L'inquiétude qui nous harcèle n'est pas sans exaspérer cette soif d'inédit qui trahit, par ailleurs, une vivace confiance en l'avenir.

Ce bouillonnement littéraire ne se borne pas au roman. Il s'étend à toute la littérature d'imagination ; l'autre, hélas ! étant handicapée par les prix de fabrication et la diminution de clientèle du fait de la gêne dont souffrent les classes cultivées. Bien que, pour plaire aux étrangers qui envahissent Paris, trop de théâtres s'adonnent presque exclusivement aux pièces légères ou à spectacle, les théâtres d'avant-garde ou d'à côté, à tenue nettement littéraire, pullulent au sens propre du mot. *Le Vieux Colombier* n'a fermé ses portes que pour laisser la place à *l'Atelier*. Aux *Escholiers*, à la *Chimère*, au *Canard sauvage*, à l'*Œuvre*, au *Théâtre Albert I*er, au *Théâtre des Arts*, à la *Comédie des Champs-Elysées*, toutes scènes qui s'appliquent à monter des pièces d'auteurs encore inconnus, mais de talent certain. Elles ne reculent pas devant les audaces. C'est ainsi que nous ont été révélées les comédies psychologiques de Jean Sarment, les caprices de Marcel Achard, les vigoureuses satires de Jules Romains, les étranges tableaux de M. Lenormand, qui, dans *le Simoun*, *le Mangeur de rêves*, ne craint pas de faire jouer à l'inconscient le rôle principal. Je n'en finirais pas d'énumérer les jeunes auteurs qui, en ces dernières années, ont rénové l'art dramatique.

Les tentatives faites depuis la guerre pour modifier la mise en scène ne le cèdent en rien aux efforts littéraires. C'est ainsi que Gémier a essayé de faire participer la salle au jeu des acteurs en supprimant la rampe, ce qui permet de mêler les artistes aux spectateurs ; que Jacques Copeau a remplacé les décors par de véritables architectures, au contraire de Pitoëff, qui se contente de draperies symboliques, ou de [illegible] d'améliorer en disposant toutes les places de [illegible]

La poésie n'est pas en reste. Cela peut étonner [illegible] parce qu'ils ne le voient qu'à travers leurs [illegible] disciplines, les jeunes poètes ont assoupli le vers à exprimer les plus fugitives impressions, voire les plus obscures suggestions de notre subconscient. Blaise Cendrars, André Salmon, Philippe Soupault, Max Jacob sont les chantres, en purs disciples d'Arthur Rimbaud, de tout ce qui, sans que nous nous en doutions, passe dans la pénombre de notre moi, cependant que Paul Valéry empreint d'une intellectualité vibrante les plus rares notations et que Tristan Derème leur ajoute le piquant d'une fantaisie qui [illegible]

La soif de nouveauté, le désir d'originalité sont si intenses qu'après avoir tour à tour cultivé l'unanimisme, le simultanéisme, — qui prétendent tous deux fixer des impressions d'ensemble, — de jeunes écrivains en sont arrivés au surréalisme, qui s'attache à traduire les sinuosités de sentiments que l'inconscient déroule en nous à notre insu. Ils ne reculent devant aucune incohérence et se perdent, pour la plupart, dans les vagues balbutiements auxquels se restreint le dadaïsme.

La recherche n'est pas moins assidue dans les beaux-arts. Sous l'influence de l'envahissant jazz-band et des musiques exotiques, dont la guerre a développé chez nous l'accoutumance, les jeunes musiciens ont trouvé des accents nouveaux. Ils ont enrichi la technique en l'obligeant à traduire ce que nos modernes émotions présentent de suraigu, cependant que, par leurs dissonances, ils étendaient le champ de l'harmonie. Darius Milhaud, Honegger, Auric, Jean Gras, Henri Bachelet ont incontestablement ouvert des voies insoupçonnées en introduisant dans la musique des rythmes et des accords [illegible]

Il en va de même dans les arts plastiques. Le futurisme, le cubisme ont rompu non seulement avec les traditions de l'école, mais avec les formules antérieures, pour s'efforcer de découvrir des modes d'expression inconnus. Le cubisme, aujourd'hui [illegible]

[illegible] tation. C'est ainsi que les portraits de Van [illegible] qu'à [illegible] Quant à Picasso et à Picabia, [illegible] D'un mot, les artistes contemporains, dans leur [illegible] Académisme est bien [illegible] les plus sages des peintres et [illegible]

L'architecture ne fait pas exception, ainsi qu'on l'a vu à l'Exposition des Arts décoratifs, qui a démontré au monde que, tout en restant dans la mesure, le génie français est plus inventif que jamais. Quoi de plus original que la salle des fêtes de Lefrosne, que la porte de Brandt, la Cour des Métiers, la fontaine de Lalique. Vraiment, cette exposition a témoigné dans toutes ses classes d'un jaillissement d'invention égal à celui des meilleures époques de notre histoire, jaillissement que la guerre, évidemment, a stimulé et qu'elle a marqué du sceau de la force. Aussi bien, le mobilier, la verrerie, la céramique, la ferronnerie, les tissus ont été complètement rénovés. Si nous ne possédons pas encore un style, la postérité seule en décidera. C'est incontestablement en formation.

Cette surabondance d'initiatives se manifeste, également, dans les sciences, qui, malgré les difficultés de la vie actuelle, spécialement pour ceux qui s'y vouent, attirent de nombreux chercheurs. Il n'en faut pour preuve que la quantité sans cesse croissante des communications adressées chaque semaine à l'Académie des sciences. Les physiciens, les chimistes poursuivent leurs investigations avec un acharnement qui l'emporte de beaucoup sur l'activité qu'ils déployaient, avant la guerre, à découvrir et à appliquer. Aussi les progrès de la télégraphie sans fil, de la télémécanique, de la télévision, de l'aviation, de la topographie sont-ils considérables. Tout de même, en biologie, les recherches sur le cancer, sur les humeurs, sur les psychoses, ont franchi d'importantes étapes. Aussi bien, nos laboratoires sont mieux outillés. La guerre ayant démontré aux plus réfractaires, par les services que la science a rendus à la défense nationale, que la supériorité des armes prend sa source dans la supériorité scientifique, on a mis à leur disposition des fonds plus importants ; des centres d'études ont été créés de ministère de son côté, qui était restée trop longtemps indifférente à la science pure, ayant compris que le laboratoire crée l'usine, s'est [illegible] à l'encourager, à l'aider et à la servir. A ce point de vue aussi, des temps [illegible]

Le désir de s'étendre à l'étranger s'est emparé [illegible] de notre haut enseignement. [illegible] à préférer au [illegible] nos meilleurs maîtres sont allés aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, au Japon, dans les différents pays d'Europe pour y faire des cours, mais des instituts français ont été fondés un peu partout : à Prague, à Varsovie, à Bucarest. A Madrid, la villa Velasquez doit faire pendant à la Villa Médicis. Il n'est pas jusqu'à nos éditeurs qui ne s'efforcent de répandre le livre français à l'étranger, que parcourent non seulement nos écrivains et nos artistes, mais des tournées théâtrales, dans le but proclamé de mieux faire connaître la littérature et l'art français.

De quelque côté qu'on se tourne, on ne peut pas ne point apercevoir une vaste floraison d'efforts et d'initiatives, peut-être divergents, peut-être bizarres, peut-être même absurdes et contradictoires, mais variés, divers, intéressants et drus, animés, en tout cas, d'une sève que gonfle la vitalité du génie français.

PAUL GAUTIER.

GUSTAVE FLAUBERT ET THÉOPHILE GAUTIER

[illegible]

Si Maxime du Camp et Louis Bouilhet ont été les premiers camarades de Flaubert, son véritable inspirateur, son modèle et son maître fut certainement Théophile Gautier, celui que Philarète Chasles appelait très justement le « grand teinturier du Romantisme ». C'est dans Chateaubriand, mais c'est aussi chez Gautier qu'il faut aller chercher l'origine du talent de Flaubert, ses idées, son caractère, sa tournure d'esprit. C'est l'auteur du *Roman de la Momie*

qui donna à l'auteur de *Salammbô* le terrible pessimisme de la *Comédie de la mort*, la [illegible] tion descriptive, la passion de [illegible] se dégage de l'art pour l'art, son culte exclusif de la forme, son truculent romantisme et enfin sa haine du bourgeois. Mais ce que l'exemple de Gautier enseigna par-dessus tout à Flaubert, c'est l'importance de la description. A cet égard l'élève surpassa le maître. Flaubert ne s'est pas contenté de peindre les choses au courant de la plume comme Gautier [illegible] un sort à chaque [illegible]. Il ne les veut pas nombreuses, mais fortes, si bien que la description, *toute en étendue* chez Gautier, est *toute en intensité* chez Flaubert.

Charles Monselet, dans une amusante satire qui s'appelait *La [illegible]*, [illegible] met plaisamment en scène Flaubert et Gautier qui déclarent vouloir supprimer l'humanité au profit de la description : « Dans un vaudeville égyptien, dit Gautier, il ne doit y avoir ni hommes ni femmes ; l'être humain gâte le paysage ; il coupe désagréablement les lignes, il altère la sérénité des horizons. L'homme est de trop dans la Nature. — Parbleu ! dit Flaubert. Et Gautier ajoute : Au théâtre également, il empêche de voir les toiles de fond (1). »

Le talent de Théophile Gautier est tout entier dans ce prodigieux don d'assimilation que signale Victor Fournel et qui inspirait à l'auteur d'*Émaux et Camées* le rutilant pastiche du *Capitaine Fracasse* et ce fantaisiste *Albertus*, reflet direct des *Contes d'Espagne et d'Italie*, que Musset venait de publier. Fournel a justement caractérisé Gautier, quand il l'appelle un « esprit flottant à tous les souffles, vibrant à tous les chocs, propre à recevoir toutes les empreintes et à les transmettre à son tour, mais ayant besoin d'être mis en branle par un esprit voisin et cherchant toujours à prendre un mot d'ordre, que tant d'autres sont venus lui demander ensuite », et faisant « successivement du chinois, de l'indou, du grec, de l'espagnol, du Moyen Age, du XVIe siècle, du Louis XIII et du Louis XIV, du rococo et du romantique (2). »

L'œuvre et les idées de Gautier eurent aussi une énorme influence sur Louis Bouilhet, que Flaubert lui avait présenté en 1848. Conquis par sa verve contagieuse, Bouilhet devait garder longtemps l'empreinte du métier et des procédés du bon Théo. Flaubert reprochera plus tard à l'auteur des *Fossiles* d'être infidèle à cette [illegible] [illegible] *roman de la momie* [illegible]

Flaubert [illegible]

Il fut un des premiers écrivains romantiques qui s'imposèrent à l'attention par la singularité tapageuse du costume et des manières. A trente ans il allait chez [illegible] velours noir et babouches de cuir jaune, avec de longs cheveux flottants sur les épaules.

Et ce qu'il y a de curieux, c'est qu'au fond cet insolent romantique n'était bel et bien qu'un classique qui [illegible] rêvait d'écrire une belle tragédie grecque et qui, pour l'amour d'Homère, s'était lié avec Paul de Saint-Victor, le [illegible] *Masques*, auquel il prétendait avoir laissé son gaufrier. Flaubert, lui aussi, en bon classique, avait appris le grec pour lire Homère (3).

Quand parut *Madame Bovary*, [illegible] signala le premier dans le *Figaro* (4) Théophile Gautier comme l'inspirateur direct de ce style descriptif, auquel il reprochait, bien avant Weiss, l'abus de l'érudition et du détail. On disait déjà : « Ce n'est plus de la littérature, c'est de la peinture », ce qui ne signifie pas, bien entendu, qu'un roman comme *Madame Bovary* doive nécessairement plaire à tous les peintres. « C'est l'histoire d'un crétin, dont la femme veut devenir quelque chose, a déclaré Renoir, et, quand on a lu ces trois cents pages, on ne peut s'empêcher de [illegible] de tous ces gens-là [illegible]

Que Flaubert ait pris le goût de la description chez Gautier, rien n'est plus certain, et il est également très possible que les [illegible] ce dernier et la publication du *Roman de la Momie*, en 1858, aient [illegible] *Salammbô*. Gautier, dans son roman égyptien, décrit, comme Flaubert, la ville [illegible] et ses terrasses, le repas, les foules, les habitations, les trésors. La fille d'Hamilcar rêve d'amour avec sa confidente Taanach, comme la jeune Tahoser [illegible] Nofré. Seulement, le *Roman de la Momie* [illegible]

(1) Monselet, *[illegible]*, p. [illegible]

(2) V. Fournel, [illegible]

(3) Cf. [illegible]

[illegible]

(4) [illegible]

[illegible] et [illegible] condis- [illegible] Flaubert [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] qui [illegible] [illegible]

[illegible] qui avait écrit *Mme Bovary*, Flaubert est un [illegible] roman égyptien [illegible] par l'abondance de la documentation, [illegible] conventionnelle [illegible] Il aurait voulu [illegible] eût fait pâlir les imaginations du *Roman de la Momie*, qui suivit pourtant de près la découverte du Serapeum par Mariette.

Leur similitude de talent et de nature devait créer entre Flaubert et Gautier un lien d'affection indissoluble. La violence du bon Normand, sa despotique parole, sa familiarité tonitruante, [illegible] d'*Albertus*, qui gueu- [illegible] lui [illegible] teurs par son rabelaisien et perpétuel paradoxe. Cette incontinence verbale, qui n'empêchait pas Gautier d'être quelquefois tout-à-fait muet, avait fini par lui faire une déplorable réputation. Quand il alla voir M. de [illegible] pour ses visites académiques, comme celui-ci semblait un peu effaré, Gautier lui dit : « Rassurez-vous, Monsieur, je ne viens pas [illegible] pour vous dire des cochonneries [illegible] ».

Causeur étincelant, mais vite effarouché, Gautier fut le type du grand romantique indolent. Les Goncourt l'appelaient le Poussah torpide. Charles Yriarte nous le peint « devenu majestueux en avançant en âge, avec ses longs cheveux qui lui pendent sur les épaules, le front antique, les traits calmes, la physionomie d'un autre âge... On pense, en le voyant, aux camées et aux onyx, à Albert Durer et à la Renaissance. [illegible] des *Émaux et Camées* est d'un [illegible] qui flotte et ne se fixe point ; il paraît plongé dans une éternelle somnolence qui se trahit dans ses yeux... (7) ». « Le bon Théo, un peu alourdi, était sobre de paroles et nous traitait avec une bienveillance endormie (8) ». Troubat dit qu'il marchait dans la rue comme un éléphant.

Werther désabusé, matamore de francenise, [illegible] mélancolique [illegible] du mal du siècle (9) », Théophile Gautier se montrait, dans l'exercice de la vie, le plus simple et le plus doux des hommes « accueillant, léger, sceptique [illegible] par l'obligation de faire en public les honneurs de sa vice-royauté [illegible] tout le monde [illegible] de la Villa de Neuilly. Le grand « teinturier » interrompait son travail pour recevoir ses visiteurs et reprenait ensuite tranquillement sa besogne. Pas un étranger, pas un compositeur de séguedilles, pas un guitariste, pas un inventeur de métronome, ne laissait échapper une occasion de venir heurter à cette porte hospitalière (11) ».

On a reproché à Gautier de pousser quelquefois jusqu'à l'indifférence critique ses excès d'indulgence et de bonté. « Blâmer, lui répugne, disait Levallois ; discuter l'ennuie ; juger le fatigue ; il se sauve par la description. On croirait qu'il n'y a pour lui ni bonne ni mauvaise peinture, et qu'il se préoccupe des tableaux simplement au point de vue de la phrase (12) ». On accusait Gautier de faire ses Salons par ordre alphabétique comme un livret d'exposition. « Son grand défaut, disait-on, c'est une indulgence excessive. Si l'auteur de *Mademoiselle de Maupin* avait une douceur moins inaltérable, on le respecterait sans doute davantage. Il fut un temps, cependant, où il savait châtier les fausses vertus et les pruderies littéraires (13) ».

Théophile Gautier avait pour Flaubert une affection émue et touchante. Il l'aimait comme un ami et le vénérait comme un maître. Il l'appelait le « grand vaisseau du désert ». Sais-tu, disait-il à Bergerat, que ce grand vaisseau du désert est l'un des hommes les plus prodigieusements érudits de ce siècle et qu'il en remontrerait à tous les professeurs de l'Allemagne crasseuse ! Mais, si Flaubert est un grand savant, il est aussi un grand génie ; de là vient que tous ses livres sont des chefs-d'œuvre (14) ».

Il suffisait de parler de Flaubert, pour que Théophile Gautier prît aussitôt une figure atten-

(6) Gustave Flaubert, [illegible], p. [illegible].
(7) Charles Yriarte, *Portraits cosmopolites*, p. 69.
(8) [illegible] p. 345.

(9) Hippolyte Castille, *Les hommes et les mœurs sous Louis-Philippe*, p. 3[illegible].
(10) Villemessant, *Mémoires d'un journaliste*, [illegible], p. [illegible].
(11) Charles Yriarte, *Portraits cosmopolites*, p. [illegible].
(12) Jules Levallois, *Critique militante*, p. [illegible].
(13) *Revue* [illegible], 1861.
(14) Bergerat, *Théophile Gautier*, p. 142.

[illegible] et intéressée, comme nous l'apprend le reflet d'une dame qui dînait en [illegible] pour l'*Amour* de *Cousin*.

[illegible]

[illegible] Flaubert. — Vous voulez Flaubert ? — La glace était rompue. J'avance un peu mon coude : il [illegible] de son couteau, et me dit sans attendre ma réponse : « [illegible] cubinage avec aucun homme; mais celui-là c'est autre chose. Il a des délicatesses de sauvage, n'a pas peur des mots et respecte les choses. Si j'étais femme, je voudrais qu'il m'aimât. »

Flaubert et Gautier, [illegible] se trouvaient dans leurs opinions, [illegible] pour eux pour Victor Hugo [illegible] adhérent en [illegible] mais [illegible] qui survient aux années de séparation et aux dissentiments [illegible] Le talent [illegible] jours a Flaubert un respect [illegible] « Si je voyais Shakespeare en chair et en os, disait-il, je crèverais de peur ». Quant à Gautier, on sait qu'il faillit mourir de peur, lui aussi, la première fois qu'il alla voir Victor Hugo. Il était si troublé, qu'il s'assit dans l'escalier et partit sans l'avoir vu. [illegible] avec lui, il avouait ne pouvoir encore l'aborder sans éprouver une sorte de saisissement. La même aventure [illegible] demander à Victor Hugo quelques renseignements sur un sujet de poésie à interpréter. Gervex s'arrêta devant la maison et n'eut pas le courage d'aller plus loin (16). Ce sentiment de vénération ne faiblit jamais chez Gautier. Vers la fin de l'Empire, il menaça de donner sa démission de chroniqueur du [illegible] *Moniteur*, si l'on changeait un mot à l'article qu'il voulait publier sur la reprise d'*Hernani*. Pendant le siège de Paris, Gautier lisait constamment la *Légende des Siècles* et le début de *Rabbert* (17). Il disait à l'éditeur [illegible] propos des *Chansons des rues et des bois*, [illegible] « Si j'avais le malheur de penser qu'un vers d'Hugo ne fut pas bon, je n'oserais pas me l'avouer à moi-même tout seul dans la cave, sans chandelles (18). [illegible] Flaubert [illegible] sauvage [illegible] dire :

La [illegible] Théâtre [illegible] : mais [illegible] mettre le projet [illegible] et l'interpréter [illegible] pour lecteur [illegible] fait ce travail. Catulle Mendès s'en chargea ; mais Flaubert n'aimait pas Catulle et se brouilla [illegible] tard de le mettre à la scène.

Une seule chose eût suffi à lier indissolublement Flaubert et Gautier : c'est la haine du bourgeois. [illegible] mépriser le bourgeois. L'horreur de la banalité le jeta dans ce travers. « La peur de ressembler à Joseph Prudhomme, dit Sainte-Beuve, a fait [illegible] Albert Mérat, Flaubert et Gautier vociféraient contre les bourgeois. Gautier [illegible] jusqu'à [illegible] l'être pris pour un bourgeois [illegible] devenu [illegible] *Dessins* [illegible] quelques lignes [illegible] au sujet de la publication d'un chapitre de la *Tentation* dans l'*Artiste* :

[illegible]

(16) [illegible], 15 avril 1886.
(17) H. Gervex, [illegible].
(18) Banville, *Mémoires*, [illegible].

[illegible] pensée ne peut [illegible] bourgeois. Rappelant [illegible] qu'un [illegible] qui avait [illegible] les plus [illegible] pour [illegible] nos lucides [illegible] Un critique [illegible] l'époque de ses plus [illegible] Gautier savait déjà des [illegible] redoutable public bourgeois [illegible] Charpentier [illegible] il se résignait, la mort dans l'âme, [illegible] dénouement du *Capitaine Fracasse* [illegible] comme des [illegible] [illegible] l'Opéra-Comique [illegible] Flaubert [illegible] n'eut pas trop [illegible]

[illegible] vant [illegible] qu'on a peut-être [illegible] un [illegible] bourgeois. Champfleury cite la curieuse apostrophe de Gautier [illegible] *Poissons* [illegible]

[illegible]

La vérité [illegible] est qu'au fond, malgré les [illegible] romantiques, Gautier ne fut jamais [illegible] aussi qu'un bon [illegible] de lettres le plus simple et le plus ponctuel des bourgeois. Resté à Neuilly, père de famille, vivant avec sa femme et ses enfants, bon patriote pendant la guerre, le poète d'*Albertus* se plaignait du public et des besognes qu'on lui imposait au journal ; mais il se soumettait docilement. « C'est heureux, disait-il, que je ne sache pas scier des bûches, car ils me feraient scier du bois ». « Sa vie inconcevablement laborieuse a été occupée à subvenir aux besoins de quatre ou cinq existences qui s'étaient accrochées à lui et sous les exigences desquelles il a pu ne pas fléchir, grâce à sa santé et à sa vigueur [illegible] ». Levedeau et Bergerat ont longuement raconté le martyre de Gautier journaliste et chroniqueur dramatique. Il écrivait à ses sœurs qu'il était

[illegible] JUDITH GAUTIER, *Le [illegible] du Théâtre*, p. [illegible] 106.

[illegible] *Les [illegible] parisiennes*, par ARNOLD MORTHEL, p. [illegible] 25. [illegible] sège.

[illegible] *Le Réalisme*, p. 285.

[illegible] DU CAMP, *Souvenirs*, I, p. 417 et II, p. 256.

[illegible] changé le [illegible] de Gautier un [illegible] Le [illegible] de Gautier fut gigantesque. Les [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] Le seul catalogue de ses ouvrages publié par Spoelberch de Lovenjoul remplit deux volumes.

Flaubert se vantait, lui aussi, d'avoir énormément [illegible] ses articles de journaux [illegible] des prospectus de parfumeurs. — Pourquoi [illegible] M. Stockel ne [illegible] voir là qu'une [illegible] galéjade [illegible] aux romantiques ?

[illegible] une légende que se représenter Théophile Gautier [illegible] un [illegible] qui ne savait [illegible] un [illegible] sens bourgeois [illegible] sur les dangers du mariage de sa fille avec un homme comme Catulle Mendès.

On a reproché à Théophile Gautier, comme à Victor Hugo, d'avoir trahi l'idéal romantique en posant bourgeoisement sa candidature à l'Académie. Cette abdication, conseillée peut-être par sa famille, lui fit la douleur de se voir préférer Auguste Barbier, l'auteur des *Iambes*, à Joseph Prudhomme en retraite, qui n'arriva jamais à comprendre comment s'était faite cette élection. Il y eut trois tours de scrutin. Gautier obtint quatorze voix à chaque tour ; il en fallait seize. C'est à contre-cœur que Gautier avait fait ses visites. Il refusa d'aller voir M. Thiers, parce que l'auteur du *Consulat et de l'Empire* incarnait le bourgeois et écrivait comme un cochon [illegible] [4].

Non seulement l'auteur du *Capitaine Fracasse* vivait en bourgeois, mais, comme tous les bourgeois, le souci du lendemain le tourmentait, et il plaçait la préoccupation de la vie matérielle au-dessus même de l'art. « Avoir une petite rente », ce fut toujours son idéal, dit Goncourt.

Il reçut un jour la visite d'un jeune étranger qui voulait faire de la peinture, malgré l'opposition de sa famille, décidée à lui couper les vivres.

— C'est très beau, dit Gautier, de faire des sacrifices à son art ; mais c'est grave aussi de renoncer à une belle situation pour se jeter dans une lutte incertaine et périlleuse. A ceux qui viennent me consulter sur leur vocation littéraire, je demande toujours : « Avez-vous de quoi vivre ? » Ils me répondent non, je leur conseille de se faire épicier, bottier, récureur

[4] DREYFOUS.

d'égoûts, [illegible] plutôt que littér[illegible] [illegible] peut-être sauvé quelques-uns [illegible].

[illegible] de se sauver lui-même [illegible] [illegible] que la littérature et le style, Théophile Gautier [illegible] [illegible] de son métier jusqu'[illegible] [illegible] à la possibilité d'une démonstration de l'art d'écrire. Il se vantait de pouvoir « doter son pays d'une génération de bons écrivains » [illegible] [illegible] cours de [illegible] [illegible] un [illegible] de littérature [illegible] élèves [illegible] [illegible] l'art. Comme [illegible] [illegible] disséquant les [illegible] [illegible] démontrant leur construction, leur couleur, leur beauté. « Je lui dois, [illegible] la connaissance des plus [illegible] notions de l'art d'écrire ». Gautier eût voulu qu'on gravât sur les murs l'axiome de Flaubert : *[illegible] idée* ; et c'est lui qui légua à l'auteur de *Madame Bovary* son aversion pour les verbes auxiliaires.

Théophile Gautier était cependant quelquefois effrayé par le travail acharné de son ami et ne comprenait pas, (s'il faut en croire Goncourt) qu'on pût mettre un temps si considérable à composer des phrases. Il se vantait d'écrire sans ratures et de ne travailler que [illegible] [illegible] au fur et à mesure à l'imprimerie les pages des articles qu'il rédigeait dans le vacarme d'un atelier et sans prendre la peine de les relire. Il disait à Olympe Audouard : « Laissez-moi vous dire Madame, ce que c'est que le grand art d'écrire. On prend une pensée, elle représente le brillant ou la pierre fine ; ensuite, pour l'exprimer, on doit choisir les mots, construire la phrase, la faire belle, correcte, élégante. Les mots représentent la garniture dont l'orfèvre entoure le diamant. L'idée n'est rien, [illegible] [illegible] ple et écrivait admirablemnt. A propos des incorrections de Flaubert, Emile Faguet dit que, « sous le rapport de la langue, le seul Théophile Gautier, en notre siècle, a été impeccable ».

L'auteur de *Mademoiselle de Maupin* aimait, comme Flaubert, les grosses charges et, volontiers pitre et imitateur, il était de toutes les réunions [illegible] ne manquait pas un dîner Magny. Balzac songeait à l'utiliser pour les projets de commerce imaginaire où il comptait faire fortune.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] page [illegible].

[illegible]

L'auteur de la *Comédie Humaine* subit lui aussi très fortement l'influence de Théophile Gautier et [illegible] de copier servilement ses procédés et son style. Victor Fournel a recueilli toute une série d'expressions [illegible] [illegible] par Balzac [illegible] des portraits [illegible] par Gautier [illegible]

Voici quelques-unes de ces curieuses citations (30) :

BALZAC	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Cette chevelure, au lieu [illegible]	[illegible]
prunelle, d'un bleu de tur- [illegible]	[illegible]
relief Eginétiques...	prendre, à une... [illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible] Flaubert [illegible] Théophile Gautier [illegible] épistolaire. Avec [illegible] dans [illegible] la [illegible] Flaubert.

[illegible] quelques billets inédits de Gautier dans les *Dossiers* qui bien [illegible] nous communiquer Mme Franklin Grout :

Mon cher [illegible],

[illegible]

Théophile Gautier.

[illegible]

[illegible] Bien à toi.

Théophile Gautier.

[illegible] avec quelle impatience Gautier dut [illegible] d'un livre comme *Salammbô* [illegible] Flaubert. Il lui écrit de Londres.

Mon cher Gustave,

[illegible] pour que tu ne prise de mélancolie [illegible] Porter Square. Les deux lettres [illegible] très régulièrement et, si je ne l'ai pas [illegible] c'est que une paresse [illegible] l'Exposition, [illegible] et [illegible] qui en [illegible] Mme Cornu. Je ferai avec bonheur les articles sur les Etrusques, les tableaux et ce qui reste libre, si l'on veut bien [illegible] Espère que ton bouquin est fini, sans quoi je crierais comme [illegible] Tu ne [illegible] lignes pas avec quelle impatience j'attends l'apparition de *Sa*[illegible] Ouel [illegible] tout [illegible] quatre volumes [illegible] Donne une bonne poignée de main à mon intention au [illegible] Rencontres [illegible]

Théophile Gautier.

[illegible] téléphones *chez* [illegible] ?

[illegible] Gautier est [illegible] de l'admiration :

[illegible]

[illegible] pour la beauté [illegible] Hercule [illegible] dévéloppement musculaire.

[illegible] du Ministre de la Marine et des Colonies, qui vous indiquera [illegible] de M. [illegible] mandat[illegible] de votre nom que l'on s'en occupera, car elle n'est pas du ressort de la Direction Centrale.

[illegible]

Théophile Gautier.

[illegible] de Gautier fut pour Flaubert un coup terrible. Sa correspondance et les Lettres à George Sand [illegible], nous montrent l'auteur de *Salammbô* littéralement écrasé par la mort de son grand ami. Longtemps après sa mort, le Docteur Fauvel nous dit : « qu'à propos de tout, Flaubert regrettait le passé et surtout le pauvre, pauvre Théo, à qui il ressemblait tant par l'attitude, par l'esprit, par la plasticité de son art ».

Antoine Albalat.

L'HOMME AUX CHIENS

A Vapereda

L'homme aux chiens était borgne, mi-bossu, presque aveugle, maladif, toutes conditions pour être pauvre.

Dans le monde il n'avait pas plus que ce vêtement qui le couvrait, une vieille veste, d'un poil dont on ne pouvait savoir à quelle bête il avait appartenu, un coupon de saisine, le même pour toute l'année, un sarrau qui lui servait de garde-manger pour la nourriture, son seul capital, le linge qui avait dû être blanc, des aiguilles et du fil avec quoi il raccommodait, des bouts de chiffon, quelques ustensiles et outils de travail, à ses jambes il portait des caleçons, aux pieds de vieilles espadrilles.

Sa demeure était où la nuit le surprenait, sa table où il trouvait à manger, sa ville celle où il séjournait ; sa patrie d'élection, elle se trouvait toujours plus loin ; ses parents demeuraient au ciel, et comme suprême refuge il avait, pour le présent, l'hôpital, pour demain l'asile, pour plus tard, la fosse commune.

Toutefois, s'il n'avait ni santé, ni gîte, ni

[illegible] respect de tout [illegible] il possédait deux qualités et un certain [illegible]. Ces qualités étaient la patience et une dignité [illegible], plus difficile à maintenir que la dignité du riche ; quoiqu'il l'aurait pu, il n'avait jamais demandé l'aumône ; avec pareil entêtement, avec sa patience, il aurait dû devenir quelqu'un. Mais par tous les moyens, par [illegible] il était pratique [illegible] d'élèves [illegible] normale où il aurait normalisé sa vie, ce raté [illegible] enseignement [illegible] un martyr [illegible] dans la civilisation espagnole, s'était [illegible] maître de chiens.

Le premier chien qu'il posséda fut un chien habile à la nage.

C'était un chien d'eau, mais qui paraissait plutôt couleur de vin. Le jour où il le trouva, ce chien était si sale, il avait le poil si mal taillé, si négligé, qu'on pouvait dire que, si par origine il était un chien d'eau, cependant il n'avait point touché l'eau depuis plusieurs mois.

Le maître l'appela, et ce chien, remuant la queue, flairant le sarrau, bien qu'il fût vide, entra en pourparlers avec lui. Il y eut entente et le dressage commença.

En premier lieu il lui lessiva la tête, lui passa un coup de gros peigne, lui tailla les poils du cou en tête de lion, avec des moustaches, et une touffe à chaque patte ; puis il lui enseigna les bonnes manières : ne manger que par faim, ne pas fréquenter certains chiens, ne pas se distraire avec des amies, ne pas s'arrêter aux coins où se trouvent des aumônes prohibitives. Une fois dressé, son maître lui apprit encore à s'asseoir, puis il le fit mettre debout sur deux jambes [illegible] qu'il cesse bouger ses autres pattes, remuer la queue, retourner la tête, et faire tout ce qu'on lui commandait, sauf partir si ce n'était l'heure du déjeuner, l'heure de manger à peine le quart de ce qu'il convoitait. Il lui apprit, de plus, quand il sut s'asseoir, à marcher droit sur ses deux pattes sans l'aider de la main, sans appui et sans qu'il soit accompagné, seul et à son compte. Ses grades acquis, on lui acheta un costume que son maître lui tailla proprement, mais qui bientôt fut quelque chose de sale : pardessus en lustrine avec dentelle aux quatre pattes et un trou pour passer la queue, pantalons avec élastiques comme en portent les enfants de la campagne, gilet décolleté par devant, casquette avec visière, ruche, plume, et tout ce que possèdent les coiffes de chien, et aussi ce qu'elles ne possèdent pas. Enfin, quand la bête fut dressée, quand elle fut [illegible]

Le chien d'eau amena un jour quelque ami. [illegible] il un museau comme quelque entonnoir, des [illegible] comme il était plus long de pattes et comme le [illegible] les cerceaux.

[illegible] Sauvagine [illegible] l'autre [illegible] peur de manger quelques bouchées, et ce chien devait s'alimenter pour maintenir sa maigreur.

Avec ce personnel à point, il ne manquait plus qu'un chien clown pour compléter la troupe ; le maître trouva cet aimable chien comme on trouve pareille bête : triste, allongé au soleil sous les arcades d'une place.

C'était un chien comme il y en avait peu ; il ne ressemblait à personne, mais plutôt il paraissait un chien vagabond. Il était blanc, d'un blanc poussiéreux, petit, cagneux, avec des yeux humides [illegible] un morceau de queue ; il avait encore un petit air d'importance et quelque tristesse dans le regard qui allait fort bien pour faire rire. Aussi, quand son dresseur le vit si calme, si pacifique, si désabusé de la vie, si ridicule, et ramenant si vite la queue en réponse à ce qu'on lui disait, le maître l'appela tout de suite, lui expliqua de quoi il s'agissait, lui donna le sobriquet de Colom, le joignit à son école, et lui enseigna des facéties.

La facétie consistait à porter perruque, à travailler en feignant la nonchalance. Le chien de garenne sautait il au cerceau, lui devait marcher dessous avec des clins d'œil à ceux qui regardaient... Le chien d'eau marchait-il droit ? Colom devait marcher en travers et rire du museau... Qu'un des deux dansât, lui se cachait [illegible] une [illegible] plus [illegible] à l'appel de [illegible] travailler. Que celui-ci fasse le bon vivant, lui faisait le mort, allongé par terre, tel un défunt, mais bougeant les oreilles pour montrer aux paysans qu'il [illegible] Lui [illegible] pour quelque [illegible] sieurs, et se serait donné tout entier pour un douro s'il y avait eu des douros où il passait...

[illegible]

[illegible] réellement pour [illegible] dans ce monde [illegible] cette [illegible] simple. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] deux [illegible] [illegible] savant et [illegible] cent du museau. Dès que le maître lui signi- [illegible] dans le panier, quand [illegible] il entrait bientôt en agonie, et quand son maître lui faisait exé- cuter quelques [illegible] étaient sur le point de rire, car rien qu'avec le regard, Co- lom les amusait. Cette bête cagneuse était de- venue la perle de leur maison, l'avenir de la troupe, celle qui promettait la meilleure carrière. Avec un tel savoir-faire ne pouvait-elle pas se représenter devant [illegible] quel public ? Et comme notre bon dresseur avait son personnel au complet, il mit une paire de neuves espa- drilles [illegible] ses trois disciples, leur donna une soupe à l'ail, et ils s'en allèrent au long des routes pour gagner le pain quotidien.

Par la route tout leur souriait. Le maître mar- chait en boitant et les gosses paraissaient par- tir en vacances ou jouir de leur jeudi. Qui im- portait la poussière ? Le chien d'eau continuait [illegible] pas être nettoyé, il ressemblait plutôt à un chien de poussière tant il se roulait, tant il cou- rait, sautait [illegible] ses poils comme un chien de style Louis XIV ; rencontrait-on quelques tas de gravier, le chien chasseur les sautait tous, abusant de ses aptitudes, n'ayant garde à ses jambes, comme les ténors ne marchandent pas leur voix. Passait quelque rémouleur, les chiens aboyaient après lui par habitude ; passait quel- que autre chien, même peu savant, ils le sa- luaient, le flairaient, lui disaient quelques mots de courtoisie à l'oreille, et s'ils ne voyaient per- sonne en route, les deux chiens taquinaient Co- lom, lequel, puisqu'il faisait les facéties, mar- chait toujours triste derrière son maître. Ou encore ils donnaient une répétition sous quel- que bocage, et s'habillaient de tous leurs atours pour entrer dans un village.

Ils [illegible] ainsi sur une place et firent le cer- cle. Maintenant au travail ! Le chien d'eau com- mença : danse avec pardessus, gilet et toque à grande plume qui lui tombait sur les yeux, ce qui le gênait beaucoup. Après vinrent les sauts du garenne, puis les facéties du clown. Danser sur les deux jambes, beaucoup de paysans trou- vaient cette chose naturelle ; ce n'était pas telle- ment fort et pouvait s'exécuter. Pour les sauts du chien le garenne, ils s'en étonnaient moins encore, car s'ils n'avaient pas vu des chiens sautant les cerceaux, ils en avaient vu qui sau- taient des torrents pour attraper un os. Ils res- taient étonnés cependant qu'une bête jouât la comédie quand ils ne savaient même pas, eux, pour [illegible] Les petits riaient, se [illegible] entre eux, et ils essayaient de distraire Colom en lui pinçant la queue, mais Colom n'était pas chien à se laisser distraire par des pincements ou les bêtises. Colom se sentait supérieur à l'as- sistance qui le regardait, il avait la vanité du bohème, et qu'il fît le mort ou l'intrépide, ja- mais il ne perdait patience quand un chien importun s'approchait pour lui tenir quelque banal propos. Il lui adressait un tel coup de museau que l'intrus se faufilait entre les paysans qui riaient des bouffonneries : celle du panier, celle de rester mort quand il lui était dit de se lever, celle du cerceau ou celle de la nonchalance paresseuse, tout son réper- toire enfin, sauf celle du plateau, car les spec- tateurs ne trouvaient pas bon qu'un chien bien élevé comme lui se présentât en sautant pour demander l'aumône. Aussi, quand apparaissait le plateau, les paysans s'écartaient et l'homme aux chiens changeait d'humeur, et la troupe s'en allait vers un autre village.

D'un lieu à l'autre, de cet autre à un plus lointain, du bleu de là-bas à l'horizon lumineux on n'aurait pu suivre chemin plus long que celui de pareils artistes et de leur maître, dont la jambe valide portait l'autre. Ils avaient es- sayé toutes les étapes, ils avaient passé devant toutes les auberges, ils connaissaient toutes les places de village, tous leurs platanes, leurs bancs et cette monotonie qui leur est particu- lière. Ce fut pour le maître et ses disciples, qui s'entendaient bien, des temps heureux, temps de liberté, temps de gloire, de poussière blan- che et de jours roses, de courses au grand air qui leur donnaient l'espoir de trouver au loin ce qu'ils ne rencontraient pas tout près.

Ce fut un temps qui, pareil à la jeunesse, au bonheur, à la joie, ne dure que quelques cou- chers de soleil, l'instant de gravir une mon- tagne pour la descendre de l'autre côté ; quel- que pauvre printemps avec des perspectives d'automne. La bonne entente et l'harmonie ne durent guère en ce bas monde. Les petits chiens eux-mêmes, quoique n'étant point des person- nes, ont également de l'ingratitude et oublient leur maître. L'union des familles s'évanouit quand y entre la misère ; cette famille ambu-

lande devait tourner comme les ailes [illegible] et rouler semblable aux feuilles des [illegible] suivis.

Le premier [illegible] de [illegible] trop voyage. [illegible] des mêmes partagées au milieu de peuplements sans même quelque sou costume sans [illegible] sans prendre [illegible] un chienne [illegible] de forme [illegible] leur compère. [illegible] maître se savait bien de sa jeunesse valide pour attraper les [illegible] il [illegible] dans [illegible] les villages [illegible] pour [illegible] seul le chien sautait [illegible] devant il [illegible] avec son [illegible] A l'été [illegible] sans doute [illegible] de [illegible] les jours et [illegible] à travers les plaines du monde. Ce premier [illegible] appelait un autre. Le chien [illegible] pour se tit empêcher dans quelque [illegible] à la voiture [illegible] dépôt, et comme il n'avait pas de [illegible] pas de costume qu'il [illegible] qu'il était un chien savant, il fut occis avec beaucoup d'autres, comme [illegible] sans mérite. La science étouffa l'art comme il arrive souvent. Le maître, après cela, trouva bien d'autres disciples, de nouveau il dépensa toute la patience qu'il avait pour les éduquer, mais ils montrèrent plus de mauvaise volonté que les premiers. L'homme aux chiens se voyait vieillir, il fut plus boiteux, plus triste, plus amer, plus sans recours à donner, ne trouvant plus d'autres disciples, lui et son fidèle Colom, ils restèrent tous deux seuls au milieu du chemin.

La tristesse que ressentit le bonhomme quand il se vit sans sa famille, à marcher toujours avec son unique compagnon, ne peut être soupçonnée que par celui qui connaît la nostalgie d'une plaine sans arbres et sans nuages. Les villages lui parurent plus lointains, la terre fut plus âpre, et les hommes se montrèrent plus hostiles. Le soleil, en fin de compte, parut s'éteindre au bout des chemins. Il se sentit glacé du froid de la solitude. Cette marche sans espoir lui brisait les genoux, et souvent il s'asseyait sans souci d'aller plus loin, caressant son chien, qui se couchait à ses pieds, comme il se serait couché sur la tombe d'un pauvre.

Colom, le pauvre Colom, aurait bien voulu le consoler, mais il ne savait que faire des facéties ; il aurait bien voulu gagner leur vie, mais il ne pouvait la gagner sans faire de bouffonneries, et tout de même, puisqu'il aimait son maître, il ne l'aimait pas pour rire. Quand il voyait [illegible] de là le [illegible] ne sachant comment le distraire, il venait lui lécher les mains ; s'il le voyait triste, il faisait le boiteux, s'il pleurait il faisait le mort, et, faisait le mort [illegible] Il ne pouvaient vivre de pareilles plaisanteries, [illegible] qu'à une [illegible] tant de [illegible] pitié.

Il revenait parfois avec un compagnon et semblait dire : « Celui-ci te servira peut-être. [illegible] qui sait ! » Son maître l'apprenait [illegible] foi, sans goût d'enseigner, et le disciple n'en montrait guère pour apprendre. Parfois, s'il ne recevait pas de pain, il faisait ce qu'il n'avait point fait : aboyer contre ceux qui ne lui en donnaient pas. Et puis, lorsqu'il voyait son maître qui ne pouvait plus guère marcher, qui était si las, qui devenait de plus en plus aveugle, il se couchait à ses pieds et pleurait, le pauvre Colom, sans [illegible] mais avec des larmes plus sincères, plus vraies que beaucoup de celles versées par les hommes.

Un soir ou un matin [illegible] pareil ; l'homme aux chiens fut complètement aveugle. Un crépuscule tomba sur sa vie avec toutes espérances de revoir la lumière. Les fenêtres du paysage, de la lumière et celles de l'harmonie se fermèrent pour toujours ; faible, [illegible] ne voyant [illegible] chemin, et ne sachant où aller, il se fit conduire à l'asile.

Il se fit conduire à l'asile, mais il n'avait pas pensé que pour les chiens l'asile était fermé et qu'il devait se séparer de Colom ; lorsqu'il fut au pied de la porte, ayant embrassé son chien et des larmes dans ses yeux aveugles, il se ressaisit et dit : « Non, je ne t'abandonnerai pas. Partons tous deux ; conduis-moi où tu voudras, Colom. »

Et Colom, comme s'il avait compris, aboya devant lui sur la route, il semblait répondre : « Attache-moi à une corde ; bien que je sois un chien bouffon, je connais toutes les routes pour l'avoir suivi [illegible] de village en village. »

L'homme et le chien suivirent ensemble ces chemins lumineux qui étaient devenus sombres ; ils les suivaient [illegible] rent beaucoup plus longs, déserts, obscurs, comme des [illegible] ils entendirent le bruit des [illegible]

des [illegible] Il ne savait plus ni où il avait de [illegible] ni où il était dans [illegible] ni le [illegible] ni la douceur des plaines [illegible] qui guidait le maître et qui le reliait à son compagnon, était l'unique nerf [illegible] par lequel il communiquait à la terre.

Un jour, le [illegible] s'arrêta net et l'homme [illegible]

— Ou es tu Colom ? Pourquoi t'arrêtes-tu ?

Colom aboya légèrement comme [illegible] voulait dire : « N'aie pas peur », et il continua de marcher.

— Tu devrais venir, Colom, expliqua son maître.

Et le chien de lui lécher la main.

— Reposons-nous, si tu veux, qu'importe si nous arrivons tard. Tu sais bien que pour moi c'est toujours la nuit.

Colom ne répondit pas, mais se mit à marcher plus vite pour chasser tout soupçon. Soudain il s'arrêta de nouveau.

— Colom ; cria l'aveugle, marche Colom !

Et Colom ne répondait pas.

— Viens ici ! Ne te cache pas sous le panier.

Il ne bougea pas.

— Lève-toi !

Il ne se leva plus.

Une sueur d'agonie empoigna le pauvre homme, il allongeait la main autour de lui, et malgré que cette main fût gelée, elle touchait quelque chose de plus froid encore.

Colom était mort sans rien dire, en silence, sans avertir son maître ; et le maître, près de son ami mort, seul, tout seul au milieu du chemin, sut alors qu'il était aveugle.

SANTIAGO RUSSINYOL.

Traduit du catalan par A. Schneeberger.

IMPRESSIONS DU MAROC

UN COUP D'ŒIL AU MAROC EN 1926

A six kilomètres de Marrakech on franchit l'oued Tensiff à qui la ville et la plaine du Haous doivent leur prospérité, puis, c'est Sidi Bou Othman où fut livré, contre le fameux El Hiba par le colonel Mangin, le 6 septembre 1912, le combat qui ouvrit aux troupes françaises les portes de Marrakech. La route file avec une régularité de train express sur la route toute droite et plate de Casa. Nous roulons à une allure parfaitement uniforme et sans arrêt pendant deux heures, puis, c'est Mechra be Abbou et son poste de télégraphie sans fil et Settat, petite ville où nombreux colons [illegible] à leurs occupations au milieu d'une affluence considérable d'indigènes bruyants et gesticulants ; on voit que la colonisation s'est installée là depuis plus longtemps, on se croirait dans un de nos bleds d'Algérie, dans la Mitidja, ou dans le Sersous. C'est ensuite Ber Réchid et Kasba Médionna, ces noms qui, au début de notre occupation du Maroc, paraissaient chaque jour dans le communiqué avec ceux des généraux Drude, d'Amade, Moinier, puis la grande ville [illegible] par une forêt de pylones de [illegible] électrique, voilà l'Océan là-bas et de nouveau Casablanca.

Mon premier projet avait été de visiter la région du Moyen-Atlas, le Tadla, renommée par ses immenses terrains de culture et d'élevage et aussi pour ses tapis de haute laine ; un itinéraire se présentait à moi de Marrakech par Kalaa, Dar el Zidou, Kasbah beni Mellah Kasbah Tadla, de Casablanca par Boujad ville sainte et capitale du Tadla et Oued Zem important centre d'exploitation de phosphates et que dessert le chemin de fer ; j'aurais poussé jusqu'à Kenifra, la capitale du pays Zaiane, mais on m'avertit que j'aurais sans doute quelques difficultés à me faire délivrer par les autorités militaires de la région les permissions et l'aide indispensables pour parcourir ce pays incomplètement soumis. [illegible] au doute à mon projet, le remettant à plus tard lorsque ce qui ne saurait tarder cette contrée exceptionnellement riche, favorable à l'élevage et abondamment arrosée par l'Oum er Rebia sera facilement abordable.

De l'avis de gens compétents ce sera une des parties du Maroc où la colonisation, si elle est bien conduite, devra le mieux réussir. Les deux grands inconvénients sont l'extrême chaleur en été et l'état d'esprit des habitants qui, berbères comme les Riffains, en ont la sauvagerie, le goût du brigandage et l'ardeur guerrière. Admirablement servis par la structure du pays, ils trouvent dans les repaires presque inaccessibles du Moyen-Atlas un asile sûr après leurs mauvais coups.

Les Zaïanes qui nous devons le tragique échec de la colonne Laverdure en 1914 sont les plus farouches de ces pillards ; les deux postes de Kasbah Tadla et de Kenifra surveillent étroitement toute la région, le jour est proche où leur action bienfaisante imposera à tous les

---

[illegible] *Revue Bleue* [illegible] 17 septembre [illegible]

dissidents le respect de l'autorité française [illegible] alors dans cette haute vallée de l'Oum er Rebia, sur les contreforts de l'Atlas, dans tout ce Tadla dont les Marocains ne parlent qu'avec respect en ouvrant des grands yeux d'admiration, le colon pourra pousser tranquillement [illegible] et faire paître pacifiquement ses troupeaux.

*
* *

Les services d'autocars sont nombreux sur la superbe route Casa-Rabat, et bien que le chemin de fer à voie normale existe maintenant jusqu'à Fez, les prix étant sensiblement les mêmes, l'auto-car est généralement préféré. Entièrement goudronnée sur ses 93 kilomètres, la route se prêterait à la vitesse si la traversée de quelques oueds impressionnants sur de beaux ponts, dont le plus intéressant est le pont suspendu sur l'oued Cherrat qu'on est obligé d'aborder après une descente en escargot, n'invitait les conducteurs à la prudence.

Ville maghzen, siège du gouvernement chérifien et du protectorat, Rabat ne donne pas l'impression d'une grande cité comme Fez et Marrakech qui, avec Meknès, sont les autres villes maghzen ou impériales du Maroc. Le voyageur est un peu désorienté quand, au débotté, il lui faut choisir un itinéraire, tellement la ville parait décousue. L'avenue du Dar el Maghzen est une large voie où sont les grands magasins et les banques ainsi que la poste et la gare (qui par extraordinaire n'est pas à l'extérieur de la ville) et qui conduit à la nouvelle ville. De ce côté, l'intérêt est mince ; malgré la profusion de jardins, de pergolas enguirlandées de charmilles, de vasques, et de bassins autour de palais tout neufs où s'abritent luxueusement les services du protectorat que domine la résidence, elle-même sorte de nid de verdure, l'ensemble, à notre goût, est trop tarabiscoté et donne un aspect de rococo peu plaisant. Puis, ce sont partout, disséminées dans tous les coins, de charmantes villas de style arabe qu'entourent de frais et gentils jardins où logent les nombreux fonctionnaires du protectorat. Mais cela est réparti sur un espace immense, ce qui donne à l'ensemble, malgré toutes ces fleurs, ces arbustes et ces jets d'eau, un vague air de provisoire ; il s'en dégage une pointe de mélancolie ; trop de terrains abandonnés séparent ces belles demeures des coquets cottages. [illegible] on pas vu trop grand ? Tous les fonctionnaires, tous les employés du gouvernement, ou presque [illegible] on l'a voulu ainsi, mais ce sera toujours une ville de fonctionnaires et malgré ses verdures, [illegible] éblouissantes de blancheur, elle aura toujours l'air un peu maussade d'une ville officielle.

Mais si, au lieu de s'engager dans l'imposante [illegible] de Dar el Maghzen, [illegible] on prend la rue El Gaza ou la rue Sidi Fatah qui traversent la Médinah, c'est alors la vie arabe amusante et grouillante et l'arrivée bientôt, par le boulevard El Alou, centre de la ville européenne avant l'émigration vers la ville nouvelle à la Kasbah des Oudaiah qui est une merveille. La porte monumentale franchie, après [illegible] sombre, on débouche tout-à-coup sur la terrasse ; saisi par la lumière éclatante du jour on est ébloui par le spectacle qui s'offre aux yeux. Le Bou Regreg sillonné de barcasses coule à vos pieds, gagnant paresseusement la mer que lui ferme une petite barre de sable derrière laquelle se balancent quelques vapeurs à l'ancre. Salé avec ses terrasses et ses minarets aveuglants de blancheur, de l'autre côté de l'oued, semble dormir sous le soleil africain ; au pied des murailles crénelées, où claquètent bruyamment d'innombrables cigognes, s'étend, jusqu'au rivage, un immense cimetière où pâturent, à travers les tombes, des moutons et des vaches que surveillent distraitement de petits Arabes occupés à jouer aux osselets ; puis, au-delà, c'est le [illegible] des maisons de Rabat dominées par la haute tour Hassan.

*
* *

Il existe deux routes pour se rendre de Rabat à Meknès : l'une passe par Kénitra, l'autre par Tiflet et Khemisset [illegible] le « triq el soltan » la route impériale. Elle traverse la forêt de Mamora, cette superbe forêt [illegible] chênes-lièges [illegible] forêt de Fontainebleau [illegible] début de la conquête du Maroc, ne traversèrent point sans pertes sanglantes. Par le pays Zemmour, à travers [illegible] en abondance [illegible] après défrichement [illegible]

[illegible] pour ces belles exploitations qui [illegible] rapidement après avoir [illegible] la belle sauvage de l'Oued Beth, elle se [illegible] à 15 kilomètres de Meknès.

[illegible] Ouezzan est [illegible] le versant [illegible] au Nord de la [illegible] de la Mamora par Kenitra. [illegible] en raison de la lenteur de nos troupes. Il a [illegible] une [illegible] et quelques marches. [illegible] en pleine prospérité [illegible] de la région du Gharb, de Meknès et de [illegible]. Il est [illegible] de l'Oued Sebou, le magnifique fleuve qui prend sa source dans le Moyen Atlas, reçoit l'immense tribut de la région de Fez, l'Ouerg[illegible] des eaux pluviales moulées du Rif et l'Oued [illegible] venant du Sud et devenu une énorme boucle dans la plaine du Gharb dont il fait la [illegible]. Navigable par bateaux plats depuis Mechra bel Ksiri, à 105 kilomètres de son embouchure, il se jette dans l'Atlantique à 7 kilomètres au Nord-Ouest de Kenitra près de Méda. Un des comptoirs [illegible] le sultan Hassan, [illegible] sans doute [illegible] Sala et Anfa Casablanca, le sultan [illegible] son périple de l'Afrique. Des essais avaient été faits pour y créer un port moderne, le manque de dégagements et la violence des marées en hiver en fit préférer Kenitra. Laissant au sortir de la ville la route de Souk el Arba du Ouezzan et la riche contrée du Gharb particulièrement propre à la culture de la vigne et de l'olivier et où de nombreuses et florissantes exploitations existent déjà, après la traversée de l'Oued Jean, embranchement de la ligne Tanger-Fez et du col de Zegota, on atteint au bout de 148 kilomètres Volubilis.

Les modestes ruines que l'on met à jour peu à peu et avec une activité subordonnée aux crédits dont dispose le Directeur des Fouilles (à notre passage, à en juger par le quasi abandon qui y régnait les crédits devaient être fort en baisse) ne donnent qu'une faible idée de ce que devait être le Ksar Pharaouni, cette grande ville de la Mauritanie Tingitane dont parle Pline l'Ancien, que les Romains avaient construite pour surveiller la plaine du Gharb et qui se reliait à Tanger, capitale de la province par une voie dont il reste des vestiges.

L'arc de triomphe de Caracalla, aux proportions imposantes, mais dont les pierres semblent menacer de s'effondrer à tout moment tellement elles sont disjointes, est un beau souvenir du passé et les inscriptions trouvées dans le forum et la basilique sont remplies d'intérêt pour l'étude de l'occupation romaine. Dans le petit musée, le chien de bronze et surtout l'éphèbe à cheval dont le modèle fait l'admiration des artistes et la restauration pleine de grâce et d'aisance celle des cavaliers, sont des pièces de haute valeur. Peut-être pourra-t-on, en continuant les fouilles, établir que Volubilis fut, avant les Romains, une cité punique ainsi que beaucoup le croient.

En arrivant de Volubilis la route traverse une magnifique forêt de chênes et un hôtel en bois de châlet, sous les arbres, est une tentation pour le voyageur qui aurait pu passer quelques heures ou quelques jours au milieu de ces ramures loin de tout, dans ce cadre sévère, mais si évocateur. Car voici, tout près de Moulay Idriss, la grande ville sainte du Maroc qui renferme le sanctuaire et la Zaouïa de Moulay Idriss, le saint le plus vénéré du Maroc, fondateur de la première dynastie arabe et dont le fils créa Fez. Ce marabout est l'objet de la plus grande vénération de tous les Marocains, les pèlerinages auxquels il donne lieu sont nombreux et très fréquentés et dormir son dernier sommeil dans un site aussi grandiose que celui dans lequel il repose est encore une apothéose. Sur le flanc du Djebel Zerhoum, le piton et le mamelon sur lesquels est construite la ville se détachent admirablement au milieu d'arbres à l'abondante floraison, au milieu de rochers moussus, au rebord d'un ravin encombré de roes ruisselants de mille cascatelles. Du piton de Sidi Abd Allah ej Hajam la vue sur la koubba et la Zaouïa aux tuiles vertes se détachant en clair au milieu des toits multicolores de la ville est un spectacle bien fait pour frapper les imaginations.

*
* *

Meknès doit sa splendeur au sultan Moulay Ismaïl, un des premiers souverains de la dynastie actuellement régnante, le père dit-on de 800 enfants, le sultan qui envoya une ambassade à Louis XIV et demanda la main d'une de ses filles, la princesse de Conti. Ce monarque voulut faire de Meknès, alors ville de médiocre importance, une sorte de Versailles ; les constructions qu'il fit exécuter par un nombre considérable de captifs chrétiens et d'artisans choisis parmi les meilleurs du Maroc dépassent l'imagination. Ce sont des murailles crénelées s'étendant à perte de vue, des portes monumentales, dont la plus imposante est celle de Bab Mansour aux admirables mosaïques vert émeraude, des jardins magnifiques et de vastes bassins pour l'agrément de son harem innombrable,

des écuries qui semblent une ville [illegible] immenses en très [illegible] encore attrayant l'opulence et le faste du sultan dont le [illegible] deste [illegible] ne cesse de [illegible] au milieu de telles splendeurs. Quand on se rend à l'Agdal, à la curieuse autrichienne au haras jumentière, superbe établissement admirablement tenu où les plus beaux spécimens de la race chevaline se trouvent représentés, après avoir traversé l'El Mansour, on s'[illegible] dans d'interminables [illegible] alors que bordent de chaque côté des murailles d'une hauteur prodigieuse, on se sent alors comme étouffé, puis [illegible] sont les hautes voûtes des écuries avec leur dédale de travées sans fin et l'on se rend compte de la grandeur de ce Versailles marocain, mais [illegible] cette grandeur vous oppresse et c'est en cela que malgré tout il reste bien musulman.

Meknès est la ville principale d'une contrée extrêmement riche, où la colonisation est déjà très prospère. Admirablement située, impressionnante d'aspect avec comme écran vers le Nord l'imposante masse du Zeroum qu'une piste circulaire d'environ 120 kilomètres permet de parcourir, arrosée par l'oued Fekran dont le cours pittoresque est un des charmes du jardin public très joliment tracé, la végétation abondante qui l'entoure, les vergers parfaitement irrigués qu'on y trouve et l'animation prodigieuse de ses souks en font une véritable et attrayante capitale. La population est surtout berbère, les juifs assez nombreux habitent à l'extrémité de la ville dans leur Mellah, les nègres qu'on y rencontre en assez grand nombre seraient les descendants des soldats de la garde noire de Moulay Ismaïl.

L'étendue de la ville est considérable ; de l'extrémité sud à la gare située bien au-delà de la ville nouvelle dont les longues rues se coupent à angle droit sur un plateau très exposé au vent et très poussiéreux en été, il faut compter plusieurs kilomètres. Le service des autos étant très irrégulier et très insuffisant comme nombre de voitures, propreté, etc., il s'ensuit que les communications à travers la ville sont fort laborieuses et que la promiscuité et la compression des indigènes laissent, à certains moments, les encombrements du métro loin derrière eux. C'est là l'inconvénient que l'on retrouve dans toute les grandes villes du Maroc ; on a vu très grand, trop grand parfois, et on n'a pas su assurer les moyens de transport ; tout le monde ne possède pas une auto ou les moyens d'en louer une, aucun tramway n'existe au Maroc, pas plus à Casablanca qu'à Fez ou Marrakech [illegible] est surp[illegible] [illegible] le omotion si simples, si économiques et que, [illegible] que [illegible] nople et à Beyrouth.

[illegible] gner Fez compte déjà plusieurs établissements prospères où l'agriculture dispose des engins les plus modernes. La proximité des deux grandes villes maghzen, Meknès et Fez, attire les colons européens ; assez bien approvisionnée en eau du moins dans sa plus grande partie, cette vaste étendue de terrains, généralement fertile, traversée par le chemin de fer à voie normale, ne tardera sans doute pas à se couvrir de blanches fermes comme dans le Tell algérien.

Un simple coup d'œil sur une carte montre quelle merveilleuse situation géographique occupe Fez dans l'empire chérifien. Située au point d'intersection de la grande voie Alger-Rabat et des pistes qui de Tanger mènent au Sahara par le Tafilalet à travers l'Atlas, reliant ainsi la Méditerranée à l'Océan et, par le détroit de Gibraltar, l'Europe au Soudan, la ville, ou plutôt les trois villes (Fez el Bali, la vieille Fez et Djid, la neuve, et la ville européenne) forment une agglomération tellement importante qu'il est difficile, de prime abord, de les distinguer nettement. Le mieux pour le voyageur est d'en faire le tour ; c'est au pied du fort Chardonnet que l'on aura la vue la plus belle et la plus étendue. La description de Fez a été faite si souvent qu'il semble inutile de dire que le spectacle que l'on a sous les yeux, surtout le matin, est admirable ; au printemps, c'est une féerie que d'assister, alors que les fraîcheurs nocturnes baignent encore les jardins et les vergers qui enserrent de leurs verdures les milliers de terrasses et les innombrables minarets ou coupoles, à l'éveil de l'immense cité, tandis qu'au sommet des cheminées, perchées sur leurs nids en couronne, les cigognes claquètent, guettant leurs compagnes qui, toutes ailes déployées, reviennent d'une première et matinale expédition dans les [illegible]

La visite de Fez el Bali demanderait à elle seule des [illegible] un dédale d'une luminosité et d'un pittoresque uniques. Lorsque, après avoir contemplé la mos- [illegible] Karouiine, on pénètre [illegible]

[illegible] en [illegible] de la [illegible] et [illegible] qui [illegible] leurs [illegible] petites [illegible] [illegible] de [illegible] la beur, de vie recluse et honnête qui règnent là [illegible] une impression [illegible] de [illegible] [illegible] dans le [illegible] des temps et [illegible] existence paisible, calme et [illegible] un peu celle qu'on ressent en visitant le béguinage de Bruges. Quelques pas encore, et, c'est le pont de l'eau [illegible] Zeïtoun [illegible] d'un [illegible] l'oued Fez passe dessous. l'eau n'est pas très limpide à cause des impuretés qu'elle charrie, mais que cet oued est pittoresque avec les vieilles maisons de Fez el Bali qui baignent leurs soubassements dans son lit qui prend différentes couleurs selon les étoffes que des teinturiers à demi nus piétinent, brassent et secouent à grands cris au milieu de ces eaux de fontaines lumineuses. Des Marocains hors d'âge, assis sur le rebord du pont, contemplent ce spectacle, indifférents à l'étranger qui les coudoie et auquel ils ne font même pas l'aumône d'un regard ; ils préfèrent suivre des yeux les hirondelles qui s'engouffrent [illegible] sous le [illegible] du pont à la poursuite des insectes qu'attire la fraîcheur de la rivière.

C'est un spectacle digne de Virgile ou d'Horace [illegible] après cela Fez el Djid, son Mellah et sa population mélangée un peu méprisée par les habitants de Fez el Bali parait bien vulgaire et sa place du Commerce digne d'une petite sous-préfecture de chez nous. Quant à la ville européenne et [illegible] personne ne songe à aller prendre le train tellement elle est éloignée, avec ses belles rues bien droites effroyablement poussiéreuses en été, elle semble plus que fade.

*
* *

Que cette place du Commerce est donc [illegible] ! Au-dessous de ma fenêtre un dancing et un music-hall regorgent de monde, leurs jazz et leur piano mécanique n'ont pas cessé de hurler, gémir et glapir ; des troupes nombreuses, retour du Rif, sont arrivées ce matin à Fez et avant de repartir pour la Tache de Taza les soldats se divertissent. Un bruit de verres cassés, de bouteilles brisées, des injures et des cris me réveillent tout-à-fait, j'ouvre mes persiennes, c'est un légionnaire au jargon teutonique qui, [illegible] sans protestations énergiques de ses camarades, des agents entraînent vers le poste au milieu de force horions de part et d'autre. La police donne l'ordre de fermer tous les établissements de la place, on va [illegible] de matin [illegible] le moment de boucler ma valise.

La nuit est superbe, claire et douce, la route serpente en suivant les remparts au milieu des oliviers, nous roulons sans bruit, le moteur arrêté, on entend les brefs appels d'oiseaux subitement [illegible] et, les ruisseaux se précipitant en cascades vers l'oued Zeïtoun dont on devine le lit à nos pieds ; la vieille porte de Bab Fatouh, entrée de Fez el Bali vers Taza et qui vit tant d'invasions et de massacres sous ses hautes voûtes, a ses lourds battants hermétiquement clos ; en face les pierres tombales de l'immense cimetière font des taches blanches dans la nuit, nous tournons brusquement à droite et dans le jour obscur de cette belle nuit de Juin, nous nous enfonçons au milieu du fouillis d'arbres, de lianes et de fleurs des jardins de Fez où le mince tracé blanc de la route est à peine visible.

.

Après avoir quitté la vallée de l'oued Sebou, on arrive dans celle de l'oued Innaouenne un de ses affluents qui ne compte pas moins de 150 kilomètres de long ; on le traverse plusieurs fois avant d'arriver à Taza..

C'est avec satisfaction qu'après plus de trois heures d'auto, on met pied à terre devant la petite cantine où le café matinal du troupier est le bien venu. Mais que la ville est donc d'aspect sévère ! La médina est construite sur un plateau élevé, les remparts à crénaux qui l'entourent, en pierres grises, lui donnent l'air d'une véritable citadelle.

Encerclée par de hautes montagnes désolées, dans un site morne et triste, chargée de la garde du couloir qui fait communiquer le Maroc Oriental et le Maroc Occidental, la Méditerranée avec l'Océan, on comprend le rôle considérable que Taza a joué dans l'histoire et les luttes qui se livrèrent au pied de ses murs. La ville nouvelle et le camp situé en ce contre-bas n'arrivent pas à donner une apparence plus accueillante à ces sites pleins de gravité. Le voisinage des farouches Ghiata et des beni Ouaraïn rend, pour quelque temps encore, le séjour de la région peu engageant pour les touristes. La réduction de la

fameuse tache de Taza est certainement une des œuvres les plus méritoires de l'armée française au Maroc ; la simple vue lointaine des terribles montagnes dont les sommets déchiquetés barrent l'horizon, donne une idée de l'effort inouï qu'exige une opération dans un aussi effroyable pays.

Passé Taza, on se trouve dans le Maroc Oriental, l'aspect change considérablement, ce n'est plus le riant Maroc largement arrosé et, en général, verdoyant à travers lequel depuis un mois je voyage ; je retrouve les hauts-plateaux algériens dont le charme certain n'est guère goûté que par ceux qui longtemps les ont eus sous les yeux et ont pu ainsi en discerner la véritable poésie. Le poste de Mzoum, à [illegible] kilomètres de Taza, doit être un séjour bien triste pour les quelques soldats qui l'occupent ; au-dessus des hautes murailles apparaissent les toits des baraques et des bâtiments du poste ; le drapeau français flotte au sommet d'un mât, un oued aux eaux inquiétantes sous les lauriers roses semble dormir à ses pieds. Installé en 1913, ce poste de Mzoum précéda de peu notre prise de Taza, qui assura la liaison entre l'Algérie et le Maroc. Les militaires qui y tinrent garnison ont gardé un souvenir sévère de ce bled perdu et des eaux perfides de son oued qui, par les fièvres qu'il propagea, a coûté la vie à plus d'un de nos soldats.

Guerçif, ancien poste romain, est un petit centre de colonisation très modeste, Taourirt plus important bénéficie d'une ancienne kasbah pittoresque qui donne à ce petit village de près de 550 Européens un air accueillant et aimable.

Puis c'est El Aioun (les sources) qui justifie bien son nom et dont les frais ombrages sont un régal pour les yeux du voyageur brûlés par les 200 kilomètres qu'il vient de faire au milieu du sable et de la pierraille. Enfin, c'est Oudjda, toute blanche parmi les arbres et les vergers qui l'entourent, au milieu des riches plaines des Angad et des Triffa qu'au nord le plateau des Beni Snassen domine de sa haute masse.

Le P.-L.-M. nous attend là ; quelques heures de chemin de fer et ce sera notre vieille Algérie, Oran, la mer, les courriers de France, mon beau voyage est terminé. J'éprouve, au moment de quitter le sol marocain, non pas du regret mais le désir de revenir le plus tôt possible dans ce pays si captivant. De comparaison avec l'Algérie et la Tunisie que je connais bien pour y avoir passé de nombreuses années, il ne saurait être question ; l'Algérie offre peut-être au touriste des paysages plus variés, plus [illegible]

[illegible] secouer leur ennui, à utiliser leurs facultés ?

Je me rappelle la phrase de mon conducteur [illegible] : — [illegible] au Maroc. — Il exagérait, mais il n'en reste pas moins qu'il y a [illegible] possède des fleuves comme ceux qui s'y trouvent, des montagnes comme l'Atlas et des plaines comme celles qui s'y étendent à perte de vue est assurément appelé à un avenir magnifique. Là, vraiment, on sent la douceur de vivre ; dans ce Maroc privilégié, ce n'est plus l'étroitesse de notre existence recroquevillée de France; sous ce ciel admirable, sous ce climat si doux le cœur se dilate, les yeux ne sont pas assez grands pour embrasser les vastes horizons ; là réellement, c'est la vie du large, mouvementée, agissante et combien passionnante, celle en somme des Marocains qui [illegible]

[illegible]

Dans le [illegible]

[illegible]

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

L'ORGANISATION DE LA PAIX

J'ai trop présentes à la mémoire certaines pages de Renan et d'Anatole France pour adhérer de plein cœur aux hymnes pacifistes et aux diatribes contre la guerre qui sont de mode aujourd'hui. La guerre fut un précieux agent de progrès pour l'humanité [illegible] de son histoire. C'est une rupture d'équilibre, comme dit quelque part Renan, dans ses dialogues philosophiques ; il y a des moments où l'équilibre ressemble au sommeil et à la mort. Mais après la période de tuerie, de désordre et de destruction que nous venons de traverser, une longue période de paix est indispensable au monde, et particulièrement à l'Europe. Il [illegible]

[illegible] Il faudra [illegible] la Révolution. Trois fois [illegible] quelque crédit à la Société des Nations malgré [illegible] plus qu'elle [illegible] c'est qu'il [illegible] arriver à compléter le [illegible] assurer la paix et de diminuer les [illegible] indispensable [illegible] de son [illegible].

Elle [illegible] un moyen de difficultés [illegible] et que viennent non seulement [illegible] ses obscures [illegible] l'État et diplomatie [illegible] sceptiques devant les combinaisons trop subtiles [illegible] des [illegible] équilibre [illegible] mais aussi des [illegible] trop [illegible] chargés du gouvernement du monde, enfin de certains vices [illegible] qui tiennent à ses origines [illegible] assemblée [illegible] sans doute [illegible] jamais [illegible] perpétuellement [illegible] de la Société des Nations ni à ceux qui escomptent son éclatant triomphe, aura mis toutes ces difficultés dans une vive lumière. C'est peut-être ce qui permettra de les résoudre.

[illegible]

A l'origine de la Société des Nations il y a quelques contradictions et quelques malentendus qui sont de dangereux ferments de dissolution. Elle a été fondée pour organiser la paix, mais dans les traités [illegible] pour lesquels elle peut être amenée à [illegible] parce que cela équivaudrait à [illegible] en question et à rendre la guerre inévitable, mais qui sont trop imparfaits, qui ont été trop hâtivement [illegible] pour que toutes les nations intéressées puissent les accepter sans arrière-pensée. Parmi ces États qui [illegible] faisant partie de la Société des Nations, ne songent qu'à détruire les traités qu'elle doit conserver. Il y a d'abord l'Allemagne.

A l'égard de l'Allemagne, le traité de Versailles prévoit trois opérations successives : 1° la liquidation du passé mettant fin à l'état de guerre ; 2° la mise à l'épreuve de l'Allemagne pendant une période où elle est tenue de réparer les maux causés par elle pendant la guerre ; 3° l'admission de l'Allemagne, réintégrée dans ses droits et redevenant l'égale des autres peuples, dans la communauté constituée conformément au pacte de la Société des Nations. Le Bloc pensait que la seconde de ces opérations publiques est accomplie et que les puissances l'ont reconnu en procédant à la troisième, c'est-à-dire en l'admettant dans la Société des Nations ; que par conséquent l'occupation de la région rhénane n'a plus de raison d'être. Son raisonnement n'est pas sans force. Malheureusement, l'Allemagne n'inspire pas confiance et elle [illegible] de telles [illegible] qu'il est bien difficile de ne pas douter de sa sincérité. Elle a maintenu ses organisations militaires secrètes ; sa presse nationaliste, la plus puissante de toutes, ne cesse d'entretenir la haine de la France et la soif de revanche ; revenant sans cesse sur ses aveux précédents, elle nie que le gouvernement impérial soit responsable de la guerre, et le discours du président Hindenburg vient de donner à cette attitude une sorte de consécration officielle ; bref, elle montre clairement que si elle est entrée dans la Société des Nations, c'est pour en obtenir la révision de ces traités que la Société des Nations s'était chargée d'appliquer. De même la Hongrie, qui vient d'obtenir en Angleterre des appuis inattendus et qui ne cesse de jeter dans toute l'Europe centrale de dangereux ferments de discorde, comme l'affaire dite des « optants », qui a empoisonné les dernières séances de septembre.

L'Allemagne, à Genève, a toujours l'air de jouer un double jeu. M. Stresemann prononce un excellent discours. Il fait entendre que l'accord de Locarno est valable pour la frontière de l'est comme pour la frontière de l'ouest. « L'opinion publique en Allemagne, déclare-t-il solennellement, approuve les idées d'entente entre les pays et elle veut être dans cette grande œuvre réformatrice plus qu'un collaborateur, un pionnier ». Fort bien, mais la Pologne, au cours de cette même assemblée, ayant formulé une proposition dont le but officiel et général est d'interdire la guerre, de la mettre « hors la loi », comme on dit un peu naïvement, et le but réel d'assurer sa propre sécurité et de remédier à la regrettable omission dont elle a été l'objet dans le pacte de Locarno, toute la presse allemande fulmine et lui attribue les plus noirs desseins.

Au reste, cette proposition polonaise, de même que la proposition hollandaise, en apparence très bien accueillie par la majorité de l'assemblée, ne fut peut-être pas très opportune : toutes deux soulignèrent, une fois de plus, un des vices de construction de la Société des Nations. On a beaucoup subtilisé sur leur portée exacte. Ces casuistes byzantins que sont les

juristes internationaux, ont ergoté à perte de vue sur les formules. Mais les formules importent peu ; ce qui est intéressant, ce sont les sentiments et les intérêts qui les inspirèrent.

Sans rouvrir les discussions sur ce protocole de Genève de 1924 [illegible] la lamentable [illegible] le jonkheer Beelaerts van Blokland, chef de la délégation hollandaise, propose que l'assemblée de la [illegible] qu'il est désirable d'examiner si le moment n'est pas venu de reprendre l'étude des principes qui ont formé la base de ce protocole ». Ce vœu tout platonique ne signifie rien ou il signifie que ceux qui l'ont formulé et approuvé considèrent qu'en faisant échouer le protocole pour le règlement pacifique des conflits internationaux, l'Angleterre a [illegible] la Société des Nations sur une mauvaise voie et l'a empêchée de remplir son rôle essentiel qui est d'organiser la paix. C'est un blâme détourné à une grande puissance, sinon à toutes les grandes puissances.

La proposition polonaise est aussi une leçon indirecte aux grandes puissances.

Conclu dans le cadre de la Société des Nations, l'accord de Locarno a pour but de préciser et de compléter le pacte, et notamment ce fameux [illegible] Il codifie les procédures de conciliation, prévoit cependant des cas où, après l'échec de ces procédures, chaque État peut reprendre sa liberté d'action, c'est-à-dire la liberté de recourir à la force. Il comporte l'engagement pour l'Allemagne et pour la France de ne pas recourir aux armes et de se garantir mutuellement leurs territoires. Mais il n'est question, dans ce pacte, que des frontières de l'ouest de l'Allemagne, ce qui, aux yeux des Polonais, implique que si le Reich leur cherchait une querelle d'Allemand, il lui serait toujours loisible, tout membre de la Société des Nations qu'il est, de recourir à la force après avoir tenté toute conciliation possible. La Pologne qui, avec ses frontières ouvertes, a plus besoin qu'aucun autre pays d'assurer sa sécurité, a voulu remédier à cette insuffisance de l'accord de Locarno.

« Le point central de la politique polonaise, dit la *Frankfurter Zeitung*, consiste à rechercher une garantie pour les frontières [illegible]. On s'est déjà querellé à ce sujet à Locarno. Les Polonais n'ont signé le traité d'arbitrage que quand on leur eut fait, dans le préambule, la promesse que des modifications territoriales ne pourraient être reconnues sans l'assentiment de l'État intéressé. C'était une addition superflue, car le traité d'arbitrage contenait déjà l'engagement [illegible] pacifiques. On peut demander : que veut donc la Pologne ? [illegible] cela ne se produit que parce que la situation à l'Est n'est pas aussi claire qu'à l'Ouest. L'Allemagne n'est pas seule à considérer comme solution insuffisante la situation créée par le traité de Versailles. [illegible] statuts de la Société des Nations [illegible] qui prévoit [illegible] la proposition polonaise. »

[illegible] fort, qui est parmi les plus modérés de la presse allemande [illegible] La Pologne a donc songé à s'abriter derrière l'intérêt général ; c'est à une modification au pacte qu'elle [illegible] les États [illegible] aux armes pour régler un conflit de quelque nature qu'il soit, a dit le délégué, ne serait-ce pas là le meilleur moyen de favoriser et de hâter les négociations fatalement difficiles dont on espère [illegible] l'organisation définitive de la paix et la réduction générale des armements [illegible] pourrait tenir en deux articles :

1° Tout recours [illegible] les différends internationaux est et demeure interdit.

2° Tous différends, de quelque nature qu'ils soient, surgissant entre les État ne peuvent être réglés que par des moyens pacifiques.

Puisque [illegible] engagements ?

Oui, mais puisque la Société des Nations n'a aucune force à son service, puisqu'elle s'est refusée à organiser cette gendarmerie internationale que préconisait M. Léon Bourgeois, et qui est en effet [illegible] traduisent-ils en fait ? Par l'obligation pour les grandes puissances [illegible]

[illegible] de se [illegible] des [illegible] que les [illegible] la société [illegible] dans cette [illegible] d'autant plus que leurs Dominions [illegible] de l'y suivre.

Tous les débats sur la sécurité qui ont lieu à Genève, du fort justement M. Jacques Bainville, aboutissent à une alternative invariable. Ou bien [illegible] du recours [illegible] et la mise hors la loi de la guerre n'auront qu'une valeur morale. Alors les Etats qui tremblent pour leur indépendance et leurs frontières ne seront pas mieux protégés qu'avant. Ou bien une valeur pratique s'attachera à ces déclarations. Alors les Etats riches et puissants engageraient leur signature et leurs ressources dans tous les cas possibles. Pour que la garantie des uns fût sérieuse, il faudrait que les devoirs des autres fussent très lourds.

Aussi est-ce à qui esquivera ces devoirs ; l'Angleterre, au fond, ne fait que porter la parole au nom des forts, et le danger des propositions polonaises et hollandaises, c'est qu'elles ont fait apparaître en pleine lumière l'opposition des forts et des faibles, des gros et des petits, de la démocratie des petits Etats et de l'oligarchie des grands.

Devant le droit pur, tous les Etats sont égaux comme tous les individus ; ce sont des personnes morales équivalentes, mais cette égalité théorique ne répond nullement à la réalité, ni même à l'équité. Les grands pays, qui représentent de vieilles civilisations, de grandes forces de travail ou de richesses acquises, un passé, une histoire, une culture intellectuelle originale et rayonnante, ont plus d'importance dans le monde que telle nation récente, que tel petit peuple neuf, assurément fort respectable, mais qui à aucun titre ne peut prétendre à un rôle dirigeant. Si quelqu'une de ces grandes puissances morales s'apercevait que ses intérêts vitaux peuvent être compromis par une coalition électorale des petits Etats, elle se retirerait immédiatement de la Société des Nations, dont le prestige est déjà compromis par l'absence de l'Espagne, des Etats-Unis, du Brésil et de l'Argentine.

Or, dans les couloirs du Palais de Genève et dans les lieux circonvoisins on a murmuré beaucoup de choses à propos de l'intervention de la Pologne et de la Hollande. Les délégués des Etats secondaires leur ont fait un tel succès que quelques Anglais ont été jusqu'à parler de complots. On y a vu une leçon donnée par les « petits peuples désintéressés aux grandes nations impérialistes » qui ne font pas leur devoir envers la paix. L'échec de la Belgique, qui n'a pas été réélue au Conseil est une nouvelle preuve de cet état d'esprit. Elle avait pour elle les trois grandes puissances, qui jugeaient qu'elle avait bien mérité de la Société des Nations. Il n'en fallut pas davantage pour que les petites puissances fissent bloc contre elle au nom des principes. Si de telles leçons se multipliaient, elles finiraient par compromettre l'existence de l'institution même. Rien n'est au fond plus dangereux pour la Société des Nations que de trop lui demander. Exiger qu'elle donne à toutes les nations des garanties de sécurité positive, absolue, c'est exiger l'impossible.

On peut très bien imaginer qu'un peuple puissant brave la Société des Nations ; en somme, en 1914, l'Allemagne a bravé la réprobation universelle, comptant sur la victoire pour l'innocenter ; ce n'est que dans la seconde partie de la guerre qu'elle a cherché à se justifier. Mais maintenant, grâce à la Société des Nations, il existe une sorte d'organisation, d'organe de la conscience universelle ; il deviendra de plus en plus difficile de s'insurger contre ses décisions. Ne le détruisons donc pas. Bien des choses dans la Société des Nations, telle qu'elle fonctionne actuellement, paraissent inutiles, vaines et même ridicules, comme certains ergotages, certaines subtilités juridiques ou certaines effusions oratoires un peu trop lyriques, mais elle n'en est pas moins, du seul fait de son existence et de sa durée, une force morale avec laquelle il est impossible de ne pas compter. On peut avoir confiance en elle, mais il ne faut pas lui demander de servir de providence. La justice absolue n'est pas de ce monde ; c'est déjà très beau de s'acheminer petit à petit vers quelque chose qui y ressemble.

L. Dumont-Wilden.

L'ÉCONOMIQUE : LES PROFESSIONS EN FRANCE

Tout vient à point à qui sait attendre : on a donc publié les résultats détaillés du recensement de 1921 à peu près en même temps que les résultats sommaires du recensement de 1926. Empressons-nous d'ajouter que la responsabilité de ce retard n'incombe nullement au très distingué Directeur de la Statistique générale de la France, M. Michel Huber, ni à ses collaborateurs. Mais les crédits ont été si étroitement mesurés pour une besogne accrue, puisque l'observation des prix a été ajoutée aux autres services de la statistique, qu'on ne dispose pas du nombre de manœuvres indispensable pour classer rapidement les fiches avant de les faire passer aux machines à dépouiller. C'est donc seulement aujourd'hui que l'on peut comparer la répartition de la population active avant et après la guerre, ou pour préciser, en 1906 et 1921. Le recensement de 1911, en effet, avait adopté un classement différent qui interdit tout rapprochement. Il va sans dire que pour rendre la comparaison valable nous exclurons l'Alsace-Lorraine des chiffres de 1921.

Dans ces quinze années, la population active masculine a diminué, ce que les pertes de guerre expliquent aisément : 13.027.467 en 1906 et 12.530.666 en 1921, soit une réduction de 496.797. Mais cette diminution est moindre que celle de la population masculine au-dessus de 12 ans, âge auquel commence le travail dans les classes de beaucoup les plus nombreuses : cette diminution est, en effet, de 652.989. Le nombre des oisifs masculins est descendu de 1.949.522 à 1.793.330. Encore faut-il noter qu'en 1921, la France comptait 845.887 hommes de plus de 70 ans et 627.067 hommes de 60 à 69 ans. En d'autres termes, parmi les hommes sans profession, il n'y avait guère, dans la France d'après-guerre, que des vieillards.

En revanche, le nombre des femmes exerçant une profession *paraît* avoir augmenté de 619.723, passant de 7.693.[illegible] à 8.313.[illegible]. La plus grosse part de cette augmentation est attribuée aux professions agricoles [illegible] compensant presque la diminution de [illegible] hommes dans les mêmes professions. En réalité, cette augmentation est, en grande partie, illusoire. Le classement des femmes par profession présente toujours quelque incertitude : certaines femmes de cultivateurs sont déclarées cultiva- [illegible] du grand nombre des veuves qui, continuant l'exploitation de leur mari, devaient nécessairement se déclarer cultivatrices et non plus femmes de cultivateurs sans profession. En 1921, en effet, presque la moitié des exploitations agricoles étaient dirigées par des femmes. Cette remarque donne la solution d'une difficulté que présentent les chiffres du recensement : à les prendre sans corrections, les professions agricoles n'auraient perdu, les deux sexes réunis, que 116.805 travailleurs, alors que nous voyons tant d'indices de la désertion des campagnes. En réalité, la diminution est plus forte parce que les chiffres réels de 1906 étaient plus que [illegible] 1921.

Les mines occupaient un peu moins d'hommes, un peu plus de femmes et, au total, un peu moins de personnes [illegible] 76.525 au lieu de 281.027. La remise en exploitation des mines du Nord, encore incomplète en 1921, et l'afflux des mineurs étrangers ont certainement modifié cette situation aujourd'hui.

Les industries de transformation, c'est-à-dire les industries proprement dites, à l'exclusion des mines et des transports, occupaient en 1921 à peu près cent mille hommes de plus et cent-soixante-dix-mille femmes de moins qu'en 1906 : au total 5.909.182 personnes au lieu de 5.979.216. C'est là un curieux démenti donné à l'opinion courante que les femmes ont afflué dans les usines depuis la guerre.

La manutention et les transports ont considérablement accru leur personnel, c'est-à-dire, puisqu'il n'y avait pas accroissement de la population totale, enlevé quantité de travailleurs aux professions directement productives. Ce fait résulte, non d'un perfectionnement des transports, mais de l'application de la loi de huit heures aux chemins de fer. Sans doute est-il plus marqué encore aujourd'hui qu'ont été levées les restrictions apportées d'abord à cette loi. Il faut, pour accomplir le même travail, y appliquer une plus grande part de la population active. Le fait est d'autant plus grave que le nouveau personnel des transports est demandé presque exclusivement au sexe masculin, c'est-à-dire au sexe déficitaire : les hommes passent

[illegible] soit une augmentation de [illegible] de l'effectif initial et les femmes [illegible] soit une augmentation [illegible] de l'effectif initial.

Le commerce et la banque occupaient en 1911 moins d'hommes [illegible] au lieu de [illegible] et beaucoup plus de femmes [illegible] au lieu de [illegible] au total [illegible] personnes de plus.

Dans les professions libérales le nombre des hommes n'a presque pas varié : mais celui des femmes est passé de [illegible] à [illegible] : elles sont maintenant presque aussi nombreuses que les hommes.

La crise des domestiques apparaît en pleine lumière : [illegible] aux personnes qui sont vouées aux [illegible] personnels. Ils tombent de [illegible] hommes à [illegible] et de [illegible] femmes à [illegible]. Encore ces chiffres comprennent-ils [illegible] de métier dont quelques-uns se sont [illegible] tels les coiffeurs, favorisés par la mode féminine des cheveux coupés.

Les services publics et l'armée occupaient en 1911 moins d'hommes mais plus de femmes qu'en 1906. La diminution des hommes paraît due essentiellement à la réduction des effectifs militaires et les femmes fonctionnaires ont presque doublé, passant de [illegible] à [illegible].

Diminution du nombre des ouvrés, prolongation de l'âge du travail, emploi plus général de la main-d'œuvre féminine, tels sont les traits essentiels de la population active d'aujourd'hui. Seulement, ce supplément de travail va tout entier aux services publics et surtout au commerce et à la banque, aux professions libérales et aux transports. La diminution de 600,393 cultivateurs excède celle de toute la population active masculine : les autres professions ont pris [illegible] plus que la guerre ne leur avait enlevé. D'une manière générale, les travaux directement productifs occupaient moins de bras en 1911 qu'en 1906. C'est un mal qui n'est point particulier à la France et qui se développe avec la civilisation occidentale.

Jean Bourdon.

LA QUINZAINE POLITIQUE

La Question d'Orient

LES NÉGOCIATIONS CELLULOSIBLES

[illegible]

— Mais [illegible] Messieurs [illegible] Il ne s'agit [illegible]

— Mais [illegible] Messieurs [illegible] Il ne s'agit [illegible] Nulle [illegible] [illegible] Vorème [illegible] Bulgarie [illegible] Grèce [illegible] Serbes [illegible] liés.

— Mais [illegible] sauvegarde des intérêts [illegible] pays et du sentiment [illegible] par des gouvernements [illegible] Libéraux [illegible] en plein [illegible] par les Représentations [illegible] les intérêts [illegible] les [illegible] et l'Etat [illegible]

— Cependant [illegible] pas que [illegible] Commission des Affaires extérieures [illegible] examinerait [illegible] l'Etat [illegible] sauvegarde des intérêts de l'Etat. »

Cette déclaration officielle des sentiments véritables du [illegible] de faire [illegible] Belgrade, les impressions [illegible] qui existaient [illegible] des deux pays, comme le disait *l'Eleftheron Vima* « le ton de cette ancienne sincérité qui a conduit les deux nations voisines aux victoires et à la gloire. Les Serbes devraient comprendre, ajoutait l'organe gouvernemetnal — et ils l'ont déjà compris, nous n'en doutons pas — que les conventions [illegible] ne servent pas leurs intérêts réels, et qu'elles ne facilitaient guère leurs relations avec nous, puisqu'elles constituaient une source perpétuelle de frictions [illegible] S'ils avaient le moindre doute sur la [illegible] sentiments [illegible] mes interpellations [illegible] aujourd'hui, sur la bouche [illegible] l'assurance [illegible] dispositions et de notre plus sincère sympathie [illegible]

[illegible]

voisin.

[illegible]

d'août supprimées, conventions qui furent incontestable-[illegible]

[illegible]

pleine satisfaction aux intérêts des deux parties. Car la [illegible]

[illegible]

Pangalos s'était trompé en se croyant tacitement autorisé [illegible]

[illegible]

[illegible] signées sous la dictature s'écartent considérablement du but poursuivi par leur conclusion. Car alors qu'il s'agissait primitivement de régler les rapports commerciaux et de faciliter le commerce serbe de transit, les conventions [illegible] territoire grec et amoindrissaient les droits souverains de la Grèce, chose que ne pouvait naturellement pas tolérer un Etat indépendant ayant conscience de ses droits.

[illegible] remonte au traité d'alliance conclu en 1912 entre la Grèce et la Serbie pour faire face au danger de l'agression bulgare. Par l'article 7 de ce traité, la Grèce s'engageait à accorder à Salonique des facilités au commerce d'importa-[illegible]

[illegible] administrée par les autorités grecques. Dans cette zone, [illegible]

[illegible]

[illegible] mula de nouvelles exigences que la Grèce accepta en raison de la situation difficile dans laquelle elle se trouvait. Ainsi [illegible]

« Par cette convention, la Yougoslavie obtenait la création à Salonique d'une zone purement serbe, administrée [illegible] primitivement cédé était considérablement agrandi. Ainsi, [illegible] close.

[illegible]

« Ces exigences équivalaient à l'abolition complète des droits souverains de l'Etat hellénique. Bien entendu, elles ne pouvaient être acceptées et la délégation hellénique [illegible] le gouvernement hellénique déclara qu'il était toujours [illegible] l'Etat hellénique.

Les concessions consenties par le gouvernement hellénique assuraient toute facilité au commerce serbe, de [illegible]

« Pourtant, le gouvernement de Belgrade insista. Il [illegible] accepter le condominium de la Yougoslavie dans cette partie de la Macédoine.

« Nul ne pourrait jamais supposer que la Grèce accep-[illegible] rieurs du ministère des Affaires étrangères donnèrent leur [illegible] gouvernement dictatorial qui signa ces conventions, les tint secrètes, n'osant pas les livrer à une discussion publique.

[illegible] gime parlementaire dans sa voie normale, il était du de-[illegible]

Du côté yougoslave, le rejet des conventions qui favori-[illegible]

[illegible]

[illegible] très délicate, voulant naturellement conjurer toute action [illegible] taines conventions.

[illegible] Président de la République [illegible] gouvernement hellénique décider lui-même du sort des conventions. En effet, toute concession ou modification des conventions conclues, faite avec notre assentiment, fournirait la preuve que les conventions conclues constituaient réellement une violation des droits souverains de la Grèce. »

Ces déclarations qui ont été diversement interprétées par la presse grecque — certains organes appréciant la chevalerie du gouvernement de Belgrade à l'égard du général Pangalos et d'autres s'en étonnant — montraient qu'en tout cas la porte n'était pas close pour de nouveaux entretiens.

Les quelques articles pessimistes de la presse française, autant que ceux, acrimonieux, de certains organes serbes [illegible] à la réalité. Après une longue absence qui prêtait à toutes les interprétations, M. Popovitch, ministre de Yougoslavie, est revenu à Athènes. D'autre part, à Genève, MM. Politis et Michalacopoulos se sont entretenus avec M. Marinkovitch qui, disent les télégrammes, s'est montré optimiste quant aux possibilités d'entente.

Il y a donc tout lieu d'espérer que ce vieux problème qui a fait couler beaucoup d'encre... et de vinaigre, ne tardera pas à recevoir une solution équitable, pour le bien des deux pays et la paix balkanique.

René Pleaux.

Bulletin serbe-croate slovène

LA CONSOLIDATION DE LA DETTE DE GUERRE YOUGOSLAVE EN ANGLETERRE

Après de longs pourparlers entre les Gouvernements de Belgrade et de Londres, un accord définitif est intervenu ces jours-ci au sujet de la consolidation des dettes de guerre et d'après-guerre en Angleterre.

Grâce aux considérations bienveillantes des milieux officiels anglais et aux efforts énergiques du ministre yougoslave des Finances, M. Bogdan Markovitch, on a liquidé ainsi un problème financier d'importance primordiale pour le royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

Conformément à l'accord conclu à Londres et déjà ratifié par le Gouvernement de Belgrade, la dette de guerre yougoslave en Angleterre a été fixée à 25.[illegible] livres sterling et sera remboursée dans un délai de 62 ans, par les annuités suivantes :

En 1927	150.000 livres sterling.
En 1928	[illegible]
En 1929	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]

[illegible] de la dette yougoslave d'après-guerre en Grande-Bretagne.

[illegible] serbe-croate-slovène, en particulier celles de la Serbie occupée, a été fixée à 2.068.843 livres sterling. Cette dette-là doit être remboursée en 15 ans, avec 5 o/o d'intérêts annuels.

Donc, le total de la dette de guerre du royaume des Serbes, Croates et Slovènes en Angleterre s'élève à peu près à 27.500.000 livres sterling, ce qui fait, au cours actuel, 7.590 millions de dinars environ.

[illegible] à l'Angleterre la première annuité de cette dette, soit 75.000 livres sterling. La seconde moitié du versement de cette année, s'élevant à 75.000 livres, et devant être remboursée au mois [illegible]

Il faut souligner que par le dernier arrangement, le Gouvernement de Belgrade a obtenu des conditions sensiblement plus favorables, relatives au règlement de la dette de guerre et d'après-guerre, que ce qu'on pouvait espérer lors des premiers pourparlers.

En accordant des facilités au royaume des Serbes, Croates et Slovènes, les milieux officiels anglais ne perdaient sans doute pas de vue les énormes sacrifices humains et matériels que la petite Serbie a dû encourir pendant la guerre mondiale et au cours de l'occupation ennemie qui a duré trois ans.

Bien que le montant de cette dette représente relativement une petite valeur, en comparaison avec d'autres dettes alliées à l'Angleterre, la liquidation de cette question, qui gênait depuis plusieurs années le développement régulier des relations économiques et financières entre les deux pays, a enrayé cet obstacle, dû uniquement à la négligence de Belgrade et de Londres. En effet, l'ajournement du règlement de la dette de guerre du royaume serbe-croate-slovène en Angleterre exerçait une influence défavorable sur le crédit yougoslave dans ce pays et fermait le marché financier londonien aux emprunts éventuels yougoslaves.

Les cercles financiers anglais sont à présent disposés à accorder au royaume serbe-croate-slovène un emrpunt important à longue échéance et aux conditions très favorables [illegible] servirait aux investissements : construction de nouvelles lignes ferroviaires, de ports sur l'Adriatique, de bâtiments publics, etc.

Le royaume des Serbes, Croates et Slovènes a consolidé jusqu'à présent sa dette de guerre aux Etats-Unis d'Amérique et, dernièrement, en Grande-Bretagne. Reste encore le règlement de la dette de guerre yougoslave en France.

Cette question-là doit aussi être abordée très prochainement, car les dernières nouvelles de Belgrade nous font savoir qu'on a l'intention d'entamer à Paris, à une date très rapprochée, des pourparlers en vue de la conclusion d'un accord définitif.

Borivoïé B. Mirkovitch.

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1908-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 20 65e ANNÉE 15 OCTOBRE 1927

SOUVENIRS D'ENFANCE : UN VOYAGE EN CRÊTE

1861-1865

Leïla Hanoum est une grande dame turque, poétesse et musicienne, aujourd'hui presque octogénaire, qui brilla d'un vif éclat dans la société de son pays, il y a un demi-siècle, à une époque où la culture intellectuelle de la femme turque était, en général, assez rudimentaire. Volontairement retirée du monde depuis une trentaine d'années, Leïla Hanoum, cédant aux instances de son fils Youssouf Razi bey, publia en 1920, dans les journaux de Constantinople, des Souvenirs *qui eurent un grand succès. Une partie de ces* Souvenirs, *celle qui concerne le Harem Impérial, où Leïla Hanoum passa une grande partie de son enfance et de sa jeunesse, traduits et adaptés au français par son fils* (1), *ont obtenu un égal succès auprès du lecteur français et ont été traduits en allemand et en tchèque. Les pages qui suivent contiennent de curieux tableaux de la vie féminine turque en Crète, où Leïla Hanoum séjourna de 1861 à 1865 avec son père Ismaïl pacha, qui y était gouverneur général.*

(1) *Souvenirs de Leïla Hanoum. Sur le Harem impérial et les Sultanes au XIXe siècle.* Calmann Lévy, 1925, 6 fr. 75.

Mon père refusa successivement d'aller à Erzeroum, à Alep, à Scutari d'Albanie. Mais finalement, des troubles ayant éclaté en Crète, on dit au Sultan : « Ismaïl pacha est un homme intelligent et capable, il parle plusieurs langues, il est tout indiqué pour gouverner la Crète en ces moments critiques. »

Il dut s'incliner et accepter les fonctions de gouverneur général de la Crète. C'était, si je ne me trompe, en 1861, peu de temps après l'avènement d'Abdul-Aziz.

Ma sœur aînée était mariée à Kadry bey, qui devait devenir plus tard Kadry pacha et grand Vizir, dans les premières années du règne d'Abdul Hamid. Elle attendait son premier enfant ; ma mère resta avec elle à Constantinople. Mon père m'emmena avec lui, en même temps que mon frère et ma grand'mère maternelle.

En ces temps-là les gouverneurs généraux se rendaient à leurs postes en grande pompe. La frégate *Gueiveu* fut mise à notre disposition. Les housses qui recouvraient les canons, les costumes des marins, le plancher du pont, étaient d'une propreté remarquable. Le salon, meublé de satin jaune et tapissé de boiseries dorées, était éclairé par de grands sabords qui

[illegible] flots la lumière et l'air pur de la mer [illegible].

Les communications maritimes n'étant pas fréquentes à cette époque, ceux qui avaient un [illegible] cherchaient à profiter [illegible] qui pouvaient se présenter.

Sur la recommandation du grand Sarai pacha, mon père avait accepté, comme passagère, une [illegible] demoiselle grecque crétoise qui, à première vue, s'affirmait comme une personne d'une grande distinction [illegible] par la suite qu'elle avait aussi une instruction remarquable. Elle vint au salon, nous échangeâmes quelques saluts, mais la conversation ne put s'engager. La demoiselle parlait cinq ou six langues, [illegible] en turc se bornaient à une dizaine de mots. Quant à moi, je ne parlais que le turc. Mon père vint, il nous servit d'interprète et nous fit monter sur le pont.

A l'arrière on avait tendu transversalement une toile qui isolait cette partie du pont du reste du navire et le laissait à la disposition du harem.

Ma grand-mère s'y était installée, grave, [illegible]. Les femmes des secrétaires de [illegible] du chef des cavass, etc.... l'entouraient et lui formaient une petite cour.

Les présentations eurent lieu. On souhaita la bienvenue à l'étrangère, et après que chacun eut exprimé dans sa langue quelques formules de politesse, la demoiselle crétoise me prix avec elle et nous nous installâmes, à part, dans un coin.

Cette demoiselle devait être, en Crète, mon éducatrice pendant cinq ans. C'est elle qui m'apprit à lire et à écrire le français d'abord, le grec ensuite ; elle commençait à m'enseigner l'anglais lorsque mon père fut rappelé à Constantinople. Je devais en [illegible] mes études de langues étrangères.

En approchant de la Canée, nous commençâmes à distinguer les fortifications qui entouraient la ville du côté de Koum-Kapou et de Topillané, le brise-lames qui abritait le port et le phare qui s'élevait à son extrémité.

Notre croiseur mouilla assez loin du rivage ; les embarcations furent mise à la mer. Sur l'ordre de mon père, ma grand-mère, Mademoiselle Contaxaki, la Crétoise, la femme du *Muhurdar* (secrétaire, porteur du sceau) de mon père, mon frère et moi nous nous installâmes dans le premier canot. L'officier qui nous accompagnait, pour ne pas se mettre auprès des dames, s'assit sur le rebord de l'embarcation, le timonier se mit à son poste et nous nous éloignâmes du navire. Notre suite venait dans d'autres canots.

La mer, qui est souvent houleuse au large, était très belle ce jour-là. Les costumes blancs des marins, leurs cravates rouges et notre beau pavillon écarlate se détachaient sur l'azur de la mer et nos embarcations avançaient rapidement, en se balançant à chaque coup d'aviron.

Les dames des fonctionnaires étaient venues à notre rencontre ; quelques-unes portaient des *[illegible]* [illegible] et des *yachmaks* [illegible] d'une forme assez différente des nôtres. Nos yachmaks étaient formés de deux carrés d'une mousseline très fine ou épaisse, selon le goût de chacun, pliée en deux, dont l'un entourait la tête et l'autre le bas du visage, la pièce inférieure pouvant être remontée ou abaissée à volonté. Le yachmak de ces dames était d'une seule pièce enroulée deux fois autour du visage et le bout revenait encore former une sorte de rideau par devant.

Elles nous conduisirent dans les appartements du *Konak* réservés au harem, nous firent servir le café de l'arrivée et se retirèrent ensuite.

Le palais du gouvernement, en Crète, était un grand bâtiment en bois, construit sur les murs de la vieille forteresse, soutenus par des voûtes. Les appartements du harem se composaient de quatorze pièces, réparties sur deux étages et s'ouvrant sur de grands vestibules. On y jouissait d'une vue magnifique, sur la mer, la ville et la campagne ; j'en fus très contente, car j'aime beaucoup le spectacle de la mer, surtout au coucher du soleil.

Nous arrangeâmes tout de suite, pour mon père, la chambre du *mabeïne*, placée entre le *harem* et le *sélamlik*, l'appartement des femmes et celui des hommes. Ma grand-mère choisit pour elle une pièce du premier étage sur la mer. Elle avait apporté de Constantinople, dans une petite caisse en bois, les petits objets et ustensiles familiers dont elle avait l'habitude de se servir à Constantinople : un petit *mangal* (réchaud), tout l'attirail nécessaire à la préparation du café, un petit tabouret, son bougeoir, veilleuse, ses pantoufles. Elle nous dit :

— Ne vous tourmentez pas pour moi, j'ai tout ce qu'il me faut.

Nous eûmes bientôt fait de l'installer. Nous étendîmes des couvertures sur le sofa, une toile cirée sous le réchaud, nous retirâmes tous ses ustensiles que nous rangeâmes en bon ordre

et nous nous retirâmes après qu'elle nous en eut exprimé sa satisfaction.

Je m'installai dans une chambre du second étage donnant sur la mer que j'arrangeai tant bien que mal en garnissant les vieux sofas de housses de toile blanche bordées de dentelle au crochet, selon l'usage de l'époque.

Le soir, diverses notabilités de la ville nous envoyèrent de quoi dîner. Le lendemain, les dames de la Canée vinrent nous rendre visite.

Ma curiosité [illegible] éveillée par les dames crétoises et toute mon attention était fixée sur elles. Je les trouvai posées, distinguées, bien élevées, aimables.

Voici la description de leurs toilettes.

Les dames âgées portaient en large pantalon bouffant, une robe à trois pans et, par dessus la robe, une jaquette qui descendait plus bas que la taille. Comme coiffure un petit fez sans rebord, un simple rond en feutre, recouvert d'un fichu de mousseline souple, teinté et orné de dessins à la main, bordé d'une broderie de soie à l'aiguille ; les deux coins de devant de ce fichu étaient retroussés et rejetés en arrière. Les jeunes portaient, elles aussi, un pantalon bouffant, très ample, descendant jusqu'à terre ; la robe, ajustée à la taille comme un corsage, était également à trois pans, les fentes montant jusqu'à la taille ; les deux pans de côté, très longs, étaient relevés et passés à la ceinture. Cette forme s'appelait à *l'égyptienne*.

D'autres dames portaient des pantalons bouffants attachés au genou, mais tellement larges et tellement longs qu'ils retombaient jusqu'à terre et prenaient la forme d'une jupe ; au-dessus de cette jupe-culotte, elles avaient un corsage semblable à une chemise d'homme ou à une blouse. Parmi les jeunes dames, les unes arrangeaient leurs cheveux avec art sur le front, en les laissant tomber sur le dos en deux nattes, d'autres les ramassaient sur la nuque, avec des épingles ou des peignes, en forme de coiffure grecque. Les [illegible] de ville [illegible] des cols, plutôt des pèlerines très étroites, plus longues que le vêtement, de sorte qu'on était obligé de les relever et de les passer sous le bras. Le yachmak, d'une seule pièce, était disposé d'une façon difficile [illegible] d'ailleurs assez compliquée.

Dans toutes les îles de l'Archipel, après la conquête turque, les conquérants épousèrent les filles du pays. Les enfants issus de ces unions mixtes parlèrent naturellement la langue de leur mère, c'est-à-dire le grec. Les nourrices que l'on faisait venir de la campagne, pour les familles turques, ne parlaient non plus que [illegible] langue grecque [illegible] qui se fixèrent dans les îles. En Crète, particulièrement, la langue courante des musulmans, comme celle des chrétiens, était le grec.

Dans les villages, c'était général et personne [illegible]

[illegible] vaient pas l'occasion de se familiariser avec cette langue : les écoles de filles étaient dirigées par des maîtresses dont toute l'ambition se bornait à l'enseignement de la lecture du Koran et des prières, en arabe ; elles étaient elles-mêmes à peu près ignorantes de la langue turque.

Quant aux hommes c'était différent. Dans les villes, les gens de la classe élevée étudiaient sérieusement le turc, l'arabe, le persan, et possédaient à fond les auteurs classiques. Les Crétois musulmans ont produit plus d'un poète et d'un écrivain de talent (1). Mais ils ne parviennent presque jamais [illegible] ristique de la Crète et différent d'ailleurs de l'accent ordinaire des Grecs. Mais, à part cette question de la langue, les Musulmans de Crète [illegible] toute épreuve et d'une grande piété.

Les femmes crétoises, en particulier, étaient de ferventes pratiquantes, sans cependant tomber dans le fanatisme et la superstition. D'ailleurs, bonnes ménagères, travailleuses habiles, elles tissaient de très belles étoffes de soie légère, de laine, de fil. Elles aimaient la musique, mais le piano était encore inconnu chez elle, à cette époque, faute de maîtresse pour l'enseigner.

Grâce aux leçons de la Kyria Elisabeth Contaxaki, je parvins en quelques mois à comprendre et à parler convenablement le grec et je pus m'entretenir avec les dames du pays.

Ma grand-mère partit pour Constantinople [illegible]

[illegible] forme.

alors toute seule dans le harem de mon père. A Stamboul, je n'étais qu'une petite fille qui ne comptait pas ; en Crète je devins ainsi maîtresse de maison à douze ou treize ans. Jusque là je n'avais jamais quitté la maison de ma mère que pour vivre au sérail, où naturellement tout était éclipsé par les princesses ; j'étais donc un peu gênée, à mon âge, d'occuper, en l'absence de ma mère, la première place dans la société crétoise, comme fille du Gouverneur général. Cependant je m'adaptai rapidement à mon rôle, car les dames âgées m'aimaient et me traitaient avec indulgence comme leur fille, les jeunes me considéraient comme une sœur.

Les familles que je fréquentais le plus étaient celles de Haamid bey, Chakir bey, Softa-Zadé, Haïdar Agha, Emine Agha, tous notables de la Canée.

La ferme de *Koukounarie*, appartenant à Haamid bey, était une belle propriété à proximité de la ville. Le bâtiment principal, un grand kiosque en pierre, était entouré de mûriers, d'arbres fruitiers, d'un grand bois d'orangers. Un grand bassin avec jet d'eau était placé au centre d'un jardin bien entretenu ; un vaste préau garni de vases de fleurs rares, des tonnelles recouvertes de verdure et de fleurs odoriférantes formaient des abris agréables.

J'étais invitée, plusieurs fois par an, à cette ferme où je m'amusais beaucoup avec les filles de Haamid bey. Nous nous lancions des oranges, nous courions dans les jardins, le temps passait agréablement. Hasna était mariée ; Hadjer mourut peu de temps après ; mes compagnes habituelles étaient Chahsiné et Mewhibé. Comme elles étaient gentilles et distinguées !

Lorsque les Turcs commencèrent à émigrer de Crète, ces deux dernières vinrent à Constantinople. Nous nous revîmes, nous parlâmes du temps heureux de notre jeunesse, puis la mort les enleva, hélas ! à mon amitié.

J'avais encore pour amie Djazibé, fille de Softa-Zadé. J'avais pour elle à la fois de l'amitié et de la compassion. La mort prématurée de sa mère avait provoqué chez cette jeune fille une mélancolie chronique. Avec sa démarche triste, son teint pâle, elle ressemblait à une rose jaune. Quand elle me voyait, elle prenait un peu de gaieté, elle causait, elle riait. Nous allions souvent avec elle à la ferme de son oncle, *Kokino Métochi* (la ferme rouge). C'était aussi une grande et riche propriété, mais c'était surtout une propriété de rapport, et les jardins d'agrément y manquaient.

Le mois du ramazan, pendant lequel on jeûne dans la journée et on s'amuse la nuit, était une occasion de réunions nocturnes fréquentes entre dames. On se voyait aussi en temps ordinaire, mais moins souvent. Les dames crétoises nous faisaient largement les honneurs de leurs maisons. Parfois des dames grecques, plus rarement des étrangères, se trouvaient aussi parmi les invitées.

La Saint Georges — qu'on appelle le Hidrellès — est une fête qui est célébrée en Orient unanimement par tout le monde. Ce jour-là, les musulmans, comme les chrétiens, se répandent en masse à la campagne, car la fête tombe au 23 avril du style grec (soit le 6 mai). Le 1er mai à la grecque, était fêté particulièrement par les négresses qui, en Crète comme à Constantinople, se réunissaient en grand nombre pour aller déjeûner à la campagne. Enfin, le 15 et le 22 mai on fêtait encore le printemps.

A la Canée, les négresses ne portaient pas le féradjé (manteau) et le yachmak comme à Constantinople ; elles sortaient avec leur chalvar (pantalon bouffant) et un simple voile jeté sur la tête. En ce jour de fête elles se paraient de tous leurs ornements et se rendaient hors de la ville, au mausolée de Gazi Moustafa, un soldat de l'époque de la conquête. Les dames riches du pays allaient à leurs fermes, les autres se répandaient dans les champs, autour des batteries qui dominaient la ville et même sur les talus des fortifications. Nous autres, femmes et filles des fonctionnaires, nous allions à la chambre haute du bâtiment du fort le plus élevé qui, ce jour-là, était évacuée par les officiers et mis à la disposition des dames.

Les batteries étaient formées par de larges levées de terre, entourées de fossés. Elles dominaient la ville, le port, la pleine mer et la campagne environnante. Les femmes aux féradjès multicolores, répandues sur la verdure, transformaient les fortifications en un parterre de fleurs. La musique militaire apportait son concours à ces fêtes, qui attiraient toute la ville, les hommes d'un côté, les femmes de l'autre.

LÉÏLA HANOUM

(*Adapté en français par son fils Youssouf Razi.*)

LE MARIAGE TUE-T-IL L'AMOUR ?

Trois livres sur l'amour viennent de paraître presque simultanément, trois livres graves et pieux, chacun à sa façon. Bien que Madame Aurel ne s'inquiète que de l'amour tout court, indépendamment du mariage, elle arrive à peu près aux mêmes constatations que Vérine et l'abbé Viollet qui, tous deux, étudient l'amour dans le mariage, tant il est vrai que l'amour a ses lois et que loin de lui nuire, comme le prétendent beaucoup aujourd'hui, le mariage, quand on sait bien en user, lui apporte aide et protection.

Vérine, qui se place uniquement au point de vue des intérêts de l'amour a, en effet, le courage de proclamer que le mariage ne lui est pas contraire. Je l'en félicite cordialement. Elle ne craint pas de s'inscrire en faux contre la mode intellectuelle qui veut, avec George Sand, que le mariage soit « l'une des plus barbares institutions que la Société ait ébauchées ». Elle proteste avec une belle ardeur contre tous ceux qui affirment que « le mariage est l'extrême onction de l'amour ». On sent qu'elle parle d'expérience.

Non seulement Vérine soutient que le mariage ne tue pas l'amour, elle prétend qu'il offre le meilleur terrain à son complet épanouissement. Ne présente-t-il pas les conditions de sécurité nécessaire à son développement ? Oui, certes, répondent ses détracteurs, mais cette sécurité amène précisément la lassitude, et l'habitude la satiété. A quoi Vérine répond fort justement qu'il y a amour et amour, et que si l'amour simplement physique ne résiste pas à la quiétude et meurt de sa satisfaction, il n'en est pas de même de l'amour complet. Tandis que le désir charnel s'éteint, une fois rassasié, l'amour intégral, qui intéresse à la fois le cœur, l'intelligence et les sens, se fortifie des soins qu'on lui prodigue.

Celui-là seul connaît l'amour véritable qui aime de tout son être la totalité de celui ou de celle qu'il aime, au point de pouvoir avec délices se sacrifier à son bonheur. Hélas ! la plupart confondent l'amour avec la passion physique, qui n'est qu'un de ses éléments, celui qui, une fois épuisé, — ce qui arrive toujours quand la passion est réduite à elle-même — ne laisse que des cendres et, dans le mariage, qu'une chaîne qui rive l'un à l'autre deux malheureux en une farouche danse de mort pour reprendre le titre de Strindberg, quand ce n'est pas dans la platitude et l'ennui.

Vérine a mille fois raison. On n'accuse le mariage d'être l'antidote de l'amour que pour l'avoir borné au désir charnel. Etrange aberration de notre temps qui, à cet égard, est en recul manifeste sur les siècles antérieurs. Quelle mentalité faut-il avoir pour limiter, après Platon, Shakespeare, Dante et tant d'autres écrivains, l'amour au seul amour sensuel ! Madame Aurel qui nous donne un nouvel « art d'aimer », un art d'aimer tout court, dans ou hors mariage, se rencontre avec Vérine qui, elle, fait aboutir l'amour au mariage où elle estime, je le répète, qu'il trouve seulement sa plénitude.

A cela les ennemis du mariage objectent qu'il est antinaturel, l'homme étant fait pour posséder plusieurs femmes et non une seule. Oui, rétorque une nouvelle fois et avec raison Vérine, si, comme Rémy de Gourmont, nous réduisons l'amour à l'instinct sexuel tel qu'on l'observe chez les animaux, et encore n'est-ce pas exact de certains animaux supérieurs.

Pour ce qui est de l'homme, l'instinct sexuel ne s'épure et ne se perfectionne qu'en s'attachant à un seul partenaire, ce à quoi aide le mariage, que Vérine tient fort justement pour la plus belle institution humaine en même temps que la plus conforme à la nature, si l'on ne mutile pas celle-ci, au préalable, des possibilités d'élévation qu'elle renferme pour ne considérer que ce qu'il présente de plus bas.

Certes, qu'il faille des précautions pour garder l'amour dans le mariage, ni Vérine, ni l'abbé Viollet ne le contestent, puisqu'ils ont écrit, l'une « le Sens de l'Amour » et l'autre « la bonne Entente conjugale », justement pour enseigner aux époux à le conserver et à l'accroître. Oui « accroître », je dis bien. Vérine a très bien compris que l'amour, tout amour, dirais-je avec Mme Aurel, ne se maintient qu'à condition d'évoluer vers la perfection, de se spiritualiser en quelque sorte.

Ceci ne veut pas dire que l'amour ne soit à base corporelle. Sans fausse pudeur, et de cela je les loue fort, Vérine et l'abbé Viollet, mais celui-ci avec beaucoup plus de discrétion, reconnaissent dans l'amour un instinct, le plus fort instinct de l'homme, de l'homme et de la femme. On le voit bien, du reste, aux crimes qu'il provoque journellement et que relatent les journaux avec une abondance de détails qu'ils n'accordent [illegible] aux plus graves problèmes [illegible] ils [illegible] vent par la découvrir leurs [illegible] Vérine

[illegible] des actes contrariés. Mais comme elle a raison de ne [illegible] le [illegible] du mariage [illegible] n'est pas [illegible] que [illegible] l'amour, qu'il doit rendre [illegible] qu'il [illegible] de physique, [illegible] le nettement, de [illegible] lubrifieux, pour devenir un froid et monotone [illegible]. L'amour dans le mariage doit rester un [illegible]. Des quels maux les puritains ne sont-ils pas responsables qui, après avoir anathématisé [illegible] comme une faiblesse de la chair, l'ont proscrite du mariage ! Ils ont favorisé la séparation néfaste entre l'amour-devoir et l'instinct sexuel, que notre siècle ne pratique que trop couramment, réservant le premier pour le foyer, quitte à satisfaire ailleurs les fantaisies du second. Ce fut l'erreur des manichéens qui prouvèrent, bien avant que cette pensée ne fût énoncée, que « qui veut faire l'ange fait la bête ». [illegible] Vérine.

L'amour étant ainsi considéré dans son intégrité, il va de soi — et Vérine est de cet avis, l'abbé Viollet aussi, — que le mariage ne crée pas l'amour, ainsi que quelques pharisiens le professent qui, à l'inverse de ses détracteurs, lui attribuent des dons véritablement magiques parce qu'ils confondent, quelques-uns de bonne [illegible], l'estime, l'amitié, l'admiration, avec l'amour, qui n'est rien de tout cela, bien qu'il puisse fondre tous ces sentiments en une [illegible] synthèse. Non, le mariage ne crée pas l'amour de toutes pièces. Il est de [illegible] qu'il existe au préalable, [illegible] au moins en germe. On ne fait rien avec rien. Jamais le [illegible] malin ne bâtira un ménage uni par les convenances ou, pire encore, par l'argent. Ceux-là seuls sont promis aux joies de l'amour dans le mariage, qui se sont unis parce qu'ils s'aimaient. Et cela est bien [illegible]

[illegible] et l'abbé Viollet insistent sur la préparation au mariage, [illegible] à l'amour, car c'est [illegible] du mariage que nous [illegible] capable d'aimer, il [illegible] aujourd'hui. [illegible] sans lendemain. Ceux qui [illegible] mondaines qui [illegible] garçons et, bientôt, [illegible] il faut que jeunes [illegible] les mêmes qui limitent [illegible]. Ils sont logiques avec eux-mêmes. Mais comment les autres, ceux qui estiment que l'amour est le plus [illegible] bien qui puisse naître au cœur de l'homme, seraient-ils de [illegible] ? Loin que des expériences préalables soient nécessaires ou même propices à un bon établissement amoureux, les jeunes gens ne savent qu'y perdre leur fraîcheur et, avec leur santé, le sens de l'amour, c'est-à-dire la possibilité d'aimer véritablement. De combien de mauvais ménages la vie de garçon n'a-t-elle pas été la cause ! Bien au contraire, il est indispensable de préparer par une harmonieuse culture de la sensibilité, si négligée aujourd'hui, jeunes gens et jeunes filles à une saine et, j'ajoute, intégrale compréhension de l'amour.

C'est que, comme nous l'avons dit, l'amour réclame des soins et, si le mariage lui est favorable, dans ce dernier état peut-être plus qu'en dehors, ce qui donne une apparence de raison à ses adversaires. Songez donc ! Il faut que les époux luttent, non seulement contre l'habitude, mais contre l'ennui, la mauvaise humeur, les divergences de goûts, sans compter les heurts qui surgissent des mille difficultés de la vie en commun.

L'amour est un art, une œuvre jamais achevée, qu'il faut vouloir et perfectionner sans cesse. Il réclame une application constante. Pour aimer, il faut chérir, comprendre et vouloir son amour. N'aiment pas pleinement ceux qui ne nourrissent pas l'ambition de faire de leur réciproque amour un chef-d'œuvre, un chef-d'œuvre qui a sa conclusion et son achèvement dans l'enfant.

PAUL GAUCHER

AU TEMPS OU PÈRE ACHETA LA LAMPE

Juhani Aho naquit en 1861 dans un village de la province finnoise de Savo, où son père était pasteur et où il passa une grande partie de sa jeunesse. La nouvelle que nous publions et qui est l'une des plus caractéristiques de son œuvre, fut écrite alors qu'il n'avait guère plus de vingt ans et que l'éclairage au pétrole était encore peu répandu à l'intérieur de la Finlande. De même, en 1884, il dépeignit dans le petit roman intitulé « Le chemin de fer » les impressions de deux paysans empruntant pour la première fois ce mode de locomotion. Plus tard dans « La fille du pasteur », il étudia les milieux de la classe moyenne et en décrivit les types avec autant de justesse, avec de sympathie.

Vers 1888, Aho entreprit un long voyage à l'étranger et séjourna à Paris où il subit l'in-

fluence de l'école naturaliste. Aussi a-t-on pu dire de lui qu'il est le plus français des écrivains finnois et que certains de ses écrits rappellent la manière de Maupassant.

Parmi les œuvres de Juhani Aho, les plus typiques peut-être sont les essais groupés dans les volumes publiés sous le titre « Copeaux ». Les sujets en sont des plus variés : notes autobiographiques, descriptions de la nature, récits de voyage, allusions aux événements contemporains et en particulier à la résistance de la Finlande à l'oppression tsariste (1).

Aho a publié des romans historiques « Panu », récit de la lutte entre le paganisme et le christianisme au XVI*e siècle ; « Jours de printemps » et « Nuits de gel », tableaux du mouvement national finnois et du piétisme au milieu du siècle passé.*

Bien qu'il ait été surtout un rêveur et un psychologue, Aho possédait la veine satirique, comme en témoignent plusieurs de ses « Copeaux » et son roman intitulé « Conscience ». Ce dernier livre, ainsi que « Juha », histoire d'un flotteur de bois, dénotent en outre chez lui un véritable talent dramatique.

Par ses dons d'observateur et d'écrivain, Juhani Aho, qui mourut en 1921 à Helsingfors, occupe avec son œuvre si riche et si variée une place centrale dans la littérature de langue finnoise et y demeure le meilleur représentant du naturalisme, mais d'un naturalisme sans violence et, pour ainsi dire, souriant.

M. [illegible]

Au temps où père acheta la lampe, il dit à mère :

— Dis donc, mère, si nous achetions aussi une lampe ?

— Quelle lampe ?

— Hé ! est-ce que tu ne sais pas que le marchand du village a fait venir de Pétersbourg des lampes dont une seule éclaire plus que des brandons (1) ? Le presbytère en a déjà acheté une.

— Est-ce la même qui, quand elle brûle au milieu de la pièce, permet de lire dans chaque coin comme en plein jour ?

— C'est [illegible] du pétrole [illegible] n'y a besoin que de l'allumer le soir. [illegible] brûle sans s'éteindre jusqu'au matin.

— Mais comment du [illegible] il brûle ?

— Eh ! [illegible]

— Mais [illegible] maison. Quand l'[illegible] l'éteint pas, même avec de l'eau.

— [illegible] l'essence est dans un verre et le feu aussi.

— Dans un verre ! [illegible] un verre ? Est-ce qu'il n'éclate pas ?

— Le feu ?

— Non, le verre.

— Eclater ? Non. C'est sûr pourtant qu'il éclaterait si on tournait la flamme trop haut, mais on n'est pas forcé de la tourner.

— De tourner la flamme ? Voyons, voyons, comment est-ce qu'on la tourne ?

— Eh bien... quand la vis tourne, l'intérieur monte [illegible] et quand on souffle, elle s'éteint.

— Elle s'éteint... mais je ne comprends pas, bien que tu me l'aies expliqué, comment peuvent bien être ces nouvelles inventions des messieurs.

— Quand [illegible] l'auras vue, tu comprendras.

— [illegible]

— Sept marks [illegible] il faut [illegible] petit bidon.

— Sept marks [illegible] Mais avec ça on peut [illegible] brandons pour plusieurs hivers, si on veut en acheter, mais, comme Pekka les taille lui-même, ça ne nous coûte rien.

— Oh ! [illegible] nos terres de places où on puisse prendre de [illegible] perdre haleine, de la grande forêt jusqu'au [illegible]

[illegible] à coup, vu que jusqu'ici on n'avait rien [illegible] texte parce que père avait envie de la lampe. [illegible] la verrait peut-être jamais, cette lampe. Et puis [illegible]

(1) [illegible]

(1) [illegible]

l'en acheter une avant eux et aussitôt toute la paroisse dirait que c'était la première maison, à l'exception du presbytère, où l'on avait commencé d'allumer une lampe. C'est ainsi que pensa mère, et elle dit à père :

— Achète-la donc, si tu en as envie. Ça m'est égal, ce qui brûle, du bois de sapin ou du pétrole, pourvu que j'y voie pour filer. Quand l'achèteras-tu ?

— A la réflexion, peut-être que je devrais partir dès demain. Il y a quelques autres petites choses à prendre chez le marchand.

Cela se passait au milieu de la semaine, et mère savait bien que ces autres affaires auraient pu attendre jusqu'au samedi, mais elle ne dit rien, pensant que, pour cette lampe, le plus tôt serait le mieux. Le soir même, père apporta de la remise le grand coffre de voyage où le vieux grand-père rangeait ses provisions de route quand il allait à Oulu et il dit à mère de la remplir de foin et de mettre du coton à l'intérieur. Nous autres enfants, nous demandâmes pourquoi on n'y mettait que du foin et du coton, mais mère nous ordonna de nous taire. Père, lui, était de bonne humeur ; il nous expliqua qu'il allait chercher chez le marchand une lampe qui était en verre et qui pourrait se casser si elle tombait par terre, ou même si le traîneau faisait de trop forts cahots.

II

Ce soir-là, nous demeurâmes éveillés en pensant à cette nouvelle lampe, mais le vieux Pekka, qui était chargé de tailler les brandons, se mit tout de suite à ronfler lorsque le dernier fut éteint. Il n'avait pas même demandé comment était la lampe, bien qu'on en eût beaucoup parlé.

Père était resté en route toute la journée celle-ci nous avait paru longue et nous manquions d'appétit. Pourtant il y avait de la soupe au lait pour le dîner. Pekka mangea avant les autres après avoir mis un tas de brandons sur la poutre. Mère ne fila pas beaucoup d'écheveaux, elle allait constamment à la fenêtre pour voir si père apparaissait sur la glace. A plusieurs reprises elle dit à Pekka qu'il n'y aurait plus besoin de brandons, mais Pekka prêta si peu d'attention à ses paroles qu'il ne demanda même pas pourquoi il n'y en aurait plus besoin à présent.

Tandis que nous mangions, on entendit près de la ferme le grelot du cheval.

Un morceau à la bouche, nous nous précipitâmes tous au dehors, mais père nous renvoya dans la maison et dit à Pekka de venir prendre le coffre sur le traîneau. A ce moment, Pekka sommeillait déjà dans un coin et il était si engourdi qu'en portant le coffre avec père dans la salle il en heurta le bas contre le seuil. Cela lui aurait valu une gifle de père s'il eût été plus jeune, mais c'était un vieux type, et père n'avait jamais de sa vie frappé un homme plus âgé que lui.

Tout de même il lui serait peut-être arrivé quelque chose si la lampe avait été cassée, mais elle n'eut rien.

— Va-t'en sur le poêle, espèce de gros bouchon ! cria père à Pekka, et celui-ci monta sur le poêle.

Cependant père avait sorti la lampe du coffre et la tenait à la main.

— Eh bien, voilà, c'est comme ça qu'elle est, cette machine-là. On met le pétrole dans ce verre, et cette petite tresse à l'intérieur, c'est la mèche. Restez loin d'ici avec vos brandons.

— Est-ce qu'on ne va pas l'allumer ? dit mère en s'éloignant un peu, ses brandons à la main.

— Es-tu folle ? Comment pourrait-on l'allumer, puisqu'il n'y a pas de pétrole dedans ?

— Oui, mais est-ce qu'on ne pourrait en mettre ?

— Y mettre du pétrole ? Ah, ah ! C'est ainsi que parlerait un étourdi, mais le marchand m'a recommandé à plusieurs reprises de ne pas verser de pétrole près d'une lumière, car il s'enflammerait et mettrait le feu à toute la maison.

— Alors, quand verse-t-on le pétrole ?

— Pendant le jour donc. Est-ce que tu ne peux pas attendre le jour ? Il n'y a rien là de si étonnant.

— Est-ce que tu l'as déjà vue brûler ?

— Moi ? Je l'ai déjà vue brûler plus d'une fois, je l'ai vue au presbytère, j'ai essayé celle-ci chez le marchand.

— Eh bien, est-ce qu'elle brûlait ?

— Mais oui, elle brûlait et, quand les volets furent mis à la boutique, tu aurais pu voir une épingle sur le plancher. Regarde là cette espèce de chose ronde. Quand le feu brille à l'intérieur, la lumière ne s'en va pas vers le plafond où on n'en a pas besoin, mais se répand tout entière en bas, de sorte qu'on voit même une épingle sur le plancher.

Nous aurions eu tous rudement envie de faire l'expérience et de chercher une épingle à terre, mais père suspendit la lampe au plafond et se mit à manger.

— Ce soir, il faudra encore se contenter de brandons comme éclairage, remarqua père tout en mangeant, mais demain la lampe brûlera dans cette maison.

— Vois, père, Pekka a taillé ce soir une masse de brandons.

— Eh bien, pourquoi pas ? Ça fera du petit bois pour cet hiver, mais il n'y aura plus besoin d'autres brandons.

— Il en faudra encore dans l'étuve [illegible] et dans l'étable, observa mère.

— Oui, mais dans cette pièce-ci la lampe brûlera, conclut père.

III

Cette nuit-là, je ne dormis pas autant que la précédente et lorsqu'au matin je m'éveillai, j'aurais presque pleuré, si j'avais osé, en me rappelant que la lampe ne commencerait à brûler que le soir. J'avais rêvé que père avait mis du pétrole dans la lampe et que celle-ci avait alors brûlé toute la journée.

Dès qu'il fit jour, père tira du coffre de voyage une bouteille pansue et versa de celle-ci quelque chose dans une bouteille plus petite. Nous aurions voulu demander ce qu'il y avait dans cette bouteille, mais nous n'osâmes pas, car père semblait si sérieux que nous avions un peu peur. Mais, quand il eut tiré la lampe et qu'il se mit à la manier et à la tourner, mère ne put y tenir et elle demanda :

— Qu'est-ce que tu fais maintenant, père ?

— Je mets du pétrole dans la lampe.

— Eh ! mais tu vas la casser. Comment pourras-tu remettre en place ce que tu as dévissé ?

Mère ne savait pas plus que nous comment appeler ce que père avait dévissé de ce vase en verre. A cela père ne répondit rien, il nous dit seulement de rester à l'écart. Puis il versa quelque chose de la petite bouteille dans le verre, de manière à le remplir presque jusqu'au bord. Maintenant nous devinions que dans la grosse bouteille il y avait aussi du pétrole.

— Eh bien ! est-ce qu'on ne va pas l'allumer à présent ? demanda de nouveau mère, quand toutes les choses dévissées eurent été remises en place et quand elle vit que père remontait la lampe vers le plafond.

— Maintenant, quand il fait jour ?

— Mais oui. On pourrait voir comment elle brûle.

— C'est sûr qu'elle brûle. Attends seulement ce soir et ne te mets pas en peine.

Après la sieste, Pekka apporta sur son épaule un tronc couvert de glace et le laissa tomber sur le plancher, de telle sorte que toute la maison en fut secouée et que dans la lampe le pétrole remua.

— Eh bien, eh bien ! dit père. Qu'est-ce qui te prend ?

— J'apportais ici ce tronc pour qu'il dégèle. Il n'y a pas moyen de tailler le moindre morceau de bois tant qu'il est couvert de [illegible] glacée.

— Rien ne te force à tailler des brandons, dit père, et il nous regarda en clignant de l'œil.

— Mais ce bois-ci ne brûlera pas tel qu'il est.

— Rien n'oblige non plus à le brûler.

— Alors, comme ça, on ne taillera plus de brandons ?

— Et si on n'en taillait plus ?

— Ça m'est égal, si le patron se tire d'affaire sans moi.

— Mais, est-ce que tu ne vois pas, Pekka, ce qui pend à cette grosse poutre ?

En disant cela, père jeta un regard plein d'orgueil sur la lampe et de compassion sur Pekka. Celui-ci plaça son billot à brandons debout dans un coin et seulement alors regarda la lampe.

— Voilà la lampe et, quand elle brûlera, il n'y aura plus besoin de brandons.

— Ah ! il n'y en aura plus besoin, dit Pekka, et, sans rien ajouter, il alla tailler des branches de sapin derrière l'écurie. Ce jour-là, Pekka coupa comme d'habitude des branches haut comme lui. Quant aux autres habitants de la maison, ils ne purent rien achever. Mère essaya de filer, mais la quenouille n'était pas à moitié dévidée qu'elle mit son rouet de côté et sortit.

Père, lui, commença à tailler un manche de hache, mais cet ouvrage ne devait pas lui plaire : car il ne le termina pas. Après que mère fut partie, il partit aussi pour le village, ou ailleurs. En s'en allant, il nous défendit de nous éloigner et menaça de nous punir si l'un de nous essayait de toucher la lampe, même du bout du doigt. Mais nous nous serions plutôt risqués à toucher le rabat du pasteur que la lampe. Nous avions seulement peur que, si la corde à laquelle elle pendait venait à se casser, on dit que c'était de notre faute.

Tout de même, le temps [illegible] à nous paraître long dans la maison [illegible] n'avait rien d'autre à faire, on décida d'aller

[illegible]

tous ensemble à la côte. Le village avait en commun un sentier pour chercher l'eau à la rivière, et là il y avait une belle pente d'où les luges pouvaient glisser un grand bout de chemin de l'autre côté du terrain plat.

— Voilà les enfants de Lamppula ! s'écrièrent les enfants du village quand ils nous virent arriver.

Nous comprenions bien ce qu'ils voulaient dire, mais pourtant nous demandâmes : « Pourquoi les enfants de Lamppula ? Notre ferme ne s'appelle pas comme ça ».

— Oui, mais est-ce que vous n'avez pas acheté une de ces lampes ?

— Hé ! d'où savez-vous donc ça ?

— La mère a dit à la nôtre en traversant notre cour que votre père avait acheté chez le marchand une lampe avec laquelle, quand elle brûle, on peut voir même une épingle sur le plancher, répondit la fille de l'assesseur.

— On dit qu'elle est tout à fait la même que celle du salon du presbytère. C'est ce que vient de nous raconter votre père, et moi-même je l'avais entendu dire, ajouta le fils de l'aubergiste.

— Eh bien ! avez-vous vraiment une lampe comme ça ? demandèrent tous les enfants du village.

— Oui, mais on ne peut pas venir la voir maintenant, parce qu'elle ne brûle pas le jour, mais quand le soir viendra, alors on ira tous ensemble.

Jusqu'au crépuscule, nous fîmes des glissades avec nos luges le long de la pente et, chaque fois qu'on remontait sur la hauteur, on parlait de la lampe aux enfants du village.

Le temps passa de la sorte plus vite que nous ne pensions et, après avoir descendu une dernière fois la pente, nous nous rendîmes tous ensemble en courant vers la maison.

IV

Pekka était encore auprès de son billot à brandons et il ne détourna même pas la tête quand nous lui crûmes tous de venir voir quand on allumerait la lampe.

Par la même porte nous nous précipitâmes — toute une nuée d'enfants — dans la maison.

Mais sur le seuil il y eut tout à coup un arrêt : la lampe avait déjà été allumée et elle brillait du plafond vers nous, si éblouissante que nous ne pouvions rien faire d'autre que de la regarder en clignotant des yeux.

— Fermez la porte, et vivement ! cria une voix au bout de la table.

— Ils courent comme des poulets vers la lumière ! observa mère d'un ton grondeur dans son coin près du poêle.

— Ce n'est pas étonnant que les enfants aient un sursaut, dit la vieille femme de l'aubergiste, puisque moi aussi, bien qu'âgée, je ne fais que m'ébaubir.

— Tiens ! voilà notre petite fille, dit le fils de l'assesseur. Elle peut toujours à se faufiler partout.

Lorsque nos yeux commencèrent à s'accoutumer un peu à la clarté de la lampe, nous nous aperçûmes que la pièce était à demi pleine de voisins.

— Allons ! approchez, enfants, pour mieux voir, dit père d'une voix plus douce que tout à l'heure.

— Secouez la neige de vos pieds et venez par ici, d'où elle fait vraiment très bien, dit mère de son côté.

Nous glissant à pas prudents du côté [illegible], nous nous assîmes tous côte-à-côte auprès d'elle sur le banc. Maintenant seulement que nous nous sentions sous sa protection, nous osâmes bien observer la lampe. Nous n'avions pas pensé qu'elle brûlerait tout à fait comme çà, mais en y réfléchissant un peu, elle brûlait bien à présent comme il fallait. Et après l'avoir regardée quelque temps, il nous sembla que nous avions déjà pensé depuis des âges qu'elle devrait brûler de cette manière. Pourtant nous n'arrivions pas à comprendre comment le feu avait été mis à l'intérieur du verre. A nos questions mère répondit : « Vous aurez bien le temps de le voir ».

Les voisins firent à qui mieux mieux l'éloge de la lampe et en parlèrent en long et en large. La vieille femme de l'aubergiste déclara qu'elle brûlait absolument comme une étoile du ciel. L'assesseur, qui avait mal aux yeux, la trouva merveilleuse parce qu'elle ne dégageait pas de fumée, si bien qu'on pourrait la faire brûler dans la belle pièce sans risquer de noircir les murs. Père lui répondit que c'était en effet à la belle pièce que la lampe avait été primitivement destinée, mais qu'elle était bien aussi à sa place dans la salle, car, comme ça, il n'y avait pas besoin de farfouiller partout, des brandons en main, et, avec cette seule lumière, une masse de gens pouvaient voir, quel que fût leur nombre. Mère ayant observé que le plus petit des lustres [illegible] pas aussi bien, père me

---

[illegible] qui peut [illegible] traduire par « la ferme [illegible] ».

dit de prendre l'abécédaire et d'aller sur le seuil de la porte afin d'essayer si je pouvais voir pour lire. J'y allai et commençai à lire « Notre Père ». Mais alors tous de dire que le garçon savait cela par cœur. Sur quoi mère me tendit le livre de cantiques et je me mis à lire « La ruine de Jérusalem ».

— Oh ! on n'a jamais rien vu de si curieux que ça ! s'écrièrent les voisins tout émerveillés.

Père dit encore que si quelqu'un avait une épingle, il pourrait la jeter sur le plancher et qu'il la retrouverait tout de suite.

Le bru de l'assesseur avait sur elle une épingle ; elle la jeta à terre, mais celle-ci alla se fourrer dans une fente et l'on ne put, quoi qu'on en fît, la retrouver.

V

Ce fut seulement quand les voisins nous eurent quittés que Pekka entra dans la salle.

Il éligna d'abord un peu des yeux du côté de l'étrange lumière de la lampe, puis il [illegible] tranquillement sa veste et ses bottes de feutre.

— Qui est-ce qui brille ainsi au plafond que [illegible] vous aveugle ? demanda-t-il enfin, lorsqu'il eut placé ses chaussettes sur la poutre.

— Devine à présent ce que c'est, dit père en [illegible] regardant du coin de l'œil mère et nous.

— Je ne devine pas, répondit Pekka qui s'approcha de la lampe.

— Peut-être que c'est le lustre de l'église, insinua père d'un ton railleur.

— Ça se peut bien, dit Pekka. Mais sa curiosité s'étant éveillée, il se mit à toucher la lampe.

— Pas besoin de la toucher. Il faut y [illegible] sans y toucher.

— Bon, bon, je ne la toucherai pas, dit Pekka d'une voix un peu tremblante et il se retira sur son banc près de l'entrée.

Mère dut éprouver un peu de pitié pour Pekka, car elle entreprit de lui expliquer que ce n'était pas le lustre, mais quelque chose qu'on appelle lampe, que ça brûle du pétrole, et qu'à présent il n'y avait plus besoin d'allumer de brandons.

A ces paroles Pekka ne comprit pas grand chose, puisqu'il se mit à tailler le billot qu'il avait apporté ce jour-là pour le débiter en brandons. Alors père lui dit : « Je t'ai déjà dit dans la journée qu'il n'y avait plus besoin de faire de brandons. »

— Je ne me le rappelais vraiment pas, mais soit, puisqu'on [illegible] Pekka [illegible] son couteau dans une fente du mur.

Au bout d'un moment il se mit à raccommoder ses souliers. Il prit un [illegible] sur la poutre, le fixa dans la pince et s'assit sur son escabeau au coin du banc. Nous nous en aperçûmes avant père qui, tournant le dos à Pekka, taillait sous la lampe un manche de cognée. On ne dit rien pourtant, mais on pouffait de rire entre soi en pensant [illegible] dire quand il verra [illegible] il mit ses mains [illegible] et lui demanda d'un air très moqueur : « Que fais-tu donc là de si minutieux que tu n'y vois pas à la lumière des autres ? »

— Je suis en train de raccommoder mes souliers.

— Ah ! de [illegible] raccommodes tes souliers. Mais si tu n'y vois pas assez pour faire ton travail à la même lumière que moi, prends tes brandons [illegible] choix.

Et Pekka s'en alla.

Il mit ses souliers sous son bras et prit son escabeau dans une main, son brandon dans l'autre. En silence il se dirigea vers la porte et on l'entendit marcher pesamment dans la cour. La flamme du brandon brilla sous le vent plus claire que d'habitude et une jolie rougeur illumina un instant les greniers, l'écurie et le coin de l'étable. Nous regardions de la fenêtre, nous autres, en trouvant [illegible] Pekka se baissa pour entrer par la porte de l'étable, l'obscurité se fit de nouveau dans toute [illegible] noire.

Depuis [illegible] son d'éclairage aux brandons. Seule, la lampe brilla au plafond et souvent les voisins nous faisaient visite le dimanche soir pour la regarder avec admiration. [illegible] sut bientôt que notre maison était la première [illegible] mencé à faire brûler une lampe. Après nous l'assesseur en acheta une pareille à la nôtre, mais, comme il n'avait pas appris à l'allumer, il la vendit à l'aubergiste chez qui elle est encore aujourd'hui. [illegible] sont pas [illegible] y passe [illegible] flamme des brandons.

Plus tard, quand nous avions déjà la lampe depuis quelque temps, père gratta les murs pour les rendre [illegible]

noircir lorsqu'on eut démoli le vieil âtre qui enfumait l'intérieur de la chambre et qu'on eut construit un autre poêle dont la fumée sortait par le toit.

Avec les pierres du vieil âtre Pekka fit un nouveau foyer pour l'étuve. Ce fut là que les grillons déménagèrent, et on ne les entendit plus jamais dans la salle. Cela fit plaisir à père, mais nous autres enfants, nous regrettions parfois, dans les longs soirs d'hiver, le temps d'autrefois. Alors nous courions écouter les grillons dans l'étuve où Pekka passe toujours ses soirées à la lumière des brandons.

JUHANI AHO.

Traduit du suédois par Maurice de Coppet.

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

GABRIEL FAURE

Gabriel Faure est né en Vivarais, à Tournon-sur-Rhône. Deux pays se sont partagés sa prime jeunesse : le rivage du fleuve, dans l'ombre de la montagne vivaroise, et une chère campagne voisine de Die, dans l'ombre des Alpes du Dauphiné, vers laquelle il revient toujours avec le même cœur. Fils de la grande vallée qui descend vers la mer latine, Gabriel Faure lui doit sans doute cet amour de la lumière, des couleurs et de l'harmonie, ce goût des paysages, des fruits, et des fleurs, et de la vie elle-même, qu'une terre fortunée inspire à ceux qu'elle a vu grandir, enfin cette exquise inquiétude du rêve et du voyage qui nous sollicite dans la rumeur des eaux fuyantes. N'est-ce pas sur les quais de Tournon, que Gabriel Faure, lycéen, cherchait pour la première fois à deviner les horizons prestigieux cachés par la blanche muraille des Alpes ? Dans sa province gallo-romaine, dans le studieux asile du collège fondé au XVIe siècle par un Cardinal humaniste, il s'est nourri des paroles sacrées qui, plus tard, lui viendront aux lèvres quand il descendra l'autre versant des montagnes : *Salve, magna parens frugum, Saturnia tellus...* Il était digne de n'être point déçu par la terre de Virgile. L'Italie lui a prodigué ses ivresses. On se souvient des pages consacrées par Gabriel Faure aux jardins lombards, sur lesquels les enchantements d'Armide succèdent aux beautés sauvages de la montagne. Selon le vœu de Barrès, ces feuilles ont été trempées dans les eaux voluptueuses qui caressent les flancs des îles. Le pèlerin, au plus ardent de son enthousiasme, est obsédé par un sentiment mélancolique. Dans le cimetière, au bord du lac, il effeuille des roses sous les cyprès. Car, il songe, avec le poète, que l'Amour et la Mort sont frères. Et, quand il se murmure à lui-même le vers de Laurent de Médicis : « Di doman non c'è certezza », nous entendons la voix du grand Ronsard lui répondre à travers les jardins :

> Jamais l'homme, tant qu'il meure,
> [illegible]
> Fortuné parfaitement,
> Toujours avec la liesse
> [illegible]
> Se mêle secrètement.

A qui la sait éphémère, elle sera plus précieuse encore, cette douce volupté du Beau que chante La Fontaine, et dont Gabriel Faure, sur toutes les routes d'Italie, a voulu rassasier ses yeux et son cœur. Plus qu'ailleurs peut-être, il a senti jusqu'à l'angoisse la fuite des heures qui « coulent ainsi que de belles fontaines dont on voudrait pouvoir arrêter le cours ». Parvenu au terme de la Via Æmilia, il ne peut détacher ses yeux de l'Adriatique, dans la nuit tombante. « Ah ! soirée de septembre, triste douceur !... » La même émotion le gagne, sous les lauriers-roses du vieux jardin vénitien, à l'heure où commence le chant du rossignol. Mais, près de Faenza, quand il repartait dans l'aveuglante lumière, il reconnaissait, après plusieurs années, le même horizon, les mêmes feuillages « bruissant d'un murmure sonore qui rappelle un vers de Théocrite ». Sur la pente des réminiscences, il descendait, plus loin encore, jusqu'aux jours anciens où, sous un autre ciel, il avait pour la première fois éprouvé la même impression, « cet émoi inexplicable, sorte d'effroi panique qui vient de l'immobile clarté de midi, du silence absolu des choses environnantes, de la torpeur complète de la nature ». C'est l'enfance et l'adolescence toujours qui le sollicitent. « Un souffle, un parfum, le son d'une voix, une sensation de bien-être et de chaleur suffisent pour nous rappeler un de ces instants passés... » Voilà qu'à certaines heures, la tristesse devient plus pressante ; elle cache l'appel du pays natal. Poète de la Nature, Gabriel Faure a gardé l'âme du terrien fidèle, du rhodanien. La passion de l'Italie n'est point assez jalouse

pour ne laisser aucune part aux affections maternelles. Les paysages vivarois et dauphinois n'en sont-ils pas de plus en plus nombreux dans les derniers livres de Fauré ? Le Printemps qu'il a cherché sur les montagnes de Castille et dont il a suivi les cortèges à travers la prairie de Botticelli, l'auteur des « Heures d'Italie » le découvre avec une ferveur d'adolescent dans son pays de Dauphiné. Seuls, les amandiers sont en pleine floraison : leurs fleurs blanches, au cœur de feu, ont la délicatesse d'un visage de jeune fille où l'émotion mêle un peu de rose à la pâleur des joues. Le « pauvre printemps de rien du tout », si touchant dans sa simplicité rustique, réveille en lui tout le Passé. Dans les pages inspirées par sa vieille demeure familiale du Seillon en Diois, revivent les thèmes éternels de « la Vigne et la Maison ».

Nous pourrions citer bien d'autres impressions subtiles cueillies dans les senteurs de la montagne d'été, dans les landes et la forêt d'automne, au hasard des promenades et de la chasse. Gabriel Faure, fervent de Stendhal, se contente avant tout de vivre et de sentir. Les « Pages Lyriques », où s'exprime sa propre personnalité, le font sortir victorieux de l'épreuve que, sans doute, il a voulu s'imposer à lui-même, en présentant aux lettrés un recueil tout à fait dégagé de cette érudition discrète et charmante qui est pourtant l'une des qualités des « Heures d'Italie » et des « Paysages Littéraires ». Ce choix même a été fait avec une certaine rigueur : il eût été facile de l'augmenter, par exemple, des « Paysages musicaux », délicieuses et graves modulations. Mais nous retrouvons les pages où Gabriel Faure parle directement à notre cœur, en célébrant la terrasse de Valence-sur-Rhône, et « Mon Lycée », le vieux Lycée de Tournon où l'écrivain reçut les leçons d'un admirable interprète des Muses, Joseph Parnin. Avec l'heureux enfant de jadis, nous respirons le parfum des glycines suspendues en grappes sur la façade du collège d'Honoré d'Urfé : tout un Passé revit dans les souffles d'automne qui agitent les marronniers séculaires du parc et se mêlent aux échos du fleuve. « Quel est l'homme digne de ce nom qui se résigne à mourir tout entier ? Et vraiment, est-ce vivre que de ne pas songer à survivre ? »

L'œuvre n'est point elle-même et ne parle-t-elle pas le langage de la sincérité ? Point d'autres couleurs que celles de la vie. Pour le plus [illegible] ce sensuel [illegible] vision et l'odorat demeurent si aigus, préfère aux ornements lourds de joyaux et d'aromates un [illegible] mieux [illegible] pointillée. Il faut citer en exemple ce poème en prose des nuits exaltantes de Sienne, ou les soupirs, les cris d'allégresse passionnée d'« Intermezzo ». Travaillant et corrigeant sans cesse pour obtenir l'expression précise accordée à l'état d'âme, Gabriel Faure s'est montré classique. Nous ne croyons point que, par là, son style ait perdu de la force qui [illegible] chances de durée. Favorisé par sa sensibilité de poète et par son goût d'humaniste, l'auteur des « Paysages Littéraires » et des « Portraits Passionnés » a fait revivre pour nous, dans les nuances de l'heure, dans le murmure des feuilles, d'illustres visages, de beaux épisodes ardents. A travers ces évocations, nous avons plaisir à le retrouver lui-même. Ne pourrait-on inscrire en tête de son œuvre cette phrase que nous nous souvenons d'avoir lue dans le livre où il nous parle d'Assise et du pays de Saint-François : « Les eaux sont des miroirs mystérieux qui gardent le souvenir des choses réfléchies ».

Louis Pize

NOUVEAUX RICHES ET NOUVEAUX PAUVRES SOUS LE DIRECTOIRE

Au mois d'août 1797, circulait dans Paris un petit pamphlet intitulé *Conférence sur les [illegible] révolutionnaires*

[illegible]

de tous leurs vieux et [illegible] avaient salon [illegible] [illegible] les émigrés des rentiers [illegible] [illegible] plus [illegible] que les autres, les [illegible] les artistes.

Les [illegible] plus ou moins [illegible], [illegible] [illegible] n'avaient rien perdu de leur rigueur.

[illegible] pouvaient être fusillés. On arrêtait leurs parents [illegible] confisquait leurs biens.

Depuis [illegible] une abominable loi attribuant en dénonciation le dixième des biens, et [illegible] [illegible] à [illegible] *[illegible]* [illegible] les émigrés, de prétendus [illegible] [illegible] prétentions fantastiques.

[illegible] au Conseil des Anciens, [illegible] 1796 [illegible] [illegible] [illegible], disait-il, [illegible] les émigrés de tous les pays [illegible] [illegible] jamais habité son territoire [illegible] [illegible] ailleurs. Certains [illegible] par des arrêtés, de [illegible] émigrés [illegible] de leurs habitants qui prouvaient leur résidence ailleurs que dans le département [illegible] Des pères de famille qui ne sont jamais [illegible] de leur maison, des vieillards qui n'ont pas quitté leur lit, des représentants du peuple [illegible] abandonné leur poste [illegible] prétendus d'émigration.

Ces lois [illegible] complètement en 1796 soixante-six mille noms, inscrits en général par les sociétés populaires [illegible], par la passion politique et la haine [illegible] et le 24 août, au Conseil des Cinq-Cents, le député de l'Aveyron, Delaval de Bignac, qui appartenait au parti modéré, déclarait que [illegible] noms d'émigrés formant [illegible] du département, le nombre des vrais émigrés ne dépassait pas six.

[illegible] de gouvernement [illegible] [illegible] les prétendus [illegible] de l'État. On ne guillotinait plus les [illegible] [illegible] guillotiner les [illegible].

[illegible] les [illegible] des riches qui étaient [illegible] et frappés [illegible] frappés même dans leurs droits de citoyens [illegible] les parents d'émigrés ne pouvaient pas voter. Dans [illegible] soixante mille paysans [illegible] qui avaient émigré avec leur famille pour échapper à la tyrannie du [illegible] [illegible] Schneider [illegible] rapport d'Harmand de la Meuse, au Conseil des Anciens, [illegible] 1796.

Ces époques troubles sont peu favorables aux lettres et aux arts. On ne songe guère à acheter des livres ou des tableaux dans un pays où les deux tiers des habitants sont ruinés et où ceux qui [illegible] sont peu prédisposés, par la [illegible] de leur origine et la vulgarité de leurs manières aux plaisirs de l'esprit.

La Convention avait attribué 500.000 francs aux [illegible] qui cultivaient les arts [illegible] on avait dressé une liste de secours [illegible] secours ne furent payés que très irrégulièrement, et, comme toujours, allaient à ceux qui en avaient le moins besoin, des littérateurs très connus, La Harpe, Le Brun, Marmontel, Andrieux, etc... Les autres mouraient de faim.

Même les plus célèbres n'étaient pas épargnés pour peu qu'ils fussent *suspects d'être suspects*.

[illegible] novembre 179[illegible] Lex capucin Chabot et Lecointre avaient accusé Beaumarchais d'avoir voulu livrer des armes aux émigrés. Il avait eu le temps de prendre la fuite, mais rentré en France [illegible] pour se défendre, il ne savait pas [illegible] repartir, chargé d'une mission à l'étranger par le Comité de Salut Public.

Quand il revint définitivement, le 5 juillet 17[illegible] le plein Directoire il était ruiné et, deux ans plus tard, le 29 mai 1798, il pouvait écrire : « La plus belle fortune des travailleurs français en tout genre s'est fondue dans la manie des brigandages, sans qu'il en soit resté un écu de profit pour la République française ».

Les plus malheureux de ces nouveaux [illegible] étaient les petits fonctionnaires, mal payés, trop modestes, trop serviles pour se défendre efficacement, et les petits rentiers, qu'on ne plaignait pas, peut-être parce qu'ils avaient la pudeur de ne pas se plaindre.

Caricaturistes et chansonniers s'amusaient de cette détresse du petit rentier. On le déclarait « impayé » [illegible] quoiqu'il fût plutôt impayé. A l'estampe qui montrait *le Perruquier millionnaire*, en train de prendre son chocolat, ce qui était alors un luxe de riches, servait de pendant l'estampe [illegible] représentant *le Vieux Rentier* et *le Vieux Pensionnaire sur le chemin de Bicêtre* et on leur faisait prononcer ces paroles :

> Le marchand me tourmente et
> les loups me mangent.

Prenez garde à vos poches, leur avait dit une brochure publiée en 1796. Vous êtes volés et vous le serez toujours ».

Une chanson citée dans les Souvenirs de l'actrice Louise Fusil (et qui doit dater de 1795), le *Monde incroyable*, s'étonnait de la résistance « charmante » qu'ils opposaient à la misère :

Aux [illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

A mesure que, par des réductions, par la dépréciation des assignats, les rentes de ce malheureux créancier de l'État diminuaient, sa vie devenait plus pénible, plus dure [illegible] et plus problématique. Il [illegible] presque jusqu'à l'impossible ses dépenses. Il [illegible] argent de tout. Il liquidait. Il vendait, nous dit Mercier, dans son *Nouveau Paris* [illegible] ses meubles d'agrément, puis ses meubles nécessaires [illegible].

Les suicides avaient doublé, rapporte le *Journal de Perlet* [illegible] dans son n° du [illegible] juillet 1795.

Beaucoup [illegible] d'anciens ouvriers, des boutiquiers retirés, trop vieux pour se remettre au travail, étaient réduits à la mendicité. On les voyait, au coin des rues, tendant la main, [illegible] qui n'en ont pas l'habitude.

Dans cette misère et dans cette [illegible] se rencontraient aristocrates, bourgeois, rentiers, gens de lettre.

La duchesse de [illegible] à l'hôpital St-Antoine, en juillet 1795.

La comtesse de [illegible] Fontaine, était obligée de solliciter de l'Institut une pension très modique qui lui était payée en assignats — et qui ne lui était payée qu'une fois.

Mlle Dupuis Corneille d'Angely, privée de la pension que lui faisait l'ancien régime et au profit de laquelle le Théâtre Français avait [illegible] établi les droits d'auteur de Corneille, son ancêtre, sur le *Festin de Pierre* et le *Menteur* [illegible] écrivait à la Convention, en juin 1795 :

« Citoyens législateurs, [illegible] justice : une fille malheureuse a des [illegible] l'humanité ; le sang de l'immortel Corneille doit parler à tous les [illegible] un crime. Législateurs, rendez-moi ma famille qui, sous le régime du [illegible] frustrée de tout son bien. Mon père émigré ! Non, [illegible] n'eut cette pensée... Sa fille chérie vous redemande son père et sa mère ».

Rouget de Lisle, ayant, disait-il, épuisé toutes ses ressources, [illegible]

Valmont de Bomare, auteur du *Dictionnaire d'histoire naturelle* [illegible]

[illegible]

[illegible]

A quel état d'[illegible] [illegible] tableau d'ensemble :

« Toutes les parties du service sont en souffrance : la solde des troupes est arriérée ; les défenseurs de la patrie sont livrés aux horreurs de la nudité ; leur courage est énervé par le sentiment douloureux de leurs besoins ; le dégoût [illegible] et l'infirme, dont ils étaient la seule ressource [illegible] moindres bénéfices. Les routes sont bouleversées [illegible] bout à l'autre de la république, on voit les juges [illegible] se vendant à l'intrigue. Partout la malveillance s'agite : dans bien des lieux, l'assassinat s'organise, et la police [illegible] qu'elle est dénuée de moyens pécuniaires, ne [illegible] »

La ruine de ce qu'il y avait de plus estimable [illegible] prospérité insolente et scandaleuse d'une multitude de mercantis, de fournisseurs, d'agioteurs, d'escrocs et d'intrigants. Ceux-là étaient les nouveaux riches.

La Révolution avait essayé de réprimer les [illegible]

« le désordre et l'anarchie qu'elle maintenait ou créait partout, par l'influence qu'elle laissait prendre à des hommes peu scrupuleux.

Saint-Just disait dans son rapport à la Convention du 26 février 1794 : « Trois milliards ont été volés par les fournisseurs et par des agents de toute espèce... L'administration des armées est pleine de brigands ; on vole les rations des chevaux. On n'y reconnaît point de subordination parce que tout le monde vole et méprise ».

Parmi ces fournisseurs, comme parmi ces agioteurs, beaucoup appartenaient à la classe populaire. Ils avaient été barbiers, tailleurs, laquais, comédiens, portefaix, et quelques-uns même galériens, avaient retrouvé leur véritable rôle et adopté une carrière de haut vol.

Sous ce déguisement cynique, chantait le chansonnier Ange Pitou :

> Sous ce déguisement cynique
> Remets-moi ton droit voleur,
> Fournisseur de la République,
> Autrefois complice forcat.

Et dans ce petit poème peu connu et qui donne bien une idée des mœurs du temps, *Ma tournée*, poème publié en 1799, Vigée notait au passage quelques-uns de ces enrichis, de ces parvenus, qui se rendaient dans d'élégantes voitures, wistrys ou bogneys, à Bagatelle :

> Vous êtes pas le Mysis ? Oui, vraiment, Antrichus
> Un clavier [illegible] sous ses habiles doigts ;
> Et Phétus [illegible] au chant de l'harmonie
> Il est passé [illegible] d'avoir eu du génie.
> Mais [illegible] vous remets bien, c'est vous, heureux Damon,
> Il vous arrive d'un saint ne portant que le nom.
> Vous n'avez point [illegible] dans les affaires
> Vous avez [illegible] quatre maisons, deux [illegible]
> Les temps sont bien changés ! [illegible], soit dit entre nous,
> Vous serez chez vous le vin qu'on boit chez vous.

Sans doute il y avait eu beaucoup de marchands enrichis, comme cette excellente Mme Angot[1], devenue tant bien que mal, et plutôt mal, une grande dame ; mais les plus grosses fortunes et les plus rapides proviennent de la fourniture et de l'agiotage.

Les variations du papier monnaie avaient fait surgir une multitude de spéculateurs. La moitié de la France trafiquait sur tout. On achetait peu vendre, on vendait pour acheter. Des courtiers et des marchands improvisés couraient de rue en rue, de maison en maison, offrant des souliers, des perruques, des châles, du sucre, du savon, du café, des chandelles qui passaient de main en main, avec, d'une heure à l'autre, les hausses les plus extraordinaires.

C'était une perpétuelle chasse à l'argent. Il n'y avait plus d'oisifs, à part les vieillards et les malades condamnés au repos. Il n'y avait que des agités, des nouveaux riches qu'aucun bénéfice ne pouvait rassasier, ou de nouveaux pauvres, obligés de gagner leur vie par tous les moyens possibles, et celui-là était encore le plus sûr.

Les moins pourvus de scrupules étaient, naturellement, ceux qui réussissaient le mieux, et l'exemple du filoutage et du tripotage venait de haut.

Parmi les directeurs et les membres des comités ou les ministres, pendant cette période — à commencer par Talleyrand — plusieurs étaient des voleurs avérés et qui se jugeaient tels, les uns les autres.

« Merlin de Thionville, affirmait Rewbell, cité par Carnot (Réponse au rapport de Bailleul, datée du 27 avril 1798) est un coquin ; je le lui ai dit... »

Barras avait la même opinion sur le dit Merlin, Merlin de Douai, qui avait succédé à Barthélémy comme directeur : « On m'a remis, raconte-t-il dans ses Mémoires, une pièce de la main de Merlin, qui aurait pu l'impliquer dans une association de fourniture très peu honorable » et il cite la pièce.

Dans une petite comédie qui fut jouée au Théâtre Louvois, le 4 août 1797, (*Les Trois Frères rivaux*), un rôle de valet était tenu par Larochelle et ce valet s'appelait Merlin. « M. Merlin, lui disait son interlocuteur, vous êtes un coquin — Applaudissements et rires. — M. Merlin, continuait l'acteur, *vous finirez par être pendu* ». Nouveaux applaudissements accompagnés de trépignements et de toutes les manifestations possibles de l'approbation la plus complète et de la joie la plus vive. Le public avait compris. Les acteurs qui avaient compris également retirèrent la pièce, mais les Directeurs qui ne voulaient pas que Merlin (de Douai) fut trop ostensiblement un coquin firent fermer le théâtre, le 10 septembre.

Rewbell, affirme Carnot dans la brochure que j'ai citée plus haut, était constamment le patron des gens accusés de vol et de dilapidations — et Barras rapporte, sur lui, ce mot de

---

1. Madame Angot est la Madame Engueule des pièces de Vade. Elle devint le prototype de la parvenue, de la grossièrement enrichie et qui [illegible] aux bonnes manières, vers 1795. Moëllet l'avait représentée à la Gaîté. *Le Vieux [illegible]* qui reprit en 1797 au même théâtre, prétendait peut-être *Madame Angot [illegible] Poissarde parvenue*.

Sieyès qui l'accusait d'emporter les bougies dans sa poche, au sortir de chaque séance du Directoire, et ajoutait : « Ce M. Rewbell, il faut qu'il prenne tous les matins quelque chose pour sa santé ». Il avait pour beau-frère et pour complice Rapinet que ce même Sieyès, appelait l'adjectif de Rewbell.

Quant à Barras *le pourri*, si sévère pour ses collègues, sa réputation est faite. Lorsqu'il parlait d'absence de scrupules et d'improbité, il était plein de son sujet.

Ces grands voleurs protégeaient, patronnaient les voleurs de moindre importance.

Il s'était formé sous le nom de compagnie Dijon, une association d'agioteurs qui, pour se mettre au-dessus des lois, avait acheté de hautes complicités. Thibaudeau, membre du Conseil des Cinq-Cents, voulut attaquer cette bande de voleurs.

« Tous, entre moi, dit-il dans ses Mémoires, la Bourse, le Perron, tout le Palais-Royal, (quartier général de l'agiotage), tous les agioteurs, tous les escrocs, belles dames et jusqu'à de grands personnages. Je n'avais montré, assurait-on, tant de chaleur dans cette affaire que pour persécuter de bons patriotes et parce que j'étais royaliste. Cet argument était sans réplique... »

Il intervint à la tribune, mais on réussit à faire traîner les choses en longueur et la discussion n'aboutit pas.

Grisés par leur fortune récente, tous ces nouveaux riches, agioteurs ou autres, jetaient l'argent à pleines mains. Jamais, il n'y eut autant de misère qu'en ce temps-là et jamais il n'y eut autant d'étalage de luxe.

Un besoin fou de se distraire, et un besoin d'oublier, de ne pas s'attarder à de stériles regrets et à de tristes souvenirs, voilà ce qui caractérise le Directoire, dans tous les milieux, dans toutes les classes. Balzac a noté cet état d'esprit dans son roman, *Une ténébreuse affaire* : « Le besoin général de paix et de tranquillité que chacun éprouvait après de violentes commotions, engendrait un complet oubli des faits antérieurs les plus graves ».

Une sorte d'indifférence pour tout ce qui n'était pas l'agitation et le plaisir dominait toutes les âmes. On ne votait pas. On supportait les administrateurs les plus incapables, les maîtres les plus répugnants. On semblait avoir perdu la faculté de s'étonner et de s'indigner. On ne comptait sur rien et on s'efforçait de ne rien redouter. *M. Tremblotin*, le petit rentier qui a [illegible] de tout, était un type du temps, [illegible] exceptionnel et ridicule. Autour de lui, on vivait au jour le jour et on ne voulait pas penser au lendemain. « Chacun, disait Mallet du Pan dans la *Correspondance avec la Cour de Vienne*, ne se préoccupe que de boire, manger et jouir. »

A Tivoli, à Paphos, au jardin d'Italie, à Bagatelle, à l'Elysée-Bourbon, célèbre par ses fêtes, si splendides que l'entrepreneur s'y ruina —, Incroyables et Merveilleuses promenaient leurs gaietés bruyantes et leur incurable ennui.

Vingt-trois théâtres, de nombreux concerts et surtout celui de la rue Feydeau, le plus élégant, dix-huit cents bals (en 1799) étaient pleins chaque soir, et pour vous y conduire un cocher de fiacre vous demandait 600 francs en assignats. Aussi, les femmes du monde dont la fortune était médiocre se rendaient-elles à ces bals, à ceux où se réunissait la bonne société, en modeste équipage, sous un parapluie et leurs souliers blancs dans la poche. Plus d'une alla ainsi au fameux *Bal des Victimes*, auquel n'étaient invitées que les personnes dont les parents étaient morts sur l'échafaud et où on ne portait que des habits de deuil avec un ruban rouge au cou, pour rappeler la guillotine. La valse y prenait des airs de manifestation royaliste.

Là comme ailleurs sévissait la *Dansomanie*, même chez les hommes. Cette population parisienne qui venait de connaître les horreurs de la Révolution et qui était encore soumise à un régime de spoliation et de restriction, ne songeait, dans toutes les classes et du haut en bas, qu'à se trémousser en cadence, et, d'une manière générale, à s'agiter, à s'amuser. Et quelque grave moraliste aurait pu, par anticipation, lui appliquer, en le modifiant un peu, le mot célèbre sur les émigrés : Elle n'avait rien appris mais elle avait tout oublié.

Henri d'Almeras.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

HONGRIE ET ROUMANIE

Un excellent diplomate blanchi dans la profession et parvenu aux plus hauts grades, me disait un jour : « On nous préfère de plus en plus pour les grands postes des hommes politiques. Il est possible qu'ils soient plus intelligents que les diplomates de carrière [illegible] mais ils ont de graves [illegible]

Ils tiennent à « réussir » à apporter aux affaires des solutions immédiates et définitives. Nous nous n'avons pas besoin de réussir, ni surtout d'aboutir. Notre rôle historique est généralement anonyme. D'autre part, nous savons par expérience que les solutions nettes et définitives sont rares et souvent dangereuses. Ou de questions brûlantes deviennent inoffensives avec le temps. La diplomatie, c'est presque toujours l'art de l'ajournement ».

Il semble que la Société des Nations ou les méthodes diplomatiques apportent de plus en plus des adoucissements à la rigueur de l'esprit juridique, se pénètre de plus en plus de ces préceptes. Après de longs et laborieux débats, souvent assez irritants, elle est arrivée à ajourner une fois de plus la solution du différent qui s'est élevé entre la Hongrie, la Roumanie et, derrière la Roumanie, toutes les puissances de la petite entente. C'est fort heureux, car étant donné les dangereuses et folles espérances que l'inopportune campagne de lord Rothemere a fait naître en Hongrie, une solution défavorable à ce pays, n'aurait pas manqué d'y provoquer une véritable explosion de rage et, d'autre part, on ne peut donner raison aux optants hongrois sans risquer de détruire tout le système social qui a assuré la paix en Europe orientale.

On connaît le fond de l'affaire. La Roumanie était exclusivement un pays de grandes propriétés, de « latifundia » démesurés. Une poignée de magnats possédaient à peu près tout le territoire. Ce régime à demi-féodal avait créé, à la longue, parmi les paysans, un tel état d'esprit que, dès 1914, le gouvernement avait décidé de procéder à une réforme agraire. Cette réforme, la guerre l'a précipitée. A un moment où le bolchevisme, à sa période de plus grande virulence, avait recouvert la Hongrie elle-même, il était indispensable de lui ôter immédiatement tout aliment. La réforme agraire roumaine, c'est-à-dire le partage des grandes propriétés contre indemnité a été un acte de hardiesse et de sagesse qui a probablement sauvé la civilisation dans l'Europe orientale. Mais une telle révolution, si pacifique qu'elle soit, ne se fait pas sans quelques souffrances. La réforme lésait un grand nombre de Roumains, plus de grands propriétaires hongrois qui, après la victoire roumaine, conformément au traité de Trianon, optèrent pour la Hongrie. C'est pour donner satisfaction à ces trois cents personnages que le gouvernement de Budapest risqua de bouleverser l'Europe. La thèse hongroise consiste à soutenir qu'en vertu de l'article 250 du traité de Trianon, les biens de ressortissants hongrois situés sur les territoires cédés par la Hongrie doivent être soustraits à la procédure de liquidation fixée à l'article 232. Le gouvernement hongrois a commencé par saisir de la question le Conseil de la S. D. N. Un accord intervint en mai 1925 à Bruxelles. Il donnait tort au gouvernement hongrois qui s'empressa de désavouer son représentant. Et le gouvernement de Budapest de saisir du litige le tribunal arbitral mixte qui siège à Paris. Celui-ci se déclara compétent le 27 janvier 1927. Sur quoi la Roumanie, à son tour, récusa cette sentence et retira son représentant. C'est alors que la Hongrie s'adressa alors de nouveau au Conseil, le priant de désigner d'office un juge appelé « fonctionner » à défaut de celui que la Roumanie avait retiré.

La thèse de la Hongrie paraît assez singulière, et le bon sens dit que le tribunal mixte a commis une véritable usurpation de pouvoir en se déclarant compétent. Ces tribunaux mixtes, en effet, ont été institués par les traités de paix pour régler les affaires « de rétentions et de liquidations de biens ». Leur compétence était strictement délimitée, et seul le tribunal roumano-hongrois a étendu la sienne, par analogie à des affaires concernant l'application d'une loi intérieure sous prétexte qu'il s'agissait d'une violation du principe général du respect des droits acquis et « d'une transgression du droit international commun ». Le tribunal roumano-hongrois, ou plus exactement le délégué hongrois et le président « neutre » s'érigeraient ainsi en tribunal suprême chargé de redresser le droit dans les pays qui, à son avis, l'aurait faussé. Il s'arrogerait un droit que le Conseil de la Société des Nations lui-même n'a jamais revendiqué. C'est inadmissible et il a fallu toute la ténacité, toute la finesse juridique du comte Apponyi, tout le prestique que lui valent ses quatre-vingt-trois ans et sa grande allure de vieux seigneur européen pour la défendre. Le comte Apponyi se retranchait derrière la chose jugée et faisait observer que le Conseil de la Société des Nations n'est, à aucun titre, un tribunal d'appel, que les décisions des tribunaux mixtes sont souveraines, et il mettait dans son argumentation tant de force et d'habileté que cette assemblée où l'esprit juridique domine avec ses nobles scrupules, mais aussi avec ses subtilités byzantines, a paru un moment un peu ébranlée. Mais au fond, qu'importent ces subtilités juridiques. Il est inadmissible que pour complaire à trois cents propriétaires hon-

grois devenus sujets roumains, on risque de remettre en question la tranquillité d'une partie de l'Europe, et peut-être la paix générale. Il n'est pas superflu de rappeler, du reste, que les terres de ces magnats hongrois ont été partagées en majeure partie entre des paysans magyars, devenus propriétaires roumains, et qui n'ont aucune envie de revenir à leur ancienne condition. Il faut ajouter que même en s'en tenant aux textes, la compétence du Conseil est parfaitement soutenable, non pas qu'il constitue un tribunal d'appel, mais parce qu'en vertu de l'article II du pacte, il a reçu mission de reprendre les mesures propres à assurer la paix entre les nations, parce que mieux que quiconque, il connaît les intentions des signataires des traités qu'il est chargé d'interpréter et qu'il constitue pour tous les membres de la ligue, une sorte de juridiction suprême.

Le Conseil aurait donc pu trancher immédiatement la question, il a préféré épuiser toutes les procédures de conciliation, et ajourner encore la décision, tant il craint qu'une nation aussi susceptible que la nation hongroise, ne puisse l'accuser de partialité ou d'abus de pouvoir.

Le fait est qu'il est toujours très délicat de toucher aux affaires hongroises. Ce peuple fier, et justement fier de son passé, ne s'est pas accoutumé à sa défaite. Entraîné par ses dirigeants dans une guerre dont il ne comprenait pas la portée, il lui paraît profondément injuste d'en payer les frais. Les peuples et les hommes d'État ont la mémoire courte. Le spectacle du terrible magyarisateur que fut le comte Apponyi, défendant les droits des minorités nationales, est plein d'ironie. Aucun gouvernement hongrois d'avant la guerre n'a été très tendre pour les allogènes, mais il n'en faut pas moins tenir compte de l'état d'esprit d'un peuple qui fut un peuple de maîtres et qui voit des voisins jadis ses sujets, prendre le pas sur lui. La campagne de lord Rothermere a fait naître de dangereuses espérances. Le propriétaire du *Daily Mail* ayant confié à M. Emile Nagy, ancien ministre et un des principaux rédacteurs du *Budapesti Hirlap*, qu'il fallait que toute la société hongroise le secondât dans ses efforts en se groupant et en lui fournissant les renseignements nécessaires pour alimenter sa campagne de presse, une ligue révisionniste s'est constituée avec la participation des milieux intellectuels et économiques. Au moment de l'Assemblée constituante, les sociétés et associations suivantes avaient donné leur adhésion : Syndicat National des Industriels (Gyosz), Union Economique Nationale Hongroise (O.M.G.E.), Syndicat des cultivateurs hongrois, Union Nationale Hongroise du Commerce (O. M. K. E.), Chambre de Commerce et d'Industrie de Budapest, Association Nationale de l'Industrie, Union Nationale Coopérative du créidt, Coopération de production Hangya, la S. A. industrielle Hangya, Chambre Nationale de l'Agriculture, Syndicat national des agriculteurs (Falu), Cercle des régions du sud, Association Saint-Gerbert, Syndicat de Mongrie, Syndicat national des acteurs, Chœur du Banat, Chambre des avocats, Parti National des Socialistes, Cercle national des Anciens Combattants, Association populaire de littérature, Association Hongroise des Sicules, Syndicat des journalistes hongrois, Syndicat national des instituts financiers, Syndicat national des industries, Syndicat national des journaux de province, Chambre des ingénieurs, Syndicat national des travailleurs, Syndicat national des éditeurs de journaux provinciaux, Union Nationale Hongroise, Union Nationale des fonctionnaires publics, Communauté Israélite de Budapest, etc.

Cette liste seule suffit à montrer [illegible] l'ampleur et la généralité du mouvement. Le gouvernement s'est montré assez réservé, mais l'opinion s'est emballée. Les légitimistes trouvent déjà la proposition de lord Rothermer insuffisante et [illegible] [illegible] au traité de Trianon sans allumer aussitôt une guerre générale. [illegible] Société des Nations tente d'organiser la paix par des actes de foi [illegible] compromettre [illegible] les poudrières de l'Europe orientale. Elle était donc tout à fait dans son rôle en laissant au temps le soin [illegible] hongrois.

L'Europe [illegible] la paix [illegible] la paix [illegible] [illegible]

L. DUMONT-WILDEN.

LE ROMAN

UN ROMAN DE L'ORGANISME HUMAIN

M. Georges Duhamel, à qui l'auteur a dédié son singulier roman, *Quarante de pièce* (1), l'appelle, d'une expression aussi forte que pittoresque, le « Livre de la jungle cellulaire ». Comme l'autre *Livre de la jungle*, celui de Kipling, il tient de l'épopée plus que du roman. Il n'est même rien d'autre que le récit de batailles épiques et des péripéties sanglantes — on verra que c'est vraiment ici le cas de le dire — où se déploie la plus étonnante des stratégies pour remporter la plus éclatante des victoires, celle de la vie sur la mort.

Oui, roman singulier en vérité, dont il faut louer M. Marcel Berger, toujours en quête de renouvellement. Il nous avait déjà tracé d'autres tableaux de guerre, dans ce triptyque : *Le Miracle du Feu ; — Jean Darboise, auxiliaire ; — ...Mais vivre ! roman du Dépôt*, auquel un referendum d'étudiants américains décernait la couronne comme à la plus importante des œuvres de cette inspiration. Nous avons signalé en son temps un très curieux et original roman sportif : *Histoire de quinze hommes*. Les autres méritent aussi d'être rappelés : *Les Dieux tremblent, L'appel des Ténèbres, Le Baron Maëlstrom*. Il y a bien de la variété dans tout cela. Mais aucune des conceptions antérieures n'était aussi hardie, aucune des réalisations aussi imprévue que cet épisode de la vie du corps où se pressent, se bousculent, avancent ou retraitent, s'exterminent ou se reforment les armées innombrables d'infiniment petits emportés dans le tourbillon vital, engagés dans une lutte sans merci, incapables de s'arrêter avant le triomphe des vainqueurs et la destruction des vaincus. Que M. Marcel Berger ait réussi à nous faire suivre passionnément cette guerre sans merci, à en animer chaque détail, c'est une belle marque d'habileté ; qu'il ait su la rattacher par ses origines et sa fin à des principes qui la dépassent et lui assignent une place dans l'ordre universel, c'est une réussite où s'unissent, réconciliées, la philosophie et la poésie.

(1) Marcel Berger, *Quarante de pièce*, 1 vol. Ernest Flammarion, éditeur.

Personnages : les Streptocoques, les Globules Rouges, les Leucocytes, les Cellules Epithéliales. Décor : les veines, les artères, le cœur, les poumons, qui échangent ces appellations trop scientifiques et rébarbatives contre des noms transparents et plus romanesques : les Monstres, les Sombres, les Grands-Pâles, les Sœurs Fixes, le Tourbillon central, les Parcs du Feu et du Vent. Ne croyez pas qu'il soit très difficile de suivre l'auteur « dans ces arcanes, longtemps les plus obscures de toutes, où la psycho-physiologie moderne commence tout de même à projeter quelques tremblotantes lueurs » et où il a l'audace, le mérite aussi, de nous mener. Son imagination anime ce microcosme, dont les personnages agissent dans une suite de scènes ordonnées selon la progression d'un pathétique intérêt.

« Cette nuit-là » — c'est le titre du premier chapitre, — l'ordre est soudain troublé dans la cité mystérieuse, et aussitôt l'alerte est donnée. Grand-Pâle, le héros individuel de ces foules anonymes, le grand mononucléaire qui fait figure de Chef des Leucocytes (les globules blancs du sang), est le premier tiré de l'inconscience heureuse où le laissait l'équilibre de la paix. Curiosité et inquiétude. « Le manège des globules sombres, ses innombrables parents pauvres, l'intéressa. » Que fuyaient-ils ? Mais lui-même est obligé de se ramasser contre une attaque invisible ; il se surprend à dire : *Plus vite !* C'est le mot d'ordre qui se répètera sans cesse pendant toute la crise, car le mécanisme de la fièvre est déclanché dans le jeune corps féminin auquel Grand-Pâle appartient : la fièvre, réaction de défense contre l'infection puerpérale, et voici qu'un second frisson, à quelques heures d'intervalle, a suivi le premier. Les phases successives du processus physiologique sont suivies et transposées sous forme romanesque, avec leur contre-coup dans la conscience où nous reprenons pied, à chaque fois, sur le terrain normal du roman.

A la fin de la première phase, le péril presse.

Dans les grandes infections », nous dit l'épigraphe du chapitre qui ouvre la deuxième, « le microbe traverse d'un élan les ganglions lymphatiques, nombreux surtout dans la région du mésenthère ». C'est le phénomène de pathologie interne qu'il faut décrire, suivre dans son évolution et dramatiser. « Les Streptocoques ne s'attardent guère dans la grande circulation. C'est dans les veines capillaires et les artérioles des organes qu'ils se réfugient et que s'engage le véritable combat. — Nous y voici, à leur suite.

L'envahisseur est terrible et ses ravages semblent sans merci. » Cependant, non loin, un pieux ramage vient d'aimanter vers l'action des phalanges de Pâles en réserve. Elles s'ébranlent. Deux fanfares s'affrontent : deux thèmes vitaux s'entre-dévorent en une fugue inextricable, et nul n'oserait désigner le triomphateur. » Cependant une aide est venue, qui renforce la défense. Globules blancs, cellules épithéliales, cellules profondes, cellules conjonctives, sont ragaillardies quand le médecin s'est décidé à une piqûre de sérum antistreptococcique, dont l'action déconcerte l'attaque et fait vaciller la victoire. Un nouveau secours est lancé avec une injection d'or colloïdal. Le rythme s'active encore, la température monte, de nouvelles légions Pâles périssent. » Si âpres se faisaient l'ardeur et la tension universelles, tandis que tourbillonnaient toujours, hideuses d'indifférence, les pulvérisations d'étoiles, qu'on s'attendait à ne les plus voir poursuivre leur ronde hallucinante, bientôt, que sur un charnier. » Seconde injection d'or colloïdal. Nous n'en suivrons pas l'effet dans « l'effarante bio-chimie du flot circulatoire » : transpiration bienfaisante, soulagement et allègement. La lutte n'est pas finie pourtant, et nous verrons tout à l'heure qu'il y manquait un élément essentiel. Suivons-là encore dans le milieu organique. Voici un dérivatif : l'abcès de fixation. La pathologie interne nous apprend : « L'injection intramusculaire de quelques centilitres d'essence de térébenthine provoque un foyer purulent non microbien à l'origine, mais qui le devient assez vite, détournant parfois l'infection des organes essentiels. » Quelle aventure, du point de vue du romancier ! Cela tombe dans le monde des agresseurs et des défenseurs comme une intervention de l'Au-delà. Et le combat reprend, localisé d'abord, et puis se prolongeant, étendu, généralisé en une obscure mêlée... Le cœur bat terriblement vite.

Troisième phase : la lassitude est partout, mais plus encore dans les rangs des défenseurs. Pour l'exprimer, la plainte de l'un d'entre eux, un globule rouge, une pauvre petite Hématie anonyme entre des millions de mille, si petite et si perdue, un numéro dans la foule innombrable. De l'autre côté, jactance de monstres. Mais voici enfin, des régions supérieures, l'aide décisive, si longtemps différée... L'harmonie va renaître. Le chœur va se reformer. Voici, comme une annonce, une fugue à trois voix. Le concert de trois organes qui répètent le même motif : la rate, le foie, le cœur ont repris leurs fonctions. Le cœur n'en a pas fini encore avec le danger, mais il se défend. Les Monstres tentent un dernier assaut, celui du système nerveux, des [illegible] cellules [illegible] et si peu guerrières, qu'il n'est pas besoin de les détruire : la conquête suffit. Il n'échappe point aux Monstres que la victoire sera dure et ils ont mis un suprême espoir dans la conjuration des colibacilles ; si ces révoltés parvenaient à franchir la séreuse intestinale, le triomphe serait assuré. C'est alors que, sous l'action sans doute de la cause mystérieuse qui agit d'en haut, se déclanche la crise suprême des ultimes profondeurs. Tout ce que nous avons vu jusqu'à présent n'est qu'apparences, derrière lesquelles se cachent les dernières réalités physiques, les principes véritables de la matière, « les Electrons, seuls titulaires de l'existence, invisibles et impondérables », et qui tournent « d'une vélocité inconcevable autour des lons leurs frères, en solidarité sacrée, tantôt planètes, tantôt soleils. » C'est là qu'avait été porté le trouble ; c'est là que l'ordre se rétablit. Car, en somme, il s'était passé ceci « que de leur Harmonie actuelle, qui les soudait aux cellules et liguait celles-ci en Organes, et finalement reconstituait au troisième degré une jeune femme..., de leur Harmonie, ces Electrons menaçaient de se désaffectionner. Variation imperceptible de leur tonique, infime distancement ! Rien d'autre ! Appétit nébuleux d'une orientation différente, vague sentiment d'une impuissance et d'une inutilité relatives... *Et il [illegible] puerpérale et pour qu'une créature de vingt [illegible]* » Décrochons ces lignes : elles contiennent tout le roman, dont nous n'avons vu que l'étage inférieur, ou plus exactement l'aspect organique, commandé par les événements du plan supérieur où il nous faut maintenant accéder.

*

Cette créature de vingt ans, qui est la véritable héroïne du roman, nous ne l'avons pas vue encore, bien que nous ne l'ayons pas un seul instant quittée. Nous avons suivi l'action dont ses organes étaient le théâtre et nous n'avons pas voulu nous en détourner [illegible] ter les regards sur la vie spirituelle qui domine [illegible] sort et pourtant lui commande. La conscience

de cette jeune malade, l'auteur pourtant nous l'entrouvre dès le dernier chapitre de sa première partie. Au lendemain de la naissance de son enfant, elle s'est abandonnée parce qu'il lui est tombé entre les mains une preuve de l'infidélité de son mari ; et le mal est apparu, dont elle a risqué mourir, parce qu'au plus intime et au plus profond d'elle-même, s'est défendu soudain le désir de la vie, la volonté de vivre. En pathétique Voltaire, nous emmenés un peu plus tard, vers l'esprit de la gisante qui [illegible] de déchaînement [illegible], et nous avons eu tour à tour le détachement de cette conscience repliée, [illegible] l'entoure, devenue comme étrangère au monde, vaguement attentive, dans son demi-sommeil, aux vicissitudes de la lutte dont elle est l'enjeu ; le vertige qui l'entraîne, au plus fort de la crise, avec l'impression de glisser sur un toboggan vers le vide, vers le néant : la puissance d'un contact, quand, l'enfant placé auprès d'elle, elle pleure, comme une urne qui s'épanche et sent quelque chose en elle qui s'épure, quelque chose qui s'allège ; la volonté de vivre qui réparait et soulève la mère, la volonté de voir grandir le bébé, de le voir marcher, la volonté, la volonté...

Ainsi, cette épopée des régions organiques — et c'est ce dont il convient de louer particulièrement l'auteur — est rattachée d'une manière aussi heureuse pour la vérité que pour l'art, aux réalités spirituelles, à la vie morale. Un fil de psychologie humaine court à travers le récit, une clarté d'âme illumine le drame des profondeurs corporelles. Cela est très discret, mais suffit à transporter le ton du roman, à marquer cette primauté de l'Esprit qui s'affirme dans l'ultime réalité physique à laquelle peut parvenir la science, comme dans le fond même de nos âmes et de nos cœurs. En dernière analyse, la matière elle-même se résout en immatériel et le mot suprême n'appartient pas à son langage, mais à celui des plus hautes conceptions de la pensée et de l'art, puisque c'est *Harmonie*. La science et la poésie ne s'accordent pas seulement : elles se confondent. C'est une heureuse et féconde idée de l'auteur, comme l'âme de sa création, de nous faire passer du matériel au spirituel par la relation haute et vraie qui peut les unir. Tout le drame matériel est né d'une harmonie rompue, parce qu'il procède essentiellement d'un drame spirituel : la rupture de cette harmonie qu'est l'amour. Alors, la volonté de vivre a fléchi. Elle commence à se ressaisir chez la mère par le contact avec son enfant, et le miracle s'accomplit tandis que la science luttait du côté des forces de vie pour aider leur défense et leur victoire.

* * *

Roman étrange, certes, mais pour lequel l'auteur ne demande pas trop quand il exprime le vœu que, si nous ne l'apprécions pas comme une réussite complète, nous le considérions du moins comme une tentative qui mérite de lui être comptée. Il y aurait grande injustice à lui refuser cet assentiment. Certes la tentative n'échappe pas à toute critique. La gageure est parfois un peu forte d'animer tous ces éléments, de leur prêter une conscience, qu'il faut imaginer, et d'en interpréter les mouvements divers. L'arbitraire est, ici où là, un moment ou l'autre, inévitable, la confusion aussi parfois, ou l'obscurité. Il n'est pas toujours facile à l'auteur d'établir, ni au lecteur de saisir la correspondance entre telles circonstances matérielles du processus bio-chimique et la transposition en termes dramatiques ou romanesques. Il arrive donc à celui-ci de perdre pied, à celui-là de tomber dans le pathos. Que veulent dire les Streptocoques quand, se plaignant de trouver diffuse dans l'univers une volonté qui leur est contraire, ils s'écrient : « S'il nous résiste, c'est par une erreur fatale dont il se repentira un jour, puisqu'il a égaré, c'est clair, lui, son secret méthodique, clef de diamant que nous lui rapporterons un jour » ? Le parallélisme entre l'aspect technique et la traduction de l'art est souvent malaisé à obtenir, plus malaisé encore à tenir. Il devient difficile de rester clair et d'écrire nettement, purement, difficile d'être simple. Mais parfois aussi, on a l'impression d'une réussite complète. Et surtout, dans une entreprise de ce genre, il faut voir l'ensemble. Il nous laisse le sentiment très vif et très juste de la lutte que l'auteur a voulu évoquer, de la réalité que quelques indications de pathologie interne lui ont suffi à préciser et qu'il a su faire vivre.

Ne pouvons-nous entrevoir, sur cet original et suggestif exemple, une forme nouvelle du roman scientifique ? Le genre ne nous avait habitués encore qu'à des vues d'ensemble sur le passé reconstruit ou sur l'avenir anticipé, à des constructions imaginaires aussi, faites d'éléments empruntés à la réalité et organisés dans le prolongement des données de la science. Avec *Quarante de fièvre*, il pénètre dans l'intimité des forces élémentaires, dont les relations

équilibre ou de désordre correspondent à la santé ou à la maladie de nos tissus, de nos organes, à la vie ou à la mort. Et plus encore qu'elle ne dépend des péripéties de ce drame formidable, notre vie morale les tient sans doute sous sa dépendance. Un si beau sujet n'échappe pas plus aux prises de l'art qu'à celles de la pensée. Mais il ne s'y livre pas tout entier. Nous sommes reconnaissants aux savants qui ont dissipé l'obscurité de ce chaos et nous en ont fait entrevoir ou permis d'imaginer les prodigieux secrets. Pourquoi serions-nous ingrats envers les artistes qui y pénètrent à leur tour ? M. Marcel Berger nous a donné un roman curieux et neuf. Il ne nous semble pas que la voie où il s'est engagé soit indigne d'en tenter d'autres, ni son exemple propre à les décourager.

EUGÈNE BOZ.

LA PHILOSOPHIE

F.-H. BRADLEY,

DERNIER REPRÉSENTANT DE L'IDÉALISME EN ANGLETERRE

« La métaphysique consiste à trouver de mauvaises raisons pour justifier ce que nous croyons par instinct, mais justifier ces raisons n'en demeure pas moins un instinct. » F. H. Bradley, *Appearance and Reality*. Celui qui veillait aux les philosophes et la philosophie se devait de devenir le chef de l'idéalisme anglais.

F.-H. Bradley, *fellow de Merton College*, à Oxford, *L.L.D.* de l'Université de Glasgow vient de nous quitter ; et ce maître à qui il a répugné de fonder une école et de s'attacher des disciples, laisse vide une place que rien ne saurait combler dans la philosophie anglaise contemporaine.

Moraliste, métaphysicien, logicien, tout cela tempéré par le facile sourire d'un esprit plein d'humour qui travaille en se jouant et ne sait en fin de compte si le travail est plus un jeu que le jeu n'est un travail, tel fut F.-H. Bradley.

Très grand, svelte, à l'allure encore jeune, ce patriarche de la philosophie savait être le *gentleman* le plus aimable. Presque toujours solitaire dans ses appartements de *Merton* ou dans son ermitage de *Weston-super-Mare*, il recevait les rares privilégiés qui découvraient le lieu de sa retraite avec la courtoisie délicate de celui qui, en dominant, se tient pour votre obligé.

Au milieu de cette immense [illegible] pissée de livres et d'où il découvrait la campagne d'Oxford, je le vois encore penché vers une petite plante qu'il caressait [illegible] et devant laquelle ou ses dernières années il se plaisait à songer. Les petites choses de l'existence lui étaient familières, et tout en dominant le plan du réel de toute la hauteur de sa conception synthétique du monde, il ne s'échappait pas dans une sphère à part : il vivait de notre vie simplement, affectueusement. Il se [illegible] du siège que vous alliez choisir, et tenait à ce que vous vous sentiez *comfortable* ; il se préoccupait de savoir s'il faisait trop froid pour cette paire de gants ou trop chaud pour cette autre qu'il entraînait. Il venait [illegible] le quitter pour lui de vous [illegible] quelques cent mètres. A cinq heures il vous plaisait à servir votre thé et sa haute silhouette [illegible] courbée, veillait par le moyen [illegible] arrivassent à souhait, suivant l'ordre, le lait, le sucre et le thé.

Il est [illegible] que [illegible] inaltérable douceur des amitiés profondes et des [illegible] où fréquemment il séjournait, parvenant à [illegible] au Bois [illegible] Vanscoy. Ainsi cet Estérel si sauvage que les touristes se côtoient sans se voir. Avec lui c'est un ami que nous avons perdu.

**

Les caractères de l'œuvre sont ceux qui [illegible] l'homme. A la fois [illegible] et pourtant restreinte en étendue, elle porte sur l'ensemble du domaine philosophique. Les *Ethical Studies* [illegible] ouvrage [illegible] qui devait toujours être remanié et qu'une fin trop [illegible] a condamné à conserver sa forme première, constituent, avec quelques articles parus dans le *Mind*, tout son [illegible]. Au reste, son point de vue n'a pas tant évolué au cours de sa longue carrière que nous ne puissions y retrouver la philosophie des [illegible] ouvrages que sont les *Principles of Logic* et les deux traités de métaphysique *Appearance and Reality* et *Truth and Reality*, le quatrième d'esthétique, [illegible] polémique parus dans le *Mind*.

Dans ces ouvrages, l'esprit de système est absent : ce sont des essais dirigés vers un même but, mais constituant chacun un ensemble ayant son point de départ et son point d'arrivée. A cela sans doute sa philosophie doit cet aspect facile que dès l'abord elle présente.

En fait, il n'est pas si aisé de pénétrer la pensée profonde d'où elle émane, et l'effort que nécessite cette recherche est de ceux, expressément que le maître n'a pas cru devoir tenter.

Son premier ouvrage est une éthique. Ce n'est pas un hasard. Ses préoccupations sont, à l'origine, celles d'un homme de sa race, pour qui morale et religion sont au fondement de l'existence, comme elles en sont l'explication dernière. Ainsi, quelle que soit la force avec laquelle on ait pu assigner à la philosophie de Bradley des sources allemandes, il reste que c'est autour d'un point de vue proprement anglais qu'elle s'est constituée, et même lorsqu'elle fait appel à Hegel ou à Lotze, c'est pour appuyer la solution anglaise du problème, beaucoup plus que pour faire intervenir un élément nouveau de construction.

Immédiatement, en effet, Bradley s'inscrit en faux contre la morale Kantienne. Il ne s'agit plus pour lui de disserter sur une forme vide de tout contenu humain, mais bien de restituer à l'homme l'intégrité de sa nature. Il n'y a plus seulement une volonté bonne ou mauvaise, il y a une volonté liée à une sensibilité dont il faut tenir compte dans l'estimation de nos actes, comme il y a une intelligence qui nous avertit de l'opportunité, ici, de certains actes, là, de tels autres. Le monde moral n'est pas une cité de volontés pures ; les circonstances commandent et transforment l'échelle des valeurs. C'est ainsi qu'à la formule de Kant, Bradley a pu substituer une morale humaine dans le sens large du terme, considérant, au-dessus de l'individu, l'être social, à qui sa situation, au milieu d'autres êtres semblables à lui, pose une série d'interdictions, comme aussi d'obligations inéluctables.

Nous sommes aussi loin des doctrines individualistes à la manière de Bentham ou de Mill que de la formule universaliste de Kant. Bradley a rejeté la théorie du plaisir pour l'amour du plaisir, comme celle du devoir pour l'amour du devoir. Il leur a opposé la conception de la relation des actions humaines. « Vérité en deçà, erreur au delà », avait dit Pascal ; le point de vue de Bradley n'est pas très différent ; car s'il fait intervenir l'idée d'une loi universelle devant être voulue par ma volonté, afin que ma volonté devienne une volonté morale, du moins consent-il : « ceci ne veut pas dire que chacun fasse ou ait à faire ce que je fais, sous peine d'être immoral ; cela veut dire que ma volonté morale *n'est pas* seulement une volonté en tant que je suis tel ou tel homme, mais quelque chose au-dessus d'elle et en dehors d'elle. »

Aucune considération ne peut détruire cette idée fondamentale de l'homme devenant homme précisément en face d'autres hommes, et n'ayant aucune chance de se développer en tant qu'hommes, si ce n'est dans une société qui crée la qualité avec la différence.

Nous n'avons pas dépassé le domaine moral, et déjà la métaphysique bradleyenne transparaît. *Apparence et réalité*, *Vérité et réalité*, autrement dit l'être et le connaître, le phénomène et l'absolu. L'apparence, tout ce qu'il nous est donné d'atteindre à travers nos sens et notre intelligence, chacun déformant à sa manière un réel insaisissable, un réel que d'autre part a vicié la relation.

La relation, la relativité universelle, Bradley a nommé l'élément destructeur de toute réalité. Nous ne sommes jamais en présence d'un être simple ou d'une qualité simple. Nous ne parlons pas d'un être *in abstracto*. Il faut, pour qu'il ait une existence, qu'il soit pourvu de qualités, qu'il soit un, et non pas deux, qu'il soit grand ou petit ; ou, sans aller aussi loin dans l'ordre des distinctions, qu'il soit *ceci* et non pas *cela*. Et chaque fois l'être est fait ce qu'il est et non fait par la relation. Il s'oppose à ce qu'il n'est pas, et dans cette mesure se détermine. Sans opposition, autrement dit, sans cette relation créatrice et déformatrice pour autant, il s'évanouit. Nous ne pouvons même pas évoquer l'idée d'être sans faire intervenir celle de non-être, puisque dès que nous disons « l'être, et que nous prétendons affirmer son existence, nous disons : l'être est, par opposition au non-être qui n'est pas. Dans l'ordre de la qualité, la difficulté reste la même. Il n'est pas de grandeur sans petitesse, il n'est pas de blanc sans noir ; il n'est même pas d'espace sans unités d'espace juxtaposées les unes aux autres, ni de temps, sans unités de temps successives. Rien n'est, si ce n'est en relation ; rien n'est par soi, indépendamment d'un autre qui lui donne en partie son être, comme en partie il le reçoit de lui.

Cette interrelation universelle recule indéfiniment la réalité au profit de l'apparence et parfait ainsi le travail de la pensée qui est disséquante et dont l'intervention est d'abord

une division. En s'appliquant à l'objet, elle en fait deux parts ; d'un côté elle place l'essence, de l'autre l'existence ; dans la langue de Bradley, le *what* et le *that* ce qui est l'objet et le fait qu'il est.

La prise de contact entre l'objet et la pensée équivaut à la destruction de l'objet, et le sujet reste impuissant devant ce nouvel objet que ne supporte plus la réalité. L'esprit s'entoure ainsi d'une enceinte qui s'épaissit à mesure que la réflexion détermine encore, et modifie, et crée.

Est-ce à dire que de réalité il n'en est pas pour nous, ou n'est-il pas des cas privilégiés dans lesquels nous avons pu communier avec elle ?

Le scepticisme de Bradley, son criticisme si l'on préfère, se tempère ici de mysticisme. Encore devons-nous être très circonspects sur les qualificatifs employés à son égard. Ce mysticisme qu'il nous plaît assez de reconnaître ne sera peut-être pour d'autres que le *non-possumus* d'un empiriste — malgré lui cherchant une porte de sortie.

Les sens et l'intelligence établissent la liaison entre ce que nous sommes et ce qui nous est extérieur ; mais ce pont qu'ils jettent est, au même titre, une barrière ; ils rapprochent en même temps qu'ils éloignent ce qu'ils prétendent unir, et pourtant il ne saurait y avoir de rapprochement entre deux réalités irrémédiablement différentes. Il faut qu'à l'origine une étincelle ait jailli consacrant la communion de ces deux éléments étrangers, le moi et le non-moi. Cette étincelle, c'est *l'expérience immédiate*, moment unique, antérieur à la pensée distincte, plus sentiment que pensée, communion du sujet et de l'objet, en dehors et au dessus de toute catégorie. C'est une vision primitive de l'objet par le sujet, sans que le sujet songe encore à se distinguer de l'objet, tant, dans cette indifférenciation première, sujet et objet sont confondus ; si bien que le sujet vit la vie même de l'objet ; c'est plus qu'une participation de l'un à l'autre, c'est en quelque sorte une identification complète et qui pourrait être définitive, une identification au sein de laquelle obscurément se fait jour la division du moi et du non-moi.

Au surplus, l'expérience immédiate n'est pas une fiction théorique, mais bien pour Bradley une réalité pratique dont nous ne pouvons sans doute contrôler effectivement l'existence, mais qui s'impose à l'intelligence lorsqu'elle interroge ses origines, et mieux, à titre d'hypothèse de travail, parce que seule explicative en dépit de ses difficultés.

La connaissance ne pénètre pas l'expérience immédiate ; celle-ci est un état alogique au sein duquel l'hétérogène ne se distingue pas encore de l'homogène, et où nous entrevoyons l'impuissance finale de la connaissance. Opposer le sujet et l'objet au départ du processus connaissant, c'est en effet se condamner à ne jamais retrouver l'unité que réclame l'intelligence, c'est renoncer à cette satisfaction intellectuelle, qu'on le veuille ou non, constitutive de la vérité.

Autour du problème de l'expérience immédiate pivote la conception bradleyenne dans ce qu'elle a d'essentiel. Tandis que d'un côté elle paraît se donner pour un fait dans une certaine mesure observable, elle est en même temps l'expression d'un point de vue mystique ; elle méprise les exigences de la logique rationnelle pour satisfaire à cette logique supérieure qui place l'intuition au-dessus de l'intelligence. Elle est encore pragmatiste, si tant est qu'aux difficultés soulevées par elle, elle répond par son utilité et par les difficultés plus grandes que causerait son rejet.

Ce postulat, qu'elle est expressément, est au fondement de tout l'édifice ; c'est l'acte de foi du savant en face de son hypothèse, celui du croyant en face de son credo.

La vérité, par définition, devait satisfaire l'intellect, et voilà que celui-ci serait battu avant d'entrer dans l'arène. S'il est vrai que l'expérience immédiate est la première prise de contact du sujet et de l'objet, elle marque un échec au compte du sujet. Dans cet état diffus aucune possibilité de réalisation ne semble se faire jour. Dès que le sujet prétend s'affirmer et par-là se différencier, les barrières s'élèvent, l'objet s'éloigne, le sujet lui-même en se déterminant s'appauvrit.

Et pourtant, si fragile que puisse être l'espoir d'un succès réel, il faut reconnaître que tout ne peut être erreur dans nos premières démarches. Si nous ne savions pas déjà ce qu'est la vérité, nous ne souffririons pas de ne pas l'avoir en partage. Nous sommes limités, enserrés par la relation de toutes parts, et nous savons que nous sommes dans le relatif, parce que déjà nous nous sommes élevés au-dessus de la relation. Cette unité indifférenciée que nous avons reconnue dans l'expérience immédiate atteint sa plénitude dans l'absolu ; et parce que nous avons entrevu l'absolu nous sentons l'instabilité de l'expérience immédiate.

L'absolu. Nous l'avons seulement [illegible].

nous sommes dominés par lui. Rien ne saurait lui être étranger. L'absolu, autre forme assumée par la réalité, comme elle compréhensif, comme elle impuissant à rejeter un élément quelconque de cette apparence, viciée pourtant par la relation. Etre en marge de l'absolu, être en marge de la réalité, c'est être en marge de l'existence. L'apparence tout entière est partie intégrante de l'absolu. Il n'est pas jusqu'à l'erreur qui ne trouve en lui sa place, car il n'y a évidemment rien qui puisse tomber en dehors du Réel (*Appear. and Real*, p. [illegible]).

Comment s'opère le passage de l'apparence à la réalité et à l'absolu, est une difficulté qui n'échappe pas à Bradley ; mais une difficulté n'est jamais sans appel. La question est de savoir s'il y a bénéfice à accepter telle difficulté pour en éviter une plus grande, ou si nous sacrifions plus d'intelligibilité que nous ne nous en assurons.

Or il se trouve que l'hypothèse de l'absolu absorbant toutes les formes de l'apparence pour constituer l'unité harmonieuse que recherche la pensée, et d'où les différences ne sont pas exclues, satisfait mieux qu'une autre les exigences de l'esprit. A peu près en ces termes, Bradley résume le débat : « La réalité dépasse la pensée, et dépasse chacun des caractères partiels de l'être ; mais elle les renferme tous. Chacun d'eux se complète lui-même par son union avec les autres, et constitue ainsi la perfection de l'ensemble. Et ce tout est l'expérience, car en dehors de l'expérience tout est dépourvu de signification. De plus, tout ce qui, en un sens quelconque *est* détermine la réalité absolue et ainsi le réel. Mais d'autre part, de ce que rien ne se complète et ne satisfait ses propres aspirations sans se dépasser soi-même, rien, en fin de compte, n'est réel, si ce n'est l'Absolu. En dehors de lui tout est apparence... Et du point de vue intellectuel l'apparence est l'erreur. » (*Appear. and Real*, p. 555).

A cette objection que l'absolu, ainsi conçu, est inintelligible, Bradley répond au paragraphe suivant : « Certainement il est inintelligible, si cela veut dire que vous ne pouvez le comprendre par le menu.... mais en ce qui concerne le conflit de son caractère nous devons reconnaître différemment. Nous partons de la diversité subsistant dans l'unité donnée dans le sentiment et nous la développons intérieurement suivant le principe de la réalisation de soi au-delà de soi, jusqu'à ce que nous atteignions l'idée d'une expérience entièrement compréhensive et super-relationnelle. Cette idée, me semble-t-il est, tant que nous demeurons dans le domaine de l'abstrait, intelligible et positive, et ainsi en est-il du principe grâce auquel nous l'avons atteinte. »

Pour que son inintelligibilité fût prouvée, il faudrait que, au cours de son application concrète, l'idée rencontrât des éléments qui nettement la pussent contredire, par exemple des éléments qui se refuseraient à faire partie de l'absolu. Or, nous n'avons jamais reconnu l'existence de tels éléments ; que nous ne puissions pas entièrement expliquer le mécanisme du processus ne saurait nuire.

Une hypothèse de travail que rien ne vient contredire, telle est l'hypothèse de l'absolu ; là, viennent s'abîmer toutes les formes de l'apparence, depuis la pensée qui ne trouve pas en elle-même satisfaction, puisqu'elle est à la recherche d'un *Autre* qui d'ailleurs lui échappe, et puisque cet *Autre*, disséqué dans la mesure où il est pensé, est détruit pour autant. Elle veut la vérité qui est unité, elle sème la division, et dans ce déséquilibre vainement cherche son repos.

Ce qui est vrai de la pensée est vrai de tout ce qui est apparence ; vrai de l'espace qui pour s'affirmer en tant qu'espace cherche une impossible limite, et dans cet appel à une réalité non spatiale où il aurait soin être inconsciemment cherche l'absolu ; vrai du temps qui cherche au-delà de lui-même, dans un avant et un après la raison d'être de son existence, et pour justifier son mouvement en appelle au permanent. Cette force d'expansion qui le porte invinciblement au-delà de lui-même, le pousse vers l'absolu où sont unis mobilité et changement, passé, présent et futur.

Il en va des autres formes de l'apparence comme il en va de la pensée, de l'espace et du temps ; si bien que l'absolu devient la raison dernière de tout ce qui est, de tout ce qui tend à être.

*

Etrange conclusion, semble-t-il, pour une philosophie critique, dégagée des vieux préjugés, acceptant de remettre en question les principes les mieux établis, rejetant impitoyablement dans le domaine de l'apparence le sujet et l'objet, la qualité et la quantité, l'espace et le temps, en un mot tout ce à quoi nous appliquons l'esprit, y compris l'esprit lui-même. Nous avions pu un moment croire à un relativisme, serions-nous en face d'une doctrine de l'Absolu ?

En fait, et peut-être parce que le [illegible] se fait ici plus sentir qu'ailleurs, si nous avons entrepris de classer la philosophie bradleyenne dans la série des philosophies déjà connues, nous avons tenté, la concernant, l'entreprise la plus difficile [illegible]. Il est difficile, pour ne pas dire impossible, d'enfermer une pensée [illegible], compréhensive dans une formule, bien mieux, s'y essayer paraît un sacrilège : Bradley n'y eut point consenti. C'est délibérément qu'il s'est placé en marge des diverses écoles. Il se défendait aussi bien de mériter tel qualificatif que de refuser tel autre. Ce n'est point le comprendre que de le vouloir spécialiser. Il y a chez lui un idéaliste, comme il y a un sceptique, sans préjudice du mystique qu'en souriant seulement il eut reconnu en lui. Il y a un absolutiste, si l'on veut, et par instants, sa langue est celle d'un empiriste, voire d'un phénoméniste. Il y a surtout chez lui une belle humeur qui ne se dément jamais et qui, sachant l'homme faible toujours par quelque endroit, s'amuse de ses déceptions comme de ses enthousiasmes ; il y a l'humoriste qui raille, derrière le masque correct du gentleman.

Parmi toutes ces tendances, pourquoi faudrait-il choisir ? Sincèrement et parce qu'il ne concevait pas que la vérité pût subsister entre des bornes étroites, il s'est interdit d'assumer définitivement telle attitude de préférence à telle autre ; à notre tour nous [illegible] volonté, c'est une mesure de [illegible] autant que de justice.

N'est-ce pas F.-H. Bradley qui écrivit, de son œuvre, sans se déconcerter : « c'est une étude sceptique des premiers principes » (*Appear. and Real.*, p. XII).

Et plus loin : « Tous, tant que nous sommes, j'imagine, sommes plus ou moins entraînés au-delà du domaine des faits ordinaires. Les uns dans un sens, et d'autres dans un autre, nous paraissons toucher ce qui est au-delà du monde visible, et communier avec lui. De plusieurs manières nous découvrons quelque chose de plus haut, qui, à la fois, nous soutient et nous humilie, nous afflige et nous transporte. Et chez certains d'entre nous, l'effort intellectuel pour comprendre l'univers est ainsi le meilleur moyen de faire l'expérience de la Divinité. Et sans doute, aucun de ceux qui ne l'ont sentie, quelque différemment qu'on la puisse décrire, ne se sont jamais beaucoup inquiétés de la métaphysique, [illegible] elle a été [illegible] [illegible] a été sa propre justification. » (*Appear. and Real.*, p. [illegible])

Ailleurs encore : « Quand la poésie, l'art et la religion auront cessé d'inspirer un intérêt quelconque, ou quand les hommes ne montreront plus aucune tendance à lutter avec les problèmes ultimes, et à essayer de les comprendre, quand le sens du mystère et de l'enchantement [illegible] aimer sans objet ; quand enfin le crépuscule [illegible] [illegible] » (*Appear. and Real.*, p. [illegible])

Et encore : « Pour l'amour [illegible] monde est un mystère, un mystère que l'amour satisfait semble comprendre. Mais le seul tort de ce dernier est qu'il ne peut être content s'il ne croit avoir raison. » (*Appear. and Real.*, préface, p. XV.)

Scepticisme railleur, mysticisme, poésie, vision intuitive du monde, cela et tout ce que nous avons essayé de détacher dans l'œuvre complète de F.-H. Bradley, nous le trouvons dans ces quelques aphorismes, où, mieux que [illegible] philosophie, [illegible] voile.

[illegible]

LE THÉATRE

LE HASARD DU SUJET

Pendant des années, [illegible] enfants, la vie de famille et le travail n'ont été, comme il arrive pour tous les grands sentiments, que des stimulants. Soudain, un accident [illegible] blit, mais diminué. Entre sa femme et lui [illegible] est un vieillard... Cette épouse peut être parfaite [illegible] cette tendresse, cette fidélité, cette affection, ne [illegible] plus sereine confiance. Il ne doute pas d'elle, [illegible] cœur et d'un corps qui, pour rester à lui, doi-[illegible]

ou ne l'aime plus, torture presque égale !... L'amoureux qui ne peut plus aimer, quel admirable sujet et presque entièrement neuf au théâtre !... Entendons-nous bien : on a vu des mutilés, des aveugles, des blessés de la face, qui, au retour de la guerre, pouvaient redouter la désaffection de celles qui les avaient chéris : mais c'était un choc porté une fois pour toutes et qui, dans la suite, permettait un régime de vie. Ceux-là retrouvaient du moins des heures d'illusion et quand on a retrouvé une illusion!... L'amour est une perpétuelle reconquête et suppose un contrôle incessant... La foi qui n'agit point est-ce une foi solide ?... Ceux qui gardent les nuits ne sont-ils pas, en vérité, bien partagés ?... Mais comment continuer de croire, sans une angoisse mortelle, à la passion d'une femme dont la porte vous est fermée tous les soirs par ordonnance ?... Tout à la fois moral et charnel, c'est le drame même de l'inquiétude et du désespoir.

Pendant des années une femme a adoré un homme : son mari. Supposez que cet homme soit un faible, un intellectuel, un affairé, peut-être un malade ou encore un blessé. Elle a reçu de la nature un tempérament vif que les joies des premières années de son ménage et même la maternité ont encore exalté... A mesure que la vie éteignait son mari, elle l'enflammait. Longtemps elle a lutté contre elle-même, contre sa fièvre croissante. Et puis est arrivé un moment, une circonstance où sa volonté a cessé d'être plus forte que sa nature... Elle n'est pas moins épouse et mère... Au contraire... Mais, il y a en elle une servitude, une servitude atroce... Où va-t-elle ?... Elle est trop tendrement attachée à son mari, à ses enfants, pour se laisser jamais atteindre par un autre amour... celui qu'elle aime, elle ne le trompera jamais moralement, et l'idée même d'un amant lui apparaîtra comme un crime. Elle ne cèdera qu'à ses sens, dans une chute d'animal. Elle sera condamnée peut-être à tomber d'autant plus bas en apparence qu'elle aura conservé des sentiments plus élevés... Ce dédoublement du moral et du physique, ce conflit du cœur et des sens, ce drame tout moderne du tempérament chez la femme consciente, quel admirable sujet et presque neuf au théâtre !...

Ceux qui font profession de porter des jugements sur les productions littéraires de notre époque tombent généralement d'accord sur ce fait que ce qui manque le plus aux romanciers et dramaturges, ce sont les sujets. Beaucoup de talent et de savoir-faire, une technique parfois raffinée : mais quelle pauvreté de matière, quelle misère d'invention !... Presque tout le monde sait faire une pièce ou un roman, mais personne ne sait quoi !... Le manque de génie est notre manque propre.

Par quel caprice du hasard les deux sujets que je viens de rapporter et dont chacun eût pu suffire à inspirer un chef-d'œuvre sont-ils venus se heurter et se télescoper dans l'esprit d'un comédien qui, avec les deux, a trouvé moyen de faire une seule et mauvaise pièce?... Un tel gaspillage étreint le cœur et révolte un peu.

M. Francen, qui est un comédien notoire, est assurément un homme bien plus intelligent que son succès comique ne pouvait le laisser supposer. Soit qu'il ait rencontré tout seul ces sujets, soit qu'ils lui aient été suggérés ou même livrés, ce qui ne nous regarde pas, il a eu pareillement le mérite de les retenir et d'en discerner la valeur. Mais où l'on sent qu'il est tout de même bien plus comique qu'intelligent, c'est qu'il a compris ses sujets, non en auteur dramatique, mais en acteur. Il n'en a pas vu la profondeur et la vérité, mais seulement l'aspect mélodramatique et déclamatoire. Il a très bien fait une pièce, mais qui sabote les deux trouvailles !... Et tout le désordre de notre temps n'est-il pas là, éclatant et douloureux : d'un côté, des artistes à qui ne manque que la matière : d'un autre côté, des artisans, à qui il ne manque que la manière !...

Voici donc l'affabulation de *Une Bourgeoise*, représentée à l'Œuvre, et dans laquelle M. Francen a galvaudé avec tant de succès un si beau trésor.

Le rideau se lève : un homme toussant fait la conversation avec un gamin. Nous apprenons ainsi que nous sommes dans la famille bien bourgeoise d'un médecin, qu'il a deux enfants, son petit garçon ici présent et une petite fille dont c'est aujourd'hui même la première communion, et une femme qui est admirablement belle et moralement parfaite. Arrivent un frère de Daniel (le docteur) et une sœur, tous deux célibataires, le vieux garçon excellent et joyeux, la vieille fille excellente et un peu aigrie par l'exercice ininterrompu du dévouement : elle est vêtue en infirmière. Les deux frères, Daniel et Philippe, restent seuls : Daniel ouvre à Philippe son cœur : il souffre parce que la balle, qui a traversé son poumon ne lui permet pas de vivre avec sa femme la passion d'autrefois : si elle allait ne plus l'aimer ?... Philippe répond que Françoise est une femme parfaite et que ce sont là des imaginations. Arrivent

Françoise et la première communiante qui nous apprend que sa mère a eu une espèce d'évanouissement, et le fait est que Mlle Corciade qui joue le personnage de Françoise a la figure bien fatiguée. Philippe, d'ailleurs a tout de même été frappé des déclarations de son frère, et, dès qu'il se trouve en présence de sa belle-sœur, il la met au courant et l'interroge. Françoise ne dit rien de précis, mais son air d'inquiétude et de fatigue s'accuse. Il y a du mystère en elle, c'est certain. On va passer dans la salle à manger pour le dîner de première communiante. Soudain, une bonne qui nous a fait préalablement valoir par son propre exemple de fille mère, l'importance du tempérament dans la vie des femmes, vient annoncer qu'on demande Monsieur de la part du Commissaire de police. Quel froid !... Nous ne voyons que le dos de Mlle Corciade... Mais que de choses dans ce dos !... Un bruit de porte... On croit le gêneur expédié... Point du tout. La bonne vient annoncer, tout au contraire, que c'est Monsieur qui est parti avec le visiteur... Et le dîner?... Le rideau tombe... Et nous admirons combien cette exposition est adroite... Nous n'y retrouvons pas grand chose des sujets en question, mais en revanche quel sentiment de mystère nous avons... Que se passe-t-il dans cette maison ?...

Au deuxième acte Philippe [illegible] toujours en infirmière, attendent et font du feu dans la cheminée pour se réchauffer. Il est quatre heures du matin. Daniel n'est pas revenu du commissariat. Françoise est dans sa chambre : comme elle a eu l'air bouleversé par l'incident !... Peu à peu, Philippe et sa sœur se sont convaincus d'un malheur, et déjà la sœur ne doute plus que ce soit Françoise qui en soit la cause... Tout à coup des bruits signalent que Daniel est rentré. Il ne vient pas sur la scène et se rend directement dans la chambre de sa femme : tout à coup celle-ci laisse échapper un cri. Philippe accourt et surprend Daniel en train d'étrangler Françoise. Il les sépare et ramène Daniel sur la scène. Daniel se tait, mais les deux autres parlent, parlent à n'en plus finir... Jamais je n'ai entendu au théâtre des propos plus oiseux et plus déplacés : le comédien Francen croit que, dans une situation dramatique bien nouée (et celle-ci l'est, n'est-ce pas ?) on peut faire dire n'importe quoi à n'importe qui : cela prolonge toujours l'effet !... Enfin, Françoise elle-même arrive et la voilà seule avec Daniel. Elle commence par s'excuser de n'avoir pas bien supporté, tout à l'heure, la tentative d'étranglement. Maintenant elle est convaincue qu'il n'y a rien. Enfin, elle demande à son mari, en une supplication ardente, de recommencer. Il n'est plus disposé... D'ailleurs, pour lui, comme pour nous, il ne s'agit plus que d'une chose : savoir... Donc, voici les faits et leur explication, tout cela est présenté dans un grand récit bien fait pour mettre en valeur le mérite d'une actrice. Le fait, c'est que Françoise a été prise par une rafle de police dans un lieu infâme. Son aveu, c'est qu'elle était une habituée de ce lieu, et son explication, c'est comment elle a pris cette habitude... Cela lui est venu pendant la guerre, à force d'attendre le bien-aimé qui ne revenait jamais... Cela ne lui a point passé après la guerre, d'abord, parce que le bien-aimé, quand il est revenu, n'était pas le bienaimant... C'est infâme... Il n'a plus qu'à la tuer... C'est son idée fixe... Mais Daniel ne songe plus à la tuer. Il songe à la guerre... Il songe que la guerre fut la vraie coupable... Il a pitié.

Au dernier acte, il voudra même pousser la pitié plus loin... Mais Françoise ne veut pas de cette vie qui n'en serait plus une... Sa belle-sœur, l'infirmière, lui fait une bonne petite piqûre, secrète et sûre, qui arrangera tout et, tandis qu'ils font des projets d'avenir pardonné avec son mari, la parole lui manque et le rideau [illegible]

[illegible]

Gaston Rageot.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

[illegible]

[illegible] petits communistes et qu'elle opère en Asie ou en Europe. La révolution cantonaise prenait les proportions d'un sou- [illegible]

Cependant, cette erreur, la responsabilité en est sur- [illegible]

[illegible] Angleterre, la Chine est une question éminemment asiatique : il s'agit ici de pénétration morale et économique ». Tandis [illegible] à base nationaliste. « Cette double manifestation du danger [illegible] vers [illegible] ataviqué des habitants des steppes que Pierre le Grand a rendu [illegible]

Italie.

Que le sens pratique et le savoir faire ne le cèdent pas [illegible] dans la *Critica Fascista* [illegible]

Vous dites que la vie intellectuelle n'est pas une ba[illegible] gare! M. A. G. Bragaglia n'a pas l'intention de plaisanter, lui. [illegible] « ces histoires-là »), il fermera son encrier.

Mais non, M. A. G. Bragaglia ne doute pas qu'il ne s'adresse à « des lecteurs intelligents »... Hé! le souci de primer à toute force ne s'avère-t-il pas le même dans les [illegible] Où voit-on qu'un concours aille jamais sans intrigues et sans passe[illegible] pas toujours peu ou [illegible] le laquelle les com[illegible] vives que dans les mi[illegible] d'un quelconque centenaire ne prête pas de la part du pays qui le commémore aux moins admissibles exagérations? Jusque parmi « MM. les Professeurs », les François d'Assise sont plutôt rares... Pareillement, pas de manuel scolaire, pas de dictionnaire, pas d'encyclopédie qui à un [illegible] ou à un autre, n'attente à la vérité. Qu'on nous cite le peuple qui ne revendique pas indûment quelque puissante individualité, quelque invention, quelque glorieuse initiative. Partout le mensonge.

Qu'elle tende à assurer une manière de primauté universelle à la nation dont elle sert les visées ou qu'elle se propose plus spécialement telle opération (vente de livres, [illegible] « la politique de l'intelligence » sacrifie sans vergogne, de nos jours, à « l'arrivisme » ,voire au « puffisme » qualifié. Seule, l'Italie montre des scrupules. Seule, l'Italie ne daigne.... Que quelqu'un de ses enfants l'emporte à Paris dans [illegible] puisque aussi bien les Parisiens eux-mêmes fêtent le vainqueur. Mais qu'un livre italien soit traduit en français et réussisse à émouvoir la critique étrangère, l'auteur devient d'emblée « un faiseur » aux yeux de son ingrate patrie.... Quand donc l'Italie des arts et des [illegible] loups? [illegible] M. A. G. Braga[illegible]

[illegible]

M. [illegible] relève dans *L'Europe Centrale* [illegible] publiques organisées en Autriche par la social-démocratie viennoise en vue d'intimider le Parlement à la veille de sa rentrée auront sensiblement contribué à renforcer « le mouvement qui [illegible] esprit de lutte se trahit, nous dit-il, dans toutes les manifestations de la vie quotidienne. A l'appui, ce petit « document », qui a en effet son éloquence : « La municipalité fait une intense propagande pour enlever à « l'Eglise Seipel » ses fidèles du monde ouvrier. L'*Arbeiter Zeitung*, qui a ouvert une rubrique spéciale, pour annoncer ce genre de triomphe sur l'ennemi, publie aujourd'hui que 13.000 personnes des deux sexes ont déclaré, depuis le 15 juillet, aux services municipaux, qu'elles quittaient l'Eglise catholique. Certains passent à une autre confession pour obtenir le divorce, mais les plus nombreux joignent le camp de la libre-pensée ». Les [illegible] de septembre.

GASTON CHOISY.

LES LIVRES NOUVEAUX

[illegible] Préface de Ch. Maurras. Lettre de Pierre de Nolhac (1 vol., Colin).

La clé de l'art francien, c'est dans l'étude de Racine et la constante et minutieuse confrontation des vers du [illegible] M. des Hons, [illegible] à qui rien n'échappe de son beau sujet. Clé merveilleuse et quelque peu magique puis[illegible] tantôt le trésor secret où puise la pensée francienne, en politique, [illegible] générales [illegible] tantôt l'école de rythme et d'harmonie où se réfère [illegible] l'oreille d'Anatole France... L'admirable est qu'en effet M. des Hons a raison; si, en examinant de près les innombrables rapprochements qu'il a eu la patience et l'ingéniosité d'instituer, on est tenté parfois de critiquer et de soupçonner [illegible] les limites de [illegible] démonstration, [illegible] demeure [illegible] péremptoire [illegible] de commenter l'œuvre et la vie d'Anatole France sans connaître et citer fréquemment ces gloses délicates et [illegible] M. des Hons [illegible] que de voir son nom dura[illegible] d'un maître aussi [illegible] admiré. Cette récompense, on peut être sûr que l'avenir [illegible]

L. M.

[illegible] *Discours et Conférences sur la* [illegible] Vol. Gauthier-Villars et Cie).

Maître éminent de la chimie française, héritier au Collège de France de la chaire de Marcelin Berthelot, M. [illegible]

[illegible] par ses propres recherches [illegible] imperfections [illegible] par [illegible] les limites strictes de [illegible] Qu'il s'agisse du rôle de [illegible] dans la société contemporaine, de ses exigences [illegible] qu'elle nous offre ou de ce qu'elle attend [illegible] pouvoirs publics [illegible] par exemple des gaz de combat ou de l'utilisation industrielle des corps gras, ou encore de l'exploitation [illegible] Mais [illegible] pénétrante [illegible] d'un [illegible] Il faut savoir gré à M. Moureu de les avoir traités en savant — en homme de science hautement compétent et, ce qui ne gâte rien, en excellent écrivain, clair et frappant. Peu d'hommes de notre temps auront autant contribué [illegible] lui attribuer dans la France d'après-guerre. On se souvient qu'il fut entraîné dans le plus [illegible] de Maurice Barrès : il conte avec verve dans le présent volume cet épisode caractéristique (et trop exceptionnel) de notre vie publique où l'on vit collaborer fraternellement la science et le [illegible]

V.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

LA COMMERCIALISATION DES CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Afin de veiller le plus possible le développement et le progrès du trafic ferroviaire et d'assurer la réalisation d'une politique de transports rationnelle et stable dans le royaume des Serbes, Croates et Slovènes, le ministère des Communications [illegible] la veille de la Direction des chemins de fer de l'Etat juridiquement autonome [illegible] considérés comme provenant des affaires commerciales.

Le but de la Direction de [illegible] consiste à diriger autonomiquement, pour le compte de l'Etat et sur une base commerciale, [illegible] lignes de chemin de fer [illegible] pris toutes leurs branches d'activité corrélative.

L'Etat met à la disposition de la Direction [illegible] fonds de roulement [illegible] intérêts, une somme de 500 millions de dinars qui sera portée aux dépenses du budget de l'Etat. La Direction devra rembourser cet emprunt dans un délai de douze ans, par [illegible] année. Le bénéfice net, après le paiement de tous les fonds [illegible] d'Etat.

On constituera, dans un délai de six mois, [illegible] de fer [illegible] qui appartiennent à la Direction des chemins de fer de l'Etat et des dettes qui les chargent. La Direction prend donc en exploitation les che- [illegible]

Toutes les retraites du personnel, jusqu'à présent, ainsi que celles à venir au cours des dix premières années, seront aussi à la charge de l'Etat. Entre temps, la Direction [illegible] paiera les retraites du personnel.

La Direction doit assurer le trafic sur les chemins de fer, le rendre expéditif et régulier; elle devra pourvoir [illegible] mot : veiller à ce que le trafic du pays soit rationnel, et faire face à toutes les éventualités que cela pourrait occasionner.

La Direction sera responsable aussi de tous les engagements futurs auxquels le réseau ferroviaire et l'exploitation en général seront assujettis, et elle se chargera aussi des engagements et de l'exécution de tous les accords antérieurs, conclus par l'Etat.

[illegible] fer de l'Etat, d'un commun accord avec le ministère des Communications, et soumis au Parlement pour toute revision utile.

[illegible] on prendra un certain pourcentage pour les fonds d'amortissement des lignes, du parc ferroviaire et des établissements [illegible] bénéfice brut pour constituer un fonds de réserve, destiné à couvrir le déficit éventuel des bilans annuels. Le [illegible] L'argent du fonds de réserve peut aussi être employé sous [illegible] de l'Etat.

A la tête de la Direction des chemins de fer se trouve [illegible] faire partie du Conseil d'administration qu'un [illegible]

Un règlement spécial définit les fonctions et les devoirs [illegible] contrôler les travaux du Conseil d'administration.

[illegible] de la commercialisation des chemins de fer de l'Etat, tel qu'il a été élaboré par le Ministère des Communications. On voit que le règlement prévoit la création d'un corps nouveau, à l'instar de la Direction Autonome des Monopoles de l'Etat déjà existante.

[illegible]

et l'Inspecteur dans lequel on arrêtera le texte du motif du règlement de la commercialisation des chemins de fer de l'Est, après quoi il sera soumis par le Ministre du Commerce et de l'Industrie et le Ministre des Finances et des Postes, un projet de loi sur le Bureau du Pétrole.

Bernard B. Maurice.

BULLETIN MARITIME

REMISE DE DÉCORATION A LA SOCIÉTÉ PROVENÇALE DE CONSTRUCTIONS AÉRONAUTIQUES

Nous avons déjà parlé, à plusieurs reprises, de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques, filiale de la Société Provençale de Constructions Navales, présidée, comme son aînée, par M. Georges Philippar, président des Messageries Maritimes, et qui remporta, en septembre 1926, un si brillant succès avec le « Météore », hydravion commercial de transport qu'elle venait de construire, classé premier au concours d'hydravions multimoteurs de Saint-Raphaël.

Les beaux ateliers de Marseille de cette jeune société, inaugurés officiellement il y a quelques mois, ont servi de cadre, le 28 septembre dernier, à l'émouvante cérémonie de la remise de la croix au pilote aviateur Burri, récemment nommé dans l'ordre national de la Légion d'Honneur, au titre de Chevalier, avec le motif suivant :

« Burri Ernest, pilote aviateur, 18 ans de pratique professionnelle. Excellent chef pilote doué de la plus grande maîtrise et des plus belles qualités professionnelles. Compte parmi nos plus anciens pilotes brevetés. Pendant la guerre, s'est spontanément mis à la disposition des autorités militaires françaises et a accompli, sur leurs ordres, plusieurs missions aériennes. A formé également, durant les hostilités, un grand nombre de pilotes. A mis ensuite au point plusieurs appareils, et tout particulièrement l'hydravion trimoteur avec lequel il gagna, en 1926, le grand prix des hydravions de transports. Effectue depuis quelque temps des voyages d'expérience sur la ligne aérienne Marseille-Alger dans des conditions atmosphériques volontairement choisies défavorables, voyages au cours desquels s'affirment ses brillantes qualités de pilote. Compte plus de 4.500 heures de vol. » (1)

Le chef-pilote Burri, dont nous avons décrit ici même les merveilleuses prouesses dans la baie de La Ciotat, lors de l'inauguration officielle des nouveaux ateliers de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques, en février 1927, a accompli un très grand nombre de fois, par des temps parfois très mauvais, en mer comme dans les airs, le trajet Marseille-Alger, réalisant, malgré ces conditions particulièrement défavorables, de véritables records de vitesse et ramenant à chaque fois son appareil en excellent état. Au retour de ces raids magnifiques, au cours desquels ses qualités techniques et son courage se faisaient à la fois remarquer, l'aviateur se [illegible] jour de fête et d'honneur, les bras chargés des fleurs offertes par le personnel de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques, en admirant le superbe vase d'argent que venait de lui donner le même personnel. Cette manifestation de sympathie lui a été très sensible, ainsi qu'il le déclara lui-même, en toute simplicité, tandis qu'ému l'un superbe d'honneur offert aux personnes assistant à la cérémonie dans le hall de la Menuiserie, joliment pavoisé aux couleurs nationales, l'Harmonie de la Société des Prévoyants de l'Avenir de la Société Provençale de Constructions Navales se faisait applaudir dans l'exécution de divers morceaux de musique, et notamment de *La Marseillaise*.

Pour mieux marquer l'estime et la sympathie qu'il lui a toujours témoignées et qui furent pour l'aviateur le plus précieux des encouragements, M. Georges Philippar, portant du nouveau [illegible] vint tout [illegible] de Paris lui remettre lui-même la Croix d'honneur en présence du Conseil d'administration de la Société, du personnel du boulevard National, à Marseille, et une délégation des autres centres d'exploitation de la Société à Marseille et à La Ciotat, ainsi qu'en présence de diverses personnalités de l'Aéronautique.

En cette occasion, comme en maintes autres, M. Georges Philippar traça, dans un discours d'une éclatante précision, nourri d'une documentation minutieuse et d'une éloquence persuasive, le tableau des progrès rapides de la Société Provençale de Constructions Aéronautiques, la plus récente des sociétés aéronautiques. En dehors des 70 avions Bréguet 14 A.2, sur l'un desquels, pris au hasard, Burri a réalisé le temps record de [illegible] de ce type d'appareils, la Société Provençale de Constructions Aéronautiques a déjà en fabrication 4 hydravions ou avions de gros tonnages, entièrement métalliques, conçus d'après une formule nouvelle, et classés premiers par la Commission d'études des appareils nouveaux de l'Aéronautique.

Dans le même ordre d'idées, M. Georges Philippar signala que la Compagnie Air-Union (Ligne d'Orient) avait acquis, après essais, divers hydravions « Météore », dont l'un, piloté par M. Noguès, directeur de l'exploitation de cette société, est revenu récemment d'un voyage de Corfou-La Ciotat dans des conditions confirmant la valeur de ce type d'appareil.

On sait que cette Société de l'Air-Union (Ligne d'Orient) accomplit actuellement des voyages d'études en vue de relier régulièrement, par un service aérien, la France à la Syrie, pour le transport de passagers et de correspondances ainsi que de colis postaux, en sorte qu'en quelques dizaines d'heures pourront être parcourues des distances qui ne sont franchies actuellement qu'en plusieurs jours.

A la suite de l'exposé de M. Georges Philippar, écouté avec un grand intérêt, un goûter termina cette solennité qui prouvait, pour le moins, la bonne entente existant entre ces sociétés de constructions navales et aéronautiques comme aussi entre les dirigeants et le personnel. Une fois de plus, souhaitons de voir l'avenir couronner de succès les initiatives de cette jeune société qui a débuté sous d'aussi heureux auspices.

(1) *Journal Officiel* du 19 août 1927. Ministère du Commerce et de l'Industrie.

Le Gérant : M. Helbert.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT·DIRECTEUR·1909·1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 21 65e ANNÉE 5 NOVEMBRE 1927

L'ESPAGNE EST RICHE DE RÉALITÉ

N'allez pas croire que j'ai voulu dire que l'Espagne est riche en réalité. L'Espagne en réalité est pauvre, et pourtant elle est riche *de* réalité.

Non point qu'elle ait plus de territoire qu'aucun autre pays ni beaucoup plus de pierres. Non.

Cette richesse de réalité que je suppose et à quoi je crois, et qui est peut-être sa seule richesse permanente, voilà ce que je vais spécifier et définir.

Cette richesse de réalité en quoi l'Espagne est abondante signifie une plus grande intensité des choses ; peut-être est-ce là ce qui fait que notre langue est si catégorique et qu'elle désigne son objet sans suavité, d'une façon [illegible] et excessive.

Peut-être ce désistement qui est en tout Espagnol vient-il de ce qu'il s'est contenté de sa réalité, de son regard [illegible] les choses de la spontanéité radio-active [illegible] ce quoi il lance ses regards et les reçoit plein de vie et de découvertes.

Cette ambition flegmatique et sobre de l'Espagnol procède de son grand amour de la réalité, de cette idée si satisfaite qu'il en a, de sa faculté de ne jamais s'ennuyer avec elle.

Parfois quelques révolutionnaires — huit [illegible] dix au plus — s'imaginent qu'ils peuvent descendre dans la rue avec la certitude du succès, avec tous les éléments nécessaires du succès, et ils se retrouvent seuls. Les autres, toute la foule dont ils attendaient qu'elle allait [illegible] suivre, s'est [illegible] dans son propre [illegible] dans son quartier. « Mais puisque nous sommes si riches de réalité, pourquoi vouloir davantage ? » Et ils sont restés tranquilles.

Ils paraissent [illegible] dans la plus grande pénurie ; mais la réalité, à l'accroissement de laquelle collaborent les peines, les misères, les profonds déplaisirs, leur apporte une compensation, et [illegible] de vie [illegible] que [illegible] ne [illegible] elle.

[illegible] de réalité du peuple espagnol [illegible] pas allégresse [illegible] ; il ne s'agit pas d'amours et de hourras de petite patrie, ni de cette renommée pittoresque dont peut jouir le peuple espagnol, mais d'une conformité avec sa réalité véritable, de son effusion vers la terre et l'horizon qui se soulèvent et se concrètent en langage, en verbe de réalité. Ce peuple a le goût d'une réalité non monumentalisée, mais de cette réalité dont les protubérances [illegible]

[illegible] d'âmes et des plaisirs [illegible] de réalité élémentaire.

Ce n'est qu'chez les propagandistes ou les exploitateurs de profession que l'on trouve la lamentation catastrophique. Le peuple conserve plus de placidité depuis qu'il a tout perdu. De sa tragédie même il déduit le figuré pour de la réalité, cette figure pour qui n'est que plaisir.

C'est grâce à l'idée de la réalité que l'idée du ridicule, par exemple, est plus forte et plus que partout ailleurs.

L'idée de la réalité est originale et féconde pas tout ce qu'elle contient de généreux, d'achevé, par le rendement de ce qui est en elle. Il nous faut bien penser à tout ce qu'il y a d'heureux de bien trouvé dans cette superdimension de la réalité [illegible] au concept à la parole à la [illegible]

La vision de la réalité, cette expropriation intensive de la réalité, semble devoir être accessible à tout le monde. Il n'en est rien pourtant.

Il faut pour l'obtenir, avoir renoncé par apathie le [illegible] sceptique, ou par grandeur d'âme et dédain de toutes les choses, avoir montré dans les jours de grand événement comme s'ils eussent été atteints de gangrène. ment.

C'est pourquoi les richesses de ce peuple ne peuvent être dénombrées par les statistiques. Les statistiques arrivent, tout au plus, à calculer l'extension territoriale, la production du pays relativement à cette extension, le nombre de ses habitants, mais [illegible] de ce que signifie la richesse de réalité du peuple espagnol.

Ce goût de la réalité libre à son état naturel et rude lui fait aimer le quartz sans saveur, sec et fragile : lui fait découvrir le dur plaisir de marcher sur les billons des terres labourées et de se blesser les pieds par le milieu en foulant ces étriers arides ; lui fait délicieusement sentir la réalité toute d'une pièce qu'il y a dans ces terribles gelées qui font [illegible] les champs comme s'ils eussent été atteints de gangrène.

Même, nos chasseurs ne vont pas chasser ; mais ils vont poursuivre la réalité ; d'ailleurs, il n'y a guère de chasse dans la Castille castillane.

Cette vision libre, concentrée, solennelle de la réalité, cette façon de s'asseoir pour regarder, les yeux fixes [illegible] si désintéressée chez ce peuple qu'on n'a plus le droit de le dire pauvre, perdu, étanché.

Ces crépuscules [illegible] villages estagnés où chacun assiste [illegible] du jour et en recueille le dernier souffle au chevet de son lit, sont admirables et [illegible] de réalité.

Dans nos villages français, il y a des lumières et même des vitrines qui distraient de cette réalité essentielle et sans vulgarité à laquelle s'adonnent les Espagnols. Dans d'autres villages, on se préoccupe d'autres choses qui ne sont pas la réalité et qui ne sont pas non plus la culture [illegible] d'autre encore, une sorte de lyrisme plus ou moins nostalgique éloigne de cette réalité entrevue ou interceptée comme une [illegible] suprême [illegible]

Le mysticisme espagnol lui-même est plein de réalité.

Sainte Thérèse est engorgée de réalité et le *Quichotte*, plus que sur le songe, a projeté des lumières éclatantes au point d'[illegible] faire loucher, sur la réalité.

Le naturalisme littéraire n'a pas été du réalisme. Cela a été son erreur, ce qui l'a rendu passager et si éphémère. Le naturalisme a été une improvisation superficielle, une apparence de réalisme, quelques topiques flottants recueillis avec une véracité grossière. La France ne pouvait produire ce naturalisme avec une force suffisante, car elle avait employé ses forces à construire un peuple brillant, orgueilleux, plein de ferveur pour les grands topiques, gonflé de bien-être.

Parce que j'ai bien pesé et repesé ce concept d'une abondance de réalité en Espagne, je n'ai pas la vision d'une Espagne ingrate, dure, désespérée, mais d'une Espagne qui peut se contenter de sa réalité, telle qu'elle la voit à travers des verres grossissants.

Et cette richesse est, à présent, permanente ; elle ne pourra plus sortir de nos mains ni de notre cerveau, car elle est quelque chose d'enraciné jusqu'à l'incalculable, quelque chose de si inépuisable, d'une telle énergie potentielle que nous pourrons l'exporter dans la littérature sans en rien perdre, sans l'affaiblir, notre richesse espagnole de réalité, l'unique, la dernière richesse.

RAMON GOMEZ DE LA SERNA.

(Traduit de l'espagnol par Jean Cassou).

UN DINER CHEZ JULES MICHELET [1]

[illegible] m'établis à Paris dès l'année [illegible] j'y achevai mon *Histoire du Lied*. La publication de ce livre qui offre un tableau complet de la poésie populaire et du lyrisme allemand avec de nombreuses traductions en vers, [illegible] Sainte-Beuve, qui m'accueillit avec une bonne grâce charmante. Il m'offrit tout de suite sa recommandation pour la *Revue des Deux Mondes* [illegible] profitai [illegible] après. [illegible] L'*Histoire du Lied* fut très bien accueillie par la critique. Elle exerça une certaine influence sur le mouvement du folklore français, qui commençait alors et sur les poètes français qui, comme André Theuriet, Gabriel Vicaire et Jean Aicard, cherchaient à s'inspirer de la poésie populaire régionale. Gaston Paris fit sur mon volume un élogieux et long article dans la *Revue critique* [illegible] à ses débuts. Il me valut aussi la connaissance de Jules Michelet, que je vis souvent et qui m'inspira la plus vive sympathie.

Je me souviens d'un dîner chez Michelet où se trouvaient [illegible] célébrités, qui représentaient assez bien les courants dominants de la pensée philosophique d'alors, pensée qui dirigeait l'opinion : Taine, Renan, [illegible] Arago, Assolant [illegible] le dîner la conversation fut des plus animées et presque toujours générale. Le duc de Morny, principal auteur du Deux Décembre, le fondateur essentiel du second Empire, l'inspirateur et l'axe du régime impérial, venait de mourir. Au moment où Renan entra au salon, Michelet s'écria en lui serrant la main : « Le voilà donc mort, le grand scélérat du régime ! — Scélérat peut-être, répliqua Renan en souriant, mais scélérat d'une [illegible] [illegible]

[illegible] l'idéal de l'âme populaire et qui la soutient dans [illegible]

1. [illegible]

[illegible] d'une voix grave et admirative à mon oreille. [illegible] Pendant ce temps, [illegible] qui [illegible] d'une [illegible] de jeunes [illegible] de sabres et de yatagans. Magnifique nature, enthousiaste et [illegible] qui, hélas, [illegible] dans la Commune [illegible] — [illegible] héros pour les plus détestables des causes.

Pendant cette soirée, j'eus la forte sensation de ce qu'est l'esprit français dans sa grâce spirituelle, dans son libre essor et sa large humanité, ouvert à toutes les idées neuves et qui les effleure en se jouant. Quant aux trois hommes célèbres de premier rang (Taine, Renan et Michelet) qui constituaient alors l'état-major de la pensée française et que je devais revoir souvent par la suite, j'eus la vive impression de leurs qualités supérieures, mais aussi de leurs lacunes.

Taine, disciple de Condillac et matérialiste irréductible en philosophie, s'avère un puissant assembleur de faits logiquement enchaînés par leurs aspects extérieurs et un peintre somptueux des grandes masses historiques, comme le prouve son superbe tableau des Saxons et des Normands dans son *Histoire de la littérature anglaise*. Mais l'absence de toute idée métaphysique, dans son concept de l'homme et de l'univers, lui joue souvent de mauvais tours dans ses analyses psychologiques des grands créateurs, où l'on remarque le manque d'intuition directe et profonde des âmes. C'est ainsi qu'il fait de Shakespeare, qu'il compare à Alfred de Musset, un homme livré à ses passions, alors que tout démontre chez l'auteur d'*Hamlet* un esprit planant au-dessus de la vie, la contemplant d'une sphère supérieure et l'embrassant dans son ensemble. Dans ce même dîner, chez Michelet, dont je viens de parler, Taine donna un exemple de son aveugle partialité. La conversation étant tombée sur Dante, Taine dit : « C'était un malade. » Jules Ferry lui répliqua : « Comment, Taine, pouvez-vous dire cela ? Dante, c'est la force, la vigueur et la santé ! » On voit par cet exemple le danger de l'esprit de système en psychologie. Par cela seul que Dante est un spiritualiste mystique et transcendant, il devient pour Taine un infirme et un dévoyé. L'âme humaine est plus complexe et plus vaste que tous les systèmes préconçus. En voulant ramener toute l'histoire à ses trois causes : *la race, le milieu* et *le moment*, Taine a oublié ou n'a pas voulu voir la cause primordiale et créatrice de la vie, *l'âme individuelle* et *l'âme universelle*.

Renan a l'esprit autrement subtil et large. Il y a dans son œuvre maintes pages exquises, géniales, révélatrices, comme, par exemple sa merveilleuse étude sur *la Poésie des races celtiques*. Mais chez lui aussi la négation radicale de la spiritualité de l'âme et d'une direction providentielle de l'humanité est un vice fondamental de la pensée qui jette une ombre grise sur toute son œuvre. Lorsqu'il oublie son système (qui lui vient en partie de Hegel, en partie de son ami Berthelot) et qu'il se livre ingénument à son intuition native, il lui arrive d'exprimer des vérités profondes sous une forme cristalline, comme lorsqu'il dit : « L'humanité tisse du divin comme l'araignée file sa toile. » Mais lorsqu'il revient à ses idées préconçues, il dira : « L'âme n'est qu'une résultante des forces du corps », idée qui, jetée dans la jeunesse et répandue dans la société, devient un poison corrosif et débilitant. Sa philosophie générale de l'histoire est hésitante et sceptique. A la fin d'un de ses volumes sur *les Origines du Christianisme*, il dit, en rappelant le texte du *Dies irae*

> *Dies iræ, dies illa*
> *Solvet sæclum in favilla,*
> *Teste David cum Sibylla.*

« C'est ainsi que le christianisme fut fondé sur les psaumes de David, qui ne sont pas de lui et sur la Sibylle qui n'a jamais existé. O divine comédie ! » La malice subtile d'une telle assertion n'est pas de nier en bloc l'authenticité des psaumes de David ou la réalité historique des Sibylles (questions qui, d'ailleurs, peuvent se discuter), mais d'insinuer avec le sourire détaché d'un sage qu'une révolution aussi prodigieuse que le christianisme a pu sortir d'un mensonge. Lors de la publication des Mémoires de Renan dans la *Revue des Deux Mondes*, on y lisait cette phrase : « Quand je perdis la foi de ma jeunesse, il y avait en moi un Breton qui pleurait et un Gascon qui riait. » Il faut croire que cette phrase a été supprimée par l'auteur comme trop compromettante dans le volume qui reproduit ces souvenirs, car je ne l'y ai pas retrouvée. Mais n'est-elle pas infiniment suggestive ? Je n'irai pas jusqu'à appeler Ernest Renan avec M. Pierre Lasserre : « Un

déta seur d'âmes. Mais il est évident que dans cet aveu involontaire, le Breton représente le *penseur sérieux* et le Gascon le *penseur léger*. Eh bien, il semble vraiment que, dans la première partie de sa carrière, le Breton a gardé le dessus et que, dans la seconde, c'est le Gascon qui l'a emporté.

Michelet avait autant que ses deux amis le culte de la raison, mais l'intuition était sa faculté maîtresse. Elle joue chez lui le premier rôle et sillonne son œuvre houleuse de magnifiques éclairs. C'est elle qui a fait de lui, un spiritualiste convaincu et qui lui a permis de réaliser dans son œuvre fougueuse sa fière devise : « L'histoire est une résurrection. » Il faut reconnaître pourtant que le parti pris et la passion obscurcissaient souvent son jugement, notamment dans son admiration aveugle pour la Révolution française, dont il ne voyait pas les lacunes et dans son injuste aversion pour le christianisme qu'il confondait avec le cléricalisme. Cela n'empêche qu'il demeure l'historien le plus génial de la France et de tous les écrivains de son temps le meilleur éducateur de la jeunesse. Il a le sérieux profond, la sympathie ardente, le pouvoir communicatif des convictions vraies. C'est un allumeur d'enthousiasme, un créateur de foi. En lui je retrouvai l'âme de la vraie France, que j'avais aimée d'instinct et d'élan dès mon adolescence.

***

Parmi les connaissances intéressantes que je fis à cette époque à Paris, je dois compter encore la vieille comtesse d'Agoult. Sa fille, Mme Cosima Wagner, m'avait donné une recommandation pour elle. Sous le pseudonyme de Daniel Stern, elle avait publié deux livres remarquables, un charmant volume de pensées intitulé *Réflexions et Maximes*, bijou de style et d'observation, aujourd'hui trop oublié et qui mérite de prendre place parmi les meilleurs moralistes français, et une *Histoire de la Révolution de 1848*, qu'elle avait vue pour ainsi dire se former dans son salon. La valeur de ce livre est moins dans le jugement porté sur les événements que dans les portraits vivants des principaux acteurs du drame, faits *de visu*, par une femme supérieure qui les avait reçus chez elle et qui les avait étudiés à fond, depuis le révolutionnaire Ledru-Rollin jusqu'au prince Louis Napoléon, depuis le roi des journalistes Emile de Girardin jusqu'au poète tribun Lamartine.

La comtesse d'Agoult habitait alors un petit appartement non loin de l'église Saint-Augustin et recevait tous les jours ses nombreux amis entre quatre et sept heures. Républicaine et libre-penseuse dans ses opinions, elle n'avait rien de bohême dans ses manières. Malgré sa vie orageuse, [illegible] Dans son petit salon intime, on rencontrait un [illegible] Jérôme Napoléon, Emile Olivier, une reine du Théâtre Français d'alors, Mme Favart, et Mme Ackermann, la poétesse, etc... Mme d'Agoult, toujours vêtue de soie noire, ses cheveux blancs coiffés de dentelle à la Marie Stuart, se tenait assise dans un coin obscur de son boudoir, un éventail noir à la main. Ah, ce n'était plus la superbe Arabella, décrite dans les *Lettres d'un voyageur* de Georges Sand, la jeune Titanide indomptée qui semblait défier tous les pics des Alpes, celle qu'un de ses [illegible] « taureresse ». Toutefois, sous ses traits flétris et ravagés, on devinait son ancienne beauté de blonde altière, et, dans ses yeux à demi éteints, luisait la dernière étincelle des passions qui, dans l'âge avancé, couvent encore sous la cen[illegible] monde dans le boudoir qu'elle affectionnait, elle se levait toute droite en disant : « Allons au salon. » Alors, dans sa haute et mince taille, [illegible] satin noir, dans sa démarche majestueuse et dans son sourire engageant, on croyait revoir une grande dame du dix-septième siècle. Elle n'avait rien des grâces morbides et des rêveries sentimentales qui distinguaient les femmes de la Restauration et du temps de Louis-Philippe. Révolutionnaire dans ses idées, elle était demeurée classique dans ses manières jusqu'au bout des ongles. Les femmes de cette espèce ne charment pas, ne séduisent pas, mais elles règnent, elles s'imposent par le style de leur maintien et l'élévation des idées. La comtesse d'Agoult possédait encore la grande tradition des salons d'autrefois aujourd'hui perdue, cet [illegible] suprême de la [illegible] qui consiste à faire parler les autres en s'effaçant soi-même, à mettre tous les talents en valeur, à former les groupes selon les affinités, à éviter le culte de toute idole, à maintenir la plus large impartialité avec la plus parfaite courtoisie. Elle avait pour principe qu'une femme qui veut avoir un salon littéraire doit y consacrer la meilleure partie de sa vie et [illegible] refroidir les amitiés par l'absence, en mainte-

[illegible]

[illegible] temps en Italie, afin d'y achever tranquillement [illegible]

[illegible]

LA POLITIQUE EN CORSE

[illegible] La ville était beaucoup plus animée que d'habi- [illegible]

[illegible] pour intriguer. L'intrigue, une intrigue résolue, ingénieuse, tortueuse, fait partie du génie [illegible] ordonné. Le mérite n'est rien, l'intrigue est [illegible] qu'un souci, celui d'intriguer, même pour les [illegible] les plus loyales [illegible] Il a [illegible] long de la vie, il se plaît dans les tours, détours, [illegible]

[illegible] d'un café. J'avais devant moi la Préfecture, entourée de fleurs et d'arbres, comme on en voit seulement en Orient. Il y avait une grande douceur dans l'air, cette douceur d'automne qui fait les choses plus mélancoliques et les gens plus rêveurs. Mais, ici, nous étions loin de la mélancolie et de la rêverie. On ne prêtait nulle attention à ces magnifiques plantes odoriférantes, à ce ciel duveté de bleu. On ne songeait pas à respirer avec joie ces parfums particulièrement [illegible]

[illegible] nante végétation entourait le Palais de la politique. Celle-ci y tenait en ce moment ses assises. Et tous ces gens qui buvaient ou allaient et venaient n'avaient d'yeux que pour cette bâtisse jaune, et d'oreilles que pour les nouvelles qui en sortaient. Ils gesticulaient, enflaient la voix, discutaient, prenaient parti pour l'un ou l'autre. [illegible] délices d'air et d'ombrages !

Ces séances du Conseil général sont toujours [illegible] sien s'écria, après avoir assisté à une de ces séances : « Mais, c'est un petit parlement » !

[illegible] de préfets, arrivés en Corse, avec l'idée de se trouver en présence de paysans sauvages, illet- [illegible] vés petits garçons devant cette assemblée départementale, si distinguée, et suaient sang et eau avant de parler dans son sein !

J'avais assisté, autrefois, en spectateur amusé, à [illegible] dans une fumée de poudre, traversée d'éclairs [illegible] de clan... Les mots partaient comme des balles. [illegible]

Il n'y a jamais eu que deux partis en Corse et il n'y en aura toujours que deux. Autrefois, il y avait la bande rouge et la bande noire. Aujourd'hui, ils sont tous rouges ou à peu près. Mais les deux partis subsistent. Cela tient aux divisions ataviques entre familles, entre localités. Je crois que les convictions politiques sont secondaires. C'est encore l'éternelle querelle

de [illegible] avec ses [illegible] moustaches, ses [illegible] ses [illegible].

Vie [illegible] Le chevaleresque [illegible] ! Les [illegible] des escortés de [illegible] enthousiastes [illegible] hébergés par leurs prétendus partisans qui en souvent se ruinaient. Gâtés de l'argent [illegible] était merveilleusement [illegible]. Le [illegible] du candidat était [illegible] de lier.

Temps fabuleux [illegible] ! Nous ne le reverrons plus. La bienfaisante civilisation a [illegible] les Barbares superbes. Un jeune homme parut à leurs yeux dans une auréole de séduction. Il leur apportait des présents [illegible]. Ils ne se méfièrent pas d'abord : parles avant reçus. Ils y prirent goût. Ils devinrent insatiables, à tel point que le séducteur, qui se croyait leur maître, n'était au fond qu'un esclave. Ce séducteur s'appelait Emmanuel Arène. La Troisième République, à son aurore, avait fait un de ses tarons. Il avait de l'esprit et il savait tenir une plume. Le ministre de l'intérieur de l'époque le protégeait. Le préfet était donc à ses ordres. Ce qui augmentait son audace et sa force. Tout de suite, il s'attaqua à la forteresse des Abbatucci. Cette famille, toute puissante sous le Second Empire, gardait encore son prestige dans les premiers temps de la République. Les Abbatucci, de père en fils, étaient députés, sénateurs de la Corse et conseillers généraux du canton de Zicavo, leur berceau. C'est là que le jeune Emmanuel Arène se présenta au Conseil général. Le pouvoir l'appuyait énergiquement, par tous les moyens. Il avait les mains pleines d'offrandes. Il apparut comme l'homme qui pouvait tout. Et puis, quelqu'un le seconda sur place. C'était un paysan ne sachant ni lire ni écrire. On le connaissait sous le nom de Manetta. En politique, il ne reculait devant rien. Voulez-vous des exemples ?

Un jour d'élection, il présidait le bureau dans sa commune où depuis longtemps les esprits étaient surchauffés, surexcités. Dans l'après-midi, [illegible] une rixe éclata. Un homme fut tué. C'était le fils de Manetta. On courut le prévenir. Il accueillit la terrible nouvelle en disant : « Je ne puis quitter cette place. On a toute la vie pour venger son fils, on n'a qu'un jour pour gagner une élection ».

M. Lutaud a été préfet de la Corse où il s'est [illegible]. Il y fut à bonne école et il y rencontra des maîtres. Il accueillait toujours familièrement Manetta qui était arrivé à parler le français tant bien que mal. Une fois, il lui dit :

— [illegible] que [illegible] ! [illegible] que [illegible] et [illegible] sentiments.

— C'est [illegible] (Il [illegible]) Les bulletins de vote de mes adversaires tombent bien dans l'urne, mais il n'en sort qu'une petite partie.

Il est [illegible] à abattre les Abbatucci. Je l'ai connu dans les rues d'Ajaccio, robuste vieillard avec son éternel [illegible] dans [illegible] Arène [illegible] politiques [illegible] des marques d'amitié.

Cependant Manetta était plein de déférence [illegible] le respect pour les Abbatucci. Il [illegible] à ce qu'ils fussent [illegible]. Comme l'ar[illegible] ses [illegible] [illegible] d'Arène ! Le jour où ils ne seront plus rien [illegible] les Abbatucci n'existaient pas, il ne faudrait [illegible] préféré !

Manetta [illegible] nomination, qui paraissait impossible, il l'obtenait facilement. Il excitait des ambitions. Elles devinrent exigeantes. Le moindre hobereau politique, ignorant comme carpe, demandait une bonne place. Les demandes affluèrent. Arène ne se lassait pas de les satisfaire. Il accomplissait des [illegible] journaliste, qui avait autant de mordant que d'esprit, le faisait rechercher par les puissants du régime. Il [illegible] gens de prébendes, à être le maître de la poli[illegible] battuient au début, lasses d'être battues, devinrent ses alliées. Quand il mourut, s'il y avait des mécontents, il n'y avait plus de luttes. Il [illegible] et [illegible] de passer.

Il [illegible] politique. [illegible] Et pour y arriver, il dépense sans compter. Le milieu enlise.

[illegible]

des vers, c'est bien ; mais vous feriez de la politique, ce serait beaucoup mieux. » Je me mis à rire. A ses yeux un écrivain, quelle que fût sa renommée, était moins qu'un conseiller municipal de village. D'autres me tinrent le même propos. Sur la place, en autour du bar, on ne s'entretenait que des hommes politiques. Le reste ne comptait presque pas. Celui qui se tient à l'écart de la politique est considéré comme un benêt, surtout s'il a de l'argent. Je fus entouré, enserré. Avec prudence, on fit appel à la vanité humaine. J'écoutais, malgré moi, des paroles insinuantes. La flatterie était habile, subtile. Je sentais bien l'enveloppement de l'adulation ; mais ma volonté, je l'avoue, y prenait de plus en plus plaisir. Ne souriez pas, les plus forts s'y sont laissés prendre. « Un homme comme vous ! » Ah ! Le redoutable et incessant leit-motiv ! Je n'avais plus autant de passion pour mes travaux littéraires. Dans la conversation, qui roulait souvent sur la politique, je me trouvais en présence d'interlocuteurs entendus. Comme j'étais un ignorant en la matière, ils me dominaient et je n'échappais ni à leur déférente ironie ni à certaines pointes de commisération. « Un homme comme vous ! Un homme comme vous ! » Mes sursauts de révolte étaient de plus en plus faibles. J'étais entre les mains d'un tyran sournois, invisible, qui semait autour de moi des fleurs fallacieuses.

Sur ces entrefaites, j'assistai à la réception d'un conseiller général, nouvellement élu. On lui avait dressé des arcs de triomphe ornés de feuillages et de fleurs. On avait planté devant sa maison un mai surmonté d'un drapeau. Ses nombreux partisans, brandissant des bannières, chantaient et déchargeaient leurs armes à feu. On avait composé une chanson en son honneur. C'était du délire.

L'avouerai-je ? Après avoir publié un livre, qui avait été l'objet d'un grand nombre d'articles élogieux, reproduits par les journaux locaux, j'étais arrivé dans mon lieu natal plus inaperçu que les galons d'un adjudant. Je ne pus m'empêcher de faire quelques réflexions amères. Je compris que ma sagesse s'effritait. Ne m'avait-on pas répété que je pouvais rendre des services à mon pays et que je n'avais pas le droit de m'en désintéresser ? Oh ! c'était finement dit par des paysans à l'aspect rude, mais dont l'œil étincelait et où j'aurais lu de la malice si j'avais été moins préoccupé de mon petit moi corse. On m'opposait des individus ; puis, on établissait une comparaison, toujours en ma faveur bien entendu. Chaque jour, on m'entretenait dans une étrange exaltation et j'aurais fini par sombrer si je n'avais pas rencontré une main secourable, étrangère au pays d'ailleurs.

Il en est ainsi de tout Corse. Il se croit loin de la politique, il semble la détester, la mépriser. Erreur. Il ne sent pas qu'il la porte au fond de son être. Elle y sommeille. Le réveil a lieu le jour, où il revient au pays natal. Quand on est pris, on l'est bel et bien. On donne son corps, son âme et son avoir. L'atavisme vous tient ainsi que l'esprit de clan. De vieilles rivalités se réveillent, s'aiguisent. Vous voulez reprendre, souvent, ce que d'autres ont arraché à vos ancêtres. Il y a là un esprit de revanche auquel le Corse est très attaché. J'ai entendu dire : « C'est une honte ! Les vôtres se sont imposés les plus durs sacrifices pour garder la mairie et vous, qui disposez de plus grands moyens qu'eux, vous reculeriez !... »

Farouche et tendre passion ! Quelqu'un s'écriait une heure avant sa mort : « Et dire que je me suis laissé voler cette élection ! » Il ne pensait nullement à sa fin, mais à la politique.

La première question de cet autre, revenu au pays natal après avoir passé quelques années en prison pour coups donnés un jour d'élection, fut pour la politique. Quand il apprit que l'on allait voter bientôt, il ne se tint pas de joie : « J'espère bien que, cette fois, on les battra ! » dit-il.

Un père renia publiquement son fils, employé à Marseille, qui fit perdre une élection en ne venant pas voter dans son village !

L'abbé Vignali, qui fut de l'entourage de Napoléon à Sainte-Hélène, une fois rentré à Bisinchi, s'empressa de prendre part aux luttes électorales de son village. Il y mit tant de fougue et d'acharnement qu'on le tua.

Les annales de la politique corse sont pleines de tels faits. Il n'est pas de tours que les candidats ne se jouent. On coupe les fils téléphoniques, les fils télégraphiques. On soudoie votre chauffeur pour qu'il vous laisse en panne sur une route, le jour de votre élection, loin d'une localité où votre présence est indispensable au succès.

Au village de X.... les deux partis en présence étaient également nombreux. Des élections municipales devaient avoir lieu. En Corse, on se passionne surtout pour les affaires locales. On fit appel alors de côté et d'autre à des électeurs du pays habitant Marseille. Or, ceux-ci,

se trouvant dix contre dix, se mirent d'accord le jour du départ, sur le quai, pour ne pas s'embarquer, puisque leur arrivée là-bas ne changerait pas le résultat. Cependant cinq du même parti réussissent à prendre furtivement le bateau lorsqu'il démarrait. Ceux qui restaient apprenant cela, furieux et affolés, frètèrent dans la soirée un remorqueur du port. Mais, pendant la nuit, ils furent surpris par la tempête. Ils risquèrent de faire naufrage et ils arrivèrent un jour après l'élection.

Les tournées électorales sont toujours pittoresques. On les faisait autrefois en voiture ou à cheval. C'étaient de nombreuses et bruyantes escortes. Aujourd'hui, on voyage en automobile. C'est plus rapide, mais moins impressionnant qu'une belle cavalcade. Le candidat visite la moindre localité. Quand il est signalé en vue d'un village, ceux qui prennent du bon temps sur la place s'empressent de rentrer chez eux. Ils tiennent à une visite à domicile. Et le candidat va de porte en porte.

Une fois, j'avais accompagné un ami dans sa tournée. Nous entrâmes dans une maison où, près du feu, un vieillard fumait sa pipe. « *Apress'a chi seti ?* » dit-il. Ce qu'on peut rendre ainsi, à peu près : « Quelle chose cherchez-vous ? » Il le savait bien ; mais il avait son idée. Mon ami se mit à parler. Il pesait ses mots, croyez-moi, mieux qu'au Parlement. Je vois encore le paysan qui l'écoutait, pensif, les yeux fixés sur le foyer, en tirant force bouffées qu'il interrompait pour cracher dans le feu. A la fin, il dit : « Vos paroles sont justes, excellentes ; mais, je ne puis répondre ni oui ni non. C'est que nous sommes six à voter. Nous avons l'habitude de voter toujours ensemble. Nous allons nous consulter. Revenez demain à la même heure, si vous pouvez, les miens seront ici. » Et nous revînmes le lendemain. Ils étaient six, en effet, fils et petit-fils du vieillard. Ils avaient la pipe à la bouche et le visage fermé. Le candidat prit la parole. Lorsqu'il eut terminé, mon impression fut que les autres avaient écouté ce petit discours, la veille, derrière la porte d'une pièce voisine. Ils avaient leur idée arrêtée. Les paroles de mon ami leur importaient peu. L'intérêt public ! Il voulait rire. Ah ! La belle éloquence vide ! Ils avaient autre chose à penser en attendant. Le vieillard dit, à celui qui était l'aîné de ses fils : « Réponds ». Il répondit ceci, tranquillement : « J'ai un enfant qui vient de prendre son brevet élémentaire ? Nous demandons sa nomination comme instituteur dans notre village. » Le poste n'était pas vacant. Mais, on n'avait qu'à déplacer celui qui le tenait ! Mon ami inscrivit nom et prénoms sur son carnet : « Ce sera fait ». Il pensait en être quitte. Il allait se lever lorsque l'homme lui dit :

Nous exigeons cette nomination avant l'élection. [illegible] Donnant, donnant.

Qui dit candidat dit marchand de promesses. Election passée, promesse oubliée. Et l'on est tenacement méfiant. Parfois, on réclame une garantie, le dépôt d'une certaine somme qui est acquise si l'on n'obtient pas satisfaction. « Vous demandez bien les faveurs d'être député ou sénateur, pourquoi ne nous en accorderiez-vous pas en échange ! » Tel est le raisonnement.

Trop souvent des disputes ensanglantent les élections. On se [illegible] partisans. Quelquefois, on déplore des accidents mortels. Quand on manifeste en l'honneur de l'élu, on décharge des fusils, des [illegible] de balles égarées vont tuer des curieux ! On devrait réprimer sévèrement de telles mœurs.

Il est certain que la politique est ardue en Corse. Elle a favorisé longtemps les grandes familles, celles qui avaient formé un parti en luttant pendant plusieurs générations. L'esprit des antiques *Caporali* dominait. Le talent ne comptait pas. Emmanuel Arène a commencé par saper cette sorte de féodalité politique. Il [illegible] quelque sorte [illegible]. Mais, ne songeait-il pas lui-même à élever sur les ruines qu'il avait semées sa propre féodalité? On lui fit croire, pendant un certain temps, aveuglé qu'il était par le succès, qu'il l'avait implantée.

On lui avait même accordé le titre de roi de la Corse. Il succédait ainsi à Théodore de Neuhof. Mais [illegible] n'avait que de [illegible]. Son trône était bâti sur le sable. Il n'y avait pas eu de *caporali* parmi ses ancêtres. Il [illegible] le premier du nom. Il n'avait pas ces profondes racines qui soutiennent dans la glèbe corse les chênes séculaires. La preuve, c'est qu'après sa mort, tout s'écroula. Il ne reste que son brillant souvenir.

Aujourd'hui même, l'isolé, qui n'a que son talent, si élevé qu'il soit, n'est pas élu. On l'écoute avec plaisir, on l'applaudit, on rend hommage à ses brillantes qualités, mais on ne vote pas pour lui ; car, il ne s'appuie sur aucun parti. Cavalier seul mord toujours la poussière. Il triomphe aisément, le jour où il est accueilli par un parti.

[illegible] politiques sont intéressantes [illegible] mais [illegible] comme le pain et l'eau. Les [illegible] des deux partis qui [illegible] la guerre, [illegible] mon peuple [illegible] aux terribles combats qui les attendent à la fin de leur [illegible]. Mais ils en sont empêchés par leurs pouvoirs d'où ils sont les prisonniers. La conscience politique [illegible] à la gêne des [illegible] ils [illegible] qu'ils [illegible] unis [illegible] grand nombre en vit.

[illegible].

HEIA MATER !...

Nouvelle

C'est [illegible]. Ne [illegible]... Enfin, enfin, j'ai trouvé passage à travers tes terribles songes. Ce sont mes bras qui t'entourent, qui te pressent... C'est moi, ma douce, ma [illegible] plus de crainte. Je [illegible] tes cheveux, tes épaules, tes chers genoux. J'approche [illegible] ne le sens [illegible] ma tête contre ton cœur... Mon enfant, je te serre contre moi, et [illegible] au temps où les petites gens [illegible] je [illegible] portais [illegible] mes deux paumes rose tendre, leur de frais petits membres... Je suis là et rien ne peut plus t'arriver de mal. C'est moi que tu respires dans l'odeur de l'armoire entr'ouverte et dans celle qui monte du gazon mouillé et [illegible] odeurs !... Je caresse tes grandes prunelles et tes paupières ne battent pas ! L'aile d'un moucheron [illegible] plus de [illegible] que [illegible] mon amour ne pourrait le faire, et pourtant je suis forte, et désormais le monde ne peut plus rien contre nous... Ne te lève pas. Ne recommence pas à marcher dans la chambre, à faire des pas désordonnés, à soulever le rideau de la fenêtre. Il n'y a personne dans le jardin, personne à la lisière du bois. Tu le sais bien. Alors pourquoi chiffonner le rideau ?... Reste assise. Appuie ta tête au dossier. Ne te raidis pas. Ne lutte pas. Je suis [illegible] un fardeau si léger et pourtant si lourd ! Tu ne le soulèverais pas sans peine. Tu ne te délivreras plus de moi, mon oiseau sauvage, maintenant que tu m'as laissé entrer.

Comme plongée dans le chagrin, tu appelais, tu appelais, mais ce n'est pas vers moi qu'allaient tes cris ? Me croyais-tu lointaine (mon amour !) ou indifférente (mon seul souci !) ou incapable d'apporter de l'aide ? Avais-tu peur de moi ? Non, certes pas peur, mais tu étais dans la confusion peut-être à l'idée de ce qu'il faudrait me confier. Ah, mon enfant, t'ai-je donc laissé le souvenir d'une voix si sévère. Folle, es-tu si petite encore que tu ne sachies pas ce qu'il y a de tendresse chez une mère qui trouve le sourcil et quel désir de se faire pardonner ? Mon Dieu, est-il nécessaire d'expliquer ces choses-là ? Tu vois que je suis venue au moindre, au plus [illegible] appel. Je n'ai pas tardé comme celles qui veulent s'assurer qu'on les souhaite véritablement. J'étais dans un tel désir, dans une telle attente ! Mais comment m'approcher, ô secrète, [illegible] si ta pensée trop bien [illegible] ne [illegible] pas la plus petite brèche ? Toujours [illegible] ? Toujours tu regardais ailleurs comme s'il n'avait sur la terre que deux lèvres respirantes où recueillir l'haleine de la vie. Et quand [illegible] bouches s'est détournée qu'elle t'a fuie, tu te délectais encore de son silence et de sa cruauté, tu haïssais tout ce qui aurait voulu t'en distraire. Avec quelle jalousie tu t'enfermais dans ce vide, dans cette absence désespérante ! Comme tu étais dure, je ne dis pas envers [illegible] mêmes, petite fille ! Et pourtant dure aussi pour moi. Se peut-il que si rarement tu aies regardé vers mon souvenir ? Au temps où ton espoir jaillissait en mille fusées, ne sachant qui prendre à témoin de ton bonheur, quand tu le criais aux tilleuls, aux étoiles, aux déchirures de la bergère, aux [illegible] dans les compotiers, il s'est trouvé que tu l'as également jeté vers mon image. L'après-midi où pour la première fois il t'a souri, à l'écart des autres danseurs, dans le recul de l'oreille [illegible] n'était pas un sourire conquérant, mais [illegible] « Fiers, elle n'a pas encore dit une sottise, et son regard effarouché fait face avec courage !... ») Il t'avait quittée, mais tu n'entendais plus l'orchestre. Une autre musique en toi chantait des choses neuves et surprenantes : qu'un fil vert courait par place dans le drap de son vêtement, qu'il avait les poignets plats et forts, et qu'avec un regard insistant, étrange, il avait paru remarquer sur ta tempe la mèche plus claire qui s'y courbe en croissant doré. Et cette musique criait aussi : « Maman chérie, la même mèche que nous admirions tant dans vos cheveux ! »... Et le jour où, montant sur le marchepied de la voiture, il louait avec des intonations déjà perfides ta manière de tenir le volant, tu m'as revue à ton côté, sur la charrette anglaise, t'enseignant à bien tendre les rênes. Tu n'avais plus besoin de conseils. Comme tu triomphais de mes vaines prudences ! Comme tu as souvent triomphé de moi.

mon orgueilleuse ! Et souvent cela m'était une douceur, car je voulais bien te paraître [illegible] faible comme la palombe, si c'était pour attirer tes innocentes flèches ; et je consentais à n'avoir été qu'une femme asservie, si c'était pour me réjouir de ta hardiesse. L'absente n'a, pour attirer les pensées sur elle, que de pauvres expédients. Elle ne peut pas faire la difficile. Mais tout de même, certains jours, tu t'es montrée trop cruelle. Le soir où tu avais entr'ouvert la porte du potager, et tout [illegible] avec [illegible] de peine pour être seule dans la maison, [illegible] était comme un tapis déroulé le long du libre passage, par les allées derrière les bosquets, jusqu'au seuil de ta chambre sans lumière, un tapis que ses pas allaient fouler ! Tu sentais de loin les détours du chemin trop ravissant ; tu tremblais. Quand le silence devenait plus profond, tu cessais de respirer, et s'il s'élevait un souffle, c'était l'approche d'un désastre qui coupait la route à ton prince. Combien d'obstacles pouvaient surgir et rendre vaines toutes tes chances : celle qui voulait que les chiens se fussent échappés depuis huit jours; celle qui t'avait donné pour père un indifférent, retenu en ville par ses plaisirs, et la chance également... (mon enfant, je ne t'en fais pas de reproches, mais c'était dur ! la chance qui voulait qu'aucune autre créature ne fût plus là capable de se jeter en travers de ton bonheur... Ne proteste pas, tout est maintenant effacé. C'est [illegible] qui ai tort, car je ne suis pas venue, ma bien-aimée, pour ajouter à tes peines mais pour [illegible]. Je sais que tu ne l'as pensé que confusément, à travers un rideau de flammes, où tout frémit, se mêle, se dissout dans la clarté. Ce n'est pas ta faute si l'on t'a laissée seule et sans guide. C'est la mienne, plutôt, à moi qui ai ri de ma bronchite, pour la folie de pouvoir mettre une robe de soirée sans couvrir mes épaules. Oui, je m'en accuse ; et pourtant c'est d'abord la faute de cet homme négligent, non pas mauvais, mais obtus à tout ce qui n'est pas ses aises, l'esprit toujours perdu dans des songeries où l'on n'ose pas aller le chercher. Il ne m'a pas plus aidée qu'il ne t'a secourue, toi. C'est lui qui devait te garder. Comme je lui pardonnerais sa basse expérience, comme je la bénirais, si du moins elle lui avait donné le pressentiment de ton péril et, faute de tendresse véritable, les clairvoyances de la jalousie ! Mais une jeune fille, que c'est lisse et subtil, qu'il faut une attention déliée pour la comprendre ! Même des femmes, devant elles, sont intimidées. Et pour lui, tu n'étais qu'un bibelot fragile.

[illegible] la maison serait plus agréable, si l'on pouvait s'y [illegible]

Que de [illegible] attente, sans qu'il daignât sortir de son ennui ! [illegible] rais eu qu'un génie, celui de ta divination, je [illegible] te promener sur la route, par une insignifiante [illegible] tu pouvais [illegible] sant printemps [illegible] qu'il sait prendre, et te caresser de certains regards, par lesquels, malgré tout, il est expert à désarmer les cœurs. Il t'avait sans partage, fleurie, brillante ; tout l'orgueil, toutes les récompenses étaient pour lui ; et voilà tout ce qu'il a su faire !...

Ne bouge pas. Ne déchire pas ton mouchoir. [illegible] reproches ; tu le vois, je ne peux aller plus loin ; tu ne peux me demander davantage) ; et si tu dois y trouver du réconfort, accuse également celui dont tu ne veux plus prononcer le nom ! Accumule contre lui les griefs, et moi je prendrai sa défense, car je sais bien que tu souhaites l'innocenter. Charge-le ; dis qu'il est lâche et dur ; dis qu'il aurait dû t'emmener avec lui, te mettre à l'abri des regards, braver le monde, vous y assurer une [illegible], à toi et au petit enfant. Et tout cela est vrai. Il aurait dû se soumettre à la nécessité, rabattre de [illegible] grands [illegible] magnifiques que de courir le monde. J'ajoute seulement que la fierté d'un garçon se mesure [illegible] t'avait rien promis. Non, ma chérie, sois juste : il répétait sans cesse que la vie lui serait intolérable, si on voulait déjà la lui borner. Rappelle-toi comme il s'est montré farouche et mauvais, le soir où tu voulais lui faire prononcer une phrase [illegible] Tu l'as senti sur le point de prendre la fuite. [illegible] Qu'espère-t-il trouver, le malheureux, qui vaille ce dont il n'a pas voulu faire son bonheur, et

comment te pas s'indigner ?... Tu ne veux pas que je le déteste ? Tu veux le détester toute ma vie ? Seulement rappelle-toi, ma chérie, ce qu'il a dit une fois : qu'il fallait rester sur les gardes, ne pas avoir confiance en lui comme en un frère. Il y est revenu, à plus d'une reprise, honnêtement. Oh, je sais ce qu'on peut répondre : c'est une grande perfidie que cette honnêteté-là, car elle gagne l'estime et elle endort d'autant plus sûrement. Mais de ses parts, ce n'était pas une ruse, mon enfant : ce n'était qu'une audace de beau chasseur. Il n'y avait point de victime ; son sang n'est pas vil. Bien-aimée, il faut que tu le le redises à voix haute, à voix basse ; il faut que tous les bruits du jour et de la nuit n'aient pour toi qu'une seule signification et qu'ils te le répètent : c'est le sang d'un garçon courageux. Ah, que les femmes se taisent ! N'écoute pas les femmes. Qu'elles aient honte et ne nous parlent pas des pauvres douceurs dont elles rêvent ! C'est toi qui as la royale félicité (princesse, et bienheureuse, et fortunée !) et je veux que tu en sois éblouie jusqu'au dedans de tes os. Le petit corps qui se forme merveilleusement, la petite âme, fille de ma fille, n'est pas d'un lâche sang !

Non, tu ne me feras pas taire ! Je le crierai, je le chanterai, jusqu'à ce que tu en sois étourdie. Ah, si vous n'étiez que deux, j'aurais peur. Mais tu ne peux plus t'échapper. Même si tu t'affolais encore, tu aurais beau donner à tes bras et tes jambes des ordres monstrueux, la volonté qui est dans ton ventre n'obéira plus. C'est elle qui commande, ma chérie, et nous ne sommes plus que deux servantes. Ah, si le petit corps avait remué (que tarde-t-il, mon Dieu, que tarde-t-il ?), tu ne discuterais plus ses commandements délicieux. O petite mendiante en larmes, douce branche fruitière, à peine fleurie et déjà ployante, plus douce cent fois que dans les fleurs ! Je veux que tu ries aux éclats, comme on fait en sortant d'un danger imaginaire (on a cru voir un homme sous l'escalier ou une main dépasser le bord du rideau) ; et je veux qu'ensuite, à force de bonheur, tu ne saches plus que sourire à tes visions... Comme ton désespoir m'a fait trembler ! Mais au dernier moment tu as fondu, tu t'es pelotonnée. Et c'était dans des bras autrement tendres que ceux d'un homme, des bras qui enveloppaient l'enfant tout entière. Comme tu y as pleuré jadis ! (La petite tortue est morte sous les feuilles de salade, et tu sanglottes contre un sein où tu finis par t'endormir. O petite fille dans le refuge ! petite bouche, sous mon châle, entrouverte dans la tiédeur et qui tette la consolation !)

Tout est si beau ! Les branches des arbres peuvent s'égoutter contre les vitres, et les envieux, devant la grille, traîner leurs gros souliers dans la boue : le soleil rayonne au-dedans de toi. Que ferons-nous quand il se sera levé ? De quels cantiques le saluerons-nous, lui qui apparaîtra pour nous toutes seules ? Car nous n'aurons pas à le partager. Nous aurons double fardeau, mais aussi double gloire. Et le fardeau, est-ce même certain qu'il sera plus lourd ? Est-ce l'homme qui débarbouille le petit visage et qui enseigne aux petites mains à tricoter ? Qu'est-ce que ton père a fait pour toi, sinon te donner mal au cœur en te lançant jusqu'au plafond ou en te faisant tirer sur sa pipe ? Ne t'étonne pas si je dis des choses qui jadis m'auraient effrayée. Elles sont la vérité, puisque c'est d'elles que tu as besoin pour vivre. Tout le reste n'est que des chimères. La méchanceté aura beau s'ingénier, elle ne sera pas la plus forte. Une orpheline est experte, elle est avisée, elle s'est acquis beaucoup de sagesse à gouverner sa maison et son jardin, dans un âge où les autres, à l'école, ne savaient que pincer leurs voisines. Si ton père se fâche et ne veut plus revenir ici, t'en trouveras-tu beaucoup plus abandonnée ?

Et nous sommes-là qui perdons notre temps à dire des choses inutiles ! Il faut nous lever, sortir. Il faut qu'on te voie rose et alerte et que chacun se demande quel bonheur est tombé dans ta vie. Nous irons acheter des étoffes et sitôt rentrées avec nos paquets, nous commencerons à tailler et à coudre. Sans que personne le devine (nous cacherons la clef) peu à peu les petits vêtements rempliront les tiroirs...

Ne va pas vers la commode !... Mon Dieu, qu'est-ce que j'ai dit !... Il n'y a rien dans le tiroir. Je te jure qu'il est vide !... Mon Dieu, voilà l'idée qui la reprend... J'ai ôté le flacon. Il n'est plus là ! La femme de chambre l'a volé... Sainte-Vierge, retenez-la ! Inspirez-moi ce qu'il faut lui dire !... Ma chérie, quand même tu avalerais tout ce poison, tu ne parviendrais qu'à te faire souffrir horriblement. Ce n'est pas si facile de se tuer. On se manque. On reste malade pendant des mois, et tout le pays jase, et c'est alors que tu n'oseras plus lever la tête. Non ! non ! Je t'empêcherai !... Saint Gabriel archange et tous les Saints, ayez pitié ! Mon Dieu, nouez-lui les jambes et qu'elle ne puisse pas aller jusque-là !... Non ! non ! Méchante ! Mauvaise ! Crois-tu qu'on va te céder toujours ? C'est ce garçon que tu veux, insatiable ! Tu as reçu plus d'amour que moi pen-

dant toute ma vie. Je me suis assez humiliée à prendre ton parti, même là où il n'est pas défendable. Méchante enfant ! Détestable ! Enfant chérie !... Je dis des choses que je ne pense pas. Mais qu'est-ce qui peut te retenir ? Je ne veux pas que tu sois morte !... Arrête !... Non !... Non !...

Au secours !... A toi !... Au secours, petite larve, petite âme sacrée ! A toi de nous sauver ! Petite bête intelligente, défends-toi ! Elle sait que tu existes, mais elle ne t'a pas senti vivre. Remue ! Pousse de tes petites jambes ! Courage! Je t'aide ! Je m'efforce avec toi ! Si peu que tu te redresses, elle en aura dans tout son corps une telle commotion qu'elle s'effondrera en sanglots... Ha ! ha ! Réveille-toi !... Ha ! ha ! Fruit dans le ventre, sauve ce qui est sorti de mon ventre à moi !... Fille de ma fille, j'appelle, je hurle ! Je tourne autour de toi ! Je crie, je crie ! Ha ! ha !...

Elle se lève ! Mon Dieu !... Elle fait un pas ! Mon Dieu !... Elle fait encore un pas ! Dieu tout puissant ! Dieu tout puissant !... Elle fait une grimace, comme si elle allait vomir...

Mon Dieu, de quel côté va-t-elle tomber ?... Assez ! Assez !... On n'en peut plus... Poussez-la en arrière !...

Elle tire sur la boucle de sa ceinture... Elle se...

Elle se rassied...

Alleluia !

JEAN SCHLUMBERGER.

PORTRAITS CONTEMPORAINS

JOSEPH BARTHÉLEMY

La mode, cette saison, est au réalisme. Elle ne s'est pas imposée sans résistance. En dépit du brio étourdissant de M. Anatole de Monzie, son initiateur, la formule de la République réaliste n'a pas été sans soulever çà et là, dans les milieux politiques, de la surprise, de l'appréhension, voire de l'hostilité, car enfin, n'est-ce pas, la philosophie officielle de la démocratie française, ou pour mieux dire sa religion, sa « mystique », c'est l'idéalisme, qui est tout juste le contraire du réalisme, étant composé, par parties à peu près égales, d'abstraction et d'utopie ; et changer radicalement de doctrine, [illegible] fois. Pourtant, le premier étonnement passé, un sentiment confus, mais puissant, parce qu'en[illegible] ril qu'il y aurait à persévérer dans des méthodes de pensée et d'action qui ont trop évidemment [illegible] Jouvenel, une audience de jour en jour plus large et plus favorable. Ou je me trompe fort, ou la République réaliste est destinée à devenir [illegible] demain. Plaise au ciel qu'ils ne se bornent pas, comme ceux d'hier, à *parler* le *réalisme*, et qu'ils entreprennent pour tout de bon de le *réaliser* ! Ce jour-là, qu'ils n'hésitent pas à faire appel au concours de M. Joseph Barthélemy. Ils n'en trouveront pas de plus sûr et de plus compétent.

*
* *

Un réaliste politique, et du meilleur aloi, tel m'apparaît, en effet, dans sa caractéristique essentielle, M. Joseph Barthélemy. Ce ne serait un mince éloge pour personne. C'est un mérite suréminent pour un professeur de droit.

Car nul ne l'ignore assurément, ou nul ne devrait l'ignorer ; il n'y a rien de plus artificiel, de plus construit, de plus éloigné de la réalité concrète que l'esprit juridique, en tant du moins qu'il se rattache à la tradition révolutionnaire. On s'en assurera sans peine en ouvrant un traité de droit constitutionnel, tel que l'ouvrage classique d'Esmein, aux chapitres qui traitent de la souveraineté nationale, de la représentation politique, de l'électorat, de la séparation des pouvoirs. On y verra la nation définie comme une personne morale, une et indivisible, douée d'une volonté collective, d'où découle pour l'assemblée qui la représente, prise elle aussi collectivement, une autonomie plénière, une indépendance totale à l'égard de ses mandants ; l'électorat envisagé comme une fonction remplie par l'individu [illegible] laquelle demeure [illegible] raineté ; les trois pouvoirs enfin considérés comme autant d'entités distinctes, correspondant à des sortes de réalités métaphysiques absolument séparées. La construction est parfaitement logique et cohérente, mais elle n'enchaîne que des [illegible] dehors d'elles une [illegible]

[illegible] lui [illegible]

[illegible] M. Joseph Barthélemy, dans le *Traité de droit constitutionnel* [illegible] M. Paul Duez, [illegible]

[illegible]

[illegible] dit, [illegible] un [illegible] et [illegible] bon [illegible]

[illegible] en [illegible] de la nation [illegible] pour [illegible]

[illegible] la séparation [illegible] pour [illegible] des individus, [illegible] des choses.

[illegible] M. Joseph Barthélemy [illegible]

[illegible] M. Bergson [illegible] Nous ne saurions, dans les limites de cet article [illegible] une exposition détaillée [illegible] son [illegible] un contenu expérimental et rationnel satisfaisant [illegible] constituer une théorie de la [illegible] du [illegible] de la division des pouvoirs ou plutôt de la répartition des fonctions qui soit [illegible] fondamentale, [illegible] le plus [illegible] et à la politique française [illegible] nous avons commencé, nous ajouterons qu'on y trouvera [illegible] le plus [illegible] des [illegible] contre les méfaits de cet idéalisme qui, selon le mot d'un philosophe de nos amis, détruit l'ordre réel et lui substitue un désordre artificiel.

[illegible] M. Joseph Barthélemy [illegible] au Palais-Bourbon. Sans doute a-t-il espéré d'abord qu'[illegible] par le grand élan de la victoire, la France voudrait rénover profondément sa vie politique, se donner une constitution [illegible] d'elle. S'il a eu cette illusion, il ne l'a pas nourrie longtemps [illegible] dans les limites du possible et a adapté son [illegible] des interventions d'autant plus brèves et plus [illegible] réputation d'orateur mieux établie. Avec une finesse toute gasconne, il a évité l'un après l'autre les pièges et les écueils dont les bons camarades se plaisent à semer la route des débutants, et il s'est rapidement fait à la Chambre une situation enviable et enviée. On l'écoute, on l'applaudit [illegible] un professeur, on est tout heureux de trouver un homme [illegible] d'une courtoisie inexpugnable, impartial et objectif sans contrainte, spirituel sans méchanceté, habile à parer d'un sourire les discussions les plus arides, toujours en dedans de sa forme et supérieur à son sujet. Son action n'est malheureusement pas, jusqu'ici du moins, aussi efficace que ses succès ont été vifs. Après avoir rêvé de réformer la Constitution, il a essayé, dans le cadre des institutions existantes, d'améliorer les méthodes de travail parlementaire ; l'incompréhension et le mauvais vouloir de la Chambre l'ont obligé à un nouveau et important rabais sur ses ambitions déjà bien diminuées.

Il s'est résigné, sans se décourager. Il a confiance, pour le triomphe des idées justes, dans le temps, dans la persévérance des hommes et dans la force des choses. Ce n'est pas seulement un savant, c'est un sage. Il est mûr pour l'Immortalité.

René GILLOUIN.

RIQUET A LA HOUPPE

[illegible]

Plus horrible qu'il n'est au monde permis d'être,

[illegible]

La biche s'écarter pour qu'une seule goutte

[illegible]

S'il y fallait tremper le bout de votre doigt!

[illegible]

Ce qui serait, Madame, advenu de ce prince

[illegible]

Et rien ne fera plus que cette laideur cesse!... »

[illegible]

JACQUES AYRES.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LA ROUMANIE NOUVELLE

[illegible] nées de la crise de croissance qu'elles viennent [illegible] temps n'est pas loin où la tutelle que veulent [illegible] supportable. Le moment est peut-être venu d'envisager une politique des peuples neufs.

[illegible] devraient nous intéresser le plus, c'est le peuple [illegible] notre cœur et de notre esprit. « La Roumanie, disait, je ne sais plus quel diplomate, c'est le [illegible] où l'influence intellectuelle de la France soit encore aussi prépondérante qu'elle l'était [illegible]

qui [illegible] en Roumanie une centaine de journalistes appartenant aux pays de langue latine. L'acclamation du peuple roumain allait à toute la latinité, c'est entendu. Ces Moldo-Valaques qui se font gloire avec une naïveté touchante et admirable de descendre des légionnaires de Trajan, empereur espagnol, tiennent trop au souvenir de Rome pour ne pas comprendre qu'il faut étendre la fraternité latine aux trois et même aux quatre grandes langues issues de la source commune mais ces sentiments de fraternité latine, ils l'exprimaient en français, et, quand ils criaient : « Vive la latinité », cela voulait souvent dire : « Vive la France ». Au reste, ils ont les défauts que les peuples rebarbatifs et *sérieux* (terriblement *sérieux*), reprochent au Français. Comme ils sont aimables on les dit superficiels, comme ils sont spirituels et éloquents on les dit légers, comme ils sont gais et qu'ils ont le sens de la joie de vivre on les dit « immoraux ». Aussi, à Bucarest, un Français, se sent-il beaucoup plus chez lui que dans mainte capitale beaucoup plus proche, et, s'il a le temps et la curiosité de s'aller promener dans la campagne, il aura la joie d'y trouver une vie champêtre gracieuse et charmante semblable à celle qui existait dans nos provinces au lendemain de la Révolution ; j'ai vu danser des paysannes roumaines qui m'ont fait penser à l'aimable Sylvie. Mais il est entendu qu'on ne fait pas de politique avec de la sympathie, bien que ce soit un élément, dont il faut *aussi* tenir compte. Ce qui rend, au point de vue politique, la Roumanie si intéressante à nos yeux c'est, que c'est dans l'Orient de l'Europe, le pays qui a le plus d'intérêts à défendre le système politique sorti du traité de Versailles, système auquel est attaché pour de longues années encore — rien n'est éternel — la paix dont nous avons un si grand besoin.

La Roumanie est une des grandes bénéficiaires de la guerre. Elle lui doit la satisfaction de *toutes* ses aspirations nationales et la libération de Roumains qui subissaient depuis des siècles la domination étrangère ; mais elle lui doit aussi la haine de tous les peuples qui ont *subi* la paix et pour qui le fameux esprit de Locarno n'est que l'espoir d'arriver pacifiquement à une révision des traités. D'autre part, pays latin perdu au milieu des Slaves, des Hongrois, des Turcs, la Roumanie est en quelque sorte le bastion avancé d'une civilisation dont nous sommes les principaux héritiers. Enfin, touchant aux pays balkaniques, elle n'est pas un pays balkanique, contrairement, à ce que pensent les gens qui continuent à dire : l'Europe finit à Vienne, parce qu'ils en sont encore à la conception de l'Europe orientale de la *Vie Parisienne* (musique d'Offenbach), et, elle peut exercer une surveillance très précieuse sur cet éternel foyer d'incendie. Voilà, certes de grandes tâches. La Roumanie nouvelle sera-t-elle capable de les accomplir ?

*
* *

Il ne manque pas de gens, en Occident et surtout en Angleterre, qui n'ont pas confiance. Ils appartiennent, en général, à cette catégorie de pessimistes qui ne peuvent s'habituer aux remaniements qu'a subis la carte de l'Europe et ils jugent la Roumanie d'après une aristocratie charmante, mais qui est parisienne, viennoise, grecque, cosmopolite et très peu roumaine. La Roumanie d'aujourd'hui et surtout la Roumanie qui s'annonce est très différente de l'idée qu'ils s'en font. C'est un peuple rustique, prolifique, sain et solide. Le fait qu'il est demeuré lui-même, fidèle à sa langue et à ses mœurs après tant de siècles de domination étrangère, — non seulement la domination turque qui fut toujours assez douce et indifférente à la vie des peuples sur lesquels elle régnait, mais aussi les dominations autrichienne, hongroise et russe — le prouve surabondamment. Mais, c'est un peuple jeune, le plus jeune peut-être, excepté les Serbes, de tous ceux dont la guerre a fait la fortune. Songez que jusqu'à 1862, il connaissait la féodalité et le servage ; aussi a-t-il encore une forte proportion d'illettrés — mais cette jeunesse même, est un des éléments de sa vitalité et de ses possibilités d'avenir. Seulement, il est aux prises avec de grandes difficultés intérieures et extérieures; il est en pleine de crise de croissance. Les difficultés extérieures ont les connaît. La Hongrie n'a pas plus renoncé à la Transylvanie pourtant roumaine à fond que la Russie à la Bessarabie. C'est ce qui oblige les Roumains à consacrer le tiers de leur budget à la défense nationale. La France est bien loin et la Russie et l'Allemagne, grand espoir de tous les vaincus d'hier, sont bien près.

Les difficultés intérieures ne sont pas moindres. On croyait résolue la crise dynastique dont les mariages et les démariages du prince Carol menaçaient le pays ; les mesures gouvernementales nécessitées par la conspiration de M. Manoïlesco, montrent qu'elle doit encore retenir l'attention du gouvernement de M. Bratiano. Ce dernier exerce une sorte de dictature néces-

[illegible] peuple, du moins dans la classe politique quelques mécontents. Ce sont eux, qui, avec ou [illegible] Carol. [illegible] tuel, c'est le règne d'une famille et d'un clan, [illegible] par M. Bratiano [illegible] Il y a probablement une part de vérité dans ces griefs d'une opposition réduite à conspirer, [illegible] lement de son incontestable supériorité intellectuelle, mais aussi des services rendus par lui [illegible] énergique non seulement pour résoudre la crise dynastique qui, tout de même, a son importance [illegible] bien la véritable révolution sociale que fut la réforme agraire, révolution pacifique, mais qui n'en comporte pas moins des difficultés considérables.

***

Dans le public occidental qui juge généralement avec beaucoup de distraction et de légèreté les affaires d'Orient, on a cru longtemps que cette réforme était une conséquence de la guerre et qu'elle avait été arrachée au gouvernement par la crainte du bolchevisme. La vérité, c'est qu'elle avait été préparée avant la guerre. Depuis la révolte paysanne de 1907, M. Jean Bratiano qui avait été appelé à la réprimer et à l'apaiser était convaincu de sa nécessité. Il faut lire dans le remarquable ouvrage (en français) de M. Mihita Constantinescu, député, ancien secrétaire général du Comité agraire (1), l'histoire vraiment dramatique de la question agraire en Roumanie. M. Constantinesco étudie le problème en historien et en juriste et son livre éclaire toute l'histoire roumaine.

La situation de la Roumanie sur la grande route des invasions aux confins de la chrétienté, les guerres continuelles que ces belles régions ont subies pendant des siècles, ont fait que le régime féodal s'y est conservé dans toute sa force et sa rudesse plus longtemps que n'importe où en Europe. Au XVIIIe siècle, tous les paysans dépossédés de la terre au profit des [illegible] sans présentèrent un cahier de doléances qui est [illegible]

[illegible]

[illegible] et empoisonnée, c'est nous qui l'avons bue; le pain noir et [illegible] étrangères, quand elles ont envahi le pays, c'est nous qui les avons nourries, servies; c'est nous qui avons fait les [illegible] les frontières, quittait le pays. Et lorsque Dieu le miséri- [illegible] et la richesse revenaient dans le pays, le riche, le puissant y rentrait aussi et en jouissait sans connaître les peines subies; les douleurs et les peines, les supportaient ceux qui restaient à leurs foyers.

[illegible] Danube et au-delà du Danube; les bœufs gelaient, tom- [illegible] ger n'enlevait pas, les *zapei* (agents du pouvoir) l'enlevaient et s'enrichissaient de nos dépouilles. Et si le tor- [illegible] calmait, les terres étaient de nouveau ensemencées, les blés verdissaient, les champs fleurissaient et c'était notre sueur [illegible]

N'est-ce pas [illegible] quelque chose de plus âpre [illegible] quelque chose d'oriental et de médiéval ?

(1) L'évolution de la population rurale et la réforme agraire en Roumanie.

Malgré la résistance des propriétaires de latifundes, [illegible] on n'aurait pas pu l'[illegible] la jacquerie grondait. Il fallut pourtant sept ans pour arriver à la loi de [illegible] qui [illegible] et reconnaissait le droit du paysan. Mais, plein de bonnes intentions, le législateur de 1864 fit la loi avec trop de hâte et d'[illegible] que le droit du paysan [illegible] bientôt plus [illegible]. Au commencement du XXe siècle, le [illegible] n'était pas [illegible] mais, toute la terre roumaine appartenait de nouveau à de grands propriétaires généralement absents, à la [illegible] diverses personnes morales et la presque [illegible] de la population n'était qu'un [illegible] agricole. Le mérite de M. Jean Bratiano fut de s'apercevoir du danger de cette situation. En 1917, en pleine guerre, il fait voter par l'assemblée nationale de Jassy les modifications à la Constitution nécessaires à l'expropriation des terres. Le ministère réactionnaire et germanophile de M. Magdoman et l'invasion allemande retardent le vote de la loi, mais, dès l'entrée de l'armée victorieuse à Bucarest, le roi Ferdinand réitère ses promesses aux paysans et le [illegible] décembre 1918, il promulgue un décret-loi qui exproprie totalement les personnes morales détentrices de la terre roumaine et exproprie partiellement les personnes physiques. On ne touchait pas aux propriétés de moins de cent hectares, mais nul ne pouvait désormais posséder de plus de 500 hectares auxquels étaient réduites les propriétés de plus de 10.000 hectares. Après l'expropriation des latifundiaires, il fallait procéder à l'impropriation [illegible] comme on dit en Roumanie des paysans. Ce n'était pas la tâche la moins malaisée. Parmi les bénéficiaires de la réforme, il y eut des degrés : les anciens combattants, notamment, furent les plus favorisés. Le but des réformateurs n'était pas de socialiser la terre à la manière bolchevique, mais de créer une classe moyenne agricole. Les communautés paysannes, les villages obtinrent la possession des terres expropriées, mais à titre provisoire, et à charge de procéder à leur partage, à leur vente, selon certaines règles déterminées par la loi. Il s'agissait de donner des terrains de culture aux vrais agriculteurs, mais non de transformer brusquement en propriétaires terriens des gens que rien ne préparait à cela, comme les ouvriers et les artisans de village.

Un tel mode de partage qui, au point de vue national et social, est fort raisonnable, comporte certaines injustices. Les propriétaires qui ont si bien senti la nécessité de la réforme qu'ils se sont bien gardé de protester et qu'ils ont fait leur nuit du 4 août avec une parfaite résignation, ont tout de même eu la conviction qu'ils étaient lésés ; l'indemnité est infime ; parmi les « impropriés », il y a beaucoup de mécontents et plus encore parmi ceux qui n'ont pas été impropriés. Enfin, à un moment où le pays subissait une crise monétaire d'autant plus grave que [illegible] métalliques transportées en Russie pendant la guerre y étaient restées, la réforme agraire provoquait une inévitable crise de production. Ces paysans « impropriés », il fallait faire leur éducation agricole, il fallait organiser le crédit agricole, la coopérative de production et de consommation. Bref, il fallait habituer un pays encore très primitif à des organes sociaux très modernes et très perfectionnés. C'est à cette œuvre que se consacre principalement le gouvernement roumain, et il est en train de la mener à bien. Mais ce qui complique ses difficultés, c'est que cette grande réforme sociale se complique d'une crise économique assez grave. La Roumanie possède de grandes richesses naturelles. Outre sa terre fertile, son fleuve qui est un instrument économique de premier ordre, elle a des forêts, des mines de charbon, de sel, d'or même ; enfin, elle possède cette richesse précieuse entre toutes aujourd'hui : le pétrole. Mais elle manque de capitaux. Il s'agit de faire appel à l'étranger. Or, l'étranger, et, notamment, les Américains et les Anglais à qui on s'est adressé tout d'abord font leurs conditions. Sous prétexte de garantie, ils voudraient bien exercer une véritable mainmise sur le pays. Par l'organe de M. Ventila Bratiano, ministre des finances, la Roumanie s'y refuse. Pourra-t-elle continuer à s'y refuser ? Le capital étranger — il y a tout de même d'autres pays que l'Amérique du Nord qui ont de l'argent à placer — prendra-t-il assez de confiance dans la sécurité et l'avenir de la Roumanie ? Tout le problème est là.

Je crois qu'il faut avoir confiance. L'esprit national en Roumanie est extrêmement vigoureux, la race est laborieuse et prolifique. Elle a manqué jusqu'ici de cadres politiques ; mais, depuis la guerre une jeune élite se forme, très ardente, très patriote et qui pourra servir de cadre à la démocratie rurale dont la réforme agraire vient de jeter les bases. Une démocratie rurale bien conduite, c'est une de ces grandes forces de conservation dont l'Europe a un si impérieux besoin.

L. Dumont-Wilden.

L'HISTOIRE

DE BERLIN À VERSAILLES [1]

[illegible] Versailles [illegible] peu approchement à [illegible] symboliques depuis que le [illegible] pour les [illegible] diplomatiques de [illegible] pitale [illegible] Versailles de Louis XIV [illegible] présidents de [illegible] quatre [illegible] quinze [illegible] principes [illegible] de la grande guerre [illegible] Plus [illegible] pour [illegible] pol[illegible] [illegible] pour le monde [illegible] en 1878 [illegible] l'Empire allemand [illegible] des experts [illegible] le déperissement de la Pologne. [illegible] éclatante du germanisme à laquelle se [illegible] pour [illegible] leurs [illegible] plus [illegible] brillant [illegible] lit encore, fixée sur la toile d'Anton von Werner [illegible] l'Hôtel de Ville de Berlin. Au premier plan, un Bismark tout militaire accueille des [illegible] du hasard — les redingotes des plénipotentiaires de France, et domine de haut, dans sa force intacte, un très vieux Gortchakov écrasé dans un fauteuil. Pour que le tableau [illegible] entraînât vers nos [illegible] figurants accrédités de ces solennelles rencontres, et bien d'autres, nouveaux ceux-là, accourus des extrémités de la terre, il a fallu plus de quarante ans de l'histoire d'un monde qui n'a pas connu la paix véritable, et de peuples soumis aux caprices des Etats. « Etats et Nations », telle s'exprimait l'opposition des intérêts [illegible] 1878, [illegible] que [illegible]

[illegible] Paul Bourget, [illegible] « L'Histoire [illegible] l'Histoire moderne et contemporaine » [illegible] « Journal de Paris » [illegible] « L'Histoire [illegible] » [illegible] tome IV [illegible] tome I [illegible] tome II [illegible] tome III [illegible] Paris, Plon [illegible] tome II en 1898, tome III en 1899, tome IV en 1901.

[illegible] A l'époque de [illegible] allemande [illegible] de [illegible] [illegible] son a été d'abord allemande ; mais des procédés qu'elle implique les Allemands n'ont pas [illegible] esprit des combattants les plus généreux, devait entraîner sa condamnation? Versailles au printemps [illegible] M. Camille Jullian a si heureusement dénoncé l'inévitable nocivité ?

[illegible] *Revue historique* [illegible] En 1892 M. [illegible] chercher, dans les actes des cardinaux d'Etat, Richelieu et Mazarin, les *Origines* d'une poli[illegible] la « libre disposition et toutes les responsabilités de leurs destinées ». Il exposait ensuite le cycle [illegible] pe. Il lui fallait alors reconnaître dans le *Temps présent* un élargissement singulier du domaine des compétitions nationales. Il en situait justement le début [illegible] de nouveau le goût des grandes explorations océaniques et continentales, quand à l'explosion des doctrines de races en Europe correspondait l'éclosion de nations nouvelles hors d'Europe, alors que la France, déchue pour [illegible] l'Islam d'Egypte, menait ou appuyait, non sans [illegible] monde entier. Cette période, 1870 la clôt tragiquement. [illegible] vers l'Europe [illegible]

[illegible] tome V, p. 107.

vers un homme qui méprisait ces notions d'équilibre des forces et de balance des intérêts de « droit public », léguées à Talleyrand par les théoriciens de la Renaissance pour être exploitées dans les congrès par la courtoisie des diplomates. Grâce à une « paix de fer », il installait entre Rhin et Vistule un régime de militarisme industriel appuyé sur la dictature de l'intimidation. Dès lors, les peuples eurent à surveiller leurs moindres démarches, « de façon à ne jamais déplaire à l'Allemagne ». Leurs chefs, convoqués à Berlin en 1878, revenaient, les mains pleines, de cette foire aux convoitises où Bismarck, lui, dédaignait de rien prendre. Militarisme prussien et paix armée, tel était ce temps que M. Bourgeois devait cataloguer sous ce signe négateur des aspirations nationales : « le triomphe des Etats ».

Le destin réserve de ces revanches. Au maître d'esprit alerte et de cœur fervent qui, à l'Ecole Normale, à la Sorbonne, à l'Ecole des Sciences politiques, par un enseignement de quarante années, incomparable de mouvement, de science et de vie, a marqué d'une empreinte profonde tant d'historiens et de diplomates, il a été donné de fixer la figure nouvelle imposée à l'Europe par la révolution des cinq années de guerre : « l'effondrement de quatre Empires, Etats séculaires dont les souverains s'étaient imposés à l'Europe par la politique et la conquête... l'opposition victorieuse enfin des démocraties modernes aux régimes d'autorité, aux systèmes du militarisme et des alliances secrètes ». Cette riche trame de la politique universelle, avec la multitude des faits bien enchaînés et ramenés, dans leur complexité, sur le plan de l'intelligence, M. Bourgeois a su les faire tenir en moins de huit cents pages. Pour apprécier à plein une telle réussite, il est bon, comme on dit, d'être du métier, d'avoir éprouvé pour sa part la difficulté à mettre sur pied de plus modestes travaux du même ordre. Tout lecteur averti se laissera du moins prendre à cette ordonnance pleine de clarté et de raison qui, aux exposés de questions particulières fait succéder les tableaux d'ensemble où s'aperçoivent du premier coup les origines des crises dont le monde sera secoué. Crises de l'Orient balkanique et ottoman au lendemain du Congrès de Berlin, puis fièvre quasi universelle d'occupations hâtives en terres bonnes à prendre, révélation des « Indes noires » et de la « Chine qui s'ouvre », le Pacifique jalonné pour les futures routes japonaises et américaines, le « Cap au Caire » et les transasiatiques, petits et grands, au sujet desquels s'ébauchent des associations de « Puissances », le partage du globe à l'aurore du nouveau siècle. Tout à coup, quand semble terminée entre les impérialismes la distribution des nègres et des jaunes, voire des blancs moins « avancés », le sursaut des peuples contre la domination, brutale ou sournoise, du Junker casqué ou du bureaucrate, et la remise en question des sultanats européens. D'abord des plus vermoulus : celui de Stamboul qu'ébranlent à l'envi ses tribus musulmanes et ses nationalités chrétiennes ; celui de Vienne, que renie la majorité de ses Slaves et de ses Latins ; celui de Pétersbourg, dont le « tchin » germanisé, ignorant du moujik, s'imagine avoir tout gagné quand il a tenu en respect ou knouté ses « allogènes ». Conflit immense, dont les premières étincelles s'aperçoivent dès 1901 en Corée et au Maroc. En 1908, c'est l'incendie qui s'allume dans l'Europe du Sud-Est, terre promise à l'exploitation du Syndicat austro-russe, aux massacres alternés des Hamidiés et des Comitadjis, aux revanches du souverain viennois, disgrâcié ailleurs de la fortune, et de son état-major. En 1912, les peuples balkaniques marchent à l'assaut de Stamboul. Solennel avertissement pour les autres sultanats. D'autant plus que, des grandes puissances, pressées en général d'arbitrer ces querelles, l'arbitrage est cette fois très poliment décliné. Parmi les motifs directs qui, à la saison des roses de 1914, ont fait décider par un Guillaume II et un François-Ferdinand l'agression contre le slavisme d'où sortit la conflagration « mondiale », combien a pesé l'attitude nouvelle, non prévue par les parchemins des « alliances », qu'imposaient depuis deux ou trois ans à leurs dynastes les peuples d'Italie et de Roumanie?

Ainsi s'engageait la grande aventure pour la conquête germanique de l'Est européen, Vistule et Balkans. Aventure décisive, prévue par Bismarck, en vue de laquelle, féal « sujet » prussien, il ne concevait qu'un appui, celui d'une clientèle de monarques. Celle de François-Joseph, réduit au rôle de souverain d'une « grande Bavière », d'Abdul-Hamid par qui, dès 1881, était offerte l'amorce d'une Bagdadbahn, de Carol Ier, rallié en 1883 grâce à ses rancunes anti-russes, de Milan de Serbie vassalisé en 1881. Alexandre III lui-même, avec Giers, accordait sa neutralité bienveillante, et Humbert d'Italie s'enchaînait à l'Autriche avant de signer avec Berlin (1882). Et la France? La France irait à Tunis et au Tonkin, verrait ses prétentions congolaises approuvées par l'Acte général

de 1885 ; de même que l'Angleterre moyennant certaines complaisances, serait acceptée sur le Nil. Cependant, l'alerte alsacienne et boulangiste de 1887 montra que l'Alsace n'était pas abattue ni la France résignée. Bismarck aussitôt renouvelait la Triplice en promettant à l'Italie la Méditerranée et quelques terres prétendues « irrédentes », poussait à l'entente anglo-italienne, découvrait que « l'Angleterre et la monarchie des Habsbourg avaient les mêmes intérêts dans l'ensemble de la question d'Orient », suggérait à l'Espagne, dont le premier ministre, Moret, s'essayait à cette occasion à l'art des faux diplomatiques, un rôle à jouer au Maroc. La « jonglerie » s'achevait par le pacte signé encore le 18 juin 1887 entre le Tsar et Guillaume Ier. D'apparence, l'œuvre du chancelier s'achevait, étayée sur les forces matérielles et économiques, l'enthousiasme allemand; les alliances royales, le silence de l'Europe.

Deux ombres seulement : Alexandre III n'avait signé qu'à regret, découvrant, par delà l'écheveau des intrigues germaniques, l'intérêt de la « question d'Occident » ; — le peuple français, remis par Gambetta et Ferry à l'école de la sagesse politique, capable de négocier en termes loyaux et simples sur des objets limités, laissait tomber les prétendues séductions d'alliance présentées par le vainqueur, repoussait cette autre forme de l'hégémonie prussienne. Bientôt Guillaume II allait trouver qu'en dépit des septennats militaires accordés par le Reichstag aux exigences du grand état-major, la France redevenait dangereuse, qu'elle déployait « des moyens formidables sous les drapeaux de la République ». Néanmoins, aux provocations de 1887-1888, qui visent à chasser les Français de la Méditerranée et à refouler les Russes dans la mer Noire, et pour le soutien desquelles les diplomates austro-allemands ameutent l'Europe presque entière, Alexandre III et le président Carnot ne répondent pas. Demain, leurs ambassadeurs se concerteront ; après demain Pétersbourg et Paris signeront l'alliance. Mais on n'en prévoit pas encore les applications. Pour le moment, tout le travail diplomatique paraît simplement aboutir à cristalliser les Anglais en Egypte et à concéder au Sultan rouge, au prix de traités de commerce et de voies ferrées pour les financiers de Berlin, la liberté de restaurer l'Islam dans le sang des Arméniens et des Crétois. Avant que la besogne soit achevée, Bismarck aura été chassé du pouvoir.

De Guillaume II, maître unique en mars 1890, de la politique allemande, M. Bourgeois a composé un portrait poussé dans le détail. Les touches n'y manquent pas qui conviendraient à un prince appliqué, entreprenant, informé, en facile communication oratoire avec son peuple. Que le souverain ait semblé tel en ses débuts, on s'en souvient. Par malheur, les *Mémoires*, publiés en 1922, ne laissent aucun doute sur la pauvreté intellectuelle du personnage. La réplique de Frédéric II, promise aux adulations populaires, s'évanouit. Il reste un [illegible] comme disait l'oncle d'Angleterre, que dominent la crainte de la Russie et la haine de la France. Or, le Tsar, marié à une Danoise, devient distant. La France est « un cloaque qui empeste l'Europe de sa puanteur », les Français de « damnés bandits ». Tel est le vocabulaire d'un bas officier que ne rassurent, semble-t-il, ni les 800.000 hommes d'armée active de Schlieffen, ni les flottes scientifiquement constituées aux deux issues du canal de Kiel par Hollmann et Tirpitz, ni la diplomatie à hautaine allure de Hohenlohe, de Bülow et de Marshall. Manœuvre bismarckienne donc que de s'efforcer, à la faveur de la parenté tsarienne retrouvée en 1894, de détourner la Russie de la France et de montrer au monde cette « image.... une Triplice, plus la Russie ». Elle s'esquisse en 1895 contre le Japon victorieux de la Chine, en 1896 sur le cadavre de l'Arménie ; elle sera tentée en 1905 à Bjorkoe (en utilisant au besoin l'ambition inquiète de Witte), en 1911 encore à Potsdam. Bismarckienne, la manœuvre sur la France, flattée d'abord dans ses philosophes et ses artistes et à qui l'on dépêchera jusqu'à l'impératrice Frédéric. Comme la France s'annonce résolue à maintenir avec la Russie la paix « dans un esprit de droit et d'équité », on lui offrira successivement en 1896 une coalition contre l'Angleterre, une part des colonies portugaises en 1898 et, à ses diplomates de carrière [illegible] pour mener le monde. [illegible] avec la République résignée à la perte de l'Alsace-Lorraine, ou avec Nicolas docile à ses conseils », tel M. Bourgeois aperçoit vers 1900 le grand dessein de Guillaume II.

Il se peut. Mais c'est que Guillaume aurait bien mal connu et Nicolas, incapable sans doute d'une autre idée que de maintenir la position [illegible] fort éloignée alors de se commettre avec un kaiser pour profiter vilainement à deux des [illegible]

politiques [illegible] aux [illegible] au moins [illegible] le prix. Et Pétersbourg, avec de l'argent français, développait son [illegible] entreprises ferroviaires, appelait à l'aide [illegible] Sibérie et Turkestan, consolidait sa situation en Perse, lorgnait [illegible] ses exploitations, ses [illegible] et ses colons les hauts [illegible] d'Asie centrale. Paris encourageait [illegible] les longues hésitations, les lumières [illegible] administrations et offices qui lui et [illegible] en vingt ans, la moitié de l'Indochine, une [illegible] part de l'Afrique [illegible] Djibouti au débouché de la mer Rouge et Madagascar. Allemagne et Italie s'engagaient [illegible] en [illegible] vers [illegible]. On ne conclut pas [illegible] la France et [illegible] leurs démarches [illegible] pour les faire [illegible]. Les [illegible] fructueuses avaient été avec Londres, sur le Haut Nil [illegible], jamais les gouvernants de Paris, pas plus [illegible] que Grévy ou Ganneau, n'avaient [illegible] cette aberration [illegible] en appeler aux armes dans un conflit avec l'Angleterre. Justement, l'ère victorienne s'achevait, cette des appétits germaniques, de l'admiration pour l'Allemagne que Carlyle avait mise à la mode et que propageait le snobisme universitaire et mondain. Un roi s'installait qui, à la différence des aristocrates des grands clubs, connaissait la France, savait quelle somme de raison diplomatique, quelle valeur militaire reconstituée, quelle force de stabilité prudente elle représentait [illegible] Europe que faisaient le [illegible] Allemagne. Pour un artisan de paix comme Edouard VII, l'affaire sud-africaine liquidée en [illegible] le rapprochement avec la France devenait naturel.

Qui cependant avait d'abord parlé de chantage allemand ? Les Anglais, précisément. Et pour cause. A peine le club allemand de Prétoria neutralisé, qui avait alimenté les Boers d'espérances et d'illusions, c'est à un navire allemand qu'il avait fallu, dans l'action contre les Boxers chinois, subordonner les troupes britanniques, aux navires et trafiquants allemands [illegible] certains postes attitrés du commerce britannique. Et voici que Bülow prenait la main-d'œuvre pour forger la « cuirasse navale » de l'Empire, rendre la flotte allemande, suivant le programme de la Ligue navale, aussi forte que « celle de la plus grande puissance », forcer l'Angleterre à la « paix armée sur mer ». Par ailleurs, Londres apprenait le travail de brouille, de mensonges, de tricheries mené de Berlin et de Vienne. Tantôt c'était la France que l'on conviait à joindre ses bateaux aux escadres impériales pour en finir avec l'arrogance anglaise, tantôt la Russie, sollicitée d'introduire l'Empire dans la Duplice en obligeant « les Français à prendre une bonne fois leur parti du traité de Francfort », tantôt Léopold II lui-même, après sa lutte loffre, patande et massacre [illegible] au profit de l'Kaiser le [illegible] de l'empereur. De même que le Divan vénérait [illegible] en [illegible] qu'autant que [illegible] le mécontentement entre [illegible] c'est de la discorde universelle qu'Guillaume II attendait le triomphe de sa menace universelle.

Or, la [illegible] universelle, le temps est passé. Ainsi pensaient Delcassé et Edouard VII. Avant [illegible] essayé l'un et l'autre de s'accorder avec l'Allemagne sur des intérêts économiques [illegible] à inaugurer, en avril 1904, par une [illegible] aux larges bases, sans hostilité contre personne, la sécurité occidentale. Les [illegible] de Guillaume II, le chantage à Pétersbourg, qui se liquide péniblement au risque de la révolution, l'aventure de la cour et de mercantilisme engagée en Corée contre le Japon allié de l'Angleterre, les déclarations provocantes de Tanger, les menaces sournoises à Paris pour précipiter Delcassé, l'Europe et l'Amérique traînées à Algésiras pour recommander dans le Kaiser un seigneur et un guide, tout cela, M. Bourgeois l'a raconté. On y renvoie le lecteur. Or, de cette dernière manœuvre bismarckienne de dissociation, l'Acte de 1906 consacra l'échec. Rien n'est détruit : ni l'alliance russe de 1893, ni les accords franco-italien, franco-espagnol de 1902, ni l'entente franco-anglaise de 1904. Le système d'arrangements méditerranéens extra-allemands tient bon. Bien plus, il va se développer en accords franco-japonais, russe-japonais, anglo-russe pour la stabilité de l'Asie orientale et centrale, en règlements d'intérêts dans l'Atlantique oriental et la mer du Nord. En face de l'Allemagne où Bülow, en 1908, finit par se perdre dans les manifestations incohérentes d'une « politique de clinquant, d'une mesquine et stérile politique de prestige », de l'Autriche qui, par l'annexion bosniaque, pousse les gens de Berlin dans le guêpier sud-oriental et où un Conrad, confident de l'archiduc héritier, cherche « avec la traditionnelle déloyauté des hommes d'Etat viennois » à tomber tour à tour sur l'Italien et sur le Serbe, la France s'affirme un trait d'union entre ceux qui n'acceptent pas (et d'abord l'observateur américain) que guerre et paix ne doivent servir qu'à établir l'hégémonie

des puissances centrales. La paix, désormais [illegible] sera plus une paix allemande [illegible] alors [illegible] plus de paix.

Bien de plus suggestif que les chapitres [illegible] consacrés, rappelant la destinée de deux Empires malades, l'Ottoman [illegible] Hohenzollern [illegible] Cédities hésitants que [illegible] cette épreuve de crosse [illegible] dans les mêmes conflits [illegible] de classes, qui en minent les prémisses [illegible] crise mondiale. Tous se mêlent alors et se [illegible] l'hégémonie de l'Allemagne, par Liman von Sanders sur l'armée de l'Empire [illegible] l'ultimatum qui met en Mésopotamie [illegible] soulève les chrétiens [illegible] d'Albanie [illegible] d'Arabie, [illegible] approuvé [illegible] Angleterre, [illegible] l'Italie en Lybie tandis qu'une [illegible] allemande [illegible] Méditerranée [illegible] du Maroc, rêve de Tripoli à Tobrouk, à la [illegible] d'Égypte, la ligne italienne [illegible] trahie au bénéfice de la Bulgarie [illegible] et royale » tenue un an sur pied de guerre pour [illegible] l'Autriche aux Serbes [illegible] d'être victorieux : « À l'encontre des suggestions de Nicolas II aux conférences de La Haye pour limiter au moins la folie des armements, annihilées par Berlin, les efforts tenaces de Poincaré (même contre l'allié russe) pour dé[illegible], puis empêcher, par l'« union mondiale » enfin avouée, les volontés belliqueuses, préparer la médiation entre les partageants des [illegible] teneurs de la paix, Conrad et Moltke (du premier nous avons aujourd'hui les aveux, avec ceux de ses admirateurs) épiant toute occasion de « guerre aux Serbes, inévitable, question de vie ou de mort pour la monarchie » et Moltke précisant : « Ce n'est pas sur le Bug, c'est sur la Seine que se décidera le sort de l'Autriche ». [illegible] Autriche, [illegible] ses peuples [illegible] pendant [illegible] la décision. Guillaume II, [illegible] 1915, se résout à tout risquer pour la conserver. En vain, Tisza objecte la volonté européenne de paix. François-Joseph l'écarte d'un mot : « On ne peut plus reculer, à cause de l'Allemagne ». Ainsi s'atteste le complot formé entre souverains, politiciens et états-majors, et se dévoile leur dessein : utiliser pour un dernier règlement de comptes, présumé fructueux, « l'idée de la suppression des petits États, les ressources du peuple germanique le plus habitué à se laisser gouverner et à croire ses maîtres », et, par ce moyen, « imposer à l'Europe la loi de l'Allemagne ».

Il arrive [illegible] d'une égale liberté ». Si en effet la défaillance [illegible] 1915 aux Dardanelles, isolant la Russie et la [illegible] les textes qui l'établissent ? Qui se vanterait de [illegible] Pas davantage, M. Bourgeois ne se flatte, dans [illegible] d'élucider toutes les questions liées aux initiatives belliqueuses [illegible] la suite [illegible] (catastrophe peut-être irréparable si l'appoint [illegible] la [illegible] militaires et aux [illegible] frontières [illegible] zollern et de la revanche du droit national ». [illegible] l'esclavage, les règlements militaires, navals, [illegible] financières et économiques organisant le régime international des fleuves, canaux et détroits ; s'il n'a pas fait pénétrer le lecteur très avant dans [illegible] conférence, c'est qu'il ne l'a pas voulu. Mais il en dit assez pour montrer à quel point les politiciens, auteurs des textes de Versailles et banque, [illegible] résultats [illegible] ratifiront [illegible] États-Unis [illegible]

la France n'apportent pas la pacification mondiale. Washington et Moscou se réservent de régler sans cordialité les problèmes d'Asie orientale et du Pacifique. C'est que ces règlements, si incomplets, de la paix, se sont développés sur deux plans : — celui de Wilson qui, sous couleur de fonder la paix « sur la bonne volonté réciproque des peuples » (y compris le peuple allemand, qu'il faut « sauver », et le peuple russe « grand et généreux », mais qui a cessé depuis le coup d'Etat bolcheviste d'être « maître de ses destinées », tendait, ses discours antérieurs à 1917 en font foi, à faire d'abord de l'Amérique, « en matière économique, la nation médiatrice » ; — celui de la France et des Alliés, qui tâche à accumuler les précautions contre le retour offensif du militarisme prussien. Remarque capitale. Le lecteur devine plus encore, à savoir le soin victorieux, à la Conférence même, des Anglo-Saxons à priver la France, par la distinction assez injurieuse entre grandes et petites puissances, de l'appui que lui offraient les nations récemment appelées à l'indépendance, et à lui refuser, après avoir obtenu son consentement aux volontés de Wilson et de Lloyd George, les sécurités élémentaires d'une paix de l'Occident. C'est que la restitution de telles cités, françaises avant 1815, aurait semblé annuler certaines conséquences de Waterloo, cette base du prestige britannique. Cependant que, dans le Parlement supranational de Genève, un secrétaire général perpétuellement anglais veillera à ce que la Société des Nations, dénuée d'ailleurs de « force collective », n'entreprenne rien à l'encontre des formules traditionnelles, ondoyantes, à prévisions strictement au jour le jour des *gentlemen* du Foreign Office, Londres, qui a supprimé la flotte allemande et les forts d'Héligoland, s'apprête à mettre la main, de Constantinople à Dantzig et à Riga, sur les ports présumés disponibles des eaux méditerranéennes. Dans le même temps, la comédie des plébiscites abondamment truqués détournera l'attention des horreurs de la « guerre d'Irlande » et maintiendra d'utiles foyers d'agitation aux points névralgiques du continent.

L'Allemagne, cependant, cimentée par les signataires de Versailles, continuateurs inattendus de Bismarck, parce que seule son unité garantit le payement comptant des ravitaillements américains et, pour plus tard, est-il allégué, celui des « réparations », demeurera une force économique que s'apprêtent à manœuvrer, affranchis enfin de toute solidarité monétaire avec les Alliés latins, les financiers de Wall Street et de la Cité. S'il en est ainsi, que deviennent les « buts de guerre » formulés par Paris et Londres en janvier 1917 et reconnus justes par Wilson ? Où sont les « garanties » promises, dans une Europe (car il ne s'agit que de l'Europe ; la vertu de la doctrine de Monroë, solennellement reconnue, ouvre le champ à tous les coups de force yankees dans les deux Amériques), où subsistent la dictature bolcheviste, le militarisme prussien, redevenu un Etat supérieur à l'Etat, l'étrange facilité chez les politiciens du dollar et du sterling à lancer les accusations d'impérialisme contre une France où la gloire des armes n'a pas même pu procurer le relèvement des ruines, la non moins étrange complaisance à l'égard des menées sournoises et persévérantes du pangermanisme renaissant ? Ce n'est plus qu'un équilibre précaire dans un monde troublé, à grand peine maintenu entre les nations pacifiques et les bismarckiens attardés, chercheurs de mauvaises querelles et de mauvais coups. « Bête comme la paix », auraient dit nos pères du XVIIIe siècle, qui se consolaient — trop facilement — des pires déconvenues avec un bon mot. Mais le siècle présent n'a pas les moyens d'être frivole. Pour préserver le minimum de sécurité et d'indépendance que les peuples se sont donné et que les derniers traités ne leur garantissent pas, point ne suffisent le pédantisme puritain qui ne veut que morigéner ni le *wait and see* à base d'ignorance. Il y faut des yeux qui regardent droit et des cerveaux qui raisonnent juste. Et donc la France, comme tout le monde, a besoin de la paix ; mais aussi, suivant l'heureuse expression de M. Bourgeois, « la paix a besoin de la France ». Oui, grand besoin.

PAUL FEYEL.

LE THÉATRE

L'INJUSTICE DU THÉATRE

En général, les pessimistes qui concluent à la décadence actuelle de notre théâtre allèguent la médiocrité des spectacles auxquels, ils sont obligés d'assister. Il y a pourtant, me semble-t-il, un signe bien plus grave que les mauvaises pièces : ce sont celles qui passent pour bonnes. Une mauvaise pièce, en effet, n'engage que la

responsabilité de son auteur et, puisqu'elle est jugée ce qu'elle vaut, elle témoigne du moins en faveur de ceux qui l'ont condamnée. Une fausse bonne pièce, au contraire, une platitude acclamée, un damnable spécimen de pseudo-littérature est un témoin à charge contre toute l'époque, compromet le goût du public, rend suspecte la sagacité de la critique et nous fait sentir avec une brutalité cruelle ce que j'appellerai l'injustice du théâtre.

M. Sarment vient de faire représenter à la Comédie Montaigne, une comédie en trois actes. Non seulement cette comédie a remporté un triomphe, mais on s'est laissé aller à des éloges des plus surprenants et d'aucuns n'hésitent point à saluer dans ce jeune comédien-auteur l'as de sa génération... Il n'y a rien au-dessus de l'auteur de *Léopold le bien-aimé*... Or, je dis qu'on ne trouverait dans aucun autre genre littéraire l'exemple d'une pareille maldonne. Un romancier de trente-cinq ans qui apporterait un livre aussi pauvre d'invention, aussi dénué ou de fantaisie ou de vérité, aussi chargé de longueurs et de développements, aussi conventionnel de langage et de composition, respirant une telle inculture et, bien souvent, je ne sais quoi de niais et de présomptueux, — on n'en parlerait même pas... Ceci est très sérieux et très important. Faites réellement et sincèrement le tour de la littérature contemporaine et vous verrez que si le classement des œuvres et des écrivains n'est pas absolument rigoureux, il est cependant dans l'ensemble assez légitime. Nul ne confondra Maurice Dekobra et Paul Morand ou André Maurois et si Montherlant en est arrivé à se prendre lui-même pour le premier romancier de son âge, c'est tout de même parce que c'était peut-être vrai. Le livre permet des excès, de fausses appréciations de degré : il exclut l'erreur totale et l'abus de confiance. Compulsez toute l'histoire de ces jurys littéraires, que l'on accuse souvent de tant de crimes, relisez tous les articles de la critique littéraire, souvent si malmenée, depuis vingt ans — et vous ne trouverez pas trace d'une aberration comparable à celle qu'a provoquée le soi-disant génie dramatique de M. Sarment.

J'irai plus loin, car il faut bien s'entendre : je ne parle point ici de succès matériel, mais de succès littéraire. Le premier ne nous regarde point et il y a longtemps que nous en avons dégagé les recettes aussi clairement, aussi scientifiquement que celles de la publicité. La pièce pourrait faire autant d'argent qu'elle voudrait [illegible] nous [illegible] Non, il s'agit [illegible] jourd'hui proprement de littérature, presque de poésie. L'œuvre nous est présentée, non pas [illegible] valeur, comme une belle chose, enfin. Or, c'est [illegible] du théâtre contemporain, on ne trouverait pas [illegible] Capus, des de Flers, quand on criait au chef-d'œuvre, il y en avait un, et, quand il n'y avait pas de chef-d'œuvre, il y avait du moins un écrivain.

Proclamons donc que, tout étant relatif, on juge des chefs-d'œuvre par les œuvres qui les entourent. Des critiques qui, depuis le commencement de l'année sont allés, chaque soir, de betterave en navet, finissent par avoir une optique un peu particulière et la moindre fleurette les éblouit. Sarment n'est ni Verneuil ni Frondale : n'était-ce pas de quoi déjà lui savoir grand gré ?... Et nous touchons bien là le fond de la vérité : le succès de Sarment prend une valeur cruellement symbolique. Il est la manifestation visible d'une sorte de découragement collectif et d'une abdication. Ne soyons pas si difficiles. Les plus accommodants, ce sont les plus habiles... Pour mon compte personnel, je ne me souviens pas avoir éprouvé, devant les pires platitudes ou les plus basses obscénités, un sentiment aussi amer qu'à la représentation de cette berquinade et devant le plaisir supérieur qu'y croyaient déguster des spectateurs crédules. Qu'on s'amuse au théâtre comme on l'entend, soit... Mais qu'on ne prétende pas du moins mettre de la littérature là où il n'y en a pas... Je passerai sur tout le reste... Pas sur cette piperie !...

***

Je ne sais où ni chez qui le fin lettré que paraît être M. Sarment a recueilli cette observation qu'il y avait en amour de fréquents malentendus. L'idée lui est donc venue de nous en offrir un qui fût de taille et, comme dit l'un de ses personnages, typique. Voici Léopold, vieux pêcheur à la ligne, misogyne, irrespectueux des vérités de la religion, bien qu'il soit le frère d'un abbé (le curé de Clément Vautel?...) Il a été amoureux dans sa jeunesse d'une jeune fille à laquelle il a adressé, comme trois sommations respectueuses, trois lettres restées sans réponse... Il est parti, il a fait le tour du monde. [illegible]

[illegible] un autre vieux monsieur dans son genre, [illegible] conventionnel quoique son [illegible] postes, proposé aux lettres [illegible] au rebut, lui communique un petit air de [illegible] bien à la page. Ce [illegible] a [illegible] malheureuses missives qui [illegible] peut-être destinatrices une [illegible] la était justement adressée à un [illegible] Léopold et lui donnait rendez-vous au Pantheon. Voici donc, au point de départ, assez pittoresque, et qui pouvait offrir dans un acte de Musset, un développement [illegible] et pathétique... Deux existences perdues par une faute du service postal, malentendu matériel qui, vingt ans après, provoquant enfin, entre les deux victimes, une entrevue au point de [illegible] chatouillante. Mais attention, par instinct ou par métier, peu importe, ou pour toute autre cause, par réflexion simplement, M. Sarment avait décidé de faire trois actes. Il allait compliquer, et il a apporté à sa première donnée une double complication, une intellectuelle, une morale. Il a imaginé une autre lettre, qui avait également frappé le postier, et qui envoyait Léopold au bain... Il a d'abord confondu les deux lettres, ce qui permet à Léopold de s'attribuer l'une pendant un acte, ce qui le rend avantageux, fat, etc... Voyez revirement !... [illegible] qui le [illegible] au dernier acte, quand il découvre la vérité. Cet agencement est déjà [illegible] malheureux, car, il est la cause de cette lenteur que les plus enthousiastes n'ont pu manquer de constater... Mais, ce qui [illegible], c'est que M. Sarment a voulu ajouter à ces [illegible] — pour faire un jugement de la psychologie littéraire, vous comprenez?... — un malentendu moral. La jeune fille a bien écrit la lettre de rupture, mais sait-elle au juste comment et pourquoi?... L'amour [illegible] d'être persuadé. Léopold n'avait pas cessé l'aimer, qu'il serait aimé en demandant à l'être... Alors la jeune fille, qui peut-être l'aimait, n'en a pas même eu l'idée... Elle est maintenant, après mariage, ailleurs, maternité, deuils, etc..., qu'elle se rend compte... Elle ne se rappelle même plus avoir écrit la lettre fatale. D'ailleurs qu'importe ?... L'amour n'est pas pressé, — le véritable amour, — et mieux vaut tard que jamais...

J'ai montré, par le dispositif même de la pièce, son défaut originel. Les deux personnages principaux sont parfaitement incompréhensibles. J'ajoute que, l'interprète principal, M. Jouvet, poussé par un instinct sauveur qui lui faisait sentir que la pièce ne se suffirait point à elle-même littérairement, a un peu trop caricaturé le vieux jeune premier Léopold... Tous ces [illegible], qui peuvent amuser ceux qui rient de tout, faussent le caractère et [illegible] le lecteur. Par une opposition à la fois malheureuse et charmante, il se trouve encore qu'une délicieuse interprète, Mlle Valentine Tessier, joue tout en nuances et en finesses [illegible]. Les duos de cet amour sont cruellement désaccordés...

Tout cela cependant n'est que fautes propres à la pièce elle-même et sans gravité... Ce qui est irritant et qui devra me faire pardonner, — du moins des lecteurs, — la sincère violence de cette critique, — c'est la présomption littéraire partout répandue... M. Sarment joue le rôle de l'abbé. Ce brave curé à la haute morale indulgente est déjà assez agaçant par lui-même. M. Sarment, par son interprétation en apparence si discrète, y ajoute encore une onction bien emphatique et par trop Ludovic Halévy... Je souhaite donc fort vivement que la pièce continue sa fortune devant le public, car, du moins n'est-elle point malsaine... Je voudrais seulement que la vérité apparût, car, en fait de malentendus, le plus fort qu'ait inventé M. Sarment, qui s'y connaît si bien, c'est justement celui que j'aurais voulu dissiper entre l'Art et lui. Ne parlons pas de Musset, si vous voulez bien, et je ne demanderai pas mieux que de pardonner aussi à cette réussite dès qu'elle aura duré.

Gaston Rageot.

LES LIVRES NOUVEAUX

Poésie

Marie Mercier. *Chants de minuit*. Poèmes. [illegible] Au Figaro-Gomer. [illegible]

[illegible] Mme Marie Mercier [illegible] sincère et [illegible] tragique émotion.

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

[illegible]

Sarment si rare dans la poésie féminine.

[illegible]

Romans

[illegible] Plon).

[illegible]

[illegible] Plon).

[illegible]

et le dégoût de cette vie rustique, a épousé une étrangère, Mariora la Roumaine! Il meurt, à la suite d'un duel mys- [illegible]

[illegible] l'appel du rêve, la nostalgie de tout ce qui manque à sa [illegible] celeuse son dernier enfant, celui qui doit être après lui [illegible]

Éditeur.

[illegible]

Littérature

[illegible] depuis 1850. (1 vol. in-16, Flammarion).

[illegible]

Comme le sous-titre l'indique, cet ouvrage présente véritablement le tableau de la vie littéraire de 1850 à 1900. [illegible]

[illegible]

A [illegible] MM. [illegible] Duf- [illegible] vains se moquant les uns des autres. Parfois, le pasti- [illegible] mancier ou d'un dramaturge en vogue, et à partager avec lui la faveur du public, — et le profit. MM. Duffaux et [illegible] nous dévoilent une foule de supercheries littéraires, et rien n'est plus divertissant, ni plus édifiant que leur [illegible]

Biographies

Mme Saint-René Taillandier. [illegible] Ursins [illegible]

Est-il possible d'imaginer existence plus romanesque que celle d'Anne de la Trémoïlle, mariée au prince de Chalais, puis, à Rome, au duc de Bracciano, prince Orsini, et qui, sous le nom de « princesse des Ursins », se trouva mêlée depuis 1700 à toute la politique française en Espagne ? Non, sans doute. Mais il n'est pas possible non plus de rêver, pour un tel personnage, biographe plus averti de l'histoire générale, mieux renseigné sur les entours du sujet et, dans la forme, plus charmant que Mme Saint-René Taillandier. Déjà, dans cette collection des *Figures du passé*, si riche en substantielles études, l'auteur avait tracé de ce personnage énigmatique, aventureux et attirant que mena Mme de Maintenon, un portrait brillant et nuancé, et qui restera. Mme des Ursins, rencontrée par elle au cours de ses recherches, n'aura pas à se plaindre d'avoir retenu son attention. La *camarera major* de la cour d'Espagne, au temps du mariage de Philippe V de Bourbon et de Louise de Savoie, a vraiment, plus même que tel ambassadeur « de famille », représenté à Madrid la pensée de Louis XIV. Situation périlleuse ! Avec quelle finesse à la fois et quelle autorité, quel tact impeccable et quelle sûreté de jugement cette Française de haute race, bien que tenue en défiance par la foule des grands, prélats, duègnes et généraux, tyrans domestiques des rois catholiques, a su traduire, au besoin interpréter les volontés de celui qu'elle appelait le « Maître », c'est-à-dire le monarque de Versailles, et accomplir là-bas, traversée par les intrigues des alliés et les succès, même incertains, des adversaires, ce qu'exigeait « le grand service ! » Ce n'est pas sa faute au surplus si la nature même de ses fonctions, toutes personnelles et secrètes à demi, en les rendant plus faciles parfois, leur enlevait aussi de leur efficacité. Mais la princesse était vraiment une âme de diplomate et un cœur passionné pour l'intérêt français. Louis XIV le discerna exactement qui voulut lui assurer comme à un prince la souveraineté du comté de Chimy. Et de même l'ennemi « autrichien », qui sut la frustrer de ce triomphe. Et voici la fin, mélancolique : la disgrâce soudaine du fait de la nouvelle reine parmesane, l'exil brutalement signifié, mais adouci à Versailles par la haute courtoisie du « Maître », et, après 1715, le retour à Rome, le déclin au milieu des ruines des choses dans la constance des vieilles amitiés... Tout cela est d'un charme exquis, sous la plume élégante de Mme Saint-René Taillandier.

P. F.

[illegible] *Le Cardinal de Retz.* (1 vol. in-8. Ha- [illegible]

Oui, c'était « un homme d'esprit », au sens que le [illegible] veut ainsi M. Batiffol, et qui, à ce moment du siècle où il était encore possible aux individus bien nés de se montrer aventureux et ambitieux, a exprimé des ambitions et couru des aventures. Au fait, était-ce encore permis à des « sujets du roi ? » On en doute. Car, pour combattre un premier ministre détesté, et italien de surplus, Gondi a bien pu mettre en œuvre tous les moyens « italiens » à sa portée : conjurations (à l'image de celle de Fiesque), émeutes populaires, barricades de rues, voire mises en scène d'assassinats. Avec tout cela, cet « homme d'esprit » a été battu par un homme de gouvernement. Ni l'appui du clergé de France, ce « premier ordre » de l'État, ni la popularité facilement acquise par un archevêque beau diseur, aumônier, bénisseur, familier avec ses ouailles (très familier même avec quelques-unes), ni le secours puissant qu'il tirait de la dignité de cardinal, ne lui ont permis de s'imposer, comme il l'espéra encore lors de la paix de 1659, à un jeune roi plein de décision et capable de rancunes politiques durables. La Fronde, que pas un instant Retz n'a dominée, ne fut de sa part que l'aventure d'un brouillon. A partir de son évasion du château de Nantes, il sombre dans le ridicule et bientôt, au hasard de ses gîtes de vagabond, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, dans la crapule et l'odieux. Il n'a plus de valeur que celle que lui reconnaissent les ennemis de l'ordre en France. Rome même hésite à l'accueillir. Il n'y reviendra que par la porte de service, chargé par Louis XIV lui-même de missions inespérées, pour arranger des affaires de gentilhommes et siéger aux conclaves. On l'utilise, on ne l'*emploie pas*. Sa dignité, il ne la retrouvera qu'à la fin de sa vie, au milieu de ses moines de Commercy, pour qui il est demeuré « Eminentissime Seigneur et révérendissime père en Dieu », et moyennant le commerce d'amitié qu'il entretient avec de beaux esprits, restés fidèles. Il a soigné sa sortie, chrétienne, édifiante, comme il convient à ceux de son rang. M. Batiffol, admirablement informé de toute l'histoire du siècle, a situé Retz à sa place et sans rien celer de tout le pénible des aventures du cardinal, a donné de cette existence agitée et accidentée en cascades, un récit tout à fait attachant, tout en nerfs et en action.

P. F.

Emile Magne. *Madame de Lafayette en ménage.* (1 vol. Emile-Paul.)

On ne résiste pas au charme de ce livre abondant et gracieux. On sourit d'abord au manège, ou aux manœuvres d'une coquetterie innocente au moyen desquelles la jeune Marie-Madeleine Pioche de La Vergne (née en mars 1634) présentée à la cour pour ses quinze ans et de bonne heure attentive à se pousser dans le monde, s'assura parmi les gens du bel air, quelques pédants comme Ménage y aidant, une place enviable et en vue. Puis on s'aperçoit que tous ces efforts aboutissent à « établir » la jeune

[illegible] par son ménage avec François de Lafayette [illegible] tout autre qu'à un chercheur heureux et persévérant. [illegible] fait sûrement interpréter, revit pour notre plaisir un monde d'autrefois, en marge de la bourgeoisie et de la [illegible] d'un Armand de Maillé, neveu il est vrai de Richelieu, [illegible] diocre par le grade de maréchal de camp), monde attentif à la dépense [illegible] amateur de la terre et des bâtiments et, pour en acquérir et les conserver, toujours prêt à engager et à soutenir les plus inextricables et ruineuses procédures. Ainsi fera la veuve de Marc Pioche, remariée à un Sévigné, et [illegible] mises au couvent lui ont facilité cette aubaine) pour défendre, et avec vaillance, les droits et prétentions de son besogneux de mari. Toutes ces chicanes se développent, au surplus, en pleines discordes de la Fronde et en pleines rivalités de salons littéraires où belles dames et leurs « mourants » font assaut de préciosité. Madame de Lafayette, que les châteaux d'Auvergne, en dépit de leur pittoresque, ont vite cessé de charmer, maladive et languissante de nostalgie pour le ruisseau de la rue de Vaugirard, laisse décidément le comte François regagner seul ses terres en novembre 1661. C'est que « le souci d'aider à la prospérité de son ménage lui commande de conserver la situation importante (celle de dame d'honneur) que la faveur de *Madame* lui procura à la cour ». Evidemment, c'est une femme de tête, et qui saura gérer sa fortune. François de Lafayette n'y perdra rien. Car s'il n'avait pas été le mari de sa femme, qui aujourd'hui se souviendait de son nom ?

P. F.

JEANNE GALZY. *Sainte Thérèse d'Avila*. 1 vol. in-16. Éditions Rieder.

Dans le flot incessant des livres, quelques œuvres se distinguent, parmi lesquelles le récit, par Jeanne Galzy, de la vie de sainte Thérèse d'Avila.

Pour écrire l'histoire d'une âme, le lent cheminement de la grâce, les combats intérieurs, le drame spirituel, nul n'était plus qualifié que l'auteur des *Allongés*.

Ce livre nous fait comprendre l'évolution de la sainte, nous montre son besoin d'action, nous révèle ses souffrances, nous détaille ses doutes, ses luttes contre une sensualité insidieuse, car la Sainteté même n'est pas exempte de tentations.

C. M.

MARIUS ANDRÉ. *La véritable aventure de Christophe Colomb*. 1 vol. in-16. Plon.

L'Histoire a fait de Christophe Colomb un génie possédant une science universelle bien au-dessus de son époque et, à cause même de ce génie, bafoué, persécuté par ses contemporains ignorants, méchants ou jaloux. Elle a fait de lui un saint favorisé d'apparitions divines. Or, cette histoire est une légende, une énorme mystification forgée par Colomb lui-même. Ce n'est qu'à la fin du dix-neuf [illegible] érudits et principalement du [illegible] l'ère, pour la première fois, dans le livre de M. Marius André qui, utilisant les études de ses prédécesseurs, y a [illegible]

Dans ce livre, la figure du Découvreur se révèle bien différente de ce que nous l'imaginions : c'est un autodi- [illegible] qu'il ait terminé son premier voyage. Il a le génie du mensonge et de la dissimulation et des dons de séduction par quoi il dupa la cour d'Espagne, l'Église et les plus grands personnages de son temps, mais non ses hommes d'équipage témoins et trop souvent victimes de ses lubies et de son incapacité. A la fin, tombé dans ses propres pièges, il n'est plus qu'un halluciné, un demi-fou. Mais il est toujours un poète, un grand poète, jusque [illegible]

LA QUINZAINE POLITIQUE

La Question d'Orient

LE REDRESSEMENT ÉCONOMIQUE DE LA GRÈCE

La Société des Nations [illegible] a approuvé, après étude approfondie de la situation financière de la Grèce, l'émission d'un emprunt de neuf millions de livres sterling, divisé en trois tranches devant [illegible] des réfugiés, à couvrir les anciens déficits budgétaires et [illegible] Société des Nations indique suffisamment la confiance des grandes puissances dans la vitalité économique de la Grèce.

Dans un protocole spécial le gouvernement hellénique s'est engagé à observer certaines conditions dont le « Bulletin économique et financier » de la Banque [illegible] donne un résumé particulièrement clair :

1° Le gouvernement hellénique est tenu de prendre toutes les mesures nécessaires pour réaliser la stabilisation effective de la devise hellénique par rapport à l'or. Dans ce but trois millions de livres sterling prélevés sur le produit du nouvel emprunt seront affectés à l'extinction d'une partie des dettes de l'Etat envers la Banque Nationale.

[illegible] sion, complètement indépendante, qui prendra le nom de [illegible] privilège exclusif d'émettre des billets de banques, privilège qui appartenait auparavant à la Banque nationale et [illegible] sera de veiller à ce que la valeur de ses billets, par rapport à l'or, demeure toujours stable. A cet effet, elle exercera, [illegible] fiduciaire [illegible]

[illegible]

[illegible] entreprises de l'Etat. Le nouveau système de comptabilité [illegible]

[illegible]

8° Un tiers de l'Emprunt, soit trois millions de livres [illegible] 10 septembre 1924.

[illegible] ainsi que l'intérêt et les frais d'émission devront être pour le gouvernement hellénique au moins aussi avantageux que [illegible] accords sur la conclusion de l'emprunt devront être con- [illegible] du [illegible] pour constater leur accomplissement ainsi que pour ratifier [illegible]

[illegible] sistent en l'excédent des revenus actuellement soumis au [illegible] du [illegible] Bénéfices.

[illegible] sterling. Cette dernière somme pourrait essentiellement se trouver diminuée par certaines charges s'élevant au maxi- [illegible] tent annuellement nécessaire au service de l'emprunt.

[illegible] chresse un peu technique, mais d'une grande limpidité, [illegible]

[illegible]

Bulletin Tchécoslovaque

Pendant toute la saison d'été, lord Rothemere a continué [illegible] Hongrie, et notamment, contre la Tchécoslovaquie.

Peu scrupuleux sur le choix des moyens, le directeur [illegible] publique qu'il déteste, mettant les banquiers anglais et américains en garde contre cet Etat chancelant qu'il appelait [illegible] ciers de Londres et de New-York surveillent très mal leurs [illegible] n'ont pas bougé d'un point et c'est le crédit moral de Lord Rothemere qui sortit endommagé de cette manœuvre, tandis que le crédit économique de l'Etat tchécoslovaque s'en trouva fortifié. Questionné à ce propos, M. Englis, ministre tchécoslovaque des finances, a fait la déclaration suivante : « La campagne de presse de Lord Ro- [illegible] besoin d'aucun emprunt étranger; depuis que j'ai assumé la direction des Finances, j'ai décliné toutes les offres de cette nature. Les détenteurs anglais et américains de nos fonds d'Etat ne sont pas tombés dans le piège qu'on leur tendait, et ce sont d'ailleurs eux seuls qui pourraient [illegible] Rothemere. Si les cours de nos titres fléchissaient, cela aurait l'avantage de me permettre de les rapatrier sur le marché tchécoslovaque qui les absorberait avec empresse- [illegible]

[illegible] eu, d'ailleurs, d'autres conséquences que son auteur et ceux [illegible] haiter. L'opinion publique de Tchécoslovaquie s'est émue [illegible] en faveur de la révision du traité de Trianon. Ce fut surtout la Slovaquie, directement visée, qui fit entendre sa [illegible] pays [illegible] d'entente avec les [illegible] à la Bépédipe. Tous les Slo- [illegible] protestants, papalistes ou agrariens [illegible] ne plus jamais avoir rien de commun avec les Hongrois, vouloir mourir plutôt que de

[illegible]

a resserré l'unité nationale, il a secoué les consciences [illegible]

Pendant quelques jours, le public tchécoslovaque, peu [illegible] ques ont écarté l'équivoque. En termes très clairs, le [illegible] les Traités, contre la Tchécoslovaquie et contre la paix de [illegible]

[illegible] ter — tout cela se tient dans cette campagne qui doit [illegible] des monarchistes et nationalistes hongrois. L'affaire est [illegible] du gouvernement français, signée en 1920 par M. Paléolo[illegible] quée par les Soviets, moyennant quoi la Hongrie recevrait d'importantes concessions territoriales aux dépens de la [illegible] énergique de M. Paléologue et une intervention diplomatique de la France pour décider le comte Bethlen à déclarer que cette note était un faux. Ainsi, au lieu d'attein[illegible] la France et son alliée, les faussaires hongrois ont réussi [illegible] prétendaient servir.

[illegible] si c'est là vraiment la bonne façon de servir son pays. Les procédés inaugurés par les faussaires des billets de ban[illegible] le Conseil de la S.D.N., et, finalement, l'essai de compromettre les bonnes relations franco-tchèques par une note falsifiée — n'est-ce pas un peu trop en si peu de temps ? [illegible]

La récente visite de M. Philippe Berthelot en Tchécoslovaquie, bien qu'elle ait eu un caractère strictement privé, fut une nouvelle preuve de la cordialité des rapports entre [illegible]

[illegible] libération du peuple tchécoslovaque. Au cours d'un banquet suivi d'une belle réception au château de Pra[illegible] [illegible] continuait-il, la signature des alliés. L'âme de la [illegible]

Désormais la partie est gagnée : le petit fonctionnaire qui [illegible] l'amour de tout un peuple.

[illegible] rendu des élections municipales qui viennent d'avoir lieu. [illegible] ments essentiels.

[illegible]

BULLETIN MARITIME

[illegible]

[illegible] gais et les Espagnols aient pu découvrir la presque totalité [illegible] bien de telles entreprises.

[illegible] qu'est habituellement attribuée, dans l'antiquité, l'in[illegible] améliorations. Dans leurs grands voyages en Hollande, et [illegible]

[illegible] et se mirent [illegible] pays [illegible] tous les ports de France. [illegible] que [illegible] qu'ils [illegible] seraient rapidement lancés dans de grandes expéditions si, [illegible] vint [illegible] le port de Dieppe [illegible] marine [illegible] fondé [illegible] C'est l'époque où [illegible] les [illegible] la science maritime [illegible] s'apprenait [illegible] meilleurs techniciens [illegible] en [illegible] Ils étudiaient les mathématiques et l'astronomie sous [illegible] d'un prêtre d'Arques, Pierre des Chélliers qui semble avoir été l'inventeur de l'hydrographie. C'est ce prêtre qui construisit le premier, dit la chronique manuscrite d'Assline [illegible] une sphère plate au milieu de laquelle on voyait un groupe qui représentait toutes les parties du monde ». Vers le milieu du XVe siècle, il fonda [illegible] l'hydrographie qui devait être « couronnée » beaucoup plus tard, en 1669 par Colbert au nom du Roi Louis XIV et qui devait avoir, par la suite de nombreux titulaires. Les cartes manuscrites les plus anciennes que possèdent les Archives du Ministère de la Marine ont été tracées par des Dieppois et c'est, d'après la tradition, le Dieppois Le Vasseur, élève de Pierre des Chélliers qui aurait inventé à la fin du XVe siècle les cartes réduites.

Lorsqu'en 1501, les Dieppois recommencèrent à naviguer après avoir amassé ces connaissances précieuses, ils trouvèrent les Portugais installés sur les côtes où ils avaient jadis coutume de fréquenter eux-mêmes, et c'est ce qui leur donna l'idée d'aller naviguer ailleurs car « mieux valait aller en avant et chercher quelque mine vierge qu'ils pourraient exploiter seuls et en paix ».

Mais la politique maritime sous le règne de François Ier n'était pas une idée gouvernementale. Alors qu'au Portugal et en Espagne les rois armaient les vaisseaux, encourageant les marins qui partaient à la découverte des îles, des Moluques et des terres neuves, les expéditions d'Angot et de Jacques Cartier restaient isolées et presque infructueuses. Il n'était guère facile pour ces navigateurs aux initiatives hardies mais non officiellement soutenues, de bénéficier des expériences des marins portugais car ceux-ci protégés par leur gouvernement gardaient jalousement le silence sur leurs découvertes. Le Portugal édictait la peine de mort pour qui révèlerait à un étranger la carte de la route des Indes. Pour s'assurer le « secret des îles » ils vendaient à des navigateurs étrangers de fausses cartes et des documents erronés. Enfin, fait plus grave, les papes à cette époque et ce fut, dit-on, une des raisons qui facilita la faveur du grand mouvement de la Réforme dans les pays anglais et français, s'étaient arrogé le droit de partager les terres d'Amérique, nouvellement découvertes, entre Espagnols et Portugais. Ces partages qui se faisaient sous diverses influences diplomatiques étaient purement arbitraires et ne reposaient sur aucune considération. Ils n'empêchaient pas que des conférences se réunissent et des batailles se livrent pour que soit définitivement attribué tel ou tel territoire. Ces partages au surplus, d'où étaient exclus la France et l'Angleterre, n'étaient pas pour encourager les navigateurs français qui auraient voulu à leur tour partir à la conquête des Amériques.

De tout cela demeure néanmoins que si les Rois français avaient eu un souci plus réel des intérêts maritimes de la France, ils eussent trouvé parmi les grands marins de Dieppe, de Saint-Malo et de La Rochelle, des navigateurs mieux qualifiés que les marins espagnols et portugais pour doter la mère patrie de colonies magnifiques.

Cette carence [illegible] apathie des rois vis-à-vis de la Marine, persistait encore à l'époque où la flotte française était devenue nombreuse et particulièrement belle. Colbert fut le grand ministre qui créa en réalité de toutes pièces notre Marine, mais Louis XIV, en dépit d'une curiosité d'esprit naturelle, ne s'intéressait absolument pas à cette question. On raconte que depuis 1671, Colbert essaya en vain que le roi vînt officiellement inaugurer le port de Rochefort qu'il venait de créer. Après sept ans de démarches inutiles faites auprès du roi de France afin qu'en paraissant dans un port il encourage par sa présence les marins, Colbert, qui avait besoin que de nouveaux crédits fussent votés pour le développement de ses magnifiques entreprises maritimes, décida de frapper un grand coup et de conquérir de force Louis XIV aux idées maritimes. Se rappelant que les Vénitiens avaient jadis offert à Henri III l'étonnant spectacle de la construction, dans *une seule journée*, d'une galère qui, dès le lendemain, avait pu naviguer, Colbert décida que Louis XIV assisterait au même spectacle dans un port de France, Louis XIV avait promis qu'il irait visiter un port au printemps 1678, mais, comme il était impossible de prévoir à l'avance dans quelle région de France il aurait à voyager à cette époque, Colbert donna l'ordre que simultanément à Brest, à Rochefort et à Toulon, des préparatifs fussent faits pour la construction de toutes pièces, en moins de 24 heures, d'une frégate de 30 canons. Grâce à des prodiges d'ingéniosité et de rapidité dans la manœuvre, la nouvelle arriva bientôt des trois ports que des répétitions s'effectuaient chaque jour d'un montage extrêmement rapide des pièces. On attendait avec impatience et espoir la venue du roi, lorsque celui-ci fit dire, une fois de plus, qu'il avait « rompu » son voyage. C'est alors que suivant le proverbe « Puisque la montagne ne vient pas à nous, allons à la montagne », Colbert décida de mettre sous les yeux du roi la flotte française en réduction. Sur les canaux du parc magnifique on vit bientôt circuler toute une flottille de navires en miniature. Tandis qu'au loin Jean Bart, Duquesne et Tourville assuraient la gloire de notre Marine, les courtisans de Versailles, en faisant avec le roi les quelques dizaines de toises d'une comique navigation à bord de ces petits modèles réduits, estimaient peut-être qu'ils avaient gagné le roi à la cause de Colbert et [illegible] au mieux les intérêts de la France.

Il ne faudrait pas d'ailleurs attribuer à la seule royauté cette absence d'intérêt pour les choses de la mer. Le régime sous lequel vit actuellement la France date de 1871. Or, c'est en 1896 seulement que le ministre Lockroy créa au Ministère une direction de la Marine Marchande chargée de traiter les questions relatives aux flottes de commerce qui auparavant avaient été confiées à la direction de la Comptabilité générale du Ministère de la Marine.

On sait qu'après avoir connu pendant la guerre sous les titres les plus divers des périodes d'importance administrative telle qu'on alla jusqu'à parler, à un moment, de la création prochaine d'un Ministère de la Marine Marchande autonome qui aurait eu son budget propre, le Sous-Secrétariat d'Etat à la Marine Marchande vient récemment de disparaître et que c'est le Ministre des Travaux Publics qui assume seul, désormais, les graves responsabilités d'un organisme dont nous avons vu maintes fois qu'il est d'une importance vitale pour la France.

Le Gérant : M. Hedan
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG FONDATEUR 1863 PAUL FLAT DIRECTEUR 1905-1925
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 22 65e ANNÉE 19 NOVEMBRE 1927

LE CENTENAIRE DE MARCELIN BERTHELOT

Bien des années avant sa mort, tandis que Marcelin Berthelot nous enrichissait encore de ses découvertes et que, sans limites ni lassitude son puissant esprit s'appliquait à tous les problèmes moraux, sociaux et politiques de notre temps, il était unanimement honoré comme une grande figure nationale.

Renan, à qui — de la jeunesse jusqu'à la mort — le lia une si noble amitié, disait de lui « qu'il tenait peu à ce qui n'était pas la Patrie et la Vérité ».

En servant notre patrie avec toutes les forces de son cerveau et de son amour, Marcelin Berthelot a si magnifiquement servi l'humanité qu'aux fêtes du Centenaire les représentants du monde entier l'ont glorifié justement comme une grande figure universelle.

Si nous lui avons la plus admirative gratitude pour les splendides et salutaires cadeaux que son génie fit aux hommes, nous ne lui sommes pas moins reconnaissants d'avoir, par ses travaux, vivifié notre foi en la puissance inventive et féconde de l'esprit humain lorsqu'il s'exerce logiquement selon les lois de la nature.

Fils des Encyclopédistes, il a tout recueilli de leur héritage, leur culte exclusif de la raison et leur religion du Progrès.

Tout ce qu'il a écrit, tout ce qu'il a dit est un hymne à la gloire de la Science.

Il croit en elle et il ne croit qu'en elle. Il s'en [illegible] avec passion [illegible] Dans son incessante recherche, qu'il a poursuivie durant soixante-dix années, il a été soutenu par cette conviction que la Science formera des cerveaux plus clairs et plus dociles à la raison ; qu'elle donnera des organisations sociales d'une logique favorable à la paix parmi les citoyens ; et que, multipliant les ressources, restreignant les causes de convoitises et de luttes, elle établira entre les peuples cette solidarité qui est la philosophie [illegible] Marcelin Berthelot.

Il est non moins persuadé [illegible] qu'appartiendra la direction des sociétés futures.

Assimilant aux sciences naturelles la morale — qui, pour lui, a sa seule source dans la conscience des hommes, — il déclare qu'elle aussi a ses lois, résultant d'une rigoureuse constatation des faits.

Dans le domaine politique, il a montré la même confiance :

« A l'avenir, dit-il, dans l'ordre de la politique comme dans l'ordre des applications matérielles, chacun finira par être assuré qu'il [illegible] des régimes [illegible] fondés sur des lois inéluctables, constatées par l'observation, et dont la méconnaissance conduit les peuples comme les individus à leur ruine ».

Et, plus loin, il conclut : « C'est ainsi que le triomphe universel de la Science [illegible]

[illegible] aux hommes [illegible] et de fraternité.

N'[illegible] Et, à côté de [illegible] il maintient pour [illegible] qu'il appelle les « hypothèses idéales ». Le [illegible] expression. Il est [illegible] en [illegible] dogmatiques [illegible] et tant d'autres trouvent, eux aussi, de [illegible] certitudes.

Pour définir son état d'esprit devant les problèmes qui s'offrent à la méditation des hommes, il faut dire [illegible] que Marcelin Berthelot [illegible] quand [illegible] toujours montré [illegible] la plus large tolérance [illegible] un respect [illegible] croyances et opinions qui n'étaient pas les siennes.

Il semble qu'une si forte conviction — dont nous retrouvons l'expression à toutes les étapes de sa vie et jusque dans ses suprêmes paroles de sa haute vieillesse — aurait dû emplir son cœur d'une parfaite sérénité. Cependant, en maintes pages, il nous révèle une invincible angoisse, qui certes, ne provient d'aucun doute relatif à ses doctrines.

Pourquoi donc cette inquiétude ? Sensibilité trop vive et [illegible] ? Assurément, sa rigidité de doctrine et sa logique impérieuse s'accompagnaient d'une âme tendre. Insécurité de l'avenir ? Il nous dit, en effet, que dès sa jeunesse, ce fut une cause de malaise. Mélancolie de n'obtenir, malgré toutes ses victoires, que des résultats lui paraissant toujours trop loin de l'absolu ? Il en fait l'aveu. Ou peut-être, comme on a le droit de le supposer, ne serait-ce point, pour un homme aussi passionnément affectueux, aussi sincère avec lui-même, la poignante certitude de notre néant, du déchirement implacable de nos amours, de l'éternelle dispersion de notre être moral ?

C'est [illegible] lutter contre cette « désespérance », comme l'écrivit Berthelot lui-même, qu'il chercha un refuge dans l'action, et aussi dans les chères tendresses du foyer, dans la douceur d'amitiés réconfortantes. Par ses lettres anxieuses et presque implorantes à Renan, nous savons qu'il lui arriva de donner à l'amitié beaucoup plus qu'il n'en recevait.

Mais, en croyant que tels étaient les motifs pour lesquels il se jetait ainsi dans l'action, Berthelot diminuait son mérite.

N'est-il pas plus juste de dire qu'il s'est voué fervemment à la science parce qu'il avait l'amour impérieux de la vérité ; qu'il a donné de son temps et de sa pensée à la politique — avec l'espérance d'y faire prévaloir ses méthodes scientifiques — parce qu'il aimait son pays, avait une compassion fraternelle pour les petites gens et — lui qui dans sa jeunesse avait vu de près leurs peines, leurs espoirs, leurs désillusions, leurs souffrances — parce qu'il était animé de l'ardent désir de leur faire un peu de bien ?

Chez ce savant qui voulut établir l'unité des forces naturelles et des lois auxquelles elles obéissent, c'est avec émotion que nous trouvons une parfaite unité du cœur et de l'esprit. Il fut [illegible] jusqu'à la mort, un père de famille doux et tendre, un ami incomparable, avec le même élan passionné et les habitudes d'esprit qui firent de lui le prodigieux rénovateur de la Chimie, avec le même sentiment [illegible] des règles morales, avec la même ferveur de bonté et de justice qui le firent être un grand citoyen, un grand serviteur de l'Humanité.

Nous l'admirons encore parce que l'illustre constructeur de la Chimie organique, cerveau universel, eut la supériorité d'une immense culture générale et d'une curiosité jamais lasse, qu'il savait et comprenait tout, n'oubliait jamais rien, s'intéressait ardemment à toutes les idées, et parce que, brillant lauréat de philosophie dans sa jeunesse, ce savant resta, dans sa maturité, philosophe et ami des Lettres.

Nous l'admirons et l'aimons parce qu'au lieu de s'enfermer, égoïste, dans ses travaux et à son foyer, où il trouvait tant de joies, et, dédaigneux, dans sa gloire, il s'est, avec une tranquille bravoure, exposé aux coups par dévouement au bien public.

Nous l'admirons et nous l'aimons à cause du magnifique désintéressement qui le fit volontairement rester pauvre au milieu des trésors que ses découvertes permirent à tant d'autres d'accumuler !

A une époque où l'argent est si insolemment souverain, est-il rien de plus noble, de plus héroïque, de plus émouvant, que la simple et souriante réponse de ce grand homme à ceux qui s'étonnaient de son indifférence à côté de cet or qui tintait autour de lui et que son cerveau faisait ruisseler ?

« Rappelons-nous, disait-il, la légende des vieux alchimistes perdant leur pouvoir aussitôt qu'ils en voulaient tirer profit ! »

Et, une autre fois, plus grave, il fit cette fière déclaration de principes qui résume à merveille sa longue vie :

L'homme de science doit faire de la possession de la vérité sa seule richesse. Jamais, je

n'ai regardé ma vie comme ayant un but limité, la recherche d'une situation définitive ou d'une fortune personnelle aboutissent à un repos [illegible] à une jouissance vulgaire [illegible] n'ayant toujours apparu comme le plus fastidieux objet de l'existence. La vie humaine n'a pas pour fin [illegible] recherche du bonheur [illegible].

Dès leur jeunesse, son ami Renan et lui avaient fait volontairement, pour la [illegible] poursuite de leurs études désintéressées, pour l'exclusive recherche de la Vérité, le sacrifice d'[illegible] grandes Ecoles menant droit à des avantages précis et à des situations sûres.

Et, en toute justice, soixante ans plus tard, Berthelot pouvait dire que, sous les honneurs et les charges malgré tout survenus, l'un et l'autre avaient gardé, comme tant de preuves nous en sont offertes, leur pleine indépendance d'esprit, de jugement, d'action.

A la certitude de situations profitables Berthelot avait courageusement préféré les risques d'une carrière de recherches qui, après tant d'années vécues en d'humbles et obscurs emplois, devint une rayonnante carrière de gloire.

Son désintéressement, son immense labeur ininterrompu, sa dévotion à la Science, à son pays et à l'Humanité, méritent, pendant plus d'un demi-siècle, la plus haute récompense qui soit sur cette terre et ne lui venant que de lui-même :

C'est-à-dire la joie enivrante de créer, le sentiment qu'on a fait œuvre utile et bienfaisante, qu'on a augmenté la richesse et la beauté du monde, ses chances de paix et de bonheur.

GEORGES LECOMTE,
de l'Académie française.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS ET LES TRIBUNAUX ARBITRAUX MIXTES

L'article qu'on va lire a été écrit avant la dernière session du Conseil de la S. D. N. Il conserve, tel qu'il est, un grand intérêt d'actualité, car il traite d'une question qui reste pendante devant la S. D. N. et offre pour l'avenir de cette institution une importance de premier ordre.

Les traités [illegible] ont institué [illegible] plusieurs [illegible] ennemis des Tribunaux arbitraux mixtes pour le jugement de certaines catégories très limitées de différends qui, de droit commun, relèvent des juridictions de l'Etat défendeur.

Ils ont conféré, au sujet de leur constitution, une certaine [illegible] tions.

Ces tribunaux comprennent trois membres : chacun des Gouvernements intéressés en désigne un et le président est choisi d'un commun accord.

A défaut de pareille entente, le Conseil de la S. D. N. est appelé à nommer, parmi des personnes appartenant à des pays ci-devant neutres, le président et deux suppléants destinés, en cas de besoin, à le remplacer.

De même [illegible] vacant et si le Gouvernement à qui il appartient n'y pourvoit [illegible] pléants que le Conseil de la S. D. N. aurait déjà nommés ou qu'il est, à défaut, invité à nommer pour la circonstance.

La vacance que les traités ont en vue est celle qui se produit par suite de décès ou de démission. La pratique a montré qu'elle peut aussi résulter du retrait d'un juge par le Gouvernement dont il relève. Dans ce cas, s'il n'existe pas de suppléants parmi lesquels il puisse exercer son choix, l'autre Gouvernement a le droit de demander au Conseil de la S. D. N. de les nommer.

Dans cette hypothèse [illegible] une question dont on n'avait pas eu jusqu'ici l'occasion d'apprécier l'importance. C'est celle de savoir si le Conseil doit dans tous les cas faire droit à la requête dont il est saisi.

La réponse n'est guère douteuse [illegible] demande de nomination ne soulève pas d'objections de la part du Gouvernement [illegible] retiré son juge [illegible] d'appréciation [illegible] nomination des suppléants.

Il en va tout autrement [illegible] contre l'opposition de l'autre partie [illegible] ne pourra [illegible] divergence de vue qui sépare les deux Gouvernements ; il devra, avant de se prononcer, tenir compte des divers aspects de la question.

Le cas s'est présenté de manière particulièrement intéressante à l'occasion du conflit qui s'est élevé entre la Hongrie et la Roumanie au sujet de l'application de la réforme agraire [illegible]

raine aux biens des optants hongrois. Il est encore pendant devant le Conseil. Il mérite un examen approfondi car il met en jeu des problèmes de la plus haute gravité pour l'avenir de la S. D. N.

***

Le conflit roumano-hongrois a déjà pris rang parmi les causes célèbres du droit des gens. Il dure depuis plus de cinq ans. Il a fait l'objet de multiples instances internationales et donné lieu à d'interminables discussions qui en ont obscurci les données.

Il a son origine dans la réforme agraire que des raisons impérieuses de conservation sociale ont rendue indispensable en Roumanie dès avant la fin de la grande guerre. Des expropriations immobilières ont dû, par suite, être opérées sur une vaste échelle, tant dans les nouvelles provinces que dans l'ancien royaume. Elles ont frappé tous les propriétaires fonciers sans distinction de nationalité, les étrangers comme les Roumains, sur un pied de parfaite égalité. Mais parce qu'elles ont atteint, en Transylvanie, un certain nombre de personnes qui, devenues par le traité de Trianon ressortissants roumains, avaient opté pour la nationalité hongroise, le Gouvernement hongrois a cru pouvoir s'en plaindre, en 1922, à la Conférence des Ambassadeurs. La Conférence estima que ces réclamations rentraient dans la compétence de la S. D. N., parce qu'elles se référaient aux stipulations du traité relatif aux minorités.

La Hongrie s'adressa, dès lors, en 1923, à la S. D. N. Elle lui demanda notamment de prononcer l'illégalité internationale des lois agraires roumaines et d'ordonner la restitution de leurs biens aux optants hongrois. Le Conseil chargea un de ses membres de s'entremettre entre les deux Gouvernements pour les amener à un accord. Des négociations furent engagées. Elles aboutirent à un accord partiel, spécialement sur la compatibilité des lois roumaines avec les clauses du traité de Trianon. Mais le Gouvernement hongrois désavoua son plénipotentiaire. Néanmoins, le Conseil prit acte de l'accord intervenu et engagea le Gouvernement hongrois à apaiser les esprits de ses ressortissants et le Gouvernement roumain à témoigner de sa bonne volonté à l'égard des intérêts des optants hongrois.

A partir de la fin de 1923, l'affaire entra dans une nouvelle phase : divers optants hongrois dont les biens avaient été expropriés, saisirent le Tribunal arbitral mixte roumano-hongrois de requêtes tendant à déclarer que les mesures prises contre eux étaient contraires aux stipulations de l'article 250 du traité de Trianon et à condamner la Roumanie à la restitution de leurs biens.

Le Gouvernement roumain excipa de l'incompétence du Tribunal, se basant sur ce que les expropriations critiquées ne tombaient pas sous le coup de la prohibition de l'article 250 du traité de Trianon, parce qu'elles ne constituaient à aucun titre des mesures de *liquidation* au sens du dit texte. Au cours des débats, en décembre 1926, il expliqua par ses avocats les raisons pour lesquelles il contestait au Tribunal toute compétence pour connaître de l'affaire ; il déclara nettement que s'il se reconnaissait compétent, il commettrait un excès manifeste de pouvoir, qui priverait sa sentence de toute valeur ; et il ajouta qu'il se refusait, en toute hypothèse, à la plaider sur le fond, se réservant le droit de prendre, selon les événements, telle décision et telle attitude qu'il jugerait utiles.

Néanmoins, par jugement du 10 janvier 1927, le Tribunal se déclara compétent et enjoignit à la Roumanie de déposer sa réponse dans un délai de deux mois.

Conséquent avec lui-même, le Gouvernement roumain informa le Tribunal qu'il s'abstiendrait de déposer sa réponse au fond et que son arbitre ne siégerait plus pour aucune des affaires agraires introduites par des ressortissants hongrois.

En même temps, il s'empressa, par requête en date du 24 février 1927, de saisir le Conseil de la S. D. N., pour lui expliquer les raisons de son attitude et appeler, conformément à l'article 11, alinéa 2, du Pacte, son attention sur le fait que le principe posé par le Tribunal, dont il lui était impossible d'accepter l'application, constituait un excès de pouvoir.

Par voie reconventionnelle, le Gouvernement hongrois demanda au Conseil de procéder, conformément à l'article 239 du traité de Trianon, à la nomination de deux membres suppléants pour permettre au Tribunal, passant outre à l'opposition roumaine, de continuer ses travaux.

Le Conseil confia à trois de ses membres le soin d'étudier la question et de lui en faire rapport à sa session de juin. Après avoir entendu les représentants des deux parties, le Comité des trois s'efforça d'arriver à une solution par

voie de conciliation. A la session de juin, les deux Gouvernements firent connaître au Comité leurs points de vue respectifs. Mais aucune entente ne put être obtenue. La question a été donc encore ajournée à la session de septembre dans l'espoir que l'on finirait par trouver les bases d'un arrangement.

Si l'on y parvient, le Conseil aura rempli son rôle. Dans le cas contraire, il aura la mission très délicate de prendre parti entre les deux thèses en présence dont l'une l'invite à nommer des juges et dont l'autre lui représente l'impossibilité de le faire.

Pour fixer son choix, il devra déterminer la nature et la portée de ses pouvoirs et se rendre bien compte des responsabilités qui lui incombent.

**

Le Conseil est placé devant un double devoir : un devoir de forme ou de procédure et un devoir de fond ou d'opportunité politique.

Le premier lui est indiqué par l'article 239 du traité de Trianon, invoqué par la Hongrie : il doit mettre le Tribunal arbitral mixte à même de fonctionner en nommant deux juges suppléants.

Le second lui est dicté par l'article 11, alinéa 2, du Pacte, invoqué par la Roumanie : son attention étant appelée sur une « circonstance de nature à affecter les relations internationales et qui menace par suite de troubler la paix ou la bonne entente entre nations, dont la paix dépend », il « doit prendre les mesures propres à sauvegarder efficacement la paix des nations ».

On ne saurait contester qu'au point où il en est arrivé dans son développement, le conflit roumano-hongrois rentre dans les prévisions de l'article 11 du Pacte. Il constitue en effet pour la bonne entente entre les deux pays intéressés plus qu'une menace, un danger réel que le Conseil a le devoir d'enrayer par tous les moyens.

S'il pouvait avoir l'espoir de mettre fin au conflit en nommant les juges, il serait en droit de s'en tenir à l'article 239 du traité de Trianon, sans se préoccuper davantage du vœu, démontré dans ce cas sans objet, de l'article 11 du Pacte.

Mais loin de pouvoir nourrir pareil espoir, il a au contraire d'ores et déjà la certitude que la nomination des juges ne ferait qu'aggraver le conflit, car il est acquis que le Gouvernement roumain, qui en aucune hypothèse ne reconnaîtra au Tribunal arbitral mixte compétence pour apprécier la valeur internationale de sa réforme agraire, ne s'inclinerait pas devant une éventuelle sentence défavorable sur le fond. Dans pareil cas, le Gouvernement hongrois ne manquerait de se prévaloir de la disposition finale de l'article 13 du Pacte aux termes duquel « faute d'exécution de la sentence, le Conseil propose les mesures qui doivent en assurer l'effet ». Le Conseil serait dans l'impossibilité de prêter main forte à une sentence qui contredirait sa décision de 1923 sur la parfaite compatibilité de la réforme agraire roumaine avec les dispositions du Traité de Trianon. Et le trouble qui en résulterait pour la paix serait infiniment plus grand que celui dont la Société des Nations est aujourd'hui préoccupée.

Entre ses deux devoirs, le Conseil doit choisir le devoir politique, parce qu'il est le plus impérieux, le plus pressant et le plus efficace. Lui préférer l'autre, ce ne serait pas seulement sacrifier le fond à la forme, ce serait abdiquer sa mission essentielle, qui est la sauvegarde de la paix. Ce serait proprement la faillite de la Société des Nations, qui, en présence d'un différend international, ne doit épargner aucun effort de médiation et de conciliation pour arriver au rétablissement de la bonne entente entre les nations.

**

Contre cette solution que recommande le simple bon sens et qu'impose la logique de la Société des Nations, on n'aperçoit qu'une objection possible. Mais à l'examen, elle est démontrée, en fait et en droit, tout à fait erronée.

On peut dire que le refus de permettre au Tribunal arbitral mixte de continuer son œuvre, en lui donnant les juges dont il a besoin, serait la mise à néant de la sentence par laquelle il s'est reconnu compétent et, par suite, la violation d'un grand principe d'ordre et de légalité, de celui de l'autorité de la chose jugée. Permettre à la Société des Nations d'y déroger, ce serait admettre que la justice, qu'elle prône comme règle fondamentale des relations internationales, au lieu d'être, comme elle le devrait, [illegible] politique, est au contraire primée et dominée par elle.

Le raisonnement paraît impressionnant. Mais

il n'est que spécieux et, au fond, doublement faux.

La règle de l'autorité de la chose jugée s'est imposée dans les sociétés modernes comme un moyen d'assurer l'ordre. Elle n'est respectable que parce qu'elle a cette vertu. C'est dire qu'elle cesse de l'être dans les hypothèses exceptionnelles où, au lieu d'assurer l'ordre, elle risque de le compromettre.

Le Conseil d'État de France a fait application de cette idée dans son arrêt du 30 novembre 1923 sur l'affaire Couitéas, où le Gouvernement français s'était refusé, pour des raisons exceptionnelles, à prêter main forte à l'exécution d'un jugement. En agissant ainsi, dans les circonstances de la cause, a dit le Conseil d'État, il « n'a fait qu'user des pouvoirs qui lui sont conférés en vue du maintien de l'ordre et de la sécurité publique dans un pays de protectorat... Le Gouvernement a le *devoir* d'apprécier les conditions de cette exécution et le *droit* de refuser le concours de la force armée tant qu'il estime qu'il y a danger pour l'ordre et la sécurité ».

Commentant cet arrêt, le professeur Jèze (*Principes généraux du droit administratif*, 3e édit., Paris, 1925, p. 279-280) dit : « Ce pouvoir d'appréciation se justifie par des considérations d'utilité sociale. Le refus d'exécuter la chose jugée est un trouble à la paix sociale, puisqu'il est de nature à pousser les individus à user de violence pour se faire justice à eux-mêmes. Mais l'exécution, *en toutes circonstances*, est aussi un trouble à la paix sociale. Lequel des deux dangers est le plus grave ? Lorsque c'est l'exécution qui doit avoir les conséquences les plus graves pour la paix sociale, le Gouvernement, responsable de l'ordre et de la sécurité sociale, *a le pouvoir de suspendre ou de refuser l'exécution de la chose jugée* ».

S'il en est ainsi de la chose jugée des tribunaux internes, il en est à bien plus forte raison de même de la chose jugée des tribunaux internationaux et plus spécialement de celle des tribunaux arbitraux mixtes, qui sont des juridictions tout à fait exceptionnelles. Car la justice internationale est infiniment moins bien organisée que la justice interne et le trouble à la paix des nations, infiniment plus grave que le trouble à la paix sociale.

Ainsi, quand bien même il y aurait, dans l'espèce, chose jugée, la Société des Nations ne serait pas tenue, en toutes circonstances, d'en assurer l'exécution. Mais ici il y a plus : la chose jugée n'existe pas. L'autorité de la chose jugée ne s'attache en effet qu'à un jugement régulier et valable. Or, la sentence du Tribunal arbitral mixte n'a pas ce caractère, puisqu'elle est entachée d'excès de pouvoir.

C'est un principe incontestable et incontesté de l'arbitrage international que la sentence d'un tribunal qui statue en dehors de sa compétence est nulle et non avenue (v. Basdevant, dans la *Revue générale de droit international public*, 1912, p. 306 ; Politis, *La justice internationale*, p. 91-92). « La sentence arbitrale, dit Fiore (Revue précitée, 1910, p. 118 et suiv. et p. 247 et suiv.), n'a aucune valeur quand l'arbitre n'a pas observé les prescriptions du compromis ou quand il s'est arrogé une juridiction qui n'y était pas stipulée ». Cette règle, ajoute-t-il, est « imposée par les principes généraux du droit et par la nature des choses ».

Cette solution a été maintes fois appliquée par la jurisprudence internationale.

Dans l'affaire du *Belsey* (États-Unis-Grande-Bretagne, 24 février 1804), le commissaire Gore a dit : « Une partie n'est pas liée par la décision des arbitres lorsque l'espèce ne rentre pas dans les termes du compromis : une telle décision est lettre morte ; *ce n'est pas une décision* » (De Lapradelle et Politis, Recueil des Arbitrages internationaux, I, 69).

Dans sa sentence du 5 juillet 1901, le tribunal arbitral franco-chilien, composé de trois juges du tribunal fédéral suisse, après avoir constaté qu'il n'était pas compétent pour statuer sur un des chefs des conclusions du demandeur, a déclaré qu'en statuant à cet égard, il « excéderait ses pouvoirs » et « qu'ainsi le dispositif de la sentence qui interviendrait sur ce point *n'aurait pas force de chose jugée* » (Descamps et Renault, Recueil international des traités du XXe siècle, 1901, p. 357).

On lit enfin dans l'arrêt du Tribunal arbitral mixte gréco-bulgare du 14 février 1927, relatif à l'affaire Sarropoulos, le passage suivant :

« Il est incontestable que les Tribunaux arbitraux mixtes sont des juridictions internationales d'exception créées par les traités de paix qui ont mis fin à la guerre de 1914-1918. Ce caractère exceptionnel leur impose la plus extrême prudence dans leur action ; il ne leur appartient pas de dépasser, au nom de l'équité, les limites que les textes ou l'esprit du traité assignent à leur compétence. Une interprétation abusive risquerait d'aboutir à une sentence entachée d'excès de pouvoir, avec les conséquences dangereuses que signale M. Politis dans son ouvrage *La justice internationale* ».

L'objection tirée de l'autorité de la chose jugée est donc inopérante, parce que, étant entachée d'excès de pouvoir, le jugement du Tribunal est nul et de nul effet.

***

Sur ce terrain, une autre objection est recevable. Pour affirmer l'existence alléguée d'un excès de pouvoir, il ne suffit pas [illegible] qu'elle soit affirmée par l'une des parties ; il faut encore qu'elle soit certifiée par une autorité tierce dont la décision puisse légalement s'imposer à l'autre partie. Or, cette autorité ne peut pas être le Conseil de la S. D. N. parce qu'il n'a qu'un pouvoir politique, alors que la question à résoudre est essentiellement juridique. La seule autorité pouvant se prononcer utilement, c'est la Cour permanente de justice internationale. Le Conseil a donc l'obligation de la consulter.

Le raisonnement serait parfaitement fondé si l'organisation internationale en était arrivée au même degré de perfection que l'organisation interne, où la séparation des pouvoirs ou des fonctions interdit aux organes politiques de s'immiscer dans les affaires judiciaires.

Mais dans l'ordre international, même après la création de la S. D. N., on est encore loin de pareille organisation.

Avant la création de la S. D. N., pour l'annulation d'une sentence entachée d'excès de pouvoirs, comme pour celle d'un traité périmé par suite du changement des circonstances, il n'y avait aucune procédure propre à régler sûrement le conflit qui s'élevait à cet égard entre Etats souverains ; il n'y avait que des expédients. Celui qui invoquait, contre une sentence, l'excès de pouvoir ou, contre un traité, la clause *rebus sic stantibus*, ne pouvant avoir la prétention d'être cru sur parole, devait commencer par convaincre son adversaire ou contractant du bien fondé de sa réclamation, afin d'arriver, d'accord avec lui, à l'annulation recherchée. Mais s'il s'y heurtait à un mauvais vouloir manifeste, il était admis qu'il pouvait passer outre, pour s'en tenir à ce qu'il croyait être son bon droit, car il n'y avait pas de règle obligeant les parties à soumettre leur différend à l'examen d'un tiers impartial.

Avec la S. D. N., il y a un certain progrès, mais il est limité et relatif. On ne peut plus se faire justice à soi-même. On est obligé de soumettre le différend à l'appréciation d'un tiers. Mais ce tiers n'est pas nécessairement une autorité judiciaire. [illegible] est simplement [illegible] ou Parlement, il [illegible] ni pas d'appel [illegible] elles [illegible] ou moins [illegible] en vertu de l'article 11, [illegible] de l'article [illegible] du Pacte.

L'intervention [illegible] une garantie en ce sens que l'arbitraire des Etats n'est plus admis. Elle demeure toutefois un expédient, puisqu'elle [illegible] de la justice. Mais il en sera ainsi tant que la justice internationale ne sera pas devenue obligatoire.

C'est donc au Conseil et à lui seul qu'il appartient d'examiner si, comme le soutient le gouvernement roumain, le Tribunal a commis [illegible] un excès de pouvoir.

***

Cet examen, le Conseil n'a pas seulement le pouvoir de le faire ; il en a le devoir. Car ce n'est qu'au cas où il arriverait à se convaincre qu'il n'y a pas eu dans l'espèce, de la part du Tribunal, excès de pouvoir, qu'il pourrait songer à [illegible] les juges. Autrement, il commettrait, envers la Roumanie, la plus criante des injustices et, envers lui-même, un véritable [illegible] de suicide, puisqu'il dénierait à un tribunal, qui se serait mis hors la loi, la possibilité d'exercer des fonctions usurpées et d'aboutir à des jugements destinés à rester [illegible].

Saisi en vertu de l'article 11 du Pacte, le Conseil a, à cet égard, la plus entière latitude. L'article 11 est la mise en œuvre du principe général posé à l'article 4, alinéa 4, qui dit que « le Conseil connaît de toutes questions rentrant dans la sphère d'activité de la Société ou affectant la paix du monde. [illegible] son auteur, [illegible] il donne à la Ligue une [illegible] qui n'a pour ainsi dire pas de limites » (R. Restlob, Théorie de la Société des Nations, Paris, [illegible], p. 50).

L'article 11 [illegible] la manifestation la plus frappante d'une tendance qui se poursuit à travers tout le Pacte, qui consiste à [illegible] qu'une [illegible] générale et [illegible] un domaine [illegible] possible au jeu de l'expansion progressive ».

En vertu de ce texte, le Conseil peut, dit un autre auteur, « proposer toutes les solutions qui lui paraissent le mieux à même d'assurer le maintien de la paix » (M. Gonsiorowski, [illegible]

cète des Nations et le problème de la Paix. Paris, 1927, t. II, p. 359.

Pour résoudre la question préalable de l'excès de pouvoir, le Conseil puise, dans la combinaison de l'article 11 avec l'article 14, le droit de consulter la Cour permanente de justice internationale. Mais des objections très sérieuses l'empêcheront, en fait, de faire usage de ce droit. Il faut noter d'abord que, s'agissant d'une question qui n'est pas de pure procédure, le renvoi à la Cour ne peut être décidé qu'à l'unanimité, qui n'est guère probable. Ce qui est en outre de nature à arrêter le Conseil dans cette voie, c'est la conviction de l'inefficacité du moyen. Le Gouvernement roumain, pour les raisons exposées en 1923 par son représentant devant le Conseil, continuera à y être opposé. Dans ces conditions, il est à prévoir qu'il ne se soumettrait pas à un avis défavorable. Le Conseil ne pourrait pas passer outre et nommer les juges sans se trouver, comme on l'a vu plus haut, dans une impasse très dangereuse pour son crédit et le maintien de la paix.

D'ailleurs, le Conseil est lié par sa propre jurisprudence dans l'affaire, car, déjà en 1923, par suite de l'opposition des parties, il a été amené à renoncer au droit de solliciter l'avis de la Cour.

Le Conseil doit donc chercher par d'autres moyens à éclairer sa religion. S'il estime avoir besoin de lumières techniques pour s'assurer de l'existence de l'excès de pouvoir, le plus simple sera, suivant un usage maintes fois suivi, de consulter un comité de juristes librement choisis par lui.

Une fois convaincu que le Tribunal a dépassé les limites de sa compétence, le Conseil aura le devoir de refuser de nommer les juges et il lui restera à aviser aux moyens les plus propres à rétablir la bonne entente entre la Hongrie et la Roumanie.

Il avait déjà, en 1923, acquis la conviction que le côté politique de l'affaire l'emportait sur le côté juridique. M. Mandelstam le constate dans le cours qu'il a professé en 1926 à l'Académie de droit international de La Haye sur « La conciliation internationale d'après le Pacte et la jurisprudence du Conseil » (ce cours sera publié dans le tome IV du Recueil des Cours de l'Académie pour 1926). Il ajoute : « C'est cette conviction qui l'a amené — le Conseil étant d'ailleurs saisi par application de l'article 11, — à rechercher de préférence à des solutions juridiques abstraites, des mesures pouvant amener une détente entre les deux Etats en litige ».

Le développement que l'affaire des optants a pris depuis 1923 est de nature à raffermir le Conseil dans la même conviction et à le décider à confirmer ses conclusions antérieures.

Placé devant un devoir de procédure et un devoir politique, obligé, pour les raisons développées ci-dessus, de préférer celui-ci à celui-là, il doit refuser de nommer les juges réclamés par le gouvernement hongrois à moins qu'il ne trouve le moyen de prescrire, avec l'assentiment des parties, au tribunal, des règles lui permettant de poursuivre ses travaux dans des conditions propres à éviter sur le fond tout nouvel excès de pouvoir.

NICOLAS POLITIS,
Professeur honoraire à la Faculté de Droit
de l'Université de Paris,
Vice-Président du Curatorium
de l'Académie de droit international de la Haye,
Membre de l'Institut de droit international
et de la Cour permanente d'arbitrage.

SAINTE-BEUVE INITIATEUR A LA CRITIQUE MODERNE

Soyez franc, même si vous n'aimez pas Sainte-Beuve : oui, son influence reste agissante et féconde, de nos jours encore, chez la plupart des esprits cultivés. Quant à nos contemporains qui tiennent une plume et ne sont pas toujours des ignorants, tous, soit qu'ils reconnaissent cette influence ou la dénient, soit qu'ils s'en rendent compte ou l'ignorent, tous, même ceux qui sont venus aux lettres après la grande guerre, ils lui doivent quelque chose. Et c'est beaucoup plus que telle ou telle idée particulière, beaucoup plus que la connaissance

1 Dans quelques jours, M. Adolphe Boschot publiera un nouveau volume, *Entretiens sur la Beauté*. Il étudiera successivement, d'une façon toute pratique et *près des faits*, ce qui appartient à la *sensation*, puis ce qui est du domaine du *sentiment*, et enfin ce qui se rattache surtout aux *idées*. Ainsi seront analysés les principaux éléments qui concourent à former notre sentiment de la Beauté.

Sur le plan des *idées*, une place importante sera réservée à tout ce qui se rattache au *sens historique*. Et c'est à ce sujet que M. Adolphe Boschot écrivit sur Sainte-Beuve la méditation que nous publions.

de menus faits d'autrefois : c'est une habituelle, une instinctive orientation de la pensée. Ce que chaque lettré ou amateur d'art peut aimer aujourd'hui ou demain dépend en partie de son goût, c'est-à-dire de la direction de ses recherches, et des habitudes de penser et de juger qu'il a précédemment acquises.

Or Sainte-Beuve a renouvelé la façon d'apprécier la littérature et les arts. Au lieu de juger les œuvres d'après un idéal abstrait, qui pouvait plus ou moins convenir à une époque ou seulement à un artiste, mais non pas à d'autres, il a considéré chaque œuvre particulière, à chaque moment du temps, comme une expression de l'homme intérieur. Il a donc déterminé un nouveau point de vue auquel se placent les lecteurs cultivés : il est *l'initiateur à la critique moderne*.

Certes, d'autres lettrés ou amateurs d'art (Stendhal, par exemple, ou Fénelon...), avaient eu, avant lui, l'idée d'une semblable orientation du goût. Du moins aucun autre, avec une telle continuité dans la recherche, une telle ingéniosité dans l'exposition et un tel bonheur dans les résultats, ne poursuivit une enquête psychologique aussi vaste : aucun autre, autant que lui, ne légua ses habitudes de travail comme la démonstration d'une méthode consciente, organisée et féconde.

Si vous le niez, regardez le compact alignement de ses cinquante volumes, et songez à l'inépuisable variété de tout ce qu'ils contiennent. Ils commencèrent de paraître il y a déjà un siècle. Dès 1824, alors qu'il a vingt ans, ses premiers feuilletons paraissent au *Globe*, le volume qui ressuscita Ronsard est écrit en 1827-1828. Or, on les réimprime encore de nos jours. Que d'idées, que de faits, que de germes d'idées, et que d'aperçus ! Littérature, mœurs, philosophie, poésie, théâtre, histoire, vues sur les arts, portraits de presque tous les hommes qui marquèrent durant quatre grands siècles français depuis la Renaissance jusqu'en 1870, voilà ce qui s'est reflété, précisé, renouvelé en lui.

Vous niez cette formidable moisson?... Regardez les trois volumes de *tables*. Douze cents pages, à deux colonnes, et en tout petit texte ; voilà le sommaire, extrêmement condensé, d'une partie de son enquête vraiment encyclopédique.

Citons au moins deux aveux qui méritent d'être médités. Ils viennent de deux esprits fort différents, mais qui exercent à leur tour une considérable influence, Renan et Taine.

Renan, dans sa longue étude sur le *Port-Royal* de Sainte-Beuve, écrit, en 1869 : « Pour [illegible] je [illegible] que j'ai eus en littérature et auxquels, après bien des tentatives de rupture, je suis toujours revenu, c'est celui de Sainte-Beuve qui a ré[illegible] aux plus [illegible] »

Taine, à la mort de Sainte-Beuve (1869), conclut ainsi : « Sainte-Beuve [illegible] tre, l'esprit humain... J'ose ajouter, en pesant exactement toutes mes paroles, qu'en France et dans ce siècle, il a été un des cinq ou six serviteurs les plus utiles de l'esprit humain. »

Son caractère vous déplaît?... Cela, je vous l'accorde. Il eut trop souvent de la jalousie. Mais s'il envia les écrivains plus brillants, les poètes plus complètement doués que lui, ou les hommes moins disgracieux et plus capables de plaire, il n'eut aucun ressentiment contre ceux que favorisaient l'argent ou les avantages sociaux.

Pauvre dès l'adolescence et jusqu'à la cinquantaine, il vieillit dans une étroite aisance qu'il achetait par un labeur incessant : ouvrier de la plume, et presque prolétaire de la littérature, il sut aimer une médiocrité qui assurait son indépendance de critique. Reconnaissons un tel désintéressement, qui fut rare à toutes les époques et qui, par malheur, si notre Europe d'après guerre tend à supprimer les élites, le deviendra de plus en plus. Avec un nom comme le sien, combien d'autres chroniqueurs auraient battu monnaie ! Quelques-uns se seraient laissé acheter en sous-main, et la plupart auraient payé par des articles complaisants l'utile et flatteuse amitié de protecteurs fortunés. Mais lui, même académicien, même sénateur de l'empire, il continua de vivre de peu. Et il le fit sans humilité captieuse, sans ostentation de simplicité, sans aigreur cachée, sans orgueil.

Dédaignant l'argent, il savait en donner à de plus pauvres. Combien de besogneux de la littérature n'a-t-il pas obligés, et avec tact, et avec bonté ! Comme le font souvent ceux qui ont peu, il donnait avec affection. Bien plus, il savait l'oublier. Ecoutons un aveu de Marceline Desbordes-Valmore ; il est d'autant plus précieux que Marceline, à l'époque de cette lettre (1854), avait quelque sujet de ressentiment, puisque Sainte-Beuve ne s'était pas décidé à épouser sa fille :

« Il m'a rendu de sérieux services. Je ne crois pas que l'on oblige mieux que lui, ni qu'on l'oublie plus noblement. Je dois m'y

[illegible] .. [illegible], qui l'aidait en [illegible]. Il n'a jamais [illegible], [illegible] il donne tout [illegible].

La tendre Marceline, une fois de plus [illegible] son cœur [illegible]. [illegible] Sainte-Beuve mourut en [illegible], âgée de quatre-vingt-sept ans, elle laissait à son fils quelques modestes revenus et la maison où il vivra [illegible] Montparnasse. [illegible] que son fils, [illegible] très jeune [illegible] au mouvement littéraire, académicien [illegible] de la Mazarine [illegible] sénateur de Napoléon III, [illegible] jamais [illegible]. Le certain, c'est que Sainte-Beuve, malgré sa célébrité, malgré ses amitiés illustres, se plaisait surtout à vivre avec des gens de peu. Il restait un travailleur, que ne [illegible] sa tâche [illegible] qui l'anime.

Bien plus, il se sacrifiait à elle.

Quiconque a fait des recherches historiques, quiconque a sincèrement voulu donner [illegible] à des essais [illegible] par des textes pris de première main et desquels on ne garde que les plus significatifs, peut se représenter le nombre d'heures, ou plutôt de jours, de mois et d'années, qu'exige la préparation documentaire d'un ouvrage comme le *Port-Royal*. L'œuvre est devenue classique : mais combien, malgré d'heureuses circonstances, combien d'argent a-t-elle rapporté à son auteur ? Pour chaque heure d'un tel travail, quel est le gain en argent, et quel serait-il pour tout autre travail ?... Même avec des collaborateurs, qu'il faut d'ailleurs rétribuer et surveiller, Sainte-Beuve n'a pas pu accumuler ses cinquante volumes de portraits sans [illegible] à un travail *d'autant moins lucratif qu'il [illegible] plus sérieusement fait*, un désintéressement inlassable. [illegible] Sainte-Beuve reste pauvre, [illegible] son œuvre.

Presque sans gain, il conquit une récompense d'un autre ordre.

Ce chercheur, cet inquiet, cet insatiable, a [illegible] la *somme* du fonds littéraire du XIX[illegible] psychologue toujours à l'affût [illegible] *esprit humain*, dans les formes multiples de son activité, demeure le constant objet [illegible] littérature.

Quelle passion de comprendre et de sentir, d'étendre la vision et de voir précis, de se prêter à tout, mais de n'être dupe de rien ni de personne! Quelle curiosité alerte, entraînante et amusante par l'imprévu ! C'est une chasse, et qui fait surgir tous les gibiers... Quelle variété sans cesse [illegible], puisqu'il parle de tout ! Et quel intérêt toujours direct, irrésistible, puisqu'il parle de l'homme, c'est-à-dire de vous-même, cher lecteur !

Comment bouder un tel fureteur?... Il va par [illegible] par [illegible] sentiers et on le suit. Il [illegible], on le suit encore, pour l'écouter. Il abonde en anecdotes et en petits faits. Au tournant d'une phrase, il insinue toute une [illegible]. Complexe, divers, tortueux, glissant des confidences à voix basse, combien il a de moyens et de manières pour accrocher le bras du lecteur [illegible] depuis plus de trente ans, [illegible] assez entendu pour prévoir ce qu'il va dire ou redire, — soudain, si on le rencontre, on l'accompagne encore, et l'on [illegible] bibliothèque [illegible] son arrière-boutique littéraire.

Quel capharnaüm ! Il y a de tout, en vrac. Mais c'est un monde. Et même, c'est peut-être encore mieux, s'il s'agit de stimuler les idées. En effet, quelle abondante collection d'hommes, et représentés au naturel, avec leurs instinctives façons si multiples, si mouvantes, de considérer le monde et la vie. Tout l'excellent est là, en bonne place, sur des rayons bien en vue. Lui-même, avec un enthousiasme sincère, il en [illegible] met, et un peu en dégoûté. Car il a trop lu, et trop de choses de qualités diverses. Aussi, un peu las, et à bout de souffle, il se plaît sur [illegible].

C'est pourquoi certaines grandeurs, ou certains excès, lui déplaisent, c'est-à-dire lui échappent. Les lourds volumes glorieux, les impo[illegible] vivant. Ces lourds volumes, il les repose volontiers, en les saluant, et il cligne vers sa *réserve*. Alors, regardez ses yeux : petits, vrillants, narquois... Mais, sous leurs paupières bouffies, ils pétillent d'intelligence.

Sa *réserve*, où est-elle ?... Derrière les livres [illegible] d'autres livres moins imposants, des raretés, des lettres, des libelles, et aussi des extraits recopiés par ses soins, et aussi des notes secrètes, des cahiers [illegible] de son écriture [illegible] et tassée, des fragments de « lundis », si vifs, si crus, qu'ils ne pourront paraître qu'après sa

---

[illegible] livre sur *Marceline Desbordes-Valmore*.

mort. Et, comme un pharmacopole qui dissimule des fioles dangereuses, et colle une étiquette rouge avec le mot « toxique », Sainte-Beuve, ancien carabin, relègue dans une ombre qu'il chérit, ses carnets vénéneux :

— Ce sont *mes poisons*, explique-t-il.

Est-ce là, comme il le ferait croire durant ses mauvais jours, est-ce bien là ses pensées les plus sincères, ses idées de derrière la tête et de derrière ses articles ?... Oui et non. Assurément, elles lui tiennent au cœur ; il les aime, il les soigne comme de tenaces rancunes. Mais il en a honte : presque toujours il vaut mieux qu'elles. Pourtant, comme un virus natif et qu'il garde dans le sang, elles font partie de son talent le plus personnel, et le contaminent. Mais aussi, elles donnent à ce qu'il écrit une saveur unique, une âcreté originale. Et il a le goût si fin, qu'il savoure ce fumet mauvais et malsain, ce germe de corruption :

« C'est le ferment qui fait lever la pâte du pain, estime-t-il, et qui la rend moins indigeste. »

Alors, dès qu'on sent cette fermentation intérieure, née de l'envie et d'une puissance *dont il est sûr*, on se détache de lui. On a moins de pitié que de dégoût.

Et puis on lui revient. Car vraiment, peut-on aimer les lettres et dédaigner un tel lettré ? On craint aussi d'avoir été trop sévère à son égard, ou de l'avoir mal compris. On le lit à nouveau ; et le voilà qui vous entraîne, cette fois encore, et encore une autre fois. Il plaît, il déplaît. On le quitte, car on est déçu ; mais on désire le revoir, car on est amorcé.

Sa jalousie, on la constate, mais on est prêt à l'excuser, car on en profite : elle le rend clairvoyant et lui fait mieux voir les ombres. Sans les ombres, les portraits n'ont pas de modelé... Et puis, il souffre de cette jalousie, car elle résulte de son impuissance. Or celle-ci, très jeune, il la connaît. Née avec lui, elle lui donnera, durant toute sa vie, l'allure oblique des disgraciés. Dès son adolescence, il lui manque la facilité, la confiance, le rayonnement, qui appartiennent aux natures heureuses. Tout de suite, il le constate : son élan vital est défaillant, sa force intime est déficitaire. Mais voici, pour prouver tout cela, quelques textes qui proviennent de lui-même.

Fils de parents âgés, il naît après la mort de son père :

... car je naquis en deuil
Et mon berceau d'abord posé sur un cercueil.

Dans *Volupté* : « Il est des natures qui ont besoin de guides, de soutiens... J'étais un peu de ces natures-là, premièrement infirmes, implorantes, dépareillées...; j'avais hâte de m'attacher et de m'appuyer... »

En 1831, il écrit à Hugo : « Je suis bien vieux déjà ; ma sève ne bouillonne plus ; j'aspire à me reposer et à oublier ; mes cheveux s'éclaircissent par devant, je ne désire plus grand' chose... » Or, en 1831, Sainte-Beuve a vingt-six ans. — Enfant de vieux, il est né fatigué.

Et, en effet, son style manque de rayonnement.

Tout cela, — ce manque à gagner, — manque à vivre, ce manque à conquérir une gloire brillante, ce manque à se faire aimer, — il le sent en lui, il le voit. Nous possédons une de ses lettres en manuscrit : d'après elle Sainte-Beuve, avant 1830, comprend déjà que certains artistes, comme Hugo, sont de « grandes natures », sont « francs, larges et ne craignent rien. » Devant ceux-là, les autres, fussent-ils [illegible] esprits fort distingués [illegible] Stendhal, Mérimée ou comme lui-même), ont une attitude « gênée » et un ton « pointu »... Pourtant il a aussi des aspirations de poète et il regarde vers les sommets.

Il flatte nos meilleurs instincts, et aussi les autres. Il attire, il repousse, il séduit, plus attachant encore parce qu'il est fuyant. Tantôt on l'aime beaucoup, tantôt on le méprise un peu, « cette coquette » de Sainte-Beuve. Il est très femme, dirait un misogyne.

Pourtant il est sincère, trop sincère, du moins selon l'impulsion de sa passion du jour. Mais le lendemain, sincère d'une autre façon, il semble faux. Il a changé de pensée ; ou plutôt sa pensée et ses nerfs, avec le vent qui souffle, l'ont changé lui-même. Il le constate, car il s'observe ; il reste clairvoyant, même quand c'est lui qu'il regarde. Alors, craintif devant ses métamorphoses, lui qui étale complaisamment celles des autres, il prend (est-ce tout à fait malgré lui?) — il prend des façons papelardes, peut-être hypocrites. Déjà sa pensée, oblique, retorse, impulsive (mais à petits coups) et rétractile, s'efforce à l'excuser : le pauvre homme, il est victime de ses bonnes intentions ; car, s'il se contredit, d'aujourd'hui sur hier, n'est-ce pas afin de proposer, dans la mesure du possible, ce qui lui semble, aujourd'hui, la vérité même?...

En effet, il aime le vrai, le cherche, le poursuit, le dépiste. Le plus souvent il le capte. [illegible]

faire, déclarent ses envieux. Et plus d'un, avec la superbe de l'ignorance, se met à rail-ler ce minutieux empressement, cette hâte de trotte-menu et de scribe à gros ventre, cette allure tâtonnante de myope qui se cogne dans les meubles. Tel folliculaire, jaloux de ce laque bénédictin si amplement informé, imprime le nom de Sainte-Beuve avec une faute d'impression : ce n'est plus Sainte-Beuve, mais *Sainte-Bévue*.

Malgré tout, dans l'ensemble d'une œuvre qui remplit cinquante volumes compacts, quel souci de l'exactitude ! Quel goût pour les jugements dûment motivés, nuancés ; quelle abondance de documents significatifs, contrôlés, et pris souvent de première main ! Déjà, en avance sur toute sa génération et même sur la suivante, sa méthode est solide, toute voisine de l'histoire véritable et de la véritable biographie. Quelle souplesse, quelle rouerie de l'intelligence ! Le style, fouilleur, précis, à petites touches patientes, n'est jamais entraîné par les expressions trop belles, chatoyantes, et qui ont une visée trop vaste. Quelle prudence, quelle méfiance, à l'égard des généralitions trop oratoires, presque toujours hâtives, incomplètes et incertaines !

Dans tout ce qu'il écrivit comme critique littéraire ou historien psychologue, dans les *Lundis*, les *Portraits* ou le *Port-Royal*, il faut encore, sous le littérateur, découvrir l'homme et le poète. Bien qu'elle parle des autres hommes plus que de lui, son œuvre a pour valeur durable ce qu'il valait lui-même.

D'autres critiques peuvent présenter d'autres vues, publier de nouveaux documents, rendre plus nuancées ou plus précises des connaissances qu'avait élaborées Sainte-Beuve. Malgré de tels progrès dans le détail, son œuvre garde sa valeur propre grâce à l'esprit qui l'anime. Elle reste unique et originale, elle est une création personnelle, grâce à l'équilibre de qualités et de défauts qui caractérise Sainte-Beuve même, et aussi grâce à une constante aspiration à la connaissance psychologique.

A ce propos, on accepte trop facilement sa célèbre formule sur la critique : une *histoire naturelle des esprits*. Cette histoire naturelle, cette façon de science, il en a parfois parlé, mais il n'y a guère travaillé. Et c'est fort heureux : il aurait fatalement donné dans les généralisations hâtives, aventureuses. En effet, les œuvres et les hommes qui, dans le domaine littéraire ou artistique, ont le plus de valeur, ce sont évidemment les plus originaux, les plus marqués par leur individualité ; autant dire ceux qui sont vraiment uniques. Or il n'y a de science que du général. Quand un fait ne se produit qu'une fois, comment parler de *loi* à son propos, et comment vérifier cette loi ?

D'ailleurs, faut-il rappeler l'inévitable distinction entre la qualité et la quantité ? La science s'occupe des quantités, qui sont mesurables et objectives. Au contraire, en art et en littérature, c'est la qualité qui importe : la perception et l'appréciation des qualités sont subjectives et variables. On oublie trop qu'elles sont dominées par le plaisir, presque le « bon plaisir ». Et de quoi ne dépendent-elles pas ? Mode, état social, goût de chacun, idées et sentiments personnels, sensations individuelles, propres à chaque homme, et irréductibles à celles d'un autre.

Aussi, malgré une formule plus souvent répétée après lui que par lui-même, Sainte-Beuve n'a donc pas compromis son œuvre de critique en tâchant, contre toute raison, d'en faire une façon « d'histoire naturelle ». Et nous insistons parce qu'on fait souvent une erreur sur ce point.

Toutefois, pour ne pas écarter complètement une formule dont il s'est lui-même servi, on peut essayer de donner à de tels mots un sens qui s'accorderait mieux avec son œuvre. Dans ce dessein, il ne semble pas artificieux de *dissocier* l'expression *histoire naturelle* en deux groupes d'idées. D'une part, *histoire*, c'est-à-dire recherche minutieuse, exacte, petits faits vrais, et néanmoins exposition faite avec art, « charme » et « poésie » (car Sainte-Beuve emploie ces mots). — D'autre part, *naturelle*, c'est-à-dire participant à la réalité objective ; — une critique s'occupant de ce qui est physique, physiologique, et sans admettre aucune explication par des causes occultes ni par des idées générales hypostasiées. A cet égard, se rappeler son aversion pour Mignet ou Guizot, penseurs, et pour Taine, esprit systématique.

Si bien qu'en s'attardant sur une formule qu'il employa en passant et qui ne lui convient que sous réserve, on prend une idée plus exacte de ce qu'il fit avec continuité : en réalité Sainte-Beuve, en essayant peut-être de connaître l'homme, nous renseigne sur beaucoup d'hommes particuliers. Et, dans une telle tâche, soit comme critique ou comme historien, ce qu'il apporte de plus intéressant, de plus efficace, c'est ce que lui dictent l'homme et le poète qui vivent en lui.

Oui, sa propre poésie, sa vie intérieure, lui

permettent de ressentir les différents mystères qui sont la profonde réalité des hommes qu'il étudie. Une telle intuition, précisée, dirigée, corrigée par les documents les plus significatifs, voilà ce qui fait le prix de Sainte-Beuve : il est tout ensemble poète et critique. Chez lui, l'émotion lyrique, insuffisante pour animer un poète, devint un stimulant de « l'esprit de finesse » : elle donne au critique une merveilleuse pénétration. La vibration de l'enthousiasme multiplie la lumière de l'intelligence.

Le vers si souvent cité :

Le poète mort jeune à qui l'homme survit

demande quelque interprétation. Il s'applique mal à Sainte-Beuve. Si *poète* signifie homme qui a reçu le don d'écrire en vers et de trouver l'harmonieux assemblage des idées, des sentiments, des images, du style et du rythme, on ne peut dire que Sainte-Beuve, même jeune, fut complètement un poète. A part de très rares exceptions, ses poésies, intéressantes comme tentatives, échappent peu à la gaucherie et même à la platitude : il n'avait pas reçu, de naissance, le don de l'expression poétique.

Pourtant, par l'aspiration, par l'émotion, par le goût de la poésie, il avait des parties de poètes. Et cela, il le garda toute sa vie. L'« homme », ou le critique, ne survécut donc pas au poète. Durant toute sa vie, sa tâche d'homme et de critique fut, au contraire, la meilleure et la plus exacte expression de ses dons de poète, — de poète qui avait beaucoup de dons, sauf le primordial : celui de l'expression en vers.

Une biographie intégrale, conçue sans doute comme celle que nous avons essayé d'écrire à propos de Berlioz, retracerait les crises sentimentales ou les difficultés journalières de Sainte-Beuve ; elle montrerait ainsi la naissance, le développement ou le déclin de ses idées successives. Car les idées, chez un tel critique, ne dépendent pas uniquement du cerveau. C'est même ce qui fait leur profondeur, leur richesse, leur valeur littéraire, c'est-à-dire humaine.

« La production littéraire, écrivait Sainte-Beuve, n'est point pour moi inséparable du reste de l'homme ;... l'étude littéraire me mène naturellement à l'étude morale.

Et voici quelques autres lignes de lui ; il faut les lire attentivement. Quelle confession, et involontaire, et toute droite ! Chaque mot est un aveu de Sainte-Beuve sur lui-même et sur ses habitudes de pensée. On va voir comment il travaille, comment il oriente son investigation de critique psychologue, c'est-à-dire comment [illegible] juge lui-même, en 1862, vers la fin de sa carrière :

« On [illegible] homme, c'est-à-dire autre chose qu'un pur esprit. Tant [illegible] auteur un certain nombre de questions et qu'on [illegible] entier, quand même ces questions sembleraient étrangères à la nature de ses écrits : « Que pensait-il en religion ? — Comment se comportait-il sur l'article des femmes, sur l'article de l'argent [illegible] il pauvre [illegible] Quelle était sa manière journalière de vivre ? [illegible] Tout homme [illegible] à ces questions n'est indifférente pour juger l'auteur d'un [illegible] livre n'est pas un traité de géométrie pure, « si c'est surtout un ouvrage littéraire, c'est-à-dire [illegible] »[1]

Il y a de tout, chez Sainte-Beuve, en lui et dans son œuvre. C'est pourquoi sa personne et ses livres sont demeurés si vivants :

« Le démon de l'exactitude et du détail littéraire, écrivait-il dès 1836, est un démon harcelant : j'irais au bout du monde pour une minutie. »[2]

Oui, mais une minutie significative, ou comme il vient de l'écrire, « littéraire », c'est-à-dire montrant l'homme avec l'œuvre, et déterminant un lien entre l'un et l'autre.

Epris de ce que Stendhal appelait « les petits faits vrais », sa vie s'écoula en curiosités, sans cesse renaissantes. Sans cesse il lisait et dans les livres, et dans les hommes, et en lui-même. Subtil, nerveux, inquiet, instable. Quelle variété d'expériences, quelle richesse, et combien cette diversité sert au contrôle de soi-même ! Peut-on jamais être dupe d'une idée, ou du moins en être dupe longtemps, lorsqu'on la fait jouer parmi les idées semblables, différentes, ou contraires ?

Mais aussi, dans cette mobilité qui touche à [illegible]

---

[1] [illegible]

pour une passion et ses profondes résonances?

Qu'est-ce que le talent et peut-être le génie? — se demande Tolstoï dans une brochure bien curieuse (*Dumas, Zola, Maupassant*).

Et Tolstoï, comme l'une des plus actives causes du talent et même du génie, assigne le « *pouvoir d'attention* ».

Oui, la continuité de l'effort, la tension (dit Bergson), et un peu de ce que Buffon appelait une « longue patience ».

Sauf dans son *Port-Royal* (et encore !) Sainte-Beuve eut rarement cette puissance que donnent l'unité de l'effort et la concentration. Presque jamais il ne fait bloc. Il eut surtout des velléités successives, dispersées : beaucoup de petites vues fragmentaires, des aperçus, des notations, d'ingénieux « détails littéraires » ; de la finesse, de la souplesse, une intelligence insinuante, le goût de la nuance et de la mesure, et une épicurienne volupté à jouir de tout — de tout un peu — sur les côteaux modérés où se plaisent les esprits aimables, désabusés, gentiment vieillis mais encore souriants.

Au vrai, c'est un enfant moderne de Montaigne, et, comme lui, il a fait des *essais*. Comme lui, à propos des livres et de ce que la vie proposait à sa curiosité, il nous a dit ce qu'il pensait. Il s'est « essayé » : c'est-à-dire il l'a fait uniment, sans se guinder ni se grandir, ni grossir la voix, ni donner dans les idées trop générales et imposantes. Mais, à propos de tout, il s'est livré dans un premier mouvement, qui est souvent le bon, quitte à en avoir un autre, une autre fois.

Pendant un demi-siècle, combien d'hommes, combien d'œuvres passèrent sous son regard et sous sa plume amusée, mais diligente ! Toute la génération romantique, et non seulement celle de 1830, mais encore les devanciers et aussi ceux qui vinrent après, depuis Chateaubriand jusqu'à Taine, depuis Fontanes jusqu'à Baudelaire ou même Verlaine. Et pendant que les contemporains, littérateurs, artistes, philosophes ou hommes d'Etat passaient devant ce portraitiste ; pendant que les révolutions changeaient l'État social de la France, Sainte-Beuve multipliait ses contacts avec le fonds littéraire français : antiquité gréco-latine, Renaissance, dix-septième et dix-huitième siècles. Il étudiait aussi les grands apports étrangers ; et parmi tant de diversité, il rassérénait volontiers sa pensée sur les collines harmonieuses et désertes de Port-Royal.

Peu à peu, par alluvions incessantes, une abondante réalité humaine, de nombreuses expériences vécues, et aussi le rêve et la beauté qui ont éclos dans notre domaine littéraire, venaient s'ajouter à l'œuvre de Sainte-Beuve. Ou plutôt chaque heure de lecture ou de vie y apportait une page originale, ou un écho, un reflet. Et ainsi son œuvre devint comme un miroir indéfiniment mobile : on y voit apparaître les images de presque tout ce qui fait la richesse intérieure de l'homme.

Critique, il fut créateur ou rénovateur à sa manière. A propos des autres hommes et de leurs œuvres, il donna sans cesse d'involontaires images de soi-même. Son esprit répandit ses propres lumières et ses ombres sur tout ce qu'il considéra tour à tour. Ainsi avaient déjà fait un Montaigne, un Bayle, un Diderot, un Voltaire. Mais plus qu'eux encore, il témoigna d'ampleur et de curiosité ; il observa des objets plus divers et plus vastes ; il montra plus de liberté intellectuelle, plus de minutie et d'exactitude, plus de dextérité dans les nuances, plus de souplesse et de pénétration.

Il bénéficia, autant que le pouvait son esprit à demi-lyrique, de la grande initiation des romantiques. Par le lyrisme, et aussi par l'intuition de la diversité physique et morale des époques, les romantiques, à la suite de Chateaubriand, ont échappé aux étroitesses, aux vues superficielles et gâtées par une ironie trop facile, où s'était étriqué parfois l'élégant matérialisme du dix-huitième siècle. Car le christianisme, même aux yeux d'un incroyant, ne peut plus être tenu pour une grossière supercherie, digne des époques barbares. On regrette qu'un Voltaire, si admirable à tant d'égards, annonce parfois M. Homais. Or Sainte-Beuve sut comprendre que le christianisme est une des forces morales dont l'humanité vit encore. Formés sous l'ascendant des philosophes grecs et restant imprégnés de Platon et de Plotin, les Pères de l'Eglise et les fondateurs du dogme élaborèrent un ensemble intellectuel, et je dirai volontiers un organisme moral, qui agit encore sur nos sentiment et nos idées.

Sainte-Beuve, annonçant à sa manière l'attitude d'un Renan, ne fut pas aveugle à une telle lumière intérieure. Il fut presque aussi intelligent que Fénelon. Or celui-ci, admirable lettré, malgré des « chimères » (qui peut-être dupaient les autres plus que lui-même), fut l'un des plus étonnants cerveaux (et des plus modernes) de toute notre littérature. Dans son visage, notait Saint-Simon, « les contraires ne se combattaient pas ». De même, dans son esprit, les cultures diverses, les aspirations di-

vergeantes s'harmonisaient. Sainte-Beuve, avec une âme moins noble, eut une intelligence presque aussi souple et aussi vaste. Elle fut même critique [illegible] dilatée, étonnée en suspens par les apports du dix-huitième et du dix-neuvième siècles.

Sainte-Beuve contribua plus que nul autre écrivain, à élaborer un merveilleux instrument d'investigation littéraire et même de connaissance. Ce genre de critique, participant de l'histoire et du roman, d'une part de la biographie et de l'esthétique, exige tout ensemble un érudit, un lettré, un psychologue, un écrivain et un poète.

C'est la *critique moderne*.

Elle a pour assise naturelle, inévitable, la *biographie*. En effet, les œuvres sont les reflets de leurs auteurs. La réalité mystérieuse dont tout l'art procède et dont il est l'expression, c'est l'homme même.

Sainte-Beuve a montré comment les œuvres, et [illegible] les hommes, devaient être [illegible] et connus. Nous tous, historiens et critiques, nous devons le saluer comme un initiateur.

ABOUREM BUSSIÈRE
Maître de [illegible]

PORTRAITS DE JEUNES
LOUIS MANDIN

Je lus, pour la première fois, des vers de Louis Mandin, voici plus de vingt ans, dans [illegible] M. Jules Barnex [illegible] à [illegible] raient Henri de Régnier, Edmond Jaloux, Francis de Miomandre et Valère Bernard.

Ces vers [illegible]

je les ai retrouvés dans le récent recueil de ce [illegible] d'années de distance, ils puissent figurer auprès de poèmes plus récents, suffirait déjà à marquer la solidité et l'unité d'une œuvre dont [illegible]

Plus tard, j'ai rencontré Louis Mandin dans ces réunions hebdomadaires de la Phalange qui groupèrent, entre 1906 et 1912, d'Apollinaire à J. A. Nau et à Valéry Larbaud, les meilleurs [illegible] Mandin [illegible] quer. Assis dans le coin le plus obscur, il ne [illegible] Il [illegible] Illaient sous son nom nos Revues, on eût dit, [illegible] reste.

[illegible]

La guerre éclata. Louis Mandin vint me voir au ministère de la Guerre. Plus pâle, plus frêle et visiblement plus dénué de joies que jamais, il me demanda de vaincre la résistance des [illegible] Aucune objection n'eût raison de son entêtement. Je le croyais à Paris dans sa triste chambre d'hôtel de la rue de Bellechasse, il était au front, et ce poète qu'on jugeait incapable de porter une capote, l'armistice l'a trouvé mitrailleur, debout [illegible] prendra que ce n'est pas tout à fait de la littérature cette prière émouvante qu'il écrivit dans la Woëvre :

[illegible]

Le ciel exauce rarement les vœux, ceux des [illegible] donné sa vie, lui qui n'avait rien, pour un des privilège du sort. Au contraire, cet interprète de la solitude a trouvé depuis, dans l'amour, [illegible] tendresse qui toujours ont été présentes, quoique discrètes et voilées, dans ses [illegible] premiers livres. Mais je n'ose insister. La vie de Mandin fut toujours d'une grande pudeur. [illegible] préface que M. F. Contreras a mise en tête de [illegible]

que M. Henri Clouard, dans son *Histoire de la poésie française*, les a ainsi jugés : « M. Louis Mandin, qui a découvert, si je comprends bien, les chemins de fer. » Les vers de Louis Mandin lui ce qu'elles ont été pour Verhaeren, par exemple. Son œuvre, dans son unité douloureuse, il n'ont, en effet, aucun rapport avec les chemins de fer, et les locomotives n'ont jamais été pour était aisé de la mieux définir. Elle est le chant le plus émouvant qui soit encore né de la solitude et de silence accumulés autour d'un cœur très sensible. Elle est la transfiguration par le lyrisme, de l'isolement et de la tristesse. Louis Mandin ne dit pas seulement : « Je pense, donc je suis. » Il ajoute à cette pensée célèbre : « Je souffre, donc je suis ». Tel sera le *leit motiv* des *Saisons ferventes*, d'*Ariel Esclave*, de *Notre passion*, la hautaine certitude d'une âme repliée sur son rêve désert :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

Inspiration en apparence monotone, et que pourtant renouvellent sans cesse l'âpre sincérité, le don des images, le goût profond de la nature, le lent approfondissement d'un sentiment jusqu'au moment où, du paroxysme de cette méditation, jaillit un poème comme l'*Ombre*. Poésie d'exception, tant faite de rien, presque immatérielle, entièrement née du cœur, elle résume le goût de ce que Mallarmé nommait « le citron d'or de l'idéal amer » :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
Toi le silence et moi le rythme palpitant...
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible] puisse aimer.

Cette acceptation surhumaine dont l'accent rappelle parfois celui du célèbre poème de Baudelaire : *Mon barbeau s'adossait à la bibliothèque*, ou de certains vers de John Antoine Nau, Louis Mandin n'y est pas arrivé sans luttes. On trouve et dans les *Saisons Ferventes* et dans *Ariel Esclave* les étapes de cette résignation, et l'on s'aperçoit que le poète a longtemps hésité entre elle et l'ironie du révolté :

L'esclave au masque impassible travaille et rêve.
[illegible]
[illegible]
Pâle sous Caliban, Ariel travaille et rêve.
Le soleil fait germer les ailes et les sèves
[illegible]
[illegible]
Qui met sous le carcan des ailes et des rêves.

Parfois aussi, dans cette œuvre orgueilleuse apparaissent des poèmes d'une grâce presque féminine et qui étonneraient si quelque part l'auteur n'avait fait cet aveu :

Tout a touché mon cœur, rien n'a touché ma main.

si nous ne savions aussi qu'il a conçu son art comme :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
D'inépuisable amour les vents de son désert.

Alors ce sont des descriptions aériennes pareilles à un fil de la Vierge, infiniment fragiles, presque impalpables :

Deux beaux nuages qui là-haut sont des navires...

ou :

Cette lumière éclôt et j'y crois respirer
Un cygne aérien dissous en clair de lune....

Alors on est moins étonné de ce retour de tendresse et d'amour, *La Caresse de Jouvence*, on comprend mieux que ce cœur ne se soit gardé si pur, si fier, si éloigné du monde et des bassesses que pour « pouvoir encore chanter la jeune fille » :

[illegible]
Se remplit de fils blancs
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Oui, ma mère, plus douce encore que l'autre mère
[illegible]
Mais, vous, plus près du Dieu des genèses premières,
[illegible]

Qui ne serait ému en lisant de tels vers ? Qui n'admirerait encore la perfection de cette dernière pièce ?

[illegible]
Si fixe que l'on croit qu'en vain le temps s'y ronge
[illegible]
[illegible]
[illegible]
Et fuit sous mes baisers soupirants et chantants
[illegible]

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

J'abuse, je le sens bien, des citations. Elles sont nécessaires cependant pour faire saillir quelles puissances diverses de poésie Louis Mandin accumula en lui, et qu'après ces beaux vers dignes des poètes anglais, il nous apportera peut-être un jour un chant inentendu.

Déjà, bien avant Valéry, il avait créé, lui aussi une poésie pure, « une transformation du songe en vie réelle, a-t-il dit, pour qu'en naisse l'enfant de l'Esprit, l'œuvre écrite ».

Il s'est flatté d'avoir mis de la volupté jusque dans le *De profundis*. Il a rejeté le rapprochement qu'on a fait entre lui et un autre héros de l'isolement, Chatterton. Il a cru que, la vie, la projection de l'âme pouvait suffire à la créer. Par là sa poésie rejoint le spiritualisme le plus élevé, et rien n'est plus beau que ce cœur s'efforçant de trouver dans sa propre douleur, dans un reflet, dans un nuage errant, quelque vague clarté, un chant qui le soutienne, l'enivre, l'élève, lui donne une raison de vivre.

Que ce chant quelquefois soit inégal, nous n'en ferons pas mystère. Souvent ces poèmes des *Saisons ferventes*, d'*Ariel Esclave*, de *Notre passion*, si émouvants dans leur parfaite sincérité, si tendus vers une lumière inhumaine ont déconcerté notre goût. Quand nous les aurions voulu parfaits, une expression impropre, une image moins heureuse, un passage rocailleux, parfois un certain prosaïsme nous ont déplu, et nous nous rappelions alors ces deux vers d'*Ariel Esclave* :

[illegible]
[illegible]

De même nous n'avons pas toujours aimé ce vers de quatorze pieds aux sonorités prolongées, dont Louis Mandin use pourtant, le plus souvent, avec une extrême sûreté et qu'on a appelé « le vers mandinien ». Mais pourquoi insister sur d'inévitables taches. Les plus grands poètes n'en sont pas exempts. Elles ne doivent pas nous empêcher de reconnaître en Louis Mandin un poète authentique et dont l'œuvre brûlante a désormais droit de cité dans l'histoire compliquée de la poésie française.

Guy Lavaud.

Bibliographie. — Ariel esclave (*Mercure de France*); Les Saisons ferventes (*Mercure de France*); Notre passion [illegible] ; Histoire de la poésie française depuis 1850, en collaboration avec Paul Fort, Flammarion.

A PROPOS DE PAPILLONS

[illegible]

[illegible]

Certaines doctrines [illegible] nos actions et nos pensées déterminent non seulement des conséquences immédiates, mais des forces agissant dans les temps les plus lointains, et façonnant non seulement cette représentation de l'énergie que nous nommons la matière, mais aussi toutes les créations morales, joies et peines futures. Ainsi sommes-nous maîtres de nous élever nous-mêmes à une condition supérieure. Mais si nous transgressons la loi morale, nous nous condamnons, par un jeu naturel, à renaître sous une forme inférieure dans la vie universelle.

Si les erreurs de mon existence m'interdisent de renaître même sous la forme humaine — mes prétentions n'osent envisager une condition supérieure à celle de l'humanité — j'aimerais que ce fût sous la forme de quelque insecte, à condition que dans les ordres établis par les naturalistes épris de classifications, je puisse choisir celui de ma renaissance temporaire. Certains groupes d'insectes mènent une existence qui choque mes goûts humains. Et je suppose qu'il faut avoir commis de graves délits moraux pour renaître hanneton stupide et glouton ou copris nettoyeur de chemins. Sans doute les carabiques féroces portent en eux les rages de désirs insatiables, les furies d'une existence antérieure consacrée à la violence et à la haine. S'il en est ainsi, certains humains de ma connaissance renaîtront sûrement dans ces espèces, et sous ma forme nouvelle, je n'aimerais point à les rencontrer.

Car il me plairait de renaître sous une forme ailée, en quelque pays de lumière. Je voudrais être un de ces papillons magnifiques qui mettent dans un rayon de soleil tropical un éblouissement bleu. Alors, j'aimerais la lourde chaleur humide des vallées mortes et je jouirais pleinement de la beauté végétale. Je volerais au-dessus de la houle infinie des forêts de Sumatra ou des rives de l'Amazone sans craindre [illegible] la fièvre [illegible] ne serait point sans [illegible]

[illegible] pourrait me apparaître d'un [illegible] On passe sur l'argile humide d'un [illegible] et battant [illegible] je me laisse [illegible] comme les grands papillons de [illegible] pris par le vent [illegible] dans le sillon [illegible] au fond des grandes vallées de la Haute Région mandchoue. Mais je passerais d'un seul coup de vie à trépas, et mon [illegible] la catastrophe prochaine.

***

[illegible] japonaises et chinoises [illegible] aux papillons. [illegible] en a conté de fort intéressantes, par exemple, l'histoire de Takahama, que vous pourrez lire dans son *Kwandan* ou « Histoires et contes de choses étranges ».

Un fait curieux, que je vais dire, m'a rappelé un jour l'histoire japonaise suivante. Une [illegible] admet que l'âme d'une personne vivante peut errer momentanément sous la forme d'un papillon. Ainsi, quand [illegible] plus grand [illegible] papillons, [illegible] fut suivie d'une nuée de papillons, tellement prodigieuse que les gens attendirent une catastrophe. L'imagination populaire admet que le nuée d'insectes avait été [illegible] par les âmes des nombreux [illegible] destinés à succomber dans la guerre, troublées par le pressentiment d'une fin prochaine et violente.

***

J'ai retrouvé, non point au Japon, mais [illegible] la même conception étrange, [illegible] chinoise. [illegible] suivre [illegible] à [illegible] Moyen, le long du [illegible]. Cette piste est aujourd'hui une route parcourue [illegible]. Peu de toilettes, surtout du *co-danh*, la paillotte, ici courte, et ne gênant [illegible].

Entre That-Khé et Dong-Khé, le chemin prenait à un moment donné une direction rectiligne et suivait une [illegible] montée [illegible] de [illegible] dessus du [illegible]. On atteignait ainsi un col, plutôt un seuil, [illegible] descente [illegible] Dong-Khé.

Nous avions parcouru déjà un kilomètre environ sur le versant de That-Khé quand je vis, volant à notre rencontre, en ligne droite au-dessus du chemin, un papillon aux ailes blanches et jaunes. A peu près de la grosseur de notre Piéride du chou. Ce papillon passa à cinquante centimètres de moi et à hauteur de mon visage. [illegible] à vingt centimètres, puis un autre, un autre, et d'autres encore. Ces papillons se succédaient dans un vol rapide, en file indienne, gardant exactement leurs distances. Je me retournai et vis qu'ils s'éloignaient en suivant toujours la piste cavalière.

Je regardai de nouveau vers la montée et je vis, aussi loin que je pouvais distinguer, la file interminable, une ligne de papillons identiques aux précédents. Ils passaient tous à côté de nous, sans dévier, un à un, d'un vol pressé. Mon secrétaire, un Laotien, observait, lui aussi, l'étrange phénomène.

Nous montions toujours, et sans arrêt la file des papillons pressait en sens inverse son vol silencieux. Elle semblait jaillir au loin d'un point de l'espace, comme les flocons de neige [illegible] quand [illegible] on lève les yeux vers le ciel gris.

— Avez-vous déjà vu cela, Kham ? demandai-je au Laotien.

Il me répondit que c'était la première fois.

Un nombre prodigieux d'insectes avait déjà défilé, et pourtant la ligne semblait se prolonger indéfiniment devant nous. Elle suivait exactement les sinuosités du chemin. Au contour d'un ravin transversal, je la vis en face. Elle longeait le versant opposé et venait nous rejoindre en se superposant à l'angle du chemin au lieu de traverser dans l'espace. Cela devenait à la longue bizarre et déconcertant. Je ne pouvais chasser l'idée baroque de gens courant au pas gymnastique. J'essayai de couper la file en agitant ma cravache... Les papilons se dérobèrent, se rejoignirent presque aussitôt et la ligne se ressouda.

Nous atteignîmes le col. Par la montée de Dong-Khé l'interminable procession s'élevait. Les papillons, blanc et jaune, tous identiques, en file unique, jamais deux l'un à côté de l'autre, franchissaient le col auprès de nous et fuyaient vers That-Khé, ligne de points clairs sur la verdure. Cela nous [illegible] ainsi [illegible] des heures. Il devait être passé des milliers et des milliers de papillons....

Pendant notre courte halte, les coolies regardaient la procession bizarre. Je les fis interro-

ger. Ils n'avaient jamais vu cela. Ils étaient inquiets....

Nous prîmes la descente. Nous fîmes encore cinq cents mètres en croisant la file des voyageurs aériens. Soudain elle cessa, comme elle avait commencé. Le dernier papillon passa, se hâtant. Derrière, pas un isolé. Chacun se retourne suivant des yeux l'arrière-garde qui décrut très vite. Et il n'y eut plus rien. Dans la grande lumière, le paysage me parut subitement désert.

Je rêvai à ce phénomène et j'en cherchai les causes naturelles. Une migration de papillons ?... Mais à quel propos, et pourquoi une pareille réunion d'individus de même espèce, qu'une intention déterminée semblait conduire ? Je voulus rattacher le phénomène à celui des chenilles processionnaires. En fin de compte je ne trouvai pas l'explication satisfaisante.

Nous marchions depuis un quart d'heure, sans mot dire, lorsque Kham rompit le silence.

— Je n'avais jamais vu cela, dit-il. Mais j'ai entendu parler de grandes réunions de papillons en des années d'autrefois. Les gens disaient qu'ils étaient les esprits d'hommes qui devaient tomber dans de grandes batailles ou mourir en foule dans des événements terribles.

Je songeai aussitôt à la légende japonaise.

— Et vous, Kham, dis-je, croyez-vous à cela ?

— Oh non ! fit-il avec un sourire. Cela est bon pour les *nha-qués* (1).

Mais Kham était un esprit fort, frotté d'occidentalisme.

HERBERT WILD.

UN GRAVE DANGER SOCIAL

LE DROIT A L'ASSASSINAT

Il n'entends parler partout que de communisme, de bolchevisme et du péril que ces doctrines font courir à la Société. Il n'est que trop vrai. Bien que minorité — et peut-être à cause de cela même les minorités bien entraînées ayant toujours triomphé des majorités aveuglées — le communisme est un grave danger qui menace l'existence même de notre pays, car il est, ne l'oublions pas, admirablement organisé. Il s'est traduit dans tous les milieux, réparti qu'il est, sous une discipline de fer, [illegible] Comme la tuberculose, il s'étend peu à peu en disséminant ses points d'infection dans les organes sains, mais en mauvais état de défense. Car, à l'instar de toute maladie microbienne, il faut, pour que le communisme se développe, qu'il rencontre un terrain favorable. Le danger, en réalité, vient moins de sa puissance que du peu de résistance qu'il rencontre. [illegible] toutes les révolutions, qui ne l'ont jamais emporté que par la défaillance des défenseurs de l'ordre. Cela est vrai de la Révolution russe comme de la Révolution française. Aussi bien le communisme n'est dangereux chez nous que [illegible] le manque d'énergie [illegible]

[illegible] nos ministres ne manquent pas de dénoncer le péril en de beaux discours tout animés d'un vigoureux esprit de lutte, mais leur ardeur offensive s'arrête à la péroraison. En dehors des manifestations trop bruyantes, qu'il répriment, les pouvoirs publics laissent se multiplier et s'étendre les foyers d'infection. Ils assistent impuissants à l'extension du mal.

On aurait tort, toutefois, de s'en prendre aux seuls gouvernements. C'est, au fond l'esprit public, dont ils sont le reflet, qui est le vrai responsable. La morale, la justice, le [illegible] ne comptent plus pour lui. Il semble incapable de réagir.

Nous en avons une triste preuve dans les acquittements scandaleux dont, ces derniers temps, le jury s'est rendu coupable. *L'Animateur des Temps nouveaux* nous en donne une [illegible] femme qui [illegible] épousé par amour, le tue de deux balles de revolver. Une autre tue le sien pour une futile querelle à propos de jouets. Une troisième abat son époux, en manière d'avertissement, pour lui faire peur. Un mari perfore les poumons de [illegible] qu'elle était une « coureuse ». Jaloux, un cou[illegible] sienne sur laquelle il a tiré six balles de revolver. Escorté de témoins, un maroquinier célèbre, qui s'en fait par la suite une magnifique réclame, [illegible] l'ami de sa femme, avec laquelle il file à nouveau le parfait amour. Tous sont acquittés. J'en [illegible] Petheura [illegible] assassiné en pleine rue par un petit horloger

(1) [illegible]

juré qui ne partageait pas ses opinions politiques. Bien entendu, on l'absout. Un peu plus, on le félicitait.

L'opinion publique, en l'espèce le jury, réserve toute son indulgence aux assassins. N'est-ce pas à eux que s'intéressent les journaux, qui publient leur portrait en première page. Leurs victimes non seulement ont tort, elles font, au vrai, figure de coupables. Ce sont elles qui sortent flétries des Assises, tandis que leurs bourreaux recueillent les applaudissements de l'auditoire. On ne saurait mieux reconnaître le droit à l'assassinat.

Étrange déviation de l'esprit public ! Par habitude, sensiblerie déplacée, fausse pitié, absence d'idéal, celui-ci ne s'indigne plus des crimes les plus odieux et les moins justifiés, si jamais un crime peut l'être. Le sens de la justice est émoussé, sinon perdu, dans la proportion même où le sens moral a diminué. A cette régression, le spectacle des mœurs contemporaines, où le succès justifie les pires forfaits, n'est pas pour remédier. Ajoutez à cela les contradictions de certains médecins aliénistes qui, quand il s'agit de prévenir un crime, déclarent le sujet pleinement responsable, quitte, le crime une fois commis, à soustraire son auteur au châtiment sous couleur d'irresponsabilité. N'est-ce pas ce qui est arrivé dernièrement pour Madame Lefèvre qui, sciemment, froidement, en pleine possession de ses facultés, a tué sa belle-fille à bout portant ? Elle a été condamnée, mais il s'est trouvé un médecin militaire pour prétendre qu'elle était irresponsable, et, qui plus est, a écrit un livre pour le démontrer !

Cette déviation de l'esprit public n'est pas seulement étrange : elle est redoutable. L'assassinat n'étant plus puni, est désormais considéré par beaucoup comme permis. Mieux vaut tuer, dit-on, que blesser, fût-ce par imprudence. On est à peu près sûr d'en sortir indemne, pour ne pas dire célèbre, telle Madame Steinheil. Les acquittements, dont régulièrement le jury nous donne le spectacle, confèrent, plus qu'un droit, — un encouragement à l'assassinat. Pourquoi se gêner ? Votre femme est-elle coquette, votre mari maussade, débarrassez-vous en. Quoi de plus simple ? On ne court aucun risque. Vous avez un adversaire politique : inutile de discuter. « Tue-le » pourrait-on répéter en modifiant légèrement le mot célèbre d'Alexandre Dumas fils. Chacun est ainsi invité à se faire justice soi-même. A quoi bon alors les tribunaux ? Ils ne serviront bientôt plus qu'à entériner les meurtres. Mais, alors, nous serons revenus à la barbarie primitive où chacun contre l'agression de chacun sera obligé de se défendre. Ce sera la lutte universelle et sa conséquence, l'anarchie.

Aussi bien la faiblesse des jurys est-elle un grave symptôme de l'anarchie larvée dans laquelle nous vivons déjà et qui envahit peu à peu le corps social qu'elle désagrège. Et ne pensez-vous pas que si nous nous défendons aussi mal contre le bolchevisme, s'il gagne progressivement du terrain et gangrène lentement mais sûrement la Société, cela tient principalement à cet affaissement moral dont la complaisance que nous témoignons aux criminels est un signe certain ?

PAUL GAUTHIER.

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION RUSSE

Il y a dix ans... Voici dix ans que dure cette terrible expérience communiste qui, dans la pensée de quelques illuminés, devait transformer, régénérer le monde et faire régner cette justice terrestre que le prophète Isaïe annonçait huit siècles avant Jésus-Christ. Elle n'a pas transformé le monde, mais elle y a apporté des perturbations dont il est loin d'être remis. Aussi bien toutes les prédilections que l'on a faites sur la révolution russe se sont trouvées démenties par les événements, et rien plus que cette récente histoire n'enseigne la modestie à ceux qui font métier de raisonner sur la politique. Les révolutionnaires du monde entier annonçaient tous les jours l'effondrement de la société capitaliste ; les conservateurs prédisaient de même l'effondrement prochain du régime soviétique et démontraient qu'une société basée sur des principes contre nature ne pouvait pas vivre. Or, le régime capitaliste se renforce d'année en année au point de prendre l'aspect d'une ploutocratie de plus en plus puissante et le régime bolchévique a jusqu'ici résisté à tous les assauts. Et si la ploutocratie internationale

s'accommode de plus en plus d'un socialisme d'ailleurs fort édulcoré, le régime soviétique ne subsiste que parce qu'il a abandonné les uns après les autres tous les principes du marxisme intégral et du communisme doctrinal.

Bien entendu, le gouvernement soviétique n'avoue pas ce fiasco d'un système, qu'il continue à incarner dans le monde aux yeux de tous les partis révolutionnaires d'Europe et d'Asie, mais il éclate à tous les yeux, surtout en ce moment-ci, bien que seuls les représentants des partis communistes qui sont dans la stricte obédience de Moscou aient été conviés aux fêtes civiles et militaires qui ont été célébrées à cette occasion. En réalité, le jour où Lénine lui-même, l'idole, le demi Dieu de la Russie soviétique a renoncé à l'application du communisme intégral pour adopter ce qu'il appela la nouvelle politique économique, la Nep, l'échec de la grande expérience marxiste était patent. Dès ce moment, malgré toutes ses violences verbales et doctrinales, la révolution russe n'était qu'une révolution comme les autres, c'est-à-dire la substitution d'une classe de possédants et de privilégiés à une autre. Elle a pris des proportions plus grandes que les autres, parce que la Russie est immense, et plus sanglantes parce que les masses russes sont plus près de la barbarie élémentaire, mais elle n'a plus rien de la grande expérience marxiste qu'avait rêvé l'implacable Lénine.

Les révolutions sont toujours l'œuvre d'une minorité, mais la révolution bolchevique ou plutôt l'établissement du gouvernement soviétique tel qu'il fonctionne encore aujourd'hui, fut l'œuvre d'une minorité infime. Les bolcheviks, et ce fut leur grande supériorité sur les cadets et sur les socialistes révolutionnaires du type Kerinsky — avaient promis des choses simples et extrêmes : la paix sans condition, qui devait permettre aux soldats de rentrer chez eux, et la terre aux paysans. Aussitôt après la « grande victoire d'octobre », c'est-à-dire l'effondrement du gouvernement de Kerinsky, tous les soldats, tous les matelots s'empressèrent de regagner leur village pour se partager les terres et les biens des propriétaires. Tel un torrent qui détruit tout sur son passage, ils se ruèrent vers l'est, laissant au gouvernement bolchevique, c'est-à-dire à quelques centaines de théoriciens, d'aventuriers et de professionnels de la révolution, toute liberté d'action. C'est ce qui donna au gouvernement bolcheviste, et en particulier à Lénine l'illusion qu'il allait pouvoir réaliser à sa guise tous les rêves qu'il avait [illegible] sont si longtemps complus les réfugiés politiques de [illegible] Il a cru qu'il suffirait de décréter le marxisme pour l'imposer [illegible]

Ces [illegible] tique semblent vraiment inspirés par Bouvard et Pécuchet.

En 1847, Marx écrivait déjà :

« Si le prolétariat arrive à renverser la domination politique de la bourgeoisie, sa victoire ne sera qu'une étape de cette révolution bourgeoise, étape qui sert le développement ultérieur de cette révolution, comme en 1794, et cela jusqu'au moment où se développeront les conditions matérielles qui rendront nécessaire la suppression du mode capitaliste de production, et par conséquent le renversement définitif du pouvoir politique de la bourgeoisie. »

Qu'est-ce que ces conditions si ce n'est une production intense, une crise de pléthore économique ? Or Lénine choisissait, pour faire son expérience, un pays où la production industrielle commençait seulement à s'organiser, ou la production agricole était encore à demi féodale, et un temps où la Russie, ruinée par la guerre, était à la veille de la famine. Aussi l'expérience fut-elle désastreuse. Au bout de quelques mois elle se traduisait par des révoltes ininterrompues de paysans, par la famine des grandes villes et par le mécontentement croissant des ouvriers, qui n'avaient pas tardé à reconnaître qu'ils n'étaient les maîtres que de nom. Cette résistance des ouvriers et des paysans cessa devant la menace de contre-révolution. Le peuple, encore dans l'ivresse du récent partage des terres, fit bloc contre les Wrangel et les Denikine, et les commissaires bolcheviks n'eurent pas de peine à déchaîner un mysticisme révolutionnaire qui se traduisit par un redoublement de terreur. Mais à peine la contre-révolution était-elle vaincue qu'une grève générale éclatait à Pétrograd, puis une autre à Moscou, suivie bientôt de la révolte des marins de Cronstadt. Grèves et révoltes furent noyées dans le sang, mais quelques jours après le gouvernement capitulait. Il admettait la *Nep*, c'est-à-dire une politique économique basée sur le même principe que le capitalisme le plus classique. Lénine et les théoriciens étaient vaincus par la nouvelle bourgeoisie paysanne qu'il avait créée sans s'en douter.

Et depuis sa mort la puissance de cette classe nouvelle n'a [illegible] qui sont en [illegible]

[illegible] communistes, mais dans une sorte de [illegible] alliance politique, le reconnaissent Ou[illegible], dernièrement dans *Le Populaire*, le journal de M. Léon Blum.

[illegible]

[illegible] la dictature bolcheviste [illegible] dictature de [illegible] qui s'émancipe de plus en plus de [illegible] qui entre en conflit avec leurs intérêts [illegible] se désagréger.

[illegible] qui le lire si violemment le parti communiste en ces journées du dixième anniversaire en [illegible]

[illegible] mouvement [illegible], il n'y a pas de ques[illegible] [illegible] par la pres[illegible] la liquida[illegible] en la poussant [illegible]

La liquidation bonapartiste de la dictature actuelle me paraît peu probable, à moins d'événements imprévus, mais la révolution, dès à présent paraît se liquider par la constitution d'une oligarchie très fortement organisée. O ironie de l'histoire, Lénine n'aurait bouleversé la Russie et le monde, exterminé le Tsar, supprimé toute l'ancienne société russe que pour lui substituer une espèce de Tchin assez analogue à celui que créa Pierre le Grand ! Mme Andrée Viollis, qui a rapporté de Russie un livre plutôt favorable aux Soviets, mais dont on ne saurait contester la consciencieuse bonne foi, a été vivement frappée par l'espèce d'ascétisme qui anime les jeunes dirigeants du bolchevisme. Il est évident que l'idée que s'en font de bonnes gens qui voudraient ne voir en eux que des bandits avides de vengeance et de jouissance est tout à fait fausse. Il y a parmi les successeurs de Lénine des gens qui croient à leur mission et qui sont de ce fait parfaitement respectables, mais ils n'en sont que plus dangereux. Le régime politique qu'ils s'efforcent d'implanter est assez analogue à celui dont rêva Renan : une aristocratie de savants et d'ascètes gouvernant le peuple exclusivement pour son bien. Mais Renan savait que c'était [illegible]. Mme Viollis a vu de ces dirigeants bolchevistes qui, jeunes et ardents, mènent une vie extrêmement austère et laborieuse, se contentent d'un rôle obscur et se consacrent à la Révolution à peu près dans le même esprit que les compagnons d'Ignace de Loyola se consacraient au service de l'Eglise. Ce désintéressement peut commander l'admiration, mais il se double d'un fanatisme plus inhumain que ne le fut jamais le fanatisme religieux. « Un cœur marxiste ne connaît pas la pitié » disait une jeune femme à Georges Duhamel, qui, lui aussi, vient de consacrer un livre à la Russie, qu'il vient de visiter avec sympathie. Il est vrai que, peu après, elle le prenait à part, pour lui dire que tout de même elle faisait partie d'un comité de secours aux familles des fusillés. N'empêche ; il est des compagnons qui appliquent absolument la formule et se croient sublimes parce qu'ils sacrifient tout sentiment humain à leur chimère. De même, ils sacrifieraient sans un regret toute la civilisation à leur révolution utopique, et précisément parce que les faits la contredisent, ils s'enfoncent toujours plus avant dans leur monstrueuse idéologie. Ils reconnaissent que la révolution les a déçus et que la *Nep* a engendré une nouvelle bourgeoisie qui « ne vaut pas mieux que l'ancienne », mais ils attribuent cet effet à la « guerre sournoise » que leur fait le capitalisme international. Ils déclarent que la grande révolution prolétarienne ne pourra aboutir que si elle est « mondiale », et ils tendent tous leurs efforts vers la propagande et la politique étrangère. De là l'élément de trouble qu'ils apportent partout en Europe.

M. Georges Duhamel rapporte dans son livre un bien curieux dialogue qu'il eut avec son guide, Marie Pavlova, le jour qu'ils visitaient ensemble la maison des paysans. Georges Duhamel s'arrête devant une de ces affiches pédagogiques et morales comme en publie la ligue anti-alcoolique.

— Dites-moi, que signifient, Marie Pavlova, ces deux images [illegible] du moins les textes dont ils sont accompagnés.

— [illegible], c'est le paysan maladroit. Il sème dans [illegible] mal préparé. Sa récolte est médiocre. Le peu qu'il gagne, il le dépense à boire et sa famille vit misérablement. De l'autre côté, le paysan intelligent, qui travaille bien sa terre. Il gagne beaucoup d'argent, est sobre et rend les siens heureux.

— Fort bien, Marie Pavlova, voilà de saine morale. Et qu'est-ce [illegible]

— La tirelire dans laquelle le paysan peut déposer son épargne. Il la laisse avec la clef aux soviets du village, en sorte qu'il n'est pas tenté de s'enivrer et de dépenser son argent à tort et à travers.

— C'est la méthode que j'emploie à peu de chose près

[illegible]

Marie Pavlova me jette un regard désespéré.

[illegible] vailler utilement et à vivre une vie honorable ?

[illegible] et non aux doctrines stériles. Il est inévitable qu'il y ait des maladroits et des paresseux. Il est inévitable aussi que [illegible] capitalisme.

[illegible] par la nécessité plus forte que toutes les théories, la grande révolution prolétarienne en est [illegible] qui s'est emparée de la Russie en criant mort [illegible] la bourgeoisie rurale qui finira par l'étouffer. C'était bien la peine de bouleverser un monde et de torturer une nation. Avant de reprendre leurs manches de lustrine et leur sandaraque Bouvard et Pécuchet n'avaient fait que dissiper leur héritage ; leurs disciples de Moscou ont dissipé celui d'une grande nation et compro[illegible]

L. Dumont-Wilden.

LE ROMAN

TROIS ROMANS DE LA VIE SPIRITUELLE

[illegible] mière fois parmi les moissonneurs, étrange [illegible] paysan et curé de village, noir comme un [illegible] mais dressé dans une sorte de grandeur en [illegible] pas de ces marchés-là. Le moissonneur d'occa[illegible] litation. La mère est devenue folle de chagrin : [illegible] où il vit avec un frère et une sœur célibataires. [illegible] Pour ceux-là, l'horizon est limité à ce monde. [illegible] contraste avec le détachement du prêtre, nous [illegible]

[illegible]

mis[illegible] soulageraient ; mais, ils ne la soupçonnent pas : leur curé ne se plaint jamais, et d'ailleurs, ne l'a-t-on pas vu toucher un jour de l'argent dans une banque ? La légende est bien établie : le bonhomme a des ressources et s'il ne dépense rien, s'il vit de privations, c'est qu'il est avare. On l'admet d'autant mieux qu'on a besoin de le croire. Cela dispense de toute aide et de tout remords. La servante, si longtemps fidèle, en vient à abandonner son malheureux maître pour une meilleure place et bientôt lui conseille de se séparer de son chien qu'il nourrit trop mal... Ainsi le sacrifice se poursuit et se consomme. Ses confrères eux-mêmes n'ont jamais sondé une telle infortune qui se cache ombrageusement et ne demande qu'à s'oublier. « Il était ainsi fait, qu'à la moindre déroute de son destin, il déposait son fardeau de misères, l'oubliait, pardonnait à la vie ». Une occasion se présente : il pourrait être curé d'un village voisin, qui n'a plus de pasteur, et, où il trouverait l'appui du château. Mais il est retenu par le sentiment, plus ou moins obscur, qu'avec lui disparaîtrait une puissance morale dont sa pauvre église est le foyer. Il continue à cheminer, chaque jour plus courbé, sur sa voie douloureuse.

Mais, à mesure qu'il avance, il se transfigure. Ce curé de campagne n'était qu'un pauvre homme tout simple, honnête et droit, paysan, fils de paysan, qui avait vu peiner durement sa mère et avant qu'elle ne succombât à la tâche, s'était donné à son espoir de connaître quelque trêve auprès de lui dans la paix du presbytère. Mais elle est morte quand il était encore séminariste et il s'est trouvé seul sur le chemin où elle devait l'accompagner. Que la volonté de Dieu soit faite ! « Sans faiblesse, sans remords, il a pris d'instinct la route plate des âmes moyennes ». Longtemps, il a été satisfait de son sort. Il mangeait à sa faim et avait même acheté, pour remplacer son vieux lit vermoulu qui menaçait ruine, un lit de cuivre de cent cinquante francs, payé moitié comptant et moitié par mensualités, — un lit d'or, dirent ses paroissiens qui l'avaient vu (et ce fut le commencement de la légende). Puis, sont venues les années de famine, les colères de la servante et ses menaces de le laisser seul avec sa misère, et l'abandon... « Sa longue pauvreté l'a diminué. Son âme même s'étrique, se racornit. Heureux ces premiers chrétiens qui puisaient dans la violence des persécutions une exaltation quotidienne ! Lavés dans leur propre sang, ils montaient vers Dieu comme des colombes pourprées. L'abbé Rouségas, curé-paysan du XXe siècle, a faim, simplement... » Il essaie ce que peut essayer un paysan : la culture d'un peu de terre. Celle qu'on lui a abandonnée est maigre ; il entreprend pour l'aménager un rude labeur dont le résultat est anéanti par l'orage. Et c'est alors, au moment où il n'y a plus d'espérance, que Dieu a regardé son serviteur et va le payer.

Une dernière crise : la crise suprême. Nicolas Dufoc, l'ex-bagnard, est réhabilité. Dans le village, grâce au prix élevé qu'ils obtiennent de leur récolte, les moindres cultivateurs vivent à l'aise. Rastigote le chemineau ne manque de rien. Seul le curé, pauvre et vieux, n'arrive pas à résoudre le problème de sa destinée. Lui seul est un vaincu. Encore une fois, toujours, les apparences jettent un voile trompeur sur cette absolue détresse. Dufoc a fait restaurer l'église, acheté des ornements neufs. La messe du 15 août est superbe ; et l'abbé Rouségas a bon air sous ses somptueux vêtements sacerdotaux. Mais le soir, après les vêpres, il s'endort dans son église. Quand il se réveille, le vent d'orage a refermé sur lui la porte. Il est prisonnier pour la nuit, avec le sentiment d'être abandonné des hommes et de Dieu. « Il s'assit dans le chœur, en proie à un malaise physique et moral intense. Il avait faim : faim de paix, faim de Dieu. Or, Dieu et le pain lui manquaient à la fois : sa tiède ferveur coutumière lui faisait même défaut. Pour la première fois de sa vie, le doute sifflait au fond de lui comme une eau qui s'infiltre avec une violence continue. » N'a-t-il pas sacrifié sa jeunesse à une chimère ? Non ! La vérité lui apparaît, éblouissante ; il s'agenouille et chante son cantique d'action de grâces, puis s'endort et se réveillera dans la poésie du matin, malade, touché à mort, mais radieux et consolé, parce qu'il en a fini avec ce monde et qu'avant de le quitter il connaît l'amour, — l'amour des misérables, l'amour du silence et de cette pauvreté dont l'égoïsme des hommes a fait sa compagne...

L'art sobre, concentré, pittoresque de ce récit, accuse le relief des personnages et s'éclaire des lueurs de la plus haute spiritualité. L'accent est rude, parfois, un peu âpre, comme ce coin de Gascogne, aux confins de l'Espagne, où se passe l'action. Mais il est imprégné de poésie. Rien n'est plus réel, d'une part, vrai d'une vérité saisie sur le vif, que le détail expressif des figures, des gestes, des propos. Mais il y a, d'autre part, une adroite construction des scènes essentielles auxquelles l'auteur sait re-

duire avec sûreté son développement dégagé de toutes médiocrités parasitaires et oiseuses banalités. C'est du modernisme classique.

***

Nous retrouvons dans une œuvre toute différente, qui publie en même temps le même auteur et qui se développe à travers les secrètes et poignantes péripéties de la vie d'un foyer [1]. Quelque chose de mystérieux, d'inconnu, pèse sur celui-là — nous le sentons dès les premières pages du récit, quand Sylvain, le plus jeune des trois enfants — un garçon de dix-neuf ans — rentrant le soir à la maison trouve sa mère fort troublée, à la suite d'une visite qu'elle a reçue. Elle l'attendait impatiemment : il faut bien qu'elle lui parle. Elle va chercher des lettres qu'elle veut lui montrer, mais s'abat, trahie par son cœur malade, et n'a que le temps de balbutier une dernière recommandation : « Ne pars pas ! Restez toujours ensemble ».

Il se proposait de partir, en effet ; il en avait parlé déjà, il voulait, ce soir-là, en parler encore car, sous des apparences d'union parfaite maintenue par la volonté maternelle, il sentait un malaise profond, le besoin de se libérer, de s'affranchir. Est-ce parce que les manies de chacun, dans ce foyer à quatre où l'on est si rapproché, lui causaient une exaspération chaque jour croissante ?

Est-ce parce que sa mère le voyait toujours petit et lui rappelait trop souvent avec une tendresse maladroite son infirmité (il boite très fort depuis un accident de son enfance) ? Toujours est-il qu'il n'est plus question maintenant de ce projet. Le désespoir des trois enfants les rapproche encore, — pour un temps. Peu à peu, la vie commune devient insupportable à Sylvain ; il observe son frère avec des yeux nouveaux et s'aperçoit qu'il ne le connaît pas. Celui-ci, d'ailleurs, change visiblement ; il se révèle violent, menteur et buveur. Sylvain se demande à qui peut bien ressembler ce frère inconnu et comment il a pu jusqu'ici être un autre homme. Question à laquelle, il sera bientôt en état de répondre, quand il saura que pèse sur son aîné une hérédité redoutable à laquelle celui-ci a échappé trente ans parce qu'il l'a voulu, parce qu'il a pu refouler en lui [illegible] personnalité [illegible] [illegible] menacé de [illegible] [illegible] et [illegible] pour le fils [illegible] [illegible] lance avec lui ; elle a voulu le protéger, le sauver de lui-même, le défendre contre sa nature et pour cela l'encadrer, le soutenir. [illegible] sa fille [illegible] après elle, cette volonté et la personnifie toute pure, sans alliage ni mélange d'aucun autre [illegible], avec un [illegible] un désintéressement absolu. Elle remplacera sa mère morte [illegible] [illegible] [illegible] rement sa vie terrestre, elle se donnera à Dieu. Sous son aspect un peu dur, un peu fermé, nul ne devine sa grandeur. Les siens n'en ont pas plus le sentiment qu'elle-même : « C'est une bonne et douce fille, moins intelligente que mes fils », disait la mère. Laura, si nous la regardons bien, nous apparaîtra comme dépositaire de cette intelligence supérieure qui domine le destin collectif parce qu'elle le comprend. Ecoutez ses paroles : « Il faut surtout chercher sa vérité... Je crois qu'en ce moment la solitude ne serait féconde pour aucun de nous [illegible] Sylvain se rendra compte « que le mystère de sa mère avait dû très fort peser à cette tête de petite fille qui, toujours tremblante pour le foyer, n'a pas eu d'enfance comme ses frères et cherche ailleurs son asile. »

Sylvain, le troisième enfant, est celui dont la poussée passionnée brisera la ronde invisible, — la ronde des morts qui nous enserrent de leur étreinte.

Il est le plus faible pourtant, replié sur lui-même par une infirmité, voué, semble-t-il, à la timidité, à la dépendance. C'est pour cela sans doute qu'il a un besoin [illegible] [illegible] périeux de s'affranchir. Son ardente sensibilité lui fait aimer la vie. A la première alerte de son jeune amour, il se découvre lui-même sous l'amoncellement des hérédités, distinct de sa mère douce et résignée, de son père mystérieux : l'homme éternel, qui veut non pas subir, mais créer son destin.

Il le crée [illegible] qu'il a su [illegible] dans l'héritage des morts, la part qu'il faut accepter et celle dont il convient de s'affranchir. Leur volonté serait un faix bien lourd, si nous n'étions pas capables de l'interpréter et de l'adapter aux circonstances. Ce n'est pas leur rester fidèle que de se laisser envoûter par eux :

1. Isabelle Sandy. *[illegible]* [illegible] Vraie France).

[illegible] vers la vie, substituer à l'ordre apparent et faux qui résulterait d'une servitude passive l'ordre réel, qui naît de l'adaptation. Sylvain pense ainsi, mais il ne se sent fort, invincible, que lorsqu'il est enfin placé par la désignation d'outre-tombe de sa mère, au poste de commandement. Elle avait prévu qu'il lui appartiendrait un jour de devenir le chef de sa famille et de décider. « Longtemps accablé par ses morts, il est enfin sauvé par l'un d'entre eux. L'orage ne lui fait plus peur. Les morts s'éloignent, leur envoûtement est brisé. L'avenir s'éclaire avec ses grappes de vivants passionnés. Il vaincra ! » Victoire dans la lutte contre le passé, contre le présent, pour l'avenir. Voici un homme qui a forgé son destin comme un fer sur l'enclume.

Ces figures, à la fois vraies et expressives, évoluent dans une atmosphère de vérité et de poésie qui est comme purifiée par la lumière de l'âme. Et c'est bien là l'originalité propre, la note personnelle de Mme Isabelle Sandy. L'alerte et sobre récit suggère bien des pensées, que l'art enveloppe, et sur quoi il se garde — avec combien de raison ! — de discourir. L'auteur déjà célèbre d'*Andorra ou Les Hommes d'airain*, *L'Homme et la Sauvageonne*, *[illegible] les Cœurs tragiques*, a manifesté, sous une forme encore une fois renouvelée, sa puissance de pénétration psychologique et de lumineux symbolisme, mais aussi l'accent personnel d'un talent très moderne, qui sait s'avancer fort loin, sans jamais dévier, sur la droite ligne du génie français.

***

Le Malfaisant de M. Jean Leune (1), n'a de commun, avec *La ronde invisible*, que de nous émouvoir, comme elle, étrangement et, le livre une fois fermé, nous laisser songeurs...

L'action de l'Esprit du mal devient si manifeste à certaines époques, dans certaines crises de la vie collective, que l'obsession du Malfaisant reparaît dans la littérature et l'éternelle figure de Satan reprend sur les imaginations tout son empire. N'est-ce pas un des signes de notre temps, déchiré par des forces contraires, les unes destructives, les autres constructives, celles-ci souvent terrassées et partout exposées aux assauts, aux malices ? L'originalité du livre de M. Jean Leune, son intérêt singulier et piquant, la haute signification de son symbolisme, tiennent précisément à ce qu'il a su renouer, de la manière la plus naturelle, la tradition du moyen-âge à la crise du temps présent, évoquer dans l'atmosphère d'aujourd'hui les légendes de ce lointain passé et retrouver, sous des aspects si différents, l'identité profonde.

Enveloppés d'une atmosphère de trahison et d'intrigues suspectes, des officiers qui se battent quelque part, dans le Nord, en 1914, et qui n'ont déjà que trop l'impression du « diabolique », retrouvent sur ce coin de terre, toujours vivant après des siècles écoulés, le souvenir de scènes, d'épisodes où passe la figure du Malin. Car il vit toujours dans les légendes des campagnes d'Artois, et les voici, telles que les contaient les ancêtres, avec la couleur du passé, les ressemblances qui les rapprochent du présent, leur vérité de toujours. Entre ces troublantes évocations de jadis, où passe, toujours changeante, mais toujours si vivante et si vraie, la figure du Malfaisant, et la réalité « infernale » dans laquelle vivent ces hommes d'aujourd'hui, qui voient toutes les ressources de la civilisation et de ce qu'on appelle le progrès à l'œuvre pour détruire, ne sentez-vous pas le lien continu d'une même force, toujours agissante pour le mal, dans notre société actuelle comme dans celle d'autrefois ? Entre le premier chapitre, « Où l'on fait connaissance avec Satan », et le dernier qui ferme le cercle sur « Le retour du Malfaisant », — l'un et l'autre évocateurs « de l'une des plus effroyables Malfaisances de l'Histoire », — les saisissantes légendes de la Chaussée Brunehaut, l'intendant de Camblain-Châtelain, Brudemer, la noce de Gavron-Saint-Martin, l'archet du Sabbat, le Galet noir de Gauchin-le-Gal, la Caverne aux Lumières, la partie d'échecs du diable, sont les épisodes qui constituent ce roman de l'Esprit du Mal. Ils réunissent à un rare degré, chacun en soi et plus encore dans leur suite, le pouvoir de subjuguer l'imagination et celui d'éveiller des pensées. Salutaires pensées, d'ailleurs, et fécondes aussi, puisqu'elles aboutissent toutes à reconnaître la lutte de deux grandes forces qui se partagent le monde : force destructive, force constructive — celle qu'il faut combattre, celle qu'il faut aider.

***

Il est impossible de ne pas être frappé, dans ces trois œuvres, d'un sens profond de la spiritualité. Deux d'entre-elles, *La Ronde invisible*

(1) Jean Leune : *Le Malfaisant*. Éditions de la Vraie [illegible]

et *Le Malfaisant*, appartiennent à une collection qui s'est précisément donné pour objet d'offrir à de telles tendances les moyens de se manifester. Nous avons eu déjà l'occasion de remarquer ce goût des collections, où il faut voir un effet du besoin de classer la production contemporaine, à la fois si copieuse et si diverse, de s'orienter dans son désordre. Les « Éditions de la Vraie France » en sont, avec les deux livres que nous signalons aujourd'hui, à leur 47 ou 48 volumes. Le critique de la *Revue Bleue* se serait certainement montré moins réservé à leur égard s'il n'était leur directeur littéraire. Il ne veut relever ici, dans leur développement, qu'un signe des temps, propre à rassurer parmi tant d'autres, dont on n'a que trop de raisons de s'inquiéter. Le sens de la vie spirituelle est plus aigu que jamais chez beaucoup d'écrivains français et chez un très grand nombre de lecteurs. Mais, il s'est établi, dans la littérature contemporaine, des courants et des modes qui nous font illusion, suivent une autre pente et risqueraient à la longue de tout emporter.

C'est ce qu'il ne faut pas. Les éditeurs se montrent souvent trop empressés à suivre « le goût du public », comme s'ils ne contribuaient pas à le créer, et comme si, par ailleurs, il y avait vraiment un « public » et un « goût ». Ne prenons pas ces abstractions pour des réalités. Maintenons la diversité des esprits et des talents. Ce qui peut être grave, c'est d'imposer silence à un écrivain, sous le prétexte qu'il ne répond pas au « goût public » ; ce qui est plus grave et peut devenir désastreux, c'est de l'inciter à se plier au « goût public », à suivre le courant, à accepter la mode, à renchérir... En aucun temps, il n'a été plus nécessaire, comme le disait le programme des *Éditions de la Vraie France*, voici déjà quatre années, en 19[illegible] « d'ouvrir devant l'œuvre littéraire un champ plus vaste que le domaine étroit de la sensualité et du sentimentalisme morbide où l'enferme trop souvent le roman contemporain ». Jamais il n'a été plus souhaitable que celui-ci utilise l'ampleur de la vie et les richesses de l'âme. Nous cherchons ici les occasions de montrer qu'il n'y manque pas.

FIRMIN ROZ.

LE THÉATRE

LE VERS ÉTERNEL : CHANTECLER

Je me suis [illegible] dramatique [illegible] l'enthousiasme des foules qui viennent applaudir la belle voix d'un comédien, si toutes les [illegible] sur le déclin du goût dans le public ne reposent pas finalement sur une illusion ; et, s'il est vrai que d'ordinaire les fournisseurs offrent à leur clientèle ce qu'elle demande, il est probable aussi que nos contemporains seraient parfaitement capables d'aimer et d'apprécier de belles pièces, si les auteurs étaient capables de leur en donner. N'est-ce pas un grand signe en faveur de l'année 1927 que d'y voir la plus belle œuvre d'Edmond Rostand obtenir pleine et définitive justice ?

Lorsque *Chantecler* fut joué pour la première fois, un certain nombre de circonstances lui furent défavorables — lesquelles — sont aujourd'hui tout justement retournées.

D'abord *Chantecler* était [illegible] *Cyrano de Bergerac*. Non seulement le premier triomphe avait rendu un second difficile, mais le genre de ce théâtre était trop fixé, trop déterminé dans l'admiration publique, pour qu'il fût possible à Edmond Rostand de s'en écarter, sans avoir l'air de déchoir et de se trahir lui-même. Si modeste qu'on [illegible] d'un ouvrage artistique, il est toujours dangereux de tromper dans l'ouvrage suivant l'habitude déjà prise du public. A plus forte raison, quand il s'agit de l'univers ébloui, Edmond Rostand avait commis la plus [illegible] qui est l'originalité [illegible] de sa gloire première. Il ne pouvait [illegible] que par effraction.

De plus *Cyrano* était, par excellence, une œuvre d'art [illegible] par fantaisie d'imagination et ingéniosité d'esprit. Le personnage principal était, entre tous, un personnage [illegible] dans son fond [illegible] pièce en vers était un chef-d'œuvre d'ajustage scénique. *Chantecler*, au contraire, [illegible] exécuté dans une période plus avancée de la vie du poète, est d'inspiration essentielle-

ment lyrique et, par conséquent, personnelle. Alors que dans le premier drame, c'était le lyrisme qui, par instants, pouvait donner aux délicats une passagère impression de factice, dans le poème, c'est tout ce qui est jeu d'accessoires et de mise en scène qui risque de suggérer aux mêmes quelque chose de la même impression. L'hymne au soleil, par exemple, est de pur lyrisme : on admire sans réserve. Dans le lever de l'aurore, au contraire, on sent un peu de maniérisme scénique dans l'agitation du coq, car la poésie ne gagne rien à devenir réalité et mouvement :

Vous [illegible]
Il reste quelque chose à faire [illegible]
Le soleil ! Le soleil !
Il est là ! Je le vois !
Mais il faut l'arracher de derrière ce bois
ets, etc.

Certes, Chantecler, comme tous les héros de toutes les pièces d'Edmond Rostand, comme tous les héros de toutes les pièces de tous les poètes, depuis Théodore de Banville jusqu'à Victor Hugo lui-même, est le même que Cyrano, puisque c'est le poète. Seulement Cyrano est le poète parmi les hommes, et Chantecler le poète au milieu de la nature. L'un est un redresseur de torts et l'autre un missionnaire. Tous deux servent également l'idéal, mais l'un avec panache et l'autre avec pathétique. L'un possède, si j'ose dire, la voix ; l'autre n'a que le chant... L'un court l'aventure, pas l'autre; et le plus proche du grand déçu d'Arnaga, c'est le coq accomplissant sa tâche sacrée dans la cour de sa ferme.

Enfin, — et ceci est probablement le plus important, — au temps où Rostand écrivait ses drames, persistait encore la tradition théâtrale dont Francisque Sarcey avait été le glorieux et souverain représentant. Une pièce de théâtre était une œuvre rigoureusement composée, solidement nouée, et que le développement régulier de l'intrigue portait du point de départ au point d'arrivée. Sans doute, le théâtre libre avait-il tenté, dès 1887, d'assouplir cette technique et il y avait partiellement réussi, mais pour une certaine catégorie de pièces seulement, et surtout pour des pièces en prose. Le drame en vers avait conservé, lui, la tradition intégrale. Or, c'est cette tradition que *Cyrano* avait respectée et que *Chantecler* violait. Combien de spectateurs de la première heure emportèrent l'impression qu'ils n'avaient rien vu se passer sous leurs yeux, que les amours de la faisane et du coq ne suffisaient pas à soutenir l'intérêt dramatique et que l'illusion de cet animal, croyant à lui tout seul faire lever le soleil, perdue et retrouvée, offrait une bien mince péripétie... Tout se passait en tableaux ou en discours, dont les uns auraient pu être abrégés et les autres supprimés. Et, pour tout résumer, on n'aimait pas les animaux en scène.

Or, sur tous ces points-là, nous sommes parvenus à des idées presque exactement contraires.

D'abord, si nous n'aimions pas autrefois les animaux à cause de la psychologie, nous les aimons aujourd'hui à cause du costume. Les robes des poules ont beaucoup plu à la Porte Saint-Martin, et certains grimages étaient déjà la moitié du succès, comme celui de Joffre dans le chien Patou. Nous n'écoutons plus une pièce comme des abonnés de la Comédie Française, mais nous la regardons comme des habitués du music-hall....

De plus, notre goût du particulier, du sensible, du confidentiel, qui nous fait consommer avec tant de véracité et si peu de discernement la « vie romancée » de n'importe qui, nous a rendus non seulement plus indulgents, mais plus sympathiques à l'accent si douloureusement intime qui sonne dans certains vers de *Chantecler*. Nous savons gré à Edmond Rostand d'être là, tout près de nous, le cœur ouvert et la bouche chuchotante... Nous savons que la destinée la plus éblouissante de la poésie moderne s'est achevée dans l'amertume et la solitude... Comme le chant de son rossignol dans la nuit, c'est la voix même du poète que nous distinguons dans l'étincellement sonore de son vers.

Enfin, depuis dix ans, tous les jeunes auteurs dramatiques se sont appliqués à désarticuler leurs œuvres, à « avoir l'air de ne pas faire une pièce »... Dans leurs compositions dramatiques, une technique fondée sur la visualité développée dans le public par la pratique du cinéma s'est substituée à la composition sarcéyenne. N'est-ce pas qu'ils s'éloignaient par là de *Cyrano* dans la mesure même où ils se rapprochaient de *Chantecler* ?

Je n'hésite pas à déclarer que je considère de telles remarques comme très importantes, et j'estime que c'est seulement par des analyses de ce genre que l'on peut arriver à saisir le secret des destinées littéraires. Je ne demande pas mieux pourtant que de reconnaître que l'actuel triomphe de *Chantecler* pourrait encore être

expliqué par deux raisons très simples — une particulière, une générale.

La raison particulière, c'est que Francen joue le rôle de Chantecler. Edmond Rostand — lecteur aussi habile qu'adroit dramaturge — n'ignorait point que de tels rôles dépendent d'un homme. Coquelin fut cet homme là pour Cyrano ; Guitry ne fut point cet homme là pour Chantecler. Francen l'est. Nul comédien ne possède actuellement une voix comme la sienne, et il sait la mettre tout entière, sans fausses notes, sans emphase, sans déblayage, au service de la poésie.

La raison générale, c'est que l'humanité, à mesure qu'elle avance et s'enfonce dans la matérialité d'une civilisation de sensualité, éprouve d'autant plus vivement, à de certaines heures, le besoin d'entendre chanter à ses oreilles le vers éternel. Pour les hommes simples de jadis, la poésie et la réalité se confondaient, restaient sur le même plan. Pour nous, elles sont cruellement séparées... Voilà pourquoi un personnage comme le poète panacheur nous fait l'effet, non pas du démodé, mais presque de l'archaïsme. Nous ne pouvons plus atteindre à la poésie que par la fantaisie, dans la familiarité de personnages que nous ne soyons point tentés de confondre avec nous-mêmes. Nous ne pouvons plus avoir d'illusion qu'en dehors de la vie, et c'est ce qui fait qu'Edmond Rostand a réalisé dans son *Chantecler*, comme nous le découvrons enfin aujourd'hui, l'expression jusqu'ici la plus moderne au théâtre de l'éternelle poésie.

GASTON RAGEOT.

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Angleterre.

Une question préalable dans le problème des relations avec le gouvernement des Soviets est celle [illegible] échanges commerciaux entre la Russie et l'Europe [illegible] principe susceptibles de revêtir assez d'importance pour commander un certain opportunisme et pour justifier la subordination des intérêts politiques aux intérêts économiques. On l'admet volontiers, [illegible] ment une valeur considérable [illegible] Mais M. Robert Crozier Long nous engage [illegible] *Review* à y regarder de plus près. Le commerce extérieur de la Russie connaissait dès avant la Grande Guerre, telles entraves auxquelles l'abolition de la propriété privée et [illegible] ment politique a fatalement entraîné pour la Russie l'iso- [illegible] l'impérieuse nécessité, pour suffire à ses besoins, de s'in- [illegible] viétique.

***

Dans la même revue, M. Robert Machray renseigne longuement ses lecteurs sur la personnalité de Masaryk et écrit que — bien qu'il jouît déjà, à l'époque, d'une cer- [illegible] teur de la Tchécoslovaquie » n'était que le « chef d'un [illegible] de sa destinée.

Fils d'un cocher, ainsi que chacun sait, et d'abord apprenti serrurier, celui qui deviendrait un jour « le Président Masaryk » commença à quinze ans les études qui lui vaudraient d'occuper un temps la chaire de philosophie [illegible] aux doctrines d'A. Comte, de Mill et de Spencer, tendit toujours à réagir contre le germanisme et ses ambitions. Sa parole ne cessa jamais de s'inspirer du principe de Jean Huss : « chercher la vérité, aimer la vérité, garder la vé- [illegible] Masaryk s'affirma en stigmatisant les abus du régime austro-hongrois après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine (1908) et personne n'ignore plus la campagne qu'il devait entreprendre à travers le monde dans le but de gagner « l'opinion civilisée » à la cause de l'indépendance de la [illegible] organisés de l'Europe d'aujourd'hui et cette organisation [illegible] véritable christianisme et d'une saine démocratie...

Mais n'est-ce pas un singulier paradoxe que la vie de [illegible]

[illegible]

L'Albanie [illegible] taion de ses forêts et de ses mines à l'initiative des grandes entreprises italiennes.

[illegible] ces arrangements [illegible] dans la [illegible] par [illegible] l'accord général de [illegible] de [illegible] que les consacre et auquel l'Italie [illegible] au [illegible] de la côte des Balkans.

Suisse

C'est [illegible] d'après des documents inédits [illegible] que [illegible] commentaire [illegible] entretien dans la *Revue de [illegible] et Belgique* [illegible] du premier voyage de Madame de Staël en Allemagne.

Quelles sont les circonstances qui décidèrent Mme de Staël à étudier la langue et la littérature d'Outre-Rhin ? Elle avait commencé par s'y montrer assez peu disposée. On trouvera sur [illegible] les étapes de sa conversion [illegible] de copieux et intéressants détails dans sa correspondance avec Henri Meister, fils d'un pasteur zurichois. Henri Meister l'invitait à venir [illegible] à Zurich pour y rencontrer Wieland. Et elle remercie en ces termes : « Aller à Zurich pour un auteur allemand, quelque célèbre qu'il soit, c'est [illegible] que vous ne me verrez pas faire. Je crois savoir déjà tout ce qui s'est dit en allemand et même cinquante ans de ce qui se dira. Ce que j'aime d'eux, c'est leur talent, mais non pas leur esprit, et, en conversation, il n'y a que l'esprit. »

Mais elle se mit à l'étude de l'allemand et elle y avait pris goût quand, deux ans plus tard, elle écrivait à Gœthe en lui envoyant son livre *De la Littérature* : « Vous verrez, dans le chapitre sur la littérature allemande, un hommage que je voudrais vous rendre toutes les fois que j'écris... La lecture de *Werther* a fait époque dans ma vie comme un événement personnel... J'apprends l'allemand depuis deux mois pour vous lire en original : mon hommage sera alors plus digne de vous ».

GASTON CHOISY.

LES LIVRES NOUVEAUX

Histoire

RAOUL PATRY. — *La religion dans l'Allemagne d'aujourd'hui.* 1 vol. Payot.

Passons condamnation sur deux reproches à faire à ce livre : d'abord la ponctuation ultra fantaisiste qui en rend la lecture difficile ; puis certaines fautes d'impression dont la plus amusante est dans la statistique de la page 19, où l'addition des nombres ne donne pas le total annoncé. Ce sont là vétilles. L'ouvrage lui-même est solide et réserve à ceux qu'intéressent les phénomènes d'ordre religieux de précieuses satisfactions d'intelligence. Depuis 1919, l'Allemagne accoutumée, même quand l'Empereur s'imposait (ce serait, paraît-il, encore sa prétention) comme *summus episcopus* de l'Eglise évangélique, à une sorte de césaropapisme, connaît le régime de la séparation. Mais combien avantageux aux confessions religieuses pour la liberté de culte, d'enseignement, de recrutement sacerdotal et de finances ! Des deux Eglises dominantes, ce n'est cependant pas la protestante qui en profite le plus. Décommandée de son prestige officiel, elle éprouve plus que jamais la contrariété des courants dans l'ordre de la croyance et dans l'ordre social. Des chefs sont réclamés par les « pasteurs » protestants » pour agir dans le sens de l'unité. Mais de tels chefs sont-ils compatibles avec les principes mêmes de la réforme ? Autrement vigoureux dans sa propagande s'atteste le catholicisme qu'appuient au surplus une représentation spéciale dans les Parlements, des associations professionnelles, les Allemands catholiques de l'étranger, le fait même d'appartenir à une « Internationale » dans laquelle beaucoup reconnaissent la seule vraie Société des Nations. Bien qu'il y eût matière à discuter sur la qualité de catholicisme du Centre parlementaire, les observations précédentes demeurent. La question juive se pose par ailleurs, compliquée et irritante comme tous les problèmes de race. Restent deux phénomènes spéciaux à l'Allemagne : cette religion « raciste » nouvelle, « christianisme païen », dont le libellé même ferait hurler les plus cubistes des Occidentaux, mais qui, pour certains cerveaux germaniques, amalgame protestantisme et catholicisme en une harmonie prétendue supérieure, — et ces mouvements de jeunesse qui groupent des aspirations si diverses, *Wandervogel* et *Freiwillige*, catholiques, protestants, socialistes, nationalistes, et qui recrutent jusqu'à des enfants. Sur ce point M. Patry se montre spécialement renseigné et instructif. Ces différentes « Jeunesses » élaborent-elles vraiment l'avenir ? En ce cas, il y aurait lieu de surveiller de près ces bouillonnements d'entre Rhin et Oder, grâce auxquels la marmite germanique pourrait bien exploser un jour.

P. F.

PIERRE BOUCHARDON. *Crimes d'autrefois.* 1 vol. (Perrin).

Monsieur Lacenaire, Collignon... noms autrefois célèbres dans les « annales du crime », aujourd'hui quelque peu oubliés même par les honnêtes gens. M. Pierre Bouchardon fait revivre ces vieilles et tragiques aventures avec érudition, avec un sens du drame qui confère à ses récits l'accent le plus moderne. Et voici d'autres romans : *La Jacquerie de Bugueras*, *Le naufrage du Vendée-Arcu*, *La Brinvilliers du XIXe siècle*, *Le promeneur du bois de Vincennes...* ; romans, en effet, romans terriblement vécus, et qui dépassent en intérêt humain la plupart des fictions policières.

V.

Mme William O'BRIEN. *Silhouettes d'autrefois.* Préface de M. Yves Guyot. 1 vol. Alcan.

Fille de Herman Raffalovitch, Mme O'Brien a connu dans le salon de ses parents l'élite intellectuelle de la fin du second empire. Elle conte ses souvenirs en une série d'esquisses et de portraits qui ont d'abord paru au *Journal des Débats*. On lira avec intérêt ce qu'elle rapporte, avec tact et une grande finesse de jugement, sur Claude Bernard, Chevreul, Marey, J.-J. Weiss, Lanfrey, Quinet, Spuller, Paul Bert, etc.

V.

Philosophie

A.-F. DINA. *La Destinée. La Mort et ses hypothèses.* (1 vol. in-8. Félix Alcan).

Ce sujet a été traité avec des vues complètement nouvelles. L'Auteur, s'appuyant sur les traditions les plus mystérieuses de l'Extrême-Orient, explore les religions anciennes, aussi bien que les théories nouvelles, et en tire des conclusions du plus haut intérêt sur la destinée générale de l'univers et celle de l'homme en particulier.

Mathias du Destinatis (Cerf, Tournai-Desclée, Éditeur de Bruges).

[illegible] comme prétendue théologique, [illegible] dogme théologique [illegible] et des autres personnages de l'ouvrage. L'auteur [illegible] présente [illegible] comme le symbole de [illegible] l'esprit [illegible] par saint Luc, et qui est, en somme, l'esprit humain se [illegible] dans [illegible] et [illegible] seulement [illegible] de la Vérité. Les Actes [illegible] et [illegible] qui [illegible] plus [illegible] et [illegible] que [illegible] peut-être que [illegible] [illegible] et [illegible].

A. B.

Emile Henriot, lauréat de l'Académie Française et de l'Académie des jeux floraux de Provence, *Les Heures [illegible]*.

Cet ouvrage [illegible] le premier de notre confrère [illegible] l'ouvrage a [illegible] premier [illegible] national de l'Académie des jeux floraux de Provence. [illegible] poètes. L'amour ne manque pas, comme le prouve [illegible] un très beau [illegible]. Il ne s'agit pas, [illegible] nébuleux, insaisissables, mais de sentiments vraiment profondément ressentis et exactement exprimés. Nous [illegible] trop recommander la lecture de son ouvrage.

LA QUINZAINE POLITIQUE

Bulletin serbe-croate slovène

L'EMIGRATION YOUGOSLAVE EN 1930

En regardant de plus près l'émigration [illegible] le relevé des départs yougoslaves en 1930, nous constatons que le royaume des Serbes, Croates et Slovènes a perdu [illegible] de ses nationaux.

En effet, d'après les données officielles, l'année dernière, [illegible] citoyens, [illegible] hommes et femmes, ont [illegible] de la Yougoslavie. En outre [illegible] personnes [illegible] des [illegible] Yougoslaves [illegible] acquis la nationalité des pays d'outre-mer ont aussi quitté le royaume [illegible]. Dans [illegible] d'émigrants [illegible] hommes et [illegible] femmes [illegible] qualifiés, 1.028 hommes et 800 femmes de travailleurs non qualifiés [illegible] hommes et [illegible] femmes [illegible] hommes et [illegible] femmes [illegible] le reste, sont des parents des gens déjà émigrés [illegible] pays [illegible]. Il est remarquer que [illegible] émigrants [illegible] qu'un [illegible] analphabètes.

Parmi les pays où se dirigent les émigrants yougoslaves vient en premier lieu le Canada, ensuite l'Argentine, les Etats-Unis, le Brésil, l'Australie, l'Uruguay, la Nouvelle-Zélande, le Chili et l'Afrique du Sud.

Durant la même année, 5.571 personnes, dont [illegible] hommes et 1.578 femmes, sont revenues en Yougoslavie, savoir : 3.950 personnes des Etats-Unis, 850 de l'Argentine, 600 du Brésil, 253 du Canada, [illegible] de l'Australie, du Chili et le reste des autres pays.

[illegible]

dans le domaine moral, intellectuel et technique. Le bilan [illegible] trie. Après l'entrée en vigueur de la nouvelle loi d'émigration [illegible] yougoslaves se dirigent en Amérique latine, plus arriérée, [illegible]

Quant à la venue et à la sortie de l'argent, des statistiques [illegible]

Il est intéressant de consulter le tableau des épargnes ; celui-ci fait ressortir que l'épargne totale s'élevait à 18.265.463 dollars 48, entrée par voies diverses dans le [illegible] rôle important dans le bilan des paiements yougoslaves.

De toute façon, les envois d'argent économisé en émigration diminuent au fur et à mesure que les colonies yougoslaves à l'étranger perdent leur caractère national [illegible]

BULLETIN MARITIME

LA SITUATION DE LA FRANCE EN EXTRÊME-ORIENT

La séance de [illegible] M. [illegible] l'Académie de Marine [illegible] Maritimes, [illegible] Géographie [illegible] directeur de la France d'Extrême-Orient.

Après avoir fait ressortir l'importance économique et politique que présente pour la France [illegible] lonial d'Extrême-Orient, le Conférencier rappela les origines du problème [illegible] trême-Orient, se pose actuellement à notre pays ainsi qu'aux autres puissances [illegible] partie du monde.

M. Georges [illegible] principales [illegible] forme la prépondérance de la France en Extrême-Orient, [illegible] dans lequelle se trouve le peuple [illegible]

[illegible] les entreprises et les conventions des [illegible] tout en adoptant les procédés de la science [illegible] techniques modernes.

En parlant de l'hégémonie japonaise, l'orateur a mis [illegible] une exactitude d'un nouvel état de [illegible] qui s'est établi en Extrême-Orient depuis [illegible] de l'alliance anglo-japonaise de 1921. [illegible] plus important que les autres couples [illegible] du [illegible].

[illegible] conclure les [illegible] de [illegible] en Extrême-Orient [illegible] pour [illegible] quelque sorte, correspond au mouvement panasiatique auquel nous assistons.

Après avoir, à ce sujet, rappelé les données de l'histoire chinoise en évoquant, notamment, les origines de ce que l'on est convenu d'appeler le nationalisme chinois, M. Georges Philippar fit ressortir les dangers auxquels [illegible] l'ancien Empire du Milieu.

[illegible] les différents facteurs dont dépend l'avenir de la France en Extrême-Orient et, après avoir regretté le peu d'importance de nos relations matérielles avec ces régions (relations qui vont sans cesse en se développant cependant), M. Georges Philippar insista sur la situation privilégiée que nous y occupons dans le domaine moral.

M. Georges Philippar exprima son espoir d'assister à un développement sans cesse accru de nos relations économiques avec les régions asiatiques, qui semblent promises au brillant avenir que l'on sait, et l'orateur demanda à ses auditeurs de ne pas oublier que le succès de notre expansion en Extrême-Orient est lié à l'existence de notre domaine colonial et que, partant, notre avenir nous commande [illegible] au point de vue absolu comme à un point de vue relatif, de tout faire, non seulement pour conserver mais encore pour développer ce précieux élément du patrimoine national.

En terminant, M. Georges Philippar tint à indiquer combien il serait impropre de parler d'impérialisme français au sujet de nos efforts en Extrême-Orient, et combien il serait injuste de voir dans ceux-ci la manifestation d'une ambition exagérée en raison des difficultés avec lesquelles nous nous trouvons aux prises. Ces difficultés, conclut l'orateur, ne sont que transitoires et ne doivent pas, si graves soient-elles, faire douter de l'avenir de la France. Or, la France a et doit avoir un avenir dans l'Est.

Cette conférence était accompagnée d'un film portant [illegible] Un voyage en Indo-Chine [illegible] consacré aux diverses régions formant notre belle colonie d'Extrême-Orient, Cochinchine, Cambodge, Annam, Laos et Tonkin.

CROISIÈRES EN MÉDITERRANÉE

Depuis 1925, les Messageries Maritimes organisent des Croisières accompagnées en Méditerranée.

En raison du succès qu'elles ont obtenu et afin de donner satisfaction à de nombreuses demandes, il a été prévu, jusque dans les moindres détails, pour l'année 1928, un nouveau programme de voyages du même genre.

De janvier à décembre 1928, treize croisières seront organisées, à savoir :

2 croisières de grand luxe ;
3 croisières de luxe ;
4 croisières « Le Tour de la Méditerranée » ;
[illegible] croisières de vacances ;
1 croisière « La Nuit de Noël 1928 à Bethléem ».

Quelle que soit la croisière qu'il aura choisie, le voyageur peut prétendre à tous les avantages qui lui sont [illegible] de la réalisation intégrale du programme proposé.

Nous donnons ci-après le programme succinct de quelques-unes de ces croisières.

1re Croisière de Grand Luxe
Départ de Marseille : 25 janvier 1928
Retour à Marseille : 8 mars 1928

Janvier 25 Mercredi. Départ de Marseille.
— 26 Jeudi. En mer.
— 27 Vendredi. Arrivée à Naples. Visite de Naples, Pompéi.
— 28 Samedi. En mer.
— 29 Dimanche. En mer.
— 30 Lundi. Arrivée au Pirée. Visite d'Athènes.
— 31 Mardi. Départ du Pirée.
Février 1er Mercredi. Arrivée à Constantinople.
— 2 Jeudi. Visite de Constantinople. Départ pour Smyrne.
— 3 Vendredi. Arrivée à Smyrne.
— 4 Samedi. Visite de Smyrne. Départ pour Rhodes.
— 5 Dimanche. Arrivée à Rhodes. Visite de la ville. Départ pour Larnaca.
— 6 Lundi. Arrivée à Larnaca. Visite de la ville. Départ pour Beyrouth.
— 7 Mardi. Arrivée à Beyrouth. Départ pour Baalbeck. Visite. Coucher à Damas.
— 8 Mercredi. Visite de Damas.
— 9 Jeudi. Damas. Tibériade.
— 10 Vendredi. Tibériade. Nazareth. Jérusalem.
— 11 Samedi. Jérusalem.
— 12 Dimanche. Jérusalem.
— 13 Lundi. Jérusalem.
— 14 Mardi. Jérusalem. Départ pour le Caire.
— 15 Mercredi. Le Caire.
— 16 Jeudi. Le Caire.
— 17 Vendredi. Le Caire.
— 18 Samedi. Le Caire. Départ sur le Nil. Sakkarah. Memphis.
— 19 Dimanche. Sur le Nil.
— 20 Lundi. Beni-Assouan. Excursion aux Temples.
— 21 Mardi. Assiout.
— 22 Mercredi. Bellianah. Abydos.
— 23 Jeudi. Keneh.
— 24 Vendredi. Denderah. Louqsor.
— 25 Samedi. Louqsor.
— 26 Dimanche. Visite de la Vallée des Rois.
— 27 Lundi. Visite de la Vallée des Reines.
— 28 Mardi. Esneh. Edfou.
— 29 Mercredi. Komombo. Assouan.
Mars 1er Jeudi. Visite d'Assouan.
— 2 Vendredi. Assouan. Départ pour Alexandrie.
— 3 Samedi. Alexandrie. Départ pour Marseille.
— 4 Dimanche. En mer.
— 5 Lundi. Visite de Palerme.
— 6 Mardi. En mer.
— 7 Mercredi. Arrivée à Marseille.

(A suivre.)

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE·ET·LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG·FONDATEUR·1863 PAUL FLAT [illegible] 1906-1918
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 23 65e ANNÉE 3 DECEMBRE 1927

LA QUESTION DOUANIÈRE ET L'AVENIR POLITIQUE DE L'EUROPE

Si graves que paraissent les dissentiments politiques, ils peuvent être apaisés si derrière eux ne se cachent pas les dissentiments économiques. C'est par l'économie qu'on fait la paix véritable ; c'est par elle seule qu'on peut atteindre le but que nous recherchons.

Examinons brièvement la situation, regardons-la en réalistes. Nous sommes en présence dans le monde, de groupes douaniers, les uns compacts et importants, les autres disséminés et en quelque sorte réduits à des poussières. D'un côté, les États-Unis avec 9.700.000 kilomètres carrés et 118 millions d'habitants ; l'empire britannique, avec 63 millions de kilomètres carrés et 440 millions d'habitants ; à l'est de l'Europe, l'Union des Républiques Soviétiques, avec 20 millions de kilomètres carrés et 137 millions d'habitants ; d'autre part, l'Europe continentale, l'Europe d'Occident, éparpillée en un nombre infini de régimes douaniers. Deux des plus importants ne comprennent l'un que 54 millions d'habitants et 402.000 kilomètres carrés : c'est l'Allemagne, et l'autre, la France, 39 millions d'habitants pour 551.000 kilomètres carrés. Des pays d'une richesse économique considérable, mais dont la population est infime, sont soumis à des régimes strictement fermés. Tous les pays nés de la guerre [illegible] sont enclos dans des barrières.

Pour cela [illegible] si l'Europe [illegible] elle était unie complètement avec son domaine [illegible] mat, n'arriverait encore [illegible] millions de kilomètres [illegible] lions d'habitants. Même si l'Europe occidentale était unie, elle serait loin de constituer le plus grand des régimes [illegible] je parle ainsi de l'Europe occidentale, je ne veux pas dire qu'elle doive faire l'union que je viens de décrire, dont serait exclu l'Empire britannique. Je ne préjuge pas de l'avenir, mais je veux dire que si nous n'essayons pas de nous unir, de faire disparaître ces barrières vraiment factices établies entre nous, on peut se demander où va l'Europe, quel sera son avenir politique qui dépend de son avenir économique.

Quel sort nous attend sous le régime actuel ? Les barrières douanières ont pour conséquence de soumettre les industries nationales à un enchérissement de leurs moyens de production, ce qui amène à hausser les prix, donc à diminuer la puissance d'achat des salaires et des autres revenus, à restreindre les possibilités d'écoulement et, par suite, à réduire la production ; mais bien que cette production soit réduite, parce que la consommation est encore [illegible] production. Nous vivons ainsi dans un désordre

[illegible] la politique [illegible] comme nous pourrons, par les moyens que nous pourrons [illegible] se rendre compte qu'elle doit d'abord répondre aux besoins qui la sollicitent, qu'elle est faite non pour dominer, mais pour servir. Le résultat est qu'elle s'appauvrit [illegible] et qu'elle détermine du pauperisme.

Les faits prouvent d'ailleurs que c'est une politique dangereuse. Notre pourcentage dans le commerce mondial se présente à nous Européens, sous des chiffres de moins en moins importants. Si nous nous comparons à l'Amérique, nous verrons qu'elle a notablement augmenté son trafic depuis une quinzaine d'années, alors que nous sommes descendus en-dessous de notre étage de 1913. Voilà donc de quelle manière nous avons conduit, inconsciemment je le veux bien — ce sont les événements qui nous ont poussés — l'Europe à une situation dans laquelle elle ne peut plus rester.

C'est qu'en effet, non seulement cette situation est dangereuse pour la production européenne, pour la richesse européenne, mais elle est dangereuse aussi pour la paix européenne. Car l'anarchie économique a comme conséquence la guerre des tarifs et cette guerre de tarifs peut entraîner la guerre tout court. Nous sommes [illegible] de revenir à une plus saine compréhension des choses si nous ne voulons pas compromettre l'œuvre de paix à laquelle nous sommes tous si fortement attachés.

Ajoutez à [illegible] les difficultés devant lesquelles nous nous trouvons. L'Europe a été appauvrie par la guerre, l'Europe n'a plus les moyens qu'elle possédait autrefois et ces moyens elle ne peut les reconstituer que par un travail incessant, par un travail toujours accru ; mais n'est-ce pas un contre-sens, si précisément l'intensité de son travail aboutit uniquement au stérile effort de nations cherchant à se dominer l'une l'autre, si bien que les forces qui devraient servir à la reconstruction servent à la concurrence, et qu'au lieu de collaborer on essaie de s'entre-détruire ?

Sans doute, pour arriver à une unification des tarifs, pour arriver à une politique douanière qui soit raisonnable, nous rencontrerons des difficultés sans nom. L'histoire nous apprend, en effet, que les unions douanières n'ont pas été faites d'un seul coup, même lorsqu'elles étaient plus faciles qu'elles ne le sont dans la situation actuelle de l'Europe, même lorsqu'elles s'appliquaient à des territoires beaucoup moins importants que ceux auxquels nous voulons les voir s'appliquer. Les unions douanières ont été lentes à établir dans le passé, le Zollverein, par exemple. C'est en 1819 que la Prusse commence à la tenter avec quelques Etats qui l'entourent ; en 1828, la Bavière et le Wurtemberg créent un Zollverein du sud, ce n'est qu'en 1851 que l'union douanière est faite d'une façon à peu près complète en Allemagne, puisqu'il n'y manque que Brême et Hambourg, qui ne viendront à cette union qu'en 1888. On le voit donc ; de 1819 à 1888, quelle lenteur ! Quelle patience, quel travail il a fallu et quels efforts !

Donc, ne nous dissimulons pas les difficultés et disons-nous que la guerre et l'après-guerre les ont multipliées encore, non seulement par l'appauvrissement dont je parlais tout à l'heure, mais par le fait que de 26 domaines douaniers et de 16 systèmes monétaires, on est passé à 35 domaines douaniers et à 27 systèmes monétaires, que 6.000 kilomètres de frontières douanières nouvelles ont été établis par les traités de paix et que la multiplication des petits compartiments a fait naître des appétits qui sont devenus tellement exigeants, qu'ils constituent le principal obstacle à la grande politique de pacification économique que tous nous voudrions voir instaurer. Et pourtant, nous ne pouvons pas rester inactifs. Il faut que nous agissions ; que pouvons-nous faire ?

Regardez ce qui se passe en ce moment : on a inauguré, en Europe, une série de grands trusts. Ah ! sans doute, au cours de la guerre les industriels ont compris quelle était l'importance des unions, ils ont vu combien cette politique systématique de production et de répartition qui leur avait été imposée, avait été salutaire, et alors, spontanément, ils essayent d'y retourner. On a conclu la convention franco-allemande des potasses, le pacte de l'acier brut, le cartel international du rail, d'autres encore. Que d'espérances on pourrait fonder sur de tels groupements ! Mais attention ! Dans quel esprit les actions formées ? On a voulu empêcher le dumping, on a voulu aussi assurer l'écoulement des produits, mais êtes-vous bien sûrs qu'il n'y a pas de dangers et pour le consommateur, et pour les organisations ouvrières ?

Est-il possible que les Etats laissent se conclure de grandes unions semblables sans les coordonner, sans définir une politique des unions internationales et sans suivre cette politique d'une façon méthodique ? Si les Etats manquaient à leur devoir, ces unions interna-

[illegible] qu'on le [illegible] économique sous une autre forme [illegible] des moyens plus puissants avec des moyens nouveaux, mais [illegible] Or la tâche [illegible] la paix [illegible] par la [illegible] et l'[illegible]

Victor Hugo, [illegible] *et molle du déluge* ». Ne peut-on pas dire que l'Europe [illegible] molle de la guerre [illegible] dire qu'elle est encore ductile, qu'on peut encore la [illegible] qu'on peut dans cette argile pétrir une admirable statue ? Ne perdons pas de temps, il faut que les leçons de la guerre nous profitent dans le domaine économique et nous profitent de [illegible] Il faut que nous comprenions que l'économie est faite pour distribuer de l'utilité et [illegible] pas pour [illegible] des richesses factices, qui, un jour ou l'autre, se retourneraient contre ceux-là même qui les auraient [illegible] Il faut [illegible] cun dans nos nations, une politique économique dont la base, selon moi, devrait-être une politique des prix. [illegible] politique des prix dont certaines nations européennes ont retiré tant d'avantages ? N'a-t-on pas laissé au hasard les prix [illegible] se douter que ce sont les prix qui font la monnaie [illegible] prix qu'on pratique dans la nation ? Le problème monétaire [illegible] tous, dépend du problème économique, de l'ordre que nous mettrons dans les idées économiques et dans les solutions économiques. Quelque haute que soit une monnaie, quelque solide qu'elle soit, si elle n'est pas engrenée dans l'économie nationale, si elle est une richesse à part, ayant son existence propre, elle manque de but et la nation peut en souffrir.

[illegible] fait — ou plutôt pendant qu'il se fera — il faudra réunir des conférences internationales. Des directives devront être données par elles, concernant l'établissement des grands [illegible] économiques. Il y aura évidemment des sacrifices à faire, il est certain qu'au cours de la guerre, et depuis la guerre, certaines industries, dans divers pays, se sont [illegible] faudrait que telle ou telle nation voisine fournisse [illegible] ces, il faudra savoir les faire courageusement.

Il y a aussi une autre considération dont nous ne pouvons nous [illegible] tions économiques [illegible]

[illegible] leur sécurité.

Mais j'insiste [illegible] économies nationales. Assainissons-les ; appre[illegible] peut gagner de l'argent en faisant honnêtement [illegible] dustries européennes grandiront, entraînant avec elles la classe ouvrière à laquelle elles feront largement sa part et facilitant la vie du [illegible] elles se renverseront sur elles-mêmes, écrasant peut-être les gens qui les entourent, mais se [illegible]

Il faut que les économies européennes transformées, rendues plus utiles, atteignent le but [illegible] barrières douanières tomberont d'elles-mêmes, [illegible] la paix économique, au désordre, l'organisa[illegible] seulement la paix qui, comme on l'a dit, ne serait qu'une cessation des hostilités, mais la paix véritable, qui est état positif, une organi[illegible] de vie que l'humanité civilisée doit pouvoir choisir et maintenir. La paix, c'est l'ordre.

[illegible]

SOUVENIRS D'ENFANCE

UN MARIAGE EN CRÈTE

[illegible] en Crète, je fus un jour invitée à la fête des fiançailles de Chérife hanoum, fille d'Emine Neha, avec lesquels j'étais [illegible] un [illegible] de talent, qui remplissait les fonctions de secrétaire général de la comptabilité du [illegible]. En Crète, cette fête était célébrée avec encore plus d'éclat que la noce.

Il y avait dans cette réunion toutes les femmes et les filles des fonctionnaires de la province et des notabilités crétoises, une foule considérable. Elles portaient toutes de riches robes de soie et étaient couvertes de bijoux, selon la mode de l'époque.

Bientôt, le salon fut bondé de monde. J'eus à côté de moi une très vieille dame, un [illegible] génaire, qu'on appelait *Molla hanoum*.

C'était la fille d'un ancien seigneur féodal de l'endroit. Elle avait été mariée, très jeune, à un seigneur très riche ; mais, peu de temps après son mariage, son mari eut la tête tranchée et ses biens furent confisqués. Néanmoins, ce qu'elle put sauver de la fortune de son mari et ce que lui laissa son père à sa mort suffirent pour faire de Molla hanoum une des personnes les plus riches de la Crète.

Cependant, la pauvre femme ne put se consoler de la fin tragique de son mari et, quoi qu'elle fût très jeune lors de son veuvage, elle refusa de se remarier. Je dois ajouter qu'elle était estropiée et fort disgraciée de la nature. Lorsque je l'ai connue, Molla hanoum était une très vieille dame, qui vivait toute seule dans un grand konak, avec une seule servante. Pas avare, plutôt originale et maniaque. A cette fête, Molla hanoum portait une robe de forme ancienne, en soie écarlate, brodée de perles, avec des bijoux magnifiques.

On servit d'abord aux invitées la confiture traditionnelle, puis le café. Tout de suite après, la foule qui remplissait le salon fut secouée comme une mer houleuse.

Molla hanoum me dit vivement :

— Sauvons-nous, mettons-nous à l'abri !

— Mais où donc ?

— Dans la fenêtre !

Les maisons de la Canée étant en maçonnerie, les murs étaient très épais et l'intérieur des fenêtres formait des [illegible] où l'on pouvait s'asseoir. Sans plus tarder, la vieille dame me prit par le bras [illegible], me poussa en disant : marche, marche !

A ce moment précis, la porte livra passage à une sorte de procession qui s'avançait en chantant :

— Marche, Leïla, marche !

Au comble de l'étonnement je ne pus d'abord me rendre compte de ce qui se passait. Je compris ensuite que ce chant était un cantique, dans lequel mon nom se trouvait mentionné par hasard ; le cortège était celui de la fiancée. [illegible] la fiancée en grande pompe avec des cantiques m'était inconnu.

Le premier moment de surprise passé, j'eus beaucoup de peine à m'empêcher de rire aux éclats.

Le cortège était formé de deux files de jeunes filles, richement habillées, tenant à la main des candélabres sur lesquels étaient fixées des cierges entourés de petites bougies de couleur, en cire. La fiancée, soutenue des deux côtés sous les bras, portait une robe de soie bleue brodée d'or. Elle fit le tour du salon en baisant la main des invitées, puis on l'installa au centre de la pièce.

Conformément aux vieilles coutumes crétoises, on apporta un grand bassin de cuivre jaune, rempli d'eau, dans lequel la jeune fille mit les pieds, après avoir chaussé des *nalines* (socques) incrustés d'argent. Deux fils d'or et deux fils de soie rose furent attachés à la tête de la fiancée et accrochés à l'autre bout à l'extrémité de son pied droit ; on lui mit comme symbole et souhait d'abondance, un gros pain tout entier sous le bras droit et, sur les genoux, un miroir dans lequel on l'obligea de regarder tout le temps.. Une *hodja hanoum* (dame professeur) récita le sourat du *Yassine* (un chapitre du Koran) derrière la jeune fille.

Pendant ce temps, du côté des hommes, on célébrait le *nikiah*, le mariage proprement dit. Dès que la nouvelle nous parvint de l'achèvement de cette cérémonie, on lança par-dessus la tête de la jeune fille des pièces d'argent et des bonbons. Selon la coutume de Constantinople, je lançai aussi des pièces d'argent. Après cela vinrent les chanteuses et les danseuses et nous quittâmes la fête assez tard dans la nuit.

Quelques jours avant la noce, on exposa le trousseau de la mariée. Sur une grande table étaient étalées les serviettes et les nappes brodées, les pièces de soie brodées servant à envelopper le linge ; aux murs étaient suspendues les plus belles robes de la mariée ; l'argenterie,

la porcelaine étaient disposées sur une autre table, la batterie de cuisine dans un coin. Une quinzaine de matelas étaient empilés les uns sur les autres. Entre chaque matelas étaient placés deux ou trois draps de lit, en soie fine du pays, richement brodés sur les bords, en [illegible] en or, les oreillers aux bouts brodés et les couvre-pieds aux broderies assorties couronnaient [illegible].

Tout le monde visita cette exposition. Le [illegible] lieu le lendemain jeudi, selon l'usage. La mariée avait une robe et un *chalvar* (pantalon bouffant) en moire rose brodée d'or, une ceinture en galon d'or, un voile en mousseline rose avec des fils d'or tissés et naturellement une profusion de diamants.

LE TRÉSOR DE MOLLA HANOUM

Sur l'invitation de *Molla hanoum*, j'assistai un jour, chez elle, à une cérémonie de Mevlouch (1) et, sur ma demande, elle me montra une autre fois sa collection de bijoux et d'objets précieux anciens, qui formaient un véritable trésor.

Le konak de Molla hanoum était situé sur la place du *Chadirvan* (Fontaine) à la Canée. On y accédait par une cour pavée de petits cailloux ronds, puis, on pénétrait dans un grand vestibule dallé de marbre blanc qui aboutissait à un large escalier de marbre. Le vestibule du premier étage était éclairé par des fenêtres supérieures et entouré de chambres.

Je fus reçue dans un salon qui avait vue sur la mer. Selon l'ancienne disposition des maisons turques, une petite cloison basse en bois, venant à la hauteur de la ceinture, séparait le salon proprement dit, surélevé d'une marche, de l'entrée qui restait en contrebas sur toute la largeur de la pièce. Des colonnes encadraient le passage ménagé au milieu de la cloison. Toutes les boiseries étaient sculptées et relevées de dorures.

Un riche tapis, d'une seule pièce, recouvrait le plancher. Le divan, qui faisait le tour des trois côtés du salon, à partir de la cloison, était bordé d'une belle étoffe de laine rouge vif ornée de deux rangs de franges festonnées en soie verte. Les coussins appuyés le long des murs étaient de la même étoffe. Les matelas qui formaient le dessus du divan étaient recouverts de tapis persans très fins ; les rideaux, simples et relevés tous du même côté, étaient en soie multicolore.

En province, dans la société, les femmes et les filles des hauts fonctionnaires occupent un rang privilégié ; naturellement, la famille du [illegible] Molla hanoum [illegible] et passa ses mains sous mon bras, en signe de respect et de considération ; elle me conduisit [illegible] jusqu'à un côté [illegible] spéciale était préparée pour moi, formée de coussins brodés d'or, posés sur un matelas recouvert d'un châle cachemire. Elle me dit :

Voici votre place, je l'ai arrangée moi-même. Mais vous ne viendrez l'occuper qu'après la lecture du *Mevlouch*.

Je la remerciai, mais j'ajoutai que je serais [illegible] des autres invitées. Alors, elle répliqua d'un ton un peu rude : Tu as été reçue par le Sultan, tu t'es assise devant les princesses, tu n'es pas comparable à nous autres ; c'est mon devoir de te mettre à la place qui te revient.

Provisoirement, elle me fit asseoir à côté de cette place réservée. Les invitées arrivaient cependant sans interruption, le salon fut bientôt [illegible] de Molla hanoum nous servit la confiture qu'il est d'usage d'offrir aux visites, puis on apporta le café. Molla hanoum m'apporta elle-même une petite tasse de moka.

Les plateaux, les pots de confiture, les soucoupes (zarfs) des tasses à café étaient en argent ciselé, massif, très riches, mais n'avaient rien de particulièrement remarquable. La toilette de l'octogénaire Molla hanoum était plus intéressante et mérite d'être décrite.

[illegible] brodée de fils d'or et de perles ; la broderie représentait des plantes prenant leurs racines sur [illegible] les fleurs s'épanouissant vers le haut et s'étalant sur le corsage. La ceinture était formée d'un galon en or ; des bracelets assortis garnissaient les bras de la vieille dame, qui avait, en outre, des bagues de formes variées aux quatre doigts de la main. Elle portait encore un collier de [illegible] émeraude ; de nombreuses épingles et broches retenaient le voile vert dont elle s'était couvert [illegible]

(1) Le Mevlouch est l'anniversaire [illegible] Prophète. On désigne [illegible] fête [illegible] des cantiques célébrant [illegible] Mahomet.

[illegible] bleu, garni de brillants et de rubis, pendu [illegible] au bout d'une longue chaîne garnie des mêmes pierreries, était une pièce de toute beauté, qui eût pu figurer dans les vitrines d'un musée.

Je vois encore cette vieille dame, toute ratatinée, s'avançant vers moi à petits pas, avec ses babouches brodées de perles, dans cette belle robe remarquable, tenant à la main droite une grosse tasse de café dans un zarf en or, placé sur un petit plateau en or et portant sur le bras gauche un petit tapis en cachemire vert rose, brodé de paillettes et garni de franges d'or, le tapis classique du service du café.

Cette vue, cette démarche m'émurent profondément. L'aspect de la bonne dame était comique, mais je ne songeais nullement à en rire : mon émotion était d'un autre ordre, j'étais plutôt triste. J'étais d'abord gênée, moi toute jeune, de me laisser servir par cette vieille personne ; mon imagination me reportait ensuite à l'époque de sa jeunesse : je me figurais son désespoir à la mort violente de son mari, cette richesse inutile sans amour, cette longue existence solitaire... Sa voix me rappela à la réalité :

— Oristé, Kyriamou ! (en grec : prenez, mademoiselle). Je maîtrisai mon émotion et pris le café en la remerciant.

Après le café, la maîtresse d'école et ses sous-maîtresses se placèrent, face à la direction de la Mecque, à l'endroit qui leur avait été réservé : des matelas et des coussins recouverts de soie et d'étoffes précieuses, couronnés par la petite table en argent que le père de Molla hanoum lui avait donnée quand elle alla à l'école pour apprendre à lire.

Après la lecture du *Mewloud*, on servit le sirop. On fabriquait autrefois à Eyoub des coupes à limonade avec une argile blanche et fine, munies d'une anse et ornées de dessins en couleurs, de petits morceaux de glace. Le sirop me fut servi dans une coupe de cette forme, mais en or. Elle était tellement massive et lourde qu'elle faillit m'échapper des mains. Les bonbons d'usage furent servis dans des paniers à jours en toile de fils d'or, fine comme un tulle, avec bordures et anses émaillées. Le *gulabdan*, petit flacon ayant la forme d'une carafe et terminé par un goulot très mince percé de petites ouvertures, pour projeter de l'eau de rose ou de l'eau de fleurs d'oranger), était en porcelaine de Chine, la garniture en or ciselé. Le brûle-parfum était aussi en or, mais d'un travail plutôt grossier.

J'exprimai à Molla hanoum mon admiration pour les belles choses que je voyais chez elle. Elle me dit : — Une partie de ces objets font partie de ma dot, le reste forme les débris de la fortune de mon mari, tout ce que nous avons pu soustraire au pillage et enfouir sous terre, dans notre ferme, lorsqu'il a été tué. Puisque ces vieilles choses vous intéressent, venez un autre jour, je vous montrerai ce que mon père m'a donné lors de mon mariage.

Je m'empressai de profiter de cette invitation et je pus un jour contempler à loisir toutes les belles choses entassées dans ses malles et ses placards, qui auraient pu enrichir les vitrines d'un musée d'antiquités turques.

Je ne veux pas décrire en détail les magnifiques tapis de prière, véritables mosaïques de drap et d'étoffes, cousues avec tant d'art qu'il fallait les examiner de près pour en reconnaître les pièces ; les vases, les bassins, les aiguières en or et en argent, aussi précieux par leurs ciselures que par les pierreries qui les garnissaient ; les broderies aux dessins et aux tons délicats. Mon attention fut surtout retenue par une étagère, un nécessaire et un petit banc en ébène ciselé et incrusté de fils d'argent, de corail, de turquoises et de nacre d'un travail admirable.

Molla hanoum me montra une glace à main montée en argent, dont le médaillon portait un cœur percé d'une flèche, et me dit :

— Je ne fais que me regarder dans cette glace.

Je lui dis en plaisantant :

— Etes-vous donc tellement égoïste ?

Elle me répondit tristement :

— On a dû faire faire cette glace et me la donner pour me suggérer probablement que je perdrais toutes les personnes dans le cœur desquelles j'aurais voulu régner et que, restée seule en ce monde périssable, je n'aurais plus à contempler que ma propre personne. Autrefois, cette glace reflétait le lumineux visage de mon mari, maintenant je me console en la conservant comme un souvenir de cet heureux temps.

Et la pauvre vieille fondit en larmes.

Quelque temps après Molla hanoum tomba malade. J'allai la voir.

Malgré sa richesse, elle était couchée par terre, sur un matelas, dans une chambre presque vide. Elle essaya de se soulever pour me recevoir, mais, n'y parvint pas et retomba sur sa couche. Elle tira le trousseau de clefs qu'elle portait toujours à sa ceinture et le tendit discrètement à sa servante en lui ordonnant de me préparer le café. Elle s'excusa ensuite de ne

pouvait une faute servir les conditions d'usage, la servante étant incapable de sortir l'argenterie. [illegible] resta près d'une heure auprès de [illegible] disparut en lui parlant.

Le lendemain Molla hanoum était morte.

Ainsi s'éteignit cette vieille femme [illegible] riche et, cependant, si malheureuse [illegible] quelle, je pense, [illegible] avec une sympathique émotion.

LUCIA [illegible]

Adapté du turc par [illegible] *Bey.*

AMES EN DERIVE

Nouvelle

[illegible]

Nous étions réunis quelques amis, dans la ville de Salammbô près de Carthage, deux éminents docteurs de l'Institut Pasteur, deux archéologues, un artiste et un écrivain. A la vue de ce pays, l'un des plus émouvants de ce monde où s'étaient effondrées de grandes civilisations, nous discutions sur la beauté, l'amour, la mort et l'infini.

Vous souvenez-vous du yacht blanc « Wega », affourché sur cette rade pendant plusieurs semaines, il y a deux ans, et dont Tunis s'entretenait à cause de ses étrangers et charmants propriétaires, nous demanda un médecin ? Je crois avoir aperçu en eux les plus extraordinaires héros de l'amour, de l'infini, et hélas ! je le crains, de la mort, car le dernier bulletin du « Bureau Véritas » qui récapitule les naufrages de toutes les marines du monde, annonçait :

La Wega, [illegible] yacht 300 tonneaux français, sans nouvelles depuis le 4 mai. Considéré comme perte totale.

— Comment, ces délicieux ermites auraient naufragé ? Quelle pitié !

— Un doute subsiste. Peut-être, dans leur désir éperdu de solitude, ces amants insensés... ou merveilleux, suivant le point de vue des observateurs, ont-ils égaré leur yacht dans les mers du Pacifique plus désertes que le Sahara. Ils reparaîtront quand la lassitude de leur dérive entre le ciel et les eaux, leur viendra. Je le souhaite vivement.

— Je souhaite moins que vous [illegible] mais [illegible] ardents [illegible] dans leur exil.

— Nous ne comprenons pas. Expliquez-nous ce vœu terrible. Puisque vous avez été l'une des rares personnes à les approcher, donnez-nous votre sentiment sur ces explorateurs d'infini ?

Sur le désir de mes amis, je leur lus ces pages inspirées par [illegible] Josseline Du Pernet, propriétaires du yacht « Wega ».

***

En rade de Carthage la bateau « Wega » oscille sur la Méditerranée d'un bleu de céramique persane. Jadis, par un même matin d'avril, Salammbô, de sa terrasse, apercevait la double corne azurée du Mont Sacré en silhouette de ce sublime paysage.

Etendu sur un tapis de Kairouan aux laines fleuries comme une prairie printanière, et redressé sur un coude, Gildas, les yeux levés, [illegible] silencieusement [illegible] allongé en djebba de soie blanche, sur une chaise-longue. Le faible mouvement de la houle les berce avec tendresse. Il semble que le ciel divinement pur et la mer émaillée et les falaises carminées et Sidi-Bou-Said incandescente sous son lait de chaux, harmonisent leurs beautés afin d'exalter le bonheur de Gildas et de Josseline. Ravis en extase se voient-ils ou s'imaginent-ils ? Mariés depuis une semaine, ils vivent encore ces heures miraculeuses où la réalité se confond avec le rêve.

L'idée est venue à Gildas d'affourcher en rade de Carthage son yacht, afin de pouvoir s'isoler même de son équipage. Les tempêtes hivernales passées, avec le proche été et sa sécurité, il a pu donner congé à ses matelots. Deux fois le [illegible] chinois, installé à Sidi-Bou-Said, s'en vient en canot apporter les repas. Après les avoir servis, cet asiatique en robe feuille morte et qui n'est pas plus bruyant qu'une jonchée d'automne, disparaît. Ils recouvrent alors leur chère solitude et Gildas s'étend à nouveau sur son tapis tunisien aux pieds de la chaise-longue qui reçoit le corps voluptueux de Josseline.

Pendant [illegible] temps [illegible] nous ainsi plaisir à nous mirer l'un dans l'autre. [illegible]

— Toujours !

[illegible]

— Soyons éternels !

— Il faudrait pouvoir.

— Il faut vouloir !

Il s'approche alors en rampant afin de baiser la main qu'elle laisse tomber de son siège. Longtemps, il maintient ses lèvres sur les doigts de sa femme.

Dans le miraculeux repos de cette matinée, le yacht semble planer entre les azurs du firmament et de la Méditerranée, car la mer en reflétant la blanche coque et les matures renversées fait naviguer « la Wega » sur le ciel.

— Où sommes-nous, demande-t-il ?

Un bras levé, elle répond :

— Là-haut !

— Est-ce possible ?

— C'est évident !

— Qu'est-ce que là-haut ?

— C'est l'infini !

— Qu'est-ce que l'infini ?

— Nos âmes !

— Quel vertige d'y penser. Mais n'est-ce pas l'abîme ? C'est à s'y perdre.

— Je me suis bien perdue en toi !

— Je me suis bien cherché en toi !

Quelques instants d'un silence sonore, tout plein de voix secrètes, s'écoule. Le yacht oscille.

Enfin, Gildas murmure :

— L'infini ! Je songe à Tristan, Iseult, Roméo, Juliette, Paolo et Francesca, à tous ces passionnés qui se sont égarés dans son immensité inconnaissable.

— C'est qu'ils n'avaient pas assez voulu se chercher, réplique-t-elle.

— Peut-être n'avaient-ils pu se rencontrer ? Jouer avec l'infini, pauvres enfants sublimes !

Ses yeux dilatés par l'inquiétude, Josseline réclame une explication.

— Je veux dire qu'il est bien aventureux pour des éphémères de vouloir étreindre l'éternité.

— Quel cauchemar, se récrie-t-elle ! Tais-toi !

Ému de l'émotion de sa femme, Gildas agenouillé l'en ace.

Ils demeurent embrassés.

La faible houle continue de les balancer avec une douceur ironique.

Soudain, la brise plus vive fait vibrer les drisses d'acier de la mature et un chant plaintif s'élève. Ils écoutent, charmés.

— Notre navire tout entier n'est plus qu'une mélodie, dit-il très bas, afin de ne rien perdre de la céleste harmonie.

— Et nous sommes la conscience de cette harpe éolienne, Gildas.

Joue contre joue, ils prêtent attention aux subtiles modulations du vent à travers les cordages. Mais le concert se meurt dans l'air exténué.

— Déjà, regrette-t-elle.

Après quelques instants de méditation, elle désigne le zénith éblouissant, en disant :

— Crois-tu vraiment que Roméo, Tristan, Juliette, Iseult, se poursuivent dans le vide incommensurable sans pouvoir jamais se retrouver ?

Il l'affirme d'une inclinaison de tête.

— Tu ne m'en persuaderas jamais, se récrie-t-elle. Alors, pourquoi s'aimer ? Ce serait une abominable dérision ! Croire à l'amour éternel, alors que l'amour ne serait que le rêve d'un instant.

— Nous croyons bien aux autres illusions, Josseline ?

Se jetant sur son mari, elle le mord au cou. Il crie. Elle éclate d'un rire triomphal.

— Tu existes donc, puisque tu souffres ?

— En effet, souffrir, c'est la preuve décisive, accorde-t-il en la reprenant entre ses bras.

— Pourquoi donc tes négations ?

— Négations ? Non ! Suppositions ! Aveugles, voilà ce que nous sommes trop souvent.

— Tu ne me vois donc pas ?

— Je te vois, puisque tu me souris... Mais l'immensité et l'éternité me font peur.

— Cependant, elles attirent !

— C'est vrai, irrésistiblement !

Leurs bouches unies, paupières closes, ils prolongent leur baiser et leur secrète inquiétude donne à leurs visages un air de douloureuse extase.

Une fois de plus, l'émouvante clameur du navire s'éteint avec la brise. Le silence les réveille. Ils rouvrent des yeux troublés.

— Quel dommage, regrette Josseline. J'espèrais notre perpétuel enlacement au chant du vent. Qu'imaginais-tu toi-même ?

Après une hésitation, il lui répond :

— Je croyais que, comme Paolo et Francesca de Rimini, lèvres à lèvres, et fixés par l'épée qui traversait nos cœurs, nous volions autour des mondes, inséparables. Absurde imagination. N'exigeons pas l'impossible en cette vie.

— Il faut, au contraire, prodigieusement exiger, réplique-t-elle fougueusement, puisque le risque reste toujours le même, et inévitable : la mort, hélas !

Ses yeux expriment l'angoisse.

— Tu as raison, accorde-t-il.

— Un cœur qui aime n'a-t-il pas toujours

raison ? Pourquoi n'a-t-il pas aussi tout pouvoir ?

Les harpes éoliennes de la mâture, ranimées par les invisibles joueurs, recommencent d'enchanter leur silence. Tout-à-coup, sautant de la chaise longue, Josseline se penche sur le bordage. L'eau limpide permet aux regards de pénétrer très avant dans la féerie de son atmosphère sous-marine. Quelques méduses roses, translucides comme des fleurs à contre-jour du soleil, flottent. Des seiches aux allures de danseuses antiques agitent leurs onduleux voiles d'argent, et ouvrent, puis ferment leurs énormes yeux d'or, à la fois langoureux et cruels.

En la rejoignant, Gildas lui demande :

— Que cherches-tu ?

Alors de sa voix grave dont la sonorité gutturale ajoute à la passion, elle lui chante :

« Para venir à lo que no sabes »

« Has se ir por donde no sabes. »

« Pour parvenir où tu ne sais pas, tu dois aller par où tu ne sais pas ! »

Et soudain, Gildas et Josseline éprouvent le sentiment qu'ils s'avancent en tâtonnant vers un monde nouveau qu'ils ne connaissent pas encore. Penché sur la lice, près de sa femme, Gildas presse sa taille souple en lui disant :

« En effet, nous allons où nous ne savons pas ? Mais qu'importe ! Cette incertitude, n'est-ce pas tout l'amour ?

Alors, lèvres à lèvres et les yeux dans les yeux, chacun se recherche en l'autre.

...Josseline souhaitait de voir s'écouler sa vie en ces conditions, mais, le marin, avec un sourire ambigu lui dit qu'il existait des solitudes océaniques plus émouvantes encore, et qu'il les lui ferait connaître.

Alors, suspendue au cou de son mari, elle lui répond :

— Pourrons-nous jamais être plus heureux ?

Quand leurs bras se délacent, ils regardent avec surprise autour d'eux comme s'ils ne se souvenaient plus de leur stationnement en rade de Carthage. Et leurs yeux remarquent, à mi-flanc d'une falaise, un palais arabe. A son chevet, un palmier paraît le porteur d'ombrelle de ce vieux pacha.

— Il serait amusant de l'habiter, suggère-t-elle !

— Achetons-le !

Un peu effrayée, elle repart :

— Je plaisantais. L'amour qu'on y vivrait ne serait plus notre amour.

— Existe-t-il donc plusieurs sortes d'amours?

— Peut-être ? J'imagine que dans ce grand [illegible] recluses qui durent s'y contenter d'une ivresse sans liberté, m'étoufferait.

— Mais [illegible] Josseline [illegible] rement emprisonnés sur ce navire. Existe-t-il un harem plus absolu ? La grande muraille [illegible]

[illegible]

— Qui [illegible]

— Toi !

— Moi [illegible]

Une flamme singulière illumine les yeux de Gildas, lorsque, son front appuyé sur le front de sa femme, il lui murmure sourdement :

— Et si la pensée me venait de te garder... très au large des océans déserts... toute notre [illegible]

— Impossible ! se récrie-t-elle, troublée.

— Possible, le marin te l'affirme.

Elle s'écarte de lui et va s'accouder au bastingage. Il l'observe avec anxiété. Il semblerait que son avenir, heureux ou détestable, dépende de la décision de sa femme. Penchée au-dessus de l'eau d'un violet de pervenche, Josseline [illegible] à haute voix :

— En pleine mer... très au large des océans déserts... toute notre vie ?...

Gildas éprouve lui-même une poignante incertitude. Que doit-il souhaiter ? Comment reconnaître leur vraie voie? Délivré par sa fortune des pitoyables obligations auxquelles sont forcés presque tous les hommes, il sait, en mystique, que la vie a ses sommets dans l'inutile, et il voudrait faire de leur existence un merveilleux poème.

Des lèvres chaudes le baisent soudain à la nuque et il frémit. A l'oreille, Josseline lui souffle :

— Très au large des océans déserts... toute notre vie... pourquoi pas ?...

Son bras tendu vers le cap de Carthage, puis vers l'éblouissante Sidi-Bou-Said et la montagne aux deux cornes, elle ajoute :

— Tu as raison. Supprimons [illegible] qui nous distraient [illegible] mêmes. Fuyons..

Une allégresse farouche l'exaltait.

Tout au contraire, Gildas [illegible]

[illegible] enchantement à l'idée de réaliser son [illegible].

— Auras-tu le courage, Josseline, de persister dans cette dure existence de navigateur ? Ne t'y trompes point, il ne faut point de lâcheté [illegible], mais beaucoup de bravoure. Sur un petit navire comme ce yacht, nous serons perpétuellement au péril de la mer.

— Avec toi, rien ne m'effraie, Gildas. Partons !

La nuit venue, dans l'obscurité qui ne lui permettait plus de voir sa femme debout près du beaupré de « la Wega », son mari l'entendit chanter :

Je veux te suivre dans cette ombre
Où l'on n'a plus qu'un seul souci,
Le divin, l'éternel, l'originaire oubli !

*
* *

Un soleil couchant, en pleine mer, sous les tropiques.

Gréée en goëlette, afin d'être parfaitement silencieuse, et son moteur Diesel arrêté, « la Wega » glisse lentement. Ses matelots, maussades, périssent de leur inutilité sur ce yacht sans but.

Assis sur la poulaine, Josseline et Gildas considèrent les lames brisées par la proue comme si la vitesse du navire pouvait avoir une importance quelconque.

— Combien l'on éprouve de peine à s'arracher au désir d'arriver quelque part, avoue Josseline. Cela me paraît encore prodigieux de penser que nous souhaitons n'atteindre nulle part, puisque, ce serait une diminution de notre [illegible] solitude.

En cherchant d'un œil soupçonneux ses matelots, Gildas répond :

— Il faudrait encore pouvoir nous séparer de ces hommes.

— Saurait-on jamais s'en passer, réplique-t-elle un peu effrayée ?

— Qui sait ?

Alors, hallucinée, elle murmure :

— Ce serait merveilleux... mais, c'est impossible.

— Qui sait ? répète-t-il en croisant les bras.

Accoudée sur le beaupré, Josseline qui regarde l'eau [illegible] par l'étrave qui se retourne comme la glèbe sous le versoir d'une charrue, demande :

— Puisque nous ne nous rendons nulle part, pourquoi ne fais-tu pas carguer les voiles ?

C'est au tour de Gildas à marquer de l'inquiétude. Il explique que le yacht, sans toile, ne gouvernerait plus. Enfin, ses matelots supporteraient-ils la stagnation d'un navire inanimé ? Déjà de méchante humeur, car ils ne peuvent admettre d'être payés pour courir en vain les océans, ils se révolteraient. Chez les simples, le repos total du corps, c'est la mort, alors que la contemplation porte la vie des esprits d'élite à sa plus haute puissance.

A ce moment l'extase dilate leurs yeux, tandis que s'avance doucement leur yacht qui trace un orbe immense sur l'immensité de la mer australe. Tout-à-coup leurs visages expriment une angoisse qui s'accroît jusqu'à la défaillance. Front contre front, ils s'enlacent avec une effusion mélancolique pendant que « la Wega » tourne sa ronde dérisoire sur la mer dont le clapotis sanglote à ses flancs.

*
* *

...La nécessité d'un ravitaillement avait obligé le yacht à faire escale en Uruguay. Au départ, deux matelots envoyés aux commissions, désertèrent. Gildas ne daigna pas les réclamer au consulat de France, mais les cinq hommes restés à bord protestèrent avec humeur que leur capitaine devait complèter l'équipage. Il leur fit remarquer que les déserteurs, mécaniciens du moteur, n'avaient pas besoin d'être remplacés, puisque, désormais, il n'utiliserait plus que la voilure de « la Wega » gréée en goëlette.

— En effet, gronda le maître d'équipage, j'oubliais, M. Du Pernet que vous naviguez seulement pour tuer le temps !

Le marin s'éloigna, les épaules soulevées de dégoût.

Et l'inutile campagne recommença.

Chaque jour, à midi, Gildas relevait son point au sextant, afin de gouverner de telle sorte qu'aucune terre n'apparut en vue et que l'océan demeurât le vaste manège sur lequel virait perpétuellement son navire. Mais quoique largement payé, l'équipage enrageait de son désœuvrement et souhaitait que cette navigation de démence connut une fin.

Le clapotage du voilier à marche lente sous ses focs et sa misaine à moitié carguée, produisait une rumeur endormante. Gildas qui retenait entre ses doigts les mains de sa femme, les abandonna. Il songeait avec inquiétude :

— Ne sommes-nous pas divinement heureux ? J'ai tout écarté de notre amour, afin que lui

seul comprit nos [illegible] Pas [illegible] et l'amour le plus total.

Brusquement, il reprit les mains de sa femme.

— Affirme-moi que tu m'aimes autant qu'au premier jour de notre embarquement. Lui demanda-t-il d'un [illegible]

— Davantage encore, Gildas, mais, c'est toi qui [illegible] jamais de bien [illegible] Dis-moi que tu m'aimes.

— Je t'aime.

Ils jouaient ainsi à l'éternel et puéril jeu de l'amour, mais peut-être manquait-il de naïveté?

Quoiqu'ils soient enlacés sur le banc du yacht et que leurs têtes se touchent, leurs pensées divergent souvent.

— A quoi [illegible] interroge Josseline.

— A quoi songeais-tu toi-même, repart-il. Assise près de moi, entourée de mes bras, je te savais [illegible]

— A quoi pensais-je songer [illegible] n'est [illegible] répond-il. [illegible] visage [illegible] regard.

Il [illegible] d'un air de doute. Offensé [illegible] mais qui n'essaie pas de le retenir parce qu'il éprouve lui-même un secret malaise, Josseline va prendre place sur l'hiloire d'un panneau vitré. Après être demeuré quelques instants seul, Gildas éprouve l'ennui de vivre.

— Pourtant, j'aime et je sais aimer comme jamais homme ne le fit davantage, médite-t-il. Et dans quelles conditions ! Le ciel [illegible] mer et [illegible] ! —

De ce pas [illegible] Josseline, l'émoi [illegible] point qu'il ne peut s'empêcher d'aller la rejoindre. Il [illegible] contre le pavois. Mais il [illegible] qu'il [illegible] debout devant l'habitacle du compas, les aperçoit. Mécontent d'être obligé d'obéir à une consigne insensée, — éviter les terres et les autres vaisseaux — [illegible] jette de [illegible] regards à M. et Mme Du Pernet.

Exaspéré au delà de toute raison de la main de son timonier, Gildas prie sa femme de s'éloigner.

— Pourquoi ?

Il lui désigne le marin, en disant :

— Quand serai-je débarrassé de ces espions ?

En satisfaisant au désir de son mari jaloux, Josseline, qui souffre elle-même d'une anxiété inexprimable, lui dit qu'il ne tient qu'à lui de décider du possible de cette tentative.

— Ainsi, vraiment, tu [illegible] pas [illegible] ?

« Quelle pénible impression j'éprouve, pense-t-elle. J'ai peur ! »

Mais Gildas lui murmure avec une sourde passion :

— [illegible]

[illegible] fatigue même les lasse et ils reprennent place sur leur banc, épaule contre épaule. Le faible vent [illegible] dunette, s'entend.

[illegible] Gildas murmure :

— La vie est longue !

— Non, la vie est trop brève, répond-elle ; et, en un subit accès de désespoir, elle cache son front dans le cou de son mari.

— Grande enfant, lui dit-il avec tendresse, crois-moi, nos opinions se rejoignent, puisque l'éternité seule nous importe !

Ils demeurent pressés l'un contre l'autre dans un mélancolique enchantement. Quand le voilier vire de bord afin de tourner sur la mer, puisqu'il a cherché comme but de n'en point [illegible] haubans métalliques vibrent et, pendant quelques instants [illegible] air nostalgique qui semble signifier :

« Est-ce que je me cherche ou est-ce que je me fuis ?

[illegible]

Avec les [illegible] Gildas et Josseline à leur contemplation morose.

Les distances [illegible] dérisoire, de tristes nuées assombrissaient à nouveau leurs esprits.

Aux [illegible] trainte et de leur tourment. Il lui semblait que [illegible] reprendrait son essor. A la vérité, il sentait que [illegible] timent de leur inutilité. Or, quelqu'envie qu'il eût de se séparer d'eux, Gildas réfléchissait que

sans [illegible] pendant le dernier ouragan, maintenant Josseline et lui rouleraient au fond de l'abîme vert. Peu à peu, son imagination morbide se complut à l'évocation de ce désastre. Il apercevait la somptueuse chevelure rousse de sa femme [illegible] verticalement comme des algues par le courant d'eau, et tous deux, face contre face, avec d'énormes yeux blancs, cherchant encore dans la mort l'infini de l'amour !

— Qu'as-tu ? Tu m'épouvantes, s'écriait Josseline lorsqu'elle surprenait Gildas dans sa funèbre extase.

Le vit de sa femme le sortait de son cauchemar. Il appuyait alors sa bouche sur les lèvres de Josseline qui palpitaient encore au mouvement de sa parole, et il éprouvait, au contact de la vie, l'horreur de son délire.

— Ah ! vivre ! oui, vivre toujours ! s'écriait-il alors. Oh ! cher corps ardent ! Beau sang qui bat sous mes lèvres. Cœur en perpétuel bondissement. Quelle splendeur dans la jeunesse et la beauté ! Ah ! demeurer ainsi ! Ne pas vieillir ! Tout le reste est vain !

Les jours qui suivaient, chaque fois que Gildas, excédé par l'indiscrétion de l'un ou de l'autre de ses matelots, plissait son front, Josseline affectait d'effacer aussitôt la ride d'une caresse de ses doigts, en s'écriant :

— Souviens-toi ! Ne pas vieillir ! Je veux que ton cher visage garde le poli d'un beau marbre !

Mais, le lendemain, dans la sérénité du ciel, et sans aucune raison de contrariété, la détresse étreignait à nouveau leurs cœurs insatisfaits et marquait leurs visages. Et l'interrogation cent fois renouvelée leur revenait aux lèvres :

— M'aimes-tu ?

— Comment peux-tu me poser pareille question ?

— N'importe ! assure-moi que tu m'aimes ? Jamais, je ne te l'entendrai affirmer assez souvent.

— Je t'aime !

Malgré la certitude de leur adoration, sur la mer tropicale nacrée comme une coquille qui reflète les ailes roses des nuées, ils éprouvent l'impression d'une atmosphère éteinte et morne. Chacun d'eux pense avec remords :

« Il serait odieux de croire que j'aspire à quelque chose d'autre qu'à mon amour. Cependant, pourquoi donc mon angoisse ? »

Avec les semaines, leur inquiétude grandit. Ils se séparent, sans cause ; sans plus de raison, ils reviennent l'un vers l'autre et s'enlacent avec l'attendrissement de personnes affectionnées qui ont couru, en l'absence l'une de l'autre, un grand danger heureusement évité.

D'autres fois, poitrine contre poitrine, ils se regardent les yeux dans les yeux, avec un étonnement immense comme s'ils se retrouvaient après une séparation si longue qu'ils auraient beaucoup oublié d'eux-mêmes. Un remous en de ferveur les retient aux bras l'un de l'autre. Puis, ils sentent sourdre, au fond de leur amour même, un obscur besoin d'éloignement. En ces instants de désarroi, lorsqu'ils s'interrogent, ils sont obligés de n'être pas complètement sincères.

— Toujours plus loin ! Toujours plus seuls ; [illegible] Josseline, la main tendue vers l'horizon.

Pour lui complaire, Gildas fait diriger « la Wega » vers un large illusoire, puisque le yacht, se trouvant au centre des incommensurables mers australes, ne saurait point se perdre davantage entre le ciel et l'eau.

Tandis qu'ils s'acheminent ainsi vers ce terme qui ne peut pas être, puisqu'il recule d'une quantité égale au trajet parcouru, Gildas et Josseline, après avoir pris pendant quelques instants intérêt à leur changement de direction, éprouvent à nouveau une angoissante appréhension. Ils comprennent qu'ils tentent l'impossible aventure de fuir ce qui n'existe pas, puisqu'ils se refusent d'assigner un but à leur vie. Mystiques éperdus de l'amour, ils ont voulu, jusqu'au vertige, en agrandir le domaine afin de saisir l'éternité dans l'immensité, et les affres du doute commencent à les torturer. Pour échapper à leur poignante incertitude, les livres, autrefois délaissés comme des intrus qui prétendaient les retirer à leur extase, se retrouvent plus souvent en leurs mains. Encore qu'ils ne veuillent pas se l'avouer, la pensée des auteurs les aide maintenant à s'oublier quelques instants..

Une après-midi qu'ils étaient montés à la passerelle et que Gildas avait remplacé le timonier au gouvernail, afin de n'avoir pas à subir sa présence, Josseline assise sur le banc de quart, les coudes aux genoux, observe l'étrange expression de son mari. Roide comme le Stuart de Van Dyck dont il avait l'étroite figure aristocratique, les mains aux poignées de sa barre, très pâle, il regardait au ciel avec de grands yeux nostalgiques.

Anxieuse, Josseline pensa :

« Que cherche-t-il ? Peut-être à m'échapper ? »

Une heure s'écoula dans un pénible silence. Le voilier oscillait avec indolence, et l'air, en

traversant son gréement, rendait le son d'une respiration oppressée. Assurés de la conduite du navire par leur chef, les gabiers allongés le long de la rambarde affectaient de dormir par mépris de leur inutilité.

Enfin, Gildas sorti de sa mauvaise obsession, considéra sa femme.

La tête inclinée et appuyée sur la main ouverte qui prenait sa joue, Josseline, les paupières closes, semblait écouter avec une infinie tristesse, l'expiration du vent dans la voilure.

D'une étrange voix et comme s'il avait de la peine à s'exprimer, Gildas, sans s'avancer vers elle, ce qu'il eut fait autrefois, lui demanda :

— Dors-tu ? Non ! Souffres-tu ?

— Cette température couvée m'accable !

— Vraiment ! Ne me caches rien. Quel mauvais songe te tourmentait ? Raconte-le moi.

Evitant le regard de Gildas, elle nia vivement de la tête et dit :

— Cette lumière incandescente est insupportable.

— Tu me surprends, le soleil est voilé. Voyons, sois sincère !

Vivement relevée, elle parut effrayée.

— Je suis lasse et vais me reposer.

Il laissa sa femme s'éloigner sans protester contre une séparation dont le motif lui paraissait manquer de franchise.

Une nouvelle heure passa, monotone ; le voilier, vent arrière, roulait bord sur bord avec la régularité d'un pendule. Peu à peu, l'inquiétude grandit au cœur de Gildas. Après avoir, par un singulier caprice, résisté au désir de rejoindre Josseline, il siffla son maître d'équipage et lui remit la barre. Le crépuscule s'inaugurait à l'Occident en feu. Il retrouva sa femme dans le salon d'acajou qu'enflammaient les rayons horizontaux du soleil. Eclairée de profil, un côté de son visage rutilait, tandis que l'ombre épaisse absorbait au contraire l'autre côté.

Devant cette demi-figure, il éprouva une impression pénible. Elle lisait une brochure. A l'entrée de son mari, elle lui dit, avec véhémence :

— Assure-moi que ce livre ment !

— S'il t'excède, pourquoi ne le rejettes-tu pas ? lui répliqua-t-il étonné de sa colère.

— Parce que ses blasphèmes [illegible] nous laissent insensibles et qu'il [illegible] Viens près de moi. Ecoute.

Il se renversa près d'elle sur le [illegible] aux soieries chinoises et elle lut :

— Que te semble [illegible] l'illusion est-elle une chose et la [illegible] une autre chose ? L'illusion est-elle une chose et la sensation une autre ; l'idée une autre, la connaissance une autre ?

« Le Sage répondit :

« Non, la forme même est l'illusion, et l'illusion même est la forme. La sensation, l'idée sont l'illusion. L'illusion même est la sensation. La connaissance même est l'illusion; l'illusion même est la connaissance. Ainsi l'homme qui atteint à l'état de perfection suprême doit se croire produit par une illusion magique ».

Josseline lança le volume sur le tapis en s'écriant :

— Si ce boudhiste disait vrai, nous serions insensés. [illegible] nous connaître si parfaitement que l'un est l'esprit de l'autre, et que ton cœur est mon cœur, mes idées tes pensées, tes sensations mes sensations. [illegible] connaissance même étant illusion, nous ne sommes nous-mêmes que le produit de l'illusion. C'est à rire aux éclats !

Mais l'excitation de Josseline prouvait qu'elle importance elle attachait aux négations du boddhisatva.

Toujours étendu sur le divan, Gildas souleva un coussin qui représentait un dragon fabuleux, à la fois bœuf, tigre et lion qui menaçait de ses griffes une pleine lune d'argent masquée par un arbre noir, et dit avec tristesse :

— Il n'y a pas plus de vérité dans l'affirmation de ce philosophe que de réalité en ce monstre ! Pour se consoler de ne rien savoir, les philosophes échafaudent comme les artistes imaginent. Il faut savoir goûter leurs inventions sans leur accorder trop d'importance !

Mais Josseline, frémissante, vint appuyer son front contre le front de Gildas et lui demanda :

— Assure-moi que nous n'avons pas vécu d'illusions ? Toi et moi, des dupes, quelle horreur !

Gildas ne répondit à l'ardente interrogation de sa femme qu'en la pressant contre sa poitrine.

— Tu te fais ! Mais [illegible]

— Ma réponse [illegible]

Et, il l'embrassa.

— En effet ! il n'en devrait pas être de meilleure. Et pourtant, aujourd'hui, j'en attends d'autres.

— Hélas ! [illegible] satisfait plus ?

— L'odieux [illegible] détestable bouche, repartit-elle en écrasant fiévreusement ses lèvres sur celles de son mari.

[illegible] leur [illegible] tourbillonnaient en leurs esprits [illegible] ils ressentaient [illegible] les yeux. Il leur [illegible] infinis.

— [illegible]

— Comment [illegible] retenir, puisque je tombe [illegible]

— L'abîme m'attire !

[illegible] Moi, [illegible] je veux [illegible] de ce monde.

— [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

— [illegible] j'espérais [illegible] il me semble que nous [illegible]

— [illegible]

— [illegible]

[illegible] s'exclama :

— [illegible] illusion !

— [illegible] murmura-t-il tristement.

Alors, elle pleura, la tête entre ses bras reployés. Elle comprenait qu'ils périssaient de leur [illegible] !

Ma lecture terminée, le docteur prononça :

— [illegible] exacte de M. [illegible] j'estime que ces fous [illegible] quels [illegible]

— [illegible] répartit l'artiste !

— [illegible] les deux à la fois, [illegible] et le peintre reprit :

— [illegible] des hommes, [illegible] d'entre eux [illegible] dans l'[illegible]

Sur cette opinion, apitoyés, nous demeurâmes silencieux [illegible] de Carthage qui [illegible] au [illegible] d'éternel inaccessible, [illegible] amants punis par la mort d'avoir voulu réaliser des rêves vertigineux qui ne sont pas de ce monde.

CHARLES GÉNIAUX.

PORTRAITS D'ÉCRIVAINS

ANDRÉ DUMAS

Naguère, nous ne concevions une jolie femme que parée d'une opulente chevelure. Mais, où sont les chignons d'antan ?

Ne faut-il pas aussi couper les cheveux à la Muse ? Pensée, émotion, enthousiasme, tout cela doit tomber, comme les tresses de jadis. Accommodons l'Olympe à la garçonne ! Quant à la plaintive Erato, avec ses cheveux épars, elle est ridicule ; bannissons-la, sans même la couronner de fleurs.

S'il y a encore des héroïnes, elles ne sont plus échevelées, et pour cause ; d'ailleurs, en fumant leurs cigarettes, elles risqueraient d'incendier leur toison soyeuse. La reine Bérénice, dont la chevelure fut changée en gerbe d'étoiles, et la romantique Lorelei, qui peignait ses cheveux d'or, ne sont plus « à la page ».

Ne prenons pas la chose au tragique : la seule chose à regretter, c'est qu'en se faisant tondre, nos amazones n'aient pas, comme Samson, perdu leur puissance. M. Gaston Derys a noté que depuis les temps historiques, c'est la septième fois que la mode a contraint le faible et beau sexe à couper ses cheveux. Donc, il les a six fois laissés repousser. Attendons la septième !

Mais quittons ce ton badin, qui sied peu pour parler de poésie et d'un vrai poète. La poésie est éternelle ; je parle de celle dont la source intarissable est dans le cœur humain. A nul ne s'applique mieux cette définition qu'à André Dumas, poète délicat, harmonieux et souvent profond, véritable poète du cœur.

Voici un peu plus de vingt-cinq ans que parut, avec un grand succès, son premier livre : *Paysages* (1), illustration de la célèbre pensée d'Amiel : « Un paysage quelconque est un état d'âme ». On compara l'auteur à un Sully Prud-

(1) Lemerre.

homme qui serait apparenté à Verlaine et à Rodenbach. A quoi bon ce rapprochement ? André Dumas était, est lui-même une [illegible] qui s'émeut en toute sincérité, une voix qui chante en toute simplicité, une âme qui rêve et qui s'élève en toute [illegible].

Cette première œuvre abonde en vers délicieux, qui firent sensation :

[illegible]

Mais en même temps le poète s'émeut

[illegible]

J'aime, dit-il,

[illegible]

Mais il n'y a rien là d'un panthéisme abstrait et lointain.

[illegible]

Une des plus jolies pièces du volume est *La Vitrine*, qui avait triomphé à l'intéressant concours de poésie organisé à l'Odéon en 1898 par Catulle Mendès et Gustave Kahn. André Dumas y fut à l'honneur avec Louis Fenneh [illegible] du beau *Chant royal de la Chair et du sang*, Charles Guérin et Marie Nervat.

[illegible]

Depuis Victor Hugo [illegible] dans le *Matin* Laurent Tailhade, à propos de ce livre, nul n'avait dit [illegible] d'un lut.

André Dumas se [illegible] à la [illegible]tre, ou plutôt y revint, car il avait eu déjà, en [illegible] *La Cabale* [illegible] *Petite Princesse*, joué à Orléans. Donc, l'Odéon représenta, de lui, un acte : *L'Autre* [illegible], et une grande pièce [illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible]

Est-il besoin de [illegible] avec cet autre admirable poète : Sébastien Charles Leconte [illegible] épisode de la Bible les procédés de restitution historique, la méthode scrupuleuse d'un Flaubert ou d'un [illegible] de Mariotte, pour l'Opéra de Paris.

L'Altrouille [illegible] clement [illegible] de la [illegible] traître. C'est lui qui la console, ou du moins apaise un peu le désespoir maternel. Dans ce [illegible] prennent pas [illegible]

[illegible]

Dans *La Femme* [illegible] Comédie-Française, se trouve étudié l'éveil de la sensibilité, de la dignité humaine chez l'homme [illegible] instinct brutal, satisfait par n'importe quelle [illegible] du premier couple, qui deviendra la famille. Ouvrage d'une « subtile et frémissante maîtrise », dit Antoine, et lourd de pensée.

Mentionnons encore *L'Heure des Crimes* [illegible], au théâtre Michel.

André Dumas [illegible] extasié devant un berceau, puis accablé devant une tombe. Livre extrêmement émouvant, et [illegible] charme frais et pur. Sourires et larmes viennent [illegible] d'amour, dont la pensée et le style sont un petit [illegible]

Il est impossible de le lire sans être remué [illegible]

(1) [illegible]

(2) [illegible]

n'est pas sans raison que le comité spiritualiste a décerné à ce dernier ouvrage le prix Claire Vaquier. Des milliers de parents y ont trouvé, selon que leur foyer était en joie ou en deuil, un rajeunissement ou une consolation.

Dans *Rimes* [1], son récent volume de poèmes, André Dumas reste le poète de *La Saga* [illegible] plus [illegible] de plus mûri, de plus profond. Il y [illegible] encore les villages blottis autour du clocher : mais il suit plus mélancoliquement le [illegible] rythme de la vie. L'amour, la nature, la vie et la mort ; voilà les divisions du livre. L'amour, piège éternel tendu aux créatures par la vie, dont le seul but visible est la perpétuation des espèces. C'est pour cette fin brutale que fleurissent

Ces [illegible] prodigieux [illegible] pour tromper les hommes,
[illegible] leur [illegible] d'un [illegible] doux,
[illegible] il faut qu'avant tout leur destin s'accomplisse,
[illegible] il faut que, grâce, pour trahir tout, à tout,
Chaque homme de son œuvre inconscient complice
S'[illegible] prendre au piège éternel de l'amour !

La dernière partie du recueil est consacrée à l'enfant disparu. Ah ! comment exprimer l'accent pénétrant, parce que si simple, de ces souvenirs, de ces notations d'une foule de détails funèbres, à jamais gravés dans le cœur meurtri, mais non révolté !

Mon cœur, trop plein d'amour, ne sait pas blasphémer !

A la fin, c'est à la mort, « compatissante aux cœurs simples de foi » que le poète s'adresse avec résignation.

O consolante [illegible] bonne Mort, je te salue,
Sachant bien que, si tout nous trahit ici-bas,
Au seul vrai rendez-vous, toi, tu ne manques pas,
[illegible] toi, seule [illegible] l'amitié incorruptible et sûre,
Et qu'à tous les blessés, qui, malgré leur blessure,
Gardent [illegible] un [illegible] d'espoir chrétien,
[illegible] Muse est moins douce que le tien !

C'est ainsi qu'un autre remarquable poète, M. Emmanuel Ægerter, termine sa belle pièce, *La Mort de Dante*, par ce vers grandiose :

La Mort venait à lui, pareille à Béatrice.

Mais, avant cet aveu triste, André Dumas a trouvé encore des vers délicieux pour célébrer la vie ; la musique d'une flûte qui chante dans la nuit, l'éveil des choses, les fleurs ; les « paysages pareils à des vers de Racine », la « Provence aux nuits d'argent », la « Bretagne brumeuse, où les rêveurs fils d'Armor »,

Le [illegible] par le pays de ses grands cieux [illegible]
[illegible] [illegible] tout [illegible] dresse des [illegible].

Et cette image de l'amour et de la poésie Ophélie :

Vient [illegible] qui [illegible] pour appeler
[illegible] [illegible] et l'amour
Ah ! cesse de rêver, Ophélie ! Ophélie !
Regarde, il se fait tard ; tout bruit s'est arrêté.
Nous savons la douceur de ta mélancolie ;
Mais le rêve est moins beau que la réalité.

Ainsi, devant le spectacle de la nature, à écouter « la rumeur que fait la vie humaine », le poète « sent battre en *lui* son cœur multiplié », son cœur qui vibre à tout bruit, comme une lyre ou comme ces roseaux qu'il évoque :

Roseaux, vous ressemblez aux âmes des poètes !
Mais, pour en composer vos chants mystérieux,
De toutes les rumeurs que le jour multiplie,
Celles que, doux roseaux, vous recueillez le mieux,
Sont les voix de tendresse et de mélancolie.

Assez différent est le dernier ouvrage d'André Dumas, intitulé *A Propos* (1). Comme le dit le Maître Edmond Haraucourt, dans la très intéressante préface de ce recueil, il faut un « incontestable courage » pour avoir choisi un tel titre, quoique le « poète pur » par excellence (dit-on), Stéphane Mallarmé, ait écrit des poèmes de circonstance.

Ouvrons le livre. Nous y trouvons des pièces consacrées à Victor Hugo, La Fontaine (une des plus originales), Banville, Renan, Mirbeau. D'autres glorifient la Semeuse, qui saura sauver le franc ; les provinces françaises. Saluons ici le poème *Le Village*, dont j'ai parlé plus haut. D'autres enfin chantent les arts, depuis les « figures antiques », jusqu'à cette muse contemporaine de la tragédie : Mme Bartet, aux sculpturales attitudes ; enfin, les récents jours de guerre et d'héroïsme : Miss Cavell, Verdun, la Tranchée (fort émouvante évocation), la Légion d'Honneur ; les Chasseurs Alpins. Et, si le compliment au Président Wilson ravive une amère désillusion, ce n'est pas la faute du poète.

A Propos ? Oui, mais aussi poèmes sincères, vibrants, personnels, ne sentant pas (si ce n'est bien rarement) l'effort. Qu'il rattache Luc-Olivier Merson à Fra Angélico, qu'il magnifie

[1] Dernier frères.

[1] E.L. *Revue des Poètes* (Perrin).

[illegible] les jeunes Christs qui montent à Verdun. André Dumas reste simple [illegible] il trouve les accents qui viennent du cœur et des « jaillis », tels que celui-ci :

[illegible]

[illegible] Hérédia, les odes de Pindare et des chants de Tyrtée [illegible] autre chose que des [illegible]

Ces poèmes ont tous été dits, avec grand succès, à la Comédie-Française ou ailleurs, par des artistes comme Mme Bartet, Mme Segond-Weber, Mlle Madeleine Roch, Mmes Delvair, Lecomte, Wintre-Valentin, MM. Silvain, Féraudy, Paul Rameau, Roger Gaillard.

Est-il besoin, après ces citations, de caractériser la poésie d'André Dumas ? Humain, profondément humain, il a le don si rare du naturel parfait ; il sait être profond en étant simple, extérioriser constamment l'émotion intime, le tout dans une langue harmonieuse et pure, en vers d'une grâce fluide et lumineuse.

Sincérité incomparable, bonté, amour de la vie, résignation devant la douleur, voilà les qualités qui, jointes à une étonnante fraîcheur d'impressions, font, non seulement admirer le poète, mais aimer l'homme.

L'homme, ai-je dit. Faut-il parler de sa vie ? Indiquons seulement que, né à Paris, mais élevé à Nîmes, il hanta la Sorbonne, l'Ecole de Droit, les universités populaires. Après son service militaire, il se lança dans l'administration. Je fus jadis parmi ses administrés, quand il gouvernait l'arrondissement de Mantes-sur-Seine, (que son âme de poète devait souffrir de ne plus appeler Mantes-la-Jolie). Mantes où Louis Bouilhet habitait, si je ne m'abuse, une maison historique, à grosse tour, près du pont.

Mais c'est le poète, en vers ou en prose, qui nous intéresse ; or, le poète est essentiellement classique, puisqu'il voit tout « sous le jour de l'universel » et avec le souci, hélas ! démodé, de la perfection.

Ses œuvres sont de celles qui n'auront pas de rides, parce qu'elles ne suivent aucune mode, parce qu'on aime à les relire et qu'on les trouve chaque fois plus belles : sûr critérium.

Comme l'a dit encore (à propos de *Ma Petite Yvette*), M. Charles Le Goffic, l'auteur a une disposition naturelle à élargir tout ce qu'il touche, à le faire passer sur un plan supérieur. . « à lui donner l'accent de la douleur universelle ».

Ce sont ces écrivains-là que respecte le temps.

Henri Allorge.

LE DOMAINE PUBLIC PAYANT

Le projet de loi [illegible] ne [illegible] jusqu'à [illegible] il a essayé de le porter en terre et de lui faire de belles funérailles avant même qu'il fût né. On s'y attendait quelque peu. La surprise fut de voir de notables écrivains emboîter le pas dans cette marche funèbre anticipée et réclamer, ou bien la propriété littéraire *in æternum* — ce qu'ils n'obtiendront pas, et ils le savent — ou bien le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire celui du domaine dit public.

Le domaine public [illegible] ment aux oreilles françaises. En fait, c'est un coup de cymbale sonore, et rien de plus. Car, en vérité, en quoi consiste un domaine public si personne ne l'exploite ? Et si des gens entreprennent [illegible] de la production et de la vente, les bénéficiaires et, en fait, les seuls propriétaires de ce domaine qu'on dit à tout le monde. Déjà, en 18[illegible] [illegible] fameuse qu'il adressait à MM. les députés en faveur de Mlle Sedaine, pouvait dire judicieusement : « On vous a prouvé que ce domaine public n'est qu'une fiction, que le reconnaître *comme on l'a fait*, ce n'est autre chose qu'enrichir un entrepreneur et un éditeur à la place de la famille, que c'est seulement conserver la propriété et changer de propriétaire ».

Ces paroles sont l'expression de l'évidence [illegible] le grand patrimoine littéraire de la France devient, en fait, la propriété d'un petit groupe d'éditeurs [illegible] ont aucun droit [illegible] autres [illegible] état de choses ? Le meilleur est celui-là même que proposait Victor-Hugo, d'accord avec l'éditeur Hetzel : l'établissement d'un domaine payant, mais payant un droit très faible, au profit de la grande famille que forment entre eux les écrivains, les artistes, les scientifiques.

Fortes de tels parrainages, nos grandes associations intellectuelles et corporatives avaient repris cette idée. Une commission des Gens de Lettres, par exemple, avec Georges Lecomte, son grand président d'alors, avec Jules Clerc, Jules Perrin, Eugène Morel, travailla pendant

près de dix années, dans le silence et prépara [illegible] matériaux en vue d'une équitable [illegible] du domaine public. Aujourd'hui, leurs successeurs, entraînés par le bel élan de M. Edouard Estaunié, continuent l'effort [illegible] activité décuplée par l'espoir de [illegible].

Dans nos sociétés corporatives, parfois décrites parce que trop peu connues, les chefs et les [illegible] peuvent changer, l'esprit de dévouement envers la collectivité demeure et prend, chaque jour, des forces nouvelles. Les derniers [illegible] la maturité d'un fruit que d'autres, avant eux, avaient veillé et entretenu ; tous ont également travaillé en vue d'un même résultat désintéressé et des fins heureuses pour le grand nombre. Et, quand on touche au but et que le succès final n'est peut-être plus, malgré les attaques, qu'une question de minutes, les ouvriers de la première heure qu'on ne connaît plus, et ceux de la dernière, hissés sur le pavois, ne peuvent avoir entre eux aucune raison de [illegible] une même ingratitude, prix de leur dévouement, les enveloppe tous. Ils le savent, et si, d'aventure, ils en éprouvent quelque tristesse, ils continuent pourtant à montrer la même sympathie agissante. Le bien commun, qui est leur but, est aussi leur meilleure récompense.

Tel est le cas de M. Edouard Herriot qui a si bien compris, parce que parfait écrivain lui-même, le dur labeur de nos confrères et la nécessité de remédier aux misères imméritées de beaucoup d'entre eux ; tel est aussi le cas de M. Edouard Estaunié, cette flamme, et de M. Grunebaum-Ballin, tout de nerveuse volonté. Ils luttent jusqu'à l'épuisement de leur santé, pour le bénéfice des autres. Ceux qui les voient dans leur tâche de défenseurs des droits des écrivains ne peuvent parler d'eux qu'avec une frémissante admiration.

Et pourtant, le projet qu'ils ont élaboré sur le domaine public payant [illegible] collaboration active des présidents des grandes associations littéraires et artistiques françaises, a suscité de trop nombreux détracteurs. On s'exerce contre lui à un jeu de massacre dangereux qui pourrait compromettre le projet de statut légal de l'écrivain vers lequel le domaine public payant est, si l'on ose dire, le premier pas.

Quelles sont les raisons de cette opposition, et méritent-elles d'être retenues ? La principale réside, semble-t-il, dans une connaissance incomplète et superficielle des dispositions qui doivent régir le nouveau domaine public payant.

***

L'article premier du projet de loi Herriot sur le domaine public payant dit ceci :

« Il est institué une Caisse Nationale des Arts, des Lettres et des Sciences, investie de la personnalité civile et de l'autonomie financière et relevant du Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts.

Cette Caisse a pour objet :

1°) de favoriser, par des allocations, des récompenses, des bourses de voyage, des acquisitions d'ouvrages ou par tout autre moyen, les travaux des écrivains, des savants et des artistes ;

2°) de subventionner les institutions créés en faveur des lettres, des sciences et des arts, notamment les théâtres municipaux et les institutions d'éducation populaire ;

3°) d'aider, par des subventions et tous autres moyens, les entreprises françaises concernant l'édition ou la réédition de toutes œuvres et de toutes collections qui présentent un intérêt littéraire, scientifique et artistique, etc... »

Cette caisse nationale sera alimentée par des subventions de l'Etat, les libéralités des particuliers, des produits d'amende, et aussi — voilà où la blessure devient toute vibrante — par une redevance de 6 o/o payée par les éditeurs sur les ouvrages tombés dans le domaine public, c'est-à-dire édités cinquante ans après la mort des auteurs. L'article 4 du projet Herriot dit, en effet :

« A l'expiration de la période de cinquante ans après la mort des auteurs pendant laquelle un droit exclusif appartient à leurs héritiers ou ayants-droit, l'exploitation des œuvres entrées dans le domaine public est libre, sous la condition que l'exploitant souscrive l'engagement de payer une redevance calculée sur le produit brut de l'exploitation, que celle-ci ait lieu par voie d'édition, de publication, de représentation, de reproduction, d'exécution ou par tout autre mode de diffusion. *Cette redevance est fixée pour une deuxième période de cinquante ans, à six pour cent.*

Ajoutons, enfin que, cette période expirée, cette redevance continue à être perçue sans limitation de durée, mais réduite à 3 o/o.

Et voilà que des cris s'élèvent, que des ironies fusent, que des colères éclatent. Laissons les ironies et ne retenons que les objections de bonne foi. Elles peuvent, dans leurs lignes essentielles, se résumer ainsi :

Reconnaître le domaine public payant, disent les adversaires du projet, c'est :

1° Augmenter la valeur vénale des livres et, de ce fait, nuire à leur diffusion, et empêcher les jeunes pauvres, mais gourmands d'instruction, de puiser aux sources classiques.

2° Empêcher les éditeurs de réimprimer les chefs-d'œuvres dont seul un public restreint est friand.

3° Entraver le commerce des livres à l'exportation de notre pays et donner une prime à la réimpression étrangère.

Ces objections semblent graves. De fait, elles ont quelque chose, au premier abord, qui sonne comme un glas dans *Rip*. Le projet de loi a prévu tous ces dangers et il les a, par avance, évités. Mais de même que les lois sont faites, dit-on, pour être violées, de même les projets sont faits, semble-t-il, pour ne pas être lus. Aussi les attaque-t-on, trop souvent, sans bien les connaître.

Répondons donc, paragraphe par paragraphe, aux critiques émises :

1°) L'augmentation du prix des livres qui pourrait être provoquée par les nouveaux droits est absolument insignifiante. Les éditeurs payent aux auteurs [illegible] cinquante ans, des droits variant entre [illegible] 15 [illegible] sur le prix de vente des livres. Le domaine public payant fait tomber cette redevance à [illegible] pour une nouvelle période de cinquante ans ; il la réduit ensuite et définitivement à [illegible]. Ce qui signifie qu'une édition de luxe de Balzac, par exemple, [illegible] au lieu de 100 fr., et l'édition populaire de [illegible] fr. ou, à peine deux sous d'augmentation. Deux sous ! Et c'est avec cela rien moins que [illegible] vouloir épouvanter le public et mettre en [illegible] les de pesteux. En outre, cette [illegible] de taxe [illegible] les auteurs des XVI, XVII et XVIII siècles. Non, le domaine public payant ne menace en aucun danger la vie intellectuelle du peuple ni celle des étudiants.

2°) Parfait, dira-t-on. Mais ces deux sous qui, en effet, n'empêcheront ni la lecture chez les humbles, ni la vente des Lamartine, des Hugo, ou des Balzac, ces deux sous suffiront peut-être à faire trébucher la bonne volonté d'un éditeur quand il s'agira de réimprimer un chef-d'œuvre moins goûté du grand public et dont la vente n'est pas aussi solidement assurée ? Le projet de loi sur le domaine public payant a également prévu [illegible] leur dégrèvement les éditeurs [illegible] la publication d'ouvrages importants dont le caractère [illegible] à la vente [illegible] ou [illegible] une [illegible] sera [illegible] qu'on ne [illegible] jusqu'à ce jour. L'article 1er du projet dit, en effet :

« La Caisse [illegible] des Arts, des Lettres et des Sciences, [illegible] D'autre part, les subventions et tous autres moyens, les entreprises [illegible] l'édition de la [illegible] qui présentent un intérêt littéraire, scientifique ou artistique [illegible] pourront être admises en vue de favoriser, dans l'intérêt de [illegible] ».

3°) Le domaine public payant donnera-t-il, comme certains le craignent, une prime à la réimpression étrangère ? Sur ce point encore, le projet de loi est formel et garantit entièrement les intérêts des éditeurs français. L'article [illegible] « les publications et reproductions [illegible] du territoire français ». C'est net. Lisons encore [illegible] « [illegible] timbre-vignette justifiant l'acquittement de la redevance prévue au paragraphe 1er de l'article 4, les publications et reproductions importées en territoire français ».

De toutes ces objections au projet de loi que [illegible] Mais [illegible] les intérêts des éditeurs, ceux du public et, en même temps, ceux de la grande famille qui [illegible] de l'art et de la pensée. L'unanimité, on peut le [illegible] sait encore contre lui un autre groupe d'objections, graves celles-ci, parce qu'elles s'appuient sur des opinions et des principes où les meilleures raisons se heurtent aux plus légitimes sentiments.

La première de ces objections a trait à l'illégitimité même du domaine public [illegible] maine public sous sa forme présente, disent les uns, est une spoliation des droits des héritiers des écrivains. — Non, disent les autres, la pensée est à [illegible] et même à l'humanité tout entière [illegible] à l'inventeur qui l'a prime.

Cette question est [illegible] sait fastueusement à la [illegible]

son exploitation, afin que le droit de propriété des enfants d'un auteur fut étendu de vingt à cinquante ans. M. Lestiboudois repoussa l'idée de la propriété littéraire par une image qui fit sensation :

« L'humanité creuse sans cesse les faits, les choses, les idées. Arrive un homme plus patient, plus laborieux, ou seulement plus heureusement doué par Dieu et par la nature que les autres : cet homme, il donne le dernier coup de sonde et la vérité et les idées jaillissent sur la terre ».

Image romantique, faite d'éclair et de nuit, que Lamartine déchira en morceaux : « J'ai été le premier, dit-il, à solliciter de toutes les forces de ma conviction une loi d'expropriation publique pour l'usage de la pensée, afin que cette vérité qui jaillit sous la sonde n'appartînt pas exclusivement à l'homme qui l'a découverte, afin qu'on ne pût pas indéfiniment mettre le sceau d'une propriété privée sur la bouche du fleuve qui doit couler pour tous.

« Mais à qui le canal ? A qui la découverte ? A qui le livre ? Evidemment, justement, moralement, à celui qui a creusé le lit, pour répandre la source à ses semblables, à celui qui a proféré l'idée, qui a écrit le livre, qui a découvert la vérité cachée ».

Voilà qui est net autant que judicieux ; mais les adversaires du projet Herriot n'en continuent pas moins à dire : « Le domaine public actuel est une injustice et le domaine public payant constitue une consécration de cette injustice ».

Que répondre à cela ? Certes, le domaine public porte atteinte au droit de transmission indéfinie de la propriété, mais il est maintenant trop ancré dans les mœurs, trop en harmonie avec l'orientation générale de notre civilisation pour que rien ne puisse l'ébranler. Se réfugier dans une opposition stérile serait ridicule. Il vaut mieux, pour l'instant, accepter les amendements qu'on nous propose. Le domaine public est une injustice? Soit. Aussi acceptons-nous le domaine public *payant*, dans lequel nous voyons une atténuation, une réparation même de cette injustice, puisqu'il rend à l'immense et solidaire famille des artistes et des savants ce qui a été dérobé à la famille de quelques-uns d'entre-eux. Le nouveau projet de loi va même plus loin dans cette voie des réparations : alors qu'aujourd'hui, les héritiers ne jouissent de leurs droits de propriété littéraire que pendant cinquante ans, désormais, avec le domaine public payant, cette jouissance sera, en partie, prolongée pendant cent ans : « Un prélèvement de 33 0/0 est effectué sur le produit net des taxes au profit des héritiers de l'auteur en ligne droite jusqu'au troisième degré, s'il en existe, ou au profit des donataires et légataires en faveur desquels l'auteur a disposé du produit de l'exploitation d'une ou de plusieurs de ses œuvres ». N'est-ce pas là un progrès ?

Mais voici encore d'autres adversaires : ceux qui redoutent l'ingérence de l'Etat dans la vie nationale des arts, des lettres et des sciences. Ils voient là l'essai dangereux d'une espèce de monopole de la pensée et, pris de crainte, ils préfèrent vivre, tant bien que mal, en s'accomodant du *statu quo*. Demain, l'on avisera.

A ceux-là, nous rappellerons d'abord que la « monopolisation de la pensée » est chose aussi vieille que vaine, souvent essayée et jamais réussie, la pensée échappant toujours, en définitive, à ses plus habiles geôliers. Et nous leur dirons ensuite : « Descendez des nuées et entrez dans le domaine des réalités positives. Demain, dites-vous, l'on avisera ? Demain, ne sera-t-il pas trop tard ? L'Etat, écrasé sous ses dettes, est affamé d'argent frais. Il lui en faut, et le pouvoir de paiement des contribuables est arrivé aux extrêmes limites. Où puiser un peu d'or nouveau ? Sur quoi battre monnaie ? Le domaine public — tout l'immense héritage laissé par les auteurs morts — est là qui s'offre, sans défense, aux convoitises du fisc. Il ne s'agit plus d'épiloguer, de monter sur le haut bout de sa rhétorique ou de son indignation. Un dilemme se pose : le domaine public payant, projet aujourd'hui, deviendra demain une réalité, et il se fera : ou bien avec la collaboration des écrivains, ou bien sans eux..., c'est-à-dire contre eux.

Il nous faut donc choisir : collaborer à l'organisation du domaine public payant, prendre place dans ses comités pour y défendre les droits des savants et des artistes, unir tous nos efforts pour y faire prédominer l'esprit littéraire sur l'esprit politique — ou bien le combattre vainement et nous laisser dépouiller par lui. Ou bénéficiaires, ou victimes !

Les présidents des grandes organisations professionnelles des écrivains, des savants, des artistes et des orateurs, MM. Edouard Estaunié, Romain Coolus, André Rivoire, Thierry-Sandre, Henry Moreau, Paul Chabas et Gabriel Timmory ont hardiment choisi en faveur des intérêts de leurs sociétaires, en soutenant le domaine public payant tel qu'il fonctionnera selon le projet déposé par M. Edouard Herriot. Sans doute, leurs efforts déplairont à certains de leurs con-

frères. Ils le savent. Mais ils n'en continueront pas moins à se dépenser avec une bonne ravennante et un sens précis des réalités pour le bien de la collectivité ; et, comme ils ont des lettres, chacun d'eux répondra à ses détracteurs comme ce parfait orateur des temps romantiques :

« Pardonnez-moi, j'ai eu le courage et le chagrin de vous déplaire, mais de vous déplaire pour vous servir. »

André Lamandé.

LES ŒUVRES ET LES IDÉES

M. LUCIEN ROMIER ET L'AMÉRIQUE

> [illegible]
> s'il se respecte lui-même et s'il [illegible]
> [illegible]

Certains esprits superficiels se sont étonnés, dit-on, de voir M. Lucien Romier, auteur de savants et considérables ouvrages sur le seizième siècle, se vouer soudain à l'étude de notre temps, à cette forme de l'étude rapide, quotidienne et en quelque sorte mouvante qu'exige le journalisme, et n'y apporter ni lourdeur ni pédantisme, mais une agilité singulière, une entente et l'on oserait presque dire une prescience de la vie moderne dont nos lettres connaissent peu d'exemples.

A ces contemporains superficiels on osera conseiller la lecture de quelques-uns des premiers livres de M. Lucien Romier : *Les origines politiques des guerres de religion* (1), *Le royaume de Catherine de Médicis* (2), *La conjuration d'Amboise* (3), *Catholiques et huguenots à la cour de Charles IX* (4). Ils y prendront grand plaisir ; on ne sait guère d'œuvres contemporaines où l'histoire apparaisse aussi vivante, aussi attrayante en même temps que substantielle et profondément nourrissante : l'érudi[illegible] de l'esprit, est ici la servante et l'auxiliaire d'une pensée infiniment active... Et peut-être ces lecteurs charmés se déclareront-ils surpris qu'un [illegible] mouvements les plus récents de la civilisation, [illegible] nouveauté politique, sociale, économique, ait pu sacrifier maintes années aux travaux les plus étrangers à notre trépidante actualité, vivre une partie de sa carrière dans la poudre des archives, accomplir enfin une œuvre scientifique d'aspect monumental...

Et enfin et sans doute, à la réflexion, ces lecteurs émerveillés concluront-ils que leur double surprise n'était pas justifiée s'il faut se rendre à cette évidence : le journaliste et l'historien témoignent du même rythme de pensée, ils obéissent à la même sorte de curiosité, à la même méthode ; ils sont interchangeables : parlez-moi de l'érudit, je le louerai d'avoir emprunté par avance à l'observateur de nos mœurs cette vive allure, ce goût et ce sens de la vérité humaine et de sa diversité ; citez le journaliste, je serai fort tenté d'apercevoir dans sa prose alerte le programme et pour ainsi dire le schéme de l'analyse que l'historien avait coutume d'infliger aux contemporains de Théodore de Bèze et de Michel de l'Hospital.

Constater cela, ce n'est pas seulement célébrer l'heureux concours de deux activités en apparence fort éloignées l'une de l'autre et l'échange de précieuses garanties qu'elles s'accordent mutuellement, c'est brièvement, et par l'évocation de professions qui exigent tout de même des nuances particulières de mérite, définir un talent.

Si l'on pouvait parler du centre d'un esprit, la position centrale de M. Lucien Romier serait [illegible] les lointains paysages de la dite [illegible] possède un solide point d'appui et un plan directeur dont il ne lui appartient pas de modi[illegible] phe qui possède le privilège de volatiliser et de métamorphoser dans un espace [illegible] mes et les êtres ; entre la carte de l'un, écrite sur le sol, et la projection aérienne de l'autre, aussi mobile que la nuée, la plupart de nos contemporains [illegible] tures d'esprit aussitôt identifiées, deux attitu-

(1) [illegible] vol. in-8° Perrin.
(2) [illegible] vol. in-8° Perrin.
(3) 1 vol. in-8° Perrin.
(4) 1 vol. in-8° Perrin.

[illegible] inconciliables si l'originalité [illegible] Thucydide par exemple, ne nous avertissait [illegible] qu'il est possible de les assumer [illegible] à tout, [illegible] l'une par l'autre deux méthodes, [illegible] deux matières de pensée, [illegible]

[illegible] une fois pour [illegible] sans repentir ni hésitation [illegible] que [illegible] à ne considérer que [illegible] aventures dont se contente par [illegible] l'histoire proprement dite. Vat-esprit [illegible] moins saisit par la [illegible] théorique, il ne [illegible] dans [illegible] tangibles et contrôlables, en même temps qu'aux [illegible] métaphysiques, il [illegible] de la théomachie et du [illegible] qui viennent le plupart des écrits contemporains. [illegible] un esprit clair : voilà une grande sécurité.

Il a choisi... il a pris soin, au surplus, de [illegible] même qu'elle étonnante liberté de [illegible] et de pensée contèrent à l'historien une résolution ferme et un attachement immuable à la vocation historique. Qu'importent les vues étroites et les évocations stéréotypées du passé ! L'inventeur en histoire — et c'est ici qu'intervient le génie imaginatif — restitue des séries de faits inconnus ou négligés, et l'aspect d'un monde en est changé. Non seulement il découvre, mais il reclasse ; il « renouvelle le classement des faits, suivant leur portée propre, [illegible] dégagant du cadre de la polémique [illegible] ; [illegible] l'esprit et le sens d'une époque en apparaissent transformés...

L'exposé de sa méthode, M. Lucien Romier l'a développé dans l'introduction, intitulée *Témoignages*, qui précède *Le royaume de Catherine de Médicis* [illegible] rois guère qu'il soit usé de découvrir dans notre littérature critique de [illegible] d'une [illegible], d'une pénétration, et [illegible] d'une perspicacité plus intelligentes. Si admirable que soit ce [illegible] chapitre, et [illegible] à tous [illegible] historiens [illegible] à quelques [illegible] — j'y insisterais moins. L'homme tout entier, et non pas seulement l'érudit, ne s'y manifestait hardiment : l'homme, sa décision, son désintéressement de toutes les considérations étrangères à la vie de l'esprit, son indépendance rebelle à la dépendance même des faits et du succès :

Le mot de « vérité » en histoire est un grand leurre. Il n'y a de vérité que dans l'effort de l'historien. Les garanties réelles que doit offrir ce dernier, c'est d'abord l'amour qu'il porte à l'histoire pour elle-même, c'est ensuite la valeur de son éducation technique. L'histoire ne progresse, comme la vraie science, qu'autant qu'elle est l'œuvre d'une passion propre qui exclut tout autre intérêt même philosophique. Mais ce sont là des garanties négatives. La garantie positive est ailleurs, dans la personnalité même de l'historien, dans la somme de ses dons et de ses expériences. » (1)

On dira peut-être qu'en s'attaquant à l'histoire des guerres de religion M. Lucien Romier s'attribuait une mission privilégiée. Pourtant d'autres avant lui n'ont-ils pas revendiqué le même privilège ?... Que cette histoire n'ait pas été renouvelée dans son ensemble depuis Jacques-Auguste de Thou [illegible] autres l'ont sû et n'ont pas conclu à la nécessité d'une innovation conquérante. Leur renonciation n'implique pas nécessairement que la tâche fût aisée. M. Lucien Romier l'a entreprise et menée à bien avec une vigueur athlétique et une sorte de zèle ardent et joyeux. Nous lui devons un bel exemple de rupture de cette gangue de préjugés et d'erreurs qui enserre des périodes entières de l'histoire humaine... Rupture violente ; après quoi reparaissent à la lumière les tissus délicats, l'anatomie, la poésie... et tous les problèmes de la vie [illegible].

L'œuvre de M. Lucien Romier est [illegible] parce qu'elle nous apporte une moisson d'affirmations nouvelles ; elle l'est dans la mesure où ces affirmations réintroduisent les guerres de religion dans le domaine indéfini de la critique.

Voyons maintenant une chance de M. Louis Romier. Il écrit : (2) « Les événements de l'histoire des guerres de religion se déroulent sur trois plans : le plan européen, le plan local ou épisodique et le plan individuel. Entre ces trois plans il y a une dépendance constante, que ce serait le rôle de l'histoire de faire apparaître. Mais comme il est fort difficile de le retrouver et qu'elle a naturellement échappé aux narrateurs primitifs qu'éblouissait tel ou tel spectacle particulier, l'historien moderne ne s'en rend compte lui-même qu'avec peine. Là pourtant réside le plus sérieux intérêt d'une nouvelle étude de cette histoire. »

Le plan européen, le plan local, le plan individuel... ne dirait-on pas le programme de toute étude sérieuse des phénomènes de la vie contemporaine ? M. Lucien Romier s'est appli-

(1) *Le royaume de Catherine de Médicis*, t. XXXVI.
(2) *Le royaume de Catherine de Médicis*, t. XXXIV.

que a rétabli, par un effort de coordination générale, les rapports d'un point à l'autre [illegible], a retrouvé du même coup la signification profonde d'événements qui ne se suffisent pas à eux-mêmes [illegible] sens d'une époque, [illegible] [illegible] qu'il évoque avec [illegible], [illegible] et logique dans le déroulement de ses [illegible] fastueux et tragiques...

Or je dis que [illegible] se chance si tout justement la [illegible] de notre temps qu'il tente après celle du [illegible] implique un effort de coordination [illegible] le rattachement de [illegible] particuliers à un ordre [illegible] main, un essai de synthèse historique, si [illegible] une destinée favorable — on en ne peut croire à un dessein prémédité — l'a merveilleusement préparé au rôle où tant d'autres [illegible] [illegible], de guide ou de conseiller de notre temps.

Une synthèse historique voilà ce que [illegible] contemporains appellent de leurs vœux impuissants : une synthèse intégrant le flot tumultueux des événements et des forces en action qui nous emportent à la dérive ; peut-être n'appartient-il pas à l'homme de saisir le gouvernail ; il a besoin de connaître la direction [illegible]. Il s'affole dès qu'il a le sentiment de n'être plus même en mesure de faire le point....

Une synthèse historique, tel est le but de tant de chercheurs, de prophètes et d'interprètes de la vie contemporaine... Je n'irai point dire que M. Lucien Romier nous en apporte la formule éclatante — définitive ou provisoire ; je vois bien que nous lui en devons plusieurs éléments, et qu'il tentera quelque jour de rassembler et de rejoindre ces tronçons épars.

Il a sur la plupart de ses concurrents l'avantage de son exclusive et souple méthode... Il ne se contente pas de la notion vivante qu'elle lui a permis d'acquérir de la [illegible] sociaux de cette [illegible] organique qui relie les séries de phénomènes les plus dissemblables et leur confère l'aspect d'une végétation touffue : cette expérience [illegible] ses [illegible] enquêtes... Il demeure historien, un pur historien ; et rien n'est plus curieux à observer que cette discipline ascétique à laquelle il se tient avec une si stricte rigueur, à laquelle il consent maints sacrifices, mais dont il sait trop bien les avantages pour s'en départir aisément...

Voyez plutôt avec [illegible] ce contemporain si activement associé à notre vie publique, à la mêlée sociale [illegible] dès qu'il entend nous portraiturer. Quel effort [illegible]

[illegible]

Nos agitations transférées sur le plan historique, n'est-ce point encore un témoignage [illegible] nous nous voyons passer et discourir !

[illegible] un ensemble : fragments étincelants avec parfois je ne sais quoi de furtif et de décevant par [illegible] M. Lucien Romier procède par éclairs : l'intensité de l'éclairage, la précision, la nouveauté des vues sont inappréciables ; est-ce donc ingratitude si nous ne nous déclarons pas toujours satisfaits, et si nous reprochons involontairement à l'auteur [illegible] tôt, satisfait de ce qu'il a découvert et compris, insoucieux de nous faire jusqu'au bout les honneurs [illegible]

Au surplus, ce sentiment dont on se défendait [illegible] on ne l'éprouve plus [illegible] présence d'un sujet plus nettement défini. M. Lucien Romier consent à le solliciter avec une plus longue patience : je n'oserais affirmer qu'il l'épuise, et peut-être sert-il plus utilement l'intelligence contemporaine et se conforme-t-il plus heureusement aux appels de son propre [illegible] tions détaillées... Mais il faut rendre hommage [illegible]

lution présente du monde civilisé. La masse n'est pas seulement le nombre ; elle est le nombre coagulé en quelque sorte sous la formidable pression de l'industrie moderne, soudé si puissamment que les conflits sociaux s'y anéantissent et qu'on n'y découvre plus les oppositions de la lutte des classes. La richesse n'y est plus à tresor ou l'héritage que se disputent les hommes, mais une sorte de fluide, émanation du mouvement qui anime la machine sociale ; tous les rouages, entendez le plus infime travailleur aussi bien que les dirigeants et les chefs, reçoivent automatiquement leur part de l'onde bienfaisante ; chacun s'efforce de précipiter le rythme du travail et d'accroître l'intensité du rendement, puisqu'aussi bien l'aisance de tous est en somme fonction d'un phénomène de haute tension... Parler de solidarité ne suffit plus ; la masse humaine est en proie à une sorte d'attraction moléculaire, et M. Lucien Romier peut invoquer de « véritables lois de physique collective. »

Cette mécanique et cette physique nouvelles réconcilient étrangement le capitalisme et le communisme : elles enrichissent et asservissent du même coup les Etats-Unis.

Est-il certain que l'avenir de l'Europe dépendra de sa promptitude à organiser selon le modèle américain le phénomène des masses ? La diversité de l'Europe n'est point absolument — n'est pas seulement (et M. Lucien Romier le sait bien) — une cause de faiblesse.

Rien de plus impressionnant que cette Amérique tout entière courbée sous l'impérialisme de la machine : M. Lucien Romier excelle à dégager de ce spectacle une sorte de grandeur... Ses remarques corroborent au surplus celles de cet observateur si minutieux et si simplement éloquent, M. André Siegfried (1). Ni l'un ni l'autre ne nous persuadent de confondre le problème européen et le problème américain ; la complexité européenne suggère et autorise des espérances peu concevables aux Etats-Unis.

La défaillance de l'homme paraît inévitable dans une société mécanisée, tout entière édifiée sur un équilibre d'ambitions matérialistes... M. Lucien Romier préconise des remèdes et nous invite à défendre des « positions conservatrices » : la famille, l'humanisme.... Vœux timides, et de peu d'efficacité s'ils ne participent pas au dynamisme social dont on nous a montré l'irrésistible élan....

Sachons gré surtout à M. Lucien Romier d'avoir inscrit la suprématie de l'esprit au premier rang des positions « qu'il faut défendre à tout prix ».

Contre le capitalisme, le socialisme, et d'innombrables ennemis.... Notre sauvegarde est là. Et peut-être ne suffit-il pas de se demander : Qui sera le maître ? Europe ou Amérique ?

L'éternelle question, la même aux deux rives opposées de l'Atlantique, demeure : « Qui sera le maître ? L'esprit ou Mammon ? »

LUCIEN MAURY.

(1) *Les Etats-Unis d'aujourd'hui*, 1 vol. in-8°. Bibl. du Musée social. A. Colin.

LES BEAUX-ARTS

LE SALON D'AUTOMNE

La plupart des amis du Salon d'Automne constatent avec un regret sincère qu'il a perdu ce qu'on lui reconnaissait jadis de vertu active et stimulante ; il ne continue à vivre et à solliciter l'attention des visiteurs qu'en les amusant. Mais l'ingéniosité sans cesse renouvelée qu'il y emploie justifie, cette fois encore, le zèle de la critique d'art : lui ayant offert la musique de chambre, la danse, la mode, le cinéma, sans parler de la poésie et du théâtre, maintenant il la nourrit. Au seuil même du temple des arts s'ouvre la chapelle de la gastronomie, et le premier papier où l'on s'arrête devant la porte n'est autre que le menu du déjeuner et du dîner ; si éclatants y apparaissent les mérites variés des cuisines régionales, que l'autorisation a été obtenue d'en prolonger les jouissances ; ce Salon se distingue désormais et se classe par l'inscription : *Ouvert la nuit*.

N'y pénétrant qu'en promeneur et non pas en critique, j'ai au premier abord humé sans agrément les relents gras d'une alimentation trop méridionale qui flottaient sous la coupole. Devant moi se dressait, jouant de tous ses feux électriques, le phare de M. Mallet-Stevens, qui me recommandait la Standard Oil pour un « relai d'essence sur une grande route » ; des murailles nues, repliées comme les feuilles d'un paravent, m'appelaient par leurs affiches multicolores ; et une magnifique automobile me laissait discrètement entendre la devise des poètes : N'importe où, hors de ce monde ! Mais quand, après trois heures de promenade, je suis

revenu sous la coupole de pâtisserie, j'entends de pâtisserie en stuc, la seule qui fut chère, hélas ! et trop chère aux bons architectes Prix de Rome vers l'année 1900, un parfum nouveau de pâtisserie chaude, celle-là, et vivante, et, je n'en doute pas, savoureuse, ranima mes forces défaillantes ; ce parfum, après un coup d'œil, il n'en faut pas davantage pour juger, et sans défaveur, le Salon d'Automne.

A gauche, au bas de l'escalier, voici la maquette du « Monument à la défense du Canal de Suez », œuvre de très modernes Prix de Rome, l'architecte Roux-Spitz, le sculpteur Delamarre : deux hautes pyramides tronquées devant lesquelles veillent deux génies ailés, porteurs de torches. C'est, en effet, inattendu, saisissant, parfaitement adapté au paysage, à l'atmosphère, à l'art de l'Egypte ; la simplicité dans la grandeur. J'avais vu, il y a quatre ans, dans un atelier de la Villa Médicis, le plâtre aux dimensions de nature d'une des figures ailées de M. Delamarre, et je n'ai pas oublié la sensation inquiète que laissaient aux amis trop timorés de l'art français tel projet, tel buste de ce débutant énergique et hardi ; je lui souhaite de continuer la belle tradition de Rude et de Bourdelle.

C'est à M. Georges Desvallières qu'incombe, cette année-ci, la tâche délicate et ingrate d'organiser les salles. Il n'a pas craint, et il a eu raison, d'en modifier l'arrangement habituel, en y introduisant parmi les tableaux, non seulement les sculptures et objets d'art, orfèvreries, verreries, belles reliures, etc..., mais des assemblages de meubles, des chambres prêtes à accueillir leurs hôtes. Cela ne convient-il pas infiniment mieux au rôle modeste, et chaque jour plus modeste, que doit jouer la peinture dans le décor de la maison d'aujourd'hui, que l'étalage monotone d'une muraille de musée, propre surtout à faire ressortir l'incurable médiocrité des toiles amoncelées ? Cette variété dans la présentation contribue à sauver la face d'expositions auxquelles on se contente de demander, au lieu de l'émotion de la découverte, le seul amusement des yeux. Ce sentiment de modestie, poussé aux extrêmes limites, a déterminé M. Desvallières et les membres du jury à placer leurs propres toiles au pourtour du grand escalier, là même où jusqu'alors on avait usité de reléguer les non-valeurs. Mais ce n'est qu'une nouvelle habitude à prendre : nulle part la lumière n'est meilleure, nulle part on n'a une vue plus directe des œuvres exposées, et en même temps, si on le désire, un recul qui permet d'apprécier leur jeu coloré dans [illegible].

Il me semble que, dans cette réunion d'artistes notables, on goûtera surtout les deux toiles graves et sobres de facture où M. Maurice [illegible] tre des humbles, avec ses portraits de sa *Mère* et du petit *Jean* ; et je n'ai pas besoin de lui dire que ces milieux tout intimes, cette lumière intérieure transparaissant au dehors ont été la source des plus parfaites inspirations de Rembrandt.

La [illegible] et le *Portrait de femme* de M. Charles Guérin ne nous apprendront rien de nouveau, non plus que le paysage dur et brunâtre de M. de Waroquier. Etrange façon de sentir la lumière italienne ! Elle éclate dans les *Vues de Rome* de M. Jules Flandrin, mais c'est pour éclairer, autour du Colisée et de la Villa d'Este, des verdures d'une crudité terrible, [illegible] reusement ce beau peintre au milieu des paysages chers à Corot. M. Pierre Laprade, tout au contraire, a vu Florence par la fenêtre du rêve ; mais il faut, pour apprécier ce charmant artiste, [illegible] en ce moment où j'écris, quelques-uns de ses plus délicats morceaux, les aquarelles surtout, [illegible] clarté si légère, laissent une sensation musicale qui ne s'oublie pas.

Si autrefois les fées ont pu confier à M. Favory la palette de Rubens, elles feront bien de chercher un autre bénéficiaire ; la raideur brutale de ses *Plaisirs de l'été*, qui continuent une série du même genre, devient franchement déplaisante. Mais retournons-nous pour regarder, par-dessus l'escalier, la muraille d'en face, où est groupé le jeune art chrétien. Les nobles panneaux d'André et Ivanna Lemaître, pour [illegible] ment à être vus ainsi, dans tout leur effet décoratif ; mais de loin comme de près on sera [illegible] position biblique de M. Charles Bisson ; il faut à cet artiste peu banal un cadre plus restreint, et l'illustration de la *Femme pauvre* de Léon Bloy demeure jusqu'à son [illegible].

Seul, puisque Maurice Denis n'expose pas, Georges Desvallières mérite une longue attention, [illegible] pose uniquement d'une série de petites gouaches destinées à illustrer un livre de M. Jean

[illegible] *Le Lit de Mars*. Ce sont tantôt des [illegible] tantôt de rapides esquisses, [illegible] le jardin de Gustave Moreau [illegible] *Saint Joseph tenant* [illegible] *Le Repas de Bethanie* [illegible] petites merveilles de [illegible] et de sincérité. Que n'a-t-il pu [illegible] ils étaient déjà presque tous partis [illegible] leur lointaine destination — les vitraux dont il vient de décorer la chapelle de Dennaumont ? Deux morceaux distincts aux teintes [illegible] en forment le pourtour de la [illegible] suffisants à en [illegible] Son [illegible] que celui déployé librement, l'autre précédente, dans l'ad[illegible] chapelle décorée pour M. Bourné, s'est [illegible] à Dennaumont une [illegible] nouvelle et la [illegible] appropriée [illegible] Les amis [illegible] le voir, le mois dernier, dans l'atelier [illegible] Vetter Hélène et Stevens, qui exécutait [illegible] perfection ces vitraux, ne des chefs-d'œuvre [illegible] art chrétien moderne, et une des premières œuvres dignement rattachées à la technique sublime du [illegible] qui en emporté une impression inoubliable. Desvallières a trouvé dans le vitrail l'expression définitive de son art si personnel. On trouve aussi dans les [illegible] de M. Hebert Stevens l'interprétation la plus profonde et vraiment adéquate de son art.

Deux très beaux [illegible] de M. André [illegible] [illegible] tour, seront du jour [illegible] en doute pas, dignes de cette traduction lumineuse.

Une petite vitrine contient de bien jolies choses, les statuettes en bois colorié où M. Fernand Py continue avec une ingénuité spirituelle [illegible] l'image [illegible] de notre [illegible] Il [illegible] peu à peu, à ses [illegible] [illegible] une [illegible] où l'on sent qu'il a étudié l'art roman, ses statues et ses [illegible] et peut-être aussi la statuaire [illegible] de la Bretagne [illegible] mais comment lui en faire un reproche ? — jusqu'à la sublime beauté gothique. M. Henry Bouchard, avec une plus haute recherche de style [illegible] reprend le gracieux thème dont M. Roger de Villiers avait tiré déjà le plus heureux [illegible] *Sainte Geneviève* devant dans ses mains [illegible] petite net de [illegible] le sourire de la sainte. Les plis serrés et parallèles du voile et de la robe, précieusement ciselés dans la pierre dure, forment un ouvrage très séduisant.

Les sculptures çà et là sont éparses. En bas, de l'autre côté de la rotonde, une gigantesque statue de granit noir, une femme nue, couchée et tirant de l'arc, dont les cheveux flottants sont pareils à une colonne cannelée, fait songer à Benvenuto Cellini, et surtout à Bourdelle ; elle est de Bourdelle et se nomme *Penthesilée*. Le gentil plâtre d'Albert Marque, l'*Enfant au pourceau*, fait un peu trop songer, lui aussi, à un chef-d'œuvre de Verrocchio. Quant aux bustes et aux statuettes de Gimond, de Pimienta, de Guénot, de Wlérick, d'Arnold, aux animaux de Pompon, de Lamourdedieu, de Chana Orloff, d'Hernandez, ils sont dignes des précédentes expositions de leurs auteurs.

Les peintures, nombreuses, trop nombreuses, méritent dans leur ensemble l'éloge d'une honnête moyenne ; il serait hasardeux d'affirmer qu'elles portent le caractère du Salon d'Automne ; les fauves y paraissent sages, et les cubistes se sont abstenus ; peut-être d'ailleurs leur espèce appartient-elle désormais à la paléontologie. Si l'on ne cherche que l'amusement, on ira tout droit à l'*Antoine* de Van Dongen ; quel Antoine ? il paraît que c'est le coiffeur à la mode ; j'aurais imaginé un hermaphrodite, Antoine et Cléopâtre à la fois ; [illegible] croupi sous son diadème, sous les colliers qui couvrent son torse nu, les bracelets qui ceignent ses bras, le jupon de soie brodée où reposent ses mains et les étuis d'or de ses ongles. Henri Matisse, presque aussi bon ironiste que Van Dongen, exhibe à ses fanatiques, décidés à l'admirer malgré tout, un barbouillage de [illegible] jaune où l'on distingue le pantalon gris d'une *Odalisque*. La *Femme* de Jean Dufy, nous rappelle de réjouissants décors exposés, l'été dernier, chez Bernheim. Sabbagh, ce travailleur obstiné de qui l'on peut suivre en ce moment, à la galerie Allard, les efforts vers la composition héroïque, dresse sous un ciel pragueux les *Baigneuses* au bord de la mer. Les *Nus* affreux des années récentes se font rares : Thomsen, qui refait une *Olympia*, Déziré, qui cherche un décor classique, Kvapil et Gluckmann, plus rudes et robustes, sont sensibles à la beauté du corps féminin. Et, c'est à l'étude du nu que se rattache le grand tableau d'Hélène Dufau, cette *Image* de famille où, sur une terrasse devant la baie d'Antibes, l'homme et la femme aux corps bistrés par le soleil n'ont qu'un vêtement élémentaire, tandis que l'enfant n'en a point du tout.

Charlot, à côté de sa belle étude de *Nu*, expose un de ses meilleurs paysages, le *Prin-*

temps dans le Maroc. Wéminck, après de son *Passage de neige*, a une *Gazette* bien appétissante, et Dutrenoy des fleurs d'émail puissant. *La journée calme* du grand décor [illegible] et joyeux de Mme Pauline Peugniez, évoque à nos yeux [illegible] traduit en image d'Épinal ; mais, je m'arrête [illegible] *Un soir à Paris* où le [illegible] simple et [illegible] Charles [illegible] groupe à [illegible] maisons modestes des [illegible] autour de l'Hôtel des Invalides, et [illegible] la lumière [illegible] dans le grand ciel clair vers les nuages teintés de rose. Le *Passage du Maire* de Bernard [illegible] [illegible] avec son ciel [illegible] bleus et roux [illegible] les gris et les bleus de ses arbres aux tons [illegible] vieille tapisserie autour de la note verte d'une petite pelouse en lumière vive.

La section du livre illustré est riche, très [illegible]. Quelques auteurs ont trouvé [illegible] artistes. Carre a illustré, Dulumel a Wéminck [illegible] Morichant, après Dargenas, s'attaque aux poèmes de Voltaire. Naudin, toujours [illegible] des Bibliophiles, passe à Voltaire [illegible] avoir illustré Diderot. Et là-dessus des reliures très modernes : Pierre Legrain et ses imitateurs ont un peu sacrifié au cubisme ; Mlle Louise Germain reste fidèle à ses broderies d'or et d'argent si sobrement mariées au cuir.

Comment parler du mobilier sans revenir à l'exposition ? Exposition d'il y a deux ans ? Le même luxe toujours, et les mêmes recherches. Quel est le rajah, quel est le milliardaire américain qui donnera carte blanche à l'artiste [illegible] ? C'est une baignoire de cristal laiteux dans un boudoir aux parois du même cristal ; c'est une salle à manger toute [illegible] marbre, de cristal et de fer forgé ; c'est une chambre à coucher dont les fauteuils énormes vous emprisonnent dans leurs coussins voluptueux. Presque partout le mobilier moderne accuse ces lourdeurs massives et trop souvent anguleuses qui repoussent toute idée jolie, toute familiarité de conversation délicate, mais offrent le profond repos après les fatigues du sport. L'esprit de notre dix-huitième siècle se traduisait dans le mobilier ; mais ces meubles somptueux sont internationaux. Ils conviennent, eux aussi, à l'architecture moderne qui ne tient plus compte ni des pays ni des climats, qui remplace le vieux toit français par la terrasse arabe, et donne aux maisons l'aspect de ces constructions en cubes superposés que l'on offre aux enfants pour leurs étrennes. Telle est, datant d'hier, et déjà célèbre, la rue de M[illegible] [illegible] remplacent les paisibles voitures d'autrefois. [illegible] prendre la figure d'un garage, et les fois du [illegible]

LE THÉATRE

LES GENS DE LETTRES AU THÉATRE

Les gens de lettres [illegible] M. [illegible] sa nouvelle comédie représentée au Théâtre de la Michodière, vient de les promouvoir à une dignité qui appartenait presque exclusivement aux financiers et brasseurs d'affaires, aux politiciens surtout. Je n'aurais jamais cru, avant cette expérience, que le public pût s'intéresser pareillement aux petites intrigues des prix littéraires, à la signature de contrats où l'on compte péniblement les billets par dizaines ici que [illegible] et puissant chef d'industrie. Est-ce le talent déployé par l'auteur dans sa peinture de mœurs, ou bien est-ce vraiment la place jusque là [illegible] qui explique [illegible] sa partie satirique et comique, la pièce [illegible] succès.

Il est même à remarquer que, ayant entrepris de peindre des écrivains, Edouard Bourdet a choisi des romanciers ; il eût pu aussi bien choisir des auteurs dramatiques et sans doute [illegible] dent d'épargner ses confrères et les directeurs, ou bien, plus vraisemblablement, a-t-il pensé qu'il restait peu de chose de commun entre le théâtre et la littérature?... Serait-ce enfin parce

[illegible] scrupuleux, il a senti dans le [illegible] de renversement d'intérêt, vu [illegible] de la production théâtrale, en [illegible] de l'écrivain proprement dit, et parce que [illegible] rend bien compte qu'il est plus difficile, malgré l'apparence, de faire un livre [illegible]

[illegible] est qu'Edouard Bourdet [illegible] conçu et exécuté avec une extrême précision sa satire des mœurs littéraires.

On peut donc déjà être rassuré : Edouard Bourdet, auteur célèbre de *La Prisonnière*, et qui risquait d'être captif de sa fortune, a échappé à la loi fatale qui, dans le temps présent, semble accabler tous les jeunes auteurs à succès : il est resté digne de son œuvre précédente. Extrêmement habile, d'ailleurs, et sentant le danger, il n'a voulu se risquer que dans un genre absolument différent, plus léger, où l'échec eut eu beaucoup moins d'importance. Le moraliste badinait.

Quelques esprits moroses, évidemment, ont pu se plaindre justement qu'un écrivain de cette qualité délaissât la psychologie... Ils ont fait remarquer que dans l'œuvre nouvelle, il y avait deux parties bien distinctes, trop distinctes [illegible] satirique, et une étude sentimentale. Ils ajoutaient même que la seconde qui, en principe, devait constituer le fond de la pièce, était moins bonne que la première, qui en composait l'accessoire. A quoi je concéderai volontiers que la mauvaise interprétation d'un acteur maniéré (Roger Gaillard) [illegible] des personnages principaux, a pu offrir un semblant de motif à ce reproche. Mais, à regarder l'œuvre en elle-même, on s'aperçoit justement que la péripétie est secondaire et que, traitant une peinture de mœurs avec une technique parfaite de vaudevilliste, Edouard Bourdet est parvenu à créer un genre nouveau, que j'appellerais volontiers le vaudeville de mœurs. Le plus naturellement du monde, la vérité de l'observation et la précision du détail produisent le même effet comique que les plus savantes combinaisons d'intrigue et de jeux de scène.

***

Dans les mœurs littéraires d'aujourd'hui, Edouard Bourdet a voulu railler deux traits. D'une part, il reproche à la littérature son caractère industriel, les affaires se substituant au talent, la réclame au mérite, l'intrigue au travail et l'éditeur à l'auteur. D'autre part, il fait grief aux écrivains eux-mêmes de ne posséder aucune invention, de ne pouvoir faire leur œuvre qu'avec leur vie, ce qui les condamne nécessairement à ne plus pouvoir vivre. Ils portent jusque dans l'amour et le chagrin cette tare professionnelle.

Le premier acte, — le meilleur et le mieux venu, — est consacré surtout à la peinture des mœurs littéraires, et le dernier acte à l'analyse des littérateurs. Le second et le troisième servent de transition.

Quand le rideau se lève, nous sommes donc chez un grand éditeur, un jour de distribution d'un grand prix. L'éditeur a un candidat pour lequel il a fait campagne et, aux derniers renseignements, le résultat est sûr. Le jeune romancier, grâce à son éditeur, sera lauréat. Les volumes sont tirés, avec la bande. Mais au dernier moment, l'éditeur apprend que Maréchal l'a trahi en ayant déjà signé un contrat avec une autre maison. Il prend le téléphone et, une demi-heure avant l'attribution du prix, enjoint à son agent, qui faisait sur place les derniers travaux, de retourner le jury et de faire savoir à tous ceux qui étaient acquis que sa volonté est que son candidat n'ait pas le prix... Ainsi abandonné à lui-même, le jury littéraire ne sait plus que faire. Il finit par se mettre d'accord sur le roman d'un inconnu, ouvrage tiré à Orléans, à mille exemplaires, au compte de l'auteur et qui s'intitule *L'Eveil du cœur*. L'auteur est un employé de ministère, qui a connu l'éditeur à l'armée et qui était venu, un manuscrit en poche, pour voir son ancien camarade sans parvenir à être reçu. L'heureux homme apprend son bonheur avec stupeur, mais complaisance. Les photographes, l'ayant photographié en groupe avec l'éditeur et sa femme, il réclame qu'on le prenne tout seul... et le rideau tombe.

Au second acte, l'écrivain a quitté le ministère, s'est installé luxueusement et travaille, cependant que sa femme va dans le monde. Mais il est incapable d'inventer quoi que ce soit : son *Eveil du cœur* lui avait été fourni par une histoire de jeunesse de sa femme. Dans son ménage, il ne se passe rien : donc rien à écrire. C'est alors que l'éditeur, irrité de voir son auteur stérile, s'avise de faire faire la cour à la jeune femme par un homme qui ne peut que lui plaire : le romancier Maréchal, coqueluche des dames, avec lequel il s'est naturellement remis. Et pendant deux actes, l'intrigue suit son cours, sans aller jusqu'à sa conclusion lo-

gique naturellement, et ayant juste assez duré pour que le mari, avec son angoisse et son chagrin, puisse enfin écrire son second volume. Au dernier acte ils sont trois gens de lettres ayant tiré un ouvrage de l'aventure : d'abord l'amoureux, qui en a fait une nouvelle, puis un confident qui en a fait une pièce, et enfin le mari, qui en a tiré deux volumes au moins, et est devenu du coup un si parfait homme de lettres que, dans son nouveau contrat, il roule son éditeur lui-même.

Sauf Roger Gaillard, aux déplaisantes manières duquel j'ai déjà fait allusion, cette caricature facile et gaie est admirablement présentée. Victor Boucher n'est pas moins émouvant que drôle, et sa candeur ahurie est une des bonnes fortunes du théâtre actuel. Peut-être même, dans ce rôle, pourrait-on trouver qu'elle est à la limite du vraisemblable, mais quelle jolie fantaisie que ce Jocrisse Gendelettre!...

M. Baumert a le jeu sobre et sec, autoritaire, des hommes d'argent, et il exprime avec beaucoup de finesse le mépris essentiel des fabricants de livres pour la littérature.

Après quoi, il est bien certain que cette comédie ne nous fournit aucune révélation sur la corporation spirituelle dont elle fait la satire. M. Edouard Bourdet étant auteur dramatique, ne peut être obligé à nuancer la vérité. Les observations qu'il a faites sont justes et il y a longtemps que les écrivains sérieux ont déploré comme lui le régime des prix littéraires et de la publicité. Il est regrettable qu'il n'ait pas trouvé moyen d'établir une distinction et de nous préciser qu'il faisait la critique d'une certaine catégorie de gens de lettres et non des écrivains. Il manque, non dramatiquement, bien entendu, mais moralement, un personnage à sa pièce, c'est celui de l'écrivain qui continue de mettre son art au-dessus de tout, même de la vie

Gaston Rageot.

LES LIVRES NOUVEAUX

Littérature étrangère

Tonnelat. [illegible] Les Belles-Lettres.

M. Tonnelat [illegible] ment parti [illegible] à l'épopée allemande [illegible] que de même que l'[illegible]

[illegible]

vrier, suivant lui, très conscient de son art, il a su mer- [illegible]

jongleur, mais auxquels il a prêté une forme artistique [illegible]

M. [illegible]

présence d'une œuvre parfaitement et savamment cons- [illegible]

problèmes qui se rattachent à cette épopée devient relativement aisée. Puisque très peu de strophes font disparate au milieu de ce vaste poème, puisque partout les événements sont habilement amenés et les sentiments très finement analysés, puisque nous sommes en présence d'un poète doué de génie, combien peu importante est la re- [illegible]

nages présentés! M. Tonnelat pourtant ne la néglige pas. Il n'ignore aucune des hypothèses qui ont été émises au sujet de Kriemhild, de Brünhild, de Sigfried et de Etzel : [illegible]

klore ou l'histoire. Mais sa conclusion est toujours que le [illegible]

peu aux merveilleux et ne prend aux légendes que ce qui est indispensable. S'il emprunte des motifs à des poèmes antérieurs, il s'empresse de les transformer pour les agencer dans son œuvre. Il doit peu à l'histoire, très peu au [illegible]

On ne saurait soutenir une théorie avec plus de solidité [illegible]

ries romantiques sur les épopées primitives; les études de M. Bédier ont suffi à les écarter. Mais alors, puisque nous sommes en face d'une œuvre d'un art vraiment affiné et accompli, il convient de l'aborder en critique littéraire et non plus en pur philologue. M. Tonnelat a eu raison de le tenter. Il a prouvé que la philologie et le goût littéraire peuvent très bien s'accorder. Dût son livre paraître trop élogieux pour l'auteur inconnu des *Nibelun-* [illegible]

auteur a pu puiser, il n'en fait pas moins apprécier hautement la *Chanson des Nibelungen*. Il incite à la lire, il [illegible]

tante parmi les publications nombreuses composées sur les [illegible]

Littérature

[illegible] pressions de théâtre). 1 vol. in-18. Flammarion.

[illegible] marquées de leur originalité et de leur humour, la sincé- [illegible]

le sourire, mais aussi avec la plus parfaite impartialité [illegible]

[illegible] par [illegible] Le [illegible] politique [illegible] sociale.

[illegible] conseillé et [illegible] par [illegible] Smouchkoff.

A [illegible] une [illegible] exprimer [illegible] mot [illegible] à Paris.

[illegible] Dikey que [illegible] vingt [illegible] Ces [illegible] Heureusus, vivants, trépidants, amusants, sont curieusement illus- [illegible]

[illegible]

LA QUINZAINE POLITIQUE

La Question d'Orient

LA ZONE FRANCHE DE SALONIQUE

[illegible] quelques [illegible] Grand [illegible] Il a été [illegible] Depuis que les exportateurs yougoslaves utilisent la zone franche hellénique [illegible] mission ».

[illegible] Bucarest ainsi que plusieurs autres organes bulgares et [illegible] constituent certainement le plus bel hommage qui pouvait être [illegible]

[illegible] 30 septembre [illegible] Ou'en en [illegible]

Afin de répondre dans les meilleures conditions possibles [illegible] bâtiment [illegible] M. [illegible] Livadis.

[illegible] construit [illegible] étage supérieur [illegible] pour le [illegible] et [illegible] des [illegible] avec les étages inférieurs par deux ascenseurs électriques [illegible]

[illegible] construite en maçonnerie et de façon à présenter toutes les [illegible]

La partie de cet étage réservée aux bœufs a été aménagée [illegible] moutons, est divisée en neuf compartiments carrés, en- [illegible] pour les [illegible] Chaque compartiment possède ses mangeoires et ses abreuvoirs particuliers. Le sol de cet étage est légèrement incliné de façon [illegible] les [illegible] rigoles aboutissant à un collecteur central. L'aération est [illegible]

[illegible] comprend trois [illegible] pale, affectée aux bœufs de grande taille, est divisée en deux compartiments pouvant contenir chacun 100 têtes. [illegible] compartiments dont l'un sert d'écurie et contient 32 box. La troisième étable, qui est aussi la plus petite, est destinée aux taureaux et contient 12 box.

La distribution du fourrage ainsi que l'abreuvage sont [illegible] D'ailleurs [illegible] les étables [illegible] qui est suivi, lorsque [illegible] d'une désinfection minutieuse. Toutes les étables sont éclairées à l'électricité.

[illegible] un bâtiment [illegible] situé à vingt mètres des autres étables. Ce bâtiment est divisé en huit compartiments séparés, pouvant contenir [illegible] têtes.

Il a été construit, en outre, un hôpital vétérinaire où les [illegible] médicaux nécessaires.

Il existe, actuellement, dans la zone franche, 46 entrepôts [illegible] rés. Dix-huit de ces entrepôts, couvrant une superficie de 33.309 mètres carrés, ont été construits par la Direction [illegible] liers et ont été expropriés en vertu du Décret du 1er fé- [illegible]

La longueur des nouvelles voies ferrées construites durant l'année écoulée, s'élève à 1.180 mètres, ce qui porte à plus de cinq kilomètres le développement total du réseau des lignes de la zone franche.

[illegible] 30 septembre 1927, outre ceux relatifs aux étables, comprennent :

1° [illegible] d'entrepôts couvrant [illegible] mètres carrés.

2° [illegible] kilomètres [illegible] voies ferrées.

3° L'installation d'un service de [illegible] Siemens-Halske).

4° L'installation d'un service d'incendie.

5° L'extension du service d'éclairage.

6° Divers travaux de voirie et d'égoûts.

L'exécution de ces travaux a coûté 15 millions de drachmes.

[illegible]

La situation de Salonique lui avait, au moyen-âge, [illegible]

[illegible]

Bulletin serbe croate slovène

[illegible] PACTE D'AMITIÉ FRANCO-YOUGOSLAVE

[illegible]

Ce pacte d'amitié entre la France et le royaume serbe, [illegible] sins intéressés, l'Italie en premier lieu, parce qu'en dési- [illegible]

[illegible] à la signature du pacte d'amitié et d'arbitrage entre la [illegible] que les lignes principales de la politique de l'un et de l'[illegible] même temps, il impose aux deux parties contractantes le concours mutuel obligatoire en cas d'agression provenant d'un tiers Etat et contient des garanties mutuelles des frontières existantes.

Enfin, l'importance du pacte franco-yougoslave est d'autant plus considérable qu'il est signé publiquement, qu'il ne menace les intérêts [illegible]

[illegible] cialement dans les Balkans.

[illegible]

BULLETIN MARITIME

[illegible]

[illegible]

[illegible]

— 12 Jeudi. En mer.

[illegible]

Smyrne.

[illegible]

beck. Damas.

— 26 Jeudi. Damas. Tibériade.

[illegible]

Février 1er Mercredi. Le Caire.

— 2 Jeudi. Le Caire.

[illegible]

— 12 Dimanche. En mer.

[illegible]

— 14 Mardi. En mer.

[illegible]

LE TOUR DE LA MÉDITERRANÉE

TOUR A

Départ de Marseille [illegible] janvier 1908

Retour à Marseille [illegible] février 1908

Janvier [illegible] Mardi, Départ de Marseille.
[illegible] Mercredi, En mer.
— 10 Jeudi, En mer.
[illegible] Vendredi, En mer.
[illegible] Samedi, En mer.
[illegible] Dimanche, Alexandrie. Le Caire.
[illegible] Lundi, Le Caire.
— 14 Mardi, Le Caire. Départ [illegible] soir pour Jérusalem.
[illegible] Mercredi, Jérusalem.
[illegible] Jeudi, Jérusalem. Nazareth. Tibériade.
[illegible] Vendredi, Tibériade. Damas.
[illegible] Samedi, Damas. Baalbeck. Beyrouth.
[illegible] Dimanche, En mer.
[illegible] Lundi, Arrivée à Smyrne.
[illegible] Mardi, Visite de Smyrne. Départ pour Constantinople.
Février 1er Mercredi, Arrivée à Constantinople.
[illegible] Jeudi, Visite de Constantinople.
[illegible] Vendredi, Départ de Constantinople.
— 4 Samedi, En mer. Arrivée au Pirée.
[illegible] 5 Dimanche, Visite d'Athènes. Départ pour Naples.
— 6 Lundi, En mer.
— 7 Mardi, En mer.
[illegible] 8 Mercredi, Arrivée à Naples. Visite de Naples et Pompéi.
[illegible] 9 Jeudi, En mer.
[illegible] 10 Vendredi, Arrivée à Marseille.

2e CROISIÈRE DE VACANCES

Départ de Marseille [illegible] 31 juillet 1908

Retour à Marseille [illegible] 4 août 1908

Août [illegible] Mardi, Départ de Marseille.
[illegible] Mercredi, En mer.
[illegible] Jeudi, En mer.
— 3 Vendredi, En mer.
[illegible] 4 Samedi, En mer.
[illegible] 5 Dimanche, Alexandrie. Le Caire.
— 6 Lundi, Le Caire.
— 7 Mardi, Le Caire. Alexandrie.
— 8 Mercredi, Jaffa. Jérusalem.
[illegible] 9 Jeudi, Jérusalem. Nazareth. Tibériade.
[illegible] 10 Vendredi, Tibériade. Damas.
[illegible] 11 Samedi, Damas. Baalbeck. Beyrouth.
— 12 Dimanche, En mer.
[illegible] 13 Lundi, Arrivée à Smyrne.
[illegible] 14 Mardi, Visite de Smyrne. Départ de Constantinople.
[illegible] 15 Mercredi, Arrivée à Constantinople.
— 16 Jeudi, Visite de Constantinople.
— 17 Vendredi, Départ de Contsantinople.
— 18 Samedi, Arrivée au Pirée.
[illegible] 19 Dimanche, Visite d'Athènes. Départ pour Naples.
[illegible] 20 Lundi, En mer.
— 21 Mardi, En mer.
— 22 Mercredi, Arrivée à Naples. Visite de Naples et Pompéi.
— 23 Jeudi, En mer.
[illegible] 24 Vendredi, Arrivée à Marseille.

LA NUIT DE NOËL A BETHLÉEM

Départ de Marseille [illegible] décembre 1908.

Retour à Marseille [illegible] janvier 1909

Décembre 6 Jeudi, Départ de Marseille.
[illegible] 7 Vendredi, En mer.
— 8 Samedi, En mer.
[illegible] 9 Dimanche, En mer.
[illegible] 10 Lundi, En mer.
[illegible] 11 Mardi, Alexandrie. Assouan.
[illegible] 12 Mercredi, Assouan.
[illegible] 13 Jeudi, Visite d'Assouan.
— 14 Vendredi, Assouan. Louqsor.
[illegible] 15 Samedi, Louqsor. Vallée des Rois.
[illegible] 16 Dimanche, Louqsor. Karnak. Départ pour le Caire.
— 17 Lundi, Le Caire.
[illegible] 18 Mardi, Le Caire.
[illegible] 19 Mercredi, Le Caire.
[illegible] 20 Jeudi, Le Caire.
[illegible] 21 Vendredi, Le Caire. Départ pour Jérusalem.
[illegible] 22 Samedi, Jérusalem.
[illegible] 23 Dimanche, Jérusalem.
[illegible] 24 Lundi, Jérusalem. Bethléem.
[illegible] 25 Mardi, Jérusalem. Nazareth. Tibériade.
[illegible] 26 Mercredi, Tibériade. Damas.
[illegible] 27 Jeudi, Damas.
[illegible] 28 Vendredi, Damas. Baalbeck. Beyrouth.
[illegible] 29 Samedi, En mer.
[illegible] 30 Dimanche, Arrivée à Smyrne.
[illegible] 31 Lundi, Visite de Smyrne. Départ pour Constantinople.
Janvier 1er Mardi, Arrivée à Constantinople.
— 2 Mercredi, Visite de Constantinople.
— 3 Jeudi, Départde Constantinople.
— 4 Vendredi, Arrivée au Pirée.
— 5 Samedi, Visite d'Athènes. Départ pour Naples.
— 6 Dimanche, En mer.
[illegible] 7 Lundi, En mer.
[illegible] 8 Mardi, Arrivée à Naples. Visite de Naples et Pompéi.
— 9 Mercredi, En mer.
[illegible] 10 Jeudi, Arrivée à Marseille.

Les Messageries Maritimes, outre les croisières accompagnées en Méditerranée, prévoient différents voyages dont l'organisation sera minutieusement étudiée.

Un voyage autour du monde accompagné [illegible] d'une durée de quatre mois environ, via l'Orient, l'Egypte, l'Inde, l'Indo-Chine, la Chine, le Japon, le Canada, les Etats-Unis.

Une croisière de huit jours sur la Riviera [illegible], par le paquebot *Champollion*, le plus beau navire du monde, avec le *Mercédès-Poche*, également des Messageries Maritimes), coïncidant avec le Carnaval de Nice et le Combat naval fleuri en rade de Villefranche.

Une croisière et l'excursion des croisières en Méditerranée, offrant la visite de villes prestigieuses, telles que Bagdad et Téhéran.

Le Gérant : M. Hedan
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

REVUE
POLITIQUE ET LITTÉRAIRE
REVUE BLEUE

EUGÈNE YUNG FONDATEUR 1863 PAUL [illegible] 1895-1915
DIRECTEUR PAUL GAULTIER

N° 24 65e ANNÉE 17 DECEMBRE 1927

LE DÉSARMEMENT EN GRANDE-BRETAGNE [1]

La démission de Lord Cecil a donné en Grande-Bretagne le signal de l'ouverture d'une campagne pour le désarmement qui pourrait avoir quelque répercussion en Europe. L'Union de la Société des Nations, association de volontaires possédant de nombreux adhérents dans les circonscriptions, a pris la question à cœur et organise une série de réunions durant l'automne et l'hiver pour encourager la cause. Déjà Lord Cecil et M. Lloyd George ont parlé devant des salles combles à Londres et ils ont présenté la question du désarmement avec beaucoup de vigueur et de sincérité.

Le programme que se propose l'Union est tracé dans des propositions faites par Lord Cecil le 21 octobre. Dans ces propositions le Gouvernement est instamment prié :

1° D'offrir un concours efficace au travail de la Commission préparatoire du désarmement et à la nouvelle Commission d'arbitrage et de sécurité proposée par la huitième Assemblée.

2° D'encourager le règlement pacifique de toutes disputes internationales par tous les moyens en son pouvoir et, en vue de, tout de suite :

a) signer l'article 36 des Statuts de la Cour permanente de Justice Internationale qui engage les nations [illegible] les questions de droit international [illegible] judiciaires ;

b) de déclarer son intention [illegible] cier, y compris les accords d'arbitrage avec [illegible] par la Société des Nations ;

c) De [illegible] ches à faire pour amener avec certitude une réduction des armements nationaux telle, qu'elle écartera toute menace de guerre.

d) De continuer à soutenir et à rehausser le prestige de la Société [illegible] l'autorité de celle-ci puisse être reconnue de [illegible] dre de sérieux problèmes internationaux.

Les propositions faites par un [illegible] conservateur montrent clairement le sentiment prévalant en Angleterre, que le Gouvernement [illegible] n'a pas [illegible] que l'on espérait dans la question de réduction des armements navals [illegible] Conférence Navale [illegible] Angleterre [illegible] négociateurs américains qui refusèrent de considérer [illegible] guerre et [illegible] point entièrement le gouvernement anglais.

On considère qu'avec plus de souplesse et de

[1] Nous tenons [illegible] d'information sur l'opinion en Angleterre.

sagesse de cette part un accord aurait pu être conclu et l'on se rend compte qu'un échec pourrait réagir défavorablement sur l'œuvre de la Conférence du désarmement à Genève. La pensée de l'Union de la Société des Nations (organisation sans esprit de parti) n'est pas cependant d'accuser le gouvernement de ne pas apprécier la valeur de la Société et les bienfaits de la paix. Son but est plutôt de montrer à M. Baldwin que l'idée de désarmement est populaire dans le pays et que si le gouvernement ne satisfait pas le désir général d'encourager l'expansion de l'arbitrage et de la réduction des armements, par accords internationaux, il s'aliènera une grande partie de la confiance publique.

D'autre part, dans son discours, M. Lloyd George examine la situation européenne et n'est guère encourageant pour ceux qui se consolent en pensant que tout est forcément bien depuis que la Société des Nations est établie à Genève. En réalité, ce discours fut une dénonciation éclatante du militarisme européen. D'après lui, les vaincus ont deux-cent-cinquante mille soldats, les vainqueurs dix millions. Les vainqueurs, après avoir désarmé l'Allemagne, ont manqué à leur parole en ne désarmant pas. Prétendre que de nouvelles mesures de sécurité doivent être prises avant de réduire les armements est un argument absurde. Et ces mesures de sécurité prises par les vainqueurs de la grande guerre sont déjà si considérables qu'elles en deviennent un danger. En un mot, la situation actuelle est extrêmement périlleuse. Et si ces armements colossaux ne sont pas considérablement réduits, le monde sera bientôt entraîné dans une nouvelle guerre.

Un passage assez frappant du discours de M. Lloyd George est consacré aux traités de paix. Ceux-ci ne sont pas parfaits, ils ont été établis trop rapidement. En plusieurs points les frontières ont été mal tracées. Il a toujours été entendu, comme le montre la lettre explicative de M. Clémenceau, que les traités devaient être revisés par la Société des Nations. Tôt ou tard la tâche doit être abordée sans crainte et sans partialité. Tels quels, les traités sont appliqués avec vigueur, alors qu'ayant été été conçus dans une période de tension et de trouble ils auraient dû être appliqués avec beaucoup de tact et de mesure.

M. Lloyd George insiste sur la question de l'arbitrage. Il est partisan de la signature par le Gouvernement de l'article 36 des Statuts de La Haye. Il n'y voit aucune objection possible. La première grande nation qui signera un tel traité d'arbitrage rendrait un service éternel à l'humanité. Dans un accès de zèle cosmopolite l'orateur plaide la cause de la réconciliation avec la Russie et celle de la rentrée de ce grand pays dans le Conseil des Nations. Il est certainement vrai que la cause du désarmement ne fera pas de grands progrès en Europe occidentale tant que la Russie continuera à se tenir à l'écart.

Ces deux discours reflètent assez bien la disposition d'esprit de cette grande et influente partie du public anglais qui prend à cœur la question du désarmement. On est déçu par le gouvernement britannique.

La campagne en Grande-Bretagne en faveur de la paix montre que l'opinion publique s'oriente vers une politique un peu plus courageuse dans la recherche de la paix. L'effort ne serait pas vain s'il éveillait des sentiments semblables aux Etats-Unis et en Europe. La tâche d'élaborer la paix demande un grand courage. Les hommes d'Etat doivent être prêts à courir des risques en faveur de la paix. La patience ne suffit pas, il y faut un certain héroïsme actif. Il n'y a pas d'autres voies. De petits accommodements méticuleux agencés par des experts ne donneront jamais la paix au monde. Il nous faut cultiver plus de bravoure et de compréhension. Actuellement, la politique manque de sentiments héroïques ; ils ont peut-être été affaiblis par la guerre, mais il est temps qu'ils se renouvellent.

H. A. L. Fisher.

(Adapté de l'anglais par Germaine Salmon.)

LES VILLAS DÉSERTÉES

Oh, combien longtemps elle restera mémorable pour moi, cette nuit mystérieuse où l'été devint l'automne.

Il y avait en elle quelque chose de tendu, et de passionné, et de tendre, et de douloureux, comme dans une dernière caresse avant une séparation, comme dans un long baiser d'adieu, mélangé de larmes. Les nuages immobiles dans le ciel, les étoiles attentives, la mer calme, les arbres langoureux — tout se tenait coi dans une attente subtile et inquiète, dans un silence, dans un pressentiment... Peut-être, se souve-

naient-ils de l'hiver précédent, de la neige, du froid, du vent ?

Nous étions assis au bord même du ravin au-dessus de la mer. Et voilà que le calme s'établit, ce moment de calme étrange et subit qui même en ville on entend partout au milieu du plus grand bruit du jour. Les sons tremblants d'une mandoline se brisèrent, les [illegible] se turent et les rires dorés des jeunes filles expirèrent.

Quelqu'un prononça dans une rêverie mélancolique : « C'est la dernière nuit d'[illegible] dernière nuit... Je me rappelle que je regardais alors à droite, vers le sud. Là, de la terre jusqu'à un ciel, s'amassaient des nuées lourdes et somnolentes, dans lesquelles passaient des éclairs de chaleur. Et au-dessous d'elles, des champs fatigués et des collines noires s'étendaient, et les arbres rares se tenaient comme de tristes fantômes noirs.

Et il me sembla que quelqu'un de grand, d'invisible, d'omniscient, de cruel et de joyeux était couché là-bas, sur les champs, au-dessus des collines et des arbres... couché silencieux sur le ventre et sur les coudes, couché en appuyant sur ses paumes son épaisse barbe frisée. Il souriait doucement, avec une joie méchante à quelque chose d'imminent, et il se taisait, il se taisait et clignait astucieusement de ses yeux, qui jouaient avec des éclairs silencieux et violets.

Puis, d'un seul coup, il fit froid. Le vent se leva de l'Orient. Nous partîmes.

Et vers le matin, du fond de la mer, de cette ligne lointaine et droite, là-bas, surgit une tempête, toute noire, couverte d'une blanche mousse vêtue. De peur, les vagues s'élancèrent sur le rivage, les arbres terrifiés s'agitèrent en étendant tous vers [illegible] leurs bras tremblants et impuissants, et notre maison fut secouée jusqu'au matin par les attaques du vent.

Que se passait-il alors sur la mer ! Là-bas roulaient des milliers de voitures chargées, une forêt bruissait, des rochers explosaient, quelque monstre furieux déchirait en deux de gigantesques morceaux de soie... Et quand nous nous réveillâmes, c'était l'automne.

C'est ainsi que commença l'automne.

Et me voici aujourd'hui en train de longer sur une bicyclette le sentier étroit et tortueux du parc. Le gravier craque et grince sous les roues. La moitié gauche de mon visage est tournée vers le soleil et elle a chaud, mais la droite à froid.

Il y a des deux côtés du sentier de petits arbrisseaux [illegible] le ciel qui paraît si épais, si incroyablement bleu ! Tout est devenu spacieux, nu, négligé et inconfortable, comme une chambre connue, dont on aurait sorti les meubles. Les feuilles [illegible] ces, à la campagne, où j'avais passé trois mois. Tout était abandonné, silencieux, déserté et mélancolique [illegible] cette tristesse rêveuse, de ce temps long, lent et doux, dont, comme du vin, le cœur se [illegible] force de l'imagination. Mais rien, rien, ne reviendra plus ! Pas un seul trait ! »

C'est ainsi que je songeais alors, mais maintenant mon âme ne ressent déjà plus cette tendre mélancolie poétique : seule remue en elle la tristesse impuissante et amère de la tristesse passée. Et pleure une envie apaisée et sans malveillance.

Des villas abandonnées et vides. Extérieurement on a cloué des planches en travers des fenêtres. Tout autour, des ordures, de ces ordures que laissent toujours derrière eux les gens qui ont villégiaturé. Des reines-marguerites et des géorgines vives se fanent sur les plates-bandes au milieu de la terre dénudée et noire. Je sens leur odeur d'herbe, cette odeur mélancolique [illegible] !

Le soir [illegible] gers, abandonnés et affamés, arrivent. Ils se [illegible] en sont couverts, ils trembleront de froid et de terreur... La mer hurle durant ces nuits-là, et les arbres gémissent sous le vent, et tout autour il n'y a pas une seule lumière.... Mes [illegible]

Ils ne [illegible] regardent pas le chemin, mais le ciel ou le fond de leurs yeux. Il arrive, par contre, des [illegible]

[illegible] sous le caoutchouc des roues. Voici l'endroit, où, par une nuit du début de juin, une branche de lilas effleura subitement mon visage et me fit trémbler d'abord de peur, puis [illegible] de bonheur, car il me sembla que cette fleur m'avait embrassé la joue. Voici encore un de ces endroits. Ici j'ai rencontré une petite fille. Je ne la connaissais pas, et je ne l'ai jamais plus rencontrée. Une lumière bleue, dans laquelle il y avait de tout : la joie de vivre, l'extase de la jeunesse, le bonheur éclatant du premier amour, coulait en gerbes de ses yeux. Je me rappelle que je souris et qu'elle me répondit, elle sourit d'un sourire où il y avait tant de rayonnement, tant d'égoïsme, [illegible], tant d'étourderie, charmante ! Elle me dépassa. Je me retournai. Elle ne marchait pas, mais elle semblait danser, sans toucher la terre de ses pieds, comme un papillon, grisé de lumière. Et j'eus envie de tomber par terre et d'embrasser les endroits où avaient passé ses souliers blancs. Pourquoi ? je ne le savais pas....

Et voici un [illegible] d'une poubelle. Je ne sais quels noms et quelles devises y sont découpés. Oh, mon vieil ami !

Salut, mon automne. Dans mon cœur il ne reste même pas de tristesse. Mais je bénis, et la branche, et la jeune fille, et la mer, et le ciel froid, et les dernières géorgines mélancoliques.

ALEXANDRE KOUPRINE.

(Traduit du russe par E. CEKHANOVSKI.)

UN PRINCE DE L'EUROPE FRANÇAISE : CHARLES-JOSEPH DE LIGNE (1)

I

Dans sa très brillante « vie romancée » de Charles-Joseph prince de Ligne, M. L. Dumont-Wilden, avec beaucoup de bonheur, appelle Ligne un « prince de l'Europe française ». Il faut avouer que si c'est là une principauté spirituelle, [illegible] en décor de Watteau, et qui venait chez ce prince étranger s'ajouter à beaucoup d'autres, cette principauté n'était pas toute dans la fantaisie. Le magnifique domaine s'en étendait un peu partout, de Paris à Pétersbourg, de Bruxelles à Vienne, à tous ces confins de l'intelligence où « l'universalité » de la langue de notre pays au XVIIIe siècle, se trouvait admise ; si bien qu'il y avait là un cosmopolitisme de nuance exquise et de manière charmante. M. Paul Bourget y a fait allusion un jour, en nommant Stendhal qui était tout nourri encore de cet esprit européen à la française, et c'est en quoi, selon lui, Beyle, transporté un peu partout en Europe à la suite des armées de l'Empereur, n'est pas sans ressembler au prince de Ligne.

M. L. Dumont-Wilden, plus mesuré, ne s'est pas avancé dans ce parallèle ; il y eût fait merveille, d'autant que, lorsque Ligne mourut, au moment du Congrès de Vienne, Stendhal avait repris à son usage un cosmopolitisme si voluptueux ; mais cela eût contraint l'auteur à tracer deux portraits. Ces deux modèles d'un esprit si étincelant se fussent nui l'un l'autre ; et nous en sommes à nous féliciter de n'avoir, sous les yeux, dans ce livre abondant de faits, si finement conté, que le seul « prince de l'Europe française ». Ainsi, cette figure de Charles-Joseph prend plus d'unité, se détache mieux du cadre, et nous ne pouvons, en la contemplant dans le présent ouvrage, nous empêcher de nous souvenir d'un autre fort beau livre dans lequel M. L. Dumont-Wilden traita du *Portrait en France au* XVIIIe *siècle*. Voilà bien, en effet, dans cette physionomie, toute la manière de l'époque : et le crayon de La Tour, le pinceau de Nattier, le coloris de Van Loo s'y confondent dans l'expression d'un unique visage.

Ce que celui-ci était, nous le savons par les portraits qui nous sont venus de Charles-Joseph : et toujours c'est ce grand air, un peu hautain mais adouci par un charme unique, cette grâce légère, enfin cette sorte de coquetterie souveraine qui, dans n'importe quelle société le « rendait irrésistible ». Nul, dit quelqu'un qui le vit plus tard à Vienne, et dont M. L. Dumont-Wilden a rapporté le témoignage, « nul n'échappait à la séduction de sa personne et de son esprit ». Et il faut dire que cela commença très tôt, au début de cette existence facile, remplie de passions, de combats, d'un remuement inouï d'idées, de faits, et dont le sillage, au milieu de la société d'alors, demeure un éblouissement.

Il y a quelques années, M. le comte Ernest de Ganay, au seuil d'une réédition agréablement présentée du fameux écrit de Ligne sur les « jardins de l'Europe », nous a montré le

(1) A propos [illegible] de M. L. Dumont-Wilden : [illegible] Ligne. Plon.

prince comme il sied le voir tout d'abord, c'est-à-dire précédé des écuyers à la livrée rose, jaune et argent de la maison de Ligne, monté sur son cheval fringant et suivi de cette biche apprivoisée qui l'accompagnait partout dans son domaine.

Il faut supposer que c'est au lendemain de la mort de son père, le rude prince Claude Lamoral, celui qui le traita toujours si durement et si chichement : et c'est alors que Ligne apparaît, avec toutes se manières aisées, son faste intelligent, son esprit policé, sa culture étendue, ce cavalier de belle mine qui s'en alla, pendant un demi-siècle, charmant les hommes, séduisant les femmes, enfin partout faisant moisson des cœurs.

Ces jardins, uniques au monde, et qui sont une belle terre auprès d'Ath, dans la Belgique, on sait avec quels soins, on peut dire quel amour, Ligne les transforma et les orna. De Bel-Œil, lui-même disait que « c'est un vieux nom, un vieux village appelé de même par ses vieux pères ». Et c'est dans ces jardins, dans les fêtes qu'il y donna, d'une magnificence vraiment royale, qu'on peut voir jusqu'à quel point le goût des choses de notre nation était, avant tout, celui auquel sacrifiait le prince. Qu'elles fussent données pour sa belle amie Angélique d'Hannetaire, hôtesse du château ravissant de Beaudour, ou, plus tard, pour Hélène Massalska, la jeune épouse de son fils Charles, toujours ces fêtes empruntaient aux fastes de la cour de France, toujours, comme M. Dumont-Wilden le fait remarquer, le génie français de Watteau s'y exprime au milieu d'un « décor de Téniers ».

Et cette marque française, dans cette biographie animée, où ce ne sont qu'étincelles, jaillissement de [illegible] on peut dire que Ligne en porta l'empreinte jusque dans la guerre. Bien des fois ce fut « comme au parterre de l'Opéra » et sifflant des airs de chez nous que le prince, avec son régiment wallon, se jeta dans la bataille. Et c'est de la même sorte, avec la même crânerie que, durant sa longue carrière, il se jeta aussi tout à la traverse dans la conversation et dans les livres. Sainte-Beuve disait que cela avait « du piquant et un peu de cliquetis ».

Nourri de nos lettres, des lettres de France, ce grand seigneur philosophe et militaire avait fait sa compagnie de nos poètes. Mieux que personne il a loué La Fontaine. Il est une chose enfin à quoi ne manque pas M. Dumont-Wilden. C'est de nous montrer Ligne recherchant la société de Voltaire, enfin jusque dans un ga- [illegible] séjour des [illegible] de Jean-Jacques Rousseau. Moraliste, essayiste, [illegible]teur en esprit et en jardins, Charles-Joseph [illegible]ortait de la bonne grâce et mettait de l'orne- [illegible] à tout [illegible] fin cela lui conférait une sorte de génie. [illegible] c'est ce qui fait que, de lui, on peut dire [illegible]n peu en-dessous de Voltaire, entre Saint-[illegible] la galerie de nos lettres il fait bonne fi- [illegible]

[illegible]

Cette figure, ce serait une erreur de croire qu'elle fut toute livresque et se confina parmi les papiers, devant l'écritoire. Bien que Ligne, émule en cela de Talleyrand, se laissât plus que quiconque aller à la « douceur de vivre », il n'y eut pas, dans l'Europe d'alors, d'existence plus mobile, plus diverse que la sienne. Et cette mobilité, cette diversité, ce sont elles qui con- [illegible] d'une existence si bien remplie, leur activité, leur agrément, enfin leur humeur vive et primesautière.

« La vie, a dit une fois de Ligne, sans doute en pensant à ses beaux domaines, la vie me paraît une promenade dans un jardin. » Mais ce jardin, à ses yeux, était celui de l'Europe : il [illegible] ou Trianon. Tantôt aussi il arrivait que c'était Vienne ou Schœnbrünn qui le voyait se promener, dans les allées rectilignes, à côté de Marie-Thérèse. En fait, bien que sa patrie intellec- [illegible] fût [illegible] tiers Ferney ou Paris, il demeurait, vis-à-vis de l'Impératrice, fidèle sujet, loyal soldat. Pour [illegible] gne n'eût entrepris. Son dévouement pour elle était sans borne. Non seulement il l'avait fait [illegible] aux endroits les plus meurtriers ; mais encore, tout ce qu'il avait pu faire pour aider à sa politique il l'avait fait. L'Impératrice le savait. A quelque espièglerie, à quelque incartade toute [illegible] rèse, après quelques bouderie obligée, pardonnait toujours. Pour lui, écrit M. Dumont-Wilden, « elle avait l'indulgence d'une mère raison- [illegible] s'entendre il est encore une autre cour d'Eu-

pe où Ligne, soit qu'il y allât pour son compte, soit qu'il y fût envoyé par la cour d'Autriche, était certain de recevoir l'accueil le plus empressé, le plus favorable. C'était à Berlin, chez Frédéric. Il n'y avait rien en effet que le roi de Prusse admirât et recherchât autant, pourvu que ce ne fût pas dans ses armées, que la liberté philosophique, le scepticisme ornée de l'esprit, enfin ces manières fines et railleuses, cette causticité et cette moquerie qui font de la conversation une sorte d'impromptu toujours nouveau, une manière de griserie fertile en toutes sortes d'aperçus audacieux, de développements piquants, de réparties promptes et hardies. Depuis la brouillerie avec Voltaire, Frédéric était bien privé de tout cela ; et c'est ce qui fait qu'il accueillit si flatteusement cet officier autrichien, son ennemi dans le combat, mais qui venait si brillamment à sa table, lui apporter le dédommagement du talent, la compensation de l'intelligence.

Ébloui de tant de grâce, enchanté de toutes les démonstrations d'une amitié aussi vive, Ligne, nous dit M. Dumont-Wilden, quitta Berlin fort satisfait du roi, le roi satisfait de lui, et, toujours en compagnie de son fils Charles et du chevalier de Lisle, pénétra enfin dans ce fabuleux empire où l'attendait, de la part de Catherine II, un accueil non moins flatteur et non moins noble. Charles-Joseph par deux fois vint en Russie ; et ce n'est qu'au second séjour que l'Impératrice invita pour ainsi dire cet hôte de marque à participer à l'un des triomphes les plus éclatants de tout son règne.

Il s'agit de cet éblouissant, de ce féerique voyage en Tauride, où Ségur qui était Français, et lui qui était sujet autrichien mais francisé accompagnèrent « Sémiramis » tantôt en traîneau, tantôt en galère ornée magnifiquement à travers la Russie et jusqu'en Crimée. « Ce voyage, écrit en nommant son héros M. Dumont-Wilden, ce sera la grande affaire de sa vie. » Le fait est qu'il n'y eut jamais rien de plus opulent, de plus fastueux ; jamais de plus belles fêtes, jamais de plus beaux jours ; et, sous des cieux changeants, jamais nuits plus admirables.

Au cours de ce voyage en Tauride, Ligne, de Partheniza, a daté cette fameuse lettre qu'un homme de notre temps eût sans doute intitulée *Méditation sur le promontoire*, et dans laquelle, toujours selon le biographe, il est plaisant de voir qu'aux effusions qui sont déjà du Chateaubriand, Ligne, en véritable fils du XVIIe siècle, a mêlé des accents de Figaro. « C'est ici, dit-il, au bord argenté de la mer Noire, qu'Ovide écrivait ». Puis, assis sur un tapis oriental, devant ces flots d'azur et de moire, il se demande à lui-même : « *Que fais-je donc ici ? Suis-je prisonnier turc ? Suis-je jeté sur cette côte par un naufrage ? Suis-je exilé comme Ovide ? Le suis-je par quelque cour ou par mes passions ?* » La belle tirade ! Mais il n'est rien de tout cela. S'il est ici, c'est à cause de Catherine le Grand. « C'est son génie, dit-il, qui m'a conduit dans ce séjour enchanté. »

On n'en finirait pas, si l'on voulait décrire celui-ci, retracer les fêtes, et montrer *Matouschka*, tellement femme et tellement reine, adulée de ses sujets, et pareille à Cléopâtre, à bord d'une galère parée, chargée de musiciens, remontant le Borysthène ; aussi peut-on dire que Catherine et Charles-Joseph se quittèrent de grands amis ; et cela parce que le prince, autant qu'elle, aimait le faste, se plaisait aux beaux cortèges, aux parades triomphales. Par dessus tout, ce qu'il aimait encore, c'était la gloire. Et c'est lui qui avait dit une fois, en se promenant par un beau jour dans les jardins de Chantilly, que son cœur avait battu en pensant que le grand Condé avait marché là, avant lui, sur cette terrasse. « Je veux baiser les pas du génie », disait-il. A Tsarkoïë-Sélo, il en eût dit autant en nommant Catherine. Mais le génie n'est pas tout. Il y a la beauté, il y a la grâce. Et cette grâce, cette beauté, cette faveur de la jeunesse que Ligne n'a trouvées ni à Vienne auprès de Marie-Thérèse, ni en Russie chez Catherine le Grand, Ligne va les rencontrer à Trianon et à Versailles. Ce n'est pas en vain que M. Dumont-Wilden a pu écrire : « Avec le règne de Louis XVI commence le beau moment français du prince de Ligne. »

III

Il nous faut dire ici ce que fut ce beau moment, et comment, dans cette société dont la reine était le centre, pour ainsi dire l'animatrice, le gentilhomme de belle mine, de façons courtoises que le prince était alors, par toutes sortes de manières fines et adroites, de galants hommages, mais qui ne passèrent jamais le respect ni la décence, eut le don de charmer, le bonheur de plaire. En vérité, et M. Dumont-Wilden le fait voir, Ligne fut amoureux de la reine ; toutefois, ce fut avec cet idéalisme tout chevaleresque, où « rien n'entra jamais de l'odieuse forfanterie d'un Lauzun. »

Plus tard, beaucoup plus tard, quand Charles-

Joseph eut atteint la vieillesse et rencontré le désenchantement, il n'y eut rien dont il se rappelât avec plus d'émotion que ces heures divines vécues à Trianon. C'est dans une page pathétique qu'il a consacrée à ses souvenirs, et que Sainte-Beuve trouve si belle qu'il ne peut se tenir de la citer. « *Les souvenirs*, dit Ligne, *on les appelle doux et tendres, et de telle façon qu'ils soient, je les déclare durs et amers.* » Puis il ajoute, lui à l'ordinaire si sceptique, si voltairien, comme si son cœur, d'une pâte trop fine, allait se briser : « *Ce que j'aimais était encore au monde, ou existait pour moi.* » Et parmi ces objets de sa tendresse emportés par le temps, la fureur des hommes, comment ne pas voir qu'il y avait cette reine si radieuse, si belle, dont il avait dit une fois qu' « on ne pouvait la voir sans l'adorer » ? Enfin, il y avait aussi son fils à lui, son enfant bien-aimé, son Charles.

Oh ! mon Charles, avait-il dit une fois, en pleine bataille, au moment où tous deux pour la première fois, de compagnie, avaient chargé contre les Prussiens, *oh ! mon Charles, qu'il serait beau que nous eussions ensemble une petite blessure.*

Et ce fils en qui il avait mis tant d'espérance, l'héritier de son nom, l'orgueil de sa race, voilà qu'au lendemain de Valmy, une balle républicaine, au défilé de la Croix-au-bois, en Argonne, était venu le frapper au cœur. Dès lors, pour Charles-Joseph, on peut dire que ce fut le « répuscule », du moment de la mort de son fils, du supplice de la reine, une sorte de voile gris, de teinte de chagrin et de mélancolie commença d'envelopper à ses yeux un monde où tout, jusqu'ici, n'avait été pour lui que fortunes faciles, passions légères, où il semblait que l'amour, la guerre elle-même n'eussent présenté jamais d'autres visages que ceux du plaisir. Pour comble de déboire, son domaine de Bel-Œil envahi, sinon saccagé, le prince, à peu près émigré, dut se retirer à Vienne. C'est là qu'avec ses filles, lui le grand seigneur fastueux, il en fut réduit tout à coup à « cette gêne, cette demi-misère » dont M. Dumont-Wilden nous retrace le tableau, mais qu'avec un surprenant stoïcisme, une grandeur d'âme souveraine et un parfait mépris, il supporta magnifiquement : « *Mon temps est passé, mon monde est mort !* », disait-il sans amertume. Et puis il ajoutait : « *J'ai été, j'ai été !* »

Dès lors, il ne fut plus qu'un spectateur, le spectateur d'un monde nouveau emporté à un train d'enfer et que les armées de Napoléon menaient, pour ainsi dire, tambour battant. Ce Napoléon, il lui arriva au moins une fois de le voir. M. Dumont-Wilden conte cela très bien. C'était en 1807. Ces « diables de Français », comme les appelait Ligne, venaient d'entrer dans Dresde, et, tout couvert des lauriers de Friedland, l'Empereur en avant d'eux. Encore qu'il détestât l'homme qui avait fait fusiller le duc d'Enghien, le militaire qui était dans Ligne, élevé à l'école de Saxe et de Frédéric, ne pouvait se défendre d'une vive admiration pour [illegible] soldat de [illegible] Napoléon. [illegible] son vieil ami, le prince Auguste d'Arenberg écrivait-il au moment : « *Je l'ai vu enfin, ce* [illegible] *cendant de voiture, échauffé de la poussière des combats, des camps et des voyages ; il monte les escaliers de la cour de Dresde d'assez bonne* [illegible] *militaire* [illegible] *guerre.* »

Mais il fut encore d'autres spectacles, ceux-là plus décisifs, auxquels le prince de Ligne assista avant sa fin. Particulièrement le Congrès de Vienne. C'est dans cette circonstance que Talleyrand tint, jusqu'en son petit logis du Léopoldberg, à lui rendre visite. Et, toujours à son cher d'Arenberg, Charles-Joseph, en qui l'esprit ne tarissait pas, de faire savoir aussitôt : « *Jugez de son plaisir* (à Talleyrand), *d'être reçu* [illegible] *plus de Français au monde* [illegible] »

Ce trait, avec quelques autres, marque la parfaite lucidité dans laquelle Ligne, presque au point d'être octogénaire, se maintint jusqu'à la mort. Quand celle-ci survint, le 13 décembre 1814, le vieux feld-maréchal (car l'Empereur François l'avait fait feld-maréchal !) eut, dans son délire, comme une sorte de vision. Sans doute se croyait-il encore à Marxen, à la tête de son régiment de Ligne-infanterie. Tout à coup, en effet, on le vit se dresser sur son lit, et commander d'une voix forte : « *En avant ! Vive Marie-Thérèse !* » Puis, il retomba inanimé.

M. L. Dumont-Wilden, très justement, écrit que ce qui disparaissait, en cette minute, avec le prince de Ligne, ce n'était pas seulement le témoin d'un passé aboli ; mais avec lui aussi, c'était « l'ancienne Europe, l'Europe française, une Europe qui acceptait de bonne grâce la paisible hégémonie d'une civilisation libérale et supérieure. Telle est la conclusion, nous dirons la *moralité* de cette captivante biographie, de ce portrait d'un relief saisissant. On peut, dans la meilleure intention du monde, s'efforcer de composer, autant que possible, [illegible] l'Europe actuelle, issue de la guerre, un visage

nouveau. Jamais plus ce ne sera celui que Ligne a connu, et qu'il a peint à la française, ennobli de douceur, embelli de sourire, enfin rayonnant d'un esprit qui, sans doute, avec lui, jeta ses derniers feux.

EDMOND PILON.

INGELHEIM

Légende du Rhin

Charlemagne était alors âgé de plus de cinq cents ans, et l'on sait que sa longue barbe, plus blanche que les pommiers en fleurs, l'avait fait surnommer « L'Empereur à la barbe florie ». Il restait toutefois plus vert, plus vigoureux qu'un jeune homme, savait maintenir avec fermeté, dans tous ses royaumes, l'ordre le plus rigoureux et avait l'œil si vif que rien ne lui échappait.

Un de ses principaux soucis était de conserver intact l'honneur de la chevalerie.

Il y avait, en ce temps, des chevaliers de toutes sortes : chevaliers servants, toujours prêts à soutenir contre tous, lance au poing, que la dame de leurs pensées était la plus belle de l'Univers ; chevaliers errants, qui parcouraient le monde en redresseurs de torts, protégeant en tous lieux la veuve et l'orphelin ; chevaliers pourfendeurs de monstres et de dragons, etc., etc. ; ceux-là, on les trouvait partout ; mais dans les burgs des bords du Rhin, au sommet de ces rocs ardus qui dominent les deux rives, vivaient, comme des oiseaux de proie en leurs aires, d'autres chevaliers dont la spéciale profession était de dépouiller les marchands sur les routes ; ceux-ci se donnaient à eux-même, non sans fierté, le nom de « Raub Ritter », « Chevalier-voleur ».

Cette chevalerie-là, Charlemagne ne l'aimait pas du tout, et il était précisément venu sur le Rhin pour étudier les moyens de l'en chasser. On lui avait tout spécialement signalé un certain voleur, célèbre dans toute la contrée et bien loin à la ronde, sous le nom d'Elegast, nom qui avait fini par devenir proverbial pour désigner un audacieux et habile voleur.

Résolu à tout voir par lui-même, Charlemagne, suivi seulement de quelques serviteurs, était venu planter sa tente sur la rive gauche du fleuve, en aval de Bingen, l'antique Bingium romain, en face des hautes collines boisées du Taunus et du Rheingau.

La nuit venue, comme il comptait commencer son expédition le lendemain dès l'aube, il s'était retiré de bonne heure dans sa tente et dormait déjà d'un profond sommeil, quand il fut assailli par un rêve des plus bizarres : au pied de son lit, un ange s'était dressé :

— Debout, empereur ! ordonnait-il.

— Pourquoi faire ? demanda Charles toujours rêvant.

— Pour aller voler.

— Voler ! ! !...

— Oui, voler sur les grands chemins (1).

Un tel ordre sortant d'une telle bouche !...

Charlemagne s'éveilla en sursaut et, après avoir beaucoup ri de ce ridicule cauchemar, tenta de se rendormir. Il n'y était pas parvenu encore quand, à sa grande stupéfaction, l'ange se dressa à nouveau devant lui, répétant toujours, comme dans le rêve, mais en réalité cette fois :

— Grand empereur, il faut aller voler !

Charlemagne n'en pouvait croire ni ses yeux, ni ses oreilles. Un ange !... Parler ainsi ! Après s'être, à plusieurs reprises, pincé jusqu'au sang, pour bien s'assurer qu'il ne rêvait plus, il examina avec le plus grand soin et la plus profonde méfiance son interlocuteur.

— Ce n'est pas pour rien, pensait-il, que le diable est nommé « le Malin » ; n'aurait-il pas, en sa malice, pris, pour me tromper, ce déguisement céleste ?

Mais non, impossible de s'y méprendre : tunique d'une blancheur immaculée, grandes ailes aux reflets nacrés, visage d'une beauté vraiment angélique, front pur, sans la moindre apparence de cornes, et surtout — indice d'une certitude absolue — pied d'une forme parfaite et nullement fourchu.

Une aspersion d'eau bénite (l'empereur, en sa piété, en avait toujours près de son lit) loin de provoquer chez le visiteur le moindre mouve-

(1) Sur cette légende, voy. *G. Paris*, Hist. poétique de Charlemagne, p. 14[illegible] et 315-[illegible], et *L. Bédier*, Les Légendes épiques, III, p. 1[illegible] et IV, p. [illegible]. Elle était, au treizième siècle, populaire dans toute l'Europe ; on en trouve des versions françaises, néerlandaises, allemandes, et une version scandinave, la Karlamagnus Saga.

Ce thème du « voleur sympathique » et même du *Prince Charmant* voleur se retrouve dans un conte islandais très joliment rapporté par M. *Edouard Laboulaye* dans ses Nouveaux Contes Bleus. Ce thème, d'après M. Laboulaye, figure déjà dans l'œuvre d'Hérodote (liv. II, ch. [illegible]).

ment de souffrance, fut au contraire reçue par lui avec les signes du respect le plus profond. C'était bien un ange.

— Ne tardez pas, sire, allez de suite commettre un vol ! répéta, avant de disparaître, le céleste messager.

Devant un ordre si formel, l'empereur, malgré son étonnement, n'avait qu'à obéir, sans chercher à comprendre.

— Je n'oserais refuser, se disait-il à lui-même.

Sortant donc de sa tente, il alla, à l'insu de tous, à l'écurie, détacha son cheval et se mit en route, laissant dans le camp ses gens profondément endormis.

Pour que personne ne pût le reconnaître, il prit soin de cacher entièrement dans la mentonnière de son haume les longues boucles de sa barbe fleurie.

Parvenu dans la forêt, il se trouva en un grand embarras :

— Pour obéir aux ordres de l'ange, se disait-il, comment vais-je faire ? Dans le gouvernement de mes nombreux royaumes, j'ai, durant ma longue existence, appris bien des choses : commander des armées, réunir et présider les Assemblées de mes peuples, édicter des lois, maintenir l'ordre, rendre la justice ; j'ai voulu tout savoir ; mais l'idée ne m'était pas venue d'apprendre à voler. Qui donc pourra me renseigner là-dessus? Si au moins ce fameux Elegast, dont j'ai mis la tête à prix, pouvait être ici et m'aider !

A peine l'emepereur eut-il ainsi pensé, que, dans l'ombre, il aperçut une forme noire sortant de l'épaisseur de la forêt, puis vit distinctement se dresser devant lui un cavalier tout de noir armé : noir était son haume, noire son armure, noir son écusson, noir aussi son cheval.

— Est-ce le diable, cette fois ? se demanda avec inquiétude l'empereur en tirant son épée, pour s'en servir, suivant l'occasion, soit par la lame contre un homme, soit par la poignée en forme de croix contre le démon.

Le cavalier noir, qui ne pouvait reconnaître l'empereur, puisqu'on ne voyait pas sa barbe, prit le premier la parole :

— Qui êtes-vous, dit-il, noble chevalier, vous qui, dans une armure de si éclatante blancheur, osez parcourir ces sombres forêts, domaine habituel et privé des brigands ? Ne seriez-vous pas un de ces gens de l'empereur chargés de poursuivre le glorieux Elegast ? Toutes vos recherches, je vous en préviens, demeureront [illegible] ; je le [illegible] le plus [illegible] ; nous [illegible] je puis vous [illegible] loup, renard ou sanglier connaissant aussi bien [illegible] lui les [illegible] sauvages. Bien habile serait celui qui saurait [illegible]

— Qui es-tu toi-même, toi qui oses m'interroger ? répondit Charlemagne ; je ne dois [illegible] de mes [illegible]

Parlant ainsi et tenant son épée par la lame, [illegible] présentant [illegible] lier noir ne témoigna nulle frayeur.

— Ce n'est pas le diable, pensa l'empereur [illegible] mettant en garde [illegible]

Plus prompt que l'éclair, son adversaire était déjà sur lui et, d'un furieux coup d'épée, faillit trancher son armure. Mais l'armure de Charlemagne n'était pas une armure ordinaire, l'épée vola en éclats, et le cavalier, sans armes, demeura à la merci d'un vainqueur qui n'avait même pas eu à se servir de son épée.

— Seigneur chevalier [illegible] ma vie est à vous [illegible]

— Je ne prends pas la vie d'un homme [illegible] armé, répondit généreusement le vainqueur.

— Eh bien ! livrez-moi à l'empereur, vous toucherez de lui une bonne somme : il a mis [illegible] tête à prix.

— Je ne me soucie pas de la récompense ; c'est autre chose qu'il me faut. Mais, tout d'abord, qui êtes-vous et pourquoi errez-vous [illegible], attaquant les voyageurs [illegible]

— Je suis le fameux Elegast, répondit l'homme noir. Depuis que, sur le taux [illegible] ports, j'ai été banni par l'empereur, et que tous mes biens ont été confisqués, il m'a bien fallu vivre de rapines et me faire chevalier-voleur.

— Comme cela se trouve ! [illegible] lemagne, cette rencontre est vraiment providentielle. J'ai justement, par devoir, l'obligation de commettre un vol et ne sais comment [illegible] prendre, veuillez, [illegible] la bonté de me l'enseigner.

— A votre service, dit [illegible] vous voler ?

— Je voudrais, répondit Charlemagne, je voudrais voler l'empereur.

— Voler l'empereur ! s'écria avec indignation le brigand. [illegible] qu'il ait mis ma tête à prix, jamais je n'agirai contre lui. Si, en violation de ses lois, je suis, pour vivre, contraint de voler, je ne veux vo-

ter que des voleurs, marchands avides ou chevaliers rapaces ; ce qu'ils ont pris, je le leur reprends, c'est de la plus exacte justice. Connaissez-vous, en cette contrée, le sire Eckerich d'Eckermunde ? En voilà un qui a dépouillé, rançonné et tué plus d'un honnête homme et qui, s'il le pouvait, dépouillerait et tuerait jusqu'à l'empereur. Voulez-vous m'accompagner dans une expédition contre lui ?

— Pour le voler ? demanda l'empereur.

— Naturellement, répondit Elegast.

— Alors, en route ! Montrez-moi le chemin.

D'un grand sac noir qu'il portait, le bandit tira un ample manteau noir et le fit revêtir à son compagnon pour cacher le dangereux éclat de son haume et de son haubert puis, en pleine nuit, au grand galop de leurs chevaux, les deux voyageurs, maître et apprenti voleur, parvinrent à proximité du château fort d'Eckermunde.

Quant ils eurent mis pied à terre et attaché leurs chevaux à des arbres, Elegast délaça son haume, enleva son haubert et les posa à terre.

— Faites comme moi, dit-il à son compagnon.

— Non, répondit Charlemagne qui ne voulait pas laisser voir sa barbe, je ne quitte mes armes que pour reposer, jamais pour agir, et je suis plus leste avec elles que sans. Le grand manteau noir que vous m'avez donné suffit.

Gravissant le roc sur lequel s'élevait le château, ils atteignirent la base des murailles. Au sommet et sur les tours, on pouvait, malgré la nuit, apercevoir les guetteurs circulant derrière les créneaux et l'on entendait distinctement les cris qu'ils échangeaient entre eux, à intervalles réguliers pour s'empêcher de dormir.

Dans les ténèbres, Elegast, sans faire le moindre bruit et avec l'adresse d'un homme parfaitement habitué à cet office, perça la muraille à sa base et, avec son compagnon, se trouva bientôt dans l'intérieur du château.

— Guetteurs, faites bonne garde ! répétaient pendant ce temps, avec conscience, les sentinelles au haut des tours.

— Oui, bonne garde ! murmura Elegast, continuez, là-haut !

Il prescrivit alors à son compagnon de retirer ses chaussures et lui montra comment, pieds nus, il fallait marcher pour ne pas faire le moindre bruit. Puis, par des escaliers secrets, tous deux sortirent des souterrains dans lesquels ils avaient d'abord pénétré. Chemin faisant, ils contournèrent un trou noir dont on ne pouvait deviner les mystérieuses profondeurs, et d'où montait une horrible odeur de cadavre.

— Les oubliettes, murmura Elegast à l'oreille de son compagnon.

Après bien des détours, ils gagnèrent les appartements. Leur premier soin fut de trouver la salle du trésor. Elle était voisine de celle où dormaient les maîtres du logis, le sire et la dame d'Eckermunde.

Sortant de sa poche une petite clef, fort habilement agencée pour ouvrir toutes les serrures, Elegast eut vite fait de vider coffres, tiroirs, bahuts, et de faire disparaître dans son grand sac toutes les richesses qu'il y trouva.

— Voici — disait il, à mesure qu'il fouillait et versait — voici les bagues, colliers et bracelets enlevés récemment par Eckerich au marchand vénitien qu'il a tué sur la route de Francfort ; voici les écus du trésor de la ville libre de Rothenbourg que, malgré la force de ses vieilles murailles, il a, en une lointaine expédition, prise d'assaut, pillée et brûlée l'an dernier ; voici les précieuses dentelles — ayons soin de ne les pas déchirer — gagnées, il y a huit jours sur ce Flamand imprudemment fourvoyé sur la route d'Eckermunde, et qui jouit à présent d'une honorable sépulture dans les oubliettes dont vous venez d'apercevoir l'entrée.

Après avoir, en conscience, vidé les meubles, Elegast les referma de même, si bien que personne ne pouvait s'apercevoir qu'on y eût touché, puis il s'apprêta à partir avec son butin.

— Surtout, répéta-t-il à son compagnon, marchez bien comme je vous l'ai dit.

Mais l'empereur à la barbe fleurie, dont les ordinaires chaussures étaient des sandales ornées d'escarboucles, n'avait pas l'habitude d'aller pieds nus ; il avait beau s'efforcer de marcher tout doucement, sur la pointe des pieds, il ne pouvait empêcher le poids de son corps puissant et celui du haume cachant sa barbe, de faire craquer un peu le parquet.

La dame d'Eckermunde avait le sommeil léger :

— Ecoutez, dit-elle en réveillant son mari, il me semble avoir entendu des pas. Des voleurs se seraient-ils introduits ici ?

— Impossible, dit Eckerich, jamais le château ne fut mieux gardé. En vue de l'expédition projetée pour demain, j'y ai fait venir tous mes gens ; ils veillent avec exactitude ; écoutez le cri des guetteurs.

— Je serais pourtant plus tranquille si vous-même alliez faire une ronde, dit la dame.

— Puisque vous le voulez, j'y vais, dit Eckerich en se levant.

Il chercha à tâtons dans la chambre de quoi allumer un flambeau, et ne pouvait parvenir à trouver son briquet.

— Le page chargé de cette chambre ne pourra donc jamais rien mettre à sa place, s'écria-t-il impatienté.

Pendant toutes ces recherches dans l'obscurité, Elegast avait eu le temps de saisir l'empereur, de le soulever, avec haume et haubert, comme il eût fait d'une plume, et de le glisser doucement sous le lit où il se blottit ensuite à côté de lui.

Flambeau en main, lorsqu'il fut parvenu à l'allumer, Eckerich fit le tour des murailles ; visita les dévenues de la porte, fit jouer la herse, vérifia le fonctionnement du pont-levis, monta au sommet des tours, interrogea les guetteurs, inspecta tous les appartements et termina sa visite par la salle du trésor : tout y était dans l'ordre le plus parfait, coffres-forts, bahuts étaient très soigneusement fermés.

— Absolument rien de suspect, déclara-t-il à sa femme, en revenant près d'elle. Vous pouvez dormir en paix ; personne ne s'est introduit ici.

— Eh bien ! Mon cher seigneur, dit la dame, puisque nous sommes seuls, et que personne ne saurait vous entendre, vous pouvez me dire quel est le but de la grande expédition que vous préparez.

— Certes, répondit en riant Eckerich, je puis maintenant, sans nul inconvénient, vous avouer que je vais dès l'aube aller dépouiller une très opulente victime.

— Et qui donc ? dit la dame avec curiosité, un riche marchand ?

— Mieux que cela !

— Un comte ?

— Vous n'y êtes pas encore.

— Serait-ce un prince ?

— Plus qu'un prince.

— Quoi ! Plus qu'un prince ?

— Oui — l'Empereur.

Sous le lit, Charlemagne commençait à écouter avec beaucoup d'attention.

— Il y a trop longtemps, continua Eckerich, que l'empereur nous empêche, nous autres chevaliers, d'exploiter librement les routes ; elles ne sont vraiment plus à nous. Bientôt, si nous n'y prenons garde, les marchands en deviendront les maîtres, et leurs bourses nargueront nos épées. En ce moment même, l'empereur, pour nous poursuivre, est venu camper dans notre contrée. Cela est intolérable. Il nous faut que toutes ces roumes frères, nous soyons les champions de la liberté, et avons résolu, quelques bons chevaliers et moi, [illegible] de vous [illegible] ?

— Que pouvez-vous craindre, cher sire, n'est-ce pas entre [illegible]

— C'est vrai. [illegible] douze chevaliers [illegible] d'enlever de l'Empereur.

— Et de quelle [illegible] ?

— En le tuant.

— Mais comment, à douze, en viendrez-vous à bout ? Il a [illegible] garde.

— Nous agirons par ruse. N'avez-vous pas, depuis quelque temps, entendu, dans les dépendances du château, des bruits répétés de marteaux [illegible] ?

— J'en ai en effet été assez intriguée, dit la dame.

— Par ces coups [illegible] nous [illegible] poignards à deux tranchants, parfaitement effilés et de l'acier le plus fin.

— Comment, pour [illegible] jusqu'à l'Empereur ?

— Couverts de [illegible] et de [illegible] de nos bandes, nous passerons comme des malheureux qui, dépouillés par des chevaliers, viendraient porter plainte à l'Empereur. Une fois devant lui, nous laissons tomber nos manteaux, tirons nos poignards et le tuons.

— Parfait, murmura doucement sous le lit [illegible]

— Oui, [illegible] dit [illegible] femme, croyant que l'Empereur avait parlé ; mais ne craignez pas de parler plus haut, puisque nous sommes seuls.

— Et la suite ? demanda la dame, oubliant en son avide curiosité, de faire observer à son mari qu'elle n'avait rien dit.

— La suite est bien simple. Dans le désarroi causé par la [illegible] nous facilement à bout de ses serviteurs et de nos [illegible] maîtres [illegible]

— Mais il n'emmène peut-être pas son trésor en ces expéditions ?

— Non certes, pas le trésor de l'empire, mais [illegible] qu'avec le [illegible] perles [illegible] dix [illegible]

— Au premier acquis, dit la femme, dès que vous serez [illegible] l'Empereur.

— Que désirez-vous ?

— Il me faut un collier de vingt rangs de perles.

— De quelle grosseur ?

— Au moins comme des œufs de pigeon et de plus quelques diamants comme des œufs d'oie.

— Vous les aurez.

Sur ces belles espérances, tous deux, avec de doux rêves, recommencèrent à dormir.

Aux premiers ronflements, l'Empereur et son compagnon, quittant leur cachette, sortirent du château comme ils y étaient entrés et retrouvèrent leurs chevaux attachés dans la forêt.

— Eh bien ! messire compagnon, dit Elegast, vous vouliez apprendre à voler ; êtes-vous satisfait ? On ne pouvait mieux faire, il me semble. Partageons maintenant le butin. Voici votre part. Par poignées, le voleur commençait à sortir de son grand sac pièces d'or, pierres précieuses et bijoux quand son compagnon l'arrêta.

— Non, dit-il, garde tout ; la leçon le vaut bien, elle a été parfaite et je sais maintenant à merveille ce que c'est qu'un vol consciencieusement accompli. Adieu. Pour le moment, j'ai quelques affaires qui m'appellent, mais nous nous retrouverons un jour, sois-en certain.

— Si, par hasard vous rencontrez l'Empereur, dit le brigand, dites lui bien qu'Elegast est un honnête voleur et un fidèle sujet.

— Je te le promets, dit Charlemagne en s'éloignant.

Et il regagna en hâte son camp, rattacha son cheval et rentra secrètement dans sa tente sans que personne se fût aperçu de son absence.

Avant l'aube, il appela ses serviteurs :

— Je viens, dit-il, de rêver que douze chevaliers, mécontents des mesures que je prends pour la sécurité des routes, ont fait forger douze poignards d'acier fin, à deux tranchants, pour me tuer. Ainsi, faites bonne garde et fouillez avec soin quiconque se présentera.

A la pointe du jour, les sentinelles virent en effet arriver, sur des chevaux fort fatigués, un groupe de marchands de l'aspect le plus pacifique.

— Pourrions-nous, dirent-ils, être admis à présenter à l'Empereur une humble requête ?

— Certainement, leur répondit-on, mais, après une si longue route, vous devez être un peu fatigués ; pour vous mieux reposer veuillez vous débarrasser de vos lourds manteaux de voyage.

— Inutile, répondirent-ils, ils ne nous gênent nullement ; nous préférons même les conserver : l'air du matin est un peu frais, et nous autres marchands, qui ne sommes pas, comme les chevaliers, aguerris à toutes les intempéries, nous craignons fort les refroidissements.

— Vous ne pouvez pourtant vous présenter ainsi devant l'empereur.

Les manteaux enlevés presque de force, mirent à découvert les douze poignards à double tranchant. Le crime étant manifeste, douze potences furent rapidement dressées au bord de la route, à la sortie de la forêt, et les douze chevaliers voleurs y balancèrent bientôt leurs douze corps à la douce brise du matin.

— Va maintenant, dit l'Empereur à l'un de ses écuyers, me chercher un chevalier, tout de noir armé, que tu trouveras dans la forêt.

Et il lui indiqua, avec précision, l'endroit où il avait, peu auparavant, quitté Elegast.

— Quant à toi, dit il à un autre, tu te rendras au château d'Eckermunde, tu demanderas à voir la dame du lieu (c'est la femme du chef des bandits que je viens de faire pendre), et, sans lui révéler ce détail, tu lui diras seulement ceci : « Votre seigneur a terminé son expédition. Venez voir les effets. »

Le chevalier noir ne fut pas difficile à trouver :

— Messire, lui dit l'écuyer, l'Empereur veut vous voir.

— Déjà ! pensa Elegast, mon élève voleur n'a pas été long à remplir sa promesse : il a parlé de moi à l'Empereur.

On se mit en route. Au sortir des bois, Elegast aperçut les douze pendus.

— Eckerich ! s'écria-t-il en reconnaissant le premier d'entre eux. Bel et prompt ouvrage ! On voit que l'Empereur est là.

En arrivant au camp, l'écuyer introduisit son compagnon dans la tente de Charlemagne.

— Mon élève ! ! C'était l'Empereur ! murmura avec stupéfaction Elegast en voyant maintenant la barbe fleurie.

— Eh bien ! mon maître, dit Charlemagne en riant, tu le vois, j'ai tenu ma promesse, j'ai parlé à l'Empereur. Il a bien voulu m'écouter ; grâce à moi il te pardonne tous tes méfaits passés ; et comme, en ce lieu où un ange m'ordonna d'aller vers toi pour m'instruire sur le vol, j'ai résolu d'élever un palais, je veux que tu en sois désormais gouverneur.

L'écuyer, chargé, d'autre part, d'aller chez la dame d'Eckermunde fit, de son côté diligence, et accomplit rapidement sa mission.

— Votre seigneur, Madame répéta-t-il mot pour mot, comme il en était chargé, a terminé son expédition : venez en constater les effets.

— Quel bonheur ! s'écria la dame ; que de richesses mon cher seigneur doit avoir conquises !

Faisant seller en hâte son meilleur palefroi et suivant l'écuyer qu'elle prenait pour un des compagnons de son mari, elle se mit en route à travers la forêt, pressant, tant qu'elle pouvait, sa monture et demandant sans cesse :

— Ce cher époux qui va me donner tant de perles et de diamants, ne le verrons-nous pas bientôt ?

— Au sortir de la forêt, répondit l'écuyer, si vous voulez le voir, levez les yeux, et regardez un peu en l'air.

— En l'air, dit la dame, et pourquoi ?

— Pour la hauteur à laquelle il est maintenant placé.

— A cause de sa dignité nouvelle ? demanda la dame.

— Oui, répondit l'écuyer.

— Il a sans doute, dit la dame, déjà pu acheter son premier royaume et assis sur un trône.

— Plus haut encore, affirma l'écuyer.

On débouchait en ce moment de la forêt, et dans sa hâte, la dame heurta du front les pieds du premier pendu.

— Ciel ! s'écria-t-elle en levant la tête et reconnaissant son seigneur, sans la moindre couronne, mais tirant fort vilainement la langue.

Défaillante, elle tomba de son palefroi ; on dut la porter devant Charlemagne.

— Eh bien ! Madame, dit l'Empereur, êtes-vous satisfaite de la situation à laquelle a été élevé votre époux ? Vous aviez les mêmes ambitions, votre récompense sera cependant moins haute.

Sans que vous puissiez vous en douter, je connais parfaitement vos goûts pour les œufs de toutes sortes de volailles, et comme le palais que je projette d'élever ici aura naturellement son colombier et son poulailler, je vous nomme fille de basse-cour.

L'architecte de l'Empereur était là avec son équerre et ses compas ; il eut ordre de commencer aussitôt les plans du palais et des dépendances.

— Quel nom dois-je inscrire sur ma feuille ? demanda-t-il.

— En mémoire de l'avertissement céleste grâce auquel j'ai pu délivrer ce pays des brigands qui l'infestaient, répondit l'Empereur, veux [illegible] se nomme [illegible] le jour de l'Ag[illegible] bienheureux.

CH. GUYOT DE FAUBRES.

LA VIE ET L'ŒUVRE DE ROBERT PINOT

Secrétaire général, puis vice-président du Comité des Forges de France pendant près d'un quart de siècle, l'homme ne se séparait plus de la fonction. Il était « la Métallurgie » : il était cela et il n'était que cela ; il n'avait jamais été autre chose ; en quoi d'ailleurs *cela* consistait, combien le savaient au juste.

Dans un livre où le don d'éclairer les sujets les plus complexes, le sens le plus aigu de la vie secondent l'amitié la plus fervente, M. André François-Poncet nous montre ce qu'était l'homme, quelles idées le guidaient dans l'exercice de sa fonction et comment il s'était formé.

« Il n'était pas ingénieur. Il n'était pas polytechnicien. Il n'était pas même technicien. » Admis, en 1883, à l'Ecole des Mines, il n'y était jamais entré. Ayant juste à ce moment perdu son père, colonel sans grande fortune, pour ne point être à charge à sa mère, pour gagner immédiatement sa vie, il avait pris un poste dans l'administration des Douanes. En même temps, il faisait son droit : il suivait les cours de l'Ecole libre des Sciences Politiques fondée depuis dix ans à peine ; il servait de secrétaire au baron de Mackau, parlementaire en vue, auprès duquel il acquit une profonde connaissance du monde politique et du personnel des grandes administrations de l'Etat.

Un mercredi de 1884, la curiosité l'attire à la Société de Géographie où Demolins étudie les faits sociaux suivant la méthode de Le Play. On sait comment ce grand ingénieur sorti de l'Ecole polytechnique dans le tâtonnement de systèmes qui emplit la première moitié du XIXe siècle et dont le socialisme n'est qu'une forme, s'avisa [illegible] de l'organisme social [illegible]

[illegible]

[illegible] ses proportions et ses lois, et qu'au lieu de chercher à les inventer de toutes pièces, c'est par l'observation qu'il s'agit de les découvrir. L'objet de l'observation sera la famille ouvrière, miroir où se reflètent avec le plus de fidélité et de pureté les conditions de vie normale d'un pays. Le Play prêche d'exemple dans ses *Ouvriers Européens* et ses *Ouvriers des Deux Mondes*.

Devenu par son succès même, personnage officiel à qui les pouvoirs publics demandent conseil, lui aussi se laisse entraîner à tirer de son enquête des conclusions encore insuffisamment justifiées. En un temps où les progrès de l'industrie et des transports métamorphosent le monde à une allure sans précédent, la plupart des types qu'il a observés sont déjà des anachronismes. Il a usé de procédés trop rudimentaires. Surtout, il a omis de dégager, à l'usage des autres, ses propres façons de procéder. Nul ne s'en aperçoit mieux qu'un de ses disciples, Henri de Tourville, dont la puissance d'analyse s'applique à tirer de l'œuvre même du maître les règles dont le maître s'inspirait à son insu, les cadres dans lesquels opérait sa pensée. Le résultat est ce que Tourville appelle modestement la Nomenclature Sociale, réseau serré dont les mailles ne laissent échapper aucun détail d'importance, non plus que la façon dont chaque détail agit sur tous les autres et dont tous les autres agissent sur lui. L'action du lieu sur le travail ; la réaction du travail sur le lieu : c'est toute la géographie humaine. En ce domaine, Tourville est un précurseur. Il est aussi un « voyant », dont les intuitions se condensent en formules saisissantes. Prêtre, qui exerce le ministère paroissial à Saint-Augustin aussi longtemps que ses forces le lui permirent, il se voue à la science sociale par souci de donner aux âmes les conditions d'existence les plus favorables à leur plein développement spirituel. A la science sociale, il demandera pour l'Eglise le secret de s'adapter aux besoins changeants du siècle, de manière à les toujours mieux servir. Le [illegible] des hommes sera en tout sa préoccupation dominante. L'ouvrier de l'avenir est pour lui celui qui aura fait un apprentissage assez large et assez souple pour changer aisément de métier selon le besoin. Le type familial, le type d'éducation qui répondent à notre état social sont pour lui ceux qui font les êtres les plus capables de se tirer d'affaire en toute circonstance sans retomber sur les bras de personne. En ce sens, l'abbé Henri de Tourville a été grand éducateur.

A son école et sous son charme, Robert Pinot s'initie à la science sociale. Quand sous ce titre, en janvier 1886, trois ou quatre ans après la mort de Le Play, le groupe publie sa Revue à lui, il en devient l'un des collaborateurs assidus. Du premier coup, il s'est mis hors de pair par une monographie du Jura bernois, qui nous peint le passage de la vie rurale à la vie industrielle, la transformation du paysan de la montagne en ouvrier des villes, avec tous les problèmes issus des formes modernes de l'industrie, problèmes que résout là-bas la libre association. Toutes les idées sociales de Robert Pinot se trouvent ici dès ce moment en germe ; et ces idées n'ont rien d'étroit.

Chargé du cours de méthode à partir de 1890 ; chargé de conférences en 1893 à l'École des Sciences Politiques où il remplit les fonction de secrétaire-adjoint de 1892 à 1894 et où il suppléera ensuite M. Cheysson jusqu'en 1899, il est en 1894 choisi pour diriger le Musée Social que vient de fonder le comte de Chambrun en vue de rassembler des documents, d'organiser des voyages d'études, de donner des consultations aux patrons et aux ouvriers, d'aider à la bonne entente entre eux par une meilleure intelligence des questions sociales. A cette tâche sans analogue, Robert Pinot se dévoue de toutes ses forces ; il y accomplit des prodiges ; grâce à lui, ce programme qui n'existait que sur le papier, fonctionne bientôt à plein rendement : bibliothèque, conférences, concours, enquêtes, dont les plus mémorables demeurent celle de M. de Seilhac, sur la grève de Carmaux, et celles, toujours classiques, de M. Paul de Rousiers, sur les Trade-Unions britanniques et sur la vie américaine ; consultations juridiques, dont l'une, sur l'interprétation de la loi de 1884, est hardiment demandée à l'auteur même de la loi, Waldeck-Rousseau.

Bel élan trop vite interrompu par des heurts de caractère, par des intrigues qui obligent Pinot à donner sa démission le 7 juillet 1897. Le coup, très rude, l'atteint à la fois dans ses intérêts moraux et dans ses intérêts matériels. A 35 ans, il se retrouve tout à coup sans situation, sans argent, au milieu de gros ennuis personnels. Une scarlatine le rend très malade. Mais il n'est pas homme à s'abandonner. Il devait faire un séjour en Angleterre ; il le fait. Chaque dimanche, nos deux nostalgies cherchaient leur commun réconfort aux concerts du Queen's Hall. Poursuivant les études auxquelles il s'était voué, il attend. En juin 1899, une Chambre Syndicale des Fabricants de Construc-

teurs de Matériel de Chemins de fer et de Tramways, qui vient de se fonder, se détachant du Comité des Forges pour mieux défendre ses intérêts. Il prend pour secrétaire [illegible] dans le nouveau genre de vie qui sera le sien jusqu'au dernier jour.

***

Concurrence étrangère, développement de la législation sociale qui, dans les dix dernières années du siècle, empiète de plus en plus sur les libertés [illegible] des groupes industriels entre eux et les ouvriers, les oblige à modifier sans cesse, à la suite des contrats de travail, les charges et les conditions mêmes de leur production, tandis que le syndicalisme ouvrier incline de plus en plus à la grève et au sabotage : tel est l'ensemble de menaces auxquelles ont à faire face les chefs d'industrie ; telles sont les circonstances dans lesquelles appel est fait aux services de Robert Pinot.

Choix hardi et paradoxal, si l'on songe aux usages de l'époque. Choix que toute sa formation antérieure allait aussitôt justifier. Le savoir technique, en effet, importait ici beaucoup moins que la connaissance des hommes et des institutions, le sens et le goût de l'action, une certaine combativité, des idées sur la société présente, ses tendances, son évolution, sur l'organisation du patronat, sur ses rapports avec les ouvriers, sur l'attitude à lui recommander en face du Parlement et de l'opinion publique, du gouvernement et des administrations de l'État.

Nous ne suivrons pas M. François Poncet dans le détail des luttes que son héros est alors amené à soutenir : lutte avec le Commissaire général de l'Exposition de 1900, qui reléguait les constructeurs en mauvaise place ; lutte avec les compagnies de chemins de fer qui ne passaient que des commandes irrégulières ou s'adressaient à l'étranger ; lutte avec les pouvoirs publics à propos du régime douanier de [illegible] sur les accidents du travail, et surtout des décrets Millerand qui, de 1899 à 1901, confient à des Conseils mi-partie patrons et ouvriers, le soin de fixer par régions le taux normal des salaires, de réglementer les heures, d'arbitrer les conflits, [illegible] poindre le syndicat obligatoire.

Ce que nous voulons retenir, c'est ce qui caractérise l'homme, la façon dont, suivant l'expression de son biographe, il « crée un genre » et sait « égaler sa fonction aux dimensions de sa propre personnalité... Pour la première fois peut-être depuis qu'il y a des syndicats [illegible], non seulement une culture générale, mais une valeur au-dessus du commun. Il pense. Il parle. Il écrit. Il ne se confine pas dans un bureau, derrière des dossiers. Il sort. On le voit. On le [illegible] Il est partout. Il [illegible] de son rôle, de la légitimité et de l'importance des intérêts qu'il représente. Il inspire le respect par sa dignité, sa fermeté, la connaissance qu'il a du sujet qu'il traite, l'intelligence qui émane de lui. C'est un Monsieur. Il n'est pas de ceux qu'on fait attendre dans l'antichambre. Il annonce sa visite. On le reçoit à l'heure fixée. Il s'adresse au Bon Dieu plutôt qu'à ses saints. S'il a quelque chose à demander ou à dire, il frappe à la grande porte, chez le Ministre, chez le chef de cabinet, chez le directeur du service. Il a qualité pour cela. Il n'admettrait pas qu'il en fût autrement... Dès qu'il intervient pour le compte de sa chambre syndicale, que d'aisance, que de [illegible] Comme il [illegible] déjà mettre un pied [illegible] il expose une thèse, à l'entourer d'arguments simples et frappants, à préparer le terrain, à mobiliser les appuis dont il peut disposer, à rassembler les atouts dont il peut jouer, à neutraliser les résistances, à se présenter enfin, pour cueillir le résultat, dans un sourire plein de malice ! »

Ayant reconnu ce qu'il vaut, les dirigeants de sa Chambre syndicale lui laissent la bride sur le cou. Ils s'en trouvent si bien qu'un an plus tard les constructeurs de navires et de machines marines, suivis le 26 mai 1903 par les fabricants de matériel de guerre, demandent aux fabricants de matériel de chemins de fer de partager leur siège social et les services de leur secrétaire. Le 26 novembre 1900, dix syndicats se sont groupés autour de lui en Comité d'Union pour combattre [illegible] Millerand [illegible] ont fait triompher l'essentiel de leur requête. En février de cette même année, le Comité des Forges, le doyen de tous [illegible] 1864, et qui a tant fait dans l'ordre économique et social, le prend à son tour pour secrétaire général, sans qu'il cesse d'être celui des autres groupements. [illegible] une association de constructeurs de locomotives et de wagons, il est devenu le représentant attitré des intérêts généraux de la métallurgie française. La fonction dont il est revêtu, dans les conditions où il [illegible] qu'elle a été créée pour lui. On ne l'eût pas [illegible] autre. On ne l'eût [illegible]

[illegible] sans lui. Inversement, on peut dire [illegible] qu'il semble avoir été créé pour [illegible] la métallurgie a trouvé, à l'heure opportune, l'instrument dont elle avait besoin. »

C'est l'heure où la mise en exploitation du bassin de Briey coïncidant avec l'invention du procédé qui permet d'en utiliser le minerai donne à notre métallurgie de l'Est l'essor mal tendu et considérable grâce auquel la France peut défendre son rang contre les progrès de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne et des États-Unis.

Dans un champ plus large, avec des moyens plus amples, Pinot continue l'œuvre inaugurée en 1899. A des circonstances dont l'aspect change, mais qui restent à peu près identiques au fond, il oppose une méthode qui demeure sensiblement la même et qui se résume en un précepte : être où il faut, quand il faut, en sachant parfaitement de quoi il s'agit et ce qu'il y a lieu de dire ; représenter la métallurgie auprès de l'administration, auprès du Parlement, auprès du gouvernement, auprès de l'opinion publique, chaque fois que ses intérêts sont en jeu ; faire valoir son point de vue, sans étroitesse d'esprit, mais avec la conscience de ses droits, et en tous cas avec une compétence, une intelligence, une richesse d'information et de documentation qui ne puissent être contestées. La formule qu'il a certainement inventée et rendue classique, Robert Pinot l'appliquera pendant les dix années qui suivent son installation au Comité des Forges.

Ce faisant, il a nettement conscience de faire œuvre nationale. Cette métallurgie, dont il apparaît désormais comme le mandataire qualifié, entre les éléments épars et parfois divergents de laquelle il joue le rôle d'agent de liaison, à qui il a su faire comprendre quelles ressources elle peut tirer de l'association en présence de la concurrence étrangère, des menaces politiques et sociales, nul n'en a reconnu plus clairement que lui l'importance fondamentale dans la vie des grands pays modernes. « Entre l'Angleterre et l'Allemagne, multipliant leurs hauts-fournaux, il a compris qu'une France qui se laisserait par trop distancer, une France sans fonte et sans acier, serait un jour une France sans armée et sans marine et bientôt sans diplomatie, incapable d'avoir une politique indépendante, une France en recul ou en décadence. »

Les événements allaient montrer quels services peut rendre non seulement à ses adhérents, mais à la nation et à l'Etat l'organisation syndicale, patronale et ouvrière, qui, sur un terrain strictement professionnel, sans faire de politique, sans empiéter sur le domaine de la politique, « remplace une cohue par une troupe rangée sous une discipline librement consentie et conduite par ses chefs. »

*
* *

Dès le milieu d'août 1914, Robert Pinot apparaît comme l'intermédiaire, l'auxiliaire indispensable à qui s'adressent directement les ministères. Il a 52 ans. Il est dégagé de toute obligation militaire. Son patriotisme de Lorrain de Metz brûle pourtant d'agir. Il sait que son champ de bataille, son poste de combat, celui où il sera le plus utile, c'est son bureau. Déjà les stocks d'obus de 75 sont épuisés. Il en faudrait 100.000 par jour. Il en faudrait pour l'artillerie lourde. Il faudrait des fusils, du matériel de toute sorte. Faute de main-d'œuvre, de chefs, de matières premières, hauts-fourneaux et aciéries se sont arrêtés à la mobilisation. L'occupation par l'ennemi des régions de l'Est et du Nord nous enlève 64 o/o de notre production de fonte, 62 o/o de notre production d'acier. Il faut ouvrir des usines ailleurs, remettre les autres en marche, les adapter aux fabrications de guerre, leur fournir le métal dont elles ont besoin et qui vient en partie de l'étranger. A mesure que l'étranger, pressé par ses propres besoins, nous rationne plus jalousement, c'est le Comité des Forges que le Ministère des Munitions charge d'assurer les approvisionnements en centralisant les commandes et les transports. Toute une formidable organisation, dont il faut lire le détail dans les pages de M. François Poncet, en vient ainsi à se constituer au jour le jour. De janvier 1916 à décembre 1918, les seuls achats de fonte dépassent 600 millions. Toutes les fournitures sont facturées au prix de revient ; en dehors des frais généraux (0,26 à 0,65 o/o), pas un centime ne reste dans la caisse du Comité. Lorsque la liquidation des comptes fait ressortir après la guerre un solde de plus d'un million, « Robert Pinot, simplement, civiquement, sans s'en vanter, va le verser à l'Etat.

Si, dans cette œuvre collective, sa part personnelle ne saurait guère se délimiter, ce qu'on peut affirmer, c'est que, du premier jour au dernier, plus encore qu'un organisateur, il fut un animateur et un entraîneur, soutenu par le sentiment des hauts devoirs qui incombent à

l'égard de l'État aux détenteurs de la force économique.

Au milieu des besognes écrasantes qui le réclamaient chaque jour, à chaque instant, il ne cessait d'ailleurs de songer à l'avenir, d'essayer de prévoir la paix.

A la métallurgie, cette paix allait poser de nouveaux problèmes. Elle ne nous apportait pas le charbon ni le coke que la France produit en quantité insuffisante pour les besoins de son industrie ; avec une industrie accrue, ces besoins ne faisaient que s'accroître ; alimentée par le charbon de la Ruhr, la métallurgie lorraine, telle qu'elle avait été développée par l'Allemagne, alimentait les industries de transformation d'outre-Rhin. Où prendre le charbon, si l'Allemagne le refusait ? Où trouver des débouchés si le marché allemand se fermait à nous ? C'est le problème auquel le traité de Versailles avait essayé de répondre partiellement ou temporairement. C'est le problème dont la solution permanente et complète, retardée par l'occupation de la Ruhr, amorcée depuis lors par la voie d'ententes industrielles dont l'Association des Fabricants de Rails et le Cartel de l'Acier sont de premiers exemples, n'a cessé d'occuper l'esprit de Robert Pinot. Il y voyait en tous cas une raison de plus d'organiser fortement l'industrie nationale.

Cette organisation qui se poursuit dans tous les domaines, érigée en système régulier que l'Etat est le premier à recommander parce qu'il y trouve l'appui nécessaire pour résoudre les problèmes économiques qui intéressent toute la nation, c'est sur le Comité des Forges qu'elle prend modèle. Ainsi se fonde, en 1919, sous l'impulsion de M. Clémentel, la Confédération générale de la Production française, confédération du patronat, qui fera pendant à la Confédération Générale du Travail. « Robert Pinot voit lever autour de lui le grain qu'il a semé ». Ainsi encore se crée le Conseil national économique dont il sera membre, comme il sera membre du Bureau International du Travail, institué par le Traité de Paix, où il retrouve, et cette fois pour rompre bien des lances avec lui, l'ancien ministre des Munitions dont il avait été le collaborateur, M. Albert Thomas, que leurs divergences de vues n'empêcheront pas de lui rendre le plus bel hommage.

Journée de huit heures, qu'avant même qu'elle fût entrée dans la loi, l'Union des Industries Métallurgiques et Minières fut la première à négocier avec la Fédération des Métaux. Pinot avec Merrheim ; assurances sociales; [illegible] moteurs ; lutte contre la tuberculose ; œuvres [illegible] et exactes qui, au Comité des Forges comme au [illegible] voit partout. Il est au courant de tout. Il n'arrête pas : moteur qui, comme le dit son biographe [illegible] [illegible] Forges, lui qui était la vie même, il est enlevé [illegible]

Cette « petite circonstance de la Mort », certes il avait appris de son maître, l'abbé de Tourville, à la regarder sans effroi, au bout de toute une vie du plus haut service, sans l'ombre d'une vilaine action, d'un vilain sentiment à se reprocher. Mais ce foyer qu'il laissait dans le deuil. Mais ces enfants qui n'étaient pas encore d'âge à se passer de lui tout à fait. Mais tant de projets en train dont il était seul à porter la substance dans sa tête et qui, le [illegible] ront de mesurer toute la place qu'il avait prise !

[illegible]

POÈMES D'AUTREFOIS

I. — L'ETOILE

[illegible]

Dormez, tandis qu'à la fenêtre
[illegible]
[illegible]
[illegible] qui nous doit guider.

II. — EN BAIE

[illegible] tempête les remous
[illegible] sous l'orage
[illegible], muette et grave,
La [illegible] s'est assise près de nous.

Une [illegible], [illegible] ensemble, nous frôle.
[illegible] celle du Bonheur ?...
[illegible] soleil luit sur ce vapeur,
[illegible] sur ses flancs de tôle.

Le Bonheur est un hôte [illegible],
[illegible] avec [illegible] franchise
[illegible] mots qui viennent à la bouche,
Gardons-nous de les épeler.

Pourtant, j'ai au l'âme si pleine,
Que je sens déborder l'aveu.
Le ciel est pur, le golfe est beau,
L'air est grisé de votre haleine.

Le vent siffle dans les agrès,
Sur l'eau plate il creuse des rides.
Les champs là-bas étaient torrides;
Ici, comme il fait bon et frais !

Les [illegible] que l'on [illegible],
Inclinent leur [illegible] à babord,
Laissent au loin blanchir le port
Et vogueur, vogueur vers l'Ouest.

Vision blanche du Grand Quai,
Pour nous aussi fais-toi lointaine :
Si c'est le Bonheur qu'on emmène,
A quoi bon jamais débarquer ?

Partons, creusons notre sillage
Au milieu des pêcheurs de thons,
Si loin de tous les ports bretons,
Si loin, si loin de tout rivage.

Que le lieu Bonheur n'osant plus
Prendre son vol si loin de terre,
Nous osons, nous [illegible] plus nous taire
D'être au nombre de ses élus.

III. — LA ROBE

La robe-Empire et les escarpins d'or,
Le lourd chignon sur la nuque gracile
M'ont dit : Sans doute un caprice du sort
[illegible] son siècle en nos cités l'exile.

Elle [illegible] jadis [illegible] le monde, Palatin,
[illegible] admiré [illegible] belles esclaves
[illegible]
[illegible] fins [illegible] nobles yeux graves.

Sous les [illegible] orfèvres des Césars,
Sous l'œil [illegible] Majestés lointaines,
Elle goûta [illegible] sagesse et les arts
Dans les leçons d'un vieux maître d'Athènes.

Un Octave, une Domitilla
On lui sculpter cette argile : leur pensée,
Pieusement zélé, lui modela
Cette âme chaste, incorruptible [illegible]

N'a-t-elle pas [illegible] dans l'[illegible] au jour,
[illegible] mystique [illegible] au Transtévère,
[illegible] [illegible] importun [illegible] au
[illegible] [illegible] peuple [illegible] Caesars ?

Voici un peut-être un front patricien.
N'a-t-elle pas, dans la veille et le jeûne,
Les yeux emplis du Paradis chrétien,
Pris son Dieu qu'il la fit mourir jeune ?

Elle mourut au seuil de ses vingt ans;
[illegible] Christ en fervente [illegible],
[illegible] elle s'endormit longtemps,
Dans un tombeau de la Voie Appienne.

Sous l'air rompu le flambeau renversé,
[illegible] [illegible], [illegible] le [illegible]
Qui la gardaient intacte au fiancé ?
Est-ce l'odeur exquise de son âme ?

Elle a rouvert ses yeux au bleu du ciel,
Ce teint de lait où l'abeille latine
A distillé la blondeur de son miel.
L'air des vivants y mettra sa patine.

Mais le secret du beau siècle qui dort
[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].
Du lourd chignon jusqu'aux escarpins d'or,
Dans les plis blancs de cette robe-Empire.

IV. — RANÇON

. . . Et je n'ai pas mené plus loin
La chanson d'amour qui vous touche :
Les dieux cléments ont trop pris soin
De glacer les mots sur ma bouche.

Du ciel tranquille où nous lisions
Un avenir sûr et propice
Il [illegible] sur mes illusions
[illegible] leur glaive de justice.

Flairant quelque péché d'orgueil,
Il leur convenait qu'un beau drame
S'abattît à point sur le seuil
Où commençait l'épithalame.

Il fallait à ces dieux de sang,
A ces dieux de haine et de proie,
L'holocauste de l'innocent
Comme rançon de notre joie. .

Vous qui savez ce qu'ils m'ont pris,
Vous savez aussi l'amertume
Que me laissent ces jours flouris,
[illegible] j'en exhume.

Lorsque nos mains n'osaient s'unir,
Vous vous rappelez les menottes
Qui nous liaient pour l'avenir
Au bord des grèves kerniotes.

Tandis que l'heure du bonheur
Nous regardons passer les rêves,
Vous avez les beaux yeux [illegible]
Qui se sont [illegible] mêlées

Les beaux yeux purs où [illegible]
Miraient [illegible] et [illegible]
S'ils nous demandent caresses
Ce n'est qu'un leurre de nos [illegible]

Et tous heureux qu'ils [illegible]
Cruelles sont les représailles
Et [illegible] je n'ai pas fini
La chanson de mes fiancailles

[illegible] Vicomte [illegible]

LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE

LA MORT DE M. JEAN BRATIANO ET LES DIFFICULTÉS DE LA ROUMANIE

La Roumanie est peut-être, de tous les États de l'Europe, celui qui a le plus largement bénéficié de la guerre. Son territoire a presque doublé ; toutes ses aspirations nationales ont été satisfaites ; par son étendue, sa population, ses richesses naturelles, elle apparaît maintenant comme le peuple le plus puissant de l'Europe Orientale ; mais depuis que lui échut cette rare fortune, il semble qu'un dieu jaloux la poursuive de ses fureurs.

La Roumanie actuelle est, en grande partie, l'œuvre de la dynastie des Hohenzollern des Balkans se sont identifiés avec leur peuple comme les Cobourg de Belgique ; à l'heure où il a fallu choisir, le Roi Ferdinand, que ses origines, ses liens d'amitié et de parenté, la pente naturelle de son esprit inclinaient vers l'Allemagne, n'a pas hésité à se joindre aux Alliés parce qu'il avait vu que l'intérêt du peuple que la Providence lui avait confié, les destinées le poussait de ce côté, parce que seule la défaite des empires centraux pouvait lui permettre de faire la grande Roumanie. Cette œuvre, il l'a accomplie ; après les plus dures épreuves, mais au moment où son prestige eût été le plus utile à la consolidation de cette victoire inouïe, la mort est venue le frapper.

« Le Roi est mort. Vive le Roi ! » Cette formule résume les avantages de la monarchie héréditaire, mais par une rare infortune, il s'est trouvé que le fils du roi Ferdinand s'est montré incapable de porter une aussi lourde responsabilité. Il faut une [illegible] pour [illegible] jour de Roumanie même aujourd'hui, présente une sorte de sympathie apitoyée, le prince [illegible] n'a jamais pu faire le sacrifice des [illegible] de son [illegible] intérêt de son État ; [illegible] qu'avant de mourir, le Roi eut exigé de son [illegible] une renonciation nouvelle [illegible] et que [illegible] lourde [illegible] Le trône [illegible] enfant. [illegible] assurer aussi [illegible] que [illegible] de cet enfant-roi, il laissait un grand ministre. Une espèce de maire du palais, un homme qui avait été son conseil, son guide, son soutien aux heures difficiles, un homme qui, par le [illegible] qu'il portait aussi bien que par les services qu'il avait rendus, jouissait en Roumanie d'un prestige [illegible] ; c'était le Jean Bratiano qui [illegible] le mourir au moment même où son pays avait peut-être le plus besoin de lui. Il n'est pas d'homme indispensable, mais [illegible] hommes prodigieusement utiles ; Bratiano était de [illegible]. Ceux qui [illegible] l'idée d'homme d'État lui sont venus de l'Europe, par ses défauts aussi bien que par ses qualités, Bratiano en était le type achevé. Opportuniste et autoritaire, orgueilleux et souple à la fois, s'embarrassant [illegible] peu de scrupules juridiques — on a vu [illegible] qu'il traitait le suffrage universel avec un certain mépris — il avait pour les idéologues et les utopistes le même mépris que Napoléon, mais le moment venu, il savait s'incliner avec une déférence [illegible] devant les nécessités les plus dures. Quand il prit pour la première fois le pouvoir, quelques années avant la guerre, la Roumanie avait été le théâtre de quelques troubles paysans qui avaient pris parfois les proportions d'une véritable jacquerie. On a vu dans un précédent article quelles étaient les difficultés de la question agraire dans un pays presque uniquement agricole et qui n'est sorti du régime féodal que vers le milieu du XIX[illegible] siècle. [illegible] Il [illegible] essayé de résoudre le problème par des demi-mesures, des palliatifs ; mais dès avant la guerre, il avait compris que le seul moyen d'éviter une révolution sociale, c'était de supprimer le régime de latifundia et de procéder à la nationalisation, au partage des terres. On a vu avec quelle [illegible] on pouvait procéder [illegible] inévitable. Il y procéda aussitôt que la guerre le lui permit. Dans la politique extérieure, il agit de la même façon. De même que son pays

avait fondé l'unité roumaine en lançant les principautés moldovalaques dans le sillage des armées russes. Il fonda la grande Roumanie en lançant son pays et son souverain dans le sillage des armées alliées. Il avait au plus haut point l'esprit du risque, sans lequel en politique il n'est point de créateurs. Mais une telle tâche ne s'accomplit pas sans quelques dégâts. Une guerre qui commença par les revers les plus cruels, par une occupation prolongée des deux-tiers du territoire, des augmentations territoriales qui nécessitaient l'adaptation au régime national de toute une population de même langue et de même origine, assurément, mais auxquels une domination étrangère de plusieurs siècles avait donné des habitudes très différentes, l'absorption de quelques minorités ethniques assez importantes, une révolution sociale accomplie dans un pays ruiné : on reste confondu de l'ampleur et de la hardiesse de cette œuvre politique, elle ne pouvait réussir que par la volonté continue d'un prince et d'un homme; et les querelles que l'on a cherchées à M. Bratiano pour quelques libertés prises avec la Constitution, quelques abus de pouvoir, quelques opérations de police un peu brutales paraissent bien mesquines. Malheureusement, depuis que cette lumière s'est éteinte, une sorte de clair obscur règne dans le pays grâce auquel toutes sortes de rancunes vont se faire jour. Depuis que le dictateur a disparu, on est enclin à ne plus voir que les vices de la dictature ; dans un pays comme la Roumanie qui sort à peine de la féodalité, la politique ne peut être qu'un régime de clan ; autour du grand Bratiano il y avait un clan Bratiano qui dominait le pays et qui ne se privait pas de commettre les abus que comporte tout régime de clan, abus qui se produiraient sous la domination de n'importe quel autre clan; mais, tant que le grand chef vivait on les oubliait ou du moins on n'osait pas en parler ; maintenant, on les étale au grand jour, et les mécontents se groupent de plus en plus autour du prince Carol ; l'acquittement de M. Manoilesco a montré que même du vivant de Jean Bratiano, il n'était pas sans influence, mais la poigne de fer du prestigieux dictateur les maintenait ; il n'en est plus de même maintenant et il est probable que les jours de ce que l'on appelait le régime Bratiano sont comptés. Le défunt a laissé sa succession à son frère, M. Vintila Bratiano, qui est un homme politique de valeur, mais dont la gestion financière était le point faible de la dictature et qui, dans tous les cas, est très loin de jouir du même prestige que l'ancien chef de la famille.

A tort ou à raison, on lui reproche de n'avoir pas su éclaircir la situation économique assez embarrassée, malgré les richesses naturelles du pays, qui sont immenses. L'argent est si rare que les capitaux sont rémunérés par un taux d'intérêt qui doit laisser rêveur le petit rentier français : 30 o/o... souvent davantage. Les exportations de céréales qui, en 1913, formaient 67 o/o des exportations totales, n'en forment plus que 25 o/o. Elles sont tombées de 448 milions 412.268 lei or à 182.000.000 de lei or.

Tout cela s'explique par les difficultés agricoles qui résultent nécessairement de la révolution agricole et du manque de capitaux. Ceux-ci, à la vérité se sont offerts, mais dans de telles conditions que la Roumanie serait tombée dans la dépendance économique de puissants groupements étrangers. M. Ventila Bratiano s'est toujours refusé à une telle politique. La Roumanie peut-elle se refaire, se rééquiper, sans des concours étrangers, nécessairement onéreux ? Tout le problème est là, et l'on devine quelles longues intrigues de toute nature se développent autour de la question dynastique comme de la question politique.

Heureusement, le sentiment national est puissant en Roumanie et il semble assuré qu'il pourra finalement imposer silence aux rancunes et aux passions politiques.

C'est indispensable, car la Roumanie est entourée d'ennemis. Si profondément roumaines que soient la Transylvanie et la Bessarabie, ces provinces longtemps soumises à l'étranger renferment des éléments hétérogènes assez considérables dont on peut exploiter le mécontentement au profit d'un dangereux irrédentisme. Dans ce proche-Orient, plus clairement que dans le reste du monde, deux groupements se dessinent, celui des nations satisfaites, et celui des nations lésées, ou qui se croient lésées par les Traités de 1919. Au premier rang des premières se trouve la Roumanie, c'est ce qui la lie à la Petite Entente et à la France. Les Roumains sont très fiers de se considérer comme les défenseurs du bastion avancé de la civilisation latine ; latine et occidentale, et ce n'est pas seulement là un thème à discours, c'est une idée-force, c'est l'expression d'un instinct. Elle leur confère des droits et des devoirs. Le premier de ceux-ci, c'est de ne pas se livrer aux aventures d'une politique fantaisiste. L'union nationale est indispensable. Que certains hommes, certains partis politiques aient

eu à se plaindre du régime Bratiano, c'est probable ; qu'ils essayent de ressaisir le pouvoir au moyen d'une dissolution du Parlement, c'est légitime, mais encore devraient-ils être assurés que le suffrage universel si récent n'aboutira pas à une confusion parlementaire, à laquelle seuls résistent de vieux pays, solidement constitués. Et surtout, s'ils sont vainqueurs, qu'ils ne se livrent pas au jeu dangereux des représailles. La Roumanie a beaucoup d'ennemis : parmi ses amis, tous n'ont pas en elle une égale confiance. On attend d'elle des preuves de sagesse politique que de plus vieilles nations n'ont pas toujours donné.

L. Dumont-Wilden

LE ROMAN

ROMANS D'ASIE

Après un premier récit déjà remarquable, *Le Conquérant*, et un recueil de nouvelles d'Asie, *Dans les Replis du Dragon*, M. Herbert Wild vient de nous donner, en moins d'une année, deux œuvres fortes qui se rattachent à son Extrême-Orient familier : *Les Chiens aboient* et *Le Colosse endormi*.

Les Chiens aboient (1) reprennent, en lui donnant un cadre neuf, le sujet que Maurice Maindron avait traité, à sa manière âpre et dure, dans *L'arbre de Science*. Rivalités féroces entre savants, lutte acharnée, tantôt sournoise et tantôt ouverte, intrigues et manœuvres, tout cela renouvelé par le décor exotique et la psychologie des fonctionnaires coloniaux. « Roman de mœurs contemporaines », inscrit l'auteur au-dessous de son titre ; roman colonial aussi, où l'Indo-Chine est évoquée, non pour elle-même, mais comme théâtre où se déploient les manœuvres, intrigues et rivalités de ces fonctionnaires. Les divers éléments d'intérêt s'ordonnent autour de Dorpat, jeune savant d'une intelligence supérieure, d'un haut caractère, qui, victime des jalousies et des ambitions, trahi par ses collègues, blâmé par ses chefs, abandonné (sauf deux ou trois nobles cœurs) par tous ses amis, se voit dépossédé de la situation où l'avait porté son mérite et qu'il occupait pour le plus grand profit de sa patrie et de la science. Rentré en France, traduit devant une commission d'enquête sous l'inculpation calomnieuse et criminellement [illegible] d'avoir truqué ses découvertes de fossiles, l'ancien directeur de l'Institut scientifique de Hanoï abandonne la science pour la musique, et conquiert rapidement la gloire dans [illegible] il a donné raison à la [illegible] du proverbe oriental [illegible] *prophète*. Cette victoire d'une énergie animée par le talent est un nouvel élément d'intérêt qui s'ajoute aux autres plutôt qu'il ne s'intègre à eux. Sans doute est-ce là une faiblesse au point de vue de l'art. L'auteur nous fait savoir qu'il a composé son œuvre uniquement de faits réels d'après des documents d'une exactitude rigoureuse. Voilà bien où pourrait être l'origine de ce défaut : la contingence des faits s'est imposée, plus forte que la logique de l'art. Mais ce qu'elle perd en perfection de structure, l'œuvre le gagne en richesse de matière, et elle nous apparaît singulièrement plus substantielle, plus vigoureuse, que tant d'anémiques récits où le fard recouvre mal les pâles couleurs. Quelques caractères sont dessinés avec une netteté, une sûreté, à quoi se reconnaît le vrai romancier : tel est Mihiel, ancien ouvrier qui brutalise ses inférieurs, autodidacte qui a bien compris ce qu'il a étudié, fonctionnaire cossu, qui touche une grosse solde et ne parle que de chambarder la société, ambitieux implacable que la réussite n'a pas préservé de l'aigreur et qui, pouvant être conducteur d'hommes, choisirait plutôt de devenir le mauvais berger, le semeur de haines...

Le Colosse endormi (1), que nous voyons s'éveiller, c'est la Chine, l'immense Chine, agitée par les convulsions qu'ont provoquées les idéologues de l'Europe moderne. Dans le cadre de la révolution et dans l'âme d'un jeune métis sino-européen, l'hérédité orientale, la sagesse confucianiste et le mysticisme bouddhique entrent en lutte avec la culture occidentale, qui est finalement vaincue. La belle Russe, juive et bolcheviste, qui entraîne le jeune homme dans la révolution cantonaise, ne réussit pas à l'y retenir, et Jean Morvilliers, élevé en France, aimé de la charmante Claire Dorieux, fille du consul général, finira en ascète bouddhiste, abbé du très grand et très important monastère de Kaoting dans les monts Nan-Ling. Ceci est le sens de [illegible] de [illegible] origines [illegible] Jean Morvilliers, fils d'un [illegible]

(1) Albin Michel.

(1) Albin Michel.

et d'un officier français, s'étonne d'abord quand il revient dans le pays où il est né, que l'enseignement européen laisse dans l'ombre toute une partie du monde qui offrit des « instants de splendeur incomparable, un développement littéraire et artistique illuminé de flambées éclatantes ». Le résultat de ce silence, de ce mutisme, c'est que la plupart des Européens, même des plus instruits, se font une idée inepte des civilisations qui ont pu éclorre et l'Asiatique dans cet Orient perdu pour eux dans un éloignement incalculable.

Le jeune métis devrait bien comprendre pourtant qu'autant il est indispensable d'étudier les civilisations médit erranéennes auxquelles la nôtre se rattache, autant il est accessoire de connaître, quelle que puisse être leur valeur intrinsèque — et elle n'est pas comparable — celles qui se sont développées hors de notre cercle d'évolution. Quoi qu'il en soit, on peut admettre avec lui qu'aujourd'hui « les races occidentales sont forcées de renoncer à se boucher les yeux et les oreilles ». Oui il faut voir, comprendre, et étudier. On verra alors, on comprendra que le monde d'Extrême-Orient conserve le rôle des Occidentaux comme achevé dans sa sphère. Il estime que sa sagesse est supérieure à leurs sciences, et pense que, lui ayant enseigné celles-ci, ses maîtres doivent maintenant devenir ses disciples pour apprendre de lui celle-là. « Appels de l'Orient », « défense de l'Occident ». « L'heure est venue où s'affrontent ces deux thèmes de l'inquiétude moderne. C'est un signe des temps, et c'est une promesse aussi, que des témoins comme M. Herbert Wild, familiarisés par un long séjour avec les hommes, les civilisations et les mœurs de l'Extrême-Asie, apportent leur contribution à l'éclaircissement des équivoques et des hardiesses idéologies sur lesquelles se livre le débat. C'est au plus grand profit de nos connaissances, mais en même temps pour le plus grand bien de l'art, que de telles ressources sont utilisées sous la forme vivante du roman, comme ainsi et transformée. M. Herbert Wild s'est rapidement placé au premier rang des romanciers de l'Asie. Il faut espérer qu'il n'est encore qu'au début d'une féconde carrière.

*
* *

Avec livre viril, et dont un homme est le héros, correspond, comme une contre-partie, le roman très féminin de Madame Clotilde Chivas-Baron « *Confidences de métis* » [1]. Le personnage principal, comme l'auteur, est une femme. C'est une œuvre tout à fait charmante où nous retrouvons la sensibilité lucide et le réalisme précis que nous avions aimés dans *Trois femmes Annamites* et dans *La simple histoire des Gaudraix*. Elle nous ouvre un milieu colonial dont l'étude complète celle du roman de M. Herbert Wild « *Les chiens aboient* ». L'Indo-Chine toujours, mais Hué et Saïgon cette fois. Un fonctionnaire encore : Edouard Lanzebert, ingénieur des Travaux publics. De riches commerçants de la colonie : les Paulien, les Pelardeau. L'héroïne : une métisse, dont toute l'histoire est sentimentale, comme celle du héros de M. Herbert Wild est intellectuelle. Jeannie Balissier est la fille de l'ingénieur Lanzebert et de sa concubine annamite, qu'il a fait épouser par un ouvrier parisien émigré là-bas sans autre obligation pour celui-ci que de légitimer l'enfant. A ce compte il se croit libre et ne veut plus rien savoir ni de la fille, ni de la mère. Celle-ci, livrée à un mari brutal et à une vie dure, perd bientôt, avec les grâces de la jeunesse, tout ce qui la faisait douce, fine et jolie : celle-là, blessée dans son cœur, privée de tendresse, se révolte et souffre en secret. Elle aime, elle est aimée, elle va être heureuse, elle va oublier ses rancœurs et ses haines... Mais non ! le bonheur n'est pas fait pour une métisse, prise entre la jalousie d'une race, le mépris de l'autre et la méfiance des deux. Marcel Paulien accepte trop facilement la calomnie par laquelle on a voulu le détacher d'elle, et désemparée, désespérée, elle se jette dans la liaison sans amour dont il l'avait crue coupable. Après Raoul Pélardeau, c'est le fils Gérard, qui l'aimera à son tour, et quand il est envoyé en France pour y épouser Marise Lanzebert, la très parisienne demi-sœur de Jeannie, elle l'y suit. Vainement, elle tente d'apitoyer son père par une série de lettres lamentables. Il les laisse « sans réponse : « chantage, qu'on fera cesser ». Délibérément, pour la deuxième fois, il abandonne son enfant. Déjà touchée par le mal, « épave ballottée au gré des tempêtes au lieu d'être ancrée fortement dans le port familial », elle se raidit dans un suprême effort pour arracher quelque chose à la vie féroce : elle travaille à reconstituer avec une science sûre et un art d'une vérité absolue, des danses d'Extrême-Orient. Est-ce l'effet bienfaisant de cette discipline ? Voici que soudain elle suit la

[1] Eugène Fasquelle.

pente de la pitié ; quand elle a vu, un soir, Marise dans une loge de l'Opéra pendant une représentation de *Lohengrin*, quand elle a deviné la douleur silencieuse de la jeune femme, elle lui renvoie son mari, assez pauvre homme d'ailleurs, qui déjà se lassait d'une poupée malade, et elle use ses dernières forces dans un triomphe de danseuse cambodgienne.

Fin tragique sur le paquebot des Messageries maritimes qui la ramène dans son pays où elle voudrait mourir. Son père est à bord, fiévreux, nerveux, guetté par la congestion sous le soleil qui incendie la Mer Rouge. Il est toujours très attentif aux femmes, et cette jolie passagère languissante attire ses regards. A un petit Bouddha qu'elle avait cassé enfant, et qu'il lui avait laissé recoller, il la reconnaît, et dans un accès de délire se jette à la mer. Alors, calme étrangement, vengée, ayant assez vécu, elle meurt sur l'étroite couchette de sa cabine, tandis que le *Cap-Saint-Jacques* file sur Singapour. Roman d'une lecture très attachante, dont l'agrément recouvre un pathétique plaidoyer en faveur des métis, victimes du cynisme des Européens et de leur indifférence cruelle. Comment ceux-ci ne comprennent-ils pas qu'il y a une autre victime encore, qui est l'Europe elle-même, et sa civilisation, dont ils donnent une si déplorable idée ? Si fonctionnaires et commerçants sèment le mépris et la haine, leur pays ne récoltera pas le respect et l'amour.

***

Il serait difficile de dire exactement, après avoir lu le livre de M. Georges Soulié de Morant « ce qui ne s'avoue pas, même à Shanghaï, ville de plaisir » (1), et cette lecture laisse l'impression que le titre a voulu renchérir sur le sujet. Celui-ci est en somme l'histoire d'une femme, déchue malgré elle, et qui se venge avec une cruauté raffinée, patiente. La belle Mariquita La Prieto se venge du banquier anglais Manning, à qui elle se donne pour le pousser à la ruine et au suicide. Autour d'elle et des autres séduisantes pensionnaires d'Annie Bélard dans la maison de Kiang-Si Road-boarding house for ladies, gravite cet étrange monde colonial de fonctionnaires, d'hommes d'affaires et d'intrigants que les romans d'Extrême-Orient nous représentent comme la société coloniale. Seul, Claude Méteiller, une sorte de Parsifal, de héros chaste, dresse dans cette atmosphère chargée de [illegible] son rigide idéal d'une pureté sans défaillance. Il est arrivé de [illegible] de cette ville de perdition où, lui disait-on, le climat et la fusion de tant de civilisations diverses [illegible] étonne, irrite la curiosité. Mais sa résistance ne [illegible] donne tout [illegible] que les [illegible] engager des [illegible] de persécution, avait trouvé un emploi dans une entreprise de recrutement de travailleurs pour les mines de l'Amérique du Sud. [illegible] le mari de la belle Sonia, mince, fine, avec des yeux gris-bleu difficiles [illegible] Li-Ann, l'ancienne koann-jenn (geisha de la Chine du sud), devenue la femme de Tchang, banquier secret de la plupart des prétoriens chinois, directeur des relations secrètes, a travaillé pour son mari en réussissant à lier Sonia et Méteiller. [illegible] où s'entremêlent malversations et trahisons, où les pires ennemis sont à tout instant aussi disposés à s'unir qu'à se détruire [illegible] utilise comme [illegible] échiquier ». Encore faut-il ajouter que « les vrais joueurs ne sont peut-être pas des hommes, mais les forces aveugles du sentiment populaire, qui ne songe qu'à chasser l'étranger ».

Les engagements de coolies faits avec l'aide d'intermédiaires douteux, causent souvent des émeutes qui, à leur tour provoquent des interventions chinoises. Polianowski avait besoin de ces engagements pour son métier, et Tchang avait besoin d'émeutes pour la politique de son parti. L'adroite et perfide Li-Ann a fort bien mené toute l'affaire. Non pas toutefois jusqu'au résultat final, car il y avait d'autres intrigues superposées, et Mariquita, poussée par la même Li-Ann, a cédé aux amoureuses instances du général Yenn à la seule fin de [illegible] dans son portefeuille des papiers compromettants. Elle a fait échouer [illegible] Mais voici qu'elle meurt empoisonnée. Nous comprenons [illegible] juste et pleine de sens l'expression de « casse-tête chinois ».

En [illegible] bien à la réalité qui en fait l'objet. Nous ne sommes pas en mesure de [illegible] fidèle image ; il nous semble que la manière

(1) *Ce qui ne s'avoue pas*, [illegible]

de l'auteur implique un certain participe de brusquerie et de cynisme. Elle est d'ailleurs discursive, brusque et heurtée, sans grand effort de composition ni souci d'ordre et le style s'ont, très impulsif, très disparate, s'accommodant de bouffonneries comiques (p. 46), de déclamations vastigantes (p. 3[illegible]), réaction « pédantesque » (p. 10), le cupacé relent exclamatoire » (p. 154). Il n'y a, dans l'avant-propos destiné à éclairer le livre, qu'une phrase claire, la dernière, celle où l'auteur nous exprime son désir que ses personnages se voient eux-mêmes dans son œuvre, aussi exactement que dans un miroir, et vivent dans le grand soleil clair de l'immortalité littéraire ». Moins confiants que lui, nous n'osons pas promettre à son œuvre l'immortalité, mais il s'en faut qu'elle soit sans valeur et il s'y rencontre, parmi d'autres éléments d'intérêt, des vues fort pénétrantes comme la remarque sur une des divergences de pensée entre l'Orient et l'Occident (pp. [illegible]) où le jugement que porte sur notre civilisation occidentale le jeune Chinois aux lunettes et aux dents d'or, revenu récemment d'Amérique (pp. 15[illegible] et suiv.). S'il y a souvent bien des défauts dans les livres où n'apparaît pas la main du professionnel de la littérature, ils ont aussi beaucoup d'agrément quand l'auteur, familier avec son sujet, garde en le traitant une spontanéité et une liberté que les plus habiles entre les « gens de lettres » ne parviennent pas toujours à sauver.

FRÉMIN ROZ

LES LITTÉRATURES ÉTRANGÈRES

FICHTE ET L'OPINION ALLEMANDE

Le nom du philosophe allemand, Fichte, a été souvent répété depuis la grande guerre. Il a semblé, en France, que ses enseignements avaient contribué, pour une grande part, à nourrir l'orgueil germanique ; et l'on a rappelé l'influence profonde qu'ont exercée les *Discours à la Nation allemande*.

Il est certain que ces *Discours* exaltent l'esprit et la langue germaniques. Prononcés par Fichte, à Berlin, pendant l'hiver de 1807-1808, ils furent l'appel aux armes contre Napoléon. Un demi-siècle après, l'historien Treitschke s'en servait pour ranimer le patriotisme de la jeunesse allemande. Cent ans plus tard, en 1908, le professeur et recteur de l'Université de Berlin, Erich Schmidt, se plaisait à reconnaître en eux « l'esprit impitoyable et belliqueux d'Arminius ». Lorsque la lutte de 1914 eut commencé, c'est de Fichte que prétendirent surtout relever les maîtres allemands qui enseignèrent une philosophie de la guerre. Et Fichte est resté comme le représentant le plus accompli du nationalisme allemand.

C'est ainsi que les notions se simplifient et se cristallisent, en littérature ou en histoire. Une formule répétée sans contrôle les arrête et les fixe.

Heureusement, il arrive parfois qu'un homme de science vient soumettre ces formules à l'examen critique. C'est ce que M. Xavier Léon a entrepris au sujet de Fichte.

Personne n'était mieux qualifié pour réviser les jugements portés sur le philosophe allemand. Dès 1902, M. Xavier Léon avait publié un livre sur la *Philosophie de Fichte*. Depuis plus d'un quart de siècle, il n'a pas cessé d'étudier sa vie et sa pensée ; il l'a fait en érudit et en historien autant qu'en philosophe. Un premier volume sur *Fichte et son Temps* a paru en 1922 ; un deuxième en 1924 ; un troisième vient de terminer, en 1927, ce très important ouvrage [1].

C'est une étude approfondie, minutieuse autant que large, s'appuyant sur toute la documentation connue et accessible, pleine de nuances, vivante, et très révélatrice. Le livre de M. Xavier Léon fait honneur à la science française par le sens de la recherche de la vérité ; il fait honneur à l'esprit français par l'élévation de la pensée.

M. Xavier Léon s'est senti attiré par l'idéalisme de Fichte ; et c'est sans doute une communion de pensée qui l'a soutenu dans cette longue étude. Il n'a pas voulu que cet idéalisme fût rabaissé jusqu'à servir à justifier un nationalisme étroit. Il a tenu à purifier la réputation de Fichte. Et voici, autant que l'on peut présenter en raccourci la matière de trois gros volumes, sous quelle forme nous apparaît la pensée politique du grand philosophe allemand.

Fichte est un idéaliste républicain et démocrate. Il a été enthousiasmé par la Révolution française, au point de désirer plus d'une fois, et jusqu'en 1799, passer au service de la France

1. Armand Colin.

comme écrivain et comme professeur. Il a été par suite hostile aux princes allemands, aux gouvernants dépravés et imprévoyants, à l'aristocratie vaine et inintelligente. Ses lettres, ses articles, ses ouvrages en font foi. Mais il a été aussi l'adversaire de Napoléon, despote de grande qui, à ses yeux, a commis le crime de détourner la Révolution de ses principes. Fichte n'a jamais eu pour lui les basses complaisances [illegible] il eut le spectacle à Berlin.

De là ses *Discours à la Nation allemande* qui traduisent, encore plus que tous ses autres écrits, la passion ardente qui l'animait. S'il y vante les vertus de l'Allemagne, c'est qu'il espère qu'une Allemagne reconstituée, transformée par une éducation nouvelle, saura devenir cette terre de liberté que la France n'est plus.

Les auditeurs et les lecteurs de Fichte subirent fortement l'influence de ses *Discours* mais sans les comprendre bien. On crut trouver en eux le souffle patriotique et national qui entraînait les romantiques allemands ; on laissa de côté les principes démocratiques sur lesquels ils reposaient. « Par une singulière ironie des choses, écrit M. Xavier Léon, les idées que les *Discours* ont popularisées et que le génie de Fichte a fait entrer dans l'histoire en leur donnant l'efficacité de la vie, ce sont, pour la plupart, les thèses mêmes du germanisme romantique, ces thèses que Fichte n'avait, au fond, empruntées aux romantiques que dans le dessein de les combattre. Une fois de plus, Fichte, comme il s'en plaignait avec amertume, n'avait pas été compris de ses contemporains ».

Nous avons vu qu'il ne l'avait pas été mieux de la postérité.

C'est à montrer que Fichte ne pouvait et ne devait pas passer pour un précurseur du pangermanisme impérialiste et belliciste que M. Xavier Léon s'est attaché. Il l'a dit ouvertement en plus d'un passage de son bel ouvrage ; il l'a répété avec force dans un article de la *Revue de Paris* (15 août 1927), qu'il a pu intituler « *Fichte contre l'Impérialisme* ». Fichte, suivant lui, n'a jamais été partisan de la politique de puissance et de la guerre de race; et c'est le méconnaître totalement que de faire de lui un apôtre de la plus grande Allemagne.

M. Basch, à la fin d'une étude qu'il a consacrée à Fichte dans un livre récent, *les Doctrines politiques des philosophes classiques de l'Allemagne*, arrive à la même conclusion que M. Xavier Léon. « La pensée de Fichte n'a au fond, jamais varié. Il a été l'homme de la Révolution, de la levée en masse, de la nation armée, [illegible] comme l'ont été les [illegible] de 1793 [illegible] un peu en mystique.

L'opinion allemande [illegible] ment. La commune École [illegible] naître et admettre les principes sur lesquels reposent ses conceptions politiques ? Souhaitons-le. [illegible] M. Ernest Denis dans son livre *La Guerre*, « quel malheur que l'Allemagne [illegible] ses classiques ! Qu'il serait utile aux Allemands de [illegible] qu'on leur donne de Fichte et de se reporter au texte même des *Discours à la Nation allemande* ».

Le grand mérite du livre de M. Xavier Léon est de défendre l'Allemagne contre elle-même, de lui rappeler son passé dans ce qu'il a de plus élevé, de présenter un de ses penseurs dans sa valeur vraie. Il sera intéressant et sympathique de voir quel accueil lui sera fait par les Allemands.

[illegible]

LA MUSIQUE

A L'OPÉRA-COMIQUE

Le Bon Roi Dagobert.

Vers la fin de l'année, les libraires changent soudain les étalages de leurs magasins. Les couvertures jaunes des romans, les couvertures blanches ou bleues des livres de voyages ou d'histoire, les feuilles vertes qui recouvrent pudiquement la philosophie, — tout cela disparaît devant le rouge. Tous les étalages portent un uniforme rouge. Cette révolution [illegible] ment paisible est amenée par l'approche des étrennes. On prépare [illegible] les enfants.

Les directeurs de théâtre [illegible] décembre, ils renouvellent leurs affiches. Faut-il dire que, durant l'année, ils pensent uniquement aux grandes personnes, qui devraient être [illegible] que [illegible] décembre ils [illegible] pensent plus qu'aux enfants ? Sans doute [illegible] de ces mouvements serait excessif. La vérité doit être dans l'entre-deux. Car les hommes et même les femmes, dès qu'ils sont rassemblés dans une vaste salle, ne tardent pas à [illegible]

les enfantillages, on le constate dans les théâtres, comme dans les assemblées délibérantes.

Nous ne pouvons encore donner une impression d'ensemble sur les nouveaux spectacles de nos scènes lyriques : pour nos étrennes, nous n'avons encore vu qu'une seule des nouveautés. C'est le *Bon Roi Dagobert*, que vient de nous offrir l'Opéra-Comique.

***

Dès les premières mesures, l'orchestre clame la célèbre chanson : « C'est le roi Dagobert qui met sa culotte à l'envers ». Or, vous savez la suite : sur l'observation de son ministre, qui était le bon Saint-Eloi, le roi remet sa culotte à l'endroit.

En cela, notre vieux roi fut un sage. Supposons qu'un premier ministre dise à la France que les finances sont à l'envers. La France n'aurait qu'à répondre : « Je vais les remettre à l'endroit »...

Mais parlons de l'Opéra-Comique : tâchons de prendre les choses à l'endroit, et non à rebrousse-poil.

Cette pièce est une comédie, ou mieux une fantaisie. Elle se propose de nous amuser : donc, ni lumière, ni gravité, ni grandes idées, ni symbolisme, ni ardu travail thématique. Si elle n'ennuie pas, elle est sur la bonne route ; si même, elle est agréable et amusante, elle atteint le but proposé.

Voici donc le bon roi Dagobert de la légende, et le voici dans une aventure qui lui advint au Théâtre français en 1908, grâce à M. André Rivoire.

Ce roi, nous dit-on, est un vert galant, et il aime la chasse. Il court les biches (celles des bois), et il ne néglige pas les femmes. Au lieu d'attendre sa fiancée, il part à la chasse et il perd sa place. Sa place de mari.

La future reine, en effet, ne l'aime pas. Tentée par le trône, elle épouse Dagobert ; mais, chaque nuit, dans l'obscurité, elle se fait remplacer, auprès du roi, par une jeune esclave. Celle-ci, qui admirait le roi de loin, l'admire bien davantage quand elle l'a vu de très près.

Si bien que la reine devient jalouse, et voudrait être aimée à son tour. Chassée par Dagobert, elle retourne dans sa patrie ; elle arme des troupes contre ce mari infidèle.

Et voici le couvent, où la charmante esclave expie sa faute. Dagobert survient, laissant ses gens se battre pour lui. La reine le découvre...

Soudain, dans la coulisse, la victoire est remportée par les troupes de Dagobert. Il serait tout à fait heureux s'il retrouvait sa belle esclave. Heureusement, Saint-Eloi, qui est fait pour remettre les choses à l'endroit, a reconnu l'esclave sous le voile d'une novice. Si bien que le roi Dagobert, qui a déjà répudié plus d'une femme, n'hésite pas à épouser cette belle esclave.

***

Sur cette fantaisie, M. Marcel Samuel-Rousseau écrivit une partition élégante et ingénieuse. Elle semble surtout s'être proposé de laisser une part très importante à l'action et au livret.

Pour cela, elle réduit la part de la musique. Elle y réussit, et peut-être avec excès.

Mais combien d'autres pièces, naguère, essayèrent d'être des drames lyriques ou des comédies musicales, selon les formules de la *Tétralogie* ou des *Maîtres Chanteurs* ! Un effort si disproportionné ne leur donna qu'une destinée difficile.

Plus prudent, le musicien du *Roi Dagobert* vise moins haut, et pose le problème d'une façon plus pratique. Sa partition nous l'avoue. Que quelques auditeurs, s'ils aiment la musique, aillent au concert, mais les gros bataillons de spectateurs bénévoles, qui font les succès dans les théâtres et dans les casinos, cherchent surtout un plaisir facile, de tout repos, et que la musique ne trouble pas. Fournissons leur donc ce qu'ils demandent. Ne les effarouchons pas en cherchant de la nouveauté, ni un style compliqué, ni de grands effets ou de larges développements. Ne visons ni à l'émotion, ni à la poésie, ni au lyrisme musical.

Au contraire, suivons l'action dramatique, réduisons l'orchestre à un mince accompagnement et laissons les paroles à découvert ; très souvent, pour une économique rapidité, supprimons la mélodie et même la déclamation notée : usons et abusons du *parlé* ; ne nous attardons pas, marchons, marchons et *déblayons*. Pas d'ouverture ; aucun interlude.. Employons fréquemment des thèmes d'allures populaires, ça fait toujours plaisir. Quand il faudra dire que le roi vert-galant passe d'une femme à une autre (il court, il court), prenons la chanson du furet (il court, il court). Mais, comme invention, c'est un peu court... Quand il y aura un rayon de lune, jouons « Au clair de la lune » ; et quand les personnages iront se coucher, jouons « dodo, l'enfant do ». Ainsi, tout le monde comprendra, et tout le monde sera content.

Je crois avoir compris, mais je ne suis pas content. Car, d'un musicien comme M. Samuel Rousseau, en pleine maturité mais jeune encore, en pleine possession d'un métier tellement adroit que l'adresse risque de remplacer toute le reste, on attendait plus et mieux.

Toutefois, il a réussi ce qu'il s'est proposé de faire. Sa partition plaira beaucoup au public nombreux qui ne vient pas au théâtre pour la musique. Et pourtant les musiciens rendront justice à la variété, à la sûreté, à la justesse de ses effets. Quel tour de main !... Mais où donc est la musique ? Où donc sont les idées ?

Dans le *Roi Dagobert*, le compositeur n'a fait que le métier de son art. Nous estimons trop le talent de M. Samuel Rousseau pour ne pas espérer que, la prochaine fois, il nous donnera vraiment une œuvre d'art. Il doit le faire, pour répondre à la sympathie qu'on lui porte.

* * *

La pièce est bien montée. Les directeurs, MM. Masson et Ricou, ont certainement songé à nous l'offrir pour nos étrennes et aussi pour les leurs. Les costumes sont rutilants. Les décors ne se refusent aucun luxe. L'un d'eux représente même trois saisons à la fois : les feuilles des arbres sont telles jaunes et tellement vertes, que c'est tout ensemble le printemps et l'automne. Bien plus, les champs de blé indiquent aussi que c'est l'été.

La distribution des rôles est heureuse. M. Friant prête à Dagobert une voix qui ténorise avec souplesse et avec charme. M. Roger Bourdin, habile chanteur et malicieux comédien, compose un Saint-Eloi poussé à la charge ; mais cela doit être conforme aux intentions des auteurs. Et d'ailleurs, le public se plaît toujours à voir qu'un premier ministre prête à rire.

Mme Emma Luart, d'une silhouette élégante, fait admirer un joli timbre de voix ; mais elle articule peu. Mme Féraldy n'articule pas davantage, mais elle joue avec naturel et sa voix donne satisfaction. Il faut féliciter aussi Mme Estève, Mme Tiphaine et M. Baldous.

M. Louis Fourestier, qui a déjà fait ses preuves comme compositeur, débute fort heureusement comme chef d'orchestre de théâtre.

ADOLPHE BOSCHOT
Membre de l'Institut

LE THÉATRE

GABRIEL D'ANNUNZIO A LA COMÉDIE FRANÇAISE

La Comédie-Française [illegible] Gabriel d'Annunzio [illegible] qui lui fut possible [illegible] appareil scénique [illegible] répétition générale, une solennité, une majesté. Le chef de l'État, le chef du [illegible] Ministre de l'Instruction publique avaient tenu à rehausser de [illegible] On jouait l'œuvre d'un grand poète [illegible] jouait surtout l'œuvre d'un [illegible] lien devenu le représentant [illegible] de l'Italie nouvelle, écrivain qui tient du prophète et que le maître du pays fait honorer d'une édition nationale. Rien de ce qui touchait cet écrivain ne pouvait rester indifférent à cette nation, et il faut tous nous réjouir, patriotiquement, d'une cérémonie aussi magnifiquement internationale.

Mais la critique doit-elle faire acception de la politique étrangère ? [illegible] tragédie intitulée *La* [illegible] est d'un Italien, devons-nous, de confiance, proclamer [illegible] est plus [illegible] die française, qu'une pièce de Shakespeare ou qu'un drame grec... ?

Sans doute, dans l'Europe contemporaine, Gabriel d'Annunzio [illegible] vain le plus doué. Il a été poète, il a été romancier, il a été auteur dramatique, il a été orateur, il a été héros et prophète. Le lyrisme est l'essence de son tempérament naturellement individualiste et outrancier, de son organisme perpétuellement frémissant et frénétique. Cette ferveur du corps et du [illegible] et d'images, génératrice de gestes et de cris, suffirait à le marquer d'une originalité romantique, mais, par un contraste exceptionnel, Gabriel d'Annunzio n'est pas moins apte à l'analyse qu'à l'évocation. Il [illegible] la plus plastique et chacun sait qu'il possède le français avec autant d'érudition que les Français les plus [illegible] pable [illegible] et il n'est pas douteux que ce soit dans le roman [illegible] bonheur et de beauté entre l'inspiration du poète et la réflexion du psychologue. [illegible]

ans de distance, certains livres de d'Annunzio apparaissent encore comme des œuvres annonciatrices.

Au théâtre, au contraire, et malgré la beauté et le succès de quelques œuvres maîtresses, il semble que les aptitudes qui, dans le roman s'harmonisent, n'aient cessé de se combattre et de se nuire. Tantôt le lyrisme prédomine et l'abus du verbe nuit à l'effet dramatique. D'Annunzio développe, déclame, chante, nous rappelle les excès de notre théâtre romantique. Tantôt, dans son désir de pousser l'action et de produire du pathétique, il glisse au mélodrame et cherche l'émotion par des moyens factices. Peut-être même pourrait-on faire, à cet égard, une remarque de portée générale et se demander si tous les grands poètes, dès qu'ils touchent au théâtre, ne sont pas naturellement enclins au double grossissement de l'emphase dans la dialogue et du mélodramatique dans l'action. C'est qu'ils suivent plus leur imagination que l'observation.

La Torche sous le boisseau, dont le titre autant que la conception révèlent l'aspiration poétique, est une sorte de transposition moderne du drame antique des Atrides.

Nous sommes dans une famille d'époque et de condition peu déterminées : elle semble conçue très romantiquement, comme une famille de Burgraves, où coexistent les générations : la grand-mère, deux demi-frères, les enfants de l'un d'eux, un petit garçon et une grande fille, et une marâtre, seconde femme de l'un des deux frères et maîtresse de l'autre. C'est cette femme qui apporte ici la fatalité des Atrides. Avec son actuel mari, elle a tué la première femme et elle verse au petit garçon un poison lent et sûr. Le duel est engagé entre elle et sa belle-fille. Celle-ci est clairvoyante et elle a tellement exaspéré la méchante qu'elle a fini par provoquer, dans un élan de haine et bravade, l'aveu de tout le passé. Cette femme est un tel monstre qu'elle est aussi ingrate envers son père qu'envers tout le monde : c'est un pauvre vieux, charmeur de serpents, qu'elle renie et repousse à coups de pierre. Il n'en aura pas moins le loisir de livrer à la fille vengeresse un aspic, par lequel elle se fait mordre, afin de mettre la mort derrière elle et ne plus pouvoir reculer dans l'accomplissement de sa tâche vengeresse, qui est de tuer celle qui assassina sa mère, et empoisonne son petit frère. Le crime amène le crime.

On voit qu'une intrigue de ce genre ne se peut justifier qu'à deux conditions : ou bien l'artiste ne la prend, pour ainsi dire, pas au sérieux, et n'y cherche que des occasions et des prétextes à des développements lyriques — c'est un thème principalement littéraire : l'intérêt du spectateur, alors, se porte moins sur les personnages que sur leurs discours et le succès dépendra de la verve, de l'éloquence, du génie poétique enfin de l'auteur ; ou bien l'auteur dramatique entend tirer de sa donnée tous les effets de terreur et d'horreur qu'elle comporte. Dans ce cas, il mettra toute son ingéniosité ou tout son soin à agencer des situations et à produire des mouvements qui entraînent le spectateur dans un mouvement accéléré de pathétique. Ce sera le mélodrame qui prend aux entrailles. On ne l'admire point. Mais on y pleure.

Or, Gabriel d'Annunzio n'a pas su prendre parti : il n'a fait ni un mélodrame, ni un poème.

Au point de vue mélodramatique, il ne se passe absolument rien dans toute la pièce, puisque, quand elle commence, le principal forfait a été commis, et qu'elle finit avec la vengeance de la fille. Les personnages principaux sont complètement immobiles. D'un acte à l'autre, les scènes se répètent et toute la violence des mots et des gestes a pour effet de produire, non pas l'angoisse ni l'épouvante, mais l'ennui.

D'autre part, où est la richesse d'images, la fièvre chantante et l'éloquence sonore qui sont les traits essentiels du lyrisme de d'Annunzio... Il est impossible de faire abstraction des personnages pour s'attacher à ce qu'ils disent et pour se complaire, en oubliant l'action, à ses conséquences lyriques.

Dans l'interprétation, il y a des éloges à adresser à Mlle Marquet, qui est assurément la meilleure de toute la distribution. Avec elle, du moins, on pouvait se croire dans la vie et dans la réalité. J'ajoute qu'elle aime les vers, les poètes, et que, dans sa façon volontairement vulgaire de dire cette prose, on sentait la pureté du style et la noblesse de goût... Bien entendu, Mlle Bovy, qui personnifiait l'enfant malheureux, a révélé une fois de plus avec quelle intelligence elle touche le cœur.

GASTON RAGEOT.

LES CONCERTS

LA NOUVELLE SALLE PLEYEL

L'événement [illegible] est [illegible] contesté, l'ouverture de la nouvelle Salle Pleyel [illegible] de la Boulevard Saint-Honoré [illegible] Rivoli.

Disons sans plus attendre que [illegible] de louable effort artistique. Et sans [illegible] beaucoup, admirons cette tentative qui [illegible] s'imposait.

Portons d'abord [illegible] questions qui [illegible] autres, puisqu'il s'agit de musique : celle de l'acoustique.

Rien de plus mystérieux que le pouvoir de communiquer au son, de le diriger, de le guider. Jusqu'à [illegible] temps, on a pensé qu'il n'y avait là que hasard et qu'au dernier instant tout calcul pouvait se trouver déjoué. On estime à présent qu'il n'est pas [illegible] nommer l'acoustique néanmoins, celle de la Salle Pleyel peut encore prêter à des critiques.

L'orchestre s'y épanouit noblement, trouvant là le champ nécessaire à son développement parfait. [illegible] dant, les cuivres m'ont semblé couvrir légèrement le quatuor. Mais était-ce la faute de l'acoustique, celle du chef d'orchestre ou des instrumentistes ? Il convient de réserver un jugement peut-être prématuré. Ce qu'il y a de certain, c'est que pour un récital de piano ou d'instruments à cordes, le [illegible] est trop [illegible] et [illegible] ment à certaines places [illegible] table. Mais, on dit qu'il est possible d'atténuer le son par un feutrage [illegible] je crois que cette mesure s'impose.

Puisque nous en sommes aux critiques, disons enfin qu'une salle de concert de trois mille places manque forcément d'un charme si nécessaire à la musique : l'intimité. De plus, elle sera difficile à remplir. Or, quoi de plus attristant que le spectacle d'une salle à demi pleine ! D'ailleurs, ne possédions-nous pas déjà l'admirable théâtre des Champs-Elysées si réussi à tous égards, si propre à toutes les manifestations musicales, et qui ne présente précisément qu'un inconvénient : celui d'être trop vaste.

Maintenant, ces remarques énoncées, admirons la Salle Pleyel en elle-même. En forme d'immense cornet avec son plafond doré, (devant tant d'or, on évoque St-Marc de Venise !), son tapis sombre, son éclairage tamisé et seyant, ce cadre a vraiment de l'allure. On sent que la musique y sera traitée avec respect, avec amour, enfin comme il se doit. Et rien que pour l'esprit dans lequel elle a été conçue nous devons remercier la Maison Pleyel. La décoration murale seule n'est pas heureuse à mon avis. Mais elle est discrète et somme toute, peu gênante. Quant au confort, il est parfait, ce qui a aussi son importance. Un fauteuil spacieux, la place suffisante pour se mouvoir, de l'air et de l'espace sont parfaitement appréciables au concert.

Et cependant, que de souvenirs merveilleux, avons-nous rapporté de la bien vétuste, mais adorable salle du Conservatoire, où nous bénissions le Ciel à la sortie des concerts [illegible] ne pas avoir senti fléchir le sol sous nos pieds, ou reçu le plafond sur notre tête ! Nous pourrions encore évoquer Colonne, dans la peu odorante salle du Châtelet où du « poulailler » descendent les sifflets, les quolibets, les programmes roulés en cornets... Mais aussi l'enthousiasme, [illegible] qui nous prouvent qu'il y a un public vibrant, impé- [illegible]

Mais nos souvenirs et nos vieilles tendresses ne doivent pas nous empêcher d'accueillir avec joie un beau temple [illegible] que recommencement de saison nous est une source [illegible]

A TRAVERS LES REVUES ÉTRANGÈRES

Allemagne.

[illegible] mands sous l'ancien régime et a pu dans une certaine [illegible] ira avec intérêt la comparaison que M. Friedrich Kuntze [illegible] d'hui ». Ces quelques quinze pages, souvent assez malicieuses et qui ne manquent pas de saveur, sont évidemment d' « un homme libre ». On voudrait seulement ne [illegible] l'Europe.

[illegible] enviable !... Fini, s'exclame notre auteur, fini des rêves [illegible] Personne ne te contraint plus en rien... Tu vas et viens [illegible] jeunes gens, d'appeler Casanova au secours de votre im- [illegible] tenant de distinguer dans votre milieu et l'élire aussi [illegible] mais l'obligation de vous emplir de bière jusqu'au vomis- [illegible] vos aînés mettaient un tel point d'honneur à s'entre-déchirer la figure ont perdu tout prestige... »

S'il espère bien que l'étudiant allemand se montrera digne du bonheur qu'il doit à l'avènement de « la République », M. F. Kuntze reste d'ailleurs vaguement inquiet. [illegible]

***

Dans [illegible] féministe ne l'a pas convaincu et il estime toujours permis [illegible]

reste inévitable. Mais, [illegible] en chef beaucoup plus heureuse. Le premier crédit elle en tient pour autant de [illegible] d'une [illegible] quelconque sur la [illegible] Elle le [illegible] et organise sur le plan mental autrement que [illegible] qui ressort de trois [illegible] d'ordre par [illegible] et biologique : [illegible] de la femme est comme [illegible] que [illegible] le chemin [illegible] tandis que l'homme n'atteint son [illegible] développement physique qu'à [illegible] ans, le [illegible] femme [illegible] les huitième [illegible] et l'on [illegible] qu'il faut [illegible] plus long pour [illegible] supérieure, [illegible] c'est la [illegible] génération [illegible] qu'un être nouvellement venu au jour est d'autant plus expressément exposé à perdre la vie qu'il figure à un échelon plus bas dans le règne animal. [illegible] la fertilité avec laquelle [illegible] se [illegible], sitôt [illegible] de [illegible], à chercher sa nourriture et, parallèlement, le soins [illegible] la naissance : or, le [illegible] parmi les filles que parmi [illegible]

[illegible] L'engagement de la religion prononçant que le vol [illegible] à la femme en face de l'homme est celui d'une [illegible] et en aucun cas, celui d'une rivale.

Rome

L'Italie a solennellement célébré cet automne la mémoire de Crispi. Le roi assistait en personne aux cérémonies qui se déroulaient à Palerme et où il y eut grand concours de peuple. Rien ici de la banalité qui caractérise d'ordinaire les manifestations du même genre, constaté dans la *Voce d'Italia* du 1er novembre M. Luigi Federzoni.

Il y a vingt-six ans, écrit-il, que « le grand vieillard » mourant aveugle, pauvre, couvert d'opprobre, déteste des puissants du jour et abandonné de tous, abstraction faite d'une poignée de fidèles sans crédit. Son ambition d'assurer à l'Italie une place digne l'elle dans l'assemblée des nations avait été vaincue non point tant par le contre-coup de l'échec qu'elle avait subi en une lointaine entreprise que par la conjuration des égoïsmes qu'elle dérangeait et des lâchetés qu'elle déchaînait à l'intérieur du royaume. [illegible] l'opinion tenait alors que la pensée de Crispi était morte avec le malheureux homme d'Etat... Tous les partis, qui les uns après les autres avaient rencontré en lui leur irréductible ennemi, tous les partis l'avaient également haï... N'avait-il pas proclamé fièrement : « Je suis un principe, je suis un système de gouvernement... et aussi longtemps que l'on ne m'aura pas supprimé dans mon corps, je resterai à mon poste de combat ».

On croyait l'avoir tué moralement au moins. Tandis que ses implacables détracteurs avaient aujourd'hui parfaitement oubliés, il est, lui, plus vivant et plus agissant que jamais. L'Italie [illegible] qui après avoir durement expié les erreurs par elle commises, s'est élevée à la hauteur du rôle qu'il lui voulait dans le monde [illegible] a entendu réparer une faute en glorifiant, le 21 octobre dernier, le nom de Francesco Crispi.

GASTON CHORSY.

LES LIVRES NOUVEAUX

LIVRES D'ÉTRENNES

[illegible] le ne sais pas, écrit M. Barthou, un homme d'action, [illegible] M. R. Poincaré, [illegible] l'exactitude [illegible] et continue du Maréchal Lyautey. Ses archives ont un plan, une suite et un ordre qu'un bibliothécaire professionnel envierait. [illegible] C'est une partie de ces archives que l'on retrouvera dans le beau volume intitulé *Paroles d'action* (1); toute la carrière de l'illustre Maréchal se reflète en ces documents, textes, proclamations, qui ne sont pas de la vaine éloquence, mais des textes débordants d'énergie créatrice.

On complétera cette lecture par celle [illegible] du Maréchal Lyautey, depuis plus de trente ans, nous montre le Maréchal en activité au Maroc (2) : M. Max Leclerc évoque le Maréchal en contact avec les populations et les colons; il l'accompagne à travers l'empire marocain; ce livre pittoresque est une œuvre d'histoire attrayante et vivante.

Iconographie, architecture romane et gothique, sculpture, miniature, vitrail, ivoire..., c'est tout le domaine infiniment varié de la vie artistique au moyen-âge que parcourt M. Emile Mâle en un recueil de savantes et délicates études (3). Nos lecteurs connaissent l'admirable érudition et le talent du directeur de l'École française de Rome; il serait superflu de leur recommander ce nouveau livre, aussi substantiel que divertissant, si les étrennes ne fournissaient l'occasion de le répandre dans tous les milieux cultivés.

Quiconque désire parcourir les grandes lignes de l'histoire de l'art universel depuis la fin du moyen-âge trouvera le meilleur guide en la personne de M. Léon Rosenthal, directeur des Musées de la ville de Lyon, ajoutons que les 60 chapitres de son beau livre (4) ont été écrits à l'usage des classes de 3e, 2e et 1re des lycées, conformément aux programmes officiels.

M. Georges Rodenbach nous offre une excellente édition intégrale de *Fleurs du Mal* (5) grossies d'un aperçu biographique, d'une précieuse bibliographie, et d'un choix de poésies diverses et d'œuvres en prose, *Le jeune enchanteur*, *Le Lanterne*, *Le spleen de Paris*.

Depuis plus d'un siècle que le poète Ch. Lamb a en l'idée d'offrir aux enfants anglais ses *Contes*, transpositions des œuvres de Shakespeare, ce livre n'a cessé de plaire universellement. Une réédition est la bienvenue (6).

(1) LYAUTEY. *Paroles d'action*. Préface de M. Louis Barthou. 1 vol. in-8°, Colin, broché 35 fr.

(2) MAX LECLERC. *Au Maroc avec Lyautey*. 1 vol. in-16 ill., Colin, broché 6 fr., relié 6 fr. 50.

(3) *Art et Artistes du Moyen-Age*. 1 vol. in-8°, Colin.

(4) *Notre musée. L'art expliqué par les œuvres*, 1 vol. in-4° ill., Delagrave.

(5) BAUDELAIRE. *Les Fleurs du Mal* et *Œuvres choisies*. 1 vol. in-16, reliure Bradel, 30 fr. Reliure demi-peau 40 fr. Larousse.

(6) 1 vol. in-4°, ill. en noir et en couleur, par H. Morin, broché 15 fr., relié 30 fr. (Laurens).

[illegible] par Marguerite [illegible]

[illegible] traduite aussi en [illegible] dans l'élégante collection [illegible]

[illegible] *La petite princesse de Trianon* [illegible] par Jacques Mado. *Par [illegible]* [illegible] *Les Mémoires d'un [illegible]*, par Bernay, *Dorothée, [illegible]*, par R. Mahaim, *La petite [illegible]*, par H. Bernay, *[illegible]* par H. Bernay, [illegible] pour les [illegible] personnes [illegible] *La [illegible]*, par Alexandre Dumas [illegible] *La [illegible]*, par [illegible] Nombreux [illegible] par Ernest Perochon [illegible]

Pour les adolescents, les collections de cet excellent magazine [illegible]

Pour les enfants plus jeunes, [illegible] *Tracassière*, par David Burnand (15) amusant récit d'aventures [illegible] par A. Vimar (16) histoire d'un chien de [illegible], *[illegible]*, illustré par Pierre Lissac (17), recueil de contes brefs, *Monsieur Frère et son [illegible]* par H. [illegible]-Aigle, album [illegible] (18).

---

(7) 1 vol. gr. in-8°, cartonné, illustrations de [illegible] (E. Flammarion).

(8) Dhan Gopal Mukerji. *Kori l'éléphant*. Trad. par *Marie [illegible]*. Imprimerie de Louis Bassarat. 1 vol. in-18, car. [illegible]

(9) 1 vol. gr. in-8°, illustré, par Pinchon. Delagrave.

(10) 1 vol. in-18, broché 1 fr. Colin.

(11) Vol. in-18, cartonnés, 5 fr. 50 (Larousse).

(12) Vol. in-18, cartonnés, 6 fr. (Larousse).

(13) 1 vol. in-8°, illustré de [illegible] Delagrave.

(14) Tomes V et VI, reliés [illegible] (Larousse).

(15) et (16) broché 5 fr., relié [illegible] (Laurens).

(17) 1 album cartonné. Delagrave.

(18) Cartonné 5 fr. Laurens.

BULLETIN MARITIME

AFFIRMATIONS SUR LA MARINE MARCHANDE

Nous avons donné, ici même, au mois de mai dernier, un compte rendu de la visite faite à bord du *[illegible]* paquebot des Messageries Maritimes, le 5 avril par M. le Président de la République à Marseille.

Nous avons heureux de pouvoir reproduire ici les paroles qui ont été échangées entre M. le Président Georges Philippar et M. Gaston Doumergue à l'occasion de cette visite. En effet, malgré la date déjà ancienne à laquelle elle a été prononcée, elle concernant sur la Compagnie des Messageries Maritimes et sur la marine marchande en général des appréciations particulièrement intéressantes.

Dans le salon [illegible] plusieurs invités de marque étaient réunis autour d'une table d'honneur où le champagne était servi. C'est alors que M. Georges Philippar prononça une allocution dont nous extrayons les passages suivants :

« Les M[illegible] Maritimes [illegible]

[illegible]

Paris.

[illegible] même, les Messageries Maritimes sont les associées plus directes encore de l'Etat en vertu du nouveau statut qui [illegible] Président de la République voulût bien témoigner sa bien-[illegible]

Les Messageries Maritimes, ce sont des relations entre Marseille et de nombreuses colonies françaises, pour ne [illegible] assurent même des services qui rendent possible le Tour du Monde [illegible]

« Dans le domaine commercial comme dans le domaine [illegible] ce que nous avons pu, en temps de paix comme en temps de guerre. De 1914 à 1918, en effet, notre personnel s'est [illegible] tain nombre de mes collaborateurs ici présents en seraient, si besoin était, une nouvelle preuve. Ce que je dis de nos collaborateurs est vrai de la Compagnie en elle-même. Vous me permettrez également, Monsieur le Président, de vous adresser, à votre retour à Paris, le Livre d'Or que [illegible] environ qui, sous les climats les plus divers et les latitudes les plus variées, travaillent en vue de l'accomplissement d'une tâche commune dans sa diversité.

Les M[illegible] environ pour 67 navires actuellement en service ».

« Un navire, Monsieur le Président, et c'est là-dessus que je veux vous demander d'avoir l'obligeance d'arrêter pour un instant votre pensée, c'est un ensemble à la fois [illegible]

« Il le faut concevoir au point de vue technique, et c'est l'œuvre des ingénieurs. Il le faut concevoir au point de vue commercial afin d'en faire un ensemble aussi bien adapté que possible au double trafic des passagers et [illegible] marchandises. [illegible] mercianx et de la Direction des Entreprises de Navigation. [illegible]

« Je reviens d'Espagne, où je recevais mardi dernier les Autorités de Séville à bord d'un navire des Messageries Maritimes. Une fois de plus j'ai senti là-bas, avec une [illegible] aspect, peuvent représenter. Ce n'est pas Monsieur le Ministre de la Marine, ici, présent, dont les idées à ce sujet sont bien connues, qui me démentira, loin de là.

« Après l'avoir conçu, ce navire, il le faut construire ; c'est encore l'œuvre des Ingénieurs et d'un monde d'ou-[illegible] architectes et des artistes.

[illegible] Le navire, son exploitation [illegible] Direction, le personnel administratif [illegible] pour leur assurer l'utilisation [illegible] ainsi mis au point.

Mais [illegible] ne [illegible] pas tout seul sur les mers, [illegible] pavillon français. Il abrite en dehors de ses passagers, le personnel du bord : les hommes de la [illegible] au point, ceux affectés au Service de l'Hôtel, ensemble placé sous l'autorité d'autres français. [illegible]

Eh bien, Monsieur le Président, laissez-moi vous le dire tout simplement, mais en toute sincérité et de tout cœur, vous avez bien fait d'accomplir le geste que constitue votre passage ici parmi nous aujourd'hui.

Au nom de tous ces gens-là, dont je viens de vous parler beaucoup trop hâtivement, au nom de la Compagnie, au nom de son personnel appartenant à tous les degrés de la hiérarchie, au nom aussi — vous lui permettrez de se mentionner le dernier — de celui qui vous parle, qui a mis tant de lui-même dans le paquebot que vous venez de visiter, je vous dis et vous répète « Merci ». Votre présence est pour nous une récompense et un encouragement pour la continuation d'une tâche qui, comme vous [illegible], se trouve encore rendue plus lourde par les circonstances actuelles.

On dit souvent qu'en France on ignore la Marine. Cela est malheureusement vrai à certains égards et de certaines présences. Il ne pouvait nous être indifférent qu'au cours de votre visite de cette grande cité maritime, la Marine Marchande qui contribue si puissamment à sa prospérité, ne fût pas oubliée ».

« Vous m'avez dit, à Paris, revenant du Nord, que vous aviez été rempli d'admiration pour ce que vous aviez vu là-bas. Il ne me conviendrait certes pas, à aucun point de vue, de paraître vouloir diminuer, si peu ce soit-il, l'œuvre admirable de redressement français qui s'est accomplie dans ces régions.

« Mais, m'autorisant cependant du tour bienveillant que vous donniez à notre conversation, je me suis cru en droit de vous répondre : « Vous verrez, Monsieur le « le Président, que nous aussi, dans le Midi, nous avons « bien travaillé ».

« Vous venez de parcourir ce navire, vous êtes donc maintenant à même d'apprécier le degré d'exactitude de mes propos.

« Un commentaire s'impose. Nous sommes, nous aussi les maritimes, de grandes victimes de la guerre, de grands sinistrés. Les seules Messageries Maritimes ont, pendant la durée des hostilités, perdu [illegible] navires. Si vous ajoutez [illegible] navires tous ceux qui ont disparu pendant cette même période du fait de l'usure normale comme de l'usure anormale, vous vous rendez compte de la tâche que nous avons dû accomplir pour, après les hostilités, reconstituer notre tonnage. Je crois pouvoir dire, à ce propos, que nos Services Administratifs, surtout Technique, ont accompli des constructions, des réparations et des mises au point d'unités uniques dans les annales de la Marine Marchande Française, et peut-être mondiale ».

« Mais je m'arrête, Monsieur le Président, et je termine en ne perdant pas de vue que je suis Vice-Président du Comité Central des Armateurs de France et que d'autres Compagnies de Navigation, tout comme nous, honorent, elles aussi, de leur mieux, le pavillon français. C'est pour terminer, non pas au nom des seules Messageries Maritimes, mais au nom de tout l'Armement français, que je me permets de vous dire de nouveau « Merci » pour une visite à laquelle tous nous sommes sensibles et dont nous vous demeurerons profondément reconnaissants.

« Permettez-moi de boire à votre santé en vous répétant l'expression de notre gratitude émue ».

M. le Président de la République répondit à M. Georges Philippar par ces très aimables paroles, écoutées debout par toute l'assistance :

« Vous avez rappelé, Monsieur le Président, la visite que vous m'avez faite, avec l'Amiral Lacaze, que je suis heureux de retrouver ici, pour m'inviter à monter à bord de cette admirable unité de la flotte des Messageries Maritimes, et vous avez rappelé aussi que je n'ai pas hésité un seul instant à accepter.

« J'y étais engagé, en effet, par des souvenirs personnels, car je suis un ancien passager de votre Compagnie. Je me suis embarqué le 13 octobre 1890, dans ce même port de Marseille, sur le *Tibre*. Ce n'était certes pas un paquebot aussi luxueux que celui-ci ! mais le séjour y était cependant rendu agréable par la tenue et l'aménité parfaites du personnel, et aussi parce que l'on y retrouvait tout ce qui fait le charme de notre pays de France.

« Un tel souvenir me permet de juger des merveilleux progrès accomplis dans l'art de la construction navale.

« Vous indiquiez tout à l'heure les conditions qui doivent être réunies, la compétence, la ténacité et l'harmonie dont il faut faire preuve pour créer un bâtiment comme le *Champollion* et vous énumériez les conceptions nouvelles qui ont présidé à sa réalisation. Bien qu'avec cette belle unité vous approchiez de la perfection, je sais que vous ne limiterez pas là vos efforts. Vous ferez mieux encore, et toujours, tel est votre désir; je vous l'ai entendu formuler il y a un instant.

« La concurrence se développe sur une vaste échelle dans le domaine de l'armement : il faut y faire face.

« La Marine Marchande Française a été longtemps au premier rang dans le Monde. Autrefois, ses bateaux détenaient tous les records. Il faut qu'elle reprenne sa place, cette place que la vieille Compagnie des Messageries Maritimes avait contribué si fortement à lui donner. Elle la reprendra grâce aux efforts de ceux qui ont la responsabilité des destinées maritimes de la France, grâce à des hommes comme vous, Monsieur le Président. Je sais que vous ne négligerez rien pour cela, et que tous, autour de vous, la Direction, les Ingénieurs, le Personnel Administratif, les Etats-Majors, jusqu'à vos plus modestes employés, jusqu'aux travailleurs des Ateliers et de la Navigation, hommes du Pont, de la Machine et de l'Hôtel, comprendront la nécessité et les avantages d'une collaboration étroite et dévouée, dans l'ordre et dans la paix.

« Soutenu par la confiance générale, assuré du concours des Pouvoirs Publics, notre Armement, dont l'avenir est entre les mains d'hommes d'initiative et d'énergie, doit se développer et reconquérir son ancien rang.

« Messieurs, je bois à l'Armement français, je bois à ce magnifique navire où vous avez bien voulu inscrire sur cette petite plaque, le nom d'un ancien passager du *Tibre* qui n'oubliera jamais l'accueil si chaleureux que vous lui avez réservé aujourd'hui ».

Le Gérant : M. Hedan.
Imprimerie P. et A. DAVY, 52, rue Madame, Paris.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

BINDING LIST OCT 1 1929

237192

Author Revue Bleue politique et litteraire.

Title Vol.65 1927.

P
LF
R

DATE

NAME OF BORROWER

University of Toronto
Library

DO NOT
REMOVE
THE
CARD
FROM
THIS
POCKET

Acme Library Card Pocket
LOWE-MARTIN CO. LIMITED